ANEXE DE LA BIBLIOTHECA
Universitas
BIBLIOTHECA

K
4A
15

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/dmonstrationsvan18mign

DÉMONSTRATIONS ÉVANGÉLIQUES

DE

TERTULLIEN, ORIGÈNE, EUSÈBE, S. AUGUSTIN, MONTAIGNE, BACON, GROTIUS, DESCARTES, RICHELIEU, ARNAUD, DE CHOISEUL-DU-PLESSIS-PRASLIN, PASCAL, PÉLISSON, NICOLE, BOYLE, BOSSUET, BOURDALOUE, LOCKE, LAMI, BURNET, MALEBRANCHE, LESLEY, LEIBNITZ, LA BRUYÈRE, FÉNELON, HUET, CLARKE, DUGUET, STANHOPE, BAYLE, LECLERC, DU PIN, JACQUELOT, TILLOTSON, DE HALLER, SHERLOCK, LE MOINE, POPE, LELAND, RACINE, MASSILLON, DITTON, DERHAM, D'AGUESSEAU, DE POLIGNAC, SAURIN, BUFFIER, WARBURTON, TOURNEMINE, BENTLEY, LITTLETON, FABRICIUS, ADDISON, DE BERNIS JEAN-JACQUES ROUSSEAU, PARA DU PHANJAS, STANISLAS Ier, TURGOT, STATLER, WEST, BEAUZÉE, BERGIER, GERDIL, THOMAS, BONNET, DE CRILLON, EULER, DELAMARE, CARACCIOLI, JENNINGS, DUHAMEL, LIGUORI, BUTLER, BULLET, VAUVENARGUES, GUÉNARD, BLAIR, DE POMPIGNAN DELUC, PORTEUS, GÉRARD, DIESSBACH, JACQUES, LAMOURETTE, LAHARPE, LE COZ, DUVOISIN, DE LA LUZERNE, SCHMITT, POYNTER, MOORE, SILVIO PELLICO, LINGARD, BRUNATI, MANZONI, PERRONE, PALEY, DORLÉANS, CAMPIEN, PÉRENNÈS, WISEMAN, BUCKLAND, MARCEL DE SERRES, KEITH, CHALMERS, DUPIN AINÉ, S. S. GRÉGOIRE XVI, CATTET, MILNER, SABATIER, MORRIS, BOLGENI, LOMBROSO, CONSONI, CHASSAY.

Traduites, pour la plupart, des diverses langues dans lesquelles elles avaient été écrites;

REPRODUITES **INTÉGRALEMENT,** *NON PAR EXTRAITS;*

ANNOTÉES ET PUBLIÉES PAR M. L. MIGNE, ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ.

OUVRAGE ÉGALEMENT NÉCESSAIRE A CEUX QUI NE CROIENT PAS, A CEUX QUI DOUTENT ET A CEUX QUI CROIENT.

18 VOL. PRIX : 108 FR.

TOME DIX-HUITIÈME, ET Der,

CONTENANT LES *DÉMONSTRATIONS* DE MORRIS, BOLGENI, LOMBROSO ET CONSONI, CHASSAY. — TABLE ANALYTIQUE.

CHEZ L'ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES DU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1849

Universitas Ottaviensis BIBLIOTHECA
ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE uOttawa LIBRARY ANNEX

INDEX

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES CONTENUS DANS CE VOLUME.

BOLGENI. Économie de la foi chrétienne. 9-218

JOHN BRANDE MORRIS. Essai pour la conversion de l'Inde savante et philosophique. 218-451

LOMBROSO et CONSONI. Des obstacles qui s'opposent à la conversion des israélites et des moyens de les surmonter. 452-552

CHASSAY. Le docteur Strauss et ses adversaires en Allemagne, histoire critique du système mythique. — Catalogue raisonné des apologistes chrétiens, depuis la Renaissance jusqu'à la Restauration. 553-931

LES EDITEURS. Conspectus des *Démonstrations évangéliques*. 932-986

Révision des *Démonstrations évangéliques* sous le rapport de l'orthodoxie. 987

Table analytique et alphabétique des matières. 1044

Table alphabétique des auteurs des *Démonstrations*. 1319

Table sommaire des matières. 1337

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ CHASSAY.

LE CHRIST ET L'ÉVANGILE (édition Lecoffre).

LA FRANCE, deuxième édition, considérablement augmentée. 1 fort volume grand in-18, comprenant MM. P. Leroux, J. Reynaud et Clavel.

L'ALLEMAGNE, 2 volumes in-12, comprenant MM. Semler, Schleiermacher, de Vette et Strauss.

LA PURETÉ DU CŒUR, 1 volume in-12 (édition Lecoffre).

MANUEL D'UNE FEMME CHRÉTIENNE, 1 volume in-12 (édition Poussielgue).

Pour paraître prochainement.

LES DEVOIRS DES FEMMES.
LE CHRIST ET L'ÉVANGILE.
LA FRANCE, tome second.
MARTHE ET MARIE.

Don de l'Institut Catholique de Paris

ERRATUM.

M. le comte d'Horrer, dans le passage que nous avons cité en réfutant le docteur Strauss (à la fin de ce volume), accuse d'athéisme M. Freiligrath; mais l'impartialité nous oblige de constater que cette accusation ne semble pas fondée à M. N. Martin, dans l'examen qu'il a fait des œuvres de ce poëte. — *Voy.* N. Martin, *Les poëtes contemporains de l'Allemagne*, Ferdinand Freiligrath.

F.-E. Chassay.

BX
1752
.M53
1843
v.18

Imprimerie de MIGNE, au Petit-Montrouge.

ÉCONOMIE DE LA FOI CHRÉTIENNE

PAR BOLGENI (1).

PRÉFACE.

Il est nécessaire de combattre les livres qui répandent dans le public des principes dangereux et des doctrines erronées sur les matières qui regardent la religion sainte de Jésus-Christ, afin d'arrêter, autant que possible, le ravage effroyable que leur lecture fait dans les âmes. Mais à l'époque où nous vivons, ces mauvais livres sont si nombreux, et l'on met tant d'ardeur à les propager, que ce serait une entreprise au-dessus des forces humaines d'essayer de les réfuter chacun en particulier; et l'on se ferait illusion, si l'on croyait pouvoir en arrêter le cours. Néanmoins ne pourrait-on pas trouver une méthode générale pour les réfuter tous dans leur ensemble? Je suis persuadé que cette méthode existe, au moins pour ce qui concerne les ouvrages infectés des doctrines jansénistes, que l'on répand dans notre siècle avec tant de profusion. Ils reposent tous sur une même base, et ils ont pour fondement une erreur capitale : ce fondement détruit, on verra nécessairement crouler tout l'édifice qu'il supporte, et que les jansénistes ont élevé avec tant d'art, et varié de mille manières, et pour la matière et pour la forme. Ils corrompent l'économie et la règle de la foi chrétienne, et à la place de celle que Jésus-Christ nous a laissée, ils nous en donnent une monstrueuse, mais qui sert admirablement à établir et à accréditer leurs erreurs.

C'est un devoir pour moi de répondre à un livre publié à Pavie, en 1789, par M. Jean-Baptiste Guadagnini, archiprêtre de Valcamonica, contre un ouvrage que je fis imprimer à Brescia, ayant pour titre *Faits dogmatiques*. Le présent écrit servira de réponse. Je le diviserai en deux parties, dont la seconde, beaucoup plus courte, répondra au livre de M. Guadagnini. Dans la première, je réfuterai, à mon avis, d'une manière générale, tous les ouvrages mis au jour par les partisans et les défenseurs des doctrines de Jansénius et de Quesnel, en exposant quelle est l'économie et la règle de la foi chrétienne dont s'éloignent les jansénistes, et dont ils ne peuvent que s'éloigner, en soutenant avec opiniâtreté leurs doctrines perverses et funestes.

(1) *Voy.*, à la fin du volume, la biographie de Bolgeni.

Première partie.

CHAPITRE PREMIER.

THÉORIE DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

ARTICLE PREMIER.

Qu'est-ce que la foi chrétienne?

1. Tout le monde entend par *foi* l'assentiment accordé par l'esprit de l'homme à quelque proposition. Il faut distinguer la matière ou l'objet auquel cet assentiment est donné, et la raison, ou le motif qui le fait donner. Dans la *foi*, le motif doit toujours être l'autorité de celui qui propose l'objet : ce qui fait différer la foi de la science et de l'opinion. La *science* ou métaphysique ou physique est un assentiment donné pour des raisons évidentes, qui démontrent la vérité de l'objet. Si les raisons ne sont pas évidentes, on dit seulement qu'on a une *opinion* plus ou moins probable de l'objet. Le témoignage lui-même de nos sens nous fait arriver à la connaissance plus ou moins certaine des choses; et cette connaissance appartient aussi elle-même à la science ou à l'opinion, selon les degrés de l'évidence et de la certitude physique.

2. On entend par foi chrétienne l'assentiment qui a pour motif la révélation divine. Un acte de foi doit nécessairement se traduire de la sorte : *Je crois telle et telle chose, parce que Dieu l'a révélée.* Supprimez ce *parce que*, et il n'est plus possible de faire un acte de *foi chrétienne*. D'où l'on voit que toutes les vérités révélées de Dieu sont l'objet de cette foi, et qu'ensuite le motif unique, c'est la révélation ou la parole de Dieu. C'est pourquoi saint Paul conclut que la foi dépend de l'ouïe, qui sert à nous faire connaître, ordinairement parlant, la parole de Dieu : *Ergo fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi* (*Rom.* x, 17). On voit encore que la foi honore Dieu, en reconnaissant sa sagesse, qui ne peut se tromper, et sa véracité, qui ne peut mentir.

3. Les choses révélées de Dieu, qui constituent l'objet de la foi chrétienne, peuvent se diviser en *faits* et en *doctrines* : tous les livres de la sainte Ecriture et les traditions ne contiennent pas autre chose. Or, les doctrines elles-mêmes dans la foi chrétienne sont regardées comme des faits; puisque on ne les croit qu'autant qu'elles sont révélées de Dieu, et non comme pouvant être connues et tenues pour certaines, par le témoignage de nos sens ou par les raisonnements de notre esprit. La révélation a pour but de nous donner la connaissance historique de Dieu, de ses attributs, de ses œuvres, et de nous instruire de nos devoirs, et non de nous en donner une démonstration intrinsèque et une discussion raisonnée. C'est une doctrine révélée de Dieu, que je dois aimer mon prochain. Si je crois cette vérité à cause de la persuasion que fait naître en moi la force du raisonnement, je ne ferai pas un acte de foi. Pour faire cet acte, je dois croire cette doctrine à cause de l'autorité de Dieu qui l'a

révélée, sans avoir besoin de discuter et d'examiner le fond de cette même doctrine. Dans ce sens, la foi est appelée par saint Paul, un assentiment donné aux choses qui ne sont point comprises : *Est autem fides.... argumentum non apparentium* (*Hebr.* XI, 1), en tant que l'intelligence intrinsèque de la vérité des choses n'est pas le motif qui nous fait croire, ni l'obscurité intrinsèque de ces mêmes choses, un motif qui doive nous empêcher de les croire. Donc dans la foi la doctrine révélée est considérée historiquement, et regardée, pour ainsi dire, comme un fait. La majeure partie du peuple n'est pas capable de s'assurer par des raisons *intrinsèques*, si telle doctrine est vraie : elle n'a pour cela d'autre moyen que le témoignage d'autrui. Or, la révélation est un témoignage que Dieu lui-même rend à la vérité des doctrines révélées.

4. La révélation divine est aussi elle-même un fait. Si Dieu a dit ou fait telle ou telle autre chose, qu'est-ce que cela, si ce n'est un véritable fait? Il faut commencer par être entièrement certain de ce fait, avant de pouvoir faire un acte de foi. Comment pourrai-je croire fermement, par exemple, que Jésus-Christ de mort qu'il était est redevenu vivant, si je ne suis parfaitement assuré de la révélation divine sur ce point? Or, les faits ne sont pas susceptibles d'autre certitude que de la certitude morale, pour ceux qui ne sont pas témoins de ces mêmes faits : quant à ceux qui s'y trouvent présents, ils peuvent en être physiquement sûrs par le témoignage des sens. Tout cela sert à faire comprendre que, dans la foi chrétienne, le point unique est de s'assurer par une véritable certitude physique ou morale, du fait de la révélation divine; une fois cela fait, toute question est tranchée, toute dispute finie, et alors commence l'obligation de croire les objets de notre foi, sans autre examen et discussion. Or, voyons maintenant comment nous pouvons nous assurer de la révélation divine.

ARTICLE II.

Du fait de la révélation.

5. Une révélation, qui devait se transmettre de siècle en siècle, devait nécessairement porter avec elle tous les caractères de l'évidence et de la certitude physique, et être présentée, entourée de preuves incontestables, à ceux à qui elle était faite; dans la suite, à la certitude physique devait succéder la morale, et être ainsi continuée jusqu'à la consommation des siècles par le moyen d'une chaîne non interrompue de témoignages très-dignes de foi sous tous les rapports. En effet, Jésus-Christ, qui vient porter au monde la lumière de sa doctrine, la confirma par un grand nombre de miracles éclatants, publics, qu'il fit dans une grande cité, et en présence d'un peuple très-nombreux. Il dit souvent qu'il était le Fils de Dieu venu au monde, pour enseigner aux hommes les vérités nécessaires et importantes à leur salut éternel : et il confirmait ses paroles par des miracles, c'est-à-dire par un langage intelligible aux hommes les plus bornés et les plus grossiers d'entre le peuple, et qui portait dans l'esprit de tous la force d'une conviction intime (1). « Maître, lui dirent un jour les envoyés des princes des prêtres et des scribes, nous savons que vous ne faites acception de personne, et que vous enseignez la voie de Dieu en toute vérité. » *Magister, scimus, quia recte dicis et doces, non accipis personam, sed viam Dei in veritate doces* (*Luc.* XX, 21). C'étaient les miracles qui avaient entièrement convaincu le pharisien Nicodème que la doctrine enseignée par Jésus-Christ était divine : *Rabbi, scimus quia a Deo venisti magister : nemo enim potest hæc signa facere, quæ tu facis, nisi fuerit Deus cum eo* (*Joan.* III, 2). Et en effet, plusieurs embrassaient la doctrine de Jésus-Christ et devenaient ses disciples en voyant les miracles qu'il opérait. *Multi crediderunt in nomine ejus videntes signa ejus, quæ faciebat* (*Joan.* II, 23). Les miracles les convainquaient de la mission divine du Sauveur : *Scimus quia a Deo venisti, magister. Erat Deus cum eo.* Ce n'était pas un acte de foi chrétienne, mais un assentiment naturel né de la certitude physique des miracles, que l'on voyait, et d'un raisonnement évident et très-convaincant, qui était fait par tous. Cet assentiment préalablement donné, on croyait ensuite fermement à la doctrine que Jésus-Christ enseignait; et cette croyance reposait sur la parole et l'autorité de Jésus-Christ lui-même : c'était l'acte de foi chrétienne.

6. Quand Notre-Seigneur fut monté au ciel, il a dû exister dans la suite des siècles un moyen pour s'assurer d'une manière infaillible de la révélation divine. Or, la révélation étant un fait, l'unique moyen pour connaître les faits, quand ils ne se passent pas en notre présence, c'est le témoignage des hommes. La raison humaine n'a autre chose à faire qu'à examiner les qualités des témoins, qui attestent un fait, s'ils sont ou ne sont pas dignes de foi dans leurs témoignages, s'ils ont quelque intérêt à mentir; s'ils peuvent avoir été trompés eux-mêmes; s'ils attestent des choses qui répugnent intrinsèquement, et qui sont impossibles, etc. Ces précautions prises, tous les raisonnements du monde ne servent ni à prouver, ni à nier un fait. On s'écarte entièrement de la voie droite, lorsque, à la réalité des faits on

(1) En effet, pour convaincre les Juifs de la mission divine qu'il a reçue de son Père, Jésus-Christ en appelle à ses œuvres miraculeuses, comme à un témoignage incontestable. « Ego autem habeo testimonium majus Joanne. Opera enim, quæ dedit mihi Pater, ut perficiam ea, ipsa opera, quæ ego facio, testimonium perhibent de me, quia Pater misit me (*Joan.* V, 36). » Les Juifs sont inexcusables de n'avoir pas cru aux paroles du Sauveur, parce qu'ils ont été témoins des miracles qu'il a opérés, pour confirmer la vérité de sa doctrine : « Si non venissem, et locutus fuissem eis, peccatum non haberent : nunc autem excusationem non habent de peccato suo... Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent : nunc autem et viderunt, et oderunt et me, et Patrem meum (*Joan.* XV, 22, 24). »

oppose la subtilité de nos vaines spéculations. Qui pourra jamais me prouver, ou me nier, en suivant cette méthode, qu'il a existé sous le titre d'empereur, de roi, un Auguste, un Néron, un Charlemagne, etc.? En employant cette même méthode de raisonnements, qui pourra jamais démontrer que Jésus-Christ est né dans la Judée; qu'il est mort et qu'il est ressuscité; qu'il a fait des miracles, qu'il a dit telle ou telle chose? Tout ce que le Sauveur a opéré et enseigné, étant tout simplement un fait, ne peut donc être connu que par le moyen des témoins, qui ont vu eux-mêmes de leurs propres yeux les actions, et entendu de leurs propres oreilles les enseignements du Sauveur, et en ont transmis à leurs descendants le témoignage de vive voix et par écrit.

7. En effet, Notre-Seigneur Jésus-Christ, voulant que sa doctrine enseignée de vive voix et par l'exemple, et confirmée par des miracles, fût propagée dans le monde entier, et perpétuellement conservée dans son Eglise, se choisit pour cela quelques disciples, non comme philosophes et discoureurs, mais comme témoins, auxquels il accorda le pouvoir d'appuyer leurs témoignages par le langage si efficace des miracles. « Je suis venu auprès de vous, dit l'apôtre saint Paul aux habitants de Corinthe, non pour vous instruire par des raisonnements subtils et des discussions philosophiques, mais pour vous prêcher Jésus-Christ crucifié, et vous rendre témoignage de ses œuvres et de ses paroles, vous donnant pour garant de la véracité de mes discours le pouvoir surhumain d'opérer des prodiges. » *Et ego cum venissem ad vos, fratres, veni non in sublimitate sermonis, aut sapientiæ, annuntians vobis testimonium Christi. Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum... et sermo meus, et prædicatio mea non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus, et virtutis: ut fides vestra non sit in sapientia hominum, sed in virtute Dei* (*I Cor.* II, 1 *sqq.*). Jésus-Christ donne souvent à ses apôtres le nom de *témoins* (1). Les apôtres eux-mêmes, envoyés par notre divin Sauveur pour annoncer son Evangile à toutes les nations, ne se dirent que les *témoins* de tout ce qui avait été fait et enseigné par leur divin Maître; et ils appelèrent leur prédication un *témoignage*. « Ce que nous avons entendu de nos propres oreilles, ce que nous avons vu de nos propres yeux, ce que nous avons touché de nos mains, dit l'apôtre saint Jean, tout cela, nous e manisfestons, nous l'attestons au monde entier, afin que tous s'unissent avec nous dans une même foi, et que par le moyen de cette foi, ils participent aux grâces de Dieu le Père, et de son Fils Jésus-Christ (2). » Les apôtres eux-mêmes, et cette foule innombrable de leurs disciples immédiats et médiats, qui dans la suite des siècles répandirent leur sang, donnèrent leur vie pour Jésus-Christ, sont appelés *martyrs*, c'est-à-dire témoins de la religion qu'ils professaient; puisqu'ils sont morts en rendant témoignage à la vérité des faits qui prouvent invinciblement la religion chrétienne. Et c'est là la différence essentielle et très-remarquable, qui existe entre nos martyrs et ceux que des religions fausses se vantent de faire passer pour tels. Ces derniers ont donné leur vie pour quelques dogmes de spéculation qu'ils soutenaient, et auxquels ils étaient très-attachés; mais leur mort, que prouve-t-elle? Elle prouve que ces malheureux étaient très-convaincus de la vérité de ces dogmes : mais un dogme de spéculation ne se prouve pas très-bien par la persuasion d'autrui; et il reste toujours à savoir pour quelles raisons cette persuasion s'est formée. Au contraire, les martyrs chrétiens, en donnant leur vie pour attester la vérité de la doctrine de Jésus-Christ qu'ils croyaient d'une foi inébranlable, attestaient en même temps une série de faits incontestables et miraculeux, qui prouvaient évidemment la révélation divine. Ils étaient donc eux, et eux seuls, de véritables *martyrs*.

8. Ensuite, pour propager successivement et pour conserver sa doctrine, notre divin Sauveur établit dans son Eglise l'épiscopat et le conféra à tout le corps de ses apôtres, avec ordre d'enseigner à toutes les nations les mêmes choses qu'il leur avait enseignées, leur promettant son assistance, afin qu'ils ne pussent jamais errer dans cet enseignement : *Euntes docete omnes gentes... docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis : et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi* (*Matth.* XXVIII, 19, 20). Cet ordre et cette promesse regardaient non-seulement les apô-

(1) « Vos autem testes estis horum (*Luc.* XXIV, 48). Eritis mihi testes in Jerusalem, et in omni Judæa, et Samaria, et usque in ultimum terræ (*Act.* I, 8). Trahent enim vos in conciliis, et in synagogis vapulabitis, et ante præsides, et reges stabitis propter me in testimonium illis (*Marc* XIII, 9). Cum autem venerit Paraclitus..... ille testimonium perhibebit de me, et vos testimonium perhibebitis, quia ab initio mecum estis (*Joan.* XV, 26, 27). »

(2) « Quod fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus, et manus nostræ contrectaverunt de Verbo vitæ, et vita manifestata est, et vidimus, et testamur, et annuntiamus vobis vitam æternam, quæ erat apud Patrem, et apparuit nobis : quod vidimus et audivimus, annuntiamus vobis, ut et vos societatem habeatis nobiscum, et societas nostra sit cum Patre, et cum Filio ejus Jesu Christo.... Et hæc est annuntiatio, quam audivimus ab eo, et annuntiamus vobis, etc. (*I Joan.* V, 2 *sqq.*). Virtute magna reddebant Apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi Domini nostri (*Act.* IV, 33). Significavit (Deus).... servo suo Joanni, qui testimonium perhibuit Verbo Dei, et testimonium Jesu Christi quæcumque vidit (*Apocal.*, I, 2). Hunc Jesum resuscitavit Deus, cujus nos omnes testes sumus, » dit saint Pierre aux Juifs (*Act.* II, 32). « Et nos testes sumus omnium, quæ fecit (Jesus) in regione Judæorum, et Jerusalem, quem occiderunt suspendentes in ligno. Hunc Deus suscitavit tertia die et dedit eum manifestum fieri, non omni populo, sed testibus præordinatis a Deo : nobis qui manducavimus, et bibimus cum illo, postquam resurrexit a mortuis. » Ce sont les paroles de saint Pierre (*Act.* X, 39 *sqq.*).

tres, mais tout le corps des évêques qui devaient leur succéder dans le ministère apostolique : un commandement, une promesse qui s'étend à toutes les nations et à tous les temps ne pouvaient être restreints à la vie des apôtres qui moururent tous dans le premier siècle de l'Eglise. C'est pourquoi les apôtres, aussitôt après l'Ascension du Sauveur, se choisirent à la place de Judas qui avait prévariqué, un collaborateur dans le ministère qui leur avait été confié par Jésus-Christ, c'est-à-dire un autre *témoin*, comme ils étaient eux-mêmes ; et ils le choisirent parmi ceux qui avaient vu avec eux les œuvres, et avaient entendu les enseignements du divin Maître : *Viri fratres..... oportet ex his viris, qui nobiscum sunt congregati in omni tempore, quo intravit et exivit inter nos Dominus Jesus, incipiens a baptismo Joannis usque in diem, qua assumptus est a nobis, testem resurrectionis ejus nobiscum fieri unum ex istis* (*Act.* I, 21, 22). Ensuite les apôtres ordonnèrent successivement plusieurs évêques, leur communiquant le pouvoir et le dépôt des doctrines qu'ils avaient eux-mêmes reçues de Jésus-Christ, et ils commandèrent à ces nouveaux évêques d'en ordonner d'autres bien instruits des doctrines du Sauveur, et capables d'en instruire à leur tour les autres qu'ils devaient laisser pour leurs successeurs (1).

9. Voilà incontestablement l'ordre de la succession de l'épiscopat, qui nous est présenté par les divines Ecritures et par les monuments les plus irrécusables de l'histoire ecclésiastique. Ainsi se forma une chaîne de témoins continuée depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, et qui se continuera depuis nous jusqu'à la fin des siècles. Cette chaîne nous présente ses anneaux tellement liés entre eux, que l'un rentre toujours dans l'autre. Du temps des apôtres nous voyons déjà à l'orient, à l'occident, du midi au septentrion, surgir une multitude d'évêques formés et instruits par les apôtres, placés pour gouverner et instruire de nombreuses sociétés de chrétiens. Pendant que les disciples immédiats des apôtres vivaient encore, on voit aussi paraître d'autres évêques en grand nombre, et se répandre dans le monde entier pour exercer le même ministère des apôtres et prêcher la même doctrine. Ceux-ci s'éloignaient déjà des temps apostoliques, et ils n'étaient plus témoins oculaires des œuvres de Jésus-Christ, et ils n'avaient pas reçu sa doctrine immédiatement de lui-même ; mais ils attestaient néanmoins des faits, qu'ils avaient appris de la bouche des témoins oculaires, qui tenaient les choses de la bouche du Sauveur lui-même. Et pour donner à ces témoignages de deuxième et troisième degré, s'il m'est permis de me servir de ces expressions, une autorité irréfragable, Dieu opérait des prodiges publics et étonnants, par l'organe de ces témoins ; et c'est ainsi que fut propagée d'une manière surprenante la doctrine de Jésus-Christ durant le cours de plus de trois siècles : c'est pourquoi nous avons le droit de nous écrier avec le psalmiste : *Testimonia tua credibilia facta sunt nimis* (*Psalm.* XCII, 5). Et quoique dans les siècles subséquents les miracles n'aient pas été aussi nombreux, toutefois ils n'ont jamais entièrement cessé dans aucun temps, et ils ne manquent pas même de nos jours, pour exciter et ranimer notre attention et notre foi. La même chose se répétant sans cesse de génération en génération, la chaîne des témoins arrive jusqu'à nous ; et nous qui naissons chrétiens, en remontant en arrière nous trouvons cette chaîne qui n'a jamais été interrompue, et nous arrivons jusqu'aux apôtres, témoins oculaires des miracles de Jésus-Christ, qui avaient reçu la doctrine du Sauveur de sa propre bouche.

10. Il est très-important de remarquer que Jésus-Christ n'a choisi pour témoins de ses œuvres et de sa doctrine, que les apôtres et tous ceux qui devaient leur succéder dans le caractère et le ministère apostolique, c'est-à-dire les seuls évêques. Que ceux qui veulent ranger parmi ces témoins les simples prêtres, fassent attention que Jésus-Christ, en donnant mission et en promettant son assistance pour instruire et baptiser toutes les nations, s'adressa aux seuls apôtres ; circonstance soigneusement observée dans le texte sacré, et relevée avec tant de force que l'on désigne même le lieu séparé dans lequel Jésus-Christ ordonna aux apôtres de se rendre à cet effet : *Undecim autem discipuli abierunt in Galilæam in montem, ubi constituerat illis Jesus..... Et accedens Jesus locutus est eis dicens : Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra. Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos :..... Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi* (*Matth.* XXVIII, 16 *sqq.*). L'évangéliste saint Marc relève aussi la circonstance des apôtres seuls présents à la mission reçue de Jésus-Christ : *Novissime recumbentibus illis undecim apparuit Jesus.... Et dixit eis : Euntes in mundum universum, prædicate Evangelium omni creaturæ* (*Marc.* XVI, 14, 15). La tradition de tous les siècles nous montre avec évidence que les évêques seuls ont été considérés par l'Eglise comme témoins authentiques de la doctrine de Jésus-Christ : saint Irénée, Tertullien et tous les Pères les plus anciens de l'Eglise nous renvoient toujours aux évêques, successeurs des apôtres, pour discerner la véritable parole de Dieu des doctrines fausses et corrompues des hérétiques (2). Dans les con-

(1) « Quæ audisti a me per multos testes, hoc commenda fidelibus hominibus qui idonei erunt et alios docere (*II Tim.*, II, 2). Hujus rei gratia reliqui te Cretæ, ut ea quæ desunt corrigas, et constituas per civitates presbyteros, sicut et ego disposui tibi (*Tit.*, I, 5). » Et le saint apôtre continue à instruire son disciple des qualités que doit avoir un évêque ; « Oportet enim episcopum sine crimine esse.... amplectentem eum, qui secundum doctrinam est, fidelem sermonem, ut potens sit exhortari in doctrina sana, et eos, qui contradicunt, arguere (*Ibid.*, 7, 9). » Ce qu'il fait aussi à l'égard de Timothée dans ses lettres.

(2) « Traditionem itaque apostolorum in toto mundo manifestatam in omni Ecclesia adest respicere

ciles généraux de l'Eglise on ne regardait comme votes authentiques et décisifs que les votes des évêques, dont le nombre seul faisait connaître ces mêmes conciles. On trouve généralement adopté dans tous les monuments ecclésiastiques, que dire *trois cent dix-huit évêques*, *six cents évêques*, etc., c'était la même chose que si l'on eût dit *le concile de Nicée*, *le concile de Chalcédoine*, etc. Comment donc, contrairement au texte exprès de l'Evangile, au sentiment évident des Pères, à la tradition constante de l'Eglise, nos adversaires modernes ont-ils la prétention de faire intervenir dans cette affaire les simples prêtres, le clergé secondaire, et peut-être même le peuple? C'est pervertir évidemment l'ordre établi par Jésus-Christ; c'est vouloir conférer aux brebis le rang et l'office de pasteurs; c'est vouloir que les disciples deviennent les maîtres. Les jansénistes ont grand besoin de cette confusion de rôles pour défendre leur cause. Mais le besoin est-il par hasard une bonne raison, un argument suffisant pour prouver une proposition? Ne serait-il pas plus raisonnable d'abandonner un édifice, qui ne peut tenir debout, que supporté par des appuis si fragiles?

11. Ensuite, afin que le dépôt de sa doctrine se conservât toujours entier et sans altération, Jésus-Christ voulut que le corps des évêques et de tous ses prosélytes eût un chef véritablement revêtu d'un pouvoir qui lui fût propre, dans la personne de saint Pierre, auquel il conféra individuellement l'épiscopat dans toute sa plénitude, son universalité et sa souveraineté, lui ordonnant de paître les agneaux, les brebis et tout le troupeau (*Joan.* XXI, 16, 17), lui imposant l'obligation de confirmer ses frères dans la foi, et lui promettant aussi l'indéfectibilité de cette foi (*Luc.* XXII, 32). Le ministère de saint Pierre passe ensuite tout entier à ceux qui lui succèdent dans le titre d'évêque de la sainte Eglise de Rome, comme l'enseignent la foi et la tradition tout entière. Ainsi on a toujours dans le pontife romain le centre de l'unité dans la doctrine, dans la puissance de gouvernement, et dans la discipline, le maître de la vérité et le point fixe dans lequel toutes les Eglises et tous les chrétiens du monde doivent se concentrer pour n'être pas emportés comme de faibles enfants par tout vent de doctrine, et conduits dans les sentiers de l'erreur par la fourberie et la malice des hommes (1).

ARTICLE III.

Que la foi catholique s'appuie sur l'autorité, non sur les raisonnements.

12. De tout ce que nous avons exposé jusqu'ici découle, comme une conséquence nécessaire, cette importante vérité, que la vérité catholique s'appuie sur l'autorité de

omnibus, qui vera velint videre : et habemus annumerare eos, qui ab apostolis instituti sint episcopi in Ecclesiis et successores eorum usque ad nos, qui nihil tale cognoverunt, neque docuerunt quale ab his (hæreticis) deliratur. Etenim si recondita mysteria scissent apostoli, quæ seorsum et latenter ab reliquis perfectos docebant his vel maxime traderent ea, quibus etiam ipsas ecclesias committebant. Valde enim perfectos et irreprehensibiles in omnibus eos volebant esse, quos et successores relinquebant, suum ipsorum locum magisterii tradentes (*S. Iren. cont. hær. lib.* III *cap.* III *n.* 1, *edit. Maur.*). » On cite ici comme témoins de la tradition reçue des apôtres et de la doctrine qu'ils ont enseignée, les évêques seuls, auxquels avaient été confiés le gouvernement des Eglises et l'enseignement apostolique. Ce que confirme le même saint Père dans plusieurs autres passages. « Quid autem si neque apostoli quidem scripturas reliquissent nobis, nonne oportebat ordinem sequi traditionis, quam tradiderunt iis quibus committebant ecclesias? » (*Ibid.*, *cap.* IV, *n.* 1.) Voilà de nouveau les évêques et les évêques seuls. Et ailleurs le saint docteur finit par tirer cette conclusion. « Quapropter eis, qui in ecclesia sunt, presbyteris obaudire oportet, his qui successionem habent ab apostolis, sicut ostendimus, qui cum episcopatus successione charisma veritatis certum, secundum placitum Patris, acceperunt : reliquos vero, qui absistunt a principali successione, et quocumque loco colligunt, suspectos habere; vel quasi hæreticos, et malæ sententiæ; vel quasi scindentes et elatos, sibi placentes, aut rursus ut hypocritas, quæstus gratia, et vanæ gloriæ hoc operantes. Omnes autem hi deciderunt a veritate (*Ibid.*, *lib.* IV, *cap.* XXVI, *n.* 2). »

Tertullien aussi, pour convaincre les hérétiques de la fausseté de leur doctrine, les somme de produire la succession de leurs évêques, qui remonte jusqu'aux apôtres et prouve que leur doctrine a été reçue des évêques eux-mêmes par le moyen des évêques. « Edant ergo origines ecclesiarum suarum (hæretici), evolvant ordinem episcoporum suorum, ita per successiones ab initio decurrentem, ut primus ille episcopus aliquem ex apostolis, vel apostolicis viris, qui tamen cum apostolis perseveraverint, habuerit auctorem et antecessorem. Hoc enim modo ecclesia apostolica census suos deferunt : sicut Smyrneorum ecclesia habens Polycarpum ab Joanne collocatum refert; sicut Romanorum Clementem a Petro ordinatum edit : proinde utique et cæteræ exhibent quos ab apostolis in episcopatum constitutos apostolici seminis traduces habeant. Confingant tale aliquid hæretici (*Tertullian. de Præscript. cap.* XXXII, *edit. Pamel.*). » Que les lecteurs remarquent attentivement que dans ces passages de saint Irénée et de Tertullien, quand on dit *église*, et qu'il s'agit d'enseignement public de la doctrine de Jésus-Christ, sous le nom d'*église*, on entend toujours l'évêque, comme Tertullien entend Polycarpe par l'Eglise de Smyrne, Clément par l'Eglise de Rome, etc. Tel est le langage constant de toute l'antiquité, que nos modernes adversaires s'efforcent en vain de changer, entendant par le nom d'*église*, même quand il est question d'enseignement, non-seulement l'évêque, mais encore le clergé secondaire et tout le peuple.

(1) Saint Irénée, en parlant de l'Eglise romaine et en la citant comme la gardienne fidèle et incorruptible de la tradition apostolique, par la doctrine de cette Eglise transmise jusqu'à nous par la succession de ses évêques, réfute et confond tous les hérétiques et toutes les hérésies. Et il donne la raison suivante, qui est très-remarquable, de cet appel à la doctrine et à la tradition de l'Eglise romaine : « Ad hanc enim Ecclesiam propter potiorem principalitatem necesse est omnem convenire Ecclesiam, hoc est eos, qui sunt undique, fideles in qua semper ab his, qui sunt undique, conservata est ab apostolis traditio (*Lib.* III, *cont. hæres. cap.* III, *n.* 2). »

« Ut jam non simus parvuli fluctuantes, et circumferamur omni vento doctrinæ in nequitia hominum, in astutia ad circumventionem erroris (*Ad Eph.*, IV, 14). »

l'Église et non sur les raisonnements de notre esprit. Pour faire un acte de foi, il faut être bien certain de la révélation divine ; or, la révélation étant un fait, elle ne peut être connue avec certitude que par le moyen de ces témoins que Jésus-Christ a chargés de garder et de transmettre à la postérité le dépôt de son enseignement. Ces témoins sont les évêques seuls considérés en corps et unis au pape, leur chef : donc notre foi repose sur l'autorité et sur le témoignage de ce corps joint à son chef. Je veux pour le moment mettre de côté l'infaillibilité du pape seul, que je fais au reste profession de croire et de soutenir. Je veux me conformer à l'opinion et au langage de ceux qui nient cette infaillibilité, pour ne pas soulever une question qui n'a pas besoin d'être décidée pour le but que je me propose présentement. Et ceci soit dit une fois pour toutes. Quand le témoignage du corps, dont il est ici question, est prouvé de telle sorte que nous sommes moralement certains de son existence, alors commence pour tout vrai chrétien l'étroite obligation de croire l'article qui est l'objet de ce témoignage : alors doivent cesser toutes les spéculations et tous les raisonnements en sens contraire. Tout ce qui se présente alors à notre entendement pour nous détourner d'un consentement prompt et entier à cet article, nous devons à l'instant même employer tous les efforts de notre esprit et de notre cœur pour le rejeter, l'éloigner de nous comme étant une suggestion du démon, quand même la chose nous paraîtrait claire et convaincante. C'est là se faire enfants, comme parle Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Nisi conversi fueritis, et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum* (*Matth.* XVIII, 3). La simplicité et la docilité des enfants ne cherchent pas des raisons et des spéculations pour croire une chose qui leur est proposée : pour eux l'autorité de celui qui la propose suffit. C'est là soumettre notre intelligence et la réduire en servitude, pour rendre hommage à la parole de Jésus-Christ, dont parle saint Paul, s'écriant qu'il avait des armes spirituelles, puissantes, pour abattre et détruire tous ces remparts, que l'orgueil de l'homme a coutume d'opposer à la force des enseignements divins : *Nam arma militiæ nostræ non carnalia sunt, sed potentia Deo ad destructionem munitionum consilia, destruentes et omnem altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei, et in captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi* (*II Corinth.* X, 4, 5). C'est là enfin ne pas vouloir être plus sage qu'il ne convient de l'être, dont parle le même apôtre : *Dico enim per gratiam, quæ data est mihi, omnibus qui sunt inter vos : non plus sapere, quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem, et unicuique sicut Deus divisit mensuram fidei* (*Rom.* XII, 3). La sagesse incarnée a choisi, pour instruire les hommes de la doctrine qui regarde leur salut éternel, un moyen très-facile et à la portée de tous. Elle ne veut pas qu'ils examinent et qu'ils raisonnent en philosophes : elle veut qu'ils apprennent les vérités *historiquement* par l'organe de ces témoins, dont la chaîne non interrompue atteste la révélation reçue immédiatement de la bouche même de Jésus-Christ.

13. Les paroles et l'exemple de saint Augustin devraient être efficaces auprès des jansénistes, et les convaincre, eux qui se vantent d'être d'une façon si étrange et particulièrement les disciples de ce saint docteur. Donc, après avoir décrit les hérésies diverses, qui avaient pris naissance dans l'Église jusqu'à son temps, il ajoute cette règle générale : « que c'était une chose tout à fait superflue d'aller rechercher les raisons pour lesquelles l'Église catholique professait une doctrine contraire à ces erreurs (1). » D'un autre côté, les pélagiens ayant objecté au saint docteur qu'ils ne pouvaient comprendre comment le péché d'Adam se propage dans tous ses descendants, et comment les enfants non baptisés encourent la peine de la damnation éternelle, il répond aussitôt en avouant qu'il ne le comprend pas lui-même, et il proteste de ne pouvoir traiter à fond une question si difficile. Et il ne rejette pas néanmoins pour cela les articles de la propagation du péché originel et de la damnation des enfants non baptisés; mais il y tient fermement appuyé sur l'autorité divine de l'Écriture et de l'Église, et l'on ne doit jamais rejeter cette autorité, par la raison que la faiblesse de l'esprit humain ne peut comprendre les choses proposées à notre croyance. Et les pélagiens, dit-il encore, devraient cependant comprendre une bonne fois la règle principale, la règle fondamentale de notre foi, qui consiste à s'en tenir à l'autorité de l'Église, qui parle au nom et de la part de Dieu, et abandonner les vaines spéculations des hommes (2).

14. Saint Cyprien a dit une très-grande vé-

(1) « Quid enim contra ista sentiat catholica Ecclesia quod a me dicendum putasti, superfluo quæritur, cum propter hoc scire sufficiat eam contra ista sentire. (*De hæres. ad Quodvultdeum in fine*; *edit. Maur.*) »

(2) « Ego istam quæstionem profundam sentio, et ad ejus fundum rimandum vires meas idoneas non agnosco. Libet me et hic exclamare quod Paulus ; o ALTITUDO DIVITIARUM ! Parvulus non baptizatus pergit in damnationem (apostoli enim verba sunt : Ex uno in condemnationem). Non satis invenio dignam causam, quia non invenio, non quia non est. Ubi ergo non invenio in profundo profundum, attendere debeo humanam infirmitatem, non damnare divinam auctoritatem. » Et le saint docteur oppose cette autorité comme un bouclier impénétrable à tous les raisonnements des pélagiens : « Ego infirmitatem meam his verbis munio, et hac cautela circumseptus adversus sagittas ratiocinationum tuarum muratus assisto. » (*Sermone* CCXCIV, *cap.* VII, *n.* 7, *alias serm.* XIV. *De verbis apostoli.*) L'autorité de notre mère la sainte Église est une règle infaillible pour s'assurer de la vérité; quiconque voudra attaquer ce rempart inexpugnable sera écrasé et mis en pièces. « Hoc habet auctoritas matris Ecclesiæ, hoc fundatus veritatis obtinet canon : contra hoc robur, contra hunc inexpugnabilem murum quisquis arietat; ipse confringitur (*Ibid. cap.* XVIII, *n.* 17). » Les pélagiens étaient induits en erreur par leurs raisonnements qui paraissaient très-solides : mais ils quittaient la bonne voie, et ils devaient, dans une question sem-

rité, quand il a écrit que toutes les hérésies et tous les schismes naissent de cette cause unique, parce qu'on n'obéit pas à l'autorité des prêtres de Dieu; qu'on ne pense pas qu'ils nous parlent et nous commandent au nom de Dieu lui-même, et que, si tous déféraient à leur autorité comme ils devraient le faire d'après les enseignements divins, il n'y aurait plus ni schismes ni hérésies dans l'Eglise (1) : et soit que ces paroles s'appliquent à chaque évêque, quand il enseigne la doctrine et règle la discipline conformément aux autres évêques, soit qu'elles s'appliquent au corps entier des pasteurs, nous trouverons en effet que toutes les hérésies sont le fruit de l'orgueil de l'homme, qui a voulu élever ses propres pensées au-dessus de l'autorité. Les premiers hérétiques qui parurent dans l'Eglise et qui étaient contemporains des apôtres, marchèrent précisément dans cette même voie, et tombèrent par cela même dans l'abîme des absurdités et des erreurs les plus monstrueuses. Tous s'accordaient à reconnaître les miracles opérés par Jésus-Christ, par lesquels il prouvait au monde entier qu'il était l'envoyé de Dieu et le messie promis dans l'antique loi : cela devait suffire pour les porter à ajouter une foi entière à ses paroles. Mais ils ne pouvaient comprendre comment une seule personne pouvait être tout ensemble vrai Dieu et vrai homme; et il leur paraissait absurde que Dieu se fût revêtu d'un corps mortel. Les uns donc niaient la divinité de Jésus-Christ, les autres son humanité; ils prétendaient que sa chair était seulement apparente. Tous ces hérétiques opposaient donc leurs propres raisonnements à l'autorité de Jésus-Christ parlant, et aux témoignages que les évêques de ce temps-là rendaient unanimement de la parole de Dieu, et c'est pour cela qu'ils erraient grossièrement.

15. Saint Cyprien et tous les évêques rebaptisants tombèrent dans l'erreur précisément en marchant dans la même voie. Ils connaissaient la pratique de l'Eglise d'admettre, sans un nouveau baptême, dans le catholicisme, ceux qui avaient été baptisés par les hérétiques; ils avouaient et reconnaissaient que cette pratique avait été constamment et universellement observée pendant les deux premiers siècles de l'Eglise. Au lieu de se fixer sur le roc inébranlable de l'autorité, ils commencèrent à discourir à ce sujet, et suivant le fil de leurs raisonnements, ils abandonnèrent entièrement le droit chemin et finirent par s'égarer. Nul ne peut donner à d'autres ce qu'il n'a pas, disaient-ils; or, les hérétiques n'ont pas l'Esprit saint, donc les hérétiques ne peuvent donner l'Esprit saint; et par conséquent le baptême conféré par eux est invalide et de nul effet. Qu'on examine les lettres de saint Cyprien, de Firmilien de Césarée et les sentiments des évêques rassemblés au troisième concile de Carthage (*Apud Labbe, tom. I Concil., colon.* 786, *sqq. Lutetiæ Parisiorum*, 1672) : leurs raisonnements d'abord vous frappent et paraissent convaincants, on ne peut le nier : il suffit d'observer qu'ils convainquirent saint Cyprien et tant d'autres avec lui, et parurent très-forts à saint Augustin lui-même, qui les appelle faux en vérité, mais qui dit néanmoins qu'ils n'ont jamais été détruits (2). Pour le moment je ne dis pas qu'il eût été très-facile de démontrer indirectement et directement l'inconséquence de ces raisonnements; nous le ferons voir dans le chapitre suivant, et nous trouverons de puissants motifs d'humilier notre orgueil, à l'exemple des grands hommes et à la vue de l'étonnante faiblesse de l'esprit humain. Pour le but que nous nous proposons, contentons-nous de cette simple réflexion : que dans les matières appartenant à la religion de Jésus-Christ, la voie des raisonnements contre l'autorité de ce corps, que le divin Maître nous a laissé pour être témoin de ce qu'il a dit et fait, est une voie extrêmement perfide et qui conduit toujours à l'erreur. Parce que, comme l'observe saint Ambroise, Dieu s'est plu à sauver son peuple, non par le moyen des disputes et des raisonnements philosophiques, mais par le moyen de la simplicité de la foi : *Sed non in dialectica complacuit Deo salvum facere populum suum : regnum enim Dei in simplicitate fidei est non in contentione sermonis* (3). Ces dernières paroles sont empruntées à saint Paul (*I Corinth.* IV, 20).

16. De cette même source empoisonnée de la philosophie raisonneuse ont découlé les mille erreurs qui ont jeté les soi-disant philosophes modernes dans l'irréligion et dans une affreuse incrédulité. Dans leurs livres multipliés à l'infini par un effet de la colère de Dieu contre son peuple, on ne trouve que des difficultés de raisonnement proposées contre les dogmes de notre foi. *Omnem enim vim venenorum suorum in dialectica disputatione constituunt, quæ philosophorum sententia definitur*, dit saint Ambroise dans l'endroit précité. Je me contenterai de citer un seul de ces livres d'autant plus dangereux

blable, se laisser conduire par l'autorité de l'Eglise : « Fratres nostri permoti sunt profunditate quæstionis; sed regi debuerunt gubernaculo auctoritatis (*Ibid.*, *cap.* II, *n.* 2). »

(1) « Neque enim aliunde hæreses obortæ sunt, aut nata sunt schismata, quam inde quod sacerdoti Dei non obtemperatur, nec unus in Ecclesia ad tempus sacerdos, et ad tempus judex vice Christi cogitatur; cui si secundum magisteria divina obtemperaret fraternitas universa... Nemo dissidio unitatis Christi Ecclesiam scinderet; nemo sibi placens, ac tumens, seorsum foris hæresim novam conderet. » (*Epist.* LV *ad Cornelium. Edit. Baluzii.*) Ce qu'il répète ailleurs : « Inde enim schismata, et hæreses obortæ sunt, et oriuntur, dum episcopus, qui unus est, et Ecclesiæ præest, superba quorumdam præsumptione contemnitur, et homo dignatione Dei honoratus indignus hominibus judicatur (*Epist.* LXIX *ad Florent. Pupianum*). »

(2) « Noluit vir gravissimus (Cyprianus) rationes suas, etsi non veras, quod eum latebat, sed tamen non victas, veræ quidem, sed tamen nondum asseriæ consuetudini cedere (*Lib. II, de Baptismo cont. Donatistas, cap.* VIII, *n.* 15). »

(3) Lib. I de Fide ad Gratianum August., cap. V, n. 42. (*Note du traducteur.*)

et funeste par la doctrine qu'il contient, qu'il est moins volumineux, je veux dire l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, de Nicolas Fréret (1), dans lequel sont proposées mille objections tirées de la physique, de la chronologie, de la métaphysique, accompagnées de raisonnements captieux pour combattre les vérités enseignées tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, et pour en conclure que celles-ci ne peuvent avoir été révélées de Dieu. Et entre autres objections présentées par Nicolas Fréret, ce philosophe a le courage de dire que la morale de l'Evangile est très-sublime, mais qu'elle a un défaut essentiel, celui de ne pouvoir être pratiquée par les hommes. Il convient bien que les saints Pères et les interprètes distinguent entre les vrais préceptes et ceux qui ne sont que des conseils; mais il ajoute que cette distinction ne se trouve pas dans l'Evangile, et que la morale y est exprimée tout entière en termes également forts et qui contiennent des préceptes. Ainsi donc ce philosophe oppose à l'autorité des Pères, des interprètes et de l'Eglise, son sentiment particulier pour l'intelligence de l'Evangile, et il conclut qu'une loi qui confond l'essentiel avec l'arbitraire n'est pas digne d'un législateur sensé. Nous sommes donc contraints d'avouer que l'Evangile sera l'ouvrage de quelque fou, et que nous sommes bien plus fous nous tous qui croyons à l'Evangile comme à la parole de Dieu. Il était réservé à Fréret et aux philosophes ses collègues de donner des leçons de bon sens à Jésus-Christ.

ARTICLE IV.

Différence entre les témoins vivants et les morts.

17. La règle que nous avons exposée et qui consiste à suivre l'autorité dans les matières de foi, est si certaine, qu'elle n'est pas niée par nos adversaires, qui réunissent même tous leurs efforts pour prouver leurs sentiments par l'autorité des saintes Ecritures et de la tradition. Les livres du Nouveau Testament contiennent les témoignages des apôtres et des disciples de Jésus-Christ, les conciles universels et particuliers, les écrits des saints évêques, des Pères et docteurs de l'Eglise, contiennent les témoignages que nous ont laissés de siècle en siècle les témoins qui ont succédé aux apôtres et aux disciples de Jésus-Christ. Pour nous, disent nos adversaires, nous examinons ces écrits et ces témoignages, nous en recherchons et fixons soigneusement le sens; et d'après lui nous réglons notre foi. Nous soutenons ces points de doctrine que nous trouvons confirmés et garantis par le témoignage unanime des docteurs dans les siècles passés, et particulièrement dans les siècles voisins de Jésus-Christ. Quant à moi, dit le janséniste, le quesnelliste, pour ce qui concerne le péché originel et ses effets, la grâce et son efficacité, la prédestination, le libre arbitre, etc., je soutiens ces mêmes dogmes que défendit saint Augustin contre les pélagiens et les semi-pélagiens dans le ve siècle, au nom et avec l'approbation de l'Eglise entière qui s'est approprié la doctrine du saint docteur. Je trouve un livre, et c'est l'*Augustinus* de Jansénius dans lequel cette doctrine de saint Augustin est enseignée avec une parfaite exactitude, développée avec une très-grande clarté, et défendue avec une force merveilleuse contre les sophismes des modernes pélagiens, c'est-à-dire des molinistes. Pourquoi devrai-je condamner ce livre, et en rejeter la doctrine comme hérétique, sur la seule autorité de certaines bulles des papes, qui ne sont pas infaillibles? Une doctrine qui était catholique, très-catholique dans le ve siècle serait-elle par hasard devenue hérétique dans le dix-septième? ou bien l'Eglise a-t-elle erré en regardant et adoptant comme la sienne propre la doctrine de saint Augustin? Je trouve une bulle, et c'est la bulle *Unigenitus*, qui condamne par des censures vagues et indéterminées plus de cent propositions de Quesnel; je trouve, d'après tous les témoins de l'antiquité, que ces mêmes propositions ont été enseignées dans tous les siècles passés comme autant de vérités de foi : pourquoi devrai-je les condamner?

18. Je réponds que, dans la grande chaîne des témoins qui commence aux apôtres et se prolonge jusqu'à nous, pour être continuée dans la suite jusqu'à la fin des siècles, il faut nécessairement distinguer les témoins morts des témoins encore vivants. Les témoins ne peuvent nous parler que par les témoignages déposés dans leurs écrits. Or, je dis que ces témoignages ne sont pas la règle *prochaine* et *universelle* de la foi catholique. Ceci deviendra évident pour celui qui pèsera avec attention les raisons suivantes :

1° Cette règle ne peut servir au plus grand nombre des chrétiens qui ne sont pas à même d'entendre les témoignages morts, ni même de les lire; ils sont donc pour eux précisément comme s'ils n'étaient pas. Que deviendrait la foi des trois quarts au moins des catholiques si les ouvriers, si les paysans, si les enfants, si les femmes, étaient obligés d'apprendre les dogmes du péché originel et de la grâce, ou dans les livres de saint Augustin, ou dans les décrets des papes Innocent et Zozime, ou bien dans les décisions des conciles de Carthage, de Mela et d'Orange? C'est une chose très-certaine que le plus grand nombre des fidèles ignore même qu'il y ait eu un concile de Nicée, un concile d'Ephèse, un concile de Chalcédoine, et il ne sait pas non plus qu'il existe une lettre dogmatique de saint Léon à Flavien, des anathèmes de saint Cyrille contre Nestorius, etc. Donc, il est évident que les témoignages des

(1) L'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* est un ouvrage insidieux, longtemps connu en manuscrit, et qui avait fourni les matériaux à un grand nombre de livres impies, avant que Fréret le mît au jour. Bergier l'a réfuté dans sa *Certitude des preuves du christianisme*, parue en 1767, nouv. édit., Avignon, 1821, 2 vol. in-12.

morts ne peuvent servir de règle *prochaine* et *universelle*, pour instruire la plus grande partie des chrétiens et former leur foi. Et cependant la foi est nécessaire à tous, aux savants comme aux ignorants : et dans ce qui constitue proprement le chrétien catholique, un grand théologien ne diffère pas d'un simple paysan.

19. 2° Les choses écrites sont beaucoup plus sujettes à être mal entendues que celles qui se disent de vive voix. Les paroles sont les signes de nos idées fixés par la volonté arbitraire des hommes; et les hommes, à cause de la multiplicité presque infinie des idées, et la grande rareté des mots, ont été contraints d'exprimer un grand nombre d'idées différentes par un seul mot ou par un très-petit nombre. Quand les mots sont prononcés de vive voix, on peut par les inflexions du ton, par l'accompagnement du geste, par l'air du visage et d'autre sorte, en déterminer le sens précis et unique que l'on a l'intention d'exprimer : mais dans les écrits ne se trouvent point toutes ces ressources. Combien de fois les choses se confondent et les sens s'altèrent par le défaut d'une ponctuation exacte! combien de fois le lecteur ne prend-il pas une ironie au sérieux et ne regarde-t-il pas une objection comme le sentiment de l'auteur? Il est vrai que la confrontation des antécédents et des conséquents, et l'examen attentif de tout le contexte nous aident beaucoup à saisir exactement le sens d'un écrit ; mais cette confrontation, cet examen n'est fait que par très-peu de personnes, ou ne se fait point avec le soin convenable, parce que la fatigue est toujours une source d'ennuis pour l'homme. Au contraire, on dit en très-peu de temps, de vive voix, ce que l'on veut, et l'esprit de celui qui écoute tient, pour ainsi dire, ses forces plus unies pour bien saisir tout l'ensemble, sans qu'il soit nécessaire d'aller en avant et de retourner en arrière, pour reprendre ce que l'éloignement peut avoir fait oublier. Enfin, s'il s'élève quelques difficultés dans l'esprit de celui qui lit, ou s'il se rencontre quelque passage obscur, les écrits ne répondent pas et ne donnent acucun éclaircissement, tandis que, lorsqu'il s'agit de la parole parlée, on a l'avantage d'interroger et de recevoir des réponses.

20. 3° Les mots et les phrases, dans la suite des siècles, changent souvent de signification et sont employés par un auteur dans un sens tout différent de celui dans lequel d'autres auteurs les emploient. C'est pourquoi souvent il arrive qu'un lecteur qui vit dans un siècle, et lit un ouvrage écrit plusieurs siècles avant, attache aux paroles le sens moderne reçu, et fait dire à l'auteur qu'il lit ce qu'il ne dit pas en effet. Il est trop naturel à l'homme de s'attacher à ce sens qui se présente le premier à l'esprit et que lui présente l'usage général, et de passer outre, prenant ainsi à la hâte des erreurs pour des vérités. Prenons pour exemple le mot *peccatum*, lequel, dans le sens ordinaire et commun, signifie une action de l'homme contraire à la loi de Dieu, ou bien une tache inhérente à l'âme humaine; et néanmoins dans saint Paul, comme dans saint Augustin, ce mot a plusieurs fois un sens très-différent. On peut démontrer jusqu'à la dernière évidence que Jansénius, dans son livre intitulé *Augustinus*, après une étude de plus de vingt ans, s'est constamment trompé dans l'intelligence du véritable sens de saint Augustin, précisément parce que plusieurs expressions et phrases du saint docteur, employées dans un sens particulier, comme le prouve d'ailleurs tout le contexte de ses œuvres, ont été entendues par Jansénius dans le sens qu'elles présentent naturellement séparées de leur contexte, ou bien dans le sens dans lequel elles étaient prises communément dans le dix-septième siècle. Par exemple, par cette grâce qui donne le pouvoir, *gratia quæ dat posse*, Jansénius entend la grâce suffisante; et l'on ne peut nier que ces paroles de prime abord ne présentent entièrement ce sens; ensuite, par cette grâce qui donne le vouloir, *gratia quæ dat velle*, Jansénius entend toujours la grâce efficace. Et cependant on peut aisément démontrer que. par la première grâce, saint Augustin entendait la grâce dans le sens de Pélage, qu'il ne cesse de combattre; et par la seconde grâce, la grâce chrétienne, qu'il dit ouvertement être nécessaire pour toutes les bonnes œuvres. Faut-il donc s'étonner que le pauvre Jansénius ait fondé sur ces expressions mal interprétées son erreur capitale qui lui faisait considérer comme pélagienne la grâce suffisante, et comme chrétienne la seule grâce efficace? Si une société d'hommes savants entreprenait la tâche pénible de mettre au net le recueil des phrases, si je puis m'exprimer de la sorte, particulières à chaque Père et à chaque siècle, je suis très-persuadé qu'elle rendrait un service inappréciable à la théologie, et mettrait dans la main des jeunes étudiants et même de leurs maîtres un fil pour sortir heureusement du labyrinthe d'une infinité de disputes, qui ont lieu sur l'intelligence des ouvrages des saints Pères et des monuments de la tradition.

21. Mais, mettant de côté les raisonnements, faisons un appel à l'expérience si propre à instruire les hommes dans les choses de la vie. Que de disputes ne naissent-elles pas chaque jour sur l'intelligence des livres? Il y a des siècles que trois ou quatre écoles sont en contestation entre elles sur le sens de plusieurs passages de saint Augustin : jusqu'à présent la question a-t-elle pu être décidée? Non; et probablement il s'écoulera encore bien des années sans qu'elle puisse l'être. Les incrédules modernes nous disent sérieusement que dans l'Ecclésiaste, on enseigne la mortalité de l'âme et qu'on exhorte les hommes à jouir gaiement des biens de cette vie, puisque tout finit à la mort. Ils prennent pour un sentiment réel de l'auteur ce qu'il propose comme des pensées qui se présentaient à son imagination, et qu'il rejette, exhortant les hommes à suivre la vertu pour être heureux dans la vie

future qui sera éternelle. Les Thessaloniciens, en lisant la première lettre que saint Paul leur écrivit, furent persuadés que le jour du jugement dernier était très-proche; et quiconque pèsera attentivement les expressions de saint Paul dans cette lettre, sera porté à trouver excusables les habitants de Thessalonique tombés dans cette erreur. En effet, l'Apôtre ne leur fait pas de reproches là-dessus ; mais, dans une seconde lettre, il les instruit plus clairement sur ce sujet (1). Saint Pierre a remarqué que, dans les épîtres de saint Paul, il y a beaucoup de choses difficiles à entendre, qui peuvent l'être dans un mauvais sens ; et il n'est pas nécessaire d'ajouter que ce sens faux a toujours son origine dans la malice de l'homme : on commence le plus souvent par une erreur innocente, on continue ensuite, et l'on finit par l'obstination, parce que l'orgueil de l'homme répugne trop à se voir contraint de dire : *Je me suis trompé* (2). Les métaphores et les figures par lesquelles nous avons coutume d'embellir nos discours sont aussi très-souvent une source de méprises et d'erreurs. Ceux qui écoutaient Jésus-Christ, les disciples eux-mêmes, se trompèrent plusieurs fois en prenant les paroles du divin Maître dans le sens ordinaire; par exemple, quand il dit que Lazarre dormait, qu'il détruirait le temple et le reconstruirait ensuite dans trois jours. On n'a pu trouver jusqu'à ce jour la manière par laquelle un testateur dispose de ses biens avec tant de clarté et de précision, qu'il prévienne tout malentendu et tout procès : il suffit de s'arrêter au seul article des fidéicommis, qui, après mille décisions d'un si grand nombre de tribunaux, laisse encore un si vaste champ à la chicane. S'il arrive ensuite (comme cela arrive très-souvent) que les livres soient lus avec quelque prévention, un sentiment opposé arrêté d'avance et quelque secrète inclination peu favorable, alors on ne comprend plus rien, et la volonté offusque tellement l'intelligence, qu'on trouve mille difficultés contre ce qu'on lit; aucun raisonnement ne semble juste; on rejette les notions les plus claires et l'on ferme les yeux à la lumière. Luther, dans les paroles : *Hoc est corpus meum, hic est sanguis meus*, voit très-clairement la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie : Calvin ne l'y voit pas, parce que, quoi qu'il en coûte, il ne veut pas la voir. De même Arius ne voyait pas la divinité du Verbe dans les nombreux passages des divines Ecritures, par lesquels l'Eglise entière voyait ce dogme évidemment établi. L'expérience funeste, je dirai presque de chaque jour, convainc qui que ce soit de l'extrême répugnance que l'on éprouve à rejeter un sentiment dont on a été une fois imbu : les jansénistes, par leur exemple, nous en fournissent une preuve incontestable et toujours existante

ARTICLE V.

Règle prochaine et universelle de la foi catholique.

22. Des réflexions que nous avons faites, et d'un grand nombre d'autres que l'on pourrait faire, résulte avec une entière certitude cette vérité très-importante : donc les témoignages écrits des témoins qui sont morts sont insuffisants pour former et fixer la foi de tout chrétien, et ne peuvent par conséquent être la règle *prochaine* et *universelle* de la foi catholique. Mais quelle sera donc cette règle? La parole vivante des témoins vivants, qui, revêtus de l'autorité pour enseigner et décider, déclareront publiquement et fixeront le sens précis des témoins morts, dissiperont tous les doutes qui peuvent naître et termineront les disputes. Les Evangiles eux-mêmes, les Epîtres, les Actes des apôtres et tous les livres canoniques, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, nous sont présentés par l'autorité publique de l'Eglise ; sur ce fondement, nous croyons qu'en eux est renfermée la parole de Dieu, et, sans cela, ils ne pourraient obliger notre foi, d'après ce célèbre passage de saint Augustin : *Ego vero Evangelio non crederem, nisi me commoveret catholicæ Ecclesiæ auctoritas* (*Cont. Epist. fundamenti*, *cap.* v, *n.* 6). Et Origène, en parlant de plusieurs évangiles apocryphes qui avaient cours de son temps, les distingue des authentiques par la seule autorité de l'Eglise : *Scio quoddam evangelium, quod appellatur secundum Thomam et juxta Mathiam et alia plura legimus....., sed in his omnibus nihil aliud probamus, nisi quod Ecclesia, id est quatuor tantum evangelia recipienda* (*Homil. I in Lucam, edit. Maur.*). Saint Paul, pour donner le véritable sens de ses épîtres, qui avaient été mal interprétées par les Thessaloniciens, comme nous l'avons remarqué plus haut, leur cite ses paroles dites de vive voix, comme une explication sûre à laquelle les Thessaloniciens doivent se rapporter : *Non retinetis, quod cum adhuc essem apud vos, hæc dicebam vobis?* (*II Thess.* ii, 5.) Avant qu'aucun livre du Nouveau Testament eût été écrit, l'Eglise de Jésus-Christ existait avec de nombreux prosélytes par les seuls témoignages de vive voix des apôtres et des

(1) « Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini, quia nos, qui vivimus, qui residui sumus in adventum Domini, non præveniemus eos qui dormierunt. Quoniam ipse Dominus in jussu, et in voce archangeli, et in tuba Dei, descendet de cœlo, et mortui, qui in Christo sunt, resurgent primi. Deinde nos qui vivimus, qui relinquimur, simul rapiemur cum illis in nubibus obviam Christo in aera, et sic semper cum Domino erimus (*I Thessal.* iv, 15, 16). »

« Rogamus autem vos, fratres... ut non cito moveamini a vestro sensu, neque terreamini, neque per spiritum, neque per sermonem, neque per epistolam tanquam per nos missam, quasi instet dies Domini. Ne quis vos seducat ullo modo : quoniam nisi venerit discessio primum, et revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis, etc. (*II Thessal.* ii, 1 *sqq.*). »

(2) « Sicut et carissimus frater noster Paulus secundum datam sibi sapientiam scripsit vobis, sicut et in omnibus epistolis loquens in eis de his, in quibus sunt quædam difficilia intellectu, quæ indocti, et instabiles depravant, sicut et cæteras Scripturas, ad suam ipsorum perditionem (*II Petr.* iii, 15, 16). »

disciples, qui attestaient les œuvres merveilleuses de leur maître, et enseignaient la doctrine qu'ils avaient reçue de lui. Le martyr saint Ignace, exhortant dans ses lettres les chrétiens à se prémunir contre les fausses doctrines répandues par les hérétiques, les avertit et les presse vivement de demeurer unis avec l'évêque, et dans la doctrine et dans la discipline : *Clamavi cum interessem, locutus sum magna voce, voce Dei : Episcopo attendite, et presbyterio et diaconis... sine episcopo nihil facite* (*Epist. ad Philadelph.*, *n.* 7, *ap. Coteler. PP. apostolic.*, *t. II*). Saint Irénée nous assure que plusieurs nations barbares, outre l'empire romain, crurent en Jésus-Christ sans le secours des écritures et des livres, *sine charta et atramento*, par la seule prédication orale des hommes apostoliques (1).

23. Mais la doctrine de Tertullien confirme admirablement ce que j'ai avancé. Il composa le livre des *Prescriptions contre les hérétiques*, pour enseigner aux fidèles à ne pas entrer en dispute sur leurs erreurs en produisant les passages des divines Ecritures, mais en citant simplement la règle de la foi, c'est-à-dire le symbole proposé par l'enseignement public de l'Eglise. « Il est écrit, dit-il, que ta foi t'a sauvé, et non ton habileté dans les divines Ecritures. » *Fides, inquit* (*Luc.* XVIII, 42), *te salvum fecit, non exercitatio scripturarum. Fides in regula posita est : habes legem, et salutem ex observatione legis : exercitatio autem in curiositate consistit, habens gloriam solam de peritiæ studio. Cedat curiositas fidei, cedat gloria saluti. Certe aut non obstrepant, aut quiescant adversus regulam. Nihil ultra scire, omnia scire est* (*De Præscript.*, *cap.* XIV.) Et il continue à parler longuement sur le même sujet. Je prie mes lecteurs d'examiner attentivement les courtes citations que je fais dans la note placée ci-dessous (2). Dom Pierre Tamburini a prétendu nous donner une *Analyse du livre des Prescriptions* de Tertullien ; et, en composant cet ouvrage, il s'est proposé de former les jeunes étudiants. Quel fruit en retireront-ils? Un fruit très-amer, celui de ne tenir nul compte de l'enseignement actuel public des pasteurs vivants de l'Eglise, pour aller consulter les témoignages morts des siècles déjà écoulés, et les opposer à l'attestation orale des témoins qui existent maintenant. On reconnaît très-bien que tel a été le but formel que s'est proposé l'auteur de cette *Analyse*. Examinons donc présentement avec quelle intelligence et quelle fidélité Tamburini a analysé ce livre. Ce que dit Tertullien avec tant de persistance est confirmé par saint Grégoire de Nazianze, qui en donne la raison que nous avons donnée nous-même plus haut (*n.* 18), parce que la foi est nécessaire à tous les hommes savants et ignorants ; que si la foi dépendait de la science et de l'érudition, Dieu serait très-pauvre en adorateurs : *Nam sermo fidei simplicis tibi sufficit, cum qua salutem magna pars hominum capit. In eruditos nam fides solum viros si caderet, esset nil Deo dives minus* (*in Carm. de Vita sua*, *n.* 87, *edit. Paris.* 1630). Et Vincent de Lérins affirme positivement que, pour la véritable intelligence des divines Ecritures l'autorité de l'Eglise est nécessaire, et qu'il faut qu'elle les explique et en fixe le sens (3).

24. Il reste donc définitivement prouvé que

(1) « Quid autem si neque apostoli quidem Scripturas reliquissent nobis, nonne oportebat ordinem sequi traditionis, quam tradiderunt iis, quibus committebant Ecclesias? » Et il avait déjà dit plus haut, que cet ordre de tradition se conserve dans l'Eglise par la succession des évêques, auxquels il faut avoir successivement recours pour être instruits des dogmes de notre foi, s'il naît quelque doute ou quelque dispute sur quelque point de cette même foi. « Et si de aliqua modica quæstione disceptatio esset, nonne oporteret in antiquissimas recurrere Ecclesias, in quibus apostoli conversati sunt, et ab eis de quæstione præsenti sumere quod certum, et re liquidum est?..... cui ordinationi assentiunt multæ gentes barbarorum, eorum qui in Christum credunt sine charta et atramento, scriptam habentes per spiritum in cordibus suis, salutem et veterem traditionem diligenter custodientes (*Libro III*, *Cont. hæres. cap.* IV. *n.* 1, 2.) »

(2) « Hunc igitur potissimum gradum obstruimus, non admittendos eos (hæreticos) ad ullam de scripturis disputationem... Variæ præsumptiones necessario nolunt agnoscere ea, per quæ revincuntur : his nituntur, quæ ex falso composuerunt, et quæ de ambiguitate cœperunt. Quid promovebis, exercitatissime Scripturarum, cum, si quid defenderis, negetur ex diverso, si quid negaveris defendatur? Et tu quidem nihil perdes, nisi vocem in contentione ; nihil consequeris, nisi bilem de blasphematione. Ille vero, si quis est, cujus causa in congressum descendis Scripturarum, ut eum dubitantem confirmes ; ad veritatem, an magis ad hæreses diverget? Hoc ipso motus, quod te videat nihil promovisse æquo gradu negandi, et defendendi diversa parte statutum, certe de pari altercatione incertior discedet, nesciens quam hæresim judicet. Hæc utique, et ipsi habent in nos retorquere. Necesse est enim et illos dicere a nobis potius adulteria Scripturarum, et expositionum mendacia inferri, qui proinde sibi defendant veritatem. Ergo non ad Scripturas provocandum est, nec in his constituendum certamen, in quibus aut nulla, aut incerta victoria est, aut parum certa (*de Præscript.*, *cap.* XV, *et sqq.*). » Et il continue ensuite d'une manière très-étendue dans les chapitres qui suivent, à proposer pour règle sûre et universelle l'enseignement actuel des Eglises apostoliques et les plus anciennes.

(3) « Hic forsitan requirat aliquis : cum sit perfectus Scripturarum canon, sibique ad omnia satis superque sufficiat, qui l opus est ut ei ecclesiasticæ intelligentiæ jungatur auctoritas? Quia videlicet Scripturam sacram pro ipsa sua altitudine non uno eodemque sensu universi accipiunt, sed ejusdem aliter atque aliter alius atque alius interpretatur : ut pene quot homines sunt, tot illius sententiæ erui posse videantur. Aliter namque illam Novatianus, aliter Photinus exponit... aliter postremo Nestorius. Atque idcirco multum necesse est propter tantos tam varii erroris anfractus, ut propheticæ atque apostolicæ interpretationis linea secundum ecclesiastici et catholici sensus normam dirigatur (*Commonitor.*, *cap.* II, *Romæ*, 1731). » Saint Augustin dit expressément que ceux qui lisent les divines Ecritures témérairement (comme les lisent certainement tous ceux qui se fient à leur propre jugement pour les comprendre), en changent souvent le sens ; et même, dans certains passages, ils ne comprennent absolument rien ni de vrai, ni de faux, puisque ces passages sont enveloppés d'une obscurité très-épaisse. « Sed multis et multiplicibus obscuritati-

la règle *prochaine et universelle* de la foi catholique, c'est l'enseignement de vive voix, l'enseignement actuel de l'Eglise, laquelle explique et fixe le sens des saintes Ecritures et des monuments de la tradition de tous les siècles passés. Cette vérité nous est enseignée par Jésus-Christ, quand il dit à saint Pierre : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam* (*Matth.* XVI, 18). Il est reconnu que la plupart des Pères par ces paroles *super hanc petram* entendent la personne même de saint Pierre ; ensuite d'autres entendent la foi professée par saint Pierre. Il est nécessaire de réunir ces deux explications, comme le font en effet plusieurs Pères, et l'on ne peut séparer l'une de l'autre sans donner aux paroles de Jésus-Christ un sens déraisonnable. L'Eglise est certainement fondée sur la foi, puisque sans la foi (quand il s'agit des adultes capables de raison et de foi actuelle), on ne peut être membre de l'Eglise. Mais la foi entre par l'ouïe, et il faut qu'elle nous soit proposée de vive voix, et prêchée par quelqu'un : ce qui se lit n'entre pas par l'ouïe, mais par les yeux. *Quomodo credent ei, quem non audierunt? quomodo autem audient sine prædicante?..... Ergo fides ex auditu; auditus autem per verbum Christi* (*Rom.* X, 14, 17). Donc l'Eglise est fondée sur la foi prêchée par saint Pierre, et après sa mort, par ses successeurs jusqu'à la fin des siècles, puisque jusqu'alors l'Eglise doit subsister. C'est pourquoi Jésus-Christ pria pour que la foi de saint Pierre ne défaillît pas : *Ego autem rogavi pro te* (*Petre*) *ut non deficiat fides tua ;* et en lui prescrivant l'ordre de confirmer ses frères dans la même foi : *Et tu aliquando conversus confirma fratres tuos* (*Luc.* XXII, 32), il lui communiqua l'infaillibilité dans la prédication de la parole de Dieu. Donc la prédication de saint Pierre est la règle prochaine et universelle de la foi de tous les chrétiens. La prédication du corps des évêques répandus dans toute l'Eglise catholique, ou même unis en concile général, est toujours la prédication de saint Pierre ; car, ou ces évêques sont unis dans le même enseignement avec saint Pierre, ou ils ne le sont pas. S'ils ne sont pas unis avec lui, quelque grand que soit leur nombre, ils ne peuvent jamais ni constituer, ni représenter l'Eglise catholique, laquelle, d'après l'institution de Jésus-Christ, a pour son chef saint Pierre, à qui il appartient de confirmer ses frères dans la foi. Ce n'est donc pas le nombre des évêques, quelque grand qu'il soit, qui autorise et revêt du sceau de l'infaillibilité la prédication publique de la doctrine de Jésus-Christ, mais c'est leur union avec le chef de l'Eglise saint Pierre. C'est dans ce sens que, même dès le second siècle, saint Irénée dit : qu'*il est nécessaire que toutes les Eglises et tous les chrétiens du monde s'unissent avec l'Eglise romaine dans la profession de la même doctrine* (puisque c'est précisément de la doctrine que parle ici le saint Père); *parce que l'Eglise romaine est le chef de toutes les autres, ayant une véritable autorité* (*sup. col.* 18, *n.* 1). Si les évêques sont unis dans l'enseignement de la doctrine avec saint Pierre, leur prédication est vraiment et proprement la prédication de saint Pierre, puisqu'elle reçoit de la seule union avec saint Pierre le caractère et le sceau de l'infaillibilité. Quand j'ai dit *prédication de saint Pierre*, chacun doit comprendre que je veux dire tous les successeurs de ce saint apôtre : puisque la foi nous enseigne que l'autorité conférée par Jésus-Christ à saint Pierre sur son Eglise passe tout entière dans ses successeurs, et le langage de toute l'antiquité nous apprend à considérer l'enseignement public des pontifes romains comme un enseignement sorti de la bouche même de saint Pierre. *Pierre a parlé par la bouche de saint Léon*, dit le grand concile le Chalcédoine ; *saint Pierre parlait par la bouche d'Agathon*, dit le sixième concile œcuménique : *saint Pierre vit toujours dans ses successeurs et enseigne la vérité de la foi*, dit saint Pierre Chrysologue ; on trouve dans les monuments de la tradition mille et mille expressions qui ont le même sens (1).

25. La règle prochaine et universelle de la

bus, et ambiguitatibus decipiuntur, qui temere legunt, aliud pro alio sentientes : quibusdam autem locis quid vel falso suspicentur non inveniunt, ita obscure quædam dictai densissimam caliginem obducunt (*Doctr. Christ. lib.* II. *cap.* VI. *n.* 7). » L'apôtre saint Pierre, après avoir comparé les divines Ecritures à une lumière qui brille dans un endroit obscur et ténébreux, nous avertit que ce n'est pas en suivant l'interprétation de son propre jugement que l'on entend le véritable sens de la parole de Dieu, mais que, pour le bien saisir, il faut l'inspiration de l'Esprit saint, laquelle a été promise par Jésus-Christ, non à chaque individu, mais au chef et au corps des pasteurs de l'Eglise. « Hoc primum intelligentes, quod omnis prophetia Scripturæ propria interpretatione non fit : non enim voluntate humana allata est aliquando prophetia, sed Spiritu sancto inspirati locuti sunt sancti Dei homines (*II Petr.* I, 20, 21). »

(1) A cause de ce que nous devons dire dans la suite, il est nécessaire de faire de plus longues réflexions sur le passage de saint Luc rapporté plus haut. Jésus-Christ adresse la parole à saint Pierre et parle de tous les apôtres, et de la grande tentation à laquelle ils doivent être sujets par les artifices du démon : *Simon, Simon, ecce Satanas expetivit vos* (il parle ici de tous) *ut cribraret sicut triticum*. Il ajoute ensuite qu'il a prié afin que la foi de saint Pierre ne défaillît pas, après qu'il aurait fait pénitence du péché qu'il commit en reniant son divin Maître : *Ego autem rogavi pro te, ut non deficiat fides tua*. Il prescrit enfin à saint Pierre l'office de confirmer ses frères dans la foi : *Et tu aliquando conversus confirma fratres tuos*. Qui devons-nous entendre par le nom de *frères?* Les apôtres eux-mêmes et tous les disciples de Jésus-Christ. C'est ainsi que l'expliquent saint Léon dans le passage que nous allons bientôt citer, et le grand Bossuet dans son célèbre sermon sur l'unité de l'Eglise : « Avant que le Fils de Dieu déclare à saint « Pierre sa faute future, le saint apôtre, assuré de sa « conversion, reçoit l'ordre de *confirmer ses frères*. « Et quels frères? les apôtres, les colonnes mêmes, « combien plus les siècles suivants? » (*Ibid.*, *n.* 13, *édit. de Liége*, 1766.) La foi chrétienne se communique par l'ouïe et par la prédication de la parole de Dieu; et l'infaillibilité de la prédication est nécessaire pour servir de fondement solide à la certitude de cette même foi. Jésus-Christ, voulant donc donner à la prédication de sa parole l'infaillibilité, la pro-

foi catholique étant ainsi fixée dans la parole parlée et dans l'enseignement actuel de l'Eglise qui existe présentement, nos adversaires diront sans doute que je veux avec mes doctrines défendre aux fidèles l'étude des divines Ecritures et de la tradition qui ont toujours été crues et appelées *les règles de notre foi*. Ils diront avec dom Pierre Tamburini, que c'est là précisément la doctrine hérétique de Berruyer, condamnée par l'E-

met directement à saint Pierre, et indirectement par le moyen de saint Pierre aux autres apôtres : saint Pierre reçoit l'infaillibilité de Jésus-Christ, les autres apôtres la reçoivent médiatement par le canal de saint Pierre; ainsi se constitue et s'assure l'unite de la foi dans toute l'Eglise, quand l'aliment de la doctrine est présenté dans l'origine par une seule main pour paître tout le troupeau de Jésus-Christ, et que les ruisseaux partent d'une seule source pour arroser tout le champ du bon père de famille. Cette admirable économie de la foi chrétienne nous est enseignée expressément par le grand pape saint Léon : *Commune erat omnibus apostolis periculum de tentatione formidinis, et divinæ protectionis auxilio pariter indigebant, quoniam diabolus omnes exagitare, omnes cupiebat elidere : et tamen specialis a Domino Petri cura suscipitur, et pro fide Petri proprie supplicatur, tanquam aliorum status certior sit futurus, si mens principis victa non fuerit.* Ensuite le saint pontife conclut que la stabilité dans la foi de tous les autres se fonde sur la stabilité de saint Pierre, et que l'infaillibilité conférée immédiatement à saint Pierre, par le moyen de saint Pierre est conférée à tous les apôtres. *In Petro ergo omnium fortitudo munitur, et divinæ gratiæ ita ordinatur auxilium, ut firmitas, quæ per Christum Petro tribuitur per Petrum apostolis conferatur* (*Serm.* IV. *in annivers. assumpt. suæ cap.* III, *edit. Ballerin.*). Ce qu'il confirme ailleurs en disant, en général, que tout ce que Jésus-Christ donna à ses apôtres par rapport au gouvernement de son Eglise, il le leur a donné par le moyen de saint Pierre : *Ut cum multa solus* (*Petrus*) *acceperit, nihil in quemquam sine ipsius participatione transierit... Si quid cum eo* (*Petro*) *communiz cæteris voluit* (*Christus*) *esse principibus, nunquam nisi per ipsum dedit quidquid aliis non negavit* (*Ibid.*, *cap.* II). Ce sentiment, ce langage est commun à tous les autres Pères de l'Eglise, qui trouvent la preuve de l'unité de l'Eglise dans les privilèges conférés à saint Pierre, comme je l'ai démontré dans mon ouvrage intitulé l'*Episcopat*.

Qu'ensuite la foi et la prédication de saint Pierre continuent successivement dans le christianisme par la bouche des pontifes romains ses successeurs, c'est une vérité clairement attestée dans tous les monuments de la tradition. « L'Eglise, dit saint Léon, considère toujours saint Pierre comme vivant dans son siége, et exerçant l'office de pasteur dans la personne de ses successeurs. » *Ordinatissima totius Ecclesiæ caritas in Petri sede Petrum suscipit, et a tanti amore pastoris nec in persona tam imparis tepescit hæredis* (*Serm.* II, *cap.* II). « Quand l'Eglise est gouvernée par nous, ajoute-t-il, soit par des règles de discipline, soit par des enseignements concernant la doctrine, tout doit être considéré comme fait par ce saint apôtre, dont l'autorité vit toujours dans ce siége de Rome, et dont la dignité a passé en moi quoique son indigne successeur. » *Si quid itaque a nobis recte agitur, recteque discernitur, si quid a misericordia Dei quotidianis supplicationibus obtinetur, illius est operum atque meritorum, cujus in sede sua vivit potestas et excellit auctoritas... Itaque in persona humilitatis meæ ille intelligatur, ille honoretur, in quo et omnium pastorum sollicitudo cum commendatarum sibi ovium custodia perseverat et cujus dignitas etiam in indigno hærede non deficit... Cum ergo cohortationes nostras auribus vestræ sanctitatis adhibemus, ipsum vobis, cujus vice fungimur, loqui credite : quia et illius vos affectu monemus, et non aliud vobis quam quod docuit prædicamus* (*Serm.* II, *cap.* III, IV). « Que l'on sache enfin que cette stabilité dans la foi, que saint Pierre a reçue, passe dans ses successeurs. »

Petrus sedi suæ præesse non desinit, et indeficiens obtinet cum æterno sacerdote consortium. Soliditas enim illa, quam de petra Christo, etiam ipse petra factus, accepit, in suos quoque se transfudit hæredes (*Serm.* V. *cap.* IV). Bossuet, que nous avons déjà cité, insiste plus souvent dans ses ouvrages sur cette vérité si importante. Dans ses Méditations sur l'Evangile il dit : « que les successeurs de saint Pierre, à qui on donna par excellence le nom de papes, c'est-à-dire celui de Pères, ont confirmé leurs frères dans la foi, et la chaire de saint Pierre a été la chaire d'unité, dans laquelle tous les évêques et tous les fidèles, tous les pasteurs et tous les troupeaux se sont unis... La foi romaine a toujours été la foi de l'Eglise. La foi de saint Pierre, c'est-à-dire celle qu'il a prêchée et qu'il a laissée en dépôt dans sa chaire et dans son Eglise, s'y est toujours inviolablement conservée, si bien que la foi que Pierre a prêchée et établie à Rome et qu'il a scellée de son sang, n'a jamais péri et ne périra jamais. Voilà le grand secret de cette promesse : *Simon, rogavi pro te, ut non deficiat fides tua, et tu confirma fratres tuos.* Nous tenons cette explication des saints Pères, et toute la suite des événements la justifie. (*Méditat. pour le* LXXIIe *jour, édit. Paris*, 1828, *t. XI, p.* 224-225). » Et, dans le *Sermon de l'unité de l'Eglise*, il ajoute : « Qu'on ne dise point, qu'on ne pense point que ce ministère de saint Pierre finisse avec lui : ce qui doit servir de soutien à une église éternelle ne peut jamais avoir de fin. Pierre vivra dans ses successeurs; Pierre parlera toujours dans sa chaire; c'est ce que disent les Pères, c'est ce que confirment six cent trente évêques au concile de Chalcédoine (*n.* 9). »

En résumé, la foi prêchée par saint Pierre est le fondement de l'Eglise; la foi prêchée par les successeurs de saint Pierre est la même foi prêchée par ce saint apôtre : donc la foi prêchée par les successeurs de saint Pierre est le fondement de l'Eglise. Voilà pourquoi je disais plus haut (*n.* 12) de croire et de soutenir l'infaillibilité du pape, voilà pourquoi, dans mon autre livre intitulé : *Réponse à cette demande : qu'est-ce que c'est qu'un appelant?* j'ai dit et prouvé que l'infaillibilité de l'Eglise est fondée sur l'infaillibilité du pape, et dépend d'elle, comme la solidité de l'édifice dépend de celle de ses fondements. Par conséquent, la règle prochaine, immédiate et universelle de la foi catholique est l'enseignement public, plein d'autorité du pontif romain, successeur de saint Pierre, et chef de l'Eglise. L'on voit maintenant quel jugement l'on doit se former d'une doctrine fameuse qui établit que, « pour décider les questions de foi, le pontife romain a la part principale, mais que sa décision n'est toutefois irréformable et infaillible, qu'après que le consentement de l'Eglise y a été adjoint. » Cette doctrine pervertit l'ordre établi par Jésus-Christ lui-même et met l'édifice à la place du fondement et le fondement à la place de l'édifice. D'après cette doctrine, ce ne sera plus saint Pierre qui confirmera ses frères dans la foi, mais ce seront les frères qui confirmeront saint Pierre; la foi romaine ne sera plus la foi de l'Eglise catholique, etc. Le luthérien Jean-Laurent Mosheim a composé un opuscule qu'il fit examiner dans une conférence tenue publiquement, en 1726, et qui fut imprimé à Helmstadt, dans lequel il prouve que cette même doctrine ne peut exister avec l'unité visible de l'Eglise, telle qu'elle est enseignée par les catholiques. Voici quel est le titre de ce livre : *De Gallorum appellationibus ad concilium unitatem Ecclesiæ spectabilem tollentibus.* On voit encore combien est fausse l'idée que s'est faite Bossuet de l'infaillibilité du pape.

glise : et M. Jean-Baptiste Guadagnini applaudira des deux mains à cette imputation, en m'appelant un partisan du berruyérisme.

Je réponds que je n'ai jamais lu Berruyer, si ce n'est dans les dissertations latines qui traitent de la filiation du Verbe incarné, et dans lesquelles il y a de graves erreurs. Je ne fais pas mes délices et je ne nourris pas mon esprit de la lecture des livres condamnés par l'Église, si ce n'est pour les attaquer. Je suis trop attristé de voir disséminées parmi le peuple chrétien des doctrines qui tendent à corrompre sa foi, et à le dissuader d'écouter et de suivre avec simplicité et une humble soumission les enseignements et les décisions du pontife romain et du corps des pasteurs. Et je crains toujours qu'en maniant le poison, je n'en ressente les dangereux effets; et c'est à la grande miséricorde de Dieu envers moi que je le dois, si les livres contagieux des jansénistes que j'ai sans cesse sous les yeux ne m'ont pas encore communiqué un peu de leur venin ; mais il faudrait que messieurs Tamburini et Guadagnini eussent la bonté, non de supposer, comme ils font toujours, mais de prouver, ce qu'ils ne font jamais, et ne peuvent faire certainement, que Berruyer a été condamné précisément à cause de la doctrine de l'enseignement actuel de l'Église proposé par lui comme règle prochaine et universelle de la foi catholique. Que telle soit sa doctrine sur ce point, je l'ignore, et n'ai nul souci de le savoir pour la raison déjà donnée. Mais supposons qu'elle soit telle. Voici quel sera le raisonnement de mes adversaires. Berruyer a été condamné par l'Église : donc il a été condamné à cause de telle doctrine déterminée ; ou bien, donc toute sa doctrine a été condamnée. Qu'on applique ce raisonnement à Luther, à Jansénius, à Quesnel ; que M. Guadagnini l'applique lui-même à ses livres prohibés l'année dernière par ce tribunal auquel il dénonce mes ouvrages, et l'on sera frappé de l'admirable logique de mes antagonistes. Pour pouvoir faire la moindre impression sur l'esprit des lecteurs en m'accusant de berruyérisme, il faudrait commencer par prouver, et prouver solidement, que la susdite doctrine de Berruyer a été condamnée ; mais cela est impossible. Cette doctrine est une vérité enseignée par toute la tradition, par la pratique constante de dix-huit siècles, reconnue par tous les Pères et les théologiens, et chère à tous les véritables chrétiens. Il n'y a donc que les hérétiques auxquels cette vérité répugne et soit fatale, puisqu'au tribunal de la parole vivante de l'Église, ils ont tous et toujours perdu irremissiblement leur cause. Les jansénistes se trouvent dans ce cas ; il n'est donc pas étonnant qu'ils fassent tous leurs efforts pour éviter de comparaître devant ce tribunal toujours vivant et parlant, et pour en appeler aux témoignages morts des siècles passés, qu'ils savent fort bien, à l'aide de mille détours et ambiguïtés, interpréter à leur façon, et les faire paraître favorables à leurs erreurs. C'est ainsi, dit saint Augustin, qu'ils disposent toutes leurs batteries pour renverser les fondements de l'Église. Les pontifes romains ont plusieurs fois solennellement et d'une manière décisive parlé de leur chaire, et ils continuent à parler toujours contre les doctrines de Jansénius, de Quesnel et de leurs partisans et défenseurs ; voilà le fondement de l'Église établi par Jésus-Christ lui-même dans la foi prêchée par saint Pierre et par ses successeurs, comme nous l'avons démontré il y a quelques instants. C'est contre ce fondement que l'enfer a déchaîné toute sa rage ; les jansénistes font ici l'office de troupes auxiliaires; mais ils sont écrasés sous le poids de l'autorité de l'Église, qui, dans la foi solennellement prêchée par les pontifes romains, a toujours reconnu la foi de saint Pierre. Telle est la règle fondamentale de la vérité ; tel est le mur inexpugnable contre lequel viendront se rompre et se diviser en mille pièces toutes les machines de guerre des jansénistes : *Hoc habet auctoritas matris Ecclesiæ, hoc fundatus veritatis obtinet canon : contra hoc robur, contra hanc inexpugnabilem murum quisquis arietat, ipse confringitur* (*S. Augustin. Serm.* CCXCIV, *al.* XIV, *de verbis Apostoli*, *cap.* XVII, *n.* 17). On peut tolérer, ajoute saint Augustin, qu'un homme qui dispute erre dans ces questions qui n'ont pas encore été définies par l'autorité de l'Église ; mais que l'on tente de renverser le fondement de l'Église elle-même, et que l'on persévère à soutenir opiniâtrément ces doctrines, que l'Église a condamnées constamment par la voix de son chef, c'est ce qu'un chrétien ne peut souffrir d'au-

Dans ses *Méditations*, que nous avons citées, dans son *Sermon sur l'unité de l'Église*, et dans sa prétendue *Défense de la déclaration du clergé de France*, il reconnaît l'infaillibilité, non dans chacun des papes, mais dans leur succession, de telle sorte que, si un pape enseigne publiquement une erreur contre la foi, bientôt un autre pape le redresse et le remet sur la voie de la vérité. Dans cette hypothèse se trouverait fausse la règle prochaine et universelle de notre foi dans la prédication de ce pape qui serait dans l'erreur, et dans lui disparaîtrait cette pierre immobile, sur laquelle il a plu à Jésus-Christ de fonder son Église. Et si un pape peut errer dans l'enseignement public de la doctrine révélée, comment serons-nous assurés qu'un autre, qui voudra enseigner le contraire, n'est pas aussi dans l'erreur? Pourquoi ajouterions-nous plutôt foi à celui qui redresse qu'à celui qui est redressé? Sera-ce par hasard le corps des pasteurs qui assurera notre foi? Dans ce cas, les frères confirment Pierre, et ce n'est plus Pierre qui confirme les frères dans la foi. Appuierons-nous notre foi sur notre jugement et sur notre propre science? C'est la voie battue par tous les hérétiques. D'ailleurs, avec le système de Bossuet, toutes les hérésies seraient en sûreté, et l'on ne pourrait extirper du champ de l'Église les mauvaises herbes qui y naîtraient, que par le moyen d'un concile général, qui se réunirait Dieu sait quand, et peut-être après plusieurs siècles. Si un pape condamne une erreur, ceux qui la défendent diront qu'il faut attendre la succession d'autres papes. Mais combien faudra-t-il en attendre? Notre patience à attendre dépendra du bon plaisir des hérétiques. Certes les jansénistes ont laissé s'écouler quatre-vingts ans, et se succéder huit papes, et cependant l'infaillibilité n'est pas encore arrivée.

cunemanière: *Ferendus est disputator errans in aliis quæstionibus non diligenter digestis, nondum plena Ecclesiæ auctoritate firmatis ; ibi ferendus est error ; non tantum progredi debet, ut etiam fundamentum ipsum Ecclesiæ quatere moliatur* (*Ibid.*, *cap.* XXI, *n.* 29).

26. Après ces réflexions, je laisse bien volontiers à messieurs Tamburini et Guadagnini la consolation de déclamer contre moi en m'appelant sectateur du berruyérisme, et la vaine persuasion où ils sont de pouvoir ainsi masquer leurs erreurs, et rendre mes doctrines suspectes aux lecteurs. Répondant ensuite directement, je dis que j'admets pour règles de notre foi les divines Ecritures, la tradition et l'enseignement oral, l'enseignement actuel de l'Eglise ; mais j'admets chaque chose en son lieu. Les jansénistes intervertissent l'ordre, parce que la confusion sert admirablement à couvrir l'erreur ; je cherche à faire renaître l'ordre, parce que la clarté et la distinction des choses servent à faire connaître la vérité. J'ai dit, et je le répète, que l'enseignement oral de l'Eglise est la règle *prochaine, immédiate et universelle* de la foi; l'Ecriture sainte et la tradition, la règle *éloignée, médiate*, et le plus souvent, eu égard au plus grand nombre des chrétiens, *non obligatoire* pour la foi ; sur l'enseignement oral de l'Eglise se fonde la foi obligatoire et catholique ; sur l'Ecriture sainte et sur la tradition peut se fonder une foi qui ne sera point catholique et universellement obligatoire, et que, pour abréger, je demande la permission d'appeler *foi particulière*. Expliquons maintenant notre pensée.

ARTICLE VI.

Distinction de la foi catholique de la foi particulière.

27. La foi chrétienne a nécessairement pour fondement la révélation de Dieu. Il faut donc, pour pouvoir faire un acte de foi chrétienne, avoir une entière certitude, qui exclut tout doute touchant cette révélation. Dire que la foi (je parle toujours de la foi chrétienne) puisse exister avec la seule probabilité de la révélation et avec le doute si Dieu a vraiment parlé ou non, c'est une proposition condamnée : *Assensus fidei supernaturalis et utilis ad salutem, stat cum notitia solum probabili revelationis, imo cum formidine, qua quis formidet, ne non sit locutus Deus* (1). Or, puisque les objets révélés de Dieu sont tous contenus dans l'Ecriture sainte ou dans le dépôt de la tradition, nous pouvons nous assurer de la tradition par deux voies, c'est-à-dire, ou en consultant l'Ecriture et la tradition, ou en écoutant l'enseignement oral de l'Eglise. Il importe d'examiner les différences notables qui peuvent se rencontrer en suivant l'une ou l'autre route.

28. En premier lieu, supposons donc que, pour m'assurer de la révélation de quelque article, je consulte les livres sacrés et les monuments de la tradition : prenons pour exemple l'article de l'infaillibilité du pape. Après avoir bien étudié, examiné et confronté, je trouve que cette infaillibilité est contenue dans ces dépôts de la révélation, et je l'y trouve d'une manière si certaine, que je ne puis pas raisonnablement en douter. Je dirai donc : *Je crois l'infaillibilité du pape, parce que Dieu l'a révélée.* On demande maintenant : est-ce là un acte de foi chrétienne? Avant de répondre, que l'on fasse attention qu'à la formation de cet acte concourt, du moins indirectement, l'autorité de l'Eglise, puisqu'elle m'assure que les livres sacrés et la tradition sont les dépôts de la parole de Dieu. Néanmoins, comme la parole de Dieu écrite et transmise de bouche en bouche peut être interprétée de diverses manières, et que je puis errer en voulant en saisir le véritable sens, quand l'Eglise ne l'a pas fixé, ainsi, dans notre hypothèse, je ne puis avoir toute cette certitude de la révélation, qui exclue le moindre doute en sens contraire. Que d'écrivains, même au sein du catholicisme, qui nient l'infaillibilité du pape, et expliquent la parole de Dieu écrite et la tradition sur ce point, dans un sens tout à fait éloigné du mien? et en somme, la certitude que j'ai de la révélation de l'infaillibilité du pape, quelque grande et ferme qu'elle soi, repose tout entière sur mon sentiment privé et sur la persuasion particulière où je suis, que le sens de la parole de Dieu est précisément celui que j'entends. Il semble donc que cet acte *je crois l'infaillibilité du pape, parce que Dieu l'a révélée*, porte avec lui le doute touchant la révélation, et par conséquent ne peut être un acte de foi chrétienne.

29. Ce raisonnement sera surtout concluant si la parole de Dieu écrite et transmise par tradition n'est pas suffisamment claire, et si elle n'a pas un sens précis et unique : il n'est pas possible dans ce cas d'exclure le doute raisonnable touchant l'existence de la révélation. Mais quand la parole de Dieu a un sens clair et unique, qui ne peut être obscurci et embrouillé que par de misérables sophismes, incapables de frapper l'intelligence et de détruire l'évidence, alors nous sommes certains d'une certitude entière et qui exclut tout doute de l'existence de la révélation, et par conséquent nous pourrons faire un acte de foi chrétienne sur l'article que nous croyons révélé. Que la question de l'infaillibilité du pape soit consignée dans le dépôt de la révélation avec la dernière évidence et une entière certitude, je n'ai pas à m'en occuper présentement. Je dis seulement que si quelqu'un juge et croit fermement qu'elle y est contenue, il pourra faire là-dessus un acte de foi ; et la grâce de Dieu, qui est un principe nécessaire pour produire cet acte, comme nous le ferons voir dans le dernier article de ce chapitre, suppléera à tout ce qui pourrait manquer à cet acte de certitude nécessaire à tout autre titre. Et voilà ce que j'appelle *foi particulière*, puisqu'elle n'emporte pas avec elle l'obligation d'être crue universellement de cœur, et professée de bouche par tous les chrétiens.

(1) Propos. XXI condamnée par Innocent XI, le 2 mars 1679.

Moi, qui suis persuadé, d'après l'évidence à mes yeux réelle, de la parole de Dieu, que l'infaillibilité du pape est révélée, je suis obligé de croire cet article, et je ferais injure à Dieu et je pécherais, si je ne le croyais pas. Les juifs, en voyant les miracles opérés par Jésus-Christ, étaient fermement assurés qu'il était envoyé de Dieu, et qu'il parlait en son nom : cela posé, ils étaient obligés de croire avec une foi inébranlable ses paroles, et en n'y croyant pas, ils péchaient, comme le leur fait entendre Jésus-Christ lui-même dans les reproches qu'il leur adresse (*Joan.* xv, 22-24). Mais la certitude que j'ai acquise en étudiant la parole de Dieu, ne peut être acquise par le plus grand nombre de chrétiens, qui sont incapables d'une pareille étude ; et même plusieurs parmi les théologiens ne voient pas et ne reconnaissent pas cette évidence qui frappe mon esprit. Tous ceux-là ne sont donc pas obligés de croire et de professer l'infaillibilité du pape, quoique, pour ce qui concerne les théologiens, il faudrait maintenant examiner si l'évidence de cet article ne leur est pas connue par un véritable défaut de l'esprit, ou par la faute de leur volonté. Tout le monde sait que les préventions, l'esprit de parti, l'engagement pris et le désir de ne pas trouver vrai ce qui nous déplaît, et d'autres affections perverses de notre cœur, élèvent un nuage si épais autour de notre intelligence, que l'on nierait alors, comme l'observe très-bien Bayle dans ses *Lettres critiques*, jusqu'à l'évidence métaphysique des démonstrations d'Euclide. C'est alors que l'on donne la torture à son esprit en recourant à mille subtilités et à mille sophismes, qui le font, pour ainsi dire, s'évaporer en une fumée imperceptible. Celui-là serait donc bien insensé qui voudrait rassurer sa conscience sous un prétexte si vain. Toutes ces subtilités, tous ces sophismes par lesquels les juifs cherchaient à obscurcir à leurs yeux l'évidence des miracles de Jésus-Christ et des conséquences qui en naissaient nécessairement, purent-ils excuser leur incrédulité et les soustraire à la colère d'un Dieu justement irrité contre ce peuple endurci ?

30. Les articles énoncés dans l'Ecriture et dans les monuments de la tradition avec un sens très-clair, précis et unique, sont en très-petit nombre, et ces articles sont toujours enseignés de vive voix par l'Eglise, qui propose aux fidèles ce sens comme révélé. Ils sont donc toujours matière de foi *catholique et obligatoire*. Pour objets de foi *particulière*, restent tous ceux qui n'ont pas cette même évidence de sens, et ne sont point déterminés par l'enseignement oral de l'Eglise d'après un certain sens précis, qu'elle propose à la foi de tous. Et l'on ne pourra jamais regarder comme hérétique formel, ni le traiter de tel extérieurement, celui qui, de vive voix ou par écrit, nierait ces articles. C'est ici le cas de distinguer l'*erreur* de l'*hérésie*, et de dire avec saint Augustin : *Errare potero, sed hæreticus non ero*. Cette erreur pourra être même coupable et criminelle par rapport à la foi, si l'on nie une vérité connue, comme nous l'avons dit plus haut ; mais ce péché est un péché d'hérésie dans le for intérieur et devant Dieu, et non dans le for extérieur et à la face de l'Eglise. Ces articles qui ne sont pas clairement exprimés, sont ceux au sujet desquels naissent des controverses même entre catholiques, et qui sont débattus et interprétés en sens contraires, sans blesser la paix et l'unité catholique, tant que l'Eglise n'a pas interposé son autorité en décidant les points contestés. Bossuet et Fénelon disputèrent longtemps entre eux sur certaines maximes, attaquées par Bossuet comme étant contraires à la parole de Dieu, et défendues par Fénelon comme y étant conformes. L'un et l'autre disputaient donc devant le tribunal des témoignages morts, et sur le sens de ces mêmes témoignages. L'archevêque de Cambrai avait tort certainement, et il était dans l'erreur ; mais il fut toujours catholique, et personne n'avait le droit de le traiter extérieurement d'hérétique. La question fut ensuite décidée de vive voix par le chef de l'Eglise, qui condamna plusieurs propositions de Fénelon : alors commença l'obligation de rejeter ces propositions condamnées, et de les croire de cœur et de les avouer de bouche dignes de toutes les censures dont elles avaient été frappées par le pape. C'est précisément ce que fit Fénelon, en se soumettant aussitôt et sans la moindre restriction à la décision du souverain pontife, laissant ainsi un exemple éternel d'édification pour les chrétiens, et de confusion terrible pour tous les rebelles défenseurs de Jansénius et de Quesnel. Saint Augustin excuse très-souvent saint Cyprien et les évêques rebaptisants, précisément à cause de l'obscurité de la question, qui n'avait pas été encore définie par l'Eglise ; et cette définition faite postérieurement à saint Cyprien, il l'oppose aux donatistes pour les déclarer publiquement hérétiques. « L'obscurité de la question de rebaptiser, dit-il, dans les temps antérieurs au schisme de Donat, fut cause que plusieurs grands hommes et saints évêques disputèrent entre eux, embrassant des sentiments contraires, toujours sans blesser la paix et l'unité catholique, jusqu'à ce que le sentiment et la pratique à suivre fussent fixés par la voix de l'Eglise ; et c'est ainsi que furent dissipés tous les doutes, et terminées toutes les disputes. » *Quæstionis hujus obscuritas prioribus Ecclesiæ temporibus ante schisma Donati magnos viros et magna caritate præditos patres episcopos, ita inter se compulit, salva pace, disceptare atque fluctuare, ut diu conciliorum in suis quibusque regionibus diversa statuta mutaverint, donec plenario totius orbis concilio, quod saluberrime sentiebatur, etiam remotis dubitationibus firmaretur* (*Lib. I de Baptismo cont. Donat.*, *cap.* VII, *n.* 9). « Nous sommes hommes, dit ailleurs le saint docteur : se tromper, c'est l'apanage de notre faible humanité ; mais persévérer avec obstination dans son propre sentiment jusqu'à se séparer de la communion catholique et à tomber dans le péché horrible d'hérésie, en rejetant les décisions

de notre mère la sainte Eglise; c'est là une perversité diabolique.» *Homines enim sumus; unde aliter aliquid sapere, quam res se habet, humana tentatio est. Nimis autem amando sententiam suam, vel invidendo melioribus, usque ad præcidenda communionis et condendi schismatis, vel hæresis sacrilegium pervenire, diabolica præsumptio est* (*Ibid.*, *lib.* II, *cap.* v, *n.* 6). Ce sacrilége, les donatistes le commirent, eux qui rebaptisaient après, et contre les définitions de l'Eglise. « C'est pourquoi, conclut le même saint Augustin, on peut bien souffrir l'erreur de celui qui dispute sur des questions qui ne sont pas encore assez bien éclaircies, ni décidées par l'autorité de l'Eglise; mais l'on ne peut, et l'on ne doit souffrir celui qui cherche à renverser le fondement même de l'Eglise, c'est-à-dire sa parole et ses décisions (*n.* 25). »

31. Concluons donc que la foi formée d'après les passages des textes sacrés et les monuments de la tradition, c'est-à-dire appuyée sur des témoignages morts et sans l'enseignement de vive voix de l'Eglise, sera toujours une foi *particulière*, et qui ne sera jamais universellement obligatoire et catholique. Par conséquent, dans de semblables matières, il n'est jamais permis à un chrétien de se séparer de communion de ses adversaires, qui pensent autrement que lui, ni de les taxer d'hérésie, ou de les appeler *hérétiques*. De pareilles qualifications sont réservées au tribunal de l'Eglise. Ainsi, si quelqu'un nie l'infaillibilité du pape, même publiquement dans des ouvrages imprimés, nous pourrons bien le combattre, et par les textes de l'Ecriture sainte et par les monuments de la tradition, lui faire voir la fausseté de son sentiment; mais là s'arrête l'autorité d'un théologien particulier. Au reste, je suis persuadé (sauf meilleur jugement) que l'on ne pèche pas contre les règles, quand on appelle *hérésie* un sentiment que l'on croit contraire à la parole de Dieu écrite et traditionnelle, même avant les définitions de l'Eglise. Cette expression d'*hérésie* convient à toutes les erreurs qui sont contraires à la parole de Dieu, quoique celui qui soutient de semblables erreurs les soutienne sans être coupable; ainsi l'erreur des rebaptisants était vraiment une hérésie en elle-même, même du temps de saint Cyprien, avant que l'Eglise interposât son autorité décisive. Donc, quand un théologien privé emploie le mot *hérésie* dans les matières non définies par l'Eglise, l'on doit entendre que cela se dit doctrinalement et n'a d'autre autorité que celle des raisons et des preuves produites par le théologien. Mais, dans des matières semblables, l'on ne doit jamais appeler hérétique celui que l'on combat; puisque cette expression ne convient qu'à l'obstination de celui qui résiste à l'enseignement oral de l'Eglise. La conduite de saint Augustin à l'égard des pélagiens nous servira à éclaircir et à confirmer en même temps toutes ces choses. Il appelle bien leur doctrine une *nouvelle hérésie* qui vient de paraître dans l'Eglise; mais il ne leur donne le titre d'*hérétiques* qu'après la décision des conciles d'Afrique, confirmée par rescrit du pape saint Innocent, d'après lequel il affirme expressément que cette cause est fixée. Et le catéchisme romain, en commençant à expliquer l'article *Credo sanctam Ecclesiam catholicam*, dit : *non enim ut quisque primum in fide peccarit, hæreticus dicendus est, sed qui Ecclesiæ auctoritate neglecta impias opiniones pertinaci animo tuetur* (*Edit. Rom.* 1761).

32. Le second moyen pour s'assurer de la révélation d'un article quelconque, c'est la voix de l'Eglise. Or cette voix se fait entendre à nous de deux manières : premièrement, par l'enseignement public et pacifique; secondement, par la décision expresse des questions débattues. A l'enseignement public et pacifique appartient le symbole plus ou moins étendu que l'on propose, et que l'on commande à tous les chrétiens de professer; à ce même enseignement appartiennent les professions de foi autorisées par l'Eglise; les pratiques constantes et universelles de l'Eglise, en tant qu'elles sont liées avec certains dogmes qu'elles supposent; enfin à cet enseignement appartiennent tous ces articles qui sont enseignés comme de véritables dogmes de foi, dans les catéchismes approuvés ou expressément ou d'une manière équivalente par l'usage public et universel. Et il est bon aussi de remarquer que d'un dogme de foi expressément professé, on peut en inférer d'autres dogmes, par une conséquence évidente et nécessaire; et ceux-ci appartiennent également à l'enseignement public de l'Eglise. Tous les Pères se sont servis du raisonnement pour convaincre les hérétiques. Lorsque, d'un article professé dans le symbole, on pouvait, par une conséquence manifeste et nécessaire, déduire quelque autre article, celui-ci était encore proposé comme un dogme de foi, et tout sentiment contraire était rejeté comme une hérésie. La chose est très-connue sans qu'il soit besoin de la confirmer par des exemples : il suffit de consulter les Pères des premiers siècles, et l'histoire des premières hérésies qui déchirèrent le sein de l'Eglise; et cette manière de faire connaître les dogmes et de convaincre les hérétiques a été employée dans la suite et continuée sans interruption jusqu'à nous.

33. Ce second moyen de l'enseignement public et pacifique est aussi sujet, je ne dis pas toujours, mais du moins souvent, aux mêmes difficultés auxquelles nous avons vu qu'était sujet le premier moyen, qui consiste à consulter les témoignages morts dans la parole de Dieu écrite et transmise de bouche en bouche. Pour ce qui regarde l'intelligence du sens juste et précis des choses enseignées dans les catéchismes publics et autorisés peuvent se trouver les mêmes difficultés, les mêmes ambiguïtés que l'on trouve, en effet, dans l'interprétation des divines Ecritures et des monuments de la tradition. Quand un article est inféré d'un autre, leur connexion, la nécessité de cette connexion peut n'être pas suffisamment claire; et cela arrive alors surtout qu'un dogme ne découle pas d'un

autre par conséquence *immédiate*, et qu'il est nécessaire d'un raisonnement plus long pour l'en déduire. En outre, il peut se former des doutes sur le fait des pratiques de l'Eglise, ou sur leur antiquité et leur universalité, comme il arriva du temps de saint Cyprien, au sujet de la pratique de ne pas rebaptiser ceux qui avaient été baptisés par les hérétiques. On peut aussi ne pas voir clairement la connexion nécessaire entre les pratiques de l'Eglise et les dogmes supposés, comme cela paraît être arrivé, à mon avis, à saint Cyprien et à ses adhérents dans la controverse touchant le second baptême. Enfin l'enseignement public et universel de l'Eglise peut n'être pas suffisamment certain quant au fait. Toutefois je ne comprends point comme sujets à toutes ces difficultés le symbole et les professions publiques de foi, pour les articles qui y sont exprimés.

34. Eclaircissons tout ceci par un exemple remarquable, qui servira à faire voir avec évidence la ligne de conduite suivie par nos Pères, dans un cas où fut répandue une doctrine contraire à l'enseignement public et paisible de l'Eglise. Je tire l'histoire de ce fait d'une lettre qui fut écrite par saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, au pape saint Célestin dans le cinquième siècle (*Apud Labbe, t. III, col.* 340 *sqq.*). Nestorius, évêque de Constantinople, pensait que la sainte vierge Marie ne devait pas être appelée *Mère de Dieu*, mais bien *Mère de Jésus-Christ*. Un jour, au moment où le peuple était rassemblé dans l'église, et Nestorius placé sur son siége, un certain évêque Dorothée se dressa et cria d'une voix haute et distincte : « Si quelqu'un dit que Marie est mère de Dieu, qu'il soit anathème. » *Si quis Mariam Deiparam dixerit, anathema sit.* Alors s'éleva un cri d'improbation parmi le peuple, et plusieurs sortirent de l'Eglise, ne voulant plus communiquer avec les évêques qui nourrissaient de tels sentiments.

Saint Cyrille atteste que, à l'époque où il écrivait, la plus grande partie des habitants de Constantinople, presque tous les moines et leurs supérieurs, et même une bonne partie du sénat, ne se rendaient plus aux assemblées des chrétiens, de peur d'entendre quelque proposition contraire à la foi. Les homélies de Nestorius, introduites en Egypte, firent naître des disputes sur son sentiment, les uns les défendant comme orthodoxes, les autres les détestant comme hérétiques. Voilà le fruit amer et maudit que ne manquent jamais de produire les mauvais livres. Saint Cyrille accourut pour arrêter le progrès de cette peste, et il écrivit une circulaire à tous les monastères d'Egypte pour les exciter à persévérer avec courage dans la véritable foi. Quelques copies de cette lettre, apportées à Constantinople, produisirent le meilleur effet, et valurent au saint évêque des remercîments de la part du magistrat de cette cité. Dieu veuille que les bons livres servant d'antidote contre les erreurs qui ont cours dans ce siècle infortuné, qu'ils produisent de salutaires effets, qu'ils éclairent de pauvres chrétiens, les préservent et les retirent de l'erreur. Nestorius prit là occasion de s'indigner contre saint Cyrille et de vomir sa bile contre lui, l'attaquant dans ses écrits et le maltraitant pour cette seule raison, parce qu'il professait une doctrine contraire à la sienne, et qu'il avait ramené plusieurs personnes dans la voie de la vérité. *Verum hoc ipsum Nestorio quodd[illegible] contra se susceptæ fomentum subministravit. Me itaque ut hostem impugnat, aliud plane nihil, de quo me incuset, habens, quam [illegible], quod eodem, quo ipse, sentire recusem.... et non paucos ad sanam mentem reduxerim.* Mais le saint docteur, méprisant les calomnies et les machinations de Nestorius, et abandonnant à Dieu le soin de sa défense personnelle, *verum flocci faciens, quæ adversum me machinatus est, Deoque, qui omnia potest et novit, omnia committens*, il écrivit à Nestorius lui-même, le conjurant de renoncer à ses erreurs, et lui assurant que tous les évêques d'Orient étaient d'un sentiment contraire au sien. Mais celui-ci ne tenant nul compte du consentement des autres évêques, et animé de cet esprit d'orgueil vraiment diabolique, qui est le propre de tous les hérésiarques, comme nous l'attestent les Pères les plus anciens de l'Eglise (*S. Irenæus, lib.* I *cont. hæres.*, *cap.* VI, *n.* 4. *Tertullianus, de Præscript.*, *cap.* XLI. *S. Hieronymus, in cap.* V *Oseæ et alii*), se croyant supérieur en science à tous les autres, il continua avec obstination à répandre le poison de ses hérésies. *Et quia hoc Nestorius non ignorat, se omnibus sapientiorem existimat; se solum divinæ Scripturæ scopum attigisse, se solum Christi mysterium cognovisse opinatur.* Malgré cela, le saint évêque d'Alexandrie ne voulut pas rompre publiquement avec Nestorius, et se séparer de communion avec lui; mais il écrivit au pape saint Célestin, le priant de prescrire ce qui devait être fait par lui et par les autres évêques dans cette occasion : *Non prius autem illius communionem palam aperteque deserimus, quam hæc ipsa pietati tuæ indicaremus. Digneris profunde quid hac sentias præscribere, quo liquido nobis constet communicare ne nos cum illo oporteat, an vero eidem libere denuntiare; neminem cum eo communicare, qui ejusmodi erroneam doctrinam fovet ac prædicat.* Et saint Cyrille veut que le sentiment du pape, à ce sujet, soit annoncé par lettres aux évêques de Macédoine et de tout l'Orient : *Porro tuæ integritatis mens, et super hac re sententia, piissimis, Deoque devotissimis Macedoniæ episcopis, necnon totius Orientis artistibus perspicue per litteras exponi debet.*

35. Après avoir remarqué en passant l'indignation et les intrigues de Nestorius, triste exemple constamment suivi par tous les novateurs pour opprimer les défenseurs de la vérité, faisons quelques réflexions sur le fait que nous avons rapporté. 1 Dans ce cas, il s'agissait d'un article compris dans l'enseignement public et universel de l'Eglise, qui n'avait jamais été contesté par aucune doctrine directement contraire. Le cri poussé

publiquement par le peuple dans une église contre l'évêque Dorothée, et l'éloignement de ce même peuple des moines et du sénat des assemblées religieuses où se trouvait Nestorius, prouvent clairement la possession pacifique du titre de *Mère de Dieu*, que l'on donnait à la sainte vierge Marie. 2° Cet article était aussi compris dans les symboles. Tous les chrétiens y professent que Jésus-Christ est Fils de Dieu, et Dieu lui-même, et qu'il est né de Marie toujours vierge : il suit de là, par une conséquence claire et immédiate, que Marie est donc Mère de Dieu. 3° A peine les évêques d'Egypte et de Macédoine ont-ils connu l'opinion impie et nouvelle de Nestorius, qu'ils élèvent la voix contre lui, et constatent, aux yeux du peuple chrétien, la foi et l'enseignement de leurs Eglises, pour s'opposer à la doctrine nouvelle et erronée. Il paraît donc que rien ne manque ici pour autoriser les évêques et le peuple à regarder Nestorius comme un hérétique, et à le traiter publiquement de tel, en rompant avec lui les liens de la communion ecclésiastique. 4° Saint Cyrille, en parlant de la doctrine de Nestorius, l'appelle expressément *absurde, contraire à la foi apostolique et évangélique;* une doctrine *perverse, erronée et injurieuse à Jésus-Christ.* 5° Toutefois saint Cyrille ne se sépare pas publiquement de communion avec Nestorius; mais, pour cela faire, il demande et attend la décision du souverain pontife. On comprend facilement que les évêques de Macédoine et d'Orient tiennent aussi la même conduite, puisque saint Cyrille insiste pour que la décision du pape soit aussi envoyée à ces évêques. 6° Que l'on remarque enfin quel grand cas font les saints Pères et les évêques d'Orient d'une décision du pontife romain en matière de foi. Il est évident qu'une cause concernant le dogme, au sujet de laquelle se serait produite quelque divergence d'opinion, n'aurait pas été regardée par eux comme finie, avant que le pontife romain eût prononcé; et que la sentence de ce dernier devait servir de règle pour les sentiments comme pour la conduite des évêques et des peuples, et terminer toute dispute sans qu'il fût permis d'en appeler. C'est ainsi que saint Augustin déclara que la cause des pélagiens avait été terminée, non par la sentence qu'avaient prononcée les conciles d'Afrique, mais par la décision du pape saint Innocent. Nos pères étaient fermement persuadés que la foi professée publiquement et avec autorité par les successeurs de saint Pierre est ce fondement inébranlable contre lequel viennent se briser tous les efforts des puissances de l'enfer, et sur lequel il a plu à Jésus-Christ d'asseoir son Eglise, comme nous l'avons prouvé plus haut (*n.* 24 *et note* 1, *col.* 31).

36. Concluons de tout ce que nous avons dit, qu'il se présentera rarement des cas où la parole vivante de l'Eglise, qui se manifeste seulement par l'enseignement public et pacifique, autorise les particuliers à traiter d'hérétique et à appeler tel un novateur qui paraît et propage des doctrines erronées. Soit instabilité naturelle aux hommes, soit amour de la nouveauté, soit vain orgueil de paraître singulier, ou tout autre motif, dès l'instant qu'un novateur se lève, il trouve aussitôt malheureusement une foule de partisans et de défenseurs, qui, par mille subtilités, troublent la tête des gens simples et crédules, et répandent l'obscurité de mille doutes sur les vérités les plus claires et le plus généralement reçues. Alors les disputes s'échauffent; de part et d'autre on écrit des livres, on multiplie les thèses et les réponses, et la plupart des chrétiens, médiocrement instruits, embrassent un parti, sans avoir la capacité nécessaire pour juger sainement des controverses qui s'agitent. C'est précisément ce qui arriva dans l'affaire de Nestorius, dans l'affaire d'Arius, en un mot dans celle de tous les hérésiarques. Ce qui doit causer le plus profond étonnement, c'est la facilité avec laquelle la doctrine impie et blasphématoire d'Arius, contre la divinité du Verbe, trouva de si nombreux partisans; et l'étonnement ne sera pas moins grand, pour celui qui examine avec attention les livres de Jansénius, de Quesnel, en voyant qu'ils trouvent tant de défenseurs, même dans notre Italie; livres qui, à force de presser et de multiplier les devoirs de l'homme, les rendent presque impossibles, et par conséquent finissent par conduire insensiblement au libertinage; livres qui représentent la conduite de Dieu, dans le salut des âmes, sous un tel point de vue, qu'elle pousse au désespoir; livres pleins de sophismes, de textes sacrés de l'Ecriture et de passages des Pères mal interprétés; livres composés d'après l'esprit de Luther et de Calvin. On ne conçoit pas, je le répète, comment on propose de tels livres au peuple chrétien, pour servir à l'âme de salutaire nourriture. Mais cela sert à vérifier ce proverbe, qu'il n'y a pas de laideur si horrible qui, au moins par un caprice bizarre, ne plaise à quelqu'un : *Nulla fœditas sine amatore.*

37. Reste, pour s'assurer de la révélation divine, la parole vivante de l'Eglise dans ses définitions expresses. Cette parole se fait entendre précisément pour faire disparaître toute ambiguïté qui naîtrait sur le sens de la parole écrite ou traditionnelle, afin de terminer les controverses. Cette parole ne laisse plus lieu à aucune espèce de doutes ou de tergiversations, et elle est la règle prochaine, universelle et infaillible de notre foi. Dès l'instant que cette parole définitive s'est fait entendre, il faut nous soumettre sans délai, déposer tous les doutes, cesser toute contestation, captiver notre intelligence, et nous unir tous dans la même croyance de cœur et dans la même profession de bouche. Quiconque ou résiste, ou cherche des prétextes pour ne pas obéir aux décisions de l'Eglise parvenues à sa connaissance, à l'instant même est un hérétique, et toute doctrine opposée, une hérésie.

38. Jetons un coup d'œil sur les premières décisions qui furent prononcées dans l'Eglise contre les erreurs qui s'élevèrent dans son sein. Saint Pierre seul décida contre l'erreur de Simon le Magicien, et, dans la suite, cette

erreur fut toujours regardée comme une hérésie (*Act.* VIII). Saint Pierre prononça une autre décision dans le concile de Jérusalem, conjointement avec les apôtres et les sénateurs (1), contre la nécessité des observances mosaïques (*Act.* XV), après laquelle furent regardés comme hérétiques tous ceux qui jugèrent indispensable au salut l'union de la loi cérémonielle de Moïse à la loi évangélique. Dans les lettres des apôtres nous avons diverses décisions prises contre diverses doctrines erronées, introduites dans le christianisme par de faux frères. Hégésippe, écrivain ecclésiastique très-ancien, atteste que les hérétiques du premier siècle disséminaient leurs pernicieuses doctrines avec beaucoup de réserve, et comme sourdement, parce qu'ils redoutaient la parole vivante des apôtres et de tous ces disciples qui avaient vécu avec Notre-Seigneur Jésus-Christ et avaient reçu ses enseignements de sa propre bouche. Mais quand ils furent tous morts, les hérétiques prirent courage; ils commencèrent à répandre publiquement et à soutenir avec hardiesse leurs nouveautés, leur paraissant plus facile de corrompre le dépôt laissé dans les saintes Ecritures et dans l'enseignement que de contredire la parole vivante et la décision expresse des apôtres (*Apud Euseb., Hist. eccles. lib.* III, *cap.* 32, *edit. Valesii*).

39. Les apôtres étaient doués chacun en particulier du privilége de l'infaillibilité; mais ce privilége était en eux personnel, et finit en eux par la mort, comme l'enseigne uniformément la tradition. Il n'y eut que saint Pierre dont les priviléges, regardant le gouvernement de l'Eglise, étaient destinés par Jésus-Christ à être transmis à ses successeurs, les évêques de la sainte Eglise de Rome. Tout le corps des évêques catholiques, y compris toujours comme chef le pape, succède véritablement, et dans toute la rigueur des termes, au collége apostolique : c'est pourquoi au corps des évêques uni avec le pape est dévolu le privilége de l'infaillibilité. Après la mort des apôtres, la parole vivante de l'Eglise, parole, dis-je, de décision expresse contre les erreurs qui s'élevaient dans son sein, s'est fait entendre de trois manières un peu différentes. 1° Par les décisions du pontife romain seul, antérieures à tout concile : c'est ainsi qu'ont décidé saint Pierre contre Simon le Magicien, saint Célestin contre Nestorius, saint Léon contre Eutychès, Innocent X contre Jansénius. A ces décisions s'est toujours conformé et à toujours été uni, par la soumission et le consentement, le corps des évêques catholiques, ou réunis en concile, ou dispersés dans l'Eglise. 2° Par les décisions des conciles particuliers, confirmées dans la suite par la sentence définitive du pape, comme cela arriva dans l'affaire des pélagiens et des semi-pélagiens. 3° Par les décisions du pape et du concile général réunis ensemble : telle fut celle du concile de Nicée contre les blasphèmes d'Arius. Quelle que soit celle de ces trois manières dont parle l'Eglise, Jésus-Christ lui-même parle par sa bouche : c'est pourquoi qui écoute celle-ci écoute Jésus-Christ, et qui méprise celle-ci méprise Jésus-Christ et son divin Père : *Qui vos audit, me audit, et qui vos spernit, me spernit. Qui autem spernit me, spernit eum qui me misit* (*Luc.* X, 16).

Pour former une décision de l'Eglise, l'intervention de l'autorité du pape est absolument nécessaire et indispensable; sans elle l'Eglise ne parlera jamais d'une manière définitive et obligatoire pour tous les chrétiens. A saint Pierre et à ses successeurs il appartient, par l'institution de Jésus-Christ, de confirmer les frères dans la foi, c'est-à-dire de faire disparaître tous les doutes et d'éteindre les disputes qui s'élèvent sur les matières de dogme, en affirmant, en vertu de l'autorité et de l'infaillibilité reçues par les prières de Jésus-Christ, que tel et tel article est vraiment révélé de Dieu. Voilà le témoignage irréfragable, qu'il n'est pas permis de récuser sans pécher contre la foi; voilà le fondement sur lequel est assis le fondement de l'Eglise. Les autres évêques, ou dispersés, ou réunis en concile, quelque grand que soit leur nombre, ne jouissent du privilége de l'infaillibilité qu'autant qu'ils sont unis de sentiments et de langage avec le pontife romain. Sans cette union il n'existe, et ne peut exister de corps épiscopal qui représente l'Eglise catholique, puisque cette Eglise a, par institution de Jésus-Christ, dans le pontife romain un primat et un chef visible, qui agit visiblement en son nom, qui est le lien, le centre, le principe et la source de l'unité catholique, et l'unique pasteur suprême de l'unique bercail de Jésus-Christ.

40. Je n'ai fait, pour ainsi dire, qu'effleurer ces grandes vérités, que je me flatte d'avoir exposées dans tout leur jour, et solidement prouvées dans mes deux ouvrages intitulés : *Faits dogmatiques* et *Episcopat*; je les ai, dis-je, traitées en passant, pour montrer la futilité de ces prétextes, dont les défenseurs de Jansénius et de Quesnel se flattent de pallier à leurs propres yeux et à ceux des autres la témérité de ne se soumettre ni de cœur, ni de bouche, aux bulles dogmatiques des pontifes romains, et en particulier à la bulle *Unigenitus*. Ils attendent la décision d'un futur concile, auquel plusieurs d'entre eux en ont appelé publiquement : mais ce concile ou se conformera aux décisions du pape dans ses bulles, ou non; s'il ne s'y conforme pas, il sera regardé par l'Eglise comme le concile de Rimini, ou le brigandage d'Ephèse, ou le concile de Constantinople de plus de trois cents évêques, tenu contre le culte des images : en un mot l'Eglise ne regardera jamais, ne pourra jamais regarder comme concile général une assemblée, quelque nombreuse qu'elle soit, d'évêques en dissidence avec son chef sur des matières de doctrine révélée, *non affermis dans la foi* par saint Pierre, et qui tentent de séparer le fondement sur lequel repose l'édifice mystique de Jésus-Christ. En-

(1) Les prêtres. (*Note du traducteur.*)

suite, si le concile futur se réunit au pape, comme il le fera indubitablement, cette union ne donnera aux décisions du pape aucun poids d'autorité intrinsèque, n'y ajoutera pas le caractère de l'infaillibilité, qui fut attaché par Jésus-Christ à la prédication publique de saint Pierre et de ses successeurs. Il ne fera donc autre chose qu'y ajouter la clarté extérieure d'une lumière plus vive, qui fera encore mieux ressortir aux yeux de tous les chrétiens l'odieux de l'audace des réfractaires. C'est précisément ce qui arriva dans les décisions du concile de Trente par rapport à la bulle de Léon X contre les erreurs de Luther.

41. Mais, pourquoi m'arrêter à parler de futur concile? Les jansénistes et les quesnellistes n'ont-ils pas sous les yeux et dans les mains les preuves multipliées, authentiques, qu'on ne peut critiquer, de la soumission et du consentement uniforme, constant, aux susdites bulles de tous les évêques, moralement parlant, dispersés dans l'Eglise? Qu'attendent-ils donc pour se soumettre? pourquoi tergiverser encore? pourquoi tant se fatiguer et mettre leur esprit à la torture afin de trouver des subtilités pour défendre leur opiniâtreté? Attendent-ils donc que la mort les surprenne à l'improviste, comme un voleur, et qu'au jour terrible de la reddition des comptes, elle les présente la lettre d'appel en main, devant le tribunal de Jésus-Christ le souverain juge (*Luc.* XII, 39; *Apocal.* III, 3)? Ah! de grâce, par pitié pour leurs pauvres âmes, qu'ils ouvrent les yeux à la lumière qui les environne de toutes parts, et qu'ils n'attendent pas que, par un juste châtiment de Dieu, ils soient livrés à cet aveuglement fatal, qui conduit à l'enfer : *Ambulate, dum lucem habetis, ut non vos tenebræ comprehendant; et qui ambulat in tenebris nescit quo vadat. Dum lucem habetis, credite in lucem, ut filii lucis sitis* (*Joan.* XII, 35, 36). La parole de Dieu est ce flambeau qui, parmi les obscurités de ce siècle doit éclairer nos pas dans le sentier de la vérité, et nous conduire au terme du salut : *Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis* (*Psal.* CXVIII, 105). La parole de Dieu, ou renfermée dans les saintes Ecritures, ou consignée dans les monuments de la tradition, est bien souvent, comme nous l'avons vu, sujette à de grandes obscurités, parce qu'elle n'a pas par elle-même assez de clarté, et surtout à cause des doutes dont l'environne la pensée toujours diverse et inconstante, et même la malice des hommes. L'enseignement du corps des pasteurs dispersés dans l'Eglise est aussi lui-même sujet, dans beaucoup d'occasions, à de grandes difficultés de droit ou pour ce qui regarde le sens et le fait; et l'expérience de tous les siècles démontre que cette lumière n'a pas été suffisante pour discerner avec une parfaite clarté et précision, les erreurs de la vérité, les loups des pasteurs, les hérétiques des catholiques. Il n'y a que la parole définitive de l'Eglise, qui dissipe toujours et avec évidence toutes les ténèbres, et montre à tous les fidèles la voie par laquelle on peut et l'on doit marcher d'un pas ferme et sûr sans éprouver la moindre crainte. Or, cette lumière très-sûre, nous la recevons des décisions du pontife de Rome, qui professe la foi en face de l'Eglise entière, et entend affermir ses frères dans cette même foi. Jésus-Christ, qui a laissé ici-bas sur la terre saint Pierre et ses successeurs pour tenir sa place dans le gouvernement universel et visible de son Eglise, les a par cela même évidemment destinés à parler en son nom et de sa part, et à instruire ses prosélytes dans sa doctrine; on peut donc très-bien appliquer au pape ce que Dieu dit au prophète Jérémie : *Ecce dedi verba mea in ore tuo : ecce constitui te hodie super gentes, et super regna* (*Jerem.* I, 9, 10). J'ai toujours cru (et je suis toujours de ce sentiment), que l'article de l'infaillibilité du pape est tellement lié au dogme de sa primauté, que l'on ne peut, si l'on veut être conséquent, admettre l'un sans l'autre. Jésus-Christ a établi le pape primat et chef dans le gouvernement universel de son Eglise pour les matières appartenant à la religion; c'est un dogme de foi : *Ecce constitui te hodie super gentes, et super regna.* La parole de Dieu et la foi en cette parole sont le fondement du salut des hommes, puisque sans la foi il est impossible de plaire à Dieu (*Hebr.* XI, 6), et le devoir imposé par Jésus-Christ à ses apôtres est la prédication de sa parole qu'ils doivent enseigner à tous les peuples : *Euntes docete omnes gentes : euntes in mundum universum prædicate Evangelium omni creaturæ.* Il faut que la parole de Dieu soit proposée avec une entière certitude pour que les chrétiens soient obligés d'y ajouter foi; et cette entière certitude suppose et requiert l'infaillibilité dans celui qui la propose. Donc si le pape est établi de Dieu primat et chef dans le gouvernement de son Eglise, et que ce gouvernement soit fondé sur la parole de Dieu, le primat de l'Eglise doit être infaillible en proposant la parole de Dieu pour instruire tous les fidèles et les obliger à la croire. Donc quand Dieu établit le pape *super gentes et super regna ad prædicandum Evangelium*, il l'établit encore son premier ministre pour porter cette même parole : *Ecce dedi verba mea in ore tuo;* et cette parole portée par le pape est vraiment celle de Dieu : *Lucerna pedibus meis et lumen semitis meis.* Et je n'ai jamais pu comprendre la raison pour laquelle des catholiques reconnaissent le pape comme vicaire universel de Jésus-Christ, pour tout ce qui concerne le gouvernement visible de l'Eglise, et ensuite en exceptent le point fondamental le plus important, qui est l'enseignement infaillible de la parole de Dieu. Ceux qui exigent pour cela, comme nécessaire, l'union du pape avec le concile général, cent[illegible] tendent une lumière qui brille rarement dans l'Eglise, et qui, dans les siècles à venir, laissera peut-être s'éteindre plusieurs générations sans se montrer; et en attendant, l'erreur se propagera librement dans le champ de l'Eglise; elle y jettera de pro-

fondes racines ; elle germera et produira des fruits de mort, sans que l'on puisse universellement et avec une entière certitude la discerner et la séparer de la vérité. Ceux qui exigent le consentement des évêques dispersés aux décisions du pape, attendent une lumière dont l'éclat peut être obscurci de mille manières par les artifices des novateurs aux yeux du plus grand nombre des chrétiens : les efforts multipliés des jansénistes, des quesnellistes contre les bulles récentes des souverains pontifes, sont une preuve démonstrative de cette proposition.

42. Pour résumer en peu de mots ce que j'ai développé sur ce sujet, je dis que, pour la foi chrétienne, il est nécessaire d'avoir une certitude entière de la révélation. Quand cette certitude naît des témoignages des personnes mortes, lesquels témoignages se trouvent consignés dans l'Ecriture sainte, ou dans les monuments de la tradition, et qu'ils sont produits par quelqu'un qui les a étudiés avec soin, on a alors le fondement de ce que j'appelle foi *particulière*, en tant qu'il n'est pas d'obligation que tout le peuple chrétien l'ait et la professe expressément. Ensuite, quand l'entière certitude de la révélation naît du témoignage et de la parole vivante de l'Eglise, elle sert de fondement à la foi *catholique*, obligatoire pour tous, avec cette distinction, néanmoins, que nous avons établie entre la parole de l'enseignement pacifique et de l'enseignement décisif. Ce dernier est, sans restriction et exception aucune, la règle *prochaine* de la foi chrétienne. Je sais très-bien que les novateurs dirigent encore leurs efforts, leurs ruses et leurs machinations contre cette règle, pour persévérer opiniâtrément dans leurs erreurs et obscurcir en toute manière le langage définitif de l'Eglise ; mais nous détruirons tous leurs sophismes, et ce sera le sujet que nous traiterons dans le troisième chapitre.

ARTICLE VII.

Usage des règles prochaine et éloignée.

43. Après avoir établi selon l'ordre convenable, et dans leur place respective, les deux règles de notre foi, il nous reste maintenant à voir l'usage que l'on doit en faire. J'ai dit plus haut, que par le nom d'*Eglise* j'entends dans cet ouvrage *le corps des évêques uni au pape*, auquel corps Jésus-Christ a confié le ministère de prêcher sa parole à toutes les nations, avec la promesse de son assistance jusqu'à la consommation des siècles. J'ai dit encore que la parole vivante de l'Eglise se manifeste soit par les définitions expresses, soit par l'enseignement public, constant et universel. Il est essentiel de ne point perdre de vue ces deux points importants.

44. En outre, la règle prochaine de la foi ne peut jamais être en contradiction avec la règle éloignée ; et la parole vivante des pasteurs de l'Eglise existante sera toujours conforme aux divines Ecritures, à la tradition et aux témoignages des pasteurs qui ont vécu dans tous les siècles. C'est là un dogme de foi. L'Eglise existante de nos jours est l'épouse de Jésus-Christ, l'Eglise de Dieu, la colonne et le soutien de la vérité (*I Tim.* III, 15), comme elle l'était au siècle apostolique et dans les siècles qui ont suivi. Jésus-Christ n'a limité à aucun temps l'ordre qu'il nous donne d'écouter l'Eglise sous peine d'être regardés comme pécheurs et mécréants (*Matth.* XVIII, 17 ; l'assistance du Sauveur promise au corps de ses apôtres dans la prédication de sa doctrine, s'étend au corps des successeurs des apôtres jusqu'à la consommation des siècles. (*Matth.* XXVIII, 20). Donc écouter la voix de l'Eglise aujourd'hui, et de la bouche des pasteurs vivants, c'est la même chose que l'écouter même dans le siècle apostolique et de la bouche elle-même des apôtres. C'est là une vérité incontestable.

45. Donc, lorsque nous avons la règle prochaine de la foi, il ne reste plus rien à chercher ; il faut sans tergiversation, sans aucun délai, soumettre notre intelligence par respect pour Jésus-Christ, qui parle par la bouche de son Eglise ; chasser tous nos doutes, imposer silence à tous nos raisonnements contradictoires, et faire un acte de foi sur l'article qui nous est proposé. Alors nous sommes très-sûrs, de manière à n'en pouvoir douter, que les divines Ecritures et la tradition enseignent précisément ce qu'enseigne l'Eglise, et que tous les témoignages des personnes mortes sont parfaitement conformes au témoignage vivant et actuel de l'Eglise. C'est ainsi que se forme pleinement la foi du chrétien qui, sans écrits et sans livres, croit de cœur et professe de bouche cette même doctrine, qui a été crue et professée dans tous les siècles dans le catholicisme. Et comme pour être chrétien les conditions sont les mêmes pour tous, et qu'il n'y a point de différence entre l'homme savant et l'ignorant, entre le théologien et le paysan ; ainsi la règle prochaine dirige et oblige tous les disciples de Jésus-Christ sans distinction aucune, et de la même manière. Donc quand on a la règle prochaine, il n'est plus besoin pour croire et être chrétien de recourir à la règle éloignée.

46. Ensuite dans tous les cas où manque la règle prochaine, on peut avoir recours à l'éloignée, pour former sa foi sur quelque article, qui passe pour être révélé, et pour s'assurer s'il l'est réellement. Mais cette voie, comme il est facile de s'en apercevoir, est ouverte à un très-petit nombre de personnes, et elle est impraticable pour la plupart des hommes. De là il résulte que les chrétiens, généralement parlant, ne sont pas obligés de suivre cette voie, et peuvent suspendre leur jugement, douter et rester indécis sans péché relativement à ces articles, sur lesquels l'Eglise garde le silence. Et bien que quelqu'un embrassât un sentiment plutôt qu'un autre, et le soutînt contre ses adversaires, à la vérité il pourrait errer, mais il ne pécherait pas contre la foi. Tel est le cas où se trouvait saint Cyprien, quand il soutenait l'erreur des rebaptisants, lorsque l'Eglise n'avait pas encore parlé sur cet ar-

ticle ni par une définition expresse, ni par l'enseignement et la pratique de l'Eglise suffisamment prouvée, comme le remarque saint Augustin (*Sup. note* 2, *col.* 22). Néanmoins, il est toujours nécessaire d'être intérieurement disposé à se soumettre sans délai à l'Eglise quand elle aura parlé. Ensuite ce petit nombre de personnes, qui sont capables de marcher, et de bien comprendre les divines Ecritures et les monuments de la tradition, c'est-à-dire de se servir de la règle éloignée, ces personnes pourront, à l'aide de cette règle, former leur foi sur les articles controversés, mais ce sera toujours une foi *particulière* et non une foi *catholique*, comme nous l'avons expliqué ci-dessus. D'après ces paroles *hoc est corpus meum*, le luthérien et le catholique confessent la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; mais le luthérien l'y reconnaît en vertu de son jugement particulier, qui donne ce sens à ces paroles regardées par lui comme paroles de Dieu. Ce n'est pas là la foi *catholique;* au contraire, un catholique s'appuie sur l'autorité de l'Eglise, non sur son jugement privé, en donnant ce sens à ces paroles : et c'est en vertu de cette autorité qu'il croit et confesse la présence du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, comme un dogme enseigné d'après ces paroles : celle-ci est vraiment la foi *catholique*.

47. Un autre usage de la règle éloignée, c'est d'éclaircir, de fonder et de défendre contre les opposants les dogmes enseignés par la parole vivante de l'Eglise. C'est là proprement le devoir des théologiens, qui, par l'autorité des divines Ecritures et de la tradition, et par les raisonnements montrent la parfaite et constante uniformité de la parole vivante de l'Eglise avec les enseignements de cette même Eglise dans tous les siècles, et par là : *Amplectuntur eum, qui secundum doctrinam est, sermonem, et potentes sunt exhortari in doctrina sana, et eos, qui contradicunt, arguuntur* (*Tit.* I, 9).

48. Ainsi, en résumé, la règle prochaine sert à faire le chrétien : la règle éloignée sert à faire le théologien. Mais par malheur quelques-uns veulent être théologiens aux dépens de leur titre de chrétiens. Quand on essaye d'opposer la règle éloignée à la règle prochaine, je veux dire, quand on suspend l'assentiment à la parole vivante de l'Eglise pour examiner les témoignages morts, afin de voir s'ils sont conformes ou non à la parole vivante de l'Eglise, et en supposant qu'on peut les trouver en contradiction : c'est là un véritable péché contre la foi, c'est là incontestablement une hérésie. Cette méthode suppose que l'Eglise, ou le corps des pasteurs vivants actuellement, peut s'éloigner de la parole de Dieu écrite et traditionnelle, et donner dans ses enseignements publics pour aliment aux ouailles de Jésus-Christ une doctrine opposée et contraire à la doctrine de Jésus-Christ; cette hypothèse hérétique frappe directement, et détruit l'infaillibilité de l'Eglise. Il faut être chrétiens avant d'être théologiens. Le chrétien croit avant de comprendre, et même sans comprendre : certains théologiens veulent comprendre avant de croire; et par un juste jugement de Dieu, ils ne comprennent rien, et précipitent dans l'erreur et l'infidélité. *Il y en a quelques-uns parmi vous qui ne croient pas*, dit Jésus-Christ (*Joan.* VI, 65). « Il ne dit pas, ajoute saint Augustin, *il y en a quelques-uns parmi vous qui ne comprennent point;* mais il apporte la raison pour laquelle ils ne comprennent pas, et cette raison, c'est parce qu'ils ne croient pas. C'est pourquoi le prophète Isaïe a dit : *Si vous ne croyez pas vous ne comprendrez pas.* Par le moyen de la foi nous nous unissons à Dieu en nous soumettant à sa parole, et ensuite nous sommes consolés par l'intelligence des choses que nous croyons. Il faut donc nous unir d'abord à Dieu par la foi, et ensuite chercher notre consolation par l'intelligence (1). » Tertullien, en parlant des préceptes qui sont connus et autorisés par l'observance générale, veut qu'ils soient observés, avant d'en chercher la raison, pour demeurer persuadé de leur équité et de leur nécessité; et cette raison, qu'on la cherche néanmoins, si l'on veut, non avec l'idée de s'affranchir de l'accomplissement des préceptes, mais plutôt pour les établir plus solidement : *Ratio quærenda est, sed salva observatione, nec in destructionem ejus, sed in ædificationem potius..... Laudo fidem quæ ante credit observandum esse, quam didicit* (*De Corona militis, cap.* 11). De cette manière, en croyant, nous imitons la simplicité et la docilité de l'enfance, qui nous sont recommandées par Jésus-Christ, et nous soumettons notre intelligence à la parole de Dieu (*Sup. n.* 12); de cette manière notre foi est conforme à celle de saint Pierre, qui crut non en vertu des raisonnements humains et des lumières naturelles, mais par la révélation de Dieu le Père : *Beatus es, Simon Bar-Jona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis est* (*Matth.* XVI, 17). Et quoique dans la foi formée en particulier d'après les divines Ecritures et les monuments de la tradition, il soit vrai de dire, que Dieu le Père révèle les choses : on n'est toutefois assuré de cette révélation que par le moyen de la chair et du sang, c'est-à-dire par le moyen de sa propre science et du jugement privé. Un luthérien en croyant la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie s'appuie véritablement sur les paroles divines : *Hoc est corpus meum :* mais pressé de dire par quel moyen il est assuré que ces paroles aient précisément ce sens? il ne peut répondre qu'en citant l'évidence naturelle, qui naît

(1) Sed *sunt quidam*, inquit, *in vobis qui non credunt* : non dixit, sunt quidam in vobis, qui non intelligunt : sed causam dixit quare non intelligunt. *Sunt enim quidam in vobis, qui non credunt;* et ideo non intelligunt, quia non credunt. Propheta enim dixit : *nisi credideritis*, *non intelligetis*. Per fidem copulamur; per intellectum vivificamur. Prius hæreamus per fidem, ut sit quod vivificetur per intellectum. (*Tract.* XXVII, *in cap.* VI *Evang. Joan.*, *n.* 7.)

dans son esprit à la lecture de ces paroles. Donc la chair et le sang assurent le luthérien du sens de ces mêmes paroles; tandis que si l'on demande à un catholique qui l'assure d'un tel sens? il répond sur-le-champ, et doit répondre, que ce qui l'assure c'est l'Eglise, qui parle au nom et de la part de Dieu. Et c'est là vraiment cette foi, qui se forme non parce que *caro et sanguis revelet*, mais parce que *revelat Pater qui in cœlis est*.

ARTICLE VIII.

Application aux jansénistes de ce que nous avons dit.

49. Je dois commencer ici par protester que, sous le nom de *jansénistes*, j'ai l'intention de comprendre tous ceux qui, plus ou moins à découvert, et directement attaquent les bulles des pontifes romains émanées dans ces deux derniers siècles contre les doctrines et les livres de Baïus, de Jansénius et de Quesnel. J'emploie le terme de *jansénistes* pour abréger, et pour n'être pas contraint de me servir de circonlocutions. Par le terme de *janséniste*, je n'ai point l'intention d'attribuer à qui que ce soit la doctrine des cinq propositions jansénienne, condamnées par l'Eglise comme hérétiques. S'il existe ou non des personnes qui soutiennent quelqu'une des susdites propositions, c'est une question qu'il n'importe pas à mon dessein de décider : que chacun s'examine sérieusement soi-même, et qu'il décide si ces subtilités qui ne sont bonnes qu'à troubler les esprits, peuvent ensuite les rendre purs d'hérésie au tribunal de Dieu. Quand on parle seulement dans ce sens, être les defenseurs de la doctrine contenue dans le livre de Jansénius, et être les adversaires des bulles mentionnées, on ne fait à personne l'injure de l'appeler *janséniste :* on sait que plusieurs vont même jusqu'à se glorifier de ce titre, et font profession publique de défendre la doctrine contenue dans ce livre. En second lieu, je proteste que si les choses que je me propose de dire contre les jansénistes, et les raisonnements que je dois faire, me portent à me servir des expressions d'*hérétique* et d'*hérésie*, je n'entends pas donner à ces expressions une force plus grande et un sens plus rigoureux que celui que comportera l'évidence des raisons que j'aurai apportées ; et je supplie mes lecteurs de se rappeler ce que j'ai démontré dans mon livre des *Faits dogmatiques*, c'est-à-dire, que les expressions d'*hérétique*, d'*hérésie*, peuvent, d'après le langage de nos pères, avoir un sens large, et s'adapter non-seulement à l'hérésie formelle, mais encore à ces doctrines qui, plus ou moins directement, conduisent à l'hérésie, et lui sont favorables.

50. Après ces préliminaires, je dis d'abord que les jansénistes n'ont pas la foi *catholique*. Je parle de ces points seulement, qui sont controversés entre eux et nous, et sur lesquels l'Eglise a parlé dans les bulles contre Baïus, Jansénius et Quesnel. Pour prouver mon assertion, prenons, par exemple, la bulle dogmatique *Unigenitus* contre les doctrines de Quesnel. C'est un fait très-certain, que cette bulle est une décision dogmatique de l'Eglise, confirmée par l'assentiment, l'enseignement actuel et la prédication de tous les pasteurs, moralement parlant. Je sais que les jansénistes cherchent querelle au sujet de la certitude de ce fait; nous réfuterons leurs objections dans l'article suivant. En attendant qu'ils reçoivent le fait comme certain, puisque les jansénistes n'ont à lui opposer que des subtilités et des sophismes, qui, au jugement de tout le monde, ne concluent rien et ne peuvent rien conclure.

51. Je présente donc à un janséniste la bulle *Unigenitus*, et je lui dis : *Croyez-vous que la doctrine de Quesnel comprise dans les cent et une propositions condamnées dans cette bulle, soit mauvaise, et opposée à la doctrine de Jésus-Christ?* Il me répond avec franchise et sans se troubler, que ces propositions condamnées sont autant de vérités de notre foi. Ensuite il se fait même un devoir de me prouver sur-le-champ ce qu'il affirme. Il me cite à l'instant au tribunal des divines Ecritures et de la tradition, et par une suite de passages qu'il extrait, il prétend me faire voir que les doctrines condamnées dans Quesnel sont clairement enseignées et conservées dans ces dépôts de la révélation divine. C'est là incontestablement la méthode suivie par tous les jansénistes dans les disputes qu'ils ont avec nous; les livres si nombreux qu'ils ont fait imprimer en sont une preuve évidente et palpable. C'est cette même méthode qu'a voulu dernièrement établir M. Pierre Tamburini, dans un de ses ouvrages très-mauvais, intitulé : *Analyse du livre des Prescriptions de Tertullien.*

52. Supposons pour un moment qu'un janséniste réussisse par cette méthode à me convaincre et à m'attirer dans son sentiment. Maintenant je lui demande : *Qui nous assure que le sens de tous les passages cités par vous soit véritablemnt tel que vous l'entendez?* Il en appelle à l'évidence qui résulte de ces passages, à l'interpretation naturelle, ou bien à la force des paroles, en un mot à son discernement naturel, à son jugement privé. Il ne peut me dire autre chose. Or je reponds, que ce n'est pas là une foi *catholique*. De même un luthérien croit à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et si sur ce point le luthérien n'est point hérétique, il n'est pas non plus catholique. Le janséniste, à l'aide de sa méthode, m'a parfaitement fait tomber dans un piége, et m'a entraîné insensiblement et sans m'en apercevoir, hors de la voie tracée par Jesus-Christ, et proposée par tous ses disciples indistinctement pour être les véritables enfants de son Epouse, et membres de la sainte Eglise catholique. La méthode insidieuse des jansénistes me conduit à me fonder dans les choses de la foi, sur l'esprit privé et sur mon propre jugement, au moment même où j'entends la voix de l'Eglise qui me parle par ses bulles dogmatiques et par l'enseignement actuel et uniforme de ses pasteurs. Tandis que l'Eglise me présente la

règle prochaine pour former ma foi, le janséniste me la fait abandonner et m'enseigne à recourir à la règle éloignée ; et en même temps qu'il veut faire de moi un savant théologien, il m'empêche d'être un bon catholique. Il s'est ainsi cruellement moqué de moi, parce qu'il a voulu d'abord examiner et chercher, ensuite croire : *Non ante credidit quam didicit*, contre l'avis de Tertullien (*Sup. n.* 48), parce qu'il a voulu avec son examen privé convaincre son esprit avant de donner son assentiment, *non hæsit per fidem prius quam esset quod vivificaretur per intellectum*, contre le sentiment de saint Augustin (*Sup. note* 1, *col.* 53).

53. Et si le janséniste ne vient pas à bout avec sa méthode de me persuader et de m'attirer à son sentiment? Si je donne aux textes de l'Ecriture et aux monuments de la tradition un sens différent du sien, même positivement contraire? que s'ensuivra-t-il? Ce qui s'ensuivra : un imbroglio inextricable, des disputes sans fin. Quel bien peut-on attendre de cette marche suivie à l'égard des jansénistes? *Quid promovebis, exercitatissime Scripturarum* (dit Tertullien cité dans la note 14), *cum si quid defenderis, negetur ex diverso ; si quid negaveris, defendatur?* Tu te fatigueras à disputer avec eux, tu ne feras qu'exciter leur bile et ils répondront à tes preuves par des injures : *Et tu nihil quidem perdes nisi vocem in contentione, nihil consequeris nisi bilem de blasphematione.* Ton adversaire s'obstinera toujours de plus en plus dans l'erreur, en voyant que tu ne l'as pas su convaincre : *Ille vero, cujus causa in congressum descendis Scripturarum, hoc ipso motus quod te videat nihil promovisse, certe de pari altercatione incertior discedet, nesciens quam hæresim judicet.* Il dira que tu n'entends pas le vrai sens des Ecritures, et que tu les interprètes mal; que leur véritable sens est celui qu'il leur donne, et que par conséquent il a pour lui la vérité de la parole de Dieu : *Necesse est enim et illos dicere a nobis potius adulteria Scripturarum et expositionum mendacia inferri, qui proinde sibi defendant veritatem.* Il ne faut donc pas disputer avec eux sur le sens des divines Ecritures et des monuments de la tradition; par cette méthode on ne convainc jamais, ou très-rarement : *Ergo non ad Scripturas provocandum est, nec in his constituendum certamen, in quibus aut nulla, aut incerta victoria est.* Il faut ramener nos adversaires sur le terrain du fait seulement, mettre de côté toutes les discussions doctrinales, et les contraindre à disputer seulement sur cette question : la bulle *Unigenitus* est-elle approuvée, ou non, par le consentement et l'enseignement du plus grand nombre des évêques unis avec leur chef le pontife de Rome? Voilà le champ de bataille sur lequel on doit attirer les jansénistes pour combattre : champ très-limité, dans lequel ils ont peu d'espace pour se mettre au large, et où leurs armes, qui ne sont après tout que des subtilités et des sophismes, paraissent dans toute leur impuissance, et donnent un spectacle humiliant même aux personnes les moins instruites, comme nous le verrons dans l'article suivant. Le bon sens commun suffit à tous les hommes pour décider que celui qui, dans une question de fait, vient à nous opposer un témoignage contre cent, que celui-là a perdu entièrement la tête. Nos controversistes jusqu'à présent ont attaqué les jansénistes dans les discussions doctrinales, espérant les convaincre; il faut avouer que si cette méthode a été louable du côté de la charité et du zèle, elle n'a pas été toutefois heureuse du côté de la justesse et de l'utilité. Les partisans de Jansénius très-féconds en ressources, à l'aide de sophismes et de détours, ont trouvé dans ce champ si vaste mille sentiers propres à favoriser leur fuite, et pour me servir des expressions de Tertullien, ils sont allés se cacher, selon leur usage, dans l'obscurité des mots équivoques et ils ont eu recours à l'imposture : *Noluntagnoscere ea per quæ revincuntur : his nituntur, quæ ex falso composuerunt, et quæ de ambiguitate ceperunt.* Avec la méthode jansénienne on peut remettre en question tout ce qui a été décidé par l'Eglise, et propager dans son sein toutes les hérésies qu'elle a déjà condamnées. Un arien, un nestorien, un calviniste, un hérétique quelconque, assemblera un grand nombre de textes de l'Ecriture et de témoignages de la tradition entendues à sa façon, et avec eux il prétendra faire passer ses erreurs pour des dogmes de foi. Et vous, que lui opposerez-vous? D'autres passages et un autre sens. Mais l'hérétique vous dira que vous entendez mal ces passages, que le véritable sens c'est celui qu'il leur donne. Qui alors décidera la question entre vous deux? Quand il s'agit d'une interprétation privée, le catholique marche de pair avec l'hérétique, et l'autorité privée sera toujours insuffisante pour chasser l'hérésie du sein du catholicisme.

54. Je dis en second lieu, que les jansénistes sont hérétiques. Dans quelle fin, lorsqu'il s'agit de la bulle *Unigenitus*, s'empressent-ils d'examiner l'Ecriture et la tradition? Que prétendent-ils avec le pompeux étalage de citations et de discussions? Ils prétendent ne point se soumettre à cette bulle, ne point condamner la doctrine de Quesnel, soutenir que les propositions, qui y sont condamnées, sont autant de vérités de foi. Mais, messieurs, leur dirai-je, cette bulle n'est-elle pas la parole décisive de l'Eglise catholique ? Ne forme-t-elle pas l'enseignement actuel du corps des pasteurs? Non, répliquent-ils, cela ne peut être. Tous les monuments de la tradition parlent contre cette bulle, et enseignent une doctrine entièrement contraire. Il faut ou admettre le pélagianisme, ou rejeter cette bulle ; ici il n'y a pas de milieu. La doctrine de saint Augustin solennellement approuvée ne peut plus subsister, si la bulle *Unigenitus* subsiste. Ainsi donc, dans le fond, les jansénistes mettent la règle prochaine de notre foi en contradiction avec la règle éloignée, pour suivre celle-ci et rejeter celle-là : ils ferment l'oreille à la parole

actuelle des témoins vivants pour régler leurs décisions sur les dépositions des témoins morts; et ils abandonnent l'autorité du corps des pasteurs qui gouvernent actuellement l'Église, pour s'astreindre à leur propre science, et à leur jugement privé dans l'interprétation de la parole de Dieu écrite et traditionnelle. Voilà l'écueil contre lequel viennent se briser les partisans de Jansénius et faire tristement naufrage : voilà le fondement de ces erreurs, qui remplissent presque tous leurs livres. Ils se flattent de soustraire à la censure de l'Église leurs doctrines, à l'aide d'une longue citation de passages de la sainte Écriture et des Pères, interprétés à leur manière. Cette méthode attaque directement l'infaillibilité de l'Église, et suppose que l'on peut trouver des taches et de la contradiction dans la doctrine enseignée par le corps des pasteurs à diverses époques. Cette hypothèse est une hérésie formelle. Le janséniste, par cela même qu'il se dispose à disputer avec nous sur les matières décidées dans les bulles contre Baïus, Jansénius et Quesnel, fait une supposition hérétique, et il est lui-même hérétique. Il marche dans la voie suivie par les luthériens et les calvinistes, que dis-je, par les hérétiques de tous les siècles. S'il n'y entre pas de prime abord et à découvert, il y arrive toutefois par un petit circuit et sourdement. Il faut parler clairement et appeler les choses par leurs noms, pour défendre la vérité, détromper les partisans fourvoyés du jansénisme, et sauver nos adversaires eux-mêmes. On ne cherche point à les blesser, mais à les guérir. *Charitas Christi urget nos* (*II Cor.* v, 14), et suivant les inspirations de cette charité, nous supposerons que les jansénistes (au moins ceux qui ne dogmatisent pas publiquement, pour ceux-ci la supposition est presque impossible) marchent dans la voie de la perdition sans la connaître; qu'ils la suivent par ignorance, par irréflexion, parce qu'ils ont été séduits par les belles apparences et par d'autres mauvaises raisons semblables. Mais plus nous voudrions excuser leurs égarements et leurs erreurs, et plus nous devons nous efforcer de leur fournir les lumières capables de les détromper, et les remettre dans le bon chemin pour trouver la vérité. On ne doit pas cacher au malade la gravité de son mal, de peur de le contrister.

55. Dernièrement on a réimprimé dans notre Italie les *Réflexions morales* de Quesnel, déjà condamnées, et que l'on a osé présenter aux chrétiens comme un aliment salutaire pour les âmes. Certains défenseurs de ces *Réflexions* ont eu le courage de dire en face au public, que leur solennelle condamnation faite dans la bulle *Unigenitus* ne devait pas empêcher les fidèles de les lire et d'en nourrir leur esprit; car, dans les matières de dogme, il faut persuader par des raisons, et non dominer par l'autorité. Celui qui a exprimé de tels sentiments, et a employé un tel langage, celui-là ne connaît pas les premiers éléments du christianisme. Il faut le renvoyer sur les bancs pour y apprendre avec les enfants son catéchisme. Et quand est-ce que notre divin Maître a déterminé pour règle de la foi chrétienne les raisonnements et les argumentations? N'a-t-il pas proposé pour règle immuable et universelle la voix des pasteurs de l'Église? La foi ne repose-t-elle pas essentiellement sur l'autorité? Dans un imprimé qui porte en tête un nom respectable, en parlant de la condamnation du catéchisme de Gourlin, on lit les paroles suivantes : « Il est inutile de vouloir deviner le motif d'une telle censure. Quoique je fusse très-convaincu de l'extrême exactitude de doctrine que l'on admire dans toutes les parties de ce catéchisme, je n'hésitai pas un seul instant à chercher des éclaircissements et des lumières, et à examiner les raisons et les motifs de cette censure. Quand il s'agit de l'intégrité de la foi, les soins que l'on prend ne sauraient être superflus; et c'est toujours un devoir de corriger et de supprimer ce que l'on trouve d'inexact ou de mauvais. Mon empressement et mes efforts furent vains. Par conséquent, je ne crus pas devoir faire aucun compte d'une censure lancée par quelqu'un qui ne donnait pas de raisons. Quand la doctrine d'un livre ne paraît pas mauvaise, la censure ne saurait être tout au plus qu'une affaire politique, qui ne peut jamais dépasser l'état temporel de celui qui porte le décret. Mais si la doctrine est édifiante et orthodoxe, priver les fidèles de cet aliment salutaire sera toujours la plus grande injustice (*Lettre pastorale de Mgr Scipion de Ricci du* 5 *octobre* 1787, *pag.* 61. *Pistoie*, *per Atto Bracali*). » Voilà donc un homme qui *cherche* des éclaircissements et des lumières et veut s'assurer, par l'examen, des *raisons et des motifs de la censure* portée par une autorité compétente, émanant d'un tribunal légitime, sur un livre qui traite des matières élémentaires de la religion chrétienne; et de *ces éclaircissements*, *de ces lumières et de ces raisons*, il fait dépendre sa docilité et son obéissance. Si cette méthode s'introduit dans le christianisme, l'autorité du tribunal établi par Jésus-Christ dans son Église ne servira plus à rien : chacun ne consultera que ses propres lumières pour discerner les bonnes doctrines des mauvaises. Luther a donc raison; et l'on ne pourra plus distinguer les enfants dociles de l'Église des partisans imbus de leurs propres systèmes. Que si on laisse subsister le tribunal établi par Jésus-Christ pour servir de guide aux gens simples et grossiers, alors nous dirons que tous les chrétiens ne sont pas également dirigés dans leur foi, et que la science sublime de certaines personnes a mérité de la part du Sauveur le privilége d'une exception convenable de la règle générale. Mais *l'empressement et les efforts* de notre auteur pour chercher des éclaircissements et des raisons, *on les trouvait*. Je m'en doutais bien, et cela devait être; parce que Dieu *superbis resistit*, *humilibus autem dat gratiam* (*Jacob.* iv, 6); *sunt enim quidam in vobis, qui non credunt; et ideo non intelligunt, quia non credunt. Propheta enim*

dixit : Nisi credideritis, non intelligetis (*S. August. sup., not.* 1, *col.* 53). Il fallait commencer par se soumettre à l'autorité, et par croire que la doctrine de ce catéchisme est mauvaise et contraire à la doctrine de Jésus-Christ : cela fait, on pouvait ensuite chercher des éclaircissements, des lumières et des raisons, mais toujours *salva observatione, nec in destructionem ejus, sed in ædificationem potius* (*Tertull., supra, n.* 48), et l'on en aurait trouvé en très-grand nombre. Mais non ; quand il s'agit de la foi, les jansénistes sont eux-mêmes leurs propres maîtres ; il faut qu'elle soit bonne ou mauvaise, la doctrine qui sera jugée telle par eux. Aussi s'attachant strictement à cette maxime, notre auteur conclut : « Par conséquent, je ne crus pas devoir faire aucun compte d'une censure lancée par quelqu'un qui ne donnait pas de raisons. Quand la doctrine d'un livre ne paraît pas mauvaise, la censure ne saurait être tout au plus qu'une affaire politique qui ne saurait dépasser l'état temporel de celui qui porte le décret. » Ce langage détruit l'économie de la religion chrétienne fondée sur l'autorité et sur la prédication de saint Pierre et de ses successeurs, comme nous l'avons développé ci-dessus, et nous rappelle ces paroles de saint Paul : « Vous qui, à cause de votre caractère et du ministère que vous remplissez dans l'Eglise, devriez être les maîtres du peuple de Dieu, il serait encore nécessaire qu'on vous apprît les premiers éléments de la religion de Jésus-Christ ; et vous êtes comme des enfants qui ont besoin de lait (1). »

(1). Etenim, cum deberetis magistri esse propter tempus, rursum indigetis, ut vos doceamini quæ sint elementa exordii sermonum Dei, et facti estis quibus lacte opus sit, non solido cibo (*Heb.* v, 12).

Afin que les lecteurs voient très-clairement que le but des doctrines artificieuses des partisans de Jansénius tend à détruire dans l'esprit des chrétiens l'idée de l'infaillibilité de l'Eglise et à enraciner le jugement individuel, le sens privé des luthériens dans l'interprétation de la parole de Dieu écrite et traditionnelle, même quand l'Eglise a parlé et décidé, il suffit de faire quelque réflexion sérieuse sur certaines maximes adoptées dans le dernier synode de Pistoie. Sans aller chercher ces maximes à la source empoisonnée de ce synode, il suffit de consulter la *Seconde lettre à un prélat romain, datée de Hale* 1790, où l'on rapporte, à la page 87, le passage suivant de ce synode : « L'Eglise reçut le droit de juger et de décider en dernier ressort les disputes qui s'élèvent parmi les fidèles sur la doctrine et la morale, et dans l'exercice de ce droit, elle ne s'égarera jamais. » Voilà par ces paroles le dogme catholique de l'infaillibilité de l'Eglise suffisamment exprimé. Je dis *suffisamment*, car il me semble qu'on se serait exprimé avec plus d'exactitude en disant qu'elle ne pourra jamais s'égarer. Voilà donc que ce synode vient à nous avec les vêtements des brebis, *veniunt ad vos in vestimentis ovium :* mais prenez garde, et vous verrez bientôt le hideux museau du loup, *intrinsecus autem sunt lupi rapaces* (*Matth.* VII, 15). Le synode poursuit et ajoute aussitôt : « Dans l'exercice de ce droit elle ne s'égarera jamais, *pourvu* qu'elle ne s'écarte pas des règles sûres, sur lesquelles il convient que l'on s'appuie pour juger sainement, c'est-à-dire, la parole de Dieu ou consignée dans les divines Ecritures, ou conservée par la tradition. » Ce *pourvu que* suggère tout à coup et nécessairement l'idée, qu'il est possible qu'il arrive un cas où l'Eglise, en jugeant et en décidant dans les controverses sur la foi, s'écarte de la parole de Dieu écrite et traditionnelle. Cette idée maudite détruit l'infaillibilité de l'Eglise, et elle est formellement hérétique. Cette idée permet au janséniste de faire glisser, comme un milieu entre la parole de l'Eglise qui parle définitivement, et la parole de Dieu écrite et conservée par la tradition, de faire glisser, dis-je, ses doutes et ses recherches pour examiner et voir si entre la décision de l'Eglise et la parole de Dieu il y a conformité, ou bien contradiction. C'est là *in terminis* le sens privé des luthériens, auquel nous disons du fond du cœur, à jamais anathème avec la sainte Eglise catholique.

Mais ce hideux museau de loup fait trop peur à tout chrétien fidèle : aussi les jansénistes l'ont-ils à peine montré qu'ils s'empressent de le recouvrir de nouveau de la peau de brebis. Voici les paroles qu'ajoute le synode au passage cité plus haut : *Le fidèle ne peut craindre que l'Eglise universelle abuse jamais de cette autorité* (de juger les controverses qui s'élèvent sur la doctrine et la morale). Cette même assistance divine « qui lui assure le droit de ne pas errer, quand elle interpose son jugement sur la doctrine et sur la morale, lui assure d'un autre côté, par la même raison, le privilége de ne pas en abuser. Sans cette assurance, nos croyances seraient incertaines, et l'on pourrait toujours demander si l'Eglise n'a pas abusé de son autorité, où si elle ne s'est pas éloignée des véritables sources qui rendent ses décisions infaillibles. Une telle méthode soumettrait les décisions de l'Eglise universelle aux caprices et au jugement individuel de chaque chrétien. » Au nom de Dieu, puisque nous sommes très-certains que l'Eglise ne peut jamais abuser de son autorité, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas, en décidant sur les matières de foi, s'écarter de la parole de Dieu; et que nous en sommes très-certains à cause de la promesse de l'assistance divine; qu'était-il donc besoin d'y ajouter cette condition insidieuse : « Pourvu qu'elle ne s'écarte pas des règles sûres, sur lesquelles il convient qu'elle s'appuie pour juger sainement, c'est-à-dire la parole de Dieu, ou consignée dans les saintes Ecritures, ou conservée par la tradition? Quel est donc ce plaisir barbare de faire aux lutteurs une plaie mortelle et d'y répandre ensuite un baume pour la guérir? Et si le baume ne fait pas son effet! et si la plaie devient plus profonde; si, en se glissant, elle attaque les parties vitales et qu'elle donne la mort? Il est certain que cette condition, mise en avant, est pour les chrétiens peu instruits, une pierre d'achoppement contre laquelle ils se heurtent, et, ils s'arrêtent chancelants et incertains sur l'article de l'infaillibilité de l'Eglise, et il faudra qu'ils se fassent violence pour avancer sans crainte et se reposer sur leur guide avec une entière confiance. Donc cette condition n'est propre qu'à scandaliser les faibles; il faudrait rappeler à ces hommes, qui scandalisent leur prochain, la terrible sentence de Jésus-Christ : « Qu'il vaudrait mieux pour eux qu'ils fussent précipités au fond de la mer, avec une grosse meule au cou, plutôt que de donner un tel scandale : *Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis, qui in me credunt, expedit ei, ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris* » (*Matth.* XVIII, 6). L'auteur de la *Seconde lettre* mentionnée ci-dessus remarque très-à-propos que les jansénistes ont l'habitude de placer dans leurs livres les vérités catholiques avec les hérésies opposées, afin d'avoir un bouclier pour se défendre contre ceux qui voudraient les inculper en leur reprochant ces hérésies. Ils crient aussitôt à la calomnie et à l'imposture, et jettent en face à leurs adversaires ces passages où ils enseignent les vérités catholiques. Cette méthode sert à merveille à prouver que les sectateurs de Jansénius ont le privilége de se contredire, mais elle ne peut les laver du reproche qu'on leur fait d'avoir des

56. Je dis enfin, en troisième lieu, que les jansénistes sont de mauvais logiciens, et qu'ils s'éloignent des règles que les lumières naturelles elles-mêmes ont déterminées pour la recherche de la vérité. Il s'agit d'examiner si la sainte Église catholique fait entendre sa voix dans la bulle *Unigenitus* ; ou, en d'autres termes, si cette bulle est une décision dogmatique et irréformable de l'Église. Cette vérité que l'on cherche est renfermée dans cette question : le corps des évêques se conforme-t-il, dans son enseignement public, à la décision de cette bulle? Or, c'est là un fait ; et les faits s'examinent par le moyen des témoignages, et non à l'aide des raisonnements et des argumentations. Consultons donc les Églises dispersées dans le catholicisme, et voyons si elles acceptent cette bulle; si elles en font usage ; si elles la proposent aux fidèles pour régler leur croyance et leur conduite ; si elles condamnent la doctrine de Quesnel, etc. Voilà l'unique moyen pour s'assurer de ce fait. Mais les jansénistes n'aiment pas à marcher dans cette voie. Ils veulent toujours entrer dans le labyrinthe des discussions doctrinales, dans lesquelles ils peuvent faire jouer à merveille les subtilités, les équivoques et tous les artifices, toutes les ruses de guerre qu'ils connaissent à fond. Une telle méthode ne conduira jamais à trouver cette vérité de fait que l'on cherche; et c'est pour cela que l'on s'égare, que l'on pèche contre les règles de la dialectique et contre les lumières de la raison. On pèche encore contre le respect dû aux ministres de Dieu, qui parlent en son nom, et par l'ordre exprès qu'ils en ont reçu. Supposons que quelqu'un soit publiquement et notoirement autorisé à porter la parole d'un roi à son peuple, et que quelque esprit indocile lui dise en face : « Monsieur, je ne dois nullement tenir compte de ce que vous dites, si vous ne me donnez des raisons, et ne me convainquez par des lumières et des éclaircissements, que les intentions et les ordres du roi sont précisément tels que vous me l'exposez. » Celui-là, dans le sens généralement admis par tout le monde, fait une injure très-grave au représentant et à celui qu'il représente, et mérite d'être puni comme un réfractaire. Tel est précisément le cas de quiconque, pour se défendre d'obéir à la voix du corps des pasteurs, *cherche des lumières*, des *éclaircissements*, des *raisons*, et propage comme *doctrine édifiante et exacte*, et *nourriture salutaire des fidèles*, un catéchisme censuré et condamné par le pontife de Rome, chef du corps des pasteurs et de l'Église.

57. Donc, après avoir rejeté la méthode des jansénistes comme injurieuse à l'Église et à Dieu, comme conduisant à l'interprétation individuelle des lutheriens et des calvinistes, comme fondée sur une supposition hérétique, et, enfin, comme déraisonnable et opposée aux règles communes et les plus connues pour connaître la vérité, arrivons à la seule question qui peut être faite au sujet des bulles émanées contre Baius, Jansénius et Quesnel. Ces bulles sont-elles une décision dogmatique de l'Église, oui ou non? La voix du corps des pasteurs se fait-elle entendre dans ces bulles? Dès qu'une telle question de simple fait est décidée, toute controverse est terminée entre les jansénistes et nous; et nous devons dire, dans cette circonstance, ce que disait saint Augustin dans l'affaire des pélagiens : « L'affaire a été déjà discutée et examinée à Rome, et Rome a décidé par ses bulles. La cause est finie, Dieu veuille encore que l'erreur finisse un jour : *Jam de hac causa duo concilia ad sedem apostolicam missa sunt ; inde etiam rescripta venerunt. Causa finita est : utinam aliquando finiatur error* (*Serm.* CXXXI, *al.* II, *de Verbis apostol. cap.* X, *p.* 10). »

ARTICLE IX.

Examen de la question du fait.

58. Je ne prétends point prouver directement par les témoignages des pasteurs dispersés dans l'Église, le fait de l'acceptation universelle des bulles susdites : la chose est de notoriété publique, et les monuments authentiques se trouvent dans plusieurs livres; on peut, entre autres, consulter l'*Extrait des attestations de l'Église universelle en faveur de la bulle Unigenitus*, etc., imprimé à Assises en 1788. Il suffira donc de répondre à tout ce que les jansénistes opposent à la certitude et à la notoriété de ce fait. Et puisque leurs objections frappent surtout la bulle *Unigenitus*, bornons la question à cette bulle, et embrassons toute l'étendue de quatre-vingts années depuis sa publication par Clément XI.

59. Qu'opposent donc les jansénistes dans la question du fait? Ils citent quarante ou cinquante évêques au plus, qui ont fait ou font encore à cette bulle une opposition plus ou moins prononcée. Les appelants de France se sont efforcés de faire connaître au monde tous les évêques opposants ; et quoiqu'ils aient grossi la liste de quelques-uns, qui ont dans la suite rétracté leur opposition, et d'autres dont les sentiments sont restés bien incertains, toutefois le nombre des opposants n'a jamais pu aller jusqu'à depas-

livres au moins très-scandaleux, et dignes par conséquent d'être, comme des marchandises empestées, retranchés du commerce parmi les chrétiens. On peut même rigoureusement prétendre que le privilége de se contredire ne sert point à effacer la tache d'hérésie.

Remarquons encore dans ce passage l'indécence de cette expression impropre : « Abuser de son autorité et du droit de juger sur la doctrine et sur la morale. » Cette expression, appliquée à l'Église universelle, a je ne sais quoi d'étrange et de si rebutant que je ne trouve pas de mots pour la qualifier. On fait entendre en outre dans le second passage du synode précité, que l'Écriture sainte et la tradition sont les véritables sources qui rendent infaillibles les décisions de l'Église. » L'expression n'est pas exacte. L'assistance de l'Esprit saint, qui ne peut jamais faire défaut, voilà ce qui rend infaillibles les décisions de l'Église, quand elle interprète et qu'elle fixe le véritable sens des diverses Écritures et de la tradition.

ser la moitié d'une centaine. Les jansénistes ont donc pour eux cinquante témoignages. Nous en produisons contre eux sept ou huit mille, et huit souverains pontifes, qui, succédant les uns aux autres, ont toujours défendu publiquement, soutenu et loué la bulle *Unigenitus*, la proposant aux fidèles comme une décision dogmatique de l'Eglise. Voilà donc le véritable état de notre cause : il s'agit de savoir si, dans une question de fait, quarante ou cinquante témoins qui disent non, doivent être écoutés, et prévaloir contre sept ou huit mille qui disent oui? L'affaire étant dans cet état, il faut le courage d'un janséniste, et rien de moins, pour oser se présenter en face du public et jouer le rôle d'avocat d'une cause si désespérée.

60. Les partisans de Jansénius sentent très-bien leur extrême faiblesse sous ce rapport; c'est pourquoi, afin de grossir le nombre de témoins favorables à leur cause, ils appellent en aide les simples prêtres, le clergé inférieur, même les laïques, et ils prétendent que l'opposition de ceux-ci doit avoir assez de force pour enlever à la bulle *Unigenitus* la valeur d'une décision de l'Eglise. Mais si les simples prêtres, le clergé inférieur, même les laïques, sont admis par les jansénistes, nous aurons nous-mêmes également le droit de les admettre; ainsi nos adversaires n'en tireront aucun avantage, puisque nous aurons toujours à leur opposer un nombre de témoins dans la proportion de cent contre un. Nous n'aurons pas fait un seul pas, et nous continuerons toujours à demander aux jansénistes si une question de fait peut se décider, lorsqu'il n'existera qu'un seul témoin contre cent et plus?

61. Mais la vérité est que le tribunal de l'Eglise n'admet pas les simples prêtres et le clergé inférieur, et beaucoup moins les laïques comme témoins dans notre cause. Le caractère de témoins de ses œuvres et de ses doctrines ne fut donné par Jésus-Christ qu'aux apôtres et aux évêques qui devaient remplacer les apôtres dans le gouvernement de l'Eglise. Les soixante et douze disciples n'étaient pas présents quand Jésus-Christ donna aux onze apôtres la mission d'instruire toutes les nations dans sa doctrine, de les baptiser et de les gouverner, leur promettant son assistance jusqu'à la fin des siècles. La pratique manifeste de l'Eglise et la tradition constante de tous les siècles n'ont jamais reconnu que les évêques comme les seuls témoins compétents de la doctrine de Jésus-Christ. (*Voyez ce qui a été dit plus haut au n°* 10.) Donc, lorsque les jansénistes produisent les témoignages du clergé inférieur et du peuple, ils vont évidemment contre l'institution de Jésus-Christ et la tradition de l'Eglise; ils ont recours à une défense basée sur l'erreur, entièrement inutile à leur cause.

62. Ils se tournent d'un autre côté, et ils prétendent que, pour donner une décision dogmatique infaillible, il faut qu'il y ait unanimité de doctrine et de langage dans le corps des évêques, puisque l'infaillibilité fut promise par Jésus-Christ, non à quelques personnes en particulier, mais au corps entier des premiers pasteurs de l'Eglise. Je pourrai répondre en répétant ce que j'ai dit dans l'art. v, n. 24, et développé dans la première note de la col. 31, et continuer à dire que l'infaillibilité fut promise par Jésus-Christ directement et immédiatement à saint Pierre et à ses successeurs, et indirectement ensuite par le moyen de saint Pierre et de ses successeurs, qu'elle fut promise au corps des évêques jusqu'à la fin des siècles. Je pourrais ajouter, que la foi proposée, enseignée et prêchée *ex cathedra* par les pontifes de Rome, a toujours été considérée dans l'Eglise, et appelée foi de saint Pierre, sur laquelle Jésus-Christ établit son Eglise, comme sur un rocher inébranlable, contre lequel viendront se briser tous les efforts de l'enfer. De là j'inférerai, comme conséquence nécessaire, que tous ces évêques, qui ne sont pas unis au pontife romain dans la profession de cette même foi proposée *ex cathedra* par une bulle dogmatique et solennelle, n'appartiennent pas à ce corps de témoins, auquel Jésus-Christ a promis l'infaillibilité, et qui doivent être affermis dans la foi par leur chef, le successeur de saint Pierre. Donc quelque grand que soit le nombre des évêques en dissidence avec le pape sur la bulle *Unigentus*, je pourrais légitimement prétendre qu'ils ne portent aucune atteinte à l'unanimité de ce corps auquel est promise l'infaillibilité.

63. Mais convainquons les jansénistes d'une autre manière, puisque j'ai promis (*n.* 12) de ne pas insister sur l'infaillibilité du pape. L'unanimité réclamée par les jansénistes dans le corps des pasteurs s'entend, ou *dans le sens moral*, ou dans le *sens physique et parfait*, si on l'entend dans le *sens moral*, comme en effet tout le monde l'entend. Quel homme dira jamais qu'une telle unanimité n'existe pas, lorsque dans un corps de sept à huit mille personnes il ne s'en trouve que quarante à cinquante d'un sentiment contraire? Si les jansénistes soutiennent que dans ce cas il n'y a pas unanimité morale, ils se voient accusés de la folie la plus étrange par le sens commun et le langage généralement reçu par tous les hommes. Si ensuite on veut l'unanimité *physique*, *complète* et *parfaite*, je réponds qu'une semblable unanimité n'a jamais existé, pas même une seule fois dans une décision quelconque émanée de l'Eglise ou dispersée, ou réunie en concile : c'est là un fait incontestable résultant des monuments les plus irrécusables de l'histoire ecclésiastique. D'après ce principe des jansénistes, il faudra dire qu'aucune hérésie n'a été condamnée infailliblement par l'Eglise pendant dix-huit siècles : les ariens, les nestoriens, les pélagiens, les luthériens, les calvinistes, ne pourront être regardés comme séparés d'une manière certaine de l'Eglise catholique, et comme hérétiques. Cette monstrueuse absurdité, destructive de toute la foi chrétienne, je l'ai plusieurs fois

reprochée à nos adversaires dans des ouvrages que j'ai publiés, et en particulier je l'ai opposée à M. le docteur Pierre Tamburini dans ma *Réponse à cette question, Qu'est-ce qu'un appelant?* et dans l'*Appendice aux faits dogmatiques* : qu'a-t-on répondu jusqu'à présent à cette terrible accusation? Absolument rien, au moins que je sache ; et M. Guadagnini, en imprimant contre les *Faits dogmatiques* un gros livre, s'est perdu dans mille inepties, et il a oublié de dire un seul mot pour défendre ses amis accusés d'une manière si humiliante. Je continue à repéter et à soutenir, que si on veut admettre les doctrines débitées par dom Pierre Tamburini dans ses ouvrages, et notamment dans son *Analyse des Prescriptions de Tertullien*, nous n'aurons plus aucune erreur condamnée par décision infaillible de l'Eglise; nous ne pourrons plus en considérer aucune comme formellement hérétique. Voilà à quoi viennent aboutir les doctrines des jansénistes, établies avec tant de faste et d'apparat pour ne pas se soumettre à la bulle *Unigenitus*.

64. On dit que les évêques n'ont pas examiné la bulle *Unigenitus*, qu'ils l'ont acceptée d'après l'hypothèse de l'infaillibilité du pape; qu'ils ont été mus par des motifs tout humains, par la crainte du tribunal de l'inquisition, par la flatterie à l'égard des pontifes de Rome et des princes séculiers, par l'espérance d'agrandissement et d'élévation, etc. Or, quand même l'on accorderait que toutes ces choses sont vraies sous quelque rapport, et à l'égard de quelque évêque, il ne pourra jamais toutefois tomber dans l'esprit d'un homme sensé, qu'elles peuvent avoir lieu pour un corps d'évêques si nombreux; dans une succession des uns aux autres pendant l'espace de quatre-vingts ans; au milieu d'une si grande diversité de lieux, d'esprits de nations, avec une si grande variété de circonstances; avec une réunion de plusieurs évêques en conciles provinciaux et en assemblées nombreuses et fréquentes, avec l'opposition publique, énergique et continuelle que les jansénistes ont faite à la bulle *Unigenitus* et qu'ils font encore de nos jours. Une telle opposition a forcé les défenseurs de cette bulle à l'étudier avec le plus grand soin, et a placé les évêques dans le cas de s'y soumettre après mûr examen et avec pleine connaissance de cause, en reconnaissant la doctrine comme très-conforme à l'enseignement public et constant de leurs Eglises.

65. Néanmoins, pour parler avec exactitude, on ne devrait pas même répondre à toutes ces inepties. L'assistance promise par Jésus-Christ au corps des pasteurs, pour qu'il n'erre point dans l'enseignement public de la doctrine révélée, ne regarde ni les lumières, ni la science, ni la piété, ni l'intention droite, ni l'examen, ni d'autres qualités des évêques, intérieures ou extérieures; elle regarde uniquement le caractère public de pasteurs, de docteurs, de ministres et de dispensateurs des mystères de Dieu, dont ils sont revêtus dans l'Eglise. Jésus-Christ n'a pas voulu que l'économie et le gouvernement extérieur de son Eglise visible dépendissent des qualités purement internes et invisibles, qui auraient jeté ses disciples dans un abîme de doutes et de confusion. Les lumières, la doctrine, la diligence, la bonne intention, les fins louables dans un évêque sont autant de choses intérieures et invisibles, dont les signes extérieurs sont sujets à l'équivoque et à une incertitude bien souvent raisonnable. Le caractère d'un évêque est chose notoire, publique, sur laquelle il n'est pas à craindre que l'on se trompe. A ce caractère est promise l'assistance de l'Esprit saint dans l'infaillibilité de l'enseignement, et Jésus-Christ joignit cette promesse à la mission qu'il donna à ses apôtres pour prêcher l'Evangile à toutes les nations. Ainsi donc, quand je suis sûr qu'un corps d'évêques unis avec le pape enseigne publiquement une doctrine comme appartenant au dépôt sacré de la révélation, je ne cherche pas autre chose, et je crois fermement cette doctrine comme un article de la foi chrétienne. Se mettre à rechercher les conditions proposées par les jansénistes, c'est renverser l'économie de notre sainte religion. Ne serait-on pas en droit de dire à Dom Pierre Tamburini qui, dans plusieurs de ses ouvrages, insiste tant sur les conditions mentionnées plus haut, ce que Jésus-Christ dit à Nicodème : « Tu fais le maître en Israël, et tu ne sais pas ces choses, qui sont les principes élémentaires du christianisme ? » *Tu es magister in Israel, et hæc ignoras* (*Joan.* III, 10)?

66. Enfin la bulle *Unigenitus* est, dit-on, le fruit des intrigues, des cabales et de la prépondérance des jésuites. Ils ont prétendu, par cette bulle, renverser la doctrine de saint Augustin, et planter sur ses ruines le molinisme. Tel a été encore le but des enfants de saint Ignace, lorsqu'ils ont tant brigué, afin qu'il fût déclaré par les pontifes romains qu'ils avaient condamné comme hérétique, dans les cinq propositions, le sens du livre de Jansénius, intitulé *Augustinus*. M. Jean-Baptiste Guadagnini se fait surtout honneur de cette accusation dans son livre dernièrement imprimé contre mes *Faits dogmatiques*, m'attribuant, avec cette extrême courtoisie qui le distingue, le but secret de renverser, même (pour le dire avec ses propres expressions) *de faire déclarer hérétique la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas* (voir les pages 121, 122, 147, 157 de ce livre et beaucoup d'autres). Cette calomnie horrible et ridicule tout à la fois est répétée à chaque article dans cet ouvrage : c'est là proprement un coup de désespérés. Tous les hérétiques, quand ils n'ont pu dire autre chose contre les condamnations que l'Eglise faisait de leurs erreurs, ont dit en désespoir de cause, que ces condamnations étaient le fruit des intrigues et de la prépondérance de leurs adversaires. C'est précisément ce que dit Jean d'Antioche avec son parti schismatique d'une trentaine d'évêques favorables à

Nestorius, attribuant la décision du concile œcuménique d'Ephèse aux cabales de saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, et de Memnon, évêque d'Ephèse (1). On sait que les luthériens eurent recours à ce moyen infâme de défense pour mettre leurs hérésies à couvert des condamnations de Léon X et du concile de Trente. Je ne suis point tenté d'envier à messieurs les jansénistes une compagnie si honorable.

67. Mais admettons que les bulles des pontifes romains contre le jansénisme et le quesnellisme soient le fruit des cabales et de la prépondérance des molinistes : que s'ensuivrait-il? Il s'ensuivrait que les pontifes romains ont été des malavisés de se laisser tromper, et les molinistes des fourbes insignes, qui ont commis un crime énorme en les trompant. Mais Dieu n'est point sujet aux faiblesses humaines; ni les intrigues, ni les cabales, pas plus que la prépondérance ne peuvent rien contre lui : *Nolite errare ; Deus non irridetur* (*Galat.* VI, 7). Quand Dieu a engagé sa parole pour l'infaillibilité du corps des pasteurs unis au pape, elle ne peut manquer d'avoir son effet, en dépit de toutes les intrigues, de toutes les cabales et prépondérances du monde. Dieu sait se servir des erreurs des hommes pour faire arriver les choses au but qu'il a déterminé. Jacob reçut le droit d'aînesse et la bénédiction de son père, en se présentant à Isaac aveugle sous les vêtements et le nom d'Esaü (*Gen.* XXVII). Lorsque Caïphe dit qu'il fallait qu'un homme mourût pour sauver tout le peuple, c'était pour pousser les Hébreux à faire périr Jésus-Christ et pour empêcher que les Romains ne vinssent détruire le royaume des Juifs; et toutefois l'évangéliste saint Jean nous fait observer, que Caïphe était grand prêtre, qu'il prophétisait et disait une grande vérité : *Expedit vobis, ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat. Hoc autem a semetipso non dixit; sed cum esset pontifex anni illius prophetavit, quod Jesus moriturus erat pro gente* (*Joan.* XI, 50). Dans les choses divines, les jansénistes pensent trop comme les hommes. Accoutumés qu'ils sont à trop compter sur leur jugement privé, et à chercher toujours des raisons pour contenter leur intelligence dans les choses de la foi, ils n'élèvent jamais les yeux au delà de notre horizon si borné, et ils ne s'arrêtent jamais à réfléchir sur la

(1) Hoc autem malum vos hactenus commisistis, iniquis, seditiosisque Cyrilli Alexandrini et Memnonis Ephesii studiis, et machinationibus astipulati, et hac de causa excommunicationem perpessi a nobis (*In litteris ad syn. Ephesin. ap. Labbe, tom. III, col.* 599). » Et dans la sentence d'excommunication prononcée par ces schismatiques contre les évêques du concile œcuménique, ils attribuent tout le mal aux machinations de saint Cyrille et de Memnon : « Ideo tu, Cyrille Alexandrine, et tu Memnon, hujus civitatis episcope, scitote vos depositos et ab episcopatu alienos atque ab omni ecclesiastico ministerio et functione esse amotos, ut qui in causa fuistis, ut Patrum canones conculcarentur et imperatorum decreta contemnerentur, omniaque confusione et turbis miscerentur ac totius auctores et duces extitistis (*Ibid.*, *col.* 598). » Ils répètent la même chanson dans tous leurs écrits.

On pourrait demander aux jansénistes quels ont été les artifices et la grande puissance des jésuites pour faire condamner le jansénisme et le quesnellisme? On a le droit de vouloir que des accusations semblables soient formulées en détail et prouvées ensuite même par des monuments authentiques, et que la critique ne puisse atteindre. Mais les jansénistes battent la campagne et se dispensent volontiers de semblables preuves; ils se contentent d'accuser d'une manière vague et générale. On ferait un tort très-grave à ces prodiges de véracité de ne pas croire sur leurs paroles les faits même les plus incroyables; nous ne les imiterons pas, nous prouverons par des monuments authentiques, et à l'abri d'une critique censée toutes les tergiversations, tous les efforts employés par les ariens pour empêcher que la doctrine d'Arius fût condamnée par l'Eglise, et que cette condamnation fût universellement acceptée. Certainement les ariens ne se firent point scrupule d'avoir recours à toutes sortes de moyens, et ils remplirent le monde d'équivoques subtiles, de disputes embrouillées, de calomnies horribles contre les défenseurs de la vérité, et enfin de persécutions cruelles de la part des empereurs Constance et Valens pour faire triompher la doctrine d'Arius et enlever leur force aux condamnations de l'Eglise. Réussirent-ils dans leurs machinations? Ils ne réussirent que trop pour la perte et la ruine d'un grand nombre de personnes; mais pour séduire et faire tomber dans l'erreur l'Eglise universelle, ils n'y réussirent pas, et ils ne pouvaient y réussir. Le concile de Rimini fut surpris par des termes ambigus et captieux, dont les ariens abusèrent par une fraude indigne; mais le pape Libère et le pontife saint Damase découvrirent bientôt l'erreur et la fourberie, et le dogme de la substantialité du Verbe forma toujours la profession publique du corps des pasteurs, même de ceux qui avaient été présents au concile de Rimini. Il est donc impossible que les jésuites aient pu, avec tous leurs détours artificieux et leur grande puissance, réussir à faire condamner la vérité, embrasser l'erreur par toute l'Eglise. Comment les jansénistes, qui insistent tant sur les artifices des jésuites pour décréditer les bulles contre le jansénisme et le quesnellisme, et les faire passer pour une affaire de politique et de cabale, comment ne s'aperçoivent-ils pas de l'hypothèse hérétique qu'ils établissent? ou bien, s'ils s'en aperçoivent, comment peuvent-ils dévorer cette contradiction? Ne se rappellent-ils plus ces paroles de Jésus-Christ : « Que tous les efforts de l'enfer ne peuvent prévaloir contre l'Eglise : *Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam* (*Matth.* XV, 18). Si les paroles du Sauveur n'ont pas la force de les convaincre, ils devraient au moins être convaincus par leur propre expérience. Depuis bientôt deux siècles, ils renouvellent contre ces bulles tous les efforts qui furent employés par les ariens contre les définitions du concile de Nicée : ce serait une chose très facile de faire ici un parallèle qui frapperait d'étonnement tous les lecteurs, par la parfaite conformité entre les uns et les autres. Pour ne toucher qu'un seul point, savoir celui de décréditer par toute sorte de moyens leurs adversaires, les jansénistes ont très-fidèlement suivi le plan déjà tracé par un fameux hérésiarque. « Ce n'est pas une entreprise plus grande, écrit-il, qu'enlever le crédit aux jésuites : ceux-ci étant vaincus, Rome est perdue, et, sans celle-ci, la religion se réforme d'elle-même (*Lettres de Fra Paolo Sarpi, lett.* LXV; *Vérone*, 1676). » Et toutefois les jansénistes n'ont-ils jamais réussi à tromper l'Eglise et à lui faire embrasser leur doctrine? Non, par la grâce de Dieu, ils n'y ont jamais réussi, et n'y réussiront jamais, parce que : *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam.*

conduite admirable de Dieu dans la conservation et le gouvernement de son Eglise. Dès qu'ils s'imaginent trouver des influences, des intrigues et des cabales, ils oublient malheureusement les promesses infaillibles de Jésus-Christ, ils remplissent leur cervelle de funestes idées d'obscurcissement de la vérité de notre foi, de vieillesse de l'Eglise, etc.

68. Je ne prétends pas donner une réfutation complète des sophismes des partisans de Jansenius sur notre question de fait : je prétends seulement les indiquer brièvement, afin que les lecteurs décident de quel côté est évidemment le tort ; et afin que, en voyant l'aveuglement déplorable de nos adversaires, ils s'apitoient sur leur malheur, et qu'ils adressent des prières ferventes au Père des lumières pour faire descendre les trésors de sa miséricorde sur ces infortunés et l'abondance de ses grâces, pour qu'il les ramène dans le sentier de la vérité, pour le salut de leurs âmes, pour la consolation et la tranquillité de l'Eglise catholique plongée dans l'affliction.

69. Dans mes *Faits dogmatiques* j'ai démontré cette proposition : qu'avant de pouvoir faire un acte de foi théologique, il est nécessaire de faire auparavant un acte de foi humaine. Dans notre cas, pour pouvoir dire qu'une bulle dogmatique émanée du souverain pontife est la voix de l'Eglise catholique, il faut être moralement certain que cette bulle est confirmée par l'enseignement public et unanime du corps des pasteurs. Quand on est assuré sur ce point, alors commence l'obligation de se soumettre, et de croire à cette bulle, comme à la parole et à la décision de l'Eglise. Or, ce point de l'enseignement public est un fait dont on ne peut être assuré que par des preuves humaines, et, par conséquent, croire qu'une bulle est la voix de l'Eglise, est un acte de foi humaine simplement. Les jansénistes, pour se laver du reproche honteux d'hérésie, persistent à dire qu'ils nient seulement que la bulle *Unigenitus* soit la voix et la décision de l'Eglise; et que, par conséquent, ils ne font que nier un fait non révélé, qui n'a d'autres preuves que celles qui dépendent du témoignage des hommes, et dans lesquelles n'est point intéressée la vérité divine, ou l'infaillibilité de l'Eglise.

70. Je réponds que les jansénistes sont dans le vrai en raisonnant de la sorte, et que néanmoins cela ne sert de rien pour le but qu'ils se proposent. Il est vrai que l'acte de croire qu'une bulle pontificale est la voix de l'Eglise catholique est un acte de foi humaine simplement; mais il est tellement nécessaire qu'il soit fait, avant de pouvoir faire un acte de foi théologique en croyant aux décisions de l'Eglise, que le second acte ne peut exister sans le premier. Quand un fait est prouvé avec une grande certitude morale, quiconque ne se soumet pas à croire ce fait est un homme agissant contre la raison et la lumière même de la nature. Si ensuite ce fait a une connexion nécessaire avec la foi théologique, alors celui qui nie ce fait détruit cette foi, et pèche certainement contre elle. Ainsi quoique les jansénistes ne nient autre chose qu'un fait non révélé, mais certain, d'une grande certitude morale : toutefois, vu la connexion nécessaire de ce fait avec la foi théologique, ils pèchent contre cette foi, et ils peuvent être appelés *hérétiques* dans le sens généralement reçu, et dans le langage employé même dès les premiers siècles de l'Eglise, c'est-à-dire dans le sens qu'ils sont favorables, et qu'ils conduisent indirectement et médiatement à l'hérésie. C'est ce que j'ai démontré dans mes *Faits dogmatiques*. M. Jean-Baptiste Guadagnini n'a rien opposé à mes preuves sur ce sujet ; j'ai donc le droit de les considérer comme concluantes et décisives, et de continuer à les indiquer pour renverser la vaine défense des jansénistes, et pour leur faire voir qu'ils pèchent contre la foi, et favorisent l'hérésie.

ARTICLE X.

Parallèle entre la conduite des Juifs envers Jésus-Christ et la conduite des jansénistes envers nous.

71. L'Esprit saint nous enseigne une règle pour deviner l'avenir : il suffit de regarder le passé, puisque dans la conduite des hommes en ce monde il n'arrive rien de nouveau, qui ne soit déjà arrivé dans les siècles précédents : *Quid est quod fuit ? Ipsum quod futurum est. Quid est quod factum est ? Ipsum quod faciendum est. Nihil sub sole novum, nec valet quisquam dicere : Ecce hoc recens est ; jam enim processit in sæculis quæ fuerunt ante nos* (*Eccl.* I, 9, 10). Plusieurs sont très-étonnés du procédé des jansénistes dans les débats qu'ils ont avec nous, regardant comme une chose incroyable, qu'ils portent l'aveuglement et l'obstination au point de nier les vérités les plus évidentes, et les faits les plus certains. Mais tout étonnement cessera lorsque, en parcourant tous les siècles, on trouvera, dans l'histoire ecclésiastique, que tous les ennemis de l'Eglise ont précisément fait la même chose pour en obscurcir la doctrine et en attaquer les décisions. Arrêtons-nous, pour quelques instants, au seul premier siècle, et à l'époque de Jésus-Christ et des apôtres : nous verrons une conformité parfaite entre la conduite des scribes et des pharisiens de ce temps-là touchant la doctrine de Jésus-Christ, et la conduite des jansénistes de notre temps.

72. La prédication de Jésus-Christ fut plusieurs fois autorisée publiquement et miraculeusement par la voix de son divin Père. Jean-Baptiste disposa le peuple hébreu à reconnaître Jésus-Christ pour le Messie promis dans la loi, et à embrasser son enseignement; il le désigna personnellement, et attesta qu'il avait vu l'Esprit saint descendre sur lui, et il l'appela expressément *Fils de Dieu*. Voilà ce que raconte saint Jean dans le premier chapitre de son Evangile : Dieu le Père, après le baptême de Jésus-Christ, déclara publiquement qu'il était son Fils et l'objet de ses complaisances : *Baptizatus autem Jesus confestim ascendit de aqua : et ecce*

aperti sunt ei cœli, et vidit Spiritum Dei descendentem sicut columbam, et venientem super se. Et ecce vox de cœlis dicens : Hic est Filius meus dilectus in quo mihi complacui (*Matth.* III, 16, 17). Une autre fois, en présence de quelques-uns de ses disciples, on entendit la voix de Dieu le Père, qui appelait Jésus-Christ *son Fils*, et qui ordonnait que l'on suivît sa doctrine : *Et vox facta est de nube dicens : Hic est Filius meus dilectus, ipsum audite* (*Luc.* IX, 35). Ensuite ils furent innombrables, et surtout vraiment étonnants, opérés sous les yeux d'une ville immense, les miracles que fit Jésus-Christ pendant tout le temps de sa prédication, pour donner de l'autorité à son enseignement, et surtout à cette vérité, qu'il était Dieu, et Fils de Dieu. Cela posé, les Juifs, qui avaient l'évidence et la certitude physique de ces miracles, ne pouvaient, sans blesser le sens commun, douter de la divinité de Jésus-Christ : croire cette divinité par les miracles, qui la rendaient évidemment croyable, était l'acte nécessaire qu'il fallait faire avant l'acte de foi théologique. Mais cet acte une fois formulé, à l'instant même naissait l'obligation de croire fermement tout ce que Jésus-Christ enseignait, et de le croire sur sa seule parole ; puisqu'il est impossible que Dieu puisse ou se tromper, ou tromper dans ses enseignements. Quelle que soit l'obscurité que l'on trouve dans la doctrine de Jésus-Christ, quelque doute qui s'élève contre elle, quelque absurdité qu'il nous semble y apercevoir, tout doit céder à l'évidence métaphysique, et à la certitude de l'impossibilité que Dieu dise des choses fausses. Toutes les fois que nous sommes assurés que Dieu a parlé, ne pas se rendre aussitôt, et croire fermement à sa parole, et en vertu de sa parole seule, suspendre notre jugement et chanceler, c'est une injure très-grave que l'on fait à la sagesse et à la véracité divine.

73. Les Juifs étaient donc très-certains que la doctrine enseignée par Jésus-Christ était la parole de Dieu. Examinez maintenant la méthode dont ils se servaient pour ne pas les admettre et les contredire. Ils commençaient par examiner cette doctrine intrinséquement, en elle-même, et à la comparer avec les lumières de leur esprit : ils trouvaient dans ce parallèle certaine répugnance, et aussitôt ils la rejetaient, ou du moins ils suspendaient leur assentiment, voulant auparavant éclaircir leurs doutes et lever toutes les difficultés ; en un mot, pour croire, l'autorité de la parole de Dieu ne leur suffisait pas, mais ils cherchaient à convaincre leur esprit par la connaissance intime et claire de la nature des choses. Un jour notre divin Sauveur annonce qu'il veut donner aux hommes sa chair pour nourriture et son sang pour breuvage, afin de leur procurer le bonheur de la vie éternelle, et il leur dit : « C'est moi qui suis descendu du ciel, qui suis ce pain vivant, et le pain que je donnerai pour la vie du monde, c'est mon propre corps lui-même : » *Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi. Si quis manducaverit ex hoc pane vivet in æternum ; et panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita* (*Joan.* VI, 51). A ces paroles de Jésus-Christ, les Juifs devaient croire tout de suite, sans s'arrêter à l'obscurité de la chose, et aux doutes qui naissent naturellement de l'obscurité ; un Dieu qui opère des miracles si nombreux et si éclatants, peut bien, certes, faire celui de donner aux hommes sa chair à manger et son sang à boire. La nature de la foi, c'est précisément de croire même ce que l'on ne comprend pas ; mais les Juifs n'en agirent pas ainsi : ils se prirent d'abord à raisonner : Et comment est-il possible, dirent-ils, que celui-ci nous donne à manger sa chair ? et ils disputaient entre eux. Ils conclurent que les paroles du Sauveur leur causaient de l'effroi, et qu'ils ne pouvaient les entendre, et plusieurs en effet abandonnèrent son école, et s'éloignèrent de lui. *Litigabant ergo Judæi ad invicem dicentes : Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum?... Multi ergo audientes ex discipulis ejus dixerunt : Durus est hic sermo, et quis potest eum audire?... Ex hoc multi discipulorum ejus abierunt retro, et jam non cum illo ambulabant* (*Ibid.*, VI, 63). Une autre fois un pharisien va trouver Jésus-Christ, et commence à protester que sa doctrine est la doctrine de Dieu, puisqu'elle est autorisée par des miracles : *Rabbi, scimus quia a Deo venisti magister, nemo enim potest hæc signa facere, quæ tu facis, nisi fuerit Deus cum eo.* Ce Maître envoyé de Dieu lui dit aussitôt que nul ne peut voir le royaume de Dieu, s'il ne naît pour la seconde fois : *Respondit Jesus, et dixit ei : Amen, amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit denuo, non potest videre regnum Dei* (*Joan.* III, 3). Le pharisien oppose à ces paroles son étonnement et ses doutes, parce qu'il ne peut comprendre comment un homme, étant déjà vieux, peut pour la seconde fois entrer dans le ventre de sa mère, et naître de nouveau : *Dicit ad eum Nicodemus : Quomodo potest homo nasci, cum sit senex? Numquid potest in ventrem matris suæ iterato introire et renasci?* Jésus-Christ continue : il parle au pharisien d'une certaine naissance figurée et spirituelle qui a lieu par l'eau et l'Esprit saint dans le baptême : *Respondit Jesus : Amen, amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto non potest introire in regnum Dei. Quod natum est ex carne caro est ; et quod natum est ex Spiritu, spiritus est.* Après tout cela, et après que Jésus-Christ a déclaré qu'il parlait d'une naissance non charnelle, mais spirituelle, le pharisien persiste toujours à objecter l'obscurité de la chose, car il ne peut comprendre comment elle peut avoir lieu : *Respondit Nicodemus, et dixit ei : Quomodo possunt hæc fieri?* Nous pourrions citer un grand nombre d'autres faits semblables tirés des saints Evangiles, que nous omettrons pour abréger.

74. Voyons maintenant la marche adoptée par les jansénistes à notre égard. Les Juifs pouvaient trouver la doctrine de Jésus-Christ dans les enseignements qu'il leur faisait de sa propre bouche ; les jansénistes peuvent

trouver cette même doctrine dans l'enseignement public, notoire et universel du corps des pasteurs unis pour défendre, et proposer aux fidèles les bulles contre le jansénisme et le quesnellisme. Les Juifs ne peuvent douter que la doctrine de Jésus-Christ n'ait été celle de Dieu, en la voyant autorisée par des miracles; les jansénistes ne peuvent douter que la doctrine enseignée dans la bulle contre le jansénisme et le quesnellisme ne soit aussi elle-même la doctrine de Dieu, puisqu'ils admettent et doivent admettre l'infaillibilité du corps des pasteurs de l'Eglise. Les Juifs, au lieu de croire simplement Jésus-Christ sur sa parole, veulent examiner la doctrine, la comparer avec les lumières naturelles, et y trouvant une certaine opposition à ces lumières, ou ils rejettent cette doctrine, ou ils sont flottants et indécis à cet égard. Les jansénistes, au lieu de se soumettre à l'enseignement public et universel du corps des pasteurs, examinent les bulles du pontife romain, les comparent avec les passages des saintes Ecritures et avec les monuments de la tradition; et croyant trouver de la contradiction entre ces bulles, et ces passages, et ces monuments, ils les rejettent et les attaquent même ouvertement. Le procédé des Juifs et des jansénistes est donc exactement le même, parce que les jansénistes, en dernière analyse, en appellent aux lumières de leur propre raison, puisqu'ils ne se servent que de ces lumières dans l'interprétation des textes des divines Ecritures et des monuments de la tradition, comme nous l'avons remarqué plus haut (*n.* 52). Un janséniste ne peut pas dire, par exemple, que le sens qu'il donne à la doctrine de saint Augustin sur les matières de la grâce et du libre arbitre, soit un sens fixé par l'Eglise, et publiquement et universellement enseigné par le corps des pasteurs; c'est un sens donné et soutenu par les jansénistes, et peut-être par plusieurs de leurs partisans induits en erreur, mais en même temps nié et contredit publiquement par un nombre infini de théologiens de toutes les écoles, de toutes les nations. Donc, quand un janséniste soutient que la bulle *Unigenitus* est opposée à la doctrine de saint Augustin, il forme ce jugement d'après ses propres lumières et l'interprétation privée de cette doctrine. Il rejette donc la bulle *Unigenitus* par la même raison pour laquelle les Juifs rejetaient la parole de Dieu.

75. Reste maintenant à voir comment Jésus-Christ répondait aux difficultés proposées par les Juifs. Il insiste toujours, répète sa doctrine, et il exige d'eux qu'ils croient en lui sur sa seule parole; les Juifs objectent l'impossibilité de donner à manger aux hommes la chair d'un autre homme et son sang à boire. Jésus-Christ ne répond pas directement à cette objection; il ne se prend pas à expliquer et à faire comprendre aux Juifs comment cela est possible; mais il insiste en disant que, « s'ils ne mangent la chair du Fils de l'homme, et s'ils ne boivent son sang, ils n'auront point la vie en eux : que celui qui mange cette chair et boit ce sang a la vie éternelle; enfin, que sa chair est une véritable nourriture, et son sang un véritable breuvage. » *Dixit ergo eis Jesus : Amen, amen dico vobis; nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis. Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam.... Caro enim mea vere est cibus, et sanguis meus vere est potus* (*Joan.* VI, 56). N'était-ce pas leur dire : *Ne vous arrêtez pas aux faibles lumières de votre esprit et à l'apparente impossibilité de la chose; croyez à mes paroles, et ne cherchez rien autre.* Jésus-Christ fit une semblable réponse au pharisien Nicodème, quand celui-ci lui proposait l'impossibilité de retourner dans les entrailles maternelles, et de naître une seconde fois; le divin Maître lui fait entendre qu'il parle au figuré d'une naissance spirituelle, et après cela il ne s'arrête pas à faire d'autre explication. C'est ainsi que nous verrons procéder Jésus-Christ dans les autres points de sa doctrine, contre lesquels les Juifs proposaient beaucoup de difficultés qui prenaient toute leur source dans la faiblesse de l'intelligence humaine, et dans l'orgueil de ne pas vouloir croire les vérités proposées sans en découvrir clairement la conformité avec les lumières de notre raison.

76. Et telle est précisément la marche que j'ai dit (*n.* 53) que nous devions suivre à l'égard des jansénistes. Avant de se soumettre aux bulles dogmatiques contre le jansénisme et le quesnellisme, ils veulent comprendre, par le seul secours de leur intelligence, et par elle se persuader de la conformité de doctrine qui doit exister entre ces bulles et la parole de Dieu écrite et traditionnelle; quant à nous, nous ne devons pas les suivre dans cette route funeste. Nous persistons à exiger d'eux la soumission à ces bulles, et la ferme croyance à la doctrine qu'elles contiennent : c'est un préliminaire indispensable, avant que nous commencions à entrer avec eux dans les confrontations à faire avec l'Ecriture et la tradition, et dans les discussions doctrinales. Ils veulent nous entraîner dans ces discussions d'après la supposition, et même avec la persuasion intime qu'il se rencontrera opposition de doctrine entre ces bulles et la parole de Dieu consignée dans les saintes Ecritures, et conservée dans la tradition; ils veulent faire dépendre de cette confrontation leur foi, ou leur répugnance à croire. Une telle hypothèse, une telle persuasion, un tel procédé, c'est une injure très-grave, que l'on fait à Dieu, parlant par la bouche de son Eglise; c'est une véritable hérésie. L'unique dispute que l'on doit engager avec les jansénistes doit se restreindre à une question de fait, savoir si les bulles contre le jansénisme et le quesnellisme forment l'enseignement public et universel du corps des pasteurs catholiques, et sont, par conséquent, la parole de Dieu proposée par la voix de son Eglise! Je reviens sur ce point, que j'ai déjà développé plusieurs fois, et j'insiste

encore, parce qu'il est d'une extrême importance. On ne gagne rien avec les jansénistes par les discussions doctrinales. Ils ont mille ruses, mille subterfuges pour parer les coups qu'on leur porte ; ensuite il est très-vrai que la plupart des chrétiens, même ceux qui sont médiocrement instruits, ne sont pas dans le cas de porter un jugement solide, et de décider qui a tort, qui a raison au milieu de ce conflit de disputes subtiles et embarrassées. (*Voir le passage remarquable de Tertullien que nous avons cité au n.* 53.)

77. L'obstination incroyable des Juifs nous fournit un exemple remarquable des subtilités et des sophismes qui peuvent être mis en usage pour essayer de répandre les ténèbres sur les faits les plus clairs et les plus notoires, et pour en nier les conséquences qui en découlent évidemment. L'apôtre saint Jean, dans le chapitre IX de son Evangile, raconte avec les circonstances les plus minutieuses le fait de l'aveugle-né guéri par Jésus-Christ. Cet aveugle était connu d'un très-grand nombre de personnes, qui l'avaient vu demander l'aumône dans la ville. Dès qu'il est guéri, dispute entre le peuple sur l'identité de la personne : *Itaque vicini et qui viderant eum prius quia mendicus erat, dicebant : Nonne hic est, qui sedebat et mendicabat? Alii dicebant : Quia hic est; alii autem Nequaquam, sed similis est ei. Ille vero dicebat : Quia ego sum.* Il fut conduit en présence des pharisiens, qui d'abord ne doutèrent nullement du fait de sa guérison, mais seulement l'interrogèrent pour savoir de quelle manière et par qui il avait été guéri de sa cécité. *Iterum ergo interrogabant eum pharisæi quomodo vidisset? Ille autem dixit eis : Lutum mihi posuit super oculos, et lavi, et video.* A cette réponse les pharisiens se partagèrent d'opinions : les uns disaient que Jésus-Christ était un pécheur, puisqu'il avait guéri l'aveugle un jour de sabbat; les autres disaient qu'un pécheur ne fait pas de miracles. Pour terminer cette dispute, on interroge l'aveugle guéri : « Toi, que dis-tu de celui qui t'a guéri? Il répondit que c'était un prophète. » *Tu, quid dicis de illo qui aperuit oculos tuos? Ille autem dixit : Quia propheta est.* Cette conséquence, qui naissait évidemment du miracle opéré par Jésus-Christ, frappa vivement les pharisiens, qui pour cela se prirent à nier la guérison de l'aveugle : *Non crediderunt ergo Judæi de illo, quia cæcus fuisset, et vidisset.* Ils appelèrent son père et sa mère, leur demandèrent si c'était véritablement leur fils, et s'il était né aveugle. Ayant reçu une réponse affirmative sur l'un et l'autre point, les pharisiens se mirent à interroger de nouveau l'aveugle-né, et ils admirent pour principe certain que Jésus-Christ était un pécheur : *Vocaverunt ergo rursus hominem, qui fuerat cæcus, et dixerunt ei : Da gloriam Deo. Nos scimus quia hic homo peccator est.* L'aveugle répéta encore qu'il était né aveugle, que Jésus-Christ l'avait guéri, et qu'un pécheur ne fait pas de tels miracles; que la chose est évidente : il est bien surprenant que les pharisiens eux-mêmes ne s'en aperçoivent pas et n'en fassent pas l'aveu. Les pharisiens, convaincus par cette réponse péremptoire, et ne sachant plus que dire, chargèrent alors d'injures ce pauvre homme et le chassèrent rudement. « Tu es, dirent-ils, tout souillé de péchés des pieds à la tête, et tu prétends ici nous instruire? » *Responderunt et dixerunt ei : In peccatis natus es totus, et tu doces nos? Et ejecerunt eum foras.* Quand le fait de la résurrection de Jésus-Christ se divulgua, les princes des prêtres, qui ne purent le nier, essayèrent au moins d'en diminuer la certitude en donnant une grosse somme d'argent aux soldats, afin qu'ils dissent que le cadavre du Sauveur avait été emporté de nuit secrètement, tandis que les gardes dormaient (*Matth.* XXVIII). Saint Augustin se moque de la stupidité qu'ils font paraître, en citant pour témoins des personnes qui dormaient, quand, comme on le suppose, l'enlèvement avait eu lieu : *Dormientes testes adhibes?* Mais quand on veut nier les faits, il faut nécessairement avancer des sottises et des absurdités.

78. A l'article IX j'ai exposé les principales difficultés que les jansénistes proposent contre le fait de l'acceptation universelle des bulles contraires à leur doctrine. Une chose très-digne de remarque, c'est que d'abord ils admirent, comme un fait certain et notoire, que les bulles d'Innocent X et d'Alexandre VII étaient de véritables décisions de l'Eglise, le corps des pasteurs leur donnant un assentiment universel. Et quant à la bulle d'Innocent X, qui condamnait les cinq fameuses propositions jansénienne, ils protestèrent qu'ils s'y soumettaient pleinement. Ensuite, quant aux bulles d'Alexandre VII et des autres papes ses successeurs, qui condamnaient le livre de Jansénius comme infecté de l'hérésie des cinq propositions, ils ne leur refusèrent pas le caractère de décisions de l'Eglise, mais ils les présentèrent comme des décisions sur un fait, dans lequel l'Eglise n'est pas infaillible : ils prétendirent qu'elle avait effectivement erré. Mais, dans la suite, les jansénistes prirent le parti de refuser ouvertement à ces bulles le caractère de décisions de l'Eglise : précisément de la même manière que nous avons vu les pharisiens admettre d'abord comme certain le fait de la guérison de l'aveugle-né; mais, craignant ensuite les conséquences qui découlaient de ce fait, ils finirent par nier le fait lui-même : *Non crediderunt ergo Judæi de illo, quia cæcus fuisset, et vidisset.* M. Jean-Baptiste Guadagnini a voulu avoir le mérite, avec les jansénistes, de faire revivre de nos temps, et dans notre Italie, cette tradition pharisaïque. Il distingue entre *affirmer* une chose et la *décider;* il dit que l'Eglise a bien *affirmé* que le livre de Jansénius est infecté de l'hérésie des cinq propositions fameuses, mais qu'elle n'a jamais *décidé* ce point. Ainsi donc maintenant ce n'est plus cette même décision qu'auparavant; et celui qui auparavant était aveugle, et fut ensuite guéri, non, maintenant, n'a jamais été aveugle et n'a jamais recouvré la vue. Et M. Guadagnini, en représentant sur

le théâtre du monde cette scène, a la précaution de changer d'habit, et de paraître sur les planches tantôt vêtu à l'affirmative, tantôt à la négative. Selon lui, le même mot *definimus*, dans la bouche de l'Eglise, ici signifie *définir* et *décider*; là il n'a plus ce sens, et il signifie *dire* simplement, *affirmer*. Nous assisterons à ce spectacle vraiment comique dans la seconde partie de cet ouvrage, et alors nous resterons persuadés que les livres des jansénistes sont faits comme le carreau d'un échiquier à cases blanche et noire : ils disent oui et non sur le même objet, selon que leur intérêt le demande.

79. Le père Quesnel, le docteur de Sorbonne Petitpied, et plusieurs autres, qui virent dès le commencement la bulle *Unigenitus* acceptée d'un consentement universel par le corps des pasteurs de l'Eglise, dirigèrent leurs attaques contre la doctrine de cette bulle. Ils adoptèrent pour maxime, et supposèrent comme une chose indubitable, que le molinisme est une hérésie, que c'est le pélagianisme caché. Précisément les pharisiens adoptèrent aussi pour base de leur raisonnement que Jésus-Christ était un pécheur : *Da gloriam Deo. Nos scimus quia hic homo peccator est.* Mais, messieurs, on n'admet pas avec vous cette hypothèse du molinisme; et c'est pour le moins une chose très-contestable. Les jansénistes ne sont pas arrêtés par cet obstacle; ils vont en avant comme des braves et font les sourds. Donc la bulle *Unigenitus*, dirent Quesnel, Petitpied, etc., autorise le molinisme, qui est une hérésie. Les jansénistes de notre temps répètent la même chose; ils l'ont toujours répétée avec opiniâtreté dans tous les temps : dom Pierre Tamburini et M. Jean-Baptiste Guadagnini vont la répétant à demi voix, mais néanmoins de manière à être bien compris du public. Donc la bulle *Unigenitus* autorise le molinisme; le molinisme est une hérésie : donc la bulle *Unigenitus* ne peut être une décision dogmatique et irréformable de l'Eglise; ce sera tout au plus un décret en matière de discipline, qui tend à régler certaines façons de s'exprimer, qui peuvent être dangereuses pour certaines personnes qui ne sont pas bien instruites. Ce discours janséniste est frère du raisonnement pharisaïque cité plus haut. On admet une fausse hypothèse, pour nier ensuite un fait évident. Ce Jésus, disent les pharisiens, est un pécheur, et nous en sommes assurés, et il n'y a pas moyen d'en douter : *Nos scimus quia hic homo peccator est.* Il n'est donc pas vrai qu'il ait guéri cet aveugle : un pécheur ne fait pas de miracles : *Quomodo potest homo peccator hæc signa facere?* Le molinisme est une hérésie, disent les jansénistes; la bulle *Unigenitus* approuve le molinisme : donc la bulle *Unigenitus* n'est et ne peut être une décision dogmatique de l'Eglise. Comment est-il possible que l'Eglise accepte et approuve une hérésie?

80. L'aveugle-né discourait diversement, et il prenait les choses dans leur ordre naturel. Il commençait par le fait évident de sa guérison, et, convenant avec les pharisiens de la maxime qu'un pécheur ne fait point de miracles, il tirait cette conséquence : donc Jesus-Christ était un prophète. Nous convenons aussi avec les jansénistes de la maxime que l'Eglise ne peut accepter, enseigner et approuver une hérésie; mais nous, nous commençons par le fait notoire, certain et public, que la bulle *Unigenitus* est acceptée par le consentement unanime et l'enseignement du corps des pasteurs de l'Eglise : et de là nous inférons que cette bulle, par conséquent, ou n'approuve pas le molinisme, ou que le molinisme n'est pas une hérésie; que cette bulle, par conséquent, est une décision dogmatique et irréformable de l'Eglise elle-même. Qui de nous raisonne le plus juste? Est-il d'un bon logicien, d'un homme raisonnable, de poser pour base de ses raisonnements une chose incertaine et contestable, et d'en tirer ensuite pour conséquence la négation d'un fait notoire et public? De grâce, que messieurs les jansénistes ne trouvent pas mauvais, cette fois, que je leur propose pour maître de logique un pauvre aveugle-né. Je désire de tout mon cœur qu'ils obtiennent aussi, comme cet aveugle, la grâce d'être guéris, par notre divin Sauveur, de leur aveuglement. Mais quand on leur présente cette *maudite* bulle *Unigenitus*, ils entrent en fureur, et ils s'écrient aussitôt qu'on prétend les faire disciples de Molina, et leur faire abandonner l'école et la doctrine de saint Augustin, à laquelle ils protestent qu'ils sont très-attachés. C'est ainsi que les pharisiens maudirent le pauvre aveugle : *Maledixerunt ergo ei, et dixerunt : Tu discipulus illius sis, nos autem Moysi discipuli sumus.* Ce serait ici le cas de montrer l'usage que les jansénistes ont fait de l'argent pour se maintenir dans leur cause, imitant ainsi parfaitement la conduite des princes des prêtres juifs. Il est devenu fameux, ce trafic confirmé même par les actes publics des notaires, pour acheter les appels contre la bulle *Unigenitus*, pour stipendier des plumes vénales, qui leur faisaient donner au monde le scandaleux spectacle des convulsions. Mais il vaut mieux jeter un voile épais sur ces iniquités, et les ensevelir dans un éternel oubli.

81. Le dialogue entre les pharisiens et l'aveugle-né fut long et repris plusieurs fois, et les questions comme les réponses furent variées. Les pharisiens interrogeaient, non pour savoir la vérité et se rendre à l'évidence de cette conséquence qui naissait de la guérison miraculeuse de l'aveugle, mais pour trouver des raisons et des prétextes pour pallier leur obstination, puisqu'ils étaient bien décidés de n'avouer jamais que Jesus fût le Messie promis dans la loi : *Jam enim conspiraverunt Judæi, ut si quis eum confiteretur esse Christum, extra synagogam fieret.* L'aveugle guéri répondait avec sincérité et bonne foi, et il disait naïvement et sans subtilités ce que le bon sens et la lumière de la raison lui suggéraient. Assuré qu'il était du fait de sa guérison miraculeuse, il voyait clairement en découler cette conséquence que Jésus-Christ était donc un

homme de Dieu, un prophète; et avec ce raisonnement naturel et persuasif, il mettait les pharisiens dans un grand embarras. « C'est une chose vraiment surprenante que vous ne puissiez vous convaincre que ce Jésus est un envoyé de Dieu, après que vous êtes très-certains qu'il a rendu la vue à moi aveugle-né. On n'a jamais entendu dire que quelqu'un ait fait un si grand miracle: si Jésus n'était pas un envoyé de Dieu, il n'aurait pu opérer de telles merveilles. » *Respondit ille homo, et dixit eis : In hoc enim mirabile est quia vos nescitis unde sit, et aperuit oculos meos... A sæculo non est auditum, quia quis aperuit oculos cæci nati. Nisi esset hic a Deo, non poterat facere quidquam.* Les pharisiens se rendirent sans doute à la force de ce raisonnement? point du tout! Lorsque dans les disputes on porte les préjugés de l'esprit et l'obstination de la volonté, on ne peut espérer de convaincre ses adversaires, pas même par les démonstrations et les faits les plus évidents. Les pharisiens avaient irrévocablement arrêté de ne vouloir point reconnaître Jésus-Christ pour un prophète, pour un envoyé de Dieu: *Jam enim conspiraverant Judæi, ut si quis eum confiteretur esse Christum, extra synagogam fieret.* Mais comment se défendront-ils pour échapper aux réponses convaincantes de l'aveugle-né? comme se défendent toujours tous ceux qui ont tort et ne veulent pas l'avouer. Ils accablent le pauvre aveugle d'un torrent d'injures, et lui jettent aussitôt à la face : *In peccatis natus es totus, et tu doces nos? Et ejecerunt eum foras.* C'est ainsi que chantent victoire ces vils et superbes ennemis de la vérité; telles sont les armes que leur fournissent toujours le mensonge et l'obstination.

82. J'éprouve quelque crainte à continuer ici le parallèle. Quelque grands efforts que j'aie faits pendant de longues années d'accoutumer mon esprit à ne pas s'émouvoir à la lecture des livres jansénistes à cause du grand nombre d'injures grossières dont ils sont remplis presque à chaque page contre leurs adversaires, toutefois je fais ici l'aveu de ma faiblesse ; je n'ai jamais pu atteindre à ce degré de tranquillité parfaite à laquelle j'aspirais. La lie de ce calice infâme est trop dégoûtante. Peut-on attendre des jansénistes qu'ils observent en écrivant les règles de la charité chrétienne et de l'urbanité? Mille et mille fois on leur a répété qu'on ne peut et qu'on ne doit défendre la vérité en blessant la charité; mille et mille fois on leur a dit que les injures et les calomnies dont ils font continuellement usage décréditent auprès des gens honnêtes et instruits leur cause et leur personne, et cependant on n'a jamais pu obtenir l'amendement si désiré. Je prie instamment mes lecteurs de lire toutes les trois ; et, s'ils n'ont pas assez de patience, au moins une des *Lettres d'un théologien de Plaisance*, qui n'est autre que M. Pierre Tamburini, pour s'assurer jusqu'à quel excès nos adversaires poussent la causticité et la grossièreté du style contre les personnes même les plus respectées dans tous les siècles. Dans l'ouvrage imprimé à Pavie, 1789, et publié par M. Jean-Baptiste Guadagnini contre mes *Faits dogmatiques*, il me semble apercevoir une si grande ressemblance de style avec les *Lettres d'un théologien de Plaisance*, que je suis bien porté à croire que ces deux livres sont du même auteur. Mais, quoi qu'il en soit, M. Guadagnini, ou M. Tamburini, ou tous les deux ensemble, savent à merveille, comme les pharisiens, répondre par des grossièretés et des injures, quand les bonnes raisons leur manquent. Ensuite, lorsqu'en général les jansénistes ne trouvent rien autre à dire, ils vous jettent spirituellement à la face ces paroles : *Vous êtes un jésuite, un grand vilain jésuite, un moliniste, c'est-à-dire un pélagien : In peccatis natus es totus.* Les jésuites paraissent destinés, dans les livres des jansénistes, à suppléer à l'absence des raisons et à faire excuser auprès du public leur impuissance de répondre. M. Guadagnini, dans le livre précité, employe plus de la moitié de son travail pour mettre sous les yeux du lecteur toutes les fourberies en matière de doctrine, toutes les pratiques vraies ou fausses) employées par les jésuites depuis le commencement de leur existence jusqu'à l'année dernière, et après leur mort fidèlement continuées par moi, pour combattre la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas, et pour faire déclarer hérétique l'enseignement adopté dans leurs écoles, et faire ainsi triompher solennellement le molinisme. En un mot, les molinistes, avec leur doctrine et leur langage équivoque, sont, sous la plume de M. Guadagnini, les véritables auteurs de tous les maux qui inondent l'Eglise et le monde entier. Je ne doute pas que bientôt quelque janséniste n'impute aux jésuites même le péché d'Adam. L'année dernière, j'ai vu un tableau gravé sur cuivre, dans lequel s'élevait l'arbre de la science du bien et du mal : sous l'arbre se trouvait Eve debout, et avec les deux mains élevées comme pour recevoir les fruits qu'un homme vêtu en jésuite s'efforçait d'abattre en secouant les rameaux de l'arbre avec un bâton. Adam était dans un coin, assis par terre, prenant le frais; de dessous les vêtements du jésuite on voyait sortir et glisser par terre la queue du serpent, et de la bouche de ce reptile sortaient ces paroles : *Mange, mange.* Au fond de la gravure étaient écrites les trois lignes suivantes :

Les jésuites auteurs du péché originel.
Mais l'Ecriture ne le dit pas.
Les Gazettes le disent.

83. Avant de quitter cet aveugle-né, il faut faire une remarque importante dont nous avons déjà eu l'occasion de parler (*n.* 69, 70). Cet aveugle, intimement convaincu du miracle opéré sur lui, reconnaissait Jésus-Christ, et confessait publiquement qu'il était l'envoyé de Dieu : toutefois ce n'était pas là un acte de foi divine, mais seulement de science humaine acquise par la certitude physique du fait miraculeux, et l'évidence

naturelle du raisonnement qui découlait de ce fait. Après que les pharisiens eurent chassé cet homme de leur présence, Jésus-Christ le trouva et lui dit : « Crois-tu au Fils de Dieu? — Et qui est ce Fils de Dieu? répondit l'aveugle. — Je suis le Fils de Dieu, lui dit alors le Sauveur. — Seigneur, répliqua l'aveugle, oui, je le crois; et, se prosternant, il l'adora. » *Audivit Jesu quia ejecerunt eum foras; et cum invenisset eum, dixit ei : Tu credis in Filium Dei? Respondit ille, et dixit : Qui est, Domine, ut credam in eum? Et dixit ei Jesus : Et vidisti eum, et qui loquitur tecum, ipse est. At ille ait : Credo, Domine. Et procidens adoravit eum.* Ce fut ici un acte de véritable foi divine, parce qu'elle était fondée sur l'autorité de la parole de Dieu. Mais cet acte de foi divine n'aurait jamais pu être fait par l'aveugle, s'il n'avait été précédé par l'acte de science ou foi humaine dont nous avons parlé. Comment cet aveugle aurait-il pu croire fermement aux paroles de Jésus-Christ, s'il n'avait été auparavant fermement persuadé que Jésus-Christ parlait en qualité d'envoyé de Dieu? En effet, les pharisiens qui, par malice et opiniâtreté, ne voulurent jamais se rendre au raisonnement convaincant de l'aveugle, et reconnaître Jésus-Christ pour un envoyé de Dieu, restèrent incrédules et pécherent. Aussi Jésus-Christ dit qu'il est venu sur la terre pour éclairer les aveugles, c'est-à-dire, ceux qui marchaient avec simplicité de cœur, et aveugler ceux qui y voyaient, c'est-à-dire, les orgueilleux et les présomptueux qui, vainement enflés de leur science, de leur érudition et de leur doctrine, font consister leur gloire à contredire la croyance commune, et veulent par la singularité de leurs maximes se distinguer de la foule, et se vantent d'être du petit nombre. *Et dixit Jesus : In judicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident videant, et qui vident cæci fiant.* Ce malheur arrive tous les jours aux jansénistes, qui, dans les matières appartenant à la doctrine chrétienne, prétendent en savoir plus que le pape et que le corps des évêques, et préfèrent leur jugement privé, dans l'interprétation de l'Ecriture et de la tradition, à l'enseignement public, constant et universel du corps des pasteurs. On ne refuse pas aux jansénistes la louange méritée d'esprits ingenieux, de discoureurs très-subtils et de savants très-érudits; mais, hélas! comme ils font servir ces dons précieux à leur aveuglement et à leur ruine! *Qui vident cæci fiant.* Que d'esprits du premier ordre, génies sublimes dans notre siècle, qui se vantent d'être philosophes, sont tombés dans l'irréligion et l'incredulité, parce qu'ils ont voulu porter les matières de notre foi au tribunal de leurs faibles lumières et de leur trompeuse raison! *Quædam acutissima et excellentissima ingenia*, dit saint Augustin, *tanto in majores errores ierunt, quanto præfidentius tanquam suis viribus cucurrerunt* (*Epist.* CLV *ad Macedonium, al.* LII, *cap.* II, *n.* 5). Les jansénistes marchent dans la même voie. Les prétendus philosophes, à dire vrai, dédaignent les divines Ecritures et la tradition, et en appellent immédiatement à la décision des raisonnements ordinaires. Les jansénistes se fondent sur la parole de Dieu écrite et traditionnelle; c'est déjà une différence entre eux et les incrédules. Mais à quoi bon cette différence? Les jansénistes, dans l'interprétation et l'explication de l'Ecriture sainte et de la tradition, ne se laissent pas conduire par la parole vivante et par l'enseignement de l'interprète légitime établi par Jésus-Christ, et ils ne suivent même d'autre guide que leur propre entendement. Ainsi donc les uns et les autres courent appuyés sur leurs propres forces, *præfidentius suis viribus currunt*, et ils arrivent, les uns à une incrédulité complète, les autres à l'hérésie. La différence est nulle par rapport à la ruine de leurs âmes.

84. Les jansénistes croient se tirer d'affaire en disant qu'ils ne nient ni ne mettent en doute quelque chose qui ait été révélé de Dieu; ils nient seulement un fait purement humain et non révélé, savoir, que dans la bulle *Unigenitus* se trouve le consentement unanime du corps des pasteurs, avec toutes les conditions requises pour pouvoir dire que cette bulle forme l'enseignement public de l'Eglise universelle. Cela posé, ils prétendent, comme ils s'en flattent, ne s'opposer en aucune sorte à la doctrine prêchée par la parole vivante du corps des pasteurs. Je réponds qu'un semblable raisonnement est spécieux, et qu'il est capable de séduire et de tromper tous ces chrétiens qui n'approfondissent pas suffisamment les choses. Il est vrai que les jansénistes ne nient qu'un fait humain non révélé; mais ce fait est public, notoire et certain d'une certitude morale. Jusqu'ici les partisans de Jansénius ne pèchent que contre les lumières de la raison et contre le sens commun. Mais ce même fait a une connexion telle avec l'infaillibilité de l'Eglise, que sans lui cette infaillibilité devient quelque chose d'inutile et de chimerique, qui ne peut jamais être mis en exercice et servir de règle aux chrétiens : c'est là une chose évidente. Cela posé, la négation de ce fait moralement certain conduit évidemment à rendre inutiles et inefficaces toutes les décisions de l'Eglise faites et à faire : donc la négation de ce fait conduit à l'anéantissement de la règle prochaine de notre foi, c'est-à-dire conduit à l'heresie. Donc les jansénistes, en niant ce fait humain non révélé, pèchent, au moins indirectement, contre la foi, favorisent l'hérésie et y conduisent : donc ils sont hérétiques. Dans l'*Appendice aux Faits dogmatiques*, j'ai prouvé par la doctrine expresse de saint Thomas ce que j'affirme ici, et j'ai fait voir que les expressions d'*hérétique* et d'*hérésie*, dans le langage des conciles et des saints Pères, ont été appliquées à ces personnes et à ces doctrines, qui, même indirectement, conduisaient et étaient favorables à l'hérésie. Que l'on parcoure, si l'on veut, l'appendice cité, et puisque M. Jean-Baptiste Guadagnini n'a rien eu à opposer à ces doctrines, je suis en droit

de les regarder comme certaines sans en donner de nouveau les preuves. Les pharisiens, dans l'histoire rapportée plus haut de l'aveugle-né, nièrent d'abord le seul fait de la guérison de cet aveugle; ensuite, convaincus du fait, ils ne voulurent plus se rendre à l'évidence du jugement naturel, et de là naquit ensuite l'incrédulité, qui leur fut reprochée par Jésus-Christ. Les apôtres eux-mêmes furent avertis de la résurrection du Sauveur, d'abord par Marie-Madeleine, ensuite par deux disciples qui allaient à Emmaüs; mais ils ne les crurent pas. Ils niaient donc un fait, et un fait alors non révélé, qui venait d'arriver, mais qui leur était attesté seulement par trois témoins humains. Et cependant Jésus-Christ leur reprocha leur dureté de cœur et leur incrédulité : *Exprobravit (Jesus) incredulitatem eorum et duritiam cordis, quia iis qui viderant eum resurrexisse non crediderunt* (*Marc.* XVI, 14). L'apôtre saint Thomas commit certainement un péché d'incrédulité, quand il ne voulut pas croire au témoignage des autres apôtres, qui affirmaient avoir vu Jésus-Christ ressuscité (*Joan.* XX). Voilà ce que c'est que nier un fait moralement certain, qui a de la connexion avec les dogmes de notre foi.

85. Nous pourrions continuer longuement le parallèle que nous faisons dans cet article, en nous attachant à la conduite des pharisiens telle que les saints Evangiles nous la dépeignent. Voyez, par exemple, le chapitre VIII de l'Evangile de saint Jean, dans lequel Jésus-Christ manifesta à plusieurs reprises et en termes très-clairs la mission qu'il avait reçue de Dieu son Père, et sa propre divinité. Le texte sacré nous assure que plusieurs crurent en Jésus-Christ : *Hæc illo loquente multi crediderunt in eum;* mais plusieurs autres persistèrent dans leur incrédulité, opposant toujours mille sophismes et mille subtilités à ses paroles. Quand ils eurent épuisé toutes les ressources de l'esprit, ils eurent recours aux injures et à la persécution, et ils essayèrent pour toute réponse de chasser Jésus-Christ à coups de pierres : *Nonne bene dicimus nos, quia samaritanus es tu, et dæmonium habes..... Nunc cognovimus, quia dæmonium habes... Tulerunt ergo lapides, ut jacerent in eum.* Le même apôtre saint Jean raconte au chapitre X, que Jésus-Christ avait très-clairement dit aux Juifs qu'il était Dieu, et une même essence avec son Père : *Ego et Pater unum sumus.* Les Juifs comprirent très-bien cette doctrine, et ils opposèrent sur-le-champ la prétendue impossibilité qu'un homme soit à la fois homme et Dieu, et ils voulaient lapider Jésus-Christ comme un blasphémateur : *Sustulerunt ergo lapides Judæi, ut lapidarent eum..... Responderunt ei Judæi : De bono opere non lapidamus te, sed de blasphemia, et quia tu, homo cum sis, facis teipsum Deum.* Le divin Maître leur rappelle aussitôt les miracles qu'il faisait, et il les cite pour prouver la vérité de ses paroles. « Si je ne faisais pas, leur disait-il, les œuvres merveilleuses que je fais, œuvres qui ne peuvent être faites que par la puissance de Dieu, vous pourriez ne pas croire ce que je vous dis. Mais ces œuvres vous convainquent de la vérité de ma doctrine, et vous êtes inexcusables si vous n'y croyez pas. » *Si non facio opera Patris mei, nolite credere mihi. Si autem facio et si mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoscatis et credatis, quia Pater in me est, et ego in Patre.* Ce raisonnement était très-convaincant, et il ne souffrait point de réponse. En effet, les Juifs ne répondirent rien; mais toutefois, obstinés dans leur incrédulité, ils tentèrent de faire incarcérer Jésus-Christ comme blasphémateur : *Quærebant ergo eum apprehendere; et exivit de manibus eorum.*

86. Les Juifs tinrent aussi la même conduite à l'égard des apôtres. Dans les chapitres III et IV des Actes des apôtres on peut voir le récit du miracle éclatant, opéré par saint Pierre et saint Jean, par la guérison du boiteux qui était assis à la porte du temple dite *Speciosa.* Ce miracle donna occasion à saint Pierre de prêcher et de faire connaître au peuple la divinité et la résurrection de Jésus-Christ, ce qui opéra la conversion de cinq mille personnes. Les prêtres, les magistrats et les saducéens ne purent nier l'évidence du fait miraculeux, qui avait été divulgué dans toute la ville; néanmoins, au lieu de ce soumettre à la prédication des apôtres, qu'ils voyaient si clairement autorisée de Dieu, ils eurent recours à un moyen honteux, aux menaces et à la prison pour les faire taire. *Quid faciemus hominibus istis? Quoniam quidem notum signum factum est per eos omnibus habitantibus Jerusalem : manifestum est, et non possumus negare. Sed ne amplius divulgetur in populum, comminemur eis, ne ultra loquantur in nomine hoc ulli hominum. Et vocantes eos denuntiaverunt, ne omnino loquerentur, neque docerent in nomine Jesu* (*Act.* IV, 16).

87. Les lecteurs continueront d'eux-mêmes le parallèle; je me hâte de parler d'autre chose. C'est une bonne fortune pour nous que les jansénistes n'aient pour nous offenser que leurs langues et leurs plumes. Les impertinences, les injures, les calomnies qu'ils ont la bonté de nous adresser chaque jour en guise de compliments, sont regardées par saint Denys d'Alexandrie comme autant de coups de pierres qu'ils font pleuvoir sur nous (1); mais ce sont des coups d'enfant, qui ne font point de blessure, et ne font éprouver qu'une petite sensation passagère : *Sagittæ parvulorum factæ sunt plagæ eorum, et infirmatæ sunt contra eos linguæ eorum* (*Psal.* LXIII, 19). Si les jansénistes avaient en main

(1) « Sed hæc quidem et similia scripta se non videre quasi cæcutientes dissimulant : duobus autem voculis inconnexis, quasi lapidibus eminus me impetere conantur. (*S. Athanasius in Epist. de sententia Dionysii*, 11. 18. *Edit. Maur.*) » C'est ainsi que saint Denys parlait des hérétiques de son temps, qui, pour le calomnier, altéraient ses écrits : exemple que suivent de point en point les jansénistes pour avoir ensuite l'occasion d'accabler leurs adversaires de toutes sortes d'injures.

le pouvoir qu'avaient les Juifs, certainement ils les imiteraient en s'en servant aussi comme eux contre les défenseurs de la vérité. On voit dans tous les livres de nos adversaires, qu'ils font ouvertement tous leurs efforts pour nous faire jouer le rôle de perturbateurs du repos public et d'ennemis des pouvoirs temporels, comme si les doctrines que nous soutenons et que nous défendons tendaient à mettre la discorde entre le sacerdoce et l'empire, et à soulever les peuples contre l'autorité légitime des princes séculiers. C'est déjà exciter la force contre nous et armer la main du pouvoir pour nous imposer silence. Que d'efforts n'ont pas fait dans tous les temps, et ne font pas encore chaque jour les jansénistes pour arrêter la propagation de ces ouvrages, qui mettent à découvert et combattent leur pernicieuse doctrine? C'est là proprement ce que faisaient les Juifs : *Comminemur eis, neultra loquantur in nomine hoc ulli hominum.* Nous aurons occasion de voir dans la suite que M. Guadagnini m'attaque avec cette arme, quand il essaye de me faire passer pour un perturbateur de la tranquillité des Etats, parce que j'ai fait imprimer un livre sur les *Faits dogmatiques.*

88. Un dernier trait du parallèle qui nous occupe servira peut-être mieux que tous les autres à démasquer les jansénistes et à faire tomber de leurs mains ce bouclier sous lequel ils s'imaginent se mettre à couvert de tous les coups de leurs ennemis. Les jansénistes se vantent avec ostentation d'être inviolablement attachés aux saintes Ecritures, aux enseignements de la tradition, et à la doctrine des saints Pères, et surtout de saint Augustin. En lisant leurs livres on est extraordinairement surpris de l'empressement qu'ils font paraître en toute occasion pour conserver la doctrine consignée dans ces dépôts de la révélation, et pour la défendre contre les nouveautés profanes du molinisme. Et le tout pour prouver qu'ils ont raison de ne pas se soumettre aux bulles récentes des souverains pontifes, lesquelles, a leur avis, corrompent dans des points essentiels toute l'antique doctrine de l'Eglise. Saint Jean dans son Evangile, et en particulier au chapitre VII, nous apprend que les pharisiens suivaient précisément la même méthode pour repousser la doctrine de Jésus-Christ et se défendre eux-mêmes en s'obstinant dans leur incrédulité. Ils avaient sous leurs yeux les miracles nombreux et éclatants qui avaient été opérés par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui étaient un témoignage irrécusable de Dieu le Père, qui autorisait tout son enseignement : *Opera enim, quæ dedit mihi Pater, ut perficiam ea, ipsa opera quæ ego facio, testimonium perhibent de me, quia Pater misit me, et qui misit me Pater, ipse testimonium perhibuit de me* (*Joan.* v, 36. 37). Malgré cela ils avaient recours à certains passages des divines Ecritures mal entendus et expliqués, et ils opposaient le jugement privé pour l'interprétation de ces passages à l'évidence des preuves qui résultaient du témoignage des miracles et de la parole de Dieu le Père. « Celui-ci, disaient-ils, ne peut être le Messie promis dans la loi, puisqu'il est né en Galilée, et que le Messie doit naître de la race de David et dans la petite ville de Bethleem. » *Numquid a Galilæa venit Christus? Nonne Scriptura dicit, quia ex semine David, et de Bethleem castello, ubi erat David, venit Christus?.... Scrutare Scripturas, et vide quia a Galilæa propheta non surgit* (*Joan.* VII, 41, 42, 52). Quand vous opposez à un janséniste la bulle *Unigenitus* pour le convaincre que ses doctrines sont erronées, il vous répond à l'instant avec un sang-froid pharisaïque : *Scrutare Scripturas, nonne Scriptura dicit,* etc. Il répond avec des passages de saint Augustin, dont il vous présente la doctrine qu'il défend, comme généralement admise par l'Eglise. Ensuite retiré dans ce retranchement, il combat en désespéré pour ses nouveautés, et il se croit à l'abri de tous les coups que le pontife romain a si souvent déchargés contre lui du haut de sa chaire apostolique. Mais, monsieur, lui dis-je, c'est un fait public, notoire, incontestable, que l'Eglise dirige son enseignement universel conformément aux bulles des pontifes romains, et qu'elle condamne vos doctrines comme scandaleuses, erronées, conduisant à l'hérésie, et hérétiques. Non, répond-il, cela ne peut être : *Scrutare Scripturas.* Ces bulles autorisent évidemment le molinisme, qui est opposé à la parole de Dieu, et qui a été anathématisé par une bulle toute prête et qui allait être publiée, si l'influence des jésuites n'avait réussi jusqu'à ce jour à suspendre ce coup. Est-il possible qu'il vienne quelque chose de bon de chez messieurs les molinistes? *Scrutare Scripturas, et vide quia a Galilæa propheta non surgit.* Mais, lui dis-je à mon tour, les divines Ecritures sont interprétées et expliquées par l'enseignement public de l'Eglise dans un sens bien différent et contraire à celui que vous leur donnez. Et cela signifie, ajoute-t-il, que certaines vérités essentielles de la religion chrétienne ont été obscurcies dans le cours des siècles, et que l'antique doctrine de l'Eglise s'est réfugiée dans un petit nombre de fidèles partisans de la tradition, et de véritables partisans de saint Augustin : *Nos Moysis discipuli sumus.*

89. A ces nouveaux pharisiens nous devons répondre précisément ce que Jésus-Christ répondait aux anciens. « Menteurs que vous êtes, il n'est pas vrai que vous croyiez aux saintes Ecritures. Votre loi elle-même, dont vous vous vantez avec tant d'ostentation, vous accuse d'hypocrisie et de mensonge devant mon Père. Si vous croyiez véritablement à Moïse, vous croiriez aussi sans doute à mes paroles, puisque vous trouvez ma mission et ma doctrine annoncées dans les écrits de Moïse. » *Est qui accusat vos Moyses, in quo vos speratis. Si enim crederetis Moysi, crederetis forsitan et mihi; de me enim ille scripsit* (*Joan.* v, 45, 46). C'est une chose très-claire même pour quiconque est médiocrement instruit de l'économie de la foi chrétienne, que les jansénistes ne

croient sur plusieurs points ni aux Ecritures, ni à la tradition, ni aux conciles, ni aux Pères, enfin ni à saint Augustin lui-même, pour lequel ils affectent de montrer publiquement une si grande vénération. En cela ils mentent aux autres et à eux-mêmes. Mais à qui ou à quoi donc croient-ils? Ils croient à leurs sentiments particuliers, et à leur jugement privé. Les divines Ecritures, la tradition, les conciles, les Pères prêchent ouvertement et très-souvent l'infaillibilité de l'enseignement public du corps des évêques unis au pape : dans les saints Evangiles il est dit expressément : « Qui écoute ce corps, ou le méprise, écoute ou méprise Jésus-Christ lui-même, et son divin Père (*Luc.* x, 16); que quiconque n'écoute pas l'Eglise doit être regardé comme un pécheur et un païen (*Matth.* xviii, 17); que la foi prêchée par saint Pierre est le fondement de l'Eglise (*Matth.* xvi, 10); que la prédication de cette foi est infaillible selon la promesse de Jésus-Christ, et qu'elle doit servir de règle invariable pour affermir les chrétiens dans la saine doctrine jusqu'à la consommation des siècles (*Luc.* xxii, 32). » Saint Augustin ensuite, mille et mille fois dans tous ses ouvrages, parle de l'autorité de l'Eglise pour enseigner, et il s'oppose comme un mur inexpugnable contre les sophismes, les interprétations, les raisonnements des rebaptisants, des donatistes, des pélagiens, des semipélagiens, etc., et il proteste en général qu'il ne croirait pas à l'Evangile, s'il n'avait pour garant l'autorité de l'Eglise (*Cont. Epist. fundamenti, cap.* v, *n.* 6). Nous avons donc dans l'enseignement public du corps des évêques unis au pape une base inébranlable, sur laquelle repose notre foi. D'un autre côté, il est de la dernière évidence que les doctrines des jansénistes sont rejetées et condamnées par le pontife de Rome et le corps des évêques publiquement et solennellement : ce fait est à peu près avoué par les jansénistes eux-mêmes, quand ils disent que certains points de doctrine essentiels ont été enveloppés de ténèbres pour le pape et la majeure partie des évêques, et que la lumière n'a brillé qu'aux yeux d'un petit nombre de prétendus disciples de saint Augustin. *De ore tuo te judico, serve nequam.... nam et loquela tua manifestum te facit* (*Luc.* xix, 22; *Matth.* xxvi, 73). Que venez-vous me vanter Ecritures, tradition, conciles, Pères et saint Augustin? Non, vous ne croyez pas plus à toutes ces autorités que n'y croit un luthérien, un calviniste ; vous ne croyez qu'à vous-même : *Est qui accusat te Moyses, in quo tu speras.* Tant que vous préférerez opiniâtrément votre jugement individuel touchant la parole de Dieu au jugement porté dans l'enseignement public par le pape et le corps des pasteurs, vous marcherez toujours dans le chemin de l'erreur et de la perdition, vous vous tromperez vous-même et les autres, avec votre fausse persuasion et votre prétention fastueuse d'être partisan fidèle de la tradition et véritable disciple de saint Augustin. Un chrétien ne reconnaît, et ne peut reconnaître pour tels que ceux qui se soumettent avec une humble docilité et une prompte obéissance à la prédication de saint Pierre et de ses successeurs unis au corps des évêques, en déposant aussitôt tout sentiment particulier qui serait opposé, en faisant taire tout, et en terminant les disputes. C'est dans cette docilité et cette soumission que consiste le caractère des enfants légitimes de l'Eglise, et des véritables disciples de Jésus-Christ.

90. La charité, dit saint Augustin, agit diversement dans diverses circonstances, tantôt avec douceur, et tantôt avec sévérité; ici elle emploie de douces admonitions, là des réprimandes sévères : *Aliud est charitas severitatis, aliud charitas mansuetudinis. Una quidem charitas est, sed diversa in diversis operatu* (*Lib.* iii, *cont. Epist. Parmeniani, cap.* i, *n.* 3). L'indifférence à défendre la vérité et à attaquer les erreurs est très-dangereuse et très-funeste aux chrétiens, parce qu'elle ne fait pas concevoir cette religieuse horreur et cette forte aversion pour l'erreur, qui est l'effet d'une foi vive, comme le prouve saint Thomas (2-2, *q.* 1, *art.* 4, *ad* 3, *et q.* 2, *art.* 3, *ad* 2), et un des plus sûrs remparts contre la séduction. Dans notre controverse avec les jansénistes, nous traitons de matières plusieurs fois décidées par le souverain pontife et par le corps entier des pasteurs dispersés dans l'Eglise; dans ce cas, dit saint Augustin (*n.* 25), on ne doit pas tolérer les hommes qui disputent et dirigent de tous leurs efforts leurs machines contre le fondement de l'Eglise; dans ce cas, selon le précepte de saint Paul, il faut les blâmer ouvertement, les reprendre avec des expressions dures et énergiques, afin qu'ils se corrigent de leurs erreurs, ou du moins qu'ils ne corrompent pas la foi des autres : *Quam ob causam increpa illos dure, ut sani fiant in fide* (*Tit.* i, 13). La confusion qui doit couvrir le visage de nos adversaires en voyant la laideur de leurs doctrines erronées dévoilées aux yeux du public, et caractérisées par ces épithètes, leur sera très-salutaire. C'est l'unique voie à suivre, pour qu'ils conçoivent de l'horreur pour leurs propres enseignements, et qu'ils cessent, une fois pour toutes, de troubler la tranquillité de la sainte Eglise de Dieu. *Imple facies eorum ignominia, et quærent nomen tuum, Domine* (*Psal.* lxxxii, 17).

91. Je crois pouvoir me flatter que le parallèle que je viens de faire est bien capable de faire naître sur le front de nos antagonistes cette rougeur salutaire, et de détromper tous ces bons chrétiens qui, sur le compte des jansénistes, se laissent séduire par les belles apparences. Nous ne nions pas néanmoins qu'ils ne possèdent plusieurs excellentes qualités propres à leur attirer le crédit et l'estime des peuples. Ils ont un esprit sublime, une vaste érudition, une éloquence touchante, une science immense, et ils ne cessent de faire paraître un zèle très-ardent pour la régularité des mœurs et pour la sévérité de la discipline. Parmi tant de belles qualités cependant, il leur en manque

une, qui est la plus importante de toutes, savoir : le caractère des disciples de Jésus-Christ : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem* (*Joan.* XIII, 36). Cet amour réciproque, cette charité fraternelle a disparu par la faute des jansénistes, dans ces derniers siècles, et d'une manière si étrange, qu'aujourd'hui tout est plein de troubles et de confusion. Je frissonne au souvenir des doctrines si différentes sur les points les plus importants et les plus essentiels qui, dans l'Europe et même dans notre Italie, se lisent dans les ouvrages publics, se débitent dans les cours publics, se prêchent du haut des chaires, se propagent dans les conversations familières, et s'enseignent jusqu'aux enfants dans les catéchismes. Tous les chrétiens fidèles sont saisis d'horreur en voyant des théologiens privés lever leur front audacieux, et diriger sans retenue leur langue et leur plume sacrilége contre les plus solennelles décisions des pontifes romains et du corps des évêques : c'est un scandale épouvantable que de voir une assemblée d'ecclésiastiques, ayant un évêque à leur tête, proposer aux innocentes brebis de Jésus-Christ, comme un aliment salutaire pour leur âme, ces livres infâmes que le pasteur suprême a déclaré solennellement être tout remplis d'un venin mortel. Que dirai-je maintenant du ravage qui a été fait dans tout ce qui concerne la discipline? Que dirai-je des disputes qu'on a fait naître entre le sacerdoce et l'empire? Il est inutile d'entrer ici dans quelque détail sur un sujet si funeste à l'union et à la tranquillité de l'Eglise ; toutes ces choses ne sont malheureusement que trop connues de tout le monde. Elles sont aussi très-connues les conséquences fatales qui en ont été la suite, le refroidissement sensible de la piété, l'oubli des sacrements, le mépris du sacerdoce, le libertinage dans les mœurs, la liberté de penser, la fureur de dogmatiser, l'irréligion, l'incrédulité, l'athéisme, et enfin le bouleversement même politique des nations et des Etats. Il n'est plus possible de se dissimuler à soi-même quel est cet arbre maudit qui a produit des fruits si amers. Le luthéranisme et le calvinisme commencèrent à propager dans l'Europe la rébellion contre les décisions de l'Eglise, et l'esprit privé dans l'interprétation de la parole de Dieu : mais bientôt ces membres gangrenés furent coupés et publiquement séparés du corps du catholicisme, qui, par ce moyen, fut préservé de l'infection. Mais depuis que les jansénistes ont réussi (Dieu, dont les jugements sont impénétrables, l'ayant ainsi permis) à introduire au milieu de nous la même insubordination et le même esprit, et à faire circuler dans le commerce public, sous des apparences trompeuses, ces marchandises empestées, la contagion, hélas! ne s'est que trop répandue, et a causé la mort spirituelle d'un très-grand nombre d'infortunés chrétiens. Et de même que les pharisiens suscitèrent parmi le peuple juif de grandes disputes par rapport à la doctrine de Jésus-Christ, ce qui mit toute la nation en mouvement, et la divisa en divers partis opposés ; ainsi les jansénistes ont semé parmi nous la division et le schisme, en sorte que le peuple chrétien n'a plus les mêmes sentiments et le même langage ; et l'on voit, ce qui est très-scandaleux, les laïques et le clergé, en matière de doctrine et de discipline, disputer avec les évêques, et les évêques avec le pape. C'est ainsi que se brisent les liens de la charité, qui fut tant recommandée par Jésus-Christ à tous ses disciples, et sur laquelle il donna un précepte, qu'il appelle *précepte nouveau* (*Joan.* XIII, 34), *son précepte* (*Joan.* XV, 12). Mais en quoi consiste la nouveauté de ce précepte, et comment est-il un commandement propre à Jésus-Christ, appartenant à la loi spéciale que le Sauveur est venu porter au monde? Le précepte de la charité, en général, est dicté par la loi naturelle, et il existe en même temps que l'homme. Mais, dans le christianisme, la charité doit avoir pour but l'unité de sentiments et de langage en matière de doctrine révélée, l'unité de conduite en matière de discipline, et l'unité de gouvernement, qui suppose la subordination des inférieurs aux supérieurs, et celle des uns et des autres, par degré, au chef suprême, unique et visible de l'Eglise. C'est cette union qui fait de tous les membres un seul corps, de toutes les brebis et des agneaux un seul bercail, de tous les soldats et des officiers une seule armée, et qui, en résumé, réduit tout le catholicisme à l'unité, à cette unité pour laquelle Jésus-Christ fait à Dieu, son Père, cette prière si touchante et si admirable, que saint Jean a consignée dans le XVIIe chapitre de son Evangile. La charité, qui tend à former cette unité, est précisément ce *précepte nouveau*, le précepte propre et particulier que Jésus-Christ a donné au monde en instituant son Eglise. Et c'est cette charité que se sont efforcés et que s'efforcent encore de détruire les jansénistes, en introduisant de tous côtés, et par toutes sortes de moyens, la division de sentiments et de langage, le changement de pratiques et de discipline, des dissensions entre le clergé et les évêques, la discorde entre les évêques et le pape, les défiances et les disputes entre l'empire et le sacerdoce.

92. Et pour qu'il ne manque à la copie aucun trait de ressemblance avec l'original, les jansénistes se font acteurs contre nous, et ils nous attribuent la faute de ces grands troubles, qu'ils ont eux-mêmes fait naître. De même les pharisiens accusaient Jésus-Christ de semer la discorde parmi le peuple par ses doctrines, et d'exciter les masses au tumulte et à la sédition. Ce n'est pas nous, disent les jansénistes, qui avons introduit les nouveautés fatales en matière de doctrine; ce sont les molinistes avec leurs partisans et leurs adhérents, et les bulles récentes des pontifes romains ; celles-ci ont été la véritable pomme de discorde qui a occasionné le schisme qui trouble l'Eglise. S'ils avaient tous gardé la doctrine de saint Augustin, embrassée par l'Eglise, et qu'ils n'eussent

point tenté de l'obscurcir et de la renverser, pour introduire et faire régner le pélagianisme, aucune contestation, aucune division de sentiments n'aurait agité le catholicisme, et l'on n'aurait pas détruit la charité en poursuivant des hérésies imaginaires et des fantômes d'erreurs. C'est ainsi que parlent les jansénistes: et c'est là précisément le langage que tenaient les pharisiens, couvrant leur obstination et leur incrédulité sous le masque du zèle pour l'intégrité et l'observance de la loi mosaïque, à laquelle ils prétendaient qu'étaient contraires les doctrines et les actions de Jésus-Christ.

93. Que répondrons-nous à nos adversaires sur ce point? Ils prétendent que c'est nous qui sommes les novateurs, et nous prétendons que ce sont eux. La dispute ne finira jamais, tant qu'elle ne sortira pas de ces limites; et l'on ne peut même raisonnablement présumer qu'elle finisse, d'après le jugement et l'assertion de l'une des parties. Cherchons donc un juge. Eh bien! réplique le janséniste, voici le juge : *Scrutamini Scripturas*. La parole de Dieu, consignée dans les Ecritures et conservée dans la tradition, mettra fin à tous nos débats. Je lui réponds que non : ainsi nous ne serons pas plus avancés qu'au commencement, et nous tournerons dans un cercle vicieux. Vous interprétez l'Ecriture et les monuments de la tradition à votre manière, et nous disons que vous leur donnez un sens faux; vous dites la même chose de nous. Il n'y a que la parole vivante de l'Eglise qui puisse terminer le différend par une sentence définitive et sans appel. Cette sentence a déjà été prononcée, et elle a été prononcée contre vous; c'est à cette décision que nous tenons fortement d'esprit et de cœur: voilà le fondement et le titre de nos victoires. *Hinc dirigimus præscriptionem*, dirai-je avec Tertullien. Nous avons pour nous la possession; nous tenons cette doctrine que l'Eglise a reçue des apôtres, les apôtres de Jésus-Christ, Jésus-Christ de son divin Père, parce que nous suivons pour règle, dans l'interprétation de la parole de Dieu, non l'interprétation individuelle et le jugement privé, mais l'autorité publique des décisions émanées du chef et du corps des pasteurs. Cette parole vivante est le canal primitif, public, universel, infaillible, par le moyen duquel l'Evangile de Jésus-Christ est parvenu à la connaissance de toutes les nations, et parviendra jusqu'à la fin des siècles. Nous avons donc raison, et vous avez tort évidemment : *Si hæc ita se habent, ut veritas nobis adjudicetur, quicumque in ea regula incedimus, quam Ecclesia ab apostolis, apostoli a Christo, Christus a Deo tradidit, constat ratio propositi nostri definientis non esse admittendos hæriticos* (nous dirons, les jansénistes) *ad ineundam de scripturis provocationem... mea est possessio. Quid hic cæteri ad voluntatem vestram seminatis et pascitis? Mea est possessio : habeo origines firmas ab ipsis auctoribus, quorum fuit res. Ego sum hæres apostolorum* (*Tertull.*, *de Præscr.*, *cap.* XXXVII).

94. Nous ne sommes donc pas les novateurs qui détruisent la charité, troublent la paix de l'Eglise, en divisent l'unité, et sèment partout la discorde et la confusion. C'est sur nos adversaires que doit retomber évidemment la faute de tous ces maux; et comme les pharisiens, en dissuadant le peuple hébreu de croire aux enseignements de Jésus-Christ, attirèrent sur lui les châtiments les plus terribles de la colère de Dieu, et furent la véritable cause de la ruine de Jérusalem et de la déplorable dispersion du royaume de Judas, n'est-il pas à craindre aussi que les jansénistes, en détournant le peuple chrétien d'écouter et de suivre la voix de l'Eglise, ne nous plongent encore dans l'abîme des plus grands malheurs, et ne soient la cause que le royaume de Jésus-Christ ne soit transporté à d'autres nations plus obéissantes et plus soumises que nous : *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus* (*Matth.* XXI, 43). Nos adversaires déclament sur un ton élevé et plein d'onction contre les troubles qui agitent et bouleversent l'Eglise et les Etats; ils voudraient mettre un terme aux disputes et anéantir les partis, et ramener les choses à l'état si ardemment désiré par saint Paul, où tous les chrétiens auraient les mêmes sentiments et tiendraient le même langage. *Obsecro autem vos, fratres, per nomen Domini nostri Jesu Christi ut idipsum dicatis omnes, et non sint in vobis schismata, sitis autem perfecti in eodem sensu et in eadem sententia* (*I Cor.* I, 10). Eh bien! qu'ils cessent donc de dogmatiser contre les enseignements de l'Eglise; qu'ils se soumettent de cœur et de bouche aux décisions des pontifes romains, et qu'ils rétractent publiquement ces nombreuses et monstrueuses erreurs, qu'ils ont propagées et soutenues jusqu'à ce jour, et nous aurons alors la paix si ardemment désirée, et cette unité qui forme l'objet du commandement nouveau et particulier que Jésus-Christ a donné en instruisant son Eglise. C'est aux jansénistes à céder, et non à nous. Nous sommes en possession; nous sommes unis au chef et au corps des pasteurs : ce serait prendre les choses à rebours que de vouloir que les brebis guidassent leurs pasteurs pour discerner les pâturages bons des mauvais. Nous ne pouvons capituler avec les jansénistes, ni consentir, pour leur plaire, à la perte de la foi et à la ruine de la religion, par amour pour une paix fausse et mille fois plus funeste que la guerre. « C'est précisément pour cela, dit saint Augustin, que nous nous créons des ennemis; c'est parce que nous soutenons la vérité, parce que nous ne voulons pas nous taire, parce que nous leur résistons de toutes nos forces, parce que nous obéissons à l'Apôtre qui nous dit : *Prêche la parole de Dieu, attaque ses ennemis en toute occasion, exhorte, reprends, blâme.* Mais comme ceux-ci *recherchent la gloire des hommes*, comme dit l'Evangile, *plutôt que la gloire de Dieu*, ils se roidissent contre nous, et ils ne pensent pas que nous cherchons à les retirer de la dam-

nation éternelle, dans laquelle ils se précipitent malheureusement. Ils voient très-bien, eux aussi, le mal qu'ils font, et s'aperçoivent qu'ils n'ont rien de solide à répondre à nos raisonnements ; mais ils se contentent de jeter de la poudre aux yeux des gens peu instruits, et en attendant ils courent les yeux ouverts à la mort éternelle. *Propter hoc eos habemus inimicos, quia vera dicimus, quia tacere metuimus, quia cessare ab instantia quanta possumus formidamus, quia obtemperamus apostolo dicenti : Prædica verbum, insta opportune, importune, argue, hortare, increpa. Sed sicut Evangelium loquitur, diligunt gloriam hominum magis quam Dei, et dum reprehendi ad tempus timent, damnari in sempiternum non timent. Vident etiam ipsi quid mali faciant, vident non esse quid respondeant : sed nebulas imperitis offundunt, cum ipsi vivi sorbeantur, id est scientes et agnoscentes intereant.* Mais le grand obstacle à la conversion des personnes qui s'égarent, c'est, comme le remarque saint Augustin, ce maudit orgueil qui pousse les hommes à soutenir opiniâtrément l'erreur, afin que l'on ne dise pas qu'ils ont erré et qu'ils ont assassiné les âmes des pauvres chrétiens, par leurs doctrines hérétiques : *Sed timent rebaptizatos suos* (nous dirions *discipulos suos*) *ne forte non eis parcant, si ipsi pepercerint cæteris ; ne de illis exigant animas suas, si animas aliorum trucidare cessaverint* (*Lib.* II, *de Baptismo contr. Donatistas*, *cap.* XI, *n.* 16). M. l'archiprêtre Guadagnini, qui, pour l'instruction du public, a fait trois observations sur mon livre des *Faits dogmatiques*, est prié d'en faire encore une, pour son propre avantage, sur le parallèle que nous avons fait dans cet article ; et comme il a fait imprimer certains livres très-pernicieux, que le pasteur suprême de l'Eglise a défendu de lire à tous les chrétiens, par l'organe de la Sacrée Congrégation de l'index, pour n'être pas infectés d'une doctrine empoisonnée, M. l'archipêtre pourrait surtout fixer son attention sur le passage déjà cité de saint Augustin.

ARTICLE XI.

Analyse de la foi catholique.

95. Que mes lecteurs ne trouvent pas mauvais que je présente ici à leur examen une lettre qui me fut écrite, il y a longtemps, par une personne qui m'honore de son amitié, et mérite l'estime générale par ses vastes connaissances. Elle servira à développer et achèvera d'éclaircir la matière que nous traitons dans le premier chapitre.

96. « Monsieur, la lecture de votre livre des *Faits dogmatiques*, et en particulier, la doctrine exposée dans le chapitre IV, proposition V préliminaire, a réveillé dans mon esprit des doutes sur la manière dont la foi se forme en nous : doutes que j'avais eus autrefois dans les premiers temps de mes études théologiques et qui cessèrent d'après les éclaircissements que je me procurai, et qui parurent me satisfaire. Voici le raisonnement qui se présenta à mon esprit : je le tiens pour faux et erroné ; mais comme il provient des explications contenues dans le livre précité, je vous prie de résoudre cette difficulté, d'éclairer mon esprit, et de rendre la tranquillité à ma foi.

97. « Tout homme, même celui qui n'est pas chrétien, connaît avec évidence qu'une chose révélée de Dieu ne peut être fausse, puisque tout homme par la seule lumière naturelle, par laquelle il peut connaître l'existence de Dieu, connaît aussi évidemment que Dieu est incapable de tromper et d'être trompé. Avec cette lumière tout homme peut faire le raisonnement suivant : Il est évident que Dieu ne peut ni tromper, ni être trompé, quand il révèle un mystère ; il est évident d'un autre côté que Dieu a révélé le mystère de l'Incarnation : donc le mystère de l'Incarnation est évidemment certain et croyable. Les deux premières propositions une fois admises, la conséquence est tellement nécessaire, que l'esprit ne peut suspendre son assentiment, et qu'il est obligé nécessairement de croire aussitôt le mystère de l'Incarnation. Je demande ici quel sera le mérite de notre foi, si l'assentiment de l'esprit est nécessaire et non libre ? Il ne peut y avoir de mérite là où il n'y a pas de liberté.

98. « Je prévois que vous me répondrez que la révélation du mystère de l'Incarnation, et il en est ainsi de tous les autres points de notre foi, n'est pas métaphysiquement certain et évident, comme l'est l'infaillibilité de Dieu. Nous connaissons celle-ci par la lumière évidente de la raison ; nous connaissons celle-là par le moyen des saintes Ecritures, de la prédication des apôtres, de la tradition des Pères, et de l'enseignement de l'Eglise ; or toutes ces choses ne constituent point l'évidence et la certitude métaphysique, mais seulement la certitude morale. C'est précisément là ce qui donne naissance à mes doutes ; puisque, les choses en étant ainsi, la dernière analyse, le dernier résumé de la foi chrétienne n'est pas la révélation divine, mais plutôt l'autorité humaine. Ainsi je dirai : *Je crois le mystère de l'Incarnation, parce que la sainte Ecriture, la tradition, l'Eglise, me disent que Dieu l'a révélé.* Donc cet acte de foi a pour dernière base l'autorité et la véracité des hommes, et par conséquent ma foi sera plutôt humaine que divine. Je comprends que si Dieu a révélé, la chose est sûre et infaillible ; la seule raison naturelle me le persuade ; mais je sais d'un autre côté que les hommes en me rendant témoignage de la révélation, et étant eux-mêmes capables de tromper et d'être trompés, ma foi n'a plus cette base qui convient à sa nature qui est d'être inébranlable ; on ne pourra même pas l'appeler *foi divine.* C'est une chose incontestable, qu'une conséquence qui découle de deux principes participe toujours du caractère et de la nature du plus faible. Ainsi dans le raisonnement suivant : *Tout ce que Dieu révèle est certain et infaillible : Dieu révèle le mystère de l'Incarnation : donc le mystère de l'Incarnation est certain et infaillible*, cette

conséquence n'est pas de foi divine, puisqu'elle ne découle d'aucun principe qui soit de foi divine. La première proposition du syllogisme est certaine d'une certitude évidente et naturelle ; la seconde proposition est certaine seulement d'une certitude morale, humaine, laquelle, absolument parlant, peut être fausse : donc la conséquence participant, selon la règle de la dialectique, de la seconde proposition, sera certaine seulement d'une certitude morale humaine, et par conséquent, absolument parlant, sujette à être fausse.

99. « On dira que les hommes, qui rendent témoignage de la révélation, sont infaillibles. Qui le dit ? Dieu. Et qui nous assure que Dieu l'ait dit ? les hommes. C'est là tourner dans un cercle pire que le labyrinthe de Crète. Quand on veut me prouver l'infaillibilité de l'Eglise, qui nous rend certains de la révélation, on a recours à l'Ecriture sainte, où est consignée cette infaillibilité en termes très-clairs. Ensuite quand je demande comment on prouve que l'Ecriture sainte n'est que la parole de Dieu, on me répond que c'est l'Eglise, qui est infaillible, qui nous en assure. Ainsi donc l'Ecriture sainte sert de preuve à l'infaillibilité de l'Eglise, et l'Eglise sert de preuve à l'infaillibilité de l'Ecriture sainte ; et où pourra-t-on trouver un cercle plus vicieux que celui-là ?

100. « Pour sortir de ce labyrinthe inextricable, voici le fil que me présentent plusieurs écrivains. Dieu a autorisé son Eglise par des signes très-certains de crédibilité, et imprimé en elle, pour ainsi dire, le cachet de son infaillibilité. Quels sont ces signes de crédibilité ? Pour ne point parler des autres, il y a les miracles opérés par Jésus-Christ, par les apôtres, par les martyrs, par les chrétiens en très-grand nombre, pendant le cours de plus de trois siècles. Qui m'assurera de ces miracles quant au fait, et de leur réalité, c'est-à-dire qu'ils n'aient été des prestiges du démon, ou des artifices d'hommes imposteurs ? On me citera les histoires de l'Eglise, et la tradition continuée pendant plusieurs siècles jusqu'à nous, et les règles les plus exactes d'une critique sévère, qui peuvent faire discerner avec certitude les vrais miracles opérés de Dieu des fourberies des imposteurs. Mais je réponds que ce ne sont là que des témoignages humains, ou des preuves et des raisonnements naturels. Ainsi, nous recommençons toujours, et nous nous trouvons encore dans le cercle vicieux. De tout cela je veux inférer que notre foi ne peut donc avoir ce degré de certitude, qu'elle devrait avoir, et qui exclut tout doute, et que l'on ne peut aussi l'appeler rigoureusement *foi divine*.

101. « Je suis très-bien persuadé que quiconque nie des faits prouvés par un grand nombre de témoignages constants et uniformes, doit être regardé comme un fou. Si quelqu'un soutenait sérieusement que César n'a jamais existé *in rerum natura* ; que Cicéron est un mythe ; que de notre temps un tremblement de terre n'a pas ruiné Lisbonne, la Calabre, etc., celui-là aurait besoin des secours d'une maison de santé pour la guérison de son cerveau malade. Pourrions-nous dire la même chose de celui qui nierait les miracles, qui forment le signe le plus commun de crédibilité pour la religion chrétienne ? Les prodiges racontés par Tite-Live dans son histoire comme faits par les dieux du paganisme, étaient crus par tout le peuple romain, et étaient attestés par la tradition constante de plusieurs siècles. Ils sont célèbres dans l'histoire les prodiges d'Apollonius de Tyane, et ceux de Mahomet tant vantés par ses sectateurs. On me répondra que ces prodiges tant vantés ne sont pas prouvés, ou du moins, que ce furent des prestiges diaboliques ; je pourrai répliquer, que les Juifs, qui avaient sous leurs propres yeux les œuvres merveilleuses de Jésus-Christ, les attribuaient à la puissance du démon : *In Beelzebub principe dæmoniorum ejicit dæmonia.* Ils dirent de la résurrection si célèbre de Jésus-Christ, que c'était une imposture de ses disciples. Les gentils dirent à peu près la même chose des miracles opérés par les martyrs et par les chrétiens des premiers siècles. Qui devrai-je croire ? pour quelle raison devrai-je attribuer les faits merveilleux que l'on me raconte à la toute-puissance de Dieu plutôt qu'à la malice du diable ? Ce signe de crédibilité étant affaibli, ma foi est chancelante, ne pouvant être entièrement assuré de la révélation de Dieu ; et sans cette entière assurance il est impossible de faire un acte de *foi divine*, comme il est facile de s'en convaincre par une proposition condamnée par Innocent XI (*Sup. n.* 27).

102. « Je résume ma difficulté : à l'endroit précité des *Faits dogmatiques*, vous avez dit, que « la foi théologique, qui a pour son mo-« tif prochain la parole de Dieu, tellement, « que l'on dit, *je crois ceci, je crois cela*, « *parce que Dieu l'a dit*, a pour son fonde-« ment éloigné quelque chose de certain, « seulement d'une certitude humaine, mais « entière..... A cette foi servent comme de « base et de fondement quelques faits non « révélés, mais certains seulement ou d'une « certitude physique, ou au moins d'une cer-« titude morale, entière et incontestable. » Ces faits non révélés sont ceux qui s'appellent *signes de crédibilité*, qui nous rendent sûrs de la révélation de Dieu, sur laquelle ensuite s'appuie notre foi. Cela posé, notre foi en dernière analyse s'appuie sur une base humaine, et absolument parlant, faillible. Si l'on veut éviter cet écueil, et donner à notre foi un fondement infaillible et divin, il faut tourner dans un cercle vicieux. Voilà les points sur lesquels je vous demande des lumières et des éclaircissements. »

103. Réponse. Vous cherchez (*n.* 97) quel sera le mérite de notre foi, si l'assentiment de l'esprit est nécessaire et non libre ? Vous donnez vous-même (*n.* 98) la réponse convenable, en disant que la révélation des points de notre foi n'est pas métaphysiquement certaine et évidente, au point qu'elle contraigne l'esprit. A chaque acte de foi, il est

nécessaire qu'il fasse un acte qui repose seulement sur la certitude humaine, physique ou morale : notre volonté peut combattre avec succès contre cette certitude, en empêchant l'esprit de considérer les motifs qui forment cette certitude, et d'en sentir toute la force ; en le portant à s'appliquer à rassembler contre elle une foule de difficultés ; en donnant à ces difficultés un grand poids, etc. Donc l'esprit dépend de notre volonté dans l'affaire de la foi, et elle use librement de son empire sur lui.

104. « Vous tirez toutes vos difficultés de l'acte certain seulement d'une certitude humaine, qui doit nécessairement précéder l'acte de foi. Faisons l'analyse d'un acte de foi, et elles s'évanouiront toutes comme je l'espère. Distinguez la foi privée et particulière de la foi publique et catholique (*sup. art.* VI), puisqu'il y a entre elles une notable différence. Prenons pour exemple l'acte suivant de foi publique et catholique : *Je crois l'Incarnation du Verbe, parce que Dieu l'a révélée : et je crois que Dieu a révélé cette Incarnation, parce que l'Eglise infaillible m'en assure; je crois enfin que l'Eglise est infaillible, parce que.....* Trouver ce *parce que*, et caractériser justement la nature de ce dernier acte, c'est résoudre toutes vos objections. *Analyser* une chose signifie faire remonter l'effet à la première cause, qui le produit : ainsi en géométrie une proposition se prouve par l'autre, et celle-ci par une autre, jusqu'à ce qu'on arrive aux premiers principes ou axiomes certains, à cause de leur évidence intrinsèque. *Faire l'analyse de la foi chrétienne* n'est donc autre chose que trouver ce premier acte, duquel ensuite, ou immédiatement, ou médiatement, naît l'acte de foi.

105. « *Je crois l'Incarnation du Verbe, parce que Dieu l'a révélée.* Cet acte s'appuie sur la parole de Dieu, et naît d'elle comme de son motif ; c'est un véritable acte de foi théologique. *Je crois que Dieu a révélé l'Incarnation du Verbe, parce que l'Eglise infaillible m'en assure.* Ce second acte s'appuie sur la parole de l'Eglise, et naît d'elle; mais comme l'Eglise est infaillible à cause des promesses de Jésus-Christ, ainsi la parole de l'Eglise devient la parole de Dieu. Ce second acte, d'un autre côté, est un véritable acte de foi théologique. *Je crois que l'Eglise est infaillible.....* pour quelle raison, pour quel motif. Transportons-nous, par la pensée, au temps de la première prédication des apôtres ? Ils proposaient publiquement aux Juifs et aux gentils les articles de notre foi ; ils attestaient unanimement et avec persévérance les avoir entendus immédiatement de la bouche de Jésus-Christ, qui, pour preuve de sa divinité, avait pendant trois ans fait des miracles éclatants et innombrables, aux yeux d'une cité extrêmement populeuse, et enfin par sa propre puissance était sorti vivant du tombeau, comme il l'avait prédit plusieurs fois. Pour attester la vérité de ces faits, les apôtres invoquaient le témoignage de leurs auditeurs eux-mêmes, dont un très-grand nombre avaient vu de leurs propres yeux les miracles opérés par Jésus-Christ, et entendu de leurs propres oreilles ses enseignements divins. Ajoutez à tout cela que les apôtres, pour confirmer la vérité de leur prédication, et en convaincre de manière à triompher de toute exception raisonnable, même les plus grossiers de leurs auditeurs, faisaient eux-mêmes très-fréquemment de grands miracles, et montraient un empire absolu et continuel sur toutes les lois de la nature. Entrons maintenant dans l'esprit de ces premiers auditeurs de la prédication apostolique. Physiquement certains des miracles qu'ils voyaient eux-mêmes opérés en leur présence, ils devaient ainsi raisonner en eux-mêmes : *Il n'est pas possible que ceux-ci nous disent des faussetés : Dieu ne peut concourir par sa toute-puissance à tromper les hommes et à les entraîner dans l'erreur sur un sujet de la dernière importance. Donc Dieu parle par leur bouche, et quand ils nous annoncent qu'ils sont envoyés de Dieu pour nous prêcher sa parole, ils nous disent la vérité.* Ce raisonnement se présente naturellement, et porte dans l'esprit une ferme persuasion et une conviction entière.

106. « Les disciples et successeurs immédiats et médiats des apôtres continuèrent, à travers une longue succession d'années, à confirmer la prédication évangélique par des miracles; ce qui faisait toujours naître le même raisonnement, et la religion de Jésus-Christ faisait tous les jours de nouvelles conquêtes. La multiplicité des miracles ne cessa que lorsque la certitude en fut établie par les monuments les plus nombreux et les plus authentiques avec une évidence telle, que ce serait une plus grande folie de les révoquer en doute, que de nier l'existence de César et de Cicéron, ou les tremblements de terre de Lisbonne et de la Calabre. C'est dans ces circonstances de certitude morale entière que nous nous trouvons, et que se trouveront nos descendants jusqu'à la fin des siècles : c'est pourquoi nous aussi nous sommes dans le cas de faire le raisonnement dont nous avons parlé ci-dessus, et d'être fermement persuadés et convaincus de l'infaillibilité des apôtres, et de leurs successeurs, c'est-à-dire du corps des pasteurs, ou de l'Eglise enseignante. Cet acte, toutefois, n'est pas un acte de foi théologique, mais seulement un acte de science humaine, produit par l'extrême certitude morale des faits, et par un raisonnement naturel très-convaincant.

107. « De là suit cette conséquence, que dans l'analyse de la foi on ne fait aucun cercle vicieux. L'infaillibilité de l'Eglise ne se prouve pas par l'Ecriture sainte, mais seulement par des preuves humaines, supérieures d'ailleurs à toute exception raisonnable. Après avoir ainsi prouvé l'infaillibilité de l'Eglise, on prouve que l'Ecriture sainte est la véritable parole de Dieu. C'est l'Eglise qui met entre nos mains les saints livres, qui en forme le catalogue, qui nous dit et nous oblige de croire que ces livres sont divinement inspirés et munis du sceau de l'infaillibilité de Dieu. Voilà les choses placées dans

Universitas BIBLIOTHECA UNIVERSITAS

leur ordre convenable. Ensuite lorsque, sur l'infaillibilité de l'Eglise à laquelle je crois seulement d'une foi humaine, je suis fermement persuadé que l'Ecriture sainte est la parole de Dieu, et que je trouve dans l'Ecriture sainte clairement enseigné le point de l'infaillibilité de l'Eglise, alors je le crois, parce que Dieu l'a révélé ; et c'est un véritable acte de foi théologique. Toute votre difficulté du cercle vicieux vient de ce que vous confondez l'ordre des choses et la succession des actes. Avant tout il est nécessaire de croire d'une foi humaine l'infaillibilité des apôtres et de leurs successeurs en corps, pour croire ensuite d'une foi théologique l'inspiration des saints livres, et tous les articles qui nous sont proposés par l'Eglise. Ce qui vous démontre la vérité de ce que j'ai affirmé dans mes *Faits dogmatiques*, et même dans cet ouvrage, savoir, qu'avant de pouvoir faire un acte de foi théologique, il est nécessaire de le faire précéder d'un acte de science, ou foi humaine.

108. « Mais précisément vous prenez de là occasion d'inférer que notre foi ne peut donc avoir ce degré de certitude extrême qu'elle doit avoir, et qu'on ne peut même l'appeler rigoureusement *foi divine :* puisque en dernière analyse elle vient aboutir à des preuves humaines, et, absolument parlant, faillibles. Je réponds que je n'ai pas jusqu'ici achevé l'analyse de la foi, ni montré pleinement la source d'où elle naît. Pour faire un acte de foi théologique, l'influence de la grâce de Dieu est d'une nécessité essentielle et indispensable : c'est un dogme de la religion chrétienne, et un dogme fondamental. Sans la foi, dit saint Paul, il est impossible de plaire à Dieu : *Sine fide autem impossibile est placere Deo* (*Hebr.* XI, 6), et la foi est le premier fondement du salut des hommes. Or, c'est un dogme défini contre l'hérésie des pélagiens, qu'aucune opération de l'homme ne peut plaire à Dieu par rapport à son salut éternel, si elle naît, comme de son principe, de la grâce de Dieu. Sans moi, c'est-à-dire sans mon aide, dit Jésus-Christ, vous ne pouvez rien faire de bon : *Sine me nihil potestis facere* (*Joan.* XV, 5). Nous ne pouvons, ajoute saint Paul, par nos seules forces, pas même former une bonne pensée ; mais tout notre pouvoir nous vient de Dieu : *Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis quasi ex nobis; sed sufficientia nostra ex Deo est* (*II Cor.* III, 5). Nul ne peut venir à moi, dit Jésus-Christ, si mon Père ne le conduit par sa grâce : *Nemo potest venire ad me, nisi Pater, qui misit me, traxerit eum* (*Joan.* VI, 44); et le premier pas pour aller à Dieu est la foi ; *credere enim oportet accedentem ad Deum quia est, et inquirentibus se remunerator sit* (*Hebr.* XI, 6). Je pourrais citer à l'appui de ma proposition un grand nombre d'autres passages de nos saints livres. Les semi-pélagiens voulaient qu'au moins le premier commencement du travail de notre salut, les premiers principes de la foi, les premiers mouvements de désir de croire naquissent en nous par nos seules forces naturelles, et sans le secours de la grâce de Dieu. Ils furent condamnés comme hérétiques par l'Eglise

109. « Quand donc par la prédication extérieure des hommes on présente à quelqu'un l'objet de la foi, c'est-à-dire les points révélés de Dieu, et qu'on lui dit que Dieu les a révélés, la grâce opère en lui intérieurement en éclairant son esprit, en le touchant, en excitant sa volonté, et en lui donnant la force de donner un plein consentement aux points proposés. Telle est la manière ordinaire d'opérer de la grâce, et de produire dans l'homme, et en même temps avec l'homme l'acte de foi théologique. Ainsi le principe, et la cause productrice de cet acte, n'est pas seulement la certitude morale humaine d'après les signes de crédibilité, mais c'est principalement la grâce de Dieu avec ses effets salutaires. Celle-ci fait que l'acte de foi a un degré de force extrême et supérieure à celle qui pourrait naître de la certitude humaine seule : elle fait encore que l'acte de foi est surnaturel, puisque tout effet participe de la nature de sa cause. Par conséquent notre foi doit et peut s'appeler *foi divine*, puisqu'elle a pour objet les choses révélées de Dieu, pour motif la parole de Dieu, et pour principe générateur, si je puis m'exprimer ainsi, la grâce de Dieu. Les hommes grossiers, incapables de discussions critiques et doctrinales, et tous les enfants arrivés à l'usage de la raison, croient sur la simple proposition de leurs parents, ou de leurs curés ; il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de prouver que ceux-ci font précéder l'acte de foi de cet acte de certitude humaine basée sur les signes de crédibilité, que nous avons exposés plus haut. Ce défaut excusable en eux est suppléé par la force de la grâce intérieure : ensuite c'est un bienfait signalé de Dieu de nous faire naître dans le sein du catholicisme, et de nous enlever ainsi un monde d'obstacles qu'il nous faudrait franchir pour arriver à la vraie foi. Ensuite ceux qui sont capables d'examiner avec soin les signes de crédibilité et d'en sentir toute la force, sont excités par la grâce à entreprendre cet examen, éclairés et aidés pour le faire, et ensuite portés à donner librement leur entier assentiment, dans lequel consiste la foi, pourvu qu'ils agissent avec un cœur droit, et qu'ils cherchent sincèrement la vérité. Tous les philosophes incrédules de notre siècle, qui croient se faire honneur en attaquant dans les cercles et dans les journaux la certitude des signes de crédibilité, ne peuvent accuser de leur peu de foi que la mauvaise disposition de leur volonté et la corruption de leur cœur. Raisonneurs très-subtils, pleins d'esprit et d'érudition, et très-versés dans les sciences profanes, quand ils combattent la divinité de la religion chrétienne, ils sont réduits à faire des raisonnements pitoyables, et à avancer des sophismes capables de les faire rougir : c'est ce qu'ont démontré avec évidence les habiles apologistes de notre sainte religion, Houtteville, Nonnotte, Bergier,

Valsecchi, Spedalieri. Dans leurs ouvrages vous trouverez la solution de toutes les difficultés que vous avez élevées contre l'existence et la réalité des miracles opérés par Jésus-Christ et par les chrétiens, et vous verrez par quel grand nombre de moyens on les distingue des prestiges du démon. Je ne m'arrête pas à discourir avec vous sur cette matière, puisque vous pouvez la voir longuement traitée et rendue évidente par les savants apologistes que je viens de nommer.

110. « Ainsi je crois avoir satisfait à toutes vos demandes, en vous montrant que dans l'analyse de la foi chrétienne on ne tourne point dans un cercle vicieux, quand les choses sont placées dans leur ordre convenable, et que cette analyse aboutit à l'influence de la grâce de Dieu, comme principe nécessaire, qui engendre la foi chrétienne, et la rend certaine et surnaturelle. »

CHAPITRE II.

DE L AUTORITÉ DES SAINTS PÈRES.

ARTICLE PREMIER.

Règle à suivre dans cette matière.

111. Les explications et les preuves que nous avons données dans le chapitre précédent nous fournissent une règle d'une grande importance pour apprécier à sa juste valeur l'autorité des saints Pères, et pour en faire un usage utile et efficace dans les matières de la foi chrétienne. Les Pères, considérés chacun en particulier, sont faillibles, et même sont en effet tombés dans quelque erreur. S'il est donc nécessaire de tenir la balance à la main pour avoir une idée juste du poids que mérite leur autorité, mon intention n'est pas de traiter à fond cette matière, dont parlent amplement les auteurs dans les livres de théologie; je me bornerai à un seul point, qui me conduit au but que je me suis proposé dans cet ouvrage.

112. J'ai dit, dans le chapitre précédent, que la foi chrétienne s'appuie sur la révélation de Dieu, et que la révélation étant un fait, l'unique manière de la prouver, c'est d'avoir recours aux témoins, et non aux raisonnements et aux discussions doctrinales. Les Pères prouvent donc que quelque point a été révélé de Dieu, en tant qu'ils rendent témoignage à la tradition qui se conserve dans l'Eglise, et qui remonte successivement depuis leur époque jusqu'aux apôtres et à Jésus-Christ. Il suit de là que les Pères peuvent être considérés, et comme témoins qui attestent le fait de la révélation, et comme discoureurs et dissertateurs qui, par leurs raisonnements, veulent prouver ce qu'ils affirment. Si on les considère comme témoins de la révélation, ils ont alors vraiment le caractère et l'autorité des Pères de l'Eglise; si on les considère ensuite comme des discoureurs, alors ils sont placés dans la classe des philosophes, dans ce sens que nous expliquerons au plus tôt, et leur autorité n'a de poids qu'à proportion de la force des raisons qu'ils apportent.

113. Cette règle est très-clairement enseignée dans plusieurs endroits de saint Augustin, et même suivie par lui, ainsi que par saint Cyprien, saint Ambroise, saint Jean-Chrysostome, et plusieurs autres. Je n'en transcris pas les passages, parce qu'ils sont très-connus, et indiqués par Melchior Cano au commencement du livre VII de ses *Lieux théologiques*, en y ajoutant encore les paroles de saint Jérôme et de saint Thomas. Je me bornerai à développer et à prouver cette règle par la célèbre dispute agitée du temps de saint Cyprien, sur la validité du baptême des hérétiques. Les luthériens, qui n'admettent d'autre règle de notre foi que les divines Ecritures, et rejettent la tradition, nous objectent cette controverse comme une preuve très-forte pour appuyer leur sentiment erroné. La validité du baptême conféré par les hérétiques, disent-ils, est un dogme de la foi catholique; et néanmoins ce dogme a été nié par saint Cyprien avec presque tous les évêques très-nombreux d'Afrique, par Firmilien de Césarée avec un grand nombre des évêques d'Orient, etc. Comment la tradition peut-elle donc être une règle de foi? Comment pouvons-nous nous appuyer avec assurance sur un fondement qui chancelle sous nos pieds? A cet argument des luthériens on répond communément que les évêques d'Afrique et d'Orient qui tenaient pour la réitération du baptême, quoique très-nombreux, absolument parlant, toutefois, l'étaient très-peu, comparés à plusieurs milliers d'évêques dispersés dans le monde, qui condamnaient l'erreur des rebaptisants et admettaient dans le sein du catholicisme les hérétiques convertis sans un nouveau baptême. Saint Augustin atteste la grande supériorité du nombre de ces évêques. (*Lib.* III *de Baptismo contra Donatistas, cap.* X, *n.* 14; *De unico Baptismo contra Petilian.*, *cap.* XIV, *n.* 23.) Mais les luthériens répondent que nous avons, d'un grand nombre des évêques rebaptisants, des monuments authentiques et contemporains dans les lettres de saint Cyprien, de Firmilien, de Césarée, et dans les conciles d'Afrique et d'Orient; tandis que saint Augustin est un témoin éloigné presque de deux siècles de l'époque de la dispute, et qui ne cite, à l'appui de son témoignage, aucun auteur qui vécût alors. Donc on ne doit pas, disent les luthériens, d'après toutes les règles d'une saine critique, s'en tenir à l'autorité et aux paroles de saint Augustin en cette matière. On ne peut nier que leur réponse n'ait une apparence qui d'abord fait impression; mais toute difficulté disparaît bientôt, si nous suivons la règle exposée plus haut, et si nous distinguons dans les Pères, et les témoins qui attestent un fait, et les philosophes qui raisonnent. Je dis ouvertement que je n'admets pas, avec les luthériens, que les évêques d'Afrique et d'Orient aient attaqué le dogme de la validité du baptême des hérétiques; qu'ils l'aient, dis-je, attaqué comme témoins de la tradition, quoiqu'ils l'aient attaqué comme discoureurs et dissertateurs.

114. Je prouve ma proposition : Les évê-

ques, au nombre de quatre-vingt-sept dans le concile de Carthage, tenu l'an 256, d'après Labbe (*Tom. I Concil.*, *col.* 786 *sqq.*), reconnaissent et avouent que la pratique de l'Eglise a été en vigueur dans les deux premiers siècles, quoique d'un autre côté ils appellent cette pratique erronée et contraire aux divines Ecritures. L'évêque désigné sous le num. XXVIII exprime ainsi son sentiment : *Qui contempta veritate præsumit consuetudinem sequi*, etc. Celui qui, méprisant la vérité, prétend suivre la coutume, etc. L'évêque num. XXX, dit : *In Evangelio Dominus, ego sum, inquit veritas : non dixit, ego sum consuetudo ; itaque, veritate manifestata, cedat consuetudo veritati.* Le Seigneur dit dans l'Evangile, je suis la vérité ; il n'a pas dit je suis la coutume. C'est pourquoi la vérité étant manifestée, que la coutume cède à la vérité. L'évêque num. LXIII parle ainsi : *In hæreticis sine baptismo Ecclesia admittendis nemo consuetudinem rationi et veritati præponat.* Que personne ne préfère l'habitude à la raison et à la vérité, pour admettre dans l'Eglise les héritiques sans baptême. L'évêque num. LXXXVII : *Cum Christus veritas sit, magis veritatem quam consuetudinem sequi debemus.* Comme le Christ est la vérité, nous devons suivre plutôt la vérité que la coutume. Tous ces évêques par leur propre aveu attestent qu'il y a dans l'Eglise une coutume contraire à leur sentiment. On peut dire à chacun d'eux avec saint Augustin : *Veritatem non ostendis, de consuetudine confiteris..... Et iste attestator est consuetudinis, ubi nos plurimum adjuvat, quidquid aliud contra nos dicere videatur* (*Lib.* VII *de Baptismo cont. Donat.*, *cap.* XXVII, *n.* 53, *et cap.* XLI, *n.* 81). Vous ne montrez pas la vérité, vous reconnaissez la coutume..... etc. L'universalité de cette pratique est attestée en face de tous les évêques africains dans le célèbre rescrit du pape saint Etienne, par lequel il ordonne qu'on ne fasse aucune innovation, mais que tous observent la pratique reçue par tradition, d'admettre dans le sein de l'Eglise avec la seule imposition des mains pour pénitence : *Si quis ergo a quacumque hæresi venerit ad nos, nihil innovetur, nisi quod traditum est, ut manus illi imponatur in pœnitentiam* (*S. Cyprian Epist.* LXXIV, *ad Pompeium*, *edit. Baluzii*). Cet auteur anonyme du troisième siècle, qui a écrit contre l'erreur des rebaptisants, dont l'ouvrage se trouve dans les éditions de saint Cyprien et même dans Labbe (*Tom. I Concil.*, *col.* 770 *sqq.*), atteste plusieurs fois, et de la manière la plus évidente, la pratique universelle et très-ancienne, reçue dans l'Eglise, de ne pas rebaptiser ceux qui avaient été baptisés par les hérétiques. Nous rapporterons quelques passages de cet écrivain dans la note placée ci-dessous (1). Saint Cyprien lui-même atteste que les évêques qui ne rebaptisaient pas disaient qu'en cela ils suivaient la pratique ancienne : *Et dicunt se in hoc veterem consuetudinem sequi.* Il ne nie point cette pratique, ni son antiquité; mais il répond que les hérésies aussi sont anciennes, ainsi que les schismes : *Apud veteres hæreseos, et schismatum prima adhuc fuerunt initia.* Ailleurs il attaque directement la pratique contraire à son sentiment, et il l'attaque, non pas en la niant en effet, mais en opposant des raisonnements formés d'après divers textes des saintes Ecritures, et en l'appelant une tradition qui n'est ni divine, ni apostolique, mais humaine, puisqu'elle n'a pas été écrite dans nos saints Livres (*Epist.* LXXI *ad Quintum;* LXXIV *ad Pompeium*). Et voulant se laver lui et ses collègues du reproche d'innovation, et donner le poids de l'antiquité à la pratique de rebaptiser, il ne peut remonter plus haut dans le passé qu'au temps d'Agrippin, évêque de Carthage, c'est-à-dire moins d'un demi-siècle. « Chez nous, dit-il, ce n'est pas une chose nouvelle et inaccoutumée, que l'on rebaptise ceux qui ont été baptisés par les hérétiques, quand ils rentrent dans le sein de l'Eglise. Il y a déjà un grand nombre d'années et bien longtemps que, sous Agrippin, d'heureuse mémoire, une foule d'évêques réunis en concile ont approuvé et établi cette pratique (2). » *Ce grand nombre d'an-*

(1) Quæsitum (est) apud fratres... Utrum vetustissima consuetudine, ac traditione ecclesiastica, post illum, quod foris quidem, sed nomine Jesu Christi dominicum acceperunt baptisma, tantummodo imponi eis manum ab episcopo ad accipiendum spiritum sanctum sufficeret?... An vero etiam iteratum baptisma his necessarium esset?... In quo genere quæstionis, ut mihi videtur, nulla omnino potuisset controversia, aut disceptatio emergere, si unusquisque nostrum contentus venerabili ecclesiarum omnium auctoritate nihil innovare gestiret... Namque omne quod... contra priscam et memorabilem cunctorum emeritorum sanctorum, et fidelium solemnissimam observationem judicatur, damnari utique debet... Perquam utile est credere, et tot annorum, totque ecclesiarum, itemque apostolorum, et episcoporum auctoritati cum bona ratione acquiescere : cum sit maximum incommodum, ac dispendium sanctissimæ matris Ecclesiæ adversus prisca consulta, post tot sæculorum tantam seriem, nunc primum repente, ac sine ratione insurgere... Præterea existimo nos non infirmam rationem reddidisse, consuetudinis causam... Quamquam hæc consuetudo etiam sola deberet apud homines timorem Dei habentes, et humiles præcipuum locum obtinere.

(2) « Apud nos autem non nova, aut repentina res est, ut baptizandos censeamus eos, qui ab hæreticis ad Ecclesiam veniunt, quando multi jam anni sint, et longa ætas, ex quo sub Agrippino bonæ memoriæ viro convenientes in unum episcopi plurimi hoc statuerint (*Epist.* LXXX *ad Jubaianum*). Quod quidem et Agrippinus bonæ memoriæ vir cum cæteris coepiscopis suis qui illo in tempore in provincia Africa et Numidia Ecclesiam Domini gubernabant, statuit, et librato consilii communis examine firmavit (*Epist.* LXXI *ad Quintum*). » Par ces paroles saint Augustin affirme que l'antique usage contraire est attesté et avoué par saint Cyprien. « Hanc autem fuisse consuetudinem Ecclesiæ, quæ post ea multis discussis ambagibus perspecta veritate plenario concilio confirmata est, satis ostenditur et ipsius beati Cypriani verbis in eadem ad Jubaianum epistola..... Ubi certe quid fieri solet, etsi non fieri vellet, satis ostendit, et eo ipso quod concilium Agrippini commemorat aperte indicat fuisse aliam consuetudinem Ecclesiæ (*Lib.* II, *de Baptism. contra Donatistas*, *cap.* IX *n.* 14). »

nées, ce temps si long, se réduisaient ensuite à environ quarante ans. Et comme il paraît que la pratique ancienne donne de l'embarras à saint Cyprien, et qu'il ne peut la nier, il répond que la dispute présente ne se décide pas par la coutume, mais par la raison : *Non est autem de consuetudine præscribendum, sed ratione vincendum* (*Epist.* LXXI, *ad Quintum*)... *Proinde frustra quidam, qui ratione vincuntur, consuetudinem nobis opponunt : quasi consuetudo major sit veritate, aut id non sit in spiritualibus sequendum, quod in melius fuerit a Spiritu sancto revelatum* (*Epist.* LXXIII, *ad Jubaianum*). Firmilien de Césarée nous apprend que le pape saint Étienne prouvait, par la pratique et le commandement des apôtres, qu'il ne faut point rebaptiser ceux qui ont été baptisés par les hérétiques. Et quoique Firmilien nie que celle-ci soit de tradition apostolique, il le nie toutefois appuyé sur des preuves de raisonnement, lesquelles, comme tout le monde en convient, sont des preuves absurdes contre des faits. Bientôt après il va jusqu'à reconnaître l'existence de la pratique opposée à son sentiment, et il tente d'en éluder la force, en disant qu'elle est erronée et contraire à la vérité (1).

115. Nous avons donc des autorités nombreuses et puissantes pour prouver que les évêques rebaptisants de l'Orient et de l'Afrique avouaient que la pratique très-ancienne de ne point rebaptiser ceux qui avaient été baptisés par les hérétiques, était un fait; donc ces évêques, comme témoins de la tradition, c'est-à-dire, en cette seule qualité dans laquelle ils peuvent et doivent être considérés comme Pères de l'Eglise, n'attaquaient pas le dogme de la validité du baptême conféré par les hérétiques, mais ils le confirmaient plutôt par leurs témoignages. Toute leur opposition reposait sur des argumentations et des raisonnements qui étaient très-faibles, et le plus souvent appuyés sur une hypothèse fausse, comme nous verrons sous peu. Ils ne doivent donc être considérés ici que comme des philosophes qui raisonnent, et n'ont pas d'autorité plus grande que celle que porte avec elle la force intrinsèque des raisons qu'ils donnent. Ainsi, si je disputais avec saint Cyprien sur la question de la réitération du baptême, je rejetterais son opinion et je répondrais à tous ses raisonnements; alors je n'aurais pas affaire avec un témoin de la tradition ecclésiastique, avec un Père de l'Eglise, mais avec un homme qui dispute, avec un philosophe : ce serait comme si je disputais avec Platon ou Aristote. Alors tout lecteur a droit d'intervenir en qualité de juge entre nous deux, pour décider de la justesse et de la force de nos raisons, et pour se déterminer à embrasser ce sentiment qui lui paraîtra prouvé plus solidement et plus conforme à la vérité. Alors disparaît cette différence religieuse due aux écrivains ecclésiastiques, quand ils parlent en qualité de témoins de la tradition, de Pères et docteurs de l'Eglise.

116. On me dira peut-être que les raisons apportées par saint Cyprien à l'appui de son sentiment sont tirées de plusieurs passages de la sainte Ecriture; que c'est d'après leur interprétation que le saint martyr raisonne, et qu'il en déduit comme conséquence l'invalidité du baptême donné par des hérétiques. Or, quand il s'agit de l'interprétation et du sens de la parole de Dieu, alors prennent la qualité de Pères et docteurs de l'Eglise tous ceux qui ont ce caractère, ce titre, d'après le consentement de l'Eglise elle-même. Je réponds que, dans l'interprétation de la parole de Dieu, ou l'on suit un sens fixé par l'opinion générale, ou bien l'on suit un sens propre et particulier. Quand on suit le sens fixé par le sentiment commun, rigoureusement parlant, on ne raisonne pas, on ne dispute pas, mais l'on atteste un fait, c'est-à-dire que ce sens est révélé de Dieu, et comme tel reçu par tradition, et constamment adopté dans l'Eglise. Dans ce cas, les Pères sont de véritables témoins de la tradition, et il se trouve entre eux une grande conformité de doctrine, puisque leurs raisonnements et leurs argumentations reposent sur une même base et sont dictés par la règle très-sûre de la doctrine reçue dans l'origine des apôtres et de Jésus-Christ. Mais si l'on suit un sens propre et particulier : ou ce sens est contraire au sentiment général, et, dans ce cas, il est certainement faux et erroné; ou il n'est pas contraire à ce sentiment universel, mais seulement différent, et dans ce cas l'interprète, ne pouvant s'appuyer sur cette même opinion généralement reçue, n'a pas le caractère de témoin de la tradition; mais il reste pour ainsi dire isolé dans son opinion, ou du moins avec un très-petit nombre. Alors même, on doit avoir pour eux une religieuse déférence, que réclament leur doctrine et leur caractère : mais on ne manque pas néanmoins au respect qui leur est dû comme Pères et docteurs de l'Eglise, si on rejette le sens particulier qu'ils proposent, pourvu que ce soit pour de justes et excellentes raisons. Cette règle, en d'autres termes, est donnée communément par les théologiens. On dit qu'il n'est pas permis de s'éloigner du sentiment unanime des saints Pères en matière de doctrine révélée; il est permis de s'éloigner du sentiment particulier de quelque Père (2).

117. D'après cette règle, examinons les in-

(1) « Et quidem quantum ad id pertineat, quod Stephanus dixit, quasi apostolicos, qui ab hæresi veniunt, baptizari prohibuerint, et hoc custodiendum posteris tradiderint, plenissime vos respondistis, neminem tam stultum esse, qui hoc credat apostolos tradidisse, quando etiam ipsis hæreticis execrabiles, ac detestandas, postea extitisse... Quod autem pertinet ad consuetudinem refutandam, quam videntur opponere veritati : quis tam vanus sit, ut veritati consuetudinem præferat?... Quod quidem adversus Stephanum vos dicere, Afri, protestis, cognita veritate errorem vos consuetudinis reliquisse (*Epist. Firmiliani ad Cyprianum* LXXV *inter Cyprianum*). »

(2) Notre règle est [illegible] par Vincent de Lérins dans son Avertissement (*Cit.* XXXIX) : « Nous ra

terprétations des passages de l'Ecriture cités par saint Cyprien et par les évêques qui pensaient comme lui dans l'affaire de la réitération du baptême. C'est une chose évidente, que ces évêques déjà ne suivent pas l'opinion générale, mais un sens qui leur est propre et particulier. Ils ont contre eux la pratique très-ancienne et très-constante de

sommes pas obligés de suivre le sentiment des anciens Pères, dit-il, dans toutes les questions qui s'élèvent touchant la Loi divine, mais seulement dans les dogmes de notre foi, qui constituent la doctrine catholique. » *Antiqua SS. Patrum consensio non in omnibus divinæ legis quæstiunculis, sed solum certe præcipue in fidei regula magno nobis studio et investiganda est et sequenda.* C'est-à-dire, ajoute Melchior Canus : *In his præcipue quæstionibus, quibus catholici dogmatis fundamenta nituntur.* Mais que devons-nous entendre par ces paroles : *Fidei regula, catholici dogmatis fundamenta?* Melchior Canus nous l'explique (*De Loc. theolog., lib.* VII, *cap.* II, *n.* 3), en distinguant les points qui forment l'objet de la croyance commune ou expresse, ou implicite, de ces choses qui peuvent être ignorées par le peuple et même par les hommes savants, sans nuire à la foi... *Illud demum, et quidem diligentissime, est advertendum, inter auctores etiam ecclesiasticos duo esse disputationum genera : alterum earum rerum, quæ vere ad fidem spectant, doctrinamque catholicam : alterum earum, quæ citra jacturam pietatis ignorari non ab imperitis modo, verum etiam a doctis possunt, quod nec fidei dogmata sunt, neque ex illis derivantur.* Choisissons quelque exemple pour éclaircir un peu cette matière, qui, au jugement de Melchior Canus, est très-importante. *Diligentissime est advertendum.* Tous les hommes naissent avec le péché originel, et les enfants qui meurent sans baptême sont damnés éternellement. Le secours de la grâce de Dieu est nécessaire pour toutes les actions de l'homme, même les moindres, qui sont méritoires pour la vie éternelle, etc. Voilà des points de doctrine catholique qui sont *in fidei regula*, sur lesquels il y a un consentement unanime de la part des Pères, et au sujet desquels ne s'est élevée aucune dispute, si ce n'est avec les hérétiques. Si l'on demande ensuite de quelle manière se propage le péché originel? Si les enfants morts sans baptême sont tourmentés par le feu éternel? Comment la nécessité de la grâce de Dieu s'accorde-t-elle avec le libre arbitre de l'homme? Ce sont là des points qui n'appartiennent pas à la foi, et que *citra jacturam pietatis ignorari non ab imperitis modo, verum etiam a doctis possunt.* Sur ces points n'existe pas le consentement unanime des Pères, puisque plusieurs même d'entre eux n'ont pas même examiné cette matière; ensuite ceux qui en ont parlé et qui ont disputé avec les hérétiques, ont expliqué les choses qui d'une manière, qui d'une autre. Donc, nous n'avons ici que le sentiment particulier d'un Père ou de quelques Pères. C'est le cas dans lequel nous ne sommes pas obligés de suivre leur autorité, puisque ces points *neque fidei dogmata sunt, neque ex illis derivantur.* « Il faut donc distinguer dans les écrits des saints Pères, dit un auteur célèbre, les dogmes des opinions, je veux dire les points décisifs et enseignés publiquement dans l'Eglise, des sentiments particuliers que l'on peut admettre ou ne pas admettre sans intéresser le dépôt de la foi... Ne confondez pas pareillement dans la lecture des Pères les dogmes qu'ils vous enseignent avec les preuves ou les raisons qu'ils apportent pour les démontrer. Les dogmes sont toujours certains; mais les raisons peuvent quelquefois n'être pas concluantes. De même tout ce qu'avancent les hérétiques dans le cours de la dispute n'est pas hérétique : ainsi tout ce que disent les Pères de l'Eglise contre eux n'est pas article de foi. » (*Traité de la lecture chrétienne : œuvre de dom Nicolas Tancin, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, traduite et enrichie de notes par l'abbé François-Antoine Zaccaria, ch.* IX, § VII, *p.* 118; *Fuligno*, 1785.

Par les exemples que je viens de citer, on voit clairement la distinction entre les Pères comme témoins de la tradition, et entre les mêmes comme dissertateurs et philosophes. Quand les Pères proposent certains points historiquement, pour ainsi dire, comme révélés de Dieu, et comme tels compris dans les doctrines communes de l'Eglise et dans ses pratiques universelles, et exprimés dans le sens universellement donné à la parole de Dieu écrite; alors les Pères sont les véritables témoins de la tradition universelle, et ils ont toute l'autorité qui convient au caractère de Pères et de docteurs de l'Eglise. C'est ainsi que procède saint Augustin en proposant et en défendant contre les pélagiens les dogmes du péché originel, de la damnation des enfants non baptisés, de la nécessité de la grâce, etc. L'Eglise procède de la sorte dans ses définitions doctrinales. Elle fixe le sens des saints livres et les dogmes de notre foi, non par voie de raisonnements et de disputes, dit Melchior Canus (*De Loc. theolog., lib.* VII, *cap.* IV, *n.* 2), mais par voie d'autorité, en recherchant quel a été le sentiment et la doctrine des anciens Pères reçue par tradition. « Nec Ecclesia nunc de Scripturarum sensu judicat divinando, sed ex traditione majorum eas interpretatur. Quemadmodum enim si qua alia fidei quæstio occurrerit, Ecclesiæ judicium nihil novi auribus christianæ plebis infert, sed majorum antiquam in ea re fidem et inquirit et sequitur : ita cum de sacrarum litterarum sensu existit aliqua controversia, nullam novam intelligentiam a censura ecclesiastica exspectare debemus, sed eam quæ magna facta disquisitione, patrum nostrorum communem esse constiterit.

Ensuite quand les Pères se mettent à éclaircir les dogmes historiquement, en les expliquant par des raisonnements et en les défendant contre les sophismes des hérétiques, alors ils ne tiennent point dans leurs mains le fil de la tradition universelle, qui les guide d'une manière sûre, et l'on ne trouvera plus entre eux l'unanimité de sentiments dans la manière d'expliquer les paroles de l'Ecriture sainte, ou dans le sens qu'on doit leur donner. Ce sont là les questions qui peuvent, sans préjudice de la foi, être ignorées du peuple et même des hommes savants, comme dit Melchior Canus déjà cité, puisque ce ne sont pas des articles de foi, et qu'on ne peut évidemment les déduire des articles de foi. Dieu nous a révélé les choses nécessaires et utiles pour notre salut éternel, et non celles qui piquent notre curiosité, et ne sont bonnes qu'à servir d'aliment à une science stérile. Quand je sais qu'il y a un seul Dieu en trois personnes distinctes; que le Verbe divin s'est incarné pour le salut des hommes; que tous naissent avec le péché originel; que l'homme est libre dans ses actions; que la grâce de Dieu est nécessaire pour toutes les bonnes œuvres, etc., je sais tout ce qu'il me convient de savoir pour me diriger vers le port de la félicité éternelle. Si j'ignore et ne comprends pas comment l'unité de Dieu peut exister avec la trinité des personnes; comment une même personne peut-être tout à la fois Dieu et homme; comment le péché d'Adam est transmis à ses descendants; comment la liberté de l'homme s'accorde avec la nécessité de la grâce de Dieu, etc., me manquera-t-il quelque chose d'important et de nécessaire pour me conduire de manière à pouvoir me sauver. Non, rien. Beaucoup de choses manquent, il est vrai, à ma curiosité et à ce désir insatiable de tout savoir, qui me tourmente; mais cela tourne à mon avantage spirituel, en augmentant le mérite de ma foi par la difficulté que j'éprouve de captiver mon esprit, et de le tenir soumis à la parole de Dieu. On

l'Eglise ; et tout le monde sait que la pratique et la coutume sont les meilleurs moyens d'interpréter toutes sortes de lois. L'Eglise a donc fixé par sa pratique le sens de tous les textes des livres sacrés cités par saint Cyprien, et le sentiment commun de ces textes est opposé à l'interprétation du même Père : donc, certainement tous ses raisonnements doivent être faux, et la conséquence qu'il en déduit, erronée. Et voilà comment les luthériens, quand, pour exclure la tradition de la règle de notre foi, ils nous objectent l'autorité de saint Cyprien et d'un grand nombre d'évêques rebaptisants, ne nous objectent pas, en réalité, des Pères, docteurs de l'Eglise, et témoins de la tradition, mais de purs philosophes qui raisonnent, et qui, en cette qualité, ne sont point revêtus d'une autorité ecclésiastique devant avoir quelque poids dans les matières qui regardent la religion chrétienne.

118. Les pratiques universelles et constantes de l'Eglise sont souvent liées à quelque dogme, et le supposent nécessairement. Ainsi, la pratique de baptiser les enfants et de les considérer comme membres de l'Eglise sans réitérer leur baptême, quand ils sont adultes, nécessairement suppose la validité de ce sacrement qui leur est conféré ; la pratique d'offrir le saint sacrifice et de prier pour les morts suppose les dogmes du purgatoire et du fruit que les âmes qui souffrent reçoivent de nos suffrages. L'Eglise établie de Dieu comme la maîtresse, la colonne et le soutien de la vérité, ne peut errer dans ses pratiques qui, si elles n'étaient conformes à cette même vérité, seraient préjudiciables au salut éternel des chrétiens et causeraient leur ruine. Si le baptême conféré par les hérétiques n'était pas valide, l'Eglise, en ne le réitérant pas, exposerait à la perte éternelle tous ceux qui auraient eu le malheur de naître et d'avoir été baptisés dans l'hérésie, et qui, dans la suite, auraient embrassé le catholicisme. Cela répugne à l'infaillibilité des promesses de Jésus-Christ et à la constitution qu'il a lui-même donnée à son Eglise. Il suit de là que les pratiques constantes et universelles de celle-ci sont une preuve infaillible des dogmes auxquels elles sont liées et qu'elles supposent : et c'est par conséquent une véritable hérésie de désapprouver et de rejeter de telles pratiques opiniâtrément. On pourra peut-être, sans être coupable, ne pas connaître la liaison des pratiques avec les dogmes ; mais certainement, quand on la connaît, on ne peut nier de telles pratiques sans être coupable du péché d'hérésie (1). Toute pratique, toute coutume est un fait, et l'on ne peut ni prou-

doit distinguer avec soin les dogmes de leurs explications ; ceux-ci sont révélés et celles-là ne le sont pas. Dans les dogmes, les Pères sont témoins de la révélation et conservent, en la continuant, la chaîne de la tradition apostolique ; dans les explications, les Pères sont des hommes qui raisonnent, des philosophes chrétiens. Dans les dogmes, on trouve parmi les Pères une uniformité de sentiments admirable, car ils sont tous, moralement parlant, d'accord pour attester le fait de la révélation ; dans les explications, il n'y a plus cet ensemble ; on trouve même quelquefois des contradictions, parce que les explications dépendent de la manière de penser propre à chacun et des différents degrés de science, et parce qu'ils n'ont pas alors le fil de la tradition universelle pour les unir tous dans le même sentiment.

Si les protestants Daillé, Barbeyrac et tant d'autres eussent eu présente à leur esprit la règle que j'ai exposée ci-dessus, ils ne nous auraient pas, avec tant d'assurance et comme en nous insultant, opposé la diversité de sentiments que l'on trouve parmi les Pères sur les matières qui regardent la religion chrétienne, pour en conclure ensuite que leur autorité ne peut servir de règle dans notre foi. Cette diversité, annoncée avec tant d'emphase, se réduit finalement le plus souvent à l'explication et aux preuves des dogmes, et ne regarde point l'essence et la proposition historique, s'il m'est permis de me servir de cette expression, des dogmes eux-mêmes, c'est-à-dire, les Pères ne sont point en dissidence entre eux comme témoins de la tradition sur l'existence de la révélation du dogme ; mais ils ne sont pas d'accord sur la manière de l'éclaircir par des explications, ou de le confirmer par des preuves tirées de la raison. Ainsi nous avons vu que saint Cyprien et les évêques rebaptisants invoquaient l'ancienne coutume de ne pas rebaptiser les hérétiques, et pourtant, comme témoins de la tradition, ils confirmaient le dogme catholique ; ensuite, comme dissertateurs, ils donnaient un sens qui leur était propre et particulier à divers passages de l'Ecriture sainte, sens qui certainement n'était point autorisé et fixé par l'interprétation commune, et c'est en cela qu'ils erraient et entraînaient les autres dans l'erreur. Pour éviter le danger de s'égarer, il faut nécessairement suivre la règle que nous proposons, qui consiste à distinguer dans les Pères et docteurs de l'Eglise, quand ils parlent comme témoins de la tradition et quand ils disputent comme philosophes. La méthode d'argumenter en raisonnant pour prouver quelque vérité, pour la défendre contre les attaques et pour combattre l'erreur, a toujours été employée dans l'Eglise : les apôtres et Jésus-Christ lui-même nous en ont donné l'exemple. Les raisonnements formés par les Pères, on a droit de les examiner, pour les suivre avec une religieuse soumission quand ils sont justes et concluants, et pour les abandonner avec respect, quand on reconnaît clairement qu'ils ne sont pas tels.

(1) Il y a déjà plusieurs siècles que la discipline des pénitences canoniques ayant cessé, on est généralement dans l'usage, dans l'Eglise, de donner l'absolution sacramentelle et d'admettre les pénitents à la participation de l'Eucharistie aussitôt après la confession et avant que la pénitence soit accomplie. Les jansénistes se déchaînent contre cette pratique de la manière la plus furieuse et la plus indécente ; ils la taxent de relâchement et d'abus capables de faire disparaître l'horreur que l'on doit avoir pour le péché, de faire profaner les sacrements et de plonger les pécheurs dans une léthargie profonde qui les conduit à leur perte. Ce langage est véritablement hérétique, et il est propre à détruire, dans l'esprit des fidèles, la foi aux promesses de Jésus-Christ touchant l'assistance de son Eglise. Serait-ce là précisément la fin que se proposent les jansénistes en propageant cette doctrine impie et hérétique ? Ce qui est certain, c'est que leurs livres en sont remplis ; ils méritent par conséquent d'être en horreur à tout chrétien fidèle ; pour ce qui regarde la fin, nous laissons tout au jugement de Dieu. Si la pratique susdite était contraire aux bonnes mœurs, aux enseignements de Jésus-Christ et pernicieuse, l'Eglise n'aurait pu la tolérer et se taire à ce sujet pendant un si long espace de temps et si universellement. Alors elle ne serait plus et ne pourrait plus être le guide des hommes pour leur apprendre ce qu'il faut croire et faire

ver, ni nier des faits par des raisonnements. Saint Cyprien était donc entièrement hors de la voie, quand, à la coutume reçue dans l'Eglise de ne pas rebaptiser, il opposait des raisonnements et des argumentations. Il devait nier que cette coutume, ou son universalité, fût un fait, pour dire quelque chose à propos, et qui fût concluant. En effet, c'est précisément sur ce point que saint Augustin l'excuse, parce que la pratique universelle de ne pas rebaptiser n'était pas suffisamment connue du saint martyr ni assez bien prouvée à son avis (1). Je regrette de ne pouvoir pas faire valoir les mêmes excuses en faveur de M. Jean-Baptiste Guadagnini. La raison principale que j'ai apportée, pour prouver dans mes *Faits dogmatiques* l'infaillibilité de l'Eglise, en décidant que la doctrine du livre de Jansénius est hérétique, est appuyée sur la pratique constante et universelle de cette même Eglise, d'exiger des chrétiens une véritable foi intérieure et divine à de telles décisions. M. Guadagnini voit cette pratique, il ne la nie pas en effet, mais il la reconnaît, et il avoue qu'elle existe. Qu'oppose-t-il donc pour empêcher que la tache d'hérésie ne soit imprimée au livre de Jansénius? Il oppose des raisonnements, des syllogismes, des subtilités sans fin et des digressions sans nombre contre les jésuites et les molinistes. Il marche donc hors de la voie, et il finira malheureusement par tomber dans quelque précipice, comme nous le verrons dans la seconde partie de mon ouvrage.

119. Ensuite, pour montrer combien c'est une chose vaine et frivole d'opposer des raisonnements aux pratiques de l'Eglise, examinons brièvement les raisons données par saint Cyprien contre la coutume de ne pas rebaptiser. Nous avons déjà vu (*n.* 114) qu'on objectait à saint Cyprien l'ancien usage : *Et dicunt se in hoc veterem consuetudinem sequi.* Que répond à cela le saint? Il répond que les hérésies et les schismes sont aussi très-anciens dans l'Eglise : *Apud veteres hæreseon, et schismatum prima adhuc fuerunt initia.* Cette réponse plut à Firmilien, qui l'adopta, comme on le voit par ses paroles rapportées dans la note 23..... *Quando etiam ipsas hæreses constet execrabiles, ac detestandas, postea extitisse.* Puisqu'il est constant que des hérésies détestables ont aussi existé autrefois, le point de la question était, si la pratique ancienne de ne pas rebaptiser devait être admise comme bonne, ou rejetée comme erronée et mauvaise? Répondre que les hérésies et les schismes existent aussi depuis longtemps dans l'Eglise, ce n'est pas même effleurer l'état de la question. Dans une semblable réponse on ne dit pas que les schismes et les hérésies étaient rejetés et condamnés en tout temps par l'Eglise; tandis que la pratique de ne pas rebaptiser était universellement admise à une époque antérieure à Agrippin, et qu'elle ne commença à être rejetée par quelques-uns que deux siècles après la fondation de l'Eglise. C'était une différence assez remarquable.

pour être sauvés. *Ecclesia*, dit saint Augustin, *quæ sicut contra fidem vel bonam vitam, non approbat, nec facit, nec tacet* (*Epist.* LV, *al.* CXIX, *cap.* XIX, *n.* 35); et il dit ailleurs que lorsque l'on voit une pratique universellement reçue dans l'Eglise, mettre seulement en question si l'on doit ou non agir d'après cette pratique, n'appartient qu'à un fou plein d'insolence : *Si quid tota per orbem frequentat Ecclesia, quin ita faciendum sit disputare, insolentissimæ insaniæ est* (*Epist.* LIV, *n.* 6). Que messieurs les jansénistes acceptent, sans crainte d'être enviés, ce titre si honorable de *fous pleins d'insolence*, il doit leur être cher, puisque c'est saint Augustin qui le leur donne. Et en général le saint docteur, en parlant des pratiques universelles de l'Eglise, les égale pour l'autorité à la parole de Dieu écrite : *Proinde quamvis hujus rei certe de scripturis canonicis non proferatur exemplum; earumdem tamen scripturarum etiam in hac re a nobis tenetur auctoritas, cum hoc facimus, quod universæ jam placuit Ecclesiæ, quam ipsarum scripturarum commendat auctoritas.* Et si quelqu'un, continue ce saint Père, craint de s'égarer en quelque chose, qu'il recoure à l'Eglise et en consulte les doctrines et les pratiques, il sera ainsi parfaitement assuré de la parole de Dieu qui a autorisé son Eglise. *Ut quoniam sancta Scriptura fallere non potest, quisquis falli metuit hujus obscuritate quæstionis, eamdem Ecclesiam de illa consulat quam sine ulla ambiguitate sancta scriptura demonstrat* (*Lib.* I *cont. Cresconium donatistam, cap.* XXXIII, *n.* 39). Et le saint docteur en donne une raison convaincante, puisque les pratiques très-anciennes, dit-il, doivent avoir été établies par les apôtres et s'être conservées jusqu'à nous par tradition orale, bien que l'on ne trouve rien d'écrit à ce sujet. « Consuetudo illa, quæ opponebatur Cypriano, ab eorum (apostolorum) traditione exordium sumpsisse credenda est : sicut sunt multa, quæ universa tenet Ecclesia, et ob hoc ab apostolis præcepta bene creduntur, quamquam scripta non reperiantur (*Lib.* V *de Baptismo cont. Donat. cap.* XXIII, *n.* 31). »

(1) « Sed quia tunc non exstiterant nisi qui ei consuetudinem opponerent : defensiones autem ipsius consuetudinis non tales afferrent, quibus illa talis anima moveretur : noluit vir gravissimas rationes suas, etsi non veras (quod eum latebat), sed tamen non victas; veraci quidem, sed tamen nondum assertæ consuetudini cedere. » Même saint Augustin assure que si saint Cyprien avait trouvé universellement suivie la pratique de ne pas rebaptiser, et qu'il n'eût pas eu au contraire l'exemple d'Agrippin et de plusieurs autres évêques d'Afrique, il n'aurait jamais raisonné contre la pratique universelle de l'Eglise, mais il s'y serait soumis. « Quam tamen consuetudinem (de ne pas rebaptiser), nisi prior ante Agrippinus, et nonnulli per Africam coepiscopi ejus etiam per concilii sententias deserere tentavissent, non auderet iste (saint Cyprien) saltem ratiocinari adversus eam : sed in tam obscura quæstione turbatus, et ubique intuens universalem, robustamque consuetudinem, coarctaret se potius, etc. (*Lib.* II *de Baptism. contra Donatistas cap.* VIII, *n.* 13). » Et ailleurs il tire cette conséquence des paroles de saint Cyprien : « Quibus ejus sermonibus satis apparet illo tempore ab eis ista esse tractata, quo nondum declarata sine ambagine hauriebantur, sed adhuc clausa magno molimine quærebantur (*Lib.* VI *de Baptim. contra Donatistas cap.* VII, *n.* 10). Et ailleurs : « Nec nos ipsi tale aliquid auderemus asserere (que le baptême des hérétiques soit valide), nisi universæ Ecclesiæ concordissima auctoritate firmati : cui et ipse sine dubio cederet, si jam illo tempore quæstionis hujus veritas eliquata, et declarata per plenarium concilium solidaretur (*Ibid.*, *lib.* II, *cap.* IX, *n.* 5). »

120. La raison principale donnée par les rebaptisants, celle qu'ils ne cessent de présenter sous toutes les faces, c'est la suivante : « Personne ne donne ce qu'il n'a pas ; les hérétiques n'ont pas l'Esprit saint, donc ils ne peuvent le donner ; donc le baptême, par eux conféré, est invalide. » C'est ainsi que raisonnent saint Cyprien, Firmilien et plusieurs autres évêques réunis au troisième concile de Carthage, dont j'ai parlé plus haut. Or, ce raisonnement a un petit défaut, celui de supposer une chose fausse. L'Esprit saint n'est pas donné, ou l'effet spirituel du baptême n'est pas produit par celui qui baptise, mais par Dieu lui-même, qui peut seul imprimer le caractère dans l'âme, et l'orner de la grâce sanctifiante. Que celui qui baptise, dit saint Augustin, soit Paul, Pierre, Judas, c'est toujours Jésus-Christ qui baptise (1). L'homme qui administre un sacrement ne fait que joindre, comme il convient et avec l'intention nécessaire, la matière et la forme : quant aux effets du sacrement dans l'âme humaine, c'est Dieu qui les produit immédiatement : *Nec purificat, vel abluit, vel emundat*, dit saint Augustin, *nec innocentem facit quemquam qui et ministrat baptismum ; sed dantis Dei gratia, et percipientis bona conscientia* (*Lib.* IV *cont. Cresconium donat.*, *cap.* XVIII, *n.* 21). Il est vrai pourtant que personne ne donne à un autre ce qu'il n'a pas, et que les hérétiques n'ont pas l'Esprit saint ; et malgré cela, comme ils peuvent, avec l'intention nécessaire et de la manière qu'il convient, réunir la matière, la forme du baptême, ils font ainsi tout ce que l'on demande pour que la personne baptisée reçoive le Saint-Esprit de Dieu lui-même, qui a engagé sa parole, et a promis de le donner par suite de l'application convenable de la matière et de la forme des sacrements. Ce qui fait dire à saint Augustin, que l'homme est le ministre, et Dieu le distributeur de la grâce et du Saint-Esprit : *Cœpit Spiritus sanctus dari per ministerium apostolorum. Illi manus imponebant, et ille veniebat. Sed hoc non erat hominum : non sibi abroget minister plus quam, quod ut minister. Alius est donator, alius ministrator* (*Serm.* CCLXVI, *n.* 3). Il a dépendu de la libre volonté de Jésus-Christ d'admettre, pour administrer validement le baptême, les hérétiques, même les parens ; et il nous a révélé qu'il l'a ainsi voulu. Cette révélation est un fait, et de ce fait sont témoins les apôtres et leurs disciples dans la pratique universellement continuée jusqu'à Agrippin, qui voulut le premier, d'après ce que l'on sait, la changer et la détruire. C'est pourquoi l'auteur anonyme précité dit avec raison : « qu'aucune dispute ne se serait élevée sur ce point, si tous les évêques, déférant constamment à l'autorité vénérable de toutes les Églises, n'eussent pas voulu innover. »

121. On peut attaquer le raisonnement de saint Cyprien, même d'une manière indirecte. Ceux qui actuellement sont coupables de péché mortel n'ont pas l'Esprit saint et la grâce sanctifiante dans leur âme : comment donc, en administrant un sacrement, sanctifieront-ils, par la grâce de l'Esprit saint, les âmes des autres ? De plus, on devrait regarder comme invalide et nulle aussi l'ordination faite par les hérétiques ; et quoique saint Cyprien dise certaines choses qui montrent qu'il regardait une semblable ordination comme invalide, elle n'a jamais été renouvelée, que l'on sache, quand on recevait dans l'Église des évêques et des prêtres ordonnés par des hérétiques. Il est certain que le concile de Nicée, adhérant à la pratique perpétuelle de l'Église, admet les évêques et les prêtres à l'exercice de leur ordre, quand ils retournent au catholicisme sans les ordonner de nouveau (*Can.* VIII *apud Labbe*, *tom. II*, *col.* 31). On faisait la même chose à l'égard des donatistes, comme nous l'apprend saint Augustin (*Lib.* II *contra Epistol. Parmeniani*, *cap.* XIII, *n.* 28 ; *lib.* II *contr. Crescon. donat.*, *cap.* XII, *n.* 14). Et ce serait un très-grand inconvénient, qui causerait souvent la ruine des âmes, si la valeur des sacrements devait dépendre des dispositions purement intérieures de celui qui les administre : dans ce cas nous serions toujours jetés dans une funeste incertitude, et l'on finirait par tomber dans l'erreur de l'invisibilité de l'Église admise par les hérétiques comme un de leurs dogmes. L'auteur anonyme, plusieurs fois cité, a rétorqué l'argument contre les rebaptisants, en admettant l'hypothèse où celui qui baptise est pécheur. « Que diras-tu, s'écrie-t-il, de ceux qui sont baptisés par des évêques d'une très-mauvaise conduite, ce qui arrive bien souvent ? Oseras-tu dire qu'on doit les baptiser une seconde fois ? » *Præterea quid dicturus es de his, qui plerumque ab episcopis pessimæ conversationis baptizantur ? Dicturus es enim, utique pro tua singulari diligentia hos quoque denuo baptizandos esse ?* Saint Augustin, examinant les sentiments et les paroles des évêques réunis au concile de Carthage, dont j'ai déjà parlé, rétorque souvent par l'exemple des pécheurs qui baptisent, et dont le baptême toutefois n'a jamais était douteux. Voyez le livre VI *de Baptismo contra Donatistas*, et en particulier le chap. VIII, *n.* 12 ; le chap. XXIII, *n.* 41, et le chap. XXIX, *n.* 56. *Cum dare nemo possit quod non habet, quo modo dat homicida Spiritum sanctum ? Et tamen ipse intus baptizat. Deus ergo dat, etiam ipso baptizante, Spiritum sanctum* (*Ibid.*, *lib.* V, chap. XX, *n.* 28). « Puisque personne ne donne ce qu'il n'a pas, comment

(1) Quamvis multi ministri baptizaturi essent, sive justi, sive injusti, non tribueretur sanctitas baptismi, nisi illi super quem descendit columba, de quo dictum est : Hic est qui baptizat in Spiritu sancto. Petrus baptizet, hic est qui baptizat, Paulus baptizet, hic est qui baptizat, Judas baptizet, hic est qui baptizat (*S. August. Tract.* VI *in Joann.*, *n.* 7). »

un homicide donne-t-il le Saint-Esprit? Et cependant il baptise réellement. C'est donc Dieu qui donne le Saint-Esprit, tandis que cet homme baptise. »

122. Les lecteurs seront profondément étonnés qu'un saint Cyprien, un homme d'un si grand talent et d'un savoir si rare, un Firmilien, et tant d'évêques d'Afrique et d'Orient n'aient pas vu la réponse péremptoire que l'on pouvait faire à tous leurs raisonnements. Et ils le seront bien davantage de ce que saint Augustin nous apprend, savoir, que les raisons des rebaptisants, quoique fausses, ne furent jamais victorieusement combattues et réfutées d'une manière directe et satisfaisante (*Note* 2, *col.* 22). Ce qui prouve jusqu'à l'évidence la faiblesse de l'entendement humain, et combien peu nous devons nous fier à nos raisonnements dans les matières qui regardent la religion révélée. Ce qui me jette dans la plus grande surprise, c'est de voir que saint Augustin, qui connaissait la fausseté de l'hypothèse sur laquelle reposaient tous les raisonnements de saint Cyprien, et qui le réfuta parfaitement, toutefois, à ce qu'il paraît, ne connut pas en quelque sorte lui-même toute la force et l'étendue de sa réfutation. Il dit que c'est toujours Jésus-Christ qui baptise par le ministère des hommes : il répète cent et cent fois la même chose dans ses ouvrages contre les donatistes. Par cette réponse, comme nous avons déjà vu, le fondement principal, sur lequel s'appuient les rebaptisants, reste pleinement détruit. Et cependant le même saint Augustin atteste que la seule autorité de l'Eglise le persuadait de la fausseté des raisons de saint Cyprien; et que, s'il fallait s'en tenir à la force intrinsèque de ces raisons, il aurait été du même sentiment que le saint martyr. Il ne paraissait donc pas à saint Augustin que ces raisons eussent été victorieusement combattues, ni suffisamment réfutées (1).

123. De tout cela nous devons inférer la nécessité de la règle dont nous parlions tout à l'heure, pour mettre à sa place et apprécier à sa juste valeur l'autorité des saints Pères dans les matières qui appartiennent à la religion chrétienne. Quand ils sont témoins de la tradition en nous proposant des dogmes révélés de Dieu, et conservés dans le dépôt confié à son Eglise, ils sont alors assistés d'une manière particulière par la Providence, et éclairés d'une lumière spéciale par l'Esprit saint, afin qu'ils n'errent pas dans leurs témoignages, et fassent parvenir fidèlement à la postérité ces doctrines qu'ils ont eux-mêmes reçues de leurs prédécesseurs. Ainsi se forme la chaîne de la tradition. Mais ensuite, quand les saints Pères se mettent à faire des raisonnements, des argumentations, soit pour éclaircir et confirmer les vérités de notre foi, soit pour réfuter les hérétiques et les païens, alors ils doivent être considérés en quelque sorte comme des philosophes, des dissertateurs, qui ne sont pas exempts de toutes les faiblesses auxquelles est sujet le raisonnement de l'homme, et que, par conséquent, les raisons qu'ils apportent ne doivent pas être adoptées aveuglément, mais examinées selon les règles, et surtout avec la précaution de s'assurer si dans l'interprétation des passages de la sainte Ecriture, ils sont d'accord entre eux, et suivent le sentiment général, ou s'ils diffèrent et suivent un sentiment particulier. L'économie de notre foi fut établie par Jésus-Christ sur l'autorité des pasteurs de son Eglise, comme *témoins de la révélation;* c'est revêtus de ce caractère que se sont présentés les apôtres, quand ils ont prêché l'Evangile à toutes les nations, attestant ce qu'ils avaient vu de leurs propres yeux, et entendu de leurs propres oreilles de la bouche même de Jesus-Christ (*Plus haut*, *n.* 7). C'est avec ce même caractère de *témoins de la révélation*, que les disciples et les successeurs des apôtres, à travers les siècles qui se sont écoulés jusqu'à nous, se sont montrés aux peuples en leur annonçant l'Evangile; et il en sera de même jusqu'à la fin du monde. Ce caractère de *témoins* est celui que l'Eglise nous propose de considérer et de respecter dans les saints Pères, et qui établit leur autorité comme Pères de l'Eglise.

ARTICLE II.

La règle appliquée aux saints Pères.

124. Il y a déjà trois ans que j'ai donné la règle susdite dans mon traité sur l'*Etat des enfants morts sans baptême*, imprimé à Macerata en 1787, composé pour réfuter un livre de M. Jean-Baptiste Guadagnini; et je l'ai donnée en d'autres termes, mais qui signifient la même chose. J'ai dit (*Supra*, *n.* 26) que, « pour ce qui regarde l'autorité de chaque Père, on doit distinguer avec soin le point que le saint Père entend soutenir des preuves sur lesquelles il appuie son sentiment. Il arrivera que le point soutenu par le saint Père sera vrai, et sera même un dogme de notre foi : mais ensuite, dans les preuves qu'il apporte pour défendre ce qu'il avance, le saint Père pourra quelquefois errer, en interprétant l'Ecriture dans un sens accommodant, qui ne peut servir de preuve, ou même en l'interprétant dans un sens contraire au sens littéral; ou bien enfin en faisant des raisonnements qui sont peu ou même ne sont point concluants par rapport au sujet. Nous trouverons incessamment dans saint Augustin un exemple et une preuve de tout cela. Et je ne dis point que toutes les preuves apportées par un saint Père, pour appuyer son sentiment, soient faibles et non concluantes par quelqu'un des

(1) « Profecto issem in eamdem sententiam (avec saint Cyprien), nisi me ad diligentiorem considerationem revocaret tanta auctoritas aliorum, quos vel pares gratiæ doctrinæ, vel etiam fortasse doctiores per tot gentes... Ecclesia toto orbe diffusa parere potuit (*Lib.* III *de Baptism. contra Donat.*, *cap.* IV, *n.* 6). »

défauts que je viens de signaler; mais je dis que parmi les preuves pressantes et décisives, on peut en trouver, et réellement on en trouve qui ne sont pas concluantes. Ici j'ai distingué le point soutenu par quelque saint Père des preuves par lesquelles il le soutient. Il est évident que, dans les points soutenus comme dogmes de notre foi, le saint Père a le caractère et remplit le rôle de témoin de la révélation de ce point contenu dans la parole de Dieu écrite, et dans le sentiment et enseignement commun de l'Eglise. Ensuite, quant aux preuves qu'il apporte pour soutenir ce point, je n'ai pas dit, je ne dis pas, je ne puis dire qu'elles soient toutes faibles et non concluantes : Dieu me garde de penser ou de dire rien de semblable. J'ai avancé que, *parmi les preuves pressantes et décisives, il peut s'en trouver, et il s'en trouve réellement qui ne concluent pas*. Et comme les preuves données par les saints Pères sont tirées le plus souvent de l'Ecriture sainte, si le sens de celle-ci est proposé par eux comme le sens généralement adopté par l'Eglise, alors ils ont la qualité et font l'office de témoins, comme nous avons dit plus haut (*n.* 16). Mais s'il est présenté comme interprétation particulière, ou si l'Ecriture est entendue dans un sens qui favorise ou dans un sens contraire au sens littéral, alors les Pères, perdant la qualité de témoins, prennent celle de dissertateurs, de philosophes; et je soutiens qu'en cette qualité ils n'ont point l'autorité de Pères et docteurs de l'Eglise. Donc la règle concernant l'autorité des Pères, que j'ai donnée dans mon livre *sur l'état des enfants*, et dans cet ouvrage, est toujours la même règle, et je crois avoir parlé, en l'expliquant, avec toute la prudence, la justesse et la précision désirables. Quant à la distinction entre les dogmes et les preuves, je l'ai prouvée par un passage de Melchior Canus, dans le n. 26 précité, *de l'état des enfants*, et éclaircie par un exemple d'un concile général cité par le même Melchior Canus.

125. Néanmoins, cette règle, telle que je l'ai expliquée, a grandement scandalisé l'âme candide du bon M. Guadagnini, et elle a tellement enflammé son zèle, qu'il excite *les tribunaux de l'Eglise* à réparer et à faire disparaître un si grand scandale. Dans ses *Trois observations sur mon livre des Faits dogmatiques*, il lui a plu de *dénoncer aux tribunaux ecclésiastiques quelques graves erreurs que j'ai enseignées dans mon livre sur l'état des enfants morts sans baptême*. Ma seconde erreur dénoncée est la suivante : *Le saint docteur Augustin établit, comme règle générale, qu'un écrivain non canonique ne doit pas avoir plus d'autorité que celle que donnent les raisons qu'il apporte*. Et voici la censure que mérite ma proposition, au jugement de M. Guadagnini. « Censure. *Premièrement*, si « l'on considère d'une manière générale, et « que l'on prenne dans son acception rigou- « reuse l'expression de *raisons*, qui signifie « *raisons humaines et naturelles*, cette propo- « sition est fausse, injurieuse à saint Augus- « tin, dont elle allègue l'autorité; car, selon « les principes de théologie très-bien énon- « cés par le saint docteur, on ne doit pas exa- « miner les doctrines des écrivains non ca- « noniques, d'après les raisons humaines, « mais d'après l'Ecriture et l'enseignement « de l'Eglise; et elle ouvre la porte à mille « erreurs. »

126. Je voudrais bien savoir pourquoi M. Guadagnini a eu la fantaisie d'entendre ce mot *raisons* rigoureusement par *raisons humaines et naturelles?* Le contexte tout entier de ma proposition ne suppose pas certainement ce sens si restreint. Quand un homme expose une doctrine, la développe et la prouve, il ne peut pas nécessairement dire tout d'une haleine, mais successivement une chose après l'autre, employant pour cela tantôt plus, tantôt moins de temps et de papier, selon que le demandent l'étendue de la matière et le besoin de la bien développer et de l'épuiser. De là il suit que l'on doit toujours considérer, dans un écrivain quelconque, tout l'ensemble de sa doctrine sur cette matière dont il traite, et d'après cet ensemble, en relever le sens précis, et fixer la véritable idée attachée à certaines paroles qui, par l'inévitable imperfection du langage humain, considérées isolément, sont équivoques et peuvent avoir plusieurs sens. Certainement l'ensemble de ma doctrine sur l'autorité des Pères comprend les raisons tirées de l'Ecriture et de l'enseignement de l'Eglise, comme on peut s'en convaincre même par le seul passage de mon livre *des Enfants*, cité plus haut (*n.* 124). Le texte de saint Augustin, que je rapporte en cet endroit pour prouver ma proposition, et que je mets de nouveau maintenant sous les yeux des lecteurs (1), distingue expressément les raisons tirées de l'Ecriture sainte des raisons *humaines* et *naturelles*, et admet les unes et les autres pour servir de preuve et de guide dans l'examen des doctrines des écrivains non canoniques. Donc, *premièrement*, M. Guadagnini donne un sens faux à mes paroles pour avoir un prétexte de censurer ma doc-

(1) « Ego enim fateor charitati tuæ, solis eis Scripturarum libris, qui jam canonici appellantur, didici hunc timorem, honoremque deferre, ut nullum eorum auctorem scribendo aliquid errasse firmissime credam. Ac si aliquid in eis offendere litteris, quod videatur contrarium veritati, nihil aliud quam vel mendosum esse codicem, vel interpretem non esse assequutum quod dictum est, vel me minime intellexisse non ambigam. Alios autem ita lego, ut quanta libet sanctitate, doctrinaque præpolleant, non ideo verum putem, quia ipsi ita senserunt; sed quia mihi vel per illos auctores canonicos (voilà les preuves tirées de l'Ecriture sainte), vel probabili ratione (voilà les raisons humaines et naturelles) quod a vero non abhorreat persuadere potuerunt. Nec te, mi frater, sentire aliud existimo : prorsus, inquam, non te arbitror sic legi tuos libros velle tanquam prophetarum, vel apostolorum de quorum scriptis, quod omni errore careant, dubitare nefarium est. Absit hoc a pia humilitate, et veraci de temetipso cogitatione (*S. August. Epist.* LXXXIII, *al.* XIX, *cap.* I, *n.* 3). »

trine. Donc, *sècondement*, il fait dire une fausseté même à saint Augustin, quand il prétend que, selon les principes du saint docteur, les doctrines des écrivains non canoniques ne doivent pas être examinées *d'après les raisons humaines. Troisièmement*, enfin il corrompt le langage. Le mot *raisons*, pris même dans son acception rigoureuse, ne signifie pas seulement raisons *humaines et naturelles*, mais signifie généralement les preuves puisées à une source quelconque, qu'elles soient tirées de la parole de Dieu, des expériences physiques, du témoignage des hommes, du raisonnement naturel formé d'après la combinaison des idées abstraites. Nous conclurons donc avec saint Denys d'Alexandrie (*n.* 20), que M. Guadagnini a jeté contre moi trois ou quatre pierres avec tant de maladresse qu'aucune n'a pu m'atteindre.

127. Continuons à entendre M. l'archiprêtre : « Seconde censure. Ma proposition, « considérée par rapport aux étudiants, est « pernicieuse ; car elle leur inspire la témé- « rité d'examiner, souvent même de condam- « ner d'après les raisonnements faibles dont « sont capables de jeunes étudiants, les doc- « trines des flambeaux de l'Eglise, ordinaire- « ment appuyées sur les fondements les plus « solides ; tandis que l'on doit, au contraire, « leur inspirer le plus grand respect pour « les Pères, surtout ceux du premier ordre, « et une grande méfiance de leurs propres « jugements. »

Voilà déjà un coup porté, non-seulement contre moi, mais encore contre tous les théologiens qui traitent des lieux théologiques. Il est reconnu que les lieux théologiques s'enseignent aux aspirants, et que tous les théologiens enseignent, au sujet de l'autorité de chaque Père, la même doctrine très-étendue, que j'ai jugée à propos de rappeler à l'esprit de mes lecteurs, dans mon livre *de l'Etat des enfants*. Ils seront donc tous coupables de propager une doctrine *pernicieuse* et *propre à inspirer aux étudiants la témérité*, etc. Je comparaîtrai donc, sur la citation de M. Guadagnini, devant le tribunal de l'Eglise, accompagné d'un grand nombre de théologiens du premier mérite, qui seront mes avocats et me défendront contre un accusateur qui, l'année dernière, a figuré comme coupable devant ce même tribunal, et y a été condamné; car on a prohibé quelques-uns de ses livres remplis d'une doctrine erronée et scandaleuse sur la matière si importante de l'administration du sacrement de pénitence : voilà un coup porté, non par moi, mais par ce même tribunal auquel il me cite.

128. « Troisième censure. Enfin, ma pro- « position, considérée par rapport à saint Au- « gustin proposé pour son maître par l'E- « glise dans les matières de la grâce, est in- « jurieuse non-seulement au saint docteur, « mais encore à l'Eglise elle-même. » Tout à l'heure, nous parlerons de saint Augustin. Pour le présent, je me contenterai de faire observer que j'ai expressément distingué les dogmes de la grâce soutenus contre les pélagiens, des explications que saint Augustin fait de ces dogmes et des preuves qu'il en donne. J'ai dit (*Etat des enfants*, *n.* 31) que « quand on parle des dogmes que saint Augustin enseigna et soutint contre les pélagiens, j'admets et soutiens qu'en cela la doctrine du saint docteur est celle de l'Eglise. Mais ensuite, quand il est question des explications et des preuves de ces dogmes, alors je nie que la doctrine du même docteur soit universellement, en tout et partout, doctrine de l'Eglise. » Cette distinction est très-importante : pourquoi M. Guadagnini a-t-il fait semblant de l'ignorer? Prétendrait-il donc que même toutes les explications et toutes les raisons données par saint Augustin dans les matières de la grâce soient autant d'articles de foi? Je ne ferai pas à mon adversaire l'injure de lui attribuer une semblable croyance, comme je ne crois pas non plus que M. Guadagnini regarde saint Augustin comme *maître de l'Eglise* dans les matières de la grâce. Cette expression, échappée à la plume de M. Guadagnini, prise dans son acception *rigoureuse*, est une hérésie; puisque le sens naturel veut que le pronom *son* se rapporte à l'Eglise. Or l'Eglise a été la maîtresse de saint Augustin, et non Augustin le maître de l'Eglise. Mais M. Guadagnini a voulu sans doute dire que l'Eglise propose le saint docteur pour *notre* maître dans ces matières. Un langage si équivoque et si peu exact sied-il bien dans la bouche de celui qui dénonce aux tribunaux de l'Eglise de graves erreurs qu'il suppose dans les autres?

129. Afin que M. Guadagnini reconnaisse enfin la nécessité de la règle que nous proposons touchant l'autorité des Pères, je lui propose une question à résoudre. Les théologiens savent que quelques Pères de l'Eglise, même dès les premiers siècles de l'Eglise, adoptèrent l'opinion d'un certain règne de Jésus-Christ dans ce monde, règne qui devait durer mille ans, laquelle fut dans la suite condamnée dans les millénaires, qui ajoutèrent à cette opinion des erreurs détestables. Je demande maintenant à M. Guadagnini comment il fera pour se débarrasser de l'autorité de ces Pères, saint Justin, martyr, saint Irénée, Tertullien, etc.? Il dira que le sens dans lequel ces Pères ont pris les paroles de l'Ecriture fut un sens qui leur fut propre et particulier, et non généralement reçu par l'Eglise; il dira que d'autres Pères en grand nombre ont attaqué cette opinion, et donné un sens tout différent aux paroles de la sainte Ecriture : il dira, enfin, que l'Eglise ayant rejeté et condamné cette opinion, ces Pères ne font pas autorité sur ce point. A merveille. Donc les Pères pris individuellement, ou en petit nombre, errent quelquefois dans l'interprétation de la parole de Dieu écrite : et par conséquent les preuves données par eux, quoiqu'elles ne soient point tirées des *raisons humaines et naturelles*, mais des passages de la divine Ecriture, doivent être examinées pour donner à ces mêmes preuves le poids qu'elles méritent. Et c'est justement

ce que dit saint Augustin dans le texte précité (*Note de la colonne* 119). Donc les Pères ne sont pas toujours témoins de la tradition, même quand ils interprètent l'Ecriture sainte, mais sont quelquefois des discoureurs et des philosophes, que peut contredire quiconque sait raisonner et discourir, pourvu qu'il ait pour cela de bonnes raisons et qu'il le fasse d'une manière respectueuse. Et en lisant avec attention les Pères eux-mêmes, il est facile de s'apercevoir de la nécessité de cette distinction et de la bien fixer. Prenons pour exemple saint Justin, dont il a été déjà mention. Dans le passage où il parle de l'opinion des millénaires, et montre qu'il l'embrasse, il parle en même temps de la résurrection de la chair : mais que l'on remarque bien la différence. La résurrection de la chair, il la donne pour une chose certaine, indubitable et universellement crue et soutenue pas tous les chrétiens. Voilà clairement la foi publique et universelle de l'Eglise. Quant aux mille ans du règne de Jésus-Christ dans ce monde, il en parle comme d'une opinion particulière, embrassée à la vérité par plusieurs, mais rejetée et contredite par beaucoup d'autres, qu'il appelle toutefois *chrétiens de pure et pieuse doctrine*, quoiqu'il regarde cette opinion comme appuyée sur les paroles d'Ezéchiel, d'Isaïe et d'autres (1). Voilà donc un dissertateur qui parle de son sentiment et de celui des autres, mais ne donne pas le sien, comme étant universellement reçu, et qui par conséquent n'a pas la qualité, ni le caractère de *témoin de la tradition*. Et si M. Guadagnini me répond que les interprétations des passages de l'Ecriture cités par ces Pères étaient certainement fausses, puisqu'elles tendaient à prouver une erreur condamnée ensuite par l'Eglise ; tandis que, quand il s'agit des vérités de notre foi, les interprétations apportées en preuve par les saints Pères doivent toujours être vénérées : je répliquerai en lui faisant une demande. Baïus, Jansénius et Quesnel ont enseigné plusieurs propositions condamnées ensuite par l'Eglise comme fausses, scandaleuses, conduisant à l'hérésie, et hérétiques ; toutefois ceux-ci, et en particulier Quesnel, appuyent les propositions condamnées sur divers passages de l'Ecriture sainte et sur les interprétations de ces mêmes passages données par saint Augustin, et le plus souvent ces propositions roulent sur la grâce. Il est connu, par exemple, que de la toute-puissance de Dieu, et de ce qu'il est dit dans l'Ecriture sainte, qu'*il n'y a personne qui puisse résister à la volonté de Dieu* (*Esther*, XIII, 9 *et alibi*), Quesnel infère que la grâce de Dieu *est une opération de sa main toute-puissante, une grâce forte, invincible, à laquelle on ne résiste jamais, et l'on ne peut résister* (2); et il prétend que c'est précisément dans ce sens que saint Augustin a interprété ces textes sacrés. Or, je le demande à M. Guadagnini : qui s'est trompé ici? est-ce l'Eglise? ou saint Augustin? ou bien Quesnel? un de ces trois certainement a erré. Ce n'est pas l'Eglise ; ce serait un blasphème de le dire. Ce n'est pas non plus saint Augustin, puisque, d'après M. Guadagnini, *dans les matières de la grâce, il est proposé pour son maître par l'Eglise elle-même*. Ce sera donc Quesnel qui aura erré. A la bonne heure, je suis très-content de cet aveu : mais comment ferons-nous pour sauver les jansénistes, qui prétendent que saint Augustin a interprété les textes de l'Ecriture dans leur véritable sens, et que Quesnel a très-bien compris saint Augustin? Que répondrons-nous aux mêmes, s'ils nous opposent l'évidence prétendue du sens qui résulte des passages de saint Augustin? Les théologiens en grand nombre répondent, que ce sont des opinions, des explications et des sentiments propres à ce saint docteur, auxquels on n'est pas tenu de se conformer : ils citent les sentiments et les explications d'autres pères, qui interprètent les textes sacrés dans un sens différent. Pour le présent, je ne dis pas que l'on doive approuver la réponse de ces théologiens, et pour ma part je déclare que je ne l'approuve pas. Je suis intimement persuadé que Baïus, Jansénius, Quesnel, et tous leurs adhérents et défenseurs, n'ont pas compris saint Augustin, et qu'ils errent grossièrement en attribuant au saint docteur un sens qu'il n'a certainement pas. J'ai fait là-dessus quelques dissertations dans lesquelles je crois avoir démontré la chose jusqu'à l'évidence. Je n'ai pas voulu les faire paraître pour ne pas enflammer davantage le feu des disputes doctrinales avec les jansénistes, car je pense qu'on doit les laisser entièrement de côté, pour forcer les jansénistes à s'en tenir à la seule question de fait, comme je l'ai développé dans tout le chapitre précédent. Je n'approuve donc pas la réponse déjà citée des théologiens : mais en attendant elle peut servir pour convaincre M. Guadagnini que ce n'est pas une chose qui soit si nouvelle, si étrange, si digne de censure, que d'appliquer notre règle aux Pères pris individuelle-

(1) Proposition de Tryphon : « Age, dic mihi : vere hunc vos Hierosolymorum locum instauratum iri fatemini, ac populum vestrum congregatum iri, et cum Christo beate victurum expectatis una cum patriarchis et prophetis, iisque, qui ex nostro genere fuerunt?... » Réponse de saint Justin : « Tibi igitur et antea confessus sum, me, et multos alios hæc sentire ita ut omnino perspectum habeamus sic futurum : at multos rursus, eosque ex illo christianorum genere, quod piam et puram sequitur sententiam, id non agnoscere tibi significari... Nam si etiam incidistis in nonnullos, qui christiani quidem vocantur, hæc autem minime tenent, sed etiam Deum Abrahæ, et Deum Isaac, et Deum Jacob blasphemiis appetere audent, ac nullum esse mortuorum resurrectionem, sed statim atque moriantur animas suas in cœlum suscipi dicunt ; cavete ne eos existimetis christianos... Ego autem, et si qui recte in omnibus sentiunt christiani, et carni resurrectionem futuram scimus, et mille annos in urbe Jerusalem ædificata et ornata et amplificata, quemadmodum Ezechiel et Isaias, et cæteri prophetæ promittunt (*S. Justinus Martyr in dialogo cum Tryphone*, n. 8, *edit. Maur.*). »

(2) Propositi. x et xxi condamnées par la bulle *Unigenitus*.

ment, et même à saint Augustin, dans les matières de la grâce, quand il ne s'agit pas de dogmes, mais de preuves et d'explications tirées non-seulement des raisons humaines et naturelles, mais aussi de la parole de Dieu écrite. Les théologiens, qui font la réponse dont nous parlons, sont nombreux, d'une grande réputation, et n'ont jamais été condamnés par l'Eglise, bien que quelqu'un d'entre eux ait été dénoncé et longuement accusé au tribunal de cette même Eglise. Le zèle de M. Guadagnini pour l'autorité des Pères serait louable, s'il avait pour compagne la science, comme nous l'enseigne saint Paul.

130. Mais M. l'archipretre craint la *témérité des étudiants* dans l'usage de notre règle, et c'est pour cela qu'il l'appelle *pernicieuse*. Qu'il me trouve donc quelque chose parmi les choses humaines, qui ne soit sujet aux abus, par la malice ou l'ignorance des hommes. Ce n'est pas là une bonne raison pour condamner notre règle. C'est à ceux qui, de vive voix, ou par écrit, instruisent les étudiants, à assigner les justes bornes de la règle, à l'appliquer à propos, à la développer avec clarté et précision, afin de prévenir les erreurs et les abus. Il me semble que la distinction que j'ai établie et qui fait considérer les Pères *comme témoins de la tradition*, c'est-à-dire, quand ils proposent les dogmes en historiens et attestent le sens généralement reçu par l'Eglise dans l'explication de la parole de Dieu écrite; il me semble, dis-je, que cette distinction est très-claire; qu'elle n'est sujette à aucune équivoque et qu'elle peut même être faite très-facilement par les étudiants. Est-il bien difficile de distinguer quand un homme parle en témoin attestant des faits, et quand il dispute en faisant des raisonnements? Dans le premier cas on trouve le plus souvent une parfaite conformité de doctrine entre les Pères, et c'est le cas où leur autorité doit avoir tout empire sur nous pour régler notre croyance; dans le second on trouve de la diversité dans leurs sentiments, et c'est le cas où a lieu l'examen de leurs raisons et de leurs preuves, pour adhérer à celles qui nous paraissent pressantes et décisives, et rejeter celles qui sont faibles et non concluantes, comme faisait saint Augustin lui-même (*Note de la colonne* 119). Cette règle peut être développée en termes différents, mais qui signifient toujours la même chose. Cependant, quels que soient les termes dont on se serve pour l'expliquer, il y aura toujours danger d'errer dans son application et d'en abuser. C'est là un mal inévitable, et je ne pense pas que M. Guadagnini puisse trouver un remède pour le guérir. La règle est absolument nécessaire; et il faudra que M. Guadagnini ait la patience de l'entendre répéter plusieurs fois, pour qu'elle se grave bien dans son esprit.

ARTICLE III.

De l'autorité en particulier de saint Augustin.

131. Mes propositions relatives à l'autorité de saint Augustin, qui ont été jugées par M. l'archiprêtre dignes de censure, et dénoncées aux tribunaux de l'Eglise comme des erreurs graves, sont au nombre de cinq. Ce serait un ennui, un véritable supplice pour moi et pour mes lecteurs, de suivre pas à pas mon adversaire; je me contenterai de faire un petit nombre d'observations, qui aideront à juger de tout le reste. Ma troisième proposition dénoncée est la suivante : « Il « s'est introduit peu à peu, à l'aide de *cer-* « *tains théologiens*, un *préjugé*, d'après le- « quel l'autorité de saint Augustin est regar- « dée avec un œil de prédilection, et préférée « depuis longtemps à l'autorité de tout autre « Père et docteur de l'Eglise, même de ceux « qui fleurirent du temps des apôtres. » Ici je ne fais qu'avancer un fait : M. Guadagnini accorde-t-il ou bien nie-t-il ce fait? ni l'un, ni l'autre. Après avoir fait entendre que par ces *certains théologiens* je désigne les *prétendus jansénistes*, et par conséquent, d'après moi, les *hérétiques*, il ajoute : « Censure. « Cette proposition par laquelle on déclare « que c'est un *préjugé des hérétiques* de pré- « férer dans les matières indiquées (c'est-à- « dire dans les matières de la grâce), l'auto- « rité de saint Augustin approuvée par l'Eglise « à celle de tout autre Père qui ne nous a « pas été proposée par l'Eglise elle-même, « est très-injurieuse à cette même Eglise « qu'elle accuse tacitement de préjugé dans « une cause aussi grave. L'auteur en cela « marche sur les traces des pélagiens et des « semi-pélagiens, qui opposaient à saint Au- « gustin les anciens Pères. »

132. Réponse. Cet homme a une antipathie déclarée pour la distinction entre les dogmes soutenus par saint Augustin contre les pélagiens et les semi-pélagiens, et les preuves et les explications de ces mêmes dogmes. L'autorité de saint Augustin est approuvée par l'Eglise pour les dogmes qu'elle défend, non pour les preuves et les explications qu'il en donne. Voilà ce que je cherche à prouver, et ce que je crois avoir prouvé dans mon livre *sur l'état des enfants*. Mais c'est là une pilule trop amère pour le palais de M. Guadagnini, et que son estomac ne peut absolument recevoir; c'est pourquoi il parle sans cesse de manière à supposer et à faire croire à ses lecteurs que l'Eglise a approuvé généralement et indistinctement la doctrine de saint Augustin sur les matières de la grâce : c'est là un petit défaut, qui s'appelle en bonne logique *pétition de principe*. Pour tenir ensuite les jansénistes couverts sous le manteau de sa tendre charité, il recourt au stratagème ordinaire, qui consiste à m'accuser de marcher sur les traces des pélagiens et des semi-pélagiens. C'est là un épouvantail d'enfant. Ces hérétiques s'opposaient à la doctrine du saint docteur : nous parlons des preuves et des explications.

133. Ma cinquième proposition dénoncée est ainsi conçue : « Et parce qu'il importe « infiniment aux intérêts de la vérité de ré- « duire à la précision et à l'exactitude con- « venables les idées touchant l'autorité de « saint Augustin, je proposerai à M. Guada-

« gnini trois cas, dans lesquels je serais très-« curieux de savoir s'il veut se conformer au « sentiment de saint Augustin. » Le premier des trois cas que je propose dans mon livre *de l'Etat des enfants* est un anachronisme, qui se trouve dans l'explication donnée par le saint docteur à ces paroles de l'Evangile : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*, etc. Le second cas est une explication donnée par le même saint Père à ces paroles de saint Paul : *Omne enim, quod non est ex fide, peccatum est;* non conforme au sens littéral de ce texte ; cette erreur est reprochée au saint docteur par le pélagien Julien, et reconnue par le même saint docteur. Le troisième cas est l'explication que saint Augustin donne souvent à ces paroles de l'Evangile : *Qui crediderit, et baptizatus fuerit, salvus erit;* explication qui réduit ces paroles à cette signification : *Qui baptizatus fuerit, et baptizatus fuerit, salvus erit.* Je demande à M. Guadagnini *s'il a le courage d'admettre cette explication, qui réduit les paroles de Jésus-Christ à un sens identique?* Voici ce qu'il me répond dans sa dénonciation. « Le premier de ces cas ne regarde en « aucune manière les matières de la grâce; « les autres deux ne les regardent qu'indi-« rectement; car le premier concerne la « primauté de saint Pierre, et les deux autres « l'interprétation de deux passages de l'E-« criture. Dans tous les trois, l'auteur a tort de reprendre le saint docteur. »

134. De grâce, que M. l'archiprêtre me prête pour quelques instants ses lunettes, la loupe ou le microscope dont il se sert, afin que je puisse découvrir ce tort évident, que je déclare ne pas voir, et que personne ne voit, j'en suis persuadé, à l'exception de M. Guadagnini. Qu'il réponde d'une manière précise, oui ou non : Est-il vrai que saint Augustin dit que saint Pierre était chef et primat de l'Eglise, quand Jésus-Christ lui adressa ces paroles : *Tu es Petrus*, etc.? Est-il vrai qu'alors saint Pierre n'était pas chef et primat de l'Eglise, mais qu'il fut ainsi qualifié un peu après par le Sauveur? Si ces deux points sont vrais, comme ils le sont très-certainement, l'anachronisme que j'ai observé dans saint Augustin est donc hors de doute. Je n'ai donc pas eu tort de reprendre..... mais tout doucement. Cette expression de *reprendre* est ici mal sonnante, et je suis prêt à récuser les gentillesses que me prête M. Guadagnini. Je n'ai donc pas eu tort de faire remarquer cet anachronisme dans les paroles de saint Augustin, pour développer et prouver la règle dont je parlais, qui consiste à distinguer les dogmes proposés par les Pères de l'Eglise, des preuves et des explications qui servent à éclaircir et à confirmer ces dogmes.

135. Et puisque nous avons commencé à faire de semblables propositions à M. Guadagnini, je le prie de me souffrir encore un peu avec patience, et de me dire avec sincérité son sentiment sur deux autres choses qui se présentent à ma mémoire. Ce malade, dont parle l'évangéliste saint Jean (*Chap. V*), comptait trente-huit ans de maladie quand il fut guéri par Jésus-Christ. Qu'on se figure M. notre archiprêtre faisant à l'autel l'explication de l'Evangile à ses paroissiens, et supposons que quelqu'un se permette de lui demander pourquoi le nombre trente-huit est plus propre à la maladie qu'à la santé? *Invenio in annis ejus numerum quemdam languoris. Triginta et octo annos habebat in infirmitate* (*S. Augustinus, tract.* XVII *in Joannem, n.* 4). M. l'archiprêtre commencera par répondre gravement, pour instruire ses paroissiens sur ce mystère : *Hic numerus quomodo magis ad languorem pertineat, quam ad sanitatem, paulo diligentius exponendum est. Intentos vos volo : aderit Dominus, et congrue loquar, et sufficienter audiatis* (*Ibid.*). Il dira ensuite : A trente-huit il manque deux pour aller à quarante; quarante est un nombre parfait, *testantur sæpissime divinæ Scripturæ :* le nombre deux, dans les saintes Ecritures, quand il signifie quelque chose de bon, nous présente les deux préceptes de la charité envers Dieu et envers le prochain, dans l'observation desquels consiste toute la perfection de la loi : donc qui a trente-huit, et non quarante, n'a rien, parce que tout lui manque : *Si ergo quadragenarius numerus habet perfectionem legis, et lex non impletur, nisi in gemino præcepto charitatis : quid miraris quia languebat qui quadraginta duo minus habebat?* (*S. Aug., tract.* XVII *in Joan., n.* 6.) Nous pouvons nous figurer l'étonnement où seraient les auditeurs en entendant une pareille explication, non pas tant à cause de l'obscurité de l'énigme, qu'à cause de la candeur de M. l'archiprêtre, qui l'aurait adoptée pour la faire servir à l'instruction de son peuple.

136. Avant d'aller plus loin, il faut prévenir, s'il est possible, les clameurs des soi-disant faux disciples de saint Augustin, qui accusent sans peine d'irrévérence et d'impiété quiconque veut limiter l'autorité du saint docteur dans de justes bornes. Ce qui nous aidera à atteindre ce but, et à confirmer ce qui a été dit dans le chapitre précédent, et ce que l'on dit dans le présent chapitre, ce sera d'exposer ici la doctrine de Melchior Canus. Voici la thèse que ce théologien établit dans le troisième chapitre du septième livre des Lieux théologiques : *Unius, aut duorum sanctorum auctoritas, etiam in his, quæ ad sacras litteras, et doctrinam fidei pertinent, probabile quidem argumentum subministrare potest, firmum vero non potest. Ita despicere, et pro nihilo habere, impudentis erit, suscipere, et habere pro certo, erit omnino imprudentis.* Et voici la raison péremptoire qu'il donne pour appuyer sa proposition : *Atque hanc conclusionem demonstrat ratio illa manifesta, cui nulla prorsus via occurri potest, quod cum sanctorum quisque, his duntaxat exceptis, qui libros canonicos ediderunt, spiritu fuerit humano locutus, et aliquando vel in eo erraverit, quod ad fidem spectare postea demonstratum est : aperte constat ex hujusmodi auctoritate exploratam fidem fieri non posse.* Il passe en-

suite à cette objection, savoir : que le pape saint Gélase a approuvé les ouvrages de plusieurs saints Pères. A quoi il répond : *Quid enim? An hoc agere Gelasius voluit, in veterum libris non esse quidquam erroris? Atqui laterem, ut aiunt, laverit quisquis isthuc conetur; hanc siquidem felicitatem Deus in solis divinis voluminibus inesse voluit, quemadmodum Augustinus verissime ac gravissime tradidit. Cæteroqui nemo, quantumvis eruditus, et sanctus, non interdum hallucinatur, non alicubi cæcutit, non quandoque labitur;* et il prouve cela par divers exemples. Saint Augustin est aussi compris dans cette règle; et je ne trouve aucun écrivain catholique qui l'en exempte, et le juge plus privilégié que tous les autres Pères et docteurs de l'Eglise. Les jansénistes insistent sur l'approbation qu'ils prétendent avoir été donnée authentiquement aux livres qui contiennent les matières traitées contre les pélagiens et les semi-pélagiens; mais Canus leur apprendra, *quid sibi Ecclesia velit cum sanctorum Patrum libros approbat;* et précisément dans cette occasion il leur dira, que *non magnopere conandum est eorum hic stultitiam refellere, qui libris canonicis Hieronymi, aut Augustini opuscula æquarint.* Mais à l'époque de Melchior Canus n'avaient pas encore paru les jansénistes, dont il faut s'efforcer *stultitiam refellere*, et auxquels il faut répéter jusqu'à satiété, pour essayer de la leur faire comprendre une bonne fois la distinction nécessaire entre les dogmes défendus par saint Augustin contre les pélagiens et les semi-pélagiens, et les explications et les preuves de ces mêmes dogmes, sur lesquelles ne tombe pas certainement l'approbation de l'Eglise. M. Guadagnini ne cesse de m'objecter cette approbation, et de m'accuser de manquer de respect pour saint Augustin, et de mépriser les décisions de l'Eglise, parce que dans mon livre *sur l'Etat des enfants* j'ai cité certaines preuves et explications de ce Père, qui certainement ne seront pas admises par tous, même touchant les matières traitées contre les pélagiens. En attendant, M. l'archiprêtre n'a pu rien répondre de vraiment solide à mes raisons. Je veux faire encore une citation, qui sera la dernière, quoique je pusse en faire bien d'autres sur le même sujet.

137. Jésus-Christ dit que, si nous ne mangeons sa chair, et si nous ne buvons son sang, nous n'aurons point la vie en nous : *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis* (*Joan.* VI, 54). Le sens littéral de ce passage est très-clair, et l'Eglise entière a entendu, entend et entendra toujours ces paroles du corps et du sang réel de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Saint Augustin prend plusieurs fois ce texte dans un sens allégorique pour prouver la damnation éternelle des enfants morts sans baptême. J'en cite plusieurs passages dans la note ci-après (1). Quelques-uns infèrent des paroles du saint docteur, qu'il a pensé que la participation à l'Eucharistie était nécessaire même aux enfants pour avoir la vie éternelle. Certainement les bénédictins, dans leur remarque sur le même Père, relative au mot Eucharistie, disent : *Ista sententia : nisi manducaveritis carnem meam, etc., omnes tenet etiam infantes..... Eucharistia participatio necessaria parvulis ad vitam consequendam.* Mais il n'est pas nécessaire d'attribuer cette erreur à saint Augustin. Les enfants participent, allégoriquement parlant, au corps et au sang de Jésus-Christ, quand ils deviennent, par le baptême, membres de son corps, qui est l'Eglise : ainsi donc la nécessité de l'Eucharistie pour les enfants n'est autre chose que la nécessité du baptême. Cette interprétation est de saint Fulgence (2). Je demande maintenant à M. Guadagnini si la preuve de la damnation des enfants non baptisés, que saint Augustin tire des paroles de Jésus-Christ, est une preuve efficace pour convaincre les pélagiens? Je sais que d'autres Pères de l'Eglise se sont servis de la même preuve dans le même but; je ne blâme pas, je ne rejette pas une semblable preuve fondée sur une interprétation allégorique : je demande seulement, et j'insiste pour savoir si M. Guadagnini la regarde comme une preuve très-forte, efficace et décisive? Tous les théologiens s'accordent à dire que les interprétations et les sens allégoriques des textes sacrés ne peuvent prouver les dogmes d'une

(1) Dominum audiamus, inquam, non quidem hoc de sacramento lavacri dicentem, sed de sacramento mensæ suæ, quo nemo rite, nisi baptizatus accedat. « Nisi manducaveritis carnem meam, et biberitis sanguinem meum, non habebitis vitam in vobis. » Quid ultra quærimus? quid ad hoc responderi potest, nisi pertinacia pugnaces nervos adversus constantiam perspicuæ veritatis intendat? An vero quisquam etiam hoc dicere audebit, quod ad parvulos hæc sententia non pertineat possintque sine participatione corporis hujus et sanguinis in se habere vitam? (*S. August. lib.* I *de peccator. merit. et remission. cap.* XX, *n.* 26, 27.)... Ecce beatæ memoriæ Innocentius papa sine baptismo Christi, et sine participatione corporis et sanguinis Christi, vitam non habere parvulos dicit (*Idem. lib.* II *contra duas epist. Pelagian. cap.* IV, *n.* 7)... De miseris parvulis ab originali malo, quod trahitur ex Adam, per Christi gratiam liberandis, unam cum eis christianam tenet, veramque sententiam, qui omne præteritum vitium, primi scilicet hominis, qui libero arbitrio est in profundum demersus, Christum dixit sui lavacro purgasse baptismatis : qui denique parvulos definivit, nisi manducaverint carnem Filii hominis, vitam prorsus habere non posse (*Idem, lib.* I *contra Julianum Pelagian. cap.* IV, *n.* 13). »

(2) Saint Fulgence interrogé par le diacre Ferrand sur ce que l'on devait penser du salut éternel d'un jeune Ethiopien qui, baptisé au moment de la mort, mourut sans recevoir l'Eucharistie, répond : « Tunc unumquemque fidelium corporis sanguinisque Dominici participem fieri, quando in baptismate membrum corporis Christi efficitur; nec alienari ab eo panis calicisque consortio, etiamsi antequam panem illum comedat et calicem bibat, de hoc sæculo in unitate corporis Christi constitutus abscedat (*Epist. ad Ferrandum* XII, *n.* 26; *Parisiis, apud Guillelmum Desprez*, 1684).

manière concluante ni contre les hérétiques, ni auprès des catholiques, si le sens allégorique ne reçoit pas son authenticité de quelque écrivain canonique ou du sentiment général de l'Église. Or, il est certain que l'interprétation allégorique donnée par saint Augustin n'a pas cette authenticité. Et cependant il s'agit ici d'un véritable dogme, la damnation des enfants morts sans baptême ; il s'agit de prouver ce dogme contre les hérétiques pélagiens, qui le niaient ; il s'agit d'une preuve tirée, non des raisons humaines et naturelles, mais d'un texte du saint Évangile ; il s'agit enfin d'une doctrine que l'Église approuve dans saint Augustin, et qu'elle regarde comme la sienne propre. Je soutiens qu'ici la distinction à faire entre les dogmes et les explications et les preuves pour confirmer ces dogmes, est évidente ; je dis qu'il est évident que l'Église, en approuvant et en reconnaissant comme siens les dogmes proposés et défendus par le saint docteur contre les pélagiens, n'a toutefois ni approuvé ni reconnu comme siennes les explications et les preuves données par le même Père : je dis enfin que, dans quelques-unes de ces explications et de ces preuves, je ne reconnais pas dans saint Augustin un témoin de la tradition, mais un interprète et un simple dissertateur. Que répond à tout ceci M. l'archiprêtre? il pourra bien, à son aise, déverser sur moi toute l'amertume de sa bile ; il pourra me complimenter avec toutes les douceurs de la charité la plus tendre, en m'appelant un partisan des erreurs des pélagiens et des semi-pélagiens : il pourra bien, avec toute l'activité du zèle qui le dévore, me dénoncer aux tribunaux de l'Église ; mais donner une réponse claire, précise et satisfaisante, non, il ne le pourra jamais, tant qu'il voudra continuer à confondre les dogmes avec les explications et les preuves.

138. Que l'on relise, de grâce, ma proposition rapportée plus haut (*n.* 133) ; et voyons le jugement qu'en porte M. Guadagnini. « Critique. La proposition est par elle-même « injurieuse à l'Église et peu respectueuse « pour le saint Père ; car chercher, quoique « vainement, dans saint Augustin des erreurs, « c'est chercher à décrier sa doctrine, et « s'opposer par conséquent directement à l'É- « glise, qui déclare la suivre ; c'est chercher « à montrer au monde comme Cham, *verenda* « *patris sui.* » Il ajoute ensuite que mes idées en substance réduisent à néant l'autorité du saint docteur. Mais je réplique, que tous les théologiens disent, que les Pères, pris isolement, ont erré en quelque chose qui plus, qui moins, et ils le disent en particulier de saint Augustin : ils seront donc tous coupables de décrier la doctrine des Pères, et de s'opposer directement à l'Église? Et pour parler en particulier de ce dernier, si saint Jérôme vivait de nos jours, que dirait-il de M. Guadagnini, qui semble vouloir faire passer pour des oracles infaillibles toutes les paroles de saint Augustin? M. notre archiprêtre n'a-t-il pas lu une certaine lettre de saint Jérôme, qui est imprimée parmi celles de saint Augustin? (*Epist.* LXXII, *in edit. Maur.*, *al.* XIV). Dans cette lettre le célèbre docteur dit qu'il n'a pas voulu répondre à une autre de saint Augustin, *ne viderer aliqua in reprehendentis epistola reprehendere : præsertim cum quædam in illa hæretica judicarem* (*Ibid.*, *cap.* I, *n.* 2). Il ajoute ensuite, en parlant d'une manière particulière de l'explication de certains textes sacrés faite par saint Augustin : *Miraris, si in tuis libris, et maxime in Scripturam expositione, quæ vel obscurissimæ sunt, quædam à rectilinea discrepare videantur..... Quos* (*commentarios in psalmos*), *si vellem discutere, non dicam a me qui nihil sum, sed a veterum Græcorum docerem interpretationibus discrepare* (*Ibid.*, *cap.* III, *n.* 5). Dans une autre lettre, saint Jérôme parle ainsi en général des œuvres de saint Augustin : *Forsitan non intelligeremus quid diceres : frequenter enim in longum sermo protractus caret intelligentia, et dum non sentitur, ab imperitis minus reprehenditur* (*Epist. inter Augustinianas*, LXXII, *in edit. Maur.*, *al.* XIV). Je pourrais placer sous les yeux de mon adversaire bien d'autres choses pour redresser ses idées, et corriger bien des expressions imprudentes et exagérées ; mais la prudence du médecin consiste à ne pas donner une dose trop forte dans certaines médecines, de peur de mettre les mauvaises humeurs dans une trop grande incandescence.

139. Mais, s'écrie notre archiprêtre, c'est chercher à montrer au monde, comme Cham, *verenda patris sui.* Eh ! qu'il me dise, de grâce, à quel monde ? Aucun homme sage, savant et dépourvu de préjugé, ne se scandalise de voir dans quelques Pères quelque faiblesse, et même quelque erreur de raisonnement ou d'interprétation. On sait qu'errer est le triste apanage de notre misérable humanité ; et M. Guadagnini nous en fournit très-souvent une preuve palpable. Il n'y a que le monde des jansénistes, qui pousse des cris jusqu'aux cieux, et qui dise que l'on cherche, comme Cham, à montrer *verenda patris sui*, quand on découvre quelque erreur dans les œuvres de saint Augustin.

140. Mais je proteste devant le monde entier de l'avoir fait avec répugnance et à contre-cœur, et dans mon livre *sur l'État des enfants*, et dans cet ouvrage. Toutefois j'y ai été contraint par la nécessité de défendre la saine doctrine contre l'obstination inflexible des ennemis de cette même doctrine. Tout le monde ne sait que trop, que les jansénistes élèvent jusqu'aux nues, et hors des justes limites, l'autorité du saint docteur, pour en faire ensuite l'abus le plus criant, et pour en couvrir, comme d'un bouclier impénétrable, l'impiété des maximes hérétiques, dont ils infestent le christianisme par leurs livres scandaleux et pervers. L'Église catholique, notre sainte Mère, pleure amèrement sur l'aveuglement de ses fils dégénérés, et sur la persécution qu'elle souffre de leur part depuis environ deux siècles. Elle a élevé plusieurs fois la voix par la bouche du pon-

tife de Rome, et par l'organe de l'enseignement public et universel du corps des pasteurs contre les nouveautés profanes de Baïus, de Jansénius, de Quesnel; et jamais elle n'a pu obtenir obéissance et docilité de leurs défenseurs et de leurs adhérents. Sous le ridicule prétexte, mille fois évidemment convaincu de fausseté, que la doctrine de saint Augustin est attaquée par les bulles récentes des pontifes de Rome, et surtout par la bulle *Unigenitus*, ces fils rebelles, par leurs discours et par leurs livres, font une guerre implacable à ces bulles, et enseignent à de pauvres chrétiens à ne pas écouter la voix de l'Eglise, pour suivre les sentiments et le libre examen des luthériens, sous l'apparence de s'en tenir à la doctrine de saint Augustin. C'est là, nous le disons en toute liberté, préférer l'autorité de ce saint docteur à l'autorité de la sainte Epouse de Jésus-Christ. L'Eglise qui a approuvé sur certains points la doctrine de ce Père, n'est-elle pas aussi la même Eglise qui a condamné les doctrines et les livres de Jansénius et de Quesnel? Pourquoi donc écoutera-t-on sa voix quand elle approuve, et ne l'écoutera-t-on pas quand elle condamne? Pourquoi donc avoir la témérité de dire et d'imprimer publiquement avec M. Pierre Tamburini, que *le livre de Jansénius ne contient que la pure doctrine d'Augustin, et que la doctrine de ce livre est catholique et très-catholique* (*Lettre Ire d'un théolog. de Plaisance*). Pourquoi traduit-on et imprime-t-on tant de livres remplis des maximes jansénistes, au moyen desquels le démon étend son empire et peuple l'enfer d'âmes chrétiennes? C'est une maxime publiquement enseignée par les partisans de Jansénius, et mise par eux continuellement en pratique, que quand on trouve une doctrine clairement appuyée sur saint Augustin, on peut l'embrasser et l'enseigner absolument, sans avoir égard à aucune bulle des souverains pontifes : *Ubi quis invenerit doctrinam in Augustino clare fundatam, illam absolute potest tenere, et docere, non respiciendo ad ullam pontificiam bullam* (1). Voilà comment les jansénistes préfèrent l'autorité de saint Augustin à l'autorité de l'Eglise; puisque les paroles *non respiciendo ad ullam pontificiam bullam* comprennent aussi les bulles dogmatiques confirmées par l'enseignement public et universel du corps des pasteurs; et voilà pourquoi ces novateurs insistent tant sur l'autorité de ce saint Père, et qu'ils en font, pour ainsi dire, une idole qu'ils adorent aveuglément. Qui pourrait redire les dégâts épouvantables que ces renards ont ainsi causés à la vigne du Seigneur? Qui pourrait voir sans répandre des larmes l'ivraie qu'ils ont jetée et fait croître dans le champ du bon père de famille? Qu'on jette un coup d'œil rapide sur les nouveautés pernicieuses en matière de dogmes et de discipline, qui affligent l'Eglise dans ces temps si calamiteux, et l'on ne tardera pas à comprendre combien doit être mauvais un arbre qui porte des fruits si vénéneux. Il avait été cent fois prédit que le fléau des erreurs du jour tendait non-seulement à corrompre la religion, et à avilir le sacerdoce, mais encore à affaiblir le pouvoir civil, et à renverser les empires. Hélas! que la prédiction!.. Mais détournons vite nos regards d'un tableau si triste, et conjurons la divine Providence d'avoir compassion de son peuple; prions le Seigneur de nous châtier en tendre père, puisque nous sommes coupables, mais de ne pas nous frapper avec la verge de sa fureur et de son indignation.

141. Quoiqu'il soit très-pénible pour moi et pour tout théologien respectueusement soumis à l'Eglise, de parler comme nous avons fait, et de montrer au monde (nous employons les expressions de M Guadagnini, quoique peu justes et peu mesurées) *verenda patris nostri;* toutefois nous sommes réduits à cette dure nécessité, afin de prévenir les maux immenses que les complots et la cabale de nos adversaires ne cessent de produire. Un chrétien doit avoir plus à cœur la pureté de la doctrine de l'Eglise, et l'efficacité de sa parole; que l'exagération de l'autorité de saint Augustin. Et que les lecteurs me disent, si la nécessité dont je parle n'est pas réelle et pressante. Dans mon livre *de l'Etat des enfants*, précisément pour donner une idée juste de l'autorité du saint docteur et lui assigner les bornes convenables, je jugeai à propos de soumettre à M. Guadagnini trois cas dont il a été question ci-dessus (*n.* 133) et de l'inviter à me dire s'il admettait ces trois preuves et explications données par ce Père sur quelques textes sacrés. Or, que répond-il dans son livre contre mes *Faits dogmatiques?* Il répond que *dans tous les trois j'ai évidemment tort de reprendre saint Augustin.* Et pas autre chose? Pas autre chose au moins qui ait rapport à la question. Il ajoute bien que je réduis au fond l'autorité du saint docteur à rien; que je mets le comble à la témérité; que je me montre injurieux envers l'Eglise, peu respectueux pour le saint Père, etc. Mais ce sont là des compliments, et non des preuves de mon *tort évident.* Il fallait dire quelque chose pour faire voir que ces interprétations et ces preuves de saint Augustin sont justes, pressantes, bien adaptées au sujet; il fallait faire voir que je n'ai pas bien saisi le vrai sens du saint docteur, etc. Mais M. l'archiprêtre ne dit pas un mot de cela. Oh! qu'il est heureux ce bon M. Guadagnini, de remporter des victoires à si bon compte! Puisqu'il ne répond pas directement un seul mot sur les trois cas par moi proposés, j'ai donc le droit de croire qu'il ne trouve rien pour justifier ces preuves et ces interprétations. Il voit donc, et il est intimement persuadé que pour ce qui regarde la règle, qui consiste à distinguer les dogmes des preuves et des explications, j'ai eu pleinement raison de l'appliquer même à saint Augustin, et encore dans les matières traitées contre les pélagiens. Malgré cela il persévère avec une obstination étonnante à s'agiter dans tous les sens, comme un serpent blessé,

(1) Proposition condamnée par Alexandre VIII, 7 décembre 1690.

pour ne pas admettre cette distinction ; il me dénonce aux tribunaux de l'Eglise, et déclare que je suis un partisan des pélagiens et des semi-pélagiens. Je suis donc forcé de revenir sur cette règle et sur son application, et de prouver l'une et l'autre par de nouveaux documents avec la réserve toutefois d'être bref sur une matière où je pourrais beaucoup m'étendre. Si cela ne suffit point pour fermer la bouche à mon adversaire, il pourra du moins suffire pour instruire les étudiants, afin qu'ils ne se laissent pas séduire par ses doctrines dangereuses et perfides ; et si mon procédé semble à M. Guadagnini une imitation de Cham qui montre *verenda patris sui*, ses lecteurs discrets et prudents n'hésiteront pas un instant à faire retomber sur mon antagoniste la faute d'un tel péché.

142. Il faut néanmoins rendre justice à M. notre archiprêtre, et avouer que, s'il n'a pas répondu aux trois cas que je lui ai proposés dans l'*Etat des enfants*, il a tenté au moins d'y répondre ainsi à la dérobée. Il s'exprime donc de la sorte dans le passage précité (*n.* 133) : « Le premier de ces trois « cas ne regarde en rien les matières de la « grâce : les autres deux ne les regardent « qu'indirectement : car le premier concerne « la primauté de saint Pierre ; et les autres « deux, l'interprétation de quelques textes « sacrés. » Quant au premier cas nous sommes d'accord; il n'appartient pas à la matière de la grâce. Mon but était de faire voir en général qu'il faut distinguer dans saint Augustin les dogmes proposés des explications et des preuves, et cela dans une matière quelconque ; et c'est pour cela que j'ai cité un cas qui ne regarde point les matières de la grâce. Pour montrer ensuite que la règle a lieu, même dans ces matières, j'ai cité les deux autres cas. Mais *ceux-ci*, dit M. Guadagnini, *ne regardent un semblable sujet qu'indirectement ;* et par là il a voulu dire que les deux cas que je propose n'atteignent pas le but que je m'étais proposé. Mais pourquoi, je le demande, n'appartiennent-ils qu'indirectement à ces matières ? Parce que, répond M. Guadagnini, *ils concernent l'interprétation de certains passages de l'Ecriture.* Voyez, lecteurs, quelle justesse de raisonnement ! L'interprétation de ces textes sacrés n'est-elle pas faite directement par saint Augustin pour prouver deux dogmes contre les pélagiens, c'est-à-dire la nécessité de la foi pour les bonnes œuvres, et celle du baptême pour le salut éternel des enfants ? Donc elles appartiennent d'une manière très-directe aux matières traitées contre les pélagiens, dans lesquelles la doctrine de ce Père est approuvée par l'Eglise. Ces interprétations, il est vrai, des passages de l'Ecriture ne sont pas des dogmes, mais des preuves ; mais c'est là précisément ce que je voulais montrer, c'est-à-dire que l'on doit distinguer, même dans saint Augustin, et même dans les matières traitées contre les pélagiens, les dogmes des preuves ; que l'approbation de l'Eglise tombe sur ceux-ci et non sur celles-là ; que ceux-ci, nous sommes obligés de les admettre et de les professer, et que celles-là, nous pouvons ne pas les approuver et les rejeter. Je suis très-obligé à M. Guadagnini de ce que, en voulant me réfuter, il confirme admirablement la règle que j'ai proposée. Il est vrai que quelquefois il restreint l'approbation de l'Eglise aux seules matières de la grâce ; et quelquefois il l'étend à toutes les matières traitées par le saint docteur contre les pélagiens et les semi-pélagiens : le plus souvent il en parle avec de telles expressions qu'il semble vouloir la rendre universelle. Mais ces petites contradictions ne doivent pas nous arrêter. Dans les livres des défenseurs de Jansénius et de Quesnel, elles se rencontrent si souvent, qu'il faudrait suspendre sa marche à chaque pas pour les relever et les réfuter. Ce serait une fatigue qui causerait bien de l'ennui et qui serait inutile. Enfin nous devons avoir compassion de celui qui ne sait ni ne peut se tirer d'embarras d'une autre manière.

143. Je ne dois pas non plus passer sous silence une petite supercherie de M. notre archiprêtre, me concernant. Dans les propositions VI et VII, parmi celles qu'il a dénoncées aux tribunaux de l'Eglise, il s'exprime ainsi : «Censure. Ces propositions, en tant qu'elles ex- « cluent de l'approbation de l'Eglise les *preu-* « *ves*, les *explications* et *l'indication des dog-* « *mes*, qui nous sont donnés par saint Augustin « dans ses œuvres contre les pélagiens, rendent « ridicule une approbation si magnifique, si « solennelle, etc. » Ces mots *l'indication des dogmes*, je ne m'en suis jamais servi, pas même une seule fois ; et je ne pouvais m'en servir sans tomber dans une grave erreur et sans me contredire, puisque j'ai protesté de la manière la plus claire et la plus franche, que les dogmes indiqués et soutenus par saint Augustin sont approuvés par la sainte Eglise. Malgré cela, parmi les *preuves* et les *explications*, expressions qui m'appartiennent, M. Guadagnini ajoute encore sourdement et avec adresse *l'indication des dogmes*, et il l'inscrit en lettres italiques, pour faire croire que ces paroles sont empruntées à mon ouvrage. En somme, M. l'archiprêtre de Civitate di Valcamonica a caché son bien dans ma maison, et il s'est présenté devant les tribunaux pour m'y dénoncer comme voleur. Il a joué aussi le même tour peu courtois à M. Collini, comme nous verrons dans la suite.

144. Encore une petite observation, une troisième chose digne de censure remarquée par M. Guadagnini dans mes deux propositions précitées, c'est que « celles-ci excluent « des dogmes qu'il faut croire toutes les dé- « finitions postérieures des conciles œcumé- « niques de Lyon, de Florence et de Trente, « touchant le péché originel et ses suites, et « sont par conséquent au moins suspectes « d'hérésies. » Sans doute il veut parler ici de l'opinion qui condamne les enfants morts sans baptême à souffrir dans l'enfer la peine du feu. On sait que M. Guadagnini nous a débité cette opinion comme un dogme défini par les conciles œcuméniques dont je viens de parler. Dans mon livre *de l'Etat des enfants*, j'ai démontré que la décision de ces

conciles ne tombe pas sur ce point. M. Guadagnini n'a rien pu répondre à mes raisons, et il continue néanmoins avec la plus grande opiniâtreté à vouloir nous donner son opinion comme un dogme de foi. Dans mon livre déjà cité j'ai fait voir que tous les philosophes incrédules se servent de cette opinion comme d'un prétexte pour insulter au christianisme et blasphémer la justice de Dieu. Or, je ne puis comprendre pourquoi certaines personnes s'obstinent à soutenir cette opinion, contre le sentiment presque général des théologiens clairement exprimé depuis les cinq derniers siècles, et qui ont à leur tête les savants docteurs saint Thomas et saint Bonaventure. Elles prétendent suivre en cela l'autorité de saint Augustin. Mais l'autorité de ce saint docteur, dans une matière qui certainement n'est pas de foi, leur tiendrait donc plus à cœur que les intérêts de notre sainte religion.

CHAPITRE III.

DU RAISONNEMENT HUMAIN.

145. Jésus-Christ nous a enseigné par son exemple à faire usage du raisonnement dans ce qui regarde la religion révélée. Il a cité plusieurs fois aux Juifs les passages de l'Ancien Testament, et il en a tiré, en raisonnant, les conséquences qui servaient de preuve à ses doctrines, et de réponse aux difficultés que ceux-ci lui proposaient. Plusieurs fois même il détruisait leurs accusations par les seules raisons naturelles, comme lorsqu'il fit voir que ses miracles ne pouvaient être faits par la vertu du prince des démons, mais qu'ils étaient évidemment opérés par la vertu de Dieu, et qu'ils étaient par conséquent une preuve convaincante de la mission divine qu'il avait reçue de son Père céleste (*Luc.* XI, 14 *sqq.*). Les saints apôtres, soit en prêchant, soit en écrivant, se sont toujours servis de raisonnements appuyés, tantôt sur les textes des saintes Ecritures, tantôt sur les vérités naturellement gravées dans le cœur de tous les hommes pour prouver les dogmes de notre foi et réfuter les erreurs contraires. C'est ce qu'ont fait les conciles généraux et particuliers, tous les saints Pères, les docteurs et les auteurs ecclésiastiques. Nous avons déjà parlé de l'efficacité des raisonnements pour former notre foi, en distinguant ces vérités, qui naissent d'une autre, par suite immédiate, évidente et nécessaire, de celles qui se déduisent par des raisonnements plus longs, et par l'enchaînement de diverses propositions, qui ont de la dépendance et de la connexion les unes avec les autres : il est certain que, dans ce dernier cas, le raisonnement ne peut jamais devenir entièrement efficace pour convaincre des esprits préoccupés d'une idée contraire. Alors la prévention fait tous ses efforts pour ne pas voir cet enchaînement qui lie une vérité avec une autre; et la volonté, sans que l'homme presque s'en aperçoive, obscurcit l'entendement, ne lui fait paraître vrai que ce qui lui plaît. Si l'homme, dans la recherche de la vérité, faisait taire ses affections, il serait très-heureux, et il verrait disparaître une foule de questions qui le tourmentent, retardent sa marche et l'empêchent d'arriver rapidement vers le terme auquel il aspire.

146. Tertullien se plaint d'un grand nombre de raisonneurs de son temps, dont il dit qu'ils avaient formé un christianisme du goût des philosophes stoïciens, platoniciens et partisans d'Aristote. «Qu'a de commun, s'écrie-t-il, Jérusalem avec Athènes, l'Eglise avec l'académie? Notre école nous enseigne à chercher Dieu dans la simplicité de notre cœur. Nous n'avons pas besoin de discuter, de philosopher après que Jésus-Christ nous a enseigné sa doctrine. Nous croyons à l'Evangile : cela suffit pour notre salut, et nous n'avons pas besoin de faire d'autres recherches (1). » Tertullien dirige ses paroles contre les hérétiques qui, à force de raisonnements, voulaient introduire leurs erreurs dans le christianisme, et transformer l'école de l'Evangile en école d'Aristote. Mais il faut remarquer que les raisonnements de ceux-ci tendaient à exclure l'autorité de l'enseignement public et universel de l'Eglise, sur laquelle seule Tertullien s'appuie pour interpréter les divines Ecritures et pour convaincre les hérétiques de nouveauté et d'erreur dans leurs doctrines. Du reste, Tertullien ne désapprouve jamais que l'on raisonne, que l'on argumente sur les textes sacrés, quand on le fait conformément à la tradition et au sens généralement reçu dans l'Eglise : le même docteur, dans tous ses ouvrages, et en particulier dans ce même livre des *Prescriptions*, emploie cette méthode et enseigne à tous les chrétiens à l'employer. Prétend-il seulement que la base de tous nos raisonnements dans l'interprétation des divines Ecritures doive toujours être l'enseignement public et de vive voix, donné par l'Eglise, pour exclure et réfuter les fausses interprétations et les nouveautés des hérétiques? En cela il a raison, et il nous présente précisément la règle que j'ai cherché à développer dans les deux chapitres précédents. Si les jansénistes voulaient s'en tenir à cette règle dans toutes les questions qui sont agitées entre nous, la paix se ferait bientôt, et toute controverse cesserait. Quel immense avantage pour eux, et quelle consolation pour nous! Par exemple, dans la question de l'infaillibilité de l'Eglise touchant les *faits dogmatiques*, M. Guadagnini a proposé contre moi *trois observations* dans lesquelles il fait une foule de raisonnements pour distinguer le droit du fait, pour répondre à mes preuves, et, en somme, pour défendre la cause des jansénistes. Les preuves

(1) Quid ergo Athenis et Jerosolymis? Quid academiæ et Ecclesiæ? Quid hæreticis et christianis? Nostra institutio de porticu Salomonis est, qui et ipse tradiderat Dominum in simplicitate cordis esse quærendum. Viderint qui stoicum et platonicum, et dialecticum christianismum protulerunt. Nobis curiositate opus non est post Jesum Christum, nec inquisitione post Evangelium. Cum credimus, nihil desideramus ultra credere (*Tertullianus de Præscriptione, cap.* VII).

que j'apporte en faveur de l'infaillibilité de l'Eglise sur ces faits sont au nombre de quatre : la première montre la pratique constante et universelle de l'Eglise, et contient des raisonnements tous fondés sur cette pratique. Quant aux réponses de M. Guadagnini, elles sont faibles, subtiles et sophistiques, et par conséquent très-faciles à réfuter jusqu'à l'évidence. Je ne veux pas toutefois perdre mon temps, ni fatiguer la patience de mes lecteurs en entrant dans une réfutation détaillée. Je leur fais grâce des trois dernières preuves; et j'invite seulement M. l'archiprêtre à ne point perdre de vue ma première preuve à laquelle il n'a pas été répondu, et l'on ne pourra jamais rien répondre de satisfaisant. Qu'il range, pour ainsi dire, en bataille une armée entière de raisonnements les plus spécieux, qu'il mette son esprit à la torture pour en faire sortir toutes sortes de subtilités et de sophismes, il ne réussira jamais à persuader un esprit chrétien contre un fait public, constant et irrécusable, et contre la conséquence qui naît évidemment et nécessairement de ce fait. Quand on voit la sainte Eglise catholique décider non-seulement sur des propositions isolées, et en faisant abstraction, mais d'une manière expresse, sur des écrits et des livres comme contenant une doctrine bonne ou mauvaise, et exiger de tous les chrétiens une croyance vraie, intérieure, de cœur, et une profession extérieure, de bouche, sur une telle décision, et tenir les réfractaires pour hérétiques, en les traitant comme tels, et les appelant de ce nom ; quand, dis-je, l'on voit ce fait prouvé par des monuments nombreux et à l'abri de la critique, qui forment une chaîne de tradition non interrompue, depuis les premiers siècles jusqu'à nous, il est impossible de ne pas reconnaître l'infaillibilité de l'Eglise et sur le droit et sur le fait. On trouvera, il est vrai, mille sophismes pour essayer d'obscurcir l'évidence de cette conséquence : et les efforts d'un orgueil opiniâtre viendront à bout peut-être d'étouffer, du moins en partie, la voix de la conscience et le cri de la foi; mais on ne parviendra jamais à jouir tranquillement du repos, et à ne pas sentir les remords que les maximes de la religion réveillent dans le cœur de tout chrétien, même de celui qui est médiocrement instruit.

147. C'est donc à cette seule preuve que je rappelle M. Guadagnini, et je dispute contre lui, comme saint Augustin disputait contre les pélagiens, et je lui dis que je veux bien lui accorder que je ne réponds pas à tous ses raisonnements subtils et sophistiques, et que le fait fait naître pour moi une question très-embrouillée et au-dessus de mes forces et de mon peu d'habileté : *Ego istam quæstionem profundam sentio, et ad ejus fundum rimandum vires meas idoneas non agnosco.* Mais dans l'embarras très-compliqué d'une question si profonde je prends pour règle de mes sentiments non la faiblesse du raisonnement humain, mais l'autorité de l'Eglise, qui découle directement des promesses infaillibles de Dieu : *Ubi ergo non invenio in profundo profundum, attendere debeo humanam infirmitatem, non damnare divinam auctoritatem.* L'Eglise a toujours proposé aux fidèles ses décisions sur les faits dogmatiques comme des décisions infaillibles, exigeant d'eux la soumission d'esprit par la foi intérieure, et l'obéissance par la profession extérieure, *anima et ore.* C'est cette pratique de l'Eglise que je présente à M. Guadagnini; c'est sur elle que je m'appuie, et c'est par elle que, comme avec un bouclier, je repousse tous les coups qu'il me porte dans ses réponses, et que je suis en sûreté contre tous les traits de ses raisonnements : *Ego infirmitatem meam his verbis munio, et hac cautela circumseptus adversus sagittas ratiocinationum suarum muratus assisto* (*Serm.* CCXIV, *al.* XIV *de Verbis apost.*, *cap.* VII, *n.* 7). M. Guadagnini répond ce qu'ont répondu cent fois tous les défenseurs de Jansénius, cherchant à obscurcir tant le fait de la pratique de l'Eglise, que la conséquence qui en découle nécessairement : mais si l'on pouvait espérer d'obtenir de nos adversaires au moins une bonne fois seulement l'aveu sincère et clair de ce qui se passe intérieurement dans leur esprit, je suis très-convaincu qu'ils nous diraient qu'ils ne sont pas contents eux-mêmes de tous leurs arguments, et qu'au fond de leur cœur ils reconnaissent invinciblement leur tort. Pourquoi donc sont-ils obstinés à nourrir et à fomenter ainsi au sein du catholicisme le feu d'une dispute si funeste? D'où peut naître un zèle si ardent à soustraire aux censures de l'Eglise le livre de Jansénius; de ce Jansénius, dont les lettres devenues publiques fournissent des preuves décisives du peu d'étendue de ses connaissances et de la pratique relâchée de sa morale? Mais ne nous fatiguons pas à chercher le ressort qui met en mouvement tant d'écrivains pour soutenir la cause de Jansénius. Qu'il nous suffise de savoir que nos raisonnements ont pour règle et pour base l'autorité et la pratique de l'Eglise, tandis que les raisonnements de nos adversaires sont entièrement hors de cette règle, et tendent même à l'attaquer. Cela seul met en état tout lecteur chrétien de prononcer un jugement solide dans notre dispute, et de décider sans crainte d'erreur qui de nous a raison ou tort.

148. Dans le chapitre premier (*n.* 19 *et suiv.*) j'ai exposé les raisons pour lesquelles les témoignages des personnes déjà mortes, et qui sont arrivés jusqu'à nous par écrit, sont sujets à être mal entendus et à subir de fausses interprétations. Tous les mots, ou du moins la plupart des mots qui sont employés dans le langage humain peuvent avoir plusieurs sens, et on s'en sert en effet très-souvent dans un sens différent, et de là naît l'incertitude dans laquelle se trouve le lecteur pour fixer le sens précis et unique, qui a été dans l'esprit de l'auteur. A cet effet on donne pour règle de considérer attentivement tout l'ensemble de la doctrine, et de comparer ce qui précède avec ce qui suit. Certes cette règle est très-utile ; mais

il est très-difficile de la bien mettre à exécution comme il faut; car elle demande beaucoup d'intelligence, de l'étude, du soin, de l'attention, et un travail pénible et ennuyeux, et pour réunir toutes ces choses il manque souvent aux lecteurs la capacité, et plus souvent encore la bonne volonté. Une règle plus facile, à mon avis, et qui est certainement plus sûre, c'est d'avoir bien présent à l'esprit le but vers lequel un auteur quelconque dirige ce qu'il dit. En même temps que ce but fixe dans l'esprit de l'auteur un sens unique pour toutes les expressions qu'il emploie, et pour toutes les propositions qu'il avance, il enlève aux lecteurs toute incertitude, et le porte à rencontrer le véritable sens, qui était dans l'esprit de l'auteur. Ainsi, par exemple, quand, dans la lettre du pape Honorius à Sergius, évêque de Constantinople, nous lisons ces paroles : *Unde et unam voluntatem fatemur Domini nostri Jesu Christi* (*Apud Labbe, tom. VI, col.* 918 *sqq.*), il nous semble voir clairement enseignée l'erreur des monothélites. Il est vrai qu'en faisant attention à tout le contexte de cette lettre, nous n'y trouverions pas cette erreur, puisque nous y voyons le dogme des deux volontés en Jésus-Christ, exprimé par les paroles les plus justes et les plus énergiques, celles mêmes dont s'était servi saint Léon dans sa Lettre dogmatique à Flavien : *Unum Dominum nostrum Jesum Christum Filium Dei vivi, Deum verissimum, in duabus naturis operatum divinitus atque humanitus.* Mais cette règle relative au contexte, excellente en elle-même, peut être obscurcie et embrouillée par un raisonneur pointilleux, qui dira qu'il y a donc contradiction dans la lettre d'Honorius; qu'il n'y a pas de raison pour laquelle on doive expliquer et entendre le premier passage d'après le sens du second, ou plutôt le second d'après le sens du premier. Certainement les jansénistes, comme nous l'avons remarqué ailleurs (*Note de la col.* 61), sont assez fourbes pour se contredire souvent, en admettant dans un passage et soutenant les vérités catholiques, et dans un autre en défendant les erreurs contraires à ces vérités : ils tendent ainsi un piége à leurs adversaires, et les accusent de calomnie et d'imposture, quand ceux-ci croient avoir surpris les jansénistes dans l'hérésie.

149. Mais si nous suivons la règle, qui consiste à faire attention au but de l'auteur, nous arriverons à connaître le sens véritable d'une manière plus sûre, et nous nous débarrasserons de plusieurs sophismes, qui retarderaient notre marche. Sergius de Constantinople dans sa lettre au pape Honorius (*Ibid., col.* 917 *sqq.*), avait déclaré que plusieurs attribuent deux volontés à Jésus-Christ, l'une contraire à l'autre; ce qui était impie et hérétique : *Similiter autem et duarum operationum dictio multos scandalizat... Insuper et consequens eis sit prædicare duas voluntatis contrarietates circa invicem habentes, tanquam Deo quidem Verbo salutarem volente adimpleri passionem, humanitate vero ejus obsistente ejus voluntati, et resistente et perinde duo contraria volentes introducantur, quod impium est.* Or, c'est une chose évidente que, quand quelqu'un répond à une proposition qui lui est faite, il répond dans le sens de cette proposition, et ainsi la réponse éclaircit la chose proposée, et enlève toute équivoque. Donc d'après cette règle, quand Honorius nie deux volontés en Jésus-Christ, il les nie dans le sens exposé par Sergius, c'est-à-dire dans le sens de deux volontés l'une contraire à l'autre; et ainsi ces paroles : *Unam voluntatem fatemur Domini nostri Jesu Christi*, sont si éloignées de l'erreur des monothélites, qu'elles contiennent un dogme catholique. On fixe pareillement d'une manière vraie le sens de ce passage de l'Evangile où Jésus-Christ dit qu'il n'irait pas dans la Judée à une certaine fête qui s'y célébrait, et qu'ensuite il y alla : *Vos ascendite ad diem festum hunc : ego autem non ascendo ad diem festum hunc..... Ut autem ascenderunt fratres ejus, tunc et ipse ascendit ad diem festum* (*Joan.* VII, 8, 10). Pour accorder le fait avec les paroles de Jésus-Christ, quelques commentateurs disent les choses les plus étonnantes; mais rien n'est plus facile, à mon avis, en mettant en pratique notre règle. Les paroles du Sauveur ne doivent pas être prises isolément, mais d'après le rapport qu'elles ont avec la proposition qui lui fut faite par ses disciples : or, ceux-ci proposèrent à leur maître d'aller dans la Judée pour montrer publiquement ses miracles : *Transi hinc, et vade in Judæam, ut et discipuli tui videant opera tua, quæ facis. Nemo quippe in occulto quid facit, et quærit ipse in palam esse : si hæc facis, manifesta te ipsum mundo* (*Joan.* VII, 3, 4). Jésus-Christ répondit qu'il ne voulait pas aller dans la Judée; non pas absolument, mais pour y montrer publiquement ses miracles : il y fut en effet, mais secrètement, comme le remarque le texte sacré : *Ut autem ascenderunt fratres ejus, tunc et ipse ascendit ad diem festum non manifeste, sed quasi in occulto* (*Ibid.*, 10). Ainsi disparaît toute contradiction entre ce que dit et fait Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette règle, d'après laquelle on examine le but que se proposent les auteurs, est si universelle, qu'elle ne me paraît pas pouvoir souffrir quelque exception. Et je suis convaincu, comme je l'ai fait observer ailleurs, que si l'on s'en tenait strictement à cette règle dans la lecture de saint Augustin, que l'on ne perdît jamais de vue la substance des erreurs qu'il attaque, et des vérités qu'il veut établir, on verrait cesser beaucoup de ces disputes qui s'élèvent sur la manière dont il faut entendre certains passages du saint docteur, et l'on parviendrait à en fixer le véritable sens, pour le plus grand avantage de la religion et de la charité chrétienne.

150. Faisons une dernière réflexion, qui est très-importante, pour servir de règle au raisonnement humain dans les matières qui regardent la religion révélée. Les choses écrites présentent d'abord à quiconque les lit un sens, que l'on appelle *ordinaire* et *naturel*, parce qu'il se présente le premier et

naturellement à l'esprit des lecteurs, et est exprimé par le sens commun, que tous les hommes attribuent aux paroles. Quand, par exemple, nous lisons dans l'Evangile, que Jésus-Christ prit du pain, qu'il le rompit, et le donna à ses disciples en disant : *Prenez et mangez ; ceci est mon corps ;* le sens de la présence du corps de Jésus-Christ sous l'espèce de ce pain se présente tout à coup à l'esprit de tous les hommes ; et il faut se faire violence, violence qui sera toujours inutile, pour ne pas entendre ces paroles dans ce sens. Or, quand il n'y a pas une raison invincible, qui n'oblige pas nécessairement de se départir du sens dit ordinaire et naturel, il faut toujours suivre celui-ci, et d'après lui régler l'intelligence des choses qu'on lit. La parole de Dieu écrite et établie par Dieu lui-même pour l'instruction commune, *quæcumque enim scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt* (*Rom.* xv, 4), ne doit pas, à force de raisonnements et d'interprétations subtiles, être réduite à une telle difficulté d'intelligence, qu'un très-petit nombre puisse la comprendre : je parle en particulier pour les choses qui doivent être connues et pratiquées en général par les chrétiens, et je fais abstraction de celles que l'on peut ignorer sans détriment de la foi et du salut. Dans des choses semblables, on doit toujours supposer que Dieu emploie un langage simple, à la portée de tous, et que par conséquent le premier sens, qui naturellement se présente à l'esprit de chacun, et que les paroles annoncent généralement d'après l'acception commune, est le véritable sens des textes sacrés. Cette règle seule suffirait pour convaincre les hérétiques anciens et modernes de leurs nombreuses erreurs. Les saints Pères, en attaquant les hérésies, n'ont cessé d'objecter aux novateurs le sens ordinaire et naturel de la parole de Dieu écrite, et par lui ont prétendu exclure toutes les interprétations arbitraires et forcées, à l'aide desquelles on cherchait à en obscurcir la clarté. Quand je lis que Jésus-Christ pose pour fondement de son Eglise la foi professée et prêchée publiquement par saint Pierre, et affirme que tous les efforts de l'enfer ne pourront jamais la renverser, tout à coup, et je dirai presque nécessairement, se présente à l'esprit le sens de l'infaillibilité de saint Pierre dans la prédication de la foi. Quand ensuite je lis ailleurs que l'Eglise doit durer jusqu'à la consommation des siècles, et que je sais, à n'en pouvoir douter, que saint Pierre est mort, mon esprit se porte subitement sur ses successeurs dans le siége de Rome, et je demeure convaincu que l'infaillibilité de saint Pierre passe dans ses successeurs, puisque un édifice ne peut exister si son fondement n'existe aussi. Pareillement, quand je lis que Jésus-Christ pria pour que la foi de saint Pierre *ne défaillît point*, et lui commanda de confirmer ses frères dans la foi, ces paroles présentent à mon esprit le sens de l'infaillibilité de saint Pierre dans la prédication de la foi ; ensuite, par le même raisonnement que je viens de faire, je demeure encore convaincu de l'infaillibilité des successeurs de saint Pierre. Ainsi donc le sens ordinaire et naturel de ces deux passages de l'Evangile, accompagné d'un raisonnement naturel et évident, me persuade fermement d'une vérité très-importante dans la religion chrétienne ; car elle doit servir de règle commune à tous pour fixer la véritable croyance dans les controverses qui se sont élevées, et qui peuvent s'élever dans la suite (1).

(1) Dès les premiers siècles, les hérétiques ont été dans l'usage de forcer le sens clair, facile et naturel des passages de la divine Ecriture par des interprétations tirées par les cheveux et arbitraires, pour les accommoder à leurs erreurs. Tertullien nous en fournit la preuve. « Il y en a quelques-uns, dit-il, qui, voyant que l'Ecriture tient quelquefois, quoique ce ne soit pas toujours, un langage allégorique et figuré, entendent dans ce sens même la résurrection des morts, qui est prédite en termes exprès et très-clairs, et disent que la mort même de l'homme doit s'entendre allégoriquement. Ils disent que par cette mort on ne doit pas entendre la séparation réelle et sensible qui a lieu entre l'âme et le corps, mais l'ignorance de Dieu par laquelle l'homme mort à Dieu est dans l'erreur comme dans un sépulcre. Par conséquent le nom même de résurrection signifie le retour à Dieu par lequel l'homme triomphe de l'ignorance et sort comme d'un tombeau. » Nacti enim quidam solemnissimam eloquii prophetici formam, allegorici et figurati plerumque, non tamen semper, resurrectionem quoque mortuorum manifeste annuntiatam, in imaginariam significationem distorquent, asseverantes ipsam etiam mortem spiritaliter intelligendam. Non enim hanc esse in vero, quæ sit in medio, dissidium carnis, atque animæ, sed ignorantiam Dei, per quam homo mortuus Deo non minus in errore jacuerit, quam in sepulcro. Itaque et resurrectionem eam vindicandam, qua quis, adita veritate, redanimatus et revivificatus Deo, ignorantiæ morte discussa, velut de sepulcro veteris hominis eruperit. » Et ceux-là, ajoute Tertullien, trouvent même dans les livres sacrés certaines choses dont ils abusent pour donner quelque apparence de vérité à leurs capricieuses interprétations, et couvrir la difformité de leurs erreurs. De ce que Jésus-Christ appelle dans son Evangile les scribes et les pharisiens des sépulcres blanchis, ils infèrent que l'on doit entendre par résurrection la nouvelle vie qui s'acquiert par la foi et par le baptême. « Quia et Dominus scribas et pharisæos sepulcris dealbatis adæquaverit : exinde ergo resurrectionem fide consecutos cum Domino esse, quum eum in baptismate induerint (*De Resurrectione carnis, cap.* XIX).

L'interprétation réfutée ici par Tertullien est parfaitement semblable à celle de Calvin qui, dans ces paroles si claires de Jésus-Christ : *Hoc est corpus meum, hic est sanguis meus*, entend le corps et le sang en figure et non en réalité. En général les protestants ont recours à ce moyen d'interprétations forcées et absurdes pour obscurcir, s'ils le pouvaient, le sens très-clair des divines Ecritures dans les passages qui sont contraires à leurs hérésies. Citons-en un seul exemple. Ces paroles du chapitre XVIII de saint Matthieu, dites par Jésus-Christ aux apôtres : *Tout ce que vous lierez et délierez sur la terre, sera lié et délié dans le ciel*, démontrant d'une manière trop claire que Jésus-Christ donne un pouvoir véritable et proprement dit, écoutez comment les interprète l'esprit subtil de Jean Camerano : « Lier, dit-il, n'est autre chose que déclarer qu'une chose est illicite et profane ; délier, c'est prononcer qu'une chose est légitime et licite. » *Itaque ligare est declarare rem aliquam esse profanam et illicitam ; contra*

151. Mais la parole de Dieu écrite, comme aussi les témoignages des personnes mortes et les monuments de la tradition, ne sont que la règle éloignée et mediate de notre foi, comme nous l'avons déjà prouvé. La parole vivante de l'Eglise, qui se fait entendre dans l'enseignement actuel, et en particulier celle qui se fait entendre dans les décisions expresses, sert de règle immédiate, prochaine et universelle, pour former et lier la foi de tous les chrétiens. Puisque j'ai employé le mot de décision, je dis que notre règle doit être suivie ici sans la moindre exception, et qu'il faut entendre les décisions dogmatiques du pontife de Rome, et du corps des pasteurs, dans le sens ordinaire et naturel, qu'elles présentent d'abord à l'esprit de tout le monde. Le langage de l'Eglise devant servir de règle prochaine et générale pour faire disparaître les doutes et terminer les controverses qui s'élèvent dans les matières qui regardent la foi chrétienne, et pour fixer l'esprit de tous ses enfants dans les mêmes sentiments, il est nécessaire qu'un tel langage soit extrêmement clair, précis, et qu'il puisse être compris facilement et sûrement, et des savants, et des ignorants, et des théologiens, et du peuple. Or, cette intelligence facile et sûre ne se trouve que dans ce sens ordinaire, que les mots font naître naturellement dans l'esprit de tous, dès qu'on les lit, ou qu'on les entend prononcer. En effet, toutes les décisions de l'Eglise, qui ont été faites, contre les erreurs qui ont paru, sont d'une très-grande clarté, précisément à cause de ce sens naturel qu'elles présentent. Vouloir introduire en elles la subtilité des interprétations, pour donner aux paroles un sens recherché, que l'on n'obtient que par le moyen de raisonnements longs et subtils, c'est vouloir proprement obscurcir la lumière qui brille aux yeux, pour ne pas voir ces objets que la vérité place devant nous : c'est vouloir de sang-froid et de propos délibéré se tromper soi-même et les autres. L'Eglise s'est montrée toujours très-sévère pour repousser de semblables subtilités et toutes ces interprétations forcées de ses définitions dogmatiques. Que d'efforts, que d'artifices, que de sophismes n'employèrent pas les ariens, après la définition du concile de Nicée sur la consubstantialité du Verbe, pour plier cette définition à quelque sens qui fût compatible avec leurs erreurs ! Ils réussirent à faire goûter leurs subtilités à un très-grand nombre de personnes, et ils trompèrent même la plus grande partie des Pères rassemblés au concile de Rimini. Ils firent sonner bien haut avec le plus grand succès les mots pompeux d'amour de l'union et de la paix, pour laquelle il semblait que l'on pouvait se départir un peu du sens ordinaire et naturel de cette expression *consubstantiel*, pour lui donner un sens moins propre, dans lequel pussent s'accorder à l'amiable les partisans d'Arius et les disciples de Jésus-Christ. Faudra-t-il donc, disaient les ariens, bouleverser toute l'Eglise et entretenir des schismes très-funestes pour un seul mot, tandis que par d'autres termes on peut exprimer la même chose d'une manière équivalente, et en conservant à peu près le même sens? Mais la sainte Eglise n'a jamais voulu entrer en composition, ni capituler avec ses ennemis, pas même pour la moindre de ses décisions. Qu'ils se rendent à discrétion, ou qu'ils soient impitoyablement retranchés du corps mystique de Jésus-Christ. Ainsi toutes les subtilités des interprétations ariennes ayant été rejetées, le mot *consubstantiel* et son sens naturel et contraire ont toujours distingué les ariens des catholiques. Que l'on parcoure

solvere est pronuntiare rem aliquam esse legitimam (*In cap.* XVIII *Matth.*). S'il est permis de corrompre de la sorte le sens des choses les plus claires, il ne sert plus de rien de lire aucun livre, et même le commerce entre les hommes cessera d'exister, et, grâce aux hérétiques, nous nous trouverons dans la même confusion dans laquelle se trouvèrent les ouvriers de la tour de Babel. Et tous les livres des divines Ecritures seront très-inutiles pour notre instruction, et ils deviendront le jouet des caprices de l'homme. Comment, en effet, pourrait-on convaincre les anciens hérétiques qui niaient la réalité du corps de Jésus-Christ, si dans les expressions si claires et si nombreuses employées pour décrire sa passion, sa mort, sa résurrection, il plaît à quelque écervelé de n'y voir que des choses fantastiques et de pure apparence?

Quand le moyen des interprétations les plus étranges ne réussit pas, quiconque veut s'obstiner dans l'erreur en trouve aussitôt un autre en vérité très-expéditif et très-honorable. Dans les textes que l'on cite, l'on omet quelque expression très-importante, et ainsi tout va à merveille. Saint Epiphane raconte que Valens, arien, devant souscrire la troisième formule de Sirmium, dans laquelle il était écrit que le Fils de Dieu était semblable au Père en tout et pour tout, l'astucieux hérétique laissa bravement au bout de la plume les mots *in omnibus*. Cette fourberie ayant été découverte par l'empereur Constance, Valens fut contraint par lui d'ajouter ces paroles et d'y souscrire. « Post hæc Valens cum suo more subscripsisset, et ad subscriptionem addidisset similem esse Patri Filium, prætermissis his vocibus in omnibus... pius hoc imperator observavit, et ut in omnibus adjiceret, coegit (*S. Epiph. hæres.* LXXIII, *n.* 22, *edit. Patavii*). » On a plusieurs fois reproché aux jansénistes de semblables tours d'adresse, mais toujours inutilement. Le tour est trop bon et trop favorable pour qu'il y ait lieu d'espérer qu'ils y renoncent. Trois ou quatre fois j'ai reproché à M. Pierre Tamburini d'avoir, dans la définition du concile de Florence sur la primauté du pape citée par lui dans sa *Véritable idée du saint-siége*, omis l'épithète *plenam* jointe aux paroles *potestatem regendi Ecclesiam*. Cette omission nous fait comprendre l'importance de cette épithète et l'embarras dans lequel s'est trouvé M. Tamburini. Que mes lecteurs ne trouvent pas mauvais que je revienne si souvent sur la même matière, car elle peut très-bien leur faire connaître si tous les défenseurs de Jansénius et les détracteurs de l'autorité du pape se trompent par erreur de l'esprit ou mauvaise volonté. M. Guadagnini ne le cède point en courage à M. Tamburini : dans la seconde partie de cet ouvrage, nous verrons que M. l'archiprêtre, dans une définition du même concile de Florence, a pris la liberté de mettre de côté une expression si importante, que sur elle seule tombe toute la définition. Il dira ensuite que je fais le honteux office de Cham, en montrant à tout le monde *verenda patrum* ou *fratrum nostrorum*; mais cela est nécessaire pour que tous connaissent l'impartialité et la bonne foi de nos adversaires.

l'histoire de l'Eglise, et l'on verra que toutes les sectes des hérétiques ont toujours essayé la voie des subtilités pour affaiblir dans l'esprit des chrétiens la force des définitions de l'Eglise ; mais le sens ordinaire, clair et naturel de ces mêmes définitions a toujours été un trait profondément enfoncé dans leur cœur, d'où ils n'ont pu l'arracher malgré leurs efforts, et qui a fini par leur donner la mort. Et, une réflexion très-juste, que devrait faire tout bon chrétien, confirmée par l'expérience de tous les siècles, c'est que quiconque, trompé par un faux amour de la paix, a voulu, pour ainsi dire, pactiser avec les hérétiques, et s'approcher un peu de leur langage pour trouver un point d'union et d'amitié, ou du moins a prétendu assoupir les discordes en imposant silence à l'un et à l'autre parti ; quiconque, dis-je, s'est laissé séduire par cette pensée, et a agi en conséquence, a toujours fini par tomber dans l'hérésie, et a trouvé sa porte au terme du voyage. Et il semble que c'est précisément cette route, dont parle Jésus-Christ, qui paraît être bonne et droite, et qui conduit à l'abîme fatal de l'enfer.

152. C'est précisément dans cette voie que marchent les jansénistes, les véritables auteurs des dissensions qui troublent la tranquillité de l'Eglise ; et cependant ils ne cessent d'attribuer la cause d'un si grand mal à leurs adversaires. Ils confessent ouvertement qu'on ne doit pas une foi intérieure et de cœur à la bulle *Unigenitus*, mais seulement un silence respectueux de bouche, et cependant ils ont rempli le monde d'écrits contre cette bulle, et ils ne cessent de dogmatiser publiquement, même de nos jours, et de la manière la plus outrageante contre elle. Si quelqu'un parle ou écrit pour défendre les décisions de l'Eglise contre les erreurs de Jansénius et de Quesnel, on voit tout à coup paraître de mille endroits des réponses, des observations, des feuilles périodiques, où la calomnie lance ses brocards sous mille formes, et où l'on supplée à la faiblesse des raisons les plus mal assorties et les plus ambiguës par l'abondance des traits empoisonnés de la satire la plus violente. M. Jean-Baptiste Guadagnini, archiprêtre de Cividate di Valcamonica, nous a fourni une preuve convaincante et très-récente de cette méthode dans ses *trois observations* contre mes *Faits dogmatiques*. Cet ouvrage pouvait à bien plus juste raison s'intituler : *Le Livre des digressions*, puisque les deux tiers ne contiennent presque qu'une satire contre les jésuites, pour décrier leur doctrine, leurs actions et leurs personnes. Quiconque lira cet ouvrage se trouvera, pour ainsi dire, toujours en présence des jésuites et du tableau hideux, épouvantable, de tous les maux possibles et impossibles qu'ils ont commis. Or, les jésuites sont-ils par hasard un fait dogmatique ? Il faut bien qu'ils le soient dans l'esprit de M. Guadagnini. Ensuite dans plusieurs endroits il dépeint mon livre des *Faits dogmatiques* et la défense que j'y prends de l'infaillibilité de l'Eglise, en déclarant hérétique la doctrine contenue dans le livre de Jansénius, il dépeint, dis-je, mon livre et moi-même comme une furie qui porte partout le flambeau de la discorde, propre à troubler la paix de l'Eglise, et à bouleverser les Etats. Je cite ici dans une note quelques passages de M. Guadagnini, qui pourront soulager et égayer le lecteur, en interrompant pour quelques instants la série des discussions (1).

153. Une des raisons sur lesquelles nos adversaires s'appuient pour ne pas reconnaître dans la bulle *Unigenitus* le caractère d'une décision dogmatique et infaillible de l'Eglise, est précisément celle que nous développons. Ils conviennent avec nous qu'une décision de l'Eglise, devant servir de

(1) M. Guadagnini commence, dès la dédicace à Mgr Morosini, évêque de Vérone, à chanter sur ce ton : « Vous voyez encore ici mieux que tout autre, « dit-il, que le livre par moi réfuté s'applique à allu- « mer, même dans notre Italie jusqu'à présent « tranquille, le feu des divisions horribles que cet « artifice réveilla, et qui troublent en grande partie « la France, la Flandre et la Hollande. » Dans le cours de l'ouvrage il revient à la charge plusieurs fois ; il paraît que cet air plaît infiniment à ses oreilles : « M. Bolgeni, avec son livre des *Faits dog-* « *matiques*, ne se propose rien moins que de renouveler « en Italie les tragédies que les siens ont excitées « en France, en Flandre et en Hollande (n. 40). « M. Bolgeni, toutefois après M. le chanoine Mozzi, « désire de troubler la paix de l'Eglise d'Italie, « maintenant qu'il voit qu'il ne reste plus d'espoir de « troubler ni la France..., ni la Flandre (n. 458) ; « mais il se flatte ridiculement de réveiller l'Italie « par ces cris séditieux pour la plonger dans le trou- « ble... (n. 459). » Enfin, il a cru important de consacrer un paragraphe entier à ces oiseux mensonge, et c'est l'article v de sa troisième observation, où il dit que « mon livre est funeste à la tran- « quillité de l'État (n. 461), et que les efforts des jé- « suites contre le prétendu jansénisme, et ce livre « en particulier de M. Bolgeni, tendent à transporter « en Italie les troubles de France (n. 466). » Il tire enfin cette conclusion, que « l'entreprise est très-cou- « pable et que, par conséquent, le livre des *Faits dog-* « *matiques* de M. Bolgeni attaque la saine doctrine, « l'honneur du saint-siège, la paix de l'Eglise, la « tranquillité des Etats. » C'est ainsi précisément qu'ont parlé tous les hérétiques pour épouvanter et faire taire tous ceux qui combattaient leurs erreurs ; et c'est là une des traditions pharisaïques fidèlement conservées par les jansénistes. Jésus de Nazareth, disaient les Juifs, remplit la ville de tumulte et excite le peuple à la sédition par ses doctrines. *At illi invalescebant, dicentes : commovet populum docens per universam Judæam* (*Luc.* XXIII, 5). Il y aurait ici une petite question à décider. Les jansénistes confessent publiquement que l'obéissance due aux bulles des papes sur le fait de Jansénius exige des chrétiens au moins un respectueux silence. M. Pierre Tamburini a été le premier à rompre le silence en contredisant ces bulles dans ses *Lettres de Piaisance*, et moi, pour les défendre, j'ai fait imprimer mon livre des *Faits dogmatiques*. M. l'archiprêtre Guadagnini rompt une autre fois le silence respectueux par ses trois observations. Qui de nous trois trouble la tranquillité de l'Eglise et de l'Etat ? *Ad ista respondete, lupi rapaces* (Pardonnez-moi cette expression qui est de saint Augustin), *qui pellibus ovium indui cupientes*, etc. (*Lib.* II *de Baptis. contra Donatist.*, *cap.* VII, *n.* 11).

règle à tous les fidèles pour se décider au milieu des disputes qui s'élèvent, il est nécessaire qu'elle ait une grande clarté dans le sens, et une extrême précision, afin que tous puissent aisément et sûrement comprendre la vérité qu'il faut suivre, et les erreurs qu'il faut rejeter. Or, la bulle *Unigenitus* ne dit rien de clair ni de précis : on ne saurait d'après elle ni fixer un article, sur lequel on serait tenu de faire un acte de foi, ni déterminer une erreur digne d'anathème. M. Tamburini, dans ses *Lettres d'un théologien de Plaisance*, nous défie de former, d'après la teneur de la bulle *Unigenitus*, un symbole qui serve de profession de foi contre les erreurs de Quesnel. Il faudra donc contenter cet honnête homme; deux ou trois lignes suffiront pour cela. *Je crois que la doctrine de Quesnel, condamnée par la bulle* Unigenitus *dans cent et une propositions, est mauvaise et contraire à la doctrine de Jésus-Christ, et j'anathématise du fond du cœur les erreurs que contiennent ces propositions.* Voilà le symbole court et très-court, que M. Tamburini doit professer, pour être un véritable enfant de l'Eglise catholique, sur ce point. Mais il se rit de mon ignorance et de ma simplicité. Fixez-moi, me répond-il subitement, le caractère précis de chacune des propositions; indiquez-moi le degré d'opposition qu'elles ont avec la doctrine de Jésus-Christ; spécifiez la censure déterminée, qu'il faut appliquer en détail. Sans cela tout est plein d'obscurité et d'incertitude; et la bulle *Unigenitus*, au lieu d'assoupir les disputes, les fomente, même les accroît et les rend interminables. Mais, monsieur, vous voulez être théologien avant d'être chrétien catholique. Cette bulle n'exige pas la détermination précise que vous demandez; c'est l'affaire des théologiens qui, par une étude spéciale et par des raisons théologiques, démontrent quelle censure convient précisément à chaque proposition. Ils vous diront que celle-là est hérétique, celle-ci conduisant à l'hérésie, cette autre scandaleuse, etc. Si dans ces déterminations spéciales vous êtes d'un avis différent, vous ne perdrez pas pour cela votre titre de catholique. L'Eglise ne demande de vous qu'une chose générale, c'est-à-dire que vous fassiez l'aveu et que vous croyiez que les cent et une propositions de Quesnel sont toutes opposées dans quelque degré et de quelque manière à la doctrine de Jésus-Christ. Au nom de Dieu, faites cet aveu sincère, et embrassez fermement cette croyance; l'Eglise est alors satisfaite de votre soumission, et n'exige plus rien de vous sur ce point. Or, ce point est extrêmement clair et précis : l'Eglise parle ici un langage qui peut être très-facilement compris de tous; il n'y a ici ni obscurité, ni équivoque. Mais si vous fermez les yeux avec opiniâtreté pour ne pas voir la lumière, pourquoi vous plaignez-vous d'être dans les ténèbres? Pourquoi errez-vous de côté et d'autre, cherchant à tâtons cette vérité que vous avez sous la main? Que si vous voulez néanmoins être aveugle pour vous-même, cessez au moins de conduire les autres qui, aveuglés et trompés par vos sophismes, vont malheureusement tomber dans l'abîme.

154. Disons encore deux mots à M. l'archiprêtre Guadagnini. Dans son livre intitulé *Trois observations*, plusieurs fois cité, il dit que « je distingue très-bien les *dogmes* « des *faits*. Je puis donc, et je dois les distin- « guer aussi moi-même. On a vu encore plus « haut que, autre chose est *dire*, autre chose « est *décider*. Nous distinguerons donc dans « ces bulles (contre le jansénisme) ce que « ces papes *ont dit*, de ce qu'ils *ont décidé*. » (*Pag.* 259.) Je veux bien admettre sans difficulté la distinction entre *dire* et *décider*. Voyons le reste. « Je dis donc..... que les « papes ont bien *dit*, mais n'ont pas *décidé* « que ces propositions se trouvent dans « l'*Augustinus* de Jansénius dans le sens « condamné. (*Pag.* 260.) Néanmoins, pour « ce qui a rapport purement au fait, « les deux papes (Alexandre VII et Clé- « ment XI) *ont dit*, il est vrai, mais n'*ont* « *pas décidé*, que les propositions aient été « tirées de l'*Augustinus* de Jansénius. » (*Pag.* 262.) Examinons maintenant la bulle d'Alexandre VII, dont les paroles sont ainsi rapportées par M. Guadagnini lui-même : « Il est encore très-certain que ces deux pon- « tifes ont dit clairement, dans leurs bulles, « que les cinq fameuses propositions ont été « tirées du livre de Jansénius, et ont été « condamnées dans le sens de l'auteur. « Alexandre dit : *Quinque illas proposi-* « *tiones ex libro præmemorati Jansenii epis-* « *copi Yprensis, cui titulus est* Augustinus, « *exceptas, et in sensu ab eodem Cornelio* « *Jansenio intento damnatas fuisse declara-* « *mus, et definimus..., ac iterum damnamus.* » La bulle de Clément, quoique un peu différente, a la même teneur. (*Pag.* 261.)

155. Donc le mot *definimus* ne signifie plus *décider*, *définir*, mais signifie simplement *dire*, *affirmer*. Brûlons tous nos vocabulaires latins et français, ils sont désormais trop vieux : M. l'archiprêtre de Valcamonica nous en prépare un nouveau qui sera nécessaire pour bien entendre la langue latine, et il faudra bien se résigner à retourner encore à l'école avec les enfants. Mais non : ce bienheureux mot *definimus* reprendra bientôt son sens naturel, même à l'école et sous la plume de M. notre maître Guadagnini. Le concile œcuménique de Florence, en décidant que celui qui meurt dans le péché actuel et même originel va directement à l'enfer, se sert précisément de cette expression *definimus* : M. l'archiprêtre appelle cela une *définition claire du concile de Florence*, une *décision de l'Eglise*. (*Pag.* 479.) Notre auteur a-t-il par hasard le privilége singulier d'expliquer à sa fantaisie le sens des paroles des autres, et de faire dire à l'Eglise ce qui s'accommode avec ses préjugés? N'a-t-il pas honte de soutenir publiquement que, quand le pape dit *definimus*, on ne doit pas prendre cela pour une véritable *décision*, mais simplement pour l'équivalent du mot *dit*. Quel terme plus

énergique et plus propre pouvait employer le pape pour exprimer une véritable définition? S'il est permis de changer ainsi le sens des paroles, alors les ariens, les nestoriens, les eutychiens, en un mot tous les hérétiques anciens et modernes pourront dire que l'Eglise n'a jamais rien défini contre leurs erreurs; le dictionnaire de M. Guadagnini à la main, ils feront voir que l'Eglise, à la vérité, a *dit*, mais n'a pas *décidé* que leurs sentiments particuliers sont des hérésies. Et je ne parle ici que de la corruption du sens de ce mot *definimus;* plus bas je parlerai du fond même de la distinction entre *dire* et *décider* (*n.* 176, 181).

156. Mais qu'on ne s'imagine pas que M. Guadagnini parle ainsi par caprice; il a ses raisons, et quelles raisons, grand Dieu! Ce sont autant de coups de foudre capables... capables de renverser morts dans la poussière tous ses contradicteurs. Ecoutez-le, chrétiens, et soyez dans la stupeur. « Que « faut-il pour qu'une chose ait été non-seu- « lement *dite*, mais *décidée?* Nous l'avons « déjà dit, et c'est une chose connue de tous « les légistes, il faut préalablement un légi- « time examen. Mais ni Alexandre VII ni « Clément IX ne nous disent qu'ils ont fait « cet examen. Donc tout ce qu'ils ont dit « touchant le fait, ils l'ont *dit*, mais ils ne « l'ont point *décidé.* » (*Pag.* 263.) A merveille! vous discourez là avec les légistes; mais les théologiens, les chrétiens eux-mêmes ne procèdent pas de la sorte. Quand l'Eglise parle et dit *definimus*, c'est être impertinent, et, pour parler plus juste, c'est se montrer animé d'un esprit d'hérésie que de rechercher s'il a été fait auparavant, ou non, un légitime examen. Que cet examen ait été fait, ou qu'il n'ait pas été fait, ce n'est pas de lui que dépend l'infaillibilité de l'Eglise, mais bien de l'assistance du Saint-Esprit infailliblement promise par Jésus-Christ; et cette promesse n'est liée ni à un examen, ni à une étude, ni à une doctrine, ni à aucun autre moyen quelconque, mais au caractère de pasteur de l'Eglise, et à la pure et simple définition. *Allez*, dit le Sauveur à ses apôtres, *apprenez à toutes les nations ce que je vous ai enseigné moi-même, et je serai tous les jours et sans cesse avec vous jusqu'à la consommation des siècles* (*Matth.* XXVIII, 19, 20). Et il dit en particulier à saint Pierre : *J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne vienne point à défaillir; et toi, confirme tes frères dans la foi* (*Luc.* XXII, 32). Lorsqu'un catholique entend la voix définitive de l'Eglise, il ne va pas s'informer s'il a été fait auparavant un examen ou non : c'est à cela qu'a dû penser l'Eglise elle-même, laquelle, dirigée et assistée par l'Esprit saint, ne peut manquer de faire les diligences et de prendre les précautions nécessaires avant de rendre ses décisions sans appel. Ses véritables enfants obéissent aussitôt, se soumettent d'esprit et de cœur, et ne cherchent pas autre chose, croyant à ce qu'elle ordonne de croire. Les hérétiques seuls ont parlé de cet examen pour l'opposer aux décisions de l'Eglise contre leurs erreurs. Tout le monde sait que les ariens, les pélagiens, et dernièrement les luthériens, ont suivi cette tactique. Quel malheur pour les jansénistes de ne pouvoir défendre leur cause qu'en marchant sur les traces des hérétiques anathématisés! Si la raison de l'examen, fait ou non fait, doit servir pour distinguer quand l'Eglise *décide* ou quand simplement elle *dit*, elle pourra servir pour toutes les décisions de celle-ci, et son infaillibilité ne sera plus qu'une chose parfaitement inutile. Tout hérétique sera libre de dire qu'on n'a pas fait précéder l'examen préalable, qu'il n'a pas été fait avec assez de soin et de diligence; qu'il n'a pas été fait régulièrement, que les parties n'ont pas été suffisamment entendues; à défaut de tout autre prétexte, on pourra toujours dire que les juges peu instruits n'ont pas compris le fond de la question. C'est précisément tout cela que les luthériens et les calvinistes ont dit et disent sans cesse du concile de Trente. Or, que M. Guadagnini examine, de grâce, dans quel abîme l'ont précipité l'irréflexion, le préjugé, le zèle mal entendu, l'esprit de parti et le fond de la très-mauvaise cause qu'il a pris à tâche de défendre. Je respecte sa personne, je ne juge pas de sa catholicité, cela ne me regarde pas; je reconnais et je loue son talent, mais je déteste sa doctrine, qui tend visiblement à ériger le jugement particulier de tout chrétien en tribunal pour juger des définitions de l'Eglise, et rendre entièrement inutile et inefficace l'infaillibilité de l'enseignement de cette même Eglise. Je regrette d'être obligé de me servir de semblables expressions à son égard; mais les droits de la vérité le demandent, et l'erreur que nous réfutons ne peut se caractériser autrement. Ensuite il faut penser que, pour empêcher le scandale et la séduction des chrétiens vertueux et sans malice, il est nécessaire d'avoir recours à un langage clair, précis et énergique, qui fasse voir l'erreur sous toutes ses faces : un imprudent agneau ne se méfie point de la dent meurtrière du loup, tant que celui-ci est couvert de la peau de brebis. Ah! quand viendra le jour où Dieu, dans sa miséricorde, nous accordera la consolation de terminer enfin nos disputes avec des personnes qui vivent au milieu des catholiques, et de cesser d'aigrir par nos écrits nos frères égarés! Quand cesseront-elles, et par l'exemple et par leurs livres répandus partout, d'autoriser et d'enseigner au sein du catholicisme la résistance à la voix décisive de l'Eglise?

157. Encore quelques mots sur cet examen. « Alexandre VII va même jusqu'à dire « expressément et positivement qu'il n'a pas « fait d'examen, et qu'il s'en rapporte là- « dessus à l'examen qui en a été fait par son « prédécesseur Innocent X. Voici ses paro- « les : *Nos, qui omnia, quæ in hac re gesta « sunt, sufficienter et attente perspexerimus ut- « pote qui ejusdem Innocentii prædecessoris « jussu, dum adhuc in minoribus constituti « cardinalis munere fungeremur, omnibus illis*

« *congregationibus interfuimus, in quibus* « *apostolica auctoritate eadem causa* (de Jan- « sénius) *discussa est ea profecto diligentia,* « *qua major desiderari non possit*, etc. » (*Pag.* 163.) Ici M. Guadagnini s'est blessé avec ses propres armes, et le sang coule de tous côtés. Donc cet examen qu'il réclamait a été fait avec tant de soin, qu'on ne pouvait en désirer davantage : *Causa discussa est ea profecto diligentia, qua major desiderari non possit.* Oui, répond-il ; mais l'examen, c'est Innocent X qui l'a fait, et non Alexandre VII, son successeur. Hé ! quoi donc ! ne suffit-il pas que l'examen ait été fait une fois? *Quid adhuc quæris examen*, disait saint Augustin au pélagien Julien, *quod apud sedem apostolicam factum est?* Si un pape ou un concile général rendait, ou pour mieux dire renouvelait quelque décision contre les ariens, les nestoriens, les luthériens, etc., etc., devrait-il donc faire de nouveau l'examen de ces hérésies? Et si cet examen n'avait pas lieu, cette définition ne serait-elle pas une véritable *décision*, ou faudrait-il la regarder simplement comme quelque chose d'équivalent au mot *dit?* Quand même j'accorderais qu'Innocent X n'a pas rendu une décision très-claire et très-précise sur ce qui concerne Jansénius, comme le prétend et me l'objecte M. Guadagnini, néanmoins, il est toujours vrai que l'examen de la cause janséniste a été fait avec le plus grand soin, et que, d'après cet examen auquel Alexandre VII a assisté, ce souverain pontife a rendu sa décision, *definimus.* Mais où vais-je me perdre en suivant les traces perfides d'un guide infidèle? Une objection comme celle de l'examen ne peut être faite par un catholique. Or, je le répète, avec examen ou sans examen, la parole définitive de l'Eglise et de son pasteur suprême uni au corps des évêques oblige ma foi, celle de M. Guadagnini et de tous les chrétiens.

158. Mais non, réplique M. l'archiprêtre : « les papes ont bien *dit*, mais non *décidé*, « que ces propositions se trouvent dans « l'*Augustinus* de Jansénius dans le sens « condamné, et ils n'ont jamais prétendu « faire de ce qu'ils ont dit un article de foi « divine. » (*Pag.* 260.) Parmi ces papes se trouve Clément XI : voyons donc comment M. Guadagnini prouve sa proposition par les paroles de Clément XI. « Il semble même « que Clément s'explique d'une manière en- « core plus claire. Il n'entend point établir « un dogme de foi par une décision propre- « ment telle, mais régler par un décret l'o- « béissance due à la constitution par laquelle « Alexandre son prédécesseur avait ordonné « la souscription du formulaire. Il n'entend « pas fixer la foi, mais régler l'obéissance : « *Obedientiæ, quæ præ insertis apostolicis* « *constitutionibus debetur obsequioso illo si-* « *lentio minime satisfieri.... decernimus,* « *declaramus, statuimus, et ordinamus.* » (*Pag.* 273.) Ici M. l'archiprêtre a éteint perfidement la lumière pour nous laisser dans les ténèbres. Ces quatre petits points placés entre les mots *satisfieri* et *decernimus*, cachent précisément ce que l'on recherchait. Lisons donc attentivement les paroles de la bulle supprimées par ces points : *Obsequioso illo silentio minime satisfieri, sed damnatum in quinque præfatis propositionibus Janseniani libri sensum, quem illarum verba præ se ferunt, ut profertur, ab omnibus Christi fidelibus ut hæreticum non ore solum, sed et corde rejici, ac damnari debere; nec alia mente, animo, aut credulitate supradictæ formulæ* (formulaire d'Alexandre VII) *subscribi licite posse*, etc., etc., *decernimus, declaramus, statuimus*, etc. Que diront nos lecteurs d'un procédé si déloyal, si honteux, d'une fourberie si évidente, si impudente? Tremblons à la pensée terrible des jugements de Dieu, qui aveugle le cœur de ce peuple : *Excæcat cor populi hujus, et aures ejus aggravat, et oculos ejus claudit, ne forte videat oculis suis, et auribus suis audiat, et corde suo intelligat, et convertatur* (*Isa.* VI, 10). Cependant M. Guadagnini doit avoir vu ce passage de la bulle de Clément, rapporté tout au long par moi dans mes *Faits dogmatiques* (*n.* 15) : comment donc a-t-il eu le courage de la mutiler en face du public, et de la mutiler précisément en retranchant la partie qui dément manifestement ses erreurs? Ceci est bien autre chose que découvrir, comme Cham, *verenda patris sui.* Dans ce passage, le pape ne parle pas des propositions jansénniennes abstractivement, mais du sens du livre de Jansénius, condamné comme hérétique, *damnatum Janseniani libri sensum ut hæreticum :* dans ce passage on exige non-seulement une obéissance extérieure, de bouche, mais encore une croyance intérieure, de cœur, sur le sens hérétique du livre de Jansénius, *non ore solum, sed et corde :* dans ce passage, on parle de sentiments intérieurs, d'adhésion d'esprit, de croyance, *nec alia mente, animo, credulitate;* dans ce passage on assure qu'il y a une véritable et stricte obligation de souscrire au formulaire avec cette foi et dans cet esprit, *non satisfieri obedientiæ debitæ, non posse subscribi alia mente*, etc. Que faut-il de plus pour entendre que le pape a prétendu faire de ce point un article de foi divine? Je défie M. Guadagnini de trouver d'autres termes qui expriment mieux la pensée du pape. On pourra bien multiplier les mots, donner plus d'énergie aux expressions, les accompagner d'épithètes plus ronflantes et plus convenables, mais le sens sera toujours le même. Et s'il faut s'en tenir aux subtilités auxquelles a recours M. l'archiprêtre, en désespoir de cause, il n'y aura plus dans toutes les langues humaines des expressions qui suffisent pour communiquer aux autres nos pensées. Pour dernière planche de salut, dans son naufrage, le pauvre M. Guadagnini s'attache à un bien faible prétexte ; il dit (p. 347), que les bulles des papes n'exigent pas une foi *divine*, mais *humaine*, sur le fait de Jansénius. Comme si l'Eglise avait été établie de Dieu pour enseigner et pour régler la foi humaine, et comme si cette foi humaine devait surtout nous rendre agréa-

bles à Dieu et nous faire opérer notre salut éternel. Et je suis convaincu que, pour croire d'une foi *divine* le fait dogmatique de Jansénius, M. Guadagnini aurait moins de violence à se faire qu'il s'en est fait à dire, dans des ouvrages tombés dans le domaine de la publicité, tant de pauvretés qui le couvrent de honte, et tant d'erreurs funestes aux autres. Et pour ce qui le concerne, je nourris la douce espérance que, frappé par la gravité des choses et la grandeur du danger qu'il court, *cujus consummatio in combustionem* (*Hebr.* VI, 8), il reconnaîtra enfin sa méprise et rétractera ses erreurs : *Confidimus autem de te, dilectissime, meliora et viciniora saluti, tametsi ita loquimur* (*Ibid.*). Quant aux autres, je ne cesserai de les exhorter à fermer l'oreille aux paroles de la doctrine homicide qu'il a répandue dans son livre des *Trois observations : Obturate aures vestras ut non exaudiatis vocem venefici incantantis sapienter* (*Psal.* LVII).

159. Nous avons jusqu'à présent expliqué et prouvé par divers exemples l'abus énorme que quelques-uns font du raisonnement humain dans les matières qui concernent la religion chrétienne. On ne saurait trop inculquer dans les esprits la règle qui consiste à suivre le sens ordinaire et naturel, principalement quand il s'agit des définitions de l'Eglise. Celles-ci sont le langage qu'une mère adresse directement à tous ses enfants, savants, ignorants, théologiens, peuple, pour les instruire; l'Eglise rend ces décisions afin de mettre à nu et de condamner les équivoques, les subtilités et les sophismes des hérétiques; afin que tous aient dans le cœur et professent extérieurement une même foi sans flotter dans l'incertitude et le doute. C'est donc une chose certaine et évidente que le langage de l'Eglise se prend dans le sens ordinaire, facile et naturel, que les paroles présentent. Si nous nous éloignons de cette règle, nous retombons subitement dans le chaos de toutes ces obscurités que les esprits sophistiques et pointilleux savent répandre de cent facons sur ce qu'il y a de plus clair. Ensuite cette règle trouve une application plus spéciale dans ce qui concerne le jansénisme. Les jansénistes, semblables à des serpents blessés, n'ont cessé de se glisser, de ramper et de s'agiter dans tous les sens, pour se soustraire aux coups qu'on leur portait : aussi les souverains pontifes, par un grand nombre de bulles, ont cherché à frapper sans relâche et à terrasser le monstre hideux du jansénisme. Le P. Quesnel, dans ses *Réflexions morales* et dans tous ses ouvrages, l'a fait revivre et lui a fait parcourir l'Europe, caché sous le masque de l'onction la plus douce et la plus touchante. Clément X, par sa bulle *Unigenitus*, a fait connaître quel venin mortel répandait autour de lui ce reptile impur. Tous les détours qui ont été inventés et mis en usage par les jansénistes pour se dispenser de professer extérieurement qu'ils croyaient d'une foi divine le fait dogmatique de Jansénius en souscrivant au formulaire, ont été par d'autres bulles du même souverain pontife condamnés et anathématisés. Tous les successeurs de saint Pierre, depuis Innocent X jusqu'à nous, n'ont cessé de veiller avec la plus grande sollicitude, et ont coupé chaque rameau que l'énergie surprenante de cet arbre maudit poussait chaque jour pour infecter le christianisme. Et je ne puis croire que la fécondité de l'esprit humain puisse encore retrouver quelque ressource pour se soustraire à tant de condamnations.

160. Tout ce que j'ai dit jusqu'ici pourrait suffire, sans autre attaque, pour faire concevoir une juste idée des *Trois observations* publiées par M. Guadagnini sur mon livre des *Faits dogmatiques*. Mais comme, pour éloigner des chrétiens la séduction et le danger d'errer dans la foi, il importe infiniment de faire connaître à fond le caractère de ces *observations*, je me flatte que les lecteurs me permettront de les entretenir encore un peu du même sujet. Les erreurs, les impertinences, les impostures que l'on pourrait relever, sont je dirai presque sans nombre. Mais ne parlant que d'un petit nombre, et comme à la dérobée, je me bornerai à faire remarquer et à réfuter, le plus brièvement possible, les mauvaises doctrines et ce qui tend à obscurcir les vérités de notre sainte religion, et à détourner les fidèles de se soumettre promptement et avec un cœur sincère aux décisions de l'Eglise. Car, quand j'écris contre les erreurs dominantes, non je ne cherche point ma propre défense ni celle de mes écrits, afin de trouver l'occasion de répondre aux injures dont mes adversaires m'ont accablé; mais je cherche uniquement et je n'ai d'autre but que la défense de la vérité pour me rendre utile à ceux qui me lisent en combattant l'erreur. *Ego quando cuique vel dicendo, vel scribendo respondeo, etiam contumeliosis criminosis lacessitus, quantum mihi Dominus donat, frænatis atque contritis vanæ indignationis aculeis, auditori, lectorive consulens, non ago ut efficiar homini conviciando superior, sed errorem convincendo salubrior* (*S. Augustinus*, *lib.* III *cont. Litteras Petiliani*, *cap.* I, *n.* 1).

Seconde partie.

161. Le livre que j'ai l'intention de réfuter aujourd'hui directement a pour titre : *Trois observations sur le livre des* Faits dogmatiques *de M. l'abbé Jean-Vincent Bolgeni*,

suivies d'une dénonciation aux tribunaux de l'Eglise, etc., *par Jean-Baptiste Guadagnini, archiprêtre de Valcamonica*, 1789, *Pavie, chez Pierre Galéazzi.* L'auteur a trouvé un moyen unique pour rendre impossible une réponse convenable. Les erreurs, les mauvaises doctrines, les impostures, qu'il a accumulées dans un gros volume in-8° de 484 p. et d'un très-petit caractère, sont en si grand nombre, que la patience d'un homme ne suffit pas pour les relever toutes, encore moins pour les réfuter ensuite. Plusieurs personnes m'ont attesté ici, à Rome, n'en avoir pu lire que le quart, et je prie instamment tous ceux qui liront mon présent ouvrage de mettre leur patience à l'épreuve en essayant de lire jusqu'au bout ce livre indigeste. Abandonnons donc l'idée de le réfuter en détail, et bornons-nous à en donner une idée générale, imparfaite; à attaquer quelques maximes les plus funestes et les plus dangereuses; et à mieux éclairer et développer quelques matières importantes et spéciales, très-utiles pour confirmer de plus en plus l'infaillibilité de l'Eglise dans ses décisions sur les faits dogmatiques.

CHAPITRE PREMIER.

IDÉE GÉNÉRALE DU LIVRE DE M. GUADAGNINI.

162. J'ai déjà fait observer, M. l'archiprêtre, que votre livre pourrait très-bien être appelé *le livre des digressions:* deux tiers au moins sont en dehors du sujet, que j'ai eu en vue dans mes *Faits dogmatiques*, que vous prétendez combattre. Le plus beau, c'est que vous-même, jusque dans la dédicace à feu Mgr Morosini, vous annoncez que votre livre *a pour but de soutenir l'autorité de saint Augustin et de saint Thomas sur les matières très-importantes de la grâce chrétienne.* Or, qu'y-a-t-il de commun entre l'infaillibilité de l'Eglise dans ses décisions sur les faits dogmatiques, avec l'autorité de saint Augustin et de saint Thomas sur les matières de la grâce? je ne le comprends pas. Il est vrai que vous affirmez que *je suis un écrivain ennemi de saint Augustin et de saint Thomas, et que je m'efforce, en dépit du saint-siége, de décrier l'un et l'autre:* mais c'est vouloir m'infecter, et me communiquer la maladie qui vous travaille. Mon livre est tout entier dans le sujet que j'ai en vue de traiter, et pour atteindre ce but, l'autorité de saint Augustin et de saint Thomas sur les matières de la grâce ne m'était pas nécessaire. Donc si mon ouvrage tend directement à sa fin, l'autorité de ces saints docteurs sur ces matières ne pouvait être mise en question par moi ni en bien ni en mal. Et soyez sûr, monsieur, que je vous abandonnerai toujours la gloire singulière d'écrire et d'imprimer des livres qui, en tout ou en grande partie, ne regardent point mon sujet.

163. Vous avez dit encore (*n.* 44, 45) qu'il « ne vous sera pas nécessaire d'écrire beau« coup..... pour réfuter M. Bolgeni..... qu'il « ne faudra pas écrire beaucoup.... Il prend « à tache d'obscurcir une vérité non-seule« ment claire, mais évidente..... Qu'est-il « donc besoin de beaucoup de paroles pour « la faire triompher de ses faibles attaques. » Vous avez en galant homme tenu votre promesse, quoique vous ayez mis au jour un livre fort gros. Si nous retranchons toutes les digressions, il ne restera qu'un tout petit livre de quelques pages, qui tend à attaquer mes *Faits dogmatiques.* Comme presque toujours, vous vous fatiguez à exhaler votre bile sur les jésuites et à exposer au grand jour leur ambition et leurs méfaits, en les dépeignant sous les couleurs les plus noires. Vous dressez un théâtre sur lequel les jésuites jouent presque seuls toute la comédie. Rarement les faits dogmatiques paraissent sur la scène; pour mieux soutenir l'intrigue, et divertir plus longtemps les spectateurs, on voit sortir de temps en temps, accoutrée du costume le plus étrange madame l'histoire *de Auxiliis*, pour nous chanter une ariette; trois ou quatre fois apparaît la bulle de condamnation préparée contre le molinisme, destinée à un court message, ensuite elle se retire; les rites malabares et chinois se présentent avec grâce pour faire un compliment à l'assemblée; les jansénistes plusieurs fois livrent un combat acharné aux jésuites, et ceux-ci restent toujours morts sur le champ de bataille; et sur ces entrefaites on entend du milieu de la scène les cris et le tumulte excités dans la Flandre, dans la France et dans la Hollande. Mais les Révérends Pères Berruyer et Hardouin savent égayer l'assemblée en dansant un gracieux ballet à deux, en guise d'intermède. Quelquefois enfin vous prenez votre essor et tentez de vous élever jusqu'au ciel, porté sur vos ailes, pour attaquer l'infaillibilité de l'Eglise dans les faits dogmatiques; mais bientôt, entraîné par votre propre poids, vous retombez à terre, et vous tranchez encore du nouvelliste. Que le lecteur s'en convainque en lisant attentivement votre livre tout entier: quand il sera arrivé à la fin, qu'il retourne sur ses pas, et qu'il mesure du regard l'étendue immense qu'il a dû parcourir. Ulysse, avant d'arriver dans sa patrie, n'a pas vu autant de pays et de mers que nous en a montré notre guide, M. l'archiprêtre de Valcamonica. Nous sommes allés en droite ligne à Paris, et après avoir fait une excursion à Louvain et à Utrecht, nous sommes venus à Rome, où nous sommes retournés plusieurs fois pour baiser les pieds aux très-saints pontifes Innocent X, Alexandre VII, Clément IX, Innocent XII, Clément XI et Benoît XIV; nous avons dû assister aux congrégations *de Auxiliis* sous Clément VIII et Paul V, aux congrégations tenues sous Innocent X contre le jansénisme, et à l'examen du livre de Quesnel sous Clément XI; nous avons visité les archives du Vatican pour en extraire la bulle contre le molinisme. Dans le temps intermédiaire qui s'est écoulé au milieu de tant de voyages, et qui était consacré aux douceurs du repos après de si grandes fatigues, montés dans un ballon, nous avons traversé les airs et sommes descendus à Malabar, au Japon et en

Chine ; et chargés d'un trésor précieux de connaissances toutes du domaine de la Compagnie de Jésus, que nous avons trouvée morte depuis quelques années à notre retour en Italie, nous sommes demeurés, par une heureuse aventure, héritiers *ab intestato* de tous les biens qu'elle avait ramassés. Enfin, quand M. l'archiprêtre semble se disposer à vouloir nous conduire au terme projeté de tant de voyages, accablé de fatigues, il s'assied tranquillement, nous laisse cruellement déçus dans notre attente.

164. Pour vous dire une bonne fois pour toutes quelques mots sur les jésuites, écoutez la réponse suivante, qui doit être précieuse à vos yeux ; car je la tire d'un saint Père, de saint Augustin : « Ce n'est pas une « petite consolation, ni une moindre gloire « pour chacun de nous, que nous soyons ca- « lomniés par les ennemis de l'Eglise avec « l'Eglise elle-même. Et toutefois la défense « de l'Eglise ne dépend pas de la défense de « ces personnes, que ceux-ci cherchent nom- « mément à dénigrer par de fausses accusa- « tions. Que les Pères Annat, Hardouin, Ber- « ruyer et autres jésuites, auxquels les jan- « sénistes, pour couvrir leur propre audace, « reprochent tout ce qu'il leur passe par la « tête, aient été bons ou mauvais, cela ne « porte aucun préjudice à l'Eglise catholique « répandue par toute la terre ; leur inno- « cence ne peut nous servir d'excuse, comme « leur méchanceté ne peut être pour nous « une cause de condamnation. S'ils ont été « bons dans l'aire de l'Eglise, ils ont été net- « toyés comme le froment ; s'ils ont été mau- « vais, ils ont été rejetés et foulés aux pieds « comme la paille. Dans l'aire de l'Eglise il « peut y avoir de bons et de mauvais ; hors « d'elle il ne peut y avoir de bons. Celui qui, « emporté par le vent de l'orgueil, se sépare « de l'unité de l'Eglise, comment a-t-il le « courage d'insulter à l'aire du Seigneur à « cause de la paille qu'il y trouve mêlée avec « le grain (1). »

165. Si vous voulez encore donner à votre livre un titre qui lui convienne très-bien, intitulez-le *le Livre des secrets*. Vous êtes toujours occupé à faire pénétrer vos lecteurs, marchant toujours le premier pour leur servir de guide, dans les vues les plus obscures et les plus cachées que j'ai eues en composant mon livre des *Faits dogmatiques*, et qu'ont eues aussi constamment les jésuites en faisant la guerre au jansénisme. Vous me connaissez beaucoup mieux que je ne me connais moi-même ; il me faut faire un petit voyage à Valcamonica, dans le Bressan, pour savoir de M. l'archiprêtre Guadagnini les pensées de mon esprit et les affections de mon cœur. Vous savez, à n'en pouvoir douter, qu'en écrivant sur les faits dogmatiques, je me suis proposé de faire condamner comme hérétique la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas, et celle des écoles augustinienne et thomiste, et même de faire déclarer hérétiques ces mêmes saints docteurs Augustin et Thomas. Et tel a été, d'après vous, le but de tous les jésuites, depuis la bulle d'Innocent X, qui condamna les cinq propositions de Jansénius, jusqu'à nos jours. C'est ce que vous répétez à tout propos. Je me suis occupé de compter le nombre de fois que vous l'avez répété, afin de pouvoir en rendre compte à mes lecteurs d'une manière exacte et précise ; je suis arrivé au nombre cinquante, et j'avais à peine dépassé la moitié de votre livre : le courage m'a manqué, et j'ai abandonné l'entreprise. Pour vous, en intrépide scrutateur des cœurs, vous pénétrez beaucoup plus avant dans les vues mêmes des jansénistes, et vous nous montrez que ces bonnes gens ne mettent tant d'ardeur à défendre le livre de Jansénius, que pour soustraire aux censures de l'Eglise la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas, celle de leurs écoles. Ce que vous faites, en vérité, en mauvais professeur ; vous débandez et mettez à nu les plaies des jansénistes, sans trouver un bon emplâtre qui les couvre et les guérisse.

166. Votre ouvrage est une mine féconde en choses magnifiques. Un troisième titre pourrait très-bien lui convenir, celui de *Livre des médisances*. Il fera certainement fortune auprès de tous ceux chez qui les nouvelles et les satires tiennent lieu de raisons. Pour prouver l'infaillibilité de l'Eglise dans les faits dogmatiques, je cite les Pères, les conciles, les papes ; je donne des preuves et des raisons ; vous, que répondez-vous? Vous calmez un peu la haine qui vous dévore par le plaisir de la médisance. On voit que la mode vous entraîne, et que vous ambitionnez, vous aussi, d'occuper une place parmi les faiseurs de satires. Donnons à nos lecteurs un échantillon du style de M. Guadagnini dans ce genre ; nous le prenons au numéro 469, qui est le dernier de ses *Trois observations*. « Mais le pas est déjà fait, et il « (l'abbé Bolgeni) ne peut plus y porter re- « mède, qu'en rétractant son malheureux « livre ; et s'il en agit ainsi, il aura beaucoup « fait pour son honneur et pour sa cons- « cience. Mais tant qu'il ne le fera pas, « qu'il ne se flatte jamais d'avoir réussi, ni « de pouvoir par la suite en imposer aux « âmes simples et qui ne sont pas versées

(1) « Non sane parva est, parumque gloriosa consolatio cujuscumque nostrum, si ab inimicis Ecclesiæ, cum ipsa Ecclesia criminamur : ejus tamen defensio non in eorum hominum defensione consistit, quos isti nominatim falsis criminationibus appetunt. Prorsus qualescumque fuerint Marcellinus, Marcellus, Sylvester, Melchiades, Mensurius, Cœcilianus, atque alii quibus objiciunt pro sua dissensione quod volunt, nihil præjudicat Ecclesiæ catholicæ toto terrarum orbe diffusæ : nullo modo eorum innocentia coronamur, nullo modo eorum iniquitate donamur. Si boni fuerunt, in areæ catholicæ tritura tanquam grana mundati sunt : si mali fuerunt, in areæ catholicæ tritura tanquam stipulæ comminuti sunt. Intra istam aream boni et mali esse possunt, extra eam boni esse non possunt. Quisquis ab hac unitate vento superbiæ tanquam sola palea separatur, areæ dominicæ propter commixtam paleam quid calumniatur? (*De unico Baptismo cont. Petilianum*, *cap.* XVI, *n.* 30.)

« dans ces matières. Plusieurs de ces dernières « liront mes observations et seront détrom- « pées ; un plus grand nombre sera éclairé par « les personnes à qui elles entendront détester « ce mauvais ouvrage. Tout ce qu'il aura ga- « gné, ce sera d'avoir fait connaître au monde « qu'il n'aime ni la vérité, ni la paix : qu'il a « pris à tâche de soutenir une proposition di- « rectement opposée aux premiers éléments « de la théologie, regardée par tous les sa- « vants comme une erreur capitale très- « grave et féconde en conséquences impies et « sacriléges ; que, pour y réussir, il a recours, « depuis le commencement jusqu'à la fin, à « une foule d'équivoques et aux plus mons- « trueuses falsifications, qu'il emploie les « mensonges les plus évidents, les calomnies « les plus manifestes et les plus atroces ; et « qu'il tombe évidemment en contradiction, « viole les décrets apostoliques les plus « clairs, les plus énergiques, les plus impor- « tants et les plus nombreux, et qu'il a le « courage d'exciter tout le monde à les fou- « ler aux pieds. »

167. Permettez-moi de mettre sous vos yeux quelques paroles de saint Basile rapportées par saint Grégoire de Nazianze : *Je vous dirai donc, injuriez-moi, déversez sur moi toute l'amertume de votre bile, menacez-moi encore ; soyez assuré néanmoins que vous n'arriverez jamais à obtenir que je garde le silence sur les doctrines erronées, dangereuses et impies qui se répandent, et encore moins que je les partage. Ceci soit dit à vous et à tous ceux qui approuvent et vos sentiments et vos écrits* (1). Car, comme le dit ce bon saint Thomas, que je cherche à faire déclarer hérétique, les méchants (il n'est pas question ici des mœurs, mais de la doctrine), *les méchants doivent être tolérés par les bons, en souffrant patiemment les injures qui leur sont propres et personnelles, mais non en dissimulant les injures qui sont faites à Dieu et au prochain ; parce que, dit saint Jean Chrysostome, se montrer patient dans ses propres injures, c'est une chose très-louable, mais dissimuler celles qui sont faites à Dieu, c'est une impiété* (2). Or, on fait une injure grave à Dieu et au prochain quand, dans des ouvrages rendus publics, on répand des doctrines qui tendent à renverser le fondement de la foi et de l'Eglise de Jésus-Christ, et à précipiter dans l'abîme éternel les âmes de nos frères. Faisant toujours abstraction de vos intentions et de vos vues (car je vous abandonne entièrement le noble emploi de scruter les cœurs d'autrui), et voulant même les supposer innocentes par une erreur irrépréhensible, je vous dis nettement que vos doctrines sont très-mauvaises, et je vous le prouverai dans le chapitre IV qui suivra.

168. L'esprit de votre charité est vraiment universel et sans acception de personnes. Et ses heureux effets ont été éprouvés non-seulement par les jésuites et par moi, mais encore par les papes, les cardinaux, les évêques, les théologiens de toutes les nations, les assemblées du clergé de France, les rois et leurs ministres, en un mot tous ceux qui ont eu quelque part à la condamnation des propositions et du livre de Jansénius, ou qui se sont opposés par leurs soins et par leurs écrits au progrès du jansénisme. Je pourrais copier ici beaucoup de passages de votre livre où vous avancez des choses empreintes d'un mépris dégoûtant, et très-déshonorantes pour les consulteurs de la congrégation préposée à l'examen des propositions de Jansénius (*n.* 239), pour les assemblées du clergé de France (*n.* 304) et pour les Pères dominicains, qui sont représentés en plusieurs endroits comme très-favorables aux erreurs de Jansénius, auxquels on a encore associé les Pères augustins (*n.* 20, 94, 221, 256). Les cardinaux et les évêques ont été autant de prévaricateurs qui, dans des vues humaines d'agrandissement, ont trahi la cause de Jésus-Christ et de l'Eglise ; ensuite les papes se sont montrés singulièrement stupides, quoique dignes de compassion à cause de leur ignorance, en se laissant tromper par les subtilités et les raisonnements captieux des jésuites. En somme, dans le tableau que vous tracez, tout est sombre et noir ; on y voit seulement ressortir les jansénistes revêtus d'habits éclatants de blancheur, avec un visage modeste qui respire la dévotion la plus tendre. Sublime manière de raisonner ! Les adversaires des jansénistes sont tous des personnes ignorantes, malicieuses, fourbes, hypocrites, violentes : donc les jansénistes ont raison. Telle est la quintessence que l'on tirerait du livre de M. Guadagnini, s'il était passé à l'alambic.

169. Mais, mon cher monsieur l'archiprêtre, vous avez grossièrement trahi et vous-même et votre cause. Il fallait un peu mieux masquer votre passion, si vous vouliez retirer quelque fruit de votre ouvrage : quoique j'aie pitié de vous du fond du cœur, lorsque je pense que, quand la passion est violente, il est très-difficile de la contenir dans de justes bornes. *Et pourtant*, dit un auteur qui ne devrait point vous paraître suspect, *il faut que les écrivains se décident à modérer leurs passions, s'ils veulent travailler pour leur propre renommée, et recueillir de leurs ouvrages ces fruits et cette utilité qu'ils se sont proposés. Ils ne peuvent obtenir ni l'une ni l'autre de ces deux fins, qu'en cherchant à cacher leurs défauts et leurs faiblesses, s'ils en ont, comme tous en ont en effet ; en arrêtant, autant qu'ils peuvent, les transports de*

(1) Proinde contumeliis nos affice, comminare, fac quidquid collibuerit, potestate tua fruere ; audiat etiam hæc imperator ; nequaquam profecto nos vinces nec efficies ut impiæ doctrinæ assentiamur (*S. Gregorius Nazianz. Oratio* XX *in laudem Basilii ex interpret. Jac. Billii*).

(2) Mali enim tolerandi sunt a bonis in hoc quod proprias injurias patienter sustinent, secundum quod oportet. Non autem tolerant eos ut sustineant injurias Dei et proximorum : dicit enim Chrysostomus (*sup. Matth. Homil.* V) in propriis injuriis esse quempiam patientem laudabile est ; injurias autem Dei dissimulare nimis est impium (2-2, *q.* VIII, *a.* 1, *ad* 2).

ces passions dont ils sont agités, et en étouffant les sentiments de haine ou d'amour, particulièrement quand ils écrivent pour réfuter ou pour défendre quelqu'un (*Baillet, Jugements des savants, tom. Ier, ch.* VIII). Et c'est avec juste raison que saint Prosper dit que ceux qui, poussés par une passion secrète, veulent nuire à la réputation des autres, obtiennent le triste avantage de perdre la leur. *Quidam christianæ ac fraternæ charitatis obliti in tantum existimationem nostram quoquo modo student lædere, ut suam se exertere nocendi cupiditate non videant. S. Prosp. Aquit. in præfat. ad Object. Vincent.*) ; c'est là une chose qui vous regarde, et je ne dois pas m'en occuper.

CHAPITRE SECOND.

BASE SUR LAQUELLE REPOSE LE LIVRE DE M. GUADAGNINI.

170. Une hypothèse évidemment fausse, et qui contient même une imposture manifeste attribuée aux adversaires du jansénisme, forme le fondement sur lequel M. Guadagnini élève l'édifice de son livre. Il avance comme un principe indubitable et incontestable, que le sens du livre de Jansénius n'est autre que la pure et véritable doctrine de saint Augustin sur les matières de la grâce et de la prédestination ; et de là il infère que l'Eglise n'a pas condamné, ni pu condamner le sens du livre de Jansénius, qu'autrement elle aurait condamné la doctrine elle-même de saint Augustin. Mais qu'a donc prétendu l'Eglise en condamnant comme hérétiques les cinq propositions jansénistes ? Elle a prétendu, répond M. Guadagnini, condamner de nouveau les hérésies de Luther et de Calvin, qui peuvent être comprises dans ces propositions, puisque celles-ci ont deux sens, l'un catholique, l'autre hérétique. Jansénius n'a jamais enseigné ces propositions dans le sens hérétique, mais dans le sens de saint Augustin, qui est catholique, et très-catholique. Par conséquent elles ne se trouvent pas dans Jansénius, et n'ont pu s'y trouver; et le jansénisme est un véritable fantôme, une hérésie imaginaire. Les jésuites, avec une malice infernale, ont inventé ces cinq propositions, susceptibles de deux sens, précisément pour les faire condamner dans le sens hérétique, et dire ensuite qu'elles ont été condamnées dans le sens catholique de Jansénius et de saint Augustin. C'est pour cela que M. Bolgeni, avec tous ses amis, a tant à cœur à soutenir l'infaillibilité de l'Eglise dans les faits dogmatiques, et à affirmer que l'on doit croire d'une foi divine que les cinq propositions ont été condamnées dans le sens de Jansénius. Voilà, lecteurs, en abrégé, le canevas sur lequel travaille M. Guadagnini, et la substance de son livre. Je ne m'arrête pas à prouver une à une les propositions que je viens d'énoncer ; je fatiguerais inutilement les lecteurs : il suffit qu'ils parcourent rapidement çà et là l'ouvrage de M. l'archiprêtre, et ils s'assureront de leurs propres yeux de la vérité des choses. Il est surtout très-surprenant que M. notre archiprêtre non-seulement suppose, mais affirme encore expressément, comme une chose indubitable et admise sans controverse par les jansénistes et par les jésuites aussi, en un mot par tous, que le livre de Jansénius ne contient autre chose que la pure doctrine de saint Augustin. Qu'on lise en particulier, pour s'en convaincre, les n. 139, 156 dans les notes 163, 171, etc., etc.

171. Qui s'imaginerait qu'il fût possible qu'un homme de sang-froid, et écrivant des livres pour les rendre publics, pût s'oublier au point d'avancer un mensonge aussi impudent? Non, cela n'est pas naturellement possible ; c'est proprement l'effet de l'aveuglement, dont Dieu châtie l'orgueil de l'homme. Que les jansénistes prétendent que la doctrine de Jansénius n'est autre que celle de saint Augustin, c'est là un fait très-vrai et connu de tous. Mais que les jésuites et tous les adversaires du jansénisme aient les mêmes prétentions, c'est la calomnie la plus évidente que l'on puisse inventer. M. Guadagnini lui-même l'a bien senti. « Je sais « que vous crierez (ce sont ces paroles) que « je vous calomnie; que le Père Annat, qui, « dans l'affaire des cinq propositions, figura « comme principal acteur et procureur de la « société, déclara hautement que cette doc- « trine n'était ni celle de saint Augustin, ni « celle de l'école thomiste ; que parmi ces « autres ouvrages il suffit, pour le démontrer, « de citer celui qu'il a écrit avec ce titre : « *Jansenius a thomistis damnatus;* que dans « un autre livre il a avancé, etc. » (*n.* 183). Il continue ensuite à faire voir que d'autres, jésuites et non jésuites, ont dit la même chose, et surtout la fameuse assemblée des évêques de France de 1656, *toute travaillée*, dit-il (*n.* 185), *comme chacun sait, par les jésuites.* Mais tout cela n'épouvante point le courage de M. l'archiprêtre de Valcamonica. Il attribue tout à la dissimulation, à la feinte et à l'hypocrisie; les jésuites parlaient ainsi de bouche ; mais au fond de leur cœur ils pensaient tout le contraire. Que voulez-vous faire à un homme qui, quand il se voit pressé, se renferme prudemment et subitement dans l'enceinte impénétrable du cœur humain ? Laissons-le en paix derrière son retranchement : l'extravagance elle-même et le ridicule, dont il est contraint de se couvrir, le punissent suffisamment.

172. Opposons-lui plutôt un raisonnement facile, court et très-naturel, et commençons par un fait visible aux yeux de tout le monde. L'Eglise a condamné comme hérétiques les cinq fameuses propositions dans le sens de Jansénius : c'est ce qui est formellement exprimé par les bulles d'Alexandre VII et de Clément XI, acceptées par l'Eglise entière, et chacun peut les examiner de ses propres yeux. Or l'Eglise n'a jamais condamné la doctrine de saint Augustin, ni celle de saint Thomas, ni celle des écoles augustinienne et thomiste, sur les matières de la grâce; c'est là une vérité admise de tous sans opposition. Donc le sens de Jansenius n'est pas le sens de la doctrine de saint Augustin, etc. Que

conclurons-nous de tout ceci? nous conclurons que le livre de M. Guadagnini est basé tout entier sur une fausseté, et sur une fausseté claire et évidente ; que, quand il a écrit son livre *directement*, comme il le dit même dans la dédicace, *pour soutenir l'autorité de saint Augustin et de saint Thomas sur les matières si importantes de la grâce chrétienne*, il a dû commencer par une imposture en supposant que mes amis et moi attribuions le même sens à saint Augustin et à Jansénius.

173. Et tel est le fondement de ces digressions qui forment la majeure partie de son travail. Quand il se dispose ensuite à dire quelque chose directement contre l'infaillibilité de l'Eglise dans les faits dogmatiques, alors il prend pour base non plus l'imposture, mais l'artifice et l'équivoque. Je m'étais flatté d'avoir apporté un soin extrême dans mon livre des *Faits dogmatiques*, pour fixer avec la dernière précision le sens du fait dogmatique de Jansénius, et pour en éloigner toute ambiguïté et toute équivoque : mais mon espérance a été vaine. M. Guadagnini fait constamment des tours de passe-passe, et, avec une dextérité admirable, il change le sens, et nous présente le fait dogmatique de Jansénius sous un faux aspect. Essayons de le prouver. « Le fait célèbre de Jansénius ne « peut être appelé fait dogmatique ni pro- « prement, ni improprement; ni proprement, « parce que ce n'est pas un dogme de notre « religion, que tel ou tel homme ait, dans « tel ou tel livre, enseigné telles ou telles er- « reurs!.... ni improprement aussi, parce qu'il « n'est point révélé de Dieu ni directement ni « indirectement (*n.* 322). Mais est-ce qu'elle « (l'Eglise) démontre qu'il est de foi divine « que ces hérésies ont été enseignées par tel « auteur ou dans tel livre? non, monsieur. « Pourquoi? Parce qu'ici la tradition n'inter- « vient pas. Où était du temps d'Arius la tra- « dition de l'Eglise, portant qu'Arius avait « eu l'impiété de nier la divinité de Jésus- « Christ? du temps de Nestorius, la tradition, « qui enseignait que celui-ci avait admis en « Jésus-Christ deux personnes (*n.* 344)? « L'Eglise toutefois n'a pas décidé, comme « nous l'avons déjà démontré, que ces pro- « positions aient été enseignées par Jansé- « nius : ce qu'il convient de rappeler sans « cesse à M. Bolgeni, qui sans cesse se fait « illusion sur ce point (*n.* 345). »

Mais en vérité, ce n'est pas moi qui m'abuse et me fais illusion. Dans mes *Faits dogmatiques*, j'ai positivement, expressément exclu le sens personnel que forment ces paroles : *les cinq propositions ont été enseignées par Jansénius*. Ce qui est curieux, c'est que M. Guadagnini lui-même reconnaît et confesse (*n.* 325) que j'ai exclu ce sens personnel de la définition des faits dogmatiques. Que le lecteur admire ici la mémoire, la liaison des idées et la bonne foi de mon adversaire. Après cet aveu fait (dans le *n.* 325), il continue aussitôt de la sorte : « Donc, s'il « (M. Bolgeni) ne veut pas que quelqu'un de « ceux-ci s'appelle *fait dogmatique*, pourquoi « sera-t-il dogmatique, le quatrième, où il est « question de savoir si une mauvaise doc- « trine est dans tel ou tel livre? De grâce, « qu'il nous spécifie la différence imperceptible, et alors il aura raison de censurer « après quatre, les quatre célèbres évêques « nommés, etc. » Ainsi même dans plusieurs autres passages il se trompe toujours sur le sens des faits dogmatiques.

CHAPITRE TROISIÈME.

SENS PRÉCIS DES FAITS DOGMATIQUES.

174. Il faut donc contenter M. notre archiprêtre, spécifier et lui faire voir avec toute la clarté possible cette différence qu'il appelle *imperceptible*. Etablissons les deux propositions suivantes : *Telle doctrine hérétique se trouve dans tel livre : la doctrine d'un tel livre est hérétique d'une telle hérésie*. Dans la première proposition on affirme directement un fait ; ensuite l'héréticité (1) de la doctrine s'affirme indirectement ou plutôt se suppose. Tandis que dans la seconde proposition l'héréticité de la doctrine est la chose directement affirmée; ensuite le fait du livre est affirmé seulement d'une manière indirecte, et sert plutôt d'indication que d'affirmation. La distinction entre dire une chose *in recto*, et la dire *in obliquo*, est très-connue parmi les théologiens; et la différence de la force et des effets de ces mots, dire une chose directement, expressément, ou la dire indirectement, implicitement, *in obliquo*, est également très-connue. Cette distinction a précisément lieu dans notre cas. Si vous dites : *Le livre de Jansénius contient cinq hérésies*, vous affirmez directement un fait ; si vous dites ensuite : la doctrine, le sens du livre de Jansénius est entaché de telle hérésie, vous affirmez directement un dogme. Pour mieux vous en convaincre, prenez une proposition quelconque condamnée comme hérétique par l'Eglise, et dites : *Le sens de cette proposition est hérétique*. Les jansénistes conviennent que c'est là un dogme, et que celui-là serait hérétique qui le nierait. Prenez maintenant le livre de Jansénius condamné par l'Eglise comme hérétique, et dites : *Le sens de ce livre est hérétique*. Quelle différence y a-t-il entre ces deux propositions? Aucune absolument dans ce qu'elles affirment. L'unique différence consiste dans ce qui sert d'indication; pour parler en grammairien, je dirai que le nominatif est différent, mais que l'affirmation est la même. Si donc dire, que le *sens de telle proposition déterminée est hérétique*, appartient à la foi et est un véritable dogme, comme les jansénistes eux-mêmes l'avouent sans opposition ; il appartiendra donc à la foi, et ce sera un véritable dogme de dire *le sens de tel livre déterminé est hérétique*. La différence qui existe entre une proposition et un livre n'influe en rien sur l'infaillibilité de l'Eglise qui décide. La pro-

(1) Ce mot, de la création de Fénelon, est reçu dans notre langue. (*Note du traducteur.*)

position est plus courte, et l'on en saisit le sens plus tôt et plus facilement, le livre est plus étendu, et il demande plus de temps, de fatigue et d'attention pour en trouver le sens; mais qu'a de commun tout cela, je vous le demande, avec l'infaillibilité de l'Eglise qui décide? L'assistance de l'Esprit saint dépend-elle par hasard de la brièveté et de la facilité des choses? ou bien Jésus-Christ a-t-il promis l'assistance de l'Esprit saint à son Eglise, seulement pour décider de la qualité des doctrines des propositions courtes et non de celles des livres un peu longs?

175. Il faut donc être très-attentif à exposer comme il convient le fait dogmatique de Jansénius; car toute la difficulté et la controverse avec les jansénistes proviennent de la manière diverse de le proposer. Le fait roule principalement sur cette proposition : *Le livre de Jansénius contient cinq hérésies*, et là-dessus tombe directement et expressément l'affirmation. Ici se présente le janséniste et dit que ce n'est pas là un fait révélé, et que par conséquent la décision de l'Eglise n'est pas infaillible. A mon avis, et à prendre les choses à la rigueur, le janséniste a raison. Mais s'il a raison, c'est parce qu'il a mal énoncé le fait dogmatique de Jansénius; il ne devait pas présenter le fait directement comme définition de l'Eglise. Or, que l'on dise de cette autre manière : *Le sens du livre de Jansénius est hérétique, entaché de l'hérésie des cinq propositions.* Ici l'affirmation tombe directement sur le dogme : il ne peut y avoir la moindre difficulté à concevoir l'infaillibilité de l'Eglise dans la décision de cette vérité. Il faut donc, en parlant du fait dogmatique de Jansénius, l'exprimer de manière à ce que le dogme joue le rôle principal, et vienne *in recto*, et que le fait vienne ensuite *in obliquo* : on enlève ainsi aux jansénistes toute occasion ou tout prétexte coupable de mettre le fait *in recto* et le dogme *in obliquo*, comme ils font toujours. On a donné le nom de *faits dogmatiques* à certaines propositions, à cause de la connexion nécessaire qui existe entre le fait affirmé *in obliquo* et le dogme affirmé *in recto* : connexion telle que, si vous supprimez le fait, le dogme ne peut plus être même énoncé et affirmé, et la proposition entière n'a plus de sens.

176. Revenons maintenant sur la distinction proposée par notre adversaire entre *dire et décider* (*n.* 154). Cette distinction est vraie. M. Guadagnini avance que *les papes ont bien dit, mais n'ont pas décidé, que lesdites propositions se trouvent dans l'*Augustinus *de Jansénius dans le sens condamné..... Que les propositions aient été véritablement tirées de l'*Augustinus *de Jansénius*, tout cela est vrai; mais pourquoi? Parce que M. Guadagnini nous a présenté le fait *in recto*, et le dogme *in obliquo*. L'Eglise n'a pas fait ainsi. *Damnavimus in quinque propositionibus Cornelii Jansenii doctrinam ejus libro contentam, cui titulus* Augustinus, dit Innocent X dans son bref rapporté par notre adversaire lui-même (*n.* 222). Ces expressions présentent incontestablement ce sens : *La doctrine du livre de Jansénius est condamnée comme entachée de l'hérésie des cinq propositions :* et ici la condamnation tombe directement sur la doctrine, et la décision sur le dogme; le fait est seulement énoncé, et mis *in obliquo*, et le livre de Jansénius sert seulement *ad indicationem* pour indiquer de quelle doctrine on parle. *Damnatum in quinque præfatis propositionibus Janseniani libri sensum decernimus, declaramus*, etc., dit le pape Clément XI dans une bulle acceptée par toute l'Eglise, et mutilée par M. Guadagnini dans la partie la plus importante (*n.* 287). On peut même appliquer ici le raisonnement que nous avons fait tout à l'heure. La chose décidée directement est le dogme; la chose affirmée est le fait. Quand donc M. Guadagnini avance que *les papes ont bien dit, mais n'ont pas décidé, que les cinq propositions aient été tirées du livre de Jansénius*, il a changé l'objet des décisions de ces papes, il a détourné le sens vrai et précis des faits dogmatiques, et par ce changement il s'est fait illusion à lui-même, et il a fait illusion aux autres dans une matière de la plus haute importance.

177. La voilà spécifiée et placée sous les yeux de M. Guadagnini cette différence, qu'il appelait *imperceptible*. C'est un peu subtil, à la vérité; mais on comprend très-bien tout cela, pour peu qu'on y fasse attention. Et je suis intimement convaincu que, faute de cette attention, qu'on peut prêter difficilement, à ce qu'il paraît, bien des personnes sont trompées par cette distinction entre *dire* et *décider*, et en entendant dire que l'Eglise n'est pas infaillible dans la décision des faits non révélés. Telle est, je crois, la raison pour laquelle tant de personnes restent suspendues et indécises dans notre controverse, et ne savent se résoudre à condamner les jansénistes sur ce point. Mais une bonne fois, faisons disparaître, avec le secours de Dieu, toute obscurité et toute équivoque. L'Eglise, dans les faits dogmatiques, ne décide pas directement sur le fait, mais elle décide directement sur le dogme : le fait reste décidé indirectement et *in obliquo*, à cause de la connexion nécessaire qu'il a avec le dogme, et parce que le fait étant nié, la décision elle-même s'évanouit et n'existe plus. Et c'est ainsi que peut être appliquée ici la doctrine de saint Thomas, dont j'ai déjà parlé dans mes *Faits dogmatiques* (*n.* 35), que certaines choses appartiennent indirectement et médiatement à la foi, comme celles qui étant niées, entraîneraient, comme conséquence nécessaire, la ruine de quelque article direct et principal, et qu'il peut y avoir hérésie même pour les choses indirectes et médiates (1).

(1) Ad fidem dupliciter aliqua spectant. Uno modo principaliter et directe, ut sunt articuli fidei, alio modo indirecte, et secundario, sicut sunt ea, ex quibus sequitur corruptio alicujus articuli fidei. Hæresis potest esse circa ea, quæ pertinent ad fidem directe et principaliter, et etiam circa ea quæ secundario

178. Je déclare donc expressément à tous mes adversaires, quand ils me diront *que les cinq propositions ne se trouvent pas dans Jansénius*, qu'*elles n'ont pas été extraites du livre de Jansénius*, que *Jansénius ne les a pas enseignées dans le sens condamné*, et autres propositions semblables, qui présentent principalement et directement le fait; je déclare, dis-je, que je ne veux pas disputer avec eux, pour ne pas m'enfoncer dans le labyrinthe de leurs sophismes et de leurs subtilités préparés avec tant d'art. Et même ces manières de s'exprimer, je les désapprouve, je les condamne, je les déteste; il ne convient pas d'être à l'affût des mots, quand il s'agit de régler notre foi sur les décisions de l'Eglise. Mais quand ils me disent, que *le sens du livre de Jansénius n'est autre que le sens de la doctrine de saint Augustin*, comme l'a avancé M. Guadagnini; que *la doctrine du livre de Jansénius est catholique*, *très-catholique*, comme l'a soutenu M. Tamburini, et d'autres choses semblables; ce sont là des propositions que j'appelle expressément hérétiques, parce qu'elles sont directement opposées et contradictoires à une définition dogmatique de l'Eglise. Le voilà nettement exprimé, le sens précis dans lequel doivent être pris les faits dogmatiques, et dans lequel les jansénistes nos contradicteurs peuvent être accusés de dire une hérésie, nous abstenant toutefois de vouloir pénétrer dans le secret de leurs cœurs pour déterminer si l'ignorance ou l'inadvertance excusable peut les laver du reproche d'hérésie. En vérité, après tous les éclaircissements qui ont été donnés sur cette matière, on ne sait comment admettre en eux une ignorance ou une inadvertance excusable, qui puisse les sauver d'un semblable reproche : néanmoins abandonnons ce jugement à Dieu, et contentons-nous de les appeler *téméraires*, *réfractaires*, *pécheurs*, comme M. Tamburini admet qu'on peut les appeler, dans ses lettres de Plaisance, ainsi que M. Guadagnini dans l'ouvrage que nous réfutons. Cet aveu est trop important; il est bon de faire voir que ce n'est que le sentiment intime de la vérité qui a pu l'arracher de vive force à leur plume.

179. Je dis donc que tous ceux qui rejettent le fait dogmatique de Jansénius sont coupables d'un péché très-grave, et ne peuvent être excusés qu'en supposant en eux une ignorance trop crasse de l'économie de la foi. Procédons avec l'ordre convenable. Le pape Clément XI, dans la bulle *Vineam Domini sabaoth*, acceptée certainement par l'Eglise entière, comme nous l'avons prouvé dans nos *Faits dogmatiques* (*n.* 15), s'en tenant aux définitions de ses prédécesseurs, exige, sous peine d'anathème, de tous les chrétiens, qu'ils croient de cœur et confessent de bouche, *non ore solum, sed et corde*, que le sens du livre de Jansénius a été condamné comme hérétique; et il déclare expressément que la seule obéissance extérieure, de bouche, ne suffit pas, mais que l'adhésion intérieure de l'esprit et l'obéissance de cœur sont strictement nécessaires, *non ore solum, sed et corde: non alia mente, animo, aut credulitate* (*n.* 158). M. Guadagnini répond que « le pape Clé-« ment n'a pas l'intention d'établir un dogme « de foi par une décision proprement telle, « mais de régler par un décret l'obéissance « due à la constitution, par laquelle Alexan-« dre son prédécesseur avait ordonné la sous-« cription du formulaire. Il n'entend pas fixer « la foi, mais régler l'obéissance. » (*Ibid.*, *n.* 158). Mais quelle obéissance, monsieur? obéissance d'esprit et de cœur, *non ore solum, sed et corde*, consistant à croire condamné comme hérétique le sens du livre de Jansénius, à le rejeter et à le condamner comme tel. M. Guadagnini aura-t-il ensuite le courage de dire que ce n'est pas là fixer la foi? C'est ainsi que la vérité se venge de ses ennemis en les montrant couverts de honte aux yeux du monde entier. Nous avons donc établi pour base inébranlable un fait public et qui ne peut être nié.

180. Poursuivons notre raisonnement Quiconque dit que *la doctrine du livre de Jansénius est catholique*, *très-catholique*, *que le sens de ce livre est le même que le sens de la doctrine de saint Augustin*, etc., dit une chose directement opposée à la décision de la bulle précitée et de l'Eglise; donc celui-là avance une hérésie, et pèche grièvement contre l'obéissance due à cette décision, non-seulement par une profession extérieure, de bouche, mais encore par la soumission intérieure de l'esprit et du cœur. Donc il est réfractaire et pécheur. A l'évidence de ce raisonnement on pourra opposer cent sophismes et cent subtilités, en donnant la torture à son esprit et en se creusant le cerveau; je ne le sais que trop bien; et quelle est l'évidence que l'esprit de l'homme, engagé dans un sentiment contraire, n'ait essayé d'obscurcir de mille manières? Il suffit de penser un instant aux subtilités des Juifs et des soi-disant philosophes modernes contre les miracles de J.-C. et des apôtres. Mais quel sera l'homme assez fou, parmi les chrétiens, qui, en faveur de Jansénius, voudra faire reposer sur un fondement si peu solide son catholicisme et le salut éternel de son âme? Et supposons encore que tous les éclaircissements que je viens de donner sur le sens des faits dogmatiques, et que le raisonnement que j'ai fait sur la bulle de Clément XI, ne finissent pas par convaincre l'esprit de quelqu'un, et n'enlèvent pas tous ses doutes; pourra-t-il à cause de cela rester en suspens et refuser son obéissance et son consentement à la bulle de ce souverain pontife? Ah! non certainement. L'économie de la foi chrétienne comprend l'obligation de croire même ce que l'on ne comprend pas; la foi s'appuie comme sur une règle prochaine, immédiate et univer-

ad fidem pertinent (2-2, *q.* XII, *corp.*, *edit. Venetæ* 1617). Quædam vero indirecte pertinent ad fidei disciplinam, in quantum scilicet ipsa non proponuntur ut propter se credenda, sed ex negatione eorum sequitur aliquid contrarium fidei (*Lect.* IV *in cap.* II *Epist. I ad Corinth.*).

selle, sur l'autorité de l'Eglise, qui décide non d'après les raisonnements humains et d'après la persuasion naturelle de notre intelligence. Croyez avant de comprendre, nous a dit saint Augustin, et ensuite, avec l'aide de Dieu, vous comprendrez encore. Cherchez, si vous voulez, des raisons pour vous convaincre, nous a dit Tertullien, mais non pour en faire dépendre votre foi, qui doit être fermement établie, avant de comprendre. S'il vous arrive de ne pas comprendre les choses, et de ne pas vous convaincre, avouez, nous a dit encore saint Augustin, que la question est trop obscure et relevée pour vous, que vos forces ne vous permettent pas d'en toucher le fond; mais vous ne devez pas pour cela rejeter l'autorité divine dans les décisions de l'Eglise. L'erreur peut être excusable dans certaines circonstances, et quelquefois même être tolérée, poursuit le même saint Augustin, mais non quand elle attaque le fondement même de la foi, c'est-à-dire les décisions de l'Eglise. Quiconque vient heurter contre cette pierre, se brise. Il n'est pas besoin de trancher du théologien avant d'être chrétien. Soyez d'abord chrétiens en croyant et en soumettant votre intelligence; et ensuite, si cela vous plaît, vous ferez les théologiens, en cherchant des raisons pour vous convaincre. Nous avons développé et démontré tout cela dans la première partie de cet ouvrage, et d'après cela on comprend très-bien que le janséniste est entièrement en dehors des principes qui doivent nous servir de règle, et qu'il bouleverse toute l'économie de notre foi. Tel est le péché, qu'on me permette cette expression, tel est le péché originel du jansénisme, et même celui de toutes les hérésies.

181. Je prie mes lecteurs d'avoir encore un peu de patience, et de me laisser dire quelque autre chose sur cette matière, qui est d'une extrême importance. J'ai avancé plus haut que la distinction entre *dire* et *décider* est vraie, et que le raisonnement que font les jansénistes à ce sujet est aussi vrai. Il faut maintenant que je m'explique là-dessus. Les choses que j'ai avancées sont vraies en les prenant théoriquement, et dans le langage de l'école; mais elles sont fausses en les considérant dans la pratique, ou dans le langage de l'Eglise, ou en les prenant dans le sens généralement reçu par le peuple. Il est de la dernière évidence que les deux propositions suivantes : *La doctrine du livre de Jansénius est infectée de l'hérésie des cinq propositions; les cinq propositions hérétiques se trouvent, sont contenues, sont enseignées dans le livre de Jansénius*, présentent naturellement, et d'abord le même sens, et sont parfaitement synonymes aux yeux de tous. Et néanmoins la première proposition présente directement le dogme, la seconde présente directement le fait. Mais cette observation n'est point faite, et même ne peut être faite par le commun des hommes; le langage humain ne réveille pas dans l'intelligence vulgaire l'idée d'une si subtile et artificieuse distinction. C'est un fruit qui ne naît point spontanément sur l'arbre, mais qui est produit par la culture pénible de l'école; et il faut encore un terrain heureux et d'une étonnante fécondité pour le produire. Or, le langage de l'Eglise décidant les questions controversées doit toujours être pris dans le sens ordinaire, facile, naturel, commun et intelligible pour tout le monde, comme nous l'avons déjà démontré (n. 151, 159). La foi est un trésor que Dieu nous a donné pour le salut commun des savants et des ignorants, des esprits sublimes et de ceux qui sont médiocres et grossiers. Quand l'Eglise, par ses décisions, montre les dogmes qu'il faut croire, et les erreurs qu'il faut rejeter, elle ne parle pas seulement aux théologiens, mais elle parle à tout le peuple chrétien, et parle très-certainement dans ce sens dans lequel l'expérience constante prouve que les paroles doivent naturellement s'entendre. Donc toutes les distinctions subtiles et obscures des jansénistes, quoique vraies en elles-mêmes, et considérées d'une manière abstraite, n'ont plus lieu, ne servent de rien et sont fausses quand elles s'appliquent à la forme des décisions de l'Eglise. Par conséquent que l'Eglise dise que *les cinq propositions hérétiques sont contenues dans le livre de Jansénius et en sont tirées*, ou bien qu'elle dise que *la doctrine du livre de Jansénius est hérétique et infectée de l'hérésie des cinq propositions*, tout cela est la même chose pour ce qui concerne le but de l'Eglise, qui est de régler notre foi. Que m'importe ici de distinguer le *droit* du *fait*, le mot *dire* du mot *décider*, le *décret* de la *décision*? Pourquoi voulez-vous par ces observations difficiles embarrasser ma marche dans le chemin de la foi? Je m'en tiens à la décision de l'Eglise, que j'entends dans le sens ordinaire et naturel, qui se présente à mon esprit; je cours incliner respectueusement les genoux devant cette épouse de Jésus-Christ, et lui soumettre mon esprit tout entier, et je vois avec peine et douleur s'arrêter en chemin les esprits sophistiques, et laisser partout des traces de sang dans leur marche tortueuse.

182. Si dans mon livre des *Faits dogmatiques*, je n'ai pas toujours eu le soin de développer constamment le fait dogmatique de Jansénius avec toute cette précision que demandent les éclaircissements donnés maintenant dans cet ouvrage, il faut l'attribuer à la force presque irrésistible du sens ordinaire et naturel du langage humain, qui m'a entraîné au moment où j'étais moins en garde contre les sophismes des jansénistes. J'ai mille obligations à M. Guadagnini, et je le remercie sincèrement de ce que, en répétant si fréquemment et donnant comme des preuves ces sophismes, il m'a averti de montrer une plus grande vigilance et d'apporter ces nouveaux développements, qui me font espérer que la question de l'infaillibilité de l'Eglise dans les faits dogmatiques est tellement claire, qu'elle doit persuader et convaincre tout esprit qui ne veut pas résister opiniâtrement à la vérité connue. Et j'ai l'intime persuasion que, par ce seul chapitre

troisième, j'ai pleinement réfuté tout ce que M. Guadagnini a dit directement sur le fond de la question. Quant aux incidents, aux minuties, je ne m'en occupe nullement. Je lui accorde volontiers tout ce qui peut être défavorable à ma personne. Je pourrais très-aisément lui faire voir les erreurs où il tombe, et les calomnies qu'il fait contre moi en entrant dans des détails. Mais enfin, quand même il aurait très-bien prouvé mon ignorance sur des points d'érudition, de critique, de raisonnement, etc., il n'aurait pas prouvé par cela que l'Eglise a pu errer en décidant le fait dogmatique de Jansénius. Mes preuves restent dans toute leur force : il suffit de lire même à la hâte les pauvretés qu'il y a opposées, dont nous donnerons une idée plus bas, et nous ferons voir que ma première et principale preuve, tirée de la pratique constante et universelle de l'Eglise, a été combattue par lui avec l'arme si faible de la dissimulation ; il a fait semblant de ne pas s'apercevoir du point le plus important, dans lequel consiste toute la force de cette preuve.

CHAPITRE QUATRIÈME.

MAUVAISES DOCTRINES CONTENUES DANS LE LIVRE DE M. GUADAGNINI.

183. Toutes les bulles des pontifes de Rome contre le jansénisme sont toujours présentées par M. Guadagnini comme le fruit des ruses, des mensonges et de l'influence des jésuites. Tous ceux qui ont eu quelque part à ces bulles et à leur défense, qu'ils soient séculiers, religieux de tous ordres, prélats de la cour romaine, évêques, cardinaux, papes, souverains et magistrats, tous ont été menés par le nez par les jésuites, ou du moins ont agi dans des vues humaines d'agrandissement ou pour d'autres fins que pour défendre la vérité. J'aurais volontiers copié ici quelques passages de notre auteur ; mais je m'en suis abstenu, de peur de scandaliser les faibles. On est vraiment indigné qu'un prêtre du Seigneur, un curé, ait eu le courage de dire de semblables horreurs à ce sujet : on ne conçoit pas comment un homme peut s'oublier au point de fouler aux pieds tout ce qu'il y a de personnes respectables dans l'Etat et dans l'Eglise, et cela dans un livre rendu public.

184. Or, n'est-ce pas donner un énorme scandale à ses frères, que d'attaquer le fondement de leur foi avec une arme si puissante? Mais quel est donc ce barbare plaisir que celui de faire des prosélytes pour l'enfer? Que dira un lecteur instruit en voyant tout ce qu'avance M. Guadagnini? Ne doutant nullement de sa bonne foi et de sa sincérité dans tous ses récits, il sera fortement tenté de faire de toutes ces bulles le cas et l'estime qu'en font les jansénistes. Et qu'il réfléchisse que, pour n'en laisser aucune en arrière, M. l'archiprêtre commence même par les bulles contre Baïus; qu'il pense qu'il s'agit de bulles manifestement acceptées par l'Eglise entière, et qu'il s'agit par conséquent de la parole décisive de l'Eglise elle-même, qui est la règle prochaine, immédiate et universelle de la foi chrétienne. Les jansénistes avouent même que les cinq fameuses propositions sont hérétiques, et sont comme telles condamnées par la bulle d'Innocent X, à laquelle ils protestent d'être respectueusement soumis. Malgré cela, M. Guadagnini n'épargne pas même cette bulle, et, après avoir calomnié les jésuites en exposant les machinations qu'ils ont employées dans cette affaire, il conclut ainsi : « Ils obtinrent donc par ces moyens que le pape « condamnât comme hérétiques les cinq propositions, et qu'il ne fît aucune distinction « des sens qu'elles pouvaient avoir (*n.* 26).» Je laisse à mes lecteurs le soin de faire ici toutes les réflexions que suggère une manière de parler si scandaleuse, car je désire ardemment de ne plus m'occuper d'un sujet si affligeant pour un chrétien.

185. Proposer aux fidèles l'enseignement public et actuel de l'Eglise pour règle de leur foi, sans qu'il soit nécessaire de consulter la parole de Dieu écrite et les monuments de la tradition, est pour M. notre archiprêtre un coup mortel qui le frappe au milieu du cœur, arrache à sa langue les cris les plus déchirants, et à ses yeux un torrent de larmes amères. Dans la *dénonciation* de mes graves erreurs, qu'il a ajoutée à ses *trois observations*, il propose cette méthode d'enseignement : *C'est là précisément une des hérésies condamnées dans Hardouin et Berruyer.* M. l'abbé Colini (c'est d'une de ses lettres qu'est tirée *en partie* la proposition dénoncée; je dis *en partie*, puisque M. l'archiprêtre y a fait un supplément de sa façon), M. l'abbé Colini, dis-je, a répondu à M. l'archiprêtre Guadagnini par une autre lettre insérée dans le journal ecclésiastique de Rome, n. XIII, le 3 avril 1790 : sous la date de Brescia, il a dit que *la première partie de sa proposition n'est qu'une vérité de foi crue fermement par tous les catholiques : que la seconde partie n'a été, ni de vive voix, ni par écrit, et beaucoup moins dans des ouvrages publics, ni enseignée, ni soutenue par moi.* Ensuite M. Colini prouve très-bien que la première partie est une vérité de foi crue par tous les catholiques ; que la seconde partie est une imposture inventée par le seul M. Guadagnini. L'accusé ne serait-il pas pleinement en droit d'user doublement de récrimination contre l'accusateur, en dénonçant M. Guadagnini comme hérétique au tribunal de l'Eglise, et comme faussaire et imposteur au tribunal du siècle? Mais qu'il est triste que certains écrivains retombent sans cesse dans des erreurs si graves et si honteuses ! La parole vivante de l'enseignement actuel de l'Eglise de nos jours est un coup de foudre, qui frappe infailliblement de mort les jansénistes et les renverse dans la poussière ; la clarté et la force de cette lumière dissipent toutes les ténèbres de leurs doctrines. C'est pourquoi ils font tous leurs efforts pour effrayer le peuple avec l'épouvantail du berruyérisme ; pauvre ressource pour une cause très-mauvaise et entièrement désespérée. Je ne parlerai pas davantage à ce sujet, puisque je l'ai

déjà fait assez longuement dans la première partie de cet ouvrage. L'esprit du jansénisme est de porter les esprits à l'examen des passages de l'Ecriture sainte et des monuments de la tradition, pour prendre un parti au milieu des controverses actuelles, sans faire attention aux décisions des pontifes romains acceptées par toute l'Eglise, et formant par conséquent l'enseignement actuel de l'Eglise elle-même. Or, tel est précisément l'esprit du luthéranisme. Il est nécessaire de dire cela en termes clairs à nos adversaires, sans avoir recours à des circonlocutions, et même de le leur répéter plusieurs fois, afin qu'ils sortent du sommeil léthargique dans lequel ils sont malheureusement plongés, et qu'ils rejettent une bonne fois ces doctrines, qui font que *ab unitate Ecclesiæ* (dans le for intérieur) *vento superbiæ tanquam sola palea separati areæ dominicæ calumniantur* (*S. Augustin, not. de la col.* 159).

186. Les jansénistes n'admettent pas l'infaillibilité du pape : il ne leur vient pas à compte d'avoir un tel juge, dont les décisions sont trop claires et trop difficiles à être éludées. Ils demandent l'acceptation de l'Eglise universelle pour pouvoir dire qu'une bulle solennelle du pape termine infaillablement les controverses. Mais lorsque ensuite on recourt au fait de l'acceptation de l'Eglise, ah ! laissez agir librement leurs esprits inventifs et féconds, ils sauront bien trouver mille et mille ressources pour se défendre eux-mêmes et troubler la tête à tout le monde. M. Guadagnini parlant du fait de Jansénius demande, *si au moins l'Eglise l'a admis pour vrai et incontestable?* et il répond : « Le fait « fut donc grandement contesté en France, « en Flandre et en Italie, et par conséquent « on n'a pas trouvé sur le fait l'acceptation « unanime de l'Eglise (*n.* 303). » C'est une chose très-connue, que les jansénistes infèrent de l'opposition faite par un nombre plus ou moins grand de personnes aux bulles dogmatiques de Rome, qu'il manque l'acceptation unanime de l'Eglise, et à cause de cela ils chantent victoire. Si le raisonnement des jansénistes est bon, aucune hérésie n'a jamais été condamnée par l'Eglise, par une décision unanime et infaillible. Si l'opposition des réfractaires suffit pour dire qu'il manque l'acceptation unanime de l'Eglise, les ariens, les nestoriens, les monothélites, les luthériens, tous les hérétiques en un mot sont à l'abri des anathèmes lancés contre eux, et sous le manteau du jansénisme ils peuvent se glisser en sûreté parmi les catholiques. On ne pouvait trouver un moyen plus diabolique pour ruiner la foi chrétienne jusque dans ses fondements, que cette doctrine de l'unanimité de l'acceptation de l'Eglise; une poignée de contumaces et de réfractaires suffit pour rendre entièrement inutile le grand don de l'infaillibilité accordé par Jésus-Christ au corps des évêques uni au pape : les rebelles n'auront à faire autre chose qu'à prononcer deux petits mots, lorsque de ce corps émanera une décision contre eux : nous ne l'acceptons pas. A quoi se réduirait l'Eglise de Jésus-Christ dans un très-court espace de temps, si les doctrines fondamentales des jansénistes prévalaient? Mais *portæ inferi non prævalebunt adversus eam.*

187. Quelle idée ceux-ci se forment-ils de l'Eglise de Jésus-Christ? je ne puis le concevoir. Que mes lecteurs examinent avec attention le passage suivant : « Si l'Eglise or- « donnait de condamner comme hérétique « quelque livre qui en substance fût catho- « lique, je ne sache pas que cela soit arrivé « jusqu'à ce jour, si rien de semblable n'est « arrivé dans le fait d'Honorius, elle n'or- « donnerait pas toutefois de faire profession « publique d'une fausseté par elle reconnue « pour telle, Dieu m'en préserve, mais d'une « chose crue invinciblement par elle être « une vérité (*n.* 369). » Ces paroles me font horreur : à quelles impiétés il faut recourir pour soustraire à la censure le livre si mesquin de Jansénius? Le raisonnement de M. Guadagnini prouverait que l'Eglise, ou le pape avec le corps des évêques, ne pécherait pas dans ce cas ; mais cela suffit-il pour garantir que l'Eglise est *la colonne et le soutien de la vérité* dans les matières, où il est question de doctrine bonne ou mauvaise? (*I Tim.* III, 15.) Comment sera-t-il vrai que nous devons écouter l'Eglise et le corps des pasteurs dans l'enseignement public des vérités de notre religion, comme si Jésus-Christ lui-même nous parlait? (*Luc.* X, 16.) Jésus-Christ peut-il, en parlant par la bouche de son Eglise, nous commander de faire profession publique d'une fausseté? Voilà comment M. l'archiprêtre de Valcamonica répond victorieusement et met en poussière une des quatre preuves que j'ai apportées dans le livre des *Faits dogmatiques* pour établir l'infaillibilité de l'Eglise, en condamnant comme hérétique la doctrine du livre de Jansénius.

188. Une autre erreur très-grave de M. Guadagnini, et extrêmement pernicieuse à la foi chrétienne, a été déjà signalée. Elle consiste à dire que, pour distinguer une véritable décision de l'Eglise, et pour être obligé de la tenir pour telle, il faut savoir et être sûr qu'un légitime examen a précédé. « Je de- « manderai à M. Bolgeni, dit notre auteur, « qu'il montre cette *décision de l'Eglise*, et « je lui rappellerai qu'il est nécessaire pour « cela qu'il me montre quand et où l'*Eglise* « *a fait l'examen légitime* de cet article. Il est « certain qu'il ne pourra jamais me le mon- « trer. Donc il est très-faux que l'Eglise ait « rendu une semblable décision (*n.* 196). Pour « pouvoir dire que le pape avait non-seule- « ment *dit*, mais *décidé*, il aurait fallu dé- « montrer qu'il avait d'abord fait faire un « examen en règle. Mais de cet examen en « règle, il n'y a pas le moindre vestige « (*n.* 203). » Les lecteurs voient déjà au premier coup d'œil, qu'avec le prétexte de l'examen légitime on pourra toujours éluder toutes les décisions, même les plus claires, de l'Eglise. Quand même on prouverait jusqu'à la dernière évidence le fait de l'examen, reste toujours la ressource qui consiste à dire

qu'il n'a pas été fait *légitimement*. En effet, c'est ainsi que parlent les luthériens contre le concile de Trente, qui, d'après eux, n'a pas entendu leurs raisons et leurs réponses, et n'a pas sérieusement examiné tous leurs livres. Et M. Guadagnini dit à son tour, et cherche à prouver qu'on n'a pas fait et qu'on ne pouvait faire non plus dans un court espace de temps l'examen du gros livre de Jansénius. Et quand un catholique dira une chose quelconque à ce sujet, l'hérétique la niera avec la même facilité qu'on prononce une seule syllabe de deux lettres : non. Or, que l'on examine à quoi se réduit, sous la plume des jansénistes, l'enseignement infaillible de l'Église, la règle prochaine, immédiate et universelle de notre foi. Nous laissons de côté beaucoup d'autres choses que l'on pourrait dire sur des points particuliers : pour donner une idée du livre de mon adversaire, il suffit d'avoir signalé ces doctrines mauvaises et générales, qui en forment la base et le fondement. Mais je ne puis passer sous silence une chose qui causera peut-être une surprise d'autant plus grande à quelques-uns de mes lecteurs, qu'ils ne s'y attendaient nullement.

189. Il est connu que le concile de Trente définit (*Sess.* VI, *chap.* XI) que Dieu ne commande pas l'impossible ; et que, en commandant, il nous avertit de faire ce que nous pouvons, et de lui demander ce que nous ne pouvons pas faire : *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis.* M. Guadagnini explique comme pasteur à son troupeau cette doctrine catholique, et c'est ainsi qu'il traduit les paroles citées du concile de Trente : « Non : Dieu ne com- « mande pas des choses impossibles, comme « dit le saint concile de Trente, mais en « commandant il nous avertit, et de faire ce « que nous pouvons, et de demander par la « prière ce qu'il semble que nous ne pouvons « pas; et en effet il nous donne du secours « pour pouvoir (*n.* 133). » Les paroles du concile de Trente *non possis* traduites par *il semble que nous ne pouvons pas*, cachent quelque mystère; cherchons à le pénétrer. Les jansénistes enseignent que Dieu ne donne pas toujours et à tous la grâce nécessaire pour observer dans certaines occasions les commandements de Dieu. Les catholiques répondent : Donc, dans ce cas, celui qui transgresse les commandements de Dieu ne pèche point, puisqu'il lui manque et le pouvoir et la liberté de les observer. Fausseté, répliquent les jansénistes : l'homme même sans la grâce de Dieu peut toujours observer tous ses commandements, et s'abstenir de tout péché mortel; et par conséquent il pèche, quoique la grâce lui manque. D'après cette doctrine (du moins c'est ainsi que je le soupçonne, et je ne pense pas que mon soupçon soit téméraire), M. notre archiprêtre a eu raison de se faire le correcteur du concile de Trente, et de rectifier cette expression *non possis* par cette autre, *il nous paraît ne pas pouvoir*. Il semble par là que M. Guadagnini a voulu nous dire : Apprenez, ô chrétiens, à ne pas vous fier trop candidement à la doctrine d'un concile œcuménique ; mais sachez en temps et lieu faire usage de la supériorité de vos lumières et de l'étendue de vos rares connaissances. On peut inférer de la doctrine des jansénistes que nous avons développée plus haut, que ces messieurs sont plus pélagiens que Pélage lui-même. Qui l'aurait jamais cru? les jansénistes devenus pélagiens! c'est une grande merveille. Il faut nous arrêter quelques instants pour contempler ce spectacle étonnant. Je demande à M. Guadagnini, qui a fait tant et de si nombreuses digressions dans son livre, la permission d'en faire une seule et courte dans ma réponse.

CHAPITRE CINQUIÈME.

PÉLAGIANISME DES JANSÉNISTES.

190. Prenons les *Nouvelles ecclésiastiques de Paris*, rédigées, comme on sait, par les jansénistes appelants de France, et qui n'épargnent pour cela ni leurs veilles, ni leurs soins, ni leur argent, ce qui fait qu'on peut les considérer comme un livre classique et un catéchisme de la doctrine jansénienne : jetons les yeux sur le numéro du 6 février 1776. Là, sous prétexte d'attaquer certaines doctrines débitées par un dom Rivière, chanoine théologal de la cathédrale de Paris, les nouvellistes protestent de vouloir établir *quelques principes clairs* sur la matière importante de la grâce pour servir aux fidèles d'antidote contre le venin des erreurs de Molina. Voici le grand principe qu'ils posent ; je transcrirai les passages français. « Le « pouvoir de faire le bien et d'éviter le mal « réside essentiellement dans le libre arbi- « tre, dans ce pouvoir naturel et qui peut se « plier au bien ou au mal, fondement néces- « saire des lois et des conseils, des promes- « ses et des menaces, des récompenses et des « châtiments. » Peu après, pour mieux éclaircir les choses et leur donner plus de précision, ils ajoutent : « que le pouvoir d'agir se « trouve dans la nature de l'homme; mais « que la bonne volonté et la bonne action « viennent du secours de la grâce : *Quod ope- « rari possunt in natura est; quod operantur, « divinitus adjuvantur* (*de Gratia, cap.* V *et* VI). « Pouvoir croire, pouvoir faire le bien est une « conséquence de la nature, *posse naturæ est :* « mais croire, mais aimer, mais faire le bien « est l'effet de la grâce, *habere fidem, habere « charitatem gratiæ est.* » Ils continuent, nous avertissant de séparer dans notre esprit par une forte barrière ces deux choses très-distinctes entre elles, c'est-à-dire, « le « libre arbitre et le bon usage du libre ar- « bitre, le pouvoir de faire le bien, et la vo- « lonté effective de le faire : *Aliud posse, aliud « operari.* » Au moyen de cette distinction, qu'ils appellent *si simple* et *si lumineuse*, ils avancent formellement la proposition suivante : « Indépendamment de toute grâce, « *ante omnem gratiam* (ce sont leurs propres « paroles), l'homme a le pouvoir de faire

« tous les actes de vertu et de piété. » Plus bas, ils confirment cette même proposition par cette autre : « Tous ont un vrai pouvoir « d'observer complètement la loi naturelle), « et sont coupables s'ils la transgressent : que « la grâce ne donne pas ce pouvoir, qui est « en nous et existe avant la grâce, *ante omnem gratiam.* » Enfin, pour dire beaucoup en peu de mots, ils concluent ainsi : « En un « mot, l'homme sans la grâce peut faire le « bien, mais sans elle il ne le *veut* jamais. »

191. Le pélagianisme de ces propositions est si évident, qu'il saute aux yeux de tout lecteur chrétien qu'il attriste. Comparons chacune d'elles avec un texte sacré, et nous les trouverons en contradiction flagrante :

Texte des nouvellistes.	*Texte de l'Écriture sainte.*
Indépendamment de toute grâce, *ante omnem gratiam*, l'homme a le pouvoir de faire tous les actes de vertu et de piété.	Sine me nihil potestis facere (*Joan.* xv. 5).
La grâce ne donne pas le pouvoir (d'observer entièrement la loi naturelle) qui est en nous, et qui existe avant la grâce, *ante omnem gratiam.*	Nemo potest venire ad me, nisi fuerit ei datum a Patre meo (*Joan.* vi, 66.)
En un mot, l'homme sans la grâce peut faire le bien ; mais sans elle il ne le veut jamais.	Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis quasi ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est (*II Cor.* iii, 5).

Le janséniste nous a dit de bien prendre garde de distinguer le pouvoir de l'action, *aliud posse, aliud operari.* Cette distinction, nous la connaissons tous, et nous sommes bien assurés de pouvoir faire beaucoup de choses, que nous ne faisons pas, et que nous ne ferons jamais. Mais à quoi bon cette distinction dans notre cas ? Jésus-Christ ne nous dit pas que *nous ne faisons rien* sans lui, c'est-à-dire sans sa grâce ; mais il dit positivement que *nous ne pouvons rien faire :* le janséniste, qui en sait plus que Jésus-Christ, dit que nous *pouvons tout faire.* Saint Paul ne dit pas que sans la grâce de Dieu nous *ne pensons pas* à quelque chose de bon, mais il dit formellement que nous ne pouvons y penser ; le janséniste, pour donner un démenti à saint Paul, dit que l'homme, indépendamment de toute grâce, a le pouvoir de faire tous les actes de vertu et de piété ; et certainement c'est là quelque chose de plus, que penser seulement à quelque chose de bon. Donc la distinction du janséniste est vraie en elle-même ; mais elle est fausse, impie et hérétique, appliquée à notre cas. Nous avons déjà fait voir cette différence au sujet de la distinction entre *dire* et *décider.*

192. Et c'est un véritable dogme défini contre les pélagiens, que l'homme ne peut, avec les seules forces du libre arbitre, et sans l'aide de la grâce de Dieu, éviter le mal et faire le bien, au moins quand il s'agit de choses difficiles ; et cela est vrai, même en considérant la seule substance des œuvres, puisque, s'il s'agit de leur état surnaturel, cela est vrai même pour les œuvres plus faciles et moindres. Saint Innocent Ier, dans son rescrit au concile de Carthage tenu contre les pélagiens, dit, « qu'il est nécessaire que nous « soyons vaincus dans les tentations, sans le « secours de la grâce de Dieu, avec lequel se- « cours nous sommes vainqueurs : » *Necesse est enim, ut quo auxiliante vincamur, eo iterum non adjuvante vincamur.* (*Epist.* xxix, *n.* 6, *ap. Constant.*, *tom. I Epist. RR. PP.*) Il répète la même chose dans le rescrit au concile de Méta, tenu contre les mêmes pélagiens, et il parle expressément, non de l'*action*, mais du *pouvoir*, en disant, « que nous « ne pouvons pas éviter les pièges du dé- « mon sans l'aide de la grâce de Dieu : » *Ergo Dei gratiam conantur auferre* (les pélagiens) *quam necesse est, etiam restituta nobis status primi libertate, quæramus ; quippe qui nec alias diaboli machinas nisi eadem possumus juvante vitare* (*Epist.* xxx, *n.* 4, *apud eumdem*). Et dans les fragments des lettres du pape saint Zozyme, le Père Constant, sous le n. 10, rapporte ces paroles de ce souverain pontife : *Ita ut sine illa* (*gratia Dei*) *nihil veræ, sanctæque pietatis habere, cogitare, dicere, agere valeamus.* Le saint concile de Trente nous enseigne la doctrine suivante, « que de nous-mêmes nous ne pouvons rien « faire, et qu'avec la grâce de Dieu nous pou- « vons faire tout : » *Nam qui ex nobis, tanquam ex nobis nihil possumus, eo cooperante, qui nos confortat, omnia possumus* (*Sess.* xiv, *cap.* viii). Dans le passage traduit par M. Guadagnini se trouve signalée, même très-clairement, notre impuissance sans la grâce, et il est dit que la grâce nous donne le *petere*, chose expressément niée par les jansénistes : *petere quod non possis, et adjuvat ut possis*, et non pas seulement *adjuvat ut velis, ut facias.* Je ne m'arrêterai pas à prouver la contradiction manifeste et formelle de la doctrine des jansénistes avec celle de saint Augustin, qui dit cent fois que le libre arbitre ne peut rien faire de bon sans la grâce de Dieu : *Liberum arbitrium nihil valet sine gratia.* Et les jansénistes osent encore se plaindre quand on appelle leurs doctrines formellement hérétiques ! Et ils ont le courage d'accuser leurs adversaires de pélagianisme !

193. Je m'arrêterai plutôt quelques instants pour montrer à mes lecteurs un autre spectacle très-curieux. Les mêmes nouvellistes, dans la même gazette précitée, ont formellement traduit ces paroles mot à mot : L'homme a toujours le pouvoir d'observer les commandements, parce qu'il le peut s'il le veut : *potest si velit ;* la raison est admirable : *il peut, parce qu'il peut.* Ils répètent la même chose bien d'autres fois, et ils finissent par la mettre dans la bouche du pauvre cardinal Bellarmin, auquel ils font tenir ce langage : « Il est toujours au pouvoir de l'homme de « se convertir, parce qu'il peut se convertir « s'il le veut. » Ils infectent tout ce qu'ils touchent. S'il ne s'agissait point d'un sujet si important et si sérieux, je serais tenté de rire de la folie de nos adversaires ; je les considère comme des hommes travaillés d'une

fièvre ardente, qui se jettent avec fureur sur le médecin qui vient leur tâter le pouls pour les guérir. Et voyez, en effet, si un bon janséniste n'a pas tout à fait perdu la tête et le sens commun. Mésenguy, auteur de l'*Exposition de la doctrine chrétienne*, dans le tome III, *Traité de la justification*, chap. II, n. 2, parle ainsi : *L'homme pécheur* NE PEUT, *ni par les forces de la nature, ni avec le secours de la loi écrite, sortir de l'état de péché, c'est-à-dire* NE LE VEUT PAS. *Il en sortirait s'il voulait, et il peut le vouloir, puisque..... le libre arbitre subsiste, et par le moyen de ce libre arbitre l'homme a un pouvoir réel de renoncer au mal et de se porter vers le bien.* Donc l'homme pécheur, s'il le voulait, pourrait sortir et sortirait en effet de l'état du péché avec la force de la nature et avec le secours de la loi écrite. Précisément Pélage ne disait rien de pire; mais remarquez, de grâce, la belle interprétation de ces paroles, *ne peut*, et d'après Mésenguy, *ne le veut pas*. Nous avons fait observer dans M. Guadagnini la conception du sens du mot *definimus;* en voilà maintenant un autre exemple dans Mésenguy.

CHAPITRE SIXIÈME.

DE QUELQUES FAITS PARTICULIERS.

194. M. Guadagnini, dans ses *Trois observations*, suit intrépidement l'habitude de tous ceux qui ont tort et toutefois ne veulent pas céder et avouer qu'ils se sont trompés. Ils reviennent toujours sur les difficultés qui ont été présentées, et dissimulent, à cause de l'impuissance de répondre, les solutions qu'on y a données, ou même les placent sous un faux jour, afin de les affaiblir et de les faire ainsi, en les touchant un peu, tomber par terre. Je pourrais trouver dans mon adversaire plusieurs exemples de cet artifice honteux; mais comme je prétends, dans cet ouvrage, seulement soutenir l'infaillibilité de l'Eglise dans les décisions des faits dogmatiques, et défendre la saine doctrine, je me bornerai absolument à ce qui est relatif à ces objets.

§ 1. *Du fait du pape Honorius.*

195. La condamnation du pape Honorius et de ses lettres, faite par le sixième concile œcuménique en termes très-forts, est une chose qui forme une très-grande difficulté contre l'infaillibilité de l'Eglise dans les faits dogmatiques. Un concile général condamne comme hérétiques les lettres d'Honorius, et décide qu'elles sont entièrement éloignées de la doctrine des apôtres, des décisions des conciles et des Pères, et qu'elles suivent les fausses doctrines des hérétiques : *Retractantes dogmaticas epistolas, quæ a Sergio scriptæ sunt tam ad Cyrum, quam ad Honorium quondam papam antiquæ Romæ : similiter autem et epistolam ab illo, id est Honorio rescriptam ad eumdem Sergium, hasque invenientes omnino alienas existere ab apostolicis dogmatibus et a definitionibus sanctorum conciliorum et cunctorum probabilium Patrum, sequi vero falsas doctrinas hæreticorum, eas omnino abjicimus, et tanquam animæ noxias execramur.* Ensuite le concile parle ainsi de la personne d'Honorius : *Simulque anathematizari prævidimus et Honorium, qui fuerat papa antiquæ Romæ, eo quod invenimus per scripta, quæ ab eo facta sunt ad Sergium, quia in omnibus ejus mentem secutus est, et impia dogmata confirmavit* (*Act.* XIII, *ap. Labbe, t. VI Concil., col.* 944). Ces paroles sont terribles et très-claires. Néanmoins beaucoup d'auteurs catholiques, et d'un grand renom, soutiennent ouvertement la catholicité de cette lettre d'Honorius à Sergius : j'ai suivi moi-même dans mes *Faits dogmatiques* le sentiment de ces auteurs. Pourquoi donc les jansénistes ne pourront-ils point, sans blesser la foi, soutenir la catholicité du livre de Jansénius, condamné comme hérétique par l'Eglise? Voilà la difficulté que présentent les jansénistes; on ne peut nier qu'elle ne soit très-forte, surtout pour celui qui n'examine pas avec beaucoup d'attention les circonstances de la condamnation d'Honorius; et je suis porté à croire que l'esprit de bien des personnes peu instruites est trop frappé par la force de ce raisonnement, et qu'elles sont, à cause de cela, jansénistes sur ce point peut-être, sans être coupables.

196. Dans mes *Faits dogmatiques* (*n.* 55 *et suiv.*) j'ai prouvé, premièrement, que le pape Honorius, dans sa lettre, n'approuva pas, n'enseigna pas l'erreur des monothélites, et qu'il fit même une profession très-claire du dogme catholique des deux volontés en Jésus-Christ; secondement, que ces expressions, qui indiquent une seule volonté en Jésus-Christ, sont employées, dans la même lettre d'Honorius, à en juger par tout le contexte, pour exclure deux volontés qui seraient opposées l'une à l'autre; ce que j'ai encore prouvé par le témoignage de saint Maxime, martyr et écrivain contemporain, et par celui du secrétaire lui-même qui écrivit cette lettre au nom d'Honorius, lequel, peu d'années après, ayant été fait pape, sous le nom de Jean IV, atteste très-clairement cela en écrivant à Constantin III, empereur, fils d'Héraclius, auteur de l'*Ecthèse* et zélé protecteur du monothélisme. *Prædictus decessor noster* (*Honorius*) *docens de mysterio incarnationis Christi dicebat non fuisse in eo, sicut in nobis peccatoribus, mentis et carnis contrarias voluntates; quod quidam ad proprium sensum convertentes divinitatis ejus et humanitatis, unam eum voluntatem docuisse suspicati sunt, quod veritati omnimodis est contrarium* (*Epist. ad Constantinum imp., apud Labb. tom. V, col.* 1761). Qu'on ajoute à cela maintenant la règle très-sûre que j'ai déjà donnée (*n.* 148), de toujours interpréter les réponses directement d'après le sens des propositions; et comme il est certain que Sergius avait proposé à Honorius la question des deux volontés en Jésus-Christ comme contraires l'une à l'autre, il est certain aussi qu'Honorius les exclut seulement dans ce sens. Ainsi l'on fait encore disparaître cette contradiction évidente, qui, sans cela, existerait dans la lettre de ce souverain pontife. Ces choses forment une preuve

très-claire et décisive de la catholicité de cette lettre. Mais comment donc un concile œcuménique l'a-t-il condamnée comme hérétique? J'ai fait voir dans les *Faits dogmatiques* (*n.* 45 *et suiv.*) que les termes d'*hérétiques*, d'*hérésie*, dans le langage des anciens monuments, ne signifient pas toujours ce que nous appelons *hérésie formelle*, c'est-à-dire une erreur opposée à quelque article de foi; mais s'emploient très-souvent pour désigner quelque chose de contraire à la foi, ou directement, ou indirectement, ou tout d'abord, ou d'une manière éloignée, et tout ce qui fomente et favorise les progrès de l'hérésie. J'ai prouvé cela par un très-grand nombre de témoignages des Pères et des conciles, auxquels M. Guadagnini n'a pas eu même un mot à opposer quant au sens de ces expressions, et auxquels on ne peut, en effet, rien opposer; et nous avons encore l'exemple du concile de Latran sous saint Martin Ier, dans la condamnation du Type de Constant, faite uniquement, parce qu'il favorisait les progrès du monothélisme, et faite avec la qualification d'hérésie (*Faits dogm.*, *n.* 180). Quand donc le concile œcuménique condamne comme hérétique la lettre d'Honorius, il n'est pas nécessaire de prendre cette expression dans le sens d'une erreur qui contredit la foi, mais on peut et l'on doit l'entendre en ce sens qu'elle fomente et favorise les progrès de l'hérésie. Et de là on peut conclure que le concile n'a pas erré en relevant le sens de la lettre d'Honorius, et en la condamnant comme hérétique, et par conséquent l'infaillibilité de l'Eglise, en décidant sur les faits dogmatiques, est en sûreté.

197. Une personne très-savante et très-zélée contre les jansénistes m'a objecté que ma défense d'Honorius leur met les armes à la main et rend leur cause meilleure, puisqu'elle autorise les interprétations forcées et arbitraires, touchant les définitions les plus claires de l'Eglise : que, si on admet mon interprétation pour sauver la catholicité de la lettre d'Honorius, les jansénistes prétendront avec raison qu'on doit admettre leurs interprétations pour sauver la catholicité du livre de Jansénius. C'est un abus intolérable que d'introduire, dans le langage définitif de l'Eglise, des ruses et de fausses subtilités; j'ai moi-même détesté cet abus dans cet ouvrage, je l'ai reproché aux jansénistes, et j'ai conclu, avec raison, qu'un tel langage doit être pris dans le sens ordinaire, naturel, littéral, et d'abord intelligible pour tous (*n.* 151).

198. Je réponds que, entre mon interprétation et celle des jansénistes, il y a trois différences très-notables, dont la troisième est surtout très-essentielle. 1° Quand je prends les mots *hérétiques*, *hérésie*, seulement dans le sens de *chose favorable à l'hérésie*, je ne sors pas du sens dans lequel s'entendaient communément ces mots pendant les dix ou douze premiers siècles de l'Eglise; je l'ai prouvé par des documents nombreux et à l'abri de la critique, auxquels je pourrais en ajouter un grand nombre d'autres, s'il était nécessaire. Depuis quelques siècles, les paroles *hérétiques*, *hérésie*, ont été restreintes dans le langage ordinaire, pour signifier seulement les personnes ou les doctrines formellement opposées aux articles de foi, et c'est dans ce seul sens qu'elles s'entendent communément. Les autres manières médiates et indirectes de contredire la foi ont leurs expressions propres, savoir : *Approchant de l'hérésie*, *y conduisant*, *la favorisant*, etc. Donc, lorsque les pontifes romains et l'Eglise ont condamné comme hérétique la doctrine du livre de Jansénius, c'est aux jansénistes à prouver invinciblement que le mot hérétique n'a pas été pris dans le sens généralement reçu, mais dans quelque autre sens plus mitigé et plus étendu; ce qu'ils ne pourront jamais faire. Donc mon interprétation en faveur d'Honorius ne sort pas du sens naturel, commun et intelligible pour tous, généralement donné à ces mots dans ces premiers siècles : l'interprétation des jansénistes sort tout à fait du sens ordinaire et commun, et c'est pour cela qu'elle est rejetée.

199. 2° Quand je donne le sens de *favorable à l'hérésie*, par respect pour Honorius, aux mots *hérétiques et hérésie*, et à sa lettre, je suis porté à en agir ainsi par l'évidence de la catholicité de cette lettre. Le dogme des deux volontés et des deux opérations en Jésus-Christ est exprimé en termes très-clairs; ensuite la négation des deux volontés regarde évidemment l'erreur des deux volontés dont l'une est contraire à l'autre. On trouve bien dans cette lettre qu'Honorius réprouve les mots de une ou deux volontés, comme nouveaux, et pouvant donner occasion à des subtilités et à des sens faux; c'est pourquoi il impose silence aux deux partis, pour étouffer la dispute qui s'élevait alors. Ce fut là véritablement une faute dans Honorius, mais une faute de conduite et non d'enseignement : *Vitium conversationis, non prædicationis*, d'après Tertullien. C'est précisément ce que voulait Sergius, qui se servit de la lettre de ce pape pour faire taire les catholiques; et pendant ce temps-là les hérétiques disséminaient leur coupable doctrine avec moins d'obstacles et plus de succès. L'histoire nous montre combien l'artifice de Sergius et la faute d'Honorius contribuèrent à la propagation et à l'établissement du monothélisme. Pyrrhus, partisan de Sergius, et qui partageait aussi son erreur, se servit également de la lettre d'Honorius pour corrompre les Eglises d'Occident; il en forçait le sens, et faisait dire à ce pape ce qui était entièrement contraire à sa pensée, laquelle était bien connue de Jean IV, qui avait été son secrétaire, et qu'il a peut-être développée. Car, en ayant été averti par plusieurs, et de vive voix, et par écrit, il s'en plaignit hautement auprès du même empereur Constantin III, plus de trente ans avant le sixième concile, de cette manière : *Quantum enim ex diversis suggestionibus, quæ ad nos catervatim venerunt, quinimo et ex ipso quoque auditu didicimus, omnes occidentales par-*

tes scandalizatæ turbantur, fratre nostro Pyrrho patriarcha per litteras suas huc atque illuc transmissas nova quædam et præter regulam fidei prædicante, et ad proprium sensum quasi sanctæ memoriæ Honorium papam decessorem nostrum attrahere festinante, quod a mente catholici patris erat penitus alienum (*Epist. ad Constant. imp., ap. Labbe, tom. V Conc., col.* 1761); ce qui prouve la catholicité d'Honorius, et nous avertit de l'abus que faisaient les hérétiques de la lettre du même. Il n'est donc pas étonnant qu'à la vue de ce dommage porté à la foi, les Pères du sixième concile, animés d'un saint zèle, aient condamné Honorius et sa lettre comme favorables à l'hérésie, et dans ce sens hérétiques. Environ trente ans avant le sixième concile, précisément pour la même raison de favoriser les progrès du monothélisme, fut condamné et appelé *scélérat, impie et hérétique, le Type* de Constant, par le concile de Latran et par saint Martin Ier, quoique le même concile et le même pape ne relèvent, dans ce *Type*, aucune erreur de dogme. Ainsi, trouvant moi-même dans la décision du concile des expressions qui peuvent avoir deux sens très-différents, selon la manière de les entendre, reçue à cette époque, j'ai recours à l'unique moyen qui me reste pour en déterminer le sens précis, c'est-à-dire à l'examen de la lettre d'Honorius, et je trouve que le mot *hérétique* ne peut avoir, dans ce passage du concile, d'autre sens que celui de *favorable à l'hérésie*. Mais de nos jours le sens du mot *hérétique* est fixé par l'acception commune, et signifie proprement l'*hérésie dans le dogme*, et c'est pour cela que le janséniste doit se soumettre promptement à la décision de l'Eglise, sans examiner ni chercher autre chose, et doit sans délai croire *hérétique dans le dogme* la doctrine du livre de Jansénius; mais quand même l'on permettrait aux jansénistes d'examiner la doctrine de ce livre, ce serait à eux à montrer avec autant d'évidence la catholicité de l'ouvrage de Jansénius, quant au dogme, que nous montrons nous-même la catholicité de la lettre d'Honorius. Avec tous leurs efforts et toute la torture qu'ils ont donnée à leur esprit, ils n'ont jamais pu réussir dans cette entreprise : non, par la grâce de Dieu; non, jamais. Ils l'ont prétendu à la vérité, et ils le prétendent même de nos jours; mais une infinité de catholiques, et dans les temps passés, et dans les temps présents, ont démontré et démontrent évidemment le contraire. De sorte que, tout au plus, en leur faisant même une trop large concession, nous dirons que le cas de Jansénius présente quelque chose d'obscur, de douteux et de contesté, tandis que dans le cas d'Honorius personne n'a jamais pu montrer dans sa lettre une véritable erreur de dogme; il y a seulement des expressions contraires au langage dogmatique, lesquelles d'ailleurs, d'après le contexte et le but vers lequel elles sont dirigées, peuvent être entendues dans le sens catholique, et seulement donnent occasion aux hérétiques d'en abuser et d'accuser ce pape d'imprudence et de faute de conduite. Voilà encore une seconde différence très-remarquable entre mon interprétation et celle des jansénistes.

200. 3° Le pape Léon II, dans la lettre à l'empereur Constantin Pogonat, pour confirmer le sixième concile, explique dans quel sens on doit prendre le mot *hérétique*, appliqué à Honorius, en disant que, « au lieu de « purifier cette Eglise apostolique par la doc- « trine des apôtres, il a pensé renverser la foi « par une trahison profane. » *Hanc apostolicam Ecclesiam non apostolicæ traditionis doctrina lustravit, sed profana proditione immaculatam fidem subvertere conatus est.* (*Ap. Labbe, tom. VI, col.* 1117.) Ces expressions sont assez énergiques; mais dans Labbe on cite à la marge une autre leçon : *Hanc apostolicam Ecclesiam immaculatam maculari permisit.* Fleury, écrivain nullement favorable aux papes, dont nous avons cité plus haut la traduction (*Hist. eccéls., liv.* XL, *n.* 28), a suivi la première leçon; mais il en a adouci le sens, comme nous avons vu. Et qu'en effet l'on doive entendre ces paroles du pape Léon seulement dans le sens de négligence à défendre la foi et de prétexte favorable fourni à l'hérésie, et non dans le sens d'une véritable erreur contre le dogme, c'est ce que prouve la lettre du même pape, écrite aux évêques d'Espagne, dans laquelle, en racontant ce qui s'est passé au sixième concile, et parlant de la condamnation des hérésiarques monothélites, qu'il caractérise par le nom de rebelles contre la pureté de la tradition apostolique, *adversum apostolicæ traditionis puritatem perduelliones*, il parle aussi d'Honorius, mais en termes bien différents. Il ne lui reproche d'autre faute que de n'avoir pas, par l'autorité apostolique, éteint dans son principe la flamme de l'hérésie, mais de l'avoir laissé croître par sa négligence, et fomentée : *Æterna condemnatione mulctati sunt Sergius*, etc., *cum Honorio, qui flammam hæretici dogmatis non, ut decuit, apostolicam auctoritatem, incipientem extinxit, sed negligendo confovit.* (*Labbe, ibidem, col.* 1245.) Le pape Léon fut constant dans ce sens de seule négligence attribuée à Honorius, même dans une autre lettre écrite à Ervige, roi d'Espagne, dans laquelle, distinguant les hérésiarques d'Honorius, et appelant ceux-ci *hæreticæ assertionis auctores*, il se contente de dire de celui-ci, que, *immaculatam apostolicæ traditionis regulam maculari consensit.* (*Labbe, ibid., col.* 1252.) Et cette même distinction entre les véritables hérétiques monothélites et le pape Honorius, entre la faute de ceux-là, qui était une véritable hérésie, et la faute de celui-ci, qui n'était qu'un prétexte favorable fourni à l'hérésie, est faite par les papes, après Léon II, dans la profession de foi qu'ils faisaient publiquement après leur ordination, et qui a été rapportée par le Père Garnier, dans son *Journal des papes*, édition de Vienne en Autriche, 1762. *Auctores vero novi hæretici dogmatis Sergium, Pyrrhum, Petrum et Paulum CP. num una cum Honorio, qui pravis eorum assertionibus fomentum impendit*, etc.

L'origine de cette profession de foi est fixée par le Père Garnier aux premières années du VIIIe siècle. J'ai donc suivi, dans mon interprétation, la pensée et le sens de ce pape, qui confirma le sixième concile et l'esprit de ses prédécesseurs. Que les jansénistes, pour soustraire la doctrine du livre de Jansénius à la censure de véritable hérésie, dans le sens rigoureux de ce mot, nous prouvent qu'ils se conforment au sens et à la pensée de quelque pape qui se soit assis sur la chaire de saint Pierre depuis Innocent X, et alors je confesserai que la parité est la même.

201. J'ajoute maintenant le raisonnement suivant : Si les paroles du sixième concile, dans la condamnation de la lettre d'Honorius, sont prises dans le seul sens que leur donne le pape saint Léon dans son explication, dans ce cas nous sommes d'accord, et celui qui défend la catholicité de cette lettre ne porte nullement atteinte à l'infaillibilité de l'Eglise dans ses décisions sur les faits dogmatiques. Cette lettre n'a pas été condamnée comme hérétique parce qu'elle attaquait le dogme, mais comme hérétique parce qu'elle favorisait l'hérésie, et c'est seulement dans le premier sens que nous la défendons; et tous veulent prendre le second sens dans le sens vrai et rigoureux d'hérésie, attaquant directement le dogme; alors je dis que ce sens, n'étant pas confirmé par le pape, n'est point et ne peut être appelé sens *d'un concile œcuménique*, sens de l'*Eglise catholique*. Sans l'union des sentiments et du langage avec le pape, chef de l'Eglise, il répugne, d'après l'institution de Jésus-Christ, de donner le caractère et le nom de *concile œcuménique et d'*EGLISE, à une assemblée d'évêques, quelque nombreuse qu'elle soit, comme je l'ai démontré dans l'appendice ajouté à mon livre des *Faits dogmatiques*, et dans d'autres ouvrages que j'ai composés et que j'ai rendus publics. Dans ce cas, la condamnation de la lettre d'Honorius serait une condamnation faite par un concile particulier faillible, qui n'intéresse nullement l'infaillibilité de l'Eglise dans les faits dogmatiques.

202. J'ai voulu insister sur ce fait d'Honorius, parce que les jansénistes en tirent un argument très-puissant au premier aspect, pour attaquer l'infaillibilité de l'Eglise dans la condamnation de la doctrine du livre de Jansénius, et parce que M. Guadagnini ne cesse de me le présenter comme une preuve triomphante contre moi, comme si jamais je n'avais rien répondu pour lever les difficultés qui résultent de ce fait. Au reste, si quelqu'un n'était point persuadé par les raisons que j'ai exposées plus haut, et qu'il voulût insister, en disant que nous devons considérer la lettre d'Honorius comme condamnée, dans le sens rigoureux d'hérésie dans le dogme, que nous devons aussi la condamner comme telle, et expliquer ainsi dans le sens ordinaire et naturel, comme on les entend communément de nos jours, les paroles de la définition du sixième concile, je ne contesterai pas même sur ce point. Et quand même je voudrais bien admettre que la lettre d'Honorius est hérétique dans le sens rigoureux de ce mot, l'infaillibilité du pape n'en serait pas moins hors de toute atteinte. Personne n'admet cette infaillibilité, si ce n'est dans les décisions solennelles faites par le pape, comme on a coutume de dire, *ex cathedra*; or, telle n'est pas évidemment la lettre d'Honorius. Trois conditions sont nécessaires, d'après le sentiment commun approuvé même par Bossuet, dans un ouvrage qui ne peut être suspect à nos adversaires, c'est-à-dire dans la *Défense de la déclaration du clergé de France*, afin que l'on puisse dire qu'une décision du pape est faite solennellement *ex cathedra*. En premier lieu, la matière décidée doit appartenir à la doctrine révélée; cette première condition se trouve dans la lettre d'Honorius. En second lieu, le pape doit revêtir le caractère de docteur universel, parlant ou ayant l'intention de parler à l'Eglise entière; cette condition manque dans la lettre d'Honorius, qui est adressée en particulier à un évêque qui l'avait consulté en particulier sur une controverse élevée récemment, et qui ne s'était pas propagée dans un grand nombre d'endroits. Et Honorius, en intitulant sa lettre à Sergius, évêque de Constantinople, ne manifeste pas vouloir qu'elle soit envoyée aux autres Eglises, ni répandue parmi les peuples chrétiens, comme d'autres pontifes ont fait de certaines décisions adressées par eux à des personnes ou à des Eglises particulières. En troisième lieu, le pape doit, en termes exprès, ou du moins clairement équivalents, déclarer vouloir obliger la foi des chrétiens à se conformer à sa décision : telle est la condition essentielle qui ne laisse aucun prétexte aux incertitudes et aux équivoques, et sur laquelle insiste beaucoup Bossuet que nous avons déjà cité. C'est ce caractère qu'ont clairement et incontestablement les bulles des pontifes romains contre les cinq fameuses propositions et contre la doctrine du livre de Jansénius. Mais précisément ce caractère manque à la lettre d'Honorius. Toute sa teneur indique plutôt un decret de discipline qu'une decision de foi, le pape se bornant à prohiber certaines expressions et certain langage comme inutiles d'un côté et dangereux de l'autre, ne condamnant jamais ce langage dogmatiquement, et beaucoup moins obligeant les chrétiens à le condamner comme erroné dans la foi. Et ce n'est pas une chose nouvelle dans l'Eglise, qu'un pape, même dans les matières appartenant à la foi, procède, non en décidant dogmatiquement, mais en décrétant pour ainsi dire *disciplinairement*; c'est ainsi que se comporta le pape saint Etienne dans l'affaire des rebaptisants, dans laquelle il ne decida pas le dogme théorique de la validité du baptême conferé par les hérétiques, mais se contenta de defendre la nouveauté de la réiteration du baptême : *Nihil innovetur nisi quod traditum est*. Et ce n'est pas non plus une chose nouvelle dans l'Eglise, que certaines propositions vraies et

certaines expressions soient prohibées à cause de l'abus qu'on peut en faire au détriment de la foi et au scandale des fidèles : ainsi fut prohibée dans un temps la proposition *Unus de Trinitate crucifixus est.* Ces raisons pourraient encore servir d'excuse à la faute d'Honorius dans la conduite qu'il tint à l'égard de Sergius. Quoi qu'il en soit, il est certain que la lettre d'Honorius n'a pas les caractères nécessaires d'une décision dogmatique *ex cathedra*, et par conséquent dans ce fait n'est nullement intéressée l'infaillibilité du pape. Les jansénistes pourront donc épargner à eux-mêmes et aux autres la peine d'insister sur le fait de la condamnation d'Honorius. Ainsi, que l'on dise que sa lettre est catholique ou qu'elle est hérétique dans le dogme, on ne peut en aucune manière rien inférer de là contre la doctrine de l'infaillibilité du pape, ni contre l'infaillibilité de l'Eglise dans ses décisions des faits dogmatiques.

§ 2. *Du fait d'Eusèbe et de Théognis.*

203. Dans mes *Faits dogmatiques* (*n.* 70), j'ai rapporté le libelle ou mémoire des deux évêques Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée, que j'ai dit avoir été présenté au concile de Nicée. C'est une erreur de chronologie. M. Guadagnini, qui m'a reproché cet anachronisme, l'appelle un *mensonge solennel;* il le fait sonner haut et en parle comme d'un triomphe éclatant remporté sur moi. Je pourrais dire que, occupé de la substance de ce mémoire et de l'argument que je voulais en tirer contre les jansénistes, je fis peu d'attention aux circonstances, qui n'étaient nullement importantes, au temps et au concile auquel il fut présenté. Labbe (*Tom. II, col.* 59) le place parmi les monuments appartenant au concile de Nicée, et même avant la lettre synodique de ce concile à l'Eglise d'Alexandrie. Fleury lui-même, parlant de ce que firent Eusèbe et Théognis dans le concile de Nicée, cite à la marge le susdit mémoire (*Histoire eccl., l.* XI, *n.* 13, *Paris*, 1713). C'est ce qui m'a induit en erreur et m'a fait placer ce mémoire hors de son lieu et de son temps. M. Guadagnini a raison de se moquer de mon peu d'érudition et de ma négligence. Je le lui ai déjà dit, et je le lui répète; je passe volontiers condamnation sur tout ce qui intéresse ma personne, pourvu que ma cause soit bien défendue. Enfin, quand M. l'archiprêtre aura bien démontré la faiblesse de l'avocat, malgré cela, il faudra qu'il perde son procès, et c'est là tout ce que je demande, et qui me contente beaucoup. Qu'est-ce que je voulais prouver par ce mémoire? Je voulais prouver que les ariens, pour ne pas condamner Arius et ses écrits, imaginèrent cette distinction si chère aux jansénistes entre le droit et le fait; que cette distinction fut rejetée par le concile de Nicée, comme une subtilité et une fourberie inventée pour continuer les erreurs d'Arius; qu'enfin ces évêques furent excommuniés et exiles à cause de leur obstination. On est évidemment persuadé de ces trois points, par la seule lecture de ce mémoire; et que celui-ci ait été présenté avant ou après au concile de Nicée ou à tout autre concile tenu postérieurement, ces trois points n'en demeurent pas moins certains. Mais à cause de ce mémoire, dit M. Guadagnini, non-seulement les deux évêques ne furent pas envoyés en exil, mais ils en furent délivrés, comme le racontent Socrate et d'autres auteurs. Eh bien! rectifions cette erreur; il n'en est pas moins vrai que ces deux évêques furent condamnés à cause de leur obstination à vouloir distinguer le droit du fait, et à ne pas condamner la personne et les écrits d'Arius; ils l'attestent eux-mêmes dans leur mémoire. C'est là précisément tout ce que je demande; et si ces évêques ne furent pas exilés à cause de ce mémoire, ce fut parce que, après avoir cherché d'y justifier la défense qu'ils avaient prise jusqu'alors de la personne et des écrits d'Arius, en terminant leur libelle, ils abandonnent cette défense par amour pour la paix, et déclarent qu'ils sont prêts à suivre en tout l'exemple des autres évêques qui avaient condamné Arius, ses hérésies et ses écrits. La voilà donc ici clairement exprimée, la pensée de l'Eglise, qui rejette et condamne la distinction entre le droit et le fait; voilà la nécessité de rétracter cette distinction, pour se soustraire à des peines justement méritées. Et M. Guadagnini peut voir ici quel est l'unique moyen qui lui reste, pour recouvrer son honneur perdu et effacer la tache qu'a imprimée sur son front la prohibition de certains de ses livres, faite par le saint-siége, ainsi que la censure de son évêque, qui l'a privé de certaine fonction; il faut rétracter publiquement des erreurs publiquement répandues au préjudice de la saine doctrine et au grand scandale des chrétiens.

204. Mais ces deux évêques, répond M. Guadagnini, ne furent point alors excommuniés par le concile de Nicée, ni envoyés en exil, mais seulement après que le concile fut terminé, parce qu'ils soutinrent de nouveau manifestement les blasphèmes d'Arius. Je réponds que ces évêques attestent eux-mêmes, dans le mémoire, qu'ils ont été condamnés par le concile de Nicée; voici les paroles par lesquelles commence le mémoire : *Tametsi cum antea a vestra sanctitate essemus condemnati*, etc. Le mémoire fut présenté au concile de Jérusalem, tenu dix ans après celui de Nicée, comme le veut M. Guadagnini; le concile de Jérusalem ne condamna pas ces évêques, il leur donna même l'absolution de leur condamnation; et on ne connaît pas l'autre concile antérieur à celui de Jérusalem et postérieur à celui de Nicée, qui les ait condamnés. Donc les paroles, *a vestra sanctitate*, ne peuvent s'entendre d'autres que des évêques eux-mêmes du concile de Jérusalem, qui, pour la plus grande partie, auront aussi assisté au concile de Nicée, et dans le temps et la tenue de ce concile, auront condamné ces deux évêques ariens; qu'ensuite ils n'aient pas été condamnés à cause de la distinction entre le droit et le fait, mais pour s'être montrés les défenseurs publics de

l'hérésie d'Arius, c'est une conjecture qui ne peut être faite et qui est dépourvue de fondement. Nous devons nécessairement dire qu'ils ont été condamnés par le concile à cause de cette faute, dont ils montrent du repentir, et qu'ils rétractent dans le mémoire qu'ils présentent pour être absous, et en vertu duquel ils furent en effet absous. Or, dans le mémoire, ils protestent d'avoir toujours condamné les erreurs d'Arius; ils avouent seulement qu'ils n'ont pas voulu souscrire à l'anathème prononcé contre lui; et ils donnent les raisons pour lesquelles ils avaient cru devoir en agir ainsi. Or, ils abandonnent ensuite cette défense, et se conforment en tout et pour tout aux décrets du concile. Ils furent donc condamnés, non à cause de la profession de l'hérésie d'Arius, mais à cause de leur distinction erronée. Mon adversaire insiste et dit que ces deux évêques ne furent pas condamnés dans le concile de Nicée, mais qu'ils obtinrent même leur pardon, quoiqu'ils persistassent dans la distinction entre le droit et le fait, et il cite pour preuve la lettre de l'empereur Constantin à Théodote, dans laquelle il est dit que : *Sanctissimam religionem debacchantes Dei Salvatoris nomen ipsa turma prædonum suorum etiam post impetratam veniam polluerunt.* Mais je réponds : quel est le pardon que ceux-ci avaient obtenu du concile? C'est ce qu'explique le même empereur dans une autre lettre à l'Eglise de Nicomédie, où, parlant en particulier de ces deux évêques, il dit : *Quos vera concilii dijudicatio ad pœnitentiam agendam reservaverat.* De quoi devaient-ils faire pénitence? Serait-ce par hasard d'avoir souscrit à la définition de foi faite par le concile contre l'hérésie arienne? ou bien d'avoir professé cette hérésie avant le concile? Mais pour effacer cette faute aux yeux de l'Eglise, l'Eglise s'est toujours contentée de la profession *in scriptis*, contraire aux erreurs soutenues auparavant. Le fait est que la souscription des deux évêques, limitée aux seules erreurs d'Arius, et ne comprenant pas même l'anathème lancé contre lui, ne satisfit pas le concile qui les condamna, *cum antea a vestra sanctitate essemus condemnati*, se réservant toutefois de pardonner, *in pristinum*, à ces malheureux, s'ils revenaient à de meilleurs sentiments, comme a coutume de faire l'Eglise, qui est animée d'une si tendre charité. Voilà le pardon obtenu : *Quos vera concilii dijudicatio ad pœnitentiam agendam reservaverat.* Et il est nécessaire d'entendre ainsi les choses, pour les faire concorder. Dans le sens de M. Guadagnini, on ne fera jamais concorder le *post veniam impetratam* de Constantin avec le *cum antea a vestra sanctitate essemus condemnati* des mêmes évêques coupables. Et comme, dans la suite ceux-ci, au lieu de faire pénitence, recommencèrent à défendre publiquement l'hérésie d'Arius, l'empereur les exila.

205. Il a fallu m'arrêter un peu sur ce fait, pour dissiper les nuages dont M. Guadagnini a cherché à l'envelopper, à l'occasion de mes erreurs de chronologie. Et les lecteurs voient clairement que ces anachronismes ne font rien perdre de sa force au raisonnement que j'ai fait contre les jansénistes sur ce fait. Maintenant écoutons un raisonnement merveilleux de M. Guadagnini : « Eusèbe et « Théognis... présentent un mémoire au con- « cile de Jérusalem, dans lequel ils condam- « nent l'hérésie d'Arius, et défendent sa per- « sonne et même ses ouvrages, comme le veut « M. Bolgeni. Le concile admet non-seulement « le mémoire, mais à cause de sa teneur absout « les deux évêques de l'excommunication lan- « cée contre eux par le concile précédent..... « Peut-on prouver par un exemple plus frap- « pant que celui-là, que l'Eglise admet la « distinction du droit et du fait, et considère « comme catholiques ceux qui souscrivent « au dogme et en même temps s'opposent au « fait? Et c'est M. Bolgeni qui fournit cette « preuve triomphante, solennelle, incontesta- « ble contre lui-même (*n.* 355). » N'attaquons pas ce beau trait de science théologique de M. l'archiprêtre, qui appelle *Eglise* un concile particulier, tel que fut celui de Jérusalem; considérons seulement la fausseté patente qu'il soutient, en disant que, dans le mémoire, sont défendus la personne et les écrits d'Arius, tandis qu'il fut présenté précisément pour abandonner cette défense. Les *Trois observations* font voir jusqu'à la dernière évidence, depuis le commencement jusqu'à la fin, un écrivain qui, entraîné par l'ardeur de ses affections, écrit à la bonne aventure tout ce qui lui passe par l'imagination, sans faire attention si ce qu'il écrit est vrai ou faux; s'il s'accorde ou ne s'accorde pas avec le reste; s'il convient au sujet ou s'il est hors de propos.

206. Et je puis convenablement parler ici d'une autre erreur d'expressions seulement qui m'a échappé, quand j'ai dit (*Faits dogmat.*, *n.* 18), que le célèbre Arnaud fut l'inventeur de la fameuse distinction entre le droit et le fait. Je voulais dire qu'Arnaud fut le premier à remettre en vigueur, avec grand bruit, cette distinction qui n'avait pas été employée depuis plusieurs siècles, du moins avec éclat, et fut le premier à en suggérer l'application au cas de Jansénius. Mais je me suis mal exprimé en me servant du mot *inventeur*, j'aurais dû me servir de celui de *restaurateur*. Je savais très-bien que la gloire de l'invention revenait aux partisans d'Arius, et que les jansénistes se contentaient, en ce point et sur bien d'autres, de celle de l'imitation. Par exemple, Fleury, dans le passage cité plus haut, raconte le tour d'adresse fait par les deux évêques Eusèbe et Théognis, en souscrivant à la profession de foi : ils insérèrent un *i* au milieu du mot *homoousios*, et écrivirent *homoiousios*, et firent ainsi changer essentiellement le sens à la profession de foi (1). Nous avons déjà vu une autre fraude employée aussi par l'arien Valens

(1) Ὁμοούσιος, consubstantiel, de la même substance. Ὁμοιούσιος, d'une substance semblable, mais non la même. (*Note du traducteur.*)

dans la souscription d'une profession de foi. Voilà les fameux originaux qu'ont su copier courageusement les jansénistes dans la souscription du formulaire d'Alexandre VII, comme nous l'avons prouvé dans les *Faits dogmatiques* (*n.* 202 *et suiv.*), en racontant l'insigne imposture des quatre évêques jansénistes, pour tromper le pape et l'Eglise, et donner naissance à la fable de la paix tant vantée de Clément IX. Je suis étonné que M. Guadagnini nous vienne maintenant remplir les oreilles de cette fable, sans s'occuper le moins du monde de combattre les monuments originaux que j'ai produits pour preuve de sa fausseté. Mais, en somme, cette épigraphe conviendrait très-bien aux *Trois observations* de M. Guadagnini : *Abundant in superfluis, et deficiunt in necessariis.*

§ 3. *Du journal de Saint-Amour.*

207. Quand j'écrivis le livre des *Faits dogmatiques*, je n'avais pas sous la main le journal de Saint-Amour, mais je me servis des citations de ce livre, que je trouvai dans les *Conférences ecclésiastiques du diocèse d' Angers, édition de Paris*, 1778. J'avais pleinement lieu de croire fidèles les citations mentionnées dans ces *Conférences* très-répandues et très-accréditées en France. Ensuite je parlai ainsi du journal de Saint-Amour (*Faits dogm.*, *n.* 3) : *Quant à la partie historique, je ne trouve pas que ce livre soit réprouvé comme faux et mensonger.* Ce fut là, j'en fais l'aveu, une faute grave de ma part. J'aurais dû me rappeler ce fameux proverbe, communément répandu dans la France et dans la Flandre : *il est menteur comme un janséniste.* Mais comme je ne citais ce journal que pour des choses la plupart défavorables à la cause du jansénisme et très-peu honorables pour la personne des jansénistes, d'après une règle de critique très-connue, je croyais pouvoir me fier à la véracité de Saint-Amour dans de semblables matières. Et néanmoins, je n'ai pas dit absolument, comme me le fait dire avec une grâce charmante M. Guadagnini ; que ce livre est vrai en tout; j'ai dit : *Je ne trouve pas que ce livre ait été réprouvé comme mensonger*, quoiqu'il ait été condamné quant à la doctrine, et même brûlé par la main du bourreau.

208. J'ai maintenant sous les yeux ce journal, et j'ai voulu confronter les citations nombreuses qu'en fait M. Guadagnini. Il torture le sens, le cache, le corrompt de mille manières pour des interprétations forcées, ayant recours à toutes sortes de subtilités ; en un mot, il en abuse de toutes les façons. Que mes lecteurs ne s'attendent pas à ce que je leur présente quelques exemples de son peu de bonne foi ; ce travail tournerait plutôt à la honte de la personne de mon adversaire qu'à l'avantage de la bonne cause, et par conséquent l'utilité ne rachèterait pas l'ennui. Mais si quelqu'un était curieux de connaître l'habileté rare de M. l'archiprêtre de Valcamonica, Jean-Baptiste Guadagnini, à pervertir par toutes sortes d'artifices le sens des auteurs qu'il lit, il suffit qu'il ait la bonté de parcourir la dénonciation qu'il a faite aux tribunaux de l'Eglise de quelques graves erreurs enseignées par moi dans mon livre : *De l'état des enfants morts sans baptême.* Cette *dénonciation* est une brochure de 29 pages ajoutée à son gros volume des *Trois observations.* Et puisque le mot de dénonciation a échappé à ma plume, il est de mon devoir de remercier publiquement, comme je le fais de grand cœur, M. l'archiprêtre de s'être contenté de dénoncer vingt et une de mes propositions, comme contenant des erreurs graves. Il a été singulièrement modéré, car d'après ses interprétations et les magnifiques raisonnements qu'il fait à ce sujet, il pouvait bien en dénoncer une bonne centaine.

§ 4. *De la pratique de l'Eglise dans les faits dogmatiques.*

209. Pour établir l'infaillibilité de l'Eglise en décidant sur les faits dogmatiques, j'ai apporté pour première preuve (*Faits dogm.*, *n.* 62 *et suiv.*) la pratique constante et universelle de l'Eglise, que j'ai démontrée par les définitions de plusieurs conciles généraux, dans la condamnation des écrits et des livres des hérétiques, et qui a toujours été faite de la même manière, dans les mêmes termes, sous les mêmes peines et en suivant la même marche qu'on a employée et suivie en condamnant les hérésies. Notre auteur, après avoir rapporté mes paroles, répond (*n.* 346) : *Personne ne s'y oppose.* Au reste, il prétend que de là ne découle pas la conséquence que j'ai voulu tirer, savoir, que l'Eglise ne fait aucune différence quand elle procède à la condamnation des erreurs et à celle des livres qui les contiennent. « Il y a toujours deux « différences notables : la première, c'est « que, en condamnant les erreurs, elle pro- « cède toujours par voie d'examen de la pa- « role de Dieu écrite ou orale, et en condam- « nant les livres qui contiennent les erreurs, « elle procède par voie d'examen des preuves « humaines, etc. » Il fait consister la seconde différence notable en ce que l'Eglise ne permet jamais que l'on révoque en doute, ou que l'on soumette à un nouvel examen la décision qu'elle a prise touchant certaines erreurs ; tandis qu'elle ne traite pas d'hérétique celui qui, condamnant les erreurs, défend les livres, et permet qu'on en fasse un nouvel examen. Pour établir ce dernier point il ne donne d'autre preuve que le fait de la condamnation de la lettre d'Honorius, dans laquelle, malgré la décision du sixième concile œcuménique, plusieurs écrivains catholiques, et moi entre autres, tout en condamnant l'erreur des monothélites, défendent la catholicité d'Honorius et de sa lettre. Et pour ce qui me concerne, il dit : « Toutefois « M. Bolgeni dans ce cas particulier distingue « très-bien le droit du fait : tandis que, quant « au droit, il accepte sans le moindre doute « comme infaillible la décision de ce concile « général, en condamnant avec lui l'héré- « sie monothélite ; au contraire pour le fait, « non-seulement il met en doute la vérité dé-

« finie par ce concile, mais sans cérémonie il la « déclare ouvertement fausse..... Et il donne « néanmoins un éclatant démenti au concile « et à l'Église que celui-ci représentait, en di- « sant que c'est une chose non-seulement pro- « bable, mais bien claire et certaine, qu'Hono- « rius n'enseigna ni n'approuva l'erreur des « monothélites (*n.* 346). C'est là toute la ré- « ponse de mon adversaire à ma première « preuve, après quoi il conclut ainsi d'une « manière triomphante : donc cette première « preuve qu'il apporte ne vaut absolument « rien (*n.* 347). »

210. C'est à contre-cœur que je me sers des mots de *calomnie*, d'*imposture*, de *mensonge solennel*, expressions très-familières à M. Guadagnini ; mais dans certaines occasions j'y suis contraint par la nécessité, puisque le langage humain n'a pas d'autres expressions qui représentent l'idée juste des choses. Mon adversaire répète plusieurs fois que je fais usage de la distinction entre le droit et le fait pour l'appliquer à la défense d'Honorius et de sa lettre. Mes lecteurs voient clairement que cela est évidemment faux. Je n'ai jamais fait usage de cette distinction que je déteste, et dans le cas des ariens, et dans celui des jansénistes ; et mon livre des *Faits dogmatiques* est entièrement dirigé contre elle. Je fonde la défense d'Honorius sur le sens du mot *hérétique* que j'ai démontré par des monuments incontestables et très-nombreux avoir été ordinairement employé, dans les premiers siècles de l'Église, et en particulier dans le siècle où se tint le sixième concile, pour signifier quelque chose de *favorable à l'hérésie ;* et de plus j'ai fait voir que le pape Léon II, qui confirma le sixième concile, l'avait entendu et expliqué uniquement de la même manière. Je condamne donc la lettre d'Honorius comme *favorable à l'hérésie des monothélites*, sens dans lequel elle fut condamnée par le concile, et je la défends comme catholique dans le dogme, sens contre lequel le concile n'a rien défini ; et je me conforme ainsi pleinement à la décision de l'Église. Où se trouve donc ici l'ombre même de la distinction entre le droit et le fait ? Où est-ce que *je déclare fausse ouvertement et sans cérémonies* la définition d'un concile œcuménique ? *Que je donne un démenti solennel au concile œcuménique et à l'Église?* J'aurais mille raisons pour me servir à l'égard de M. Guadagnini de cette expression par trop soldatesque ; mais la vérité se venge assez elle-même de M. l'archiprêtre en le réduisant à ne savoir répondre autre chose que ces pauvretés à mes arguments. Il me demande quelque part si j'entends le latin ? je lui demanderai à mon tour s'il entend l'italien ? Certes mon livre des *Faits dogmatiques* est écrit en italien, et celui qui le lira, s'il le comprend, ne trouvera pas la moindre trace de cette distinction que M. Guadagnini affirme avoir été employée par moi pour la défense d'Honorius. Il voudrait me faire janséniste malgré moi.

211. Mes autres preuves sont appuyées sur la première, et elles ont toujours pour base la pratique de l'Église. Les réponses de mon adversaire sont si bizarres, qu'elles ont vraiment lieu de surprendre. Il faudrait ici les copier en entier pour faire voir l'inutilité des efforts que peut faire un homme contre la vérité qui le presse de toutes parts. Faisons une citation courte et fidèle. Il établit pour ma seconde preuve, « que la sainte « Église n'a jamais voulu admettre la distinc- « tion que faisaient quelques-uns entre les « hérésies et les livres des hérétiques, con- « damnant celles-là et défendant ceux-ci. » Il répond que je je fais moi-même cette distinction dans le cas du pape Honorius : si l'Église ne l'a pas voulu admettre, je me déclare donc moi-même hérétique monothélite. Ensuite il épuise son habileté à présenter sous un faux jour le fait d'Eusèbe et de Théognis, et à relever mes erreurs accidentelles et de peu d'importance sur ce fait, employant pour cela dix-sept pages entières, et c'est là toute sa réponse.

212. Voici ma troisième preuve : « Quand « il s'agit de condamner les écrits et les li- « vres contenant une doctrine erronée, l'É- « glise ne se contente pas d'une obéissance, « d'une soumission purement extérieure ; « mais elle demande positivement une sou- « mission d'esprit et une véritable croyance « à ses décisions. » Il répond (*n.* 362) que cette doctrine est vraie, mais qu'elle a besoin d'une explication pour qu'on en sépare l'erreur que je veux y joindre : voici donc quelle est cette explication : il dit que l'Église exige la condamnation de tous les livres des hérétiques *anima et ore*, non quand elle n'a pas encore prononcé son jugement légal, comme elle ne l'a pas prononcé dans le fait de Jansénius, mais quand elle l'a prononcé dans les formes. « Les écrits de Jan- « sénius, ajoute-t-il, n'ont été condamnés par « aucun *synode universel*, ni par la sainte « Église catholique et apostolique, pas même « par le siège apostolique par un jugement « en règle. » C'est là, comme on voit, l'exception de l'examen fait ou non fait légitimement : exception qui soumet les décisions de l'Église au jugement particulier, même au caprice et à la bizarrerie de chaque homme, et qui rend justes et saintes les calomnies des luthériens et des calvinistes contre les définitions du concile de Trente. Considérons maintenant M. notre archiprêtre enveloppé dans ses propres filets, se débattant de tous côtés, sans pouvoir en sortir malgré tous ses efforts ; *l'Église* donc, comme il l'accorde expressément, *exige la condamnation* ANIMA ET ORE *des livres des hérétiques, quand elle a prononcé son jugement dans les formes :* donc dans ce cas l'Église est infaillible en condamnant un livre comme hérétique, c'est-à-dire est infaillible dans un fait dogmatique, puisque sans infaillibilité de la part de celui qui décide et exige la croyance, il ne peut y avoir de soumission d'esprit, de croyance intérieure, de la part de celui qui doit croire. C'est ici que M. Guadagnini se débat et s'agite violemment. Il répond que l'Église exige une loi *divine* pour la condamnation de la

proposition hérétique; ensuite elle exige seulement une foi *humaine* pour le fait. Nous avons fait voir ailleurs l'absurdité d'une pareille réponse. Il rétorque de nouveau contre moi l'argument de la condamnation d'Honorius, et puis il se met à dire que les jansénistes *ne défendent pas Jansénius, car ils se taisent* (*n.* 362, *p.* 349). En vérité la chose devient risible, et l'on voit bien que M. l'archiprêtre veut égayer ses lecteurs.

213. Il répond en second lieu à cette troisième preuve, que « l'Eglise se sert dans ses « décrets de la distinction du droit et du fait, « car par eux elle condamne *les personnes* « *et les livres* de ces hérétiques sans nommer « les *erreurs*, et par conséquent la distinction « réprouvée par M. Bolgeni est ici solennel- « lement approuvée par l'Eglise et par le « saint-siége. » Cela s'appelle mettre en pièces les décrets de l'Eglise. Les personnes et les livres (quand ceux-ci sont condamnés dogmatiquement) sont condamnés par suite de la condamnation des erreurs, et celles-ci influent nécessairement sur celle-là. Et comme l'Eglise exige la condamnation des erreurs et des livres, de la même manière, *anima et ore*, j'en infère l'infaillibilité dans la condamnation des unes et des autres. Mais, réplique M. Guadagnini, « dans ces décrets l'Eglise « oblige à condamner *anima et ore*, non-seu- « lement les *écrits* des hérétiques, mais en- « core les *personnes*..... Et malgré cela, le « même M. Bolgeni prouve fort au long dans « le chapitre 19, que l'Eglise n'est pas in- « faillible dans la condamnation des person- « nes. » Cette réponse serait excellente, si je n'avais prouvé dans le chap. XIX de mes *Faits dogmatiques*, qui est cité, que l'Eglise elle-même dans ses explications fait une différence essentielle entre la condamnation des livres et la condamnation des personnes, ce qui ne devait pas être dissimulé par M. Guadagnini. Qu'il prouve que l'Eglise elle-même fait cette distinction entre la condamnation des erreurs et la condamnation dogmatique des livres, et alors sa réponse sur ce point sera victorieuse.

214. Ma quatrième preuve suppose l'infaillibilité de l'Eglise dans l'usage des deux pouvoirs, l'un d'enseignement, l'autre de règlement. J'avance que, *par le pouvoir d'enseignement, l'Eglise enseigne, fixe et décide les dogmes pour régler la foi de ses enfants.* M. Guadagnini me répond ainsi : « A mer- « veille. Donc, si ce pouvoir sert à décider les « *dogmes*, il ne sert point à décider les *faits* « (*n.* 365). » C'est là un très-mauvais raisonnement. De ce qu'on affirme une chose, on ne peut pas en bonne logique inférer la négation d'une chose différente, qui n'est ni contraire, ni contradictoire. L'infaillibilité de l'Eglise sert à décider les dogmes, et même les faits, non pas tous en général, mais les faits révélés et les faits dogmatiques ; j'ai déjà fait voir précédemment (*n.* 177) que la décision dans les faits dogmatiques proprement et directement est une décision de dogme : — chose que M. l'archiprêtre ne paraît pas avoir jamais comprise. Il avoue ensuite (*n.* 366) « que l'Eglise exerce sans « doute le pouvoir d'enseignement en con- « damnant les livres des hérétiques ; » mais, pour toute réponse, il introduit subitement la distinction entre le droit et le fait ; c'est-à-dire qu'il tombe sans cesse dans une pétition de principe, fondant ses réponses sur ce qui est en question et sur ce que je nie constamment. Ensuite il prétend que l'Eglise exige une foi *divine* pour la décision du dogme, et une foi *humaine* pour la décision du fait.

215. Mais le morceau suivant est curieux et vraiment inappréciable ; lisons-le avec attention : « Quoique l'Eglise ne soit pas in- « faillible dans le fait, elle a pleinement et « justement le droit de condamner non-seu- « lement les erreurs, mais encore les livres « et les personnes des hérétiques, et d'exiger « que tous les fidèles les condamnent avec « elle..... Une mère n'a-t-elle pas pleine « autorité d'indiquer à ses fils certains ali- « ments comme empoisonnés, et de comman- « der aux plus grands de les présenter com- « me tels aux plus jeunes?..... Les enfants « pourront-ils ne pas se regarder comme obli- « gés d'obéir à un si juste commandement, « au moins tant qu'ils ne convaincront pas la « mère de la salubrité parfaite de la nourri- « ture, et qu'ils ne dissiperont pas toutes ses « craintes? ce sont là des vérités palpables, « que je rougis d'être obligé d'apprendre à « celui qui s'annonce dans ses ouvrages « comme maître en Israël, *tanquam magister* « *in Israel* (*n.* 371.) »

216. Donc, puisque j'ai le bonheur de passer de l'enseignement en Israël à l'école de M. Guadagnini pour connaître les vérités palpables, je le prie de m'instruire complétement par la solution claire et précise de quelques doutes que je prends aujourd'hui la liberté de lui proposer. 1° Puisqu'il s'agit ici d'une mère, telle que l'Eglise, et de la qualité d'une nourriture, c'est-à-dire d'une doctrine saine ou mauvaise, une telle mère peut-elle se tromper sur ce point? Pouvons-nous, nous qui sommes les enfants de cette mère, juger mieux qu'elle de la bonté de la doctrine? Appartient-il aux fils de convaincre la mère, et de se comporter en maîtres à son égard? 2° Les fils aînés sont sans doute messieurs les jansénistes, et nous, leurs adversaires, nous sommes les plus jeunes. La mère commune a sans doute désigné, et continue toujours à désigner, comme empoisonné, certain aliment qui se trouve dans la boutique de Jansénius. Cela supposé, je désire savoir si les fils aînés sont dispensés d'obéir aux ordres de la mère; si en cela ils ne donnent pas mauvais exemple aux plus jeunes ; si dire que la doctrine du livre de Jansénius est catholique, très-catholique, c'est présenter comme empoisonné cet aliment aux plus jeunes, d'après l'ordre si juste de la mère? 3° On demande si les fils aînés en sont venus jusqu'à convaincre la mère touchant la bonté de la nourriture janséniste? et supposé qu'ils ne soient pas encore arrivés à ce point, s'ils peuvent se dire enfants de cette mère, tandis qu'ils ne se croient

pas obligés d'obéir à ses ordres si justes et si légitimes? M. Guadagnini, qui, dans ses *Trois observations* s'est chargé de persuader la mère de la salubrité et de la bonté de la doctrine du livre de Jansénius, est encore très-humblement prié de vouloir bien me convaincre moi-même, et de dissiper les doutes que je lui ai proposés, sans se laisser effrayer par mon opiniâtreté, ni décourager, et perdre patience, ayant recours à certaines choses palpables, qui ne sont pas des vérités.

217. Ma cinquième preuve est ainsi développée par M. Guadagnini : « L'Eglise a plu-« sieurs fois condamné comme hérétique une « proposition, et ensuite elle a proclamé cette « même proposition comme catholique, et « cela à cause du sens différent dans lequel « cette proposition était entendue par les hé-« rétiques, ou par les catholiques. » Il répond incontinent : *Cela est très-vrai, et les exemples qu'il en apporte le prouvent invinciblement* (*n.* 374). Après avoir un peu raisonné sur la distinction des deux sens, l'un hérétique, l'autre catholique, il demande où je veux en venir avec cette théorie? Mais tout le monde le voit clairement, sans qu'il soit nécessaire de l'énoncer. L'Eglise condamne donc les erreurs et définit les vérités, non-seulement absolument et par abstraction, mais en concret, et relativement au sens d'un auteur, et c'est là un véritable fait dogmatique. Cette proposition : *Le Fils de Dieu est consubstantiel au Père*, est une hérésie condamnée par l'Eglise, non pas d'une manière abstraite et absolue, mais seulement relativement au sens de Sabellius et de Paul de Samosate. Cette même proposition prise abstraitement, et sans rapport au sens de ces hérétiques, et entendue dans le sens naturel que présentent les paroles, est un dogme de foi. Ici M. Guadagnini répond en distinguant entre le droit et le fait, et il assigne pour fait le sens de Sabellius et de Paul de Samosate. Distinguons-le donc nous aussi. Si l'Eglise peut se tromper dans ce fait, comment la décision sur le droit pourra-t-elle exister et être entendue? Si le sens de Sabellius et de Paul de Samosate eût été vrai, et que l'Eglise eût erré en le relevant, la décision du droit eût été nécessairement fausse, et l'Eglise aurait erré dans cette décision. C'est là vraiment une vérité palpable, qui frappe tous les esprits par son extrême évidence. C'est la connexion nécessaire, que nous avons dit devoir exister entre le droit et le fait dans la décision des faits dogmatiques; connexion par laquelle la définition directe du dogme entraîne avec elle la définition infaillible et indirecte du fait. Mais il vaudra mieux laisser parler M. notre archiprêtre, qui enfin se voit forcé de rendre, d'une manière solennelle, témoignage à cette grande vérité. Voici ses paroles : « L'Eglise « aurait pu se tromper, ou elle n'était pas « pourvue d'une infaillibilité divine pour « fixer le fait, c'est-à-dire quel fut le sens de « Sabellius, de Paul de Samosate, d'Arius : « mais le fait une fois supposé, vrai ou faux, « comme l'on voudra, elle ne pouvait se « tromper, étant douée pour cela d'une in-« faillibilité divine, pour déclarer pervers et « hérétique le sens de ces propositions con-« damnées par rapport à la doctrine de Sa-« bellius, de Paul de Samosate, d'Arius, etc., « parce qu'ici il s'agit du dogme (*n.* 377). »

218. Loué soit le Seigneur! M. Guadagnini a su joindre ensemble ici une véritable impossibilité avec une grande vérité. Quel esprit sublime! quel phénomène! Il est impossible que, le fait étant supposé faux, le sens de cette proposition *par rapport à la doctrine de Sabellius*, etc., soit pervers et hérétique. Ces deux choses ne peuvent rester ensemble. Si le sens de Sabellius est vrai, la condamnation de la proposition est nécessairement erronée, ou elle n'a aucun sens. Ensuite la grande vérité annoncée par M. Guadagnini se trouve dans ces dernières paroles : parce qu'il s'agit ici du dogme. Quand on condamne une proposition *relativement au sens d'un auteur*, il s'agit donc alors du dogme, et c'est ce que nous appelons *fait dogmatique*. Les cinq fameuses propositions ont été condamnées dans le sens de Jansénius, ou, ce qui est entièrement la même chose, le sens et la doctrine de Jansénius sont condamnés par la condamnation des cinq propositions : *Damnavimus in quinque propositionibus Jansenianì libri sensum; damnatum in quinque propositionibus Jansenianì libri sensum decernimus*, disent les souverains pontifes. Que M. Guadagnini fasse cet aveu, et la paix sera faite entre nous, et toute dispute sur ce point sera finie.

219. En effet, il recommence bientôt à confesser la vérité et à me donner gain de cause. « L'Eglise, dit-il, est sans doute infaillible « pour entendre et décider le véritable sens « des Ecritures, des conciles et des Pères, « car sa décision sur cela est une décision du « *dogme*, pour lequel lui a été promise l'in-« faillibilité divine, et par conséquent elle « est établie comme l'interprète souveraine « de l'Ecriture et de la tradition. Elle emploie « certainement, et elle doit employer même « pour cela tous les moyens humains, parce « que Dieu l'a ainsi ordonné..... Mais « l'infaillibilité dans cette recherche n'est « pas fondée sur les moyens humains, elle « l'est plutôt sur l'infaillible assistance de « Dieu, promise pour cela aux moyens em-« ployés par l'Eglise. » Voilà comment la vérité triomphe invinciblement de tous les efforts contraires. Donc, *premièrement*, l'Eglise est infaillible pour entendre et décider le véritable sens des conciles et des Pères : par exemple, quand elle décide que la doctrine dogmatique de saint Augustin contre les pélagiens est catholique. Qu'on trouve maintenant une disparité raisonnable et satisfaisante, d'après laquelle l'Eglise n'est pas également infaillible, quand elle décide que la doctrine de Jansénius est hérétique! Le sens de saint Augustin et celui de Jansénius sont également relevés dans leurs ouvrages : saint Augustin n'a pas été un auteur inspiré, Jansénius ne l'a pas été non plus : relever le sens de saint Augustin est un fait, comme

aussi relever le sens de Jansénius ; l'Eglise est autant infaillible en décidant touchant la doctrine catholique, qu'en décidant touchant la doctrine hérétique. Donc, etc., *deuxième conséquence ;* donc décider sur le véritable sens des conciles et des Pères, est une décision de dogme. Donc, à quoi bon, dans le cas de Jansénius, distinguer le droit, ou le dogme, du fait ? à quoi bon s'obstiner à proposer la décision sur les faits dogmatiques, comme une décision de faits et non de dogmes ? Arnaud avait bien raison de dire, que celui qui affirmerait que la doctrine de saint Augustin contre les pélagiens, approuvée par l'Eglise, n'est pas catholique, serait hérétique. Et pourquoi ne sera-t-il donc pas hérétique celui qui affirme que la doctrine du livre de Jansénius, condamnée par la même Eglise, est catholique, et très-catholique ? Ici l'esprit de l'homme peut épuiser toutes ses ressources ; il ne parviendra jamais à ne pas sentir l'évidence et la force de cette parité. J'ai cité dans mes *Faits dogmatiques* la proposition d'Arnaud que je viens de rapporter ; pourquoi M. Guadagnini a-t-il fait semblant de l'ignorer ? La trop grande clarté de cette proposition lui a peut-être fait fermer les yeux pour ne pas la voir. *Troisième conséquence :* donc l'infaillibilité de l'Eglise dans la recherche du véritable sens des auteurs non canoniques n'est pas fondée sur les moyens humains, mais sur l'infaillible assistance de Dieu promise pour cela aux moyens employés par l'Eglise. Que sert-il donc d'aller rechercher si les moyens ont été pris ; si l'examen a été fait légitimement et dans les formes ; si les évêques ont eu des lumières et une science suffisantes ; si les jésuites ont intrigué et formé des cabales, etc.? L'immanquable assistance de Dieu peut-elle par hasard manquer par suite de ces obstacles ? ou bien une semblable assistance aurait-elle été promise conditionnellement ? Le seul passage de M. Guadagnini, que j'ai rapporté plus haut, suffit pour détruire tout ce que renferme son livre, et l'édifice des *Trois observations*, si précieux à cause de la solidité et de la beauté des matériaux dont il est composé, à la première secousse a été réduit en poussière. Cela posé, je me dispense volontiers, et mes lecteurs sans doute me dispenseront d'en dire davantage pour réfuter les pauvretés sans nombre dont le livre de M. Guadagnini est rempli depuis le commencement jusqu'à la fin. Je supplie de nouveau celui qui lira mon ouvrage, de lire en même temps les *Trois observations* de M. l'archiprêtre de Valcamonica, ou même la seule *dénonciation* dont il les fait suivre ; cette lettre seule servira à tous d'une réfutation générale et complète. Et toutefois il ne sera pas hors de propos que j'expose ici très-brièvement certaines particularités qui donnent un prix singulier et inimitable au livre de M. Guadagnini. Il ne suffit pas de jeter confusément un regard rapide sur un tableau original d'un excellent auteur pour le bien apprécier ; il faut s'attacher à en considérer les parties, pour en goûter les beautés dans les moindres détails, qui révèlent une main de maître dans le dessin, dans l'expression, dans le coloris, etc.

CHAPITRE SEPTIÈME.

INCONSÉQUENCES, FAUSSETÉS, ETC., CONTENUES DANS LE LIVRE DE M. GUADAGNINI.

220. *Inconséquences.* 1° M. notre archiprêtre fait un très-grand cas des brefs d'Innocent XII aux évêques de Flandre, dans lesquels il prétend que le pape a expliqué et tempéré la rigueur des bulles de ses prédécesseurs contre le jansénisme. Cette prétention est entièrement fausse : mais peu importe. Innocent X, dans son bref rapporté par M. l'archiprêtre lui-même, déclare expressément avoir par sa bulle contre les cinq propositions de Jansénius, condamné le sens de Jansénius lui-même et cependant M. Guadagnini ne tient nul compte de cette déclaration, et il essaye longuement de prouver que Innocent X condamna les cinq propositions seulement d'une manière abstraite, et non relativement au sens du livre de Jansénius. 2° Il cite cent fois l'approbation que les papes, et l'Eglise entière par son consentement, ont donnée à la doctrine de saint Augustin ; et il attaque avec violence tous ceux qui ont cherché ou cherchent à donner des idées justes sur l'autorité de ce saint docteur pour s'opposer aux jansénistes qui en abusent étrangement, comme tout le monde sait. Et parce que, d'accord avec tous les théologiens (toujours les jansénistes exceptés), j'ai restreint l'approbation des papes et de l'Eglise aux seuls dogmes soutenus par saint Augustin contre les erreurs des pélagiens et des semi-pélagiens, M. Guadagnini m'accuse de mépriser, sinon de bouche, au moins de cœur, et de réduire à néant l'autorité de ce saint Père. Passons sur cette imposture. Mais pourquoi donc M. Guadagnini ne suit-il pas les papes et l'Eglise dans la réprobation solennelle, et plusieurs fois répétée, de la doctrine de Jansénius ? Il me répondra : parce qu'ici il faut distinguer le droit du fait, et parce que l'Eglise n'est pas infaillible quand elle décide sur les faits dogmatiques. Mais l'approbation de la doctrine de saint Augustin n'est-elle pas aussi un vrai fait dogmatique ? Si dans celle-ci nous voulions distinguer le droit du fait, on pourrait nier la catholicité des œuvres de saint Augustin par la même raison par laquelle les jansénistes nient l'hérétiсité du livre de Jansénius. 3° Pour être autorisé à parler très-désavantageusement de la doctrine de Molina, qu'il dépeint toujours comme infectée de pélagianisme, M. Guadagnini se sert plusieurs fois d'une certaine bulle, qu'il prétend avoir été publiée uniquement pour condamner cette doctrine. Pourquoi donc n'a-t-il pas au moins la même déférence pour un si grand nombre de bulles réellement émanées contre le jansénisme ? Aveuglement surprenant ! un homme de bon sens ne rougit pas de paraître en public, entonnant triomphalement des chants de victoire, appuyé sur une bulle

imaginaire, ou du moins qui n'a pas été certainement publiée, et d'écrire ensuite un livre dirigé contre plusieurs bulles solennelles, dogmatiques, acceptées et vénérées dans toute l'Église. 4° Dans le n. 201, notre auteur parle ainsi de la bulle d'Innocent X contre les cinq propositions : « Je lis et relis la « bulle, et j'y trouve décidé que chacune de « ces propositions est déclarée hérétique, « *hæreticam declaramus*, et cela se trouve « écrit pour le fond à chaque proposition : « mais *l'ut ali tale damnamus in sensu Jansenii* « ne s'y trouve jamais. Donc il est très-faux « que le pape les ait déclarées hérétiques *in* « *sensu Jansenii.* » Un moment auparavant (*n.* 28, en parlant de Mgr Albizzi, assesseur du saint-office, qu'il dit avoir été chargé de publier la bulle, il s'exprime de la sorte : « Celui-ci déclara nettement dans la bulle « contre l'intention du pape, que les cinq « propositions se trouvaient dans le livre de « Jansenius » Il faudra donc recourir aux intentions des morts, et à quelque changement dans les paroles, qui d'ailleurs ont le même sens, pour ne pas trouver inconséquents ces deux passages de M. Guadagnini.

221. *Calomnies.* 1° Il dit de tous les molinistes : « que, quand ils sont serrés de trop « près par l'autorité de saint Augustin, ou « dans des circonstances favorables où ils « peuvent sans égards et sans crainte ouvrir « leur cœur, ils l'ouvrent sincèrement, et ils « montrent le plus grand mépris pour son « autorité, et la plus grande horreur pour « sa doctrine (*n.* 68). » Il affirme cent et cent fois que les jésuites croient et disent que la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas, et de leurs écoles, est condamnée par les bulles contre le jansénisme, et que je ne me suis proposé d'autre but en composant et en publiant mon livre des *Faits dogmatiques*, que de faire déclarer hérétique cette même doctrine. Je n'aurais jamais cru un aveuglement pareil dans un homme doué de raison. 2° Il prétend que les jésuites soutiennent (*n.* 139), « que la doctrine de l'*Au-* « *gustinus* de Jansénius n'est autre que la « doctrine de saint Augustin, dans cette par- « tie qui est opposée à celle de Molina, spé- « cialement la doctrine de la grâce intrinsè- « quement efficace, enseignée même par « saint Thomas. » Dans les numéros suivants il cherche expressément à prouver cette imposture, quoiqu'il avoue ailleurs explicitement, que quelques jésuites ont fait imprimer des livres précisément pour démontrer l'opposition de la doctrine de Jansénius avec celle de saint Augustin. 3° Il cite très au long (*n.* 155 *et suiv.*) plusieurs bulles et brefs des souverains pontifes, dans lesquels ils blâment très-fortement et déclarent *aveuglés par leur propre malice, et par l'amour des ténèbres*, tous ceux qui prétendaient que les bulles contre le jansénisme avaient aussi frappé la doctrine des écoles augustinienne et thomiste sur la matière de la grâce. Ces bulles et ces brefs sont évidemment dirigés contre les jansénistes et les appelants. Et pourtant M. Guadagnini les cite comme s'ils étaient dirigés aussi contre les jésuites. Et comme il voit très-bien que les jansénistes et les appelants ne peuvent guère leur compagnie aux jésuites, et qu'il s'élèverait entre eux quelque querelle, il a le soin de tirer les jansénistes à l'écart pour les couvrir du manteau de sa charité, laissant les jésuites exposés seuls (*n.* 186) au coup de ces bulles, et il dit que tous les jésuites (sans en excepter moi-même) sont à juste raison déclarés par les souverains pontifes Clément XI, Benoît XIII et Clément XII, *calomniateurs, violateurs des bulles, perturbateurs de la tranquillité de l'Église, aveuglés par leur propre malice.* 4° Les cinq propositions ont été condamnées dans le sens de Jansénius; et cependant, au dire de M. Guadagnini, on n'a jamais su, et on ne sait pas mieux aujourd'hui, quel est ce sens de Jansénius : les papes ne l'ont jamais voulu déclarer, pas plus que les jésuites, quoique défiés mille fois de le faire. Il prend de là occasion d'insulter aux souverains pontifes pour avoir porté les ténèbres au lieu de la lumière, et jeté la pomme d'une fatale discorde au milieu de l'Église. Cette calomnie patente a pour sœur celle qu'il forge contre moi (*n.* 75), quand il soutient que ni moi, ni aucun jésuite n'a jamais pu démontrer que les cinq propositions condamnées sont contenues dans le livre de Jansénius. Et néanmoins, dans mon livre des *Faits dogmatiques*, j'ai consacré un chapitre bien long à faire un extrait du livre de Jansénius, uniquement pour faire voir que toutes les cinq propositions y sont enseignées, et la première presque dans les mêmes termes. Et c'est une chose connue de tout le monde, que plusieurs jésuites et non jésuites ont montré ce fait avec la dernière évidence, et je me flatte de l'avoir démontré aussi moi-même. Si M. l'archiprêtre avait dit que je n'avais pas réussi dans mon entreprise, il aurait pu être excusable ; mais il devait dire au moins que je l'ai tentée, comme l'ont tentée tant d'autres et heureusement exécutée avant moi. 5° Pour prouver que je combats à dessein les décisions des souverains pontifes et de l'Église, il affirme (*n.* 2) « que Grégoire X, à la tête du con- « cile général de Lyon, Eugène IV, à la tête « de celui de Florence, ont décidé que les « âmes de ceux qui meurent dans le péché « *mortel actuel*, ou *seulement originel*, vont « aussitôt en *enfer* ; et M. Bolgeni ne rougit « pas de se servir des paroles mêmes de « l'hérésiarque Pélage, et de dire *qu'il ne* « *sait pas où ils vont.* » Il parle ici de mon livre : *État des enfants morts sans baptême* ; dans lequel j'ai prouvé, avec une entière certitude, que la définition de ces conciles ne tombe pas sur ces mots : aller en enfer, ou dans un autre lieu, dont il n'était alors nullement question ; mais tombe uniquement sur l'*époque* où ils (les enfants) iraient, les Grecs prétendant que cela serait différé jusqu'au jour du jugement universel, et les Latins voulant que ce fût immédiatement après la mort. En outre, j'ai fait voir par plusieurs passages de l'Écriture et des Pères, que le

mot *enfer* a plusieurs sens, et qu'on l'emploie très-souvent pour désigner des lieux très-différents de celui où les pécheurs actuels, qui sont damnés, souffrent le tourment du feu. M. Guadagnini fait semblant d'ignorer toutes ces choses, et fonde hardiment son imposture sur cette ignorance prétendue. J'ai dit, il est vrai, que je ne sais où vont les enfants morts sans baptême ; mais j'ai voulu *seulement parler du lieu déterminé :* Pélage parlait *du lieu* qui suppose que ces enfants *jouissent du bonheur.* Il répète les deux calomnies évidentes, dont il a été question ci-dessus dans la *dénonciation de mes graves erreurs renfermées dans* XXI *propositions,* où il soutient que « mes propositions citées sont « clairement hérétiques, en tant qu'elles « contredisent directement les définitions « très-claires des deux conciles de Lyon et « de Florence, et ne reconnaissent pas dans « les décisions de l'Eglise la révélation di- « vine. »

222. *Raisonnements biscornus.* 1° Notre auteur cite un bref d'Innocent XII, dans lequel il dit (*n.* 36) que le pape a déclaré « que les cinq propositions avaient été con- « damnées, et devaient être condamnées par « tous *in sensu obvio, quem ipsa verba præ se* « *ferunt :* ce qui détruisait les prétentions des « jésuites, c'est-à-dire qu'elles avaient été « condamnées *in sensu Jansenii.* » Admirable raisonnement ! Les papes avaient souvent déclaré et décidé que le sens de Jansénius était parfaitement celui qui est présenté par le sens ordinaire et naturel des cinq propositions ; donc le bref d'Innocent XII ne détruisait pas ce que prétendaient les jésuites, mais le confirmait plutôt entièrement. Les jansénistes s'opiniâtraient à soutenir, comme le soutient encore M. Guadagnini, que le sens condamné dans les cinq propositions n'était pas celui de Jansénius, mais celui de Luther et de Calvin : pour enlever aux jansénistes ce subterfuge, les souverains pontifes ont déclaré et défini, que le sens du livre de Jansénius était le même que le sens ordinaire et naturel des propositions condamnées. Si les souverains pontifes avaient voulu dire ce que prétendent les jansénistes, ils auraient dit que les cinq propositions ont été condamnées *in sensu Lutheri et Calvini.* 2° Voici un passage curieux de M. notre archiprêtre (*n.* 129). « Admettons comme « vraie la supposition calomnieuse et fausse, « que (les jansénistes) aient défendu ces pro- « positions (celles de Jansénius) dans le sens « condamné : quand est-ce donc qu'ils les « soutenaient ? *Avant la condamnation*, ré- « pond M. Bolgeni ; au nom de Dieu, donc « ce n'est pas *après la condamnation ;* et « cela de son propre aveu *ne peut être révo- « qué en doute.* » Et moi, au nom de la logique, non-seulement je révoque en doute, mais je nie absolument votre induction. J'avais beaucoup d'estime pour votre science, pour votre modération et votre urbanité, avant que vous eussiez écrit le livre des *Trois observations ;* donc je n'en ai plus après que ce livre a été écrit. Un tel raisonnement vous paraît-il juste et bien déduit? Qu'en dites-vous ? Peut-être la conséquence sera juste, mais certainement l'induction ne l'est pas. 3° « Ce ne sont que les hérétiques qui « osent demander un nouvel examen des « décisions qui, de leur nature, sont infail- « libles (*n.* 224). » M. Guadagnini déduit de ce principe que je devrais condamner comme hérétique une assemblée du clergé de France, qui examina le livre de Jansénius, pour démontrer qu'il contenait les cinq propositions condamnées, après que ce fait dogmatique avait été décidé par le pape. Si ce raisonnement était admis, il faudrait condamner tous les controversistes catholiques, qui examinent les décisions dogmatiques de l'Eglise pour convaincre les esprits rebelles Mais tout le monde sait qu'autre chose est examiner une décision infaillible pour faire dépendre sa propre foi de cet examen, et autre chose l'examiner pour instruire et convaincre ceux qui s'y opposent. L'examen, dans le premier cas, répugne avec le titre de chrétien ; c'est celui que font les jansénistes, et ils sont hérétiques. L'examen, dans le second cas, convient à l'office de théologien, et ne porte nullement atteinte au titre de catholique. 4° Je prétends, et même j'ai prouvé dans les *Faits dogmatiques*, dans un chapitre à part, que les cinq propositions condamnées se trouvent dans le livre de Jansénius, quant à leur sens ordinaire et naturel, et je soutiens que la décision sur ce fait dogmatique (exposé d'ailleurs avec des expressions plus exactes) est un article qu'il faut croire d'une foi divine. Ecoutons maintenant le merveilleux raisonnement de M. notre archiprêtre. « Si vous prétendez, « me dit-il (*n.* 452), que cela soit un article « de foi divine, il suit, par une conséquence « nécessaire, que ces propositions ne peu- « vent s'y voir (dans le livre de Jansénius) « d'aucune manière ; car c'est par là qu'elles « deviennent article de foi divine. Or, n'est-ce « pas un des premiers principes de théologie, « que *fides est credere quod non vides;* ou « pour parler avec l'Apôtre, *est argumentum* « *non apparentium ?* » Il faut ici rire par force. Quand Jésus-Christ se montrait par un grand nombre d'apparitions visibles et palpables à ses disciples, pour établir la foi divine de sa résurrection, par cela même il rendait donc impossible cette foi, puisque *fides est credere quod non vides, est argumentum non apparentium?* Quel dommage que M. Jean-Baptiste Guadagnini ne soit pas venu au monde pour l'instruire plusieurs siècles auparavant ! Il nous aurait appris que c'est un abus très-pernicieux, dans lequel tombent tous les métaphysiciens et tous les théologiens, de démontrer l'existence de Dieu par des raisons naturelles. Il suit de là, *par une conséquence nécessaire*, que l'existence de Dieu ne se peut plus croire d'une foi divine, puisque *fides est argumentum non apparentium*, et ainsi se trouve détruite la religion chrétienne dans son article fondamental. Mais mille actions de grâces soient rendues à la mère fortunée, qui a mis au monde

M. Guadagnini, le restaurateur de l'édifice de Jésus-Christ dans sa base! Je n'ai pas assez mauvaise idée de mon adversaire pour croire qu'il ait sérieusement avancé de pareilles absurdités. La vérité, c'est qu'il écrit à l'aventure tout ce qui lui passe par la tête, sans faire attention à rien, comme je l'ai fait observer plus haut.

CHAPITRE HUITIÈME.

RÉPONSE A QUELQUES DEMANDES.

223. 1° « Je demande donc ici à M. Bol-« geni, quels sont les théologiens qui, avant « la controverse au sujet de Jansénius, « aient enseigné que l'Eglise est infaillible « en décidant sur le fait. Je le défie d'en ci-« ter. Il ne pourra point m'en désigner un « seul, et je ne trouve pas qu'il en mette en « avant un seul dans tout son livre *n.* 314). » *Réponse.* Monsieur, je vous sers à l'instant. Premièrement, je n'ai jamais dit que l'Eglise soit infaillible en décidant sur le *fait :* cette expression est trop générale. J'ai dit que l'Eglise est infaillible en décidant un *fait dogmatique.* En second lieu, au sujet d'*un fait dogmatique*, voici plus de trois cents théologiens à la fois, les Pères du grand concile de Nicée, qui ne voulurent jamais admettre la distinction entre le droit et le fait, imaginée par les ariens Eusèbe et Théognis, et qui pour cela n'obtinrent grâce du concile de Jérusalem, que parce qu'ils abandonnèrent et rétractèrent cette distinction. En voici encore plus de six cents d'un seul coup : les Pères du concile de Chalcédoine, lesquels appelèrent *hérétique*, *nestorien*, le pauvre Théodoret, parce que tout en admettant le droit, et souscrivant au dogme, il tergiversait touchant le fait. Qu'on ajoute plus de deux cents Pères du concile d'Éphèse, et ensuite tous les autres que j'ai cités dans mes *Faits dogmatiques* pour prouver mon assertion principale : nous avons déjà dépassé de beaucoup le nombre de mille; mais peut-être M. Guadagnini exclut tous ces Pères, et avec eux aussi saint Jérôme, saint Augustin, saint Léon, etc., cités par moi du nombre, leur refuse la qualité de *théologiens*, ou peut-être il se trompe sur le mot *fait;* ou bien enfin, il ne lui suffit pas qu'une chose soit enseignée par *la pratique*, qui suppose le dogme.

224. 2° « Ce que nous devons faire connaî-« tre clairement, c'est si le fait de Jansénius « est révélé en quelques-unes de ces ma-« nières. Si est révélé, il est de foi; s'il « n'est pas révélé, il ne peut être de foi. Que « M. Bolgeni nous démontre donc qu'il est « révélé, et nous resterons d'accord qu'il est « de foi (*n* 335). » *Réponse.* J'ai déjà démontré dans les *Faits dogmatiques* et dans cet ouvrage la connexion étroite et nécessaire qu'ont le droit et le dogme avec le fait dans le cas de Jansénius, qui est le sujet de notre controverse. En vertu de cette connexion, la décision sur le droit et sur le dogme ne peut être vraie et infaillible, si la décison sur le fait est fausse et faillible. L'infaillibilité de l'Eglise dans les décisions sur le droit et sur le dogme étant révélée, il s'ensuit que la même infaillibilité est aussi révélée dans les décisions sur le fait. Et j'appelle celle-ci une révélation *implicite*, *indirecte*, *médiate*. Au reste, M. Guadagnini reconnaît lui-même cette espèce de révélation, pour ainsi parler, puisque immédiatement avant ce passage que je viens de citer, et qui lui appartient, il ajoute : « Il n'est per-« sonne qui ne connaisse et n'admette cette « vérité, que Dieu *révèle les choses de deux* « *manières, savoir :* 1° *expressément, directe-* « *ment et immédiatement;* 2 *implicitement,* « *indirectement et médiatement.* Qui dit le « contraire? Mais que fait tout cela à notre « sujet? Si les faits sont *révélés*, qu'ils le « soient expressément, qu'ils le soient im-« plicitement, directement ou indirectement, « immédiatement ou médiatement; au fond « ils sont *révélés*, et il n'est pas de théo-« logien catholique, qui ne croie et n'en-« seigne qu'ils appartiennent incontestable-« ment à la foi (*Même n.* 335). » Pourquoi donc M. Guadagnini ne réprouve-t-il pas ses *Trois observations*, et ne reste-t-il pas d'accord avec moi sur le fait dogmatique de Jansénius?

225. 3° « Dites donc la vérité sans tergiver-« sation ni équivoque, mon cher M. Bolgeni : « les erreurs de Jansénius sont-elles, ou ne « sont-elles pas les hérésies déjà condamnées « de Luther et de Calvin (*n.* 460)? » *Réponse.* Elles le sont. Mais parce que Jansénius les a revêtues d'une nouvelle forme, ce qui fait que la même hérésie, pour le fond, paraît différente en apparence, une nouvelle condamnation a été nécessaire. Les hérétiques postérieurs ont très-souvent renouvelé les hérésies des hérétiques plus anciens, mais toujours avec la précaution de les cacher sous des expressions nouvelles pour les soustraire aux anathèmes de l'Eglise avec l'aide des simples dont ils trompaient la bonne foi. C'est précisément ce qu'a fait Jansénius, et ses partisans et défenseurs ont propagé encore plus que lui le sentiment privé, le *libre examen*, qui est la source de toutes les hérésies.

226. 4° « Eh bien! mon très-cher M. Bol-« geni, que dites-vous d'Innocent X? Par sa « condamnation des cinq propositions, a-t-il « condamné saint Augustin? Répondez ici « nettement, un oui tout court, ou un non « tout court (*n.* 170). » *Réponse.* Non. Je ne trouve pas de mot plus court que celui-là. Mais réplique subitement M. Guadagnini : « Si vous repondez non, nous sommes d'ac-« cord *et vicit veritas :* mais vous voyez « ainsi renversée et entièrement anéantie « la conséquence que vous n'osez avouer, « mais que vous désirez et à laquelle vous « tenez du fond du cœur, savoir, que la doc-« trine de saint Augustin a été condamnée « par la condamnation de Jansénius. » C'est la trentième fois qu'il répète cette calomnie, pour la répéter une centaine de fois encore dans la suite.

227. 5° « En attendant, je vous demande :

« Pourrai-je me flatter que vous aurez la « courtoisie de m'expliquer clairement et « sans équivoque, quel est ce *sens de Jansé-* « *nius*, dans lequel vous dites que l'Eglise « a déclaré hérétiques les cinq propositions « condamnées? Je vous demande cette grâce « avec beaucoup d'instance; vous ne pouvez « pas me la refuser, car je vous la demande « en même temps avec trop de justice (*num.* « 180). » *Réponse.* Le sens ordinaire, naturel, littéral des cinq propositions condamnées est clair, précis, intelligible à tout le monde. Or, le sens de Jansénius est précisément le sens ordinaire, naturel, littéral, de ces cinq propositions qui forment le fond, la substance, l'esprit de la doctrine de tout le livre de Jansénius. Voilà les instances pressantes de M. notre archiprêtre, exprimées avec tant de politesse, satisfaites. Les souverains pontifes ont souvent expliqué clairement et sans équivoque le sens condamné de Jansénius. *On a condamné*, disent-ils, *dans les cinq propositions le sens du livre de Jansénius, que présentent naturellement les paroles de ces mêmes propositions.* Peut-on parler d'une manière plus claire? Mais le fait est que, pour qui ne veut pas entendre, il n'y a rien d'assez clair pour être compris.

228. 6° « Ici M. Bolgeni soutiendra qu'au « fond et Alexandre VII et Clément XI ont « décidé, ou au moins dit que les cinq pro- « positions de Jansénius ont été condamnées « *dans le sens entendu par Jansénius*. Je ré- « ponds que cela est vrai dans le sens expli- « qué jusqu'ici. Mais nous revenons encore « au commencement, mon cher M. Bolgeni. « Dites-moi donc quel est ce sens de Jansé- « nius. Ces deux papes l'ont-ils expliqué? « Répondez-moi clairement oui, ou non « (*n.* 292). » Je réponds clairement, oui; et je l'ai expliqué encore moi-même en m'attachant à leurs explications. M. Guadagnini réplique aussitôt : « Si vous dites oui, expli- « quez donc quel est ce sens : si vous dites « non, quel avantage en tirez-vous? Préten- « driez-vous, par hasard, en tirer l'avantage « si ardemment désiré par vous, que le sens « condamné de Jansénius est la doctrine de « la grâce intrinséquement efficace, ensei- « gnée par saint Augustin, suivie par saint « Thomas, etc.? J'ai fait voir plus haut que « c'est là le sens qu'il vous tient tant à cœur « de voir proscrit. » Ici je ne donnerai aucune réponse. Quand je me serai époumoné pour répondre, M. Guadagnini, qui fait le sourd, me demandera toujours de nouveau la réponse, et il ne rétractera jamais la noire calomnie fondée sur des choses qui me tiennent tant à cœur.

229. 7° « Je défie M. Bolgeni et tous ceux « qui font peu de cas de l'autorité du pape, « des cardinaux et des consulteurs de cette « congrégation, et des deux ordres de saint « Augustin et de saint Dominique, qui com- « blèrent d'éloges les défenseurs des propo- « sitions publiquement exposées dans cette « colonne, d'y trouver, je ne dis pas autant que de propositions, comme le prétend le même « M. Bolgeni, mais la moindre erreur théo- « logique digne d'être censurée le moins du « monde par les théologiens : je déclare ici « expressément que je le regarde comme « convaincu d'avoir menti et calomnié, s'il « garde là-dessus le silence, quelque prétexte « ou quelque excuse qu'il allègue pour ne « pas parler (*n.* 261). » M. l'archiprêtre parle ici des cinq propositions jansénistes telles qu'elles étaient exposées dans la seconde colonne de l'*écrit à trois colonnes*, qui fut présenté à la congrégation nommée pour examiner ces propositions. J'ai fait voir dans mes *Faits dogmatiques*, que toute la dispute entre les agresseurs et les défenseurs de ces propositions roulait sur le sens de la seconde colonne, puisque, dans la première, on attribuait à ces mêmes propositions un sens luthérien et calviniste; dans la seconde, on attribuait un sens pélagien, tous les deux également rejetés et condamnés par les sectateurs de Jansénius. Donc, dans la seconde colonne, on exposait les cinq propositions avec quelques explications, d'après lesquelles les défenseurs de Jansénius soutenaient que ces propositions étaient catholiques, et même appartenant à la foi. Il convient que je donne à mes lecteurs un échantillon des explications ajoutées aux propositions condamnées : prenons la première, et prenons-la chez M. Guadagnini, telle qu'il l'a exposée (*n.* 260), en faisant remarquer que les paroles écrites en lettres italiques ont été ajoutées en forme d'explication par les défenseurs de Jansénius.

PRIMA PROPOSITIO.

Ut nobis intelligitur ac defenditur.

Aliqua Dei præcepta *aliquibus* justis volentibus, et conantibus *invalide et imperfecte*, secundum præsentes, quas habent, vires, *parvas scilicet et infirmas, seu auxilio efficaci ad plene volendum, et operandum necessario destitutis*, impossibilia sunt *proxime et complete seu ab iis adimpleri proxime non possunt :* deest quoque illis gratia *efficax qua præcepta illis* proxime possibilia sunt : *seu deest illis speciale illud auxilium, sine quo justificatus, ut ait concilium Tridentinum, in accepta justitia, id est in observatione mandatorum Dei, perseverare non potest.* Après cette explication, les défenseurs de Jansénius ajoutent : *Sustinemus ac demonstrare parati sumus, hanc propositionem ad fidem Ecclesiæ pertinere, et in sancti Augustini doctrina indubitatam esse; atque a concilio Tridentino definitam.* Après avoir donné ces notions préliminaires, il faut maintenant répondre au défi de M. l'archiprêtre, et je le ferai d'autant plus volontiers que je mettrai ainsi sous les yeux de tous les fraudes des jansénistes, et que je réfuterai leurs vains raisonnements et leurs frivoles subtilités.

230. *Réponse.* Je dis donc que l'Eglise n'a pas condamné la proposition dont je viens de parler (on peut dire la même chose des quatre autres) dans les termes avec lesquels nous la présente ici M. Guadagnini, toute remplie des explications qui y ont été ajou-

tées : la proposition, telle qu'elle se trouve dans la bulle d'Innocent X, qui la condamna, est ainsi conçue : *Aliqua Dei præcepta hominibus justis volentibus et conantibus, secundum præsentes, quas habent vires, sunt impossibilia : deest quoque illis gratia, qua possibilia fiant.* Je dis de cette proposition ainsi exprimée qu'elle est *téméraire, impie, blasphématoire, anathématisée* et *hérétique.* C'est ainsi qu'elle a été censurée et condamnée par Innocent X, et par l'Eglise entière avec lui. M. Guadagnini se joint-il à l'Eglise pour condamner et frapper cette proposition des mêmes censures? Je n'en doute nullement : nous sommes donc d'accord sur ce point.

231. Mais il me défie de trouver *la moindre erreur théologique digne de quelque censure théologique*, dans les propositions telles qu'elles ont été exposées par lui, avec les interprétations qu'on y a ajoutées. Avant tout, je désirerais savoir comment il désire d'être servi. Veut-il que je réponde comme chrétien ou comme théologien? S'il veut que je réponde comme chrétien, je suis prêt. Je condamne les propositions dans les mêmes termes que l'Eglise me propose de les condamner et avec les mêmes censures. Ensuite, quant aux propositions exposées en d'autres termes et avec des explications ajoutées, sur lesquelles l'Eglise n'a rien décidé, ni je ne les condamne, ni je ne les approuve, parce que ce n'est pas à moi à m'occuper de ces matières, et parce que je suis incapable d'en juger. Je me contente de croire d'une foi simple ce que l'Eglise me propose de croire. Je ne dois ni ne peux, à cause de mon incapacité, rechercher autre chose. Et lorsque quelqu'un se présente pour disputer avec moi de vive voix ou par écrit, sur ces matières, pour m'entraîner dans des discussions doctrinales, je comprends aisément que celui-là veut me conduire en pleine mer sur la barque fragile des raisonnements, pour être poussé çà et là par *tout vent de doctrine*, et faire enfin un triste naufrage. Par conséquent je ne prête pas l'oreille à ses discours, et je reste sûr et tranquille dans le port. M. Guadagnini est-il content de cette réponse? Un chrétien ne peut ni ne doit en faire d'autre; mon adversaire a tort de regarder mon silence comme une conviction et un aveu de la catholicité de ces propositions, sur lesquelles il m'a défié de répondre.

232. S'il veut ensuite que je réponde comme théologien, je le sers à l'instant. Il n'est pas de vérité si certaine et si évidente, ni exprimée en termes si propres et précis, que, à force d'additions, d'explications, d'interprétations, on ne puisse obscurcir et faire passer au nombre des fausseté, et même des hérésies. On doit dire la même chose des hérésies, que l'on peut, par les mêmes moyens, embrouiller, cacher, et même faire paraître des vérités. La sainte Eglise procède, dans ses décisions, avec la gravité et la maturité qui conviennent à l'épouse de Jésus-Christ et à la Maîtresse de la vérité; elle ne s'abaisse pas jusqu'à prêter l'oreille aux subtilités des esprits sophistiques. Elle considère les propositions ou abstraitement, et absolument dans le sens que présentent naturellement les paroles, et alors elle les condamne par abstraction et absolument; ou elle les considère en concret dans le contexte de quelque livre ou écrit, relativement au sens de l'auteur; et alors elle les approuve ou les condamne dans le sens des auteurs. Quelquefois elle déclare quel est le sens des auteurs, et décide sur la doctrine contenue dans les écrits ou dans les livres. Dans le cas de Jansénius, l'Eglise a condamné les cinq propositions, non-seulement par abstraction et absolument, mais encore en concret et relativement au sens et à la doctrine du livre de Jansénius, et elle a déclaré que le sens de ce livre est précisément le sens impie, blasphématoire et hérétique, qui est présenté par le sens ordinaire et naturel des paroles qui composent ces propositions. Donc, dans le cas de Jansénius, il ne suffit pas de condamner les cinq propositions absolument et abstraitement comme hérétiques; c'est là, pour ainsi dire, s'arrêter à moitié chemin pour être catholique, et ne l'être qu'avec restriction. Continuez votre route, je vous prie, et avouez que les cinq propositions sont hérétiques relativement aussi au sens de Jansénius, c'est-à-dire, déclarez que la doctrine du livre de Jansénius est hérétique dans ce même sens dans lequel sont hérétiques les cinq propositions, c'est-à-dire dans le sens ordinaire, naturel, très-clair et très-intelligible à tous, que présentent les paroles elles-mêmes dont sont formées les propositions. Voilà tout ce que l'Eglise exige de ses enfants dans le cas de Jansénius.

233. Mais mon adversaire insiste, et il me défie de trouver la moindre erreur théologique dans les propositions, non comme elles sont exposées par la bulle d'Innocent X, mais comme elles le sont dans la seconde colonne de l'*écrit à trois colonnes*, c'est-à-dire avec toutes les explications et interprétations qui les accompagnent. Je réponds que l'Eglise n'a pas tenu compte de ces explications et interprétations pour prononcer son jugement définitif. Elles embrouillent et altèrent le sens facile et naturel des propositions, en l'enveloppant d'une foule de subtilités scolastiques. Un nombre considérable de théologiens défend ces propositions ainsi expliquées et interprétées, ou à peu près la même chose; d'autres théologiens en grand nombre les attaquent; c'est un fait connu de tout le monde. Je ne prends parti ni pour les premiers, ni pour les seconds; je suis d'avis qu'il vaut mieux se taire sur de semblables questions purement scolastiques, et qui consistent à vouloir expliquer la manière dont la grâce opère sur le cœur de l'homme sans blesser sa liberté. Toutes les personnes auxquelles j'ai parlé de ces matières, et j'en ai parlé à beaucoup, ont toujours approuvé mon sentiment. Je dirai donc, en terminant ma réponse, que, quelle que soit mon estime pour M. Guadagnini, elle n'est pas telle que son autorité me fasse adopter les propositions mentionnées plus haut avec toutes les

explications et interprétations qui y ont été ajoutées. Elles ne me plaisent pas, comme elles ne plaisent pas à un très-grand nombre de théologiens qui les attaquent : mais je m'abstiens de les censurer en aucune sorte, car je veux me conformer à la conduite tenue par l'Eglise, qui a condamné les cinq propositions relativement à la doctrine et au sens de Jansénius, sans s'occuper des explications et interprétations qui y ont été ajoutées par ses défenseurs. Et que M. Guadagnini remarque bien que l'Eglise, en prononçant son jugement sur les propositions dépouillées des explications qui les accompagnent, et en les condamnant relativement au sens du livre de Jansénius, a décidé que le sens du livre de Jansénius est le même que le sens des propositions dépouillées de ces explications. Ces explications sont un emplâtre que les jansénistes ont voulu appliquer sur la plaie mortelle du livre de leur patron. Cet emplâtre peut-il guérir la plaie? L'Eglise ne l'a pas décidé; je ne veux pas me hâter de le faire : M. Guadagnini n'a pas le droit de le demander.

CHAPITRE NEUVIÈME.

PROJETS POUR TERMINER LA PRÉSENTE CONTROVERSE.

234. La justice veut que je ne prive pas M. Guadagnini d'un éloge bien mérité. Il propose, pour terminer le débat qui nous occupe, un projet qui n'est pas à dédaigner, et que j'accepte très-volontiers, sauf certaines petites déclarations que j'y ajouterai. Ecoutons la proposition de M. notre archiprêtre. « En tout cas, dit-il, s'il en est ainsi, que le sens « de Jansénius est celui de Calvin, ou de tout « autre hérétique, et non celui de saint Au- « gustin touchant la grâce intrinséquement « efficace, et de saint Thomas touchant la « prédestination gratuite à la gloire, par con- « séquent celui des Pères dominicains et au- « gustiniens et de leurs écoles, la guerre, « grâce à Dieu, est finie; tous condamnent « avec le pape Innocent dans les cinq propo- « sitions le sens de Calvin et de tout autre « hérétique ; personne ne défend autre chose « que le sens de saint Augustin, la grâce « efficace, la prédestination gratuite, sans s'in- « téresser le moins du monde à défendre ni « la personne, ni le livre de Jansénius, et « ainsi on ne trouve nulle part cette secte « hérétique si nombreuse des jansénistes, « dont vous prétendez ridiculement épouvan- « ter le monde (*n.* 191). »

235. Dieu soit béni ! M. notre archiprêtre a pu trouver un peu de calme dans son cœur, de sérénité dans son esprit, et déjà il commence à s'approcher de nous, afin que nous nous donnions réciproquement le baiser de paix. Qu'il ait la bonté de prendre en considération les réflexions suivantes que je lui soumets. Premièrement, c'est une chose très-certaine, et avouée par nous tous, que le sens de Jansénius n'est pas celui de saint Augustin et de saint Thomas, ni de la grâce efficace et de la prédestination gratuite à la gloire, comme on l'enseigne dans les écoles augustinienne et thomiste ; sur ce point nous sommes d'accord certainement. Secondement, quant aux opinions qu'on appelle *systèmes des écoles augustinienne et thomiste*, sont-elles conformes à la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas? Vous savez très-bien, monsieur, que c'est là un point très-contesté et nié par un grand nombre de théologiens. Nous, dans notre controverse, nous avons uniquement en vue le dogme, et la doctrine définitivement approuvée ou condamnée par l'Eglise : c'est pourquoi il faut mettre de côté les systèmes de ces écoles, qui n'appartiennent pas au dogme, et n'entrent point dans les décisions de l'Eglise. Que chacun ait la liberté que l'Eglise laisse à tous de suivre et de défendre, ou même de rejeter ou d'attaquer ces systèmes, sans que pour cela il faille entendre parmi nous les fausses imputations de jansénisme et pélagianisme. Troisièmement, on a raison de n'être pas du tout content de cette déclaration : *Tous condamnent avec le pape Innocent dans les cinq propositions le sens de Calvin et de tout autre hérétique :* elle est bonne, mais elle est un peu vague et ne suffit pas. Il faut, avec les souverains pontifes Alexandre VII et Clément XI, condamner dans les cinq propositions d'une manière déterminée *le sens de Jansénius :* c'est ce qu'exigent expressément les bulles de ces deux souverains pontifes, bulles acceptées et vénérées dans toute l'Eglise non moins que la bulle d'Innocent X ; cela est encore conforme à la pensée du même Innocent, manifestée dans un bref qui vous est bien connu. De plus, ce pas devrait vous coûter bien peu d'efforts, puisque vous vous êtes tant approché du terme. Quatrièmement, effacez donc en entier de votre projet l'article suivant : *Ainsi on ne trouve nulle part cette secte hérétique si nombreuse des jansénistes, dont vous prétendez ridiculement épouvanter le monde.* Faites le sacrifice de cet article, je vous en conjure au nom de la vérité et de votre réputation. *De la vérité :* car c'est un fait notoire et très-certain qu'il se trouve dans le monde un grand nombre de personnes qui défendent comme catholique et très-catholique la doctrine du livre de Jansénius, et qui sont en réalité *jansénistes.* Demandez-en, s'il vous plaît, des nouvelles à votre ami dom Pierre Tamburini, qui pourra vous en parler savamment et vous assurer du fait comme de quelque chose qui le concerne personnellement. *Et de votre réputation ;* car en faisant tant d'efforts en faveur de la bulle contre le molinisme, laquelle n'a jamais paru, et au sujet des prohibitions d'Hardouin et de Berruyer, on ne peut concevoir par quelle inconséquence vous ne tenez nul compte des condamnations dont on a frappé ces livres, dans lesquels on débite que le jansénisme est une hérésie imaginaire, et que les jansénistes ne se trouvent nulle part.

236. Il semble que le projet ainsi réformé est près de recevoir l'approbation de M. Guadagnini, puisqu'il s'exprime ensuite avec moins de réserve, et que pour la paix il ne demande qu'une condition très-juste et très-

acceptable! Voici donc ce qu'il dit : « Je « passe néanmoins par-dessus tout. On n'a « que faire du livre de Jansénius, puisque, « sous le prétexte de ce livre, on ne prétend « point condamner les ouvrages de saint Au- « gustin. Nous avons déjà démontré qu'Inno- « cent X et tous ses successeurs ont déclaré « hautement qu'aucune bulle apostolique ne « condamne la doctrine du saint docteur, et « en particulier celle de la grâce intrinsé- « quement efficace, et de la prédestination « gratuite à la gloire, suivie par saint Tho- « mas, par les Pères dominicains, les Pères « augustiniens et par toutes les écoles augusti- « niennes et thomistes. Donc les cinq propo- « sitions n'ont pas été condamnées *dans le « sens de Jansénius*, quand on veut entendre « par sens de Jansénius le sens de saint Au- « gustin, de saint Thomas, des Pères domi- « nicains et augustiniens, et de leurs écoles « si célèbres et si estimées : cela suffit. »

237. J'accepte très-volontiers cette condition, et je suis assuré que tous les catholiques l'acceptent avec moi. Reprenez donc vos esprits, M. l'archiprêtre, et soyez bien persuadé qu'il n'est aucun catholique qui, sous le prétexte du livre de Jansénius, prétende condamner les ouvrages de saint Augustin, aucun catholique qui, *par le sens de Jansénius*, entende le sens de saint Augustin, de saint Thomas, des écoles augustinienne et thomiste. Vous pouvez et devez en être fermement convaincu, car c'est là ce que prouvent les protestations et les monuments publics de tant d'écrivains qui ont attaqué et attaquent sans cesse le jansénisme. Vraiment je ne puis comprendre comment il vous est venu dans l'idée de vous figurer les molinistes assez fous pour prétendre condamner, sous le masque du livre de Jansénius, les œuvres de saint Augustin. Ç'a été en vous, pardonnez-moi l'expression, un délire passager, qui a eu sa source dans l'ardeur de votre zèle trop brûlant pour la grâce intrinséquement efficace, et pour la prédestination gratuite à la gloire. Personne ne condamne le livre de Jansénius pour ces raisons. Ainsi la paix est faite, et M. Guadagnini dorénavant n'a que faire du livre de Jansénius ; il condamne les cinq propositions même *dans le sens de Jansénius*, et il confesse l'infaillibilité de l'Eglise dans la décision des faits dogmatiques.

238. Pour mieux établir cette paix, et ne la plus rompre à l'avenir, permettez, mon cher monsieur l'archiprêtre, que je vous propose un plan que vous trouverez très-propre à servir de règle de conduite pour vous et pour moi, quand nous traiterons des questions théologiques. Dans la première partie de cet ouvrage, j'ai eu l'honneur de vous faire voir que, quand il s'agit des points décidés par l'Eglise, il faut d'abord être chrétien, et ensuite théologien ; il faut d'abord croire, et ensuite examiner ; et il faut examiner, non pour faire dépendre notre foi de cet examen, mais pour éclaircir, développer, et défendre contre les réfractaires les décisions de l'Eglise. Telle est l'économie de la foi chrétienne. Or, les bulles des pontifes romains contre le jansénisme et le quesnellisme sont de véritables décisions de l'Eglise. Ce fait est invinciblement prouvé par les monuments authentiques, publics, notoires et très-multipliés de l'acceptation de tout le corps des évêques dispersés, et par l'enseignement constant et universel de l'Eglise. Or, cela posé, si vous désirez à l'avenir disputer avec moi sur des matières qui concernent le jansénisme et le quesnellisme, j'exige de vous, comme un préliminaire nécessaire et indispensable, qu'avant tout vous fassiez votre profession de foi dans ces termes, ou dans d'autres équivalents : « Moi, Jean-Baptiste « Guadagnini, archiprêtre de Valcamonica, « diocèse de Brescia, je me conforme, avec « une entière soumission d'esprit et de cœur, « à toutes les décisions émanées contre le « jansénisme et le quesnellisme, particu- « lièrement dans les bulles d'Innocent X, « d'Alexandre VII et de Clément XI, que je « reconnais et regarde ouvertement comme « des décisions dogmatiques et irréformables « de la sainte Eglise catholique. Je con- « damne comme téméraires, impies, blas- « phématoires et hérétiques, les cinq fameu- « ses propositions dites *jansénniennes*, et je les « condamne non-seulement abstraitement et « absolument, mais encore relativement au « sens de Jansénius ; par conséquent je re- « connais et condamne comme impie et hé- « rétique la doctrine du livre de Jansénius, « intitulé *Augustinus*, et je confesse que le « sens de cette doctrine et de ce livre est celui- « là même que présentent naturellement et « littéralement les cinq propositions. Je re- « jette de tout mon cœur la distinction entre « le droit et le fait, que j'ai adoptée par le « passé pour l'appliquer au fait dogmatique « de Jansénius, et je déclare qu'une sembla- « ble application est erronée et préjudiciable « à la foi. Je condamne du fond du cœur le « livre très-mauvais de Quesnel, qui a pour « titre : *Réflexions morales*, ainsi que les « cent et une propositions condamnées dans « la bulle *Unigenitus* de Clément XI, et avec « les mêmes qualifications et censures spéci- « fiées dans cette bulle. Tout ce que j'ai dit « par le passé de vive voix, ou publié par « écrit contre mes sentiments présents ex- « primés dans cette profession de foi, main- « tenant je le rétracte sans exception, je le « condamne sincèrement, et je demande par- « don publiquement du scandale que j'ai « donné à mes frères, si quelqu'un par ma « faute a été induit en erreur. *Sic me Deus « adjuvet*, etc. »

239. Mon cher monsieur l'archiprêtre, voilà la démarche que vous avez à faire, et qui ne me regarde pas, puisque mes sentiments ont toujours été très-conformes aux bulles précitées des pontifes romains, et que j'ai toujours et publiquement témoigné et manifesté dans mes écrits le respect et l'obéissance qu'elles méritent. Vous ne pouvez pas en dire autant. Mais dans le cas où vous voudriez que la profession de foi que je viens d'exposer fût aussi faite par moi, je suis

prêt à la faire publiquement. C'est pourquoi je m'explique nettement avec vous, et je déclare ouvertement, que, si vous voulez entrer avec moi en dispute sur des matières doctrinales concernant le jansénisme et le quesnellisme, avant toute autre chose, et immédiatement après le frontispice du livre que vous désirerez faire imprimer, vous devez placer la profession de foi exposée ci-dessus avec les mêmes expressions, ou au moins d'autres équivalentes, sans équivoques ni altération. A cette condition je disputerai volontiers avec vous selon toutes les règles de la charité chrétienne et de l'urbanité littéraire. Mais si vous ne faites publiquement cette profession de foi, je proteste et je déclare hautement que je ne vous répondrai pas même un seul mot, et que je vous laisserai très-volontiers chanter victoire et triompher de mon silence. J'ai en vue la règle donnée par saint Paul à Tite, son disciple : *Hæreticum hominem* (prenez cette expression *in sensu accommodo*) *hæreticum hominem post unam, et secundam correptionem devita* (*Tit.* III, 10). Je vous ai fait la première correction fraternelle dans le livre des *Faits dogmatiques;* la seconde, je vous la fais maintenant dans cet ouvrage. Si je ne vois pas dorénavant la preuve de votre retour à la vérité dans la susdite profession de foi publiquement faite par vous, je suivrai constamment la règle de saint Paul, *hominem devita*, confirmée encore par l'apôtre saint Jean : *Si quis venit ad vos, et hanc doctrinam non affert* (la doctrine des bulles dogmatiques des pontifes romains acceptées par l'Eglise entière), *nolite recipere eum in domum, nec ave ei dixeritis : qui enim dicit illi ave, communicat ejus operibus malignis* (*II Joan.* 10, 11).

ESSAI
POUR LA CONVERSION
DE L'INDE SAVANTE ET PHILOSOPHIQUE,

AVEC DES NOTES ET EXPLICATIONS TIRÉES DES PÈRES ET DE DIVERSES AUTRES SOURCES;

OUVRAGE AUQUEL L'UNIVERSITÉ D'OXFORD A DÉCERNÉ LE PRIX OFFERT PAR LE LORD ÉVÊQUE DE CALCUTTA;

Par le Rév. John Brande MORRIS, M. A. *Fellow* du collége d'Exeter, Oxford (*).

(Traduit de l'anglais.)

Ἡ πίστις διὰ τῶν αἰσθητῶν ὁδεύσασα ἀπολείπει τὴν ὑπόληψιν, πρὸς δὲ τὰ ἀψευδῆ σπεύδει, καὶ εἰς τὴν ἀλήθειαν καταμένει. Clem. Alex., *Strom.* II, § 15.

La foi, se frayant un passage à travers les sensations, laisse l'opinion derrière elle, se précipite vers la vérité, et s'assied dans sa lumière.

PRÉFACE.

Comme il est presque nécessairement impossible de traiter d'une manière systématique dans un dialogue les opinions qui y sont débattues, il semblerait peut-être qu'on dût trouver, dans le volume que nous offrons ici au public, un exposé synthétique des doctrines des brahmanes. En effet, ma première idée avait été d'abord d'essayer quelque chose de ce genre; mais de plus mûres réflexions m'ont fait abandonner ce projet. La nature compliquée des systèmes indiens empêche de les traiter légèrement et comme en courant; et d'ailleurs, la traduction du Vishnu Purana, avec les précieuses notes qui l'accompagnent, fait qu'ils ne sont plus désormais inaccessibles à ceux qui veu-

(*) M. Morris, qui était encore protestant lorsqu'il a composé cet ouvrage, s'est converti à la religion catholique en 1846.

lent les approfondir. Les renvois et les citations, ainsi que le glossaire, qui se trouvent dans ce volume, le rendront, on l'espère, suffisamment intelligible au commun des lecteurs, pour peu qu'on veuille apporter assez d'attention et de réflexion à des matières inévitablement difficiles.

A une époque où, par différents symptômes, se révèle en Angleterre comme ailleurs l'existence de tendances panthéistiques, le débat qu'on a ici essayé d'engager entre un système panthéistique et le système chrétien pourra bien n'être pas tout à fait sans profit pour ce pays. Que le lecteur se rappelle, toutefois, que ce livre est principalement destiné pour l'Inde. Exposer le système chrétien dans les points où il est en opposition avec le système des brahmanes, et réunir les diverses connaissances qui peuvent être utiles au clergé indien dans ses rapports avec les païens, voilà quel a été mon but principal. Ces matières sont, je l'espère, conformes au but pour lequel le prix a été offert, si toutefois mon peu de capacité m'a permis de remplir, même imparfaitement, toute l'étendue du but proposé.

Les passages cités l'ont été pour la plupart dans leur langue originale, parce que les textes originaux sont plus propres qu'une traduction à satisfaire ceux qui sont capables de former un jugement sur les matières qu'on y traite. Il peut arriver que, soit parce qu'on ne connaît pas assez parfaitement la langue, soit par inadvertance ou par la force des préjugés, on défigure, dans une traduction, le sens de l'original; ce qui fait aussi qu'il est plus satisfaisant pour l'auteur comme pour le lecteur de citer les originaux.

On pourrait s'attendre à trouver ici beaucoup d'autres choses qu'on y a volontairement omises. Par exemple, on n'y expose point la nature du système chrétien ni la meilleure manière d'en étudier les preuves, ni jusqu'à quel point on peut l'approprier aux systèmes païens, en réformant leurs rites existants; autant de questions, quelque importantes qu'elles soient, qu'on ne peut traiter avec concision, ainsi que le reconnaîtra pleinement quiconque examinera patiemment ces matières. Une des raisons qui ont fait omettre ces questions, c'est qu'il y aurait évidemment un manque de délicatesse à les traiter devant des païens. C'est en voilant sa majesté, comme l'a fait le Christ, avant de se révéler à eux, que le christianisme doit gagner les hommes. Il faut que des hommes de retraite et habitués à la piété attirent d'abord à eux cette majesté, et ensuite elle leur en amènera d'autres, sur lesquels un pompeux étalage de science n'aurait exercé aucune influence vraiment salutaire.

Les notes et explications (qu'on le remarque bien) n'ont été ajoutées que depuis l'envoi de l'Essai; les renvois seuls, et même pas tous, existaient dans la copie envoyée aux examinateurs.

Il serait mal de terminer cette préface sans exprimer ma gratitude à des amis, à l'aide desquels je sens que je dois beaucoup; et quoiqu'on doive toujours craindre de paraître vouloir rendre les autres responsables de ses propres erreurs, je ne puis m'empêcher de reconnaître publiquement les services vraiment grands dont ce livre est redevable au professeur Wilson et au Rev C. Marriott, du collége d'Oriel.

Collége d'Exeter, 20 juin 1845.

DIALOGUE I.

DE LA SOURCE DES CONNAISSANCES RÉVÉLÉES.

יְשַׁבֵּר יְיָ חַכְמַת חֲכָמָיו וּשְׂכֶל מְבִינָיו יַצְפִּין

וְיִשְׁרִיוּ בְּבֵית מִדְרָשָׁא

דְשֵׁם

Que le Seigneur garnisse l'héritage de Japhet, et que ses fils soient prosélytes et habitent dans l'école de Sem.

Jos. Ben Uziel *ad Gen.* IX, 27.

Laurent. Il y a longtemps, très-excellent brahmane, que je désire m'entretenir avec quelqu'un qui soit versé dans votre littérature, des choses qui m'ont frappé dans mes voyages.

Radhakant. Dans quelle contrée votre excellence a-t-elle été?

Laur. Dans le Nord, au milieu des collines de Cachemire et des monts Himalaya, d'où sont venus, dit-on, jadis Gotama et les autres sages.

Rad. On croit généralement que c'était sur les bords du fleuve Saraswati, dans le Peud âb, qu'existaient les écoles si fréquentées des savants prophètes du temps passé; et la tribu Saraswata des brahmanes est encore aujourd'hui même en grande réputation.

Laur. Or, la source du Saraswati n'est pas si éloignée du pied des monts Himalaya; et si le torrent de la sagesse ne pouvait pas couler à travers ces montagnes, il pouvait du moins baigner leurs contours et couler à leur ombre. Il peut se faire, comme je l'ai dit, que le pays de Cachemire ait été jadis le berceau de la sagesse, la douceur du climat, et la vue claire de Surya invitant les hommes à la contemplation.

Rad. Il a pu en être ainsi. Mais qui vous porte à parler de la sorte?

Laur. Il paraît qu'à une époque fort reculée la sagesse de vos ancêtres était en grand renom dans le Nord et l'Occident (1), et que les systèmes de philosophie qui règnent dans la Perse n'ont pas pris naissance dans ce dernier pays, mais y sont venus de l'Inde. Or, le nord de l'Inde semble être plus favorable qu'aucune autre partie plus méridionale de ces vastes contrées pour la transmission de la science en ces lieux; de sorte qu'il a pu s'établir de bonne heure des rapports mutuels entre l'Inde et les parties septentrionales de l'Himalaya.

Rad. C'est possible.

Laur. Pensez-vous que la science de ces anciens sages, qui servirent de maîtres aux Persans mêmes, fut le résultat de leurs propres découvertes, ou bien l'ont-ils puisée à quelque autre source

Rad. Toutes les écoles, les Mimansa et les Nyaya, les Sankhya et les Védanta, croient qu'ils l'ont reçue par inspiration de Iswara; bien qu'il puisse avoir employé différents Munis comme instruments pour leur transmettre ces connaissances.

Laur. Je vois que vous allez bien plus avant au fond des choses que je ne les envisageais alors; quoique je sache combien c'est une opinion répandue au loin dans l'Orient, que l'homme ne peut arriver à la science que par l'assistance (2) de quelque puissance supérieure, je songeais cependant alors aux moyens extérieurs que nous voyons.

Rad. Anciennement on disait que l'esprit était influencé par Iswara, et qu'il n'était pas besoin des sens pour arriver à la science divine.

Laur. On peut certes toutefois avouer, sans contredire ce sentiment, que Iswara s'est servi des sens pour transmettre à quelques-uns du moins, la science divine.

Rad. Vous me faites craindre de ne pouvoir pas apprendre de vous les choses que je désirais en apprendre, en voyant que vous ne pouvez concevoir qu'il y ait d'inspiration sans le secours des sens; et le sage Vishnu-serma dit (3) que là où il y a une union étroite avec les sens, l'ambroisie même est un poison.

Laur. Je désire que vous ne vous méprenniez pas sur le sens de mes paroles. Tout ce que j'ai dit est que, pour quelques-uns du moins, la science divine ne leur a pas été transmise sans l'aide des sens. Si, par exemple, je me mettais à lire les Védas, ou le Manava-dharma-sastra, et que j'y trouvasse des traces d'une sagesse divine, j'atteindrais au terme de cette science par mon esprit, quoique non pas sans l'aide d'un de mes sens, celui de la vue : mes yeux me viendraient en aide.

Rad. Je crois encore cependant que les sages du temps passé ont acquis la science sans l'aide des sens.

Laur. Puisque nous ne pouvons, à ce qu'il paraît, Radhakant, nous accorder sur ce point, discutons-le plus à fond. L'esprit est bien nommé Mahat, puisqu'il est la chose la plus importante pour arriver à la science; mais assurément les sens y servent également. Si nous en jugeons d'après ce que nous voyons autour de nous, par rapport aux mortels maintenant existants, vous avouerez assurément qu'il est évident que c'est ainsi que les choses se passent.

Rad. Certainement; car le commentateur (4) du Karma-mimansa dit fort bien qu'aucun des moyens de transmettre les connaissances n'est suffisant sans la tradition orale, tradition qui peut être, soit humaine, comme est une pensée juste, soit divine, comme est un texte des Védas.

Laur. Ainsi nous sommes d'accord quant au moyen par lequel les êtres humains existants parviennent à la science, c'est-à-dire qu'ils y arrivent par quelque chose où il est fait usage des sens.

Rad. Je l'admets sans difficulté

Laur. Or, cela étant, nous reconnaissons d'un de nos sens qu'il est utile pour acquérir la science divine; et ce sens est celui de l'ouïe. Maintenant examinons si un autre de nos sens ne nous est pas utile pour atteindre le même but : je veux parler du sens de la vue.

Rad. Oui, certainement il est utile pour cela. Quand un homme non régénéré aperçoit Surya dans la majesté de sa puissance, sa vue peut conduire son esprit par degrés jusqu'au point de comprendre que Brahma luit dans les âmes des dévots Dwijas.

Laur. Un grand philosophe de l'Occident, appelé Platon, a enseigné une doctrine qui a bien du rapport avec celle-là : car il a prétendu, comme l'enseignent les Védas (5), que ce que sont le soleil et la lumière pour ce monde visible, le bien suprême et la vérité le sont pour le monde spirituel et invisible; mais que le soleil que les yeux voient ne serait pas d'une grande utilité, si celui que l'esprit voit ne luisait aussi; et que (6), comme les yeux peuvent être clos, l'esprit peut de même être aveugle, ne voyant pas le soleil, pour un temps; mais que c'est la réunion de ces deux choses qui rend l'homme capable de voir. Aussi, nos livres enseignent-ils que les choses que l'on voit aident aux hommes à comprendre celles qu'on ne voit pas.

Rad. Voilà, oui, voilà vraiment ce qu'ont enseigné nos sages! Gloire à Ganésa qui, dans tout l'univers, enseigne à tous les sages les mêmes vérités!

Laur. Or, s'il en est ainsi; si, en effet, le soleil extérieur aide aux hommes à connaître le soleil intérieur, il doit s'ensuivre, ou que les hommes, immédiatement et par eux-mêmes, sont conduits par la vue des choses extérieures à penser aux choses intérieures, et en ce cas le sens de la vue est seul employé; ou bien qu'il y avait quelque tradition fort répandue, qui portait les hommes à croire que le soleil extérieur n'était que la figure du soleil intérieur, et que la vue de ce soleil extérieur ne servait qu'à tenir présente à la mémoire la connaissance du soleil intérieur; or, la connaissance, en ce cas, se trouve transmise à l'esprit par un autre sens, c'est-à-dire par celui de l'ouïe; mais toujours est-il que c'est par un des sens qu'elle y est transmise. Les mortels, tels que nous les connaissons, ne parviennent point à la science divine sans les sens, ainsi que cet exemple le fait voir; et je pense, Radhakant, que je puis encore donner une nouvelle raison de penser que c'est par ce dernier moyen que cette connaissance d'un soleil de sagesse, dans le monde invisible, est venue à se répandre dans l'univers.

Rad. Comment cela?

Laur. Platon, le philosophe dont j'ai parlé, était grec; et, comme il n'était pas aussi fanatique que la plupart de ceux de sa nation, il dit ouvertement (7) des Grecs qu'ils n'étaient que de purs enfants en fait de science. Or, on croit généralement qu'il a lui-même

ramassé, dans le cours de ses voyages, plusieurs lambeaux de connaissances venues de l'Orient; il ne vécut en effet que longtemps après que les Védas eurent été rédigés par écrit par Vyasa. C'est pourquoi il n'est pas invraisemblable que cette doctrine d'un soleil de sagesse était alors assez répandue pour qu'il en ait eu connaissance. Donc, à quelque source que les Védas l'aient puisée, il peut en avoir entendu parler chez quelque peuple qui la tenait d'eux, comme en Perse, par exemple. Dans ce cas, ce serait le sens de l'ouïe qui aurait été employé pour transporter dans l'Occident cet important point de doctrine concernant le monde invisible; et c'est le sens de la vue qui en aurait conservé le souvenir parmi les Grecs qu'il appelle si justement et si humblement de purs enfants en fait de vraie philosophie.

Rad. Mais y a-t-il encore d'autres points dans lesquels il se trouve des traits de ressemblance entre notre philosophie et la sienne?

Laur. Oui, il y en a plusieurs. La doctrine de la métempsycose leur est venue, à n'en pas douter, de vos pères, quoique non pas immédiatement; et bien que je sois en ce moment engagé avec vous dans une conversation plus sérieuse, je puis affirmer, d'une manière générale, qu'il paraît y avoir un très-grand nombre de points dans lesquels ils ont tiré leur doctrine de l'Inde. On trouve éparses çà et là, dans leurs poëtes et leurs philosophes, des choses qui donnent fortement à penser, pour peu qu'on ait quelque notion des doctrines indiennes, que les Yavanas de ce pays étaient un peuple très-peu inventif, qui n'a fait que ramasser, pour s'en faire un trésor, des lambeaux de philosophie barbare, et qui était redevable aux étrangers de tout ce qu'il savait des choses du monde invisible. Voilà, du moins, ce qu'ont toujours cru et enseigné les premiers écrivains du christianisme; et une des principales raisons que j'ai de penser cela, c'est qu'une connaissance plus approfondie, plus complète, de vos systèmes sert comme de clef pour expliquer des choses particulières dans les leurs, et qu'on en peut ainsi mettre au grand jour le but et la portée. Mais en supposant que ce ne soit là qu'une pure imagination, elle servirait du moins à éclaircir le point en question, qui est de démontrer que la connaissance des choses invisibles est transmise par l'ouïe. La foi est la preuve des choses invisibles, disent nos livres; or, la foi, disent-ils encore, vient par l'ouïe. D'où je conclus que le Seigneur fait usage des sens pour communiquer ses révélations à l'homme, quels que soient d'ailleurs les autres moyens qu'il emploie conjointement avec eux.

Rad. Vous voulez dire qu'il en fait usage pour transmettre les révélations à d'autres, une fois qu'elles ont été faites.

Laur. Bien : entendez ainsi la chose, si vous le trouvez bon. Pour ce qui est de la question de savoir s'il est fait usage des sens dans la transmission de la science divine, peu importe de quelle manière vous l'entendiez : cela revient au même. Car ce que je prétends vous démontrer, c'est qu'en fait, aussi loin que l'expérience, soit que nous la tirions de l'histoire ou de nos propres souvenirs, peut nous conduire, il est fait usage des sens pour transmettre la science religieuse. Cette science, lorsqu'elle est pour la première fois communiquée à un peuple, est aussi nouvelle et aussi importante pour ce peuple que si c'était une révélation toute nouvelle. Je ne nie pas le moins du monde que, pour rendre cette transmission efficace, l'influence de la divine Prasada sur l'esprit des hommes, avec l'influence simultanée des choses transmises aux sens, ne soit absolument nécessaire. Ce que je prétends ici, c'est que, dans tous les cas auxquels s'étend l'expérience actuelle, cette dernière influence, je veux dire l'influence extérieure des sens, a été mise en usage, quels que puissent être les autres moyens invisibles en même temps employés. Or, s'il en est ainsi pour tous les cas dont nous avons l'expérience, il en résulte une forte présomption qu'il en a été de même pour tous les cas étrangers à notre expérience; présomption qui doit nous servir de guide, jusqu'à ce que nous ayons quelque autre présomption plus forte, et appuyée sur de meilleures preuves, à lui opposer.

Rad. Voudriez-vous donc me faire abandonner comme fausse l'idée qu'il y a des vérités immédiatement révélées par Brahma, tandis que vous affirmez pour vous que la loi de Moïse, par exemple, a été donnée par une révélation immédiate?

Laur. C'est ce que nous allons bientôt discuter : pour le moment, je désire vous expliquer plus clairement encore le sens de ce que j'ai dit, de peur qu'il ne reste dans votre esprit une fausse impression quant à la part d'influence que j'ai voulu attribuer aux sens dans la transmission de la vérité religieuse. Or, par la transmission de cette vérité, j'entends ici la communication qui en est faite à un être par un autre, soit que ce dernier être soit un homme ou Dieu; et je suis tout disposé à affirmer que nous n'avons point connaissance d'aucune révélation émanée directement de Dieu, en ce sens et de cette manière qu'il n'ait été fait nullement usage de moyens extérieurs agissant sur les sens. A une époque ou à une autre de l'existence d'un homme auquel il a été fait des révélations, cet homme y a été formé et préparé par quelques-uns de ces moyens extérieurs, soit précisément dans le même temps, soit dans un temps différent.

Rad. A quelque époque de son existence! Admettez-vous donc qu'il y ait eu différentes époques pendant lesquelles la même âme ait animé différents corps?

Laur. Non. Je me suis servi du mot époque dans un sens tout différent, en l'employant pour désigner la première période de la vie présente d'un homme; mais vous venez de me suggérer une idée qui me servira à expliquer ce que j'allais vous dire. Observez

seulement que ce n'est que comme explication que je l'emploie. Si je ne me trompe, vos Pandits ont cru que les semences de toute espèce de connaissance ont été déposées en nous pendant un état préexistant à notre état actuel.

Rad. Oui; et il est impossible de prouver qu'elles ne l'ont pas été en effet.

Laur. Il est également impossible de prouver qu'elles l'aient été. J'avoue que quelques philosophes (8) de l'Occident ont pu croire qu'ils pouvaient démontrer qu'il y a eu en effet de ces états de préexistence. Il ne paraît même pas incroyable que le système actuel du monde ne puisse être la conséquence ou le résultat de quelque état passé dont nous ignorons complétement l'existence (9) Mais affirmer que nos âmes existaient dans ce système ou ces systèmes qui ont précédé le système actuel du monde, et lui ont peut-être donné naissance, c'est une chose tout à fait différente, et qui n'est pas à beaucoup près aussi probable. C'est pourquoi si, au lieu d'inventer d'abord une théorie pour expliquer l'origine de nos connaissances actuelles, et d'affirmer ensuite la vérité de cette théorie, parce qu'en effet elle l'explique ou que nous nous imaginons qu'elle le fait; si, dis-je, au lieu de cela nous nous renfermons dans cette petite portion de notre existence que nous connaissons (10) actuellement par notre expérience, nous verrons que, tout en admettant que l'existence de ces semences de connaissance est aussi clairement démontrée, toujours est-il que ces semences ne peuvent nous être d'aucune utilité dans l'usage des sens.

Rad. Cela paraît assez vrai par rapport aux connaissances ordinaires; mais je pensais à des communications d'une nature extraordinaire, comme celles que Vyasa, Manu et Valmiki ont reçues de Brahma.

Laur. Ce que je désirais savoir, c'est si nous avons quelque communication absolument certaine que Brahma ait transmise entièrement par le moyen des sens, en les éclairant ou du moins en les formant de telle sorte qu'ils fussent propres à être le canal d'une pareille communication. Or, sachant que les Védas étaient d'une date trop reculée pour que nous connaissions rien de certain sur la manière dont ils ont été donnés au sage Vyasa; ayant en outre également appris que Vyasa, quoique divinement guidé dans son travail, n'a fait cependant que compiler et arranger des révélations déjà existantes, et que les Védas eux-mêmes font appel aux anciens qui les ont précédés (11), il me semblait que, ne sachant rien de certain quant au mode de leur formation, nous devions, comme Gotama avoue qu'on peut le faire, arguer de ce que nous savons à ce que nous ne savons pas. Ainsi nous voyons que dans la transmission de la science religieuse, dans la partie du gouvernement de Iswara, que l'expérience nous a fait connaître, il a été fait usage des sens : la présomption est donc qu'il en a été fait également usage dans la communication de cette même science, dans les époques reculées du gouvernement d'Iswara que nous ne connaissons point par expérience, mais uniquement par tradition. Or, cette tradition, loin d'être opposée à cette présomption, ne fait que la confirmer : car l'action d'arranger des révélations actuellement existantes suppose nécessairement que celui qui les arrangeait en avait entendu parler ou les avait vues; c'est-à-dire qu'il les avait reçues, par le moyen des sens, de quelque chose d'antérieur.

Rad. Voilà une manière étrange d'envisager les choses, pour quelqu'un qui croit à la révélation. Expliquez-moi de nouveau si vous pensez que toute science révélée vienne par les sens.

Laur. Je crains que vous ne vous méprenniez tout à fait sur le sens de mes remarques. Je ne conteste nullement l'absolue nécessité d'une grâce intérieure et invisible, agissant simultanément avec des moyens extérieurs, qu'on peut voir ou entendre. Tout ce que je persiste à affirmer, c'est que, autant que nous sachions, les sens sont nécessaires pour atteindre à la science divine. Je ne dis pas qu'en toute circonstance donnée les moyens extérieurs et les moyens intérieurs doivent nécessairement coexister, ou, en d'autres termes, qu'il ne puisse y avoir de révélation; mais ce que je dis, c'est que, autant que je sache, il n'y a jamais eu d'homme, auquel il ait été fait des révélations, qui n'ait pas été préparé à les recevoir, pendant quelque période de son existence, par le moyen de quelque communication transmise par les sens (12). Je regarde comme une chose de la dernière importance, d'une importance immense, de ne perdre jamais de vue, mais d'avoir toujours clairement présent devant les yeux, le grand usage que Iswara fait des sens dans toutes les connaissances qu'il nous transmet, quoique ce ne soit pas une raison suffisante et péremptoire d'affirmer que ce sont là les seuls moyens par lui employés.

Rad. Je ne saurais pleinement admettre ce que vous voulez dire. Nos sages ont enseigné pour la plupart que les objets de nos sens ne sont point réels, mais de simples apparences.

Laur. Ils enseignent aussi, cependant, que le Bramachari doit écouter les instructions de son Guru; de sorte que, quelle que soit la théorie que vous professez à l'égard des sens, il ne peut faire un pas vers le quatrième degré sans l'usage des sens. Mais supposez que nous descendons pour un instant des hauteurs de la science sacrée, et voyons si des exemples tirés de la science ordinaire ne serviront pas à mettre dans une plus grande évidence encore ce que j'ai avancé. N'y a-t-il pas donc plusieurs arts qui nous rendent la vie plus agréable?

Rad. Certainement.

Laur. Or, quand on considère ces arts, on voit qu'ils ont reçu des perfectionnements dans le cours des âges. Mais les progrès qui y ont été déjà faits sont quelque chose d'extérieur et de visible, et l'habileté qui profite de ces inventions existantes est quelque chose d'intérieur. Ces inventions existantes

demeurent souvent longtemps ensevelies dans l'oubli, jusqu'à ce qu'un homme de génie vienne à s'en emparer et à les mettre en lumière. Les inventions encore brutes et sans publicité sont comme les actions d'un héros qui n'a pas été chanté par le poëte : qu'un barde en fasse le sujet de ses chants, elles deviennent alors glorieuses et utiles aux mortels. Toujours est-il que si ces actions n'avaient jamais été faites, il n'aurait jamais pu venir à l'esprit du barde de les chanter. Quand nous considérons les premiers inventeurs de ces arts, nous reconnaissons qu'ils sont redevables à des choses extérieures et visibles; nous ne nions pas cependant qu'ils aient été inspirés ou guidés par le ciel dans leurs inventions, tout en affirmant qu'ils ont été secondés par des choses extérieures. Qui d'entre vous s'est jamais imaginé que Nareda n'ait pas été guidé par Brahma dans l'invention du Vina, parce que la gourde et autres objets sensibles étaient nécessaires pour arriver à cette invention? Ces objets sensibles ne pouvaient pas seuls lui en donner l'idée, bien qu'ils fussent nécessaires pour qu'il pût accomplir cette invention. Peut-être ne fut-ce pas seulement l'œil qui voit la gourde, mais l'oreille même qui entend le vent souffler où il veut, qui en fit entrer l'idée dans son esprit. De sorte qu'affirmer l'usage des sens ce n'est pas nier l'absolue nécessité de quelque chose de plus que les sens, comme le montre cet exemple, soit qu'il s'agisse de science ordinaire ou de science sacrée.

Rad. Dans ce que vous dites du vent, qu'il souffle où il *veut*, vous supposez que le vent a une volonté; et ainsi il peut avoir parlé (si je peux m'exprimer ainsi) à Nareda

Laur. Vous pouvez vous exprimer à cet égard comme il vous plaira; toujours est-il que vous supposerez l'intervention et l'usage des sens. Permettez-moi de déclarer ici qu'en disant que le vent a une volonté, je l'ai fait à dessein, parce qu'il me paraît entrer dans vos idées de le représenter ainsi. Quand même je penserais pour mon compte qu'une semblable représentation n'est d'aucune importance quelconque, vous comprendrez, je l'espère, combien il est à propos pour moi d'entrer dans votre manière de penser, et de signaler les choses qui peuvent s'y accommoder dans le système chrétien, quoique peut-être ce système n'insiste pas beaucoup sur ces points. Il a été inséré dans cette révélation des choses qui peuvent s'accommoder aux différentes manières de penser propres aux différents esprits; de sorte qu'elle se fait « *tout à tous* » dans les points qui ne sont pas fondamentaux. Je mentionne ici ce fait, pour ne pas trop nous livrer à des digressions étrangères au sujet sur lequel doit rouler, je l'espère, notre entretien. Ce que je désirais donc vous faire admettre, c'est que dans les arts de la vie, dans les découvertes ou les révélations, appelez-les du nom qu'il vous plaira, on ne peut pas se passer de l'aide des sens.

Rad. Je vois maintenant que jusqu'ici vous n'avez pas prétendu que les sens soient le principe de toute connaissance.

Laur. Bien loin de le prétendre, vous voyez au contraire que le jugement que je porte des arts ordinaires même est qu'ils ne sont susceptibles d'aucun progrès sans l'aide de quelque chose d'intérieur, au-dessus et en dehors des sens, quoique l'on fasse usage de choses qui tombent sous les sens pour arriver à ce perfectionnement. Ainsi, jusque-là je me trouve d'accord avec vos sages, en représentant ces progrès mêmes comme le fruit de l'inspiration.

Rad. Vous voudriez donc me faire conclure que le jugement que vous portez de l'importance des sens ne renverse pas la foi à l'action d'un être invisible, mais qu'un examen plus approfondi des choses qui, au premier abord, semblaient n'être que le pur résultat des sens, montre que là même on ne peut attribuer aux sens seuls toute la découverte.

Laur. Voilà que vous saisissez maintenant parfaitement le sens de mes paroles. Faisons encore une autre supposition par rapport aux découvertes dans les arts qui rendent notre vie présente plus heureuse, supposition qui nous ramènera aux découvertes de la volonté divine, qui doivent aussi rendre notre vie future plus heureuse. Les arts donc paraissent avoir existé à différents degrés de perfection, chez les différents peuples. Les instruments de musique (13), par exemple, furent pour la plupart inventés en Asie, et ont conservé des noms asiatiques, même après qu'ils ont passé en Europe. Supposant donc que nous puissions découvrir le pays où ils ont pris naissance, nous devrions rapporter la gloire de leur invention à quelque habitant de ce pays. Quelques perfectionnements qu'ils aient reçus (14), le premier travail est sans contredit le plus difficile, et réclame par conséquent la meilleure part de gloire. D'un autre côté, il peut se trouver des cas où, loin d'avoir reçu des perfectionnements, ces instruments paraissent avoir été gâtés ou altérés, en ce qu'on en a retranché certaines parties (15) dont on ne voyait pas bien l'usage, ou qu'on a oublié certaines choses qui mettaient en action certaines propriétés de l'instrument; ou bien encore il se peut faire qu'on ait attribué l'invention de ces instruments à des hommes qui n'ont fait que les apporter d'un autre pays; ou enfin que ces instruments aient été complètement oubliés (16) et inventés de nouveau avec telles ou telles modifications. Dans tous ces cas, nous devrions mesurer nos louanges ou notre blâme, suivant qu'ils ont été perfectionnés ou altérés par les différents peuples; mais toujours est-il que nous devons dire que le premier peuple qui les a inventés est celui à qui en doit revenir la principale part de gloire, quels que soient les lieux qu'il habite, tandis que nous devons faire peu de cas de ceux qui auraient perdu toute notion de l'habileté nécessaire pour les inventer et qui les auraient altérés par leur négligence. Vous voyez, Radhakant, que, dans tout cela, je m'attache à un seul sens,

celui de l'ouïe, qui joue le rôle principal en matière de musique, aussi bien que dans la transmission des vérités sacrées.

Rad. Mais n'en est-il pas de même de la vue?

Laur. Quelques hommes ont cru qu'il en était ainsi à l'égard d'une autre invention fort utile qui tendait à fixer et à revêtir d'une forme visible et permanente ce qui n'existait d'abord qu'en son. Je veux parler de l'invention des lettres de l'alphabet. Car, comme on peut faire remonter au Dwanagari toutes les lettres des différentes parties de l'Inde, quelques-uns ont pensé qu'on pouvait démontrer que toutes les lettres de tous les peuples de l'univers ont entre elles des affinités et des ressemblances (17), dès qu'on vient à apercevoir les anneaux intermédiaires qui révèlent la manière dont elles ont procédé l'une de l'autre. Quoique je ne connaisse qu'un seul peuple (18) qui possède des documents auxquels on puisse se fixer sur l'invention de son alphabet, ce peuple même avait plusieurs alphabets pour lui servir de base; si bien que pour ces formes extérieures qu'ont revêtues les choses transmises par l'ouïe, je ne peux pas plus dire que pour les chants et les instruments qui rendent des sons divers, qu'elles ont été en tout et partout inventées sans qu'on eût déjà des bases sur lesquelles on pouvait s'appuyer (19). Or je prétends que, puisqu'il en est ainsi pour diverses espèces de connaissances profanes, il en a été aussi de même pour les connaissances révélées. Un peuple les a conservées plus pures que les autres peuples; mais tous, du reste, ont puisé à une tradition primitive; et quand cette tradition a cessé d'être orale en venant à être écrite, alors, chez chaque peuple, suivant qu'il a été plus ou moins fidèle gardien de la tradition primitive, les documents écrits sont plus ou moins d'accord avec le document écrit de cette nation qui, dans les choses sacrées, tient absolument la même place que notre inventeur de musique en fait de choses profanes. Le peuple qui avait le plus fidèlement conservé la tradition orale, avait aussi reçu depuis une tradition écrite. De plus (20) ceux qui ont rédigé par écrit cette révélation nouvelle ne l'ont pas reçue toute à la fois sans une connaissance préalable des témoignages déjà existants et connus de la volonté divine, mais seulement après. Or, tandis que les peuples occidentaux (21) avaient le malheur d'être entièrement privés d'écritures sur lesquelles ils pussent fixer leurs regards, il n'en a pas été de même en Orient, en Chine, par exemple, et dans l'Inde, où l'ancienne tradition orale avait été de bonne heure rédigée par écrit, en même temps qu'elle était révérée par tous les gens vertueux et gardée par un ordre d'hommes que l'on croyait avoir été divinement choisis et séparés des autres pour cette fin.

Rad. Vous voudriez donc me faire croire que les Védas sont venus d'une tradition orale, et n'ont pas été révélés à Vyasa?

Laur. Le nom commun de Sruti n'est-il pas une preuve qu'ils sont venus de quelque autre contrée, par le canal de l'ouïe, quelque difficulté qui puisse exister d'ailleurs, quant à la signification précise de ce terme? Car Sankara dit (22) que celui qui connaît les Védas ne va pas se jeter dans aucune interprétation arbitraire de ces livres, mais qu'il a recours à son Guru, qui connaît l'éternel et vrai Purusha et le porte dans son cœur. Cependant, comme l'enseigne le Mundaka Upanishad, il l'a appris de la bouche d'un autre; et le Chandogya Upanishad déclare que s'il n'y avait pas de langage, il serait impossible de distinguer le juste de l'injuste, la vérité du mensonge, le bien du mal, l'ami de l'ennemi. C'est le langage, dit-il, qui fait connaître le Rich et les autres Védas (23). L'opinion la plus ancienne paraît donc être qu'ils ont été reçus de la tradition; ce qui fait qu'ils n'ont pas pris naissance sur les bords du Saraswati, mais qu'ils sont venus de quelque autre contrée. Tout ce que nous apprend la tradition à cet égard, c'est qu'ils sont venus du nord de l'Inde et non du midi : donc ils sont venus de la partie de l'Inde la plus voisine du pays dans lequel, d'après le récit de nos saints livres, le genre humain se répandit d'abord en se dispersant.

Rad. Vous m'avez dit que les Védas sont le résultat d'une compilation de traditions, que ces traditions sont venues d'un pays éloigné, et que ce pays est le lieu même où la race humaine a pris naissance. Mais vous ne m'avez pas dit jusqu'à quel point vous pensez qu'ils ont conservé cette tradition dans la pureté de sa forme primitive. Quand vous me représentez les instruments de musique voyageant d'une nation dans une autre, vous m'avez fait penser au Chhandas, qui est nécessaire pour que l'on puisse lire comme il faut les Védas; mais vous m'avez en même temps également fait entendre que, comme par rapport aux instruments de musique, il s'est trouvé des peuples qui, faute d'un juste discernement, les ont altérés (24), il en a été de même pour la vérité sacrée. Or, jusqu'à quel point la musique sacrée des Védas, leurs accents et leurs chants ont-ils aussi conservé la pureté de la doctrine?

Laur. C'est là, Radhakant, une question immense, à laquelle il n'est pas aisé de répondre; j'essaierai cependant d'y répondre de mon mieux. De ce que je pense que Vyasa et les autres ont reçu la science sacrée par le sens de l'ouïe, il ne s'ensuit pas, qu'on se le rappelle bien, que je nie qu'une faveur d'un ordre surnaturel ne fût également nécessaire pour les conduire à les arranger comme ils l'ont fait, ou pour les guider dans la conservation ou le retranchement de telle ou telle chose, de manière à faire servir le livre aux fins qu'ils se proposaient. Maintenant, si vous désirez savoir quelle était précisément la nature de cette assistance surnaturelle, je vais vous raconter ce que rapporte à cet égard une ancienne tradition. Après un certain temps, les hommes qui habitaient la terre se corrompirent et devinrent méchants, et un déluge fut en-

voyé pour les punir; il ne s'en sauva qu'un très-petit nombre; ils parlaient tous la même langue; mais comme ils en abusaient pour des desseins impies, ils perdirent cette unité de langage; et quoiqu'on puisse remarquer une légère ressemblance dans la langue des peuples les plus éloignés, ils se séparèrent et se divisèrent tous; et la tradition dit que ce fut en soixante-douze peuples, suivant le nombre des anges de Dieu. Ainsi, outre les chefs extérieurs et visibles qui gouvernaient ces peuples, il y avait aussi certains anges préposés à leur garde (25). De là un prince de Perse et un prince de Tyr, ainsi qu'un prince du peuple juif parmi ces anges. Ces anges, suivant qu'ils étaient plus ou moins puissants, obtenaient plus ou moins de faveurs pour les peuples qui leur étaient soumis. C'est ainsi que les Juifs reçurent la loi par le ministère des anges, et c'est ainsi pareillement que d'autres peuples, suivant cette tradition, peuvent avoir conservé, à différents degrés, le dépôt de la vraie doctrine. Partout où nous trouvons que la vraie doctrine a été conservée, nous pouvons y supposer l'intervention d'un ange qui a été le messager de la vérité.

Rad. Mais que sont donc ces anges?

Laur. Ce sont des esprits serviteurs qui se tiennent aux pieds du Très-Haut, toujours prêts à exécuter ses volontés.

Rad. Croyez-vous donc vraiment que les Védas ont été inspirés par un de ces anges, en tout ce qui touche la partie invisible et cachée de la révélation?

Laur. J'ai dit seulement qu'il se pourrait faire, pour ce qui est des vérités qu'ils contiennent, qu'un bon ange fût intervenu et leur eût assuré la possession de la somme de vérité par eux conservée. Mais il nous importe beaucoup plus de considérer le mode extérieur que le mode intérieur de la révélation. Nous nous sommes déjà mis en devoir de prouver que les anciennes doctrines de vos compatriotes sont venues du pays de Cachemire, et ainsi probablement de quelque pays encore plus éloigné, qui touchait de plus près au berceau primitif de l'ancienne tradition. Quant à ce qui est de savoir combien de temps vos compatriotes ont été en communication avec cette source de la tradition primitive, je n'oserais le décider; ce fait cependant, qu'il n'est point parlé d'incarnations dans les Védas, semblerait peut-être annoncer qu'ils auraient été en communication avec l'antique centre des traditions, médiatement ou immédiatement après l'époque de Vyasa. Je sais, il est vrai, que la doctrine des incarnations (26) fut jadis extrêmement répandue dans le monde (27), en Orient et en Occident; mais je crois qu'elle vous est venue de la tradition primitive, non par le canal des Chinois (28), qui l'ont très-fidèlement conservée, mais de quelque autre source.

Rad. Mais comment pouvez-vous prouver l'existence de cette tradition primitive; ou bien comment, l'ayant une fois prouvée, si cela est possible, pouvez-vous démontrer qu'en la prouvant, vous ne renversez pas d'un seul coup les droits si bien fondés, selon vous, à l'inspiration que vous revendiquez pour Moïse?

Laur. Pour vous qui ne croyez point aux écrits de Moïse, je ne puis vous présenter l'existence de cette tradition primitive, que comme une hypothèse propre à éclaircir quelques difficultés; tandis que pour moi, qui crois que les écrits de Moïse et toutes nos autres Ecritures sont infailliblement vrais, les preuves qui l'établissent sont celles d'un fait qui est plus qu'une simple hypothèse. Je n'ai donc pas, pour le moment, à m'occuper ici de ces dernières preuves, mais seulement des premières; et quant à votre supposition, qu'en prouvant la vérité de cette hypothèse, je renverse les droits qu'on attribue à Moïse d'être regardé comme un auteur inspiré, je pense que vous êtes dans l'erreur. Car, en supposant même que tout ce que renferment les écrits de Moïse existait comme tradition avant d'exister par écrit, supposition que je ne cherche nullement à défendre, il resterait toujours encore assez à faire à l'inspiration pour le guider dans le choix, la distribution et l'ordre des matières, ainsi que dans le langage et plusieurs autres points. Mais tout ce que je prétends, c'est qu'il existait une tradition patriarcale d'où Moïse a tiré une partie de ses connaissances; que, dans cette tradition, il avait été instruit par un de ses sens, c'est-à-dire par l'ouïe, et qu'il y a des preuves de l'existence de cette tradition. Outre cela, on peut remarquer que, quoique nous n'ayons aucun droit d'attendre que les choses nécessaires à notre éternel bonheur nous soient présentées sous la forme d'un commandement ainsi marqué du sceau de l'autorité, cependant un pareil commandement, lorsqu'il nous est une fois imposé, sans augmenter nécessairement le nombre des règles, préceptes (29), doctrines et faits déjà existants comme tradition, ne laisse pas que d'augmenter matériellement l'obligation qui en résulte.

Rad. Pourrais-je vous demander une esquisse de la preuve de l'existence de cette tradition, de manière à me signaler les choses que je devrais examiner plus à fond, si je voulais acquérir une plus ferme conviction sur ce point?

Laur. Le genre de preuves à employer peut vous être suggéré par les remarques déjà faites sur le système de Platon, qui, comme nous l'avons observé, paraît merveilleusement s'accorder, sur plusieurs points, avec le système indien. Cet accord est, à mes yeux, une preuve convaincante que votre philosophie et la sienne descendent d'une source commune. Car, après en avoir retranché tous les points de divergence, on trouve un grand nombre de points fondamentaux dans lesquels elles sont toutes les deux parfaitement d'accord; or cet accord nous porte à conclure qu'elles remontent toutes les deux à une source commune. C'est là une vérité dont nous devons être frappés, quelque difficulté que nous puissions avoir

à établir les anneaux intermédiaires de cette chaîne, et que nous devons tenir pour certaine, lors même que les doctrines seraient fausses. Leur vérité ou leur fausseté n'affecte en rien la preuve de leur commune origine. Et ce qui doit nous convaincre encore plus amplement de ce fait, c'est de voir que les points sur lesquels porte cet accord sont des points qui appartiennent à un système commun à ces deux philosophies, et non des vérités isolées auxquelles l'expérience de tous les peuples puisse arriver sans aucuns liens de communication, et leur donner comme un corps en les voilant sous la forme d'énigmes et de proverbes indépendants les uns des autres. Or je pense qu'il y a certains points dans lesquels les livres de Moïse sont d'accord avec les Védas et Manu, ainsi qu'avec ceux des autres pays; et j'en conclus qu'ils dérivent d'une source commune. Les différences qui existent entre eux ne font que rendre cette vérité plus croyable, parce qu'elles montrent ce que, d'après les principes déjà discutés, nous pouvions nous attendre à trouver, par l'analogie des découvertes dans les arts et les sciences, parce qu'elles nous montrent, dis-je, qu'à l'égard de la découverte de la volonté du ciel en matière religieuse, il a dû y avoir une certaine base semblable chez tous les peuples qui eurent accès à la découverte primitive, quoique perfectionnée ou altérée par des modifications subséquentes. Or, les anciens livres chinois, aussi bien que les plus anciens livres indiens, s'accordent avec les livres de Moïse à déclarer qu'il n'y a qu'un seul Dieu; j'en infère donc que cette croyance a été transmise (30) par la tradition primitive à tous les peuples, et que les peuples qui ont perdu cette tradition ont oublié Dieu. Mais ce qui est oublié fut autrefois connu. Que si nous considérons les Egyptiens (31), cet ancien peuple dans la sagesse duquel Moïse était instruit, nous verrons qu'il existe des traces fortement marquées de l'existence de cette croyance parmi eux.

Rad. Mais si Moïse était instruit dans leur sagesse, comment peut-on prouver qu'ils ne furent pas la source d'où il a tiré ses connaissances? J'ai entendu quelque chose des Egyptiens de la bouche des Mahométans; et j'ai pensé aussi qu'ils avaient été de grands ennemis de toutes les vraies doctrines, selon votre manière de voir.

Laur. Probablement que non dans les anciens temps; et nous pensons que, quoi que Moïse ait pu apprendre parmi eux, c'était Joseph qui avait originairement enseigné toute vraie sagesse aux sages de l'Egypte (32); de sorte qu'en ce cas c'était des Juifs que la vérité était venue aux autres peuples (33). Tous les premiers apologistes de la religion chrétienne sont unanimes sur ce point, et s'accordent à dire que c'est ainsi que les Grecs, à une époque subséquente, ont acquis la plus grande partie des connaissances qu'ils avaient en matière religieuse (34). Pour moi, je suis d'avis que la même ligne de tradition, qui a été maintenue par les prophètes (35) depuis le commencement du monde, et qui s'est enfin, pour ainsi dire, convertie en écriture chez le peuple juif, est la source originelle et primitive à laquelle tous les autres ont puisé. Je vous en ai produit quelques preuves pour ce qui regarde une nation, le peuple d'Egypte, et j'espère également vous en produire aussi quelques-unes, pour vous montrer qu'il en a été de même à l'égard des autres peuples.

Rad. Je vois clairement que tout ce que vous avez prouvé jusqu'ici, c'est que Moïse a pu être aidé dans la connaissance qu'il avait des choses sacrées par une tradition qui existait dès les premiers temps; de sorte que si lui et Vyasa n'ont fait qu'arranger et coordonner des traditions existantes, et que si toute leur inspiration se bornait à assortir et à coordonner ces traditions, et à les adapter à leurs peuples respectifs, la question se réduit alors à demander comment peut-on découvrir quel est le peuple qui a conservé la plus grande somme d'ancienne tradition; quel est, en fait, le plus vrai représentant de l'ancien système de religion, qui fut autrefois, selon vous, la propriété de tous les habitants de la terre. Dites-moi donc quelles preuves avez-vous à offrir en faveur de la tradition de Moïse sur celle des autres.

Laur. Je veux d'abord vous prémunir contre l'idée de croire que, dans mon opinion, toute l'inspiration de Moïse consistait à choisir parmi une tradition existante (36). C'est ce que je n'ai jamais ni enseigné, ni voulu enseigner; je pense, toutefois, que la chose à laquelle nous devons nous arrêter d'abord, c'est aux parties de son système dans lesquelles il paraît ne faire que donner une nouvelle sanction à une tradition existante. Si, en ne prenant que cette partie du système de Moïse, je puis réussir à démontrer qu'elle porte des marques qui prouvent qu'il est la plus vraie révélation, alors tous les arguments tirés du caractère et de la dignité des autres parties distinctives de ce système viendront ensuite corroborer les premières preuves produites en sa faveur. Remarquez bien que ce fait, qu'il y a dans le monde un grand nombre de révélations opposées, dont il ne peut y avoir de vraies que les parties qui s'accordent avec la vérité autrefois connue (37), montre qu'il faut quelque chose de plus que le simple sens de l'ouïe pour assurer la transmission de la vérité. Donc, bien convaincus que, quoique Dieu puisse, dans la transmission de la vraie révélation, choisir de préférence l'usage des sens, afin d'humilier l'esprit orgueilleux de l'homme, il les accompagne cependant toujours en même temps d'opérations intérieures, mettons-nous à considérer jusqu'où s'étend la ressemblance extérieure entre votre loi et celle de Moïse. Comme il n'est pas probable qu'elles aient rien emprunté l'une de l'autre, eu égard à leur ancienneté de date, à la distance des lieux, et autres considérations que je pourrais alléguer, je vais les envisager en tant que dérivant l'une de l'autre (38) de quelque tradition primitive, puis exami-

ner quels motifs probables on a de croire que la loi de Moïse conserve cette tradition plus pure que ne le fait la loi de Manu. Et quand même on n'apercevrait rien dans les points de ressemblance d'où l'on puisse déduire quelque probabilité, il s'y trouvera toujours d'autres choses dans lesquelles nous pourrons découvrir des preuves convaincantes en faveur de la loi de Moïse.

Rad. Mais comment arriver au vrai dépôt de la tradition primitive, pour la comparer avec les lois de Manu et celles de Moïse?

Latr. Nous pensons, à n'en pas douter, qu'il existe dans l'histoire primitive du monde, racontée par Moïse. Mais, pour le moment, je veux n'*admettre* comme vraies que les choses dans lesquelles ils se trouvent d'accord. Ainsi, par exemple, le premier livre de Moïse enseigne qu'au temps du déluge il existait une distinction entre les animaux purs et les animaux impurs ; la loi de Moïse et celle de Manu ont toutes les deux conservé cette distinction, et, en certains cas, ce sont les mêmes animaux qui sont classés dans la catégorie des purs ou des impurs. Mais dans l'une de ces lois comme dans l'autre il n'y a aucune raison palpablement évidente pourquoi certains animaux doivent être rangés dans la classe qui leur est assignée ; ce qui, par soi-même et pris à part, conduirait à penser que ces deux législateurs n'ont fait que conserver fidèlement une ancienne tradition dont les raisons ont été perdues. Car ces deux codes de lois présentent des marques de réflexions et de dessein, et rejeter ces distinctions absolument et tout d'abord comme absurdes, serait évidemment de l'injustice et de la présomption. En effet, tout le sujet de cette distinction entre les animaux purs et les animaux impurs est évidemment basé sur quelque chose de mystérieux, et nous ne pouvons y réfléchir tant soit peu sérieusement, sans nous voir comme forcés d'avouer notre ignorance sur ce point, et nous sentir portés à penser qu'une croyance si prodigieusement répandue doit son origine à quelque chose qui nous est inconnu, et dont les traditions se sont perpétuées dans tout l'univers. Ainsi, quand on considère la fidélité des chiens, on ne voit pas tout d'abord pourquoi c'est l'animal choisi pour exprimer le mépris par tous les peuples de la terre ; cependant cette manière de juger cet animal cadre parfaitement avec le langage de nos écritures à son égard, qui l'emploient partout comme un terme de mépris, et le classent au nombre des animaux impurs. Cependant, pour prendre un autre exemple où la loi de Moïse coïncide avec la vôtre (39), la douceur envers les animaux est recommandée dans un grand détail dans la loi de Moïse comme dans la vôtre ; cette particularité, vu l'inclination des hommes à agir d'une manière arbitraire envers toutes les créatures en leur pouvoir, paraît être aussi un reste d'ancienne tradition, et appartient à un temps où la destruction des créatures vivantes pour servir de nourriture était interdite. C'est là, qu'on le remarque bien, une doctrine qui avait également circulé en Occident (40). Mais le créateur du monde, en étant le seigneur et le propriétaire, il a le droit, par conséquent, d'ordonner à un homme d'ôter la vie à un autre homme, s'il lui semble bon de le faire ; à plus forte raison peut-il mettre au pouvoir de l'homme la vie des animaux. Donc les exceptions à l'Ahousa, dans les deux codes, soit pour les sacrifices, soit pour d'autres fins, paraissent être d'autres marques d'une tradition fort répandue. Car refuser à l'homme le droit de tuer des créatures vivantes pour des fins convenables est à vos yeux comme aux nôtres une sorte d'hérésie. Or, comme l'hérésie naît pour l'ordinaire de ce que les hommes élèvent leur propre jugement contre ce qui est révélé (41), il n'est pas probable que les hommes fussent jamais venus soutenir leur droit à ôter la vie aux autres créatures, sans une tradition transmise de main en main du père aux enfants.

Toutefois, la coïncidence de la loi de Moïse avec celle de Manu, à cet égard, n'offrirait rien de remarquable si cette même coïncidence n'existait pas aussi sur les deux premiers points. En outre, de même que ces deux codes reconnaissent une distinction entre les différentes créatures sans raison, ils en reconnaissent aussi une entre les différentes classes d'hommes. Il y a dans les deux une classe distincte à laquelle est attaché le sacerdoce ; dans les deux, ce sacerdoce ne doit point avoir de possessions, mais vivre des aumônes des gens pieux, et faire de la religion la portion de son héritage ; offrir des sacrifices pour les autres tribus, et enseigner la science des livres sacrés ; décider dans les cas difficiles, en fait de pollutions ou impuretés légales, quel est le genre d'expiation nécessaire, la manière de traiter avec les hérétiques, et autres choses semblables. De plus, tout ce qui concerne les impuretés résultant de la matière (42), et spécialement des personnes atteintes de quelque espèce de flux, ainsi que des cadavres ; les précautions contre la vue de toute sorte d'ordure ; le discernement des choses qui conviennent ou ne conviennent pas pour les sacrifices (43) ; l'obligation pour les hommes de faire connaître au prêtre en quoi ils étaient souillés, voilà tout autant de points de ressemblance trop frappants pour être passés sous silence. L'usage de l'eau aussi, pour les purifications, et celui du bain un nombre de fois déterminé, le devoir de la douceur envers le bœuf particulièrement, la défense faite aux prêtres de se marier dans une autre classe, et différents autres points, sont, dans leur ensemble, une preuve évidente que les deux législateurs avaient devant eux quelque tradition antérieure de laquelle ils ont tiré l'un et l'autre ce qui leur a paru convenable. Il peut bien se faire, après tout, que cette ressemblance ne soit qu'extérieure, comme l'air hagard qui appartient à la fois à l'ascète et à l'homme de plaisir, qu'on ne saurait discerner l'un de l'autre quand on ne les observe que par ha-

sard; néanmoins toutes ces particularités, lors même qu'elles ne seraient qu'extérieures, ne laissent pas que d'être quelque chose de fort remarquable. On pourrait ajouter à cela qu'il y avait chez vous une ancienne tradition, que dans le Satyakalpa il n'existait pas de distinction de classes. Or, d'après cela, la séparation des brahmanes pour le sacerdoce cadrerait parfaitement avec ce qui nous est dit par Moïse du choix de la famille de Sem pour être la race sacerdotale par toute la terre. car c'est là ce que de grands ethnographes ont pensé qu'il a voulu dire. D'ailleurs, ce ne fut qu'après le déluge qu'eut lieu la sanctification ou consécration de cette famille; de sorte que si l'on peut supposer que le Satyakalpa représente l'époque antédiluvienne, ce récit cadrerait assez bien avec celui de Moïse.

Je pense, Radhakant, en avoir dit assez pour vous convaincre qu'il y a un bon nombre de points de ressemblance, extérieure au moins, entre les deux codes, qui semblent indiquer que les deux législateurs ont puisé à une source commune. Vous avez dû remarquer que les livres de Moïse mentionnent certaines choses qui paraissent éclaircir des difficultés contenues dans votre loi, expliquer, par exemple, comment le sacrifice et l'Ahinsa peuvent se concilier ensemble. Car l'ordre de la nature est l'ordre de choses établi par Dieu lui-même : or, il n'est pas conforme à l'ordre de la nature qu'un être raisonnable ôte la vie à un autre être, des qualités et des destinées duquel la révélation seule pouvait l'instruire. Mais la permission donnée par l'auteur de la nature, qui connaît parfaitement les qualités et les destinées de chaque chose, de détruire des créatures vivantes, justifie la violation apparente de ce qui est naturel. Or, cette permission est racontée d'une manière tout à fait circonstanciée par Moïse qui nous explique ce fait (44), qu'on regarde comme une chose permise de les détruire. En effet, il n'appartient qu'aux hérétiques de fermer là où Dieu a voulu ouvrir.

A ces points de ressemblance on peut en ajouter encore deux autres bien remarquables, que voici : les Védas et les Manavadharma-sastra reconnaissent également un Dieu éternel et existant par lui-même comme la cause première de toutes choses (45) et le créateur de l'univers; doctrine qui s'accorde, extérieurement du moins, avec celle de Moïse, tant par son caractère ou sa nature que par la position qu'elle occupe au commencement des deux codes; et, de plus, il paraît que depuis le temps du déluge, sinon depuis une époque encore plus reculée, une famille avait été séparée des autres pour être le ministre spécial de Dieu, je veux dire la famille de Sem (46). Et comme les brahmanes (47) ne furent d'abord qu'une colonie de prêtres dans la terre sainte de Bramavarta (48), quelques savants ont pensé qu'ils étaient de cette même tribu de Sem, qui était regardé comme le père de toutes les tribus sacerdotales de toute la terre (49). Dans tous les cas, on avouera, je le pense, que ces faits divers, qui se sont présentés à moi, sont des preuves certaines d'une ressemblance si frappante, qu'elle doit nous porter à admettre que ces deux législateurs ont puisé à une commune tradition primitive, qui existait longtemps avant que les lettres eussent été inventées.

Rad. Vous venez de me démontrer que les lois de Moïse et celles de Manu, par leur coïncidence, supposent l'existence de quelque tradition à laquelle ils ont puisé; et vous avez, pour ce qui nous concerne, parcouru, comme premier pas dans cette carrière, les Védas qui, m'assure-t-on, sont à peu près de la même époque que les écrits de Moïse. Mais quelles raisons particulières y a-t-il de supposer que la loi de Moïse a conservé plus purement la tradition; vous ne me l'avez pas encore fait voir.

Laur. Avant de me mettre à vous le démontrer, je vous demanderai d'abord s'il y a dans votre esprit quelque forte objection qui vous empêche de croire que la loi de Moïse est divine?

Rad. Il est une chose, Laurent, qui, à mon avis, est une difficulté insurmontable contre cette croyance, et dont je ne crois pas qu'on puisse triompher.

Laur. Dites-la-moi, je vous prie; car je suis tellement convaincu de la divine origine de cette loi, que j'essayerai du moins de triompher de cette difficulté.

Rad. C'est qu'on dit qu'il n'existe dans cette loi aucune apparence de croyance d'un état futur. Or, Manu fait de la négation de ce dogme un signe caractéristique des ténèbres (50); et tous nos anciens livres insistent beaucoup sur ce point, comme étant, ce qu'il est évidemment, essentiel à la morale. Je crois donc que par-là même qu'un système insiste sur ce dogme, c'est une marque de son ancienneté, tandis que le contraire est une marque de nouveauté.

Laur. Je pense avoir, Radhakant, de graves motifs de me féliciter que vous ayez formulé si clairement cette objection, parce que cela me procurera l'occasion de discuter avec vous deux sujets, dont l'un fournira une solution générale à votre question, tandis que l'autre en peut être regardé, à proprement parler, comme la véritable réponse. Je vais les prendre dans cet ordre, quoique je sache fort bien qu'au premier abord je paraîtrai éluder la difficulté, au lieu de la combattre. La raison qui me fait agir ainsi, c'est que cette manière de procéder nous frayera une route, dans le cas où nous jugerions à propos de continuer notre conversation.

Rad. Je vois que vous usez d'un artifice pour me retenir plus longtemps à causer avec vous; et je suis flatté que, par votre désir de m'intéresser et de me retenir, vous paraissiez indiquer que vous me jugez susceptible d'instruction.

Laur. Vous êtes bien aimable, mon fils. Eh bien! entrons en matière et entamons le sujet sur lequel je désire attirer votre attention. Si les livres de Moïse sont la volonté révélée de Dieu, ou qu'on les prenne pour

tels, il s'ensuit qu'aucune objection, tirée d'une omission du genre de celle que vous spécifiez, ne saurait être d'aucun poids contre eux. Car, dans le cas où ils seraient sa révélation, nous ignorons complétement quelles sont les choses particulières qui devraient ou ne devraient pas entrer dans cette révélation, quel degré de clarté on devrait attendre dans la manifestation de ces choses; quelles difficultés devraient s'y trouver; les éclaircissements qu'elle devrait fournir, et jusqu'à quel point le sens de cette révélation serait clair tout d'abord ou le deviendrait par des développements successifs, à l'aide de moyens subséquents. Nous avons une raison toute particulière de penser ainsi, nous qui croyons, l'un comme l'autre, que le monde a été fait et est gouverné par Dieu, dont est émané ce que nous croyons respectivement être ses révélations. En effet, dans ce monde que nous voyons autour de nous, il y a tout autant de difficultés que dans le système révélé que nous croyons sans le voir, quoique cependant, lorsque nous sommes une fois familiarisés avec elles, nous n'y faisons plus d'attention la plupart du temps (51). Or, nous espérons que dans ce monde l'expérience doit éclaircir plus d'un genre de difficultés; espoir en partie réalisé, mais seulement en partie. Un grand nombre de graves difficultés paraissent s'attacher aux déclarations du Sage, par rapport à la meilleure règle de conduite dans cette portion de notre existence; ces difficultés, quoique insolubles et impossibles à faire disparaître, semblent entièrement contrebalancées par les raisons qui se trouvent du côté opposé. En effet, les hommes sont laissés dans une bien plus grande incertitude, relativement à leur règle de conduite (52), que ne le sont les brutes, et ne doivent arriver que par degrés à ce discernement (53) qui paraît exister dès le principe chez les animaux sans raison. Or, s'il en est ainsi dans les connaissances naturelles, il en peut être de même à l'égard de nos connaissances spirituelles. Les moyens par lesquels celui qui est la source de toute connaissance nous conduit aux unes et aux autres ont beaucoup de traits de ressemblance. Que l'envoi ou le non-envoi d'une âme raisonnable dans un état de probation dépende en bien des cas, et peut-être même la plupart du temps, uniquement de la concupiscence; que l'usage et la jouissance de ses plus nobles facultés soit souvent enlevé à l'homme par la morsure d'un animal même sauvage et enragé, ce sont des faits qui, *a priori*, seraient tout à fait incroyables. On pourrait ici rassembler tant de choses de ce genre, qu'un esprit incrédule se sentirait porté à croire que le monde est gouverné d'après les principes les plus arbitraires d'un despotisme aveugle, quand on vient à faire disparaître de devant ses yeux les autres choses qui prouvent le contraire. D'où il résulte évidemment que c'est tout à fait à tort qu'on reprocherait à une révélation de ne pas s'inquiéter si nous sommes sûrement ou non envoyés dans un état futur, puisque, d'après tout ce que nous voyons, c'est un pur effet du hasard si nous sommes même appelés à l'existence, quand surtout, dans cet état d'existence, l'expérience ne nous fournit que d'obscures insinuations sur la manière dont nous devons agir dans un grand nombre de cas d'immense importance pour nous; et qu'après tout l'homme peut être privé, par aussi peu de chose qu'un animal sans raison, du seul et unique guide qui lui est donné au milieu de tant de difficultés, guide qui souvent ne lui paraît être d'aucune utilité, surtout s'il se permet de se moquer de choses qui peuvent être importantes. Ainsi donc, les moyens par lesquels le Seigneur du monde nous conduit à la connaissance des choses ordinaires, où les intérêts de ce monde, qui ne sont, en comparaison des intérêts spirituels, d'aucune importance, se trouvent en jeu, ne paraissent pas du tout devoir nous autoriser à rechercher des lumières plus abondantes là où les intérêts infiniment plus graves et plus précieux du monde à venir, intérêts qui sont beaucoup plus de nature à nous réveiller et à nous rendre attentifs à la plus faible lumière, se trouvent mis en jeu. Il est certain, en particulier, que ceux qui font peu de cas de l'expérience des autres se jettent dans des difficultés et des malheurs que l'attention qu'ils y pourraient faire dans la suite ne parviendra jamais à faire entièrement disparaître. Il n'est pas invraisemblable, peut-être, que, ce monde n'étant qu'un lieu d'épreuve et de probation, ces difficultés aient été semées à dessein sur la route de toute vraie connaissance touchant la conduite à tenir, tant par rapport au monde présent qu'au monde futur, afin que les gens soigneux et attentifs fussent récompensés. D'où il faut conclure que, quand même l'omission du dogme d'un état futur dans les lois de Moïse serait une difficulté impossible à résoudre, elle n'en serait pas pour cela un argument contre la révélation de son système : donc, tant qu'on discutera la question de savoir si les lois de Moïse sont révélées ou non, une difficulté de ce genre ne saurait être un argument décisif en cette matière. Car il y a des difficultés tout aussi grandes dans la partie de l'univers qui est l'objet des connaissances naturelles; difficultés que l'expérience ne fait point disparaître. Nous, qui ne sommes que des créatures finies, il ne nous convient pas d'être les juges de ce que l'Être infini devait faire : c'est pourquoi nous ne pouvons conclure, d'après ce que nous voyons de son gouvernement, qu'un système émané de lui doive nécessairement avoir soin de nous instruire convenablement de ce qui concerne notre passage à un état futur d'existence, puisque, à s'en tenir aux apparences extérieures, il abandonne notre entrée dans l'existence présente, je devrais dire simplement dans l'existence, à un pur effet de la concupiscence et de la passion, dans tant de circonstances. Je conviendrai cependant que, quoique nous n'ayons pas de solides raisons d'affirmer qu'une révélation doive nécessairement ré-

pandre telle ou telle mesure de lumière sur telles ou telles difficultés, nous pouvons cependant raisonnablement espérer que comme l'expérience, qui est le guide aux connaissances naturelles, éclaircit certaines difficultés, non toutes, par rapport à notre vie présente, de même une révélation, qui est le guide aux connaissances surnaturelles, éclaircisse aussi certaines difficultés relatives à notre vie future. Ainsi, quand nous trouvons une révélation qui ne dit rien de ce qui nous intéresse tous si fort, c'est-à-dire si notre vie doit s'étendre ou non au delà de la tombe, nous sommes tout naturellement portés à rechercher les raisons de cette omission.

Rad. Ainsi vous m'accordez, si je vous entends bien, sans aucune restriction, ce que je vous ai objecté, et vous avouez que la mention d'une vie future est entièrement omise?

Laur. Je suis certainement pleinement convaincu de l'opinion contraire; mais je veux pour le moment passer cela sous silence, et avouer que votre objection est vraie comme fait, bien qu'elle ne soit d'aucun poids.

Rad. Je suis curieux de savoir comment, après avoir dit d'abord qu'il fallait rendre compte de cette omission, vous cherchez à lui donner si peu de poids.

Laur. Ne peut-on pas, Radhakant, apprivoiser et faire servir aux usages de l'homme plusieurs espèces de créatures vivantes; ne le peut-on pas?

Rad. Cette question me surprend. Assurément on le peut, s'il me convient de répondre en fidèle Brahmachari.

Laur. Et quand nous nous appliquons à instruire des enfants, nous les traitons comme s'ils avaient certaines facultés que n'ont pas d'autres créatures vivantes : par exemple, nous ne traitons pas un enfant comme nous traiterions un éléphant, mais comme ayant tels et tels avantages sur un éléphant.

Rad. C'est vrai.

Laur. Et si nous avions à instruire un homme, nous ne devrions pas le traiter comme un enfant, mais supposer qu'il connaît déjà certaines choses que connaît tout homme qui n'est pas un idiot; n'est-ce pas?

Rad. Assurément.

Laur. Mais si nous avions à instruire un homme que nous sussions être un Grihastha, nous ne nous mettrions pas en peine de lui enseigner des choses qu'il connaîtrait déjà.

Rad. Pour le sûr.

Laur. Ainsi donc, lorsqu'il s'agit d'enseigner les connaissances naturelles, nous considérons les facultés ou capacités, l'avancement et la science de la personne à instruire : de sorte que nous ne nous donnons pas la peine de lui enseigner des choses que nous n'avons aucune raison au monde de penser qu'il ne sait pas.

Rad. Tout cela est de la dernière évidence.

Laur. Eh bien donc, avons-nous aucune raison au monde de penser que les Juifs ne fussent pas instruits de l'existence d'un état futur après la mort, à l'époque où Moïse les instruisait? Voyons ce qui en est. Ils vivaient dans un pays (54) où tout l'univers sait que l'on connaissait l'existence d'un état futur; si bien qu'il y a des gens qui ont dit que ce dogme y avait été inventé (55) : ce qui serait évidemment une absurdité aux yeux de tous ceux qui croient à l'existence de l'ancienne tradition dont nous parlons; ou bien, comme le font les chrétiens (56), que ce fut Joseph, israélite d'une réputation bien au-dessous de celle de Moïse comme maître et docteur, qui leur enseigna ces grandes vérités. Quant à ce que les Juifs étaient un peuple grossier et attaché aux choses visibles, il n'y a rien là qu'on ne puisse dire, avec autant de vérité, d'un peuple qui a la révélation d'une vie future pour lui servir de guide. L'attachement aux choses de ce monde, qu'ont fait paraître beaucoup d'entre eux, est tout à fait inexplicable d'après tous les principes de la raison. Supposé donc que le dogme traditionnel d'un état futur fût si bien connu à cette époque du monde, que les Egyptiens mêmes en étaient instruits, il n'y avait aucun motif de prescrire de nouveau ce qui était déjà cru; tandis qu'à toutes les époques, et dans tous les lieux du monde où la croyance de ce dogme avait généralement disparu, il était tout naturel de s'attendre à ce qu'il y fût de nouveau publié. Mais enseigner ce dogme à des gens qui le connaissaient, n'aurait-ce pas été instruire un Grihastha comme on instruit un éléphant?

Rad. Vous avez dit que vous pensez que la loi de Moïse contient l'enseignement de ce dogme : expliquez-moi donc comment il se fait qu'elle l'enseigne, puisque vous venez de me donner à penser que cet enseignement est superflu?

Laur. Elle ne l'enseigne pas d'une manière formelle et systématique, mais elle me paraît le supposer partout comme certain; de même que vous voulez que je suppose beaucoup de choses comme certaines, et que je m'abstienne de démontrer systématiquement des choses que j'établirais systématiquement devant un enfant.

Rad. Eh bien! voulez-vous me citer quelques-uns des passages de la loi de Moïse, dans lesquels cette doctrine est supposée comme connue?

Laur. Si l'homme, comme le dit Moïse, a été créé à l'image de Dieu; si, de plus, ce fait est la raison pour laquelle aucun animal sans raison ni aucun autre homme ne doit le tuer impunément, la plus petite qualité possible qui puisse constituer une ressemblance entre la créature et son Dieu doit nécessairement consister en ce qu'il ait une existence éternelle en perspective (57). Car, pour toute autre ressemblance avec Dieu, nous pouvons la concevoir susceptible d'être altérée; celle-ci au contraire doit durer toujours, autant que nous pouvons le conjecturer, même dans l'enfer (58). Moïse dit, en parlant d'Enoch, qu'il est monté au ciel : ce qui montre que non-seulement l'âme est immortelle, mais que le corps aussi peut le devenir. Il est dit aussi, de ceux qui sont morts, qu'ils dorment avec leurs pères : ce qui sup-

pose qu'ils peuvent se réveiller et reprendre la forme dans laquelle ils avaient été créés, et, de plus, que leurs pères n'ont pas cessé d'exister. Au lieu de votre Sraddha, il leur est ordonné de confesser leurs péchés (59) et les péchés de leurs pères, ce qui serait inutile si leurs pères avaient cessé d'exister. Il est dit d'Abraham qu'il était comme un tas de blé au moment de sa mort : or, à moins de prendre les paroles de la sainte Ecriture pour de simples comparaisons comme les nôtres, ce qu'il serait de la dernière impiété de supposer, puisque nous les regardons comme la parole même de Dieu, il devait être ramassé dans quelque grenier comme un tas de blé. Dieu est aussi appelé le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob : ce qui serait un titre vide de sens, s'ils ne vivaient pas dans un autre monde. Il est dit pareillement que Moïse devait être réuni ou ajouté à ses pères, ce qui ne signifierait rien s'ils n'existaient pas pour qu'il pût leur être réuni (60), d'autant plus que leurs os étaient bien loin du lieu où il mourut. Or, ce n'est pas là une doctrine isolée, qui ne découle de la loi que comme goutte à goutte : elle abonde au contraire partout dans notre Sanhita des Psaumes, ainsi que dans le livre de Job, qui est pour le moins aussi ancien, sinon plus ancien que celui de Moïse, selon toute probabilité, et dans les prophètes, où la même doctrine est partout supposée. En outre, cette même doctrine est encore universellement enseignée dans certains livres qui tiennent le milieu entre le temps des prophètes et celui des apôtres (61) ; dans les paraphrases (62) faites en chaldéen sur les anciens livres hébreux ; et dans tous les livres juifs de date plus récente, à l'exception de ceux d'une secte incrédule parmi eux. Ainsi il n'y a rien sur quoi l'on puisse fonder le moindre doute que cette doctrine ait jamais cessé d'être crue. Donc, si vous n'avez pas d'autres objections à élever contre la loi de Moïse, nous pouvons, ce me semble, continuer à exposer les raisons qu'on peut alléguer pour prouver qu'il enseigne un système plus vrai que les Védas. En effet, cette circonstance, qu'il écrivait dans un temps où il n'était pas nécessaire de revêtir d'une sanction légale la croyance de ce dogme, est un fait qui, pris collectivement avec tous les autres, paraît être une preuve irréfragable de l'antiquité des livres de Moïse.

Rad. Mais vous m'avez fait espérer que, comme l'expérience éclaircit plus d'un genre de difficultés par rapport à notre conduite comme citoyens de ce monde, il en doit être de même de la révélation par rapport à notre conduite comme citoyens d'un monde futur. Or, vous m'avez montré que les patriarches croyaient à un état futur ; cependant, comme ce n'est pas une chose facile et évidente par elle-même que la question de savoir comment les hommes sont venus en ce monde, et pourquoi ils y ont été envoyés, pouvez-vous me faire voir dans les lois de Moïse quelque chose qui paraisse résoudre cette difficulté ?

Laur. Je crois le pouvoir, et en le faisant nous en viendrons à démontrer le point que je viens de mentionner, savoir, les raisons qui prouvent que la loi de Moïse enseigne un système qui est plus vrai que celui des Védas. La croyance que le monde a été renouvelé et détruit à diverses époques est une doctrine que, vraisemblable ou invraisemblable, nous ne pouvons démontrer avec aucune certitude. Or, il est probable, comme nous en sommes convenus, qu'une révélation doit éclaircir des difficultés et principalement des difficultés de pratique : le monde est le monde de Dieu, et nous sommes ses créatures ; et quoique nous convenions, comme vous, qu'une révélation renferme beaucoup de choses inexplicables et mystérieuses, il est naturel d'espérer avant tout qu'elle explique des choses d'un haut intérêt pour le bien-être de l'homme, comme créature de Dieu ; et, une fois trouvés, ces enseignements sont une preuve, et peut-être une preuve du plus haut degré d'évidence en faveur de cette révélation. Or, notre système ne contient absolument rien qui ait rapport à ces créations précédentes, à ces cycles et à ces périodes pendant lesquelles le créateur aurait été endormi ou éveillé ; il ne nous dit rien non plus de Munis ni d'aucun des autres êtres inférieurs (63), qui auraient pris part à l'œuvre de la création ; il n'a rien non plus qui ressemble à une confusion du créateur et des choses créées (64), ni ne parle en aucune manière comme s'il y avait quelque matière qui lui fût coexistante de toute éternité ; toutes choses que, si je suis bien informé, les Védas mentionnent ou insinuent. Or, dans le récit tracé par Moïse, il y a quelque chose de particulièrement pratique ; il n'est rien dit pour flatter la curiosité ; il n'est pas même question de cocréateurs ; il n'y a pas de confusion entre le créateur et la créature ; il n'y est dit effectivement presque rien autre chose que ce qui est nécessaire pour la pratique, et la pratique concernant cette partie de notre existence que l'expérience nous fait connaître. Quoiqu'il soit de toute vérité que d'autres esprits soient employés comme serviteurs ou ministres dans le gouvernement du monde, il n'est donné cependant aucun détail spécifique sur leur création, et l'on ne peut s'empêcher de voir dans cette omission la preuve évidente d'une prévision divine. Car, le ministère de ces esprits ne pouvant avoir d'efficacité que par la présence permanente de Dieu qui leur conserve l'existence, le silence au sujet de leur existence à une époque si reculée n'a servi qu'à fixer plus indivisiblement sur le créateur l'attention des hommes. Quand on compare ce silence avec la diffusion prolixe de tous les autres anciens livres qui se donnent pour des révélations sur ces matières, et que l'on considère que ces êtres dont il y est tant parlé ont formé dans la suite la base du polythéisme, le silence paraît être par lui-même une preuve non équivoque que les livres de Moïse viennent de celui qui savait d'avance ce qui est dans l'homme, et présenter ainsi un exemple du caractère prati-

que de cette révélation. De plus, il ne s'y trouve rien que l'on puisse raisonnablement regarder comme une pure imagination de Moïse, pour éclaircir les difficultés spéculatives des esprits curieux. Sa manière de parler des choses est partout simple (65), n'ayant de majesté que pour les esprits sérieux et qui considèrent ce qui est dit, et combien, en supposant que c'est la vérité même, il doit être important pour l'homme. Toutes ces choses sont de leur nature des présomptions du plus haut degré, que c'est une révélation vraie, et que par conséquent celles qui le contredisent ne le sont pas. On peut encore prouver en outre que vos plus grands hommes ont dévié, en plusieurs points particuliers, des doctrines des Védas, et que les institutions de Manu ne sont pas observées en beaucoup de choses. La théorie des castes dans ce dernier (66) est différente de ce qu'enseignent les Védas; le Kalika Purana (67) reconnaît le culte sanguinaire de Kali, ce qui est tout à fait contre la défense portée par Manu contre de tels sacrifices; de laborieuses pénitences ont été changées en de faciles répétitions de versets ou de chapitres des livres sacrés. Vishnu est souvent déclaré Pradhana, contrairement (68) à l'ancienne doctrine; l'injonction de manger de la viande et de boire du vin (69) en certaines occasions est méprisée; la nourriture qu'il est prescrit dans le code de donner (70) aux brahmanes à une Sraddha n'est donnée qu'aux parents du défunt; ce sont là tout autant de choses importantes dans lesquelles vous vous êtes grandement écartés de l'ancienne pratique; tandis qu'on voit que les Juifs ont été jaloux de leur loi jusqu'à la fin, de sorte qu'il faut, ou que vous reconnaissiez l'infériorité de votre propre code, en vous en écartant comme vous faites, ou que vous expliquiez pourquoi des lois d'un ordre inférieur ont plus d'autorité et font une plus forte impression sur ce peuple que les nôtres sur vous. Considérez encore si une nation qui adhère pendant plus de 1500 ans au même code de lois, et qui, en cas de déviation, a recours à ce code, et non à un autre, pour y apporter remède, ne fournit pas la preuve de l'intervention d'une Providence divine toute spéciale, pour conserver ce qu'on lui attribue d'avoir donné, ce qui est peut-être de sa nature une preuve imposante de la majesté de ce code, sans rappeler ici qu'il est pareillement tenu pour divin par les chrétiens, et qu'il n'est méprisé comme contraire à l'esprit du christianisme (71) que par des hérétiques ou des gens ignorants qui ne comprennent pas le sens chrétien de quelques-unes des parties particulières qui le composent. La durée permanente de la loi de Moïse est une preuve qu'elle vient de Dieu, preuve du même genre que celle que fournit la durée permanente de quelques autres systèmes en faveur de leur divine origine. Par exemple, la durée permanente des lois du monde extérieur est une preuve qu'elles viennent de Dieu, quoiqu'il y ait beaucoup de choses aussi dans le monde extérieur qu'il serait déplacé, dans le présent Kalpa, d'appliquer aux mêmes fins pour lesquelles elles furent autrefois employées, soit pour remédier aux désordres, soit pour contribuer en quelque autre manière à rendre la vie plus profitable pour le service de Dieu et le bien de nos semblables. Ainsi pareillement, la durée permanente de la loi morale gravée dans le cœur de l'homme est une preuve qu'elle est la volonté même de Dieu, quoique dans l'influence qu'elle exerce dans les codes des différents peuples, à diverses époques du monde, les formes positives dont elle se revêt changent suivant les circonstances. De plus, il y a un grand nombre de choses particulières que les livres de Moïse éclaircissent, et les vôtres non, telles que la manière dont les hommes se sont dispersés après le déluge; la manière dont les traditions, plus ou moins claires, d'une division du premier Purusha en mâle et femelle, se sont transmises comme de main main à plusieurs peuples; la manière dont l'homme, sorti des mains de son créateur plein de droiture et de sainteté, est venu à déchoir; tous faits dont les autres livres ne possèdent que des traditions obscures et défigurées, quoiqu'elles portent toutes plus ou moins immédiatement sur des points de pratique. D'ailleurs, il est plusieurs de vos rites et de vos cérémonies que les livres de Moïse viennent expliquer, telles que la croyance à la sainteté du nombre sept, les paroles (72) employées dans la cérémonie du mariage, lorsque l'on verse l'eau sur la tête de la nouvelle mariée; l'idée que les enfants (73) contractent une souillure criminelle dans le sein de leur mère; l'idée que l'homme est formé de particules terrestres (74); la notion d'une cité céleste de laquelle partaient quatre puissants fleuves, coulant en quatre (75) directions différentes; la croyance que le monde a été créé (76) par plus d'un être; la notion qu'une certaine plante communiquait l'immortalité, ou que les hommes ont été sauvés de quelque destruction générale, et une foule d'autres faits semblables que l'étude des livres de Moïse pourrait vous expliquer. Mais je dois ajouter ici, avec un peu plus de détails, un fait dans lequel le récit de Moïse paraît fournir une clef pour l'intelligence d'une sorte de tradition existante non-seulement parmi vous, mais encore chez plusieurs autres peuples du monde. Le voici : plusieurs nations s'accordent avec vous à parler d'immenses périodes pendant lesquelles le monde a duré; c'est là l'idée favorite de ceux (77) qui n'admettent pas l'enseignement de nos Ecritures. Or, ces immenses périodes ne s'accordent pas les unes avec les autres, et ne forment pas conséquemment un consentement universel contre le récit de Moïse. Mais quelques-uns ont pensé que ces immenses périodes cachent en elles-mêmes un rapprochement très-marqué de la période mosaïque : car chaque peuple a, selon son bon plaisir, multiplié le nombre vrai par un autre, qui servait à dérober ce vrai nombre aux yeux du vulgaire. Pour l'ordinaire (78) le nombre choisi pour cette fin était un nom-

bre qui se rattachait à la position d'un astre fort observé par ce peuple. Or, supposé que $a\ x$ représentent une de ces immenses périodes, et que le facteur x représente le multiplicateur choisi par chaque peuple ; en divisant par ce nombre, vous trouverez, chez chacun de ces peuples, que le produit $a\ x$ se réduit à une quantité a, qui se rapproche assez exactement de la période assignée par Moïse pour la durée du monde.

Rad. Je dois convenir que toutes ces observations sont de quelque poids, surtout quand je considère combien il est curieux de voir qu'elles s'appliquent toutes à un seul et même livre.

Laur. Voilà, Radhakant, une remarque excellente, qui revient à ce que j'ai dit plus haut, savoir, que les choses qui ont rapport à nos plus chers intérêts, à nos intérêts éternels, reposent sur le même genre de preuves que celles qui ont rapport à nos intérêts présents. De même que dans notre vie présente nous voyons que ce n'est pas une preuve unique, mais beaucoup de petits faits réunis qui forment l'évidence d'après laquelle nous agissons, et que la force de cette évidence repose dans leur réunion collective, ainsi en est-il à l'égard de notre vie future : nous agissons d'après une évidence qui est le résultat d'un grand nombre de points particuliers ; et, quoique nous puissions élever des objections peut-être contre chacun de ces points, pris séparément, nous ne pouvons ne pas en sentir le poids lorsqu'on les prend collectivement ; et refuser de céder à cette influence, ce serait renoncer à tous les droits que nous pouvons avoir à passer pour des hommes prudents. Il faut observer que les rois de ce monde souvent punissent des hommes, même de la peine capitale, sur des preuves qui n'ont pas plus de force que celles-là, surtout lorsque plusieurs points de conviction coïncident dans le même individu : c'est à la voix, à la couleur, à l'air du visage, à l'inspection des membres, des yeux et des actions (79) qu'ils forment leurs jugements. Ainsi, puisque l'on fait reposer notre bien-être présent sur une semblable évidence, il en peut être de même aussi de notre bien-être futur et éternel. Il est dit que « la justice détruite détruira » (celui qui la détruit) ; mais, faute de faire attention à ces choses, on peut détruire la justice aussi bien dans les choses éternelles que dans l'ordre temporel. Vous avez donc à examiner si vous rendez justice aux livres de Moïse, dans le cas où vous ne pèseriez pas bien la force de cette évidence à leur égard. Car le seul ami solide qui accompagne l'homme (80) au-delà même du trépas est la justice. Si de graves intérêts reposent sur des preuves incertaines de leur nature, nous devons agir sur ces preuves comme si elles étaient certaines. Si une averse pouvait causer un mal infini à un Vaisya dans quelque genre de commerce, ce serait folie de sa part de ne tenir aucun compte des cris du paon, ou du soin que prend la fourmi de rassembler tous ses œufs, quoique Gotama (81) donne à entendre qu'un homme peut imiter le cri du paon, et que quelque autre cause peut porter les fourmis à rassembler leurs œufs. A plus forte raison donc devons-nous tenir compte de raisons même incertaines, quand il s'agit de nos intérêts éternels. L'Evangile est, pour certaines choses, plus clair que la loi de Moïse ; cependant, si vous ne croyez pas Moïse, vous ne croirez pas non plus l'Evangile. Voilà pourquoi j'insiste tant sur l'obligation de croire à la loi de Moïse, et c'est la raison qui me fait désirer de vous résumer ici ce que j'ai essayé de vous enseigner.

Rad. Cela m'aidera beaucoup, peut-être, à tirer la conclusion : car il est impossible, en matière de religion, de pénétrer tout d'un coup, par le secours de l'ouïe seule, tout un grand système.

Laur. La révélation dont je vous ai parlé prétend avoir pour auteur le Dieu qui est le Seigneur et le maître souverain de toute la terre, et qui jugera le monde sur la règle de sa révélation ; c'est pourquoi la prudence vous fait un devoir de ne pas la repousser avant d'en avoir consciencieusement examiné les preuves et les avoir mûrement pesées à l'aide de la réflexion et de la prière. De plus, il a été signalé plusieurs points de différence, dans le but spécial de démontrer que la révélation donnée à Moïse est beaucoup plus pratique qu'aucune autre des révélations supposées. Et, comme il existe plusieurs preuves de sa longue durée dans le monde, dont quelques-unes ont été reproduites, le livre lui-même déclare aussi que beaucoup de ses rites sont antérieurs (82) au temps de Moïse ; ce qui est, par conséquent, la preuve d'une plus longue durée encore par rapport à ces rites particuliers. Nous avons aussi examiné l'objection tirée de la prétendue omission de l'existence d'un état futur, et prouvé qu'elle n'est d'aucun poids. Or, toutes ces choses, prises collectivement, forment en faveur des livres de Moïse une preuve beaucoup plus forte que celles sur lesquelles il nous est souvent donné d'agir par rapport aux misérables intérêts de la vie présente. On doit donc attendre de nous, à bien plus forte raison, que nous serons attentifs à nos plus chers intérêts, à nos intérêts éternels, et que nous serons prêts à tenir compte des moindre raisons, lorsqu'il s'agit d'un intérêt si important, qu'il n'entraîne rien moins qu'un bonheur ou un malheur éternel pour ceux qui en sont les objets. Permettez-moi donc de vous supplier de bien examiner cette question : car après vous avoir mis toutes ces preuves devant les yeux, vous seriez dans un état pire pour toute l'éternité, si vous n'en teniez point compte.

NOTES DU DIALOGUE PREMIER.

(1) C'est l'opinion du professeur Wilson, dans sa préface du *Vishnu Purana*, p. LXVII, et c'est, je crois, celle qui est généralement reçue. On peut extraire le passage suivant de cet ouvrage, qui n'est

pas à la portée de tout le monde : « La patrie primitive des Hindous, dans l'Hindoustan, était, à n'en pas douter, les extrémités orientales du Pendjâb. La terre sainte de Manu et des Puranas est située entre le fleuve Drishadwati et le fleuve Saraswati, le Caggar et le Sursooty de nos cartes barbares (*a*). C'est dans le voisinage de ces lieux que plusieurs des aventures des premiers princes et des sages les plus fameux sont arrivées, et les Asramas, ou domiciles religieux de ces derniers, sont placés sur les bords du Saraswati. Suivant quelques autorités, c'était la demeure de Vyasa, le compilateur (supposé) des Védas et des Puranas; et, suivant d'autres, comme il était arrivé que les Védas étaient tombés en désuétude et dans l'oubli, ce fut par Saraswata, fils de Saraswati, que les brahmanes furent de nouveau instruits de ce qu'ils contenaient. »

Le nom de Saraswati est aussi celui de la déesse de l'éloquence; ce qui est probablement une manière mytique de représenter l'opinion que l'on soutient ici, relativement à l'origine de la science. Je pourrais ajouter encore ce qui m'a été également signalé par le professeur Wilson, que le vêtement dont il est fait mention dans Manu II, 41, est évidemment un vêtement très-chaud, et indique en conséquence un peuple du nord. L'habillement décrit par Arrien, p. 539, édit. Blancard, et par Philostrate, *Vita Apollon. Tyan.* II, 20, paraît aussi être un habillement chaud, pas autant cependant que le premier. *Voyez* aussi Bahr, *in Herod.*, III, 106. Il est possible cependant que les changements qu'on y remarque viennent des idées superstitieuses des bouddhistes à l'égard des vêtements formés des dépouilles des animaux. On trouvera dans l'Erdkunde de Ritter, III, p. 1094, d'autres témoignages en faveur de notre opinion (savoir, que le nord de l'Inde a été le berceau primitif de la science brahminique).

Si l'on en croit la tradition, Pythagore avait été disciple des brahmines (*Voyez* Clem. Alex. *Strom.* I, §70; Apul. *Florid.* II (p. 130, Bip.) cité par Brucker; Philostr., *Vita Apoll. Tyan.*, I, 2; VI, 11; VIII, 7, § 4); ce qui montrerait que l'on supposait au moins qu'ils étaient fort anciennement connus. Eusèbe, *Prépar. évang.*, p. 511, signale la présence d'un Indien à Athènes du temps de Socrate. Cléarque de Soli, qui fut disciple d'Aristote, *in Diogen. Laert. Proœm.* VI, dit que les gymnosophistes descendaient des mages, ce qui irait à établir des liens d'union entre les Perses et les Indiens; tandis que la prétendue défense de quitter l'Inde, et l'absence de toute espèce de traces tendant à démontrer que la science des Indiens soit venue de la Perse ou de l'Egypte, ont porté Windischman, p. 614, à penser qu'il en était probablement tout autrement, et que c'étaient au contraire les Perses qui avaient puisé aux sources indiennes. S'il m'était donné de pouvoir traiter la question de l'antiquité de la langue et des livres du Zend, j'en retirerais, à n'en pas douter, beaucoup de lumières relativement à la priorité ou à la postériorité du système indien par rapport à celui des Perses. *Voyez* l'*Ariana Antiqua* de Wilson, p. 122. Pour le moment, je me contenterai de suivre l'opinion de Windischman, et je ne ferai plus qu'ajouter ici qu'il se peut très-bien faire qu'un système se soit développé dans l'Inde, et soit ensuite revenu sur ses pas dans la Perse, quoiqu'il eût pour fondement *originaire* ou primitif, comme on le prétend plus bas, une tradition tirée du voisinage de Babel.

(2) Ainsi pense Borhân-Eddîn, p. 19, ed. Caspar., et ce sentiment est d'accord avec la doctrine des Fervers, ou génies inférieurs attachés à la personne de chaque homme. *Voyez* Creuzer, *Symbol.* I, 2, § 5, p. 201, et comparez Alex. Polyhist., *apud* Euseb. *Præpar. evang.* IV, 17 *extr.* On peut faire contraster avec cette opinion le passage suivant de saint Cyrille, *de Adorat. in spir. et verit.*, passage vraiment frappant en ce qu'il dévoile clairement la vérité contenue sous cette croyance païenne. Il dit, en parlant de Saül, p. 191 : Τοῖς παροτρύνουσι καὶ καταλυπεῖν εἰωθόσιν ἀποκαλύπτει Θεὸς, καὶ δι' ὧν ἥκιστα χρὴ, ἔσθ' ὅτε τὰ ἐσόμενα, ἐνηχούντων, κατὰ τὸ εἰκὸς, ἁγίων Ἀγγέλων εἰς ἀνθρώπινον νοῦν ἅπερ ἂν εἰ μάθοιεν οἱ φιλοπευστεῖν ἠρημένοι καταπαύσωσι λίαν καὶ ἀπαρχὴν ὥσπερ τινὰ τῆς σφισιν ἐπηρτημένης ὀργῆς τε καὶ δίκης ὑπομενοῦσε τὴν πρόγνωσιν.

Il faut prendre ce passage dans le sens qu'on a eu en vue en le citant ici, à savoir, de présenter aux yeux du lecteur, comme un fait démontré, que l'esprit humain était accessible aux anges, et qu'il n'est pas hors de toute vraisemblance qu'ils ont pu être employés comme intermédiaires pour instruire et corriger les païens mêmes. Cependant on sentira plus fortement dans la suite la portée de ce passage (not. 25).

(3) Vishnu-sérma est l'auteur de l'Hitopadésa; le vers auquel il est ici fait allusion est le 149e, où le mot traduit dans le texte par, « union étroite avec les sens, » n'a point en anglais de terme correspondant. *Sinnverschlungenheit* en serait peut-être une bonne traduction.

(4) Windisch., p. 1759 : « Cette simple perception est la seule source des connaissances ou de la science. Le scholiaste des Sutras, c'est-à-dire des règles sentencieuses, y en ajoute d'autres encore, ce sont la conséquence, la comparaison, la conjecture, la privation et la tradition orale. De toutes ces causes, il n'en est aucune qui puisse fournir un fondement assez solide aux devoirs moraux, si ce n'est la tradition orale, toutes les autres ayant pour base la perception (et ici ce mot désigne plus particulièrement l'action de recevoir la règle par les sens), qui n'est point elle-même de sa nature propre à servir de base et d'appui. » Le Mimansa est un système de philosophie interprétative, et le Karmamimansa est ce même système, en ce qui concerne les obligations morales et religieuses.

(5) « Suivant les déclarations des Védas, ce que sont le soleil et la lumière pour le monde visible, c'est-à-dire le plus grand de tous les biens, la vérité l'est pour le monde spirituel et invisible; et comme nos yeux corporels ont une perception distincte et précise des objets que le soleil éclaire, ainsi nos âmes acquièrent des connaissances positives par le moyen de la contemplation, à l'aide de la lumière de la vérité qui découle de l'Etre des êtres. C'est cette lumière par laquelle seule nos esprits peuvent être conduits au sentier du bonheur. » Windisch., p. 815, où se trouve un long passage dans lequel cette doctrine est exposée dans toute son étendue et sous toutes ses faces. Quoique le passage de Platon dont il est question soit des plus connus, on peut cependant le rapporter ici pour faire voir la ressemblance qui existe entre lui et celui que nous venons de citer : Ὅταν δέ γ' οἶμαι, ὧν ὁ ἥλιος καταλάμπει, σαφῶς ὁρῶσι, καὶ τοῖς αὐτοῖς ὄμμασιν ὄψις ἐνοῦσα φαίνεται. Τί μήν; Οὕτω τοίνυν καὶ τὸ τῆς ψυχῆς ὧδε νόει. Ὅταν μὲν οὗ καταλάμπει ἀληθειά τε καὶ τὸ ὄν, εἰς τοῦτο ἀπερείσηται, ἐνόησέ τε καὶ ἔγνω αὐτὸ, καὶ νοῦν ἔχειν φαίνεται. Ὅταν δὲ εἰς τὸ τῷ σκότῳ κεκραμένον, το γιγνόμενόν τε καὶ ἀπολλύμενον, δοξάζει τε καὶ ἀμβλυώττει, ἄνω καὶ κάτω τὰς δόξας μεταβάλλον, καὶ ἔοικεν οὐ νοῦν οὐκ ἔχοντι. Ἔοικε γάρ. Τοῦτο τοίνυν τὸ τὴν ἀλήθειαν παρέχον τοῖς γιγνωσκομένοις καὶ τῷ γιγνώσκοντι τὴν δύναμιν ἀποδιδὸν, τὴν τοῦ ἀγαθοῦ ἰδέαν φάθι εἶναι, αἰτίαν δ' ἐπιστήμης οὖσαν καὶ ἀληθείας ὡς γιγνωσκομένης μὲν διανοοῦ, οὕτω δὲ καλῶν ἀμφοτέρων ὄντων γνώσεώς τε καὶ ἀληθείας, ἄλλο καὶ κάλλιον ἔτι ἡγούμενος αὐτὸ ὀρθῶς ἡγήσει. *De Repub.* XVI, 18. « Quand ils (les yeux) regardent des objets éclairés par le soleil, ils les voient distinctement, et montrent la faculté de voir dont ils sont

(*a*) Le professeur Wilson a fourni plusieurs autres exemples de ces sortes de barbarismes, notes 1 et 7, p. 170, etc. Ces fleuves sont, à ce qu'il paraît, transposés dans les cartes ordinaires.

donés. Sans doute. Comprends que la même chose se passe à l'égard de l'âme. Quand elle fixe ses regards sur ce qui est éclairé par la vérité et par l'être, elle comprend et connaît; elle montre qu'elle est douée d'intelligence. Mais lorsqu'elle tourne son regard sur ce qui est mêlé d'obscurité, sur ce qui naît et périt, sa vue se trouble et s'obscurcit, elle n'a plus que des opinions et passe sans cesse de l'une à l'autre : on dirait qu'elle est sans intelligence. Oui. Tiens donc pour certain que ce qui répand sur les objets de la connaissance la lumière de la vérité, ce qui donne à l'âme qui connaît la faculté de connaître, c'est l'idée du bien. Considère cette idée comme le principe de la science et de la vérité, en tant qu'elles tombent sous la connaissance ; et quelque belles que soient la science et la vérité, tu ne te tromperas pas en pensant que l'idée du bien en est distincte et les surpasse en beauté. »

Eusèbe dit, p. 471, que Platon passait pour avoir été disciple des brahmines (x, 4), et, à la p. 511, il rapporte, sur le témoignage d'Aristoxenus Musicus, qu'un Indien avait enseigné à Socrate que, « sans connaître les choses divines, il était impossible de connaître les choses humaines, » doctrine également enseignée par Platon, comme il le remarque en cet endroit (xi, 3). Apul., *de Hab. doctr.*, vol. II, p. 159, dit : « Ad Indos et Magos intendisset animum, nisi eum bella tunc vetuissent Asiatica. » Il résulte de toutes ces sortes de traditions, que Platon passait pour être instruit de la philosophie indienne. Un séjour de plusieurs années en Egypte (Tennemann, *Platonische philos.* I, p. 37) lui avait amplement fourni l'occasion d'acquérir la connaissance de ce genre de doctrine, tandis que le récit d'Aristoxène, que nous venons de rapporter, semblerait indiquer, comme une chose probable, qu'il avait pu avoir des relations avec les Indiens, et cela même à Athènes, lors même qu'il ne serait pas probable que les Egyptiens fussent en rapport avec les Indiens, soit pour des affaires commerciales, soit pour tout autre objet. Mais, sans faire autre chose ici que mentionner un point si controversé, le lecteur nous saura gré de terminer cette note par un passage vraiment instructif de Lactance, *de Ver. sap.* IV, 2: « Philosophi quoniam peragratis et exploratis omnibus nusquam nullam sapientiam comprehenderunt, et alicubi esse illam necesse est : apparet illic potissimum esse quærendam, ubi stultitiæ titulus apparet; cujus velamento Deus, ne arcanum summi sui ac divini operis in propatulo esset, thesaurum sapientiæ ac veritatis abscondit. Unde equidem soleo mirari quod cum Pythagoras et postea Plato, amore indagandæ veritatis accensi, ad Ægyptios et Magos et Persas usque penetrassent, ut eorum ritus et sacra cognoscerent (suspicabantur enim sapientiam in religione versari), ad Judæos tantum non accesserint, penes quos tunc solos esset, et quo facilius ire potuissent. Sed aversos esse arbitror divina Providentia, nec scire possent veritatem, quia nondum fas erat alienigenis hominibus religionem Dei veri justitiamque cognoscere. » Cité par Staudenmaier, *Encyclop.* I, p. 260.

(6) *Ne voyant pas le soleil pendant un temps.* Le grec porte ici ἄχρι καιροῦ, et le syriaque, que notre version paraît *généralement* suivre, dit aussi « *jusqu'au temps favorable* ; » sur quoi Origène (*Philoc.* XXVII, p. 106, Spencer) demande, quel temps? Veut-il dire que le temps où il serait corrigé par ses péchés, et ainsi par la pénitence, serait le temps où il mériterait, dans les deux sens, de voir le soleil dans l'âme et dans le corps; dans le corps, en ce que la puissance divine éclaterait et se manifesterait dans le recouvrement du sens de la vue, et dans l'âme, en ce qu'il dût, en croyant, profiter des avantages de la religion de Dieu?

(7) Ce passage est un des plus célèbres du Timée de Platon, § 5 : Ὦ Σόλων, Σόλων, Ἕλληνες ἀεὶ παῖδες ἐστε, γέρων δὲ Ἕλλην οὐκ ἔστιν. Ἀκούσας οὖν, φησί, τι τοῦτο λέγεις; φάναι. Νέοι ἐστέ, εἰπεῖν, τὰς ψυχὰς πάντες· οὐδὲν γὰρ ἐν αὐταῖς ἔχετε δι' ἀρχαίαν ἀκοὴν παλαιὸν οὐδὲν οὐδὲ μάθημα χρόνῳ πολιόν οὐδέν. « O Solon! Solon! vous autres Grecs, vous serez toujours enfants; il n'y a pas de vieillards parmi vous. — Et pourquoi cela? répondit Solon. — Vous êtes tous jeunes d'intelligence; vous ne possédez aucune vieille tradition, ni aucune science vénérable par son antiquité. »

De même Diogène Laërce, *init.*, dit : Τὸ τῆς φιλοσοφίας ἔργον ἔνιοι φασιν ἀπὸ βαρβάρων ἄρξαι. « Qu'il y en a qui font venir des barbares l'œuvre de la philosophie ; » sur quoi Ménage a raison de faire la remarque que voici : « Ita Justinus martyr, Tatianus, Clemens Alexandrinus, Theophilus, Eusebius, Athanasius, Theodoretus et alii. » *Voyez* Potter, *ad Clem. Alex. Strom.* V. § 90, p. 699; Philostr., *Vit. Apol. Tyan.*, II, 29: Porphyr., *apud* Euseb. *Præp. evang.*, p. 742, qui dit que les Egyptiens, les Phéniciens, les Chaldéens, les Assyriens, les Lydiens et les Hébreux avaient trouvé le chemin qui conduit aux dieux, et que les Grecs s'en étaient écartés.

(8) Orig. *contr. Cels.*, p. 244, Spencer : Φέρε παραστήσωμεν, ὅτι ἀνδράσι, οὐκ ἐκκαφρωνιστοῖς τῆς λογικῆς ἐνεκεν θεωρίας καὶ τῶν δι' ἐκτενῶν σκεμμάτων, σφόδρ' ἀπεκρανάντα λέλεκται· καὶ εἰ χρὴ μυχθίζειν ὡς ταπεινοὺς καὶ γραώδεις λόγους, ἐκείνους μᾶλλον χρὴ, ἢ τοὺς ἡμετέρους. Φασὶ δὴ οἱ ἀπὸ τῆς Στοᾶς, κατὰ περιοδον ἐκπύρωσιν τοῦ παντὸς γίνεσθαι, καὶ ἑξῆς αὖθις διακοσμησιν πάντ' ἀπαράλλαντα ἔχουσαν, ὡς πρὸς τὴν προτέραν διακόσμησιν· ὅσοι δ' αὐτῶν ἡδέσθησαν τὸ δόγμα, ὀλίγον εἰρήκασι παρυλλαγὴν καὶ σφόδρα βραχεῖαν γίνεσθαι κατὰ περιοδον τοῖς ἐπὶ τῆς πρὸ αὐτῆς περιοδου. « Nous allons montrer qu'il y a eu des hommes (des philosophes) célèbres pour leurs belles connaissances et pour la subtilité de leurs spéculations dialectiques, qui ont eu des opinions fort éloignées de la vraisemblance, de sorte que s'il y en a eu quelques-unes qui méritent de passer pour absurdes et pour des contes de vieilles, ce sont les leurs beaucoup plutôt que les nôtres. Les stoïciens disent, qu'après un certain nombre d'années, l'univers s'embrase et se renouvelle ensuite, reprenant une face pareille en tout à la précédente; et ceux qui en ont parlé avec le plus de retenue disent que d'une révolution à l'autre il se fait un petit changement, un changement très-léger. »

Chrysippe, *ap. Lactant.* VII, 23, conclut évidemment des prémisses posées, quand il dit : Τούτου δὲ οὕτως ἔχοντος, δῆλον καὶ οὐδὲν ἀδύνατον καὶ ἡμᾶς μετὰ τὸ τελευτῆσαι, πάλιν περιόδων τινῶν εἰκαμένων χρόνου, εἰς ὃ νῦν ἐσμεν καταστήσεσθαι σχῆμα. — « Cela étant, il est évident, et il n'y a là rien d'impossible, qu'après notre mort, lorsqu'il s'est écoulé un certain laps de temps, nous sommes revenus à la vie et avons repris la forme ou figure que nous avons présentement. » *Voyez* Potter, *in Clem. Alex.* V, p. 649, M. Anton., 7.

(9) Butler, *Analogie*, part. II, c. 6. Il n'est pas hors de raison de penser que le même principe sage et bon, quel qu'il soit, qui a porté l'Auteur de la nature à faire différentes espèces et différents ordres de créatures, l'a aussi porté à placer des créatures de la même espèce dans des positions différentes ; et que le même principe qui l'a porté à faire des créatures de capacités morales différentes, l'a aussi porté à placer dans des situations religieuses différentes des créatures douées des mêmes capacités morales ; bien plus, il a pu placer les mêmes créatures dans des positions différentes aux différentes époques de leur existence. Et la raison ou explication qu'on en peut donner se réduit très-probablement à dire ou à expliquer pourquoi la constitution et l'ordre de choses existant est-il tel que des créatures douées de qualités ou de capacité morales, se trouvent, pendant une portion considérable du temps de leur existence comme agents vivants, entièrement étrangères à toute

moralité et à toute religion (*a*), quoiqu'elles ne croissent en âge que pour pratiquer la morale et la religion, et que c'est pour le faire de plus en plus qu'elles avancent graduellement dans la vie, depuis l'enfance jusqu'à l'âge mûr. Quelle est en particulier la raison de ces choses, quelle explication en peut-on donner? c'est ce sur quoi nous nous trouvons plongés dans d'épaisses ténèbres ; tout ce que nous savons c'est que nous ne connaissons que bien peu de choses, même en ce qui nous touche personnellement. Il se peut faire que notre état présent ne soit que la conséquence ou la suite d'un état antérieur, que nous ignorons complétement, comme il se rapporte à quelque chose de futur, dont nous ne connaissons guère que ce qui est absolument nécessaire pour la pratique. Tout système ou constitution implique, dans sa notion, l'idée de variété; or, un système aussi compliqué que celui de ce monde doit nécessairement impliquer l'idée de grande et très-grande variété.

(10) La théorie de la préexistence n'implique pas nécessairement la théorie de la transmigration. Origène, par exemple, a professé la première, sans professer la seconde. *Voyez* Schubert; *Gesch der seele*, p. 659, comp. avec Orig. *contr. Cels.*, p. 203. La dernière de ces théories sera traitée au long dans la suite.

(11) « Auf traditionem der urwelt berufen sich die Wedaschriften ganz häufig. » Ainsi, dans le Yajur-Veda, XL, 10, 13 : « C'est ce que nous ont enseigné les sages qui nous l'ont transmis.. » Ce texte m'a été obligeamment signalé par le docteur Mill et paraît être une formule.

(12) S. Aug. *cont. Faust.* VII, *fin.* : « Sed cur non potius de Christo, discipulis ejus qui etiam corporaliter ei adhæserunt credimus, qui non solum per Spiritum sanctum ab ipso impertitum scire potuerunt, si quid lateret in rebus humanis, sed tam recenti et præsenti memoria, etiam solo humano sensu, genus Christi secundum carnem et totam originem collegerunt.. » On peut, à ce passage, en ajouter encore un autre également important, du même Père, *de Cons. evang.* II, 51, sur ce qu'il y a de mystérieux dans la mémoire, même dans les cas ordinaires. « Quia enim nullius in potestate est, quamvis optime fideliterque res cognitas, quo quisque ordine recordatur (quid enim prius posteriusve homini veniat in mentem, non est, ut volumus, sed ut datur), satis probabile est quod unusquisque evangelistarum eo se ordine credidit debuisse narrare, quo voluisset Deus ea ipsa quæ narrabat ejus recordationi suggerere, in eis duntaxat rebus quarum ordo, sive ille, sive ille sit, nihil minuit auctoritati veritatique evangelicæ. » D'où il faut conclure que des passages, comme celui d'Amos, VII, 14, et de saint Matth., XVI, 17, ne constituent pas réellement d'objection solide, puisque tous les moyens *ordinaires* d'instruction et de connaissance étaient à la portée de ceux dont il est parlé ici dans la première partie de leur existence. Les paroles suivantes de Clément d'Alexandrie sont propres à jeter de la lumière sur le dernier passage : Ἀμέλει καὶ τῶν ἐπιβοωμένων τὸν Κύριον αὐτὸν οἱ μὲν πολλοί, « Υἱὲ Δαβὶδ ἐλέησόν με, » ἔλεγον, ὀλίγοι δὲ Υἱὸν ἐγίγνωσκον τοῦ Θεοῦ, καθάπερ ὁ Πέτρος, ὃν καὶ ἐμακάρισεν, ὅτι αὐτῷ σὰρξ καὶ αἷμα οὐκ ἀπεκάλυψε τὴν ἀλήθειαν, ἀλλ' ἡ ὁ Πατὴρ αὐτοῦ ὁ ἐν τοῖς οὐρανοῖς, δηλῶν τὸν γνωστικὸν οὐ διὰ τῆς σαρκὸς αὐτοῦ τῆς κυνηθείσης. ἀλλὰ δι' αὐτῆς τῆς δυνάμεως τῆς πατρικῆς γνωρίζειν τὸν Υἱὸν τοῦ Παντοκράτορος· οὐ μόνον τοίνυν τοῖς ἐπιτυγχάνουσιν ἁπλῶς οὕτως δύσκολος ἡ τῆς ἀληθείας κτῆσις, ἀλλὰ καὶ ὧν τυγχάνει ἡ ἐπιστήμη οἰκεία, μηδὲ τούτοις ὁδὸν ὁδοῦσθαι τὴν θεωρίαν ἡ κατὰ τὸν Μωϋσέα ἱστορία διδάσκει, μέχρις ἂν ἐθισθέντες ἀντωπεῖν, καθάπερ οἱ Ἰσραηλῖται τῇ δόξῃ τῇ Μωϋσέως, καὶ οἱ ἄγιοι τοῦ Ἰσραὴλ ταῖς τῶν ἀγγέλων ὀπτασίαις, οὕτως καὶ ἡμεῖς ταῖς τῆς ἀληθείας μαρμαρυγαῖς ἀντιβλέπειν δυνηθῶμεν.

« Assurément, parmi ceux qui invoquaient le Seigneur lui-même, un grand nombre disaient : *Fils de David, ayez pitié de moi!* mais combien peu connaissaient le Fils de Dieu, comme Pierre, que son maître proclama heureux, *puisque ce n'était ni la chair ni le sang qui lui avaient révélé le mystère, mais le Père qui est dans les cieux!* Il nous apprenait par ces mots que le véritable gnostique connaît le Fils du Tout-Puissant, non point par les yeux de cette chair qui a été formée dans le sein maternel, mais par la vertu du Père lui-même. La possession de la vérité n'est pas une œuvre laborieuse uniquement pour les inexpérimentés et les inhabiles. L'histoire de Moïse fournit la preuve que ceux-là même dont elle est la science particulière ne jouissent pas de la contemplation dans toute son étendue. Jadis, les Hébreux ont vu la gloire de Moïse ; les saints d'Israël ont vu les visions angéliques : il faut attendre que nous puissions, comme eux, contempler face à face les splendeurs de la vérité. » *Strom.* VI, § 172.

Un de ces moyens ordinaires dut être, sous la loi judaïque, les traditions transmises de main en main par les scribes et les pharisiens, qui étaient assis dans la chaire de Moïse. Ainsi S. Grég. *Moral.* XIV, 56 : « Scribæ itaque et legis doctores, qui erudire populos ad vitam consueverant, quid aliud quam venturi Redemptoris consiliarii fuerunt? Qui tamen dum incarnatum Dominum conspicerent, consiliis suis multos ab ejus fide diviserunt, quamvis prius ad credendum Incarnationis ejus mysterium per prophetarum verba multos docuisse viderentur. » Eusèbe parle aussi dans le même sens, lorsqu'il s'exprime ainsi, *Prép. évang.*, XI, 5 : Καὶ τὸν λογικὸν δὲ τρόπον τῆς Ἑβραίων φιλοσοφίας, οὐ καθάπερ Ἕλλησι φίλον, δεινότητι σοφισμάτων καὶ λογισμοῖς πρὸς ἀπάτην τετεχνασμένοις δεῖν ὤοντο μετιέναι, καταλήψει δὲ αὐτῆς ἀληθείας· ἣν ὑπὸ θείου φωτὸς τὰς ψυχὰς καταυγασθέντες οἱ παρ' αὐτοῖς θεόσοφοι, εὗρόν τε καὶ ἐφωτίσθησαν, ἐφ' ἣν ἀκονῶντες τοὺς τὰ οἰκεῖα μαθήματα πα δευομένους, λόγων τε αὐτοῖς ἱερῶν ἀπαγγελίας, ἱστοριῶν τε σεμνῶν διηγήματα, ᾠδῶν τε καὶ ἐπῳδῶν ἐμμέτρους συνθέσεις, καὶ ἔτι προβλήματα καὶ αἰνίγματα, καὶ τινας σοφὰς καὶ ἀλληγορικὰς θεωρίας μετὰ κάλλους εὐεπείας, καὶ τῆς κατὰ τὴν οἰκείαν γνῶτταν εὐφραδοῦς ἀπαγγελίας, ἐξ ἔτι νηπίας αὐτοῖς παρεδίδοσαν ἡλικίας· ναὶ μὴν καὶ τῶν πρώτων μαθημάτων δευτεροῦσαί τινες ἦσαν αὐτοῖς· οὕτω δὲ φίλον τοὺς Ἐξηγητὰς τῶν παρ' αὐτοῖς Γραφῶν ὀνομάζειν· οἳ τὰ δι' αἰνιγμάτων ἐπεσκιασμένα, εἰ καὶ μὴ τοῖς πᾶσι, τοῖς γοῦν πρὸς τούτων ἀκοὴν ἐπιτηδείοις, δι' ἑρμηνείας καὶ σαφηνείας ἐξέφαινον. — « Pour ce qui regarde la logique de la philosophie, les Hébreux ne la firent point consister, comme les Grecs, dans des raisonnements captieux, dans des sophismes inventés pour déguiser le mensonge, mais dans la recherche active de la vérité ; et ceux d'entre eux qui possédaient la science divine, éclairés par une lumière céleste, découvrirent toujours cette vérité, et la firent briller dans tout son éclat. Dirigeant vers elle ceux qu'ils voulaient instruire des croyances nationales, ils leur apprenaient, dès la plus tendre enfance, des sentences sacrées, des histoires aussi utiles qu'intéressantes, des chants mesurés et alternatifs, des questions sous forme d'énigme ou de problème, des allégories revêtues de tous les ornements et de toutes les grâces de la langue hébraïque. Il y avait aussi parmi eux des hommes qui enseignaient les éléments des sciences ; on les appelait *deutérotes*, ou instituteurs, parce qu'ils étaient chargés d'interpréter les saintes Ecritures. Ceux-ci expliquaient les emblèmes et en soulevaient le voile, sinon pour tous, au moins pour ceux qui pouvaient les comprendre. » Ce passage est propre à éclaircir ce qui sera dit dans la note 20.

(13) Ainsi les mots ναβλὴ, κινυρὰ, etc., sont dérivés de l'hébreu כנור נבל, etc. *Voyez*, à ce sujet, Gésénius. Clem. Alex. *Strom.* I, § 71 ; J. Pollux, IV, 74, etc., parlent d'autres instruments encore pris

(*a*) Consultez, comme explication de ceci, les sermons de M. Newman, vol. IV, p. 256.

des peuples asiatiques. Julien aussi, *ap. Cyril.* p. 178, Spanh., convient que les Grecs ont tiré primitivement leur musique des étrangers, tout en leur attribuant l'invention de ce qu'il appelle harmonie. קיתרים, סבכיניה et פסנתרין, qui ont été empruntés des Grecs, *à une époque plus récente*, sont des exemples qui ne prouvent rien quant à l'origine de la musique; mais la bonne foi nous faisait un devoir de ne pas les passer sous silence.

(14) Aristote, *Soph. Elench.* vers. fin. Τῶν γὰρ εὑρισκομένων ἁπάντων τὰ μὲν παρ' ἑτέρων λαβόντα πρότερον πεπονημένα κατὰ μέρος ἐπιδέδωκεν ὑπὸ τῶν παραλαβόντων ὕστερον· τὰ δ' ἐξ ὑπαρχῆς εὑρισκόμενα μικρὸν τὸ πρῶτον ἐπίδοσιν λαμβάνειν εἴωθε, χρησιμωτέραν μέντοι πολλῷ τῆς ὕστερον ἐκ τούτων αὐξήσεως· μέγιστον γὰρ ἕως ἀρχὴ παντός, ὥσπερ λέγεται, διὸ καὶ χαλεπώτατον· ὅσῳ γὰρ κράτιστον τῇ δυνάμει, τοσούτῳ μικρότατον ὂν τῷ μεγέθει, χαλεπώτατόν ἐστιν ὀφθῆναι, ταύτης δ' εὑρημένης ῥᾴον τὸ προστιθέναι καὶ συναύξειν τὸ λοιπόν ἐστιν· ὅπερ καὶ περὶ τοὺς ῥητορικοὺς λόγους συμβέβηκε, σχεδὸν δὲ καὶ περὶ τὸν ὅλας πασας τέχνας. — Hoc est : « Illud intelligendum est, eorum omnium, quæ inveniuntur, aliqua esse, quæ jam ante ab aliis aliqua ex parte comprehensa, subtilius postea, et quasi particulatim elaborata, opera tandem eorum qui illa postea accipiunt, longius progrediuntur, magnumque incrementum capiunt. Alia autem a prima origine inventa, non ita multum a principio progrediuntur, sed tamen multo plus utilitatis habent illa initia, quam reliqua omnis, quæ ex iis proficiscitur, accessio. Est enim (ut dici solet) principium maxima pars totius; ideoque difficillimum. Quanto enim vi et facultate majore est, tanto minore est magnitudine, eaque de causa difficillime perspicitur: eo autem invento, non est difficile conferre et adjicere reliqua. Porro autem illud quod dixi, cum in aliis fere omnibus artibus, tum in arte oratoria usu venisse maxime conspicitur. » Et dans sa *Métaphys.* II, 1 : Οὐ μόνον δὲ χάριν ἔχειν δίκαιον τούτοις, ὧν ὅν τις κοινώσαιτο ταῖς δόξαις, ἀλλὰ καὶ τοῖς ἐπιπολαιοτέρως ἀποφηναμένοις· καὶ γὰρ οὗτοι συνεβάλοντό τι· τὴν γὰρ ἕξιν προήκασαν ἡμῶν, κ. τ. λ. — « Il est donc juste d'avoir de la reconnaissance non-seulement pour ceux dont on partage les opinions, mais pour ceux-là même qui ont traité les questions d'une manière un peu superficielle; car eux aussi ont contribué pour leur part. Ce sont eux qui ont préparé par leurs travaux l'état actuel de la science. » Ce qu'Aristote dit ici de l'importance même d'un petit commencement, se trouve répété, presque dans les mêmes termes, par saint Cyril. *Contr. Jul.*, p. 154 : Εἰ δὲ δὴ σύνδρομα τοῖς Μωσέως εἰσὶν ἐνιαχοῦ τὰ ἐκείνων, εὐδοκιμοῦσι δὲ λίαν ὅτι τοῖς νόμοις τῶν Ἑβραίων συμφέρονται, πῶς οὐκ αἰσθάνεται τοῖς ἡμετέροις προγόνοις συγκαταφέρων τοὺς ἑαυτοῦ; Ἀλλ' ὅτι τοῖς ἀνὰ πᾶσαν τὴν γῆν γνώριμά τε ἐστὶ καὶ τετήρηται τὰ Μωσέως, καὶ οὐδενὶ τὸ σύμπαν ἀπῴδει, ταύτῃ τοι φασὶ κακύνεσθαι δεῖν αὐτά· καὶ τοι πῶς οὐ μᾶλλον ταύτης ἕνεκα τῆς αἰτίας ἐχρῆν καταθαυμάζεσθαι πρέπειν, ὅτι ταῖς ψήφοις ἁπάντων τετίμηνται; Ἢ διδασκέτω πάλιν, τί μᾶλλόν ἐστι τῶν πραγμάτων, οἷς ἂν ἔποιτο δικαίως τὸ ἐπαινεῖσθαι δεῖν· ἆρα τὰ πᾶσιν ἀρέσκοντα καὶ οἷς ἂν τὸ εὖ πεποιῆσθαι λίαν ἔχειν τε ὀρθῶς ἐπιψηφισαιτό τις, ἢ τὰ ὀλίγοις, ἢ καὶ ὅλως οὐδένι· ἀλλ' οἶμαι τὰ πᾶσιν. Ἔνεστι δὲ τοῦτο τοῖς διὰ Μωσέως θεσπισμασιν. Εἶτα τίνα δὴ τρόπον, δι' ὧν ἂν δήπου καταθαυμαζεσθαι χρῆν αὐτά, διὰ τούτων αὐτῶν ταῖς ἐσχάταις διακόλαις ἐνιησιν ἀμαθῶς; Εἰ δὲ ὅτι προηγόρευκε μὲν ὁ Μωσῆς, ἀρέσκει δὲ πᾶσιν, ἀποσοβεῖν ἀξιοῖ τοῦ καὶ ἐπαινεῖσθαι πρέπειν αὐτά, φαίην ἂν ὅτι καὶ πολλοῖς ἑτέροις οὐκ ἀγεννῆ λαχοῦσι τὴν δόξαν, ἐπιβουλεύσειεν ἂν εἰκότως, τὰ ἰσά τις αὐτῷ φρονεῖν ἠρημένος. Πρῶτοι τινες τῶν τεχνῶν εὑρετοὶ καὶ ἐπιστημῶν γεγόνασι τοῖς ἀνὰ τόνδε τὸν βίον· οἱ μὲν γὰρ ὑφαντικήν, οἱ δὲ τὴν χαλκουργικήν, ἕτεροι δὲ σκυτοτομικήν, ἰατρικὴν δὲ πρὸς τούτοις, ἕτερα τε πλεῖστα τῶν ἀναγκαίων εἰς ὄνησιν πολλοῖς προσεπενοήθη. Ἆρα οὖν εἰ ταῦτα πᾶσιν ἀρέσκει, καὶ ἀναγκαίως ἐπιτηδεύεται, καὶ εἰς δεῦρο κρατεῖ, τοῦ καταθαυμάζεσθαι δεῖν τοὺς εὑρηκότας ὑποστεριστέον; ἀλλ' οὐκ ἂν γένοιτο τοῦτο δικαίως· ἀδροτέρους γὰρ ἀνθρώπους αὐτοῖς τοὺς ἐπαίνους ἀπεφαίνετο, τὸ τιμᾶσθαι παρὰ πάντων τῆς ἐνούσης αὐτοῖς εὐτυχίας τὰ εὑρεθέντα. Hoc est : « Sin autem illorum scripta plerumque Mosi consentiunt, eoque nomine maxime commendantur quod cum legibus Hebræorum conveniunt, quidni animadvertit majores nostros reprehendendo suos etiam una reprehendere. At quoniam omnibus quotquot terram incolunt nota sunt observanturque scripta Mosis, nec cum ullo prorsus dissentiunt, eam ob rem, illa probro et contumelia digna esse contendit. Sed numquid eam ob causam in pretio illa potius haberi decuit, quod omnium suffragiis ornentur? Aut sane rursus doceat quæ res justiore laude dignæ sint. An quæ placent omnibus, et quas nemo non recte atque ordine factas esse sentiat; an quæ paucis probantur, aut omnino nulli? Opinor, quæ omnibus. At ejusmodi sunt præcepta quæ per Mosen promulgata sunt. Qui porro fit, ut quibus rebus admirationi esse maxime debuerunt, ex iis ipsis nesciens summam illis criminationem impingat? Quod si propterea quod Moses illa promulgavit, et omnibus placent, laudem eorum repudiandam putat, multis sane aliis haud obscuri nominis idem jure merito objiciet quicumque voluerit hujus sententiæ suffragari. Nonnulli primi artium et scientiarum inventores fuerunt inter homines. Alii enim textoriam, alii æratiam, sectoriam alii, ac præterea medicinam, aliaque ad vitæ usum necessaria plerique excogitarunt. Num igitur, si hæc omnibus placent, et necessario exercentur, et adhuc vigent, inventores merita laude privabimus? At nequaquam id jure fiet. Nam quod eorum artis inventa in honore apud omnes sunt, plus eis quoque laudis et commendationis affert. »

(15) Voici en quels termes saint Augustin fait ressortir l'analogie qui existe entre l'Ecriture et une harpe, *de Civit. Dei*, XVI, 2 : « Non sane omnia quæ gesta narrantur, aliquid etiam significare putanda sunt; sed propter illa quæ aliquid significant, etiam ea quæ nihil significant adtexuntur. Solo enim vomere terra prosciniditur; sed ut hoc fieri possit, etiam cætera aratri membra sunt necessaria; et soli nervi in citharis atque hujusmodi vasis musicis aptantur ad cantum; sed ut aptari possint, insunt et cætera in compagibus organorum, quæ non percutiuntur a canentibus, sed ea quæ percussa resonant, his connectuntur. Ita in prophetica historia dicuntur et aliqua quæ nihil significant, sed quibus adhæreant qui significant et quodammodo religentur. » De même, saint Ephrem. *Adv. scrut.* XXI, *fin.*, *et* XXII, *init.*, où il s'exprime ainsi qu'il suit : « Gloire au Seigneur de toutes choses, qui a imaginé, qui a même préparé pour lui-même deux harpes, celle des prophètes et celle des apôtres : car d'un de ses doigts il a tiré deux sons différents des deux Testaments, et comme la harpe change de son, quoique ce soit bien la même harpe et qu'elle soit pincée par le même artiste, ainsi, mon fils, les harpes de la vérité changent de voix et de son, quoique la vérité ne soit qu'une. De même encore, un même tuyau est propre à produire des sons divers; pour l'oreille de l'homme mûr, il rend des sons graves et mûrs; pour l'oreille des enfants, il envoie des sons simples; pour l'oreille du sage, des sons plus délicats et plus parfaits. C'est ainsi que ces trompettes de la vérité produisent des sons parfaits pour l'homme parfait, et que pour celui qui est encore dans l'enfance, elles lui formulent des promesses de lait et de miel. » *Voyez* aussi saint Grég., *Moral.* I, 11.

(16) Plato, *de Leg.* III, 1 : ΑΘ. Φέρε δὴ νοήσωμεν μίαν τῶν πολλῶν ταυτην τὴν τῷ κατακλυσαῖ ποτε γενομένην. ΚΛ. Τὸ ποῖον τι περὶ αὐτῆς διανοηθέντες; ΑΘ. Ὡς οἱ τότε περιουγόντες τὴν φθορὰν σχεδὸν ὀρεινοί τινες ὄν εἶεν νομῆς, ἐν κορυφαῖς που σμικρὰ ζωπυρα τοῦ τῶν ἀνθρώπων διασεσωσμένα γένους. ΚΛ. Δῆλον. ΑΘ. Καὶ δὴ τοὺς τοιούτους γε ἀνάγκη που τῶν ἄλλων ἄπειρους εἶναι τεχνῶν καὶ τῶν ἐν τοῖς ἄστεσι πρὸς ἀλλήλους μηχανῶν

εἴς τε πλεονεξίας καὶ φιλονεικίας, καὶ ὁπόσ' ἄλλα κακουργήματα πρὸς ἀλλήλους ἐπινοοῦσιν. ΚΛ. Εἰκὸς γοῦν. ΑΘ. Θῶμεν δὴ τὰς ἐν τοῖς πεδίοις πόλεις καὶ πρὸς θαλάττῃ κατοικούσας ἄρδην ἐν τῷ τότε χρόνῳ διαφθείρεσθαι; ΚΛ. Θῶμεν. ΑΘ. Οὐκοῦν ὄργανά τε πάντα ἀπόλλυσθαι, καὶ εἴ τι τέχνης ἦν ἐχόμενον σπουδαίως εὑρημένον ἢ πολιτικῆς ἢ καὶ σοφίας τινὸς ἑτέρας, πάντα ἐῤῥεῖν ἐν τῷ τότε χρόνῳ φήσομεν; ΚΛ. Πῶς γὰρ ἄν, ὦ ἄριστε, εἴ γε ἔμενε τάδε οὕτω τὸν πάντα χρόνον ὡς νῦν διακεκόσμηται, καὶ νῦν ἀνευρίσκετό ποτε καὶ ὁτιοῦν; ὅτι μὲν γὰρ μυριάκις μύρια ἔτη διελάνθανεν ἄρα τοὺς τότε· χίλια δ' ἀφ' οὗ γέγονεν ἢ δὶς τοσαῦτα ἔτη, τὰ μὲν Δαιδάλῳ καταφανῆ γέγονε, τὰ δὲ Ὀρφεῖ, τὰ δὲ Παλαμήδει, τὰ δὲ περὶ μουσικὴν Μαρσύᾳ καὶ Ὀλύμπῳ, περὶ λύραν δὲ Ἀμφίονι, τὰ δ' ἄλλα ἄλλοις πάμπολλα, ὡς ἔπος εἰπεῖν, χθὲς καὶ πρώην γεγονότα. — « *L'Athénien.* Représentons-nous donc quelqu'une de ces catastrophes générales, par exemple, celle qui a été autrefois causée par le déluge. *Clinias.* Quelle idée faut-il que nous nous en fassions? *L'Ath.* Ceux qui échappèrent alors à la désolation universelle devaient être des habitants des montagnes, faibles étincelles du genre humain conservées sur quelques sommets. *Clin.* La chose est évidente. *L'Ath.* De pareils hommes étaient nécessairement dans une ignorance entière des arts, de toutes les inventions que l'ambition ou l'avarice imaginent dans les villes, et de tous ces expédients dont les hommes policés s'avisent pour s'entrenuire. *Clin.* Cela devait être. *L'Ath.* Posons pour certain que toutes les villes situées en rase campagne et sur les bords de la mer furent entièrement détruites en ce temps-là. *Clin.* Oui. *L'Ath.* Ne dirons-nous pas aussi que tous les instruments de toute espèce, que toutes les découvertes faites jusqu'alors dans les arts utiles, dans la politique et dans toute autre science, que tout cela fut perdu sans qu'il en restât le moindre vestige? *Clin.* Sans doute; et comment aurait-on inventé depuis rien de nouveau en aucun genre, si les connaissances humaines eussent subsisté dans le même état où elles sont aujourd'hui? Ceux qui survécurent au déluge ne se doutèrent pas que des milliers d'années se fussent écoulées jusqu'à eux; et il n'y a pas plus de mille ou de deux mille ans qu'ont été faites les découvertes attribuées à Dédale, à Orphée, à Palamède, l'invention de la flûte qu'on doit à Marsyas et à Olympus, celle de la lyre, qui appartient à Amphion, et tant d'autres qui sont d'hier, si je puis m'exprimer ainsi. » Ce qui fait dire à Aristote, *Métaph.* XI, 8 : Παραδίδοται δὲ παρὰ τῶν ἀρχαίων καὶ παμπαλαίων ἐν μύθου σχήματι καταλελειμμένα τοῖς ὕστερον, ὅτι θεοί τέ εἰσιν οὗτοι καὶ περιέχει τὸ θεῖον τὴν ὅλην φύσιν· τὰ δὲ λοιπὰ μυθικῶς ἤδη προσῆκται πρὸς τὴν πειθὼ τῶν πολλῶν καὶ πρὸς τὴν εἰς τοὺς νόμους καὶ τὸ συμφέρον χρῆσιν· ἀνθρωποειδεῖς τε γὰρ τούτους καὶ τῶν ἄλλων ζώων ὁμοίους τισὶ λέγουσι, καὶ τούτοις ἕτερα ἀκόλουθα καὶ παραπλήσια τοῖς εἰρημένοις· ὧν εἴ τις χωρίσας αὐτὸ λάβοι μόνον τὸ πρῶτον, ὅτι θεοὺς ᾤοντο τὰς πρώτας οὐσίας εἶναι, θείως ἂν εἰρῆσθαι νομίσειεν, καὶ κατὰ τὸ εἰκὸς πολλάκις εὑρημένης εἰς τὸ δυνατὸν ἑκάστης καὶ τέχνης καὶ φιλοσοφίας καὶ πάλιν φθειρομένων, καὶ ταύτας τὰς δόξας ἐκείνων, οἷον λείψανα περισεσῶσθαι μέχρι τοῦ νῦν· ἡ μὲν οὖν πάτριος δόξα καὶ ἡ παρὰ τῶν πρώτων ἐπὶ τοσοῦτον ἡμῖν φανερὰ μόνον. « Une tradition venue de l'antiquité la plus reculée, et transmise à la postérité sous le voile de la fable, nous apprend que les astres sont des dieux, et que la divinité embrasse toute la nature; tout le reste n'est qu'un récit fabuleux imaginé pour persuader le vulgaire, et pour servir les lois et les intérêts communs. Ainsi on donne aux dieux la forme humaine, on les représente sous la figure de certains animaux; et mille inventions du même genre qui se rapportent à ces fables. Si l'on sépare du récit le principe lui-même, et qu'on ne considère que cette idée, que toutes les essences premières sont des dieux, alors on verra que c'est là une tradition vraiment divine. Une explication qui n'est pas sans vraisemblance, c'est que les arts divers et la philosophie furent découverts plusieurs fois et plusieurs fois perdus, comme cela est très-possible, et que ces croyances sont, pour ainsi dire, des débris de la sagesse antique conservés jusqu'à notre temps. Telles sont les réserves sous lesquelles nous acceptons les opinions de nos pères et la tradition des premiers âges. » Clém.-d'Alex., *Strom.* VI, § 27, dit, en parlant d'Aristote, qu'il a pris dans Platon τὰ πλεῖστα καὶ κυριώτατα τῶν δογμάτων, *la plupart et les principaux de ses dogmes;* et ce n'est là qu'un des faits nombreux qui tendent à établir la vérité de cette assertion, assertion qui frappera nécessairement tout esprit soigneux et attentif qui lira ces deux philosophes comme des écrivains d'un grand poids, malgré la grande divergence d'opinions qui existe entre eux. L'imagination a son champ, que Platon en ait dépassé ou non les limites, et l'imagination toujours précède l'induction, qui n'est qu'un simple organe ou instrument de la preuve. On pourrait dire que Platon symbolise en quelque sorte l'imagination, tandis qu'Aristote, au contraire, symbolise l'induction, quoi qu'en disent ceux qui ne l'ont pas lu.

(17) Le fait des lettres alphabétiques nous pourra fournir un exemple du progrès de l'invention dont il a été parlé dans la note précédente. Il semblerait, tout bien considéré, que l'original de l'alphabet hébraïque avait quelque chose d'hiéroglyphique; car les noms des lettres ont une signification qui se rapproche plus ou moins de la forme la plus ancienne de ces lettres telles qu'elles sont parvenues à notre connaissance. Ainsi l'ancienne *mém* paraît avoir été primitivement employée pour désigner l'*eau*, qui est le sens du mot *mém*. L'ancienne *nun* ressemblait à un poisson, et le *tau*, dans le phénicien et l'hébreu, tel qu'on le trouve dans le tableau placé à la fin de la grammaire arabe d'Ewald, était une croix; le mot semble indiquer un signe ou marque de cette forme-là. Il en est de même des autres lettres. Cette remarque a été déjà présentée anciennement (*Voyez Euseb. Præp. evang.*, X, 15; *S. Cyril. contr. Jul.* p. 231) comme une preuve que l'alphabet grec dérive de sources étrangères. Or, comme toute la tradition en attribue l'introduction aux Phéniciens, nous voyons clairement que les lettres alphabétiques de (probablement) toute l'Europe sont venues d'une source phénicienne. Car pour ce qui est de la question de savoir si l'ancien alphabet celtique ne forme point une exception à cette règle, nous ne croyons pas être en état de la décider présentement (*a*). Je pourrais également signaler l'usage, depuis un temps considérable (*b*), de l'alphabet grec chez les Coptes. Et si l'ancien alphabet enchorial n'a pas été tiré, comme le prétend Gésénius (*Gesch. des H. Spranche und Schrift*, p. 139) de l'alphabet phénicien, mais que ce soit, au contraire, comme le soutient Ideler (*Hermapion*, p. 80, *note* 5, *tab.* IX) l'alphabet phénicien qui en ait été tiré, il n'y aura toujours qu'une *seule* et même source pour tous les alphabets dont nous avons fait mention. Sans entrer dans toutes les observations de Ideler sur ce sujet, je vais ajouter ici les paroles d'Eupolème (*ap. S. Cyril. loco cit.*) : Εὐπόλεμος ἐν τῷ περὶ τῶν ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ βασιλέων φησὶν ἐναργῶς, Μωσέα δὴ πρῶτον γενέσθαι σοφὸν, καὶ γραμματικὴν τοῖς Ἰουδαίοις παραδοῦναι

(*a*) *Voyez* Ad. Pictet, *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, p. 6 : « L'authenticité de cet alphabet (appelé *Coelbren y Beirz*) n'a pas été établie ni même discutée, sous le point de vue historique; mais sa perfection, qui égale peut-être celle du Dévanagari est une forte présomption en sa faveur. » On pourrait observer ici qu'Apollonius a trouvé en Espagne des caractères qui lui étaient inconnus, et qui, au jugement d'Olearius (*Ad Philostr.* V, 5) devaient être phéniciens; mais alors Apollonius, qui était de Cilicie, ne les aurait-il pas connus? Pouvaient-ils être celtiques?

(*b*) Probablement depuis l'introduction du christianisme. *Voyez* A. Peyron, *Gram. linguæ copt.*, p. 2.

τὴν τὸ πρωτόδε τάχα που νενομισμένην, Φοίνικας δὲ παρ' αὐτοῦ καταπτήσασθαι τὴν ἐπιστήμην ἅτε ὄντας ὁμόφυλοι ὄντας Ἰουδαίοις· παραδοῦναι δὲ τοῖς Ἕλλησιν παῖσι, κοδμοῦ δηλονότι παρ' αὐτοῖς γεγονότος καὶ αὐτὰ δὲ διδόντος τὰ πρῶτα στοιχεῖα. Hoc est : « Eupolemus, in libro de Judæorum regibus, de Mose verba faciens, ait illum fuisse primum sapientem, grammaticamque Judæis tradidisse, quæ apud illos hodieque forsan est in usu. Phœnices vero ab iis artem accepisse, maxime cum essent finitimi Judæis. Hos illam Græcorum filius tradidisse, cum Cadmus nimirum, apud illos versatus, ipsa prima elementa docuisset. » Il me semble permis, dans une matière aussi obscure, de penser qu'il y a dans la tradition (*Platon*, *Phædr.* § 134; *Phileb.* § 25, *Comp.* Kennicott, *Dissert.* II, p. 148) qui en attribuait l'invention à Theuth ou la Divinité, quelque chose qui indique une origine divine, et qui présente peut-être obscurément Moïse comme ayant été l'instrument et le canal dont Dieu s'est servi pour transmettre cette invention aux hommes. En effet, si en considérant la transition des hiéroglyphes aux lettres, telle que Ideler la représente *tabl.* IX, cette transition nous paraît facile, il n'en est pas moins incontestable que celui qui l'a le premier suggérée ne devait pas être un homme ordinaire (οὐχ ὁ τυχὼν ἀνήρ). Il nous est impossible à nous qui avons été élevés dans l'usage habituel d'un alphabet, de nous former, je pourrais dire peut-être, l'idée même la plus éloignée et la plus incomplète de la profondeur d'esprit nécessaire pour suggérer cette transition.

Mais revenons à notre sujet : mon but principal dans le texte est de montrer par des exemples qu'on peut faire remonter *à une seule et même source* un grand nombre de variétés apparentes ; et malgré tout le plaisir que j'éprouverais si je voyais que les recherches et les études futures tendissent à prouver que cette source est une source sémitique, ce n'est pas là toutefois la chose que je me suis proposé de démontrer pour établir ma thèse. Je vais donc passer à une autre classe d'alphabets. On trouve les observations qui vont suivre à la page 219 du VIe vol. du *Journal de la Société asiatique* du Bengale : « Il est digne de remarque que dans l'alphabet que l'on peut justement appeler l'alphabet d'Andhra, à raison du pays où il est en usage, on aperçoit une transition graduelle du plus simple Devanagari à l'écriture compliquée ou fleurie de la péninsule méridionale. En le comparant avec le Hala-Canara, ou ancien alphabet carnatique, les lettres *n*, *t*, *y*, *r*, *l*, *kh*, *th*, *dh*, *bh*, que l'on peut regarder en quelque sorte comme des lettres caractéristiques, parce qu'elles ont subi une plus grande variation que les autres dans l'écriture moderne des différentes provinces, sont presque identiques. Il y a aussi, à la partie inférieure de beaucoup de lettres, un commencement de bride ou crochet qui se montre ensuite plus développé dans l'occident et le sud. L'alphabet Telinga ou Teluga est encore plus éloigné d'un pas ; mais il dérive directement du Hala-Canara, et conserve dans toute leur intégrité plusieurs des lettres de l'alphabet d'Andhra, particulièrement le *dh* et le *th*. » M. Prinsep présente ensuite un tableau dans lequel tout œil accoutumé au Devanagari n'aura pas de peine à reconnaître qu'il est la base de ces formations subséquentes. Il est peut-être plus important qu'on ne croirait tout d'abord que nous le soupçonnons, de signaler ces transitions, par la raison qu'il est dit (par Pott., *Etym. Forschungen*, p. XII) que Grimm a démontré qu'elles sont corrélatives à certains changements étymologiques. Je pourrais observer encore, en passant, qu'il semblerait qu'il se serait opéré quelque mystérieux changement dans le cours des siècles, par rapport au degré de diversité et de variété qu'ont subi les écritures. Le lecteur trouvera sur ce sujet une discussion fort curieuse de M. de Maistre, *du Pape*, I, 15, dont je ne citerai que la phrase suivante. « La correspondance mystérieuse entre les langues et les signes de l'écriture est telle, que si une langue balbutie, l'écriture balbutiera de même ; que, si la langue est vague, embarrassée et d'une syntaxe difficile, l'écriture manquera de même, et proportionnellement, d'élégance et de clarté. » Cette remarque me paraît de la plus haute importance, et, à mon avis, elle est au fond de tout ce que je dis ici. Avançons : le professeur Wilson, dans son *Ariana antiqua*, p. 242, etc., a soutenu, dans une discussion, que l'on pouvait déduire l'alphabet des monnaies ou médailles trouvées en ces lieux. A la page 260, il signale la correspondance qui existe entre quelques-unes de ces monnaies et celles des Hébreux, puis il ajoute, p. 262 : « Quoi qu'il en soit, c'est pour nous un fait démontré, que nous avons dans les monnaies de Menandre et de ses successeurs un des plus anciens spécimens d'un alphabet bien défini de la famille sémitique ; » et il renvoie à Gesénius, *Mon. Phœn.*, p. 74. Et comme cet alphabet se trouve dans un tableau mis en regard de l'alphabet Devanagari, on y voit une autre branche très-étendue partant des sources sémitiques, indépendamment du grec dont nous avons déjà parlé.

Il sera bon, avant de clore cette note, de faire deux remarques.

1° Ceux qui ne sont pas habitués à voir différents alphabets doivent savoir que les différences, en apparence les plus grandes possibles, ne prouvent rien, en définitive, contre l'existence d'une source originelle commune, si l'on considère que les alphabets ont été originairement répandus et propagés au moyen d'inscriptions sur la pierre ou sur la monnaie. Comme ce sont là des matières dures et difficiles à travailler, il a fallu nécessairement que les artistes recourussent à des expédients qui ont dû varier suivant leur propre habileté ou le degré de dureté de la matière sur laquelle ils travaillaient, circonstance qui aurait suffi seule, indépendamment des autres considérations relatives au climat, à l'état moral, etc., pour amener des variations presque à l'infini.

2° Je demanderai si, comme Philostrate (II, 27) et Suidas (V. Γυμνοσόφισται) nous portent à penser qu'il existait des rapports entre Babylone et l'Inde au troisième siècle, il ne serait pas digne de l'attention d'un philologue d'examiner les signes employés comme voyelles dans les anciennes inscriptions indiennes, afin de constater s'il n'a pas pu se faire que les divers points-voyelles sémitiques leur aient été empruntés ; une étude ou investigation de ce genre serait également propre à jeter quelque lumière sur la question de la liaison existante entre la métaphysique cabalistique et la métaphysique indienne.

Conclusions. Peut-être qu'après de mûres réflexions il ne paraîtra point hors de raison de penser qu'il y a quelque chose de bien admirable et de bien mystérieux dans les signes au moyen desquels le langage est, pour ainsi dire, doué et revêtu d'un corps et d'une forme permanente. Celui qui ne voit rien de sérieux dans ces signes (*a*), considérés comme un système disposé et réglé par la Providence même pour l'usage de l'homme, ne saurait non plus rien voir de sérieux dans l'étude d'aucune de ces langues. L'absence de cette espèce de respect, ou plutôt d'enthousiasme, a peut-être donné lieu à une foule de spéculations trop précipitées, dont il serait difficile de débarrasser la question. Sur ce sujet comme sur plusieurs autres de ceux qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour parmi les savants, je ne puis m'empêcher d'avouer que je me servirais volontiers des paroles de notre grand poète : « Une crainte aveugle qui conduit la raison voyante, trouve un terrain plus so-

(*a*) Les signes numériques employés par les différents peuples peuvent fournir un éclaircissement, un exemple semblable, à quelques égards, à celui qui se trouve dans le texte. Voyez l'écrit de Humboldt dans le *Journal de la Science*, année 1830, p. 300.

lide que la raison aveugle qui bronche et chancelle sans crainte. » *Troil. et Cres.*

(18) On a ici en vue l'alphabet arménien. Il est dit que cet alphabet fut inventé par Mesrop et Isaac, pour pourvoir aux besoins du langage, les caractères syriaques, dont ils avaient jusqu'alors fait usage, étant devenus insuffisants. Mais il est dit aussi qu'ils composèrent cet alphabet à l'aide des alphabets déjà existants (Neuman, *Armen. litterat.*, p. 32). Ideler a déclaré quelque part qu'une des lettres dont il se compose a été empruntée du copte; et Petermann (*Gr. armen.*) que l'ordre dans lequel elles sont rangées a été tiré de Dionysius Thrax. Quoi qu'il en soit, ce serait une absurdité manifeste que de vouloir placer un idiome esclavonique dans une attitude sémitique, si je puis parler ainsi.

(19) Comparez la note 16, et surtout le passage d'Aristote qui s'y trouve cité.

(20) J'ai dit dans le texte que le peuple qui a gardé le plus fidèlement la tradition orale possédait également une tradition écrite qui lui avait été donnée plus récemment. Le but que je me propose dans cette note est de démontrer, avec le plus de concision possible : premièrement, l'existence d'une tradition orale chez les Juifs; et, secondement, qu'il y avait chez ce peuple des colléges ou écoles de prophètes, qui étaient formés à l'étude de cette tradition, et juridiquement chargés de l'enseigner. La preuve que j'en vais fournir ne sera pas, je le crains, à l'abri de toute chicane, cela n'est pas possible, et on ne devra point considérer les raisons que j'alléguerai comme les seules qui puissent être produites à l'appui, mais comme un simple échantillon propre à suggérer aux lecteurs intelligents et réfléchis des saintes Ecritures le moyen dont on peut se servir pour grossir de plus en plus la masse d'évidence déjà acquise.

Premièrement, on conviendra, je le pense, qu'il y a dans la loi de Moïse une sorte de cérémonial, pour me servir de l'expression usitée en cette matière. Les règles et les ordonnances relatives aux sacrifices et aux oblations s'y trouvent en grand nombre et dans le plus petit détail, et l'accomplissement en est prescrit sous des peines fort rigoureuses en quelques circonstances. Le procédé généralement suivi par les commentateurs modernes et par quelques-uns des anciens est, à ce qu'il semble, de prétendre que les prophètes ont graduellement abrogé ce cérémonial, et, en particulier, que toutes les sanctions pénales dans l'ordre temporel n'ont été spiritualisées que dans le cours des siècles. On ne me taxera pas, je l'espère, d'opiniâtreté et d'esprit systématique, si je déclare que ma conviction toujours croissante est qu'un pareil mode d'interprétation est insoutenable; car ne paraît-il pas directement contredire le passage suivant de Jérémie, VII, 21-23? « Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Ajoutez vos holaucaustes à vos victimes, et mangez de la chair de vos sacrifices; car je n'ai pas ordonné à vos pères, au jour où je les ai tirés de l'Egypte, de m'offrir des holocaustes et des victimes; mais voici le commandement que je leur ai fait : Ecoutez ma parole, et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple; et marchez dans toutes les voies que je vous prescrirai, afin que vous soyez comblés de biens. » On voit par là que la loi cérémonielle n'était pas l'objet réel que le législateur avait en vue, même dans le principe; la loi morale avait été donnée d'abord dans le Décalogue, la loi cérémonielle ne fut ajoutée qu'après coup à la loi morale, et ce fut à cause des transgressions commises par le peuple. *Voy.* S. Iren., IV, 17, § 3; S. Cyril., *de Adorat.*, p. 58, et S. Ephrem, et S. Jérôme en cet endroit. Mais y eut-il, dès le principe, des interprètes de cette loi? Jérémie continue en disant, v. 25 : « Depuis le jour où vos pères sont sortis de l'Egypte jusqu'aujourd'hui, je leur ai envoyé tous les prophètes, mes serviteurs, de jour en jour; je me suis hâté de les leur envoyer. » Voilà donc une suite non interrompue de prophètes : c'est un fait hautement et solennellement attesté. On voit que ce n'est pas d'hier, mais bien dès les temps les plus anciens, que la loi cérémonielle est placée beaucoup au-dessous de l'obéissance, qui lui est infiniment préférée. *Voyez* I Samuel, XV. Pour ce qui est du système des récompenses et des châtiments temporels, n'est-ce pas Salomon, le plus heureux et le plus opulent de tous les rois, qui enseigne que *tout arrive de la même manière à tout le monde; que le juste et le méchant, le bon, le pur et l'impur sont traités de même....* SOUS LE SOLEIL? *Eccles.* IX, 2, 3. N'est-ce pas David qui avoue qu'il n'est qu'un étranger et qu'un voyageur, comme l'avaient été *tous* ses pères? Moïse n'a-t-il pas été exclu de la terre promise dans l'ordre temporel? Asaph n'est-il pas dans la perplexité, en voyant les impies jouir d'une si grande *prospérité?* Dites tout ce que vous voudrez aux gens de bien et aux saints qui ont des vues assez élevées pour souffrir tout avec patience, en pensant à la récompense qui leur est destinée, toujours est-il que la prospérité des méchants paraît tout à fait inexplicable, tant qu'on s'en tient au système des promesses temporelles. C'est dans la loi qu'il nous est annoncé qu'il ne cessera pas d'y avoir des pauvres sur la terre; et c'est la loi qui nous exhorte en tant d'endroits et de tant de manières à être charitables envers les pauvres, et qui nous commande de donner des biens temporels à des gens qui, dans ce système, ne le méritent pas. Car si la pauvreté, qui est un mal temporel, était une marque de péché, n'aurions-nous pas raison de demander pourquoi Dieu a pris tant de soin, dans tout le Pentateuque, de faire sentir et de persuader aux riches que les pauvres étaient des objets d'affection, de tendresse et de compassion?

Tout cela doit nous porter nécessairement à penser, *apriori*, qu'il y a eu dès le principe un système quelconque d'interprétation, lors même que le passage que nous venons de citer (*Jer.* VII, 25) ne l'attesterait pas manifestement. Et Malachie qui, à la fin de sa prophétie, ordonne aux hommes de recourir à la loi de Moïse, nous dit aussi que les lèvres du prêtre doivent être les dépositaires de la science, afin, sans doute, que les enseignements obscurs de la loi ne fussent pas cachés et couverts d'un voile impénétrable pour les générations qui devaient se succéder dans la suite des temps. Voyez *Ps.* LXXVIII; *Mal.* II, 7, IV, 3, et le passage d'Eusèbe cité dans la note 12. Prouvons maintenant *a posteriori*.

Secondement, qu'il y avait des écoles de prophètes; que les prophètes y étaient exercés à l'étude de cette tradition, et qu'ils étaient juridiquement chargés de l'enseigner. Pour établir ma preuve, je pourrais faire remarquer d'abord que le Nouveau Testament reconnaît la division de l'Ecriture en la Loi, les Psaumes et les Prophètes, qui est une division introduite par les Juifs; et que, d'après cette division, les livres historiques sont appelés les Anciens prophètes. Conformément à cela, nous lisons dans les livres des Paralipomènes (*I Paralip.* XXIX, 29; *II Paralip.* XIII, 22; XX, 34; XXIV, 27) que les prophètes ou voyants étaient employés à composer ces livres, ce qui semblerait indiquer qu'ils étaient chargés de recueillir les faits qui avaient un sens typique ou figuratif, et de les grouper ensemble sous ce point de vue, sans faire la moindre attention à l'ordre chronologique (*a*). En effet, ces livres portent pour titre מדרשים, au livre second des Paralip. XIII, 22, et XXIV, 27, mot dont la racine indique toujours quelque chose de mystérieusement caché et difficile à découvrir; et c'est dans ce sens que les Juifs avaient coutume anciennement d'employer le mot lui-même. Si donc les livres historiques sont avec raison regar-

(*a*) Aretas, *in Apocal.* p. 297, *edit. Oxon.*, dit avec raison : Μηδὲν δεῖν γραφῆς περὶ τὰ χρονικὰ διαστήματα μεκρολογεῖται.

dés par les Juifs comme prophétiques (*a*), nous aurons là une preuve manifeste de la perpétuation des écoles de prophètes durant le temps où le peuple juif fut gouverné par des rois. Du temps de Saül, ces réunions de prophètes passaient pour communes et composées d'hommes qui vivaient saintement. Assurément, il fallait bien que leur conduite et leurs mœurs fussent publiquement et généralement réputées saintes et intactes, autrement il n'y aurait point eu de contraste dans cette parole : « Saül est-il donc aussi au nombre des prophètes ? »

Troisièmement, la manière ordinaire d'élever et de former ceux dont on voulait faire des prophètes, le genre d'éducation qu'ils recevaient. En effet, l'exception apportée à une règle prouve l'existence de la règle à laquelle elle se rapporte. Or, Amos (VII, 14) est évidemment saisi d'étonnement en se voyant chargé de prophétiser, par la raison qu'il n'était ni prophète, ni fils de prophète. Le terme *fils* des prophètes, d'après la manière de parler employée par toute l'antiquité, doit désigner ceux qui se vouaient à cette fonction pour en faire leur profession et leur occupation propre. *Voyez* Stallbaum sur le *Phædr.* de Platon, § 74; et pour l'explication du mot lui-même, voyez Moehler, *Patristik. einleit.* § 3; et Pott. *in Clem. Alex. Strom.* I, 1. Mais celui qui avait des fils spirituels devait nécessairement avoir quelque chose à enseigner. Ainsi quand saint Augustin dit (*cont. Faust.* XIV, *fin*). « Quisque pro modulo suo prædicando Christum debet *generare* christianos, » il enseigne que tout homme doit recevoir par l'ouïe la foi qu'il est chargé de transmettre à d'autres, pour avoir part à l'héritage et aux dons qui viennent du Seigneur. De même aussi il fallait que les prophètes eussent une tradition à transmettre, autrement ils n'auraient pu avoir de fils (spirituels) (*I Reg.*, XX, 35); et s'il est besoin maintenant de prouver que c'étaient eux qui étaient ordinairement chargés d'instruire le peuple dans les cas difficiles, dont la loi avait prévu l'existence (*Deut.* XVII, 8-10), il est tout à fait hors de doute (d'après *I Sam.* IX, 9) qu'aller trouver le voyant était la manière ordinaire de consulter le Seigneur; et cet usage était si ordinaire qu'il avait donné lieu à la manière de s'exprimer que nous venons de signaler, longtemps même avant la naissance de Samuel, לפנים. En voilà assez, je pense, pour prouver l'existence de ces écoles de prophètes, leur perpétuation depuis les temps les plus reculés, et l'usage dont elles étaient en possession de former pour l'ordinaire les prophètes communément appelés de ce nom, que ces prophètes fussent de simples laïques, comme Isaïe, Amos, etc., ou des prêtres, comme Jérémie, Ezéchiel, etc. Car il pouvait bien y avoir alors des prêtres réguliers et des prêtres séculiers, pour me servir d'une distinction en usage chez les chrétiens. Ce que nous venons de dire se retrouve en abrégé dans les écrits de saint Hilaire, *in Psal. Prolog.*, ou dans Euseb. *Præp. evang.*, XI, 5; XII, 1, et plus au long dans Molitor, *Philos. u. Geschichte*, I, *p.* 155, et dans John Smith, *Discours* V.

(21) *Voyez* Windischm. I, 1, *p.* 70, qui prouve que l'antiquité du King, ou écritures chinoises, est bien attestée, comme l'a fait Colebrook, dans ses *Essais*, I, p. 98, de la manière la plus frappante, pour les Védas. De là vient, sans nul doute, que « dans la connaissance qu'ils avaient de l'existence et de la nature d'un Dieu, ils étaient déjà en possession d'une lumière qui n'avait été que faiblement aperçue par les intelligences même les plus élevées, dans les meilleurs jours d'Athènes, » comme le dit avec raison Elphinstone, I, *p.* 94. Cette possession d'anciennes écritures constitue, il est vrai, une des plus grandes difficultés que l'on rencontre à traiter avec les Orientaux, et établit une grande différence entre leur paganisme et celui des peuples de l'Occident. En effet, ceux contre lesquels les écrits des Pères sont dirigés n'avaient point d'anciennes écritures, et l'on n'avait besoin pour les combattre, que de leur faire connaître l'antiquité des livres de Moïse, etc. On peut dire que ce n'est là qu'un pur argument *ad hominem*, et non par conséquent un moyen valide et sûr de juger de l'authenticité d'une révélation. Mais pour peu qu'il rentre en soi-même, tout homme qui réfléchit sur ce qui se passe dans son esprit, reconnaîtra, je l'espère, que ce n'est pas l'évidence des preuves qui le fait croire, mais quelque chose de moral qui le porte à désirer que ce qui lui est présenté soit vrai. Ce premier pas fait, les arguments et les preuves servent alors à lui montrer et à lui confirmer le fait qu'il croit déjà ; mais il doit *sentir* qu'ils ne sont qu'une base insuffisante pour établir la conviction qui résulte de toute sa nature. Essayer de convaincre un homme en n'employant pour cela que le secours des arguments, ce serait tout comme si on voulait persuader à quelqu'un d'aimer une personne pour le caractère et les manières de laquelle il n'éprouve aucune sympathie. Cet exemple, il est vrai, se rapporte et s'applique à l'autre point en question. En effet, quiconque essaie de se rendre raison *à soi-même*, c'est-à-dire même sans chercher à l'exprimer par des mots, de son affection pour tel et tel de ses amis intimes, sentira qu'il ne peut se rendre compte, même à soi-même, que d'une partie des motifs sur lesquels elle est fondée. Les arguments, les raisonnements ne servent donc qu'à appuyer et soutenir la vérité devant l'esprit, et l'on ne peut les regarder comme produisant la croyance ou adhésion de l'esprit à cette vérité; en ce cas, les Pères ont eu raison d'appuyer et de soutenir la vérité devant les païens de l'Occident par des arguments et des raisonnements qui présentaient à l'adhésion de l'esprit une des propriétés les plus propres à la faire accepter, je veux dire l'antiquité. Mais cela n'est pas essentiel à la vérité, et je ne pense pas qu'on ait jamais, dans les temps anciens, présenté ce moyen comme essentiel ; c'est un argument probable, et propre, comme tel, à être employé en fait de morale. S'il ne suffit pas, on doit recourir à d'autres arguments probables ; et la plus grande difficulté que j'aie rencontrée dans cette partie de mon Essai, c'est d'avoir eu ici à traiter une question qui n'a point été examinée par les anciens auteurs qui ont écrit pour la défense du christianisme, et d'avoir été, par conséquent, forcé de trouver des arguments en grande partie de mon propre choix, ou du moins d'appliquer d'anciennes doctrines ou d'anciennes opinions d'une manière ou d'un sens qui demanderaient à être plus amplement justifiés, s'il s'agissait d'un cas différent de celui qui nous occupe.

Je dois ajouter que cette note m'a été suggérée par une lettre anonyme, évidemment inspirée par des sentiments de bienveillance, et qui signale, avec beaucoup d'esprit et de finesse, la difficulté dont il était question tout à l'heure, mais qui ne parle pas, à mon avis, avec le respect convenable, des saints et vénérables champions de la foi des premiers temps, ni avec une intelligence suffisante du peu d'importance qu'il faut attacher aux arguments logiques, comparés à la preuve morale (πίστις ἠθική) du christianisme.

(22) *Voyez* Windisch., p. 1684 à 1686, où il dit : « Die Autoritat der schrift und tradition ist also fur den rechtglaubigen brahmanen überall das Entscheidende; — denn wer die heiligen Bucher genau kennt, — sagt sankara, — der stelle keine Untersuchung der Brahmaerkentniss nach seiner Willkur an, sondern ziehe den Lehrer zu Rath. Dieser verkundigt ihm, wenn er bezähmten sinnes ist, die brahmawissenschaft, kraft deren er jenen ewigen wahren Mann (den Puruscha) erkannt. — Der Lehrer aber hat sie wieder von seinem Lehrer und so der Reihe nach : der erste aber hat sie von Brahma selbst (S. Mundaka) ; denn dies ist der Quell jenes grossen Ganzen von Büchern, das mit dem Rigveda anfangt, und, viele wissens-

(*a*) Orig., *in Joan.* X, § 13 : οὐ νομιστέον τὰ ἱστορικὰ ἱστορικῶν εἶναι τύπους, etc.

chaptenenthaltend, gleich dem Licht alle Dinge erleuchtet und mit Allwissenheit begabt ist. Nur der Allwissende selbst kann der urheber davon seyn, » etc.

(23) Windisch., p. 1690, 2, cite le Chandogya comme il suit : « Die Rede ist grösser als das Wort ; die Rede macht erkennen den Rigveda, etc., wäre die Rede nicht, dann würde sich weder Recht noch Unrecht, weder Wahrheit noch Unwahrheit, weder Gutes noch Bœses, weder Freund noch Feind zu erkennnen geben. Rede lässt dies alles erkennen; verehre die Rede, u. s. w. »

(24) Jamais probablement nous ne connaîtrons parfaitement les idées et les sentiments des anciens touchant l'importance de la musique, par rapport à son influence sur la religion et les mœurs. Des esprits aussi différents que l'étaient Platon, *Lach.* XVI, 22; *Rep.* III, 12, etc.; Aristote, *Polit.* VIII, 5; Aristophane, *Nub.* 950; Thucydide, V, 70; saint Basile, *in Psal. ap. Hoocker*, V, 38; Clément d'Alex., *Pædag.* II, 44; *Strom.* VI, 90; et les Indiens, *Philostr. Vit. ap.* II, 34, n'auraient jamais pu s'accorder tous sur ce point, s'il n'y avait pas là quelque chose de tout à fait supérieur aux conceptions et aux idées que la généralité des hommes s'en forme aujourd'hui. L'usage religieux qu'on en faisait, et dont il est ici question, a été comparé à celui qu'en faisaient les Juifs, qui avaient cela de particulier dans leur accentuation, que Mohtor nous dit quelque part qu'une oreille bien exercée pouvait, au ton seul, distinguer les uns des autres les versets de la Bible. *Voyez* Windisch., pp. 627 et 717, où il dit que l'intonation des Védas faisait une partie importante de l'instruction d'un brahme.

(25) Les termes employés dans le texte sont tirés de la version des Septante, *Deut.* XXXII, 8, Ὅτε διεμέριζεν ὁ Ὑψιστος ἔθνη, ὡς διέσπειρεν υἱοὺς Ἀδὰμ, ἔστησεν ὅρια ἐθνῶν κατὰ ἀριθμὸν ἀγγέλων Θεοῦ. — « Quand le « Très-Haut divisa les peuples, qu'il sépara les en- « fants d'Adam, il marqua les limites des peuples selon « le nombre des anges de Dieu. » Pour donner à cette version toute sa valeur, il est nécessaire d'entrer dans une courte discussion, et je suis porté à croire qu'à la réflexion le lecteur sera convaincu que ce sujet est loin d'être sans importance. Je ferai d'abord observer que dans le chapitre d'où ce texte est tiré, les Septante font une addition qui est citée dans les Hébr. I, 6, et n'existe pas dans les écritures hébraïques, bien qu'elle soit fondée sur elles. Il résulte de là une certaine présomption qu'il peut y avoir, dans ce même chapitre de la version des Septante, d'autres choses que l'on peut prouver par d'autres Ecritures, quoiqu'elles aussi n'existent pas dans l'hébreu. Or le texte hébreu porte en cet endroit : « selon le nombre « des *enfants d'Israël;* » si donc les enfants d'Israël, dont il est ici parlé, étaient au nombre de douze, et si nous apprenons de Daniel, X, 13, que Michel, le prince ou le chef des anges d'Israël, était en plus (car il est ici qualifié de *un* des premiers princes ou archanges, pour me servir du terme grec qui y correspond); et si, en même temps qu'il n'y a rien dans l'Ancien Testament qui s'oppose à ce qu'on en porte le nombre à douze, dans le Nouveau Testament il est expressément fait mention de douze légions d'anges, il s'ensuit que ces légions ayant chacune à sa tête un archange pour la présider, cela nous fournit un nombre qui correspond exactement à celui des fils de Jacob. Si ce raisonnement n'est pas, aux yeux de quelques-uns du moins, parfaitement concluant, il suffit toutefois pour montrer que la version des Septante, en substituant l'archétype céleste à ce qui lui correspond sur la terre, est bien loin de rien renfermer en elle qui soit en contradiction avec le récit des Ecritures. Si, en outre, par le nombre des fils de Jacob il faut entendre le nombre de ceux qui descendirent en Egypte avec lui, alors encore la hiérarchie terrestre et la hiérarchie céleste correspondront pour le nombre. Mais sans vouloir discuter les subdivisions de ce nombre d'anges, dont on aurait besoin pour fournir une correspondance plus exacte avec les subdivisions des peuples qui ont existé dans ces temps anciens, il reste évident pour tous que le langage des Septante laisse entrevoir *un certain* rapport entre le nombre des anges et celui des peuples. On ne voit pas non plus aisément comment le nombre des fils d'Israël aurait pu servir de base à une division des peuples qui avait précédé de si longtemps leur naissance, à moins que ce nombre ne fût aussi basé lui-même sur quelque chose d'antérieur et de mystérieux. Si donc nous admettons une fois que le nombre des peuples dépendait en quelque manière du nombre des anges, le point essentiel se trouve par là même admis. Car le point vraiment essentiel et important est le rapport existant entre les divisions de la milice céleste, et celles des différents peuples : cela une fois admis, il importe fort peu que le nombre de ces divisions soit aujourd'hui au-dessous ou au-dessus de douze; qu'il y ait plus ou moins de subdivisions; que nous puissions ou non en avoir une connaissance certaine, et le reste. En effet, par suite de l'admission de ce rapport ou de cette correspondance, l'esprit se trouve naturellement préparé à penser que les anges doivent être les gardiens et les protecteurs des peuples, ou avoir du moins certains rapports avec eux. Que l'Ecriture vint contredire cette attente, ce serait alors pour nous un devoir de reconnaître que nous avons été induits en erreur par un effet de la faiblesse et de l'imperfection de la science humaine. Mais il est évident que je ne fais ici qu'essayer d'exprimer, sous la forme d'une *théorie* logique, ce que l'Ecriture, comme fait, paraît confirmer et approuver. Qu'on me permette donc maintenant de produire quelques passages à l'appui de cette doctrine; et, pour prévenir toute méprise, je vais répéter ici ce que je considère comme le point essentiel à démontrer, savoir, que l'Ecriture fournit des raisons de penser qu'il y a des anges surveillants, chargés de l'exécution des desseins de la Providence, à l'égard des différents peuples. Je ne prétends pas discuter le nombre spécifique des anges employés à cette fonction, c'est là une question sur laquelle je pourrais tomber dans les illusions de l'imagination, ou porter peut-être certains esprits à confondre la simple expression d'une loi de la Providence avec des assertions d'une certaine importance réelle par rapport à ce nombre d'anges. Je ne veux pas non plus m'occuper du développement du système chrétien, en tant qu'il peut perpétuer ou changer d'une manière ou d'une autre cet ordre de choses, tel qu'il existait sous la législation ancienne. Commençons :

1° J'ai déjà indiqué dans le texte deux passages de Daniel, X, 13, 20, et fait allusion à un d'Ezéchiel, XXVI, 16, où il est parlé d'un chérubin protecteur que Dieu *détruira du milieu des pierres en feu.* Je cite ce passage, non pas comme un témoignage parfaitement clair en faveur de la thèse qui nous occupe, mais comme semblant indiquer que Dieu avait préposé à leur garde (*v.* 14) (il s'agit des nations de l'univers) un chérubin, marqué du sceau de son onction sainte, et qu'elles en avaient fait une image sacrilége, d'après le modèle du tabernacle des Juifs. Saint Ephrem dit, à l'occasion de ce texte d'Ezéchiel, que le roi de Tyr s'était fait comme un vrai prosélyte, quoiqu'il ne fût pas véritablement du sang de Juda (*a*). Le verset 14 semble offrir la réalité; le verset 16, au contraire, n'en paraît offrir qu'une représentation idolâtrique, et l'abus d'une connaissance empruntée des Juifs. On peut encore ajouter à cela ce texte de

(*a*) Je cite ce témoignage comme étant celui d'un homme qui connaissait probablement à fond l'histoire de ces nations. Le syriaque est ici assez différent de l'hébreu, pour nous empêcher d'avoir, comme on pourrait le désirer, l'opinion de saint Ephrem sur ce passage.

la Genèse, XXXII, 2 où le nom de Mahanaïm, qui signifie *deux camps*, donné au lieu où *les anges de Dieu* vinrent à la rencontre de Jacob, paraît indiquer que Jacob, en quittant un pays pour un autre, passait du camp d'une troupe d'anges à celui d'une autre. *Voyez* Cornelius a Lapide sur ce texte.

2° On lit dans le psaume LXVI, 7 : *Ses yeux considèrent les nations* : בגוים חזיתה עיני, et dans les Prov., XV, 3, *Les yeux du Seigneur sont en tous lieux, contemplant le bien et le mal.* Et au deuxième livre des Paralip., XVI, 8, 9, le prophète Hanani dit : *Les Ethiopiens et les Libyens n'avaient-ils pas une armée fort nombreuse avec une multitude de chariots et d'hommes à cheval? Eh bien! parce que vous mîtes votre confiance en lui, le Seigneur vous les livra entre les mains. Car les yeux du Seigneur parcourent en tout sens toute la terre, et il se montre plein de force en faveur de ceux dont le cœur est parfait envers lui. Vous avez donc agi follement, et pour cela même il va s'allumer des guerres contre vous.* De même, dans Zachar., IV, 10, il est fait mention de *sept yeux du Seigneur qui parcourent la terre dans tous les sens.* Enfin, dans l'Apocalypse, V, 6, il est dit que l'Agneau a *sept cornes et sept yeux, qui sont les sept Esprits de Dieu, envoyés par toute la terre.* Il paraît résulter de ce dernier texte que, quoique les sept dons de l'Esprit reposent sur l'Agneau, il y a en outre sept êtres angéliques qui partent de lui et parcourent la terre dans tous les sens; ce qui semblerait indiquer que le langage de Zacharie peut s'entendre des sept dons de l'Esprit, de manière toutefois à ne pas exclure l'intervention des esprits serviteurs. Car, quoi qu'il soit dit du Verbe lui-même qu'il court avec une grande vitesse (c'est-à-dire par ses opérations), cependant le mot משיטים s'entend plus naturellement d'êtres que d'opérations (comme de Satan, au livre de Job, I). Saint Ephrem le prend dans ces deux sens, interprétant le passage où il est parlé des anges serviteurs, dans le sens spirituel en même temps que des opérations du Saint-Esprit, sens dans lequel saint Jérôme et les autres paraissent prendre exclusivement ces paroles. Le passage des Paralipomènes semble donner à entendre que les nations ne seront plus désormais empêchées de tomber sur Azu par l'intermédiaire de ces yeux qui parcourent la terre dans tous les sens. (*Voyez* le passage de saint Epiphane que nous allons bientôt citer.) A l'aide de pareils témoignages nous nous trouvons tout naturellement inclinés à penser que les expressions du *Psal.* LXVI, 7, se rapportent à la manière dont Dieu exerçait son autorité souveraine sur les nations, savoir, par l'intermédiaire des anges, ou *yeux* du Seigneur (*a*). Saint Hilaire (*in loco*) : « Ergo incorporalis Deus misericordiæ suæ oculis et tanquam ministerio famulantium angelorum protegit gentes, et in omnes credentes donum divinæ miserationis effundit. » Que les nations fussent alors sous l'empire d'une loi, c'est ce que nous apprennent les psaumes XCIV, 10 et CXLVII, 20; au sujet de ce dernier, Clément d'Alexandrie, dans ses *Stromates*, VI, 63, dit : Τὸ, Οὐκ ἐποίησεν οὕτως, πεποιηκέναι μὲν δηλοῖ, ἀλλ' οὐχ οὕτως.—« Cette parole, *il n'en a pas agi de même*, montre qu'il a agi, mais non pas de la même manière; ainsi que les autres parties de l'Ecriture, par exemple, Job, XII, 22-25. Donc l'Ecriture nous fournit quelques raisons de croire à la vérité de l'enseignement contenu dans le passage du Deutéronome d'où nous sommes partis, et qui n'a pas cessé d'être répété par les Pères, depuis saint Clément de Rome (I, 29). Après avoir ainsi exposé les indices que nous donne l'Ecriture par rapport à ce système, je vais m'appliquer à rassembler quelques passages des Pères qui expriment une profession de foi à ce même système. En le faisant, je dois rappeler au lecteur le devoir qui lui est imposé, d'essayer patiemment de se rendre compte de certains passages qui, tout appropriés qu'ils sont au genie des Orientaux, n'en ont pas été moins évidemment pour cela écrits sous l'autorité d'une providence divine; soit que nous considérions les indices fournis par les saintes Ecritures, ou le langage des Pères relativement à ces témoignages des saints livres. On en trouvera qui emanent d'esprits aussi différents que pouvaient l'être celui d'Origène et celui de saint Jérôme.

Clément d'Alexandrie *Stromates*, VI, 157. (Pott., p. 822) : Καὶ αἱ τῶν ἐνάρετων ἀθλήσεων [illegible] τὸ τί κοινὸν θεῖον γεγόνασι, διατηροῦσαι τοὺς τῆς ψυχῆς καὶ ἐνοδιάζοντας τῶν θείων διεστηκότα συνοικοῦντας εἰς τὸν τοιούτους διακόνους· κατὰ τε γὰρ τὰ ἔθνη καὶ πόλεις κεκλήρωται τῶν ἀγγέλων αἱ προστασίαι, τάχα δὲ καὶ τῶν πιστευόντων ὑπόστασιν χρῆναι τινες.—« Les pensées des hommes de bien s'en enrichissent par une sorte d'inspiration divine, l'âme étant disposée d'une certaine façon et la volonté divine se communiquant à l'âme humaine, par le ministère d'agents spéciaux qui l'assistent dans ces opérations. Les gouvernements des anges sont répartis entre les nations et les cités; peut-être même des anges particuliers sont ils préposés à chacune d'elles. » On peut consulter la note de Potter en cet endroit. De même, *Strom.* VI, 6 (Pott. p. 832) : Οὗτός ἐστιν ὁ δοὺς καὶ τοῖς Ἕλλησι τὴν φιλοσοφίαν διὰ τῶν ὑποδεεστέρων ἀγγέλων· εἰς γὰρ συνδιανενεμημένου προστάξει θεοῦ τε καὶ δεσπότου ἕκαστα κατὰ ἔθνη. « C'est lui (Dieu) qui donne la sagesse aux Grecs par les anges inférieurs, car un décret divin et antique a distribué les anges entre les nations. »

Ailleurs encore (*Strom.* VII, 12, edit. Pott. p. 855) : Παιδεύσεις δὲ αἱ ἀναφαίνοι ἀγαθότητι τοῦ ἐπιτρόπου μεγάλου κριτοῦ διάτε τῶν προσεχῶν ἀγγέλων διά τε προκρίσεων ποικίλων καὶ διὰ τῆς κρίσεως τῆς παντεδοῦς τοὺς ἐπὶ πλέον ὑπαναγκάσας ἐνδιαζόντας μετανοεῖν. — « Mais grâce à la bonté du juge suprême qui observe toutes nos actions, des châtiments infligés soit par le ministère de ses anges, soit par la signification de différentes sentences non exécutées, soit par des jugements dont l'effet a déjà commencé, contraignent à la pénitence ceux qui se repentent de leurs prévarications. »

Origène aussi, *in Num.* XI, § 5 : « Ex initio sæculi hujus, cum dispergeret Deus filios Adam, statuit fines gentium secundum numerum angelorum Dei, et unaquæque gens sub illo angelo facta est; una autem fuit, et electa gens Israël, quæ portio Domini fuit, et funiculus hæreditatis ejus. » Et *in Luc. hom.* XXXV (p. 219, Lammatsch.) : « *Quando vadis ad principem.* Quisnam iste princeps est? Quando dividebat Altissimus gentes, quando disseminabat filios Adam, statuit terminos nationum secundum numerum angelorum Dei; et facta est portio Domini populus ejus Jacob, funiculus hæreditatis ejus Israël. Igitur principibus, id est, angelis, ab exordio terra divisa est. Daniel quippe manifestius, quos Moses angelos nominavit, principes esse testatur, dicens : *Princeps regni Persarum, et princeps regni Græcorum, et Michael princeps gentium.* » Saint Jérôme aussi paraphrase ainsi Isaïe (XIV, *vers. fin.*) : « Si, inquit, quæsierint angeli gentis Assyriæ, quare solus Judas evaserit? » Et XXXV, 3 : « Ita ut sanie earum et spurcitia ac sanguine montes repleantur; sublimes quoque virtutes et angeli qui singulis gentibus præsidebant. » Et en XLVII, *init.* : « Significat autem angelum gentis Babylonis præsidem; qui cum cæteris angelis lequitur. » De même saint Basile, *adv. Eunom.* III, 1 : Ἄγγελοι πάντες ὥσπερ προσηγορίας μιᾶς οὕτω καὶ φύσεως

(*a*) Il est digne de remarque qu'il y avait chez les Perses des officiers appelés [illegible] *au roi* (Aristoph., *Ach.* 91; et Aristote, *Pol.* III, 1, *ap. Scholiast.*; Philostr., *Vit. Apoll.* I, 20, et suiv., *edit. Olear.*); ce qui n'était probablement qu'une imitation païenne basée sur quelque tradition de la même chose : car nous voyons qu'il y avait sept principaux conseillers en temps d'Esdras (Esdr. VII, 14; *Esther*, I, 14); et le passage d'Ariste-Aristée montre clairement que les [illegible] étaient plus d'un.

Πάντως τῆς αὐτῆς ἀλλήλοις τυγχάνουσιν· ἀλλ' ὅμως οἱ μὲν αὐτῶν ἐθνῶν προεστήκασιν· οἱ δὲ, ἑνὶ ἑκάστῳ τῶν πιστῶν εἰσι παρεπόμενοι. Ὅσῳ μέντοι προτιμότερον ἔθνος ὅλον ἑνὸς ἀνδρὸς, τοσούτῳ δήπου μεῖζον ὑπάρχειν ἀνάγκη ἄξιωμα τοῦ ἐθνάρχου ἀγγέλου παρὰ τὸ τοῦ ἑνὸς ἑκάστου τὴν προστασίαν πεπιστευμένου. Τὸ δὲ συνεῖναι ἑκάστῳ τῶν πιστῶν ἄγγελον οἷον παιδαγωγόν τινα καὶ νομέα τὴν ζωὴν διευθύνοντα, οὐδεὶς ἀντερεῖ, μεμνημένος τῶν τοῦ Κυρίου λόγων, εἰπόντος· Μὴ καταφρονήσητε ἑνὸς τῶν ἐλαχίστων τούτων, ὅτι οἱ ἄγγελοι αὐτῶν διὰ παντὸς βλέπουσι τὸ πρόσωπον τοῦ πατρός μου τοῦ ἐν τοῖς οὐρανοῖς. Καὶ ὁ Ψαλμῳδὸς φησι· Παρεμβαλεῖ ἄγγελος Κυρίου κύκλῳ τῶν φοβουμένων αὐτόν. Καὶ, Ὁ ἄγγελος ὁ ῥυσάμενός με ἐκ νεότητός μου· καὶ ὅσα τοιαῦτα. Ὅτι δὲ πάλιν εἰσί τινες ἄγγελοι καὶ ὅλων ἐθνῶν προεστῶτες, Μωσῆς ἡμᾶς διδάσκει διὰ τῆς ᾠδῆς, λέγων· Ὅτε διεμέριζεν ὁ Ὕψιστος ἔθνη, ὡς διέσπειρεν υἱοὺς Ἀδάμ, ἔστησεν ὅρια ἐθνῶν κατὰ ἀριθμὸν ἀγγέλων αὐτοῦ. Καὶ ὁ σοφὸς Δανιὴλ ἐν τῇ τοῦ ἀγγέλου ὀπτασίᾳ, ἤκουσεν αὐτοῦ λέγοντος, ὅτι Ἄρχων βασιλείας Περσῶν εἱστήκει ἐξεναντίας μου· καὶ ἰδοὺ Μιχαὴλ εἷς τῶν ἀρχόντων τῶν πρώτων ἦλθε βοηθῆσαί μοι, καὶ αὐτὸν κατέλιπον ἐκεῖ μετὰ τοῦ ἄρχοντος βασιλέως Περσῶν. Καὶ μετ' ὀλίγα φησὶν ὁ αὐτός· Καὶ ὁ ἄρχων τῶν Ἑλλήνων ἤρχετο. Ἀλλὰ καὶ ἀρχιστράτηγός τις τῆς δυνάμεως Κυρίου λέγεται, ὁ Ἰησοῦ τῷ τοῦ Ναυῆ ἐπὶ τοῦ Ἰορδάνου φανερωθείς. Καὶ πάλιν τινὲς λέγονται λεγεῶνες τῶν ἀγγέλων, τοῦ Κυρίου εἰπόντος τοῖς μαθηταῖς, Ἢ δοκεῖτε ὅτι οὐ δύναμαι παρακαλέσαι τὸν Πατέρα μου, καὶ παραστήσει μοι ὧδε πλείους ἢ δώδεκα λεγεῶνας ἀγγέλων; Ὁ τοίνυν ἀρχιστράτηγος τῶν ἐν ταῖς λεγεῶσι κατατεταγμένων ἀγγέλων, ἄρχων ἐστὶ δηλονότι. Hoc est : Nimirum angeli omnes ut appellationem unam, ita etiam eamdem omnino inter se naturam habent : sed tamen ex iis alii quidem præfecti sunt gentibus : alii vero unicuique fidelium adjuncti comites sunt. Quanto autem gens tota uni viro præstat, tanto certe necesse est angeli alicui genti præsidentis dignitatem dignitati alterius cui viri privata tutela concreditur majorem esse. Quod autem unicuique fidelium adsit angelus velut pædagogus quidam et pastor vitam dirigens, nemo contradicet, qui meminerit verborum Domini, qui ait : *Ne contemnatis unum ex his pusillis, eo quod angeli eorum semper vident faciem Patris mei qui in cœlis est.* Et Psalmista dicit : *Castra metabitur angelus Domini in circuitu timentium ipsum.* Et, *angelus qui liberavit me a juventute mea ;* et quæcumque ejusdem generis sunt. Quod autem rursus sint angeli quidam qui gentibus integris præpositi sunt, docet nos per canticum Moses, dum ait : *Quando dividebat Altissimus gentes, quando dispersit filios Adam, constituit terminos gentium juxta numerum angelorum suorum.* Et sapiens Daniel in visione angeli audivit ipsum dicentem : *Princeps regni Persarum stetit ex adverso mihi : et ecce Michael unus de principibus primis venit, mihi auxiliaturus : et ipsum reliqui illic cum principe rege Persarum.* Et paulo post ille ipse ait : *Et princeps Græcorum veniebat.* Sed et copiarum Domini imperator ac dux dicitur, is, qui Jesu Nave ad Jordanem manifestatus est. Et rursus legiones quædam angelorum dicuntur, Domino discipulis dicente : *An putatis quod non possum rogare Patrem meum, et exhibebit mihi hic plusquam duodecim legiones angelorum?* Qui igitur dux est exercitus eorum angelorum qui recensentur, ille profecto princeps est. »

De même S. Greg. Nyss., *de Vita Mosis*, p. 194 : Λόγος τίς ἐστιν ἐκ πατρικῆς παραδόσεως τὸ πιστὸν ἔχων, ὃς φησι, πεσούσης ἡμῶν εἰς ἁμαρτίαν τῆς φύσεως, μὴ παριδεῖν τὸν Θεὸν τὴν πτῶσιν ἡμῶν ἀπρονόητον· ἀλλ' ἄγγελόν τινα τῶν τὴν ἀσώματον εἰλαχότων φύσιν, παρακαθιστῆν εἰς συμμαχίαν τῇ ἑκάστου ζωῇ· ἐκ δὲ τοῦ ἐναντίου, τὴν φθορέα τῆς φύσεως ἀντιμαχανᾶσθαι τὸ ἴσον διὰ πονηροῦ τινος καὶ κακοποιοῦ δαίμονος, τῇ τοῦ ἀνθρώπου ζωῇ λυμαινόμενον. Hoc est : « Occultior quædam traditio, et verus sermo ad nos usque descendit, quo creditur, posteaquam in peccatum natura nostra lapsa est, nos omnino a clementia divina neglectum, neque absque suo patrocinio dimissam, sed angelorum qui natura incorporei sunt, aliquem in adminiculum cuique constitutum fuisse, naturæque nostræ corruptorem in omnibus contra adnitentem, pravum aliquem atque maleficum dæmona ad male vivendum homines impellentem, ad singulos destinasse. »

En outre, Sévère d'Antioche, entre autres choses qui ont beaucoup de rapport à ce qui précède, nous offre le passage suivant, qui contient un raisonnement *a fortiori* tiré du passage de saint Grégoire, que nous venons de citer (*in* Θεοτόκου Σεῖρα, *in loco*) : Εἰ δὲ τοῖς καθ' ἕκαστον Ἄγγελον, ὡς ἔφαμεν, ἐπέστησεν ὁ Θεὸς, πῶς οὐχὶ μᾶλλον καὶ ἔθνεσι καὶ δήμοις, καὶ πόλεσιν; Ὅ τοίνυν φησὶ Μωσῆς, τοῦτό ἐστιν· ὅτι διαμερίσας ὁ Ὕψιστος τὰ ἔθνη, καὶ ὅρια πηξάμενος, ἑκάστῳ τῷ τῶν ὁρίων μέτρῳ καὶ ἀριθμῷ Ἀγγέλους ἐπιδιένειμεν. « Si Dieu, comme nous l'avons dit, a placé un ange aux côtés de chaque homme, pourquoi n'en aurait-il pas également, et à plus forte raison, préposé un à la garde des nations, des peuples et des villes? Car voici ce que dit Moïse : Que le Très-Haut, ayant divisé les peuples et marqué les limites de chacun, il préposa à leur garde un même nombre d'anges. »

Saint Epiphane, *Hær.* xxxi, § 34, p. 456, fait, en citant l'Apocal., ix, 14, les remarques que voici : Ἐὰν γὰρ λέγῃ τοὺς τεσσαρας ἀγγέλους τοὺς ἐν τῷ Εὐφράτῃ καθεζομένους, ἵνα δείξῃ τὰς τέσσαρας διαφορὰς τῶν ἐκεῖσε ἐθνῶν καθιζομένων ἐπὶ τὸν Εὐφράτην, οἵ τινές εἰσιν, Ἀσσύριοι, Βαβυλώνιοι, Μῆδοι καὶ Πέρσαι· αὗται γὰρ αἱ τέσσαρες βασιλεῖαι κατὰ διαδοχὴν ἐν τῷ Δανιὴλ ἐμφέρονται, ὡς πρῶτοι Ἀσσύριοι ἐβασίλευον, καὶ Βαβυλώνιοι ἐν χρόνοις αὐτοῦ, Μῆδοι δὲ διεδέξαντο, μετ' αὐτοὺς δὲ Πέρσαι, ὧν πρῶτος γέγονε Κῦρος ὁ βασιλεύς· τὰ γὰρ ἔθνη ὑπὸ ἀγγέλους τεταγμένα εἰσίν, ὡς ἐπιμαρτυρεῖ μοι Μωϋσῆς ὁ ἅγιος τοῦ Θεοῦ θεράπων, τὸν λόγον κατὰ ἀκολουθίαν ἑρμηνεύων καὶ λέγων· Ἐπερώτησον τὸν πατέρα σου, καὶ ἀναγγελεῖ σοι· τοὺς πρεσβυτέρους σου, καὶ ἐροῦσί σοι· ὅτε διεμέριζεν ὁ Ὕψιστος ἔθνη, ὡς διέσωειρεν υἱοὺς Ἀδάμ, ἔστησεν ὅρια ἐθνῶν κατὰ ἀριθμὸν ἀγγέλων Θεοῦ· καὶ ἐγεννήθη μερὶς Κυρίου λαὸς αὐτοῦ Ἰακώβ, σχοίνισμα κληρονομίας αὐτοῦ Ἰσραήλ. Εἰ οὖν τὰ ἔθνη ὑπὸ ἀγγέλους εἰσὶ τεταγμένα, δικαίως εἶπε, Λῦσον τοὺς τέσσαρας ἀγγέλους τοὺς ἐν τῷ Εὐφράτῃ καθεζομένους καὶ ἐπερχομένους ἐπιτρέπειν τοῖς ἔθνεσιν εἰς πόλεμον, ἕως καιροῦ μακροθυμίας Κυρίου, ἕως προστάξει δι' αὐτῶν ἐκδικιαν γίγνεσθαι τῶν αὐτοῦ ἁγίων. Ἐκρατοῦντο γὰρ οἱ ἐπιτεταγμένοι ἄγγελοι ὑπὸ τοῦ Πνεύματος, μὴ ἔχοντες καιρὸν ἐπιδρομῆς, διὰ τὸ μήπω λύειν αὐτοὺς τὴν δίκην, τοῦ τὰ λοιπὰ ἔθνη λύεσθαι, ἕνεκεν τῆς πρὸς τοὺς ἁγίους ὕβρεως· λύονται δὲ οἱ τοιοῦτοι καὶ ἐπέρχονται τῇ γῇ, ὡς Ἰωάννης προφητεύει καὶ οἱ λοιποὶ προφῆται· καὶ γὰρ κινούμενοι οἱ ἄγγελοι, κινοῦσι τὰ ἔθνη εἰς ὀργὴν ἐκδικίας. Ὅτι δὲ πυρίνους καὶ θειώδεις, καὶ ὑακινθινοὺς θώρακας σημαίνει, οὐδεὶς ἀμφιβάλλει, ἐκεῖνα γὰρ τὰ ἔθνη, ἀπὸ τῆς τοιαύτης χρόας ἔχει τὴν ἀμφίασιν· τὰ μὲν γὰρ θειώδη ἱματία, χρόα τίς ἐστι μηλίνη, οὕτω καλουμένη ἐρέα· τὰ δὲ πύρινα, ἵνα εἴπῃ τὰ κοκκινὰ ἐνδύματα· καὶ ὑακίνθινα, ἵνα δείξῃ τὴν καλλαΐνην ἐρέαν. Hoc est : « Atqui cum quatuor angelos ad Euphraten collocat, totidem nationes significat, quæ ad Euphraten habitant. Cujusmodi sunt Assyrii, Babylonii, Medi atque Persæ. Hæc enim imperia quatuor apud Danielem ordine commemorantur. Quorum primi regnarunt Assyrii. Tum Babylonii, qui Danielis tempore rerum potiebantur. Secuti sunt Medi; ac postremo Persæ, quorum primus rex Cyrus extitit. Gentes porro angelis esse subjectas testis est Moyses Dei servus, qui Danielis orationem velut interpretans ait : *Interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi; seniores tuos, et dicent tibi. Quando dividebat Altissimus gentes, dispergebat filios Adam; constituit terminos populorum, juxta numerum angelorum Dei. Et fuit pars Domini populus ejus Jacob; funiculus hæreditatis ejus Israel.* Igitur cum angelis nationes subjectæ sint, merito dixit : Solve quatuor angelos qui sedent in Euphrate, ibique detinentur, ut gentes bellis inter se committant, usque ad tempus patientiæ Domini, donec per illos sanctos suos vindicari jubeat. Etenim angeli isti, quibus hoc Spiritus

cit, coercebantur interim, nec invadendi tempus est illis concessum : quos nondum Dei justitia solvebat, ut cæteræ gentes ad persequendam sanctorum injuriam solverentur. Idem tamen soluti denique terram obeunt, ut Joannes ac prophetæ cæteri vaticinati sunt. Angeli enim dum commoventur gentes ipsas ad ulciscendum commovent. Jam cur loricas illis igneas, et sulphureas, et hyacinthinas tribuat nemini dubium est, propterea quod iisce coloribus gentium illarum vestes infectæ sunt. Nam, quod ad sulphureas attinet, melinus iste color est, a quo et lanæ quædam appellantur. Igneæ porro vestes coccineas indicant, quemadmodum hyacinthinarum vocabulo Callaicæ lanæ, hoc est ferrugineæ, significantur. »

Il y a dans saint Éphrem, vol. II, p. 224, un passage frappant, qui se trouve cité dans le livre intitulé : *La nature n'est qu'une parabole* (*nature a parable*, p. 310), sur le passage de Daniel, x, 14 ; texte dont s'est également servi Aretas *in Apocal.*, p. 412, *edit. Oxf.* Les Perses croyaient quelque chose de semblable *extérieurement : voyez* la note de Baehr sur Hérodote, VII, 53 ; et le premier livre des Rois, xx, 23, insinue, par ce que disent les Syriens, qu'eux aussi croyaient que des êtres d'un ordre supérieur étaient ainsi placés et préposés en différents lieux. Cette croyance n'était pas non plus étrangère aux Grecs : car on trouve dans Platon, *de Leg.* IV, 6, le passage qui va suivre : Γιγνώσκων ὁ Κρόνος ὅρα, καθάπερ ἡμεῖς διεληλύθαμεν, ὡς ἀνθρωπεία φύσις οὐδεμία ἱκανὴ τὰ ἀνθρώπινα διοικοῦσα αὐτοκράτωρ πάντα μὴ οὐχ ὕβρεώς τε καὶ ἀδικίας μεστοῦσθαι ταῦτ' οὖν διανοούμενος ἔφιστη βασιλέας γε καὶ ἄρχοντας ταῖς πόλεσιν ἡμῶν οὐκ ἀνθρώπους, ἀλλὰ γένους θειοτέρου τε καὶ ἀμείνονος δαίμονας, οἷον νῦν ἡμεῖς ὁρῶμεν τοῖς ποιμνίοισι καὶ ὅσων ἡμεροί εἰσιν ἀγέλαι· οὐ βοῦς βοῶν οὐδὲ αἶγας αἰγῶν ἄρχοντας ποιοῦμεν αὐτοῖσί τινας, ἀλλ' ἡμεῖς αὐτῶν δεσπόζομεν, ἄμεινον ἐκείνων γένος· ταὐτὸν δὴ καὶ ὁ Θεὸς ἄρα καὶ φιλάνθρωπος ὢν τὸ γένος ἄμεινον ἡμῶν ἐφίστη τὸ τῶν δαιμόνων, ὃ διὰ πολλῆς μὲν αὐτοῖς ῥᾳστώνης, πολλῆς δ' ἡμῖν ἐπιμελούμενον ἡμῶν, εἰρήνην τε καὶ αἰδῶ καὶ εὐνομίαν καὶ ἀφθονίαν δίκης παρεχόμενον, ἀστασιάστα καὶ εὐδαίμονα τὰ τῶν ἀνθρώπων ἀπειργάζετο γένη. « Saturne reconnaissant que nul homme, comme nous l'avons remarqué plus haut, n'était capable de gouverner les hommes avec une autorité absolue, sans tomber dans la licence et l'injustice, établit dans les villes, pour chefs et pour rois, non des hommes, mais des intelligences d'une nature plus excellente et plus divine que la nôtre, les démons, pour faire à notre égard ce que nous faisons nous-mêmes pour les troupeaux de petit et de gros bétail qui sont apprivoisés. En effet, nous ne faisons point gouverner les bœufs par des bœufs, ni les chèvres par des chèvres ; mais notre espèce, qui l'emporte de beaucoup sur la leur, prend elle-même ce soin. De même, ce Dieu, plein de bonté pour les hommes, prépose, pour nous gouverner, des êtres d'une espèce supérieure à la nôtre, les démons, qui, nous gouvernant avec une égale facilité de leur part et de la nôtre, firent régner sur la terre la paix, la pudeur, la liberté, la justice, et procurèrent à la race humaine des jours tranquilles et heureux. »

Voici maintenant les paroles de saint Augustin sur ce sujet (*de Trinit.* III, 9) : « Quod ergo de uno sapiente, quamvis adhuc mortale corpus gestante, quamvis ex parte vidente, posuimus exempli gratia, hoc de aliqua domo, ubi aliquorum talium societas est, hoc de civitate vel etiam de orbe terrarum licet cogitare, si penes sapientes sancteque ac perfecte Deo subditos sit principatus, et regimen rerum humanarum. Sed hoc quia nondum est (oportet enim nos in hac peregrinatione prius mortaliter exerceri, et per vires mansuetudinis et patientiæ in flagellis erudiri), illam ipsam supernam atque cœlestem, unde peregrinamur, patriam cogitemus. Illic enim Dei voluntas, *qui facit angelos suos spiritus et ministros suos ignem flagrantem*, in spiritibus summa pace atque amicitia copulatis, et in unam voluntatem quodam spiritali caritatis igne conflatis, tanquam in excelsa et sancta et secreta sede præsidens, velut in domo sua, et in templo suo, inde se, quibusdam ordinatissimis creaturæ motibus, primo spiritalibus, deinde corporalibus per cuncta diffundit, et utitur omnibus ad incommutabile arbitrium sententiæ suæ, sive incorporeis, sive corporeis rebus, sive rationalibus sive irrationalibus spiritibus, sive bonis per ejus gratiam sive malis per proprium voluntatem. Sed quemadmodum corpora crassiora et inferiora per subtiliora et potentiora quodam ordine regunturita omnia corpora per spiritum vitæ, et spiritus vitæ irrationalis per spiritum vitæ rationalem, et spiritus vitæ rationalis desertor atque peccator per spiritum vitæ rationalem pium et justum, et ille per ipsum Deum, ac si universa creatura per Creatorem suum, ex quo et per quem, et in quo etiam condita atque instituta est ; ac per hoc voluntas Dei est prima et summa causa omnium corporalium specierum et motionum. Nihil enim fit visibiliter et sensibiliter, quod non de interiore invisibili atque intelligibili aula summi imperatoris, aut jubeatur, aut permittatur, secundum ineffabilem justitiam præmiorum atque pœnarum, gratiarum et retributionum in ista totius creaturæ amplissima quadam immensaque republica. »

Mais il est temps de clore cette note. Je suis persuade que tout homme qui réfléchit sur la partie du système de la Providence que l'expérience nous fait connaître, ne verra rien à objecter contre cette doctrine, quant à ses principaux traits du moins, sous le prétexte qu'elle est en opposition avec l'enseignement de l'expérience. Car dans ce système, comme l'insinue Platon, nous ne recevons aucun bienfait sans l'intervention d'un autre, « puisque l'expérience nous atteste que Dieu établit des médiateurs pour être à notre égard les instruments du bien et du mal, les instruments de sa justice et de sa miséricorde. L'objection dont il est ici question s'attaque donc non contre la médiation dans le sens élevé, éminent et particulier dans lequel Jésus-Christ est notre médiateur, mais absolument à toute idée et notion de médiateur. » (Butler, *Anal.* II, 5, § 1.) Autant il est démontré que cette doctrine est une doctrine catholique, autant il paraîtra clairement qu'elle possède ce merveilleux attribut, propre à toutes les vérités catholiques, qui est de satisfaire les désirs de la nature humaine, qui ne font que manifester les systèmes païens, et de leur donner la réalité dont ils n'avaient eu jusqu'alors que l'ombre. Les systèmes erronés ne sont que des imitations du vrai système ; ils sont erronés, soit parce qu'ils ne sont que des révélations incomplètes de la vérité, soit parce qu'ils ne sont que le produit de prophéties diaboliques. Dans l'un et l'autre cas, il n'y a que le système catholique qui puisse se soutenir au milieu d'eux et éprouver les esprits pour reconnaître s'ils sont de Dieu.

(26) Il est évident que la notion païenne des incarnations n'était qu'une notion corrompue et confuse. Les deux notes qui vont suivre montreront qu'elles renfermaient généralement la croyance de la répétition fréquente de ces incarnations, idée dont la folie sera signalée dans une note du quatrième Dialogue.

(27) Müller, dans ses *Doriens*, etc., p. 330, représente Apollon comme étant né pour être ambassadeur, intercesseur et prophète auprès du genre humain. M. Clinton, dans ses *Fastes*, I, p. XIII, s'est élevé avec raison contre la violence qu'il fait aux auteurs pour justifier quelques-unes de ses brillantes expressions ; et l'on ne peut se défendre de craindre qu'il ne leur ait ainsi fait violence dans de mauvaises intentions. On trouve aussi chez les Grecs une sorte de foi à ce genre d'incarnation. Origène (*contre Celse*, p. 252) en rapporte quelques-unes pour prouver que Celse ne pouvait pas être conséquent en les admettant, tandis qu'il rejetait les vraies. Les Égyptiens enseignaient également que la Divinité se montrait sous différentes formes, assise sur un lotus, etc.

(*Porphyr. ap. Eus. Præp. evang.*, p. 198), doctrine qu'ils avaient probablement tirée de l'Inde, le lotus n'étant pas un arbre indigène de l'Egypte. (*Voyez* Ideler, *Hermap. p.* 52, *note.*)

Il est singulièrement à remarquer, comme un fait à l'appui de ces traditions obscures d'une incarnation, que Cyrus, Cypselus, et Romulus, aussi bien que Krishna (Voyez *Vishnu pur.*, v, 3, 4), nous sont représentés comme cachés et persécutés dans leur enfance, comme s'il leur avait été donné en quelque sorte d'être des types du grand législateur futur. Comme c'est là un point fort important, surtout pour ceux qui ont à traiter avec les gentils non convertis, je vais présenter ici quelques observations sur ce sujet.

Premièrement, l'hypothèse que ce n'étaient que des imitations diaboliques des véritables prophéties, ne détruit nullement la vérité de la supposition que ces grands personnages étaient destinés à être des types du grand législateur à venir : car on comprend parfaitement que Satan ait été forcé, par une disposition de la divine Providence, de procurer certaines connaissances à ceux qui, dans toute nation, cherchaient le vrai Dieu de tout leur pouvoir, et réglaient leur conduite de manière à être dignes de le trouver. La raison ne répugne pas à croire que Satan ait été instruit de cela, puisqu'il paraît maintenant vouloir jeter les méchants dans les désordres d'une vie impure et criminelle, quoiqu'il doive savoir par expérience que la vue des hommes de ce caractère ne fait que remplir les saints d'une crainte (*a*) et d'une humilité plus profonde, et éveille les semences non encore développées de la grâce dans le cœur des autres. Satan, nous le savons, parcourait autrefois la terre dans tous les sens, et dès lors même, nous le savons aussi, son influence était jusqu'à un certain point contrebalancée par le ministère des anges.

Secondement, en même temps que nous avons l'autorité de l'Ecriture pour preuve que Cyrus fut un des types du Christ (*Jer.* XLV, 1, etc.), l'histoire des Perses nous fournit aussi des choses qui nous montrent qu'ils étaient singulièrement propres à présenter un type de celui qui devait venir. Les sept yeux du roi dont il a déjà été parlé (*note* 25) sont une de ces choses, et nous offrent, comme il y est dit, un parallèle de la prophétie de Zacharie. Il semblerait que l'Ecriture nous donne en cela même comme un fil pour nous guider dans l'usage de l'histoire, de sorte, qu'à l'aide de ce fil, *nous* puissions toujours porter nos regards vers le Christ. Ainsi ce qu'Arrien raconte de Cyrus (p. 528) est certainement fort remarquable, savoir, qu'il fut *scellé* dans son tombeau par Alexandre, un étranger, pour empêcher que son peuple ne dérobât son corps ; et l'explication que les prophéties nous donnent de cette histoire est un fait qui nous porte à penser qu'il y a peut-être d'autres histoires encore sur lesquelles elles sont propres à jeter pareillement de la lumière. Car, de même qu'avant d'en avoir la preuve, il pouvait exister une forte présomption contre la vérité du fait de l'onction donnée extérieurement par un prophète de Dieu à un roi païen (*I Reg.* IX, 15), il pouvait y avoir également de fortes raisons de refuser de croire qu'il l'eût oint aussi intérieurement (*Isa.* XLV, 1), en lui confiant, par exemple, une fonction importante et remarquable, comme l'était celle qui fut confiée à Cyrus, lorsqu'il délivra les Israélites, qui étaient le type du genre humain, de la captivité de Babylone, qui était le type du royaume de Satan. De là, tous ceux qui souffraient pour la justice étaient jusqu'à un certain point les types du Christ, et il paraît être de la dernière importance, en traitant avec des païens, d'admettre de ces sortes de ressemblances, et de croire qu'il y avait en elles quelque chose de mystérieux. Car, de cette manière, nous échapperons quelquefois à un scepticisme non fondé au sujet de certains passages des auteurs païens (par exemple, Platon, *Rep.* II, § 5), et nous aurons plus de chance de gagner les esprits, lorsque nous éclaircirons les traits grossiers de la figure en montrant la réalité. Le passage suivant d'Origène est instructif sur ce point (*contre Celse*, *p.* 24) : Ἆρα γὰρ οὐκ ἑώρων οἱ τοῦ Ἰησοῦ μαθηταί, τολμῶντες οὐ μόνον Ἰουδαίοις ἐκ τῶν προφητικῶν λόγων παριστάνειν, ὅτι αὐτὸς εἴη ὁ προφητευθείς, ἀλλὰ καὶ τοῖς λοιποῖς ἔθνεσιν, ὅτι ὁ χθὲς καὶ πρώην σταυρωθεὶς, ἑκὼν τοῦτον τὸν θάνατον ὑπὲρ τοῦ τῶν ἀνθρώπων γένους ἀνεδέξατο, ἀνάλογον τοῖς ἀποθανοῦσιν ὑπὲρ πατρίδων, ἐπὶ τῷ σῴσαι λοιμικὰ κατήσαντα καταστήματα, ἢ ἀφορίας ἢ δυσπλοίας; Εἰκὸς εἶναι γὰρ ἐν τῇ φύσει τῶν πρ γμάτων, κατά τινας ἀπορρήτους καὶ δυσλήπτους τοῖς πολλοῖς λόγους, φύσιν τοιαύτην ὡς ἕνα δίκαιον ὑπὲρ τοῦ κοινοῦ ἀποθανόντα ἑκουσίως, ἀποτροπιασμοὺς ἐμποιεῖν φαύλων δαιμονίων ἐνεργούντων λοιμοὺς ἢ ἀφορίας ἢ δυσπλοίας, ἢ τι τῶν παραπλησίων. Λεγέτωσαν οὖν οἱ βουλόμενοι ἀπιστεῖν τῷ Ἰησοῦν ὑπὲρ ἀνθρώπων ἀποτεθνηκέναι τρόπῳ σταυροῦ, πότερον οὐδὲ τὰς Ἑλληνικὰς παραδέξονται καὶ βαρβαρικὰς πολλὰς ἱστορίας, περὶ τοῦ τινος ὑπὲρ τοῦ κοινοῦ τεθνηκέναι καθαιρετικῶς τῶν προκαταλαβόντων τὰς πόλεις καὶ τὰ ἔθνη κακῶν; ἢ ἐκεῖνα μὲν γεγένηται, οὐδὲν δὲ πιθανὸν ἔχει ὁ νομίζομενος ἄνθρωπος πρὸς τὸ ἀποθανεῖν ἐπὶ καθαιρέσει μεγάλου δαίμονος, καὶ δαιμόνων ἄρχοντος, ὑποτάξαντος ὅλας τὰς ἐπὶ γῆν ἐληλυθυίας ἀνθρώπων ψυχάς; Ὁρῶντες δὲ ταῦτα οἱ τοῦ Ἰησοῦ μαθηταὶ καὶ ἄλλα τούτων πλείονα, ἃ εἰκὸς αὐτοὺς ἐν ἀπορρήτῳ ἀπὸ τοῦ Ἰησοῦ μεμαθηκέναι· ἔτι δὲ καὶ δυνάμεώς τινος πληρωθέντες (ἐπεὶ ἔδωκεν αὐτοῖς μένος καὶ θάρσος οὐ ποιητική τις παρθένος ἀλλ' ἡ ἀληθῶς φρόνησις καὶ σοφία τοῦ Θεοῦ) ἔσπευσαν,

ἵν' ἔκδηλοι μετὰ πᾶσιν

οὐ μόνοις Ἀργείοις γένοιντο, ἀλλὰ καὶ πᾶσιν Ἕλλησιν ὁμοῦ καὶ βαρβάροις, καὶ κλέος ἐσθλὸν ὄροιντο.

« Les disciples de Jésus ne voyaient-ils pas où allait ce qu'ils avaient la hardiesse d'entreprendre, c'est-à-dire, non-seulement de prouver aux Juifs, par les écrits des prophètes, que Jésus était celui que les anciens oracles avaient prédit, mais de persuader même aux autres peuples qu'un homme crucifié depuis trois jours s'était volontairement abandonné à ce supplice pour le salut du genre humain, conformément à ce qu'avaient fait autrefois ceux qui avaient bien voulu mourir pour délivrer leur patrie de quelque peste qui la ravageait, de quelque stérilité qui la menaçait de famine, ou de quelque tempête qui empêchait la navigation ? Car il faut que, dans la nature des choses, il y ait de certaines causes secrètes dont les ressorts ne sont pas aisés à comprendre à tout le monde, par lesquelles cet ordre soit établi, que quand un homme de bien s'expose volontairement à la mort pour le public, il détourne l'effort des mauvais démons qui produisent les pertes, les stérilités, les tempêtes et les autres désordres semblables. Et je voudrais bien demander à ceux qui refusent de croire que Jésus ait été crucifié pour les hommes, s'ils ont la même incrédulité pour toutes ces autres histoires des Grecs et des barbares, qu'on dit qui sont morts pour délivrer ou une ville ou tout un pays des maux qui les affligeaient ; ou si, recevant ces histoires, ils ne rejettent, comme entièrement éloignés de la vraisemblance, que celle de la mort que Jésus, revêtu de la forme humaine, a soufferte sur la croix, pour dé-

(*a*) *Voyez* Psal. CXIX, 53 : אחזתני זרשעים עזבי תורתך ילעפה. Le premier mot est une expression très-forte : Kimchi l'interprète dans le sens d'une crainte qui ébranle et fait frisonner tout le corps. On ne peut s'empêcher de remarquer que cette crainte devra plus particulièrement se manifester dans le temps qui précédera le jugement, de manière à tenir lieu de toute autre préparation pour paraître en la présence de Dieu dans ceux qui vivront encore alors. Satan paraît toujours le dépasser lui-même, et jouir de la portion du juste sur lequel ne tombe pas sa verge. »

truire l'empire que le grand démon, le prince des autres démons, s'était acquis sur les âmes de tous les hommes qui venaient au monde. Les disciples de Jésus donc voyant toutes ces choses et plusieurs autres encore, qu'il y a apparence que leur maître leur avait découvertes en particulier ; étant d'ailleurs soutenus par une vertu plus qu'humaine qu'ils avaient reçue, non de je ne sais quelle vierge de l'invention des poëtes, mais de la vraie sagesse de Dieu, ils se hâtèrent

D'aller faire admirer l'ardeur de leur courage,
non seulement parmi les Grecs, mais encore parmi les barbares. »

Pour ce qui est de Cyrus, on peut consulter avec avantage les deux passages suivants de saint Cyrille d'Alexandrie : Πῶς δὲ καὶ οὕτω Χριστὸς καὶ ἅγιος, ὡς ἂν εἶναι, λέγοιτο Χριστὸς Κῦρός τε ὁ τῶν Περσῶν βεβασιλευκὼς καὶ μὴν καὶ αὐτοὶ Πέρσαι τε καὶ Μῆδοι· ὥρα γὰρ εἰπεῖν μηδὲ ἁγιασθαι Χριστὸν ἀνθρωπινως, καίτοι καταπτάντος ἐπ' αὐτὸν τοῦ ἁγίου Πνεύματος ἐν εἴδει περιστερᾶς. Κῦρος μὲν γὰρ ὁ Καμβύσου κατεστρατεύσε τὴς Βαβυλωνίας κατὰ καιρούς, πεπίανητο δὲ καὶ τοῖς ἀκαθάρτοις δαίμοσιν ἀνετίθει τὸ σέβας. Ἐπεὶ δὲ Θεοῦ παραθηγοντος καὶ διανιστάντος αὐτὸν εἰς ὀργὴς, ἐνόμασε κοινῷ, καίτοι Πνεύματι τῷ ἁγίῳ μὴ κεχρισμένος, εἴρηται Χριστός· ἅγιοι δὲ οὕτω Περσαί τε καὶ Μῆδοι, οἱ ξυνασπίζοντες αὐτῷ· λελατρεύκασι γὰρ κἀκεῖνοι τῇ κτίσει παρὰ τὸν κτίσαντα Θεὸν, καὶ προσκεκύνασι τοῖς ἔργοις τῶν ἰδίων χειρῶν. Ἐπεὶ δὲ καὶ ἅπαξ κατά τε τὰς ἐν τῷ Μωσαϊκῷ νόμῳ φωνὰς τὸ ἀφορισθὲν τῷ Θεῷ θῦμα κἂν εἴτε μόσχος εἴη τυχὸν ἢ ὄις, ἅγιον ὠνομάζετο· ταύτῃ καὶ διὰ τῆς τοῦ προφήτου φωνῆς ἅγιοι κέκληνται καὶ αὐτοὶ, διατοι τὸ ἀφωρίσθαι τοῖς θείοις νεύμασιν πρὸς (τὸ?) ἁλῶναι τὴν Βαβυλωνίων· εἴπερ οὖν ἐστιν οὕτω Χριστὸς ὁ Ἐμμανουὴλ, καθὰ καὶ ὁ Κῦρος, καὶ οὕτως ἅγιος καθὰ καὶ Πέρσαι, κ. τ. λ. (*Contr. Nest.* II, *p.* 45). Hoc est : « Qui autem fieri potest ut eodem dicatur modo Christus, quo dicitur esse etiam Cyrus ille rex Persarum, et sanctus quomodo Medi quoque ipsi ac Persæ? Jam vero dicere licebit, ne sanctificatum quidem esse Christum humanitus, quamvis in eum columba specie sanctus Spiritus insederit. Nam Cyrus quidem Cambysæ filius olim exercitum duxit in Babylonios, sed tamen in errore versabatur, et impuris dæmoniis venerationem exhibebat. Ubi vero, Deo illum exacuente, et ad iras excitante, Babyloniorum terram cepit, communi vocabulo, quamvis minime unctus Spiritu sancto, dictus est Christus. Ita Persæ quoque ac Medi, satellites ejus, sancti dicuntur. Nam quamvis illi quoque servierint creaturæ potius quam creatori Deo, et adoraverint opera manuum suarum, tamen quia semel juxta voces quæ sunt in lege Mosi, segregatum Deo sacrificium, sive ille vitulus esset fortasse, sive ovis, sanctum appellabatur ; ea ratione etiam prophetica voce ipsi quoque sancti sunt vocati, quod divino numine segregati dicatique essent ad Babyloniam capiendam. Ergo si eadem ratione ipse Emmanuel est Christus, qua Cyrus, et eo modo sanctus quo Medi ac Persæ, etc. »

Ici il renvoie aux passages de l'Ecriture où le mot קדש est employé en parlant des gentils dont Dieu se sert pour exécuter ses vengeances, par exemple, *Jer.* LI, 27, *Joel.*, IV, 9, et fait voir où conduirait la manière de parler de Nestorius. L'autre passage se trouve dans les *Glaphyra* sur la Gen., p. 55, où, après avoir cité Isaïe, XLIV, 24, il dit : Ἀκούεις ὅπως ἐναργῶς τό, Οὐκ ᾔδεις με, φησιν, οὐδὲ ἐν τοῖς εἰδωσι Θεὸν τὸν οὕτω περιφανῆ κατατάττειν ἀξιῶν, ὃν αὐτὸς ἔτιθει καὶ βασιλέων κρείττονα καὶ μυρίων ὅσων ἐθνῶν δεσπότην· τύποι γὰρ ἦσαν τὰ ἐπ' αὐτοῦ τῶν διὰ Χριστοῦ κατορθωμάτων. Προηγόρευσε μὲν γὰρ ὡς αὐτὸς διασκεδάσει τὰς Βαβυλωνίων ψευδομαντείας καὶ τὰ τῶν ἐγγαστριμύθων σημεῖα· τὰς δὲ τῶν ἰδίων πρακτόρων, οὓς καὶ ἀγγέλους ἐπωνόμασε, βουλὰς, ἤτοι προαγορεύσεις, οὐ διεψευσμένας ἀποφανεῖ. Προκατεμεμνήνυκε δὲ ὅτι καὶ τὰς τῆς Ἰουδαίας οἰκοδομήσει πόλεις, καὶ τὴν ἄβυσσον ἐρημώσει καὶ πάντας αὐτῆς καταξηρανεῖ τοὺς ποταμούς, [illegible] τοῦ τῶν Βαβυλωνίων λέγων, διοτι τὸ [illegible] ποτισμοὺς δὲ αὐτῆς τὰ [illegible] Ἐπειδὴ [illegible] Χριστοῦ [illegible] τὸ [illegible] ἐν τῷ [illegible] διανοεῖν. Πέφυκε γὰρ δὴ παρὰ Μῆδος ἔθνος ἕτερον. Ἰδοὺ δ' ὅν τι τοιοῦτον καὶ ἐπὶ Χριστοῦ· πατρὸς μὲν γὰρ γέγονε κατὰ τὴν ἁγίαν παρθένον, κ. τ. ἡμᾶς τε οὐσίας κοὐ σώματος τὴν φύσιν, πατρὸς τε τῷ καθ' ἡμᾶς οὐδενὸς, ἀλλ' ὁ οὕτως ἐπὶ μὲν ἑτέρου [illegible] ἅπαν καὶ κτισμάτων τὴν φύσιν καὶ τῶν ὑπεδυσωπουντος τὸ τέλειον ἐν τοις γενεσι. Hoc est, « Auris quo pacto manifeste (*non cognovisti me*) ad, neque inter eos qui Deum norunt collocare dignatur adeo præclarum, quem ipse et regibus superiorem, et innumerarum gentium dominum constituerat. Quæ enim de ipso dicuntur, typi erant operum per Christum editorum. Prædixit enim quod ipse dissipaturus esset Babyloniorum falsas divinationes, et signa pythonum. Prophetarum vero suorum, quos et angelos vocavit, consilia sive præfictiones nequaquam mendaces esse declarat. Præfixit autem quod et civitates Judææ, ædificabit, et abyssum desolabit, omniaque ejus flumina arefaciet : abyssum, ut arbitror, Babylonem vocans, ob ingentem habitantium in ea multitudinem ; flumina autem ejus, gentes undequaque ad auxilium ejus concurrentes. Cæterum, ait, dicamus de Cyro, res ab eo gestas eleganter ad Christi mysterium transferentes. Natus itaque est Cyrus matre quidem Mandana, filia Astyagis principis Medorum, patre autem Cambyse, natione Persa, humanis vero admodum moribus. Unde quidam veterum *mulum* et diversæ naturæ Cyrum vocaverunt, nimirum ex patris ac matris, ut ego quidem arbitror, in natione differentia : diversa enim gens sunt Persæ a Medis. Videas autem tale quid etiam in Christo. Natus enim est ex matre secundum carnem sancta virgine nobis simili ; humana nimirum natura prædita ; ex patre vero nobis simili, nemine, sed, ut ita dicam, diversæ plane nec consentientis naturæ, omne quod creatum est longe superante. »

Il est évident que saint Cyrille insiste ici sur des parties de l'histoire de Cyrus auxquelles les prophéties ne font point allusion, et qu'il les présente comme ayant un sens figuratif que l'on en peut tirer au moyen de la clé fournie par les prophéties pour trouver cette espèce de sens typique ou figuratif ; et c'est aussi là-dessus que nous insistons ici comme sur un moyen aussi légitime qu'utile pour conduire les Gentils à la connaissance de la vérité. On pourrait mettre en question si de ce que l'on trouve dans les écrits des Pères des assertions de cette nature, faites d'une manière incidente, on n'en doit point conclure qu'ils admettaient comme vraie et juste cette manière d'envisager les choses, bien qu'ils n'eussent aucune occasion d'en profiter et de s'en prévaloir, les gentils contre lesquels ils écrivaient n'ayant point de livres qui fussent regardés comme canoniques. Le lecteur peut comparer la note de Menard sur l'Epître de saint Barnabé, *cap.* XII ; et l'évêque Fell sur le *Test.* I, 21, de saint Cyprien.

Troisièmement, si l'on dit que ce que l'on raconte de l'enfance de Romulus, de Cypselus ou de Cyrus peut avoir été pris de quelque histoire perdue de l'enfance de Moïse, cela ne changerait rien à la question : car ce qu'il y a de plus important ici, ce n'est pas le fait même, mais la croyance et l'opinion généralement reçue. Si quelque influence, bonne ou mauvaise, portait les hommes à croire généralement ce récit, c'était pour les bons esprits une sorte de préparation à croire la vérité, et pour les mauvais esprits une disposition à la rejeter. Les mauvais esprits se trouvaient ainsi mis à portée de classer la vérité

et tous les récits de ce genre au nombre des contes fabuleux, et les bons d'apercevoir la réalité qu'ils indiquaient de loin. Comparez le tableau que fait Platon du lit de mort d'un méchant, *Rep.* I, 5: Οἱ ΜΥΘΟΙ περὶ τῶν ἐν ᾅδου... ..... καταγελώμενοι τέως ποτε δὴ στρέφουσιν αὐτοῦ τὸν ψυχήν, μὴ ἀληθεῖς ὦσι.... « Ce qu'on raconte des enfers..... ces récits, autrefois l'objet de ses railleries, portent maintenant le trouble dans son âme; il craint qu'ils ne soient véritables. » Pour ce qui est de Socrate, *qui fut*, à sa manière, *un prédicateur de la justice*, son exemple est cité par saint Justin martyr, *Apol.* I, § 5 (ou p. 55), et n'est pas par conséquent exposé aux mêmes attaques que le fait dont nous venons de parler. Voici les paroles même de saint Justin : Ὅτι δὲ Σωκράτης λόγῳ ἀληθεῖ καὶ ἐξεταστικῶς ταῦτα εἰς φανερὸν ἐπειρᾶτο φέρειν καὶ ἀπάγειν τῶν δαίμονων τοὺς ἀνθρώπους, καὶ αὐτοὶ οἱ δαιμονες διὰ τῶν χαιρόντων τῇ κακιᾳ ἀνθρώπων ἐνήργησαν ὡς ὀθεον καὶ ἀσεβῆ ἀποκτεῖναι λέγοντες, καινὰ εἰσφέρειν αὐτὸν δαιμόνια. καὶ ὁμοιως ἐφ' ἡμῶν τὸ αὐτὸ ἐνεργοῦσιν Οὐ γὰρ μόνον Ἕλλησι διὰ Σωκράτους ἠλέγχθη ταῦτα, ἀλλὰ καὶ ἐν βαρβάροις ὑπ' αὐτοῦ τοῦ Λογου μορφωθέντος καὶ ἀνθρώπου γενομένου, κ. τ. λ. Hoc est : « Postquam vero Socrates ratione vera hæc per inquisitionem in apertum proferre, et mortales a dæmonibus abducere est annisus, illi ipsi dæmones, per homines pravitate gaudentes effecerant ut quasi ἄθεος (id est nullius divinitatis et impius vir) nova inducens dæmonia, occideretur. Idipsum itidem de nobis faciunt. Non modo enim apud Græcos per Socratem a ratione hæc sunt reprehensa, sed apud barbaros quoque ab ipsamet ratione et verbo conformato et homine facto. »

Quatrièmement, la crédibilité du système dont il est ici question, savoir, que chez les gentils eux-mêmes la Providence avait voulu qu'il existât des types, quoique faiblement marqués du Christ, s'accroît considérablement quand on vient à réfléchir qu'il se trouvait dans tous les lieux du monde différents rites dont le sens ne pouvait être déterminé et clairement reconnu que par l'introduction et l'établissement du christianisme. C'étaient des types des sacrements et des institutions chrétiennes, dont l'origine remontait indubitablement aux premiers temps. Ainsi, dans la cérémonie du mariage, chez les Hindous, le nouvel époux dit : « J'unis ton souffle à mon souffle, *tes os à mes os*, *ta chair à ma chair*, et ta peau à ma peau. » Colebrocke, *Essais* I, p. 224. Ce seul trait peut servir de modèle : car si l'on peut faire remonter cette doctrine à la Genèse, *elle ne peut s'expliquer*, non plus que le passage de la Genèse, que par la doctrine chrétienne du mariage. On ne voit pas pourquoi, quand on trouve chez les gentils des imitations de vérités si hautes, il n'aurait pas pu y avoir aussi des imitations des vérités du rang le plus élevé.

Cinquièmement, l'idée de l'existence d'un tel ordre de choses devient encore plus croyable quand on considère que le commerce qui, *en tant qu'* il est le fruit de l'avarice (*a*), vient du démon, a toujours été le précurseur de l'Evangile. Les apôtres furent pêcheurs pour gagner de l'argent avant d'être *pêcheurs d'hommes*. Le trafic de Tyr et ses prostitutions, comme l'Ecriture les appelle, qui en firent le type de l'Antechrist (*Voyez* Ezéch. XXVIII), ne servirent qu'à former avec les autres peuples des liaisons et des alliances qui facilitèrent de diverses manières la propagation de l'Evangile. Ainsi, l'on voit que tandis que Satan, comme Leviathan, passe son temps et s'amuse dans la grande et vaste mer, il n'est qu'un objet de raillerie et de mépris pour celui dont le royaume est aussi, dans un autre sens, semblable à un marchand. L'avarice, si je peux parler ainsi, précède la rédemption de l'homme, la fausse marchandise, les vraies richesses, et l'imitation d'un ange de la lumière, la vraie lumière de lumière.

(28) La citation que nous allons donner ici est une note tirée de Windischmann, p. 364, sur les traditions chinoises d'une incarnation : « Die Vorstellung von einer jungfræulichen Mutter des Heiligen kommt nicht blos in der tradition, sondern auch in dem king sehr hæufig vor. Die Heiligen, die Weisen, die Befreier des Wœlker werden von Jungfrauen geboren. Die Heiligen und Weisen, sagt das Schu-wen, würden Gottessœhne (Himmelssœhne, Thian-tseu) genannt, weil ihre Mutter sie durch die Macht des Himmels empfangen hatten. Kog-jang-tseu sagt noch klarer : Der Heilige hat keinen Vater; er ist durch die Wirksamkeit des himmels empfangen. Diese Vorstellung wird so hoch gehalten dass jede dynastie gerne ihrem stifter dieselbe Ehre vindicirt. Es ist für uns genug, dass dieses Bedurfniss einer reinen Empfængniss und Geburt ausgesprochen ist, hier wie in Indien. Auch die Namen der reinen Jungfrau sind bemerkenswerth; sie heisst die erwartete Schœnheit, die Anbetigende, die reine Jungfrau, die allgemeine Gluckseligkeit, die grosse Treue, die an sich selbst ihren Schmuck hat. Das Seni-king singt von der Mutter Hoang-ti's, — Sie brachte ihr Gebet und ihr Opfer dar, dass der Ersehnte kommen mœge, und indem sie von diesem Gedanken erfüllet war, erhœrte sie Schang-ti, und in dem Augenblick und auf der Stelle fühlte sie ihre Eingeweide erschüttert und war durchdrungen vom Schauer der Ehrfurcht. So empfing sie den Hoang-ti, und gebar, da ihre zeit gekommen, ihren Erstgebornen, wie ein zartes Lamm, ohne Verletzung, ohne Anstrengung, ohne Schmerzen und ohne Befleckung. Himmlisches Wunder! Aber Schang-ti hat nur zu wollen — die zærtliche Mutter gebar ihn in einer hütte am weg; ochsen und læmmer erwærmten ihn mit ihrrem Hauch; die Bewohner des Gehœlzes liefen trotz der strengen kælte herbei; die Vœgel flogen nach dem kind hin, um es mit ihrem Flugeln zu bedecken; er selbst aber liess seine stimme weithin hœren, etc. Dieser und andre æhnliche Gesænge des Schi-king zur Feyer jungfraülicher Mütter und von ihnen geborner Himmelssœhne sind, nach den sorgfæltigen Forschungen eines mit dem Alterthum sehr vertrauten missionars, wohl nichts anders als Anwendungen einen alten Weissagung, deren spuren wir bei den gebildeten Wœlkern des Morgenlandes, ja selbst bis nach Amerika hin, nebst vielen andern traditionen antreffen. Ein Glossar zum Schi-king fügt noch hinzu, der Thian wil seine Macht offenbaren und zeingen, um wie viel der Heilige uber andre menschen ist. Der Name der Mutter Hoang-ti's — Kiang-jneu-ist übrigens aus zwei charakteren componirt; der erste begreift in sich Lamm und Jungfrau, der andre Quelle und Jungfrau. Der character Niu, der hier doppelt vorkommt, bezeichnet sin Mædchen von reiner Tugend, die Hænde gefaltet, bescheiden sitzend, still und nachsinnend. »

(29) Clément d'Alex. *Stromates*, II, 100. Τῶν πρὸ νόμου νομιμως βεβιωκότων αἱ πραξεις νόμοι γεγονασιν εἰς ἡμᾶς. « Les actions de ceux qui ont vécu d'une manière conforme à la loi avant que la loi eut été donnée, sont devenues pour nous des lois. » Nous voyons en effet que les usages des patriarches furent graduellement adoptés comme des lois; et il ne serait pas juste de penser que le peuple juif serait passé miraculeusement et tout-à-coup d'un système naturel à un système surnaturel tout à fait distinct du premier, si cela ne nous était pas positivement affirmé. De plus, les anciens usages ont, en *plusieurs* cas, quoique pas

(*a*) Il est évident qu'on pourrait représenter ici les conquêtes comme une espèce d'avarice, lorsque même qu'on n'y aurait pas le gain en vue. Par exemple, Alexandre, qui voulut se faire passer pour un dieu comme l'Antechrist, répandit de toutes parts le grec macédonien dans lequel fut dans la suite écrit l'Evangile.

toujours, été la base et l'origine des lois qui sont venues dans la suite. Ainsi, par exemple, la circoncision était un usage des patriarches, ainsi que l'action de s'abstenir du nerf qui s'était raccourci, et la distinction des animaux purs et impurs ; il en est de même des sacrifices de certains animaux, du lavement des vêtements avant le sacrifice, de l'usage de faire des onctions sur les choses que l'on voulait consacrer au culte de Dieu, du mariage des veuves des frères, et des formalités qui s'y rattachaient, et de plusieurs autres pratiques semblables. *Voy.* Grabe, *ad Test.* XII. *Patriarch.* VI, 3. En saint Jean, VII, 22, notre divin Sauveur nous est représenté raisonnant avec les Juifs (s'il est permis de paraphraser ainsi les paroles qu'il prononça en cette circonstance) de la manière que voici : « Vous observez une loi patriarcale, au préjudice de l'institution mosaïque (*a*) du sabbat; pourquoi alors vous plaindre de moi, parce que j'ai fait ce jour-là un acte de miséricorde? Si la priorité des lois patriarcales leur donne un titre à la préférence, à bien plus forte raison la loi de la nature, écrite dans les cœurs, et qui est antérieure aux lois patriarcales et mosaïques, doit-elle avoir droit à la préférence. » D'après cela, il s'ensuivrait évidemment que les lois dites lois de Moïse auraient pu exister antérieurement, et qu'il n'aurait fait que leur donner une nouvelle sanction. On pourrait également, et à juste titre, en dire autant des institutions que nous venons de mentionner comme *appartenant aux patriarches*. Oui, je devrais peut-être déclarer ici que je ne saurais concevoir qu'un peuple se trouve *tout à coup* placé (pour ainsi dire) au milieu d'institutions tout à fait nouvelles pour lui, pas plus que je ne saurais concevoir qu'un individu soit mis au monde en pleine maturité; chose dont l'évêque Butler a démontré l'absurdité dans son *Analogy*, I, 5, p. 125. Un pareil langage touchant la législation mosaïque me paraît trahir une complète ignorance du texte original, dont les mots et les phrases font souvent allusion de la manière la plus frappante aux anciens usages au sein desquels les lois ont pris naissance. Il serait beaucoup à désirer qu'on s'appliquât à bien connaître ce texte avant de raisonner sur les lois qu'il contient : car autrement on tomberait sous le coup de la censure dont Aristote flétrit un système qui n'était pas fait pour ce monde, bien qu'il le représente comme tel : Δεῖ μὲν ὑποτίθεσθαι κατ' εὐχήν, μηδὲν μέντοι ἀδύνατον. « Que l'on se mette dans l'esprit tout ce que l'on voudra, pourvu toutefois qu'on n'aille pas jusqu'à l'impossible. »

(30) Psal. IX, 17 : *Tous les peuples qui oublient Dieu. Psal.* XXII, 27 : Toutes les extrémités *de la terre se ressouviendront et reviendront au Seigneur.* « Si autem reminisceris, profecto redis in memoriam tuam, et in ea invenis quod non fuerat penitus oblivione deletum, » dit saint Augustin, *de Trinit.* XIV, 17, qui cite ces mêmes passages. Et Clément d'Alex. (*Strom.* VI, 64), faisant allusion au psaume IX, 17, s'exprime ainsi : Ἐπιλανθάνονται δὲ δῆλον ὅτι οὐ πρότερον ἐμέμνηντο, καὶ ὃν πρὶν ἢ ἐκλαθέσθαι ἐγίγνωσκον, τοῦτον παραπέμπονται· ἦν ἄρα εἴδησίς τις ἀμαυρὰ τοῦ Θεοῦ καὶ παρὰ τοῖς ἔθνεσι. « Oui, elles (les nations) oublient le Dieu dont elles gardaient la mémoire auparavant; et ce Dieu qu'elles connaissaient, avant de l'oublier, aujourd'hui elles le négligent; » faisant probablement allusion à Aristote, qui dit, *Rhet.* II, 19 : εἰ ἐπιλέλησται καὶ ἔμαθέ ποτε τοῦτο. « Si l'on a oublié cela après l'avoir autrefois su. » Et dans Isaïe, XXXVII, 27, Sennachérib est repris et blâmé de son oubli : *N'as-tu pas entenau il y a déjà longtemps?* etc., et XL, 21, le même reproche est adressé à tous les peuples en général : *Ne saviez-vous pas? n'avez-vous pas entendu? ne vous a-t-il pas été dit dès le commencement? n'avez-vous pas compris qui a jeté les fondements de la terre?* Voyez aussi *Rom.* I, 28 : Οὐκ ἐδοκίμασαν τὸν Θεὸν ἔχειν ἐν ἐπιγνώσει. *Non probaverunt Deum habere in notitia*; et *II Petr.* III, 5 : Λανθάνει γὰρ αὐτοὺς τοῦτο θέλοντας. *Latet enim eos hoc volentes.* Saint Irénée parle dans le même sens *Contr. hæres.* II, 9 : « Omnibus hominibus ad hoc demum consentientibus, veteribus quidem et in primis a primoplasti traditione hanc suadelam custodientibus, et unum Deum fabricatorem cœli et terræ hymnizantibus; reliquis autem post eos a prophetis Dei hujus rei commemorationem accipientibus : ethnicis vero ab ipsa conditione discentibus. Ipsa enim conditio ostendit eum qui condidit eam; et ipsa factura suggerit eum qui fecit; et mundus manifestat eum qui se disposuit. » Saint Augustin contre Fauste, XX, 19 : « Gentes non eo usque ad falsos deos sunt delapsæ, ut opinionem amitterent unius veri Dei ex quo est omnis qualiscumque natura. » Le principe général est exprimé avec concision par Tertullien en ces termes : « Quod apud multos unum invenitur, non est erratum sed traditum. » *Præscript.* 28. *Voyez* aussi saint Cyrille *Contr. Jul. p.* 16 : Ἔνθα μὲν γὰρ τοῖς τῆς θεοπνεύστου γραφῆς συμφέρονται λόγοις, ἑαυτῶν ὄντας ἀμείνους κατιδοῦσι τε ἂν καὶ ὁμολογοῦντας ἀλλήλοις· ἔνθα δὲ τῶν οἰκείων ἕκαστος εὑρημάτων ποιεῖται τὴν ἀπόδοσιν, διαφόρους τε ὄντας καὶ ἀλλοκότοις δόξαις κατεμεθύοντας καταδεῖξαι ῥᾷον· οὐ γὰρ ἦν ὅλως καταθρεῖν δύνασθαι τὰ ὑπὲρ νοῦν καὶ λόγους τοὺς ἐν ἡμῖν, μὴ οὐχὶ τοῦ πάντων κρατοῦντος Θεοῦ, καὶ φῶς ἐνέντος εἰς νοῦν καὶ σοφίαν ἐντικτοντος, καὶ γλῶσσαν εὑρύνοντος, καὶ τι τῶν ἀπορρήτων περὶ αὐτοῦ κατά γε τὸ ἐγχωροῦν ἐρεῖντος αὐτοῖς καὶ νοεῖν καὶ φράσαι. Hoc est : « Ubi enim divinæ Scripturæ sermonibus congruunt, videre est eos et seipsis præstantiores et inter se consentientes; ubi vero sua quisque commenta promit, dissidentes et absurdis opinionibus velut temulentos ac deliros facile deprehendas. Neque enim omnino in eorum potestate situm erat, quæ supra mentem supraque captum sunt, intueri, nisi Deo ducente dirigenteque rationem, et animo faciem allucente, et sapientiam ingenerante, et linguam explicante, denique arcana de ipso, quantum humana mens potest et cogitare et eloqui permittente. »

(31) Voyez Procl. *ad Tim.* p. 30, et Plut. *de Is. et Osir.* p. 354, C : Τὸ δ' ἐν Σάϊ τῆς Ἀθηνᾶ (ἣν καὶ Ἴσιν νομίζουσι) ἔδος ἐπιγραφὴν εἶχε τοιαύτην, — Ἐγώ εἰμι πᾶν τὸ γεγονὸς καὶ ὄν, καὶ ἐσόμενον· καὶ τὸν ἐμὸν πέπλον οὐδεὶς πω θνητὸς ἀπεκάλυψεν· Ἔτι δὲ τῶν πολλῶν νομιζόντων ἴδιον παρ' Αἰγυπτίοις ὄνομα τοῦ Διὸς εἶναι τὸν Ἀμοῦν (ὁ παραγόντες ἡμεῖς Ἄμμωνα λέγομεν), Μανεθὼς μὲν ὁ Σεβεννίτης τὸ κεκρυμμένον οἴεται καὶ τὴν κρύψιν ὑπὸ ταύτης δηλοῦσθαι τῆς φωνῆς· Ἑκαταῖος δὲ ὁ Ἀβδηρίτης φησὶ τούτῳ καὶ πρὸς ἀλλήλους τῷ ῥηματιχρήσθαι τοὺς Αἰγυπτίους, ὅταν τινὰ προσκαλῶνται, προσκλητικὴν γὰρ εἶναι τὴν φωνὴν· δεῦ τὸν πρῶτον Θεὸν τῷ παντὶ τὸν αὐτὸν νομιζουσιν, ὡς ἀφανῆ καὶ κεκρυμμένον ὄντα, προσκαλούμενοι καὶ παρακαλοῦντες ἐμφανῆ γιγνέσθαι καὶ δῆλον αὐτοῖς, Ἀμοῦν λέγουσιν. Hoc est : « Quod Sai est Minervæ, quam eamdem atque Isidem arbitrantur, fanum, hanc habebat inscriptionem : *Ego sum omne quod extitit, est, et erit : meumque peplum nemo adhuc mortalium detexit.* Porro, cum plerique existiment peculiare apud Ægyptios nomen Jovis esse *Amun*, quod nos producto vocabulo *Ammonem* dicimus : Manethos Sebennita ea voce occultatum, et occultationem judicat significari : Hecathœus autem Abderita hoc verbo invicem uti Ægyptios ait cum alter alterum vocat; esse enim vocem invocativam : quare cum principem Deum eumdem atque universum putent, utpote obscurum et abscon-

(*a*) S. Justin, martyr, *contr. Tryph.* p 236, *édit.* 1686. Καὶ γὰρ οἱ σαββατίσαντες οἱ προωνομασμένοι πάντες δικαίοι τῷ Θεῷ εὐηρέστησαν καὶμετ' αὐτοὺς Ἀβραὰμ καὶ οἱ τοιοῦτοι οἱ ἅπαντες ἄχρι Μωσέως. Hoc est : « Nam sine observatione sabbati, qui nominati modo sunt, justi omnes Deo complacuerunt et post illos Abraham, atque ejus liberi cuncti, ad Mosen usque. » C'est là un des arguments ordinairement allégués par les Pères contre le judaïsme. *Voyez* Tertull. *adv. Jud.* c. IV. Je vois que saint Cyrille interprète de cette même manière le texte de saint Jean, VII, 22, dans son commentaire sur ce passage, p. 419.

ditum, vocari ab iis et orari *Amun* dicentibus, ut prodat se ac conspiciendum præbeat. »

Et Apollonius, *ap. Philostr.*, *Vit.* p. 337, dit : Τὸν δὲ Λόγον ὃς ἐς τὸν ὀημιουργὸν εἴρηται οὕτω τι ἐπαινοῦσιν (οἱ Αἰγύπτιοι) ὡς καὶ ἑτέροις διδάξασθαι, Ἰνδῶν ὄντα· ὁ Λόγος δὲ τῆς μὲν τῶν ὅλων γενέσεως καὶ οὐσίας θεὸν δημιουργὸν οἶδε. « Quant au Verbe auquel on a donné le nom de Créateur, ils (les Egyptiens) lui attribuent aussi la gloire d'avoir instruit les autres, et le font venir de l'Inde. Le Verbe savait que Dieu était le créateur et le principe de la vie et de l'existence de toutes choses. » Ce ne peut bien être là que du panthéisme, mais il est certain que le panthéisme implique la préexistence d'un monothéisme dont il n'est que la corruption. Porphyr. *de Abst.* II, 26, *extr.* explique très-bien comment le panthéisme a frayé la route au polythéisme. Αἰγύπτιοι τοσοῦτον ἀπεῖχον τοῦ φονεύειν τι τῶν λοιπῶν ζώων, ὥστε τὰς τούτων εἰκόνας μιαήματα τῶν θεῶν ἐποιοῦντο· οὕτως οἰκεῖα καὶ ξυγγενῆ ταῦτα τοῖς θεοῖς ἐνόμιζον εἶναι καὶ τοῖς ἀνθρώποις. « Les Egyptiens étaient si éloignés de mettre à mort aucun des autres animaux, qu'ils faisaient de leurs images des représentations des dieux: ainsi ils les croyaient intimement liés aux dieux et aux hommes par les liens de la nature et du sang. » C'est ainsi qu'en confondant la créature avec le Créateur, ils sont tombés dans l'idolâtrie, par un terrible jugement de celui à qui est confié tout jugement, pour avoir corrompu les traditions de celui qui un jour doit unir, sans les confondre, la créature et le Créateur.

(32) On a ici en vue le psaume CV, 22. רזקניו יחכם

(33) Et Aristote, *Metaph.* p. 981, b. 23, dit que ce fut en Egypte que l'on commença à apprendre les mathémathiques : Ἐκεῖ γὰρ ἀφείθη σχολάζειν τὸ τῶν ἱερέων ἔθνος. « Car là il était permis aux prêtres de s'appliquer à l'étude, » paroles sur lesquelles Asclépias Trallensis fait observer avec raison : Οἱ ἱερεῖς τὰ ἀναγκαῖα εἶχον ἄλλοθεν αὐτοῖς παρεχόμενα καὶ ἐσχόλαζον μόνοις τοῖς μαθήμασι. « Que les prêtres recevaient d'ailleurs toutes les choses dont ils avaient besoin, et ne s'appliquaient qu'à l'étude des mathématiques : » ce qui s'accorde parfaitement avec ce que dit l'Ecriture des priviléges accordés aux prêtres en Egypte du temps de Moïse. Cf. Diod. Sic. *Biblioth.* I, 21, et 73-4; Porphyr. *de Abst.* IV, 6. On convient généralement que Pythagore et d'autres ont tiré de l'Egypte une partie de leurs connaissances, et c'est ainsi que l'Egypte fournit un lien d'union avec les autres peuples.

(34) Potter, *ad Clem. Alex. Strom.* I, § 9, p. 321, cite plusieurs passages à l'appui de cette opinion, que Clément professe dans son *Pædagog.* II, § 100; *Strom.* V, § 90, etc. Voyez aussi Tertullien, *Apol.* 47, où le docteur Pusey a rassemblé un certain nombre d'exemples. Eusèbe, entre autres, parmi les exemples cités, fournit une longue comparaison entre les doctrines de Platon et celles qui sont contenues dans la loi.

(35) Cette idée est deux fois énoncée dans l'Evangile de saint Luc, I, 70, et XI, 50; et elle se trouve exprimée dans plusieurs auteurs, tant juifs que chrétiens. On a voulu dans ce dialogue exposer l'opinion des juifs sur ce sujet, que l'on trouvera exprimée plus au long dans Molitor, *Phil. d. Gesch.* I, § 196, etc. En vérité, si nous n'avions pas de preuves historiques en faveur d'un pareil système de choses, nous pourrions, ou plutôt nous devrions supposer qu'il a été transmis comme de main en main une croyance traditionnelle de la création, de l'unité de Dieu, de la chute originelle et de plusieurs autres points de doctrine; ce qui demande, comme tout ce qui est dogmatique, un ordre ou classe d'hommes chargés de le propager. Ἀεὶ γὰρ ὁ Θεὸς τῷ ἑαυτοῦ Λόγῳ κατὰ γενεὰς εἰς ψυχὰς ὁσίας μεταβαίνοντι καὶ φίλους Θεοῦ καὶ προφήτας κατασκευάζοντι ἐπανορθοῖ τοὺς ἀκούοντας τῶν λεγομένων. C'est-à-dire : « Car toujours, et de siècle en siècle, Dieu a fait descendre sa parole dans les saintes âmes de ses amis et de ses prophètes pour la correction de ceux qui s'y soumettraient; » comme répond fort bien Origène à Celse (*p.* 163), qui lui objectait que Jésus-Christ, s'il avait été Dieu, aurait bien pu corriger les défauts de l'homme sans descendre sur la terre. Saint Athanase s'exprime aussi en ces termes, *de Decr. S. N.* § 5 : Ἃ γοῦν Μωσῆς ἐδίδασκεν, ταῦθ' (*sic*) Ἀβραὰμ ἐφύλαττεν, ἃ δὲ Ἀβραὰμ ἐφύλαττε, ταῦτα Νῶε καὶ Ἐνὼχ ἐγίγνωσκον, διακρίνοντες καθαρὰ καὶ ἀκάθαρτα, καὶ εὐάρεστοι τῷ Θεῷ· καὶ γὰρ καὶ Ἀβὲλ οὕτως ἐμαρτύρησεν ἐπιστάμενος ταῦτα, ὅπερ ἦν μαθὼν παρὰ τοῦ Ἀδάμ, τοῦ καὶ αὐτοῦ μαθόντος παρὰ Κυρίου, ὃς καὶ ἐπὶ συντελείᾳ τῶν αἰώνων ἐλθὼν εἰς ἀθέτησιν τῆς ἁμαρτίας ἔλεγεν, — Οὐκ ἐντολὴν καινὴν δίδωμι ὑμῖν, ἀλλ' ἐντολὴν παλαιὰν ἣν ἠκούσατε ἀπ' ἀρχῆς (*Joan.* II, 7). Hoc est : « Hinc ergo quæ Moyses docuit, hæc custodivit Abraham : quæ vero custodivit Abraham, hæc Noe et Enoch perspecta habuerunt, qui munda et immunda noverant discernere, ac Deo grati facti sunt. Eadem quoque instructus doctrina Abel martyrium est passus, qui quidem ipse ea ab Adamo didicerat; Adamus autem ab ipso Domino, qui, cum in fine sæculorum ad destruendum peccatum venisset, ait : *Non mandatum novum do vobis, sed mandatum vetus, quod ab initio audistis.* »

Saint Ephrem parle aussi dans le même sens, II, p. 494 : « Les prophètes l'ont transmis aux apôtres. Béni soit le Seigneur des successions ou traditions ! Il l'a fait passer d'Adam à Noé, de Noé il est parvenu à Abraham, d'Abraham à Moïse, de Moïse à David, de David au temps de la captivité, et de la tour de Babel à notre Rédempteur. » C'est ce qu'enseignent pareillement saint Méthodius, *Conv. virg.* VII, 4-7; Archel. Cascharensis, *contr. Maneth.*, XXVIII. Melchisédech, Abimelech et Job sont autant de preuves évidentes que cette tradition était fort répandue en Orient; deux d'entre eux étaient rois, prêtres et prophètes, et comme tels, on aurait pu les citer plus haut (*note* 27) comme des types remarquables du Christ parmi les gentils.

Il ne sera peut-être pas hors de propos de faire observer ici que les rites existants parmi les gentils qui furent adoptés par Moïse ne sont indiqués dans ce livre qu'à raison de leur ressemblance extérieure. Car, quelque nombreuses qu'aient pu être ces ressemblances, ce n'étaient toujours que des ressemblances extérieures, tandis que la révélation donnée à Moïse communiquait à ces rites une vie intérieure qui, quoique invisible au dehors, les changeait néanmoins tout à fait, en considération de leur caractère prophétique, pour ceux qui les voyaient du dedans. C'est ce que montre bien clairement la dernière révélation, je veux dire l'Evangile. Sous cette dernière révélation, en effet, certains signes extérieurs, qui se trouvaient déjà existants dans le monde, et qui n'étaient d'aucune valeur en eux-mêmes, quoiqu'ils ne fussent pas entièrement dénués de quelque sens mystérieux, sont devenus autant de canaux des plus sublimes doctrines du christianisme. Et ce que sont les mots dans ce dernier cas, ces autres signes extérieurs, c'est-à-dire les cérémonies, l'étaient dans le premier. Les profanes, sous l'une et l'autre législation, ne voient en elles que des signes extérieurs, et les considèrent non comme des choses sanctifiées, mais comme de pures formes humaines; non comme l'expression d'une doctrine professée dès le principe, mais comme des importations des théories ou cérémonies païennes, ainsi qu'il a pu en effet arriver.

(36) Saint Cyrille, *Contr. Jul.*, p. 9, dit que Moïse fit de la sagesse de l'Egypte, qui était purement humaine, un προγύμνασμα, *exercice préparatoire* aux choses divines. En conséquence, ce qu'il avait reçu des patriarches, comme le font observer saint Ephrem et saint Athanase, dans la note précédente, pouvait bien n'être qu'une esquisse imparfaite de ce grand et mystérieux temple qui devait être élevé sur la terre par le Christ, et que Moïse avait vu en figure sur la montagne. L'idée d'une Eglise visible pour l'avenir

est présentée à Moise dans cette vision, avec une précision de détails qu'aucune vision précédente ne paraît avoir montrée. Effacez du Pentateuque cette description du tabernacle, et avec elle vous ruinez tout l'édifice des prophéties subséquentes. Tout homme versé dans la connaissance de l'hébreu sait qu'Isaïe, par exemple, sans les rapports qui le rattachent au Pentateuque, cesserait entièrement d'exister.

(37) Aristote, *Eth. n.* I, 8 : Τῷ ἀληθεῖ ταχὺ πάντα συνῆλθε τὰ ὑπάρχοντα τῷ δὲ ψευδεῖ ταχὺ διεφωνεῖ τἀληθές. Hoc est : « Cum vero congruunt omnia quæ in re insunt, a falso autem verum discrepat. » Origène, *contre Celse*, observe avec raison, p. 361 : Εἰκὸς μείζονα μὲν ἡ κατ' ἀνθρωπίνην φύσιν εἶναι τὴν γνῶσιν τοῦ Θεοῦ· διὸ καὶ τὰ τοιαῦτα ἐστι περὶ Θεοῦ σκάλλοντα. C'est-à-dire, « qu'il n'y a pas à douter que la connaissance de Dieu ne passe de bien loin la portée de la nature humaine ; et que de là vient qu'il y a tant d'erreurs parmi les hommes sur le fait de la Divinité. »

(38) M. Elphinstone, *Append.* I, p. 429, est d'avis que les lois de Manu étaient en vigueur neuf siècles avant Jésus-Christ ; Colebrooke, *Essais*, vol. I, p. 98, a démontré que les Vedas remontent presque à la même date que Moïse. Par conséquent, dans la question présente, ce qui est cru par les Hindous peut assez bien tenir lieu de la vérité ; c'est pourquoi je m'en tiens là, sans chercher à entrer davantage dans la divergence d'opinions qui peut exister quant au degré réel d'antiquité qu'il faut assigner aux livres dont il s'agit. En effet, ceux qui prétendent que les lois de Manu sont d'une date beaucoup plus récente, s'appuient sur des motifs qui nous conduiraient à discuter des matières fort étrangères à celle qui nous occupe. Rémusat, par exemple, dans ses *Nouveaux Mélanges asiatiques*, II p. 334, conclut de la mention qui y est faite des Chinois, que le livre doit être d'une date postérieure à la dynastie qui leur a donné ce nom. Mais comme le nom de (*Sin*) se trouve dans Isaïe, il n'est pas possible qu'il soit aussi récent qu'il le suppose. Toutefois, il suffit d'avoir mentionné ces deux faits pour prouver au lecteur que je n'en finirais pas s'il me fallait discuter la date de tel ou tel livre, lors même que je pourrais entreprendre cette tâche. Ce qui me fait penser que les lois de Manu, comme toutes les autres lois (*Voyez* ci-dessus n. 29), n'ont pu être données toutes à la fois. Ce que disent les Grecs (Strabon, XVII, p. 1035), qu'ils n'avaient pas de loi écrite, quoique cette opinion puisse bien venir uniquement de ce qu'ils s'appliquaient à eux-mêmes, en l'interprétant étymologiquement, le nom de Smriti, mérite de trouver ici sa place, comme étant une preuve certaine qu'il fut un temps où les lois n'existaient qu'à l'état de tradition orale.

(39) Joseph. *contr. Apion*, II, 29 : Οὕτως ἡμερότητα καὶ φιλανθρωπίαν ἡμᾶς ἐπαίδευσεν, ὡς οὐδὲ τῶν ἀλόγων ζώων ἀλιγώρηκεν· ἀλλὰ μόνον μὲν ἀφῆκε τούτων χρῆσιν τὴν νόμιμον, πᾶσαν δὲ ἑτέραν ἐκώλυσεν. Ἃ δὲ ὥσπερ ἱκετεύοντα προσφεύγει ταῖς οἰκίαις, ἀπεῖπεν ἀνελεῖν. Οὐδὲ νεοττοῖς ἐπέτρεψε τοὺς γονέας αὐτῶν συνεξαίρειν· φείδεσθαι δὲ καὶ ἐν πολέμῳ τῶν ἐναγιζομένων ζώων, καὶ μὴ φονεύειν. « Et il nous a ainsi voulu en telle sorte apprendre la douceur et clémence, qu'il l'a voulu étendre jusqu'aux bêtes irraisonnables, dont seulement il a accordé la légitime utilité usitée entre nous, au reste défendant toute autre cause et manière d'en abuser, faisant défense de tuer les bêtes qui, comme domestiques et suppliantes, se sont retirées en notre maison. Et des animaux pris aux champs, il n'a pas voulu que la mère en fût emportée avec les petits, mais qu'elle fût laissée pour derechef multiplier. Il a commandé d'épargner encore qu'elles fussent ennemies, et employées contre nous dans la guerre, celles d'entre les bêtes qui nous prêtent aide aux labeurs, et défendre de les tuer. » *Trad. de Génébrard.* De même, Clément d'Alexandrie, *Stromates*, II, § 92, p. 477, édit. Potter : Αὐτίκα τῶν γενομένων κατά τε τὰς ποίμνας, κατά τε τὰ [illegible], καὶ βουκόλια, τῆς παραχρῆμα ἀπολαύσεως μηδ' [illegible] ποιήσασθαι [illegible] ἀγρόνομα τε [illegible] καὶ [illegible] τῶν ἀνθρώπων καὶ [illegible] ὑπὸ τῶν [illegible] ἀνεγράψαν. Λέγεται γὰρ, φασὶ, τὴν [illegible] τῶν ἔπτα τοῦ πρώτου κόσμου· οἱ γὰρ [illegible] ἀνοίκτοι γίνεται. [illegible] τοῦ [illegible] τοῦ γένους [illegible] τὸ τεχθὲν [illegible] [illegible] ἀνοσωπαθήσασαν τὴν [illegible], καὶ οἱ τῆς ἐπιμιξίας τοῦ Νόμου, ἀποστρέφων, εἰ δ' μὲν καὶ ἐπ' ἀλόγων ζώων χρηστεύεται. οἱ δὲ καὶ τὸ τῶν [illegible] [illegible] κατὰ κοινῶν καὶ [illegible] ἀπὸ τῶν [illegible] ἀφάστατα τὸ [illegible] τῆς [illegible]. « (Pythagore) qui prêche pour le jeûne et la mort défendues, sans même que l'on puisse prétexter un sacrifice, de toucher même naturellement aux nouveau-nés des brebis, des chèvres et des génisses, voulant ainsi que l'indulgence envers la brute élevât l'homme jusqu'à la mansuétude envers son semblable. — Accordez à la mère, dit-il, son petit, au moins pendant les sept premiers jours : car si rien n'a bien sans cause, et que dans les mamelles de la bête qui a mis bas, le lait arrive à flots pour la nourriture des petits, ravir les petits à l'allaitement de leur mère, c'est outrager la nature. — Rougissez donc, ô Grecs, et vous tous qui vous joignez à eux pour attaquer la loi, puisqu'elle se montre compatissante pour les animaux privés de raison, tandis que ses détracteurs exposent les enfants même des hommes. Et, cependant, la loi, bien des années auparavant, avait condamné leur barbarie par son précepte prophétique. » On pourrait citer encore d'autres exemples de ce fait, lorsque la loi s'occupe même des bestiaux, comme, par exemple, l'ordre qu'ils participassent aussi au repos du jour du sabbat, qu'on leur portât secours lorsqu'ils seraient en péril, ou qu'ils seraient tombés sous leur charge.

Ensuite, quant à l'usage qu'on a fait, dans le texte, de ces défenses de maltraiter les animaux sans raison, il est à propos de rappeler encore une fois au lecteur que les ressemblances en question n'y sont représentées que comme *extérieures*. Le but intérieur de la loi de Moïse, dans ces sortes de défense, pouvait bien être, et était indubitablement, essentiellement différent. Il paraîtrait que c'était une idée favorite parmi les païens de représenter les brutes et les hommes comme des êtres du même ordre, et de prétendre que la bonté et la douceur à leur égard était un devoir, fondé sur les liens d'affinité qui existaient entre eux. C'est ce que soutient avec beaucoup d'esprit Porphyre *de Abstin.*, lib. III ; et la fausseté de son raisonnement paraît consister en ce qu'il suppose que la prévoyance, la mémoire et l'habileté des créatures brutes leur appartient en propre, ce qu'il est impossible de prouver. Or, quoiqu'on ne puisse réprouver et condamner en termes trop énergiques la cruauté exercée de gaîté de cœur envers les animaux, on peut se demander s'il n'y a pas aujourd'hui des gens qui parlent de l'obligation d'être doux à leur égard, d'une manière qui leur est suggérée par un sentiment fort approchant du sentiment pantheistique dont il vient d'être fait mention. D'après la théorie de ces gens-là la conduite de Notre-Seigneur, lorsqu'il ordonne à saint Pierre de prendre un hameçon et de le jeter à la mer pour y pêcher un poisson, serait condamnable, bien qu'en pratique ils puissent s'abstenir de la condamner. Toutefois, il est évident pour tout le monde que la permission de tuer des créatures vivantes ne fit pas cesser tout à coup la répugnance qu'on dut éprouver d'abord à le faire, et l'on comprend, par conséquent, que (ainsi qu'il est dit dans le texte) l'on ait représenté certains cas de bonté et de douceur à leur égard, comme ayant leur principe dans une tradition du système antédiluvien. Car, s'il n'est pas absurde de supposer, comme le fait Aristote (*voyez note* 16), que des restes des arts et des sciences nous ont été transmis de cette époque, il s'ensuit que cette supposition n'a rien non plus d'absurde.

(40) Clément d'Alex., *Stromates*, II, 91, dit : Ἐμοὶ

δὲ δοκεῖ ὁ Πυθαγόρας τὸ ἥμερον περὶ τὰ ἄλογα ζῶα παρὰ τοῦ Νόμου εἰληφέναι. « Il me semble que Pythagore a puisé dans la loi sa douceur envers les animaux, quoiqu'ils manquent de raison. »

(41) Les Bouddhas ou Bouddhistes, et les Jains condamnent l'usage des sacrifices et les autres cérémonies pratiquées par les sectateurs des Védas (*voyez Colebrooke, Essais*, II, *p.* 192); et c'est dans le même esprit que Porphyre, *de Abstin.*, II, 9, prétend que les sacrifices d'animaux furent une innovation substituée aux sacrifices de fruits, etc. Il dit, II, 5, qu'on ne sacrifiait aucun animal dont les hommes ne pussent manger; et c'est ainsi qu'en voulant prouver par là que les partisans et les défenseurs du meurtre des animaux ne faisaient des sacrifices qu'un prétexte pour satisfaire leur avidité et le désir de manger de la viande, il montre sans le vouloir combien la tradition universelle du monde avait été fidèle à conserver la doctrine d'un sacrifice futur, dont ceux qui sont chrétiens ont aussi *le droit de manger*. La pratique de manger des viandes offertes en sacrifice paraît avoir été jugée si essentielle, même dans les idées des païens sur le sacrifice, que quelques Américains mangeaient des victimes humaines offertes par eux en sacrifice. *Voy.* Carli Rubbi, *Lett. americane, opere* XI, *p.* 170. Toutefois, cependant, il semblerait que Satan, sous le prétexte de s'abstenir de manger de la chair, et de pratiquer une plus grande sainteté, ait essayé de persuader en tous lieux aux païens d'effacer cette trace d'une doctrine plus ancienne. C'est ce qui prouve la vérité de ce qu'enseigne saint Augustin, *de Civ. Dei*, XV, 1, que la cité du diable, élevée contre la cité de Dieu, commença avec Caïn, le premier contradicteur des sacrifices dans lesquels il y avait du sang de versé! Car quoique Porphyre dise, à s'en tenir aux mots, qu'il regardait l'abstinence de manger de la viande comme le devoir propre des prêtres seuls, et qu'il n'en faisait pas une obligation pour tout le monde (*voyez Van Rhoer, in* I, 27), cependant, prise en somme, la manière dont il parle de l'usage de manger de la viande, en le représentant comme une impiété (*voyez en particulier* II, 31 *et* 46), montre clairement le but qu'il avait en vue, savoir, de nier la légitimité de cette action, et de faire oublier autant que possible la permission de tuer et de manger des animaux. Qu'il n'y ait qu'une permission divine de tuer et de manger qui puisse clairement et complètement nous expliquer l'usage de manger des animaux, c'est là encore, à mon avis, un fait démontré par ce que disent nos contradicteurs eux-mêmes : car ils répondent avec raison à leurs adversaires que le vrai point qu'il s'agit d'expliquer n'est pas de savoir comment Pythagore et les autres qui ont fait des emprunts à la philosophie orientale sont venus à renoncer à l'usage de manger de la viande, mais comment l'usage d'en manger s'est d'abord introduit. (*Porphyr.*, *de Abstin.* II, 1, etc.; *Plutarch*, *Mor.*, *p.* 993.) Plutarque prétend aussi que si la doctrine de la métempsychose, ou plutôt, pour parler plus exactement, de la métensomatose (*a*) ne saurait être démontrée, elle doit toujours avoir une certaine force morale sur les esprits. Τῆς λεγομένης ταῖς ψυχαῖς εἰς σώματα μεταβολῆς, εἰ μὴ πίστεως ὄξιον τὸ ἀποδεικνύμενον, ἀλλ' εὐλαβείας τε μεγάλης καὶ δέους τὸ ἀμφίβολον (*p.* 993, *c.*). « Quant à la faculté attribuée aux âmes de passer dans des corps, si elle n'est pas digne de foi, parce qu'elle n'est pas démontrée, elle n'en est pas moins, par là même qu'il y a *doute* et *incertitude* à cet égard, propre à inspirer beaucoup de respect et de crainte. » Or, une révélation, comme on l'insinue dans le texte, est une réponse péremptoire à toutes les difficultés de cette espèce : car elles ont toutes pour base l'ignorance où nous sommes de toute la destinée des créatures sans raison; tandis qu'une révélation venant de Dieu, qui *est* parfaitement instruit de leur destinée, est une garantie suffisante pour nous autoriser à les détruire. Il faut avouer toutefois qu'antérieurement à la connaissance d'une pareille révélation, la manière de raisonner de Plutarque devait être la vraie manière religieuse de raisonner contre les stoïciens et les péripatéticiens; la seule question à résoudre étant de savoir si les gentils n'avaient pas dû *conserver le souvenir* de cette révélation, ou plutôt s'ils ne l'avaient pas effectivement conservé, comme paraît le supposer Héraclides Ponticus, *ap. Porphyr.*, I, 4. Dans ce cas, alors, les déviations faites à cette révélation tomberaient évidemment sous le coup de la censure portée dans le texte, les hommes ayant agi en cela d'après leur propre jugement contre la tradition universelle. Je terminerai cette note en citant les paroles de saint Paul aux Colossiens, II, 21, qui, dans le grec du moins, semblent à quelques interprètes indiquer d'une manière positive et très-frappante la distinction entre l'abstinence de l'usage des viandes, résultant du principe païen, de la contagion ou des souillures provenant de la matière, et celle qui résulte du principe chrétien de l'offrande volontaire et de l'humilité d'esprit, laissant à d'autres à décider si les termes de l'apôtre présentent oui ou non cette signification. Εἰ ἀπεθάνετε σὺν Χριστῷ ἀπὸ τῶν στοιχείων τοῦ κόσμου, τί ὡς ζῶντες ἐν κόσμῳ δογματίζεσθε, — Μὴ ἅψῃ, μηδὲ γεύσῃ, μηδὲ θιγῇς, — (ἅ ἐστι πάντα εἰς φθορὰν τῇ ἀποχρήσει) κατὰ τὰ ἐντάλματα καὶ διδασκαλίας τῶν ἀνθρώπων; ἅτινά ἐστι λόγον μὲν ἔχοντα σοφίας ἐν ἐθελοθρησκείᾳ καὶ ταπεινοφροσύνῃ (καὶ) ἀφειδίᾳ σώματος, οὐκ ἐν τιμῇ τινι πρὸς πλησμονὴν τῆς σαρκός. « Si donc vous êtes morts avec Jésus-Christ, à ces premières et plus grossières instructions que Dieu a données au monde, comment vous laissez-vous imposer des lois, comme si vous viviez dans ce premier état du monde? Ne mangez pas, vous dit-on, d'une telle chose; ne goûtez pas de ceci, ne touchez pas à cela. Cependant ce sont des choses qui périssent toutes par l'usage qu'on en fait, et en quoi vous ne suivez que les préceptes et les ordonnances des hommes, qui ont quelque apparence de sagesse dans leur superstition et leur humilité affectée, dans le rigoureux traitement qu'ils font au corps, et dans le peu de soin qu'ils prennent de rassasier la chair. »

(42) Josèphe, *Contr. Apion.*, II, 24, 26, dit que l'on pensait que les souillures ou impuretés provenant du corps affectaient aussi l'âme, à cause de la liaison intime qui existe entre elle et lui. Et en effet, on n'a qu'à comparer les paroles de Moïse (*Lévit.* XV, 4, etc.), avec Manu, II, 181, on y trouvera beaucoup d'analogie entre les impuretés qui y sont spécifiées et la cérémonie de la purification. Nous voyons dans le *Deut.* XXII, 8, que l'on doit bien se garder d'*attirer du sang* sur sa maison, en la construisant de manière que quelqu'un pût se laisser tomber du haut du toit qui la couvre. Il y a dans Manu, III, 68, 69, cinq sacrifices appelés *Mahayajna*, prescrits pour l'expiation de la faute commise dans une maison, lorsque quelque créature vivante y a été tuée par accident. On lit ce qui suit dans Manu, III, 122 : « Car des mains souillées « de sang ne peuvent être purifiées par le sang « (seul), » et telle est la raison pour laquelle il faut aller se présenter devant un savant brahme; ce qui évidemment suppose une impureté provenant du sang; et ce fait est aussi d'une grande importance en ce qu'il nous révèle l'obligation d'aller se présenter aux prêtres. Manu, V, 64, 65, il est parlé de l'impureté provenant de l'action de toucher un cadavre; et il est dit (85) que celui qui a touché un cadavre se purifie en prenant un bain; ce que l'on peut comparer avec ce qui est écrit au livre des Nombres, XIX, 11-13, où la purification par l'eau est également prescrite pour le même genre de souillure. Comparez *Eccléc.*, XXXIV, 25. De même qu'il est enjoint de s'abstenir

(*a*) La métempsychose est la croyance de la transmigration des âmes dans d'autres corps humains; la métensomatose celle de la transmigration des âmes dans le corps d'autres animaux.

d'approcher d'une femme qui a ses menstrues, *Lévit.*, xv, 19, 20, il l'est également dans Manu, iv, 40; ix, 74. Mais il n'est pas possible de pousser plus loin cette comparaison sans y consacrer plus de temps qu'il n'est nécessaire pour le but qu'on s'est ici proposé.

(43) Ce droit de discerner entre les choses propres pour être offertes en sacrifices et celles qui ne sont pas propres à l'être, paraît partout impliqué dans la loi de Manu (*Voy.* iii, 128, 135, 168, 185, 255; iv. 81, etc.); bien que je ne puisse spécifier un seul endroit où il soit positivement énoncé. « Le Ved dit, comme le fait observer Rammahun-Roy, p. 21, que celui qui a une foi véritable en l'Être suprême, présent partout, peut manger de tout ce qui existe; c'est-à-dire qu'il n'est pas obligé de s'enquérir de ce qui lui est présenté à manger, ni de celui qui le lui a préparé. Néanmoins le Védanta y met la restriction que voici : « l'autorisation ci-dessus mentionnée du Ved, pour manger de toutes sortes d'aliments, ne doit être observée qu'en temps de détresse, » restriction généralement opposée au grand nombre de permissions contenues dans les lois de Manu, et dont nous trouvons un exemple, jusqu'à un certain point, dans ce que fit David, un jour qu'il était pressé par la faim. On lit dans Manu, v, 23 : « Sans nul doute, il y avait dans les anciens sacrifices et dans les oblations des Brahmes et des Xhatriyas des sacrifices d'oiseaux et d'animaux dont il était permis de manger. » Passage vraiment digne de remarque, en face tant de l'assertion de Porphyre, *Abstin.*, ii, 25, dont il a été fait mention ci-dessus n. 41, que de ce qu'il dit de l'antiquité du sacrifice d'animaux! Cependant, nous le reproduisons ici comme une restriction fondée sur un motif différent de celle du Védanta, qui vient d'être cité, et qui est propre à jeter du jour sur la question qui nous occupe. Car le verset précédent dit que les meilleures espèces d'oiseaux et d'animaux peuvent être tuées par les brahmes pour être offertes en sacrifices ; ce qui évidemment les constitue les juges de celles qui sont les meilleures. Il est dit quelque chose de semblable dans le Lévitique, xxvii, 11 : *Si quelqu'un voue au Seigneur une bête impure qui ne puisse lui être immolée, elle sera amenée devant le prêtre, qui jugera si elle est bonne ou mauvaise; et l'on s'en tiendra au prix auquel le prêtre l'aura estimée.*

Dans Manu, iv, 49, on lit ce que voici : « Qu'il dépose ses excréments et qu'il ait soin de couvrir la terre avec du bois, des fragments de pots cassés, des feuilles sèches et du gazon ; » et 77 : « Qu'il ne voie jamais d'urine ni d'ordure. » Le Deutéronome, xxiii, 13, 14, offre quelque chose de pareil : *Et portant un bâton pointu à votre ceinture, lorsque vous voudrez vous soulager, vous ferez un trou en rond, que vous recouvrirez de la terre sortie du trou, après vous être soulagés. Ainsi vous aurez soin que votre camp soit pur et saint, et qu'il n'y paraisse rien qui le souille, de peur que le Seigneur ne vous abandonne.* Des passages comme ceux-là, qui associent ainsi hardiment dans une même phrase l'expression de choses aujourd'hui réputées obscènes avec le nom du Très-Haut sont vraiment un avertissement frappant de s'abstenir de toute impureté de cœur; rien ne doit empêcher cependant qu'on n'en parle sans blesser la délicatesse du lecteur, surtout quand il s'agit de passages comme ceux que nous venons de citer, auxquels on trouve des parallèles dans les plus anciens systèmes païens, ainsi qu'on le voit pour d'autres règles et prescriptions. Porphyre, *loco cit.*, ii, 50, dit : Οἱ τῶν τῇδε ἱερεῖς..... καὶ τάφων ἀπέχεσθαι κελεύουσιν ἑαυτοῖς τε καὶ τοῖς ἄλλοις καὶ τῶν ἀνδρῶν ἀνοσίων καὶ ἐμμήνων καὶ συνουσιῶν καὶ θεᾶς ἥδη ἀσχρὰς καὶ πενθικῆς, κ. τ. λ. « Ici les prêtres.... se font une loi à eux et aux autres de se tenir éloignés des tombeaux, ainsi que des hommes méchants et pervers, des femmes pendant leurs menstrues, de tout commerce charnel et de la vue de tout ce qui peut être hideux et lugubre, etc. » Il n'est pas nécessaire de voir dans ces paroles une allusion au Pentateuque, puisqu'il se trouve ailleurs des prescriptions de ce genre. Ainsi, par exemple, Carli, Rubbi, *vol.* xi, p. 184, dit en parlant des Péruviens : *I tempi de i naturali spurghi muliebri erano, per legge quasi universali, interdetti alla congiunzione.*

On trouve dans Manu, xi, 227, la règle que voici : « Quant aux péchés qui ne sont pas publics, l'assemblée des prêtres doit leur imposer les châtiments marqués dans les saints livres, et des oblations par le feu. Par la confession, par le repentir, par une dévotion (austère), par la lecture des Ecritures, le pécheur peut obtenir la rémission de son péché, etc. » On peut mettre à côté de ce passage ce qui est écrit dans le Lévitique, v, 5-8 : *C'est ce que fera celui qui se sera rendu coupable de quelqu'un de ces péchés; il confessera qu'il a péché, et il offrira au Seigneur l'hostie prescrite pour son péché....., et le prêtre offrira un sacrifice d'expiation pour lui en obtenir le pardon.* Comparez Josue, vii, 19 : *Mon fils, je vous en supplie, rendez gloire au Seigneur Dieu d'Israël, et confessez votre faute, et dites-moi maintenant ce que vous avez fait; ne me cachez rien;* choses qui sont nécessairement prévaloir là où l'on attache beaucoup d'importance à un canal visible de la grâce. Mais j'ai sans doute rassemblé un assez grand nombre d'exemples et de faits pour éclaircir ce qui est dit dans le texte.

(44) Saint Justin martyr, *contr. Tryph.*, p. 257 : Τῷ Νῶε συγκεχώρηται ὑπὸ τοῦ Θεοῦ δικαίῳ ὄντι πᾶν ἔμψυχον ἐσθίειν, πλὴν κρέας ἐν αἵματι, ὅπερ ἐστὶ νεκρωμάτων. Hoc est : « Quod enim Noë *justo* a Deo permissum sit omne animatum edere, extra carnem in sanguine, quod est suffocatum, per Mosen scriptum vobis est in libro Genesis, ix, 3 : « Nourrissez-vous de tout ce qui a vie et mouvement; je vous ai abandonné toutes ces choses pour être à l'avenir votre nourriture, comme les légumes et les herbes de la campagne l'ont été jusqu'à présent. J'excepte seulement la chair mêlée avec le sang qui en est la vie, dont je vous défends de manger. » Sur quoi Jarchi fait les réflexions suivantes : ירק נתתי לכם. « Je n'avais donné au premier homme de pouvoir que sur les légumes ; mais pour vous, je vous ai donné tous les animaux de la même manière que j'ai mis à la disposition du premier homme les herbes et les plantes. » Et Hozkuni : « *Comme l'herbe et les plantes.* Il y a des herbes qui sont bonnes à manger et d'autres qui ne le sont pas ; ainsi parmi le bétail, les oiseaux, les bêtes et les poissons, il y en a qui sont bons à manger et d'autres qui ne le sont pas. *J'ai mis tous les animaux à votre disposition.* Après avoir été recueillis dans l'arche, et que par vos mains ils ont été sauvés du déluge, voilà qu'ils sont entre vos mains ; il vous est libre de les traiter comme bon vous semblera. » Que cette permission fût nécessaire, c'est ce que l'on peut conclure des paroles même de Porphyre, qui dit, ii, § 15 : Καὶ γὰρ ὅλως πάντα μὲν τῶν Θεῶν ἐστιν· ἡμῶν δὲ δοκοῦσιν εἶναι οἱ καρποὶ ἡμεῖς γὰρ καὶ σπειρομεν αὐτοὺς καὶ φυτεύομεν καὶ ταῖς ἄλλαις ἐπιμελείαις ἀνατρέφομεν. Car d'ailleurs tout appartient aux dieux ; les fruits seulement paraissent être à nous ; c'est nous en effet qui les semons, qui les élevons et qui, par tous les autres soins que nous leur prodiguons, les faisons croître et mûrir. » Si donc les dieux, ou, comme nous devons dire, si Dieu auquel ils (les animaux) appartiennent, a donné le pouvoir de les tuer, qu'y a-t-il là de moins juste que ce que nous faisons nous-mêmes lorsque nous donnons, comme il l'a fait, la permission de recueillir des fruits dont nous avons acquis la propriété en semant la plante qui les a produits? Nous pouvons en toute vérité donner ici pour toute réponse ces paroles de l'Apôtre, *I Cor.*, xv, 36 : Ἄφρων, σὺ ὃ σπείρεις... οὐ τὸ σῶμα τὸ γενησόμενον σπείρεις, ἀλλὰ γυμνὸν κόκκον..... ὁ δὲ θεὸς αὐτῷ διδοῖ σῶμα καθὼς ἠθέλησε, καὶ ἑκάστῳ τῶν σπερμάτων τὸ ἴδιον σῶμα. *Insensé que vous êtes! ce que vous semez..... ce n'est point le corps de la plante qui doit naître que vous semez, mais le grain seulement.... Dieu lui donne un corps tel*

qu'il lui plaît ; et il donne à chaque semence le corps qui est propre à chaque plante. Tant il est évident que nous n'avons aucun droit sur les choses qui sont dans le monde, que nous ne l'ayons reçu de la munificence de celui qui est le *Maître du ciel et de la terre.*

(45) Voyez le passage cité par Rammohun-Roy, p. 22, et le commencement des lois de Manu, qui débutent par la création de toutes choses par Dieu. Ce qui rend ce passage si frappant, c'est que tant d'auteurs grecs ont entièrement omis de parler de Dieu dans leurs spéculations sur la création. Eusèbe, *Prép. Evang.* I, 8, p. 25 : Τοιαύτη καὶ τῶν πανσόφων Ἑλλήνων, τῶν δὴ φυσικῶν φιλοσόφων ἐπικληθέντων, ἡ περὶ τῆς συστάσεως τοῦ παντὸς καὶ τῆς πρώτης κοσμογονίας διάληψις, οὐ δημιουργὸν ἡ ποιητήν τινα τῶν ὅλων ὑποστησαμένων, ἀλλ' οὐδ' ὅλως Θεοῦ μνήμην ποιησαμένων. « Telle est la discussion des Grecs les plus érudits, de ceux que l'on appelait naturalistes philosophes, sur la constitution de l'univers et la formation primitive du monde : ils n'ont supposé aucun créateur, aucun auteur de l'universalité des êtres ; ils n'ont même jamais fait mention de Dieu. » Ainsi Homère paraît considérer les dieux comme une sorte de sécrétion ou d'émanation de l'océan, Ὠκεανόν τε θεῶν γένεσιν, *Il.* Ξ, 201 ; et Aristote, *Eth.* III, 5, donne ἀνάγκη, la nécessité, φύσις, la nature, et τύχη, le hasard, comme les principes de la causalité; et, dans sa *Phys.* II, 4, 5, il exprime son étonnement qu'aucun des anciens n'ait assez insisté à faire du hasard un de ces principes, bien qu'il n'ignorât pas qu'*il y a des gens qui disent que le hasard est à la vérité une cause, mais une cause obscure à l'esprit de l'homme, comme étant quelque chose de divin et de surhumain.* Εἰσί τινες οἷς δοκεῖ εἶναι μὲν αἰτία ἡ τύχη, ἄδηλος δὲ ἀνθρωπίνῃ διανοίᾳ, ὡς θεῖόν τι οὖσα καὶ δαιμονιώτερον. Hoc est : « Sunt autem quidam quibus fortuna causa quidem esse, obscura tamen humanæ menti videtur, ut divinum quoddam atque excellens. » Compar. *Métaphys.* XI, 3, p. 1070, a, 5, et ce qu'il dit d'Anaxagore, p. 985, a, 18. Pour qu'on ne me juge pas trop dur à l'égard des Grecs, je vais répéter ici les paroles de saint Cyrille, *Contr. Jul.*, p. 16 : Χρῆναι δέ φημι μετὰ τοῦτο τὴν Ἑβραίων ἡμᾶς πολυπραγμονῆσαι δόξαν, ἣν ἐσχήκασι περὶ Θεοῦ καὶ τῆς τοῦ κόσμου γενέσεως, ἤτοι κατασκευῆς· εἶθ' οὕτω καί τι τοῖς Ἑλλήνων ἔδοξε σοφοῖς ἐμφανὲς καταστῆσαι ἐντευξομένοις. Ἔνθα μὲν γάρ τοῖς τῆς θεοπνευστοῦ γραφῆς συμφέρονται λόγοις, ἑκατῶν ὄντας ἀμείνους κατίδοι τις ἂν καὶ ὁμολογοῦντας ἀλλήλοις· ἔνθα δὲ τῶν οἰκείων ἕκαστος εὑρημάτων ποιεῖται τὴν ἀπόδοσιν, διαφόρους τε ὄντας καὶ ἀλλοκότοις δόξαις καταμεβύοντας καταδεῖξαι ῥᾷον. Hoc est : « Post hæc optimum factu mihi videtur et in Hebræorum opinionem quam de Deo, deque creatione et opificio mundi habuerunt, inquirere, proindeque quid Græcorum sapientes ea de re senserint, his qui nostra legent manifestum facere. Ubi enim divinæ scripturæ sermonibus congruunt, videre est eos et seipsis præstantiores et inter se consentientes; ubi vero sua quisque commenta promit, dissidentes et absurdis opinionibus velut temulentos ac deliros facile deprehendas. »

(46) Saint Ephrem, *Præf. ad Gent.* . « Depuis la tour de Babel jusqu'à Moïse, ces choses n'ont pas cessé d'être enseignées parmi les enfants de Sem. » Il dit encore, I, p. 466 : « Ophir était une montagne située dans l'Orient près de l'Inde, où habitaient les descendants de Joctan, fils de Héber. » Il résulterait de là l'existence d'une source sémitique près de l'Inde, à moins que le הנדו de saint Ephrem ne fût contre toute probabilité, différent de *hodu* (*a*) d'Esther.

(47) Windisch., p. 978; Braunschweig, *Umrisse*, p. 92 : « Die Braminen, als einer besonderer Priesterkaste, bildeten sie aus den alten semiten und deren Fürstenfamilien. » Il est à regretter que cet écrivain si profond n'ait pas fait connaître les raisons qui servent de base à plusieurs de ses assertions. Cependant, il ne sera pas inutile d'ajouter ici quelques réflexions qui se présentent d'elles-mêmes, en supposant que ses assertions soient vraies.

1. On voit que le sacerdoce des différents dieux fut ordinairement exclusivement confié à certaines familles, non-seulement parmi les barbares, mais même parmi les Grecs (*voy. Wesseling sur Diodore*, I, 73), et que dans les lieux où il n'en était pas ainsi, il existait des *sacra privata* qui, étant confiés à certaines familles, attestent le principe de confier le sacerdoce à certaines familles, en même temps qu'ils en sont des traces encore subsistantes. Des terres étaient réservées à ces familles sacerdotales, comme en Egypte (*Gen.* XLVII, 20; *Diod. Sic.* I, 21, 71); en Cappadoce (Strabon, XII, p. 809); il paraîtrait qu'il en était de même en Ethiopie. Diod. Sic. dit (III, 3) que : Τὰ συστήματα τῶν ἱερῶν παραπλήσιον ἔχει τάξιν πρὸ' ἀμφοτέροις τοῖς ἔθνεσιν. « Les choses nécessaires pour la subsistance des prêtres étaient réglées et ordonnées chez ces deux peuples, c'est-à-dire chez les Egyptiens et les Ethiopiens, et en Chaldée (*ibid*, II, 29).

2. En outre, ce principe général, à ce qu'il nous semble, d'après les passages de Diodore de Sicile, et ce que disent Philost., II, 29; Porphyre, *de Abstin.*, IV, 8, p. 320; *Vit. Pythag.*, p. 12 (Kiessling) est une marque qu'ils se transmettaient un système de doctrine du père aux enfants, comme cela se faisait chez les Juifs. C'était peut-être là un trait caractéristique de la famille de Sem, une tendance naturelle dont la Providence s'est servie dans le gouvernement des Juifs.

3. Il y a des raisons de penser que les Chaldéens (*b*) et les Ethiopiens étaient des tribus sémitiques (quoique d'autres en aient pensé différemment), quant à la langue qu'ils parlaient ; et si ce point était une fois bien démontré, alors ces deux centres de population nous expliqueraient abondamment la diffusion des familles sémitiques dans le monde. En effet, les Ethiopiens prétendaient avoir été les maîtres des Egyptiens, et ils paraissent avoir été connus du temps d'Homère sous le titre d'Ethiopiens irréprochables, ayant, en quelque façon, des liaisons toutes particulières avec les dieux (*Diod. Sic.*, III, 1). Les Chaldéens, dont le nom était synonyme de *devin* (*Wess.*, (*c*) *Diod. Sic.*, II, 29), étaient reconnus comme tels dans le monde. *Voyez* Caton, *Reg. Rom.*, p. 14; *Bip.; Arrien*, p. 196, 478; *S. Basile*, *Hex.* VI, 5; *Aulu-Gelle*, I, 9; *Olear. ad Philostr.* VI, 47. Quoi qu'il en soit, s'ils n'appartenaient pas à la famille sémitique, ils avaient des moyens d'accès auprès d'elle, et ils ont pu lui emprunter beaucoup de choses. Je dois ajouter que je ne réunis ici ces quelques observations que dans l'espoir qu'un esprit plus capable voudra bien approfondir cette matière. Pour moi, cette idée me paraît déjà antérieurement probable et un peu confirmée par la considération que les paroles de saint Ephrem, citées dans la dernière note, étaient probablement tout à fait ignorées de Braunschweig.

(*a*) Il paraît que le *o* est venu d'une prononciation nasale de *Hendu* ou *Heandu*, ainsi qu'il est appelé dans le Zendaveita. *Gesen.*, *lex. maj.* p. 366.

(*b*) Je ne vois pas pourquoi on n'interpréterait pas des *prêtres* des gentils, comme l'ont fait les Septante et saint Ephrem les כוולך כהנים שולל de Job, XII, 19 : ce qui serait évidemment une reconnaissance fort ancienne et authentique de leur existence comme ordre commun, et sous le gouvernement providentiel de Dieu ; et peut-être aussi comme un but offert à la rapacité des spoliateurs, en ce qu'ils avaient probablement des terres, ainsi que le fait entendre Diodore.

(*c*) Ἔθνος et *natio* (Voyez Vales. de Harpocr. p. 297) étaient employés pour désigner des classes d'artisans, etc. Ne pourrait on point conclure de là qu'ils étaient primitivement réservés, comme ils le sont encore aujourd'hui en certains cas, à des peuples distincts?

(48) Voyez le passage du professeur Wilson dans la note 1.

(49) Les Juifs (*Voyez* Eisenmenger Entd. Judenthum, I, p. 519) et certains hérétiques (*Epiph.* XXXV, 6) pensaient que Melchisédech n'était rien autre que Sem. Tous ceux qui ont tant soit peu réfléchi sur le grand nombre d'absurdités *apparentes* contenues dans la tradition des Juifs, seront peut-être disposés à convenir qu'il était ordinaire aux écrivains des derniers temps de ce peuple, de prendre pour des réalités ce qui n'avait été donné que comme des représentations symboliques. S'il en est ainsi, il s'ensuit que la tradition judaïque sur Melchisédech pouvait bien n'être qu'une expression symbolique de leur croyance que des prêtres même étrangers à l'alliance étaient de la famille de Sem.

(50) C'est ainsi que Windisch, p. 1665, explique le mot de Manu, XII, 33, en s'appuyant de l'autorité du commentateur Kulluka Bhatta, si je ne me trompe. Les ténèbres étaient regardées comme la qualité dominante et caractéristique du dernier âge.

(51) C'est ce que fait souvent remarquer saint Augustin ; ainsi, par exemple, sur le psaume XC, *Enar.* II, § 86 : « Ipse fecit de quinque panibus multum panis, unde saturaret tot millia, qui facit quotidie in terra de paucis granis messes ingentes. Ipsa enim sunt miracula Domini ; sed assiduitate viluerunt. » On peut observer, comme une chose qui ressort du texte, que le livre du Deutéronome peut être considéré comme un développement empreint d'un caractère tout particulier et qui lui est propre, et qui contient en lui-même beaucoup de choses propres à mettre la loi dans un nouveau jour. Comme tel, il est capable d'éclaircir et de résoudre les difficultés des esprits sérieux ; et c'est comme tel, s'il nous est permis de parler ainsi, qu'il paraît avoir été fréquemment cité par notre divin Sauveur. La conclusion de ce livre divin est de nature à nous convaincre que Moïse avait en vue, comme récompense, des biens qui ne se trouvent point sur la terre. Le mot d'enfer, prononcé au chap. XXXII, 22, est quelque chose d'excessivement auguste et frappant, ainsi que le doit être également toute la perspective des récompenses futures pour *ceux qui sont sages et qui pensent à leurs fins dernières.*

(52) Aristote, *Eth. nic.* VI, 9 : Ἔτι τὰ αὐτοῦ πῶς δεῖ διοικεῖν ἄδηλον καὶ σκεπτέον. Hoc est : « Præterea quomodo suum quisque negotium gerere debeat, obscurum est, et res eget consideratione. » Voyez *Analog.* de Butler, II et VI, p. 307-8.

(53) Aristote, *Analyt. post.* II, 19 : φαίνεται τοῦτο πᾶσιν ὑπάρχειν τοῖς ζῴοις· ἔχει γὰρ δύναμιν σύμφυτον κριτικὴν ἣν καλοῦσιν αἴσθησιν. Hoc est : « Atque hæc facultas in omnibus inesse animantibus videtur. Omnibus enim animalibus tribuit natura aliquam ad discernendas adjudicandasque res facultatem, quam sensum appellant. »

Dans l'*Hitopadesa*, I, 690 : « Le discernement est une chose à apprendre, quand on est tombé dans le malheur. Pour ceux qui agissent sans discernement, le malheur sera pour toujours leur partage. »

Quant à ce qui est dit ici que c'est une passion purement arbitraire qui paraît être le principe de notre existence présente, et qui en est certainement comme la cause *instrumentale*, les passages suivants de saint Augustin méritent, à mon avis, de fixer l'attention du lecteur. *De Trinit.* XIII, 23 : « Melius judicavit de ipso quod victum fuerat genere assumere hominem Deus, per quem generis humani vinceret inimicum ; et tamen ex virgine cujus conceptum spiritus non caro, fides non libido præveniat. Nec interfuit *carnis concupiscentia per quam seminantur* et concupiunt cæteri qui trahunt originale peccatum, sed ea penitus remotissima credendo non concumbendo sancta est fecundata virginitas : ut illud, quod nasceretur ex propagine primi hominis, ita traheret ex generis, non etiam criminis, originem discreto... Quamvis enim carnali concupiscentia qua nunc generantur homines bene utetur castitas conjugalis ; habet tamen motus *a vel inhaerentes*, quibus ostendit vel nullum se in paradiso ante peccatum esse potuisse, vel non talem fuisse, si fuit, ut aliquando resisteret voluntati. Nunc autem illam talem esse sentimus, ut repugnans legi mentis, etiamsi nulla est causa generandi, stimulos regerat cœundi ; ubi si ei cederit, *peccando* satietur, etc. » — *Contr. Jul. Pelag.*, II, 32 : « Dicit beatus Ambrosius... omnes homines sub peccato nasci quorum ipse ortus in vitio est ; quia *concupiscentiæ voluptate* concreti prius subirent contagia deductorum quam vitalem de hoc aere spiritum ducerent. » III, 49 : « Malarum cupiditatum una est concupiscentia carnis *ex qua* et cum qua nascuntur, et propter quam renascuntur infantes. » IV, 34 : « *Ideo* sub diabolo sunt qui de corporum commixtione nascuntur, antequam per Spiritum renascuntur ; *quia per illam nascuntur concupiscentiam*, qua caro concupiscit adversus spiritum, et adversus se cogit concupiscere spiritum. » En effet, la controverse avec les pélagiens devait nécessairement porter en grande partie sur ce point ; ce qui a donné lieu à saint Augustin de faire plusieurs observations utiles à ceux qui, vivant dans le célibat ou dans l'état conjugal, se montrent pleins d'ardeur pour cet excellent don de la chasteté, mais dangereuses pour ceux qui pensent non-seulement que beaucoup de choses qui ont rapport à l'état conjugal ne sont pas des péchés véniels (*Voyez* IV, 33, etc.), mais qui même regardent comme véniels des péchés qui sont mortels avant le mariage. Je vais encore ajouter ici un passage, à cause des pensées terribles et effrayantes qu'il est propre à suggérer aux pécheurs. Il est tiré du même traité, VI, 43 : « Non habitat Deus in corpore subdito peccatis, et tamen operatur hominem in utero meretricis. Attingit enim ubique propter suam munditiam, et nihil inquinatum in eum incurrit. Et quod multo est mirabilius, aliquando adoptat in filium, quem format in utero immundissimæ feminæ ; et aliquando non vult esse filium suum quem format in utero suæ filiæ. Ille quippe ad baptismum nescio qua provisione pervenit ; iste repentina morte non pervenit. Atque ita Deus, in cujus potestate sunt omnia, facit esse in Christi consortio, quem formavit in diaboli domicilio ; et non vult esse in regno suo, quem formavit in templo suo. »

(54) Meliton, *Phil. der Gesch.* I, § 561 : « Allein ebenso wenig des Bischofs der Zaduzäer beweist gerade für die existenz einer tradition im Judenthume. Denn wo ist wohl ein Volk, welches nur auf der ersten Anfangsstufe der cultur stehen, ohne den Glauben an Unsterblichkeit gefunden worden ? Haben nicht alle Völker rund um die Judäer herum den Glauben an Unsterblichkeit gehalt, der selbst dem rohesten und sinnlichsten Menschen ein Bedürfniss ist. Haben namentlich nicht die Egyptier, von denen man doch vorgiebt, dass Moscheh bei ihnen alles entlehnt, an Unsterblichkeit geglaubt ? Und wie sollte denn Moscheh, selbst wenn man ihn blos als politischen Gesetzgeber betrachtet, dieses grosse in der Sehnsucht der menschlichen Natur gegründete Motiv in seiner religion aufzunehmen versäumt haben ? Ist also Israël dass von Gott auserwählte Geschlecht, wie lässt es sich wohl denken, dass Gott einem eigenen Volke diesen einzigen und hochsten Zweck für den der Mensch auf Erden lebt, für den er durch die religion soll erzogen werden, verborgen haben würde ? Aus diesem Allen gehet also klar hervor, dass, obwohl zwar nirgends mit deutlichen Worten von einem jenseitigen Leben, sondern immer nur von irdischen Vergeltungen die Rede ist, jene sinnlichen Bilder nichts anders, als blos mystische Symbole gewesen sind, deren Aufschluss nothwendig einer tradition vorausseitzt. »

On peut ajouter à cela les réflexions pratiques du vénérable Pococke, qui sont tout aussi bien qu'un peu diffuses. Voici ce qu'il est sur le prophète Osée, vol. II, p. 39 de ses œuvres : « Ceux que le

Christ devait appeler dans son royaume étaient, pour la plupart, des hommes qui n'avaient que peu ou point de connaissance de Dieu et de la vie future; c'est pourquoi, dans l'ordre de ses desseins, il convenait qu'il prît un soin tout particulier de les instruire des choses spirituelles et relatives à l'autre vie qu'ils ignoraient encore, et de leur donner des lois propres à les faire parvenir à l'acquisition de ces biens et à leur y faire trouver leur bien-être, accompagnant et appuyant ces lois de promesses et de menaces capables de les faire respecter et accomplir; de manière toutefois à leur faire connaître en même temps que sa loi concernait leur bonheur et leur bien-être en ce monde comme en l'autre, et que la piété a la promesse de cette vie aussi bien que celle de la vie à venir, sous l'Evangile comme sous la Loi, quoique les promesses de bonheur de la vie présente se trouvent plus clairement et plus fréquemment exprimées sous la Loi, que ne le sont celles du bonheur de la vie future sous l'Evangile. Cette considération nous fournit une solution facile et claire à la question de savoir pourquoi, sous la Loi, les promesses et les menaces, les bénédictions et les malédictions, en cas d'obéissance ou de désobéissance, étaient, quant *à la lettre*, plus temporelles et plus charnelles, tandis que sous l'Evangile elles sont plus spirituelles et concernent les choses éternelles; et nous montre que la raison de cette différence n'est pas tant la stupidité, la grossièreté ou le caractère charnel de l'esprit des Juifs plus que de tout autre peuple, comme quelques-uns sont prêts à le dire; raison qu'il ne faut pas, à mon avis, trop presser, à moins qu'on ne puisse démontrer que ceux auxquels l'Evangile a été prêché avec ses promesses et ses menaces, se sont montrés aussi indociles, aussi rebelles et aussi endurcis que le furent toujours ceux qui vécurent sous la Loi; et cette différence entre les promesses, les menaces, les bénédictions et les malédictions de la Loi et de l'Evangile n'est pas une preuve que ceux qui vivaient sous la Loi ignorassent l'existence de l'autre vie, non plus que celle des récompenses et des châtiments éternels qui doivent y être décernés, ni même qu'ils fussent laissés dans le doute à cet égard; mais elle nous doit bien plutôt porter à croire qu'ils *avaient été instruits de ces choses dès le temps des patriarches* (voyez *Job*, XXI, 29, 30), avant même que la Loi eût été donnée, et qu'*elle leur avait été donnée dans la supposition qu'ils en étaient instruits*, et qu'ils les connaissaient bien. Cependant, dans le cours des siècles il s'éleva parmi eux des sectes qui révoquèrent en doute, et allèrent même jusqu'à nier l'existence de cet état futur de récompense pour les bons, et de châtiment pour les méchants; tels furent en particulier les Saducéens. »

De même aussi Origène, *Contr. Cels.*, p. 260 : Ὁποῖον δὲ ἦν παρ' αὐτοῖς τὸ ἐξ ἔτι ἀπαλῶν ὀνύχων διδάσκεσθαι, ὑπεραναβαίνειν μὲν πᾶσαν τὴν αἰσθητὴν φύσιν καὶ μηδαμοῦ αὐτῆς νομίζειν ἱδρυσθαι τὸν Θεὸν, ἄνω δὲ καὶ ὑπὲρ τὰ σώματα ζητεῖν αὐτόν; πηλίκον δὲ τὸ καὶ σχεδὸν ἅμα γενέσει καὶ συμπληρώσει τοῦ λόγου διδάσκεσθαι αὐτοὺς τὴν τῆς ψυχῆς ἀθανασίαν, καὶ τὰ ὑπὸ γῆν δικαιωτήρια, καὶ τὰς τιμὰς τῶν καλῶς βεβιωκότων. « Et quel avantage n'était-ce point pour les Juifs d'être instruits dès leur plus tendre enfance à s'élever au-dessus de toutes les choses sensibles, et à ne pas croire que Dieu fût renfermé dans aucune d'elles, mais à le chercher en haut, au delà des êtres corporels? Quel avantage encore pour eux de sucer avec le lait, pour ainsi dire, et d'apprendre, en apprenant à parler, la doctrine de l'immortalité de l'âme, des supplices souterrains et des récompenses destinées aux personnes vertueuses? » Profondément convaincu de cette vérité, je désire aussi qu'on ne se méprenne pas sur le sens de mes paroles, en pensant que l'existence de promesses temporelles sous la Loi se trouve niée dans ces notes : ce n'est pas là ce que j'ai voulu faire, mais bien de déclarer qu'il faut voir dans ces promesses quelque chose de plus que des biens temporels; qu'une Loi du gouvernement de Dieu, applicable à tous les temps et à tous les peuples, était *distinctement révélée* dans le Pentateuque; et qu'il y avait chez les Juifs comme partout ailleurs, des contradictions apparentes à cette loi, qui suffisaient par elles-mêmes pour les porter à attendre un état futur de récompenses et de châtiments. L'existence d'une telle loi (*a*) qui leur avait été donnée par révélation a dû faire cesser bien des doutes, et procurer à l'esprit l'avantage de pouvoir réfléchir sur la règle par laquelle le Dieu qui sonde les cœurs, juge les hommes même en ce monde. Les richesses et l'opulence qui se sont fait des ailes et se sont enfuies de l'Eglise chrétienne, nous indiquent de même qu'elle n'a pas recherché par-dessus toutes ces choses cette sainteté à laquelle Dieu a promis par ses prophètes et par son Fils que toutes ces choses lui seraient données comme par surcroît. Cette loi nous a été également révélée, aux Juifs et à nous, et sa transgression doit conséquemment nous porter à sonder nos cœurs pour y découvrir des péchés que Dieu y aperçoit, quoique nous ne les voyions pas nous-mêmes. C'est ainsi que dans chaque cas en particulier la *connaissance certaine* de l'existence d'une telle loi, par rapport aux biens et aux maux temporels, sert à nous préparer pour des choses éternelles. Les païens n'avaient aucune connaissance des lois par lesquelles Dieu gouverne ce monde, et se trouvaient par conséquent moins en état de se préparer pour le monde à venir.

(55) Quelques-uns ont pensé qu'Hérodote, II, 123, s'exprime en ce sens, mais il paraît qu'il aurait voulu dire seulement que les Egyptiens furent les premiers qui enseignèrent la métensomatose. Voici ses paroles : Πρῶτοι τόνδε τὸν λόγον Αἰγύπτιοί εἰσι οἱ εἰπόντες, ὡς ἀνθρώπου ψυχὴ ἀθάνατός ἐστι· τοῦ σώματος δὲ καταφθινόντος ἐς ὅλλο ζῶον αἰεὶ γινόμενον ἐσδύεται. « Les Egyptiens les premiers ont dit que l'âme de l'homme est immortelle, et que le corps étant détruit, elle passe dans le corps d'un autre animal toujours préparé pour la recevoir. » Je ne pourrais pas dire que ces paroles me paraissent signifier autre chose sinon que les Egyptiens, les premiers, ont enseigné *à la fois*, l'immortalité de l'âme, comme une chose, et sa transmigration comme une autre chose, bien que les commentateurs semblent penser autrement. Je n'ai pas en effet de connaissance que l'immortalité de l'âme ait jamais été enseignée par les anciens païens, comme une chose distincte de la doctrine de la transmigration (*Voyez* note 63), de sorte qu'en définitive nous nous trouvons ramenés au même point. Aristote, il est vrai, *a combattu* la doctrine de la métensomatose (*de Anima*, I, 3), mais alors il ne professait que bien vaguement et faiblement l'autre doctrine (*de Anima*, III, 5), comme le lui reproche avec raison Atticus, philosophe platonicien de beaucoup d'esprit (apud Euseb., *Præp. evang.*, p. 810).

(56) Le lecteur peut comparer les remarques de Moïtor, I, § 270, qui dit que la doctrine des Juifs à cet égard ne connaissait point de mystères dans le sens qu'y attachaient les païens, c'est-à-dire qu'elle n'avait rien qui fût exclusivement restreint aux prêtres, mais qu'elle se composait d'une partie *exotérique* et d'une partie *ésotérique*, qui n'étaient que légèrement distinctes l'une de l'autre, et de manière que la première était comme un degré pour arriver à l'autre. Les prêtres d'Egypte, au contraire, avaient gardé pour eux tout ce que leur avait enseigné Joseph, qui leur avait procuré leurs immunités. Toutefois, cependant, le dogme de l'existence de l'âme après la mort était attesté au peuple par une cérémonie publique. (*Voyez* Diodore, I, 72.)

(57) C'est ce que font remarquer R. Menasse, *de*

Psal., CXLVII, 20 : « Il n'a point agi de la sorte avec aucun autre peuple; et les païens n'ont point la connaissance de ses lois. »

Resurr. mort., cap. x ; Euseb., *Præp. evang.* p. 540. Method., *Conv. virg.* vi, 1, dit λογικὴ καὶ θνητός ἐστιν, καθ' εἰκόνα δημιουργηθεῖσα, etc. L'âme est raisonnable et immortelle, faite à l'image, etc.

(58) Je suis redevable de cette remarque à Tertullien, je pense ; mais je ne saurais retrouver l'endroit d'où je l'ai tirée, elle me semble toutefois porter sa preuve avec elle.

(59) C'est que nous trouvons dans un Recueil de prières à l'usage des Juifs, publié par Landau, p. 393 : יכביר ארהים נשמת וגו « Que le Seigneur daigne se souvenir de l'esprit de mon père qui m'a instruit, et qui est retourné dans sa vraie patrie. Et, en vertu des aumônes que j'offre pour lui, que son âme soit réunie dans le séjour de la vie avec les esprits d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et avec les restes des hommes et des femmes justes et vertueux qui sont dans le jardin d'Eden. Et disons Amen. » De même, dans la formule de prières de Nachmanides pour les morts, donnée par Pocock, vol. i, p. 209, *Not. misc.*, cap. vi : יהי רצון מלפני וגו. « Qu'il plaise au Seigneur, notre Dieu, notre Créateur, notre Saint, le Saint de Jacob, qui a formé les enfants de son alliance dans sa justice, qui leur a donné la vie dans sa justice, qui leur a infligé la peine de la mort dans sa justice, qui les ressuscitera à la vie du monde à venir, et connaît le nombre d'eux tous, qu'il lui plaise de se hâter et de ressusciter promptement notre seigneur et maître, cet homme illustre ou vertueux, ou ce sage rabbin dont le corps repose dans cette tombe, dont les os séjournent au milieu de ces pierres, et qu'il le fasse vivre de la vie éternelle, après laquelle il n'y a plus de mort, de cette vie qui triomphe entièrement de la mort, et efface toutes les larmes, etc., etc. Quant à ce qui est de l'usage de confesser les péchés du temps des anciens juifs, on peut remarquer que le chapitre ix de Daniel avait coutume d'être toujours employé dans les Selichoth ou litanies, dont il se trouve plusieurs manuscrits dans la collection d'Oppenheim, maintenant dans la collection Bodléienne. Plusieurs des exemples ici rapportés sont tirés de R. Menasse, *de Resur. mort.*

(60) Calov., *sur la Genèse*, xxv, 8, fait remarquer qu'il est dit même des méchants qu'ils *dorment* avec leurs pères, tandis qu'il n'est dit que des bons seuls qu'*ils sont réunis à leurs pères*. Clément d'Alex., *Stromates*, ii, § 28, p. 444 (Potter) : Εἰ δὲ αἱ αὐταὶ μοναὶ ἡμῖν τε καὶ τοῖς πατριάρχαις καταγγέλλονται, εἷς ἀμφοῖν ταῖν διαθήκαιν δείκνυται ὁ Θεός. « Si la prophétie nous promet les mêmes demeures qu'aux patriarches, c'est la preuve qu'il n'y a qu'un Dieu pour les deux alliances. » L'interprétation donnée dans le texte est du rabbin Manasse.

(61) August., *Contr. Faust.* xix, 31 : « Dicitur quidem ibi (*in veteribus Hebræorum libris*) : *Diligite sapientiam, ut in æternum regnetis* (*Sap.* vi, 22). Et ipsa vita æterna si non illic in manifesto prædicaretur, non diceret Dominus etiam malis Judæis : *Scrutamini scripturas in quibus vos putatis vitam æternam habere; ipsæ testimonium perhibent de me.* Quo enim nisi ad hoc pertinet quod ibi scriptum est : *Non moriar sed vivam, et enarrabo opera Domini;* et, *Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte;* et, *Justorum animæ in manu Dei sunt, et non tangit illos tormentum* (*Sap.* iii, 1). Et paulo post : *Illi autem sunt in pace, et si coram hominibus tormenta passi sunt, spes illorum immortalitate plena est : et in paucis vexati, in multis bene disponentur.* Et in alio loco : *Justi autem in perpetuum vivent, et apud Dominum est merus eorum, et cogitatio eorum apud Altissimum; ideo accipient regnum decoris, et diadema speciei de manu Domini* (*Sap.* v, 16). Hæc et alia multa, sive apertissima, sive subobscura, inveniuntur illic testimonia vitæ æternæ. Et de ipsa corporum resurrectione non tacuerunt prophetæ. Unde pharisæi adversus sadducæos, etc. »

(62) Chald. Paraphr. *Deut.* xxxiii, 6 : יחי ראובן בחייעלבא ימותא תנינאלא ימות. « Que Ruben vive dans la vie éternelle, et qu'il ne meure pas de la seconde mort. » *Job.* iii, 17-19 : תמא רשעים. « Là, les méchants qui ont fait pénitence sont délivrés des tourments de l'enfer ; et la reposent là les disciples qui ont épuisé leurs forces en travaillant à l'accomplissement de la loi. En même temps, ceux qui sont attachés aux écoles (des prophètes) sont en paix ; les petits enfants de la maison du rabbin n'entendent point la voix de leur maître. Là se trouvent Jacob, qui est appelé le *jeune*, et Abraham qui est appelé l'*aîné*, ainsi qu'Isaac, le serviteur de Dieu, qui est revenu libre des liens de la servitude où le retenait son maître. » Le lecteur a dû remarquer qu'Abraham, Isaac et Jacob se trouvent souvent désignés comme les premiers d'entre les morts (*Voyez* note 60) ; comme en saint Matth., viii, 11, etc. ; *Psal.* lxiii, 4, 5 : אדם טוב חסדך. « Car la miséricorde que vous exercerez envers les justes dans le monde à venir est meilleure que la vie que vous avez donnée aux méchants dans le monde présent ; c'est pourquoi mes lèvres vous loueront. Je vous bénirai dans la vie de ce monde ; au nom de votre Verbe (*Comp.* saint Jean, xvi, 23), j'étendrai mes mains en vous adressant des prières pour le monde à venir, c'est-à-dire pour le règne du Messie. Jérémie, li, 39 : Je les jetterai dans le trouble, et ils seront comme des hommes plongés dans l'ivresse ; ils seront sans force, et mourront de la seconde mort, et ne vivront point dans le monde à venir, dit le Seigneur. » (*Zach.* iii, 7.) « Voici ce que dit le Seigneur des armées : Si vous marchez dans les sentiers de la justice et gardez le commandement de ma parole, vous jugerez aussi ceux qui servent dans mon sanctuaire et qui forment ma cour, et, à la résurrection des morts, je vous donnerai des pieds qui marchent parmi ces Séraphins. » La paraphrase chaldaïque mérite d'être étudiée avec beaucoup de soin, avec beaucoup plus de soin que je ne puis me flatter d'y en avoir apporté. Toutefois, le lecteur sentira, je pense, que les passages que j'en ai extraits ont cela de remarquable que ce sont des paraphrases de passages qui ne contiennent pas une mention expresse et formelle de l'état futur, et qui n'ont pu conséquemment être ainsi paraphrasés que par des auteurs qui étaient d'avance pleinement instruits de ce dogme. Il est certain que la tradition est de quelque secours dans l'interprétation de l'Ecriture ; et je pourrais ajouter, par forme de comparaison, que les passages du Nouveau-Testament, où nous trouvons avec raison le dogme de la divinité du Saint-Esprit ou du baptême des enfants n'enseignent pas ces dogmes avec une évidence à laquelle les mécréants ne puissent résister.

(63) Cette doctrine paraît avoir été empruntée du paganisme par plusieurs hérétiques, tels que Saturnin, (*Voyez* saint Irénée, i, 24, où il est dit que Saturnin cite la Gen. i, 26, en preuve de sa doctrine) ; Basilides (Clement d'Alex., *Stromates*, ii, § 38, p. 449, *Pott.*), et Bardesanes dont saint Ephrem, ii, p. 444, A, parle en ces termes : « Dans Bardesanes on voyait éclater l'erreur des Grecs (c'est-à-dire des païens) qui enseignaient que l'univers avait été créé et formé par plusieurs essences ou êtres. Marcion et Bardesanes en rendent témoignage, ils disent blasphématoirement qu'il n'y a pas seulement un seul Créateur. Ce qui a été fait par le Créateur, ils l'attribuent à ceux qu'il a faits lui-même. » De même Archel. Caschar., *Contre Manéthon*, *cap.* x, dit en parlant de Manès, qu'il attribuait la création d'Adam aux principaux anges. Δεῦτε.... ποιήσωμεν τὸν ἄνθρωπον κατὰ τὴν ἡμῶν τῶν Ἀρχόντων μορφήν, καθ' ἣν εἴδομεν ὅ ἐστι πρῶτος ἄνθρωπος. « Allons ! faisons l'homme à la ressemblance de nos chefs, suivant laquelle nous voyons ce qu'est le premier homme. » Julien aussi se plaint que Moïse ait omis de dire quelque chose de la création des anges (*Cyril.*, *Contr. Jul. coll.* p. 102). C'est là, on le voit, un chef-d'œuvre de Satan, comme on le verra peut-être plus clairement dans la suite.

(64) Gregor. Nyssen. *de Vita Moysis*, 193, d : Ἔστι γάρ τι τῆς φιλοσόφου γονῆς ἐν μαθήμασι σαρκῶδές τε καὶ ἀκρόβυστον, οὗ περιαιρεθέντος, τῆς Ἰσραηλιτικῆς εὐγενείας ἐστὶ τὸ λειπόμενον· οἷον, ἀθάνατον εἶναι τὴν ψυχὴν καὶ ἡ ἔξωθεν φιλοσοφία φησίν· οὗτος εὐσεβής ἐστιν τόκος· ἀλλὰ μεταβαίνειν ἀπὸ σωμάτων εἰς σώματα, καὶ ἐκ λογικῆς φύσεως εἰς ἄλογον αὐτὴν μεταφύεσθαι, τοῦτο ἡ σαρκώδης καὶ ἀλλόφυλός ἐστιν ἀκροβυστία· καὶ ἄλλα τοιαῦτα πολλά· Θεὸν εἶναι φησιν, ἀλλ' ὑλικὸν αὐτὸν οἴεται· Δημιουργὸν αὐτὸν οἴεται, ἀλλ' ὕλης πρὸς τὴν δημιουργίαν δεόμενον· ἀγαθόν τε καὶ δυνατὸν εἶναι δίδωσιν, ἀλλὰ παραχωρεῖν ἐν τοῖς πολλοῖς τῇ ἀνάγκῃ τῆς εἱμαρμένης. Hoc est : « Habet enim philosophi sæculi partus humanaque disciplina carnale quoddam præputium, quo circumciso, quod relinquitur israeliticæ invenitur esse nobilitatis, ut, exempli causa, immortalem esse animum philosophi perhibent, id pium est. De corporibus in corpora transire volunt, et de rationali natura etiam in rationis expertem transilire nonnulli asserunt, hæc quasi præputium circumcidenda sunt, proculque omnino abjicienda. Deum esse non negant, sed et materialem eum arbitrantur; creatorem ipsum fatentur, sed et materia ad creandum indiguisse ipsum volunt; bonum et potentem cum concedunt, sed in multis fati necessitati cedere. » Ce qui est dit ici du paganisme est conforme à l'ancienne religion des Hindous, si, d'après le témoignage de Colebrooke, I, p. 27, elle ne reconnaît qu'un seul Dieu, sans toutefois distinguer suffisamment la créature d'avec le Créateur. On peut consulter dans son entier l'*Essai* de Colebrooke que je viens de citer; il faut avouer néanmoins qu'il nous manque encore un exposé fidèle et exact de la théologie des Védas. On s'occupe actuellement à en publier des parties. Le docteur Stevenson, préf. du Sama Veda, p. XI, dit qu'à l'époque du Pralaga (c'est-à-dire de la destruction ou absorption de toutes choses), il ne restera plus que Soma seul, et que le sein de l'Océan (comme on le voit dans Homère *Iliade*, XIV, 201) contient tous les dieux (*a*). Toutefois il déclare qu'on ne peut « déduire rien de précis de cette expression et autres semblables, quant au système particulier de philosophie indienne enseigné dans les Védas. »

(65) Longin s'exprime ainsi au sujet de Moïse, dans le célèbre passage qui se trouve p. 70, edit. Toup. Après avoir dit d'Homère : Πολὺ τῶν περὶ τὴν θεομαχίαν τὰ ὅσα ἄχραντόν τε καὶ μέγα τὸ δαιμόνιον, ὡς ἀληθῶς, καὶ ἄκρατον παρίστησιν. Hoc est : « Multo porro præstantiora iis quæ de deorum pugna dicuntur, quæcumque incorruptum quid et magnum numen ipsum quale revera est et purum repræsentant. » Il ajoute : Ταύτῃ καὶ ὁ τῶν Ἰουδαίων θεσμοθέτης, οὐχ ὁ τυχὼν ἀνήρ, ἐπειδὴ τὴν τοῦ θείου δύναμιν κατὰ τὴν ἀξίαν ἐχώρησε κἀξέφηνεν, εὐθὺς ἐν τῇ εἰσβολῇ γράψας τῶν νόμων εἶπεν· « Ὁ Θεός φησι, » τί;—« Γενέσθω φῶς, καὶ ἐγένετο, » κ. τ. λ. Hoc est : « Sic et Judæorum legislator, vir non vulgaris, quandoquidem numinis potentiam pro dignitate notam fecit declaravitque, statim initio proœmii legum suarum scribens : *Dixit Deus*, inquit, quid? *Fiat lux, et facta est*, etc. »

Ce fut cette même simplicité d'expression qui gagna à l'Eglise chrétienne un homme que saint Augustin et saint Jérôme regardaient comme une des plus grandes lumières de l'Occident. « Hæc multaque alia cum animo reputans, » dit-il en parlant de l'impression qu'avait faite sur lui les inconséquences des systèmes païens, « incidi in eos libros quos a Moyse atque a prophetis scriptos esse Hebræorum religio tradebat, in quibus, ipso creatore Deo testante de se, hæc ita continebantur, *Ego sum qui sum*. Et rursum : *Hæc dices filiis Israel : Misit me ad vos is qui est*. Admiratus sum plane tam absolutam de Deo significationem, quæ naturæ divinæ incomprehensibilem cognitionem aptissimo ad intelligentiam humanam sermone loqueretur. » S. Hilar. *de Trinit.* I, *init.* Quel contraste frappant entre ce langage et la froide noblesse de l'admiration spéculative de Longin!

(66) Voyez Windischmann, comme ci-dessus, p. 947.

(67) *Ibid.* p. 851 : « Das Indische Gesetz hat sie denn (die Menschenopfer) für den weitern Verlauf des Zeitalters, in welchem Unglück und Vergænglichkeit herrscht (des Kaliyuga) untersagt, weil Mænner und Frauen der Sunde ergeben (und daher kein angenehmes Opfer für Brahma) sind. Um so mehr haben wir es als einer der vielen Abweichungen vom Gesetze des Manus zu betracht, wenn selbst Brahmanen den blutigen Dienst der kali angenommen und durch besondre Ritualien ihn geregelt haben. »

(68) Voyez le Vishnu-Purana, *préf.* p. LX : « Dans le Vishnu comme dans les autres Puranas, le récit de la création des éléments est tiré de la philosophie Sankhya; mais l'existence d'agents opérant sur la matière passive n'est exprimée que d'une manière confuse, par suite de l'adoption en partie de la théorie illusoire de la philosophie Védanta, et parce qu'on y fait prévaloir la doctrine Pauranique du panthéisme. Quelque incompatible que cela puisse être avec l'existence indépendante de Pradhana ou la matière brute, et avec la condition distincte et séparée du pur esprit ou Purusha, il y est déclaré à diverses reprises que Vishnu, en tant que ne faisant qu'un avec l'Etre suprême, n'est pas seulement esprit, mais même la matière brute, et non-seulement la matière brute, mais encore toute substance visible et le temps. Il est Purusha, *esprit;* Pradhana, *matière brute;* Vyacta, *forme visible*, et Kala, *le temps*. On ne peut regarder cette doctrine que comme une déviation des dogmes primitifs des Hindous, dans lesquels la distinction de la Divinité et de ses œuvres se trouvait énoncée, et où il était dit que lorsque Dieu voulut que le monde fût, le monde fut créé, etc. »

(69) Voyez *ibid.* p. 300, note 2.

(70) *Ibid.* p. 317, note 8 : « La nourriture qui était destinée aux brahmes n'est donnée en général qu'aux parents des morts, qui sont déjà impurs. Sous ce rapport, notre texte, ainsi que l'usage suivi de nos jours, diffèrent du système primitif décrit par Manu, III, 187, » où la faveur dont il s'agit n'est pas seulement restreinte aux brahmes, mais la classe même particulière de brahmes qui doivent en jouir y est spécifiée. La remarque placée à la fin de la phrase est tirée de Josèphe contre Apion, II, 38 : Εἰ δὲ φαύλοις οὕτως ἡμᾶς ἐμμένειν ὑπολαμβάνουσι, τί οὐκ ἂν αὐτοὶ δικαίως πάθοιεν, τοὺς κρείττονας οὐ φυλάττοντες; Ἐπεὶ τοίνυν ὁ πολὺς χρόνος πιστεύεται πάντων εἶναι δοκιμαστὴς ἀληθέστατος, τοῦτον ὃν ποιησαίμην ἐγὼ μάρτυρα τῆς ἀρετῆς ἡμῶν τοῦ νομοθετοῦ καὶ τῆς ὑπ' ἐκείνου φήμης περὶ τοῦ Θεοῦ παραδοθείσης. Ἀπείρου γὰρ τοῦ χρόνου γεγονότος, εἴ τις αὐτὸν παραβάλλοι ταῖς τῶν ἄλλων ἡλικίαις νομοθετῶν, παρὰ πάντας εὕροι τοῦτον. « Si donc, pour la grande vertu et justice parfaite de nos lois, nous sommes si fort affectionnés envers elles, il faut qu'ils (nos adversaires) nous concèdent que nous avons de très-bonnes et très-justes lois. Et si au contraire ils veulent dire que nous nous opiniâtrons à de mauvaises lois, que néanmoins nous conservons si bien, quelles punitions ne devraient-ils pas très-justement souffrir, si, ayant de meilleures ordonnances légales que nous, toutefois ils ne les gardent pas comme nous faisons les nôtres? Or, pour autant que l'éloignement et ancienneté du temps a toujours été estimée une très-véritable ap-

(*a*) Une comparaison soigneusement et habilement établie entre Homère et plusieurs des plus anciens livres des Hindous, ne montrerait-elle pas de la manière la plus évidente qu'il a été le grand prédicateur du panthéisme en Occident? Strabon, du moins, *lib.* I, a pensé qu'il a voyagé dans des pays où il a pu rencontrer des *doctrines dérivées* de l'Inde, et ses épithètes ne s'expliquent-elles pas en les rapportant à ce système? Je ne peux faire autre chose ici que suggérer cette idée, n'ayant pas le texte présentement sous la main.

probation, je la produirai pour témoignage des vertus de notre bon législateur Moïse, et la bonne persuasion de Dieu qu'il avait en soi, et qu'il a transmise en nous. Car comme le temps est infini, si quelqu'un le confère avec les âges des autres législateurs, on le trouvera outre et par-dessus tous les autres premier en antiquité de temps. » *Trad. de Génébrard.* Comp. saint Cyrille *Contre Jul.* p. 154, ci-dessus n. 14.

(71) Tels furent Marcion, les manichéens et autres qui rejetaient la loi comme contraire au Nouveau Testament, parce qu'ils ne voulaient pas reconnaître les principes de la typologie.

(72) Les paroles auxquelles il est ici fait allusion ont été citées dans la note 27.

(73) Colebrooke, I, p. 225 : « Chez les Hindous une jeune fille est mariée avant l'âge de puberté... Comme il peut arriver que le nouvel époux ne soit aussi qu'un enfant, il est rare que le mariage puisse être consommé que longtemps après sa célébration. Les prières que l'on récite en cette circonstance en font une cérémonie religieuse, et c'est la première de celles qui s'accomplissent dans le but d'effacer la tache criminelle que l'enfant est supposé contracter dans le sein de sa mère. » L'auteur pouvait se rappeler ce passage du psaume LI, 7 : *Ma mère m'a conçu dans le péché*, texte qui est d'une force immense contre les pélagiens.

(74) Windischmann, p. 1911 : « In der Lehre vom kœrper haben die Anhænger der Nyaya das Eigenthumliche, dass sie ihn blos aus Erdtheilen, nicht zugleich aus den übrigen Elementen bestehen ; diese aber nur als accidental gelten lassen, mit ausdrücklischer Polemik gegen andre Ansichten, nach welchen er aus Erde, Wasser und Feuer, oder aus diesen und dem Wind, oder aus allen fünf Elementen, als eigentlichen Bestandtheilen zusammengesetzt ist. »

(75) Vishnu Pur. p. 169 : « Sur le sommet du mont Méru se trouve la vaste cité de Brahma, de 14,000 lieues d'étendue, et renommée dans le ciel. Autour d'elle, aux quatre points cardinaux et dans les quartiers intermédiaires, sont situées les superbes cités d'Indra et les autres régents des sphères. La capitale de Brahma est entourée par le fleuve du Gange qui, sortant du pied de Vishnu, et baignant l'orbite de la lune, tombe des cieux en cet endroit, et après avoir fait le tour de la cité, se divise en quatre grandes rivières qui coulent dans des directions opposées. » L'idée de la division de la terre en *quatre parties* mentionnée par Strabon (I, p. 59, *ed. Amstel.* 1707), comme une opinion fort ancienne, et l'idée qu'il n'y avait que *quatre* vents (A. Gell. II, 22), attestent, jusqu'à un certain point, l'existence de quelque tradition de ce genre.

(76) Le passage auquel il est fait allusion dans la note 65 est de nature à faire naître dans l'esprit cette idée, qui est ainsi exprimée dans le Bhagavat Purana, III, XII, 5 : « Celui qui existe par lui-même dit à ses fils : Créez des hommes, mes fils ; » paroles qui expriment la croyance en question, malgré les phrases qui leur servent de contexte. Le soin qu'ont eu les hérétiques de s'appuyer comme ils l'ont fait sur le texte de la Genèse est, à mon avis, un fait des plus instructifs : car, puisqu'on ne saurait douter que les hérétiques aient appris leur croyance des païens, la manière dont ils ont traité le texte sacré nous indique assez la manière dont les païens eux-mêmes ont traité la croyance qui nous est exprimée par ce texte, mais qui pour eux existait dans la tradition. Ce que les serviteurs de Satan ont fait dans les derniers temps a eu assez de retentissement et d'éclat pour nous instruire de ce qu'ils ont pu faire dans les premiers temps. Or, comme il y a toute apparence que dans ses attaques contre la vérité il agit d'après *un système* qui lui est propre, et que c'est pour nous un devoir de ne pas rester ignorants de ses artifices, il entre dans ce devoir de profiter des leçons que nous pouvons tirer des parallélismes, si je puis parler ainsi, qui se font remarquer entre sa manière d'agir dans les premiers temps et sa conduite dans les derniers temps. Il a pu agir peut-être d'après une certaine mesure de prescience des choses à venir, ou du moins (dans les cas où cette prescience aurait été pleine d'obscurité et de confusion) dans l'espoir de renverser le système divin, supposé qu'il vînt à se manifester de telle ou telle manière. Ainsi les escarmouches (s'il m'est permis d'employer ce terme) entre ses serviteurs et ceux de la vérité dans les temps les plus reculés se révèlent et se dessinent avec tous leurs traits caractéristiques et toute leur portée dans les combats en bataille rangée qui ont eu lieu entre les hérétiques et l'Église. L'histoire des hérésies est propre à refléter une lumière horrible sur l'histoire des erreurs païennes : les attaques simultanées dirigées contre l'Église par les hérésies, qui, en réalité, étaient la même chose au fond, quoiqu'elles se produisissent extérieurement sous une multitude de formes, la propriété qu'avait une hérésie de servir de préparation à une autre qui lui était en apparence opposée, tels sont les traits caractéristiques du gouvernement et de la conduite de Satan, que nous présente d'une manière tout-à-fait frappante l'histoire de l'Église, et qui se retrouvent aussi certainement, quoique d'une manière moins palpable, dans son mode de conduite contre la vérité sous les divers régimes qui nous ont précédés. Ces remarques, quoiqu'elles ne soient ici consignées qu'à l'occasion d'un fait particulier, viennent pourtant si bien à l'appui de beaucoup de questions traitées dans ce livre, que je ne crois pas nécessaire de m'excuser de les avoir ici exprimées. Quand Shakspeare a dit que « le diable peut citer l'Écriture en sa faveur, » il a proféré une vérité que les esprits du commun souvent ne saisiront pas, et qui pour cette raison leur paraîtra une impiété. Ce que l'on s'est proposé ici, c'est d'étendre la remarque de Shakspeare à ceux qui sont « issus de leur père le diable. » Quelles terribles et effrayantes réflexions ce fait n'est-il pas propre à suggérer à tous ceux qui pensent à leur fragilité et au danger où ils sont de perdre l'image ou ressemblance dont parle le texte en question, et dont les hérétiques concluent la pluralité des créateurs, tandis que les orthodoxes en déduisent l'égalité des Personnes dans la très-sainte Trinité, à laquelle soit tout honneur et toute gloire. Amen.

L'idée d'une plante ou d'un arbre ayant la propriété de donner l'immortalité ne se retrouve pas seulement dans l'Inde, où cette faculté est attribuée à la plante appelée Soma ; on rencontre également ces mêmes idées en Amérique, en Chine, en Égypte et ailleurs (*Voyez* Carli Rubbi, X, p. 192, Windisch. p. 255, Eusebe, *Præp. evang.* p. 48). Saint Jérôme, p. 157, *Erasm.* sur ces paroles d'Isaïe : *Il lui sera donné du pain ; ses eaux sont sûres*, s'exprime ainsi : « Hæc gentilium fabulæ in ambrosia et nectare intelligunt. » Et saint Justin Martyr, p. 296, interprète ce passage de l'Eucharistie, qui est le nouvel arbre de vie.

(77) Dans saint Cyrille, *Contre Julien*, p. 106, l'apostat dit : Περιειλεῖν ἐτῶν μυριάδας, εἰ δὲ ὑμεῖς βούλεσθε, χιλιάδας. Hoc est : « Præterisse annorum myriadas, aut, si vultis, chiliadas. »

(78) Le fait exprimé dans le texte n'est, on doit bien se le rappeler, qu'*un des* nombreux exemples dans lesquels le récit de Moïse se présente à nous comme l'arbitre et l'interprète des traditions païennes. D'où il suit que si les grands chronologistes de notre époque veulent le contester, leur opinion ne s'attaque qu'à un seul fait pris entre un grand nombre de faits semblables, et ne saurait par conséquent affaiblir que bien légèrement la masse d'évidence acquise. Toutefois le passage suivant des *Antiquités chronologiques* de Jackson, II, p. 98, peut servir à l'intelligence de ce qui est rapporté dans le texte :

« La chronique égyptienne contenait un terme de 36,525 ans, qui était formé de la fameuse période

de 1461 ans, multipliée par un cycle de 25 ans, et comprenait toute la chronologie des Egyptiens, depuis le commencement de leur computation jusqu'à la fin du règne du dernier des rois d'Egypte. La partie de cette chronologie comprise entre les dieux et le cercle cynique n'était qu'une pure fiction, inventée dans le but de faire de l'Égypte une nation aussi ancienne que Berose avait fait les Chaldéens, et d'en placer le commencement avant le déluge, ce à quoi il était absurde pour les Egyptiens de prétendre. Mais l'autre partie, c'est-à-dire depuis le cercle cynique jusqu'à la fin de l'empire des Egyptiens, est fondée sur leurs anciennes histoires et leurs antiques monuments. On a déjà fait observer précédemment que les Egyptiens, dont l'année entière se composait de trois cent soixante-cinq jours et six heures, n'intercalaient jamais dans leur calendrier le quart de jour qui restait, de sorte que le commencement de l année se trouvait avancé d'un quart de jour chaque année, ce qui faisait en quatre ans un jour de moins que dans l'année julienne. Ces quarts de jour, dans l'espace de 1460 ans formaient 365 jours, de manière qu'au bout de 1461 ans l'année égyptienne et l'année julienne se trouvaient en coïncidence, et commençaient au même point du zodiaque; 1461 années égyptiennes équivalant à 1460 années juliennes. La période de 1460 années égyptiennes s'appelait la grande année, l année caniculaire ou sothiaque, et aussi l'année du dieu soleil, et de là l'année héliaque. Elle s'appelait l'année ou période caniculaire, parce qu'en Egypte elle commençait avec le lever héliaque de Sirius ou le Chien, le jour de la nouvelle lune, qui s'appelait Thoth, de l'égyptien Hermès ou Thoth.... La grande période de la révolution zodiacale, c'est-à-dire la période de 36,525 ans, était formée des deux grands cycles du soleil et de la lune multipliés l'un par l'autre; et ce produit était censé représenter toute la chronologie égyptienne. »

Voilà un procédé régulier et systématique en lui-même, qui cachait un nombre réel sous un nombre immense qui n'était que fictif, et qui, à n'en juger que par les apparences, pouvait paraître à ceux qui n'étaient pas dans le secret, être donné comme un nombre réel auquel il fallait s'arrêter. Nous avons également des preuves que les nombres indiens étaient formés d'après un système, mais il ne m'est pas possible de dire si le nombre rationnel est encore bien déterminé. Ideler, dans la préface de sa *Mathematische und Technische Chronologie*, a renoncé à discuter les nombres indiens et chinois, quoiqu'il l'ait fait depuis. Il remarque toutefois (*ibid.* I, p. 214), en citant Eusèbe, *Chron.* I, p. 27, que les 432,000 années des Chaldéens étaient regardées comme renfermant pareillement en elles-mêmes un nombre moins considerable caché sous leur enveloppe. Windischmann (p. 12) fait observer qu'on retrouve aussi en Chine ces mêmes périodes monstrueuses qui, n'étant dans le principe que des expressions symboliques, ont été faussement prises dans la suite du temps pour des nombres réels. Mais c'est là un sujet trop vaste pour le discuter à fond dans une note; je me contenterai donc de l'opinion générale exprimée par Windischmann sur un sujet que je m'avoue incapable de traiter d'une manière approfondie et satisfaisante. Voici comment il exprime son opinion, p. 12 : « Tout ce qu'on peut conclure de l'examen le plus sérieux et le plus approfondi du système numérique des Chinois, et de la chronologie de cet empire, c'est que le récit de Moïse, dans les points même les plus insignifiants, est aussi peu infirmé par celui-là que par les systèmes de l'Inde, de Babylone ou de l'Egypte, qui, dans leur signification et leur valeur astronomique, sont à tous égards des calculs parfaitement exacts. » A cela je puis ajouter, pour empêcher qu'on ne se prononce tout à coup en faveur de la chronologie des Septante qui paraît se rapprocher davantage des nombres qu'on peut déduire des calculs païens, le passage suivant de Schubert, *Gesch. der natur*, vol. I, p. 176 : « Eine der am nächsten liegenden Ausgleichungs-perioden ist das vom Alterthume oft erwähnte zehnmonatliche Jahr (Censor. *de Die nat.*, VIII, XXI, etc., etc.) welches zugleich als eine für die Entwickelungsgeschichte des Menschenleibes, da er die zeit der Schwangerschaft, die zeit der Augestaltung des im Leibe der Mutter, umfasset, die des zehn-monatlichen Jahr bestund nämlich nicht aus zehn synodischen, sondern aus zehn siderischen oder knotenmonaten. Hiermit wurde es eben zu einer Ausgleichung des Sonnenlaufes mit dem Mondenlaufe. Denn am 274 sten Tage endigt der zehnte siderische, und zugleich auch der neunte sonnenmonat, oder das neunte Zwœlftheil der sonnenjahres. Es scheint daher dieser dem Menschen so nahe liegende Ausgleichungsperiode im früchesten Alterthume œfters zum Behuf einer *künstlicher Zeitrechnung* gebraucht worden zu seyn, deren spuren wir in septuaginta, und in anderen chronologischen systemen finden (m. v. meinen Lehrbuch der sternkund. zweite auf. in dem Abschnitt, die Zeitrechnung der Vœlker). »

(79) Manu, VIII, 25, 26 : « Que par des signes extérieurs, par la voix, la couleur, le geste, l'attitude, les yeux et l'action il (le juge) discerne l'être intérieur des hommes. A l'attitude, au geste, aux mouvements du corps, au langage et aux changements de l'œil et du visage on découvre et on reconnaît l'intérieur de l'âme. » Voyez Cicéron *Pro Rosc. Amer.*, *cap.* 23.

(80) Manu, VIII, 17 : « En vérité, la justice est le seul ami qui nous suit même après la mort; tous les autres périssent avec le corps. » L'autre passage auquel on vient de faire allusion se trouve v. 15.

(81) Windisch., p. 1909, cite des exemples qu'il tire de Gotama.

(82) Voyez les exemples rapportés dans la note 29. Je pourrais ajouter ici que l'ancienne tradition y est envisagée de la même manière que l envisage aussi H. J. Schmitt, *Uroffenbarung*, pref. p. IV, V, ouvrage que je n'avais pas encore vu, mais dont le plan, à en juger par la préface, est tel, qu'il est vivement à désirer qu'il soit mis au jour. La partie déjà publiée n'a rapport qu'aux Chinois.

DIALOGUE II.

DES RAPPORTS MULTIPLIÉS DE L'ESPRIT AVEC LA MATIÈRE

L'œil et l'esprit s'instruisent l'on l'autre.
S. EPHREM. *Adv. Scrut.* XLV.

LAURENT. Vous avez vu, Radhakant, comment il se fait que dans vos anciens livres il s'est conservé une partie d'une ancienne tradition, qui contient la vraie doctrine plus ou moins défigurée; et une des raisons pour lesquelles il s'en est conservé une portion si considérable dans l'Inde, ce sont sans contredit les mœurs austères de vos anciens prophètes. Car, par l'abstinence des biens de cette vie, l'âme est purifiée et rendue digne de voir les biens de l'autre vie. Le calme de l'esprit, ainsi que l'aptitude à recevoir les biens de l'autre vie, naît de la dévotion et de la piété du sannyasi, qui abandonne père, mère, maisons et terres, et tout ce qui lui est cher, dans le seul espoir de voir ce qu'il croit être la vérité. Mais pour les chrétiens qui agissent ainsi, notre divin Maître leur promet le centuple en cette vie, c'est-à-dire, ici bas la joie et le calme de l'âme,

et dans le monde futur une vie qui ne finira point. J'ai dit que vos anciens sages sont parvenus par les tapas à découvrir un grand nombre de saintes vérités ; la discipline qu'ils observaient les rendant aptes à transmettre la vérité, en même temps qu'ils étaient capables de la voir et de la comprendre, parce qu'ils n'étaient pas une troupe dissolue comme les Grecs, chez lesquels la classe même des prêtres était souvent licencieuse, et ne cherchait pas la chasteté et la sainteté par une discipline sévère, mais par plusieurs inventions dont il serait honteux même de parler (1). Aussi l'un d'entre eux, qui était un homme plein de finesse et de sagacité, a-t-il pensé que votre philosophie et celle des Juifs ne faisaient qu'un, et un autre, qui appartenait à la même école (2), a dit que toute la sagesse des sages, dans les choses profondes, dérivait ou des Juifs (3) ou des brahmanas de l'Inde, car il les appelle par leur nom. Il est donc manifeste que dans l'Occident même vous passiez pour être les héritiers d'une grande sagesse ; et, sans contredit, s'il exista une source commune de toute sagesse dans la tradition, il se peut bien faire que vous et les Juifs ayez beaucoup de choses qui vous soient communes.

Radhakant. Voulez-vous revenir sur votre doctrine à l'égard de cette source commune des connaissances, où les anciens, avant même que l'art d'écrire fût connu, ont puisé toute sagesse, afin que je puisse m'assurer mieux que je comprends ce que vous voulez me dire.

Laur. J'ai pensé, depuis notre dernier entretien, à me servir, pour en expliquer le sujet, d'une fable que je vais vous raconter. Il fut un temps jadis où toutes les rivières du monde se réunirent sous terre pour s'entretenir ensemble d'un phénomène qu'elles avaient observé, et dont elles avaient parlé de temps à autre une à une avec leurs sœurs, mais qu'elles ne pouvaient parfaitement comprendre qu'en se réunissant en concile général. Elles avaient observé qu'il croissait sur les bords de chaque rivière certains cristaux, de formes anomales, que leurs eaux ne pouvaient aucunement fondre. Il y en avait beaucoup qu'elles dissolvaient aisément, beaucoup qu'elles réussissaient après un long temps à absorber dans leur propre essence, mais il en restait toujours quelques-uns qu'elles ne pouvaient aucunement dissoudre. Sur ces entrefaites, une ou deux des grandes rivières de l'Europe vinrent trouver une très-large rivière, dont la bouche et la face étaient toujours tournées vers l'Asie, et lui apportèrent quelques-uns de ces cristaux. Celle-ci trouva qu'elle pouvait en dissoudre très-facilement plusieurs, mais qu'il en restait toujours quelques-uns qui défiaient ses propriétés dissolvantes, ne voulaient pas se laisser absorber dans son essence, mais s'attachaient opiniâtrément à ses rives partout où ils pouvaient, et résistaient à tous les embrassements et à toutes les caresses délicates de ses ondes folâtres et joyeuses. Cette singulière circonstance engagea les rivières européennes à considérer plus attentivement s'il ne se trouvait point le long de leurs rives quelqu'autre chose qui pût jeter quelque lumière sur le sujet en question, ne voulant pas donner à leurs sœurs d'Asie la peine de se rendre à une assemblée générale, d'autant plus que beaucoup d'entre elles demeuraient à une si grande distance qu'il leur eût fallu entreprendre un long voyage, et qu'il était aussi probable qu'elles ne pourraient réduire les cristaux récalcitrants à un état suffisant de dissolution pour qu'on pût en examiner la nature. C'est pourquoi les rivières européennes considérèrent si les arbres qui croissaient sur leurs bords étaient pour quelque chose dans la conspiration des cristaux à résister à leurs forces réunies. En comparant leurs notes, elles reconnurent que, quoique les arbres qui étaient sur leurs rives eussent beaucoup de traits de ressemblance, il s'y trouvait cependant quelque petite différence qui pouvait peut-être affecter le sol sur lequel croissaient ces végétaux, et il se trouva en effet qu'il en était ainsi dans certains cas. Elles commencèrent alors à penser que si elles pouvaient classer ces variétés d'arbres et rattacher chacune des différentes espèces du genre qui lui est propre, elles pourraient peut-être analyser toute la difficulté et découvrir ce qui les empêchait de dissoudre ces cristaux réfractaires. Ce procédé fut aussitôt mis en œuvre, et l'on reconnut d'une manière assez certaine qu'il réussissait dans un grand nombre de cas. Quand on eut examiné l'influence d'une espèce d'arbres sur le sol, on s'expliqua alors comment tels et tels cristaux étaient formés, et cette découverte leur suggéra un moyen pour les dissoudre. Mais ce moyen ne les satisfaisait pas ; le sujet en question était évidemment toujours couvert d'un nuage, et elles convinrent, en conséquence, qu'un concile général de toutes les rivières du monde était l'unique chose qui pouvait pleinement éclaircir toutes les difficultés relatives aux cristaux et aux arbres. Cependant, comme c'était là une affaire fort difficile à traiter, elles nommèrent des députés, et quoique je ne puisse me rappeler le nom de tous, je me contenterai de citer seulement quelques-uns des plus éminents. C'étaient la Tamise pour l'Angleterre, le Rhône pour la France et les pays voisins ; le Danube pour une étendue immense de pays ; le Tibre, qui avait tourné si longtemps le dos à l'Asie qu'il avait tout-à-fait peur de s'y rendre, et, en outre, plusieurs rivières de Russie, distinguées par leur rang et leur importance. En Asie, l'Oxus, le Gange, l'Euphrate, l'Indus et plusieurs autres qui se présenteront d'eux-mêmes à notre mémoire. Après plusieurs essais tentés par l'Euphrate, il trouva qu'il ne pouvait aucunement arriver à une parfaite solution des cristaux ; çà et là ils cédaient à ses sollicitations, mais pour la plupart tout ce qu'il pouvait obtenir, c'était qu'ils laissassent paraître quelques lignes presque imperceptibles, qui indiquaient la direction dans laquelle ils tendaient à se rompre ; et même dans un bien

plus grand nombre encore de cas le succès n'allait pas jusque-là. Laissant de côté tous les autres essais de ce genre, je ne vous étonnerai pas en vous disant que ce fut le Gange qui expliqua comment on pouvait les dissoudre tous, et comment les arbres plantés sur leurs rives avaient influé sur la production de ces cristaux, ce qu'aucune des rivières de l'Occident n'avait pu expliquer.

Rad. Voilà une fable comme je les aime; mais dites-moi maintenant ce que signifie cette fable, ce que sont ces rivières, ces arbres et ces cristaux.

Laur. Eh bien! écoutez. Les eaux (4) des rivières sont les peuples ou les nations de la terre, et les cristaux sont leurs langues. Quand un peuple ne peut fournir de données pour les interpréter, il faut alors avoir recours à un autre; et quand les petites eaux et celles qui sont les moins anciennes ne peuvent pas éclaircir les difficultés d'une langue, il faut alors recourir à d'autres. L'ancienne langue des Goths peut éclaircir les difficultés d'un grand nombre des langues de l'Europe, en fournissant d'anciens mots et d'anciennes formes de noms qui sont tombés en désuétude chez les autres peuples. Voilà donc, Radhakant, ce que signifie cette dissolution des cristaux. Mais on ne peut pas toujours expliquer les difficultés de la langue d'un peuple par la langue d'un autre; il nous faut aussi considérer comment les arbres qui croissent sur les rives peuvent affecter le sol. Ces arbres, ce sont les coutumes des différents peuples, leurs lois, leurs usages et leur religion. On en peut tirer beaucoup plus d'éclaircissements; et quelquefois le peuple le plus ancien fournira à cet égard les moyens d'expliquer des choses relatives à la langue d'un peuple moins ancien. Le Danube peut représenter la langue gothique; la Tamise, l'anglo-saxonne; le Rhône, la langue celtique; et le Tibre, la langue romaine ou latine, dont l'influence (5) dans toutes les langues de l'Europe est immense. Mais sur les bords du Danube, ou du moins assez près pour l'y rattacher, habitait un peuple appelé les Hyperboréens (6); et c'était, d'après un très-savant géographe, un ordre sacerdotal qui avait apporté sa science de l'Inde. On peut leur associer les Saces, qui étaient venus aussi de l'Inde, et avaient répandu dans le monde la science de l'Inde, soit pure ou impure, soit corrompue ou non corrompue. Le nom de ces derniers s'était répandu si loin, que les Egyptiens qualifient du titre de Sach (7) un écrivain sage, et qu'en latin le mot *sacer* s'emploie pour dire *saint*. Mais quoique l'examen et la comparaison de ces langues aient beaucoup fait pour arriver à des notions plus claires sur leur structure et leur formation, et établir l'étude du langage sur une base plus solide, toutefois, jusqu'à ce qu'on soit allé trouver le Gange, que le Vayu-Purana appelle fort bien l'assemblage de toutes les eaux saintes (8); car ce nom convient très-bien à notre mythe ou fable, il n'avait encore été comparativement rien fait, pour éclaircir les difficultés relatives tant à la formation des mots qu'aux coutumes auxquelles il est fait allusion dans les différentes langues. Comme un puissant dissolvant, la langue sanscrite, quoique inconnue pendant tant (9) de siècles en Occident, et ayant cessé elle-même en fait d'être communément parlée, dès que le grec fut en pleine vigueur (10), le sanscrit, dis-je, fit fondre les cristaux devant lui; comme le dissolvant universel de l'alchimiste, les institutions de Panini firent tomber en poussière devant elles les plus durs et les plus forts d'entre eux. Les coutumes des anciens Indiens ont servi à expliquer une foule de choses jusqu'alors inexpliquées; et les peuples d'Occident virent combien c'était en vain qu'on irait aux eaux de Babylone (11) pour avoir une solution claire des difficultés des langues européennes. Le mythe (ou la fable) est fini, ô Radhakant, ainsi que son explication; oui, c'est fini!

Rad. Mais quel rapport tout cela a-t-il avec le sujet de notre entretien, savoir, la propagation de la science sacrée dans le monde?

Laur. Ecoutez donc. Voici une explication de l'explication. Le Gange est, dit-on, le fleuve qui efface (12) tous les péchés; les saintes paroles (13) aussi effacent tous les péchés. On dit que le Gange est sorti (14) du pied ou du doigt de Siva, suivant la différence des versions. Eh bien! supposons, dans cette explication, que c'est le doigt, et ne perdons pas de vue que c'est le langage qui a été le canal de la tradition; le langage qui, selon Gotama (15), est venu des dieux, et est une inspiration. Si donc l'ancienne et vraie doctrine fut indiquée d'abord à l'homme (16) par le doigt même de Dieu, il ne sera peut-être pas hors de propos de faire du Gange le représentant de cette ancienne et pure doctrine qui, par sa plénitude, aplanit les difficultés et les perplexités de tous les peuples, et qui pouvait parler aisément des choses sur lesquelles ces peuples ne pouvaient encore que bégayer imparfaitement et n'avaient que des exposés obscurs, ou exagérés, ou défigurés de la vérité. En effet, quels fruits (17) les longs travaux de la philosophie ont-ils produits? A quoi ont servi tant et de si grands labeurs? N'est-il pas vrai qu'ils n'étaient tous gros que de vent, et incapables de mettre au jour ce qu'ils avaient conçu? Ils n'avaient eu que des avortements, jusqu'au moment où ils ont été éclairés de la lumière de la connaissance de Dieu. L'ancienne tradition, consignée dans les livres de Moïse, a pu éclaircir beaucoup de choses qui avaient toute l'apparence de la vérité, et, en les éclaircissant, faire voir clairement aussi que ce que possédaient les autres nations du monde n'était que de fausses apparences et des ressemblances non réelles de la vérité : car l'objet de cette ancienne tradition était de conduire les hommes à Dieu. En vain les hommes voulurent-ils adorer Dieu, tant qu'ils ne l'adorèrent pas tel qu'il s'était révélé lui-même. Or, de même que la langue sanscrite, quoique si longtemps ignorée, ayant cessé d'être parlée environ quatre

cents ans avant Jésus-Christ, si bien que pendant presque mille ans de l'ère chrétienne il n'en fut pour ainsi dire plus question en Europe ; de même, dis-je, que la langue sanscrite donne la possibilité de découvrir et d'éclaircir beaucoup de choses dans les langues de l'Europe, qui probablement faciliteront les communications entre les différents peuples, conduiront à l'établissement d'un commerce et de rapports paisibles et amicaux entre eux, et seront inévitablement pour eux un grand bienfait, ainsi en sera-t-il de la vraie révélation : quoique longtemps inconnue aux autres nations, elle deviendra la source de grands et inestimables avantages, d'inestimables bienfaits.

Rad. Vous m'avez expliqué la cause des ressemblances qui existent entre la loi de Moïse et celles des autres nations, en vous appuyant sur l'hypothèse d'une ancienne tradition conservée avec plus ou moins de pureté par les différents peuples; mais vous ne m'avez pas expliqué d'où sont venues ces ressemblances, en apparence d'un ordre différent, dont vous venez de me parler.

Laur. Je vous ai enseigné, si vous vous le rappelez, que ce ne fut pas cette révélation tout entière qui fut transmise aux hommes par la tradition, mais seulement certaines semences ou certains germes de cette même révélation, absolument nécessaires, comme tout le monde sait, pour arriver à la connaissance de Dieu et de la vérité. Il peut y avoir des exemples de peuples qui, sans alphabets ou lettres, aient conservé de mémoire (18) une mesure plus abondante de vérité, que d'autres avec des moyens même meilleurs ; mais il n'existe pas, que je sache, de preuve qu'on soit jamais parvenu par le raisonnement à la découverte de ces principes élémentaires, quoi qu'ait fait le raisonnement pour les confirmer, une fois qu'ils ont été connus. Si donc ils ont été communiqués aux hommes par le sens de l'ouïe, qui est, suivant nos livres, le moyen employé par Dieu pour communiquer la substance des choses qui ne se voient point, ils ont pu, faute de trouver des oreilles attentives, se perdre insensiblement et par degrés. Or, les péchés des hommes font qu'ils cessent insensiblement de se trouver disposés à entendre la vérité religieuse; et c'est ainsi qu'ils en retranchent des parties dont l'omission fausse et défigure le tout. Voilà peut-être un moyen d'expliquer comment la vérité s'est trouvée faussée et défigurée chez les autres peuples. Comme donc, suivant nos livres, c'est par l'oreille (19) de nos premiers parents que la mort est entrée d'abord dans le monde, c'est encore par l'oreille qu'elle continue d'y entrer, et c'est également par l'oreille que doivent y entrer aussi la vérité et la vie.

Il est encore une autre source d'où purent procéder ces semblants de vérité. Car le même malin esprit qui trompa Eve, la mère de tous les vivants, inventa aussi de perfides apparences de vérité pour les tromper à leur tour dans la suite. Quand une fois les hommes eurent été divisés en différentes langues, en punition d'un grand péché dont le souvenir s'est conservé de temps immémorial en Chine (20), il ne leur fut plus aussi aisé de recourir à la race de Sem, chargée de transmettre la vraie doctrine. Satan sut se prévaloir de cette confusion amenée par le péché dans le langage, pour détourner de plus en plus les hommes de la vérité. En effet, cette confusion vint surprendre les hommes lorsqu'ils travaillaient à bâtir une tour pour défier le ciel; et il paraît probable qu'ils changèrent alors, pour en parler plusieurs autres nouvelles, la langue qu'ils avaient tous en commun : car, à moins d'avoir perdu leur première langue, leur ouvrage n'aurait pas été tout à coup arrêté. Ce fut donc par suite de la perte que firent toutes les autres familles de la langue primitive et commune, qui ne subsista plus que dans une d'elles, que la construction de leur tour fut arrêtée; et comme, par l'introduction de ces nouvelles langues, ils se trouvèrent étrangers les uns aux autres et dans l'impossibilité de s'entendre, il y eut parmi eux des guerres et des sujets de divisions, occasionnés par la diversité des langues (21). C'est ainsi que non-seulement ils ne purent plus, mais ne voulurent même plus recevoir la vérité de la main les uns des autres, et qu'ils devinrent une proie facile à l'erreur, d'où il leur fut moins possible de se retirer, après y être une fois tombés. Ainsi, les malins esprits voyant que les autres peuples n'avaient plus d'accès auprès du peuple hébreu, chez lequel la vérité s'était conservée par la famille de Sem, en mirent dans l'esprit des hommes diverses apparences qui, par leur ressemblance avec elle (22), étaient propres à diminuer le crédit de la vérité, ou plutôt à le faire passer de leur côté et le tourner à leur avantage; et comme ils savaient quelle était la vérité, et qu'ils avaient beaucoup à craindre de ses succès, ils semblent avoir pris un soin tout particulier à jeter dans l'esprit des hommes plusieurs doctrines d'incarnations (23) dans le monde. Aussi, quoique les Védas ne parlent pas, je crois, d'incarnations, il est question cependant de dix parmi vous. De toutes ces incarnations, celle de Crishna, surtout, contient certains points plus particulièrement propres à jeter dans l'erreur. Il est dit qu'il fut élevé parmi les vaches, et qu'il donna dans sa jeunesse des preuves précoces de sa force surnaturelle, choses qui portent de grossiers traits de ressemblance avec ce que l'histoire raconte de celui qui s'est réellement incarné. On pourrait citer encore plusieurs autres traits semblables ; mais j'ai de la répugnance à comparer, même de cette manière, des choses sacrées pour moi avec des choses qui, ainsi comparées, ne peuvent être pour moi que des choses profanes. Si cependant la nature du sujet vous y engage, nous considérerons quelques-unes des autres manières par lesquelles la tradition, qui est venue par l'ouïe, s'est perpétuée; mais alors il nous faudra évidemment examiner non-seulement ce que les moyens surnaturels ont fourni

aux hommes de secours pour arriver à la connaissance de la vérité, mais aussi ce que de semblables moyens leur ont fourni de contraire à la vérité.

Maintenant que je crois avoir démontré ce fait d'une manière suffisamment claire et évidente, je puis continuer à faire ressortir l'importance des sens. Vous ne vous imaginerez plus, je l'espère, que je nie l'absolue nécessité d'un secours surnaturel pour arriver à la connaissance des vérités relatives au monde invisible, puisque je pose en principe, ce que tous les peuples ont plus ou moins cru, qu'il y a de malins esprits (24) qui agissent sur nos âmes et leur présentent sous un faux jour les vérités morales et religieuses, aussi bien qu'il y a de bons esprits qui les leur présentent sous leur vrai jour. Or, Kanada (25) convenant comme Gotama (26) qu'il faut remonter finalement à quelque chose de plus que les sens pour la connaissance des règles du Dharma, nous pouvons regarder cela comme un fait établi, et procéder à un examen plus approfondi de l'usage que le Maître de la création a fait des sens pour amener des créatures à la connaissance des choses divines. Je ne fais qu'affirmer de plus en plus l'absolue nécessité de la divine Prasada conjointement avec eux.

1° Je commencerai donc par montrer en quoi consiste leur coopération mutuelle dans les choses ordinaires et communes. Or, nous savons que notre mémoire peut contenir en elle un nombre considérable de connaissances. Personne n'y peut entrer et découvrir où elles sont. Elles (27) n'y occupent point de place; tout en y habitant, elles n'en épuisent ni la vigueur ni l'élasticité; et quoique l'homme ne soit qu'un être simple et d'une nature simple, considéré sous le rapport de l'âme, sa mémoire cependant est quelquefois tout aussi ignorante de choses qui néanmoins, comme on le reconnaît dans la suite, y étaient contenues, bien qu'on ne puisse dire, à proprement parler, qu'il les connût alors. En effet, il est des circonstances particulières où il nous est impossible de nous rappeler le souvenir d'une chose sans le secours extérieur de quelqu'un de nos sens. La moindre chose extérieure et visible est quelquefois, comme nous le savons tous, absolument nécessaire, comme condition indispensable, pour que la faculté intérieure et invisible de la mémoire (28) puisse exercer aucune de ses fonctions. De plus, il y a un grand nombre de découvertes importantes, par rapport au bien-être de l'homme, dont, nous le savons tous, l'esprit n'aurait jamais été frappé, sans l'aide de quelque petite chose insignifiante, qui s'est offerte en même temps au contact des sens. Ainsi l'analogie semblerait devoir nous conduire à penser que nous pouvons être grandement redevables aux sens, comme moyens d'arriver à la connaissance des vérités surnaturelles, puisque le moyen par lequel le Seigneur nous conduit aux vérités naturelles entraîne l'usage de ces choses extérieures, malgré la coexistence des dons intérieurs les plus grands.

2° Le corps aussi doit être dans un certain degré de santé pour la pleine vigueur de l'âme. Je dis un *certain degré* (29), parce que je regarde la pleine vigueur de l'un et de l'autre à la fois comme deux choses tout à fait incompatibles. C'est une nouvelle preuve de la dépendance dans laquelle nous nous trouvons relativement à nos corps.

3° Ces choses, prises collectivement avec les considérations suivantes, pourront peut-être avoir de l'importance. Toute notre manière de penser et d'agir, dans les choses de la vie présente, suppose que nos corps et tout ce qui nous environne est réel : c'est pourquoi on peut les considérer comme réels, par rapport à toute espèce de but pratique. Il me paraît, par conséquent, inutile d'imaginer une philosophie aussi peu pratique que l'est quelquefois celle des Védanta, qui contredit tout le système sous lequel il a plu à la Providence de nous placer. Car nous voyons que, pour la science même la plus sacrée, nous sommes faits dépendants de nos sens : ce qui semble fortement indiquer que les sens doivent être regardés comme ayant en eux-mêmes de la réalité, et que leurs objets sont réels, autant du moins que nous sommes en rapport avec eux. Nous sommes placés dans un système où le genre humain doit traiter avec nous; et nous devons, en dépit de toutes théories contraires, traiter avec le genre humain comme si les objets des sens étaient réels. D'où il s'ensuit que cette philosophie ne me paraît nullement pratique, qui conduit les hommes à regarder ces choses comme n'étant pas réelles.

4° Une autre preuve de cette idée que la Providence a voulu que nous considérassions la matière comme réelle, c'est que Dieu n'a jamais permis, autant que je puis le savoir, qu'il vînt à notre connaissance un seul cas où l'on pût même soupçonner qu'aucune espèce de matière (30) se trouve anéantie, tandis qu'au contraire ce fait, que la matière est susceptible de si prodigieux changements dans son mode d'existence, comme on le voit dans plusieurs cas, par exemple, dans le cas de la glace qui peut se convertir en vapeur; de plusieurs gaz, qui, étant produits sous une pression suffisante, peuvent être rendus liquides, bien que l'essence des gaz en ce dernier cas, et celle de l'eau dans le premier, demeure entièrement intacte et complète; ce fait, dis-je, est une présomption directe que la matière est susceptible d'autres nouveaux changements encore plus merveilleux, sans tomber jamais dans l'anéantissement. Par conséquent, si une révélation présente les sens ou le corps en général comme une condition nécessaire, ou comme un canal des moyens de salut dans tous les cas ordinaires, notre expérience n'offre, dans le fait, absolument rien qui contredise cet enseignement, quoi que puissent faire nos théories. Or, comme c'est l'expérience et non la théorie qui doit nous servir de guide en fait de pra-

tique ; comme, de plus, les hommes souvent attirent sur eux-mêmes et sur les autres de bien grands malheurs, même en cette vie, en suivant opiniâtrément leurs théories des choses au lieu de se conformer à l'enseignement des hommes d'expérience ; c'est une question tout-à-fait sérieuse pour vous que celle de savoir si vous ne devez pas être en état de prouver d'une manière beaucoup plus démonstrative la vérité du système des Védanta, avant de le laisser exercer la moindre influence sur votre pratique. Or, le choix entre le christianisme et le brahmanisme est une question pratique, et qui vous paraîtra d'autant plus sérieusement intéressée dans l'idée que vous vous ferez de nos relations avec la matière, que vous connaîtrez davantage le christianisme. Qu'il me soit permis d'ajouter, comme par précaution, que je ne prétends pas du tout soutenir que la matière soit indestructible, ni qu'elle sera ou ne sera pas effectivement détruite ; mais ce que je prétends ici, c'est que si dans une révélation il se trouve des choses particulières qui, dans notre manière actuelle d'envisager cette révélation, paraissent fondées sur l'hypothèse de l'éternelle durée de la matière, nous ne pouvons, à ne consulter que l'expérience que nous avons actuellement du gouvernement de Dieu dans ce monde, et non nos théories sur ce qu'il peut être, nous ne pouvons faire de ces choses particulières aucune objection contre cette révélation. A plus forte raison ne pouvons-nous pas en faire une objection contre la révélation, si nous voyons qu'elle insiste sur la nécessité de la matière ou des sens pendant la durée du régime sous lequel nous vivons dans un état d'épreuve.

Rad. Il y a dans tout cela plusieurs choses qui distraient mon esprit en y faisant naître différentes pensées nouvelles. Mais il est une chose que je désire plus particulièrement vous demander, savoir, d'où vient que vous, qui insistez tant sur l'usage des sens, vous vous élevez si fort, comme font tous les chrétiens, contre le culte des idoles. Il me semble à moi que si les sens sont d'une si grande importance pour conserver la religion dans le monde, c'est surtout dans ce cas qu'on en fait pleinement usage. Pourrais-je donc vous demander comment il se fait que vous professiez ici des opinions si contradictoires ?

Laur. Si vous pouviez prouver, Radhakant, que ces idoles aient été établies par ordre de la révélation, je me croirais tenu de répondre à cette question ; mais si elles ne sont que le fruit de votre propre imagination, je ne suis nullement tenu d'y répondre. Il est juste, en effet, de montrer que ce que nous éprouvons sous le gouvernement naturel de Dieu, loin de contredire ce qu'on nous dit de son gouvernement révélé, se trouve au contraire parfaitement d'accord avec ; mais il serait tout-à-fait hors de propos de montrer que sous son gouvernement naturel il y a des choses qui cadrent avec les propres inventions de l'homme, dans le but de le servir (31) lui ou les autres êtres. Quand il nous dévoile une portion de son gouvernement invisible, c'est alors pour nous un devoir de chercher des points de ressemblance dans la partie de ce gouvernement qui est placée sous le domaine de notre expérience; mais l'homme n'a pas le droit de décider par lui-même et de sa propre autorité ce qu'est le système invisible des choses, et d'en conclure qu'il cadre avec le système visible ; car ce serait faire de nous des dieux, et nous donner comme connaissant ce qu'est le gouvernement invisible de Dieu. Les Védas, je crois, ne font nullement mention du culte des idoles, de sorte que vos plus anciennes révélations s'accordent ici avec la nôtre (32) à les rejeter.

Rad. Vous m'avez précédemment laissé apercevoir que vous étiez décidément opposé au polythéisme ; mais je voudrais bien savoir ce que vous avez à objecter contre, indépendamment de la raison que vous venez d'alléguer, qu'il n'a pas été révélé à l'homme. Je ne prétends pas du tout chercher à justifier la croyance (33) de plus d'un Être suprême, quoique notre pratique soit d'adorer encore d'autres êtres ; toutefois il me semble que ce que vous avez dit de l'importance des sens tend à justifier cette pratique.

Laur. Je pense qu'il y a sur ce point un très-grand nombre d'objections à élever, bien que la plus forte de toutes, à mon avis, paraisse être qu'il n'y a jamais eu d'images dans aucun pays que quand la religion est venue à se corrompre. Les hommes ont certainement de la tendance à dégénérer (34), et c'est précisément à mesure que cette dégénération est venue à s'opérer que l'adoption des images (35) a commencé à prévaloir, ce qui me paraît être une présomption très-forte contre leur usage. Tous les hommes reportent leurs regards vers les âges primitifs, comme plus purs que le siècle où ils vivent, et notre divin Maître s'est exprimé, conformément à ce que vos livres disent du kaliyuga (36), de manière à faire entendre que lorsqu'il viendrait juger le monde il ne se trouverait presque plus de foi sur la terre. A différentes époques, quand, par les jugements qu'il a exercés sur la terre, il a fait trembler les consciences humaines par l'attente d'un jugement plus définitif encore à venir, il a puni très-sévèrement les nations de les avoir adorées, et ce n'est que par un jugement sévère de ce genre qu'il a guéri le peuple juif de cette pratique.

Mais ce qui doit principalement fixer notre attention, c'est que nos livres représentent le culte des idoles comme ayant des rapports avec le monde invisible, et mettant les hommes en relation avec les démons (37) ; ce qui pourrait bien être en effet l'essence même de l'idolâtrie, si, conformément à votre manière de voir sur ce point, l'idolâtrie ne consiste pas tant à adorer l'image visible qu'à honorer les êtres invisibles qu'elle représente. Si donc ces êtres invisibles sont ou paraissent être des créations de votre propre imagination, fussent-elles même réellement

inspirées ou animées par ces mauvais esprits, combien ne serait-il pas terrible de s'exposer au danger de regarder comme des dieux des êtres qui ne sont tout au plus que des hommes morts ou peut-être de malins esprits, qui se trouvent assez satisfaits que vous vous prosterniez devant eux pour les adorer, et que vous croyiez qu'ils peuvent envoyer la pluie et donner l'accroissement, bien qu'ils n'aient réellement pas ce pouvoir! Je sais, il est vrai, que quand un peuple a longtemps adoré les idoles, il y a dans ces idoles une sorte de pouvoir magique et vraiment étonnant qui subjugue l'âme et l'attache à elles (38); ce qui ne fait que me convaincre de plus en plus qu'elles ont, comme nous le disent nos livres, des relations avec les malins esprits. Voilà donc, ce me semble, un fait qui nous montre l'homme établissant, de son propre choix, entre lui et la matière des rapports que Dieu n'y avait pas établis : car il me paraît impossible de détruire ce fait que tant de peuples s'avouent coupables d'avoir inventé les idoles, à mesure que le culte simple de leurs pères s'éteignait avec la simplicité de leurs mœurs. Dire que ce qui convient à un âge peut bien ne pas convenir à un autre âge, ce n'est qu'obscurcir une vérité évidente, qu'un siècle corrompu comme celui de Kali n'a pas un culte aussi spirituel qu'un siècle innocent et simple comme celui de Satya. C'est là, à ce qu'il me semble, Radhakant, une chose dans laquelle vos ancêtres étaient plus près de la vérité que vous ne l'êtes, il s'en faut de beaucoup, maintenant. Il est possible qu'ils aient frayé la route à votre système actuel, ainsi que je l'ai déjà fait entendre. Je vois en cela une preuve frappante de l'existence d'un grand malin esprit, principe et âme d'un système d'opposition à la vérité qui, à différentes époques du monde, paraît avoir essayé de faire prévaloir son système par de faux oracles, par des impiètements graduels sur la vérité, par des miracles mensongers et autres stratagèmes. Je ne sais pas non plus si l'on n'aurait point quelques raisons de penser que quand il voyait qu'il ne pouvait s'emparer de quelque vertueux païen, il le laissait tranquille, sans le molester, dans le but de le faire mieux servir à tromper les autres, qui prendraient cet homme par erreur pour le vrai Messie, le grand modèle de toute sainteté. Aussi ceux qui se sont livrés eux-mêmes à lui comme ses serviteurs, ont-ils, dans un très-grand nombre de circonstances, affecté un air de sainteté, et fait servir la conscience et la religion de prétexte à toutes sortes de forfaits. Ainsi, par exemple, le respect que les hommes témoignent à leurs ancêtres défunts, ou à d'autres êtres qu'à l'Etre suprême, ne paraît au premier abord qu'un acte légitime de devoir et de religion, et que l'on peut, je l'avoue franchement, plausiblement justifier comme ne dérogeant nullement au respect qui n'est dû qu'à Dieu seul; mais l'histoire du monde, qui est le témoignage de l'expérience, nous dit malheureusement le contraire, et c'est la meilleure réponse à donner à toutes les théories et excuses de la pratique. Nulle part l'idolâtrie ne s'est introduite chez les peuples que quand ils ont eu perdu l'austère simplicité de la piété primitive, et jamais, autant que je le puis savoir, elle ne s'est établie sans exercer de grands ravages dans l'âme des idolâtres.

Rad. Ainsi, vous voulez me faire conclure de tout ce que vous avez dit, que, quoiqu'il existe plusieurs relations établies entre nous et la matière, en ce qui concerne nos intérêts religieux, le culte des idoles n'est cependant pas une pratique que l'on puisse prouver par la raison ou par l'antiquité. Or, si c'est là votre manière de procéder, et que vous laissiez la raison de côté, lorsque l'antiquité est claire, comment se fait-il que les relations dans lesquelles vous met la loi de Moïse, comme nous la loi de Manu, avec la matière, soient maintenant entièrement rompues par les chrétiens, qui mangent de la chair comme des Pisachas, et ne se doutent même pas qu'il résulte aucune espèce d'impureté ou de souillure de la matière?

Laur. Cette question, je pense, Radhakant, se réduit à demander comment il se fait que la loi de Moïse n'est plus, en un sens, obligatoire aujourd'hui pour les chrétiens; je crois du moins que vous avez la persuasion que je dois en conscience vous expliquer ce fait, étant convenu que votre loi s'accordait avec la loi de Moïse sur plusieurs points dans lesquels les chrétiens s'en écartent aujourd'hui. Or, dans tous les cas, je dois confesser que je vois clairement que votre question devrait être franchement abordée et résolue, et que je ne puis y répondre immédiatement; mais qu'en essayant de la résoudre, il me faut passer directement et sur-le-champ à cette autre question plus générale : Pourquoi la loi de Moïse n'est-elle plus obligatoire maintenant? Cette difficulté une fois résolue, la difficulté particulière au sujet des impuretés résultant de la matière, se trouvera aussi par là même résolue. Rappelons-nous donc bien ce qui nous a fait quitter le sujet de nos relations avec la matière pour nous jeter dans cette digression, afin que quand la question de l'abrogation de la loi de Moïse aura été discutée, nous puissions revenir à ce qui faisait auparavant le sujet de notre entretien.

Rad. Il me tarde extrêmement de voir comment vous y répondrez; mais je n'oublierai pas ce qui était avant cette digression le sujet de notre conversation.

Laur. Toute société est liée ensemble, n'est-ce pas? par la loi.

Rad. Assurément, oui.

Laur. Et si nous considérons les petites politesses et civilités ordinaires de la vie, nous verrons qu'elles ne sont dans le fait que des lois résultant de la loi de la nature, qui fait des hommes des créatures sociables; n'est-il pas vrai?

Rad. Oui, certainement.

Laur. Mais les diverses manières d'exprimer la civilité ne sont que des signes purement

conventionnels; personne ne se croit obligé aujourd'hui de saluer les gens de la station, précisément comme Ashtavakra salua Rama et Sita dans l'Uttara Rama-Cherita (39), ou d'inviter les amants au Swayamvaram, précisément comme Bhima invita les héros dans la Nalopaskyana (40). En effet, ce sont là, n'est-ce pas, autant de choses qui peuvent changer, sans affecter le moins du monde, le devoir de la civilité dont elles sont le canal?

Rad. C'est clair aussi.

Laur. Or, les lois sont de deux espèces: les lois positives, qui peuvent être changées au gré et selon la volonté de l'autorité qui les institue; et les lois morales, qui ne peuvent pas être changées au gré de l'autorité qui les institue, parce que (soit que ces lois découlent ou non, dans le fait, de la volonté de l'autorité), par loi morale, nous entendons celle dans laquelle cette volonté se manifeste d'une manière uniforme; c'est pourquoi, sans entrer davantage dans la question de savoir si la loi morale dépend en quelque façon d'une volonté arbitraire (41), il nous suffit, pour en avoir une idée suffisamment claire pour le but qui nous occupe présentement, de supposer que la volonté qui l'a originairement constituée est une volonté de laquelle il n'y a pas d'appel, et qui ne peut ni s'altérer ni changer. C'est ainsi que nous pouvons concevoir le devoir de la civilité abstractivement et tout-à-fait indépendamment de toutes les formes particulières par lesquelles il est exprimé, et comme un devoir d'une obligation permanente. Ces principes, je l'espère, sont clairs.

Rad. Oui, vraiment.

Laur. Et bien! le code de Moïse est composé de ces deux espèces de lois, de lois positives et de lois morales. Quoique, en tout ce qui concerne les mortels, toutes les lois, les lois morales aussi bien que les lois positives, semblent sujettes à changer (42), comme, par exemple, les lois relatives à une chose aussi sainte que l'est le mariage (43), il y a cependant une certaine notion, une certaine idée du bien et du mal qui ne peut être effacée de l'esprit de l'homme, qui est la propriété commune de tous les hommes de tous les siècles et de tous les pays, au moyen de laquelle, seule, il nous est possible d'entrer, jusqu'à un certain point, dans les sentiments de tous les êtres humains, quels qu'ils soient. Or, cette notion du bien et du mal est telle que l'obéissance ou la désobéissance à cette règle est nécessairement liée à l'espérance ou à la crainte de quelque autre chose (44), espérance et crainte qui constituent, dans le fait, une partie du système de rétribution en cette vie présente, et persévèrent jusqu'à l'heure de la mort, de manière à faire croire, en plusieurs cas, qu'elles doivent vraisemblablement durer au delà même de la tombe. Ainsi, partant de ce que nous voyons, et agissant conformément à ce qui, d'après cette connaissance, est le parti le plus sûr, nous pouvons conclure que ce qui est condamné ou approuvé par ce moniteur intérieur sera également condamné ou approuvé dans un état futur; ou bien, en d'autres termes, que l'obligation d'obéir est une obligation permanente, qui doit durer aussi longtemps que notre propre existence, autant que nous le pouvons savoir. Par conséquent, dire que l'état misérable d'un idolâtre, sur son lit de mort, est un argument contre l'idolâtrie, c'est comme si l'on disait qu'il y a une loi permanente de Dieu qui nous défend d'être idolâtres; et, supposé que nous voyions cet état misérable continuellement arriver, nous en devrons conclure que les hommes, sur leur lit de mort, prévoyant (45) le châtiment qui doit s'ensuivre, ont su, par l'instinct infaillible de l'impiété, en face et à la vue de ce qui lui causait des sentiments de haine et d'effroi, démêler et reconnaître la vérité. De telles lois doivent donc être des lois permanentes de la nature, et non des lois positives et sujettes au changement. Donc, tout code venant de l'auteur de la nature, doit nécessairement ne pas les contredire. Voyez comme la loi de Moïse confirme ce qu'anciennement la plupart des peuples paraissent avoir senti et pensé, par la sévérité qu'elle fait paraître contre l'adoration de toute espèce de représentation ou ressemblance de ce qui est au ciel ou sur la terre. Quoi qu'il en soit, il est certain que la loi de Moïse comprend tout le code moral des autres peuples (46), dans tout ce qu'il y a de communément admis chez tous les peuples en général. La manière dont elle commence, en prescrivant le culte d'un seul Dieu et prohibant le culte de tout autre, n'a peut-être pas de parallèle dans les lois de tous les autres peuples. Cela étant, la majesté même de cette loi et sa perfection morale deviennent une raison de prendre les lois positives en confiance, comme renfermant en elles quelque autre chose qui peut avoir de l'importance dans tous les siècles.

Rad. Néanmoins, je persiste à croire que les Védas enseignent parfaitement toute la loi morale; pourquoi donc n'aurions-nous pas le droit de changer leurs institutions positives (47), et de nous en écarter, dans le cours des siècles, tout aussi bien que vous prétendez l'avoir de vous écarter de celles de Moïse? Si la loi de Moïse et les Védas enseignent également les mêmes vérités morales fondamentales, il me faut quelque autre raison de penser que la partie variable et positive de la loi de Moïse est, dans tous ses détails, bien meilleure que cette même partie de la nôtre, avant que je puisse renoncer à l'une pour embrasser l'autre.

Laur. La loi de Moïse, dans toute sa partie positive, a prophétisé jusqu'à Jean, le précurseur du Christ; et, en considérant l'analogie des découvertes dans les arts et les sciences, nous avons certainement d'abondantes raisons de croire que toute la portée d'une révélation de ce genre ne doit pas se révéler tout à la fois (48). Examinons donc quels motifs il y a de penser que les préceptes positifs de Moïse contiennent en eux-mêmes quelque autre sens plus durable que ce qui en paraît à la surface. Si nous considérons le dernier de tous les prophètes, ce n'est pas

sur le dernier des livres prophétiques qu'il cherche à attirer l'attention des Juifs, comme étant la meilleure préparation pour la venue du Messie, mais bien sur la loi de Moïse; et quand le Messie est venu, il a dit aussi lui-même aux Juifs que s'ils ne croyaient pas Moïse, ils ne le croiraient pas non plus lui-même. Voilà, certes, quelque chose de bien remarquable, et qui demande une explication, parce qu'il semblerait, d'après ce texte et d'autres parties du Nouveau Testament, que chacune des parties de la loi serait pleine d'instructions pour les chrétiens. Ajoutez à cela, ce que la loi elle-même donne à entendre, ce que Samuel et tous les prophètes qui l'ont suivi paraissent avoir prêché, que ce n'était ni sur le sacrifice ni sur l'holocauste, en tant que sacrifice et holocauste, mais sur l'obéissance que Dieu abaissait un regard favorable. Voici comment s'exprime un des prophètes : « Ce n'est point d'holocaustes ni « de sacrifices que j'ai parlé à vos pères au « jour où je les ai tirés de la terre d'Egypte (49); « mais voici ce que je leur ai dit : Ecoutez « ma voix et je serai votre Dieu, et vous « serez mon peuple (*Jer.* VII, 22-23). » Il est donc tout à fait hors de doute que, dès le principe, la préférence fut donnée à la loi morale, à l'obéissance et non au sacrifice. Or, s'il en est ainsi, si la partie positive de la loi le cédait à la partie morale, les mêmes raisons pour lesquelles la partie manifestement positive le cédait aux fins morales opéraient aussi, dans certains cas, pour y faire également céder la partie moins manifestement positive. Mais il est évident que toute loi morale peut aussi avoir un caractère positif. Ainsi, relativement au cours ordinaire des choses, le commandement de ne pas tuer est une loi morale; mais il n'en est pas de même relativement au cours surnaturel des choses. Car, comme il est au pouvoir de Dieu en tout temps d'ôter la vie, il peut en tout temps révéler à telle ou telle personne en particulier qu'il veut qu'on mette fin à la vie de telle ou telle autre personne; et, par rapport à ce cours des choses, l'obligation de s'abstenir de tuer n'est qu'une loi positive. Vie, maisons, terres, femmes (50) et enfants, c'est Dieu qui a tout donné aux hommes, et il peut révoquer, quand il lui plaît, le don qu'il leur en a fait. Un tel système de gouvernement, comme exemples continuellement offerts d'une pareille intervention, ne serait pas, il est vrai, le cours présent et naturel des choses; cependant il est évidemment supposable, sans que sa réalisation puisse entraîner aucune violation du sens moral. Mais si la manifestation de la volonté divine peut changer, dans des cas particuliers, ce qui, dans les cas ordinaires, est une loi morale, à plus forte raison les lois simplement positives peuvent-elles être changées à son commandement. Supposé donc qu'il veuille, dans un cas particulier, figurer quelque chose à venir, il nous est facile de voir comment, pour figurer cette chose, les lois qui, dans l'un ou l'autre des deux sens ci-dessus spécifiés, sont positives, devront être suspendues. D'après cela, nous voyons que quand il a voulu qu'un événement futur fût figuré, la chose s'est réellement passée ainsi. Toutes les fois, en effet, que nous apercevons de semblables violations, nous pouvons présumer qu'elles ont été voulues (51) dans le but de faire voir aux Juifs réfléchis et attentifs qu'il y avait là une figure de quelque autre chose, et leur apprendre que leur rituel, dans tout ce qu'il contenait de positif, ne devait pas durer toujours. Ainsi, le commandement de ne pas faire d'image fut violé par Moïse lui-même, dans son sens littéral ou positif, lorsqu'il fit élever le serpent d'airain dans le désert. Le commandement de sanctifier le jour du sabbat fut violé par Josué (52), lorsqu'il fit pendant sept jours consécutifs le tour des murs de Jéricho ; sans parler d'un grand nombre d'autres violations de la loi, en tant que positive, quand il s'agissait de figurer quelque événement futur. Mais tandis que les choses se passaient ainsi, les Israélites n'étaient point du tout laissés dans le doute que ces prescriptions n'étaient que pour un temps : néanmoins ceux d'entre eux qui étaient charnels pouvaient bien n'attendre de leur obéissance, comme le font toujours les hommes charnels, que des avantages temporels. Toutefois, il s'en fallait tant que ce fût là le but proposé, que celui de leurs rois qui a porté leur prospérité temporelle à son plus haut degré d'élévation, leur empire n'étant du reste qu'un empire très-resserré, comparé aux autres empires, ce qui prouve que la fin de la loi de Moïse n'était pas de simples promesses temporelles; ce roi même, dis-je, s'exprime de la manière la plus claire sur ce point : *Tout arrive également*, dit-il, *au juste et à l'injuste, au bon et au méchant, à celui qui est pur et à celui qui ne l'est pas ; à celui qui offre des sacrifices et à celui qui n'en offre pas; l'innocent est traité comme le pécheur, et celui qui jure comme celui qui craint de jurer. C'est là un mal qui se trouve dans tout ce qui se fait sous le soleil; aussi le cœur des enfants des hommes est rempli de malice et la folie est dans leur esprit tout le temps de leur vie, et après cela ils vont au nombre des morts* (*Eccl.* IX, 2-3). Les prophètes parlent aussi dans le même sens, non pas seulement une fois ou deux, mais dans une foule d'endroits et de la manière la plus formelle. Ainsi (53), Ezéchiel les appelle des *préceptes qui ne sont pas bons* (*Ez.* XX, 25). Jérémie dit que Dieu n'avait point parlé aux Juifs d'holocaustes ni d'offrandes; Isaïe, que leurs nouvelles lunes et leurs sabbats étaient une abomination; David, que Dieu n'avait pas pour agréables leurs holocaustes; Samuel, qu'il ne les aimait pas autant que leur obéissance à sa voix ; de sorte que vous voyez tous les prophètes les avertir de la nature transitoire de ces préceptes, en même temps qu'ils leur disaient que l'obéissance à la loi était leur principal devoir et leur grand privilége. Si donc ces règles étaient des oracles de Dieu, qui figuraient et annonçaient d'avance quelque grand événement futur, il serait

facile de concilier ce qu'enseignent ces passages avec ce fait, que la possession de sa loi était regardée comme un privilége. Car on aurait raison de dire que vous n'avez pas seulement une loi qui est comme une nouvelle publication et une nouvelle sanction de la loi de nature, loi qui est telle que quand vous n'en auriez pas d'autre, on pourrait toujours dire avec vérité : *Il n'en a pas agi de la sorte avec tous les peuples, et les gentils n'ont pas la connaissance de ses lois* (*Ps.* CXLVII); vous avez en outre un rituel qui ne s'arrête pas à lui-même, mais qui est une prophétie continuelle, et vous tient par conséquent les yeux toujours fixés vers quelque nouvelle miséricorde de Dieu dans l'avenir, vers quelque loi nouvelle, qui renouvellera les cieux et la terre et tout ce qu'ils renferment, du moins pour ce qui vous concerne. D'où il faut conclure que tout ce qui est sous la loi doit être regardé comme des ombres ou figures de biens à venir, lorsque le Dieu éternel ferait quelque nouvelle manifestation (54) de sa nature, et que tout ce qui était vieux serait passé, et que tout serait devenu nouveau. Lors donc que tout est devenu nouveau, tout ce qui était sous la loi de Moïse n'a pas cessé d'être la voix de Dieu, il n'en est devenu au contraire que plus précieux pour ceux qui ont été instruits de la nouvelle dispensation, en ce qu'elle ne leur imposait plus de cérémonies pénibles et gênantes dont ils ne saisissaient qu'imparfaitement le sens, et qu'ils ne pouvaient pleinement accomplir, mais leur dictait de nouveaux commandements, des commandements agréables, en même temps qu'ils sentaient intérieurement qu'il leur était donné les forces ou secours nécessaires pour accomplir ces anciens commandements dans leur sens nouveau et tout spirituel. C'étaient alors pour eux comme les paroles d'un précepteur à un enfant, lorsqu'il est parvenu à l'âge viril, et qu'il aperçoit le sens et la portée ainsi que l'usage ou utilité de ce qu'il ne pouvait alors comprendre, et que par là même qu'il ne le comprenait pas, il s'imaginait ne pouvoir jamais le pratiquer. Ainsi, comme vous le voyez, Radhakant, la loi ne fut pour les Juifs que comme un précepteur ou pédagogue qui devait les conduire à quelque chose à venir.

Rad. Etes-vous maintenant en mesure de répondre à ma question, pourquoi la distinction entre les animaux purs et les animaux impurs est-elle supprimée? Il paraîtrait, d'après ce que vous m'avez dit, que cette distinction avait aussi pour but de figurer quelque chose à venir; cependant je ne puis m'empêcher de penser que l'accord qui se trouve sur ce point entre la loi de Moïse et la nôtre ne soit une forte présomption qu'il y a vraiment quelque chose de réel dans les impuretés ou souillures provenant de ces animaux.

Laur. Eh bien! Radhakant, essayons de constater jusqu'à quel point cela peut être vrai. Il paraîtrait qu'il fut un temps où les ordres de la création n'étaient pas à une aussi grande distance les uns des autres qu'ils sont maintenant. Autrefois les animaux pouvaient parler aux hommes sans les surprendre ou les effrayer en agissant ainsi. On donnait l'hospitalité à de saints ascètes (55) sans savoir qui ils étaient, et des anges ont reçu l'hospitalité chez les hommes. Les fils (56) de Dieu descendirent vers les filles des hommes, et de cette union naquirent les géants; il s'ensuivit une grande confusion, et c'est alors que le déluge vint inonder la terre. Quoique cette espèce de communication se soit encore depuis renouvelée de temps en temps, elle a fini cependant par cesser entièrement. On en retrouve d'autant plus de traces chez les peuples de la terre, que l'existence de ces peuples remonte à une date plus éloignée. Ainsi l'Akinsa pourrait bien être parmi vous un reste de cet état de choses primitif; et je ne voudrais pas nier absolument qu'il ne puisse y avoir, comme vous le supposez, quelque chose de réel dans cette distinction d'animaux purs et impurs, malgré le peu de lumières que nous avons sur ce fait. Toutefois, ne perdant pas de vue ce que je vous ai dit des rapports qu'on entretient avec les démons par les offrandes que l'on fait aux idoles, et de la manière dont ils ont cherché à faire passer pour vrais des oracles faux et mensongers, nous verrons que s'ils se sont servis de ces animaux pour leurs faux oracles et leurs divinations, de sorte que ces animaux leur soient devenus sacrés, c'en était assez pour que ces mêmes animaux fussent représentés comme impurs dans la loi de Moïse, par la raison qu'ils se trouvaient en relation avec (57) des esprits impurs. Aussi les Egyptiens ne virent-ils dans cette loi qu'une censure et une condamnation de leur conduite, lorsque la version grecque la leur eut fait connaître. Mais quoique ces raisons fussent par elles-mêmes, nous le savons, suffisantes pour faire établir cette distinction, nous devons cependant y voir aussi la figure de quelque chose à venir; et, sous ce point de vue, elle nous fournit une nouvelle preuve de la divinité de cette loi, en ce qu'elle est permanente. Car de même que ceux qui brillent sur la terre par leur vertu ou par leur puissance (58) sont portés à y élever non point des constructions propres à faire un grand éclat pour un peu de temps, mais des constructions qui puissent subsister longtemps et servir pendant plusieurs siècles, ainsi Dieu, dont ils tiennent aussi cette légère ressemblance de son infinie bonté, a coutume de donner des révélations d'une nature durable et impérissable, et c'est ainsi que dans ces rapports nouveaux et typiques, la loi de Moïse (59) peut à tout jamais subsister dans le ciel. Donc, en considérant la chose sous ce point de vue, et me rappelant, comme je le fais, que tous les peuples sont ordinairement portés, par une sorte d'aptitude et de convenance naturelle qu'ils aperçoivent dans les animaux eux-mêmes, à choisir ceux qui tiennent le premier rang dans leur pays pour en faire les types de certains caractères moraux parmi les hommes (60), comme dans l'Inde vous avez choisi le tigre, nos ancê-

tres le loup, et les Perses le lion, pour en faire le type des hommes de force et de courage, et ainsi d'autres animaux pour d'autres vertus (61); considérant aussi que dans les parties de l'Ecriture subséquentes à Moïse, l'agneau est donné comme le type du Christ, le bœuf comme celui du clergé, l'âne comme celui des laïques, et d'autres animaux pour d'autres choses; y ayant des types de ce genre pour toutes les classes d'hommes, excepté pour les idolâtres, pour faire voir, peut-être, que l'idolâtrie, renfermant (62) tous les crimes, exclut de l'arche; considérant pareillement que dans nos prophéties les différents peuples sont souvent représentés par différentes créatures vivantes; considérant encore que notre ignorance (63) sur beaucoup de points nous empêche de pénétrer le sens de quelques-uns d'entre eux; considérant enfin toutes ces choses, vous ne devez pas être surpris, je pense, de vous entendre dire que ces animaux avaient pour objet de figurer la distinction existante entre les hommes purs et les hommes impurs, qu'après un certain temps Dieu se proposait de faire cesser cette distinction, et qu'il voulait montrer à ceux auxquels il a confié sa nouvelle et dernière dispensation, qu'ils ne devaient plus qualifier désormais aucun homme de commun ou d'impur. Ainsi vous le voyez, Radhakant, cette distinction de Moïse pouvait avoir une signification plus étendue, et nous pensons, nous chrétiens, comme nous avons pensé dans tous les siècles, que ces animaux signifiaient quelque chose de mystérieux qui devait nous profiter à nous, en faveur desquels Dieu a promulgué sa dernière loi. D'où il suit, par conséquent, que je vous ai prouvé, à ce que j'espère, deux choses fort importantes : la première, que la loi de Moïse, même dans sa partie positive, renferme un sens caché, et qu'en ce sens elle oblige encore les chrétiens (64). Que des chrétiens ignorants ou mal instruits l'aient ou ne l'aient pas négligé, cela ne fait rien à notre sujet; car du moment qu'ils font profession de croire que l'Ecriture est l'œuvre de Dieu, ils doivent par là même la regarder comme faite pour durer toujours, afin que les hommes craignent le Seigneur (*Eccl.* III, 14), ou bien ils se montrent inconséquents. Remarquez bien que, parce qu'elle est si admirablement permanente, elle fournit en cela même la preuve de sa divinité. L'autre chose est qu'une très-bonne raison pour que les relations avec la matière dans lesquelles la loi de Moïse plaçait les hommes ne subsistassent plus pour les chrétiens, c'est que ces relations n'étaient pas telles qu'on puisse démontrer qu'elles découlassent d'aucune croyance que les impuretés ou souillures légales fussent inhérentes à la matière, mais que ce n'étaient que des relations nécessairement temporaires, n'étant instituées que dans un certain but, celui de figurer quelque chose d'ultérieur, qui, une fois arrivé, ne pouvait plus être figuré. Elles avaient cessé de parler à l'espérance, elles se sont adressées à la gratitude.

Rad. Il y a dans votre discussion plusieurs choses qui m'intriguent, et celle-ci n'est pas la moindre. Je me rappelle que nous devons encore revenir sur la question de nos relations avec la matière; cependant, voici une difficulté qui se présente à mon esprit. Vous venez de dire que les relations avec la matière, dans lesquelles la loi de Moïse a placé les hommes, n'étaient que pour un temps, et vous ajoutez qu'il en était de même des relations avec les animaux impurs; mais vous me paraissez fort peu disposé à reconnaître qu'il y eût aucune différence réelle soit entre les animaux, soit entre les diverses espèces de matière qui étaient pures ou impures. Vous dites cependant, ce qui est bien plus difficile à croire, vous dites, si je ne me méprends point sur le sens de vos paroles, qu'il y a de la distinction entre un peuple et un autre, distinction dont la distinction entre les animaux n'était que la figure. Or, comment se fait-il, Laurent, s'il en est ainsi, que vous reprochiez à une nation particulière d'avoir différentes castes dans son sein? Pour moi, il me semble que vous voilà tombé dans une difficulté inextricable, et qu'il vous faut nécessairement ou admettre la légitimité de notre système de castes, ou abandonner tout ce que vous avez dit pour la défense de la loi de Moïse, et avouer franchement qu'elle n'est pas plus permanente que celle de Manu, perdant ainsi un de vos principaux arguments en faveur de son caractère miraculeux et divin, savoir, qu'elle est encore regardée par tous les chrétiens comme faisant partie de la révélation, et, qu'en conséquence de cette idée, elle est encore prise pour guide par les chrétiens pieux et fervents. Si vous pouvez sortir de cette difficulté, je commencerai à croire qu'il doit y avoir quelque vérité dans un système qui peut se débarrasser d'objections aussi puissantes.

Laur. O Radhakant, votre objection ne m'effraie pas le moins du monde, quoique je confesse qu'elle est présentée de la manière la plus ingénieuse. Je commencerai à la réfuter, non en disant, comme je le pourrais faire, que vous ne paraissez pas faire assez d'attention aux paroles de votre Guru, mais par une citation tirée d'un des commentateurs du Bhagavata et du Vayu Purana, qui dit que « toutes (64) les différences que l'on remarque dans les différents Puranas sont attribuées, par les gens pieux, aux différences des siècles qui les ont vus naître. » Or, tout ce que j'ai dit se réduit uniquement à cela; et la chose sur laquelle j'ai voulu principalement insister, c'est que sous notre loi il a pu être sanctionné des distinctions qui devaient cependant cesser d'exister. Je dois donc être le dernier à m'effrayer de la difficulté que vous présentez.

Rad. Comment cela?

Laur. Parce que je pourrais avouer que l'institution des castes est une institution qui aurait pu être divinement sanctionnée à une certaine époque, puis divinement abrogée à

une autre époque. Quoi de plus simple que cela ?

Rad. Mais quelles preuves pouvez-vous donner de ce double fait, suivant votre manière d'envisager les choses ?

Laur. Vous me donnez vraiment fort à faire : c'est une rude tâche que vous m'imposez là ; je vais aussi néanmoins essayer de la remplir. Je crois que tout l'ensemble des choses est réglé par la divine Providence, et que les créatures dépourvues de raison sont comme tous les autres êtres créés, placées sous son gouvernement. De là, je crois que l'état de choses que je vois existant par rapport à elles et leurs relations avec l'homme, est le résultat de ce gouvernement de la Providence, soit que le décret particulier qui a établi l'état présent, soit un décret pénal ou non. Si donc je trouve que tout l'univers, ou la majeure partie de l'univers a, dans un temps, pensé et agi d'après certaines idées sur les animaux, je dois déclarer que cela est venu du gouvernement de Dieu, et non par un pur effet du hasard. Si j'aperçois différents ordres parmi les animaux, j'en dois conclure que c'est par son ordre qu'ils ont été établis ; comme seraient, par exemple, les ordres d'animaux purs et d'animaux impurs, ou toute autre division qu'il vous plaira de supposer. Or, le même principe sage et bon, quel qu'il soit, qui a porté le gouverneur du monde, à telle ou telle époque de son gouvernement, à placer quelques-uns de ces animaux dans une condition, et quelques-uns dans une autre, peut aussi l'avoir engagé à ranger quelques-uns des êtres d'un degré plus élevé dans différentes positions analogues à celles-là. Il est dit qu'il y a différentes classes d'êtres même dans le ciel, et qu'une étoile diffère d'une autre étoile en gloire (66). A moins donc de connaître tout le système des choses, et de pouvoir déterminer d'une manière précise, que les autres ordres d'êtres ont de l'influence sur nous, comme nous en avons sur les ordres d'êtres d'un rang inférieur, il nous est tout-à-fait impossible de dire autre chose sinon que les changements dont je parle peuvent paraître aux êtres des ordres plus élevés, s'être opérés uniquement par voie de conséquences naturelles. Nous voyons que les brutes dépendent beaucoup de nous pour le degré de culture qu'ils obtiennent ; ils sont, quand on y réfléchit sérieusement, aussi capables, dans certaines limites, d'avoir leur rang dans la création, étant formés par les soins de l'homme, que le sont les hommes eux-mêmes ; car nous ne connaissons rien qui s'y oppose, formés par les soins d'êtres d'un ordre plus élevé Les éléphants (67), par exemple, peuvent vivre et mourir sans autre destination que celle d'une vie purement brutale ; cependant ils sont capables de s'élever par l'éducation à un très-haut degré de douceur et d'utilité pour l'homme. Ils manifestent beaucoup de signes de gratitude, de malice, de mémoire, d'adresse et d'instinct, je dirais presque d'intelligence et de raison, quand ils ont été instruits. Les animaux mêmes qui appartiennent en apparence à une des plus viles classes d'êtres, tels que les chiens et les pourceaux, peuvent, à force de bonté et d'adresse, devenir propres à rendre une foule de services utiles. Il est aisé, pour quelqu'un qui ne considère pas ce monde comme l'œuvre de Dieu, de se rire de tout cela ; mais, quand on l'examine sérieusement, on voit qu'il existe dans cet univers des créatures capables de s'élever à un état de perfection d'un degré bien supérieur à celui que nous appelons ordinairement leur état naturel. Or, s'il en est ainsi dans le cours ordinaire des choses, il est évident que toute intervention divine, qu'elle ait ou non suspendu ce cours ordinaire des choses, a pu exercer une bien grande influence pour accroître les capacités des brutes mêmes, afin qu'elles entrassent dans des rapports intimes et familiers avec les hommes. Ainsi les ordres inférieurs de la création ne nous autorisent pas à supposer qu'un état naturel est un état qui exclut toute espèce de perfectionnement ; tout en nous montrant aussi de la manière la plus évidente, que ce ne sont pas toutes les créatures de ces classes rieures, mais seulement quelques-unes d'en-inférieures elles que le Tout-Puissant modérateur de cet univers, dans la partie de son système de gouvernement qu'il nous a jusqu'ici manifestée, place dans des positions et des conditions où la voie leur soit ouverte au perfectionnement. Mais de même que les animaux sans raison sont susceptibles de perfectionnement, ils sont également susceptibles de dégradation, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi. Car de mauvais traitements précoces et longtemps continués, l'abandon et même la société d'autres animaux méchants paraissent singulièrement contribuer à les rendre plus féroces qu'ils ne sont naturellement, et quelquefois même à les rendre tout à fait indomptables. Rien de plus ridicule que le mépris avec lequel on voit des gens à l'esprit étroit traiter l'idée de considérer ces créatures comme étant sous le gouvernement de Dieu et faisant partie de son univers : car ce sont là des choses qu'on ne saurait mépriser sans nier tout à fait la Providence. Si donc il en est ainsi pour les ordres inférieurs de créatures ; s'il se passe dans les créatures dépourvues de raison des choses qui, sans la connaissance d'un sage gouverneur du monde, ne paraîtraient qu'un aveugle destin, il n'est nullement improbable qu'il ne pût en être aussi de même pour les ordres d'êtres les plus élevés, et avec des classes même entières de ces êtres, comme sont les nations. Si donc nous tournons nos regards vers un état de choses qui exista autrefois dans une plus grande étendue qu'il n'existe aujourd'hui, nous y découvrirons de très-fortes raisons de croire que la Providence a voulu qu'il y eût des situations religieuses différentes assignées à des créatures de mêmes capacités morales : car nous voyons que non-seulement il y a différents ordres de créatures dans le monde, mais encore que les classes même inférieures sont placées dans des situations où elles ont des occasions bien diffé-

rentes d'être perfectionnées sous les rapports sous lesquels elles sont susceptibles de perfectionnement. C'est pourquoi il me paraît clairement supposable qu'il a pu entrer dans le dessein primitif de la Providence qu'il y eût des esclaves dans différentes parties du monde, autant qu'il nous est permis de parler de quelqu'une de ses dispositions législatives en ce genre, et autant qu'il est permis de penser que les effets du péché, comme est l'esclavage, avaient été prévus (68) dans ce dessein et qu'il y avait été pourvu. Toutefois il est certain que l'esclavage a existé autrefois dans de bien plus vastes proportions qu'il ne fait aujourd'hui, et que les conquêtes faites sur l'esclavage l'ont été par l'action lente du christianisme. Quant aux essais tentés pour l'entamer par des actes politiques et à découvert, leur succès reste encore à prouver. Mais comme il me semble que les rapports du christianisme avec l'esclavage ont une portée immense dans la question qui nous occupe, j'ajouterai ici quelques remarques de plus sur ce sujet. L'esclavage, je l'ai déjà dit, est venu, selon moi, du péché, et la loi qui fait profession d'être et est en effet le pouvoir antagoniste du péché, a toujours travaillé lentement à le détruire. Or, il appartient à cette loi de faire connaître la vie et l'incorruptibilité (69); et c'est un fait qui ne se peut plus bien réaliser que deux personnes comparaissent ensemble en ce monde devant un juge tout-puissant, qui voit et qui jugera tout ce qu'elles font dans leur corps présent et corruptible, sans se sentir beaucoup plus de niveau qu'elles ne l'étaient auparavant : en effet, leurs propres différences se réduisent à rien, quand elles considèrent l'immense différence qui existe entre elles et leur juge. Eh bien! si vous jetez les yeux sur les nations de la terre, vous trouverez, je pense, qu'à proportion qu'elles ont traité plus cruellement les esclaves, elles sont plus sûres de devenir incrédules à un état futur, et *vice versa;* l'un est l'indice de l'autre. Les maisons des Romains (70) ne furent pas teintes du sang des esclaves jusqu'au moment où ils embrassèrent assez généralement les doctrines d'Epicure, qui niait l'existence d'un état futur. A Athènes, ville de la Grèce, fameuse par ses philosophes, on sait qu'il n'était pas extraordinaire de voir les hommes se gorger de débauche et de vin (71) avant de mourir, comme s'ils eussent voulu terminer leur existence dans la jouissance des plaisirs les plus brutaux. Or, dans cette cité on tuait généralement les esclaves (72) sans la moindre pitié; et un des grands philosophes de la Grèce, qui mettait en question comme chose douteuse l'existence d'un état futur de bonheur (73), prétendait en même temps que les esclaves n'étaient qu'une propriété ou possession comme le bétail, ou que des instruments personnifiés pour le travail, incapables de toute autre relation civile que de celle de biens appartenant à un maître; tandis qu'au contraire celui des philosophes (74) grecs qui soutint le plus fortement l'existence d'un état futur, est celui qui a montré les dispositions les plus bienveillantes en faveur des esclaves, comme l'a été son disciple chez les Romains. Et si nous arrêtons nos regards sur le peuple qui eut le plus de ressemblance avec les Indiens, je veux dire les Egyptiens, nous verrons que ce peuple qui, comme nous l'avons dit précédemment, passait pour avoir inventé la doctrine d'un état futur, avait aussi des institutions douces et bienveillantes pour ses esclaves (75); et la bonté des Juifs, comme nation, pour leurs esclaves, mérite d'être ici remarquée et signalée, comme s'accordant parfaitement avec ce que j'ai dit plus haut de leur croyance à un état futur, et le confirmant. Or, maintenant, le christianisme, en élevant au degré de certitude morale une vérité que les hommes n'avaient fait auparavant qu'entrevoir et soupçonner, a fait disparaître, mais par une considération nouvelle et plus haute des rapports entre chrétien et chrétien, la dureté et l'insensibilité des maîtres envers les esclaves. Je ne pense pas que partout où le christianisme se montrera véritablement vivant, nous ayons beaucoup à craindre que la liberté ne devienne le partage de tous les hommes : sans cela toutefois la liberté n'est qu'un malheur; car, à moins que les moyens d'action de l'homme ne correspondent, dans une certaine étendue, à sa condition extérieure, et celle-ci à ses moyens d'action, le bonheur est impossible.

Mais outre les esclaves dont il paraît que l'Evangile avait pour but d'améliorer la condition, il existait une autre classe de personnes dont je vais dire ici quelques mots : car, pour ce qui est de la manière de traiter les femmes, je n'ai pas besoin de vous dire autre chose, sinon que les Grecs les retenaient dans un état de pitoyable dégradation, comme l'ont fait aussi plusieurs des peuples de l'Occident, et que le christianisme à complétement fait cesser cet abus; ce qui me fournit un fait de plus en faveur de ma thèse. Je dois faire observer cependant que le christianisme regarde les femmes comme étant des êtres d'un rang inférieur à l'homme, au point de ne leur accorder l'exercice d'aucune fonction sacerdotale. Toutefois, comme Sayana (76) dit qu'il n'est permis ni aux femmes ni aux Sudras d'étudier les Védas, cette circonstance ne saurait être une objection à vos yeux. De plus, il semblerait qu'outre les rapports des individus les uns envers les autres dans les anciens temps, des nations entières étaient placées dans une position servile les unes à l'égard des autres. Ainsi, dans la suite des temps, les peuples conquérants employèrent ceux qu'ils avaient vaincus à travailler la terre qu'ils avaient conquise; et cela non pas seulement dans quelques parties de l'Occident (77), mais presque partout. Or, ceux qui étaient libres se trouvèrent réduits à une condition fort approchante de celle de vos Sudras dont le Vishnu-Purana (78) semble parler comme d'un peuple ou d'une race, plutôt que comme d'un ordre inférieur d'hommes. Je crains même que vos pères n'en soient venus en quelque sorte à l'habi-

tude de les regarder du même œil que certains philosophes de l'Occident regardaient les barbares qu'ils avaient conquis, presque comme de purs animaux, qui ne pouvaient s'élever à la dignité d'hommes civilisés ; idée contre laquelle notre expérience même des créatures non raisonnables fournit, ainsi que je l'ai déjà fait voir, de sérieuses et solides objections. Qu'ils aient été ou non dans le principe une nation à part, cela ne fait rien à mon sujet, qui est de montrer que toutes les classes d'hommes tombées dans un état de dégradation, peuvent s'élever à un degré plus haut ; ou, ce qui revient au même pour ce qui me concerne, qu'il n'y a rien dans leur condition purement extérieure qui les empêche de s'élever ainsi. Comme vous ne les avez jamais (79) traités, je crois, avec autant de barbarie que les autres peuples traitèrent leurs esclaves, il peut arriver ainsi que vous les traitiez comme des frères : car vous pouvez en venir par degrés à embrasser ce que j'ai essayé de vous représenter comme une manière plus pratique de considérer les choses ; et, limitant vos connaissances à l'humble ordre de choses qui sont du domaine de l'expérience, toutes les fois que vous n'aurez pas de révélation certaine (80) pour vous guider au delà de cet ordre, vous cesserez de croire qu'un enfant de Sudras vient en ce monde avec une tache qui l'empêche d'être régénéré, et d'une régénération infiniment plus noble que celle qui vous était précédemment connue.

Permettez-moi encore d'appeler votre attention sur un autre fait. J'ai essayé, vous vous en souvenez, à vous montrer que vos brahmes peuvent descendre de la tribu de Sem, la tribu sacerdotale de toute la terre. Or, c'est également un fait, dans ce que nous voyons du gouvernement de Dieu, que le peuple même qui formait la portion principale de la race de Sem; le peuple auquel pendant plusieurs siècles les oracles de Dieu furent confiés, fut enfin rejeté et cessa d'être prêtre devant Dieu, et fut dispersé parmi les nations pour remplir les fonctions de Vaisyas par toute la terre. Il est certain que les Juifs ne sont plus une nation, et il ne paraît pas du tout probable qu'ils soient jamais rétablis (81). Ils sont donc une preuve subsistante que les tribus même sacerdotales peuvent cesser de l'être : quoi qu'on doive penser des théories, cela paraît certainement un fait qui mérite d'être considéré.

Ensuite, comme Israël est, d'après ses propres livres, le premier-né de Dieu, il s'ensuit que les autres peuples sont aussi les enfants (82) de Dieu, et ainsi les objets de sa tendresse paternelle ; de sorte que la désobéissance du peuple premier-né peut amener l'érection des autres dans sa dignité. La prééminence de la tribu à laquelle appartenaient les Israélites n'avait commencé que dans les temps qui suivirent immédiatement le déluge ; ce qui fait qu'une loi qui les met au même niveau que les autres peuples ne saurait être une chose nouvelle sous le soleil, mais bien une chose qui a déjà existé. Vous devez convenir encore, je pense, que vos propres livres reportent aussi les regards, comme le font ceux de tous les autres peuples (83), vers un satya kalpa, où il n'existait point de distinction (84) de classes : on voit les Xhatriyas devenir brahmes ; les Gargyas et les Sainyas, quoique Xhatriyas d'origine, sont devenus brahmes (85), ainsi que Kapi, troisième fils de Uraxhya. Il résulte de là qu'il pourrait exister un autre état de choses sous le gouvernement de la Providence. Si l'existence de semblables distinctions dans le monde, à une kalpa (ou certaine époque) nous indique quelle était la volonté de Dieu, relativement à cette kalpa, l'absence de ces sortes de distinctions dans une autre kalpa peut être regardée comme une marque de sa volonté à l'égard de cette dernière kalpa. Procéder par les faits dont nous sommes témoins est une voie aussi sûre pour arriver à la connaissance de la volonté divine que de procéder par la révélation; seulement la dernière voie est un mode expéditif, tandis que la première est un mode lent d'arriver à connaître. Ainsi les proverbes, qui sont le résultat de l'expérience, coïncident souvent avec les déclarations d'une révélation qu'ils n'ont pu copier après coup ; ou bien, pour prendre un autre exemple, il est d'usage chez quelques peuples que certains hommes épousent leurs sœurs ; or, supposé qu'il n'y eût aucun pressentiment de conscience contre de semblables alliances, toujours est-il que les fruits de ces sortes d'unions non-seulement parmi les hommes, mais même parmi les brutes, ne tardant pas à déchoir et à dégénérer, ce fait même est autant une déclaration de la volonté divine contre elles que pourrait l'être un pressentiment de conscience antérieurement existant. Le genre humain étant issu d'un seul couple, les hommes n'ont pu apprendre cette chose que par degrés, dans le cours des siècles, et il n'est pas du tout clair que l'on puisse autrement prouver (86) que de telles alliances sont mauvaises, toutes révoltantes qu'elles soient à nos yeux.

Donc, Radhakant, la cessation ou suppression de ces distinctions de classes par toute la terre est un fait que l'on doit prendre pour une déclaration de la volonté de Dieu contre leur existence, à moins qu'on ne puisse prouver qu'il y ait quelque chose d'immoral dans cette supposition. Peut-être devrions-nous considérer ici la tendance, comme telle, du christianisme à effacer toutes les distinctions non fondées sur des dons intérieurs et invisibles, et maintenues par la sainteté, comme conduisant à la même conclusion ; quand surtout cette tendance a déjà en partie produit son effet, et qu'elle trouve dans la constitution et le cours de la nature tant de points d'appui. Le sage Vishnu Serman dit que la lune ne refuse pas sa lumière à l'habitation du Chandala (87) ; de même l'Eglise chrétienne ne refuse ses bienfaits à aucune des nations qui se jettent dans son sein ; mais elle efface toute distinction de Mlechchha, de Sudra, de serf ou d'homme libre (88),

et déverse même ses plus grands honneurs sur les hommes de la plus basse extraction, pourvu qu'ils soient régénérés de la vraie régénération et mènent une vie sainte.

Rad. Quels grands changements se sont opérés dans l'état universel des choses ; comment les ordres inférieurs se sont élevés ou peuvent s'élever; comment les ordres les plus distingués peuvent se dégrader, voilà ce que vous venez de m'apprendre. Vous m'avez aussi donné à entendre que nous ne suivons pas les leçons de l'expérience, mais les égarements de notre propre imagination, quand nous considérons le Sudra comme entrant dans ce monde, l'âme souillée d'une tache contractée dans un état de préexistence, qui l'empêche de parvenir à un degré élevé dans les rangs de la société. C'est là pourtant un fait qui est certainement propre à expliquer l'existence de l'esclavage ainsi que plusieurs autres faits semblables dans le monde. Or, puisque vous adoptez le principe de croire que ce qui existe n'existe que par la loi divine, comment pouvez-vous dire que cette distinction, existante comme elle est, n'est pas un fait qui prouve que la théorie des choses est appuyée sur la vérité?

Laur. Tout ce que nous voyons dans la nature comme dans la grâce tient du mystère ; nous apercevons une liaison étroite entre un événement et un autre ; il y a des correspondances réciproques (89) et des relations mutuelles en vertu desquelles chaque chose arrive ; et toutes les choses sont si étroitement liées l'une à l'autre qu'il n'y en a pas une seule qui se trouve entièrement séparée et isolée dans tout le cours de la nature exposée à nos regards. En d'autres termes, nous ne connaissons pas une seule chose, quelque simple qu'elle soit, dont nous puissions rendre un compte parfait. Mais la théorie qu'un Sudra s'est souillé dans un état préexistant expliquerait clairement et parfaitement pourquoi il devient ce qu'il est ; c'est une théorie trop parfaite pour être vraie (90). C'est un exemple de théorie qui ne présente point à l'esprit quelque chose qui est au-dessus de l'expérience, mais bien quelque chose d'absolument contraire à l'expérience ; et, quoique je puisse me tromper, je ne pense pas qu'aucune révélation pure et vraie contredise jamais l'expérience, bien qu'elle puisse être beaucoup en dehors de l'expérience. Car l'expérience, comme je vous l'ai si souvent suggéré, est un résumé ou souvenir des actes de Dieu dans une partie de son gouvernement ; et quoique, évidemment, dans un système aussi vaste (91) que l'est ce gouvernement, il est possible que plusieurs choses paraissent au premier abord se contredire les unes les autres ; il est également probable que les parties de ce gouvernement paraîtront, à la réflexion, beaucoup plus d'accord les unes avec les autres qu'elles ne le semblaient d'abord. Or, c'est ce qui a lieu plus particulièrement, je pense, dans le cas que je viens de spécifier. Les choses, dans le système de la grâce, paraissent être beaucoup plus mystérieuses que celles qui appartiennent au système de la nature, et cette qualité mystérieuse est une raison pour certains esprits de n'y pas croire. Mais, à la réflexion, on trouvera que les choses, dans le système de la nature, sont, je ne dirai pas aussi mystérieuses que les autres, mais assurément beaucoup plus mystérieuses qu'on ne se le persuade à la première vue, et cela vient en grande partie de la liaison merveilleuse qui unit les choses les unes autres.

Il m'est d'avis que la théorie de la préexistence explique beaucoup trop philosophiquement les mystères du cours actuel du gouvernement de Dieu pour être vraie. L'expérience nous enseigne que nous ne pouvons avoir une idée parfaitement complète d'aucune chose, et que nous ne connaissons les choses qu'en partie ; tandis que la théorie de la préexistence est une solution pleine et entière de la difficulté que nous éprouvons en voyant tant de diversité dans les biens et les avantages communiqués à des créatures d'un mérite égal sous tout autre rapport. Je pense, en outre, qu'il est impossible de démontrer qu'elle soit révélée, et je suis sûr que les renseignements que quelques personnes ont prétendu avoir sur ce point sont beaucoup trop précis pour être vrais. Quand on ne la présente que d'une manière indéfinie, et qu'on ne l'emploie simplement que comme une spéculation métaphysique, cette théorie n'est peut-être pas tout à fait inadmissible ; mais quand on en vient à vouloir fonder sur elle un système qui est pratiquement contredit par ce que nous voyons des créatures, même des ordres inférieurs, vous reconnaîtrez, je pense, après de mûres réflexions, que ce serait nous évanouir dans nos imaginations que d'y insister davantage. Je vous laisse donc à réfléchir sur cette question, sans faire sur ce sujet d'autres remarques que les deux suivantes. Nous éprouvons, dites-vous, de la difficulté à expliquer l'origine de nos connaissances, sans poser en principe certains *præcognita* pour lesquels nous admettons aussi une sorte de préexistence : mais la même difficulté existe également par rapport à l'origine de nos sentiments. C'est pourquoi en admettant une préexistence dans laquelle ces *præcognita* auraient été, pour ainsi dire, plantés en nous, admettons également une préexistence dans laquelle nos sentiments y auraient aussi été plantés ; et que cette préexistence soit le temps même où il n'existait point encore de distinction de classes. Regardons ces sentiments de sympathie envers toutes les créatures, implantés dans nos cœurs, comme la voix de Dieu au dedans de nous ; obéissons-leur avec crainte et respect, et ne faisons pas parade d'une vaine apparence de science quand nous devons nous soumettre à une crainte inconnue.

Rad. Assurément il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites de la difficulté de prouver la préexistence ; mais vous m'engagez à repasser dans mon esprit ce que vous avez dit ; c'est pourquoi je ne vous adresserai pas présentement d'autres questions.

NOTES DU SECOND DIALOGUE.

(1) Voyez Origène, *Contre Celse*, p. 365· Beveridge *apud Cotel. Patres apost.* p. 464.

(2) Aristote, *apud Joseph. contr. Apion.*, I, 22, est celui que l'on veut ici désigner. Voici le passage en question : Ὅτι δὲ οὐ μόνον ἀπίστασιν τοὺς Ἰουδαίους, ἀλλὰ καὶ ἔθος μέγιστον, ὅσοις αὐτῶν ἐντύχοιεν, οὐχ ὁ φαυλότατοι τῶν Ἑλλήνων, ἀλλ' οἱ ἐπὶ σοφίᾳ κάλλιστα τεθυμνασμένοι, ἡδέως γνῶναι. Κλέαρχος γὰρ ὁ Ἀριστοτέλους ὢν μαθητής, καὶ τῶν ἐκ τοῦ Περιπάτου φιλοσόφων οὐδενὸς δεύτερος, ἐν τῷ πρώτῳ περὶ ὕπνου βιβλίῳ φησίν, Ἀριστοτέλην τὸν διδάσκαλον αὐτοῦ περί τινος ἀνδρὸς Ἰουδαίου ταῦτα ἱστορεῖν, αὐτόν τε τὸν λόγον Ἀριστοτέλει παρατιθείς. Ἔστι δὲ οὕτω γεγραμμένον· « Ἄλλα τὰ μὲν πολλὰ μακρὸν ἂν εἴη λέγειν· ὅσα δ' ἔχει τῶν ἐκείνου θαυμασιότητά τινα, καὶ φιλοσοφίαν ὁμοίως, διελθεῖν οὐ χεῖρον. Ὡς σαφῶς δέ σοι εἰπεῖν, Ὑπεροχίδη, θαυμαστόν τι ὀνείροις ἴσα σοὶ δόξω λέγειν. καὶ ὁ Ὑπεροχίδης εὐλαβούμενος, δι' αὐτὸ γάρ, ἔφη, τοῦτο, καὶ ζητοῦμεν ἀκοῦσαι πάντες. Οὐκοῦν, εἶπεν ὁ Ἀριστοτέλης, κατὰ τὸ τῶν ῥητορικῶν παραγγέλμα. τὸ γένος αὐτοῦ πρῶτον διέλθωμεν, ἵνα μὴ ἀπεθώμεν τοις τῶν ἀπαγγελιῶν διδασκάλοις. Λέγει, εἶπεν ὁ Ὑπεροχίδης, ὅτι σοὶ δοκεῖ. Καὶ ἐκεῖνος τοίνυν τὸ μὲν γένος ἦν Ἰουδαῖος ἐκ τῆς Κοίλης Συρίας. Οὗτοι δέ εἰσιν ἀπόγονοι τῶν ἐν Ἰνδοῖς φιλοσόφων. Καλοῦνται δέ, [illegible] ασιν, οἱ φιλόσοφοι παρὰ μὲν Ἰνδοῖς Καλανοί, παρὰ δὲ Σύροις Ἰουδαῖοι, τὸ ὄνομα λαβόντες ἀπὸ τοῦ τόπου· προταγορεύεται γὰρ ὃν κατοικοῦσι τόπον, Ἰουδαία. Τὸ δὲ τῆς πόλεως αὐτῶν ὄνομα πάνυ σκολιόν ἐστιν, Ἱερουσάλημ γὰρ αὐτὴν καλοῦσιν. Οὗτος οὖν ὁ ἄνθρωπος ἐπιξενούμενός τε πολλοῖς, καὶ ἐκ τῶν ἄνω τόπων εἰς τοὺς ἐπιθαλαττίους ὑποκαταβαίνων Ἑλληνικὸς ἦν, οὐ τῇ διαλέκτῳ μόνον, ἀλλὰ καὶ τῇ ψυχῇ. Καὶ τότε διατριβόντων ἡμῶν περὶ τὴν Ἀσίαν, παραβαλὼν εἰς αὐτοὺς τόπους, ἐν οἷς ἤμεν. ἐντυγχάνει ἡμῖν τε καὶ τισιν ἑτέροις τῶν σχολαστικῶν, πειρώμενος αὐτῶν τῆς σοφίας. Ὡς δὲ πολλοῖς τῶν ἐν παιδείᾳ συνωκείωτο, παρεδίδου τι μᾶλλον ὧν εἴχεν· « Il ne m'est pas difficile de montrer comme les Grecs, non les vulgaires, mais les plus renommés en sagesse, non-seulement ont eu connaissance des Juifs, mais aussi les ont tenus en grande admiration en quelque lieu qu'ils se soient trouvés entre eux. Car Cléarque, disciple d'Aristote, et qui ne cède à pas un des Péripatétiques, au premier livre du Somme, dit : que son précepteur Aristote quelquefois racontait d'un certain Juif, et si attribue ce même propos à la personne d'Aristote, disant ainsi de mot à mot : Toutes les autres narrations seraient longues à raconter. Mais il me semble n'être impertinent de redire les choses qui ont pu faire avoir en admiration ce Juif et sa philosophie. Sur cela Hyperochides répond : Nous tous en général et chacun de nous le désirons entendre. Adonc, dit Aristote : Or, bien en ensuivant doncques les préceptes de rhétorique, et afin que nous ne contrevenions aux maîtres rhétoriciens, qui ont enseigné à bien dire, nous déclarons premièrement le genre, la nation et le pays du personnage dont nous prétendons parler. Commence donc, dit Hyperochides, s'il te plaît, en cette manière. Adonc Aristote propose en telle sorte. — Ce merveilleux et sage homme était Juif de nation et de langue, du pays de la Cœlésyrie, qui est la basse et creuse Syrie, extrait du genre de ces peuples qui se disent de la race des sages indiens, lesquels sages et philosophes des Indes sont appelés Calans au langage et pays d'Indie, et entre les Syriens sont appeles Juifs ou Judaïques, prenant le nom du pays où ils habitent, qui est appelé Judée. Mais le nom de leur principale cité est merveilleusement étrange et difficile, car ils l'appellent par son propre nom Hiérusalem. Ce Juif étant reçu par hospitalité dans les logis de plusieurs, descendait souvent des lieux hauts et méditerranés aux maritimes, de façon qu'il était grec, non-seulement de langage, mais aussi d'esprit. Nous donc, sejournant en Asie, ce divin homme vint vers nous au lieu où nous étions, puis commença d'entrer en propos avec nous et avec d'autres, éprouvant leur savoir. Puis quand il voyait qu'une grande quantité d'hommes savants étaient assemblés, alors il répondait plus qu'il n'interrogeait, et plutôt enseignait ce dont il avait parfaite connaissance, qu'il ne demandait à être enseigné. » *Trad. de Gérambrand.*

(3) S. Cyril., *Contr. Jul.*, p. 134 : Ἀριστόβουλος δέ οὕτω που φησὶν ὁ περιπατητικός· Ἀπαντα μὲν τοι τὰ περὶ φύσεως (a) εἰρημένα παρὰ τοῖς ἀρχαίοις λέγεται καὶ παρὰ τοις ἔξω τῆς Ἑλλάδος φιλοσοφοῦσι, τὰ μὲν παρ' Ἰνδοῖς ὑπὸ τῶν Βραχμάνων· τὰ δὲ ἐν τῇ Συρίᾳ ὑπὸ τοῦ (τῶν) καλουμένων Ἰουδαίων. Hoc est : « Aristobulus autem peripateticus alicubi sic ait : Quæcumque apud antiquos de natura dicta sunt, eadem etiam dicuntur apud illos qui extra Græciam philosophantur, partim quidem apud Indos a brachmanis, partim in Syria ab eis qui Judæi nominantur. » C'est ce que raconte aussi Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, § 72, p. 360, *Pott.* à Mégasthenes.

(4) Les eaux sont reconnues pour symbole des peuples, non-seulement dans le Paraphraste Chaldéen, *psal.* XLVI, 5; CXLIV, 7; *Amos*, V, 8, etc.; mais encore dans l'Apocalypse, XVII, 15. Voyez le Commentaire d'Arétas, p. 307; S. Aug. *in psal.* LXXX. 11.

(5) Schlegel, *Essai sur la langue*, etc., *des Indiens*, p. 176 : « Le latin, par ses filles les langues romanes, domine dans presque toutes les parties du monde ; l'italien est la langue du commerce usitée dans le Levant, comme le portugais sur les côtes de l'Afrique et des Indes. L'espagnol est devenu l'idiome de la plus grande partie du nouveau monde. On sait l'influence, pour ainsi dire universelle, de la langue française, etc. »

(6) C'est l'opinion émise par Ritter, *Voralle zur Europ. Volkergesch*, etc., pp. 286 et 316, et citée, mais en la désapprouvant, par Bœhr *sur Herod.* vol. II, p. 666; tandis que Windischmann, qui était probablement dans une disposition d'esprit, si je puis parler ainsi, beaucoup plus favorable pour porter un jugement sur ce point, lui donne son approbation, p. 1206. Il paraîtrait, d'après Molitor, I, § 115, que les cabalistes planent encore autour du Pont-Euxin, et qu'ils pourront peut-être fournir dans la suite de nouveaux renseignements sur la route suivie par les propagateurs des doctrines indiennes. Car Molitor pense qu'ils ont plusieurs livres inconnus jusqu'à ce jour.

(7) Les Saces étaient une race d'hommes extrêmement répandue. Voyez Windisch. comme ci-dessus, et le professeur Wilson sur le Wishnu Purana, p. 188, n. 45. Windischmann (p. 525) fait remarquer la liaison qui existe entre *sagax*, *sacra* et *saca*. Voyez aussi Jablonski, *Proleg. du Panth. égypt.* § 40, où le mot *sach* est présenté comme synonyme à *ἱερογραμματεύς*. Quelques-uns pensent que la langue égyptienne appartient à la classe indo-germanique, tels que Rhode, *Heilige sage*, p. 4-8; Ideler, *Hermap.* p. 58, qui s'exprime ainsi : « Quod si quis ex vocabulorum communium in linguis, quibus finitimæ gentes utuntur, copia communem originem vellet concludere, haud difficile foret demonstrare veteris Ægypti linguam indo-germaniæ stirpis fuisse. » Si cependant les différentes castes vouées à des occupations différentes appartenaient originairement à différents peuples, on conçoit aisément qu'il puisse y avoir un grand nombre de termes communs dans des langues

(a) Τὰ περὶ φύσεως, chez les anciens, était souvent pris dans un sens beaucoup plus étendu que ce que l'on appelle maintenant philosophie physique, et ne comprenait pas seulement ce que l'on pouvait enseigner démonstrativement, mais un grand nombre de choses qu'on ne pouvait acquérir que par l'expérience seule. *Voyez* Michelet, *ad Aristot. Eth.*, 12. p. 277, et Eusèbe, *Præf. évang.*, XI, 1, 2.

dont la structure et la famille sont entièrement différentes. En effet, Peyron., *Gramm. copt.* p. 10, dit fort bien : « Linguarum affinitas ex intima grammaticarum indole, ac vocabulorum originibus dijudicanda est, non vero ex minutis nominum verborumque formis aut accidentibus, quæ longa dies novare solet. » Ideler, *loco citato*, insinue que les rapports qui existaient entre les Ethiopiens et les autres peuples sémitiques ont donné lieu aux analogies *apparentes* qu'on remarque entre le copte et ces autres idiomes. Si cependant la supposition que les racines hébraïques ne sont point trilittérales est, comme cela me paraît probable, une hypothèse bien fondée, nous avons absolument la même racine dans l'hébreu et le syriaque. Il serait peut-être frivole de s'arrêter ainsi sur un seul mot, si l'occasion qu'on trouve en cela de faire des remarques générales ne rendait pas ce procédé profitable. On ne peut trouver de bonnes preuves dans l'*Appendix* de Ihre aux *Fragments* d'Ulphilas, où il a fait voir la liaison existante entre le mœso-gothique et le grec et le latin. C'est ce qui m'engage à ajouter ici une autre remarque, savoir que plus la langue est ancienne, moins on trouve de différence entre les mots qui expriment les facultés intellectuelles et ceux qui expriment les facultés morales. Ainsi on y rattache le mot *sacer* à des mots dont le sens est intellectuel. *Cordatus*, dans l'ancien latin, s'employait pour *illustre;* לב, *cœur*, en hébreu, est employé pour *sagesse;* et le *cœur*, en Chine, était aussi un symbole de la sagesse. *Voyez* Gesen. *Lex maj.* p. 739. C'est ainsi que la nature, avant d'avoir été gâtée et faussée par les sophismes, apercevait facilement les rapports qui existent entre le cœur et la foi; tandis que les distinctions des langues plus modernes sont moins philosophiques. M. de Maistre a eu raison de dire : *La langue la plus philosophique est celle dont la philosophie s'est le moins mêlée.*

(8) Voyez *Vishnu Pur.* p. 62, où le professeur Wilson cite un passage du *Vayu Pur.*

(9) Bopp, *Vergl. Gramm.*, Vorède, p. II : « Wer hætte vor einem halben Jahrhundert es sich træumen lassen, dass uns aus dem fernsten Orient eine Sprache würde zugeführt werden, die das Griechische in allen seinen ihm als Eigenthum zugetrauten Form-Vollkommenheiten begleitet, zuwweilen uberbietet, und überall dazu geeignet ist, den in Griechischen bestehenden Dialecten kampf zu schlechten, u, s. w. » Quant à l'autre partie, le moyen d'expliquer certains usages par la connaissance de choses que le sanscrit rend accessibles, elle a été indiquée par un passage de M. de Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, Entr. II, p. 102, édit. de Bruxelles. Cet écrivain fait quelques remarques excellentes sur le langage, mais les exemples qu'il apporte sont pour la plupart burlesques. Comme je n'ai pas cité d'exemples, je dois rappeler au lecteur que le texte n'est qu'une explication qui, quand elle ne serait que fictive, n'en remplirait pas moins le but que je me propose, quoique j'aie désiré éclairer les esprits par toutes les parties de cette explication. Car elle a un but général aussi bien que des buts particuliers : son but *général* est de faire entrer dans l'esprit cette particularité de quelques parties de l'Ecriture, sinon de toutes, qui se révèle très-clairement peut-être dans la fable de Joas, dont l'interprétation primitive n'éclaircit évidemment pas plusieurs des expressions qu'elle renferme, et nous invite par conséquent à chercher une explication de cette explication. Les buts *particuliers* sont, premièrement, de faire entrer dans l'esprit, ou de dévoiler quelques-unes des difficultés et des merveilles du monde matériel; secondement, la liaison de différentes langues les unes avec les autres, et les lumières qui en découlent. Je laisse à d'autres à pousser plus loin cette étude, s'ils le jugent à propos. Troisièmement, l'explication ne roule que sur la branche indo-germanique ou japhétique, par la raison qu'il est fort incertain s'il existe aujourd'hui un vrai peuple sémitique; car, s'il y en avait un, ce serait une chose trop importante pour ne pas exercer une grande influence dans le choix des peuples auxquels on a recours pour expliquer la diffusion de la tradition primitive. En voilà assez pour faire comprendre au lecteur que si je me suis ainsi arrêté à examiner des choses en apparence purement accessoires, je n'ai pas laissé pour cela d'être toujours attentif à l'objet principal que j'avais en vue, et non à ces choses purement accessoires. Je peux citer un exemple fictif, propre à faire connaître ce que j'avais en vue dans ce que j'ai dit des coutumes ou usages, dans le texte. Supposons que le mot *superstitio*, sur l'étymologie duquel on est si peu d'accord, signifie le devoir des *survivants*, comme tels, à l'égard de leurs ancêtres; quand on voit l'importance qu'on attache dans la loi indienne au culte des Pitris, ou ancêtres, cet usage explique clairement le sens primitif de ce mot.

(10) C'est l'opinion de Westergaard dans la préface de ses *Radices ling. sanscritæ*, p. 12 : « Quarto jam sæculo ante Christum natum, lingua sanscrita ex ore et quotidiano usu recessisse, et, præter viros nobiles et sacerdotes illam edoctos, cæteri dialectos e lingua sacra ortas, sive, si vis, linguam sanscritam corrupte et barbare locuti esse videntur. »

(11) Les eaux de Babylone, conformément à ce qui a été dit dans la note 9, ne signifient pas seulement les peuples de Babylone, elles signifient encore, en dernière analyse et dans leur sens le plus étendu, ces peuples en tant que types ou figures du monde entier. C'est dans le premier sens que nous les employons ici. Or, quoiqu'on doive, je pense, convenir que l'hébreu, par les différentes traductions de la Bible, a exercé une influence incalculable sur la manière de penser et de s'exprimer tant en Europe que partout ailleurs, il n'en est pas moins vrai que les langues sémitiques ne sont que de peu ou point de secours pour éclaircir les difficultés étymologiques de ces peuples. Que dis-je? les ressemblances même réelles paraissent absurdes, faute des anneaux intermédiaires fournis par des langues plus anciennes, telles que le sanscrit ou le zend. J'ai vu quelque part indiqué un traité d'Ernesti, ayant pour but de démontrer que les racines sémitiques se retrouvent dans le grec et le latin; mais sa manière d'arranger les faits lorsqu'ils combattent ses théories préconçues, est trop bien connue par son édition de Cicéron, pour qu'on prenne la peine de le consulter. Parmi les écrivains modernes; Fürst, dans la partie déjà publiée de sa Grammaire araméique, et dans sa Concordance, quoique Gésénius lui reproche souvent avec raison de donner dans des imaginations, a cependant frayé la voie à une comparaison entre les langues sémitiques et les différentes classes de langues indo-germaniques. Il a montré qu'il y a dans les langues sémitiques plusieurs mots qui ont la même signification, et que deux des lettres dont ces mots sont composés sont semblables (*sup.* p. 194). Il prétend que ces deux lettres sont les lettres radicales, et cherche à prouver cette assertion par le fait que ce *residuum* des racines à trois lettres se trouve en analogie avec les racines monosyllabiques du sanscrit. Son opinion est partagée par Delitzsch, Redslob et autres. Il était à propos de noter ceci, dans la crainte que le texte ne parût confirmer l'idée d'une source, pour ainsi dire, séparée et particulière du langage.

(12) Vishnu Purana, p. 228; Bhag. Pur. I, 1, 15.

(13) L'usage des Mantras, ou formules de prières dans les diverses cérémonies, peut être considéré comme une preuve de cette croyance. Comparez Orig., *Contr. Cels.*, p. 20. Saint Athanase, *Contr. Arian.* III, 28, dit : Τὴν ἀκοὴν τὴν ῥυπωθεῖσαν ἀπὸ τῶν βλασφήμων ῥημάτων ἀκονίψασθε τοῖς τῆς εὐσεβείας λόγοις. Hoc est : « Vestras aures impiis maledictis sordidatas, piis abluite sermonibus. » Ce passage semblerait indiquer qu'un tel usage des mots du lan-

gage dans les fausses religions est un nouvel exemple de la manière dont les malins esprits inspiraient et découvraient à leurs adorateurs quelques lueurs anticipées de la vérité. On trouve dans Manu, xi, 55, l'exemple suivant de cette croyance : « Les armes d'un brahme sont ses paroles; que le régénéré frappe avec elles ses ennemis. »

(14) Voyez Majer, *Mytholog. Lex.* in v. Ganga.

(15) Cité par Windisch. p. 1905. Dans le Vishnu Pur., p. 495, Brahma est dit, entre autres choses, l'esprit qui est le langage (*a*). La question de l'origine du langage sera probablement toujours posée et résolue suivant le caractère des esprits qui la discuteront. Aristote et Platon l'ont envisagée d'une manière tout à fait opposée, comme on peut s'en convaincre en consultant Origène, *Contre Celse*, p. 18, et la note de Spencer sur ce passage. On y fait dire à Platon que : Μείζω τινὰ δύναμιν εἶναι ἢ ἀνθρωπείαν τὴν θεμένην τὰ πρῶτα ὀνόματα τοῖς πράγμασιν. *Cratyl. versus fin.* « C'est une puissance plus qu'humaine qui a donné primitivement aux choses les noms qu'elles portent. » Aristote dit au contraire qu'ils sont le résultat d'une convention. (κατὰ συνθήκην, *de Interpr.* 2.) Peut-être que ce dernier, si on l'eût serré de près, aurait avoué qu'il croyait à la théorie d'un contrat civil (Voyez *Eth. nic.* viii, 11, p. 1160, a. 10), qui est, en fait de morale, le pendant de cette théorie du langage en fait de choses intellectuelles. Mahomet lui-même crut devoir s'en tenir à la première théorie. Car il dit dans le Koran, sura ii, 29 : « C'est ainsi que Dieu enseigna à Adam le nom de toutes ces choses. » On peut trouver encore d'autres témoignages dans Walton, *Prolegom.* i, § 1, etc.; dans Dathe, *Préf.* p. vi, etc.; dans de Maistre, *Entret.* ii; dans Diod. Sic., i, 8; et dans Eusèbe, *Prép. évang.* p. 516. Il est amusant, pour ceux qui ont embrassé le système de Platon, de voir les spéculations sans fin formées par le parti opposé, les uns prétendant que les prépositions et les pronoms ne sont que des verbes modifiés, *ex. gr.* Hupfeld dans le *Zeitschrift für. des Morgenl.* d'Edward; d'autres, *ex. gr.* Redslob *de Part.* כי, veulent que ce soient des verbes apocopés; tandis qu'ils semblent s'accorder à ne reconnaître rien de divin dans la formation du langage. Je ne discuterai pas ici plus longtemps sur ce sujet; je me contenterai de citer les paroles mêmes de Dante, *de Vulg. elog.* i, 5 : « Opinantes autem non sine ratione tam ex superioribus quam ex inferioribus sumpta, ad ipsum Deum primitus hominem direxisse locutionem, rationabiliter diximus ipsum loquentem primum, mox, postquam afflatus est ab animante virtute, incunctanter fuisse locutum. Nam in homine sentiri humanius credimus quam sentire, dummodo sentiatur et sentiat tanquam homo. Si ergo faber ille atque perfectionis principium et amator primum hominem omni perfectione complevit, rationabile nobis apparet nobilissimum animal non ante sentire quam sentiri cœpisse. Si vero quis fatetur contra objiciens, quod non oportebat illum loqui, cum solus adhuc homo existeret, et Deus omnia sine verbis arcana nostra discernat, etiam ante quam nos, cum illa reverentia dicimus qua uti oportet cum de æterna voluntate aliquid judicamus, quod licet Deus sciret, imo præsciret (quod idem est quantum ad Deum), absque locutione conceptum primi loquentis, voluit tamen et ipsum loqui, ut in explicatione tanta dotes gloriaretur ipse qui gratis dotaverat. Et ideo divinitus in nobis esse credendum est quod actu nostrorum affectuum ordinato lætamur; et hinc penitus eligere possumus locum illum, ubi effectita est prima locutio : quoniam si extra paradisum afflatus est homo, extra; si vero intra, intra fuisse locum primæ locutionis convicimus. »

(16) Le *doigt* de Dieu est synonyme de l'Esprit saint (*Voyez* saint Matth. xii, 28, comparé avec saint Luc, xi, 20); et ce que l'on suppose ici, c'est que la légende indienne était probablement basée sur une imitation diabolique de la vérité : car cette phrase est souvent employée en ce sens dans l'Ancien Testament. *Voyez* ps. viii, 3, comparé avec Job, xxvi, 13.

(17) Ces paroles sont extraites de saint Grégoire de Nysse, i, p. 189.

(18) S. Iren., *Lib.* iii, 4, § 1, 2 : « Quid autem si neque apostoli quidem Scripturas reliquissent nobis, nonne oportebat ordinem sequi traditionis, quam tradiderunt iis quibus committebant Ecclesias? Cui ordinationi assentiunt multæ gentes barbarorum, eorum qui in Christo credunt, sine charta et atramento scriptam habentes per Spiritum in cordibus suis salutem, et veterem traditionem diligenter custodientes, in unum Deum credentes.... Hanc fidem qui sine litteris crediderunt, quantum ad sermonem nostrum barbari sunt, quantum autem ad sententiam et consuetudinem et conversationem, propter fidem per quam sapientissimi sunt, et placent Deo, conversantes in omni justitia, et castitate, et sapientia. » Platon, *Phæd.* § 133-135, pensait aussi que l'invention des lettres avait plutôt contribué qu'autrement à l'altération de la vérité; et il est clair jusqu'à l'évidence pour tout homme qui pense, que l'enseignement oral a ses avantages, avantages qu'on a graduellement perdus de vue à mesure que l'enseignement écrit a été substitué à l'enseignement oral. On ne prétend pas, évidemment, nier par là que l'enseignement écrit ne soit un bienfait pour les hommes, lorsqu'ils sont devenus trop corrompus pour qu'on leur confiât un enseignement oral; mais seulement faire entendre que nous n'avons pas raison de nous enorgueillir d'avoir un remède qui nous est salutaire.

(19) Pseudo-Aug. *de Nativ.* Sermo xxii : « Deus per angelum loquebatur, et Virgo per aurem impregnabatur, » cité par Assemani, *Bibioth. orient.* i, p. 91, en parlant d'un passage analogue de saint Ephrem, ii, p. 328 : « Par la voix, Marie conçut le Puissant, qui descendit dans son corps. »

(20) *Voyez* Windisch. p. 224, qui dit que les Chinois concluaient de l'universalité du langage des brutes, que l'homme avait perdu cette universalité par le péché. Comparez aussi pour les autres traditions sur ce point, Abydenus, *ap. Cyr. contr. Jul.*, p. 9, et la note *g* de la préface du *Lexique* de Meninski, *sect.* i.

(21) Ceci est emprunté du Commentaire de saint Ephrem sur la Genèse, i, p. 59.

(22) Tout ce qui concerne l'intervention de Satan dans le monde avant Jésus-Christ est un point que j'ai déjà touché *Dial.*, notes 27 et 41. S'il paraît étrange, au premier abord, que les malins esprits aient forgé des ressemblances de la vérité, même jusque dans les plus petits détails, ou qu'ils aient dérobé aux prophètes la connaissance de certaines choses à venir, cette étrangeté ne vient, j'en suis persuadé, que de ce qu'on n'a pas approfondi ce sujet. Elle se dissipera dès qu'on viendra à y réfléchir, surtout si par l'habitude de l'examiner soi-même, on se trouve disposé d'avance, d'après la connaissance qu'on a de la manière d'agir de Satan avec les individus, à penser qu'il y a une probabilité antécédente dans l'idée ou le plan de son gouvernement, que les passages suivants des Pères mettront, nous l'espérons, sous les yeux du lecteur. Car, que ce soit par une intelligence surnaturelle de la signification des moindres mouvements extérieurs de notre physionomie, ou, ce qui me paraît très-probable, par quelque moyen caché de pénétrer nos pensées, que Satan a la faculté de connaître ce qui se passe dans notre esprit, avec l'intention de s'en prévaloir; il doit être certain, pour quiconque essaie d'exercer soi-même une exacte vigilance, qu'il déploie une merveilleuse prévoyance dans ses rapports avec nous,

(*a*) Peut-être le mot *Devanagari* contient-il quelque trace d'une tradition dans ce sens; il rappelle le *Litteræ angelorum* des Juifs. *Voyez* Thomas Bang, *Cœlum orientale*

pour nous perdre, s'il le peut, et qu'il nous met devant les yeux des contrefaçons de notre vrai Dieu pour y réussir. C'est ce qui ferait croire que son gouvernement, lorsqu'il l'exerce sur une échelle plus vaste, suit toujours la même règle; qu'il doit y avoir chez les païens des imitations ou ressemblances extérieures des doctrines et des pratiques catholiques, dont malheureusement les hommes, qui n'ont jamais été amenés à considérer le fond des choses au lieu de s'arrêter simplement à la surface, se sont toujours fait, et se feront probablement toujours, d'une façon ou d'une autre, une excuse pour se justifier de rejeter la vérité. On peut citer les textes suivants de l'Écriture comme preuve qu'il nous est clairement révélé que les païens adoraient les démons. *Lévit.* XVII, 7. « Ils n'offriront plus désormais leurs sacrifices aux démons, לשעירים, auxquels ils se prostituent. » Deuter. XXXII, 17: *Ils ont sacrifié aux démons qui ne sont pas des dieux* יזבחו לשדים לא אלה. II Paralip. XI, 15: *Il établit des prêtres des hauts lieux, des démons,* לשעירים, *et des veaux qu'il avait faits.* Ps. CVI, 37: *Ils immolèrent leurs fils et leurs filles aux démons,* לשדים, *et répandirent le sang innocent, le sang même de leurs fils et de leurs filles qu'ils sacrifiaient aux idoles de Chanaan.* I Cor. X, 20, etc: Les gentils *sacrifiaient aux démons et non à Dieu,* Δαιμονίοις καὶ οὐ Θεῷ. I Tim. IV, 1: *Dans les derniers temps il y en aura quelques-uns qui s'écarteront de la foi pour suivre des esprits de séduction et des doctrines de démons;* où saint Paul parle manifestement d'hérésies qui avaient largement emprunté des systèmes païens. Apocal. IX, 20: *Ils n'adoreront plus les démons, ni les idoles d'or,* etc. Ajoutez-y encore un texte souvent cité par les Pères, Ps. XCV, 5, dans la version des Septante: Πάντες οἱ θεοὶ τῶν ἐθνῶν δαιμόνια. *Tous les dieux des nations sont des démons,* version qui fait voir que l'opinion des Juifs du temps où elle s'est faite, était parfaitement d'accord avec l'enseignement subséquent de saint Paul. Ainsi ces textes prouvent, premièrement, que les démons étaient adorés par les païens; secondement, que les sacrifices qui leur étaient offerts mettaient les hommes en rapport avec ces malins esprits, et avaient ainsi plus qu'une ressemblance purement extérieure avec le vrai sacrifice; troisièmement enfin, qu'il y avait une doctrine de *séduction* transmise par eux aux hommes, Satan pouvant se transformer en ange de lumière. Citons maintenant quelques passages des Pères, qui ne seront que comme un commentaire de ces textes.

Tertull. *Apolog. adv. Gentes,* c. XXII: « Operatio dæmonum est hominis eversio: sic malitia spiritalis a primordio auspicata est in hominis exitium. Itaque corporibus quidem et valetudines infligunt et aliquos casus acerbos; animæ vero repentinos et extraordinarios per vim excessus. Suppetit illis ad *utramque* substantiam hominis adeundam subtilitas et tenuitas sua; multum spiritalibus viribus licet, ut invisibiles et insensibiles in effectu potius quam in actu suo appareant: si poma, si fruges, nescio quod auræ latens vitium in flore præcipitat, in germine exanimat, in pubertate convulnerat, ac si cæca ratione tentatus aer pestilentes haustos suos offundit. Eadem igitur obscuritate contagionis adspiratio dæmonum et angelorum mentis quoque corruptelas agit furoribus et amentiis fœdis, aut sævis libidinibus cum erroribus variis; quorum iste potissimus, quod eos ipsos captis et circumscriptis hominum mentibus comedat, ut et sibi pabula propria sudoris et sanguinis procuret simulacris imaginibusque oblata; et quæ illi accuratior pascua est, hominem a cogitatu veræ divinitatis avertat præstigiis falsis, quas et ipsas quomodo operetur expediam. Omnis spiritus ales est; hoc angeli et dæmones. Igitur momento ubique sunt. Totus orbis illis locus unus est; quid ubique geratur *tam facile sciunt quam enuntiant.* Velocitas, divinitas creditur; quia substantia ignoratur. Sic et auctores interdum videri volunt eorum quæ annuntiant; et sunt plane malorum nonnunquam, bonorum tamen nunquam. *Dispositiones etiam Dei, et nunc prophetis concionantibus excerpunt, et nunc lectionibus resonantibus carpunt.* Ita et hinc sumentes quasdam temporum sortes æmulantur divinitatem, dum furantur divinationem. In oraculis autem quo ingenio ambiguitates temperent in eventus, sciunt Cræsi, sciunt Pyrrhi. Cæterum testudinem decoqui cum carnibus pecudis, Pythius eo modo renuntiavit, quo supra diximus; momento apud Lydiam fuerat. Habent de incolatu aerio, et de vicinia siderum, et de commercio nubium, cœlestes sapere paraturas; est et pluvias quas jam sentiunt repromittant. Benefici plane, et circa curas valetudinum. Lædunt enim primo, dehinc remedia præcipiunt ad miraculum nova, etc. Comp. *de Baptismo,* V. « Nam et sacris quibusdam per lavacrum initiantur (nationes extraneæ) Isidis alicujus aut Mithræ.... quo agnito hic quoque studium diaboli recognoscimus, res Dei æmulantis. »

Et ce que dit ici Tertullien d'un seul sacrement, saint Justin mart., *Pro christ. Apolog.* II, p. 98, le dit d'un autre sacrement: Οἱ ἀπόστολοι ἐν τοῖς γενομένοις ὑπ' αὐτῶν ἀπομνημονεύμασιν, ἃ καλεῖται εὐαγγέλια, οὕτως παρέδωκαν ἐντετάλθαι αὐτοῖς τὸν Ἰησοῦν, λαβόντα ἄρτον εὐχαριστήσαντα εἰπεῖν, Τοῦτό ποιεῖτε εἰς τὴν ἀνάμνησίν μου. τοῦτό ἐστι τὸ σῶμά μου· καὶ τὸ ποτήριον ὁμοίως λαβόντα καὶ εὐχαριστήσαντα εἰπεῖν, Τοῦτό ἐστι τὸ αἷμά μου· καὶ μόνοις αὐτοῖς μεταδοῦναι. Ὅπως καὶ ἐν τοῖς τοῦ Μίθρα μυστηρίοις παρέδωκαν γίνεσθαι μιμησάμενοι οἱ πονηροὶ δαίμονες· ὅτι γάρ ἄρτος καὶ ποτήριον ὕδατος τίθεται ἐν ταῖς τοῦ μυουμένου τελεταῖς μετ' ἐπιλόγων τινῶν, ἢ ἐπίστασθε, ἢ μαθεῖν δύνασθε. Hoc est: « Apostoli in commentariis a se scriptis, quæ *Evangelia* vocantur, ita tradiderunt præcepisse sibi Jesum. Eum enim pane accepto, cum gratias egisset, dixisse: *Hoc facite in mei recordationem: Hoc est corpus meum.* Et poculo similiter accepto, et gratiis actis, dixisse: *Hic est sanguis meus;* ac solis ipsis ea tradidisse. Quod quidem etiam in mysteriis atque initiis Mithræ fieri docuerunt per imitationem pravi dæmones. Quod namque panis et poculum aquæ, in sacrificiis sive re divina ejus qui initiatur, ponatur, verbis quibusdam additis, aut certe scitis, aut cognoscere potestis. » Nous avons déjà signalé une imitation de ce genre (Dialogue 1er, n. 76) comme existant chez les Chinois et les Américains.

Passons maintenant au *Dialog. cum Triph. Jud.,* p. 294, du même saint Justin martyr. Εὖ ἴσθι οὖν, ὦ Τρύφων, λέγων ἐπέφερον, ὅτι ἃ παραποιήσας ὁ λεγόμενος διάβολος ἐν τοῖς Ἕλλησιν λεχθῆναι ἐποίησεν, ὡς καὶ διὰ τῶν ἐν Αἰγύπτῳ μάγων ἐνήργησε, καὶ διὰ τῶν ἐπὶ Ἰλίᾳ ψευδοπροφητῶν, καὶ ταῦτα βεβαίαν μου τὴν ἐν ταῖς γραφαῖς γνῶσιν καὶ πίστιν κατέστησεν. Ὅταν γὰρ Διόνυσον μὲν υἱὸν τοῦ Διὸς ἐκ μίξεως, ἣν μέμικται αὐτὸν τῇ Σεμέλῃ, γεγενῆσθαι λέγωσι, καὶ τοῦτον εὑρετὴν ἀμπέλου γενόμενον, καὶ διασπαραχθέντα καὶ ἀποθανόντα ἀναστῆναι, εἰς οὐρανὸν τε ἀνεληλυθέναι ἱστορῶσι, καὶ οἶνον ἐν τοῖς μυστηρίοις αὐτοῦ παραφέρωσιν, οὐχὶ τὴν προλελεγμένην ὑπὸ Μωσέως ἀναγραφεῖσαν Ἰακὼβ τοῦ πατριάρχου προφητείαν μεμιμῆσθαι αὐτὸν νοῶ; ἐπὰν δὲ τὸν Ἡρακλέα ἰσχυρὸν καὶ περινοστήσαντα πᾶσαν γῆν γῆν, καὶ αὐτὸν τῷ Διὶ ἐξ Ἀλκμήνης γενόμενον, καὶ ἀποθανόντα εἰς οὐρανὸν ἀνεληλυθέναι λέγωσιν, οὐχὶ τὴν ἰσχυρὸν ὡς γίγας δραμεῖν ὁδὸν αὐτοῦ περὶ Χριστοῦ λελεγμένην γραφὴν ὁμοίως μεμιμῆσθαι νοῶ; ὅταν δὲ τὸν Ἀσκληπιὸν νεκροὺς ἀνεγείραντα. καὶ τὰ ἄλλα πάθη θεραπεύσαντα παραφέρῃ, οὐχὶ τὰς περὶ Χριστοῦ ὁμοίως προφητείας μεμιμῆσθαι τούτον καὶ ἐπὶ τούτῳ φημί; Hoc est: « Scito igitur, o Trypho, dicere pergens intuli, eum qui *Diabolus dicitur, quæ ad imitationem veritatis falso apud Græcos assimilavit, inscripta referri, et sermonibus vulgari curasse:* quemadmodum et per Magos in Ægypto opera sua, et per eos qui sub Elia fuere pseudoprophetas, effecit. Atqui ea stabilem meam in sacris litteris cognitionem et fidem reddidere. Quando

enim *Bacchum* Jovis filium ex concubitu, quo cum Semele is mixtus est, natum esse dicunt; et hunc vitis repertorem fuisse, atque ditaniatum mortuumque resurrexisse, et in cœlum ascendisse scribunt, ac vinum in mysteriis initiisque ejus subinferunt; annon, quam sacra recitavimus a Mose descriptam patriarchæ Jacobi prædictionem, imitatum eum esse cogitem? Cum autem *Herculem* fortem, qui omnem peragravit terram, et ipsum Jovi ex Alcmena genitum, ac mortuum, in cœlum pervenisse ferunt: non ego scripturarum, *fortem tanquam gigantem viam suam decurrere*, de Christo promulgatam, similiter æmulatos esse putem? Porro cum vera adulterando quis falso renuntiet Æsculapum mortuum excitantem, et ægritudines alias curantem; non et hunc in rebus hisce de Christo edita vaticinia itidem imitatum dixerim? »

Ibid., *Dialog. cum Tryph. Jud.*, p. 296 : Ὅταν δὲ οἱ τὸ τοῦ Μίθρου μυστήρια παραδιδόντες λέγωσιν ἐκ πέτρας γεγενῆσθαι αὐτόν, καὶ σπήλαιον καλοῦσι τὸν τόπον, ἔνθα φοιτῶν τοὺς πειθομένους αὐτῷ παραδιδῶσιν, ἐντεῦθεν οὐχὶ τὸ εἰρημένον ὑπὸ Δανιὴλ, ὅτι λίθος ἄνευ χειρῶν ἐτμήθη ἐξ ὄρους μ ρίου, μεμιμῆσθαι αὐτοὺς ἐπίστασαι, καὶ ταῦτα ποιήσαι ὁμοίως, οὐ καὶ τοὺς λόγους πάντας μιμήσασθαι ἐπεχείρησαν· δικαιοπραξίας γὰρ λόγους καὶ παρ' ἐκείνου λεχθῆναι τεγνάσαντο. Hoc est : « Porro quando idi qui *Mithræ initia* tradunt, e petra cum natum esse memorant, et spelæum sive specum nominant eum locum, ubi initiari ei credentes perhibent : non ego hic, quod a David ele est dictum, lapidem absque manibus abscissum de monte ingenti, et quod ab Esaia est promulgatum, eos sequutos esse, atque hæc consimilite ins ituisse sciam? Cujus propheticæ promulgationis etiam verba omnia imitari sunt conati. Nam et juste re teque agendi præcepta ut apud illos dicantur, arte quadam effuerunt. » Si le passage de Tertullien nous rappelle le pouvoir qu'a Satan de passer dans un instant d'un bout du monde à l'autre, ceux-ci servent à nous faire ressouvenir de la hardiesse avec laquelle il se mêle aux anges, lors même qu'ils se présentent devant Dieu (*Job.* I, etc.). S'il a osé se mêler aux anges, à plus forte raison osera-t-il pénétrer dans tous les lieux de la terre où il pourra acquérir la connaissance des desseins de Dieu pour les faire servir à son but.

De même, p. 303, saint Justin dit encore : Εἶπε γὰρ ὅτι φανεῖσθαι καὶ μισεῖσθαι διὰ τὸ ὄνομα αὐτοῦ μέλλομεν, καὶ ὅτι ψευδοπροφῆται καὶ ψευδόχριστοι πολλοὶ ἐπὶ τῷ ὀνόματι αὐτοῦ παρελεύσονται, καὶ πολλοὺς πλανήσουσι· ὅπερ καὶ ἔστι· πολλοὶ γὰρ ἄθεα καὶ βλασφημα καὶ ἄδικα ἐν ὀνόματι αὐτοῦ παραχαράσσοντες ἐδιδάξαν, καὶ τὰ ὑπὸ τοῦ ἀκαθάρτου πνεύματος διαβόλου ἐμβαλλόμενα ταῖς διανοίαις αὐτῶν ἐδιδάξαν, καὶ διδάσκουσι μέχρι νῦν. Hoc est : « Nam futurum esse dixit (Jesus) ut occideremur, et invisi essemus propter nomen ejus; et ut pseudoprophetæ et pseudochristi multi in nomine ejus advenirent, et seducerent in fraudem multos, quod etiam fit. Plures enim impia, blasphema et injusta, sub nomine ejus, adulterinis subintroductis doctrinis, docuerunt; et quæ mentibus eorum ab impuro spiritu diabolo sunt injecta, tradiderunt, atque etiam nunc tradunt. » Nous voyons par là que saint Justin reconnaît aux démons une manière d'agir toute semblable soit avant, soit après la venue de Jésus-Christ; nous ferons remarquer cependant avec Monitor, III, § 59, que Satan nous est représenté dans l'Ancien Testament comme ayant un bien plus libre accès à la cour du ciel, que dans le Nouveau Testament.

Clément d'Alexandrie, *Stromates*, lib. I, § 81, p. 366 : Καὶ φασὶν γεγραφθαι, πάντες οἱ πρὸ τῆς παρουσίας τοῦ Κυρίου κλέπται εἰσὶ καὶ λῃσταί· Πάντες μὲν οὖν οἱ ἐν Λόγῳ, οὗτοι δὲ οἱ πρὸ τῆς τοῦ Λόγου συνουσίας, ἐξακούονται καθολικώτερον· ἀλλ' οἱ μὲν γεγράφασι, ἅτε ἀποσταλέντες καὶ ἐμπνευσθέντες ὑπὸ τοῦ Κυρίου, οὐ κλέπται, ἀλλὰ διάκονοι. Φησὶ γοῦν ἡ Γραφή, Ἀπέστειλεν ἡ σοφία τοὺς ἑαυτῆς δούλους, συγκαλοῦσα μετὰ ὑψηλοῦ κηρύγματος ἐπὶ κρατῆρα οἴνου. (*Prov.* XI, 3.) Φιλοσοφία δὲ οὐκ ἀπεστάλη ὑπὸ Κυρίου, ἀλλ' ἐλθεῖν, φησι, κλεψίσα, ἡ παρὰ κλεπτῶν δοθεῖσα· εἰ δὲ ὀνόμασι ἡ ἀγγέλοις μαθόντες τῆς ἀληθείας, καὶ μὴ κατακλεισαν ἐν αὐτῇ, ταῦτα ἐκλεψεν καὶ κλέψας ἐδίδαξε, οὐχὶ μὴ εἰδότες τὸν Κύριον τοῦ τὰ τέλη τῶν ἐσομένων πρὸ καταβολῆς τοῦ κόσμου εἶναι ἐγνωκότες, ἀλλὰ μὴ κοινωνήσαντες· ἔχει γὰρ τινα ὠφέλειαν τότε ἡ εἰς αὐθρώπους ἐρχομένη κλοπή, οὐ τοῦ ὠφελουμένου τὸ συμφέρον σκοπουμένου, κατεβλαψάτης δὲ εἰς τὸ συμφέρον τῆς Προνοίας τὴν ἔκβασιν τοῦ πράγματος. « Mais, dit-on, il est écrit : *Tous ceux* qui sont venus *avant* le Seigneur *sont des voleurs*. Tous ceux donc qui ont parlé sans mission avant l'incarnation du Verbe sont compris généralement dans cette parole. Mais les prophètes, comme ayant été envoyés et inspirés par le Seigneur, ne sont pas des voleurs, ce sont des ministres; c'est pourquoi l'Écriture dit : La Sagesse a envoyé ses serviteurs; et, des lieux les plus hauts, elle a convié tout le monde à venir se désaltérer dans la coupe remplie de vin (*Prov.* XI, 3). Quant à la philosophie, dit-on encore, elle n'a pas été envoyée par le Seigneur, elle a été dérobée, ou elle a été donnée par celui qui l'avait dérobée. Ainsi donc, une puissance ou un ange, n'importe, après avoir appris quelque chose de ce qui constitue le vrai, et avoir déserté la vérité, inspira et enseigna aux hommes les doctrines qu'il avait dérobées; non pas que le Seigneur l'ait ignoré, lui qui sait la fin des choses futures, avant même qu'elles existent, mais il ne l'a pas empêché. Car le larcin transmis aux hommes leur fut de quelque utilité, non que l'auteur du larcin se proposât un pareil but, mais la Providence donna cette direction utile à son audacieuse entreprise. » La note de Potter sur ce passage mérite d'avoir ici sa place : « Clemens superius memoravit nonnullos fuisse qui diabolum philosophiæ auctorem existimarent, *Strom.* I, § 18, p. 326. Putarunt enim e veteribus non pauci, angelos malos, sive feminarum amore captos, sive ut homines in errores traherent, varias illis artes ac disciplinas revelasse. Tatianus, *Orat. ad Græc.* p. 28, 29 : Ὑπόθεσις δὲ αὐτοῖς τῆς ἀποστασίας οἱ ἀνθρωποι γινονται· διαγραμμα γὰρ αὐτοῖς ἀστρωθεσίας ὑπαδείξαντες, ὥσπερ οἴτοι κύβοις παίζοντες, τὴν εἱμαρμένην εἰσηγήσαντο τινι ἀδίκου. *Defectionis occasio ipsis et scopus sunt homines. Figuras enim positionis siderum hominibus ostendentes, tanquam in testarum ludo, fatum, rem prorsus iniquam, introduxerunt.* Hermias philosophus, cum Tatiano editus, p. 213, 214 : Δοκεῖ γάρ μοι (σοφία, τὴν ἀρχὴν εἰληφέναι ἀπὸ τῆς, τῶν ἀγγέλων ἀποστασίας. *Videtur enim mihi (sapientia) ab angelorum defectione principium habuisse.* Tertullianus, *Apolog.* c. XXXV : Qui astrologos, et aruspices, et augures, et magos de Cæsarum capite consultant, quas artes ut ab angelis desertoribus proditas, et a Deo interdictas, ne suis quidem causis adhibent christiani. Idem *de Idololatr.*, c. IX : Angelos esse illos desertores, amatores feminarum, proditores hujus curiositatis (astrologiæ) proinde quoque damnatos a Deo. Idem *de Cultu femin.* lib. I, c. II : Nam et illi qui ea constituerunt damnati in pœnam mortis deputantur : illi scilicet angeli, qui ad filias hominum de cœlo ruerunt, ut hæc quoque ignominia feminæ accedat. Nam et cum materias quasdam bene occultas, et artes quasdam non bene revelatas, sæculo multo magis imperito prodidissent (siquidem et metallorum opera nudaverant, et herbarum ingenia traduxerant, et incantationum vires provulgaverant, et omnem curiositatem usque ad stellarum interpretationem designaverant), proprie et quasi peculiariter feminis instrumentum istud muliebris gloriæ contulerunt lumina lapillorum quibus monilia variantur, et circulos ex auro, quibus brachia arctantur, et medicamenta ex fuco, quinus lanæ colorantur, et illum ipsum nigrum pulverem, quo oculorum exordia producuntur. Clemens postea, *Strom.* V, p. 650 : οἱ ἄγγελοι ἐκεῖνοι, οἱ τὸν ἄνω κλῆρον εἰληχότες, καθυστήσαντες εἰς ἡδονὰς,

ἐξεῖπον τὰ ἀπόρρητα ταῖς γύναιξιν, ὅσα τε εἰς γνῶσιν αὐτῶν ἀφῖκτο, γρυπτόντων τῶν ἄλλων ἀγγέλων, μᾶλλον δὲ τηρούντων εἰς τὴν τοῦ κυρίου παρουσίαν. « Parmi les anges auxquels était tombée en partage la demeure du ciel, les uns s'étant abaissés à de honteuses voluptés, révélèrent aux femmes, dont la beauté les avait séduits, les mystères divins, et tout ce qui était venu à leur connaissance, tandis que les autres anges gardèrent le secret de ces mystères, ou plutôt les tinrent en réserve jusqu'à l'arrivée du Seigneur. » Comparez *Strom.* VI, p. 822; *Pædag.* lib. III, cap. 2, extremum, et quæ ibi adnotata sunt. Porro his aliisque hujusmodi opinionibus originem præbuisse videtur Enochi liber suppositititius qui, *Spicileg. Patrum*, sect. I, a Joanne Grabio editi p. 350, de quodam lapso angelo hæc continet: Ἐδίδαξε γὰρ τὰ μυστήρια, καὶ ἀπεκάλυψε τῷ αἰῶνι τὰ ἐν οὐρανῷ· ἐπιτηδεύουσι τὰ ἐπιτηδεύματα αὐτοῦ, εἰδέναι τὰ μυστήρια τολμῶσιν οἱ υἱοὶ τῶν ἀνθρώπων. *Secreta palam fecit, et ista quæ in cœlis occlusa erant sæculo revelavit. Genium ejus student assequi, et arcana quæque perscrutari non verentur filii hominum.* » Cependant, ce passage du livre d'Enoch se trouve en partie dans l'ancienne version éthiopienne (IX, 5) qui, si c'est un *liber suppositititius*, n'en contenait pas moins certainement beaucoup d'anciennes traditions; et de plus, il est constant que les Pères en général (c'est-à-dire probablement le Saint-Esprit en eux, comme dans saint Judde) ont reconnu qu'une partie de ce livre renfermait des enseignements divins, ce qui est un nouveau motif d'en révérer quelques parties ou fragments.

Origène, *Cont. Cels.*, lib. III, p. 129: Ἐπεὶ δὲ μετὰ ταῦτα καὶ περὶ τοῦ κλαζομενίου ὁ κέλσος εἶπε, προσθεὶς ἐπὶ τῆς κατ' αὐτὸν ἱστορίας, — μῶν οὐ τοῦτό φασιν ὡς ἄρα ἡ ψυχὴ αὐτοῦ πολλάκις ἀπολιποῦσα τὸ σῶμα περιεπολεῖ ἀσώματος; καὶ οὐδὲ τοῦτον ἐνόμισαν θεὸν οἱ ἄνθρωποι. — Καὶ πρὸς τοῦτο φήσομεν, ὅτι τάχα πονηροί τινες δαίμονες τοιαῦτα ᾠκονόμησαν ἀναγραφῆναι (οὐ γὰρ πιστεύω ὅτι καὶ γενέσθαι ὠκονόμησαν), ἵνα τὰ προφητευθέντα περὶ τοῦ Ἰησοῦ, καὶ τὰ λεχθέντα ὑπ' αὐτοῦ, ἤτοι ὡς πλάσματα ὅμοια ἐκείνοις διαβάλληται, ἢ ὡς οὐδὲν πλεῖον ἑτέρων ἔχοντα, μὴ πάνυ θαυμάζηται. « Celse rapporte aussi l'histoire de ce Clazoménien, *dont l'âme, à ce qu'on dit, sortait souvent de son corps, pour aller faire des courses en divers lieux. Et cependant*, ajoute-t-il, *il ne passe point non plus pour dieu parmi les hommes.* Mais il lui faut répondre que ce sont peut-être quelques mauvais démons qui ont trouvé le moyen de faire publier ces choses; car je ne crois pas qu'ils aient trouvé celui de les faire effectivement arriver, afin que ce que les prophètes ont écrit de Jésus et ce qu'il a dit lui-même, ou fût rejeté comme des fables pareilles à celle-là, ou ne fût pas plus admiré comme n'ayant rien de plus extraordinaire. »

Et ailleurs, *ibid.*, *lib.* IV, *p.* 228: Εἰ δὲ ὑπὲρ τοῦ ἐξετάσαι τὰ κέλσου τἀκόλουθον σκοποῦμεν, δῆλον ὅτι κατ' αὐτὸν ἱερῶτεραι τῶν σεμνῶν φερεκύδου, καὶ πυθαγόρου, καὶ σωκράτους, καὶ πλάτωνος, καὶ τῶν φιλοσόφων ὁμιλιῶν εἰσιν αἱ τῶν ἀλόγων ζώων· ὅπερ ἐστὶ καὶ αὐτόθεν οὐ μόνον ἀπεμφαῖνον, ἀλλὰ καὶ ἀτοπώτατον· ἵνα δὲ καὶ πιστεύσωμεν, τινὰς ἐκ τῆς ἀσήμου φωνῆς τῶν ὀρνέων μαθόντας ὅτι ἀπίασί ποι οἱ ὄρνιθες, καὶ ποιήσουσι τάδε ἢ τόδε, προδηλοῦν· καὶ τοῦτ' ἐρῶμεν ἀπὸ τῶν δαιμόνων συμβολικῶς ἀνθρώποις δεδηλῶσθαι, κατὰ σκοπὸν τὸν περὶ τοῦ ὀπτηθῆναι ὑπὸ τῶν δαιμόνων τὸν ἄνθρωπον, καὶ κατασπασθῆναι αὐτοῦ τὸν νοῦν ἀπ' οὐρανοῦ καὶ θεοῦ ἐπὶ γῆν καὶ τὰ ἔτι κατωτέρω. « Mais si, pour bien connaître la solidité de la pensée de Celse, nous voulons en examiner les conséquences, il se trouvera que, selon lui, les entretiens des animaux sans raison sont plus saints et plus nobles que les graves entretiens de Phérécyde, de Pythagore, de Socrate, de Platon, et de tous les philosophes: ce qui est une chose non-seulement peu vraisemblable, mais même visiblement absurde. Quand nous accorderions, au reste, qu'il y a des gens qui, entendant le confus langage des oiseaux, nous avertissent qu'ils vont en tel lieu et qu'ils y feront telle chose, nous pourrions dire que ce sont des démons qui marquent cela aux hommes par de certains signes, à dessein de les séduire et d'arracher leur cœur à Dieu, faisant qu'ils se précipitent du ciel en terre et plus bas encore. »

Ce fut, à ce qu'il paraît, un plan convenu plus tard entre les platonistes de se servir d'incidents comme ceux que nous venons de mentionner pour forger une histoire analogue à celle de Notre-Seigneur. Ceci nous fournit un bon exemple de la prévoyance de Satan.

Saint Athanase, *de Incar. Verbi Dei*, § 11, p. 56: Τοσοῦτον δὲ ἠσέβουν ὅτι καὶ δαίμονας ἐθρήσκευον λοιπὸν καὶ θεοὺς ἀνηγόρευον, τὰς ἐπιθυμίας αὐτῶν ἀποπληροῦντες· θυσίας τε γὰρ ζώων ἄλογων, καὶ ἀνθρώπων σφαγάς, ὥσπερ εἴρηται πρότερον, εἰς τὸ ἐκείνων καθῆκον ἐπετέλουν, πλεῖον ἑαυτοὺς τοῖς ἐκείνων οἰστρήμασι καταδεσμεύοντες. Διὰ τοῦτο γοῦν καὶ μαγεῖαι παρ' αὐτοῖς ἐδιδάσκοντο, καὶ μαντεῖα κατὰ τόπον τοὺς ἀνθρώπους ἐπλάνα, καὶ πάντες τὰ γενέσεως. καὶ τοῦ εἶναι ἑαυτῶν τὰ αἴτια τοῖς ἄστροις καὶ τοῖς κατ' οὐρανὸν πᾶσιν ἀνετίθουν, μηδὲν πλέον τῶν φαινομένων λογιζόμενοι. Καὶ ὅλως πάντα ἦν ἀσεβείας καὶ παρανομίας μεστά, καὶ μόνος ὁ θεὸς οὐδὲ ὁ τούτου λόγος ἐπεγινώσκετο, καίτοι οὐκ ἀφανῆ ἑαυτὸν τοῖς ἀνθρώποις ἐπικρύψας. οὐδὲ ἁπλῆν τὴν περὶ ἑαυτοῦ γνῶσιν αὐτοῖς δεδωκώς, ἀλλὰ καὶ ποικίλως καὶ διὰ πολλῶν αὐτὴν αὐτοῖς ἐφαπλώσας. Hoc est: « Tanta illorum fuit impietas, ut etiam dæmones venerari, et deos appellare, atque illorum parere cupiditati ac libidini non dubitaverint. Namque illis, quemadmodum diximus, et belluas et homines, ut eos colerent, immolabant, seque in dies, iisdem stimulantibus, fortioribus vinculis astringebant. Hinc ergo artes magicæ apud eos edocebantur, et oracula variis in locis edita miseros homines decipiebant, cunctique sibi et nascendi et existendi causas astra et cætera corpora cœlestia esse arbitrabantur, nihilque præter ea quæ videbant cogitabant. In summa, omnia impietate et nequitia erant plena, solusque Deus et ejus Verbum ignorabatur, quamvis seipsum hominibus minime occultaverit, nec simplicem sui cognitionem illis impertiverit, sed variis multisque modis eam eis explicaverit. »

P. 88, § 47: Καὶ πάλαι μὲν τὰ πανταχοῦ τῆς ἀπάτης τῶν μαντείων ἐπεπλήρωτο, καὶ τὰ ἐν δελφοῖς, καὶ δωδώνῃ, καὶ βοιωτίᾳ, καὶ λυκίᾳ, καὶ λιβύῃ, καὶ αἰγύπτῳ, καὶ καβεῖροις, μαντεύματα. καὶ ἡ πυθία ἐθαυμάζοντο τῇ φαντασίᾳ· νῦν δὲ ἀφ' οὗ χριστὸς καταγγέλλεται πανταχοῦ, πέπαυται καὶ τούτων ἡ μανία, καὶ οὐκ ἔστιν ἔτι λοιπὸν ἐν αὐτοῖς ὁ μαντευόμενος· καὶ πάλαι μὲν δαίμονες ἐφαντασιοσκόπουν τοῖς ἀνθρώποις, προκαταλαμβάνοντες πηγάς, ἢ ποταμούς, ἢ ξύλα, ἢ λίθους, καὶ οὕτω ταῖς μαγγανείαις ἐξέπληττον τοὺς ἄφρονας· νῦν δὲ τῆς θείας ἐπιφανείας τοῦ λόγου γεγενημένης, πέπαυται τούτων ἡ φαντασία· τῷ γὰρ σημείῳ τοῦ σταυροῦ καὶ μόνον ὁ ἄνθρωπος χρώμενος, ἀπελαύνει τούτων τὰς ἀπάτας· καὶ πάλαι μὲν τοὺς παρὰ ποιηταῖς λεγομένους δία καὶ χρόνον καὶ ἀπόλλωνα καὶ ἥρωας ἐνόμιζον οἱ ἄνθρωποι θεοὺς, καὶ τούτους ἐπλανῶντο σέβοντες· ἄρτι δὲ τοῦ σωτῆρος ἐν ἀνθρώποις φανέντος, ἐκεῖνοι μὲν ἐγυμνώθησαν ὄντες ἄνθρωποι θνητοί, μόνος δὲ ὁ χριστὸς ἐν ἀνθρώποις ἐγνωρίσθη θεὸς ἀληθινὸς, θεοῦ θεὸς λόγος. Τί δὲ περὶ τῆς θαυμαζομένης παρ' αὐτοῖς μαγείας ἄν τις εἴποι; ὅτι πρὶν μὲν ἐπιδημῆσαι τὸν λόγον, ἴσχυε καὶ ἐνήργει παρ' αἰγυπτίοις καὶ καλδαίοις καὶ ἰνδοῖς αὕτη, καὶ ἐξέπληττε τοὺς ὁρῶντας· τῇ δὲ παρουσίᾳ τῆς ἀληθείας, καὶ τῇ ἐπιφανείᾳ τοῦ λόγου, διηλέγχθη καὶ κατηργήθη παντελῶς. Hoc est: « Et vero olim quidem omnia dolis oraculorum plena erant, falsaque hominum opinione, Delphorum, Dodonæ, Bœotiæ, Lyciæ, Libyæ, Ægypti et Cabirorum oracula, nec non Pythiæ omnibus admirationi erant: nunc autem ex quo Christus ubique prædicari cœpit, penitus defecit illorum insania, nec ullus amplius inter eos vates reperitur. Olim dæmones variis spectris hominum mentes decipiebant, fontibusque et fluviis, lignis aut lapidibus insidentes, stultos mortales præstigiis percellebant: jam vero

post divinum Verbi adventum, evanuerunt ejusmodi fallacæ. Siquidem solo crucis signo adhibito omnes illæ dæmonum fraudes repelluntur. Olim cæci homines Jovem, Saturnum, Apollinem et heroas apud poetas adeo celebratos deos esse arbitrabantur, eosque miserando errore colebant : at ubi Salvator inter homines apparuit, illos mortales homines esse amotis involucris manifeste patuit, et solus Christus ex cunctis hominibus Deus verus, Dei Deus Verbum agnitus est. Quid vero de arte magica, quam illi tantopere demirantur, dicemus? Nempe illa quidem ante Verbi adventum apud Ægyptios, Chaldæos et Indos maxime valebat et vigebat, spectantesque miro afficiebat stupore : verum veritatis præsentia et Verbi adventu ipsa quoque convicta ac prorsus destructa est. »

C'est à cette opinion ainsi exprimée dans son premier ouvrage qu'il paraît faire allusion dans un ouvrage postérieur, en ces termes (*Contra Arian.* I, § 45, p. 447) : Οὐκέτι δὲ μόνος ὁ Ἰσραὴλ, ἀλλὰ καὶ πάντα τὰ ἔθνη λοιπόν, ὡς προείρηκεν ὁ προφήτης, τὰ μὲν εἴδωλα ἑαυτῶν καταλιμπανουσι, τὸν δὲ ἀληθινὸν Θεὸν τὸν τοῦ Χριστοῦ πατέρα ἐπιγινώσκουσι, καὶ ἡ μὲν τῶν δαιμόνων φαντασία κατήργηται, μόνος δὲ ὁ ὄντως Θεὸς ἐν τῷ ὀνόματι τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ προσκυνεῖται. Hoc est : « Nec Israel solum, sed etiam omnes gentes jam, uti propheta vaticinatus est, sua deserunt idola, verumque Deum Christi patrem agnoscunt. Dæmonum quoque dissolutæ præstigiæ sunt, solusque verus Deus in nomine Domini nostri Jesu Christi adoratur.

Saint Cyrille d'Alexandrie, *de Ador.*, p. 185, apporte comme raison de l'ordre donné par Jésus-Christ aux démons de rester en paix, de se taire, lors même qu'ils disaient la vérité, que c'était pour notre bien qu'il le faisait. Τὸ γάρ τοι, ajoute-t-il, μὴ δεῖν τοῖς παρ' ἐκείνοις προσκεῖσθαι λόγοις, κἂν εἰ αὐτὴν ἐθέλοιεν ἀναφωνεῖν τὴν ἀλήθειαν, καὶ τὰ ἐνεργῶς ἔτυμα λέγειν διὰ τοῦτο παιδευόμεθα. Ἀναπλέκοντες γὰρ ἐσθ' ὅτε τῇ ἀληθείᾳ τὸ ψεῦδος κατασίνονται τοὺς ἀκροωμένους, οὐ καθ' ἕτερον οἶμαι τρόπον ἢ καθ' ὃν θεῶτό τις τοὺς τῆτοῦ μέλιτος μίξει παραιτουμένους τὴν αἴσθησιν τῶν πικρῶν, καὶ τῇ τῶν γλυκέων ἐπιπλοκῇ κατασυλᾷν ἐθέλοντας τὸ ἔσθ' ὅτε λυποῦν.

De plus, p. 190, il nous fait voir comment Satan promettait des oracles par les mêmes canaux, dans les différents âges du monde... Εἶτά φησιν, Ἀνάγαγέ μοι τὸν Σαμουὴλ, οὐχ ὡς τῆς ἐπῳδῆς ἤτοι τῆς μάγων τεχνῆς τὴν τοῦ ἁγίου ψυχὴν παρενεγκεῖν δυναμένης, ἀλλ' ὡς ἀεὶ τῶν μαντευομένων τῇ τοιᾷδε κεχρημένων φωνῇ· ἐπυθόμην δὲ ὅτι λόγοις τισὶν ἀποῤῥήτοις καταγοητεύοντες τὰ δαιμόνια, καὶ ὕδατι κατεπᾴδοντες εἴδωλα καὶ σκιὰς καὶ ὡς ἐν ἐσόπτρῳ μορφὰς καταθεῶνται τινων, τάχα που τῶν δυσμενῶν καταπλαττομένων ἀστείως τὰ τῶν λεγομένων ἀποκομιεῖσθαι σχήματα.

Ailleurs encore, *ibid.* p. 322, il parle de la sagesse du monde comme « ἐξ ἀνθρωπίνων ἐννοιῶν καὶ δαιμονιώδους ἐμπνοίας ἐξευρημένον. »

Saint Ephrem, II, p. 478, parlant de la croyance professée par certains hérétiques, que les bons anges s'unirent aux filles des hommes, dit : « Si les anges ont engendré des enfants, il s'ensuit qu'il est aisé en tout temps aux démons de se livrer à la prostitution avec des femmes et d'engendrer des enfants. Hélas! il y a des démons et des femmes! Examinez-les, et voyez s'ils ont eu des enfants. Que les vierges qui, se tenant séparées des hommes, n'ont jamais porté d'enfants viennent les réfuter. Marie est la seule qui ait conçu un enfant sans le concours d'un homme! Car tout est facile à Dieu. Mais si les anges ont engendré des enfants, la virginité qui a conçu et porté notre Sauveur n'a plus rien alors d'étonnant ni de miraculeux. Satan n'aurait pas manqué assurément de faire concevoir des vierges, afin que, par une de ces vierges, il pût contrefaire la vierge Marie. Sa fraude sait tout contrefaire. C'est la virginité seule qui l'a vaincu, de manière à ce qu'il ne puisse la contrefaire. » Saint Ephrem avait apparemment ici en vue l'histoire fabuleuse de Mars, père de Romulus et de Rémus, et autres contes de même nature. — *Ibid.* p. 533 : « Le malin esprit a frappé les erreurs comme on frappe la monnaie; dans tous les siècles, il a comme jeté en fonte l'iniquité; dans tous les temps, il a fabriqué l'iniquité, etc. » Et aussitôt après : « Il a introduit ces choses parmi les Grecs à mesure que l'occasion lui a paru favorable, il en a introduit d'autres chez les différents peuples; il a produit des maux appropriés à chaque génération. Chez les Hébreux, il a mêlé ses propres fêtes à leurs fêtes : les prêtres de Baal aux prêtres du vrai Dieu; ses sacrifices aux sacrifices légitimes, et les prophètes d'erreur aux vrais prophètes. » De même, *vol.* III, p. 92, après avoir montré comment Satan avait dépouillé toutes les générations, il nous dévoile dans ces paroles terribles les moyens qu'il emploie pour arriver à son but. « Qui pourrait ne pas rougir de honte en voyant que son âme est si insensée que le démon y habite, sans qu'il s'aperçoive de sa présence intime? Il ne se laisse point voir à l'œil ni toucher de la main; on ne peut non plus le goûter pour savoir s'il est amer; ni le sentir pour s'assurer s'il a une odeur de soufre. Heureux celui qui peut le rendre impuissant? Ainsi donc l'âme n'aperçoit pas le démon, bien qu'il habite en elle; elle ne le sent pas approcher, et se glisser en rampant jusqu'à elle. Et s'il campe contre elle, elle ne découvre pas sa marche; s'il est dans son voisinage, ou même dans elle, elle ne s'en aperçoit pas. Regrettons d'avoir audacieusement interrogé et mis à la question le Fils de notre Créateur. » Ce passage est cité dans le désir de porter les hommes à examiner si la manière de procéder de Satan à l'égard de ceux qu'il tente maintenant, n'est pas de nature à faire croire que, même après l'incarnation de Notre-Seigneur, il ne lui est pas encore accordé, dans un degré prodigieux, le pouvoir de pénétrer dans nos âmes, au point d'y faire naître encore maintenant de mauvaises pensées. Je ne pense pas qu'aucune observation exacte et surnaturelle des traits extérieurs, etc., puisse expliquer toutes ses différentes manières de tenter; puisque, quand il trouve dans notre esprit une proposition dont nous nous servons comme d'argument contre lui, il en fait naître une autre pour la combattre, ou s'efforce de nous faire croire que ce cas n'est qu'une exception. Avançons cependant. Voilà un témoignage de la part du premier des Pères syriaques en faveur d'une doctrine qui, comme nous l'avons vu, a été enseignée par saint Justin, martyr, par Tertullien, et plusieurs des Pères alexandrins, les écrivains les plus instruits et les plus spirituels de l'antiquité chrétienne. La même doctrine est également professée par le Pseudo-Basile, *in Es.* § 218; par Eusèbe, *Prép. évang.* p. 161, c. p. 329; par saint Cyrille de Jérusalem, *Catech.* XV, 11 (cité par le docteur Pusey *sur Tertullien*, p. 55), qui parle du soin qu'a eu le démon de contrefaire la naissance de Jésus-Christ d'une vierge; par saint Jérôme, *In Isa.* XLI, p. 158; par Erasme, Methodius, *Conv. virg.* X, 4 et 5; par Aretas *sur l'Apocalypse*, p. 382, l. 21; p. 440, l. 28. La doctrine ainsi généralement professée est énoncée et établie en plusieurs endroits par saint Augustin qui a passé en revue l'enseignement des écrivains primitifs et l'a souvent systématisé, de sorte qu'il se présente à nous plus particulièrement comme un écrivain catholique. Voici quelques passages extraits de ses écrits :

Contr. Faustum, lib. XX, cap. 21 : « Sed maledicendi cupiditate Faustus qui profiteretur, oblitus est; aut forte dormitans umbras somniando dictavit, nec cum verba sua legeret evigilavit. Populus autem christianus memorias martyrum religiosa solemnitate concelebrat, et ad excitandam imitationem, et ut meritis eorum consocietur, atque orationibus adjuvetur; ita tamen ut nulli martyrum, sed ipsi Deo martyrum, quamvis in memoriis martyrum, consti-

tuamus altaria. Quis enim antistitum in locis sanctorum corporum assistens altare aliquando dixit, offerimus tibi, Petre, aut Paule, aut Cypriane? Sed quod offertur, offertur Deo, qui martyres coronavit, apud memorias eorum quos coronavit; ut ex ipsorum locorum admonitione affectus major exsurgat ad accuendam charitatem, et in illos quos imitari possumus, et in illum quo adjuvante possumus. Colimus ergo martyres eo cultu dilectionis et societatis, quo et in hac vita coluntur sancti homines Dei, quorum cor ad talem pro evangelica veritate passionem paratum esse sentimus. Sed illos tanto devotius, quanto securius post certamina superata; quanto etiam fidentiore laude prædicamus, jam in vita feliciore, victores, quam in ista adhuc usque pugnantes. At illo cultu, quæ græce λατρεία dicitur, latine uno verbo dici non potest, cum sit quædam proprie divinitati debita servitus, nec colimus, nec colendum docemus, nisi unum Deum. Cum autem, ad hunc cultum pertineat oblatio sacrificii, unde idololatria dicitur eorum, qui hoc etiam idolis exhibent; nullo modo tale aliquid offerimus, aut offerendum præcipimus, vel cuiquam martyri, vel cuiquam sanctæ animæ, vel cuiquam angelo, et quisquis in hunc errorem delabitur, corripitur per sanam doctrinam, sive ut corrigatur, sive ut caveatur. Etiam ipsi enim sancti, vel homines, vel angeli, exhiberi sibi nolunt, quod uni Deo deberi norunt. Apparuit hoc in Paulo et Barnaba, cum commoti miraculis quæ per eos facta sunt Lycaonii, tanquam diis immolare voluerunt; conscissis enim vestimentis suis, confitentes et persuadentes se Deos non esse, istoc sibi fieri vetuerunt. Apparuit et in angelis, sicut in Apocalypsi legimus, angelum se adorari prohibentem, et dicentem adoratori suo, conservus tuus sum, et fratrum tuorum. Ista sibi plane superbi spiritus exigunt, diabolus et angeli ejus, sicut per omnia templa et sacra gentilium. Quorum similitudo in quibusdam etiam hominibus superbis expressa est; sicut de Babyloniæ quibusdam regibus memoriæ commendatum tenemus. Unde sanctus Daniel accusatores et persecutores pertulit, quod regis edicto proposito, ut nihil a quoquam Deo peteretur nisi a rege solo, Deum suum, hoc est unum et verum Deum, adorare deprecarique deprehensus est. Qui autem se in memoriis martyrum inebriant, quomodo a nobis approbari possunt, cum eos, etiamsi in domibus suis id faciant, sana doctrina condemnet? Sed aliud est quod docemus, aliud quod sustinemus, aliud quod præcipere jubemur, aliud quod emendare præcipimur, et donec emendemus, tolerare compellimur. Alia est disciplina christianorum, alia luxuria vinolentorum, vel error infirmorum, verumtamen et in hoc ipso distant plurimum culpæ vinolentorum, et sacrilegorum. Longe quippe minoris peccati est, ebrium redire a martyribus, quam vel jejunum sacrificare martyribus. Sacrificare martyribus, dixi; non dixi sacrificare Deo in memoriis martyrum; quod frequentissime facimus, illo duntaxat ritu, quo sibi sacrificari Novi Testamenti manifestatione præcepit; quod pertinet ad illum cultum, quæ *latria* dicitur, et uni Deo debetur. Sed quid agam, et tantæ cæcitati istorum hæreticorum quando demonstrabo, quam vim habeat quod in Psalmis canitur, *sacrificium laudis glorificabit me, et illic via est ubi ostendam illi salutare meum?* Hujus sacrificii caro et sanguis ante adventum Christi per victimas similitudinum promittebatur; in passione Christi per ipsam veritatem reddebatur; post ascensum Christi per sacramentum memoriæ celebratur; ac per hoc tantum interest inter sacrificia paganorum et Hebræorum, quantum inter imitationem errantem, et præfigurationem prænuntiantem. Sicut autem non ideo contemnenda vel detestanda est virginitas sanctimonialium, quia et Vestales virgines fuerunt; sic non ideo reprehendenda sacrificia Patrum, quia sunt et sacrificia gentium; quia sicut inter illas virginitates multum distat, quamvis nihil aliud distet, nisi quæ cui voveatur atque reddatur; sic inter sacrificia paganorum et Hebræorum multum distat, eo ipso, quod hoc solum distat, quæ cui sint immolata et oblata; illa scilicet superbæ impietati dæmoniorum, id ipsum sibi ob hoc arrogantium, quod haberentur dii, quia divinus honor est sacrificium; illa vero uni Deo, ut ei offerretur similitudo promittens veritatem sacrificii, cui erat offerenda ipsa reddita veritas in passione corporis et sanguinis Christi. »

Aug., *Contra Faustum*, lib. XXII, cap. 17 : « De sacrificiis vero nihil aliud mihi paganus objiceret, nisi cur apud eos illa reprehendamus, cum in nostris libris veteribus talia sibi Deus noster. Jussisse legeretur offerri. Hic ego de vero sacrificio latius fortasse disserens, demonstrarem id non deberi nisi uni vero Deo, quod ei unus verus sacerdos obtulit, mediator Dei et hominum, cujus sacrificii promissuras figuras in victimis animalium celebrari oportebat, propter commendationem futuræ carnis et sanguinis, per quam unam victimam fieret remissio peccatorum de carne et sanguine contractorum quæ regnum Dei non possidebunt, quia eadem substantia corporis in cœlestem commutabitur qualitatem; quod ignis in sacrificio significabat, velut absorbens mortem in victoriam. In eo autem populo hæc rite celebrata sunt, cujus et regnum et sacerdotium prophetia erat venturi regis et sacerdotis ad regendos et consecrandos fideles in omnibus gentibus, et introducendos in regnum cœlorum, et sacrarium angelorum, ac vitam æternam. Hujus itaque veri sacrificii sicut religiosa prædicamenta Hebræi celebraverunt, ita sacrilega incitamenta pagani; quoniam *quæ immolant gentes*, ait Apostolus, *dæmoniis immolant, et non Deo.* Antiqua enim res est prænuntiativa immolatio sanguinis, futuram passionem Mediatoris ab initio generis humani testificans; hanc enim primus Abel obtulisse in sacris litteris invenitur. Non igitur mirum est, si prævaricatores angeli, quorum duo maxima vitia sunt superbia atque fallacia, per hunc aerem volitantes, quod uni vero Deo deberi noverant, hoc sibi a suis cultoribus exegerunt, a quibus dii putari voluerunt, dante sibi locum vanitate cordis humani; maxime cum ex desiderio mortuorum constituerentur imagines, unde simulacrorum usus exortus est; et majore adulatione divini honores deferrentur tanquam in cœlis receptis, pro quibus se in terris dæmonia colenda supponerent; et sibi sacrificari a deceptis et perditis flagitarent. Sacrificium ergo non solum cum juste imperat verus Deus, sed etiam cum superbi exigit falsus deus, satis ostendit cui debeatur. »

S. Aug. *de Trinitate*, lib. IV, 13 : « Quia enim non pervenerat diabolus quo ipse perduxerat (mortem quippe spiritus in impietate gestabat, sed mortem carnis non subierat, quia nec indumentum susceperat), magnus homini videbatur princeps in legionibus dæmonum, per quos fallaciarum regnum exercet, sic hominem per elationis typhum, potentiæ quam justitiæ cupidiorem, aut per falsam philosophiam magis inflans; aut per sacra sacrilega irretiens, in quibus etiam magicæ fallaciæ curiosiores superbioresque animas deceptas illusasque præcipitans, subditum tenet; pollicens etiam purgationem animæ, per eas quas τελετὰς appellant, transfigurando se in angelum lucis per multiformem machinationem in signis et prodigiis mendacii. Facile est enim spiritibus nequissimis per aerea corpora facere multa, quæ mirentur animæ terrenis corporibus aggravatæ, etiam melioris affectus. Si enim corpora ipsa terrena nonnullis artibus et exercitationibus modificata, in spectaculis theatricis tanta miracula hominibus exhibent, ut ii qui nunquam viderunt talia, narrata vix credant, quid magnum est diabolo et angelis ejus, de corporeis elementis per aerea corpore facere quæ caro miretur; aut etiam occultis inspirationibus ad illudendos humanos sensus phantasmata imaginum machinari, quibus vigilantes dormientesve decipiat, vel furentes exagitet? Sed sicut fieri potest ut homo vita ac moribus melior, spectet nequissimos homines, vel in fune ambulantes, vel multimodis motibus corporum

multa incredibilia facientes, nec ullo modo facere talia concupiscat, nec eos propterea sibi præponendos existimet; sic anima fidelis et pia, non solum si videat, verum etiam si propter fragilitatem carnis exhorreat miracula dæmonum; non ideo tamen aut non se posse talia dolebit, aut ob hoc illos meliores esse judicabit, cum sit præsertim in societate sanctorum, qui per virtutem Dei cui cuncta subjecta sunt, et minime fallacia, et multo majore fecerunt, sive homines, sive angeli boni. Nequaquam igitur per sacrilegas similitudines et impias curiositates et magicas consecrationes animæ purgantur et reconciliantur Deo; quia falsus mediator non trajecit ad superiora, sed potius obsidens intercludit viam per affectus, quos tanto malignores, quanto superbiores, suæ societati inspirat; qui non possunt ad evolandum pennas nutrire virtutum, sed potius ad demergendum pondera exaggerare vitiorum, tanto gravius anima ruitura, quanto sibi videtur evecta sublimius. »

On peut encore ajouter à cela un passage qui, bien qu'il ne s'applique qu'en partie au sujet qui nous occupe, contient cependant beaucoup de choses qui ont rapport aux autres matières traitées dans ces dialogues. Il se trouve au livre XII, § 24, du même traité : « Plato ille philosophus nobilis persuadere conatus est vixisse hic animas hominum, et antequam ista (*a*) corpora gererent; et hinc esse quod ea quæ discuntur reminiscuntur potius cognita, quam cognoscuntur nova. Retulit enim puerum quemdam, nescio quæ de geometrica interrogatum, sic respondisse tanquam esset illius peritissimus disciplinæ. Gradatim quippe atque artificiose interrogatus, videbat quod videndum erat, dicebatque quod viderat. Sed si recordatio hæc esset rerum antea cognitarum; non utique omnes vel pene omnes, cum illo modo interrogarentur, hoc possent. Non enim omnes in priore vita geometræ fuerunt, cum tam rari sint in genere humano ut vix possit aliquis inveniri; sed potius credendum est mentis intellectualis ita conditam esse naturam, ut rebus intelligibilibus, naturali ordine, disponente conditore, subjuncta sic ista videat in quadam luce, sui generis incorporea, quemadmodum oculus carnis videt quæ in hac corporea luce circumadjacent, cujus lucis capax eique congruens est creatus. Non enim et ipse ideo sine magistro alba et nigra discernit quia ista jam noverat, antequam in hac carne crearetur. Denique cur de solis rebus intelligibilibus id fieri potest, ut bene interrogatus quisque respondeat quod ad quamque pertinet disciplinam, etiamsi ejus ignarus est? Cur hoc facere de rebus sensibilibus nullus potest, nisi quas isto videt in corpore constitutus, aut iis quæ noverant indicantibus credidit, seu litteris cujusque seu verbis. Non enim acquiescendum est iis qui Samium Pythagoram recordatum fuisse ferunt talia nonnulla quæ fuerat expertus, cum hic alio jam fuisset in corpore; et alios nonnullos narrant alii ejusmodi aliquid in suis mentibus passos; quas falsas fuisse memorias, quales plerumque experimur in somniis quando nobis videmur reminisci, quasi egerimus aut viderimus quod nec egimus omnino nec vidimus; et eo modo affectas esse illorum mentes etiam vigilantium, instinctu spirituum malignorum atque fallacium (quibus cura est de revolutionibus animarum falsam opinionem ad decipiendos homines firmare vel serere) ex hoc conjici potest, quia si vere illa recordarentur quæ hic in aliis antea positi corporibus viderant, multis ac pene omnibus id contingeret, quandoquidem ut de vivis mortuos, ita de mortuis vivos, tanquam de vigilantibus dormientes, et de dormientibus vigilantes sine cessatione fieri suspicantur (*b*). »

Ailleurs encore le même grand écrivain parle, comme fait Clément d'Alexandrie, des philosophes païens, en ces termes : « Illi præcipui gentium philosophi, qui *invisibilia Dei per ea quæ facta sunt intellecta*, conspicere potuerunt, tamen quia sine Mediatore, id est, sine homine Christo, philosophati sunt, quem nec venturum prophetis, nec venisse apostolis crediderunt, *veritatem detinuerunt*, sicut de illis dictum est, *in iniquitate*. Non potuerunt enim in his rerum infimis constituti nisi quærere aliqua media per quæ ad illa quæ intellexerant sublimia pervenirent, atque ita in deceptores dæmones inciderunt, per quos factum est ut *immutarent gloriam incorruptibilis Dei in similitudinem imaginis corruptibilis hominis, et volucrum, et quadrupedum, et serpentium*. In talibus enim formis etiam idola instituerunt sive coluerunt. »

Tels sont les témoignages des Pères qui concourent à démontrer que tous les dieux des gentils étaient des démons; et que ces êtres malfaisants ont révélé aux hommes des ressemblances de la vérité, dans le but anticipé de les tenir éloignés de la vérité lorsqu'elle viendrait à briller à leurs yeux. Il suit de là qu'aucune espèce de ressemblance extérieure avec une partie quelconque du système catholique ne saurait former aucune présomption contre ce *système*, puisque ces anticipations de certaines *parties* de ce même système devaient, d'après cette théorie, être prévues et attendues. Quant à la crédibilité de la théorie elle-même, la véritable question que les esprits sérieux doivent s'adresser avant de la rejeter, paraît être la même qu'il faut s'adresser dans tous les cas où le témoignage des Pères concourt à démontrer l'existence d'un fait; savoir, s'ils croient, oui ou non, que l'Esprit saint guide en quelque façon l'Église dans la connaissance de toute vérité, et s'ils le croient, ou bien alors il leur est permis de refuser de croire qu'il la guide ainsi dans un cas de consentement universel, ou bien ils courent nécessairement les *risques* de se rendre coupables de blasphème contre lui en méprisant des vérités auxquelles il a peut-être guidé l'Église. Il me semble que des chrétiens, qui ne voudraient pas s'adresser hardiment et de bonne foi ces questions à eux-mêmes, paraissent devant Dieu, considéré comme révélant sa volonté dans sa parole, avec leurs idoles dans leurs cœurs; et il ne faut pas s'étonner alors qu'ils ne se préoccupent aucunement de lui. En effet, des opinions qu'on s'est soi même choisies, et sans soumission à l'Église, sont tout aussi bien des idoles que le peuvent être des choses matérielles et solides. Il n'y a point d'autre vraie manière d'adorer Dieu que celle qui est enseignée par l'Église; tous ceux qui n'écoutent pas l'Église adorent des idoles, c'est-à-dire des créations de leur propre cœur. Les mahométans n'adorent pas le même Dieu que l'Église, et tout en affectant de l'horreur pour les idoles, on peut, nous le savons, se rendre coupable de sacrilège. C'est sur ce fondement peut-être que l'idolâtrie fut considérée autrefois comme le type de l'hérésie, et que les menaces de l'Écriture contre celle-là peuvent être appliquées aujourd'hui à celle-ci.

En terminant, il convient d'ajouter que le pouvoir de Satan et de ses anges ne s'étend qu'autant que Dieu le permet. La prétention d'avoir à lui tous les royaumes de la terre et leur gloire est un de ses mensonges dont il a essayé de se servir contre la Vérité même, lorsqu'il ne savait pas encore à qui il parlait. Ses procédés à l'égard du Fils de l'homme confirment également la doctrine qui vient d'être ici établie, et montrent (ce qui est une chose bien ef-

(*a*) Je ferai observer ici, ce que j'aurais dû faire observer plus tôt, que dans le latin ecclésiastique, emprunté peut-être, comme cela s'est réellement fait, des pauvres auxquels l'Évangile était prêché, *iste* est employé pour *hic*; comme : *Dignare, Domine, die isto sine peccato nos custodire*.

(*b*) Ce que l'on dit, que les personnes magnétisées prétendent avoir de ces sortes de réminiscences est une raison, non de refuser de croire ce qui arrive réellement à ces personnes, mais d'*éprouver les esprits* qui exercent sur elles une telle influence.

frayante) qu'il a une profonde connaissance des saintes Ecritures; car il peut les citer avec une adresse qui (comme l'a fait observer saint Paul à l'égard des auteurs païens) fait bien voir qu'il n'en a pas seulement une connaissance de hasard. Le soin qu'il a d'omettre le contexte du psaume XCI, 12-14, dans la tentation de Jésus, est aussi un type de sa manière d'enseigner une doctrine, seulement par parties, de sorte que ce ne soit en définitive qu'une erreur.

Il faut donc bien se rappeler que Satan ne peut avoir de puissance que par une permission venue d'en haut; d'où il suit, par conséquent, qu'il ne faut pas s'imaginer que les Pères aient voulu enseigner que le monde est gouverné par les démons; ce qui est un mensonge énoncé à Notre-Seigneur par le père du mensonge (*saint Luc*, IV, 6), mais qui est souvent contredit par ces écrivains sacrés. Voyez saint Irénée, V, 21, § 2; 22, § 2, etc.; saint Aug., *de Civ. Dei, lib.* VI et VIII; saint Cyril., *Contr. Jul.*, p. 124. En effet, le lecteur a dû remarquer qu'ils se sont bien gardés, dans quelques-uns des passages cités, d'avancer une erreur pareille; et aussi qu'ils ne considèrent pas les rites (païens), etc., en tant qu'ils étaient des témoignages de ce qui était bon pour les gens de biens, mais en tant qu'ils étaient un plan ou un système adroitement conçu et arrangé pour prévenir ou anticiper l'enseignement de l'Eglise, et porter ainsi les hommes à le rejeter sans peine.

(23) Voyez ci-devant Dialog. I, notes 27 et 28.

(24) Orig., *Contre Celse*, p. 377 : Φαύλους δὲ δαίμονας οὐ μόνοι λέγομεν ἡμεῖς, ἀλλὰ καὶ σχεδὸν πάντες ὅσοι δαίμονας τεθέασιν εἶναι. « Ce n'est pas nous seulement qui disons que les démons sont méchants; mais presque tous ceux qui croient à l'existence des démons disent la même chose. » Voyez Berkeley, *Min. Philos.* VI, § 12 · Phocylides, *ap. Clement. Strom.* V, § 12 ·, p. 726.

(25) Wind. p. 1931 : « Das Dharma ist ihm (dem Kanada) der Inbegriff von heiligen Gesetzen, Gebræuchen, und Uebungen, wodurch Brahma-erkentniss erreicht und das Bose für immer entfernt wird. Dies aber kann nicht geschehn ohne festen Glauben an etwa besseres als Menschenzeugniss, an den Veda, der gottlichen Ursprungs und die Rechtschnur (Sastra) des Lebens ist. »

(26) *Ibid.* p. 1896 : « Beide Schule halten, etc. »

(27) Ceci est tiré de saint Ephrem, *Adv. scrut.* p. 107. On peut donner le passage en entier : « Qui a jamais été à la recherche de son âme, et l'a touchée de ses mains; qui sait comment et en quel lieu elle dépose et entasse son trésor de connaissances, remplissant par la répétition les livres qui sont dans son cœur, ramassant par la recollection, multipliant par la reflexion, diminuant par un ralentissement de zèle et le défaut d'exercice ses diverses connaissances? car tout cela est merveilleux et rappelle le souvenir de votre divine majesté. Qui est-ce qui peut entrer en elle, et savoir comment il y a assez de place pour tant de connaissances, quoique l'âme en ait toujours besoin? Y a-t-il rien de plus merveilleux que de voir la mémoire toujours acquérir sans jamais se remplir, toujours donner sans s'épuiser? Tout est dans l'esprit, quoique cependant il n'y ait rien. Qui peut contempler le brillant éclat de la mémoire, qui est une ombre du Créateur, qu'on ne peut comprendre, ni dire ce qu'il est? Elle recueille sans peine les noms des créatures, et, quoiqu'il n'y ait point en elle d'espace, il y a cependant en elle de la place pour toutes choses. Comment peut-elle retenir les noms de toutes les choses, sans que ses forces s'épuisent? Qui peut pénétrer au milieu de la mémoire et reconnaître où sont ces noms des créatures, puisqu'on ne peut sentir ni la mémoire, ni ces noms qu'elle renferme? Ils logent entièrement dans l'esprit et dans l'essence. C'est ainsi que dans le Pere est le Fils, quoiqu'on ne puisse les sentir ni l'un ni l'autre, de manière à savoir où ils sont. »

(28) Aristot., *Topic.* VIII, 14, p. 163. *b*, 29 : Ἐν τῷ μνημονικῷ νόμον οἱ τόποι τεθέντες εὐθὺς ποιοῦσι μνημονεύειν.

(29) Aristot. *Polit.* VIII, 4 : Τοὐναντίον ἑκάτερος ἀπεργάζεσθαι πέφυκε τῶν πόνων, ἐμποδίζων ὁ μὲν τοῦ σώματος πόνος τὴν διάνοιαν, ὁ δὲ ταύτης τὸ σῶμα. Hoc est : « Uterque enim labor res contrarias efficere solet natura; et corporis quidem labor menti; mentis labor vero corpori impedimento est. » Que ce fût là le cas dans lequel se trouvait Aristote, c'est ce que nous apprend Censorinus, *de Die natali*, cap. XIV, extr., qui exprime sa surprise de ce que, souffrant comme il faisait d'une continuelle indigestion, il ait pu cependant travailler autant qu'il l'a fait. On peut ajouter à cela ce que dit Origène contre Celse, p. 393 : Ἡ ἑορτάζων τις τῷ πνεύματι κακοῖ τὸ σῶμα, μὴ πεφυκὸς διὰ φρόνημα τῆς σαρκὸς ἑορτάζειν μετὰ τοῦ πνεύματος· ἢ ἑορτάζων κατὰ σάρκα, οὐ χωρεῖ καὶ τὴν κατὰ πνεῦμα ἑορτήν. « Ou l'homme célèbre (les fêtes) selon l'esprit, et alors il fait souffrir son corps qui, à cause des inclinations de la chair, n'est pas capable d'être d'une même fête avec l'esprit; ou bien il les célèbre selon la chair, et alors, à son tour, l'esprit ne peut-être de la fête. »

(30) Il est également bon d'apprendre aux personnes qui ne connaissent pas la chimie, que les cas où du bois de toute espèce, ou autres matières sont en apparence, ou en réalité convertis en air, ne sont pas des cas où les substances employées soient détruites; car l'air est pondérable, et on peut lui faire rendre, en certaines circonstances, les substances combinées avec lui. Quant à savoir si une matière pondérable peut, dans quelques circonstances, être convertie en une matière impondérable ou rayonnante, c'est (comme je l'ai appris d'un chimiste expérimenté que j'ai consulté sur ce sujet, et qui m'a répondu avec une insigne bienveillance) une question qu'on peut soulever, mais qui, de quelque manière qu'elle soit décidée, ne peut aucunement affecter ce qui est dit dans le texte : car une matière impondérable ne cesse pas d'être matière.

(31) Saint Justin, martyr, p. 267 : Οἷς οὐ συντίθεμαι·... ἐπειδὴ οὐκ ἀνθρωπείοις διδάγμασι κεκελεύσμεθα ὑπ' αὐτοῦ τοῦ Χριστοῦ πείθεσθαι, ἀλλὰ τοῖς διὰ τῶν μακαρίων προφητῶν κηρυχθεῖσι καὶ τοῖς δι' Αὐτοῦ διδαχθεῖσιν. Hoc est : « Quibus non assentior... si quidem non humanis traditionibus et doctrinis jussi sumus a Christo ipso credere, sed eis quas beati prophetæ promulgarunt, et ipse Christus tradidit. »

(32) Quant à ce que porte le code mosaïque relativement au polythéisme, soit en tant que formellement développé par les serviteurs de Satan dès les premiers temps, soit en tant qu'adopté dans la suite, sans s'en apercevoir, par les hérétiques, on peut renvoyer le lecteur à saint Athanase, *Contr. Arian.*, III, 8 : Εἶπε τοσαῦτα (après avoir cité le Deuter. VI, 4; XXXII, 39, etc.) οὐκ εἰς ἀναίρεσιν τοῦ Υἱοῦ, οὐδὲ δι' αὐτόν ἐστι τὰ τοιαῦτα ῥητά· ἀλλ' εἰς ἀθέτησιν τοῦ ψεύδους. Ἐξ ἀρχῆς γοῦν ὁ Θεὸς οὐκ εἶπε τῷ Ἀδὰμ τὰς τοιαύτας φωνάς, καίτοι ὄντος τοῦ Λόγου σὺν αὐτῷ, δι' οὗ τὰ πάντα ἐγένετο· οὐ γὰρ ἦν χρεία μήπω γενομένων εἰδώλων, κ. τ. λ. Hoc est : « Nec dicta illa sunt ad excludendum Filium, neque propter illum, sed ad confutandum mendacium. Hinc Deus initio mundi nusquam illis usus est vocibus (*Ego sum* et *Ego solus Deus, et non est alius præter me*) cum Adamo loqueretur, quamvis Verbum, per quod omnia facta sunt, cum illo esset. Nec enim tum his opus erat, cum nondum idola fuerant inventa. »

(33) Colebrooke, *Essai*, I, p. 197 : « Quatre grandes sectes adorent exclusivement un seul Dieu; une reconnaît les cinq divinités adorées par les autres sectes respectivement; mais les sectateurs de ce système élastique choisissent ordinairement une de ces divinités pour être l'objet de leurs dévotions journalières, et n'offrent leurs adorations aux autres que dans quelques occasions particulières seulement. Ils re-

jettent même l'imputation de polythéisme et repoussent l'accusation d'idolâtrie. Ils justifient l'usage d'adorer les images des célestes esprits, par des raisons tout à fait semblables à celles qu'on a employées ailleurs pour défendre le culte des anges et des images. » Colebrooke n'envisage ici, apparemment, les choses que d'une manière superficielle, puisque l'Église a reconnu dès le principe une distinction entre le culte de latrie, λατρεια, et les autres cultes. Voyez saint Aug., cité précédemment n, 22; et *de Trin.*, I, § 13; *in Psal.* CXXXV, § 3.

(34) Les traditions d'un âge plus pur, ou âge d'or, si généralement répandues dans le monde, ne sauraient être considérées que comme de *simples* témoignages de la chute de l'homme, en tant que fait passé et accompli. Car s'il n'y avait pas eu quelque chose dans le relâchement continuel des mœurs qui fût propre à maintenir cette tradition en la confirmant, l'orgueil de l'homme l'aurait assurément oubliée. Les paroles suivantes d'Homère attestent cette croyance :

Παῦροι γάρ τοι παῖδες ὁμοῖοι πατρὶ πέλονται.
Οἱ πλέονες κακίονες· παῦροι δέ τε πατρὸς ἀρείους.
ODYSS. II, 275.

« Il est bien peu d'enfants qui égalent leurs pères; presque tous dégénèrent; il y en a bien peu qui les surpassent. » Aratus s'exprime aussi dans le même sens, *Phæn.* 133 :

Οὐδ' ἔτ', ἔφη (ἡ Δίκη), εἰσωπὸς, ἐλεύσεσθαι καλέουσι·
Οἵην χρύσειοι πατέρες γενεὴν ἐλίποντο
Χειρότερην, ὑμεῖς δὲ κακώτερά τ' ἐξέσεσθε
Καὶ δὴ κου πόλεμοι καὶ δὴ καὶ ἀνάρσιον αἷμα
Ἔσσετ' ἐν ἀνθρώποισι· κακοῦ δ' ἐπικείσεται ἄλγος.

Neque amplius, inquit (Justitia), visenam me dabo venire rogantibus.]
Mirum quam aurei patres sæculum reliquerint
Deterius; vos autem pejora generabitis.
Tunc scilicet bella atque etiam promiscue fusus cruor
Futurus est hominibus; malo autem impendebit dolor.

Et Horace, *Od.* III, VI, 46; endroit où Dœring cite ces passages qui attestent la croyance d'une dégradation

(35) Hérodote (I, 131) dit des Perses et (IV, 59) des Scythes, qu'ils n'avaient ni images (ἀγάλματα), ni autels en l'honneur des dieux; le même Varron (*ap. S. Aug. de Civ. Dei*, IV, 9) nous assure qu'il en fut de même chez les Romains dans les premiers temps; Bardesanes (*ap. Eus. Præp. evang.*, p. 274, 275) en dit autant des anciens Sères et des Brahmanes; et Eusèbe (p. 29, *d*) pense qu'il en fut ainsi chez la plupart des anciens peuples. Tacite (*Germ.* c. 9) rapporte la même chose des anciens Germains, comme le fait Windischmann (p. 348) des Chinois; et Carli Rubbi (XI, p. 171) fait sur les Américains les remarques suivantes, qui s'appliquent également aux autres peuples : « La superstitione si modifico in proportione che la dottrina theologica si corruppe. Le rappresentazione della Divinità si multiplicarono. Queste divennero altrettanti oggetti di adorazione: cosi i tempj gli oratorj, e le piramidi, si propaganoro in onore degli Dei particolari o penate. » — « La superstition se modifia à mesure que la doctrine théologique se corrompait. Les représentations de la Divinité se multiplièrent; elles devinrent autant d'objets d'adoration, ce fut ainsi que les temples, les oratoires et les pyramides se propagerent en l'honneur des dieux particuliers ou penates. » Voyez aussi saint Cyrille, *Contr. Jul.*, p. 195; et Menard, *sur Diog. Laert.* II, p. 159, *edit.* Hubner.

(36) *Voyez* saint Luc, XVIII, 8. Pour avoir une description du kaliyuga, au dernier âge, voyez le Vishnu Pur., liv. VI, ch. I. En voici un extrait : « Les lois qui règlent la conduite du mari et de la femme seront méprisées, et l'on n'offrira plus aux dieux de sacrifices où la victime est consumée par le feu. Quelle que soit la famille dont il sera issu, on reconnaîtra à l'homme puissant et riche le droit d'épouser des filles de toute tribu. L'homme régénéré sera initié de toutes les façons, et tous les actes de pénitence qui se pourront accomplir ne seront accompagnés d'aucuns résultats. On aura pour Ecriture tous les écrits qu'on voudra bien regarder comme tels; les dieux ne seront les dieux que de ceux qui les adorent; et tous les ordres de la vie seront également communs à tous. Dans l'âge dekali, le jeûne, l'austérité, la libéralité, pratiqués suivant le bon plaisir de ceux qui les observeront, constitueront la justice et la sainteté, etc. » Ce que dit la sainte Ecriture du mépris et de l'abandon de toutes les lois dans les derniers temps, est également ici mentionné, comme par *Aratus Phænom.*, qui vient d'être cité.

(37) *Voy. I Corinth.* X, 20; *Ps.* XVI, 5, etc. S. Aug. *in Psal.* CXXXV, 3, fait sur ces paroles des Septante, *dii gentium dæmonia*, les remarques que voici : « Hoc quidem in hebræo dicitur non ita esse scriptum, sed *dii gentium simulacra*. Quod si verum est, multo magis credendi sunt Septuaginta divino Spiritu interpretati, quo Spiritu et illa dicta sunt quæ in hebræis litteris sunt : eodem namque operante Spiritu etiam hoc dici oportuit quod dictum, est *dii gentium dæmonia*, ut intelligeremus sic in hebræis positum, *dii gentium simulacra*, ut dæmonia potius quæ sunt in simulacris significarentur. Nam quod attinet ad ipsa simulacra quæ græce appellantur idola..... ait Apostolus : *Scimus quia nihil est idolum*; hoc enim retulit ad materiam terrenam sensu carentem. Item ne quisquam putaret non esse aliquem viventem sentientemque naturam, quæ gentium sacrificiis delectetur, adjunxit, *sed quæ immolant gentes, dæmoniis immolant et non Deo. Nolo enim vos socios fieri dæmoniorum.* »

(38) S. Aug. *in Psal.* CXIII; *En.* II, § 5 : « Quis autem adorat, vel orat intuens simulacrum, qui non sic afficitur, ut ab eo se exaudiri putet, ab eo sibi præstari quod desiderat speret? Itaque homines, talibus *superstitionibus obligati*, plerumque ad ipsum solem, etc. » Et in § 6 : « Plus simulacra volent ad *curvandam infelicem animam*, quod os habent, oculos habent, etc. »

(39) Wilson, *Théâtre des Hindous*, I, p. 295.

(40) *Voyez* Bopp, *Nolus*, p. 11.

(41) Il ne sera pas inutile de faire quelques observations sur cette partie du texte pour le garantir contre les méprises auxquelles il pourrait donner lieu.

1° Quand il est dit ici que les *lois* morales sont variables, cela ne doit s'entendre qu'en tant qu'elles sont l'expression d'une loi morale qui ne saurait être pleinement énoncée par des paroles. Ainsi quand saint Paul dit que tous les commandements particuliers sont renfermés et résumés dans cette phrase : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même*, les premiers, c'est-à-dire les commandements particuliers : *Vous ne tuerez point*, etc., sont ce qu'on entend ici désigner sous le nom de lois morales; ce que dit saint Paul approche très-près de ce que l'on a voulu désigner par *une* loi morale. Maintenant on peut demander si cette loi morale dépend uniquement de la pure volonté du Tout-Puissant, ou bien si elle porte en elle-même une convenance, une justesse éternelle et *immuable*; et la raison pour laquelle j'ai voulu éviter d'entrer dans cette question dans le texte, c'est qu'elle me paraît tenir, du moins sous une de ses faces, du caractère de cette remarque insolente, faite autrefois par un disciple d'Aristote, Agathon, savoir, que *Dieu ne peut pas défaire ce qui a été une fois fait.* Comme si celui qui possède une science infinie pour tout prévoir, et qui est tout-puissant pour empêcher le mal ne pouvait pas vouloir qu'une chose soit détruite! De même, s'il y a une loi écrite dans nos consciences qui ne paraisse pas avoir changé, à quoi bon s'enquérir si ce décret de Dieu peut être par lui révoqué? Assurément il connaissait d'avance les conséquences de ce décret immuable émané de lui, et il récompense ou punit, comme il l'a toujours fait, se-

lon qu'on l'observe ou qu'on le transgresse. L'idée même de loi, prise en ce sens, implique sujétion et dépendance. Supposer l'existence d'une chose immuable qui forcerait Dieu à agir de telle ou telle manière, et non autrement, ce serait supposer qu'il renonce à ses attributs comme créateur. C'est, il est vrai, ce qu'il a fait dans l'incarnation, mais de telle sorte cependant qu'il ne s'est montré soumis à la loi qu'en tant qu'homme. *Voyez* saint Cyril. Alex., *contr. Nest.* II, p. 40.

Mais si par loi morale on entend, non un décret qui oblige les créatures à agir de telle ou telle manière, et non autrement, mais un attribut de Dieu, qui se manifeste à nous et en nous, de la même sorte qu'il est dit que Jésus-Christ *a été fait notre justice et notre sanctification*, et le reste, alors cette loi morale (*a*) c'est Jésus-Christ, et, par conséquent, elle est immuable. C'est là cette loi dont le Psalmiste dit qu'*elle convertit les âmes*, cette loi qui est la vérité, et, par conséquent, la voie et la vie. Discuter si cette loi est immuable, ce serait discuter si Dieu lui-même est immuable. Si Dieu ne fait de décrets que par son Verbe, nous devons considérer combien nos conceptions sont faibles, pour ne rien dire de plus, touchant son Verbe, qui est Dieu, avant de chercher à pénétrer davantage dans la connaissance de son Verbe, en tant que loi.

Il suffira d'avoir ainsi touché cette question difficile qu'on ne peut traiter à fond sans entrer dans la doctrine des ἰδέαι. Nous en avons dit assez, cependant, pour faire voir ce qu'on veut dire en parlant de l'autre question, si la loi morale dépend d'une volonté libre.

2° Mais outre cette question, qui porte directement sur la loi, prise dans un sens élevé et transcendant, il en est une autre beaucoup plus importante par rapport au sujet qui nous occupe, qui est de savoir si les lois, c'est-à-dire, les expressions dans lesquelles la loi morale est formulée pour nous la rendre, en quelque sorte, sensible, sont susceptibles d'être changées. On ne peut pas dire qu'elles soient sujettes au changement dans le cours naturel des choses; mais dans leur cours surnaturel (c'est-à dire dans celui où Dieu manifeste sa volonté à l'égard d'actes individuels), elles sont sujettes au changement. Si donc l'amour est le complément de la loi, comme nous ne pouvons pas juger, à cause de notre peu de lumières, quel est le plus grand bien de notre prochain, Dieu, dont la science est infinie, peut alors nous révéler en quoi il consiste, sans nous faire voir cependant *comment* cela est-il le plus grand bien de notre prochain. Il pourrait être avantageux pour un réprouvé d'être retranché de ce monde au milieu de ses péchés, si, en demeurant plus longtemps dans cet état d'épreuve, il ne devait faire qu'attirer sur lui de plus grands châtiments dans l'autre monde. La connaissance de toutes les circonstances d'un fait peut constituer un acte moral et légitime, là où dans les cas ordinaires il n'en serait pas ainsi. Il ne serait pas moral et légitime qu'un père tuât son fils, ou un hôte celui auquel il donne l'hospitalité; mais Dieu, qui peut ôter la vie quand il lui plaît, et qui l'ôte en effet dans bien des cas, d'après des règles qui nous sont entièrement inconnues, peut commander à tout homme de le faire, et par conséquent à un père à l'égard de son fils, comme il le commanda à Abraham; ou bien à un hôte de tuer celui qui lui est venu demander l'hospitalité, comme il l'a ordonné à Jahel, que sa prophétesse n'aurait pas loué s'il en avait été autrement. De même, c'est une chose immorale et illicite que de donner un mensonge; souvent cependant nous sommes obligés de dire à ceux à qui nous les voulons dire, des choses qui, dites en présence de gens à qui nous ne nous proposions pas de les dire, présentent à ces derniers un sens faux et inexact. Ainsi, si nous supposons que cette nuée de témoins, de saints et d'anges dont il est parlé dans les Livres sacrés étaient présents lorsque les saints de l'ancien temps furent chargés d'apprendre certaines choses aux principautés et aux puissances des demeures célestes, ce devait être pour ces derniers et non pour l'homme qu'ils parlaient; d'où il suit nécessairement qu'il faut juger bien différemment qu'on ne serait naturellement porté à le faire, de certaines actions, par exemple, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui paraissent, au premier abord, être le résultat d'un manque de bonne foi. Les saints dans tous les siècles ont été comme des *trompeurs quoique pleins de véracité;* les gens du monde *interprètent mal journellement leurs paroles*, parce qu'ils ne vivent pas dans le même monde d'anges *et* d'hommes où vivent les saints. On peut expliquer cela par un exemple tiré de la révélation même. Les hommes de lettres ont beaucoup de peine à défendre, quand ils n'en vont pas jusqu'à déclarer indifféremment apocryphes, des passages entiers des saintes Ecritures, parce qu'ils ne sont pas d'une parfaite exactitude historique; mais si les auteurs avaient pour objet (non l'exactitude historique), mais de grouper des événements, *réels* en eux-mêmes, de la manière la plus propre à figurer des choses à venir (*Voyez* Dial. 1 n. 20), alors, dans un cas comme celui-là, ces événements, qu'on ne pouvait apercevoir que par les yeux de la foi, changent la nature et le caractère de l'acte de l'écrivain ou de l'agent en question. Ce que je prétends démontrer, c'est qu'il est plus convenable de croire que les grands saints d'autrefois étaient inspirés, sous un système surnaturel, à faire des actions figuratives, qui, faute d'une réflexion suffisante, paraissent contraires à la sainteté, que de penser que l'Ecriture aurait donné prise à l'humeur critique des hommes, lorsqu'elle montre si clairement sa véracité et son impartialité en racontant leurs chutes.

Qu'on ne s'imagine cependant pas à tort que je veuille dire que les leçons, morales qui découlent de ces apparences de chutes dans les saints de l'ancienne loi, n'étaient pas *voulues;* je pense que leurs actions ont pu être intentionnellement formées de manière à enseigner des leçons morales à ceux qui ne pénétraient pas plus avant; mais qu'elles présentent des enseignements bien plus précieux et bien plus profonds à ceux qui, ne trouvant rien en elles qui puisse les porter à penser défavorablement des saints de Dieu, croient que ce fut par l'ordre de Dieu que Samson épousa une femme du pays des gentils, et que Sara chassa Agar pour être en esclavage avec ses enfants; enfin, que les violations extérieures de la loi morale dans les saints n'étaient qu'un effet de leur obéissance et de leur amour, quand on vient à les examiner de plus près. L'amour et la crainte de Dieu dans les saints ne sont-ils pas encore de nos jours faussement pris pour de la prudence ou de la politique, ou attribués à quelque autre motif bas et humain? Heureux ceux qui mettent leurs délices (comme le faisait leur Maître) dans les saints qui sont sur la terre, et qui excellent dans la vertu. Car, en mettant ainsi en eux leurs délices, ils voient quelquefois s'accomplir la loi de leur Maître, *qui convertit les âmes;* tandis que les autres n'ont que la sombre perspective de la servitude au monde! Heureux ceux qui ont l'occasion d'apprendre de la manière dont le monde traite maintenant les saints, à corriger leurs idées sur les saints de l'ancien temps, et à pénétrer davantage le fond de leur conduite, et à reconnaître qu'ils ne faisaient qu'obéir non à des lois écrites, mais au Christ, qui est la loi, comme il est la voie, la vérité et la vie.

Quant à la distinction entre les lois morales et les lois positives, le lecteur la trouvera marquée par l'évêque Butler, *Analog.*, par. II, ch. 1; il y trouvera également la différence entre l'injonction des actes et celle de l'habitude des vertus, p. II, ch. 3. Pour ce

(*a*) Il est digne de remarque qu'on avait coutume, en Orient, de personnifier la loi ou le devoir. *Voyez* Tholuck, *Speculative Trinitats-Lehre*, p. 43.

qui est de l'obligation d'obéir à la voix de la conscience, considérée, si je puis parler ainsi, comme le pouls indicatif de la volonté divine, il trouvera de précieuses remarques dans le sermon de l'évêque Berkley sur l'*Obéissance passive*, § VIII, etc.

(42) Aristote, *Eth. nic.*, V, 10, p. 1134, *b*, 25.... Τὸ μὲν φύσει ἀκίνητον καὶ πανταχοῦ τὴν αὐτὴν ἔχει δύναμιν, ὥσπερ τὸ πῦρ καὶ ἐνθάδε καὶ ἐν Περσαις καίει· τὰ δὲ δίκαια κινούμενα ὁρῶσιν· τοῦτο δὲ οὐκ ἔστιν οὕτως ἔχον, ἀλλ' ἔστιν ὡς· καίτοι παρά γε τοῖς θεοῖς ἴσως οὐδαμῶς· παρ' ἡμῖν δ' ἐστὶ μὲν τι καὶ φύσει, κινητὸν μέντοι πᾶν, ἀλλ' ὅμως ἐστὶ τὸ μὲν φύσει, τὸ δ' οὐ φύσει. Hoc est : « Quod constat natura, immobile atque immutabile est, et ubique eamdem vim habet : quemadmodum ignis et hic, et apud Persas urit; jura autem quotidie videntur immutari. Sed hoc non ita est omni quidem ex parte : est certe ex aliqua. Et sane apud deos fortasse, haud quaquam aliter se res habet : sed apud nos est profecto aliquid etiam naturale, mutabile, non tamen omne. Verumtamen nihilominus aliud natura valet, aliud non natura. »

(43) S. Augustin, *de Doctr. christ.* III, § 21, 22 : « Quidquid congruit consuetudini eorum cum quibus vita ista digenda, vel necessitate imponitur, vel officio suscipitur a bonis et magnis hominibus, ad utilitatem et beneficentiam referendum est, vel proprii sicut et nos debemus, vel figurate sicut prophetis licet. In quæ facta legenda cum incurrunt indocti alterius consuetudinis, nisi auctoritate reprimantur, flagitia putant; nec possunt animadvertere totam conversationem suam, vel in *conjugiis*, vel in conviviis, vel in vestitu cæteroque humano victu atque cultu, aliis gentibus et aliis temporibus flagitiosam videri. Qua varietate innumerabilium consuetudinum commoti quidam dormitantes, ut ita dicam, qui neque alto somno stultitia sopiebantur, neque in sapientiæ lucem poterant evigilare, putaverunt nullam esse justitiam per seipsam, sed unicuique genti consuetudinem suam justam videri, quæ cum sit diversa omnibus gentibus, debet autem incommutabilis manere justitia, fieri manifestum, nullam usquam esse justitiam. Non intellexerunt, ne multa commemorem, *quod tibi fieri non vis, alii ne feceris*, nullo modo posse ulla eorum gentili diversitate variari. Quæ sententia, cum refertur ad dilectionem Dei, omnia flagitia moriuntur, cum ad proximi, omnia facinora. » Il avait parlé du mariage dans le § 18, (*Voyez* note 50); et pour plus ample informé sur la polygamie des patriarches et autres, voyez *de Civ. Dei*, XVI, 34, et *Contr. Faust.* XXII, 30, etc. Le langage du Cantique des cantiques, VI, 8, montre que l'Ecriture emploie le mot *concubines* comme indiquant figurativement quelque chose de relatif au Christ; et il faut en effet reconnaître que la *chose* peut être ainsi, à moins de nier que « Multis uxoribus caste uti quemquam pro tempore posse, » comme parle saint Augustin, *de Doctr. chr.*, *ibid.* § 27.

(44) Platon, *Rep.* I, 3 : Ὅταν τις ἐγγὺς ᾖ, etc. ; — Butler, *Analog.* I, III, p. 75; et plus loin, note 24 du Dialog. III.

(45) Le texte fait allusion à la remarque spirituelle de M. de Maistre, *du Pape*, conclus., § 14. « Il n'y a rien de si infaillible que l'instinct de l'impiété. »

(46) *Voyez* Cyril., *Contr. Jul.* cité précédemment, Dial. I, n. 14.

(47) Pour voir des exemples de ce fait, voyez les notes 66, 67, 68, 69 et 70 du Dialogue 1er.

(48) Cyril., *Contr. Jul.*, lib. IX, p. 313, *b* : Μετεῤῥύηκότων δὴ εἰς ἀλήθειαν τῶν πραγμάτων καὶ τῶν ἐν τύποις καὶ αἰνίγμασι τὴν εἰς τὰ ἀμείνω λαβόντων μεταβολὴν, οὐ καταλελύσθαι φαμεν τὸν Νόμον, ἐκπεπεράνθαι δὲ μᾶλλον ἐπὶ καιροῦ, κατ' ὃν ἡμῖν ἐπέλαμψεν ἡ ἀλήθεια, τουτέστι Χριστος· εἰ δὲ, ὅτι τῶν τύπων ὑπεκρυμμένων, καὶ ἰσχυρὰς διανοίας δυναμένων τὸ τῆς ἀληθείας κατυβρικότας φῶς, τὴν τοῖς Ἰουδαίοις ἀνεπιδόξατον πολιτείαν κατεδέξαμεν, τὴν πολυγαμίαν τινὰς ἀναφέρουσι πατριάρχας, ἐν οἷσι ποιεῖται τὸν λόγον· ἐπαινεῖσθαι καὶ τοὺς ἑτέρους τῶν ἐπιστολῶν. καὶ τοὺς δ' αὐτῶν εἶναι σπουδαιοτέρους, ἐπειτα μηδεὶς τὰ ἐν ἀρχαῖς καὶ τὰ τῶν μαθημάτων εἰσαγωγικὰ, τὸ ἐν κακῷ γενέσθαι τῶν ἐσπουδασμένων διὰ πολλὴν γέγονεν αὐτοῖς ἀφροντίδος. Hoc est : « Quocirca rebus ad veritatem traductis, et figuris in melius mutatis, non solutam esse legem dicimus, sed tunc temporis potius impletam, cum veritas, id est, Christus, nobis affulsit. Quod si religionem christianam in crimen vocat, propterea quod typis abstinemus, ac subtilibus mentis oculis veritatis luce conspecta, vitæ genus Judæis neglectum, spiritalem nimirum cultum, suscepimus : accuset reliquas periti scientias, et quotquot eas capessunt quod initiis et rudimentis disciplinarum relictis, ad earum perfectionem summo studio contendunt. Illipsum videre est in artibus quoque mechanicis, in quibus magna sane in melius facta est progressio : quod tamen nemo reprehendit. » Ce même endroit de saint Cyrille fournit encore beaucoup d'autres faits en faveur de cette même *Analogie* : ἀλλ' οὐχὶ φωράσων ἐγὼ εἰσέρχομαι, comme dit le comique.

(49) *Voyez* plus au long, note 20.

(50) Le mot *femmes* a été ajouté, pour fournir un moyen de résoudre les difficultés qui naissent de cas semblables, comme *Ose.* I, 2. Saint Augustin, *de Doct. chr.* III, § 10, dit avec précision : « Quod in aliis personis plerumque flagitium est, in divina vel prophetica persona magna cujusdam rei signum est. Alia est quippe in perditis moribus, alia in Oseæ prophetæ vaticinatione conjunctio meretricis; nec si flagitiose in conviviis temulentorum et lascivorum nudantur corpora, propterea in balneis nudum esse flagitium est. » Comme il y a divergence d'opinions sur le passage en question, c'est un devoir pour moi d'ajouter ici deux ou trois remarques à ce sujet.

1° La sainteté du mariage vient de l'union établie par Dieu lui-même entre deux personnes (supposées aptes à contracter cette union). Dieu se sert ordinairement pour cela de rites extérieurs particuliers; dans un petit nombre de cas, cependant, pour des raisons qu'on peut en général découvrir, il a dispensé de ces rites.

2° L'aptitude des contractants dépend aussi de la grâce de Dieu, par laquelle seule le mariage avec une personne peut être chaste (*Voyez* Dial. 1er, n. 53); par laquelle aussi un homme pouvait, comme saint Augustin le dit des patriarches, user chastement de plusieurs femmes sous l'ancienne loi; par laquelle enfin les femmes de mauvaise vie ont pu être appelées à son royaume avant les pharisiens (*a*) hypocrites, qui retenaient la vérité dans l'injustice.

3° Comme parmi les ancêtres féminins de Notre-Seigneur il s'est trouvé trois prostituées, Thamar, Rahab, et celle qui avait été la femme d'Urie, ainsi il est probable que la conversion des gentils était figurée par le mariage du prophète avec une prostituée.

4° La nature du mariage paraît avoir des rapports très-intimes avec la nature de l'union de Jésus-Christ avec son Eglise. Lorsqu'il se proposait de donner un jour à la loi judaïque et à la synagogue (voyez *Rom.*, VII, 1, etc. ; *Isa.* I, 1) une cédule de divorce, il permit alors les divorces; mais une fois que se fut accomplie cette union éternelle avec l'Eglise, dont parle Osée dans le chapitre second de ses prophéties, le divorce ne fut plus permis, excepté pour ceux qui ont rompu tout lien d'union avec lui.

On verra clairement, je l'espère, par ces remarques, que sous une dispensation ou législation *miraculeuse*,

(*a*) Il est de la dernière importance, pour l'intelligence du Nouveau Testament, de savoir que les auteurs juifs parlent de sept espèces de pharisiens bâtards, dont chacune a son pendant dans le Nouveau Testament; tandis que saint Paul, Nicodème et autres, qui ont embrassé la vraie foi, appartenaient aux vrais pharisiens, sincèrement attachés aux traditions, non des hommes, mais de Moïse, c'est-à-dire de Dieu. *Voyez* Moïtor, I, p. 232

des violations apparentes de la sainteté du mariage n'ont pu être réellement telles : car les dispositions (*a*) intérieures même d'une prostituée peuvent être indubitablement bien meilleures que celles d'un hypocrite qui marche d'un pas audacieux au milieu des choses saintes, et se sert des principaux moyens de grâces, du jeûne, des aumônes et de la prière, comme d'un manteau pour couvrir ses vices, qu'il ne déplore pas et dont il ne fait pas pénitence.

(51) C'est de cette manière que les Pères raisonnent en général contre les gnostiques, les manichéens et autres. Molitor, dans son livre sur la tradition des Juifs, s'évertue à montrer que, sous l'Ancien Testament, la matière produisait une souillure réelle, III, § 159. Cette manière d'envisager les choses a, je pense, son principe dans les théories panthéistiques où les cabalistes paraissent être tombés. On ne peut cependant pas dire que Molitor, en soutenant un pareil système, fût imbu des idées manichéennes : car il fait évidemment profession de croire que la matière a été créée, et qu'elle n'a été affectée de telle ou telle façon que par la chute de l'homme. La théorie professée par quelques-uns, que la descendance du sang matériel d'Adam est la raison pour laquelle l'homme est né dans le péché originel, peut trouver cependant un certain appui dans cette doctrine, qui se trouve fortement corroborée par l'exemple même de la doctrine catholique, qui est que le φρόνημα σαρκὸς, c'est-à-dire quelque chose d'immatériel, et d'inhérent à la volonté des parents, est la source du péché originel. Sa présence est l'opposé de la Puissance surnaturelle qui couvrit sainte Marie de son ombre. *Voyez* ci-dessus, *Dial.* Ier, n. 53.

(52) La violation du sabbat en tournant autour des murs de Jéricho a été souvent envisagée et signalée dans ce sens, comme par saint Aug., *Contr. Faust.* XII, 31 ; par Tertullien, *Contr. Jud.* 4; par Grég. Nyss. *apud Gall.* VI, p. 590; par Origène et saint Ephrem sur ce passage; par saint Cyrille, *Collect.* p. 17.

(53) Des passages de ce genre, pour ne pas dire parfaitement semblables dans *tous* les cas, sont cités par saint Grég. de Nysse, *apud Gall.* VI, 59 ; par saint Jacques de Nisibe, *ibid.* V, p. XCIII-XCV; par saint Cyrille d'Alexandrie, *Contr. Jul.* p. 309.

(54) Saint Hil. *de Trinit.* lib. V, p. 44 : « Cum lex umbra sit futurorum, veritatem corporis umbræ species expressit. » De même, saint Cyril., *contra Nest.* p. 81, *c*, parlant de l'apparition du Seigneur à Jacob, dit : Σύνες οὖν ὅπως, οὐχ ὡς ἀσώματός τε καὶ ἀναφὴς Λόγος ἡξίου φαίνεσθαι τῷ πατριάρχῃ τοτηνικάδε τὸν τοῦ μυστηρίου τ.πον προαναφαίνων αὐτῷ. Hoc est : « Intelligе igitur, non ut incorporeum et impalpabile Verbum apparere patriarchæ eo tempore voluisse, ut illi mysterii typum *præmonstraret.* » Au sujet de ces apparitions on peut consulter saint Aug., *de Trinit.* II; et particulièrement § 27, 32 et 33. Elles ne sont ici mentionnées que pour faire voir que, sous la loi, presque tout n'était qu'une ombre invisible des choses qui devaient être révélées. La première et la seconde leçon du dimanche de la Trinité présentent les ombres de la loi dans un contraste frappant avec les mystères de l'Evangile.

(55) On fait ici allusion aux paroles du Vishnu Purana, p. 327 : « Avec la permission des brahmes, il donnera de la nourriture à tous les hôtes qui arriveront au temps (du Sraddha) ou qui désireront des vivres, ou qui passeront sur la route; car des saints et des ascètes, bienfaiteurs du genre humain, traversent cette terre, déguisés sous différentes formes. » Cela rappelle un passage de l'Epître aux Hébreux, XIII, 2 : « N'oubliez pas l'exercice de l'hospitalité envers les étrangers, car par ce moyen quelques-uns l'ont donnée, sans le savoir, à des anges. »

(56) Je me suis hasardé à citer sans aucune explication ces paroles de l'Ecriture, « les enfants de Dieu, » parce que, comme le fait observer le docteur Pusey *sur Tertullien*, p. 54, il ne paraît pas que ce titre soit en aucun lieu appliqué aux hommes dans l'Ancien Testament. Osée, chap. II, en parle comme d'un nom qui devait être donné dans un temps à venir. La phrase « Fils du Très-Haut, » qui se lit dans le psaume LXXXII, 6, en approche de bien près. Si le *vir prudentissimus* cité par saint Jérôme, *sur Isaïe*, p. 200, est, comme on peut le conjecturer, saint Ambroise, qui a composé un commentaire, perdu maintenant, sur Isaïe (*Voyez* saint Aug. *Contr. Jul. Pel.* II), on voit qu'il ne lui paraissait pas incroyable que les *démons* aient pu avoir commerce avec les filles des hommes. Quant aux passages à consulter sur ce sujet, voyez le docteur Pusey comme ci-dessus, et Gallandi, I, p. 223. Ce que j'ai principalement en vue, c'est de détourner de croire que nous puissions conclure avec certitude, d'après le cours présent de la nature, quel était le cours de la nature avant le déluge; et il est manifeste que le meilleur moyen de détourner d'un pareil raisonnement n'est pas d'établir une opinion positive, mais de montrer qu'il y a des difficultés à vaincre pour en venir à cette opinion.

(57) D'après Aristée, édit. Hody, p. 18, quelques-uns des plus instruits parmi les Pères présentent cette raison comme le motif pour lequel certains oiseaux sont réputés impurs; comme Origène (*Contr. Cels.* p. 225) *in Levit.* p. 226, où Ruceus cite Tertullien *Contr. Marc.* Théodoret est du même sentiment.

(58) Aristote, *Eth.* IV, 6, dit cela de son μεγαλοπρεπὴς : Περὶ ταῦτα μᾶλλον δαπανᾷ ὅσα πολυχρόνια τῶν ἔργων. « Les ouvrages de longue durée sont ceux pour lesquels il fait, de préférence, de la dépense. »

(59) *Voyez* Apocalypse, XV, 4, où l'*hymne de Moïse* est chanté dans le ciel. (C'est aussi de cet hymne que sont pris les mots עזי וזמרתיה, cités *Psal.* CXVIII, 14, et *Isa.* XII, 2, qui se rapportent l'un et l'autre aux temps chrétiens.) C'est pourquoi il est dit en parlant des rites, dans la loi, qu'ils sont établis *pour toujours*, parce qu'ils sont le type de quelque chose d'extérieur. *Voyez* aussi saint Cyril., *Contr. Jul.*, p. 322, Αἰώνιος τοίνυν ὁ νόμος, κ. τ. λ., p. 243. Moïse est semblable à Jésus-Christ, non en tant que roi ou que prêtre, mais en tant que prophète, figurant ce temple céleste après lequel soupirent les saints, *Voyez* saint Méthodius, *Conv. Virg.* V, 7; et saint Ambroise, *in ps.* XXXVIII, 25 : « Umbra in lege, imago vero in Evangelio, veritas in judicio Dei. » *Comp.* saint Irén. II, 28, qui assigne pour raison de ce que l'Ecriture n'est pas ici pleinement et parfaitement comprise, Ἵνα ἀεὶ μὲν ὁ Θεὸς διδάσκῃ, ἄνθρωπος δὲ διὰ παντὸς μανθάνῃ παρὰ Θεοῦ, « afin que Dieu toujours enseigne, et que l'homme apprenne toujours et en tout quelque chose de Dieu.

(60) C'est ce qu'observe fort bien saint Cyrille, *de Adoratione in spiritu et veritate*, p. 498, *d* : Ἔστι δὴ οὖν οὐκ ἀσυμφανές, ὅτι βεβήλοι μέν τι τῶν ὄντων ἥκιστα μὲν ὁ νόμος πάντα δὲ οἶδε καθαρὰ τοῖς καθαροῖς· ἀλλὰ εἰς ἠθῶν ποιότητας ἀνθρωπίνων τὸ ἑκάστου ζώου φυσικὸν εὖ μάλα παραλαβὼν ὀνίνησιν οὐ μετρίως. Μάθοις δ' ἂν ὃ φημι δὴ κἀκ τῶνδε πάλιν ἀληθὲς ὅτι καὶ ἀναμφίβολον. Τὰ γάρ τοι πᾶσι κατεγνωσμένα, καταμυσάττεσθαι δεῖν ὁρᾶται προστεταχὼς κάμηλον δὴ λέγων καὶ τὸν χοιρογρύλλιον, νυκτικόρακα, καὶ τὸν καταῤῥάκτην, καὶ ἀσκαλαβώτην, καὶ μυγαλῆν, καὶ τὰ ἔτι τούτων αἰσχίονα..... Εἰς ἠθῶν οὖν ποιότητα μετακομιστέον εὖ μάλα τὰ φυσικῶς ἐνόντα τισὶ τῶν ἀλόγων ζώων, ἑκάστου

(*a*) Que telles fussent les dispositions de Thamar, c'est ce que rendent croyables les paroles suivantes, vraiment frappantes, de saint Ephrem, *Homil. in Nativ.*, vol. II, p. 421, *f* : « La prostitution de Thamar pour vous, Seigneur, était sainte! c'était de vous qu'elle avait soif, ô fontaine pure! Juda l'empêcha de se désaltérer à vos eaux! C'est de votre eau qu'elle but furtivement, lorsque son ventre altéré se désaltéra à cette source! Elle était veuve pour votre amour! C'est après vous qu'elle soupirait; c'est pour vous qu'elle se hâtait et qu'elle était devenue prostituée! C'est vous qu'elle désirait ardemment, et elle fut sanctifiée, parce que c'était vous qu'elle aimait! etc. » *Voyez* aussi saint Justin, martyr, p. 314; Cyril. *Glaphyr.*, p. 196; S. Aug., *Contra Faust.* XXII, 60-62, 85-86.

φέρα εἰπεῖν καταγραφοντος, ὥσπερ ἐν ἑαυτῷ τὸν τοῦ θείου τρόπον, καὶ ὃ, ὡς ὃν εἶη καταστοχαζόμενος. Ἢ γὰρ οὐχὶ καὶ ἡμεῖς αὐτοὶ κατεθισμεθα πως τοὺς μὲν ἄγαν θερμοὺς καὶ εὐσθενεστάτους καὶ ὁρασει τῶν ἄλλων ὑπερφέροντας τοῦς ἡ λέοντας ἤ τι τῶν τοιούτων ἕτερον ἀποκαλεῖν; τοὺς δὲ πρανεῖς καὶ ἡρεμαιους, κ. τ. λ.

Confucius a dit positivement (*in Windisch n. p.* 159) que les derniers âges sont tombés dans la superstition en prenant le symbole pour la réalité, mais que cela ne devait pas cependant empêcher l'usage légitime des symboles. Nul doute que la question des symboles, comme ceux qui viennent d'être signalés, ne doive être considérablement éclaircie par l'étude des hiéroglyphes, qui plus tard fera voir ce qu'il y a de naturel dans les symboles particuliers, ou nous forcera du moins de reconnaître des autres qu'ils étaient traditionnels. Dans ce dernier cas, on peut dire que les hiéroglyphes jetteront de la lumière sur les symboles de l'Ecriture, comme on dit que l'histoire en jette sur les prophéties. Chacun d'eux, en réfléchissant la lumière de l'Ecriture, la renvoie sur nous, et nous la fait apercevoir.

(61) Aristote, *Hist. an.* IX, 1, p. 608, *b*, 4 : Τούτων δὲ ἴχνη μὲν τοῦ ἤθους ἐστιν ἐν πᾶσιν ὡς εἰπεῖν μᾶλλον φανερώτερα ἐν τοῖς ἔχουσι μᾶλλον ἦθος, καὶ μάλιστα ἐν ἀνθρώπῳ· τοῦτο γὰρ ἔχει τὴν φύσιν ἀποτετελεσμένην, ὥστε καὶ ταύτας τὰς ἕξεις εἶναι φανερωτέρας ἐν αὐτοῖς. Hoc est : « Quorum vestigia morum cum in omnibus fere insunt, tum vel maxime in perfectioribus, et præcipue in homine : hic enim natura perfectissima est, et ob eam rem habitus isti conspectiores in eo ipso continentur. » On peut ajouter à cela un passage de l'Anatomie de Quain, qui, quoique ne portant pas directement sur le texte en cet endroit, se trouvera cependant convenablement placé à côté de ce passage d'Aristote. Il est important de tracer et de signaler les *analogies* existant entre notre existence passée dans le sein maternel, et celle des autres animaux, de peur qu'en ne les marquant pas on semblât ne pas y avoir pensé, bien que ce ne soient que de simples analogies sur lesquelles nous n'avons aucunement le droit de bâtir des hypothèses, quant aux changements futurs qui peuvent survenir dans notre mode d'existence (*a*) ; changements, dis-je, qui ne sont pas regardés comme positivement contraires à la révélation, mais qui certainement n'ont pas été révélés par Dieu. On ne saurait trop souvent rappeler que l'analogie seule ne peut servir de guide pour arriver à la vérité ; elle présuppose une révélation ou quelque chose du moins qui se donne pour révélation, qu'elle sert à confirmer ou à éclaircir. Tout l'usage qu'on en peut faire pour réfuter les fausses révélations, c'est que, comme la nature et les vraies révélations viennent du même auteur, les fausses révélations ne peuvent avoir avec la nature que des coïncidences partielles, temporelles et imaginaires. On peut se tenir pour assuré que le mensonge se trouve tôt ou tard manifestement en conflit avec elle. Le docteur Quain s'exprime en ces termes, § 61 : « En parcourant la série de changements successifs qui ont lieu dans le cours du développement, nous reconnaissons chacun d'eux pour un état temporaire ou de transition, qui, tant qu'il dure, présente un certain degré d'analogie à une condition *fixe* de l'appareil de la circulation dans quelques-unes des dernières classes des animaux. Ainsi, quand, dans l'embryon d'un animal vertébré, un simple vaisseau, sans aucune dilatation cardiaque, s'étend le long du dos, il fait naître tout à coup l'idée des vaisseaux dorsaux dans les insectes. Quand un élargissement se manifeste à la partie antérieure de ce vaisseau, à l'endroit où le *punctum saliens* se fait voir, et qu'il prend le caractère d'un ventricule, il est l'analogue de ce qui se trouve dans les crustacés du premier ordre. Dans le second état, où il existe deux cavités, placées précisément l'une devant l'autre, et représentant une auricule et un ventricule, il y a de l'analogie avec la condition de l'organe central dans les mollusques. Quand l'auricule est en montant et que le ventricule est en saillie (le *bulbus arteriosus* s'élevant de sa base), c'est comme le cœur des poissons, où il prend le nom de branchial ou respiratoire, par la raison qu'il envoie le sang dans les branchies ou organes respiratoires seulement, et remplit conséquemment les fonctions du cœur véritable ou pulmonique dans les animaux des premières classes. Lorsque la cavité auriculaire se trouve séparée en deux chambres par l'accroissement du *septum*, le ventricule demeurant toujours unique, elle passe à la condition de l'organe dans les reptiles batraciens. Ensuite, comme le développement du septum ventriculaire s'étend du haut à la base, jusqu'à ce qu'il soit complété, il reste toujours une communication en cet endroit. Le cœur, à cette époque, se composant de deux auricules et d'un ventricule en partie divisé, représente la condition de l'organe dans les reptiles ophidiens ; et si son accroissement s'arrêtait là (ce dont il s'est rencontré bien des exemples), cette forme de mauvaise conformation congénitale dans laquelle les deux espèces de sang, à cause de l'imperfection du septum, sont mêlées ensemble, subsisterait toute la vie. Enfin, lors même que toute communication entre les cavités ventriculaires serait interceptée par le complétement du septum, les courants sanguins qui en sortent se trouvent encore mêlés, jusqu'à un certain point, au moyen du courant qui passe de l'artère pulmonaire par le *ductus arteriosus* dans l'aorte. Ainsi, jusqu'à ce que ce *diverticulum* soit fermé il reste de l'analogie entre la formation des organes du fœtus du sujet humain, et des animaux des premières classes, avec celle des reptiles. Elle cesse entièrement au moment de la naissance, quand la condition de l'appareil circulatoire, dans le nouvel être, passe de celle d'animal à sang froid à celle d'animal à sang chaud. »

(62) Tertullien, *de Idol.* vers la fin ; voyez la note du docteur Pusey sur ce passage. Au sujet de l'âne, saint Augustin, sur le *ps.* XXXI, en. II § 23, dit : « Populus mitis et mansuetus, portans bene Dominum, asellus est, et tendit in Jerusalem. » De même, dans l'autre moitié de l'Eglise saint Ephrem, sur ces paroles du livre des Juges, V, 10, *Vous qui montez des ânes éclatants de blancheur*, dit : « On les interprète mystiquement des apôtres qui sont élevés dans l'assemblée des fidèles, et ce sont ces derniers qui sont spirituellement couverts de vêtements blancs dans le saint baptême. » On a essayé dans le livre intitulé : *Nature a parable*, « la nature est une parabole » à donner un plus long développement à cette interprétation ; j'y renvoie le lecteur.

(63) « Rerum ignorantia facit obscuras figuratas locutiones, quam vel animalium vel lapidum (*b*) vel herbarum naturas, etc. Saint Augustin, *De Doctr. chr.* II, § 24 ou 16.

(*a*) Je rappellerai ici au lecteur que la doctrine des transmigrations a pu vraisemblablement prendre naissance dans l'abus des expressions symboliques relativement à la croyance de la continuation des habitudes après la mort. Par exemple, on peut dire d'un homme qu'il deviendra un cochon, en voulant dire simplement qu'il continuera d'être *sale et malpropre* dans l'état futur. Si cet abus des symboles a été cause parce que l'homme a cessé de *s'attacher aux traditions*, il est tout à fait croyable qu'il y a dans la nature des choses qui semblent confirmer l'erreur, comme il y en a dans l'Ecriture qui semblent confirmer l'hérésie, et qui, autant que nous le pouvons savoir, paraissent y avoir été mises à dessein. Ou bien encore, si les arts sont, sous un rapport, l'objet d'une surveillance particulière de la part de Dieu, il se peut faire que les hiéroglyphes aient été dès le principe réglés et dirigés de manière à servir et favoriser cette dispensation rémunératrice.

(*b*) L'ouvrage de Garuda ne jettera-t-il pas quelque lumière sur ces choses? Il serait à désirer que des ouvrages, comme l'*Al-Damiri*, etc., fussent rendus accessibles par un texte et une traduction.

(64) Saint Cyrille, *Contr. Jul.*, p. 322 : Αἰώνιος τοίνυν ὁ νόμος ὁ πάλαι μὲν πάρ' Ἰουδαίοις αἰνιγματώδως, ὁ αὐτὸς δὲ νῦν παρ' ἡμῖν νοητῶς καὶ πνευματικῶς, καὶ κατά γε τὸ ἀληθές. « La loi est donc éternelle; elle l'a été autrefois chez les Juifs énigmatiquement et en figure, et elle l'est maintenant chez nous spirituellement et selon la vérité. » Et aussitôt après il ajoute : Καὶ γοῦν ὁ Μώσης τὰς πρός γε τοὺς Ἰουδαίους διαλέξεις ποιούμενος κάλυμμα ἐτίθει ἐπὶ τὸ πρόσωπον αὐτοῦ, μονονουχὶ βοῶν διὰ τοῦ πράγματος ὡς τὸ ἀληθὲς τοῦ νόμου πρόσωπον ἄποπτον ἦν αὐτοῖς. C'est pourquoi Moïse se couvrait le visage d'un voile lorsqu'il parlait aux Juifs, annonçant par là seulement qu'ils ne pouvaient point voir la figure véritable et réelle de la loi. » De même saint Chrysostôme, vol. VI, p. 657, *Savile* : Εἰ μὴ δόξαν εἶχεν ἀπρόσιτον ὁ νόμος, οὐχ ἂν ἐδεήθη καλύμματος. « Si la loi n'avait pas un sens caché et mystérieux, elle n'aurait pas eu besoin d'enveloppe. » Et saint Basile, *Hex.*, VI, 2 : Πανταχοῦ τῇ ἱστορίᾳ τὸ δόγμα τῆς θεολογίας μυστικῶς συμπαρέσπαρται. Hoc est : « Ubique historiæ inspersum est mystico modo theologiæ dogma. »

(65) L'original est donné par le professeur Wilson, note du Vishnu Pur., p. 202.

(66) Saint Ephrem, *Adv. Scrut.* III, p. 9 : « Lorsque les gardiens (c'est-à-dire les anges) cherchent à savoir la génération du Fils, ils adressent leurs questions à ceux qui sont d'un ordre plus élevé qu'eux, et ces derniers mêmes n'en sont instruits que par l'indication de l'Esprit. Comme il y a des degrés parmi les anges, il y en a aussi dans leurs questions; il n'y en a point parmi ceux qui cherchent audacieusement à dépasser en rien les bornes qui leur sont assignées. La nature rend témoignage à ce procédé par la gradation qui est en elle : car l'ordre mène à l'ordre jusqu'à ce qu'on soit arrivé au point le plus élevé. Les conseils de Jethro n'arrivèrent aussi que par degrés et de rang en rang jusqu'à Moïse. » *Voy.* ci-dessus, note 25 du *Dialog.* I. Saint Augustin., *de Gen. ad litt.* V, cap. XIX, était d'avis que les anges connaissaient le mystère de l'incarnation longtemps avant qu'il s'accomplît; et son langage dans ses Rétractations ne paraît pas indiquer qu'il ait rétracté cette opinion, mais seulement l'usage qu'il avait fait d'un certain texte pour la confirmer.

67) Le procédé en usage pour apprivoiser les éléphants dans l'Inde est décrit au long par Arrien dans son *Indica*, p. 535; Strabon, p. 1030. Il fait voir combien plusieurs d'entre eux sont intraitables avant cette opération.

(68) On verra par le passage suivant de saint Athanase, *Contr. Arian.*, II, 75, qu'il est permis de dire jusqu'à un certain point que les dispensations de Dieu ont anticipé les effets du péché et y ont pourvu : Ἡ παρὰ τοῦ Σωτῆρος εἰς ἡμᾶς γενομένη χάρις ἄρτι μὲν ἐπεφάνη (ὡς εἶπεν ὁ ἀπόστολος) καὶ γέγονεν ἐπιδημήσαντος Αὐτοῦ· προητοίμαστο δὲ αὕτη καὶ πρὶν γενέσθαι ἡμᾶς, μᾶλλον δὲ καὶ πρὸ τῆς καταβολῆς τοῦ κόσμου· καὶ ἡ αἰτία χρηστὴ καὶ θαυμαστή πώς ἐστιν. Οὐκ ἔπρεπε τὸν Θεὸν ὕστερον περὶ ἡμῶν βουλεύεσθαι ἵνα μὴ ὡς ἀγνοῶν τὰ καθ' ἡμᾶς φαίνηται· κτίζων τοίνυν ἡμᾶς διὰ τοῦ ἰδίου Λόγου ὁ τῶν ὅλων Θεὸς, καὶ εἰδὼς τὰ ἡμῶν ὑπὲρ ἡμᾶς, καὶ προγιγνώσκων τε ὅτι καλοὶ γενόμενοι ὕστερον παραβαταὶ τῆς ἐντολῆς ἐσόμεθα, καὶ ἐν τοῦ παραδείσου ἐκβληθησόμεθα διὰ τὴν παρακοήν, φιλάνθρωπος καὶ ἀγαθὸς ὤν, προετοιμάζει ἐν τῷ ἰδίῳ Λόγῳ, δι' οὗ καὶ ἔκτισεν ἡμᾶς, τὴν περὶ τῆς σωτηρίας ἡμῶν οἰκονομίαν, ἵνα κἂν ἀπατηθέντες παρὰ τοῦ ὄφεως ἐκπέσωμεν, μὴ τέλεον ἀπομειώμεν νεκροὶ, ἀλλ' ἔχοντες ἐν τῷ Λόγῳ τὴν προητοιμασμένην ἡμῖν λύτρωσίν τε καὶ σωτηρίαν, πάλιν ἀναστάντες ἀθάνατοι διαμείνωμεν, ὅταν αὐτὸς ὑπὲρ ἡμῶν ἀρχὴ τῶν ὁδῶν κτισθῇ, καὶ ὁ Πρωτότοκος τῆς κτίσεως γένηται πρωτότοκος ἀδελφῶν, καὶ αὐτὸς ἀπαρχὴ τῶν νεκρῶν ἀναστῇ. Hoc est : « Etenim gratia quæ nobis a Salvatore donata est, modo quidem apparuit, ut ait apostolus, exortaque est postquam ipse advenit : verum antequam nos nasceremur, vel potius ante mundi constitutionem præparata fuit, cujus hæc causa et recta est et admiranda. Deum de nobis posterius deliberare minime decebat, ne res nostras ignorare videretur. Quocirca, cum nos rerum universarum Deus per proprium Verbum crearet, et ea quæ ad nos pertinent, supra nos prospiceret, prænosceretque nos, postquam boni facti fuissemus, legem violaturos, atque idcirca e paradiso expellendos; ille qui perhumanos et benignus est, in proprio Verbo, per quod nos creavit, nostræ salutis dispensationem præparavit, ut videlicet, etiamsi contingeret ut a dæmone circumventi adoremus, ne mortui penitus remaneremus, sed ut redemptionem et salutem in Verbo nobis præparatam habentes, revivisceremus et immortales essemus, postquam ipse pro nobis principium viarum est creatus, et qui creaturæ primogenitus est, fratrum factus fuit primogenitus, et ipse, mortuorum primitiæ, revixit. »

Si l'on réfléchit à la liaison intime qui existe entre tous les changements qui arrivent sur une large échelle dans les circonstances extérieures de l'homme, et ceux qui les précèdent dans sa constitution intérieure, on verra que ce passage a un rapport bien plus particulier qu'il ne paraît avoir, au premier abord, avec le texte. C'est par un conflit avec des circonstances extérieures plus difficiles que l'homme est rendu capable de recouvrer, jusqu'à un certain point, le pouvoir qu'il avait primitivement de se gouverner lui-même. La discipline, dans tous les degrés de sévérité (*voy.* Butler, *Analogy*, I, V, p. 137), comme serait l'esclavage, paraît être nécessaire pour des êtres déchus comme ceux qui sont esclaves du péché, et il se peut faire que le ménagement d'une pareille discipline dût nécessairement entrer dans les moyens à prendre pour remédier aux suites du péché. S'il est mal de dire que l'esclavage est entré dès le principe dans les desseins de Dieu, il est mal également de dire, comme le fait entendre saint Athanase, que l'action de prendre la forme de l'esclave, μορφὴν δούλου, est entrée dès le principe dans les desseins de Dieu. Cette condition extérieure d'esclave, qui est tant pour le maître que pour l'esclave une cause de tentation à commettre différentes sortes de péchés, Dieu l'a revêtue pour nous donner la vraie liberté.

(69) Les mots φωτίσαντος ζωὴν καὶ ἀφθαρσίαν διὰ τοῦ εὐαγγελίου (*Illuminavit vitam et incorruptionem per Evangelium*) *II Tim.* I, 10, sont différemment interprétés par les différents commentateurs, quelques-uns d'entre eux prétendant que le φωτίσαντος signifie jeter ou répandre de la lumière sur une croyance déjà existante. (*Voy.* Sherloch, *sermon* sur ce texte, et *comp.* Pocock, cité p. 121.) Comme la Vulgate, le syriaque et (si l'on en juge d'après le latin) le cophte, et vraisemblablement aussi l'arabe, dans le Polyglotte de Walton, retiennent le mot *incorruption*, on ne peut ne pas reconnaître qu'il y a quelque chose d'emphatique dans ce mot, quoique le ἀφθαρσία puisse être employé en quelques endroits pour désigner qu'une chose est impérissable, en la distinguant d'une chose incorruptible, qualité qui paraît plus proprement convenir à un corps. La résurrection du corps est une chose qu'il était tout naturel de rappeler comme étant un des premiers dogmes du christianisme, et faisant contraste avec la *mort* (dont le nom venait d'être prononcé), comme dans *I Cor.* XV.

(70) Ce qui est dit ici a été en grande partie mentionné par Möhler dans un écrit qui se trouve dans le vol. II, p. 54 de ses Œuvres, édition de Dollinger. On apercevra plus clairement encore la liaison de ceci avec la note précédente, si l'on se rappelle que la manifestation de l'incorruptibilité du corps, après la résurrection, doit nécessairement affecter toute la δουλαγωγία du corps (*a*), qu'elle soit criminelle ou

(*a*) I Cor. IX : Οὕτω πυκτεύω, ὡς οὐκ ἀέρα δέρων. Ἀλλ' ὑπωπιάζω μου τὸ σῶμα καὶ δουλαγωγῶ, μήπως, ἄλλοις κηρύξας, αὐτὸς ἀδόκιμος γένωμαι.

vertueuse. Ce que l'on prétend ici, toutefois, c'est que la croyance d'un état futur, quand elle est pratiquement sentie, doit nécessairement influer sur le traitement des esclaves.

Pour ce qui est des Romains, voyez Juvénal, sat. III, 261, et Rupert sur cet endroit. Caton, *de Re rust.*, I, p. 12, Bip. : « Vendat boves vetustos, etc., plaustrum vetus, servum senem, servum morbosum. » Cicéron a dit quelque part que la négation d'un état futur ne s'était introduite que depuis peu de temps à Rome; et Lucrèce, lib. I et ailleurs, parle de l'introduction de ces principes comme d'un avantage, à son point de vue, tout récent. *Voy.* Möhler comme ci-dessus.

(71) Platon, *Phædo*, § 151 : οἶδα καὶ ἄλλους πάνυ ὀλίγα πίνοντας, ἐπειδὰν παραγγέλθῃ αὐτοῖς, καὶ ξυγγενομένους γε ἐνίους ὧν ἂν τύχωσιν ἐπιθυμοῦντες. « Je sais que beaucoup d'autres ne prennent le poison que longtemps après que l'ordre leur en a été donné; *qu'ils mangent et qu'ils boivent à souhait.* »

(72) Idem. *Euthyphr.*, § 4, où l'on peut voir un exemple de l'indifférence avec laquelle était traité le meurtrier d'un esclave. Le commencement des *Nuées* offre aussi d'imposants témoignages en ce genre.

(73) Dans sa *Politique*, VII, 15, Aristote s'exprime ainsi : Εἴ τινές εἰσιν, ὅπερ οἱ ποιηταί φασιν, ἐν μακάρων νήσοις. « S'il y a quelqu'un, comme le disent les poëtes, dans les îles Fortunées. » Il est vrai que Cicéron parle de même de « Insulæ beatorum, ut fabulæ ferunt » (*Apud S. Aug. de Trinit.* XIV, 11), mais les autres écrits de ces deux auteurs déterminent le sens de leurs paroles. Atticus (*apud Euseb., Præp. ev.*, p. 809) demande avec raison : Τίς οὖν ἐστι ὁ πρῶτος ἐγχειρήσας ἀντιτάξασθαι ἀποδείξεσι καὶ τὴν ψυχὴν ἀφενέσθαι τῆς ἀθανασίας, καὶ τῆς ἄλλης πάσης δυνάμεως; τίς ἕτερος ἢ ὁ Ἀριστοτέλης; « Qu'est-ce donc qui a entrepris le premier de combattre les preuves, et de dépouiller l'âme de l'immortalité et de toutes ses autres facultés? quel autre qu'Aristote? » Je cite ce passage pour confirmer une opinion que je m'étais déjà formée avant de lire Atticus. Comparez Origène, *Contre Celse*, p. 67. Pour faire voir comment Aristote parle des esclaves, je citerai sa *Métaphys.* XI, 10, p. 1075, *a*, 16 : Πάντα συντέτακται πως, ἀλλ' οὐχ ὁμοίως, καὶ πλωτὰ καὶ πτηνὰ καὶ ῥυτά· καὶ οὐχ οὕτως ἔχει ὥστε μὴ εἶναι θατέρῳ πρὸς θατέρου μηδέν, ἀλλ' ἐστί τι· πρὸς μὲν γὰρ ἓν ἅπαντα συντέτακται, ἀλλ' ὥσπερ ἐν οἰκίᾳ ἥκιστα ἔξεστι ὅτι ἔτυχε ποιεῖν, ἀλλὰ πάντα ἢ τὰ πλεῖστα τέτακται, τοῖς δὲ ἀνθρωπόδοις καὶ τοῖς θηρίοις μικρὸν τὸ εἰς τὸ κοινόν, τὸ δὲ πλεῖστον ὅτι ἔτυχεν· τοιαύτη γὰρ ἑκάστου ἀρχὴ αὐτῶν ἡ φύσις ἐστιν. « Tout a une place marquée dans le monde, poissons, oiseaux, plantes; mais il y a des degrés différents, et les êtres ne sont pas isolés les uns des autres; ils sont dans une relation mutuelle, car tout est ordonné en vue d'une existence unique. Il en est de l'univers comme d'une famille. Là, les hommes libres ne sont point assujettis à faire ceci ou cela suivant l'occasion; toutes leurs fonctions ou presque toutes sont réglées. Les esclaves, au contraire, et les bêtes de somme, concourent pour une faible part à la fin commune, et habituellement on se sert d'eux au gré des circonstances. Le principe du rôle de chaque chose dans l'univers, c'est sa nature même. » Voyez aussi *Eth. n.* V, 10; p. 1134, *b*, 10; p. 1136, *b*, 30; *Polit.* I, 1-7. *In Eth. nic.* VIII, 13, il appelle l'esclave un ἔψυχον ὄργανον, *un instrument vivant et animé*, incapable des droits civils. Et dans sa *Polit.*, lib. I, il semble croire que des hommes puissent être faits esclaves, par capture, etc. Aristote (*a*) était un habile observateur des faits; ne peut-on pas penser qu'il rappelle ici fidèlement une dispensation alors effectivement existante de la Providence, fournissant ainsi un témoignage en faveur de l'hypothèse (mentionnée dans la note 69) que l'esclavage devait exister pendant un certain temps, que la Providence le *tolérait*, comme elle *fait* encore peut-être en partie?

(74) Möhler, ci-dessus, p. 62, a prouvé que le passage (*Polit.*, p. 113, Bip., § 46) où Platon parle des esclaves avec une dureté visible, peut être interprété de l'esclavage résultant du vice, et de plus il a soin de distinguer les choses que Platon met dans la bouche de son interlocuteur comme appropriés à son caractère, de son opinion personnelle, qu'il croit plus charitable que celle d'Aristote. Son Euthyphron paraît montrer quelle était sa disposition à cet égard, quoiqu'à cette époque il fallût à Athènes faire bien attention à ce que l'on disait. Eusèbe, *Prép. évang.* (quoiqu'il parle différemment p. 609) attribue il est vrai, p. 713, des sentiments tout-à-fait différents à Platon, mais il y a lieu de douter s'il ne tombe pas dans la confusion signalée par Möhler. Je cite ces passages, qui contredisent ce qui est dit dans le texte, pour faire preuve de bonne foi, ne doutant nullement de la vérité générale de l'opinion qui s'y trouve exposée. Elle est confirmée par la manière dont Cicéron parle des esclaves, *de Officiis*, I, cap. 13 : « Meminerimus autem etiam adversus infimos justitiam esse servandam, est autem infima conditio et fortuna servorum; quibus non male præcipiunt qui ita jubent uti, ut mercenariis, operam exigendam, justa præbenda. » Qu'il suivit dans la pratique cette disposition bienveillante à leur égard, c'est ce que nous enseigne les paroles suivantes (*ad Attic.* I, 12, p. 53; *edit. Schutz*) : « Quod præterea ad te scribam, non habeo. Et mehercule eram conturbatior: nam puer festivus, anagnostes noster Sositheus discesserat, neque plus quam servi mors debere videbatur, commoverat : » passage où se révèlent tout à la fois sa propre tendresse et la dureté de cœur du commun des maîtres pour les esclaves.

(75) Hérodote, II, 113, parle d'un temple d'Hercule où les esclaves qui s'y étaient réfugiés, et qui portaient sur leur corps des marques sacrées imprimées à l'aide d'un fer chaud (ἐπιβάλλεται στίγματα ἱρά) et se donnaient au dieu de ce temple, étaient à l'abri de toute poursuite; loi qui, ajoute-t-il, subsistait et continuait de subsister depuis un temps immémorial. Diod. Sic. I, 77, p. 88, nous offre le passage suivant, qui est une nouvelle preuve de leur bonté envers les esclaves : Εἰ δέ τις ἑκουσίως ἀποκτείναι τὸν ἐλεύθερον ἢ τὸν δοῦλον, ἀπαγορεύουσι τοῦτον οἱ νόμοι προσέταττον, ἅμα μὲν βουλόμενοι μὴ ταῖς διαφοραῖς τῆς τύχης, ἀλλὰ ταῖς τῶν πράξεων ἐπιβολαῖς εἰρχθῆναι πάντας ἀπὸ τῶν φαύλων, ἅμα δὲ διὰ τῆς τῶν ὁσίων χρόνιδος ἐθίζοντες τοῖς ἀνθρώποις πολὺ μᾶλλον εἰς τοὺς ἐλευθέρους μηδὲν ὅλως ἐξαμαρτάνειν. « S'il arrivait à quelqu'un de tuer volontairement un homme libre ou un esclave, les lois ordonnaient de le faire mourir, voulant que ce fût par la sainteté des actions et non par la différence de la fortune que tous se distinguassent de la foule, et de plus qu'ils s'accoutumassent par les égards pour les esclaves à ne jamais faire de mal à personne, mais surtout aux hommes libres. » Cela, comme l'observe Wesseling, s'accorde parfaitement avec la loi de Dieu, *Ex.* XXI, 20. C'est ainsi parentlement que Garcilasso di Vega dans ses *Commentarios Reales de los Incas*, V, cap. 12, parle de la bonté des incas envers leurs vassaux; et voici en quels termes il s'exprime quelque part au sujet de leur croyance de l'immortalité de l'âme : « Aquellos Reyes del Peru, por aver sido tales, fuesen tan amados y queridos de sus vasallos, que oy los Indios, con ser ya christianos, no pueden olvidarlos; antes en sus trabajos y necessidades, con llantos y gemidos a voces y alari-

(*a*) Il est à regretter que ce qu'il dit dans sa *Pol.* VII, 10, extr.: διότι βέλτιον πᾶσι τοῖς δούλοις ἄθλον προτιθέναι τὴν ἐλευθερίαν, ἢ τὸν ἔρωμεν, — « Parce que la liberté est le plus précieux avantage que l'on puisse proposer aux esclaves pour prix de leurs travaux, nous en parlerons en dernier lieu, » contienne une promesse aussi bonne pour nous qu'elle est loin d'être accomplie.

dos, los llaman uno a uno por sus nombres : por que no se lee, que ninguno de los Reyes antiguos de Asia, Africa y Europa, ama sido para sus naturales vasallos tan cuidadoso, tan apacible, tan provechoso, franco y liberal, como lo fueren los Reyes Incas para con los suios. » — « Ces rois du Pérou, tout rois qu'ils étaient, étaient tellement aimés et chéris de leurs vassaux, qu'aujourd'hui encore les Indiens, quoique déjà chrétiens, ne peuvent les oublier; mais dans leurs peines et leurs nécessités ils les appellent à grands cris et avec larmes et gémissements, les uns après les autres par leur nom. On ne lit nulle part, en effet, qu'aucun des anciens rois d'Asie, d'Afrique et d'Europe ait été pour ses vassaux aussi attentif, aussi doux, aussi bienfaisant, aussi franc et aussi libéral qu'ils l'étaient pour les leurs. » Je dois faire observer, dans la supposition où l'on voudrait s'assurer jusqu'à quel point cela peut être vrai dans d'autres cas, qu'il faut avoir soin de ne pas confondre le traitement exercé envers les esclaves par une branche ou caste d'une nation, avec celui qui est exercé à leur égard par une autre. Ainsi, s'il paraît (d'après ce que dit César, *Bellum gall.* vi, 13) que la partie militaire des Gaules maltraitait ses esclaves, cela ne prouve rien quant au traitement des ἱερόδουλοι par la classe des Druides; c'est-à-dire que cela ne prouve pas que ceux qui croyaient à un état futur ne fussent pas influencés par cette croyance dans leur manière de traiter leurs esclaves. Les crimes barbares publiquement approuvés chez les Gaulois, dont parle Ar., *Pol.* ii, 9 (Κελταί, Γάλλοι, Eusèbe, *Prép. évang.*, p. 276, *a*) s'appliquent évidemment à la partie militaire de ce peuple (στρατιωτικὸν καὶ πολεμικὸν γένος), et prouve qu'il y avait parmi eux bien peu de croyants pratiques d'un état futur, quelles que fussent les doctrines des Druides.

Quiconque s'examine de près, reconnaîtra, j'aime à le croire, que la bonté envers les inférieurs n'est pas seulement un devoir qu'il doit se faire une *loi* d'accomplir, mais un devoir qu'il lui est tout naturel de remplir, à proportion qu'il croit davantage à l'existence d'une vie future. S'il en est ainsi nous pouvons presque établir *a priori* cette proposition, que là où les esclaves sont maltraités, il n'y a point de croyance active à l'existence d'un état futur.

Quant aux Juifs, leur bonté envers les esclaves est signalée par Moïtor, iii § 47, 99; ainsi que par Eus. p. 713; par Clem. Alex. *Strom.* ii, § 91, p. 476; et par saint Cyrille, *de Adorat. in spir. et verit.*, p. 263, qui termine ses remarques sur ce point par les paroles qui vont suivre : Προσεθίζει δὲ καὶ ἑτέρως ὁ νόμος ἡμᾶς εἰς φιλαλληλίαν τιμᾷν ἀναπείθων τὸ συγκαθιστασθαι τοῖς ἐγγὺς καὶ τοὺς τῆς ἀνισότητος, καταμυσαττόμενός τε καὶ κολάζων τρόπους.

(76) Ceci est mentionné par Burnouf dans la préface de son édition du Bhagavat Purana, p. xx.

(77) La *clientela* apparaît sous une forme ou sous une autre chez tous, ou presque tous les peuples de l'Occident. *Voyez*, par exemple, Clint, F. Hellen. i, p. 28; ii, p. 412; Pollux, iii, 83; liv. xxvi, τ. *fin.* où il en est fait mention en Espagne; Hérod. vi, 155, etc.

(78) Voyez *sur le Vishnu Purana*, p. 195, n. 153, où la conjecture de M. Lassen, que les Sudras ou Sudrakas étaient les Ὀξυδερκαί des Grecs, est reproduite avec approbation.

(79) Arrien, p. 529, 530, ainsi que d'autres écrivains grecs, dit que les Indiens étaient tous libres. Quoiqu'on ne regardât qu'avec mépris les Sudras et autres. L'idée cependant si commune parmi les panthéistes d'Ahinsa, savoir, le devoir de s'abstenir de faire du mal à tout ce qui vit, les préservait eux et les animaux de tout mauvais traitement; et cette idée est évidemment propre à remplacer utilement les vrais principes de la charité, là où ils n'ont pas été publiés.

(80) Platon, *Phæd.*, § 94 : Ἐγὼ δὲ τοῖς διὰ τῶν εἰκότων τὰς ἀποδείξεις ποιουμένοις λόγοις ξύνοιδα οὖσιν ἀλαζόσι καὶ ἄν τις αὐτοὺς μὴ φυλάττηται, εὖ μάλα ἐξαπατῶσι καὶ ἐν γεωμετρίᾳ καὶ ἐν ἄλλοις ἅπασιν. Ὁ δὲ περὶ τῆς ἀναμνήσεως καὶ μαθήσεως λόγος δι' ὑποθέσεως ἀξίας ἀποδείξασθαι εἴρηται : « Mais, pour moi, je suis convaincu que tout raisonnement qui ne s'appuie que sur la vraisemblance est rempli de vanité, et que, pour peu qu'on y prenne garde, il précipite en de graves erreurs, soit en géométrie, soit dans tout le reste. La doctrine de la réminiscence et de la science est fondée sur un principe solide; » ce qui est évidemment un aveu que la doctrine de l'ἀνάμνησις (réminiscence) ne peut pas être démontrée. Origène fait bien valoir le manque d'évidence démonstrative en faveur de l'ἐκπυρώσεις et du κατακλυσμὸς des païens, comme une raison pour laquelle Celse ne doit pas condamner les chrétiens de croire par la foi et sur parole (p. 16). La vraie question à faire en pareil cas est, conséquemment, de savoir si la révélation, qui propose des choses à croire, est ou n'est pas certaine.

(81) Un examen soigneux et approfondi du texte fera voir, je pense, en général, que les passages les plus forts en apparence et de prime abord en faveur du retour des Juifs dans un sens littéral et extérieur, doivent s'entendre des Juifs dans un sens spirituel, des Juifs qui le sont intérieurement, et enfants de la foi d'Abraham. Tel serait, je pense, le résultat d'un pareil examen, s'il était fait par quelqu'un qui ne connût pas les opinions des Pères et d'autres sur ce sujet. Tertullien, Origène, saint Jérôme et saint Ephrem (*in Isa.*, *vers. fin.*) ont pensé qu'ils ne seraient pas rétablis; saint Chrysostôme et Josèphe sont du même sentiment. *Voyez* Spencer *Ad Orig.*, *contr. Cels.* iv, p. 174. Parmi les principaux hébraïsants, le savant Pocock embrasse aussi cette opinion, ii, p. 87, etc.; je pourrais aussi renvoyer au docteur Pusey *sur Tertullien*, p. 123-126.

(82) Saint Cyrille, *Contre Jul.* p. 103 : Εἴπερ ἐστὶ Θεοῦ πρωτότοκος ὁ Ἰσραήλ, ἔχει πάντως που καὶ ἀδελφοὺς ἑτέρους, ὡς ὑπὸ πατέρα τὸν Θεόν. Hoc est : « Ergo, siquidem Dei primogenitus est Israel, habet omnino et alios fratres, ut sub Deo patre. »

(83) *Voyez* le traité de Möhler, p. 73, qui cite Macrob. i, x.

(84) Le profeseur Wilson, sur le Vishnu Purana, p. 406, dit que « l'existence d'une seule caste dans l'âge d'innocence, quoique incompatible avec la légende, qui attribue à Brahma l'origine des quatre premières tribus, est reçue partout. »

(85) Voyez *ibid.*, p. 451.

(86) Le passage suivant de saint Augustin justifiera le langage tenu dans le texte : *de Civ. Dei*, xv, 16 : « Esset enim unus homo filios suis, fratri scilicet sorori, ue conjugibus; et pater, et socer, et avunculus, etc. Omnes autem istæ consuetudines, quæ uni homini tres homines connectebant, novem connecerent, si essent in singulis singulæ, ut unus homo haberet alteram sororem, alteram uxorem, alteram consobrinam, alterum patrem, alterum avunculum, alterum socerum, alteram matrem, alteram amitam, alteram socrum, atque ita se non in paucitate coarctatum, sed latius atque numerosius propinquitatibus crebris vinculum sociale diffunderet. Quo, genere humano crescente et multiplicato, etiam inter impios deorum multorum falsorumque cultores sic observari cernimus, ut etiamsi perversis legibus permittantur fraterna conjugia, melior tamen consuetudo ipsam malit exhorrere licentiam, et cum sorores accipere in matrimoniam primus humani generis temporibus omnino licuerit, sic aversetur quasi nunquam licere potuerit. Ad humanum enim sensum vel alliciendum vel offendendum mos valet plurimum. Qui cum in hac causa immoderationem concupiscentiæ coerceat, cum dissignari atque corrumpi merito esse netarium judicatur. Si enim inquam et avidate possidendi transgredi limitem agrorum, quanto est iniquus libidine

concumbendi subvertere limitem morum? Experti autem sumus in connubiis consobrinarum etiam nostris temporibus propter gradum propinquitatis fraterno gradu proximum, *quam raro per mores* fiebat quod fieri per leges licebat, quia nec id divina prohibuit, et nondum prohibuerat lex humana. Verumtamen factum etiam licitum propter vicinitatem *horrebatur* illiciti, et quod fiebat cum consobrina pene cum sorore fieri videbatur. » Le péché d'inceste, ainsi que nous le voyons ici, est représenté comme un péché qui n'avait pas lieu dans les temps primitifs; la répugnance qu'il inspire est si forte qu'elle offre un curieux exemple de développement d'un nouvel instinct dans notre nature; nouvel, c'est-à-dire, en ce qui est postérieur aux sentiments instinctifs originels, autant qu'on peut le reconnaître. Et comme il fut probablement un temps où le mariage avec des sœurs n'était pas entièrement regardé comme dégoûtant et révoltant, il peut de même y avoir des temps où d'autres alliances, dégoûtantes et révoltantes à raison du degré de parenté, ne seront point entièrement reconnues pour telles sans une disposition légale. Ainsi en était-il, comme nous l'apprend le savant éditeur bénédictin, par rapport au mariage entre cousins (pour lequel saint Augustin donne à entendre que l'on commençait à avoir moins d'horreur), contre lequel il est probable que Théodose promulgua une loi.

(87) *Bitopad.* I, 368.

(88) *Voyez* Origène *contre Celse*, IV, p. 166 : Εἰσὶ τινες εἱρμοὶ καὶ ἀνελίξεις ἀφανεῖς καὶ ἀνεκδιήγητοι περὶ τὰς κατὰ τὸν κόσμον ἀνθρωπίνας ἀνάγκας διοικούσας. « Car il y a de certains enchaînements, de certains ressorts secrets et inexplicables dans cette diverse conduite de la Providence à l'égard des âmes humaines. »

(89) Ceci m'a été suggéré par de Maistre, mais je ne puis retrouver le passage.

(90) Aristote, dans sa *Métaphysique*. II, 1 (α. ἔλαττον. *init.*) représente la vaste étendue du système des choses, comme étant la source de toutes ces difficultés : Τὸ ὅλον τε ἔχειν καὶ μέρος οὐ δυνατὸν δηλοῖ τὸ χαλεπὸν αὐτῆς· ἴσως δὲ καὶ τῆς χαλεπότητος οὔσης κατὰ δύο τρόπους οὐκ ἐν τοῖς πράγμασιν, ἀλλ' ἐν ἡμῖν τὸ αἴτιον ἐστιν αὐτῆς. Ὥσπερ γὰρ τὰ τῶν νυκτερίδων ὄμματα πρὸς τὸ φῶς ἔχει τὸ μεθ' ἡμέραν, οὕτω καὶ τῆς ἡμετέρας ψυχῆς ὁ νοῦς πρὸς τὰ τῇ φύσει φανερώτατα πάντων· οὐ μόνον δὲ χωρὶν ἔχειν δίκαιον, κ. τ. λ. *ut super*. p. — « L'impossibilité d'une possession complète de la vérité dans son ensemble et dans ses parties, montre tout ce qu'il y a de difficile dans la recherche dont il s'agit. Cette difficulté est double. Toutefois, elle a peut-être sa cause non pas dans les choses, mais dans nous-mêmes. En effet, de même que les yeux des chauves-souris sont offusqués par la lumière du jour, de même l'intelligence de notre âme est offusquée par les choses qui portent en elles la plus éclatante évidence. Il est donc juste, etc., » comme ci-dessus (note 14, Dial. I).

DIALOGUE III.

DE NOS RELATIONS PLUS IMMÉDIATES AVEC LA MATIÈRE.

Ut carnis restitutio negetur, de una omnium philosophorum schola sumitur.
TERT., *Præscr.* 3.

LAUR. Vous vous rappelez, Radhakant, que nous devions revenir à nos relations avec la matière. Or, si vous reportez sagement vos regards sur tout ce que nous avons passé en revue dans cet entretien, vous verrez que j'ai exercé une sorte de gouvernement général sur les points que nous avons traités, et que, tout bien considéré, notre conversation s'est bornée à l'usage qui est fait, dans le monde présent, de plusieurs choses qui n'ont pu avoir lieu sans ce que nous appelons matière. La pureté ou l'impureté des hommes et des animaux, la liberté ou la servitude de certaines classes particulières d'hommes sont tout autant de choses qui dépendent de la matière. Si la matière n'existe pas, comment peut-elle alors rendre les hommes purs ou impurs; comment un animal peut-il être pur et un autre impur, ou bien encore comment un homme peut-il naître libre et l'autre esclave? Les moyens par lesquels toutes ces idées se présentent à nous, dans notre état présent d'existence, dépendent tous, d'une manière ou d'une autre, de la matière. C'est aussi de la matière que dépend l'existence de toute créature vivante, depuis le premier instant de sa conception (1) jusqu'à sa mort. Ainsi donc tout ce qui a fait jusqu'ici l'objet de notre discussion se rattache aux relations dans lesquelles nous nous trouvons par rapport à la matière; et comme il y a dans l'univers plusieurs systèmes de matière dont quelques-uns affectent l'âme au moyen d'autres systèmes de matière (comme, par exemple, les systèmes de matière placés à distance au moyen d'autres systèmes naturels ou artificiels de matière qui sont sous la main), de même il y a aussi un système de matière qui affecte l'âme sans l'intervention d'aucune chose tierce dont nous ayons connaissance. Ainsi les maladies, dans le système de matière que nous appelons notre corps, altèrent les forces de l'âme sans l'intervention d'aucun autre système de matière. Maintenant, je puis dire que c'est la manière dont une révélation envisage les systèmes de matière qui forme son caractère distinctif. Les anciens systèmes de théologie traitaient l'homme comme s'il eût apporté avec lui quelque impureté, par la seule raison qu'il était issu d'une mauvaise race; ce qui revient à dire, en y réfléchissant bien, que certaines dégradations lui étaient occasionnées ou apportées par la matière. Le système de Moïse entre autres semblerait, à n'en juger que d'après les apparences extérieures, reconnaître ce préjugé. Il y est parlé de différentes formes de matière comme portant avec elles une certaine impureté; des personnes de certaines classes sont exclues pour un temps des assemblées pour la célébration des rites religieux, et tout, dans son code de lois, a l'air, extérieurement du moins, de reconnaître cette distinction.

Mais les différents aspects intérieurs sous lesquels nous pouvons envisager un code changent souvent tout à fait l'idée que nous nous en faisons. Quelques-uns, par exemple, ont cru que toute matière procédait originairement du mauvais principe, et sont allés jusqu'à penser que l'eau ne pouvait être employée comme moyen de purification, parce qu'elle est matière (2). Partout où existait la croyance que la matière est éternelle, il est probable que tous les rites tiraient de cette circonstance même une nouvelle signification et une nouvelle couleur.

on doit considérer le cérémonial extérieur dans ses rapports avec la théorie intérieure.

Or, la théorie intérieure de la loi de Moïse ne paraît pas reconnaître nulle part la matière (en tant que telle) comme la source du mal, en ce sens que cette impureté en soit venue par elle seule. La théorie intérieure ne s'occupe guère de questions abstraites concernant la nature de la matière ; elle ne fait simplement que considérer quelques espèces de matière comme des canaux par lesquels les souillures sont venues, au moyen desquelles elles ont été communiquées, mais sans y être inhérentes. Encore n'est-ce là qu'une chose tout à fait accessoire à l'objet principal du législateur, qui était de faire un système qui ne fût qu'une figure et qu'un développement imparfait d'un autre système. Ainsi l'on voit que la permission était donnée aux Juifs de manger des animaux de toute espèce dans leurs habitations privées, aussitôt qu'ils seraient établis dans la terre sainte ; il ne leur était défendu de manger que le sang. Or, on peut regarder cela comme une preuve que, sous la loi mosaïque, il n'y avait de distinction entre les animaux purs et impurs, que pour annoncer et figurer quelque chose à venir (3). Nous en avons donc dit assez sur les relations dans lesquelles le code mosaïque considère l'homme comme placé envers la matière ; l'exception du sang (4) a toutefois continué longtemps encore d'être en vigueur sous le système chrétien.

Nous pouvons profiter de cela, Radhakant, pour passer directement aux relations dans lesquelles le système chrétien considère l'homme comme placé par rapport à la matière. Quoique je ne puisse aborder tous les points qui entrent dans le système chrétien de nos relations avec les divers systèmes de matière, je puis dire, cependant, je crois, que si vous devenez jamais un parfait chrétien, vous trouverez qu'ils sont très-nombreux, et qu'ils se rattachent à toute la suite de nos actions, depuis le plus haut privilége de notre religion jusqu'à l'acte le plus ordinaire de la vie commune. Je dois donc dire que les relations avec la matière (5) dans lesquelles toute religion nous considère comme placés, forment nécessairement un des traits les plus saillants de cette religion.

Rad. Voilà une manière toute nouvelle de considérer une révélation. Vous avez fait entendre que la loi de Moïse, vue du dehors, représente l'homme, comme font les nôtres, susceptible de recevoir plusieurs souillures de la part de la matière ; et cette manière de considérer l'homme et la matière peut bien, je le vois, s'appeler la doctrine des relations de l'homme avec la matière. Mais je suis curieux de savoir maintenant plus à fond qu'elle est la doctrine chrétienne de nos relations avec la matière, et jusqu'à quel point elle s'accorde ou ne s'accorde pas avec les écoles indiennes.

Laur. Si je ne me trompe, les Védantistes font profession de croire que toutes les souillures venant de la matière ne sont dans le fait que des non-réalités (6), et ont leur place dans le monde des non-réalités ; que la raison pour laquelle les gens pieux doivent s'en abstenir, c'est qu'ils ne peuvent autrement se dégager du monde des non-réalités, et arriver à cet état de spiritualité où l'on n'aperçoit plus rien autre chose d'existant que l'esprit. Ils regardent comme n'étant point réel tout ce que nos sens nous rapportent ; ils pensent que l'existence du monde des sens est tout simplement une pure déception, et que l'esprit peut sans eux remplir toutes ses fonctions. Si donc vous voulez connaître le rapport qui existe entre votre système et le système chrétien, il nous faut d'abord examiner celui-ci.

Or, pour vous prouver que je n'élude pas la question de savoir jusqu'à quel point l'âme est capable d'agir sans le secours des sens, je dirai que je pense que les sens, comme dit Gotama (7), ne font que préparer les choses pour notre esprit, et ne sont eux-mêmes les organes de la perception qu'en tant qu'ils se relient ou se rapportent à l'esprit. De là il est facile de comprendre clairement comment, dans les visions (8) et autres positions extatiques, les fonctions d'un sens peuvent être remplies par l'autre. Les choses, d'après ce que nous en savons, pourraient, autant que le comportent les possibilités de la matière, si nos âmes venaient à être une fois débarrassées du corps, entrer immédiatement dans notre esprit sans aucune espèce d'intervention des sens. Ce qui est possible, et ce que nous croyons simplement possible, sont deux choses très-distinctes, et qu'on est excessivement exposé à confondre ; mais si nous faisons attention non à ces choses, mais à ce qui se passe actuellement, je crains bien que nous ne soyons forcés de reconnaître que nous sommes beaucoup moins indépendants du corps que nous ne sommes quelquefois portés à le penser. Tout ce que l'expérience nous a appris à ce sujet nous conduit à en juger tout autrement ; un acte de la mémoire, par exemple, n'est jamais un acte de l'âme seule, en ce sens qu'elle ne dépend en rien des opérations antérieures des sens corporels par le moyen desquels lui a été médiatement ou immédiatement fourni ce qui lui a servi de matière de récollection. Vos écrivains mêmes, qui parlent du souvenir des actions d'une vie antérieure, entendent, à ce qu'il me semble, des actions faites dans un premier corps, en sorte que le corps est essentiel pour l'exécution des choses dont la mémoire rappelle le souvenir. Personne, que je sache, de ceux qui ont le plus fortement prétendu avoir le souvenir de tels actes, n'a pu réussir à trouver un langage (9) propre à les représenter de manière à éviter toute espèce d'allusion au corps ; d'où il suit que c'est en quelque sorte traiter de choses qui ne sont point faites pour l'homme, que de parler de la possibilité d'un système où l'âme existerait, dans toutes les époques de son être entièrement séparée du corps ; car il semble d'après tout ce que nous en savons, que l'union avec un corps, pendant quelque temps du moins, est une condition absolument es-

sentielle à son existence. Mais que disent vos sages de l'union de l'âme avec le corps?

Rad. Nos sages enseignent que l'âme est emprisonnée dans ce corps en punition de crimes antérieurs, pour en faire pénitence ici-bas; pénitence qui, suivant ses différents degrés, est considérée comme le moyen d'obtenir sa délivrance du corps pour un temps plus ou moins long. C'est un bienfait du Yoga (dans leur doctrine) que d'être délivré des fers du corps (10) pour toujours; car le grand objet de notre philosophie est de dépouiller les hommes de tous le genres de non-réalités; et, par conséquent, c'est un grand bonheur que d'être dépouillé du corps.

Laur. Voilà pourquoi, je pense, vos ancêtres avaient coutume de se brûler quelquefois (11); et nous aussi nous croyons que c'est un bienfait que d'être délivré du corps, mais dans un sens bien différent de celui dans lequel vous l'entendez; car pour nous, l'existence séparée de l'âme n'est pas considérée en soi et par elle-même comme un bienfait, mais seulement en tant que cette séparation est un pas de fait vers une union finale avec le corps, union qui doit être éternelle. Dans vos idées donc les relations de l'esprit avec le système de matière que nous appelons notre corps n'est que la relation dans laquelle un esprit, détourné pour un temps de son état le plus parfait, se trouve avec ce corps. Dans nos idées à nous, au contraire, les relations de l'âme avec ce système sont des relations éternelles, interrompues pour un temps par la mort. Nous considérons l'état composé, si je puis parler ainsi, dans lequel l'âme et le corps se trouvent unis, comme essentiel pour un plein et parfait bonheur; vous le regardez, vous, comme un obstacle à ce bonheur. Cette doctrine est enseignée dans toutes les pages de nos livres. Nous devons être jugés par un Dieu qui peut perdre à la fois l'âme et le corps dans l'enfer. Et ce n'est pas là chez nous une simple spéculation, c'est un dogme essentiel et fondamental (12) du christianisme, tellement qu'il se trouve exprimé dans tous les petits abrégés de notre croyance, et qu'aucun homme ne le peut nier, sans renoncer à tout le christianisme en tant que système distinctif. C'est dans cette vue que j'ai dit que nos relations avec la matière, telles que les reconnaît le système chrétien, sont de la dernière importance; et, pour peu qu'il y ait de possibilité qu'une pareille doctrine soit vraie, c'en doit être assez pour qu'elle soit digne que vous l'examiniez attentivement: car si elle est vraie, elle est des plus terribles, et jette un nouveau jour sur toutes nos actions.

Rad. Vous vous faites donc l'avocat de l'éternité de la matière?

Laur. Par éternité de la matière vous entendez l'existence de la matière de toute éternité; et ainsi vous n'avez, je m'aperçois, qu'une idée bien confuse de ce que j'ai voulu dire. La proposition que j'ai énoncée a un sens tout différent: elle signifie que le même Dieu qui a créé la matière avait, au moment où il l'a créée, comme il l'a pareillement à toute autre époque subséquente, et dans toutes les positions ou espèces particulières de la matière, le pouvoir de lui conférer l'éternité. Or, cette éternité n'est pas une éternité rétrospective et qui n'a pas eu de commencement, mais bien une éternité en perspective et qui ne doit jamais finir. Comme l'âme est une substance créée qui a eu un commencement et qui cependant durera toujours dans toute l'éternité, de même le corps, qui a eu un commencement, durera aussi toujours pendant toute l'éternité. Mais vous êtes tellement habitué à regarder toutes les choses créées comme sujettes, par là même qu'elles sont créées, à la destruction, que je crains d'avoir de la peine à me faire comprendre de vous.

Rad. J'avoue, Laurent, que c'est à mes yeux une doctrine des plus incroyables qu'une âme puisse entièrement cesser d'être unie à un système de matière, et qu'ensuite cependant, dans un temps ou dans un autre, elle rentre en union avec ce système.

Laur. Eh bien! abordons avant tout cette difficulté. Pour moi, il me semble beaucoup plus croyable que l'âme, supposé que l'on puisse démontrer qu'elle a cessé d'avoir toute espèce d'union avec un système quelconque de matière (ce que je ne crois pas possible), retourne à ce système et le vivifie de nouveau, que d'en vivifier un autre. La probabilité est le guide de la vie, et par un étrange procédé de raisonnement cache dans l'âme, il nous est naturel, lorsqu'une chose est une fois arrivée, d'espérer qu'elle peut encore arriver. Nos âmes ayant donc été une fois unies à un système particulier de matière, on peut croire en toute probabilité qu'elles pourront un jour renouer cette union dans un temps à venir. Non-seulement cela est probable, mais c'est même infiniment plus probable (13) que de penser qu'elles doivent se trouver unies à tout autre système de matière. Mais vous, qui croyez à la transmigration des âmes dans d'autres corps, vous croyez la chose la plus improbable; vous ne devez donc pas hésiter à croire celle qui est moins improbable. C'est pour moi, je le confesse, un bien curieux phénomène de voir que ceux qui rejettent le christianisme, sous prétexte qu'il renferme en lui-même des choses incroyables (14), croient eux-mêmes, presque toujours, comme on peut s'en convaincre avec un peu de réflexion, des choses plus incroyables encore. Nul homme ne combat jamais la vérité qui ne croie lui-même des choses plus difficiles à croire que la vérité.

Rad. Mais je ne vois pas que ce soit ici le cas. Il me semble assez raisonnable de supposer que, si les hommes doivent être punis, ils soient dégradés dans la création; il est également tout à fait raisonnable que leurs âmes, par suite de cette dégradation, passent dans d'autres animaux. Je ne vois pas non plus comment votre manière d'arguer de l'expérience peut trouver ici son application.

Laur. En conséquence, si vous regardez ce point comme décidément révélé, nous devons alors discuter non la doctrine, mais l'authenticité de la révélation qui l'enseigne. Mais comme nous y avons déjà consacré assez de temps, comme l'idée de la transmigration est complétement en opposition avec notre révélation, comme, par conséquent, nous avons deux révélations qui se combattent mutuellement, nous n'avons rien de mieux à faire que de considérer s'il n'y a pas dans l'expérience des choses qui soient aussi en opposition avec cette idée. Or, nous trouvant l'un et l'autre forcés de reconnaître que les sens ne peuvent percevoir les objets, sinon comme instruments, n'y ayant que l'âme qui puisse, à proprement parler, percevoir, il s'ensuit que le corps et l'âme doivent avoir certaines qualités au moyen desquelles le corps puisse s'adapter à l'âme, et l'âme s'adapter au corps; ils correspondent l'un à l'autre (15). Lors même que les membres ont été coupés, la faculté que l'âme avait auparavant de se mouvoir dans cette direction réside encore en elle, de sorte que l'être vivant qui a subi la perte de ces membres serait capable de se mouvoir comme auparavant, s'il avait un autre membre pour le faire. Il serait inutile aux hommes d'avoir dans leur âme la faculté de mouvoir un membre qu'ils n'ont pas, comme, par exemple, la trompe d'un éléphant; et nous n'avons aucune raison de croire qu'ils aient une pareille faculté. Mais les forces motrices de l'âme, s'il y en a, sont précisément celles qui sont corrélatives au corps. Ainsi, pareillement, le corps de l'homme est capable d'exprimer la honte, qui est une passion, à ce que je pense, particulière à l'homme; car je ne puis bien concevoir qu'elle appartienne à une création d'un degré plus haut ou plus bas dans l'échelle des êtres. Or, le corps s'adapte si bien à l'âme (16), que ce n'est pas sans effort que les hommes peuvent éprouver certaines passions et ne pas sentir les symptômes qui y correspondent dans leur corps (17); ni mettre leur corps dans les attitudes de la colère ou des autres passions, sans ressentir en partie ces passions. Donc tout nous conduit à supposer que l'âme est formée pour convenir à un certain corps et non à un autre; sans rappeler ici qu'il semble que les hommes qui ont certaines passions fortes de leur nature, ont aussi certains indices plus ou moins palpables (18) dans leur forme ou constitution extérieure, qui y correspondent. Ainsi, l'expérience nous porte à croire que les hommes n'ont point d'aptitude à entrer dans d'autres corps que le leur. Or, cette expérience s'étend à toute la durée de l'homme, autant que nous avons des moyens d'en savoir quelque chose; car l'influence que l'âme exerce dans la formation du corps (19) dès le sein de la mère, paraît être le même que celle qu'elle possède dans la suite; les autres facultés paraissent y exister également, quoique non dès lors en activité, par la raison qu'elles n'y ont point d'occasion ni de moyens de s'y exercer. L'idée qu'on a attribuée en Occident à vos pères d'avoir pensé, à ce qu'il semblerait, que la mort mettait l'homme dans une sphère plus vaste d'existence que ne le fait la naissance (20), serait un aveu que ces facultés vitales continuent d'exister dans tout le cours de sa durée qui tombe sous le domaine de notre expérience, et probablement même au delà. Si donc, autant que nous le pouvons savoir, c'est la seule et même âme qui a animé le même corps, tant avant qu'après qu'il est devenu visible; et si, arguant de ce que nous savons, il est probable que l'âme est incapable d'animer toute autre espèce de corps, je soutiens qu'il est plus probable, d'après l'expérience, que l'âme sera réunie au même corps, à quelque époque subséquente, que d'être réunie à tout autre corps.

Nous avons donc deux révélations : l'une enseignant que l'âme animera d'autres espèces de corps, et l'autre qu'elle animera le même corps, à une époque ultérieure. Or, ces deux révélations prétendent également venir du même Dieu, qui est le Seigneur et le Gouverneur du monde; mais les choses qui arrivent sous la partie visible de son gouvernement, contredisent une de ces révélations et ne contredisent pas l'autre; comme donc elles ne peuvent pas être toutes les deux vraies, je pense que les choses qui arrivent sous cette partie de son gouvernement doivent être regardées comme une sorte de preuve qui décide péremptoirement laquelle des deux est la vraie. Quoiqu'il ne soit pas juste, évidemment, de soumettre la révélation à l'épreuve de l'expérience, il ne saurait y avoir cependant d'inconvenance, quand deux révélations se présentent à nous, à choisir celle qui n'est pas en désaccord avec notre expérience de préférence à celle qui la contredit, jusqu'à ce que des preuves nouvelles donnent la prépondérance à cette dernière. Je devrais peut-être vous déclarer ici que je vous tiens parfaitement compte de votre position, étant attaché comme vous l'êtes depuis longtemps à un système, et que je ne pense pas du tout qu'un homme puisse changer de croyance sur-le-champ, aussitôt que les preuves l'ont convaincu; cela fera peut-être que vous me permettrez volontiers de continuer à vous proposer de nouveaux arguments, tirés de l'expérience, en faveur de la résurrection du corps.

Rad. Les raisons que vous avez alléguées, au sujet de la correspondance mutuelle entre l'âme et le corps, ont certainement en elles quelque poids; mais j'ai un fait qui me paraît avoir contre elles beaucoup de force : c'est que nous avons l'expérience actuelle de certains insectes animant différentes espèces de corps. Or, comme nous n'avons qu'une connaissance excessivement limitée de ce qui est ou n'est pas possible dans toute la sphère de la création, et que je crois qu'il a été révélé que les âmes des hommes doivent passer dans différents animaux, pourquoi n'en pourrais-je pas conclure

aussi que ma révélation n'est pas en contradiction avec l'expérience, puisque c'est là un fait qui s'accorde avec cette révélation et la confirme?

Laur. Je n'ai qu'une simple objection à faire à votre raisonnement, c'est que, quelque subites que puissent être ces sortes de changements, il n'est pas certain que dans ces cas les facultés vitales de l'insecte aient jamais été séparées du système de matière qu'elles animaient originairement; et, par conséquent, il serait plus juste de présenter ces changements comme semblables à ceux qui surviennent dans le corps humain, et qui, quoique pas aussi considérables peut-être, sont cependant étonnamment grands (21). Que les mêmes forces vitales produisent un nombre donné de modifications dans un système de matière dont nous ne les avons jamais vues séparées, ce n'est pas là une raison de croire que ces forces vitales puissent animer tout autre système de matière, après avoir quitté celui avec lequel elles se trouvent présentement unies. Mais si vous supposez les forces vitales du ver autres que ce même ver avec celles de la mouche, il est évident qu'il n'y a plus lieu d'établir de comparaison. Avez-vous d'autres objections à faire?

Rad. Je ne vois pas que cette réponse me satisfasse parfaitement, mais je la repasserai dans mon esprit dans d'autres moments. Il est cependant une autre objection qui me paraît aussi bien forte. Il y a des personnes qui sont douées de la faculté de voir des choses dans des extases et des songes, comme si elles leur étaient présentes, sans faire aucun usage des organes des sens pour les voir. Or, c'est là, ce me semble, une preuve que les organes actuels sont bien loin d'être indispensables à l'âme pour qu'elle conserve son identité en cette vie sans eux; et que, par conséquent, elle peut conserver son identité avec d'autres organes que ceux qu'elle a actuellement.

Laur. Voici donc votre manière de raisonner : l'âme peut agir sans organes, donc elle peut agir avec d'autres organes que ceux qu'elle a actuellement. Mais je n'ai jamais nié que l'âme puisse exister séparément; c'est ce que tous les chrétiens croient avoir lieu dans l'état intermédiaire entre la mort et la résurrection du corps. Tout ce que j'ai prétendu, c'est que nous n'avons point de raisons de penser qu'elle puisse s'unir à un autre système de matière que celui qui existe présentement, ou un tout à fait semblable. Mais dire que, parce qu'elle peut continuer d'exister sans l'usage présent du corps, elle peut exister dans un autre corps, c'est vous livrer à de pures conjectures, tandis que nous examinons jusqu'à quel point ce que nous savons par l'expérience s'accorde avec notre révélation ou la vôtre. Cependant, je suis content que vous ayez avancé cette proposition, parce que cela m'a fourni l'occasion de dire que, si nous avions eu l'expérience d'une autre vie que la présente, nous devrions en conserver quelque souvenir, ainsi que nous le voyons par l'analogie des songes : car nous nous rappelons en beaucoup de circonstances toutes les particularités d'un songe, ou du moins que nous avons rêvé (22); tandis que nous ne pouvons nous rappeler aucunes des particularités de toute une vie antérieure à la vie présente, ni même que nous ayons déjà vécu auparavant. Il me paraît également inutile d'alléguer que certains hommes ont cru pouvoir se rappeler le souvenir d'une existence précédente, puisque si c'était là un témoignage réellement vrai, tous les hommes se rappelleraient quelques-uns des faits (23) relatifs à leur existence précédente, ou du moins qu'ils ont existé précédemment, tandis que je n'ai jamais rencontré personne qui puisse se rappeler un fait pareil. De plus, si l'incorporation produit l'oubli, il s'ensuit que nous ne pouvons savoir si nous avons existé dans un état antérieur; en sorte que l'expérience, dans le cercle même le plus large où puisse s'étendre la mémoire, ne peut offrir aucune preuve en faveur d'une révélation qui enseigne cette doctrine comme une partie essentielle de son système.

Rad. Revenez donc, Laurent, aux arguments en faveur de la résurrection du corps, puisqu'il paraît que nous ne pouvons probablement pas nous entendre sur ce point, et que vous ne conseillez pas de changer subitement d'opinion.

Laur. Tout ce que nous avons dit de la correspondance mutuelle entre l'âme et le corps s'accorde parfaitement, comme vous en serez convaincu, si, après de plus mûres réflexions, vous en reconnaissez la vérité, avec la doctrine de la résurrection du corps; car si l'âme ici-bas a besoin du corps pour remplir plusieurs de ses fonctions, il est vraisemblable qu'elle en doit avoir également besoin dans un état futur d'existence; le contraire n'est pas probable. Quand une fois cette doctrine nous est proposée, la dépendance où se trouve présentement notre âme, par rapport au corps, est un fait d'où résulte la probabilité que cette doctrine est vraie plutôt que le sentiment contraire. Je pense aussi que nous n'avons qu'à nous arrêter un instant aux détails particuliers, pour reconnaître qu'ils donnent un nouveau poids à la crédibilité générale tirée du simple fait de la dépendance présente de l'âme par rapport au corps. Eh bien, signalons ici quelques-unes de ces particularités que j'allègue, non comme prouvant cette doctrine indépendamment de la révélation, mais comme la rendant probable par l'expérience, quand elle nous a été une fois proposée par la révélation. Premièremnt, tous ceux qui ont insisté sur l'immortalité (24) de l'âme, d'une manière pratique, ont supposé qu'il y a un état futur de tourments pour les méchants; et ce sentiment est celui de Manu et de votre Purana. Mais quand ils viennent à parler en détail de ces tourments, ils supposent les hommes doués de certaines formes analogues au moins à nos corps actuels; car tout ce qu'ils disent sur ce sujet est précisément ce qu'on pourrait atten-

dre d'hommes naturellement imbus (25) de quelque pressentiment de la doctrine chrétienne sur les châtiments futurs. Ces pressentiments naturels sont une forte présomption, à cause de leur universalité chez tous les peuples, en faveur de la doctrine chrétienne, en ce qui concerne les méchants. Secondement, telle est la condition de notre vie présente, que de trois sortes de peines, celles infligées par le ciel, celles du corps et celles de l'âme, il n'en est aucune qui puisse exister sans le corps (26); car les angoisses de l'âme affectent le corps probablement toujours, et quelquefois même à un degré presque miraculeux, tant pour l'intensité que pour la promptitude (27). Les châtiments infligés par le ciel rentrent évidemment dans l'une ou l'autre de ces deux classes de peines, et il faut en juger de même: c'est ce que l'on doit penser en particulier des maladies héréditaires qui affectent la constitution mentale ou physique. Donc, cette observation, que toute peine paraît n'exister que par l'intermédiaire, ou du moins, non sans l'intermédiaire du corps comme instrument, semble indiquer comme chose probable (28) que cette peine peut être exécutée par le moyen du corps dans un état futur. Troisièmement, ce fait reçoit encore une nouvelle confirmation, si l'on considère de quelle aptitude admirable à souffrir nous sommes doués, aptitude avec laquelle nos dispositions pour la joie n'ont aucune sorte de proportion (29), telles que nous les voyons dans cette portion présente de notre existence. Il semblerait, d'après ce que je viens de dire, qu'aucune souffrance intense ne peut avoir lieu ici-bas sans que le corps en soit affecté. Si donc la vie présente nous offre des exemples de souffrances prolongées, exercées par le corps, ou du moins non sans lui, il est probable que les souffrances des méchants, pendant toute l'éternité, seront exécutées par le moyen du corps; d'où il résulte, comme chose probable, que les corps des méchants leur seront rendus pour servir à leur état futur et durable de souffrances. On ne peut non plus déduire du fait, que les joies vertueuses sont en grande partie indépendantes du corps, aucune présomption que les bons seront délivrés du corps. En effet, ce fait ne saurait en lui-même offrir aucune présomption dans un sens ni dans l'autre, puisque le cas des songes montre que l'aptitude de l'âme pour différents genres d'action indépendante ne prouve nullement qu'elle n'est pas revêtue d'un corps. Mais cette question paraît complétement résolue par plusieurs autres choses que l'on peut signaler.

1° En premier lieu, il y a souvent un plaisir positif à supporter la peine avec soumission, dans la pensée que nous sommes ici-bas dans un état d'épreuve; soumission qui se manifeste souvent par une douceur et une sérénité admirables dans les traits du visage. On peut donc regarder cette soumission comme ostensiblement récompensée en quelque sorte, quoique fort imparfaitement, dès cette vie par l'intermédiaire du corps.

2° En second lieu, il y a plusieurs vertus, telles que la tempérance et la chasteté (30), qui paraissent être des vertus du corps autant presque que de l'âme; il est des cas où l'on ne peut atteindre à ces vertus, ou du moins les conserver sans de grands efforts et même de grandes peines de la part du corps. On doit ajouter à cela que l'inclination de beaucoup de gens à mal faire (31) paraît beaucoup dépendre de la constitution naturelle de leur corps, même quand il s'agit d'autres vices que ceux qui se rattachent directement au corps. Ainsi la présomption que le corps sera récompensé ne découle pas seulement de la considération d'une ou deux vertus dans lesquelles il a évidemment une large part, mais encore de la considération d'autres vertus dans lesquelles il a aussi, quoique pas si ostensiblement, sa part. En effet, si tout bon gouvernement emploie les peines et les privations pour combattre et détruire le vice, il en doit être de même du bon gouvernement de soi-même; et comme la peine est exécutée par le corps, c'est aussi par le corps que, même en ce cas, le gouvernement de soi-même doit agir sur l'âme. Il faut croire que l'âme existe dans un état futur avec ces affections particulières, que l'on doit supposer toujours subsistantes, quoique subjuguées, puisqu'il est proportionnément croyable, lorsque nous y réfléchissons, que le corps, quoique réduit à la soumission, doit aussi subsister pour recevoir la récompense de ses travaux et de ses peines. Mais comme l'expérience prouve qu'il ne survit point au trépas, ce qu'il y a de plus naturel à croire, c'est qu'il sera rétabli, puisqu'il n'est évidemment pas plus difficile au Tout-Puissant de le rétablir qu'il ne lui a été difficile de l'unir originairement à l'âme.

3° Le souvenir des victoires passées sur les passions (32) est en lui-même une source naturelle de plaisir et même de gaieté de cœur; gaieté qui ne vient point de ce que les passions auraient été déracinées et n'existeraient plus, mais de la persuasion que, quoiqu'elles subsistent encore, elles sont réduites en servitude; de même si le corps dans lequel et par le moyen duquel elles ont été châtiées devait subsister (33), ce serait là un nouveau surcroît de bonheur. Ainsi la doctrine chrétienne, qu'on n'atteindra le parfait bonheur que quand le corps aura été rétabli, est une doctrine confirmée par ce que nous voyons même des plaisirs les plus purs, c'est-à-dire, de ceux qui résultent du souvenir des vertus passées.

4° Mais le fait général, qu'il y a plusieurs plaisirs fort innocents que l'âme ne peut éprouver sans le corps, tels que la vue du soleil et des étoiles, ainsi que des champs couverts de verdure, le parfum des fleurs et de la pluie, le goût des aliments quand on a faim et celui des boissons quand on a soif, la joie d'un festin sobre et modéré, le bonheur de serrer la main à ceux que nous ai-

mons et plusieurs autres choses, semblent nous annoncer qu'il est possible que d'autres plaisirs nous seront procurés par l'intermédiaire de corps dans un état futur.

Supposons, cependant, qu'on ne puisse démontrer d'une manière convaincante, par la raison, que le corps est nécessaire, soit pour un bonheur parfait, soit pour une peine consommée; c'est-à-dire, supposons que l'Auteur de la nature n'a rien mis à la portée de notre raison réduite à ses seules forces qui puisse nous faire pressentir le besoin de nos corps pour arriver à un bonheur parfait, comme il y a mis plusieurs choses qui nous font pressentir le besoin de ce corps pour arriver à une peine consommée, nous aurions néanmoins toujours un moyen clair et facile de nous expliquer pourquoi nous avons de plus fortes preuves de cette dernière chose que de la première. En effet, les hommes n'ont pas besoin (34) de preuves pour croire au plaisir; tandis qu'il est constamment besoin de les tenir sous l'impression de la crainte des châtiments, surtout quand ces châtiments sont encore fort éloignés. Il semblerait même que le sentiment de honte que l'on éprouve au souvenir des fautes passées, longtemps même après qu'on y a renoncé, est un témoin, une preuve vivante dans le gouvernement naturel de Dieu (qui connaît le mieux les besoins de l'homme) de l'extrême beson que nous avons de la crainte des châtiments pour nous empêcher de faire le mal (35); car si l'on examine ce que c'est que la honte, on verra que c'est la crainte d'un genre quelconque de châtiments. Je pense également que la dépendance où se trouve l'âme de la santé du corps pour plusieurs de ses fonctions présentes, doit être regardée elle-même comme une marque de ce qui doit avoir lieu dans l'état de choses futur. Je dois aussi vous rappeler de nouveau que je n'ai point entrepris de vous prouver cette doctrine comme un mathématicien fait un théorème, mais seulement de montrer que cette doctrine, une fois qu'elle nous est proposée, n'a rien en soi d'impossible; qu'il y a des traditions et des analogies à la portée de tous les hommes, qui se trouvent parfaitement d'accord avec elle, et que tout ce que nous savons du plaisir et de la peine n'est point contre elle, mais plutôt en sa faveur.

Rad. Il y a, Laurent, deux choses que je regarde comme étant d'un grand poids contre tout ce que vous avez dit : vous prétendez, autant que je puis saisir le sens général de vos raisonnements, que notre union à un certain système de matière appelé notre corps, en cette vie, est de telle nature qu'elle fournit une présomption qu'un jour nous reprendrons ce corps et *non un autre* (Job. xix, 27). De plus, vous avez, en particulier, beaucoup insisté sur l'influence de ce système dans la production du plaisir et de la peine, qui sont les manières ordinaires de récompenser et de punir. Or, quoique j'aie d'autres objections plus sérieuses et plus profondes à faire contre cette doctrine, il y en a toutefois un ou deux plus superficielles et qui ne reposent qu'à la surface, sur lesquelles je désire avoir des explications. Il me semble d'abord que ce n'est pas le système de matière que nous appelons notre corps, mais le monde dans tout son ensemble qui agit sur nous et y produit le plaisir et la peine. Des parties de ce vaste système de matière, situées à une distance immense de nous, Surya et Soma, et les autres agissent sur nous de plusieurs manières. Pour moi donc, si l'union présente donne quelque motif de supposer une union future, ne pourrais-je pas conclure *a pari* que les hommes pieux emporteront avec eux tout ce système dans le ciel? Voilà donc une des objections; l'autre, qui se rattache à la première, est que des exemples par vous allégués de plaisirs innocents procurés par l'intermédiaire du corps, on peut justement conclure que vous espérez manger et boire dans ces nouveaux cieux et dans cette nouvelle terre; ce qui paraît être nécessaire pour que votre doctrine soit conséquente avec elle-même.

Laur. Souffrez que je prenne d'abord votre dernière objection. Quoique le royaume du ciel ne consiste pas dans le manger et le boire, suivant notre grand Docteur, je ne pense pas cependant que dans le cas où j'aurais avancé qu'il en serait ainsi, vous eussiez aucun droit de me contredire; car toutes les nations, et les Indiens entre autres, ont supposé l'existence de quelque Amrita pour la subsistance des immortels (36). Il est vrai que Chhandogya parle de la vue seulement comme suffisante pour les sustenter, mais cette vue cependant suppose l'existence de la matière comme nécessaire pour qu'ils puissent se maintenir dans leur immortelle condition. Nos livres aussi nous représentent les anges comme ayant une nourriture (37) qui a été aussi donnée aux hommes : c'est ainsi qu'on pensa jadis que la liqueur appelée *soma* conférait l'immortalité. Or, comme il y a bien du vrai (38) au fond de ces traditions universelles, je ne m'y arrêterai pas ici davantage; je veux seulement vous prémunir contre l'idée de supposer que nous pouvons comprendre avec quel corps les hommes doivent entrer dans le ciel. Là tout est spirituel : corps spirituels, nourriture spirituelle, joies spirituelles. Sans prétendre aucunement définir quel peut être le festin dont parlent nos livres, je me contente de dire que, bien loin de nier que des corps spirituels puissent avoir besoin d'une nourriture qui leur soit propre, je ne sais pas si les âmes mêmes ne seraient pas réduites à un anéantissement (39) absolu, si Dieu ne leur procurait une sorte de subsistance : c'est pourquoi, pourvu que vous ne confondiez pas ce qui est céleste avec ce qui est purement grossier et terrestre, je n'ai pas de motif de vouloir éluder votre assertion, que je pense qu'il peut y avoir un genre de nourriture en usage dans le ciel. Car nous voyons que la matière est capable de subir dès ici-bas des changements si étonnants, sans cesser d'être la même matière, que nous ne connaissons rien des besoins ou des propriétés

inhérentes de certaines espèces particulières de matières. Ainsi nous ne savons pas quel changement peuvent subir nos corps. Quand une semence est jetée dans la terre, elle meurt, puis renaît (40), et reçoit une forme qui, avant d'en avoir eu l'expérience, aurait paru incroyable ; et cependant, nous pouvons dire avec raison, par une manière de parler vague et populaire, que la vie et l'organisation de la plante qui étaient renfermées dans la semence, sont les mêmes qui se sont développées dans la suite (41). Si donc les propriétés de l'immortalité se trouvent ici-bas semées dans nos corps, elles peuvent s'élever plus tard à un état tout spirituel, et à une sphère d'actions limitées (42), il est vrai, mais cependant beaucoup plus étendue qu'aucune de celles dont nous avons actuellement l'idée. Qu'il doive ou ne doive pas y avoir de nouveaux cieux et une nouvelle terre, dans le sens que vous supposez, il est certain que nos livres s'expriment comme s'il devait y en avoir (43), dans un certain sens. Or, sans entrer dans les détails particuliers de ce fait, vous devez vous apercevoir, j'en suis sûr, que si vous admettez une fois que l'homme doive exister dans un état futur, il vous faut nécessairement reconnaître qu'il sera placé dans un monde approprié aux appétits, aux passions et aux affections qu'il devra avoir alors ; notre nature, aujourd'hui correspond et doit toujours, autant que nous le pouvons savoir, correspondre à notre condition extérieure, comme notre condition extérieure doit aussi correspondre à notre nature. Donc l'existence de cette nature avec un nouveau corps suppose nécessairement une sphère d'action qui lui soit corélative et lui corresponde ; en sorte que sans déterminer quel sera l'occupation, le bonheur (44) et la vie particulière des justes après cette vie, il doit y avoir certaines qualités déterminées, certains caractères et certaines conditions sans lesquels on ne saurait qu'être tout à fait indigne de cette vie future, et *vice versa*. Je crois aussi qu'il existe une grande différence entre les liens qui nous attachent à un système de matière aussi intimement uni à nous que le sont nos corps, et tout autre système extérieur de matière qui ne peut qu'agir sur nous par le moyen du corps ; et, quoiqu'il soit bien difficile de statuer en quoi devra consister l'identité du corps qui doit ressusciter, il me semble cependant que c'est parler avec assez de clarté que de dire que si toutes les particules qui sont entrées dans la composition de nos corps étaient réunies ensemble, nous aurions des rapports beaucoup plus intimes avec elles qu'avec toutes autres particules de matière. Supposez que Dieu ne sait pas lesquelles de toutes les particules existantes (45) ont été celles qui composaient nos corps, ou qu'il ne saurait décider lesquelles d'entre elles sont plus proprement et plus spécialement les nôtres, c'est évidemment mettre des bornes à son omniscience. Souffrez donc que je vous supplie de ne pas soulever trop d'objections (46) qu'on peut toujours soulever contre l'exposé verbal d'une doctrine : quand on discute ensemble une doctrine on est toujours plus exposé à se tromper de part et d'autre que quand on l'examine paisiblement (47) seul ; ce qui vient, en grande partie, des imperfections du langage. Considérez donc la chose sous un jour pratique, et souvenez-vous que la probabilité est le guide de la vie ; que quand nous avons à craindre d'être cités devant un juge en cette vie, nous nous conduisons en toutes choses comme si nous en étions certains, parce que c'est la voie la plus sûre pour nous mettre en état de supporter l'épreuve (48). Or, si jamais il devait réellement arriver que nous reçussions dans le corps les choses faites dans le corps, malheur alors à celui qui en aurait eu des preuves évidentes sous les yeux, et n'aurait pas agi en conséquence. Malheur alors à celui qui se serait souillé aux fêtes des idoles, quand voyant que, malgré l'obscurité des preuves, le fait est néanmoins certain, et que ses membres, en se réunissant de nouveau, portent sur eux empreintes les taches de ses anciens péchés ; qu'il verra alors devant lui le souverain juge comme le feu d'un raffineur, et l'enfer, dont aucune révolution de kalpas ne saurait amener la fin, préparée dès l'origine des temps pour tous ceux qui vivent dans l'impiété, et principalement pour ceux qui souillent leur chair, et méprisent l'autorité. Le danger, ô Radhakant, est des plus grands ; il est de nature à exciter fortement toutes les puissances de notre âme, et à nous rendre attentifs aux preuves même les plus légères, de peur qu'il ne nous arrive de déplaire à celui qui peut perdre à la fois l'âme et le corps dans l'enfer.

Rad. Voilà certainement de quoi inspirer la terreur, et j'espère bien ne pas le laisser passer sans y réfléchir. Cependant, j'ai dit précédemment qu'il y a d'autres objections contre la doctrine en question, qui me paraissent avoir plus de profondeur, et auxquelles je désirerais bien savoir ce que vous avez à répondre. Je commence maintenant à voir très-clairement pourquoi vous attaquez de la sorte le système des Védanta ; puisque, s'il était vrai, il s'ensuivrait que le christianisme serait faux, ainsi que vous l'avez représenté. J'ai toujours pensé que les révélations constantes de tout le monde matériel sont une preuve qu'il est périssable, et qu'il n'y aura que l'esprit qui, à la fin, survivra à tous les changements que nous voyons, et à tous ceux qu'on nous a appris à attendre. L'âme, par son association même à la prakriti nous paraît être viciée (49), et recevoir les qualités des natures plus grossières, quoique toujours essentiellement distincte d'elles et incorruptible. Or, le but que se propose le yogi est de parvenir à la science du discernement, pour arriver par-là, enfin, à être délivré de l'existence et à s'identifier à l'Être suprême. A mon avis, cette opinion a beaucoup de preuves en sa faveur, et pourrait encore être vraie, lors même qu'il serait démontré que la matière a une existence

réelle, puisqu'il se peut faire que cette existence ne soit que temporaire. Nous croyons en outre que l'âme se compose de deux parties, le Manas et le Paramâtma, et que par ce dernier les hommes sont aptes à s'unir à l'Etre suprême, de la même manière qu'à la fin de la vie de Brahma ils seront absorbés en lui et identifiés (50) avec lui : or, nous croyons que le paramâtma ne fait qu'un maintenant avec Achyuta, et que ce n'est que faute de vynana qu'on ne le voit pas?

Laur. Si je vous comprends bien, le paramâtma est la seule partie réelle de l'homme, tandis que le corps et le manas ne sont que des apparences et des non-réalités ; et le but principal des hommes pieux est de parvenir, par vynana, à l'intelligence ou perception de la réalité de l'un, et de la non-réalité de l'autre.

Rad. Très-bien compris, Laurent. Maintenant dites-moi ce que les chrétiens penseront de cette vue immatérielle des choses?

Laur. Je crains, Radhakant, que vous ne me trompiez en me donnant, comme vous le faites, pour immatérielle votre manière d'envisager les choses. La religion chrétienne, en faisant profession de croire qu'il y a un état de choses intermédiaire où l'âme existe séparément du corps, combat le matérialisme, sans dire qu'elle s'oppose à ce que l'on croie à l'éternité rétrospective de la matière, qui est une partie essentielle du matérialisme. Or, en affirmant que nos corps ressusciteront, elle combat le système des Védanta, parce que cette assertion implique la réalité de la matière. Vous devez apercevoir du premier coup qu'une pareille opinion entraînerait *a fortiori* l'individualité et la personnalité réelle de l'âme. Vous regardez, je le sais, l'existence comme une peine, et l'absorption, c'est-à-dire l'annihilation de l'existence individuelle, comme le seul vrai bonheur. Souffrez donc que je vous expose un peu plus distinctement la doctrine chrétienne sur la nature de l'homme, comme étant plus immédiatement opposée à celle que vous venez d'établir.

Nous faisons donc profession de croire avec vous que l'homme se compose de trois parties, l'esprit, l'âme et le corps ; mais de ces trois parties (51), deux, l'âme et le corps, sont, logiquement parlant (dans le sens chrétien), beaucoup plus essentielles à l'homme que l'autre, qui est l'esprit. On peut dire, dans un certain sens, que l'âme est l'essence de l'homme, puisqu'on peut supposer que le corps en soit séparé, comme il en est effectivement séparé dans l'état intermédiaire, sans que l'homme perde son individualité. C'est par le corps qu'il continue de faire partie du monde visible et qu'il reçoit tous les plus grands biens qui lui sont procurés durant cette portion de son existence, soit que ces biens soient d'une nature transitoire ou d'une nature permanente. Ce corps, selon nous, ressuscitera en conséquence de la rédemption de l'homme par l'incarnation (52). Quoique le corps soit essentiel à notre idée présente de l'homme, cependant, comme il est certain qu'il peut exister sans lui, nous pouvons l'appeler un accident ou accessoire de son essence, bien qu'il soit plus inséparable de notre idée de l'homme que ne l'est l'esprit, puisque les damnés dans l'enfer doivent être dépouillés de l'esprit, et ne se composer que de l'âme et du corps. Donc, l'esprit, par lequel l'homme se met en communication avec les choses célestes, n'est pas, comme le représente votre système, la seule partie de l'homme qui subsiste éternellement, mais un don divin qui peut lui être retranché sans détruire sa durée éternelle. Suivant votre doctrine, la fin du présent kalpa sera la fin de toute existence, les esprits des justes perdant leur individualité et se trouvant identifiés à l'Etre suprême ; suivant la nôtre, les justes non-seulement conserveront leur individualité pendant toute l'éternité, mais encore reprendront aussi leurs corps, à la fin du monde présent. Les méchants, au contraire, au lieu d'être détruits, doivent subir une seconde mort (53) ; et comme dans la mort de ce kalpa il se fait une séparation des parties de l'être composé (54) entre ce qui est corps et ce qui est incorporel, ainsi, dans la seconde mort, il se fera pareillement (55) une séparation de l'esprit d'avec l'âme, qui est maintenant indissolublement unie au corps, et qui lui sera éternellement unie pour partager éternellement ses peines et ses malheurs.

Nos grands docteurs n'envisagent pas, comme vous le faites, ce don de l'esprit comme une seule et même chose avec Achyuta, et comme si l'homme ne l'avait jamais perdu (56), mais comme la chose même que l'homme a perdue par sa chute, et que la plus grande gloire du christianisme est de lui avoir rendue ; don infiniment précieux qu'il ne peut plus perdre désormais entièrement que par des fautes graves ou une négligence longtemps continuée. En effet, ce don est si grand que sa possession réduit à rien toutes les distinctions extérieures en comparaison de lui. Ainsi nous n'enseignons point qu'il y ait dans le monde des castes spirituelles d'origine (57), nous enseignons que ce don provient non de la naissance, mais de la grâce, et qu'il est mis à la disposition de tous ceux qui le cherchent par la pénitence et l'humilité. Personne, ni Melchchha, ni Sudra, ni Chandala, n'en est exclus. Autant je m'inquiète peu de voir ces distinctions violemment effacées, autant je désire voir ce don intérieur et invisible de gloire communiqué à tous, puisqu'une fois communiqué, quoique beaucoup puissent en abuser, il n'en suivra pas moins sa route à travers toutes les distinctions extérieures, et les aplanira doucement et peu à peu, les hommes étant aptes à le recevoir et sentant en effet qu'ils sont tous frères. Car, tenez-le pour certain, Radhakant, toutes ces distinctions extérieures ne sont que comme rien en la présence du Très-Haut. Il le déclare déjà par les œuvres de la nature ; aucun des dieux des nations ne peut donner la pluie comme il le fait, aux ingrats même et aux méchants tout comme aux justes, afin de se les attirer

tous, s'il est possible, par la nourriture et la joie qu'il distribue indistinctement à tous. Déjà ce don intérieur et spirituel a fait tomber devant son action invisible plusieurs des distinctions qui existaient dans le monde, et il continuera d'agir au loin dans tous les sens. Si les hommes persistent à livrer leurs corps aux plaisirs sensuels et leurs âmes à l'orgueil, en sorte qu'ils ne se rendent pas à ce puissant décret du ciel, ils ne peuvent lui résister que pour un peu de temps. Faites bien attention à ce que je dis : s'il y avait quelque possibilité que ce ne fût pas du côté des chrétiens, mais du côté des Indiens que se trouvât la vérité sur ce point ; si le Seigneur Dieu des chrétiens a résolu de donner une nouvelle naissance à tous ceux qui le demandent, de telle sorte que l'esclave qui a reçu cette nouvelle naissance est au-dessus du roi qui ne l'a pas reçue, et le chandala qui la possède, plus noble que le plus noble rejeton de tous les saraswatas ; si Dieu, pour des fins dignes de sa sagesse, a favorisé ces distinctions pendant le cours de tant de générations, tandis qu'aujourd'hui, en se revêtant de notre nature, il nous lit d'une voix de tonnerre les leçons de l'humilité, combien ne serait-il pas terrible, dans le cas où il en pourrait être ainsi, de résister à sa volonté, à la volonté de celui qui élève les uns et abaisse les autres, qui n'examine pas si les hommes viennent de l'orient ou de l'occident, du nord ou du midi, n'ayant d'égards pour aucune distinction extérieure, sinon pour ceux, et pour ceux-là seulement qui ont, ou qui par obéissance cherchent à avoir ce grand et glorieux don d'une nouvelle naissance spirituelle, qui est une fontaine ouverte à tous les hommes ! Si vous résistez, vous ne pourrez le faire longtemps, parce qu'il a marqué un jour où il jugera tous les hommes par Notre-Seigneur et Maître, où tous les hommes seront assemblés devant lui, chrétiens et gentils, Juifs et barbares, Saces et Indiens, brahmes et chandalas, qui tous ressusciteront avec leurs corps, afin que toute chair voie le salut qui vient de notre Dieu. Quand ils auront reçu leurs nouveaux corps, c'est alors que tout genou fléchira devant le Seigneur, et que toute langue glorifiera le Seigneur et lui rendra compte de sa conduite. Tous les hommes, à la vue de ce grand prodige, s'humilieront enfin devant Dieu, depuis le grand prêtre jusqu'au dernier des esclaves ; toutes les distinctions n'apparaîtront alors, comme elles le sont dès maintenant, que comme rien et moins que rien en sa présence. En vain les hommes auront-ils ici-bas résisté à sa volonté de faire cesser toute distinction entre les hommes de toutes les classes, quand ils comparaîtront tous devant son tribunal. Considérez donc quels seront vos sentiments si ces choses sont vraies ; si vous ressuscitez revêtu d'un corps impérissable qu'aucunes révolutions ni transmigrations ne pourront jamais détruire ni dissoudre ; il vous faut aller avec ce corps dans le triste séjour d'un éternel malheur, pour vous punir d'avoir méprisé le dernier des sudras qui avait reçu le don de l'esprit. Pour moi, j'avoue que je suis saisi d'une frayeur horrible quand je considère que des chrétiens même maltraitent quelquefois leurs serviteurs ; je tremble encore davantage pour ceux qui vivent dans un continuel éloignement de toute classe d'hommes, excepté de ceux dont le crime leur rend la société nécessaire. La raison en est que ce jour viendra si tôt (eu égard à la courte durée de toutes les choses humaines) ; et sachant que les anges et les apôtres, les saints et les gentils seront tous présents à cette grande manifestation, je suis saisi d'étonnement et rempli d'une frayeur extrême de ce que disent nos livres, que « le Seigneur *seul* sera glorifié en ce jour. »

NOTES DU DIALOGUE III

(1) Saint Justin, martyr, *Apol.* p. 65, *b* : Ἡμεῖς τὰ νεκρούμενα καὶ εἰς γῆν βαλλόμενα πάλιν ἀπολήψεσθαι ἑαυτῶν σώματα προσδοκῶμεν, ἀδύνατον μηδὲν εἶναι τῷ Θεῷ λέγοντες, καὶ κατανοοῦντι ἀπιστότερον ἂν μᾶλλον δόξαι ἢ εἰ σώματι μὴ ὑπάρχομεν, καὶ τις ἔλεγεν ἐκ μικρᾶς τινος ῥανίδος τῆς τοῦ ἀνθρωπείου σπέρματος δυνατὸν ὀστέα τε καὶ νεῦρα καὶ σάρκας εἰκονοποιηθέντα, οἷα ὁρῶμεν γενέσθαι. Ἔστω γὰρ νῦν ἐφ' ὑποθέσεως λεγόμενον· εἴ τις ὑμῖν μὴ οὖσι τοιούτοις μηδὲ τοιούτων, ἔλεγε τὸ σπέρμα ἀνθρώπειον δεικνὺς, καὶ εἰκόνα γραπτὴν, ἐκ τοῦ τοιοῦδε οἷόντε γενέσθαι διαβεβαιούμενος, πρὶν ἰδεῖν γενόμενον ἐπιστεύσατε ; οὐκ ἄν τις τολμήσειεν ἀντειπεῖν· τὸν αὐτὸν οὖν τρόπον, διὰ τὸ μήπω ἑωρακέναι ὑμᾶς ἀναστάντα νεκρὸν, ἀπιστία ἔχει. Hoc est : « Nos emortua atque in terram conjecta nostra ipsorum corpora postliminio recepturos esse speramus, nihil plane Deo impossibile esse affirmantes. Et rem ipsam secum consideranti, quid incredibilius videatur quam si in corpore nondum essemus, atque aliquis diceret ex parva quapiam humani seminis gutta fieri posse ut ossa, nervi et carnes ad eam quam videmus conformata effigiem existant : sit hoc namque per concessionem positum atque dictum. Si quis, inquam, vobis, cum nondum tales exstaretis, neque ex talibus orti essetis, asseveraret, semen humanum et imaginem (humanam) pictam indicans, ex eo ipso semine naturam hujusmodi fieri posse; num priusquam id factum esset crederetis ? Non equidem opinor quempiam contra hoc dicere ausurum esse. Persimili ergo modo, propterea quod nondum mortuum resurrexisse videritis, vos incredulitas resurrectionis tenet. » Il est parlé de ce même mystère par saint Method. *de Resurr.* § 14, p. 780, Gallandi ; par Const., *Apol.* v, 8 ; par saint Grégoire de Nysse (ou probablement de Nemèse) *de Opific. hominis*, p. 119, cap. XXVII ; et par saint Denis d'Alexandrie, quoique dans un but différent ; *ap. Euseb. Præp. evang.* p. 779 : « Unde autem mens humana dies istos commutationis speculari et arcana naturæ rimari potuerit, nemo miretur. Hæc enim frequens medicorum experientia pervidit, qui cum multas animadverterint semen non retinere conceptum, compertum habuerunt, quod intra sex dies septemve ejiciebatur esse *lacteum*, et vocaverunt ἔκρυσιν, quod postea autem sanguineum atque ἐκτρωσμὸν appellabatur. » Comme le remarque Censorinus *de Die natali*, XI. On trouve la même remarque dans la sainte Ecriture, *Job*, X, 10 : « Ne m'avez-vous pas fait d'abord comme un *lait* qui se caille, comme un lait qui s'épaissit et se durcit en se convertissant en fromage ? Vous m'avez revêtu de peau et de chair, vous m'avez affermi par des os et des nerfs. » Ce passage est cité par saint Denis. Voyez aussi le psaume CXXXIX qui s'y rapporte évidemment. Nous pouvons nous servir, à l'occasion de

ces deux textes, des paroles de saint Grégoire le Grand sur Job, I, *c* : « Augusta Dei laus est descriptio creati corporis, nisi etiam subsequenter exprimatur mira aspiratio vivificationis. » Ce saint dit encore dans un autre endroit (v, 5) : « Illud quoque ambiguum facit inter auctores opinionem, utrumne ex patris tantummodo semine partus nascatur,... an etiam ex matris. » Sur quoi Gruber fait cette remarque : « Veteres philosophi de hac re valde dissenserunt, ut noster docet; recentiores medici vero probarunt utrumque maris æque ac feminæ semen ad procreandum sobolem esse necessarium. » Ainsi donc, lorsque la sainte Ecriture dit que Lévi était dans les reins de son père, elle n'entend évidemment parler que de la matière dont son corps devait être en partie formé; on ne doit pas interpréter cette expression dans un sens propre à favoriser le système des matérialistes sur l'origine ou le principe de la vie. L'existence dans la femme même de la matière nécessaire pour la formation d'un homme en elle, conduit à de graves et importantes réflexions; mais ce n'est pas ici le lieu de nous y arrêter. *Voyez* plus loin, *note* 19.

(2) Les casuistes professaient la doctrine de l'impureté de la matière, au point de rejeter le baptême par l'eau. *Voyez* le docteur Pusey, *sur Tertullien*, p. 255, et Spencer, *ad Origenem contr. Cels.*, III, p. 119.

(3) *Deuteron.* XII, 15 : « Néanmoins, s'il vous plaît de vous nourrir de chair, *quelle que soit celle que votre âme désire*, vous pouvez tuer des animaux et en manger dans vos villes, selon la bénédiction que le Seigneur votre Dieu vous a donnée, soit que ces animaux soient purs ou impurs, vous pouvez en manger, ainsi que vous mangez de la chèvre et du cerf. Abstenez-vous seulement de manger du sang. » Ce texte semble indiquer qu'il était permis aux Juifs de manger dans leurs maisons de toutes les espèces de viande que leur âme pouvait désirer; qu'il n'y avait point *là* de distinction à observer entre les diverses espèces de viande; que cette distinction n'existait que pour le lieu saint. Le mot *néanmoins* fait évidemment contraste avec le verset précédent : « Mais offrez vos hosties dans le *lieu* que le Seigneur aura choisi en l'une de vos tribus, et observez-*y* tout ce que je vous ordonne aujourd'hui. » Ainsi le verset 15 exprime l'exception qui doit être apportée à cette obligation, et le verset 16 l'exception qu'on doit mettre à cette permission. Chacun des deux versets, dans l'original, commence par la même particule רק, qui est conservée dans le chaldéen, le syriaque et le grec. Le verset 20 convient cette même permission : « Quand le Seigneur votre Dieu aura étendu vos limites, selon qu'il vous l'a promis, si vous dites : Je voudrais manger de la chair (parce que vous aurez envie d'en manger) vous pourrez en manger, quelle que soit celle que votre âme désire. » Le verset suivant, si l'on place un point et virgule, comme l'Athnach autorise à le faire dans l'hébreu, après les mots, *ainsi que je vous l'ai ordonné*, exprimera la même obligation et les mêmes exceptions que ci-dessus. Le rabbin Ismaël (dans le *Pesikta*, *Ugolini*, XVI, p. DCCCCXXI) dit que « le texte indique qu'il était défendu à Israël de manger de la chair dont ils auraient envie dans le désert, mais que l'Ecriture leur permettait d'en manger une fois qu'ils seraient entrés dans la terre promise. » On en pourrait trouver la raison dans ce que dit Porphyre, III, 18, que Dieu défendit de manger des animaux, ἡδονῆς χάριν, *pour le plaisir* d'en manger; ce que l'on peut regarder comme un specimen de la foi païenne sur ce sujet, et la négation du texte en question. Car ce texte, ainsi que la Genèse, IX, 3, citée plus haut, Dial. I, n. 44, paraît donner aux hommes un pouvoir arbitraire sur les créatures sans raison; pouvoir qui ne doit pas s'entendre du droit de tuer par plaisir et de gaîté de cœur les animaux, mais du droit de tuer et de chasser ces espèces d'animaux qui leur plairait pour en faire leur nourriture. Le principe ci-énoncé a déjà été exprimé dans un passage de saint Cyrille, note 60 du Dialog. II. Le texte prouve, en outre, contient une anticipation des temps chrétiens, comme l'a fort bien observé un auteur anonyme dans la Σειρὰ ὁ Πατρῶν, p. 1483 : Ἀλλὰ μᾶλλον προφητεύει, dit-il, περὶ τῶν ἀληθῶς Ἰσραηλιτῶν, ἤγουν δὴ τῶν Χριστοῦ δούλων τῶν καὶ κρέα ἑτέρα ἐσθιόντων παρὰ τὰ εἰρημένα καθαρά. » Le texte, dit-il, est plutôt une prophétie qui regarde les vrais Israélites, je veux dire les serviteurs du Christ, qui mangent des autres viandes, suivant la sainte parole. » Une glose juive, qui a été adoptée dans la Vulgate, nous empêche d'avoir l'opinion des Pères latins sur le texte hébreu; cependant, saint Augustin *contre Adim.* XV, 1, dit (après avoir cité *saint Marc*, VII, 15; *saint Matth.* XV, 11; *Rom* XIV, 21) : « Dum cupit de Novo Testamento Veteri adversari, *ubi*, dictum est, *secundum desiderium animæ tuæ occide et manduca omnem carnem.* » Il fait aussitôt remarquer que la distinction des animaux purs et impurs avait été adoptée pour exprimer les traits caractéristiques de ceux qui ne devaient pas être admis dans l'Eglise.

(4) Pour ce qui est de la permission de manger du sang, le lecteur trouve une dissertation sur cette matière à la fin de l'apologie de Tertullien éditée par le docteur Pusey.

(5) Saint Paul, *Gal.* IV, 3, parle d'assujettissement aux *éléments* du monde, c'est-à-dire aux premières et plus grossières instructions données par Dieu au monde; et peut-être que si nous considérons qu'un grand nombre des prescriptions légales n'étaient que des restrictions mises à l'usage de la matière, d'une manière ou d'une autre, il ne sera plus nécessaire de prendre le mot *éléments* dans un autre sens que celui qui lui est ordinairement attribué. Comparez la note 7, du Dialog. IV.

(6) *Voyez* Franck, *Vedanta Sara*, p. 6 de la traduction : « Das wesen ist das seyende, denkende, seelize, nicht entzweiete subject-object (Brahma). Die *ganze Vielheit des Unempfindlichen* von dem Bewusstozen Anfangend ist das Nichtwesen. » Il n'y a peut-être rien au monde de plus terrible que ne tend naturellement à le devenir la croyance de la non réalité de la matière en des mains malfaisantes.

(7) Canada pensait que les sens ne servent qu'à préparer les choses pour l'esprit (*Windisch.*, p. 1955); et Gotama prétendait (*ibid.* p. 1912) qu'ils n'agissent point indépendamment, mais au moyen des cinq éléments avec lesquels ils sont en rapport, par lesquels ils voient, entendent, etc. *Voyez* Manu, I, 75. Platon, *Theæt.* § 102 : Σκοπεῖ ἡ ἀπόκρισις ποτέρα ὀρθοτέρα, ὦ ὁρῶμεν τοῦτο εἶναι ὀφθαλμούς, ἢ, εἰ οὐ ὁρῶμεν καὶ, ὦ ἀκούομεν, ὦτα, ἢ, δι' οὗ ἀκούομεν; κ. τ. λ. « Vois, en effet quelle est la meilleure de ces deux réponses : l'œil est ce avec quoi nous voyons, ou bien, ce par quoi nous voyons; l'oreille est ce avec quoi nous entendons, ou, ce par quoi nous entendons. »

(8) Aretas, *in Apocal.* p. 195 : Ταὐτὸν ἡ πνευματικὴ ἀκοὴ τῇ βλέψει. « L'ouïe spirituelle est la même chose que la vue. » S. Aug. *de Trinit.* XV, 18 : Nec tamen quia dicimus locutiones cordis esse cogitationes, ideo non sunt etiam visiones exortæ de notitiæ visionibus, quando veræ sunt. Foris enim cum per corpus hæc fiunt, aliud est locutio, aliud visio; intus autem cum cogitamus, utrumque unum est. » Comp. *de Civ. Dei*, XI. cap. 27

(9) Si saint Paul, en extase (*a*), *II Cor.* XII, 2, était indépendant des sens, ce qu'il VII alors n'en serait pas moins impossible à exprimer : Ἄρρητα ῥήματα ἃ οὐκ ἐξὸν ἀνθρώπῳ λαλῆσαι, « des paroles mystérieu-

(*a*) S. Aug., *in Ps.* LXVII, § 36, définit ainsi l'extase : « Extasis est mentis excessus, quod aliquando paucis contingit; nonnunquam vero per aliquam revelationem, alienationem mentis a sensibus corporis, ut spiritu quod demonstrandum est, demonstretur. »

ses qu'il n'est pas donné à l'homme d'exprimer. » Sur quoi Clément d'Alex. *Stromates*, v, 80, ajoute : Οὐ νόμῳ καὶ φόβῳ παραγγελίας τινὸς τὸ, οὐκ ἐξὸν, προστιθεὶς, δυνάμει δὲ ἁγίᾳ ἀφθεγκτον εἶναι τὸ θεῖον μηνύων, εἴ γε ὑπὲρ οὐρανὸν τὸν τρίτον ἄρχεται λαλεῖσθαι, ὡς θέμις τοῖς ἐκεῖ μυσταγωγεῖν τὰς ἐξειλεγμένας ψυχάς. P. 293, *edit. Potter*. « Non qu'en se taisant il obéisse à quelque loi où à quelque défense ; il veut seulement nous indiquer que la sainteté elle-même ne pourrait énoncer l'idée de Dieu, puisque ce n'est qu'au-dessus du troisième ciel qu'il commence à être nommé, comme il est permis aux anges qui l'habitent d'initier aux saints mystères les âmes des élus. »

(10) Les corps par lesquels une personne a passé sont comparés par Patanjali, *in Windischmann*, p. 1589, aux fers dont on charge les criminels. Cette même idée se retrouve également chez les Juifs (*voyez* Buxtorf au mot [illegible]) et chez les stoïciens (*voyez* Gatak. *ad Anton.* IX, 3) et fut adoptée dans la suite par les manichéens, qui appelaient les corps *carceres Dei*. S. Aug., *contr. Faust.* XX, 22 ; Tit. Bostr. *contr. manich.* I, 13, 29.

(11) *Voyez* Wilson...., Clément Alex. II, 125, p. 494, cite un stoïcien qui dit qu'il aimerait mieux voir un Indien se brûler que d'entendre un nombre quelconque de raisonnements tendant à démontrer que la peine ou douleur n'est rien. Strabon, p. 1006, parle d'un Indien qui se brûla à Athènes.

(12) On n'en finirait pas s'il fallait citer les passages des Pères où la résurrection des corps est présentée comme un dogme distinctif du christianisme. Saint Justin, martyr, p. 26, paraît penser que Platon en avait quelque idée. Les hérésies panthéistiques, qui empruntent beaucoup des systèmes païens, la nient généralement, et il est à craindre que beaucoup trop de chrétiens ne vivent de jour en jour dans une négation pratique de cette croyance.

(13) Cet argument a été souvent employé par les Pères ; pour en avoir des exemples, voyez la note du docteur Pusey sur l'*Apologie* de Tertullien, c. 48.

(14) Saint Augustin dit quelque part : « Fit credibiliorum fides ex incredibilioribus creditis. » Il s'exprime dans les mêmes termes, *de Civ. Dei*, XXII, 5.

(15) Aristote, *de An.* I, 3, *extr.* : Ἐπιχειροῦσι μόνον λέγειν ποῖόν τι ἡ ψυχὴ, περὶ δὲ τοῦ δεξομένου σώματος οὐδὲν ἔτι προσδιορίζουσιν, ὥσπερ ἐνδεχόμενον κατὰ τοὺς Πυθαγορικοὺς μύθους τὴν τυχοῦσαν ψυχὴν εἰς τὸ τυχὸν ἐνδύεσθαι σῶμα· δοκεῖ γὰρ ἕκαστον ἴδιον ἔχειν εἶδος καὶ μορφήν. Hoc est : « At illi dicere quidem quale quid sit ipsa anima enituntur ; de susceptivo vero corpore nihil penitus dicunt atque determinant, perinde quasi fieri possit, ut quævis anima sine ullo discrimine quodvis corpus ingrediatur, ut pythagoriorum fabulæ dicunt : animantis enim cujusque propriam speciem habere formamque videtur. »

Et dans sa *Prior An.* II, 27, p. 70, b, 7. « Τὸ δὲ φυσιογνωμονεῖν δυνατόν ἐστιν, εἴ τις δίδωσιν ἅμα μεταβαλλειν τὸ σῶμα καὶ τὴν ψυχὴν ὅσα φυσικά ἐστι παθήματα, κ. τ. λ. Hoc est : « Potest autem fieri, ut conjiciatur natura et ingenium, si quis concedat naturales affectiones corpus simul cum anima immutare. » Le principe ici exposé est mis en action dans sa Physiognomonie. Le dernier passage tend à démontrer l'existence de changements réciproques qui doivent avoir lieu dans la suite ; le premier celle d'une corrélation originelle entre l'âme et le corps. Origène insiste plus particulièrement sur cette corrélation dans le passage qui va suivre, *Contr. Cels.* IV, p. 203 : Ἔτι δὲ καὶ τοῦτό φαμεν τῷ Κέλσῳ εἰπόντι ὅτι ψυχὴ μὲν Θεοῦ ἔργον. σώματος δὲ ἄλλη φύσις· καὶ οὐ μόνον ἀκατασκεύαστως τὸ τηλικοῦτον δόγμα ῥίψαντι, ἀλλὰ καὶ ἀδιοριστως· οὐ γὰρ ἐσαφήνισε, πότερον πᾶσα ψυχὴ Θεοῦ ἔργον, ἡ μόνη ἡ λογική. Φαμὲν τοιγαροῦν πρὸς αὐτόν· Εἰ μὲν πᾶσα ψυχὴ Θεοῦ ἔργον, ὁλοσχερῶς καὶ τῶν ἀλόγων καὶ ἀτελεστάτων· ἵνα καὶ παντὸς σώματος ἄλλη φύσις ἡ παρὰ τὴν τῆς ψυχῆς· ἔοικε μέν τοι ἐν τοῖς ἑξῆς, ἐν οἷς καὶ θεοφιλέστερα τὰ ἄλογα ζῶά φησιν ἡμῶν, καὶ τοῦ θείου τὴν ἔννοιαν ἔχειν καθαρωτέραν, παριστάνειν, ὅτι οὐ μόνον ἡ τῶν ἀνθρώπων, ἀλλὰ πολὺ μᾶλλον καὶ ἡ τῶν ἀλόγων ζώων ψυχὴ ἔργον ἐστὶ τοῦ Θεοῦ· τοῦτο γὰρ ἀκολουθεῖ τῷ θεοφιλέστερα λέγεσθαι ἐκεῖνα ἡμῶν. Εἰ δὲ μόνη ἡ λογικὴ ψυχὴ Θεοῦ ἔργον ἐστί, πρῶτον μὲν οὐκ ἐσαφηνίσας τὸ τοιοῦτον· δεύτερον δὲ ἀκολουθεῖ τῷ ἀδιοριστως εἰρῆσθαι περὶ τῆς ψυχῆς, ὡς οὐ πάσης, ἀλλὰ μόνης τῆς λογικῆς οὔσης Θεοῦ ἔργον, τὸ μηδὲ παντὸς σώματος εἶναι φύσιν· εἰ δὲ μὴ παντὸς σώματος ἄλλη φύσις, ἀλλ' ἑκάστου δὲ τὸ σῶμα ζώου ἀνάλογον τῇ ψυχῇ, δῆλον ὅτι οὗ ψυχὴ Θεοῦ ἔργον ἐστὶ, διαφέροι ἂν τὸ ταύτης σῶμα σώματος ἐν ᾧ οἰκεῖ ψυχὴ οὐκ οὖσα ἔργον Θεοῦ. Καὶ οὕτω ψεῦδος ἔσται, τὸ μηδὲν διοίσειν νυκτερίδος, ἢ εὐλῆς, ἢ βατράχου σῶμα παρὰ τὸ τοῦ ἀνθρώπου· καὶ γὰρ ἄτοπον, λίθους μὲν λίθων, καὶ οἰκοδομήματα οἰκοδομημάτων, νομίζεσθαι εἶναι καθαρώτερα ἢ μιαρώτερα, παρὰ τὸ εἰς τιμὴν τοῦ θείου κατεσκεῦάσθαι, ἢ εἰς ἀτιμοτάτων σωμάτων καὶ ἐναγῶν ὑποδοχήν· σώματα δὲ σωμάτων μὴ διαφέρειν, παρὰ τὸ λογικὰ εἶναι τὰ ἐνοικήσαντα, ἢ ἄλογα, καὶ λογικῶν τὰ σπουδαιότερα, ἢ τοὺς φαυλοτάτους ἀνθρώπους. Τὸ τοιοῦτόν γε πεποίηκε τολμῆσαί τινας ἀποθεῶσαι μὲν τὰ τῶν διαφερόντων σώματα, ὡς δεξάμενα ψυχὴν σπουδαίαν· ἀποῤῥίψαι δὲ ἢ ἀτιμῶσαι τὰ τῶν φαυλοτάτων· οὐχ ὅτι πάντως τὸ τοιοῦτον ὑγιῶς γεγένηται, ἀλλ' ὅτι ἀπό τινος ἐννοίας ὑγιοῦς ἔσχε τὴν ἀρχήν· ἡ ὁμοίως ὁ σοφὸς μετὰ τὴν τελευτὴν Ἀνύτου καὶ Σωκράτους φροντίσει τῆς ταφῆς τοῦ Σωκράτους σώματος καὶ τοῦ Ἀνύτου; καὶ τὸ παραπλήσιον ἀμφοτέροις κατασκευάσει ἠρίον ἢ τάφον; καὶ ταῦτα διὰ τὸ, « ὧν οὐδὲν ἔργον Θεοῦ » (τοῦ « ὧν » ἀναφερομένου ἐπὶ τὸ τοῦ ἀνθρώπου σῶμα, ἢ τῶν ἐκ τοῦ σώματος ὄρνεων, καὶ ἐπὶ τὸ βοὸς, ἢ τῶν ἐκ τοῦ σώματος βοὸς μελισσῶν, καὶ ἐπὶ τὸ ἵππου, ἢ ὄνου, καὶ τῶν ἐξ ἵππου μὲν σφηκῶν, ἐξ ὄνου δὲ κανθάρων), δι' ἃ ἠνωγκάσθημεν ἐπαναλαβεῖν καὶ τὸ « ψυχὴ μὲν Θεοῦ ἐστὶν ἔργον, σώματος δὲ ἄλλη φύσις. » Εἶθ' ἑξῆς φησὶν, ὅτι κοινὴ ἡ πάντων τῶν προειρημένων σωμάτων φύσις καὶ μία ἐς ὀμοιβὴν παλίντροπον ἰοῦσα καὶ ἐπανιοῦσα· καὶ πρὸς τοῦτο δὲ δῆλον ἐκ τῶν προειρημένων, ὅτι οὐ μόνον τῶν προκατειλεγμένων σωμάτων κοινή ἐστιν ἡ φύσις, ἀλλὰ καὶ τῶν ἐπουρανίων, κ. τ. λ. « Nous avons encore une chose à dire à Celse, qui veut que *l'âme soit l'ouvrage de Dieu, mais que le corps soit d'un autre ordre*, et qui avance un tel dogme, non-seulement sans aucune preuve, mais même avec ambiguïté : car il ne dit point nettement si toutes les âmes en général sont l'ouvrage de Dieu, ou s'il n'y a que la raisonnable. Nous avons donc ceci à lui dire : Si toutes les âmes en général sont l'ouvrage de Dieu, il faut que l'âme des bêtes et celles des plus vils animaux le soient aussi, afin que tous les corps soient d'un autre ordre que l'âme. Et c'est effectivement ce qu'il semble poser en principe dans la suite, lorsqu'il dit qu'il y a des animaux sans raison qui sont plus chers à Dieu que nous, et qui ont de lui une idée plus pure que nous n'avons. Car si des animaux sans raison sont plus chers à Dieu que nous, il s'ensuit que ce n'est pas seulement l'âme humaine qui est l'ouvrage de Dieu, mais que la leur doit l'être bien plutôt. S'il n'y a que l'âme raisonnable qui soit l'ouvrage de Dieu, premièrement Celse ne s'est pas assez expliqué ; secondement, si ce qu'il dit sans distinction, que l'âme est l'ouvrage de Dieu, ne se doit pas entendre de toutes les âmes, mais seulement de la raisonnable, il s'ensuit qu'il ne faut pas entendre non plus de tous les corps qu'ils soient d'un autre ordre qui les rende égaux entre eux. Or, si cela ne doit pas s'entendre de tous les corps en général, mais que chaque animal ait un corps proportionné à son âme, il est évident qu'un corps dont l'âme est l'ouvrage de Dieu devra être plus excellent qu'un autre corps où habite une âme qui n'est pas l'ouvrage de Dieu. Ainsi, il sera faux qu'il n'y ait point de différence entre le corps d'une chauve-souris, d'un ver ou d'une grenouille, et celui d'un homme. En effet, il serait absurde que des pierres fussent estimées plus pures ou plus impures les unes que les autres,

et des bâtiments tout de même, selon qu'on les emploie à l'honneur de la Divinité, ou qu'on les destine à recevoir des corps sales, des objets d'horreur, et qu'on ne mît point de différence entre des corps dont les uns logent des âmes raisonnables, les autres des âmes sans raison; les uns des âmes raisonnables où la vertu règne, les autres des âmes d'hommes plongées dans le vice. C'est ce qui a fait que quelques-uns, considérant l'avantage qu'avaient eu ces corps de loger des âmes vertueuses, n'ont point craint de les déifier, pendant qu'ils jetaient dehors et qu'ils traitaient avec toute sorte d'ignominie les corps de ceux qui n'avaient pas bien vécu. Je ne dis pas que cette pratique mérite d'être entièrement approuvée; mais, quoi qu'il en soit, elle avait pour fondement une pensée extrêmement juste. Un homme sage voudrait-il, après la mort d'Anytus et de Socrate, prendre le même soin de leur sépulture, ou mettre leurs corps dans des tombeaux tout pareils? Voilà pour ce que dit Celse, qu'*il n'y a rien là qui soit l'ouvrage de Dieu* (entendant par ces mots *il n'y a rien là*, le corps d'un homme ou les serpents qui s'en forment, le corps d'un bœuf ou les abeilles qui en naissent, le corps d'un cheval et d'un âne ou les guêpes et les escarbots qui en sortent); ce qui nous a contraints de retoucher à ce qu'il avait posé, que l'*âme doit être regardée comme l'ouvrage de Dieu, mais que le corps est d'un autre ordre.* Il ajoute que la nature de tous ces corps dont il a parlé est semblable, et que leur matière est la même, passant et repassant par toutes les altérations et par tous les changements qui se voient successivement dans le monde. Mais par ce que nous avons établi, il est clair que ce n'est pas seulement de ces corps dont il a parlé, que la nature est semblable et la matière la même, que c'est des corps célestes comme des autres, etc. »

A quoi on peut ajouter un passage de l'ouvrage attribué à saint Grégoire de Nysse, *de Hominis opificio*, p. 125, c: Ὥσπερ τελειωθεὶς ὁ ἄνθρωπος ἐν τοῖς μείζοσιν, ἔχει διαφαινομένην τῆς ψυχῆς τὴν ἐνέργειαν· οὕτως ἐν ἀρχῇ τῆς συστάσεως τὴν κατάλληλόν τε καὶ σύμμετρον τῇ παρούσῃ χρείᾳ συνέργειαν τῆς ψυχῆς ἐφ' ἑαυτοῦ διαδείκνυσι, ἐν τῷ κατασκευάζειν αὐτὸν ἑαυτῇ διὰ τῆς ἐντεθείσης ὕλης τὸ πρόσφυές οἰκητήριον· οὐδὲ γὰρ εἶναι δυνατὸν λογιζόμεθα, ἀλλοτριαις οἰκοδομεῖς τὴν ψυχὴν ἐναρμόζεσθαι, ὡς οὐκ ἔστι τὴν ἐν τῷ κηρῷ σφραγῖδα πρὸς ἀλλοτρίαν ἁρμοσθῆναι γλυφήν· καθάπερ γὰρ τὸ σῶμα ἐκ βραχυτάτου πρὸς τὸ τέλειον πρόεισιν, οὕτω καὶ ἡ τῆς ψυχῆς ἐνέργεια καταλλήλως ἐμφυομένη τῷ ὑποκειμένῳ, συνεπιδίδωσι καὶ συναύξεται· προηγεῖται μὲν γὰρ αὐτῆς ἐν τῇ πρώτῃ κατασκευῇ οἷον ῥίζης τινὸς ἐν τῇ γῇ κατακρυφθείσης ἡ αὐξητική τε καὶ θρεπτικὴ δύναμις μόνη· οὐ γὰρ χωρεῖ τὸ περισσότερον ἡ τοῦ δεχομένου βραχύτης. Hoc est: « Nam ut in homine qui ætatem ad integram pervenit, et inter grandiores censetur, affectiones animi jam manifesti apparent: sic ortus nostri initio, prout tum res postulat, ita sese convenienter actiones animi declarant, in eo quod ipse sibi de materie in alvo matris deposita domicilium aptissimum naturæ suæ fabricat. Nam fieri non posse, de rationibus certis colligimus, ut aliena in ædificia commodi animus commigret: sicut fieri non potest, ut signum impressum ceræ diversam ad sculpturam aptetur. Nimirum uti corpus exorsum a magnitudine perexigua, suam ad perfectionem progredetur: sic animi facultas etiam ratione conveniente una cum corpore proficit accrescendo. Ac princeps quidem existit in eo facultas accrescens et nutrions sola, quando scilicet in opificii principio tanquam radix quædam adhuc abdita sub terra latet: nam tum capere quid amplius per imbecillitatem nequit. »

Cette croyance, que l'âme passe en différents corps, est évidemment présentée par Aristote comme ayant été *littéralement* soutenue; c'est ce que font aussi les Pères, dont il a été recueilli plusieurs passages par Ritterhuis *sur Porphyre, de Vita Pythag.* p. 159, édit. Kiessling. Dans les derniers temps, quelques-uns ont cherché à défendre les anciens, comme si ce n'avait été chez eux qu'une manière de parler symbolique. Olearius, sur *Philostrate*, III, 16, p. 108, soutient que Philostrate entendait représenter même Jarchas (l'Indien dont Apollonius avait été le disciple) comme professant cette opinion. Or, quoique ses preuves ne puissent entièrement me convaincre, ce sentiment, s'il est vrai, n'est pas, à mon avis, d'une grande importance: car depuis la venue de Notre-Seigneur, ceux qui sont restés attachés au paganisme ont voulu expliquer comme allégoriques les histoires païennes des dieux, et établir ainsi une sorte de contre-poids à l'allégorie de l'Église. Comme Apollonius imitait, par un instinct satanique, la charité du christianisme envers les esclaves (*Philostr.* IV, 34), il peut se faire qu'il en ait agi pareillement de même à l'égard de l'explication des mythes. C'était en effet un usage commun parmi les platoniciens (*Voyez* Van Goen, *Dissert.* I, § 3, *ad Porphyr. de Antro Nymph.*) qui essayèrent avec raison de se débarrasser par l'allégorie de leurs obscènes absurdités, mais qui n'avaient pas de croyance systématique qui pût leur servir de base pour allégoriser d'une manière juste et convenable. Aussi leurs efforts pour changer la tactique qui, comme le dit Confucius, les avait induits en erreur (*Voyez* ci-dessus Dial. II, n. 60) ne firent que rendre d'autant plus manifeste l'inconséquence de leur conduite, puisque ces efforts ne procédaient point d'un sincère amour de la vérité, mais du désir de soutenir leur opinion. Origène a raison de dire, *contre Celse*, p. 123: Ἐὰν δὲ..... ἐπὶ ἀλληγορίας καταφεύγωσιν ἰδίᾳ μὲν ἐξεταστέον τὰς ἀλληγορίας εἰ τὸ ὑγιὲς ἔχουσιν, κ. τ. λ. « Mais s'ils se retranchent dans les allégories, il faut examiner avec soin si ces allégories sont bien fondées et légitimes. » Ils ne peuvent jouir de cet avantage, n'étant point guidés par une croyance définie et positive, dont l'ignorance conduit souvent même les chrétiens à s'imaginer qu'en allégorisant on peut faire quelque chose de quelque chose.

Je tiens pour certain que les anciens croyaient à une *métensomatose* ou transmigration de l'âme d'un corps dans un autre, dans le sens littéral du mot, quoique cette croyance ait peut-être pris naissance dans l'usage d'exprimer les vérités sous des symboles. (*Voyez* ci-dessus Dial. II, note 61; et, pour plus ample informé, voyez Plutarque, cité Dial. I, n. 41.) Il paraîtrait que cette doctrine serait venue de l'Inde, par l'Ethiopie, en Egypte, et de là dans la Grèce et l'Italie. (*Voyez* Olear. *ad Philostr.* III, 18.)

Elle était professée dans les Gaules par les Druides (Cæsar, *Bellum gall.* VI, 14), mais seulement en partie, selon toute probabilité; ainsi que par les Chaldéens (Porphyre, *Vie de Pythag.* p. 25) si toutefois elle est nécessairement liée à la doctrine de l'abstinence de l'usage des viandes. Origène dit aussi (*in Joan.* VI, § 7) que la métempsychose faisait partie de la science secrète des Juifs, qui peut-être l'avaient empruntée des païens dans les derniers temps (*Voyez* Justin martyr, *contre Tryph.* p. 222; *comp.* saint Aug. *in Joan.* IV, 4); et quoiqu'ils s'abstinssent extérieurement de l'idolâtrie païenne, ils tombèrent intérieurement dans des erreurs moins révoltantes au premier abord, mais qui n'en étaient pas moins éloignées de la vérité. C'est ainsi que nous voyons tout l'univers livré à l'erreur, tout en faisant profession de croire à l'existence d'un état futur, tant il avait besoin qu'on vînt lui annoncer la vie et l'incorruptibilité manifestée par l'Evangile!

(16) Butler, *Serm.* p. 4, fait une remarque parfaitement conforme à celle d'Aristote, qui se trouve au commencement de la dernière note; c'est que « les divers membres ayant des fonctions différentes, il s'ensuit qu'il doit y avoir un esprit, une âme. » De même saint Irénée, II, 19, § 6: « Animæ ipsæ corporis habent figuram: ipsi enim adaptatæ sunt vasi. » S. Archel. Caschar., *Contr. Manet.* XVIII, *extr.*: « Ostendere possumus consonantiam esse virtutum in

utraque, id est corporis atque animæ substantia, in qua ait Scripturarum doctor maximus Paulus, Deum in corpore sicut voluit unumquodque membrum posuisse. » On peut ajouter encore les paroles de saint Augustin, dans son livre *de Genesi ad litt.* : « Animam vero non esse corpoream me putare, sed plane scire, audeo profiteri, tamen habere posse similitudinem corporis et corporalium omnino membrorum quisquis negat potest negare animam esse, quæ in somnis videt vel se ambulare, vel sedere, vel hac atque illac gressu atque etiam volatu ferri ac referri. quod sine quadam similitudine corporis non fit. Proinde si hanc similitudinem etiam apud inferos gerit non corporalem sed corpori similem; ita etiam in locis videtur esse non corporalibus, sed corporalium similibus, sive in requie, sive in doloribus. » XII, 62.

(17) *Voyez* Burke, *Du sublime* et *du beau.*

(18) Aristote, *Physiog.* cap. 2, p. 806, *a.* 28 : Ἐκ τε τῶν κινήσεων φυσιογνωμονοῦσι καὶ ἐκ τῶν σχημάτων καὶ ἐκ τῶν χρωμάτων καὶ ἐκ τῶν ἠθῶν ἐπὶ τοῦ προσώπου ἐμφαινομένων, καὶ ἐκ τῶν τριχωμάτων καὶ ἐκ τῆς λειότητος καὶ ἐκ τῆς φωνῆς καὶ ἐκ τῆς σαρκὸς, καὶ ἐκ τῶν μερῶν καὶ ἐκ τοῦ τύπου ὅλου τοῦ σώματος. « Ex motibus enim physiognomizant, et ex figuris, et coloribus, et ex moribus apparentibus in facie, et ex levitate, et ex voce, et ex carne, et ex partibus, et ex figura totius corporis. »

Il apporte ensuite des exemples, et du développement de certaines qualités conformément à certaines constitutions extérieures dans les brutes (c'est-à-dire dans les créatures dans lesquelles la raison n'intervient point pour contrarier ce phénomène naturel) il conclut l'existence du même fait dans les hommes, du moins quant à la tendance. Je n'aperçois, je l'avoue, de grande invraisemblance dans l'idée que quand la raison veut contrarier de mauvais penchants intérieurs, la conformation extérieure se change aussi graduellement; ce n'est qu'une idée de plus. *Voyez* aussi la note 14 du Dialogue IV.

(19) Aristote, *Eth. N.* I, 13 : Τοῦ ἀλόγου τὸ μὲν ἔοικε κοινῷ καὶ φυτικῷ, λέγω δὲ τὸ αἴτιον τοῦ τρέφεσθαι καὶ αὔξεσθαι· τὴν τοιαύτην γὰρ δύναμιν τῆς ψυχῆς ἐν ἅπασι τοῖς τρεφομένοις θεῖη τις ἂν καὶ ἐν τοῖς ἐμβρύοις· τὴν αὐτὴν δὲ ταύτην καὶ ἐν τοῖς τελείοις· εὐλογώτερον γὰρ ταύτην εἶναι ἢ ἄλλην τινά. Hoc est : « Ejus autem partis, quæ rationis expers est, duæ aliæ partes intelliguntur; quarum altera ejus, quæ omnium communis est, et quæ stirpibus proprie convenit, similis est; eam dico, quæ alendi augendique corporis causa est. Talem enim animi vim cum in iis omnibus quæ aluntur, atque adeo in fœtibus immaturis atque imperfectis ponere licet: tum etiam in perfectis animantibus; probabilius est enim hanc eamdem esse quam aliam aliquam. » *Voyez* aussi l'auteur *de Hom. opif.*, cap. VIII, p. 59, et p. 125, cité plus haut, n. 15. Cette assertion de l'existence de l'âme dès le principe, quoique ne déployant d'abord qu'une partie de ses facultés, n'est pas seulement de la dernière importance contre le crime qui se commet en procurant des avortements (*Voyez* Clément d'Alex. cité plus haut, Dial. I, note 39), elle a encore une autre signification importante, qui nous est révélée par le passage suivant de saint Cyrille *contre Nestorius*, I, p. 18 : Τίκτεται μὲν γὰρ ἀπὸ σαρκὸς ἡ σὰρξ ὁμολογουμένως· ὁ δέ γε τῶν ὅλων δημιουργος, καθ' ὃν εἶδε τρόπον τε καὶ λόγον ποιεῖται τὴν ψύχωσιν· ἀλλ' ἡ τεκοῦσα γυνὴ καίτοι μόνης οὖσα πηγὴ τῆς σαρκὸς ἄνθρωπον ὅλον ἀποτεκεῖν πιστεύεται, τὸν ἐκ ψυχῆς δὴ λέγω καὶ σώματος, καίτοι πρὸς τὴν τῆς ψυχῆς ὕπαρξιν τῶν παρ' ἑαυτῆς συνεισενεγκοῦσα μηδέν· ὁ δέ γε ἄνθρωπον εἰπὼν συνεσήμηνέ που παντως τῷ σώματι τὴν ἐνωθεῖσαν αὐτῷ ψυχήν· ὥσπερ οὖν ἡ γυνὴ καίτοι τεκοῦσα τὸ σῶμα μόνον τὸν ἐκ ψυχῆς καὶ σώματος ἀποτίκτειν λέγεται· διαλυμανεῖται δὲ τοῦτο τοῖς τῆς ψυχῆς λογοις οὐδὲν, ὡς σάρκα τὴν ἀπὸ τῆς ἰδίας ὑπάρξεως λαμβανούσης ἀρχήν· οὕτω καὶ ἐπὶ τῆς μακαρίας Παρθένου· εἰ γὰρ ἡ Μήτηρ ἐστὶ τῆς ἁγίας Σαρκὸς, ἀλλ' οὖν ἐκτέτοκεν ἐνωθέντα αὐτῇ κατ' ἀλήθειαν τὸν ἐκ Θεοῦ Θεὸν Λόγον· κἂν εἴ τις λέγῃ Θεότοκον αὐτὴν, οὐχὶ δή που πάντως καθορεῖ τοῦ Θεοῦ Λόγου τὸ νεώτερον, οὔτε μὴν τῆς ἰδίας ὑπάρξεως τὴν ἀρχὴν πεποιῆσθαι τὴν σάρκα. Hoc est : « Gignitur enim a carne caro procul dubio, et ille rerum omnium opifex modo et ratione quam ipse novit, ut animata sit efficit; sed tamen mulier quæ peperit, et si carnis tantummodo sit origo, totum hominem tamen enixa creditur; ex anima, inquam, et corpore, quamvis ad existentiam animæ nihil a se ipsa contulerit: sed tamen qui hominem dixit, animam quoque corpori unitam simul significavit. Ut ergo mulier, quamvis solum corpus enixa, ex corpore et anima constantem peperisse dicitur, neque tamen id animæ rationibus quidquam officit, quasi carnem suæ existentiæ habuerit initium, ita etiam se res habet in beata Virgine: nam etiamsi sanctæ illius carnis est mater, attamen unitum sibi revera illud ex Deo Deum Verbum peperit ; neque si quis illam Dei genitricem dixerit, continuo prorsus Dei Verbo novitatem impinget, aut suæ existentiæ initium a carne duxisse definiet. »

(20) *Voy.* le fameux passage de Strabon, cité par l'évêque Butler, *Analogy*, I, 1, p. 40.

(21) Butler, *Anal.*, p. 18 : « Les états de vie dans lesquels nous nous sommes trouvés précédemment, soit dans le sein maternel, soit dans notre enfance, sont presque aussi différents de notre état présent, maintenant que nous sommes parvenus à l'âge mûr, qu'il est possible de concevoir que peuvent l'être deux états ou degrés de la vie. Donc, que nous devions exister plus tard dans un état aussi différent, je le suppose, de notre état actuel que celui-ci l'est de notre état antérieur, il n'y a rien en cela que de conforme à l'analogie de la nature, etc. » *Voy.* le passage du docteur Quain, cité plus haut, Dial. II, n. 61.

(22) *Dan.* II, 10, où Nebuchadnezzar (Nabuchodonosor) se rappelle avoir eu un songe, qu'il avait oublié en substance, quoiqu'il contînt une révélation du gouvernement de Dieu sur quatre grands empires; exemple frappant et remarquable de ce qui est énoncé dans le texte.

(23) Saint Irénée, II, 33 : « De corpore autem in corpus transmigrationem ipsorum subvertamus ex eo quod nihil omnino eorum quæ ante fuerint meminerint animæ. Si enim ob hoc emittebantur, uti in omni fierent operatione, oportebat eas meminisse eorum quæ ante facta sunt, uti ea quæ deerant adimplerent, et non circa eadem semper volutantes continuatim, miserabiliter laborarent (non enim poterat corporis admixtio in totum universam ipsorum quæ ante habita erant extinguere memoriam et contemplationem); et maxime ad hoc venientes. Quomodo enim nunc soporato et requiescente corpore quæcumque anima ipsa apud se videt, et in phantasmate agit, et horum plura reminiscens communicat cum corpore; et ut quando et post plurimum temporis, quæcumque per somnium quis vidit, vigilans annuntiat; sic utique reminisceretur et illorum quæ antequam in hoc corpus veniret egit. Si enim hoc quod in brevissimo tempore visum est, vel in phantasmate conceptum est, ab ea sola per somnium, postquam commixta sit corpori, et in universum membrum dispersa, commemoratur : multo magis illorum reminisceretur, in quibus temporibus tantis et universo præteritæ vitæ sæculo immorata est. Ad hæc Plato vetus ille Atheniensis, qui et primus sententiam hanc introduxit, quum excusare non posset, oblivionis induxit poculum, putans se per hoc aporiam ejusmodi effugere; ostensionem quidem nullam faciens, dogmatice autem respondens, quoniam introeuntes animæ in hanc vitam, ab eo qui est super introitum dæmone, priusquam in corpora intrent, potantur oblivione. Et latuit semetipsum in alteram majorem incidens aporiam. Si enim oblivionis poculum potest, posteaquam ebibitum est, omnium factorum oblitterare memoriam, hoc ipsum unde scis, o Plato, quum

sit nunc in corpore anima tua, quoniam, priusquam in corpus introeat a dæmone potata est oblivionis medicamentum? Si enim dæmonem, et poculum, et introitum reminiscens, et reliqua oportet cognoscas; si autem illa ignoras, neque dæmon verus, neque artificiose compositum oblivionis poculum. »

(24) Butler, *Anal.* I, 2, p. 58 : « On prie le lecteur de remarquer que les écrivains païens, moralistes et poëtes, parlent tous du châtiment futur des méchants, tant pour la durée que pour le degré de ce châtiment, dans les mêmes termes et sous les mêmes couleurs que le fait la sainte Ecriture. » Cette assertion est confirmée à ce que dit saint Justin, martyr, *Apol.* I, § 20, p. 66; c'est aussi ce qu'enseigne Clément d'Alexandrie, *Stromates*, v, 91, et § 122, où il cite le passage vraiment frappant de Diphile, poëte comique, que voici :

Οἶει σὺ τοὺς θανόντας, ὦ Νικήρατε,
Τρυφῆς ἁπάσης μεταλαβόντας ἐν βίῳ,
Πεφευγέναι τὸ θεῖον ὡς λεληθότας;
Ἔστιν Δίκης ὄφθαλμος, ὃς τὰ πάνθ' ὁρᾷ.
Καὶ γὰρ καθ' Ἅιδην δύο τρίβους νομίζομεν,
Μίαν δικαίων, χἀτέραν ἀσεβῶν ὁδόν.
Κεῖ τοὺς δύο κωλύει γῆ φύσει παντὶ χρόνῳ
Ἅρπαζ' ἀπελθόν, κλέπτ', ἀποστέρει, κύκα.
Μηδὲν πλανᾶθ'· ἔστι κἀν Ἅιδου κρίσις,
Ἥπερ . . . μισεῖ Θεὸς ὁ πάντων δεσπότης,
Οὐ τοὔνομα φοβερὸν οὐδ' ἂν ὀνομάσαιμ' ἐγώ·
Ὅς τοῖς ἁμαρτάνουσι πρὸς μῆνας μίαν
Δίδωσιν· εἴ τις δ' οἴεται τὸ φήμερον
Κακόν τι πράσσων τοὺς Θεοὺς λελῆθέναι,
Δοκεῖ πονηρὰ, καὶ δοκῶν ἀλίσκεται.
Ὅταν σχολῇν ἄγουσα τυγχάνῃ Δίκη.
Ὁρᾶθ' ὅσοι δοκεῖτε οὐκ εἶναι Θεόν·
Ἔστιν γάρ, ἔστιν· εἰ δέ τις πράττει κακῶς
Κακὸς πεφυκὼς, τὸν χρόνον κερδανάτω·
Χρόνῳ γὰρ οὗτος ὕστερον δώσει δίκην.
Συνᾴδει δὲ τούτοις ἡ τραγῳδία διὰ τῶνδε·
Ἔσται γάρ, ἔσται κεῖνος αἰῶνος χρόνος,
Ὅταν πυρὸς γέμοντ' θησαυρὸν σχάσῃ
Χρύσωπος αἰθὴρ· ἡ δὲ βοσκηθεῖσα φλὸξ
Ἅπαντα τἀπίγεια καὶ μετάρσια
Φλέξει μανεῖσα.

« Pensez-vous, ô Nicérate, que ceux dont la vie s'est écoulée dans les festins et dans les plaisirs, puissent échapper après leur mort à la justice divine? L'œil de la justice est là qui voit tout. Nous savons qu'il existe deux chemins à l'entrée des enfers, l'un qui conduit au séjour des justes et l'autre à la demeure des impies, quoique la terre les recouvre éternellement. Allez donc, dérobez, ravissez, ne respectez rien; mais ne vous y trompez pas, il y a un jugement dans l'enfer, un jugement qu'exercera Dieu, le maître souverain de l'univers, dont je n'oserais prononcer ici le nom formidable. Il prolonge quelquefois la vie du méchant : que le méchant ne pense pas pour cela que les crimes de tous les jours lui soient cachés, ou qu'il les regarde avec indifférence : car cette pensée serait un nouveau crime. La main de la justice retarde la vengeance. Vous qui croyez que Dieu n'est pas, prenez garde! Il existe, oui, il existe un Dieu! Si quelqu'un, né mauvais, a fait le mal, qu'il profite du temps qui lui est laissé : car plus tard il subira des châtiments terribles. »

Même langage de la tragédie. « Un jour viendra, jour triste et lamentable, où l'éther déchaînera les tourbillons de feu qui couvaient dans son sein; alors la flamme dévorera tout ce qui peuple la terre et le ciel, et il n'y aura point de bornes à sa fureur. »

Pour ce qui est des philosophes, Platon, dans le *Gorgias*, § 171, parle d'hommes qui souffrent éternellement, τὸν ἀεὶ χρόνον; et naraka, ou l'enfer, est un objet ordinaire de terreur pour les méchants, dans Manu et ailleurs, chez les Hindous. Dans le Vishnu Purana, p. 309, on lit ce qui va suivre : « Celui qui commet l'adultère est puni en cette vie et en l'autre : car sa vie en ce monde est de courte durée, et quand il meurt il tombe dans l'enfer. » Et p. 210 : « Le pécheur qui néglige d'expier convenablement sa faute tombe dans naraka; » où les différents châtiments qui y sont infligés se trouvent décrits. Saint Augustin de même, *de Gen. ad lit.* VII, § 62, dit : « Possumus ostendere illorum quoque sapientes de inferorum substantia minime dubitasse, quæ post hanc vitam excipit animas mortuorum. »

(25) Origène, *contre Celse*, p. 6, remarque en termes magnifiques que : Οὐδὲν θαυμαστὸν τὸν αὐτὸν Θεὸν ἅπερ εἰδόσι δι' τῶν προφητῶν καὶ τοῦ Σωτῆρος, ἐγκατεσπαρκέναι ἐν τοῖς ἀνθρώποις ψυχαῖς, ἵν' ἀναπολογήτους ἐν τῇ θείᾳ κρίσει πᾶς ἄνθρωπος ᾖ, ἔχων τὸ τῆς φύσεως κήρυγμα τοῦ Νόμου γράπτον ἐν τῇ ἑαυτοῦ καρδίᾳ. « Il ne faut pas s'étonner si le même Dieu, qui a donné aux uns, par les prophètes et par le Sauveur, les règles de bien vivre, a mis dans l'âme de tous les autres des lumières naturelles qui leur font connaître leur devoir, afin qu'il n'y ait aucun d'eux qui puisse trouver d'excuse quand Dieu le jugera, puisqu'il n'y en a aucun qui n'ait ce que la loi ordonne écrit dans son cœur. »

(26) Aristote, *Physiol.* cap. IV, *init.* p. 808 : Δοκεῖ δέ μοι ἡ ψυχὴ καὶ τὸ σῶμα συμπαθεῖν ἀλλήλοις, καὶ ἡ τῆς ψυχῆς ἕξις ἀλλοιουμένη συναλλοιοῖ τὴν τοῦ σώματος μορφήν, πάλιν τε ἡ τοῦ σώματος μορφὴ ἀλλοιουμένη συναλλοιοῖ τὴν τῆς ψυχῆς ἕξιν. « Videtur autem mihi anima et corpus compati ad invicem, et animæ habitus alteratus, simul alterat corporis formam, et iterum forma corporis alterata simul alterat animæ habitum. »

(27) Tertullien, *Apolog.* cap. 48, dit que « l'âme n'est point capable de souffrir par elle-même, à moins d'être unie à une substance matérielle. » C'est là assurément une assertion des plus hardies, que Tertullien, comme le fait observer le docteur Pusey sur ce passage, modifia dans la suite; mais qui montre toujours combien il sentait fortement leur union mutuelle (c'est-à-dire l'union mutuelle de l'âme et du corps).

(28) Butler, *Serm.*, VI, p. 87 : « Supposez que nous soyons capables de bonheur et de malheur à des degrés également intenses et extrêmes, toujours est-il que nous sommes capables de malheur pour un temps *bien* plus long, sans comparaison. Nous voyons des hommes dans les tortures de la peine pendant des heures, des jours, et (en exceptant les courts moments d'interruption dus au sommeil), pendant des mois entiers sans intermission. Les joies de la vie n'ont aucune sorte de proportion avec ces souffrances ni pour le degré, ni pour la durée. »

(29) Origène, dans un fragment *de Resurrect.*, vol. I, p. 33, Delarue, fait la remarque suivante, qui est digne de fixer l'attention : « Quomodo enim non videtur absurdum, ut hoc corpus, quod pro Christo pertulit cicatrices, et pariter cum anima persecutionum toleravit sæva tormenta.... ac diversa pœnarum genera perpessus est, tantorum certaminum pœnas defraudetur? Quippe si sola anima, quæ non sola certaverit, coronetur, et corporis sui vasculum, quod ei cum magno labore servivit, nulla agonis et victoriæ præmia consequatur, quomodo non contra omnem rationem esse videtur, ut naturalibus vitiis atque ingenitæ libidini propter Christum caro resistens, et virginitatem obtinens cum ingenti labore, qui continentiæ labor utique aut major corporis quam anima est, aut certe utriusque æqualis est, præmiorum tempore altera veluti indigna rejecitur, altera veniat ad coronam? Quæ res sine dubio aut injustitiæ alicujus Deum, aut impossibilitatis accusat? »

(30) Butler, *Analogy*, II, ch. VI, p. 326, parle de la constitution naturelle du corps et du tempérament comme d'une tentation à faire le mal. Aristote, dans ses *Problemata*, XXX, 1, présente quelques observations spéculatives sur ce sujet, ainsi que dans sa *Physiognomonica*, citée plus haut. De même, in *Eth. Nic.* X, 8, il dit : Ἔνια (ἤδη) συμβαίνειν ἀπὸ τοῦ

σώματος δοκεῖ. Hoc est : « Nonnulla (moralia) autem et a corpore videntur proficisci. » Et Platon, quoique suivant un système différent, s'exprime ainsi (*Phæd.*, § 20) : Καὶ γὰρ πολέμους καὶ στάσεις καὶ μάχας, οὐδὲν ἄλλο παρέχει ἢ τὸ σῶμα, καὶ αἱ τούτου ἐπιθυμίαι. « Car qui est-ce qui suscite les mésintelligences, les disputes, les séditions, les guerres parmi les hommes, si ce n'est le corps et ses insatiables passions. » Pour empêcher qu'on ne se méprenne sur la vraie nature et sur le véritable sens de ce fait, nous ajouterons le passage suivant de saint Augustin, *contr. Jul. Pel.* IV, § 16 : « Qui dicit impium justum esse maledictus erit populo et odibilis in gentibus (*Prov.* XXIV, 24). Etiam virtutibus veris gentiles prædices abundare; quanto, inquam, sæpius hæc ipsa in iis dona Dei esse fatereris, sub cujus occulto judicio nec injusto, alii fatui, alii tardissimi ingenii et ad intelligendum quodammodo plumbei, alii obliviosi, alii acuti memoresve nascuntur, alii utroque munere præditi, et acute intelligentes et tenacissimæ memoriæ thesauro cognita recondentes; alii natura lenes, alii levissimis causis ira facillima ardentes, alii ad vindictæ cupiditatem inter utrosque mediocres; alii spadones, alii in concubitu ita frigidi, ut vix omnino moveantur; alii libidinosissimi, ut vix omnino teneantur; alii inter utrosque et moveri faciles et teneri; alii timidissimi, alii audacissimi, alii neutrum; alii hilares, alii tristes, alii ad nihil horum proclives; nec eorum quæ commemoravi aliquid instituto ac proposito, sed *natura;* unde medici *audent* ista tribuere temperationibus corporum. Quod etsi probari vel nulla existente, vel omni finita quæstione potuisset; numquid sibi quisque corpus condidit, et hoc ejus tribuendum est voluntati, quod mala ista naturalia magis minusve perpetitur? Nam prorsus ea non perpeti, cum hic vivitur, nullo modo, nulla ratione, quisquam potest. Nec tamen, sive a maximis, sive minimis urgeatur, fas est ut dicat ei, qui se finxit, quamvis omnipotenti, justo et bono, quare sic me fecisti? Et de jugo gravi quod est supra filios primi Adam, nemo liberat nisi secundus Adam. Quanto ergo tolerabilius illas quas dicis in impiis esse virtutes divino muneri potius, quam eorum tribueres tantummodo voluntati, licet ipsi hoc nesciunt donec, si ex illo sunt prædestinatorum numero, accipiant Spiritum qui ex Deo est, ut sciant quæ a Deo donata sunt iis. » Saint Augustin admet ici comme un fait que la constitution naturelle est une cause de tentation à certains péchés particuliers; et il en conclut que les païens qui ont surmonté ces tentations, ne l'ont fait que par l'aide de la grâce (*a*) cachée de Dieu, étant incapables sans ce secours de les surmonter avec leurs propres forces.

(31) Saint Hilaire, *in sanct. August.*, *ibid.* II, 27 : « Memores et conscii illa ipsa corpora nostra omnium vitiorum esse materiam, per quam polluti et sordidi nihil in nobis mundum, nihil innocens obtinemus, gaudeamus nobis esse hostem, in cujus concertatione quodam concertationis nostræ (nostri?) bello dimicemus. » *Comp.* Saint Archel. Casch. *Contr. Manet.* XVIII. « Gaudet anima corpore, et diligit et colit illud; nihilominus etiam corpus gaudet, ab anima se vivificatum. Quod si maligni opus dicat esse quis corpus; cum sit et corruptibile ac vetustum atque deterrimum, non potest ferre spiritus virtutem, nec animæ commotionem et ejus splendidissimam creaturam. »

(32) Aristote, *Eth. Nic.* I, § 5 : Συναριθμουμένην δὲ δῆλον ὡς αἱρετωτέραν μετὰ τοῦ ἐλαχίστου τῶν ἀγαθῶν. Hoc est : « Quod si cum aliquo vel minimo bono conjungatur (copia rerum) erit himirum optabilior magisque sumenda. »

(33) *Ibid.* II, *vers. fin.* : Ἐν παντὶ δὲ μάλιστα φυλακτέον τὸ ἡδὺ καὶ τὴν ἡδονήν· οὐ γὰρ ἀδέκαστοι κοινόμεν αὐτήν. Hoc est : In omni autem negotio quidquid jucundum est, ipsamque adeo voluptatem, summo studio vitare oportet. Ejus enim non incorrupti judices sumus. »

(34) Platon, *de Legg.*, I, 14 : Τί δ' ὅταν ἐπιχειρῶμέν τινα φοβερὸν ποιεῖν μετὰ δίκης, ἆρ' οὐκ ἀναισχυντίᾳ ξυμβάλλοντας αὐτὸν καὶ προσγυμνάζοντας νικᾶν δεῖ ποιεῖν διαμαχόμενον αὐτοῦ ταῖς ἡδοναῖς; ἢ τῇ μὲν διαίτῃ τῇ ἐν αὐτῷ προσμαχόμενον καὶ νικῶντα αὐτὴν δεῖ τέλεον οὕτω γίγνεσθαι πρὸς ἀνδρίαν, ἄπειρος δὲ δή που καὶ ἀγύμναστος ὢν τῶν τοιούτων ἀγώνων ὀστισοῦν οὐδ' ἂν ἡμισὺς ἑαυτοῦ γένοιτο πρὸς ἀρετήν; σώφρων δὲ ἄρα τελέως ἔσται μὴ πολ αῖς ἡδοναῖς καὶ ἐπιθυμίαις προτρεπούσ ις ἀναισχυντεῖν καὶ ἀδικεῖν διαμεμηχανημένος καὶ νενικηκὼς μετὰ λόγου καὶ ἔργου καὶ τέχνης ἔν τε παιδιαῖς καὶ ἐν σπουδαῖς καὶ ἀπαθὴς ὢν πάντων τῶν τοι ούτων;.... φόβου φάρμακον ἔσθ' ὅστις Θεὸς ἐδωκεν ἀνθρώποις, ὥστε ὁπόσω πλέον ἂν ἐθέλοι τις πίνειν αὐτοῦ, τοσούτῳ μᾶλλον αὐτὸν νομίζειν δυστυχῆ γενέσθαι καὶ φοβεῖσθαι τὰ παρόντα καὶ τὰ μέλλοντα αὐτῷ πάντα? κ. τ. λ. « Quand il s'agit d'inspirer à quelqu'un la crainte de ce qu'il doit craindre, n'est-ce pas en le mettant aux prises avec l'impudence, et en l'exerçant contre elle, qu'il faut lui apprendre à se combattre lui-même et à triompher des plaisirs? N'est-ce pas en luttant sans cesse contre ses penchants habituels, et en les réprimant, qu'il faut qu'il acquière la perfection de la force, tandis que sans l'expérience et l'usage de ce genre de combat, on ne sera pas même vertueux à demi? Sera-t-il jamais parfaitement tempérant, celui qui n'a point été aux prises avec une foule de sentiments voluptueux et de désirs qui le portent à ne rougir de rien, et à commettre toutes sortes d'injustices, qui n'a pas appris à les vaincre par la réflexion, et à pratiquer une méthode suivie dans ses amusements comme dans ses occupations sérieuses, et qui, au contraire, n'a jamais éprouvé les atteintes des passions?... Quelque dieu a-t-il donné aux hommes un breuvage propre à inspirer la crainte, en sorte que plus on en boit, plus on se croie malheureux, plus on sente augmenter sa frayeur sur le présent et sur l'avenir? »

Et *in* III, § 14 : Ἐπὶ τῆς ἐλπίδος ὀχούμενοι ταύτης εὕρισκον καταφυγὴν αὐτοῖς εἰς αὐτοὺς μόνους εἶναι καὶ τοὺς θεούς· ταῦτ' οὖν αὐτοῖς πάντα φιλίαν ἀλλήλων ἐνεποιει ὁ φόβος ὁ τότε παρών, ὅ τε ἐκ νόμων τῶν ἔμπροσθεν γεγονώς, ὃν δουλεύοντες τοῖς πρόσθεν νόμοις ἐκέκτηντο, ἣν αἰδῶ πολλάκις ἐν τοῖς ἄνω λόγοις εἴπομεν, ᾗ καὶ δουλεύειν ἔφαμεν δεῖν τοὺς μέλλοντας ἀγαθοὺς ἔσεσθαι, ἧς ὁ δειλὸς ἐλευθερος καὶ ἄφοβος. « Appuyés sur cette frêle espérance, ils (les Athéniens) comprirent que leur unique refuge était dans eux-mêmes et dans les dieux. Tout conspirait donc à resserrer l'union entre les citoyens, et la crainte du danger présent, et la crainte des lois gravée dès auparavant dans leur âme, qui était le fruit de leur fidélité à les observer, et dont nous avons souvent parlé plus haut sous le nom de pudeur; ce sentiment qui, disions-nous, fait les âmes vertueuses et rend libres et intrépides ceux qui l'éprouvent. »

Et dans le *Protagoras*, § 35 : Καὶ νόμον θὲς παρ' ἐμοῦ τὸν μὴ δυνάμενον α δοῦς καὶ δίκης μετέχειν κτείνειν ὡς ὀσον τῆς πόλεως. « De plus, tu leur imposeras, de ma part, cette loi : de mettre à mort quiconque ne pourra participer à la pudeur et à la justice, comme étant un fléau de la société. »

On voit par ces passages toute l'importance que Platon attachait à la honte comme chose utile et d'un puissant secours dans l'éducation.

(35) Aristote, *Rhet.* II, 6 : Ἔστω δὴ αἰσχύνη λύπη τις ἢ ταραχὴ περὶ τὰ εἰς ἀδοξίαν φαινόμενα φέρειν τῶν κακῶν, ἢ παρόντων, ἢ γεγονότων, ἢ μελλόντων. « Sit autem pudor dolor quidam et confusio in iis quæ ad

(*a*) le mot *grâce* est quelquefois employé dans un sens restreint, pour signifier le don de la gloire et de la grâce, qui rend les chrétiens zélés et les met en état de faire des bonnes œuvres; quelquefois aussi il se prend dans un sens plus général pour désigner l'assistance que Dieu donne aux païens et aux autres hommes qui sont encore hors de l'Eglise. Dans ce dernier sens elle peut être comparée à la chaleur du soleil, en tant que considérée en dehors de cet astre; et dans le premier, à la chaleur vitale qui lui est inhérente et renfermée en lui.

offensionem existimationis videntur pertinere, malis, aut præsentibus, aut præteritis, aut futuris. » Et ailleurs : Τοὺς ἀεὶ παρεσομένους οὐδὲν ὠφελήσουσι. « Et eorum qui SEMPER affecturi sunt, magis pudet. »

(36) Aristote, *Métaphys.* II, 4 : Οἱ περὶ Ἡσίοδον καὶ πάντες οἱ θεολόγοι μόνον ἐρώτησαν τοῦ πιθανοῦ τοῦ πρὸς αὐτούς, ἡμῶν δὲ ἀπιγόρησαν· θεοὺς γὰρ ποιοῦντες τὰς ἀρχὰς καὶ ἐκ θεῶν γεγονότας, τάχα γευσαμένων τοῦ νέκταρος καὶ ἀμβροσίας διὰ γενέσθαι φασίν, δῆλον ὡς τούτοις τὸ ἀδύνατα γράμματα λέγοντες αὐτοῖς· καὶ τὸ περὶ αὐτῆς τῆς τροφοῦς τῶν αἰτιῶν ὑπὲρ καιροῦ ἐρήσεται· εἰ μὲν γὰρ χάριν ἡδονῆς δι' γεγονασιν, οὐδὲν αἴτια τοῦ εἶναι τὸ νέκταρ καὶ ἡ ἀμβροσία· εἰ δὲ τοῦ εἶναι, πῶς ἂν εἶεν ὁ θεοὶ δεόμενοι τροφῆς; « Hésiode et tous les théologiens n'ont cherché que ce qui pouvait les convaincre eux-mêmes, et n'ont pas songé à nous. Des principes, ils font des dieux, et les dieux ont produit toutes choses; puis ils ajoutent que les êtres qui n'ont pas goûté le nectar et l'ambroisie sont destinés à périr. Ces explications avaient sans doute un sens pour eux; quant à nous, nous ne comprenons même pas comment ils ont pu trouver là des causes. Car, si c'est en vue du plaisir que les êtres touchent à l'ambroisie et au nectar, le nectar et l'ambroisie ne sont nullement causes de l'existence; si, au contraire, c'est en vue de l'existence, comment ces êtres seraient-ils éternels, puisqu'ils auraient besoin de nourriture? »

(37) La principale raison que nous fournit l'Ecriture de représenter les anges comme usant de nourriture est la phrase לחם אבירים, qui se trouve dans le psaume LXXVIII, 25, et qui a été interprétée anciennement (*voyez* la *Sagesse*, XVI, 20, et les Septante) dans le sens de *pain des anges;* un Midrash (ou ancien commentaire mystique) l'explique de la nourriture dont usent les anges. Au livre de Tobie, XII, 19, les paroles de l'ange paraissent indiquer qu'il avait une autre viande à manger, mais qui évidemment devait être d'une nature spirituelle. On peut citer ici quelques passages des Pères à l'appui de ce que nous disons. Saint Justin, martyr, *Dial. cum Tryph.*, p. 279, dit en parlant des anges envoyés à Abraham : Ἄγγελοι τῷ ὄντι ἦσαν καὶ ἐν τοῖς οὐρανοῖς, δῆλόν ἐστιν ἡμῖν, τρεφόμενοι, κἂν μὴ ὁμοίαν τροφὴν ἧπερ οἱ ἄνθρωποι χρώμεθα, τρέφονται. Hoc est : « Angeli revera fuere; atque in cœlis, ut nobis satis patet, illi, quamvis non eodem alimento quo nos homines utimur, aluntur. »

Saint Athanase, *in Psal.* LXXVII, 24 : Οὐ μόνον τῷ μάννα τὰ σώματα ἔτρεφεν, ἀλλὰ καὶ λογικῇ τινι καὶ οὐρανίῳ δυνάμει διέτρεφεν αὐτῶν τὰς ψυχάς, ὥσπερ ἀμέλει διατρέφει καὶ τοὺς ἀγγέλους· καὶ τοῦτο μέν ἐστι καὶ ἐκ τοῦ συνθέσμου ἰδεῖν, τῷ ὥσπερ ἐν ἐπαγωγῇ εἰπεῖ τὸ, Καὶ ἄρτον οὐρανοῦ ἔδωκεν αὐτοῖς. Ἔστι δὲ οὐδὲν ἧττον καὶ ἐκ τοῦ Ἀποστόλου μαθεῖν περὶ αὐτῶν εἰρηκότος ὡς πνευματικὸν ἔφαγον βρῶμα· τοῦτο δὲ ἦν ὁ νῦν ἄρτος ἀγγέλων ὀνομαζόμενος. Hoc est : « Non solum manna corpora nutriebat, sed et rationabile quadam et cœlesti virtute alebat eorum animas, sicut revera etiam alit angelos. Atque illud potest ex conjunctione animadverti, quæ quasi in quadam additione jacet cum dicitur, *Et panem cœli dedit eis.* Nihilominus autem possumus id ex apostolo ediscere, qui de illis dicit quod spiritualem cibum comederent. Illud autem erat quod hic panis angelorum vocatur. »

La question de savoir si les anges prennent de la nourriture rentre tout à fait dans la question de savoir ce que c'est qu'un corps spirituel, et si les anges ont un corps de ce genre comme l'ont pensé Tertullien, *de Corp. Christi*, VI, 11; S. Cyril., *de Adorat.*, p. 214; et autres. Questions qui peuvent être même salutaires à ceux qui n'en prennent pas occasion de déprécier la nature des anges, mais bien de traiter avec respect et une pieuse crainte celle même des corps. C'est ce que les paroles suivantes de saint Cyrille sont particulièrement propres à nous bien graver dans l'esprit. Il dit, p. 255, *d* : Ἄρτον ἀγγέλων ἔφαγεν ἄνθρωπος, τὸ μάννα λέγων οὐρανοῦ καὶ ἀγγέλων τρόφιμον, ἵνα τῶν νοήσεσθαι καὶ ὁρατῶν τὸν οἰκεῖον ἔχοντες ἔπαινον νῦν, τὴν πνευματικὴν καὶ θείαν κατασκευὴν χωρῶμεν, καὶ ταῖς τῶν ἁγίων ψυχαῖς ἑνωθῶμεν θεοῖς, τὸν ἀγγέλων τρόπον καὶ ἡ ζωοποιοῦν τὸ τοῦ οὐρανίου θεοῦ λόγου ἐμπνευσθέντες πόθον τοῦ τὴν πίστιν ἀσυγχύτως· κατεκλεῖ γὰρ ὁ Χριστὸς ἐν τοῖς καὶ διὰς ἡμῶν διὸ τοῦ Ἄρτου τὴν ζωοποιὸς, καὶ Ἄρτον ζῶντα καὶ ἐξ οὐρανοῦ τρόφιμον πρὸς ἐνέξιον τε καὶ ἰσχὺν πνευματικῶν.

Il dit encore de même, p. 559, après avoir de nouveau cité les paroles du psaume CI-dessus indiqué : Τρέφεται γὰρ τὸ πνεῦμα πνευματικῶς, σῶμα τε οὐ κατ' ἴδιον φύσιν τοῦτ' ἐστὶ σωματικῶς· τροφὴ δὲ ἀγγέλων καὶ ἄρτος ὁ πρέπων ἀγγέλοις καὶ τοῖς ἄνω πνεύμασιν ὁ ἐν Θεοῦ Πατρὸς Λόγος.

De même saint Aug., *serm. de Temp.* 194, 2; 196, 3; Greg. Naz., *serm.* 57; Origène, *de Orat.* p. 94, Fell.; Greg. Nyss., *de Hom. opif.* p. 95; ce dernier fait remarquer que ce n'est pas d'une nourriture grossière, mais de toute parole sortie de la bouche de Dieu, que vit l'homme. Ceux-là ne professent pas une opinion différente qui regardent la sagesse et la science comme la nourriture des anges, puisque en Jésus Christ sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science, et que c'est par lui, soit par la parole ou par la sagesse, par la science ou par un pain, ou par la manne, que Dieu le Père soutient tout ce qui est dans le ciel, sur la terre et sous la terre.

(38) *Voyez* ci-dessus Dial. I, n. 76; et Dial. II, n. 22, *init.*

(39) S. Aug., *Contr. Jul. Pel.* VI, 59 : « Si bonitas operationis ejus subtrahatur formandis promovendisque seminibus, et vivificandis quibusque viventibus, non solum gignenda non aguntur, sed ad nihilum penitus etiam genita redigunturi. »

(40) Butler, *Diss.* I, discute l'emploi du mot *même* appliqué aux plantes, et prétend que, strictement parlant, il ne peut leur être appliqué à différentes époques de leur existence. Clément d'Alex., *Stromates*, II, § 101, paraît penser qu'elles ont un principe vital auquel il donne le nom d'*âme;* et il n'est pas clairement démontré qu'il n'y a pas en elles quelque chose d'analogue à une âme, qui ne possède que les facultés dont jouit l'âme des animaux dans le ventre de leur mère. Je ne veux pas ici exprimer une opinion, car je n'en ai pas sur ce point; je veux uniquement noter ce que dit Clément d'Alex. comme s'accordant avec la division indienne des choses en *mobiles* et en *immobiles;* ces dernières sont subdivisées en deux classes, celles qui ont vie et celles qui n'en ont pas.

(41) L'analogie entre le développement de l'homme et celui des plantes est souvent marquée dans l'Ecriture; *voyez* Job, XIV; I Corinth. XV, etc.; ce qui fait que les Pères en ont aussi souvent parlé.

(42) Quiconque voudra se former une idée d'un *esprit* fini, trouvera, je pense, qu'il entreprend là une tâche bien difficile. Il me semble beaucoup plus aisé de concevoir les esprits présents partout que finis. « Non pas que je pense, dirai-je avec l'évêque Butler, *Lettre* IV, p. 489, qu'il y ait dans le mode d'existence des esprits quelque chose qui correspond plus directement à la manière d'être du corps, mais quant à ce que c'est, et quel est leur mode d'existence, je ne saurais m'en former une idée. » S. Basile, *ep.* VIII, 2, remarque qu'on peut dire d'un ange qu'il est numériquement un, mais non pas en nature, puisque, comme il en est de l'homme, il n'est pas parfaitement simple, οὐσίαν γὰρ μετ' ἁγιασμοῦ τὴν τοῦ ἀγγέλου ὑπόστασιν ἐννοοῦμεν, *quippe essentiam cum sanctimonia hypostasim angeli intelligimus.* Voici une considération qui est peut-être d'une grande importance dans la question qui nous occupe; c'est que tous les êtres qui ne sont ce qu'ils sont que par participation à ce qui appartient à un autre être, doivent nécessairement être sujets à quelques limitations, comme, par exemple, par rapport à l'espace pour quelques-

uns, puisque l'idée de participation suppose nécessairement qu'on n'a qu'une partie seulement de ce qui est en la possession d'un autre. Cela ne résout pas cependant pleinement la difficulté, tant il est difficile de déterminer ce que c'est que l'espace, et plus encore « quelles sont les relations de l'Etre absolu avec l'espace, » comme Butler le remarque aussitôt après. Et lors même que les esprits, anges ou hommes, seraient limités par l'espace, il se peut faire que leurs facultés de voir, d'entendre, et les autres (ou celles qui leur sont analogues), soient d'une portée incomparablement plus étendue que les nôtres, comme l'enseigne saint Grégoire, *Moral.* II, 3, et ne soient pas arrêtées et bornées par des choses qui sont un obstacle infranchissable pour nos âmes, lesquelles n'agissent que par l'intermédiaire d'un corps grossier et matériel. *Voyez* note 44, plus bas. Un esprit réfléchi verra que ce sont là des questions sur lesquelles il est de la plus haute importance d'avoir les opinions les plus *probables*, lors même que la démonstration en serait impossible. Car la *probabilité* est le guide de la vie, et comme la plupart des spéculations métaphysiques, elle devient une règle pratique de nos actions.

(43) L'Ecriture dit expressément que Dieu a établi la terre *pour toujours*, לעולם יסדה, *Ps.* LXXVIII, 69, et qu'elle a été formée d'une manière si ferme et si solide, qu'elle ne peut être ébranlée, *Ps.* XCVI, 10. Elle dit également, en parlant des cieux, qu'il (Dieu) les a faits pour subsister à tout jamais, לעד לעולם, *Ps.* CXLVIII, 6. Conformément à ce langage des livres saints, les Pères enseignent généralement que la terre ne doit point être anéantie, mais qu'elle doit être renouvelée après avoir subi sa *dissolution* (*II Pet.* III, 10). Voici comment s'exprime Tertullien, *de Cor.* VI : « Dei æmulus universam conditionem, certis usibus homini mancipatam, cum homine corrupit. Unde eam et apostolus invitam ait vanitati succedisse. » Voici maintenant la note du docteur Pusey sur ce passage : *Comp. Adv. Herm.* c. 11. Saint Irénée, V, XXXII, 1, et XXXVI, 1 ; saint Hilaire, *in Psal.* CLXVIII, § 2 ; saint Ambroise, *Prol. in Expos. Ev. sec. Luc.*; *Hexaem.* I, 7, § 22, y compris l'âme humaine : epist. 34, *ad Horont.*; Origène, *Homil.* IV *in Ezech.*, § 2 ; saint Grégoire de Naz., *Orat.* I *in Jul.* IV, 15 ; saint Chrysost., *in loc.*; Théodoret, *in loc.* et *Gal.* VI, 15 ; Proclus et Epiph., *Hæres.*, LXIV, 31 ; Œcumenius, *ad II Petr.* IV ; Gaudentius, *serm.* 3, *init. Biblioth. Patr.* V, p. 948 ; saint Jérôme, *in Isa.* XXIV. *fin.* 51, 6 *seqq.*; Maximus Taur., *Biblioth. Patr.* VI, p. 48 ; Ambrosiaster, *ad locum* ; Auct. *de Prom. dimid. temp.*, *apud Prosp.* c. 20 ; et enfin Sedulius, *Collectanea, ad loc.*, *Biblioth. Patr.* VI, p. 518, pensent que l'Apôtre parle ici du rétablissement de la nature créée. Cette délivrance de la créature dont ils parlent, conformément à l'Ecriture, s'opérera par sa destruction même. Assurément, il (Dieu) détruira le monde. Il y aura de nouveaux cieux, et alors il n'y aura plus de nuit. Ambr. *de Elia* c. 21, fin. § 80.—Par où (*Psal.* CII. 26) l'on voit que si les cieux périssent, ils ne seront pas pour cela entièrement détruits, mais changés en mieux. Jérôme, *in Isa.*, II, 6. Comp. saint Aug. *de Civ. Dei*, XX, 16 ; Chrysost. *ad locum*; Méthodius, *de Res.* § 32 ; saint Cyrill., *Jer.* XV, 2 ; saint Athan., Euseb., Prosp., Cassiod., *in Psal.* CI, 26 ; Proclus, *l. c.*, et § 32 ; Œcumen. *l. c.*; Gaudentius, *l. c.*; Greg. M., *Moral.* XVII, 9 ; *in Job.* XXV, 24 ; Auctor *de Prom. dimid. temp.*, *l. c.*; Hesychius aussi, l. V *in Levit.*, c. 18, entend par *créature* la nature créée, ainsi que le fait saint Ephrem, *in Joel*, I, fin. II, p. 250, E. D'un autre côté, saint Augustin entend par là *la nature humaine*, dans ceux qui croient actuellement ou qui croiront dans la suite, *Quæst.* 83, *qu.* 67 ; *Propos. de Epist. ad Rom.*; *Prop.* 53 *in Prisc. et Orig.*, c. 8, *in Ps.* CXXV, § 2 ; en quoi il est suivi par Greg. M., *Moral.* IV, 34 ; *in Job*, III, 18, et Gélase I, *Tr.* 3 *contr. Pelag. apud Labbe, Concil.* t. I, p. 1248. Origène de même, *ad locum*, paraît également supposer que le passage en question a rapport à la sympathie qui existe entre l'âme et le corps; mais toutefois (en quoi il est suivi par Sedulius, *loco cit.*) sans en excepter les anges et même les archanges, en ce qu'*ils combattent* pour nous, *Dan.* X ; saint Hilaire, *de Trinit.* XII. 5, et saint Cyril. Alex., *Thes.* XIV, 1, tom. V, p. 170, *edit. Par.*, emploient ce texte contre les ariens, puisque le Fils, s'il a été créé, doit être nécessairement assujetti à tout ce qui y est exprimé ; ils devaient donc admettre que toutes les créatures, celles même de l'ordre le plus élevé, y étaient comprises. Les saints anges, d'après Théodoret (*ad locum*), et probablement d'après saint Greg. Naz., *loco cit.*, sont compris dans la phrase *toute* la création. » Peut-être que, comme la majorité des interprètes s'accordent sur l'application qui est faite du texte, on pourra regarder le passage cité dans la note suivante, comme lui donnant une prépondérance bien marquée.

(44) Butler, *Analogy*, p. 115 : « Toute chose a son contraire, suivant l'expression d'un ancien auteur. Notre nature correspond à notre condition extérieure : sans cette correspondance ce serait *quelque chose d'impossible* que la vie et le bonheur de l'homme ; vie et bonheur qui sont, par conséquent, le résultat simultané de notre nature et de notre condition : car il ne faut pas entendre ici par vie humaine l'action de vivre dans le sens naturel du mot, mais toute l'idée complexe qu'on attache d'ordinaire à ces deux mots. En sorte que, sans déterminer quels seront l'occupation et le bonheur, ainsi que la vie particulière des justes dans l'autre vie, il doit y avoir certaines capacités déterminées, certains caractères et certaines qualités nécessaires, sans lesquels on ne peut qu'en être absolument incapable ; de même qu'il doit aussi pareillement y en avoir sans lesquels les hommes seraient incapable de leur état de vie actuel. » Il dit encore dans le même sens, p. 40, I, 1 : « La mort peut nous placer dans un *état de vie* plus élevé et plus vaste que ne le fait notre naissance. » Ces deux choses, l'état de vie et les capacités, sont corrélatives et se supposent mutuellement.

(45) Saint Augustin, *Conf.* IX, 28 : « Quærentibus utrum non formidaret tam longe a sua civitate corpus relinquere. Nihil, inquit, longe est a Deo; neque timendum est ne ille non agnoscat in fine sæculi, unde me resuscitet. »

(46) Aristote, *Anal.*, *Post.* I, 8, p. 76, *b*, 23 : Οὐκ ἔστιν ὑπόθεσις οὐδ' αἴτημα ὁ ἀνάγκη εἶναι δι' αὐτὸ καὶ δοκεῖν ἀνάγκη· οὐ γὰρ πρὸς τὸν ἔξω λόγον ἡ ἀπόδειξις, ἀλλὰ πρὸς τὸν ἐν τῇ ψυχῇ, ἐπεὶ οὐδὲ συλλογισμός· ἀεὶ γὰρ ἔστιν ἐνστῆναι πρὸς τὸν ἔξω λόγον, ἀλλὰ πρὸς τὸν ἔσω λόγον οὐκ ἀεί. Hoc est : « Differunt autem plurimum suppositio et postulatum, ab iis principiis quæ ipsa per se tantam fidem habent, ut sit necesse omnes iis assentire. Neque enim demonstratio, ut nec ipsa ratiocinatio, ad id pertinet quod verbo aut affirmatur aut negatur, sed ab interiore sensu vim habet, eumque semper respicit. » De même, saint Hilaire, *de Trinit.* X, p. 197 : « Secundum humanæ naturæ consuetudinem nullus est sermo non obnoxius contradictioni. »

(47) Arist., *Soph. Elench.*, cap. I, 6 : Ἡ ἀπάτη γίνεται μᾶλλον μετ' ἄλλων σκοπουμένοις ἢ καθ' αὑτούς· ἡ γὰρ μετ' ἄλλων σκέψις διὰ λόγων, ἡ δὲ καθ' αὑτὸν οὐχ ἧττον δι' αὐτοῦ τοῦ πράγματος. Hoc est : « Primum quod per hujusmodi captionem in errorem potius inducimur dum aliquid cum altero tractamus, quam cum animo eamdem ipsam rem apud nos exagitamus. Atqui verbis absolvitur omnis sermo, qui cum altero confertur; quod vero apud nos tacite cogitatione tractamus, non tam ad verba quam ad rem ipsam pertinet. »

(48) Orig. *in Levit.*, IX, 7 : Cum lasciviunt oculi vel per illicitas concupiscentias vel per spectacula diabolica, quid aliud nisi ignem sibi congregant? Cum aures non avertuntur ab auditu vano, ac derogationibus proximorum; cum manus a cæde nequaquam,

nec a rapinis ac deprædationibus continentur; cum pedes veloces sunt ad effundendum sanguinem; cumque corpus non Domino sed fornicationi tradimus, quid aliud nisi totum corpus tradimus in gehennam? At hæc cum dicuntur, contemptui habentur. Quare? quia fides deest. Alioquin si tibi hodie diceretur quia judex sæculi vult te crastino vivum exurere, et his auditis si esset unius diei spatium liberum, quanta faceres? Quomodo et per quos discurreres? quam lugens et quam sordidus oberrares? Nonne effunderes omnem pecuniam tuam in eos quorum intercessione evadere posse te crederes? Nonne omnia quæ possidens redemptionem faceres animæ tuæ? Quod si etiam aliquis te retardare aut impedire tentaret, nonne diceres : Pereant omnia pro salute mea, nec quidquam remaneat tantum ut ego vivam? Hoc quare faceres? quia inde non dubitares : hinc dubitis. Et ideo bene Dominus dicit : *Putas veniens Filius hominis inveniet fidem super terram?* Et quid ego de certis indubitatisque periculis? Tantummodo si causa dicenda sit apud judicem terrenum, quæ aliquem metum ex legibus habere videatur, nonne omnibus vigilis excubatur, advocato patrono munera præparantur, etiamsi anceps periculum sit, aut etiam solus notæ metus vel damni ratio? Nos quare non credimus quod *omnes adstabimus ante tribunal Dei, ut reportet unusquisque propria corporis prout gessit sive bona sive mala?* »

(49) L'impassibilité de l'âme est enseignée dans les Védas. « Nous ne reconnaissons pas la doctrine qui suppose que l'assassin tue, ou que l'assassiné est tué, cet (être spirituel) ne tue ni n'est tué. » Passage cité par le professeur Wilson, *Visch. Pur.*, p. 135, note. Et ailleurs, p. 252 : « Notre union avec l'esprit suprême est, à ce que l'on dit, la grande fin de tout; mais cela est faux : car une substance ne peut devenir une autre substance. » Sur quoi on fait observer dans la note que « cela ne doit s'entendre ainsi qu'en tant qu'il s'applique aux doctrines qui distinguent entre l'esprit vital (Jivatma) et l'esprit suprême (Paramatma), la doctrine de Yoga. On dit ici qu'il est absurde de parler d'union à effectuer entre l'âme de l'homme et l'âme suprême, car si elles sont essentiellement distinctes, elles ne peuvent se combiner ensemble; si elles sont déjà une seule et même chose, il est absurde de dire qu'elles accompliront leur union. La grande fin de la vie ou de la vérité est, non d'effectuer la réunion de deux choses ou de deux parties d'une même chose, mais de savoir que tout est unité. » De même encore, p. 650. « Les propriétés de peine, d'ignorance et d'impureté sont celles de la nature (Pracriti), et non de l'âme..... Quand une âme est associée à Pracriti, elle est viciée par l'égoïsme et le reste, et prend les qualités d'une nature plus grossière, bien qu'elle en demeure essentiellement distincte, et soit incorruptible. » Burnouf, *préface* du Bhag. Puran. XLVI, note, dit : « La destruction dite Atyantika, c'est-à-dire définitive, est l'identification de l'âme individuelle avec le suprême Brahma, identification à laquelle le yogi parvient par la science. »

(50) *Vishn. Pur.* 633, note. Ces saints mortels, qui ont soigneusement honoré Vishnu, et qui se sont distingués par leur piété, habitent, au temps de la dissolution, dans le Maharloka, avec les Pitris, les Manus, les sept Rishis, les divers ordres des esprits célestes et les dieux. Lorsque la chaleur des flammes qui détruiront le monde atteindra le Maharloka, ces saints personnages se rendront au Janaloka dans leurs formes subtiles, destinés à être de nouveau réunis à des corps doués des mêmes capacités que ceux qu'ils avaient eus d'abord, quand le monde sera renouvelé au commencement du kalpa suivant. Le kalpa doit durer tout le temps de la vie de Brahma; à l'expiration de sa vie, tout sera détruit; mais ceux qui auront alors atteint une résidence dans le Brahmaloka, en s'*identifiant* en esprit avec le suprême esprit, seront enfin absorbés dans le Brahma à qui seul appartient l'existence.

(51) Le passage de saint Paul auquel il est fait ici allusion dans le texte est conçu en ces termes, *I Thess.* v, 23 : Αὐτὸς δὲ ὁ Θεὸς τῆς εἰρήνης ἁγιάσαι ὑμᾶς ὁλοτελεῖς· καὶ ὁλόκληρον ὑμῶν τὸ πνεῦμα καὶ ἡ ψυχὴ καὶ τὸ σῶμα ἀμέμπτως ἐν τῇ παρουσίᾳ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ τηρηθείη. « Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même en toute manière, afin que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et le corps, se conservent intègres et sans tache, pour l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Saint Hilaire a raison de dire (*de Trinit.* IV, p. 33) que « in divinis rebus non frequentius dicta, sed tantum dicta sufficiunt; » en sorte que quand même la division de la nature de l'homme ici donnée n'existerait pas ailleurs, ce texte ne cesserait pas pour cela d'avoir de l'importance. Mais, comme aujourd'hui la doctrine qui s'y trouve exprimée n'entre guère dans la théologie de certaines gens; comme elle est de la dernière importance dans la théologie pratique; comme, d'ailleurs, on la rencontre en divers endroits de l'Ecriture, j'en vais parler ici un peu plus au long, au risque de répéter des choses déjà indiquées dans le texte.

1° On peut remarquer sur le passage lui-même, que saint Paul donne à entendre que les chrétiens auxquels il s'adresse sont déjà en possession de certaines choses qu'on peut appeler facultés ou dons, et que l'on peut perdre à différents degrés; autrement il ne prierait pas pour qu'elles se conservent dans leur intégrité et sans tache. Il prie le Dieu de paix, comme s'il voulait demander qu'il n'y eût point jamais de schismes dans les trois choses spécifiées, et emploie ce verbe au singulier, quoique précédé de trois substantifs, de la même manière que dans l'Ancien Testament, l'unité et la paix éternelle de la très-sainte Trinité sont indiquées par l'union d'un nom pluriel avec un verbe singulier, comme אלהים ברא, etc.

2° L'esprit dont il est ici parlé est ce don surnaturel par lequel Adam était ce qu'il était dans le paradis. Il est appelé quelquefois le don de la gloire et de la grâce, quelquefois simplement gloire, quelquefois le souffle de vie (נשמה). C'est là le sens le plus rigoureux et le plus restreint dans lequel il soit employé, bien qu'en d'autres endroits le mot *esprit* soit employé dans un sens plus large, comme synonyme peut-être d'*âme;* il est possible cependant qu'un examen plus sévère de cette sorte de passages conduise à une conclusion toute différente. Ainsi, quand saint Paul, *II Cor.*, VII, 1, parle de saleté ou souillure de la chair et de l'esprit (μολυσμὸς σαρκὸς καὶ πνεύματος), cela peut signifier les souillures ou l'impureté résultant du corps ou d'un esprit souillé et impur.

3° Il y a plusieurs textes qui présentent cette même division de l'homme en trois parties, soit que ces trois parties s'y trouvent spécifiées, soit que la distinction ne porte que sur l'âme et l'esprit. Au sujet de cette distinction, Origène dit (*in Joan.* VI, § 7), qu'elle apparaît dans une foule innombrable de passages. J'en vais citer ici trois ou quatre, sans séparer ceux de la première classe de ceux de la seconde. « Que mon *âme* n'entre pas en participation de leurs secrets, que ma *gloire* ne se trouve jamais réunie dans leurs assemblées. » אל תבא כבדי. *Gen.* XLIX, 6.... « Ma *gloire* se réjouit, ma *chair* aussi reposera dans l'espérance, car vous ne laisserez pas mon *âme* en enfer. » *Ps.* XVI, 9, 10; ce passage est employé contre les apollinaristes par saint Cyrille, *de Incarn.* XIX, *apud Ang. Mai, Coll. nova*, VII. « Que l'ennemi persécute mon *âme*, qu'il foule aux pieds ma vie sur la terre, et qu'il réduise ma *gloire* à rien, » *Ps.* VII, 5. Ailleurs encore : Et Marie dit : Mon *âme* glorifie le Seigneur, et mon *esprit* s'est réjoui en Dieu mon Sauveur, » *Saint Luc*, II, 46. « Réveillez-vous, ma

gloire, réveillez-vous, ma harpe et mon luth ; je me réveillerai de grand matin; » où la *gloire* est distinguée de la personne de celui qui parle. *Ps.* LVII, 9. « Mon *cœur* est fixé, je chanterai et je glorifierai ; oui ma *gloire*, etc. » כבודי אל, CVIII, 1 (*a*). Baruch, III, 1, cité par saint Athan. *contr. Serap.*, I, 7 : « Mon *âme* dans l'angoisse, et mon *esprit* dans le trouble poussent des cris vers vous. » Et dans le cantique des trois jeunes hébreux : « O vous, *esprits* et *âmes* des justes. » Enfin, *Ep. aux Hébr* IV, 12 : « La parole du Seigneur... pénètre jusque dans les replis de l'*âme* et de l'*esprit*, jusqu'aux jointures et aux moelles. »

4° La division de l'homme en esprit, âme et corps, n'est évidemment pas une division logique : car une division logique ne confond que des parties qui ne rentrent point l'une dans l'autre; et, à proprement parler, ce n'est pas l'homme, mais le chrétien, qui est ainsi divisé (d'une manière non logique) : Ἡμεῖς γὰρ οὐ μάτην αὐτόν φαμεν ἐπὶ τοῦ πνευματικοῦ μὴ προστεθεικέναι τὸ Ἄνθρωπος· κρεῖττον γὰρ ἦ ἄνθρωπος ὁ πνευματικός, τοῦ ἀνθρώπου ἤτοι ἐν ψυχῇ ἢ ἐν σώματι ἢ ἐν συναμφοτέροις χαρακτηριζομένου, οὐχὶ δὲ καὶ ἐν τῷ τούτων θειοτέρῳ πνεύματι, οὗ κατὰ μετοχὴν ἐπικρατοῦσαν χρηματίζει ὁ πνευματικός. *Orig.*, *in Joan.* II, § 15. Hoc est : « Nos enim dicimus non abs re nomen *hominis* (a Paulo) prætermissum, cum spiritualem diceret, eo quod præstantius quiddam spiritualis sit quam homo : nempe homine, vel in anima, vel in corpore, vel in utrisque formam accipiente : non ita vero in spiritu, his longe diviniore : secundum cujus participationem prævalentem est spiritualis. »

5° Le chrétien n'est autre chose que cet homme naturel, après qu'il a recouvré ce don surnaturel qu'Adam possédait. C'est ce qu'enseigne saint Cyrille, *contr. Anthropom.* 2 : Ἐπεὶ οὐ μόνον λογικὸν ἔχρῆν εἶναι, ἀλλὰ καὶ Πνεύματος ἁγίου μέτοχον, ἵνα λαμπροτέρους ἔχῃ τοὺς χαρακτῆρας τῆς θείας φύσεως ἐν αὐτῷ, ἐνεφύσησεν αὐτῷ πνοὴν ζωῆς. Τοῦτο δέ ἐστι τὸ δι' Υἱοῦ τῇ λογικῇ κτίσει χορηγούμενον Πνεῦμα, καὶ διαμορφοῦν αὐτὸ εἰς εἶδος τὸ ἀνωτάτω, τοῦτ' ἔστι τὸ θεῖον· ὅτι γὰρ οὐκ εἰς ψυχὴν ἀνθρώπου τὸ ἐμφυσηθὲν αὐτῷ γέγονε πνεῦμα, οὔτε μὴν εἰς νοῦν, ὡς οἴονταί τινες, ἔστιν ἐντεῦθεν ἰδεῖν. Πρῶτον μὲν ὁ ἐμφυσήσας Θεὸς νοεῖται, τὸ δὲ ἐμφυσηθὲν ἐξ αὐτοῦ πάντως που νοεῖται καὶ ἴδιον αὐτοῦ, ἤτοι τῆς οὐσίας αὐτοῦ· εἶτα πῶς ἂν τὸ ἐκ Θεοῦ πνεῦμα μεταβέβληται εἰς φύσιν ψυχῆς ; κ. τ. λ. Hoc est : « Cum vero id non (animal rationale) tantum ratione præditum esse oporteret, sed etiam sancti Spiritus particeps, ut illustriores in se haberet divinæ naturæ characteres, insufflavit ipsi spiritum vitæ. Hic autem est spiritus qui per Filium rationali creaturæ est suppeditatus; qui quidem ipsam transformat in formam eminentissimam, hoc est, divinam. Quod enim spiritus homini insufflatus non cesserit ipsi in animam, neque etiam in mentem, est quidam existimant, hinc videre licet. Primum quidem, qui insufflavit Deus intelligitur : quod vero ex ipso insufflatum est, proprium omnino censendum est ejus, nimirum essentiæ ejus. Atqui quonam pacto spiritus ex Deo emissus mutatus est in naturam animæ? etc. »

Presque immédiatement après en parlant de ce que Jésus-Christ dit aux apôtres, en soufflant sur eux : *Recevez le Saint-Esprit*, il s'exprime en ces termes : Ἀνανεώσεις γὰρ τῆς ἀρχαίας ἐκείνης δωρεᾶς καὶ τοῦ δοθέντος ἡμῖν ἐμφυσήματος τὸ διὰ Χριστοῦ γέγονεν ἀναμορφοῦν ἡμᾶς εἰς τὸν πρῶτον ἁγιασμόν, καὶ ἀνακομίζον τὴν ἀνθρώπου φύσιν ὡς ἐν ἀπαρχῇ τοῖς ἁγίοις ἀποστόλοις εἰς τὸν ἄνωθεν καὶ ἐν πρώτῃ κατασκευῇ δοθέντα ἡμῖν ἁγιασμόν (*b*). Hoc est : « Instauratio enim veteris illius doni et insufflationis nobis datæ, insufflatio per Christum fuit, transformans nos in primam illam sanctificationem, evehensque humanam naturam veluti in primitiis sanctis apostolis, in eam quæ olim et in prima creatione data fuerat sanctificationem. » Ce don surnaturel peut être appelé notre *esprit*, de la même manière qu'il est dit que les esprits des prophètes leur sont soumis, comme s'ils étaient en leur possession propre; ainsi que le remarque Origène, *in Joan.* VI, 7, Δεδωρημένα αὐτοῖς ὑπὸ Θεοῦ, οἱονεὶ ἐκείνων ὀνομάζεσθαι κτήματα. De même qu'on peut abuser de l'un de ces dons surnaturels, on peut également abuser de l'autre, dont il est ici question. C'est lui qui sanctifie l'âme et le corps, qui donne à l'âme la prépondérance sur le corps, et qui la rend capable de converser avec l'autre monde par la prière et la méditation. Son efficacité est dépeinte par le même admirable auteur, en ces termes, dans son commentaire de ce verset du *Lévit.* II, 2 : « *Anima quæcumque peccaverit coram Domino, non voluntate,* Recte an mam dicit quam peccare describit; non enim spiritum vocasset quem diceret peccaturum. Sed ne hominem quidem hunc diceret, in quo nequaquam imago Dei peccato interveniente constaret Non ergo est spiritus ille qui peccat : *Fructus enim spiritus est*, ut describit apostolus, *charitas*, *gaudium*, *pax*, *patientia*, et cætera his similia, quæ etiam fructus vitæ appellantur. Denique et alibi dicit : *Qui seminat in carne, de carne metet corruptionem; et qui seminat in spiritu, de spiritu metet vitam æternam.* Quoniam ergo alius est qui seminat et alius est in quo seminatur, seminatur autem vel in carne cum peccatur, ut metatur corruptio, vel in spiritu cum secundum Deum vivitur, ut metatur vita æterna ; constat animam esse quæ vel in carne vel in spiritu seminat, et illam esse quæ vel in peccatum ruere possit vel converti a peccato. Nam corpus *sequela* ejus est ad quodcunque delegerit, et spiritus *dux* ejus est ad virtutem, si eum sequi velit. » Mais quoique ce don soit plus particulièrement un don chrétien, tellement que jusqu'à ce qu'il fût descendu sur la terre, on pouvait dire que l'Esprit n'avait pas encore été donné (*Joan.* VII, 39) ; il se peut faire cependant que les patriarches l'aient possédé au moins en partie, et que les païens eux-mêmes en aient eu quelque légère participation, avec cette différence toutefois, qu'ils n'y arrivaient qu'au prix de longs travaux, tandis qu'il est communiqué sur-le-champ et tout à la fois au chrétien dans le baptême. Je ne discuterai pas ici jusqu'à quel point tous les rites des Juifs étaient des annonces ou anticipations, quoique faibles et peu sensibles, des rites chrétiens, non-seulement à l'extérieur, mais même à l'intérieur ; je me contenterai de dire qu'il paraît probable que les patriarches du moins furent mis en participation dans une certaine mesure, des fleuves de grâce dont leur langage annonçait de loin l'existence. Il ne sera pas sans intérêt, pour ce qui regarde les païens, d'ajouter ici deux ou trois passages tirés des Pères. Saint Justin, martyr, *Contr. Tryph.*, s'exprime ainsi qu'il suit : Φησὶ γὰρ Πλάτων, οὐτὸ τοιοῦτον εἶναι τὸ τοῦ νοῦ ὄμμα, καὶ πρὸς τοῦτο ἡμῖν δεδόσθαι, ὡς δύνασθαι καθορᾶν αὐτὸ ἐκεῖνο τὸ ὂν εἰλικρινεῖ αὐτῷ ἐκείνῳ, ὁ τῶν νοητῶν ἁπάντων ἐστὶν αἴτιον, οὐ χρῶμα ἔχον, οὐ σχῆμα, οὐ μέγεθος, οὐδέ οὐδέν ὧν ὀφθαλμὸς βλέπει, ἀλλά τι ὂν τοῦτ' αὐτὸ φαμί, ὂν ἐπέκεινα πάσης οὐσίας, οὔτε ῥητὸν οὔτε ἀγορευτόν, ἀλλὰ μόνον καλὸν καὶ ἀγαθόν, ἐξαίφνης ταῖς εὖ πεφυκυίαις ψυχαῖς ἐγγινόμενον διὰ τὸ συγγενές καὶ ἔρωτα τοῦ ἰδέσθαι. Τίς οὖν ἡμῖν, ἔλεγε, συγγένεια πρὸς τὸν Θεόν ἐστιν ; Ἡ καὶ ἡ ψυχὴ θεία καὶ ἀθάνατός ἐστι, καὶ αὐτοῦ ἐκείνου τοῦ βασιλικοῦ νοῦ μέρος ; ὡς δὲ ἐκεῖνος ὁρᾷ τὸν Θεόν, οὕτω καὶ ἡμῖν ἐφικτὸν τῷ ἡμετέρῳ νῷ συλ-

(*a*) *Voyez* pour plus ample informé sur le mot *gloire*, les dissertations de M. Newman sur la justification. L'Ancien Testament, et plus particulièrement les Psaumes, ayant pour objet ultérieur les chrétiens, les prophètes n'avaient pas besoin de l'avoir eux-mêmes en vue dans ces expressions, c'est nous qu'ils avaient en vue. Voyez cependant » la suite, § 5.

(*b*) *Voyez*, pour plus ample informé, le traité de l'évêque Bull sur l'état de l'homme avant la chute, particulièrement p. 90-94. Cet écrivain a envisagé d'une manière assez intéressante l'importance d'une doctrine dont Mœhler, dans sa Symbolique, fait le *Standpunkt* pour combattre les hérésies qui se répandent de tous côtés.

λαβεῖν τὸ θεῖον, καὶ τὸ ἐντεῦθεν ἤδη εὐδαιμονεῖν; πάνυ μὲν οὖν, ἔφην. Hoc est : « Dicit etenim Plato, intuli ego, ipsum *mentis oculum* talem esse, et ad hoc nobis datum, ut hoc ipso sincero ipsum illud quod sit Ens conspicere queamus : quod omnium eorum quæ intelligentia (et sensu) percipiuntur, causa est, neque colorem obtinens, neque formam, neque magnitudinem, neque quidquam quod oculus cernit. Sed idipsum quod sit, quiddam esse dico longe supra omnem essentiam, ineloquibile, ineffabile, solumque pulchrum et bonum, illico bene natis animis insitum, propter cognationem, atque eum quo videri cupit amorem. Quæ vero, dixit ille, nobis est *cum Deo cognatio?* Num et ipsa *anima* divina et immortalis est, et illius imperantis mentis particula? Atque ut illa Deum videt, sic et nobis permissum est mente nostra Divinitatem complecti, et exinde jam nunc beatis esse? Omnino, inquam. »

Tatien aussi, écrivain qui ne mérite pas, il est vrai, autant de confiance, nous offre beaucoup de témoignages en ce genre, dont voici un petit extrait, p. 150 : Ἀπώλεσεν ἡμᾶς τὸ αὐτεξούσιον, δοῦλοι γεγόναμεν οἱ ἐλεύθεροι, διὰ τὴν ἁμαρτίαν ἐπράθημεν· οὐδὲν κακὸν ὑπὸ τοῦ Θεοῦ πεποίηται, τὴν πονηρίαν ἡμεῖς ἀνεδείξαμεν· οἱ δὲ ἀναδείξαντες δυνατοὶ πάλιν παραιτήσασθαι. Δύο πνευμάτων ὁ αφορας ἴσμεν ἡμεῖς, ὧν τὸ μὲν καλεῖται ψυχή, τὸ δὲ, μείζον μὲν τῆς ψυχῆς, Θεοῦ δὲ εἰκὼν καὶ ὁμοίωσις· ἑκάτερα δὲ παρὰ τοῖς πρώτοις ὑπῆρχεν, ἵνα τὸ μὲν τι ὦσιν ὑλικοί, τὸ δὲ ἀνώτεροι τῆς ὕλης. Hoc est : « Perdidit nos libera voluntas, et qui liberi eramus, in servitutem redacti et propter peccatum venditi sumus. Nihil mali factum est a Deo, nos ipsi produximus improbitatem; eam vero qui produxerunt denuo etiam repudiare possunt. Duo spirituum genera nos agnoscimus, quorum alterum anima vocatur, alterum vero præstantius est anima, imago scilicet et similitudo Dei : utrumque autem priscis hominibus datum erat, ut partim materia constarent, partim eam superarent. »

De même encore Clément Alex., *Stromates*, v, § 89, p. 698 : Ἐντεῦθεν οἱ ἀμφὶ τὸν Πυθαγόραν θεία μοίρᾳ τὸν νοῦν εἰς ἀνθρώπους ἥκειν φασὶ, καθάπερ Πλάτων καὶ Ἀριστοτέλης ὁμολογοῦσιν· ἀλλ' ἡμεῖς μὲν τῷ πεπιστευκότι προσεπιπνεῖσθαι τὸ ἅγιον Πνεῦμά φαμεν, οἱ δὲ ἀμφὶ τὸν Πλάτωνα νοῦν μὲν ἐν ψυχῇ θείας μοίρας ἀπόρροιαν ὑπάρχοντα, ψυχὴν δὲ ἐν σώματι κατοικίζουσιν, ἀναφανδὸν γὰρ διὰ Ἰωὴλ ἑνὸς τῶν δώδεκα προφητῶν εἴρηται· — Καὶ ἔσται μετὰ ταῦτα, ἐκχεῶ ἀπὸ τοῦ Πνεύματός μου ἐπὶ πᾶσαν σάρκα, καὶ οἱ υἱοὶ ὑμῶν καὶ αἱ θυγατέρες ὑμῶν προφητεύσουσιν· — ἀλλ' οὐχ ὡς μέρος Θεοῦ ἐν ἑκάστῳ ἡμῶν τὸ Πνεῦμα· ὅπως δὲ ἡ διανομή αὕτη, καὶ ὅ τι ποτέ ἐστι τὸ ἅγιον Πνεῦμα ἐν τοῖς περὶ προφητείας κἀν τοῖς περὶ ψυχῆς ἐπιδειχθήσεται ἡμῖν· ἀλλὰ τὰ μὲν τῆς γνώσεως βάθη κρύπτειν — ἀπιστίη ἀγαθή — καθ' Ἡράκλειτον, ἀπιστίη γὰρ διαφυγγάνει μὴ γιγνώσκεσθαι. « Voilà pourquoi Pythagore déclare que l'intelligence arrive à l'homme par une *influence divine*. Platon et Aristote s'accordent là-dessus avec Pythagore. Pour nous, chrétiens, nous disons que le souffle de l'Esprit saint est envoyé à celui qui possède la foi. Suivant les platoniciens, l'intelligence est une émanation de l'influence divine; l'âme est sa demeure comme le corps est la demeure de l'âme. En effet, Joël, l'un des douze prophètes, dit formellement : — Après cela, je répandrai mon esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront. — Qu'on ne s'imagine pas néanmoins que l'Esprit soit en chacun de nous comme une parcelle de la Divinité. Comment a lieu cette répartition? qu'est-ce que l'Esprit saint? Nous l'expliquerons quand nous viendrons à traiter de la prophétie et de l'âme. Terminons par ce mot d'Héraclite : — L'incrédulité n'est bonne qu'à dérober aux regards la profondeur des mystères; l'ignorance, en effet, se retranche derrière l'incrédulité. »

Platon a reconnu aussi (*voyez* Tennem. *Platon. Philos.* iv, p. 54) que l'homme n'est pas méchant volontairement et de son propre consentement, bien que ses mauvaises actions soient des actes volontaires. Ainsi, il paraîtrait qu'il y aurait une double volonté, et par conséquent une double personnalité dans l'homme, difficulté que la doctrine qui nous occupe en ce moment vient expliquer. Car puisque c'est l'âme qui pèche (*voyez* Origène, cité plus haut), la chair qui y est attachée lui donne de la propension au péché, tandis que l'esprit qui lui est uni lui donne de la propension à la vertu et à la sainteté. Ainsi cette apparence d'une double volonté vient de ce que l'âme est, pour ainsi dire, intimement pénétrée et influencée par deux pouvoirs opposés. Les païens, qui ont déclaré sentir ces deux pouvoirs opposés agir en eux-mêmes, attestent par la même qu'ils possédaient le don divin dans une certaine mesure, mais indubitablement dans une petite mesure. Comment peut-on dire qu'il y a une *loi* dans nos *membres*, sans cette liaison si admirable et si étroite entre l'âme et le corps, en vertu de laquelle cette loi qui appartient proprement à l'esprit est dite habiter en eux? « Spiritus spiritali munere adjutus adversus carnis concupiscentiam concupiscit, » dit saint Augustin *contr. Jul. Pel.* v, § 56. Les païens donc, quoiqu'ils n'eussent pas reçu la promesse, avaient cependant sur eux des signes et des marques de la grâce, tels qu'ils montraient clairement qu'ils étaient issus d'un père déchu, et non d'un père qui n'aurait pas eu de grâce dont il pût déchoir. L'homme naturel avait besoin du don surnaturel pour pouvoir satisfaire ses propres désirs; la fable d'un âge d'or n'était qu'un tissu de faits extérieurs, fruits de l'imagination, et appropriés à la condition intérieure dont ces désirs si vifs et si ardents attestaient la perte.

De même que l'esprit de l'*homme* est présent dans toutes les parties du corps, qu'il voit, entend et sent de toutes manières en lui et par lui, de sorte qu'il n'y a pas d'intervalle sensible entre l'acte du corps et celui de l'esprit; de même que toutes les tentations, ou du moins la plus grande partie des tentations de l'esprit sont ressenties par le corps et exécutées par lui, si elles viennent à être mises en action, de sorte que l'on puisse dire que l'esprit qui y succombe est charnel, non pas qu'il devienne matériel dans le sens littéral du mot, mais en ce sens qu'il est sous la grossière et ignoble influence de la matière; ainsi, d'autre part, l'esprit du *chrétien* est présent dans tous les actes de l'âme, et par l'âme dans plusieurs des actions du corps également; c'est par l'esprit que l'on se trouve porté à faire le bien, dans un sens chrétien; par l'esprit que l'âme sent comme il faut, c'est-à-dire qu'elle éprouve de la crainte et de l'amour; par l'esprit qu'elle voit comme il faut, c'est-à-dire qu'elle a la foi; par l'esprit qu'elle entend les communications intérieures de l'esprit de Dieu, qu'elle goûte sa tendresse et les biens du siècle à venir, et qu'elle exhale le doux et suave parfum d'un encens céleste. C'est par lui que le corps et l'âme deviennent spirituels, qu'ils participent d'une nature spirituelle et céleste, qu'ils se trouvent mystérieusement unis et comme fondus ensemble dans une union et une paix mystérieuses.

6° Mais de même que le corps peut devenir spirituel (car il y a un corps spirituel), de même aussi il peut perdre le don de l'esprit par les péchés que l'âme commet en lui et avec lui. De même que la parole de Dieu a le pouvoir de diviser l'âme et l'esprit, Dieu peut aussi, par ses anges, les séparer comme avec le tranchant d'un glaive dans celui dont l'âme pèche, et lui assigner son partage avec les infidèles. C'est là la vraie mort de l'homme : comme la séparation de l'âme et du corps est la mort naturelle, ainsi la séparation finale de l'esprit d'avec l'âme et le corps est la mort éternelle. On peut citer à l'appui et comme explication de cette doctrine le passage suivant de saint Irénée, v, 6 : « Quum spiritus hic commixtus animæ unitur plasmati, propter effusionem spiritus, spiritualis et perfectus homo factus est; et

hic est qui secundum imaginem et similitudinem factus est Dei. Si autem defuerit animæ spiritus, animalis est vere qui est talis, et carnalis derelictus imperfectus erit; imaginem quidem habens in plasmate, similitudinem vero non assumens per spiritum. Sicut autem hic imperfectus est; sic iterum si quis tollat imaginem, et spernat plasma, jam non hominem intelligere potest, sed aut partem aliquam hominis, quemadmodum prædicimus, vel aliud aliquid præter hominem. Neque enim plasmatio carnis ipsa secundum se homo perfectus est, sed corpus hominis et pars hominis. Neque enim et anima ipsa secundum se homo, sed anima hominis et pars hominis. Neque spiritus homo; spiritus enim, et non homo vocatur. Commixtio autem et unitio horum omnium perfectum hominem efficit. Et propter hoc apostolus seipsum exponens explanavit perfectum et spiritualem salutis hominem, in prima epistola ad Thessalonicenses dicens sic : Deus autem pacis sanctificet vos perfectos, et integer vester spiritus, et anima, et corpus sine querela in adventum Domini Jesu Christi servetur. Et quam utique causam habebat his tribus, id est, animæ et corpori, et spiritui, integram et perfectam perseverationem precari in adventum Domini, nisi redintegrationem et adunitionem trium et unam et eamdem ipsorum sciebat salutem? Propter quod et perfectos ait eos qui tria sine querela exhibent Domino. Perfecti igitur, qui et spiritum in se perseverantem habuerint Dei, et animas et corpora sine querela servaverint : Dei, id est, illam quæ ad Deum est, fidem servantes, et eam quæ ad proximum est, justitiam custodientes. » Et ailleurs, II, 33 : Πάντες οἱ εἰς ζωὴν ἐγγραφέντες ἀναστήσονται ἴδια ἔχοντες σώματα καὶ ἰδίας ψυχὰς καὶ ἴδια πνεύματα ἐν οἷς εὐηρέστησαν τῷ Θεῷ. Οἱ δὲ τῆς κολάσεως ἄξιοι ἀπελεύσονται εἰς τὴν αὐτὴν καὶ αὐτοὶ ἰδίας ἔχοντες ψυχὰς καὶ ἴδια σώματα, ἐν οἷς ἀπέστησαν ἀπὸ τῆς τοῦ Θεοῦ χάριτος. Hoc est : « Omnes quicumque sunt descripti in vitam, resurgent, sua corpora et suas habentes animas, et *suos spiritus*, in quibus placuerunt Deo. Qui autem pœna sunt digni, abibunt in eam, et ipsi *suas* habentes *animas*, et *sua corpora*, in quibus abstiterunt a Dei bonitate. »

Comparez v, 7, saint Ephr., *serm. in Ps.* CXL, 3, *in fin.* Comparez en même temps saint Basile, *de Spir. sancto*, XVI § 40 : Οἱ λυπήσαντες τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον τῇ πονηρίᾳ τῶν ἐπιτηδευμάτων αὐτῶν οἱ μὴ ἐπεργασάμενοι τῷ δοθέντι, ἀφαιρεθήσονται ὁ εἴληφασιν, εἰς ἑτέρους μεταθεμένης τῆς χάριτος, ἢ, κατά τινα τῶν εὐαγγελιστῶν, καὶ διχοτομηθήσονται παντελῶς, τῆς διχοτομίας νοουμένης κατὰ τὴν εἰς τὸ παντελὲς ἀπὸ τοῦ Πνεύματος ἀλλοτρίωσιν. Οὔτε γὰρ σῶμα διαιρεῖται ὡς τὸ μὲν παραδίδοσθαι τῇ κολάσει, τὸ δὲ ἀφίεσθαι. Μυθικὸν γὰρ τοῦτό γε, καὶ οὐ κατὰ δικαιον Κριτὴν ὅλου ἁμαρτήκοτος, ἐξ ἡμισείας εἶναι τῶν κολάσεων. Οὔτε ψυχὴ διχᾷ τέμνεται, ὅλη δὲ ὅλου τὸ ἁμαρτωλὸν φρόνημα κεκτημένη καὶ συγκατεργαζομένη τῷ σώματι τὸ κακόν. Ἀλλὰ διχοτομία, ὥσπερ ἔφην, ἡ ἀπὸ τοῦ Πνεύματος εἰς τὸ διηνεκὲς τῆς ψυχῆς ἀλλοτρίωσις. Νῦν μὲν γὰρ εἰ καὶ μὴ ἀκαιρέκραται τοῖς ἀναξίοις, ἀλλ' οὖν παρεῖναι δοκεῖ πως τοῖς ἅπαξ ἐσφραγισμένοις τὴν ἐκ τῆς ἐπιστροφῆς σωτηρίαν αὐτῶν ἀκανένον· τότε δὲ ἐξ ὅλου τῆς βεβηλωσάσης Αὐτοῦ τὴν χάριν ψυχῆς ἀποτμηθήσεται. Διὰ τοῦτο οὐκ ἔστιν ἐν τῷ νῦν ὁ ὁμολογούμενος οὐδὲ ἐν τῷ θανάτῳ ὁ μνημονεύων Θεοῦ, οὐκέτι τῆς συνθείας τοῦ Πνεύματος συμπαρούσης. Hoc est : « Qui contristaverint Spiritum sanctum pravitate studiorum suorum, aut qui non fecerint lucrum ex sorte data, ab iis auferetur id quod acceperunt, beneficio in alios translato : aut, secundum aliquem ex evangelistus, etiam penitus discindentur : dissectio siquidem intelligenda est in hoc, quod prorsus a spiritu sancto alienabuntur. Neque enim corpus dividitur, ut una pars tradatur supplicio, altera absolvatur. Nam id quidem fabulosum, neque justo dignum judice, cum totum peccaverit, dimidium addici pœnæ. Nec anima in duas partes secatur, cum tota per totum habuerit peccandi affectum, simulque cum corpore malum operetur. Sed dissectio, ut dixi, perpetua est animæ a spiritu alienatio. Nunc enim, tametsi non admiscetur indignis, attamen aliquo pacto videtur adesse semel baptizatis, expectans ut salutem per conversionem consequantur : tum vero in totum ab anima, quæ gratiam ipsius profanaverit, resecabitur. Eoque non est in inferno qui confiteatur : neque in morte qui memor sit Dei, cum jam non adsit sancti Spiritus adjutorium. »

7° Enfin, on peut faire remarquer que la distinction ou division de l'homme en esprit, âme et corps, est propre à servir de base ou *tessera* à un système de pieuses méditations. Car nous voyons que dans l'Ecriture il est parlé du corps comme étant en quelque sorte mystérieusement lié au Saint-Esprit : il est appelé le temple du Saint-Esprit. On pourrait également citer des textes qui nous révèlent la liaison de l'âme avec le Fils, comme aussi celle de l'Esprit avec le Père ; voyez, par exemple, *Rom.* VIII, 15, etc. Quelque faible et peu marquée que doive être toute ressemblance entre la créature et le Créateur, toujours est-il que dans l'homme l'esprit tend à rendre les trois parties dont il se compose égales entre elles et, pour la suite, co-éternelles, s'il est permis d'appliquer ces mots redoutables à quelque chose de ce qui concerne les créatures : car il tend à rendre l'âme et le corps spirituels. On voit dans les écrits des Pères que toutes les fois qu'il est fait mention de *trois* dans l'Ecriture, ils sont portés à rechercher soigneusement s'il n'y a pas là quelque chose de caché, ou plutôt de révélé avec beaucoup de réserve, concernant la Trinité. C'est dans ce sens qu'il faut peut-être prendre le passage suivant de saint Ephrem qui, dans plus d'un endroit, parle en cette manière de cette division de l'homme. Au vol. III, p. 34, il s'exprime en ces termes : « Si l'esprit souffre, il est entièrement scellé avec le Père ; si l'âme souffre, elle est entièrement mêlée au Fils ; si, de même, le corps confesse et est brûlé, il est tout à fait en participation avec l'Esprit saint. » *Voyez* aussi *vol.* II, p. 336. Ce passage est de nature à fournir à tout esprit versé dans la science des Ecritures, ample matière à de longues méditations.

(52) Le corps de l'homme doit parvenir à une résurrection plus glorieuse, en vertu de l'incarnation du Christ qui s'est revêtu d'un corps humain. Voyez saint Athan. *de Incarn.*, § 21 ; *contr. Arian.* III, 34 ; S. Aug. *de Civit. Dei*, XXII, 30, etc.

(53) *Voyez* plus haut, col. 347, par ou il paraît que les Juifs aussi professaient la doctrine d'une seconde mort. *Voyez* Jarchi, *sur la Genèse*, XLVI, 30.

(54) Platon, *Gorgias*, § 168. Ὁ θάνατος τύγχανει ὤν, ὡς ἐμοὶ δοκεῖ, οὐδὲν ἄλλο ἢ δυοῖν πραγμάτοιν διάλυσις, ψυχῆς τε καὶ σώματος ἀπ' ἀλλήλοιν. « La mort n'est rien, à mon avis, que la séparation de deux choses, l'âme et le corps. »

(55) La seconde mort, occasionnée par le péché, est mentionnée par saint Basile, *voyez* ci-dessus, note 51 ; par Aretas *in Apocal.*, p. 207 ; par saint Cyrille, *de Adorat. in S. et V.* p. 113 ; par saint Aug. *contr. Jul. Pel.* VI, 48 ; *de Trinit.*, IV, 5. « Sicut anima Deo deserente, sic corpus anima deserente moritur. »

(56) Windischmann l'a remarqué quelque part. L'identité du Paramâtma (*voyez* note 51) avec Vishnu, appelé Achyuta, ou le non-tombé, doit être évidemment regardée comme équivalente à une preuve de ce qui est exprimé dans le texte.

(57) C'était la doctrine de Basilide et d'autres hérétiques. *Voyez* Mœhler, comme ci-dessus col. 278, où il montre en quoi cela peut s'appliquer aux castes, etc.

DIALOGUE IV.

DE LA PERSONNALITÉ DISTINCTE DE L'HOMME ET DES CHOSES QUI S'Y RATTACHENT.

> Obedire voluntati habet exterioris necessitatem : facere voluntatem proprium est unitati, cum factum sit voluntatis.
>
> HILAR. *de Trin.* IX, p. 178.

LAUR. Je sentis, Radhakant, en vous quittant l'autre jour, que je n'étais pas descendu au fond du système Védanta. Car, dans votre manière d'expliquer les choses, l'influence de Yoganidri pénètre toutes les choses créées, à quelque monde qu'elles appartiennent. Quoique ce que j'ai dit vous ait fait sentir sans doute, à la réflexion, combien il doit être terrible, si nous sommes réellement doués d'une existence individuelle qui ne doive jamais finir, il me parait cependant douteux que je vous aie suffisamment instruit par rapport aux objections qui s'élèvent contre votre théorie des illusions. En conséquence, puisque vous avez dit que vous voyez quelques objections s'attacher à la surface de la doctrine chrétienne de nos relations avec la matière, objections que nous avons discutées et résolues, faites-moi part maintenant des objections, qui, selon vos vues, ne s'attachent point seulement à la surface, mais sont d'un caractère plus profond.

RAD. Nos maîtres enseignent que Dieu comprend en lui-même toutes les natures, comme la mer fait ses flots, et que le système des existences séparées n'est qu'une pure déception, que le discernement a pour objet de dissiper. Lorsque l'homme pieux et dévot a une fois acquis ce discernement, il voit que *toi* et *moi* nous ne sommes que *That*, et que Siva est toutes choses. Or, Siva étant esprit, et toutes choses devant à la fin être absorbées en lui, il s'ensuit nécessairement que le corps doit cesser d'exister, puisqu'il ne peut jamais être identifié et ne faire qu'un avec un esprit. Il suit pareillement de la doctrine que Siva est toutes choses, que la distinction entre le bien et le mal n'est qu'une déception, quelque nécessaire qu'elle puisse être pour nous guider dans cette vie.

LAUR. Vous voulez, à tout hasard, faire concorder cette dernière partie de votre théorie avec la première : car si les hommes ne forment véritablement qu'un avec l'Esprit suprême, ils ne peuvent tendre à atteindre ce qu'ils sont déjà, ce n'est donc pas à l'union avec cet Esprit suprême, mais à la connaissance de cette union (déjà existante) que doivent tendre vos dévots; et puisque ce n'est pas par les corps mais par les âmes que se font les actions, il en résulte qu'elles sont toutes faites par l'Etre suprême. Or, comme vous ne pouvez lui attribuer la méchanceté, celles de toutes les actions faites par lui qui paraissent mauvaises ne sauraient l'être réellement, d'après vous ; toutes ces actions ne sont, à vos yeux, que les effets médiats ou immédiats de sa volonté, et ne sauraient être mauvaises qu'en apparence et non en réalité, n'y ayant pas de lieu si isolé, d'abime ni de solitude si profonde que son Esprit ne pénètre, ni de créature qui ne soit un de ses organes par lesquels il communique le bien.

Or, quoi qu'il en puisse être de ce système dans ses détails, il s'élève contre lui une objection qui me revient si souvent à l'esprit contre votre manière d'envisager les choses, c'est que ce n'est là qu'un système imaginaire et non un système pratique. Vous « donnez un corps à des formes de choses inconnues, » et vous basez là-dessus vos raisonnements comme si vous voyiez beaucoup plus clairement qu'il ne vous le permet dans le système du gouvernement de Dieu. Il est évident, en effet, que votre système implique nécessairement ce que vous venez de déclarer ici d'une manière si précise, l'anéantissement de toute distinction du bien et du mal. Mais le monde dans lequel nous sommes placés est tellement composé, que cette distinction y vient continuellement et opiniâtrément frapper nos regards ; il y a toutes raisons de croire que les hommes, même les plus abandonnés, en conservent le sentiment, au point de leur faire désirer d'être débarrassés de la coulpe d'un acte coupable, tout en voulant conserver les avantages qu'il leur a procurés.

Si donc il en est ainsi, et si de plus, lors même qu'il est presque effacé, le sentiment de cette distinction se ranime et reprend toute sa vigueur au moment de la mort, c'est assurément un système non pratique que celui qui traite les hommes, même en théorie, comme si cette distinction n'était pas réelle, quoiqu'elle subsiste invinciblement pendant tout le cours de cette portion de leur existence que l'expérience nous fait connaître. En d'autres termes, nous ne pouvons réussir à nous dépouiller de l'idée que le bien et le mal sont ou ont été faits essentiellement distincts, sous cette portion du gouvernement de Dieu, dans laquelle nous, ses créatures, nous nous trouvons placés ; or, cependant, votre théorie des illusions, à la prendre à la lettre et dans ses conséquences naturelles, ne fait de cette distinction qu'une distinction non réelle, et je ne vois pas comment vous pourriez éviter d'en venir directement à conclure que les vices des hommes sont les actions de l'Etre suprême.

RAD. Mais nous ne professons pas une telle indifférence dans les actions ; nous ne croyons pas non plus que le destin ou la fatalité qui dirige les actions humaines soit autre chose que le résultat d'actions faites dans une existence antérieure, actions qui, de cette manière, entraînent avec elles la nécessité de pécher.

LAUR. Je dois insister de nouveau sur ce que j'ai déjà allegué précédemment, je veux dire sur le danger de suivre notre imagination dans des choses qui sont pour nous d'un si haut intérêt. Cette ardente et trompeuse faculté nous porte à nous figurer quelles sont les règles (1) par lesquelles Dieu gouverne le monde ; et c'est ainsi que vous êtes tombés, je le crains, dans ce que nous devons regarder comme des blasphè-

mes contre le Très-Haut. Ne croyez pas cependant que je prétende que tous les maux qui résultent ordinairement en pratique d'une fausse croyance, soient réellement arrivés dans le cas qui vous concerne. Les hautes idées d'abnégation professées par vos ancêtres, et pratiquées plus ou moins durant tant de siècles, ont pu exercer une grande influence, non pas seulement par voie d'exemple, mais même d'une manière toute providentielle, contre la tendance naturelle d'une fausse croyance.

Venons-en toutefois à la discussion de votre doctrine. Il me semble que vous avez une opinion spéculative et une opinion pratique. L'opinion spéculative peut se formuler ainsi : Siva étant toutes les créatures produit toutes les actions ; certaines actions paraissent contredire cette idée ; donc la première proposition étant vraie, la seconde n'est qu'apparente ; ces actions ne contredisent réellement pas le principe, et la contradiction apparente sera dissipée par Vijuana (le discernement). Voici maintenant ce que j'appelle l'idée plus pratique : les actions des hommes sont le résultat de la fatalité, mais cette fatalité n'est elle-même que le résultat d'actions faites dans une existence antérieure. Le premier système est, je le suppose, le langage adopté pour les discussions qui regardent la nature de Dieu ; le second est le langage adopté quand on traite de la règle des actions. Mais si nous voulons examiner à fond ces deux systèmes, nous verrons qu'ils sont incompatibles l'un avec l'autre. Car le dernier montre clairement que les hommes peuvent se livrer à tous les égarements de leur imagination, qui séduira leur raison en leur persuadant qu'après tout ils ne renoncent pas à toute idée de responsabilité morale. Pesant donc les sentiments de l'opinion spéculative dans la balance de l'opinion pratique, nous voyons que l'opinion pratique atteste indirectement une vérité qui est le renversement de l'opinion spéculative : car l'idée de responsabilité implique l'idée de personnalité distincte, et contredit par conséquent l'idée que Siva produit toutes les actions.

Retournons maintenant le procédé, et voyons ce qu'il résultera de l'examen de l'opinion pratique par l'opinion théorique. Toutes les actions, dites-vous, sont le fruit de la volonté de Siva ; mais sous cette dénomination se trouvent comprises les actions faites dans une existence antérieure. Or, si les actions de cette existence antérieure sont elles-mêmes le fruit de la volonté de Siva, il s'ensuit que les actions d'une existence passée, d'où dépendent celles de la vie présente, ne sont que le fruit de la volonté de Siva : d'où l'on peut conclure que la difficulté que j'ai soulevée contre votre opinion spéculative, savoir, qu'elle attribue à Dieu des actions mauvaises, n'est pas détruite, mais seulement éludée et transportée dans une autre existence par la théorie pratique, ainsi que je l'appelle. Vous professez, théoriquement du moins l'indifférence des actions bonnes ou mauvaises. Or, ce que je soutiens, c'est que le tout-puissant dispensateur de toutes choses nous a placés dans un monde où nous sommes traités tout comme si la distinction entre le bien et le mal était une distinction réelle ; et que la loi chrétienne, venant, comme elle fait, du même Dieu, est plus probable que la vôtre, parce qu'elle nous confirme dans l'idée que cette distinction est une distinction permanente et éternelle.

Il serait bon peut-être de prendre ensuite comme vraie votre opinion pratique, afin de montrer plus en détail comment elle détruit l'idée que Siva est toutes choses. Si donc la condition de notre vie présente dépend d'actions faites par nous, et non par aucun autre être, dans une existence antérieure, il nous faut nécessairement admettre l'opération de volontés indépendantes, agissant les unes dans un sens et les autres dans un autre. Si donc les unes agissaient conformément à la volonté de Siva, et que les autres n'agissent pas conformément mais contrairement à cette volonté, la volonté de Siva, dans cette hypothèse, ne produirait plus tous les actes, mais seulement quelques-uns. Car il est aussi impossible de concevoir la même volonté opérant dans deux directions différentes, qu'il l'est de concevoir une particule indivisible de matière à la fois et en même temps en repos et en mouvement. Il vous faut donc admettre virtuellement, suivant votre opinion pratique, qu'il y a des principes indépendants et originels d'action, doués d'une personnalité distincte de la personnalité de Siva, ce sont ceux qui opèrent dans un sens opposé à sa volonté. S'il est évident, en outre, que l'unanimité de volonté n'implique pas nécessairement l'identité de personne, il s'ensuit aussi qu'on peut concevoir les bons comme des personnes distinctes de Siva. Donc l'opinion pratique, en tant qu'elle admet des actions indépendantes, bien que dans une existence antérieure, est en contradiction avec l'opinion spéculative.

De plus, ne résulterait-il pas de votre manière de voir que la vie présente n'est point du tout un temps ou un état d'épreuve (2), ce qui serait une absurdité? Car, si l'Etre suprême récompense les hommes suivant leurs actions, c'est ou suivant leurs actions faites dans cette vie, ou suivant celles qui ont été faites dans une vie antérieure. Si leur bonheur ou leur malheur éternel dépend du bon usage qu'ils feront des occasions qui leur sont offertes en cette vie de pratiquer toutes sortes d'actes de vertu, alors c'est de cette vie présente que tout dépend ; et, par conséquent, la doctrine de la préexistence n'est pas nécessaire. Mais si c'est en considération des actions d'une existence passée qu'il les récompense, alors leur existence présente cesse d'être un temps d'épreuve, et il s'ensuit que votre dieu expose de gaieté de cœur des créatures aux souillures de l'incorporation, puisque tout ce qu'elles pourront faire en cette vie ne saurait rien changer à leur sort, irrévocablement fixé.

En vain dira-t-on que tous ont contracté des souillures dans une existence passée, et qu'ils sont ici admis à un état de pénitence et de purgation; en sorte que leur destination dernière peut être complétement changée par la négligence qu'ils auront mise à profiter des occasions qui leur sont maintenant offertes. Car, de cette manière, c'est faire de notre existence présente, conformément à la doctrine chrétienne, celle d'où dépend en définitive notre destination dernière, et reconnaître, par conséquent, qu'il n'est pas nécessaire d'admettre de préexistence.

Je dois faire observer aussi qu'en raisonnant d'après ce que nous connaissons des gens de bien, il y a beaucoup d'apparence qu'eux aussi sont des êtres sujets au changement (3), et que leurs volontés se trouvent quelquefois opposées à ce qu'ils veulent en d'autres temps. Or, si Dieu est immuable, s'il aime la justice et hait l'iniquité, ces créatures, qui sont changeantes et qui aiment tantôt l'une et tantôt l'autre, possèdent aussi des volontés distinctes de la sienne, et par conséquent une personnalité différente de la sienne. Mais toute l'économie du système que vous vous faites est bâtie sur la supposition que les sujets qui le composent sont des créatures sujettes au changement, et ainsi distinctes d'un être immuable. Nous ne connaissons du reste qu'un seul Etre immuable : tous les autres sont de leur nature sujets au changement, comme le montre évidemment la chute de quelques-uns d'entre eux : d'où il s'ensuit, conséquemment, que ce sont des êtres individuellement distincts de cet unique Etre immuable. Comme donc ils ont chacun une volonté qui leur est propre, volonté qui peut agir dans le même sens que la volonté suprême, ou dans un sens qui lui est opposé (4), cette faculté d'exercer leur volonté fait aisément et clairement voir qu'on peut s'approcher à différents degrés de la volonté suprême, comme on peut également s'en écarter à différents degrés. D'ailleurs, comme il est de fait que c'est par des actes que la volonté révèle son existence, si l'on pouvait supposer que deux êtres eussent une volonté parfaitement identique, dans le sens logique le plus rigoureux du mot *parfaitement*, nous devrions évidemment supposer leurs actes parfaitement identiques. Mais le supposer, ce serait supposer qu'ils ont cessé d'avoir une existence individuelle. J'avoue qu'il m'est tout à fait impossible de concevoir une identité si logiquement parfaite entre les volontés et les actes de deux êtres créés quelconques (5). Car si leurs actes étaient parfaitement identiques, ils devraient avoir des sphères d'action parfaitement identiques; sans quoi la volonté de l'un se trouverait nécessairement empêchée, et ne pourrait conséquemment pas coïncider parfaitement avec celle de l'autre. Si donc vous supposez une volonté parfaitement d'accord avec la volonté suprême, vous devez supposer aussi des actes qui coïncident parfaitement avec ceux de la volonté suprême. Si vous supposez que ce n'est que par erreur que nous nous imaginons être distincts de l'Etre suprême, vous devez supposer que notre volonté est identique à la sienne, et par conséquent infinie. Mais vous supposez aussi que les créatures sont sujettes au changement, comme le prouve le fait même de leur position dans différents états de probation. Or, supposer qu'une créature sujette au changement peut ne faire plus qu'un avec le Dieu immuable, c'est supposer qu'il peut y avoir une époque où la marche ascendante vers un Etre absolument parfait, qui n'a jamais eu d'imperfection, arrive à son terme. Si donc cette marche ascendante arrive à son terme, il faut également supposer que les imperfections passées sont effacées de l'existence; autrement, un Etre qui n'a jamais eu d'imperfections serait égalé par un être qui en a eu.

Vous direz, je le sais, que vous croyez qu'après un ahorâtri de Brahma les bons perdront toute existence individuelle, et seront absorbés dans l'Etre immuable et toujours existant. A voir l'assurance avec laquelle on avance cette proposition, il semblerait qu'on ne pourrait y faire sur-le-champ de réponse capable de la renverser par voie de raisonnement logique, quelque haut que puisse crier la conscience de l'homme contre la pensée qu'il en vienne, en ce sens, à ne faire plus qu'un avec Dieu, qui est par-dessus toutes choses digne d'être à jamais béni! Mais la vérité est, à mon avis, qu'une pareille doctrine n'a jamais pu être ainsi nûment proposée à l'acceptation d'aucun être pensant, et que vous-mêmes vous ne la proposez pas ainsi; car ce n'est qu'une partie de la doctrine que vous professez. Vous croyez, en effet, que tous les esprits sont sortis de Brahma, et n'étaient dans le principe que des portions de lui; qu'à la création il s'est développé (6), c'est-à-dire qu'il a séparé de lui-même, alors et dans la suite, des portions de son essence : en sorte que, quand nous venons à examiner votre doctrine comme chrétiens, nous éprouvons tout d'abord une sorte de soupçon que vous faites Dieu matériel, en supposant que les hommes auront toute leur essence absorbée enfin dans son essence. Un examen plus approfondi nous fait craindre que votre Dieu ne soit après tout qu'une sorte de matière subtile; car la croyance que les esprits ont été originairement séparés de lui, et n'en sont que des portions ou émanations, donne à entendre qu'il est divisible et, par conséquent, composé. En vous représentant que vos doctrines conduisent à un pareil blasphème, je ne fais pas descendre les Indiens à un rang plus bas que les autres peuples non encore chrétiens. Car je crois qu'un examen réfléchi de toutes les erreurs et de toutes les hérésies qui se sont produites nous convainquerait qu'en dernière analyse elles se réduisent à cela (7). Vous verrez, je pense, que les systèmes qui supposent une préexistence et des époques dans lesquelles les hommes auraient vécu avant le temps présent, sont toujours accompagnés d'une négation virtuelle

du libre arbitre, et d'une manière de représenter Dieu qui se réduit enfin à l'identifier avec la matière.

Rad. Cependant, la doctrine de la préexistence est assurément une doctrine très-ancienne et fort répandue : deux choses qui devraient lui donner quelques titres à votre estime.

Laur. Je pense, en effet, qu'il y a une ou deux grandes vérités dont elle peut être une représentation confuse; mais je n'ose me hasarder à dogmatiser en cette matière. Toutefois, autant que je le puis savoir, toute erreur a nécessairement quelque vérité pour lui servir comme de base (8) : ce qui me fait supposer, conséquemment, qu'il y a quelque vérité déguisée par le malin esprit, père de cette erreur. Cependant, lorsque des choses très-mystérieuses sont réduites à des formes telles qu'elles ont perdu tout ce qu'elles avaient de mystérieux, l'erreur cesse de porter des marques bien frappantes qu'elle soit venue de la vérité. Or, on nous dit que Dieu, avant la formation de l'univers, choisit ceux qu'il voulait sauver du monde : ce qui est un très-grand mystère, qu'on ne doit jamais traiter comme s'il n'était que l'acte d'une créature temporelle, semblable à vous. C'est peut-être là une vérité dont vous avez conservé des traces dans votre doctrine de la métempsycose. Vous ne vous êtes pas contentés de la traiter comme un mystère appartenant à un Etre pour lequel l'avenir est comme le passé, et auquel on ne peut attribuer ni priorité ni postériorité; mais vous en avez fabriqué un système, dans le but de vous autoriser à imaginer que vous pouviez la concilier avec une vérité qu'il est absolument impossible de nier, que les hommes sont des agents libres.

On peut encore envisager sous un autre jour cette doctrine des transmigrations et des époques; c'est-à-dire comme conservant la tradition de la chute de l'homme d'un état plus haut et meilleur. Car les livres de Moïse, dans lesquels je ne vois aucune trace de cette doctrine des transmigrations, nous enseignent que Dieu fit l'homme juste et droit; qu'ensuite sa femme, dont le corps avait été mystérieusement formé du sien, l'entraîna au péché; qu'en conséquence de ce péché ils perdirent cet état de bonheur, et que tous ceux aussi qui naissent de lui sont naturellement dans un état de peine, en punition de son péché. Il m'est d'avis que si vous considérez avec quel empressement les hommes saisissent tous les moyens qui peuvent leur servir pour rejeter sur d'autres êtres, ou bien sur la nécessité ou la fatalité, la responsabilité (9) des actions mauvaises, vous avouerez infailliblement que cette histoire, qui est la vérité même, est tout à fait propre à expliquer l'existence de votre tradition décolorée.

Rad. Dois-je penser que les péchés de nos premiers parents limitent le libre arbitre de l'homme au point de l'empêcher de choisir ce qui est bon?

Laur. Il faut nécessairement que le pouvoir de choisir ce qui est bon réside en nous; autrement nous ne serions pas réellement des êtres libres. Sur quoi repose ce pouvoir, c'est là une autre question que nous pourrons discuter plus tard. Il est cependant une chose qu'on doit, je pense, pleinement admettre et considérer avec beaucoup d'attention : c'est que des créatures, douées du pouvoir de faire le bien, choisissent souvent, malgré ce pouvoir, ce qui est mal. Quand nous nous rappelons le souvenir de nos infidélités, il nous semble en quelque sorte que nous n'avons pas pu nous les permettre délibérément; il nous est si pénible de nous avouer que notre conduite passée est bien la nôtre, qu'en y réfléchissant froidement et avec calme nous ne saurions nullement nous expliquer notre inconstance; et nous nous sentons presque portés à penser que le pouvoir de faire le bien, quel qu'il soit, nous a été nécessairement retranché pour un temps. Nous ne pouvons nous persuader que nous faisons le mal librement et de notre propre choix; et c'est dans cette disposition d'esprit que nous sommes prêts à adopter toute théorie qui nous déchargera de la responsabilité de l'acte mauvais. Nous voyons dans le monde des hommes qui se disent volontiers entraînés et égarés par les faux raisonnements des autres, et vous en pouvez conclure que tous les hommes sont, à certains degrés, quoiqu'à des degrés bien différents, naturellement sujets au même défaut (10). Il est en effet évident que nous sommes doués du pouvoir de réfléchir sur nos propres actions; et cette faculté, quand elle désapprouve ou condamne une faute commise, nous pouvons bien la comprimer par le sentiment de peine que nous en éprouvons, et l'empêcher de nous accuser comme elle le devrait faire; c'est-à-dire que le témoin qui attesterait que l'action mauvaise est notre propre fait peut bien être écarté et mis de côté. Ainsi la grande difficulté que nous avons à nous avouer ce fait vraiment pénible et affligeant, que nous faisons le mal volontairement et de notre propre choix, peut être regardée comme une objection soulevée en partie, quoique non exclusivement, par notre propre esprit contre le dogme de la liberté de l'homme; peut-être même y a-t-il encore d'autres difficultés beaucoup plus grandes dans l'admission de cette croyance, quand nous voulons nous expliquer à nous-mêmes quel est le contrôle exercé sur les mauvaises actions sous la divine Providence, et comment elles forment une partie de tout ce système de choses que nous croyons exister sous son gouvernement. On serait tenté de croire que c'est l'idée que Dieu gouverne le monde qui a fait tellement oublier aux hommes que le gouvernement du monde est l'affaire de celui qui en est le Seigneur et le Maître, qu'ils se sont eux-mêmes forgé les règles par lesquelles il le gouverne. Voilà comment ils en sont venus à l'imputer dans la somme totale de toutes les actions

bonnes ou mauvaises, de telle manière que ce système, s'il venait à s'établir, effacerait nécessairement toute notion de libre arbitre, aussi bien que toute idée des infinies perfections de Dieu; idée qui, quoique implantée par lui dans l'esprit de l'homme, ne devait pas cependant se conserver si nécessairement dans son souvenir (11), qu'il ne pût jamais en perdre la connaissance.

Mais si la théorie du libre arbitre présente des difficultés qu'il n'est peut-être pas possible de dissiper entièrement, la théorie de la nécessité en présente de bien plus grandes, dans sa forme même la plus modifiée. Car, en premier lieu, le monde dans lequel nous vivons est sous la providence de Dieu en toute manière. En effet, par là même qu'on reconnaît souvent que des choses en apparence très-ordinaires ont cependant une importance immense pour nos intérêts, il s'ensuit, sans contredit, que si nous admettons réellement une providence, il faut nécessairement admettre une providence spéciale et particulière, puisque nous ne sommes nullement juges de ce qui est ou n'est pas un événement ou une action commune et ordinaire. Or, parmi les choses particulières sous le gouvernement de Dieu, nous voyons la vertu récompensée, le vice et la négligence punis, et cela même jusque dans leurs plus petits détails; mais, entre les différentes manières par lesquelles cela s'accomplit, nous voyons le ministère d'autres hommes y exercer le rôle principal, comme le prouve l'existence des cours de justice. Si donc, d'après votre théorie, des créatures susceptibles de perfectionnement sont condamnées à faire pénitence en cette vie pour les imperfections d'une vie antérieure; et si ces imperfections sont effacées par les peines qu'elles souffrent en celle-ci, il en résulte que ce qu'elles souffrent ici-bas est une sorte de purgatoire pour les purifier. Or, si ce n'est pas la divine Providence qui les soumet à cette purification, il vous faut, de toute nécessité, renoncer complétement à votre théorie; si c'est, au contraire, la divine Providence qui les soumet à cette purification, il faut nécessairement que les châtiments qui l'opèrent viennent aussi d'elle. Mais souvent les châtiments infligés en cette vie aux hommes vertueux partent de la main des méchants, par l'oppression, par un violent renversement de la justice et de l'équité dans une province (*Eccl.*, v, 8); c'est là cependant que la divine Providence commence, et qu'elle a, pour ainsi dire, son point de départ; et c'est ainsi qu'elle inflige des châtiments à des êtres naturellement susceptibles d'amendement; châtiments qui ne leur sont point infligés pour cette fin, mais bien à cause même de leurs vertus. S'il en est vraiment ainsi, il vous faut admettre que, dans vos idées, la punition n'est pas injuste, et que ceux qui en sont les ministres ou les instruments n'agissent pas injustement; ce qui revient à dire que c'est Dieu qui les pousse à faire même le mal (12). Nous, au contraire, en croyant que l'état des hommes ici bas est un état d'épreuve, et que leur condition finale dépend de leur conduite en cette vie, et ne cherchant pas à nous expliquer comment il se fait qu'il dirige les actions des méchants, sans pour cela les pousser à faire le mal, nous regardons plutôt toutes ces obscurités comme des preuves que les hommes sont des agents libres, doués d'une existence individuelle, et placés dans ce monde, afin que tout ce qui s'y passe et tout ce qui leur arrive puisse servir à leur salut ou à leur perte, suivant qu'ils savent ou non profiter des occasions favorables qui leur sont offertes.

Rad. Il y a dans ce que vous m'avez dit plusieurs choses que je comprends, d'autres sur lesquelles il est besoin que je réfléchisse une autre fois. Je comprends très-bien, par exemple, que vous voulez dire que si tout ce qui nous est fait en ce monde, soit par les gens de bien, soit par les méchants, n'arrive que dans l'hypothèse que nous sommes libres, nous ne pouvons supposer que Siva renferme en lui-même tous les esprits bons et mauvais; mais nous devons admettre, comme vous le dites, l'existence d'autres êtres individuels que Siva dans le monde. Je ne puis comprendre toutefois ce que vous entendez, quand vous dites que la théorie de la préexistence est fausse, quoiqu'elle rende témoignage à la vraie doctrine, qui est, selon vous, qu'en conséquence de la chute d'un homme, tous les autres ont été condamnés. Car vous proclamez l'individualité de l'homme, qui est tombé, puisque sa volonté était opposée à celle de Dieu; tandis que, d'un autre côté, vous niez l'individualité d'un homme avec un autre homme, en disant que tous sont punis en conséquence de la faute d'un seul. Or c'est là, ce me semble, la doctrine du dualisme. En effet, si les hommes sont tous justement punis pour la faute de ce seul homme, il faut nécessairement qu'ils ne fassent qu'un avec lui; et comme, d'après vos idées, les hommes sont propagés par l'action de la matière, vous me paraissez établir un principe matériel opposé à un principe spirituel : deux principes dont l'un a une volonté agissant dans une direction, et l'autre une volonté agissant dans une autre direction.

Latr. Voilà, ce me semble, Radhakant, une difficulté qu'on peut pleinement résoudre en considérant certaines choses qui se passent autour de nous, et qui tendent à prouver que c'est dépasser la mesure de nos forces que de vouloir connaître comment il peut se faire que le mal, de quelque nature qu'il soit, puisse justement se transmettre du père à son fils. Car il est une infinité de cas où l'innocent (13) souffre pour le coupable, lors même qu'il n'existe pas entre eux une dépendance aussi intime que celle qui se trouve entre le père et son fils. La perte des biens, la ruine de la réputation et beaucoup d'autres choses mettent les enfants dans une position qui paraît, et est souvent en effet, beaucoup moins avantageuse pour leur progrès dans la vertu et pour la connaissance de la religion. Il est, en particulier, tout à fait impossible de nier qu'il y a beaucoup de

maladies qui se transmettent du père au fils, et souvent même jusqu'à la troisième et quatrième génération ; maladies qu'on peut, en certains cas, presque infailliblement attribuer à la mauvaise conduite des parents. Il y a aussi des exemples de nouvelles maladies envoyées en punition de certains crimes héréditaires, lors même que ces crimes ne se sont point renouvelés. Ce n'est pas là un fait qui ne vienne d'être observé que tout récemment, il y a longtemps qu'il a attiré l'attention des médecins (14). Ainsi les péchés étant commis par l'âme, au moyen du corps, qui lui sert comme d'instrument, il peut arriver que, pour certains vices inhérents dans l'âme d'un homme, certains châtiments soient infligés au corps (15) de tous ceux qui naîtront de lui ; ils souffriront pour ses péchés. C'est là un fait dans le cours ordinaire du gouvernement de Dieu, qui s'accorde parfaitement avec ce qu'enseigne notre révélation, touchant la transmission des effets du péché d'un père sur les âmes de ses enfants, et dissipe entièrement toute objection tirée de la prétendue injustice d'une punition ainsi infligée à l'innocent pour le coupable. Rappelez-vous ce que nous avons dit précédemment de l'influence exercée par la constitution ou complexion du corps sur la formation du caractère, et vous verrez aussi que les suites du péché, ainsi transmises du père aux enfants, dans les circonstances même où tout se passe dans le cercle de notre expérience, et qui appartiennent à un état de choses ordinaire et non miraculeux, doivent être regardées comme quelque chose de plus que de simples peines : car ce sont des tentations directes à une coupable insouciance de l'esprit dans un grand nombre de cas; des tentations que les hommes portent partout avec eux, et auxquelles ils ne peuvent se soustraire, comme on le peut faire pour d'autres tentations. Or la considération de ce fait, que certaines tentatives de commettre le mal sont transmises à des enfants innocents, à cause des péchés de leurs pères, vous portera, je pense, à reconnaître que, malgré toutes les difficultés spéculatives que vous pouvez élever contre la doctrine chrétienne, comme impliquant une négation formelle de l'individualité séparée du père et du fils, et tendant ainsi au dualisme, le sentiment directement opposé est suffisamment démontré par les observations que je vous présente en ce moment. Car si un enfant, témoin de la folie et des malheurs de la conduite de son père, prend de là occasion de s'exercer à surmonter les tentations au crime, du genre de celles dont j'ai parlé, il est évident qu'il exerce alors sa volonté dans une direction tout opposée à celle que suit son père, en supposant que le père continue à commettre le péché jusqu'à la fin (16), et persévère ainsi indéfiniment dans le mal.

Or le cas en question n'est pas un cas purement hypothétique ; on le voit, au contraire, arriver constamment. Dans les Puranas (17), la terre est représentée recommandant aux enfants de penser à l'orgueil de leur père ; exhortation complétement inutile s'ils n'avaient pas une tendance à faire le mal, et s'il ne leur restait pas le pouvoir de choisir ce qui est bon et juste. Voilà donc un exemple qui nous montre la volonté du père allant dans une direction, et la volonté du fils allant dans une autre direction tout opposée. Dans ce cas, le principe matériel que vous m'accusez d'établir contre le seul et unique principe spirituel, se trouve avoir une volonté et une volonté agissant dans deux directions opposées, quelquefois d'accord et quelquefois en opposition avec le principe spirituel. Je vous laisse maintenant à juger si l'on peut, à proprement parler, attribuer une volonté à la matière comme telle ; pour moi, il me paraît y avoir là contradiction dans les termes. Mais s'il y a quelque principe d'unité entre le père et l'enfant, ce principe est ou matériel et divisible, ou bien immatériel et indivisible. Dans le premier cas, ce principe, comme nous l'avons vu, n'empêche pas à l'homme d'avoir une volonté distincte de celle de son père. Dans le second, il y a pareillement contradiction dans les termes à dire que l'âme, qui est un tout indivisible en lui-même, puisse vouloir et agir en conséquence de cette volonté, avec une portion d'elle-même dans une direction, et avec une autre portion d'elle-même dans une autre direction. C'est là pourtant la seule alternative qui vous soit laissée, à moins de nier que l'âme soit un tout indivisible en lui-même, et d'en faire ainsi, dans le fait, la créature de la fatalité (18). Car si elle n'est pas en soi un tout, il faut alors qu'elle fasse partie de quelque autre chose, de Siva, par exemple, comme vous le dites ; dans ce cas, vous tomberez nécessairement dans l'absurdité signalée plus haut; car vous ferez alors que l'Être suprême aura dans un homme une volonté agissant dans une direction (19), et dans un autre homme, une volonté agissant dans une direction opposée ; ce qui équivaut, comme je le disais, à le rendre divisible. Car s'il est une chose capable de nous donner l'idée d'un être distinct, c'est une volonté distincte qui se manifeste par une opération distincte (20). Donc, si l'Être suprême peut devenir un tout composé d'un certain nombre de volontés et d'opérations distinctes (21), il s'ensuit qu'il est divisible.

Quant à ce qui est de savoir si la tentation de faire le mal passe du père commun de tous les hommes à l'âme ou au corps de ses enfants, c'est une autre question qu'il n'importe nullement de discuter pour le sujet qui nous occupe présentement, puisque nous voyons que des faits qui ont eu lieu sous nos yeux prouvent abondamment les deux choses que je voulais établir, savoir, que la doctrine révélée de la transmission du péché ne saurait être attaquée comme empreinte d'injustice ; parce que, quoique nous ayons assez de preuves pour confirmer notre idée naturelle de la justice de Dieu (22), il y a cependant des choses qui arrivent sous nos yeux dans le cours ordinaire du gouvernement de Dieu, lesquelles sont

autant de preuves que nous ne sommes nullement juges de ce qui est juste ou injuste en cette matière; et aussi que l'existence de volontés distinctes, attestée par la conduite différente des pères et des enfants, en différents cas, est une preuve que ce sont des individus distincts les uns des autres et de Dieu. Car, que les penchants (23) particuliers pour certains crimes résident dans l'âme ou dans le corps, ils doivent toujours, tant qu'ils existent, pousser à faire ce que la raison et la conscience défendent; et lorsque nous voyons ces penchants dans un homme subjuguer la raison, et subsister dans un autre, quoique assujettis à la raison, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer entre ces deux hommes une différence essentielle, qui dénote évidemment une individualité distincte, un *moi* et un *toi*, comme vos écrivains s'expriment, qui ne peuvent être ni devenir *That* (24), parce que notre nature tout entière nous porte à attribuer à l'Etre suprême l'immutabilité et toutes les autres perfections. Souffrez que je vous rappelle combien il sera terrible, au dernier jour, d'avoir rejeté le système chrétien, lorsqu'on était à même de le connaître; et combien il serait plus conforme à la sagesse dont nous usons dans nos affaires temporelles, de prendre le parti le plus sûr, quand il s'agit d'un intérêt aussi effrayant. Car ce n'est pas une absorption dans l'Eternel que les chrétiens attendent, mais un jour où le Seigneur Dieu tout-puissant, qui était, qui est, et qui doit venir, fera comparaître devant lui tous les êtres qu'il a doués, en les créant, d'une existence individuelle et éternelle, non pour les absorber en lui-même, mais pour les récompenser chacun selon ses œuvres. Ce qu'il y aura alors de plus important, ce seront les actions de l'homme; la foi en Vishnu (25) ne paraîtra plus alors la seule chose réelle, mais les bonnes œuvres en proportion de vos connaissances; ceux qui auront fait le bien iront dans la vie éternelle, et ceux qui auront fait le mal dans le feu éternel. Réfléchissez donc bien en vous-mêmes, afin de ne pas traiter comme une chose indifférente l'action d'admettre ou de rejeter la vérité du christianisme. Car si je vous ai produit assez de raisons pour vous faire au moins douter si, en définitive, le christianisme n'est point la vérité, vous êtes alors tenu de continuer vos recherches et d'examiner si de nouvelles raisons ne viendront point fortifier ces doutes. Si cette vie, en effet, est pour nous un temps d'épreuve, le seul temps d'épreuve qui nous soit donné, comme le croient tous les chrétiens, il s'ensuit que si vous rejetez la lumière qui luit maintenant à vos yeux, vous n'aurez plus d'autre occasion de pourvoir à votre salut, entre le temps que vous avez à passer en cette vie, et le jour du jugement, le jour de tribulation, de colère et d'angoisse, où Dieu se lèvera pour secouer terriblement la terre, et où les éléments seront mis en dissolution par l'action d'une violente chaleur. Si tout cela est vrai, quelle conduite devez-vous tenir, et combien ne devez-vous pas être attentif à toutes les lumières qui vous sont offertes sur cette matière.

Rad. J'avais entendu dire que le système chrétien était un système de miséricorde; mais, au point de vue sous lequel vous le présentez ici, c'est un système de terreur

Laur. Supposez donc qu'il nous eût été donné d'agir sans la moindre connaissance de ce grand, de ce terrible et implacable jugement, de l'éternité du feu de l'enfer et de l'éternelle séparation des bons et des méchants, pendant une certaine partie de notre vie; et qu'alors un Etre sage et bon vînt nous déclarer tout ce qui nous attend si nous n'obéissons pas à notre conscience et ne menons pas une vie vertueuse, le seul fait d'un pareil avertissement ne serait-il pas, de sa nature, un acte de la plus grande et de la plus tendre charité?

Rad. Oui, assurément : cependant il paraît encore manquer quelque chose; on attend quelque genre de pardon; et c'était sous ce point de vue que je pensais que l'Evangile était un système de miséricorde

Laur. Sans nul doute, vous avez ici raison : l'Evangile est un système de miséricorde et de pardon. Mais alors considérons ce que c'est que le pardon. S'il consiste, en un certain sens, à effacer les suites du péché commis, on doit supposer qu'il en efface les suites les plus funestes. Or nul d'entre ceux qui mettent tous leurs soins à obéir à Dieu ne saurait avoir le moindre doute que la plus funeste des conséquences du péché commis ne soit l'inaptitude à lui obéir. Les hommes seraient des anges, s'ils pouvaient faire sa volonté sur la terre comme elle se fait dans le ciel. Votre doctrine de la métempsycose n'est qu'une grande et obscure expression d'une vérité claire et facile à saisir, qui est que l'homme, en commettant des actions criminelles, se place dans une sorte de nécessité de pécher encore, à moins qu'il n'y ait de sa part un vigoureux exercice du principe moral. Car si nous substituons ici notre courte vie à la longue durée d'un manwantara, un homme qui pèche souvent dans le satyayuga de l'enfance, en vient dans la suite de sa vie à un rajoyuga de perversité et de désobéissance; puis arrive ensuite le tamoyuga d'un esprit qui a perdu toute espèce de discernement; et le bien et le mal se confondent dans son esprit. C'est là véritablement le plus déplorable de tous les effets du péché, qu'il rende les hommes incapables d'obéir; et le pardon des péchés qui ne fait pas cesser cette incapacité ne saurait être un véritable pardon. Si les péchés qu'il a commis rendaient un homme aveugle ou boiteux, on ne pourrait pas dire que ces péchés lui auraient été parfaitement pardonnés, tant qu'il ne pourrait ni voir ni marcher. Donc le pardon des péchés et la grâce de marcher droit pour l'avenir sont deux choses aussi inséparables l'une de l'autre que le sont la partie concave et la partie convexe d'un cercle. Il m'est absolument impossible de les séparer, même par la

pensée, quoique j'aie souvent essayé de le faire. L'Evangile est un système de pardon, parce qu'il donne à la fois la grâce et la force d'obéir; il offre divers moyens pour arriver à cette fin; il se présente comme un système sous lequel Dieu s'est choisi un peuple particulier, zélé pour la pratique des bonnes œuvres. S'il arrive que les hommes, en menant une vie négligente et insouciante, rendent ces moyens tout à fait inefficaces, cela ne prouve pas plus qu'ils ne communiquent pas la vie spirituelle et la force, que l'ivrognerie des hommes vicieux ne prouve qu'ils n'ont pas reçu la vie et la force que nous tenons de la nature. Si dix lépreux étaient guéris, et qu'il n'y en eût qu'un seul qui prît soin de conserver la santé qu'il aurait recouvrée, cela ne prouverait pas que les autres n'auraient pas été guéris.

Rad. Mais si l'objet du christianisme était de faire mener aux hommes une vie meilleure, et de leur communiquer la force nécessaire pour le faire, il a évidemment manqué son but de la manière la plus frappante, à en juger d'après ce que je vois des chrétiens. Après tout, vous avouerez qu'une religion qui ne fait pas mener aux hommes une vie austère, ne mérite pas que nous renoncions pour elle à celle que nous professons.

Laur. L'argument le plus fort possible en faveur d'une religion est, à mon avis, l'influence qu'elle exerce sur la conduite de ceux qui la professent. Nos livres insistent sur ce point de la manière la plus formelle, comme étant le meilleur moyen de montrer que Dieu est avec nous. Il est cependant encore d'autres raisons par lesquelles on peut le prouver d'une manière satisfaisante; et quoique je ne voudrais pas qu'on crût, un seul instant, que je méprise votre objection (on ne saurait l'élever trop haut), je pense cependant que l'examen des deux points suivants servira beaucoup à la faire tomber :

1° Il est entièrement défendu aux chrétiens de contester et de crier dans le monde, ainsi que de montrer de l'audace; je n'hésite pas à dire que c'est un christianisme faux que celui qui se permet ces choses. Il nous est commandé de la manière la plus stricte de prier, de donner l'aumône et de jeûner en secret, et la société chrétienne est ostensiblement récompensée, à proportion qu'elle possède dans son sein un plus grand nombre d'hommes qui vivent de la sorte. Or, puisque le royaume de Jésus-Christ continue d'exister sur la terre avec les évêques, comme princes en tous lieux, j'en conclus que ces devoirs sont encore observés; et je suis d'avis que quand viendra le dernier jour, ce jour où il nous sera demandé compte de nos actions, nous reconnaîtrons que tout ce qui a été fait de démonstrations extérieures et bruyantes n'a contribué en rien à l'établissement de son royaume, en comparaison de l'effet produit par ces pratiques secrètes et sans ostentation. Ainsi, le côté du christianisme, qui est exposé à vos regards, est justement celui qui est le plus en contradiction avec son caractère distinctif, comme système pratique; tandis que le côté par lequel l'Eglise chrétienne est puissante auprès de Dieu et l'emporte, ce sont uniquement les larmes et les supplications que vous ne voyez pas.

2° Or, cette considération, que c'est de ce que les hommes paraissent aux yeux de Dieu, et non de ce qu'ils paraissent aux yeux des hommes, que dépend la bonté d'une religion, nous conduit à une autre. En effet, l'œil de Dieu, qui voit tout, peut apercevoir une audacieuse et rebelle présomption, là où les hommes croient voir régner la piété et l'abnégation de soi-même; d'où il suit que les hommes peuvent se rendre coupables d'une offense du caractère le plus odieux en sa présence, en refusant de croire aux révélations qu'il a faites de lui-même; ou, en d'autres termes, le rejet d'une saine croyance peut être, pour certains esprits, tout aussi bien un acte de révolte contre le Très-Haut, que le pourrait être pour d'autres hommes un acte de sensualité. Il y a des gens qui, à raison de leur tempérament et de leur constitution, n'ont que peu ou point de tendance à transgresser les règles communes de moralité, et dont l'épreuve consiste dans leur conduite à l'égard des difficultés spéculatives.

Ainsi, il s'en faut de beaucoup qu'il soit évident que vous puissiez, en sûreté de conscience, rejeter le christianisme, par la raison qu'il se montre si peu dans la conduite de la plupart de ceux qui le professent. Car si, d'un côté, ceux qui le professent le plus véritablement sont ceux qui le professent le moins ostensiblement; et si, d'un autre côté, le perfectionnement moral du genre humain est loin d'être tout ce qu'il a pour objet, puisque la croyance de ses dogmes est en elle-même, et de sa nature, de la plus haute importance, il s'ensuit qu'on doit le traiter non-seulement comme la révélation de ce qu'est la volonté de Dieu à l'égard de ses créatures, mais encore comme la manifestation de certaines vérités relatives à sa propre nature, que, pour des fins dignes de sa sagesse, il nous a fait un devoir de croire et de professer religieusement. Il est aussi fort à remarquer que la connaissance est beaucoup plus *finale* que ne l'est l'obéissance; l'obéissance paraît toujours, et dans tous les cas, conduire à la connaissance; l'obéissance s'entend, non de la tête et du cœur seulement, mais celle de tout l'homme obéissant de tout son esprit aussi bien que de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces; cette obéissance paraît, dans tous les cas, conduire à la connaissance, comme une servante qui lui est nécessaire; tandis que la connaissance durant un état de probation ne paraît en aucun cas conduire nécessairement à l'obéissance. Cela étant, c'est une question que de savoir si ceux qui professent de vraies doctrines de bouche seulement, les professent ou les croient réellement, à moins de mener ou de tâcher de mener une vie juste et sainte. Il n'y a qu'une exacte obéissance qui puisse rendre les hommes doux et charitables envers leurs sem-

blables, et respectueux envers Dieu. Car, sans un désir sincère d'obéir, ils ne peuvent connaître sa doctrine ; ils regardent comme des choses absurdes ou exagérées, des distinctions (26) qui sont de la plus haute importance possible : il serait en effet dur et fâcheux qu'avec un désir sincère d'obéir, qui se manifeste par un usage diligent et actif de tous les moyens mis en leur pouvoir, ils ne pussent atteindre à la vérité. J'en suis si fortement persuadé, que je serais porté à croire qu'il y a toujours quelque travers ou égarement réel de l'esprit, dont l'action peut-être est restreinte aux actes purement intellectuels, toutes les fois que l'on est indifférent à l'égard de la croyance que l'on professe. De fausses notions de Dieu sont toujours un obstacle à une bonne vie (27), et par là même que nous sommes des créatures imparfaites, il en résulte qu'il n'y a rien de plus vain et de plus frivole que de vouloir décider précisément laquelle des deux a le pas de devant, de la mauvaise habitude morale, ou de la fausse croyance. Car, des créatures imparfaites, avançant toujours graduellement en fait de corruption comme en fait de perfectionnement, et ne s'arrêtant jamais fixément au même point, il s'ensuit que les bonnes ou mauvaises habitudes, les justes ou fausses idées de Dieu, continuent à se donner naissance l'une à l'autre.

Je dis cela dans le but de vous montrer que, quoique je ne pense pas que le perfectionnement moral soit *la fin* de la loi évangélique, elle est cependant une de celles qui s'y trouvent essentiellement liées. Car si la fin de cette loi est, comme on doit dire bien plus justement qu'elle l'est, que certaines des créatures de Dieu fussent les sanctuaires de ce mystère de foi qu'il leur a autrefois communiqué ; et s'il y a toute raison de penser que la nature des choses s'oppose en quelque sorte à ce que ce mystère puisse être conservé ailleurs que dans une conscience pure, on voit clairement alors que le christianisme, pour remplir cette fin, exige de nous une conscience pure, pure à la fois de toutes les souillures mentales de l'orgueil et de la propre satisfaction, et de toutes les souillures sensuelles, d'une nature plus grossière.

Nous sommes en outre dans d'épaisses ténèbres relativement à ce que sera, dans un état futur d'existence, la pratique ou l'usage de plusieurs habitudes morales, telles que la patience et la tempérance. Nous sommes obligés d'apprendre, dans notre enfance, beaucoup de choses dont nous ne voyons pas l'utilité ; et peut-être pourrait-on affirmer que, jusqu'à la fin de notre existence présente, nous sommes soumis à divers genres d'épreuves, sans qu'il nous soit même possible de dire exactement jusqu'à quel point elles peuvent contribuer à notre avancement dans la sainteté. Ainsi donc, parmi les choses qu'un Etre infiniment sage et bon nous ordonne de croire ici-bas, il y en a beaucoup peut-être qui sont, bien que nous ignorions comment, les conditions les plus absolument nécessaires de nos progrès futurs dans la sainteté, dans une sphère plus vaste d'existence. Il se peut faire qu'il ait voulu éprouver notre docilité et notre soumission envers une sagesse supérieure, par rapport à toute la durée de notre existence, de la même manière que nous savons qu'il l'a fait par rapport aux différentes époques de cette même existence ; car le mépris même qu'on fait dans la jeunesse des décisions et des opinions même non démontrées de ceux qui ont de l'expérience, est souvent suivi des plus grands malheurs dans le reste de la vie (28). Toutefois, nous, qui sommes chrétiens, nous apercevons, quoique nous ne puissions l'exprimer, l'effet pratique d'une croyance stricte et sévère sur le cœur : elle l'humilie et l'élève tout à la fois, en lui faisant rechercher avec avidité la pureté, et fuir avec empressement la mondanité.

Il ne faut pas omettre non plus que nos livres nous représentent comme placés au milieu d'autres êtres, comme environnés d'une nuée de témoins invisibles ; en sorte que, je puis le dire, nous ne savons rien de l'influence des doctrines de l'Eglise, en tant que doctrines, sur les principautés et les puissances des demeures célestes. Peut-être que le dépôt de ces mystères confié à notre garde doit contribuer à manifester ce qui se passe dans notre cœur (29), non-seulement au petit nombre des créatures de Dieu avec lesquelles les sens nous mettent en rapport, mais encore à plusieurs ordres d'êtres invisibles ; de sorte que, par exemple, les créatures de Dieu puissent savoir que nous sommes disposés de telle ou telle manière (30).

La simple possibilité qu'un symbole de croyances strictement orthodoxes soit absolument nécessaire pour notre bonheur futur nous fait donc une obligation morale des plus fortes de ne pas rejeter tout à coup les raisons alléguées en faveur de la religion chrétienne, d'autant plus que nous ne sommes que des créatures si fragiles et si excessivement ignorantes, et que nous savons si peu d'où peut dépendre notre vraie félicité. Vous devez donc tenir votre esprit ouvert à tous les degrés de certitude qui pourront s'offrir à vous, et vous bien garder surtout de penser que le christianisme n'exerce aucune influence sur l'esprit de ceux qui le professent, parce que cette influence ne se montre pas aux yeux. Car le royaume de Dieu ne vient pas d'une manière ostensible à aucune époque de sa durée, et même cette dernière et épouvantable partie de son existence, je veux dire la confession ou manifestation universelle (*Rom.* XIV, 11, 12; *Ps.* L, 21) de tous les péchés de tous les hommes, de leurs cœurs aussi bien que de leurs membres extérieurs, les surprendra comme un voleur pendant la nuit.

RAD. Tout ce que vous m'avez dit me fait désirer ardemment de connaître un peu plus en détail quels sont ces mystères dont vous me parlez. Pour nous, il nous semble que les chrétiens adorent trois dieux.

LATR. Je crains beaucoup, Radhakant,

voyant que j'ai maintenant à vous répondre à cette question; les autres questions que vous m'avez adressées concernaient la nature et les destinées de l'homme; mais celle-ci doit me conduire à parler de celui qui était, qui est et qui doit venir. Or, on ne peut sans danger jeter ces saintes perles devant la discrétion non sanctifiée de païens comme vous. J'ai la confiance cependant que c'est dans un véritable esprit de sincérité et de zèle que vous m'interrogez, afin de ne pas encourir un crime inexpiable (31), en les divulguant devant quelqu'un qui ne serait pas animé d'un vrai zèle ou n'agirait pas avec sincérité. Je vous prie de ne pas croire que le dogme de la Trinité soit une chose simple et facile, que vous puissiez sans peine réduire en système. Il est, il est vrai, facile à un homme ordinaire de le croire; il est digne d'éloges en le faisant, quoiqu'il ne comprenne pas (32) ce qui peut être compris d'un si grand mystère. Je dis cela, afin que, si vous embrassez le système chrétien, vous ne vous croyiez pas être dès lors capable de discuter les hautes doctrines qui y sont contenues; car, quoiqu'il soit bien vrai qu'un homme qui est baptisé et devenu chrétien possède une lumière intérieure qui lui est communiquée pour l'intelligence de ces grandes vérités, il n'en est pas moins certain que, même alors, ces vérités sont encore pleines de difficultés, et demandent une longue étude des saints hommes de l'antiquité, et une vie bien sainte, avant qu'on puisse en avoir une intelligence aussi complète que doivent l'avoir ceux qui les examinent comme théologiens, et non simplement comme hommes de pratique. Sentant donc que je ne suis que peu avancé sous tous ces rapports, j'essayerai de vous en exposer seulement ce qu'elles ont de contraire à vos propres doctrines.

Quand on vient à considérer votre doctrine de la création, on croit avoir des raisons de penser que vous niez l'indivisibilité de Dieu, en représentant toutes les créatures comme produites de sa propre essence, comme produites non par lui, mais de lui. Or, voici comment nous croyons que la chose s'est passée : Dieu n'est qu'une seule essence; mais il y a en lui trois personnes. Quoique ces trois personnes aient toutes pris part à l'œuvre de la création (33), ce fut cependant par le Verbe, ou seconde personne de cette Trinité, que les mondes furent créés. Quand Dieu fit les mondes par son Verbe, il ne le sépara point de son essence, mais il resta un avec lui, comme il est et sera toujours un avec lui. Quant aux créatures, il leur donna une individualité distincte; mais le Verbe étant Dieu ne pouvait avoir une individualité distincte du Père, quoiqu'il ait une personnalité distincte. Car Dieu n'est point divisible, comme vos livres paraissent le faire. En effet, vous représentez Brahma, Vishnu et Siva (34) comme autant de noms qu'il a reçus, suivant que ses attributs se sont manifestés, ce qui est une sorte d'hérésie (35) contre le christianisme. Ailleurs cependant ils ont été représentés comme étant en guerre l'un avec l'autre, en sorte qu'ils perdent par ce blasphème tous les attributs de la Divinité. Nous ne disons pas non plus que la nature divine a passé en trois avasthas (hypostases 36); car ce serait faire devenir la nature divine, comme telle, quelque chose qu'elle n'était pas, et, par conséquent, détruire son éternité et son immutabilité. En effet, « si ce n'est pas de toute éternité que le Verbe est avec le Père, il s'ensuit que la Trinité n'est pas éternelle, mais qu'après avoir été d'abord une monade, elle est devenue ensuite, par voie d'addition, une triade (37). Donc, tout en faisant profession de croire que le Verbe de Dieu est sorti (38) pour créer les mondes, nous nous rappelons combien le langage est peu propre à exprimer ces puissantes vérités, et nous ne décidons pas comment il l'a fait, bien que nous sachions qu'il ne s'est aucunement séparé du Père, mais qu'il est en toutes choses « égal au Père quant à sa divinité. »

Or, de même que nous croyons que le dogme de la création ne peut être exactement et légitimement professé (partout où le dogme de la Trinité est révélé) que par la foi de ce dernier dogme, ainsi il est pareillement impossible que celui qui n'a que de fausses notions sur l'action créatrice de Dieu, croie, d'une foi juste et saine, sa présence en tous lieux. Vous croyez que Dieu est toutes choses, et par là vous confondez le Créateur avec les créatures, en voulant expliquer sa présence en tous lieux. Nous, au contraire, nous croyons qu'il comprend, environne et pénètre toutes choses, les soutenant par le Verbe de sa puissance, sans être lui-même ni environné, ni renfermé dans l'espace, mais dépassant tout espace (39). C'est donc un mystère; tandis que votre croyance qu'il est toutes choses, et que toutes choses sont *lui*, est très-difficile à obtenir, et une fois obtenue, n'est plus du tout un mystère. Sa présence, selon vous, est corporelle; selon nous, elle est spirituelle. Du moment que vous le représentez comme séparant des parties de son essence pour créer le monde, il est tout naturel d'en venir (40) à croire qu'il est ce qu'il a ainsi créé. Mais si cette erreur s'étend aux idées que vous avez de toute sa conduite ordinaire envers les hommes dans le cours de la nature, à plus forte raison doit-elle aussi vous rendre inconséquents dans ces opérations extraordinaires et miraculeuses que vous représentez sous le nom d'incarnations (avataras).

Il est vrai, en effet, que tous les peuples dont le nom est venu à ma connaissance, ont eu quelques légers vestiges des dogmes de la Trinité (41) et de l'Incarnation; cependant, quand on vient à examiner ces vestiges, on voit qu'ils ne méritent guère le nom de mystères. Tout ce qu'on peut tirer de ces vestiges, en fait de doctrine, se réduit dans les deux cas à proclamer la divisibilité de Dieu. Car, d'après vous, une partie de l'Etre suprême se serait incarnée, ou même différentes parties de l'Etre suprême se seraient incarnées toutes à la fois, puisque,

dans votre doctrine, Brahma, Vishnu et Siva ne sont que différents modes par lesquels il se manifeste, et que vous réduisez ainsi l'idée que vous vous faites de son essence à quelque chose de clair et d'intelligible pour l'homme mortel et borné, vous vous ôtez par là le droit d'expliquer ses actes nobles et sublimes, en vous rejetant sur sa nature mystérieuse. Si donc vous cherchez à vous excuser de parler d'une partie de lui-même comme s'étant incarnée, sous le prétexte que sa nature est mystérieuse, vous faites alors ce qu'il ne vous reste point de droit de faire; car il ne peut y avoir de parties ni de passions dans un esprit; or vous avez posé en principe qu'il a des parties et des passions, et réduit ainsi sa nature à n'avoir rien de mystérieux. Le chrétien, au contraire, en croyant que trois personnes sont mystérieusement unies de toute éternité dans une seule nature, est à même d'expliquer d'une manière logique et sans inconséquence le mystère de l'Incarnation. Car il peut, conséquemment à sa croyance, dire qu'une des personnes de la Trinité s'est revêtue de notre nature et est restée indivisiblement unie à Dieu, conservant sa nature en tant que Dieu, ainsi que sa personnalité distincte, en même temps qu'elle unissait en elle-même l'humanité à la Divinité. Oui, le chrétien, qui prend pour point de départ sa foi humble au mystère de la nature divine de l'Etre suprême, a le droit de parler ainsi. Il ne divise point la substance de Dieu en disant qu'une partie de lui s'est incarnée, au lieu de dire qu'une des personnes de la Trinité s'est revêtue de notre nature; il ne confond pas non plus les personnes en les appelant simplement trois manifestations différentes d'une seule et même personne. Il lui répugnerait également (42) de dire qu'il y a trois dieux, et qu'il n'y a pas de distinction de personnes dans la Divinité. En croyant à une Trinité de personnes, il échappe au blasphème de proclamer la divisibilité de Dieu; et en croyant une unité de nature, à la folie de vouloir comprendre l'essence de l'infini.

Quand il dit qu'une des personnes de l'adorable Trinité s'est revêtue de notre nature, il ne prétend pas dire par là que son immuable et divine nature soit sujette à nos passions, ni rien diminuer de ses éternelles perfections; mais seulement que par sa divine nature il divinise notre chair, puisqu'il n'a pas détruit son corps (43), comme il est dit dans vos histoires que l'a fait Crishna, mais qu'il l'a au contraire emporté avec lui dans le ciel, d'où il s'intéresse et travaille en diverses manières au bonheur des chrétiens. Il n'a pas non plus souvent souffert en s'incarnant à diverses reprises (44), comme il est dit que votre Dieu l'a fait. Pourquoi, en effet, lui qui est le vrai Dieu, et par conséquent tout-puissant, réitérerait-il son infinie condescendance? Ou bien comment pourrait-il rester une seule et même personne, s'il s'unissait de cette haute et mystérieuse manière avec plusieurs hommes et non avec un seul? Il est plus aisé de croire qu'il a divinisé notre nature (45), en se l'unissant, que de croire qu'il est l'âme du monde, et de croire qu'il y a de toute éternité trois personnes distinctes dans la Divinité, que de croire qu'il a séparé, détaché toutes les créatures de sa propre essence (46), et lui a donné un développement qu'elle n'avait pas. Croire qu'il a maintenant dans le ciel un corps humain auquel il réunira un jour les corps des saints, au moyen de cette action toute-puissante par laquelle il lui est donné de s'assujettir toutes choses, est une chose plus aisée que de croire que le corps que nous avons présentement, ainsi que toute la matière que renferme l'univers, n'a rien de réel (47). Ainsi, d'après nous, ce serait un blasphème que de dire qu'il a détruit ce corps qui était un corps réel, dont il a daigné par condescendance se revêtir, dans lequel il nous a parlé, en nous révélant la loi nouvelle, lorsqu'il était sur la terre, et avec lequel aussi il jugera tous les hommes au dernier jour. Car c'est par la connaissance que nous avons de l'éternité de son corps, que notre chair peut reposer en paix, dans la confiance que nous le verrons au dernier jour, comme le verront également ceux qui l'ont percé.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ces grands mystères; vous avez, je pense, assez de preuves sous les yeux pour vous déterminer à examiner sérieusement tout le système chrétien; vous voyez de quelle extrême importance peut être une bonne et saine croyance; et je suis sûr que si, après une longue et suffisante épreuve, vous veniez à recevoir le baptême, vous pourriez vous approcher avec moins de crainte de ces augustes et redoutables mystères. Je n'en ai parlé si longuement que parce que cela me paraissait nécessaire pour vous détourner de penser que vos anciens livres vous enseignaient les vérités chrétiennes, tandis qu'ils ne font que vous enseigner des choses qui n'ont qu'une sorte de grossière ressemblance avec elles.

Ces grandes doctrines, dont je vous ai parlé, sont d'autant plus merveilleuses qu'il en reste des traces dans tout l'univers, et, qu'étant une fois connues, elles montrent sur quelle vérité ces imitations diaboliques sont fondées. Ce qui les rend plus particulièrement remarquables, c'est qu'elles éclaircissent les anciennes écritures des Juifs, auxquelles elles donnent seules le sens complet et logique que nous pouvons humblement nous attendre à trouver dans une révélation. Quoiqu'elles fussent indubitablement connues des plus saints personnages parmi les Juifs (48), toujours est-il que ce n'est que lors de la venue du Christ qu'elles ont été pleinement manifestées, qu'elles ont commencé à se répandre au loin de toutes parts, et à être crues par les humbles et les ignorants aussi bien que par quelques-uns des sages; et elles continueront d'être crues jusqu'à la fin du monde.

Me voici enfin arrivé au bout de ce dont je voulais m'entretenir avec vous; je n'ai plus qu'une chose à vous dire, la voici : c'est que quand ces doctines ont été révélées, elles ont dévoilé tout ce qui était caché dans les livres des prophètes. Car tout le système chrétien est renfermé dans les prophéties; et on y trouve en même temps les destinées de divers peuples qui, peut-être, ne sont que la figure des destinées d'autres peuples encore. Quoique l'argument tiré des prophéties, en faveur du christianisme, soit d'une immense étendue, et qu'il ait été si souvent traité que je puis vous citer des livres si vous le désirez, il est une chose cependant sur laquelle je ne puis me défendre de m'arrêter encore un instant. Les prophéties nous annoncent qu'il y aura un temps où ces doctrines seront répandues sur toute la terre, comme les eaux qui couvrent la mer. Elles annoncent aussi que le peuple qui était le plus avantageusement situé pour les recevoir serait rejeté. Or, ceci me paraît nous révéler une loi générale et non simplement un fait particulier, savoir, que les peuples qui, par la possession des systèmes les plus purs, sembleraient avoir dû, selon toute probabilité, embrasser les premiers le christianisme, sont de fait les plus lents à le faire. Les apparences de la vérité ne font qu'enfler les hommes d'orgueil. Les Chaldéens, les Perses, les Indiens et les Chinois avaient approché le plus près de la vérité, et c'est pour cela qu'ils en sont restés les plus éloignés. Il m'est d'avis que les Chinois furent plus sages que vous et qu'ils professèrent anciennement un système meilleur que n'était le vôtre, même dans son plus beau temps. Je ne dis pas cela pour vous décourager, mais pour vous instruire. C'est votre pays qui a corrompu tous les peuples avec les doctrines (49) de Bouddha, doctrines qui ont été, et qui sont, pourrais-je dire, peut-être encore, d'une manière ou d'une autre, le fondement des plus pernicieuses hérésies qui aient été jamais suscitées par le malin esprit contre le royaume de Dieu et de son Christ.

Quelle gloire, quel glorieux triomphe, si les sages de l'Inde, en embrassant la folie humiliante de la croix, trouvaient qu'elle est devenue vraiment sage; s'ils pouvaient frayer la voie pour la conversion de la Chine, et envoyer non des missionnaires bouddhistes pour pervertir les nations de la terre, mais des brahmes, maintenant affranchis de l'obligation de rester dans l'Inde par leur conversion au christianisme, pour détruire au nom de la sainte et indivisible Trinité la funeste hérésie de Bouddha, qui est répandue si au loin! Que de prières ne devons-nous pas adresser au ciel pour que l'Inde, au lieu de n'envoyer à l'Eglise qu'un encens matériel, augmente, comme autrefois, par les prières de ses enfants, l'encens des prières des saints; et que, renonçant à l'idolâtrie de l'homme, qui est le meilleur des ouvrages de Dieu, elle « adore celui qui est Dieu et homme, et qui attire tout à lui (50).»

NOTES DU QUATRIEME DIALOGUE.

(1) On peut citer ici les paroles de Titus Bostr. *Contra Manich.* I, 11 : Δι' ἄγνοιαν τῆς τῶν πραγμάτων διαθέσεως καὶ τῆς θείας διοικήσεως γνῶσιν ἐσφαλμένην καὶ βλάσφημον ἑαυτοῖς ἐπραγματεύσαντο, δι' ἄγνοιαν ὧν γνῶναι ἔδοξαν, ἃ χεῖρον ἔγνωσαν ἢ ἠγνόουν, καὶ ὃ ἐζήτουν, ἀληθέστερον ἀπολέσαντες ἢ πρὶν ζητῆσαι. Hoc est : « Propter ignorantiam divinæ gubernationis, et quomodo res dispositæ sint, falsam et impiam cognitionem sibi comparasse propter inscitiam eorum quæ scire sibi videbantur, quæ pejus quam si ignorassent sciverunt, et, quod verius est, amisso quod quærebant priusquam quærerent. »

Le grand saint Athanase (*de Dur. S. N.* § 24) signale un danger tout semblable de la part de tendances hérétiques d'un caractère tout différent de celles de Manès : Ἐξῃρήσθω ἐν τούτοις πᾶς λογισμὸς σωματικός· φαντασίαν τε πάσης αἰσθήσεως ὑπερβάντες, καθαρᾷ τῇ νοήσει καὶ μόνῳ τῷ νῷ νοοῦμεν Υἱοῦ πρὸς Πατέρα τὸ γνήσιον, κ. τ. λ. Hoc est : « Procul autem hinc absit omnis cogitatio corporea; sed sensus omnes prætergressi, pura intelligentia et sola mente percipiamus quam vere sit Filius Patris, etc. »

De même saint Ephrem, III, p. 80 : « Prends garde à toi, et ne fais pas de toi une idole dans tes curieuses recherches; prends garde à toi, et ne te forge pas dans ton intellect les conjectures de ton propre esprit; ne laisse pas non plus le travail de ta pensée occuper dans ton imagination la place de l'œuvre de celui qui est l'unique vérité. » Le passage de Butler, *Analog.* I, 1, p. 24, est presque trop connu pour qu'il soit à propos de le reproduire ici.

(2) Orig., *Contra Cels.* IV, p. 208 : Οὐκ οἶδα πῶς χρήσιμον ἔδοξε τῷ Κέλσῳ καθ' ἡμῶν γράφοντι παραλεῖψαι δόγμα, πολλῆς δεόμενον κἂν δοκούσης ἀποδείξεως, κατὰ τὸ δυνατὸν παραστησάσης, ὅτι ὁμοία ἀπ' ἀρχῆς εἰς τέλος ἐστὶν ἡ τῶν θνητῶν περίοδος, καὶ κατὰ τὰς τεταγμένας ἀνακυκλήσεις ἀνάγκη τὰ αὐτὰ ἀεὶ γεγονέναι καὶ εἶναι καὶ ἔσεσθαι· ὅπερ ἐὰν ᾖ ἀληθές, τὸ ἐφ' ἡμῖν ἀνῄρηται. « Je ne sais pas quel avantage Celse se propose, en écrivant contre nous, d'avancer un dogme qui a besoin qu'on l'appuie de beaucoup de preuves à tout le moins apparentes, pour établir, autant que cela se peut, que les êtres mortels et corruptibles roulent toujours dans le même cercle depuis le commencement jusqu'à la fin; et qu'il faut nécessairement que, selon l'ordre immuable des révolutions, ce qui a été, ce qui est et ce qui sera, soit toujours la même chose. Si cela était, il n'y aurait plus de liberté dans nos actions. » Il dit un peu plus loin que c'était l'opinion des stoïciens, qui cependant différaient des Indiens en croyant que les mêmes actions se reproduisaient dans chaque cycle. Le sentiment de ces derniers était l'expression d'une vérité, c'est ce que fait observer saint Augustin, *Contra Jul. Pel.* IV, *extr.*, en ces termes : « Quis explicet omnia festinanter quibus gravatur jugum super filios Adam? Hujus evidentia miseriæ gentium philosophos, nihil de peccato primi hominis sive scientes sive credentes compulit dicere, ob aliqua scelera suscepta in vita superiore, pœnarum luendarum causa nos esse natos, et animos nostros corruptibilibus corporibus... tanquam vivos cum mortuis esse conjunctos. » Et, § 60, il dit de cette expression de Cicéron, *Homini inesse tanquam obrutum quondam ignem ingenii et mentis :* « Latebat eum cur esset grave jugum super filios Adam..... quia sacris litteris non eruditus ignorabat originale peccatum. »

(3) Aristote, *Eth. Nic.* VII, *vers. fin.* : Πονηρὰ ἡ φύσις ἡ δεομένη μεταβολῆς, οὐ γὰρ ἁπλῆ οὐδ' ἐπιεικής. Hoc est : « Ea natura, quæ mutationem desiderat,

mala ac vitiosa est; non enim simplex, neque bona est. »

Saint Athanase *Contr. Arian.* I, 51 : Τῶν γενητῶν ἡ φύσις ἐστὶ τρεπτὴ· καὶ ὁ μὲν παρέβησαν, οἱ δὲ παρακουσαν, ὥσπερ ῥέπται· ἡ τε πρόοδος αὐτῶν οὐκ ἔστι βεβαία, ἀλλὰ πολλοὺς ἐνδέχεται τὸν νῦν ὀγαθὸν μετὰ ταῦτα τρέπεσθαι, καὶ ἕτερον γενέσθαι. Hoc est : « Cum rerum factarum natura sit mutabilis, quippe cum alii leges violaverint, alii noluerint obedire, uti supra dictum est : cum illorum vita nec stabilis sit nec constans, sed sæpe accidat ut is qui nunc bonus est postea mutetur, aliusque evadat. »

Saint Basile, *ep.* VIII, 2 : Πᾶν ἅγιον, ὁ περιγραπτὸν ἔχει τὴν φύσιν καὶ ἐπίκτητον ἔχει τὴν ἁγιότητα, οὐκ ἀνεπιδεκτόν ἐστι κακίας. Hoc est : « Quidquid igitur sanctum est, habet autem naturam circumscriptam, et adventitiam sanctitatem, obnoxium esse potest malitiæ. »

Saint Augustin *in Joan.* I, § 8 : « Omnis creatura mutabilis. » *Voyez* aussi *contr. Jul. Pel.* I, § 37, à la note 11.

(4) Butler, *Sermons*, p. 331 : « La liberté, dans les écrits du Nouveau Testament, signifie la plupart du temps qu'on est délivré, affranchi de la servitude de la loi cérémonielle, ou du péché et du démon; ce que saint Paul appelle *la glorieuse liberté des enfants de Dieu* (*Rom.* VIII, 21). Ce dernier état est un état de progrès, et la perfection de cet état, qu'on puisse l'atteindre ou non en ce monde, consiste dans cet amour parfait dont parle saint Jean; amour qui, supposant une entière conformité de nos volontés avec celle de Dieu, doit être un état de la plus absolue liberté, dans le sens le plus litteral et le plus propre du mot. »

(5) Saint Basile, *ep.* CLXXXIX, § 6 : Ἐὰν μίαν νοήσωμεν τὴν ἐνέργειαν Πατρός τε καὶ Υἱοῦ καὶ Πνεύματος ἁγίου, μηδενὶ διαφέρουσάν τι ἢ παραλλάσσουσαν, ἀνάγκη τῇ ταυτότητι τῆς ἐνεργείας τὸ ἡνωμένον τῆς φύσεως συλλογίζεσθαι. Hoc est : « Si autem unam intellexerimus et Patris et Filii et Spiritus sancti operationem, nihil in ulla re differentem aut variantem; necesse est ex operationis identitate unitatem colligi naturæ. » Outre cela, il ne serait peut-être pas hors de propos de faire observer que la personnalité éternellement distincte de chacune des personnes de la très-sainte Trinité dans l'unité, nous fait avancer d'un pas vers la conception d'une communion des saints sans destruction de l'individualité. Notre-Seigneur (*Joan.* XVII, 11, 21) prie pour que tous ses membres ne soient qu'un, *comme* lui et le Père ne font qu'un. Un homme de la caste panthéistique pourrait arguer de là que si la Divinité est individuelle, il s'ensuit que *tous* les saints *deviendront* individuels, c'est-à-dire qu'ils perdront l'individualité qu'ils possèdent maintenant pris un à un. Il convient de répondre à cela que non-seulement toute ressemblance d'une créature ou de plusieurs créatures avec le Créateur est nécessairement une ressemblance bien imparfaite, mais encore que ce qu'il y a de mystérieux même dans cette unité à laquelle on compare l'unité des saints, nous empêche d'en venir à une détermination aussi précise sur la nature de cette dernière unité. On ne veut pas dire ici, par conséquent, que la personnalité et l'individualité sont la même chose dans le Très-Haut, mais seulement indiquer que ce texte, lors même qu'il serait l'unique source sur ce sujet, ne saurait prouver que l'Ecriture donne le moindre fondement à cette idée panthéistique, que l'âme individuelle de l'homme sera en dernier lieu absorbée dans la Divinité. Comme dans l'Ecriture les hommes sont appelés des dieux, parce que Dieu habite en eux, on peut bien dire aussi de plusieurs hommes qu'ils ne font qu'un par la présence de celui qui les a appelés et qui est *un* en eux. Ἀπολλύται ὁ ἀριθμὸς τῇ τῆς Μονάδος ἐπιδημίᾳ. « Le nombre cesse d'exister par la présence de l'unité, » comme s'exprime saint Basile, *ep.* VIII, 7. *Voy.* aussi saint Athan. *contr. Arian.* III, 17, etc.; saint August. *de Trinit.* IV, 12; saint Cyril., *hes.*, p. 118 125. Les paroles de saint Hilaire, *de Trin.* VIII, p. 122, *extr.* « Per honorem datum Filio et a Filio præstitum credentibus, omnes unum sunt, » en disent beaucoup au pieux communiant sur ce sujet. « Nam per sacramentum carnis et sanguinis naturalis communionis proprietas nobis indulgetur, » comme le fait observer ici saint Hilaire. Car de même que le Père et le Fils ne font qu'un dans le Saint Esprit par nature, ainsi les chrétiens ne font également qu'un par imitation, grâce au don de l'Esprit qui opère en eux de diverses manières, l'amour et la paix. L'individualité de l'essence divine leur est présentée non comme une individualité dans laquelle ils doivent perdre leur propre individualité, mais comme une individualité dont ils doivent imiter l'unité de nature par l'unanimité de leurs propres volontés. Les Pères, à ce qu'il me paraît, emploient ce texte contre les hérésies athéistiques, de sorte qu'il y a quelque difficulté à l'expliquer de manière à prévenir une pareille fausse interprétation, par la raison que des esprits entraînés vers des erreurs d'une nature opposée peuvent se sentir portés à essayer de le tourner en leur faveur. Qu'il y ait ainsi véritablement différentes classes d'hérésies, c'est, je pense, un fait des plus évidents. *Voy.* plus bas, n. 47.

(6) Orig., *Contr. Cels.* IV, p. 169 : Ὁ τῶν στοικῶν Θεὸς ὅτε σῶμα τυγχάνων, ὅτε μὲν ἡγεμονικὸν ἔχει τὴν ὅλην οὐσίαν, ὅταν ἡ ἐκπύρωσις ᾖ, ὅτε δὲ ἐπὶ μέρους γίνεται αὐτῆς, ὅταν ᾖ ἡ ἀκόσμησις· οὐδὲ γὰρ δεδύνηται οὗτοι τρανῶσαι τὴν φυσικὴν τοῦ Θεοῦ ἔννοιαν ὡς πάντῃ ἀφθάρτου καὶ ἁπλοῦ, καὶ ἀσυνθέτου καὶ ἀδιαιρέτου. Le Dieu même des stoiciens étant corporel n'existe quelquefois que par son entendement, lorsqu'il arrive des embrasements au monde; après quoi il se reproduit en partie, quand le monde se renouvelle. Car ces philosophes n'ont pu concevoir nettement l'idée que la nature nous donne de Dieu, comme d'un être entièrement simple et exempt de toute composition, d'un être indivisible et incorruptible. »

Saint Athanase, après avoir indiqué comment Arius, en niant la consubstantialité du Fils avec le Père, donnait à entendre que la création pouvait être détruite et refaite à diverses reprises, s'exprime ainsi : *contra Arian.* IV, 13 : Τοῦτο δὲ ἴσως ἀπὸ τῶν Στοικῶν ὑπέλαβε δεινδεινουμένων συστέλλεσθαι καὶ πάλιν ἐκτείνεσθαι τὸν Θεὸν μετὰ τῆς κτίσεως καὶ ἀπείρους παύεσθαι· τὸ γὰρ πλατυνόμενον ἀπὸ στενότητος πλατύνεται, καὶ τὸ ἐκτεινόμενον, συνεσταλμένον ἐκτείνεται. Καὶ αὐτὸ μέν ἐστι, πλέον δὲ οὐδὲν ἡ παθὸς ὑπομένει.... Ταῦτα δὲ καταψευδόμενος ἄν τις εἴποι τοῦ Θεοῦ σῶμα καὶ παθητὸν αὐτὸν εἰσάγων. Τί γὰρ ἐστι πλατύνεσθαι, ἢ πάθος τοῦ πλατυνομένου; κ. τ. λ. Hoc est : « Forte autem hujusmodi opinio ex stoicorum schola emanavit, qui nempe Deum putant contrahi, rursusque cum rebus creatis dilatari, infiniteque quiescere. Quod enim dilatatur, contractum dilatatur; et quod extenditur, contractum extenditur; atque idem quidem est, nihil autem aliud præter affectionem quamdam patitur. Itaque si unitas dilatata, facta est Trinitas.... Verum nemo hæc dixerit, nisi qui corpus Deo falsé affingat, eumque patibilem naturam habere arbitretur. Quid enim est dilatari, quam passio seu affectio rei dilatatæ? etc. »

Les hérésies, comme les erreurs païennes, n'échappent pas au reproche de faire Dieu matériel; et la physique, lorsqu'elle est irréligieuse, paraît aujourd'hui se rapprocher à grands pas de cette erreur avilissante. Il ne sera pas inutile d'ajouter à l'appui de ce que je dis, le passage suivant d'Origène, *in Joan. tr.* XIII, § 21 : Ἐὰν ἀπλούστερον τούτων (τοῦ Θεὸς φῶς ἐστι κ. τ. λ. ἀκούσωμεν, μηδὲν περὶ τῆς λέξεως περιεργαζόμενοι, ὡς α ἡμῖν λέγειν σῶμα εἶναι τὸν Θεόν· τινὰ δὲ ἡμῖν διαδέχεται ἄτοπα τοῦτο λεγόντας οὐ τῶν πολλῶν ἔστιν εἰπεῖν· ὀλίγον γὰρ διειλήφασι περὶ τῆς τῶν σωμάτων φύσεως καὶ μάλιστα τῶν ὑπὸ λόγου καὶ προνοίας κατακοσμουμένων..... Παρεδέξαντο δὲ τὰ

ἀπαντῶντα τῷ λόγῳ αὐτῶν ἄτοπα οἱ θέλοντες εἶναι σῶμα τὸν Θεὸν, ἅτε μὴ δυνάμενοι ἀντιβλέπειν ἐκ λόγου ἐναργῶς παρισταμένοις. Ταῦτα δὲ φημι καθ' ὑπεξαίρεσιν τῶν πεμπτὴν λεγόντων εἶναι φύσιν παρὰ τὰ στοιχεῖα. Hoc est : « Si ergo simplicius hæc intellexerimus (*Deus luxlest*, etc.), nihil præter lexim perscrutantes, occasionem habebimus dicendi Deum esse corpus, cum interim, quæ nos sequantur absurda hoc dicentes vulgarium non sit cernere ; quia pauci disseruerint de corporum natura, et maxime de his corporibus quæ ornantur ratione et providentia..... Admiserunt autem quæ repugnabant rationi ipsorum absurda, qui volunt Deum esse corpus, quia non valerent contra eos, qui evidenter et rationabiliter pugnabant, resistere : quæ dico excipiendo eos qui (quintam) naturam, præter elementa esse dicunt. »

Les païens avaient recours à cette croyance à une matière subtile (πεμπτὴ φύσις) comme moyen d'expliquer physiquement beaucoup de difficultés dans la nature. Strabon dit (p. 1040) que les Grecs croyaient à son existence aussi bien que les Indiens. *Voyez* de plus Olearius *sur Philostr. V.*, t. III, 34. C'était l'akasa des Indiens, et la cinquième essence de Pythagore, d'Aristote et des stoïciens.

(7) C'est un nouvel exemple à l'appui des principes mentionnés dans la note précédente, que les hérétiques tombent quelquefois dans des hérésies opposées en apparence à celles qu'ils professent. On peut ainsi découvrir des traits de ressemblance non-seulement entre les ariens et les stoïciens, mais encore entre eux et les manichéens. *Voy.* saint Athan. *Contr. arian.* II, 11, 70 ; III, 35, 50; et la note de M. Newman sur 3, § 8. Ainsi pareillement saint Augustin montre comment les pélagiens, quoique opposés en apparence aux manichéens, leur prêtent cependant quelquefois par hasard leur appui : *Contr. Jul. Pel.* I, § 3, § 36, etc.; V, § 59, § 64; VI, § 66. Les pélagiens disent : *Non esse mala exorta de bonis*, « Quibus vocibus conficitur, » dit saint Augustin, « non esse mala exorta, nisi de malis. » Et comme les deux principes des manichéens ne sont que fort peu éloignés du matérialisme, il est curieux de voir comment Satan s'applique à ramener ses enfants à une croyance païenne, aussi bien qu'à des mœurs païennes. Eunomius aussi, comme le fait remarquer saint Grégoire de Nysse, II, p. 327, n'était pas loin de penser que Dieu est matériel et divisible, ποικίλον τι χρῆμα καὶ σύνθετον. En définitive, le pouvoir de s'élever au-dessus de tout ce qui est matériel, à concevoir (quoique faiblement) Dieu comme esprit, paraît être un don du christianisme; et, comme tel, un don duquel les Pères ne cessent point d'exhorter leurs lecteurs à bien user, quand ils contemplent la nature de Dieu.

(8) Platon, *Phileb.* § 153 : Ὦι μὴ μίξομεν τὴν ἀλήθειαν, οὐκ ἄν ποτε τοῦτο ἀληθῶς γίγνοιτο οὐδ' ἂν γενόμενον εἴη.

(9) *Voyez* le septième sermon de M. Newman à l'université, p. 134.

(10) Aristote, *Soph. Elench.* II, 1 : Ὁ ὑφ' ἑτέρου ῥᾳδίως παραλογιζόμενος καὶ τοῦτο μὴ αἰσθανόμενος κἂν αὐτὸς ὑφ' αὑτοῦ τοῦτο πάθοι πολλάκις. Hoc est : « Qui facile ab altero captiosa ratione decipitur, neque id percipit, idem si per se aliquid consideret, frequenter se ipse fallaci conclusione impediet. »

(11) Didymus Alex. *Contra manich.* X, XI, écrit ce qui suit : Μηδεὶς δὲ ὑπολάβῃ ὅτι εἴδη λογικῶν πονηρῶν εἰρηκότες οὐσίαν πονηρὰν λέγομεν. Ἔστιν γὰρ εἴδη καὶ γένη καὶ τῶν προαιρετικῶν ὑπαρχόντων. Λέγομεν οὖν εἴδη σπουδαίου εἶναι δίκαιον, σώφρονα, φρόνιμον· ἐπεὶ γὰρ ἡ ἀρετὴ γένος εἰς εἴδη μεριζομένη εἰς δικαιοσύνην, σωφροσύνην, καὶ τὰ λοιπά, ὀνάγκη τὸν τοῦ γένους μετέχοντα σπουδαῖον, ὡσανεὶ γένος εἶναι τῶν μετεχόντων τῶν κατ' εἶδος ἀρετῶν..... κἂν τοίνυν πονηρῶν λογικῶν εἴδη λέγομεν, εἶναι τοιούτους. Ἀμείβει γοῦν τὰ ὀνόματα τὰ προειρημένα πονηρὰ οὐκ οὐσιῶν, ἀλλὰ προαιρετικῶν ἐστιν ἐμφανιστικά. Τὸ γὰρ Διάβολος ὄνομα οὐκ οὐσίαν ἀλλὰ προαίρεσιν δηλοῖ· αὐτίκα γοῦν καὶ τὸν Ἰούδαν ἄνθρωπον ὄντα διάβολον ὁ Κύριος οὐ διὰ τὴν οὐσίαν, ἀλλὰ διὰ τὴν προαίρεσιν ὠνόμασεν, λέγων πρὸς πάντας ἅμα τοὺς μαθητὰς συναριθμῶν καὶ τὸν Ἰούδαν ἐν αὐτοῖς· Οὐχὶ τοὺς δώδεκα ὑμᾶς ἐξελεξάμην, κ. τ. λ. Hoc est : Nemo vero existimet, cum diximus species rationalium pravorum, substantiam pravam nos dicere. Sunt enim species et genera etiam eorum quæ voluntate fiunt. Dicimus igitur esse species honesti, justum, temperantem, prudentem, fortem : quia enim virtus, quæ genus est, in species distribuitur, justitiam, temperantiam et reliquas ; necesse est qui genus participat, id est, honestus, genus sit eorum qui participant species virtutum..... Cum igitur species pravorum rationalium dicimus, omnes qui subter has species referuntur, voluntate pravos esse dicimus ; ita fit ut nomina prava quæ diximus, non substantias declarent, sed voluntates ; diaboli enim non substantiam, sed voluntatem declarat. Ac Judam quidem, cum homo alioqui esset, diabolum Dominus nominavit non propter substantiam, sed propter voluntatem, cum numerans Judam in discipulis dixit eis : *Nonne duodecim vos elegi?* etc. »

On peut joindre à ce témoignage un passage de saint Augustin *Contra Jul. Pel.* I, § 37 : « Si quæratur qualis sit angelus vel homo malæ voluntatis, rectissime respondetur : Malus, magis accipiens qualitatis nomen ex voluntate mala quam ex natura bona. Quoniam natura est ipsa substantia, et bonitatis et malitiæ capax : bonitatis capax est participatione boni a quo facta est ; malitiam vero non capit ex participatione mali, sed privatione boni, id est, non cum miscetur naturæ quæ aliquod malum est, quia nulla natura, in quantum natura est, malum est ; sed cum deficit a natura, quæ summum atque incommutabile est bonum ; propterea quia non de illa sed de nihilo facta est. Alioquin nec malam voluntatem habere posset, nisi mutabilis esset. Mutabilis porro natura non esset, si de Deo esset, et non ab illo de nihilo facta esset. Quapropter bonorum auctor est Deus, dum auctor est naturarum, quarum spontaneus defectus a bono non indicat a quo factæ sunt, sed unde factæ sunt. Et hoc non est aliquid, quoniam penitus nihil est ; et ideo non potest habere quod nihil est. »

(12) J'avais ici en vue un passage de Clément d'Alexandrie, qui n'est pas sans quelques difficultés. Voici en quels termes il s'exprime dans ses *Stromates*, IV, § 90, p. 602, *ed. Potter* : Εἰ τοίνυν ἀπολογούμενός τις αὐτῶν λέγοι κολάζεσθαι μὲν τὸν μάρτυρα διὰ τὰς πρὸ τῆσδε τῆς ἐνσωματώσεως ἁμαρτίας, τὸν καρπὸν δὲ τῆς κατὰ τόνδε τὸν βίον πολιτείας οὐδὶς ἀπολήψεσθαι, οὕτω γὰρ διατετάχθαι τὴν διοίκησιν, πευσόμεθα αὐτοῦ εἰ ἐκ προνοίας γίνεται ἡ ἀντιπόδοσις. Εἰ μὲν γὰρ μὴ εἴη τῆς θείας διοικήσεως, οἴχεται ἡ οἰκονομία τῶν καθαρσίων καὶ πέπτωκεν ἡ ὑπόθεσις αὐτοῖς· εἰ δὲ ἐκ προνοίας τὰ καθάρσια, ἐκ προνοίας καὶ αἱ κολάσεις. Ἡ πρόνοια δὲ εἰ καὶ ἀπὸ τοῦ ἄρχοντος, ὡς φάναι, κινεῖσθαι ἄρχεται, ἀλλ' ἐγκατεσπάρη ταῖς οὐσίαις σὺν καὶ τῇ τῶν οὐσιῶν γενέσει, πρὸς τοῦ τῶν ὅλων Θεοῦ. Ὧν οὕτως ἐχόντων ἀνάγκη ὁμολογεῖν αὐτοὺς ἢ τὴν κόλασιν μὴ εἶναι ἄδικον, — καὶ δικαιοπραγοῦσιν οἱ καταδικαζοντες καὶ διώκοντες τοὺς μάρτυρας, — ἢ ἐκ θελήματος ἐνεργεῖσθαι τοῦ Θεοῦ καὶ τοὺς διωγμούς.

« Mais si quelqu'un d'entre eux (des disciples de Basilide) allègue pour sa justification que le martyr subit la peine de péchés commis avant le passage de l'âme dans le corps ; qu'il recueillera plus tard les fruits de sa moralité ici-bas, et qu'ainsi va le gouvernement de l'univers, nous demanderons au sectaire si la rémunération alors sera dispensée d'après les vues de la Providence. Si elle n'émane pas de la loi divine, le monde n'est plus une carrière de purifications, et tout l'échafaudage des basilidiens croule sous leurs pieds. Soutiennent-ils, au contraire, que les purifications émanent de la Providence? Dès lors les châtiments en émanent aussi. Or, la Providence de Basilide, bien qu'elle reçoive de l'*Archon* suprême son premier mouvement, a été mêlée aux substances par

le Dieu de l'univers, au moment même de leur création. Dans ce système, les basilidiens sont réduits à confesser, ou que la punition n'est pas injuste, et alors les juges qui condamnent, les bourreaux qui torturent les martyrs, ont la justice de leur côté; ou bien que les persécutions découlent directement de la volonté divine. »

(13) Sophocl. *Antig.*, 582 : Εὐδαίμονες, οἷσι κακῶν ἄγευστος αἰών· οἷς γὰρ ἂν σείσθῃ θεόθεν δόμος ἄτας οὐδὲν ἐ λείπει, γενεὰς ἐπὶ πλῆθος ἕρπον. L'analogie entre la transmission des maux dans le monde physique, et celle de la malédiction dans le monde moral est souvent signalée par saint Augustin dans ses écrits contre les pélagiens. Voyez *Contra Jul. Pel.* III, § 13, 37, 55, 56, 60; IV, § 5; V, § 51; VI, § 17, 55, 82. Ce sont deux choses également inexplicables par les seuls principes de la raison.

(14) Hippocr. *de Morbo sacr.* p. 303, Foes. *b*, 48, dit, en parlant d'une maladie qui régnait chez les Scythes : Ἄρχεται δὲ ὥσπερ καὶ κατ' ἄλλα νοσήματα κατὰ γένος· εἰ γὰρ ἐκ τοῦ φλεγματώδεος φλεγματώδης, καὶ ἐκ χολώδεος χολώδης γίνεται, καὶ ἐκ φθινώδεος φθινώδης, καὶ ἐκ σπληνώδεος σπληνώδης, τί κωλύει, ὅτου πατὴρ καὶ μήτηρ εἶχετο τούτῳ τῷ νοσήματι, τούτῳ καὶ τῶν ἐκγόνων ἔχεσθαί τινα;—« Cette maladie, comme toutes les autres, a son principe dans le sang, et se transmet par la génération. Car si d'un père flegmatique il naît un enfant flegmatique, d'un père bilieux un enfant bilieux, d'un père phthisique un enfant phthisique, et d'un père splénique un enfant splénique, qui empêche que quand le père et la mère sont attaqués de ce mal, quelqu'un des enfants en soit aussi attaqué? » Et dans son traité *de Aere et locis*, p. 289, il cite des exemples de conformations obtenues au moyen de l'art, qui sont quelquefois devenues héréditaires. Il est à propos de faire remarquer ici (ce qu'Hippocrate traite assez au long), l'influence du climat à produire certaines dispositions d'esprit ou de tempérament. Un grand nombre d'hommes, agissant par passion au lieu d'agir selon les lumières de leur raison; et, par une suite nécessaire, la constitution physique et le climat qui, pour tous les hommes, sont autant d'incitations à agir dans des directions particulières, sont pour ceux-là des causes qui ont pour effet de les rendre ce que tous sont tentés de devenir. D'autres, tels que Platon, *Rep.* IV, 11; Aristote, *Polit.* VII, 7, p. 1327, *b*, 20; Pline, *Nat. hist.* II, 80; Cyril., *Contr. Jul.*, p. 131, et seqq.; Cicéron, *de Lege agr.*, II, 35; *de Rep.* II, 4; Philon, *apud Euseb. Præp. evang.*, p. 398, ont signalé cette influence du climat dans la formation des caractères nationaux. Ces penchants particuliers à faire le mal, qui forment une partie de la condition extérieure de l'homme (*voyez* Butler, cité plus haut), dans cet état d'épreuve, viennent en partie du climat et de la constitution physique; et si, dans le premier cas, le triomphe sur les tentations qui s'y font sentir est, en un certain sens, une raison d'espérer une sorte de renouvellement, nous pouvons espérer aussi, quoique plus faiblement, qu'il en pourra être de même dans l'autre *cas* (*a*). Comme il est facile de le voir, il y a quelque chose de rassurant dans la pensée que les scènes de notre état présent de tentation doivent devenir celles de notre triomphe ou de notre disgrâce. Πιστεύειν τάχα ἐξὸν τῇ δυνάμει τοῦ Θεοῦ καὶ τοὺς λίθους φωνὴν ἀφήσειν εἰς ἔλεγχον τῶν παραβεβηκότων. Hoc est : « Credere fortasse licet virtute divina et lapides vocem emissuros ad increpationem transgressorum, » pour me servir des paroles de saint Basile au sujet de la pierre du témoignage érigée par Josué (*de Spir. s.* XIII, § 30).

(15) *Voyez* note 13. Saint Grégoire, *Moral.* XV, 57 : « Peccatum originis a parentibus trahimus, et, nisi per gratiam baptismatis solvamur, etiam parentum peccata portamus : quia unum adhuc videlicet cum illis sumus. Reddit ergo peccata parentum in filios dum pro culpa parentis anima polluitur prolis. Et rursum non reddit parentum peccata in filios; quia cum ab originali culpa per baptismum liberamur, jam non parentum culpas, sed quas ipsi committimus, habemus. » L'expression de saint Grégoire « *unum cum illis sumus* » pourrait *paraître* au premier abord favoriser plutôt que condamner l'erreur signalée dans le texte. Pour en bien saisir le vrai sens, il faut, je crois, se souvenir que de même qu'il y a *un* corps mystique de Jésus-Christ, il y a aussi un corps mystique de Satan, composé d'un grand nombre de membres. Le premier (le corps mystique de Jésus-Christ) est, si je puis parler ainsi, rempli par le Saint-Esprit; l'autre est rempli par l'esprit infernal. On ne peut prouver l'existence de ce corps de péché qu'en la déduisant d'un certain nombre de textes de l'Ecriture qui s'y rapportent d'une manière indirecte, tandis que l'idée en paraît clairement résulter du contraste établi entre l'action de participer au calice du Seigneur, et celle de participer à la coupe des démons. Tichonius, *apud S. Aug. de Doctr. christ.* III, § 42, 55, dans ses fameuses règles d'exégèse, signale cette doctrine comme un des premiers principes nécessaires pour bien entendre l'Ecriture. Telle était également l'opinion de saint Grégoire, comme on le voit clairement, III, § 29; XIII, § 38. Elle est pareillement signalée par Vincent de Lérins, c. XXVI; par Origène, *in Jos.* XV, § 5; par saint Cyrille, *in Ose.* p. 106, *c*; par saint Aug. *in Psal.* LXXII, § 16; par saint Jérôme, *in Isa.* p. 127; enfin par Arétas, *in Apocal.* p. 432. Voici un passage d'Origène qui me paraît digne d'être cité à cause des pensées qu'il est propre à suggérer : « ... Non est putandum quod unus fornicationis spiritus seducat eum qui, verbi gratia, in Britanniis fornicatur, et illum qui in India vel in aliis locis, neque unum esse iræ spiritum qui diversis in locis diversos homines agitet; sed puto magis principem quidem fornicationis spiritum *unum* esse, innumera vero esse qui in hoc ei officio pareant; et per singulos quosque homines diversi spiritus sub eo principe militantes, ad hujusmodi eos peccata sollicitent. Similiter et iracundiæ... et avaritiæ unum esse principem, sic et superbiæ et cæterorum malorum. Et ideo non unus principatus dicitur in contrariis ab apostolo, sed plures adversum quos pugnam sibi esse et nobis omnibus scribit. Esse tamen reor horum omnium principem velut eminentiorem quemdam in nequitia et in scelere celsiorem, qui totum mundum quem isti ad peccata singuli quique per peccatorum species pro parte sollicitant, solus velut omnium principum dux, et totius nefandæ militiæ magister exagitet. » Quant à ce qui se trouve présentement dans le texte, voyez la note 30 du Dialog. III.

(16) La doctrine contenue dans Ezéchiel, XVIII, semble au premier abord contredire celle qui est énoncée dans l'Exode, XX, 5. On peut concilier ces deux passages en considérant que le cours naturel des choses est parallèle à leur cours surnaturel, et en est, à certains égards, un type figuratif. Dans le cours naturel des choses, les enfants de bons parents ont de bons exemples devant les yeux, et les enfants de mauvais parents en ont de mauvais; « en sorte qu'on serait porté à croire que leurs difficultés et leurs dangers ne sont que l'*effet* de la mauvaise conduite d'autrui (*Analogy*, I, IV, p. 107). » Toujours est-il cependant que ces avantages et désavantages extérieurs, aussi bien que toutes les bénédictions ou malédictions peuvent céder à la conduite morale des enfants. Ainsi dans l'Exode c'est (si je puis parler ainsi) le cours naturel de l'amour ou de la justice de Dieu, qui nous est mis devant les yeux; dans Ezéchiel, au contraire, ce sont les interruptions apportées à cet ordre par la conduite de l'homme, sous le Nouveau Testament. *Voyez* saint Aug. *Contr. Jul. Pel.* VI, 82.

(17) *Voyez* Vishnu Pur., livre IV, vers la fin.

(18) Clement d'Alexandrie, *Stromates*, II, 113, cite un écrivain qui fait la remarque suivante : Ἔστι τινὶ πείσμα ὃ ἔστι μὲ ἐστὶ ἡ ψυχὴ μονομερής, τῇ δὲ τῶν προσαρτημάτων βίᾳ τὰ τῶν χειρόνων γίνεται πά-

(*a*) Piorry, médecin français, a traité ce sujet et celui des maladies héréditaires. Je n'ai pu me procurer son livre.

θη, πρόφασιν οὐ τὴν τυχοῦσαν ἔξουσιν οἱ μοχθηροὶ τῶν ἀνθρώπων λέγειν, ἐβιάσθην, ἀπηνέχθην, ἄκων ἔδρασα, μὴ βουλόμενος ἐνήργησα, τῆς τῶν κακῶν ἐπιθυμίας αὐτὸς ἡγησάμενος καὶ οὐ μαχεσάμενος ταῖς τῶν προσαρτημάτων βιαῖς. « Si tu as persuadé à un homme que l'âme n'est pas une et simple, et que les passions les plus mauvaises nous sont imposées de force par les appendices, les méchants auront un prétexte très-plausible de dire : On m'a fait violence, on m'a entraîné, j'ai agi malgré moi, ma volonté reniait mes actes, tandis que leurs désirs criminels leur appartiennent réellement, pour n'avoir pas résisté aux attaques des appendices. »

Car chaque individu n'est qu'une seule personne. *Voyez* saint Aug. *de Trinit.* xv, § 42 : « Verum hæc quando sunt in *una persona, sicut est homo*, potest quisquam nobis dicere, tria ista, memoria, intellectus, amor, mea sunt, non sua; nec sibi, sed mihi agunt quod agunt; immo ego per illa, etc. »

(19) Origène contre Celse, p. 169. *Voyez* note 6.

(20) Aristote, *Eth. Nic.* ix, 7, p. 1168, *a*, 5 : Τὸ εἶναι πᾶσιν αἱρετὸν καὶ φιλητόν· ἐσμὲν δ' ἐνεργείᾳ· τῷ ζῆν γὰρ καὶ πράττειν. Hoc est : « Esse omnibus optabile et amabile est. Functione autem muneris sumus, eo nimirum quod vivamus, et aliquid agamus. »

(21) Le problème de (ἓν καὶ πολλὰ) l'unité et de la multiplicité a fixé l'attention des panthéistes de l'Inde et des autres pays. Si l'on veut dire par là que la Divinité est consubstantielle à ses ouvrages, comme l'enseignaient les Indiens (*Voyez* Windisch. p. 1626), c'est évidemment une grossière erreur. On a des raisons de douter si les philosophes ont entièrement échappé à une semblable confusion. Si, au contraire, on n'emploie ce terme que comme une formule pour exprimer la croyance que l'univers est un système et non un amas de parties sans liaison, comme Denys (περὶ φύσεος, *apud Euseb. Præp. ev.* p. 772) semble vouloir dire qu'il pensait que le faisaient les païens, alors évidemment il est admissible (*a*).

(22) Butler *Analogy*, p. 12 : « Toute notre nature nous conduit à attribuer à Dieu toutes les perfections morales, et à nier qu'il se trouve en lui aucune imperfection. Ce sera toujours une preuve pratique de son caractère moral, pour quiconque considérera ce que c'est qu'une preuve pratique, parce que c'est la voix de Dieu qui parle en nous. » La justice de Dieu nous étant prouvée par d'autres considérations, notre ignorance nous explique suffisamment les contradictions apparentes qu'elle pourrait offrir.

(23) Saint Basile, *Contra Manich., apud S. Aug. Contra Jul. Pel.*, I, § 16 : « Si evenisset malum ita ut non valerit ulterius a voluntate removeri; id est, quamvis accidisset, si ita accidisset, ut separari ulterius a voluntate non valeret, merito dici posset substantiale quidem malum non esse, sed ipsam substantiam sine malitia quæ accidit jam esse non posse. Si autem accessit, et principium accessionis, non substantiam habuit, sed voluntatem, facile potest malum a substantia separari, ut et subjecta voluntati substantia munda possit per omnia possideri, ita ut nullius mali vel signa remaneant. »

(24) Vishnu Pur., v, 33, p. 596 : « Tues ce que (That) je suis, comme l'est aussi ce monde avec ses dieux, ses démons et le genre humain. Les hommes aperçoivent des distinctions, parce qu'ils sont aveuglés par l'ignorance. » Le mot *That* est devenu un des noms de l'Etre suprême. « Le pronom *tat*, ainsi employé dans un sens emphatique, signifie l'Etre suprême, suivant la doctrine du Védanta; en tant que manifesté par la création, il (l'Etre suprême) est l'entité *sat*, tandis que les formes, n'étant que des illusions, sont la non-entité. » Colebrooke, I, p. 33; Cyril., *Contr. Jul.* p. 33, *e*, parle de quelque chose de semblable chez les Egyptiens; les Juifs aussi se servaient du nom תאת pour désigner le Messie. On a mis en question si les cabalistes étaient panthéistes, et j'ai eu soin, en différents endroits de ce livre, de signaler quelques points de ressemblance qui se sont présentés à moi entre eux et les panthéistes. *Voyez* le docteur Mill *sur la Théorie panthéistique*, etc., p. 151, etc. Molitor n'est peut-être pas bien clair sur le point de savoir si les cabalistes professaient un système dont le panthéisme n'était qu'une corruption, ou s'ils ont importe le panthéisme dans leur système traditionnel aujourd'hui existant.

(25) Vishnu Pur. p. 210 : « De rudes pénitences pour les grands péchés, et des pénitences insignifiantes pour les fautes légères ont été proposées par Swyambhuva et d'autres; mais la confiance en Crishna est infiniment préférable à ces sortes d'actes expiatoires, comme l'austérité religieuse et autres semblables. Que tous ceux donc qui se repentent du péché dont ils se sont rendus coupables aient recours à la meilleure de toutes les expiations, qui est le souvenir de Hari. En adressant ses pensées à Narayana ou point du jour, pendant la nuit, au coucher du soleil et au milieu du jour, l'homme se trouvera promptement purifié de tout péché; toute la masse des soucis et des chagrins de ce monde se trouve dispersée lorsqu'on médite sur Hari, etc. » Voilà une doctrine qui flatte agréablement l'indolence humaine! Mais elle porte la marque de ce que le Vishnu Purana reconnaît lui-même (p. 622) être l'âge de corruption.

(26) Aristote, *Top.* vi, 3 : Δῆλον ὅτι οὐχ ὁριστέον διὰ τῶν ἑκάστοις γνωριμωτέρων, ἀλλὰ διὰ τῶν ἁπλῶς γνωριμωτέρων· μόνως γὰρ ἂν οὕτως εἷς καὶ ὁ αὐτὸς ὁρισμὸς ἀεὶ γένοιτο, ἴσως δὲ καὶ τὸ ἁπλῶς γνωριμὸν οὐ τὸ πᾶσι γνώριμόν ἐστιν, ἀλλὰ τὸ τοῖς εὖ διακειμένοις τὴν διάνοιαν, καθάπερ καὶ τὸ ἁπλῶς ὑγιεινὸν τὸ τοῖς εὖ ἔχουσι τὸ σῶμα. Hoc est ; « Ex quo perspicuum est non iis talibus, sed iis quæ omnino ac simpliciter clariora sunt, rem esse definiendam, quippe cum ita demum una et eadem semper sit futura definitio. Ac fortasse quod omnino ac simpliciter notum est, non id est quod omnibus perspicuum est, sed quod iis demum qui *ratione et intelligentia bene constituti sunt* : quemadmodum id etiam quod simpliciter salubre est, iis salubre est quorum bene affectum est corpus. » Ce passage contient le principe sur lequel sont basées les remarques présentées dans le texte : l'histoire et la vie ordinaire en attestent également la vérité.

(27) Aristote, *Met.* iii, 5, fait les remarques suivantes sur les philosophes qui niaient l'existence de la vérité indépendamment de l'idée que chacun en pouvait concevoir : Εἰ οἱ μάλιστα τὸ ἐνδεχόμενον ἀληθὲς ἑωρακότες (οὗτοι δ' εἴσιν οἱ μάλιστα ζητοῦντες αὐτὸ καὶ φιλοῦντες) οὗτοι τοιαύτας ἔχουσι τὰς δόξας καὶ ταῦτα ἀποφαίνονται περὶ τῆς ἀληθείας, πῶς οὐκ ἄξιον ἀθυμῆσαι τοὺς φιλοσοφεῖν ἐγχειροῦντας. « Si telles sont en effet les opinions des hommes qui ont le mieux vu toute la vérité possible (et ces hommes sont ceux qui cherchent la vérité avec ardeur, et qui l'aiment); si telles sont les doctrines qu'ils professent sur la vérité, comment aborder sans découragement les problème philosophiques? » Par où l'on voit aussi qu'il fait de l'*amour* de la vérité une condition pour y arriver. On fait ici allusion aux paroles de saint Augustin, *de Civ. Dei*, V, x : « Male vivitur, si de Deo non bene creditur. »

(28) Aristote, *Eth. Nic.* vi, 12 : Δεῖ προσέχειν τῶν ἐμπείρων καὶ πρεσβυτέρων ἢ φρονίμων ταῖς ἀναποδείκτοις φάσεσι καὶ δόξαις οὐχ ἧττον τῶν ἀποδείξεων· διὰ γὰρ

(*a*) En consultant les écrivains chrétiens, les plus anciens principalement, qui s'approprient des parties de systèmes païens comme coïncidant avec le système chrétien, on doit prendre garde à ne pas exagérer le degré de ressemblance qu'on prétend y remarquer, et ne pas oublier le point de vue sous lequel on considère ces ressemblances. Autrement on pourrait représenter les écrivains chrétiens comme favorisant des choses qu'ils auraient abhorrées. Cela est, sans nul doute, doublement nécessaire dans tous les cas où l'on fouille dans des livres sans les lire entièrement.

τὸ ἔχειν ἐκ τῆς ἐμπειρίας ὅμμα ὀρθῶν ὀρθῶς (*alias* τὸς ὀρχὰς). Hoc est : « Itaque usu peritorum, et senum, aut prudentium pronuntiatis, atque opinionibus quæ demonstrari non possunt, non minus quam demonstrationibus attendendum atque obtemperandum est. Nam quoniam usu oculum quemdam consecuti sunt, recte videnl (*alias* principia facile cernunt). »

(29) Tertullien, *Præscript.* I : « Ad hoc sunt hæreses, ut fides habendo tentationem habeat etiam probationem. » Comparez *Analogy*, II, 6, p. 317.

(30) Butler, *Anal.* I *versus fin.* p. 149 : « Il n'est pas impossible que la montre et la manifestation que font les hommes de ce qui est dans leur cœur, de ce qu'est leur caractère réel, aient rapport à une vie future dans un sens et d'une manière qui nous sont inconnus; ce peut être en particulier un moyen, car l'auteur de la nature ne paraît pas rien faire sans moyens, de les disposer d'une manière analogue à leur caractère, et de faire connaître à la création, *par forme d'exemple*, qu'ils sont ainsi disposés. » Et Origène, *contre Celse*, VIII, p. 398, remarque que les châtiments, tels que les pestes, etc., sont envoyés sur la terre, ἵν' οἱ μὲν καὶ ἐν τοῖς τοιούτοις εὐσεβεῖς μένοντες, καὶ μηδαμῶς γιγνόμενοι χείρους, φανεροὶ τέως τοῖς μὴ βλέπουσιν αὐτῶν τὴν ἕξιν ἀορατοῖς καὶ ὁρατοῖς θεαταῖς γένωνται· οἱ δ' ἐναντίως μὲν διακείμενοι, κλέπτοντες δὲ τὴν τῆς κακίας ἐπίδειξιν, ἐλεγχθέντες ὑπὸ τῶν συμβαινόντων ὁποῖοί εἰσι, αὐτοί τε ἑαυτῶν συναισθήσωσι καὶ δῆλοι τοῖς (ἵν' οὕτως ὀνομάτω) θεαταῖς γένωνται. « Afin que ceux qui conservent leur piété au milieu de tous ces maux, et n'en prennent point occasion de se relâcher, donnent des preuves manifestes de ce qu'ils sont, et que, bien que l'on ne puisse lire dans leur cœur, ils fassent voir ce qui s'y passe aux spectateurs tant visibles qu'invisibles qui les observent; c'est afin aussi que pour ceux qui sont dans une disposition contraire, les accidents qui leur arrivent mettent si bien au jour les mauvaises inclinations qu'ils tenaient cachées, qu'ils apprennent à se connaître eux-mêmes, et qu'ils se découvrent clairement aux spectateurs, pour continuer à m'exprimer ainsi. » Platon pensait aussi que les méchants qui ne profitaient pas des peines expiatoires auxquelles il les croyait assujettis dans un état futur, étaient donnés en exemple : Παραδείγματα ἀτεχνῶς ἀναρτημένους ἐκεῖ ἐν Ἅιδου ἐν τῷ δεσμωτηρίῳ τοῖς ἀεὶ τῶν ἀδίκων ἀφικνουμένοις θέαματα καὶ νουθετήματα. « En quelque sorte suspendus dans la prison des enfers, ils (les méchants) servent tout à la fois de spectacle et d'instruction à tous les criminels qui y abordent sans cesse. »

(31) Saint Hilaire, *in Ps.* CXVIII, *Beth*, p. 849 : « Novimus neque margaritas ante porcos proiiciendas esse, neque sanctum canibus dare oportere. Ergo intelligimus quædam nos cordis nostri secreto continere, quæ divulgata *inexpiabilis* peccati culpam comparabunt. »

(32) Idem, *de Trinit.* VIII, p. 121 : « Habet non tam veniam quam præmium ignorare quod credis. » Saint Cyprien, *ep.* I, nous offre l'explication de ce qui suit. Voici ses propres paroles : « Ut ipse quam plurimis vitæ prioris erroribus implicitus tenebar, quibus exuimme posse non crederem, sic vitiis adhærentibus obsecundans eram et desperatione meliorum, malis meis veluti jam propriis ac vernaculis offavebam. Sed postquam undæ genitalis auxilio, superioris ævi labe detersa, in expiatum pectus serenum ac purum desuper se lumen infudit : postquam cœlitus spiritu hausto in novum me hominem nativitas secunda reparavit, *mirum in modum protinus* confirmare se dubia, patere clausa, lucere tenebrosa, facultatem dare, quod prius difficile videbatur, etc. » Il va sans dire que tous les chrétiens pris en masse ne peuvent espérer pour eux-mêmes toutes les grâces accordées à un homme destiné à être mis au nombre des saints; c'est ce qui arrive cependant encore aujourd'hui dans un certain degré dans le baptême des adultes, lorsqu'ils sont convenablement préparés; il ne saurait y avoir de doute à cet égard.

(33) La coopération des trois personnes divines dans l'œuvre de la création est une vérité souvent proclamée chez les écrivains des premiers siècles. Ainsi saint Basile, *de Spir. s.* XVI, dit en citant le Ps. XXXIII, 6 : Τρία τοίνυν νοεῖς· τὸν προτάσσοντα Κύριον, τὸν δημιουργοῦντα Λόγον, τὸ στερεοῦν Πνεῦμα. « Vous entendez donc trois personnes, le Seigneur qui propose, le Verbe qui exécute, l'Esprit qui fortifie. » *Voyez* saint Cyrille *contre Nest.* p. 100, *a*; saint Aug., *in loc.*, etc.

(34) Dans une note du Vishnu Purana, p. 7, le professeur Wilson cite le Markandeya, comme disant : « Le grand esprit, l'esprit qui pénètre toutes choses, étant distingué par ses attributs dans la création et le reste, obtient ainsi les diverses dénominations de Brahma, Vishnu et Siva. En tant que Brahma, il crée les mondes; en tant que Rudra, il les détruit; en tant que Vishnu, il se repose. Ce sont là les avasthas (hypostases) de celui qui est par lui-même; Brahma est la qualité de l'activité, Rudra, celle des ténèbres; Vishnu, le maître du monde, est la bonté; d'où il suit que les trois dieux sont les trois qualités. Ils sont toujours unis ensemble et dépendent l'un de l'autre; ils ne sont jamais un instant séparés; ils ne se quittent jamais l'un l'autre. »

(35) L'hérésie à laquelle on fait ici allusion est celle des sabelliens. Origène, *in S. Joan.* tr. X, § 21, signale une hérésie de ce genre, quand il parle de gens qui prétendent que le Père et le Fils ne font qu'un : Οὐ μόνον οὐσίᾳ ἀλλὰ καὶ ὑποκειμένῳ συγχώνυντα ἀμφοτέρους κατά τινας ἐπινοίας διαφόρους, οὐ κατὰ ὑπόστασιν λέγεσθαι Πατέρα καὶ Υἱόν. Hoc est : « (numero non differre Filium a Patre) sed unitum substantia, atque etiam utrosque subjecto existentes propter quasdam intelligentias diversos, non propter hypostasin dici Patrem et Filium, etc. » Saint Athanase aussi, *Contra arian.* IV, 2, 25, dit qu'ils (les ariens) ne font du Fils qu'un nom ou une pure qualité de Dieu. Saint Basile, *ep.* CCX, § 3, dit qu'ils appellent la sainte Trinité ἐν πρόγμα πολυπρόσωπον, hoc est « rem unam, personis multiplicem, » faisant ainsi consister Dieu en une seule personne, et niant par là même implicitement l'incarnation. Il ajoute dans le § 5 : Εὖ γὰρ ἔδεισε χρή, ὅτι ὥσπερ ὁ τὸ κοινὸν τῆς οὐσίας μὴ ὁμολογῶν εἰς πολυθεΐαν ἐκπίπτει, οὕτως ὁ τὸ ἰδιάζον τῶν ὑποστάσεων μὴ διδοὺς εἰς τὸν ἰουδαϊσμὸν ὑποφέρεται. Hoc est : « Est enim probe sciendum, quemadmodum qui essentiæ communionem non confitetur, in errorem multorum deorum incidit, ita qui hypostaseon proprietatem non admittit, in judaismum ferri. »

Ainsi les sabelliens niaient tout à fait la Trinité. *Voyez* saint Aug. *de Trinit.* VII 9.

(36) Saint Cyrille, *Contr. Jul.*, p. 34 : Πορφύριός φησι Πλάτωνος ἐκτιθέμενος δόξαν ἄχρι τριῶν ὑποστάσεων τὴν τοῦ θείου προελθεῖν οὐσίαν, ἑνὶ δὲ τῷ μὲν ἀνωτάτῳ Θεὸν τἀγαθὸν· μετ' αὐτὸν δέ, καὶ δεύτερον τὸν δημιουργόν· τρίτον δὲ καὶ τὴν τοῦ κόσμου ψυχήν· ἄχρι γὰρ ψυχῆς τὴν θειότητα προελθεῖν. Hoc est : « Porphyrius opinionem Platonis exponens ait Dei substantiam usque ad tres hypostases procedere, esse vero supremum Deum optimum, post ipsum et alterum creatorem seu opificem, tertium porro mundi animam, ad animam enim usque divinitatem extendi. » *Voy.* la note du professeur Wilson, rapportée dans la note 34. Les Chinois ont approché de très-près de la vérité sur quelques points. *Voyez* Windisch., p. 404, etc.; Schmitt *Urroffenbar*, p. 184, etc. : à la pag. 188 il cite un texte de Laotseu : « Tao est un en nature; le premier a engendré le second, les deux premiers ont produit le troisième; les trois ont fait toutes choses. » Chez les Américains aussi on adorait trois choses sans image aucune; cependant, si l'on en croit G. di Vega, il serait faux de dire que les Américains regardaient ces trois choses comme formant une trinité dans l'unité. Les Grecs et les Romains peuvent également fournir des exemples de divisions ou de noms triples de la Divinité; ce sont là autant de

témoins plus ou moins obscurs de quelque croyance antérieure qui existait probablement dans son plus parfait état de pureté chez les Juifs. Un traité systématique des traditions païennes sur ce sujet formerait un livre curieux et utile; mais on ne pourrait vraisemblablement le faire sans une connaissance plus exacte que celle que nous avons de l'ancienne foi des Juifs sur ce point, et certainement non sans une connaissance précise et scientifique de la doctrine chrétienne. Comparez la note 48.

(37) Saint Athanase *Contr. les ariens*, I, 17 : Εἰ γὰρ οὐκ ἀϊδίως σύνεστιν ὁ Λόγος τῷ Πατρὶ, οὐκ ἔστιν ἡ τριὰς ἀΐδιος· ἀλλὰ μονὰς μὲν ἦν πρότερον, ἐκ προσθήκης δὲ γέγονεν ὕστερον τριάς. « Si ce n'est pas de toute éternité que le Verbe est avec le Père, alors la Trinité n'est pas éternelle; mais ce qui n'était qu'unité d'abord est devenu trinité par addition dans la suite. »

(38) Bull, cité par le docteur Routh *ad Hippol.* p. 87 : « Scilicet Domino triplicem nativitatem et filiationem attribuerunt veteres. Prima est, qua ut Λόγος ex mente Patris ab æterno natus fuit. Ex hac nativitate perfecta hypostasis divina extitit : nec ipsi quidquam postea accessit, sed potius cæteræ nativitates συγκαταβάσεις fuerunt, seu condescensiones Filii Dei. Altera nempe nativitas est, qua ὁ Λόγος a Deo Patre, apud quem, quum nihil adhuc præter Deum existeret, adeoque ab æterno, fuerat, κατ' ἐνέργειαν exivit, et tanquam ex utero ejus prodiit, seque dimisit ad condenda universa. »

Saint Athan., *Contra arian.*, II, 64 : Κατ' ἀρχὴν μὲν δημιουργῶν ὁ Λόγος τὰ κτίσματα συγκαταβέβηκε τοῖς γεννητοῖς, ἵνα γενέσθαι ταῦτα δυνηθῇ, κ. τ λ. Hoc est : « Sed quatenus Verbum, cum res creatas ab initio effecit, se ad eas benigne accommodavit, ut fieri possent. » Ce qui confirme le reste de la proposition de l'évêque Bull. Il en est de même de saint Ephrem, *adv. Scrut.* III, p. 58 : « Vous vous êtes abaissé lorsque vous avez créé; car vous êtes descendu de cette haute majesté à la bassesse même, parce que la création n'était pas possible, sans une condescendance ou abaissement de votre part (אלוריאית) (*a*). Vous êtes venu l'établir..... Il a commencé par condescendre, par s'abaisser pour être créateur : car comment pouvait-il créer sans condescendre! » C'est là la doctrine de la προέλευσις (progrès) : consultez à ce sujet Bull, *Def. fid. Nic.*, I, 2, 5; III, 8, 7; le docteur Routh *ad Hippol.* p. 83; Vallars. *ad Fer. contr. Ruff.* II, 9; et comparez l'*Athanase* de M. Newman, p. 278.

(39) C'est ainsi qu'Origène s'exprime au sujet des stoïciens, *Contra Cels.*, p. 324 : Διήκει ἡ ἐπισκοπὴ καὶ ἡ πρόνοια τοῦ Θεοῦ διὰ πάντων, ἀλλ' οὐχ ὡς τὸ τῶν στοϊκῶν πνεῦμα· καὶ πάντα μὲν περιεχεῖ τὰ προνοούμενα ἡ πρόνοια καὶ περιείληφεν αὐτὰ, οὐχ ὡς σῶμα δὲ περιέχον περιέχει, ὅτι καὶ σῶμά ἐστι τὸ περιεχόμενον· ἀλλ' ὡς Δύναμις θεία καὶ περιειληφυῖα τὰ περιεχόμενα. « Les soins et la providence de Dieu sont bien répandus partout, mais ce n'est pas de la manière que les stoïciens l'entendent de leur esprit. Cette même providence encore renferme bien et contient toutes les choses qu'elle gouverne, mais ce n'est pas comme un corps en renferme un autre qui est de même nature que lui; c'est comme la puissance de Dieu renferme et embrasse tout ce qui lui est soumis. » De même Tertullien, *Contra Prax.* XVI : « In Deo omnis locus, non ipse in loco. » Clément d'Alexandrie, *Stromates*, II, § 6, p. 431, ed. Pott. : Οὐκ ἐν γνόφῳ ἢ τόπῳ ὁ Θεὸς, ἀλλ' ὑπεράνω καὶ τόπου καὶ χρόνου καὶ τῆς τῶν γενομένων ἰδιότητος. « Dieu n'est pas dans une nuée ni dans un lieu; il réside par delà l'espace, le temps et l'essence des choses. Saint Hil., *de Trinit.* VIII, p. 128 : « Deus immensæ virtutis vivens potestas, quæ nusquam non adsit nec desit usquam, se omnem per sua edocet, et sua non aliud quam se esse significat, ut ubi sua insint ipse esse intelligatur, non autem corporali modo cum alicubi insit, non et ubique esse credatur, cum per sua in omnibus esse non desinat, non aliud autem sint quam quod est ipse quæ sua sunt. » *In Ps.* CXXXVIII, p. 1107, *b*; Athan., *de Decr.* XI, et la note de M. Newman; *Contra arian.* I, 23; Saint Augustin, *de Trinit.* VI, § 8; Saint Cyril., *Contr. Nest.* p. 12; Saint Grég., *Moral.*, XVI, 38, etc.

(40) La Divinité est représentée dans Manu, I, comme devenant un corps et formant différentes classes d'êtres de différentes parties d'elle-même. *Voy.* Windisch. p. 524, 636. Ce qui paraît être le Purusha des Indiens et le אדם קדמון des cabalistes.

(41) Saint Hilaire, *de Trinit.* III, p. 24 : « Manifestato nomine Patris hominibus hoc postulat, sed quo nomine? numquid nomen Dei ignorabatur? Hoc Moyses de rubo audivit, hoc Genesis in exordio creati orbis nunciavit, hoc lex exposuit, prophetæ prætulerunt, homines in his mundi operibus senserunt, *gentes etiam mentiendo veneratæ sunt.* Non ergo ignorabatur Dei nomen, sed Deus plane ignorabatur : nam Deum nemo noscit nisi confiteatur et Patrem, Patrem unigeniti Filii, et Filium non de portione, aut dilatione, aut emissione, sed ex eo natum inenarrabiliter, etc. »

(42) Saint Basile, *Serm.* XVI, § 4 : Πονηρὰ γὰρ κἀκείνη ἡ βλασφημία τῶν φύρειν τὰ πάντα ἐπιχειρούντων καὶ ἓν τὸ ὑποκείμενον λεγόντων Πατέρα καὶ Υἱὸν καὶ ἅγιον Πνεῦμα, προσηγορίας δὲ διαφορούσας τῷ ἑνὶ πράγματι ἐπιφημίζεσθαι. Πονηρὰ ἡ ἀσέβεια καὶ φευκτή οὐχ ἧττον τῶν ἀνόμοιον εἶναι κατ' οὐσίαν τὸν Υἱὸν τοῦ Θεοῦ, τῷ Θεῷ καὶ Πατρὶ βλασφημούντων. « C'est un méchant et détestable blasphème que de chercher à tout mêler et confondre, et de dire que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne forment qu'une seule et même personne, bien que l'on donne à chacun d'eux un nom différent. C'est aussi une détestable impiété et un blasphème non moins détestable de prétendre que le Fils de Dieu n'est pas égal et semblable quant à la nature à Dieu le Père. »

(43) Θεοποιεῖν τὴν Σάρκα (déifier la chair) est une expression souvent employée à l'égard du Christ. *Voyez* saint Athan., III, 48. Origène, *Contra Cels.* III, p. 136, dit également Τὸ θνητὸν Αὐτοῦ σῶμα..... εἰς Θεὸν μεταβεβηνέναι (qu'il a changé en Dieu, c'est-à-dire qu'il a déifié son corps mortel). Saint Hilaire, *de Trinit.* IX, p. 154 : « Christus peccati nostri corpus assumens totus jam Deo vivit, naturæ nostræ societate in communionem divinæ immortalitatis unita. » De même saint Aug. *de Trinit.* XIII, 18; XIV, 24; saint Cyril., *Contra Nest.* p. 50, *d*, etc. Pour ce qui est de Crishna, *voyez* le Vishnu Purana, p. 612.

(44) Les nestoriens, en ne voulant pas convenir que la nature humaine du Christ n'a jamais eu d'existence séparée de la Divinité, donnaient à entendre par là que, dans le Christ, Dieu *habitait* dans un être humain, et qu'il n'était point une seule personne en deux natures. Mais comme Dieu habite dans les saints, c'était faire du Christ comme un d'entre eux, qui n'avait rien de plus qu'eux. D'où il suivrait, comme le remarque saint Cyrille, *Contra Nest.*, p. 26, 27, qu'il aurait bien pu s'incarner plusieurs fois. *Voyez* aussi pp. 97, 98, 102, 103. Son corps n'a point éprouvé de corruption, et, par conséquent, il n'a pas eu besoin de prendre un autre corps; mais *dans* ce corps il a reçu des dons pour les hommes (*heb.* לקחת מתנות באדם), et par lui il les soutient éternellement, et intercède perpétuellement pour eux; et c'est dans ce même corps qu'ils ont percé que tout œil le verra quand il viendra juger l'univers.

(45) Saint Athanase, *de Incarn.* § 41, nous offre un passage écrit dans ce sens. En voici un extrait : Εἰ τῷ κόσμῳ τοῦτον ἐπιβαίνειν καὶ ἐν ὅλῳ αὐτὸν γνωρίζεσθαι πρέπει, πρέποι ἂν καὶ ἐν ἀνθρωπίνῳ σώματι αὐ-

(*a*) Cette doctrine est ici présentée de la même manière que dans saint Athanase, bien que la langue syriaque ne puisse pas l'exprimer aussi exactement que le grec. Je ferai observer que les termes σμικρυνθεὶς et μειωθεὶς sont employés par saint Méthodius, *Conv.* V. VIII, 11, dans le même sens que saint Ephrem emploie le mot אלר.

τὸν ἐπιφαίνεσθαι καὶ ὑπὸ αὐτοῦ τοῦτο φωτίζεσθαι καὶ ἐνεργεῖν. Μέρος γὰρ τοῦ παντὸς καὶ τὸ τῶν ἀνθρώπων ἐστὶ γένος· καὶ εἰ τὸ μέρος ἀπρεπὲς ἔστιν ὄργανον αὐτοῦ γίνεσθαι πρὸς τὴν τῆς θεότητος γνῶσιν, ἀτοπώτατον ἂν εἴη καὶ δι' ὅλου τοῦ κόσμου γνωρίζεσθαι τούτον. Hoc est : « Sin autem Verbum in mundo existere et in universo notum fieri maxime convenit : nec etiam inconveniens erit ipsum in humano corpore apparere, illudque ab eo illuminari et vim agendi habere ; pars enim universi est hominum genus. Unde si partem, ejus instrumentum ad divinitatis patefactionem fieri dedecet, certe perabsurdum similiter fuerit ipsum per universum mundum cognosci. »

(46) Origène, *Contre Celse*, III, p. 135 : Ἴστωσαν οἱ ἐγκαλοῦντες, ὅτι ὃν μὲν νομίζομεν καὶ πεπείσμεθα ἀρχῆθεν εἶναι Θεὸν καὶ Υἱὸν Θεοῦ, οὗτος ὁ αὐτολόγος ἐστὶ καὶ ἡ αὐτοσοφία καὶ ἡ αὐτοαλήθεια· τὸ δὲ θνητὸν αὐτοῦ σῶμα καὶ τὴν ἀνθρωπίνην ἐν αὐτῷ ψυχὴν, τῇ πρὸς ἐκεῖνο οὐ μόνον κοινωνίᾳ, ἀλλὰ καὶ ἑνώσει καὶ ἀνακράσει τὰ μέγιστά φαμεν προσειληφέναι, καὶ τῆς ἐκείνου θειότητος κεκοινωνηκότα εἰς Θεὸν μεταβεβηκέναι. Ἐὰν δέ τις προσκόπτῃ καὶ περὶ τοῦ σώματος αὐτοῦ ταῦτ' ἡμῶν λεγόντων, ἐπιστησάτω τοῖς ὑπὸ Ἑλλήνων λεγομένοις, περὶ τῆς τῷ ἰδίῳ λόγῳ ἀποίου ὕλης ποιότητας ἀμφισκομένης, ὁποίας ὁ δημιουργὸς βούλεται αὐτῇ περιτιθέναι, καὶ πολλάκις τὰς μὲν προτέρας ἀποτιθεμένης κρειττόνας τε καὶ διαφόρους ἀναλαμβανούσης. « Que nos accusateurs sachent néanmoins que celui que nous disons et que nous sommes persuadés qui est Dieu et le Fils de Dieu de tout temps, c'est la propre parole, la propre sagesse et la propre vérité de Dieu ; mais que, selon nous, son corps mortel, animé d'une âme humaine, a reçu de très-grands avantages d'avoir été non-seulement joint, mais uni et mêlé avec lui, et qu'ayant été fait participant de sa divinité, il a été changé en Dieu. Après cela, si quelqu'un s'offense encore de ce que nous disons, comme si nous l'entendions précisément du corps de Jésus, je le renvoie à ce que les Grecs enseignent touchant la matière première, qui d'elle-même n'a aucune qualité, mais qui reçoit toutes celles que le souverain Etre lui veut imprimer, et qui d'une moins noble passe souvent à d'autres plus excellentes. » Saint Cyrille aussi, *Contra Jul.*, p. 66, parle en ces termes : Ἡμεῖς ἀγένητον ὄντα τὸν τοῦ Θεοῦ Λόγον συνυπάρχειν ἀναγκαίως τῷ φύσαντι διισχυριζόμεθα, καὶ ἐνυπάρχειν μὲν Αὐτῷ, προελθεῖν δὲ γεννητῶς ἐξ Αὐτοῦ. Ὁ δέ γε τῆς Πλάτωνος εὐρεσιεπείας συνήγορος ἀκριβὴς ἀγέννητον μὲν εἶναί φησι τὸν ἀνωτάτω Θεὸν, ἐνυπάρχειν δὲ, καὶ ἐξ αὐτοῦ γεννηθῆναι καὶ προελθεῖν τοὺς παρ' αὐτοῦ γεγονότας, τὰ πάντα κυκῶν καὶ συγχέων, καὶ τὸ ἀκραιφνὲς εἰς θεοπτίαν τοῦ μηδενὸς ἀξιώσας λόγου. Hoc est : « Nos Verbum Dei ingenitum simul existere necessario cum Patre asseveramus, et in ipso quidem existere, prodire vero per generationem ex ipso. Hic autem platonicarum tricarum patronus diligens increatum quidem esse ait supremum Deum, existere vero in ipso, et ex ipso creatos esse ac ortos qui ab illo facti sunt; adeoque omnia miscet ac confundit, et ad Deum contemplandum lucem nullius putat esse momenti. » Ce passage nous présente la théorie panthéistique de la création mise en contraste avec la doctrine chrétienne sur la procession du Fils éternellement subsistant pour l'œuvre de la création.

(47) La négation de la réalité du corps de notre divin Sauveur faisait partie du système de plusieurs hérétiques panthéistiques (*a*), tels que les gnostiques, les docètes, les manichéens et autres. *Voyez* Fabricius, cité par le docteur Routh *ad Hippol.*, p. 89.

(48) Le degré de connaissance qu'avaient les Juifs du dogme de la Trinité est un point sur lequel il paraît difficile de rien dire de précis. Une des principales raisons de cela est que nous possédons des dons formels, tant intérieurs *qu*'extérieurs qui nous mettent en état de recevoir ce dogme, et d'en pénétrer jusqu'à un certain degré la profondeur; dons sans lesquels il est presque impossible d'arriver par les seules forces de l'abstraction à le connaître et à le croire comme il faut. Nous rappelant toutefois ce qui a été dit plus haut (Dial. III, n. 51) du don de l'Esprit, que les patriarches et autres étaient parvenus à atteindre du moins en partie, nous sommes disposés à croire qu'ils n'ont peut-être pas été privés du moins du don intérieur, nécessaire pour la connaissance de ce mystère, autant que l'homme en est capable. Ceux qui s'appliquent à vivre saintement sont peut-être, en définitive, les seuls qui puissent jamais pénétrer ce mystère; les patriarches nous sont eux-mêmes garants qu'il existait de leur temps d'autres saints personnages, cachés aux yeux du public; il en est de même des plus grands docteurs de l'Eglise. La sagesse répand la doctrine maintenant, *comme* elle répandait alors les prophéties (*Eccl.* XXIV, 33), développant de plus en plus les divins mystères aux hommes qui en sont dignes, jusqu'au jour du Seigneur.

S'il en est ainsi, la seule question qui nous reste à examiner, c'est de voir quelles preuves pouvons-nous avoir qu'il y existât une tradition qui communiquât aux hommes des temps anciens la connaissance de ce dogme; car pour l'existence d'une tradition explicative, elle a été, je l'espère, ci-dessus démontrée. Je vais donc ici résumer succinctement les raisons que nous avons de croire que les Juifs professaient dans un certain sens le dogme de la Trinité; je renvoie au *Jugement de l'Eglise juive*, etc., par Alix, pour plus ample information sur ce sujet.

1° Nous ne trouvons rien dans le Nouveau Testament qui nous indique que ce que Notre-Seigneur a dit du blasphème contre l'Esprit saint ait offensé les Juifs *en ce qu*'il supposait plusieurs personnes en Dieu. Il ne paraît pas non plus que d'autres *dogmes* que ceux de l'Incarnation et de l'Eucharistie aient été réellement pour eux une pierre d'achoppement.

2° Nous trouvons dans Philon et dans les Apocryphes des choses qui ont beaucoup de rapport avec le dogme chrétien de la Trinité, et surtout de la foi en la seconde personne de la Trinité.

3° Les paraphrastes chaldéens emploient souvent le nom de Verbe de Dieu pour celui de Jéhova, ce qui indique qu'ils connaissaient aussi cette même vérité.

4° Il y a dans l'Ancien Testament un grand nombre de passages que les esprits religieux ont dû infailliblement rassembler et comparer, de manière à arriver en partie à la vérité. Car tout ce que nous savons des anciens livres des Juifs prouve qu'ils ont eu beaucoup d'habileté à combiner des textes dans le but d'en tirer des conséquences. Prenant donc pour règle la tradition (*b*) de leur Eglise, ils ont pu, en lisant l'Ecriture avec assez de soin et d'attention, y découvrir beaucoup de vérités.

Si donc je puis me hasarder à donner mon opinion sur une matière dans laquelle je reconnais qu'il existe quelque différence parmi les Pères, je l'exprimerai dans les termes mêmes d'Origène, *in Jos.* III, 2 : « Arbitror..... quod et illi priores qui per legem agebantur, contigerint quidem scientiam Trinitatis, non tamen integre et perfecte, sed ex parte; deerat enim

(*a*) Un de mes plus intimes amis, auquel je suis redevable de plusieurs conseils précieux dans la composition de cet ouvrage, a été frappé, comme je l'ai été moi-même, de ce fait, que toutes les hérésies ont des tendances athéistiques ou panthéistiques. Cette dernière tendance est celle des hérésies que nous venons de citer, les autres se remarquent dans l'arianisme, le socinianisme, le rationalisme, etc. On ne veut pas dire par là, évidemment, qu'elles ne convergent jamais, quelque opposées qu'elles paraissent d'abord dans leurs tendances.

(*b*) Comparez saint Ath. *contra Arian.* III, 28 : Τὸν σκοπὸν τῆς καθ' ἡμᾶς τοῦ Χριστιανισμοῦ πίστεως, λαβόμεν καὶ τοῦτο ὥσπερ κανόνα χρησόμενοι προσέχομεν, ὡς εἶπεν ὁ ἀπόστολος, τῇ ἀναγνώσει τῆς θεοπνεύστου γραφῆς. Hoc est : « Quis sit christianæ fidei scopus percipiamus, eoque tanquam regula utentes, lectioni Scripturæ divinitus inspiratæ, ut monet Apostolus, attendamus. »

illis in Trinitate etiam Dei unigeniti incarnationem cognoscere, etc. « Il est évident que l'ignorance de l'Incarnation, comme fait maintenant accompli, doit avoir grandement influé sur le reste de leur croyance: car il n'est rien qui nous montre plus clairement que ne le fait ce dogme la distinction des personnes divines.

(49) Saint Ephrem dit, II, p. 444, que Manès tira sa doctrine de l'Inde; saint Epiphane dit la même chose, *hæres.* LXVI, 1. D'autres, tels qu'Archel. Casch. LII, LIII (qui, cependant, représente Bouddha comme lié à l'origine de cette doctrine), *c. Aug.*, *c. F. manich.* XII, 45, etc., disent qu'il la tira de la Perse. Mais comme la Perse et l'Inde étaient deux pays qui avaient des relations entre eux, ainsi que nous l'apprend Philostrate (Dial. I, n. 17) on peut concilier ensemble ces deux témoignages.

(50) Ces derniers mots sont la conclusion du livre de Windischmann. Il est digne de remarque qu'Apollonius de Tyane et Manès paraissent avoir tiré leurs doctrines de l'Inde. C'était de l'Inde aussi que vinrent les missionnaires bouddhistes envoyés dans le but d'arrêter les Chinois, lorsque ces derniers firent partir une ambassade pour prendre des renseignements sur le christianisme, au moment où il ne faisait encore que de paraître. Ce fait est, *je pense*, signalé par Schlegel dans ses *Discours sur la philosophie de l'Histoire.*

GLOSSAIRE.

N. B. On s'est uniquement proposé dans ce glossaire de donner une idée des termes qui y sont employés, qui puisse suffire pour rendre le texte du livre intelligible.

Achyuta, le non-tombé, un des noms de Vishnu.

Ahinsa, l'action de s'abstenir de faire du mal aux animaux, une des vertus capitales chez les Indiens.

Ahoratri, un jour et une nuit de Brahma, consistant en une période immense d'années, après laquelle toutes les créatures étaient absorbées.

Amrita, nectar.

Brahmachari, jeune brahmine, en état de tutelle.

Chandala, un homme de rebut, un homme du plus bas étage.

Chhandas, mètre, mesure, intonation.

Chhandogya, un Upanishad (cherchez ce mot).

Crishna, une incarnation ou avatara de Vishnu.

Devanagari, l'alphabet sanscrit.

Dharma, devoir religieux et moral.

Ganesa, le dieu de la sagesse, fils de Siva.

Gotama, un logicien fameux.

Grihashtha, un chef de maison (*Voyez* Sannyasy).

Guru, maître ou précepteur spirituel.

Hari, un des noms de Vishnu.

Iswara, le Seigneur, un des noms appliqués à l'Etre suprême.

Kalé, déesse terrible, appelée aussi Durga, femme de Siva.

Kaliyuga, l'âge de crime et de méchanceté.

Kalpa, période de 4,320,000,000 d'années. (*Voy.* Ahoratri.)

Kanada, fondateur d'une école de philosophie sceptique ou rationaliste.

Karma-mimansa, la même chose que Purvamimansa. (*Voy.* Mimansa.)

Manas, *mens*, l'esprit.

Manava-Dharma-Sastra le livre de la loi de Manu.

Manu, législateur.

Manwantara, la durée d'un Manu ; chaque Manu est supposé régner pendant 306 millions 720,000 ans.

Mimansa, philosophie interprétative, composée de deux parties ; le Purvamimansa, relatif aux devoirs moraux ; et l'Uttaramimansa, relatif à la théorie de l'être, etc., presque identique avec les Védanta.

Mlechdhha, un barbare.

Muni, sage doué de plus ou moins de divinité, ou qui s'y élève par la pénitence.

Nareda, un fils de Brahma, qui fut l'inventeur du luth.

Nyaya, philosophie logique.

Paramatma, esprit suprême, soit comme existant par lui-même, ou comme constituant la plus noble partie de l'homme.

Pradhana, la matière brute.

Prakriti, la matière.

Prasada, grâce, influence émanant de la Divinité, et calmant l'esprit par la piété et la dévotion, etc.

Puranas, lives sacrés plus anciens, et maintenant plus vénérés que les Védas.

Purusha, Brahma en tant que *prolatus*, προφορικὸς, le premier homme imaginaire duquel sont sorties toutes les diverses classes d'hommes.

Rajayuga, la troisième grande période, l'âge des passions ou de la fureur.

Rich, *Voy.* Véda.

Sanhita, collection des hymnes, à proprement parler, du Véda.

Sankhya, l'opposé du système Mimansa ; système de raisonnement qui rejette les révélations, etc.

Sannyasi, brahme, qui ayant passé par les trois degrés de Brahmachari, de Grihastha et de Vanaprastha, abandonne toutes les affections et possessions mondaines.

Satyakalpa, la période d'innocence.

Satyayuga, l'âge de l'innocence ou de vérité.

Siva, nom ou qualité de Dieu.

Soma, la lune; et aussi l'*Asclepias acida* ou *Sarcostema viminalis*.

Sdraddha, oblation funèbre aux ancêtres défunts ; sacrifices des morts.

Sruti, un des noms des Védas.

Sudras, la dernière des quatre grandes castes.

Surya, le soleil, en tant que visible, ou en tant qu'éclairant l'esprit.

Swayamvaram, cérémonie usitée dans le choix d'un époux.

Tamoyuga, l'âge de ténèbres.

Tapas, la pénitence.

Upanishads, certaines parties scientifiques des Védas, la même chose que le Védanta ; il y en a plusieurs.

Vaisya, un homme de la caste des marchands.

Valmiki, grand poëte, auteur du Ramayana, etc.

Védanta, philosophie qui traite systémati-

quement la partie métaphysique des Védas.

Védas (*les*), l'Ecriture des Indiens, divisée en quatre parties, dont trois seulement sont mentionnées dans Manu, savoir : le Rich, le Yajur et le Sama, laissant de côté le Atharva, que l'on croit être plus moderne.

Védantistes, philosophes. (*Voyez* Védanta.)

Vijnana, discernement, la faculté de voir la non-réalité de certaines idées, telles que celles de matière, d'individu, etc.

Vina, le luth.

Vishnu-serma, l'auteur de l'Hitopadesa.

Vyasa, le *compilateur* des Védas, et quelques-uns disent d'autres livres encore.

Xhatryas, la seconde caste, c'est-à-dire la caste militaire.

Yavanas, Grecs probablement de la Bactriane ; nom également employé pour désigner les autres étrangers, et que l'on écrit quelquefois Javanas ; le même mot que le Javan de l'hébreu et du syriaque.

Yoganidra, le principe ou la déesse de l'illusion.

Yogi, un ascète, voué à la contemplation mystique.

DES OBSTACLES

QUI S'OPPOSENT A LA CONVERSION DES ISRAÉLITES,

ET DES MOYENS

DE LES SURMONTER.

Par MM. LOMBROSO ET CONSONI.

LETTRE PREMIÈRE.

M. CONSONI A M. LOMBROSO.

Mon excellent ami

Il y a plus de vingt ans que j'ai fait votre connaissance. Lorsque vous m'apprîtes que vous étiez israélite, l'estime que j'avais conçue pour vous ne s'en est point diminuée. J'accueillis même dès lors l'espoir de votre conversion. Doué d'une haute intelligence et d'un esprit méditatif, adonné aux études historiques et philosophiques, dans lesquelles je prévoyais déjà les rapides progrès que vous deviez faire, il ne vous était pas difficile de vous convaincre *que le christianisme n'est que le perfectionnement de la loi de Moïse.* En effet, je remarquais dans vos ouvrages que cette vérité, après avoir commencé à briller à vos yeux, vous pénétrait de plus en plus. Votre *Galerie militaire*, cet ouvrage vraiment national, parce qu'il est presque entièrement consacré aux héros de notre péninsule, en est une preuve frappante.

De mon côté, je me plaisais, lorsque les occupations de mon ministère m'en laissaient le loisir, à vous rappeler, ainsi qu'il convient à un ami de le faire, qu'un philosophe ne peut rester indifférent en matière de religion. Moi-même, avant de me décider à embrasser la carrière ecclésiastique, j'ai voulu étudier toutes les religions principales, et me procurer au moins une notion positive des autres. Dans le cours de mes études, libre de ma personne et sans être soumis à aucun sévère censeur, je choisis cet état, vous disais-je, de mon propre mouvement, par conviction intime, et non sous l'influence d'insinuations équivoques, ou de fins secondaires. A ces aveux que je vous glissais adroitement et comme sans intention, vous me répondiez par quelqu'une de ces mille objections que je suis accoutumé à réfuter quand il m'arrive de parler religion pendant mes voyages, surtout lorsque je me trouve dans des pays réformés ou protestants. Mais si j'ai souvent accepté la discussion avec des schismatiques, je n'ai pas voulu le faire avec un ami, afin qu'il ne me soupçonnât point de vouloir profiter de l'ascendant que l'amitié me donnait sur lui. Je me souviens cependant que notre conversation se terminait souvent par ces mots : *Un homme d'honneur*, disiez-vous, *ne doit jamais changer de religion, parce qu'en général on le traite d'apostat.* Parfois néanmoins je reprenais la parole. Tout en admettant que celui qui change de religion sans conviction est un homme méprisable, je vous faisais observer que vous n'étiez point de ce nombre, monsieur ; que vous n'aviez pas même à redouter l'épithète d'apostat. Des esprits peu éclairés peuvent seuls soutenir que l'on doit rester fidèle à ses croyances quand même on reconnaîtrait que l'on est dans l'erreur. L'homme d'intelligence, à qui Dieu accorde la lumière de la vérité, doit l'adopter, la suivre sans délai. En entendant ce langage vous preniez une attitude grave. Vous ne pouviez dissimuler la lutte qui se faisait en vous, lorsqu'à part d'irrécusables arguments, tirés de vos propres traditions, je vous prouvais, *qu'en devenant catholique, non-seulement l'israélite ne change pas de croyance, mais qu'il per-*

fectionne au contraire la foi qu'il a, pour ainsi dire, sucée avec le lait.

Il m'arriva aussi par la suite, en lisant les ouvrages publiés par vous, d'y remarquer beaucoup de retenue et même quelque sympathie dans tout ce qui avait rapport au saint-siége ou à Jésus-Christ. Je suspendais alors ma lecture, tout étonné de voir de telles lignes écrites par un juif. En effet, aurait-on jamais pensé que vous étiez israélite en lisant ces touchantes paroles, dans votre description des derniers moments de Murat : *Et beau d'une religieuse résignation il versa dans un sein compatissant ses peines, ses fautes, et lui demanda et en obtint des paroles de paix, de consolation, de pardon.* Puis vous ajoutez : *Il remplit tous les devoirs de pénitent, de fidèle et de chrétien* (*Galleria militare, prima serie, p.* 285). Et plus bas en parlant de la croix ne dites-vous pas : *Vénérable étendard, symbole de paix, de soumission, d'amour et de pardon?*

Ces fragments et bien d'autres encore épars dans vos ouvrages trahissent non-seulement une propension au christianisme, mais j'oserais presque dire une adhésion tacite à ses saints dogmes. Dans votre *Vie privée de Napoléon* (*p.* 163) vous promettez même de vous occuper de ses doctrines.

Toutes ces remarques successives me déterminèrent à vous prier, au nom de l'amitié, de lire et même de faire lire quelques pensées récemment rédigées par moi. Malgré votre maxime que l'*honneur empêche l'homme de changer de religion*, je ne désespère pas qu'en méditant dans le recueillement sur mes réflexions, vous ne parveniez à apercevoir combien est fragile la barrière qui s'oppose à votre régénération.

Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à vous demander si cette maxime est un axiome incontestable comme le prétendent certains demi-philosophes, ou bien une erreur fatale, un vain fantôme, un préjugé qui entrave le progrès. Ce préjugé, et c'en est un, s'évanouira bientôt pour vous, car il est la seule barrière qui s'élève entre vous et la vérité ; vous l'avez avoué vous-même implicitement.

Si *un homme d'honneur ne doit jamais changer de croyance*, je ne vois guère pourquoi on discuterait sur les différentes religions, puisqu'on chercherait inutilement quelle est la plus rationnelle. Et si *tout honnête homme doit rester fidèle à ses croyances*, ne faut-il pas en déduire que les religions sont toutes vraies ou toutes fausses? La première proposition n'est qu'absurde, la seconde est impie et athée. S'il s'agissait ici d'une leçon de philosophie religieuse pour mes élèves, l'ordre logique exigerait un exposé de la question dans ses rapports avec ces deux propositions. Ayant affaire à un homme d'intelligence, il me suffira de prouver que l'on ne doit admettre qu'une seule croyance, celle qui présente les caractères de la vérité, et rejeter toutes les autres qui par conséquent ne peuvent être que fausses ou erronées.

En disant que l'*homme d'honneur ne doit point changer de religion*, c'est absolument comme si vous souteniez que le grec, le réformé, le protestant, le musulman ainsi que le juif et le catholique ont raison de professer chacun la sienne. Comment se fait-il donc que plus tard vous affirmiez *que cependant la loi de Moïse avait été dictée par le Dieu vivant lui-même?* Vous craignez donc, vous aussi, pour ceux qui, quoique de bonne foi, prennent l'erreur pour la vérité? vous admettez donc, vous aussi, que l'indifférence en matière de religion est impardonnable? En tout cas, Dieu seul jugera si, doué de vos moyens, vous avez assez approfondi cette question.

Pour moi je vous ai répondu en vous démontrant qu'*un israélite, en embrassant le catholicisme, loin de renoncer aux dogmes de l'Ancien Testament, trouve dans la nouvelle loi l'accomplissement de l'ancienne et les promesses de Dieu.* Les grecs, les protestants et les réformés sont dans le même cas. Pour devenir catholique, le juif n'a qu'à dire : Jésus-Christ est le Messie ; les dissidents n'ont qu'à accepter tous les enseignements de l'Eglise-mère.

Il faut donc maintenant déterminer *quel parti doit prendre celui qui, professant une religion fausse, apercevrait la vérité dans une autre.* Ne serait-il pas déraisonnable d'affirmer qu'après avoir découvert cette vérité on doit la rejeter plutôt que de changer de religion, plutôt que de faire subir à sa propre croyance une modification qui la perfectionnerait? Donc, celui qui, professant une religion fausse ou erronée, découvre la seule vraie, doit l'embrasser sans hésitation ; s'il ne le fait pas, sa conscience sera contre lui. Que penserait-on d'un homme qui, malgré ses convictions intimes, résisterait au progrès des sciences humaines? On le trouverait coupable d'une folie indigne d'un être doué de raison, car il ne rejeterait la vérité que parce qu'elle s'opposerait à ses anciennes croyances, à ses habitudes, à ses anciennes théories. Comment alors qualifier cette résistance lorsqu'il s'agit de science divine, de vérités essentielles? Renoncer à l'erreur pour suivre la vérité partout où elle se trouve, est un acte digne de l'homme sensé.

Mais pour vous, monsieur, il ne s'agit pas d'un changement de foi ; je vous l'ai dit, je vous le répète et je vous le répéterai sans cesse. Vos progrès dans l'étude de notre religion me font pourtant espérer que déjà vous serez d'accord avec moi sur ce point.

D'après vos livres sacrés, que nous respectons comme le fondement de notre religion, vous devez espérer en la venue d'un Messie. La Bible vous fixe l'époque à laquelle il doit venir et vous fournit les moyens d'en reconnaître l'identité. Même en cherchant avec l'œil du philosophe, on ne peut, si l'on est sincère, révoquer en doute *que toutes les prophéties se sont réalisées dans leurs moindres détails.* La seule circonstance qui aveugle les juifs, c'est qu'ils attendaient dans le Messie un grand conquérant. Jésus-Christ le fut

cependant au plus haut degré, puisqu'il a opéré de si rares prodiges avec la seule puissance de sa parole; mais il n'était pas entouré de cette auréole de majesté, de cette force brutale des armes dont les monarques ont besoin pour étendre leur pouvoir : et c'est pour cela que les juifs n'ont pas voulu le reconnaître.

L'homme supérieur, qui contemple les œuvres de Dieu et les merveilles de la nature, peut aisément se convaincre que celui qui, par la verge de Moïse et par le bras de ses élus, opéra en faveur de son peuple cette longue série de prodiges dont l'histoire étonnée conserva le souvenir à travers les siècles; celui-là est le même qui apparut comme homme d'abord, et mystiquement ensuite sur la terre, et la remplit de son nom par des moyens que tous les sages de l'univers ont considérés comme incapables d'opérer des miracles aussi éclatants, aussi nouveaux. Quel est le conquérant qui a vaincu autant d'ennemis que ce même Jésus-Christ crucifié par les Juifs? qui a renversé autant de trônes, autant d'autels? qui a pu atteindre à un si haut degré de gloire par d'aussi faibles moyens, par la voix de quelques pêcheurs ignorants?

Sans m'en apercevoir je me laissais entraîner dans une digression peu nécessaire pour vous. Vous n'ignorez pas *quels germes sublimes renferme la religion de Moïse à laquelle vos coréligionnaires sont trop attachés ainsi qu'à la force du préjugé*. Ils devraient pourtant connaître aussi bien que vous, monsieur, les hautes conceptions du grand législateur, les miracles des anciens temps, les sublimes inspirations des prophètes. Ils devraient remonter aux causes divines dont découlent tant d'événements extraordinaires, tant de riches promesses au sujet de la mission du Rédempteur.

Mais revenons à notre sujet principal : Vos rabbins ainsi que les ministres des sectes hétérodoxes ont prétendu, à différentes époques, que nous avions altéré les livres de l'Ancien Testament. Cette assertion est calomnieuse et complétement fausse. L'Eglise a professé de tout temps les mêmes doctrines qu'elle enseigne aujourd'hui, et ces doctrines se basent sur la Bible telle que vous nous l'avez conservée. Il serait inutile de faire ici une comparaison entre l'ancienne et la nouvelle loi; vous n'avez nullement besoin d'être éclairé là-dessus, et d'ailleurs un tel sujet ne pourrait être développé en quelques lettres. Vous êtes assez instruit sur votre religion et la mienne pour reconnaître la vérité de ce que j'affirme. Vous savez qu'excepté pour ce qui concerne la liturgie, l'Eglise catholique n'a jamais souffert aucun changement dans le fond de ses croyances, qu'elle est encore dans la plénitude de son autorité. Si de cupides passions n'avaient introduit le schisme dans son sein, elle jouirait même à notre époque de cette concorde primitive qui aurait dû durer jusqu'à la fin des siècles, ainsi que se conservera à jamais l'Eglise catholique, apostolique, romaine, malgré tous les efforts des hommes pour l'étouffer, parce qu'elle est la seule vraie, infaillible et divine. De ce que l'Eglise grecque a refusé de croire que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et nié la primatie du pontife, s'ensuit-il par hasard que l'Eglise catholique ait modifié ses anciennes croyances? Cela ne prouve autre chose, sinon que nous croyons tous ses dogmes admis par les grecs, plus deux articles de foi qu'ils n'acceptent point. Il en est de même pour tous les schismatiques : notre symbole apostolique contient tous leurs dogmes, plus quelques-uns qu'ils ne reconnaissent, point. Jamais cependant nous n'avons apporté dans notre religion aucun changement, si ce n'est dans le rite. Et ces modifications ne peuvent pas nuire au salut des fidèles.

Un idolâtre ou un mahométan pourrait reculer devant l'idée d'embrasser le catholicisme; car il devrait, en recevant le baptême, renoncer à des dogmes positifs de son culte. L'un serait forcé d'avouer que ces astres, ces images, qu'il regardait comme des puissances indépendantes des causes premières, ne sont que des instruments, des créatures du Dieu vivant. L'autre devrait convenir que cet homme, considéré par lui comme un prophète, un envoyé de Dieu, ne fut qu'un heureux chef de parti, dont les lois perdent et perdront de plus en plus leur force, ainsi qu'il arrive à toutes les institutions humaines.

Mais la position de l'israélite grec, du schismatique, est tout à fait différente. Pour devenir catholique, ils n'ont besoin de renoncer à aucune de leurs croyances, *car nous les tenons pour vraies. Ils n'ont qu'à admettre celles des nôtres qu'ils refusent maintenant d'adopter, soit par ignorance, soit par malice.*

Si je m'adressais à un homme moins instruit dans l'histoire, je ferais ici l'énumération de tous les hommes célèbres par leur naissance, par le rang qu'ils occupaient, ou par leurs talents, qui, malgré les idées de leur époque et les préjugés de leur enfance, ont rendu un hommage éclatant à la vérité. Mais vous, monsieur, vous les connaissez, ces hommes vraiment grands, et je désire, j'espère même voir bientôt votre nom figurer au milieu des leurs. Ainsi qu'eux, vous mettrez de côté tout respect humain, et vous avouerez sans honte vos erreurs en matière religieuse. Puisse votre vif désir de connaître la vérité ne jamais s'affaiblir; puissiez-vous la saisir enfin et la suivre! Ne suivez pas l'exemple de ces hommes qui, bien que doués d'intelligence et indépendants par leur condition, se laissent aveugler par le préjugé.

Permettez-moi, mon ami, de vous rappeler que, quoiqu'il existe bon nombre de sciences utiles et même nécessaires, la seule indispensable est celle de la religion. Ce n'est que par elle que l'homme peut atteindre le but pour lequel Dieu l'a créé, le bonheur éternel.

Tout cela n'est point nouveau pour vous ; car si certain bruit n'est pas faux, vous seriez même l'auteur anonyme d'une brochure sur l'utilité et la vérité de la religion catholique. Et pourtant il est encore en vous quelque chose qui vous fait hésiter, qui vous inquiète, qui vous absorbe; il est un obstacle qui vous empêche de prendre une détermination si capitale et dont dépend votre bonheur dans cette vie et dans le ciel. Ne serait-ce point, par hasard, la pensée qu'il faudrait peut-être vous séparer de votre femme, de vos enfants, perdre des biens héréditaires ou dotaux, et l'affection de vos proches, qui déjà désapprouvent votre propension à la vérité? J'avoue qu'il n'est pas aisé pour un homme comme vous, attaché au monde par mille liens, de renoncer soudain à tout ; je ne vous conseille pas d'agir avec précipitation ; mais je ne vous conseille pas non plus de négliger les inspirations de Dieu qui semble vous appeler affectueusement et vous éclairer. Ne mettez plus de retard à la confession et à la profession de cette foi dont dépend le salut éternel.

S'il vous reste encore quelque doute, quelque hésitation, communiquez ces lignes à des personnes sages, honnêtes et capables de vous donner un avis. Vous avez des amis, même dans le clergé, consultez-les, consultez toute la chrétienté, s'il le faut, ses savants, ses théologiens en publiant cette lettre et votre réponse, et toutes les lettres et les réponses qui s'ensuivront. Soyez certain que si mes raisonnements n'ont pas le pouvoir de vous convaincre, il se trouvera dans la communion du Christ des hommes zélés et supérieurs, qui rempliront mes lacunes, qui suppléeront à mon insuffisance.

Pourquoi la métropole de la chrétienté que j'ai quittée naguère se trouve-t-elle à 200 lieues de nous! Si j'ai su jadis faire apprécier vos travaux littéraires, avec combien plus de joie ne rendrais-je pas votre baptême mémorable dans la ville de Saint-Pierre! La rigueur de la saison m'empêche, hélas! d'entreprendre un aussi long voyage, de mettre à votre disposition tout le crédit dont on m'honore à Rome.

C'est une espérance à laquelle je ne puis renoncer que celle de votre conversion. Lorsqu'elle se réalisera, ayez soin que votre baptême ne soit point une cérémonie inutile pour les autres, qu'il s'effectue sans aucune espèce d'obstacles. Vous me comprenez? En définitive, cet événement n'aura lieu d'étonner qui que ce soit : vous aurez réfléchi de longues années avant de vous décider. Ce ne sera pas une résolution soudaine que la vôtre. Toute l'Italie le sait, vos ouvrages l'attestent presque à chaque page. Il me semble donc que vos proches ne pourront vous être entièrement hostiles. En tout cas, il ne sera pas en leur pouvoir de vous détourner de la sainte voie dans laquelle vous vous serez engagé par une conviction raisonnée.

Songez enfin que plus les obstacles sont grands, plus on a de mérite à les surmonter. Rien n'est difficile pour celui qui connaît l'histoire des martyrs des premiers siècles du christianisme.

Je ne veux pas vous parler en théologien pour vous persuader, je devrais alors vous tenir un langage plus sévère. Je vous déclare même que si parfois il s'échappe de ma plume quelque phrase ascétique, elle n'est due qu'aux habitudes de mon ministère. Ce que j'ai voulu, ce que je veux, c'est vous entretenir en ami, en homme d'intelligence. C'est donc à mon ami à et sa conscience que j'en appelle. Jamais je n'aurais entamé avec vous ce sujet si je n'avais découvert vos bonnes dispositions pour la recherche du vrai. Mon amitié, mon affection pour vous ont suivi les progrès de votre vocation que j'ai pu remarquer dans vos paroles et dans vos ouvrages. S'ils ne touchent pas encore au plus haut degré de perfection, c'est que les égards humains et des circonstances de famille entravent votre liberté d'action.

L'étude et la réflexion ont déjà fait beaucoup, la lecture de bons livres et la grâce divine que vous invoquerez sans cesse, ainsi que moi, achèveront cette œuvre d'amour. Suivez vos convictions intimes, acceptez le vrai, rejetez le faux, songez que la confiance en Dieu ne peut être trompée, et, méprisant les censeurs téméraires, apprenez au monde, par l'exemple, que l'homme d'intelligence doit coopérer à l'extension du règne de la vérité et de la gloire du Dieu vivant. Votre plume est bien capable d'imposer silence à ces ridicules esprits forts qui ne savent s'exprimer que par le sarcasme pour attaquer des idées trop supérieures à leurs esprits bornés. A cette époque la plus mémorable, la plus heureuse de votre existence, montrez à l'Italie que l'historiographe distingué entend aussi la polémique religieuse. Nous en ferons, mon ami, et, avec l'aide de Dieu, j'espère parvenir à vous faire abonder dans mon sens.

Tournez constamment vos regards vers le ciel, et vous ne faillirez jamais ; n'oubliez pas Dieu, et Dieu ne vous oubliera pas.

Pardonnez-moi à cause de la multitude de mes occupations les négligences de mon style, et faites-moi parvenir au plus tôt de vos nouvelles ainsi qu'une réponse catégorique.

Veuillez me croire votre ami dévoué,

CONSONI.

Orsinuovi, 2 décembre 1843.

LETTRE II.

M. LOMBROSO A M. CONSONI.

Mon cher ami,

La lettre que vous avez eu la bonté de m'adresser a été pour moi une source féconde de vives et tendres sensations. Oui, vous avez raison, il y a plus de vingt ans que nous nous connaissons, il y a plus de vingt ans que vous êtes pour moi un ami, un protecteur, un maître. Le temps et la distance, loin d'affaiblir votre affection pour

moi, l'ont fait grandir, cela ne m'étonne pas de votre part. Ce qui me surprend, c'est que vous gardiez encore un si exact souvenir de nos entretiens religieux. Il est fâcheux que nous ne puissions nous entendre sur le point principal de nos discussions, et que la différence existant entre nos opinions soit aujourd'hui plus grande que jamais.

Si tous les chrétiens étaient des hommes aussi érudits, aussi tolérants que vous, et si tous les israélites avaient profondément étudié les questions religieuses, le préjugé serait presque détruit par la conviction *que le christianisme n'est que le perfectionnement de la loi de Moïse*. Cet aphorisme est prouvé par ces paroles de Jésus-Christ : *Non veni solvere, sed adimplere*, paroles qu'il avait, pour ainsi dire, prises pour devise dès le commencement de sa mission.

Vous me faites observer, avec votre franchise habituelle, qu'en apprenant à quelle nation j'appartenais vous n'avez cessé de m'estimer. Mais si, au lieu d'être un homme d'esprit et de charité, vous aviez été un ignorant, un fanatique qui m'eût méprisé, repoussé avec orgueil, auriez-vous jamais pu m'amener à causer religion avec vous? Sans ces discussions, sans mille autres entretiens de même nature que j'eus dès ma plus tendre jeunesse avec des hommes éclairés, ecclésiastiques ou séculiers, serais-je jamais parvenu à comprendre *que la foi chrétienne n'est que le perfectionnement des dogmes de mes ancêtres?*

Si cela est vrai, si l'israélite, pour devenir catholique, n'a pas besoin de renoncer à ses croyances ainsi que le prouvent tous vos docteurs et l'analogie des deux lois, comment se fait-il que la fatale erreur de croire qu'en embrassant le christianisme l'israélite devienne apostat, ait pris d'aussi profondes racines? Est-ce abjurer? est-ce apostasier que perfectionner ses propres croyances? L'israélite ne fait pas autre chose, comme vous le prouvez par nos Ecritures elles-mêmes, *d'après lesquelles nous devons attendre la venue d'un Messie*, et en démontrant que toutes les prophéties ayant rapport à ce grand avénement, *se sont vérifiées dans leurs moindres détails*.

Tout cela irait à merveille pour l'homme d'intelligence. Pour un israélite érudit, rien ne serait plus facile que de se pénétrer de cette vérité. Mais comment la faire seulement pressentir à tant de millions de malheureux qui ignorent, comme vous le dites sagement, *ce que leur religion renferme de grand et de sublime?* comment la faire seulement pressentir à ces millions de victimes du préjugé et de l'ignorance auxquelles on cache, non-seulement la lumière de la nouvelle loi, qu'ils ignorent complétement, mais bien aussi celle de l'Ancien Testament lui-même, dont les préceptes ont été si étrangement altérés par le temps et par les circonstances? comment les convaincre que *les chrétiens admettent tout ce que croient les juifs, plus quelques dogmes rejetés par ceux-ci*, et que, par conséquent, toute différence existant entre les deux nations cesse dès que l'israélite, en recevant le baptême, *ne renonce à aucun de ses dogmes, mais doit seulement avouer qu'il est, outre ses croyances admises par les chrétiens aussi, d'autres articles de foi qu'il ignorait ou rejetait, mais qui n'en sont pas moins vrais?*

Cette vérité une fois prouvée, on aurait détruit l'opinion des juifs et même de bien des chrétiens, qu'un israélite adulte apostasie en embrassant le catholicisme; car on ferait ainsi tomber l'accusation dirigée jusqu'à ce jour contre lui d'abjuration de ces dogmes et de ces croyances qui furent pendant si longtemps la base de sa foi et de ses espérances. C'est là l'écueil contre lequel se brisent tous les cœurs sensibles aux conceptions sublimes du christianisme. Le théologien, le philosophe et surtout le philanthrope devraient attacher une grande importance au développement de cette vérité, qui seule pourrait, en brillant dans toute sa splendeur, être l'avant-coureur de cette ère nouvelle que les Pères de l'Eglise ont prédite et qui, comme j'espère le démontrer plus loin, n'est peut-être pas éloignée de nous.

Que les hommes de cœur à qui Dieu en a accordé les moyens s'appliquent donc à cette œuvre charitable. Qu'ils examinent *si le juif en se baptisant apostasie ou perfectionne sa religion;* qu'ils décident *si le mépris dont on accable l'israélite qui embrasse le christianisme est mérité ou non;* qu'ils résolvent cette grande question, laquelle est aux deux cultes ce que l'isthme de Panama est aux deux océans, une barrière infranchissable empêchant leur jonction. Il ne s'agit pas d'exciter les juifs au baptême; il suffit de rechercher si, comme on le prétend, ils sont blâmables, lorsqu'éclairés et convaincus par l'étude, ils se rangent sous la bannière du Christ.

Quant à moi, je consacrerai volontiers mes faibles moyens au sujet important que vous m'invitez à discuter. Mais avant d'entrer en matière, il me semble nécessaire, pour la délicatesse de la thèse et pour atteindre le but utile que nous désirons, et qui sera notre récompense la plus chère; il me semble nécessaire, dis-je, de chercher à introduire quelques modifications dans l'opinion injuste et malheureusement universelle que l'on a du peuple juif, de ce peuple si célèbre dans l'antiquité.

Pour obtenir ce résultat, il faudrait cependant que bien des volontés réunissent leurs efforts simultanés, afin de coopérer à une œuvre si charitable, dans un même but, sinon par les mêmes voies : les juifs en captivant la faveur des hommes populaires; ceux-ci en prêchant l'amour, l'estime, l'aide mutuel entre les nations, entre les peuples, entre les gouvernements, entre le citoyen et le monarque, entre le sujet et son seigneur; les journalistes surtout, dont les productions quotidiennes passent par toutes les mains, en encourageant ce peuple malheureux à marcher dans la voie du progrès, en lui en indiquant les moyens, en at-

tirant sur lui l'amour et la bienveillance de ses semblables, en publiant avec empressement chacun de ses pas, chaque amélioration survenue dans son sein. Que fait-on au lieu de cela? On le persifle, on l'insulte, on excite les populations à le haïr, à le mépriser! Veut-on introduire dans un roman ou dans une nouvelle un personnage vil, avide, abject, un courtier, un intrigant, un usurier; on fait jouer ce rôle à un juif. Heureusement on ne peut le prendre pour type lorsqu'il s'agit de peindre un grand criminel. Et si par hasard il arrive que du sein du judaïsme sorte un misérable dont le nom devienne célèbre pour quelque crime, vous voyez aussitôt accoler à ses prénoms et condition la qualité de juif; pourtant la loi ne frappe que le criminel parce qu'il est seul coupable, seul responsable de ses propres méfaits. Pourquoi donc faire peser une sorte de solidarité sur sa nation, dont le sépare son forfait? pourquoi mettre, en quelque sorte, sa faute sur le compte de sa religion, lorsque celle-ci l'en détourne par une rigueur mâle et salutaire?

Je m'écarterais trop de mon sujet si je voulais passer en revue toutes les choses désobligeantes que les feuilles périodiques prodiguent à l'israélite même, et surtout en France, où il est égal à tout Français devant la loi, où les frais de son culte sont à la charge de l'Etat. Pour en citer un exemple entre mille, il nous suffira de rappeler ici ce qui arriva, il y a peu d'années, au sujet de Mlle Rachel. Quand elle débuta dans la carrière théâtrale, on mentionna à peine qu'elle était juive, mais on le répéta à l'envi lorsque, devenue la première tragédienne de France, et peut-être d'Europe, elle exigea des traitements aussi considérables que ceux des autres célébrités contemporaines. Pourquoi ne s'est-on déchaîné que contre l'artiste juive, tandis qu'elle méritait d'autant plus de respect qu'elle était plus sublime que les autres, plus nécessaire par sa grande habileté à faire ressortir les chefs-d'œuvre de l'art tragique de cette haute école qui peint les vices et les crimes des grands, comme la comédie peint les faiblesses des classes moyennes et du peuple?

Ce mépris, qui pèse de temps immémorial sur un peuple digne d'admiration sous tant de rapports, et dont l'histoire compte de si belles pages, doit incontestablement avoir des causes surnaturelles; mais il doit en avoir aussi de puissantes dans l'ordre naturel. Je parlerai plus loin de ce qui a rapport à la mission divine accomplie par les Hébreux, en conservant intact le dogme de l'unité, qui attirera sur eux la haine de toutes les nations de la terre, vouées alors au polythéisme. Je me bornerai ici à remarquer que, même en Judée, avec sa loi, avec son temple, avec son sacerdoce, avec son roi, la nation juive n'eût rien à redouter de ce mépris; car en définitive il ne servait qu'à l'isoler, et cet isolement était le but auquel tendait toute sa législation. Mais dès qu'elle tomba sous le joug des vainqueurs, dès que ses restes furent épars sur toute la surface de la terre, ces causes produisirent pour elle de terribles effets qui justifièrent en quelque sorte une défaveur non motivée auparavant, en donnant l'impulsion à la décadence d'un peuple jadis l'élu de Dieu, et le pivot de la civilisation primitive. Ce qui milite aujourd'hui encore en sa faveur, c'est qu'il fut la souche de l'arbre majestueux dont les branches vigoureuses s'étendent sur toutes les parties de l'univers, et dont le sommet s'élève hardiment jusqu'aux cieux. Oui, il fut la souche de cette religion chrétienne, dont les hautes et généreuses doctrines remplissent d'admiration le philosophe, le théologien, le législateur.

A mon avis, les deux causes de décadence, desquelles je viens de faire mention, sont les suivantes :

1° L'obstination des prêtres israélites, lorsqu'au début du christianisme il se manifesta un visible déclin dans l'ancienne loi, et surtout dans son culte, à vouloir en dissimuler l'origine au peuple juif. Ils crurent alors ranimer, étayer l'édifice chancelant par la multiplication des rigoureux préceptes défensifs de la Bible.

2° Le changement survenu dans le système économique de la nation israélite, façonnée à la vie champêtre et poussée par les lois des différents pays dans lesquels elle se répandit, par la nécessité, par les circonstances, à s'adonner exclusivement au commerce, qui fait grandir le penchant de l'homme pour la ténacité et pour l'avidité.

La première de ces causes produisit ses terribles effets aussitôt après la dispersion des juifs. Au lieu d'admettre que la loi de Moïse, rédigée pour les temps et les lieux dans lesquels elle fut donnée, ne pouvait rester en vigueur à une époque différente et dans d'autres pays, non-seulement ils voulurent la maintenir en entier, mais ils l'amplifièrent indéfiniment, ajoutant abstinences à abstinences, prohibitions à prohibitions. C'est ainsi qu'ils firent naître des habitudes nouvelles et étranges, aussi nuisibles à ceux qui les adoptaient qu'inoffensives pour les autres. C'est ainsi qu'ils déversèrent sur tant de millions de malheureux une longue suite de maux cruels et d'atroces persécutions.

Nous avons déjà fait observer que la législation de Moïse tendait à isoler le peuple juif, afin d'empêcher toute altération de ses doctrines religieuses, toute imitation des obscénités du paganisme. Les talmudistes amplifièrent la loi par un grossier fatras d'additions prohibitives, afin de rendre impossible toute espèce de communication entre le juif et le catholique accusé par les prêtres d'abord, par les talmudistes ensuite, d'imiter l'idolâtrie que la nouvelle loi avait au contraire pour but de renverser, de détruire. Cette grave faute, en éloignant le peuple israélite du peuple chrétien, produisit la distance incalculable qui se trouve entre eux, nonobstant que le premier ait constamment vécu, ou pour mieux dire vé-

gété au milieu du second. Tandis que les nations éclairées par la lumière de l'Evangile marchaient vers le progrès, le juif ne faisait que reculer; il fuyait le soleil réchauffant du progrès, entraîné par la nature de ses institutions, repoussé par le mépris, s'il cherchait à se glisser au milieu de la civilisation, afin d'y puiser les moyens de perfectionner ses croyances morales et religieuses.

Quant à la seconde de ces causes, elle n'est pas moins puissante que la première. C'est à elle qu'il faut attribuer en grande partie le pervertissement de tendances que l'on a vues se développer dans l'israélite depuis plusieurs siècles. Elle a brisé l'harmonie qui doit exister entre les circonstances, le climat, dans lesquels se trouve une nation et la législation qui la régit. Lorsqu'un peuple habitué à la vie agricole se jette dans les spéculations commerciales, il se place dans la nécessité de changer ses mœurs et sa morale, surtout si les nations avec lesquelles il est en rapport ont des idées invétérées flétrissant le négoce comme une profession qui engendre l'avidité. Le juif n'était pas né pour cette basse passion, mais on l'inoculait presque par la violence dans son cœur; on le forçait non-seulement à cultiver le commerce, son unique ressource, mais bien encore à s'adonner au plus vil des trafics, celui des chiffons. Il est vrai de dire qu'il a su les métamorphoser en or par la création des lettres de change, produit de cette sale marchandise; mais il n'en est pas moins vrai que cette profession est la plus dégradante, lors même qu'elle enrichit; il n'en est pas moins vrai qu'elle abrutit, qu'elle développe une insatiable rapacité; témoin les chiffonniers de tous les pays, à quelque religion qu'ils appartiennent.

Condamné à gagner son existence au moyen du commerce, comme je le prouverai plus loin, au moyen du commerce, dis-je, qui inspire le désir immodéré du gain et familiarise avec la fraude, l'israélite altéra son caractère primitif si sociable, si fraternel, si doux dans l'homme fidèle aux préceptes de Moïse. Voilà l'origine d'une erreur dont les conséquences furent si fatales et qui mit sur le compte des juifs ce qui ne devait être imputé qu'aux commerçants, ou plutôt aux fripiers. L'avidité des israélites qui, au bout du compte, n'est ni si grande, ni si exclusive qu'on veut bien le dire, ne provient pas de la nature de leurs lois, mais bien de ce penchant qu'a développé en eux la profession à laquelle on reproche tant d'excès, mais qu'ils ont embrassée sous l'empire de la nécessité, et non de leurs propres passions. Heureusement, on n'a qu'à jeter les yeux sur l'histoire pour se convaincre de la vérité de mes assertions : et quand même elle n'en fournirait pas les preuves, qui y abondent au contraire pour les israélites, il suffirait d'étudier les mœurs et la morale des peuples adonnés au commerce, depuis les Sidoniens et les Carthaginois. On pourrait en outre observer le juif lettré, propriétaire ou artiste, et le comparer aux négociants, ses coréligionnaires d'abord, puis à ceux des autres nations.

Nous devons cependant à la justice de dire que si les israélites partagent l'avidité qui distingue les peuples commerçants des peuples agriculteurs et guerriers, ils s'élèvent au-dessus de tous par la pureté de leurs mœurs domestiques, par l'attachement qui lie chez eux l'individu à l'individu, la famille à la famille. Combien de leçons fournirait leur intérieur au philosophe qui pourrait l'étudier! Là, le père aime ses enfants, les enfants respectent le père; frères, sœurs, proches, tous s'entendent, s'accordent, s'aiment; point de disputes, point de rixes, point d'affronts sanglants. Les femmes israélites peuvent servir de modèles aux filles, aux épouses, aux mères; aux mères surtout, car presque jamais elles ne confient à un sein mercenaire le soin de nourrir leurs enfants. Il est inouï que des femmes israélites se soient livrées aux vices, aux plaisirs, aux festins, tandis que leurs enfants étaient en proie au besoin, au froid, aux larmes, à la misère. Elles guident avec dévouement les premiers pas de ces intéressantes créatures dans la vie. Jamais elles ne les confient aux mains vénales, corrompues et immorales de la domesticité, qui distille sur leurs âmes innocentes les germes du vice. Ce sont les parents eux-mêmes qui font l'éducation morale de leurs enfants. De là vient que les juifs encombrent si rarement les prisons et ensanglantent plus rarement encore les échafauds. Le dévouement des mères israélites est une des causes vainement cherchées par les savants de la multiplication prodigieuse des juifs, même au milieu de la misère, des massacres et des persécutions. L'israélite est chaste, et par conséquent fécond; mais la femme contribue beaucoup plus que lui à l'accroissement de sa race, par les soins affectueux dont elle entoure l'enfance, afin de la préserver des mille accidents qui la déciment partout ailleurs. Celui qui ferait un relevé des cas de mort des enfants juifs et de ceux des autres nations, jusqu'à l'âge de l'adolescence, serait peut-être étonné du résultat de son travail statistique. Il en tirerait probablement une autre conséquence, à savoir, que la ténacité d'affections de famille, capables de produire de tels effets, est un obstacle plus insurmontable pour la régénération évangélique des israélites, que leurs idées religieuses, dont les éloigne l'étude des doctrines chrétiennes, vers lesquelles elle les fait pencher.

Vous me conseillez, cher professeur, de consulter des personnes qui méritent ma confiance, et vous me parlez des amis que je compte dans le clergé : hélas! presque tous ceux qui m'étaient le plus chers et avec lesquels j'étais plus intimement lié ne vivent plus. Mes fréquents entretiens avec eux roulaient, ainsi qu'avec vous, sur des sujets religieux. Cependant la Providence m'en a conservé encore quelques-uns, et

ceux-ci, dont la modestie me fait taire les noms, pourraient vous dire combien de fois nous avons eu de semblables conversations. Mais ce résultat a été le même, les déductions les mêmes, et la conclusion, que la barrière existant entre le juif et sa régénération spirituelle, demeure toujours presqu'impossible à franchir. La religion, la morale, la philosophie, les liens du sang, les affections et les intérêts de famille, la nature de la profession, que la nécessité impose à la généralité des israélites, ont accumulé autour d'eux de si grands et de si nombreux obstacles, qu'ils ne peuvent les surmonter sans un effort généreux et une héroïque résolution de tout sacrifier dans ce monde pour mériter le salut éternel.

Vous êtes doué, mon excellent ami, de trop de sagacité, vous avez trop d'expérience pour ne pas apercevoir les causes morales et politiques qui, de même que les spirituelles, militent contre le pauvre israélite. Permettez-moi donc qu'avant de développer les motifs religieux qui l'éloignent de l'Eglise, je vous trace un court résumé de l'histoire de cette nation héroïque et malheureuse. Il vous prouvera qu'elle est digne de participer à la lumière répandue par le christianisme sur l'univers, il fera ressortir les *obstacles que les habitudes opposent à la régénération évangélique des juifs*, et le devoir qui pèse sur le philosophe de suggérer *les moyens de les surmonter*.

Je vous prie de me continuer votre amitié, que j'apprécie si hautement, et j'attends votre réponse pour pouvoir ensuite aborder la discussion des axiomes et des arguments érudits que contient votre lettre.

J'ai l'honneur de me dire votre ami dévoué,

LOMBROSO.

Milan, ce 2 février 1844.

LETTRE III

M. CONSONI A M. LOMBROSO.

Mon cher ami,

Dans les discussions scientifiques, on doit, après l'argumentation verbale, mettre par écrit les points sur lesquels on est tombé d'accord, afin de gagner un temps précieux et d'arriver plus facilement aux conclusions. Cette maxime est parfaitement applicable au cas dans lequel nous nous trouvons. Si après tant de tentatives faites inutilement dans mes conversations avec vous, pour dissiper vos doutes en matière d'erreurs ou même de préjugés, j'avais coordonné plus tôt toutes les observations que je vous avais déjà communiquées de vive voix, mais par fragments, par intervalles, j'aurais peut-être atteint plus tôt le but que je me proposais. En effet, votre réponse érudite est un aveu de votre conviction intime de la vérité de notre religion comparée à la vôtre. Vous persistez néanmoins à vouloir cacher votre persuasion au fond de votre cœur, mais elle perce malgré vous dans vos paroles, et me fait pressentir que vous la proclamerez bientôt hautement. Je prends note ici que vous n'y mettez d'autre condition que celle d'obtenir la preuve que l'*israélite, en embrassant le catholicisme, ne change point de croyance, mais perfectionne au contraire la foi qu'il tient de ses pères*. Eh bien, cette proposition sera démontrée d'une manière irrécusable dans le cours de notre correspondance, par l'histoire et par la religion.

En conséquence, il ne reste plus, selon moi, que des obstacles d'autant plus faciles à surmonter, qu'ils ne proviennent plus que du respect humain; ainsi que toute chose terrestre, ils devront tôt ou tard s'évanouir devant ce qui découle d'inspirations divines. Il est vrai que celles-ci sont nées par degrés comme un produit naturel et spontané; mais elles se sont glissées dans votre cœur, dans votre esprit, et s'y sont développées largement. Vous devez en sentir la force maintenant plus que jamais, quoique vos yeux aient été dessillés sans l'intervention de prodiges, de miracles, dons surnaturels qu'il n'est pas aisé de mériter et que l'on obtient difficilement.

Je me félicite donc de ne pas m'être trompé en faisant cette tentative, car votre lettre me prouve que j'ai obtenu l'effet désiré. Je me félicite aussi de ce que vous consentez volontiers à consacrer votre plume, quoique vous vous fussiez proposé de ne plus vous en servir, à discuter comme historien philanthrope avec un théologien philosophe. En traitant le sujet en question, vous ferez ressortir aux yeux des masses, et surtout du peuple israélite, la quintessence des doctrines de Moïse comparées à celles de l'Evangile. Il en résultera la preuve de ce que j'ai affirmé, c'est-à-dire, que l'*israélite en embrassant le catholicisme ne change ni de foi ni de croyance, mais qu'il remplit mieux ses devoirs religieux en marchant dans la voie du perfectionnement*. Ce qui du reste a été mis hors de doute par ces paroles de Jésus-Christ que vous avez prises pour épigraphe de notre correspondance, et que vous citez dans votre lettre, laquelle, en définitive, ne combat point mes axiomes, mais en provoque le développement pour les mettre à la portée de la généralité.

Si je saisis bien votre pensée, il paraîtrait que vous voulez donner plus d'extension au développement de notre sujet, et mettre en quelque sorte une ligne de démarcation entre les points dont vous me confiez l'analyse et ceux que vous vous réservez de traiter. La partie historique et philosophique serait votre lot, la théologique le mien. Eh bien, qu'il en soit selon votre désir. S'il m'était donné de détruire les obstacles religieux, de faire passer vos convictions dans l'esprit de tous les juifs capables de méditer sur de si hautes vérités, nul doute que de votre côté vous parviendriez à détruire la barrière que les habitudes ont élevée entre vos coréligionnaires et les miens; barrière, à ce qu'il paraît, plus puissante que celle que les contradictions apparentes ont dressée entre le mosaïsme et le catholicisme. Il me semble aussi

que vous entendez donner à l'histoire la préséance sur la théologie, afin d'ouvrir, par un résumé des événements historiques si étroitement liés aux dogmes chez les juifs, les thèses importantes mentionnées dans nos premières lettres et qui serviront de principes à nos recherches ultérieures.

Les bases principales de ces vérités, de ces doctrines une fois posées nettement, il deviendra plus facile de rapprocher l'israélite du catholique, afin de le voir ensuite fraterniser, non-seulement par la conformité des lois, mais bien encore par celle des mœurs souvent plus efficace et plus puissante que la première. En conséquence, la cause la plus influente de la ténacité d'opinions qu'on reproche aux juifs cessera d'exister, et vous saurez sans doute, mon excellent ami, détruire celle-ci ou la surmonter. Cette entreprise est digne de vous, à qui l'histoire et la philosophie montrent l'origine de la dégradation de vos coréligionnaires, dans la nature du plus vil, du plus abject de tous les trafics. On dirait qu'ils y ont été condamnés par un zèle malentendu qui, les croyant capables d'exercer, au moyen de leurs idées religieuses, une contagieuse influence sur les peuples, chercha à les rendre odieux et méprisables, afin d'avoir ensuite un prétexte de les isoler et de les frustrer de droits sacrés et même imprescriptibles. Selon vous, la ténacité de l'israélite pour sa loi serait l'effet de sa ténacité pour des habitudes créées par sa dégradation. Celle-ci aurait fermé son cœur aux sublimes doctrines du christianisme que lui auraient d'ailleurs interdites de fatals abus et des lois imprudentes. Les deux religions seraient innocentes du désaccord qui les sépare; l'homme seul en serait coupable par les abus auxquels il s'est livré et par son zèle exagéré, qui, en voulant agrandir, amplifier, ne fit effectivement que déprimer, altérer, bouleverser.

Et vous avez raison: pour s'en convaincre, il suffit, ce me semble, d'observer combien le progrès de la civilisation a contribué à adoucir le sort jadis si précaire des malheureux juifs. Aujourd'hui, quoiqu'ils ne trouvent pas partout la même tolérance, ils sont cependant mieux traités que dans les siècles passés. D'où vient donc que, malgré cela, ils se réfugient si rarement, toute proportion gardée, dans le sein de l'Eglise? Evidemment, c'est parce qu'on n'a pas employé des moyens capables d'atteindre ce but charitable. L'opinion sur les israélites, en général, et particulièrement sur ceux qui exercent une profession, ou qui font le haut commerce, est considérablement modifiée: les catholiques érudits s'aperçoivent même aisément que leur morale est encore aussi pure que celle promulguée par Moïse, dans sa législation, et telle qu'il convient à une loi sainte et digne d'être la base de l'Evangile; mais tout cela ne suffit point.

L'histoire vous dévoilera les erreurs politiques qui amenèrent tant de princes et de peuples à persécuter les juifs, et, d'un autre côté, elle vous montrera les rois, les pontifes et les nations qui leur ont accordé une bienfaisante tolérance. Quoique appelés infidèles, ils la méritent sous bien des rapports, quand ce ne serait que pour provoquer de plus vastes rapports sociaux, et par conséquent plus de facilités pour l'instruction, ce grand réservoir de la lumière des peuples. En attendant, vous qui êtes parfaitement convaincu, quoique vous le laissiez à peine deviner, vous possédez une arme puissante si vous voulez vous en servir, celle de l'exemple. Les faits persuadent mieux que les paroles, mon cher ami. Chez vous ils seraient mille fois plus utiles pour vos coréligionnaires que vos écrits, que les miens surtout, suspects aux ignorants, parce qu'ils découlent de la plume d'un ministre et d'un confesseur de la foi catholique.

Mais puisque vous le trouvez bon, faites précéder cet exemple salutaire de tout ce que votre plume pourra dire pour détruire la mauvaise opinion que les esprits peu cultivés professent contre vos frères. Prouvez, par un résumé de l'histoire de votre peuple que, quoiqu'il se trouve sous le coup d'une terrible malédiction, pour avoir répandu le sang de l'Homme-Dieu, crime inouï qui depuis tant de siècles fait peser sur lui la colère de l'Eternel; que, quoiqu'il se voie livré aux ténèbres et à l'esclavage, comme l'avaient prédit ses prophètes, il demeure néanmoins le rejeton du peuple élu de Dieu. Il nous sera aisé d'atteindre ce but en remontant à l'époque patriarcale, pour traverser l'esclavage en Egypte, le séjour dans le désert et arriver ainsi, d'âge en âge, à la brillante époque de Moïse, des juges et des rois. Ce beau privilége, il ne l'a jamais perdu, ni pendant l'exil, ni pendant les différentes captivités qu'il a subies, dans le cours de son éclatante existence historique. Fort des inductions que vous aurez tirées de ces faits, descendez jusqu'à nos siècles, tracez la physionomie, les caractères, les opinions de cette nation infortunée, décrivez les persécutions qu'elle a essuyées, les bienfaits qui l'ont relevée parfois de son abjection, et, tirant parti de tout le grandiose du tableau, comparez les effets moraux produits par la violence, avec ceux produits jadis par le bonheur, la puissance, et dernièrement par les émancipations successives. C'est ainsi que vous apprendrez aux illettrés quelle place distinguée elle occupe, et à bon droit, dans les annales historiques; c'est ainsi que vous obtiendrez des hommes intelligents qu'ils prononcent sur elle un jugement moins sévère, tel que l'exige non-seulement la pitié, mais bien encore la justice. Pour moi, je ne cède qu'à la voix de la justice en coopérant à ce que la condition de l'israélite soit améliorée, à ce qu'il soit mieux famé parmi les peuples civilisés.

Ce mépris injuste, cette politique oppressive qui pèse sur vos coréligionnaires, vous les avez laissés loin derrière vous; car depuis bien des années vos mœurs, vos relations intimes, vos convictions religieuses et philoso-

phiques, et surtout vos ouvrages, vous déclarent chrétien de croyance, sinon de fait. Pourquoi donc hésiteriez-vous encore? Vos écrits qu'on peut considérer comme les fidèles interprètes de vos sentiments, et je dirais presque des battements de votre cœur, vos écrits ont reçu trop de publicité, pour que vous puissiez retarder davantage la profession de cette foi à laquelle vous avez, quoique implicitement, rendu hommage. Vous ne pouvez le nier ni à Dieu, ni à vos amis, ni même à la généralité des hommes. Le seul obstacle qui vous empêche de remplir cet acte de régénération évangélique, c'est, je le répète, le respect humain dont s'alarme votre dignité. Un ecclésiastique moins indulgent que moi ne trouverait que de l'orgueil au fond de ce sentiment; pour moi, j'aime mieux vous conjurer de le combattre par votre amour de la vérité. Il n'est plus temps désormais de s'arrêter à réfléchir; la vérité est là, devant vous, grande, imposante; elle vous parle ce langage entraînant que vous prêtez aux héros, dont vous éternisez les hauts faits dans vos belles pages, et avec lequel vous électrisez vos lecteurs. Les devoirs envers Dieu doivent passer avant tout, monsieur, avant tout. Puisque la foi a vaincu, vous ne devez point reculer devant le baptême, cet édifiant régénérateur des âmes. C'est là ce qu'on attend de vous; ce sera un gage de reconnaissance pour les amis qui vous estiment, une sainte prière pour ceux qui ne vivent plus, mais qui vous ont guidé vers la voie du salut.

Comme chrétien, comme prêtre, comme ami, je joins mes vœux à ceux de toutes les personnes qui vous aiment et estiment, pour que votre profession de foi vienne ajouter une gloire de plus aux fastes de la religion catholique. Le moment est opportun; car, non-seulement vous avez aujourd'hui la conviction nécessaire, mais, qui plus est, vous l'avez avouée dans vos ouvrages au monde entier et à la postérité. Quel jugement sévère ne porterait-on pas plus tard contre vous en lisant vos écrits! Les louanges que vous prodiguez à la religion du Christ seraient considérées comme le produit de l'hypocrisie, si on pouvait dire que, libre d'embrasser cette religion à laquelle vous applaudissiez, vous ne l'avez pas fait par égard humain ou, pour mieux dire, par faiblesse humaine. Oui, ce serait une impardonnable faiblesse pour un auteur qui *se prosterne avec révérence devant une religion dont les préceptes adoucissent les calculs de la politique et embellissent les règles de la morale* (*Galleria militare*, 1re *série*, *p.* 664); pour un auteur qui semble inspiré par Dieu, lorsqu'il s'écrie avec un enthousiasme religieux : *Que l'on ne craint pas la mort là où l'enthousiasme religieux en fait, non pas un tourment, mais une certitude de joies et de récompenses inconnues à la fragilité humaine* (*Ibid.*, *p.* 62). Il est donc de votre devoir de mettre vos actions en harmonie avec vos paroles, si vous ne voulez demeurer en contradiction avec vous-même. Oseriez-vous rester sourd à votre propre voix, à celle de votre conscience, à vos propres convictions? Vos éloges, votre haute opinion du christianisme deviendraient autant de mensonges si, par un effort généreux vous ne vous décidiez à l'embrasser.

Du courage donc, Lombroso, du courage et de la persévérance; confessez solennellement par vos actions ce Christ que vous avez trouvé digne d'admiration.

Votre ami dévoué,

CONSONI.

Orsinuovi le 1er mars 1844.

LETTRE IV.

M. LOMBROSO A M. CONSONI.

Très-cher ami,

J'ai reçu, le 1er mars dernier, votre lettre si abondante en préceptes évangéliques, et si remplie de l'enthousiasme de votre ministère sacré. Je vous remercie d'abord, pour les expressions bienveillantes que vous employez à mon égard; mais quant au point plus intéressant qui concerne notre sujet, je suis forcé de vous répéter ce que je vous ai dit si souvent de vive voix, que l'israélite, à cause de ses habitudes de famille, ne peut, non-seulement d'un jour à l'autre, mais même après un intervalle de plusieurs mois, faire partie de la société chrétienne, lors même qu'il serait déjà chrétien devant Dieu et devant son auguste religion, par la réception des sacrements. Il doit d'abord se disposer par un long noviciat, par des études persévérantes, et surtout en acquérant l'expérience du monde. A ce prix seulement il pourra persévérer dans l'observation de la nouvelle loi, non-seulement en se conformant aux doctrines religieuses, mais encore en refondant toutes ses habitudes. Il faudra qu'il se résigne au vide auquel son cœur sera condamné par le refroidissement de ses affections de famille, affections qui lui sont d'autant plus chères, qu'elles sont plus exclusives et plus concentrées; qu'il substitue de nouveaux amis à ceux qu'il va perdre, et qu'il renouvelle ses relations sociales et domestiques rompues ou relâchées par son entrée dans le sein du christianisme. La difficulté de ces changements augmente avec l'âge; car les liens qu'il faut rompre se trouvent plus étroitement resserrés. Dans certaines familles, ils sont tellement compliqués, que pour comprendre leur force, il faut être israélite, ou au moins connaître les israélites à fond.

C'est là le sentier pénible que doit parcourir le néophyte, avant de se régénérer dans les préceptes religieux du christianisme, dont la doctrine est tout à fait nouvelle pour lui, quoiqu'elle ait de si étroits rapports avec ses croyances antérieures; heureuse rénovation qui doit lui révéler des droits si sublimes, donner une carrière si large à ses espérances, et mettre celles-ci à la hauteur des obligations auxquelles il se soumet, en adoptant les perfectionnements qui ont leur base dans sa propre foi, et dont le but tout

divin est de concilier nos devoirs envers Dieu, envers notre prochain et envers nous-mêmes, quoiqu'ils soient souvent en contradiction avec l'entraînement des passions mondaines.

Vous devez donc être convaincu, mon excellent ami, qu'un résultat si immense ne peut être obtenu que par le temps et par l'instruction. Je n'entends pas parler d'une instruction classique, mais de celle que peuvent donner des hommes remplis de science et d'esprit de conciliation tout à la fois, espèce d'hommes très-rare en tout temps et en tout lieu. Les nouveau-nés eux-mêmes, quoiqu'ils reçoivent le baptême dans les premières heures de leur existence, n'ont-ils pas ensuite besoin de tous les autres sacrements pour sentir se raffermir en eux la foi et comprendre l'importance des obligations qui ressortent de la condition de soldat de Jésus-Christ? Le conscrit peut-il se considérer comme un guerrier, le jour où il est appelé par la loi sous les drapeaux, au moment même où il prête serment de verser tout son sang plutôt que de les abandonner? que d'instructions théoriques et pratiques ne lui faut-il pas au contraire avant qu'il puisse servir efficacement son prince et son pays? Comment prétendre qu'un israélite, né au milieu de l'isolement le plus antisocial, entouré des préjugés les plus antisociaux, puisse, par le seul fait que l'eau sainte a été répandue sur son front (en supposant même que cela pût avoir lieu théologiquement parlant), devenir instantanément chrétien dans toute l'acception du mot? Suffirait-il, après avoir ensemencé un champ, de l'arroser pour en obtenir une récolte? Certes, on ne pourrait en retirer qu'un résultat bien imparfait si le soleil ne venait échauffer de ses rayons la terre à laquelle le cultivateur a confié ses espérances : de même le fruit des eaux régénératrices du baptême serait bien minime pour l'israélite, si on ne s'étudiait à éclairer son esprit au moyen de l'instruction, de la fréquentation des fidèles, et à échauffer son cœur par l'application pratique de la morale chrétienne.

Ce double but ne peut être atteint que par une double instruction que l'israélite doit demander à la société et à l'étude. Pour l'une, il lui faut se mettre en contact avec les chrétiens, et les moyens d'y parvenir ne sont pas en lui; les peuples, les gouvernements, le clergé, les lois, peuvent seuls les lui donner. Quant à l'autre, il doit la chercher dans l'histoire, et puiser surtout à celle de sa nation qui, dans les saintes Ecritures, ne fait qu'une science avec la religion. C'est pour cela que je l'indique de préférence à l'israélite comme la source d'où il doit tirer les idées qui le rendront digne de son propre respect et de celui des autres. Car, sans cette instruction préliminaire, comment aurait-il les moyens d'entrer dans la société et de s'y faire considérer autant qu'il y était autrefois méprisé? et, sans l'estime du monde, comment acquerrait-il l'éducation sociale, aussi puissante et aussi efficace que les préceptes religieux, pour les résultats qu'il voudrait en obtenir.

Pleinement convaincu de l'utilité que la nation juive et la société en général trouveront dans ces connaissances historiques, je vais exposer en abrégé toutes les vicissitudes auxquelles ce malheureux peuple a été exposé, depuis le temps des patriarches jusqu'à l'époque où nous vivons. Pour plus de clarté, je diviserai ce sommaire en trois parties, dont chacune formera la matière d'une lettre. Je parcourrai aujourd'hui l'histoire des israélites, depuis leur origine comme nation à leur sortie de l'Egypte jusqu'à la ruine du second temple, consommée l'an 70 après la naissance du Christ, événement qui mit fin à leur existence politique comme peuple libre et indépendant. Cette période, qui embrasse le cours de plus de quinze siècles, est d'autant plus instructive et intéressante, qu'elle se lie admirablement à l'histoire du christianisme, auquel elle sert, pour ainsi dire, d'exorde.

Ma deuxième lettre contiendra l'époque pleine de luttes et de persécutions, qui s'écoula depuis la destruction du temple jusqu'au règne de Joseph II, un des plus grands empereurs de l'Autriche, et le premier qui ouvrit son cœur à la tolérance en faveur des juifs, léguant ainsi à la postérité une des plus belles pages de l'histoire des rois. Cette seconde période ne renferme pas moins de treize siècles mémorables par les cruelles persécutions que ce peuple malheureux eut à souffrir, à cause de son excessif attachement pour son culte, auquel il se cramponnait avec plus de force, à mesure qu'on s'efforçait de l'en détacher.

La dernière partie retracera les résultats salutaires et les effets moraux qui furent la conséquence de ces actes charitables et philanthropiques de l'empereur, plutôt que les vicissitudes dont ils furent suivis. Ce fragment d'histoire est le plus bel éloge qu'on puisse faire des institutions modernes, institutions excellentes, pourvu qu'on sache les contenir dans les limites de la raison et de la prudence.

Quoique ces études aient principalement pour but d'éclairer les gens illettrés, cependant j'espère qu'aucun de mes lecteurs ne sera assez novice dans l'étude de la Bible pour ignorer les faits historiques des premiers siècles de la création, époque dont Moïse est non-seulement le premier, mais encore le seul historien. Je m'attacherai donc seulement à ce qui a un rapport direct avec mon sujet, et me contenterai de rappeler, qu'après la chute de l'homme et la corruption de l'espèce humaine, dès l'enfance même du monde, on abandonna l'adoration du Créateur pour celle de la créature. On divinisa le soleil auquel on se croyait redevable de la lumière, de la chaleur, de la végétation et de la fécondité des champs, et on se prosterna, en signe d'hommage, à son apparition sur l'horizon. Ainsi naquit l'idolâtrie; elle se répandit ensuite parmi tous les peuples qui n'avaient point reçu le bienfait

de la révélation, cette source de tout bonheur et de toute véritable richesse accordée à l'homme pendant sa carrière mortelle, pour l'éclairer, le soutenir, élever ses espérances jusqu'à l'infini, et le mettre, pour ainsi dire, en relation immédiate avec Dieu.

Abraham (1), souche de la race israélite, commença le premier à refuser ses hommages et son encens à l'astre objet de l'adoration des idolâtres. Elevant plus haut ses pensées et ses espérances, illuminé d'un rayon divin, il avait bien compris que cette régularité des mouvements du soleil, dont l'apparition et la disparition à l'horizon servaient de base pour mesurer et diviser le temps, annonçait l'existence d'un être supérieur, qui le dirigeait lui et tous les astres qui forment son cortége dans le firmament. Ce rayon divin, par lequel fut guidé le patriache, était celui de la révélation, qui pouvait seule lui faire connaître le vrai Dieu. L'adoration de l'Eternel forma la base de ce dogme fondamental de la foi qui devait être, en tout lieu et en tout temps, le signe distinctif du peuple de Dieu. Mais, même à cette époque, tout se montrait opposé à ce culte, dont le but était de refréner les passions humaines, dont toutes les autres religions favorisaient le développement. La haine et un rebutant mépris commencèrent alors à peser sur ceux qui cherchaient à promulguer la doctrine de l'unité, c'est-à-dire, celle qui admet un seul Dieu créateur et maître de l'univers, doctrine qui contenait en germe un si grand avenir, et devait renouveler la face du monde entier.

Je serais obligé de donner à mon travail trop d'extension, si je voulais suivre pas à pas ce père de notre race et sa descendance, dans les diverses phases qu'ils parcoururent, jusqu'au moment où le patriarche Jacob alla s'établir en Egypte, appelé dans ce pays par son fils bien-aimé Joseph, qui remplissait alors les plus hautes fonctions près du roi Pharaon. On sait comment la famille israélite prit un accroissement si prodigieux (2), qu'elle devint en peu de temps une colonie assez nombreuse pour faire ombrage aux indigènes. Ceux-ci employèrent alors contre elle toutes sortes de moyens vexatoires et cruels, afin d'arrêter son développement. L'histoire raconte, avec assez de détail et de clarté, les afflictions dont fut accablée la race israélite, soumise tout d'un coup au joug de la servitude la plus dure et la plus humiliante. Les maîtres ont et auront toujours la terrible prétention d'imposer à leurs esclaves jusqu'aux formes de leur culte et aux dogmes de leur croyance, par un déplorable abus, non-seulement de la supériorité politique, mais encore de la prépondérance morale et religieuse. On devait donc présumer que l'esclave hébreu ne tarderait pas à se pénétrer des erreurs auxquelles étaient en proie les Egyptiens qui, s'ils surpassaient alors tous les autres peuples en civilisation, les surpassaient aussi dans les obscénités d'un culte en même temps barbare et ridicule.

Cependant, un homme, un homme seul ne pliait pas la tête sous la domination étrangère. Cet homme récalcitrant contre tout joug inique était Moïse, dont la vie, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, est un tissu de prodiges extraordinaires et inouïs. Indigné de cette affreuse oppression et des infâmes turpitudes auxquelles ses frères allaient être soumis, il entreprit, par l'ordre de Dieu, et après des miracles étonnants, de délivrer les Hébreux (3) du joug pesant des pharaons et de la contagion des superstitions égyptiennes, en les conduisant, à travers les déserts de l'Arabie, à l'indépendance et à la liberté.

Cet homme, grand au delà de toute expression, s'appliqua à préserver son peuple de la souillure, de l'idolâtrie, et, dans ce but, il lui développa les préceptes du culte du vrai Dieu; préceptes consacrés par tant de rites imposants, de cérémonies pompeuses et tout à fait propres à rappeler sans cesse aux fidèles le dogme de l'unité. Il passa alors à la morale, étroitement enchaînée aux dogmes, et en déduisant ces règles grandioses, aus-

(1) Abraham naquit 1996 ans avant Jésus-Christ; nous avons donc pendant vingt siècles une tradition non interrompue, depuis la promesse du Messie jusqu'à sa venue.

(2) La famille de Jacob, arrivée en Egypte l'an 1706 avant l'ère vulgaire, et composée seulement de 70 personnes, crut en un peu plus de deux siècles jusqu'au nombre de 2,500,000 âmes. Ce calcul approximatif est basé sur le nombre de 600 mille hommes aptes à porter les armes, qui furent guidés par Moïse dans le désert, l'an 1491 avant le Christ.

(3) Une courte digression sur l'étymologie de ce nom ne sera pas inutile au lecteur. L'Ecriture sainte présente deux versions dont la plus vraisemblable est celle qui le fait dériver d'Eber (*a*) un des aïeux d'Abraham, qui fut la souche de la race israélite. Cet ancêtre du grand patriarche est remarquable, pour avoir conservé seul son idiôme, lors de la confusion des langues sous les murs de Babylone. Il le transmit à ses descendants, qui le conservèrent à peu près tel qu'on le trouve aujourd'hui dans les livres saints. Ce privilége, dit saint Augustin, fut une grande faveur; car c'est par lui que le véritable culte de Dieu passa directement et exclusivement de génération en génération dans la postérité d'Abraham; ses dogmes et ses espérances furent ainsi transmis à Isaac, à Jacob, puis de la même manière à Moïse, qui les transmit aux juges, aux rois et enfin à Jésus-Christ. Je ne sais quelle autre famille pourrait se vanter de posséder un arbre généalogique aussi ancien et aussi noble dans ses racines, son tronc et ses rameaux.

Maintenant que le lecteur connaît l'étymologie du mot *hébreu* (*b*), qu'il lise la définition qu'en donnent indistinctement tous les dictionnaires français, allemands, italiens et anglais, et il verra avec indignation les épithètes auxquelles ils le font correspondre. Les conséquences qui dérivent d'une telle application sont terribles et incalculables; elles ont une influence hostile sur l'opinion qui, ainsi mal dirigée, devient un obstacle bien plus grand qu'on ne le pense, à la tolérance religieuse et sociale.

(*a*) Eber était arrière-petit-fils de Noé. (*Note du trad.*)

(*b*) L'auteur fait allusion au mot italien *Ebreo*, qui répond dans notre langue à celui de *juif*. (*Note du trad.*)

tères et néanmoins tendres, insinuantes et affectueuses, il invita les israélites à s'aimer les uns les autres, et à se regarder comme des frères; enjoignit au pauvre l'obéissance et la résignation; au riche, la charité et le bon usage de ses biens, quoiqu'il fût peu probable qu'un homme pût devenir riche sous l'influence de la loi de Moïse; car, en distribuant la terre sainte aux familles, ce grand législateur s'efforça d'assurer la plus longue durée possible de ce partage en publiant deux lois sages et prévoyantes. La première instituait l'année jubilaire, la seconde défendait péremptoirement, non-seulement de se livrer à l'usure (1), mais même de pouvoir percevoir aucun intérêt, quelque minime qu'il fût, sur l'argent ou les marchandises que se prêtaient entre eux les israélites. Ces sages mesures rendaient inutile toute autre loi préservative contre l'avidité usuraire, complétement déracinée par leur bienfaisaisante influence.

Non content d'avoir donné à son peuple ces règles de fraternité et beaucoup d'autres encore, garanties par les formes d'un culte tout à fait national et diamétralement opposé à ceux qui étaient professés par les autres nations, le législateur hébreu s'étudia à le préserver de toute altération en le séparant des peuples limitrophes de peur qu'il n'adoptât leurs superstitions alors si vénérées.

Tel était le but de Moïse, de cet homme inspiré, grand pour son époque, et qui passera pour tel tant qu'il y aura sur la terre une ombre de civilisation; de cet homme inspiré qui, dès l'aurore de la révélation et, pour ainsi dire, dès l'enfance des lois, fon-

(1) On est étonné, et même attristé, pour parler franchement, de voir tant d'hommes érudits tomber dans une erreur grossière, en interprétant ce point si délicat, si tendre de la loi de Moïse. Erreur qui de bouche en bouche, d'écrits en écrits, de siècle en siècle s'est transmise jusqu'à nous, revêtue malheureusement de l'autorité d'écrivains et de philosophes de haute réputation, parmi lesquels nous devons citer avec beaucoup de regret Gioja lui-même, et l'abbé Clément, auteur d'un ouvrage très-estimé, publié récemment à Paris.

Il ne s'agit de rien moins que d'une accusation portée contre la loi de Moïse, à laquelle on impute, d'avoir *prohibé l'usure entre israélites, et de l'avoir permise avec les étrangers;* paroles précises de l'auteur italien nommé plus haut, dans son *Galateo* (*édit. de Plaisance, t.* 1er *p.* 291), et répétées presque intégralement par l'écrivain français qui, dans sa *Philosophie de la Bible* (*tom.* Ier, *p.* 208), met cette phrase dans la bouche de Moïse : *Tu ne prêteras pas à usure à ton frère, mais à l'étranger.*

Ces deux versions, passées pour ainsi dire en proverbe, comme prototype de la morale des Juifs, en fait de commerce, tirent, à ce qu'il paraît, leur signification erronée du sens que la tradition donnait à la traduction du vers. 19 du chap. XXIII du Deutéronome : *Non fœneraberis fratri tuo, sed alieno.* Recourons maintenant à la source originale, à l'hébreu, pour voir d'où peut dériver une erreur semblable, accueillie avec tant d'accord par des hommes éclairés et impartiaux.

Suivant mes faibles lumières, ce qui a fait naître l'équivoque, c'est qu'on a interprété le mot TASCICK comme s'il correspondait à celui d'usure, tandis qu'au contraire il signifie littéralement, *mordre, pincer*, ou mieux encore *becqueter*. Il est tellement conforme au génie des langues orientales, de se servir de métaphores, que l'idée sera venue naturellement que le préteur *pince, mord* et *becquète* celui qui a recours à lui, en exigeant de lui un intérêt, en compensation du service qu'il a rendu.

Pour bien apprécier cette loi, et les motifs qui ont déterminé le législateur à la promulguer, ainsi que le but sublime qu'il se proposait, il faut entrer d'abord dans une courte digression, qui repandra une vive lumière sur le sujet en discussion. On sait quels abus naissaient, dans l'antique Égypte, de l'insatiable avidité des usuriers. Celui qui a la moindre teinture de l'histoire de ce pays, sait qu'à cette époque on n'y enterrait pas les cadavres, mais qu'on les brûlait ou les embaumait. Les pauvres, par nécessité, employaient la première de ces deux méthodes; quant à la seconde, elle était le privilége des riches dont elle flattait la vanité. C'est ainsi que depuis ils adoptèrent, pour se distinguer, même après la mort, la coutume de se faire ériger des mausolées, afin d'échapper le plus longtemps possible à l'oubli qui devait bientôt, en dépit même de ces précautions, envelopper leur nom et leur mémoire. Donc les familles distinguées, auxquelles il était donné, à cause de leur fortune, de conserver ces restes glorieux de leurs ancêtres, les exposaient, aux jours de fêtes et de grandes solennités, dans leurs palais et leurs maisons. C'était une grande honte pour une famille, de ne pouvoir, en ces occasions, étaler avec pompe ces corps d'illustres défunts; usage qui depuis le perfectionnement des arts et de la civilisation fut remplacé par l'exposition des portraits ou des bustes en sculpture, des personnes que l'on regrette, ou que l'on veut avoir l'air de regretter. Eh bien! les usuriers, race inique qu'on a toujours trouvée et qu'on trouvera toujours partout où il y a des avares et des dissipateurs, les usuriers, dis-je, certains du prompt recouvrement de ces précieux dépôts, préféraient recevoir ces morts en gage plutôt qu'aucun autre objet.

Moïse, qui, comme tout le monde le sait, avait été élevé à la cour des rois égyptiens, dans le palais desquels se cultivaient secrètement les arts qui depuis se répandirent et civilisèrent la Grèce, imagina d'attaquer le mal dans sa racine, en prohibant : *la perception de tout intérêt, si faible qu'il fût*, dans les prêts qui se faisaient entre compatriotes, afin d'ôter tout accès à la cupidité et à l'avarice. En agissant ainsi, il eut encore un autre but, celui de maintenir le plus longtemps possible l'équilibre établi dans le partage des terres. Outre le *Jubel* ou Jubilé qui, tous les cinquante ans, rétablissait tous ceux qui avaient aliéné leur fonds, dans leurs anciens droits de propriété, ce grand homme, pressentant combien il serait difficile que l'incurie des uns et la rapacité des autres n'accumulât point en quelques mains avides les terres divisées, imagina de prohiber entre les hommes de la même nation toute perception d'intérêt, et exclut seulement de cette loi les étrangers, qui ne devaient point participer au partage des terres, permettant de les assujettir à une taxe, à un intérêt, mais sans autoriser l'usure, qui ne devient telle, que quand on dépasse les bornes que les lois et l'usage ont établies. Vouloir supprimer, à notre époque, l'intérêt qui se tire des capitaux, ce serait étouffer tout germe de prospérité publique et privée. Mais avec les circonstances des temps et des lieux, une telle loi ne respirait qu'amour et fraternité. Or, quand une loi est bonne et équitable dans le temps où elle est promulguée, et anéantit les abus qu'elle doit combattre, cela suffit à la responsabilité du législateur, responsabilité qui cesse du moment qu'une cause étrangère vient altérer et changer l'ordre de choses établi.

dait un code dont les préceptes embrassaient la religion, la politique et la morale tout à la fois; marchant hardiment dans le dédale compliqué du droit naturel, du droit des gens, des droits de propriété et de succession, sans négliger l'hygiène et la salubrité publique, il créa un recueil de lois civiles et criminelles, équitable et invariable, à une époque où la force brutale était la seule règle de conduite des princes de toutes les classes de la société. Il mettait ainsi des bornes à la servitude personnelle, et ouvrait au christianisme une voie large pour la supprimer partout où il serait appelé à civiliser les nations.

Dans ma prochaine lettre, qui fera suite à ce résumé historique, je vous donnerai un sommaire des lois de Moïse. Maintenant, suivant le fil du sujet que j'ai entrepris de développer, il me suffit de dire que Moïse termina la période de la loi naturelle, qui avait duré 2500 ans, à partir de la création du monde. En publiant son code, ce grand législateur fondait la loi écrite, qui régit le peuple juif pendant 1500 ans, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où Jésus-Christ vint fonder la troisième et dernière période, celle de la nouvelle loi de l'Evangile.

Il n'entre pas dans mon sujet de m'étendre minutieusement sur les vicissitudes qu'eut à subir le peuple israélite pendant les quarante ans qu'il passa à errer dans le désert, avant d'arriver à la conquête de la Palestine. Je rappellerai seulement qu'en dépit de toutes les précautions prises par Moïse, pour garantir les juifs de l'idolâtrie, ces hommes grossiers, poussés par un penchant irrésistible, tombèrent fréquemment dans les erreurs que le grand prophète cherchait à leur faire éviter. Il fallait de terribles punitions et d'effrayants miracles pour les rappeler à la vérité. Telle était, chez les Hébreux, la propension à l'idolâtrie, que Moïse, craignant que son corps ne devînt l'objet de leur adoration, ordonna avant de mourir (1452 ans avant le Christ) que ses restes mortels fussent cachés, de manière à les soustraire pour toujours à tout regard humain.

La longue série d'hommes illustres qui lui succédèrent présente au philosophe un sujet de méditations bien instructif et à l'historien une abondante moisson de hauts faits militaires et politiques. D'abord Josué et tous les braves qui ont répandu leur sang pour la conquête de la terre sainte; puis toute la suite des juges (1), magistrats nommés par élection, tant que les israélites restèrent en république, et sous le gouvernement desquels la nation parvint au comble de la gloire et de la puissance. Cette magistrature se termina à l'époque de Samuel, qui donna au peuple de grands enseignements et des avertissements sévères, bien propres à le détourner de la forme de gouvernement qu'il voulait adopter. Mais opiniâtres dans leur désir d'avoir un roi, d'abord parce que tous les autres peuples en avaient un, et ensuite, ce qui est singulier, parce qu'ils voulaient l'avoir afin qu'il fît la guerre pour la nation, les israélites élevèrent à cette dignité Saül, un des plus courageux de leurs généraux. Le jeune guerrier inaugura le premier règne en Israël par plusieurs glorieuses victoires; mais il se livra bientôt à un tel despotisme, qu'il se rendit hostiles les prêtres, le peuple, et attira sur lui la colère divine, et sur son royaume l'irruption des Philistins qui en fut la conséquence. Ce fut en combattant ces ennemis qu'il mourut de sa propre main, en se précipitant sur la pointe de son épée.

A Saül succéda David, valeureux guerrier, général expérimenté, écrivain inspiré et tel qu'on peut le regarder comme un des premiers poëtes lyriques de l'antiquité. Il réunit les trésors, les marbres précieux, et toutes les autres choses nécessaires pour l'érection du magnifique temple de Jérusalem, le seul dans le monde, à cette époque, consacré au vrai Dieu. Ce temple (2) cependant ne fut édifié que sous le règne de Salomon, son fils et son successeur, époque qui égala en splendeur les siècles de Périclès, d'Auguste, du pape Léon et de Louis XIV, devenus fameux dans l'histoire, tant par l'éclat des arts et des sciences, que par les monuments qu'ils ont transmis à la postérité. A Salomon, dont le gouvernement, quoique si florissant, trahissait les germes de décadence qu'il avait développés, succéda Roboam son fils, sous le règne pâle et insignifiant duquel eut lieu la séparation des dix tribus. Lui et ses descendants continuèrent à commander les deux tribus de Juda et de Benjamin, tandis que les autres formèrent le royaume d'Israël et de Samarie.

Même dans son déclin, la nation juive eut des hommes éminents : Isaïe, Jérémie, Daniel, en même temps grands philosophes, sublimes orateurs et prophètes inspirés, dont les œuvres arrachent encore des larmes après tant de siècles, non-seulement par le récit des désastres déjà arrivés à leur époque, mais encore par la vive peinture de ceux qu'ils annonçaient pour l'avenir. Ces chefs-d'œuvre sont d'autant plus admirables par la douceur

(1) Cette magistrature compta une succession de douze juges, dont le premier fut Josué, et le dernier Samuel. L'histoire rapporte que les fonctions furent remplies pour la troisième fois par une femme nommée Débora, qui se distingua pendant la guerre comme pendant la paix. De Josué à Samuel on compte quatre siècles, depuis l'année 1405 avant le Christ, jusqu'à l'année 1096, première du règne de Saül.

(2) Ce temple, commencé 1011 ans avant l'ère vulgaire, était compté parmi les merveilles du monde. Il suffit de dire que plus de cent cinquante mille ouvriers y travaillèrent, sans interruption, pendant plus de sept ans, laissant de côté le fer, le cuivre, le bois et les pierres précieuses; la valeur seulement des métaux précieux employés dans les ornements qui le décoraient se montait à cent huit mille talents d'argent, et à un million dix mille talents d'or. Le talent d'argent valait 8400 francs, et il en fallait seize pour faire un talent d'or, dont le prix s'élevait ainsi à 134,400 francs, somme qui, à l'époque où nous vivons, peut passer pour un patrimoine très-raisonnable. Quelques heures de dévastation suffirent à détruire une merveille pour la construction de laquelle tant de travail et tant de trésors avaient été employés.

qu'ils respirent que, malgré la pauvreté de la langue dans laquelle ils sont écrits, on y trouve une rare abondance d'images, de pensées et de figures de rhétorique.

Cependant le royaume d'Israël devenait la proie des Assyriens, qui transportèrent les juifs vaincus à Ninive. Les deux tribus de Juda et de Benjamin étaient restées intactes, quoique accablées par d'affreux malheurs, fruit amer de leurs transgressions à l'ancienne loi. Le châtiment du ciel ne tarda pas à tomber sur les coupables ; Nabuchodonosor, choisi comme instrument de la colère divine, prit et détruisit Jérusalem, brûla le temple et le sanctuaire (en l'an 539 avant le Christ), et emmena la plus grande partie du peuple en esclavage à Babylone, capitale de son empire.

Après 70 ans de captivité, ainsi que l'avait prédit Jérémie, Cyrus, après avoir renversé l'empire babylonien, renvoya les juifs dans leur terre natale, en leur donnant la faculté de réédifier le temple. Ils mirent de suite la main à l'œuvre, et ne tardèrent pas à obtenir des successeurs de ce roi des édits favorables non-seulement à la réédification du temple, mais encore à la reconstruction des murs de Jérusalem. Cependant l'empire des Perses, réuni par Cyrus à celui des Mèdes, après la mort de son beau-père, était tombé entre les mains des Macédoniens et des successeurs d'Alexandre le Grand (l'an 332 avant Jésus-Christ). On sait comment l'héritage du grand conquérant se divisa en parcelles sous le règne de ses lieutenants, qui, ne pensant qu'à se faire la guerre les uns aux autres, ouvrirent la voie aux Romains, lesquels absorbèrent dans leur empire tous les triomphes et toutes les conquêtes du guerrier macédonien.

Mais l'état de paix, dont le peuple juif jouissait alors, dura peu. Il eut à souffrir de grandes persécutions de la part des rois de Syrie, dont on avait fait consacrer le temple de Jérusalem au culte de Jupiter Olympien. Ce fut alors que s'éleva la famille des Machabées, famille de héros, aux exploits desquels la nation israélite dut sa résurrection, et sa réapparition dans l'histoire, en faisant alliance avec le peuple romain 162 ans avant Jésus-Christ. Cette alliance fut de courte durée. Ces fameux conquérants du monde, habitués à voir plier sous leur domination les peuples les plus civilisés et les plus belliqueux, trouvèrent chez les juifs une résistance inattendue, quoique ceux-ci fussent alors réduits à deux seules tribus, divisées et découragées. Ce fut pour cela que Pompée, l'an 63 avant Jésus-Christ, marcha sur Jérusalem, dont il s'empara, anéantissant ainsi la liberté et l'indépendance de ce peuple vaincu, mais non soumis, ni réduit à l'esclavage, ainsi que le sénat l'aurait voulu. Alors il parut nécessaire d'user de moyens efficaces pour le faire tomber dans l'abaissement désiré ; mais la pénétration politique de cette illustre assemblée ne tarda pas à reconnaître que pour amener cette nation généreuse à une parfaite soumission, il était nécessaire d'éteindre en elle toute nationalité, et d'affaiblir l'énergie et l'unité que la loi de Moïse lui avait donnée. Les Romains commencèrent alors à prêter assistance à Hérode dit le Grand, Iduméen de nation, de sorte que la royauté ayant été enlevée aux Asmodées, il fut élu roi de Judée. Dès ce moment le sceptre de Juda passa en des mains étrangères, et les Romains atteignirent le but qu'ils s'étaient proposé, d'éteindre le peu de nationalité qui restait encore aux faibles restes du peuple d'Israël, non encore dispersés par la violence de leurs ennemis. Là finissent, relativement à l'histoire, les pages glorieuses d'Israël, ses destinées futures ne présentant que de lugubres séries de malheurs, d'horreurs et de persécutions. Il va maintenant disparaître du grand livre des nations, pour ne plus se montrer çà et là que comme débris d'un grand naufrage dans l'océan des temps à venir. Les différentes phases du peuple juif embrassèrent quinze cents ans, et elles se divisent ainsi : la première s'étend depuis Moïse jusqu'aux juges, la seconde comprend les juges, la troisième les rois, et enfin la quatrième la captivité sous les Chaldéens, les Perses, les Macédoniens et les Romains.

En résumant ce fragment d'histoire intéressant et qui s'enchaîne si étroitement au christianisme, on doit convenir que pendant tant de siècles passés non sans splendeur, aussi bien sous le rapport de la gloire militaire, que sous celui de la perfection des sciences et des arts, relativement au temps, la loi de Moïse avait fait peu de progrès. Circonscrite au territoire de la Judée, elle faisait des juifs un peuple nouveau et unique dans son genre par ses idées, son culte, ses mœurs, sa législation et ses dogmes, opposé à ceux des autres peuples avec lesquels il demeurait sans alliance, lorsqu'il n'était pas avec eux en état d'hostilité.

Les autres religions, au contraire, avaient, par la succession des siècles, développé chez les peuples un tel relâchement de mœurs qu'elles formaient un singulier contraste avec la rigueur excessive des mœurs des israélites. Le polythéisme était universellement méprisé dans les derniers temps de l'empire romain, qui marchait à sa décadence, miné sourdement par la mollesse, laquelle avait succédé à la trempe vigoureuse de ses lois guerrières. Les prêtres eux-mêmes, autrefois si vénérés, étaient abhorrés par le peuple et tournés en ridicule par les grands, de sorte que le monde entier sentait le besoin qu'une nouvelle loi vînt se substituer aux anciennes, affaiblies, énervées, aussi impuissantes pour refréner les peuples que pour les éclairer. L'idolâtrie se débattait dans son agonie, étouffée par les vices qu'elle ne pouvait réprimer, tandis que la loi de Moïse perdait sa splendeur dès que le peuple juif tomba sous le joug de l'orgueilleuse Rome, et sous la domination d'un roi étranger.

Tel était l'état du monde, en l'an 4000 de la création, à la naissance du christianisme, de ce culte appelé à renverser, par l'humilité, les autels élevés par l'orgueil. Tout s'embel-

lissait sous son influence ; à peine né, il faisait des pas de géant, en émettant de nouveaux principes et imposant de nouvelles mœurs. Aux récompenses mondaines et passagères il en substituait de célestes et d'éternelles, enseignant à l'homme la bassesse de son origine et le but sublime auquel il doit aspirer. De la Palestine où elle était née, cette divine religion étendit bientôt ses racines d'abord dans l'Idumée, et ensuite dans toutes les parties de l'immense étendue de pays qui composait l'empire romain, empire qui avait pour limites, le Volga, la mer de Marmara et l'océan, dans cette partie du monde où les plages des Espagnes se rapprochent des rivages du continent africain.

On ne peut concevoir comment tant de peuples, dont la croyance antérieure n'avait rien de commun avec le christianisme, l'embrassèrent si promptement, tandis qu'Israël ne se convertissait pas, Israël qui aurait dû saluer avec allégresse l'avénement de cette ère nouvelle qui, fermant pour lui une carrière obscure et limitée, lui en ouvrait une autre immense et resplendissante de lumière; Israël qui aurait dû d'autant plus suivre l'exemple universel, que Rome avait déployé contre lui toute sa rage, toute sa fureur. Les flammes avaient dévoré son temple magnifique, les murailles et les palais de Jérusalem, cette reine altière, dont autrefois tant de provinces avaient été tributaires. Les femmes, les mères, les filles, avaient été déshonorées, égorgées ou emmenées captives; les pères, les fils, les époux massacrés, et les champs dévastés, changés en déserts, attendaient en vain leurs habitants, détruits par le fer et le feu, ou réduits en esclavage. De ce moment, la nation juive perdit son existence politique et historique. Plus de capitale, plus de temple, plus de sacerdoce.

Ma prochaine lettre contiendra les destinées postérieures des Juifs. Je présenterai le récit tragique des persécutions auxquelles furent en proie pendant treize siècles, et dans toutes les parties du monde, les débris de ce peuple si célèbre et si malheureux.

Daignez me continuez votre amitié, et me croire,

Votre ami très-affectionné,

LOMBROSO.

Milan, 25 mars 1844.

LETTRE V.

M. LOMBROSO A M. CONSONI.

Mon cher ami,

J'espère que vous aurez reçu ma lettre du 25 mars dernier, et que vous aurez approuvé les inductions que j'ai tirées du fragment historique dont elle contenait le récit. Je vais maintenant tracer le subséquent, c'est-à-dire, la triste époque des persécutions subies par les israélites après la destruction de Jérusalem, ce malheur irréparable qui les exila de la terre sainte, de leur patrie bien-aimée dépositaire de tant de glorieux souvenirs historiques. Je tiens aussi l'engagement que j'ai pris. Il serait à désirer pour la dignité de l'homme, de voir disparaître, des annales du monde, toute trace de ces innombrables désastres, si on n'avait la certitude que cette lugubre peinture servira d'utile enseignement aux générations futures.

Je vous ai parlé, dans ma dernière lettre, de la surprise que j'éprouvai en voyant les juifs, qui auraient dû être les premiers à saluer le christianisme, se montrer au contraire les premiers à le combattre. Je frémis d'horreur en songeant à la part qu'ils ont prise, avec le peuple païen et ses magistrats, au procès, à la condamnation et à la mort de Jésus-Christ. Je me sens saisi d'effroi lorsque je repasse dans ma mémoire les persécutions dont les apôtres furent victimes, lorsque je pense à saint Etienne, lapidé par une populace furieuse, abrutie, et agissant à l'instigation des prêtres juifs, dont l'influence est, selon moi, la cause de l'acharnement que l'on déployait contre les propagateurs de l'Evangile.

Tant que la religion du Christ ne dépassa point les limites de la Judée, les Romains la prenant pour un de ces schismes nombreux qui, à cette époque, déchiraient le sein de la nation israélite, n'y firent aucune attention. Leur politique rusée, en leur apprenant à diviser pour régner, leur faisait envisager avec joie une nouvelle dissension qui devait affaiblir et mettre à leur merci ce peuple encore récalcitrant; mais du moment où ils virent les immenses progrès du nouveau culte, la constance surnaturelle des hommes qui l'embrassaient, ils s'en alarmèrent sérieusement et se joignirent aux Juifs dans le but de mettre obstacle à sa marche rapide, et même de détruire, s'il était possible, cette religion naissante, qui menaçait si hautement leurs revenus et leur suprématie affaiblie, mais non impuissante. Voilà donc les Romains et leurs empereurs ennemis déclarés des chrétiens, qui, bannis de la métropole sous Claude, se voient ensuite persécutés sous Néron, sous Dioclétien et sous tant d'autres de ces odieux monarques. Ici commence cette série sanglante d'horribles martyres auxquels furent soumis les fidèles pendant plus de trois siècles, martyres qui fournirent à l'univers une armée de héros dont le nombre et l'intrépidité surpasse tout ce qu'on peut citer en ce genre des Spartiates, des Athéniens et des Romains eux-mêmes, nations qui furent les plus magnanimes et les plus généreuses de l'antiquité.

Terribles et féroces à de différents degrés, ces persécutions durèrent jusque sous le règne de Constantin, ce noble cœur qui professa, le premier de tous les empereurs romains, la religion du Christ, et qui, en la déclarant la religion dominante de l'empire, lui prépara la voie du succès dans laquelle elle fit bientôt des pas si gigantesques. Rome fut alors livrée aux pontifes, les chrétiens devinrent puissants, et, par conséquent, l'existence civile et morale des israélites se trouva complétement anéantie. La fureur des hommes se déchaîna contre le peuple jadis élu, et le contraignit à se disperser sur la surface

du globe, ainsi que la poussière chassée par un vent impétueux. Les livres saints attribuent cet affreux désastre à la volonté de Dieu, et nous nous humilions avec respect devant la sagesse de l'Eternel, car il n'est pas dans l'ordre naturel de voir l'israélite devenir le jouet et presque la proie de toutes les nations se constituant instruments et ministres de la colère de Dieu. Il offrit au monde, pendant l'espace non interrompu de treize cents ans, le douloureux spectacle d'un peuple malheureux qui traverse les âges et les siècles sans céder ni au temps ni à la persécution, et conserve, malgré tout, son originalité native, tandis que tant de nations puissantes se fondirent dans d'autres et effacèrent ainsi leurs noms des pages de l'histoire et de la mémoire des hommes.

Mais l'israélite, on le voit résister à la force des événements, ainsi qu'un écueil à la fureur des vagues et des tempêtes. Constant dans ses habitudes, inébranlable dans ses croyances, il réunit en lui-même le souvenir de la grandeur passée et le cachet de sa misère actuelle. Naguère encore, hélas! il était considéré dans certains pays, non comme un citoyen, non comme sujet, mais pas même comme un homme, pas même comme une créature du Seigneur. Elles seraient bien tristes, ces pages, si je voulais y retracer toutes les persécutions que cette malheureuse nation a souffertes pendant bien des siècles dans tous les recoins de l'Europe et du monde entier! Dispersée, errante sur la terre, partout elle se croyait opprimée, traquée ainsi qu'une bête fauve. La haine et l'animadversion des peuples furent transmises comme un héritage de génération en génération et menacèrent à chaque instant son existence; mais elle, elle défiait toutes ces rigueurs, toutes ces colères, quoiqu'elle n'échappât à un danger que pour en affronter un autre plus terrible, plus menaçant que le premier.

Survenait-il, dans un événement heureux, un motif d'allégresse publique? le juif seul demeurait en larmes et en deuil, redoutant les effets de l'ivresse populaire, sans cesse exposé à défrayer avec ses économies ces coûteuses réjouissances publiques, auxquelles il ne devait pourtant prendre aucune part! Le malheur attristait-il un pays? le juif demeurait en larmes et en deuil, car il redoutait alors les persécutions, les avanies, les atrocités de la populace, toujours prête à se déchaîner contre lui et excitée par les puissants de la terre qui voulaient l'immoler, le pauvre hère! à leur fureur, le dépouiller pour soulager la misère à laquelle, dans ces temps de barbarie, les peuples se trouvaient souvent en proie! Etait-ce un fléau qui désolait une contrée? le juif se voyait accusé d'avoir empoisonné les sources, les puits, les fontaines pour frapper de mort les populations entières. Fallait-il aux princes des richesses, afin de solder des armées destinées à une expédition lointaine? le juif était forcé de suppléer à ces dépenses extraordinaires, et c'était encore pour lui une faveur spéciale si, avec ses biens, il ne perdait pas le dernier souffle d'une vie toujours menacée par de nouveaux périls! Y avait-il une victoire? l'asile du juif était violé, sa fortune pillée par une soldatesque ivre de triomphe! Y avait-il une déroute? le juif se trouvait exposé à la rage barbare des vaincus, qui l'accusaient d'être la cause de tous leurs maux par les prétendues ignobles pratiques de son culte qui provoquaient la colère et les vengeances de Dieu!

Tout l'ancien continent était ameuté contre les israélites qu'on voulait détruire à tout prix; mais, à dire vrai, par des moyens capables de les ranimer. La terre, la mer, les montagnes, les vallées, les cités, les villages, tout fut rougi du sang des juifs. Ma plume se refuse au récit douloureux et dégradant d'un tel carnage inouï! Arabes, Sarrasins, idolâtres, chrétiens, peuples, rois, prêtres, tous se déchaînaient contre ces pauvres vagabonds, sous lesquels la terre elle-même paraissait devoir s'ouvrir pour les engloutir.

Ce ne furent d'abord que de simples interdictions; peu à peu on en vint aux violences, puis, aux cruautés, puis aux massacres. En 212 encore, lorsque Caracalla accordait les droits de citoyen à tous les habitants de l'empire, on ne trouve dans son édit aucune exception pour les juifs. Mais dans le siècle suivant, la haine commença à se développer contre eux, et elle augmenta d'âge en âge jusqu'à ce qu'en 417 on les exclut des administrations et des charges municipales, on leur défendit de bâtir des synagogues, et en 468 on leur interdit la profession d'avocat, en imposant aux légistes le serment de foi catholique. Plus tard, comme israélites, ils ne purent plus faire partie de l'armée; comme non baptisés, ils virent confisquer leurs biens au profit de l'Etat; comme non orthodoxes, ils perdirent le droit de succession. On leur défendit enfin de posséder des immeubles, et on les mit ainsi dans la nécessité de s'adonner au commerce, profession d'autant plus vorace à cette époque qu'elle était plus libre et moins sujette à la concurrence, qui seule peut mettre des bornes à ses bénéfices.

C'est alors que la dispersion des juifs prit une plus grande extension; car au milieu de la barbarie du moyen-âge, ils devinrent les dépositaires de tout négoce, les seuls médiateurs entre les catholiques et les mahométans. A une époque où le commerce de l'Orient n'était connu que des Vénitiens, où, le système féodal étant en activité, les barons méprisaient tout ce qui ne se rapportait pas immédiatement à l'art de la guerre, et leurs vassaux ne pouvaient se détacher de la glèbe, tout trafic et, par conséquent, tout profit devait tomber inévitablement entre les mains des juifs. Or, comment recouvrer les richesses qu'on leur avait livrées en leur livrant le commerce, sinon au moyen des abus de pouvoir et des violences? C'est ainsi que marche l'esprit humain, dans ses aberrations : l'erreur le mène à l'erreur, le crime au crime; continuons.

Si je ne me trompe, ce fut en 1009 que l'histoire souilla pour la première fois ses pages du triste récit des meurtres collectifs auxquels ont succombé les populations ou, pour mieux dire, les communautés israélites. La Palestine, cette même contrée, jadis le théâtre de leur prospérité, fut la première qui vit couler à flots le sang des juifs au milieu de la paix la plus parfaite. Un sultan avait profané le saint sépulcre; on ne pouvait demander compte qu'aux mahométans du sacrilége d'un mahométan; et pourtant on en fit porter la peine aux juifs. On les chassa impitoyablement de la ville, des villages; on les jeta dans les fleuves; une multitude féroce se joignit à des bourreaux implacables, afin de les massacrer, au milieu de tortures si atroces que, pour s'y soustraire, les malheureux ne reculaient pas devant le suicide!

Un roi d'Angleterre (Jean) avait déjà commencé à maltraiter ces pauvres exilés, afin d'en tirer l'argent nécessaire pour combattre ses barons révoltés. On connaît la cruauté inouïe avec laquelle on arracha alors une à une toutes les dents à un banquier israélite de Bristol, dans le but de lui faire révéler l'endroit où il avait caché ses trésors.

Ces atrocités, et bien d'autres encore que je passe sous silence, pour l'honneur de l'humanité, ne furent que le prélude de celles que l'on devait commettre à l'époque des Croisades. Les fanfares belliqueuses furent alors le signal d'un arrêt de mort pour les pauvres israélites, massacrés sans miséricorde, sans pitié, par ces guerriers rapaces qui osaient pourtant s'appeler les champions de la Croix! Bâle, Trèves, Coblentz, Cologne, Césarée, Alexandrie, virent périr quatre cent mille victimes sous la rage furieuse, sous la soif de carnage de ceux des croisés qui croyaient peut-être rendre leurs épées plus tranchantes pour les Sarrasins, en les trempant dans des flots de sang juif. A partir de ce moment, les israélites furent mis au ban de l'univers entier, quoiqu'on ne pût leur reprocher aucun nouveau crime, si ce n'est l'attachement qu'ils professaient pour leurs croyances.

Jusqu'ici ce ne sont que des massacres partiaux, des violences isolées, commises dans un seul pays à la fois par des populaces sans frein ou par des armées féroces. Nous allons voir maintenant les gouvernements eux-mêmes déployer leurs rigueurs contre les juifs en masse, et les chasser d'abord d'Angleterre, puis de France, puis d'Espagne, et ensuite peu à peu de presque toute l'Europe.

Edouard IV donnera l'impulsion. Après les avoir exilés de ses Etats continentaux, il les expulse du de toute l'Angleterre. Près de vingt mille de ces infortunés se réfugièrent en France, où les attendait un sort encore plus cruel. Louis IX inaugure son départ pour les Croisades par des ordonnances contre les juifs; Philippe-le-Bel les fait tous emprisonner en une seule nuit (1305), les prive de tout ce qu'ils possèdent, et les chasse ensuite de son royaume comme malfaiteurs.

Au premier bruit de ces excès, le pape Grégoire IX s'était interposé par une bulle (1235) qui ordonnait de les faire cesser, et menaçait de l'anathème ceux qui ne se soumettraient pas à cette injonction. Mais hélas! cette protection charitable ne fut pour les juifs d'aucune utilité. Dans un coin de l'Europe, on déterra leurs cadavres pour forcer les parents des défunts à payer leur pesant d'or pour les racheter. Victimes ailleurs de la prétendue conspiration des lépreux, et accusés d'empoisonner l'eau avec trois sortes d'herbes imbibées de sang humain et d'urine, ils furent non-seulement massacrés, mais livrés vifs aux flammes, ce qu'un poëte italien ne rougit pas de tourner en plaisanterie (1).

En 1481, les familles israélites qui habitaient l'Espagne furent condamnées à en sortir, sans pouvoir emporter ni en or, ni en argent, le prix de leurs immeubles, de sorte que l'on vit, ainsi que l'atteste un bon curé, en déplorant ces rigueurs inouïes, troquer une maison contre un âne, donner une vigne pour une pièce de toile. Qu'aurait-il dit, ce pieux ecclésiastique, quelles lamentations ne nous eût-il pas léguées dans ses écrits, s'il eût vu ces mêmes infortunés échapper à la mort en assouvissant la rapacité des Espagnols, tomber sur les côtes d'Afrique, sous le fer des Maures de Fez? Ceux-ci les éventraient, dans le seul but de s'emparer de l'or qu'ils les soupçonnaient avoir avalé, pour le dérober à leurs oppresseurs, et qu'ils espéraient trouver encore dans leurs intestins. Et pourtant, à cette époque, on sévissait contre la ténacité des juifs, et on pardonnait à ceux qui égorgeaient leurs semblables pour s'emparer de leur or! On fait monter au nombre de huit cent mille les victimes immolées à cette occasion, soit en Espagne, soit pendant l'émigration.

Cependant le fanatisme des guerres religieuses s'étant attiédi par degrés, on commença à sentir le besoin de préserver d'une destruction complète cette race désormais indispensable au commerce des pays où on voulait bien, où on devait peut-être la tolérer. Alors les massacres cessèrent simultanément, ainsi qu'à la fermeture de la chasse, on cesse de poursuivre les oiseaux, pour leur laisser le temps de se reproduire. Mais le sort des israélites n'en fut guère meilleur. On inventa pour eux un nouveau genre de supplice plus lent, mais non moins redoutable, une agonie qui commençait avec la vie et ne finissait qu'avec elle, et qui livrait ses victimes au mépris, à la risée, à la honte, par des lois, lesquelles, malgré le progrès de la civilisation, ne sont pas encore entièrement abolies dans bien des localités; par des lois qui, partout où elles furent en vigueur,

(1) . . . . . Où l'on entend gémir un Juif décrépitant au centre du bûcher.
(PARINI, *La Tournée*, chant II.)

ont laissé des traces ineffaçables dans le caractère des juifs sur lesquels pesait leur terrible influence.

Quoique l'Eglise (1) se fût ouvertement prononcée en faveur des juifs, quoiqu'elle eût décidé de ne rien négliger pour les soustraire aux sacs et aux supplices, cependant beaucoup d'ecclésiastiques appuyèrent implicitement ou par l'exemple, les mœurs et les lois qui étaient cause de la mort de ces malheureux, prononcée par les codes et sanctionnée par la volonté de fer des princes et des peuples. Ces institutions, qui étaient en vigueur depuis bien des siècles dans tout l'univers, ne servaient qu'à rompre tout lien entre la nation israélite et les autres nations; jointes aux mœurs et à la haine universelle, elles mettaient le juif dans l'impossibilité de captiver l'affection de tout autre que de ses coréligionnaires, et lui enlevaient, avec le penchant pour la vertu, l'estime de la société, qui en est la plus douce conséquence, la récompense la plus suave et la plus flatteuse. On les réduisait à cette abjection en les excluant de la magistrature et des charges, en leur fermant les portes des gymnases, des lycées, des universités, des académies, en leur interdisant la carrière des armes, celle de la noblesse, l'usage des armoiries, le droit de posséder des immeubles, et quelquefois même l'élection d'un domicile. On alla même jusqu'à leur défendre toute cérémonie funèbre, religieuse et même de simple luxe. Tout cela équivalait à un décret de proscription morale; tout cela, au lieu d'effacer ou d'affaiblir, par des lois prévoyantes, une nationalité artificielle et décrépite, lui donna une nouvelle extension, de nouvelles forces, au moyen de dispositions arbitraires, imprudentes, dénaturées.

Mais il y a plus, on osa interdire pendant longtemps aux israélites l'étude de cette loi dont Moïse leur recommandait si chaleureusement l'observation assidue; l'exercice de leur propre culte, et l'adoration du vrai Dieu, du Dieu de leurs ancêtres, du Dieu des chrétiens eux-mêmes! On osa même leur enlever leurs livres saints, ces fidèles dépositaires des prophéties et des événements qui ont préparé la voie au Rédempteur du monde, leur en défendre la lecture dans les synagogues (2) et même dans l'intérieur de leurs maisons.

Si, par ces dispositions, qui devaient mettre fin aux réunions dans les synagogues, on avait voulu éloigner le juif de ses coréligionnaires, afin de le placer dans la nécessité de se rapprocher des chrétiens, quoique violent, et par conséquent coupable, ce moyen eût encore eu son bon côté. Mais il n'en était pas ainsi; on s'étudia, au contraire, à séparer de plus en plus les israélites des chrétiens; on défendit aux uns et aux autres de vivre sous le même toit, de manger à la même table; aux premiers, de se consacrer à quelque profession, à quelque métier que ce fût; aux seconds, de fraterniser avec les juifs et d'avoir avec eux aucune espèce de communication. Cette terreur du judaïsme est inconcevable, quand on songe que jamais il n'est arrivé, et il n'arrivera peut-être jamais, qu'un chrétien l'ait embrassé. Les fous

(1) L'Eglise et ceux de ses ministres qui n'étaient pas aveuglés par le fanatisme, demeurèrent innocents de toutes les atrocités dont les juifs furent accablés. Ceux-ci leur durent, au contraire, de ne pas avoir été entièrement exterminés. Saint Grégoire, qui vivait dans le XIe siècle, se déclara hautement leur protecteur, à la face de tout le monde catholique. Saint Bernard reprocha sévèrement aux croisés leur cruauté envers les israélites innocents et sans défense; c'est dans le but de faire cesser ces massacres qu'il publia sa célèbre encyclique par laquelle il exhortait avec tant d'énergie les fidèles à ne plus commettre d'homicides, à ne plus verser le sang, à ne plus se livrer au pillage.

Les pontifes suivirent le chemin tracé par les Pères de l'Eglise et par les maximes de l'Evangile dont ils étaient les propagateurs. Alexandre II sauva à plusieurs reprises les israélites de la fureur du peuple qui voulait les passer au fil de l'épée. Alexandre III et Grégoire IX surtout lancèrent l'anathème contre quiconque chercherait par des moyens illicites à troubler leur conscience, à les violenter dans leur foi. On est saisi d'admiration en voyant les pontifes éclairés lutter de générosité dans le but de faire adopter, en faveur des juifs, les règles charitables tracées par le Rédempteur lui-même. Clément V leur ouvrit la seule voie d'émancipation qui leur restât encore, celle de l'instruction qu'il voulut leur faciliter par tous les moyens compatibles avec son époque. Clément VI leur accorda un asile à Avignon, tandis qu'ils étaient persécutés dans tout le reste de l'Europe. Nicolas II adressa à l'inquisition une lettre énergique pour la déterminer à ne plus les contraindre par la violence à embrasser le christianisme.

Clément XII calma l'inquiétude des mères israélites, sans cesse exposées au danger de se voir arracher leurs enfants pour être baptisés malgré elles. Enfin quelle est la plume qui, avant la révolution, provoqua en France l'émancipation des juifs, sinon celle d'un évêque, ainsi que nous le verrons plus loin?

La conduite généreuse de toutes ces sommités de l'Eglise ne peut qu'édifier les fidèles; car elle est une conséquence de la sainteté des préceptes de l'Evangile. Nous pensons que nos lecteurs verront volontiers à côté de ces faits, les maximes que professaient à ce sujet des personnages non moins élevés dans la hiérarchie ecclésiastique. Saint Athanase s'écrie : *C'est un acte d'exécrable hérésie que de contraindre par la violence ceux qu'on n'a pu convaincre par la raison.* Saint Justin martyr fait *observer que rien n'est plus contraire à la religion que la violence.* Et saint Augustin, ce grand flambeau de l'Eglise, laisse éclater sa généreuse colère dans ces mots : *Oserons-nous bien persécuter ce que Dieu tolère?* paroles qui coïncident avec celles de Lactance, lequel affirme, *que la religion imposée par la force n'est plus la religion, car celle-ci doit persuader et non contraindre.* Saint Bernard, cette autre gloire du christianisme, résume tous ces aphorismes et dit énergiquement : *Conseillez, mais ne violentez point.*

(2) La preuve de mon assertion se trouve dans la liturgie israélite, voici comment : à peine avait-on défendu la lecture du Pantateuque dans les synagogues, que les Juifs cherchèrent à suppléer à cette religieuse institution en y substituant quelque autre passage de la Bible; puis, lorsque l'interdit fut levé, ils ne supprimèrent point la lecture de ces fragments, ils la continuèrent et la continuent encore, quoique complétement inutile, peut-être même ridicule, parce qu'elle est faite par des enfants.

eux-mêmes, quoique leur maladie présente des caractères si variés, si étranges, les fous eux-mêmes n'ont jamais manifesté, non-seulement le désir, mais même la pensée de préférer au leur le culte judaïque, à moins qu'ils ne fussent séduits par l'idée de posséder les trésors que l'on croit héréditaires chez les israélites.

Il est aisé de s'apercevoir combien ces lois et ces mœurs devaient développer le penchant des Juifs à l'isolement, si caractéristique dans la nature et peut-être même dans le but de leur culte. De là la plus grande partie des obstacles qui s'opposent à leur régénération morale et religieuse; de là cette atmosphère compacte de judaïsme qui les enveloppe, et empêche toute lumière étrangère de pénétrer jusqu'à eux. Quels hommes devaient être ces israélites n'ayant aucuns rapports, sinon commerciaux, avec leurs semblables, ne fraternisant qu'avec d'autres juifs, dont la presque totalité était adonnée au commerce en général, et dont un bon tiers faisait l'ignoble trafic de la friperie? Figurez-vous un individu entouré de parents, voire même d'aïeux ou de bisaïeux, de frères, de beaux-frères, de neveux, de cousins, de fils, de proches, de maîtres, d'amis, de domestiques, tout cela ne respirant qu'égoïsme mercantile, qu'isolement judaïque, que préceptes judaïques, que mœurs judaïques, que jargon judaïque, tout cela uni par les liens du sang, de l'intérêt, par le besoin de secours mutuels; figurez-vous un tel intérieur, et jugez ensuite s'il était possible que les parties de ce tout resserré, impénétrable, pussent, en s'arrachant à cette masse isolée, se jeter soudain au milieu de l'atmosphère raréfiée du christianisme.

Ne nous plaignons donc pas du juif; plaignons-nous des lois qui, à force de l'opprimer, sont parvenues à le faire regarder, non pas comme un homme libre ni même esclave, mais comme une brute, comme un reptile venimeux, dont il faut fuir le contact meurtrier. Exclu de toutes les professions, attaché au commerce comme un serf à la glèbe, à une époque où le commerce, par la manière dont il était exercé, ne pouvait qu'endurcir le cœur, contraint par tant de causes à ne connaître d'autre mobile que l'or, d'autre joie que l'utilité personnelle, d'autre frein que son propre intérêt, d'autres limites à ses bénéfices que celles qui restaient en deçà de la punition des lois, le juif dut nécessairement se claquemurer de plus en plus dans son isolement, même en dépit de sa volonté. Ces causes ne sont cependant pas les seules qui l'aient rivé au négoce. Il n'aurait pu gagner son existence ni en se consacrant à l'industrie ou aux beaux-arts, ni en s'attachant à la glèbe. Il ne peut travailler que 215 jours sur 365; car il est dans une année 52 samedis, 52 dimanches, et près de 50 jours de fêtes juives ou catholiques, pendant lesquels il se voit forcé à l'inaction; et le salaire de 215 jours ne suffit pas pour vivre une année, à un juif moins qu'à tout autre; car il a bien des charges dont les autres nations sont exemptes. Il a à supporter les frais de culte, de bienfaisance, d'instruction publique; il faut qu'il contribue à payer les émoluments des maîtres, des rabbins partout ailleurs qu'en France, à faire soigner et traiter les pauvres malades, à les entretenir, lorsqu'ils sont bien portants, à acheter le terrain pour l'inhumation de sa commune, sans tenir compte de ces taxes de tolérance, arbitraires et dégradantes, qu'il est obligé de payer dans bien des localités. Comprenez-vous maintenant, mon cher ami, combien son avidité était excusable?

Quoique développée en lui par des causes étrangères à sa volonté, cette avidité n'en contribua pas moins à comprimer chez lui tout noble essor de l'intelligence en le vouant au mépris du genre humain tout entier. Quels hommes pouvait-on demander à une telle dégradation, et quels hommes en a-t-on obtenus en effet? Restes malheureux d'un peuple jadis puissant, mais disséminé, agité maintenant ainsi qu'un navire au milieu des tempêtes; dégradés, opprimés, avilis, foulés aux pieds, ils passaient leur misérable vie enfermés dans un quartier spécial, dont ils ne sortaient qu'aux jours et aux heures choisis par leurs gardiens, pour se voir en butte à la risée universelle, au mépris, à l'insulte; car sur leur chapeau ou sur leur habit se trouvait une marque dont ils ne pouvaient se séparer, et qui criait à la foule : voici un juif!

Ces barbaries ont peu à peu disparu, il est vrai; mais elles ont laissé chez l'israélite des traces fatales, un sentiment de haine contre ses oppresseurs, une grande défiance de lui-même, l'avidité des bénéfices, la sordidité dans ses dépenses, la ténacité pour ses institutions, et l'ignorance complète de celles des autres nations. Il était vraiment digne de pitié et admirable de constance! Et pourtant on l'a honni, méprisé, haï tout à la fois, quoique la haine étant la passion du faible, qui ne peut tirer vengeance du fort dont il est opprimé, semble incompatible avec le mépris, ce sentiment du fort pour tout ce qui est faible et servile.

Mais si on est parvenu, par l'oppression, à inoculer dans le juif la nature de l'esclave, toujours égale à tout âge et sous toute influence, toujours courbée, toujours abjecte, toujours dissimulée, on n'a pu heureusement compléter en lui le caractère du serf. Il n'en a point le cachet le plus terrible, la férocité, la soif de vengeance et de révolte. Parcourez l'histoire des peuples, des nations, des tribus, des individus opprimés par l'esclavage : combien de pages sanglantes vous y verrez dans le récit de leurs tentatives d'émancipation! Quel triomphe ne sera-ce pas pour la religion du Christ, cette envoyée du ciel, qui a pour mission de délivrer et non d'opprimer, de délivrer tout le genre humain et non un seul peuple; quel triomphe ne sera-ce pas pour elle, si elle parvient à émanciper le juif sans employer d'autres armes que la charité et la parole de Dieu!

Le fragment d'histoire que je viens de tracer n'a pas besoin de commentaires : les

causes, les effets y parlent d'eux-mêmes. Détournons donc notre pensée de ces lugubres souvenirs : assez de larmes, assez de gémissements ! Il est temps d'ouvrir le cœur à la joie ; car un monarque monté sur le trône impérial d'Autriche, a la fin du siècle dernier, prit à tâche de rendre le sourire aux lèvres du juif, blêmies par la douleur et la honte.

Accordez-moi quelques jours de repos, et je vous donnerai dans ma prochaine lettre la dernière partie de ce résumé historique.

Votre tout dévoué,

LOMBROSO.

Milan, ce 30 avril 1846.

LETTRE VI.

M. LOMBROSO A M. CONSONI.

Mon cher ami,

Ma dernière lettre doit vous avoir paru bien triste, avec son récit des larmes et du sang versés en si grande abondance par mes coréligionnaires. Remercions la Providence divine de ce que ces douloureuses pages de l'histoire des Juifs ne peuvent plus être considérées, de nos jours, que comme des sujets instructifs. Toute animosité dérivant de ces événements funestes est désormais éteinte ou va bientôt s'éteindre, maintenant que presque tous les princes régnants, guidés par la lumière de la religion et de la philosophie, s'efforcent d'en effacer le souvenir en empêchant qu'ils ne se reproduisent.

Il est cependant juste que le monde apprenne que le précurseur de cette ère nouvelle est un empereur d'Autriche, un prince illustre de la maison d'Hapsbourg, Joseph II. Une chose remarquable, c'est que notre âge s'accorde avec les contemporains de ce grand roi pour admirer les innovations législatives qu'il a faites. Mais pourquoi essayerais-je d'écrire l'éloge de ce philanthrope couronné? L'histoire, ses lois, et surtout leurs effets, parlent assez de ses talents et de ses vertus.

Des rois peu fidèles aux préceptes de la religion, dont ils prétendaient cependant être de scrupuleux observateurs, opprimèrent une partie de leurs sujets, qu'ils auraient pu ramener dans la bonne voie par la tolérance et par la douceur. Et l'émancipation de leurs victimes fut prononcée et inaugurée par un souverain sage et éclairé, qui, marchant sur les traces de l'Evangile, préparait de loin la réparation de leurs fautes par des lois paternelles. Elles occupent une place si importante dans l'histoire de l'émancipation du peuple juif, qu'elles méritent d'être admirées une à une, comme autant de joyaux précieux. Le premier décret aulique tendant à ce noble but est daté du 19 octobre 1781, et porte *que les communautés israélites devront, sans autre réserve, envoyer des personnes habiles de leur religion aux écoles normales chrétiennes, afin d'y instruire les jeunes Juifs*, ajoutant à cette loi, déjà si explicite, que la volonté expresse du souverain était *que toute distinction existant auparavant dans l'habillement des israélites devait disparaître; que les hommes ne porteraient plus les manches jaunes, ni les femmes les rubans de même couleur.*

Il est aisé d'apercevoir le double résultat que ce décret tendait à obtenir : 1° celui d'établir des rapports sociaux entre le juif et le catholique, en les faisant puiser simultanément à la plus pure des sources, celle de l'instruction ; 2° celui de préparer les juifs à cette fraternité par un nivellement civil, précurseur du nivellement moral et religieux.

L'empereur philosophe ne s'en tint pas là ; et voulant aussi relever quelque peu le pauvre israélite, qui gémissait tout au bas de l'échelle sociale, il ordonna (2 septembre) *que, dans l'espace de deux ans, la langue, ou, pour mieux dire, le jargon israélite dût disparaître de tout acte, soit de commerce, soit de famille, relatif aux héritages et aux successions, et que, cet intervalle passé, ces actes n'auraient aucune valeur devant les tribunaux s'ils n'étaient rédigés dans la langue du pays.* Et afin de mettre les Juifs en état d'obéir fidèlement à la volonté souveraine, on leur permettait, dans le même décret, la possession et la lecture de tout livre admis par la censure dans l'empire. Puis, voulant attacher les Israélites à l'agriculture et aux arts libéraux, l'empereur leur accorda (2 septembre) le droit d'apprendre telle profession qu'ils voudraient de maîtres catholiques, et recommanda aux magistrats de se servir de leur ascendant pour amener tous ses sujets à considérer les Juifs comme des frères, à mettre de côté tous les préjugés qui militaient contre eux, surtout chez les gens des classes inférieures. Cette dernière clause prouve en même temps et la clémence de l'empereur et le peu d'influence de sa volonté souveraine pour obtenir des concessions utiles des peuples, qui se montrent si souvent dociles à des ordres indifférents et même contraires à leurs intérêts.

Infatigable promoteur de l'émancipation des Israélites, Joseph II signait, le 19 decembre de la même année, une loi qui abolissait la taxe personnelle à laquelle ils étaient sujets, taxe qui tendait plutôt à les assimiler à la brute qu'à créer à l'Etat une ressource pécuniaire. L'année suivante 1782 fut mémorable pour la nation juive, ou du moins pour cette fraction qui vivait dans les provinces sujettes à l'Autriche. Deux décrets remarquables furent publiés : le premier, du 11 juillet, daté de Vienne, et contenant 25 articles, sanctionnait les précédents, ce qui prouve que le sage législateur n'avait point manqué son but ; le second, du 14 decembre, portait que les jeunes israélites seraient admis dans les gymnases sous certaines conditions qui servirent ensuite de base aux gouvernements tolérants. Un rescrit impérial du 5 juillet 1783 accordait aux étudiants israélites de Vienne la permission de demeurer dans la cité, toutes les fois qu'ils auraient obtenu de leurs professeurs des certificats témoignant de leurs progrès dans les sciences, ce qui avait le grand avantage de les encourager à se distinguer.

Une autre loi encore plus décisive pour abolir l'usage invétéré chez les Juifs d'avoir une législation spéciale est celle promulguée par l'empereur le 23 mai 1785. Elle déclare *qu'à partir de ce jour aucune juridiction particulière ne pourra plus être appliquée, et qu'ils devront sans autre égard être jugés suivant les lois des pays qu'ils habitaient.* C'était le coup de grâce porté à des institutions et à des mœurs exclusives, incompatibles avec les temps, les lieux, et surtout avec notre civilisation

La France continua l'œuvre pieuse commencée par le monarque allemand, mais dans un but tout différent. Là, c'était un père qui voulait effacer toute disparité entre ses enfants, un souverain bienfaisant qui tendait une main secourable à l'opprimé, un philosophe enfin dont le cœur avait entendu la plainte des membres les plus soumis et les dociles de son immense famille ; ici, c'était une mère peu affectueuse qui ne cédait qu'à la force des circonstances et à la politique, en accueillant dans son sein déchiré par les dissensions intestines et menacé par toute l'Europe, des enfants qu'elle avait jusqu'alors négligés ou méconnus.

Pour se convaincre de la vérité de mon assertion, il suffit de réfléchir que dans la fameuse nuit du 4 août 1789, pendant laquelle on abolit tous les priviléges, et on déclara que tous les Français seraient désormais égaux devant la loi, on laissa subsister toutes les interdictions qui pesaient sur les Israélites. Ce ne fut que deux ans après (28 septembre 1791), et grâce aux sollicitations pressantes et réitérées de l'évêque Grégoire, que les Juifs cessèrent d'être étrangers en France et acquirent tous les droits civils des citoyens.

Quelles que soient les causes de cet événement, elles n'en produisirent pas moins de très-utiles effets. On en a une preuve vivante dans la différence que l'observateur impartial et intelligent remarque entre le Juif devenu citoyen et celui qui ne l'est pas encore. Cette étude comparative ne sera pas dédaignée par les monarques, et elle les déterminera, nous l'espérons, à réformer les lois qui ont relégué l'Israélite dans son triste isolement, et à le ramener par l'instruction à l'état social pour le lancer ensuite dans le vaste et noble chemin des progrès et de la civilisation.

Napoléon, quoiqu'il n'aimât pas les Juifs à cause de leur penchant pour le commerce et de l'éloignement pour la guerre que leur inspiraient leurs institutions religieuses; Napoléon, disons-nous, avait déjà et aurait opéré en leur faveur bien plus que tous ceux dont il avait été précédé dans cette voie d'organisation. Voulant fondre en une seule les deux religions juives et catholiques, il sentit que, pour y parvenir, il fallait réformer les mœurs de l'Israélite et le tirer de son isolement. Mais s'il entendait faire autant de Français de tous les citoyens, il entendait aussi faire de tous les Français autant de soldats, car c'est au soldat qu'il devait son trône et la puissance capable de l'y maintenir. C'était donc, en définitive, des Juifs soldats qu'il voulait, et la preuve en résulte de l'article 7 de son décret du 17 mars 1808, qui défendait aux conscrits israélites de mettre des remplaçants. Il ne tarda cependant pas à s'apercevoir que de tels soldats n'auraient pu être d'une grande utilité à l'armée s'ils ne renonçaient aux mœurs de leur nation. Alors il obtint du grand sanhédrin (1) des notables Juifs, convoqués à Paris dès l'année précédente, son consentement à ce que les Israélites enrôlés sous les drapeaux fussent dis-

(1) Le sanhédrin, constitué à Paris vers les premiers jours de février 1807, bornait ses recherches religieuses à neuf questions, dont nous allons donner le résumé ainsi que celui des décisions respectives.

1° Sur la polygamie? Réponse : Elle n'est permise que dans les pays où l'admettent les lois.

2° Sur le divorce? R. Il est permis par la loi de Moïse, mais il ne peut être effectué qu'après jugement du tribunal civil annulant le mariage.

3° Sur le mariage? R. Il n'est valide pour l'israélite que lorsqu'il est sanctionné par les formalités civiles et religieuses.

4° Sur la fraternité? R. Elle est un devoir envers tous les peuples qui reconnaissent le Dieu vrai Créateur du ciel et de la terre, et, par conséquent, envers les Français et les Italiens.

5° Sur les rapports moraux? R. Les préceptes du Décalogue sont obligatoires toujours et envers tous.

6° Sur les rapports civils et politiques? R. Les Juifs doivent regarder l'Etat comme leur patrie, les citoyens comme leurs frères, le monarque comme leur légitime souverain. Ils sont exemptés de l'observation de tous les préceptes de la loi qui ne se concilieraient pas avec leurs devoirs, toutes les fois qu'ils font partie de l'armée.

7° Sur les professions? R. Aucune n'est défendue aux Israélites; au contraire, des Ecritures et du Talmud il résulte qu'il est presqu'un devoir pour eux d'en apprendre une à leurs enfants.

8° et 9° Sur les prêts entre Israélites et sur ceux qu'ils font aux non-israélites? R. Si le Juif prête à un Juif à titre de bienfait, ce doit être gratuitement; si c'est pour une entreprise commerciale, il peut en percevoir l'intérêt légal, intérêt qui ne doit être jamais dépassé ni pour les israélites ni pour les non-israélites.

Le sanhédrin avait été convoqué par une autre assemblée réunie à Paris par un décret du 25 mai 1806, dont les membres étaient des théologiens, des propriétaires ou des savants italiens et français. Les séances de cette première assemblée, ouvertes le 26 juillet 1806, furent closes le 5 février 1807, pour faire place à celles du grand sanhedrin qui n'en tint que huit.

Une grande solennité religieuse inaugura leur ouverture le 9 février 1807. Toutes les séances eurent leurs discours remarquables depuis le commencement jusqu'à la clôture des débats, qui eut lieu le 9 mars de la même année. Comme Italien, je ne puis m'empêcher de remarquer que les rabbins de notre belle péninsule y tenaient le premier rang, notamment le rabbin de Cologna, de Mantoue, auquel ma famille avait l'honneur d'être attachée par les liens du sang et de l'amitié. De Cologna était un grand érudit et un des plus célèbres poëtes de son époque; il faisait partie de l'académie des savants. Parmi les nombreuses poésies hébraïques qui nous restent de cet homme remarquable, son Ode à Napoléon se distingue par une grande énergie dans le style, par une grande élévation dans les pensées.

pensés de toutes les pratiques religieuses incompatibles avec le service militaire. Quoiqu'elle ne détruisît pas complétement la barrière qui sépare les Juifs des autres peuples, cette concession y faisait une large brèche, par laquelle l'instruction, ce puissant précurseur de la civilisation, vint lui apporter un rayon de lumière et le préparer à entrer dans la seule voie d'émancipation qui lui reste, à refondre ses mœurs pour atteindre ensuite, par la mutualité des croyances religieuses, le développement des vertus civiles et politiques.

S'éclairant ainsi par degrés, l'Israélite ennoblira et modifiera son amour pour ses anciennes lois, pour ses anciennes mœurs, auxquelles il se cramponne, comme le Chinois à ses traditions surannées. L'un et l'autre étaient déjà adultes dans l'enfance des siècles; l'un et l'autre sont, grâce à leur ténacité, des enfants au milieu du progrès et de la maturité de la civilisation. Ils demeurent immobiles, stationnaires, tandis que tous les autres peuples se remuent, s'agitent et marchent hardiment dans la voie des inventions, des découvertes, les mettent en commun pour servir de gages d'affection, de fraternité, et préfèrent aux victoires remportées en s'entre-détruisant, celles qu'on remporte paisiblement sur la nature mystérieuse, en lui arrachant les secrets qu'elle cache depuis tant de siècles dans ses entrailles.

Sous tous les rapports, notre époque paraît favorable pour tirer le Juif de son isolement, pour le préparer à entrer dans la voie du progrès et de la civilisation, pour le déterminer à perfectionner sa loi devenue incompétente après tous les changements survenus dans les mœurs et dans les habitudes des peuples européens. Leur soumission aux souverains, ce n'est plus à la terreur ou à l'ignorance qu'on la demande, mais bien à la nature nouvelle des ressorts employés par les gouvernements pour conserver et étendre leur autorité. Le trône et l'autel se sont consolidés en séparant la religion du fanatisme, et la domination juste et modérée, de l'abus, de l'arbitraire, de la violence.

Guidés par ces principes généreux, les rois, une fois montés sur le trône de leurs pères, se sont appliqués à réprimer par une sage tempérance, et le vulgaire licencieux, et le patricien hautain qui, parmi nous, est estimé lorsqu'il est riche et vertueux, mais que l'on méprise lorsqu'il est pauvre et débauché. De cette réforme dans l'opinion, il devait naître une modification implicite dans le droit social européen. En effet, l'homme, quels que soient sa condition et son culte, se voit appelé à une plus grande latitude de rapports sociaux, qui produira avec le temps de bien salutaires effets pour l'Israélite dont les vertus sociales se perfectionnent de plus en plus, et atteindront enfin le haut degré auquel se trouvent ses vertus domestiques. Il excelle dans celles-ci, nous l'avons déjà remarqué, à cause justement de l'isolement dans lequel il a vécu partout et toujours.

En effet, observez deux Israélites, l'un livré à cet isolement habituel, l'autre s'en étant affranchi, et vous verrez quelle énorme différence existera entre eux : le premier conservera toute la rigidité des mœurs patriarcales avec la rouille de ces époques reculées; l'autre se sera notablement rapproché de la civilisation de notre siècle. Il résulte de cela qu'on ne peut espérer aucune amélioration, soit civile, soit politique, chez le Juif, pour l'élever au niveau du progrès de notre siècle, si on ne le fait marcher de conserve avec notre siècle vers le perfectionnement que les lois et l'éducation apportent aux peuples, lesquels s'y conforment sagement. Car, comment pourrait-il s'engager avec succès dans une voie dont l'expulsent ses propres lois et celles d'autrui, par un calcul aussi erroné que funeste?

Cette œuvre est difficile, mais non impossible; elle est grandiose, mais elle ne dépasse point les probabilités inhérentes à la puissance des lois et des entreprises humaines. Comme toute progression se réalise par degrés pour le bien ainsi que pour le mal, il est indispensable de neutraliser la marche rétrograde que le Juif a suivie pendant tant de siècles, par une marche progressive dont la bienfaisante influence exigera heureusement, pour produire de bons résultats, moins de latitude qu'il n'en faudrait pour développer le mal. On ne peut espérer ni prétendre que l'Israélite de la veille, tel que l'ont fait dix-huit siècles de dégradation, soit ou puisse être le lendemain un chrétien doué des perfections morales acquises par dix-huit siècles de progrès. Il faut donc agir à son égard avec prudence et dans le but d'en obtenir des résultats toujours croissants. Déjà on a mis la main à l'œuvre en lui accordant une plus grande tolérance, et on peut remarquer les bons effets que cela a déjà produits. L'Israélite s'est instruit, et par conséquent il a renoncé à une partie de ces habitudes qui seraient respectables par leur antiquité si elles n'étaient pas si ouvertement en opposition avec celles des peuples modernes. Ces habitudes, nous l'avons déjà vu, ont été créées par Moïse dans le but de séparer le Juif du païen, afin qu'il ne se souillât point des obscénités de l'idolâtrie; mais cet isolement, utile et nécessaire alors, est maintenant nuisible et funeste. Alors il préservait l'Israélite du vice, aujourd'hui il l'éloigne de la vertu en le laissant dans l'ignorance des progrès qu'ont faits les chrétiens sous l'influence suave des sublimes préceptes de l'Evangile, ne respirant que charité universelle. Le Juif, le seul peut-être qui en soit exclu, subit un martyre perpétuel depuis le jour où il ouvre les yeux pour verser des larmes dont la source ne tarit jamais pendant tout le cours de sa malheureuse existence, vouée aux jeûnes, aux abstinences, aux privations de toute espèce. Cette comparaison, s'il pouvait la faire, suffirait à le déterminer, dans le cas où il s'en tiendrait aux seuls préceptes de la loi de Moïse, à se conformer peu à peu aux temps, aux mœurs, aux hommes, aux progrès. Il modifierait d'a-

bord, et il abandonnerait ensuite entièrement ces habitudes héritées de ses ancêtres, pour lesquels il brava jadis la colère des peuples, la rigueur des souverains, la haine des siècles et l'horrible fardeau de tant d'humiliations, de carnages et de martyrs.

Déjà la barrière insurmontable élevée par les siècles d'ignorance est tombée sous le choc de quelques années de lumières, de merveilles éclatantes, de prodiges inouïs, de quelques années qui ont suffi pour fondre en une seule famille l'Europe naguère encore composée de tant d'éléments hétérogènes, divisée en tant de nations rivales ou ennemies, morcelées elles-mêmes en tant de castes, de corporations et de cultes ; l'Europe, réunie maintenant en un seul corps dont les membres comprennent enfin que s'aimer et s'aider mutuellement vaut mieux que se battre et se haïr. Déjà l'Israélite est admis plus ou moins dans cette grande famille, et avance plus ou moins dans les progrès de la civilisation. Nous avons donc raison d'espérer que si les crépuscules ont fait éclore les fleurs, la lumière bienfaisante de la philosophie, cette grande source de la sagesse et partant de la tolérance, fera mûrir les fruits, résultat d'autant plus facile à obtenir que la sainte religion dominante a mis ses préceptes en harmonie avec les lois de la politique et même de la guerre, dont elle arrête les ravages et modère les horreurs ; cette sainte religion qui plane sur presque toute l'Europe, sur une partie de l'Asie, de l'Afrique et du continent américain, dont les sauvages furent civilisés par son influence régénératrice; cette sainte religion qui, non contente d'abolir l'esclavage dans son sein, travaille à l'abolir ou du moins à en soulager les maux, même dans les pays infidèles où le symbole de la Rédemption est le signal de l'émancipation. Eh bien ! ce qu'on fait pour le nègre des colonies, pourquoi refuserait-on de le faire pour le Juif?

Oh ! ce serait une œuvre sacrée et miséricordieuse que celle de jeter, avec un accord universel, un regard bienfaisant sur ce peuple malheureux, de l'appeler à se réchauffer lui aussi à ce soleil dont on lui refusa jusqu'à ce jour, même dans des contrées peu éloignées, le moindre rayon ; de l'y appeler surtout en le disposant par degrés à un si grand bienfait! Car comment des yeux habitués pendant de longues années aux ténèbres d'un souterrain pourraient-ils affronter le grand jour, si on ne les y amenait avec prudence par une gradation progressive de lumière? C'est ainsi qu'il faut se conduire avec les Israélites. Qu'ils apercoivent d'abord le crépuscule, puis une faible lueur qui, augmentée peu à peu, devienne éclatante de splendeur, alors ils fixeront sans danger cette lumière qui guide l'homme, le magistrat, le guerrier, à l'accomplissement de ses devoirs civils et sociaux. Quels perfectionnements n'amènerait-elle pas dans leurs mœurs, dans leur morale, dans leur religion !

Je vous ai dit, mon cher professeur, que l'Israélite doit puiser son instruction dans l'histoire; les trois fragments historiques que j'ai essayé de vous retracer le prouvent, ce me semble, du reste, en démontrant :

Qu'à l'époque où la loi de Moïse était en pleine vigueur, dans toute sa pureté, appuyée par son culte extérieur, par sa constitution politique, par son sacerdoce, par la possession de la terre promise ; à l'époque où tout cela était en harmonie avec le climat, les temps, les lieux, et avec la forme de gouvernement ; qu'à cette époque, dis-je, le peuple juif fut grand, puissant, heureux;

Qu'après la destruction de Jérusalem et du temple, le culte établi par Moïse étant devenu impraticable, la loi non-seulement déchut, mais disparut pour ainsi dire en même temps que le temple et la capitale, entraînant avec elle la prospérité et la politique, cette existence morale et religieuse d'un peuple qui a de si belles pages dans les annales antiques, d'un peuple qui tenait de Dieu sa loi, d'un peuple qui fut le dépositaire de l'histoire généalogique du monde, et qui transmit aux législateurs à venir les bases fondamentales des codes et des lois ;

Que, même dans sa décadence, cette source de toutes les persécutions qu'il a subies, ce peuple est resté grand malgré sa misère, car il a conservé sa nationalité pendant quinze siècles, nonobstant l'opprobre qui pesait sur son nom et qu'il supportait avec résignation, soutenu par un seul désir, par un seul espoir, celui de sa rédemption, tandis que tant d'autres peuples vaincus ont perdu leurs mœurs et jusqu'à leur nom, disparaissant dans les nations victorieuses comme un ruisseau dans un fleuve, comme un fleuve dans l'Océan;

Et que la dernière période pendant laquelle cet opprobre devint moindre, non par l'élévation du Juif, mais par celle du commerce auquel il avait été contraint de s'adonner; que la dernière période, dis-je, en révélant quelques améliorations produites chez l'Israélite par la tolérance, révéla aussi l'impuissance des lois humaines pour vaincre une ténacité sur laquelle elles n'avaient pas de prise, parce qu'elles n'en étaient point la source, et qu'elles l'avaient involontairement augmentée au lieu de la détruire.

Le plus grand obstacle consiste donc dans les habitudes des Israélites : ce que j'ai déjà dit brièvement suffirait pour en donner la conviction. Mais cette conviction sera encore mieux fondée lorsque nous aurons, dans les lettres suivantes, fait ressortir la grande affinité existant entre la loi de Moïse et le christianisme, qui en est le complément.

Pour replacer cette affinité dans son état originaire, il serait nécessaire que les Juifs se bornassent aux seuls préceptes de la loi de Moïse, dont l'observation est encore possible. Il serait en outre à souhaiter qu'avant d'apporter des changements dans les choses on en apportât dans les mots, c'est-à-dire que l'on renonçât aux dénominations de Juif, de Judée, d'Israélite, dénominations qui n'indiquent point les devoirs religieux de ce peuple. Ainsi, que les sectateurs du Christ s'appellent chrétiens ; ceux de Mahomet, maho-

métans; ceux de Calvin, calvinistes; ceux de Luther, luthériens; ainsi on devrait donner le nom de *moséites* aux sectateurs de Moïse, et moi, pour le premier, je commence à m'appeler *moséite*, comme sectateur du grand législateur

Ni Eber, ni Israël, ni la Judée, patrie de mes ancêtres, il y a quinze ou vingt siècles, ne suffisent pas à exprimer ma croyance religieuse; c'est à Moïse que Dieu donna les tables de la loi; c'est par son intermédiaire qu'il parla au peuple; c'est à lui qu'il dicta les règles religieuses et politiques qui formèrent pendant tant de siècles l'ensemble de cette religion, laquelle promettait en compensation de toute souffrance un Rédempteur que mes coréligionnaires s'obstinent à attendre encore, tandis que les vôtres affirment être venu dans la personne de Jésus-Christ.

Le nom une fois refondu, et la loi de Moïse rendue à sa pureté primitive, on voit aisément qu'il ne restera plus qu'un pas entre ma religion et la vôtre. Les talmudistes y avaient creusé un abîme que dix-huit siècles de travail ingrat avaient élargi; il faut se contenter, pour le moment, de jeter un pont sur le précipice, les siècles se chargeront de le combler; car, avant de devenir bon chrétien, il est nécessaire d'être bon moséite. Ma prochaine lettre vous tracera les devoirs que j'ai contractés envers Dieu, envers ma nation; en cette qualité, vous me parlerez de ceux du chrétien, et nous verrons s'il y a contradiction entre eux, ou si les seconds sont le perfectionnement des premiers.

Votre ami dévoué,

LOMBROSO.

Milan, ce 15 mai 1844.

LETTRE VII.

M. LOMBROSO A M. CONSONI.

Cher professeur,

Maintenant que nous avons achevé le résumé de cette histoire qui devrait faire germer une estime mutuelle entre les moséites et les chrétiens, nous allons pouvoir entamer la discussion des propositions contenues dans votre première lettre. Analysons d'abord la plus intéressante, celle qui affirme que, *suivant leurs Ecritures, les Israélites devaient attendre un Messie à une époque exactement fixée par elles, et dont elles indiquent tous les signes capables d'en démontrer l'identité, et qu'on ne peut nier que les prophéties se soient réalisées dans leurs moindres détails.*

Il est incontestable que les saintes Ecritures promettent sans cesse la venue d'un Rédempteur, et qu'elles prédisent les circonstances qui devaient précéder ou accompagner sa glorieuse carrière; mais que ces prophéties se soient réalisées, je ne puis en trouver la preuve dans les livres des Hébreux, puisque Malachie, le dernier des prophètes, vivait environ cinq siècles avant le Christ. Il sera donc aisé de nous entendre pour établir *si*, *comment* et *quand* le Messie devait paraître; mais nous ne pourrons pas déterminer, à l'aide des seuls livres hébraïques, *si*, *comment* et *quand* il a paru. Pour nous fixer là-dessus, il faudra avoir recours aux Evangiles qui font suite à l'Ancien Testament.

Ni les champs élysées des païens fanatiques, ni les voluptés que le stupide islamite espère après le trépas, ni le paradis des chrétiens, ne peuvent donner une idée de ce que les moséites attendent de ce Messie, au sujet duquel ils conçoivent de si vastes espérances, et, disons-le franchement, ils se font tant d'illusions. Les puissants de la terre, les royaumes, les empires, tout doit tomber à son apparition dans le monde. Pour cet espoir de gloire, de résurrection, le moséite se soumet à d'horribles souffrances qui durent autant que sa vie; à un mépris outrageant qui abreuve d'amertume sa pénible existence; à un opprobre écrasant qui serait insupportable à tout autre mortel. Il s'expose souvent aux tortures et au martyre, dont il affronte les douleurs avec intrépidité, pourvu qu'il ne renonce à sa foi, à l'espoir de ce Messie sous les drapeaux duquel le faible Israélite se propose de vaincre, de conquérir, de faire retentir par toute la terre le bruit de sa gloire, de son nom, de ses entreprises. Ce sont, comme on le voit, des voluptés terrestres, par conséquent transitoires et périssables, et pourtant elles le séduisent au point de lui faire sacrifier à ces vains espoirs des félicités réelles.

J'avoue qu'en touchant ces cordes délicates, je sens un frisson courir par tout mon corps; car il serait aussi peu convenable d'arracher aux moséites cette illusion qui soulage leur fardeau de tant de sacrifices, que de les confirmer dans cette croyance que l'histoire combat si victorieusement. Je me flatte cependant que beaucoup d'entre eux tireront un grand parti des recherches faites par nous dans le but de les instruire et de les éclairer sur un point si important et si controversé. Ceux qui auront le bonheur de se convaincre que l'avénement du Messie est un fait accompli à l'époque et dans la manière prédites par les Ecritures, pourront sans incertitude et sans hésitation, embrasser le christianisme comme le perfectionnement de leurs précédentes croyances. Ceux qui ne voudront pas s'en convaincre se mettront sur la bonne voie en attendant un moment plus opportun, ou, au pis aller, leur postérité, moins imbue peut-être de préjugés, moins aveuglée par l'ignorance, donnera, il y a tout lieu de l'espérer, de meilleurs résultats. C'est cet avenir souriant qui me console, et qui m'a déterminé à mettre de côté tout égard humain pour entrer hardiment dans le sentier ardu et scabreux que je me suis proposé de parcourir.

Une circonstance qui devrait être d'un grand poids pour le moséite forcé, comme nous allons bientôt le voir, à s'en rapporter au livre du Nouveau Testament pour la so-

lution de ses doutes, c'est que, parmi un nombre si prodigieux de grands hommes fleuris dans le sein du christianisme, pendant dix-huit siècles, il ne s'en soit jamais trouvé un seul qui ait élevé le moindre doute sur l'identité de Jésus-Christ avec le Messie. Et pourtant c'est là la base de la foi dans le Rédempteur pour tous les chrétiens. Il y eut malheureusement, et il est encore des mécréants qui refusent de croire à la promesse du Messie et à la réalisation de cette promesse; mais je ne sache pas qu'il y ait un seul exemple de fidèles qui, admettant la véracité des prophéties annonçant la venue de ce sauveur, et amenés à vérifier si l'avénement du Messie a eu lieu ou non, ne se soient pas pleinement convaincus que Jésus-Christ en avait tous les caractères, toute l'identité.

Pour rechercher si ce que vous affirmez dans la première partie de votre proposition est exact, il faut que je remonte aux premières lignes des saintes Ecritures, et que j'en parcoure les pages les plus remarquables pour arriver aux dernières prophéties touchant la venue du Messie, ce sujet interminable de controverse obstinée entre les juifs et les chrétiens. Moïse, personne ne l'ignore, débute par nous inviter à assister à un spectacle sublime qui eut pour théâtre l'univers, pour sujet la création. Il nous peint cette création, non pas ébauchée, mais dans la pensée, dans l'idée qui la précède, déployant à nos regards ébahis le monde, non pas préexistant, mais bien au moment de recevoir de la main toute-puissante de Dieu l'impulsion qui devait tirer du néant tout ce qui s'y trouvait engouffré. Les éléments qui devaient servir à la construction de notre globe sont plutôt présumés que décrits, car ils étaient encore enveloppés des ténèbres. C'est l'idée repoussante de l'anarchie, et partant le besoin d'un régime qui y introduise l'ordre, qui y impose l'obéissance. L'agent moteur dont Dieu se servit, ce fut la parole, symbole de la force de l'éloquence. Par la parole, il créa la lumière, qu'il trouva meilleure que les ténèbres : voilà la suprématie de la science sur l'ignorance. Mais les ténèbres furent séparées, et non détruites, non anéanties, ce qui prouve que la lumière excessive peut devenir importune : c'est là le résultat de la première création.

Avec un autre ordre, le Créateur tout-puissant sépara les eaux de dessous de celles de dessus : tel fut le travail du second jour. Le troisième, Dieu le consacra à accomplir et à perfectionner cette ségrégation : il sépara les eaux de l'élément aride, et comme il voulait peupler d'habitants ce dernier, il le rendit d'abord fécond en herbes et en fruits qui pussent servir d'aliments aux animaux qu'il allait créer.

Puis l'Eternel fit éclater sa puissance en créant les deux corps lumineux destinés à éclairer la voûte des cieux ainsi que la terre. Voilà donc le soleil, la lune, et les étoiles ensuite différant de splendeur, différant de mission : il donna au premier le domaine du jour, au second le règne de la nuit; le premier devait marquer le cours des années, le second celui des mois; les étoiles serviraient de guide au marin aventuré sur l'océan : c'est ainsi que le travail extraordinaire du quatrième jour fut achevé.

Le cinquième et le sixième furent employés eux aussi au perfectionnement des choses créées, afin d'apprendre à l'homme comment il doit se conduire dans ses entreprises. Aussi la mer devint l'élément des poissons; l'air, celui des oiseaux. A toutes ces grandioses créations il manquait un maître; l'Eternel créa l'homme, l'homme, cette grande merveille, ce prodige des prodiges! Dieu se reposa alors. Voilà où Moïse prit l'idée du repos du sabbat, repos qu'il prescrivit si rigoureusement à ses disciples.

L'Eden dans lequel Dieu avait placé l'homme était plein de délices; mais l'homme y était seul. Dieu l'ayant donc endormi, lui fit une compagne : le don était grand; l'histoire montrera les effets qu'il a produits. A l'exception du fruit d'un arbre, l'heureux couple pouvait manger de tout ce qui se trouvait dans le jardin : cet arbre était celui de la science du bien et du mal. La transgression à cette défense entraînait la peine de mort; mais la femme, ayant été séduite, ne tint aucun compte des menaces divines, et fit partager sa faute à l'homme. Alors la mort s'appesantit sur ces deux premiers vivants et sur toutes les générations à venir. Voilà l'origine du péché; voilà une grande leçon pour l'homme, un avis salutaire pour le prémunir contre trop de complaisance envers sa compagne.

Qu'il est admirable, qu'il est instructif cet ensemble des vicissitudes et des suites de la création, soit dans les merveilles physiques, soit dans les conceptions morales! On y voit le monde et l'homme ébauchés d'abord, puis perfectionnés; on y voit l'idée de la première loi donnée et violée, et les conséquences de cette infraction. On y admire l'homme dans son état primitif, puis vivant en famille et s'acheminant vers l'état social. Les idées du bien et du mal, des châtiments et des récompenses, se font jour dès les premiers versets de la Bible; on y parle de la dégradation de l'homme, du crime, du remords, de la punition, de l'expiation, des sacrifices.

Tous les germes des fautes se développent l'un après l'autre dès les premiers moments de l'existence de l'espèce humaine. Ce fut d'abord la désobéissance en mangeant le fruit défendu, désobéissance provoquée par la séduction. Vint ensuite l'ingratitude dans le reproche qu'Adam adressa à Dieu : « La femme que *vous m'avez donnée* pour compagne m'a présenté de ce fruit, et j'en ai mangé. » A son tour, la femme, prenant exemple de son mari, qui avait voulu se justifier en l'accusant, chercha à prendre l'impunité en prétextant : « Le serpent m'a trompée. » Trois furent les fautes, trois les pécheurs, trois les punitions. L'homme ingrat fut condamné à gagner, à la sueur de

son front, son existence dont il avait joui jusqu'alors gratuitement. La femme, qui porta dans le monde la destruction, fut condamnée à le repeupler, payant chèrement la joie de devenir mère. Et le séducteur, c'est-à-dire le démon, fut condamné à ramper sur le ventre, à être foulé aux pieds.

Après nous avoir montré l'origine de la faute, l'Ecriture nous donne celle du crime qui dériva du dérèglement des passions. La haine fraternelle enfantée par l'envie, voilà le premier homicide, voilà le premier exemple d'un homme trempant les mains dans le sang de l'homme. Dieu punit l'homicide, non par la mort, afin de ne pas dépeupler le monde naissant, mais par la condamnation au vagabondage. Donc il savait que l'homme aimait une demeure fixe, puisqu'il lui infligeait comme peine d'errer sur la terre. Cet arrêt nous donne l'idée de l'appel de la grâce; le criminel fait des remontrances au juge, et le juge, qui était Dieu lui-même, l'exauce et modère la rigueur de la première sentence.

De génération en génération, le monde dégénéra, de sorte que les hommes, devenus enfin tout à fait pervers, s'attirèrent la colère de Dieu, qui se manifesta par le déluge universel (1656 du m., 2348 av. Jésus-Christ). Noé seul échappa, au moyen de l'arche, ainsi que le Seigneur le lui avait dit, à ce grand fléau qui, après avoir duré plus de cinq mois, disparut de la terre pour la laisser retourner à son état primitif, et se repeupler par les créatures que Noé avait sauvées. D'un des descendants de ce patriarche naquit Abraham, souche de cette race devenue ensuite un peuple nombreux, puissant, jouissant de la prédilection de Dieu qui, en faisant alliance avec ce patriarche, avait réservé à sa descendance de grandes destinées, de prodigieuses vicissitudes.

Ce pacte solennel, qui date de l'an 1921 avant la naissance du Christ, renferme la promesse du Messie. La circoncision imposée à Abraham pour lui et pour sa postérité était une marque, un signe pour distinguer les descendants de cette famille, la première famille patricienne dont l'histoire fasse mention. Je dois donc croire, ainsi que tout bon et fidèle moséite, que cette alliance a eu lieu comme la promesse qui en fut une des plus importantes conditions. Nous tous, sectateurs de Moïse, devons prêter foi à tout ce que l'histoire sainte nous apprend. Nous devons croire qu'Abraham ait offert à Dieu le sacrifice de son fils unique Isaac; qu'un ange l'ait empêché de l'accomplir, satisfait de l'obéissance du père et de la résignation du fils. Nous devons croire tout ce qu'on nous raconte au sujet de Jacob, appelé ensuite Israël, qui seul mérita la prérogative de transmettre à sa descendance la protection spéciale de Dieu. Nous devons croire que Jacob avait douze fils qui devinrent autant de chefs de tribu; que se sentant près de mourir, il réunit autour de lui sa nombreuse famille, et qu'en la bénissant, il lui promit un Rédempteur qui devait sortir de la postérité de Judas le plus vaillant de ses enfants. Nous devons croire tous les miracles, tous les prodiges qui ont rendu célèbre la naissance et la vie de Moïse. Nous devons croire que Dieu lui a ordonné de délivrer son peuple; que, s'étant mis à l'œuvre, Moïse y est parvenu en contraignant Pharaon, à force de miracles, à rendre la liberté aux Hébreux; et que lui-même, à l'âge de 80 ans, s'étant fait capitaine et chef de ce peuple, l'a conduit en lieu de sûreté, loin de la terre barbare d'Egypte.

Nous devrions par conséquent, en commémoration de cet éclatant événement, sanctifier la pâque, nous abstenir pendant huit jours de manger du pain, et le remplacer par les azymes, pétris seulement de farine et d'eau, pains sans levain au sujet desquels on a inventé de si atroces calomnies.

Nous devons croire que Moïse, avec son peuple enfermé entre le désert et la mer Rouge, ou mer de Suez, a passé celle-ci à sec par miracle, tandis que les Egyptiens, voulant l'y poursuivre, y périrent tous submergés : événement qui inspira à Moïse un des plus beaux chants que la poésie ait produits.

A cette époque finit, ainsi que je l'ai déjà remarqué ailleurs, la première période, celle de la loi divine de nature, qui avait duré près de 25 siècles.

Le tableau devient plus magnifique, plus sublime, plus grandiose, dans celle de la loi écrite, inaugurée par Moïse; et, comme fidèle observateur de ses préceptes, je dois croire que le 15e jour du deuxième mois après la sortie d'Egypte, jour qui répond au 15 juin 1491 avant Jésus-Christ, cette masse énorme de peuple arriva dans le désert de Sin, situé entre Elim et le mont Sinaï. Je dois croire le miracle des eaux amères adoucies par Moïse; celui de la manne, don précieux du ciel, au moyen duquel tous les Israélites vécurent dans le désert; celui de l'eau jaillie du rocher d'Horeb, au simple contact de la baguette de Moïse, en si grande abondance qu'elle suffit à éteindre la soif de plus de deux millions de personnes altérées par les fatigues de la marche dans ce désert aride, et par la chaleur excessive de la saison étouffante dans cette année et surtout dans cette contrée

Ici commence pour l'Israélite le point cardinal de sa croyance religieuse; car alors la loi fut dictée par Dieu lui-même sur le mont Sinaï, à la présence de tout le peuple. Quoique 3335 ans nous séparent de cette époque, cependant de nos jours encore retentit aux oreilles des sectateurs de Moïse la voix terrible de Dieu, voix qui doit cependant retentir aux oreilles de tous les autres peuples du monde, puisque les préceptes fondamentaux de cette loi et constituant le Décalogue ont été et seront toujours la base fondamentale de toute législation. Les tonnerres, les éclairs, les feux, les convulsions de la nature agitée par un frémissement universel, annoncèrent cet éclatant événement regardé

par le moséite avec une terreur sacrée, avec une sainte vénération. L'effet en est si puissant chez lui, qu'après tant de siècles il conserve un attachement inébranlable pour cette loi dont ni le temps ni la violence n'ont pu le séparer. Il croit que c'est Dieu lui-même qui la lui a donnée, et redoute avec terreur tout ce qui pourrait l'en éloigner ou la lui faire transgresser.

Moïse ne se borna point à ces règles fondamentales. Il y en ajouta d'autres qui, plus tard, devinrent impossibles à observer, vu les circonstances locales et les lois des différents pays dans lesquels le peuple israélite se trouva dispersé, sans temple, sans sacerdoce, sans les mille moyens qu'il possédait auparavant pour ranimer cette sage et prévoyante législation. Moïse, qui la lui avait donnée, était si jaloux de la conserver dans toute son intégrité, qu'il défendit avec sévérité toute altération qui tendît à en diminuer ou même à en augmenter la rigueur; mais les temps et les circonstances, ces deux causes irrésistibles, rendirent sa prohibition inefficace.

La même foi que je dois comme moséite aux préceptes de ce législateur inspiré, je la dois aussi aux chefs de la nation, ses successeurs. Ainsi je dois respecter la mémoire de Josué, croire tous les prodiges opérés par lui pendant la guerre qui mit le peuple d'Israël en possession de la Cananée. Je dois professer les mêmes sentiments à l'égard de tous les autres juges jusqu'à Samuel, le dernier d'entre eux et le premier fondateur de l'école des prophètes, homme probe, grand politique, mais théocrate inflexible.

Je dois croire que David, roi, guerrier et poëte tout à la fois, était inspiré de Dieu, ainsi que tous les grands hommes qui fleurirent sous le nom de prophètes après la mort de Salomon. Beaucoup d'entre eux prophétisèrent pendant la captivité des Juifs à Babylône, surtout en ce qui concernait le dogme du Messie, d'autant plus traité à cette époque que le moment de son avénement était moins éloigné (1).

Ces Ecritures sacrées auxquelles je dois prêter foi, Moïse les avait commencées, comme je l'ai déjà remarqué, par la tradition de l'origine du monde, dans son Pentateuque, livre précieux et saint, qui était originairement la propriété exclusive des Israélites. Il se divise en cinq parties : la première, appelée *Genèse*, va de la création à la mort de Jacob, et contient la généalogie de la nombreuse famille de ce patriarche ainsi que la description du développement prodigieux qu'elle atteignit promptement. Il s'y trouve trois sources dont découle le dogme du Messie; d'abord le péché originel qui devait être racheté; ensuite la promesse de cette rédemption que Dieu fait à Abraham; et enfin la prophétie de Jacob mourant, laquelle prédit qu'avant la venue du Messie *le sceptre sortirait de la tribu de Juda* le plus fort des douze frères, tribu qui était destinée à avoir sans cesse la suprématie sur les autres.

Après la Genèse vient l'*Exode*. Entre ce livre et le précédent il y a une lacune de 200 ans environ, époque de l'écrasante captivité d'Egypte. Il ouvre la scène au moment de la délivrance du peuple juif du joug sous lequel il gémissait, et finit par la description de ce qui arriva sur le mont Sinaï, lorsque Dieu lui-même dicta les lois dont le moséite se montre encore, après trente siècles, si rigide observateur.

Le *Lévitique* contient la partie rituelle, c'est-à-dire les formules, les statuts pour les sacrifices. On y rencontre en outre de pré-

(1) Ces prophètes furent au nombre de seize : c'étaient tous de saints hommes quoique inégaux de mérite comme écrivains. Ils avaient mission de ranimer par leurs prédications dans le peuple, sa ferveur affaiblie pour la loi de Dieu, afin de l'arracher à l'idolâtrie. A partir de cette époque jusqu'au retour de l'exil à Babylone, les Juifs se montrèrent moins portés aux obscénités de l'idolâtrie dans lesquelles ils tombaient si souvent auparavant.

Les principaux de ces prophètes furent au nombre de quatre : Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel, qu'on appelle aussi les grands prophètes.

Isaïe vivait pendant le règne des successeurs immédiats de Salomon, c'est-à-dire environ 750 ans avant Jésus-Christ. Ses écrits sont remarquables par la pureté du style, par la noblesse des sentiments, la sublimité des conceptions, rehaussés par les figures de rhétorique et par des descriptions fort animées. Son éloquence était comme un fleuve d'eau très-limpide malgré la rapidité de leur écoulement.

Jérémie prophétisa sous les derniers rois de Juda, 600 ans avant Jésus-Christ. Il commença ses prédications étant encore fort jeune. Le royaume en décadence, la corruption des mœurs, allumèrent la sainte colère du voyant dont l'énergie était sans exemple, lorsqu'il reprochait au peuple et aux prêtres les infractions à la loi de Dieu. Elle lui valut la haine des grands et celle de la populace. Blotti, pour ainsi dire, dans le vestibule du temple, il tonnait de là, avec sa voix puissante, exhalant sa douleur et l'amertume de son cœur, en prédictions toujours tristes et menaçantes, qui annonçaient de terribles malheurs, d'épouvantables désastres. Ses lamentations sur la ruine de la ville et du temple déchirent le cœur par l'affliction qui y domine, plus que dans tous ses autres écrits, quoique dans tous se trouvent de lugubres tableaux peints avec de vives couleurs. La colère, le dépit d'une âme agitée, se décèlent à chaque page de ses prophéties, où d'ailleurs abondent à profusion les idées magnifiques et grandioses.

Ezéchiel était son contemporain, et lui aussi fut mené à Babylone : on n'a sur ce prophète que des notions vagues et incertaines. Il avait beaucoup d'imagination, mais il était obscur. Il prédit la fin de cette captivité et le rétablissement du temple de Jérusalem.

Daniel commença à prophétiser 20 ans avant la destruction du premier temple. Prisonnier lui aussi à Babylone, il acquit une grande réputation dans l'art d'expliquer les songes. On connaît le miracle dont il fut l'objet dans la fosse aux lions desquels il fut préservé.

Quelques écrivains soutiennent que, dans le ve siècle, les Juifs l'ont effacé du nombre des prophètes, justement parce que ses prophéties sur le Messie sont trop explicites et précises. Les autres prédictions ont trait aux quatre empires qui se succédèrent en Asie et dans les pays limitrophes; savoir : l'empire chaldéen, ou assyrien, celui des Mèdes, celui des Perses, et enfin l'empire grec ou macédonien.

cieux documents sur les mœurs et coutumes des Israélites à cette époque.

Le livre des *Nombres*, qui constitue la statistique des Hébreux dans le désert, tribu par tribu, contient aussi quelques fragments historiques sur les événements arrivés dans la deuxième et dans la quarantième année du séjour dans le désert, laissant un vide de 37 ans. Il finit par un résumé de tous les déplacements de la nation, de tous les camps levés et établis.

La dernière partie du Pentateuque est le *Deutéronome*. Il résume brièvement la loi et la constitution de Moïse; on y admire le zèle, le désintéressement et l'infatigable activité du législateur pour le bonheur de son peuple. Parmi ses lois sont surtout dignes de remarque, celle sur les faux témoins (*chap.* XIX, *v.* 19), celle sur les pauvres (*chap.* XV, *v.* 7 *et suiv.*), celle concernant les étrangers et les orphelins (*chap.* XXVII, *v.* 18, 19), celle sur les animaux (*chap.* XXII, *v.* 4 *et chap.* XXV, *v.* 4), ainsi que bien d'autres qu'il serait trop long de citer.

Excepté dans la Genèse, Moïse ne parle jamais du Messie. Il connaissait trop bien son peuple pour l'entretenir d'un espoir si éloigné. Cette idée domine dans le Pentateuque, où l'on ne trouve que promesses et menaces de biens ou de maux temporels, de paix, d'abondance, de santé, ou de guerre, de famine, de peste.

Après les livres de Moïse, l'Israélite doit regarder comme objets de foi, ceux de Josué, qui remplaça le grand législateur dans la charge de conduire le peuple hébreu du désert à la Cananée. Ils font immédiatement suite au Deutéronome, ainsi que l'annonce le premier verset, et embrassent un intervalle de dix-sept ans. On y trouve deux parties bien distinctes : la première nous entretient de la conquête de la Cananée faite en quatre campagnes; la seconde traite de la division des terres conquises.

Viennent ensuite les livres des Juges, dont l'auteur est inconnu, qui arrivent jusqu'à Samuel. Ils embrassent une période historique de près de trois siècles et demi.

Ils sont suivis par les livres de Samuel et par ceux des Rois, les uns et les autres divisés en deux parties, où il est question d'autres documents qui ne sont point parvenus jusqu'à nous; ils constituent l'histoire du peuple hébreu depuis Samuel (1130 av. Jésus-Christ) jusqu'à la 37e année de la captivité de Babylone (569 av. Jésus-Christ), c'est-à-dire qu'ils embrassent un intervalle de 561 ans.

Pendant toute l'époque où le peuple hébreu fut occupé par la guerre, soit pour la conquête, soit pour la conservation de ses terres, le dogme du Messie demeura comme assoupi. Mais à peine la paix fut-elle rétablie, qu'aussitôt David ranimait cet espoir affaibli, prenant l'éclatant avènement du Messie pour sujet de ses poésies, ouvrage en grande vénération chez le mosélte, qui en tire d'abondants matériaux pour sa liturgie et surtout pour ses prières et ses cérémonies funèbres.

Traité de nouveau par le roi-poëte, ce dogme fut ensuite inculqué par les prophètes qui se montrent si vivement inspirés par un sujet si élevé et si sublime. Cependant on ne doit point chercher dans leurs écrits le seul sens littéral, mais y découvrir le sens figuré et symbolique. En effet, on y trouve aussi prédit que le Messie devait apporter la domination, la gloire, les conquêtes, aux malheureux restes du peuple hébreu, dès lors réduits à un état bien triste et digne de commisération. Les uns affirment que Jérusalem devait devenir la métropole du monde et répandre de ses murs les bénédictions sur tous les peuples de la terre; d'autres se nourrissent d'espérances de guerres et de victoires que l'Israélite devait réaliser une fois placé sous la conduite de son Messie, qui détruirait rois et royaumes et établirait son sceptre sur l'univers soumis.

Du reste, quoiqu'on eût la certitude que ce Messie dût tôt ou tard faire son entrée dans le monde, cependant l'époque de sa venue resta pendant plusieurs siècles, non-seulement vague et incertaine, mais presque impossible à présumer, vu qu'aucun des signes dont elle devait être précédée ne s'était point encore vérifié et ne semblait pas pouvoir se vérifier, surtout après la destruction du premier temple, et après la captivité de Babylone, désastres qui, en effaçant toute lueur de gloire et d'indépendance, faisaient évanouir chez les Hébreux leurs plus belles espérances.

Le prophète Aggel, qui vivait justement vers la fin de la phase douloureuse de l'émigration juive, fut le premier à fournir quelque donnée, sinon certaine, du moins présomptive, sur ce grand avènement. Il prédit qu'il se réaliserait pendant l'existence du second temple qu'on allait bâtir alors, et cela en compensation de la pauvreté de cette seconde maison de Dieu, si inférieure à la première en splendeur et en richesse.

Daniel alla plus loin. Il en indiqua approximativement l'époque, se servant cependant d'un langage que beaucoup trouvèrent obscur, et de calculs susceptibles de différentes explications. Il fixa l'accomplissement de cette sublime régénération à soixante-dix semaines après que le monarque Persan aurait visé le décret pour la réédification du temple. Il existe des opinions diverses sur ces semaines, et on a demandé si c'étaient des semaines de jours, d'années ou de siècles. Des semaines de jours n'auraient pas seulement suffi à préparer le retour des captifs dans leur patrie; des semaines de siècles seraient trop longues et dénuées de toute probabilité; des semaines d'années constitueraient un total de 490 ans, et les Ecritures hébraïques ne vont pas si loin, comme il est aisé de s'en convaincre en réfléchissant sur l'époque à laquelle cessèrent les prophéties et la trace historique de la nation juive qui tombait de plus en plus en décadence. La chronique suppléait autant que possible à l'histoire dans les derniers moments de l'existence éphémère de ce peu-

ple, pendant la restauration promise par Esdras, 467 ans avant Jésus-Christ.

Il nous reste les *Paralipomènes* en deux livres d'auteur inconnu, qui se divisent en deux parties : la première nous donne la généalogie d'Adam jusqu'à la mort de David; la seconde, l'histoire du règne de Salomon et ses successeurs jusqu'à la captivité de Babylone. Ce fragment se rattache à celui d'Esdras, qui est le héros du retour des Hébreux à Jérusalem. On lui doit la remise en vigueur de la loi de Moïse, peut-être même, comme quelques-uns le prétendent, une sorte de réforme, et peut-être même quelque chose de plus. Par ses soins on a repris la lecture des livres sacrés, on a de nouveau sanctifié le sabbat, et rendu au culte, sinon toute, au moins une partie de son ancienne splendeur.

Son livre est suivi de celui de Néhémie, qui accrut les rigueurs déjà introduites ainsi que l'isolement du peuple juif, et fit des efforts inouïs pour l'éloigner de tout commerce avec les femmes étrangères. On rétablit la coutume de payer la dîme aux prêtres; on reconstruisit les tribus de Judas, de Benjamin et une partie de celle de Lévi. Le prophète inexorable ne pardonnait à personne; il tonnait sévèrement contre les transgresseurs de la loi, surtout lorsque c'étaient des prêtres.

Contemporain de ce zélé restaurateur du culte mosaïque, Malachie fut le dernier personnage qui se vit couronné de l'auréole prophétique. Les paroles suivantes de Malachie méritent d'être citées dans toute leur intégrité, comme les derniers sons d'une voix qui avait traversé les siècles en annonçant le Messie : *Souvenez-vous*, disait-il au nom du Seigneur, en prenant congé de la nation, *souvenez-vous de la loi de Moïse mon serviteur, que je lui ai donnée sur la montagne d'Horeb, afin qu'il portât à tout le peuple d'Israël mes préceptes et mes ordonnances. Je vous enverrai le prophète Elie avant que le grand et épouvantable jour du Seigneur arrive; et il réunira le cœur des pères avec leurs enfants, et le cœur des enfants avec leurs pères; de peur* QU'EN VENANT *je ne frappe la terre d'anathème.*

Tout ce que je vous ai rapporté de l'histoire des Hebreux depuis cette époque jusqu'au règne des Asmodées ou des Maccabées, et jusque même au règne d'Hérode, à la conquête des Romains et à la destruction du second temple, se trouve dans les œuvres de Joseph Flavius et des auteurs profanes. Le moséite manque donc d'un guide légal et authentique, soit pour la matière historique, soit pour la matière religieuse, depuis Malachie jusqu'à nos jours. Il attend toujours le prophète Elie qui doit être le précurseur du Messie. Mais au milieu de l'éparpillement de la nation juive sur toute la surface de la terre, au milieu de tant de persécutions, quel est l'homme orgueilleux qui, sans avoir recours au Nouveau Testament, pourrait affirmer ou nier la venue de cet Elie, précurseur du Messie, et celle du Messie lui-même? L'état du moséite est bien terrible : son incertitude excite la compassion, ses doutes la pitié. Depuis dix-neuf siècles, un vague bruit court de génération en génération, parlant du supplice de Jésus-Christ, accusé de s'être donné pour le Messie, tandis que, suivant la tradition juive, il n'en avait point les caractères requis. Vous aurez sans doute remarqué dans mon résumé historique les motifs d'intérêt privé qui peuvent avoir exercé leur influence pour accréditer cette fatale erreur, dans laquelle tombèrent, soit par ignorance, soit par calcul, les prêtres hébreux qui occupaient alors le premier rang à Jérusalem. Vinrent ensuite les talmudistes et tous les rabbins qui, quoique incapables, faute de preuves, de se prononcer pour l'affirmative ou pour la négative, à l'aide de leurs écritures auxquelles seulement ils prêtaient foi, se déclarèrent ennemis de ce Christ et de ceux qui croyaient en lui, mus par le zèle religieux ou peut-être par l'intérêt personnel. Ces talmudistes apparurent dans le IIIe siècle de l'Eglise à Jérusalem, dans le IVe à Babylone. Ils se partagent donc en deux écoles, l'une moins compréhensible que l'autre. Les ouvrages qu'ils ont laissés renferment le droit civil des Juifs adapté aux nouvelles croyances religieuses, mais contraire aux nouvelles mœurs. Dans une autre lettre je vous donnerai quelques détails sur ces innovations en grande partie inopportunes et imprévoyantes, quoiqu'elles soient peut-être rédigées dans les meilleures intentions et dans le désir de conserver intacte une religion respectable sous tant de rapports. Mais vous dire ce que c'est que ce talmud, ce corollaire du code de Moïse, je ne le pourrais pas; seulement je vais essayer de vous en donner les légères notions qui sont encore présentes à ma mémoire. Si je ne me trompe, cet ouvrage se divise en deux parties, l'une appelée *Mischna*, l'autre *Guémara*. La première est écrite en bon et pur hébreu rabbinique, mais avec fort peu de clarté dans les idées ; la seconde est en chaldéen. Ces livres sont de peu et même d'aucune utilité pour l'histoire, ne contenant que des choses fort invraisemblables. Il en existe deux éditions, l'une de Venise, l'autre d'Amsterdam (1). Un des plus grands hommes de cette école et qui

(1) Il existe deux ouvrages qui portent le même titre de *Talmud*. Le premier, *le Talmud* de Jérusalem, se divise effectivement en deux parties, l'une appelée *Mischa*, et l'autre *Guémara*. La première fut achevée vers l'an 189 de l'ère chrétienne (*Voy. Tezemach David*, *f.* 23); son auteur fut Judas le saint; il n'a fait dans son livre que rédiger les traditions conservées par les *Tanaïm* (organes de la tradition), qui apparurent au commencement du IIIe siècle avant Jésus-Christ, et dont il peut être considéré comme le dernier. On voit surgir après lui une nouvelle école de docteurs sous le nom d'*Amoraïm* (parleurs ou penseurs), qui commentent la tradition et en font la *Guémara*, c'est-à-dire le *complément* (de la tradition). Le second ouvrage, qui se nomme aussi *Talmud*, a été rédigé à Babylone environ 450 ans après celui de Jérusalem. C'est lui qui nous donne l'origine de la fameuse traduction chaldaïque des cinq livres de Moïse, ce livre sublime qui remonte à une époque si reculée et qui fournit des preuves si incontestables de la vérité du

vivait dans le XIIe siècle, fut Maïmonides ; ses admirateurs vont jusqu'à le mettre presque sur la même ligne que Moïse comme législateur et théologien. Il a publié les commentaires de la *Mischna*, dans lesquels il s'efforce de concilier les controverses et les rêves des anciens compilateurs. Son ouvrage fut condamné en 1230 par Grégoire IX, qui neuf ans plus tard ordonna à l'archevêque de Paris de faire saisir et brûler tous les livres hébraïques dans lesquels il se trouverait des doctrines contraires à la religion catholique. Des ordres semblables furent aussi envoyés alors en Portugal. Innocent IV en 1244, Jules II en 1555, et Paul IV en 1559, imitèrent cet exemple.

De ce que nous venons de dire, il résulte évidemment que le moséite consciencieux ne peut par lui-même, au moyen seulement de son histoire et de ses chroniques, ni affirmer ni nier l'identité de Jésus-Christ avec le Messie qu'attendaient ses ancêtres. La probabilité cependant devrait être pour l'affirmative, puisque vos évangélistes et vos apôtres étaient contemporains et témoins oculaires de la prodigieuse carrière parcourue par le Christ, et qu'ils n'avaient nul intérêt immédiat à le reconnaître pour le Christ, s'il n'avait réellement prouvé sa mission ; au contraire, beaucoup d'entre eux scellèrent leur foi de leur sang et subirent des martyres dont le souvenir fait frissonner. D'un autre côté, les talmudistes ne furent ni contemporains, ni témoins oculaires des prodiges que raconte l'histoire sacrée du Nouveau Testament, et qu'elle affirme avoir été accomplis par Jésus-Christ en présence d'une innombrable population. Le moséite n'a donc aucun guide dans ses livres saints pour ce qui a rapport à l'époque à laquelle vivait Jésus-Christ ; il ne peut ou ne veut pas en puiser des renseignements là où ils se trouvent : comment donc l'éclairer sur un point si controversé, et cependant si important ? Essayons néanmoins de le faire. Prouvez-moi, en réponse à cette lettre, l'identité de Jésus-Christ avec le Messie, tandis que de mon côté je tâcherai de prouver l'authenticité des livres qui vous servent de base ; et nous verrons. Puissent nos efforts être couronnés de succès ! en vérité ce serait à souhaiter.

Agréez l'assurance de mon estime et de mon affection.

Votre ami dévoué,
LOMBROSO.

Milan, ce 21 juin 1844.

LETTRE VIII.

M. CONSONI A M. LOMBROSO.

Mon cher ami,

Vos lettres seront un sujet d'étonnement, même pour les savants catholiques. Vous avez répondu sagement, et d'une manière satisfaisante, à ma question tendant à vous faire dévoiler la cause véritable, quoique non unique, de la dégradation de la race juive comparée aux fidèles chrétiens ; vous y exposez avec simplicité et d'une manière incontestable tout ce qu'on aurait pu suggérer, expliquer et corriger plus tôt. Ces lettres étaient tellement liées et inséparables, que mes réponses n'auraient fait qu'en rompre le fil des idées et vous distraire de l'important sujet qui absorbait votre attention. Leur but était de rechercher d'abord les rapports civils et sociaux des Israélites, et d'observer, après avoir posé ces bases intéressantes, le juif placé sous l'influence des modifications religieuses, pour tenter ensuite, par tous les moyens possibles, de l'amener à s'instruire aux sources innocentes et véridiques, lesquelles peuvent lui fournir la preuve que le Messie attendu par lui on le reconnaît dans la personne de Jésus-Christ. Cette vérité, une fois admise par lui, constituerait le perfectionnement de ses croyances. Etant du domaine de la théologie, cette thèse me regarde directement comme prêtre. Il faut donc que ce soit moi qui la traite, avec toute la clarté et toute la ferveur qu'exigent l'importance de la discussion et les résultats qui pourraient en dériver.

Dans ma réponse, je ne devrais donc m'occuper que de la controverse qui se rapporte directement à votre dernière épître, dans laquelle vous avouez franchement que, *au moyen de vos seuls livres sacrés, vous ne pouvez décider, avec connaissance de cause, s'il y a identité entre Jésus-Christ et le Messie attendu par les Juifs, parce que vos saintes Ecritures s'arrêtent à cinq siècles de distance de l'avénement du Christ.*

Mais avant d'aborder cette thèse, et pour vous montrer avec combien d'attention j'ai lu votre résumé historique, je vais vous communiquer les inductions que j'ai tirées en méditant sur les événements retracés par vous. Dans votre premier fragment historique, vous vous proposiez de faire ressortir comme elles le méritent, même pour les illettrés, les hautes conceptions de Moïse dans sa divine législation, législation aussi opportune pour les temps et les lieux dans lesquels elle était en vigueur, qu'inepte ailleurs, si elle demeure stationnaire. Par conséquent, vous ne dissimulez point votre persuasion, à savoir, qu'il était réservé au christianisme d'entreprendre une réforme hardie, en façonnant cette législation de manière à ce qu'elle pût servir dans tous les siècles à venir et sur toute la surface du globe. Aucune autre religion ne saurait offrir les mêmes avantages, car elles manquent toutes plus ou moins de cet ensemble de préceptes moraux et religieux, partage du seul christianisme.

Votre seconde lettre historique, consacrée entièrement à la douloureuse période des persécutions, a réveillé dans mon cœur ces

christianisme. Cette traduction, ou pour mieux dire le fond de ce livre fut révélé à Moïse, affirme le Talmud de Babylone (*Ridouschin*, *f.* 49), sur le mont Sinaï, en même temps que la loi ; la tradition conserva ce monument impérissable jusqu'à l'époque des Tanaïm, et Onkelos, l'ami de rabi *Jéhoschouang* et d'*Eliezer le Grand* eut la gloire de l'écrire.

(*Note du Traducteur.*)

sentiments pénibles qu'elles m'ont toujours fait éprouver; mais j'ai vu avec plaisir la candeur avec laquelle vous avez mis au grand jour les efforts des pontifes et des saints pour protéger les malheureux Juifs de la fureur populaire. J'ai été bien aise aussi de vous entendre avouer que ceux-ci avaient été les premiers à donner l'exemple de l'acharnement et des carnages, en persécutant les croyants des doctrines qui ne tendaient pourtant qu'à perfectionner cette même loi professée par les moséites.

La troisième période nous rappelle de plus riants souvenirs, en nous mettant sous les yeux la série des décrets favorables qui préparèrent l'émancipation de ce pauvre peuple israélite. Malheureusement, cette émancipation produisit plus d'indifférence que de progrès; car, toute proportion gardée, les cas de régénération évangélique sont encore bien rares chez vos coréligionnaires, quoiqu'on les excite depuis plus d'un demi-siècle à s'instruire, quoiqu'on leur fournisse les moyens aptes à les rapprocher de ce but décisif, quoiqu'on cherche à leur donner une plus grande latitude de relations et de liens sociaux. Il faut donc avouer que les ravages faits par treize siècles d'erreurs ne pouvaient être effacés par cinquante ans de tolérance; il faut donc avouer que les mœurs, si spéciales chez l'Israélite, concourent à l'isoler autant et plus que ne le fait la religion elle-même. Il est vrai aussi que les lois oppressives ont donné plus de latitude à cet isolement; mais outre ces causes morales et civiles, quelque puissantes qu'elles soient, il doit y avoir n'importe quelle erreur religieuse tenace et grossière, provenant assurément des notions vagues et inexactes, des souvenirs incertains et illusoires qui succédèrent à la foi solide et positive dans le Messie. Si l'avénement du Rédempteur eût répondu à l'idée qu'ils s'en font encore, il n'eût pu porter remède aux maux qui affligeaient l'humanité; au contraire, il les aurait fait empirer. De ce rêve mal bâti naquit par conséquent la fausse opinion des Juifs, que Jésus-Christ n'avait point les caractères requis pour le Messie, quoique la preuve du contraire se trouve dans une histoire dont la véracité, vous pouvez aisément vous en convaincre, ne souffre aucun doute, n'admet aucune hésitation.

C'est là le plus grand écueil pour le moséite, l'isthme qui sépare les deux religions, et qui, une fois détruit, ne laisserait plus aucun obstacle à leur jonction. Entreprenons donc de le faire disparaître, en prouvant d'une manière irréfragable que Jésus-Christ est précisément le Messie qu'attendent encore vos coréligionnaires, par un inexplicable aveuglement, quoique l'époque fixée pour son avénement soit déjà passée depuis dix-huit siècles. Car les Ecritures établissent péremptoirement qu'il devait paraître pendant l'existence du second temple, qui n'est plus, et descendre de telle tribu, de telle famille; circonstance impossible à vérifier maintenant, que toute trace généalogique est effacée parmi les enfants d'Israël.

Il est donc entre la loi des Israélites et celle des catholiques une communion de foi sur bien des points : cette communion de foi, que vous avouez, découle de la révélation. Vous admettez, dans votre résumé historique, ce rapport entre Dieu et l'homme : vous admettez donc, par conséquent, l'analogie qui existe entre les religions catholique et juive. Comme théologien, je vous demande la permission de disserter brièvement sur ce point capital de foi, sur lequel vous ne pouviez vous appesantir dans votre épitome tout à fait historique.

La révélation n'est autre chose que la manifestation de la sainte volonté de Dieu, par laquelle Dieu parla aux hommes, afin de leur faire connaître leurs devoirs. Nous autres chrétiens sommes, partant, d'accord avec votre Moïse, ce Moïse qui recueillit pour le premier l'histoire du monde, écrivit la tradition orale de l'homme sorti des mains divines, et nous donna dans le Pentateuque les premières notions, les premiers dogmes, les premiers rites de la religion par laquelle Dieu voulait être adoré en esprit et en vérité.

La sainteté des doctrines et des dogmes enseignés par lui, et rendus vénérables par une longue série de miracles les plus éclatants, en prouve la véracité. Ces dogmes et ces doctrines ne cessèrent point d'être crus et professés jusqu'à l'avénement du Christ, qui, fondant son Eglise sur ces bases, confirma la divine mission de Moïse, ainsi que celui-ci avait déjà rendu témoignage de sa mission sur la terre comme Fils de Dieu. En cette qualité, il ne fit dans son Evangile que perfectionner la religion de Moïse, en donnant en soi-même l'accomplissement des symboles de l'Ancien Testament. Or, si la loi de Moïse est le résultat de la révélation divine, et si le christianisme, loin de les contrecarrer, vérifie les espérances que cette révélation avait fait naître, je suis fondé à conclure que le christianisme provient du ciel. Etant fondé sur la même révélation qui annonce comme divine la loi de Moïse et sa mission dans le monde, il ne peut ne pas provenir de la même source. Si donc la nature et la perfection de la doctrine évangélique prouve, ainsi que l'atteste ce que nous venons de dire, que cette doctrine est le résultat de la révélation, il sera incontestablement prouvé aussi que *le Juif, en embrassant le catholicisme, ne change point de croyance, mais qu'il perfectionne au contraire sa foi;* thèse que j'ai établie dès ma première lettre. Et il en résulte, par conséquent, une vérité dont j'ai déjà parlé, à savoir, *que cet acte, considéré comme blâmable, ne l'est en aucune façon.*

Convaincu de cela, vous prenez et établissez pour base que, pour passer du judaïsme au catholicisme, il faut préventivement devenir bon israélite, c'est-à-dire croire que Dieu ait éclairé le patriarche Abraham par la révélation, qu'il ait contracté une alliance avec lui, qu'il lui ait promis de protéger sa

descendance, d'en faire son peuple bien-aimé, qu'il lui ait promis un Messie, que Jacob ait répondu de l'accomplissement de cette promesse à ses enfants, que ceux-ci, s'étant multipliés prodigieusement, soient devenus un peuple nombreux, que, réduits à une rude captivité en Egypte, Moïse les en ait délivrés par des miracles étonnants. Eh bien! tout cela, les chrétiens le tiennent aussi pour vrai.

Vous devez croire que Moïse était inspiré de Dieu, ainsi que tous les prophètes qui illustrèrent votre nation; vous devez prêter foi à toutes leurs prédictions, par lesquelles ils vous annoncent un Messie et les moyens de le reconnaître; et vous étiez partant obligés de reconnaître pour le Messie l'homme qui serait venu dans les temps, les circonstances et avec les caractères fixés par les voyants. Notre foi nous enseigne les mêmes choses. Donc la croyance du moséite et celle du catholique sont les mêmes quant à la certitude de la venue du Rédempteur. La différence ne se rencontre que dans le mode de son apparition. Les Israélites attendaient et attendent encore dans le Messie un conquérant couronné de gloire; nous, nous ne voyons dans sa venue qu'une régénération spirituelle, qu'un perfectionnement apporté à la morale, aux mœurs, aux espérances. Cette idée erronée, conçue par vos coréligionnaires, a été la cause principale de leur obstination à ne pas reconnaître l'accomplissement de cette promesse dans la personne du Christ.

Il est inutile que j'insiste sur la certitude que ce Messie devait venir; vous la reconnaissez basée sur vos traditions elles-mêmes. Mais comme, à l'aide de vos seuls livres, vous ne pouvez, ainsi que vous me le faites remarquer, vous assurer que cette promesse ait été tenue ou non, car ces livres s'arrêtent cinq siècles avant l'époque fixée par Jacob, je m'empresse d'acquiescer à votre demande en vous donnant quelques éclaircissements à ce sujet.

Je commencerai par vous poser une question. Est-il vrai ou non que le premier signe annoncé par Jacob, pour marquer l'époque de l'avénement du Messie, c'est l'absence du commandement ou du sceptre dans la tribu de Juda? (*Genèse, ch.* XLIX, *v.* 10.) Et n'est-il pas vrai aussi que, suivant l'histoire rédigée par vous-même, cette circonstance s'est vérifiée lorsqu'Hérode devint roi de Judée, vers l'an 4000 du monde, et gouverna les restes de la tribu de Juda, réunis à Jérusalem au retour de la captivité de Babylone? Aggée n'avait-il pas dit (*ch.* II, *v.* 7) que ce Messie devait apparaître pendant l'existence du second temple? Et vous-même ne convenez-vous pas, à la fin de votre quatrième lettre, que ce monument fut détruit par Titus vers l'an 4070 du monde? Donc, l'avénement du Messie devait avoir lieu après qu'un prince étranger aurait régné sur la tribu de Juda, et avant la ruine du second temple : donc le Messie est venu.

Ouvrons maintenant les pages de Daniel, dont les prédictions renouent, pour ainsi dire, les fils épars de toutes les prophéties antérieures. Voici ses paroles : *Sachez donc ceci, et gravez-le dans votre cœur : depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'au Christ, chef de mon peuple, il y aura sept semaines et soixante et deux semaines; et les places et les murailles de la ville seront bâties de nouveau parmi des temps fâcheux et difficiles* pendant sept semaines. *Et après les soixante et deux semaines, le Christ sera mis à mort*, et le peuple qui doit le renoncer ne sera plus son peuple; *un peuple avec son chef, qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire; elle finira par une ruine entière, et la désolation qui lui a été prédite arrivera après la fin de la guerre* (*ch.* IX, *v.* 25, 26). Jusqu'ici, les prophéties sur l'époque de l'avénement du Messie, nous verrons bientôt celles sur les événements qui devaient l'accompagner.

En parlant dans votre dernière lettre de ces fameuses 70 semaines, vous soulevez un doute : étaient-ce, dites-vous, des semaines de jours, d'années ou de siècles? Et vous semblez près de croire qu'elles sont d'années. Vous êtes non-seulement dans la vraisemblable, mais encore dans le vrai. La preuve de cette hypothèse nous est fournie par les Ecritures saintes antérieures à Daniel. Dans le Lévitique (*ch.* XXV, *v.* 8). Moïse dit, au sujet du jubilé qui devait être institué aussitôt après la conquête de la terre sainte : *Vous compterez aussi sept semaines d'années, c'est-à-dire sept fois sept, qui font en tout quarante-neuf ans.* Et ailleurs (*ch.* XXIII, *v.* 15 *et* 16), il nous donne un exemple de semaines de jours aussi clairement spécifiés, puisque pour sept semaines il indique le total de cinquante jours. Cela met hors de doute que l'usage existait de compter par semaines d'années. Mais des semaines de siècles, il n'en est jamais question ni dans la Bible, ni ailleurs.

Avant la mort du Messie, il devait s'écouler 70 semaines de sept années chacune, savoir 490 ans. De quelle époque devaient-ils commencer à courir? Daniel nous le dit : *Dès que le décret pour la réédification du temple sera rendu*, c'est-à-dire à partir de l'époque où Cyrus ou Artaxerxès ordonna ensuite cette réédification, époque qui, suivant la chronologie de Vitré, doit être fixée à l'an du monde 3550. Ajoutons à ce chiffre les 490 ans en question, et nous atteindrons l'année 4040. Or, comme nous sommes maintenant, d'après le même chronologiste, en 5844, il demeure incontestable que le terme fixé par Daniel se trouve dépassé de dix-huit siècles, c'est-à-dire de presque autant de temps qu'il s'en était écoulé en remontant du Christ à Abraham, qui l'avait annoncé le premier. Résumons-nous : l'époque fixée par Daniel est passée, le second temple n'existe plus, la tribu de Juda n'a plus de sceptre et n'existe plus : donc, si un homme se disait aujourd'hui le Messie, on ne pourrait plus lui prêter foi; parce qu'il ne pour-

rait point réaliser les conditions voulues par les prophéties.

Si Aggée et Daniel et Jacob, qui avaient fixé l'époque de la venue du Rédempteur au quarantième siècle, pendant l'existence du second temple, et avant que Juda eût perdu son sceptre, sont pour vous des autorités, il serait folie de l'attendre encore presque au soixantième siècle de la création, lorsque du temple de Jérusalem il ne subsiste plus le moindre vestige. Tous les efforts qu'on a faits pour en rebâtir un troisième sont demeurés sans résultat, et toutes les puissances de la terre ne sauraient rendre l'existence au second détruit de fond en comble. On ne pourrait pas non plus faire rétrograder le monde de dix-huit siècles ; et la chose fût-elle possible, on le voudrait d'autant moins qu'il ne s'agirait que de ranimer par ce moyen un espoir presque évanoui dans tous les cœurs et perdu à jamais.

Supposons maintenant que les semaines de Daniel fussent de siècles, oui, de siècles, et que les générations à venir de vos coréligionnaires se résignassent à prendre patience, à attendre qu'elles se fussent écoulées, à attendre jusqu'à l'an du monde 52550 la venue du Messie, comment pourraient-ils alors en rechercher et en découvrir la généalogie? Le Rédempteur doit naître de la tribu de Juda et de la famille de David : où trouver cette tribu et cette famille au milieu de l'éparpillement de toutes les familles, de toutes les tribus d'Israël sur toute la surface du globe? Où chercher cette tribu, comment découvrir cette famille?

De ce qui a été dit jusqu'ici, il est donc prouvé jusqu'à l'évidence que les moséites se mettent en opposition avec toute probabilité historique, en plaçant encore quelque espoir dans la venue du Messie. Mais nous n'avons pas acquis la certitude que ce Messie fût Jésus-Christ, qui en avait tous les caractères, étant né justement *quand*, *comment* et *où* les prophéties l'avaient annoncé.

Remarquons d'abord que cet avénement ne devait point se réaliser à l'improviste, mais qu'il devait être annoncé comme imminent par un précurseur : ce sont vos prophètes qui vous le disent. C'est un Isaïe, un des plus savants et des plus saints : *Une voix crie dans le désert*, dit-il : *Préparez la voix du Seigneur ; rendez droits dans la solitude les sentiers de notre Dieu* (*ch.* XL, *v.* 3). C'est un Malachie, le dernier d'entre eux, qui s'écrie : *Je vais vous envoyer mon ange, qui préparera ma voie devant ma face ; et aussitôt le Dominateur que vous cherchez et l'Ange de l'alliance si désiré de vous viendra dans son temple. Le voici qui vient, dit le Seigneur des armées* (*ch.* III, *v.* 1).

Eh bien ! Jésus-Christ l'a eu ce précurseur dans la personne de saint Jean-Baptiste, qui, ainsi que le prouve l'évangile de saint Luc (*ch.* I, *v.* 4 *à* 8), vint précisément du désert au Jourdain, afin d'annoncer par ses prédications la prochaine apparition du Rédempteur désiré.

Le même Isaïe vous prédit ailleurs (*ch.* VII, *v.* 14) que ce Messie devait naître d'une vierge, et vous annonce cela comme un événement extraordinaire, comme un prodige inouï, et par lequel il entendait prouver la véracité de sa mission à un prince pervers et incrédule : *C'est pourquoi*, dit-il, *le Seigneur vous donnera lui-même un prodige. Une vierge concevra, et elle enfantera un fils qui sera appelé* EMMANUEL. Et cette prédiction aussi s'est complétement vérifiée dans la naissance de Jésus-Christ, ainsi que l'atteste saint Mathieu (*ch.* I, *v.* 18 *à* 23).

Jésus-Christ n'est-il pas né à Bethléhem ! (*S. Luc*, *ch.* II, *v.* 4 *à* 7.) Et Michée n'avait-il point dit huit siècles auparavant (*ch.* V, *v.* 2) : *Et vous*, BETHLÉHEM *Ephrata, vous êtes petite entre les villes de Juda; mais c'est de vous que sortira celui qui doit régner dans Israël, dont la génération est dès le commencement, dès l'éternité.* Il y a plus : dans cet événement, la Providence divine éclate plus que partout ailleurs; car Marie demeurant à Nazareth et non à Bethléhem, il paraîtrait que Jésus-Christ aurait dû naître dans la ville qu'elle habitait. Mais le Seigneur avait préparé la vérification de cette prophétie par un fait qui y semblait complétement étranger, mais qui s'y liait cependant très-étroitement.

Tout le monde était en paix sous le règne d'Auguste : ce monarque voulant avoir un dénombrement exact de ses sujets, ordonna qu'on le fît sans délai. Marie et Joseph, son mari, durent donc, d'après cette ordonnance, se rendre à Bethléhem, qui était la ville de David, afin de s'y faire enregistrer comme membres de cette famille. Ce fut alors que la Vierge, n'ayant trouvé place dans aucune hôtellerie, à cause de la grande affluence des étrangers, enfanta dans une étable et mit son nouveau-né dans une crèche. Cette naissance répondait bien à l'humilité que le nouveau culte devait substituer à l'orgueil du paganisme.

Les trois premières clauses requises par les prophéties se sont donc vérifiées en Jésus-Christ. Il eut un précurseur ; il naquit à Bethléhem et naquit d'une vierge. En vérité, c'est un attentat contre la Providence que de vouloir s'aveugler pour ne pas reconnaître que la main de Dieu lui-même dirigeait celle de ses prophètes. Ils semblent écrire une histoire, lorsqu'ils parlent de la naissance du Messie et des circonstances qui devaient précéder et accompagner cet événement extraordinaire, et attendu avec impatience depuis si longtemps.

La Providence divine se manifeste ici d'une manière encore plus remarquable. Le royaume d'Israël se trouve divisé en deux parties, la majorité absolue, c'est-à-dire les dix douzièmes de la nation constituant le royaume de Samarie, tombé sans ressource sous le joug du vainqueur, est conduite à Ninive, perd sa nationalité, se fond avec les autres peuples, et les pages de l'histoire se ferment pour elle à jamais. Les deux autres tribus, au contraire, celle de Juda, celle de Benjamin, et une partie de celle de Lévi, qui

formaient le royaume de Juda, se relevaient en petit nombre, il est vrai, malgré la captivité de Babylone. Après soixante et dix ans d'esclavage, elles revoient leur patrie, rebâtissent la ville et le temple dans lequel devait se montrer le Messie. Ce dogme prend maintenant un caractère historique et positif, vu le décret publié déjà pour la réédification du temple, monument qui ne semble renaître que pour vérifier les promesses des prophètes. C'est encore Aggée qui parle dans le but de ranimer l'énergie du peuple, assoupie dès le commencement des travaux. *Voici ce que dit le Seigneur des armées : Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et tout l'univers; j'ébranlerai tous les peuples, et* LE DÉSIRÉ DE TOUTES LES NATIONS VIENDRA, *et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées* (*ch.* II, *v.* 7, 8). Tout le reste de ce chapitre, le dernier du livre d'Aggée, parle exclusivement de circonstances relatives à ce grand événement.

Mais il faut que nous revenions à la prophétie de Daniel, dont la première partie prouvait que le Messie devait disparaître du monde vers l'an 4040. Voyons s'il ne nous serait pas possible, au moyen de la seconde, de préciser mieux cette date et les circonstances qui devaient la suivre, pour examiner ensuite si la mort de Jésus-Christ s'accorde avec elles. Voici le verset 27 du chap. IX de Daniel : *Il confirmera son alliance avec plusieurs dans une semaine, et à la moitié de la semaine, les hosties et les sacrifices seront abolis, l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin.* D'après ce complément de la prophétie, il paraît que le Messie devait être mis à mort à la moitié de la dernière (1) des soixante-dix semaines en question, lesquelles se terminent, ainsi que nous l'avons déjà vu, à l'an du monde 4040. Et comme, dans le cas actuel, une semaine se compose de sept ans, la moitié de la semaine répond à trois ans et demi, qui, déduit de 4040, donnent justement l'an 4036 et demi du monde.

Or, moins quelque faible inexactitude inséparable de toutes les époques de l'histoire ancienne, à cause surtout de l'irrégularité des

(1) Ceci a besoin d'être expliqué. Répétons la prophétie de Daniel et répétons-la en entier, traduite littéralement du texte hébreu : « Soixante-dix semaines ont été arrêtées sur ton peuple et sur ta ville sainte pour anéantir la rébellion, pour mettre fin aux péchés, pour expier l'iniquité, pour amener la justice éternelle, pour sceller les visions et les prophéties, et pour oindre le saint des saints. Et sache ceci et grave-le dans ta mémoire : Du moment où sera publié l'ordre de retourner à Jérusalem pour la rebâtir, jusqu'à l'Oint chef, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines : on reviendra, on rebâtira la place et le fossé, et cela dans des temps de détresse. Et après ces soixante-deux semaines, le Messie sera mis à mort; et quand il ne sera plus, et la ville et le sanctuaire seront détruits par un peuple avec son chef, qui doit venir, et (la ville) sera ruinée par l'invasion, et jusqu'à la fin de la guerre a été arrêtée *ou décrétée* la désolation. Et une semaine confirmera l'alliance à plusieurs, et la moitié de la semaine fera cesser le sacrifice et l'oblation, et sur l'aile (du temple seront) les abominations de la désolation et jusqu'à l'entière destruction et jusqu'au retranchement se répandront sur le lieu dévasté. »

Résumons : il devait se passer 70 semaines ou 490 ans à partir de la date du décret qui ordonnerait la reconstruction de Jérusalem, jusqu'à l'anéantissement de la rébellion, divisées en sept semaines, soixante-deux semaines et une semaine. Après les sept semaines Jérusalem devait être rebâtie, après les soixante-deux semaines le Messie devait être mis à mort, et après la dernière semaine l'alliance devait être confirmée à plusieurs. Mais à la moitié de cette dernière semaine le sacrifice et l'oblation devaient cesser.

Voyons maintenant ce qui est arrivé. Artaxerxès à la Longue-Main signa, en la vingtième année de son règne, un décret par lequel il permettait au prophète Néhémias de rebâtir Jérusalem. Or Artaxerxès étant monté sur le trône en l'an 280 de Rome, c'est-à-dire 474 ans avant Jésus-Christ, son décret devait être daté de l'an 300 de Rome (454 ans avant Jésus-Christ). Jésus-Christ naquit l'an 754 de Rome, c'est-à-dire 454 ans après le décret d'Artaxerxès, et il fut mis à mort l'an 787 de Rome, c'est-à-dire 487 ans après le décret d'Artaxerxès, ou en d'autres termes, à la moitié de la soixante-dixième semaine de Daniel. Après la mort de Jésus-Christ, les apôtres prêchèrent l'Evangile aux gentils, et confirmèrent ainsi l'alliance à plusieurs. Au moment de la mort de Jésus-Christ, la désolation s'appesantit en effet sur le temple de Jérusalem, car le voile du *sancta sanctorum* se déchire, et les ténèbres couvrent la face de la terre en plein midi (*). Quelques années après, le temple et la ville sont détruits, les Juifs en sont chassés sous Adrien, n'y remettent plus les pieds, de sorte que la désolation demeure en permanence sur la terre jadis bénie de Dieu.

On pourrait objecter que Daniel a placé la mort du Messie après les soixante-deux semaines, et que les sacrifices n'ont cessé qu'à l'époque de la destruction du temple et de la ville par Titus.

C'est pour répondre à cette objection que nous nous sommes permis d'ajouter quelques lignes à la lettre éloquente de M. Consoni. Daniel dit : ואחרי השבעים ששים ושבים (Et après les soixante-deux semaines); mais אחרי ne veut point dire immédiatement après, il signifie seulement *après*, or l'époque resterait indéterminée si le dernier verset ne venait l'éclaircir. *Et la moitié de la semaine fera cesser le sacrifice et l'oblation*, ajoute le prophète, et pourtant les sacrifices n'ont réellement cessé que 37 ans plus tard. Mais, en bonne foi, après le sacrifice immense du Messie, après que l'alliance avait été confirmée aux gentils, après que les enfants d'Israël avaient méconnu le Rédempteur envoyé de Dieu pour effacer le péché originel (car le texte porte לבלא חטיצע *pour anéantir la rébellion*, c'est-à-dire la rébellion à cause de laquelle la rédemption est devenue nécessaire), les sacrifices pouvaient-ils avoir une valeur quelconque en présence de Dieu? Ces sacrifices qui n'étaient que la figure de celui qui venait d'être consommé sur le Golgotha, que devenaient-ils après cet événement extraordinaire, sinon une preuve de plus de l'aveuglement des Israélites? Le sacrifice n'existait plus pour Dieu, quoqu'il existât encore pour l'homme; mais la prophétie de Daniel avait été dictée par le Saint-Esprit et non par les mortels. Donc la mort de Jésus-Christ coïncide exactement avec l'epoque fixée par Daniel.

(*Note du traducteur.*)

(*) *Voy.* Phleg. 13 olymp., Thall. Hist., et Bossuet, Discours sur l'hist. univ., Ire part., ep. xe.

calendriers alors si imparfaits, vous trouverez que l'an de la mort de Jésus-Christ répond exactement à celui fixé par Daniel.

Et plus tard, le 7 septembre 4074 de la création, le temple fut détruit par Titus, et le peuple et les prêtres furent dispersés, comme vous en convenez dans votre résumé historique. Une autre preuve que cette époque était celle à laquelle le Messie devait venir, nous la trouvons dans une circonstance aussi mentionnée par vous. Je veux parler de la décadence du culte de Moïse et de toutes les religions existant alors. On y voit la main de la Providence disposant toute la terre à recevoir la loi nouvelle et destinée par Dieu à succéder à celle de Moïse. La mission de celle-ci était déjà accomplie du moment de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. N'oublions pas non plus que le talmud lui-même déclare que tous les temps de la venue du Messie sont passés.

Quand même donc aujourd'hui comme à l'avenir il se présenterait un homme extraordinaire, ayant les caractères prédits pour le Messie, et dont les prodiges pussent accréditer la mission, les Israélites devraient refuser de le reconnaître pour leur Rédempteur; car l'époque de la venue de celui-ci, cachet essentiel de la vérité, preuve absolument nécessaire, ne pouvant plus se réaliser, deviendrait un obstacle insurmontable à son adoption, même pour vos théologiens et pour vos coreligionnaires intelligents. Vos rabbins et vos docteurs n'ignorent point la mauvaise foi de certains glossateurs et de quelques cabalistes qui, profitant de la ressemblance de la configuration de quelques caractères hébraïques et de la facilité de changer le sens d'un mot par la seule ponctuation, se sont efforcés d'altérer la signification de certains passages de manière à les rendre moins obscurs, mais plus favorables à leur opinion. Néanmoins ils vont souvent jusqu'à lancer l'anathème contre ceux, fût-ce même quelques-uns d'entre eux, qui oseraient calculer les temps de la venue du Messie, en expliquant, s'il le fallait, avec une sincérité consciencieuse, quelques versets de la Bible, qui s'opposeraient trop ouvertement à leur opposition obstinée.

D'ailleurs les philosophes et les écrivains du paganisme eux-mêmes nous fournissent les preuves les plus irréfragables en faveur de la religion catholique, non-seulement en parlant de la vie miraculeuse et de la sagesse surhumaine de Jésus-Christ, mais bien encore en rapportant les circonstances qui témoignent de l'identité du Messie des Juifs avec le Rédempteur du monde adoré par les chrétiens. En peignant un juste par excellence, Platon dit qu'il doit s'attendre à être attaché à une croix. Le philosophe Chalcidius parle de l'étoile qui annonça la naissance de l'Homme-Dieu, et Phlégon de l'éclipse qui couvrit de ténèbres la face de l'univers pour l'horrible déicide. D'autres auteurs font mention de l'étoile qui guida de l'Orient à Nazareth les rois mages, et de l'avertissement surnaturel qu'ils reçurent de ne pas passer par Jérusalem en retournant dans leur pays. Macrobe décrit le massacre des enfants, prédit par Jérémie et ordonné par le roi impie de la Judée. Et enfin Mahomet lui-même est forcé de reconnaître *que Jésus-Christ est le Messie, le Verbe, l'Esprit de Dieu.* Oui, c'est bien le Messie que ce Jésus-Christ annoncé comme tel dès sa naissance, et ensuite par le précurseur; ce Jésus-Christ dont l'apparition dans le monde est signalée par des prodiges, et que des rois recherchent pour l'adorer; ce Jésus-Christ qui, connu de tout le monde pour le fils obscur d'un charpentier de Nazareth, confond, à l'âge de douze ans, par sa science surhumaine, les docteurs et les grands de la nation juive, alors la plus savante de la terre dans les matières religieuses; ce Jésus-Christ qui lit et révèle les sentiments les plus cachés du cœur humain, qui connaît l'avenir le plus éloigné et le passé le plus reculé, qui confond et épouvante ses ennemis envieux et jaloux de sa puissance, en commandant aux éléments, aux maladies, à la mort et à tout le règne de la nature! Peut-on nier que Jésus-Christ eût les caractères du Messie? Interrogé s'il était le Fils de Dieu, il répond affirmativement, et prouve si irréfragablement sa mission par la sainteté de sa vie, que ses bourreaux eux-mêmes sont enfin obligés de le reconnaître pour le Messie. N'a-t-il point prédit sa passion dans tous ses détails, comme Isaïe l'a décrite au ch. LIII, et David dans les psaumes XXV, XXVI et XXXIV? N'a-t-il point reproché d'avance à ses disciples leur faiblesse, en leur annonçant que, malgré leurs protestations de fidélité et de dévouement, ils seraient scandalisés par sa passion; que l'un d'entre eux le trahirait et le vendrait en se perdant, et que tous l'abandonneraient? C'est lui qui prophétisa la destruction totale de Jérusalem et du temple, arrivée après sa mort; c'est lui qui dit qu'après sa mort il aurait attiré à lui toutes choses.

Josèphe Flavius, un des meilleurs historiens de son époque, et plusieurs autres auteurs juifs, ses contemporains, parlent des miracles opérés par Dieu au moment de la mort de Jésus-Christ, afin de prouver que c'était bien là son divin Fils, ce Messie attendu depuis tant de siècles pour la régénération du genre humain. Tout ce que Isaïe avait prédit dans le chap. LIII, tout s'est vérifié à cette heure suprême. Les sépulcres s'ouvrirent, les morts ressuscitèrent, le tremblement de terre fendit le sommet des montagnes, les ténèbres couvrirent la terre contre toutes les lois de la nature, le voile du sanctuaire fut déchiré par une puissance surhumaine; Disma, le bon larron, attaché à une croix près de Jésus-Christ, se convertit instantanément et reconnut celui-ci pour le Fils de Dieu; ses bourreaux, consternés et confus, se frappent la poitrine avec repentir, et s'aperçoivent de l'énormité qu'ils venaient de commettre. Mais ceci fera le sujet d'une autre lettre destinée à vous prouver la divinité de Jésus-Christ. Pour le moment, il me

suffit de vous avoir démontré qu'on ne peut révoquer en doute son identité avec le Messie que les Juifs attendaient et attendent encore, trompés par les fausses espérances qu'ils avaient conçues sur son avénement.

Ma première proposition est donc ainsi prouvée, à savoir, que les prophéties qui ont rapport au Messie se sont vérifiées dans leurs moindres détails, et il en résulte par conséquent la véracité de la seconde, laquelle affirme que l'Israélite, en embrassant le catholicisme, loin de renoncer aux dogmes de l'Ancien Testament, trouve dans le Nouveau la réalisation de sa loi et l'accomplissement des promesses de Dieu. Quoique l'évidence milite en faveur et à l'avantage de la foi des chrétiens, cependant, afin de vous confirmer de plus en plus dans les croyances religieuses, vous et tous ceux qui voudraient vous imiter, je vous tracerai brièvement, ainsi que je viens de vous le dire, les preuves irrécusables de la *divinité* de Jésus-Christ. Ce point suffirait à lui seul à décider les plus obstinés et tous ceux qui douteraient encore à avouer la vérité de la religion catholique, vérité qui doit éclairer les consciences les plus aveuglées. Je vous accorde cependant que cette lumière a besoin d'un précurseur pour pénétrer chez les Israélites, et ce précurseur doit être la meilleure opinion qu'on aura désormais de la nation juive, afin de la prédisposer par ce moyen indispensable et puissant à sa régénération évangélique.

En vérité, on ne peut jeter les yeux sur l'histoire de ce peuple malheureux sans éprouver un sentiment de douleur en pensant à sa cruelle destinée. Il a été le but de la calomnie, la victime du plus profond mépris depuis les temps de Tacite, comme les chrétiens le furent plus tard à l'époque de Tertullien, justement parce qu'ils tiraient leur origine des Hébreux. Cette communauté d'origine et de malheurs aurait dû inspirer à ces deux peuples des sentiments mutuels bien différents de ceux qu'ils nourrissent. L'amour de la vérité m'amène à dévoiler une circonstance intéressante, à savoir, qu'un des plus puissants motifs de ce mépris dont on écrasait les enfants d'Israël, provenait en grande partie de ce qu'ils avaient adopté et conservaient avec une persévérance héroïque le dogme de l'unité de Dieu, dogme que n'altéra en aucune façon celui de la Trinité, ce dont vous vous convaincrez aisément lorsque vous serez initié au mystère de l'incarnation du Verbe divin qui, quoique supérieur à l'intelligence humaine, ainsi que bien d'autres vérités dogmatiques, n'est nullement contraire à la raison. Je dois cependant rendre aux Juifs ce témoignage, que nous leur devons beaucoup de reconnaissance pour ce qu'ils ont conservé intact pendant quinze siècles le dogme de l'unité et le Décalogue qui, loin d'avoir été altérés par Jésus-Christ, reçurent de lui dans leur application des perfectionnements indispensables et exigés par les nouveaux systèmes prevalant à cette époque, par les progrès de la civilisation, et par les changements qu'avaient subis les lois civiles chez les peuples modernes du continent européen.

Votre ami,

CONSONI

Grossotto en Valtellina, 5 juillet 1844.

LETTRE IX.

M. CONSONI A M. LOMBROSO.

Mon cher ami,

Jusqu'ici je ne vous ai entretenu que de l'identité de Jésus-Christ avec le Messie, tel que l'avaient annoncé les prophètes. Je vais maintenant vous démontrer que sa doctrine fut aussi grande que sa sainteté, et que lui-même surpassa l'attente des hommes. L'ordre exige que je vous parle d'abord des effets prodigieux de sa divinité, toujours suivant les prophéties, pour vous convaincre davantage de tout ce que je vous ai déjà prouvé. Quoique j'en aie fait mention en passant, vu le rapport intime des sujets, vous me permettrez de continuer à passer en revue les fastes du catholicisme, afin de détromper ceux qui, soit par ruse des rabbins, soit par leur propre aversion au christianisme, languissent dans la plus déplorable ignorance, dans le plus désolant aveuglement.

Quant aux circonstances qui devaient accompagner la venue du Messie, vous les avez reconnues plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage. Je vous ferai seulement observer que même les Romains attendaient alors un grand changement d'après les prédictions de leurs sibylles (1). Tout le monde

(1) Il paraît que ces sibylles étaient des vierges inspirées qui prophétisaient les événements extraordinaires et cachés. Quelques-unes déclamaient leurs prédictions en s'accompagnant de la lyre, d'autres les chantaient dans une sorte de fureur, d'autres traçaient sur le parchemin les destinées des temps à venir qu'elles semblaient concevoir en montant sur le trépied fatidique, comme si, en les élevant au-dessus du sol, il les eût mises en rapport avec la Divinité dont elles prétendaient participer. Quoi qu'il en soit, ces créatures extraordinaires, qui dédaignaient le contact des mortels, étaient en grande vénération chez les gentils et même chez les premiers chrétiens. On dit qu'elles existaient dès l'an 2793 du monde. Quelques historiens admettent deux sibylles ; Pline parle de trois statues élevées à Rome en leur honneur. Elian compte quatre sibylles et Varron dix.

Quoique leur origine puisse paraître fabuleuse, il n'en est pas moins certain que la sibylle Erithrée existait vers l'an 2820 de la création, et fit de mémorables prédictions, entre lesquelles on remarque que la naissance d'Hélène causerait la ruine de l'Europe et de l'Asie. Mais ce qui importe bien plus pour nous, c'est que dans ses vers elle a prévu tout ce que Jésus-Christ devait enseigner.

Je ne parlerai pas de la sibylle de Cumes, dont saint Justin martyr visita la grotte décrite par Virgile dans le sixième livre de son Enéide, et dont les livres, si étrangement acquis par Tarquin le Superbe, servirent ensuite à Rome idolâtre pour y puiser des conseils dans les moments de calamité publique. Egarés parmi les ruines du Capitole à l'époque de l'invasion des Barbares, et retrouvés ensuite, ces livres furent avidement recherchés dans toutes les villes d'Italie, de la Grèce et de l'Asie.

Mais je donnerai ici une place à la sibylle de

était en paix et prévoyait quelque événement extraordinaire qui vînt reformer les mœurs de toutes les nations et fondre toutes les religions en une seule. Ce fait est attesté par Suétone, par Tacite et par Joseph Flavius.

La preuve la plus irrécusable que l'avénement du Messie a déjà eu lieu, c'est votre nation elle-même qui la fournit; car elle n'existe encore, distincte de toutes les autres, tributaire partout, sans pontife, sans chef, que pour témoigner à l'univers de l'accomplissement des promesses divines et de la mort de l'Homme-Dieu ; sans cela depuis bien des siècles elle ne vivrait plus, ainsi que bien des peuples de l'antiquité, que dans les monuments historiques.

Ce n'est pas le temple seul qui fut détruit; Jérusalem elle-même fut effacée de la terre, car Jésus-Christ avait prédit qu'il n'y resterait pas pierre sur pierre. Lors de la prise de cette métropole, Titus, en voyant l'incendie du temple, avait beau crier : *Saurez la merveille du monde*, tout fut consommé par les flammes, parce que l'oracle de Dieu ne manque jamais. Tacite, malgré son mépris pour les Juifs, avoue qu'ils avaient des idées grandioses sur la Divinité, et déclare formellement, en parlant du siége de Jérusalem, qu'on a vu dans le ciel des armées étincelantes. Aussi le temple fut-il soudain embrasé, tandis qu'une voix surhumaine annonçait *que les dieux étaient tombés*. Un million et trois cent mille Juifs périrent dans cette mémorable catastrophe, et les prophéties des saintes Ecritures furent accomplies. Le conquérant romain avoua de sa propre bouche, après cette brillante victoire, qu'il n'avait été que l'instrument de la colère divine.

Tout le monde connaît les efforts et les tentatives réitérées de Julien l'Apostat pour rebâtir le temple de Jérusalem, et donner ainsi un démenti à la terrible prophétie de Jésus-Christ; mais aussitôt que des milliers de bras avaient relevé ces parois, des flammes souterraines dévoraient le travail et les ouvriers. Ce miracle ne peut être révoqué en doute : Ammien Marcellin, l'ami de ce monarque impie, l'atteste hautement, et l'attribue sans hésiter à la main de Dieu. Et Julien lui-même, confus à la fin et découragé, ne peut s'empêcher de s'écrier avec désespoir : *Vicisti, Galilæe!* Tu as vaincu, Galiléen! (C'est ainsi que ce déserteur de l'Evangile appelait Jésus-Christ.)

Constantin abjura le paganisme en voyant, ainsi que toute son armée combattant contre Maxence, une croix miraculeuse dans le ciel. Et la conversion d'un Saul, devenu le plus savant et le plus zélé des apôtres de l'Eglise, n'est pas moins célèbre. Il allait à Damas dans le but de persécuter les chrétiens : soudain une croix éclatante de lumière se montre à lui et à toute sa suite, et une voix partant des cieux lui crie : *Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous?* L'effroi renverse Saul de son cheval : *Qui êtes-vous, Seigneur?* demande-t-il, et la même voix lui répond : *Je suis Jésus, que vous persécutez!* Et Saul perdit alors la vue et ne la recouvra qu'après avoir exécuté les ordres du Seigneur. Le signe et le nom de la croix, auparavant emblèmes d'un supplice infâme, devinrent, ainsi que le nom de Jésus-Christ, des objets de vénération devant lesquels se courbèrent les tyrans et les potentats, devant lesquels les temples des idoles disparurent, les maladies s'enfuirent et les bêtes fauves s'adoucirent et tremblèrent, ainsi que tremblent toutes les puissances célestes, terrestres et infernales. Combien d'auteurs païens attestent que dès les premiers temps de l'ère vulgaire la croix et l'Evangile triomphaient! On vit, disent-ils, s'évanouir les idoles, les amulettes, les talismans, les sortiléges, les enchantements, les divinations, les augures et tous les opérateurs de faux prodiges.

Il est avéré que Tibère proposa au sénat de placer Jésus-Christ parmi les dieux, et que dans le procès fait par Pilate au Rédempteur, des milliers de témoins déposèrent que celui-ci avait multiplié les vivres, chassé les maladies, et même ressuscité des morts. On sait aussi qu'à cette époque la voix publique disait que Jésus-Christ avait prédit non-seulement sa mort, mais aussi le lieu, la nature et toutes les circonstances du supplice qu'il devait subir, et qu'il avait promis formellement à ses disciples la vérification

l'Hellespont. Elle vivait à l'époque de Solon et de Cyrus, et elle prédit l'éclipse qui devait arriver contre toutes les lois de la nature au moment de la mort de Jésus-Christ. Vallemont le rapporte dans son histoire, et Bercastel en parle aussi dans la sienne.

Vers l'an 3524 du monde, la sibylle de Libye prophétisa la prédication contre le culte des idoles et prédit bien des particularités de la vie, des miracles et de la passion de Jésus-Christ. Elle parla en outre du jugement dernier, de la résurrection des morts, de la béatitude éternelle, de la réprobation des impies et de plusieurs autres vérités sublimes.

En 3700, disent Vallemont et Bercastel, on a découvert les prophéties de la sibylle Persane. Elle a prédit que le Messie serait Jesu-Christ, elle a prédit l'annonciation de l'ange Gabriel à la sainte Vierge, la naissance et la carrière mortelle de Jésus-Christ avec beaucoup de details; elle a parlé de sa mort, de sa glorieuse résurrection et même du jugement dernier, du second avénement du Rédempteur, du règne de l'antechrist. Elle avait fait des prophéties sur le règne d'Alexandre le Macédonien, qui toutes se sont vérifiées.

Les oracles de la sibylle de Tibur ne sont pas moins étonnants. Dans ses mémoires on trouve toute la substance de la doctrine du christianisme, et, entre autres choses, on y remarque l'ordre qu'elle donna à César-Auguste d'adorer l'enfant de la vierge juive.

Je n'ai donné cette notion sur les sibylles que comme un surcroît de preuve de l'identité de Jésus-Christ avec le Messie, et de sa divinité, car on ne doit point accorder à leurs prédictions la même valeur qu'à celle des prophètes. Comme ces oracles sont peu connus, j'espère que les lecteurs me sauront gré de leur avoir donné cette note en compensation de tant d'autres preuves que j'ai cru devoir omettre pour ne pas être trop prolixe.

de ses prophéties qui se sont toutes réalisées ensuite.

On trouve aussi, selon moi, une sorte de prophétie caractéristique de la divinité de la doctrine de Jésus-Christ dans les ouvrages des écrivains gentils qui, en faisant l'éloge des vertus inconnues de leur temps, sont autant de précurseurs de la morale évangélique. Remarquons ici qu'Horace met sur le compte de l'adultère tous les malheurs dont les Romains étaient affligés; que Cicéron soutient que rien ne saurait rapprocher l'homme de Dieu comme les joies de la bienfaisance; que Virgile dit que tout était plein de Dieu, et qu'il devait naître un enfant merveilleux, destiné à rendre la paix et le bonheur à l'univers; que Marc-Aurèle recommande le recueillement, la patience, la sobriété. Tous ces grands hommes tenant ce langage extraordinaire à cette époque, sont autant de panégyristes de la religion chrétienne, autant de prédicateurs semi-prophètes, qui témoignaient, sans le savoir, que le Christ allait fonder une ère nouvelle annonçant la plénitude des temps.

Je serais par trop long de produire toutes les autorités historiques qui prouvent que la mission du Christ sur la terre était toute divine, de l'aveu même des gentils et des Juifs; autorités qui suffisent à convaincre intimement la raison de l'incrédule le plus obstiné et le plus aveugle, pourvu qu'il ne soit pas tout à fait pyrrhonien. Parlerai-je d'un Rousseau, d'un Bolingbrock, d'un Voltaire, d'un Bayle et de tant d'autres athées contempteurs du christianisme, vains échos des subtilités de Porphyre et de Paracelse, qui, malgré leurs pseudo-doctrines, rendent témoignage à la gloire et à la divinité de Jésus-Christ et de son Evangile? Non : qui ne connaît pas ces hommes!

Mais je parlerai de l'Evangile, de ce livre si petit et si grand tout à la fois, de ce livre qui a frappé par la sainteté de sa doctrine les hommes les plus profonds et les plus contraires à ses maximes, de ce livre qui nous apprend plus de vérités que toutes les œuvres de tous les philosophes anciens et modernes, de ce livre qui constitue la science divine; car il a fait de ceux qui l'ont pris pour guide, non des spéculateurs, mais de véritables colosses remplis d'amour de Dieu et du prochain, dont la vie est un tissu d'actions héroïques. Dans ce livre tout est certitude et perfection : les maximes sont dictées par la vraie justice, les caractères par la vraie vertu. On y trouve les devoirs de l'homme dans tout état, et les préceptes que l'on chercherait en vain chez Zoroastre, Confucius, Orphée, Zamolki, Zéleucus, Lycurgue, Solon, Numa, Caronde; dans les écoles d'Anaximène, de Zénon, d'Aristote, d'Héraclite, de Pythagore, de Socrate, de Thalet, de Sénèque ou de Platon, et dans tant d'autres de moindre renom que Varron faisait monter à cent quatre-vingt-huit, et Thémistius à trois cents. Tous ces philosophes se contredisent mutuellement; car la vraie et parfaite doctrine ne peut être qu'une, ainsi que l'avouent les grands hommes vieillis sur le Crante, sur l'Eutidème et sur le Sophiste de ce Platon qui mérite le surnom de divin. Et certes, sans la lumière de l'Evangile, la foule des philosophes des âges postérieurs et des modernes ne serait jamais parvenue à adoucir si radicalement les mœurs, à abolir l'esclavage; sans l'Evangile nous serions encore autant de barbares. C'est l'Evangile qui nous a donné de justes idées de la majesté et de la gloire de Dieu; c'est l'Evangile qui nous a appris ce que nous étions au physique et au moral; c'est lui qui a établi d'exactes limites entre l'esprit et la matière, entre le vice et la vertu, entre la nature et la grâce, entre le temps et l'éternité.

Il n'est pas un seul point de la religion de Jésus-Christ qui ne puisse être prouvé d'une manière irrécusable. Tout est preuve, tout est lumière, tout est splendeur dans l'œuvre grandiose de la régénération du genre humain. La sublimité et la pureté de sa morale; la sainteté incontestable des hommes qui l'ont annoncée; la foule des martyrs, et quelquefois des bourreaux et des tyrans eux-mêmes, qui sont morts pour l'avoir confessée; sa propagation rapide par des moyens effectivement incapables par eux-mêmes de produire de si grands résultats; ses victoires morales et éclatantes remportées sur des persécuteurs cruels et acharnés; l'admirable uniformité des saintes Ecritures qui révèlent le langage de Dieu et ses volontés; l'action de la Divinité sur les cœurs droits, qui les rend meilleurs, qui leur dévoile la vérité; les rapports existant de tout temps entre les croyants et l'Eternel : Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, David, Salomon, Isaïe, Jérémie, Daniel, et plus tard Pierre, Paul, Jean, Augustin, Cyprien, Chrysostome, et tant d'autres Hébreux et chrétiens auxquels le Saint-Esprit a daigné se manifester; la quantité innombrable de saints; la propriété qu'elle a, elle seule, de rendre les hommes meilleurs : tout cela prouve hautement la divinité de la religion chrétienne et du Christ; tout cela, développé plus qu'il ne peut l'être dans une épître, est une source inépuisable d'éclatante lumière qui charme, qui ravit, qui attire irrésistiblement tous les cœurs.

Si je ne me trompe, cette lettre doit suffire à faire disparaître tout doute sur l'identité de Jésus-Christ avec le Messie. Si vos Ecritures vous laissent dans l'incertitude, les nôtres, vous le voyez, possèdent des documents capables de faire cesser toute hésitation dans les esprits disposés à s'instruire. Je vous ai dit dans ma première lettre *que les prophéties relatives à la venue du Messie se sont vérifiées dans leurs moindres détails*. Je viens de confirmer mon assertion en vous démontrant que Jésus-Christ est né, a vécu et est mort, exactement comme l'avaient prédit les prophètes; que toutes les circonstances de temps, de lieu, de manière d'être et de souffrir se sont accomplies en lui. Cela prouvé, ma proposition, *que l'Israélite en embrassant le catholicisme, loin de changer de croyance,*

complète sa foi, doit être admise comme conséquence nécessaire ; car si Jésus-Christ a vérifié les prédictions de vos prophètes, il est le Messie; s'il est le Messie, vous devez le reconnaître pour tel ou vous déclarer contre l'autorité de vos prophètes.

Tout fait espérer que l'humanité va devenir meilleure et qu'elle songera à adoucir le sort des restes du peuple d'Israël, que les prédictions de saint Paul appellent dans le sein de l'Eglise, lorsque la Providence jugera le moment favorable pour dissiper les ténèbres dans lesquelles ils ont vécu pendant si longtemps sous l'influence de tant d'étranges circonstances. Je suis cependant de votre avis, que pour pénétrer jusqu'aux Israélites, la lumière de l'Evangile a besoin d'un précurseur, et que ce précurseur ne peut être que l'opinion publique se prononçant en leur faveur, afin de les prédisposer par ce puissant moyen à leur régénération évangélique.

Croyez-moi votre tout dévoué,

CONSONI.

Orsinuovi, ce 31 juillet 1844.

LETTRE X.

M. LOMBROSO A M. CONSONI.

Maintenant que notre correspondance est livrée à la publicité, et qu'elle a pour but de répandre autant que possible la lumière parmi les malheureux Israélites, dégradés par le fatal concours de circonstances aussi terribles dans leurs effets, que puissantes dans leur action ; maintenant, dis-je, que nous avons tenté de relever un peu cette nation infortunée, en l'ennoblissant, ainsi qu'elle le méritait, tant à ses propres yeux qu'à ceux de la société, il me semble utile de la préparer à l'instruction, en l'entretenant spécialement des controverses religieuses, matière compliquée, dont elle a toujours été éloignée, tant par ses docteurs et par le caractère de ses lois, que par la nature de ses mœurs et par le genre de persécution qui, pendant dix-huit siècles, pesa dans tous les coins de l'Europe, sur les sectateurs de l'ancienne loi.

Mais, comme ces enseignements doivent se répandre sur des individus imbus, pour la plupart, d'erreurs et de préjugés sucés avec le lait et revêtus de la terrible autorité d'une tradition non interrompue pendant un grand nombre de siècles, il est nécessaire de procéder avec beaucoup de précaution. Pour donner au sujet plus de lumière et de clarté, il vaut mieux courir le risque de tomber dans quelques répétitions, que s'exposer à le rendre obscur, en se conformant aux règles de l'éloquence. Ce n'est pas à la palme du beau langage que nous aspirons, mais bien à convaincre une partie de la société qu'elle doit renoncer à cet isolement habituel et désolant auquel elle a été condamnée par ses propres lois et par celles des autres peuples, et qu'elle peut se fondre dans la majorité sans encourir cette tache de blâme qu'on voudrait pourtant lui infliger.

Pour donner toute la clarté nécessaire aux arguments sans réplique que nous avons pris à tâche de développer, il est indispensable de nous soumettre souvent à résumer nos prémisses, afin de mettre le sujet à la portée de tous les lecteurs, et principalement des Israélites, pour lesquels ce genre d'instruction est complétement inconnu. Convaincu de l'efficacité de ce système, je rappellerai en substance ce que ma lettre contenait de plus essentiel, relativement au dogme du Messie, dogme dont la discussion est en même temps si envenimée et si indécise parmi les Juifs. J'établissais : *Que les saintes Ecritures annonçaient en plusieurs endroits la venue de ce Rédempteur, et que sur ce point toutes les prédictions étaient d'accord, depuis le patriarche Abraham jusqu'à Malachie, le dernier des prophètes; que, malgré quelques passages susceptibles d'une interprétation équivoque, on pouvait, en expliquant des différences, purement apparentes, décider positivement, quand et comment le Messie devait faire son apparition dans le monde.* Je confessais cependant ingénument qu'aucun Israélite ne pouvait avoir sur ce point si cardinal une opinion soit affirmative, soit négative, attendu que *les saintes Ecritures de l'Ancien Testament s'arrêtent cinq siècles avant l'époque établie pour la vérification des promesses relatives à l'avénement de ce Messie.*

Appuyé sur l'autorité vénérable de vos auteurs sacrés, vous entreprenez dans votre réponse d'éclaircir les doutes de l'Israélite, en affirmant : 1° que l'époque désignée par les saintes Ecritures, qui font autorité pour les sectateurs de Moïse, est déjà dépassée de plus de dix-huit siècles ; 2° que, lors même que cette époque serait soumise à la controverse, et que, soit aujourd'hui, soit pendant l'intervalle de 46706 ans (terme dernier et péremptoire des prophéties, en expliquant par des semaines de siècles le calcul de Daniel, comme je l'ai dit précédemment), il se présenterait quelque personnage, dans les conditions exigées par les Juifs pour le Messie, on ne pourrait le reconnaître pour tel, attendu que les tribus et les généalogies sont confondues, et qu'ainsi il n'y aurait aucun moyen de vérifier s'il sortirait exactement de la tribu et de la famille désignées par les prophéties. Lors même qu'il se révélerait par miracle quelque moyen inconnu de distinguer tribu de tribu, et famille de famille, il manquerait encore cette circonstance remarquable annoncée aussi par le prophète, que le Messie devait naître pendant la durée du second temple, monument anéanti peu d'années après que le Rédempteur eut accompli dans le monde sa carrière si courte, mais si extraordinaire, conformément aux saintes prophéties. Les Juifs trouvent donc dans leurs livres mêmes la certitude que le Messie devait venir; quant à la preuve qu'il est déjà apparu, dans le temps, les circonstances et le lieu que ces Ecritures désignaient, elle existe dans le Nouveau Tes-

tament, livre ou tout à fait inconnu des Israélites, ou d'une autorité suspecte à leurs yeux. Il est donc de la plus grande importance que je l'examine scrupuleusement pour reconnaître s'il mérite autant de foi, qu'ils en avaient dans l'Ancien, cette base fondamentale de leur croyance religieuse.

Pour vous, et pour tous les catholiques, aux yeux desquels les Evangiles ont depuis dix-neuf siècles le caractère vénérable d'écrits rédigés par des hommes saints et inspirés, cet examen serait un sacrilége ; mais pour l'Israélite, il est indispensable, car ces livres doivent diriger sa foi dans la voie du progrès, afin qu'il marche avec fruit vers la régénération évangélique. L'homme instruit peut entreprendre lui-même le travail auquel je vais me livrer ici ; mais comment l'homme simple et ignorant pourrait-il trouver seul le moyen de sortir de ce labyrinthe sans guide ? Ce guide ne sera autre chose que l'histoire, dont je vais offrir l'analyse à mes coreligionnaires. Je me propose simplement d'établir sur cette matière ma discussion, comme sur un point de chronique ancienne, et rien de plus, car l'évidence historique une fois démontrée, la conviction religieuse ne peut manquer de naître, par le progrès de l'instruction et par tant d'autres moyens en harmonie avec la hauteur du sujet.

Quoique je n'aie reçu aucune mission des Israélites, dont beaucoup même me chargeront d'imprécations (ce que je leur pardonne), pour avoir tenté de soulever le fatal bandeau qui les aveugle, cependant je prends sur moi de discuter à leur profit, autant que possible, le point en controverse, véritable barrière, existant entre la religion de Moïse et le christianisme, qui aurait dû être accueilli par nos ancêtres comme le complément de leur loi tombée en décadence ; car après la destruction du temple, après la perte du sol natal, il n'y eut plus même de loi, mais seulement le souvenir de la loi ensevelie par les circonstances et les malheurs sous les ruines du temple et de Jérusalem.

Peut-être dans votre pensée intérieure, vous, et beaucoup de lecteurs, m'aurez-vous taxé de vanité pour le résumé historique dont j'ai fait précéder les recherches religieuses ; beaucoup peut-être m'auront aussi taxé d'irrévérence : voici le moment de me justifier de toute prévention mal fondée.

Les esquisses de l'histoire des Juifs que j'ai tracées vous auront convaincu que dans l'état où gémissait ce peuple malheureux, on ne pouvait espérer de faire pénétrer la lumière évangélique parmi ces hommes abrutis par l'esclavage et l'oppression. L'esclave est toujours esclave ; aussi n'attends-je aucun fruit de mes recherches que chez les Israélites déjà émancipés de cette horrible servitude, tels que sont maintenant ceux qui vivent en Italie sous le régime autrichien, ceux de la Toscane, de la France, de la Hollande et de l'Amérique, pays où, en somme, ils sont regardés comme sujets et citoyens. Il serait inutile de raisonner avec ceux qui se sont ravalés à la brute.

Ces émancipations, que je propose comme un exemple à suivre et comme un devoir imposé par la charité, ont permis aux Juifs de faire le premier pas dans la voie du progrès, en devenant moséites ; avec le temps et l'instruction, ils feront le second pas en embrassant le christianisme. Mais dans l'état actuel de la législation mosaïque, surchargée d'un fatras de lois, ou pour mieux dire, d'habitudes talmudistiques, lors même qu'il désire avec ardeur acquérir de l'instruction, l'Israélite ne peut le faire avec succès sans retourner d'abord à la pureté originaire de ses lois, au moins de celles dont l'observance lui est encore possible

Pour tirer les Juifs de cette position douloureuse et désolante, je leur ai proposé de renoncer à toute autre dénomination, d'adopter celle de moséites, et de se tenir à celles des lois émanées de ce grand législateur, qui sont encore applicables. Je dis encore applicables ; car, ainsi que je vais le prouver bientôt, l'édifice du code de Moïse se divisant en trois parties, celle qui a rapport au culte n'est plus en vigueur, non plus que celle qui regarde la constitution du gouvernement. Il n'en reste donc plus qu'une faible partie qui puisse encore être observée. Il n'est donc plus au pouvoir de l'Israélite de se conformer aux ordres de son législateur, ainsi que le prouvent clairement les déclarations du sanhédrin de Paris, que j'ai rapportées dans la sixième lettre. La loi de Moïse est donc susceptible de modification, et modifiée de fait par les lois et par la force. De douze tribus, dix se sont fondues dans les autres peuples, et il n'en est plus question ; donc, les Israélites sont sujets comme les autres hommes à perdre leur nationalité ; ce fait le prouve.

Quelle est la position de ceux des moséites qui se trouvent protégés par les lois, accoutumés à l'émancipation, favorisés par la tolérance? Elle est, sans aucun doute, meilleure que celle de leurs frères gémissant dans la plus crasse ignorance, sous le joug des lois répressives. Ils se regardent comme semblables aux autres hommes, parce qu'ils le sont en apparence ; mais cependant une voix terrible et menaçante leur crie à l'oreille : *Tu es un juif!* tache dont ils ne peuvent entreprendre de se laver dans l'eau lustrale, sans s'entendre crier aussitôt à l'oreille opposée : *Tu es un apostat! tu es un renégat!* Comment donc sortir de cette impasse, comment détruire une souillure sans en faire apparaître une autre que l'opinion regarde comme plus méritée, parce qu'elle ne dépend que de votre volonté? Voici le remède que propose cet ouvrage : relever l'Israélite, en faisant connaître son histoire et ses habitudes domestiques, et détruire le préjugé qui accuse le proselyte d'apostasie, en prouvant, les livres sacrés à la main, que le peuple juif, en reconnaissant Jésus-Christ pour le Messie, ne fait qu'obéir à ce que ces livres mêmes lui imposent, ne fait que se

conformer à ce que ses malheurs ont rendu indispensable.

Pour le convaincre de cette vérité, il faut l'élever à la hauteur des Ecritures sacrées du Nouveau Testament, et pour atteindre ce but, il faut, non-seulement les lui faire connaître, mais encore les lui faire admirer. Le moséite de notre siècle, préparé par l'instruction, peut, avec l'aide du raisonnement, des recherches et des lumières de l'intelligence, éclaircir ses doutes. Il ne s'agit maintenant pour lui que d'examiner un fragment de l'histoire ancienne et contemporaine. Il doit se dire à lui-même : « J'ai attendu, « et j'attends encore un libérateur dont la « venue m'a été promise comme soulagement « à mes souffrances. Mes livres sacrés ne vont « pas jusqu'à l'époque désignée pour ce grand « événement, dont je sens les effets sans « en connaître encore la cause, de la même « manière que j'ai adoré et adore le Créa- « teur dans les merveilles de sa création. Je « suis donc indécis; ce Messie, vrai ou faux, « est venu il y a dix-huit siècles; les prêtres « de ma nation l'ont jugé comme imposteur, « et l'ont fait crucifier; ces disciples, tous « initiés à la loi de Moïse, l'ont reconnu pour « le véritable Messie, et l'ont fait reconnaî- « tre pour tel par les six dixièmes de la po- « pulation du globe; les nations, les indivi- « dus qui ont adopté la loi de ce Christ, « éclipsent, en fait de civilisation, non-seu- « lement les malheureux Israélites, mais « encore tous les autres peuples qui n'ont « pas été éclairés par ses préceptes; partout « et toujours cette religion a été très-fé- « conde en hommes grands et magnanimes, « qui ont soutenu non-seulement par leurs « écrits, mais encore en versant tout leur « sang, les doctrines émanées de ce Rédemp- « teur. Lié, enchaîné à la loi ancienne, je « n'ai eu, pendant toute cette suite de siècles « qu'un très-petit nombre de rabbins et de « talmudistes savants, inférieurs cependant « tant du côté de la science et des lumières, « que de celui du nombre et de l'importance, « à ces grands hommes que le christianisme « a produits. Courage donc! il ne peut y « avoir péché à tire ces livres du Nouveau « Testament; ce ne peut être un sacrilége « que de chercher à connaître la vérité. Si « ces livres et leurs auteurs me paraissent « mériter autant de confiance que le Penta- « teuque, et plus de foi que le talmud et les « traditions des prêtres juifs contemporains « du Christ, je le reconnaîtrai pour le véri- « table Messie, puisqu'il m'est prouvé main- « tenant que s'il apparaissait aujourd'hui un « personnage qui en réunirait les caractè- « res distinctifs, je ne devrais pas le recon- « naître..... »

Le sujet de la présente lettre sera donc d'examiner l'authenticité des livres sacrés du Nouveau Testament, dont doit découler pour l'Israélite la preuve irréfragable de l'accomplissement des espérances auxquelles il avait droit de prétendre, suivant ses propres Ecritures, guide sûr de sa croyance religieuse. Si ces livres sont authentiques, cela suffit, il me semble, pour le déterminer à croire à la loi de l'Evangile. Mais je veux faire encore plus: placé entre deux traditions de témoins oculaires, d'hommes contemporains à la venue du Messie, l'une soutenue par les apôtres qui affirment, l'autre par les prêtres juifs qui nient, refusant de reconnaître en Jésus-Christ les caractères de ce Messie, j'ai l'intention d'examiner ce point de controverse, comme un point d'histoire ancienne. Suivant toujours le même système d'analyse, j'arriverai ensuite aux temps postérieurs, afin de reconnaître à laquelle des deux traditions je dois accorder plus de foi; à celle des saints et des hommes supérieurs du christianisme, qui ont persévéré dans l'affirmative, ou bien à celle des talmudistes et des rabbins, parmi lesquels on compte aussi des hommes très-érudits, qui ont persisté dans la négative. Bien entendu que, comme je l'ai déjà dit, je ne prétends pas *exciter les Israélites à se faire baptiser, mais seulement rechercher si, pour ceux que l'instruction et l'étude ont déjà préparés, il y a, oui ou non, sujet de blâme dans un acte qu'on regarde cependant comme blâmable.*

Ce travail est indispensable pour les tirer enfin d'un labyrinthe sans issue pour eux, et comme la source à laquelle vous puisez les preuves de l'identité du Messie des Juifs avec Jésus-Christ pourrait leur être suspecte, il me paraît de la plus grande importance de n'avancer qu'avec une prudence et une précaution d'autant plus indispensables que les livres saints qui vous ont servi de guide, c'est-à-dire les Evangiles, objet de l'admiration de toute la chrétienté, pourraient être récusés par les sectes opposées et hostiles au nom du Christ, comme des témoignages émanés de ses disciples qui, par une déférence et un respect exagérés pour leur divin maître, auraient pu tomber dans l'erreur, ou même avoir cherché à tromper les autres. Le jugement sur cette matière doit être établi sur les récits et les dépositions des hommes contemporains du Rédempteur, ou de ceux qui vécurent immédiatement après. Si, depuis cette époque jusqu'à nos jours, ces livres ont toujours mérité la même vénération qui leur avait été accordée dès leur apparition, il sera constaté qu'ils ont l'authenticité de l'histoire. Procédons à l'examen.

Pour qu'un livre soit authentique, il faut qu'il ait été écrit par l'auteur dont il porte le nom, et à l'époque à laquelle on attribue généralement sa publication. Nous devons donc d'abord examiner si les auteurs ecclésiastiques, qui ont vécu du temps des apôtres ou peu après, ont regardé les livres du Nouveau Testament comme l'œuvre des évangélistes, des apôtres et des autres personnages distingués auxquels ils sont attribués, et si la génération qui a suivi immédiatement celle après laquelle apparut le Christ, a accordé dès lors à ces écrits la vénération dont ils jouissent à notre époque.

Je trouve dans les premiers siècles, saint Barnabé, saint Justin, saint Irénée et Ter-

tullien, écrivains d'un grand mérite et d'une grande réputation, qui regardent les Evangiles comme écrits par les auteurs dont ils portent le nom, et comme publiés du vivant même des apôtres (1). Julien l'Apostat lui-même attribue ces livres aux auteurs sous le nom desquels nous les possédons aujourd'hui. Tous les écrivains ecclésiastiques des siècles postérieurs s'accordent, appuyés sur la tradition de toutes les Eglises, dans le sein desquelles les apôtres ou les disciples avaient expliqué la parole évangélique, s'accordent, dis-je, à donner la même origine que celle qu'on leur attribue de nos jours aux livres du Nouveau Testament, regardés par tout le monde comme écrits du temps des apôtres, et publiés à cette époque ou peu après. Mon assertion est tellement fondée, que Justin qui écrivait dans le second siècle parle des Evangiles comme d'un ouvrage déjà répandu dans tout l'univers. Et notez que les livres ne se répandent point et ne se propagent point à de si grandes distances dans un court espace de temps, surtout ceux qui comme les Evangiles sont destinés à vaincre de grandes difficultés, à surmonter d'innombrables obstacles. Ces livres sont donc aussi authentiques que ceux de Moïse, d'Isaïe, de Jérémie, etc.

Une autre preuve historique évidente, quoique d'une nature négative, concourt à me confirmer dans l'opinion que leur authenticité ne peut être contestée. Je veux parler de l'inutilité des efforts qui ont été faits par les hérétiques pour la réfuter et la détruire. Toutes leurs tentatives, quoique dirigées avec beaucoup d'adresse, de concert et de persévérance, non-seulement sont restées tout à fait sans succès, mais elles ont même contribué à accroître les preuves de cette authenticité, car tant d'autres livres, publiés comme évangéliques, n'ont pu résister à un sévère examen et ont été reconnus comme faux, quoiqu'ils osassent se couvrir du nom des apôtres pour en imposer à la multitude. Ceux-là donc qui ont pu sortir purs de cette épreuve ont acquis et conservé depuis lors un caractère vénérable d'authenticité, caractère qu'ils ont reçu du consentement unanime des générations écoulées et avec lequel ils ont été transmis successivement aux suivantes jusqu'à la nôtre, qui peut-être est la soixantième depuis l'ère apostolique.

Il est impossible de ne pas admirer dans le Nouveau, comme dans l'Ancien Testament, l'enchaînement qui lie étroitement les livres aux livres, les traditions aux traditions. Adam avait fait, de vive voix, à ses enfants, le récit de la création du monde ; Noé reçut cette tradition orale de Lamech dont il était pour ainsi dire contemporain, et la transmit en peu de générations à Abraham. Elle passa ensuite de la même manière à Moïse, car c'est des enfants de Jacob qu'il tenait le récit rédigé par lui dans la Genèse (2). Il ne me paraît pas nécessaire de rappeler ici à mes lecteurs la longévité extraordinaire des hommes des premières générations. Beaucoup d'entre eux vécurent six, sept et même neuf cents ans, de sorte que les traditions passaient de l'aïeul au petit neveu, auquel ces enseignements étaient répétés non-seulement pendant beaucoup d'années, mais même pendant plusieurs siècles. Semblable chose arriva pour les Pères de l'Eglise, qui se succédèrent l'un à l'autre à des intervalles très-courts. Saint Polycarpe survécut sept ans à Justin qui avait été disciple de l'apôtre saint Jean ; se serait-il jamais exposé au martyre, s'il avait eu seulement le soupçon que ces Evangiles pussent être l'œuvre d'un imposteur ? Saint Irénée fut son disciple, et assure que Matthieu écrivit son Evangile en hébreu ; que Marc était disciple de Pierre, et Luc de Paul. Il affirme que chacun d'eux rédigea ce qu'il avait entendu raconter par son maître, ajoutant que saint Jean, disciple privilégié du Seigneur, avait publié son Evangile pendant son séjour à Ephèse. Origène rapporte que, dès son époque, tout doute sur l'authenticité de ces livres avait disparu, et qu'elle était reconnue par tous comme incontestable. La peinture que fait Malachie des prêtres juifs de son époque s'accorde parfaitement avec celle que nous trouvons dans les Evangiles. Aucun auteur sensé ne voudra donc refuser aux saints, aux martyrs, la foi que méritent leurs écrits appuyés sur leurs actes héroïques pour l'accorder au sacerdoce juif corrompu, et dégradé par le mensonge et l'imposture. On doit ajouter d'autant plus de foi aux récits des auteurs évangéliques, qu'ils confessent avec la plus grande ingénuité dans leurs écrits, les fautes qu'ils ont commises et la lâcheté dont presque tous les apôtres ont fait preuve, en abandonnant le Rédempteur dans le péril, au milieu duquel il voulut succomber.

La population de Jérusalem, à l'époque où Jésus-Christ terminait sa carrière glorieuse, était composée de deux espèces d'habitants, les juifs et les païens : ces derniers n'avaient aucune notion du Messie que l'on attendait précisément alors, tandis que les premiers fondaient sur sa venue de grandes espérances. Duquel de ces deux peuples le Christ tira-t-il ses partisans et ses disciples ? des juifs. Les apôtres étaient tous attachés au culte de Moïse. Quoiqu'ils fussent très-pau-

(1) Le dernier des auteurs cités, Tertullien, qui vivait au commencement du troisième siècle, atteste que de son temps on avait encore les originaux de plusieurs des livres du Nouveau Testament ; documents précieux qui, peut-être, sans les invasions des Barbares auxquelles l'Europe fut en proie, existeraient encore de nos jours.

(2) Jacob mourut l'an 1689 avant l'ère vulgaire, laissant au monde ses fils qui vécurent bien longtemps encore après lui. Moïse naquit 1571 ans avant Jésus-Christ, c'est-à-dire 118 ans après la mort de Jacob. Il est donc certain que la tradition de ce patriarche était encore fraîche dans la mémoire d'une génération si immédiate à celle qui l'avait reçue de lui-même. L'histoire a passé de Jacob à Moïse comme des vétérans de Turenne à ceux du grand Frédéric.

vres pour la plupart, néanmoins ils étaient bien pénétrés des caractères que devait présenter le Messie ; car la loi de Moïse était étudiée, spécialement en ce temps-là, même par les personnes du bas peuple, et il eût été très-rare et très-difficile de trouver des individus assez stupides pour ignorer tout ce qui concernait le Messie. Or donc, si le Christ n'avait pas réuni toutes les conditions du véritable Messie, ceux qu'il choisit comme témoins et instruments de sa mission auraient-ils jamais consenti à le suivre et à le reconnaître pour tel? Se seraient-ils jamais exposés au martyre pour soutenir ses doctrines ?

Maintenant que nous avons vérifié l'authenticité du Nouveau Testament, dont nous donnerons bientôt un abrégé, il nous reste à rechercher quels motifs ont pu décider les apôtres à se lier par des nœuds si indissolubles aux doctrines de ce divin maître qu'ils avaient, suivant leur propre aveu, lâchement abandonné. Moïse avait dicté et même imposé son code de lois à un peuple qui lui devait sa délivrance de l'esclavage ; ce code sortait de la main même de Dieu, qui le promulguait au milieu du majestueux spectacle de la nature en convulsion ; il est fort naturel que les Hébreux aient accepté cette loi. Mais il n'en est pas de même de la loi nouvelle ; les apôtres n'avaient ni gloire ni richesse à attendre des doctrines qu'ils prêchaient. Et d'ailleurs comment des hommes pauvres et grossiers auraient-ils pu seulement concevoir de si brillantes espérances ? Au contraire, ils étaient pauvres et voulaient rester pauvres. Pourquoi, après avoir abandonné Jésus-Christ au moment de sa passion, persistèrent-ils avec tant de ténacité, après son ascension au ciel, dans leur attachement à ses préceptes, tandis que le sacerdoce juif, satisfait d'avoir fait juger et condamner le Rédempteur, s'obstinait encore après sa mort à lui refuser les caractères du véritable Messie que les apôtres consacrèrent en payant de leur vie l'énergie avec laquelle ils défendaient la religion naissante? Ces apôtres avaient été témoins eux aussi de tous les actes de Jésus-Christ dans ce monde ; l'eussent-ils jamais reconnu pour le vrai Messie, s'il n'avait prouvé incontestablement sa mission ? Ces hommes qui, après avoir épousé la cause de leur maître contre leur propre intérêt, l'ont défendue au prix de tout leur sang versé dans les plus horribles martyres, ne méritent-ils pas plus de confiance que ces hommes faux et orgueilleux, qui, poussés par leur intérêt personnel, trahirent la vérité, la religion, les espérances du peuple qui ne soupirait alors qu'après l'avénement de ce Messie? Personne n'hésitera à rejeter principalement sur ces fourbes qui remplissaient alors les fonctions des lévites à Jérusalem, le crime de l'horrible déicide, crime qui pèse depuis tant de siècles de génération en génération sur la malheureuse race israélite. Cela est d'autant plus vrai que Jésus-Christ pardonna même à ses bourreaux, en affirmant *qu'ils ne savaient ce qu'ils faisaient.*

D'après les motifs que j'ai exposés, il me semble que tout moséite impartial peut regarder comme authentiques les livres du Nouveau Testament, et considérer comme dignes de foi les écrivains qui ont fait ce don précieux aux fidèles. Je ferai néanmoins observer que les Evangiles, œuvre non pas du Christ, mais de ses disciples, n'ont point été écrits d'un commun accord entre les divers auteurs, mais bien à des époques et en des lieux différents; et pourtant, sauf quelques variantes légères, ils s'accordent entre eux, spécialement sur le point cardinal, en reconnaissant en Jésus-Christ tous les caractères du Messie. Il sera facile de se convaincre de ce que j'avance, en lisant l'analyse que je vais entreprendre de ces livres, lesquels nous sont parvenus dans toute leur intégrité après avoir traversé l'espace de dix-huit siècles, pendant lesquels ils eurent à subir l'épreuve de terribles persécutions, qui n'ont cependant pu ni arrêter leur promulgation, ni même la ralentir.

Le Nouveau Testament, bien qu'on pense que les Epîtres de saint Paul soient plus anciennes, commence par les Evangiles qui sont attribués d'un consentement unanime à saint Matthieu (1), à saint Marc, à saint Luc, et à saint Jean. Tous étaient disciples de

(1) Saint Matthieu, apôtre, était publicain. Il écrivit dans la cinquantième année de l'ère vulgaire, c'est-à-dire à peu près vingt ans après la mort du Rédempteur, et quelques années avant la ruine du temple.

Saint Marc écrivit à la même époque; il était disciple de saint Pierre, sous la direction duquel il s'occupa de ce travail.

Saint Luc était médecin de profession et natif d'Antioche. Il avait été d'abord païen, puis juif, et enfin chrétien. Il fut converti par saint Paul, sous l'inspiration duquel il rédigea son livre. Il avait été transféré à Rome lors de la première captivité, vers l'an 43 du Christ.

Saint Jean, apôtre et évangéliste, était un pêcheur et disciple de saint Jean-Baptiste. Quoiqu'il fût le plus jeune d'entre les apôtres, il n'avait jamais abandonné le divin Maître pendant les trois années de sa prédication, et, au moment de sa mort, le Rédempteur lui fit les plus pressantes recommandations en faveur de sa Mère.

Parmi tous ces propagateurs primitifs de la religion du Christ, dont ces évangélistes furent les plus actifs à cause de leurs écrits, on doit citer au premier rang, dans la hiérarchie chrétienne, les apôtres, ces colonnes les plus solides de l'édifice gigantesque. Ils étaient douze en tout. Saint Jean et saint Matthieu ont déjà été cités au nombre des évangélistes. Les autres étaient : 1° Saint Pierre, pêcheur de profession, qui obtint la couronne du martyre à Rome; 2° saint André, son frère, crucifié en Scythie où il s'était rendu pour prêcher l'Evangile, 3° saint Jacques le Majeur, pêcheur aussi, et le premier qui souffrit le martyre : il fut décapité à Jérusalem l'an 44 de l'ère vulgaire. Il paraît qu'il ne sortit jamais de son pays natal; 4° saint Jean l'Evangéliste, frère du précédent, et le seul des apôtres qui échappa au martyre; 5° saint Jacques le Mineur, dont la prédication se restreignit à Jérusalem, et qui mourut martyr en l'an 64 de Jésus-Christ, dixième du règne de Néron; 6° saint Philippe : on a peu de renseignements sur sa vie; on pense qu'il n'est pas sorti de Samarie; il fut aussi martyrisé; 7° saint Bartholo-

Jésus-Christ, ou de ses apôtres. La concordance, qui existe dans leurs écrits, est aussi parfaite qu'elle peut l'être, entre des auteurs qui les ont rédigés sans s'entendre d'avance, et dans des lieux et des temps bien éloignés. Saint Matthieu, écrivant son livre en hébreu et pour l'usage des Juifs, commence par la généalogie du Christ. Il la fait remonter d'abord jusqu'à David, fils de Jessé, et la continue ensuite jusqu'à Abraham, chef de la race israélite. Il y a en tout 42 générations : 14 d'Abraham à David; 14 depuis David jusqu'à la captivité de Babylone, et 14 depuis cette époque jusqu'à Jésus-Christ, dont l'origine est aussi étroitement liée au premier des patriarches, que les Israélites regardent comme le père de leur nation.

Saint Marc commence son Evangile plus avant dans l'histoire du Rédempteur, c'est-à-dire qu'il débute par la prédication du précurseur Jean-Baptiste, lorsque Jésus-Christ Fils de Dieu vivait déjà. Le premier de ces deux évangélistes rapporte des particularités généalogiques, que le second omet, prenant pour point de départ son apparition sur la scène du monde. Saint Marc dépose la plume au moment où les apôtres se préparent au grand travail de la diffusion de l'Evangile dans toutes les parties de l'univers; saint Matthieu nous montre cette œuvre sublime terminée, et la divine parole déjà répandue dans tous les coins de la terre.

Saint Luc commence son livre par le récit des circonstances miraculeuses de la naissance du Rédempteur à Bethléem. Cependant, écrivant pour un païen, il ne se contente pas de faire partir sa généalogie d'Abraham, qui fut le père seulement de la nation israélite, mais il la fait remonter jusqu'à Adam, qui fut celui de tous les hommes. Il termine son histoire par le récit de la résurrection du Rédempteur, époque finale et décisive dans la vie du divin Maître.

Saint Jean, le dernier des évangélistes, et de plus apôtre, commence son récit plus tard encore que les autres. S'avançant davantage dans l'époque évangélique, il prend pour point de départ la narration des miracles de Jésus-Christ pendant sa carrière mortelle, et termine par la narration des derniers prodiges, de ceux qui furent opérés après la résurrection; prodiges qui donnèrent une force et une autorité extraordinaires à la divine mission du Messie.

Dans les livres du Nouveau Testament, les Actes des apôtres, écrits par saint Luc, font suite aux quatre évangélistes. Les Evangiles racontent la vie du Sauveur jusqu'à son Ascension; les Actes parlent de l'établissement des premières Eglises chrétiennes dans la Palestine, la Syrie, l'Asie-Mineure, les îles de l'Archipel et l'Italie. Quoiqu'on ne puisse dire qu'ils présentent une histoire complète du christianisme à son origine, cependant on doit les regarder comme des documents précieux, écrits par un auteur contemporain, et ils servent admirablement à faire connaître par quels moyens fragiles l'Eglise a étendu son empire. Ils embrassent une période de 30 ans, depuis l'ascension du Seigneur jusqu'à la seconde année du séjour de saint Paul à Rome.

Viennent ensuite les livres apostoliques, qui devinrent indispensables à cause du nombre toujours croissant des fidèles. Les douze apôtres, répandus pour ainsi dire dans toutes les parties du monde connu, suffisaient d'abord à la prédication. Le nombre des néophytes augmentant toujours, ils s'adjoignirent des disciples, qui bientôt devinrent aussi insuffisants pour tant de millions de fidèles qui, dans tous les coins de la terre, accouraient au sein de l'Eglise. Il devint alors nécessaire de recourir aux écrits, la voix de quelques prédicateurs ne pouvant faire face à l'instruction de tant de prosélytes du christianisme qui s'était répandu dans l'Asie-Mineure, la Syrie, la Macédoine, la Grèce et l'Italie. Les Epîtres ou lettres devinrent alors indispensables; leur but était de fixer les points de foi, d'éclairer les doutes qui s'élevaient, de combattre les erreurs et les fausses doctrines que les hérétiques propageaient peu à peu. Ces Epîtres sont au nombre de 21 : 14 sont de saint Paul, 1 de saint Jacques, 2 de saint Pierre, 3 de saint Jean, 1 de saint Jude. Les unes étaient adressées à certaines Eglises ou à des personnages distingués, les autres, à des nations ou à des villes, suivant les circonstances et les besoins.

Les Ecritures sacrées du Nouveau Testament sont terminées par l'Apocalypse de saint Jean, apôtre, livre prophétique de la teneur de celui d'Ezéchiel : c'est une prédiction du triomphe du christianisme. De même que la captivité de Babylone avait ranimé l'esprit prophétique chez les hommes supérieurs que la nation israélite possédait alors dans son sein, de même les persécutions auxquelles l'Eglise naissante était en butte, enflammèrent saint Jean de l'esprit de Dieu, pour l'encouragement des fidèles. L'Apocalypse est un des livres les plus obscurs du Nouveau Testament, car il laisse beaucoup de vague, et est susceptible d'interprétations diverses, dans les prédictions qu'il donne sur l'avenir. On peut, si l'on veut, reconnaître, dans ces prophéties, des époques remarquables et des hommes extraordinaires qu'on a vus depuis. Saint Jean lui-même s'en déclare l'auteur, et il a été reconnu comme tel, dès la plus haute antiquité, par les Pères de l'Eglise et par les écrivains les plus ac-

mée, qui parcourut l'Arabie et les Indes, et subit aussi le martyre à Albanopolis; 8° saint Thomas prêcha chez les Parthes et dans les Indes, où il trouva le martyre; 9° saint Matthieu, dont nous avons déjà parlé en le citant au nombre des évangélistes; 10° saint Jude, qui ne nous est connu que par une Epître qui porte son nom; on rapporte qu'il fut martyrisé en Perse; 11° saint Simon, qui fut aussi martyr, les uns disent à Rome, sous Trajan, les autres en Afrique; 12° le traître Judas, que l'ambition et l'avarice portèrent à livrer son maître. Il fut remplacé par saint Matthias qui, suivant la tradition, fut martyrisé en Ethiopie.

crédités, tels que saint Justin martyr, saint Irénée, Tertullien et Origène. Les Ecritures sacrées du Nouveau Testament se composent donc : 1° des Evangiles ; 2° des Actes des apôtres; 3° des Epîtres : 4° de l'Apocalypse; c'est là le trésor qui renferme toute la foi du chrétien, source à laquelle il doit puiser tous les préceptes de morale et de religion formant la base de sa croyance.

Ces livres nous sont parvenus à travers dix-neuf siècles d'horribles tempêtes, et ils n'ont point éprouvé moins de persécutions que les Juifs eux-mêmes n'en ont subi pour conserver intacts les leurs. Le sang des fidèles coula à flots dans un généreux martyre ; d'abord celui des apôtres, ensuite celui des saints, et enfin celui de tant et tant d'hommes inconnus qui s'exposaient à l'envi aux plus horribles tortures, plutôt que de trahir la foi jurée à Jésus-Christ. C'est au prix de tout ce sang que les livres sacrés du Nouveau Testament se sont propagés dans toutes les parties du monde habité, et l'on peut même dire qu'il ne dut sa civilisation qu'à la promulgation des doctrines de l'Evangile. Nous en avons la preuve dans le nombre infini de prosélytes qui s'élevaient en tous lieux et venaient demander les règles sublimes de la morale et de la perfection religieuse, à ces livres qui, malgré tant de siècles traversés au milieu des plus profondes ténèbres de l'ignorance et de la barbarie, nous sont cependant parvenus dans leur intégrité, tels qu'ils sont présentés de nos jours à l'admiration et à l'édification des fidèles.

Le contenu du trésor évangélique est donc un monument précieux tant pour l'histoire que pour la religion. Ce n'est point un code rédigé et transmis par un seul homme, mais bien un recueil des maximes de la morale la plus pure, non-seulement prêchées, mais encore mises en pratique par des hommes saints et inspirés; par des hommes tous remplis d'un admirable accord dans leurs enseignements qu'ils ont soutenus par les actes les plus héroïques. Ces doctrines ont de plus été sanctionnées par des auteurs qui, presque tous, ont payé de leur sang leur attachement pour elles : ce sera sur ce magnifique sujet que roulera ma lettre prochaine, que vous recevrez sous peu de jours.

Je suis toujours avec estime,

Votre ami très-affectionné,

LOMBROSO

Milan, 20 août 1844.

LETTRE XI.

M. LOMBROSO A M. CONSONI.

Cher professeur et ami,

Cette lettre que je vous avais promise en terminant la précédente, et qui doit être l'avant-dernière de notre travail, est d'une grande importance, car elle doit retracer en abrégé le récit des martyres que subirent les apôtres, et des massacres auxquels se soumirent tant et tant de milliers de fidèles, pour soutenir la foi évangélique. Cette narration suffirait seule pour donner aux livres sacrés de la religion chrétienne un caractère d'incontestable authenticité historique, d'autant plus que ces traits d'héroïsme inouï nous sont aussi attestés par beaucoup d'auteurs païens, qui furent étonnés de la constance et de la force des prosélytes de la loi nouvelle. Je ne saurais donc comprendre qu'un homme sensé et impartial, appelé à se prononcer d'après le rapport de personnes tierces sur des faits affirmés par les unes, contestés et révoqués en doute par les autres, ne se sentît porté à ajouter foi à ce qui nous a été transmis authentiquement par ceux qui ont soutenu leur croyance au prix de leur vie, plutôt qu'aux assertions de leurs adversaires qui, quoiqu'ils aient eu parmi eux des hommes respectables par leur science et leur érudition, sont bien loin cependant d'appuyer leur négation obstinée sur des preuves persuasives et incontestables comme ceux qui ont persévéré dans l'affirmation.

Le premier signal de la persécution contre les apôtres fut donné à l'occasion de la guérison opérée par saint Pierre, du paralytique qui se tenait à la porte principale du temple. Le saint fut incarcéré, avec l'apôtre saint Jean, par ordre des prêtres juifs. Plus tard, tous les apôtres subirent le même traitement, et furent même flagellés, peine la plus forte qu'on pût leur infliger sans la permission des autorités romaines. A mesure que la foi croissait, et que la constance et la force des apôtres s'affermissaient, la persécution augmentait aussi en rigueur et en atrocité. Saint Etienne en fut la première victime ; il mourut, barbarement lapidé, sous les coups d'une population féroce. Le sang de ce martyr ne fit que fertiliser un terrain destiné à une indicible fécondité. De Jérusalem les persécutions s'étendirent dans la Judée, puis de là dans l'empire romain, et enfin dans toutes les parties du monde connu ; parce que partout les prosélytes accouraient en foule au doux et consolant appel des doctrines évangéliques.

Jamais la terre n'a vu et ne verra une religion plus conforme aux désirs du Créateur, que ne le fut le christianisme dans les commencements de sa propagation. Les riches vendaient leurs propriétés et tout ce qu'ils possédaient, pour en donner le prix aux pauvres. Pouvait-on raisonnablement persécuter des hommes qui professaient de telles doctrines, en paroles aussi bien qu'en actions? Cependant on osa le faire, tandis qu'on aurait dû, au contraire, les protéger et même les glorifier La persécution, bornée comme l'était l'autorité juive, ne dépassa pas d'abord les provinces soumises au culte de Moïse, ou, tout au plus, les pays limitrophes, c'est-à-dire Antioche et Thessalonique. Elle était alors timide, modérée, peu sanglante, et par conséquent peu destructive. Mais aussitôt que le paganisme, maître de presque tout l'univers, commença à lancer ses foudres contre les chrétiens, et surtout lorsque les empereurs romains eux-mêmes s'en firent les instruments, les persécutions devinrent importantes, féroces, universelles, et produisirent d'horribles effets.

Néron donna l'exemple, Néron qui déshonorait le trône des Césars l'an 50 de l'ère vulgaire. L'histoire laisse encore en doute s'il n'était pas plus forcené que cruel. Un fait entre tous suffirait à montrer qu'il était forcené et cruel tout à la fois. Ayant pris l'incendie de Troie pour sujet d'un de ses poëmes, il fit incendier Rome pour se procurer une idée exacte de l'embrasement qu'il voulait peindre. Ces flammes, exemple unique dans l'histoire, n'avaient été allumées, ni par accident, ni par suite des fureurs de la guerre, ni par l'effet de la vengeance d'un ennemi; elles s'élevaient pour servir de pâture à la curiosité impériale, car le monarque, désireux de jouir de cet agréable spectacle, le contemplait du haut d'une tour!

L'empereur soupçonné fortement et à juste titre d'être l'auteur de cet incendie, et redoutant les terribles effets de cette accusation, résolut de s'en disculper, en la faisant retomber sur les chrétiens. Il jugea d'autant plus facile de les faire croire coupables de ce grand crime, qu'ils étaient en proie à la haine générale, d'abord à cause de leur origine juive, ensuite parce qu'ils s'abstenaient de prendre part aux turpitudes de l'idolâtrie. Le féroce tyran, pressé de déchaîner contre eux l'animadversion du peuple déjà si puissante, fit courir le bruit que c'étaient eux qui avaient incendié Rome, et ne négligea aucun moyen pour tromper la crédulité de la population, et l'exciter contre eux. Ces faits sont aussi racontés par les auteurs païens, et entre autres par Tacite qui les rapporte avec de grands détails dans ses Annales (*liv.* xv, *chap.* 44), retraçant avec la vigueur ordinaire de son pinceau les souffrances que les chrétiens eurent à subir. Je m'abstiendrais volontiers de les reproduire ici, si elles n'étaient étroitement liées avec le sujet de cette lettre dont le but est de prouver l'authenticité du Nouveau Testament. Les efforts héroïques faits alors par les fidèles, qui aimèrent mieux s'exposer aux martyres les plus cruels, que de s'écarter des doctrines et des vérités que ce livre enseigne, sont un éclatant témoignage en sa faveur.

C'est bien malgré elle que ma plume aborde un sujet si douloureux; ma pensée recule effrayée devant un tableau si déchirant. On frémit, on frissonne au souvenir des traitements horribles que les chrétiens eurent à subir; la description des nouveaux tourments inventés pour ébranler leur constance et leur attachement à leur foi remplit l'âme de terreur et d'épouvante. Tantôt les fidèles étaient cousus dans des peaux de bêtes fauves, afin qu'ils fussent lacérés et mis en lambeaux par les chiens; tantôt ils étaient livrés en pâture aux bêtes féroces elles-mêmes, affamées et excitées d'avance par une longue privation de nourriture. Ici ils étaient décapités, là crucifiés. Beaucoup, encore, furent enduits de substances bitumineuses, enveloppés tout vivants de matières combustibles, puis livrés aux flammes; ils servirent à illuminer Rome pendant les ténèbres de la nuit; spectacle bien digne du monarque régnant qui l'offrait; clarté bien digne de remplacer celle de sa capitale incendiée. Il appartenait à un Néron de faire succéder la lumière des corps des chrétiens livrés aux flammes, à celle produite naguère par les maisons et les palais de Rome païenne, embrasée tout entière pour son amusement; ces torches vivantes éclairaient les ruines amoncelées par le caprice impérial. Les jardins de Néron servaient, plus que tout autre lieu, de théâtre à ces horribles atrocités, auxquelles on ne pourrait ajouter foi si elles ne nous avaient été affirmées par des auteurs tout à fait dignes de confiance sur ce point; car ils n'ont pas laissé ignorer à la postérité que, pendant ces atroces exécutions, le féroce empereur dirigeait son char dans les jeux du cirque, au milieu de la joie et des acclamations du peuple.

Si de la capitale de la Judée, la persécution s'était étendue dans toutes les provinces, et dans les contrées limitrophes, il était bien naturel que de la métropole du monde elle se répandît dans tout l'empire, et de là dans tout l'univers, que les apôtres avaient déjà parcouru pour y prêcher les vérités de l'Évangile. En effet, durant le court règne de ce monstre, les pages de l'histoire de tous les coins du monde habité furent rougies du sang des martyrs chrétiens, versé à flots en Italie et dans tous les pays qui constituaient l'immense empire romain, un des plus vastes de l'antiquité. Tous les empereurs qui tinrent le sceptre après ce tyran abominable suivirent son exemple par rapport aux chrétiens, quoiqu'ils ne fussent point aussi cruels que lui envers leurs autres sujets. C'est ainsi que sous Domitien, autre monstre à face humaine, sous Trajan et Marc-Aurèle, quoique moins portés à la cruauté, et sous Dioclétien, autre tigre féroce, l'Europe, l'Asie et l'Afrique furent plus que jamais arrosées du sang des martyrs. La capitale et les provinces, les citoyens et les empereurs, l'autorité civile et le pouvoir militaire, tout était conjuré contre les chrétiens; et cette immense conjuration partait du paganisme livré plus que jamais aux abominables pratiques d'une obscène idolâtrie.

Ces persécutions, quoique terribles en général, se ressentaient cependant du plus ou moins de penchant à la cruauté des empereurs régnants : elles devenaient plus violentes selon que le prince était plus porté à la férocité. Il est donc aisé de pressentir que les horreurs commises sous Dioclétien ont dû éclipser tout ce qui avait été fait avant lui. Eusèbe de Césarée nous en a transmis le récit dans son Histoire ecclésiastique (*liv.* VIII). Il en parle comme témoin oculaire; son rapport ne peut donc manquer d'être exact, car un historien, écrivant comme les ayant vus, ces événements horribles, arrivés au milieu de la paix et du calme, mérite une confiance pleine et entière.

Eusèbe a transmis à la postérité ces précieux documents sur la persécution qui se passa sous ses yeux, affirmant qu'à peine l'empereur Dioclétien avait promulgué, pendant son séjour à Nicomédie l'édit ordon-

nant de poursuivre et de proscrire les chrétiens, qu'un grand nombre d'entre eux furent massacrés, et entre autres plusieurs personnes élevées dans le palais impérial. Le principal effort de ces cruautés fut dirigé contre le clergé. Les prisons ne se remplissaient plus de criminels, de voleurs et d'assassins, mais bien de prêtres de Jésus-Christ. Pour faire grâce aux victimes, on n'exigeait d'elles qu'une seule chose, qu'elles sacrifiassent aux idoles, et il était enjoint de tourmenter par tous les genres de supplice ceux qui s'y refuseraient. Comme tous les chrétiens manifestaient hautement leur répugnance pour ces sacrifice abominables, ainsi un nombre immense de fidèles furent livrés au martyre en Afrique, dans la Mauritanie, en Egypte et dans la Thébaïde. Et qu'on ne se figure pas que ces atroces violences se soient prolongées seulement pendant quelques jours, ou pendant quelques mois : elles durèrent plusieurs années, durant lesquelles on vit se répéter tous les jours de déplorables exemples de supplices atroces, d'hommes, de femmes, et d'enfants égorgés par le fer, brûlés ou mis en pièces avec les raffinements les plus inouïs. Des villes entières furent livrées aux flammes et détruites, pour la raison que toute la population en était chrétienne, et que tous, grands, peuple, magistrats, s'accordaient pour refuser leurs adorations aux divinités païennes. Sous Maximien, une légion entière (la légion Thébaine), une des plus braves et des plus aguerries des armées impériales, fut d'abord décimée, et ensuite exterminée jusqu'au dernier homme, parce que les soldats qui la composaient étaient chrétiens, et préférèrent la mort à l'abandon de leur foi.

Tant d'exécutions ayant fini par émousser le fer des bourreaux et fatiguer leurs bras, le massacre des chrétiens cessa; mais alors commença pour eux une douloureuse agonie mille fois pire que la mort. Ceux qui avaient échappé aux supplices, et ils étaient en bien petit nombre, furent ou relégués dans des îles, ou condamnés aux plus pénibles travaux, ensevelis dans les entrailles de la terre et des montagnes pour en extraire les marbres et les métaux. D'autres se réfugièrent dans les déserts ou restèrent errants dans les solitudes, se cachant dans les précipices et dans les fissures des rochers. Combien, après avoir évité le fer et le feu, périrent de faim, de misère et de fatigue! Qu'on ne croie pas que ces persécutions aient sévi seulement dans les limites de l'empire romain; elles s'étendirent encore en Perse et plus loin. Sapor, roi de ce pays, commença ses cruautés en faisant décapiter Siméon, archevêque de Séleucie, avec plus de cent évêques et prêtres. Ces barbaries s'étendirent si rapidement et firent couler tant de sang, que le tyran, effrayé de ce carnage, le restreignit au seul clergé. Les églises furent détruites, les autels renversés, les prêtres égorgés. Mais toutes ces atrocités purent-elles intimider les fidèles, et leur faire renoncer aux cérémonies religieuses de leur culte? non; elles ne firent que raviver leur force, et leur intrépidité, dépassant toute mesure naturelle, se montra supérieure à tous les efforts des hommes. Le sexe, l'âge, la condition, n'influaient en rien sur la fermeté des martyrs; leur visage était empreint de la force de leurs âmes, et calmes et sereins au milieu des tourments, ils convertissaient souvent leurs tyrans et leurs bourreaux.

L'histoire des martyrs seule serait un puissant argument pour prouver, et moralement et philosophiquement, la divine vérité d'une religion qui sut inspirer tant de constance, tant d'élévation à des hommes, obscurs pour la plupart, et dont la naissance et l'éducation ne semblaient pas comporter un tel héroïsme. Faiblesse du sexe, âge tendre, habitudes molles et délicates, rien n'empêcha les chrétiens de résister, intrépides, aux persécutions, et de se soumettre aux martyres les plus cruels, aux morts les plus douloureuses, plutôt que de s'écarter des préceptes que les saints livres enseignaient, et de trahir la foi de ce Christ qu'ils proclamaient comme le Messie et le Rédempteur.

Ces pages, à peine ébauchées par moi, ont toujours excité, et exciteront toujours l'étonnement et l'admiration de l'observateur franc et impartial; j'ose même dire qu'elles doivent produire cet effet plus encore sur l'incrédule que sur l'homme de foi, car regardant cet héroïsme comme purement humain, il doit l'admirer d'autant plus qu'il lui refuse une source divine.

Quelle différence entre les souffrances de ces martyrs généreux et magnanimes, et les douleurs obscures, quoique prolongées, du judaïsme, douleurs supportées sans gloire, sans profit, sans résultat, sans fruit! On voyait couler goutte à goutte, et plutôt avec ignominie qu'avec héroïsme, le sang israélite, tandis que, dans le christianisme, ce même sang plein de vie et bouillonnant, comme s'il eût été vomi par un fleuve rapide, se répandait au profit de la race humaine, et pour le progrès de l'humanité. Le terrain fécondé par lui produisait de nouveaux héros qui le fécondaient encore; à la vue de ce sang, d'autres martyrs s'élevaient et tombaient, et par leur exemple ouvraient la voie à d'autres, qui combattaient et mouraient encore pour la foi du Christ; et toute cette foi venait d'un livre, d'un livre qui propage l'exemple du premier martyr, mis à mort pour la rédemption de l'espèce humaine. Sur les traces de ce premier martyr, combien de milliers et de milliers d'hommes marchèrent au martyre pour la même cause, fortifiés par un livre! Et ce livre est l'Evangile, le code du monde civilisé?

Conservez-moi votre amitié, et croyez-moi

Votre ami affectionné,
LOMBROSO.

Milan, 31 août 1844

LETTRE XII ET DERNIÈRE.

M. LOMBROSO A M. CONSONI.

Nous voici donc arrivés, cher professeur,

à la fin de la première partie de la tâche que vous vous êtes imposée, d'abord avec moi seul, et ensuite en face du public, je dirais même en face de l'humanité tout entière, car le problème que nous avons entrepris de résoudre intéresse non-seulement la génération présente, mais encore les générations à venir jusqu'à la fin des siècles.

Ce problème consistait à déterminer, 1° si le Messie promis aux sectateurs de Moïse, et attendu par eux avec tant de constance, pourrait encore comparaître; 2° si, supposant qu'il se présentât de nos jours, ou dans l'avenir, un homme qui prétendît en posséder les caractères, les Juifs pourraient et devraient le reconnaître pour tel; 3° si, avec l'aide seulement de leurs livres sacrés, ils pourraient raisonnablement affirmer que ce Messie est ou n'est pas apparu. Sur ces trois points, l'histoire interrogée par nous s'est hautement prononcée pour la négative

Nos investigations se sont alors tournées vers les livres du Nouveau Testament : nous avons recherché d'abord si ces pages immortelles contenaient la vérification des promesses restées indécises dans l'Ancien Testament; ensuite si ces livres étaient authentiques; enfin si les auteurs de ces écrits méritaient notre confiance. L'histoire nous a répondu par l'affirmative, nous présentant pour garants une foule immense de martyrs, qui nous ont prouvé solennellement par leur mort glorieuse la vérité des faits et des doctrines proclamés dans ces livres. On ne pourrait donc avoir encore des doutes sur ce sujet, sans douter aussi qu'Annibal, Alexandre et César aient existé, et que les batailles de Cannes, d'Arbelles et de Pharsale aient eu lieu.

Supposer, en effet, que les Ecritures sacrées aient pu mentir, en promettant un Messie dont la venue ne se serait pas réalisée suivant la parole des prophètes, ce serait pour les Israélites un véritable sacrilége; d'un autre côté, maintenant qu'ils peuvent, s'ils le veulent, vérifier dans le Nouveau Testament l'accomplissement des divines promesses, et qu'ils ont toutes les données nécessaires pour reconnaître l'authenticité de ces livres, et la véracité de leurs auteurs, ne serait-ce pas de leur part un déplorable aveuglement que de vouloir encore persister dans leur négative opiniâtre, qui, pour un homme raisonnable, n'est plus appuyée sur rien de plausible.

Quant à la ténacité des Juifs pour leur croyance, dans le temps passé, cet ouvrage aura mis en lumière plusieurs causes de leur obstination inconcevable; mais, pour l'avenir, qu'il me soit permis de faire cesser cette lutte si longue et si acharnée, en proposant un armistice, comme cela a lieu souvent, en temps de guerre, entre deux puissances belligérantes. Cet armistice consistera, dans notre cas, à admettre préliminairement, comme je l'admets le premier, que Jésus-Christ, Rédempteur du monde, est identique avec le Messie que les prophètes avaient annoncé, et que les Juifs, égarés par de fausses interprétations, attendent encore par ignorance des véritables caractères qu'il devait présenter. Quant à la paix, elle sera conclue sous la condition de reconnaître les modifications apportées par lui à l'ancienne loi, comme des perfectionnements indispensables, exigés par les temps, par les circonstances et par la nature même de la mission qu'il est venu accomplir sur la terre. Ce sera le sujet de l'ouvrage qui fera suite à celui-ci, et qui sera publié prochainement.

L'expérience que j'ai acquise, jointe aux longues études que j'ai faites sur le sujet délicat que j'ai eu à traiter jusqu'à présent, m'ont pleinement convaincu qu'on ne doit espérer aucun perfectionnement religieux pour l'Israélite, s'il n'est d'abord préparé à cette régénération par les moyens que présente elle-même l'histoire de l'Evangile, dont les préceptes sublimes ont été promulgués pour tous les vivants et pour toutes les parties du monde. Non, il n'y a pas d'autre moyen, humainement parlant, pour obtenir ce grand résultat, que de rapprocher autant que possible le moséite du chrétien. Car quoique les règles primitives de la religion et de la morale lui soient communes avec celui-ci, il n'a pu profiter du progrès et du développement immense qu'ont opéré les docteurs de la nouvelle loi; c'est pourquoi il lui serait utile de reconnaître que l'Evangile, tantôt en refrénant, tantôt en secondant, mais toujours en dirigeant les tendances naturelles de l'homme, en a fait un être heureux, toujours convenable dans tous les temps et dans tous les lieux. Les docteurs talmudistes, au contraire, ont mis et ont maintenu le Juif toujours en opposition avec la nature, avec les peuples au milieu desquels il vivait. Il est devenu ainsi, il est vrai, moins susceptible de vices, étranger aux délits, mais en même temps moins capable d'actions glorieuses et héroïques, et ennemi de tout progrès et de toute lumière importune qui eût pu l'éloigner de sa simplicité native : c'est là le fruit amer des habitudes invétérées sous le joug desquelles il gémit, habitudes qui deviennent de jour en jour plus incompatibles avec un siècle tendant à la fusion et non à l'isolement, car c'est par elles que les Juifs ont été privés de tout lien social. L'ignorance croissant avec les persécutions, il arriva qu'ils furent peu à peu expulsés de la société et forcés à s'égarer dans les labyrinthes tortueux des profits mercantiles, unique développement permis à leurs facultés intellectuelles, ce qui, comme corollaire inévitable du principe établi, servit encore à les rendre plus odieux aux nations.

Plus l'israélite pourra se comparer au chrétien, plus il sentira se développer en lui le désir de l'imiter, en brisant peu à peu cette ligne de séparation établie jadis par la sagesse du législateur inspiré qui, effrayé des turpitudes de l'idolâtrie, n'eut d'autre désir que d'éloigner le peuple qui lui était confié du danger de retomber dans des pratiques abominables. Le Dieu créateur du ciel et de la terre qu'adorent les chrétiens est le même

que les moséites invoquent sous le nom de Dieu d'Israël, dénomination dont les temps ont démontré l'insuffisance, puisqu'il est sans distinction celui de tous les hommes qui respirent sur le globe. On doit donc voir en Jésus-Christ, comme je le prouverai en son lieu, un médiateur près de ce Dieu, médiateur promis depuis l'origine des siècles, annoncé par les prophètes, et conséquemment, on ne tombe dans aucune des transgressions dont Moïse était si désireux de préserver ses prosélytes. En réfléchissant sur cette vérité, hautement reconnue par le sanhédrin de Paris dans ses décisions citées plus haut, l'israélite sentira sa conscience soulagée des inquiétudes qui le tourmentent, et l'étude le mettra à l'abri de la terreur panique que ce sujet éveille en lui, terreur qui, comme toutes celles de sa nature, cesse entièrement aussitôt qu'on est remonté à sa source.

De la comparaison des deux lois, dont j'ose m'engager à lui prouver l'analogie, le moséite, pourvu que sa position dans l'échelle sociale le lui permît tirerait, peut-être encore l'avantage de faire diversion à cette concentration mercantile à laquelle il est continuellement condamné. Cette étude, en tempérant l'austérité des règles sacrées de l'ancienne loi par la douceur des doctrines de l'Evangile, inonderait son cœur ulcéré par l'oppression, avili par le calcul, d'un bien-être inexplicable et plein de suavité, et par cette double instruction, il serait conduit pas à pas au perfectionnement désirable tant en matière civile qu'en matière religieuse et morale. Relevé de cette manière à ses propres yeux et à ceux des autres, il se souviendrait de ce qu'il a été; l'histoire elle-même lui apprendrait ce qu'il est et ce qu'il pourrait être, en lui dévoilant les causes de son abaissement, et en lui indiquant la route qu'il doit suivre, s'il désire ressusciter à une vie nouvelle et heureuse.

Une fois que cette instruction aura été acquise par les moséites, spécialement par la jeunesse, et pour atteindre ce but ils auront besoin d'aide et d'encouragement, qu'on tâche de les introduire dans les officines, dans les laboratoires, dans les ateliers; qu'on les disperse dans les campagnes; qu'ils affrontent, dans les armées, les périls de la guerre; qu'ils s'aventurent sur les fleuves et sur les mers; qu'ils se répandent dans le fond des vallées, sur le sommet des montagnes, partout enfin, excepté dans les dédales tortueux du commerce, qui depuis tant de siècles a tant contribué à dénigrer le nom d'Israélite, dans tous les pays du monde. Qu'on modifie donc enfin, qu'on déracine cette tendance exclusive que des circonstances impérieuses ont fomentée; qu'on tempère cet esprit étroit de nationalité que les lois avaient excité, que les abus ont rendu excessif, esprit de nationalité prodigieux par sa trempe et par sa durée, mais devenu maintenant incompatible avec les changements que la propagation du christianisme a apportés dans les mœurs et les destinées des peuples, spécialement depuis les progrès de la civilisation qui en ont été la suite. La Providence avait voulu que cette nation fût aussi compacte et entourée de tant de signes de nationalité, afin qu'il fût prouvé, avec tous les caractères de l'évidence, que le Messie était réellement sorti du sein du peuple, de la tribu et de la famille que les prophètes avaient désignés.

Que reste-t-il donc à faire à ces malheureux que Dieu a fait naître au sein de l'ancienne loi croulante de vétusté, aux yeux mêmes de ses adhérents les plus obstinés? que leur reste-t-il à faire, par quel moyen pourront-ils passer sous l'étendard de la loi nouvelle, qui tient maintenant le sceptre dans tout le monde civilisé? Je l'ai déjà dit, et je ne me fatiguerai jamais de le répéter: qu'ils cherchent à s'instruire, selon que les lois et les circonstances le leur permettront, et alors au lieu de voir tous les Israélites plongés dans les calculs des opérations mercantiles, nous aurons parmi eux des savants, des artistes, des agriculteurs; ils embrasseront toutes professions libérales et manuelles. Il n'y a pas d'autre moyen d'affaiblir d'abord, et de détruire ensuite l'empire de ces idées anti-sociales et anti-évangéliques, qu'on s'est efforcé, et qu'on s'efforce encore de faire prédominer parmi les Juifs, à leur grand détriment; car c'est à elles qu'ils doivent attribuer l'abaissement dans lequel ils gémissent.

Ces idées, malheureusement revêtues de la terrible autorité de tant de siècles, ont fait que l'Israélite, enchaîné à ses coutumes nationales, tant en France qu'en Allemagne, en Russie, en Italie, en Asie, en Afrique, en Amérique et dans l'Océanie, est resté à peu près ce qu'il était dans le désert et dans la Palestine; ce qu'il était sous les juges, sous les rois, et à l'époque de la naissance de l'Eglise; et il resterait tel jusqu'à la fin des siècles si on le laissait dans son isolement, en proie exclusivement à ses antiques habitudes. Sous leur influence, il serait toujours cet Israélite presque contemporain du chaos, cet Israélite, dont le nom seul fait remonter à la pensée plus de 50 siècles, puisqu'aucune histoire ne peut donner une peinture plus exacte de ces temps, que lui-même, enfoncé qu'il est dans les coutumes de ses aïeux. Pour lui, c'est en vain que le soleil a renouvelé chaque année sa révolution sidérale; c'est en vain que la philosophie, les arts, les sciences, ont progressé parmi les autres peuples; il n'a rien oublié, mais il n'a pour ainsi dire rien appris de nouveau; et pourquoi? Parce qu'il n'a pu participer à la vie sociale des chrétiens, parce qu'il ne peut s'introduire que très-rarement dans leurs familles, et nouer avec eux des rapports d'amitié, parce qu'il ne peut contracter des alliances matrimoniales qu'avec ses coreligionnaires, et qu'il s'affermit ainsi dans ses usages et ses habitudes, sans étudier et bien moins encore imiter celles des autres.

Il est certain qu'on ne trouve pas chez le Juif cet ensemble de vertus sublimes et héroïques, qui conviennent soit au magistrat,

soit à l'homme politique, soit au guerrier, et la raison en est bien évidente : d'un côté on a étouffé leur développement en comprimant ses facultés morales; de l'autre, tout en lui est exclusif, tout se réduit à la famille et au commerce. Sa religion elle-même le contraint à l'individualité, et il ne peut renoncer à son isolement, sans en violer les préceptes, spécialement ceux qui ont été ajoutés par les talmudistes. Pour sortir de cet état, il n'a qu'une voie : adopter les règles larges, grandioses et cosmopolites du christianisme, et se fondre dans cet océan, de la même manière que les fleuves et les mers moins vastes vont réunir leurs eaux à celles de cet océan immense qui ceint et embrasse de tous côtés notre globe terrestre.

On doit espérer que bientôt la puissance irrésistible de la vapeur devra attirer et réunir les peuples dans un accord d'intérêts communs. On verra se confondre pour ainsi dire, dans un même embrassement, non-seulement les capitales les plus éloignées du même continent, mais même les hémisphères placés aux antipodes. Byzance sera limitrophe de Rome, et le croissant, honteux de sa barbarie, s'inclinera peut-être bientôt devant la croix, implorant d'elle ces lois grandioses qui ont fait des peuples chrétiens les plus civilisés du monde. A l'aspect des grandes œuvres du christianisme, à l'aspect de ses temples, de ses hôpitaux, à la vue de tant de bienfaits, de tant de soulagements répandus par lui sur toutes les misères, le mahométan se convaincra que la force des empires n'est pas dans le nombre et bien moins encore dans la férocité des populations, mais dans leur vertu; et que cette vertu, qui consiste à refréner les passions sans les éteindre, ne peut exister là où on les fomente par des plaisirs mondains, et où on ne leur donne pour but que des espérances terrestres.

Les talmudistes sont tombés dans l'extrême opposé ; ils ont rêvé que pour la conduire à la perfection, il fallait comprimer et non corriger la nature humaine. Les lois doivent combattre le vice pour l'éloigner de l'homme; mais eux, ils ont combattu l'homme pour l'éloigner du vice ; de sorte que le malheureux Israélite est toujours en lutte avec lui-même, en lutte avec la société, en lutte avec les religions, même avec celle qui a tant d'analogie avec la sienne, et qui en est le perfectionnement. Voilà le résultat de cette triste, mais véridique peinture que j'ai tracée tout à l'heure des Israélites ; voilà le fruit de ces coutumes, qui sont le plus grand, le plus puissant *obstacle à la régénération évangélique des Juifs*.

En effet, quoiqu'ils respirent le même air que les peuples au milieu desquels ils vivent, leurs mœurs ont fait de ces malheureux des êtres tout à fait à part ; tout diffère en eux, l'apparence extérieure, le langage ou patois, les inclinations, les vertus et les vices. C'est un caractère de nationalité qui aurait dû inspirer le respect, mais au contraire on en a fait un cachet d'infamie qui a contribué à isoler l'Israélite, et à le faire expulser de la société humaine dans tous les coins de la terre. Cet isolement l'a enraciné de plus en plus dans ses habitudes invétérées, dans son attachement à sa loi, et dans son ignorance de celles des autres peuples. L'ignorance a engendré la ténacité, la ténacité la haine, et la haine a produit cet ensemble de calamités dont j'ai fait une peinture courte, mais, je le pense, exacte.

Ce peuple infortuné doit attirer l'attention des personnes éclairées, dans un siècle où tout le monde ambitionne d'être instruit, ou au moins de le paraître. Mais il n'y a qu'un moyen pour arriver à cet immense résultat, et le sanhédrin de Paris a déjà fait un pas hardi dans la voie qui doit conduire à ce but; il faut supprimer tout ce qui a été ajouté à la loi de Moïse, et même retrancher de celle-ci tout ce que les circonstances ont rendu inexécutable. On comprendra alors que l'édifice mosaïque ne peut plus se maintenir seul et il deviendra indispensable de faire un choix entre l'Evangile et le talmud. Cette comparaison fera ressortir la supériorité du christianisme qui devra nous apparaître dans toute sa splendeur, dans toute sa pureté. La loi de Moïse avait isolé l'Israélite dans les frontières de la Palestine ; la loi du talmud l'a emprisonné et comme enseveli entre les murs de la synagogue ; la loi du Christ le ferait rentrer dans la société humaine, et lui concilierait l'affection des peuples dans toutes les parties du monde.

Continuez-moi votre amitié, et croyez-moi

Votre ami bien affectionné
LOMBROSO.

Milan, 12 septembre 1844.

LE DOCTEUR STRAUSS ET SES ADVERSAIRES

EN ALLEMAGNE,

HISTOIRE CRITIQUE DU SYSTÈME MYTHIQUE,

OUVRAGE PRÉCÉDÉ DE DEUX DISSERTATIONS SUR LES ÉTUDES CLÉRICALES,

PAR L'ABBÉ FRÉDÉRIC-ÉDOUARD CHASSAY,

Professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux.

AU R. P. DE RAVIGNAN,

A L'ILLUSTRE ORATEUR DE NOTRE-DAME,

L'auteur.

Préface.

Exister, c'est combattre.

Si nous nous décidons à publier ici les premiers travaux que nous avons fait paraître dans les Revues, c'est que nous y avons été encouragé par un des théologiens les plus illustres du monde catholique, dont nous croyons devoir mettre la lettre sous les yeux de nos lecteurs, parce qu'elle nous servira d'excuse vis-à-vis de ceux qui nous reprocheraient d'attacher trop d'importance aux études de notre jeunesse :

« Monsieur l'abbé,

« Avant de répondre à votre très-honorée lettre du 7 décembre, que j'ai reçue le 10 janvier, j'ai voulu, comme c'était mon devoir, lire les deux excellents volumes (*Le Christ et l'Evangile*) que vous m'avez envoyés, afin de pouvoir vous en dire mon sentiment.

« Je les ai parcourus avec un extrême plaisir; je suis heureux de pouvoir vous assurer que votre œuvre m'a beaucoup plu, qu'elle m'a causé une sensible satisfaction. Elle m'a fait comprendre que vous êtes vraiment, monsieur, placé au vrai point de vue de la grande controverse qui maintenant agite les nations. En ces jours, le rationalisme et le catholicisme se disputent le monde intellectuel : dans cette question immense, vous avez atteint le point essentiel avec une érudition profonde, une connaissance très-étendue des ouvrages de nos adversaires, et de ceux de ces braves champions qui ont combattu et combattent encore pour la bonne cause. Vous traitez votre sujet d'une manière heureuse; la doctrine de vos livres est solide; la forme plaît et attire aussi. J'en attends avec une vraie impatience la continuation, ces autres parties qui les compléteront et que vous promettez. La discussion de ces points qui doit suivre sera, comme la première, très-intéressante.

« Du fond du cœur je me console avec l'Eglise de ce qu'elle a acquis en vous, aussi bien que dans vos excellents collègues, et en particulier dans le savant M. de Valroger, de valeureux athlètes qui en défendent la cause avec ardeur et avec un succès réel. Je me console avec vous, monsieur, avec vos braves compagnons, qui tous défendez la vérité avec tant de courage. Aussi nombreux que ceux dont nous admirons les travaux, puissent toujours d'autres surgir encore, comme je ne doute pas qu'ils surgiront du sein de cette France, le berceau de tant de génies, de tant de généreux défenseurs de la religion et de l'Eglise, qui en sont la gloire la plus belle, l'ornement le plus splendide!

« *Je désirerais, monsieur, que vos divers travaux. . . . . insérés et répandus dans le Correspondant, dans les Annales de philosophie chrétienne et dans l'Université catholique,* FUSSENT RÉUNIS ENSEMBLE DE MANIÈRE A FORMER UN SEUL CORPS D'OUVRAGE. *Je crois que, de cette manière, ils deviendraient d'une utilité plus grande et plus universelle.*

« Daigne le ciel vous accorder une santé meilleure et de longs jours, afin que vous puissiez avec un succès de plus en plus heureux continuer à combattre les combats du Seigneur

« Veuillez, monsieur, me tenir au nombre de vos admirateurs, de vos amis, et me croire animé d'un affectueux respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

« J. PERRONE, S. J. »

L'autorité du célèbre professeur du Collége romain nous a décidé à réunir tous nos travaux publiés dans les Revues, et à en former un seul ouvrage. La chose était d'autant plus facile que ces différents articles étaient le développement d'une même pensée. Nous avons dû commencer par mettre sous les yeux du lecteur deux dissertations sur les études cléricales, parce qu'elles montrent la nécessité des études apologétiques et qu'elles indiquent en même temps les idées générales qui, depuis cinq années, dirigent tous nos travaux.

Sommervieu, le jour de l'octave de l'Ascension, 1849.

L'abbé FRÉD.-ED. CHASSAY,
Professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux.

DISSERTATIONS
SUR LES ÉTUDES CLÉRICALES.

PREMIÈRE DISSERTATION.

L'ENSEIGNEMENT THÉOLOGIQUE DANS LES GRANDS SÉMINAIRES (1).

I.

L'organisation des études théologiques, avant la révolution, était certainement peu avantageuse pour les élèves d'une capacité ordinaire. L'enseignement du dogme s'y faisait d'une manière trop élevée pour être utile à tous. D'un autre côté, on n'y enseignait jamais la Casuistique, science qui pourtant est complétement indispensable pour la préparation aux saintes fonctions du ministère.

Cette méthode d'enseignement, si peu avantageuse pour les besoins des masses, produisait pourtant des résultats immenses pour la défense et pour la gloire de notre Eglise de France. Il sortait, pour ainsi dire incessamment, des facultés de théologie, des hommes en état de lutter avec talent comme avec énergie contre l'envahissement des doctrines rationalistes. Dans le dernier siècle, et jusqu'au commencement de la tempête, on compte encore chez nous un grand nombre de théologiens distingués. C'étaient certainement des hommes éminents en science théologique, que les Bergier, les Hooke, les Lafosse, les Laluzerne, les Legrand, les Baltus, les Montagne, les Duvoisin, les Régnier, les Pompignan, les Collet, les Tournély, les De Pressy, les Leclerc, les Emery (2), et tant d'autres esprits remarquables que nous serions heureux et fiers de posséder encore. Leur souvenir vit toujours dans nos écoles théologiques, environné d'une juste vénération. Mais est-ce qu'il nous suffirait d'une stérile et vaine admiration des travaux et des luttes de nos pères dans la foi? Est-ce qu'il nous faudrait dégénérer de leurs glorieux exemples? Est-ce qu'il nous suffira de balbutier les réponses qu'ils faisaient à des ennemis qui sont tombés dans l'éternité?

Ce serait un labeur inutile de combattre la milice de Voltaire tandis que la fougueuse phalange de Hégel nous insulte et nous brave. Il ne faut pas oublier qu'avec la *presse*, les rapports perpétuels des nations et la liberté politique, l'histoire se fait vite au temps où nous vivons. Nous sommes emportés dans l'avenir malgré notre amour pour un passé qui n'était pas sans gloire. La vénération du passé est un beau et noble sentiment, mais le souci de l'avenir est certainement l'inquiétude d'une grande âme qui voudrait embrasser l'humanité dans son amour. *La conquête et la pacification de l'avenir dans la science et dans la vertu*, c'est bien là, ce nous semble, la pensée qui doit dévorer d'un saint zèle toute âme vraiment sacerdotale. Qu'elles sont belles les conquêtes ainsi faites! Qu'il est glorieux pour la science chrétienne de vaincre par le seul éclat de la lumière éternelle! Qu'il serait heureux, ce beau pays de France, de voir s'élever au milieu des générations corrompues par l'or et par le plaisir, des prêtres qui ne devraient leur autorité qu'à leurs souffrances, qu'à leur savoir, et qu'à leur amour du genre humain! Ce n'est pas la domination des consciences, mais leur bonheur qu'il faut rêver. Ce n'est pas au pouvoir, mais au dévouement qu'il faut aspirer avant tout. N'ayez pas peur! le rationalisme, qui nous verse goutte à goutte l'air et la liberté, nous laissera bien la permission de souffrir. Si nous sommes ainsi disposés à tout endurer pour assurer le retour de nos frères égarés, qu'elles nous sembleront douces les fatigues de la science, entreprises dans un si noble but! Nous saurons faire pour Dieu et pour le prochain tout autant que le monde fait pour un vain orgueil. S'endormir dans un égoïsme étroit, dans une insouciante paresse, quand tant d'âmes périssent autour de nous, il faudrait pour cela n'avoir pas dans le cœur une seule fibre chrétienne.

Sans doute le repos est doux à la nature

(1) Ce travail a été publié en 1845 et 1846, à propos de l'*Aperçu de la théologie* imprimé par ordre de Mgr de Marguerye, évêque de Saint-Flour.

(2) On doit à M. l'abbé Migne la réimpression des travaux devenus introuvables de plusieurs de ces théologiens éminents.

mortelle; sans doute c'est une existence bien sévère et bien rude, que celle du dévouement et du travail; sans doute on comprend qu'on s'arrête quelquefois avec hésitation en montant ce Calvaire; mais le prêtre catholique doit avoir perpétuellement devant les yeux les admirables exemples et la vie sans repos de ses pères. Quelle noble existence que celle d'un Athanase, d'un Augustin, d'un Jérôme, d'un Bonaventure, d'un Thomas d'Aquin, d'un Salmeron, d'un Suarez, d'un Bossuet! La science et la vertu ceignaient ces nobles fronts d'une double couronne. Ils ont prié, étudié, travaillé jour et nuit. La prière, comme l'a dit admirablement Fénelon, était le seul délassement de leurs âmes. Ils se reposaient dans le sein de Dieu des fatigues et des angoisses que leur donnaient leurs frères. C'est ainsi que la vie du cœur vivait en eux comme la vie de l'esprit. Ils n'étaient pas comme les savants de nos jours, dont la sensibilité s'étiole dans l'abstraction. C'est qu'ils n'avaient pas l'idolâtrie de la science, c'est que l'amour de la vérité développe le cœur au lieu de le rétrécir.

Sans doute les *évêques* ne peuvent pas espérer trouver dans les jeunes prêtres qui sortent de leurs séminaires, la science et la piété parfaite de ces grands hommes. Pourtant il est du devoir de leur charge de donner à l'Eglise, battue par la tempête, des pasteurs capables de la défendre et d'agrandir le cercle de son action. Si l'instruction qu'ils font donner aux jeunes lévites n'atteint pas ce but essentiel, ils ne remplissent qu'imparfaitement un des devoirs les plus rigoureux de leur ministère sacré. Placés qu'ils sont au gouvernail, leur regard exercé doit prévoir les orages et tout faire pour les conjurer. C'est d'eux que doit venir l'impulsion et la vie. S'ils manquaient de zèle et de vigilance, l'esprit d'activité et de prosélytisme s'éteindrait vite dans leur clergé. S'il arrivait encore qu'ils n'eussent pas de la science sacrée toute l'estime qu'ils en doivent conserver, s'ils n'avaient pas soin d'appeler aux premières positions de leur clergé les hommes les plus en état de défendre la doctrine de l'Eglise, le rationalisme ferait de rapides progrès dans leurs diocèses. On s'étonnerait bientôt de voir les pasteurs tomber dans la déconsidération, les rangs fidèles s'éclaircir tous les jours, et l'Eglise perdre sur les intelligences et sur les cœurs toute espece d'action spirituelle. Une fois qu'on en serait là, le recrutement du clergé deviendrait tellement difficile qu'on serait évidemment forcé d'ouvrir le sanctuaire à des hommes peu capables, par leurs talents, de reconquérir les positions perdues. On ne sent peut-être pas assez généralement parmi les catholiques que telles seraient inévitablement les conséquences fatales du dépérissement des études théologiques; car autrement les évêques trouveraient autour d'eux plus de concours et de sympathie, quand ils s'efforcent de les améliorer. Or, je suis convaincu que les premiers pasteurs ont certainement bonne volonté de rendre de jour en jour plus solides les études de leurs grands séminaires. Je leur sais, pour mon compte, tout à fait gré de ces bonnes intentions; mais j'ai la conviction profonde qu'il n'en faudra pas rester là, si l'on veut toucher le but qu'on se propose. Améliorer les études théologiques actuelles n'est certainement pas suffisant. Nous ne voulons pas dire que ces études ne soient bien assez étendues pour la masse des élèves qui doit desservir les paroisses de campagne. Mais nous avançons, munis de fortes preuves, que généralement les études philosophiques ou théologiques sont très-insuffisantes pour les jeunes prêtres capables d'un plus grand développement.

Voyons, en effet, comment les choses se passent.

Après quatre ans d'études philosophiques et théologiques, on place dans les vicariats des villes les jeunes ecclésiastiques les plus intelligents. Là, la prédication fréquente, l'instruction des enfants, les nombreuses confessions, la visite des malades, les autres soins absorbants du ministère emprisonnent si bien toute leur vie, qu'il leur faut du zèle pour ne pas oublier le peu qu'ils ont acquis. Quelle est la conséquence d'une telle méthode? C'est que les hommes les plus capables du clergé s'arrêtent tout à coup dans leur destinée intellectuelle. Il arrivera de là, tôt ou tard, que les doctrines de l'Eglise se trouveront mal défendues devant l'ennemi. Qui soutiendra le choc du rationalisme français, qui devient une puissance dans le pays légal? qui réfutera l'exégèse allemande, qui prétend déchirer, page à page, les titres de la révélation? qui ramènera une jeune génération qui grandit dans le doute? qui soutiendra les immenses fatigues que l'avenir réserve à notre Eglise de France? Evidemment, il est grand temps de préparer dans le clergé, pour ces luttes colossales, une aristocratie intellectuelle capable de les soutenir. On s'étonne des profondes racines que l'Université a déjà jetées dans le pays? Il est clair pour nous qu'elle doit principalement cette influence à cette jeune et brillante aristocratie du talent qui sort sans cesse de son école normale. Mais où sont les écoles normales du clergé? Pourquoi n'a-t-il pas aussi ses maisons de hautes études? Un diocèse qui enleverait tous les ans un ecclésiastique capable aux soins absorbants du ministère pour le consacrer exclusivement aux sciences ecclésiastiques, aurait, au bout de vingt ans, le clergé le plus intelligent et le plus capable d'agir sur la société laïque. Il faut savoir semer, si l'on veut récolter. Les sacrifices qu'on s'impose ainsi dans des vues prévoyantes sont largement compensés dans l'avenir.

Si l'on nous demandait positivement par quels moyens pratiques nous espérons pouvoir atteindre le but auquel il nous semble qu'on doit viser, voici ce que nous propose-

rions : d'abord, l'*extension des études philosophiques*. Ces études ont pris dans l'Université de grands développements : il est impossible que la philosophie du clergé reste au-dessous de l'enseignement laïque. Ne sait-on pas que les études philosophiques exercent une profonde influence sur la société moderne ? Ne tourne-t-on pas contre le christianisme perpétuellement, ce qu'on appelle la raison ? L'histoire de la philosophie n'est-elle pas une mine féconde dans laquelle on croit trouver des armes neuves contre la révélation ? Il nous semble clair que la *Philosophie de Lyon* et son cartésianisme, usé par le progrès de la science, ne prépare guère à ces combats d'un nouveau genre. Il est vrai que du côté des études philosophiques, d'heureuses innovations ont été déjà faites. Dans quelques diocèses, le cours de philosophie a été augmenté d'une année, et mis plus ou moins à la hauteur des exigences du moment.

Les *Annales de philosophie chrétienne* ont publié le programme d'un de ces nouveaux cours, qui a été fondé par un des adversaires les plus habiles de l'école rationaliste (1). Nous devons donc désirer sincèrement que ce mouvement se propage, et qu'au moins, pour les élèves les plus intelligents, l'enseignement philosophique ne reste pas dans l'ornière de la routine. C'est là une des nécessités les plus impérieuses du moment, et nous ne croyons pas qu'aucun esprit qui connaît tant soit peu la situation intellectuelle de la société moderne, puisse nous contredire avec quelque apparence de raison.

La seconde amélioration qu'exigent encore impérieusement les circonstances, c'est la création d'*études théologiques supérieures*. Ce projet, on ne peut le dissimuler, trouve beaucoup d'adversaires. On va même jusqu'à le déclarer impossible. En effet, si le nombre des élèves qu'on doit admettre à ces études élevées est nécessairement très-borné, comment voulez-vous, pour un si petit nombre d'étudiants, fonder des maisons, organiser un enseignement, occuper des professeurs capables, et les plus capables d'un diocèse ? J'avoue que cette difficulté a son coté sérieux, mais je ne la crois pas pourtant véritablement insoluble. On conviendra, par exemple, qu'il ne serait nullement impossible d'établir ces études dans les grands séminaires actuels : c'est ce qu'a fait monseigneur l'évêque de Saint-Flour. Il se présente encore une autre hypothèse qui permettrait de donner à cette idée plus d'importance et de stabilité ; c'est d'avoir pour chaque province ecclésiastique, sous les yeux du métropolitain, une maison centrale d'études ecclésiastiques. Il est clair que cette organisation aurait plus d'un avantage incontestable sur le premier système. Quand les élèves sont plus nombreux, l'émulation et l'ardeur sont plus vives, par conséquent le progrès des études plus rapide. D'un autre côté, on pourrait choisir alors dans plus d'un diocèse les professeurs de l'enseignement supérieur, avantage positif et sérieux, quand il s'agit de désigner des hommes qui doivent réunir une piété éminente à une capacité très-distinguée.

Quoi qu'il en soit de la supériorité relative de l'une ou de l'autre de ces deux hypothèses, elles rencontrent toutes deux des préventions assez enracinées. Beaucoup de personnes, parmi les catholiques, ne comprennent qu'imparfaitement la nécessité d'une science ecclésiastique élevée. Il est vrai que si l'on ne tient pas compte des circonstances particulières dans lesquelles se trouve placée l'Eglise de France, cette difficulté peut paraître véritable. Il n'est pas évidemment nécessaire, pour continuer l'œuvre des apôtres, d'avoir une science véritablement approfondie. Mais qu'il soit indispensable dans les circonstances délicates où se trouve placée l'Eglise de France, d'avoir dans le clergé une avant-garde devant l'ennemi, une tête intelligente et vivante qui puisse gouverner tous les membres, c'est là une idée qu'il est difficile d'attaquer par des arguments bien sérieux. La société laïque elle-même ne doit-elle pas désirer qu'il en soit ainsi? Les rapports entre elle et l'Eglise ne seront-ils pas toujours plus faciles et plus doux quand ils s'établiront naturellement avec des hommes éclairés, et par conséquent bienveillants, qui connaîtront leur siècle et ses besoins? N'importe-t-il pas aussi à la gloire de la France que son clergé, qui est le premier du monde par le zèle et par la charité, devienne aussi le premier par la science ? Cela n'est-il pas nécessaire à un moment où le matérialisme et l'athéisme pratique s'infiltrent de jour en jour dans les masses corrompues? Le mouvement du XVIIIe siècle, loin de s'être arrêté dans la foule, va tous les jours faisant d'immenses progrès. Il est impossible que l'influence de la jeune école hégélienne, dont le scepticisme ardent et fanatique pervertit l'Allemagne, n'agisse pas profondément sur la France, à une époque où toutes nos doctrines rationalistes viennent d'au delà du Rhin. Qu'il serait beau pour notre pays de France de voir notre Eglise s'élever grande par la science et par la vertu devant ces églises protestantes que le scepticisme déchire en lambeaux sanglants ! Telle a été l'Eglise de France au XVIIe siècle, et devant sa majesté imposante, l'homme le plus illustre du protestantisme, Leibnitz, n'a pu s'empêcher d'incliner son front couronné des plus beaux lauriers du génie. Nous croyons aimer sincèrement la patrie et sa gloire, en désirant de voir renaître l'aurore de ses beaux jours. Nous ne pouvons désespérer de l'avenir de l'Eglise de France. Nous aimons à croire que la Providence, qui fait sortir des rangs d'un siècle corrompu des prêtres comme les nôtres, réserve à de grandes choses ce clergé

(1) Voir les articles de M. l'abbé de Valroger, ayant pour titre : *Défense du Christianisme par la méthode historique*, tomes III, p. 26-5 5, et IV, p. 215 (3e série), et ceux de M. Riambourg, intitulés : *Plan d'un cours d'histoire pour un petit séminaire* (édit. Migne).

vénérable, qui donne tous les jours ses martyrs et ses pasteurs aux églises d'Orient, ravagées par le fer des bourreaux.

Mais, peut-on dire encore, le clergé n'est pas assez nombreux pour consacrer à de longues et patientes études quelques-uns de ses membres les plus actifs. Il faut pourvoir d'abord au besoin pressant des paroisses, et cette sollicitude, que les évêques ne peuvent abandonner, les empêchera longtemps d'agrandir le cercle des études. Nous ferons remarquer d'abord que cette raison n'a nulle valeur pour un assez grand nombre de nos diocèses. Quant à ceux où le clergé est beaucoup moins nombreux, nous ne croyons pas que ce motif les dispense de rendre leurs études plus complètes. L'essentiel n'est pas tant d'occuper tous les points d'un diocèse, que d'y faire au clergé une position forte et considérée. La meilleure manière pour faciliter le recrutement du clergé, c'est de lui assurer le respect des populations. Si, au contraire, les peuples s'aperçoivent que le clergé se recrute sans préparation suffisante, qu'il ne jouit pas de la considération des classes éclairées, qu'il n'a pas d'influence sur les esprits cultivés, alors les jeunes gens d'avenir n'auront pas même l'idée d'entrer dans un corps dont la déconsidération les frapperait nécessairement; tandis que s'il se trouve dans un diocèse un certain nombre d'hommes éclairés, placés dans les hautes positions de l'administration cléricale, ils attireront naturellement à eux et gagneront à l'Eglise des esprits qui feront un jour sa gloire et sa consolation. Cette classe d'hommes est surtout nécessaire dans les grands et les petits séminaires. Dans les diocèses où le personnel de ces établissements n'est pas brillant, arrivés dans les classes supérieures, les jeunes gens capables, qui jugent le reste du corps par leurs maîtres, se détachent très-facilement de la pensée d'entrer dans le clergé.

On peut nous objecter encore que, quand même on pourrait supposer l'organisation des hautes études théologiques, il serait encore nécessaire d'imaginer quelques moyens pour conserver le goût et les habitudes de la science dans les jeunes prêtres qu'on aurait admis à ces cours supérieurs. Rien n'est plus facile à un évêque zélé. Est-ce qu'il est impossible au premier pasteur d'un diocèse, qui tient dans sa main et sous sa dépendance directe tous les prêtres de son clergé, de les mettre en rapport les uns avec les autres et de diriger leurs travaux? Nous connaissons un diocèse où les prêtres les plus éclairés ont formé entre eux une *association d'études théologiques et philosophiques*(1). Nous avons eu sous les yeux les *statuts* de cette intéressante association, et nous voudrions qu'elle fût connue de tous les évêques de France. Il est démontré pour nous que ce résultat est dû en grande partie au zèle du savant prélat qui gouverne ce diocèse. Cette heureuse institution a déjà produit d'estimables travaux, et nous savons de bonne source qu'elle en produira de plus importants encore. Pourquoi de pareilles idées ne deviendraient-elles pas fécondes? Pourquoi le clergé catholique, par le moyen des *Revues* orthodoxes, ne se communiquerait-il pas tous les plans d'amélioration réalisables? Il en résulterait certainement une masse de données pratiques et positives que chacun trouverait dans le cercle de sa propre expérience. Les hommes compétents et désireux du bien apprendraient ainsi à se connaître et même à s'entendre. L'isolement intellectuel du clergé pourrait ainsi diminuer tous les jours. Assurément une telle union, qui aurait pour but le progrès de la science et la défense de la vérité, ne pourrait pas blesser les susceptibilités même les plus ombrageuses.

Heureux serions-nous, si nous pouvions saluer l'aurore de la renaissance des grandes études ecclésiastiques! Ouvriers obscurs de la cité de Dieu, nous n'avons qu'un désir, c'est d'apporter notre pierre à ceux qui doivent rebâtir le sanctuaire. Qu'on ne s'étonne donc pas que nous saluions par un sourire de bonheur et d'espérance les jours de l'avenir. Si nous étions plus fort et plus capable, nous aimerions à prendre une part active à la défense de la meilleure des causes; mais notre incapacité personnelle n'est pas une raison qui nous fasse désirer que le clergé s'enferme dans le cercle étroit de nos propres pensées. Nous serions trop heureux si tous nos frères étaient plus que nous puissants en œuvres et en paroles. Tout prêtre qui travaille à la défense de l'Eglise peut compter à l'avance sur notre sympathie la plus vive. C'est déjà quelque chose, pour ceux qui combattent et qui souffrent, de savoir que des vœux ardents les accompagnent dans la mêlée. Nous ne découragerons jamais les défenseurs de la vérité en leur reprochant sans cesse toute la faiblesse de leurs efforts. Nous ne verserons jamais dans leurs âmes la défiance ou bien l'amertume. Dieu, nous l'espérons, éloignera toujours de notre âme ce sentiment égoïste et mauvais qui fait que nous aimons à voir les autres partager notre propre impuissance.

Les réflexions que nous venons de faire nous ont été suggérées par une publication importante que vient de faire imprimer Mgr de Marguerye, évêque de Saint-Flour. On connaît déjà, même en dehors de l'Auvergne, tout ce qu'a fait pour son diocèse l'activité de ce zélé prélat. On sait qu'il connaît les besoins de son siècle, qu'il a le désir véritable et sincère que le clergé de son diocèse unisse la science à la piété. Cette pensée, dans un jeune évêque, d'entreprendre, dès les premières années de son épiscopat, d'agrandir le cercle des études cléricales, indique déjà un esprit distingué et d'une portée qui n'est certainement pas commune. C'est là, en effet, un des points sur lesquels doit

(1) Il s'agissait du diocèse de Reims. Malheureusement l'association dont nous parlions en 1845 n'existe déjà plus. Dans ce triste temps le mal seul sait durer!

se porter maintenant l'attention des premiers pasteurs. Le désir de l'amélioration des études ne doit leur laisser ni repos ni sommeil. La question de l'avenir des générations catholiques ne peut pas leur rester indifférente. Nous sommes heureux de reconnaître dans Mgr de Marguerye le premier évêque de France qui ait mis la main à la réforme des études théologiques. L'*Aperçu de la Théologie* contient déjà tout le germe d'une réforme (1). Il est vrai qu'il nous est impossible d'en juger complétement la portée par les deux volumes que nous avons dans les mains, puisqu'ils ne sont qu'un résumé très-analytique du grand cours de théologie qui se fait maintenant au séminaire de Saint-Flour. Nous croirions agir avec légèreté, et juger tout un enseignement sur des matériaux malheureusement trop courts. Nous avons l'espérance que de nouvelles publications présenteront dans tout leur ensemble le nouveau cours de théologie. Et attendant ce moment, que nous appelons de tous nos vœux, nous félicitons bien sincèrement l'auteur de la tendance générale de son livre. Débarrasser la science théologique des vaines subtilités du moyen âge, présenter dans sa majestueuse unité tout l'enchaînement du dogme et de la morale catholiques, s'attacher à combattre les erreurs les plus vivantes et les plus répandues, s'appuyer constamment sur le terrain solide des faits, telles sont les pensées qui nous paraissent résume l'enseignement théologique de Saint-Flour. Nous sommes convaincu que cette direction nouvelle rendra dans ce diocèse la vie et la popularité aux études théologiques. Puisse cet exemple, donné par un des évêques les plus zélés de notre Eglise de France, ne pas rester stérile! La science théologique, immobile dans ses principes, doit varier dans ses formes et ses applications. Elle est de ce côté-là susceptible de développement et de progrès. Comme elle a mission de surveiller et d'étouffer l'erreur, il faut qu'elle étudie sans cesse ses formes changeantes et capricieuses. Les combats de la vérité ont commencé avec le monde et ils ne doivent finir que dans l'éternité !

II.

La nécessité d'un enseignement théologique supérieur nous paraît invinciblement démontrée. Tous les esprits qui ont considéré de près la situation de l'église de France, sont d'accord sur ce point. Espérons que bientôt l'épiscopat, s'emparant avec ardeur de cette pensée sérieuse, s'efforcera de lui donner la consistance avec la vie. L'épiscopat français renferme des esprits éminents qui paraissent réservés pour la réalisation des grands projets qui s'agitent dans toutes les intelligences catholiques. Puissent-ils ne pas reculer devant les rudes labeurs de leur mission sublime! Puissent-ils, bravant les préjugés vulgaires de la routine, ou bien les résistances de l'apathie, comprendre les véritables intérêts de l'Eglise et les augustes destinées de ce clergé français qui a donné au monde tant de docteurs et de saints! Quelle belle mission que celle d'un évêque qui s'élève à la hauteur de la sublimité de sa charge! N'est-ce pas à lui qu'il appartient de réconcilier l'Eglise et la patrie? N'est-ce pas à lui à défendre cette foi de nos pères, qui a fait jusqu'ici la grandeur de la France? N'est-ce pas lui qui préparera pour l'avenir les prêtres qui devront reconquérir les générations nouvelles? Il est impossible qu'avec de telles obligations l'esprit ne soit pas saisi des pensées les plus hautes. L'âme s'élève irrésistiblement dans certaines situations merveilleuses. Tout porte donc à croire que l'episcopat dirigera nécessairement ses vues vers une organisation supérieure des études cléricales.

Mais nous sommes resté jusqu'ici sur le terrain de la spéculation; s'il est facile de comprendre l'évidente nécessité d'études théologiques plus étendues et plus profondes, il n'est pas aussi simple d'indiquer les moyens pratiques d'organisation. Nous nous trouvons en face de plusieurs systèmes que nous devons essayer d'apprécier.

Quel sera l'*objet* d'un cours *de hautes études théologiques?* Quelle en sera la *forme?* Quelle en sera la *méthode?* Questions capitales devant lesquelles je ne veux pas reculer.

La pensée d'études théologiques supérieures n'est pas nouvelle. On en a tenté la réalisation depuis la restauration du culte: il n'est rien sorti de ces essais malheureux. Ces tentatives sans résultat ont découragé les esprits les plus actifs et les plus entreprenants. Pourtant, si l'on avait suivi de près les applications d'une bonne pensée, il eût été facile de se convaincre que la stérilité des résultats venait de la méthode et non pas de l'idée. En effet, quelle marche a-t-on suivie? Quel but se proposait-on? Quelles questions voulait-on choisir de préférence? Tandis que les anciens cours des facultés roulaient *exclusivement* sur des sujets dogmatiques, on s'est avisé de professer quelques traités de *casuistique* qu'on a eu l'ingénieuse idée d'appeler pompeusement *grands cours d'études théologiques!* La casuistique est certainement une chose utile. Mais est-ce qu'elle n'est pas suffisamment enseignée pendant les trois années d'études théologiques? Nous croyons, pour notre compte, que c'est la seule branche des études ecclésiastiques qui ne demande pas d'extension. D'ailleurs, la casuistique est par elle-même si aride et si monotone, que le professeur chargé de l'enseigner doit vaincre, pendant trois longues années, la résistance d'une grande fatigue intellectuelle. Il faudrait un talent véritablement remarquable pour donner à ce cours le mouvement et la vie. Supposez donc pour un moment qu'après trois sérieuses années d'une étude qui les a si peu charmés, on vienne à jeter les élèves les plus capables dans des questions du même genre adroitement étendues et compliquées, savez-vous ce qui arrivera? C'est que pour ne pas retomber dans les banalités

(1) 2 vol. in-8°, à Paris, chez Méquignon, 1845.

de l'enseignement élémentaire, il faudra nécessairement exhumer du tombeau des vieux livres une infinité de questions véritablement spéculatives. Mais nous n'avons plus les longs loisirs du moyen âge. L'ennemi est là qui veille auprès de nous. Pendant que nous nous épanouissons à l'aise sur de subtiles questions, les démolisseurs de l'exégèse allemande battent en brèche tous les monuments de la révélation chrétienne. Pendant que nous faisons de grands cours de casuistique, toute l'histoire sacrée de la révélation est mise en morceaux dans les philosophies de l'histoire que dévore la jeunesse des écoles. Nous nous inquiétons énergiquement de l'avenir du *syllogisme* pendant que le *panthéisme* ou le *scepticisme* sapent les bases de la métaphysique chrétienne. Ce n'est pas assez : descendu des régions supérieures, le rationalisme pénètre rapidement dans les classes inférieures par la presse quotidienne. Il n'est pas de prêtre de village devant lequel ne se dresse le fantôme menaçant. Soldats destinés à la garde de la cité sainte, ne nous endormons pas au bruit flatteur de nos périodes cicéroniennes, quand il s'agit de la défense de l'Eglise. Il est sans doute fâcheux qu'on nous fasse si peu de loisir. Mais les premiers apologistes du christianisme en avaient moins que nous. N'avaient-ils pas affaire en même temps aux hérétiques, aux sophistes, aux bourreaux ? Ils étaient partout où l'erreur paraissait. Ils étaient dans les places publiques, dans les écoles des philosophes, dans les conciles, dans les cachots des confesseurs, dans les agitations populaires ; ils ne se reposaient que dans le glorieux sommeil du martyre.

La *méthode* suivie par le nouveau *cours de théologie* publié par *Mgr de Saint-Flour*, n'a pas les inconvénients que nous venons de signaler tout à l'heure. Il y est bien plus question du présent que du passé. On y laisse paisiblement dormir dans leur tombe éternelle les donatistes avec les nestoriens. C'est au XIXe siècle tout entier qu'on s'adresse. Ce sont ses erreurs, ses préventions, ses haines qu'on veut combattre. C'est là un pas immense de fait, et ce progrès, s'il devient général, doit rendre l'intérêt et le mouvement aux études dogmatiques. Une polémique monotone faite contre un passé mille fois mort n'intéressera jamais puissamment les jeunes intelligences. Mais si vous les transportez sur le terrain vivant des faits, si par une méthode saisissante vous les jetez dans la tempête des agitations contemporaines, vous verrez bientôt la chaleur et l'action rentrer dans les études théologiques. D'ailleurs, dans quel but demande-t-on si généralement, pour les sujets les plus distingués, des études supérieures ? Pour deux raisons fondamentales, qui toutes deux nécessitent une connaissance véritablement approfondie du rationalisme contemporain. Nous allons insister sur ce point.

La mission du jeune clergé ne devra pas se borner simplement à conserver dans la foi les âmes véritablement fidèles. Il doit aussi travailler ardemment à reconquérir les esprits égarés. La société rationaliste nous touche de tous les points par ses doctrines et par son influence. Elle respire avec nous l'air de la patrie : elle parle notre langue ; elle nous coudoie, pour ainsi dire, de tous côtés. Le prêtre qui vivra dans ce monde composé d'éléments si divers, ne doit pas s'attendre à voir tous les fronts s'abaisser respectueusement devant son caractère sacré. S'il veut s'enfermer doucement dans la portion fidèle de son troupeau, il coulera facilement des jours purs et sereins. Mais s'il a véritablement le zèle qui dévore et qui brûle, il ne pourra laisser s'égarer dans les sentiers perdus tant d'âmes dont il est le pasteur et le père. Loin de briser avec elles toute relation sociale, il s'attachera, pour ainsi dire, constamment à les suivre dans leurs voies ténébreuses. Si l'on s'aperçoit qu'il a de la science et du dévouement, la considération qui s'attachera naturellement à sa personne fera tomber devant lui bien des barrières qu'on juge infranchissables. Le monde rationaliste épargne à un prêtre vulgaire l'embarras des polémiques savantes. Il ménage, avec une moquerie courtoise, son incapacité constatée. Il ne faut pas croire, pour cela, qu'il ne soit pas avide d'aborder les grandes questions de la controverse chrétienne. L'ignorance de la théologie catholique est si grande aujourd'hui, qu'on environne avec une inquiète curiosité les prêtres qu'on sait savants. Si, à une connaissance profonde de la polémique catholique, ils joignent une tendre compassion pour leurs frères égarés, une douceur invincible, une franchise ferme et droite, il est impossible qu'ils ne fassent pas, surtout dans le ministère des villes, bien des conquêtes à Jésus-Christ.

C'est surtout par la *prédication* que s'exerce l'influence salutaire du sacerdoce. C'est par elle que les apôtres ont conquis l'univers ; c'est par elle encore que nos admirables missionnaires ébranlent les cultes despotiques de l'immobile Orient. Si l'on ne se propose, par la prédication, que de compléter l'instruction des âmes restées fidèles, on enferme volontairement son ministère dans un cercle qui va se rétrécissant tous les jours. C'est là un malheur trop général, et qui demande les plus prompts comme les plus énergiques remèdes. Comment ! la parole chrétienne, qui a brisé l'idolâtrie, s'affaiblirait volontairement comme un souffle qui s'éteint ! La science catholique, qui a confondu tant d'erreurs et terrassé tant d'hérésies, reculerait devant des ennemis qui n'ont ni la force ni le génie de leurs pères ! Puisse le ciel susciter de nos rangs des hommes qui se posent vis-à-vis de la société moderne sans peur et sans forfanterie ! Qu'ils viennent, apportant la paix de l'Evangile, annoncer aux générations nouvelles le Christ rédempteur ! Plus d'une fois les peuples égarés se sont écartés bien loin des droits chemins ; plus d'une fois, dans sa force et dans sa douceur, la Providence a suscité des hommes puissants par la science, par la parole et par la charité. La

France du XIXe siècle n'est pas déshéritée de la gloire de nos ancêtres. Des hommes comme les PP. Lacordaire et de Ravignan soutiennent contre le rationalisme tout puissant une lutte pleine d'héroïsme, de grandeur et de talent. Mais Paris n'est pas la France ; et pendant qu'au centre du mouvement ces deux hommes étonnants ont fait sur l'ennemi d'admirables conquêtes, la propagande rationaliste s'étend dans les provinces au lieu de s'arrêter. Nous avons la triste conviction qu'elle devra, pour ainsi dire, grandir de jour en jour (1), si les évêques de la province n'opposent à cette contagion de l'erreur les résistances de la vérité. Il faut qu'ils mettent en réserve et qu'ils préparent, pour le combat, des prêtres en quelque sorte sacrifiés à cette lutte généreuse. Il existe, il est vrai, dans plusieurs diocèses, de petites congrégations de missionnaires. Tous les catholiques se plaisent à rendre justice au zèle et au dévouement de ces hommes apostoliques. Mais leur ministère ne s'étend pas au delà de nos campagnes, et ce laborieux travail consume tout leur temps et leurs forces. Il est évident qu'il faut, pour le ministère de controverse dont nous parlons, des hommes préparés par des études spéciales et même approfondies. Les missionnaires qui traversent de temps en temps les grandes villes de province, y laissent peu de souvenirs. Pour qu'une instruction religieuse véritablement forte pénétrât dans les classes éclairées, il faudrait un enseignement qui eût de la fixité et de la permanence. Ce sont les pluies douces et fréquentes du printemps qui font germer les fleurs et qui préparent la moisson de l'été.

On doit commencer à comprendre maintenant quel doit être, dans notre pensée, l'*objet des hautes études théologiques* :—la Révélation et l'Eglise. Nous devons rendre cette justice à la nouvelle *théologie de Saint-Flour*, qu'elle insiste principalement sur ces deux idées capitales. Mais nous ne croyons pas, comme l'auteur, qu'il faille consacrer un temps assez considérable pour établir l'enchaînement du dogme et de la morale catholique. Ce n'est pas que la chose ne soit certainement bonne en soi et d'un intérêt visiblement incontestable. Mais dans un cours de hautes études, ces deux importantes questions de la Révélation et de l'Eglise demandent des développements d'une telle étendue, elles touchent en tant de points à la dogmatique, à l'exégèse, à l'histoire, à la philosophie, qu'elles ne permettent certainement pas qu'on puisse ajouter d'autres questions sans les briser ou sans les amoindrir. Si nous comprenons ainsi les hautes études théologiques, il est clair que, dans notre pensée, ces études ne s'adressent pas à la masse des élèves. Il nous paraît que nous ne sommes pas d'accord sur ce point avec l'auteur de la *théologie de Saint-Flour*. Nous jugeons capitale cette question d'organisation, et nous nous croyons obligés, à cause de cela, de motiver solidement notre opinion par le raisonnement et par l'expérience.

Les raisons que nous avons données pour démontrer la nécessité des hautes études théologiques ne s'appliquent pas évidemment aux membres du clergé des campagnes. Le peuple des villages, c'est par le dévouement, par la charité et par le zèle qu'on doit surtout le ramener à l'évangile. Ses préjugés viennent du cœur bien plus que de la raison. Nous croyons donc à peu près inutile d'admettre dans les cours supérieurs, soit de philosophie, soit de théologie, les élèves que leur intelligence médiocre rend peu propres à ce genre de travaux. Il résulte d'ailleurs du système contraire un immense inconvénient pratique. Les élèves qui ont véritablement de l'avenir se trouvent alors perpétuellement paralysés par la lenteur intellectuelle de leurs condisciples. Le professeur, obligé de proportionner son enseignement aux besoins de la majorité de sa classe, restera nécessairement superficiel et banal. Ce vice d'organisation a fait échouer plusieurs tentatives honorables d'amélioration dans les études ecclésiastiques. Nous le jugeons sérieux et grave.

Mais, peut-on m'objecter, l'enseignement ordinaire ne suffit pourtant pas pour les besoins des jeunes prêtres qui doivent exercer le ministère des campagnes. Il se trouve, dans les plus humbles villages, des personnes qui ont fait des études, et vis-à-vis desquelles le clergé doit prouver sa connaissance de la science sacrée. J'avoue bien volontiers que si, par études ordinaires, on entend Bailly pour la théologie, Ménochius pour l'exégèse, Bérault-Bercastel pour l'histoire de l'Eglise, le Manuel de Lyon pour la philosophie, l'objection est véritablement invincible. Mais si l'on me permet de dire toute ma pensée, j'espère la réduire à sa juste valeur. En parlant de la nécessité des hautes études théologiques, j'ai supposé perpétuellement la réforme de l'enseignement ordinaire de la philosophie, de la théologie, de l'exégèse et de l'histoire de l'Eglise dans nos grands séminaires. Quelques séminaires, je le sais, ont déjà beaucoup fait; mais, dans le plus grand nombre, il reste beaucoup à faire. On comprend facilement pourquoi nous ne faisons qu'indiquer ici cette question capitale, dont la solution doit exercer une si grande influence sur l'avenir de notre Eglise de France. Il y a certains problèmes qui ouvrent devant nous d'immenses horizons ; mais il y aurait de la témérité à vouloir, d'un seul regard, sonder toutes les profondeurs du ciel.

J'ai parlé jusqu'ici de l'*objet* du cours supérieur d'études théologiques ; il me reste, pour remplir ma promesse, à traiter deux questions pratiques d'une importance incontestable : celles de la *méthode* et de la *forme* qu'il faudrait adopter.

Dans toute espèce d'étude, la *méthode* est

(1) Les progrès effrayants du Socialisme, qui menace aujourd'hui la religion, la liberté, la civilisation et la famille, n'ont que trop prouvé combien toutes nos terreurs étaient fondées sur un sérieux examen des faits. (*Note de* 1849.)

beaucoup. Si l'on a tant discuté sur la vraie méthode philosophique, c'est qu'on a senti que ce problème contenait en lui tout l'avenir de la science. En théologie, science d'autorité, la question n'a certainement pas la même importance. En faudrait-il conclure qu'un professeur de hautes études théologiques doive laisser de côté les questions de méthode? qu'il ne doive pas, pour le succès d'un enseignement nouveau, en chercher une vivante et populaire? Or, la méthode *syllogistique* offre-t-elle ce double avantage? Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'utilité du syllogisme pour les études philosophiques ou théologiques élémentaires. M. Jules Simon, dans le nouveau *Manuel de philosophie à l'usage des colléges*, a chaudement recommandé l'usage du syllogisme à la vive jeunesse des universités. La *Théologie de Saint-Flour* le regarde aussi comme fort utile pour l'enseignement théologique élémentaire; mais elle proclame qu'en même temps il est impossible d'appliquer la *méthode syllogistique* dans les études dogmatiques supérieures. Si la première partie de cette opinion ne rencontre pas une sympathie universelle, il me semble du moins évident que la nécessité d'une autre méthode ne sera contestée par personne, quand il s'agira de l'enseignement supérieur. Cette méthode, selon nous, c'est la *méthode historique*.

La prédilection pour les points de vue où la spéculation dominerait empêcherait certainement les professeurs de donner à leurs cours tout l'intérêt dont ils sont susceptibles. Certes, si les élèves ne mettent pas, dans l'étude de la dogmatique catholique, toute l'intelligence et l'activité qu'on pourrait désirer, ce n'est pourtant pas la faute d'un sujet si propre à intéresser tous les esprits sérieux. Mais supposez que cet enseignement se fasse d'une manière pâle et décolorée, il devient alors prodigieusement difficile de maintenir un peu longtemps l'attention d'une jeunesse pleine d'ardeur et d'imagination. Ce n'est pas qu'il faille d'énormes efforts pour intéresser les jeunes gens, dès qu'ils ont du sérieux et de l'intelligence : il ne faut pour cela que leur parler leur langue; et soyez certains que vous en serez toujours compris alors. Mais si vous vous attachez à réduire en formules arides ce magnifique ensemble de faits saisissants qui doivent former un cours de hautes études, ne soyez pas surpris si vous ne produisez que la fatigue et l'ennui. Le siècle où nous vivons est éminemment hostile à la spéculation : il dédaigne les dissertations abstraites; il n'a pas souci des distinctions savantes; il lui faut toujours des faits, et des faits sensibles et vivants, qui frappent ses yeux comme la lumière du jour. Faut-il donc s'étonner que la jeunesse cléricale, sortie des entrailles du siècle, en conserve irrésistiblement toutes les tendances intellectuelles. Les esprits éclairés ne passent pas leur vie à gémir sur les tendances de leur époque : ils s'en emparent avec énergie et vigueur, pour les maîtriser et les conduire au bien. C'est la mission des intelligences supérieures, et le clergé en renferme certainement bien assez pour entreprendre la tâche de renouveler les hautes études théologiques, en les replaçant sur la *base de l'histoire*.

Si l'on a bien compris ce que nous avons dit de l'*objet* que nous avons désigné pour la matière du cours, on comprendra mieux encore la rigoureuse nécessité d'une *méthode historique*. Cet objet, n'est-ce pas la Révélation et l'Eglise? Or, les partisans les plus décidés de la méthode syllogistique sont forcés, quand il s'agit de ces questions capitales, d'entrer à l'instant dans le domaine des faits. C'est là le terrain ferme et solide de la controverse contemporaine. D'ailleurs les adversaires les plus redoutables de la Révélation ou de l'Eglise ne nous permettent pas de choisir. En Allemagne et en France, les Strauss, les Vater, les de Wette, les Bohlen, les Gésénius, les Bauer, les Quinet, les Michelet (1), nous livrent aujourd'hui bataille sur le terrain de l'histoire. Il nous est impossible, sans contredire toutes nos idées, de ne pas accepter le combat. Le rationalisme est sorti des rêves métaphysiques et des utopies creuses; il attaque le christianisme en face : c'est au cœur qu'il voudrait le frapper. Il n'est pas d'esprit réfléchi qui puisse se dissimuler l'importance véritable de cette tactique perfide. Il faudrait s'aveugler étrangement pour se dissimuler la prodigieuse patience, l'infatigable activité de cette classe d'adversaires de la Révélation. Ils remuent le monde pour y trouver quelques témoins contre le Christ. Ils ont usé leurs yeux dans la poussière des livres, afin de déterrer, s'il est possible, quelque problème que nous ne puissions résoudre. Ils ont secoué, de leurs mains actives et pétulantes, tous les mille systèmes de la science du passé, afin de trouver l'*inventeur* de cette merveille qui s'appelle le *Christianisme*. Le temps est venu de travailler à les confondre. Le rationalisme a bâti sa cité d'imposture, qui s'élève orgueilleuse vers le ciel, qu'elle croit pouvoir maintenant braver en vain. Mais la Providence ne permet le triomphe de l'orgueil que pour le confondre par la faiblesse et par l'humilité (*I Cor.* I, 27). La pierre sortie de la fronde d'un berger d'Israël fut plus puissante un jour que l'épée des guerriers.

Une dernière question nous reste à décider : celle de la *langue* qui devra servir à l'enseignement du cours. L'usage du latin provoque ordinairement beaucoup d'antipathies. Pourtant nous sommes intimement convaincu qu'il faut leur résister, au moins jusqu'à une certaine limite. L'Eglise, qui doit embrasser tous les lieux et tous les temps, a besoin d'une langue universelle, d'une langue qui conserve, sous des formes invariables, la merveilleuse immobilité de

(1) Vater, Bohlen, Gésénius, ont attaqué surtout le *Pentateuque*; Strauss et Bauer, l'*Evangile*; de Wette, les *deux Testaments*; MM. Michelet et Quinet, surtout l'*Histoire du Christianisme* depuis J.-C.

son dogme, d'une langue qui puisse faire disparaître de ses saintes cérémonies la vulgarité des idiomes populaires. Nous pensons donc que dans les études élémentaires on doit exiger rigoureusement des élèves l'intelligence de la langue sainte. Nous allons même jusqu'à penser qu'on admet trop facilement aux études philosophiques et théologiques des jeunes gens qui n'ont qu'une connaissance beaucoup trop superficielle de la langue latine. Ce n'est pas en théologie que l'on doit apprendre le latin; mais c'est dans les petits séminaires qu'on devrait s'attacher, avant tout, à un genre d'étude qui peut tant influer sur l'avenir scientifique des jeunes théologiens. L'ignorance du latin leur fermerait toujours, pour ainsi dire, les précieux monuments de la tradition catholique, tous ces grands travaux que nous ont légués le zèle et la science profonde de nos pères dans la foi. Mais si nous sommes bien convaincu de l'importance du latin, nous pensons aussi, avec la *Théologie de Saint-Flour*, qu'il est très-essentiel, dans les circonstances où nous sommes placés, d'habituer les jeunes ecclésiastiques à manier habilement notre langue nationale. L'usage de la langue latine n'est plus dans les habitudes de la science. Il n'est pas de savant qui ne s'attache avec beaucoup d'art à donner de la popularité au genre de connaissances qu'il cultive et qu'il aime. C'est ainsi que la science a pris de l'importance dans la société moderne. Le rationalisme est devenu une puissance formidable, en parlant le langage des masses. Il est temps aussi que la polémique catholique prenne les allures décidées de l'époque contemporaine. Le siècle oublierait volontiers les sévères enseignements de la foi, si la foi ne daignait pas parler sa langue. Cette condescendance est d'autant plus facile, que l'admirable clarté de la langue française, sa marche logique et débarrassée d'inversions, la rendent tout à fait propre aux discussions sérieuses. N'est-ce pas dans cette langue que Bossuet a écrit l'éloquente *Histoire des variations* et l'*Exposition de la doctrine catholique;* Fénelon, le *Traité de l'Existence de Dieu*, et Pascal, ses *Pensées?* Nous ne croyons pas qu'en latin on ait jamais mieux dit. On s'imagine trop facilement, pour éloigner de l'enseignement théologique supérieur l'usage de la langue nationale, qu'on en prend rapidement l'habitude dans les discussions savantes, ou bien dans la prédication. C'est une erreur démentie par des faits trop nombreux. Un certain nombre d'ecclésiastiques savants s'étonnent que le siècle ne lise pas leurs livres, ou ne veuille pas écouter leur parole; ils ne peuvent s'expliquer non plus la popularité d'un certain nombre de leurs adversaires, dont la science médiocre saute aux yeux. Les esprits sérieux ne sentent pas toujours l'importance de la forme. Le monde ne comprend pas leur langue; il s'irrite qu'on veuille lui en imposer une qui lui est devenue comme étrangère. S'il arrive qu'un jeune prêtre sorte de ses études avec les formes pesantes d'une littérature oubliée, avec une véritable ignorance des mille nuances pour ainsi dire insaisissables de la forme dominante, son influence intellectuelle s'arrêtera vite dans un cercle borné.

Nous avons été bien long déjà, et pourtant il nous resterait beaucoup à dire. Puisse notre faible parole trouver un écho dans les âmes que dévore le zèle de la défense de l'Église! Nous n'avons pas peur de la lutte et de la tempête; c'est là notre vie et notre gloire. Mais puisqu'on sait que le combat est toute notre destinée, qu'on nous prépare donc des chefs et des soldats!

SECONDE DISSERTATION.

DES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES APRÈS LE SÉMINAIRE.

C'est un préjugé répandu que les études cléricales finissent naturellement avec l'entrée dans le saint ministère. On s'imagine volontiers que quand un jeune prêtre possède tout ce qu'il faut de science pour gouverner pieusement et raisonnablement la paroisse que l'évêque lui confie, personne ne doit rien lui demander davantage. Je comprends que si la vie sacerdotale devait s'enfermer dans les limites du devoir rigoureux, on pourrait dire en agissant ainsi : J'ai bien rempli ma destinée! Mais c'est à un autre point de vue qu'il faut considérer la vocation du prêtre. Si tous les chrétiens sont faits par le baptême soldats de la vérité, que faudra-t-il donc dire des pasteurs de l'Église? Que faudra-t-il penser de ceux dont il est écrit que leurs lèvres garderont la science? Pendant que les artisans du mensonge usent, avec une sorte de générosité, tout ce qu'ils ont de vie et de sang dans les veines, pour la diffusion de l'erreur, les ministres de Jésus-Christ calculeront-ils avec leur divin Maître rigoureusement et avec une sorte de honteuse avarice ce qu'ils lui doivent de dévouement et d'amour? Assurément il n'en peut être ainsi. Il n'est pas de prêtre qui ne doive penser qu'à l'Église appartiennent tous les moments de sa vie ainsi que tous les battements de son cœur. En sortant du cénacle, la première pensée d'un jeune prêtre doit donc être de chercher sérieusement, non pas s'il doit travailler, mais quel genre de travail il faut saisir. Il se présente, en effet, plusieurs manières d'envisager la vie sacerdotale, même au point de vue du dévouement le plus complet et le plus rigoureusement chrétien. Faut-il uniquement s'enfermer dans l'action? faut-il absorber dans l'étude son existence entière? faut-il mêler, dans une proportion harmonieuse, l'étude avec l'action?

Il est impossible de soutenir que, généralement parlant, la vie du prêtre doive être une vie d'étude. Il est sans doute à désirer qu'il se trouve, dans tous les diocèses, un certain nombre de prêtres sacrifiés à la science. C'est peut-être une nécessité du moment vis-à-vis des envahissements continuels du rationalisme dominant. Pourtant il est à regretter que ces esprits d'élite ne puissent pas voir de près tous les develop-

pements de l'activité contemporaine. L'isolement de leur existence laissera toujours dans leur esprit d'irréparables lacunes. La vie, a dit un savant médecin, c'est l'action. Si cela est vrai du développement physique, cela est tout aussi vrai de la vie intelligente. Qu'étaient en effet ces grands hommes, défenseurs et docteurs de l'Eglise, qui ont laissé dans leurs profonds ouvrages tant de traces d'un savoir prodigieux? C'étaient des hommes d'action. Ils professaient, ils prêchaient, ils confessaient; ils allaient aux conciles, aux discussions savantes, aux palais des grands, aux assemblées du peuple, partout où la vie s'agitait, partout où se remuaient les passions, partout où il fallait souffrir et combattre. C'était là la vie des Jérôme, des Augustin, des Basile, des Grégoire de Nazianze, des Athanase, des Léon-le-Grand, des Chrysostome, des Ambroise, des Grégoire-le-Grand, des Bernard, des Gerson, des Bonaventure, des Thomas d'Aquin, des Anselme, des Bossuet et des Fénelon. Nous sommes intimement convaincus que le contact perpétuel avec la vie contemporaine a développé chez ces grands hommes cette merveilleuse activité, ce sentiment pratique, cette connaissance du cœur et des passions qui donnent à plusieurs de leurs écrits comme une jeunesse toujours nouvelle. Mais si l'action est si nécessaire aux esprits les plus éminents du clergé, même pour le développement des études qui paraissent les plus spéculatives, elle est un devoir rigoureux pour les jeunes prêtres que leur évêque envoie dans le saint ministère. Un prêtre n'étudie et ne doit étudier que par zèle du salut des âmes. Or, qui ne voit qu'il s'éloignerait bien étrangement de cette obligation sérieuse, s'il sacrifiait à son goût pour l'étude la conversion et le salut des frères que la Providence lui confie? qu'il abuserait évidemment des pouvoirs que le ciel lui donne, s'il n'arrosait de ses sueurs le champ qu'il doit fertiliser? Ce serait là un prodigieux renversement d'idées de n'être qu'un savant quand on est le père et le pasteur des âmes. Ce serait le cas de répéter alors cette admirable parole de saint Bernard : *Lucere vanum!*

On aurait tort pourtant de conclure que nous prétendions enfermer dans l'action la vie d'un jeune prêtre. Que cela soit nécessaire dans quelques diocèses où les ministres du sanctuaire peu nombreux se trouvent chargés de bonne heure de plusieurs paroisses à la fois, nous ne pouvons pas le contester. Dans les diocèses abondamment pourvus, il se trouve même certaines situations où l'étude est assez difficile et peut-être impraticable. Mais cette situation particulière n'est certainement pas celle du plus grand nombre des prêtres dispersés pour les besoins du ministère sur tout le sol français. Dans un grand nombre de paroisses, et surtout dans les communes rurales, les occupations du ministère ne sont pas également réparties dans tous les moments de l'année. Il se trouve certaines saisons où les maladies sont assez rares et où les paysans sont absorbés par les travaux des champs : il est incontestable que pendant ces moments-là il reste aux prêtres de la campagne surtout des loisirs étendus pour des études solides. Il est d'autant plus à désirer qu'ils en prennent le goût, que rien n'est essentiel dans une vie chrétienne et sacerdotale comme la loi du travail. Toute âme, si bien disposée qu'elle soit, qui méconnaît cette nécessité sublime, met en danger sa vie morale. La Providence a établi entre le travail et la vertu une mystérieuse harmonie. Dans une vie qui n'est pas perpétuellement occupée, les désirs frivoles, les vaines pensées, les instincts du monde s'épanouissent rapidement. Un des secrets de la perfection des saints, c'est la soif ardente de travailler pour accomplir la destinée humaine. Ces infatigables ouvriers du ciel s'endormaient de lassitude sur le sillon, comme le moissonneur à la fin de sa journée. Mais si le travail continuel est une des nécessités de la perfection chrétienne, il est surtout indispensable au clergé des campagnes. Les prêtres qui vivent dans cette situation pénible sont obligés de passer leur vie au milieu d'une population grossière, absorbée par le travail des mains. Il leur est très-difficile de former parmi elle de ces relations d'amitié qui servent à dépenser la vie. D'ailleurs, la familiarité avec les gens de la campagne engendrerait bien vite le mépris pour leur ministère. Ils sont donc obligés généralement de s'enfermer presque toujours dans l'isolement du presbytère. L'existence des curés de campagne est ravissante dans les idylles, mais elle est, dans la réalité, sérieuse et grave, quand on veut remplir tous les devoirs essentiels. La vie retirée du clergé de la campagne est précisément ce qui le rend très-propre à ces études sérieuses qui demandent de la patience et de la suite. Qu'on ne s'imagine pas d'ailleurs que les prêtres de villages soient incapables de développement intellectuel. Tous ceux qui connaissent le clergé, qui l'ont vu de près, ont rencontré dans ces modestes positions des hommes susceptibles, par leur patience et leur activité, de travailler avec une certaine énergie au progrès des études cléricales.

Si l'autorité des évêques s'emparait de ces bonnes intentions pour les affermir et pour les diriger, la situation du clergé changerait rapidement vis-à-vis de la nation. Un corps dont tous les membres partageraient leur vie entre la charité et la science ne pourrait manquer d'acquérir dans le pays une considération tout à fait remarquable. Le siècle est tellement idolâtre de l'intelligence, qu'il n'acceptera jamais volontiers l'influence d'un clergé qu'il ne regarderait pas comme savant. Le peuple même de la campagne observe avec une vigilance spirituelle ses propres pasteurs. Il parvient à connaître assez vite, on ne sait souvent comment, le degré de leur intelligence et la portée de leurs études. On peut croire à l'avance que l'action et la considération du prêtre sont très-sou-

vent basées sur de pareilles enquêtes. Il n'est pas nécessaire de consulter la conviction des masses pour juger qu'il est impossible aux jeunes prêtres, s'ils veulent remplir dignement leur ministère sacré, d'abandonner toutes leurs études à la sortie du séminaire. Quand même on supposerait que les cours de théologie sont aussi solidement professés qu'on le désire; quand même on admettrait que les jeunes clercs ont étudié d'une manière assez étendue le dogme, la casuistique, l'exégèse, l'histoire de l'Église, la liturgie, la controverse, la philosophie, on sera toujours bien obligé de supposer qu'ils n'ont pas pu acquérir dans toutes ces branches si nombreuses de la science des connaissances suffisamment approfondies; quand même on supposerait que les études philosophiques et théologiques durent cinq années, ce qui n'a lieu que dans un petit nombre de diocèses, comme Paris, Bayeux et Saint-Flour, il s'en faudrait de beaucoup que ces quelques années ouvrissent aux regards tous les horizons de la science ecclésiastique. Des professeurs qui ont passé après leur séminaire de longues années dans de patientes études sont obligés de reconnaître à tous les instants les immenses lacunes de leurs connaissances théologiques. La seule prétention raisonnable des directeurs de l'enseignement ecclésiastique, c'est de donner à leurs élèves les connaissances les plus pressantes et les plus essentielles, de leur indiquer les meilleures méthodes, les sources les plus pures de la science; en un mot, tout ce qui peut faciliter dans l'avenir le développement normal et régulier de leur intelligence. C'est là la destinée de tous les professeurs. S'imagine-t-on, par exemple, que les élèves des écoles normales, des facultés de médecine et de droit arrivent tout d'un coup, sur les bancs, à la plénitude de la science? Ne sait-on pas au contraire que les plus distingués de ces jeunes gens considèrent l'entrée dans leur carrière comme la continuation des études véritablement sérieuses? Tous les moments que l'action leur laisse libres, ils les consacrent au développement de leurs connaissances élémentaires. Les jeunes professeurs, les avocats ou les médecins, qui cesseraient d'étudier en entrant dans leur profession, seraient bientôt frappés par la justice publique. L'heureuse facilité d'un talent naissant ne se soutient pas sans l'étude; les brillantes qualités de la jeunesse s'enfuient aussi vite que ses rêves dorés. Il ne faut donc pas s'étonner si de jeunes ecclésiastiques pleins d'avenir ont été dépassés dans la carrière par des esprits moins heureusement doués qu'eux, mais qui comprenaient mieux la nécessité de l'étude et de la science.

Dans une question du genre de celles que nous traitons on est assez d'accord sur les principes. Tout le monde conviendra aujourd'hui que si les jeunes prêtres pouvaient, dans le saint ministère continuer leurs études, il en rejaillirait sur notre Église de France un véritable éclat. Mais on peut dire que rien n'est facile comme de bâtir en l'air une cité toute d'imagination. Nous comprenons les exigences des hommes positifs. Ce qu'il y a, en effet, de véritablement embarrassant, ce n'est pas de montrer les difficultés, c'est de les résoudre. Cependant, si les esprits pratiques ont leurs exigences raisonnables, il faut avouer pourtant qu'ils s'arrêtent souvent devant des impossibilités à peu près chimériques. L'antipathie qu'ils ont pour l'innovation leur donne quelquefois un penchant secret pour la routine. Il y a pourtant une immense utilité à soulever certains problèmes, quand même on ne les résoudrait pas sur-le-champ. C'est déjà beaucoup d'avoir appelé l'attention des esprits graves sur certaines questions de la plus haute importance. Bien des réformes se sont faites après avoir été longtemps traitées comme des impossibilités. Il faut donc s'attendre à voir certaines améliorations bafouées d'abord comme de pures utopies. Ces pensées nous rassurent jusqu'à un certain point. D'ailleurs, si tous les esprits ne partagent pas nos vues sur le plan que nous allons développer, il serait difficile de qualifier d'impossibilités toutes les idées que nous allons émettre pour arriver à développer, les études cléricales dans l'exercice du ministère.

Nous commençons par faire remarquer que les directeurs des grands séminaires exercent souvent sur l'esprit des jeunes gens l'influence la plus profonde et quelquefois la plus durable. Les élèves ecclésiastiques arrivent, en effet, dans ces établissements à un âge où les habitudes ne sont pas prises encore. Dans cette situation, des hommes plus âgés, d'un caractère grave, d'une instruction généralement satisfaisante, doivent laisser nécessairement l'empreinte de leurs idées dans l'intelligence de leurs disciples. C'est là assurément un bien, parce que c'est le moyen le plus fort que l'évêque ait dans les mains pour conserver dans son clergé l'esprit qu'il doit perpétuer et transmettre. On conçoit facilement, d'après ce que nous venons de dire, que, si l'évêque veut inspirer à tout son jeune clergé un zèle de la science qui persévère, même au milieu des agitations du ministère, il devra choisir pour former les jeunes clercs des hommes capables de remplir les âmes d'un zèle ardent pour la défense de l'Église. S'il se bornait simplement à placer à la tête de ses séminaires des prêtres qui ne fussent que réguliers, mais qui ne comprissent pas toutes les nécessités de la situation périlleuse de notre Église de France, l'avenir scientifique de son clergé serait à tout jamais perdu. Il ne suffit pas, en effet, que les jeunes prêtres lancés dans le saint ministère ne scandalisent pas les fidèles par leur manque de piété, qu'ils fassent régulièrement le catéchisme et les prônes, il faut de plus qu'ils soient formés pour le combat. Il faut qu'on leur fasse entendre que leur vie doit être une vie de lutte contre le monde. S'ils sont bien pénétrés de cette pensée, s'ils ont véritablement

compris leurs destinées dans la société moderne, n'ayez pas peur qu'ils s'arrêtent de fatigue avant d'avoir rempli toute la carrière. Vous aurez plutôt besoin de modérer leur ardeur de jeunesse que de la stimuler. Alors les prêtres accueilleront avec une espèce d'enthousiasme tous les moyens que leur évêque leur fournira pour agir sur les peuples confiés à leur vigilance. Ils se serreront avec ardeur autour de sa chaire pastorale pour lui demander des armes contre l'ennemi. Au lieu de s'enfermer, par ignorance de la véritable situation des esprits, dans un cercle d'action nécessairement borné, ils iront partout chercher avec ardeur l'erreur pour la combattre et pour la vaincre. Comment! la société nouvelle est dévorée du besoin d'agir, elle fait en quelques années des siècles de merveilles, elle inspire dès le berceau à ses enfants la passion du mouvement, et l'on ne donnerait pas aux jeunes gens qui doivent exercer sur elle une si profonde influence morale le besoin d'action nécessaire pour la comprendre et pour la diriger! S'il en était autrement, il faudrait renoncer à la pensée d'organiser les études théologiques dans le saint ministère. Il est nécessaire, en effet, pour que cela soit véritablement possible, qu'on s'adresse à des âmes préparées à l'avance à vivre de science et d'activité, et pour lesquelles enfin l'inertie soit le plus grand des maux.

Indépendamment de cette influence que l'évêque peut exercer sur son clergé par l'éducation qu'il lui donne, il en est une tout à fait personnelle et qui peut seule produire des résultats immenses. Placé par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Eglise de Dieu, c'est de l'évêque que doit venir toute la vie intellectuelle du clergé. Tous les regards sont tournés vers lui, et rien ne peut se faire de durable et de bon sans qu'il y participe. Avec cette plénitude de pouvoir et d'action, qu'il doit être facile à un évêque de conserver dans son clergé le feu sacré de la science! Les encouragements valent des ordres, et si l'on sait qu'il attache aux études tout l'intérêt dont elles sont dignes, chacun s'empressera bientôt, selon la mesure de ses forces, d'avancer rapidement dans cette voie. D'ailleurs l'évêque a dans les mains tout l'avenir de son clergé. Il saura, avec une facilité extrême, placer les nouveaux prêtres dans les situations les plus favorables pour le développement de leurs études. Il peut à son gré appeler les hommes spéciaux dans des positions où il leur sera possible de rendre des services en rapport avec leurs goûts et avec leurs talents. N'a-t-il pas son chapitre, ses grandes cures de la ville, ses communautés, ses chaires de séminaire?

Outre ces ressources générales, qui sont communes à tous les diocèses, il se trouve qu'un assez bon nombre d'évêques rencontrent déjà sous leur main, toute faite et toute organisée, une institution admirable, merveilleusement propre à conserver la science, jusque dans les plus humbles presbytères. Cette institution, nous sommes heureux de le dire, est due partout au zèle de l'épiscopat français. L'évêque envoie chaque année, à tous les membres de son clergé, une série de questions théologiques qui doivent se discuter une fois par mois sous la présidence du curé de canton. Cette belle institution enlève tous les prêtres aux inconvénients de l'isolement intellectuel. Elle met en rapport les membres les plus instruits avec ceux qui peuvent avoir besoin de leurs conseils, soit pour leurs études, soit pour la bonne administration de leurs paroisses. Elle tend à conserver, dans tout le clergé du canton, la concorde et l'unité d'action. Sans doute l'organisation des conférences a déjà produit bien des fruits salutaires dans le clergé français. Pourtant la vérité et la franchise nous obligent en même temps à reconnaître qu'elles sont loin d'avoir encore donné tous les résultats qu'on en pouvait attendre. De longues et patientes réflexions sur cette questions capitale nous ont amené aux conclusions suivantes.

Le peu d'intérêt que l'on met aux études préparatoires que les conférences exigeraient vient du peu d'actualité des questions qu'on propose. On se borne généralement à reproduire les difficultés dogmatiques ou pratiques que chacun peut trouver dans les théologies élémentaires. Les prêtres instruits s'intéressent médiocrement à la discussion que ces questions soulèvent. Elles n'ont pour personne l'attrait de la nouveauté et de la curiosité. Chacun peut prévoir à l'avance, avec les conclusions qu'on prendra, à peu près tous les arguments qui seront présentés. Il arrive encore que le clergé de la campagne s'habitue par là à considérer la théologie élémentaire comme la source unique de la science véritablement ecclésiastique. Il n'apprend plus rien alors, dans son isolement, de l'état des esprits et de la marche du siècle. L'ennemi s'avance avant qu'il ait appris à soupçonner son existence et ses efforts. La guerre contre l'Eglise grandit sans qu'il pense à se préparer pour la bataille. La presse quotidienne répand jusque dans les plus humbles hameaux tous les résultats de la science rationaliste, sans que les curés trouvent dans leurs études actuelles les éléments d'une controverse que les circonstances rendent de plus en plus nécessaire. Si, au contraire, le programme des questions annuelles était entièrement composé d'éléments tirés de la controverse contemporaine, les prêtres les moins savants trouveraient dans leurs études ordinaires des ressources pour le combat continuel qu'ils doivent livrer aux ennemis de l'Eglise et de la vérité. Les prêtres du ministère se trouvent dans des circonstances exceptionnelles qui leur imposent les obligations les plus élevées et les plus rigoureuses. Privée de ses ordres religieux, l'Eglise de France n'a plus son avant-garde savante et guerrière à la fois. Le clergé séculier voit par là reposer sur sa tête et la défense du christianisme et la charge pesante du ministère sacré. Je sais bien qu'elle est accablante, cette charge,

mais, dans les temps héroïques, nos pères l'ont supportée avec la persécution des bourreaux. Nous n'avons pas le droit de repousser la croix de fer qu'ils ont si bien portée devant les proconsuls et devant les sophistes : *Incruenti, sed pejores, hostes in nos cursitant.*

Il ne suffit pas de rendre l'intérêt et la vie aux conférences ecclésiastiques. Il est essentiel de fournir à chacun des membres qui les composent les éléments nécessaires pour tout travail sérieux. Or si l'on vient à réfléchir à la modicité des ressources de chaque desservant des paroisses rurales, on conviendra facilement qu'après de longs efforts, il ne peut viser qu'à une petite bibliothèque, composée des ouvrages de théologie, d'Ecriture sainte et de liturgie, les plus rigoureusement indispensables. Il est clair que de tels éléments d'études sont complétement insuffisants pour atteindre le but que nous allons signaler. J'avouerai franchement que cette difficulté paraît presque invincible dans l'état de pauvreté apostolique qu'a faite à l'Eglise la générosité du *pays légal.* Un curé de village dans sa pénurie est souvent obligé de rendre à ses frais son presbytère habitable, de pourvoir son église de quelques ornements décents, de donner, non pas de son superflu, mais de son nécessaire à des infirmes encore plus pauvres que lui. D'un autre côté, les évêchés, dénués de revenus, ne peuvent pourvoir en aucune façon à l'organisation de bibliothèques ecclésiastiques, même dans les principales villes du diocèse. Il nous semble que, si ce problème capital est susceptible de quelque solution, les éléments ne peuvent s'en trouver certainement que dans la puissance pour ainsi dire nouvelle d'association dont le clergé n'a peut-être pas compris toute l'importance. Il arrive très-souvent dans la société laïque que, par une application de cette idée, on obtient, avec des sacrifices assez minces, des résultats véritablement prodigieux. On sait l'histoire de la Propagation de la foi et de la société de Saint-Vincent de Paul. Ne serait-il pas possible aussi, par le moyen de souscriptions volontaires, de constituer à l'usage du clergé des bibliothèques cantonales? Ne suffirait-il pas pour cela que chaque prêtre de la conférence fît tous les ans quelques sacrifices véritablement minimes? Une fois fondées, ces bibliothèques ne s'enrichiraient-elles pas par beaucoup de dons volontaires? Les prêtres ne seraient-ils pas heureux de pouvoir conserver leur bibliothèque particulière dans un but d'utilité si évident, plutôt que de les laisser à des familles auxquelles ces sortes de livres ne servent jamais? Il deviendrait nécessaire, dans cette hypothèse d'une bibliothèque centrale, que les conférences cessassent d'être mobiles, et qu'elles eussent lieu, comme cela se fait du reste dans quelques diocèses, toujours au chef-lieu de canton. Chaque prêtre pourrait alors, en venant aux conférences mensuelles, choisir et remporter les livres qui lui seraient nécessaires pour ses études du moment. Je sais bien que, dans les commencements, les livres ne seraient pas en quantité suffisante pour les besoins de tous, mais c'est là une difficulté passagère, et dans toute organisation il faut toujours prévoir quelques embarras pour le début. Le fonds primitif de ces nouvelles bibliothèques devrait se composer de quelques revues catholiques et de quelques livres de controverse contemporaine. Les souscriptions aux publications orthodoxes deviendraient par là plus nombreuses et plus assurées. Les hommes instruits, sûrs à l'avenir que leurs livres arriveraient à l'immense majorité du clergé, travailleraient plus volontiers pour lui. La presse catholique prendrait une existence plus vigoureuse et plus vivace. Or, dans un siècle où c'est une si haute puissance que celle de la presse, qui ne comprend la nécessité de soutenir les revues et les publications qui sont consacrées avec tant de zèle à la défense des saines doctrines? Qui ne voit là une question d'une portée immense et dont l'importance a été trop longtemps déplorablement méconnue?

Cependant ce n'est pas assez d'avoir tous les moyens d'étude. La direction, l'unité, la méthode, sont aussi des choses très-essentielles. Comment l'évêque parviendra-t-il à saisir dans ses mains pastorales tous ces fils compliqués? Comment jugera-t-il de la sagesse des méthodes qu'on emploie? Comment pourra-t-il apprécier les fruits du travail de ses prêtres? Qui lui dira les esprits qui semblent indiquer d'éminentes dispositions et qui deviendront par là même les plus propres à occuper les positions élevées de son diocèse? Il est impossible qu'un évêque se dessaisisse d'une aussi grave sollicitude. Il ne saurait sans imprudence laisser diriger par des influences secondaires tout le progrès intellectuel de son clergé. Il faut qu'il soit là comme partout le point de départ et le centre du mouvement. L'évêque agit par ses prêtres; il enseigne par leur bouche : il doit par conséquent se considérer comme le principe moteur de son diocèse. Mais il ne lui est pas aussi difficile qu'il le paraît au premier coup d'œil de ramener à l'unité de gouvernement cet ensemble de forces. Dans tous les diocèses où les conférences ecclésiastiques existent déjà, l'évêque trouve dans son chapitre des hommes qui, n'ayant pas la lourde sollicitude du ministère, peuvent se consacrer facilement à des études continuelles et approfondies. Ainsi comprise, l'institution des chapitres peut devenir dans les mains des évêques une immense ressource pour la direction des études cléricales. En même temps qu'ils trouveront par là un moyen d'action directe sur les curés de canton, présidents naturels des conférences, ils se ménageront aussi, pour le gouvernement de leur diocèse, des hommes qui, par leur capacité reconnue, leur connaissance du siècle, leurs études distinguées, donneront un véritable éclat à l'administration épiscopale.

Le clergé de France brille dans le monde par son dévouement et par sa charité. Il supporte, avec une admirable constance, la pauvreté, l'outrage et la calomnie. L'obstination la plus odieuse n'a pu lui enlever la vénération des peuples. Il est de son devoir rigoureux de se montrer digne en tout de l'influence qu'il doit exercer sur les destinées de la patrie. Puissions-nous voir renaître parmi nous les beaux jours de cette Eglise du XVIIe siècle, couronnée des palmes de la vertu et des lauriers du génie! Temps heureux, où les Vincent de Paul, les Olier les La Salle, les Bérulle, les Tronson, les Condren, faisaient briller leur sainteté même au milieu des grands talents que l'Europe enviait alors à notre Eglise de France! La Providence permit qu'après les tempêtes du protestantisme, et à la veille des saturnales du XVIIIe siècle, le clergé catholique répandît dans l'univers entier l'éclat de ses vertus et de sa gloire. Puisse aussi le ciel nous donner, après les orages de la révolution, dont le bruit gronde encore, pour ainsi dire, à nos oreilles, quelques-uns de ces jours sereins, d'activité paisible, qu'embellissent à la fois la science et la vertu!

LE DOCTEUR STRAUSS ET SES ADVERSAIRES EN ALLEMAGNE[1].

Exister, c'est combattre.

CHAPITRE PREMIER.

ANTÉCÉDENTS DE LA QUESTION.

Le christianisme est le seul système religieux qui ait eu à soutenir, dans tous les grands événements de son existence, les oppositions de la science et de la philosophie. On s'imagine trop sans peine que ses ennemis sont d'hier. Si on reporte un moment ses regards vers ses origines merveilleuses, on s'apercevra facilement qu'il est né dans la tempête et qu'il a grandi dans la contradiction. Le docteur Kuhn remarque que les premiers ennemis du christianisme n'étaient ni moins ardents, ni moins subtils que nos contemporains (2); qu'il lui a fallu, pour s'établir, subir l'épreuve de la science comme l'épreuve des bourreaux. Les grands cultes qui se sont développés en dehors du culte du Sauveur se sont établis par le sabre ou par les combinaisons raffinées du despotisme. Nous ne pensons pas que le bouddhisme, le brahmanisme ou le mahométisme eussent pu se développer sous l'œil de lynx des Celse, des Julien, des Porphyre, et eussent gagné bien des esprits et bien des cœurs. Le christianisme, dès sa naissance, ne s'est pas placé sous la tutelle du despotisme; il s'est mis, dès ses premiers moments, au grand jour de la science et de la liberté. M. Pierre Leroux reconnaît qu'il ne s'est établi ni par l'ignorance, ni par la fraude, mais bien par la discussion et par la lutte (3). M. Villemain est tellement convaincu de cette vérité, qu'il explique, par la supériorité du génie chrétien, la propagation merveilleuse du christianisme dans ses temps héroïques (4). La conduite des premiers fondateurs de l'Eglise à cette époque sérieuse de son histoire doit être la pensée constante et la consolation perpétuelle des cœurs vraiment chrétiens. Il est encore des esprits faibles au sein de notre Eglise, qui n'ont, pour le temps que la Providence nous a donné, qu'un monotone et mélancolique anathème. Heureusement tous les catholiques français ne partagent pas des sentiments peureux qui fortifient l'apathie et qui servent d'excuse à la paresse.

On l'a dit plus d'une fois, nos glorieux soldats qui, fatigués des combats de chaque jour, s'endormaient de lassitude dans les neiges de la Russie, ne rouvraient jamais les yeux à la lumière. Nous ne comprenons pas la fatigue que certains esprits dans nos rangs voudraient changer en théorie de désespoir ou en politique d'engourdissement. Si l'Eglise de France venait à s'endormir dans la bataille, et nous aussi, nous ne rouvririons peut-être jamais les yeux à la lumière et à la vie.

Dans le temps d'agitation où nous vivons, quand on cesse de combattre, il faut cesser de vivre. Mais après tout, il faut avoir bien peu de cœur et bien peu de sentiments véritablement chrétiens, pour trembler ainsi devant l'ennemi. Nos pères aimaient la lutte et souriaient à la persécution, comme les héros scandinaves souriaient devant la mort. La lutte, après tout, n'est-ce pas la vie même de l'Eglise, et la couronne d'épines ne lui sied-elle pas aussi bien que la couronne de reine? L'Eglise, il est vrai, a repris, depuis cinquante ans, le bâton de l'exil et l'habit des persécutions. Elle a les pieds meurtris de la fatigue des chemins, et les yeux remplis de pleurs, par le scandale de tant d'apostasies. Mais, pour moi, c'est cette Eglise ainsi souffrante et désolée qu'il me plaît de défendre jusqu'à mon dernier jour. J'aime à le croire, et nous en avons heureusement des preuves éclatantes, bien des cœurs catholiques partagent mes sentiments. Quant à ceux qui n'ont pas encore compris les nécessités de la lutte où nous vivons, le bonheur de combattre et de souf-

(1) La publication de cet ouvrage a été commencée en avril 1845, dans les *Annales de philosophie chrétienne*. Cette remarque est essentielle pour comprendre certains détails.

(2) Jean Kuhn, *La vie de Jésus* au point de vue de la science. *Introduction*.

(3) Pierre Leroux, *Encyclopédie nouvelle*, art. *Christianisme*.

(4) Villemain, *Mélanges littéraires*. Il va sans dire que nous ne citons pas ici M. Villemain comme un adversaire du christianisme.

frir pour l'Eglise, puisse la voix du ciel, plus puissante que la nôtre, leur crier un jour dans leur sommeil : Lazare, sortez !

Ce serait une misère bien profonde et bien triste, si tous ne comprenaient pas maintenant, au point où nous en sommes, l'immense nécessité de l'action. Les doctrines ont pris, par suite des circonstances politiques où la société moderne se trouve lancée, un irrésistible besoin d'agir sur les esprits. L'Evangile a dit que les enfants du siècle sont plus prudents dans leurs affaires que les enfants de lumière. Les choses, en vérité, ne sont-elles pas toujours ainsi ? le parti rationaliste, si étrangement divisé dans ses doctrines, forme, dans son action contre l'Eglise, une masse intelligente et compacte. Ce fait, depuis longtemps sensible pour tous les esprits qui suivent le mouvement des idées, est devenu plus éclatant que le soleil depuis la fameuse déclaration de guerre faite au Collége de France. Les catholiques inexpérimentés ont pu voir, avec une inquiétude comme avec une surprise profonde, les conservateurs et les révolutionnaires, les voltairiens et les éclectiques, le *Constitutionnel* et les *Débats* prendre tous la cocarde de guerre contre l'Eglise et marcher ensemble sous les mêmes étendards. Il est maintenant impossible de se le dissimuler : nos adversaires ne sont pas seulement des esprits aventureux qui marchent sans direction, sans chef et sans mot d'ordre. Il suffit d'étudier un petit coin d'une province pour juger de quel immense réseau le rationalisme enlace tout le pays. Depuis le fonctionnaire indifférent ou défiant pour l'Eglise, jusqu'aux écrivains qui rédigent les journaux de la localité, vous rencontrerez partout les mêmes préventions et les mêmes précautions à l'égard des doctrines catholiques. Une chose qu'il faut remarquer, c'est que ces préventions se traduisent toujours par des actes qui maintiennent dans les masses, à l'égard du christianisme, une antipathie qui n'est pas encore arrivée dans les provinces à l'état de décroissance. Ce qui constitue l'unité de ce mouvement, c'est l'influence du haut enseignement universitaire. Le rationalisme populaire puise dans cette direction une supériorité de tactique et d'ensemble qui fait sa force et son audace. Il nous importe donc avant tout, pour bien comprendre tous les périls qui nous entourent, de savoir quelle doctrine et quels rapports communs unissent entre elles toutes les fractions en apparence si divisées du parti rationaliste et universitaire.

Les idées qui maintenant dirigent l'enseignement universitaire peuvent se rapporter à deux sources principales : les doctrines historiques et les doctrines métaphysiques. L'Eglise a toujours subi cette double épreuve ; elle a toujours vu contester par ses adversaires, tantôt sa philosophie, tantôt son histoire. Celse attaquait l'histoire évangélique, et Julien la philosophie de l'Evangile. Il n'a pas été rare non plus de voir les mêmes hommes combattre en même temps l'une et l'autre, comme l'ont fait Voltaire et d'Holbach. Au XVIIIe siècle, nous voyons des esprits différents suivre cette double tendance. J.-J. Rousseau, Diderot, Helvétius, Saint-Lambert, attaquent le christianisme par la métaphysique ; Burigny, Dupuis, Condorcet, Volney, ne cessent de tourner l'histoire contre l'Eglise, en essayant de renverser par des faits l'invincible tradition du christianisme. Il y a quelque chose de simple et de naturel dans cette marche. Les esprits qui ont une tendance irrésistible à la spéculation ne sont guère préoccupés des faits, et ils s'imaginent assez facilement avoir renversé l'immense édifice de l'histoire catholique avec un syllogisme en règle. On trouvera perpétuellement des hommes qui croiront toujours plus aux systèmes qu'à la réalité, et quand même Dieu écrirait lui-même son nom dans l'azur des cieux, ils n'accepteraient son existence qu'après avoir renversé logiquement toutes les antinomies de Kant. Il est au contraire une autre classe d'esprits essentiellement positifs et pratiques qui professent assez d'indifférence pour les idées spéculatives ; s'ils se détachent jamais du christianisme, n'allez pas croire que sa dogmatique n'est pas suffisamment d'accord avec les idées rationnelles ; s'ils ont découvert par hasard, dans l'histoire divine du Christianisme, un fait particulier qui ne leur paraisse suffisamment prouvé, un point de vue qui prête à la légende, un abus du pouvoir papal, une opposition de l'Eglise au développement de la civilisation, vous les verrez rapidement déserter les convictions chrétiennes, et répéter sans cesse qu'elles sont inconciliables avec les faits.

La France du XIXe siècle a vu des esprits distingués combattre tour à tour et son histoire et sa philosophie. Nous ne sommes pas de ces gens qui veulent rapetisser les adversaires du christianisme, afin d'en avoir bon marché. Ce n'étaient pas des esprits médiocres qui ont pu faire à la foi de nos pères les larges plaies qui saigneront longtemps encore peut-être. On ne compte guère, parmi les adversaires du christianisme en France au XIXe siècle, beaucoup d'hommes qui aient essayé franchement de contester la vérité de l'histoire de l'Evangile. Dans ses *Cours* de 1828 et de 1829, M. Cousin insinue perpétuellement que le catholicisme est un fait naturel, une phase de l'éternelle révélation de Dieu dans la nature et dans l'humanité. Mais c'était un esprit trop prudent pour attaquer directement l'histoire de l'Evangile, qui contient toutes les bases sur lesquelles repose la foi chrétienne. Jouffroy suivit à peu près la même marche. Dans son fameux article, *Comment les dogmes finissent*, il réduit visiblement la doctrine catholique à n'être qu'un accident fugitif et périssable du grand drame qu'on appelle la vie du genre humain. Dans le *Cours de droit naturel*, il essaie, par des efforts pleins d'adresse et de mauvaise foi, d'identifier la morale catholique avec toutes les extravagances d'un

quiétisme outré (1). Jouffroy, surtout dans ses *Mélanges*, est un esprit ferme et décidé. Quoiqu'il ne conteste pas positivement l'histoire de l'Evangile, on voit que c'est l'occasion qui lui manque plutôt que la franchise. Je ne m'arrêterai pas à quelques autres écrivains d'un talent évidemment bien inférieur, et dont les attaques contre la philosophie de l'Eglise n'ont pas laissé dans les intelligences de traces un peu profondes. Chaque rédacteur de journal s'imagine en savoir plus long sur les plus hauts problèmes philosophiques que n'en savaient saint Augustin, Bossuet et Fénelon. Mais nous croirions manquer de vérité comme de justice en confondant ces réputations de coterie avec les esprits distingués dont nous avons parlé tout à l'heure.

En même temps que M. Cousin et Jouffroy exposaient dans les chaires de Paris, avec un succès incontestable, les principes *qui devaient remplacer l'ancien dogme*, d'autres hommes s'élevaient à côté d'eux et combattaient aussi l'Eglise à leur manière. Ce n'était pas par des hypothèses philosophiques, mais plutôt par les faits, qu'ils essayaient de prouver que l'Eglise catholique avait suivi la marche des autres institutions humaines. Ils la montraient perpétuellement, et dans leurs livres et dans leurs cours, se développant par le travail des âges, grandissant comme une plante vigoureuse qui s'épanouit par les soins qu'on lui donne; puis enfin subissant la loi fatale de la décadence et de la mort. On voit que nous voulons parler de M. Michelet et de quelques écrivains de la même école. Je ne puis m'empêcher d'avouer que cet historien distingué a porté la question sur son terrain véritable et solide. Il a admirablement compris l'esprit positif de son siècle, qui veut des résultats bien plus que des systèmes. S'il était vrai, comme il l'a dit, que l'Eglise n'est qu'une combinaison purement artificielle et qui garde encore visibles dans son histoire les traces de ses perpétuelles variations et de ses transformations sans fin, la promesse du Christ serait vaine, et nous aurions souffert et combattu non plus pour l'épouse vivante du Sauveur, mais pour un vain fantôme. Cette tentative éclatante n'était pas certes un événement nouveau; M. Michelet l'avait prise dans le protestantisme, tout en l'exagérant. Avec lui, la guerre contre la doctrine catholique sortit des abstractions rêveuses, entra dans le domaine de la réalité comme de la vie.

On pense bien qu'elle n'en devait pas rester là Après avoir attaqué l'Eglise, comme il se trouve que ses preuves sont en définitive les mêmes que celles du Christianisme, on devait se tourner tôt ou tard contre la révélation elle-même (2). Mais c'était une opération *délicate* et *périlleuse*. Les hommes qui avaient déjà tant avancé le progrès du rationalisme en France par les systèmes ou par l'étude des faits, n'étaient pas *commodément* placés pour pousser leur marche victorieuse jusqu'au cœur même du Christianisme. On n'avait pas encore renouvelé l'usage du jésuitisme pour souffleter avec hypocrisie la grande figure du Christ. Les hommes dont nous parlons appartenaient tous à l'Université. Leur position leur interdisait donc d'aller jusqu'au bout de leurs théories historiques. C'étaient des hommes en dehors de leur corporation qui devaient appliquer leur méthode. Avant la publication du livre de Strauss en France, il se fit quelques tentatives dans ce sens-là ; et ce sont ces tentatives que nous nous proposons d'apprécier, afin de bien faire connaître l'état des esprits au moment où la *Vie de Jésus*, traduite par M. Littré, commença à faire du bruit en France.

M. PIERRE LEROUX ET SON ÉCOLE.

M. Pierre Leroux mériterait d'être mieux connu des théologiens. Son *Encyclopédie* résume presque toutes les objections, les rancunes ou les préjugés du rationalisme contemporain. Les prétentions de cet écrivain ne sont pas médiocres. Il a voulu continuer tout à la fois Jouffroy et M. Michelet. On ne peut s'empêcher de trop rendre hommage à son extrême franchise. Il n'en veut, lui, ni aux ultramontains, ni aux jésuites, ni aux néo-catholiques, c'est au Christianisme tout entier qu'il s'attaque; il ne renie ni Voltaire, ni Diderot, ni Hégel, et reproche plusieurs fois à M. Cousin de les avoir abandonnés par politique ou par peur (3).

M. Pierre Leroux n'a pas réuni dans un ensemble systématique ses idées sur la vie, la personne, les miracles et la doctrine du Sauveur. Il les a dispersées, soit dans le livre de *l'Humanité*, soit dans l'*Encyclopédie nouvelle*, et principalement dans ce dernier ouvrage. Parmi ces idées, les unes sont simplement spéculatives, et les autres historiques. Nous ne nous arrêterons pas à discuter le panthéisme bâtard que le livre de *l'Humanité* expose d'une manière si prétentieuse, si lourde et si pédante. Nous nous attacherons surtout à faire comprendre l'ensemble de sa doctrine sur les origines divines du christianisme, parce que c'est sur ce terrain-là surtout que nous prétendons comparer l'incrédulité française du XIXe siècle avec l'exégèse allemande dont Strauss est le représentant le plus complet.

M. Pierre Leroux commence par supposer que la doctrine que l'Eglise enseigne maintenant à tous les coins du monde n'est pas celle qu'elle a reçue de son fondateur. On voit qu'il part de l'hypothèse historiquement si fausse, admise par M. Michelet. Le dogme actuel, corrompu dans ses bases, n'est plus qu'un instrument docile aux mains de

(1) *Droit naturel*, t. I, chap. *Mysticisme*.

(2) J'écrivais ces lignes avant de connaître le dernier ouvrage de M. Michelet. Ce livre justifie tout ce que je dis là de la tendance définitive de cet écrivain. M. Saisset l'a jugée comme nous, dans un remarquable article de la *Revue des deux mondes* (1er février 1845).

(3) *De l'Eclectisme*, par Pierre Leroux. — On trouvera dans *Le Christ et l'Evangile*, la France, I, un portrait beaucoup plus complet de M. Pierre Leroux.

la tyrannie pour l'asservissement et pour l'abrutissement des peuples. L'Église et le trône pèsent encore sur les nations avilies de leur double poids. Mais quel était donc le dogme primitif, et quelle était donc son origine? Le Christianisme n'était pas, comme on le pense, un fait nouveau : le monde moderne, avec toutes ses merveilles, est né par un plagiat. Le Christ, prophète de l'idéal, devait renverser la fatalité qui dominait sur l'ancien monde, en rendant populaires les sublimes pensées que la philosophie avait, bien avant lui, prêchées dans les écoles ou dans les sanctuaires. Quelle est, en effet, la base du Christianisme, sinon le dogme du λόγος? Or, qui ne sait que la doctrine du Verbe fut enseignée dans les écoles sacerdotales de l'Égypte, dans celles de Pythagore et de Platon, bien avant la naissance de Jésus? Les premiers philosophes du Christianisme appliquèrent à Jésus tout ce que la science païenne avait imaginé du Verbe.

Quelle part Jésus prit-il lui-même à ce travail d'où sortit la merveille du dogme chrétien? C'est une chose qui n'est pas claire dans M. Pierre Leroux. L'Évangile, dont il veut bien reconnaître l'authenticité, ne nous donne là-dessus que des renseignements qui n'éclaircissent pas cette grave question. Ce qui paraît probable, c'est que le Christ, esprit enthousiaste, était partagé par la double tendance du matérialisme judaïque et du spiritualisme platonicien. On le voit perpétuellement, par les guérisons qu'il faisait à l'aide de secrets purement naturels, s'efforcer de faire croire qu'il pouvait assurer ici-bas l'immortalité de la vie corporelle. La doctrine de la résurrection des corps, qui doit être suivie du règne de mille ans sur la terre, est tout empreinte d'un matérialisme grossier que le Christ avait pris chez les juifs. Jean-Baptiste présenta dans sa doctrine la même confusion d'idées hétérogènes. A côté de maximes élevées, on y retrouve la pente de l'esprit national, dont Jean l'évangéliste et Paul s'éloignent le plus parmi les fondateurs du Christianisme (1).

Il y a dans cet ensemble d'idées, deux résultats significatifs que nous tenons à mettre en lumière, parce qu'ils serviront à constater les profondes divisions de nos adversaires sur les points les plus importants.

M. Pierre Leroux suppose, 1° l'authenticité de nos Évangiles; on pourrait le démontrer par plusieurs citations du livre *de l'Humanité*. Il suppose, 2° que les faits du Sauveur peuvent tous s'interpréter *naturellement*; or, ce sont précisément ces deux bases que le docteur Strauss a constamment dédaignées comme indignes d'être acceptées par la science du XIXe siècle.

Le système de M. Pierre Leroux sur Jésus-Christ n'est pas sans importance dans la question qui nous occupe. Il sert déjà à constater quelques-unes des différences profondes qui séparent les écoles rationalistes de l'Allemagne et de la France. Ces différences se produisent d'une manière tout aussi sensible, dans un ouvrage qui traite presque d'un bout à l'autre des grands problèmes religieux qu'a voulu résoudre l'exégèse sceptique du docteur Strauss. Ce livre, c'est *Jésus-Christ et sa doctrine*, par M. Salvador.

M. SALVADOR ET SES DOCTRINES.

M. Salvador est juif de nation et rationaliste de religion. Il fit paraître, en 1828, un livre qui fit du bruit. Dans cet ouvrage, qu'il intitula les *Institutions de Moïse*, il prétendit que la Synagogue avait pu légalement condamner Jésus-Christ à la croix. M. Dupin aîné fit de l'ouvrage une spirituelle réfutation (2). Cependant, la haine judaïque de l'auteur des *Institutions* n'était pas satisfaite. En 1838, un an avant que ne parût en France le premier volume de la traduction du docteur Strauss, il lança dans le public un nouvel ouvrage, qu'il intitula avec une certaine emphase, *Jésus-Christ et sa doctrine!*

Tâchons d'analyser tout le système de M. Salvador : c'est la meilleure manière d'en faire toucher du bout du doigt toutes les invraisemblances et les contradictions. Le livre de *Jésus-Christ et sa doctrine* était le dernier mot de l'hypothèse naturaliste, la dernière lueur d'une lampe qui va s'éteindre

Dans quelles sources M. Salvador a-t-il pris l'histoire de Jésus-Christ? C'est dans l'Évangile. M. Salvador, sur ce point, trouvait trois théories dans les antécédents français, qu'il suit presque constamment, comme nous le démontrerons plus tard. La première de ces théories consiste à nier rudement l'authenticité des Évangiles. Burigny l'avait exposée, avec une certaine logique, dans l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, et c'est celle que Strauss a préférée. La seconde, généralement adoptée par les encyclopédistes, consiste à présenter la rédaction des Évangiles comme une des conséquences du système d'hypocrisie par lequel Jésus-Christ et les apôtres avaient fondé la religion nouvelle. C'est à ce point de vue que s'est placé l'auteur de l'*Histoire critique de la vie de Jésus-Christ*. Enfin, une troisième méthode, c'était, avec l'inconséquent auteur d'*Émile*, d'accepter l'autorité historique des Évangiles pour en éliminer plus tard tout élément surnaturel ou mystérieux. Nous verrons sur tous les problèmes tant soit peu importants, M. Salvador rentrer dans le point de vue encyclopédiste de l'histoire critique, malgré le dédain qu'il paraît vouloir professer pour cette philosophie dénigrante.

M. Salvador commence son système comme Rousseau. Nous opposons avec plaisir aux partisans de l'hypothèse mythique la page

(1) Nous avons discuté longuement toutes ces hypothèses dans *Le Christ et l'Évangile*, la France, ch. II, M. Pierre Leroux, ch. III, Christologie du livre de l'Humanité.—Nous y renvoyons nos lecteurs. M. Lecoffre, rue du Vieux-Colombier, 29, publie maintenant une nouvelle édition corrigée et augmentée de cet ouvrage.

(2) Insérée dans les *Démonstrations évangéliques* de Migne, t. XVI, p. 727.

suivante, où l'écrivain juif a développé les quelques phrases éloquentes de l'auteur de l'*Emile :*

« Les traditions des quatre évangélistes reconnus s'accordent avec toutes les œuvres des apôtres, et avec la multitude secondaire des récits apocryphes, pour affirmer en commun l'existence de Jésus-Christ. Or, à quelque idée qu'on s'arrête, en définitive, touchant ces traditions, quelque influence qu'on réserve à la pensée systématique qui y préside, il est impossible, après un examen attentif, de ne pas les adopter dans leur ensemble pour des monuments véritables ; il est impossible surtout de ne pas avouer que, dans la supposition de la non-existence de Jésus-Christ, la puissance d'esprit nécessaire aux auteurs pour concevoir et pour faire agréer si vite tous les détails d'une si étrange fiction serait, sans contredit, de beaucoup supérieure à la puissance que ces monuments mêmes, comparés avec leurs époques, obligent d'accorder à leur principal personnage..... Ensuite, est-ce à d'autres hommes que les Juifs que l'invention des tableaux évangéliques pourrait être attribuée convenablement ? A quelques génies de l'Orient, ou à des platoniciens d'Alexandrie ? Mais, comment croire que des savants étrangers se soient réunis et se soient succédé dans l'ombre pour composer une œuvre où la science, prise selon son acception commune, est loin de jouer un rôle essentiel; une œuvre destinée à donner une haute importance à une petite nation, qui était alors en proie au sort le plus malheureux; une œuvre enfin, dans laquelle le lieu de la scène, le héros, les figures accessoires, tout le matériel, appartiennent à cette nation même, et où chaque ligne exige, pour être comprise, la connaissance rigoureuse de son histoire, de ses lois, de ses mœurs anciennes, des localités, des préjugés, du langage, des opinions populaires, des sectes, du gouvernement, et des diverses classes de Juifs existant aux époques où les événements sont rapportés ? (*Salvador, t. Ier. p.* 234 *à* 251.)

Voilà les considérations qui ont mené les Berger, les Leland, les Lardner, les Duvoisin, les La Luzerne, les Stattler à proclamer la véracité et la divinité des Evangiles. Car de l'authenticité à la véracité, quand il s'agit d'hommes qu'on ne peut supposer ni visionnaires, ni fourbes (1), il n'y a qu'un pas; et, pour ne point le franchir, il faut méconnaître une des lois les plus invincibles du monde moral. Il faut rendre cette justice à l'école mythique, qu'elle n'a pas contesté ce principe de sens commun.

Pourquoi donc M. Salvador n'admet-il pas simplement, comme nous, la véracité de nos saints Evangiles ? Après s'être séparé du docteur Strauss sur ce point fondamental de l'authenticité, il s'en rapproche complétement quand il est question d'examiner les faits historiques, surtout les faits miraculeux qui s'y montrent pour ainsi dire à toutes les pages. Il y a, dans cette partie de son livre, un système d'argumentation tellement semblable à celui du docteur Strauss, qu'on a peine à croire cette analogie simplement fortuite. M. Salvador semble combiner les arguments du professeur de Tubingue et ceux de l'encyclopédiste qui a composé l'*Histoire critique de Jésus-Christ*. Pourquoi l'auteur de l'*Histoire critique* refuse-t-il d'accepter, comme digne de foi, le témoignage des Evangiles ? C'est à cause des contradictions (*Ch.* 3, *p.* 42 *et* 68) et des improbabilités (*Ibid.*, *p.* 51). M. Salvador ajoute un troisième argument, c'est qu'ils contiennent des faits purement allégoriques, et qu'on est amené à supposer nécessairement que la partie de la vie de Jésus, conforme aux prophéties, n'est qu'un arrangement fait après coup, et qui ne représente nullement les événements tels qu'ils se sont passés dans la réalité. Ce sont là des reproches sérieux et graves, et, s'ils étaient fondés, certainement *notre foi serait vaine*, comme parle saint Paul. Mais il y a bien des siècles que le Christianisme est habitué à voir passer de tels orages, sans que son invincible histoire ait rien perdu de sa force ou de son autorité pour les esprits calmes et sérieux. Reprenons en détail toutes ces allégations.

Qu'est-ce donc, dans l'Evangile, qui paraît si invraisemblable à M. Salvador ? Les miracles, certainement ? Nous savons gré à M. Salvador de nous avoir fait grâce de la métaphysique hégélienne à l'aide de laquelle le docteur Strauss prétend démontrer l'impossibilité radicale des miracles (2). Pourtant M. Salvador ne serait-il pas, sans s'en apercevoir, sous l'empire des mêmes présuppositions chimériques ? En effet, plusieurs des adversaires de M. Salvador, MM. Cellerier, Guillon, Maret, l'ont accusé de s'être placé, dans les *Institutions de Moïse*, au point de vue d'une philosophie panthéiste, jalouse, comme l'a dit spirituellement M. Quinet, de toute individualité, même de celle de l'oiseau qui vole dans l'air. On a reproché les mêmes préoccupations au docteur Strauss, et c'est évidemment cette philosophie qui lui aura donné cette *impartialité dogmatique* dont il se vante avec un si risible sang-froid, dans son introduction. Au fond, c'est bien la racine de toute l'opposition qu'on renouvelle maintenant, avec tant d'énergie, contre la certitude de l'histoire de l'Evangile. On s'est, par de vaines abstractions puisées dans une philosophie sans valeur et sans vie, indisposé, bien longtemps à l'avance, contre toute espèce d'ordre surnaturel. On n'étudie plus les faits qu'avec cette pensée-là; *on les pressure*, pour me servir d'une expression du docteur Strauss, *pour en faire sortir la déraison*. Et qu'on ne vienne donc plus nous parler des impossibilités de l'histoire de l'Evangile ! Nous croyons ferme-

(1) Nous avons développé longuement ces considérations dans *Le Christ et l'Evangile*, l'Allemagne, II, ch. V, art. 2, Témoignage des apôtres.

(2) Voyez la théorie de Strauss sur ce point dans *Le Christ et l'Evangile*, l'Allemagne, II.

ment, il est vrai, que l'Evangile n'est guère facile à concilier avec Spinosa, ou bien avec Hégel ; mais la contradiction de ces systèmes n'est pas moins grande à l'égard du sens commun qu'à l'égard des faits que raconte l'Evangile. Le genre humain, lui, croit et a toujours cru au surnaturel. Cette conviction unanime et constante, enracinée dans ses entrailles, prouve que le surnaturel n'est pas si radicalement impossible qu'on le veut dire aujourd'hui. D'ailleurs qu'on y réfléchisse bien, il suffit d'*un seul fait*, véritablement miraculeux, pour renverser tous les systèmes *a priori*. Puisque MM. Strauss et Salvador ne veulent pas des miracles de l'Evangile, nous leur produirons de nombreux témoignages en faveur des miracles (1), et dans ces écrits, il ne sera facile de contester ni la bonne foi, ni l'authenticité ! Les rationalistes sont loin d'avoir tout fait. L'histoire merveilleuse du Christianisme n'est pas seulement contenue dans l'Evangile. Depuis les Actes des apôtres jusqu'à saint Bernard, nous leur présenterons plus tard des témoins des miracles, et quels témoins ! Il ne sera guère facile de transformer en fourbes ou en visionnaires des hommes dont la science et la bonne foi sont éblouissantes comme le soleil.

Nous ne croyons pas davantage que M. Salvador soit fondé à transformer en *allégories* certains miracles de l'Evangile : par exemple, la multiplication des pains, qui lui semble figurer la sagesse nourrissant les âmes, sans s'épuiser jamais. Il n'a pas le droit de supposer non plus que l'accomplissement des prophéties n'ait existé que dans l'imagination des rédacteurs de l'Evangile. Ce sont là des hypothèses qui sont complétement inconciliables avec la conviction qu'il garde que les Evangiles sont véritablement authentiques. On ne peut, en effet, admettre que de tels arrangements aient été jamais faits par les témoins des événements, à moins qu'on n'en fasse des fourbes d'une audace capable de tout braver. Supposé même qu'on leur attribue, contre toute évidence, un pareil caractère, le Christianisme ne se serait-il pas perdu dans toutes les classes de la société par ces premiers excès d'effronterie et de mensonge ? Quand même on admettrait, avec M. Salvador, que les apôtres étaient des gens instruits, et que les marchands de poisson qui s'attachèrent au Sauveur avaient fait *de bonnes études* dans les écoles nationales de la Judée, l'hypothèse de la fourberie n'en resterait pas moins contraire à tous les principes du sens commun, comme à toutes les lois morales qui régissent les volontés humaines. Les Juifs alors n'auraient pas eu besoin de recourir à l'accusation de magie et à la persécution, d'engager secrètement les apôtres à se taire : il leur eût suffi d'opposer la simple notoriété des évènements. Ce ne sont pas de si grossières tromperies qui eussent pu enraciner dans les cœurs une religion qu'on savait exposer ses sectateurs aux persécutions de tout genre. D'ailleurs, M. Salvador ne semble-t-il pas convenir lui-même quelquefois qu'il est difficile de transformer en imposteurs les héroïques fondateurs de l'Eglise primitive ? Nous avouerons bien que c'est là *une heureuse inconséquence;* mais elle prouve au moins combien il est impossible, de notre temps, de prouver que la merveille du monde moderne est sortie d'un escamotage !

Un troisième reproche fondamental, ce sont les *contradictions*. C'est sur ce reproche qu'est basé presque entièrement l'ouvrage du docteur Strauss, qui, dans quatre volumes d'un prodigieux ennui, les anatomise avec une *exactitude* digne d'un résultat plus sérieux. Il semble vouloir garrotter avec des fils d'araignée l'immense colosse du Christianisme. Mais vous verrez qu'un jour le géant brisera bien ces fragiles réseaux, comme il brisa jadis la lourde pierre que les juifs avaient roulée sur lui ! On rougirait d'appliquer à l'histoire une méthode aussi vide, et qui prouve une aussi étrange petitesse d'esprit. Ne sent-on pas, au milieu de ces apparentes divergences de détails, l'inimitable unité de cette grande vie du Christ, *dont l'inventeur serait plus admirable que le héros;* c'est J.-J. Rousseau qui l'a dit ! Il n'est pas d'histoire qui pût tenir devant une pareille méthode. En effet, dans tous les récits, même les plus authentiques, dès qu'ils sont attestés par des témoins divers, on trouve toujours dans les détails une multitude de divergences. C'est là un principe lumineux que le docteur Néander a mis en avant dans sa fameuse *Lettre* en réponse à la consultation du ministère prussien. Nous en montrerons plus tard toutes les fécondes applications.

Une fois ces principes généraux établis, M. Salvador en tire les conséquences. C'est alors qu'il lui est arrivé de faire comme tous les naturalistes qui ne se contentent pas de retrancher dans l'histoire de l'Evangile, mais qui la complètent par leur imagination. Le docteur Strauss, dans son *Introduction*, se moque d'une telle méthode. Voyons comment elle a réussi à M. Salvador.

Jésus n'est ni le Fils de Dieu, ni le fils de Joseph. M. Salvador juge à propos de renouveler ici toutes les vieilles impiétés voltairiennes que les philosophes du dernier siècle avaient puisées dans les contes rabbiniques. Il n'a fait que copier l'*Histoire critique de Jésus-Christ* (*Ch.* 1, *p.* 26 *et ch.* 3, *p.* 59 *et s.*). Il n'était guère digne d'un esprit distingué d'avoir recours à de tels moyens. Jésus n'est pas non plus fils de David. M. Salvador essaie de le prouver par les contradictions prétendues des deux généalogistes, comme l'avait essayé déjà l'auteur de l'*Histoire critique* (*ch.* 2, *p.* 23), et comme l'avait fait aussi le docteur Strauss. M. Salvador ne croit pas non plus que l'histoire du dénombrement puisse s'accorder avec le récit des historiens profanes. S'il s'était donné la peine d'ouvrir le savant Lardner, il n'aurait pas répété cette objection mise en avant par l'auteur de l'*Histoire critique* (*ib.*, *p.* 35). Il ne voit dans la touchante naissance à Bethléem,

(1) C'est ce que nous avons fait dans *Le Christ et l'Evangile*, l'Allemagne, II.

dans l'abandon de la mère et de l'enfant, dans toute cette narration si simple et si sublime, que la fuite et les douleurs d'une *épouse infidèle*, sans s'apercevoir que la présence de saint Joseph, dans toutes ces circonstances, renverse cette odieuse hypothèse mêlée du fiel du judaïsme et de l'Encyclopédie. S'il n'accepte pas le récit du massacre des innocents, ainsi que l'*Histoire critique* (*ch.* 3, *p.* 43), c'est pour des raisons que *Lardner* a victorieusement combattues. Le voyage des mages, qu'il conteste, en suivant toujours l'encyclopédiste (*ib.*, *p.* 43), se lie parfaitement, quoi qu'il en dise, avec l'histoire évangélique : s'il avait voulu seulement jeter un coup d'œil sur une simple concordance, il aurait pu facilement dissiper, sur ce point, tous ses doutes (1).

A trente ans, Jésus se décide à se produire comme le Messie : il va sur les bords du Jourdain trouver Jean-Baptiste, son cousin, avec lequel il avait fait ses études chez les Esséniens (2). M. Salvador répète ici le conte d'Holbach dans l'*histoire critique* (*ch.* 3, *p.*71). Le prophète du désert, qui brava les tyrans jusqu'à son dernier jour plutôt que d'abandonner un seul point de la loi, M. Salvador en fait un confident de comédie ! Après cette scène, arrangée à l'avance comme une parade, Jésus résolut de faire des miracles. Sa mère, qui l'avait vu s'exercer dans la solitude, l'exhorta à commencer dans les noces de Cana ; Jésus ne se résolut qu'avec peine à essayer son pouvoir de Messie (3). Encouragé par le succès, depuis, il n'hésita plus. Pour expliquer ces miracles embarrassants, M. Salvador prend le fond de sa théorie dans l'*Histoire critique de Jésus-Christ*, dont il supprime les injures les plus graves, et qu'il complète par les curieuses découvertes de M. Pierre Leroux sur la puissance de la magie. Les miracles, suivant M. Salvador, ne tirent pas beaucoup à conséquence. Quelle doctrine n'a pas eu ses miracles ? Et d'ailleurs, ils étaient si communs dans ce temps-là que personne n'y prenait garde ! M. Salvador, après l'encyclopédiste, avec lequel nous aimons à le comparer, attribue à Jésus-Christ deux méthodes pour produire les faits merveilleux par lesquels il fonda sa puissance (4). Il n'avait pour guérir les malades d'esprit qu'à user sur les âmes enthousiastes de la magie de sa parole, qui faisait dire aux Juifs : *Jamais homme n'a parlé comme cet homme !* Quant à la guérison des corps, il n'y faut pas voir plus d'embarras. On sait qu'il est tout simple, avec une science occulte plus profonde que celle du vulgaire, d'ouvrir les yeux aux aveugles-nés, de commander à la tempête, de ressusciter les morts.....les morts, quand ils sont morts ; car M. Salvador a de bonnes raisons pour penser que Lazare, par exemple, ne l'était pas (5). Dans les mains d'une pareille exégèse, l'histoire de l'Evangile n'est plus qu'une suite de quiproquos ou d'escobarderies fantastiques. D'ailleurs, M. Salvador a bien soin de faire remarquer, comme l'auteur de l'*Histoire critique* (*ch.* 4, *p.* 69), que c'était en Galilée que Jésus-Christ multipliait ses miracles, vu que les paysans de Galilée n'avaient pas une science d'examen bien sérieuse et bien approfondie. Nous demanderons, par curiosité, à M. Salvador si Béthanie, où fut ressuscité Lazare, était en Galilée, et si la guérison de l'aveugle-né, sur laquelle les Juifs firent une enquête, ne fut pas opérée à Jérusalem, sous les yeux mêmes des prêtres.

Nous ne suivrons pas M. Salvador dans toute l'*Histoire de Jésus-Christ* ; on y retrouverait perpétuellement le point de vue étroit du système naturaliste, c'est-à-dire la tendance continuelle à escamoter des faits surnaturels avec une dextérité plus ou moins contestable. Nous aurions sans cesse à signaler l'ignorance ou l'oubli des savants travaux de nos apologistes chrétiens, et à répondre à chaque instant à de vaines chicanes déjà mille fois détruites par les défenseurs des livres saints. Nous nous sommes borné à citer un certain nombre de faits caractéristiques, afin de montrer combien il était facile de renverser les objections de M. Salvador par les solutions les plus vulgaires de l'exégèse. Nous nous réserverons encore d'analyser une portion capitale de son livre, parce que l'auteur y abandonne presque complétement sa tactique de modération feinte, et qu'il prouve par là, comme nous l'avions déjà dit, que le système naturaliste se trouve entraîné tôt ou tard au point de vue voltairien, et qu'il n'était possible d'éviter ce point de vue odieux qu'en tombant dans les folies CALMES et MODÉRÉES du système mythique.

Jésus avait compris de bonne heure que la mission qu'il avait entreprise menait à la mort. En approfondissant les prophéties, il avait bien vu que tout homme qui ne cimenterait pas la réforme par son sang, ne pourrait jamais faire recevoir son œuvre comme venant du Messie. Il paraîtrait que ce fut dans son esprit un élan d'enthousiasme plutôt qu'un calcul d'ambition ou d'orgueil.

Le récit de la passion tel qu'il se montre dans M. Salvador indique une certaine préoccupation qui fait contraste avec le sang-froid glacial du docteur Strauss, qui semble presque y voir un mythe du serpent d'airain. Cependant ces deux adversaires de l'Evangile sont amenés à la même conséquence, c'est-à-dire à reprocher aux rédacteurs de l'Evangile d'a-

(1) Voyez de Ligny, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*.—Mauduit, *Concord. des Evangiles*.—Arnauld, *Histoire et Concord. évangél.*

(2) Nous avons longuement réfuté cette hypothèse dans *Le Christ et l'Evangile*, la France, ch. III ; art. II, *Le Christ était-il Essénien?*

(3) Voyez aussi dans l'*Histoire critique* les réflexions sur le miracle de Cana, au chap. IV, p. 82.

(4) Cf. d'Holbach, *Histoire critique*, chap. IV, p. 69, et chap. VIII, p. 108.

(5) Comparez *Histoire critique*, chap. XIV, p. 268.

voir arrangé à leur manière le drame qui termine la vie et la mission de Jésus. Mais, parmi ces analogies, se produisent de curieuses différences. L'enthousiasme juif, qui veut effacer du front de sa nation la tache restée toujours livide du sang du Sauveur, et l'indifférence sceptique du théologien de l'école de Hégel, forment une remarquable antithèse. Si M. Salvador ne veut pas croire aux railleries jointes à la cruauté, aux outrages en paroles et en actions, aux coups sur la joue, aux crachats au visage (*t.* II, *p.* 100), c'est qu'il a pris à cœur de venger de la longue injustice des siècles *la modération* des juges et des bourreaux du Fils de Marie. Voilà ce qui le porte à accuser d'exagération, de supposition, de mensonge, de falsifications calomnieuses toute l'histoire évangélique de la passion du Christ (1). C'est toujours le vieux cri national : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants !* Le fait si éclatant de la résurrection paraît produire dans M. Salvador le même embarras que dans l'esprit du théologien allemand. Ils semblent flotter l'un et l'autre entre des hypothèses plus ou moins impossibles. M. Salvador renouvelle d'abord avec l'encyclopédiste, auteur de l'*Histoire critique*, l'hypothèse de l'enlèvement secret (2). Il expose encore la supposition allemande, si bien combattue par les deux médecins Gruner, qui consiste à transformer la mort du Sauveur en un simple évanouissement. Du reste, nous n'en voulons pas à M. Salvador d'avoir montré dans cette question capitale la plus grande incertitude. Sur ce point, comme sur tant d'autres de l'histoire du christianisme, le rationalisme n'a jamais pu que bégayer les hypothèses les plus contradictoires ; et si nous avions le malheur de ne pas ajouter foi à l'Evangile, les misérables chicanes qu'on fait pour l'attaquer nous donneraient certainement l'envie d'y croire.

Tel est le fond de la *vie de Jésus-Christ*, d'après M. Salvador ; elle est tout entière construite d'après un point de vue qui n'a rien de bien nouveau. Mais l'ouvrage que nous examinons propose une question qui touche quelques problèmes assez intéressants et qui reparaissent perpétuellement dans les publications rationalistes contemporaines. Quelle était donc la doctrine de Jésus-Christ? Etait-ce un esprit original et novateur, qui se montre dans l'histoire, sans antécédents comme sans héritage ? M. Salvador s'accorde avec les partisans du système mythique, pour réduire, autant qu'il se peut faire, à d'étroites proportions la grande figure du Christ (3). En un mot, comme dans le système mythique, Jésus-Christ a dû beaucoup à ses prédécesseurs, bien plus encore aux héritiers de sa parole (4). Il ne faut pas s'imaginer, comme le pensaient les Juifs de son temps, que Jésus-Christ n'avait pas fait des études assez approfondies. Il avait eu avec les Esséniens des rapports intimes, et leur système mystique et fraternel avait exercé une grande influence sur son esprit et les développements de sa doctrine. L'exégète juif suppose même, avec l'auteur de l'*Histoire critique* (*ch.* 3, *p.* 55), que, dans un voyage d'Alexandrie, qui lui paraît pourtant difficile à prouver, Jésus aurait pu connaître à fond toutes les traditions gréco-orientales dont cette ville savante était alors le centre. D'un autre côté, il s'empara des traditions de l'Asie occidentale, que les Juifs avaient rapportées de la captivité ; et c'est dans ce pêle-mêle d'idées hétérogènes qu'il trouva les principes de la nouvelle doctrine (5). Le millénarisme en était le point fondamental, et peut-être la seule pensée qui fût bien significative (6). Nous avons dit que c'était là l'opinion de M. Pierre Leroux, et il l'a développée avec une prodigieuse diffusion dans son livre *De l'Humanité*. Cette hypothèse, comme tant d'autres, est prise aux encyclopédistes, auxquels le rationalisme contemporain emprunte souvent, tout en les maltraitant quelquefois avec ingratitude (7).

Après la mort de Jésus-Christ, le dogme chrétien se compléta par le travail de l'imagination et des esprits. On voit ici M. Salvador rentrer tout à fait dans les points de vue des mythiques ; seulement, il n'a pas été aussi conséquent qu'eux, et il ne présente pas la même unité d'idées, parce qu'il garde de l'histoire du Christianisme des rameaux mutilés qu'ils en voudraient totalement détacher.

Pierre conserva le véritable système du Christ, théorie qui n'avait ni beaucoup d'éclat, ni beaucoup de profondeur. Il fut le chef des Nazaréens (8), petite secte qui disparut bientôt devant les immenses développements d'un nouveau christianisme. Le fondateur de ce nouveau christianisme fut l'apôtre saint Paul, que le docteur Strauss transforme en visionnaire (9), et que M. Salvador présente comme un homme habile, peu délicat sur le choix des moyens (10). Il a suivi en cela deux pamphlets encyclopédistes complétement oubliés (11). Dans l'Eglise d'Ephèse, l'influence de saint Jean fit entrer dans la doctrine chrétienne des éléments étrangers empruntés aux traditions pythagori-

(1) Voyez pour les détails, t. II, p. 94, 98, 102, 103, etc.

(2) *Histoire critique*, chap. xv, p. 300.

(3) Voir dans un article suivant l'*Exposition du système* du docteur Strauss.

(4) Voyez encore l'*Exposition du système* du docteur Strauss.

(5) Nous avons réfuté ces diverses suppositions en parlant de MM. Pierre Leroux, Jean Reynaud, etc., dans *Le Christ et l'Evangile*.

(6) Voyez l'*Exposition du système* du docteur Strauss.

(7) Voyez le *Tableau des Saints*, chap. II.

(8) Voyez ce qui regarde Semler dans *Le Christ et l'Evangile*, I Allemagne, I, chap. I, art. 2.

(9) Tholuck, p. 17 de la traduction française.

(10) La réfutation de cette hypothèse de M. Salvador dans *Le Christ et l'Evangile*, I Allemagne, II, Témoignage de saint Paul.

(11) *Examen de saint Paul*, ch. VIII, et *Tableau des Saints*, ch. II, par le baron d'Holbach.

ciennes, platoniciennes (1), et orientales ; et une mythologie tout à fait renouvelée se substitua insensiblement à la mythologie païenne, qui tombait de jour en jour en décadence par suite du progrès irrésistible d'idées plus jeunes et plus vivaces. Il est facile de saisir l'identité fondamentale de ce système avec celui que M. Pierre Leroux a défendu dans la *Nouvelle Encyclopédie*. Le panthéiste anglais Toland, au XVIIIe siècle, en avait jeté les bases dans son *Nazarenus* (2).

Le livre de M. Salvador fut prodigieusement vanté par les journaux rationalistes ; le *Siècle* le compara à tous les grands esprits qui, dans les différents moments de l'histoire, avaient crié au nouveau Dieu marchant au Capitole : Tu n'es pas immortel ! Cependant l'ouvrage de M. Salvador fut, à la suite de ces déclamations soufflées par des compères, l'objet de quelques critiques vraiment sérieuses. Un coreligionnaire de M. Salvador fit peser sur son livre un jugement impartial et sincère (3). Mais l'appréciation la plus habile, la plus spirituelle que nous connaissions, est celle que M. Granier de Cassagnac publia dans la *Presse* en 1839. Il termine ainsi son ingénieux travail : *Ce n'est ni prouvé ni écrit.*

CHAPITRE II.

LA VIE DE JÉSUS PAR LE DOCTEUR STRAUSS.

Les choses en étaient là, en France, quand M. Littré, membre de l'Académie des inscriptions, publia le premier volume de la *Vie de Jésus, ou Examen critique de son histoire, par le docteur David-Frédéric Strauss*. Ce livre avait déjà fait une profonde impression en Allemagne, et le rationalisme français comptait beaucoup sur lui pour avancer l'émancipation philosophique. C'est l'histoire de cet ouvrage que nous nous proposons d'esquisser, c'est-à-dire, la chronique d'un ouvrage qui est évidemment un des événements les plus significatifs de la grande lutte qui préoccupe maintenant tous les esprits graves. Mais le livre de Strauss n'est qu'un anneau dans une grande chaîne, c'est le dernier flot d'une mer orageuse soulevée contre le Christ. Il nous faut donc remonter aux origines de cette grande guerre, et savoir avant tout comment la tempête a commencé ; oublions, pour un moment, la France contemporaine et songeons que nous sommes en Allemagne vers 1770.

Le protestantisme avait porté ses fruits dans les esprits et dans les cœurs. Le christianisme se voyait attaqué sur tous les points ; mais ses plus grands périls lui venaient plutôt de ses maladroits amis que de la science ou de l'adresse de tous ses adversaires. Le docteur Hengstenberg (4) fait des apologistes protestants de ce temps-là, de l'étroitesse de leur esprit, de la niaiserie de leurs concessions, de la petitesse de leurs vues, le tableau le plus vrai comme le plus triste ; mais laissons parler encore ici un autre docteur du protestantisme orthodoxe dont nous reproduirons plusieurs idées. Dans son savant et spirituel ouvrage contre le système de Strauss, le docteur Tholuck s'exprime ainsi : « Les défenseurs de la foi ne manquèrent pas jusqu'en 1800 ; mais leurs cœurs étaient sans feu et leurs raisonnements sans sel. La théologie fut-elle jamais destituée, comme à cette époque, de direction mystique et spéculative ? Il y a, à la vérité, quelques exceptions, par exemple, Ch.-Aug, Crusius, Ettinger, Keukler ; mais on ne trouve chez la masse de nos théologiens qu'une tendance mesquinement pratique, une logique étroite et une sèche érudition. Tels sont J.-D. Michaëlis, Zacharia, Seiler, Morus et l'école de Tubingue elle-même. Dans leur plate exégèse, ces timides surnaturalistes éliminaient de plus en plus, des dogmes et de l'histoire du christianisme, ce qui leur paraissait superflu ; et, semblables à cet Anglais qui criait au voleur en jetant lui-même son mobilier par la fenêtre, ils trahissaient ainsi leur propre cause. Le rationalisme pouvait avec raison, à cette époque, invoquer ses adversaires comme ses complices (5). »

Un pareil système d'exégèse n'en pouvait rester là. Le clergé protestant vit naître alors en foule, du milieu de ses rangs, une masse d'ennemis cachés du Christianisme, qui, sous prétexte de le mettre en harmonie avec les besoins de cette époque, s'efforçaient d'arracher de ses mains tous ses titres de gloire. Le protestantisme avait été, dès son origine, une véritable organisation du doute, une constitution de l'anarchie intellectuelle. On peut voir dans le *Banquet de Théodule*, par le baron de Starck, l'impression que produisait ce spectacle de ruine et de désordre sur les meilleurs esprits de ce temps-là. Mais, pour qu'on ne nous accuse pas d'écouter nos préjugés catholiques, laissons parler l'éminent écrivain protestant que nous citions tout à l'heure. « Dans les années 1780 à 90, on vit entrer sur la scène un rationalisme dont tous les efforts avaient pour but de débarrasser l'exégèse des éléments surnaturels du dogme et de l'histoire. Lorsque Jésus s'écrie : « *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre,* » cela voulait dire : « La direction de l'enseignement m'a été donnée chez les Juifs et chez les païens. » Quand il dit de lui-même : « *Avant qu'Abraham fût, j'étais,* » cela voudrait dire : Longtemps avant Abraham, Dieu a conçu le dessein de m'envoyer dans le monde pour enseigner la vertu. » Lorsque les anges chantent, à la naissance du Sauveur : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, paix sur la terre aux hommes de bonne volonté,* » leur éclat resplendissant est, suivant

(1) Nous avons réfuté cette supposition dans *Le Christ et l'Evangile*, la France, ch. II, art. 3.

(2) Voyez aussi *Histoire critique*, ch. XVII, p. 349.

(3) *Bible de Cahen*, t. IX.

(4) *Authenticité du Pentateuque*, Introduction.

(5) Tholuck, page 7 de la traduction française, publiée par M. l'abbé de Valroger.

Eck, la lumière d'une lanterne portée par un messager, à laquelle se joint le cri de joie de ceux qui l'accompagnent; ou, suivant le docteur Paulus, une compagnie de feux-follets qui, d'après les récits des voyageurs, atteignent en Orient une hauteur remarquable. Quand le Sauveur lutte et combat dans le jardin de Gethsémani, c'est, d'après Thiess, *un mal de cœur soudain qui lui est survenu* (1). »

Cette méthode d'interprétation se résume dans Bolten et surtout dans le docteur Paulus d'Heidelberg, auquel M. Strauss a donné le nom d'*Evhémère chrétien* (2). Pour lui, l'Evangile est une histoire toute simple, certainement écrite par les apôtres. Il faut bien se garder pourtant d'y voir des merveilles. D'heureuses circonstances, les guérisons faites à propos, les interprétations peu réfléchies des textes, ont seules pu faire passer le Christ pour un thaumaturge. Il était certainement trop modeste pour avoir des prétentions si hautes; c'était un sage doux et humble de cœur, qui est venu donner au monde la fraternité, et qui doit rester éternellement l'étendard des amis de l'humanité et du progrès (3).

Un tel système de théologie ne pouvait pas durer bien longtemps; il était fondé sur des hypothèses trop arbitraires, il entraînait trop de contradictions, il réduisait à des proportions si mesquines tout le gigantesque édifice du Christianisme, qu'il était impossible qu'on ne fût pas rapidement frappé de tous ses inconvénients; nous avons pu le juger dans M. Salvador. D'un autre côté, la mobilité des idées protestantes, la curiosité inquiète qui en est le résultat, ne donnent aux théories qu'une existence fugitive et agitée. La vérité n'y gagne certainement rien dans les pays réformés. Elle sort toujours meurtrie et torturée de ces violents orages. Pourtant la Providence ne laisse pas un si grand spectacle inutile pour les esprits purs et pour les cœurs droits. On sent si bien le bonheur et le calme qu'on goûte au sein de l'unité catholique, quand on voit des frères séparés de la sainte Eglise de Dieu s'agiter dans les convulsions sans fin d'une terrible anarchie! Ces tempêtes de la pensée humaine, loin d'être un scandale pour notre foi, la consolent et l'affermissent plutôt. Il nous faut comprendre cette vérité sérieuse et grave, que, sans autorité, il n'y a pas de Christianisme, sans le Christianisme, pas de conviction, c'est-à-dire pas de vertu; car bien croire est le fondement de bien vivre, a dit Bossuet. Ces réflexions nous viennent naturellement en lisant les deux premiers chapitres du livre du docteur Tholuck. On voit en lui une intelligence vraiment chrétienne, irrésistiblement désolée des variations protestantes qui maintenant s'attaquent à l'essence même du Christianisme. Son cœur généreux s'indigne de l'hypocrite lâcheté des prétendus ministres de l'Evangile qui livrent et trahissent encore le Sauveur, comme autrefois Judas. On s'aperçoit qu'il parle avec bonheur de la décadence du système *naturaliste*. On dirait qu'il a entrevu dans le ciel ténébreux du protestantisme un peu de calme et de soleil; il semble sourire avec tant de satisfaction aux bonnes idées chrétiennes qui commençaient à fleurir dans les âmes!

Mais il n'en peut être ainsi. La terre aride de l'hérésie ne doit jamais voir éclore les humbles et douces fleurs de la piété chrétienne. Dans le désert où vous avez placé votre tente, les vents sont trop violents et le ciel est d'airain. Vous n'avez plus d'autre destinée que de changer d'orages et d'agitations. Nous comprenons volontiers que les cœurs qui ont conservé quelque sentiment chrétien s'irritent et s'indignent d'un avenir aussi sombre. De là ces inutiles efforts de tant d'esprits d'élite au sein du protestantisme actuel, pour bâtir un fantôme d'autorité et saisir une ombre d'Eglise. On peut donner à ces efforts une larme ou quelque sympathie, mais on ne peut leur promettre l'espérance du succès. Nous allons voir, en effet, tout à l'heure, combien tout espoir de calme et de stabilité est inutile et vain au sein des églises protestantes. Un fait va se montrer à nous comme un des plus éclatants de l'histoire contemporaine, c'est qu'au temps où nous vivons les termes moyens deviennent de jour en jour plus impossibles. Etre catholique ou n'être rien, telle est la tendance qui se manifeste de plus en plus dans l'histoire du XIXe siècle.

Le système *naturaliste*, avons-nous dit, était en pleine dissolution. Selon le docteur Tholuck, outre les causes que nous avons signalées, il faut attribuer sa décadence rapide à trois circonstances principales qui se rencontrèrent au commencement du siècle. La nouvelle école littéraire qu'on a appelée *romantique* et qui a donné à l'Allemagne presque tous ses grands génies poétiques, commençait à briller alors d'un éclat qui attirait tous les regards. Deux hommes, deux esprits éminents, et dont la renommée vit encore, Tieck et F. de Schlégel se montrèrent les intrépides et spirituels adversaires des platitudes littéraires de l'école naturaliste. Comme ils avaient un sentiment fin et délicat, ils firent bonne et rapide justice d'une doctrine dénuée du véritable sentiment de l'art et du véritable sentiment religieux. Les théories de Fichte et de Schelling, en discréditant l'esprit positif de Kant, devaient amener naturellement la ruine d'une exégèse toute pénétrée du système du philosophe de Kœnisberg. Enfin, les progrès des études philologiques rendirent de plus en plus difficile l'escamotage des miracles par de simples procédés de grammaire.

Pendant que l'hypothèse *naturaliste* achevait de se perdre en se développant, de se compromettre en complétant ses applications, une autre théorie naissait déjà au sein des écoles protestantes. Les systèmes n'apparais-

(1) Voyez le docteur Tholuck, p. 8 et 9.
(2) Strauss, *Introduction*, § 6.
(3) Voyez Strauss, *Introduction*, § 6.

sent pas tout d'un coup à la lumière. Ils se produisent par une germination qui longtemps s'enveloppe et se dissimule dans les profondeurs du monde moral. On a cru trop facilement en France que le docteur Strauss était un de ces génies éminents qui se montrent à la terre sans que rien les annonce et les prépare, qui se rattachent bien plus à l'avenir qu'au passé (1). Il semble que cet écrivain, avec une franchise qui lui fait honneur, ait travaillé lui-même à prévenir cette idée. Il nous a, dans son *Introduction*, tracé sa généalogie et donné l'histoire de ses audacieux ancêtres. Les hommes qui, par des tentatives plus ou moins timides, lui ont fourni tous les antécédents de son hypothèse, qu'il signale et qu'il recommande à la reconnaissance de tout le monde savant, sont MM. Gabler, Schelling, Bauer, Vater, de Wette, etc. M. Edgar Quinet, dans *Allemagne et Italie*, a fait aussi l'histoire des prédécesseurs du système mythique. Afin d'être court et de ne pas nous écarter de notre but, nous nous bornons à résumer ce que le docteur Tholuck en dit dans la *Réfutation du docteur Strauss*, parce que nous ne croyons pas nécessaire d'insister trop longtemps sur un point d'histoire reconnu universellement par nos adversaires.

Semler paraît avoir trouvé le premier l'idée fondamentale de la théorie *mythique* (2); il donna même le nom de mythe aux histoires d'Esther et de Samson (3). Dès l'an 1802, Bauer osa publier une *Mythologie de l'Ancien et du Nouveau Testament*. Le docteur de Wette appliqua les mêmes principes à l'Ancien Testament d'une manière plus incisive; mais il restait pour le Nouveau Testament une difficulté capitale. En effet, si les quatre Evangiles ont été rédigés par les témoins des faits, on ne peut supposer que l'histoire qu'ils renferment soit le produit de l'imagination de l'Eglise chrétienne primitive. Le docteur Strauss, avec sa *candeur* ordinaire, n'a pas dissimulé que, si on pouvait parvenir à démontrer *parfaitement* que les témoins apostoliques ont écrit la vie de Jésus-Christ, le système mythique serait renversé par sa base. Les efforts devaient donc naturellement se porter de ce côté-là. Le docteur Schultz avait émis des doutes sur l'authenticité de saint Matthieu; mais restaient les trois autres témoins évangélistes, et surtout saint Jean, qui contenait tous ces éléments mystiques devenus si à charge au protestantisme rationaliste. Un esprit hardi et décidé, le docteur Bretschneider, attaqua le quatrième Evangile dans ses *Probabilia*; le soulèvement fut universel, l'hypothèse fut vivement combattue, et, avec une franchise qui fait honneur à son caractère, il avoua qu'il était réfuté. Qu'on nous permette de rapprocher d'un désaveu si honorable et si positif ces paroles excessivement remarquables que je lis dans la préface de la troisième édition du docteur Strauss: « Le Commentaire de de Wette et la *Vie de Jésus-Christ* de Néander à la main, j'ai recommencé l'examen du quatrième Evangile, et cette étude renouvelée a ébranlé dans mon esprit la valeur des doutes que j'avais conçus contre l'authenticité de cet Evangile et la créance qu'il mérite.... Dans la première rédaction de mon livre, j'avais, avec le zèle d'une polémique exclusive, mis uniquement en évidence le côté défavorable qui me semblait avoir été négligé; mais peu à peu le côté favorable a repris ses droits; seulement, je ne puis pas, *comme le font presque tous les théologiens actuels jusqu'à de Wette*, sacrifier, sans plus ample informé, toutes les objections. » (*P.* VI.)

Tel était l'état des choses en Allemagne, quand, en 1835, parut, avec privilége royal, la *Vie de Jésus par le docteur David-Frédéric Strauss*, répétiteur de théologie au séminaire évangélique de Tubingue (4).

L'impression que fit ce livre fut profonde en Allemagne, et cela s'explique naturellement: pour la première fois, le protestantisme se contemplait tout entier dans son œuvre. Jusqu'alors, le travail destructif des théologiens protestants semblait s'être fait dans l'ombre, comme s'ils eussent rougi de leur trahison. Tout en souffletant le Christ, ne disaient-ils pas: *Je suis chrétien?* Le livre de Strauss a été un éclair dans cette nuit ténébreuse: *Illuminabit abscondita tenebrarum*. Strauss a présenté à quelques-uns de ses contemporains le miroir fidèle de leur intelligence; il a écrit sur les murs d'une Babylone condamnée le sinistre présage de la ruine et de la mort. Le mal était fait; et comme on parle bas à la chambre d'un malade qui va mourir, tous gardaient caché dans leurs poitrines ce secret qui devait désespérer tant d'âmes. Il est vrai, le sacrifice et le dévouement, ce véritable battement du cœur d'une société chrétienne, le scepticisme les avait tués. Il est vrai, il ne restait plus de l'œuvre de Luther qu'une ombre et qu'un cadavre. Mais à cette ombre de christianisme, que d'esprits y tenaient encore par le fond des entrailles! N'était-ce pas, en effet, tout ce qui restait des vieux souvenirs, des vieilles gloires, d'un calme et d'un bonheur, hélas! perdus si vite? Nul depuis n'a pu se faire illusion. Le protestantisme, en brisant avec la tradition catholique, avait frappé au cœur même l'histoire du christianisme, et un dernier coup de hache venait de renverser dans une église infidèle ce grand arbre de la foi, qui, si longtemps, avait

(1) M. Saisset vient de tomber récemment dans cette étrange méprise. « J'appelle hardi un livre comme la vie de Jésus du docteur Strauss, où une érudition forte et solide est mise au service d'une *conception originale*. » (*Revue des deux mondes*, 1er février 1845). Du reste, M. Saisset trouve fondée l'éloquente critique de M. E. Quinet.

(2) On trouvera des détails étendus sur cet exégète célèbre dans *Le Christ et l'Evangile*, l'Allemagne, ch. I, art. 2, *Semler*.

(3) *Libre examen du canon*, par Semler, 2e partie, p. 282.

(4) On trouvera dans *Le Christ et l'Evangile*, l'Allemagne, I, des détails étendus sur les études, les opinions et le livre du docteur Strauss.

couvert d'une ombre si douce les générations du passé. Voilà, ce nous semble, ce qui fait du livre de Strauss un des plus remarquables événements de l'époque contemporaine. Si son œuvre eût été une œuvre originale, une œuvre d'un génie égaré, mais d'un génie puissant, c'eût été peu de chose ; il n'y a dans Strauss ni originalité, ni éloquence, ni puissance d'invention. Mais il a fait plus que de faire une œuvre de génie : *il a résumé toute une époque*. Il a été le Voltaire du protestantisme allemand, moins le talent. Le docteur Tholuck a eu raison de dire qu'il a été l'*organe d'un certain esprit contemporain*.

L'Allemagne étant ainsi disposée par les travaux de tant d'écrivains, qui, couverts du manteau de docteur et de ministre du saint Evangile, avaient, dans l'ombre et par derrière, porté au Christ tant de coups de stylet, un homme vint enfin qui voulut, comme le soldat romain, lui donner un dernier coup de lance. « Strauss prononça, au péril de son existence civile, un mot que beaucoup d'hommes en habit noir ont peut-être maintenant dans le cœur, et qu'ils n'osent laisser venir jusqu'à leurs lèvres. Il l'a fait avec une franchise et une hardiesse que ses adversaires eux-mêmes doivent pleinement reconnaître. Cependant aussi, sous ce rapport, il savait bien ce qu'il faisait. On voit combien il est sûr *de ne point être un flot isolé, mais de couler au milieu d'un fleuve dont le lit étendu le protégera*. La conscience de sa position lui donne une assurance qui aura sur beaucoup de gens une action plus grande que la force des arguments. Son audace est la moitié de sa victoire (1). » Laissons continuer encore le docteur Tholuck ; ses observations, sur ce point, feront plus d'effet que toutes les nôtres : « Si l'on peut prouver que pas un des matériaux de cette imposante construction n'est nouveau, on aura certainement le droit de s'étonner que des théologiens mêmes, qui doivent connaître tous ces matériaux, aient pu s'en laisser imposer. Mais ces paroles : *L'histoire chrétienne est une fable*, ces paroles que beaucoup de ministres n'osaient laisser parvenir jusqu'à leurs lèvres, ont été prononcées par notre auteur, et prononcées dans un temps où, au grand chagrin du parti de la *négation*, la foi était redevenue une puissance. Comment n'aurait-il pas été accueilli avec joie par une race si hypocrite et si lâche, ce champion qui s'expose à toutes les fatigues et à la poussière du combat, pendant qu'eux, se cachant derrière les buissons, se contentent de se frotter les mains et de se sourire les uns aux autres (2)? »

En France, nous ne croyons pas que l'ouvrage du docteur Strauss produise jamais d'effets durables. Les utopies savantes n'ont jamais d'existence bien sérieuse dans un pays essentiellement positif, où le sentiment des faits et de l'histoire l'emporte toujours sur les systèmes. D'ailleurs, le livre est fait à un point de vue philosophique essentiellement contraire à la tendance française. Les spéculations ténébreuses de la philosophie *hégélienne* ne s'y enracineront jamais, quoi qu'on fasse. Or, c'est cette théorie (3) qui a fait le livre du docteur Strauss : chaque page en est pénétrée; on reconnaît partout le souffle aride qui glace le mouvement et la vie dans leurs germes les plus riches et les plus féconds. Cette absence de la réalité vous transporte, pour ainsi dire, dans ce Tartare antique où l'on n'étreignait que des fantômes. Les figures si expressives du Christ et des apôtres n'ont pas plus de vie que les abstractions scolastiques de la logique du maître. Il semble, en effet, que plus on a fait de choses étonnantes, plus on doit apparaître dans l'histoire revêtu d'une majesté imposante; c'est, on en convient, la loi qui se reproduit perpétuellement dans les faits ; il n'en est pas de même pour les systèmes. Le Christ, qui de sa main puissante a brisé l'ancien monde, le Christ, qui a fait d'un seul mot la société moderne, rapetissé qu'il est par l'esprit de système, a perdu son auréole et sa grandeur. Qu'était-ce donc que cet être étrange qui se montre sur la frontière de deux univers pour terminer le vieux monde et créer le monde nouveau? Ecoutez, car il y a de ces livres qu'on apprécie par les résultats.

Jésus était un Juif pieux, un esprit clair et droit, mais sans idées très-élevées. Attiré par la réputation de Jean-Baptiste, il lui demanda le baptême, et résolut de s'amender. Il se mit ensuite à prêcher la pénitence. Les questions qu'on lui adressa sur sa mission lui firent penser qu'il serait peut-être *le Messie*. Il faut convenir que, dans cette circonstance, il manqua de modestie et qu'il s'abandonna trop facilement à cette opinion flatteuse. L'exaltation l'emporta dans son esprit, et il finit par croire sincèrement qu'il tenait sa mission du ciel. Ses projets pourtant n'étaient pas étendus. Il s'imaginait que les gentils étaient toujours exclus du plan de la Rédemption. Il subissait en cela, comme en beaucoup d'autres choses, les idées de son temps. On a peine à distinguer s'il ne se figurait pas le royaume du Messie sous les formes les plus matérielles. Cependant certaines paroles feraient croire qu'il avait là-dessus des théories plus relevées. En un mot, il n'était pas dégagé des préjugés de son époque, excepté sur un point, celui par lequel il devait faire avancer l'humanité. Les invectives contre les pharisiens, le mépris qu'il témoignait pour le sabbat, lui attirèrent la haine fanatique des chefs de sa nation. Son entrée populaire à Jérusalem l'augmenta encore. Il fut livré à ses ennemis par un de ses disciples, et mourut sur la croix.

On voit que l'auteur a brutalement supprimé de l'histoire du christianisme tout ce qui dépasse le niveau le plus vulgaire, comme

(1) Tholuck, chap. II, p. 32.
(2) Tholuck, chap. II, p. 33.
(3) Voir une excellente exposition du système de Hégel, par M. l'abbé de Valroger dans le tome VI (IIe série), p. 369 et 419 des *Annales de philosophie chrétienne*.

Tarquin abattait du bâton la tête des plus belles fleurs. On voit qu'il a retranché de la vie du Christ, non-seulement tout ce qui est merveilleux, mais même tout ce qui est grand. Sa fureur dénigrante a retranché de la passion cruelle et touchante du Sauveur l'agonie du jardin, les outrages des larrons, le vinaigre des soldats, et jusqu'au coup de lance. On dirait qu'il a peur de laisser du Christ une ombre trop saisissable. Il semble que, dans cet état de mort, il épouvante encore son imagination timide; qu'il voudrait même effacer de la terre l'empreinte de ses pas. Par haine du Dieu, il a voulu nous enlever jusqu'à l'homme. Il n'a pas seulement découronné sa tête auguste de son auréole, il lui a disputé jusqu'à ses souffrances et ses ignominies. Il ferait volontiers de sa croix une figure, et de son agonie un mythe. Cette sublime douleur lui rappelle le serpent d'airain! Il ne s'aperçoit pas que, pour bannir le Christ de l'univers, il faudrait faire disparaître du sol toutes les merveilles qui le couvrent aujourd'hui; et si l'histoire de l'Evangile pouvait disparaître de nos mains, nous retrouverions le Christ vivant par la trace des miracles que sa parole a fait éclore. O Rousseau! vous qui trouviez le Fils de Marie si sublime et si grand, qu'eussiez-vous dit d'un tel blasphème? Qu'eussiez-vous donc pensé du génie d'un tel homme qui veut faire croire qu'on a inventé Jésus-Christ?

Une question se présente ici naturellement : si la vie du Christ a été si humble et si modeste, si ce n'est pas sa parole et son sang qui ont fait le miracle de la société renouvelée, d'où venons-nous donc et où allons-nous? Sommes-nous encore dans le passé ou sur la route de l'avenir? Qui nous a donc donné cette foi qui fait notre vie et toute notre espérance? Il n'est pas de ciron ici-bas qui n'ait sa cause, et le Christianisme seul n'en aurait donc pas une? Nous faudrait-il, comme M. Salvador, recourir à l'adresse de saint Paul ou à la philosophie platonicienne de saint Jean?

Le docteur Strauss trouve devant lui une difficulté dont il faut tenir compte. Avec une modération qu'il affecte perpétuellement et qui dédaigne les hypothèses voltairiennes, il veut bien laisser aux apôtres leur vieille réputation de droiture et de sincérité. Il est d'ailleurs peu commode de transformer en politiques ces naïfs témoins qui se sont fait égorger, comme dit Pascal. Il n'y a donc eu dans les origines du Christianisme ni politique, ni fraude; tout n'a été qu'un simple malentendu. « Il est très-naturel de penser que les apparitions du Christ, telles qu'elles s'étaient présentées réellement aux femmes et aux apôtres, avaient le *cachet visionnaire* de celles qui apparurent à Paul sur le chemin de Damas. Une fois reçues dans la tradition, elles y prirent une consistance de plus en plus forte par les efforts des apologistes pour écarter tous les doutes sur leur réalité; et ainsi, de muettes, elles devinrent parlantes, de *spirituelles, matérielles*, et de visibles, palpables » (Strauss). C'est aussi dans la foule des disciples visionnaires que se forma cette multitude de récits légendaires et d'actions merveilleuses dont on embellit la vie si prosaïque du sage de Nazareth. Tout ce travail était déjà fait dans la société chrétienne primitive quand furent rédigés les Evangiles par des mains inconnues.

L'Evangile n'est donc pas des apôtres, témoins des évènements, ni de disciples des apôtres, qui les eussent pu connaître d'une source véritablement digne de foi. Rédigés à la fin du 1er siècle, les trois premiers Evangiles sont l'écho de la tradition populaire de la communauté chrétienne. Le 4e Evangile, composé au milieu des disciples de l'apôtre Jean, contient seulement, dans ce qui lui est propre, les fictions d'un écrivain inconnu. Voici comment le docteur Tholuck résume, avec exactitude et précision, la manière dont Strauss comprend la formation de la multitude des histoires *fabuleuses* contenues maintenant dans nos quatre Evangiles : « La communauté chrétienne, animée par l'esprit de son maître, qui avait quitté la terre, lui appliqua involontairement tout ce que l'Ancien Testament raconte des grands hommes de l'antique Alliance, et ce qui, d'après l'opinion des fidèles, aurait dû arriver au Messie. C'est ainsi que s'est formée toute la masse des récits miraculeux qui n'ont aucun fondement historique. Les choses mêmes qui, n'ayant rien de merveilleux en elles, renferment seulement un sens et une intention profonds, ont souvent une pareille origine, et ont été placées autour de la simple histoire de Jésus comme une *enveloppe significative* (1). »

Il est clair qu'une pareille théorie ne peut se concilier avec l'authenticité de l'Evangile; aussi, c'est là un des points de départ du système que nous essayons de faire connaître ici. C'est sur cette question capitale que se trahissent toute la faiblesse et le défaut d'originalité du livre du docteur Strauss. L'authenticité de nos quatre Evangiles étant un des faits historiques les plus clairs et les mieux constatés, ce serait sur ce terrain que devrait se porter tout l'effort du combat. En ouvrant le livre du docteur Strauss, on est étrangement frappé de le voir consacrer à peine quelques pages à ce cœur même de toute la discussion, pour s'épanouir de la manière la plus fastidieuse et la plus accablante sur les questions les plus insignifiantes et les plus vaines. Quels sont donc les arguments nouveaux par lesquels notre auteur espère en finir avec l'autorité des Evangiles? La première preuve de son système, c'est que les Evangiles sont pleins de récits merveilleux, c'est-à-dire impossibles. Il ne dissimule pas qu'en étudiant l'Evangile, la philosophie l'avait depuis longtemps débarrassé de toute présupposition chrétienne et dogmatique. Cela veut dire en français que, *depuis que Hégel a trouvé la loi véritable qui régit l'u-*

(1) Tholuck, p. 23 et 24

nivers, il est dorénavant défendu à Dieu de s'en mêler jamais. C'est la gloire de la métaphysique allemande d'avoir posé une borne formidable aux envahissements perpétuels du Créateur des mondes! D'ailleurs, supposé que Dieu pût faire des miracles, ce que le philosophe de Berlin démontre être complétement impossible, il ne les aurait certainement pas faits *grotesques*, comme ceux qu'on lit dans l'Evangile. On peut juger par cette objection, de la portée poétique et sentimentale du célèbre théologien allemand. Les merveilles de la naissance de Jésus, l'aveugle-né, la guérison de la Chananéenne, la résurrection du fils de la veuve et de Lazare: voilà ce qu'il appelle des histoires *grotesques!* — La seconde difficulté n'est pas plus alarmante. Il rassemble, il entasse, il développe, il aggrave toutes les variantes qui se trouvent dans les récits de nos quatre Evangiles, pour en conclure qu'ils ne sont qu'une collection de mythes. Un judicieux écrivain, M. Eugène Mussard, a prouvé que le récit de la mort de Charles le Téméraire devant Nancy, fait qui n'est certainement pas mythique, renfermait de nombreuses contradictions dans les différents historiens qui nous l'ont racontée (1). Nous prouverons bientôt, en appliquant cette méthode, que la vie de Luther et de Napoléon sont aussi des mythes du 16e et du 19e siècle. Cette difficulté des contradictions apparentes de l'Evangile n'est pas nouvelle; Porphyre l'avait déjà opposée aux Pères des premiers siècles, qui l'avaient savamment combattue (2). Chubb, Morgan et l'auteur des fragments de Wolfenbuttel avaient, au dernier siècle, renouvelé toutes ces objections. Malgré son peu de nouveauté, c'est cette partie du livre de Strauss qui a fait principalement la fortune de l'ouvrage en Allemagne. Nous en pouvons juger par le récit d'un homme qui connaît mieux que nous l'état de son pays: « Si l'impression produite par ce livre a été grande chez nos théologiens, elle l'a été bien plus encore chez les laïques. Comme ils ne lisent le Nouveau Testament que pour leur édification, les discordances qu'ils ont pu y rencontrer leur ont échappé entièrement, ou, tout au plus ont excité chez eux un étonnement passager. Toutes ces discordances se présentent à eux, pour la première fois, enregistrées dans ce livre. Et si c'était un simple catalogue, le mal ne serait que peu de chose; mais celui qui tient ce registre a été en même temps maître des comptes!....

« D'un autre côté, il ne vient point à l'esprit des laïques que ces difficultés sont connues depuis des siècles par des myriades de théologiens, que les uns ont résolu ces difficultés sans porter atteinte au texte ou à la raison, que les autres n'ont pas été étonnés, le moins du monde, de trouver dans l'histoire comme dans les dogmes du christianisme, des choses embarrassantes; enfin, que les uns et les autres ont vécu et sont morts heureux dans cette doctrine. Ils ne voient donc que le ton affirmatif de la critique, et son assurance les étourdit. Aussi, la masse des données offertes par l'ouvrage de Strauss (données sur lesquelles un théologien instruit peut seul porter un juste jugement), et les conclusions destructives proposées aux laïques avec des données si nouvelles pour eux, rendent-elles très-dangereuse la propagation générale de cet ouvrage (3). »

Le savant théologien ajoute des réflexions qui peignent d'une manière naïve la profonde inquiétude qui tourmente, dans les sociétés protestantes, les cœurs restés chrétiens, à la vue d'une audace que nulle puissance humaine ne saurait plus contenir: « La communication aux laïques de toute hypothèse théologique n'est point légitime à nos yeux. Nous ne demandons pas du reste qu'on mette plus de réserve à cet égard qu'il n'est possible. Une hypothèse théologique a-t-elle passé, chez la généralité des théologiens, à l'état de conviction; elle ne peut plus alors rester cachée à la communauté; mais il serait criminel à chaque idée arbitraire qui s'élève dans l'esprit d'un savant, d'appeler la foi des fidèles à un combat pour lequel les armes leur manquent. Ce serait un attentat contre ce que le peuple a de plus intime et de plus saint, de venir toujours remettre en doute les principes de la vie morale et religieuse, et d'en miner ainsi les fondements. On perd trop en ébranlant les bases de la foi générale! Quand l'usage d'écrire en latin ne serait plus bon à autre chose, il devrait au moins servir à dérober aux masses des ouvrages qui minent la foi des laïques destitués des connaissances nécessaires pour leur juste appréciation..... Il serait aussi nécessaire de joindre à l'emploi de la langue savante, la défense de reproduire dans les journaux populaires la substance d'un pareil ouvrage, et d'y soulever, à son occasion, des discussions qui arrivent jusqu'aux tavernes de village, comme cela a eu lieu pour le livre de Strauss (4). »

L'éditeur français n'a-t-il pas raison d'ajouter: « Si insuffisantes que soient les mesures proposées par M. Tholuck, il est clair qu'elles ne peuvent se concilier avec le principe fondamental du protestantisme. Car l'essence de ce principe n'est-elle pas d'appeler sans cesse chaque raison individuelle à réviser par elle-même toutes les parties du symbole chrétien? »

Nous n'avons jusqu'ici montré que le côté *historique* du système de Strauss; il nous reste maintenant à le considérer au point de vue *dogmatique*; car, par une de ces excentricités bizarres qui sont particulières à l'esprit allemand, le disciple de Hégel prétend conserver un dogme véritablement chrétien. Il va sans dire qu'un pareil dogme n'est d'un bout à l'autre qu'un rêve panthéistique. La communauté chrétienne ne s'est pour ainsi

(1) Eugène Mussard, *Examen du système mythique.*
(2) Voyez Tholuck, p. 24, 25, 26, 27 et 28.
(3) Tholuck, p. 35 et 36.
(4) Tholuck, p. 36 et 37.

dire trompée qu'en appliquant ses idées dogmatiques à un sujet particulier et isolé, tandis qu'elles ne sont vraies que de l'espèce, que de l'humanité tout entière, le véritable Dieu fait homme. Nous allons citer les expressions mêmes du docteur Strauss, afin qu'on ne nous accuse pas de faire des caricatures : « Le sujet des attributs que l'Eglise donne au Christ est, au lieu d'un individu, une idée, mais une idée réelle, et non une idée sans réalité, à la façon de Kant. Placées dans un individu, dans un Dieu-homme, les propriétés et les fonctions que l'Eglise attribue au Christ se contredisent ; dans l'idée de l'espèce, elles concordent. L'humanité est la réunion des deux natures, le Dieu fait homme, l'infini descendu à la condition finie, et l'esprit fini qui se souvient de son infinité. Elle est l'enfant de la mère visible et du père invisible ; de l'esprit et de la nature ; elle est le thaumaturge, car dans le cours de l'histoire humaine, l'esprit maîtrise de plus en plus complétement la nature, au dedans comme au dehors de l'homme, et celle-ci, en face de lui, descend au rôle de matière inerte sur laquelle s'exerce son activité. L'humanité est l'impeccable ; car la marche de son développement est irréprochable ; la souillure ne s'attache jamais qu'à l'individu, elle n'atteint pas l'espèce et son histoire. L'humanité est celui qui meurt, ressuscite et monte au ciel ; car, pour elle, du rejet de sa naturalité procède une vie spirituelle de plus en plus haute, etc., etc... La liaison apparente de ce fond à la personnalité d'un individu ne tient qu'aux raisons subjectives suivantes, savoir : 1° Que cet individu, par sa personnalité et ses destinées, fut l'occasion d'élever ce fond jusqu'à la conscience universelle ; 2° l'intelligence du monde ancien et du peuple dans tous les temps n'est capable de concevoir l'humanité que sous la forme concrète d'un individu, etc., etc... De même que le Dieu de Platon forma le monde en contemplant ses idées, ainsi la société chrétienne, en traçant l'image de son Christ à l'occasion de la personnalité de Jésus, a eu en vue, à son insu, l'idée de l'humanité dans son rapport avec la divinité. » (*Strauss*, *t.* 1er.)

Tel est l'ensemble de l'ouvrage de Strauss ; il nous reste maintenant à peser sa valeur historique. « La barque qui va et vient sur le Rhin, dit M. Edgar Quinet, nous a apporté de la contrée des songes assez d'ombres sans corps auxquelles nous avons accordé le droit de cité. Avant de les suivre dans leurs vides royaumes, il doit nous être permis aujourd'hui d'examiner ces hôtes. » (*Allem. et Italie*, *t. II*, *p.* 142.)

Nous nous proposons donc d'étudier et de faire connaître avec quelque étendue un certain nombre des écrits publiés en Allemagne contre la *Vie de Jésus*. Nous nous servirons souvent de l'ouvrage allemand de M. Zeller, publié à Zurich, en 1837, et qui n'a jamais été traduit en français. Tout en utilisant les renseignements curieux fournis par ce savant, nous jugerons presque toujours les faits et les doctrines d'une matière tout à fait différente de la sienne. *Les voix de l'église allemande* sont en effet une publication complétement protestante et que nous avons dû consulter avec une réserve extrême.

CHAPITRE III.

LE DOCTEUR STRAUSS ET LES THÉOLOGIENS NATURALISTES (1).

Si l'on a bien saisi l'exposé que nous avons exquissé du système de Strauss, on a dû s'apercevoir qu'il soulevait contre lui deux classes d'adversaires à la fois. Habitués que nous sommes à vivre au sein du calme et de l'unité catholique, nous avons peine à comprendre les divisions profondes qui séparent dans l'Allemagne protestante les partis théologiques. Dans un pays où la liberté politique n'existe presque nulle part, on se fait la guerre sur le terrain des questions religieuses. Cette guerre a commencé avec le protestantisme ; et qui sait quand l'unité se rétablira dans les entrailles déchirées du genre humain ? Avant l'apparition et les développements du *système mythique*, deux grands partis théologiques comprenaient toutes les innombrables variétés des systèmes protestants. Il semblait qu'il ne fût pas possible de trouver de milieu entre la foi aux miracles du Christianisme et une hypothèse qui voulait les expliquer comme des événements naturels. La théologie protestante croyait être à bout de sa fécondité ; elle croyait avoir rencontré les colonnes d'Hercule ; elle pensait avoir lié pour l'éternité, dans un dilemme, le Protée de l'esprit humain. Mais, en temps de révolution, il est difficile d'imaginer l'avenir et de le mouler sur le passé : il se produit, dans les idées comme dans les faits, de ces combinaisons étranges qui déconcertent toute la politique des partis. Un jour le docteur de Tubingue vint se placer sur la frontière des deux écoles : « Vous avez raison, dit-il aux uns, de croire que l'histoire de l'Evangile ne renferme ni miracles, ni mystères. Vous n'avez pas tort, dit-il aux autres, de trouver qu'on a mal expliqué ces faits embarrassants. Les deux partis ont raison dans leur négation ; mais ils se trompent dès qu'ils affirment. La critique est plus facile que l'art. Le Christianisme est une chose assez sérieuse pour qu'on ne s'en débarrasse pas par des hypothèses aventurées. Nul n'a trouvé jusqu'ici le défaut de la cuirasse du géant. Les explications faites depuis dix-huit siècles n'ont rien expliqué ; c'est à nous que cette gloire est réservée. » Personne, comme il fallait le croire, ne fut content de la conciliation. La position des défenseurs du *surnaturel* ne changea pas : nous parlerons plus tard de leurs travaux et de leurs efforts. Mais la situation du parti *naturaliste* devint singulièrement équivoque. Il avait conservé assez de christianisme pour garder ses titres et ses appointements. Ne re-

(1) Les Allemands les appellent *rationalistes*, qualification vague et mal donnée.

connaissait-il pas dans Jésus l'idéal de l'humanité, l'étendard de la civilisation moderne, le Sauveur du passé et l'espérance de l'avenir? Ne disait-il pas qu'il croyait à l'autorité historique de l'Evangile et à la vérité *fondamentale* des faits qu'il renfermait? Il est vrai qu'en éliminant petit à petit du symbole tout ce qu'on appelait ses éléments mystiques, on mettait l'*histoire* à la place de la *poésie;* qu'on dépouillait enfin ce grand arbre du christianisme de ses plus belles fleurs et de ses plus vigoureux rameaux. Mais comme on gardait sur le front le signe du Crucifié, et dans la main le livre de la Bonne-Nouvelle, on accusait avec horreur de mysticisme tous ceux qui osaient dire que ce n'était pas la vraie foi de Luther. Cette douce vie, ces illusions calmes allaient toucher leur terme ; car que signifiait le livre de Strauss? Ne disait-il pas, d'une voix retentissante, qu'on n'était ni dans la vérité ni dans la franchise? N'annonçait-il pas que le temps des termes moyens ne pouvait plus revenir? qu'il fallait choisir entre le Christ et Hégel? Il sembla quelque temps qu'on n'avait pas compris. Attaqué dans ses principes et dans son existence même, stigmatisé comme une vieillerie, numéroté parmi les ruines, le parti *naturaliste* resta quelques moments dans l'incertitude et dans l'hésitation. Au fond, un bon nombre de ministres, ennemis décidés, mais prudents du christianisme, n'étaient pas bien vivement contrariés du scandale qui se faisait autour d'eux. C'est un témoin des faits qui nous l'apprend, le docteur Tholuck. Quant à ceux qui ne partageaient pas leur joie à la vue d'un événement qui contristait toutes les âmes chrétiennes, il n'est pas difficile de se figurer leur embarras. L'auteur de la *Vie de Jésus* avait si vigoureusement contesté toutes leurs démonstrations, il avait fait si bonne justice de leurs escobarderies philologiques, qu'il leur était difficile de ne pas comprendre le discrédit qui s'attachait dorénavant à leurs travaux. Il est cruel de voir s'évanouir tout d'un coup le labeur d'une vie entière. Quand on a consacré toute son existence aux chimères de l'orgueil et d'une science vaine et sans réalité, il est malaisé d'en abandonner subitement les préjugés et les habitudes. Les *naturalistes* n'avaient que deux choses à faire ; il fallait entrer franchement dans la voie de la vérité historique, en acceptant sans réserve le *surnaturel* des faits chrétiens, ou bien se mettre au service d'un système plus populaire, plus élevé que celui qu'ils avaient jusqu'alors défendu. Nous allons examiner le parti qu'ils ont pris.

LE DOCTEUR BRETSCHNEIDER.

Charles Gottlieb Bretschneider, superintendant de Gotha et rédacteur en chef de la *Gazette universelle de l'Eglise*, s'est rendu célèbre par son livre des *Probabilia*, contre l'authenticité de l'Evangile selon saint Jean. Cet ouvrage fut si savamment réfuté par Crome, Hemsen, Schott, Paré, Fleck et Stein (1), que le hardi théologien fut forcé d'avouer qu'il était complétement vaincu. Le docteur Bretschneider est encore auteur d'un *Manuel de la dogmatique de l'église évangélique luthérienne*. Il s'élève avec force, dans ce livre, contre ce qu'il appelle le mysticisme du XIXe siècle, qu'il regarde comme une réaction contre l'incrédulité du siècle dernier. Il déclare ne vouloir accepter ni le kantisme, ni l'hégélianisme, qu'il traite assez mal. Il veut bien reconnaître jusqu'à un certain point l'utilité de la révélation, quoiqu'il ne veuille nullement la considérer comme représentée par les livres saints et par la tradition de l'Eglise chrétienne (2).

La *Gazette générale ecclésiastique*, rédigée par le docteur Bretschneider, rend hommage au talent et à la science de l'auteur de la *Vie de Jésus*, quoiqu'elle n'admette pas en partie les résultats de ses recherches.

LE DOCTEUR PAULUS.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler du docteur Paulus; on peut le considérer comme le chef actuel de l'école naturaliste en Allemagne. S'il faut en croire M. Eugène Mussard, ce théologien protestant a dépensé beaucoup d'érudition au service d'un système qui a occupé, toute sa vie, son activité intellectuelle. On doit regretter, avec cet écrivain, de voir employer pour une si mauvaise cause des talents qu'on eût pu faire servir aux intérêts de l'Eglise et de l'humanité.

Le docteur Paulus naquit à Léomberg en 1716. Il cultiva de bonne heure et avec succès toutes sortes de sciences. Ses études lui firent croire à la possibilité d'une conciliation entre les exigences du rationalisme et la foi de l'Eglise luthérienne. Une fois l'esprit frappé de cette pensée, il ne lui fut pas difficile de trouver un moyen dans la largeur élastique de la théologie protestante. Il commença par supposer que la tâche messianique de Jésus s'était bornée à prêcher le théisme à l'univers. L'individualité du Sauveur était forte et puissante : il agit puissamment sur l'imagination de ses contemporains. Sa vie douce et pieuse, sa merveilleuse parole, l'héroïsme de sa mort, produisirent dans l'âme de ses disciples un enthousiasme irrésistible : et de l'enthousiasme à l'adoration la transition est facile à comprendre. Ce fut sous cette impression que les rédacteurs de l'Evangile composèrent leurs écrits. Donc il est impossible de contester l'authenticité de la base historique; mais il est ridicule, au point de vue de la science au XIXe siècle, de prendre dans leur rigueur littérale les métaphores outrées de la poésie orientale, les expressions de l'exaltation, les opinions personnelles des auteurs du Nouveau Testament. On ne peut nier dans l'Evangile l'existence de beaucoup de renseignements historiques, mais ce serait se tromper grossièrement que d'en adorer la lettre avec servilité. Tel est le fond d'un livre qui,

(1) Voyez Crome, *Probabilia haud probabilia*, oder, etc.

(2) Voyez Moore, *Voyage d'un gentilh.*, et le docteur Pusey, *Hist. du ration. allemand.*

pendant longues années, fut un manuel populaire dans les universités protestantes. Ce livre, ce sont les *Commentaires du docteur Paulus sur le Nouveau Testament.*

Le théologien de Heidelberg, si fortement attaqué par Strauss, s'est posé, dans une revue (20 juillet 1835), comme adversaire de *la Vie de Jésus*, quoique d'une manière peu tranchée. D'après son point de vue bien connu, le docteur Paulus distingue dans les documents évangéliques, comme dans toute histoire, le fait, c'est-à-dire ce qui tombe sous les sens, soit comme action, soit comme sentence; ensuite le jugement, c'est-à-dire la relation du rapporteur immédiat, dans laquelle entre déjà involontairement l'appréciation qu'il a portée sur ce fait; et enfin la légende, c'est-à-dire le perfectionnement du récit par la tradition. Il prétend que, d'après le procédé naturaliste, la recherche historique envisage sous cette triple face tout ce qui nous est transmis de l'histoire évangélique. On sait que cet écrivain a employé toute sa vie à approfondir la seconde de ces faces, c'est-à-dire le jugement formulé par les narrateurs immédiats. A ses yeux, il y a également *vue bornée*, soit à admettre, comme la doctrine supernaturaliste, une exactitude et une fidélité entière dans la relation du fait, soit à prendre, avec Strauss, les récits évangéliques dans un sens purement mythique. Il se prononce à plusieurs reprises contre une pareille formation. Elle est, dit-il, ce qu'il y a de plus impossible à croire. Il ajoute qu'il est bien plus facile d'enlever toute créance à des documents différents, écrits par différents auteurs, mais qui peuvent tous contenir la vérité, en faisant, comme Strauss, ressortir leur désaccord apparent, que de les accorder entre eux. Il expose très-bien les principes et la méthode de Strauss; il rend ensuite sa façon de traiter les sujets sensible par quelques-uns de ses résultats. Quelquefois, dans ce travail du professeur rationaliste, on rencontre de bonnes observations sur le mode de conception purement mythique, dont les côtés faibles sont signalés, la plupart du temps, d'une manière frappante. Le traité de Strauss ne paraît à Paulus conséquent qu'en un seul point : dès que l'intelligence d'une relation offre quelques difficultés, Strauss déclare aussitôt qu'elle ne renferme absolument rien de vrai en tant que fait, mais qu'elle est intégralement et uniquement mythique. Le critique trouve dans le raisonnement de Strauss, et dans sa manière de l'exprimer, souvent des jeux d'esprit et des tours de force. Il se félicite néanmoins de l'indépendance de l'auteur et de la liberté de ses recherches, et termine en exprimant le vœu que, doué de connaissances et de talents aussi éminents, il veuille bien nous faire part encore de ce que l'on peut dire de plus fort en faveur de l'opinion qui lui est devenue si chère. Quoique superficielle, cette critique du docteur Paulus est remarquable sous plus d'un rapport, surtout parce qu'elle révèle l'extrême audace des opinions théologiques dans les pays protestants.

LE DOCTEUR ROHR.

Le docteur Rohr, superintendant de Weimar, est un des esprits les plus téméraires de l'Eglise luthérienne. Il a poussé la hardiesse rationaliste jusqu'à proposer un formulaire de foi dont on a dit avec raison que les Juifs et les Mahométans auraient pu le signer sans aucune répugnance. Le mauvais succès de cette confession anti-chrétienne l'a rendu un peu plus réservé, sans arracher de son âme le dévouement à la cause du rationalisme (1).

La Bibliothèque critique pour les prédicateurs, publiée par le docteur Rohr (2), offre aussi un examen du livre de Strauss, par un anonyme, avec un appendice du rédacteur lui-même. Cette appréciation donne au lecteur une idée assez nette du procédé employé par Strauss, pour transformer toutes les relations en mythes; elle cite de nombreux exemples de ses résultats, et souvent elle en fait en même temps bonne justice. Pourtant, les défauts qui sautent aux yeux, à l'examen le plus superficiel du livre de Strauss, sont les seuls qui soient mis en lumière. Tous ces points sont traités plus à fond dans les ouvrages de Klaiber, de Vaihinger et de Harless, dont nous parlerons plus tard. Au point de vue de ce critique, il est aussi question de parure poétique des mythes. On dit, à propos de l'histoire de la naissance et de l'enfance de Jésus : « Pour ce qui regarde les temps anté-historiques de la vie du Sauveur, l'opinion mythique n'a rien de choquant. » L'auteur se réjouit de ce que Strauss a combattu avec des armes victorieuses, les idées grossières de prétendus miracles arrivés à la naissance de Jean-Baptiste; il reconnaît aux naturalistes le droit de les révoquer en doute. D'un pareil point de vue, on ne peut évidemment blâmer, dans le procédé de Strauss, que son exagération, sa précipitation, sa méthode arbitraire; c'est aussi ce que font ces naturalistes qui croient rester chrétiens.

Mais l'appendice du docteur Rohr appelle plus fortement l'attention, d'abord à cause de l'auteur lui-même et de son style bien connu, qui s'élève souvent ici jusqu'à l'éloquence, ensuite encore à cause du fond même de l'ouvrage. Le docteur Rohr, en effet, cherche à faire une apologie de l'hypothèse naturaliste sur les documents du Nouveau Testament et sur leur substance historique, et à la justifier contre l'accusation de se confondre avec l'opinion mythique. Ce théologien trouve une différence énorme entre le système *naturaliste* et le système *mythique;* il expose ainsi cette différence : le premier reconnaît tous les *faits essentiels* de l'histoire évangélique comme complétement avérés et

(1) Voyez Staudlin, *Histoire du rationalisme et du surnaturalisme*, pag. 311, et Amand Saintes, pag. 277

(2) 17e volume, IIe partie, 1836, p. 262-289.

dignes de foi; il n'abandonnera pas le moindre des traits du Christ historique, et il fait de l'image du Sauveur le palladium sacré de l'humanité, que nul ne pourrait lui ravir. L'opinion mythique fait précisément l'opposé: et ce qui est caractéristique dans la pensée du docteur Rohr, c'est que la critique du docteur Strauss est appelée par lui *hypermythique*, et que, par conséquent, il approuverait une théorie mythique modérée. Mais où est la limite? — Il s'exprime quelquefois avec force, et prononce un blâme formel sur la manière dont le docteur Strauss traite les récits de l'Evangile. Il dit, par exemple : « Le docteur Strauss, confiant dans l'arbitraire illimité avec lequel il soumet les quatre évangiles aux ciseaux de sa critique, tient tellement pour certain que ce qui est rapporté dans les relations évangéliques est en majeure partie non historique, qu'il semble que l'on doive encore lui savoir gré de la générosité avec laquelle il a laissé à la chrétienté ce sommaire sec et sans force de la vie, des actions et des souffrances de Jésus. »

Ce que l'on appelle l'opinion mythique de Strauss prête le flanc de tous côtés : elle est absolument inadmissible, et ses principes doivent la faire considérer comme très-dangereuse. Elle a certainement de l'unité, et elle est conséquente; mais elle est si audacieuse, si arrogante et si légère, qu'elle anéantit tout ce qui a été regardé jusqu'ici comme digne de foi dans le domaine de l'histoire évangélique. Les faits les moins douteux de l'Evangile sont renversés de fond en comble au moyen d'une censure des circonstances accessoires les plus insignifiantes. Mais l'impression favorable produite par ce zèle du docteur Rohr, en faveur de la partie historique des Evangiles, diminue sensiblement quand nous voyons comment il blâme, comment il rabaisse l'Evangile de saint Jean, qu'il met en opposition avec les trois premiers. Il ose même comparer saint Jean et Schleiermacher!

Il va sans dire que dans cette apologie du naturalisme, l'opinion supernaturaliste doit recevoir quelques traits en passant. Mais Rohr emploie les mêmes tours d'adresse, depuis longtemps usés, qu'il blâme chez le docteur Strauss dans sa manière rationaliste de comprendre les Evangiles; il cherche ensuite à démontrer surtout par des passages de ses propres sermons, que, si on le considère comme l'interprète de l'histoire sainte, on ne peut reprocher ni hypocrisie, ni fourberie à l'instituteur *naturaliste* du peuple, tandis que le théologien mythique, dans une telle mission, porte toujours atteinte à la vérité et à la droiture. En terminant, l'auteur se vante de pouvoir sourire avec tranquillité, quand les théologiens partisans d'une Eglise stable rêvent la mort prochaine ou même déjà arrivée du rationalisme. Selon lui, Schuderoff (1) a prouvé, clair comme le jour, que le Christ n'avait encore jamais été honoré aussi sincèrement et aussi dignement qu'aujourd'hui, et cela, comme il le fait entendre assez nettement, parce qu'à présent le rationalisme est véritablement vulgaire, c'est-à-dire une chose enracinée dans le peuple, et qu'il a profondément pénétré la manière de penser de la majorité protestante. — On peut, sans danger, le laisser tranquillement chanter victoire : le rationalisme, déjà jugé et condamné par la science, le sera encore bientôt par l'histoire

LE PROFESSEUR KRUG.

Krug naquit en 1770 (2). Défenseur actif de la philosophie de Kant, il lui succéda dans sa chaire de Kœnisberg, qu'il quitta en 1809 pour celle de Leipzig. Il a employé toute sa vie et toute la fécondité de sa plume à étendre les idées de Kant aux dépens du Christianisme. Arrivé à la fin de sa longue carrière, il a perdu beaucoup de sa popularité. Ses deux ouvrages les plus célèbres sont : le *Dictionnaire de la philosophie* et ses *Lettres sur la perfectibilité des idées religieuses*, qui ont servi de base à tous les systèmes contemporains sur le perfectionnement du christianisme.

L'athlète qui, depuis vingt ou trente ans, n'a pas laissé passer un mouvement politique ou scientifique sans avoir dit son avis dans une brochure, le professeur de Leipzig, exprime aussi son opinion sur l'œuvre de Strauss, dans un petit écrit particulier : *de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par rapport au *Perfectionnement du Christianisme par* Ammon, et à *la Vie de Jésus par* Strauss (Leipzig, 1836).

Le professeur Krug appartient à l'école socinienne; l'écrivain le plus avancé de cette école, c'est Ammon. On peut voir dans son célèbre *Magasin* l'exposé de son système théologique (*t. III*, 1re *partie*).

Le professeur Krug parle d'abord des causes de la transformation du Christianisme, c'est-à-dire des différentes formes que la vie chrétienne et l'expression de la foi ont prises dans le cours des siècles, puis des suites de cette transformation. Il en conclut qu'il faut marcher en avant, continuer à perfectionner le christianisme pour arriver à la religion universelle, faire entrer dans sa substance celle des autres religions positives, et le dépouiller de plus en plus de tout ce qu'il a de *national*, de *local* et de *temporaire*. Le mysticisme et le *mythicisme* sont signalés comme de fausses voies dans la transformation du christianisme; et, en peignant cette dernière théorie, il parle avec blâme de l'ouvrage de Strauss. — Strauss a fait mention de l'auteur comme de l'un des savants qui ont concouru au perfectionnement de l'opinion mythique, quoiqu'il n'ait pas donné assez d'étendue à son système : voilà pourquoi celui-ci doit, ici comme dans tant d'autres de ses livres de controverse, s'occuper de sa propre défense. Ajoutons encore cette circonstance, que cela lui fournit l'occasion de revenir sur

(1) Vol. 4. 1re partie de ses derniers *annuaires*.
(2) Krug est mort depuis que nous avons écrit ces lignes.

son idée favorite, la perfectibilité de la religion révélée, qu'il a traitée, il y a déjà plus de quarante ans, dans ses *lettres* sur ce sujet, lettres qui firent alors quelque sensation. Dans le chapitre où il pose cette question : Que faut-il faire aujourd'hui? il conseille de marcher en avant, et précisément sur le même chemin indiqué par Ammon dans son livre intitulé : *Perfectionnement du Christianisme*, ou plutôt dans la voie qu'il a montrée lui-même dans ses *Lettres* en 1795. Quant à Strauss, il dit que son ouvrage trahit un trop grand penchant à découvrir partout des mythes : ce qui ne s'accorde pas, certes, avec l'absence de préjugés et son érudition si vantée. « Strauss, ajoute-t-il, se permet cette conclusion, évidemment fausse cependant : puisqu'il y a quelque chose de mythique dans les Evangiles, tout doit donc y être pris dans ce sens. » Krug remarque, avec assez de finesse, que Strauss n'est pas conséquent : « On doit, dit-il, s'attendre qu'il se présentera un jour un mythiciste plus hardi (1), qui, accusant ses prédécesseurs de timidité, déclarera mythique tout ce que les documents du christianisme rapportent sur son fondateur, sans aucune exception. Le mythicisme de Strauss, ajoute-t-il encore, est exagéré et irrationnel. Il ne convient pas d'ailleurs à l'auteur de *la Vie de Jésus* de regarder les naturalistes avec tant de dédain, comme s'il était placé si haut au-dessus d'eux, lui qui emprunte si souvent leurs armes et emploie des raisons semblables aux leurs. Il est inconséquent quand il combat la manière de penser rationaliste ; car, on doit en convenir, c'est le naturalisme qui a donné naissance aux mythes. » Rétablir dogmatiquement ce qui a été détruit par la critique, paraît à Krug un tour de gibecière et un prestige ; et il se réjouit beaucoup de l'embarras où se trouve Strauss à cette question : Que doit faire le pasteur spéculatif dans l'Eglise? Car, il a beau se retourner, il entend toujours une voix qui lui crie : Tu es un menteur!

Mais Krug a-t-il le droit de regarder les œuvres de Strauss et celles d'Ammon comme essentiellement différentes? Nous croyons que non, et nous devons nous associer complétement à ces paroles prononcées quelque part : « Voilà qu'à côté du vieux théologien de Dresde vient se placer un jeune professeur de Tubingue, pour détruire de fond en comble l'ancienne foi de dix-huit siècles au christianisme et à son fondateur. Ce qu'Ammon n'a pour ainsi dire qu'ébauché dans son ouvrage sur le perfectionnement du christianisme, pour l'amener à une religion purement humaine, le docteur Strauss l'a achevé dans sa *Vie de Jésus*. Si Ammon ne va pas aussi loin que Strauss, s'il laisse encore subsister un Christ historique, il suffit de lire son ouvrage pour être suffisamment préparé à l'absence de toute présupposition chrétienne que l'on trouve chez Strauss. »

BAUMGARTEN-CRUSIUS.

Baumgarten-Crusius est connu par son *Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens*, publié à Iéna et à Cassel en 1832. Il y a des écrivains qui le classent, non pas dans l'école naturaliste de Paulus, mais dans l'école de Schleiermacher, qu'on appelle *Théologie spéculative* fondée sur le sentiment.

Nous avons quitté maintenant le domaine du rationalisme, qui est décidé à ne donner aucune valeur qu'à ce qui s'accorde avec son naturalisme étroit, et qui, par cette raison, n'est pas moins privé de sens pour comprendre l'élévation de l'Evangile dans sa simplicité, que de capacité pour s'opposer avec succès aux aberrations d'une science prétendue progressive.

La petite dissertation de Baumgarten-Crusius dans ses *Opuscula theologica* (*Jenæ*, 1836, *n.* 10, *pag.* 245-264), a plus de valeur scientifique. Cet opuscule a pour titre : *De mythicæ Evangeliorum interpretationis indole atque finibus*. Ce théologien, avec sa disposition à ressentir vivement tout ce qui le froisse, ne pouvait rester indifférent devant un ouvrage tel que celui de Strauss, pour peu que le parallèle établi par Tholuck entre Baumgarten-Crusius et Semler (*Voy.* sur Semler, *Le Christ et l'Evangile*, l'Allemagne, I.) dans l'intéressant mémoire de la *Gazette ecclésiastique évangélique* (1833, *n.* 88, *etc.*, *etc.*) ait quelque vérité. *Plan d'une histoire des changements survenus en Allemagne dans le domaine de la théologie depuis* 1750; tel est le titre de ce travail. Tholuck y disait : « Ils ont tous deux (Semler et Baumgarten-Crusius) le même talent, d'heureuses aperceptions de détail, mais aussi le même défaut de liaison et d'unité ; la même abondance de notices intéressantes et de différents genres, mais aussi le même défaut de rédaction et de faculté d'exposition quant à la conviction théologique, ils ont la même tendance à l'égard de la religiosité et du christianisme, la même indécision fondamentale et sans limites. Seulement le talent critique de Semler est bien plus grand, tandis que d'autre part, Baumgarten-Crusius est totalement exempt de ce que nous pouvons appeler, chez Semler, simplicité bourgeoise, et se distingue au contraire par un esprit abondant et une grande aptitude à envisager les choses de haut. » — Voilà ce qu'en dit Tholuck.

Mais c'était seulement à l'époque où vivait Semler, qu'il était possible de tenter contre le christianisme une attaque pareille à celle renfermée dans les *Fragments de Wolfenbuttel*. Semler, dans sa position, était forcé d'en parler, soit dans un sens, soit dans un autre ; c'est ce qu'il a fait en répondant aux fragments, c'est-à-dire, en les réfutant. D'un autre côté, l'ouvrage de Strauss ne pouvait naître que dans notre siècle ; c'est pourquoi le Semler de nos jours devait aussi porter sur lui son attention. A la vérité, jusqu'à ce moment, il ne l'a fait que dans la courte dissertation dont nous avons fait mention ci-dessus, mais elle suffit pour montrer quels rapports il établit entre lui et Strauss. Il y a traité trois points : la certitude de

(1) La prédiction de Krug s'est réalisée : Brum Bauer est venu après Strauss.

l'histoire de Jésus, telle qu'elle existe dans les quatre Évangiles, puis l'interprétation mythique, et enfin l'explication spéculative du christianisme.

Cette dissertation contribue certainement aussi à confirmer le parallèle avec Semler. Sur beaucoup de points, Baumgarten-Crusius sympathise assez avec Strauss; il sait toutefois que Jésus et son œuvre sont une réalité, et il ne cède rien sur ce point. La personne même de Jésus, telle qu'elle était d'après l'histoire, dit il, doit avoir produit chez les disciples les idées élevées qu'ils avaient de lui, et les avoir autorisés à attribuer au christianisme une origine divine. Le résultat des actions du Christ montre surtout qu'il serait incompréhensible, s'il n'y avait pas eu véritablement quelque chose de grandiose dans le point de départ du Christianisme. Tout le monde reconnaît que c'est cette immense révolution morale qui a donné un nouvel aspect aux affaires humaines, en y introduisant un ordre jusqu'alors inconnu. Nous n'en dirons pas davantage sur cette dissertation dans laquelle on trouve quelques détails intéressants et des aperçus d'une certaine finesse.

LE PROFESSEUR GFRORER.

Sans classer Gfrorer parmi les naturalistes proprement dits, nous croyons devoir en parler dans ce chapitre, parce qu'il se rapproche de leur méthode par la hardiesse de son exégèse et de ses opinions théologiques.

Gfrorer est professeur et bibliothécaire à Stuttgard. Il a, lui aussi, son système sur l'origine de la révélation chrétienne. Dans une *Histoire du Christianisme primitif*, il s'accorde avec Strauss à contester l'origine historique des trois premiers évangiles; mais il ne peut lui abandonner l'authenticité de l'évangile selon saint Jean. Dans la troisième partie de son ouvrage, où il veut reconstruire le christianisme, il s'attache à démontrer toute la valeur de ce monument sacré. Cette différence est profonde et significative. Que peut-on faire en effet contre l'histoire du Christianisme, si on laisse subsister même une *seule* relation d'un témoin évangélique? Quand nous parlerons un jour avec étendue de l'authenticité des évangiles, nous montrerons spécialement la vanité des efforts tentés contre saint Jean.

CHAPITRE IV.

PARODIES DU SYSTÈME MYTHIQUE.

> Le temps impuissant à détruire son image gigantesque la transformera en un mythe, et un professeur démontrera que Napoléon Bonaparte n'est autre chose que ce Titan qui a dérobé la lumière aux Dieux, et qui a été pour cela exilé sur une roche isolée au milieu de l'Océan. H. HEINE.

Nous ne dissimulerons pas que les *parodies* nous semblent avoir une grande valeur contre certains systèmes et contre certaines idées. Nous ne voulons pas, certes, ramener la discussion frivole du XVIIIe siècle, ni faire dégénérer en épigrammes les grands problèmes de la destinée humaine : ce n'est pas de ces sortes de parodies que nous voulons parler. Mais qui pourrait trouver mauvais qu'on applique les principes d'un système ou qu'on en tire les conséquences? Est-il quelque chose de plus rigoureux et de plus logique qu'une telle méthode? S'il y a là quelque ironie, c'est de cette bienveillante et douce ironie socratique qu'il n'est jamais interdit d'employer pour la défense du sens commun. Ce n'est pas là certainement ce rire frivole et sans portée, cette plaisanterie sans bonne foi, ce sarcasme effronté que l'école du XVIIIe siècle a pris souvent pour de la science. La parodie, telle que nous l'entendons, a cela d'excellent qu'elle fait comprendre aux masses les principes des doctrines qu'on discute, par leurs applications. Il va sans dire qu'elle ne doit pas dégénérer en charge. La caricature n'est jamais une application d'un principe. Nous croyons devoir citer comme modèle de ce genre, la spirituelle brochure qui a pour titre : *Comment Napoléon n'a jamais existé*. Une pareille réfutation ne vaut-elle pas tout ce qu'on pourrait dire et faire contre les dix volumes in-8° de l'*Origine de tous les cultes?* Vos principes sont bons, votre érudition profonde, vos conséquences lumineuses : vous ne trouverez donc pas mauvais que je les applique à un personnage dont l'existence est facilement acceptée du vulgaire! Eh bien! jugez de votre œuvre : Napoléon, c'est le soleil; sa mère, c'est l'aurore; ses quatre frères, les saisons de l'année; ses douze maréchaux sont les signes du zodiaque, et le reste à l'avenant (1). Nous ne voulons pas déprécier la science des Saint-Martin, des Visconti, des Testa, des Paravey, des Cuvier, des Halma, des Champollion, des Le ronne; mais nous croyons que, sans avoir recours à leurs doctes travaux, l'artillerie légère dont nous parlions tout à l'heure suffit pour démolir les lourds bataillons de la critique de Dupuis.

L'heureuse application qu'on avait essayée de la parodie au système du rationaliste français devait naturellement donner l'envie d'en faire une épreuve sur les quatre volumes du docteur de Tubingue. Ce genre n'est pas populaire en Allemagne comme en France. La discussion y prend rarement les formes incisives et pénétrantes du bon sens populaire. Quand les Allemands veulent imiter la facile aisance du génie français, ils m'ont toujours l'air de zéphyrs en bottes fortes. Voyez, par exemple, M. Henri Heine, l'allemand le plus spirituel que nous connaissions. Nous ne voulons pas dire pourtant que les parodies allemandes du système du docteur Strauss ne renferment pas d'excellentes idées; mais cela manque souvent de légèreté et de grâce. C'est solide et roide comme une dissertation. On remarque facilement que ces bons Allemands portent assez mal cette armure toute française. Ils y conservent ce qu'ils peuvent

(1) Cette excellente parodie a été insérée dans son entier dans le tome XIII, p. 216 des *Annales de phil. chrét.*

garder de leurs formules savantes : on s'aperçoit qu'ils ont plutôt en vue leur public théologique que le peuple auquel il faudrait faire comprendre l'état de la question. Nous connaissons une parodie du système de Strauss, composée tout à fait dans le génie de notre pays. L'espérance que nous avons de la voir publier par son auteur nous empêche d'en parler ici (1). Ce petit travail nous semble parfaitement démontrer la supériorité de ce que nous appellerons volontiers la façon française sur toutes les méthodes germaniques.

La dissertation de Zander sur le *passage des Alpes par Annibal*, qui n'a pas été faite en vue du système de Strauss, nous paraît cependant s'y appliquer naturellement. On sait que la principale raison pour laquelle ce théologien conteste la véracité historique des Evangiles, c'est qu'il est choqué des contradictions prétendues des différents récits apostoliques. Or, le travail de Zander nous apprend qu'il faudrait, d'après un tel principe, supprimer un épisode remarquable dans l'histoire de l'intrépide Carthaginois. Heureuse chose de rayer ainsi d'un trait de plume les mythes de Trébie, de Thrasimène et de Cannes ! En effet, en y regardant de près, Polybe et Tite-Live ne méritent aucune confiance sur le fait du passage. Il y a longtemps que Niébuhr a prouvé que ce dernier est fort mythique de sa nature. Polybe paraîtrait plus sérieux. C'est un soldat qui n'avait guère d'imagination, et auquel on ne peut pas reprocher d'avoir embelli les légendes des rois de Rome. Malgré cela, ces deux écrivains sont tellement peu d'accord sur les faits les plus essentiels de ce grand événement, qu'on n'en peut rien savoir de positif. Il y a certainement dans leurs deux récits des dissonances bien plus choquantes que dans aucun passage des Evangiles. Toutes les ressources des commentateurs se sont usées sans avoir pu résoudre ces désastreuses antilogies. Cela va si loin, qu'il leur est impossible de décider si le grand capitaine a traversé le Viso, le Génèvre, le Cenis, les Alpes Juliennes, le petit Saint-Bernard, le grand Saint-Bernard ou le Simplon. Pourtant on sait que Tite-Live avait consulté toutes les sources contemporaines, et que Polybe, qui passa les Alpes 35 ans après Annibal, avait pris sur les lieux tous les renseignements les plus détaillés comme les plus positifs (2).

Je considérerais volontiers comme une bonne parodie du système de Strauss, sur les prétendues contradictions de l'Evangile, les recherches qu'a faites M. E. Mussard, ministre protestant de Genève, sur les *circonstances de la mort de Charles le Téméraire*, tué à la bataille de Nancy :

« Nous avons dans l'histoire moderne, dit le judicieux écrivain, un exemple non moins saillant de ces divergences qui peuvent exister en grand nombre sans ébranler pour cela la réalité du fait raconté. Il s'agit de la mort de Charles le Téméraire. Si l'on en croit Loyens, un coup de lance traversa la cuisse et les reins du duc, et une hache lui fendit la tête jusqu'à la bouche. La Marche écrit dans ses *Mémoires* : Ainsi perdit le duc de Bourgogne la troisième bataille, et fut en sa personne atteint, tué et occis de coups de masses. Aucuns ont voulu dire que le duc ne mourut pas à cette journée, mais si fit; et fut le comte de Chimay pris et mené en Allemagne, et le duc demeura mort au champ de bataille et estendu comme le plus pauvre homme du monde. » « Commines dit que Charles fut tué dans sa fuite par des lanciers allemands qui ne le connaissaient pas. D'autres, Duclos, par exemple, dans l'*Histoire de Louis XI*, prétendent que ce fut par des cavaliers que Campo-Basso avait postés dans ce dessein. D'autres enfin, tels que Jean de Müller, soutiennent que ce fut de la main de Campo-Basso lui-même. Il y a plus : cette mort sur le champ de bataille de Nancy fut niée ; et c'est encore une nouvelle contradiction. Nombre d'années après on croyait le duc vivant; on affirmait qu'il s'était échappé de ses ennemis, et qu'il avait juré de faire pénitence de ses fautes pendant sept ans. Un ermite propagea cette fable ; et comme il avait une certaine ressemblance avec Charles, le peuple le prit pour le duc, jusqu'à ce qu'enfin toute erreur eût été dissipée par les plus authentiques témoignages. Quel thème pour le mythe ! Mais qui voudrait, sur de semblables données et sur ces seules divergences, mettre en doute sérieusement la question de l'existence et de la mort de Charles le Téméraire? Assurément ce ne sera pas Strauss. Il peut donc y avoir comme on le voit par ces deux exemples, des contradictions assez fortes sur les circonstances particulières d'un fait historique, sans qu'on puisse pour cela contester la réalité de ce fait. Or, ce qui est vrai de l'histoire profane doit l'être aussi de l'histoire sacrée. Il n'y a pas de raison pour juger à cet égard l'une plus défavorablement que l'autre. » (*Mussard, Examen crit. du syst. de Strauss*, p. 101.)

Les réflexions que M. Mussard ajoute me paraissent mériter la plus sérieuse attention. Qu'on suppose, en effet, pour un moment, que les contradictions signalées par Strauss comme preuve du caractère mythique des Evangiles, soient aussi positives qu'il le prétend, s'ensuivrait-il que l'ensemble des faits surnaturels contenus dans ces monuments historiques, soit complétement dénué de valeur scientifique? La question capitale n'est pas de savoir positivement toutes les circonstances particulières des faits merveilleux de la vie du Sauveur, mais de décider si le caractère divin ne se montre pas évidemment dans la plupart de ses actions. Or, il s'en faut bien que le rationalisme ait renversé cet admirable ensemble qui fait de l'existence du Sauveur une de ces vies qu'on

(1) M. de Valroger, auteur de ce travail, l'a publié à sa fin de sa traduction de Tholuck sous ce titre : *Une leçon au collége de France.*

(2) Voy. sur ce point Tholuck. — *Glaubw. der ev. geschichte*, édit. franç. de M. de Valroger.

n'invente pas, comme dit J.-J. Rousseau. On nous permettra de nous tenir calmes et fermes sur ce terrain, qui ne peut manquer sous nos pas. Après cela, que Strauss s'inquiète de savoir s'il y avait un ou deux aveugles de guéris à Jéricho, s'ils ont été guéris en entrant ou en sortant, si le jeune homme de Capharnaüm était fils d'un courtisan ou fils d'un centenier, combien de fois le coq a chanté après le reniement de saint Pierre, si le Christ est entré à Jérusalem sur un ânon ou sur une ânesse, si on lui a donné sur la croix du vin amer ou du vinaigre; nous le laissons volontiers amasser sur ces points capitaux de pesantes dissertations, d'interminables chapitres. Tout esprit impartial et droit s'apercevra facilement qu'il faudrait terriblement de ces chicanes de l'exégèse allemande pour renverser l'indestructible histoire de l'Evangile. Nous comprenons qu'une telle méthode fasse illusion aux esprits prévenus et sans instruction véritablement théologique; que M. Saisset, par exemple, la juge *originale* et *hardie*, nous avouons pour notre compte ne trouver là que préoccupation systématique déguisée avec une gaucherie toute allemande.

Nous allons maintenant parler des *parodies proprement dites*, composées précisément dans l'intention de montrer toutes les folles conséquences historiques qu'entraînerait le système mythique, si l'on essayait d'en faire l'application à certains faits de l'histoire purement profane. La première de ces brochures a été publiée dans le *Journal de littérature* rédigé par le docteur Guillaume *Menzel*, 5 août 1836, n° 79. Elle a pour titre: *La Vie de Jésus du docteur Strauss est une légende du* XIX*e siècle*, par le docteur *Keyserlingk*. *L'Ami de la Religion* a déjà fait connaître en France par la traduction de fragments assez longs, ce petit ouvrage, qui renferme quelques vues véritablement ingénieuses. Il est à regretter que la forme en soit évidemment tout à fait lourde et compliquée. L'idée fondamentale est, selon nous, des plus heureuses et des plus piquantes. La prétention d'appliquer à Strauss lui-même les principes de la *Vie de Jésus*, pour transformer en légendes poétiques la vie si nécessairement prosaïque d'un théologien allemand rationaliste, paraît au premier coup d'œil un pur rêve d'imagination. Pourtant nous sommes convaincus que si le docteur Keyserlingk avait tiré tout le parti possible de son idée, son travail eût été un des plus neufs et des plus intéressants qu'eût pu produire une controverse qui a tant remué les esprits en Allemagne. Il nous semble, avant toute autre considération, qu'au lieu de dater sa brochure du 5 août 1836, il aurait dû bien plutôt la supposer écrite en l'an 3600, afin de se mettre par rapport à la *vie de Strauss* dans une position analogue à celle que ce théologien a prise relativement aux faits évangéliques. Il eût été bien plus facile, dans cette situation, d'user d'un grand nombre d'arguments dont il n'a pas même soupçonné la valeur, et de faire en même temps disparaître quelques considérations qui n'ont rien de spécieux ni de bien piquant. Au nouveau point de vue que nous indiquons, l'idée du docteur Keyserlingk nécessitait des applications tout à fait naturelles. Sa pensée principale consiste à profiter des contradictions, des improbabilités que renferme tout ce qu'on dit du célèbre professeur de Tubingue, pour contester l'autorité historique de ces récits, empreints de circonstances ou d'exagérations mythiques. Il s'en faut bien pourtant qu'il tire parti de toutes ces contradictions, qui présenteraient cependant des contrastes et des applications intéressantes. Il va sans dire qu'il n'ose pas nier la possibilité scientifique de l'existence d'un docteur Strauss quelconque. L'auteur de la *Vie de Jésus* sait bien aussi laisser à son histoire un pâle fond de réalité. Conserver une vie abstraite au divin fondateur du christianisme n'est pas ce qui coûte beaucoup à l'exégèse allemande; aussi l'auteur de la parodie que nous analysons devait-il rendre générosité pour générosité.

Mais si tout ce qu'on raconte de la *Vie de Jésus* mérite si peu de foi, que faut-il donc penser d'un livre dont il est impossible de nier la sérieuse influence? M. Keyserlingk avoue bien qu'il y a quelques raisons qui porteraient à accepter son authenticité, mais on ne peut, dit-il, donner à ces raisons aucun caractère véritablement scientifique. De même qu'un partisan de l'école mythique pourrait facilement supposer que le nom de Jean mis en tête du quatrième Evangile n'est pas celui de l'apôtre bien-aimé, il est impossible pareillement de démontrer d'une manière rigoureuse et qui réponde à toutes les objections, que le nom de Strauss qui précède la Nouvelle Vie de Jésus, soit réellement celui du professeur de Tubingue, dont on raconte d'ailleurs tant de choses contradictoires. Tout porte à croire que cet ouvrage célèbre n'est pas, comme Strauss le suppose, le dernier Evangile, une fiction d'un homme isolé, mais bien plutôt un recueil d'opinions puisées à différentes sources, et qui peindraient au naturel les résultats les plus outrés du rationalisme théologique d'une certaine école du XIX*e* siècle. Tout ce que la science voudrait imaginer au delà, soit sur l'auteur du livre, soit sur l'ouvrage lui-même, rentrerait dans les pures conjectures, qu'on n'a pas plus de raisons de contester que d'accepter. Dans un temps où il s'agit de se débarrasser enfin de toute préoccupation systématique et d'asseoir l'histoire sur des bases définitives, il est de la plus haute importance de ne s'attacher qu'aux données positives, et de séparer de la science tout élément légendaire.

Une des plus spirituelles parodies que l'on ait faites du système de Strauss a été publiée à Tubingue en 1836, par M. Frédéric Wurm. Elle a pour titre: *La Vie de Luther soumise à un examen critique, par le docteur Casuar, Mexico*, 1836. Ce petit livre a déjà obtenu une haute approbation, celle du docteur Tholuck qui, dans son *Indicateur littéraire*,

a été jusqu'à dire qu'il lui paraissait suffisant pour renverser tout le lourd échafaudage scientifique construit par l'exégèse de Strauss. Ce n'est qu'une flèche, mais qui va au cœur de l'ennemi. Ce qui fait le piquant de cette brochure, c'est que la façon de Strauss y est généralement bien reproduite ; ses principales formules trouvent des applications dans la vie du moine de Wittemberg. Tout l'esprit de sa critique sceptique semble avoir passé dans son prétendu admirateur. Il manque bien quelques développements à la thèse de l'auteur : tous les points de vue originaux ne sont pas entrevus, la touche n'est pas toujours assez vive ; mais avec ces légères imperfections, ce petit travail signale bien les conséquences énormes du système mythique, dès qu'on vient à l'appliquer aux faits les plus certains.

Le début est spirituel : « Les hommes de science et d'observation sont enfin unanimes pour reconnaître que les historiens des temps de ténèbres, appelés par les Européens le Moyen-Age, ne sont rien moins que de l'histoire, mais qu'on doit les considérer uniquement comme des romans de chevalerie et des légendes monacales. A l'époque de la réformation, au contraire, dit-on souvent, la lumière des temps historiques brillait de tout son éclat; voilà pourquoi on n'a pas osé encore appliquer assez sévèrement les principes de la science critique à la vie de Luther. Jusques à quand les efforts de quelques humanistes italiens, de quelques voyageurs grecs doivent-ils porter le nom de restauration des sciences? Depuis l'époque où la lumière a dû paraître il s'est pourtant écoulé près de 400 ans avant que la science n'ait conquis ses droits pour la première fois! Même alors elle n'a été accessible qu'à un petit nombre d'élus ; car le grand Hégel s'est élevé bien au-dessus de son siècle, et le peuple des savants ne prit pas la peine de le lire, et les misérables pygmées qui lui ont mis pour épitaphe : *l'intelligence est morte — Le monde est vide*, n'ont su employer contre un si grand génie d'autres armes que la raillerie vulgaire ! »

M. Wurm commence, comme Strauss, par contester l'autorité des monuments historiques sur lesquels on pourrait s'appuyer. Nous lui empruntons quelques indications que nous avons cru devoir étendre et compléter.

Les monuments de la *Vie de Luther* sont tout-à-fait insignifiants : la biographie qu'on attribue à Mélanchthon est trop mesquine et trop écourtée pour venir d'un témoin des faits. Sleidan se proposait évidemment pour but l'apologie de Luther, et ne mérite par-là même qu'une confiance très-réservée. Cochlée, à cause de son point de vue catholique, devient suspect par une raison toute différente. Seckendorf écrivait quand les mythes étaient déjà formés, et la scène critique ne doit pas lui donner plus d'autorité qu'elle n'en donnerait à Clément romain ou à Irénée, par rapport aux circonstances de la Vie de Jésus. Je sais bien qu'on prétend trouver, pour la vie de Luther, une grande ressource dans ses propres ouvrages, où il revient souvent sur les détails de son existence ainsi que sur sa doctrine. Pourtant, en examinant les faits de près, on se convaincra facilement de l'illusion d'une pareille garantie. Quand on fit les plus anciennes collections des lettres de Luther, on comprend aisément que la vanité, la cupidité ou l'esprit de parti purent les multiplier prodigieusement; c'est ainsi que dans les premiers temps on attribua aux apôtres et à leurs disciples un grand nombre d'épîtres tout à fait apocryphes. Il est impossible d'avoir aucune preuve d'authenticité par rapport à un genre de productions que l'auteur ne destinait pas à la publicité. Quant aux autres ouvrages de Luther, le compilateur Walch qui les a réunis n'avait point de critique. D'ailleurs si on les considère au point de vue des critères internes, on y trouve tant de contradictions sur les mêmes points, qu'il est difficile de discerner maintenant l'enseignement personnel de Luther d'avec les interpolations postérieures. Aussi, voyez comme dans l'histoire, Luther et son œuvre sont jugés d'une façon singulière !.... Je demande si le Luther de l'*Histoire des variations* ressemble à celui de la *tragédie* de Werner ? Dans Bossuet, c'est une conscience flexible, un génie tout à la fois éloquent et grossier, un esprit plus agissant que rêveur, qui mêle les chansons de table aux discussions théologiques. Dans Werner, c'est un idéal insaisissable et nuageux, une âme romantique du XIXe siècle, égarée dans le pêle-mêle guerrier du XVIe. Je voudrais savoir encore si le Luther de M. Michelet (*Mémoires de Luther*) ressemble à celui de M. Audin (*Vie de Luther*) ? Il est clair que sur le fond singulièrement obscur de cette vie légendaire, l'esprit de parti s'est ainsi amusé à construire un caractère tout idéal, embelli par l'admiration ou noirci par la haine. Ce qu'il y a de bizarre, c'est qu'on ne peut pas même connaître le caractère véritable de ce qu'on appelle la *réforme*. Est-ce une œuvre de défense légitime ou de révolte, de lumière ou de ténèbres, de liberté ou de servitude ? Le genre humain doit-il s'en féliciter ou la maudire ? l'histoire ne nous permet de rien décider là-dessus. Comparez M. de Châteaubriand (*Etudes historiques. — Introduction*) et M. Guizot (*Histoire de la civilisation en Europe*); Charles de Villers (*Influence de la réforme*) et M. Balmès (*Le protest. et le cathol. dans leurs rapports*, etc.); et puis jugez, si vous pouvez. On trouve que le Christ de Jean diffère de celui des synoptiques : encore les synoptiques sont-ils d'accord ? c'est trois contre un ; mais je voudrais savoir si l'on trouve seulement deux Luther qui se ressemblent et deux réformes qui aient produit des résultats à peu près analogues. L'histoire du passé est pleine de problèmes et de mystères que la science superficielle n'avait jamais compris.

Après son *Introduction*, Strauss passe à l'examen détaillé des circonstances de la vie de Jésus-Christ, afin d'en mettre en relief les

improbabilités. M. Wurm le suit sur ce terrain. Ce passage de sa brochure est assez curieux et assez piquant pour que nous croyions devoir le reproduire dans son intégrité.

« La variété des relations sur la circonstance qui porta Luther à entrer dans un cloître, prouve le caractère mythique de tous les récits qui lui sont relatifs. La légende cherchait à réfuter par tous les moyens l'idée que Luther ait suivi son propre penchant en embrassant la vie claustrale. La foudre frappant un ami de Luther est une exagération du récit biblique relatif à la conversion de saint Paul devant Damas. Le voyage de Luther à Rome est une pure légende qui n'a point été forgée sans dessein. L'œuvre entière de la réforme est proprement celle de Mélanchthon ; il a dirigé les premiers pas de Luther, tout en se tenant derrière la scène. C'est évidemment le seul moyen d'expliquer les ménagements dont Luther a usé envers un homme qui contrariait si souvent ses idées. C'est une erreur de croire que Mélanchthon n'ait été appelé de Tubingue qu'un an après les commencements de la réforme ; la discussion de Leipsig est un mythe qui a pris sa source dans la nécessité de faire succéder une polémique orale aux thèses écrites. Le silence gardé par les protocoles suffit pour nous faire reconnaître une légende dans l'histoire de la diète de Worms. Des motifs faciles à deviner viennent encore rendre tout à fait incroyable que Luther soit allé à Worms ? Qu'aurait-il été faire à Worms ? se justifier de sa doctrine devant la diète ? pouvait-il l'espérer ? reconnaître ses ouvrages et les rétracter ? On pouvait lui demander à Wittemberg s'il y était disposé. Pouvons-nous donc regarder ses adversaires comme assez imprudents pour arranger ou permettre, sans aucun but, le voyage de l'homme qu'ils craignaient, voyage qui eût dû faire partout la plus grande sensation et augmenter le nombre de ses adhérents ? et comment ses amis l'auraient-ils exposé au péril évident dont on prétend l'avoir averti en partant ?

« Les historiens crédules croiront toutefois détruire tous les doutes, en s'appuyant sur le naturel inimitable du récit. Luther, le champion de la vérité, y parle sans crainte comme sans ostentation, et déclare devant l'assemblée entière que la parole de Dieu a seule le pouvoir de le convaincre. Le voilà tel qu'il est, et tel qu'il devait être ; cette scène est fort belle assurément, seulement elle n'est pas vraie ! Luther a combattu avec courage et sans relâche en paroles ; il a même fait un feu de joie des bulles et des décrétales, là où la protection d'un prince garantissait sa sécurité. Mais où est donc la preuve qu'il ait eu l'intrépidité d'aller ouvertement au-devant de ses ennemis ? Cette légende est une imitation de l'histoire du supplice de Jean Huss. Le réformateur ne devait pas, devant un danger de mort, rester au-dessous de son précurseur.

« Le séjour de Luther à la Wartbourg est un récit mythique : à la lecture de la surprise par des chevaliers masqués, on croit tenir entre ses mains un roman fantastique. Le nom de *Wartbourg* lui-même est inventé. On voulait désigner par là le *bourg* où Luther devait attendre (*Warten*), le moment où il pourrait se montrer de nouveau. Luther, comme un Elie ou comme Jésus, devait passer quelque temps dans le désert. La légende de la *protestation* déposée à Spire, qui, d'ailleurs, comme fait, ne mérite aucune créance, était destinée à expliquer l'origine du nom des *protestants*. Le colloque de Marbourg est un mythe qui a pour but de montrer, sur le même champ de bataille, les deux chefs de parti, Luther et Zwingle. »

L'éditeur ajoute les observations suivantes comme supplément : « Appliquée à un événement à peine éloigné de nous de 300 ans, cette critique ne nous paraît pas seulement improbable, mais encore absurde. Elle peut toutefois tracer dans 1000 ans d'ici la caricature de l'histoire de la réforme avec la même apparence de candeur et de science qu'elle cherche aujourd'hui à répandre un nouveau jour sur l'histoire évangélique. Mais de quelque éclat que brillent les lumières trompeuses, quelque loin que s'étende la clarté passagère, quand elles seront éteintes, la vérité projettera encore ses rayons de splendeur éternelle. »

Dans sa réfutation du système de Strauss, dont nous avons parlé, et que nous nous proposons de faire connaître bientôt à nos lecteurs dans toute son étendue, le docteur Tholuck présente quelques réflexions intéressantes sur l'application du point de vue mythique à la vie du fondateur du protestantisme : « Lorsque l'histoire de Luther sera aussi loin dans le passé que l'est à présent celle de Paul, si un nouveau théologien réformateur dans les principes de Strauss, veut essayer de nous présenter la vie de Luther comme un simple reflet de celle de Paul, sa tâche ne sera pas difficile. Le doux et modéré Staupitz, maître de l'apôtre protestant, n'est-il pas la copie du maître de l'apôtre chrétien, du doux Gamaliel ? Le chemin d'Erfurt et l'éclair n'est-il pas la copie du chemin de Damas et de la lumière céleste ? Et si les remords que le meurtre d'Etienne avait excités dans le cœur de Paul étaient l'occasion subjective de la vision céleste, qui peut sonder, pourrait dire le critique subtil en poursuivant ses conjectures, qui peut sonder la profondeur du mystère qui enveloppe l'histoire problématique d'Alexis, des malheurs duquel Mélanchthon parle si obscurément, qu'un crime secret paraît s'y attacher, crime qui aurait poussé dans la cellule du cloître le coupable Luther ? Et si les remords ont fait trouver à l'apôtre des gentils la doctrine de la réconciliation, qui ne voit encore ici l'imitation dans l'apôtre protestant, fondateur de la doctrine de la justification (1) ? »

(1) Tholuck, *Crédibilité de l'hist. de l'Evangile*, trad. de M. H. de Valroger. — Il y a dans ce passage plusieurs idées dont nous laissons à l'auteur la responsabilité.

Il parut à Leipsig, en 1836, un écrit qui portait pour titre : *La Vie de Napoléon soumise à un examen critique, traduit de l'anglais, avec quelques applications à la Vie de Jésus de Strauss, par R.* — Cette publication contient certainement les germes d'une intéressante discussion historique. Elle a cela de spécialement curieux, qu'elle sert à constater les emprunts que le rationalisme théologique de l'Allemagne fait perpétuellement aux libres penseurs de l'Angleterre. Nos études personnelles nous avaient depuis longtemps mis à même de soupçonner cette analogie d'intentions et d'idées. Le philosophisme du siècle dernier n'a pas pu prendre racine dans le bon sens du peuple anglais : il lui fallait, pour devenir une puissance véritablement formidable, l'incertitude naturelle et l'obscurité du génie germanique. Il y a des existences maladives qui ne supporteront jamais le grand air et le soleil.

La *Vie de Napoléon* a été composée en Angleterre pour déconsidérer le scepticisme historique de David Hume. Ce rationaliste célèbre résume en lui toute la *libre pensée* de l'Angleterre, comme Strauss résume toute la nouvelle exégèse allemande. Hume complète et pousse à leurs conséquences extrêmes les principes des Collins, des Bolingbroke, des Tindal, des Woolston et des Toland, comme Strauss perfectionne les idées des Krug, des Bauer, des Ammon, des Bretschneider, des de Wette, des Schleiermacher, des Marheinecke, sur le nouveau christianisme rationaliste. On n'a pas assez remarqué l'analogie des principes de Hume en fait de spéculations historiques avec la philosophie de l'histoire de l'école hégélienne. Qu'est-ce que Hégel a donc ajouté à l'*Histoire naturelle de la religion ?* Il a reproduit presque constamment le philosophe d'Edimbourg, comme M. Cousin reproduisait, en 1828, le philosophe de Berlin. Le génie rationaliste n'est pas si inventif que le croient les ignorants ou bien les dupes.

Pourtant il faut être juste : l'esprit allemand, dans les emprunts qu'il a faits aux libres penseurs de l'Angleterre, n'a pas été servilement imitateur. L'incrédulité anglaise avait reculé devant certaines exagérations. On a été moins timide en Allemagne. Hume, en comparaison de Strauss, semble avoir des scrupules. On aperçoit bien évidemment la même tendance historique dans les principes que nous allons citer de l'auteur anglais ; mais le professeur de Tubingue est bien plus tranchant et bien plus décidé ; le lecteur va juger : « L'esprit philosophique, dit Hume, doit d'autant plus s'abstenir de porter un jugement, que le récit est plus *extraordinaire*, et il ne doit ajouter foi qu'aux preuves les plus décisives et les plus incontestables. Nous restons dans le doute et le soupçon à l'égard de tout événement sur lequel les témoins sont *contradictoires*, lorsqu'ils ont un caractère *suspect*, quand ils ont quelque intérêt à constater ce qu'ils affirment. » — On sait que Strauss va beaucoup plus loin, puis qu'il ne reste pas seulement dans le doute et le soupçon, mais qu'il rejette positivement tout témoignage qui atteste des faits miraculeux et qui lui paraît renfermer quelques contradictions. Hume dit encore : « Quand l'esprit religieux s'allie à l'amour du merveilleux, c'en est fini de la raison humaine, et dans de telles circonstances, le témoignage de l'homme ne mérite plus aucun égard, etc. » Avec un pareil accord dans les principes, il est facile de voir qu'un livre écrit dix ans plus tôt, en vue de la critique de Hume, doit trouver une application frappante à celle de Strauss.

Nous allons essayer de donner une idée de la *Vie de Napoléon soumise à un examen critique ;* nous en reproduirons les considérations les plus intéressantes, en les complétant et les actualisant. Le principal défaut de cet écrit, c'est de manquer presque constamment d'applications frappantes et de rester trop souvent dans les généralités.

Dans quelle source faut-il chercher l'histoire de Napoléon ? Il règne une si grande crédulité dans les masses, qu'elles redisent, pendant des siècles entiers, les légendes les plus fantastiques avec une assurance que rien ne saurait déconcerter. Pourquoi le peuple, qui a répété si longtemps les poëmes carlovingiens, la légende de Saint-Graal, les histoires de la Table ronde, les quatre fils Aymon, n'aurait-il pas dans l'imagination quelque légende napoléonienne ? Les conteurs égyptiens en ont une qui vaut bien celle de Charlemagne (1). En Europe nous n'avons pas les poëtes des caravanes, faut-il en conclure que l'histoire nous arrive d'une façon plus certaine ? Les journalistes sont-ils plus dignes de foi que les historiens populaires du désert ? Nous voudrions pouvoir l'assurer. Mais nous sommes trop dégagés de la crédulité vulgaire, trop à la hauteur de l'esprit de notre temps, pour regarder comme de l'histoire les exagérations poétiques payées à tant la ligne, et qui n'ont d'autre but scientifique que de paralyser le désabonnement. Pourtant ce sont là les principales sources de l'histoire du César des siècles modernes

Il serait curieux de voir écrire dans cinq cents ans l'histoire des dix dernières années, d'après de pareils renseignements ! Il est probable que les auteurs naïfs de ce temps-là chercheront dans les feuilletons du *Constitutionnel*, rédigé par M. Eugène Sue, l'histoire des conspirations des Jesuites au XIXe siècle, et que le marquis d'Aigrigny et Rodin feront bien peur à nos arrière-neveux. Il est à croire qu'on écrira l'histoire morale de notre époque d'après les feuilletons du *Journal des Débats*, qu'on sait si grave, si sincère, si bien informé. Les *Mystères de Paris* et les *Mémoires du Diable* fourniront aux annalistes de notre époque les documents les moins mythologiques et les plus dignes de foi. Qui sait ? les *phénomènes* du *Constitutionnel*, dont le *Charivari*

(1) *Napoléon en Egypte*, par Barthélemy et Méry. — Notes.

s'est tant moqué jadis, passeront peut-être alors pour de l'histoire. Je crois bien pour mon compte que ce ne sont pas les faits les moins exacts du *Constitutionnel* (1). Qui pourrait oublier cette histoire de la découverte des habitants de la lune, publiée par tous les journaux en 1835? Je sais un de mes amis qui la tenait pour bien plus assurée que la bataille de Wagram. Pourtant j'affirme que c'est une des plus fortes têtes de mon canton.

Pourquoi ne pas raisonner sur Napoléon comme Strauss veut qu'on raisonne sur Jésus? Est-il seulement possible de se faire une idée du caractère de ce grand homme? A-t-il étouffé la révolution, comme le disent quelques-uns (Barbier-*Iambes*), ou bien en lui la révolution s'est-elle incarnée pour étendre sa puissance par le glaive (Thiers)? A-t-il été le plus grand des hommes (Norvins), ou le fléau de son temps (Walter-Scott), légitime (Thiers-*Consulat*), ou bien usurpateur (Lamartine-*Méditations*)? Il est clair qu'il est presque impossible de rien décider sur tous ces immenses problèmes. Nous nous ferions même fort de trouver dans les mêmes écrivains des portraits de Napoléon qui ne se ressemblent pas du tout (2). Il est clair qu'on en disait et qu'on en pensait tout ce qu'on voulait. L'esprit humain tend à donner aux idées un corps et une figure. De même qu'il a incarné en Jésus l'idée de l'humanité considérée dans ses épreuves et dans sa gloire, il a fait de Napoléon le type et l'idéal de ce grand mouvement militaire qui doit rendre à jamais célèbres les commencements du XIXe siècle. L'humanité et la France ne sont certainement pas des rêves : s'ensuit-il qu'il faut croire tout ce qu'on raconte de Jésus ou de Napoléon?

Ce qui caractérise surtout la mythologie dans un récit, c'est que les naïfs conteurs, pour donner à leurs narrations plus de charme et d'intérêt, entassent sans nul discernement les improbabilités les plus choquantes. Il est évident qu'on a modelé la vie de Jésus sur celle des prophètes et des patriarches. En suivant la même méthode d'application, on a réuni dans la vie de l'empereur des Français toutes les circonstances héroïques qu'on raconte des grands capitaines. Encore si l'on avait respecté la couleur locale et la vraisemblance! On le fait sacrer par un pape comme au moyen âge, et cela en plein XIXe siècle, au temps de Dupuis et de Volney! Evidemment c'est une copie maladroite de l'histoire de Charlemagne, comme la transfiguration est une copie de l'histoire d'Elie. On dit qu'il rétablit la religion et qu'il traîna le pape de brigades en brigades. Tout ce qu'on raconte des affaires religieuses de ce temps-là est plein d'impossibilités. On y fait persécuter le pape par le restaurateur du catholicisme, et ce sont les Anglais protestants et les Russes schismatiques qui lui rendent ses Etats. Cela vaut les guerres de terre sainte que les romans du moyen âge font faire à Charlemagne, et les Sarrasins de ces légendes sont ressemblants comme les protestants de l'histoire du prétendu Napoléon!

Il n'est pas une circonstance de cette vie qui ne vise évidemment au fantastique. C'est une pièce à tiroir dans laquelle on fait tout entrer pour varier le spectacle. Le drame se passe en Egypte, à Paris, à Moscou, à l'île d'Elbe, à Sainte-Hélène, dans l'univers entier. On y trouve de miraculeuses péripéties comme dans les pièces romantiques. Le fugitif d'Egypte tombe à Paris premier consul. L'exilé de l'île d'Elbe vole en quelques jours aux Tuileries, avec quelques soldats, porté sur les ailes de la Victoire, comme un prince des *mille et une nuits*, sur un cheval enchanté. L'histoire d'Alexandre est cent fois probable en comparaison d'une telle légende. Il est vrai qu'Arrien et Quinte-Curce ne sont nullement d'accord, que l'éloquence des Scythes est contestable; mais qu'est-ce que ces misères-là? Il faudrait en dévorer bien d'autres pour accepter l'histoire du vainqueur d'Austerlitz! D'ailleurs, comment concilier les monuments entre eux? Car on pourrait nous les opposer, par exemple, de prétendus bulletins de la grande armée. Mais est-ce que nous n'avons pas des actes authentiques, signés Louis XVIII, roi de France et de Navarre, datés du temps où l'on place ces étranges batailles? D'ailleurs, est-ce que les journaux anglais des mêmes années qu'on nous a conservés, ne contestent pas presque tous ces merveilleux événements? Je suis, pour mon compte, de l'avis du célèbre professeur Kant, qui ne voulait jamais croire à la campagne d'Egypte, parce qu'il la jugeait renfermer des impossibilités trop révoltantes pour une raison éclairée comme la sienne.

CHAPITRE V.

LES THÉOLOGIENS SPÉCULATIFS.

La gnose enfle, la charité édifie
S. PAUL.

Si la richesse d'une théologie consistait dans la prodigieuse variété des systèmes, la théologie allemande serait certainement bien supérieure à tout ce que les siècles chrétiens ont produit de plus grand. On avait cru jusqu'ici que ce qui faisait la beauté du christianisme, c'était cette merveilleuse unité que le Christ avait tant désirée pour son église, « *afin qu'ils soient un comme nous sommes un* (*Jean*, XVII, 22)! » Il était réservé au protestantisme de montrer au monde, comme une richesse, la prodigieuse fécondité de l'esprit de système, et les variations sans fin d'un rationalisme extravagant.

Nous ne ferions pas connaître d'une façon complète et satisfaisante l'histoire du grand débat soulevé par le livre de Strauss, si nous ne parlions des adversaires qui se sont oro-

(1) Il ne faut pas oublier à quelle époque ce chapitre a été écrit.

(2) Voyez *Dictionnaire des Girouettes*.

noncés contre lui, dans les rangs de la théologie spéculative. *Théologie spéculative!* N'est-ce pas bien là une de ces formules allemandes, de ces bizarres unions de mots, qui traînent nécessairement après elles un cortége de définitions compliquées? La France, qui était au temps de Bossuet la terre classique du sens commun, a conservé quelque chose des bonnes traditions du XVIIe siècle. Elle avoue naïvement trouver singulières les querelles, les devises et les prétentions de la théologie allemande. Il faudrait encore bien des génies comme MM. Michelet et Quinet, pour faire admirer aux compatriotes de Pascal les *profondes* excentricités des Schleiermacher, des de Wette, des Strauss et des Marheinecke! J'ai nommé sans y songer les maîtres et les idoles de la théologie spéculative, pasteurs et docteurs de cette prétendue église chrétienne d'au delà du Rhin, chrétienne, comme MM. Cousin, Damiron et Saisset. Si ces professeurs universitaires, au lieu d'enseigner dans les écoles de Paris, fussent nés dans ce pays, que M. Quinet appelle *la terre classique des fantômes* (1), ils eussent été probablement des théologiens spéculatifs. Qu'est-ce, en effet, que *le Cours de* 1828 de M. Cousin, que les *Essais sur la philosophie et la religion* de M. Saisset, que certaines pages *de l'Histoire de la Philosophie au* XIXe *siècle*, de M. Damiron? C'est de la *théologie spéculative*. En effet, la religion spéculative consiste tout simplement à introduire dans le dogme chrétien des spéculations philosophiques qui puissent le *compléter* et l'*expliquer*, et qui soient à la hauteur de l'esprit du temps. Il est bien convenu, en effet, parmi les rationalistes, que la philosophie doit transformer le christianisme; mais quelle philosophie! Est-ce la philosophie de Spinosa, de Kant, de Hégel, de Schelling ou de M. Cousin? C'est là précisément la grande difficulté en Allemagne comme en France. M. Cousin, en 1828, et Strauss, en 1835, ont essayé de mettre la parole de Hégel à la place de celle de Jésus-Christ. Le docteur de Wette veut substituer les idées de Schleiermacher à celles qu'ont prêchées les apôtres; et il va sans dire que chacun avance que son système est véritablement le seul qui contienne l'explication *définitive* du christianisme, la seule qui doive un jour le remplacer.

La prétention de la théologie spéculative, quels que soient sa couleur et son drapeau, c'est de faire un christianisme sans histoire. C'est ce que j'appellerais un christianisme bâti sur la raison, sur les idées, sur la *science*, comme la cité d'Aristophane, bâtie dans les nuées. On conçoit qu'un tel christianisme est commode et qu'il sourit à beaucoup de gens. Une religion qu'on façonne et torture à son gré, dans laquelle on ne voit que le reflet de ses propres opinions, n'a rien de bien gênant pour la conscience humaine. M. Bautain a demandé très-spirituellement quels héros avait produits l'*impératif catégorique?* Nous demanderions volontiers; nous autres, quel saint a produit la théologie spéculative? La théologie catholique a enfanté les Athanase, les Augustin, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Jérôme, les Thomas d'Aquin, les Bonaventure, les Suarez, les Bellarmin, les Pétau, les François de Sales et les Fénelon, hommes plus admirables encore dans leur vie que dans leur doctrine. Tant que le bon sens catholique ne sera pas complétement étouffé dans cette Europe chrétienne, il sera bien permis, ce me semble, de préférer ces grandes et pures lumières à des esprits tels que les Schleiermacher, les de Wette, les Marheinecke et les Strauss!

Strauss est un théologien spéculatif. On croira difficilement en France que le rationaliste audacieux qui a voulu ravir au Christ son berceau glorieux et sa résurrection, ait eu l'incroyable pensée de composer une *théologie dogmatique*. Strauss a fait du dogme, il est vrai, non d'après saint Paul, mais d'après Hégel, car Hégel est le Christ d'un parti nombreux de la nouvelle théologie. Etrange théologie que celle qui met en tête de son *Credo*, à la place du Dieu vivant et véritable, la théodicée hégélienne! Mais avant de parler des adversaires que Strauss a rencontrés dans son propre parti, il nous faut parler de l'opinion du célèbre docteur de Wette qui se rattache, lui, non pas à l'école de Hégel, mais à cette classe de théologiens spéculatifs qui dédaignent le Christianisme historique pour y substituer un vague sentimentalisme. Schleiermacher est le fondateur de cette école (2).

Le docteur de Wette est un des hommes qui avant Strauss ont fait faire le plus de progrès au système mythique (3). Il n'entre pas dans notre plan de considérer ici ce célèbre écrivain comme théologien spéculatif. Nous serions obligé d'entrer profondément dans les idées qui ont présidé à la composition de sa *dogmatique*. La forme indécise et vague qui règne dans cet ouvrage, le peu de clarté même des pensées fondamentales rendraient cette tâche singulièrement pénible. Pourtant l'étude de la *dogmatique* de de Wette est loin d'être complétement insignifiante. Elle sert à montrer par quel rêve insaisissable on essaie de remplacer maintenant le christianisme des apôtres, c'est-à-dire le christianisme qui produit la vertu et la vie dans les âmes (4). Ce qui nous importe surtout, c'est d'exposer les hypothèses de de Wette sur le christianisme historique, afin de montrer les analogies et les différences de son système avec celui de Strauss.

Dans l'hypothèse de Strauss, presque toute l'histoire évangélique est le produit de l'imagination de l'Eglise chrétienne primitive, sauf le 4e évangile, qui contient, dans ce qu'il a d'original, les fictions d'un homme isolé. On voit que sans s'inquiéter des impossibilités historiques, il renverse ainsi par la base

(1) *Allemagne et Italie*, t. II, critique de Niébuhr.

(2) Voyez l'exposition du système de Schleiermacher, dans *Le Christ et l'Evangile*, l'Allemagne, I.

(3) Strauss, *Introduction*.—Tholuck, 1er chap.

(4) Voyez de Wette, *Dogmatik der Evang. Luth. Kirch*, Berlin, 1821.

toute la vie du Sauveur. De Wette est loin d'être aussi tranchant. Son esprit flotte embarrassé sur la frontière de tous les systèmes, sans qu'il puisse en adopter un dans toute sa rigueur logique. Nous comprenons cet embarras devant l'invincible histoire du christianisme, et loin de regarder avec quelques écrivains cette citation comme le signe d'un esprit vulgaire, nous pensons qu'elle indique au contraire une habitude de réflexion sérieuse qui fait contraste avec la décision pétulante et l'incroyable légèreté de Strauss. On aperçoit bien chez de Wette l'intention positive d'éliminer l'histoire du christianisme, afin de lui donner une base complétement idéale. Il paraît croire, en effet, que les trois premiers évangiles ont été rédigés sous l'inspiration de la tradition orale. C'est selon lui cette tradition enthousiaste des premiers chrétiens qui leur a donné ces riantes couleurs de poésie, qui leur ôtent toute valeur véritablement scientifique. Mais quand il arrive à toucher de ses mains l'évangile de l'apôtre bien-aimé, le terrible démolisseur de l'exégèse allemande s'arrête comme effrayé. Il s'écrierait comme la sibylle : *Deus, ecce Deus!* En effet, voyez quelle merveille! L'authenticité de ce quatrième évangile est appuyée sur de si fortes preuves, que je l'appellerais volontiers l'enclume sur laquelle s'usent tous les marteaux (1). La conséquence de ce fait est de la plus capitale importance dans la question qui nous occupe ; car dans quel évangile le Fils de Marie est-il plus grand, plus sublime, plus divin, que dans ce quatrième évangile? On est ébloui en le lisant de l'irrésistible clarté du christianisme historique, et l'auréole qui couronne le front du Christ s'élève au-dessus des nuages du doute, plus pure et plus rayonnante que jamais.

C'est dans l'ouvrage le plus marquant de de Wette, que son embarras se trahit d'une façon véritablement intéressante (2). On voit qu'il est au fond choqué de la témérité de Strauss, et qu'il recule pourtant avec terreur devant cet effrayant fantôme du *surnaturel*, qui se montre dans tous les rêves des exégètes allemands comme la tête de Méduse. Voyez plutôt! La 1re épître de saint Jean est certainement de cet apôtre! Or, qu'il est difficile de ne pas reconnaître dans le quatrième évangile l'originalité de pensées et de forme qui caractérise cette épître! — De Wette ne peut pas répondre à toutes les objections de Strauss ; mais il a bien moins envie encore d'accepter toutes ses décisions! — N'est-ce pas là l'embarras du vicaire savoyard de l'*Emile*, aussi embarrassé de croire au surnaturel de l'Evangile qu'à sa supposition? — Il importerait bien cependant de savoir ce que c'était que Jésus, qui a changé le monde! De Wette avoue ne pas connaître les limites de *son savoir et de son pouvoir*; pourtant c'est bien de lui qu'est venu le *fiat lux* qui a créé le monde moderne. — Supposer, comme Strauss, que c'est l'imagination des masses qui a fait le christianisme, c'est un rêve. — Cependant n'allez pas croire que Jésus soit l'auteur de toutes ces merveilles qu'on appelle le christianisme. Ne faut-il pas faire aussi la part à ce progrès humanitaire, abstraction de la philosophie moderne, à laquelle on attribue tout ce qu'on ne peut expliquer?

De Wette se console de toutes ces indécisions en pensant qu'après tout il n'est pas obligé, lui, de résoudre tous les problèmes d'histoire ; que la foi du chrétien est bien au-dessus de toutes ces discussions de la science ; qu'elle vit intacte et pure au fond du cœur, comme la goutte d'eau qui se cache dans le calice d'une fleur (3). Cette prétention-là n'est pas nouvelle. C'est la vieille chimère du gnosticisme, qui ne pourra jamais s'habituer à ce que saint Paul appelait un grand mystère de piété, *magnum pietatis sacramentum* (*I Tim.* III, 16). Mais le christianisme historique est sorti des étreintes glacées du gnosticisme, ce vampire qui croyait sucer tout le sang de ses veines. Nous espérons, nous, qu'il soulèvera un jour la pierre lourde que les docteurs de l'exégèse pensent faire peser éternellement sur sa tombe. La Providence permet, par une sublime ironie, le triomphe passager des ennemis de la vérité, afin de montrer, par la profondeur de leur chute, la vanité de tous les complots qu'on imagine contre elle : *qui habitat in cœlis irridebit eos et Dominus subsannabit eos!* (*Ps.* II, 4.)

Strauss a trouvé encore des antagonistes dans cette école de théologiens spéculatifs dont Hégel doit être regardé comme l'oracle. Nous n'avons pas à nous occuper ici de la théologie spéculative qu'a produite l'école de Schelling. On en peut voir un très-curieux échantillon dans le *Coup d'œil sur la philosophie allemande*, publié par M. Moeller, professeur à Louvain (4). Malgré l'envie que nous aurions de faire connaître à nos lecteurs toutes les faces bizarres du néochristianisme germanique, l'unité de notre sujet nous oblige à ne parler ici que des partis théologiques qui ont fourni

(1) L'Evangile de saint Jean a trouvé en Allemagne de nombreux défenseurs. On peut juger de la prodigieuse activité de la littérature théologique de ce pays, par la simple indication des écrivains qui ont discuté cette question, soit en allemand, soit en latin. Ceux de nos lecteurs qui voudraient l'approfondir, seront bien aises d'avoir quelques renseignements sur les sources : *En allemand*, Schleker, Susskind, Noldecke, C. Schmidt, Wegscheider, Eichhorn, Bertholdt, Gottinger, Bengel, Rohr, Wagnitz, Geisse, Winer, Ols, Hausen, Hensen, Crome, Goldhor, Heydenreich, Hug, Guericke, Fischer, Lucke, Sartorius. *En latin*, Glaser-Van-Griethuysen, Kaiser, Stein, Calmberg, Usteri, Weber, Rettberg, Borger, Moll r, Reinecke, Kuinoel. Voyez sur cette question *Le Christ et l'Evangile, l'Allemagne*, t. I.

(2) De Wette, — *Kurzefasstes exegetisches zum Neun Testament.*

(3) Pour l'exposition complète du système du docteur de Wette, voyez *Le Christ et l'Evangile*, l'Allemagne, I.

(4) On peut voir aussi sur ce sujet A. Saintes, *Histoire du rationalisme allemand*, ch. XVIII, *Influence de Schelling*.

quelques adversaires du livre de Strauss.

La doctrine théologique dont Hégel est le fondateur se rapproche encore plus que toutes les autres des formules des hérésies primitives. L'école qui s'y rattache mérite donc par-dessus toutes les autres l'épithète de *Gnostique*. Pour Hégel, le Christ n'est autre chose que la figure de l'union du fini et de l'infini dans la personnalité humaine. Car c'est le genre humain qui est véritablement le fils de la mère immaculée et de l'esprit invisible. Pour faire comprendre aux hommes cette grande vérité, on a été forcé de l'envelopper dans les langes de l'histoire; mais il faut débarrasser la foi chrétienne de cette enveloppe grossière, pour en saisir la pensée qui vivifie. « *L'unité de Dieu et de l'homme*, dit M. Ott, dans sa remarquable analyse des opinions de Hégel, qui d'abord est en soi, se révèle à l'homme quand Dieu apparaît sous forme humaine. Cette conscience de l'idée absolue ne doit pas être produite sous forme spéculative, mais sous forme sensible, de manière à en donner la certitude à tous. Voilà pourquoi le fait a lieu dans un individu déterminé. Le Christ a été *nommé l'Homme Dieu* par l'Eglise. C'est ainsi que cette unité du divin et de l'humain est devenue un fait de conscience, et qu'on a pu comprendre que le fini n'était pas *inconciliable* avec l'idée absolue, avec Dieu. » (*Hégel et son système*, p. 489, 490.)

Si on nous demandait maintenant si véritablement Hégel enlevait à l'histoire évangélique toute espèce de réalité, comme cela paraîtrait suivre rigoureusement des formules que nous venons d'analyser, nous éprouverions de l'embarras à répondre (1). Hégel disait à son lit de mort : « Un seul « homme m'a compris, encore ne m'a-t-il pas bien compris (2). » Il ne faut donc pas s'étonner de ce que son école s'est si rapidement divisée, et si chacun de ses membres se fait sur l'histoire du Christianisme des idées qu'on donne toujours pour celles du maître. Ecoutez *la droite* hégelienne, puis *le centre*, par exemple; enfin, si vous le voulez, *la gauche;* pas un symbole qui se ressemble ; chacun a sa philosophie, son exégèse, sa théologie, et c'est ce chaos sans nom qu'on appelle l'indépendance de la pensée humaine!

« Du vivant même de Hégel, dit M. Ott, quelques-uns de ses disciples se séparèrent de lui. Fichte, le jeune, essaya d'y adapter les croyances chrétiennes. Mais une scission bien plus importante éclata après la mort du maître, et détermina la nouvelle direction que devait suivre la plus grande partie de l'école... La fraction la plus considérable se rapprocha du parti libéral, qui n'était qu'un reflet du libéralisme français de la Restauration, et offrait un appui à tout ce qui flattait les idées voltairiennes. Vint ensuite le livre de Strauss, qui agrandit la séparation entre les deux partis, en ajoutant aux questions déjà controversées celle de la divinité de Jésus-Christ et de la vérité historique de la tradition chrétienne. Strauss était bien dans l'esprit de Hégel, et il démontrait par une foule de passages du maître, qu'il n'avait fait que développer les principes de celui-ci. Mais l'école hégelienne s'effraya de la témérité du disciple, les plus hardis n'osèrent l'avouer. Strauss lui-même, dans un des articles polémiques que souleva la critique de son livre, divisait l'école en trois côtés : un côté droit, celui de Goschel, qui admettait l'histoire évangélique purement et simplement; un centre, pour qui J.-C. était l'homme type ; enfin, un côté gauche, dont les opinions ne différaient en rien des siennes propres, et qui ne le rejetait que par crainte du scandale. M. Michelet (de Berlin) proposait, dans son *Histoire de la Philosophie*, à laquelle nous empruntons ces détails, une transaction entre le centre et le côté gauche; il voulait en même temps qu'on s'entendît avec Strauss, et accablait d'injures le côté droit avec lequel toute réconciliation était désormais impossible (3). »

Avec un pareil accord sur les principes, on devait s'attendre à voir des membres de cette même école hégélienne, dont Strauss est sorti, refuser de le reconnaître pour enfant légitime du père commun. Tout ce qui n'acceptait pas l'interprétation qu'il donnait dans sa *Vie de Jésus*, de la théologie de Hégel, devait lever contre lui l'étendard de la guerre ; ceci se comprendra d'autant mieux, si l'on ne perd pas de vue que l'école spéculative hégélienne renferme peu d'hommes aussi avancés, en fait de négation, que l'est le docteur Strauss (4). Lui et Michelet (de Berlin) se placent à l'extrême gauche du parti ; ce sont les Armand Carrel et les Garnier-Pagès de la théologie spéculative. « Il se trouve, dit M. Zeller, dans les rangs de cette école, des hommes plus modérés qui essaient d'interpréter Hégel dans sa signification la moins mauvaise, et de la dégager de tout ce qui choque le plus violemment les idées traditionnelles. Goschel, d'après lui, est la représentation la plus complète de cette tendance. Mais ceux qui, comme Strauss, n'entendent la conciliation de la

(1) Comme homme, Jésus-Christ (d'après Hégel) est un homme *pareil à tous*, un grand homme, un Socrate. Il ne vit que pour la vérité, pour faire un enseignement nouveau aux hommes. Cet enseignement n'est pas encore celui que l'Eglise a formulé plus tard. Jésus est prophète, il affirme que Dieu parle par sa bouche, quoiqu'il ne cesse en même temps d'affirmer qu'il est homme. Sa mort enfin vient sceller sa doctrine ; comme Socrate, il est martyr de la vérité. (M. Ott, p. 490.) — Il va sans dire que M. Ott expose ces idées, mais ne les partage pas.

(2) De Valroger, dans les *Annales*, art. Hégel

(3) Ott, p. 534 535. Pour la suite curieuse de l'*Histoire de l'Ecole*, on peut voir Ott, 534-41, et A. Saintes, *Histoire de Spinosa*.

(4) En politique Strauss est conservateur et il s'est prononcé énergiquement contre le parti révolutionnaire dans la chambre basse de Wurtemberg. En théologie, depuis que nous avons écrit ces lignes, Strauss est dépassé par un parti violent dont Feuerbach est un des chefs.

spéculation avec le Christianisme, que par le triomphe définitif du panthéisme avec toutes ses exagérations, accusent de *piétisme et d'esprit arriéré*, tout juge impartial de leur philosophie. Non-seulement Strauss est l'exégète le plus distingué de cette fraction avancée de l'école de Hégel, mais il en peut être considéré aussi comme le théologien. *La Dogmatique chrétienne en lutte avec la science* n'est pas un ouvrage moins curieux que la *Vie de Jésus*. » Il va sans dire que la *Dogmatique* de Strauss n'a pas la prétention de représenter l'enseignement d'une Eglise chrétienne. Ce n'est plus le dogme du passé ou celui du présent; mais l'auteur de la *Vie de Jésus*, se tournant vers l'avenir, salue avec enthousiasme l'heureux moment où l'Hégélianisme aura remplacé dans la bouche des apôtres de l'humanité, les divines paroles du sermon sur la montagne. Il lui faut pourtant rendre cette justice, qu'il flétrit avec une énergie tout à la fois franche et grossière, ces prétendues conciliations du Christianisme avec la science, que M. Cousin prêchait dans sa chaire de 1828. Nous prions certains de nos professeurs d'écouter, sur ce point, l'opinion de l'ex-ministre de Tubingue. « Il n'est pas donné à chacun de posséder l'aplomb et la persévérance avec lesquels Schleiermacher savait si bien réduire en poudre fine Christianisme et Spinosisme, pour en former une mixtion dont on ne pouvait distinguer les éléments. Chez plusieurs le mélange de la foi chrétienne et des idées modernes ressemble parfaitement à de l'huile mêlée à l'eau, qui ne restent unies que pendant qu'on les secoue, tandis que d'autres, qui ne sont pas sans réputation, en font (l'image n'est pas plus ignoble que la chose) une masse de chair à saucisson, dans laquelle la doctrine orthodoxe est la chair, le doctrine de Schleiermacher le lard, et la philosophie de Hégel les épices. » Il a ajouté encore : « Si les ultra-pieux devaient réussir à nous exclure de leur Eglise, nous le considérerions comme un gain. On a fait assez d'essais de fausses médiations; il n'y a que la séparation des oppositions qui puisse conduire plus loin (1). »

Le théologien allemand conclut donc, avec beaucoup plus de franchise que ne le faisait M. Cousin dans son *Introduction à l'histoire de la philosophie*. Nous croyons devoir citer ses conclusions, parce qu'elles éclaircissent le point de vue auquel l'auteur s'est placé en écrivant la *Vie de Jésus-Christ* :

« La réalité et la crédibilité des Ecritures sont attaquées; la possibilité d'erreurs volontaires, du moins d'illusions, d'obscurcissements historiques par des légendes ou des mythes, se présente naturellement; l'Ecriture ne paraît plus qu'une agglomération d'écrits fort divers et de valeurs très-différentes. Les prophéties disparaissent devant l'absence des événements, les miracles se dénouent devant l'explication mythique, et ce qui en reste retombe dans le domaine du naturel; enfin, dans la révélation, l'homme finit par reconnaître ses propres lois, sinon celles de sa raison, du moins celles de ses sentiments et de son imagination, et voilà que, tendant les mains à cette image de lui-même, il la voit disparaître à mesure qu'il se considère intérieurement (2). »

Nous nous proposions d'abord de parler encore de plusieurs adversaires spéculatifs de la *Vie de Jésus* (3). Mais nous nous sentons pressés d'arriver à notre terme. Il nous tarde de parler des nombreuses réfutations dont le point de vue est beaucoup plus historique. Nous laisserons paisiblement les théologiens spéculatifs s'égarer dans le vague d'incompréhensibles chimères, auxquelles ils donnent avec aplomb les noms les plus imposants et les plus majestueux. Quelle misère que la situation du rationalisme ! Les hommes de la même école ne peuvent pas seulement s'entendre sur le premier article de leur symbole. Ils déchirent en lambeaux la doctrine de leur maître, plus violents encore que les bourreaux du Sauveur. Ils ne savent pas ce qu'ils veulent garder du Christ; pas même ce qu'ils veulent conserver de Hégel. Ils prétendent gouverner l'avenir, et ils ne peuvent pas plus juger le présent que le passé. Il est dans leur destinée, comme dans celle de tous les adversaires de l'Eglise, de se briser les uns et les autres contre la pierre de l'unité. La discorde qui précède et qui prépare la ruine est déjà dans leurs rangs. Ils rêvent la conquête du monde, et ils ne peuvent pas même tracer autour d'eux un cercle infranchissable. Pour nous, assis dans la barque de Pierre, nous n'avons pas souci des vents et des orages. Nous avons les yeux tournés vers les étoiles du ciel, nous sommes tranquilles et calmes, parce que nous savons bien que c'est Dieu qui nous mène, et que c'est à l'éternité qu'il nous conduit.

CHAPITRE VI.

OPINION DES REVUES ET ANALYSE DE QUELQUES BROCHURES.

Nous entrons maintenant dans la catégorie de ceux qui, des points les plus opposés, ont fait entendre leurs voix, quoique ces travaux ne soient pas encore complétement scientifiques dans le sens étroit de ce mot, ou du moins pas tout à fait théologiques. Parmi tous les jugements qui portent ce caractère, un des plus anciens et des plus connus, est sans contredit celui du docteur Néander, célèbre professeur d'histoire ecclésiastique à Berlin (4). Ce fut à l'occasion de la question suivante posée (5) par le ministère prussien : Serait-il à propos, serait-

(1) M. Edgar Quinet adopte cette opinion dans l'*Ultramontanisme*.

(2) *Dogmatique chrétienne en lutte avec la science*, par F. Strauss, t. I, § 22.

(3) On peut voir une analyse de leur opinion dans Zeller.

(4) M. Edgar Quinet en parle avec enthousiasme, *Allem. et Italie*, tom. II.

(5) 15 novembre 1855.

il salutaire d'interdire la vente de l'ouvrage du docteur Strauss? Voici en deux mots sa réponse : « La perspicacité qui découvre les contradictions règne seule dans le livre du docteur Strauss; on n'y trouve point en même temps ce sens profond qui saisit l'unité fondamentale du récit de l'Evangile. On y voit un esprit qui ne découvre qu'un côté des choses, mais jamais cette pensée religieuse qui vivifie. Les principes dont on se sert dans ce livre pour transformer en mythe ce qu'il y a d'historique dans l'exposition des Evangiles, ôteraient aux faits les plus certains, toute leur réalité historique. Si une opinion pareille à celle émise par cet ouvrage sur le Christ historique, devenait générale, l'Eglise chrétienne serait rapidement détruite, partout où elle se répandrait. D'un autre côté, une interdiction formelle serait plutôt nuisible que favorable à la vérité. On peut interdire des écrits composés pour le peuple, mais l'effet d'un livre scientifique, tel que celui-ci, ne peut être détruit que par les armes de la science. L'erreur elle-même doit servir à faire ressortir la vérité sous un nouveau jour, à l'établir plus solidement, à découvrir les côtés faibles du mode adopté jusque-là pour sa défense. » — Une relation défigurée de l'opinion de Néander, insérée dans le n° 10 de la *Gazette générale*, força l'auteur à publier (le 17 février 1836) une explication précise : Son opinion, y est-il dit, n'est que l'expression d'une conviction personnelle. Il est persuadé qu'elle a son fondement et son droit scientifiques. Présentée toutefois sous cette forme, elle ne peut avoir d'importance que pour ceux qui envisagent les choses divines et humaines sous le même point de vue que son auteur. » Il exprime ensuite un jugement remarquable sur l'esprit du temps, qui n'est point l'oracle de la vérité, mais au contraire, dans beaucoup de cas, la voix du mensonge et de l'illusion. Depuis son origine, le christianisme a marché victorieusement et s'est perpétué en combattant les erreurs du siècle. La conception soi-disant plus élevée, la conception idéale du christianisme, d'après laquelle le principe du salut et l'idée de l'humanité, qui nous est offerte sous le symbole de l'histoire mythique de la personne de Jésus, repose sur cet esprit erroné du temps. Le docteur *Néander* confesse de la manière la plus expresse *sa foi au Christ historique*, qui a transformé et transformera toujours avec une force victorieuse et divine la vie du genre humain. « Le monde civilisé, dit-il, doit s'humilier, ne point avoir honte de la pénitence qui seule mène à la foi. Comme cela est demandé à tous, il doit recevoir le royaume de Dieu avec le même esprit que le Christ mit à louer Dieu de ce qu'il a révélé aux petits enfants, ce qu'il a caché aux sages et aux savants. Voilà pourquoi il a dit : *Quiconque ne sera pas né de nouveau ne verra point le royaume de Dieu.* Tout ce qui prend sa source hors de cette croyance n'est point du christianisme. »

La *Gazette ecclésiastique évangélique* de Berlin est celle qui s'est prononcée contre Strauss avec le plus de force et le moins de ménagement, surtout dans l'avant-propos de l'année 1836, N° de janvier. Reproduisons ici quelques-unes des pensées principales de cet article :

« L'ouvrage de Strauss, dit cet *avant-propos*, est précisément important, en ce qu'il ne présente rien d'absolument nouveau. Il n'est, au contraire, qu'une réunion d'éléments déjà trouvés depuis longtemps. Mais il a bien exagéré ses travaux, et sous ce rapport, il s'annonce lui-même comme l'organe d'un avenir qui n'est encore qu'à son aurore. — Une certaine dose de piété avait paru jusqu'alors si nécessaire à un théologien, que celui qui en était dépourvu, cherchait à s'en parer hypocritement. Nous rencontrons ici l'extinction la plus complète de tout sentiment des choses divines, et l'auteur se fait même gloire de ce défaut jusqu'à le considérer comme ce qui le distingue entre tant d'autres qu'il avoue lui être supérieurs en instruction. Strauss, et ce n'est pas peu dire, est aussi exempt de préjugés religieux, qu'il est rempli de préventions irréligieuses. Il attaque, avec calme et sang-froid, l'oint du Seigneur, sans être touché à l'aspect de millions d'individus qui étaient et sont encore prosternés devant lui. Cette larme de tristesse que répand, en se détachant d'un ami, quiconque a un cœur sensible, parce qu'il croit s'être trompé sur lui, ne s'échappe pas même de ses yeux : pourtant quel ami n'abandonne-t-il pas, et ne foule-t-il pas aux pieds?.... L'auteur de la *Vie de Jésus* s'impose la tâche de rétablir *dogmatiquement* ce qu'il a détruit *par la critique historique*. Il regarde ses attaques comme dirigées uniquement contre la forme du christianisme qui a régné jusqu'ici. Il pense que son essence ne s'en montrera que sous un jour plus glorieux (1). Il est rare assurément de rencontrer un scepticisme si complet, allié à tant de mensonge, d'hypocrisie et de gravité dans les apparences. Notre siècle se prépare à enfanter deux peuples; ils marcheront l'un contre l'autre de plus en plus forts, les rangs de plus en plus serrés : l'incrédulité et la foi. Plus l'esprit rationaliste du siècle se développe d'une manière conséquente, plus il deviendra impossible à ses esclaves de persuader aux autres qu'ils sont propres à servir l'Eglise. »

La *Gazette ecclésiastique évangélique* renferme de nombreux mémoires qui parlent de l'ouvrage de Strauss dans le même sens, tantôt directement, tantôt indirectement, quoiqu'avec des expressions plus calmes. *L'avenir de la théologie* (n° de mai 1836), la *position du docteur Strauss et de ceux qui partagent ses convictions vis-à-vis de l'Eglise*, la *situation du christianisme à l'égard du panthéisme*, ont été examinés dans ce recueil. On remarque dans tous ces travaux une tendance très-prononcée à résister à

(1) Voyez Strauss. II, pag. 735. —Voy. aussi pag. 48, edit. allem

la nouvelle théologie et à la jeune Allemagne, considérées comme l'expression de la civilisation anti-chrétienne de notre siècle. Donnons encore ici quelques déclarations sur l'ouvrage même de Strauss, extraites de ces mémoires : « Si nous pouvions adopter le préjugé aujourd'hui si répandu, que la fidélité à sa conviction justifie l'homme, et si nous ne devions pas bien plutôt soutenir que l'homme : *est responsable même de sa conviction* (parce qu'il a les moyens de parvenir à connaître la vérité sur Dieu et sur lui-même), alors, il ne nous serait pas permis de refuser notre haute approbation au docteur Strauss..... Strauss *se fait une alliée de l'incrédulité de notre siècle envers l'Ancien Testament*, et montre l'analogie d'un grand nombre d'événements de la vie de Jésus avec des faits qu'il renferme. Il indique aussi le rapport évident de certains autres avec les prophéties, et même en partie l'emprunt textuel de l'expression dans des cas semblables. Tout cela n'est dans la réalité que des prédictions, des promesses accomplies, des confirmations de la révélation; pour Strauss, au contraire, ce sont autant d'arguments en faveur de son interprétation mythique..... Le livre n'a aucune importance par lui-même; il tire sa valeur de l'incrédulité du siècle..... Il est inconcevable que l'on puisse louer si généralement et si généreusement l'auteur sur son érudition; il se connaît bien mieux lui-même, et il repousse cet éloge dans sa *Préface*; or, la modestie n'est pas son défaut. Mais au témoignage que l'auteur se rend à lui-même, vient aussi se joindre celui de son livre. Quiconque a la sagacité du docteur Strauss et un vade-mecum comme *les Commentaires* de Paulus sur le *Nouveau Testament*, les moyens de se procurer la foule d'ouvrages qui y sont cités, ou des amis pour les lui prêter, peut à chaque instant, sans aucune préparation scientifique, procéder à la composition d'un ouvrage qui paraîtra tout aussi savant que celui dont nous nous occupons. Le véritable érudit se reconnaît à ce que partout et toujours les connaissances les plus variées sont à ses ordres, pour peu qu'elles soient utiles au but qu'il se propose. C'est ce qu'on ne verra nulle part dans le livre de Strauss. L'auteur ne s'écarte jamais du cercle étroit des ouvrages qu'il a sous la main. La négligence et l'inapplication sont souvent évidentes, et il ne prend pas même la peine d'utiliser les passages qui s'appliqueraient très-facilement au plan de son ouvrage. Il paraît ne voir absolument rien par ses propres yeux dans l'Ancien Testament. »

L'*Indicateur littéraire pour la théologie et la science du christianisme en général*, publié par le docteur Tholuck, s'est occupé aussi du livre de Strauss. On y a lu successivement, outre l'*opinion théologique du docteur Tholuck*, les *jugements d'un philosophe, d'un historien et d'un médecin*. Quoique ces derniers ne soient pas théologiens de profession, on voit que rien de ce qui se passe dans le domaine de la théologie et de l'Église en général, ne leur est indifférent, parce qu'ils ne veulent rester étrangers à aucune branche des connaissances humaines.

Le docteur Tholuck lui-même, avant de publier un ouvrage important dont M. l'abbé H. de Valroger a donné une traduction, a porté plusieurs jugements sur le livre de Strauss dans l'*Indicateur* : « L'incrédulité et le doute du siècle se concentrent tout entiers dans cette œuvre. Ce serait une erreur de croire qu'il faille un livre aussi étendu que *la Vie de Jésus*, par Strauss, pour le réfuter sur tous les points. La prodigieuse masse des preuves historiques de l'auteur repose sur la pointe d'une aiguille; — que cette pointe vienne à se rompre et tout l'édifice s'écroule : l'*Authenticité des quatre Évangiles*, l'authenticité même d'*un seul* d'entre eux renverse son hypothèse. — Assurément, ainsi parle Strauss, si les témoignages externes en faveur d'une origine apostolique étaient irrésistibles, il deviendrait difficile de regarder leurs relations comme des mythes. — Tout le mystère repose donc sur un seul point, et il suffit d'éclaircir celui-ci. La preuve philosophique (1) repose aussi, comme la preuve historique, sur la pointe acérée d'une aiguille. »

Tholuck, dans une dissertation intéressante et étendue, *Recherches sur le recensement dont parle Luc au chap. II, vers. 2, par rapport à la critique de Strauss*, nous donne une preuve de ses assertions tirée de son ouvrage *De la crédibilité de l'Histoire évangélique* (n° 38 jusqu'à 42 de son *Indicateur*). Le choix de ce sujet est très-heureux pour montrer la légèreté et la partialité de la critique de Strauss, comparée à la véritable critique, à celle qui a dorit au titre d'impartiale.—Strauss, en effet, réunit (ou plutôt trouve réunie) une grande masse de prétendues erreurs chronologiques et historiques sur l'antiquité (2), pour ruiner d'un côté la crédibilité scientifique du troisième *Évangile*, et pour en conclure aussi d'autre part, que Bethléem n'est pas le lieu de naissance de Jésus. L'examen de ce passage est surtout essentiel, parce que, comparativement à tous ceux dont il a pu s'occuper, c'est celui qu'il a attaqué avec le plus d'avantage; et on disait même que les supernaturalistes de nos jours n'avaient pu réussir à le justifier sous le rapport scientifique. Or, Tholuck, avec l'immense talent de critique positive et de solide érudition qui lui est familier, démontre d'abord, quant aux *Actes des Apôtres*, que saint Luc connaissait parfaitement les relations historiques de ces temps-là, surtout en ce qui concerne les autorités juives et païennes. Quant au troisième évangile et au dénombrement, il suffit à l'auteur d'une traduc-

(1) C'est-à-dire la démonstration prétendue de l'impossibilité des faits surnaturels. — *Voyez* sur cette question tout le second volume de l'Allemagne dans *Le Christ et l'Évangile*.

(2) Livre Ier, § 28, 198-207, éd. allem.

tion exacte et fidèle, pour lever toutes les difficultés. Voici cette traduction : *Ce recensement eut lieu avant que Cyrinus ne fût préteur en Syrie* (1). Et il pense que cette parenthèse de saint Luc a été ajoutée par lui, précisément en vue de ceux qui voudraient accuser l'Evangéliste d'une méprise historique. Mais il ne se contente point d'avoir réfuté cette principale attaque contre l'exactitude de ce passage, au moyen de cette traduction ; il examine aussi toutes les objections de détail soigneusement rassemblées par Strauss, et il démontre leur complète insignifiance par des recherches éclairées.

« Le grand but du docteur Tholuck, disait M. Zeller en 1837, a été de prouver dans cette dissertation, à quel point on doit réfléchir et faire de scrupuleuses investigations, avant de prononcer sur des sujets de cette nature, ce que Strauss ne manque pas de faire avec précipitation, tant à l'égard de ce passage que de mille autres récits évangéliques ; et il a incontestablement réussi à donner une solution digne de la tâche qu'il s'est imposée. S'il nous est permis de tirer de cette preuve une conclusion en faveur de l'ouvrage entier qui doit paraître (2), si cette solide recherche nous en promet une également fondée sur tous les points des relations évangéliques attaquées par Strauss et tant d'autres, nous aurons bientôt à nous féliciter de la publication d'un livre qui, par rapport à la critique moderne du Nouveau Testament, trouverait difficilement son égal. En lisant cette brillante justification du caractère historique de notre évangéliste sur les points principaux et même secondaires, on est étrangement surpris de voir Strauss rejeter hardiment ce même évangéliste et le regarder comme un écrivain *simple et borné*. La notice chronologique et savante de saint Luc devra paraître bien moins suspecte à tout homme impartial et sans prévention, que les relations du critique qui désespère si promptement de pouvoir expliquer cette notice. »

D'après le jugement que nous venons de citer, on peut reconnaître la véritable érudition qui possède toujours à ses ordres les connaissances les plus étrangères à l'objet dont on s'occupe, lorsqu'elles peuvent être de quelque utilité pour le but qu'on se propose (3). Strauss, au contraire, ne sort jamais du cercle étroit des ouvrages qui peuvent lui offrir *une assistance directe*. La vérité de ce jugement se montre ici avec évidence, car il n'avance rien qui ne se trouve dans Olshausen, Paulus, Kuinoël, Credner, Winer, Schmidt, etc.; et dans les passages de l'historien juif Josèphe, depuis longtemps cités par ces savants (4). Au contraire, aucune des preuves tirées des écrivains grecs ou romains, ou des œuvres philologiques et archéologiques les plus récentes, n'échappe au coup d'œil perçant de Tholuck.

Un célèbre historien, le docteur H. Léo, a aussi inséré dans l'*Indicateur littéraire : Encore un mot sur les productions les plus récentes de la littérature théologique*. Il établit, dans la conduite de l'homme, une distinction entre les actions morales et celles *conformes aux mœurs*. Les premières prennent toujours leur source dans la conviction *subjective*, elles sont partout basées sur elle. Celui qui fait une chose que sa conviction personnelle lui présente comme un devoir, agit *moralement*. Mais une action *conforme aux mœurs*, présuppose une base positive plus générale, et même religieuse. Les mœurs nationales et religieuses, partout où elles existent vivantes et puissantes, entourent l'individu comme une atmosphère, comme un véritable élément. Elles placent de tous côtés des barrières infranchissables aux particuliers ; elles sont la base d'un jugement invariable sur les mœurs, de la louange comme du blâme de la foule, et donnent de la tenue à l'homme le plus changeant. Quand les peuples commencent à regarder ces idées religieuses et nationales comme un fardeau, quand elles viennent à prendre à leurs yeux le caractère de l'oppression, quand ils franchissent les bornes qu'elles leurs posent, c'est un signe certain que des épidémies spirituelles se sont emparées d'eux. Depuis le milieu du XVIIIe siècle, il s'est établi une marche progressive qui tend à délivrer l'individu de ces entraves morales que nous venons d'indiquer plus haut. La réaction a commencé à se faire sentir tout récemment; on a enfin ouvert les yeux çà et là sur le précipice prêt à nous engloutir. Quand il n'y aura plus de gens guidés par les traditions qui conservent

(1) La Vulgate traduit : *Hæc descriptio prima facta est a præside Syriæ Cyrino*. (Saint Luc, cap. II, v. 2.) — Le grec porte : Αὕτη ἡ ἀπογραφὴ πρώτη ἐγένετο ἡγεμονεύοντος τῆς Συρίας Κυρηνίου.

(2) L'ouvrage de Tholuck n'était pas encore publié en 1837.

(3) Nous n'avons pas ajouté un seul mot à ce qu'on dit ici de la science profonde et de l'érudition historique de Tholuck.—Nous avons laissé parler M. Zeller.

(4) Plusieurs des écrivains cités ici avaient fait mention des objections répétées par Strauss pour les combattre. Ce passage montre ce qu'il faut penser de l'originalité de Strauss tant vantée par M. Saisset.—Le professeur C.-A Weisse, de Leipzig, a publié aussi, dans l'*Indicateur littéraire* (n. 19 et 20), une lettre adressée au docteur Tholuck qui en est l'éditeur. Dans cet opuscule, il constate l'analogie frappante des principes philosophiques de Hégel et de Strauss. Il s'attache à montrer l'antipathie du panthéisme pour toute grande personnalité historique. Ce point de vue a été très-bien saisi par M. E. Quinet, qui dit spirituellement que le *panthéisme est jaloux même de la vie de l'oiseau qui vole dans l'air*. Cette préoccupation systématique tend à faire passer sur l'humanité le niveau de fer d'une véritable démagogie historique. On croirait faire un larcin à l'humanité tout entière en reconnaissant quelques grands hommes. La philosophie de l'histoire du panthéisme retombe ainsi toujours dans la critique mesquine et dénigrante du voltairianisme. La rationalisme de notre temps n'est pas si loin du XVIIIe siècle qu'il le prétend. Il affecte le calme et la bienveillance ; mais il oublie souvent son rôle d'emprunt, et même ses doucereuses formules :

Naturam expellas furca, tamen usque recurret!

(HORAT.)

les mœurs, Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard pour étayer encore ce que l'Église et la conscience des peuples renferment de coutumes salutaires ! »

« Toutefois, dit-il, tandis qu'un petit nombre d'hommes réunis dans un esprit commun, sont disposés à sauver ce qui peut encore l'être des éléments moraux et traditionnels de notre vie, la désorganisation progressive marche à pas de géant. La classe des savants qui attaquent l'authenticité de quelques livres de l'Ecriture sainte, et altèrent surtout fortement la considération de notre religion aux yeux des ignorants, est en général bien plus redoutable que cette secte qui, ayant déjà tourné le dos à tout système religieux positif, a compromis la stabilité de nos mœurs domestiques. Des recherches pareilles, une fois faites et publiées, doivent assurément trouver leur réfutation dans une controverse sérieuse ; il est même heureux que le rationalisme ait enfin acquis ce degré de subtilité qu'on trouve maintenant dans Vatke et dans Strauss, et qui menace de ruine tout le système de la théologie chrétienne. On connaît enfin la racine de l'arbre, on peut donc y porter la hache. Mais à quoi servira-t-il à notre théologie chrétienne d'avoir complétement gagné ce procès dans quelques dizaines d'années, d'avoir remporté la victoire contre la désorganisation dans les régions les plus élevées, si ses adversaires, pendant la durée du combat, se vantent hautement d'avance de son issue ; s'ils répandent dans les classes populaires, incapables de les juger, des dissertations scientifiques. »

« Dès le commencement de ce siècle, lorsque Vater, de Wette, Gésénius, adoptèrent dans la théologie cette marche dissolvante, on eût dû défendre d'imprimer de pareilles recherches en langue allemande. Maintenant encore, il n'est pas trop tard de faire une pareille défense, et d'adopter l'emploi exclusif de la langue latine pour de semblables travaux. Par ce moyen, et en défendant de traiter ces sujets ailleurs que dans des écrits périodiques, uniquement destinés aux savants, on assurerait la libre action de la science, et l'on éviterait en même temps le danger de voir le plus solide fondement de notre vie morale ébranlé pour longtemps par ces publications répandues de tous côtés (1). »

« Si cette proposition arrive cinquante ans trop tard, dit M. Zeller, l'opinion qu'elle exprime n'en mérite pas moins la reconnaissance de quiconque pense en chrétien (2) ; ce jugement a d'autant plus d'importance, que le docteur Léo a prouvé par ses éminents ouvrages historiques qu'il comprend la marche de l'humanité. Il est surtout remarquable, comme le prouve son *Histoire des Juifs*, imprimée en 1828, qu'il a été lui-même pendant quelque temps entraîné dans cette direction désorganisatrice. Il s'appuyait alors uniquement sur les recherches des trois savants que nous venons de nommer ; mais aujourd'hui, forcé de revenir à un point de vue plus solide et mieux fondé, il reconnaît les dangers et la complète insuffisance du premier. Maintenant il regarde comme un des plus grands bonheurs spirituels de l'homme, de vivre dans une société fortement imprégnée de sentiments religieux. — Jésus de Nazareth est à ses yeux le Fils de Dieu. »

Les *Observations d'un laïque sur la Vie de Jésus, par Strauss*, que l'on trouve dans les nos 46 et 47 de l'*Indicateur littéraire*, sont de Heinroth, professeur à Leipzig. On y lit, entre autres choses : « Je dois d'abord déclarer tout naïvement que Strauss, par son attaque violente contre les quatre Evangiles considérés sous le rapport historique, a été bien loin d'ébranler ma conviction à cet égard. On voit si souvent un événement raconté comme étant arrivé, d'une manière très-différente ! la diversité des relations est donc loin de constituer une contradiction ! — Des erreurs mêmes, dans une narration, n'infirment pas sa vérité historique en elle-même ; à plus forte raison, une simple différence dans la manière de la raconter. Les Evangiles sont unanimes sur la sainteté extraordinaire de la personne et de la vie de Jésus, et leurs témoignages ne seraient pour nous que des mythes ! Qui dit mythe, dit invention. Ces témoignages, considérés comme des inventions, soit volontaires et dans un but quelconque, soit involontaires, deviendraient de pures absurdités ! Où donc aurait-on pu prendre les traits du portrait de Jésus, tel que nous le retracent unanimement les quatre Evangiles, si ce n'est chez celui qu'on peut appeler le messager de la vie, l'homme divin, l'homme entièrement pur (3) ? Comment ses disciples, qui appartenaient aux classes les plus ignorantes du peuple, purent-ils s'élever eux-mêmes à de si hautes conceptions idéales ? Pourquoi appliquèrent-ils ces traits précisément à cet individu ? — Assurément, et on n'en peut douter, uniquement parce qu'ils y furent contraints par la personnalité si vivante et si merveilleuse de Jésus. C'est d'elle qu'ils reçurent d'abord ce portrait. Admettre la composition involontairement mythique, c'est-à-dire fabuleuse de la vie de Jésus, est une absurdité ; il en est de même d'une vie de Jésus composée et inventée à dessein, car des imposteurs ne pourraient jamais simuler une telle manière de raconter, une indifférence aussi naïve sur le jugement des lecteurs qu'on la trouve dans les Evangiles. De plus, tout imposteur a en vue son bénéfice. Quel profit les évangélistes pouvaient-ils donc trouver à glorifier le Crucifié ? pas le moindre.

« Le miracle, considéré comme un événe-

(1) Le docteur Léo, dans l'article cité. — Nous avons déjà vu Tholuck désirer les mêmes mesures préventives contre les extravagances de la pensée protestante.

(2) Quel remède contre les folies du scepticisme protestant !

(3) L'inventeur d'un tel livre en serait plus étonnant que le héros. J.-J. Rousseau. — M. Edgar Quinet, *Allemagne et Italie*, II, a très-bien développé la pensée de Heinroth.

ment surnaturel, est inadmissible. Tel fut probablement le premier écueil contre lequel la croyance de Strauss aux récits évangéliques vint faire naufrage. La pensée d'un événement surnaturel dans l'ordre physique est-elle donc une pensée déraisonnable? Nullement; car Dieu, en sa qualité d'esprit, règne en souverain maître sur la nature; et la force de l'esprit divin, agissant par lui-même, peut à son gré débarrasser la nature de ses liens, et les lui imposer de nouveau. Un miracle naturel, c'est-à-dire un miracle qui devrait produire un événement *surnaturel*, par les forces et les lois de la nature, impliquerait seul contradiction. Mais nier en général des événements surnaturels, parce qu'ils ne sont pas conformes aux lois physiques, vouloir en conséquence expliquer naturellement tout ce qui porte en soi un caractère surnaturel, est une véritable folie! La réalité des miracles rapportés dans les Evangiles est prouvée par leur nécessité pour la rédemption du genre humain. L'apparition de Jésus dans le monde serait inconcevable, si ces faits surnaturels ne l'avaient pas accompagné. La vertu des miracles est un attribut essentiel de la sainte personnalité de Jésus, et il est aussi impossible de séparer cette vertu de sa vie que les rayons de lumière du soleil. »

Heinroth dit encore : « Le procédé employé par Strauss pour anéantir les Evangiles n'a fait que me convaincre plus profondément de ce qu'ils renferment de vie et d'harmonie. Car, au lieu des contradictions de ces récits entre eux et de chacun d'eux pris séparément, que Strauss s'efforce visiblement et péniblement d'en extraire, je n'y trouve bien plutôt qu'une simple diversité de formes dans la manière de remplir le même thème. Cette idée, c'est Jésus venu dans le monde pour sauver les pécheurs, afin que tous ceux qui croient en lui ne soient point perdus, mais qu'ils obtiennent au contraire la vie éternelle. Le Jésus des Evangiles est le Saint de Dieu, le Christ. — Jamais il ne sera donné à un docteur Strauss de détruire par ces divergences, qui ne peuvent prendre leur source que dans son esprit, l'impression harmonieuse que les Evangiles font sur ma raison. »

« On trouve, dans ce petit livre, dit M. Zeller, un témoignage rendu par un savant distingué en faveur du Christ, notre maître. Ce témoignage prouvera du moins à tous ceux qui s'imaginent qu'une connaissance plus parfaite des lois de la nature et de l'esprit humain affaiblit la foi naïve au Seigneur Jésus, que cette foi se fortifie précisément en les approfondissant, et que le verbiage de l'incrédulité n'indique qu'une science superficielle. Heinroth nous l'a fait voir dans son excellent écrit *de la Vérité* (Leipzig, 1834), et à côté de ses recherches, les œuvres de Schubert peuvent aussi conduire à la science véritable les esprits égarés par le doute et qui cherchent sincèrement la lumière, en leur prouvant que la foi simple et chrétienne peut fort bien s'allier avec les études les plus solides sur la nature. »

M. Zeller ajoute les réflexions suivantes : « Avant d'abandonner ces jugements significatifs portés sur Strauss, et de passer outre, il convient d'ajouter quelques mots généraux sur la tendance de l'ouvrage périodique dans lequel ils se trouvent. L'*Indicateur littéraire*, dirigé par le docteur Tholuck, par la diversité des sujets, par une exposition savante, toujours animée, souvent pleine de génie, offre un enseignement varié, d'abord à nos théologiens protestants, puis aux hommes instruits en général. On y lit des mémoires dans lesquels les sujets à l'ordre du jour, ceux qui touchent à la théologie et à la science religieuse dans toute son étendue, sont jugés avec justesse et prudence (1) au point de vue chrétien. En dehors de la théologie proprement dite, il s'y rencontre de bonnes dissertations sur la philosophie, la littérature, la poésie, etc... Une argumentation presque toujours grave et ferme contre les tendances rationalistes de notre siècle et contre leurs organes, réunie à la manière indulgente et calme avec laquelle la vérité chrétienne est présentée, même à celui qui l'a reniée, donnera certainement une influence de plus en plus grande à cette feuille. »

Après les jugements pris dans le cercle des théologiens et ailleurs, viennent tout naturellement se placer les loyales *paroles d'un laïque sur la Christologie commune à Hégel et à Strauss*, par le docteur Nageli, conseiller de l'Université (2), paroles prononcées par un homme qui, comme son ami Pestalozzi, paraît désirer le bonheur de l'humanité. Il éprouve aussi une vive douleur quand son bien le plus précieux, quand sa foi se trouve menacée dans des contrées plus ou moins étendues. Il voit dans Strauss, à cause de son défaut de logique, un hégélien manqué, et dit de lui : « Strauss se montre comme un impie, qui ne respecte pas le sentiment des choses saintes dans le prochain. Il se joue et de ce qui est sacré aux yeux de celui-ci, et même de ce qui l'est en soi-même, avec un air de gravité que personne ne s'était encore permis avant lui; mais il réussit mal à cacher le satyre moqueur derrière ce large et vaste manteau de gravité philosophique. Lui qui se complaît criminellement dans tous les détails propres à élever des doutes sur la naissance céleste du Fils de l'homme; lui, qui nous représente la femme bénie comme une prostituée; lui, le contempteur des miracles, cet homme impudent a cependant le front de dire dans sa préface : la *naissance surnaturelle du Christ est une éternelle vérité*. Un grand nombre d'expressions et de tournures trahissent le sacrilége. C'est avec dégoût que le laïque lui-même parcourt un semblable catalogue de turpitudes, en exprimant en même temps le désir que le lecteur chré-

(1) Il ne faut pas oublier que M. Zeller est protestant. Du reste nous faisons remarquer une fois pour toutes que quand nous le citons textuellement, nous lui laissons la responsabilité de ses appréciations dont nous n'avons pas pu toujours vérifier l'exactitude.

(2) Zurich, 1836, p. 40.

tien passe outre. Ceux qui ont osé recommander un tel sujet comme apte à faire progresser les hautes études, le liront sans rougir, s'ils le peuvent (1) ! »

Nous citerons encore le petit écrit qui a pour titre : *Les mythes de la Vie de Jésus*; extrait du *Haiat ul Kulub*, *par Mahomet Bachir*, avec un *appendice sur la vie de Jésus, du docteur Strauss*, publié par M. Ch.-G. Barth (2). Se confiant au tact critique du lecteur impartial, et lui supposant un sens droit, disposé à accueillir la vérité, l'auteur cite à peu près vingt exemples de mythes mahométans sur la vie de Jésus, pour que chacun aperçoive à l'instant, par leur comparaison avec les récits évangéliques, la différence entre de simples relations historiques et une tradition défigurée. On sait que les mahométans ne portent point un jugement défavorable sur Jésus qu'ils regardent comme un grand prophète de Dieu. Ils ne justifient leur antipathie contre les chrétiens qu'en prétendant que les Evangiles, tels que nous les possédons aujourd'hui, sont falsifiés. Leurs dispositions favorables à l'égard de Jésus, dispositions qui leur sont communes avec les évangélistes, rendent évidemment ces publications mahométanes propres à faire contraste avec les mythes des Juifs sur la vie de Jésus, mythes formés par leur haine contre le Christ. On donne dans l'appendice quelques aperçus instructifs sur la nature et le caractère des mythes, et sur ce qui les distingue des récits évangélico-historiques. Dans tous les mythes, le vrai et le faux, la raison et la déraison, sont placés côte à côte, ou mélangés ensemble. Où se trouve-t-il quelque chose de pareil dans les *Evangiles ?* Tout cercle mythique d'un peuple est empreint de préjugés nationaux, religieux et politiques, qui ont leurs racines dans le sol où il a pris naissance. Les récits du *Nouveau Testament*, au contraire, combattent ouvertement les préventions des Juifs. Les mythes présentent toujours, dans leurs contradictions internes et externes, un côté vulnérable ; dans les évangiles, les contradictions ne sont qu'apparentes. Là où l'histoire offre des lacunes, les mythes cherchent à les remplir et à les embellir ; ils exagèrent, ils accumulent des circonstances merveilleuses; ils ne renferment pas les principes moraux les plus purs et pèchent contre la chronologie. — Tout ceci est traité avec étendue, et on appelle l'attention sur les qualités inverses des évangiles.

Cet intéressant petit livre ne manquera sûrement pas son effet sur les lecteurs sans prévention ; car la réunion étonnante du puéril et du fantastique, de la simplicité et de l'affectation, qu'on remarque dans ces *traditions mahométanes*, rendra la peinture naïve et constamment vraie des Evangiles d'autant plus agréable.

Donnons-en quelques preuves : « Jadis Marie arriva en un lieu, précisément le jour même où le peuple d'Israël célébrait une fête, et où grand nombre de tisserands, montés sur de vigoureux mulets, se divertissaient. Marie s'approcha des tisserands et leur adressa cette question : Ne pourriez-vous pas me dire où se trouve le dattier desséché? Ils ne lui répondirent point ; ils se moquèrent d'elle au contraire. Ce procédé mécontenta Marie, et elle pria Dieu de rendre leur métier ingrat et misérable. Peu de temps après, Marie aperçut des marchands, et elle prit aussi d'eux des informations sur ce dattier. Ceux-ci se firent un plaisir de le lui montrer. Alors Marie se réjouit et leur dit : Que Dieu bénisse votre commerce et fasse que tout le peuple ait besoin de vous. A peine Marie fut-elle arrivée auprès du dattier, le froid devint si vif, qu'elle en souffrait horriblement. Le charpentier Joseph survint au même moment, et voyant Marie transie de froid, ramassa du bois et lui fit du feu. Marie, lui dit-il, vous avez sûrement faim aussi? Et il fouilla sur-le-champ dans sa poche et lui offrit sept noisettes. De là vient que les chrétiens allument du feu et jouent avec des noix, lorsqu'ils fêtent la naissance du Christ. »

« Sem, fils de Noé, est la quatrième personne que Jésus ait ressuscitée des morts : Jésus le ressuscita par sa prière. Quand Sem sortit du tombeau, on remarqua qu'une partie de sa chevelure était devenue blanche. Sem demanda : Le jour de la résurrection est-il donc arrivé? Jésus répondit : Non, mais j'ai prié pour toi et voilà pourquoi tu es ressuscité. Sem vécut encore 500 ans, et il n'avait que la moitié de ses cheveux blanchie. Enfin, l'autre moitié de sa chevelure se mit aussi à blanchir, et pourquoi? Parce qu'il craignait trop le jour de la résurrection. Jésus s'en apercevant, lui dit : meurs, Sem! et il retomba sur-le-champ dans la poussière du tombeau. — Encore à la mamelle, Jésus parle déjà. Jeune enfant, il enseigne dans l'école, ressuscite les morts, fait d'autres prodiges. Il rend beaux des hommes hideux, et il promet un paradis au mahométan sensuel, en retour des jouissances auxquelles il renonce sur la terre. »

Certainement, pour parler comme l'éditeur, ce petit livre est une flèche qui, quelque faible qu'elle soit, guidée par la main de Dieu, est capable de frapper un cœur droit, et peut le ramener ainsi avec une foi plus vive à l'Evangile que le docteur Strauss lui avait rendu suspect. Si quelques esprits sont assez égarés pour ne plus distinguer le vrai du faux, la simplicité de l'art, la noblesse de la bassesse, il ne reste plus qu'à leur rappeler sans cesse la sentence de Jésus que l'éditeur reproduit : « Si quelqu'un veut se conformer à sa volonté (de celui qui m'a envoyé), il verra bien si cette doctrine

(1) Il cite alors, au livre II, les pages 70, 95, 172, 195, 256, etc., etc., de l'édition allemande. — Nous livrons cet avertissement à MM. les professeurs universitaires qui rédigent *la Liberté de penser*, et qui ont tant vanté le livre de Strauss (1849).

(2) Stuttgard, 1857.

est celle de Dieu, ou si je parle d'après moi-même. » (*S. Jean*, VII, 17.)

Citons encore : *Lettre aux amis de la vérité évangélique; relative à une vie de Jésus, pour des lecteurs instruits*, sur la composition et l'exposition historique de la vie de Jésus. — Jules Hartmann, diacre à Neustadt sur la Linde, nous fait connaître, dans cette lettre, le projet qu'il a formé de publier un ouvrage indiqué dans le titre précédent. Il y expose les principes d'où il partira, et les motifs essentiels qui le portent à l'entreprendre. Sans doute, après les écrits publiés par le docteur Paulus et par quelques autres sur la vie de Jésus, qui, d'après le plan des auteurs, ne peuvent satisfaire aux véritables besoins des intelligences, surtout après l'ouvrage de Strauss, une vie de Jésus, reposant sur une base chrétienne et positive, était devenue indispensable. En effet, sans elle, plus d'un homme étranger à la science par son éducation, qui, comme le dit Strauss lui-même, a lu son ouvrage par curiosité, pourrait la payer trop cher. Un pareil travail, fait avec tact et avec talent, peut justement offrir un moyen de guérison pour de semblables blessures (1).

Les principes qui sont exposés dans cette lettre peuvent se résumer ainsi : L'auteur dit, si nous le comprenons bien, que l'absence de toute présupposition, réclamée de lui comme historien, est absolument la même chose qu'un jugement scrutateur et impartial. C'est l'amour de la stricte vérité, qu'aucune opinion préconçue n'empêche d'apercevoir, qui permet de rendre les objets sous leur forme réelle. Soumises à une telle épreuve, la vérité indubitable et l'authenticité des quatre Evangiles offrent, par des motifs externes et internes, une certitude qu'il serait difficile de rencontrer dans aucun ouvrage, soit historique, soit biographique de l'antiquité. Les défenseurs de l'opinion mythique n'ont aucun droit de chanter victoire. La vie de Jésus, exposée dans ses détails et dans son ensemble avec cet esprit de vérité, doit s'offrir à nous, non-seulement dans sa certitude historique, mais encore dans sa beauté, comme la vie humaine et réconciliatrice du Fils de Dieu (2). L'auteur croit qu'on peut élever sur cette base historique l'édifice d'une foi identique avec la science et la réflexion.

« Le ton qui domine dans cette lettre, dit à ce sujet M. Zeller, a de l'affinité avec celui qui règne dans l'*Apologie du christianisme par lettres* de Stirm (Stuttgard, 1836), qui a été goûté du public : esprit éclairé, esprit de douceur, appuyé sur la science, très-propre à faire comprendre avec ménagement la foi chrétienne, à la faire aimer des gens instruits qui s'en sont éloignés. C'est avec d'autant plus de joie que nous y trouvons la déclaration suivante : « Il ne s'agit point de rétablir ce juste milieu par des concessions mutuelles, en se montrant complaisant sur tel ou tel point. L'historien doit servir Celui qui est la vérité même, aux paroles duquel nous sommes fortement attachés, tant que son esprit se conserve en nous fidèlement et sans nuages. »

CHAPITRE VII.

GRULICH.

L'incertitude est comme le fond du protestantisme. Il y a, sans nul doute, dans les Eglises dissidentes, un grand nombre d'intelligences distinguées qui tiennent de toutes les forces de leur âme à la divinité du Sauveur Jésus-Christ. Les conséquences impies du rationalisme les épouvantent. Elles s'aperçoivent, avec une juste terreur, que sans le Christ tous les mouvements supérieurs du cœur sont étouffés par l'orageuse tempête des passions. Le secret instinct d'une âme naturellement chrétienne les fait saisir de leurs mains empressées la croix qui a sauvé et purifié le monde moral. Mais croit-on qu'il leur soit facile, dans la vie tourmentée que le protestantisme leur fait nécessairement, de trouver cette paix profonde et cette sécurité complète qu'on ne rencontre jamais qu'aux pieds de la sainte Eglise de Dieu? Le doute est un élément si essentiel des doctrines protestantes, qu'il reparaît toujours, jusqu'à un certain degré, dans les convictions qui semblent les plus fermes et les plus décidées. Les sociétés protestantes ont si rapidement perdu le sentiment des choses divines ; elles sont si complétement absorbées par le confortable de la vie matérielle, qu'il faut de prodigieux efforts d'énergie et de bonne volonté pour que le regard de l'âme, perçant cette pesante atmosphère, envisage l'éternelle lumière qui réchauffe et rajeunit les intelligences engourdies. Il semble que là, la vérité est comme une étrangère, qu'on craint à chaque instant de voir retourner vers les cieux, souffrante et désolée. La pensée protestante, comme le Méphistophélès de Gœthe, est mauvaise conseillère. Elle aime à semer dans les cœurs et dans les esprits l'inquiétude et l'angoisse. Un des hommes les plus vertueux que le protestantisme ait produits allait mourir. Tout à coup, comme s'il eût vu se dresser devant lui le scepticisme de son Eglise, il s'écria avec énergie : « L'Evangile est vrai, vrai, toujours vrai ! » Ne semble-t-il pas qu'il faille, pour rester chrétien dans une société qui commence et finit par le doute, s'armer d'une sublime inconséquence et protester jusqu'au dernier soupir contre la logique qui vous entraîne ?

Ces considérations nous ont été inspirées naturellement par l'ouvrage de Grülich, archidiacre de Torgau, publié à Leipzig en 1836. Il a pour titre : *Considérations rassurantes sur la dernière tentative faite pour transformer la vie de Jésus en légende.* M. Grülich est disciple de Reinhard. Ce célèbre théologien

(1) Ces réflexions nous ont inspiré à nous-même le projet d'une *Vie de Jésus*, au point de vue de la science.

(2) Voy., dit M. Zeller, *Préface* de l'ouvrage de Lang, II.

protestant lutta avec une certaine énergie contre les envahissements du rationalisme dominant (1). Mais, comme tous les défenseurs protestants de la révélation, il se laissa arracher plus d'une fois des concessions fatales. Il était convaincu avec raison que l'histoire réduit à néant les prétentions fastueuses du rationalisme. Il faisait sentir avec éloquence les variations sans fin, les contradictions dérisoires, les incertitudes perpétuellement renaissantes de tous les systèmes enfantés par l'orgueil ou le caprice de l'homme. Mais le défaut de stabilité des idées protestantes l'entraîna plus d'une fois dans des conceptions très-inexactes sur la nature de la révélation et sur l'inspiration des livres saints (2). M. Grülich veut rester chrétien comme Reinhard; mais les forces du rationalisme ont bien grandi depuis la mort du célèbre prédicateur de Dresde. Le disciple, d'ailleurs, paraît avoir dans l'esprit moins de décision que son maître. Reinhard aurait certainement vu plus vite et senti plus vivement tout ce qu'il y a d'aventureux et de fantastique dans l'hypothèse du docteur de Tubingue.

La première impression que l'ouvrage de Strauss produisit sur Grülich, ce fut évidemment un sentiment de terreur instinctive. Il lui sembla que la théologie protestante ne pouvait pas répondre à tous les doutes qui s'étalaient à ses yeux avec tant d'audace et de franchise. Il y a, en effet, quelque chose dans cette inquiétude qui n'est pas sans fondement. La science du protestantisme a fourni, pour une réfutation de Strauss, des matériaux de la plus haute valeur. Mais s'ensuit-il que les docteurs protestants soient réellement placés sur un terrain solide, pour saper par la base toute l'exégèse des mythologues? En abandonnant le principe sacré de la tradition, n'ont-ils pas sacrifié par là même le point de départ de la vérité historique? Est-ce que les preuves de l'Eglise ne sont pas celles du christianisme (3)? Il nous semble donc, en réalité, tout à fait impossible que le protestantisme parvienne jamais à étouffer de ses bras impuissants l'hydre dévorante de l'exégèse nouvelle. Nous nous expliquons donc parfaitement les terreurs du ministre de Torgau. On peut croire qu'elles viennent du fond même des choses et des embarras d'une situation que le temps montrera bientôt incompatible avec la raison et les faits. Le mouvement des opinions est rapide au temps où nous vivons. Les distances s'effacent. Les peuples se touchent et se mêlent. Les idées franchissent les mers, portées par le souffle de la tempête. Les Eglises nationales bâties par l'illusion et par la fraude tombent en morceaux. Il n'y a pas de puissance au monde qui soit capable, comme l'a dit merveilleusement le R. P. Lacordaire, de faire du granit avec cette poussière. Un jour, et ce jour n'est pas loin, il n'y aura plus que deux puissances intellectuelles au monde : le *Rationalisme* et l'*Eglise du Sauveur*. Alors il faudra bien choisir, choisir entre la Croix et le paganisme ressuscité, entre la *tradition* et le *scepticisme*. Oh! si le ciel pouvait, dans sa bonté, faire briller sur les Eglises germaniques quelques rayons de cette divine lumière, qui vient, dans ces derniers temps, d'éclairer tant de nobles intelligences! Ils ont compris, les Seager, les Ward, les Newmann, les Oakeley, les Faber, qu'il fallait redevenir catholique si l'on voulait rester chrétien. C'est là une de ces vérités fondamentales qu'avait entrevues dans la nuit des temps le génie pénétrant de Bossuet, et que le progrès de l'histoire vérifie tous les jours

Est-ce que Grülich n'entend pas lui-même retentir à son oreille le bruit toujours plus voisin des orages de l'avenir? Ce n'est pas, en effet, la seule témérité de Strauss qui l'épouvante; c'est qu'il semble entrevoir derrière lui comme une foule révolutionnaire qui va bientôt faire rouler son niveau de fer sur tout ce qui reste du passé. Elle a grandi dans les écoles du protestantisme, cette jeunesse qui veut continuer l'œuvre de Luther en faisant de l'athéisme de Hégel la religion définitive des Eglises protestantes. Est-ce qu'elle fait mystère de ses intentions et de ses théories? Est-ce qu'elle n'était pas, l'année dernière, avec les drapeaux de l'anarchie sous les murs de Lucerne? L'Europe entière a entendu son cri de guerre, et elle a commencé à voir quelles tempêtes cachaient dans leur sein les écoles du rationalisme. Nous comprenons donc toutes les terreurs que le livre de Strauss doit inspirer à Grülich. Il voit dans cet ouvrage comme un pamphlet menaçant, et on dirait qu'à la voix de Strauss toutes les baïonnettes du rationalisme vont sortir du sol ébranlé de la Germanie. Supposons, en effet, que Strauss ne partage pas les opinions anarchiques (4) de la jeune Allemagne; Grülich n'a-t-il pas pourtant raison de craindre que ses doctrines n'augmentent encore l'étrange confusion qui divise les intelligences, et que cette confusion n'amène bientôt un immense bouleversement social?

Après avoir exprimé toutes les craintes que lui cause la nouvelle théologie qui se répand de Berlin dans toutes les Eglises germaniques, Grülich passe à l'examen de la *Vie de Jésus*, telle qu'elle a été comprise par le docteur Strauss, et il essaie d'indiquer les affirmations qui lui paraissent tout à fait contestables. En effet, s'il fait à Strauss des concessions téméraires et hasardées sur certains points de l'histoire évangélique, il est loin de penser que son système renverse les bases de l'autorité historique de nos saints évangiles. Il constate, en effet, d'une manière ingénieuse et spirituelle, dans l'œuvre de son

(1) Voyez ses *Aveux* et son *Essai sur le plan de Jésus*.

(2) MM. Zeller et Saintes, tous deux protestants, conviennent du danger de ces conceptions.

(3) Le R. P. de Ravignan l'a supérieurement démontré. Voir, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, les *Conférences* de 1841, t. III (3e série), p. 249.

(4) Depuis la révolution de février, le docteur Strauss a eu occasion de se prononcer avec énergie contre les démagogues dans les chambres de Wurtemberg.

adversaire, un défaut capital qui fait reposer tout son système sur une contradiction palpable et manifeste. Quand Strauss prétend réduire la vie de Jésus-Christ à des proportions rigoureusement *scientifiques*, il éteint l'un après l'autre, avec une ironie railleuse, tous les rayons de son auréole divine. Le panthéisme, comme l'a dit très-bien M. Edgar Quinet, est jaloux de la vie de l'oiseau qui vole dans l'air. Il devait donc craindre de laisser au Sauveur une personnalité trop caractérisée. Dans l'hypothèse mythique, le fils de Marie est à peine ce noble *Théurge* juif dont Wielands'est tant moqué dans son *Agathodémon*, et qui n'a trompé l'univers qu'après avoir été dupe lui-même de sa propre imagination. Mais, s'il en est ainsi, toute l'histoire du christianisme primitif devient une véritable énigme. D'où viennent ces hommes héroïques qui ont formé le monde moderne, cimenté de leurs sueurs et de leur sang? Socrate, Platon, Aristote et Zénon, n'ont pas chassé de l'olympe les dieux immortels. Quelle parole a donc été plus puissante que la parole de ces merveilleux esprits? Quelle main invisible a frappé au front toutes les idoles du paganisme défendu par la loi? Koung-fou-tseu, Zoroastre, Sakia-Mouni, Mahomet, Luther, tous ceux, en un mot, qui ont commencé de grandes révolutions religieuses, étaient-ils des esprits vulgaires? Il est clair que si Strauss était conséquent, il ne pourrait refuser à celui qui a fait bien plus qu'eux, les grandes ressources de caractère et de génie qui n'ont manqué à aucun des hommes dont l'humanité garde un souvenir profond. Il est donc obligé, pour essayer de rendre raison des faits, d'avoir recours à une seconde hypothèse qui renverse complétement la première. En effet, comment expliquer l'enthousiasme de l'Église primitive? Comment comprendre ces immenses travaux, ces combats sans fin, ces morts héroïques? L'impression que la personnalité du Christ avait faite sur tous ses auditeurs fut si sérieuse et si profonde, qu'elle leur fit voir, entendre, toucher, comme des réalités sensibles, tous les vains rêves d'une imagination exaltée par les souvenirs vivants de leur maître bien-aimé. C'est ainsi que toute la merveille s'évanouit : tout est illusion et fanatisme visionnaire, et depuis dix-huit siècles le monde civilisé adore un fantôme sublime, rêvé par l'esprit enthousiaste d'ignorants pêcheurs galiléens!

Grülich ne se borne pas à faire sentir la contradiction singulière qu'il y a à peindre tour à tour Jésus sous des traits si divers; il ajoute encore, avec un grand bon sens, que Strauss ne parviendrait jamais à expliquer l'histoire primitive de l'Église, au point de vue de la théorie mythique. Il a raison, et j'irais plus loin que lui. Ne pourrait-on pas dire, en effet, que toute l'histoire du christianisme suppose le Christ évangélique, et que sans cette pierre angulaire, tout ce magnifique édifice s'écroule et s'abîme dans le vide? Un homme célèbre faisait remarquer avec raison qu'on sent à tous les moments de la durée du christianisme l'influence vivante et permanente du divin fondateur de l'Eglise (1).

Dans l'hypothèse mythique, au contraire, l'étonnante histoire du christianisme devient inexplicable, et pour ne pas croire d'incompréhensibles vérités, il faut admettre d'incompréhensibles suppositions.

On s'étonnera peut-être de nous voir examiner aussi longuement tout le système de Strauss. Qu'on ne l'oublie pas, ce n'est pas ce nom que nous poursuivons, mais c'est l'idée qu'il représente d'une manière complète et significative. Cet homme résume en lui cinquante ans de travaux, entrepris pour avilir les livres saints. Moins il a d'originalité personnelle, plus il a d'importance véritable (2).

Réfuter complétement ses idées, ce serait donc renverser les prétentions les plus spécieuses du rationalisme contemporain contre l'Evangile. Un seul homme est-il capable de ce travail immense? Est-il quelqu'un parmi nous d'assez fort pour étouffer le monstre dans ses bras? N'y a-t-il pas, au contraire, une méthode plus naturelle et plus facile? De même que nos adversaires ont réuni contre nous toutes les forces de l'erreur, nous essayerons de réunir contre eux toutes les forces de la vérité. C'est là, sans doute, une besogne laborieuse et sans gloire. Nous ne l'ignorons pas, bien peu de personnes oseront nous suivre dans ce dédale de discussions sévères. La forme lourde et pesante qu'il nous est très-difficile de ne pas adopter constamment dans l'examen sérieux d'une multitude de faits particuliers doit rebuter un grand nombre de lecteurs. Notre seule consolation dans ce labeur ingrat, c'est de fournir à la défense de la vérité des matériaux que nous croyons solides. Un jour, peut-être, quelqu'un plus habile que nous ramassera ces pierres dispersées pour en construire un édifice aux proportions véritablement harmonieuses et régulières.

CHAPITRE VIII.

SELPKE.

En contestant tout le surnaturel de l'Evangile, il fallait bien s'attendre que l'école mythique ne respecterait pas le point capital de la résurrection. Dès les premiers temps de l'Eglise, Celse l'avait révoquée en doute. Au XVIIIe siècle, les encyclopedistes, continuateurs du philosophe épicurien, renouvelèrent ces attaques. En Angleterre surtout, on fit de prodigieux efforts pour renverser l'unanime conviction de toute l'Eglise chrétienne. Woolston, dans ses *Discours sur les*

(1) De Beauterne, *Sentiment de Napoléon sur le christianisme*, conversations avec le général Bertrand.

(2) C'est ce que M. Louandre a fait remarquer dans la *Revue des deux mondes*, quand il a dit du livre de Strauss : LA VIE DE JÉSUS EST L'OUVRAGE LE PLUS MENAÇANT QU'ON AIT ÉCRIT DEPUIS VOLTAIRE. (Livraison d'octobre 1847.) — On devra maintenant comprendre pourquoi nous combattons si longuement le professeur de Tubingue.

miracles de Jésus-Christ, attaqua la résurrection du Sauveur avec une certaine habileté. Mais les efforts du rationalisme n'amenèrent d'autre résultat qu'un triomphe éclatant pour la vérité de l'histoire évangélique.

Thomas Sherlock (1), Ditton (2), G. West (3), S. Chandler (4), réduisirent en poussière toutes les subtilités des libres penseurs de l'Angleterre. L'ouvrage de G. West surtout a conservé toute sa valeur, parce qu'il renverse à l'avance et comme par prévision l'argument principal des mythologues fondé sur les contradictions apparentes que contient l'histoire de la résurrection.

En Allemagne, l'auteur des *Fragments de Wolfenbuttel* (5) suivit, contre la résurrection, la tactique des incrédules anglais. Il posa devant le monde savant dix questions qu'il déclarait insolubles. Mais l'école naturaliste, qui tenait à conserver jusqu'à un certain point l'enveloppe historique de l'Evangile, ne pouvait évidemment adopter une pareille méthode, qui blessait trop fortement les convictions chrétiennes de la foule. On supposa donc que le Christ attaché à la croix n'était pas mort, que le coup de lance du soldat n'avait fait qu'effleurer sa peau, et qu'il était revenu à lui dans la chambre sépulcrale où l'avaient déposé ses disciples. C'est là le système suivi par le docteur Paulus.

Triste destinée que celle des hypothèses aventureuses! L'école mythique devait un jour discréditer par d'ironiques dédains ce système qu'on avait défendu par tant d'efforts d'érudition. Dès le temps même de sa plus grande popularité, il avait déjà subi de vigoureuses attaques de la part de quelques savants qui avaient étudié profondément la physiologie de la passion du Sauveur. Richter avait fait remarquer que la pression sur l'artère principale avait dû produire une congestion dans le ventricule droit du cœur, plus intolérable qu'aucune douleur et que la mort elle-même (6). Puis il ajoute : » Les veines et les artères pulmonaires et les autres autour du cœur et de la poitrine, par l'abondance du sang qui y affluait et s'y accumulait, doivent avoir ajouté de terribles souffrances corporelles à l'angoisse de l'esprit produite par l'accablant fardeau de nos péchés. « Charles Gruner fait encore observer que si les deux larrons étaient morts dès le vendredi, eux qui n'avaient pas subi avant le crucifiement les mêmes tortures et les mêmes angoisses, il est impossible que le Christ n'eût pas rendu le dernier soupir quand ses disciples vinrent le détacher de la croix (7). Il affirme qu'en considérant tout l'ensemble du récit évangélique, le coup de lance que le soldat romain donna à Jésus-Christ était seul capable de lui donner la mort. Son père, Christian Gruner, a prouvé que quand même le fer n'aurait fait qu'une légère saignée, elle eût été mortelle dans la syncope (8). Nous ajouterons, en terminant, l'observation d'Eschenbach : c'est qu'on ne peut admettre une syncope qui durât aussi longtemps que les naturalistes veulent bien le supposer, dans l'intérêt de leur système (9).

L'ouvrage de Gelpke, dont nous rendons compte, s'adresse à d'autres adversaires. Il a pour titre : *Opinion de Strauss sur la vie de Jésus ; ce qu'elle a d'insoutenable par rapport à la circonstance capitale de cette vie*, par C. L. Gelpke, pasteur évangélique à Wermsdorf et Hubertsbourg (Grimma, 1836). L'auteur prétend faire voir dans cet écrit tout ce que l'opinion de Strauss sur la résurrection a de contradictoire et d'inadmissible.

Il serait véritablement à désirer que, vis-à-vis des attaques incessantes de l'exégèse rationaliste contre l'histoire de l'Evangile, d'habiles théologiens prissent à part les points les plus saillants de cette histoire, afin de démontrer pleinement la futilité des objections qu'on leur oppose (10). Gelpke, qui a été précisément dirigé par cette pensée, fait très-bien ressortir toute l'importance du dogme de la résurrection, qu'il montre, avec raison, comme un point central dans toute l'histoire évangélique. Il fait bien sentir que Strauss se sépare profondément de l'hypothèse naturaliste, qu'il admet, comme Celse, Julien, Spinosa, Woolston, Edelmann et les encyclopédistes français, la réalité de la mort du Fils de l'homme.

Ce qu'il nie, c'est la résurrection, et il la nie parce qu'elle est *impossible*. En sorte que toutes les apparitions prétendues de Jésus n'ont existé que dans l'imagination *hallucinée* de ses premiers disciples. Strauss, ici, donne la main à MM. Calmeil et Maury (11). On voit que la fameuse théorie de l'*hallucination* commence à s'introduire dans l'exégèse. Rêve pour rêve, celui-là a peut-être autant d'avenir que tous ceux qui l'ont précédé (12). Les apôtres ne pouvaient se figurer que le glorieux martyr de la vérité et de la vertu fût resté dans la poussière du tombeau. Pénétrée de cette conviction profonde, l'âme enthousiaste de ces pêcheurs galiléens leur présentait sans cesse la vivante image de leur maître ressuscité d'entre les morts. La tradition de ces visions bizarres se répandit dans la première communauté chré-

(1) *Les témoins de la résurrection jugés d'après les règles du barreau*, dans les *Démonstrations évangéliques* de M. Migne, tom. VII, p. 440.

(2) *La religion chrétienne prouvée par la résurrection*. Ibid., t. VIII, p. 294.

(3) *Observations sur la résurrection*. Ibid., t. X, p. 1018.

(4) *Preuves de la résurrection*.

(5) Reimarus, de Hambourg. C'est à tort qu'on les dit de Lessing.

(6) Georg. Richteri *Dissertationes quatuor medicæ*. 1775.

(7) Car.-Frid. Gruneri *Commentatio antiquario-medica de Jesu Christi morte vera non simulata*. 1805.

(8) *Vindiciæ mortis Jesu Christi veræ*.

(9) *Scripta medico-biblica*. 1779.

(10) Nous avons le projet de l'essayer dans une *Vie du Christ* au point de vue de la science.

(11) Voyez le savant ouvrage du docteur Brière de Boismont, sur les *hallucinations*.

(12) Nous avons discuté cette théorie dans *Le Christ et l'Evangile*, l'Allemagne, t. II.

tienne; elle s'embellit, avec le temps, de circonstances poétiques qui lui donnèrent sa forme définitive. L'Ancien Testament fournit le fond de ces ornements légendaires.

Telle est la supposition de Strauss, réduite à ses éléments essentiels. On voit comme elle se sépare profondément de l'hypothèse encyclopédiste, qui supposait la fraude dans les disciples bien-aimés du Sauveur, et du système naturaliste, qui n'admet pas la réalité de la mort de Jésus Christ. Gelpke combat la supposition des mythologues avec une grande vigueur de logique et de bon sens. Il s'établit avec assurance sur le terrain des faits, et il oppose victorieusement à ses adversaires toutes les impossibilités historiques que leur système entraîne. Les preuves qu'il développe sont tirées de l'exégèse, de la psychologie et de l'histoire.

Raisons exégétiques. — Quand Paul, dit Strauss, parle de la résurrection de Jésus, il suppose que ses apparitions étaient du même genre que celles qu'il avait vues sur la route de Damas (*I Cor.* xv). Or, Ammon et Eichhorn ont, selon lui, constaté que c'était une pure vision (1). On reconnaît là la tactique de Strauss. Est-ce qu'il oublie les preuves invincibles par lesquelles Grotius, Bergier, Lyttleton, Wettstein, Hess, Niémeyer, Néander, Sepp, Coquerel, Mussard, etc., ont démontré la réalité du miracle qui convertit l'apôtre des nations (2)? Gelpke montre ensuite, par le langage habituel de la Bible, par la liaison de ce passage (*I Cor.* xv, 45) avec ce qui précède, par le but de l'apôtre lorsqu'il parle de la résurrection de Jésus et de ses apparitions, par l'importance que saint Paul attache à ce fait, comme preuve de la mission divine de Jésus, par d'autres textes des Evangiles, tels que saint Luc (xxiv, 34, 36), saint Matthieu (xiv, 26), par la règle admise universellement que l'Ecriture doit s'expliquer à l'aide de l'Ecriture; par tous ces motifs, dis-je, l'auteur prouve d'une manière concluante que dans ce passage de l'*Epître aux Corinthiens* il s'agit d'une résurrection véritable, et que, par conséquent, l'hypothèse de Strauss est insoutenable au point de vue de l'*exégèse*.

Raisons psychologiques. — Strauss reconnaît lui-même que l'expérience des faits psychologiques présente contre son système plusieurs difficultés. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que, non content d'opposer à ces difficultés des objections misérables, il passe prudemment sous silence les plus fortes qu'on pourrait lui faire. Cette réserve est tout à fait caractéristique. Le rationalisme éprouvera toujours un immense embarras dans toute l'histoire du christianisme, lui qui pourtant prétend tout expliquer. Nous avons, en effet, le droit de demander aux mythologues ce qu'ils peuvent répondre à ces observations de sens commun que nous leur proposons.

Le Christ ressuscité est apparu, au même moment, à plusieurs personnes et dans divers lieux; comment supposer qu'une illusion aussi étrange, plus rapide que la foudre, ait pu saisir au même moment des personnes dont les dispositions et le caractère devaient être complétement différents?

Les paroles que les évangélistes prêtent au Christ, dans ces circonstances, n'ont-elles pas un cachet d'élévation, de convenance et de noblesse, que l'imagination fantasque des compilateurs de mythes ne rencontre jamais?

L'impression produite par la résurrection ne change-t-elle pas tout à coup les disciples de Jésus? Ils étaient faibles et découragés, ils se relèvent tout d'un coup invincibles comme des lions. Comment expliquer une révolution morale si inattendue, arrivée en même temps dans l'esprit de tous les apôtres?

Comment expliquer encore la conduite prudente et réservée que tiennent, vis-à-vis de ses disciples, les ennemis du Sauveur?

Raisons historiques. — S'il fallait contester le témoignage si ferme, si constant, si unanime de la première communauté chrétienne sur la résurrection de son fondateur, on serait obligé de révoquer en doute les faits les plus certains de toute l'histoire profane. Un homme disait à Isaac Vossius : « J'ai au bout de ma plume un livre dans lequel je démontrerai, par des raisons invincibles, qu'il n'y a pas un seul fait raconté dans les *Commentaires de César*, dont on ne puisse démontrer la fausseté. » Strauss a tenté, pour l'Evangile, de réaliser ce rêve d'un savant du xviiᵉ siècle. Aussi Gelpke a-t-il raison de dire qu'il a admis, pour le Nouveau Testament, les étranges principes que le P. Hardouin avait essayé d'appliquer aux écrivains classiques. Notre auteur fait valoir, contre la théorie de son téméraire adversaire, toute la force, toute l'importance du témoignage des apôtres. Cet argument a été très-bien développé chez nous par Bergier, par Duvoisin et par le cardinal de La Luzerne (3). Les apologistes français excellent à mettre en lumière ces raisons qu'on tire d'une connaissance pratique et positive du caractère des hommes. La véracité des apôtres est d'ailleurs prouvée par une institution qui s'est conservée jusqu'à nos jours dans toutes les communions chrétiennes. On voit, en effet, que le dimanche était déjà célébré dans les temps apostoliques, comme le prouvent plusieurs passages du Nouveau Testament (*Actes*, xx, 7; *I Cor.*, xvi, 2; *Apoc.* i, 10). Les

(1) On peut consulter, sur ce point, le savant ouvrage de Lyttleton : *La religion prouvée par la conversion de saint Paul*, un de ces livres que l'exégèse allemande ferait bien d'étudier avant de parler des origines du christianisme. Il se trouve dans les *Démonst. évang.* de M. Migne, t. IX, p. 644.

(2) Nous avons nous-même établi la certitude de ce miracle dans *Le Christ et l'Evangile*, l'Allemagne, II, Témoignage de saint Paul.

(3) Le premier, dans son *Traité de la vraie religion* et son *Dictionnaire de théologie;* le second, dans la *Démonstration évangélique* insérée dans les *Dém. évang.* de M. Migne, tom. XIII, p. 762; et le troisième, dans les *Dissertations sur la vérité de la religion.* — Nous avons essayé aussi de le faire valoir dans *Le Christ et l'Evangile*, l'Allemagne, II.

plus anciens Pères, entre autres saint Justin, martyr, parlent aussi de la haute antiquité de cet usage dans l'Église primitive.

Gelpke se propose ensuite cette question : Pourquoi Jésus-Christ ne s'est-il montré qu'à ses disciples en sortant de la tombe? Le problème nous paraît véritablement insignifiant. Au reste, si l'on était curieux de trouver à cette difficulté une solution complète et solide, il faudrait consulter l'ouvrage de Ditton bien plutôt que celui de Gelpke.

L'ouvrage est terminé par une discussion métaphysique sur la nature des miracles. Comme nous nous proposons de rester tout à fait sur le terrain des faits, nous ne suivrons pas l'auteur dans le système qu'il expose sur la vraie notion de l'ordre surnaturel.

Il serait à désirer qu'un théologien habile, en approfondissant toutes les sources que nous avons signalées, fît un travail étendu sur l'histoire de la résurrection. Il faudrait que, résumant tout à la fois les travaux de Sherlock, de La Luzerne, de Richter, de Duvoisin, des deux Gruner, de Chandler, de Gelpke, de Ditton, de G. Westt, de Néander et de Sepp, il renversât en même temps, en les brisant les unes contre les autres, les hypothèses contradictoires des *encyclopédistes*, des *mythologues* et des *naturalistes*. La science théologique de notre temps voit s'ouvrir devant elle un immense horizon. Il ne s'agit plus pour elle d'agiter longtemps encore les problèmes spéculatifs, qui absorbèrent les écoles du moyen âge. Puisque le rationalisme contemporain veut bien enfin revenir sur le terrain des faits, nous allons nous retrouver par là sur notre champ de bataille. Si c'est l'histoire qui doit décider entre le rationalisme et nous, nous devons à l'avance compter sur la victoire. Quant à nous, nous remercions le ciel de nous avoir fait vivre dans un temps où nous pouvons, selon la mesure de nos faibles forces, défendre Jésus-Christ contre le monde. Nous laissons à d'autres l'envie des doux repos et des tranquilles loisirs. Pour ceux qui veulent adorer le Christ en esprit et en vérité, il n'y a d'autre repos que le combat, et d'autre calme que celui de l'éternité.

CHAPITRE IX.

LE DOCTEUR SACK.

L'ouvrage du docteur Sack va nous forcer nécessairement d'aborder une des questions les plus considérables de la controverse moderne : je veux parler des rapports qui lient entre elles la révélation *primitive*, la révélation *mosaïque* et la révélation *chrétienne*.

Dès 1829 le savant écrivain dont il s'agit publia une *Apologétique chrétienne*. Dans ce livre remarquable sous certains rapports (1), il s'attachait avec ardeur à défendre l'Ancien Testament contre les dédains affectés de l'exégèse rationaliste. Il faisait sentir encore combien il était important de défendre des livres qui renfermaient toutes les promesses et toutes les prophéties du Christ futur. Cette manière d'envisager les choses, si profonde et si vraie, reparaît encore dans l'ouvrage qui a pour titre : *La Vie de Jésus traitée au point de vue de la critique du docteur Strauss, par le docteur Sack, professeur de théologie à Bonn* (1836).

L'auteur pense comme nous qu'il serait très-utile d'examiner successivement les principales difficultés *renouvelées* par le professeur de Tubingue. Pour lui, tout en reconnaissant l'utilité d'une pareille méthode de discussion, il déclare qu'il veut surtout combattre le point de départ de son adversaire, et il affirme qu'il n'est ni *philosophique*, ni *théologique*, ni *historique*.

Pour demeurer fidèle à la promesse que nous avons faite de rester autant que possible sur le terrain des faits, nous allons nous attacher principalement à ce côté de sa démonstration. Or le christianisme est loin d'être un fait isolé dans l'histoire. Il est la conséquence naturelle et rigoureuse de toutes les espérances d'Israël et de ses luttes éternelles contre l'ancien paganisme. Pour renverser par la base tous les antécédents historiques du christianisme, afin de le réduire à n'être qu'un fait purement accidentel, Strauss devait donc considérer l'Ancien Testament comme une simple collection de légendes judaïques. Pour atteindre un pareil résultat, il suppose sans cesse l'autorité incontestable des travaux de de Wette et de Vater. Le docteur Sack fait remarquer qu'après des ouvrages comme ceux de Frédéric Rauke sur le *Pentateuque* (2), de Keil sur les *Paralipomènes*, enfin d'après la marche des autres recherches sur les temps antiques, l'Ancien Testament reprendra certainement dans la science l'importance et l'autorité que des préventions enracinées, ou bien la légèreté la plus déplorable, pouvaient seules lui ravir.

Les rationalistes français, serviles imitateurs de l'exégèse allemande, ont déjà tenté de populariser chez nous les attaques protestantes contre l'Ancien Testament. Ils espéraient par là pouvoir s'avancer sourdement jusqu'au cœur même du christianisme.

Nous ne pouvons jamais nous lasser de signaler aux défenseurs de l'Église les procédés perfides de la tactique de nos adversaires contre les monuments sacrés de la révélation chrétienne. Pendant que nous nous endormons au milieu de ces attaques habilement renouvelées, le poison de l'exégèse allemande s'insinue perpétuellement dans les esprits français. Mais pour qu'on ne nous accuse pas d'exagérer l'importance du péril, laissons parler un des chefs les plus décidés du rationalisme contemporain.

« Depuis cinquante ans, dit M. Edgar

(1) L'*Apologétique* du docteur Sack n'aurait pas en France le succès qu'elle a eu en Allemagne. C'est un livre très-peu intelligible dans plusieurs endroits. La défense des prophéties qu'on y trouve, quoique très-courte, a de la célébrité.

(2) Nous en avons donné une analyse dans le bulletin du *Correspondant*.

Quinet, voilà l'Allemagne *tout entière* (1) occupée à un sérieux examen de l'authenticité des livres saints du christianisme. Est-il vrai que le *Pentateuque* est l'œuvre, non de Moïse, mais de la tradition des Lévites? que le *livre de Job*, la fin d'*Isaïe*, ou, pour tout résumer, la plus grande partie de l'Ancien et du Nouveau Testament, sont apocryphes? Cela est-il vrai? Voilà la question qui est aujourd'hui flagrante, et dont vous ne parlez pas... Les défenseurs de la Foi, abandonnant le lieu du péril, imaginent de triompher subitement de quelques fantômes sans vie, en même temps qu'ils désertent le sanctuaire où l'ennemi fait irruption; mais nous ne cesserons pas de les ramener au cercle brûlant que la science a tracé autour d'eux. C'est là qu'est le péril, non pas dans les doutes timides que se permet parfois l'Université de France. » (*Revue des deux mondes*, 1842, p. 335.)

Développant ce reproche avec une complaisance haineuse, M. Quinet demande « où est la réfutation des recherches et des conclusions d'un Gésénius sur *Isaïe*, d'un Ewald sur les *Psaumes*, d'un Bohlen sur la *Genèse*, d'un de Wette sur le corps entier des Ecritures. Ce sont là, d'une part, des œuvres véritablement hostiles, puisqu'elles ne laissent rien subsister de l'autorité catholique, et de l'autre de savants auteurs, qui semblent parler sans nulle autre préoccupation que le désir de la vérité. Il ne suffit pas de les maudire, il faut les contredire avec une patience égale à celle dont ils ne se sont pas départis. L'ennemi ne se déguise pas, il ne recule pas; au contraire, il vous provoque depuis longtemps; il est debout, il parle officiellement dans les chaires et les universités du Nord; et pour nous, simples laïques, que pouvons-nous faire, sinon de vous presser de répliquer enfin à tous ces savants hommes, qui ne vous attaquent pas sous un masque, qui vous harcèlent, ne vous provoquent pas en fuyant, mais qui, publiquement, prétendent vous ruiner à visage découvert... Entre vos adversaires, qui tranquillement chaque jour vous arrachent des mains une page des Ecritures, et vous, qui gardez le silence ou parlez d'autre chose, que pouvez-vous demander de nous, sinon que nous consentions à suspendre notre jugement aussi longtemps que vous suspendrez votre réponse? Avant de songer à attaquer, songez donc à vous défendre! » (*Ibid.*, p. 336.)

M. Quinet veut nous faire peur. Il nous croit probablement la simplicité naïve des théologiens universitaires de la *Revue des deux mondes*. Il semblerait qu'en évoquant ainsi devant nous avec emphase tout ce qu'il est convenu dans un certain monde d'appeler l'*Allemagne savante*, on nous fera descendre de nos chaires vaincus et le front incliné. On nous permettra de ne pas mettre bas les armes même avant la bataille. Quand même nos adversaires seraient aussi nombreux, aussi intelligents, aussi forts qu'on aime à nous les peindre, nous nous appuierions au mur d'airain de cette Eglise que le Christ a bâtie sur le roc, et nous tiendrions tête jusqu'au dernier soupir. Les géants de l'arianisme étaient plus fiers que les docteurs de l'exégèse allemande, et pourtant l'arianisme a été terrassé. Luther avait plus de génie que ses successeurs dans les chaires protestantes, et Luther n'a pas brisé l'Eglise. La Convention nationale avait un bras plus fort que celui de la *jeune Allemagne*, et elle n'a pas pu étouffer dans ses étreintes sanglantes l'épouse immaculée du Christ. Supposons que, par une découverte inouïe, vous puissiez déchirer, comme un livre usé par la science, toutes les pages merveilleuses de notre Bible, vous n'auriez pas pourtant terminé là votre œuvre. Il n'y a pas de ressources d'exégèse qui puissent escamoter l'histoire du monde ancien et moderne, et tout entière, à chaque ligne, elle porte en traits ineffaçables le doigt de Dieu qui s'y est imprimé (2)!

Cependant est-il vrai, comme M. Edgar Quinet l'insinue partout (3), que l'exégèse allemande aurait découvert dans les trésors de l'érudition moderne quelques faits incontestables devant lesquels nous autres chrétiens nous serions forcés d'abaisser enfin l'étendard humilié de la croix du Sauveur? Un homme dont la science est certainement aussi élevée que celle d'aucun autre professeur des écoles germaniques, s'est moqué avec une amère ironie d'une pareille prétention (4). Est-ce que nous sommes d'hier? Est-ce que nous sommes nés dans les ténèbres et dans la barbarie? A peine sortis du cénacle, nous nous sommes montrés à Alexandrie, à Antioche, à Corinthe, à Athènes, à Rome enfin, dans tous les centres intellectuels du monde païen. N'avons-nous pas dès notre origine étalé tous nos livres sacrés sous les regards sceptiques des philosophes du paganisme? Nous avons grandi pourtant dans la persécution, dans l'examen, dans la contradiction (5). Vous ignorez donc que les Celse, les Julien, les Porphyre, les Hiéroclès, ont secoué de leurs

(1) Au lieu de *tout entière*, lisez *rationaliste;* c'est une illusion perpétuelle de l'incrédulité de ne voir qu'elle-même dans l'univers.

(2) Nous avons démontré *dans le Christ et l'Evangile*, par la conservation des miracles dans l'Eglise, l'intervention perpétuelle de la Providence dans l'histoire de l'humanité.

(3) Dans la *Revue des deux mondes*, dans le *Génie des religions*, 358-360, et même dans l'*Ultramontanisme*. Dans ce dernier pamphlet, l'auteur fait à la jeunesse du collége de France un magnifique éloge du docteur de Wette. L'auteur renouvelle les mêmes difficultés dans *le Génie des religions*, dans lequel il parle avec un enthousiasme dithyrambique de l'exégèse rationaliste.

(4) Le docteur Tholuck. Voyez l'histoire qu'il fait des antécédents du système mythique, chap. 1er de sa *réfutation* de Strauss.

(5) Le docteur Kuhn dans son *Introduction à la vie de Jésus, examinée au point de vue de la science*, fait remarquer avec un grand bon sens que les premiers ennemis du christianisme étaient tout aussi subtils et tout aussi malveillants que ses adversaires contemporains.

mains de sophistes toutes les pages de nos deux testaments? Est-ce que vous ne savez pas encore que les Origène, les Cyrille d'Alexandrie, les Eusèbe, les Augustin, ont bien su les défendre devant les savantes écoles d'Athènes et d'Alexandrie? Cependant alors, si près des événements, au milieu d'ennemis ardents autant qu'intéressés, la tâche eût été périlleuse, si nos livres saints étaient aussi vulnérables que vous osez le dire!

Je veux même, pour un moment, en oubliant tous les faits de l'histoire, supposer avec vous que les adversaires païens du christianisme n'ont pas soupçonné les points attaquables de la Bible. J'accorde que les bases profondes de l'exégèse moderne aient été jetées par le juif Spinosa (1). Le patriarche du panthéisme allemand n'a-t-il pas vu ses principes vigoureusement réfutés par les plus habiles exégètes du XVIIe et du XVIIIe siècle? Huet (2), Jacquelot (3), Abbadie (4), Lardner (5), Valsecchi (6), Guénée (7), Leland (8), Paley (9), Sherlock (10), Baltus (11), Bergier (12), Pompignan (13), Duvoisin (14), G. Westt (15), La Luzerne (16), Bullet (17), Veith (18), Pezron (19), Stattler (20), Arnauld (21), Colonia (22), Watson (23), Waterland (24), Fabricy (25)?

Cependant je prévois une objection de M. Quinet. Quoiqu'il lui soit difficile de contester la science des écrivains que je viens de citer en si grand nombre, il ne manquera pas de me répondre toujours qu'il n'a confiance qu'en l'exégèse allemande. Il est clair pour moi que si l'on connaissait plus sérieusement les travaux d'herméneutique sacrée qu'ont produits dans les deux derniers siècles la France, l'Angleterre et l'Italie, on parlerait avec moins de chaleur et d'enthousiasme de l'exégèse des écoles germaniques. Je n'ai pas voulu pourtant laisser échapper une occasion de montrer à nos adversaires que nous sommes sur ces questions-là beaucoup moins ignorants et beaucoup moins embarrassés qu'ils n'aiment à le faire croire. Mais puisque M. Quinet abuse, à notre égard, de son érudition allemande, avec un dédain trop visible pour la science nationale, tout en restant plus patriote que lui, nous voulons bien le suivre pour un moment dans la *terre classique des fantômes* (26), afin de juger par nous-mêmes et par nos propres yeux, si nous n'y trouvons pas encore des défenseurs dont on craindrait peut-être avec prudence de nous faire soupçonner l'existence et les travaux.

Les points les plus importants de l'histoire de la révélation sont contenus principalement dans le *Pentateuque*, dans les *Prophètes* et dans le *Nouveau Testament*.

J'avouerais volontiers que le protestantisme rationaliste a depuis cinquante ans épuisé toute sa vie et toute son activité à saper, avec un incompréhensible aveuglement, ces trois bases de la révélation chrétienne. Mais la question capitale, la question sérieuse, la question véritablement scientifique, c'est de savoir quel a été le résultat positif de cette haine effrénée qui pousse fatalement le protestantisme dans l'abîme de l'incrédulité. Il ne suffit pas d'insulter avec plus ou moins d'audace et d'effronterie la grande histoire de la révélation, pour la renverser d'un seul souffle. Jusqu'à nos jours les livres saints ont subi des attaques plus sérieuses que nos adversaires ne l'imaginent. Les libres penseurs de l'Angleterre, si profondément oubliés, étaient aussi subtils et aussi savants que les docteurs de la nouvelle exégèse (27). Et pourtant qu'est-il arrivé? Qui donc a fait taire leur parole? Est-ce le despotisme ultramontain qui leur ferma la bouche et leur arracha l'épée des mains? Eh! ne savez-vous pas qu'ils ont été vaincus par la

(1) M. Quinet, *Allemagne et Italie*, II, 327, et M. Saisset, *Introduction aux œuvres de Spinosa*, élève jusqu'aux nues la science exégétique de l'auteur du *Tractatus theologico-politicus*. Il serait facile de démontrer pourtant que Spinosa n'a guère inventé, sinon peut-être la cauteleuse hypocrisie des pasteurs rationalistes protestants qui voudraient poignarder le christianisme par derrière.

(2) *Démonstration évangélique* dans les *Dém. évang.* de M. Migne, t. V, p. 1.

(3) *Prophéties de l'Ancien Testament*, dans *ibid.* t. VII, p. 1.

(4) *Traité de la religion chrétienne.*

(5) *Crédibilité de l'histoire de l'Evangile* (en anglais).

(6) *La religion vengée dans ses livres fondamentaux* (en latin et en italien).

(7) *Lettres de quelques Juifs à M. de Voltaire.*

(8) *Autorité des deux Testaments* (en anglais).

(9) *Evidence du christianisme*, trad. Levade, dans les *Dém. évang.* de M. Migne, t. XIV, p. 676, et *Horæ Paulinæ.*

(10) *De l'usage de la prophétie*, trad. Le Moine, dans *idem*, t. VII, p. 440.

(11) *Défense des prophéties.*

(12) *Traité de la vraie religion*, et *Certitude des preuves du christianisme*, le dernier dans M. Migne, t. XI, p. 1.

(13) *L'incrédulité convaincue par les Prophéties.*

(14) *Autorité des livres de Moïse et du Nouveau Testament.*

(15) *Observations sur la résurrection*, dans les *Dém. évang* de M. Migne, t. X, pag. 1018.

(16) *Dissertations sur la religion et sur les prophéties.*

(17) *Réponses critiques aux difficultés* proposées par les incrédules sur divers endroits des livres saints, 3e édit. in-12, 1775.

(18) *Scriptura sacra contra incredulos propugnata*, dans la *Script. sacra* de M. Migne, t. IV, p. 10.

(19) *Histoire évangélique confirmée*, etc., dans *ibid.*, t. XXVII, p. 925.

(20) *Démonstration évangélique* dans les *Dém. évang.* de M. Migne, t. X, p. 450.

(21) *Historia et concordia evangelica*, dans *Script. sacra* de M. Migne, t. XXI, p. 11.

(22) *Témoignage des juifs et des païens en faveur de l'Evangile*, 2 vol. in-12. Lyon, 1718; in-8°, Paris, 1826.

(23) *Apologie de la Bible.*

(24) *Défense de l'Ecriture.*

(25) *Titres primitifs de la révélation*, dans la *Script. sacra* de M. Migne, t. XXVII, p. 599.

(26) Edgar Quinet, *Allem. et Italie*, t. II.

(27) Leland, *Vie des déistes*; Talbaraud, *Histoire critique du philosophisme anglais*. Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du XVIIIe siècle.*

science dans la libre Angleterre? ne savez-vous pas qu'ils n'ont pas même laissé quelques successeurs obscurs de leur doctrine, qu'il n'est pas resté sur le sable la trace de leurs pas? N'essayez donc pas de nous faire peur de la science ni de la liberté. Vous ne vous rappelez pas que plus d'une fois déjà l'on s'est promis de nous vaincre par de pareils moyens. Pourtant vous devriez savoir que nos plus sérieux adversaires nous ont déclarés immortels (1).

Nous n'avons donc pas à nous effrayer de ces têtes de Méduse avec lesquelles on veut nous fasciner. Nous devons nous attacher aux résultats *positifs*, et dédaigner le vain bruit des paroles menaçantes. Si nous venons donc à nous poser sur ce terrain, nous pouvons certainement continuer de défendre avec assurance l'autorité divine des livres saints.

Parlons d'abord du *Pentateuque*. Il est vrai que ce monument sacré a toute l'importance que M. Quinet veut bien lui attribuer, et il en a bien plus qu'il ne suppose encore. Il contient, en effet, l'histoire des premiers jours du monde, la chute primitive, l'éducation providentielle du genre humain, l'origine des nations et de leurs cultes divers, la mission de Moïse, la promesse d'un Sauveur, en un mot les révélations de l'Eden et du Sinaï, qui viennent aboutir au Calvaire. C'est précisément son importance extraordinaire qui a fait désirer si vivement à la cabale rationaliste de pouvoir déchirer du livre de l'histoire ces titres primitifs de la révélation. En France, en Angleterre et en Italie, toutes les vaines tentatives qu'on a faites pour contester sa haute antiquité ont été brutalement renversées par la science. Mais Gésénius et Bohlen sont bien loin d'être aussi favorables! Que dirait donc M. Edgar Quinet, lui l'adulateur de l'érudition allemande, lui le contempteur dédaigneux de l'exégèse française dont il ne soupçonne même pas les chefs-d'œuvre, si nous osions avancer que les historiens les plus renommés de l'Allemagne contemporaine pensent, avec Bossuet, avec Pascal, avec Fénelon, avec Fleury, avec Bourdaloue, avec Bergier, avec Duvoisin, que les cinq livres de Moïse n'ont pas perdu leur valeur historique, même après les attaques d'une *certaine* exégèse. Stolberg (2), Heeren (3), Jean de Müller (4), Luden (5), Wachler (6), Schlosser (7), Léo (8), Ideler (9), Molitor (10), Joseph Gœrres (11), Frédéric de Schlégel (12), ne pensent pas tout à fait comme Gésénius et Bohlen, ces deux maîtres auxquels s'attache obstinément le professeur du Collége de France. M. Edgar Quinet, *qui s'occupe d'exégèse*, ne doit pas ignorer que dans cette science il n'y a pas beaucoup de noms plus connus que ceux de Hœvernick (13), Haneberg (14), F. Ranke (15), Sack (16), Rosenmüller (17), Iahn (18), Kueper (19), Cellérier (20). Eh bien! tous ces savants disciples de l'exégèse moderne (21) démontreraient à M. Quinet, s'il avait le temps et le désir de faire de si profondes études, que les cinq livres du Pentateuque ne sont nullement une épopée mythique et sacerdotale, mais l'œuvre personnelle du législateur d'Israël!

Mais avant tous les autres j'aurais dû nommer Hengstenberg, dont M. Edgar Quinet a vanté la science profonde avec une bonne foi qui lui fait honneur (*Allem. et Italie*, *t.* II). Ce célèbre exégète, après avoir étudié avec une attention sérieuse toutes les objections cent fois répétées contre le livre de Moïse, les a victorieusement renversées dans son grand ouvrage sur *l'authenticité du Pentateuque*. Depuis il a complété cet immense travail par un nouveau livre dans lequel il achève de confirmer l'autorité historique de Moïse (22). L'infatigable adversaire du rationalisme s'occupe maintenant d'un commentaire sur les *psaumes*, qui enlèvera probablement à M. Quinet la ressource consolante de pouvoir nous opposer sans cesse le livre d'Ewald (23).

Si nous attachons une grande importance à la défense du Pentateuque (24), nous avouerons volontiers encore à M. Quinet que si l'on parvenait à renverser l'autorité des prophéties, on enlèverait au christianisme une de ses plus magnifiques démonstrations. Tout

(1) Voyez sur les destinées de l'Eglise catholique, un très-remarquable article du célèbre historien protestant M. Macauley dans la *Revue d'Edimbourg*, traduit dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. V, p. 405 (3e série).

(2) *Histoire de la religion de Jésus*, etc.

(3) *Histoire du commerce et de la politique des peuples de l'antiquité*, 1830 et suiv.—*Manuel de l'histoire ancienne*, in-8°, 1827.

(4) *Histoire universelle*, 4 vol. in 8° 1826.

(5) *Histoire de l'antiquité*.

(6) *Histoire de la littérature*.

(7) *Histoire universelle de l'antiquité*, 3 v. in-8°, 1828.

(8) *Instruction sur l'histoire universelle*.

(9) *Manuel de chronologie*.

(10) *Philosophie de la tradition*, trad. par Quris, in-8°, 1834.

(11) *Sur la fondation, la formation et le développement de l'histoire universelle*, et la dissertation sur la *dispersion des peuples*.

(12) *Philosophie de l'histoire*, trad. par l'abbé Lechat, 2 vol. in 8°, 1836.

(13) *Introduction à l'Ancien Testament*

(14) *Introduction à l'Anc. Test.*

(15) *Du Pentateuque au point de vue de la haute critique*.

(16) *Apologétique chrétienne*.

(17) *Scholia in Pentateuchum*.

(18) *Introductio in libros veteris fœderis*.

(19) *Jeremias sacrorum librorum vindex*. Cet ouvrage renverse particulièrement l'hypothèse de Bohlen.

(20) *Introduction à la lecture de l'Ancien Testament* et *Esprit de la législation mosaïque*. Il y aurait de l'injustice à oublier les travaux de Hug, de Movers, de Kelle, de Fritzsche, de Schiebal, de Kanne, de Bauer, de Dettinger, de Hertz, et surtout les profondes recherches de Pareau, sur cette question.

(21) Parmi les savants anglais, on pourrait consulter encore l'ouvrage de Faber qui a pour titre : *Horæ Mosaicæ*.

(22) Les ouvrages d'Hengstenberg ont pour titre : *Authenticité du Pentateuque*. — *Les livres de Moïse et de l'Egypte*. — Nous avons donné une analyse de ces ouvrages dans le bulletin du *Correspondant*.

(23) C'est ce qu'il fait dans le *Génie des Religions*.

(24) Nous insistons peu sur le Pentateuque, parce qu'on en trouve une apologie complète dans le savant ouvrage de M. l'abbé André intitulé : *Moïse et le Pentateuque*.

esprit sérieux et réfléchi ne s'étonnera donc pas de voir les écrits des prophètes combattus avec tant de constance et d'obstination. Porphyre, dès les premiers temps du christianisme, avait attaqué Daniel avec cette animosité qu'il avait contre toutes les idées chrétiennes; mais les objections du philosophe d'Alexandrie disparurent bientôt, renversées par les réponses approfondies du savant solitaire de Bethléem (1). Après la naissance du protestantisme, la lutte contre les prophètes, ainsi qu'il fallait s'y attendre, recommença bientôt. Il serait difficile d'avancer que le résultat de cette guerre fut glorieux pour l'exégèse rationaliste. Quelques hommes d'un savoir profond réfutèrent toutes les interprétations sociniennes qu'on prétendait déjà donner des prophéties. Nous nous contenterons de citer le célèbre évêque d'Avranches, Huet et les jésuites Baltus et Berthier (2). L'exégèse rationaliste allemande a recommencé, de notre temps, le vain travail des commentateurs sociniens. M. Quinet triomphe de ses efforts, et nous comprenons bien sa joie. L'espérance flatteuse d'enlever à la révélation une de ses plus magnifiques démonstrations est véritablement flatteuse pour les fondateurs de la *nouvelle cité d'alliance*. Mais ses espérances sont loin d'être aussi positives que nos adversaires le répètent tous les jours avec une assurance qui n'est peut-être pas complétement sincère. On feint d'ignorer, en effet, que les objections prétendues nouvelles qu'on soulève maintenant contre les prophéties ont été complétement réfutées par des savants dont il est difficile de nier la compétence. On a, dites-vous, attaqué l'authenticité d'Ezéchiel (3). Mais ne savez-vous pas que les écrits de ce prophète ont été chaudement défendus par Eichhorn, Rosenmüller, Bertholdt, Gésénius, de Wette et Winer, qui ne passent point tous pour crédules. Jérémie a été aussi l'objet de quelques attaques. Son authenticité a été aussi contestée par Spinosa et par Thomas Payne (4). Mais Bertholdt, Eichhorn, Winer, Gésénius, de Wette, Rosenmüller, n'ont-ils pas fait justice des sophismes de ces deux écrivains? Les *vingt-sept derniers chapitres d'Isaïe* ont été attaqués, comme vous le dites, par plusieurs disciples de l'exégèse nouvelle. Nous le savons aussi bien que vous et peut-être mieux que vous (5). Ce que vous ne devriez pas ignorer, c'est que l'intégrité de ce prophète a été démontrée par Richard Simon, que vous admirez tant (6), Bochart, Dathe, J.-D. Michaëlis, Lowth, Piper, Hensler, Iahn, Kleinert, Hengstenberg, Mœller, Hœvernick et Bekhaus (7). Pour passer en revue tous les grands prophètes de l'Ancien Testament, il nous reste à parler de Daniel. Plusieurs Allemands ont continué contre l'authenticité de son livre la polémique païenne de Porphyre (8), mais Daniel a été défendu par J.-D. Michaëlis (9), Iahn (10), Luderwald (11), Stœudlin, Dereser (12), Hœvernik (13), et surtout par Hengstenberg dans son savant traité sur l'authenticité de ce prophète (14).

Nous ne nous croyons donc pas obligés de déchirer les pages de nos livres saints pour les jeter aux vents de l'incrédulité, *rapidis ludibria ventis*. Mais si l'Ancien Testament conserve toute son importance historique en face des attaques d'un scepticisme extravagant, il est encore plus impossible peut-être de contester l'authenticité et la véracité des livres du Nouveau Testament. Comme l'Evangile est, pour ainsi dire, le centre de l'histoire de la révélation, la Providence a permis qu'il fût invulnérable aux coups de la science la plus malveillante et la plus téméraire

CHAPITRE X

LE DOCTEUR HARLESS.

La Vie de Jésus par Strauss, examinée au point de vue de sa valeur scientifique, tel est le titre de l'ouvrage du docteur Harless, professeur à Erlangen.

L'écrit de Harless porte le caractère d'une décision remarquable. C'est un penseur qui ne s'effraie nullement des fastueuses prétentions du rationalisme contemporain. Il dit avec franchise que tous ces esprits indépendants, qui paraissent dédaigner les préjugés de la foule, sont tout autant que les âmes vulgaires, dominés par d'étroites préventions. Fréret disait, au dernier siècle, en parlant de Toland, « que tous ces libres penseurs n'étaient pas moins crédules que les partisans de la superstition » la plus fanatique. Une femme d'esprit disait aussi à Raynal: « Si vous ne croyez pas, ce n'est pas manque de foi. » Harless ne trouve pas que les rationalistes de notre temps soient plus habiles ou plus savants que ceux du XVIIIe siècle. Il pense, comme l'illustre Joseph

(1) Hieronymi *in Danielem* præfatio. Dans la *Bibliotheca patrum* de M. Migne, t. XXV, et dans le t. V de S. Jérôme, p. 491.

(2) Huet, *Démonstration évangélique*; Baltus, *Défense des prophéties*; Berthier, *Commentaires sur les psaumes*. Dans la *Script. sacra* de M. Migne, t. XIV, XV et XVI.

(3) Vogel; Œder; Corrodi.

(4) Spinosa, *Tractatus theologico-politicus*; Thomas Payne, *Age de raison*.

(5) Ces écrivains sont Kopp, Dœderlin, Paulus, Eichhorn, Bauer, Rosenmüller, Bertholdt, de Wette, Gesénius et Hitzig.

(6) La France, dit M. Quinet, qui a produit Richard Simon.

(7) On peut consulter surtout Piper, *Integritas Isaiæ a recentiorum conatibus vindicata*; M. J. H. Beckhaus, *Intégrité prophétique des écrits de l'Ancien Testament*; C. J. Grève a fait paraître à Amsterdam, en 1810, un excellent livre en latin sur les derniers chapitres d'Isaïe; Joh. Mœller, *De Authentia oraculorum Isaiæ*; Hengstenberg, *Christologie de l'Ancien Testament*; A. F. Kleinert, *Essai critique*.

(8) Bertholdt, Gesenius, Bleck, de Wette, Kirms, Rosenmuller, Lengerke.

(9) *Introduction à l'Ancien Testament*.

(10) *Introductio in libris veteris fœderis*.

(11) *Commentaires sur Daniel*.

(12) *Ibid*.

(13) *Ibid*.

(14) Hengstenberg, *Authenticité de Daniel*.

Gœrres (1) « que la science sérieuse est du côté de la révélation ; que ce n'est pas la faute de l'Evangile si des esprits superficiels n'en découvrent pas la mystérieuse profondeur cachée sous de simples apparences. » Il est bien vrai que le rationalisme donne à ses partisans les plus dévoués les épithètes les plus ronflantes et les plus sonores. Il paraît que c'est en Allemagne comme en France. Cette tactique est bonne parce qu'elle a toujours réussi. N'appelle-t-on pas chez nous Spinosa un *théologien de premier ordre*, et M. Eugène Sue un *moraliste* éminent? Les disciples de l'éclectisme ne se proclament-ils pas mutuellement dans leurs livres les hommes les plus spirituels et les plus savants du *pays légal*. Le *Siècle* et le *Constitutionnel* ne se déclarent-ils pas tous les jours gens d'esprit? Et cela dans la patrie de Labruyère (2). Les masses, qui ne réfléchissent guère, même depuis *Descartes* et *Leibnitz*, acceptent avec une naïveté candide toutes ces vaines illusions du charlatanisme rationaliste. Aussi verrons-nous les hommes qui ferment à M. de Cormenin les portes de l'Académie française, proposer, dans peu de jours peut-être, de les ouvrir à l'auteur du *Juif errant* (3)! Harless a trop d'esprit pour tomber dans ces piéges grossiers. Il s'étonne, avec une surprise qui n'est pas feinte, de voir le docteur Strauss et son école se déclarer *théologiens*. Il leur refuse nettement, sans la moindre apparence d'hésitation, la science des choses divines. Il est probable que s'il venait à lire le magnifique éloge que M. Edgar Quinet fait de la science *théologique* des Daub et des Schleiermacher (4), le docteur d'Erlangen aurait besoin de tout son respect pour l'enseignement supérieur du collége de France, afin de ne pas laisser passer sur ses lèvres quelques sourires de scepticisme. Il lui faudrait aussi se rappeler toute sa vénération pour notre école normale quand il lirait avec quelque surprise, dans un article de M. Saisset, que le livre de Strauss est bien une œuvre *originale* (5). Ce sont de ces choses qu'on éprouve le besoin de faire remarquer plusieurs fois, tant elles sont propres à nous instruire de notre véritable situation en présence de certains hommes et d'une certaine école.

Pas plus que le docteur Sack, Harless ne s'attache à rétablir tous les faits de l'Evangile dont son adversaire conteste la réalité historique. Il a pour but de signaler les points fondamentaux du système mythique, afin de démontrer tout ce qu'il renferme d'hypothèses hasardées et contradictoires. Loin d'être effrayé, comme Grülich, de l'apparition de l'ouvrage de Strauss, il en est plutôt satisfait. On sait, en effet, maintenant dans quel abîme profond le rationalisme veut entraîner les esprits. Le temps des réticences perfides n'est déjà plus. Les ennemis du christianisme ont jeté le masque, qui si longtemps cacha leurs traits. Ils avouent, à la face du soleil, leurs espérances ainsi que leurs prétentions. C'est au christianisme même qu'ils s'adressent, et tant que l'étendard du Crucifié sera debout dans notre Europe civilisée, ils ont juré de combattre jusqu'au dernier de ses défenseurs. Quand Stolberg, Werner, F. de Schlégel, rentrèrent dans le sein de l'église, c'était au *jésuitisme* qu'on en voulait ; maintenant cette ingénieuse allégorie n'est plus même devenue nécessaire. Un des docteurs de la *jeune Allemagne* n'a-t-il pas osé appeler avec brutalité la croix du Rédempteur *une épine qui fait suppurer le cœur de l'humanité* (6) ? Quant à nous, nous désirerons pour notre Eglise de France des adversaires qui aient le courage de leurs convictions. Nous n'avons pas peur des déclamations furibondes. La violence ne nous effraie pas. Mais ce que nous craignons, c'est la guerre qui se cache sous les dehors de la paix, c'est la haine qui se dissimule sous les dehors hypocrites d'une bienveillance sournoise. Nous souhaitons, comme M. Michelet, les blessures qu'on fait par le glaive, et qui saignent (7). Nous ne redoutons pas l'épée, mais nous avons peur du poignard qui frappe par derrière et dans l'ombre.

Nous avons dit quelles sont les vues qui ont présidé à la composition de l'ouvrage du docteur Harless. Son livre est divisé en trois chapitres : 1° les assertions préliminaires ; 2° les résultats de la critique de Strauss ; 3° les arguments sur lesquels elle s'appuie.

Dans le premier chapitre, l'auteur discute avec vivacité tous les points renfermés dans la curieuse *Introduction* de Strauss. Une des prétentions qui se montrent le plus à découvert dans l'audacieux professeur, c'est de présenter à la science contemporaine un système nouveau qui échappe tout à la fois aux *inconvénients* de l'orthodoxie et aux embarras inextricables de l'interprétation naturaliste. Il se pose fièrement entre les deux camps rivaux, comme un médiateur suprême. Il essaie de concilier les deux partis contraires en les traitant l'un et l'autre avec un impartial dédain. Il est vrai qu'il met en poussière les interprétations tout à la fois niaises et savantes de l'école du docteur Paulus. Cette partie de son livre pourrait fournir aux défenseurs de l'Evangile des armes très-fortement trempées. Mais s'ensuit-il que son système soit au fond bien différent de la théorie naturaliste? Quelle est, en effet, la tendance perpétuelle de l'exégèse naturaliste ? N'est-ce pas, par une interprétation particulière tirée d'un exa-

(1) Dans son ouvrage *Sur la fondation*, etc., *de l'Histoire universelle*.

(2) Voyez dans les *Caractères* son admirable chapitre des *Esprits forts*.

(3) Ecrit en 1846.

(4) *Allemagne et Italie*, t. II, de l'état du christianisme en Allemagne.

(5) *Revue des deux mondes*, 1845; renaissance du voltairianisme.

(6) Voyez *du Philosophisme de la Prusse*, par M. d'Horrer, dans l'Université catholique.

(7) *Des Jésuites*. Préface.

men minutieux du texte sacré, d'éliminer tous les éléments surnaturels de la vie du Sauveur? Or, Strauss ne prétend-il pas aussi tirer de l'examen même de ces textes et des difficultés qu'il y rencontre, la preuve qu'ils n'ont pas de valeur historique? Loin d'abandonner les bases de la méthode naturaliste, il la complète et l'exagère. Son scepticisme est plus ardent et plus décidé : sa malveillance est plus rude et moins dissimulée. Il dédaigne les cauteleuses précautions de certains interprètes. Mais pourtant est-ce qu'il ne ramasse pas dans la poussière les armes déjà rouillées de l'exégèse naturaliste? On conçoit que, dans l'intérêt de sa gloire, il ait désiré paraître s'écarter des traditions d'une école décriée par ses insipides imaginations. Mais sous l'ample perruque, le chapeau à plumes et les nœuds de rubans, l'œil malin du peuple reconnaît toujours le bourgeois gentilhomme. Quand le docteur de Tubingue vient nous vanter dans son *Introduction* l'antiquité, la profondeur, la supériorité de son système, j'ai toujours envie de lui crier avec Molière : *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse !*

Strauss montre dans toute son *Introduction* la même admiration naïve de soi-même, qui est un des caractères principaux du rationalisme contemporain. Il n'est pas de si mince penseur qui, après avoir foulé aux pieds la croix devant laquelle s'inclinèrent saint Augustin, Bossuet, Pascal et Leibnitz, ne s'imagine marcher à l'avant-garde de l'humanité. M. Edgar Quinet disait à ses auditeurs du collége de France (1) : « *On pourra briser cette chaire, mais on ne nous brisera pas, et ma parole vivra en vous !* » Ne dirait-on pas que le nouvel Evangile prêché par l'auteur de *Prométhée* va, porté sur les ailes de feu du libre examen, voler jusqu'aux extrémités du monde ! On doit bien penser qu'on n'est pas plus modeste dans une chaire protestante, qu'on ne l'est au collége de France. Strauss, en effet, présente son système comme l'expression la plus complète et la plus décidée de la pensée théologique, et comme destiné, à cause de cela, à faire avancer la société chrétienne dans les voies glorieuses de l'avenir. Harless se moque spirituellement de toutes ces majestueuses prétentions à diriger le siècle. Qu'est, en effet, le livre de Strauss? un simple écho de l'aversion que le rationalisme a conçue pour la Bible. Se laisser entraîner ainsi par les préventions étroites de son époque, est-ce là véritablement constater son génie? Il fut un temps où l'on croyait montrer un goût très-pur en mesurant d'un regard dédaigneux et distrait Notre-Dame de Paris, ou la flèche de Strasbourg. Quand Marmontel, Palissot, J. Chenier et La Harpe composaient leurs cours de littérature, on eût passé pour petit esprit en admirant *La divine comédie*. Il y a plus d'analogie qu'on ne le croirait d'abord entre les préventions rationalistes et les préjugés littéraires. Toute manière fausse d'apprécier les faits ou les idées repose, en dernière analyse, sur un point de vue mesquin et borné. Or, telles sont les préoccupations du siècle par rapport à la Bible. Le livre sacré suppose sans cesse que l'éducation du genre humain s'est faite par une perpétuelle intervention de la Providence. Cette idée, qui a ses racines dans les profondeurs de la raison et dans la conviction universelle de l'humanité, blesse les tendances matérialistes de notre époque (2). On ne veut voir à toute force dans l'histoire que le développement de l'activité humaine; comme si Dieu, pour flatter l'orgueil de l'homme, avait dû se bannir du monde comme un étranger qu'on proscrit. Cette manière d'envisager le développement de l'humanité a quelque chose de lugubre et d'amer. Il semble qu'on voie de nouveau la fatalité du paganisme se dresser sur son trône d'airain et pousser les mortels de son pied dédaigneux dans l'abîme du néant. Le genre humain n'a plus de père aux cieux vers lequel il puisse élever ses prières et ses mains. La vie des individus mêmes n'est plus qu'un flot qui disparaît bientôt dans l'insensible océan de la vie universelle. Or, s'il en était ainsi, le XVIIIe siècle aurait raison ! S'il n'y a pas entre le ciel et la terre une chaîne d'or merveilleuse qui nous soulève du fond de notre misère, c'est l'athéisme seul qui est logique et raisonnable (3). Ce qu'il nous faut invoquer maintenant, ce n'est pas le Dieu vivant du christianisme, mais *le tout-puissant néant* qu'adore la *Jeune Allemagne* (4). Brisez les autels et baissez vos fronts vers la terre, n'ayez plus de rêve d'immortalité bienheureuse. Le ciel est ici-bas, ou pour mieux dire, il n'y a qu'un enfer que vous ne pouvez pas fuir, l'enfer terrestre de la fatalité du matérialisme ! Vous devez savoir maintenant assez *pourquoi l'on ne prie plus Dieu comme au temps du papisme* (5) ?

Strauss, après avoir déclaré le *surnaturel* impossible, l'intervention de la Providence dans le développement de l'humanité chimérique, est amené nécessairement à comparer les miracles de l'Evangile avec les mythes de la tradition hellénique. Selon lui, les immenses progrès faits dans l'étude des mythologies auraient puissamment servi à affaiblir l'autorité historique de la Bible. Harless appelle avec raison cette manière de raisonner scandaleuse et dérisoire. Ce n'est vrai, et pour reprendre la difficulté dans son principe, il me semble que le point de départ des mythologues ne soutient pas l'examen de la science. Heyne ayant remarqué de frappan-

(1) Edgar Quinet, *l'Ultramontanisme*.

(2) Voyez pour preuve Lessing, *l'Education du genre humain*.

(3) Voyez les réflexions de Vinet sur l'*Ahasvérus* de M. Quinet dans ses *Essais*.

(4) Paroles même de Feuerbach, l'un des écrivains les plus connus de cette école.

(5) Catherine de Bora adressait cette question à Luther. Voyez sa Vie par M. Audin.

tes analogies entre les traditions sacrées des peuples et certains faits racontés dans les livres de Moïse, on s'empressa d'en conclure précipitamment que tous ces faits étaient un simple produit de l'esprit légendaire. Il est vrai que les circonstances de ces histoires ont été souvent produites par l'imagination populaire. Mais l'universalité et l'identité perpétuelle du fond prouvent évidemment que les légendes se sont surajoutées à une base d'une autorité historique incontestable. Or, il suffit d'examiner la tradition du *Pentateuque*, sa simplicité, sa brièveté, son caractère positif et historique, pour s'apercevoir qu'elle a servi de thème primitif aux légendes poétiques du polythéisme (1). C'est pour avoir méconnu ces idées si élémentaires et si rationnelles que Eichhorn, Gabler, Schelling, Bauer, Vater et de Wette prétendirent constater le caractère mythique de l'*Ancien Testament*. On n'en resta pas là, Krug, Horst, Gabler, Weigscheider, Daub, Bauer, Kaiser, Ammon, Bertholdt et de Wette, trouvèrent bientôt des mythes dans le *Nouveau Testament*. Pourtant, comme on reconnaissait en faveur de son authenticité des arguments très-forts, l'attaque languissait. Il se trouva heureusement pour le système que quelques théologiens tournèrent leurs efforts de ce côté. L'authenticité d'un ou de plusieurs évangiles fut contestée par Bretschneider, Schultz, Schleiermacher, Sieffert, Schneckenburger. On conçoit les tentatives qu'on a faites dans ce sens. De l'aveu même de Strauss, si les évangiles sont authentiques, le système mythique n'est qu'un rêve. Or, il s'en faut beaucoup que les mythologues aient renversé la constante tradition de l'Eglise. On en peut juger par les mesquines objections que Strauss met en avant dans son *Introduction*. Je ne m'étonne nullement de les voir appréciées sévèrement par Harless, qui déclare hardiment qu'elles n'ont aucune espèce de valeur scientifique. Il fait remarquer en effet que Strauss prend pour point de départ incontestable les hypothèses de Vater et de de Wette sur l'Ancien Testament. Harless, en examinant de près les écrits de de Wette, s'est aperçu que ce théologien n'était pas aussi résolu sur le point fondamental de la question que Strauss l'a supposé. Il dit, en effet, dans la 1re édition de son *Introduction à l'Ancien Testament* : « Pour tout esprit *cultivé*, c'est un point DÉCIDÉ que de semblables miracles n'ont pas eu lieu réellement. » Et dans la 4e édition, abandonnant tout d'un coup l'incroyable audace d'un pareil dogmatisme, il modifie sa pensée d'une manière complétement significative : Pour tout esprit *cultivé*, il est au moins DOUTEUX que de pareils miracles aient eu lieu. » Strauss s'appuie donc sur un roseau brisé tout prêt à lui percer la main. Il est obligé, pour attaquer l'autorité historique de l'Evangile, d'exagérer de la manière la plus arbitraire les principes de ses maîtres, et de transformer leurs doutes en affirmations audacieuses. Dire, comme il le fait, que la question de l'authenticité des Evangiles doit se trancher par l'examen même du livre, c'est là une prétention contraire à toutes les données de la science contemporaine. Cette manière de juger la question est tout à fait tombée en discrédit quand il s'agit des écrivains profanes. Et c'est dans de telles circonstances que Strauss essaie de ruiner les Evangiles à l'aide d'une théorie si décriée parmi tous les savants. Harless termine par des considérations sur le caractère divin des Evangiles.

M. Quinet fortifie tous les arguments du professeur d'Erlangen, en montrant très-bien l'impossibilité d'une formation mythique : « Quoi! cette incomparable originalité du Christ ne serait qu'une perpétuelle imitation du passé, et le personnage le plus neuf de l'histoire aurait été occupé perpétuellement à se former, ou comme quelques personnes le disent aujourd'hui, à *se poser* d'après les figures des anciens prophètes! On a beau objecter que les évangélistes se contredisent fréquemment les uns les autres, il faut avouer à la fin que ces contradictions ne portent que sur des circonstances accessoires, et que ces mêmes écrivains s'accordent en tout sur le caractère même de Jésus-Christ. Je sais bien un moyen sans réplique pour prouver que cette figure n'est qu'une invention incohérente de l'esprit de l'homme : il consisterait à montrer que celui qui est chaste et humble de cœur, selon saint Jean, est impudique et colère selon saint Luc ; que ses promesses, qui sont spirituelles selon saint Matthieu, sont temporelles selon saint Marc. Mais c'est là ce qu'on n'a point encore tenté de faire, et l'unité de cette vie est la seule chose qu'on n'ait point discutée. Sans nous arrêter à cette observation, accepterons-nous, pour tout expliquer, la tradition populaire, c'est-à-dire le mélange le plus confus que l'histoire ait jamais laissé paraître : un chaos d'Hébreux, de Grecs, d'Egyptiens, de Romains, de grammairiens d'Alexandrie, de scribes de Jérusalem, d'esséniens, de sadducéens, de thérapeutes, d'adorateurs de Jéhovah, de Mithra, de Sérapis? Dirons-nous que cette vague multitude, oubliant les différences d'origine, de croyances, d'institutions, s'est soudainement réunie en un seul esprit, pour inventer le même idéal, pour créer de rien et rendre palpable à tout le genre humain le caractère qui tranche le mieux avec tout le passé, et dans lequel on reconnaît l'unité la plus manifeste? On avouera au moins que voilà le plus étrange miracle dont on ait jamais entendu parler, et que l'eau changée en vin n'est rien auprès de celui-là. Cette première difficulté en entraîne une seconde : car, loin que la plèbe de la Palestine ait elle-même inventé l'idéal du Christ, quelle peine ces intelligences endurcies n'avaient-elles pas à comprendre le nouvel enseignement! Ce qui demeure de la lecture de l'Evangile, si on la fait sans système conçu par avance, sans raffinement, sans subtilité, n'est-ce pas que la foule et les

(1) Voyez Jahn, *Intr. in Pentateuchum*, dans la *Script. sac.* de M. Migne, t. V, p. 9.

disciples eux-mêmes sont toujours disposés à saisir les paroles du Christ dans le sens de l'ancienne loi, c'est-à-dire dans le sens matériel? N'y a-t-il pas contradiction perpétuelle entre le règne tout spirituel annoncé par le maître et le règne temporel attendu par le peuple? La plupart des paraboles ne finissent-elles pas par ces mots ou autres équivalents : A la vérité, il parlait ainsi; mais eux ne l'entendaient pas? Preuve manifeste, preuve irréfragable, que l'initiative et l'enseignement, c'est-à-dire l'idéal, ne venaient pas de la foule, mais qu'ils appartenaient à la personne, à l'autorité du maître, et que la révolution religieuse, avant d'être *acceptée* par le *plus grand nombre*, a été conçue et proposée par un législateur suprême. » (*Allem. et Italie*, *t.* II, *p.* 382.)

Dans le deuxième chapitre Harless signale les résultats de la critique de Strauss par rapport à l'histoire de l'Evangile. Il le montre renversant avec un invincible sang-froid les circonstances les plus insignifiantes de la vie du Sauveur. M. Quinet a eu raison de dire : « Le Christ a souffert, sur le Calvaire de la théologie allemande, une passion plus dure que celle du Golgotha. »

Harless fait remarquer tout ce qu'il y a d'arbitraire dans la manière avec laquelle Strauss conteste tous les détails de l'histoire de l'Evangile. Quand un des écrivains sacrés se tait sur une circonstance racontée par les autres, il se hâte d'en conclure que, dans ce cas particulier, le témoignage de cet évangéliste seul mérite la confiance. Le but visible de Strauss, c'est de réduire au fonds le plus mince tous les magnifiques développements de l'existence du Sauveur. Une pareille tactique, capable de faire illusion aux esprits superficiels, ne pourra jamais tromper les hommes véritablement compétents. M. de Ségur, en racontant la campagne de Russie, passe sous silence tous les événements du 18 brumaire. En faudra-t-il conclure que MM. Thiers, Walter-Scott et Norvins n'ont raconté, en parlant de l'histoire du consulat, que des événements tout à fait mythiques? C'est pourtant avec une pareille méthode que Schleiermacher, Schultz, Sieffert, Schneckenburger et Usteri ont déprécié l'autorité de quelques-uns des évangiles!

Dans presque tout le deuxième chapitre, Harless étale, avec une impitoyable rigueur, tous les résultats de l'exégèse nouvelle. Son but avoué est de montrer à ses admirateurs et à ses défenseurs ce qu'elle prétend laisser du Christianisme historique. En effet, de Luther à Strauss, quelle route n'a-t-on pas parcourue! Victor Hugo a dit admirablement : « L'abîme attire! » Que dirait donc l'âme mélancolique de Mélanchthon, lui qui pleurait déjà, dès le temps de Luther, tous les scandales de la réforme? Leibnitz, avec son regard d'aigle, ne voyait-il pas s'élever dans l'avenir de monstrueuses erreurs qui prépareraient le règne de l'athéisme? Le grand évêque de Meaux n'entrevoyait-il pas avec terreur comme une résurrection de l'ancien paganisme? Nous ne croyons pas maintenant qu'il soit facile, pour aucune âme vraiment chrétienne, de faire l'apologie de la méthode protestante. L'arbre a porté ses fruits amers : qu'on juge maintenant du sol qui l'a nourri et de la séve qui l'a fait grandir. La Providence donne aux sociétés modernes une grande, une terrible leçon. Le schisme et l'hérésie font aux peuples les promesses les plus flatteuses, puis tout finit par la discorde ou par le despotisme. Strauss vient après Luther, et les despotes de Constantinople après Photius.

Dans le troisième chapitre l'auteur examine les principes qui ont conduit Strauss à ces résultats étranges, et quelles sont les preuves qu'il donne de ces principes? Il montre que la conviction de Strauss était faite par le rationalisme avant l'examen sérieux de l'histoire de l'Evangile. Il était convaincu, à l'avance et grâce à la philosophie de Hégel, de l'impossibilité de l'ordre surnaturel. A chaque ligne, pour ainsi dire, cette conviction éclate; c'est elle qui entraîne tous ses jugements. Il y a des âmes qui veulent emprisonner la providence de Dieu dans les limites bornées de leur esprit, et qui retranchent impitoyablement tout ce qui dépasse ce nouveau lit de Procuste. C'est cette sorte de déraison qu'on appelle maintenant *de la philosophie!*

CHAPITRE XI.

LANGE.

Lange, pasteur évangélique à Duisbourg, a défendu contre la nouvelle école la vérité historique de la naissance et des premiers événements de la vie du Sauveur. Son livre a pour titre : *Dissertation critique sur le caractère historique des Evangiles canoniques, et particulièrement de l'histoire de l'enfance de Jésus, au sujet de sa vie, par Strauss. Duisbourg*, 1836.

L'ouvrage est divisé en *quatre chapitres*. Le premier renferme l'examen du principe qui sert à Strauss de point de départ et l'appréciation de ce principe. Nous en avons déjà parlé avec une certaine étendue.

Le deuxième chapitre a pour titre : *Examen du point de vue mythique de Strauss*. Ce chapitre contient quelques considérations intéressantes.

L'opinion de la formation mythique des Evangiles renferme une contradiction fondamentale. Lange l'a formulée en ces termes : *Les mythes ont formé la communauté chrétienne, mais elle a aussi formé les mythes*. La pensée de l'auteur est de mettre en relief, par une expression rigoureuse des résultats du système de son adversaire, tout ce qu'il a d'étrange et d'impossible. On ne peut expliquer en effet la formation de l'Eglise primitive après la mort de Jésus-Christ, si l'on suppose que les apôtres n'avaient pas de sa personne et de sa vie d'autres idées que celles de Strauss. On est donc obligé, pour comprendre toute leur manière d'agir, d'admettre dans leur esprit des pensées bien éloignées d'une prosaïque réalité. Supposé que les légendes se soient formées dans le développe-

ment de la société chrétienne, cela n'explique nullement son point de départ. Le docteur de Wette l'a bien compris (1). Or, quand on vient à examiner le caractère des apôtres, il s'en faut qu'on trouve chez eux la tendance qu'on est obligé de prêter aux organisateurs d'une nouvelle mythologie. Il est impossible d'être moins doué d'imagination qu'ils ne le sont constamment. La foi ne se forme chez eux que paisiblement et par degrés. Leur conduite après la résurrection suffirait seule pour montrer quelles précautions ils prirent avant d'accepter les merveilles qui s'offraient à leurs yeux. Il serait difficile de transformer un homme comme l'apôtre Thomas en esprit visionnaire. D'ailleurs leur situation périlleuse vis-à-vis de la Synagogue était bien propre à calmer les imaginations les plus ardentes. On voit dans toute leur vie une tendance sérieuse, positive et pratique, qui ne s'accorde guère avec l'habitude des rêveries qu'on veut bien leur prêter (2). Ils transmirent en mourant à l'Eglise primitive ce caractère de simplicité héroïque et d'antipathie pour la poésie légendaire. *Fabulas devita* (*I Tim.* IV, 7), avait écrit saint Paul, et les premiers chrétiens conservèrent cette devise. Ils écartèrent de la tradition véritable toutes les imaginations arbitraires qui se trouvent dans les Evangiles apocryphes (3).

L'histoire de ces légendes, et nous nous

(1) Voyez ci-dessus, chap. v, *Strauss et les théologiens spéculatifs.*

(2) M. Athanase Coquerel, dans sa spirituelle *Réponse au livre du docteur Strauss*, a démontré invinciblement, en parlant de saint Paul, combien il est impossible d'expliquer par l'hypothèse mythique les premiers prédicateurs de l'Evangile. « Il est vraiment inutile de s'arrêter à examiner si des faussaires auraient réussi, ou non, à imaginer une telle scène que la vocation de saint Paul sur le chemin de Damas, et à écrire sous son nom telle ou telle de ses épîtres. Il faut considérer saint Paul tout entier, saint Paul juif et chrétien, saint Paul apôtre et écrivain, saint Paul persécuteur et martyr, saint Paul au supplice d'Etienne et aux approches de son propre supplice, saint Paul l'auteur de l'éloge de la charité dans son *Epître aux Corinthiens*, et le rigoureux logicien qui compare la foi et l'Evangile dans l'*Epître aux Romains;* saint Paul devant l'aréopage d'Athènes, devant le peuple de Jérusalem, devant Félix, devant Agrippa et devant Néron, et l'on se sent alors profondément pénétré de la vérité de la doctrine et de la véracité du docteur. Est-ce donc là un portrait de fantaisie? Quand la crédulité religieuse fait choix de menteurs et d'enthousiastes pour écrire, de héros pour combattre, d'apologistes pour prêcher et de martyrs pour mourir, la croit-on assez habile pour supposer un tel caractère ou pour employer un tel imposteur? Nous parlons d'*individualité :* quelle individualité approche de celle de saint Paul!

« Ce qui rend cette puissante originalité de la gloire de saint Paul si précieuse dans la défense du christianisme, c'est que son histoire est mêlée à celle du christianisme d'une manière intime ; le nom du Sauveur et celui du plus grand de ses ministres tiennent désormais l'un à l'autre, c'est un lien formé par l'Esprit-Saint et que rien ne peut briser. Le docteur Strauss lui-même ne l'a pas essayé. Ce lien consiste en ce point que le Christ n'a été *envoyé*, ainsi qu'il le déclare, qu'*aux brebis* égarées de la maison d'*Israël* (*Matth.* XV, 24), de sorte que son action immédiate et personnelle n'est pas sortie de la Judée ; cependant, dès le principe, le Christ a enseigné l'universalité du Christianisme, et c'est saint Paul qui a été chargé de renverser le dernier mur de séparation entre les Juifs et les gentils, et de montrer à tous les regards que le *soleil de justice* ne se levait pas seulement pour l'horizon d'Israël, mais pour verser sur le monde sa lumière. Qu'un homme tel que saint Paul se soit laissé tromper ou ait voulu tromper touchant la nature de la religion, qu'il exportait du sol juif sur le sol païen, qu'un homme de ce génie, l'auteur des *Epîtres* que nous possédons dans le Nouveau Testament, ait pris pour des faits contemporains d'anciennes légendes restaurées selon les besoins du temps, ou qu'un homme de ce caractère, en se sacrifiant comme il s'est sacrifié, ainsi que ses lettres le témoignent, se soit rendu le complice d'une si flagrante imposture; dupe ou complice ce sont là deux impossibilités morales, en opposition directe avec la nature humaine, sans analogue dans les annales de l'humanité, et mille fois plus invraisemblables et plus incroyables que tout l'Evangile. Non, l'homme n'est point fait ainsi, et un homme tel que saint Paul n'est pas un témoin qu'on récuse. Mais ne craignons pas de dire qu'en lui l'apôtre prouve l'apostolat; les Epîtres prouvent l'individualité de l'écrivain ; de sorte (on nous pardonnera cette manière de parler) que si Paul est réel, le christianisme l'est aussi ; si Paul est un apôtre, Jésus est le Messie ; si Paul a véritablement *planté*, Dieu a véritablement *donné l'accroissement.* La gloire que le Seigneur a dispensée à cet instrument d'élite retourne à sa source; et l'excellence de l'œuvre est attestée par le choix de l'ouvrier.

« Ces réflexions n'offrent aucune pétition de principes, et ne sont nullement renfermées dans un cercle vicieux ; elles reposent sur une alternative irrésistible : si le Christ est le fils de Dieu et le sauveur du monde, s'il est venu réconcilier, non un peuple, mais l'humanité, si l'Evangile est l'histoire réelle et inspirée de sa mission sur la terre, saint Paul se conçoit ; on comprend très-bien que, dans le compagnon des bourreaux d'Etienne, le Seigneur ait vu de loin l'auteur des Epîtres et l'apôtre des gentils ; et tout ce qu'il y a dans ce Paul d'extraordinaire, d'unique, d'individuel, vient à l'appui de la tâche qu'il accepte et de la foi qu'il répand. Mais si le Christianisme est une mythologie, l'Evangile un recueil mal assemblé de légendes populaires, et Jésus un moraliste, un philosophe, le Socrate de Nazareth, comme on a voulu le nommer, saint Paul ne se conçoit plus, ni comme un enthousiaste qui est trompé : il a trop de pénétration et de science ; ni comme un imposteur qui trompe : il a trop de dévouement et de vertus. En un mot, qu'on nous explique saint Paul avec un Christianisme fabuleux, ou un Christianisme fabuleux avec saint Paul ! ni l'un ni l'autre ne se peut. Que reste-t-il donc? Il reste la certitude que ses épîtres sont un témoignage vivant de la vérité des Evangiles ; il reste la certitude que si, selon ses vives expressions, *Paul est à Christ, c'est que Christ est à Dieu* (a). »

(3) Nous nous proposons de traiter un jour dans toute son étendue, l'importante question des *évangiles apocryphes;* nous nous bornons pour le moment à citer ce passage de M. Coquerel, qui suffit pour donner une idée de l'importance de la question : « A toutes les époques, il est vrai, la fable s'est mêlée à l'histoire, et le Christianisme n'a pas échappé à cette

(a) *I Cor.*, III, 22 et 23. Voyez aussi Mussard, *Examen u système de Strauss.* — *Paul et ses épîtres* et surtout Paley, *Hor. Paulinæ*, trad. Levade, et Littleton : La *Religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul*, trad. Guénée, dans les *Démonstrations*, t. IX, p. 644.

proposons de le démontrer un jour, suffit seule pour l'apologie de l'Église primitive. En en faisant un pêle-mêle d'enthousiastes visionnaires, on n'a pas assez réfléchi sur le caractère que l'histoire lui conservera toujours. L'éminente sainteté de ses premiers fidèles, leur passion pour la vérité, les dangers qu'il leur fallait courir pour leur foi la leur faisait garder avec une admirable vigilance. L'apôtre des nations n'avait-il pas condamné comme sacrilége toutes les altérations de ce dépôt sacré? N'avait-il pas dit encore qu'il ne faudrait pas croire un ange qui prétendrait tenir du ciel un nouvel Évangile (1)? D'ailleurs il y a un fait décisif qui prouve l'antipathie qu'avait pour les légendes toute l'Église primitive. Si, comme on le suppose, elle s'est plue à suspendre au gibet sanglant du fils de Marie tant de fleurs de poésie, pourquoi n'a-t-elle pas mis d'autres couronnes sur la tête des disciples du Sauveur, compagnons et continuateurs de son œuvre? Pourquoi a-t-elle conservé avec tant de fidélité la dureté de leurs cœurs, la paresse de leur intelligence, le souvenir de leur abandon, enfin tout ce qui, dans l'imagination d'une foule amie du merveilleux, devait singulièrement rapetisser les proportions de leur caractère?

Ce n'est pas ainsi qu'agit la poésie légendaire. Elle peint Roland et Renaud tout aussi grands que Charlemagne. Les fils d'Odin, dans les *Eddas*, se placent avec une audacieuse majesté autour du trône formidable du Jupiter des Scandinaves. Ici, les choses se seraient passées tout autrement : l'Église primitive, qui avait un si grand intérêt à peindre sous des traits merveilleux les premiers prédicateurs de l'Évangile, leur a laissé toute la rudesse prosaïque, les pensées populaires des rudes pêcheurs galiléens. Il est impossible d'admettre tout à la fois, dans l'Église primitive, une extravagante passion du merveilleux en même temps qu'un sentiment si vif de la vérité historique. M. Edgar Quinet disait à Strauss,

loi des annales humaines. Dès les premiers temps de l'Église, des *évangiles apocryphes*, inventés et colportés ou par la crédulité ou par l'imposture, ont disputé la place aux *Évangiles véritables*. Mais quand il s'agit de contrefaire, dans un récit supposé, des événements d'une nature aussi spéciale que ceux de la mission du Christ, des événements circonscrits dans un très-court espace de temps et sur une très-petite étendue de pays, des événements arrivés au milieu de circonstances politiques auxquelles rien n'a ressemblé peu d'années auparavant et après, des événements enfin qui ont eu pour témoins et pour acteurs un peuple aussi différent de tous les autres que le peuple juif, un sacerdoce aussi fortement caractérisé que le sien, il faut que l'imposture soit exploitée avec une habileté bien rare, ou que la crédulité soit bien servie par le hasard pour que la fraude et la fable ne percent point de tous côtés. La vérité de l'Évangile n'a rien perdu de son éclat, quand des inventions humaines ont tenté de lui faire rivalité. Dans les commencements de la chrétienté, et lorsque le Christianisme après la chute de Jérusalem et la ruine de la nation juive, s'éloignait de plus en plus de son berceau, un assez grand nombre d'évangiles apocryphes ont été répandus, dont plusieurs ont trompé quelque temps la foi de quelques Églises. De ces livres il faut soigneusement distinguer deux espèces : les uns étaient des livres sérieux, auxquels sans nul doute saint Luc faisait allusion dans la *préface de son Évangile* (a). Écrits sur des documents, des témoignages, des traditions respectables, ces livres reproduisaient plus ou moins exactement les récits des évangélistes, en y ajoutant des actes et surtout des paroles du Christ, que les évangélistes ont omis. Rien ne doit ici étonner la piété la plus timorée. Saint Luc atte te positivement, en terminant sa dernière page, que notre divin maître a dit et fait infiniment plus de choses qu'il n'en rapporte. Saint Paul, dans les *Actes* (xx, 35), cite un mot du Seigneur : *Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir*, qui ne se retrouve dans aucun des quatre Évangiles, pas même dans celui de saint Luc. Il est évident que la plupart des entretiens, des réponses de Jésus, ne sont donnés qu'en résumé; un seul exemple montre assez comment des paroles du Christ, non rapportées dans les livres sacrés, ont pu se conserver dans la mémoire des fidèles et être plus tard consignées par écrit; le Seigneur sur le chemin d'Emmaüs, conversa longuement avec deux disciples, et, commençant par Moïse, et continuant par tous les prophètes, il leur expliquait ce qui est dit de lui dans toutes les Écritures (*S. Luc*, xxiv, 37). Est-il possible de croire que Cléophas et son compagnon, si profondément frappés de cette instruction divine, n'en avaient rien gardé dans leur mémoire, et rien redit dans leurs prédications et leurs entretiens? Il est bien inutile d'ajouter que tous ces ouvrages étaient sans inspiration, sans autorité divine.

« La seconde espèce des livres apocryphes du Nouveau Testament est bien différente de la première; ce sont des recueils d'emprunts faits aux Évangiles canoniques, mêlés de fables, de légendes, de merveilles tellement puériles, grossières, absurdes, quelquefois impures et plus souvent barbares, que la mythologie du Christianisme, si vainement cherchée par l'ingénieuse incrédulité du docteur Strauss dans les livres sacrés, est là. Chose remarquable! ce sont surtout les ouvrages de cette seconde classe qui ont échappé au naufrage des temps, et aucun travail d'apologétique, aucune introduction au Nouveau Testament, n'est aussi propre, selon notre conviction profonde, à éclairer un incrédule, s'il ne s'est point perdu dans un système qu'une simple lecture des rêveries de ce ramas de mensonges comparés à nos Évangiles, quoiqu'ils affectent de reproduire les formes des récits sacrés. La différence est si palpable, si saisissante, qu'elle force la foi, et que se détournant avec dégoût de ces fables créées par des imaginations en délire, on se repose avec un pieux délice au milieu de la divine et touchante majesté de la parole de Dieu. Que ne pouvons-nous faire lire les deux recueils, celui où l'esprit du Seigneur a parlé, celui où des inventions d'homme ont osé contrefaire la vérité céleste à tous les esprits superficiels sceptiques de nos jours qui ne connaissent pas mieux l'un que l'autre, et qui admirent de confiance le Christianisme, sans le prendre à sa source et sans reconnaître que cette source est une révélation!

« Nous ne pouvons qu'effleurer la question des *apocryphes*, sur laquelle il y aurait à faire un résumé plein d'intérêt, dont tous les éléments sont dans le travail de Fabricius, et qu'indiquer le parallèle si utile à tracer entre les livres saints et ces contrefaçons déplorables. (Ath. Coquerel, *Réponse au livre du docteur Strauss*, pag. 33 36.)

(1) Voyez les *Épîtres* à Timothée et aux *Galates*.

(a) Voir le verset 1, du chap. 1er, commençant ainsi : « Puisqu'il y a eu plusieurs personnes qui ont *entrepris* d'écrire l'histoire des choses qui se sont accomplies parmi nous, etc. »

en parlant des apôtres : *Ce sont bien là des hommes et non pas des mythes!* (*All. et Italie*, *t.* II.) Et nous, nous ajouterons, avec J.-J. Rousseau : La vie et la mort du fils de Marie sont la vie et la mort d'un Dieu (1).

Le troisième chapitre, intitulé : *De la plus haute mythique dans ses rapports avec l'histoire évangélique*, développe l'opinion personnelle de l'auteur. Lange résume dans une phrase la pensée de ce chapitre : Il est peut-être possible d'établir une idée plus élevée du mythe que celle de Strauss, une notion du *mythisme pur*, qui non-seulement s'accorderait avec l'histoire évangélique, mais qui s'y trouverait véritablement réalisée. Nous avouerons naïvement n'avoir pas compris toute la portée des considérations *transcendentales* présentées sur cette question par le pasteur de Duisbourg. Nous allons pourtant essayer de traduire en langage ordinaire les points de la discussion qui touchent de plus près à l'histoire.

La vie des peuples enfants c'est le temps des légendes. Les mythes sont comme un bois sacré qui cache la source profonde des peuples. Quand ils se séparèrent de la tradition révélée, tout pleins qu'ils étaient de jeunesse, de passions fougueuses et d'imagination, ils produisirent le monde des fables, mélange bizarre de conceptions sensuelles ou sanguinaires. Mais dans le développement de l'histoire, les nations en vieillissant prennent un caractère positif et pratique. La réalité pâle et sévère déchire les guirlandes fanées de la poésie. Ce n'est pas dans l'âge mûr des peuples que se trouvent les vainqueurs des monstres et les Titans audacieux. Auguste n'est pas, comme le fondateur de Rome, allaité par une louve; Thémistocle ne recommence pas les travaux d'Hercule ou de Thésée. Or, la société chrétienne ne s'est pas développée dans la jeunesse enthousiaste d'une nation. Le Christ est né sous Auguste, et il est mort sous Tibère. Il est bien vrai qu'on peut dire que la première communauté chrétienne était aussi un peuple nouveau qui allait verser dans les veines épuisées du genre humain un sang plus jeune et plus pur. L'Eglise de ces temps-là ne peut pas être cependant comparée aux peuples primitifs tout bouillants de passions effrénées et dominés par une imagination tour à tour barbare ou sensuelle. Sa jeunesse n'a pas les rêves de l'enfance. Elle n'a pas grandi dans la profondeur mystérieuse des forêts ou des sanctuaires voilés. Elle est née dans la controverse et dans la lumière par le souffle puissant de l'Esprit divin. Elle a, dès les premiers jours de sa vie, foulé aux pieds toutes les illusions orgueilleuses ou sensuelles qui pesaient fatalement sur l'ancien monde. Les premiers disciples du Christianisme n'étaient pas une horde d'Arabes pillards et cruels qui racontent autour des feux d'un bivouac les grossières légendes du désert. La première communauté chrétienne n'était pas un chœur de bacchantes gorgées de vin et de débauches, faisant retentir l'air du bruit des cris sauvages et des cymbales barbares. Il y a de fausses comparaisons qui séduisent les esprits vains et superficiels; mais quand on vient à pénétrer jusqu'à la source même des choses, on s'aperçoit bientôt que le christianisme est né de la vérité, tandis que la mythologie païenne est née de la passion.

Cependant, nous rencontrons ici une objection que nous avons déjà signalée. Il est incontestable, nous disent nos adversaires, qu'il y a entre la mythique des peuples païens et la théologie du christianisme des ressemblances profondes et saisissantes. M. Pierre Leroux, dans l'*Encyclopédie nouvelle*, a beaucoup insisté sur ces analogies, afin de prouver que les fondateurs du christianisme n'avaient fait que développer et populariser tous les principes de l'ancien dogme païen conservé mystérieusement dans les écoles philosophiques ou bien dans les sanctuaires du sacerdoce. Cette objection, qui paraît très-forte au premier coup d'œil, ne peut véritablement pas supporter l'examen de la science. Ce qui en fait la force c'est la supposition complétement arbitraire que le Sauveur prétendait annoncer à la terre une doctrine jusqu'alors complétement inconnue. Mais si l'on vient à réfléchir que la religion chrétienne se proposait de continuer les révélations de l'Eden et du Sinaï, l'on comprendra facilement que bien avant Jésus-Christ le Christianisme avait de profondes racines dans l'ancien monde. D'ailleurs, du fond de l'abîme de corruption et de servitude où il était plongé, le genre humain devait rêver sans cesse les merveilles de la réparation future. Il y a tant de sang et de larmes dans toute cette histoire déchirante du vieux monde, qu'on comprend facilement que l'humanité, dans ses rêves ardents, entrevît dans les cieux les premiers rayons du soleil de justice. M. Gerbet, dans son profond ouvrage sur le *dogme générateur*, a fait sentir d'une manière énergique et vive le besoin perpétuel de la présence de Dieu qui dévorait la société païenne. Ce besoin, d'ailleurs, n'avait-il pas sa racine dans une ancienne promesse faite aux ancêtres de la famille humaine (2) ? C'est là le principe mystérieux des théophanies et des incarnations. Il est essentiel de remarquer que les peuples qui ont conservé le plus longtemps les souvenirs traditionnels ont donné beaucoup plus de développement que les autres à la théorie de la rédemption divine. Il est étonnant que nos adversaires aient méconnu si complétement un enchaînement d'idées pourtant si facile à saisir. La précipitation avec laquelle ils examinent et jugent le

(1) J.-J. Rousseau, *Emile*, prof. de foi du vicaire savoyard; ou *J.-J.*, *Apolog. de la religion chrétienne* dans les *Démonst.* de M. Migne, t. IX, p. 1196.

(2) Voyez sur ce point l'ouvrage de Schmitt qui a pour titre : *De la rédemption du genre humain*, traduction Henrion dans les *Démonstrations évangéliques* de M. Migne, t. XIII, p. 1082, et dans les *Annales de phil. chrét.*, les travaux du P. Prémare, de Rambourg, de Grassellini, de Brunati, de B. Bergman, etc., etc.

magnifique ensemble des faits qui composent l'histoire de la révélation peut seul expliquer leurs erreurs. Le christianisme, qui est une chose si grave, est étudié dans les livres de nos savants modernes avec une pétulance déplorable qu'on rougirait d'employer s'il s'agissait de fixer la date d'un Pharaon ou de reconstruire le squelette d'un ptérodactyle. Pourtant il s'agit d'une doctrine qui a construit de ses mains vigoureuses le merveilleux édifice de la société moderne. Il s'agit d'une doctrine de laquelle dépend évidemment la vie morale des peuples, et sans laquelle la force prévaudrait contre le droit, la chair contre l'esprit. Quoi qu'on dise du spiritualisme prétendu de ce siècle, il ne comprend véritablement que les forces matérielles. On voit des hommes qui se disent graves, consumer leur intelligence et leur vie sur une question de statistique, de chemin de fer ou de canalisation. Mais quand il est question des bases les plus profondes de la religion, de l'ordre et des mœurs, ils répondent avec dédain, comme les savants de l'aréopage répondaient à saint Paul : « Un autre jour nous parlerons avec vous de tout cela! » (*Act.*, XVII, 22.)

Dans le *quatrième chapitre*, après les préliminaires que nous avons essayé d'exposer, Lange aborde enfin la question capitale de son livre, c'est-à-dire la naissance et l'enfance du Sauveur. Ce point de l'histoire évangélique avait été bien longtemps avant Strauss combattu par les docteurs de l'exégèse protestante. Comme toutes les circonstances merveilleuses de la vie du Sauveur blessaient fortement la tendance naturaliste des écoles antérieures à Strauss, elles admettaient assez volontiers que les deux premiers chapitres de saint Luc devaient être considérés comme de véritables interpolations. La nouvelle critique, dont le point de départ est plus décidé, a positivement repoussé cette hypothèse timide et inconséquente, si on la borne à certains faits. Lange s'adresse à un adversaire qui déclare hardiment mythologiques toutes les circonstances merveilleuses de la naissance et de l'enfance de Jésus-Christ. « Il soumet donc à l'examen, dit Zeller, les arguments à l'aide desquels Strauss s'efforce de représenter l'histoire de l'enfance de Jésus comme une histoire mythique. Il suit exactement les divisions adoptées par Strauss dans sa *Vie de Jésus*. Il passe en revue l'annonce et la naissance de saint Jean-Baptiste; la descendance de Jésus de David, d'après les deux arbres généalogiques; l'Annonciation de l'Incarnation de J.-C.; la manière d'agir de saint Joseph et la visite de Marie à sainte Elisabeth; la naissance et les premiers destins du Messie; son éducation et son premier voyage au Temple. Lange suit pas à pas l'interprétation mythique de l'histoire évangélique. Il réfute les attaques dirigées contre la réalité de cette histoire. Souvent il reproduit les opinions de Olshausen, sans leur ôter leur cachet particulier. Il ajoute encore des aperçus sur les anges, sur la conception, sur les mages et sur leur étoile. »

Nous sommes obligé de nous borner ici à la simple indication de la marche de l'auteur, parce que nous nous proposons de traiter plus tard avec plus d'étendue ces points importants (1).

CHAPITRE XII.

LE DOCTEUR KLAIBER.

On croirait, au premier coup d'œil, que le royaume de Wurtemberg, qui a produit Strauss, est de tous les pays protestants le plus avancé dans la voie du rationalisme. On s'imaginerait volontiers que la Faculté luthérienne de Tubingue, où Strauss a composé son livre, doit être un foyer d'incrédulité. Il est au contraire à remarquer que cette partie de l'Allemagne a mieux résisté que les autres à cette renaissance de l'esprit païen qui s'intitule *philosophie*. Depuis l'invasion des doctrines rationalistes dans les écoles protestantes, plusieurs théologiens du Wurtemberg se sont prononcés contre les nouvelles opinions avec une certaine décision. On doit, selon Zeller, nommer avant tous les autres Storr, Flatt, Susskind et Bengel. Le livre de Strauss, qui devait rencontrer plus tard ailleurs de nombreuses marques de sympathie, fut accueilli dans le Wurtemberg avec une défaveur qui dut être très-pénible à l'ancien répétiteur de Tubingue. Le docteur Klaiber appartenait comme Strauss au clergé de ce royaume; il était pasteur dans le Remsthal. Le livre qu'on a publié sous son nom a été formé de notes trouvées dans son secrétaire, et surtout à l'aide d'un travail qu'il avait inséré dans le IXe volume des *Etudes du clergé évangélique de Wurtemberg*. Il a paru à Stuttgard en 1836, sous ce titre : *Remarques sur la vie de Jésus au point de vue critique du docteur Strauss*. L'auteur de ce livre n'était pas exempt de toute espèce de préventions rationalistes. Cependant il a toujours considéré la doctrine de la Rédemption comme la base essentielle de tout christianisme véritable. Il ne pouvait s'habituer, comme le font beaucoup de théologiens protestants, à comprendre un christianisme dont le Fils de Marie ne fût pas la pierre angulaire. Pourtant il n'est pas rare, même en France, de rencontrer ce *christianisme décapité*, dont M. Edgar Quinet s'est si spirituellement moqué dans le *Génie des religions* (p. 92).

Parce qu'on a un sentiment vague de la grandeur morale du Christianisme, parce qu'on se plaît à rêver, le soir, sous la voûte sombre des cathédrales gothiques, parce qu'on ne veut pas traîner aux gémonies le sacerdoce catholique, on se proclame audacieusement et facilement chrétien. Mais il n'y a point de Christianisme pour qui n'accepte pas les humiliations de la crèche et les angoisses du Golgotha. Le Christ n'est pas une *abstraction platonicienne* ou bien une *entité de la scholastique*, c'est un fait, un

(1) Dans la *Vie du Christ*.

fait réel. On ne peut déchirer en lambeaux le tissu divin de sa vie merveilleuse. S'il n'est pas le fils de Dieu, il ne peut être rien à nos yeux. On croit le relever en le proclamant bien plus grand que Socrate. On ne s'aperçoit pas qu'en se contentant de le présenter comme le plus grand des hommes, on ne fait que le réduire au rôle d'un imposteur. Quand donc les adversaires de la révélation auront-ils le courage complet de leur triste système? Sans doute, en les voyant descendre plus avant dans l'abîme du scepticisme, nous ne pourrons nous empêcher de gémir encore sur l'avenir de leur âme égarée. Mais n'en résultera-t-il pas pourtant une grande leçon pour toute la société moderne? Ne saura-t-on pas voir enfin que si l'on veut obstinément repousser le Christ *historique*, on ne saurait rien garder de ces vérités chrétiennes qu'on reconnaît pourtant comme la base sainte et solide de tout le monde nouveau?

Klaiber, lui, ne comprend pas le christianisme sans le *Christ historique*. Dans un jugement général qui sert d'*introduction*, il s'indigne, avec une sorte de pétulance qui fait plaisir, contre les prétentions de l'exégèse nouvelle : « Le scepticisme, dit-il, a bien grandi dans le livre de Strauss. Il veut, comme un géant, s'élever jusqu'au ciel : mais il tombera brisé par la science et par la foi comme les Titans du paganisme. » Nous sommes aussi de ces gens qui ne s'effraient pas des prétentions de l'esprit novateur. La foi chrétienne est si forte et si belle, elle a jeté dans tous les cœurs purs des racines si profondes, elle satisfait si bien tous les besoins intimes des natures distinguées, qu'il n'y a pas de puissance au monde qui puisse l'arracher des intelligences véritablement convaincues. La religion des Athanase, des Justin, des Augustin, des François de Sales, traversa naguère des tempêtes beaucoup plus formidables. La vérité et la pureté du cœur soutiennent les âmes chrétiennes dans les rudes combats de la vie. Mais, sur quelles vertus s'appuient ces esprits qu'a saisis la frénésie du doute? Quelles saintes et nobles pensées les inspirent et les guident? Est-ce la défiance de soi-même, le respect de Dieu, la prière continuelle qui marchent devant eux dans l'existence? Klaiber ne pense pas que ces esprits qui n'ont que la puissance du doute soient véritablement des esprits éminents. Loin de regarder cette tendance comme le privilége d'une nature supérieure, il la regarde plutôt comme une faiblesse. Il est vrai, les doutes qui semblaient invincibles à Voltaire n'effrayaient pas Pascal; et le profond génie de Leibnitz regardait en pitié les objections de Bayle, tout aussi fortes pourtant que celles de Strauss. C'est que le Christianisme est une chose si élevée que toutes les âmes ne se trouvent pas, du premier coup, à la hauteur de ses idées. Saint Augustin avouait, avec cette admirable naïveté du génie, qu'il n'avait pas compris, d'abord, sa splendeur éternelle : *Sero te cognovi, sero te amavi!* Heureuses les âmes qui, par la pureté de leurs pensées et de leurs affections, se préparent à comprendre de bonne heure les profonds mystères du ciel. Dieu, qui dédaigne souvent l'orgueil des *sages*, se révèle quelquefois à elles avec une plénitude qui fait leur force et leur grandeur. Quand il s'agit d'entendre l'Evangile, il faut autre chose que la *science* de Hégel. Il manque au chef de la nouvelle exégèse ce qui manquait aux Celse, aux Julien et aux Porphyre : le sentiment des choses divines. Sans cela l'Evangile est un livre fermé. De même que la maladie du corps fait voir, comme revêtus de deuil, tous les miracles de la nature, les infirmités intimes de l'âme font voir aussi sous un jour faux toutes les merveilles du Christianisme!

Voici la première question dont s'occupe Klaiber après le jugement général qui précède son ouvrage : *Sur quelles raisons et sur quelles preuves est basée l'opinion mythique de Strauss?* C'est sur la supposition si complétement insoutenable que les Evangiles ne sont pas authentiques. Au premier coup d'œil, Strauss paraît être le premier qui ait soumis cette question capitale à un examen véritablement sérieux. Klaiber s'étonne avec raison que, dans tout son livre, il se pose comme s'il avait découvert, pour ainsi dire, tout un monde de difficultés nouvelles. Cependant Porphyre avait fait contre les Evangiles précisément le même travail que lui. Parmi les exégètes contemporains on en trouve un grand nombre qui ont approfondi la question de l'authenticité du Nouveau Testament au point de vue des critères externes et internes. Ils n'avaient pas été aussi effrayés que Strauss paraît l'être des difficultés qu'on rencontre en examinant attentivement les faits de l'Evangile. Ils n'ont pas été surpris de trouver dans l'histoire, comme dans les dogmes de la révélation, des choses embarrassantes pour une critique superficielle. Dans l'ordre de la nature, les véritables savants ne prennent pas la loupe pour saisir dans l'ensemble merveilleux de l'univers quelque coin ténébreux, comme faisait l'athéisme moqueur du dernier siècle. De même, les théologiens doués d'un esprit profond comprennent toute l'unité des Evangiles sans s'arrêter avec obstination sur certaines circonstances plus ou moins insignifiantes qui peuvent présenter quelque obscurité. Telle n'a pas été la méthode de Strauss, et Klaiber soutient avec sévérité qu'elle n'est ni *légitime*, ni *réfléchie*, ni *impartiale*. Cette critique, selon lui, mérite avant tout le grave reproche d'être *bornée et incomplète*, en ne plaçant pas également dans la même balance toutes les données qui peuvent servir à décider la question, et en particulier celles qui eussent pu amener un résultat contraire au scepticisme. L'auteur arrive ensuite aux détails.

Strauss ferme l'oreille à la voix si claire et si pressante de la vérité historique. Au lieu de rétablir l'harmonie générale par un examen impartial, il s'efforce d'annihiler l'histoire de la vie de Jésus par la critique la plus

violente et les paralogismes les plus choquants. De cette conduite il est facile de conclure que la première idée qu'il apporta à l'examen des Évangiles était le désir de trouver moyen de contester leur authenticité. Klaiber montre ensuite par quels procédés Strauss tend à son but : préméditation révoltante, présomptions sans fondement, combinaisons arbitraires, exagération des différences et des difficultés ; il évite les explications les plus simples, il emploie des sophismes de toute espèce, il voit dans l'Évangile ce qui ne s'y trouve pas, il le mutile arbitrairement. Klaiber déclare, après l'énumération de ces erreurs capitales du système mythique, qu'il est sans exemple qu'un sujet historique ait jamais été traité comme Strauss a envisagé la vie du Rédempteur. Pour lui Jésus n'est qu'un rabbin juif, rien de plus ; dans ses paroles et dans ses actions, tout ce qui s'écarte de la donnée la plus banale est déclaré *tradition populaire !* Il rend les miracles ridicules en les défigurant et en essayant de leur donner un caractère d'extravagance. Klaiber se croit autorisé, après l'énumération de défauts aussi graves, à reprocher à Strauss des vues courtes et bornées. Il fait remarquer que les théologiens de cette école ne sont pas exigeants en fait de preuves quand il s'agit d'opinions conformes à leurs tendances secrètes. Strauss a nié la personnalité de Dieu et l'immortalité des âmes (1). On a le droit de s'étonner que des hommes qui subissent aussi facilement des hypothèses tellement contraires à la raison et à la tradition tout à la fois, nous reprochent d'accepter Jésus-Christ sans avoir de sa divinité des preuves solides et convaincantes !

Klaiber examine ensuite, dans une nouvelle question, si *le christianisme peut subsister après les résultats de la critique nouvelle*. La prétention de Hégel, c'est, après avoir abandonné l'Évangile, de conserver comme une vaine ombre le *Christianisme de la philosophie*. Tout en sapant profondément les bases de la révélation, on rend au Sauveur crucifié des honneurs dérisoires. On lui enlève son auréole de Fils de Dieu pour la mettre sur le front de l'Humanité divinisée. Cependant on proclame la révélation chrétienne impérissable comme *science* et comme *idée*. Il est vrai que pour atteindre ce but sublime, on est obligé de torturer la parole divine *pour en faire sortir la déraison* (2). Les formules sacrées, qui cachaient naguère la profondeur des mystères chrétiens, n'expriment plus que les ténébreuses rêveries du panthéisme ressuscité. On fait sortir de la bouche du Fils de Dieu les affreux blasphèmes de l'ancien paganisme. On fait violence pour retourner ainsi vers le passé, aux résistances les plus légitimes de la conscience chrétienne.

Qui pourrait croire que de pareilles chimères ont pu tenir quelques années devant le bon sens français ? Qui s'imaginera, dans quelque temps, que les compatriotes de Bossuet et de Pascal ont écouté, avec quelque sang-froid, dans une école française, ces vaines imaginations germaniques ? Pourtant on ne saurait dissimuler maintenant que, dans son cours de 1828, M. Cousin n'ait transformé en dogme panthéistique les principaux mystères de la révélation chrétienne. Il osa mettre dans la bouche de Leibnitz et de Bossuet l'immorale et scandaleuse doctrine que Hégel, avant lui, professait à Berlin (3). Mais ce prétendu Christianisme débarrassé des exigences rigoureuses de l'histoire, se prête à toutes les transformations que veut bien lui faire subir la mobile inconstance du rationalisme contemporain. M. Saisset a trouvé convenable de voir dans le Christianisme *bien entendu* la profession de foi du *vicaire savoyard* (4). Quand donc se lassera-t-on de ces odieux mélanges? Quand donc aura-t-on le courage audacieux et triste en même temps d'avouer vis-à-vis de la société chrétienne toutes ces antipathies et toutes ces rancunes ? Si vous ne voulez pas de l'Évangile, abandonnez franchement le christianisme tout entier.

Dans la troisième question, Klaiber commence par faire observer que toute la révélation chrétienne est basée sur le *Christ historique*. Il essaie d'incompréhensibles efforts pour enchaîner, dans les liens de la tradition, l'audacieux novateur qu'il combat. Il ne trouve ni naturel ni raisonnable que le pasteur d'une église protestante puisse à son gré troubler la foi des masses par les hypothèses théologiques les plus arbitraires et les plus révoltantes. En confiant à un de ses membres le gouvernement spirituel des fidèles, la communauté chrétienne a le droit d'exiger qu'on ne vienne pas à chaque instant contester la vieille foi des ancêtres. Tholuck aussi (5) ne juge pas légitime la communication que l'on fait aux laïques d'une hypothèse théologique quelconque. De pareilles réclamations sont un véritable cri de désespoir que les déchirements de l'anarchie arrachent aux plus éminents docteurs de l'Église protestante. Est-ce qu'on veut renouveler les incroyables contradictions du synode de Dordrecht ? Est-ce que le *libre examen* peut avoir sa limite ? Est-ce qu'après avoir suivi Luther il sera défendu de reconnaître pour maître Schelling ou Hégel? Bayle répétait avec obstination qu'il était protestant et bon protestant, et Bayle avait raison. Les hommes qui n'ont pas voulu de l'autorité du catholicisme n'ac-

(1) Dans sa *Dogmatique chrétienne en lutte avec la science*.

(2) Expression de Strauss.

(3) Voyez Cousin, *Introduction à l'histoire de la philosophie*, et dans les *Annales* la spirituelle et profonde analyse que M. Gatien-Arnoult a donnée de ce cours, t. VI, p. 49 et 121, 3e série. — On sait que depuis M. Cousin a préféré la philosophie de J.-J. Rousseau à celle de Hégel.

(4) *Essais sur le Christianisme et la philosophie*, sur l'*Introduction de Mgr de Paris*.

(5) Tholuck, *Crédibilité de l'histoire de l'Évangile*.

cepteront jamais les décisions d'un synode de pasteurs. Croyez-vous qu'en refusant d'écouter le Christ qui parle par la bouche de son vicaire, ils iront, brebis dociles, courber leur front obéissant sous la houlette des docteurs Neander et Hengstenberg (1) ! On est obligé de l'avouer tout en détestant leurs excès, les écrivains protestants qui réclament une indépendance effrénée en matière théologique sont les véritables enfants de Luther et de Zwingle. Leur logique, je le sais, est impitoyable et fatale, mais ils sont logiciens. Klaiber a beau menacer Strauss de l'autorité d'un vain fantôme d'église, Strauss n'est pas de ces hommes auxquels on fait peur en leur montrant des ombres. Il a trop d'esprit pour ne pas savoir qu'il use du droit qu'on appelle dans son Eglise la *liberté chrétienne*. Je comprends pourtant qu'en face de pareils désordres qu'ils ne savent comprimer, les chefs du protestantisme se prennent à regretter, comme Mélanchthon, l'unité déchirée. En contemplant la paix majestueuse et tranquille de l'Eglise catholique, ils se disent peut-être, comme M. Macauley : *Utinam noster esses, quum talis sis* (2) ! Puisse l'exemple des Frédéric de Schlegel, des Werner, des Stolberg, des Haller, des Hurter (3), réveiller dans l'âme des protestants d'Allemagne quelque souvenir des véritables sentiments chrétiens !

Dans la quatrième et dans la cinquième question, Klaiber montre les conséquences étranges qui résultent du système de Strauss, soit par rapport à l'histoire générale de l'humanité, soit par rapport à la certitude historique elle-même.

CHAPITRE XIII.

J.-G. VAIHINGER.

J. G. Vaihinger, pasteur à Grœtringue, a publié en 1836 une lettre à M. David-Frédéric Strauss, docteur en philosophie. Elle a pour titre : *Des contradictions dans lesquelles s'engage l'interprétation mythique des Evangiles.*

Le ton général de ce livre est empreint d'une légère ironie qui fait contraste avec le dogmatisme ardent et absolu des adversaires de l'Evangile. L'auteur se pose naïvement comme un homme qui voudrait connaître à fond les procédés de la science nouvelle. Ce rôle pacifique rappelle d'une manière très-éloignée la fiction des Provinciales reproduites depuis contre les rationalistes par le jésuite Barruel (4). Une pareille méthode permet de poser à ses adversaires, avec les apparences de la bonhomie la moins déconcertante, une infinité de problèmes embarrassants. Elle est singulièrement propre à faire comprendre aux gens du monde incapables d'entrer dans le fond des questions théologiques, tous les inconvénients et toutes les lacunes d'un système. L'auteur des *Pensées* en a singulièrement abusé sans doute, en composant ces lettres que Joseph de Maistre, avec son accablante ironie, avait surnommées *les menteuses;* mais le succès rapide et populaire d'un libelle composé sur un fonds si mince prouve combien cette méthode est propre à faire impression sur la masse flottante d'esprits superficiels, qui ne pourra jamais suivre une discussion purement théologique. Il va sans dire qu'on est obligé, quand on adopte une marche de ce genre, d'éliminer les arguments abstraits et compliqués. C'est ce qu'a fait Vaihinger : il se renferme exclusivement dans les raisons psychologiques et historiques : son travail se rattache donc parfaitement au cadre de questions que nous nous sommes tracé. Il semble avoir compris parfaitement le peu d'importance de ces théories vagues qui ne font pas avancer d'un pas le problème qu'on soulève. Il ne nous a pas donné, comme le docteur Kuhn, de ces spéculations insaisissables sur le Sauveur des hommes, qu'on appelle au delà du Rhin : *la Christologie* (5).

La publication du livre de *Strauss* doit-elle être considérée comme un malheur ? Est-ce un inconvénient de voir les théories atteindre avec franchise leurs conséquences extrêmes ? Vaihinger ne le pense pas. Il croit que c'est un bonheur que les adversaires de la Foi chrétienne soient poussés irrésistiblement dans les abîmes du scepticisme historique. La guerre hypocrite et sournoise qu'on faisait à la Révélation prend enfin le courage de ses actes et de ses doctrines. Obligées de choisir entre le *Christ historique* et le *pyrrhonisme* le plus absolu dans l'ordre des faits, beaucoup d'âmes reculeront à la pensée d'une si étrange déraison. *Strauss* et son école auront beau dire qu'ils conservent toutes les idées fondamentales du Christianisme, qu'ils *donnent* à la Révélation une réalité scientifique qu'elle ne peut jamais perdre, une escobarderie si naïve n'aura jamais chez nous de succès véritable. On ne comprendra jamais en France ce *christianisme décapité*, comme l'a dit spirituellement M. Edgar Quinet (6). M. Cousin lui-même, malgré l'incontestable talent qu'il a déployé dans son *cours* de 1828, n'a pu réussir à populariser et à répandre cette monstrueuse invention germanique.

Après avoir apprécié l'importance de la

(1) Nous avons reproduit cette réflexion dans *Le Christ et l'Evangile*, ainsi que nos observations sur la mythologie à propos de l'ouvrage de Lange.

(2) Macauley, *Revue d'Edimbourg;* voir dans les *Annales*, tome v, p. 405.

(3) Rohrbacher, *Tableau des conversions du* XIXe *siècle*. Voyez aussi dans les *Annales* (1re série), *Galerie catholique de l'Allemagne*, par M. l'abbé Foisset, et (3e série), *Conversion du célèbre Hurter*. Ce pieux et profond savant vient de fonder avec d'autres professeurs de Munich un recueil destiné à combattre le protestantisme et le rationalisme. (*Note de* 1846.)

(4) Barruel, les *Helviennes*, *provinciales philosophiques*.

(5) Kuhn, *la Vie de Jésus*, *Introduction*, § 36. *Exposition scientifique de la vie de Jésus*. § 39. *Déduction de l'idée du Christ*.

(6) A propos de J.-J. Rousseau, *Génie des Religions*.

'sus dans les circonstances particu- se trouve maintenant placée la se chrétienne, Vaihinger propose ·auss plusieurs contradictions qui ·nt embarrasser la marche du développement du système mythique.

C'est au siècle d'Auguste qu'on suppose l'invention de l'Evangile. Il y a là une impossibilité radicale que le pasteur de Grœtringue fait sentir avec énergie. Strauss, en effet, pour masquer cette difficulté essentielle de sa théorie, a été obligé de peindre en traits fantastiques l'époque de la domination des premiers Césars. Ici, comme toujours, l'*histoire seule* peut saper par la base les vaines théories *a priori* de l'imagination rationaliste. L'auteur que nous analysons oppose avec précision et vivacité aux utopies de son adversaire la vraie peinture du siècle de Jésus-Christ. On regrette seulement qu'il n'ait pas traité cette question capitale avec plus de vigueur et d'étendue. Il peint l'état du peuple israélite, puis celui des disciples et de la basse classe du peuple au milieu de laquelle se formèrent les mythes apocryphes. Mais si le théologien allemand n'a pas donné à ce point capital de la discussion toute l'importance qu'il méritait, on ne peut pas faire le même reproche à M. Athanase Coquerel qui nous semble mieux que personne avoir saisi le véritable caractère de cette époque à jamais mémorable. Il montre, avec une grande vivacité d'idées et d'expressions, l'analogie du temps où parurent les premiers prédicateurs du Christianisme avec notre XVIIIe siècle. Ce qui domine dans les esprits, c'est le sarcasme et l'ironie, le dédain du monde invisible, la passion effrénée du plaisir, le mépris du genre humain poussé jusqu'à ses dernières exagérations (1). C'est dans une pareille situation des idées qu'on est venu proposer au monde l'étrange mystère de la crèche et de la Croix. C'est aux épicuriens successeurs d'Horace que les prédicateurs apostoliques venaient annoncer la fraternité universelle, la mortification des sens, l'immolation de l'esprit et du cœur. On n'y veut donc pas songer, l'ami de Mécènes venait de mourir, et Lucien allait bientôt paraître!

Cependant M. Coquerel suppose, en prêtant à ses adversaires les propres ressources de son esprit ingénieux, qu'ils pourraient ainsi sortir de ces inextricables difficultés : « Nous accordons, diraient-ils, que tel était l'état de l'Occident quand on y prêcha l'Evangile; mais ce n'est pas dans le palais de Sénèque ou dans les jardins de Néron que le Christianisme est né; c'est dans l'*Orient mystique* et visionnaire, au milieu de peuples encore enfants et faciles à séduire, qu'il a planté sa croix. Lucien n'était pas à Jérusalem ou à Samarie pour y flageller de ses amères épigrammes les rêveries de quelques pêcheurs galiléens. » Telle est l'objection dans toute sa force; mais qu'il est facile de la résoudre en examinant les faits avec plus d'attention. L'Orient de ces temps-là ne ressemblait en rien aux sociétés immobiles et serviles de l'Asie orientale et de l'Asie méridionale. Les soldats d'Alexandre et de Rome avaient porté dans toute la région occidentale de cette partie du monde leurs sciences et leur littérature. Paul était citoyen romain, *civis romanus sum ego*. Il citait aux Athéniens leurs savants et leurs poëtes. Il y avait à Jérusalem, même sous les yeux du Christ et des apôtres, des épicuriens déguisés qui essayaient de combattre par des sarcasmes ce qu'il disait de la résurrection (2). La domination intellectuelle de Rome, comme cela arrive toujours, s'était étendue avec l'empire de ses armes. Pourrait-on dire que les vaincus d'Austerlitz, d'Iéna et de Wagram ignorassent les idées religieuses des soldats de Napoléon? Mais quand même il n'en serait pas ainsi, quand même on voudrait, par une fiction insoutenable, comparer l'Asie gréco-romaine aux sociétés immobiles de l'Asie orientale, on n'aurait pas beaucoup gagné. En effet, ce n'est pas à Babylone, ce n'est pas en Perse, ce n'est pas en Arabie que l'Eglise primitive fait les plus grands progrès. Elle va poser audacieusement sa tente dans les cités les plus savantes, les plus sceptiques, les plus remuantes, les plus gangrenées du monde romain. C'est à Antioche, à Ephèse, à Alexandrie, à Athènes, à Corinthe, à Rome enfin, qu'elle va planter, aux yeux des philosophes, cette croix de bois qui devait sauver et purifier le monde. Etait-ce là éviter la lumière? Etait-ce fuir l'examen? Etait-ce chercher les populations imbéciles et crédules? Est-ce ainsi que se forment les légendes? N'avons-nous pas le droit de dire avec J.-J. Rousseau : « Les « faits de la vie de Socrate, dont personne « ne doute, sont moins attestés que ceux « Jésus-Christ (3). »

Mais seulement, pour sortir de Jérusalem, il fallait que la nouvelle doctrine surmontât d'immenses difficultés. « Le Christianisme, dit très-bien M. Coquerel, est sorti immédiatement de Judée, et s'est avancé triomphant parmi les peuples païens. Or, la Judée à cette époque était comme environnée de science païenne, elle en rencontrait partout sur les frontières. D'un côté, la Judée avait à ses portes, en Egypte, la célèbre ville d'Alexandrie, avec ses gymnases, ses écoles, sa fameuse bibliothèque, Alexandrie, remplie alors de Juifs, et dont les relations avec Jérusalem étaient si fréquentes, que dans cette dernière ville il se trouvait une synagogue des Alexandrins. Alexandrie, dont les docteurs connaissaient la mission de saint Jean le précurseur, et où l'on étudiait alors, encore plus qu'à Athènes. Vers l'orient, la Judée voyait l'Arabie, où une partie de la science de la Grèce s'était réfugiée loin de la

(1) Voy. Châteaubriand, *Etudes historiques;* Franz de Champagny, *les Césars;* Alzog, *Hist. de l'Eglise*, 1; Leland, *Démonst. évang.*

(2) Voir saint Luc, c. xx. et saint Paul, *I Cor.* xv.

(3) J.-J. Rousseau, *apologiste*, dans les *Démonstrations* de M. Migne.

conquête et de l'oppression de Rome. Vers le nord, la Judée avait à sa porte les villes de l'Asie Mineure, presque toutes des foyers de science. Pergame, dont la bibliothèque, longtemps rivale de celle d'Alexandrie, venait sous Cléopâtre d'y être transportée; Tarse, dont saint Paul avait reçu l'enseignement, où la jeunesse même de Rome venait s'instruire, et dont les écoles, selon Strabon, surpassaient celles d'Alexandrie et d'Athènes; Antioche, à qui Cicéron rend en termes si forts, dans son *oraison pour Archias*, le témoignage le plus honorable, à cause du grand nombre d'hommes instruits qui y demeuraient..., Antioche où le nom de chrétien commença d'être mis en usage. Le christianisme, au sortir de la Judée, avait à traverser ces centres divers de connaissances historiques, critiques et philosophiques du moment; il avait à passer sous ce contrôle; il avait à subir ces jugements entachés de partialité bien plus que de faveur. » Le spirituel auteur peint ensuite de la manière la plus frappante le caractère investigateur et critique de la science de ce temps-là ; il se demande comment ces esprits inquiets et curieux, si rapprochés des événements, n'ont pas pu faire les étonnantes découvertes dont Strauss voudrait se faire honneur (1).

De plus, avant de se répandre en dehors de la Judée, il était nécessaire que la nouvelle doctrine fût complétement organisée. On est donc obligé de supposer que ce fut au sein des populations hébraïques que s'est formé tout l'ensemble des légendes chrétiennes primitives. Je suis convaincu que J.-J. Rousseau aurait été révolté d'une hypothèse si intolérable : n'avait-il pas été frappé de l'étonnant contraste que produit, aux yeux les plus prévenus, l'admirable douceur de l'Evangile et le caractère des Juifs de ce temps-là : « Où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure, dont lui seul a donné les leçons et l'exemple? Du sein du plus furieux fanatisme, la plus haute sagesse se fit entendre et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tous les peuples. » (*Emile.*) Il y a dans ces quelques mots tout le germe d'une puissante objection contre l'hypothèse mythique. Nos adversaires ne devraient pas oublier ce qu'était la nationalité juive au siècle de Jésus-Christ ; sont-ce ces pharisiens orgueilleux, calculateurs, politiques et avides, qui ont fourni à la première communauté chrétienne l'idéal de la vie et les opinions du Rédempteur? Est-ce dans ces âmes égoïstes et glacées qu'a pu naître un jour la pensée de régénérer l'humanité souffrante et dégradée? Nous les connaissons, ces docteurs de la loi, juges habiles de chicanes minutieuses. Nous les connaissons ces scribes avides de puissance et d'argent, toute cette aristocratie sans zèle et sans grandeur. Leur portrait est éternellement buriné dans les monuments contemporains. A côté de ces calculateurs hypocrites s'élevaient aussi dans les grandes positions sociales les Saducéens, épicuriens déclarés (2). Dédaigneux des traditions anciennes, amis du plaisir et du sarcasme, ils avaient effrontément retranché de la loi tout ce qui faisait sa force et sa grandeur morale. A quel esprit calme et sensé fera-t-on jamais croire que cette tourbe d'intrigants, d'hypocrites et de viveurs, ait jamais pu inventer l'Evangile? Quoi! les humiliations de la crèche, la vie cachée, la croix qu'il faut porter, le calice d'amertume, l'angoisse de Gethsémani, l'agonie du Calvaire, tout cela serait de la poésie inventée par les grands seigneurs juifs, de pures légendes aristocratiques! Il est clair qu'on ne peut pas recourir à de pareilles chimères pour expliquer l'origine de l'Evangile. La seule chose qu'on puisse dire avec une certaine apparence de raison, c'est que cette merveilleuse doctrine n'est que l'écho des prolétaires souffrants, que c'est en elle que se résument les désirs, les misères, les consolations de la foule opprimée. L'Evangile serait l'épopée du peuple, poésie douloureuse et plaintive, pleine de larmes et d'angoisses. La plèbe de Palestine, pour charmer ses douleurs, aurait rêvé l'Evangile, comme la Grèce opprimée répétait ses chants patriotiques et guerriers (3). C'est là le seul raisonnement qu'il soit possible de faire; mais qu'il est misérable quand on le compare avec l'histoire!

Ce n'est pas ainsi qu'est la poésie du peuple. Elle est pleine de rage et de colère; c'est une *Marseillaise* foudroyante, chants de guerre retentissants d'éclats et de fureurs. Il n'y a pas de peuple au monde capable d'imaginer jamais les tendres et douces paroles de l'admirable sermon sur la montagne. Comment! cette plèbe de Palestine qui montra au siècle de Jésus-Christ une rage si exaltée, un fanatisme si invincible, qu'on brisa tant de fois sous les pas des légions, qu'il fallut semer jusqu'aux extrémites du monde, cette foule-là aurait imaginé la céleste douceur, le calme ravissant, l'irrésistible sérénité qui brille pour ainsi dire dans chaque ligne de nos saints Evangiles! Le Messie qu'elle rêvait n'était pas le Messie du Prétoire et du Golgotha. Ce peuple de fer n'a jamais compris, ni la crèche, ni le calvaire. Le Christ qu'il lui fallait à lui, c'était un fils terrible de David et d'Aza. Il était prêt à suivre jusqu'au bout du monde le premier fanatique qui voudrait commencer par fouler aux pieds les aigles triomphantes. Voilà les hommes qu'il admirait, qu'il a rêvés; qu'on lise plutôt Josèphe (4). Ces idées terrestres et charnelles étaient si profondément enracinées dans tous les cœurs, que le Christ lui-même pouvait à peine les déraciner de l'âme de ses apôtres. L'esprit national, si rude et si tenace, se montre à chaque instant dans leurs pensées, la haine de Rome et le royaume d'Israël pa-

(1) Coquerel, *Réponse au livre du docteur Strauss*, p. 22, 23, 24.

(2) Voir Alzog, t. I, 102-111 ; Stolberg, IV, p. 499-524; F. de Schlégel, *Philosophie de l'hist.*, leç. 10.

(3) Voy. Fauriel, *Chants de la Grèce moderne.*

(4) Josèphe, *Guerre des Juifs contre les Romains.*

raissent les occuper bien plus que le rétablissement du règne de Dieu dans l'humanité déchue. Bien loin de pouvoir inventer la vie et la parole du Sauveur, ils pouvaient à peine les comprendre.

Le docteur Néander a fait, de ces considérations générales, d'ingénieuses applications à un point très-important de l'histoire évangélique (1). Nous allons essayer de donner une idée des réponses proposées par le savant professeur de Berlin.

L'histoire de l'Annonciation et de l'Incarnation du Fils de Dieu dans le sein de la Vierge, fille de David, est certainement un des passages les plus significatifs de l'histoire de l'Évangile. On sait que c'est à propos de la naissance des grands hommes que l'esprit poétique des peuples enfants développe toutes ses ressources d'imagination. Cependant, il ne faut pas oublier que les fleurs légendaires dont on a couronné le berceau des héros rappellent toujours à l'esprit la nature du sol qui les vit naître. Toute la tendance des mythologies grecques, bouddhistes, chinoises et indiennes, se révèle dans les naissances de Persée, de Bacchus, d'Apollon, de Sakia-Mouni, de Lao-Tseu, de Vichnou et de Krichna. Ce fait est admis de tous les savants et n'a pas besoin de démonstration. S'il en est ainsi, dans le cas où l'Incarnation du Christ serait imaginée par l'esprit populaire, elle devrait avoir un caractère essentiellement judaïque, à moins qu'on ne démontre que ce mythe prétendu est une importation étrangère. Or, qui s'aviserait de dire que ce sont les Yoguis de l'Inde ou les prêtres de Bouddha qui ont imaginé la naissance miraculeuse du Fils de Marie? Si une telle idée a pu germer dans quelques têtes, le chef de l'école mythique a reculé devant une pareille absurdité. Il a mieux aimé supposer que les Juifs avaient copié leurs traditions sacrées, qu'on avait donné au *philosophe de Nazareth* une naissance merveilleuse comme celle d'Isaac, de Samson ou de Samuel; mais il n'a pas remarqué une difficulté capitale qui rend tout à fait impossible une explication si superficielle et si intolérable des faits. Qu'on relise avec attention l'Ancien Testament, ce qu'il raconte de la naissance de quelques grands hommes du peuple élu. Il n'y a pas là un seul mot qui puisse rappeler l'idée d'Incarnation, idée si étrangère aux habitudes et aux préjugés du peuple juif. Bethléem et Nazareth ne sont pas la terre classique des *Avatars*. Il ne faut pas, par une illusion d'imagination, nous transporter d'un seul bond des rives du Jourdain aux bords de la mer du Bengale. Les suppositions de Strauss donneraient à croire que les Hébreux se faisaient de *Jehovah*, l'Éternel, au nom trois fois saint et incommunicable, la même idée que les brahmanes ont de leur complaisant et facile Vichnou, qui descend vingt fois dans les ténèbres de ce monde pour satisfaire les vains caprices de l'imagination indienne. Tel n'était pas le Dieu du Sinaï qui avait fait jaillir les mondes de la nuit profonde du néant. L'idée d'*Incarnation* était, de toutes les conceptions, celle qui devait le moins facilement s'enraciner dans l'esprit du peuple hébreu. Cette nation tenace et rebelle a conservé pour elle toute son antipathie. Est-il donc possible de supposer que la masse ignorante du peuple se soit emparée tout d'un coup d'une idée si étrange à l'esprit national pour embellir le berceau pauvre et nu de l'enfant de Bethléem? Peut-on admettre encore que cette foule aveugle et crédule se soit plue à faire naître d'une *Vierge* le Sauveur désiré des nations! Est-ce que la virginité était une idée populaire chez les Juifs? Est-ce que les Hébreux ont attribué ce privilége à un seul de leurs grands hommes? Nous ne sommes pas ici dans la patrie du célibat, nous ne sommes plus sur les bords du Gange. C'est par des confusions de ce genre qu'on peut faire illusion aux esprits superficiels et sans instruction positive. Mais la science véritable sait percer ce fragile tissu pour aller jusqu'au fond des choses, pour atteindre les réalités solides et vivantes de l'histoire. La méthode de l'exégèse allemande pourra plus d'une fois séduire les théologiens improvisés de nos *Revues* françaises. Cela n'a rien d'étonnant. La science de la religion est ce qu'il y a de plus rare dans un certain monde qui se pique pourtant d'érudition. Mais, tant qu'il restera sur la terre de France un seul prêtre catholique, il lui sera permis de protester au nom du bon sens national contre toutes les rêveries germaniques. L'admirable intelligence de notre patrie a fait bonne et rapide justice de la métaphysique allemande. Kant, Hégel et Schelling n'ont pas fait oublier chez nous Bossuet et Pascal (2). Espérons aussi que l'esprit si clairvoyant de notre pays appréciera bientôt à leur juste valeur, les Schleiermacher, les de Wette, les Paulus et les Strauss.

Après avoir démontré le désaccord de l'hypothèse mythique avec les données les plus positives de l'histoire, Vaihinger met en relief une contradiction psychologique qui ressort du fond même du système. Cette contradiction, qui n'a guère été remarquée, n'en est pas moins une des plus choquantes de l'hypothèse mythique. Strauss suppose en effet que les Juifs du temps de Jésus-Christ attendaient un Messie dont la vie merveilleuse ferait oublier Élie et Élisée. On croyait, de l'aveu même de Strauss, que ce Fils du Ciel reproduirait dans sa prodigieuse existence tous les oracles des Voyants d'Israël. Les peuples l'attendaient comme les plantes desséchées attendent la rosée du soir. Il circulait dans tout l'Orient comme une rumeur d'attente et d'enthousiasme. Tous les peuples savaient que le Saint allait

(1) Néander, *Vie de Jésus*.

(2) On peut voir dans la *Revue des deux mondes* ce que M. Saisset pense de ces prétendus grands hommes que M. Cousin appelait il y a quelques années : Mes maîtres et mes amis, les chefs de la philosophie contemporaine (Saisset, *Revue des deux mondes*, 1846, *De la philosophie positive*).

paraître (1). Si la vie de Jésus a été aussi pâle et aussi décolorée que Strauss l'a répété cent fois, qui donc aurait pu s'aviser de voir dans ce Fils de charpentier, sans éclat et sans gloire, le Messie désiré des nations? Qui donc aurait pu s'y méprendre? D'où viendrait cette étrange ardeur et ce dévouement sans bornes que montrèrent partout les prédicateurs de la nouvelle doctrine? Pour qui connaît les lois éternelles de l'esprit humain, devant un pareil miracle, les morts ressuscités ne sont qu'un jeu d'enfant. L'histoire du Christianisme, si simple et si naturelle quand on veut bien admettre la tradition des faits, devient dans toutes les théories rationalistes un entassement de merveilles et d'impossibilités. Les défenseurs de l'Evangile n'ont pas assez pesé, ce nous semble, cette considération fondamentale. Il ne suffit pas de déchirer à plaisir les pages du livre sacré pour les jeter au vent. Il faut ensuite écrire l'histoire de cette étonnante révolution morale dont le Christ est l'auteur. C'est alors que le fil délié des systèmes se brise dans les mains des faiseurs de romans. Bergier répétait aux écrivains du dernier siècle qu'ils n'en avaient pas fini avec le christianisme; nous aussi nous osons dire aux ennemis du Sauveur Jésus-Christ qu'ils n'effaceront pas facilement sa glorieuse vie de l'histoire de l'humanité. Saint Augustin disait aux incrédules de son temps : « Si le Christ n'a pas fait de miracles, le monde changé et converti n'est-il pas la plus grande des merveilles?» Le bon sens catholique a toujours, lui, naïvement supposé qu'il n'existait jamais d'effet sans cause. Ce raisonnement est simple, mais il est concluant.

Vaihinger continue son argumentation. Quelle a été la vie du Christ, quel a été le caractère de ses miracles? Est-ce dans l'ombre que s'est passée son obscure existence? A-t-il prêché dans des conventicules mystérieux? A-t-il fui la lumière? Comment! les maladroits faiseurs de légendes, qu'on dit avoir rêvé cette étonnante histoire, choisissaient bien leur temps! En donnant à la vie du Rédempteur un cadre si bien tracé, des circonstances si nettes et si précises, ils choisissaient comme à dessein tout ce qui pouvait faire démasquer et confondre leur folle crédulité. Strauss n'a pas contesté l'authenticité des *Actes des Apôtres*. Qu'il lise donc dans les premiers chapitres les admirables discours de saint Pierre et de saint Etienne prononcés devant la multitude et devant le Sanhédrin lui-même. Quelle vivacité! quelle conviction! quelle logique! S'il se fût agi d'une simple illusion d'imagination, pourquoi les meurtriers du Christ n'ont-ils jamais essayé de convaincre d'imposture ces disciples simples et naïfs qui les accusaient devant la nation tout entière du plus grand des forfaits? Pourquoi n'a-t-on pas fait d'enquête? Pourquoi n'a-t-on rien imaginé qui fût tant soit peu raisonnable (2)? Quelque supposition que l'on fasse, ces conclusions du sens commun jetteront toujours à terre les adversaires de l'Evangile. Si, au contraire, il était impossible de contester la publicité des miracles du Sauveur, on s'explique les hésitations, les fausses mesures, les embarras du Sanhédrin. On comprend le changement subit, le zèle et la fermeté des apôtres. Il est plus facile d'accepter des miracles que de dévorer toutes les impossibilités des théories rationalistes. Vaines chimères qu'emporte le flot du temps et qui disparaissent plus vite que les nuées poussées par le vent de l'orage!

Vaihinger applique ces réflexions que son livre nous suggère à l'histoire de la résurrection et à la formation de l'Eglise primitive. Il fait sur ces deux points, ainsi que sur le caractère des apôtres, des considérations pleines de bon sens. Il dirait volontiers comme Pascal : « Je crois des témoins qui se font égorger! » Nous avons émis nos idées sur ce sujet en appréciant l'ouvrage de Gelpke.

L'auteur dont nous jugeons le livre propose ensuite une difficulté formidable, puisée dans les profondeurs mêmes du sens commun. Si l'on suppose, comme le fait le rationalisme contemporain, que l'Evangile est l'œuvre de l'imagination ou de la ruse, il est impossible de rendre raison de la merveilleuse sublimité de son caractère. « La majesté des Ecritures m'étonne, s'écriait l'inconséquent auteur d'*Emile*, la sainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe; qu'ils sont petits près de celui-là! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle douceur! Quelle pureté dans ses mœurs! Quelle grâce touchante dans ses instructions! Quelle élévation dans ses maximes! Quelle profonde sagesse dans ses discours!..... Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation (3)? » Eh bien! ce livre merveilleux, c'est une foule fanatique et visionnaire qui l'a rêvé! Quelques pêcheurs des lacs de Galilée ont fait mieux dans leur enthousiasme naïf que Socrate, Zénon, Cicéron, Kong-fou-tseu, Sakia-mouni, Zoroastre, mieux que la Grèce, mieux que l'Inde, mieux que Rome, mieux que la Chine, mieux que le monde entier. C'est là certes un curieux prodige que nous livrons aux méditations des gens qui ne veulent pas de miracles! Cette petite communauté de visionnaires et de rêveurs a montré plus de sagesse, plus de raison, plus de bon sens que

(1) On peut voir le mot Messie dans les *Tables générales des Annales*, où on trouvera des preuves nombreuses de cette assertion, et dans Rossignol, *Lettres sur Jésus-Christ*, t. Ier.

(2) Nous avons développé ces considérations dans *Le Christ et l'Evangile*, l'Allemagne, II, Témoignage des apôtres.

(3) Voir dans l'*Emile*, t. IV, p. 105; dans les *Dém.* de M. Migne, t. IX, p. 1246.

n'en ont eu les plus fortes têtes de l'humanité. Elle a trouvé dans ses rêves la fraternité universelle, la prodigieuse doctrine du sacrifice, la réhabilitation des esclaves, les droits des peuples, en un mot la civilisation moderne. Que l'on compare, par curiosité, l'*Ethique* d'Aristote au Sermon sur la montagne, le *Timée* de Platon et les discours de la Cène, la *République* du philosophe de l'Académie avec la première communauté chrétienne, et on comprendra peut-être enfin quel miracle c'est que le Christianisme. Ce sont là de ces arguments plus forts que toutes les discussions subtiles, que toutes les argumentations de mots, que toutes les chicanes de l'exégèse. Si nos voisins d'au delà du Rhin avaient quelque chose de ce bon sens viril, ils s'apercevraient de la vanité de toute leur érudition pointilleuse contre le colosse de l'Evangile.

Vaihinger, avant de terminer son ouvrage, essaie d'apprécier la tendance et la portée de la nouvelle exégèse. C'est en vain qu'elle se félicite d'être, pour ainsi dire, le dernier mot de la science et comme le résultat nécessaire du progrès des idées. Il y a bien des siècles que, dans les écoles de l'Egypte et de la Syrie, les esprits téméraires qui se qualifiaient eux-mêmes avec emphase du nom de savants par excellence (Γνωστικοί), rêvèrent aussi une prétendue réforme du christianisme. Le panthéisme était presque toujours la base de leurs spéculations chimériques (1). Ils étaient aussi, comme la nouvelle école, scandalisés de la naissance et de la croix du Sauveur. Ils effacèrent d'un trait de plume de l'histoire de sa vie sa croix comme son berceau. Ils dédaignaient aussi la simplicité naïve et la candeur puérile des chrétiens vulgaires (2). Le *Christianisme historique* était aussi pour eux un tissu fragile de légendes populaires. Mais Dieu, dans la profondeur de ses desseins, a choisi ce que méprisait le monde pour confondre la puissance des forts et réprouver la prudence des savants (3). Le Christianisme *gnostique* ou transcendental n'a pas vaincu le monde; il s'est évanoui comme un rêve ténébreux après le triomphe définitif de la vérité historique. Cette victoire qui a dominé le monde, c'est notre foi, la foi que les Apôtres ont prêchée à l'univers, qu'ils ont scellée de leur sang (4).

CHAPITRE XIV.

LE DOCTEUR THOLUCK.

Quand le protestantisme eut brisé la chaîne d'or de la tradition catholique, les prétentions de l'esprit humain étaient pleines d'audace et d'énergie. L'expérience fatale des siècles païens était profondément oubliée. L'homme, fort de ses conquêtes et de ses progrès récents, croyait pouvoir se passer, dans l'avenir, de la tutelle maternelle de la sainte Eglise de Dieu. Les défenseurs de l'autorité avaient beau montrer dans l'avenir le gouffre toujours béant du scepticisme, on répétait que leurs terreurs étaient folles autant qu'intéressées. Les siècles ont passé, et avec eux les douces et gracieuses illusions qui naissent à l'aurore de toutes les révolutions nouvelles. *L'esprit rationaliste*, loin de se consolider dans la complète liberté qui lui a été faite au milieu de nations chrétiennes, s'est déconsidéré par ses applications. Il est à l'œuvre depuis Luther, et il semble écouter toujours avec angoisse quelle voix lui dira les secrets de la vie et de la mort. La tristesse du doute et du découragement semble avoir gagné toutes les âmes que son souffle mortel a touchées! Le principe de l'*autorité catholique* se relève du milieu des ruines qu'ont faites autour de nous les ardents adversaires de la foi. Le soleil des intelligences qui les échauffe et qui les vivifie brille d'un éclat plus pur après avoir dissipé de ses rayons victorieux les sombres nuages amassés par l'orage. L'expérience n'a-t-elle pas encore montré que les fleurs parfumées de la vertu ne naissaient que sur le sol fécond de la vérité? La renaissance du sensualisme païen n'effraie-t-elle pas déjà toutes les intelligences d'élite? Les âmes dégoûtées de la foi se sont cramponnées aux choses du monde avec une ardente frénésie. On a vu les sociétés, foulant aux pieds la *tradition chrétienne*, retourner aux penchants anarchiques et sensuels de l'ancien paganisme. Les admirables instincts de dévouement que l'Eglise avait versés dans les cœurs, comme une rosée féconde, ont été étouffés par l'égoïsme dévorant du plaisir. La civilisation chrétienne a été menacée dans ses bases; dans l'esprit de sacrifice et dans l'amour de la vérité. Les développements du *rationalisme*, que nulle puissance au monde ne saurait plus contenir, deviennent donc pour ses admirateurs une raison d'inquiétude formidable. Les esprits pensifs et prudents se détachent naturellement d'une doctrine dont l'impuissance organisatrice est maintenant démontrée.

Les cœurs jeunes encore s'inquiètent d'un égoïsme qui leur verse goutte à goutte le mouvement et la vie. L'éternelle et vaine fatigue du rationalisme a déjà ramené dans l'Eglise bien des jeunes hommes, qui sont maintenant les plus fermes et les plus zélés défenseurs de l'autorité catholique. Les immenses agitations du cœur et de l'esprit que

(1) Dœllinger, *Origines du Christianisme*; Blanc, *Précis d'histoire ecclésiastique*; Alzog, *Histoire de l'Eglise*.

(2) Voir Alfred Maury, art. *Apocryphes*, dans *l'Encyclopédie moderne*.

(3) Quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes; et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia, et ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret. *I Cor.* I, 27-28. — Ubi sapiens? ubi scriba? ubi conquisitor hujus sæculi? Nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi? *Ibid.*, 20.

(4) Et hæc est victoria quæ vincit mundum fides nostra. *I Joan.* v, 4.—Nous avons cru devoir reproduire une partie des considérations de ce chapitre dans la deuxième partie du *Christ et l'Evangile*.

l'incrédulité leur a autrefois si largement données, les vaines illusions dont elle les a bercés, les attachent par le fond des entrailles au calme si doux que Jésus-Christ leur a fait dans sa miséricorde. Le siècle ne séduira jamais plus ces âmes qui ont l'expérience des tristesses du doute et des angoisses de la tempête. La foi est devenue en elles comme une seconde vie qui les a rajeunis et fortifiés. Le souvenir des folles années perdues dans le scepticisme leur rappelle qu'elles ont beaucoup à faire pour la vertu et pour la vérité. Du sein de la corruption rationaliste sont sortis des soldats du Sauveur, éprouvés par la souffrance et le repentir. Puissent-ils, en combattant l'erreur, rester compatissants et tendres pour ceux qu'elle séduit et qu'elle aveugle encore! Que leur zèle soit celui des apôtres et jamais celui des pharisiens! Puisse encore le sentiment de leur faiblesse passée leur faire souffrir avec une douce bonté l'endurcissement des uns et les colères des autres!

Les applications pratiques que le *rationalisme* a tentées de ces théories ont encore augmenté la déconsidération qui commence à s'attacher à ses pas. Depuis le commencement du XIXe siècle, il s'est donné des airs d'organisateur et de réformateur. Après avoir longtemps parlé, sur les tons les plus discordants, de Dieu, de l'homme et de la vertu, il a essayé de se poser comme le législateur de la société moderne. On a laissé aux esprits arriérés les questions purement spéculatives, pour se jeter avec une ardeur de jeunesse dans le domaine des faits. Il n'est pas de si mince penseur qui ne voulût rebâtir, sur un fondement d'airain, l'édifice chancelant de la société nouvelle. Ces ouvriers de Babel se remettaient tous les matins à l'œuvre avec une merveilleuse naïveté, qui faisait sourire le bon sens catholique. Le rationalisme vulgaire, bien plus candide qu'on ne l'imagine, jouissait à l'avance du bonheur parfait des sociétés régénérées par la philosophie.

Il faut avoir contemplé de près la candeur parfaite de ces bonnes âmes, pour se faire une véritable idée de l'enchantement que l'esprit de système peut produire dans les masses. Les théories naissaient comme les flots sur une mer tourmentée. On changeait tous les huit jours ce qu'on appelait, avec une majestueuse emphase, le principe constitutif de l'avenir. Toute pierre était bonne à bâtir, sauf la pierre angulaire de l'Eglise. On organisait l'avarice, la volupté, l'égoïsme et l'orgueil, pendant que l'on déclarait que la charité des Vincent de Paul et des Jean-de-Dieu ne pouvait trouver sa place dans le nouvel ordre social (1)! Les années qui suivirent la révolution de 1830 ont vu sortir des théories rationalistes mille projets de réforme, à l'instant renversés par la résistance du bon sens national. Les hommes d'intelligence supérieure se sont vite aperçus que le rationalisme tendait à l'anarchie sociale, en même temps qu'à la confusion des idées les plus essentielles au bonheur des nations. Jugé comme système spéculatif, le *rationalisme* était aussi jugé comme théorie de réforme et d'organisation sociale.

Cependant, on apprécierait bien mal la situation religieuse de la France, si l'on s'imaginait que cette lutte est finie. La Providence, pour laisser à la liberté humaine toute la plénitude de son indépendance, permet que l'erreur soit impérissable dans ce monde en face de la vérité, qu'elle doit attaquer jusqu'à la fin des temps. Ce combat, qui remplira les siècles, a commencé dans le cœur du premier homme, et il ne doit finir qu'avec l'éternité. Il n'y a donc pas de repos pour l'Eglise. L'épouse du Sauveur, qui porte dans ses mains les destinées du monde, n'a pas, comme le Christ lui-même, une pierre solide où reposer sa tête. Depuis qu'elle est descendue du ciel, elle a toujours subi l'inconsolable ennui qu'on verse dans l'âme des exilés. L'avenir qu'on lui réserve n'est pas plus calme que le passé rempli de combats éternels. Le rationalisme, pour dissimuler l'anarchie qui le dévore, pour éloigner les âmes égarées et souffrantes de rentrer dans la paix de l'unité catholique, va s'attacher à développer de plus en plus avec persévérance la seule tactique qui puisse maintenir son empire qui chancelle. Elever contre la doctrine de l'Eglise mille vains systèmes qu'emporte le vent de la tempête, c'est faire peu de chose contre une doctrine qui n'a qu'à vivre pour voir bientôt mourir ses adversaires d'un jour. Les systèmes d'impiété, d'ailleurs, se combattent si bien les uns les autres, qu'il suffit de les laisser s'entre-égorger dans leur arène de gladiateurs. Du haut des tours de l'éternelle cité, l'Eglise voit passer dans la plaine ces combattants fougueux, avec leurs mille drapeaux flottants et leurs cris tumultueux de victoire, bien sûre qu'elle est de les voir bientôt s'endormir fatigués dans la mort. Aussi, depuis Arius jusqu'à Voltaire, quels puissants génies elle a brisés par son calme et sa douceur invincibles! Vivre vis-à-vis du rationalisme, c'est triompher.....

Je ne m'étonne pas si les esprits clairvoyants du parti ont senti le besoin de modifier profondément toute leur tactique guerrière. On avait beau dire aux défenseurs de la foi : *Le surnaturel est impossible*, toujours ils répondaient : Mais le *surnaturel brille partout à vos yeux dans l'histoire!* Qu'y a-t-il de plus surnaturel que la sainteté, l'unité, la perpétuité de l'Eglise catholique au milieu de la corruption et des agitations du siècle? Qu'y a-t-il de plus merveilleux que l'établissement du christianisme par les pêcheurs de Galilée, vainqueurs de la sagesse et de la force conjurées contre la plus étonnante faiblesse qui fut jamais? Qu'y a-t-il de plus surnaturel que les faits de la vie du Sau-

(1) Voyez L. Reybaud, *Etudes sur les réformateurs*. — Tout cela s'est reproduit en 1848. *Voy.* Alphonse de Milly, *Etudes sur les défenseurs de la propriété*, dans l'Université catholique.

veur, attestés par des hommes qui se sont fait égorger pour sceller de leur sang leur témoignage et leur parole? Qu'y a-t-il de plus surprenant que cette suite de prophètes, qui dessinent bien des siècles à l'avance les traits merveilleux du Sauveur des nations? Comment expliquer cette suite de miracles qui remplit l'ancien monde, et qui prépare par des moyens divins et prodigieux toutes les merveilles du monde nouveau?

Pour répondre à ces formidables objections, il faudrait démontrer la théorie que nous allons résumer en quelques mots :

La doctrine catholique n'a ni l'unité, ni la sainteté, ni la perpétuité qu'elle s'attribue. Elle a, comme les doctrines humaines, grandi par des causes naturelles. Elle a ramassé sur sa route, dans l'espace et dans le temps, les préjugés et les opinions contemporaines. Son origine n'est pas plus divine que son *développement*. Les livres du Nouveau Testament, sur lesquels elle s'appuie pour démontrer la divinité de son fondateur, n'attestent nullement les faits surnaturels. L'Ancien Testament ne peut servir à prouver l'existence d'oracles ou d'événements destinés à prédire ou bien à préparer le Christ de l'avenir. Le système historique sur lequel l'Eglise s'appuie est donc posé sur un fondement ruineux (1)!....

Telles sont, en dernière analyse, les objections nouvelles que l'on fait contre le Christianisme; c'est là le fond de tous les raisonnements de Strauss.

On doit comprendre assez, d'après cet exposé, l'importance prodigieuse des questions d'exégèse. C'est sur ce terrain que doivent se livrer certainement les combats les plus décisifs de l'avenir. Nous croyons donc tout à fait nécessaire que les défenseurs de l'Eglise travaillent de toute leur force à déjouer un complot perfide, qui menace d'enlever tant d'intelligences à l'action bienfaisante de la foi catholique. C'est cette pensée qui nous a fait donner à ce travail des proportions qui paraîtront peut-être démesurées, et qui nous a engagé à le continuer dans *Le Christ et l'Evangile*. Nous nous proposions d'abord de ne faire connaître aux théologiens français qu'un maître et qu'une école; mais à mesure que notre regard plongeait dans les profondeurs de ce monde inconnu, nous avons découvert derrière cet homme, derrière cette école, tout une multitude, tout une conjuration turbulente, avec ses chefs audacieux et ses nombreux soldats (2). Nous nous sommes aperçu bientôt qu'il ne s'agissait pas seulement d'un système, mais qu'on prétendait mettre en question toutes les preuves historiques de la Révélation divine. Pour un certain nombre d'esprits superficiels en France, il semble que nous restons tout à fait désarmés devant ces attaques imprévues. Le dogmatisme audacieux et tranchant des écoles germaniques a produit chez nous, même dans les esprits distingués, une véritable fascination. M. Cousin a été trop frappé de ses longs entretiens avec Eichhorn, avec de Wette, et surtout avec Schleiermacher (3), pour les avoir complétement oubliés. Nous avons déjà vu quelle impression l'audace impétueuse de ces mêmes hommes faisait sur le spirituel auteur d'*Allemagne et d'Italie* (4). M. Saisset, tout pénétrant qu'il est, a subi jusqu'à un certain point l'admiration commune (5). Le prêtre qui effraye le monde du scandale de son apostasie vient d'introduire, dans une sacrilége *traduction de l'Evangile*, les résultats de l'hypothèse de Strauss (6). M. Pierre Leroux, dans le livre de l'*Humanité*, a appliqué à l'Ancien Testament les principes du système mythique. M. Salvador, dans son livre sur Jésus-Christ, a emprunté à l'exégèse rationaliste son interprétation des prophéties et plusieurs autres idées (7). Une publication nouvelle et très-répandue popularise les utopies germaniques les plus outrées et les plus impies contre la divinité des livres saints (8). Cependant les preuves historiques de la divinité des évangiles ne peuvent pas être ainsi jetées à terre par un souffle d'orage (9). Nous nourrissons dans notre esprit le ferme espoir de les rétablir toutes les unes après les autres (10). C'est là certainement une œuvre de longue haleine; mais, dans cette voie semée d'obstacles, nous n'irons pas au hasard, sans guide et sans appui. On a fait pour la défense de l'Evangile bien plus de travaux approfondis que ne le suppose la crédulité naïve de nos adversaires. Si le Nouveau Testament a rencontré des détracteurs passionnés, il a trouvé aussi des défenseurs habiles et zélés en Italie, en Angleterre, en Allemagne et en France. Mais comme le rationalisme n'a souci que de ses propres œuvres, il est tout simple qu'il les ignore ou les dédaigne. C'est là une tactique facile et commode, que l'on met constamment en pratique quand il s'agit des défenseurs de la Révélation.

Parmi les apologistes les plus célèbres de l'histoire évangélique qu'ait produits l'époque contemporaine, un des esprits les plus distingués est certainement le docteur Tholuck,

(1) *Dogmatique chrétienne en lutte avec la science*, par F. Strauss, t. Ier, § 22.

(2) Pour juger de l'audace de leurs théories voyez les curieuses citations de l'ouvrage de M. Ott, dans lequel il juge les nouveaux systèmes germaniques, *Hégel et son système*.

(3) *Revue française*, VI, et H. de Valroger, *Etudes sur le rationalisme contemporain*.

(4) Quinet, *Revue des deux mondes*, 18 2.

(5) Voyez ce qu'il dit de Strauss, *Essais*, Renaissance du Voltairianisme.

(6) *Les Evangiles*, par Lamennais, p. 104, 120, 165, 146, 247, 253, 268.

(7) Voir plus haut mon travail sur Salvador.

(8) Voir *Encyclopédie moderne*, art. *Actes*, par Alfred Maury et *Apocryphes*, par le *même*.

(9) Nous avons reproduit la plupart de ces considérations dans la préface de la IIe partie du *Christ et l'Evangile*.

(10) C'est la pensée qui nous a inspiré *Le Christ et l'Evangile* dans lequel nous essayons de défendre contre les envahissements du rationalisme toutes les preuves de la révélation.

l'auteur de la *Crédibilité de l'histoire évangélique*.

Ce nom est devenu, par d'immenses travaux, une activité infatigable, une érudition de premier ordre, est devenu, dis-je, justement formidable à tous les adversaires de la Révélation. Sans doute l'éminent professeur est loin d'avoir toutes les qualités que nous autres catholiques avons le droit de demander à un apologiste complet du Christianisme. Il n'a jamais la grâce flexible de Fénelon, ni la vigueur énergique et précise de Bossuet, ni même la finesse spirituelle et piquante de Guénée; on chercherait en vain chez lui la mordante ironie de Joseph de Maistre, la clarté lucide et la perpétuelle rectitude d'idées qu'on retrouve dans Riambourg.

Le controversiste français auquel Tholuck ressemble le plus, c'est Bergier. Sans avoir son admirable orthodoxie, il rappelle sa manière sous bien des rapports littéraires. Il a quelque chose de sa marche lente, quelquefois même un peu lourde. Il ne redoute pas plus les discussions épisodiques que l'auteur du *Déisme réfuté*. Il n'est souvent ni plus serré, ni plus pressant. Mais qui pourra contester qu'il n'égale toujours la merveilleuse érudition du théologien de Besançon? La science de l'écrivain allemand n'est pas seulement, comme celle de Bergier, principalement spéculative. Il est peu de trésors littéraires qu'il n'ait fouillés dans ses immenses travaux. Il touche à tout, comme Strauss l'a remarqué lui-même, parce qu'il sait tout pour ainsi dire. Cependant, au milieu de ces connaissances admirablement variées, ce qui frappe du premier coup d'œil, c'est sa profonde connaissance de l'exégèse. Dans les mains d'un homme comme le docteur Tholuck, cette science devient une arme formidable contre les prétentions du rationalisme. Il la manie avec le calme et le sang-froid d'un athlète exercé par de longs et pénibles combats. On trouverait difficilement, je crois, rien de plus ferme, de plus vigoureux et de plus concluant que la partie de son livre qui traite de l'authenticité de saint Luc, et dans laquelle il renverse avec une si prodigieuse aisance le formidable édifice d'objections entassées par la patience de l'exégèse rationaliste. Un seul chapitre comme celui-là suffirait pour assurer la fortune d'un livre, surtout quand il s'agit de questions si capitales et qui touchent aux bases mêmes du christianisme historique.

Je n'ai pourtant pas la pensée d'avancer que le livre de Tholuck renverse complétement toutes les prétentions de l'exégèse nouvelle. Qu'on ne l'oublie pas, le docteur Tholuck est protestant. Quand on nie la tradition catholique, on montre toujours à l'ennemi des places où l'épée peut frapper. Les écoles luthériennes éprouveront toujours un certain embarras quand il s'agira de défendre dans toute sa plénitude le christianisme historique. Comme les preuves de l'Eglise sont aussi celles de la Révélation, jamais un esprit protestant ne montrera, sur le terrain des faits, ce sang-froid profond, ce calme parfait, cette tranquillité sereine, qu'on remarque pour ainsi dire dans chaque page de l'admirable *Histoire des variations*.

La plupart des défauts que nous avons signalés dans le docteur Tholuck ont complétement disparu dans l'édition française publiée par M. l'abbé de Valroger. Le savant professeur allemand a singulièrement gagné en traversant l'atmosphère du bon sens pratique de la France. La traduction que nous avons sous les yeux a certainement plus d'unité, de précision et de clarté que l'original allemand. On a retranché de cet arbre vigoureux cette végétation parasite d'épisodes et de discussions chimériques, qui gâtent les meilleurs travaux de l'Allemagne savante. Les écrivains de ce pays racontent souvent seulement pour raconter, discutent pour discuter, et la régularité parfaite et l'enchaînement rigoureux d'un plan méthodique sont presque toujours la dernière de leurs préoccupations. Il est donc facile de comprendre pourquoi les lecteurs de notre pays, habitués au mouvement rapide et à l'heureuse vivacité des écrivains français, éprouvent un ennui si sérieux et si invincible quand il s'agit de la science d'au delà du Rhin. D'ailleurs, il est rare que les écrivains allemands, surtout les auteurs protestants, ne chargent pas leurs meilleurs travaux d'hypothèses aventureuses et fantastiques. Il paraît qu'en Allemagne ces sortes de longueurs fastidieuses sont la distraction la plus douce, et pour ainsi dire la poésie des savants.

Si l'on veut donc utiliser les travaux de la science germanique pour la défense de nos livres sacrés, il faut s'en servir avec une réserve prudente et même défiante. Il est dans la destinée de l'esprit catholique de tout transformer et de tout purifier. Il y a une sorte d'éclectisme supérieur dans la science, qui sait ramener à l'unité et à l'harmonie les éléments les plus variés. Les défenseurs de l'Eglise, fortifiés qu'ils sont par sa parole et par son enseignement, peuvent trouver dans les écrits mêmes de ses adversaires bien des faits et des arguments propres à défendre un jour la vérité. La Providence céleste ne permet pas que le travail de l'erreur soit complétement stérile. Plus d'une âme égarée, en épuisant sa vie pour le triomphe d'une utopie, travaille souvent, sans s'en douter jamais, peut-être, pour l'impérissable vérité. Quand Bullus publiait sa savante *Apologie du concile de Nicée*, contre les nouveaux ariens de l'Angleterre, il croyait travailler seulement à la défense de l'Eglise établie par la loi. L'évêque anglican ne défendait-il pas pourtant alors un des points les plus importants de la tradition catholique? Ne nous fournissait-il pas à l'avance des armes contre les adversaires de la divinité du Verbe, qui devaient s'élever après lui parmi nous et braver avec audace l'enseignement de l'Eglise? Le grand Bossuet n'avait-il donc pas raison de dire, avec cette admirable naïveté d'expression qui est un

des caractères de ce beau génie : « Dieu bénisse le savant Bullus! » Heureux ceux de nos frères égarés pour lesquels la défense de la vérité devient un commencement d'amour et de foi pour l'épouse immaculée du Christ! Telle a été l'heureuse destinée des Tieck, des Frédéric de Schlégel, des Zoéga, des Novalis, des Adam Muller, des Joseph Gœrres, des Brandis, des Philips, des Werner, des Stolberg, des Overbeck et des Hurter!...

CHAPITRE XV.

ESCHENMAYER (1).

Jusqu'ici nous nous sommes contenté d'analyser les arguments des adversaires du docteur Strauss, en les modifiant ou en les fortifiant, et en les dégageant toujours de leurs excentricités germaniques. Maintenant, pour tracer un tableau plus complet de l'état des esprits au XIXe siècle, et pour faire mieux juger le caractère particulier de la controverse chrétienne dans les écoles allemandes, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs des fragments étendus, tirés des apologies du christianisme dirigées contre le système des mythologues (2).

« Eschenmayer, dit M. Amand Saintes, est né en 1770, à Neuemburg, dans le Wurtemberg. Depuis qu'il s'est occupé des études philosophiques, si l'on excepte son début où il paraissait pencher vers le kantisme, il n'a cessé de proclamer que la philosophie de Schelling pouvait le mieux préparer les voies à une restauration salutaire de la foi (3). Ses ouvrages sont nombreux et ils embrassent une foule de questions dans le domaine de la nature entière. Mais sa *Philosophie de la religion* et son ouvrage sur la doctrine de Hégel font le mieux connaître la nature de ses études religieuses. Le reproche que le supernaturalisme lui a fait à bon droit, c'est de considérer souvent des accessoires comme devant être le fond d'une doctrine, et de donner comme vérités mathématiquement démontrées de pures probabilités, de ne pas mettre assez de clarté dans ses idées dogmatiques, et enfin de ne pas les concevoir assez nettement pour en faire un tout fortement lié. Ce système pourrait être d'autant plus harmonieux qu'en opposition à un autre disciple de Schelling (le célèbre naturaliste Oken, qui, ne voyant rien au delà de la nature, pense que tout naît et périt avec elle), Eschenmayer, au contraire, excelle à peindre autre chose que la vie animale et le monde matériel (4). »

L'ouvrage d'Eschenmayer contre Strauss est intitulé : *L'Ischariotisme de notre époque pour servir d'appendice à l'ouvrage publié récemment et qui a pour titre :* La Vie de Jésus par Strauss, *par C. A. Eschenmayer, professeur à Tubingue*, 1835.

L'auteur fait précéder son ouvrage d'une préface qui contient quelques réflexions intéressantes et que nous croyons devoir reproduire.

PRÉFACE D'ESCHENMAYER.

« Depuis l'origine de l'Église chrétienne, le petit troupeau des adorateurs du Christ et des élus de l'Esprit saint n'a cessé de se perpétuer au milieu des contradictions et des vicissitudes de tout genre; mais on retrouve aussi à travers tous les siècles une autre succession dont le point de départ est celui qui, le premier, a trahi le Christ et renié l'Esprit saint. Les hommes qui la composent ont toujours mis en œuvre toutes les ressources de la critique et de la dialectique la plus habile, soit pour ébranler la base historique du Christianisme, soit pour porter atteinte à la dignité de la révélation, soit pour réduire la personne de son fondateur aux proportions d'un grand homme, contrairement au témoignage qu'il rendit de lui-même. On peut, à juste titre, désigner sous le nom général d'*Ischariotisme*, toutes ces opinions qui viennent si évidemment contredire le sens et la lettre de l'Evangile. Car lorsque l'homme fait servir ce qui est saint à un usage mauvais, cela tourne à sa propre malédiction, comme il est dit de Judas Ischariote : *Et quand il eut mangé, Satan entra en lui.* En effet, soit qu'on nie complétement les faits, soit qu'on les couvre d'un nuage mythique pour les présenter comme le produit légendaire des traditions poétiques, soit qu'on se borne à les dénaturer de manière à écarter tout ce qui peut donner au fondateur du Christianisme le caractère du Messie, et que l'on renvoie tous les faits qu'on admet dans le domaine des combinaisons rationnelles et des réflexions psychologiques, la différence est légère par le fait; le résultat est toujours le même. L'Evangile cesse d'être l'œuvre de la révélation, Jésus n'est plus le Messie, et par là même aussi l'*œuvre de sanctification, de rédemption et de béatification*, but vers lequel tendent toutes mes recherches, se trouve changée en un vaine illusion.

« Les philosophes pensent, il est vrai, qu'ils pourraient se défaire du Christ évangélique pour en reconstruire un nouveau avec leurs formules rationnelles stériles.... Mais toutes ces pensées appartiennent aux aberrations tant de fois reproduites de l'esprit humain, que nous voyons depuis dix-huit siècles passer à côté de l'Evangile, comme l'ombre mobile des nuages sur la pente des montagnes.

« L'idée pure de la vérité n'a pas une très-grande importance, tant qu'elle demeure dans sa notion générale et dans l'enchaînement logique des systèmes. Ce n'est qu'en acquérant de la force et de la vie qu'elle devient la lumière des hommes. C'est pourquoi le Christ ne dit pas seulement : *J'enseigne la vérité*, mais encore, *je suis la vérité*. En

(1) Ce qui suit jusqu'à la fin a été écrit en 1849, et n'avait jamais été publié.

(2) La traduction de ces fragments et de la plupart de ceux qui suivent est due au zèle éclairé d'un homme du monde de nos amis, que sa modestie nous empêche de nommer ici.

(3) On sait combien nous sommes opposé à ce point de vue.

(4) Amand Saintes, *Histoire critique du rationalisme en Allemagne*, Théologie spéculative.

lui la vérité a reçu sa personnification et s'est réalisée dans toute sa plénitude.....

« Le vénérable docteur Steudel, dans son ouvrage qui vient de paraître : *Appréciation de la question de la base historique ou mythique de la vie de Jésus*, expose la même idée d'une manière frappante : « Si la nouvelle création de l'humanité, telle que l'histoire et les faits nous la présentent, ne peut exister sans prendre son point de départ en Jésus-Christ, et si elle ne peut subsister sans revenir continuellement puiser la force et la vie en lui, comme en celui qui a paru dans l'humanité, on ne saurait admettre que des doutes, qui s'élèvent après dix-huit siècles écoulés, puissent dans aucun cas réduire sa personnalité à quelque chose d'*indéterminé*, que la tradition aurait choisi pour en faire le support d'attributs et de prérogatives très-problématiques. »

« *Si donc, pour le fondement éternel de la religion, nous avons besoin d'un point de départ tel que le Messie, dans lequel l'idée de la beauté (la vie) et l'idée de la vertu (la voie qui conduit au Père) viennent se personnifier, et qui, en sa qualité de saint (d'homme sans péché), réunisse ce triple idéal pour le réaliser en lui, il faut convenir qu'il est complétement impossible de tirer un semblable type de l'idéal humain, et encore moins des légendes poétiques et des traditions populaires; en un mot, ce type n'a pu être imaginé, il ne peut être que le Christ historique, c'est-à-dire le Fils de Dieu lui-même.* Or l'Evangile nous l'offre, ce Christ, et dans une perfection telle qu'il ne manque rien aux qualités qui doivent le distinguer. Et d'ailleurs n'a-t-il pas prouvé lui-même depuis dix-huit siècles qu'il était bien le Messie? Le Christianisme n'est-il pas un fruit céleste auquel nous devons reconnaître l'arbre divin? Jean-Baptiste a dit : *Il doit croître, et moi je dois décroître;* or tel a été jusqu'ici le sort de tous les fondateurs de religion; le Christ a grandi et s'est étendu sur toute la terre, tous les autres ont décru et decroissent de plus en plus tous les jours. La conquête pacifique de tous les cœurs, la plénitude de l'amour et de la foi, les dons de l'Esprit saint dont on ne peut méconnaître l'influence sur ceux qui reçoivent la parole, la force qui réside dans le nom du Seigneur et donne la victoire sur le monde, et enfin l'extension du royaume de Dieu dans toutes les régions de la terre, sont autant de preuves irrécusables de la vérité divine.

« C'est dans cet esprit que j'ai écrit ma philosophie de la religion, et particulièrement la troisième partie qui traite de la vocation et de la vie de Jésus, et surtout de la révélation positive faite par Jésus-Christ. Chaque fois qu'un doute s'est élevé dans mon esprit sur une doctrine ou sur un fait, je l'ai vaincu par la pensée de *la nécessité de l'idée du Messie et de sa réalisation dans Jésus-Christ*, et il s'est formé à la fin chez moi une conviction si inébranlable de la vérité de l'Evangile (*mais de l'Evangile seul*), qu'un livre comme le présent ouvrage de Strauss ne fait pas plus d'effet sur mon esprit que le songe d'une nuit d'été.

« Je ne suis qu'un laïque, mais je remercie Dieu d'avoir laissé ma foi s'affermir avant que je vinsse à connaître les écueils périlleux du nouveau dogmatisme et de la critique actuelle. Maintenant ils n'ont plus pour moi aucun danger, je navigue en sûreté au milieu d'eux, car je connais la véritable route qui mène à la terre sainte. Mais je n'ai pas de peine à comprendre que là où le cœur n'est pas encore attaché à l'Evangile, et où l'esprit n'est pas encore affermi dans la foi à la révélation divine, les artifices de la dialectique puissent séduire aisément l'esprit et le cœur, et faire chanceler la foi.

« L'opinion que Strauss met en avant et la mienne sont dans un rapport directement opposé.

« *Simple laïque*, mes efforts et mes travaux m'ont introduit, pour ainsi dire, dans l'Evangile, et j'ai toujours été me persuadant de plus en plus de sa vérité comme fait, car je cherchais à me délivrer de l'esclavage des lois de la raison logique et de la nature physique, par la foi à la réalisation de l'idée du Messie, dans la certitude complète que dans les choses saintes l'idée ne peut rien décider. Strauss, au contraire, versé dans l'étude de la théologie, s'efforce de sortir du domaine de l'Evangile, et va toujours se persuadant de plus en plus de son mythisme, car il cherche à s'appuyer sur ces *mêmes lois* pour se délivrer des entraves de la foi chrétienne, dans l'assurance complète que l'*idée* peut tout décider, même dans les choses saintes. »

L'ISCHARIOTISME.

Dans le premier chapitre Eschenmayer développe l'*idée du Messie*, en démontrant sa nécessité par l'histoire du monde, par la liberté et la chute de l'homme; il y expose aussi la *réalisation de cette idée en Jésus-Christ*, dont la personne, la doctrine et les œuvres forment le sujet de l'Evangile, éternel témoignage dont l'auteur nous prouve plus en détail l'authenticité, l'intégrité, la suffisance, la simplicité, la popularité et la force interne. Tout ceci est traité contrairement à la doctrine de Hégel, d'après laquelle tout ce qui arrive « est un résultat nécessaire de l'histoire du monde, » et qui détruit ainsi toute notion de péché, de liberté et de rédemption.

Dans le deuxième chapitre : *Les oppositions transcendantes*, l'auteur distingue ces oppositions, par exemple le Christ et Satan, la sainteté et le péché, des oppositions *immanentes* qui se trouvent dans le cercle de la spéculation philosophique, par exemple, la vérité et l'erreur, l'absolu et le relatif. Ces oppositions transcendantes sont en dehors des limites de notre aperception, et n'arrivent jusqu'à nous que par la révélation. La philosophie confond habituellement ces deux classes. L'idée de Dieu n'est pas un produit de la spéculation, mais elle a été révélée au commencement du

monde et transmise par la tradition. L'Evangile contient le véritable rationalisme, l'idée de Dieu, le véritable mythisme, l'idée du Messie et le véritable supernaturalisme, l'idée de la vie bienheureuse.

« Nous reconnaissons aussi en même « temps que toute philosophie qui ne s'é- « lève pas jusqu'à ces vérités, et qui veut « trouver dans le domaine de l'aperception « naturelle le point de vue de la révélation, « ne fait que jouer inutilement avec les « idées et ne peut produire que des résul- « tats sans importance et vides de sens. Il « n'y a qu'une véritable philosophie, et c'est « la philosophie chrétienne. » — Ce chapitre est completement *allemand*, et pour le fond et pour la forme.

Dans le troisième chapitre : *Application des propositions émises*, l'auteur arrive à l'essai critique de Strauss sur la vie de Jésus; il montre sa tendance et ses résultats, il fait des citations longues et détaillées de Strauss sur la personne de Jésus et sur la formation des mythes, et parodie ces propositions d'une manière qui n'est pas sans intérêt, en montrant comment, en partant du point de vue de l'idée du christianisme, on arrive à des résultats tout opposés. Voici ces résultats : « Quiconque saisit l'esprit du chris- « tianisme doit rester convaincu que la « base historique sur laquelle repose la vie « de Jésus, rend complétement inadmissible « la pensée de la formation des mythes. Il « doit voir clairement que Jésus n'est pas « seulement un grand individu, mais qu'il « est réellement le Messie auquel se ratta- « che une immense et profonde révolution « religieuse pour le salut de l'humanité. Les « évangélistes participent tellement à la « manière aride avec laquelle on écrivait « l'histoire de leur temps, qu'il est impossi- « ble de trouver chez eux aucune trace « d'embellissements légendaires dans l'his- « toire de leur maître. — Les prophéties « messianiques de l'Ancien Testament, dont « les chrétiens voyaient l'accomplissement « complet dans la personne de Jésus, four- « nissaient les preuves les plus convaincan- « tes de la vérité du Messie qui avait paru. « Si l'on réunit toutes ces considérations, on « sera forcé de conclure que l'admission de « mythes dans toutes les parties de l'his- « toire évangélique est une profanation de « tout ce qu'il y a de vrai, de beau, de bien « et de saint. »

Le quatrième chapitre contient une exposition originale des preuves proposées par Eschenmayer contre le système mythique que nos lecteurs seront bien aises de nous voir citer textuellement.

PREMIÈRE PREUVE.

La première preuve est l'esprit du Christianisme.

Si nous ne pouvons comprendre le point culminant religieux de l'histoire du monde, point auquel sont subordonnés la politique, le droit, la morale, et en général tout le développement de la raison, si nous ne pouvons expliquer la destruction de l'idolâtrie universelle dans laquelle l'esprit humain était emprisonné depuis des milliers d'années sans admettre *une influence immédiate, produit de la grâce de Dieu*, nous avons obtenu par la même l'idée du Messie auteur de laquelle viennent se grouper toutes les autres. D'un autre côté, l'apparition réelle du Messie en Jésus-Christ est démontrée si évidemment par les récits que les témoins les plus dignes de foi nous ont faits de ses œuvres et de sa doctrine, qu'en nous mettant dans les circonstances de temps et de lieu, nous devons convenir qu'ils ne laissent rien à désirer. Plaçons donc dans la balance, d'un côté, l'esprit du Christianisme, et de l'autre, notre critique du jour, et nous verrons quel côté l'emportera.

Strauss tire les plus forts arguments en faveur de son système, de ce que jusqu'ici on n'a point encore réussi à établir la concordance chronologique entre les quatre évangiles, et il en conclut que parmi les faits racontés, un grand nombre sont le résultat d'additions faites à un fond vrai, ou même de pures inventions. Parviendra-t-on à élever jusqu'à la certitude historique, sous le rapport de la chronologie, les trois années de la vie publique de Jésus? c'est ce que l'on peut encore regarder comme problématique (1); mais, dans tous les cas, il y a entre la *certitude historique et le mythe* une distance tellement énorme, que, tout en regardant l'une comme impossible à atteindre, on peut et on doit rester encore très-éloigné de l'autre.

Les Evangiles pris isolément se mettent, il est vrai, fort peu en peine d'observer l'ordre chronologique, et leurs transitions d'un événement à un autre ne sont pas des points de liaison historique, de telle manière que l'on trouve souvent au milieu des chapitres le cours naturel des événements complétement interrompu, et que l'on est en droit d'admettre entre les faits rapportés des espaces de temps considérables et remplis par des événements tout différents. Mais ce reproche est sans aucune portée, car ce n'est pas seulement à un disciple, mais à tous que le Christ a promis *que l'Esprit les conduirait en toute vérité, et leur rappellerait à la mémoire tout ce qu'il leur avait dit*. Un Evangile pris isolément peut donc offrir des coupures, des lacunes, des variantes, des transpositions sous le rapport chronologique, des changements de lieu, des déplacements de circonstances dans le cours d'un évenement, des images et des expressions différentes; tout cela n'est rien, pourvu que le récit soit vrai quant à la substance des faits, c'est-à-dire *que Jésus ait véritablement enseigné et opéré ce que contient le récit.*

(1) Nous sommes loin d'être ici de l'avis d'Eschenmayer. Le professeur de Tubingue ne connaissait pas les immenses travaux chronologiques de Sepp sur la vie de Jésus-Christ. L'ouvrage de Sepp est en effet postérieur à la publication de l'*Eschariotisme*. On remarquera plus d'une fois dans l'ouvrage d'Eschenmayer, des opinions analogues dont nous ne prenons nullement la responsabilité.

Il s'agit maintenant de savoir si tous les Evangiles réunis ne forment pas un ensemble qui contienne *tout* selon la promesse de Jésus. Nous ne craignons pas de l'affirmer, et nous croyons que tout ce qui est nécessaire au salut des hommes et à leurs rapports avec Dieu est renfermé dans cet ensemble. Je suis en outre convaincu qu'à l'aide d'un travail de comparaison et de conciliation entre tous les Evangiles on pourrait arriver à établir l'ordre chronologique de l'histoire de Jésus. Le vénérable Hess (1) a déjà rendu de grands services de ce côté, et l'on est encore loin d'avoir épuisé toutes les données qui peuvent servir à déterminer le classement des faits.

Ne doit-on pas admettre dans les nombreuses prédications du Christ une progression didactique fondamentale, consistant à commencer d'abord par des vérités faciles à comprendre et qui sont encore complétement du domaine de la science et de la spéculation, pour passer ensuite à des vérités où la science et la foi viennent se réunir et s'élever enfin jusqu'aux régions mystérieuses de la foi pure?

A la première classe de vérités appartiennent la connaissance de la loi et la morale dans le sermon sur la montagne, et il n'y a qu'une seule voix sur l'excellence de cette partie de l'Evangile, chez les rationalistes aussi bien que chez les mythiques et les supernaturalistes.

Dans la seconde classe viennent se ranger la doctrine du royaume de Dieu, exposée dans ces admirables paraboles, où le Christ dit lui-même qu'il n'est pas donné à tous de comprendre le secret du royaume de Dieu, et la doctrine de l'aptitude de l'homme au royaume de Dieu et des choses qui lui sont nécessaires pour y parvenir, comme la foi, la prière, la pénitence et les sacrements.

La troisième classe se compose de la doctrine du second avénement du Christ comme juge des actions des hommes, et enfin de la doctrine du Père, du Fils et du Saint-Esprit dans leurs rapports entre eux et avec les hommes, en d'autres termes, la doctrine de la Trinité.

L'ordre chronologique établi par Hess fait ressortir assez clairement cette progression didactique dans l'enseignement évangélique.

Dans l'appréciation des Evangiles, il faut bien se garder de confondre les témoins oculaires, comme *Matthieu et Jean*, avec les compilateurs, comme *Marc et Luc*. Les premiers feront bien moins de fautes de mémoire par rapport aux temps et aux lieux, parce que ceux qui ont eux-mêmes vu et entendu ont la mémoire remplie d'une foule d'idées accessoires qui viennent se grouper autour de l'idée principale, et que les autres ne peuvent posséder. La critique ne doit donc pas pousser l'exactitude trop loin. *L'esprit de la vérité n'est point un esprit minutieux*; il demande seulement que, d'une part, on ne falsifie rien, et que de l'autre on n'omette rien de ce qui est essentiel au principe chrétien; il conserve l'ensemble, sans priver l'individu de sa liberté. Et cet esprit de vérité, qui se manifeste si clairement dans tout le cours des Evangiles, doit être pour nous d'un plus grand prix, et mérite de notre part plus de confiance que tous les critiques qui ne cherchent qu'à se donner de l'importance par leurs recherches subtiles, et ne sont propres qu'à égarer ceux qui ne sont point encore assez fortifiés dans la foi chrétienne. Je pense même que parmi les choses dont nous regrettons l'absence dans l'Evangile, il en est beaucoup d'omises à dessein, tant pour mettre à l'épreuve la foi toujours méritoire chez l'homme, que pour nous reporter de plus en plus à l'esprit du christianisme, et nous éloigner des subtilités d'une critique inutile et minutieuse.

DEUXIÈME PREUVE

La seconde preuve est la formation des premières communautés.

On ne peut assigner à une œuvre aussi grande que le Christianisme un commencement petit et indigne d'elle; le cèdre, destiné à surpasser tous les autres arbres, ne peut venir de la graine de l'humble noisetier. *La religion mosaïque avait une autorité divine, et chaque juif avait la ferme conviction qu'il était un membre du peuple choisi de Dieu, et que les destinées d'Israël, depuis les patriarches jusqu'au Christ, étaient placées sous la conduite toute spéciale de la Divinité.* Comment dans ces circonstances eût-il pu se trouver un seul juif qui s'attachât au fondateur d'une nouvelle doctrine, sans s'être préalablement convaincu que cette nouvelle doctrine devait également son origine *à la révélation divine*, en un mot *que celui qui était venu était bien réellement le Messie attendu depuis longtemps et annoncé par les prophéties?* Or, pour acquérir cette conviction, chaque juif n'a-t-il pas dû d'abord examiner si la doctrine et les œuvres de Jésus étaient en harmonie avec la dignité du Messie?

Les Actes des apôtres (II, 1-47) nous montrent la première communauté se formant avec la coopération divine, selon la promesse de Jésus. Au v. 41 il est dit: « Ceux donc qui « reçurent la parole de Jésus, se firent « baptiser: *et il y eut en ce jour environ trois « mille âmes qui se joignirent* (aux disciples).» Dans ce chapitre, une vérité confirme l'autre: pour que la première communauté chrétienne se formât non-seulement dans le judaïsme, mais au milieu de Jérusalem et malgré l'opposition puissante du pharisaïsme, il était nécessaire que sa première racine y fût plantée tout d'un coup et si profondément, qu'il n'y eût plus moyen de l'arracher. Mais aussi, pour que trois mille personnes se fissent baptiser et embrassassent la foi chrétienne, malgré le courroux et les anathèmes des pharisiens, il était nécessaire que tout ce que les Evangiles racontent de Jésus fût précédemment arrivé. Ici aussi le motif de foi le plus puissant est *le Christ crucifié et ressuscité*, comme il est dit, III, 15: « Vous

(1) Hess est auteur d'une *Vie de Jésus*, assez célèbre au delà du Rhin.

« avez fait mourir l'auteur de la vie : mais « Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, et « c'est de quoi nous (les apôtres) sommes « témoins. » Les meilleurs d'entre les juifs résistaient encore à la doctrine du Christ et à ses miracles, qui ne faisaient qu'une impression passagère sur un peuple tout adonné aux sens; mais le fait incontesté *de la résurrection du Christ crucifié* les poussait à la foi avec tant de force, qu'ils sacrifiaient leur vie et leur liberté pour l'amour du Christ, et la lumière éclatante que ce fait avait jeté dans leur esprit rejaillissait sur tout ce qu'ils avaient vu et entendu précédemment de ce même Jésus. Ici les faits se confirment réciproquement: la résurrection de Jésus étant certaine, la formation des églises et l'extension de sa doctrine en étaient la suite nécessaire; et de même en renversant la proposition : s'il est certain que nous possédons maintenant la religion chrétienne, qui doit son origine à la foi persévérante des apôtres et des premières églises, il est également certain que Jésus est ressuscité. L'un ne peut s'expliquer que par l'autre, et pour mettre en doute cette connexion historique, il ne faut apercevoir que la surface de la vie et du cœur de l'homme. Tous les doutes spéculatifs, de quelque nature qu'ils soient, se taisent devant le langage éclatant des faits et la voix puissante et victorieuse de la vérité.

Comment un mythe serait-il possible dans cette circonstance? D'où les juifs auraient-ils tiré le mythe de la résurrection, eux dont toute l'histoire n'offre pas un seul fait analogue? Où trouver ici le temps nécessaire pour que la longue chaîne de la tradition puisse se former, et altérer le fait par l'adjonction des légendes populaires? Six semaines écoulées depuis la mort de Jésus suffisent-elles donc pour frapper d'aveuglement les témoins oculaires et auriculaires, à tel point qu'ils ne voient plus la lumière du jour et aillent ajouter foi aux rêves nébuleux de quelques imaginations en délire? Admettre ici un mythe, c'est se moquer de la révélation divine, et renier de la manière la plus impudente l'*esprit* qui a donné à la première Eglise chrétienne sa consécration et son gage de durée éternelle. Mais de même que dans tous les temps les adorateurs du Christ s'efforcent de prendre part à cette première consécration de l'Esprit saint, de même aussi depuis celui qui a renié le premier l'Esprit saint, on voit l'Ischariotisme se propager à travers tous les âges, et relever la tête avec une force nouvelle dans les raffinements de la science et de la critique moderne.

TROISIÈME PREUVE.

La troisième preuve est l'apôtre Paul, qui semble, par son élection, appelé directement à confondre tous ceux qui veulent ôter à l'Evangile sa couronne de gloire.

Pourquoi attache-t-on si peu d'importance à ce témoin vivant, dont le témoignage apprécié à sa juste valeur suffirait seul pour abattre dans la poussière toute l'école de critique sceptique? Qu'on se rappelle Paul prenant plaisir à voir lapider Etienne, ravageant l'Eglise chrétienne, allant partout dans les maisons pour en arracher les hommes et les femmes et les jeter dans les prisons, ne respirant contre les disciples que menaces et carnage, obtenant du grand prêtre des lettres pour les synagogues de Damas, afin d'avoir l'autorisation d'amener pieds et poings liés à Jérusalem tous ceux qui avaient adopté la nouvelle doctrine; qu'on se représente ensuite ce persécuteur des chrétiens s'arrêtant un jour dans sa route, et cela non pas par suite de meilleurs renseignements obtenus des disciples, ou de recherches faites sur la réputation que Jésus avait laissée dans le peuple, mais par suite d'un changement profond et instantané survenu dans son âme, changement si grand, qu'il devint le premier champion du christianisme et surpassa tous les autres apôtres par le génie, le zèle et la puissance de sa doctrine et de ses œuvres, et qu'on demande ensuite aux mythiques et aux naturalistes l'explication de cette énigme psychologique. Si ce changement est dû à *l'apparition du Seigneur*, comme il en rendit si souvent témoignage devant les tribunaux, le problème est résolu; mais alors prenez tous vos commentaires et tout votre arsenal de critique mythique, et jetez-les dans les abîmes les plus profonds de la mer, afin qu'ils ne puissent jamais revenir sur l'eau. Mais si cette apparition n'était qu'une fantasmagorie ou une illusion, expliquez-nous alors comment elle a pu produire tout à coup la lumière puissante de l'idée chrétienne la plus profonde. Depuis que le monde existe, on n'a encore jamais vu le martyre pour la vérité être le résultat d'une vision. Ici la critique s'agite dans un cercle vicieux de conjectures, elle fait violence à toutes les lois de la psychologie et de la physique, elle mutile complétement le fait, pour le livrer au sortir de ses mains comme l'enfant sans vie, arraché violemment du sein de sa mère.

L'apparition dans laquelle Jésus se manifesta lui-même à Paul, la cécité de Paul, sa guérison par Ananie, son baptême et son institution comme apôtre et témoin du Seigneur, et la seconde apparition du Seigneur dans le temple de Jérusalem, où il lui renouvela les mêmes recommandations, le remplirent d'une sainte certitude de *la résurrection de Jésus*, et cette certitude fut encore confirmée plus tard par le témoignage oculaire des apôtres, comme il le fait entendre, *I Cor.* xv, 4-8. Aussi *Jésus crucifié et ressuscité* devint-il le thème principal de ses predications, thème dont il tira les dogmes les plus profonds et sur lequel il fonda la doctrine de la foi à la révélation dans un sens entièrement conforme à l'Evangile. Dans une question où tout est intuition, sentiment, expérience et rapport immédiat des témoins les plus dignes de foi, institués par Jésus lui-même, qui pourrait donc avoir l'impudence de parler de mythe et venir nous dire que « Paul, le fougueux adversaire du Christia- « nisme, s'est laissé détourner de la persé-

« cution par un prestige illusoire, et a ajouté « foi au bruit de la résurrection que les apô- « tres avaient fait courir et qui circulait « alors parmi le peuple ? » Une circonstance qui n'est pas sans importance, c'est qu'aussitôt après l'apparition, et avant d'avoir vu les apôtres, et par conséquent pu recevoir d'eux des renseignements plus précis sur l'histoire de Jésus, Paul commença aussitôt à annoncer la révélation du Fils dans l'Evangile, *Gal.* I, 15-19. Comment expliquer cela, si ce n'est pas une illumination immédiate qui exclut toutes les légendes et toutes les suppositions de persuasion résultant des récits des apôtres? Les apôtres le reconnurent aussi par la suite comme un témoin appelé par le Seigneur lui-même, ce qu'ils n'auraient certainement pas fait s'ils n'avaient pas cru à la vérité de cette apparition.

Mais si la résurrection est vraie, elle ôte à toutes les subtilités de la critique ce qu'elles pouvaient avoir d'incisif, elle renverse dans la poussière tout l'échafaudage du système mythique, et devient le soleil de la révélation qui éclaire toutes les vérités qui lui sont subordonnées, et donne à l'Evangile lui-même son entière sanction. Les miracles et les prodiges que Jésus avait faits précédemment se trouvent complétement garantis par le miracle fait en sa personne. Le Christ dit : *J'ai le pouvoir de quitter la vie et j'ai le pouvoir de la reprendre.* La première proposition trouva son exécution dans le crucifiement, la seconde dans la résurrection. Prendre la vie est un acte purement divin et la conclusion la plus digne de l'histoire évangélique. La prédiction souvent faite par le Christ à ses disciples, qu'il serait repoussé et condamné à mort par cette race (des Juifs), mais qu'il ressusciterait le troisième jour, cette prédiction s'accomplit et cela avec des phénomènes qui ne permettent pas de révoquer en doute sa dignité messianique.

QUATRIÈME PREUVE.

La quatrième preuve est le caractère des évangélistes.

Depuis le commencement jusqu'à la fin, les récits des évangélistes se composent d'une série d'événements extraordinaires et d'actions surprenantes attribuées à Jésus, et l'historien ne se lasse jamais de nous présenter des scènes de plus en plus merveilleuses. L'homme porté par l'organisation de sa raison à toujours rechercher le rapport de l'effet à la cause, et habitué à mesurer toutes les forces d'après une loi, voit ici toutes ses peines inutiles. Et cependant ce récit n'a point pris naissance dans l'ancienne terre des prodiges, aux temps fabuleux de la mythologie. C'est dans les temps classiques des Romains, après les époques de la plus haute culture des Grecs, lorsqu'elle avait eu le temps de se répandre jusque chez les peuples les plus éloignés, c'est au milieu d'un pays où s'étaient conservés les plus anciens monuments du culte divin le plus pur, de la législation et de la civilisation, que se produit ce phénomène extraordinaire

Les évangélistes ne sont point des historiens exercés, dont l'imagination place dans l'âme de leur héros les projets les plus élevés, et qui saisissent le côté brillant et idéal des événements, ainsi que l'enchaînement multiple de toutes les causes qui agissent simultanément. Ils racontent ce qu'ils ont vu et entendu, ou au moins ce qu'ils ont appris des témoins immédiats, et cela d'une manière si simple et si dépourvue d'artifice, qu'elle confond le scepticisme historique et le réduit au silence.

Quiconque est bien pénétré de l'idée du Christianisme soutiendra que ces personnages ont réellement existé, enseigné et agi, et qu'en particulier le héros autour duquel se groupe toute l'histoire ne brille pas d'une lumière empruntée à l'imagination de ses adorateurs, mais qu'il a bien réellement enseigné et opéré ce que lui attribuent les Evangiles. Il reconnaîtra également que tout le passé de l'histoire juive ne peut trouver ailleurs que dans l'apparition de Jésus ses relations les plus profondes et les plus secrètes, et que le point culminant de l'histoire religieuse suppose nécessairement un pareil point de départ.

Mais telle n'est point la doctrine de Strauss. Son héros n'est autre chose qu'un grand personnage que les évangélistes ont couvert d'une auréole de traditions légendaires. Quel tissu de contradictions! Les auteurs du premier et du quatrième Evangile sont-ils des disciples de Jésus, oui ou non? S'ils le sont, ce ne sont alors que des imposteurs, puisqu'ils lui attribuent des doctrines et des actions qui ne sont pas vraies. Et, dans ce cas, ce n'est pas la tradition qui ment, ce sont les témoins oculaires. Si les auteurs de ces Evangiles ne sont point des disciples, il faut alors que la parabole du bon pasteur et les dernières paroles que le quatrième Evangile nous a conservées émanent d'un homme plus grand que Jésus, car elles contiennent l'esprit le plus profond du Christianisme. Pourquoi donc cet homme nous est-il resté inconnu? Mais cet homme lui-même n'est qu'un imposteur, car de semblables paroles ne peuvent avoir été recueillies dans les traditions populaires. Nous nous trouvons ainsi placés avec les Evangiles, non-seulement dans un monde de mythes, mais dans le royaume de l'imposture. Certes le père du mensonge a bien le droit de laisser tomber de ses lèvres un sourire de joie ironique, puisqu'il a réussi à faire de l'Evangile un assemblage de mythes, et à traduire de nouveau Jésus devant Caïphe, pour y entendre porter un faux témoignage contre lui.

La main du disciple Jean, se révèle de diverses manières dans le quatrième Evangile.

Jean, I, 14 : « Et le Verbe a été fait chair, « et il a habité parmi nous, et nous avons « vu sa gloire. »

Ch. XIX, 27 : « Puis il dit au disciple : « *Voilà votre mère;* et depuis cette heure-là « le disciple la prit chez lui. »

Ch. XIX, 35 : « Celui qui l'a vu en rend té- « moignage, et son témoignage est véritable;

« et il sait qu'il dit vrai, afin que vous le « croyiez aussi. »

Ch. XXI, 24 : « C'est ce même disciple (le « disciple qui ne meurt point) qui rend té- « moignage de ces choses et qui a écrit ceci. « Et nous savons que son témoignage est vé- ritable. »

Ces passages ne peuvent se rapporter qu'à Jean, comme auteur et en même temps comme témoin oculaire. Or si le quatrième évangéliste n'est pas Jean, c'est déjà un imposteur, par là même qu'il se donne pour lui. Il ne peut donc pas être question de légendes par rapport au quatrième Evangile, mais seulement de mensonges. Maintenant, si le monde avait à choisir entre regarder le quatrième évangéliste comme un menteur, ou le livre dont nous nous occupons et qui l'accuse d'imposture, comme une œuvre souverainement inutile et déplorable, nous ne doutons pas un instant du résultat de son choix.

Selon Strauss, l'exposition et l'ornementation du style dans les Evangiles trahissent la manière mythique. Certes, personne n'avait fait cette découverte avant lui. Selon nous, ils ressemblent bien plutôt à la chronique la plus simple dont l'auteur raconte ce qu'il a vu et entendu sans ornements et sans donner son jugement particulier.

En examinant les évangélistes *compilateurs* (1), on n'y découvrira pas plus de traces de légendes que chez les évangélistes disciples. Marc et Luc, aussi bien que les disciples, sont contemporains de l'activité publique de Jésus, et il leur était facile de se mettre en rapport à chaque instant avec les témoins oculaires et de s'approprier ce qu'ils en apprenaient.

Nous devons cependant convenir qu'il existe une différence entre les documents qui regardent la naissance et l'enfance de Jésus, et ceux de sa vie publique. L'introduction des mythes est d'autant plus inadmissible, que les narrateurs sont plus rapprochés de la source à laquelle ils puisent. Les circonstances de la naissance et de l'enfance de Jésus, que les évangélistes nous racontent, se trouvent naturellement antérieures de trente années à sa vie publique; mais ce temps est encore bien loin de suffire pour jeter sur les événements le voile d'une obscurité complète, et pour ôter aux évangélistes Matthieu et Luc, qui nous ont transmis les détails les plus circonstanciés, la possibilité de prendre des informations auprès des témoins oculaires encore vivants. En effet, quoique le berceau d'un enfant soit entouré de prodiges multipliés, on peut concevoir cependant que le souvenir s'en efface dans la génération suivante; mais il se réveillera de nouveau si cet enfant, devenu homme, acquiert une grande célébrité et provoque ainsi la génération nouvelle à prendre des informations près de celle qui l'a précédée. Il faut sans doute une grande circonspection pour distinguer le vrai du faux, le certain de l'incertain, ce qui est légendaire de ce qui est historique, mais après tout cette tâche n'excède pas les forces d'un esprit impartial. Nos critiques savent-ils donc de science certaine que les évangélistes n'ont pris aucune information de ce genre, et qu'ils se sont contentés de nous raconter des légendes et des bruits populaires? Strauss porte ici jusqu'à soixante ans le temps que les légendes ont eu pour se former, ce qui est complétement faux. Car autre chose est le temps où les renseignements ont pu se prendre et les documents se recueillir, ce qui a pu arriver ici au bout de trente ans, et le temps auquel le fruit des recherches est parvenu à la connaissance du public. Si l'on s'étendait davantage sur cette question, il est certain que le poids des arguments ferait pencher la balance au côté de ceux qui admettent des renseignements antérieurs pris par les disciples, à une époque où il était facile de distinguer les légendes de la vérité.

Mais il en est tout autrement lorsque la personne du Christ, arrivée à toute sa force, paraît sur le théâtre de la vie publique, enseignant et agissant. Là les faits se conservent dans la mémoire dans toute leur fraîcheur, et la véracité des disciples que nous pouvons supposer sans difficulté ne permet pas d'admettre qu'ils aient dénaturé les faits. Les évangélistes sont des hommes dont le caractère garantit le témoignage. Que l'armée des critiques et des sceptiques se mette en campagne, qu'ils aillent dans l'arsenal de la science chercher leurs armes les mieux trempées, elles seront impuissantes contre la vérité du Verbe fixée maintenant par l'Ecriture, et il leur arrivera comme aux ouvriers qui ont rejeté la pierre qui est devenue la pierre angulaire. *Celui qui tombera sur cette pierre s'y brisera; et elle écrasera celui sur qui elle tombera* (*Matth.* XXI, 44). Le roc solide sur lequel l'Evangile est bâti ne peut être entamé par le marteau de la critique; toutes les armes s'émoussent contre lui, et les critiques peuvent se comparer au petit animal de la fable qui s'était écorché en cherchant à ronger une lime, et suçait son propre sang avec la plus grande satisfaction.

Ne se lassera-t-on point à la fin de suspecter toutes les sources, de dénaturer le caractère des évangélistes, de se moquer des promesses de Jésus et de renier l'Esprit saint? Les apôtres sont des témoins remplis du Saint-Esprit, et Jean en particulier, qui ne quitta pas Jésus un seul instant jusqu'à sa mort, et pénétra dans son esprit plus profondément que les autres, semble avoir été appelé à compléter ce que les synoptiques n'ont point traité. Soupçonner cet homme de Dieu d'une falsification, c'est pécher contre l'Esprit saint. La critique moderne devait arriver jusqu'à cet abîme; elle a atteint maintenant les dernières limites du négatif, dans lesquelles la religion chrétienne disparaît complétement. Or là où cesse la religion, là commence le désespoir, comme nous l'avons vu chez Judas Ischariote. Votre cri est.

(1) C'est ainsi qu'Eschenmayer appelle saint Marc et saint Luc.

Liberté de l esprit; vous voulez qu'il prenne son essor dans toutes les directions, soit en politique, soit en histoire, soit en religion ; je n'ai rien à dire à cela, mais je sais que celui qui a perdu le respect pour ce qui est saint, peut servir le monde, mais est inutile à Dieu, et je sais encore plus certainement que quiconque nie le Fils, n'a pas non plus le Père pour lui (*I Jean*, II, 23).

CINQUIÈME PREUVE.

La cinquième preuve est l'application des passages de l'Ancien Testament aux temps messianiques.

Le judaïsme sort du cercle ordinaire de la vie des peuples et forme une nation complètement à part dans ses mœurs, sa constitution et sa religion.

D'où vient cette religion pure au milieu des diverses idolâtries païennes? d'où vient cette législation au milieu de royaumes despotiques? d'où vient cette admirable réunion du prêtre, du législateur et du chef militaire dans un temps où l'histoire des autres peuples n'a encore que des fables à nous présenter? comment est-il possible que la plus pure de toutes les formes de gouvernement, le véritable théocratisme, ait été inventée à cette époque? car la sortie d'Egypte remonte à huit cents ans au delà de la première olympiade et de la fondation de Rome? D'où viennent donc toutes ces choses à une époque où il ne pouvait être question d'aucun développement rationnel dans les idées d'un ordre élevé? Ce peuple ne porte-t-il pas sur son front le sceau de la révélation? *Le Dieu un, éternel, vivant, qui se révèle lui-même*, possède seul la vérité, et à cause de cela son culte ne devait point disparaître du monde. Il fallait donc qu'un peuple fût choisi pour garder dans son sein le véritable culte de Dieu. Cependant le judaïsme n'est nulle part le but et la fin, il n'est que le moyen d'arriver à un but plus élevé. Il portait en lui la promesse que toutes les nations trouveraient leur salut dans la postérité d'Abraham et de David, et cette promesse était étroitement liée à celle du Messie, qui devait tout accomplir. C'est pourquoi nous voyons sans cesse les prophètes désigner un personnage qui doit venir et en vue duquel tout le reste doit précéder. La semence seulement est déposée dans le judaïsme, mais le fruit est le *Messie* qui appartient à l'humanité tout entière. Ce Messie a paru en Jésus-Christ, et il a accompli toutes les prophéties qui rendaient témoignage de lui. Le Christ dit : *Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi et les prophètes ; je ne suis pas venu détruire, mais accomplir* (*Matth.* v, 17). — *Car je vous le dis en vérité, le ciel et la terre ne passeront point, que tout ce qui est dans la loi ne soit accompli jusqu'à un iota et jusqu'au moindre trait* (*Ibid.*, 18). Quelle preuve plus puissante pouvait-il y avoir de la venue du Messie, que l'accomplissement en lui de toutes les prophéties. Aussi voyons-nous souvent, non-seulement les disciples, mais le Christ lui-même, faire allusion à ces prophéties, afin de faire naître dans la Judée la foi au Messie venu, foi nécessaire au salut de ce pays.

Ecoutons maintenant Strauss. Il intervertit la question d'une manière inconcevable, et raisonne ainsi : « Il n'est pas vrai que les prophéties se soient accomplies dans l'individu appelé Jésus, mais ses sectateurs ont donné naissance à des légendes sur son compte, et se sont servis *après coup* de ces passages de l'Ancien Testament pour en composer une auréole de gloire qu'ils ont placée sur la tête de leur maître. » On ose à peine s'en fier à ses yeux lorsqu'on voit employer à fausser l'histoire du Messie précisément les circonstances qui jettent sur sa personne la lumière la plus vive. Ces passages n'étaient donc pas, selon Strauss, des prophéties, mais seulement des idées fantastiques, produit accidentel des jeux de l'imagination, dont le style poétique et élevé favorisait l'application que ses disciples firent à leur maître pour embellir son histoire. Quelle dégradation du caractère de ces hommes remplis de la crainte de Dieu! La richesse de l'histoire juive est convertie en pauvreté, et la suite des révélations dont elle est remplie se trouve ainsi rayée d'un seul trait. Quelle n'est pas l'aberration de ce peuple qui, sous la conduite de ses destinées et d'hommes pénétrés de l'Esprit de Dieu, vit dans l'attente d'un Messie sortant de son sein, et n'enfante à la place qu'un héros fils des légendes! Jésus a-t-il bien réellement été crucifié à Jérusalem? quel a donc été son crime? Strauss allègue ses idées de nature à bouleverser le monde. Mais sa doctrine et ses paroles sont-elles donc révolutionnaires? Elles ne font qu'ouvrir le cœur, le purifier des éléments mauvais, y répandre la bonne semence, et le conduire à Dieu ; mais elles ne bouleversent point le monde. Et d'ailleurs quelle part doit revenir à Jésus dans ces paroles, puisque, selon Strauss, le quatrième évangéliste a tant ajouté de ses propres doctrines? Pilate ne trouve en lui aucun crime et l'envoie à Hérode ; Hérode ne le juge pas non plus et le renvoie à Pilate ; alors tout le peuple s'écrie : *Crucifiez-le! crucifiez-le! que son sang retombe sur nous et sur nos enfants.* Qu'a-t-il donc fait, puisque ses juges ne trouvent rien en lui qui mérite la mort, et que cependant le peuple en tumulte demande sa tête! *Il était le Christ, et c'était là son crime.* Nous trouvons la solution de cette question (*Matth.* XXIII, 34-35) : « C'est pourquoi je vais vous envoyer des sages, des prophètes et des docteurs, et vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres ; vous en fouetterez d'autres dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville, afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel. » Vers. 37 : « Jérusalem! Jérusalem! qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as

pas voulu. » Act. des ap., VII, 52 : « Quel est le prophète que vos pères n'aient point persécuté? Ils ont fait mourir ceux qui prédisaient l'avénement du Juste, que vous venez de livrer et dont vous avez été les meurtriers. »

Strauss taxe les évangélistes de partialité dans le portrait qu'ils font de Jésus : voyons donc les témoignages du peuple et des pharisiens, qui sont consignés dans les Evangiles d'une manière si simple qu'elle exclut toute arrière-pensée.

Il est souvent dit : « Les pharisiens n'osaient mettre la main sur lui, parce que le peuple le suivait et le regardait comme un prophète à cause des actions qu'il faisait. » Les pharisiens disaient : « Il chasse les démons par Béelzébud leur prince. » Ils cherchaient à s'emparer de lui, parce qu'il guérissait le jour du sabbat. Les pharisiens ne niaient donc pas ses actions, et se contentaient de blâmer la manière dont il les faisait. Quelques-uns d'entre le peuple disaient : *Le Christ, quand il viendra, pourra-t-il bien faire plus de miracles que cet homme?* Le conseil des grands prêtres et des pharisiens s'exprimait ainsi : *Que ferons-nous? cet homme fait beaucoup de miracles. Si nous le laissons, tous croiront en lui. Et les Romains viendront et prendront notre pays et ses habitants.* Et Caïphe dit : *Il vaut mieux qu'un homme meure que tout le peuple.* Le grand prêtre lui dit : *Je vous ordonne de la part du Dieu vivant de nous dire si vous êtes le Christ, le Fils de Dieu?*

Il faut bien que nous croyions à ces témoignages, car autrement nous ne pouvons motiver sa grande célébrité, son accusation et son crucifiement. Mais si ces témoignages sont véritables, il s'ensuit que ce n'est point par des idées révolutionnaires qui, du reste sont sans influence quand elles ne sont point accompagnées d'actions, mais par son activité surhumaine, que Jésus a acquis une célébrité assez grande pour ébranler l'esprit du grand prêtre, à tel point que celui-ci vint lui demander *s'il n'était pas le Christ, le Fils de Dieu.*

SIXIÈME PREUVE.

La sixième preuve qui est aussi la plus forte, ce sont les œuvres et les actes de Jésus.

Mais Eschenmayer a dévoloppé cette preuve d'une manière vague et beaucoup trop superficielle. Il montre surtout que tout le système mythique est fondé sur l'horreur du surnaturel (1). Du reste, un professeur universitaire, admirateur zélé de Strauss, ne nous permet pas de douter que ce ne soit là le point de départ de toutes les christologies rationalistes.

« Je le dis avec cette franchise qu'on aimera, j'espère, à me reconnaître, c'est perdre sa peine que de disputer avec celui qui croit au surnaturel. Il est impossible de le réfuter par des arguments indirects. *C'est comme si l'on voulait argumenter le sauvage sur l'absurdité de ses fétiches.* Le seul moyen de guérir de cette ÉTRANGE MALADIE *qui, à la honte de la civilisation, n'a point encore disparu de l'humanité*, c'est la culture moderne. Mettez l'esprit au niveau de la science, nourrissez-le dans la méthode rationnelle (2), et sans lutte, sans argumentation, tomberont ces SUPERSTITIONS SURANNÉES. Les apologistes triompheront à leur aise de vos arguments *a priori* et se joueront de vos raisonnements ; décidés à fermer les yeux aux considérations *délicates* (3), à ne tenir compte d'aucune nuance, ils vous porteront à la figure leur mot éternel : Prouvez que c'est impossible ! Le critique les laissera triompher seuls et sans disputer avec des *esprits bornés* (4) et décidés à rester tels, il poursuivra sa route, appuyé sur les mille inductions que l'étude universelle des choses fait jaillir de toutes parts et qui convergent si puissamment au point de vue rationaliste. Il faut dire des miracles ce que Schleiermacher disait des anges : On ne peut en prouver l'impossibilité (5). Cependant toute cette conception est telle qu'elle ne pourrait plus naître de notre temps ; elle appartient exclusivement à l'idée que l'antiquité se faisait du monde. La croyance aux miracles est en effet la conséquence du point de vue où le monde est considéré comme gouverné PAR LA FANTAISIE et non par des lois immuables. Sans doute ce n'est pas ainsi que l'envisagent les supernaturalistes *modernes*, lesquels sont bien forcés par la science d'admettre un ordre stable de la nature et supposent seulement que l'action libre de Dieu peut parfois le changer. Mais ce concept, je le répète, n'était nullement celui des hommes primitifs pour lesquels le miracle était l'ordinaire et surgissait à chaque pas. C'est une de ces pâles compositions entre les idées primitives et les données de l'expérience qui ne réussissent ni à être poétiques ni scientifiques. Ce n'est pas d'un raisonnement, mais de tout l'ensemble des sciences modernes que sort cet immense résultat : IL N'Y A PAS DE SURNATUREL ! Depuis qu'il y a de l'être, tout ce qui s'est passé dans le monde des phénomènes a été le développement régulier des lois de l'être, lois qui ne constituent qu'un seul ordre de gouvernement qui est la nature. Qui dit au-dessus ou en dehors de la nature dans l'ordre des faits dit une contradiction, comme qui dirait surdivin dans l'ordre des substances. La nature, c'est la raison, c'est l'immuable, c'est l'exclusion du caprice. *L'œuvre moderne ne sera accomplie que quand la croyance au sur-*

(1) Cette horreur est partagée M. R**** professeur de l'Université, qui, dans la *Liberté de penser*, s'est prononcé énergiquement pour le système de Strauss. (Voy. la *Liberté de penser*, 1849 : Les historiens critiques de Jésus.) C'est pourtant à de telles mains qu'est confiée notre jeunesse, et l'on s'étonne des progrès de l'anarchie morale et intellectuelle !

(2) Lisez *rationaliste*, ce qui n'est pas la même chose.

(3) Lisez *insaisissables*.

(4) Nul n'aura d'esprit, sinon nous et les nôtres.

(5) C'est dommage ! Strauss n'est pas si généreux.

naturel, sous quelque forme que ce soit, sera détruite, comme l'est déjà la croyance à la magie, à la sorcellerie. Tout cela est du même ordre. Ceux qui combattent aujourd'hui les supernaturalistes seront aux yeux de l'avenir ce que sont à nos yeux ceux qui ont combattu la croyance à la magie au XVIe et au XVIIe siècle.

Proclamons donc avec Strauss que le rationalisme véritable doit déclarer non historique tout récit où sont violées les lois de la nature; que la cause absolue n'intervient jamais par des actes exceptionnels dans l'enchaînement des causes secondes; qu'elle ne se manifeste que par la trame infinie des causes finies et leurs actions réciproques. Ne cherchons pas la grandeur de Jésus *dans le pays des chimères*. « Eh quoi! dit Strauss, nous prendrions à quelques guérisons opérées en Galilée un plus haut intérêt qu'aux miracles de la vie morale et de l'histoire du monde, qu'à la domination toujours croissante de l'homme sur la nature, qu'à la puissance irrésistible de l'idée se soumettant incessamment la matière? Quel intérêt particulier peut donc s'attacher à un fait isolé qui n'a d'autre valeur que de représenter symboliquement ce mouvement éternel (1)? »

Nous avons consacré un volume entier du *Christ et l'Evangile* à réfuter ces grossières facéties; nous ne croyons donc pas devoir nous y arrêter ici. Mais ne voit-on pas, comme nous l'avions annoncé en 1846, quel parti les rationalistes de notre pays espèrent tirer de l'exégèse allemande? Il ne s'agit plus des études spéculatives et des questions oiseuses, c'est la révélation elle-même qui est en cause.

Le Ve chapitre forme la plus grande partie de l'ouvrage d'Eschenmayer. Il a pour titre: *Appréciation spéciale du point de vue mythique*. L'auteur juge d'abord ce point de vue par rapport à l'annonciation et à la naissance de saint Jean-Baptiste. Il passe ensuite à la descendance de Jésus, de David, puis il traite tous les points principaux de l'histoire du Sauveur jusqu'au baptême et à la tentation. Enfin il parle du théâtre de la vie publique de Jésus-Christ, du temps qu'elle a duré, et il traite avec quelques détails la fameuse question des trois voyages à Jérusalem. Ses opinions sont généralement conformes à celles de Hess, dans sa vie de Jésus. L'*Ischariotisme* d'Eschenmayer n'est pas terminé, du moins nous n'avons jamais pu trouver la seconde partie. Quoique ce livre se sente souvent des opinions protestantes de l'auteur, et qu'il soit loin d'être exact, il contient des fragments très-intéressants et mérite la place étendue que nous lui avons donnée dans ce travail.

CHAPITRE XVI.

LE DOCTEUR KUHN.

On n'a pas oublié que tout le système mythique repose, comme sur la pointe d'une aiguille, SUR LA NÉGATION DE L'AUTHENTICITÉ DES QUATRE ÉVANGILES. L'autorité historique des écrits de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, est donc *le point central* de la discussion. Convaincu de cette vérité, le docteur Kuhn, professeur à l'université catholique de Tubingue (2), a cru devoir, en écrivant contre Strauss sa *Vie de Jésus au point de vue de la science*, commencer sur ce terrain la lutte avec son celèbre adversaire. Comme nous avons promis de faire connaître à nos lecteurs par des citations étendues l'état de la controverse en Allemagne, nous allons reproduire une partie de la polémique du savant professeur.

AUTHENTICITÉ DES ÉVANGILES.

§ 1 (3).

Ce qui nous a été laissé par écrit sur la vie et les actions de ce Jésus de Nazareth, dont l'esprit a créé un monde nouveau, qu'il a doué d'une force infinie et comblé à jamais d'une foule de bénédictions, se présente à nous, envisagé dans son origine, comme un des fruits nombreux des travaux entrepris par ses premiers adhérents et disciples, pour répandre la connaissance de son nom. Il n'a rien laissé lui-même d'écrit à la postérité, et il ne s'est pas mis en peine, pendant sa vie, de faire perpétuer par ce moyen la mémoire de son nom et de ses œuvres. Cela doit être d'autant moins considéré comme l'effet du hasard, qu'il a toujours mis la plus grande importance à la conservation et à l'extension de sa doctrine et de ses préceptes, et qu'il les a recommandés à ses disciples à plusieurs reprises de la manière la plus formelle. En effet, ce qu'il venait donner n'était pas une doctrine dont la conservation pût être facilement assurée par des ouvrages écrits par lui-même ou sous ses yeux, mais plutôt un nouvel esprit, un nouveau principe de vie à l'expression duquel les caractères de l'alphabet ne pouvaient suffire. Jésus s'attacha uniquement à communiquer cet esprit à ses disciples pour les diriger d'après la loi vivante et divine, les maintenir en tout temps dans la voie droite, et donner naissance par eux à des institutions qui fussent les points principaux et nécessaires du développement de son royaume. D'après ses ordres, ils annoncèrent l'Evangile d'abord

(1) *La liberté de penser*, 15 avril 1849, Historiens critiques de Jésus. — L'auteur de cet article est bien connu quoiqu'il n'ait signé que R.

(2) Tubingue, où Strauss a quelque temps vécu, a vu sortir de ses écoles trois adversaires de son système : Steudel, Eschenmayer et Kuhn.

(3) Nous avertissons nos lecteurs que la traduction que nous donnons ici est libre et non pas littérale. Nous avons éliminé quelques considérations sans intérêt; le texte conservé est cependant celui du docteur Kuhn. Comme nous avons le projet de publier nous-même plus tard un traité complet de l'authenticité des Evangiles, nous avons donné ici sans commentaires ni réflexions celui du professeur de Tubingue. On pourra un jour comparer sa manière d'envisager les faits avec la nôtre : nous nous bornons seulement à dire que sa démonstration est loin de nous paraître complète et invulnérable en tout point. — La traduction que nous citons ici est due à la personne qui a traduit les fragments d'Eschenmayer.

oralement (*Marc.* XVI, 15), et cette prédication est l'original et le prototype des Évangiles écrits, qui devinrent les seuls documents certains de l'histoire de Jésus, lorsque la prédication apostolique cessa.

Les apôtres et les premiers serviteurs du Verbe ne se servaient, à notre connaissance, d'aucun plan écrit pour annoncer l'Évangile ; et cela est bien naturel, car la vie et les actions du Messie étaient gravées dans leur mémoire en traits profonds et ineffaçables, de sorte qu'il leur était facile d'en parler et de les exposer en toute occasion. Mais la mémoire de ces choses et la faculté de les reproduire dut s'affaiblir chez ceux qui, n'ayant pas puisé à la source abondante de l'expérience immédiate et de la réalité, n'avaient eu la connaissance de l'Évangile que par la tradition orale. La prédication de l'Évangile par les apôtres et les témoins oculaires dut aussi naturellement être très-bornée localement, et là où l'Évangile avait été annoncé par d'autres, il fallait complément, rectification ou confirmation. Enfin la diminution graduelle des témoins oculaires et des premiers apôtres du Verbe dut faire craindre que sa sainte histoire ne vînt à disparaître ou à se perdre dans une foule de fables à mesure que les témoins vivants qui en étaient les dépositaires viendraient à quitter la terre. Telles furent les causes manifestes de la fixation de l'Évangile par l'Écriture.

§ 2.

Lors de la composition du troisième Évangile, il existait plusieurs écrits de ce genre, où les faits les plus saillants de la vie de Jésus-Christ étaient consignés d'après la tradition orale des témoins oculaires et des premiers propagateurs de l'Évangile (*Luc.* I, 1-3). Si nous mettons de côté l'Évangile de saint Marc et de saint Jean, que saint Luc ne pouvait comprendre dans l'expression de πολλοί, puisqu'ils n'existaient point à cette époque, il n'y a, parmi les documents qui sont parvenus à notre connaissance, que les textes grecs et hébreux de saint Matthieu, dont il ait pu vouloir parler ; mais ces textes ne formant à proprement parler qu'un seul Évangile ne peuvent justifier le mot de πολλοί dont il se sert. Nous ne devons pas non plus chercher les autres parmi les Évangiles appelés apocryphes, si nous en exceptons l'évangile des Hébreux, dont nous venons de parler, puisqu'à cette époque il ne devait encore faire qu'un avec le texte hébreu de saint Matthieu ; car ces évangiles apocryphes, d'après la connaissance qui nous en reste, ne peuvent en aucune façon être regardés comme des rapports émanés de la tradition des témoins oculaires. Si donc, ce qui ne peut être douteux, nous en croyons le rapport de saint Luc, nous avons à déplorer la perte de plusieurs expositions historiques, qui, à en juger d'après les sources dont elles découlent, devaient avoir des titres non équivoques à notre croyance. Si elles n'étaient pas dans le sens le plus rigoureux des expositions authentiques de la vie de Jésus, puisque pour cela il eût fallu qu'elles fussent composées par des témoins oculaires, ce que saint Luc ne paraît pas affirmer, elles eussent cependant mérité pour nous le titre de documents réellement historiques, en ce que leurs sources étaient authentiques.

Nous devons cependant nous consoler de cette perte, puisque, si l'on doit en croire la tradition, les Évangiles parvenus jusqu'à nous sont en partie des récits authentiques dans le sens le plus rigoureux, en partie des récits tirés des sources historiques. Nous classons dans les premiers le premier et le quatrième évangile, sous la présupposition qu'ils ont été écrits par les apôtres saint Matthieu et saint Jean, et dans les derniers, le second et le troisième, s'ils sont attribués à juste titre à saint Marc et à saint Luc, qui étaient disciples des apôtres. Nous les avons tous classés dans la catégorie des récits tirés des sources historiques, pour ne pas trop préjuger en commençant.

§ 3.

La plus haute critique qui puisse présider à des recherches sur l'authenticité d'un écrit prend pour règle l'accord des caractères externes et internes. Plus cet accord est grand, plus la preuve est frappante. Les preuves que l'on appelle communément externes et internes ne sont en aucune manière deux genres de preuves différents et indépendants l'un de l'autre, mais seulement deux portions essentielles d'une seule et même preuve. Toute recherche critique doit donc arriver à son objet par ces deux voies, et là où une seule a été mise de côté ou le moins du monde négligée, on ne peut prétendre avoir suivi méthodiquement les règles de la critique, encore bien moins avoir obtenu des résultats positifs.

§ 4.

L'exposition scientifique de la vie de Jésus a un côté critique et un côté théologique, et il s'agit de déterminer quel doit être le rôle de la critique dans ce travail. La critique interne est seule liée immédiatement à la partie théologique, et la critique externe y joue simplement le rôle de présupposition. Mais elle ne pourra former une partie intégrante de l'exposition de la vie de Jésus.

Il en est tout autrement dans une exposition de la vie de Jésus, qui n'a pour but que la critique de l'histoire évangélique et qui ne s'élève pas au point de vue théologique, ou qui, du moins, n'entreprend pas de le traiter comme une partie essentielle du procès scientifique.

Une telle critique de l'histoire évangélique n'a aucune valeur scientifique, si elle repose sur la prépondérance des preuves internes sur les externes ou le contraire. Un genre de preuves aussi bien que l'autre peut, à la vérité, être présenté séparément, mais un résultat critique général, excluant ou concluant, ne peut être basé ni sur l'un ni sur l'autre. On a donc le droit de s'étonner que le plus nouveau travail sur la vie de Jé-

sus (1), qui cependant n'est qu'une critique de l'histoire évangélique, s'occupe à peine de la question de l'authenticité de ses sources basées sur les preuves externes, et croie pouvoir se contenter de quelques indications sans étendue et sans profondeur. Ces indications n'ayant point un caractère correspondant à l'ensemble et à la force des preuves internes donnent au tout un caractère incertain et même purement hypothétique, en sorte que le juge le plus indulgent serait forcé de convenir que ce n'est autre chose que la tentative de combattre l'histoire des Evangiles par elle-même, et par des raisons philosophiques, sous la présupposition précaire de sa non-authenticité.

L'exposition théologique de la vie de Jésus au contraire, si elle n'entreprend pas elle-même la recherche de l'authenticité de ses sources par les preuves externes, peut s'appuyer avec raison sur les résultats de la science qui sont applicables au sujet, ou sur la tradition historique elle-même qui garantit l'authenticité de l'histoire évangélique. Elle a donc en cela un double avantage sur la critique de l'histoire évangélique dont nous avons parlé : premièrement, le droit de se passer des recherches sur les preuves externes ; secondement, le terrain solide sur lequel se place l'appel à la tradition. Car l'importance de la tradition historique pour l'authenticité des Evangiles ne laisse à personne le droit de contester qu'une recherche qui, s'appuyant d'abord sur elle, passe ensuite à l'examen du contenu des Evangiles, ne prenne, dans le cas où ce contenu s'accorderait avec elle, un caractère de critique historique positive, bien différent de celui que peut avoir une critique interne de l'histoire évangélique, basée sur l'hypothèse de la non-authenticité. L'un est un essai scientifique, l'autre un essai arbitraire.

§ 5.

Toute recherche historique, selon le sujet qu'elle traite, a certaines lois et certaines limites qu'elle doit connaître et respecter pour avoir quelque valeur scientifique. Le dernier auteur de la vie de Jésus (Strauss) ne doit avoir aucune prétention à ce genre de mérite, d'après la manière dont il apprécie les anciens témoignages en faveur de nos Evangiles. Il demande pour l'authenticité de nos Evangiles un témoignage d'un homme qui ait connu l'auteur, c'est-à-dire, « d'un témoin oculaire de l'acte de la ré« daction, et un témoin auriculaire de l'as« surance de l'auteur d'avoir écrit le livre « en question. » Il fait cette demande, la plus rigoureuse que l'on puisse imaginer, parce que, dit-il, il faut ici un témoignage capable de nous maintenir dans la ferme croyance de l'origine des Evangiles, même contre le résultat possible de la critique interne. Mais qui l'autorise à présupposer ici, au commencement de ses recherches, le résultat de sa critique interne, et d'en faire la mesure de la critique externe? Ce même résultat repose essentiellement sur la présupposition de la non-authenticité de nos Evangiles. Comment est-il possible de déterminer, d'après lui, les principes de la recherche de l'authenticité? C'est une choquante pétition de principe.

C'est uniquement, ou au moins avant tout, par le témoignage que l'on peut décider si un écrit est l'ouvrage de l'homme dont il porte le nom en tête ; car cette question est purement ou au moins principalement historique. Ce précis historique peut être jugé d'après des rapports historiques déterminés, d'après les écrits contemporains du livre en question, qui sont parvenus jusqu'à nous et dont le rapport à ce livre est réel, d'après les relations de leur auteur avec l'auteur prétendu du livre soumis à l'examen, d'après les allures du temps et des écrivains de l'époque, etc... Maintenant si nous ne possédons aucun écrit d'un témoin oculaire de la rédaction ou d'un témoin auriculaire de l'assurance de l'auteur d'avoir réellement écrit le livre, c'est-à-dire émanant d'hommes qui aient pu être l'un ou l'autre, l'exigence d'un tel témoignage pour l'accréditation du livre en question sera dans ce cas manifestement impossible à satisfaire; elle n'est pas digne d'une critique historique claire et savante. On pourrait, au même titre, demander à Strauss de présenter un témoin auriculaire qui ait entendu affirmer à saint Matthieu, à saint Marc, à saint Luc et à saint Jean, qu'ils n'ont pas écrit les ouvrages qui leur sont attribués; on pourrait encore lui faire une foule d'autres questions impossibles à résoudre, et que l'on trouverait facilement, en sachant où s'arrêtent nos connaissances historiques sur ce point. Au lieu donc de faire de certaines exigences, c'est-à-dire de certaines manières de prouver par le témoignage la valeur d'un écrit, la condition absolue de l'authenticité, on doit plutôt les considérer comme des degrés de démonstration plus ou moins forts en sa faveur. Strauss s'est attaché au plus haut degré, quoique le scepticisme pût encore s'élever contre. Il suffirait, en effet, de faire ensuite pour le livre rendant témoignage de l'autre, la même demande que pour le premier, et si on pouvait par miracle répondre à celle-ci, renouveler encore la même demande pour le nouveau témoignage, pour que toute critique historique restât confondue, et que la certitude historique fût marquée du sceau de la niaiserie.

Quand une fois on est parvenu à atteindre les bornes du possible, eu égard à toutes les circonstances, et le degré nécessaire à l'accréditation réelle du livre, on entre alors dans le domaine de la critique interne, qui, d'après sa nature, peut renforcer ou affaiblir les résultats de la critique externe, sans pouvoir toutefois jamais les détruire entièrement. C'est ainsi qu'à l'aide de ces deux critiques on détermine la place qu'un écrit doit occuper dans l'échelle des différents modes d'accréditation historique, en attendant la

(1) Celui de Strauss. — L'ouvrage de Kuhn est en effet de 1838.

découverte de témoignages jusque-là inconnus, ou un examen plus approfondi et plus judicieux du contenu du livre considéré dans son rapport avec son origine.

L'ÉVANGILE DE SAINT MATTHIEU.

§ 6.

Papias, évêque d'Hiérapolis, qui avait vécu lui-même au temps des apôtres, et dont saint Irénée dit : Ἀρχαῖος ἀνήρ, Ἰωάννου ἀκουστής, Πολυκάρπου δὲ ἑταῖρος γεγονώς (*Adv. hæreses*, v, 33), nous rapporte les paroles suivantes du prêtre Jean, dans lesquelles le disciple du Seigneur, ce contemporain des apôtres, nous apprend que Ματθαῖος μὲν οὖν ἑβραΐδι διαλέκτῳ τὰ λόγια συνετάξατο, ἡρμήνευσε δ'αὐτὰ ὡς ἦν δυνατὸς ἕκαστος. Eusèbe, III, 24 (1). C'est ici un double témoignage qui repose sur l'autorité de Jean et de Papias, si l'on ne parvient pas d'un autre côté à soulever des doutes à son égard. Ces deux autorités sont d'une importance d'autant plus grande, que les faits sont purement historiques. Saint Matthieu a-t-il écrit un Evangile? en quelle langue l'a-t-il écrit et quel usage en a-t-on fait? Ils devaient être connus au temps des apôtres, et de la manière la plus précise, par des hommes qui fréquentaient les apôtres et leurs disciples. Strauss a tout à fait oublié que Papias n'est pas le seul garant de ce témoignage, lorsqu'il croit l'affaiblir en disant que Papias n'y figure pas comme ayant connu saint Matthieu, mais seulement comme ayant connu Jean. En acceptant la règle déraisonnable qu'il pose, et par laquelle un témoignage sur saint Matthieu ne peut être digne de foi que s'il émane d'un homme qui l'ait connu personnellement, on peut lui répondre que le prêtre Jean, en sa qualité de disciple du Seigneur, a pu connaître saint Matthieu lui-même.

L'objection suivante de l'auteur de la Vie de Jésus contre ce même témoignage a pu lui paraître d'un plus grand poids. Papias, dit-il, ne rapporte aucun passage de l'ouvrage qu'il attribue à saint Matthieu, à l'aide duquel nous puissions établir son identité avec l'Evangile de saint Matthieu que nous possédons ; saint Matthieu, d'après lui, a écrit en hébreu, et ni lui ni aucun écrivain ecclésiastique ne nous attestent que notre premier Evangile soit précisément une traduction de cet écrit apostolique : c'est donc une pure présupposition.

En ce qui touche la première partie de cette objection, nous répondrons qu'il est connu que l'ouvrage de Papias a été perdu, et que nous ne pouvons juger si les passages de saint Matthieu, qui pouvaient y être rapportés, s'accordent avec notre texte ; toutefois est-il certain qu'Eusèbe avait notre texte et qu'il le regardait comme l'ouvrage de l'apôtre. Maintenant, si Papias, dans son ἐξηγήσεις λογίων κυριακῶν, avait rapporté des passages de son texte de saint Matthieu, qui ne se trouvassent pas ou qui fussent altérés dans celui d'Eusèbe, un écrivain bien moins précis qu'Eusèbe n'eût pu laisser passer cela inaperçu. Car, dans ce cas, Papias ne lui eût été d'aucune utilité, et en le rapportant, comme il le fait, dans le but d'établir par un témoignage ancien l'origine du premier Evangile qu'il désigne comme authentique, il n'eût pu au moins se dispenser de le contredire ou de le rectifier. Et ici nous ne demandons d'Eusèbe rien qui s'écarte de sa conduite habituelle ; il a fait absolument la même chose dans un cas analogue. Il remarque (III, 39) que Papias rapporte une histoire περὶ γυναικὸς ἐπὶ πολλαῖς ἁμαρτίαις διαβληθείσης ἐπὶ τοῦ κυρίου, qui se trouve dans l'évangile des Hébreux. Mais comme Eusèbe à cette occasion ne rapporte rien de semblable au sujet de l'Evangile de saint Matthieu, il s'ensuit indubitablement que les passages de saint Matthieu, cités par Papias, s'il en cite quelques-uns, doivent être conformes au texte d'Eusèbe, c'est-à-dire à notre premier Evangile.

Nous ne disconviendrons pas qu'on ne doive plus d'attention à la seconde partie de l'objection qui porte sur ce que l'ouvrage de saint Matthieu nous est indiqué comme écrit en hébreu, c'est-à-dire en syrochaldéen, tandis que notre premier Evangile canonique est écrit en grec, et que l'on ne trouve nulle part rien de positif sur le traducteur, ni sur l'époque de la traduction. En jetant un coup d'œil général sur l'état de la tradition historique à ce sujet, nous arrivons au résultat suivant : La persuasion générale de l'ancienne Eglise est que saint Matthieu a écrit en hébreu, et elle croit en même temps aussi universellement que le texte grec de saint Matthieu est l'ouvrage de cet apôtre. L'Eglise ne peut avoir en même temps cette double persuasion que sous la présupposition que le second est la traduction du premier. Nous ne pouvons nous engager ici dans une dissertation sur le rapport de ces deux textes, puisque notre but est simplement de rechercher et de mettre en lumière le témoignage du prêtre Jean. Nous voulons cependant indiquer en passant les deux écarts dans lesquels ces données, en apparence contradictoires de la tradition universelle, ont jeté la critique. C'est une opinion bornée et fausse, que celle qui considère le fait de l'existence du texte hébreu de saint Matthieu, comme sans fondement et accrédité seulement par les juifs chrétiens. Cette existence est aussi bien établie et repose sur les mêmes autorités et sur les mêmes témoignages que l'opinion d'après laquelle notre texte grec de saint Matthieu doit être considéré, sauf la langue, comme l'ouvrage de l'apôtre. On doit donc les rejeter ou les adopter tous les deux. C'est encore le fait d'esprits bornés et faux, de chercher à prouver, comme beaucoup l'ont fait en s'appuyant surtout sur les indices internes, que notre texte grec de saint Matthieu n'est pas

(1) Matthieu a recueilli les oracles du Seigneur dans le dialecte hébraïque, et chacun les a interprétés comme il en était capable (Eusèbe, III, 24, de l'Histoire ecclésiastique).

l'œuvre de cet apôtre. Si l'on veut tirer une conclusion impartiale touchant le rapport du texte grec au texte hébreu de saint Matthieu, en partant des données de la tradition générale (et ces données sont des deux côtés si unanimes et si positives, que du côté de la critique externe il ne peut rester aucun doute), on ne peut arriver qu'à ce résultat général : Le texte grec de saint Matthieu est plus ancien que toutes les citations connues de l'Evangile de saint Matthieu, c'est vraisemblablement à cause de cela que nous ne nous rendons pas compte des circonstances précises de la traduction de ce texte d'après l'original de saint Matthieu; parce que les auteurs de ces citations (au moins ceux qui vivaient dans le second siècle) ne connaissaient eux-mêmes rien de positif à cet égard. Les premiers commencements de l'emploi du grec, et la disparition graduelle des Evangiles hébreux, nous semblent devoir être placés au moment où, après la destruction de Jérusalem, la communauté chrétienne juive se sépara de plus en plus de l'Eglise grecque bien plus nombreuse et plus florissante, et s'empara exclusivement de l'Evangile hébreu, dont les Grecs sentirent d'autant moins la privation, que déjà il n'était plus abordable pour eux à cause de la langue dans laquelle il était écrit, et qu'ils le possédaient dans leur propre langue. Le texte hébreu continua à être en usage parmi les chrétiens juifs, jusqu'à ce qu'enfin la divergence des opinions sur les points de doctrine, ayant amené de nombreux changements dans les différentes éditions, il disparut complétement avec leur Eglise, tandis que l'Eglise orthodoxe, toute grecque dans les commencements, conserva intact son Evangile de saint Matthieu, et protesta contre les altérations postérieures faites dans l'Evangile des Hébreux.

J'ai déjà remarqué que nous n'avons à ce sujet aucun témoignage précis, et que nous ne voulons établir ce que nous avançons ici, que comme conclusion tirée de points de vue et de phénomènes postérieurs. Maintenant comment rapporter à cette conclusion le témoignage de Papias, ou plutôt du prêtre Jean qui vivait à la première époque, pour obtenir la connaissance la plus claire de ce point obscur? Il parle expressément de certaines interprétations du texte hébreu. Ces interprétations étaient-elles grecques seulement, comme il est naturel de le penser; c'est ce qui doit rester indécis. L'expression : *chacun l'interprétait comme il le pouvait*, veut peut-être dire seulement, que les chrétiens se servaient du texte hébreu de saint Matthieu suivant leur connaissance de cette langue; cependant on ne peut nier que, dans ce cas, le mot ἡρμηνεύσε ne serait pas complétement juste et aurait trop de force. Il paraît plus vraisemblable qu'il ait voulu désigner des tentatives de *traductions* qui ne pouvaient tarder à venir, si l'on réfléchit que le texte hébreu, le premier écrit, sur le Christ, devait exciter un grand intérêt, et qu'en hébreu il était inaccessible à la plus grande portion des chrétiens. Pour moi je ne puis envisager ce passage autrement que celui de saint Augustin, dans lequel il parle des nombreuses traductions latines de l'Ancien Testament : *Qui Scripturam ex hebræa lingua in græcam verterunt, numerari possunt, Latini vero nullo modo. Ut enim cuiquam primis fidei temporibus in manus venit græcus codex* (sc. N. Test.), *et aliquantulum facultatis sibi utriusque linguæ habere videbatur, ausus est interpretari* (1). De ces différentes traductions exclusivement ou en grande partie grecques, une seule s'est conservée, soit qu'elle doive son origine à un nom célèbre, soit qu'elle provienne d'une communauté importante. Dans tous les cas, si elle se fût écartée d'une manière frappante de l'original, elle n'eût pu se soutenir, tandis que, dans le commencement au moins, les juifs chrétiens étaient là à côté avec leur Evangile hébreu de saint Matthieu.

Mais, dit-on, saint Matthieu, suivant l'expression de Papias, écrivit des λόγια, c'est-à-dire des sentences du Seigneur; son ouvrage était donc un *recueil de sentences;* nos Evangiles au contraire sont tout autre chose. Ils ne contiennent pas seulement les paroles du Seigneur, mais encore son histoire. Conséquemment le texte de Papias était différent du nôtre. Strauss lui-même a mieux compris cette expression, et il a complétement accordé que par les mots τὰ λόγια Papias avait voulu désigner un évangile comme le nôtre. Il ne peut pas non plus y avoir aucun doute à cet égard. Ce que veut dire ici τὰ λόγια (τοῦ κυρίου ou κυριακά) est exprimé au même endroit, deux lignes plus haut, par τὰ ὑπὸ τοῦ Χριστοῦ ἢ λεχθέντα ἢ πραχθέντα. Le mot λόγια peut avoir en bon grec le sens d'histoire, comme en hébreu le mot דברים. Ainsi l'expression de Papias cadre parfaitement avec notre premier Evangile canonique.

Credner fait une autre conjecture qui n'est pas heureuse. Papias, dit-il, recueillit tout ce qu'il put des paroles de saint André, de saint Pierre, de saint Philippe, de saint Thomas, de saint Jacques, de saint Jean et de saint Matthieu; conséquemment il dut aussi placer dans sa collection les λόγια tels que saint Matthieu les donne. Or il raconte la fin du traître Judas autrement que notre texte grec de saint Matthieu : donc son Evangile de saint Matthieu était autre chose que le nôtre. Credner ne peut avoir lu tout le passage d'Eusèbe (H. E. III, 39). Papias dit expressément que toutes les fois qu'il a rencontré quelqu'un qui avait connu les anciens (les apôtres et les disciples du Seigneur), il avait recueilli avec empressement leurs paroles, qu'il n'avait pas cru pouvoir retirer autant de profit de la lecture des *Ecritures*, que de cette *source vivante*, ὅσον τὰ παρὰ ζώσης φώνης καὶ μενούσης. Il ne faut donc point s'attendre à trouver chez Papias les λόγια écrits de saint Matthieu; et lorsqu'on trouve chez lui des récits présentés autrement que ceux de

(1) *De Doctrina Christiana*, lib. II, cap. 11.

notre texte de saint Matthieu, il ne s'ensuit pas pour cela qu'ils ne fussent pas consignés dans le texte qu'il possédait.

On voit ainsi que cet ancien témoignage est simple, facile à comprendre, et qu'il atteint parfaitement le but pour lequel nous l'avons invoqué, celui de démontrer l'authenticité de l'Évangile de saint Matthieu. Il ne parle pas seulement d'un évangile hébreu de saint Matthieu, mais encore de traductions grecques de cet ouvrage, auxquelles nous eussions référé *tout d'abord* (comme nous le faisons *enfin à présent*) notre texte grec, si plusieurs d'entre elles étaient parvenues jusqu'à nous. Il ne nous manque donc plus que le témoignage exprès et positif d'un écrivain ancien et digne de foi, qui nous apprenne que le texte grec de saint Matthieu en usage dans l'Église n'est autre chose qu'une traduction de l'original hébreu, sans toutefois que l'on connaisse l'auteur de cette traduction ou le lieu où elle a paru d'abord. Saint Jérôme s'exprime ainsi : *Matthæus primus in Judæa propter eos qui ex circumcisione crediderant, Evangelium Christi hebraicis litteris verbisque composuit:* QUOD QUIS POSTEA IN GRÆCUM TRANSTULERIT, NON SATIS CERTUM EST. (*De Vir. illustr.*, c. 3.) Mais cet écrivain n'est peut-être pas assez ancien et assez digne de foi? En ce qui touche la dernière qualité, il serait difficile d'en produire un meilleur. Mais quelle étrange manière de procéder! Demander un témoin là où une foule parle, interroger un seul homme sur un point dont tous rendent témoignage! En effet tous les écrivains, depuis Papias jusqu'à saint Jérôme, qui se sont servis de notre texte de saint Matthieu, qui l'ont employé comme l'ouvrage de cet apôtre et ont en même temps soutenu que l'écrit original avait été composé en hébreu, ont nécessairement eu sur le rapport des deux écrits *l'opinion* que saint Jérôme nous rapporte par hasard *expressément*, ou il faut bien dire qu'ils ont fait trêve complète avec la pensée et le bon sens.

§ 7.

Suivant Eusèbe, ou plutôt d'après une ancienne tradition, saint Pantène, chef de l'école des catéchistes à Alexandrie, dans le second siècle, fit un voyage apostolique dans les Indes (l'Arabie méridionale), et y trouva chez les chrétiens l'Évangile hébreu de saint Matthieu, que l'apôtre saint Barthélemy leur avait apporté pendant le séjour qu'il avait fait chez eux autrefois. Beaucoup de Juifs habitaient l'Arabie, et il est probable que les confesseurs de la nouvelle foi, qui se trouvaient en ce pays, appartenaient à la nation juive, et se servaient de l'évangile hébreu de saint Matthieu. Eusèbe ajoute que, d'après la tradition, cet Évangile avait été conservé depuis le temps de saint Barthélemy jusqu'à celui de saint Pantène : Ἦν καὶ σώζεσθαι εἰς τὸν δηλούμενον χρόνον.

Il ne ressort pas, à la vérité, de ce témoignage généralement reconnu indépendant de celui de Papias, de preuve immédiate de l'authenticité de notre texte de saint Matthieu; mais cependant il nous est indirectement d'une grande importance. Les deux témoignages de Papias et de saint Pantène, également anciens et dignes de foi, ne permettent plus de douter que l'apôtre saint Matthieu eût écrit un Évangile hébreu. Le dernier surtout fait tomber complétement cette objection tant de fois soutenue, que personne n'avait vu le texte hébreu de saint Matthieu. Or, s'il est vrai que saint Matthieu ait écrit un Évangile hébreu, et que l'Évangile connu primitivement sous son nom lui appartienne, la source de notre texte grec, présupposée par tous les témoignages de l'antiquité chrétienne, et notre texte lui-même, se trouvent avérés d'une manière si positive, qu'il est à peine possible d'élever un doute sur son authenticité du côté des preuves externes.

§ 8.

Nous devons aussi placer Hégésippe au rang des témoins les plus anciens que l'on puisse invoquer en faveur de l'authenticité d'un écrit apostolique. Saint Jérôme, dans sa liste des écrivains ecclésiastiques, le place avant saint Justin martyr; suivant Eusèbe, il vivait ἐπὶ τῆς πρώτης τῶν ἀποστόλων διαδοχῆς, et Étienne Gobaras l'appelle ἀρχαῖος ἀνὴρ καὶ ἀποστολικός. Comme Hégésippe dans ses Ὑπομνήματα rapporte quelques passages ἔκ τε τοῦ καθ' Ἑβραίους εὐαγγελίου καὶ τοῦ Συριακοῦ καὶ ἰδίως ἐν τῇ Ἑβραΐδος διαλέκτῳ, Eusèbe en conclut avec raison qu'il était *juif chrétien*. Cet Évangile des Hébreux est le texte hébreu de saint Matthieu *au temps d'Hégésippe*, c'est-à-dire dans la forme sous laquelle les juifs chrétiens et les nazaréens les plus rapprochés de l'Église orthodoxe le possédaient à cette époque. C'est de cet Évangile hébreu de saint Matthieu, dit-on, que sont tirées les citations et les allusions dont nous allons parler.

Hégésippe raconte dans Eusèbe (H. E. III, 20) que l'empereur Domitien fit venir les petits-fils de saint Jude, le cousin germain de Jésus, pour leur demander quand le royaume du Christ avait commencé et quel était ce royaume : Ἐφοβεῖτο γὰρ τὴν παρουσίαν τοῦ Χριστοῦ ὡς καὶ Ἡρώδης. Il y a ici une allusion manifeste à saint Matthieu, II, 3. Or de ce qu'Hégésippe fait, au rapport d'Eusèbe, quelques citations de l'Évangile des Hébreux, il ne s'ensuit aucunement que l'allusion présente soit empruntée à ce texte. Bien plus, Eusèbe n'indique que quelques cas exceptionnels dans lesquels Hégésippe suit l'Évangile des Hébreux. Eusèbe a l'habitude, au contraire, quand il rapporte un passage d'un ancien, d'ajouter expressément qu'il est emprunté à l'Évangile des Hébreux ou à un autre écrit semblable. C'est ce qu'il fait pour Papias (V. p. 6). Et il n'aurait pas omis ici sa remarque habituelle, s'il avait eu sous les yeux une citation ou une allusion tirée de l'Évangile des Hébreux. Il est donc bien plus vraisemblable qu'Hégésippe avait eu à sa disposition notre texte de saint Matthieu, et cela d'autant plus que les deux premiers chapitres de notre Évangile manquaient, à ce qu'il paraît, dans celui des Hébreux. Dans le codex

CCXXXII de la Bibliothèque de Photius, Etienne Gobaras rapporte qu'Hégésippe rejette le passage de saint Paul : *L'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu*, etc., *ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment* (*I Cor.* II, 9), comme contraire aux saintes Ecritures et aux paroles du Seigneur : Μακάριοι οἱ ὀφθαλμοὶ ὑμῶν οἱ βλέποντες καὶ τὰ ὦτα ὑμῶν τὰ ἀκούοντα. (*Matth.* XIII, 16). D'après les raisons que nous venons de donner, nous ne regardons pas cette citation et l'allusion dont nous avons parlé plus haut comme extraites de l'Evangile des Hébreux, dont Hégésippe rapporte *quelque chose*, mais comme tirées de notre texte grec de saint Matthieu, avec lequel elles s'accordent mot pour mot. Il en est sans doute d'Hégésippe comme de Papias, qui se servait de notre Evangile de saint Matthieu et connaissait en même temps le texte hébreu et en tenait compte : qu'Hégésippe étant juif chrétien ait connu le texte hébreu de saint Matthieu, cela est positif et n'a pas besoin de preuve ; mais il n'est pas moins certain qu'il a fait usage de notre texte grec. Il savait le grec, faisait de grands voyages, était en relation avec les Eglises corinthienne et romaine, et faisait partie de ces juifs chrétiens qui se tenaient toujours en communication avec les Eglises orthodoxes. Le texte grec ne pouvait rester inconnu à un tel homme, et le cachet hébreu de son origine et de sa tendance devait le lui rendre agréable.

Si l'on tient compte de l'antiquité et de la position d'Hégésippe, on ne pourra méconnaître la haute importance de son témoignage en faveur de notre Evangile grec de saint Matthieu. Un juif chrétien, qui connaît de la manière la plus précise l'Evangile hébreu de saint Matthieu, se sert de l'Evangile grec comme d'un livre saint qui reproduit fidèlement les paroles du Seigneur que saint Matthieu a recueillies. Nous n'en dirons pas plus long sur les témoignages les plus anciens et qui viennent directement à l'appui de l'Evangile de saint Matthieu.

ÉVANGILE DE SAINT MARC.

§ 9.

Si l'on peut encore douter que le témoignage le plus ancien, rapporté ci-dessus en faveur de l'Evangile de saint Matthieu, soit attribué avec raison au prêtre Jean, disciple du Seigneur, ce doute devient impossible à l'égard du témoignage sur l'Evangile de saint Marc qu'Eusèbe nous a conservé dans le même endroit. Eusèbe nous cite ces paroles de Papias : « Ce prêtre (Jean) dit aussi : Marc, l'interprète de Pierre, écrivit exactement ce que le Christ avait dit et fait, autant qu'il en avait conservé la mémoire, mais il ne mit pas cela dans l'ordre (οὐ τάξει) dans lequel le Christ avait parlé et agi ; car il (Marc) n'avait pas entendu le Seigneur, et il n'était pas un de ses disciples et de ses compagnons ; mais plus tard, comme je (prêtre Jean) le disais, il s'attacha à Pierre qui disposait ses enseignements suivant les circonstances et les besoins de ses auditeurs, mais n'eut jamais pour but de présenter un ensemble (historiquement complet) (σύνταξις, Luc I, 1-4) des histoires du Seigneur (τῶν κυριακῶν λόγων). En sorte que saint Marc n'a point failli quand il couchait quelque chose sur le papier comme il (Pierre) le racontait de mémoire. Car il (Marc) n'avait qu'un soin à prendre. C'était de ne rien omettre de ce qu'il avait entendu, et de ne rien ajouter ou changer. » On a soupçonné et même soutenu positivement que le prêtre Jean, en rendant ce témoignage sur le récit évangélique de saint Marc, avait sous les yeux un écrit tout différent de celui que nous possédons à présent sous ce nom. Nous sonderons bientôt les fondements de cette assertion ; examinons d'abord ses inconséquences historiques.

On accordera que Papias a dû connaître l'Evangile dont il rapporte l'origine d'après le prêtre Jean, qu'il s'en est servi, et que cet Evangile est le même que celui du prêtre Jean. Si nous avions maintenant des citations de Papias tirées de son Evangile de saint Marc, nous arriverions immédiatement au fond de la question. On ne peut douter qu'Eusèbe, qui fait parler Papias et avec lui le prêtre Jean sur l'Evangile de saint Marc, n'ait possédé notre texte et n'ait appliqué à ce texte ce que Papias et Jean disent de cet Evangile. Mais Eusèbe étant séparé de Papias par une distance de deux siècles, doit-on admettre sans plus ample informé que son texte de saint Marc, et par conséquent aussi le nôtre, fût le même que celui de Papias? S'il est vraisemblable que ce dernier, dans ses cinq livres λογίων κυριακῶν ἐξηγήσεως, cite çà et là des passages de l'Evangile de saint Marc, qu'Eusèbe pouvait comparer et compara certainement à son texte de saint Marc, il est par là même démontré, Eusèbe ne faisant pas mention de la plus légère différence, que l'identité est remarquable. Pour ma part, je regarde cela comme très-vraisemblable ; mais comme j'ai d'autres preuves sous la main, je ne veux pas y attacher ici une grande importance. Saint Irénée cite le commencement et la fin de l'Evangile de saint Marc et nomme expressément l'auteur (1). Saint Irénée avait donc notre Evangile de saint Marc. Saint Irénée connaît et cite l'ouvrage de Papias dont il parle comme il suit : Ἰωάννου μὲν ἀκουστής, Πολυκάρπου δὲ ἑταῖρος, ἀρχαῖος ἀνήρ (*Euseb.* H. E. III, 39, ab init.) On doit voir d'après cela quelle autorité Papias a dû avoir sur Irénée. Ces deux hommes se fussent-ils servis de deux Evangiles différents sous le même nom? Eussent-ils donné des bases différentes à la foi chrétienne, comme les gnostiques des premiers temps s'appuyaient, pour justifier leurs spéculations dissidentes, sur des Ecritures que l'Eglise orthodoxe ne reconnaissait pas? Saint Polycarpe, Papias et saint Irénée appartenaient à la même école, à la même tendance. Saint Irénée était disciple et Papias, contemporain et ami de saint Polycarpe. Il a dû être en relation avec Papias ; car Eusèbe dit de lui expressément que son opi-

(1) *Adversus hæreses*, III, c. 10, 11, 16.

nion sur le règne de mille ans repose sur l'autorité de Papias : Πλὴν καὶ τοῖς μετ' αὐτὸν (Papias) πλείστοις ὅσοις τῶν ἐκκλησιαστικῶν τῆς ὁμοίας αὐτῷ δόξης (du kiliasme), παραίτιος γέγονε, τὴν ἀρχαιότητα τἀνδρὸς προβεβλημένοις, ὥσπερ οὖν Εἰρηναίῳ, κ. τ. λ. Avec ces données il est impossible de nier que saint Irénée, Papias et le prêtre Jean n'aient eu le même Evangile de saint Marc, et par conséquent impossible d'admettre que le prêtre jean ait parlé d'un texte de saint Marc autre que le nôtre. On a élevé des doutes à cet égard, parce que notre Evangile de saint Marc paraît évidemment être tiré de saint Matthieu et de saint Luc, et ne pas venir d'une source qui lui soit propre (les récits de Pierre). On a aussi allégué que le mot οὐ τάξει, que Papias ou plutôt le prêtre Jean applique à l'écrit de saint Marc, ne peut s'appliquer en aucune manière à notre texte, dans lequel les récits évangéliques suivent encore un certain ordre.

On pourrait demander d'abord si c'est avec raison qu'on accepte exclusivement et dans toute son étendue l'allégation du prêtre Jean, et si l'on ne devrait pas plutôt diminuer la confiance qu'on lui accorde en ce qui touche le rapport de saint Marc à saint Pierre, dont il parle, rapport qui, restreint un peu, n'aurait plus rien de contradictoire avec le rapport de ce même Evangile, aux ouvrages de saint Mathieu et de saint Luc. Le temps et les hommes dont il est ici question étaient bien loin d'être placés au point de vue de la critique historique littéraire, et ce point de vue avait été tellement mis en arrière par la question bien plus importante des relations personnelles et des rapports des écrivains évangéliques entre eux, que nous ne devons pas nous étonner qu'on ait alors passé sous silence un grand nombre de points qui, plus tard et à notre époque, sont devenus l'objet principal des recherches. Bien plus, n'est-ce pas un résultat unanime de la critique nouvelle, que le rapport du second Evangile au premier et au troisième ne peut en aucune manière s'expliquer *seulement* par l'emploi de ces textes, et que pour le comprendre il faut nécessairement avoir recours à une autre source, celle de la tradition orale ? Qui nous empêche de reconnaître cette source dans la prédication de saint Pierre, et par suite dans ce que saint Marc en avait conservé dans sa mémoire ? De Wette, qui croit devoir suspecter cette source de l'Evangile de saint Marc, indiquée par le prêtre Jean, va encore plus loin, et combat l'influence directe des écrits de saint Matthieu et de saint Luc, sur saint Marc, parce que, dit-il, la manière dont ce dernier procède est trop indépendante pour qu'il les ait eus devant les yeux en composant son Evangile. Il soutient donc qu'il s'en est servi de mémoire. Et ici on se demande si quelque chose peut se lier plus facilement et plus naturellement à cette assertion que la tradition du prêtre Jean, surtout quand le rapport de saint Marc et de saint Pierre n'est pas soumis au moindre doute et qu'il est plus que constaté que les Evangiles écrits apparaissent comme des images généralement conservées de la prédication apostolique dont ils proviennent quant au temps, à la substance et à la forme ? Certainement si l'on admet l'idée de Strauss qui, s'appuyant sur Griesbach et sur le résultat anatomique de la comparaison synoptique des trois Evangiles, s'imagine que saint Marc s'est servi de ses prédécesseurs, et a compilé son récit évangélique de la même manière que nous divisons les trois Evangiles dans leur synopse pour faciliter un coup d'œil général sur le tout, le rapport du prêtre Jean sur notre texte de saint Marc ne sera pas alors si facile à soutenir. Mais où est celui qui pourra croire que saint Marc a fait une compilation tellement mécanique, pour ainsi dire, et dont on n'a pas d'exemple ? Que l'on entre seulement un instant dans cette idée de la compilation de notre Evangile, que l'on pense à l'opération que, d'après elle, saint Marc aurait dû entreprendre, et l'on trouvera l'une absurde, mais l'autre impossible. Si l'on ne faisait par là que prêter à l'évangéliste une conduite sans esprit, nous ne devrions pas compter sur l'assentiment à notre protestation ; car depuis longtemps on n'a pas épargné tous les évangélistes sur ce point, et cela bien injustement. Mais il s'agit ici de toute autre chose. Je soutiens que notre Evangile n'a pu être composé de la manière dont on le prétend avec une légèreté qui n'est pas nouvelle ; on présuppose ici plus qu'un manque de goût et d'esprit. A ce point de vue nous comprenons une pure compilation de saint Matthieu et de saint Luc, la plus grossière et la plus insipide, mais nous ne pouvons nous expliquer la formation de notre Evangile.

Ce que saint Marc a de particulier indique de prime abord une autre source. Cet élément qui lui est propre ne consiste pas seulement dans l'excédant qui reste quand on a retiré ce qu'il a de commun avec saint Matthieu et saint Luc. Il se compose aussi de tout l'enchaînement de ce qui lui est *particulier*, de l'ordre dans lequel il est classé, et de la manière dont il est traité, qui n'ont rien de commun avec saint Matthieu et saint Luc, comme aussi le fil de toute son histoire qui ne s'explique ni par saint Matthieu ni par saint Luc. Il ne peut non plus s'expliquer par tous les deux réunis ; car il n'a pas suivi tantôt l'un, tantôt l'autre dans les différentes parties de son histoire, comme eût dû le faire un compilateur sans idées personnelles et ne pouvant puiser qu'à ces deux sources ; mais au contraire la marche qu'il a adoptée pour l'arrangement de ce qui lui est particulier, lui appartient en propre, et c'est en la prenant pour base qu'il consulte tantôt saint Matthieu, tantôt saint Luc, tantôt les deux ensemble. Que l'on examine seulement le plan détaillé et précis donné par de Wette, et que l'on se demande ensuite si la voie de reconstruction qui y est suivie peut être celle de la construction originelle, si le démembrement anatomique peut avoir été le principe et la loi de formation de la composition vivante et primitive, et si un ré-

cit, comme celui de saint Marc, peut provenir en entier de saint Matthieu et de saint Luc, lorsque l'enchaînement de ce qui lui est *particulier* dans ce récit n'est indiqué ni dans chacun des deux autres, ni dans leur combinaison, ni dans l'histoire elle-même. Il faudrait penser que saint Marc a coupé par petits morceaux les textes de saint Matthieu et de saint Luc, qu'il les a mêlés dans une urne, et que de ce mélange il a tiré son évangile, ou plutôt qu'il a pris un parchemin blanc, qu'il a collé dessus les petits morceaux de saint Matthieu et de saint Luc, et qu'il a rédigé son récit d'après ce brouillon ; car on ne lui refuse pas la vivacité et l'animation qui ne peuvent appartenir qu'à un ouvrage rédigé d'un seul jet et dans une évidente unité de vues. Prenons ici quelques exemples, car nous ne pouvons parcourir la synopse tout entière.

La synopse explicative remarque, en comparant saint Matthieu, VIII, 1-4, et saint Luc, V, 12-16, à saint Marc, I, 40-45, que saint Marc passe saint Luc, V, 1-11, parce que cet article ne s'accorde pas avec le précédent, I, 16-20, et il va chercher dans saint Matthieu, VIII, 1-4, le premier chapitre après le sermon sur la montagne, qui d'ailleurs ne s'éloigne pas beaucoup de saint Luc, V, 12-16. Il les suit d'abord tous les deux, et au verset 45 il suit saint Luc seul. Nous, au contraire, nous dirions : Saint Marc prend dès le commencement une allure qui lui est propre, et il s'adjoint également à tous les deux quand il les rencontre sur son chemin, c'est-à-dire quand il trouve dans saint Matthieu et dans saint Luc des morceaux parallèles, et dans d'autres occasions il se rapproche de l'un ou de l'autre, mais toujours suivant la mesure de l'accord ou de la divergence avec sa tradition propre et indépendante. Le même ouvrage, à propos du chapitre III, 20-25, de saint Marc, nous dit : « Marc passe le sermon sur la montagne dans Luc, et veut recourir à Matthieu ; mais au lieu de retourner au chapitre VIII, 5, ou VIII, 18 de Matthieu, il tombe sur le ch. XII, 24, parce qu'auparavant il s'était servi du ch. XII, 14 de Matthieu. Il se sert de ce passage et de celui du ch. XII, 46, et passe suivant sa coutume les longs discours de Matthieu, XII, 33-48. » Nous nous dirions : Marc ne nous donne pas les longs discours, parce qu'il ne les trouve pas dans sa tradition ; ces longs discours n'existent pas dans cette tradition, parce que Jésus ne les a pas ainsi prononcés, et Matthieu, que Luc suit tant que les autres sources auxquelles il puise ne lui indiquent pas un autre chemin, a coutume de rassembler les éléments homogènes de discours prononcés en différents temps ; méthode d'exposition à laquelle Marc n'a voulu en rien rendre hommage. Marc n'était point un copiste aveugle, ou plutôt ce n'étaient pas ses yeux qui le guidaient dans l'usage qu'il faisait de ses devanciers (en sorte qu'au lieu de recourir à Matthieu, VIII, 5 ou VIII, 18, il soit tombé comme un simple copiste sur Matthieu, XII, 24, par une erreur de vue) ; mais il avait pour guide le fil de sa tradition indépendante de Matthieu et de Luc, à l'aide duquel il les suit et les abandonne l'un et l'autre tour à tour.

Cette explication du rapport en question, infiniment plus simple et plus naturelle que l'ancienne idée basée sur les tables synoptiques, n'a pas échappé complétement aux critiques les plus attentifs : « Marc, dit de Wette, a peu de chose que les autres évangélistes n'aient pas ; il partage presque toujours avec eux ce qui leur est commun, et il forme un milieu entre eux ; il suit tantôt l'un, tantôt l'autre dans ce qui paraît être particulier à chacun, et fait en quelque sorte un tissu de leurs textes en les abrégeant ; toutes ces circonstances ne peuvent pas s'expliquer uniquement par l'usage de la source commune de la tradition orale, mais aussi par une certaine influence que Matthieu et Luc exerçaient sur lui lorsqu'il mettait par écrit la tradition évangélique. *Mais comme la manière de procéder eût été trop arbitraire, si en composant son évangile il eût eu leurs textes sous les yeux, on doit penser qu'il s'en est servi de mémoire.* C'est ainsi seulement que cette circonstance, que Marc est le point de liaison dans tout ce qui est commun aux trois évangélistes, se trouve naturellement expliquée, car il dut se rencontrer avec les autres dans tous les traits les plus saillants de la tradition orale de l'Evangile. Cette espèce d'entrelacement et d'abréviation du texte s'explique de même, et en particulier le genre de choix qu'il a fait entre les récits de la prédication de Jésus en Galilée, et qui a tout à fait l'air d'être fait d'après des souvenirs. Il évita naturellement les longs discours et les recueils de sentences qui se gravent plus difficilement dans la mémoire que les récits, et *il suivit tantôt un évangéliste, tantôt l'autre, suivant la direction que lui imprimait le cours de ses souvenirs.* »

Il y a là des traces de la vérité qu'on ne peut méconnaître, et, comme je l'ai remarqué plus haut, rien n'y exclut la relation du prêtre Jean, mais seulement elle y est renfermée dans une expression plus concrète comme souvenir du récit évangélique de Pierre. Mais il faut dire avant tout, pour rectifier les choses, que l'accord frappant et mot pour mot de saint Marc avec saint Matthieu et saint Luc ne peut s'expliquer par un emploi simplement indirect de ces derniers, et qu'il faudrait admettre que ce n'étaient pas les sources de saint Matthieu et de saint Luc, mais ces évangiles eux-mêmes si souvent reproduits par saint Marc, que cet évangéliste avait lus et gravés dans sa mémoire ; ce qui, au bout du compte, ou revient au même ou se contredit. Car si saint Marc avait lu saint Matthieu et saint Luc avec assez de soin pour être en état de les reproduire de mémoire aussi souvent et aussi littéralement qu'il l'a fait en effet, cela présuppose qu'ils lui étaient si familiers, que la différence entre l'usage direct et l'usage indirect de mémoire disparaît complétement. Avec cette connaissance intime, ne devait-il pas lui être plus facile de suivre la marche

et l'enchaînement de ce qui est *particulier* à saint Matthieu et à saint Luc, que de reproduire des tournures de phrases isolées, des particules, des transitions qui sont des points bien plus fugitifs et plus arbitraires, et les discours de Jésus plus longs que ceux qu'il nous donne, ne devaient-ils pas s'offrir plus aisément à sa mémoire que des récits entièrement textuels. Car ces discours, non-seulement par eux-mêmes, mais surtout par leur importance, devaient se graver plus profondément dans la mémoire, tandis que des récits, par leur nature, s'impriment plus difficilement mot pour mot dans la mémoire, et ne perdent rien à être racontés plus librement, et qu'au contraire dans les sentences et la doctrine le *mot* est décisif.

En conséquence, si l'on pèse avec plus de soin cette connaissance intime et complète que saint Marc devait avoir de saint Matthieu et de saint Luc, on reconnaîtra que la supposition d'un usage indirect de mémoire ne peut écarter l'idée d'arbitraire prétendu qui s'attache à la conduite de Marc dans la présupposition qu'il a fait un usage direct des textes de ses devanciers. C'est donc avec une nouvelle assurance que nous nous en tenons d'une part au document historique de Papias, et de l'autre à l'usage direct de saint Matthieu et de saint Luc, usage qui ressort d'une critique irrécusable, et que nous les maintenons dans l'ordre que Papias nous indique. D'après lui Marc allia aux récits évangéliques qui lui étaient familiers, qu'il tenait de la bouche de Pierre, et qui servent de fondement à son travail, les rapports écrits de Matthieu et de Luc. Mais si, comme nous sommes autorisés à l'admettre, d'après le témoignage du prêtre Jean (le ἡρμηνευτής) la prédication de Pierre servait à Marc de point de départ et de règle dans l'emploi qu'il faisait de Matthieu et de Luc, et qu'elle ne fût pas pour lui un document postérieur dont il réglât l'usage d'après les évangiles écrits, non-seulement le reproche de conduite arbitraire tombe complètement (ce qui n'arrive pas dans la supposition de de Wette), mais on aperçoit même les raisons qui ont engagé Marc à faire un usage en apparence arbitraire et sans règle des textes de ses devanciers.

Au point de vue auquel nous venons de nous placer, nous sommes donc bien plus en état d'expliquer d'une *manière satisfaisante* les phénomènes que nous offre Marc considéré en lui même et comparé à Matthieu et à Luc, qu'on ne peut le faire en adoptant la présupposition dont nous avons parlé. *D'abord* nous savons qu'il faut rapporter à Pierre ce qui est particulier à Marc. Pour ne citer qu'un seul des traits les plus marqués qui appartiennent en propre à l'évangile de saint Marc, nous prendrons son entrée en matière, qui s'offre à nous dès l'abord. Ni Matthieu ni Luc ne commencent l'histoire évangélique par Jean-Baptiste. Comment donc Marc, qui a dû, comme ces derniers, puiser à la source générale de la prédication évangélique, s'est-il jeté dans cette innovation? Ou bien si la tradition générale n'adoptait pas le préambule évangélique, comment Matthieu et Luc l'ont-ils adopté comme ils l'ont fait, et lui ont-ils donné une si haute importance? Non-seulement Marc ne connaît pas ce préambule historique, mais il déclare pour ainsi dire ne pas vouloir reprendre le récit de plus haut, par cette expression : ἀρχὴ τοῦ εὐαγγελίου λ. I, 1-4. Que l'on compare à cela la prédication de Pierre (Actes des apôtres, I, 22 et X, 37, 38), quel accord! Cet accord de Marc avec (le κήρυγμα) la prédication de Pierre, sur un point qui l'écarte de saint Matthieu et de saint Luc, que cependant il consulte avec le plus grand soin dans d'autres cas, est un des indices internes les plus forts de la vérité du rapport du prêtre Jean.

En second lieu, Pierre est cité beaucoup plus souvent dans Marc que dans Matthieu et Luc. Sans compter les places où Marc fait mention de Pierre, tandis que soit Matthieu soit Luc négligent de le nommer, il en est d'autres où il est seul à parler de Pierre et de son intervention dans l'histoire de Jésus. Dans *saint Matth.* XXI, 20, les disciples s'étonnent à la vue du figuier desséché, et demandent au maître comment cela a pu arriver si vite; chez Marc, XI, 21, c'est Pierre qui se rappelle la malédiction portée contre le figuier, et dit à Jésus : Rabbi, vois, le figuier que tu as maudit est desséché. Dans saint Matthieu, XXIV, 3, et dans saint Luc, XXI, 7, les disciples demandent quand devait s'accomplir la prédiction de Jésus touchant le temple de Jérusalem; dans saint Marc, XIII, 3, c'est Pierre, Jacques, Jean et André, qui, prenant Jésus à part, lui font cette question. Comparez encore : Marc, XVI, 7, avec Matth., XXVIII, 7, Luc, XXIV, 9. Lorsque ces circonstances particulières ne se trouvaient ni dans la tradition générale, ni dans saint Matthieu et saint Luc, qui eût pu les communiquer à Marc si ce n'est Pierre qu'elles concernaient et qui devait les connaître de la manière la plus précise? De nos jours, à la vérité, comme du temps d'Eusèbe, on a été étonné que Marc, le compagnon de Pierre, ne nous eut cependant pas laissé un ensemble de renseignements suffisamment détaillés sur Pierre et sur son rôle dans l'histoire évangélique. On présuppose ici, ce que l'on combat ailleurs avec tant d'empressement, que Pierre jouait un rôle éminent parmi les disciples de Jésus, et qu'il s'est trouvé placé sur le premier plan de l'histoire évangélique plus souvent encore que celle-ci ne le remarque. Quoi qu'il en puisse être, le prêtre Jean ne dit pas que Marc ait noté ce que Pierre lui racontait, mais bien ce dont l'apôtre faisait part aux autres, et que Marc avait entendu dans cette circonstance. Maintenant ne doit-on pas penser qu'un prédicateur de l'Évangile, aussi jaloux de la gloire du Christ que peu occupé de sa propre gloire à laquelle il ne travaillait pas, devait parler sans attention, et ne faire mention de sa personne et de sa participation à l'histoire évangélique que dans des cas indispensables, comme ceux dont nous avons parlé plus haut, où l'accréditation de

l'histoire devait gagner par la remarque que lui-même y avait pris une part active. Marc ne pouvait donc nous faire part de toutes les circonstances où Pierre a pu intervenir dans l'histoire évangélique, par la raison bien simple qu'il ne les avait pas entendues. Troisièmement, dans le récit de l'entrée publique de Jésus dans la Galilée après la tentation et l'emprisonnement de Jean, on remarque un rapport particulier de Luc à Matthieu et à Marc. Luc suit visiblement la même marche que ceux-ci dans son histoire, et veut parler (IV, 14) de cette arrivée de Jésus en Galilée, qui, d'après le récit synoptique en opposition à celui de Jean, est le premier acte de la vie publique de Jésus. Mais il raconte par le fait le premier retour en Galilée immédiatement après le baptême (comp. Jean, I, 43), puisqu'il fait mention d'un événement arrivé à Nazareth, que, d'après ce que nous pouvons conclure de son propre texte, la tradition générale place à l'époque du premier retour en Galilée, et qu'il croyait cadrer avec le récit suivant de Matthieu (IV, 13), comme si Jésus était également venu à Nazareth au temps de son apparition publique dans la Galilée, c'est-à-dire au temps de son second retour. Mais Matthieu ainsi que Jean, IV, 43-45, et Marc, I, 14, veut seulement dire que Jésus avait abandonné Nazareth, qu'il avait habité jusque-là, et s'était établi à Capharnaüm, et non pas qu'il fût allé à Nazareth, puis l'eût quittée de nouveau pour venir à Capharnaüm. Cette confusion de Luc ne se trouve pas chez Marc, quoiqu'en l'absence d'autres guides que Matthieu et Luc il eût dû nécessairement adopter dans sa relation le sens plus clair et plus détaillé de ce dernier. Il ne l'a pas fait, parce qu'il avait un autre guide, qui était Pierre, et il a mieux compris que Luc le καταλιπὼν τὴν Ναζαρέθ de Matthieu.

Quatrièmement, Marc a préféré le chapitre IV, 18-20, de Matthieu, qui est très-court, et ne met pas Pierre en évidence d'une manière particulière, au ch. V, 1-11 de Luc, qui est bien plus long, quoiqu'il suive Luc dans l'ordre de son histoire, et qu'il trouve là des détails très-circonstanciés sur Pierre, tandis que, s'il avait travaillé uniquement d'après Matthieu et Luc, sa qualité de disciple de Pierre et son respect pour lui eussent dû lui faire adopter une voie tout opposée. Nous ne pouvons donc nous expliquer sa conduite qu'en admettant que Marc n'avait trouvé, dans les récits de Pierre dont il fait la base de son travail, rien qui correspondît avec le chapitre de Luc.

Il en est de même, en cinquième lieu, à l'égard du chap. XVII, 24-27, de Matthieu, que Marc a entièrement passé, et qui sans aucun doute ne se trouvait pas dans sa tradition.

§ 10.

Si, d'après ce que nous avons dit, on ne peut tirer des rapports de Marc à Matthieu et à Luc aucune objection fondée contre l'application du témoignage du prêtre Jean à notre texte de Marc ; si, au contraire, cette application trouve dans ces rapports sa confirmation, on doit alors regarder la véracité de ce témoignage et par suite l'authenticité du second évangile comme établies en général d'une manière solide. La difficulté qu'on a voulu trouver dans la remarque du prêtre Jean, à savoir que Marc avait composé l'histoire du Seigneur οὐ τάξει, est encore bien plus dénuée de fondement. Tout ici dépend du point de vue auquel le prêtre Jean était placé pour porter son jugement. Au point de vue du récit de Jean et de l'exposition historique pure et précise, la remarque du prêtre Jean paraît complétement fondée, et trouve son entière application dans notre texte de Marc. Notre évangile, à la vérité, suit bien un certain ordre, mais par là même, en supposant que ce ne soit pas précisément l'ordre de l'histoire elle-même, on a pu et dû lui appliquer l'expression οὐ τάξει. Car tout ordre s'éloignant de l'ordre objectif de l'histoire, devait être à ce point de vue οὐ τάξις. Sans doute Marc suit dans l'histoire le même ordre que Matthieu et Luc ; mais qui pourrait prouver que le prêtre Jean a pris ces derniers pour point de comparaison et pour règle, et qu'il n'eût pas dit d'eux la même chose, s'il était venu à parler d'eux sur ce point ? Cette remarque n'est pas non plus générale, mais elle ne porte expressément que sur quelques points (ἕνια) à l'égard desquels, suivant le prêtre Jean, l'ordre de l'histoire n'était point suivi. Aujourd'hui encore on pense généralement de notre texte de Marc, que tout en général et chaque chose en particulier n'y sont pas racontés dans l'ordre historique. On porte donc aujourd'hui sur le second évangile un jugement tout à fait semblable à celui du prêtre Jean sur son évangile de Marc, et ce jugement est une raison positive de rapporter son témoignage à notre texte, bien loin d'être un indice qui doive le faire appliquer à un autre écrit évangélique. Si nous comprenons bien le prêtre Jean, il a voulu dire : Marc a fait une esquisse de l'histoire du Seigneur, parfois incomplète et manquant de chronologie précise, parce que, n'étant pas témoin oculaire de cette histoire, il travaillait d'après la prédication de Pierre qui subordonnait à un but plus élevé le complément et la précision historique des circonstances de détail. Tel est aussi le jugement que nous pouvons et devons porter, en nous appuyant sur le récit de Jean.

§ 11.

Clément d'Alexandrie nous parle aussi dans Eusèbe de la composition de l'évangile de Marc (Eus. H. E. VI, 14, comparé avec II, 15). Mais on oppose à ce témoignage qu'il se contredit lui-même et n'est par conséquent d'aucun poids pour l'authenticité de Marc. On s'est ici rendu coupable d'une double précipitation : premièrement, les deux rapports ne se contredisent nullement, et, secondement, dans le cas où la contradiction serait véritable, ce ne serait pas Clément lui-même qui se contredirait, mais bien Eu-

sèbe qui contredirait Clément, ce qui n'ôterait pas beaucoup de force au témoignage du dernier. Car dans le passage (H. E., II, 15) ce ne sont pas les propres paroles de Clément qui sont rapportées, mais bien Eusèbe lui-même qui, à l'occasion de l'entrée de Simon à Rome, nous parle du zèle des chrétiens de Rome pour le véritable évangile et de la prière qu'ils adressèrent à Marc de leur rédiger l'évangile de Pierre. Eusèbe termine le passage (VI, 14), par cette remarque : Τοσαῦτα ὁ Κλήμης, qui prouve qu'il vient de faire une citation. Elle est du reste dans la forme indirecte, et si cette forme a été employée par Clément lui-même, cela indique qu'il a voulu communiquer ces renseignements comme des bruits anciens et dont il n'avait pas la connaissance personnelle. Il n'en est pas de même du premier passage qu'Eusèbe nous rapporte dans la forme directe qu'il met à sa propre narration, et à la fin duquel il se contente de remarquer que Clément rapporte cette histoire dans le sixième livre de son *Hypotypose*, et que Papias s'accorde avec lui. Si cela n'était pas suffisant pour prouver que c'est Eusèbe lui-même qui dans ce passage parle d'après Clément et qu'il ne le cite nullement mot à mot, on pourrait alors demander s'il est vraisemblable que, dans le même écrit, Clément soit revenu deux fois sur le même sujet, et qu'Eusèbe ait totalement négligé de faire remarquer ce double témoignage. Mais, quoi qu'il en soit, les deux passages disent au fond la même chose, et la prétendue contradiction n'existe pas. Dans le premier (H. E. II, 15) il est dit que Pierre, ayant eu connaissance de la rédaction de l'évangile faite par Marc, l'avait approuvée : Κυρῶσαι τὴν γραφὴν εἰς ἔντευξιν ταῖς ἐκκλησίαις ; d'après le second passage (VI, 14), Pierre, ayant appris ce qui avait été fait, n'avait voulu à dessein ni empêcher, ni favoriser la chose, et par conséquent avait refusé d'y participer d'une manière directe et positive : Προτρεπτικῶς μήτε κωλύσαι, μήτε προτρέψασθαι. Dans les remarques sur ce dernier passage, Valesius fait mention de cette contradiction apparente. Il propose de mettre προφανῶς à la place du mot προτρεπτικῶς qui existe dans tous les manuscrits, et il explique ainsi : *Petrum, cum evangelium a Marco scriptum editumque esse cognovisset, palam nec vetuisse nec laudasse.* Mais cela ne lève pas la contradiction, car le mot κυρῶσαι ne peut s'entendre que d'une approbation publique de l'évangile de Marc, et d'ailleurs rien ne justifie la substitution d'un mot à l'autre. Si l'on examine ce passage de plus près et particulièrement la fin : Ὅπερ ἐπιγνόντα τὸν Πέτρον προτρεπτικῶς μήτε κωλύσαι μήτε προτρέψασθαι dans son rapport avec le sens du discours dans cette citation, on voit aussitôt disparaître la contradiction apparente. La cause déterminante de la composition de cet évangile est exposée dans le passage : Τὰ κατὰ Μάρκον (εὐαγγέλιον) ταύτην ἐσχηκέναι τὴν οἰκονομίαν, et la conclusion ὅπερ ἐπιγνόντα s'applique très-vraisemblablement à cette cause, et non pas au fait de la rédaction achevée et de la distribution à ceux qui avaient engagé Marc à entreprendre ce travail, fait dont il n'est pas parlé expressément. Autrement qu'aurait-on en vue en disant que Marc a écrit et distribué son évangile, mais que Pierre ne l'a ni aidé ni empêché ? L'évangile était déjà écrit et distribué ; il n'y avait donc plus ni à l'aider ni à l'entraver en cela. N'aurait-on point aussi voulu exprimer par là une indifférence complète de Pierre à l'égard de l'écrit de Marc ? Cela n'est pas dans le sens de l'écrivain et est d'ailleurs entièrement improbable dans les rapports et la liaison intime de ces deux personnages. En un mot, on doit appliquer les paroles en question à la cause déterminante de la rédaction. Pierre ne voulait nullement rendre plus difficile la tâche de rédiger un évangile d'après ses prédications, tâche que Marc avait entreprise pour satisfaire des demandes expresses, mais il était aussi éloigné de se résoudre à mettre lui-même la main à l'œuvre : il laissa Marc agir librement. Le premier passage de Clément d'Alexandrie nous apprend quelque chose de nouveau, à savoir la conduite de Pierre après que l'évangile fut rédigé et qu'il l'eut examiné : « Il le recommanda aux églises. »

Il est facile d'apprécier de quelle importance ce renseignement de Clément d'Alexandrie, complétement indépendant de celui du prêtre Jean, doit être, pour prouver l'authenticité du second évangile. D'abord, on ne peut douter que Clément n'ait parlé de notre texte de Marc ; ensuite ses paroles s'accordent parfaitement avec celles du prêtre Jean ; enfin elles confirment et expliquent le témoignage du prêtre Jean, en nous apprenant positivement que Pierre n'avait pas pris une part directe à l'évangile de son disciple, ce qui rend facile à expliquer la conduite de celui-ci quand il s'est manifestement attaché au premier et au troisième évangile.

L'ÉVANGILE DE SAINT LUC.

§ 12.

Nous ne possédons pas en faveur de l'authenticité de cet évangile de témoignages aussi anciens que pour saint Matthieu et saint Marc. Nous le voyons pour la première fois expressément reconnu vers la fin du second siècle, à l'époque où la collection des évangiles existait déjà et était universellement reconnue. Mais il ressort des témoignages d'Irénée et de Tertullien et de Clément d'Alexandrie, dont il est principalement fait mention ici, que non-seulement à cette époque il y avait un évangile reconnu comme de saint Luc, mais encore que cet évangile n'était autre que le texte de saint Luc, que nous possédons.

Ces témoins sont si anciens et si dignes de foi, leur accord est si frappant, que la preuve de l'authenticité laisse à peine quelque chose à désirer de ce côté, c'est-à-dire du côté des preuves externes, à moins que l'on admette la règle absurde dont nous avons déjà parlé, et qu'on ne demande un témoin oculaire de l'acte de la rédaction, et

un témoin auriculaire de l'assurance de l'auteur, que c'est bien lui qui a écrit cet évangile. Cependant, pour compenser en quelque sorte ce qui manque à cet évangile du côté des plus anciens témoignages, si on le compare à saint Matthieu et à saint Marc, entrons ici dans le domaine des indices internes.

Il faut d'abord partir de ce point incontestable, que les Actes des apôtres et le troisième évangile émanent du même auteur, et ne forment qu'un seul ouvrage dont les Actes des apôtres sont la seconde partie et le troisième évangile la première. L'auteur des Actes des apôtres nous apparaît évidemment dans cet ouvrage comme le compagnon du voyage de Paul (Act. des ap. XVI, 10-17; XX, 5-15; XXI, 1-17; XXVII, 1-28, principalement dans son voyage à Rome), et cette remarque est complétement confirmée par la manière dont l'esprit du christianisme est compris dans les deux ouvrages, manière qui ne permet pas de méconnaître un disciple de Paul. Ces circonstances se réunissent admirablement dans la personne de Luc, le même homme auquel la tradition de toute l'Eglise attribue unanimement le troisième évangile et les Actes des apôtres. D'après Paul, II Tim. IV, 11; Coloss. IV, 14; Philem. 24, Luc était son ami et son collaborateur, et dans ces lettres écrites de Rome il parle de lui comme étant à ses côtés.

§ 13.

« L'évangile de Luc (la critique la plus « malveillante ne le conteste pas) a de puis- « sants témoignages de sa rédaction par un « disciple des apôtres, dans quelques pas- « sages des Actes des apôtres, du même au- « teur, dans lesquels celui-ci se présente « comme compagnon de Paul, nommément « dans son voyage à Rome. On a cru pou- « voir s'appuyer sur la fin brusque et visi- « blement interrompue des Actes des apô- « tres, dans laquelle on ne parle que d'un « séjour de deux ans de Paul à Rome, sans « donner aucun renseignement sur l'issue « de son histoire, pour conclure que Luc « avait écrit les actes pendant qu'il était à « Rome avec Paul dans les années 63 à 65, « et par suite qu'il avait composé son évan- « gile dont il parle au commencement de ses « Actes comme du πρῶτον λόγον, un peu plus « tôt, c'est-à-dire à une époque à laquelle il « pouvait trouver près de Paul et des autres « apôtres les renseignements les plus précis « sur la vie de Jésus. Mais, continue cette « même critique, du silence des Actes sur la « durée et la fin de la captivité de Paul, con- « clure à leur rédaction pendant cette même « captivité, c'est un argument *ex silentio* et « qui aurait besoin d'être renforcé par des « preuves internes pour acquérir quelque « importance; en sorte qu'il est toujours « possible que Luc ait écrit son évangile « beaucoup plus tard, et à une époque où il « n'ait pas eu l'assistance de Paul (qui, du « reste, ne paraît pas avoir eu une connais- « sance immédiate des faits de la vie de Jésus, « et n'a pu en acquérir qu'une connaissance « incomplète dans les courts instants qu'il a « passés avec les apôtres), et que le secours « des autres apôtres lui ait également man- « qué; il était donc soumis à la possibilité « de suivre l'esprit de son temps en admet- « tant des éléments mythiques avec les élé- « ments historiques. » (Strauss, *Vie de Jésus*, p. 65 et 5.)

On ne peut sans doute repousser la possibilité *pure et simple*, car on ne peut alléguer de preuve du contraire assez forte et assez convaincante pour être au-dessus de toute objection. Mais on peut contester la possibilité admise ci-dessus, ou les raisons qu'on a crues suffisantes pour l'admettre, car là où une question historique ne peut être décidée avec une certitude *absolue*, et toutes les traditions en sont là, c'est la *vraisemblance*, c'est-à-dire *un degré déterminé de certitude historique* qui doit décider. Mais ce degré de certitude, pour ne pas dire davantage, est sans aucune comparaison bien plus grand en faveur de l'opinion admise communément, qu'en faveur de la *pure possibilité* de Strauss. Et cela d'abord, parce qu'elle a pour elle quelque chose de positif, à savoir une vraisemblance réelle plus ou moins grande, tandis que l'opinion de Strauss n'est qu'une simple présupposition sans aucun fondement positif; cette vraisemblance devient ensuite d'autant plus forte que les fondements sur lesquels elle repose sont plus solides. Luc, l'auteur des Actes, était l'ami, le compagnon et le collaborateur de Paul; il fit le voyage de Rome avec cet apôtre, et à une époque postérieure aux deux années de la captivité de Paul, par lesquelles il termine ses Actes, il était encore comme auparavant dans les mêmes rapports d'amitié avec lui (II, Tim. IV, 11). On ne voit nulle part que leurs relations personnelles aient été troublées plus tard; les Actes des apôtres que l'on a prétendu avoir été écrits si tard, au moins, dit-on, après la mort de l'apôtre, et dans lesquels Luc élève à Paul un monument de son respect le plus intime, devraient confondre tout soupçon de ce genre, par lequel on voudrait expliquer pourquoi il n'a pas écrit l'histoire de Paul jusqu'à sa mort, comme il aurait pu et dû le faire, écrivant postérieurement. En laissant de côté le motif personnel qu'il avait de donner en son entier, s'il était possible, l'histoire de Paul, les Actes nous offrent, à partir du chap. IX, la preuve de la précision et du soin que l'auteur a mis à faire l'histoire complète de l'activité de Paul pour l'extension du Christianisme. Dans ces circonstances et avec de telles relations, peut-on penser que Luc eût entièrement passé sous silence un événement aussi important que la mort de son ami, de l'apôtre le plus actif pour répandre la foi, événement que ses communications non interrompues avec Paul n'ont pu lui laisser ignorer, et cela quoiqu'il ait écrit postérieurement et qu'il en ait connu les causes et les détails? Historien des apôtres, et en particulier de Paul, il aurait terminé son récit

d'une manière si vide de sens, tandis que l'histoire qu'il aurait dû connaître lui offrait une terminaison si tranchée et une conclusion si tragique? Pierre mourut en même temps que Paul; et Jacques le Mineur, qui jouait, ainsi que les précédents, un des principaux rôles, et est distingué des autres apôtres dans les Actes, donna également son sang pour la foi avant la destruction de Jérusalem. Les trois principaux apôtres souffrirent ainsi, à peu près à la même époque, la mort pour le Christianisme : et l'historien des apôtres, qui n'a pas omis le martyre d'Etienne et de Jacques le Majeur, avec lesquels il n'avait pas de relations personnelles et qu'il n'avait probablement jamais vus, Luc, dis-je, aurait écrit après cette triple perte, dont les conséquences étaient bien plus grandes pour les affaires de l'Eglise, et il n'en aurait pas dit un seul mot? Je ne pourrai jamais me persuader une pareille chose. Les circonstances, qui se rattachent ici à l'argument *ex silentio* sont si pressantes, qu'il faudrait pour le détruire des données historiques entièrement positives, ou des indices internes du contraire; ce qui n'existe nulle part.

On a cru à la vérité avoir découvert des indices de cette nature dans les Actes des apôtres ainsi que dans l'évangile de Luc; mais ils sont en partie pris en l'air, et résultant en partie d'inductions fausses et basées sur des interprétations fautives. De Wette est le premier qui ait fait cette découverte; Strauss et Credner l'ont suivi. Par rapport à l'évangile de Luc, de Wette s'appuie d'abord sur les nombreux documents évangéliques dont parle saint Luc, I, 1, qui ne pouvaient exister déjà avant la destruction de Jérusalem. Mais si l'on réfléchit à la profonde sensation que produisait l'histoire de Jésus, si l'on pense qu'elle était le seul fondement objectif de la nouvelle religion qui s'emparait en tous lieux et si rapidement de tous les cœurs, et que l'extension du Christianisme dépendait de la publication de cette même histoire, on ne pourra comprendre, au contraire, la non existence de ces documents. La nécessité résultant de la nature des choses était si pressante, que les apôtres, les disciples du Seigneur et leurs collaborateurs devinrent écrivains, quoique le Seigneur ne leur eût pas indiqué cette conduite par un seul mot. (Comparer § 1-2.) Papias lui-même, si nous comprenons bien ses paroles si connues, nous apprend d'une manière non équivoque comment la rédaction du premier évangile hébreu, qui certainement remonte à une époque très-reculée, a donné naissance à plusieurs traductions grecques ainsi qu'à des travaux sur l'histoire de Jesus. En second lieu, d'après de Wette, l'évangile de Luc présuppose la destruction de Jérusalem. Les prédictions de Jésus sont sans doute si précises, que leur accomplissement, dans les événements qui ont suivi, saute aux yeux de chacun. Mais il ne s'ensuit pas de là que les événements eux-mêmes aient dû influer sur la description qu'en fait l'évangile. Nous aurons plus tard l'occasion de montrer en détail combien cette induction manque de fondement.

De Wette n'est pas plus heureux lorsqu'il induit des caractères internes des Actes des apôtres qu'ils ont été rédigés à une époque postérieure à celle que leur terminaison indique si clairement. Ce qui éveille ses doutes, c'est que les Actes exposent les faits, tantôt en les plaçant à un point de vue merveilleux étrange (VIII, 26, 40, et principalement le v. 39), et tantôt d'après des malentendus évidents (II, 5, 11 : comp. X, 46; XIX, 6; I Cor. XIV, 2). C'est ainsi que Luc commet une méprise historique, V, 36 (comp. Josèphe, *Ant.*, XX, 5, 1); tandis que, placé près de l'apôtre, il eût pu avoir des renseignements plus exacts. Mais par là on arrive manifestement à prouver trop : à savoir, que non-seulement la rédaction des Actes est postérieure à l'époque que leur terminaison semble leur assigner, mais encore qu'ils ne sont point authentiques, opinion qu'on ne soutient pas ou que du moins on n'exprime pas avec la même force que celle de la rédaction postérieure, quoique cependant au fond elles reposent toutes les deux sur les mêmes bases. La critique se contredit donc ici elle-même, ce qui du reste ne doit point étonner avec une exégèse aussi arbitraire. Longtemps avant la nouvelle édition de l'Introduction de de Wette, j'ai moi-même expliqué le passage V, 36, des Actes, de manière à ce qu'il ne soit pas aussi facile qu'il le paraît d'élever de nouveaux doutes sur sa concordance avec Josèphe. J'ai aussi en même temps justifié le récit des Actes, XII, 20 (comp. Josèphe, *Ant.*, XIX, 8, 2), en établissant le point de vue des historiens du Nouveau Testament. De Wette a supprimé de lui-même, et avec raison, dans sa nouvelle édition, ce qu'il disait à propos de ce récit, et le considérant comme n'envisageant le fait que du côté merveilleux, d'après un plan arrêté d'avance; et cependant il laisse subsister ce qu'il dit de l'histoire, VIII, 26, etc., histoire qui pourtant, quant à son mode d'exposition, est essentiellement semblable à la précédente, ainsi qu'à beaucoup d'autres récits des Actes, et qui est aussi facile à expliquer que ceux-ci. Quant au malentendu que l'on prétend exister entre Luc et Paul, à l'égard des mots : Γλώσσαις λαλεῖν, et dont on veut faire retomber la faute sur le premier, il n'a rien de réel et est imputé arbitrairement aux Actes des apôtres.

On a aussi voulu trouver dans la remarque : Αὕτη ἐστὶ ἔρημος, VIII, 26, une preuve de la rédaction postérieure des Actes. En supposant que le rapport d'ἔρημος à Γάζα ou à ὁδός ne soit pas douteux, et que toute conclusion basée sur lui ne soit pas privée par là même de solidité, que s'ensuit-il? Rien de plus que cette proposition : les Actes ont dû être écrits après la destruction de Gaza, peu de temps avant la destruction de Jérusalem. (Josèphe, *de Bell. Jud.* II, 18, 1.) Mais, comme je l'ai dit, le rapport de l'adjectif ἔρημος à la ville est douteux, et il peut aussi bien s'appliquer au chemin qui mène à cette ville. Et

en tous cas, puisqu'il faut choisir entre les deux, n'est-il pas bien plus sage de se décider en faveur du dernier? Car c'est sur le chemin de Gaza que se passe le fait raconté, et non dans la ville : une remarque sur le chemin paraît donc ici bien plus naturelle qu'une remarque sur la ville elle-même

On ne peut donc trouver nulle part, malgré les recherches les plus multipliées, des indices internes d'une rédaction postérieure des Actes, et il faut s'en tenir à l'induction, aussi simple que naturelle, que l'on tire habituellement de la terminaison de ce livre, pour arriver à connaître l'époque de sa rédaction, et par conséquent aussi celle du troisième évangile.

Maintenant, si la rédaction de cet évangile a eu lieu du vivant de Paul, il aura réellement pour lui la garantie qui consiste dans les rapports continuels de son auteur avec cet apôtre. Paul, il est vrai, n'était pas un témoin immédiat de la vie et des actions de Jésus ; mais une connaissance de la vie de Jésus, transmise par des témoins oculaires, quelque peu de cas qu'on en puisse faire d'ailleurs, ne doit en aucune manière, chez un homme tel que Paul, être soupçonnée de renfermer des éléments mythiques. Il ne reste donc plus, comme dernier et bien misérable faux-fuyant, qu'à présupposer que Paul, à cause du peu de temps qu'il a passé avec les autres apôtres, n'a dû être instruit des actions et de la vie de Jésus que d'une manière très-incomplète. Combien de temps fallait-il donc pour acquérir la connaissance la plus complète de ces choses? L'histoire de Jésus pouvait être racontée en un jour à l'apôtre. C'en est donc assez pour nous de savoir que l'apôtre alla à Jérusalem après sa conversion, pour connaître Pierre, et qu'il resta quinze jours près de lui (*Gal.* I, 18); et par là nous pouvons comprendre où et comment il put acquérir une connaissance complète et précise de l'histoire de Jésus. Et cependant ce ne fut pas là la dernière fois qu'il se trouva avec Pierre et les autres apôtres! Mais peut-être Paul prenait-il trop peu d'intérêt aux faits de la vie de Jésus, pour profiter de toutes les occasions qui se présentaient de les connaître. Cette opinion est forcée d'en venir là; mais c'est justement là que sa futilité paraît dans tout son jour. Paul, le prédicateur de l'Evangile, eût pu être indifférent à l'égard de l'histoire évangélique! Qui pourrait comprendre sa mission, son zèle, le succès de ses travaux, dans la présupposition que l'histoire de Jésus lui était plus ou moins inconnue? Nous savons que l'apôtre ne manquait pas d'ennemis de sa vocation et de sa doctrine; que ceux-ci mettaient tout en œuvre pour le rabaisser dans l'esprit des nouveaux convertis; qu'ils rejetaient son évangile, c'est-à-dire sa manière d'interpréter et d'appliquer l'histoire évangélique. Comment se fait-il donc qu'aucun d'eux n'ait pris pour sujet de ses railleries sa connaissance imparfaite de l'histoire de Jésus (défaut impardonnable chez l'apôtre comme chez tout prédicateur de l'Evangile), et qu'ils n'aient pas cherché à motiver ainsi les injures et les calomnies qu'ils lui prodiguaient? Au point de vue d'une telle opinion, non-seulement Paul, l'apôtre du Christ, l'apôtre le plus zélé prédicateur du nom de Jésus, reste pour nous une énigme; mais nous ne pouvons nous expliquer davantage Saul, le disciple de Gamaliel, le témoin de l'exécution d'Etienne, l'ennemi acharné des Eglises naissantes de Jérusalem et de Damas. Aurait-il ignoré qui il persécutait? L'histoire séductrice dont les sectateurs du Nazaréen s'entretenaient, et qui excitait sa fureur, lui eût-elle été inconnue? Quelle chose faisait plus de sensation alors à Jérusalem que l'histoire de Jésus? et qui pouvait avoir une force d'investigation plus grande qu'un jeune pharisien du caractère de Paul? Et puis, qui a changé Saul pour en faire Paul, si ce n'est l'événement extraordinaire près de Damas? Cela lui fit croire que Jésus crucifié n'était pas resté dans le tombeau, que Dieu l'avait ressuscité, qu'il vivait et était réellement le Messie promis : le reste, il le savait déjà. Ce qui restait à faire à Ananias, pour lui apprendre l'histoire de Jésus, n'était pas le plus nécessaire, quoique vraisemblablement il ait commencé par là. Aussi le voit-on, immédiatement après sa conversion, entrer à Damas, porter la nouvelle doctrine en Arabie, et venir pour la première fois à Jérusalem trois ans après.

On devrait d'autant moins perdre son temps à discuter ce point, que l'évangile de Luc nous dit lui-même expressément que les sources auxquelles il a puisé ne sont autres que les rapports des témoins oculaires et des serviteurs du Verbe, et que Paul n'a plus besoin de paraître là que pour contrôler le choix et l'emploi des documents. Celui qui appréciera à leur juste valeur, d'un côté les rapports internes qui existent entre le troisième évangile et les récits de l'apôtre, et de l'autre le témoignage unanime de l'antiquité chrétienne en faveur de l'influence de la prédication de Paul sur cet évangile, celui-là, dis-je, ne soutiendra pas que l'apôtre n'a eu aucune part à sa composition. Si la critique négative, prenant en considération ces circonstances, ne fait pas difficulté d'admettre que l'auteur est un disciple de Paul, l'accréditation historique de cet évangile est par là même solidement établie, et les deux premiers évangiles eux-mêmes acquièrent aussi la plus ancienne et la plus forte garantie de leur authenticité. Pour nous, nous croyons que les rapports des écrivains ecclésiastiques qui nous désignent unanimement Luc comme l'auteur du troisième évangile, réunis à la concordance des indications des Actes et des Epîtres de Paul, sont de nature à donner plus qu'un résultat négatif, et à établir comme historiquement certain que Luc est l'auteur du troisième évangile et des Actes des apôtres.

Pour ce qui est de la couleur *pauliniste* du troisième évangile, elle est visible dans presque tout ce qui le distingue des deux premiers évangiles; et l'usage que Marcion a fait de cet évangile, à l'exclusion des autres

est une preuve externe très-significative de son existence. On a dit, à la vérité, trop exclusivement, que Luc seul rapporte des sentences de Jésus qui favorisent l'universalisme (IV, 25; IX, 52; X, 30; XVII, 16-18; IX, 3-3 : comp. Matth. X, 5) et la doctrine de Paul sur la justification (XVII, 10; XV, 11; XVIII, 14); cependant on ne peut disconvenir que l'esprit de Paul n'ait principalement influé sur son choix. Il existe encore entre Luc et l'apôtre une autre concordance bien remarquable dans la *doctrine sur la cène* (I Cor. XI, 23; Luc, XXII, 19 : compar. aussi I Cor. XV, 5 avec Luc, XXIV, 34). L'opinion des écrivains ecclésiastiques, au sujet de ce rapport sensible qui se trouve dans l'apôtre saint Paul et saint Luc, n'a rien assurément de ce ton circonspect et réservé de la critique négative d'aujourd'hui, mais elle s'exprime clairement et dogmatiquement. Malgré cela, leurs rapports sont dignes de notre attention, surtout ceux d'Irénée et de Tertullien, qui sont les plus anciens. Quand le premier (*Adv. hær.* III, 1) remarque que Luc avait mis par écrit l'évangile annoncé oralement par Paul, il est certainement inexact, comme on le voit par Luc, I, 1-4. Il s'accorde mieux avec le rapport de Luc, dans un autre passage où il lui emprunte presque ses propres paroles (*Adv. hær.* III, 14) : *Quæ ab eis* (scil. apostolis) *didicerat, tradidit nobis*, c'est-à-dire, d'après la manière dont j'entends Irénée, suivant l'esprit de Paul et de son évangile. Tertullien (*Adv. Marc*, IV, 2) paraît confirmer expressément cette remarque, quand il nous désigne Paul comme *illuminator Lucæ*.

L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN.

L'argumentation de Kuhn sur ce point capital étant d'une faiblesse déplorable, nous avons cru devoir remplacer ses paragraphes 14, 15 et 16, par une citation du docteur Tholuck, qui pourra donner une idée des immenses ressources que ce savant exégète a déployées dans ses controverses contre les mythologues :

« Si l'on excepte, dit Tholuck, la polémique de la petite secte des aloges vers l'an 200, polémique qui ne prenait sa source que dans les préjugés dogmatiques, on ne voit dans le cours des siècles, en dedans comme en dehors de l'Église chrétienne, aucun doute s'élever contre le fait de la rédaction de cet évangile par l'apôtre dont il porte le nom. En 1792 seulement, Evason, déiste anglais, vint attaquer son authenticité par des raisons dogmatiques bien plus faibles encore que celles des aloges. Le doute s'éveilla aussi en Allemagne à cette même époque de négation, mais Bretschneider, dans ses *Probabilia* qui parurent en 1820, est le premier qui puisse réclamer la gloire d'avoir engagé la lutte avec des armes un peu vigoureuses. Cependant le résultat de cette dernière attaque fut d'enraciner plus profondément, dans la conscience de tous les théologiens allemands la conviction de l'authenticité de l'évangile de Jean (1), lorsqu'on vit le docteur Bretschneider quitter le combat en s'avouant vaincu : et depuis cette époque le doute ne fut plus reproduit nulle part, excepté peut-être dans l'introduction du docteur de Wette. Il fallait du courage pour renouveler le combat; car, dans la lutte précédente, on s'était servi de tant d'armes, et d'une tactique si habile, que c'était une question de savoir s'il en restait encore pour une nouvelle attaque. Il ne s'agissait pas seulement de s'élever contre la conviction historique de tous les savants théologiens du temps, il fallait encore venir profaner avec impudence le sanctuaire du sentiment religieux. En effet, si le quatrième évangile n'était pas l'ouvrage de l'apôtre, cet évangile, dont Herder disait : *La main d'un ange l'a écrit*, n'était plus que l'œuvre d'un imposteur. Les discours et les actions du Christ, dont cet évangile seul nous parle, n'étaient plus qu'un recueil de fables. Le docteur Strauss a eu ce triste courage

« Nous avons déjà vu notre critique regarder en pitié les arguments historiques et les laisser derrière lui comme des bastions en ruines, indignes d'une attaque sérieuse, pour se lancer dans le vaste champ des preuves internes. Il suit ici la même marche et consacre dix lignes à l'attaque des preuves externes. Une bataille si vite gagnée ne pouvait manquer d'être bientôt regardée comme une bataille perdue.

« Nous avons appris à connaître les exigences auxquelles il soumet une preuve externe pour lui reconnaître l'évidence. C'est de ce point de vue qu'il part pour avancer ce qui suit contre l'authenticité de notre évangile (part., pag. 63) :

« Nous n'avons pas en faveur de l'évangile « de Matthieu et de celui de Jean, de témoigna- « ges tels que celui d'un homme ayant connu « ces apôtres, et qui viendrait nous apprendre « qu'ils ont écrit des Évangiles, ceux-là mê- « mes que nous avons entre les mains et qui « portent leurs noms. Polycarpe, qui doit avoir « connu Jean, ne nous dit rien de l'évangile « dans les fragments qui nous restent de ses « ouvrages : Irénée, son disciple, n'invoque « pas le témoignage de son maître en faveur « de l'authenticité de cet évangile. Les Pères « qui ont recueilli avec le plus grand soin tous « les anciens témoignages en faveur des Évan- « giles, n'ont rien trouvé non plus en faveur « de l'évangile de Jean dans les écrits de Pa- « pias lui-même, qui nous est cependant desi- « gné comme *auditeur de Jean*. »

C'est là tout ce que notre critique oppose à cette masse de témoignages historiques que Bretschneider a combattus avec une adresse digne d'une meilleure cause. Mais, ce qu'il y a ici de plus remarquable, c'est que dans sa précipitation à fuir le terrain de l'histoire, Strauss ne s'est pas aperçu qu'il se trouvait placé dans une de ces rares circonstances où il pouvait obtenir, sur l'authenticité de l'auteur, des témoignages externes tels qu'il les avait lui-même demandés. Il est vrai que *parum desiderata effugiant*. Nous n'avons pas l'intention de produire encore ici toute la suite des té-

(1) Voyez sur cette grave polémique *Le Christ et l'Évangile*, l'Allemagne, I, le docteur de Wette.

moignages en faveur de l'authenticité du quatrième évangile : Nous voulons seulement présenter les principaux documents, et ne nous arrêter un peu plus longtemps que sur les anciens témoignages. Cela est d'autant plus nécessaire que les deux ouvrages les plus célèbres qui aient été opposés aux *Probabilia* de Bretschneider, celui de Crome, et celui de Hemsen, en suivant trop fidèlement l'ordre de l'ouvrage qu'ils réfutaient, n'ont pas traité leur sujet avec assez de soin, dans un ordre parfait, ni avec assez de concision.

« Vers l'an 324, époque à laquelle le savant évêque de Césarée écrivait son Histoire ecclésiastique, il n'y avait aucune église sous la chrétienté qui n'eût reconnu l'authenticité de l'évangile de Jean. Ce profond érudit, qui avait à ses ordres les bibliothèques chrétiennes les plus riches (celle de Pamphile, à Césarée, et celle de l'évêque Alexandre, à Jérusalem), et qui avait lu presque tous les monuments de l'antiquité chrétienne, n'avait pas connaissance que quelque part, dans le sein de l'Eglise orthodoxe, la moindre contestation se fût jamais élevée au sujet de l'authenticité de cet évangile. Il dit (chap. 24, p. 111) que cet évangile « était connu de toutes les églises qui sont sous le ciel. » S'il s'était élevé une contestation à ce sujet, il n'est pas permis de douter qu'il ne l'eût mentionnée, lorsqu'on le voit exposer les difficultés contre les antilogies avec une impartialité qui prouve que la voie de la recherche critique n'était pas la seule par laquelle il fût parvenu à la certitude de la foi.

« La plupart de ces écrits de l'antiquité chrétienne que le savant évêque de Césarée avait sous les yeux ne sont point, il est vrai, parvenus jusqu'à nous, et il nous serait impossible de le suivre pas à pas dans ses recherches. Il nous reste cependant encore assez de fragments des écrits perdus, ou au moins assez de renseignements qui les concernent, pour que nous puissions asseoir un jugement indépendant. Lorsque nous examinons les témoignages sur l'auteur du quatrième évangile, il serait injuste de perdre de vue que nous ne pouvons demander des *assurances positives* de son authenticité, quand aucun doute n'avait encore rendu la question contestable. Par conséquent la preuve ne peut être tirée que de *citations* de l'Evangile. Ces citations remplacent complétement des assurances déterminées, puisqu'on ne tirait jamais une preuve dogmatique d'un passage de quelque écrit sans regarder son auteur comme un homme apostolique. Il ne faut pas non plus s'attendre à trouver à côté de ces citations l'indication du livre et du chapitre ; la manière dont l'Ancien Testament est cité dans le Nouveau (Voyez *Hebr.* I, 7, 8, 10, 6, 2), nous montre qu'on présupposait une connaissance complète de ces écrits sacrés, et qu'on se contentait d'indiquer en général d'où étaient empruntées les citations (II Tim. III, 15), ou même qu'on les encadrait dans le discours sans aucune espèce d'indication. Irénée, évêque de Lyon, dès l'an 177, avait passé sa jeunesse dans l'Asie Mineure, au milieu de l'ancien cercle d'action de l'apôtre, et avait connu un grand nombre de disciples des apôtres, au témoignage desquels il a coutume d'en référer. Il avait même vu Polycarpe, qu'il se rappelait avoir entendu avec la plus grande émotion, dans sa première jeunesse, raconter l'histoire des apôtres. Or, le témoignage de cet évêque nous apprend que Jean est mort dans l'âge le plus avancé, sous le règne de Trajan qui monta sur le trône en 98 et régna jusqu'en 117. On convient unanimement que durant la vie de l'apôtre il eût été impossible de répandre dans les églises chrétiennes un évangile qui lui fût faussement attribué ; et il faut bien admettre qu'une semblable imposture ne pouvait devenir possible qu'un temps considérable après sa mort. L'âge avancé auquel parvint l'évangéliste, les voyages d'inspection qu'il fit d'après Eusèbe (liv. III, ch. 23), et la grande extension du christianisme dans l'Asie Mineure, ne nous permettent pas de douter qu'il n'y eût dans ce pays bien des chrétiens qui avaient eu l'occasion de connaître l'homme qui était le soutien de la foi dans ces contrées : son enseignement devait les avoir mis plus ou moins en état de prononcer sur l'authenticité d'une histoire de la vie de Jésus, attribuée à leur maître. Or, cinquante ans après la mort de l'apôtre, nous trouvons cet évangile reconnu comme son ouvrage, non-seulement dans son cercle d'action primitif, non-seulement chez les chrétiens orthodoxes, mais chez les hérétiques et même chez les païens. Parmi les chrétiens orthodoxes, nous citerons Justin, grand voyageur, qui avait été en Palestine, en Italie, en Asie Mineure, qui avait séjourné à Ephèse, et dont les ouvrages, écrits de 140 à 160, contiennent bien des passages de l'évangile de Jean, encadrés dans le discours. Parmi les hérétiques, nous mentionnerons Valentin qui vint d'Egypte à Rome vers l'an 110, et son disciple Héracléon qui écrivit un commentaire sur l'évangile de Jean. On voit d'après cela que, dès cette époque, cet évangile devait être connu en Egypte aussi bien qu'en Italie. Montan, qui parut en Phrygie vers l'an 140, nous prouve qu'il était aussi reconnu en Asie Mineure. Il est aussi incontestable que le philosophe païen Celse, qui avait voyagé en Palestine, en Asie Mineure et en Syrie, et qui a écrit, vers l'an 140, son ouvrage de controverse contre les chrétiens, a connu notre évangile. Tout ce que nous venons d'avancer se démontre positivement. Mais aussi on peut conclure négativement qu'il ne peut avoir existé aucun doute sur son authenticité ; car les Pères de l'Eglise auraient agi ici comme ailleurs, où nous les voyons toujours, lorsque des hérétiques s'appuient sur des écrits apocryphes, opposer à ceux-ci le peu de valeur de leur point d'appui. Or, les gnostiques s'appuient principalement sur le préambule de l'évangile de Jean, et les montanites sur la promesse du Saint-Esprit ; et cependant aucun de leurs adversaires orthodoxes n'attaque la base de leurs assertions.

Ces circonstances suffisent pour rendre invraisemblable au plus haut degré l'admission d'une fausse attribution de l'évangile à l'apôtre du Seigneur, sans cependant qu'elles soient encore de nature à démontrer son impossibilité totale; mais en remontant à des temps encore plus rapprochés de Jean, nous découvrons qu'on peut donner, touchant l'authenticité de l'Évangile, la garantie même que la critique sceptique de Strauss a demandée. Car nous pouvons nommer des amis de Jean qui témoignent de la rédaction de notre évangile par l'apôtre, aussi bien que de la crédibilité de son contenu; et nous sommes à même de démontrer que ces deux amis et disciples de Jean dont le docteur Strauss nous a défié de produire les témoignages, viennent précisément déposer en faveur de la rédaction du quatrième évangile par Jean.

« Il est certainement bien rare, dans la critique littéraire, de trouver joint à un ouvrage le témoignage des amis de l'auteur en faveur de l'authenticité et de la crédibilité de ses écrits. L'évangile de Jean nous offre une de ces rares exceptions dans les versets 24 et 25 du ch. 21. On est frappé dans ces deux versets de l'emploi alternatif du singulier et du pluriel οἴδαμεν et οἶμαι, circonstance qui, envisagée au point de vue purement exégétique, laisse tout à fait incertain si c'est une ou plusieurs personnes qui rendent le témoignage. Car il est aussi facile d'admettre que le pluriel a été employé la première fois rhétoriquement, que de penser que celui qui a parlé dans le 24e v. collectivement au nom des autres, vient ensuite dans le 28 parler en son propre nom. On pourrait même, toujours à ce point de vue, aller jusqu'à soupçonner que le verset 25e est d'une autre main et a été ajouté plus tard au v. 24. Maintenant, comme en jetant un coup d'œil sur les circonstances et les rapports particuliers, il est plus naturel de penser qu'un témoignage de ce genre émane de plusieurs hommes que d'un seul, nous nous rangeons à l'opinion générale qui regarde le pluriel comme désignant une pluralité de témoins. Mais quels sont donc ces témoins qui viennent nous dire que le disciple dont il a été question précédemment est celui-là même qui a écrit cet évangile; et, en second lieu, que cet évangile contient la vérité et qu'ils le savent? Il est vrai qu'ils ne sont pas nommés et que cette circonstance paraît au premier coup d'œil ôter un grand poids à leur témoignage. Mais en y regardant de plus près, on voit au contraire qu'elle ne peut que lui donner plus d'autorité. Car est-il possible d'admettre que si un copiste sans mission, ou si un faussaire des temps postérieurs avait voulu donner à la crédibilité de l'évangile une confirmation apocryphe, il fût venu ajouter cette confirmation sans y attacher son nom, et l'eût privé par là de tout son poids? N'est-ce pas au contraire, en général, le signe d'un écrit apocryphe, lorsque la personnalité de l'écrivain s'y produit d'une manière choquante? Ce témoignage ainsi rendu ne pouvait avoir d'importance que dans la seule présupposition que les premiers lecteurs de l'évangile sauraient de qui il venait. Or, il était impossible que ces témoins pussent compter être connus des lecteurs, s'ils n'étaient pas en position d'être réputés compétents pour rendre un pareil témoignage, s'ils n'étaient pas des membres célèbres de l'Église d'Éphèse. Aussi l'opinion générale regarde-t-elle ces témoins comme des prêtres d'Éphèse, ou au moins comme des amis de l'apôtre qui avaient peut-être été aussi disciples du Seigneur (μαθηταὶ τοῦ Κυρίου), et qui ne s'appuyaient pas sur des raisons subjectives, mais bien sur des raisons objectives, pour confirmer la crédibilité de ses récits. Papias nous apprend qu'après la mort de Jean, il y avait dans l'Asie Mineure des disciples du Seigneur, tels qu'Aristion et le prêtre Jean. Un fragment latin du second siècle, reproduit par Muratori, nous apprend que les compagnons du vieil apôtre, disciples du Seigneur comme lui, l'avaient engagé à écrire l'évangile, et le docteur Credner, dans son Introduction (pag. 237), est porté à croire que ce témoignage vient d'eux. Voici donc une preuve d'authenticité presque complétement dans la forme demandée par le scepticisme historique de notre critique.

« Mais outre cela, Papias qui avait entendu Jean lui-même, et Polycarpe qui avait vécu avec lui et les autres prêtres, et qui avait été sacré évêque de Smyrne par Jean lui même, ces hommes des premiers temps, dont le critique nous a sommés de produire les témoignages, viennent aussi remplir les conditions qu'il a posées. Nous ne pouvons pas, il est vrai, produire des citations de notre évangile, tirées des écrits de ces deux hommes; mais quels sont donc les monuments écrits qui nous sont restés d'eux? la lettre aux Philippiens, de Polycarpe, dont 39 chapitres très-courts ont été seuls conservés, et quelques fragments en petit nombre de Papias. Néanmoins ce fragment si court de l'Épître de Polycarpe nous offre une allusion positive à un passage de la première Épître de Jean (I Jean, iv, 3): Πᾶς γὰρ ὃς ἂν μὴ ὁμολογῇ Ἰησοῦν Χριστὸν ἐν σαρκὶ ἐληλυθέναι, Ἀντίχριστός ἐστι· καὶ ὃς ἂν μὴ ὁμολογῇ τὸ μαρτύριον τοῦ σταυροῦ, ἐκ διαβόλου ἐστί. Eusèbe (l. III, c. 39) nous assure aussi que l'ouvrage de Papias contient des citations de la première Épître de Jean et de la première Épître de Pierre. Or il est reconnu que cette première Épître ne peut appartenir à un autre auteur que celui de l'évangile, et que l'authenticité de ces deux ouvrages doit subsister ou tomber en même temps. Ce point une fois admis (et Bretschneider lui-même se déclare pour cette opinion), on ne peut reconnaître l'origine apostolique de la première Épître de Jean, sans reconnaître aussi celle de l'évangile; et le quatrième évangile se trouve confirmé *par le témoignage de deux hommes qui ont eu des relations personnelles avec l'apôtre.*

« Après avoir satisfait aux exigences exorbitantes de la nouvelle critique, il semble superflu de produire d'autres témoignages. Ces

pendant nous en citerons encore un. Parmi les hommes qui ont connu l'Apôtre, il en est trois dont il nous reste des monuments écrits : ces monuments sont une épître de Barnabé, une épître de Clément Romain, et plusieurs épîtres d'Ignace, évêque d'Antioche. Que nous ne trouvions aucune citation de notre évangile dans les écrits d'ailleurs si courts de ces hommes, cela ne doit étonner personne, au moins pour ce qui regarde les deux premiers, puisqu'ils vivaient en dehors de l'Asie Mineure, et que l'évangile ayant été écrit tard, pouvait n'être pas encore parvenu jusqu'à eux. Ignace était plus à portée de connaître l'œuvre de Jean : aussi, nous trouvons chez lui, à côté de quelques passages douteux, une allusion incontestable à un passage de notre évangile. Dans celle de ses épîtres qui précisément porte le cachet le plus visible de l'originalité, dans l'Epître aux Romains (c. 7), on trouve l'allusion suivante à Jean (6, 32, 33, 48, 51-58) : Οὐχ ἡδομαι τροφῇ φθορᾶς οὐδὲ ἡδοναῖς τοῦ βίου τούτου. Ἄρτον θεοῦ θέλω, ἄρτον οὐράνιον, ἄρτον ζωῆς, ὅς ἐστι σάρξ Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ Υἱοῦ τοῦ Θεοῦ, κ. τ. λ. Καὶ πόμα θεοῦ θέλω τὸ αἷμα αὐτοῦ, ὅ ἐστιν ἀγαπὴ ἄφθαρτος καὶ ἀένναος ζωή. Il est possible que ces expressions ne soient pas des allusions à l'évangile écrit, mais des souvenirs de la prédication apostolique : leur importance n'en reste pas moins la même pour notre discussion, puisqu'elles prouvent, en tout cas, que les phrases et les idées de ce genre, dont beaucoup de critiques veulent maintenant chercher la source dans le gnosticisme alexandrin, étaient propres à l'enseignement de Jean (1). »

THÉMOIGNAGE DES HÉRÉTIQUES ET DES ENNEMIS DU CHRISTIANISME EN FAVEUR DE L'AUTHENTICITÉ DE NOS ÉVANGILES.

§ 17.

Il est très-bon de joindre, aux plus anciens témoignages positifs en faveur de nos Evangiles, le témoignage des hérétiques et des ennemis du Christianisme, car s'il le cède aux premiers du côté de l'antiquité, ce désavantage est bien compensé par la force que lui donne l'opposition des intérêts dogmatiques et religieux des hommes dont il émane.

TÉMOIGNAGE DES HÉRÉTIQUES.

§ 18.

Dans la première moitié du second siècle, on vit paraître Marcion et Valentin à la tête de deux sectes gnostiques, qui attaquaient de toutes parts l'église orthodoxe. Ayant rompu avec la tradition de l'Eglise, et ennemis de la doctrine basée sur elle, ils durent fonder principalement leurs dogmes sur les documents écrits du Christianisme. Pour soutenir ces dogmes contre la doctrine de l'Eglise, ils durent présenter des écrits particuliers comme des sources authentiques de la doctrine de Jésus, ce que, du reste, ils firent rarement, ou se servir des écrits généralement reconnus, soit dans leur entier et alors en les interprétant à leur façon, soit par parties et en les tronquant, comme Marcion fit pour l'évangile de saint Luc. Ces hérétiques avaient aussi la prétention de posséder une tradition plus pure que celle de l'Eglise orthodoxe, et cette prétention était basée sur l'assertion de Valentin, qui disait avoir eu pour maître Théodat, qui avait connu l'apôtre Paul (γνώριμος Παύλου), et sur celle de Basilide, qui voulait avoir été disciple de Glaucias, commentateur de Pierre (ἑρμηνεὺς Πέτρου). Cependant, dans leur controverse avec les orthodoxes, ils ont principalement invoqué les écrits que l'Eglise orthodoxe reconnaît comme l'ouvrage des apôtres et de leurs disciples, et en particulier les Evangiles. Ce qui se passa alors nous fournit une preuve de l'authenticité de nos évangiles, preuve qui n'est ni assez connue, ni appréciée à sa juste valeur. *Les hérétiques ne nièrent jamais l'authenticité des Evangiles, ils prétendirent seulement ou qu'ils n'étaient pas dignes de foi, ou qu'ils étaient falsifiés.* Marcion adressa ce dernier reproche à Luc, le même Marcion, Valentin et leurs disciples, prétendirent que dans ces écrits la doctrine pure de Jésus était mêlée d'idées et de dogmes judaïques.

Il serait inutile de répéter ici ce que d'autres ont dit et prouvé depuis longtemps, à savoir que Marcion et Valentin, et en particulier les disciples du dernier, Ptolémée, Héracléon, Théodotus, Marcus et Bardesanus, si l'on veut compter celui-ci parmi eux, ont connu nos évangiles, s'en sont servis, et les ont reconnus comme authentiques. Mais il est bon de faire remarquer quelle force de preuve renferment ces faits incontestables. On peut la résumer dans les propositions suivantes : Quelle preuve moins suspecte et plus convaincante peut-on apporter de la légitimation d'un écrit, que la reconnaissance pleine et entière de son authenticité, émanant d'hommes dont il contredit tous les préjugés, et dont les adversaires réclament ce même écrit comme leur propriété particulière et comme un des principaux moyens de preuve contre eux? Quelle preuve, je le demande, peut être plus certaine et plus évidente que la conduite de ces hérétiques qui, serrés de près par les orthodoxes, se voient forcés de recourir au plus misérable faux-fuyant, et repoussent comme non dignes de foi ceux dont le témoignage devait être préféré à tous les autres dans la question; tandis qu'en attaquant l'authenticité, ce qui à cette époque (vers la moitié du second siècle et même avant) ne devait pas être difficile, si d'une part un intérêt positif présidait aux recherches, et que de l'autre la chose ne fût pas inattaquable de tous les côtés, ils se seraient mis d'un seul coup, par la voie la plus courte et la plus raisonnable, au-dessus de leurs ennemis. Une preuve tirée du témoignage des hérétiques est encore plus forte et plus irrésistible que celle qui résulte des plus anciens témoignages de l'Eglise, parce qu'on ne peut peut penser qu'ils se soient fait illusion à dessein ou par faiblesse et par crédulité : étant toujours présupposé que, dans la première moitié du second siècle un critique habile et intéressé à la réussite pût arriver à la vérité entière. Mais qui pourrait douter de

(1) Tholuck, *Crédibilité de l'histoire évangélique*, traduction de Valroger.

cette possibilité, surtout chez Marcion, le fils d'un évêque du Pont, qui vint de très-bonne heure à Rome, et qui, après Clément Romain, est le plus ancien écrivain de l'Eglise romaine, dont nous avons une connaissance un peu précise? Si les hérétiques, non contents de regarder les écrits évangéliques comme authentiques, les avaient aussi regardés comme dignes de foi, leur témoignage serait plus suspect qu'il ne l'est dans ce cas-ci, dans lequel ils contestent leur crédibilité. En effet, il pouvait être raisonnable d'attaquer l'authenticité, mais des attaques contre la crédibilité, supposaient, dans ceux qui les ont tentées, plus d'impudence qu'il n'en eût fallu pour attaquer l'authenticité. Si donc il avait été possible alors d'attaquer avec quelque succès l'authenticité des évangiles, nous eussions certainement trouvé les hérétiques sur ce terrain, car le combat le plus douteux de ce côté eût été plus décisif qu'une demi-victoire du côté de la crédibilité. La critique comprend mieux cela à notre époque : je ne doute cependant pas que Marcion et Valentin n'aient été aussi clairvoyants. Mais leur position n'était pas la même. Ce qui devait être regardé dans le second siècle comme insoutenable et qui, par là même, n'a pas été soutenu à cette époque, peut être avancé au dix-neuvième d'une manière plausible.

Strauss demande pour l'authenticité d'un livre le témoignage d'un homme qui ait connu l'auteur, « c'est-à-dire d'un témoin « oculaire de l'acte de la rédaction, et d'un « témoin auriculaire de l'assurance de l'au- « teur d'avoir écrit lui-même ce livre; » et, à l'égard des Evangiles, un témoignage capable de maintenir forcément dans la croyance de leur origine apostolique, même contre le résultat possible de la critique interne. Nous ne pouvons plus satisfaire à cette demande, comme le sait parfaitement celui qui nous la fait par cette raison-là même. Eût-on osé porter un tel défi dans la troisième dizaine du second siècle? J'ai peine à le croire; je m'avancerai même jusqu'à répondre : certainement non. Il n'y a donc entre Strauss, Marcion et Valentin, à proprement parler, qu'une différence de position. Ces derniers avaient le malheur de vivre à une époque où l'on eût encore pu trouver des témoins oculaires ou auriculaires de cette espèce, au moins pour le quatrième évangile, et ils en étaient réduits à soutenir l'assertion absurde que les apôtres, Paul excepté, n'étaient pas des témoins dignes de foi de l'histoire de Jésus, à cause de leur judaïsme; Strauss, au contraire, vivant dans notre temps, peut, sans le moindre danger d'être convaincu, réclamer des témoins oculaires et auriculaires de la rédaction de nos Evangiles, tandis qu'il ne pourrait mettre en question la crédibilité des apôtres, sans courir risque d'être honni, et c'est ainsi qu'il se trouve poussé à l'absurde demande de pareils témoins.

Il n'est pas possible de satisfaire à cette demande. Mais si nous avons placé le témoignage oculaire et auriculaire au point le plus élevé de la progression des preuves en faveur de nos Evangiles, le témoignage des hérétiques que nous venons de citer vient se ranger, quant à la force probante, immédiatement après celui-ci, sans qu'aucune autre preuve plus convaincante puisse se placer entre ces deux points. Ce témoignage ne nous donne pas tout ce que nous eût donné le premier, mais il n'en existe aucun autre dont nous puissions attendre plus; et d'ailleurs il est, à mon avis, bien suffisant.

TÉMOIGNAGE DES ENNEMIS DU CHRISTIANISME.

La même situation existe à l'égard des témoignages des ennemis du Christianisme, seulement ils étaient peut-être moins en état que les hérétiques de se convaincre de la solidité des fondements sur lesquels repose l'authenticité des Evangiles reçus dans l'Eglise. Quoi qu'il en soit, Celse connaissait nos Evangiles, s'en servait comme d'écrits authentiques, et il est bien loin de les attaquer de ce côté. Porphyre, comme nous l'apprennent les fragments rassemblés par Mill et l'empereur Julien, d'après ce que l'écrit de Cyrille d'Alexandrie contre lui nous fait connaître, suivirent aussi cette ligne de conduite. Ces hommes, qui ne gardaient aucun ménagement avec l'Eglise chrétienne, seraient arrivés bien plus facilement à leur but et auraient obtenu des résultats plus grands, si, dans leurs débats avec elle, ils avaient osé attaquer l'authenticité des Evangiles. Car s'ils étaient une fois parvenus à se débarrasser de l'autorité de l'histoire écrite de Jésus, et qu'ils n'eussent plus eu affaire qu'à la tradition orale, quoi de plus facile, de plus plausible que de soutenir que cette tradition avait été altérée, et que les chrétiens, dans leur propre intérêt, l'avaient en partie inventée, en partie défigurée, à tel point qu'on ne pouvait plus y reconnaître la vérité qui en faisait le fond? C'eût été là un combat à mort, tandis que les écrits des apôtres, dont personne n'osait contester l'authenticité, plaçaient les chrétiens dans une position si avantageuse, que ce n'était qu'un jeu pour eux de repousser leurs adversaires. J'ai peine à croire qu'on ait voulu opposer à ces réflexions un défaut de tactique de la part des ennemis du christianisme dont nous venons de parler, défaut qui les mettait hors d'état de bien juger la position des choses, et d'engager le combat du côté où la victoire leur eût été plus facile. Si donc les ennemis du Christianisme ont avoué l'authenticité des Evangiles, ce n'est pas parce qu'ils ne voulaient pas la combattre, pour porter leurs attaques sur un point qui leur semblât plus faible et plus décisif, mais parce qu'ils ne pouvaient la contester, malgré toute l'impudence avec laquelle ils combattaient le Christianisme.

RECONNAISSANCE DE LA COLLECTION DES ÉVANGILES DANS L'ÉGLISE.

§ 20.

On sait que depuis le milieu du second

siècle, on ne voit pas différents écrivains ecclésiastiques d'une province ou d'une autre, reconnaître tantôt l'un tantôt l'autre de nos Evangiles, mais bien tous les écrivains de tous les pays, reconnaître les quatre Evangiles à la fois. Pour arriver à l'appréciation complète de cette preuve de l'authenticité de nos Evangiles (car c'étaient bien les nôtres qui étaient ainsi reconnus), il suffit de porter l'attention sur deux points : *d'abord*, on ne peut penser que la primitive Eglise n'ait pas, jusqu'à la moitié du second siècle, possédé les mêmes écrits et qu'elle ne les ait pas reconnus comme émanant des mêmes auteurs. *En second lieu*, l'Eglise, dès la moitié du second siècle, ne reconnaissait peut-être pas tous les écrits qui étaient parvenus à sa connaissance sous le nom des apôtres, et elle ne connaissait peut-être pas déjà tous les écrits véritablement composés par les apôtres. L'Epître de Jacques, la seconde Epître de Pierre, la seconde et la troisième de Jean, étaient en partie inconnues, en partie non encore déclarées positivement authentiques. Toute introduction au Nouveau Testament donne la preuve de ce que je viens de dire.

§ 21.

Ce n'est pas sans aucune restriction que nous soutenons que la première Eglise chrétienne a eu nos Evangiles : car dans le moment même où ils étaient écrits et où ils paraissaient au lieu de leur destination originaire, ils n'étaient pas déjà répandus partout et connus de toutes les Eglises, bien moins encore de tous les chrétiens. Nous soutenons seulement que là où la primitive Eglise avait des Evangiles écrits, ils n'étaient autres que ceux de la moitié du second siècle, que les nôtres; qu'ils fussent tous réunis, ou que ce fût seulement l'un ou l'autre, c'est ce qui n'importe pas ici. Ce que nous avançons est la conséquence des rapports immédiats de temps et de personnes entre ces églises, de la dépendance de l'Eglise de la seconde moitié du second siècle de celle de la première moitié et de celle-ci de l'Eglise des temps apostoliques. Il faudrait diviser les personnes, et séparer les unités en oppositions pour croire le contraire possible.

§ 22.

Originairement les écrits du Nouveau Testament et par conséquent aussi nos Evangiles n'avaient qu'une existence séparée. Chacun arrivait d'abord au lieu de sa destination, et cette destination était quelquefois une seule personne ou une seule communauté de fidèles; quelquefois elle embrassait un cercle tantôt plus petit tantôt plus grand.

Dans cette période qui comprend au moins tout le premier siècle, des personnes ou des communautés isolées pouvaient bien avoir connaissance de plusieurs de nos écrits, en avoir lu ou même possédé plusieurs copies séparées ; mais on ne doit ni ne peut trouver à cette époque aucune trace distincte de la réunion de ces écrits en un tout, de leur publication en collection plus ou moins complète, ni aucun renseignement tendant à prouver qu'ils aient été examinés et confrontés les uns aux autres avec l'importance qu'on accorde à une collection positive d'écrits canoniques.

Ce résultat historique indubitable que dans toute cette période de l'existence des écrits du Nouveau Testament il n'est pas fait si souvent et si expressément mention d'eux par les écrivains contemporains que dans les temps postérieurs, est donc aussi fondé sur la nature des choses. Comme ils étaient dispersés et qu'ils ne se présentaient aux yeux de personne dans leur réunion, personne ne pouvait alors rendre témoignage d'eux. Par là même qu'ils étaient dispersés et tant qu'ils le furent, la parole vivante, la tradition orale était une source bien plus abondante et bien plus complète que la littérature apostolique, et quand on voulait se reporter à l'histoire et à la doctrine de Jésus, on devait plutôt emprunter ses renseignements à la tradition orale qu'à une tradition écrite incomplète. Ainsi, du vivant des apôtres leurs écrits étaient placés bien au-dessous de leur prédication, du commerce immédiat que l'on pouvait entretenir avec eux et de ce que l'on savait ou pouvait apprendre par ce moyen. Ce fut quand leur prédication eut cessé, que leurs écrits commencèrent à exciter un intérêt plus vif. On ne faisait pas en outre, dans cette période, une aussi grande attention aux questions d'authenticité et de non authenticité des écrits que dans les années 130 à 150 après Jésus-Christ, où l'hérésie levait plus hardiment la tête, et tronquait ou interpolait les écrits authentiques existants, ou cherchait à en introduire de controuvés. L'usage des citations appuyées de documents positifs et accompagnées du nom de l'auteur n'avait donc pas dû s'établir dans cette même période. Ces citations ne devinrent réellement significatives et importantes qu'à une époque postérieure, époque à laquelle nous les voyons partout données avec la plus grande précision. Enfin il faut surtout remarquer que la parole écrite des apôtres étant encore peu distincte de la tradition vivante et orale, ces deux sources coulaient côte à côte et dans une union complète, et que les rapports des écrivains contemporains avec l'histoire et la doctrine de Jésus, doivent nécessairement se ressentir de cet état de choses. On doit comprendre aisément à présent pourquoi les citations, dans les Pères apostoliques, nous laissent la plupart du temps dans le doute sur la question de savoir si elles sont empruntées à la tradition orale ou écrite. Quelle que soit leur source, la concordance de la tradition des temps apostoliques avec nos Ecritures est encore une preuve de leur authenticité, sans compter les passages, peu nombreux à la vérité, dans lesquels nos Ecritures sont désignées de la manière la plus directe et la plus indubitable.

CONCLUSION.

§ 23.

Si l'on pèse les témoignages que nous ve-

nons de rapporter en faveur de nos Evangiles, on les trouvera suffisants, chacun en particulier, pour donner à leur authenticité un haut degré de vraisemblance. Mais si l'on vient à les réunir, on est en droit, à ce qu'il me semble, de soutenir l'authenticité avec une certitude historique; du moins aucun ouvrage de l'antiquité, dont l'authenticité n'est mise en doute par personne, ne compte des garants aussi anciens, aussi dignes de foi, aussi nombreux, que nos Evangiles. Mais il ne s'agit ici nullement de déterminer, absolument parlant, jusqu'à quel point les preuves externes que nous avons données établissent l'authenticité des Evangiles; il faut seulement reconnaître si elles sont de nature à autoriser et à diriger l'examen par les preuves internes. L'accréditation de nos Evangiles par les preuves externes est-elle assez forte pour que nous soyons autorisés, obligés même par les lois de la critique, à procéder à l'examen de leur contenu, pour voir s'ils sont dignes de foi? Personne, je crois, ne peut répondre négativement à cette question. Les critiques nouveaux de l'histoire évangélique ont donc tenu une ligne de conduite fausse, contraire à la science et à la saine critique, en commençant de prime abord par examiner les Evangiles, pour voir s'ils doivent s'entendre dans le sens historique ou mythique. Je dis de prime abord; car leur discussion des preuves externes n'est nullement en proportion avec la liberté qu'ils prennent ensuite d'examiner l'histoire évangélique pour reconnaître si elle n'est pas mythique. Leur conduite est ici purement arbitraire. Cette critique, qui se vante de ne s'appuyer sur aucune présupposition, est ici tellement hypothétique, qu'elle s'appuie sur le caractère mythique de l'histoire évangélique, caractère qu'il faudrait d'abord prouver, pour établir la règle de la preuve de son authenticité, et pour demander « la nécessité d'un témoignage capable de maintenir forcément dans la croyance de l'origine apostolique de nos Evangiles, même contre le résultat possible de la critique interne » (résultat qu'il suppose déjà ici). En présence d'un pareil système, il est un mérite que des juges compétents et éclairés eussent dû refuser à l'exégèse de Strauss: c'est celui d'être véritablement scientifique.

CARACTÈRE HISTORIQUE DES ÉVANGILES.

Qualités communes aux récits évangéliques.

§ 24.

Il est évident que nos Evangiles sont et veulent être des livres historiques. Mais ce fait n'autorise pas à juger leur récit historique d'après un type que l'on se soit fait d'avance et sans mûre réflexion, et à leur appliquer une règle étrangère. Cela s'est fait cependant bien souvent; et c'est à peu près là la source unique de presque toutes les objections formulées à notre époque contre l'origine apostolique du premier évangile.

Rien n'est plus naturel que de penser que l'histoire évangélique s'est formée selon l'idée qui lui est propre et son but particulier, et en revanche on ne peut faire une demande plus raisonnable que celle de rendre dépendant de ce principe et non d'aucun autre, le jugement que l'on porte de cette même histoire.

Et d'abord c'est une idée fausse de croire que les évangélistes ne voulaient que donner l'histoire de la vie de Jésus, ou même seulement de sa vie publique. Leur principal but était bien plutôt d'*établir au moyen de l'histoire la croyance en Jésus comme Messie* (Jean, xx, 30, 31), *en sorte que chez eux l'histoire est toujours subordonnée au point de vue didactique qui lui sert de base.* Cette propriété historique-didactique des Evangiles, propriété que personne ne conteste, mais à laquelle on fait trop peu d'attention, fait cesser de prime abord le grand scandale causé par la différence du récit synoptique et de celui de Jean. Qui osera soutenir que les évangélistes n'ont pu donner la preuve de la croyance qu'ils voulaient établir, qu'en suivant complétement le fil de l'histoire de la vie publique de Jésus? Je ne puis moi-même voir ce que cette marche aurait eu de conforme au but qu'ils se proposaient que dans la présupposition de rapports tout généraux et pour ainsi dire abstraits, rapports dans lesquels les évangélistes n'étaient pas placés quand ils écrivaient. Si la plus grande partie des faits qui ont rapport à la mission de Jésus comme Messie, sauf le baptême et le dernier séjour à Jérusalem, avaient eu pour théâtre la Galilée et la Pérée, je ne vois pas pourquoi les premiers évangélistes n'auraient pas pu borner là leur récit, et pour produire une impression plus forte par l'unité de leur exposition historique, passer sous silence les voyages à Jérusalem à l'époque des fêtes, voyages que tout juif n'ignorait pas que Jésus avait dû faire en sa qualité de pieux Israélite. Si nous admettons que Jérusalem n'a été le théâtre que de la plus petite partie des faits de Jésus comme Messie, opinion complétement établie par la comparaison de Jean avec les synoptiques, nous reconnaîtrons que les premiers évangélistes pouvaient ne pas faire des événements arrivés dans cette ville, le texte de leurs preuves de la mission divine de Jésus, tandis que cette conduite de leur part ou d'autres circonstances particulières pouvaient prescrire une autre marche à Jean, écrivain postérieur et qui paraît avoir eu connaissance de leur tradition.

On peut assigner la même cause à la limitation originaire du commencement de l'histoire évangélique, ainsi qu'aux nombreuses lacunes qui se rencontrent dans l'histoire de la vie publique de Jésus. Si les évangélistes n'avaient eu l'intention que de faire une histoire en tant que telle, ils nous eussent laissé une biographie de Jésus; car ceux qui se seraient intéressés à une histoire de Jésus, en tant qu'histoire, auraient pris part à tous les événements de sa vie, et auraient été d'autant plus satisfaits qu'on leur en aurait raconté un plus grand nombre. Mais les faits divins de la vie de Jésus étaient seuls

capables de donner la preuve immédiate de sa mission et de remplir ainsi le but principal des évangélistes, et l'époque de la mission de Jésus date de l'apparition de saint Jean-Baptiste, époque à laquelle on voit la liaison intime de la nouvelle révélation avec l'ancienne, qui avait été prédite par les prophètes de l'Ancien Testament. (Comp. Marc. I, 1-4.) Les preuves de la croyance dans l'esprit des premiers chrétiens se séparaient en deux classes principales : les unes se basaient sur les miracles, les autres sur l'accomplissement des prophéties. On doit donc s'attendre à voir omettre ou traiter très-légèrement, même dans l'histoire de la vie publique de Jésus, tout ce qui ne se rattache pas immédiatement à ces deux points. En voilà assez sur les caractères communs aux Evangiles.

PROPRIÉTÉS DISTINCTIVES DES RÉCITS ÉVANGÉLIQUES.

Saint Matthieu (1).

§ 25.

Nous venons de parler d'une manière générale de la différence des récits synoptiques et de celui de Jean. Parmi les récits synoptiques celui du premier évangile est le plus original, et en même temps celui qui s'écarte le plus décidément de Jean. Il sera donc suffisant d'examiner de plus près ces deux parties externes de l'ensemble des Evangiles de Jésus-Christ.

§ 26.

Aucun évangile ne s'écarte autant que celui de Matthieu de la précision historique dans le récit des faits de Jésus comme Messie. Mais, d'un autre côté, aucun autre évangile ne nous donne d'une manière aussi complète et aussi immédiate, la preuve de la mission divine de Jésus, par les deux genres de preuves généralement admis alors, les miracles et l'accomplissement des prophéties. Ce désordre dans l'histoire était une conséquence du point de vue des preuves auquel il écrivait, comme nous l'avons remarqué plus haut. Le caractère dogmatique du premier évangile domine toute l'histoire. Aussi ce n'est pas sa faute si l'on ne sait pas s'élever à son point de vue, et si l'on se fonde complétement sur la manière moderne d'écrire l'histoire, pour juger un historien du premier siècle, un habitant de la Palestine. Ce n'est pas non plus sa faute, si l'on a obtenu ainsi de faux résultats, car loin de cacher sa tendance dogmatique, il la produit au grand jour, comme doivent le savoir mieux que personne les derniers critiques qui prétendent avoir trouvé chez lui les traces les plus distinctes de récits contraires à l'histoire, mais qui sont restés à moitié chemin, ou plutôt se sont trop pressés de crier victoire. Matthieu ne cesse d'être *historique* que pour être dogmatique; il s'écarte de l'histoire tout en en ayant la connaissance la plus exacte, c'est-à-dire : *il n'est pas historique dans ce sens qu'il ait voulu faire un récit dans lequel l'ordre chronologique et l'arrangement précis et local fussent fidèlement observés à l'égard des éléments historiques particuliers, quoiqu'il soit chronologique en masse et qu'il ne manque pas d'un certain arrangement local.*

§ 27.

Cette manière de traiter l'histoire, manière propre à Matthieu, et qu'il se permettait dans l'intérêt des preuves de la croyance, nous révèle un tact plus sûr que celui de tous les autres évangélistes, et nous explique pourquoi Matthieu place quelquefois côte à côte des discours dont les sujets sont analogues, mais qui ont été prononcés dans des temps et des lieux différents et dans des circonstances diverses (ch. I, VII, X, XIII, XVIII, XXIII, XXIV, 25), tout en ayant l'air de les présenter comme prononcés dans le même temps, le même lieu et la même occasion. (Comp. VIII, 1-XI, 1-XIII, 53; XIX, 1-XXVI, 1.) Quelquefois aussi, quoique beaucoup moins souvent, le fond d'un événement sert de centre d'attraction et groupe autour de lui d'autres évenements homogènes, mais qui sont séparés par le temps et le lieu, comme dans les chapitres IX, 1-8, 9-13, 14-17; XII, 1-8, 9-14 (comp. Luc, VI, 1-5, 6-11; XIV, 3-12); et cependant Matthieu ne les unit pas d'après le principe qui les rapproche, et par conséquent d'une manière logique, mais bien suivant leur caractère en tant qu'événements, c'est-à-dire par des désignations de temps et de lieux (IX, 14; XII, 9; XIV, 13). De là on conclut avec une précipitation impardonnable, que Matthieu n'a suivi aucun ordre, et qu'il n'a pu avoir l'intention d'en suivre un, parce qu'alors il eût dû éviter le faux vernis qu'il se donne en rassemblant ces éléments de discours, et ne pas lier les uns aux autres par des désignations de temps et de lieux, des événements évidemment réunis arbitrairement.

Si cette opinion au sujet de notre évangile était fondée ainsi que la conclusion basée sur elle, son origine apostolique serait alors très-problématique. Mais cette manière d'envisager l'histoire évangélique de Matthieu est le résultat de la confusion introduite dans l'esprit du critique par des idées modernes, confusion qui lui a fait méconnaître le caractère juif qui est propre à l'évangéliste. L'évangile, comme nous l'avons déjà remarqué, suivant dans sa marche générale la forme historique, doit par là même renfermer des désignations de temps et de lieux. En effet, les évenements particuliers qui forment les points de raccord particuliers dans la marche de l'histoire, y sont indiqués tant par eux-mêmes que dans leurs rapports mutuels avec une grande exactitude locale et chronologique, quoique le plus souvent d'une manière générale et peu déterminée; mais jamais ce qui vient se rattacher à ce cadre historique, par des lois logiques ou dans un but dogmatique, ne prétend à la précision historique, absolue et relative.

Ce classement a une double base, tantôt les discours, tantôt les faits. Lorsque Mat-

(1) Kuhn supprime partout le mot *saint*, que nous avons souvent mis dans son texte.

thieu, après avoir raconté que Jésus parcourut la Galilée après la captivité de Jean, enseignant, annonçant la joyeuse nouvelle du royaume du Messie, guérissant les maladies et les infirmités du peuple, en sorte que sa renommée s'était étendue au loin et avait attiré une foule de peuple à sa suite, lorsque Matthieu, dis-je, vient lier ensuite à ce fait le voyage sur la montagne, qui était connu de ses lecteurs, et la prédication au peuple, et cela sans aucune désignation chronologique; lorsqu'à ces renseignements il vient joindre tout ce qui, dans son essence ou sa tendance, a quelque rapport avec eux, sans que cela ait été prononcé ici dans ce lieu ni à cette époque; que peut-on lui reprocher, sinon qu'il révèle ainsi un but dogmatique, auquel il subordonne la précision ordinaire de l'histoire? Chacun comprend alors facilement qu'il était très-conforme à la nature de ces éléments de discours qu'il a rassemblés, de se trouver unis immédiatement, sans que les rapports de temps et de lieux vinssent troubler leur ensemble, et d'être présentés ainsi comme un discours d'un seul jet. Plus il y a d'art dans leur réunion, plus elle trahit un but dogmatique, et plus elle annonce d'habileté dans celui qui a entrepris de subordonner le principe purement historique au principe dogmatique. Pour faire une exposition de ce genre qui ne laissât rien à désirer, il eût fallu plus de talent que Matthieu n'en possédait. Il suit dans son travail la méthode la plus simple, et range les faits les uns à côté des autres par de vagues désignations de temps et de lieux, parce qu'un arrangement plus habile des faits particuliers est au-dessus de sa pensée. Mais il faut ignorer complétement la tendance de cet écrivain, ou avoir imaginé *a priori* une méthode qu'il a dû et voulu suivre en écrivant pour prendre à la lettre ces vagues désignations.

§ 28.

Pour donner à ces vues plus de clarté et de solidité, examinons les détails *particuliers*. La remarque v, 1-3, ἀνέβη εἰς τὸ ὄρος ἐδίδασκεν αὐτοὺς λέγων, sert d'introduction au sermon appelé de la montagne, et la remarque, viii, 1,2, καταβάντι δὲ αὐτῷ ἀπὸ τοῦ ὄρους — λεπρὸς ἐλθὼν λ., le lie au récit suivant. Suit-il de là nécessairement, ou même aussi clairement qu'on le pense, que Matthieu le désigne comme appartenant au même moment et au même lieu? Nullement! On doit seulement en conclure que Jésus étant, comme on vient de le dire, sur la montagne, et *avant* la guérison du lépreux, *a donné quelques-uns des enseignements que nous trouvons dans le sermon sur la montagne;* peut-être les huit béatitudes et d'autres choses qui s'y rattachent naturellement. Il faut toutefois convenir que cette dernière conclusion serait tout aussi arbitraire que la première, si elle ne trouvait sa confirmation dans tout le plan et l'esprit de l'Evangile, et si l'on ne trouvait pas réellement chez Luc à d'autres places et avec un autre entourage, beaucoup des choses que Matthieu a incorporées au sermon sur la montagne (1).

Quant au coordonnement des faits, il faut bien distinguer deux cas : le premier est la liaison des faits, qui forme la marche de l'histoire, comme iii, 1, iii, 13; iv, 1; iv, 12, 18; v, 1; viii, 1, 5, 14, etc... On ne peut pas toujours décider avec assurance quand ce genre de liaison a été employé. Cette liaison est facile à reconnaître là où la suite de l'histoire est clairement indiquée dans le récit des événements, comme iii, 1 (relativement à 11, 23); iii, 13; iv, 1, iv, 12. Elle est positive aussi dans le cas où l'on annonce l'arrivée à un lieu où le départ d'un autre, et où la succession est par conséquent déjà indiquée par l'énoncé des lieux, comme v, 1. Comp. avec viii, 1; comp. le dernier avec viii, 5; celui-ci avec viii, 14; viii, 18; comp. avec viii, 28. Il faut cependant remarquer ici, qu'à côté de ces points qui fixent la marche de l'histoire, on a pu placer des faits auxquels le fil naturel de l'histoire eût assigné une autre place, mais qui ont été enlevés à leur entourage historique pour les placer à côté d'autres faits dont le fond est analogue, comme on l'a fait ch. ix, 9-13; 14-17. Ceci serait alors la seconde manière de coordonner les faits, la manière arbitraire historique. Car lorsque Matthieu se sert de la formule vague καὶ παράγων ἐκεῖθεν, ix, 9-13, et du mot τότε encore plus vague, ix, 14-17 : pour joindre ces passages à ix, 1 et suiv., nous ne sommes pas encore complétement dans la nécessité de rapporter l'un au même temps, l'autre au même lieu, que le récit qui le précède. Mais le παράγων ἐκεῖθεν s'applique seulement à la ville de Capharnaüm dans l'enceinte ou dans les environs de laquelle était Jésus quand il appela Matthieu à sa suite, et le mot τότε, en sa qualité de particule de temps, exclut toute désignation de lieux, et est souvent employé comme particule dans un sens très-vague par Matthieu lui-même, comme le mot *alors* dans un sens absolu. Mais comment reconnaîtrons-nous quand ces formules doivent être prises dans un sens si large, qu'elles cessent de conduire la marche de l'histoire en tant qu'histoire, pour ne servir qu'à fournir de nouvelles preuves pour renforcer le point de vue pratique, d'après lequel elles sont adoptées? Nous concluons à la possibilité, d'une manière historiquement arbitraire, de lier les faits chez un écrivain comme Matthieu, quand ces mêmes faits sont analogues quant au fond, et dans ce cas l'arbitraire historique trouve sa justification dans la loi didactique à laquelle l'écrivain obéit. Nous concluons à l'existence réelle d'une liaison de cette nature, lorsque l'opinion opposée succombe sous le poids des difficultés internes, comme la vocation de Matthieu, ix, 9 et suiv., ou quand la même histoire est placée

(1) Il serait tout aussi naturel de supposer que le Sauveur, prenant soin de graver dans les esprits les mêmes maximes, les répétait très-souvent. On voit que dans ces circonstances, comme dans beaucoup d'autres, les Allemands évitent avec soin les hypothèses les plus simples.

ailleurs par un autre écrivain et environnée de circonstances bien plus vraisemblables, ce qui arrive dans Luc, par rapport aux passages IX, 14 et suivants, car Luc n'introduit pas sur la scène les disciples de Jean : Luc, V, 33 et suivants. Outre ces passages, comp. Matth. XIV, 3-12 ; XII, 1-8 ; 9-14, et Luc, VI, 1-5 ; 6-11. D'après la voie dans laquelle Matthieu est entré, cette marche historique arbitraire paraît, à mon avis, portée si loin chez lui, que je pense qu'il savait fort bien à quelle époque appartenait l'expulsion des marchands du temple, Jean, II, 14 et suivants, lorsqu'il l'a rapportée au dernier séjour de Jésus à Jérusalem, et cela parce que cette histoire lui paraît très-importante, et qu'il n'eût pu la raconter ailleurs, puisqu'il passe sous silence tous les voyages à Jérusalem au temps des fêtes, à l'exception du dernier. Dans le cas où Matthieu se trouvait ici, cette transposition du fait n'altérait en rien, à proprement parler, la vérité de l'histoire, puisque le véritable caractère de ce récit tenait au lieu de la scène. Les transpositions sont encore bien plus indifférentes à l'égard des discours : un écrivain qui, comme Matthieu, écrivait dans un but tout dogmatique, ne devait se faire aucun scrupule de les donner, sans prendre soin de les rattacher aux temps et aux lieux dans lesquels ils avaient été prononcés, pour s'attacher uniquement à nous communiquer avec fidélité leur substance. Je ne voudrais donc pas soutenir que les discours de Jésus que Matthieu nous donne, aient été tous prononcés précisément en Galilée, pays auquel cependant Matthieu limite la scène de son histoire. Certes, s'il avait su qu'un jour ses lecteurs mettraient en question si Jésus s'était donné dès le commencement pour le Messie, et si, dès le début, il avait envisagé son royaume du côté spirituel, comme à la fin de sa vie, il n'aurait pas pris, à l'égard des discours de Jésus, une liberté qui lui a paru sans importance, même à l'égard d'un grand nombre de faits.

§ 29.

Je n'approuve pas, du reste, l'assertion de Olshausen qui exagère beaucoup la méthode de liaison des matériaux suivie incontestablement par Matthieu, et va jusqu'à lui prêter une conclusion dont la conséquence est presque l'anéantissement de son caractère historique ; ses expressions sont déjà trop fortes lorsqu'il dit que l'intérêt chronologique et local est *complétement* mis en arrière, et la conséquence qu'il en tire est tout à fait fausse : « Quoiqu'il soit vraisemblable, dit-« il, que Matthieu, en sa qualité de Galiléen, « nous raconte principalement les événe-« ments arrivés en Galilée, son récit est « cependant si général (comp. IX, 35, à X, « 1 ; XI, 1, 2, 7 ; XII, 1, 9 : XV, 22), qu'il peut « aussi bien se rapporter aux événements « de Judée qu'à ceux de Galilée. On agit « donc sagement, dans l'appréciation d'un « ouvrage comme celui de Matthieu, qui « est évidemment dominé par de tout autres « rapports que les rapports chronologiques « et locaux, en n'attachant aucune impor-« tance à ces deux points, sauf toutefois les « cas où la connexion indique expressé-« ment un rapport soit de temps, soit de « lieu. » Je ne nierai pas qu'un évangile tel que Olshausen le conçoit, dans lequel le point de vue historique est complétement absorbé par le dogmatique, ne soit possible ; je pense même que Matthieu n'avait qu'un pas de plus à faire dans la voie dogmatique qu'il a adoptée pour composer un tel évangile. Mais on trouve si peu de traces d'une telle marche dans les temps apostoliques, qu'on ne pourrait produire un seul exemple d'un abandon complet du point de vue historique de l'Evangile, même dans la prédication apostolique qui, d'après sa nature, devait incliner très-aisément vers cette tendance. Les évangiles de Marc et de Luc prouvent, au contraire, en tant qu'ils sont basés sur la prédication apostolique, qu'elle attacha tout en partie plus d'importance à l'histoire que Matthieu.

La différence importante qui existe chez Matthieu, entre les points chronologiques et locaux, a tout à fait échappé à Olshausen. Le côté local y est établi d'une manière bien plus précise et expresse que le côté chronologique (comp. III, 1-13 ; IV, 12, 18, 23-25 ; VIII, 5 ; IX, 35-38 et suiv.). Le côté local porte bien plus sur les faits, d'après leur nature, que sur les discours, qui dépendent davantage de la chronologie. On ne peut donc, sans la mauvaise foi la plus choquante et l'arbitraire le plus évident, reprocher à cet auteur d'avoir procédé aussi librement à l'égard des faits qu'à l'égard des discours, quand il est manifeste qu'il a pris beaucoup plus de soin de la désignation des lieux que de celle des temps. On ne peut, en particulier, si l'on admet qu'il a incorporé aux enseignements de Jésus en Galilée des éléments tirés des discours prononcés par lui en Judée, vouloir soutenir qu'il a procédé de la même manière à l'égard des faits.

§ 30.

L'examen de ce caractère propre du premier évangile nous offre des résultats peu nombreux, à la vérité, mais incontestables, et qui peuvent servir à un classement vrai de ce qui lui est particulier, quant au temps et aux lieux.

1° En masse, l'évangile procède historiquement. Le progrès de son histoire est en partie exprimé chronologiquement, en partie indiqué par les changements de lieux qu'on y trouve désignés. Depuis l'entrée en scène de Jean jusqu'au dernier voyage à Jérusalem, la succession des événements isolés et indépendants n'est désignée nulle part d'une manière précise, et la comparaison avec le quatrième évangile est le seul moyen d'arriver à des résultats plus exacts à cet égard. Il est seulement certain que le rapprochement immédiat de deux événements, qu'ils soient liés ou non par une particule de temps (telle que τότε), n'est pas une raison suffisante de conclure à la succession immédiate de ces évé-

nements. On rencontre, au contraire, des lacunes dont quelques-unes sont très-grandes; par exemple, III, 1; IV, 12. Mais, généralement, l'ordre dans lequel les récits sont rapportés détermine la marche de l'histoire elle-même. Au contraire, les événements dont le fond offre une connexité évidente avec celui qui les précède, dans le cas même où ils lui sont liés par une particule (vague) de temps ou de lieu, peuvent toujours et doivent souvent (nous avons dit plus haut dans quels cas) être considérés comme n'ayant aucune cohésion historique avec ce qui les entoure. De là la possibilité que des événements que Matthieu raconte avant ou après d'autres événements aient eu lieu après ou avant d'autres événements.

2° On peut en général, à la vérité, distinguer dans les discours de Jésus ce qui est antérieur et ce qui est postérieur; cependant Matthieu a suivi sur ce point une marche si libre, qu'on est presque toujours obligé de regarder l'époque à laquelle ils appartenaient comme douteuse.

§ 31.

Parmi les deux formes dogmatiques des preuves de la croyance, le prodige et les prophéties, c'est sur la dernière que Matthieu appuie le plus souvent et de la manière la plus expresse. Cependant, la preuve par les miracles joue aussi chez lui un rôle important. Sous le rapport matériel, il y a *trois points de vue* entre lesquels il divise pour ainsi dire toute l'influence publique de Jésus : il montre Jésus comme *Messie enseignant*, comme *Messie faisant des miracles*, et comme Messie *fondateur d'une société* (l'Église). Comp. les passages caractéristiques IV, 23-25; IX, 35, 38. Nous devons, sous ce rapport, signaler son évangile comme *la plus parfaite des expositions primitives de la vie de Jésus, et comme étant plus propre que les autres à servir de base à une exposition secondaire et scientifique.*

ÉVANGILE DE SAINT JEAN.

§ 32.

La propriété particulière externe du quatrième évangile consiste *premièrement* en ce qu'il fait commencer la vie publique de Jésus, comme Messie, immédiatement après le baptême (I, 52, et II, 11), tandis que, suivant les synoptiques, elle ne commence qu'après l'emprisonnement de Jean-Baptiste (Matth. IV, 12; Marc. I, 14.—Pour Luc, IV, 14 et suiv., comp. plus haut); *secondement*, en ce que, sans passer complétement sous silence la Galilée et la Perée, il transporte principalement le théâtre de la vie publique du Messie dans la Judée et à Jérusalem (comp. II, 1-12; IV, 43-46 et suiv.; VI, 1-59; VII, 1; X, 40 et suiv.), au lieu de le placer en Galilée et en Perée exclusivement avec les synoptiques, ou au moins pour la plus grande partie des faits, comme l'histoire elle-même le demande (il faut excepter ici l'histoire du baptême et des derniers événements de la vie de Jésus, que tous les évangélistes s'accordent à placer en Judée et à Jérusalem); et *troisièmement*, en ce qu'il nous donne un jalon chronologique par la mention de la fête à Jérusalem, tandis que les synoptiques nous laissent sans aucun renseignement chronologique dans toute la durée, ainsi que dans les phases isolées de la vie publique de Jésus.

§ 33.

Les propriétés particulières internes de cet évangile sont encore plus marquantes. On n'a pas encore, à mon avis, répondu d'une manière satisfaisante à la question de savoir quel est le point de vue distinct et particulier qui domine tout l'évangile de Jean.

Le ton fondamental de l'évangile de Jean n'est pas le même que celui des autres évangiles. Il a pour but, à la vérité, comme ceux-ci, de prouver la croyance en Jésus comme Messie (Jean, XX, 30, 31); et cette preuve se trouve aussi, chez les synoptiques, produite en partie sous la forme apologétique, nommément contre les pharisiens (Matth. IX, 1-17; XII, 1-14; 22-45; XVI, 1-12; XXI, 23, 39). Mais chez Jean, cette preuve est constamment présentée sous la forme apologétique, non-seulement contre les pharisiens, les interprètes des Ecritures et les hauts dignitaires, mais surtout contre le judaïsme lui-même. Comp. I, 8, 11, 17, 18, 20; II, 18, 24; III, 11, 10, 32; V, 43, 47; VI, 32; VII, 7; VIII 23, 37, 43 et suiv., 47; X, 26; XII, 31; XIV, 30; XV, 18-25; XVI, 8-11, 33; XVII, 16.

En terminant la première partie de son ouvrage, l'histoire de la vie publique de Jésus jusqu'à peu de jours avant sa mort, l'évangéliste reproche aux Juifs de ne pas croire à Jésus, quoiqu'il leur eût prouvé par bien des signes qu'il était leur Sauveur et leur libérateur, et il indique en même temps ce que cette faute avait de fatal (Jean, XII, 37-43). Ils ne croyaient point en lui, dit-il, quoiqu'il leur eût prouvé, par des signes indubitables, qu'il était bien celui pour lequel il se donnait. Cela ne peut en rien diminuer la gloire de Jésus; la faute en est aux seuls Juifs. Mais ce n'est pas un effet du hasard que la plus grande portion de la nation ait tourné le dos au Messie : cela était prévu dans les conseils divins, dont le prophète nous a donné une connaissance précise. Il fallait que le Messie éprouvât cette destinée, qui, ayant été prédite du Messie et accomplie dans la personne de Jésus, loin d'affaiblir sa dignité, l'établit d'une manière plus solide. En examinant la chose de plus près, on voit que, même parmi les chefs du peuple, il y en avait un grand nombre qui, vaincus par la vérité, croyaient en lui, mais qui, par peur des pharisiens, n'osaient exprimer ouvertement leur croyance. Tout ce que Jean rapporte de Jean-Baptiste et de ses témoignages réitérés sur Jésus, a pour but de défendre Jésus contre les Juifs, et, par suite, de convaincre les Juifs de leur propre faute. Il leur montre que Jean-Baptiste, auquel ils ont accordé une estime et une attention relativement bien plus grandes (Jean, V, 35; X, 41 : comp. Matth. XXI, 26), ne s'est jamais

donné comme le Messie, mais qu'il leur a indiqué positivement Jésus comme le Messie, en déclarant qu'il avait reçu de Dieu la mission de le leur faire connaître. Comp. I, 7, 8, 20 et suiv.; III, 27-30.

Les Juifs allèrent encore plus loin : d'abord ils ne crurent point au Messie; puis ils le haïrent, le persécutèrent et le mirent à mort. Avec quel soin et quelle attention l'évangéliste ne s'attache-t-il pas à montrer, à ce sujet, que la conduite de Jésus à l'égard des Juifs était sans reproche; qu'il ne leur avait donné aucun sujet de le haïr et de le persécuter, et combien peu les occasions qui servirent de prétexte aux mesures juridiques et de police qu'ils prirent contre lui étaient de nature à justifier cette conduite de leur part (V, 16; VII, 21, 30, 32, 47 et suiv.; VIII, 37, 59; IX, 14 et suiv.; X, 39; XI, 47 et suiv.)? La mort du Messie, qui mit un terme à toutes les persécutions des Juifs contre lui, est le second point culminant de l'apologie évangélique, comme l'incrédulité des Juifs en est le premier. L'histoire de Jésus se sépare donc positivement, dans l'évangile de Jean, en deux parties plus distinctes et plus tranchées : le temps de la vie publique, libre et active du Seigneur (ch. I, 19; XII, 50), et le temps de sa passion et de sa mort (XIII-XX). Il ne faut pas croire pour cela que les persécutions des Juifs n'aient éclaté que dans les derniers temps, et que leur incrédulité soit toujours restée passive pendant tout le temps de la vie publique de Jésus; car l'incrédulité et la persécution marchaient de front, depuis la guérison du paralytique à la fontaine de Bethsaïda (ch. V), et ces deux causes, toujours croissantes, amenèrent également le supplice de Jésus.

D'après cela, l'évangéliste ne regarde pas la mort du Seigneur comme un fait isolé, mais comme le terme de la progression croissante de la haine des Juifs, qui se reproduisait sous toutes les formes. Jean suit avec soin toutes les ramifications de ce rapport; et, partant de sa première cause, il parcourt tous les points de son développement : ce qu'aucun des trois évangélistes ne fait. Cette différence dans la marche tient à ce que ce fut à Jérusalem que la persécution se trama, se développa et s'accomplit; c'est-à-dire sur un théâtre sur lequel les synoptiques n'ont placé presque aucun fait de la vie publique de Jésus. C'est pour cela aussi que, chez eux, la mort de Jésus ne paraît pas motivée par l'histoire antérieure. Les synoptiques n'avaient pas toujours devant les yeux, comme Jean, l'histoire en tant que telle; ils étaient encore bien plus éloignés d'envisager, comme lui, tous les points de cette histoire dans leur liaison constante avec son dernier membre, son dénoûment; ils traitaient, au contraire, les faits en eux-mêmes, comme des membres isolés et indépendants, pour en tirer autant de preuves de la mission divine de Jésus. Pour tout dire en peu de mots, le quatrième évangile prouve *la mission divine de Jésus, dans la forme de l'apologie historique de sa mort*, tandis que les synoptiques prouvent le même point, mais sous une autre forme, c'est-à-dire par les faits mémorables de la vie de Jésus. Et chez eux la mort de Jésus, au lieu d'être présentée dans son sens historico-pratique, comme le résultat définitif de toute la peine qu'il s'était donnée pour instruire les Juifs, qui ne le payaient que de haine et d'incrédulité, y figure isolément et dans son sens dogmatique, comme toute autre circonstance remarquable de sa vie.

Jean ne se contente pas de montrer par la voie historique ordinaire (comme nous l'avons dit plus haut) combien les prétextes dont les Juifs s'étaient servis pour motiver leur violence contre Jésus étaient peu capables de justifier leur conduite; il veut encore que ce point suprême, ainsi que le point de l'incrédulité qui lui est subordonné, soit traité théologiquement. Comment Dieu a-t-il pu permettre le supplice injuste de l'innocent, du Sauveur du monde? comment se fait-il que Jésus ait succombé? n'avait-il pas le pouvoir de déjouer les desseins de ses ennemis? n'est-il pas honteux pour le Messie de mourir du supplice d'un malfaiteur? Jean répond à toutes ces questions de diverses manières, la plupart du temps d'après les paroles même de Jésus : le sort qu'il a éprouvé n'a rien de honteux; Jésus, le Messie, devait et voulait souffrir et mourir innocent pour les hommes; c'est dans cette destinée que d'après l'évangéliste est sa plus grande glorification. Sa mort est son propre δόξα et celui de son Père, avec lequel il ne fait qu'un, avec lequel il était au commencement, en sa qualité de Verbe divin, il est devenu homme par amour pour les hommes, et il a voulu paraître comme homme pour sauver l'humanité. On trouve partout dans l'évangile de Jean, et surtout vers la fin, des documents sur tout ce qui tient à la mort de Jesus. Je n'en citerai que quelques passages. Jesus nous exprime de la manière la plus frappante dans la parabole du bon pasteur, (ch. X, particul. v. 15-18; comp. V, 13, 25; XVIII. 11), sa passion et sa mort pour les hommes, ordonnées par Dieu et cependant libres. Il nous explique sa propre glorification et celle de son Père dans sa mort, ch. XII, 23-28; XIII, 31-33; XVII, 1 et suiv., et sa mission divine pour le salut du monde dans le ch. III, 14-23, qui contient aussi une allusion à sa mort.

§ 34.

Si cette opinion sur le but essentiel et propre de l'evangile de Jean donne l'intelligence de son caractère historique, principalement là où il diffère des synoptiques, le prologue et les longs discours sublimes de Jésus nous révèlent d'autres caractères particuliers à cet évangile qui sont d'une grande importance pour juger son côté historique, côté qui ne peut s'expliquer du point de vue auquel on s'est placé jusqu'ici. Car bien que pour raconter dignement la mort de Jésus, il fût nécessaire de parler de la manière la plus élevée et la plus précise de sa nature, de sa naissance, de sa destination et de sa personnalité, il n'était cependant pas nécessaire de le faire comme Jean au commence-

ment du quatrième évangile. Il eût été suffisant et bien plus conforme au but qu'on se proposait, de placer les explications les plus frappantes en différents endroits, suivant les besoins de la situation historique, au lieu de les rapporter toutes ensemble et complétement en dehors de toute connexité historique. C'est ce qui est arrivé par le fait, et nous retrouvons dans différents passages de l'évangile toutes les doctrines contenues dans le prologue sur le Christ, en sorte que ce prologue ne paraît être de ce côté que l'argument du tout, le sommaire préalable et général de la christologie contenue dans l'évangile. Mais qu'est-ce donc que cette intelligence de la christologie contenue dans les paroles de Jésus et dans les réflexions de Jean, relativement à laquelle le prologue paraît être plutôt une déduction de l'idée du Christ qu'une revue sommaire de ses différents rapports avec Dieu et le monde, mentionnés çà et là dans l'évangile?

Comme nous l'avons dit ci-dessus, le quatrième évangile est *antijudaïque*, mais seulement en tant que l'histoire de Jésus l'est elle-même. Cependant une méthode d'exposition aussi fortement dominée par cette tendance ne peut s'expliquer sans une cause particulière et un but tout spécial. Car bien que tous les éléments antijudaïques soient empruntés à l'histoire, la réunion et la concentration de tous ces éléments sur un seul point (la mort de Jésus) aux dépens de tout le reste, n'en est pas moins une œuvre de l'évangéliste, une marche purement subjective dont il faut trouver l'origine dans quelque vue spéciale, ou dans laquelle il faut voir un effet, c'est-à-dire une réalisation particulière du but général de l'histoire évangélique, de la preuve, de la croyance, pour ne pas la regarder comme arbitraire ou même fortuite. Les épîtres de cet évangéliste, et surtout les circonstances de temps dans lesquelles il écrivait son évangile, nous conduisent à cette opinion qui, du reste, est basée sur la chose en elle-même. L'appel aux épîtres est d'autant plus décisif que Jean les a écrites dans le même but que l'évangile, (I Jean, v. 13; comp. Jean, xx, 30, 31.) Pour ce qui concerne les circonstances de temps, dès le temps de Paul, un faux principe avait passé du judaïsme dans le Christianisme juif. L'inimitié originelle du judaïsme contre la personne de Jésus se perpétua plus tard de la même manière parmi les juifs chrétiens, dans l'Ebionitisme et principalement dans le Gnosticisme juif de Corinthe. L'Ebionitisme reconnaissait bien le Messie dans Jésus, mais il ne reconnaissait pas sa dignité personnelle dans son étendue, et surtout son influence personnelle par la mort de la croix. L'apologie de la mort de Jésus par l'exposition de sa personnalité divine, qui pouvait d'abord n'être dirigée que contre le judaïsme, devait d'autant plus s'adresser aussi au Christianisme judaïque qui était étroitement uni au judaïsme, qu'elle fut écrite à une époque où la tendance levait hardiment la tête, et qu'elle partait d'un pays sur lequel cette tendance exerçait une grande influence, l'Asie Mineure et Ephèse. L'opposition à cette tendance n'a pas, du reste, dans l'évangile, le caractère polémique direct, mais simplement apologétique, comme cela convenait à un évangile. Une polémique directe pouvait, au contraire, trouver place dans les Epîtres; aussi la voyons-nous dans les Epîtres de Jean.

L'intention de s'adresser à l'Ebionitisme et au Gnosticisme juif s'exprime chez Jean dans beaucoup de points essentiels, tantôt immédiatement et matériellement, tantôt d'une manière médiate et formelle. Si nous considérons l'évangile dans son but final comme apologie de la mort du Messie, nous voyons que l'évangéliste avait en vue les ébionites et Cérinthe qui ne savaient pas conserver la Divinité sous l'humanité de Jésus, et enseignaient que Jésus, uni au λόγος ou esprit du Messie, n'aurait pas pu souffrir et mourir, que dans cette union il aurait remporté la victoire sur ses ennemis, que par cela même, sa passion et sa mort n'ont pu avoir lieu qu'après la séparation du Verbe de lui, et n'ont alors été que la passion et la mort d'un homme, et par conséquent n'ont pu opérer le salut des hommes. Le fondement de la croyance était ainsi détruit, et le dogme principal de la prédication apostolique rejeté. Jean, au contraire, dans son histoire évangélique, s'attache à montrer que l'excellence du Verbe a toujours été visible et efficace dans l'humanité de Jésus, que le Messie, et non l'homme Jésus, a voulu et dû souffrir, que sa mort étant la cause de la vie de l'humanité est en même temps la plus haute glorification du λόγος du Père.

Cérinthe et les ébionites enseignaient que l'esprit du Messie s'était reposé pour la première fois sur Jésus, à son baptême; avant, il n'était qu'un homme, fils de Joseph et de Marie, par la voie naturelle de la génération, remarquable à la vérité par sa sagesse et sa vertu, mais n'étant du reste nullement investi d'une force divine particulière, ni doué par sa nature du pouvoir de faire des miracles. Jean combat déjà dans ses épîtres cette dernière doctrine des ébionites et de Cérinthe, qui est, sans contredit, antérieure à celle que nous avons rapportée d'abord, et dont il n'est pas question dans ses épîtres. L'évangile rassemble ces deux points et enseigne, nommément dans son prologue, dont le principal but est de servir de correctif à l'interprétation ébionitique du prodige du baptême, que le λόγος du Messie s'est fait homme, que, par conséquent, il a habité en Jésus depuis sa naissance, et développé ensuite son excellence sous la forme de l'existence humaine; que malgré cela les Juifs ne l'ont pas reconnu comme Messie et Fils de Dieu, mais l'ont repoussé, tandis qu'il est devenu la source de la vie éternelle pour tous ceux qui croyaient en lui.

Cérinthe et les Juifs gnostiques ne se faisaient pas des idées justes de l'existence antérieure au monde du λόγος, du Créateur du monde et de son rapport avec Dieu. Jean,

dans le prologue et dans l'évangile enseigne l'unité de Dieu et du λόγος; il nous apprend que celui-ci a créé le monde, l'a éclairé dès le commencement par sa lumière, jusqu'à ce qu'à la fin il se soit manifesté lui-même dans l'humanité.

L'apologie de Jean s'adresse à Cérinthe et aux Juifs gnostiques d'une manière formelle quand elle se sert de leur langue théologique et démontre de ce point de vue la vérité évangélique. C'est ce qui arrive de la manière la plus complète dans le prologue où l'évangéliste nous donne une courte théorie pour servir d'introduction à la proposition ὁ λόγος σὰρξ ἐγένετο, et de correctif fondamental aux erreurs des gnostiques.

L'accord des plus anciens renseignements sur le long séjour de Jean en Asie Mineure, avec les écrits qu'on lui attribue, ne permet pas de douter d'abord que son évangile n'ait pu être composé avant la fin du premier siècle, époque à laquelle le Christianisme juif, qui n'était pas encore complétement débarrassé du pharisaïsme et de l'orthodoxie juive, tomba dans l'Ebionitisme; ensuite qu'il n'ait dû être écrit qu'en Asie Mineure, pays dans lequel la philosophie religieuse judaïco-alexandrine commença à s'introduire dans le Christianisme, et y fit germer les fausses doctrines sur la révélation de Dieu dans le Christ, la création du monde et les forces divines; enfin, que l'auteur de cet évangile n'a pu être que Jean qui, en sa qualité de témoin oculaire de l'histoire de Jésus, et étant celui de ses disciples le plus en état d'apprécier les leçons de son maître et de recevoir les impressions, avait conservé en lui la règle impérissable du vrai, et que s'étant trouvé en contact avec ces tendances juives et helléniques, et en particulier avec Cérinthe, savait avec une adresse surprenante adapter sa théologie à la réfutation de leurs erreurs. La connaissance de ces rapports explique la tournure particulière et sublime de son évangile, le choix des discours de Jésus qui avaient cette couleur, ou seulement une tendance de ce côté, l'importance qu'il attache à un petit nombre d'axiomes sur le Christ et son œuvre, par rapport à Dieu et à l'humanité. Il donne aussi la clef de la tendance fondamentale qu'a cet évangile à justifier et expliquer la mort du Messie d'une manière tout à fait historico-pratique et théologique. Les trois premiers évangiles étaient écrits et publiés depuis longtemps, et quand, au lieu de soutenir que Jean et ses lecteurs les connaissaient, il faudrait se contenter de penser qu'ils connaissaient seulement la tradition qui leur servait de base, le rapport à ses ouvrages n'en serait pas moins incontestable dans l'Evangile de Jean. (Comp. Jean, I, 32 et suiv.; III, 24; XI, 2.) Ces premiers évangiles, ainsi que la prédication de Pierre et de Paul dont ils sont l'expression, n'étaient point en état de comprimer l'Ebionitisme et la théologie gnostique judaïco-chrétienne. Ces deux tendances pouvaient au contraire y découvrir des points auxquels elles se seraient rattachées. Jean, qui connaissait ces évangiles, mais qui d'un autre côté était immédiatement frappé des fausses tendances de l'ébionitisme et du gnosticisme juif, ne pouvait avoir égard aux unes sans avoir égard aux autres, rectifier les unes sans rectifier les autres. Son évangile est donc avec les synoptiques dans les mêmes rapports qu'avec l'Ebionitisme et le Gnosticisme juif.

§ 35.

En faisant abstraction des preuves tirées de l'histoire de Jésus en faveur de son caractère de Messie, preuves qui sont communes à tous les évangiles, on peut dire que Jean s'est imposé la tâche de mettre en lumière sur tous les points la mort du Messie, qui n'était motivée ni historiquement, ni justifiée théologiquement par les synoptiques, et que les ébionites comprenaient d'une manière antichrétienne. C'est donc pour cela, et parce que d'ailleurs les synoptiques avaient traité avant lui l'histoire évangélique dans la Galilée, que son évangile a dû s'arrêter plus longtemps à Jérusalem et en Judée, siége de la puissance du judaïsme et centre de l'incrédulité, de la haine et de la violence contre Jésus. Son plan nécessite aussi une marche historique plus rigoureuse que celle des synoptiques qui attachaient peu d'importance au développement successif de l'histoire de Jésus. Aussi ne peut-on méconnaître cette marche chez Jean, si l'on veut seulement faire attention à son énumération des fêtes juives à Jérusalem, qui servent de points chronologiques autour desquels tous les faits se groupent. Il faut donc, sous ce rapport, lui accorder sans réserve la préférence.

On se demande ensuite jusqu'à quel point l'élément de la doctrine, le caractère de Jésus dans ses discours, les paroles de Jean-Baptiste et autres points semblables, nous sont transmis avec une précision historique complète. Il est certain qu'un grand nombre de paroles de Jésus furent comme perdues pour ses disciples, parce qu'ils n'étaient pas à leur hauteur, et que ceux-ci ne les consignèrent même pas dans leurs ouvrages, soit qu'elles fussent sorties de leur mémoire, soit qu'ils fussent incapables d'en exposer le véritable sens. La plus grande capacité sous ce rapport est évidemment du côté de Jean; et il écrivait aussi dans des circonstances plus favorables que les synoptiques. Jean, par suite d'influences diverses et des moyens de se former qu'il avait à sa disposition, se trouvait placé à un point de vue intellectuel très-élevé, qui le mettait en état de comprendre et d'exposer ce que sa mémoire avait conservé de plus sublime des enseignements de Jésus. On ne doit pas faire difficulté de reconnaître que cette philosophie orthodoxe et la forme particulière de la disposition et de la tournure d'esprit dans lesquelles il se trouvait alors, n'aient exercé quelque influence sur la forme de son exposition, et en particulier sur la méthode adoptée par lui, d'agrandir et d'élaborer un petit nombre d'idées pour en former un grand tout. Cela est surtout évident dans les transitions et les

continuations inaperçues de discours étrangers les uns aux autres, qui sont exécutées avec tant de vérité et d'art qu'elles échappent complétement à un grand nombre de commentateurs. [Comp. I, 16-18; III, 16-21, 3-36.] (1).

CHAPITRE XVII.

LES VIES DE JÉSUS.

Parmi les adversaires du docteur Strauss, les uns se sont contentés de démontrer les impossibilités et les contradictions du système mythique; d'autres, voulant pousser leur formidable antagoniste jusque dans ses derniers retranchements, ont essayé de répondre à toutes les difficultés particulières que le *théologien* de Tubingue s'est fait un plaisir d'accumuler contre l'histoire évangélique. La patience est le caractère du génie allemand, et cette tâche immense qu'aucun théologien français n'a osé entreprendre jusqu'ici, plusieurs écrivains distingués d'au delà du Rhin l'ont embrassée avec un empressement digne des plus grands éloges. En parlant des savants qui n'ont pas reculé devant ce prodigieux travail, nous devons surtout citer Kuhn, Eschenmayer, Néander et Sepp. Sans doute ceux qui ont pris à tâche de réfuter sur ce terrain les extravagances du système mythique ne sont pas tous partis du même principe, et n'ont pas dû arriver aux mêmes conclusions positives. Pour ne parler que des quatre théologiens que nous venons de nommer, il s'en faut beaucoup qu'ils appartiennent tous au même ordre d'idées. Eschenmayer et Néander sont protestants, Kuhn et Sepp sont catholiques, mais Kuhn fait partie de l'école de Tubingue, et Sepp de l'école de Munich. D'un autre côté ils ont abordé l'étude de la vie de Jésus, après des études bien différentes et des tendances d'esprit singulièrement variées.

Elève de Schelling, philosophe avant tout, Eschenmayer qui, en sa qualité de laïque, n'a pas été obligé par les exigences de sa position d'approfondir les questions théologiques, Eschenmayer n'a écrit son livre de l'*Ischariotisme* que pour faire éclater le soulèvement de sa conscience indignée par les blasphèmes des mythologues. Aussi, quand il vient à aborder toutes les circonstances particulières de la vie de Jésus-Christ, il passe avec rapidité et avec une sorte de pétulance sur les objections de ses adversaires. Il va sans dire que son point de vue protestant lui enlève beaucoup de ses forces et ne permettrait pas d'accepter ses solutions sans une extrême réserve.

L'irrésolution des idées luthériennes qu'on remarque dans Eschenmayer se montre encore d'une manière bien plus éclatante dans la *Vie de Jésus* du docteur Néander. Néander, on le sait, est un des penseurs les plus célèbres de l'Eglise protestante : c'est assurément un théologien d'une grande pénétration et d'une science étendue ; mais indépendamment des contradictions que le protestantisme a jetées dans son esprit, il a, plus que personne peut-être, les défauts qu'on peut reprocher aux philosophes de son pays, c'est-à-dire qu'il s'enveloppe de formules ténébreuses, quand l'intelligence nette et précise des choses vient à lui échapper, qu'il prend facilement pour de la profondeur ces rêveries transcendantes, que le bon sens de la phrase nous rend insupportables. Sans doute l'apologiste de l'Evangile trouvera dans le livre de Néander des documents d'une véritable importance ; mais, considéré dans son ensemble, l'ouvrage est très-imparfait et n'aurait jamais chez nous le succès qu'il a eu dans la patrie de l'auteur.

Le docteur Kuhn, professeur à l'université catholique de Tubingue, a comme Néander la plupart des imperfections de l'esprit allemand. C'est un théologien distingué et qui a fait de patientes études de dogmatique et d'exégèse. Mais il manque presque constamment de méthode et de clarté, comme on a pu le comprendre par les longs fragments que nous avons extraits de sa *Vie de Jésus au point de vue de la science*. Il n'est pas inutile de faire observer que nous n'avons mis sous les yeux de nos lecteurs que les parties les plus intéressantes et les plus intelligibles de son introduction. Si nous avions reproduit ses réflexions sur la *déduction de l'idée du Christ*, on aurait vu dans quelles spéculations vides et chimériques une multitude d'esprits d'élite consument en Allemagne leur activité et leurs forces. Du reste, les longues citations que nous allons encore faire de la *Vie de Jésus au point de vue de la science* permettront de porter un jugement plus étendu sur les qualités et les défauts du professeur de Tubingue.

L'ouvrage le plus important qu'on ait composé contre le docteur Strauss est incontestablement la *Vie de Jésus* par le docteur Sepp. Cet immense travail est un de ceux qui peuvent le mieux donner une idée de l'héroïque patience et de la prodigieuse ardeur de la théologie germanique. Beaucoup plus savant que Strauss, le docteur Sepp est non-seulement un érudit de premier ordre, mais un orateur éminent. Il s'est conquis une glorieuse réputation dans les luttes parlementaires de l'assemblée de Francfort. Malgré ses talents, le docteur Sepp n'est parvenu qu'à composer un livre qui laisse encore beaucoup à désirer. Il manque en effet de sobriété et de méthode. Il s'épanouit sur les questions avec une abondance de considérations et une profusion de science qui fatigueraient très-vite tous les esprits français. Du reste, nous ne prétendons pas, par quelques citations, faire connaître suffisamment à nos lecteurs un des ouvrages les plus savants qu'on ait composés dans les temps présents.

Pour mieux faire comprendre les modifications que la controverse chrétienne a subies en Allemagne depuis le commencement du siècle, avant d'exposer les opinions des auteurs les plus modernes de la vie de Jésus sur la question de la tentation, nous citerons les réflexions que le comte Frédéric de Stolberg a faites sur ce sujet, dans une vie de Jésus qui remonte au commencement du siè-

(1) Kuhn, *La vie de Jésus au point de vue de la science*, Introduction.

cle. Comme il nous était impossible d'analyser dans toute leur étendue les ouvrages dont nous parlons ici, nous avons été obligé de nous réduire à ne présenter qu'un point isolé, mais important de l'histoire évangélique, afin de mettre nos lecteurs à même de juger de l'importance relative que présentent les différentes monographies de l'Homme-Dieu qu'on a composées pour répondre aux sophismes des mythologues.

§ Ier. — LA TENTATION.

D'APRÈS FRÉDÉRIC DE STOLBERG.

« Jésus, étant plein du Saint-Esprit, revint des bords du Jourdain, et fut poussé par l'Esprit dans le désert. Il y demeura quarante jours, et y fut tenté par le diable, car il ne mangea rien pendant tout ce temps-là; et lorsque ces jours furent passés, il eut faim. Alors le diable lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez à cette pierre qu'elle devienne pain. Jésus lui répondit : Il est écrit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu. Et le diable le transporta sur une haute montagne, d'où lui ayant fait voir en un moment tous les royaumes du monde, il lui dit : Je vous donnerai toute cette puissance et la gloire de ces royaumes, car elle m'a été donnée, et je la donne à qui il me plaît. Si donc vous voulez m'adorer (1), toutes ces choses seront à vous. Jésus lui répondit : Il est écrit : C'est le Seigneur votre Dieu que vous adorerez, et c'est lui seul que vous servirez. Le diable le transporta encore à Jérusalem, et l'ayant mis sur le haut du temple, il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous d'ici en bas, car il est écrit qu'il a ordonné à ses anges d'avoir soin de vous, et de vous garder, et qu'ils vous soutiendront de leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre. Jésus lui répondit : Il est écrit : Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu. Le diable ayant achevé toutes ces tentations, se retira de lui pour un temps (*S. Luc*, iv, 1-13).

« En se laissant tenter par le diable, le Fils de l'homme descendait, ce me semble, au degré le plus bas de son avilissement : c'est jusque-là que le porta sa miséricorde! Quelle pensée consolante pour nous, qui avons un si grand besoin de sa miséricorde et de sa protection, quand nous sommes induits en tentation, de ce qu'il se soit aussi laissé tenter! Le premier Adam fut induit en tentation et succomba; le second Adam fut tenté, mais il triompha, et conquit pour ses frères la force nécessaire pour la lutte! Victoire! »

Hirscher dans sa *Vie de Jésus* est encore plus bref, il se borne à reproduire le récit évangélique.

(1) « Il serait sans doute superflu de faire observer que tous les biens de la terre ne pouvaient être tous aperçus du haut d'une montagne. Satan conduisit Notre-Seigneur sur une montagne, d'où l'on avait probablement une vue étendue de tous côtés : c'était peut-être le mont Thabor, qui est très-élevé et isolé, quoique les traditions du pays nomment une montagne dans le voisinage de Jéricho. Satan montra à celui qui, avant d'être devenu homme, avait créé l'univers et le monde des esprits, la direction dans laquelle se trouvaient les royaumes les plus puissants; il lui fit peut-être aussi apparaître des visions qui devaient l'éblouir par la vue d'une grande magnificence terrestre et temporelle. Il eût été si content de le séduire! Il ne pouvait douter que cet homme ne fût dangereux pour son empire, et il était livré à l'inquiétude et à la curiosité.

« On ne saurait douter de l'existence d'un grand mystère dans cette histoire, puisqu'avant ce jeûne de quarante jours que son Fils supporta, Dieu avait déjà soumis à un jeûne d'une même durée ses fidèles serviteurs Moïse et Elie.

« Le disciple que Jésus aimait dit : Tout ce qui est dans le monde est ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie; ce qui ne vient pas du Père, mais du monde. Or, le monde passe, et la concupiscence du monde passe avec lui; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement. (*I S. Jean*, ii, 16, 17). » Et saint Augustin fait observer que Notre-Seigneur a voulu nous apprendre par son exemple à triompher de cette triple tentation. (*S. Augustin, de Vera rel.* xxxviii.) En effet le diable tenta Jésus de cette triple manière, et précisément dans l'ordre cité par saint Jean. Il chercha d'abord à le séduire par l'image des satisfactions sensuelles. Le plaisir des yeux entraîne la présomption, et le diable voulait le pousser à ce défaut, en l'engageant à se précipiter des hauteurs du temple. Il espéra enfin éveiller en lui l'orgueil, en lui offrant l'empire du monde et sa magnificence.

« Préservons-nous de la présomption! Adorons le Fils de Dieu, et suivons-le des yeux dans le désert. Ne cherchons point à pénétrer ce que la sainte Ecriture couvre d'un voile; contentons-nous de ce que dit saint Paul à ce sujet :

« C'est pourquoi il a fallu qu'il fût en tout semblable à ses frères, pour être envers Dieu un pontife compatissant et fidèle en son ministère, afin d'expier les péchés du peuple; car ce sont des peines et des souffrances même, par lesquelles il a été tenté et éprouvé, qu'il tire la vertu et la force de secourir ceux qui sont aussi tentés (*Hébr.* ii, 17, 18). » Et plus loin, dans la même épître : « Car le pontife que nous avons n'est pas tel qu'il ne puisse compatir à nos faiblesses; mais il a éprouvé comme nous toutes sortes de tentations et d'épreuves, hormis le péché. Allons donc nous présenter avec confiance devant le trône de la grâce, afin d'y trouver miséricorde et d'y recevoir le secours de sa grâce dans nos besoins (*Hébr.* iv, 14, 15, 16). »

« Le Fils de Dieu répondit avec douceur aux offres de Satan, jusqu'à ce que celui-ci lui dit de se présenter devant lui et de l'adorer. Il lui répondit alors avec une force divine : « Arrière, Satan! » Celui-ci épouvanté s'enfuit sans que sa curiosité fût satisfaite à l'égard de la nature de Jésus-Christ; car avec ce mot : « Arrière! » le Fils de Dieu ne fit tomber sur lui aucun rayon de cette grandeur qui n'est propre qu'à lui seul. Nous pouvons aussi chasser comme lui l'ennemi; nous le pouvons avec la force de Dieu, qui est à la disposition de toute personne exacte à observer rigoureusement le commandement suivant : « Tu dois adorer le Seigneur ton Dieu, et le servir lui seul. »

« Les services qui furent rendus à Jésus par les anges consistèrent vraisemblablement dans les aliments qu'ils lui apportèrent. Le mot διακονεῖν, que la Vulgate exprime fort bien par *ministrare*, se retrouve dans la bouche de Marthe, qui servit Notre-Seigneur à table comme son hôte. *S. Luc.* x, 40.

« Le diable s'éloigna de lui pour quelque temps. Quand et comment reparut-il?

« — Arrière, présomptueux! Adorons dans la poussière le Père, le Fils et le Saint-Esprit. » — (Stolberg.)

§ II. — LA TENTATION

D'APRÈS LE DOCTEUR JEAN KUHN (1).

Dans le commentaire que le docteur Kuhn fait du récit des Évangiles sur la tentation du Sauveur, on remarque au premier coup d'œil qu'il a traité la question avec bien plus d'étendue que le comte de Stolberg. Placé vis-à-vis des difficultés de l'exégèse moderne, il se met constamment au point de vue apologétique, afin de résoudre les objections des mythologues. L'intention sans doute était bonne; mais nous pensons que le professeur de Tubingue a fait sur toutes les circonstances de la tentation des concessions exagérées et inutiles. Eschenmayer, quoique protestant, a bien compris qu'une fois qu'on acceptait l'ordre surnaturel, on pouvait défendre sans embarras non-seulement l'essentiel, mais tous les détails mêmes de ce récit évangélique. Si Kuhn n'a pas bien saisi la véritable solution du problème, c'est que son esprit manque de clarté, et qu'il n'a pas ce sentiment pratique qui fait toujours envisager avant tout le côté fondamental des choses.

Suivant le récit des trois premiers évangélistes, la tentation de Jésus se présente immédiatement après son baptême. Non seulement on y trouve la remarque expresse qu'il se retira aussitôt dans le désert, mais qu'après son baptême il était plein du Saint-Esprit, et que ce fut là le motif immédiat de cette retraite. (*S. Matth.*, IV, 1; *S. Marc*, I, 12; *S. Luc*, IV, 1.) Ainsi les deux événements du baptême et de la tentation paraissent liés étroitement dans l'histoire évangélique; c'est comme la préface de la mission du Christ. On reconnaît l'importance que les trois premiers évangélistes ont attachée à ces deux événements, surtout à la tentation, quand on les voit omettre tous les faits antérieurs et postérieurs à ce dernier, pour ne reprendre le fil de l'histoire évangélique qu'à l'entrée publique de Jésus en Galilée, après l'emprisonnement du précurseur. On remarque ici une grande lacune dans le récit de saint Jean l'évangéliste. Il omet comme faits le baptême aussi bien que la tentation de Jésus; et, tandis qu'il s'occupe du premier, au point de vue de la doctrine, avec une attention marquée, il ne dit pas une syllabe du dernier fait.

Si l'on raisonnait, comme Strauss, on supposerait, ou que l'histoire de la tentation a choqué l'auteur du quatrième évangile dans le sens dogmatique, et qu'il l'a négligée, ou qu'elle ne se trouvait pas dans la tradition à laquelle il a puisé. Le simple silence de Jean est un fait aussi naturel que fréquent, si on le rapproche de la forme particulière des trois premiers évangélistes; il y aurait plus de prudence et de vraie critique à n'en tirer aucune conclusion positive, et à supposer que le point dogmatique de l'histoire de la tentation était, suivant le quatrième évangile, moins saillant que le fait du baptême. Quant à l'histoire de la tentation, comme histoire, on ne peut en dire autre chose, si ce n'est qu'il n'en est pas plus fait mention que de celle du baptême, et que, par conséquent, l'une n'est pas plus négligée que l'autre.

C'est une autre question d'examiner si, d'après la manière dont saint Jean l'évangéliste a lié le point dogmatique du baptême avec d'autres faits, fixes par la chronologie, le jeûne de quarante jours, qui suit immédiatement le baptême, peut se rattacher à l'ensemble du récit. Après que cet évangéliste, dans son premier chapitre, a établi que la mission divine du précurseur, avait pour but de rendre témoignage au Messie (*Jean*, I 19, 27), il raconte le témoignage que saint Jean-Baptiste renouvela le jour suivant lorsqu'il vit Jésus venir à lui, et ce qu'il dit encore le surlendemain, quand il vit passer Jésus (même ch., v. 35 et 36). Jesus part le jour d'après pour la Galilée, et le troisième jour, l'évangéliste raconte qu'il assistait aux noces de Cana avec ses disciples (Ch. II, v. 1, 2). De quel jour faut-il dater ce troisième jour, ἡμέρᾳ τῇ τρίτῃ? Le récit depuis le verset 19 a une telle suite qu'il n'est pas possible de faire entrer le jeûne des quarante jours dans l'ensemble de la relation sans le détruire. C'est ce que les commentateurs non prévenus ont déjà tous accordé (2). Mais il n'est nullement nécessaire de faire un tout des deux histoires de la tentation et du baptême. D'après S. Matthieu (III, 13) et S. Marc (I, 9), le baptême eut lieu à l'époque de l'arrivée de Jésus en Judée, et le récit de S. Jean s'applique à la fin de son séjour en Judée *quelques jours avant son premier retour en Galilée*, ce qui sert à préciser la date. Mais si l'on adopte, tout d'abord, deux erreurs de Strauss (3); qu'on suppose premièrement que le retour en Galilée (*S. Matth.*, IV. 12; *S. Marc*, I, 14; *S. Luc.*, IV, 14), qui eut lieu après l'emprisonnement de Jean, suivit immédiatement la tentation, et si l'on veut que ce retour soit le même que celui dont il est parlé dans saint Jean (ch. I, v. 44; ch. II, v. 1), alors une grande différence existe entre les deux récits, ou plutôt elle s'introduit, violemment et arbitrairement, dans l'histoire évangélique (4). Mais si, dans l'histoire évangélique, tout avait un caractère d'évidence aussi décisive, qu'il est sûr que ces deux suppositions sont des erreurs grossières, une paix éternelle régnerait dans la théologie, et il n'y aurait plus de lutte entre les opinions contraires. Des commentateurs anciens et nouveaux, qui, par un zèle excessif pour la concordance des évangiles, ont cru avoir trouvé place dans l'évangile de saint Jean, pour l'histoire du baptême et celle de la tentation, et qui ont voulu les intercaler tantôt dans une partie, tantôt dans une autre de cet évangile, ont complètement oublié

(1) Nous citons pour ce passage la traduction de M. F. Nettement.

(2) Voyez Lucke et de Wette; parmi les anciens, Maldonat surtout, et Lamy.

(3) Vie de Jésus, page 597.

(4) Strauss se prévaut de ces deux erreurs (*Vie de Jésus*, page 597).

que l'omission dans saint Jean de ces deux faits avait pour motif que cet évangéliste commence son histoire par des événements postérieurs, et que par conséquent, il ne pouvait traiter le baptême et la tentation au point de vue historique, mais s'en occuper seulement d'une manière relative. Ainsi, encore dans cette occasion, toute une source d'erreurs et d'accusations contre l'Evangile jaillit de cette supposition que chaque évangéliste a dû écrire une histoire complète et exacte de la vie de Jésus. Pourquoi, en effet, saint Jean n'aurait-il pas pu commencer son histoire évangélique, en passant l'histoire du baptême et celle de la tentation racontée d'une manière uniforme par les trois premiers évangélistes ? Et s'il faut chercher une place à ces événements dans le quatrième évangile, où la trouver si ce n'est entre les versets 18 et 19 du premier chapitre ? Non pas certes dans le sens de Strauss, qui permettrait de supposer ce que l'on voudrait, parce que c'est là que commence le récit historique de cet évangile (1), mais seulement, dans le sens que l'histoire du baptême et celle de la tentation sont omises dans saint Jean. L'histoire du baptême est donc omise, mais il en est fait mention dans la suite du récit, et ce qu'elle a de doctrinal sert de lien à la partie historique; l'histoire de la tentation est omise, mais parce que la relation de saint Jean commence par des faits postérieurs, de sorte qu'il ne s'offre ensuite aucune occasion d'en parler. L'opinion que ces deux faits sont antérieurs au récit de Jean n'a rien d'arbitraire et de contraire à la concordance évangélique, puisqu'elle repose sur les deux faits incontestables que le baptême et la tentation appartiennent au commencement du séjour de Jésus en Judée, dont il est ici question, et que la relation de Jean s'applique à la fin de ce séjour. Mais lorsque de Wette soutient qu'il est invraisemblable que Jésus ait été absent, au moins quarante jours, entre son baptême et l'époque indiquée par le verset 29 du chapitre 1er de saint Jean, je ne vois pas, quant à moi, ce qu'il y a là de difficile à croire. Ce témoignage de Jean : *Voici l'Agneau de Dieu*, doit se placer, on le reconnaît, peu de jours après le baptême. Mais on n'en peut tirer aucune conséquence, à moins qu'on ne veuille accuser saint Jean-Baptiste d'oubli à l'égard du point historique qu'il n'expose pas, et soutenir que l'impression qu'il avait reçue du baptême, comme événement, s'était déjà affaiblie, et qu'il ne pouvait s'exprimer sur Jésus avec la même force. On voit le peu de fondement de ces suppositions, quand, bien plus tard, le précurseur (III, 27), et même pendant sa captivité (*S. Matth.* XI, 2), montre sa foi en Jésus comme le Messie. Mais si l'on s'étonne qu'un témoignage comme celui de Jean (I, 29), *Voici l'Agneau de Dieu*, ait de l'importance presque immédiatement après le baptême, et ne se présente pas plus tard lorsque saint Jean-Baptiste a pu déjà plusieurs fois parler de Jésus, il faut se souvenir, pour comprendre la place qu'occupent ces paroles, que Jésus, aussitôt après son baptême, se déroba aux yeux de Jean et se retira dans le désert, et que, dans le dessein de l'évangéliste, ces paroles n'ont pas pour objet le fait du baptême, mais qu'elles sont une réponse aux questions du Sanhédrin. Cette question qu'on lui avait faite en lui demandant qui il était, et s'il n'était pas le Messie, à laquelle il avait déjà répondu, il la reproduit lui-même, lorsqu'il voit venir Jésus le jour suivant, parce qu'elle est encore fraîche dans sa mémoire, et il montre Jésus avec ces mots : *Le voici !* Ainsi la réponse à la députation du Sanhédrin était complète.

De Wette pense comme Strauss, que l'intercalation du séjour et de la tentation de Jésus dans le désert, avant le verset 19 du chapitre 1er, ne s'accorde pas avec le récit des trois premiers évangélistes, qui paraissent n'avoir rien su d'un retour de Jésus sur les bords du Jourdain (*S. Matth.*, IV, 12; *S. Luc*, IV, 14). Assurément, les trois premiers évangélistes ont omis ce retour dont parle saint Jean comme tout ce qui s'est passé depuis la tentation jusqu'à l'entrée publique de Jésus en Galilée, après l'emprisonnement de saint Jean-Baptiste; mais il n'en résulte rien, ni contre le récit des trois premiers évangélistes qui part de la tentation, immédiatement après le baptême, au commencement du séjour de Jésus en Judée, ni contre le récit de saint Jean qui date de la fin de ce séjour; ce qu'il y a de contradictoire, c'est de supposer que, réellement, et d'après le sens des trois premiers évangélistes, le retour de Jésus en Galilée, qui se place à côté de l'emprisonnement de saint Jean-Baptiste, ait eu lieu immédiatement après la tentation, et sans ce fait intermédiaire du retour sur les bords du Jourdain, supposition dont nous avons déjà prouvé le peu de fondement.

Enfin, on rapproche la déclaration de Jean (I, 26) avec celle de saint Matthieu (III, 11), de saint Marc (I, 7), et de saint Luc (III, 16), et l'on conclut d'abord, en raison de la question de temps, et, secondement, à cause de l'omission d'un fait, à une contradiction entre les trois premiers évangélistes et saint Jean. Suivant nous, les paroles du précurseur (*S. Jean*, I, 26) sont prononcées après le baptême : au contraire, la prétendue déclaration identique des trois premiers évangélistes a lieu après. Or, le sens des déclarations est le même, à la vérité, mais les paroles et l'ordre des pensées diffèrent. Mais, à supposer même que la déclaration qu'on lit dans les trois évangélistes se retrouvât verbalement dans saint Jean, qu'y aurait-il d'extraordinaire à ce qu'il accomplît sa mission en annonçant le Messie, à ce qu'il répétât plus d'une fois que le royaume de Dieu était proche, comme il avait répété, μετανοεῖτε, « faites pénitence ? » Pour chercher à découvrir des contradictions dans l'Evangile, il

(1) Strauss, page 397.

faut en avoir des motifs de la plus haute importance, lorsque les faits sont aussi clairs que dans la circonstance actuelle, où le doute n'est pas possible, à moins qu'on n'admette le scepticisme en principe. Mais s'il n'y a rien dans les témoignages qui se présentent dans saint Jean et dans les trois premiers évangélistes, qui nous force à croire qu'ils sont de la même date, puisqu'on pourrait signaler la même coïncidence entre saint Matthieu (III, 11) et saint Matth. (III, 17), et puisqu'elle se renouvellerait assurément plus d'une fois, si cet évangéliste avait raconté toute l'histoire de Jésus et du précurseur depuis le baptême, il est facile de comprendre que le motif du témoignage dans saint Luc (III, 15) et dans saint Jean (I, 19 et 25) n'est pas le même, et que nous ne devons donner la préférence, ni à saint Luc avec Strauss, ni avec de Wette à saint Jean. Tous les deux ont parlé d'époques différentes dans la vie du Christ, et l'on ne peut les opposer l'un à l'autre.

A l'égard du temps que dura le séjour de Jésus dans le désert, aussi bien que du but et de la conséquence de ce séjour, les trois évangélistes s'accordent parfaitement entre eux. Tous ils indiquent la tentation comme le fait qui remplit, au moins qui domine les quarante jours que Jésus passa dans le désert; au contraire, ils varient dans les détails de leur relation, comme cela arrive dans de libres récits sur le même sujet, faits par divers auteurs. Saint Matthieu dit que Jésus a été conduit par l'Esprit dans le désert, pour y être tenté, et que, lorsqu'il eut jeûné quarante jours, le tentateur s'approcha de lui (IV, 1-3); d'après saint Luc, Jésus est conduit en esprit dans le désert, et tenté par le démon pendant quarante jours; après qu'il a jeûné tout ce temps, il a faim, et le démon s'avance vers lui (IV, 1-4). Les deux évangélistes racontent de même les trois tentations que l'on connaît, avec la seule différence que la seconde, dans saint Matthieu, est la dernière dans saint Luc, et que la troisième, dans celui-ci, est la seconde dans celui-là. Marc s'exprime très-brièvement : *L'Esprit*, dit-il, *le conduisit dans le désert; il y resta quarante jours, pendant lesquels il fut tenté par Satan, et se trouva au milieu des bêtes sauvages* (I, 12). Ces différences doivent d'autant moins nous surprendre, qu'on ne peut les attribuer au fait extérieur, si l'on peut dire, mais à l'esprit même de l'événement, dont la tradition a pu se conserver moins facilement, et dont l'exposition, dans chacun des trois premiers évangélistes, se rattache à l'ensemble. Dans ce qui constitue le fait en général, les trois évangélistes sont d'accord : nous voulons parler des quarante jours passés dans le désert et du jeûne de Jésus. Car, bien que saint Marc ne fasse pas mention du jeûne, il l'indique par ces mots : ἦν μετὰ τῶν θηρίων, « Jésus était parmi les bêtes sauvages. » Il n'y a là rien d'aussi extraordinaire que le croit Schleiermacher; il ne s'agit que d'un séjour dans le désert au milieu des bêtes sauvages; mais il n'est nullement question des troupeaux entiers dont parle Schleiermacher, ni des animaux féroces, des tigres et des léopards, qui n'existent que dans l'imagination des anciens commentateurs. Il est question des animaux des champs et des bois, opposés aux animaux domestiques. Ce que le récit évangélique veut désigner ici, c'est une profonde solitude loin du commerce des hommes. En tout cas, il nous est donné à entendre que Jésus ne prenait pas la nourriture ordinaire, mais que les anges lui apportaient la sienne (καὶ οἱ ἄγγελοι διηκόνουν αὐτῷ); que les anges le servaient; ou bien que la nature, laissée à elle-même, se nourrissait de sa propre substance, qu'il jeûnait. Il est impossible de conclure, avec la légèreté de Strauss, que saint Marc, dans ce passage, comme dans d'autres, « imite les évangiles apocryphes, dont les fictions arbitraires, dit-il, ne peuvent aller plus loin qu'en cette occasion, ce qui force à pénétrer dans le sens du récit de saint Marc. »

D'après le récit uniforme de saint Luc et de saint Marc, d'où il résulte que la tentation aurait duré pendant tout le séjour de Jésus dans le désert, et en raison de la preuve contenue dans la relation du premier, que les trois tentations particulières de Satan n'excluent pas la tentation générale, qui s'applique dans le désert à toute la vie de Jésus, on peut comprendre le récit de saint Matthieu dans le même sens, c'est-à-dire, admettre que, d'après lui, Jésus n'a quitté le désert que lorsqu'il a été libre de toute tentation. Qu'il y ait été exposé tout le temps qu'il fut dans le désert, c'est ce qui résulte assez clairement des paroles mêmes du texte et de l'infinitif πειρασθῆναι (*S. Matth.*, IV, 1), qui, suivant l'expression juive et le mot grec, s'applique à un but général, indiquant une époque de probation.

Or, il y a ici un dessein de Dieu exprimé, une nécessité morale, *pour être tenté*. Cette interprétation me paraît bien plus vraisemblable que l'explication qui s'offre au premier regard, d'après laquelle il existerait une différence entre saint Luc et saint Marc. En tout cas, à supposer que cette différence fût réelle, on serait forcé d'accorder qu'elle s'applique purement à la forme du récit, et qu'on n'en peut tirer aucune conséquence contre le caractère historique de la tentation en elle-même (1).

Mais voici un argument de Strauss : « L'évangile de saint Marc, dit-il, a été visiblement composé avec saint Matthieu et saint Luc (2); or, dans le cas présent, on se voit forcé, soit de faire puiser saint Luc dans saint Marc, ou saint Marc dans la tradition,

(1) Strauss, pages 399-401, a envisagé cette différence d'une manière trop superficielle et n'a pu en pénétrer le sens.

(2) Strauss, *Vie de Jésus*, page 65; notre introduction, page 32.

ce qui est contradictoire, puisque saint Marc n'a écrit son évangile que d'après saint Matthieu et saint Luc, sans consulter la tradition, suivant Strauss, et que saint Luc ne pouvait en même temps servir de base à saint Marc et lui devoir la sienne. Dans saint Luc, continue Strauss, se trouve le fait antihistorique, que Jésus fut tenté quarante jours par le démon, sans qu'il indique nominativement aucune des tentations, mais seulement quelques-unes des dernières ; et c'est ce que notre critique explique ainsi : Tantôt l'histoire de la tentation nous est racontée d'une manière indéterminée comme dans la tradition non écrite, et alors le mot πειρασθῆναι, *pour être tenté*, se rapporte aux quarante jours. Marc procède ainsi : tantôt les faits sont désignés, et la faim qu'éprouva Jésus les place après le quarantième jour. C'est ce que nous voyons dans saint Matthieu.

Luc nous offre une relation confuse, où il mêle ce qui est déterminé et ce qui ne l'est pas, d'une manière à peine supportable, et où, après l'indication vague d'une tentation de quarante jours, il ajoute en outre des faits précis qui sont arrivés plus tard.

Admettons-nous que saint Luc ait pris son récit dans saint Matthieu et saint Marc, Strauss réclame en vertu de sa première opinion que nous avons indiquée plus haut, c'est que saint Marc a composé son évangile d'après saint Matthieu et saint Luc ; il faut donc, pour ne pas entasser l'arbitraire sur l'arbitraire, reconnaître au moins que saint Marc, ne s'étant ici réglé, d'après Strauss, ni sur saint Matthieu ni sur saint Luc, le premier évangéliste doit immédiatement à la tradition son récit indéterminé ; or, si l'on admet une fois qu'un tel récit émane de la tradition comme celui de saint Matthieu, qui est précis, on tombe dans une étrange inconséquence ; on suppose que saint Marc, dont on regarde l'exposé, à l'égard de l'histoire de la tentation, comme la pure empreinte d'une des deux traditions, celle qui est indéterminée, n'y a pas puisé, puisqu'il aurait puisé à la même source que celle de saint Matthieu, qui est précise, et comme cela serait impossible ; qu'il aurait consulté des sources qui jetaient le trouble et la confusion dans les deux traditions. Et alors quel abréviateur ce serait que saint Marc (1) ! Si saint Luc, suivant Strauss, est incohérent, saint Marc l'est aussi, lui qui cependant, sans autre guide que saint Matthieu et saint Luc, découvre la vraie tradition, ce qui est inconciliable (2).

Il est difficile de regarder le récit de saint Marc comme un simple abrégé de saint Matthieu et de saint Luc. Un abrégé de ces deux évangélistes, qui ne les rendrait pas méconnaissables et ne les changerait pas complétement, n'est pas possible, parce que, chez eux, les principaux faits sont liés étroitement. Mais, dans un abrégé auquel on fait subir une transformation de cette nature, il faut avoir un autre point de départ pour justifier le changement du livre qu'on résume ; or, c'est ce qui ne se montre pas pour saint Marc. Et, puisque nous avons reconnu indubitablement, dans la prédication de saint Pierre, une source pour saint Marc, indépendante de saint Matthieu et de saint Luc, il paraît bien plus convenable de considérer le récit de saint Marc comme ne devant rien au premier et au troisième évangile. Ce point de vue peut beaucoup contribuer à expliquer l'histoire de la tentation. Le récit de saint Marc confirme tout d'abord la conclusion que nous avions tirée de l'examen attentif de cette histoire, dans son esprit même, c'est qu'elle consiste surtout dans la tentation du démon, πειρασμός τοῦ διαβόλου, envisagée généralement ; que le démon ait tenté le Christ, voilà le point essentiel ; quant aux trois tentations particulières, elles ne sont que l'expression spéciale, que l'exemple choisi d'un fait général.

La manière dont les trois premiers évangélistes ont raconté l'histoire de la tentation ne peut autoriser aucun doute sur sa vérité historique ; mais le fond en dit encore ici plus que la forme. Il y a, suivant Strauss, dans le fait même, quelque chose de si choquant, de si étrange pour la plupart des hommes, qu'ils sont disposés à le révoquer en doute, et à nier ce fait comme l'histoire qui nous en est parvenue. « Surtout, quand on s'en rapporte à notre époque, à ses lumières, qui forment un tel contraste avec le récit des évangélistes, on a pitié de ceux qui ont pu s'en contenter ; on plaint leur aveuglement et leur manque de science. » Il convient dans une telle question d'être sérieux, prudent, et de se livrer à un solide examen, solide avant tout ; car il y a encore lieu d'espérer qu'on échappera à l'arrêt de proscription fulminé par Strauss, s'il ne s'agit aucunement ici d'adopter ses nouveautés et de mériter ses éloges.

Il faut d'abord distinguer entre la lettre et l'esprit de l'histoire évangélique, et ne pas penser comme beaucoup de commentateurs, qui croient que le sens des évangélistes est tout dans la lettre. C'est un système dont nous devons déclarer la fausseté ; car, puisque personne ne soutient qu'il ne peut pas y avoir d'autre sens que le sens littéral, en supposant qu'il soit inadmissible, absurde, et que les événements envisagés de cette manière deviennent historiquement impossibles, il faut adopter en principe cette donnée, qu'il y a un autre sens que le littéral, pour en découvrir un qui soit véritable. Car il serait peu logique d'attribuer d'avance aux évangélistes des idées vraies, c'est-à-dire les mêmes que les nôtres, sur les circonstances qu'ils nous exposent, que de leur imputer aussi d'avance les vues les plus ab-

(1) On se souvient que, d'après Strauss, l'évangile de saint Marc est l'abrégé des évangiles de saint Matthieu et de saint Luc.

(2) Voici les propres paroles de Strauss : « On ne peut pas dire que Luc ait écrit d'après Marc ; mais, au contraire, Marc a puisé ici, dans Luc, toute la partie vague de l'histoire de la tentation. » *Vie de Jésus*, page 401.

surdes et les plus contradictoires. Lorsque, dans les paroles dont ils se sont servis, on ne voit pas la nécessité d'avoir recours à cette dernière explication, il est évident qu'il faut passer de la lettre à l'esprit. Il n'y a là, au reste, rien d'arbitraire ; cela dépend beaucoup du caractère et de l'ensemble du récit et de la forme que l'on sait familière à l'historien. Tel est le principe qui doit nous conduire, si nous voulons éviter d'échouer comme Strauss, faute de boussole.

1° Que l'on rapproche de notre manière de voir ces paroles de saint Matthieu : Jésus fut conduit par l'esprit dans le désert pour y être tenté par le diable (IV, 1), on soulèvera, ainsi, de nombreuses questions. « A quoi, a-t-on demandé, doit servir cette tentation? Elle ne peut avoir lieu en vertu d'une substitution du Christ à l'humanité, et comme moyen, pour elle, de délivrance ; son sens ne peut pas être davantage que Dieu a voulu commencer par éprouver Jésus spécialement. Ou bien faut-il reconnaître, au contraire, qu'il était naturel que Jésus, comme nous, fût éprouvé en tout, d'après l'épître quatrième aux Hébreux, verset 15; de sorte que la mesure de toutes les épreuves s'appliquât à sa vie, et que même une tentation du démon en personne le distinguât de nous autres, qui ne sommes pas livrés à ce genre de tentations? » Mais il est impossible de soutenir une telle absence, ou plutôt une telle contradiction de but : que Dieu n'ait pas dû éprouver Jésus, et que, cependant, Jésus ait dû être éprouvé, etc.; car il ne faut pas séparer cette question de la tentation l'examen complet de tous les buts qu'elle peut avoir, et il importe de prouver qu'elle ne peut en avoir qu'un, celui qui est dans la question même, à laquelle cet examen s'applique. Il est donc nécessaire de se placer sur ce terrain spécial, au lieu de soulever la poussière de discussions sans portée, dont les nuages ne peuvent que troubler la vue. Or, un critique sérieux doit, avant tout, découvrir le but de l'écrivain qu'il étudie, et, par là, s'efforcer de déterminer la nature des faits qui sont placés dans la sphère des idées de l'auteur. Cela est d'autant plus indispensable qu'il est notoire que les écrivains juifs et ceux du Nouveau Testament s'écartent beaucoup en général quant au point de départ, de notre manière de voir. Citons de la manière suivante, avec un léger changement, les paroles de saint Matthieu : Ἀνήχθη εἰς τὴν ἔρημον ὑπὸ τοῦ πνεύματος, ἵνα πειρασθῇ ὑπὸ τοῦ διαβόλου : il fut emporté dans le désert par l'Esprit, afin qu'il fût tenté par le diable. Or, cette substitution du parfait à l'infinitif est d'autant plus permise (1), que le tour de la phrase, dans ce qu'il a de choquant en apparence, prend un caractère plus tranché, et que le subjonctif a plus de force que l'infinitif, qui est dans le texte. Voilà donc littéralement le but de l'histoire de la tentation. Jésus fut conduit dans le désert, pour être tenté, ou afin qu'il fût tenté ; mais que l'on retrouve ici cet esprit religieux, d'après lequel les écrivains juifs et chrétiens ont envisagé tous les événements, cela est incontestable. C'est ce qu'on voit souvent dans saint Matthieu. Les faits humains n'y perdent pas, pour cela, leur caractère ; chaque circonstance importante n'est pas représentée comme ordonnée par Dieu ; mais l'histoire du monde est le développement d'un plan divin. Au-dessus de ce monde du libre arbitre, et des accidents de la volonté humaine, il y a une règle supérieure, toute puissante, céleste, qui ramène tout à un but fixe et déterminé. Il faut considérer ainsi la tentation de Jésus comme une nécessité morale, contenue dans l'économie des desseins de Dieu sur le monde. Si l'on demande à un historien qui envisage ainsi les événements à quoi cela sert, il a le même droit d'être surpris d'une telle question qu'aurait celui qui l'interroge, si on lui demandait compte de l'existence du monde et de la sienne. Comme nous ne sommes pas identifiés avec l'exposition des faits, au point de vue divin, autant que les évangélistes, il nous est plus facile de passer de la surprise au calme du raisonnement, et de répondre à cette question, savoir quel est l'esprit de l'histoire de la tentation et quelle place elle occupe parmi les faits de l'Évangile.

Pourquoi elle se présente immédiatement après le baptême, c'est là un point spécial dont il faut d'abord s'occuper. Nous poserons ainsi la question : Y a-t-il rien dans la tentation de Jésus qui puisse nous faire soupçonner qu'elle ait eu lieu à une autre époque et dans d'autres circonstances?

Après son baptême par saint Jean-Baptiste, Jésus était prêt à entreprendre sa grande œuvre, à opérer le salut des hommes, triompher du péché et *du prince de ce monde*. Du moment que son premier acte était de repousser le mal, il pouvait entreprendre d'affranchir les hommes du péché et du prince de ce monde. Car, bien que la tentation de Satan se soit étendue jusqu'à la fin de la vie du Christ (*S. Luc.*, IV, 13 ; *Jean*, XII, 31 ; XVI, 11), cependant une victoire décisive, tout d'abord, était la condition indispensable d'une œuvre extraordinaire et de l'appui du ciel, qui se manifestait ainsi dès l'origine (Jean, I, 52). Quand les disciples, pleins de joie d'avoir chassé les démons au nom de Jésus, retournent auprès de lui, il leur fait cette réponse : *Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair* (*S. Luc*, X, 18). Ce ne sont pas les paroles de celui qui a livré à l'esprit du mal une lutte ordinaire, mais qui, bien plutôt a déjà remporté une victoire décisive, et qui a porté un coup mortel à l'ennemi. Jésus, au commencement de sa mission, subissait cette tentation qui en était comme l'initiative, immédiatement après son baptême ; il consommait tout par sa mort (*S. Jean*, XIV, 30). Là est la raison de la tentation de Jésus, et son lien avec sa vie pu-

(1) Il n'y a rien d'arbitraire à remplacer πειρασθῆναι être tenté par πειρασθῇ qu'il fût tenté ; l'infinitif justifie le parfait. (*Note du trad.*)

blique et avec sa mort, afin que « chef et auteur du salut » (*Hebr.*, III, 10), il fût le premier à vaincre le mal par lui-même ; ainsi les hommes étaient comme témoins oculaires de cette victoire de Jésus, quoiqu'il n'y ait *rien en moi qui lui appartienne* (au prince de ce monde, au démon). (*S. Jean*, XIV, 30). Ainsi les hommes étaient amenés à la croyance en Jésus, à la soumission envers la vérité, et enfin à la condition de cette croyance, la destruction du mal. L'exposition évangélique a lié la tentation de Jésus avec cette plénitude de l'esprit divin qui se manifesta en lui à l'occasion de son baptême (*S. Matth.* IV, 1 ; *S. Marc*, I, 12 ; *S. Luc.* IV, 1) ; le démon lui-même parle dans ce sens de la divinité de Jésus : Εἰ Υἱὸς εἶ τοῦ Θεοῦ, *si tu es fils de Dieu !* (*Matth.* IV, 3 et 6.) Or, quel est le but de l'exposition évangélique ? D'insister sur le grand point, sur le point unique et nouveau, la délivrance du monde que Jésus allait opérer, d'où les attaques de l'enfer !

Si nous cherchons le caractère religieux de la tentation, l'exposition évangélique nous le montrera dans le séjour que Jesus fit au désert, et dans son jeûne.

Dès que Jésus eut donné, par son baptême, le signal de la délivrance immédiate des hommes, il se retira quelque temps dans la plus profonde solitude, où, séparé du monde, il se livra à la méditation et au jeûne, pour se préparer à l'œuvre qu'il allait accomplir. Il reconnut comme la base même de sa mission l'union de sa volonté avec la volonté divine ; de sa vie avec l'essence divine, source éternelle de cette vie. Il considéra que la concupiscence, l'ambition et l'orgueil sont les trois grands leviers qui agissent sur l'humanité et l'arrachent à ses devoirs envers Dieu. Or, tandis qu'il méditait ainsi, l'esprit du mal vint l'attaquer sur ces trois points pour tenter s'il pourrait le faire dévier de son éternelle origine. Si l'esprit du mal n'a cessé de travailler contre Jésus pendant toute sa vie, c'est surtout dans un moment décisif de cette vie que ses attaques devaient avoir le plus d'importance. Et, ce qui caractérise cet esprit, que nous voyons ici en dehors de ses luttes ordinaires contre l'humanité, c'est qu'il se développe avec le plus de puissance là où il se trouve en face de sa contradiction la plus absolue, le Christ ! Il attaque donc Jésus avec plus de violence que les autres hommes, et le combat qu'il vient lui livrer est en rapport avec la circonstance de la vie de Jésus où la tentation a lieu. Les causes de cette guerre de Satan contre le Christ, c'est d'abord cette préparation du Christ, après son baptême, à l'œuvre du salut des hommes ; c'est ensuite l'acccomplissement de cette œuvre sur la croix. La tentation de Jésus, pendant cette retraite préparatoire du désert, a donc un sens d'une haute portée religieuse, et, placées à cette époque, les attaques du démon achèvent de le préciser.

On repousse l'idée du jeûne de quarante jours ; on en attaque la possibilité : à tous égards, on conteste l'utilité d'un si long jeûne (1). Les uns ont voulu en raccourcir le terme (2), les autres en restreindre l'application (3) ; faux-fuyants adoptés pour la circonstance, et dont le résultat est de rabaisser en général le merveilleux de cette histoire qu'on ne cherche à faire ressortir d'un détail que pour le combattre ensuite. Le caractère du récit, dans saint Matthieu et dans saint Luc permettait encore, peut-être, de regarder les quarante jours de jeûne comme un ornement qui donnait plus de vie et de couleur à cette apparition de Satan dans le désert, sur le pinacle du temple et la haute montagne ; apparition qui, en aucun cas, n'est prise dans le sens littéral. Mais le récit de saint Marc n'est pas lié de la même manière, et il énonce sèchement la tentation de Jésus dans le désert pendant quarante jours, sans y chercher aucun embellissement. Or, si, d'après le caractère spécialement historique des évangiles, on ne peut nier que ce nombre de quarante soit ce qu'on appelle un chiffre rond et le plus vraisemblable, qui résulte de données positives, on doit le considérer comme très-approximatif, et, à tous égards, ne pas s'en écarter assez pour rapprocher le jeûne miraculeux de Jésus, qu'il faut comprendre dans le sens le plus extraordinaire, des possibilités communes de la vie. D'un autre côté, saint Marc nous facilite la solution de la difficulté ; car il ne semble pas vouloir parler d'un autre jeûne que celui qui se pratique dans un désert, au milieu d'animaux sauvages ; ainsi ces expressions νηστεύσας (ayant jeûné) de saint Matthieu et οὐκ ἔφαγεν οὐδέν (il ne mangea rien) de saint Luc, peuvent s'entendre de la même manière. Le récit de saint Marc, comme nous avons cherché à le montrer plus haut, a une base qui lui est propre et n'est pas une simple compilation de saint Matthieu et de saint Luc, qui, pour abréger, passerait l'article du jeûne ; il nous autorise donc à admettre que le jeûne de Jésus peut s'expliquer dans un sens relatif, et par la nourriture frugale qu'offrait le désert, en admettant aussi que les expositions de saint Matthieu et de saint Luc permettent philologiquement de croire qu'il s'agisse d'une abstinence complète.

La supposition que ces mots, νηστεύσας, ayant jeûné, οὐκ ἔφαγεν οὐδέν, il ne mangea rien, doivent s'entendre du jeûne dans toute l'étendue du mot, nous paraît beaucoup moins sûre qu'on n'a voulu nous le donner à entendre. Avant tout, il faut se souvenir que dans le Nouveau Testament beaucoup de mots ne doivent pas s'interpréter d'après leur sens primitif, mais relatif. (S. Matth., VI, 24 ; S. Luc, XIV, 26 ; XVI, 13 ; S. Jean, XII, 25 ; Rom., IX, 13 ; XIV, 3, 6.) Lorsque par exemple, dans saint Luc (XIV, 26), Jésus dit : *Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfants, ses frères et ses sœurs,*

(1) Strauss.
(2) Coster.
(3) Rosenmuller, Kuhnol, Schott, Hennemberg.

et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple ; lorsque Jésus se sert de ces expressions, il parle assurément dans un sens relatif. Toutes ces formes de langage, qui sont fréquentes dans l'évangile, ont une signification certaine ; pour la trouver, il ne s'agit que de se placer au point de vue de l'auteur qui les a employées. Saint Jean-Baptiste nous est représenté comme ne mangeant ni ne buvant, μήτε ἐσθίων, μήτε πίνων, par comparaison avec la vie ordinaire, où l'on ne se soumet à aucunes restrictions. Saint Luc (VII, 33), parlant du genre de vie du précurseur, s'exprime ainsi : μήτε ἄρτον ἐσθίων, μήτε οἶνον πίνων, c'est-à-dire, « qu'il ne mangeait pas de pain et qu'il ne buvait pas de vin, » ce qui revient absolument au même que cette phrase figurée : « il ne mangeait ni ne buvait. » Le vin était dans la Palestine le breuvage ordinaire, et le pain la nourriture quotidienne ; s'en abstenir, c'était renoncer au genre de vie commun. Se refuser le vin et toute espèce de spiritueux, c'était pour *le nazaréen* (l'homme ou la femme qui faisait vœu de se sanctifier) un commandement absolu. Ainsi cette loi d'abstinence existait, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, et s'appliquait au vin comme à tout spiritueux. Le retranchement du pain n'est qu'un jeûne plus sévère. C'est le jeûne qu'avait observé saint Jean-Baptiste, et qu'il est naturel, d'après tout ce que nous avons vu, d'après les paroles même des évangélistes, d'attribuer à Jésus, dans le désert, comme saint Jean-Baptiste avait été dans le désert.

NE PAS MANGER DE PAIN, NE PAS BOIRE DE VIN, c'est, en un mot, se substanter tout autrement que le reste du monde, c'est vivre dans le jeûne, et la privation est si grande qu'elle semble absolue, et qu'on peut la caractériser d'une manière hyperbolique en disant, soit : *il ne mangeait ni ne buvait* (saint Jean-Baptiste), soit : *il jeûna pendant quarante jours* (le Christ).

Cependant, quoique le jeûne de saint Jean-Baptiste et de Jésus dans le désert fût sans aucun doute le même, leurs motifs différaient, et la même cause ne les y avait pas poussés. Saint Jean menait la vie ascétique, et le jeûne faisait une partie intégrante de cette vie ; or, Jésus n'était pas entré dans le désert comme ermite, il y allait jeûner et se préparer à sa mission. Dans l'Ancien Testament, Daniel se prépare en jeûnant à une révélation divine. (Daniel, X, 1 ; XI, 13.) Non-seulement Jésus voulait pour quelque temps s'arracher au monde, mais par le jeûne le plus rigoureux, s'en abstraire et se concentrer en lui-même.

Mais quant à un jeûne *absolu*, dont nous n'entrevoyons pas la nécessité, c'est ce qui n'est aucunement indiqué. On se prévaut de cette expression : *Ensuite il eut faim*. S'il n'y avait aucune différence entre le genre de vie de Jésus et celui de saint Jean-Baptiste dans le désert, si Jésus n'avait pas jeûné et avait pris la nourriture du désert, τροφὴ τῆς ἐρημίας, seulement avec plus de réserve, on pourrait dire avec un écrivain, « *Parcerat, Matthæum perspicue quidem dicere, coelorum eum tum cepisse cibo, unde desiderium.* » Mais si la faim de Jésus est, en tout cas, suffisamment motivée par le jeûne, l'on peut ou interpréter ce jeûne dans le sens de l'abstinence complète, sans qu'elle soit de quarante jours, ou de l'abstinence limitée.

Mais on raisonne ainsi par induction : puisque le jeûne figuratif de Moïse et d'Élie a été aussi l'abstention absolue de toute nourriture, ainsi Jésus, d'après l'exposition évangélique, doit également avoir jeûné quarante jours dans toute l'étendue du mot (1). Avant de se rendre à l'exactitude de ce rapprochement, il faut examiner deux choses : ou Moïse et Élie ont strictement jeûné pendant quarante jours, et à cause de ce précédent, Jésus a dû, quarante jours aussi, s'abstenir de toute nourriture ; car, si l'on accepte en principe, ce fait d'un jeûne absolu de quarante jours, le même fait ne peut offrir qu'une difficulté dans l'histoire évangélique. Mais nos critiques ne pensent pas ainsi ; ils révoquent en doute la vérité historique du récit de l'Ancien Testament, et par conséquent, de l'exposition évangélique ; ou, Moïse et Élie n'ont pas jeûné quarante jours et d'une manière absolue, et on n'a présenté à cet égard qu'une assertion : donc Jésus lui-même n'a pas observé un jeûne de quarante jours dans le désert, et la tradition l'a supposé suivant Strauss. Si l'on se règle d'après l'histoire évangélique, d'après le but de cette histoire, et ses auteurs, comme aussi d'après l'époque de la composition des trois premiers évangiles, leurs auteurs (si nous nous bornons ici à parler de saint Marc et de saint Luc) étaient à même de distinguer entre l'histoire et les faux bruits, de même que les contemporains et les lecteurs des évangiles, en possession d'une tradition ininterrompue qui remontait aux témoins oculaires et aux apôtres, ne pouvaient se laisser tromper par un évangile *mythique* ou apocryphe. Le but de l'histoire évangélique ressortait si bien de l'histoire véritable et de faits réels, que le mythe ne pouvait s'y glisser.

Et si le caractère historique de la tentation est fondé sur l'authenticité de nos évangiles, le type de cette histoire est l'Ancien Testament ; on ne peut sérieusement baser sur des figures de la Bible un mythe imaginaire de la tentation de Jésus, sans aucune idée arrêtée à l'égard de l'authenticité ou de la non-authenticité de cette tentation, surtout quant à la nature et aux quarante jours de jeûne, comment arriverait-on à une solution dans ce système tout hypothétique ? Tout n'est-il pas ainsi livré à l'arbitraire ? Strauss, au point de vue de sa critique négative, s'exprime ainsi : « Privés de toute base historique, nous nous trouvons forcés d'avoir recours, pour le récit de la tentation, seulement à des idées, à celles des Juifs et des

(1) Strauss.

premiers chrétiens, et nous sommes heureux de pouvoir dire qu'il ne se trouve rien dans ce récit qui ne puisse s'expliquer d'après les figures de l'Ancien Testament, ou les notions d'alors sur le Messie et sur Satan. »

Si la supposition que la tentation de Jésus manque de toute base historique est vraie, au moins revêt-on ce fait, que l'on nie, des idées de l'Ancien Testament, et applique-t-on à Jésus, malgré l'histoire, les figures de la Bible.

Mais l'accord même de ces idées et de ces figures, avec l'histoire de la tentation, ne justifie nullement la supposition de Strauss. Comment soutenir le rapprochement que l'on fait ici entre l'Ancien Testament et le Nouveau, entre Moïse et Jésus-Christ? Moïse, pendant les quarante jours qu'il écrivit les tables de la loi, ne fut ni dans le désert ni parmi les bêtes sauvages, ni avec le démon, mais avec Dieu sur le mont Sinaï. (Moïse, liv. II, ch. XXIV, v. 27-28.) On ne voit nulle part que, pendant ces quarante jours, il n'ait pris aucune nourriture; mais il est dit qu'il ne mangea pas de pain et qu'il ne but point d'eau. (Moïse, liv. II, ch. XXIV, v. 28; liv. V, ch. IX, v. 9, 18.) Ce qui revient à ce que nous avons dit déjà des jeûnes des Juifs, de ces mots, « ne pas boire et pas manger, » qui s'appliquaient dans ce sens : « Ne pas manger de pain et ne pas boire de vin. »

En dernière analyse, si l'on suppose que la tentation de Jésus n'est pas historique, on pourrait aussi soutenir que les figures de Moïse et d'Elie n'ont, en elles-mêmes, aucun sens, et surtout que les quarante jours de jeûne de Jésus ne sont nullement démontrés. A l'égard des quarante jours, comme nous l'avons déjà remarqué, il est vrai qu'il ne faut pas s'en tenir strictement au sens littéral, mais ce peut être un nombre approximatif, un chiffre rond. En adoptant cette opinion, on n'entend pas dire que l'histoire évangélique ait choisi ce nombre, parce que Moïse a jeûné quarante jours, et qu'Elie a été soutenu quarante jours dans sa fuite par le secours spirituel de l'ange, mais parce que ce chiffre, qui se rapproche du nombre historique, pour parler comme les anciens (1), est un nombre mystique, c'est-à-dire qui n'est pas arbitraire, mais qui est déterminé par Dieu; nombre mystérieux (2), qui annonce des événements importants au point de vue de l'Esprit-Saint. Si nous établissons ici un rapport figuratif entre Jésus et Moïse, quoique l'Evangile garde un silence complet à cet égard, il ne s'ensuit pas que parce que Moïse a jeûné quarante jours, Jésus a jeûné pendant le même espace de temps, ou que la tradition ait mesuré son jeûne sur celui de Moïse; ce qu'il faut conclure, c'est que, lorsque parmi les Juifs, on se préparait à l'accomplissement d'une grande mission, on pratiquait le jeûne, et qu'ainsi Moïse, sur la montagne, Jésus dans le désert, étaient dans une position analogue, et que, par conséquent, Moïse et Jésus ont jeûné.

« La pierre d'achoppement, dit Strauss (*Vie de Jésus*, p. 406), est l'apparition du diable en personne avec ses tentations. » Strauss a raison : on ne peut souffrir maintenant l'idée du démon, et l'on a perdu toute espèce de goût pour les histoires où il joue un rôle. Mais on reconnaîtra facilement que l'existence même de l'esprit du mal dépend, en quelque sorte, du fait que nous examinons. Sans doute, plus le récit dont il s'agit est extraordinaire, plus nous sommes enclins à douter de l'existence du démon. Mais il nous semble que ce reproche d'étroitesse dans les idées qu'on applique à ceux qui admettent cette existence surnaturelle, on peut le renvoyer à ceux qui ne l'admettent pas. Ce n'est pas ici notre objet d'établir une recherche sur la nature du principe du mal; ce qu'il importe, c'est d'examiner si les faits qui forment l'histoire de la tentation nous permettent de soutenir la possibilité de l'événement lui-même.

Tout dépend de la manière dont on peut expliquer l'histoire de la tentation. *Si on l'explique à la lettre, on accumule les difficultés, et même les absurdités, à un tel point que la vérité historique en est comme étouffée.* Qu'on se jette dans un autre extrême, et qu'on ait recours aux paraboles, on dépouille, tout d'abord, l'événement de son caractère historique. *D'un autre côté, si non-seulement le sens commun, mais le caractère même des évangiles, les expressions de Jésus et de ses apôtres sont en contradiction manifeste avec le sens littéral*, il se trouve aussi que la nature historique de la tentation est si bien établie par le texte, que l'explication en paraboles ne semble pas moins arbitraire que l'explication littérale paraît absurde. Il faut donc trouver un milieu entre les deux extrêmes. Il est facile d'en démontrer la nécessité. Mais ce milieu ne peut consister dans l'alliage, ou plutôt dans la confusion, de la parabole et de la lettre. C'est le système nouveau, celui de Strauss. Tandis qu'il se prononce pour le commentaire littéral de la tentation, afin de détruire son caractère historique, il l'envisage au point de vue des idées qui lui servent de base : ces idées, passant par la tradition, s'y seraient revêtues d'un caractère de parabole, mais malgré les altérations successives qu'elles auraient éprouvées, on nous les aurait données comme de l'histoire. Ainsi, nous devons nous en tenir, suivant Strauss, au sens littéral, mais ce sens littéral est *parabolique!* Et voilà ce que l'on appelle une critique scientifique et impartiale! Dans le fait, s'il est permis de tourner, en même temps, autour de deux pôles contraires, et de s'appuyer, dans une même question, sur des principes contractoires, Strauss nous réserve encore, dans l'exégèse, toute une série de ces tours d'adresse, pour les appeler par leur nom, qui lui sont si familiers!

(1) Basile, Homélie sur les quarante martyrs.
(2) Moïse, liv. I, chap. VII, v. 12; liv. II, chap. XVI, v. 38; liv. IV, chap. XIII, v. 26, etc.

Pour ne point passer comme Strauss, d'un extrême à l'autre, et trouver ce milieu que nous cherchons, il faut, avant tout, partir d'un principe. Les nombreuses et diverses explications que l'on a données de l'histoire de la tentation n'ont conduit à aucun résultat certain, et à quelques exceptions près, elles sont aussi justifiées les unes que les autres. Cela prouve que le premier pas est encore à faire, et qu'on n'est pas arrivé au point de la question. Partout où se présente réellement le sens littéral, il faut l'admettre, et l'on ne peut y substituer une autre explication que d'après une base certaine. Ce n'est qu'à un degré bien précis qu'on peut s'écarter du sens littéral, à mesure qu'on en remarquera l'insuffisance, et dans la proportion de cette insuffisance, jamais autrement; tant qu'il y aura, en un mot, des raisons contre l'application littérale.

C'est principalement sur les langues différentes dont s'est servi l'Evangile et sur les discours de Jésus qu'il faut se régler pour s'écarter du sens littéral; car si l'histoire de la tentation a un fondement historique, Jésus a dû en faire part à ses apôtres. Dès le début de son entrée dans la vie publique, Jésus s'exprime ainsi dans saint Jean, en présence de cet évangéliste, d'André, de Pierre, de Philippe et de Nathanaël : « En vérité, en vérité, je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert, et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme. » (S. Jean, I, 51.) Aucun sage critique ne prendra ces paroles dans le sens de l'échelle de Jacob. (Moïse, liv. I, chap. XXVIII, v. 12.) Que les anges descendent sur le Fils de l'homme, cela signifie l'appui extraordinaire que le Messie attend et reçoit du ciel par le ministère, διακονία des anges. Si ces expressions, qui conviennent peu à un discours très-prosaïque en lui-même, s'y rencontrent cependant (2); de quel droit conclurait-on que ces paroles, dans saint Matthieu (chap. IV, v. 11.) : « Les anges s'approchèrent et ils le servaient, διηκόνουν, » qui, dans l'histoire de la tentation, appartiennent à tout un ensemble métaphorique, doivent se prendre dans un sens tout littéral.

L'interprétation du mot διακονεῖν (servir), dans le sens de *cibos ministrare*, appartient en effet à l'idiome hellénique, et beaucoup de commentateurs l'ont adoptée; elle s'accorde avec le mot ἐπείνασε, « il eut faim, » qui se trouve dans le deuxième verset. Cette interprétation paraît aussi fondée sur cet autre mot νηστεύσας, « ayant jeûné. » Car, dit-on, de l'instant que le démon se présenta à Jésus qui jeûnait, jusqu'à la fin de la tentation, il n'eut pas le temps d'apaiser sa faim, parce que la tentation fut ininterrompue. C'est donc après qu'il a dû satisfaire sa faim, et c'est alors que les anges le *servaient*. Quelle conclusion ! Le jeûne, la faim, la demande du démon, pour apaiser cette faim, de changer des pierres en pain; enfin cette faim apaisée, de quelque manière qu'elle l'ait été, tout cela ne forme que le cadre de la tentation de Jésus, et on ne peut rien y voir de la nature et de la marche spirituelles de l'événement. Et aussi qu'on examine si le mot διακονία, « le ministère des anges, » ne s'applique pas très-clairement à la tentation en elle-même et à l'appui divin que recevait Jésus, et quelle est celle des explications qui est la plus juste et la plus nécessaire, l'une spirituelle, l'autre matérielle ? L'esprit divin, dans saint Luc (chap. IV, v. 1), conduit Jésus dans le désert. Or, quel peut être le but de la tentation de l'esprit du mal? Diviser, s'il lui était possible, la nature divine et la nature humaine dans le Christ; détruire l'unité et la paix dans l'âme de Jésus; se placer, au moins, entre le ciel et lui. Et voilà aussi comment est marquée la fin de la tentation; Ἄγγελοι προσῆλθον, καὶ διηκόνουν αὐτῷ, « les anges s'approchèrent et le servaient. En effet, Satan vaincu s'éloigne, les anges s'approchent et servent le Christ. Voilà comme doit finir l'histoire de la tentation, comme elle est complète, et ne se perd point dans des détails qui n'en résumeraient pas toute la pensée; cette pensée qu'exprime Jésus dans saint Jean (I, 51), lorsqu'il dit : Vous verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu descendre et monter sur le Fils de l'homme. »

Si le caractère de la tentation de Jésus, comme histoire, exigeait absolument une rencontre personnelle entre Jésus et le démon, ainsi que le sens littéral paraît l'indiquer, il faudrait, il est vrai, repousser notre interprétation; car l'apparition du démon expliquerait celle des anges. Mais le caractère de la tentation ne rend aucunement nécessaire la présence matérielle de Satan. L'esprit de Dieu, dont il est dit qu'il conduisit Jésus dans le désert, ne nous est cependant pas représenté comme ayant effectivement apparu dans cette circonstance. Le démon, dans l'état auquel sa révolte l'a réduit, est, comme le principe contraire, le principe personnel du mal; son œuvre, à l'égard des hommes, ne peut pas plus embrasser que celle de l'esprit divin. Les termes dont les évangélistes se servent pour indiquer l'intervention de Satan, ne nous forcent nullement à admettre sa présence en personne. Dans saint Luc (X, 18), Jésus dit : *Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair.* Qui peut entendre cela littéralement ? Il en est de même des expressions suivantes : *Quand il eut pris ce morceau, Satan entra en lui....(S. Jean,* XIII, 27.) *Le prince de ce monde va venir, quoiqu'il n'y ait rien en moi qui lui appartienne...(S. Jean,* XIV, 30.)

Ce qu'il faut établir ensuite, c'est que la tentation et le tentateur viennent à Jésus *du dehors*, que rien ici n'émane de lui-même. Mais puisqu'il est indubitable que les Juifs regardaient le principe du mal parmi les hommes, comme l'ennemi perpétuel du règne de Dieu, et le désignaient sous les noms du tentateur, du Démon, et de Satan; puisque Satan, comme tentateur du Messie, est

(1) Le discours relatif à Nathanaël : saint Jean, chap. I, v. 50.

tout à fait à sa place, et qu'il est représenté ici, de même que partout, comme le prince de ce monde, il n'y a qu'une critique arbitraire qui puisse vouloir s'écarter ici du sens littéral. Mais en vain voudra-t-on attaquer les évangélistes au point de vue de l'exégèse; car, à supposer même que l'idée d'un principe supérieur et personnel du mal ne puisse être prouvé; à supposer qu'il n'y ait pas de démon, nos contemporains, dont le système repousse son existence, ne pourront nier que les tentations sont *extérieures à Jésus;* qu'elles occupent la place du tentateur, et que *ces occasions du péché* représentent le combat de Satan contre Jésus, qui est tenté. Toute cette histoire, même ainsi envisagée, conserve son caractère de vérité.

Quand même nous voudrions détourner les yeux du récit détaillé de la tentation, dans saint Matthieu et dans saint Luc, le caractère historique, qui appartient incontestablement aux Evangiles, nous forcerait à supposer ici plus qu'une tentation subite de Satan. L'intervention de l'esprit du mal est racontée par les évangélistes avec tous les développements successifs d'un véritable fait historique. En adoptant cette idée générale sur la tentation, qui est commune au second Evangile avec le premier et le troisième, il n'est pas indispensable de regarder comme seules véritables les diverses tentations rapportées par saint Matthieu et saint Luc; mais, en nous appuyant sur le récit de saint Marc, nous pouvons nous représenter une tentation qui embrasse plus de temps, une tentation générale, et peut-être des circonstances dans cette grande épreuve, plus graves encore que celles qui nous sont rapportées. *Nous sommes amenés ainsi à penser qu'il ne faut pas prendre à la lettre les trois tentations que nous trouvons dans les évangélistes. En effet, il y a ici quelque chose de choquant, d'intolérable dans le sens littéral.* Mais que même les évangélistes ne veuillent pas être compris dans ce sens qu'on leur attribue, on ne pourrait l'admettre que si, en effet, le sens littéral résultait nécessairement de leurs paroles, et s'il était sensé de supposer que nos critiques devaient s'empresser de l'adopter dans ce qu'il y a de plus extraordinaire. Or, quant à la forme dont se servent les évangélistes, il suffira de faire remarquer que le commencement, comme la fin de l'histoire de la tentation, qui ne se présentent point évidemment au point de vue littéral, ont le caractère apparent d'un simple récit, comme le milieu même de l'histoire. Mais dès que l'on en considère le plan, on découvre, de tous côtés, des preuves suffisantes qu'elle n'a pu avoir dans la pensée de ceux qui l'ont rapportée, le caractère d'une histoire ordinaire, un sens littéral. Les changements de lieux qu'on y remarque (lorsque Satan vient à transporter Jésus d'un endroit dans l'autre) ne sont pas assurément des circonstances de la vie commune; il en est ainsi du monde entier que Satan montre à Jésus, dans saint Luc, à supposer même qu'il ne faille entendre par là que la Palestine. Les trois tentations, dans leur développement, font comprendre que l'esprit du mal nous y est montré aux points de vue principaux où il veut lutter contre la mission de Jésus; *seulement le récit d'un fait spirituel est en action. Il en est de même, quand l'on considère l'esprit du mal repoussé par Jésus, c'est-à-dire la résistance qu'il lui oppose, et la victoire qu'il remporte sur lui.* Il est incontestable que les réponses de Jésus au démon portent toutes sur le but même de sa mission, et que l'on reconnaît bien là, comme nous l'avons déjà indiqué, le caractère d'une lutte spirituelle, d'une victoire spirituelle. *Mais, avec ces restrictions, que restera-t-il d'historique, nous dira-t-on? La retraite de Jésus dans le désert, les quarante jours ou environ qu'il y a passés; le jeûne et la tentation, ce grand fait spirituel, ce combat de l'esprit du mal contre Dieu même, au moment où il vient racheter le monde que cet esprit avait déjà perdu, voilà ce qui est historique, voilà ce qu'il faut entendre dans le sens littéral!*

Quoique le récit des trois tentations, dans saint Matthieu et dans saint Luc, n'offre, à l'égard de la forme historique de la tentation de Satan, en général aucune explication directe, pas plus que la courte mention du fait dans saint Marc; cependant le caractère général et le ton de l'exposition évangélique nous autorisent à résoudre négativement les explications qui sont inconciliables avec cette exposition. En prenant pour point de départ ce résultat que nous avons fait ressortir d'un premier examen, c'est-à-dire que la tentation de Jésus *n'est ni littéralement historique* ni antihistorique, que, par conséquent, *l'explication toute littérale de cette tentation est aussi peu admissible que l'explication toute figurée*, et que l'explication par le mythe réunit tout ce qu'il y a de plus inadmissible; en admettant ainsi le caractère historique des points que nous venons d'examiner, il nous reste encore à résoudre cette question spéciale de la part de Satan à la tentation de Jésus, en un mot, de l'intervention particulière du démon.

Nous ne nous arrêterons pas à la supposition de quelques commentateurs que Jésus a pu être tenté par un homme qui s'appelait Satan; il est assez clair, d'après l'Ancien et le Nouveau Testament, que c'est l'esprit du mal qui s'attaque à Jésus.

Adoptera-t-on cette explication que les situations extraordinaires dans lesquelles Jésus se trouve placé, d'après les trois tentations, il a pu s'y trouver en esprit, comme il arrive aux hommes qui se livrent au désordre de leurs pensées? Mais alors, comme Schleiermacher le fait remarquer avec raison, il ne serait plus sans péché, il ne serait plus le Christ. Supposera-t-on une vision? Mais, dans l'état extatique, qui n'admet pas le péché, de pareilles pensées ne pourraient s'emparer de Jésus. Une vision n'est admissible et explicable que lorsque, par sa nature, elle est en rapport avec l'état spirituel de la

personne qui a cette vision, comme celle de saint Pierre dans l'Apocalypse (x, 10). Rien, dans le caractère de Jésus, n'offre la moindre trace de cette extase. Les paroles mêmes de l'Évangile y sont contraires. On ne peut confondre ces expressions de saint Luc (IV, 1) : *Il fut poussé par l'Esprit dans le désert*, avec ces expressions de l'Apocalypse (chap. I, v. 10) : « Je fus *ravi* en esprit, » et autres termes qui expriment l'extase. Ces mots de saint Luc, *poussé par l'esprit*, s'expliquent bien mieux par un parallèle de saint Luc et des deux autres premiers évangélistes (S. Matth., IV, 1, et S. Marc. I, 12) ; il en résulte que Jésus, plein d'une haute inspiration qui le poussait dans le désert, s'y est rendu comme Siméon, lorsqu'il vint au temple, ἦλθεν, par un mouvement de l'esprit de Dieu. (S. Luc, II, 27.)

D'ailleurs comment pourrait-on concilier un jeûne de quarante jours avec une vision ?

Enfin, les évangélistes distinguent toujours, d'une manière tranchée, les événements qui participent de l'extase, les visions et les songes, des événements véritables. (S. Matth, I, 20-24 ; II, 12, 19 ; XXIII, 19 ; S. Luc, dans les Act. des apôtr., X, 10 ; IX 10 ; XVI, 9 ; XVIII, 9 ; XXII, 17 ; XII, 9-11.)

Mais si l'on considère les trois tentations comme LES EXPRESSIONS FIGURÉES DE L'ESSENCE MÊME DE LA TENTATION DE SATAN, on ne peut les contester ni au point de vue de la forme du récit, ni à celui de la tendance historique des écrivains et du caractère historique de la tentation. Cela répond à la paix et à la pureté de la nature de Jésus, comme à tout le caractère de sa vie et de ses œuvres. La manière particulière dont l'esprit du mal, dans sa fureur, s'est approché de Jésus et a voulu opérer sur lui, se trouve indiquée par ces tentations figuratives, qui montrent, dans son germe, la volonté perverse du tentateur ; et chacun peut, à l'égard de l'étendue de la tentation, de la part de Satan, asseoir son jugement sur les notions qu'il a du mal dans le monde, de son essence et de ses œuvres, en respectant toujours ce principe fondamental que *le mal* est venu *du dehors* à Jésus, et qu'il n'a pu être en lui. La tentation d'un être impeccable, comme le Messie, ne peut avoir lieu que par l'intervention d'un être de péché qui cherche à l'absorber en lui-même. Quant à la nature de l'esprit du mal, que nous avons montré comme le tentateur de Jésus, l'Église, dans ces sortes de questions, ne s'explique jamais très-complétement. Origène s'exprime ainsi à ce sujet : *De diabolo et angelis ejus contrariisque virtutibus ecclesiastica prædicatio* (traditio) *docuit, quoniam sunt quidem hæc ; quæ autem sint, aut quomodo sint, non satis clare exposuit.*

On motive, sur la faim de Jésus, la première tentation et la demande de Satan à Jésus de changer des pierres en pain : c'est là une fausse conclusion ; car, pour les autres tentations, il n'y a aucun motif semblable. Que si l'on veut, comme Strauss, tirer ici une conséquence historique de la faim du peuple d'Israël, dans le désert, et des tentations auxquelles il fut exposé, nous ne trouvons rien, dans le texte de l'Ancien Testament, ni du Nouveau, qui nous fasse considérer Israël comme *le fils de Dieu collectif* (*filius Dei collectivus*), pour parler comme Strauss. On ne peut comparer comme type Israël à Jésus, parce que les situations sont toutes différentes. Jésus résiste à la tentation de Satan ; Israël murmura et faillit : c'est Moïse, son chef, qui le reprend de sa faute. On ne peut donc, à aucun égard, envisager la tentation de Jésus comme l'image, au point de vue du mythe, de la tentation du peuple d'Israël. La chose s'explique d'elle-même bien plus simplement.

Satan, comme tentateur, espère corrompre la volonté du Christ, de même qu'il a corrompu celle d'Adam, et le séparer de Dieu. Ce qu'il veut, c'est substituer la vie du péché et son trouble à la paix et au calme de la vie en Dieu. Toute la tentation échoue contre les paroles de Jésus. *Changez ces pierres en pain*, dit Satan, qui voudrait que le Christ fît un acte de sa propre volonté, en dehors de la divine volonté de son Père : *Il est écrit*, lui répond Jésus : *L'homme ne se nourrit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* (*St. Matth.*, IV, 4.)

Dans la seconde tentation, Satan part de cette supposition que Dieu doit partout donner au Messie son appui particulier, comme il le promet à tous les justes, que ses anges doivent le porter et venir à son secours. (*Psaume* XCI, 11-12). De là aussi la supposition que Jésus peut se précipiter du haut du temple, et recevoir ainsi un témoignage manifeste de la protection divine. Tandis que la première et la dernière tentation, la troisième, ne font valoir qu'un intérêt mesquin, la satisfaction des sens et de l'ambition, dans la seconde, le motif que présente Satan est du domaine spirituel, et touche à des actes qui semblent tendre à la glorification de Dieu et de son Fils le Messie parmi les hommes. Or, il est presque inutile de faire observer que le Messie connaissait mieux que personne la puissance divine, et que la glorification de Dieu était le but même de sa mission.

Mais cette proposition extraordinaire, et sans but pour le Christ, de se précipiter du haut du temple, que signifie-t-elle dans l'exposition évangélique ? Que Satan demandait au Christ qu'un prodige servît à un acte d'ostentation. Comme la toute-puissance du Messie et ses œuvres sont dans une parfaite union avec Dieu, par conséquent avec sa volonté, cette tentation, la seconde, porte sur le même objet que la seconde, celui de séparer la volonté du Christ de celle de son Père. Si, sur un seul point, Jésus avait pu céder, il manquait à sa mission, car il se servait de sa puissance dans un but qui n'était pas divin, et il rendait son œuvre impossible. Toute cette tentation est un sophisme

de l'esprit du mal : proposer au Christ de se précipiter du haut du temple, un acte que Dieu ne pouvait protéger, et qui était cependant impossible sans son secours. En se laissant aller à une telle tentation, le Messie aurait tenté Dieu ; c'est-à-dire il aurait éprouvé si Dieu pouvait le secourir, acte interdit par les saintes Ecritures (Moïse, liv. V, chap. VI, 16). La citation de ce passage que fait Jésus est la réponse à la tentative de Satan. (*S. Matth.*, IV, 7).

Dans la troisième tentation, le démon, d'après la *Démonologie* juive d'alors, se présente comme le prince de ce monde, surtout du monde païen (*S. Luc*, IV, 6 ; *S. Jean*, XII, 31 ; IIe ép. aux Corinth.), et lorsqu'il offre le monde à Jésus avec tout ce qu'il renferme d'attraits, il y joint la demande de passer à son service ; ce qu'il exprime expressément par ces mots : *Si, en vous prosternant devant moi, vous m'adorez* (*S. Matth.* IV, 9). En considérant cette offre au point de vue dogmatique des Juifs, il faut entendre par là, sous le nom du royaume de ce monde, la possession de tous les biens de cette vie. Il ne s'agit, pour Satan, que de détourner le Christ de sa mission, et de l'engager dans la voie du mal. Mais Jésus reconnaît Dieu dans sa réponse, comme son unique règle, la volonté de Dieu comme la loi de sa vie et de ses actions : *Il est écrit*, dit-il, *c'est le Seigneur votre Dieu que vous adorerez, et c'est lui seul que vous servirez* (*S. Matth.* IV, 10). Et appliquant ici à l'esprit du mal son vrai nom, parce que la tentation devient personnelle, et que le démon veut être adoré par le Christ, Jésus s'écrie : *Retire-toi, Satan !*

Ce que signifie la tentation au point de vue chrétien.

Les évangélistes n'ont pas exprimé complétement les effets de la tentation à l'égard du Messie, quoiqu'il soit facile d'en juger par le ton général du récit ; car les épreuves et les tentations repoussées avec succès attestent une puissance morale et religieuse ; puissance d'autant plus grande, que la tentation était plus forte ; voilà, sans doute, comme les évangélistes ont apprécié la tentation de Jésus.

Si nous appliquons à cette tentation la mesure des tentations ordinaires de l'humanité, l'épreuve à laquelle il résiste n'est plus qu'un simple fait moral et religieux, et lui qu'un homme religieux et moral. Mais rien ne nous autorise à nous servir de cette mesure ; car, à la manière seule dont le récit de la tentation est conduit dans saint Matthieu et dans saint Luc, il est évident que les attaques de Satan sont dirigées contre le Messie lui-même. On ne peut admettre, assurément, la tentation de Jésus sans supposer un rapport entre le degré de la tentation et la puissance morale et religieuse de celui qui en était l'objet. Quand donc Jésus sort vainqueur de la tentation que Satan lui a livrée, c'est le premier témoignage matériel qu'il donne lui-même de sa mission.

Le baptême de Jean a montré en Jésus le Messie : la résistance à la tentation, sa victoire sur l'esprit du mal sont l'acte par lequel il se manifeste personnellement comme le Messie. Cela se trouve bien indiqué dans saint Luc, lorsque, immédiatement avant la tentation, Jésus nous est représenté comme πλήρης Πνεύματος ἁγίου, *plein du Saint-Esprit* (*S. Luc*, IV, 1).

Le but de la mission de Jésus est d'ôter les péchés du monde, et d'opérer le bonheur des hommes ; mais la première condition est qu'il soit lui-même sans péché, et qu'il en donne la preuve matérielle. A l'égard de ce rapport, qui doit exister entre Jésus, le baptême et la tentation, nous avons considéré la tentation et son baptême comme *l'inauguration* de sa vie publique, et il est incontestable que les Evangiles distinguent entièrement ces deux époques de la vie du Messie, surtout les trois premiers, qui laissent subsister les lacunes que saint Jean a comblées entre la tentation et l'entrée publique de Jésus en Galilée, après l'emprisonnement de saint Jean-Baptiste.

Il faut expliquer ici pourquoi le quatrième Evangile ne s'est pas occupé du point avec le plus grand soin, quoiqu'il n'ait pas envisagé le côté historique. Le motif particulier de cette omission s'explique naturellement par la manière dont commence l'Evangile de saint Jean ; car cette introduction est toute de doctrine ; elle est didactique, elle remplit le même objet que la tentation et forme un tout, auquel on ne peut rien ajouter. Dans l'Evangile de saint Jean, il ne s'agit pas seulement de la doctrine de la préexistence du Messie comme le Verbe de Dieu, mais du but que se proposait cette nature divine de paraître unie à l'humanité sur la terre, sans rien perdre d'elle-même. Il y a là des idées qui se distinguent beaucoup de celles des trois premiers évangélistes. (Voyez notre introduction.) Il est vrai qu'ils attribuent au Saint-Esprit la naissance de Jésus, et qu'ils considèrent Jésus comme plein de l'esprit de Dieu. Sans doute ils reconnaissent dans le baptême la divinité du Christ, mais chez eux la forme n'est pas la même que celle de saint Jean. Ils parlent presque toujours *d'après l'analogie* de la nature humaine. Pour saint Jean, dans la forme comme dans le fond, il s'agit toujours du Fils de Dieu, du Verbe, et de LUI : ainsi seulement considéré, il serait, je ne veux pas dire impossible, mais peu convenable d'énoncer qu'il a eu à livrer un combat réel contre le démon. Cela se comprend de soi-même au point de vue de saint Jean, et n'a pas besoin d'autre explication.

De ce rapprochement entre saint Jean et les trois premiers évangélistes une question ressort, savoir si une tentation de Jesus est supposable, c'est-à-dire une tentation suivie. Plus on considère l'essence divine de Jésus, comme elle paraît dans la doctrine de saint Jean sur le Verbe, plus la question semble devoir être résolue négativement. On a dit que le démon, dont la na-

ture est la ruse, aurait dû savoir qui il attaquait, et s'épargner une lutte inutile. Théodore de Mopsueste, condamné pour hérésie, a donné de la tentation une explication tout à fait étrangère au texte : c'est que Satan ne connaissait pas encore Jésus (1). L'assertion d'Arius, que Jésus, en raison de son libre arbitre, était devenu *vitii et virtutis capax*, est une de celles que l'Eglise a le plus anathématisées. D'un autre côté, il serait dangereux aussi de nier absolument que Jésus pût être l'objet d'une tentation, car ce serait tomber dans la même erreur que ces hérétiques qui regardaient l'humanité de Jésus comme une simple apparence. La nature divine du Christ, qui est unie à sa nature humaine, ne peut pas disparaître un seul instant ; par conséquent le mal n'a point de prise sur lui. En résumé, dans la tentation, nous voyons le moment où le mal s'approche du Christ autant qu'il lui est possible, mais c'est pour montrer la victoire du bien sur le mal, au lieu que, chez les hommes ordinaires, le péché se présente souvent à côté de la tentation.

§ III. — LA TENTATION
D'APRÈS ESCHENMAYER.

Dans le travail du docteur Kuhn on reconnaît toujours l'exégète ; dans celui d'Eschenmayer, la question est envisagée principalement au point de vue d'une philosophie théologique. Entraîné par la force de ses habitudes intellectuelles, l'auteur de l'*Ischariotisme* s'attaque surtout aux préjugés dogmatiques qui ont engagé Strauss à considérer comme un mythe tout le récit de la tentation. Nous avons reproduit presque toutes les réflexions d'Eschenmayer, en supprimant quelques détails compliqués complétement dénués d'intérêt pour le lecteur français.

Strauss affirme « qu'au point où en est arrivée la nouvelle école critique, il ne peut « plus être question d'anges ni de démons, « et comme l'histoire de la tentation ne peut « s'expliquer ni d'une manière naturelle, ni « d'une manière surnaturelle, il se félicite de « pouvoir avancer qu'il n'y a pas, dans ce « récit, un seul trait qui ne trouve son ex« plication, soit dans les types de l'Ancien « Testament, soit dans les idées du temps « sur le Messie et sur Satan. » Pour nous, nous ne lui envions point ce bonheur, car nous sommes bien convaincus qu'il faut se placer ici à un point de vue tout différent.

Après quelques considérations inintelligibles tirées de la *Théologie transcendentale*, Eschenmayer ajoute :

Sans doute l'histoire de la tentation a pour nous un fondement invisible, qui se perd dans le mystère, mais nous pouvons cependant y trouver un côté par lequel elle se rattache à l'œuvre de la Rédemption.

En réunissant le petit nombre de révélations sur Satan, que l'Evangile nous offre, nous pouvons composer la notion suivante :

Appartenant à un ordre plus élevé que l'homme, et doué de liberté, il est devenu rebelle à Dieu qui l'a banni de sa présence, en le privant de sa lumière et le chargeant de malédictions. Dans son égoïsme et dans la rage de sa volonté, il s'est fondé un royaume qui lui est propre..... Mais comme il ne peut plus s'opposer immédiatement à la puissance divine, et transgresser des commandements que Dieu ne daigne plus lui adresser, il cherche par l'entremise de l'homme à renverser le royaume de Dieu. Sa première tentative, en corrompant la nature humaine par le péché, a introduit la mort dans le monde, et inoculé à la nature humaine un poison qui se transmet et se perpétue dans les générations. En même temps, par le péché, il s'est ouvert pour toujours le chemin du cœur de l'homme. Satan, il est vrai, ne peut rien par lui-même, car la nature et ses lois sont au-dessus de lui, mais il acquiert sa puissance en pervertissant, par son souffle empoisonné, la liberté donnée à l'homme pour tendre vers la lumière, et en poussant la volonté humaine à toutes les folies, à toutes les erreurs, à tous les vices et à tous les crimes. Le plaisir défendu est le commencement du péché, et l'orgueil d'être égal à Dieu en est le complément, comme Moïse l'avait déjà si bien exposé dans l'histoire de la tentation.

L'égoïsme est le caractère fondamental que le péché originel a imprimé à la nature humaine, mais les formes multiples et variables que revêt ce caractère s'élaborent dans l'individualité de l'homme. L'essence du péché et de son auteur nous échappe; nous n'en apercevons que les résultats qui se forment par la combinaison de l'égoïsme et de l'individualité de l'homme..... C'est pourquoi, dans tous les genres de péché, leur auteur reste caché dans l'ombre, tandis que ses reflets innombrables apparaissent à la conscience comme des produits propres à l'homme. Satan est la cause de l'existence du péché dans l'humanité; quant aux formes déterminées que revêt le péché, elles sont dues à l'homme lui-même.

Par l'invasion du péché, l'humanité a encouru une déchéance générale, dont elle n'est pas capable de se relever par ses propres forces ; de là la nécessité de la médiation d'un Sauveur. Mais pour que l'œuvre de la rédemption fût durable, il fallait que la puissance du péché fût brisée, c'est-à-dire que l'auteur du péché fût démasqué et vaincu ; c'est ce qui arriva dans la tentation de Jésus par Satan.

A ce point de vue, la tentation se trouve intimement liée à l'œuvre de la Rédemption.

Mais, dira-t-on, à quoi bon une tentation pour le Messie ?

Sans doute les lois fondamentales du plan divin dans l'histoire universelle, ainsi que la manière dont Dieu répare les désordres que la liberté humaine introduit dans son œuvre,

(1) Strauss a tiré la même conclusion à l'égard du baptême de pénitence de Jean, lorsqu'il suppose que Jésus était jusqu'alors dans le doute relativement à sa propre mission. (Eschenmayer.)

sont au-dessus de la portée de la raison et de l'entendement humain ; mais cependant, en considérant l'histoire universelle, nous voyons que Dieu n'a confié les grandes dispositions de sa Providence qu'à ceux qui se sont montrés dignes de lui par l'épreuve de la foi et de la résistance au mal. Nous voyons des épreuves de ce genre précéder l'institution du judaïsme. Abraham subit l'épreuve de la foi et de l'obéissance aux commandements divins, et c'est quand il en est sorti victorieux que l'ange lui apporte la grande promesse, et lui annonce que le Seigneur a pris la résolution immuable de multiplier sa postérité comme les étoiles du ciel, et de bénir en elle toutes les nations de la terre. Nous trouvons aussi, dans le cours de l'histoire judaïque, une foule d'exemples des effets puissants de la foi, et Paul, dans son Epître aux Hébreux, II, les a mis merveilleusement en lumière. Or, s'il en a été ainsi au commencement et pendant la durée de l'institution préparatoire, que ne devons-nous pas attendre au commencement de l'institution principale? car ici il ne s'agit plus seulement de l'image et de la figure du culte qui est dû au Dieu vivant, il s'agit de la Rédemption, de la renaissance de toute la race humaine après la déchéance qu'elle avait encourue.

Il est dit : « Alors (après le baptême) Jésus « fut conduit par l'Esprit dans le désert, « pour y être tenté par le diable. » La tentation nous présente une triple progression dont voici à peu près le sens :

« Toi, Fils de Dieu, qui as toute la nature « à tes ordres, pourquoi veux-tu souffrir de « si grandes privations? Parle, et ces pierres « deviendront du pain. »

« Tu dois avoir en Dieu assez de con- « fiance pour être sûr que, quelque chose « que tu entreprennes, serait-ce de te pré- « cipiter du pinacle du temple, tu ne perdras « pas un seul cheveu de la tête ; au con- « traire, les anges te porteront dans leurs « mains. »

« Vois, le monde entier est là devant toi « dans sa pompe et sa magnificence. Il con- « tient tout ce que l'honneur, la gloire, la « richesse, la considération et la puissance « peuvent donner. Il est à moi, et je te le « donne si tu veux seulement me faire la plus « légère offrande, si tu veux tomber à mes « pieds et m'adorer. »

Mais Jésus répondit : « Retire-toi de moi, « Satan : l'obéissance et l'adoration n'appar- « tiennent qu'à Dieu seul. » Alors le diable le laissa et les anges s'approchèrent pour le servir.

Cette tentation renferme trois points importants : 1° L'empire que les sens exercent sur l'homme ; 2° l'audace de l'homme contre Dieu et la destinée ; 3° les séductions du monde et de l'ambition. Ce sont là les trois grands ennemis auxquels l'homme doit livrer en lui-même un combat incessant, et que l'ennemi du genre humain, l'auteur du péché, a transplantés originairement dans la nature humaine. Jésus, en se faisant homme, a dû se soumettre à cette tentation, afin de montrer aux hommes par un exemple, comment on doit combattre ces ennemis. En outre, cette tentation était réelle et sérieuse pour Jésus. Ce péché que Satan avait commis un jour en se révoltant contre Dieu pour fonder un royaume indépendant qui lui fût propre, il voulait le faire commettre aussi à Jésus. Satan lui-même est un ange tombé par l'abus de sa liberté. Pourquoi le Fils n'aurait-il pas voulu se constituer indépendant et régner par lui-même? Cette pensée était dans la tentation de Satan.

Les plus beaux traits de l'Evangile se trouvent dans l'humilité, dans l'abaissement et l'obéissance de Jésus à l'égard de son Père, et dans son entière soumission à sa volonté. Mais cette dépendance d'une volonté étrangère ne semble-t-elle pas toujours pénible à supporter, et quel est celui qui ne cherche à s'en délivrer, quand il en a l'entière liberté et tous les moyens? Or, c'est précisément là le point important dans l'histoire de la tentation, et c'est à l'obéissance constante de Jésus à l'égard de son Père, que nous devons notre Rédemption. De ce moment Satan et son royaume furent soumis au Christ, et le nom du Christ possède encore aujourd'hui une vertu qui dompte les démons, vertu à laquelle tous ceux qui croient peuvent participer. Tels sont les enseignements de l'Evangile, et ils nous suffisent.

En jetant un coup d'œil sur ce récit, nous nous convaincrons que cette tentation est précisément le point le plus important pour la Rédemption, et que les hommes n'auraient pu devenir heureux si la puissance du mal n'avait été brisée. Cet avénement, auquel la théologie rationaliste daigne à peine accorder son attention, est un des points les plus importants dans l'ensemble du plan divin ; et il faut bien reconnaître que la tentation occupe dans l'Evangile la place qui lui convenait au commencement de l'histoire proprement dite de la vocation de Jésus.

L'histoire de la tentation une fois considérée à ce point de vue, quelle faiblesse et quelle petitesse ne trouve-t-on pas dans les arguties d'une critique qui s'attache à la forme grammaticale, au temps, au lieu, à l'ordre des événements et à une foule de circonstances accessoires dans le récit, sacrifiant ainsi l'esprit à la lettre? Quand on ne comprend pas la nature intime du principe chrétien, et qu'on n'en aperçoit que les phénomènes extérieurs, on ne peut voir en lui qu'énigmes, que manque de proportion et de convenance.....

Les critiques divisent en mille morceaux le Christ et sa parole, et ils dissèquent chacune de ces pièces avec la plus minutieuse attention : ils pensent ainsi avoir satisfait à toutes les exigences, sans songer que par ce procédé ils anéantissent l'idée et l'harmonie de l'ensemble, et qu'il ne leur reste que l'écume que la fermentation rejette à la surface. L'apôtre Paul lui-même nous prévient contre cette méthode qui divise le Christ et sa parole; mais l'école moderne, fière de ses progrès, voit les choses tout autrement, et

applique ce déplorable système à l'histoire de la tentation.

L'audace avec laquelle la critique rejette tout élément saint, met la Bible au rang des livres profanes, et traite en partie les évangélistes de faussaires, n'est certainement pas la moindre des tentations par lesquelles le *vieil ischariotisme* se perpétue.

Strauss demande comment le diable peut paraître sous une forme corporelle? Tout ce qui existe doit-il donc être visible aux yeux de notre corps, comme le monde matériel? Dans les limites mêmes de notre nature, n'y a-t-il pas déjà une multitude de forces bien réelles, quoique nous ne puissions pas les percevoir sensiblement? A combien plus forte raison cela ne doit-il pas avoir lieu dans le domaine du surnaturel, puisque dans ce domaine l'organisation doit nécessairement revêtir des formes différentes, que nos sens ne sont pas faits pour percevoir?

Or, voici le propre de Satan : Le premier péché lui ayant frayé le chemin du cœur de l'homme, il sort sans cesse invisiblement, avec ses compagnons, de son royaume. Il s'adresse tantôt à la vanité, tantôt à l'ambition, tantôt aux subtilités de la critique, et il rassasie les hommes des fruits de l'arbre de la science, pour leur faire élever leurs idées à l'égal de Dieu, et mettre le Fils de Dieu au rang des phénomènes ordinaires de l'histoire universelle. Il insinue son poison au cœur de l'homme d'une manière si subtile et si insensible, que celui-ci ne s'aperçoit pas de la blessure qu'il a reçue, et se trouve amené à considérer la gloire et l'importance littéraires comme le plus grand des biens de la terre, comme un bien auquel on doit sacrifier l'Evangile lui-même. Or, il existe une loi psychologique qui régit la conscience du moi. Plus le moi s'enfle et veut se faire infini, moins l'Evangile trouve de place dans le cœur, moins aussi l'image du Christ y est gravée profondément : de sorte qu'elle finit même par disparaître complétement en tant que force sanctifiante. Mais aussi, plus le moi s'oublie et cherche à se rapetisser dans son humilité, plus la parole de Dieu trouve de place dans le cœur, plus l'image du Christ s'agrandit pour s'élever jusqu'à la plus haute puissance, c'est-à-dire jusqu'au *saint*. L'une ou l'autre de ces alternatives devient le sort de l'homme, selon qu'il néglige d'arracher de son cœur l'aiguillon subtil de Satan, ou qu'au contraire il suit le précepte du Christ : « Veillez et priez, de peur que vous n'entriez en tentation. » Le nom du Christ et la prière sont les seuls moyens de se préserver des attaques de Satan, et d'arriver à compter pour rien la gloire du monde.

Strauss est embarrassé de savoir où peut être le désert dans lequel Jésus fut tenté, puisque Jean était dans le désert et y baptisait. Il serait peut-être difficile d'en déterminer avec précision la position géographique; mais on peut affirmer hardiment que le désert est dans le cerveau qui sert de domicile à l'esprit de critique rationaliste.

Strauss trouve une contradiction dans l'époque assignée à la tentation. Les synoptiques nous montrent Jésus conduit dans le désert aussitôt après le baptême; tandis que Jean l'évangéliste rattache au baptême de Jésus une autre série de faits, et ne fait aucune mention de la tentation.

Cette contradiction disparaît en admettant que le disciple Jean a appris de la bouche même de Jean-Baptiste les circonstances du baptême de Jésus, ce qui n'a pu avoir lieu qu'à une époque postérieure au baptême et à la tentation. Selon toute vraisemblance, le bruit des événements qui avaient signalé le baptême de Jésus devait s'être répandu au loin dans toute la contrée. Ce bruit détermina le disciple Jean à se rendre auprès du Précurseur, pour prendre lui-même des informations à ce sujet. Il faut bien admettre un laps de temps de six semaines au moins entre le baptême et l'époque où leur entrevue put avoir lieu. A ce moment, la tentation était déjà finie. Or, il est naturel de donner pour point de départ à la série des faits racontés par l'évangéliste le jour où celui-ci apprit les circonstances du baptême de la bouche de Jean-Baptiste; et cela une fois admis, tout s'explique naturellement.

Au verset 29, il est dit : « Le jour suivant » (c'est-à-dire le jour où Jean apprit du Précurseur les circonstances du baptême) « Jean vit Jésus qui venait à lui, et il dit : Voici l'Agneau de Dieu qui porte le péché du monde. » Par ce verset et les suivants, jusqu'au 34e, il est facile de reconnaître que le baptême de Jésus avait déjà eu lieu, et que les phénomènes qui l'avaient accompagné avaient pleinement convaincu le Précurseur de la dignité messianique de Jésus. Or, comme Strauss avoue que cette opinion, avancée par Lucke, p. 399, n'est soumise à aucune difficulté, on ne peut en vérité comprendre pourquoi il perd son temps et sa peine à discuter les autres opinions qui sont toutes inadmissibles. Demander pourquoi Jean l'évangéliste ne fait aucune mention de la tentation, c'est soulever une question inutile et s'agiter dans le vide; car la recherche de la raison pour laquelle une chose n'est point arrivée permet des suppositions interminables. Pour ce qui regarde Jean l'évangéliste, nous devons nous fixer à cette opinion, qu'il connaissait les Evangiles synoptiques antérieurs au sien, que son but est toujours de compléter; que les détails précis qu'il donne accusent toujours le témoin oculaire, et qu'il n'aime point à raconter une chose qu'il n'a point apprise par lui-même. Quant à l'opinion que le quatrième Evangile n'est pas l'œuvre de Jean, opinion que la critique a parfois adoptée dans ses égarements, il est heureusement facile de la refuter victorieusement, en montrant que celui qui nous communique des pensées qui ne peuvent sortir que de l'âme de Jésus ne peut être autre que le disciple Jean.

Strauss se demande dans son étonnement comment on peut soutenir un jeûne de quarante jours sans mourir de faim? Nous devons admettre certainement que le jeûne

était pour Jésus une privation, et sans cela il n'y eût point eu pour lui de tentation ; mais il est inutile de démontrer que celui qui pouvait trouver une nourriture spirituelle dans la parole de Dieu, était capable de supporter une semblable abstinence. L'auteur de la Vie de Jésus s'évertue aussi à chercher pourquoi la durée de ce jeûne a été fixée juste à quarante jours ; j'avoue qu'ici je n'ai rien à ajouter, si ce n'est qu'il est fâcheux que l'échelle de Jacob ne fût pas composée de quarante degrés pour qu'il puisse l'utiliser et en former son mythe.

Strauss remarque pareillement que le toit du temple étant couvert en entier de petites aiguilles dorées, il ne devait rester aucune place où Jésus pût se tenir, lorsqu'il y fut conduit par le diable. C'est possible, mais il eût été plus ingénieux de demander comment Jésus avait pu monter sur le pinacle du temple? car il est bien plus difficile de grimper sur le haut d'un édifice que de s'y tenir une fois qu'on y est arrivé. Pour moi, je pense que celui qui a dit : « Détruisez ce temple et « je le rebâtirai en trois jours, » ne devait pas être embarrassé d'y trouver une place pour se tenir.

L'opinion qui regarde la tentation comme une parabole, transporte l'objectif dans le sujet, et réduit le jeûne de quarante jours à un songe duquel Jésus s'éveilla probablement avec une grande faim. Nous demanderons si c'eût été là une tentation?

§ IV. — LA TENTATION

D'APRÈS LE DOCTEUR NÉANDER (1).

Quand nous essayons de comprendre l'histoire de la tentation, dit Néander, nous ne pouvons nous empêcher de regarder comme insoutenables (2) les circonstances particulières de cette histoire ; mais les idées qui apparaissent sous les formes de ce drame symbolique sont si élevées, et il est si naturel de supposer une préparation entre le baptême de Jésus et sa première apparition publique sur la scène du monde, que nous sommes amenés à reconnaître, au récit de la tentation, un fond de vérité incontestable. En effet, une semblable préparation, faite dans le silence de la solitude, forme une transition bien naturelle du baptême de Jésus au commencement de son activité publique. Les deux réflexions que nous venons de faire, rapprochées l'une de l'autre, nous portent à conclure que la tentation ne renferme pas seulement une vérité idéale, mais encore une vérité historique qui a été présentée par les évangélistes sous une forme symbolique (3).

Occupons-nous d'abord de l'idée qui perce dans les circonstances particulières de la tentation, puisqu'il est plus facile d'arriver, à cet égard, à une clarté et à une certitude complètes. Nous reconnaissons ici les principes qui dirigèrent toujours les actions de Jésus dans ses fonctions messianiques, et ceux qui sont en opposition directe avec la conception habituelle de l'idée du Messie parmi les Juifs. Jésus souffre de la faim après un long jeûne, et il ne peut trouver dans le désert les moyens ordinaires de nourriture. La première tentation consiste dans cette pensée qui lui est présentée. « Si tu es réellement le Messie, le Fils de Dieu, tu ne dois pas éprouver d'embarras, tu peux éviter cette souffrance par ta puissance miraculeuse, tu peux changer en pain les pierres qui sont là devant toi dans le désert. » Jésus repousse cette provocation en ces termes : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de tout ce qui sort de la bouche de Dieu (4). » Pour bien comprendre le sens de ces mots, il faut penser aux circonstances auxquelles ils font allusion (*Deutér.*, VIII, 3). Dieu, en effet, apaisa la faim des Juifs dans le désert, en leur présentant la manne, pour leur apprendre que la puissance créatrice de Dieu peut conserver la vie de l'homme par d'autres aliments que les aliments ordinaires ! Les Juifs, qui voulaient de la viande et du pain, comme en Egypte, devaient apprendre à se soumettre à la volonté de Dieu, auquel il plut de suppléer au défaut de subsistances habituelles par des aliments d'un autre genre. Si nous appliquons maintenant la pensée fondamentale et générale qui règne ici aux circonstances particulières dans lesquelles le Christ se trouvait alors, il en résulte l'interprétation suivante : « Loin de moi de vouloir prescrire à Dieu quelque chose sur la manière dont il lui plaît de m'offrir des aliments ; je veux bien plutôt me confier en sa puissance créatrice, toujours présente partout, puissance qui ne manque

(1) La traduction que nous donnons ici n'est guère qu'une paraphrase dans laquelle nous avons essayé de reproduire, le plus exactement possible, les pensées fondamentales du célèbre historien.

(2) Nous ne reproduirons pas ici les réflexions que nous avons faites sur une semblable assertion de Kuhn.

(3) Néander ajoute dans une note sur ce passage : Dès que nous reconnaissons un élément symbolique dans l'exposition des circonstances de la tentation, il peut devenir douteux si le jeûne qui forme la première de ces circonstances n'est pas aussi un simple vêtement symbolique. Cependant comme le jeûne se rattache au fait fondamental de la retraite de Jésus dans la solitude, il peut aussi appartenir à la base historique qui a servi à former le vêtement symbolique. L'idée donc que nous devons nous former de ce jeûne, c'est que Jésus, occupé à réfléchir sur l'œuvre qui devait remplir sa vie, oublia les besoins des sens en vertu de la puissance de l'esprit sur la nature, il put se passer un temps fort long avant qu'elle ne fît sentir sa puissance. Enfin cependant la faim se fit sentir avec énergie, et c'est assurément un des traits de la tentation qui assiégea le Christ pendant tout le cours de sa vie, et une première épreuve de l'abnégation que, dans des cas semblables, il dut toujours montrer. En effet, tout en ayant conscience de sa dignité de Fils de Dieu, il éprouva le sentiment de la faiblesse et de la dépendance humaine, sentiment qui pouvait bien affecter les facultés inférieures de son âme, mais qui ne put jamais influer sur sa sainte volonté, invariablement dirigée vers Dieu, ni jamais exciter en lui le sentiment de rien faire pour lui-même.

(4) De tout ce qui est produit par la parole créatrice de Dieu.

pas de moyens, même dans le désert, pour apaiser ma faim, quand même ce ne serait pas par la nourriture ordinaire. » En agissant ainsi, Jésus fait comprendre qu'il ne veut pas se soustraire au sentiment de la faiblesse et de la dépendance de l'homme, et qu'à cause de cela il ne veut pas faire de miracle pour sa satisfaction personnelle, et quand les moyens naturels peuvent subvenir aux exigences de la vie matérielle, qu'il faut en cela faire abnégation complète du penchant des sens, se confier enfin à la toute-puissance de Dieu avec un complet oubli de soi-même, afin que, dans la détresse, il vienne à notre secours, conformément aux desseins de sa sagesse. Le Christ agit d'après ces principes, lorsqu'il laissa les apôtres éplucher des épis pour apaiser leur faim, au lieu de leur procurer des aliments par un miracle; il en agit de même lorsqu'il se laissa prendre par ceux qui furent envoyés par les autorités juives, au lieu d'en appeler à la puissance miraculeuse pour se sauver. Il éprouva une semblable tentation, lorsque les gens qui passaient devant la croix disaient que s'il était le Fils de Dieu il n'avait qu'à le montrer en descendant de la croix, qu'alors tout le monde croirait en lui.

Jésus est ensuite conduit sur le sommet du temple, et le tentateur lui dit : « Si tu es le Fils de Dieu, précipite-toi en bas ; n'es-tu pas assuré, dans tous les cas, du secours miraculeux et divin comme Fils de Dieu ? » Et le tentateur se sert ensuite littéralement des paroles du psaume XCI, 11,12 : « Les anges viendront à ton aide, afin que ton pied ne heurte pas une seule pierre. » Mais le Christ lui oppose d'autres paroles qui déterminent le sens véritable dans lequel les premières ont été employées : « Tu ne dois pas tenter le Seigneur ton Dieu. » (*Deut.*, VI, 16.) « Tu ne dois pas mettre à l'épreuve la puissance de Dieu, afin de savoir s'il pourrait venir à ton secours par un miracle ; quand tu peux employer comme les autres les moyens naturels, tu n'as pas besoin d'un semblable secours. » Toutes ces pensées peuvent se résumer ainsi : L'homme pieux peut assurément compter en tout sur le secours de Dieu, cependant à condition de faire un bon emploi des moyens que Dieu lui a offerts, et de marcher dans la voie qu'il lui a indiquée par sa vocation et par les circonstances. Le Messie ne doit donc pas, pour céder à un simple caprice et par confiance dans un secours divin et miraculeux, se précipiter dans des dangers qu'il pourrait éviter par une conduite prudente. La conséquence de ce principe est qu'il ne faut pas faire de miracle qui ne répondrait pas aux fins que se doit proposer la sagesse, point de miracle qui n'ait d'autre but que de montrer sa puissance surnaturelle, et de produire par là, au moment même, une forte impression sur les sens, impression qui ne s'adresserait pas au sentiment religieux et moral, et qui ne serait pour cela que très-passagère. Le Christ agit d'après ce principe, en ne se précipitant pas capricieusement dans les périls, en employant les moyens dictés par la réflexion pour échapper aux dangers, comme dans le cas où il était menacé d'être poursuivi par ses ennemis. Il suivit aussi ce principe, lorsque, se confiant en Dieu et se soumettant à la volonté divine, il alla au-devant des dangers qui lui étaient envoyés par la main de Dieu et qu'il ne pouvait éviter pour remplir sa mission, et auxquels il ne pouvait se soustraire sans être infidèle à cette mission. Il agit encore en vertu des mêmes idées, plus tard, lorsque, invité par les pharisiens ou par la multitude, remplie de sentiments charnels, à faire un miracle, il rejeta leur demande.

La proposition faite au Rédempteur de se prosterner devant Satan et de l'adorer, pour recevoir de lui la souveraineté sur tous les royaumes de la terre, n'est pas précisément ce que nous devons considérer comme ce que renferme de principal la troisième épreuve de la tentation. Il n'était pas même besoin d'un certain degré de piété pour rejeter une pareille proposition. Aussi, ajoute Néander, l'essentiel de cette épreuve, c'était de présenter au Christ la pensée d'un royaume terrestre dont on établit la splendeur par les ressources de la sagesse mondaine. Après quelques développements tout à fait germaniques, dans lesquels le célèbre professeur noie cette idée, et dont nous faisons grâce au lecteur français, il ajoute : Cette tentation se renouvela dans la vie entière du Christ. Combien ne fut-il pas souvent provoqué par l'impatience et l'ardeur de désirs mêlés d'un esprit mondain à fonder le royaume du Messie comme un empire terrestre ? Les acclamations de la foule enthousiaste l'y provoquèrent encore au moment de son entrée dans Jérusalem, et sa soumission dans la passion servit d'expression à son dernier refus, et c'est par ce refus que le royaume de Dieu fut fondé d'une manière purement spirituelle.

Après quelques développements très-vagues et d'un très-médiocre intérêt, destinés à compléter ses idées sur la fondation du royaume spirituel du Seigneur, Néander arrive à se demander si la tentation du Christ put être un combat intérieur, et il répond ainsi à cette question :

La détermination que l'on prend commence d'abord dans le travail de l'esprit et s'exprime ensuite dans toutes les actions extérieures. Nous ne devons pas, sans doute, nous figurer chez le Christ un semblable choix qui supposerait déjà un point de liaison auquel le mal pourrait se rattacher. La tendance constante et fondamentale de la vie intérieure de Jésus, qui prenait sa racine dans sa soumission à la volonté divine, renfermait une décision qui ne permettait aucun combat. Il n'avait de commun avec la nature humaine que la faiblesse des organes qu'il avait revêtus et qui peut exister sans égoïsme, et son combat devait être semblable à celui du premier homme, avant que, par sa faute, il eût laissé prendre à l'attrait du péché une si grande puissance sur son âme. Chez les autres hommes, à cause de l'amour exagéré

d'eux-mêmes, les séductions qu'ils trouvent au dehors deviennent pour eux des tentations intérieures; mais il n'en pourrait être ainsi chez le Christ, elles devaient seulement manifester la complète unité du divin et de l'humain qui composait l'essence de sa vie intime.

Néander termine son examen de la tentation par une série de formules *transcendantales* sur la vraie notion du royaume de Dieu, sur Satan, sur la notion du péché, dont nos lecteurs nous sauront gré de leur épargner l'ennui. On voit que sur cette question capitale l'auteur touche très-légèrement les points de vue historiques, mais qu'il s'épanouit avec satisfaction sur tout ce qui prête aux considérations spéculatives. C'est là la tendance perpétuelle de son livre, et on peut dire à cause de cela qu'il est peu d'ouvrages aussi profondément germaniques. On ne peut pas faire les mêmes reproches au docteur Sepp. Le célèbre orateur de l'assemblée de Francfort nous paraît être parmi les adversaires de Strauss, l'antagoniste qui a le plus habilement rétabli contre l'exégèse mythique toutes les circonstances particulières de la vie du Sauveur. Nos lecteurs en vont juger par un fragment plein d'intérêt que nous traduisons très-librement et qui ne donne qu'une idée très-incomplète de la science immense du docteur Sepp.

§ V. — LA TENTATION
D'APRÈS LE DOCTEUR SEPP (1).

« Le rejeton d'Aaron, sous les auspices du Dieu du ciel, avait sacré le fils de David prêtre, roi et prophète de la nouvelle alliance, et Jésus, maintenant consacré pour sa mission, est conduit par l'Esprit dans le désert. Ce désert est situé dans l'Arabie Pétrée, au delà de ce gouffre infernal qui porte le triste nom de *Mer Morte*, puisque Jean baptisait dans le territoire qui s'étend au delà du Jourdain. L'œuvre qu'allait accomplir le Messie était le combat contre l'enfer. Le prix de ce combat était le salut du monde. Le Sauveur allait apprendre à tous les hommes à vaincre la tentation et à triompher du corrupteur de l'humanité. Dans cette lutte formidable, tous avaient échoué jusqu'alors, parce qu'ils portaient dans leur propre chair l'ennemi qu'ils devaient combattre. Le Nazaréen pouvait seul soutenir ce combat, parce qu'il n'avait pas à combattre Satan dans son propre cœur. S'il ne triomphait pas, l'humanité était perdue sans ressource, et restant sans guide ni modèle, pour savoir comment elle devait résister à la tentation, elle tombait dans l'abîme éternel. Le tentateur du Fils de Dieu, né de la femme, s'approche alors et vient lui faire subir dans la triple sphère de sa personnalité terrestre, dans la région des sens, dans celle de la morale et dans celle de l'esprit, la même épreuve dans laquelle le premier représentant du genre humain, Adam, avait naguère succombé, et la lutte commence entre le dragon infernal et le descendant de la femme qui devait lui écraser la tête.

Le Rédempteur commence l'œuvre de la délivrance par lui-même, en restant quarante jours sans boire ni manger, comme ses deux modèles, Moïse au Sinaï et Elie à Horeb. Il demeure pendant ce temps-là dans la retraite, pour montrer la nécessité de se rendre d'abord maître de ses impressions sensibles, et pour attaquer vigoureusement le mal dans son empire.

Le nombre quarante est un espace de temps consacré par de grands mystères dans tout l'ensemble de l'ancienne alliance. La pluie du déluge dura quarante jours. Joseph pleura son père en Egypte pendant autant de temps. Les explorateurs envoyés par Moïse mirent quarante jours à se rendre dans le pays d'Israël. Probablement les apôtres et les disciples de Jésus en mirent autant pour aller y prêcher le royaume de Dieu. Goliath étala son orgueil pendant quarante jours, jusqu'au moment où David le terrassa. Quarante jours sont également accordés à Ninive pour sa conversion. La période normale de la fonction de juge dans l'âge héroïque du peuple est enfin de quarante années. Mais, de même que chaque prophète symbolisait dans sa vie la vie même du peuple de Dieu, de même le Rédempteur passe maintenant quarante jours dans le désert, à l'image des quarante années pendant lesquelles le peuple d'Israël s'était préparé dans le désert à la prise de possession de la terre promise, comme aussi pendant quarante siècles l'humanité entière, dans sa pérégrination terrestre, avait attendu jusqu'à ce moment avec impatience la rédemption et l'entrée dans le royaume de Dieu. Ce nombre mystique de quarante se retrouve aussi dans plusieurs circonstances remarquables de la vie du Christ. En effet, il est présenté au temple quarante jours après sa naissance; quarante jours avant sa passion, il est excommunié par la synagogue; quarante jours après sa mort il monte glorieusement au ciel. L'Eglise animée d'un instinct divin a senti l'importance de ce nombre mystique et l'a consacré par le jeûne du carême.

A l'expiration du jeûne du Sauveur, le tentateur apparaît pour corrompre le second Adam, comme il avait séduit le premier, et de même qu'il avait entraîné le père du genre humain à manger le fruit défendu, il veut pousser le Rédempteur du monde à se servir de sa puissance miraculeuse pour la satisfaction d'un besoin corporel. Il le presse, afin d'introduire en lui l'ardent désir de la vie terrestre, lui qui devait faire sa nourriture véritable de la vie de son Père.

Mais le nouvel Adam devait apprendre aux hommes qu'il était le véritable pain de vie. Il ne voulait pas nous offrir une nourriture terrestre, mais il se proposait bien plutôt de nous mériter un sublime aliment qui vient de Dieu et qu'il assurait à l'humanité par son incarnation. Il repousse donc le tentateur par ces paroles : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la parole qui vient de la bouche de Dieu. » Par là il

(1) La traduction que nous donnons est, comme celle des fragments de Néander, une simple paraphrase.

déclarait non-seulement qu'il était le Λόγος issu de Dieu, mais aussi qu'il était la céleste Eucharistie, véritable aliment de vie destiné à l'humanité languissante.

Le tentateur emmène alors Jésus sur un mont élevé, qui, selon l'opinion populaire et la tradition, est la montagne Quarantania, près de Jéricho. C'est une grande montagne calcaire, remplie de cavernes, dont le sommet est difficile à atteindre, et qui s'élève en face du mont Abarim, du sommet duquel Moïse vit la terre promise. Le nom qu'elle porte encore vient de la tentation de quarante jours. Chauve et stérile jusqu'à son sommet, elle s'élève en face de la montagne où furent prêchées les sept béatitudes, comme la montagne du malheur, de même que la mer Morte déroule ses eaux croupissantes en face du lac de Génésareth. Mais de son sommet la vue découvre l'ancien pays des Amorrites jusque bien avant vers l'est; en remontant vers le nord, les territoires de Galaad et de Basan, le vaste héritage des tribus de Ruben, de Gad et de Manassé; vers le sud et vers l'ouest, dans un rayon très-étendu, les montagnes et les pays voisins, et le regard se prolonge même jusqu'aux frontières de l'Idumée. Pococke regarde cette montagne comme la plus haute de la Judée. C'est sur son sommet que le tentateur conduit Jésus, et de là lui montrant tous les royaumes du monde, il lui dit : « Je te donnerai la souveraineté sur tous ces pays, si tu veux te prosterner devant moi et m'adorer. »

Dans l'opinion des Orientaux, Jérusalem est le centre de la terre. Le Quarantania ou la montagne de la Tentation, éloignée d'une lieue de la ville des palmiers, est ici comme le Mérou, le mont mythique, séjour des dieux chez les Hindous, le sommet le plus élevé de l'Himalaya, la base et le centre de la terre, qu'environnent les sept Dwipas, ou les sept îles des peuples, c'est-à-dire que toute la nature terrestre entoure, et d'où les quatre fleuves se répandent vers les quatre parties du monde. Le prince de l'enfer présente au Messie le miroir enchanté dans lequel apparaissent à ses regards tous les royaumes de la terre : il lui insinue de fonder, en qualité de Messie du monde terrestre, son royaume sur la conquête, et d'entrer par là à son service comme un vassal obéissant. Il lui offre même son appui avec une impudence infernale, afin d'essayer de rendre la rédemption illusoire, et ébloui par les hommages que lui rendent les nations prosternées au pied de ses autels, il ose se mettre à la place de Dieu.

Mais l'Homme-Dieu résiste à la tentation d'élever un royaume terrestre et de devenir ce puissant souverain qui, comme le pensaient les Juifs, devait, d'après les paroles de la prophétie, sortir de l'Orient. Il refuse de recevoir en qualité de faux messie la foi et l'hommage des peuples, et dit : *Il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui.*

Alors le tentateur s'approche une troisième fois, il l'emmène et le place sur le sommet le plus élevé du temple, en lui disant : *Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas, car il est écrit : Il a ordonné à ses anges, ils te porteront dans leurs mains, afin que tes pieds ne se heurtent contre aucune pierre.* C'était la plus grande tentation dirigée contre son intelligence. Satan se servait d'une fausse interprétation de l'Ecriture pour éveiller dans le Sauveur un mouvement d'orgueil présomptueux. C'est cette même tentation dont le calomniateur se servit pour perdre le premier homme, lorsqu'il lui dit : *Si vous faites cela, vos yeux s'ouvriront et vous serez égaux à Dieu.*

Que l'on remarque ici comment le diable cherche à déterminer son esprit au moyen de sentences de la Bible. Et comme il a l'impudence de lui interpréter l'Ecriture, comme s'il prévoyait l'époque où le protestantisme devait être élevé jusqu'à la hauteur d'une religion, et l'abus que feraient de l'Ecriture tous ceux qui, adhérant à son principe de contradiction, s'arrogeraient le même droit.

Satan dit : *Ils te porteront sur leurs mains, afin que ton pied ne se heurte à aucune pierre.* Il détache arbitrairement une sentence qui doit favoriser ses desseins, mais il n'ajoute pas ce qui suit immédiatement après : *Et tu marcheras sur le serpent et le basilic*, ce qui prophétisait précisément la ruine du démon, c'est-à-dire que le Sauveur écraserait la tête du serpent. C'est ainsi qu'agissent les hérésiarques dans tous les temps ; ils disent, par exemple, contre le jeûne : *Ce qui entre dans la bouche ne souille pas l'homme.* Mais ils font semblant d'ignorer que le fruit défendu a causé la chute d'Adam; que le Christ lui-même a jeûné dans le désert, que la désobéissance suffit pour souiller l'âme, et que Jésus-Christ nous a ordonné de jeûner lorsqu'il serait au ciel. — Ils disent que l'humiliante confession est une chose insensée, car Dieu sonde les cœurs et les reins : mais ils oublient que Jean-Baptiste déjà l'a exigée ; que le Christ lui-même s'est mis au rang des pécheurs et a reconnu être chargé des péchés de tous les hommes, et qu'il est dit dans l'Ecriture : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez*, etc. Ils nient toute autorité en matière de foi, la sentence du Christ, *Tu es la pierre sur laquelle je bâtis mon église*, ne leur paraissant pas assez significative; ils ne réfléchissent pas que Jésus-Christ n'a pas hésité à dire : *Que celui qui n'écoute pas l'Eglise soit pour toi comme un païen et un publicain.* Il en est de même en toute chose! ils ont toujours l'Ecriture dans la bouche, ils s'en servent comme Satan quand il cherchait à se jouer du Christ.

Sur le côté nord du temple s'élevaient à une prodigieuse hauteur les créneaux de la tour Antonia, dont on voit encore aujourd'hui les fondations. Cette forteresse dominait toute la sombre vallée qui s'enfonce entre Sion, Moria et Acre, et regardait les quatre parties du monde. Elle était si hardiment construite, que de là on voyait jusqu'à Hebron, dans les provinces du sud. « C'était, dit Josèphe, une construction étonnante,

telle qu'on n'en peut voir nulle part de plus admirable, car ce vallon était si profond que, lorsqu'on regardait en bas, la vue se perdait dans les abîmes. Au haut de la tour, Hérode fit bâtir encore un portique d'une telle hardiesse que, lorsque quelqu'un montait en dehors jusque sur la pointe, pour regarder en même temps les deux monts placés au dessous, il courait danger d'être pris de vertige avant que ses yeux eussent aperçu le fond de la vallée. »

C'est là que le tentateur avait emmené le divin Sauveur, et qu'à cette hauteur, faite pour donner des vertiges, il avait insisté près de lui en lui disant : *Jette-toi dans cet abîme effrayant, il ne t'arrivera aucun mal.*

Mais le Seigneur, méprisant la fausse lumière que lui présente Lucifer, et dédaignant ces perfides interprétations de l'Ecriture, refusa d'abuser de sa puissance miraculeuse. Il repoussa donc le tentateur en lui disant : *Retire-toi, Satan, car il est écrit : Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.* Comme dans les épreuves précédentes, il le repoussa par des paroles de l'Ecriture sainte, interprétées dans leur véritable sens.

Alors, l'esprit de mensonge s'enfuit. Le fantôme qui ne résidait pas seulement dans l'imagination du Sauveur, mais que Satan lui avait réellement fait apparaître, disparut; le Sauveur se retrouva seul dans le désert, des anges descendirent et le servirent, il se trouva au milieu des bêtes féroces ; mais les lions et les chacals ne lui firent point de mal.

Le rapport primitif qui a existé entre le premier Adam et toute la création du monde animal, rapport qui s'est rétabli pour quelque temps en faveur de Noé, le second père du genre humain, se trouve maintenant reconstitué avec le Rédempteur. Les bêtes féroces se sentent attirées vers lui. Nous rencontrons à plusieurs reprises ce phénomène dans l'histoire de beaucoup de saints, chez lesquels les barrières du péché s'étaient abaissées de la même manière, par exemple, chez saint François et saint Ignace. Les anges descendent ici-bas pour servir le Rédempteur, de même que dans les anciens temps ils fréquentaient les patriarches et les prophètes.

Le chacal parcourt encore aujourd'hui pendant la nuit les rues des villages de la Palestine. Le lion est encore aujourd'hui le roi du désert d'Arabie, où il s'est retiré, tandis que, dans le douzième siècle, du temps du moine Phocas (1), il venait jusque sur les bords boisés du Jourdain. On le rencontre encore dans les solitudes du Carmel, tandis que la panthère, le tigre et le léopard errent plus loin à travers la terre sainte.

Ainsi la paix du monde, la paix entre le Créateur et la créature, était provisoirement rétablie, et la triple tentation sous laquelle Adam succomba, savoir, *la concupiscence de la chair, la curiosité des yeux et l'orgueil de la vie*, qui depuis sa faute s'étaient étendus à tout le genre humain, furent vaincus par le second Adam. Et c'est ici que se montre le rapport de la nature humaine et divine dans le Christ. Le Fils de l'homme, selon la parole de l'Apôtre, ne regarde pas comme un vol de s'être considéré égal à Dieu ; mais ce qui fit sa gloire, c'est qu'il se soumit entièrement à la volonté de son Père céleste, qu'il dédaigna de rechercher les jouissances terrestres, et qu'il ne voulut pas obtenir un royaume dans ce monde.

Mais quand l'Hercule divin eut blessé mortellement le dragon qui gardait la voie céleste, quand il eut écrasé la tête du serpent infernal, il fut donné alors à l'humanité de combattre l'enfer et le péché, et d'accomplir, sur les traces du Christ et de ses saints, sur le sommet des montagnes, le pèlerinage qui conduit vers la sainte cité de Dieu, vers la Jérusalem céleste, en suivant la route que doivent parcourir tous ceux qui veulent arriver à la perfection.

L'esprit de l'abîme qui, à la mort de Jésus, se déclara vaincu par la bouche de ses oracles, cet esprit infernal, qui avait tenté le Messie, apparut plus tard, sous la forme d'une lumière, dans la caverne Héra, au prophète de la Mecque. L'Arabe aveuglé, en se prosternant devant lui, rendit hommage au principe du mal, en sorte qu'il succomba dans cette épreuve suprême, et que, dans la suite de son existence, il opposa les plaisirs des sens à l'abnégation chrétienne, et la doctrine de la fatalité païenne à celle de la providence divine. Au lieu de conquérir la terre par la puissance pacifique de la religion, il préféra faire appel au sabre, il devint par là même, tout en dominant les peuples, un vassal de cette sombre puissance du mal, qui lui avait dit : *Je te donnerai tout cela si tu te prosternes devant moi et si tu m'adores.* Le maître de l'abîme, précipité du trône de la souveraineté universelle, s'est dédommagé plus tard, sur une moitié de la terre, de la défaite que Jésus-Christ lui avait fait essuyer dans le désert, son étrange demeure.

Quand le judaïsme et le paganisme eurent, dans les pays du midi, réuni leurs forces contre l'Eglise, l'esprit infernal ne resta pas pour cela dans l'inaction, et il ne cessa, dans les régions du nord, d'attaquer l'empire de celui qui l'avait autrefois terrassé, et de faire, autant qu'il le pouvait, rétrograder le genre humain vers le passé, quoiqu'il ne pût jamais reconquérir tout ce qu'il avait perdu.

L'esprit de discorde, qui dans tous les siècles avait attaqué l'Eglise de Dieu, comprit un jour la nécessité de concentrer contre elle toutes les forces de l'erreur. Pour élever en face de l'Islamisme une puissance formidable, il réunit toutes les négations du nord contre l'Eglise universelle ; il crucifia de nouveau le Christ dans son Eglise entre deux larrons, entre Mahomet et Luther !

Quand ce projet est arrêté, le tentateur se présente à la Wartbourg, devant le moine saxon. Dans une première épreuve, il l'attaqua par les plaisirs des sens et il lui dit : « Si tu es le réformateur que la terre attend,

(1) *De Locis sanctis*, cap. 23.

parle, et que toute chair se ranime. » Le moine alors, dévoré par les feux de l'enfer, abolit le jeûne et la continence, à l'aide desquels le Christ lui-même avait vaincu Satan. Il fit un appel à toutes les passions humaines : il abolit le célibat des clercs ; il leur donna lui-même le premier l'exemple d'une union scandaleuse, et la moitié des prêtres se rangea sous ses étendards. Alors, du haut de cette montagne de la Wartbourg, le tentateur lui montrant tous les royaumes du nord lui dit : « Vois, je te donnerai tout cela si tu me reconnais pour ton maître, et si tu confies au glaive le sort du nouvel évangile. » Le moine ambitieux souscrivit à la demande du démon : il sacrifia à l'Etat la liberté de l'Eglise ; il jeta dans l'Allemagne un brandon de discorde. Sa parole brûlante fit d'abord appel à la noblesse, il réunit sous ses drapeaux les forces de l'aristocratie. Sur les bords du Rhin, il leva le glaive au milieu des chevaliers pour enlever la pure fiancée du Christ et s'emparer de ses trésors. Ensuite on présenta aux sujets de tous les rangs la pensée de s'emparer à leur profit des doctrines de sa réforme. Les passions démagogiques s'enflammèrent, et la guerre des paysans éclata. Les princes leur arrachèrent le glaive des mains après leur victoire, ils tournèrent leurs forces contre la monarchie, et une guerre civile de trente ans compléta le triomphe du nouvel évangile. Le séducteur, après avoir attaqué le moine dans les sens et dans la volonté, s'adressa à son intelligence et lui dit : « Si tu es le nouvel apôtre, mets-toi au-dessus de toute autorité; précipite-toi dans l'abîme de la science que la Bible ouvre devant tes pas, et tu liras dans le livre sacré : la foi seule sauve. » Le saxon aveuglé souscrit à cette perfide demande, il ouvrit le livre aux sept sceaux ; il éleva la lettre morte au rang de règle de la foi. La grâce qui rend superflues les bonnes œuvres devint le drapeau de toutes les sectes et l'étendard d'un nouvel Islamisme contre l'Eglise de Jésus-Christ, que les puissances de l'enfer ne pourront jamais vaincre!

CHAPITRE XVIII.

LES FAITS SURNATURELS.

On n'a pas perdu de vue sans doute que la principale difficulté que le docteur Strauss oppose aux Evangiles, c'est qu'ils contiennent des faits surnaturels. La plupart des adversaires du *théologien* de Tubingue se sont contentés de lui prouver que les faits évangéliques étaient possibles et qu'ils avaient réellement existé. Mais ils auraient pu pousser bien plus loin cette démonstration, et prouver la possibilité et l'existence des faits miraculeux par toute l'histoire de l'Eglise catholique. Il est vrai que les théologiens protestants ne devaient pas éprouver un grand penchant pour ce genre de démonstration ; et on peut dire en général qu'ils ont singulièrement affaibli leurs forces en se mettant presque toujours au point de vue borné de leur secte et de ses préventions religieuses. Le docteur Tholuck paraît cependant mieux inspiré lorsqu'il s'exprime ainsi dans son livre de la Crédibilité de l'histoire évangélique : « Le soleil du Fils de Dieu, dit-il, ne s'est point couché sans laisser les vives lueurs d'un crépuscule miraculeux dans le ciel de son Eglise..... Nous ne bornons certes pas l'ère des miracles au temps des apôtres. Les témoignages de Justin Martyr, d'Ignace, d'Origène, nous obligent d'admettre que les forces surnaturelles, si abondamment répandues dans l'âge apostolique, ont conservé leur activité jusque dans le IIIe siècle..... Depuis le IVe siècle jusqu'à nos jours, le miracle n'a jamais cessé d'exister dans l'Eglise chrétienne, et par le mot *miracle* nous entendons un événement qui s'écarte complétement du cours bien connu de la nature et dont la religion est le principe et la fin. »

Il nous suffira d'établir quelques faits pour démontrer cette assertion capitale.

§ Ier. GUÉRISON DE SÉVÈRE.

> Miraculum quod Mediolani factum est cum illic essemus, quando illuminatus est caecus, ad multorum notitiam potuit pervenire; quia et grandis est civitas, et ibi erat tunc imperator, et immenso populo teste res gesta est, concurrente ad corpora martyrum Gervasii et Protasii. (S. AUGUSTIN.)

Il n'est pas dans l'histoire du Christianisme beaucoup d'hommes dont le caractère et la bonne foi inspirent plus de confiance que saint Ambroise, archevêque de Milan. Quand il fut élevé à l'épiscopat, quoique sa capacité eût déjà été éprouvée par le maniement des grandes affaires de l'empire, il refusa avec une sainte terreur le fardeau formidable qu'on voulait placer sur ses épaules. Quand on eut, après de longs efforts, vaincu sa résistance, il commença par distribuer aux pauvres le riche patrimoine de sa famille, et il consacra au service de son troupeau les admirables facultés de l'esprit et du cœur qu'il avait reçues de la Providence. La culture des lettres et de la philosophie, la visite des pauvres, la prédication, le soin des veuves et des orphelins, la défense de l'Eglise catholique, remplirent jusqu'au dernier jour tous les moments de cette morne existence. Le spectacle d'une si belle vie, constamment employée au service de l'humanité, contribua puissamment à faire comprendre au jeune Augustin toute la sublimité de la doctrine catholique. Dieu, qui est admirable dans ses saints, afin de faire briller d'un plus grand éclat le dévouement d'un évêque qui vendit jusqu'aux vases sacrés pour racheter les captifs, Dieu accorda à son intercession plusieurs miracles qui nous ont été rapportés par un témoin oculaire (1). Mais, sans nous arrêter aux détails de ces faits, nous nous contenterons de mettre sous les yeux du lecteur la principale circonstance qui signala la translation des reliques de saint Gervais et de saint Protais, dont saint Ambroise lui-même nous a laissé l'histoire dans une lettre qu'il écrivit à sa sœur Marcellina

(1) Le diacre Paulin qui avait été son secrétaire et qui écrivait sa Vie, à la prière de saint Augustin.

en 386, et dans les discours qu'il adressa au peuple de Milan à cette occasion. Sans parler plus longuement des nombreuses guérisons que le saint mentionne dans la lettre que nous citions tout à l'heure, nous nous bornerons à citer un passage du second discours, dans lequel l'orateur parle de la guérison de l'aveugle Sévère :

« Les ariens, dit-il, nient qu'un aveugle ait recouvré la vue; mais lui ne nie point sa guérison. Il dit : je vois maintenant, moi qui auparavant n'y voyais point. Il dit: j'ai cessé d'être aveugle, et il le prouve par les faits. Les ariens nient qu'il ait reçu cette grâce, tandis qu'ils ne peuvent pas nier le fait. L'homme est connu; il a servi le public avant qu'il devînt aveugle; son nom est Sévère; il est boucher de son métier, il avait abandonné son métier depuis qu'il avait perdu la vue. Il en appelle au témoignage de ceux qui jusqu'alors l'avaient entretenu et avaient eu soin de lui. Ceux mêmes qui ont été les témoins de sa cécité sont ceux qu'il produit pour témoins de sa guérison. Dès qu'il eut touché un des draps qui couvraient les saintes reliques, il a recouvré la vue. N'est-ce pas là un fait précisément semblable à celui que nous lisons dans l'Evangile? car nous en rendons la gloire à la puissance du même auteur; et il importe peu que Jésus-Christ ait opéré le miracle lui-même, ou qu'il ait donné à d'autres le pouvoir de l'opérer..... Puisque quand il accorde à d'autres le don des miracles, c'est son nom qui les opère. Nous lisons dans l'Evangile qu'un aveugle ayant été guéri par Jésus-Christ, les Juifs demandaient le témoignage de ses parents, et ils les interrogeaient : D'où vient que votre fils voit maintenant? tandis que ce fils disait lui-même : J'ai été aveugle et maintenant je vois. C'est là précisément ce que dit Sévère : j'ai été aveugle et maintenant je vois : si vous ne voulez pas le croire, demandez-le aux autres : demandez-le aux étrangers, afin que vous n'ayez pas à craindre que mes parents ne conspirent à vous tromper. L'obstination des ariens est plus condamnable que celle des Juifs..... Je leur demande (aux ariens) ce qu'ils refusent de croire. Est-ce qu'ils ne croient pas que les martyrs puissent secourir quelqu'un? C'est ne pas croire à la parole de Jésus-Christ; car il a dit : *Vous ferez des choses plus grandes.* Est-ce qu'ils ne croient pas que les martyrs dont il s'agit puissent le faire? Il y a déjà longtemps que leur nom est respecté, et que leurs corps ont été découverts. Quel est donc l'objet de leur envie? est-ce moi? Mais ce n'est pas moi qui fais les miracles. Sont-ce les martyrs? ils montrent donc que la croyance des martyrs a été différente de la leur; sans cela ils ne seraient pas jaloux de leurs miracles. »

Selon le témoignage de saint Augustin et du diacre Paulin, Sévère l'aveugle, qui avait été guéri, promit de servir toute sa vie l'Eglise ambrosienne où reposaient les corps des saints martyrs Gervais et Protais, et il y satisfit à son vœu. Il y servait déjà lorsque saint Augustin partit de Milan; et il y servait encore près de vingt-quatre ans après, lorsque Paulin écrivit la Vie de saint Ambroise. Il ne faut donc pas s'étonner si nous trouvons au IXe livre des *Confessions* une éclatante confirmation du témoignage de saint Ambroise.

« Je ne pouvais me lasser dans ces premiers temps, dit saint Augustin, de considérer la profondeur de vos conseils dans ce que vous avez fait pour le salut des hommes, et la vue de ces merveilles remplissait mon cœur d'une douceur incroyable. Combien le chant des hymnes et des psaumes, que l'on chantait dans votre Eglise, me faisait-il répandre de larmes, et combien étais-je vivement touché d'entendre retentir vos louanges dans la bouche des fidèles! Car, à mesure que ces divines paroles frappaient mes oreilles, les vérités qu'elles expriment s'insinuaient dans mon cœur; et l'ardeur des sentiments de piété qu'elles excitaient faisait couler de mes yeux une grande abondance de larmes, mais de larmes délicieuses, et qui faisaient alors le plus grand plaisir de ma vie..... »

« Ce fut dans ce même temps que vous fîtes connaître à ce saint évêque (saint Ambroise), par révélation, le lieu où reposaient les corps des saints martyrs Gervais et Protais, qui n'était connu que de vous. Vous les teniez là comme en dépôt, vous les y aviez conservés en leur entier depuis tant d'années, vous réservant de les en tirer quand il serait temps, et voulant faire servir cette découverte à réprimer une fureur qui n'était que la fureur d'une femme, mais d'une femme assise sur le trône; car il se fit plusieurs miracles, lorsqu'après les avoir découverts et tirés de terre, on les portait à la grande église avec tout l'honneur qui leur était dû : et non-seulement des possédés furent délivrés des démons qui les tourmentaient, et qui ne pouvaient s'empêcher, en les quittant, de confesser la puissance de votre saint nom; mais outre cela, un aveugle recouvra la vue : c'était un homme de Milan même, aveugle depuis plusieurs années et connu de toute la ville. Comme il s'aperçut du bruit qui se faisait parmi le peuple, et qui marquait quelque sujet extraordinaire de joie, il demanda ce que c'était; on le lui dit, et aussitôt il se fit mener où étaient les corps de ces saints martyrs, dont la mort a été si précieuse devant vous; et il n'eut pas plutôt porté sur ses yeux un linge qu'on lui permit de faire toucher au brancard qui les soutenait, que la vue lui fut rendue. Le bruit de ce miracle se répandit incontinent, et fit retentir vos louanges de toutes parts; et s'il ne ramena pas à la foi orthodoxe cette princesse (1) si animée contre le bienheureux Ambroise, au moins il modéra sa fureur et fit cesser la persécution qu'elle lui faisait. Béni soyez-vous, ô mon Dieu! de ce que vous

(1) L'impératrice Justine, mère de Valentinien.

m'avez rappelé la mémoire d'un si grand événement que j'avais oublié de marquer en son lieu, et de ce que vous me l'avez fait déclarer ici à la gloire de votre nom. »

§ 2. TÉMOIGNAGE DE SAINT AUGUSTIN.

« Je soutiens que tout homme de bon sens, quand il n'aurait point de piété, doit reconnaître pour véritables les miracles que saint Augustin raconte, dans ses *Confessions* ou dans la *Cité de Dieu*, être arrivés devant ses yeux, ou dont il témoigne avoir été très-particulièrement informé par les personnes mêmes à qui les choses étaient arrivées. » (Arnauld, *Logique de Port-Royal.*)

Cette assertion du célèbre auteur de la *Logique de Port-Royal* est confirmée par tous les faits de l'histoire.

Une femme de Carthage, noble et pieuse, appelée Innocente, avait un cancer au sein qui consumait lentement sa vie. Les médecins lui ayant déclaré que son mal était incurable, elle attendait avec une admirable résignation la fin de ses souffrances et cette vie meilleure qu'on peut conquérir par la patience dans les épreuves que le Ciel nous envoie. La Providence voulut récompenser ce calme si véritablement chrétien, et il suffit d'un simple signe de croix pour rendre à cette pieuse femme toute la vigueur de sa première santé. Saint Augustin, qui avait entendu parler de cet événement, prit lui-même des informations auprès d'Innocente, et il n'a fait que raconter ce qu'il avait appris de la bouche même de la personne que Dieu avait honorée d'une faveur si particulière.

Tibilis, autre ville d'Afrique, fut témoin d'un autre prodige que le grand évêque d'Hippone rapporte en ces termes :

« L'évêque Projectus, ayant apporté à Tibilis des reliques du très-glorieux martyr saint Etienne, il se fit un grand concours de peuple à ce reliquaire. Une femme aveugle de ces quartiers pria qu'on la menât à l'évêque, qui portait ce sacré dépôt ; elle donna des fleurs qu'elle portait, pour les faire toucher aux reliques ; et comme on les lui eut rendues, elle les porta à ses yeux et recouvra la vue aussitôt. Tous ceux qui étaient présents furent extrêmement surpris de ce miracle ; mais elle marcha la première devant eux, et n'eut plus besoin de guide. »

Mais les miracles les plus éclatants parmi ceux qui ont été attestés par saint Augustin, sont ceux qui furent opérés par les reliques de saint Etienne. La cendre de ce premier martyr, qui était mort en priant pour ses bourreaux à l'exemple de son divin maître, devait recevoir du ciel une bénédiction particulière. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si elle devint l'instrument d'un grand nombre de prodiges qui ont trouvé dans l'évêque d'Hippone un historien dont personne, ce me semble, ne s'avisera jamais de contester la candeur. Qui oserait jamais accuser d'imposture et d'hypocrisie l'homme qui montra toute sa vie et dans tous ses écrits une si ardente passion de la vérité et un si vif amour du salut de ses frères ? Il ne s'agissait pas d'ailleurs de faits lointains sur lesquels on pût facilement tromper la bonne foi de l'auteur des *Confessions*. Tous les événements qu'il rapporte s'étaient passés dans le voisinage de sa résidence, et quelques-uns au milieu de sa ville épiscopale. Il dit lui-même qu'il recherchait avec le plus grand soin toutes les circonstances de ces événements intéressants, et c'est ce qu'il n'est pas difficile de voir par la mention exacte qu'il fait de ces détails minutieux, qui indiquent toujours une enquête attentive et des informations prises auprès des témoins oculaires. Nous ne rapporterons pas ces faits dans toute leur étendue ; nous nous contenterons de choisir quelques-uns des plus significatifs parmi ceux qu'il est évidemment impossible d'expliquer par les causes naturelles.

A Audure, un enfant mort sans baptême fut mis à côté de la châsse du saint martyr et ressuscita dès que sa mère eut demandé par une ardente prière que son fils ne fût pas éternellement privé de la vue de Dieu. Une religieuse ressuscita à Caspale. A Hippone même, la fille Bassus et les fils d'Irénée, collecteurs des impôts et du tribun Eleusius, furent miraculeusement rendus à la vie. Après avoir rapporté ces faits et plusieurs autres, l'illustre évêque dit que, pour n'être pas trop long, il en passe sous silence plusieurs autres qui sont très-connus des habitants de son diocèse, et il en appelle à leur témoignage, afin de donner une autorité incontestable aux événements dont il croit devoir conserver la mémoire pour la postérité.

Saint Augustin parle encore des miracles opérés à Calame et à Uzale ; mais nous avons sur les prodiges opérés dans cette dernière ville des renseignements recueillis avec le plus grand soin par un témoin oculaire, et qui confirment de la manière la plus éclatante le témoignage du savant évêque d'Hippone.

« Saint Evode, dit Tillemont, ami de saint Augustin et évêque d'Uzale en Afrique, reçut les reliques de saint Etienne, et après qu'on eut célébré les saints mystères, il les porta à la ville assis dans un char, accompagné de beaucoup de peuples qui chantaient les louanges de Dieu, et d'un grand nombre de cierges et de luminaires. Lorsque les reliques étaient encore dans l'église des martyrs, un nommé Concorde, qui avait eu le pied rompu, y vint remercier Dieu d'avoir été guéri la nuit de devant par saint Etienne. L'histoire porte qu'après y avoir prié longtemps, il y alluma des cierges, et y laissa le bâton avec lequel il y était venu. Les reliques furent portées dans l'église de la ville, au jubé, et placées sur un trône orné de tentures avec un linge qui les couvrait ; et le même jour une femme aveugle, ayant seulement touché ce linge, recouvra la vue la nuit suivante. Elles furent mises ensuite en un lieu fermé avec de petites portes, afin que l'on n'y touchât pas. Il y avait une petite fenêtre, par où l'on y faisait toucher des linges, qui servaient ensuite à guérir divers maux. Elles y étaient

posées sur une espèce de lit. Evode avait d'abord séparé une partie des reliques et les avait mises dans une petite châsse d'argent, dans son monastère, pour les porter en une église de son diocèse, qu'il avait retirée des donatistes. Mais la veille qu'il devait faire cette translation, le peuple d'Uzale l'ayant su, s'y opposa et obligea l'évêque de promettre avec serment qu'il mettrait cette partie des reliques dans l'église de la ville avec le reste..... Evode accomplit sa promesse, et porta avec grande solennité à l'église cette partie des reliques qu'il avait réservées dans son monastère. Dieu augmenta la joie de cette solennité, en rendant la vue à un aveugle qui vint en chemin toucher la châsse du saint. Depuis que les reliques de saint Etienne furent mises dans l'église d'Uzale, il s'y fit un très-grand nombre de miracles ; et on y vit venir de tous côtés une affluence considérable de peuple. Saint Evode, croyant qu'il était de son devoir de publier de tous côtés et de conserver à la postérité les merveilles que Dieu opérait dans son Eglise, ordonna à une personne de les écrire. Cette personne lui obéit, et ne pouvant pas néanmoins mettre tous les miracles qui se faisaient, il choisit seulement ceux qui étaient les plus connus, dont il fit un livre, où il proteste qu'il n'a travaillé qu'à rapporter les faits, avec toute la vérité et la simplicité possibles, ayant même mis quelquefois les propres termes dont les malades s'étaient servis. Car les personnes sages et religieuses aiment toujours mieux, dit-il, la vérité, quelque barbares que soient les termes dont on l'exprime, que le mensonge orné des expressions les plus éloquentes et les plus polies. Il dit lui-même qu'il était de l'Eglise d'Uzale, et qu'il était présent lorsque les reliques de saint Etienne furent apportées dans la ville. Il paraît aussi qu'il demeurait dans un monastère avec saint Evode. Il adresse la parole quelquefois à saint Evode, quelquefois à ses pères et à ses frères, qui étaient peut-être les ecclésiastiques et les moines d'Uzale. Il faisait ce recueil pour être lu publiquement le jour de la fête de saint Etienne. On le lut en effet ; et après qu'on avait lu un miracle, on faisait monter au jubé la personne dont on venait de rapporter la guérison, lorsqu'elle se trouvait présente, afin qu'elle en rendît elle-même un témoignage authentique : il n'y eut point de cœur si dur et si insensible, qui ne répandît alors des larmes et qui ne se sentît touché par des mouvements de respect et de piété. On interrompit la lecture des miracles par des cris de joie ; et cette joie se redoublait encore, lorsqu'on voyait paraître ceux en qui les miracles s'étaient opérés. Ainsi le cœur touché en même temps par ce qu'il entendait et ce qu'il voyait, se trouvait pénétré des flammes du divin amour : chacun copia aussi l'écrit. » (Tillemont, *Mémoires pour l'histoire ecclés., t. II*, Ire *part.*, saint Etienne, art. 7.)

(1) Cf. Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, liv. Ier.

§ 3. TÉMOIGNAGE DE SULPICE SÉVÈRE.

Sulpice Sévère, disciple de saint Martin, a écrit sa vie. On y trouve la pureté et l'élégance du siècle d'Auguste, réunies à la fidélité de l'histoire et à l'édification des vertus chrétiennes. (FELLER.)

La Providence qui destinait au glorieux pays de France une grande mission dans le développement de la civilisation chrétienne, envoya dans les Gaules un homme qui, par la grandeur et l'éclat de ses vertus, par sa tolérance, son inépuisable charité, la prodigieuse activité de sa vie, la multitude de ses miracles, rappelle toutes les merveilles des temps apostoliques. Au moment où la guerrière tribu des Franks allait passer le Rhin pour fonder cet empire qui devait prendre une si grande part aux plus belles destinées de l'humanité (1), saint Martin, poussé par l'Esprit divin, vint du fond de l'Europe orientale pour achever la destruction du paganisme druidique, et pour enraciner profondément dans les populations gallo-romaines le véritable esprit de l'Evangile. Il ne faut pas s'étonner si le ciel consentit à honorer des faveurs les plus extraordinaires l'homme chargé d'exécuter ces grands desseins. Le secours divin, promis par l'Evangile aux propagateurs de la foi, n'a jamais, depuis les apôtres, brillé d'une manière plus merveilleuse que dans la vie de l'évêque de Tours. Nous savons par le témoignage d'un des fidèles compagnons de sa vie qu'il comprenait admirablement qu'en lui accordant le pouvoir des apôtres, le Christ se servait de lui, comme d'un instrument, pour l'agrandissement du règne de Dieu, et pour la rédemption d'un grand nombre d'âmes (2). La France chrétienne, dans son admiration et dans sa reconnaissance, a toujours vénéré l'illustre évêque presque autant que les apôtres et les disciples mêmes du Sauveur.

Avant de parler des miracles de saint Martin, il est nécessaire de dire quelques mots d'un écrivain qui en a transmis la mémoire à la postérité :

Sulpice Sévère naquit vers le milieu du IVe siècle, d'une famille distinguée. Ses succès dans le barreau lui acquirent une grande réputation ; sa position dans le monde devint encore plus considérable quand il eut épousé une femme d'une famille consulaire. Mais Dieu se sert de l'adversité pour appeler à une vie plus parfaite les âmes sur lesquelles il a de grands desseins. Devenu veuf, Sulpice Sévère renonça à toutes les distractions du monde. Il se retira dans la solitude, et employa à la consolation et au soulagement des pauvres tous les revenus de son patrimoine. Comme saint Martin était alors la lumière des Gaules et qu'il attirait autour de lui par l'éclat de ses vertus un grand nombre de cœurs d'élite, Sulpice Sévère se fit son disciple avec toute l'humilité d'un enfant, sans paraître se souvenir jamais de ses talents distingués qui

(2) Cf. Sulpice Sévère, *Dialogues*.

lui ont mérité tant d'éloges de l'antiquité (1). C'est à ces relations intimes avec le grand évêque de Tours que nous devons cette vie de saint Martin, dont tout le monde connaît le succès et l'immense popularité. Les miracles dont cette vie est remplie sont pour la plupart à l'abri de la critique la plus malveillante. Il déclare, dès le début de son livre, qu'il n'a pris la plume que pour être utile au salut de ses frères et non pour obtenir la vaine réputation d'un écrivain élégant, qu'il n'a rien écrit dont il ne fût bien assuré, et qu'il aurait mille fois préféré de se taire, que de trahir par une sacrilége imposture la sainte cause de la vérité. Au commencement d'un de ces dialogues qu'il composa après la Vie de saint Martin (2), il proteste solennellement, prenant Jésus-Christ pour témoin de la vérité de ses paroles, que tout ce qu'il a dit ou dira de son maître n'est que ce qu'il a ouï ou vu lui-même, ou appris de personnes sûres (3), et le plus souvent ce qu'il a appris de la bouche du saint lui-même.

Nous allons choisir dans la vie de saint Martin quelques-uns des traits les plus remarquables, que nos adversaires ne pourront pas transformer en mythe ou bien expliquer par des causes naturelles. L'évêque de Tours, après avoir renversé un temple, voulait abattre un pin sacré qui était pour les idolâtres l'objet d'un culte superstitieux et sacrilége. Les païens y consentirent, à la condition qu'ils attacheraient le saint à cet arbre vénéré du côté où il s'inclinait et où il devait nécessairement tomber. Si Dieu, lui dirent-ils, si Dieu est avec toi, as-tu donc quelque chose à craindre? Si tu viens à périr, les dieux immortels seront vengés. Plein de confiance dans la parole de celui qui avait promis des dons si merveilleux aux prédicateurs de son Evangile, Martin accepta le défi sans balancer. Attirés par la réputation du thaumaturge, une foule de païens accoururent sur le théâtre de l'événement. Déjà les morceaux de l'arbre volent en éclats sous les coups répétés de la hache. Les branches s'agitent en frémissant, et le pin tremble jusque dans ses profondes racines. Les moines qui avaient accompagné l'évêque commencent à pâlir; mais lui, impassible et serein, au moment où le dernier coup renversait sur lui l'arbre immense, il fait le signe de cette croix qui avait converti le monde, et aussitôt, emporté comme par un tourbillon, l'arbre se relève et va tomber du côté opposé. Les païens, pleins d'admiration, déclarèrent qu'ils croyaient au Seigneur Jésus-Christ et sollicitèrent sur-le-champ l'imposition des mains afin de devenir catéchumènes.

Jésus-Christ avait promis aux apôtres qu'il envoyait dans le monde, qu'ils rendraient comme lui la santé aux infirmes, et que son nom suffirait pour guérir les souffrances du corps comme les souffrances de l'âme. Comme les disciples du Sauveur, l'illustre évêque de Tours, en même temps qu'il chassait des esprits les ténèbres de l'erreur, rendait aux malades les forces et la santé, afin de prouver en même temps la puissance et la bonté de celui dont il annonçait la parole. Dieu, à qui appartient la puissance de la vie et de la mort, permit même plus d'une fois qu'à sa voix les portes du tombeau s'entr'ouvrissent, et que les morts ressuscités vinssent rendre témoignage au Christ victorieux du trépas, que l'Apôtre appelle admirablement le premier-né d'entre les morts. C'est ainsi que les peuples étaient amenés à l'Evangile, non pas par la puissance de la sagesse humaine, mais par une éclatante manifestation du pouvoir absolu de Dieu sur toute la création.

§ 4. MIRACLE DE TYPASA.

Gibbon lui-même, qui ne veut voir partout que des choses naturelles, a été obligé, par la force des preuves historiques, d'admettre ce fait et de le rapporter dans son histoire. (ALZOG.)

L'Eglise d'Afrique gémissait sous la persécution des Vandales. Ces sectateurs de l'hérésie arienne poursuivaient, par le fer et par le feu, tous ceux qui reconnaissaient la divinité de Jésus-Christ. Hunéric avait juré d'arracher dans ces malheureuses contrées jusqu'aux dernières racines de la foi catholique. Partout les défenseurs du symbole de Nicée montraient le plus courageux héroïsme (4). Parmi les cités qui se signalèrent alors par leur admirable résistance à la tyrannie, on remarqua surtout Typasa, ville de la Mauritanie césarienne. Le roi des Vandales, usant d'une ruse ordinaire aux persécuteurs de l'Eglise, qui travaillent toujours à s'assurer des pasteurs pour mieux réduire le troupeau, fit élever sur le siége de Typasa un homme complétement dévoué à ses intérêts.

Dès qu'on apprit à Typasa l'ordination de cet indigne évêque, la consternation fut générale. Une partie des catholiques, préférant l'exil à la honte de l'apostasie, s'embarqua pour l'Espagne. En quittant cette terre d'Afrique qui les avait vus naître, et en la saluant d'un regard plein d'amour, les exilés recommandèrent à Dieu ceux de leurs frères qui restaient sous le glaive des bourreaux, et qui allaient bientôt verser leur sang pour la vérité et pour la justice. Leur prière fut entendue. L'évêque affecta d'abord la douceur et la modération; il parla aux catholiques comme Siemazko, ce prêtre bourreau, aux dignes compagnes de Makrena : mais le favori d'Hunéric ne fut pas plus heureux que le persécuteur des Basiliennes. Sans être effrayés des menaces qui suivirent bientôt

(1) Saint Augustin l'appelle : « Vir doctrina et sapientia pollens. » Gennadius : « Vir genere et litteris nobilis. » Idatius : « Vir summus. »

(2) Cf. Sulpice Sévère. *Dialogue* III, n. 5.

(3) Manifestis auctoribus.

(4) Cf. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclés.*, XVI.

les séductions, les catholiques s'assemblèrent dans une maison pour y célébrer publiquement les saints mystères.

Le roi des Vandales, informé de la résistance courageuse des habitants de Typasa, envoie sur-le-champ un comte muni des ordres les plus impitoyables. Cet officier convoque dans une ville, qu'on qualifiait de rebelle, les habitants de la province, et il fait saisir sur la place publique ceux qui passaient pour les plus opposés aux volontés du roi. Il leur ordonne aussitôt de renier la divinité de Jésus-Christ; mais comme ces courageux confesseurs s'obstinent dans leur sainte résistance, l'envoyé d'Hunéric leur fait couper la langue jusqu'à la racine, afin qu'ils ne puissent jamais dorénavant rendre témoignage à une foi détestée par son maître. Mais quelle n'est pas la confusion des ariens, quand ils entendent les martyrs, ouvrant leurs lèvres encore sanglantes, annoncer d'une voix ferme et assurée Jésus-Christ, Verbe éternel du Père et Rédempteur du monde!

Laissons parler les témoins de ce grand événement :

« Hâtons-nous, dit un historien, évêque célèbre en Afrique au ve siècle; hâtons-nous de décrire, pour la gloire de Dieu, ce qui s'est passé à Typasa, ville de la grande Mauritanie. Quand on y eut appris qu'on avait pour évêque Cyrille, auparavant secrétaire et arien, capable de pervertir les âmes, toute la ville songea à se mettre en mer, et il n'y resta que peu d'habitants, à qui il ne fut pas possible de s'embarquer. L'évêque arien les pressa d'abord par les caresses, et puis par les menaces, de s'attacher à l'arianisme. Mais le Seigneur les fortifia de telle sorte qu'ils se moquèrent de ses discours, et s'assemblèrent dans une maison pour y célébrer publiquement les saints mystères. L'évêque, en étant instruit, envoya secrètement à Carthage un comte, avec ordre qu'après avoir assemblé toute la province à Typasa, au milieu de la place publique, on coupât la main droite, et la langue jusqu'à la racine, à ceux qui ne voudraient point renoncer à la foi catholique. Après cette exécution, l'Esprit-Saint agissant en eux, ils parlèrent et parlent comme ils faisaient auparavant : et si quelqu'un en doute, qu'il aille à Constantinople, où il trouvera un d'entre eux, nommé Réparat, sous-diacre, qui parle sans la moindre difficulté. Il est pour cette raison dans la plus grande vénération à la cour de Zénon, et l'impératrice surtout est remplie pour lui d'un respect particulier (1). »

« La grande Libye, dit Enée de Gaza, gémit dans la servitude la plus dure. La tyrannie traite d'infidélité l'humanité et l'amour de la vérité. Le tyran fait un crime à ses sujets de leur piété; il ordonne que les prêtres renoncent au beau dogme (de la divinité de Jésus-Christ). O crime! il fait couper la langue à des hommes chers à Dieu, dès qu'ils lui résistent. Il renouvelle en cela l'exemple de ce Thésée de la fable, qui, ayant abusé d'une vierge, pour n'être ni puni, ni accusé, lui coupa la langue. Mais la vierge fit connaître l'auteur de ce double crime par la figure de Thésée qu'elle forma sur sa robe : la nature ne lui fournissant plus le pouvoir de parler, elle y suppléa par son adresse. Les hommes dont je parle n'ont pas besoin de recourir à un moyen semblable. Ils implorent le secours de l'Auteur de la nature, qui veut bien la renouveler en eux le troisième jour, non en leur formant une autre langue, mais en leur accordant le privilége de parler sans langue, et d'une manière mieux articulée qu'ils ne faisaient auparavant. J'ai moi-même vu de mes yeux ces hommes : je les ai entendus parler; et n'en croyant pas mes oreilles, j'ai voulu en juger par mes yeux. Leur ayant fait ouvrir la bouche, j'ai vu que leur langue avait été entièrement arrachée jusqu'à la racine; et, dans ma surprise, j'ai trouvé inconcevable, non qu'ils pussent parler, mais qu'ils n'eussent pas péri dans cette cruelle opération (2). »

(1) « In Typasensi vero quod gestum est, Mauritaniæ majoris civitate, ad laudem Dei insinuare festinemus. Dum suæ civitati arianum episcopum, ex notario Cyrilam, ad perdendas animas ordinatum vidissent, omnis simul civitas evectione navali de proximo ad Hispaniam confugit, relictis paucissimis qui aditum navigandi non invenerant. Quos arianorum episcopus primo blandimentis, postea minis compellere cœpit ut eos faceret arianos. Sed fortes in Domino non solum suadentis insaniam irriserunt, verum etiam publice mysteria divina in domo una congregati celebrare cœperunt. Quod ille cognoscens, relationem occulte Carthaginem adversus eos devexit. Quæ cum regi innotuisset, comitem quemdam cum iracundia dirigens, præcepit ut in medio foro, congregata illuc omni provincia, linguas eis et manus dexteras radicitus abscidisset. Quod cum factum fuisset, Spiritu sancto præstante, ita locuti sunt et loquuntur, quomodo antea loquebantur. Sed si quis incredulus esse voluerit, pergat nunc Constantinopolim, et ibi reperiet unum de illis subdiaconum Reparatum, sermones politos sine ulla offensione loquentem, ob quam causam venerabilis nimium in palatio Zenonis imperatoris habetur; et præcipue regina mira cum reverentia veneratur. » (Victor de Vite, *Des persécutions des Vandales*, lib. v.)

(2) « Magnam Libyam dura premit tyrannide (Hunericus); ac quoniam humanitatem sive benignitatem, et sanam atque veram de rebus sententiam haud admittit, sane tyrannus criminis in locum ducit eorum qui ipsius imperio subdunt pietatem; jubetque illud tam præclarum ac bonum dogma sacerdotes abnegare, iisque qui non obtemperant, proh scelus! coram Deo linguam exscindit, Thesei illius de quo scriptum est in fabulis, exemplum imitatus; qui cum vim virgini fecisset, et accusationem sceleris declinare studeret, linguam exsecuit. At virgo peplo facinus intexit, et exponit arte, cum natura ut eloqueretur non daret. Illi vero de quibus nobis oratio, nec peplo opus habent, sed ipsius naturæ conditorem implorant, qui recentiorem eis naturam die tertia postea largitur, non dato quidem alterius linguæ, sed facultatis sine lingua articulatius quam unquam antea, quod vellent eloquendi munere..... Ipse ego hos vidi, et loquentes audivi, et vocem ideo articulatum esse posse admiratus sum; instrumentumque vocis inquirebam; et auribus non credens, oculis judicandi munus remisi, atque ore aperto, linguam totam radicitus avulsam vidi, et stupefactus mirabar non sane quo facto vocem confirmarent, sed quomodo conservati essent. » (Enée de Gaza.)

Écoutons le témoignage de Procope dans son *Histoire des guerres des Vandales*, liv. Ier, chap. 8 :

« Hunéric exerça des injustices et des violences horribles contre les chrétiens pour les contraindre à se déclarer de la secte d'Arius, et il condamna au feu et à d'autres supplices cruels ceux qui refusèrent de lui obéir. Il arracha la langue à quelques-uns que j'ai vus depuis à Constantinople avec le parfait usage de la parole. Il y en eut seulement deux qui le perdirent pour avoir péché avec des femmes débauchées. »

« Le cruel Hunéric, roi des Vandales, dit le comte Marcellin, persécuta nos catholiques dans toute l'Afrique. Il dispersa et exila plus de trois cent trente-quatre saints évêques, et ayant fait fermer leurs églises, il fit souffrir divers tourments à une multitude de fidèles qui furent autant de martyrs. Il fit couper la langue à un jeune catholique muet de naissance, et il ne laissait pas d'être imbu de la vraie foi. Ce jeune homme se mit à parler d'abord après, et ses premières paroles furent des actions de grâces qu'il rendit à Dieu. Enfin j'ai vu moi-même à Constantinople plusieurs de ces fidèles, hommes fort pieux, à qui l'on avait coupé la langue et la main, et qui néanmoins parlaient parfaitement (1). »

« Hunéric, roi des Vandales, dit Victor, évêque de Tunis, alluma dans toute l'Afrique le feu de la persécution. Il envoya dans de cruels exils plus de quatre mille catholiques, prêtres des divers ordres du clergé, moines ou laïques. Il en fit autant de confesseurs ou de martyrs; il coupa la langue à un certain nombre de ces confesseurs, et que ces confesseurs aient ensuite parlé parfaitement jusqu'à la mort, c'est ce qu'atteste la ville impériale, où leurs corps sont enterrés. Enfin, après avoir fait mille maux aux catholiques, et porté jusqu'aux derniers excès son impiété, Hunéric, dans la huitième année de son règne, mourut misérablement, et comme Arius, le père de la secte ; car ses entrailles pourrirent et sortirent de son corps (2). »

L'empereur Justinien, dans une des lois qui composent le Code qui porte son nom, s'exprime ainsi :

« Les Vandales étaient en même temps les ennemis des corps et des âmes ; car ils forçaient à recevoir un nouveau baptême et à tomber dans l'apostasie ceux qui ne pouvaient supporter la violence et la multitude des supplices. Pour les corps, ils les retenaient cruellement dans une servitude barbare, quoiqu'ils fussent nés libres. Leur impiété allait jusqu'à profaner les temples de Dieu, ces lieux si saints, et il y en avait plusieurs dont ils faisaient des étables. Nous avons vu nous-mêmes de ces hommes vénérables qui, ayant eu la langue coupée jusqu'à la racine, faisaient le récit touchant de leurs maux. D'autres, après avoir souffert divers genres de supplices, ont été dispersés dans différentes provinces, et y ont terminé leur course (3). »

Nous n'insistons pas davantage sur les preuves éclatantes de ce miracle, on les trouvera développées dans l'intéressant ouvrage de Rulié, curé de Cahors, intitulé : *La religion prouvée par un seul fait.*

§ 5. MIRACLE DU TEMPLE DE JÉRUSALEM.

Νενικήκας, Γαλιλαῖε! (JULIEN.)

Un jour le platonicien couronné qui avait, comme Voltaire, juré de renverser Jésus-Christ de son trône éternel, prit dans ses mains nos livres saints. Quand il fut arrivé au livre de Daniel, il y lut cette prophétie, sur laquelle ses regards s'arrêtèrent assez longtemps :

« Après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui le doit renoncer ne sera plus son peuple. Un peuple avec son chef qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire ; elle finira par une ruine entière, et la désolation qui lui a été prédite arrivera après la fin de la guerre. — Il confirmera son alliance avec plusieurs dans une semaine, et à la moitié de la semaine, les hosties et les sacrifices seront abolis, l'abomination de la désolation sera dans le lieu saint, et la désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin (4). »

Enfin Julien jeta ses regards inquiets sur l'Evangile, et voici ce qu'il y lut :

(1) « Totam per Africam crudelis Hunerici regis in nostros catholicos persecutio importata est ; excitatis diffugatisque plusquam 334 orthodoxorum sanctis, ecclesiisque eorum clausis, plebs fidelium sub variis acta suppliciis, beatum consummavit agonem. Nempe tunc idem Honoricus unius catholici vitam a nativitate sine ullo sermone ducentis, linguam præcepit abscindi, idemque mutus, quod sine humano auditu Christo credens fidem didicerat, mox præcisa lingua, locutus est, gloriamque Deo in primo vocis suæ exordio reddidit. Denique in hoc fidelium contubernio aliquantos ego religiosissimos, præcisis linguis, manibusque truncatis, apud Byzantium integra voce conspexi loquentes. » (Marcellin, *Chronique*, dans la Bibliothèque des Pères, édit. de 1589, page 1957.)

(2) « Hunericus, Vandalorum rex, persecutioni per totam Africam nimis insistens..... catholicos jam non solum sacerdotes, et cuncti ordinis clericos, sed et monachos atque laicos circiter quatuor milia exiliis durioribus relegat, et confessores ac martyres facit, confessoribusque linguas abscindit. Quos confessores, quod linguis abscissis, perfecte finem ad usque locuti sunt, urbs regia attestatur, ubi eorum corpora jacent. Hic itaque Hunericus inter innumerabiles suarum impietatum strages, quas in catholicos exercebat, octavo regni sui anno, interioribus cunctis effusis, ut Arius pater ejus, misere vitam finivit. » (Victor de Tunis, *Chronique*, dans J. Scaliger, *Thesaurus temporum.*)

(3) « Animarum fuerunt simul hostes et corporum : nam animas quidem diversa tormenta atque supplicia non ferentes, rebaptisando ad suam perfidiam transferebant; corpora vero, liberis natalibus clara, jugo barbarico durissime subjugabant. Ipsas quoque sacrosanctas ecclesias suis perfidiis maculabant : aliquas vero ex eis stabula fecerunt. Vidimus venerabiles viros, qui, abscissis radicitus linguis, pœnas suas miserabiliter loquebantur. Alii vero, post diversa tormenta, per diversas dispersi provincias, vitam in exilio peregerunt. » (Justinien, *Code*, liv. Ier, tit. 27.)

(4) « Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus : et non erit ejus populus qui eum negaturus

« Lorsque Jésus sortait du temple pour s'en aller, ses disciples s'approchèrent de lui pour lui faire remarquer la structure et la grandeur de cet édifice. — Mais il leur dit : Voyez-vous tous ces bâtiments ? je vous le dis en vérité, ils seront tellement détruits qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre (1). »

L'empereur crut enfin avoir trouvé le côté faible du Christianisme, et il ordonna à un de ses amis intimes, Alypius (2) et au gouverneur de la province, de rebâtir le temple de Jérusalem.

« Des matériaux furent réunis en immense quantité ; les Juifs accoururent en foule, et même des lieux les plus éloignés, il en vint un grand nombre pour être témoins de la victoire qui allait être remportée sur l'Eglise de Jésus-Christ. Mais ce défi adressé à Dieu ne demeura pas sans réponse. De violents coups de vent dispersèrent les matériaux ; la foudre mit en pièces les machines et les outils ; un tremblement de terre envoya au loin les pierres restées dans les anciens fondements et jeta à bas les maisons voisines. Dans la nuit, une croix brillante, entourée d'une couronne, parut au ciel, et les vêtements des assistants furent marqués du même signe. Mais ce qui porta le coup décisif, ce furent les flammes qui, sortant des entrailles de la terre, tuèrent un grand nombre de travailleurs, en blessèrent d'autres, et, par leurs éruptions multipliées, forcèrent enfin les Juifs et les païens à abandonner malgré eux la partie (3). »

Tels sont les faits qu'il s'agit d'établir. Commençons par le témoignage des écrivains païens.

« Julien, dit Ammien Marcellin, qui avait été trois fois consul, entra pour la quatrième fois dans cette souveraine magistrature, s'associant pour collègue Salluste, préfet des Gaules. Il paraissait étrange de voir un particulier associé à l'empire, événement dont l'histoire ne nous fournit pas d'exemple depuis les règnes de Dioclétien et d'Aristobule. Quoique l'esprit de ce prince fût sans cesse occupé de la variété des événements qu'il fallait prévoir, et des différents préparatifs pour les expéditions qu'il méditait, il avait néanmoins l'œil à tout, et se partageait en quelque façon lui-même. Il entreprit, pour éterniser la gloire de son règne, par quelque action d'éclat, de rebâtir à des frais immenses le fameux temple de Jérusalem, qui, après plusieurs guerres sanglantes, n'avait été pris qu'avec peine par Vespasien et par Titus. Il chargea du soin de cet ouvrage Alypius d'Antioche, qui avait autrefois gouverné la Bretagne à la place des préfets. Pendant qu'Alypius et le gouverneur de la province employaient tous leurs efforts à faire réussir cette entreprise, d'*effroyables tourbillons de flammes qui sortaient par des élancements continuels des endroits contigus aux fondements, brûlèrent les ouvriers, et leur rendirent la place inaccessible ; enfin cet élément persistant toujours avec une espèce d'opiniâtreté à repousser les ouvriers, on fut obligé d'abandonner l'entreprise* (4).

« C'est ainsi, dit très-bien le savant évêque

est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo, et finis ejus vastitas, et post finem belli statuta desolatio. — Confirmabit autem pactum multis hebdomada una ; et in medio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium ; et erit in templo abominatio desolationis et usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio. (*Dan.* IX, 26, 27.) — « Conformément aux prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament, dit le docteur Dœllinger, la religion judaïque, dès lors qu'elle ne passait pas au Christianisme et ne se transformait pas en loi purifiée et complétée, devait, aussitôt après l'affermissement de la foi nouvelle, tomber et s'éteindre. C'était une nécessité de son caractère emblématique, de sa destination purement préparatoire. Pour accomplir ce plan auquel la nation juive ne voulait pas prêter les mains en acceptant volontairement l'Evangile, la Providence choisit le moyen le plus simple. Les Romains, exécuteurs de la sentence divine, détruisirent le temple, et dans cette destruction, les sacrifices et le sacerdoce de l'Ancien Testament, déjà privés de leur force interne par le sacrifice et le sacerdoce de Jésus-Christ, furent aussi anéantis et abrogés extérieurement. En effet, avec le temple, tomba le culte qui y était attaché, et avec ce culte, la religion juive. Or, la ruine du temple, comme la suppression des sacrifices qui s'y célébraient, devait être et doit rester irrévocable. Ainsi l'annonçaient les voix prophétiques des deux Testaments, ainsi l'exige la relation du Nouveau avec l'Ancien ; car, ce qui a pris la place de l'emblème, l'Evangile, avec le pur et non sanglant sacrifice de l'Eucharistie, a pour lui la promesse d'une continuelle durée. Auprès de l'Evangile ne peuvent subsister les anciennes figures, et l'œuvre que Dieu avait autrefois établie lui-même, mais qu'il a ensuite brisée, quand son temps a été accompli, nulle main humaine ne peut ni ne doit jamais la rétablir. » (Dœllinger, *Origines du Christianisme*, traduction de Léon Boré. II, Julien. — Cf. encore de la Bletterie, *Vie de Julien*.)

(1) Saint Matthieu, traduction de Sacy, XXIV, 1, 2 : « Et egressus Jesus de templo, ibat et accesserunt discipuli ejus, ut ostenderent ei ædificationes templi. — Ipse autem respondens dixit illis : Videtis hæc omnia ? amen dico vobis, non relinquetur hic lapis super lapidem qui non destruatur. » — Cf. saint Marc, XIII, 1, 2.

(2) Les lettre XXIVe et XXXe de Julien sont adressées à Alypius. Dans la dernière, il l'appelle : Ἀδελφὲ ποθεινότατε, καὶ φιλικώτατε. Julien ne voulait évidemment s'en rapporter qu'à un autre lui-même. Cf. dans Warburton, le portrait d'Alypius (Warburton, *Dissertation sur le projet de Julien*, traduction de Mazéas, I, 75 — 76). Cet excellent ouvrage de Warburton est très-rare et n'a jamais été réimprimé. Nous n'aurions pu nous le procurer sans les soins obligeants de M. Lecoffre, qui nous l'a trouvé à Paris avec beaucoup de peine. — Du reste le célèbre évêque de Glocester n'a pas seul traité savamment cette question. Seigneux de Correvon, Colonia, Bullet, Bailly, Bergier, le docteur Dœllinger en Suisse, en France et en Allemagne l'ont chacun à son tour étudiée. (Cf. Seigneux de Correvon, Notes sur Addison, *De la religion chrétienne*, section VIII, § 6. — Colonia, *La religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens*, chapitre II, Ammien Marcellin. — Bullet, *Histoire de l'établissement du Christianisme*, note 78. — Bailly, *De religione, II, De restauratione templi Hierosol.* — Bergier, *Dictionnaire de théologie*, art. *Temple*. — Dœllinger, *Origines du Christianisme*. — Nous avons comparé ensemble ces différents auteurs.

(3) Dœllinger, *Origines du Christianisme*, II, Julien. — Seigneux de Correvon ajoute quelques curieux détails. (Cf. Seigneux de Correvon, *Notes sur Addison*.)

(4) « Julianus jam ter consul adscito in collegium

de Glocester, que la Providence a non-seulement vengé ses droits à la face de l'univers, mais qu'elle a voulu conserver à tous les siècles la mémoire de cette entreprise impie, par le témoignage le plus authentique. En effet, quand l'incrédule le plus opiniâtre et l'infidèle le plus endurci assigneraient eux-mêmes les qualités requises à un historien, pour obliger les hommes à croire les faits qu'il rapporte, ils n'en produiraient aucune qu'on ne puisse leur trouver évidemment dans Ammien Marcellin. Il était païen, et par conséquent exempt de tout préjugé favorable aux chrétiens. Il était sujet, courtisan, admirateur de Julien : par conséquent, bien éloigné de rien rapporter qui pût flétrir sa mémoire. Il aimait la vérité, et il nous a fait voir plus d'une fois qu'il avait pour l'imposture tout le mépris qu'elle mérite. Il était né avec un jugement exquis, que l'étude de la philosophie et la connaissance des hommes avaient perfectionné : il était par conséquent moins propre que tout autre à s'en laisser imposer. Il était non-seulement contemporain de l'événement, mais, dans le même temps, il n'était point éloigné de Jérusalem. Il a rapporté cet événement, non sur les premières relations qui en coururent, où l'erreur peut se mêler aisément à la vérité, mais après un examen réfléchi et des recherches exactes de tout ce qui s'était passé. Il ne nous l'a point transmis comme un fait incertain, que la défiance accompagne, mais comme un fait notoire, dont on ne faisait pas plus de mystère en Asie que de l'entreprise et du succès de l'expédition des Perses. Il ne l'a point inséré dans son histoire avec cette partialité qui se découvre toujours par l'intérêt que l'on a de rejeter les faits qui nous sont contraires, ou d'admettre ceux qui nous sont favorables. Son histoire nous fournit bien des exemples d'un caractère tout opposé. Il a rapporté la défaite de Julien à tête reposée, avec gravité, avec sagesse, s'écartant également et de ce qui pouvait déshonorer la mémoire de son prince, en disant trop, et de ce qui pouvait blesser la vérité, en disant trop peu. Le titre qu'il ambitionnait le plus était celui d'un historien fidèle et impartial : c'est par ce motif qu'il préféra la solitude à la cour. » (Warburton, *Dissertation*, etc., chap. III.)

Il ne faut attendre ni de Julien ni de ses confidents la même franchise que celle du loyal soldat dont nous venons de citer l'éclatant témoignage. Le zèle qu'ils déployèrent dans la réaction païenne, leurs préjugés bien connus, leur invincible antipathie pour les chrétiens, les obligeaient à dissimuler autant que possible l'évidence d'un événement dont on pouvait tirer de fortes conclusions contre leurs opinions. Écoutons Libanius.

Ce sophiste célèbre, dévoué aux intérêts et aux projets de Julien, dit, en parlant de sa mort, que « les Perses, à la vérité, furent informés par un déserteur de l'état où la fortune avait réduit les affaires ; mais, ajoute-t-il, il n'y avait pas un seul homme parmi nous, dans la ville d'Antioche, qui en sût la moindre chose.

« Il est vrai que ce malheur (la mort de Julien) paraissait avoir été prédit *par des tremblements de terre arrivés dans la Palestine*, qui avaient renversé quelques villes et endommagé d'autres. Il semblait que les dieux nous présageaient, par ces désastres, quelque événement funeste. En effet, pendant que nous adressions nos vœux au ciel pour détourner les malheurs qui nous menaçaient, il vint un courrier, etc. » (Libanius, son *Autobiographie*.)

Le second passage est tiré de l'oraison funèbre de Julien. Libanius s'exprime ainsi :

« Le temple d'Apollon fut réduit en cendres. *Ces secousses terribles qui ont ébranlé l'empire* étaient des présages de cet accident (la mort de Julien) et de tous les maux que nous ne tardâmes pas d'éprouver. » (Libanius, *Oraison funèbre de Julien*.)

Libanius confond à dessein deux événements très-distincts : le tremblement de terre de Jérusalem, avec les secousses terribles qui ébranlèrent tout l'empire dix-huit mois après la mort de Julien, sous le premier consulat de Valentinien et de son frère (1).

trabeæ Sallustio præfecto per Gallias, quater ipse amplissimum inierat magistratum : et videbatur novum, adjunctum esse Augusto privatum, quod post Diocletianum et Aristobulum nullus meminerat gestum. Et licet accidentium varietatem sollicita mente præcipiens, multiplicatos expeditionis apparatus flagranti studio, perurgeret : diligentiam tamen ubique dividens, imperiique sui memoriam magnitudine operum gestiens propagare ambitiosum quondam apud Hierosolymam templum, quod post multa et interneciva certamina obsidente Vespasiano posteaque Tito ægre est expugnatum, instaurare sumptibus cogitabat immodicis : negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochensi, qui olim Britannias curaverat pro præfectis. Cum itaque rei idem fortiter instaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum prope fundamenta crebris assultibus erumpentes, fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum, hocque modo elemento destinatius repellente, cessavit inceptum. » (Ammien Marcellin, *Histoire des empereurs romains*, liv. XXIII, ch. 1.) — « Le style de cette histoire, dit M. Bouillet, se ressent de la barbarie du temps et l'ouvrage jouit d'une grande autorité. » (Bouillet, *Dictionnaire universel*, article *Ammien Marcellin*.)

« Ammien Marcellin, dit le P. de Colonia, ne dit presque rien des événements de son temps dont il n'ait été le témoin, ou même à quoi il n'ait eu bonne part ; et on peut dire qu'à cet égard il ressemble fort à César et à Xénophon. — Les critiques, à qui rien n'échappe, le proposent comme un modèle de modération, d'exactitude, d'équité, de bonne foi. » (Colonia, *La religion chrétienne autorisée*, chapitre II, § 1. — Cf. encore Seigneux de Correvon, *Notes sur* Addison, section VII, § 6 ; Feller, *Biographie universelle*, article *Ammien Marcellin* ; Warburton, *Dissertation sur les tremblements de terre, et les éruptions de feu qui firent échouer le projet formé par l'empereur Julien de rebâtir le temple de Jérusalem*, I, chap. 3.)

(1) Cf. Ammien Marcellin, liv. XXVI, chap. 10. — Libanius ignorait si peu la vraie date des tremblements de terre qu'il affecte de confondre avec celui de Jérusalem, qu'il avance, dans son *Discours à Théodose*, que ces secousses terribles étaient l'effet de

Quoique Julien affecte, comme Libanius, de jeter de l'obscurité sur le grand événement de Jérusalem, il est facile de reconnaître, au milieu des précautions dont il s'environne, la confusion d'avoir vu son projet échouer devant une force irrésistible. Après avoir justifié les dieux sur la profanation de leur temple et le mépris qu'on avait de leur culte, il s'exprime ainsi :

« Que ceux, par conséquent, qui ont vu ou qui ont entendu parler de ces hommes assez sacriléges pour insulter aux temples et aux images des dieux, ne forment aucun doute sur la puissance et la supériorité de ces mêmes dieux..... *Qu'ils ne prétendent pas nous en imposer par leurs sophismes, et nous épouvanter par le cri de la Providence* (1). Il est vrai que les prophètes, parmi les Juifs, nous ont reproché tous ces désastres. *Mais que diront-ils eux-mêmes de leur propre temple, enseveli trois fois sous ses ruines, et qu'on n'a pu rétablir jusqu'à présent* (2)? Ce n'est pas que je veuille insulter à leur infortune, *puisque j'ai moi-même voulu rebâtir ce temple* (3), en l'honneur de la Divinité qu'on y invoquait. Je ne cite cet exemple que pour faire voir qu'il n'est rien de durable dans les choses humaines, et que les prophètes, qui n'avaient d'autre occupation que celle d'amuser les bonnes gens, ne nous ont rapporté que des rêveries. Tout cela ne prouve pas, à la vérité, que leur Dieu ne soit grand (4); mais il est certain qu'il n'a eu parmi les Juifs ni de bons prophètes, ni de savants interprètes de sa volonté. La raison en est claire : ils ne se sont jamais appliqués à cultiver et à perfectionner leur esprit par l'étude des sciences humaines; ils n'ont jamais tenté d'ouvrir des yeux que fermait l'ignorance, ni de dissiper des ténèbres qu'entretenait leur aveuglement. Ils sont semblables à ces hommes qui, à travers des nuages et des exhalaisons grossières, aperçoivent la lumière éclatante du firmament : cette vue trop indistincte leur fait confondre la splendeur éthérée avec un feu terrestre et impur. Aveugles qu'ils sont sur tout ce qui les environne, ils s'écrient comme des forcenés : *Craignez, tremblez, habitants de la terre, le feu, la foudre, le glaive et la mort* (5)! employant avec emphase les expressions les plus terribles pour désigner la chose du monde la plus simple : *la propriété destructive du feu* (6). »

Aux témoignages des païens, nous pouvons joindre ceux des Juifs.

Le célèbre rabbin Gedaliah ben Joseph Jechaia s'exprime ainsi dans son histoire intitulée : *Schalscheleth Hakkabbala :*

« Dans les jours de R. Channan et de ses frères, environ l'an du monde 4349, nos annales rapportent qu'il y eut un grand tremblement dans toute la terre, qui détruisit le temple que les Juifs avaient élevé à grands frais par ordre de l'empereur Julien l'Apostat. Le lendemain de ce désastre, le feu du ciel tomba sur les ouvrages, mit en fusion tout ce qui était de fer dans cet édifice, et consuma un grand nombre de Juifs (7). »

Parmi les témoignages chrétiens (8) qui nous restent à citer, il en faut distinguer de trois classes : les écrivains contemporains, les écrivains de l'époque suivante, et enfin

la colère des dieux irrités de voir la mort de Julien restée sans vengeance.

(1) Il est évident par ce passage que les chrétiens reprochaient à Julien d'avoir été contrarié dans ses projets par une intervention de la Providence, ce qui prouve que du vivant même de Julien, on ne se faisait pas illusion sur le caractère de l'événement, et que la rumeur publique parvenait jusqu'à l'apostat lui-même.

(2) Warburton ne me paraît pas avoir bien saisi le sens de ces deux mots : Τρίτον ἀνατραπέντος. Nous adoptons l'opinion du savant Fabricius et du P. de la Bletterie qui pense que Julien avoue par ces mots sa défaite et sa honte. On trouvera le développement de cette opinion dans Bullet, *Histoire de l'établissement du Christianisme*, note 78.

(3) Ὅσγε τοσούτοις ὕστερον χρόνοις ἀναστήσασθαι διενοήθην αὐτόν..... — Ces paroles sont assez claires et contiennent un aveu assez formel du projet de Julien et de son impuissance à le réaliser.

(4) Il ne faut pas être surpris de cet aveu, il est tout à fait en harmonie avec le syncrétisme de l'école néo-platonicienne dont Julien était un défenseur si ardent. Cf. de la Bletterie, *Vie de l'empereur Julien*. — Néander, *Julien et son époque*. — Dœllinger, *Origines du Christianisme*, II, ch. II et IV. — Strauss, s'est beaucoup occupé du caractère de Julien dans son singulier ouvrage qui a paru à Manheim en 1848 sous ce titre : *Le romantique sur le trône des Césars, ou Julien l'Apostat.*

(5) Dans ces phrases remplies à dessein de réticences et d'obscurités, l'empereur a sans cesse en vue les chrétiens, et il essaie d'affaiblir l'impression des menaces qu'ils faisaient au nom du ciel depuis l'événement de Jérusalem. Ces mots significatifs : *le feu, la foudre, la mort*, rappellent les principales circonstances du miracle, comme nous le verrons dans les témoignages des Pères.

(6) Julien paraissant craindre d'entrer dans de trop longs détails et restant perpétuellement sur le terrain de l'allusion insinue, en finissant, que le prodige qu'on lui oppose est un événement tout naturel et qu'il ne faut pas y voir tant de mystère. Quelques rationalistes modernes ont trouvé plausible cette explication qui ne se soutient pas devant l'examen approfondi des faits.—Le passage que nous venons de citer est extrait d'une lettre ou discours de Julien édité par le P. Pétau.

(7) « In diebus R. Channan et sociorum ejus, anno circiter orbis conditi 4349, memorant libri annalium, magnum in orbe universo fuisse terræ motum, collapsumque esse templum quod struxerant Judæi Hierosolymis præcepto Cæsaris Juliani Apostatæ, impensis maximis. Postridie ejus diei (quo mota fuerat terra) de cœlo ignis multus cecidit, ita ut omnia ferramenta illius ædificii liquescerent et comburerentur Judæi multi atque adeo innumerabiles. » — Cf. Wagenseil, *Tela ignea Satanæ*, 10ª q. — Sans doute, ce témoignage n'est pas contemporain, mais l'écrivain juif fait remarquer lui-même qu'il s'appuie sur la tradition de sa nation conservée dans ses annales. — Le P. Morin rapporte un autre témoignage des Juifs tiré du Beresith rabba (Cf. Morin, *Exercitationes biblicæ*, p. 353).

(8) Nous ne nous occupons pas ici d'établir l'autorité de ces témoignages, puisqu'ils sont, dans les circonstances principales, confirmés, soit par les aveux des païens, soit par leur silence forcé. Au reste, il est difficile d'ajouter quelque chose aux raisons péremptoires fournies par Warburton que sa qualité de protestant ne doit pas rendre suspect quand il s'agit des Pères de l'Eglise (Cf. Warburton I, ch. VII).

ceux qui, plus ou moins éloignés de l'événement, l'ont rapporté d'après une tradition plus ou moins sûre. Nous ne ferons qu'indiquer le nom de ces derniers, sans nous appuyer sur leur autorité.

Saint Ambroise, dans une lettre adressée à l'empereur Théodose, blâme ce prince de vouloir obliger les chrétiens à rebâtir un temple qui appartenait aux païens, et qu'on avait renversé : « Ne savez-vous pas, dit-il, que lorsque l'empereur Julien ordonna de rebâtir le temple de Jérusalem, les ouvriers occupés à cet ouvrage impie furent frappés du feu du ciel? Et ne craignez-vous point que ce même ciel n'en fasse autant à votre égard dans les conjonctures présentes? » (S. Ambr., *Lettre XI.*)

Saint Jean Chrysostome, dans son discours contre les Juifs et les gentils, parle de l'événement avec la même concision que saint Ambroise :

« De notre temps, dit-il, celui qui a surpassé tous les mortels par la haine qu'il portait à l'Evangile, a non-seulement aidé nos ennemis de son autorité, mais est devenu lui-même leur associé dans l'entreprise impie de rebâtir le temple. Ils ont commencé l'ouvrage, et n'ont pu faire faire aucun progrès; car le feu, qui est sorti des fondements, a écarté et dispersé ceux qui voulaient élever ce temple. » (S. Jean Chrys., *Contre les Juifs et les Gentils.*)

Dans un autre endroit, il envoie ses auditeurs aux monuments qui subsistaient encore de ce désastre inouï :

« Allez, dit-il, à Jérusalem, et vous y verrez les fondements du temple dans l'état où je viens de vous les dépeindre. Si vous interrogez ceux qui sont sur les lieux, ils vous diront tous : *Ces choses se sont passées de notre temps; nous en avons été témoins; il n'y a pas longtemps qu'elles sont arrivées.* Comprenez donc maintenant tout le prix de votre victoire : car enfin cet événement n'est point arrivé sous l'empire des césars recommandables par leur piété, afin qu'on ne pût pas dire que les chrétiens sont venus à main armée détruire l'ouvrage des Juifs; mais cet événement est arrivé lorsque nos affaires étaient dans la situation la plus triste, lorsque la liberté nous était ravie, lorsque le paganisme était dans l'état le plus florissant, lorsque les fidèles évitaient les places publiques, et qu'ils s'allaient cacher, les uns dans leurs maisons, les autres dans les forêts et dans les solitudes. Telles sont les conjonctures où la Providence a voulu que cet événement soit arrivé, afin d'ôter tout prétexte à l'impudence et à l'incrédulité des hommes. » (S. Jean Chrys., *Disc. contre les Juifs.*)

Saint Grégoire de Nazianze nous fournit des renseignements plus étendus et plus complets : « Après que l'empereur Julien eut mis en usage tous les moyens que sa tyrannie avait pu lui suggérer; que l'expérience lui eut prouvé combien les voies qu'il avait choisies étaient odieuses et méprisables, il se résolut enfin à soulever contre nous le corps entier des Juifs. Le penchant qu'ils ont pour les nouveautés propres à exercer leur esprit séditieux, et surtout la haine invétérée qu'ils portent au nom chrétien, les lui fit regarder comme les gens les plus capables de devenir les instruments de sa malice. Sous prétexte de leur marquer sa bienveillance (car c'était sous un tel masque qu'il cachait son véritable dessein), il s'efforça de les convaincre, par leurs traditions et leurs livres, que le temps prédit par les prophètes était enfin arrivé, où ils devaient retourner dans leur propre pays, rebâtir leur temple, et rétablir les lois dans leur ancienne splendeur. Après s'être insinué de la sorte dans l'esprit de ceux qu'il voulait gagner, et qu'il gagna en effet (car l'imposture peut toujours se flatter d'un heureux succès lorsqu'elle va jusqu'à flatter nos passions), les Juifs entreprirent de rebâtir le temple avec toute l'ardeur et la diligence possibles. Ceux que le souvenir de ces préparatifs saisit encore d'étonnement et d'admiration rapportent que les femmes des Juifs se dépouillaient de leurs bijoux et de leurs pierreries pour contribuer aux frais de l'entreprise et au salaire des ouvriers; que les plus délicates d'entre elles mettaient la main à l'œuvre et emportaient les décombres dans leurs robes les plus précieuses, persuadées que toutes leurs richesses n'étaient rien en comparaison de l'ouvrage auquel elles s'efforçaient de prendre part. Mais un tourbillon de vent qui s'éleva tout à coup, et un violent tremblement de terre, obligèrent de quitter l'ouvrage. On courut en tumulte se réfugier dans une église voisine, les uns pour fléchir la colère du ciel, les autres pour profiter d'une retraite, comme il est naturel de le faire dans ces sortes de cas, d'autres enfin malgré eux, parce qu'ils étaient enveloppés dans la foule, qui les entraînait. Quelques-uns rapportent que l'église refusa de les recevoir, et que lorsqu'ils furent arrivés aux portes, qui étaient ouvertes un instant auparavant, ils les trouvèrent fermées subitement par une main secrète et invisible, sans doute par cette puissance accoutumée à confondre l'impiété et à consoler l'innocence. Quoi qu'il en soit, une circonstance universellement reçue, et dont tout le monde convient unanimement, c'est que, lorsqu'ils voulurent éviter par la fuite le danger qui les menaçait, un feu, sorti des fondements du temple, les atteignit bientôt, consuma les uns, mutila les autres, leur laissant à tous les marques les plus visibles de la colère du ciel. Ainsi se passa cette affaire. Que personne ne soit assez incrédule pour révoquer en doute ce prodige, à moins qu'il ne veuille douter également des autres œuvres miraculeuses de Dieu. Mais ce qu'il y eut de plus étonnant et de plus remarquable, ce fut une lumière qui parut dans le ciel, sous la forme d'une croix renfermée dans un cercle. Ce signe auguste, que les impies avaient regardé comme un opprobre sur la terre, était maintenant élevé dans les cieux et présenté à la vue de tous les hommes, comme un trophée de la victoire du Tout-Puissant sur ses ennemis : trophée le plus illustre et le plus

éclatant qui fut jamais! Il y a plus : ceux qui étaient présents et spectateurs du prodige font encore voir aujourd'hui les croix qui furent alors imprimées sur leurs vêtements. Lorsque ceux qui étaient présents, soit des nôtres ou des étrangers, considéraient ces marques sur ceux qui les portaient, ils apercevaient avec surprise la même chose sur eux-mêmes et sur leurs voisins. C'était une lumière brillante, imprimée sur le corps ou sur le vêtement, et qui surpassait par son éclat et sa beauté tout ce que l'art et l'habileté peuvent donner à la peinture ou à la broderie. » (S. Grég. de Naz., *Disc. contre Julien.*)

Des écrivains rationalistes, et même quelques savants chrétiens (1), ont essayé d'affaiblir l'autorité de ce témoignage. Ils ont été surpris de trouver dans le texte de saint Grégoire de Nazianze des circonstances qu'on ne trouve dans aucun des auteurs païens et juifs que nous avons cités, et sur lesquels saint Ambroise et saint Jean Chrysostome gardent un profond silence. Ils ont conclu, de la comparaison de ces différents témoignages, que l'éloquent adversaire de Julien avait accepté sans assez d'examen quelques traditions exagérées qui s'étaient répandues parmi les chrétiens sur l'événement de Jérusalem, et qu'il fallait absolument retrancher de l'histoire les circonstances dont rien ne pouvait solidement démontrer l'existence.

Quand même nous serions obligé d'accepter cette hypothèse, et forcé de sacrifier les circonstances qui nous ont été transmises par saint Grégoire, l'essentiel du miracle n'en reste pas moins inattaquable et à l'abri des efforts de la critique la plus malveillante. C'est ce que Seigneux de Correvon a bien senti : quoiqu'il n'admette pas certains détails de l'événement, il est parfaitement convaincu que, si on le considère dans son ensemble, il est impossible d'en donner une explication naturelle. Nous partageons complétement la conviction de ce savant critique.

Mais nous pensons comme le célèbre évêque de Glocester, comme Bergier, comme le P. de Colonia, comme le docteur Dœllinger, comme le docteur Alzog (2), que le témoignage de saint Grégoire, confirmé par plusieurs autres écrivains, par Sozomène, par Socrate, par Rufin, par Théodoret, par Philostorge, présente toutes les garanties propres à satisfaire un esprit judicieux (3).

Nous allons maintenant examiner ce qu'on a pensé du miracle qui déconcerta les projets de Julien dans les temps postérieurs à celui des contemporains.

« L'empereur, dit Sozomène, n'avait pour les Chrétiens que la haine la plus implacable, tandis qu'il favorisait les Juifs et qu'il ne cessait de donner à leurs patriarches des marques de sa bienveillance. Il écrivit à ces derniers d'adresser leurs prières au ciel pour la prospérité de sa personne et de son règne. Cette conduite, autant que je puis le conjecturer, n'était pas fondée sur une estime particulière de la religion judaïque, puisqu'il n'ignorait pas que celle des chrétiens en tirait son origine, ayant toutes les deux les mêmes prophètes et les mêmes patriarches ; sa prédilection pour les Juifs n'avait d'autre but que de mortifier les Chrétiens ; peut-être aussi pensait-il qu'en leur prodiguant ses faveurs il viendrait plus aisément à bout d'en faire des idolâtres..... Ayant fait venir les principaux de la nation, il les pria de pratiquer les préceptes de Moïse et les coutumes de leurs ancêtres. On lui répondit que le temple de Jérusalem étant détruit, et la nation dispersée, on ne pouvait offrir des sacrifices sans prévariquer aux lois. L'empereur leur fit aussitôt donner l'argent nécessaire pour rebâtir le temple, leur enjoignant d'observer dans les cérémonies et les sacrifices, la même forme et les mêmes règles qui avaient été en usage chez leurs prédécesseurs. Ce peuple, assez aveugle pour ne pas voir l'impossibilité d'un projet formellement contraire aux prédictions sacrées des prophètes, se préparait à l'exécuter avec tout le soin et l'ardeur imaginables. On fit venir des architectes; on rassembla des matériaux ; on nettoya les endroits où l'on devait asseoir les fondements. La joie qui les animait allait si loin, qu'on voyait leurs épouses mêmes transporter dans leurs robes les décombres de l'ancien temple, offrir leurs colliers et leurs ornements les plus précieux pour contribuer aux frais de l'entreprise. Enfin les Juifs, les Gentils et Julien lui-

(1) Parmi ces derniers il faut citer Seigneux de Correvon, dans ses *notes* sur Addison, et Néander, dans son *Histoire de l'Eglise.*

(2) Cl. Alzog, *Histoire universelle de l'Eglise*, I, L'Eglise sous Julien.

(3) Nous ne nous attacherons pas ici, pour justifier saint Grégoire, à essayer de démontrer, comme Dœllinger et Warburton, que les croix qui s'attachèrent aux vêtements n'étaient qu'une conséquence *naturelle* du miracle. Ces deux savants auteurs citent plusieurs faits curieux à l'appui de leur opinion. Nous ne croyons cependant nullement nécessaire, pour montrer l'autorité du témoignage du saint évêque, d'entrer dans tous les détails de cette discussion. Nous nous bornerons donc à rapporter ce qu'a dit là-dessus Dœllinger : « Que l'on ait vu, sur les corps et sur les vêtements des personnes présentes, des croix brillantes pendant la nuit, d'une couleur sombre pendant le jour, ceci s'explique très-bien par l'action combinée du tremblement de terre, de l'orage et de la foudre, et il y en a d'autres exemples.

Dans l'année 1595, la foudre ayant frappé l'église de Wells en Angleterre, les personnes qui étaient en ce moment dans l'église, trouvèrent ensuite des croix marquées sur diverses parties de leur corps. En 1660, après une éruption du Vésuve, on vit en grande quantité, dans plusieurs endroits du royaume de Naples, des croix imprimées à des vêtements et à des nappes d'autel, suivant le rapport de A. Kircher, qui en fut témoin et qui a exposé les faits dans un écrit intitulé : *Diatribe de prodigiosis crucibus quæ tam supra vestes hominum quam res alias, non pridem post ultimum incendium Vesuvii, Neapoli comparuerunt.* Or, comme ce sont précisément ces croix que les écrivains chrétiens ont fait ressortir et qu'ils ont décrites avec un soin particulier, il est évident qu'ils suivaient sur ce point des documents authentiques et non de simples ouï-dire. » (Dœllinger, *Origines du Christianisme*, II, Julien.)

même, sacrifièrent à cet ouvrage leurs autres affaires; ils oublièrent jusqu'à leurs propres animosités, persuadés que cette entreprise allait bientôt convaincre les hommes de la fausseté des prédictions de Jésus-Christ..... On rapporte que le jour qui précéda celui où l'on devait jeter les fondements la terre trembla, dispersa les pierres qui devaient servir à l'ouvrage, et fit périr une multitude de Juifs, tant de ceux qui travaillaient, que de ceux qui étaient accourus pour être spectateurs des travaux. Les maisons du voisinage et les portiques publics qui renfermaient beaucoup de monde s'écroulèrent tout à coup. Parmi ceux qui furent ensevelis sous les ruines, les uns (et c'était le plus grand nombre) furent écrasés, d'autres mouraient à mesure qu'on les retirait, et d'autres enfin étaient à demi morts, ayant les cuisses fracassées, ou d'autres parties du corps mutilées. Dès que Dieu fit cesser le tremblement de terre, les Juifs qui avaient survécu à leurs confrères, se remirent à l'ouvrage; et quoique le mauvais succès de leur première entreprise fût une preuve convaincante que le ciel ne l'avait point approuvée, ils osèrent néanmoins reprendre leurs travaux avec plus d'ardeur que jamais. Mais ce fut en vain; car on rapporte qu'aussitôt qu'ils recommencèrent à travailler, un feu s'élança des fondements du temple, et consuma beaucoup d'ouvriers. Cette circonstance est rapportée par tout le monde, on la regarde comme certaine, personne ne la révoque en doute. Il y a néanmoins quelque différence dans la manière dont on la raconte; les uns disent que la flamme atteignit les ouvriers lorsqu'ils voulurent entrer de force dans un temple; d'autres disent que la chose arriva lorsqu'on commença de transporter les décombres; soit que l'on s'en tienne à ce dernier rapport, soit qu'on adopte le premier sentiment, la chose est également surprenante. On vit encore un autre prodige, plus étonnant et plus évident que celui dont nous venons de faire le récit: les habits des Juifs se trouvèrent marqués du signe de la croix; on voyait leurs vêtements parsemés d'étoiles faites avec autant d'art, que si elles y avaient été mises par la main de l'ouvrier; ce qui fut cause que plusieurs d'entre eux reconnurent aussitôt que le Christ était véritablement Dieu, et se repentirent du dessein qu'ils avaient formé de rebâtir le temple; d'autres accoururent à l'église, furent initiés dans les mystères, et tâchèrent de fléchir la colère du ciel par leurs hymnes et leurs prières. Si quelqu'un refuse de croire ces choses, il sera facile de le convaincre; premièrement par les témoignages de ceux qui les ont apprises de témoins oculaires, dont quelques-uns vivent encore; secondement par l'aveu des Juifs et des païens qui ont abandonné l'ouvrage sans le commencer, ou plutôt qui se sont vus dans l'impossibilité de le commencer. » (Sozom., *Hist. ecclés.*, liv. v, chap. 22.)

Le témoignage de Sozomène est confirmé par celui de Rufin. Il est d'autant plus remarquable, que ce savant homme n'a pu copier le passage que nous venons de citer puisqu'il écrivait avant Sozomène. Il est aussi très-essentiel de remarquer qu'il passa trente années de sa vie dans la Palestine et qu'il avait par conséquent pu recueillir par lui-même les traditions locales sur l'événement de Jérusalem. (Cf. Rufin, *Hist. ecclés.*, ch. 37.)

Nous pourrions compléter les renseignements fournis par Rufin en citant en notre faveur et Socrate et Théodoret (1). N'avons-nous pas le droit après une si grande multitude de faits d'opposer à nos adversaires les judicieuses réflexions de l'évêque de Glocester ?

« Arrêtons-nous maintenant pour considérer d'un seul coup d'œil ce que nous avons mis en détail sous les yeux du lecteur. Pour peu qu'on réfléchisse et qu'on examine de bonne foi tout ce qui nous est rapporté sur ce grand événement, je me flatte qu'on apercevra, 1° l'unanimité la plus exacte entre les deux parties qui y étaient principalement intéressées, les chrétiens et les païens; 2° une liaison étroite entre le phénomène, tel qu'il est avoué par les païens, et les conséquences qui devaient s'ensuivre, détaillées par les chrétiens; 3° l'accord le plus parfait entre les auteurs chrétiens de la première et de la seconde classe, qui, en s'éclaircissant mutuellement les uns les autres, nous font voir que leurs contradictions apparentes sont la preuve la plus forte que leurs témoignages n'ont point été concertés, mais qu'ils n'ont parlé ou que d'après des témoins irréprochables, ou d'après des actes authentiques; en un mot, tout ce qui doit résulter d'un fait rapporté par une multitude d'auteurs, relativement au temps, aux circonstances, à leur génie, leur caractère, leurs qualités personnelles, tout se présente dans le spectacle que nous venons d'exposer; plus on l'examine, plus les nuages qui couvraient la vérité se dissipent, ne laissant entrevoir qu'un tout lié et enchaîné dans les différentes parties qui le composent, et capable par conséquent de forcer le plus fier incrédule à y reconnaître le doigt de la Providence.

Par exemple, Ammien Marcellin parle ouvertement de l'éruption de feu, rien de plus conforme à la qualité d'un bon historien; s'il rapporte le fait principal, il ne dit rien des conséquences qui ont dû en résulter, précaution louable dans un courtisan. Julien parle et se disculpe, il devait le faire; mais avec une obscurité affectée, c'est la conduite qu'il devait tenir. Libanius n'en dit rien, le silence était le meilleur parti; mais il tâche

(1) Cf. Socrate, *Hist. ecclés.*, liv. III; Théodoret, *Hist. ecclés.*, liv. III. — Warburton a expliqué de la manière la plus satisfaisante les prétendues contradictions qu'on a voulu trouver entre les témoignages des quatre derniers auteurs que nous venons de citer et les précédents. (Cf. Warburton, *Dissert. sur le projet de Julien*, I, chap. 8. Plus loin il répond invinciblement aux objections de Basnage sur ce point, II, chap. 10.)

de tout embrouiller, c'est le caractère d'une malice qui se sent écrasée. Saint Ambroise parle du fait, mais avec la même concision qu'il devait le faire dans une lettre. Saint Chrysostome va plus loin, parce qu'il parle à une foule de peuple, mais il ne détaille pas toutes les circonstances, parce que ce peuple en était instruit. Saint Grégoire de Nazianze parle en historien, prouve ce qu'il avance, parle à tout l'Empire romain, avec cette hardiesse qu'inspire la vérité, et qui ne craint point un démenti. Rufin, Socrate, Sozomène, et Théodoret rassemblent ensuite toutes les circonstances du fait, et ces circonstances dispersées dans leurs ouvrages font voir, lorsqu'on vient à les confronter, qu'elles doivent avoir été des suites les unes des autres. Saint Grégoire de Nazianze, par exemple, parle des croix lumineuses imprimées tant sur les habits que sur la peau, ce qui vérifie la chute de la foudre rapportée par Socrate et par les Juifs ; Théodoret rapporte une circonstance incroyable touchant les terres qui se transportaient d'elles-mêmes dans les fondements, mais il est expliqué par Rufin, Socrate, Sozomène et Cassiodore. Saint Grégoire et Socrate semblent contredire ce qui est avancé par Théodoret sur la propriété des croix lumineuses, mais nous avons prouvé qu'ils avaient raison tous les trois ; Rufin et Socrate ajoutent qu'on ne pouvait les effacer ; ce qui constate encore leur nature, par celles d'un fait semblable arrivé à Naples. Et de toutes ces propriétés différentes qu'ils rapportent, véritables en elles-mêmes et constatées par des faits, je conclus qu'ils ne se sont pas copiés les uns les autres : d'où il résulte que l'événement est aussi attesté et aussi avéré qu'il puisse l'être (1). »

Mais nous n'aurions pas satisfait à toutes les exigences du rationalisme, si nous n'avions résolu les principales difficultés qu'on peut faire contre le miracle de Jérusalem.

La première de ces objections c'est le silence à peu près général des païens sur l'événement de Jérusalem. Mais si l'on examine cette difficulté sous son véritable jour, on s'apercevra facilement que cette manière d'agir des historiens attachés au paganisme fortifie notre thèse au lieu de l'affaiblir. On peut en effet faire deux suppositions : on peut supposer que Sextus Rufus, Eutrope, Aurélius Victor, Eunape, Zozime, contemporains des Pères et des littérateurs chrétiens dont nous avons cité les témoignages, ignoraient complétement la tentative faite par l'empereur Julien, ou qu'ils avaient un tel mépris pour leurs adversaires, qu'ils n'ont pas même jugé à propos de répondre aux arguments qu'ils tiraient en faveur du Christianisme de la malheureuse tentative de l'empereur. Or il est clair, dès qu'on vient à examiner les faits, que l'une ou l'autre de ces suppositions est également absurde.

On ne peut dire en effet que les écrivains païens contemporains n'ont pas connu la tentative de Julien pour rebâtir le temple de Jérusalem. Les écrits d'Ammien Marcellin n'étaient-ils pas dans toutes les mains? Cet écrivain célèbre ne faisait-il pas à Rome même des lectures publiques de son ouvrage (2)? Une lettre de Libanius lui-même ne nous apprend-elle pas quel cas on faisait d'Ammien Marcellin, quels étaient ses nombreux rapports avec les savants de son temps (3)? Julien lui-même n'essayait pas de dissimuler les obstacles qu'il avait rencontrés dans l'exécution de son dessein : *J'ai voulu*, dit-il, *rebâtir ce temple en l'honneur du Dieu qu'on y adorait* (4). Peut-on supposer après de tels faits que les écrivains païens ignorassent les événements de Jérusalem? Leur silence s'explique donc naturellement par l'impression pénible qu'il leur causait et par l'envie qu'ils avaient d'en ensevelir la mémoire dans un silence éternel.

On ne peut pas supposer davantage que leur réserve s'explique par le mépris des écrivains chrétiens. On sait quelle a été l'admiration des hommes les plus hostiles au Christianisme et de Julien lui-même pour l'orateur Proërès (5). On sait quelles caresses et quelles flatteries l'empereur employa pour s'attacher saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et son frère Césaire (6). Où donc est le prétendu mépris des chrétiens qu'on nous oppose ? Est-ce ainsi qu'on traite des ennemis qu'on dédaigne ? Libanius lui-même, cet ardent admirateur de Julien, cet infatigable adversaire des chrétiens, ne reconnaissait-il pas son égal en éloquence dans saint Basile (7) ? Ne désignait-il pas saint Chrysostome à son lit de mort comme le seul orateur digne de lui succéder (8)? Le silence des païens, loin donc de prouver contre nous, ne sert qu'à montrer l'impuissance où ils étaient d'expliquer d'une manière satisfaisante le fait que leur opposaient les chrétiens.

(1) Warburton, *Dissert. sur le projet de Julien*, I, chap. 8. — Nous n'avons pas parlé des témoignages de la troisième classe c'est-à-dire de ceux d'Orose, de Philostorge, de Théophane, de Nicéphore, de Zonare et de Cédrénus, soit parce que ces écrivains sont trop peu exacts, soit parce qu'ils n'étaient pas assez rapprochés des événements.

(2) Cf. Valesius, *In Ammianum*.

(3) Cf. Valesius, *Præfatio in Ammianum*.

(4) Nous avons cité précédemment tout le texte de Julien.

(5) Le sénat de Rome lui fit élever une statue avec cette inscription : « Rome la reine des villes au roi de l'éloquence. » Cf. encore la lettre de Julien à Proërès dans l'édition des lettres de Julien données par le P. Pétau.

(6) Warburton raconte que Julien envoya à saint Basile l'ouvrage de Diodore de Tarse composé pour la défense du Christianisme avec ces simples paroles : J'ai lu, j'ai compris, j'ai condamné. Ἀνέγνων, ἔγνων, κατέγνων. Le grand évêque de Césarée lui répondit : « Vous avez lu, mais vous n'avez pas compris : si vous aviez compris, vous n'auriez pas condamné : Ἀνέγνως, ἀλλ' οὐκ ἔγνως· εἰ γὰρ ἔγνως, οὐχ ἂν κατέγνως.

(7) Cf. Libanius, *Lettre à Basile* dans les œuvres de saint Basile.

(8) Cf. Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, livre VIII, chap. 2 ; et Libanius, *Lettre à Jean Chrysostome* dans saint Isidore de Péluse, lettre 42e.

Le silence de saint Cyrille de Jérusalem n'est pas plus difficile à expliquer. En effet, il est bien vrai que personne mieux que cet illustre docteur n'était à même de connaître les détails de l'événement; mais, comme le fait très-bien remarquer Bailly (1), saint Cyrille écrivit ses *Catéchèses* en l'an 347 et sa *Lettre à Constantius* en l'an 351, c'est-à-dire avant le miracle de Jérusalem. Nous n'avons de lui aucun écrit qu'il ait publié depuis cet événement.

Il reste à nos adversaires une seule ressource, c'est de supposer que le miracle de Jérusalem est un pur effet du hasard. Sans doute, diront-ils, il est impossible d'affaiblir l'autorité d'une telle multitude de témoignages; mais qu'y a-t-il dans tout cela qu'on ne puisse expliquer par des phénomènes naturels survenus bien à propos pour déranger les projets de Julien? Il faut toujours tenir un milieu entre le scepticisme historique et cette crédulité naïve, trop commune aux écrivains chrétiens, qui voient dans les choses les plus simples la perpétuelle intervention du gouvernement divin.

Les critiques les plus distingués et quelquefois les moins crédules, après avoir examiné avec la plus grande attention toutes les circonstances du miracle, se sont bien gardés de porter un jugement si superficiel et si précipité. Le célèbre Grotius le regardait comme une des preuves les plus incontestables de l'accomplissement des prophéties de Jésus-Christ (2). Thomasius, si difficile à recevoir les faits hasardés, si scrupuleux d'écarter tout ce qui lui paraît mal fondé, n'élève pas le moindre doute sur cette question (3). Mosheim parle avec le plus grand dédain de ceux qui ne veulent pas reconnaître dans cet événement un fait surnaturel (4). Bayle qui conteste tout (5), n'a su contester aucun des détails de l'histoire que nous avons racontée (6). « M. Littleton, dit Seigneux de Correvon, déiste anglais, et très-beau génie, fut converti par la force victorieuse du passage d'Ammien Marcellin, et le célèbre M. Moyle, qui n'était rien moins que crédule, ne peut s'empêcher d'avouer que, quoiqu'il ajoute peu de foi aux miracles rapportés depuis la mort des apôtres, cependant il n'ose les rejeter tous à cause de celui qui arriva du temps de Julien et qui est si extraordinaire dans ses circonstances et si pleinement attesté qu'il ne sait pas de quel front on pourrait le rejeter (7). »

Mais pour qu'on ne nous accuse pas de nous appuyer sur des autorités, et non sur des raisonnements, abordons de plus près l'objection proposée par nos adversaires.

Nous avouons volontiers que les tremblements de terre et les éruptions de flammes arrivent quelquefois par des causes purement naturelles, mais nous prétendons que le fait dont il s'agit, *considéré dans toutes ses circonstances*, ne pourra jamais s'expliquer de cette façon, car il est contraire au cours habituel et à la marche bien connue des causes purement physiques. En effet, les choses se passèrent dans un moment solennel où la Providence était appelée par le défi de Julien à prononcer entre deux opinions qui se partageaient l'empire du monde. Julien se proposait évidemment de montrer la fausseté des prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament; il avait rassemblé dans ce but les Juifs dispersés par un arrêt divin, afin de rebâtir avec eux un temple condamné à une destruction éternelle. En un mot, les puissances du monde conspiraient évidemment contre le Seigneur et contre son Christ. Dieu lui-même était donc en cause. l'avenir du Christianisme allait se décider dans un seul jour.

Tout à coup, dans ce moment même choisi pour provoquer l'Eternel, des globes de feu s'élancent de terre ; *les éruptions de la flamme recommencent toutes les fois que l'on veut recommencer l'entreprise* ; la place du temple devient inaccessible aux travailleurs, que l'élément furieux repousse avec obstination ; les ouvriers sont consumés par la colère divine ; la croix du Christ apparaît dans les airs. Qui ne reconnaîtrait pas ici la main d'un Dieu vengeur? qui pourrait attribuer au hasard un tel concours de circonstances? Dieu pouvait-il plus clairement, plus solennellement manifester sa volonté?

Les Juifs et les païens le comprirent si bien qu'ils abandonnèrent leur projet sacrilége. Julien, Julien lui-même, qui comprenait tout le parti que les chrétiens ne manqueraient pas de tirer du mauvais succès de son projet, n'essaya pas de nouvelles tentatives. Pouvait-il confesser plus clairement sa défaite et n'a-t-ce pas déjà faire cet aveu qu'on dit qu'il répéta plus tard : « Tu as vaincu, Galiléen (8) ! »

(1) Cf. Bailly, *De religione*, II, *de restauratione templi hierosolymitani*.

(2) Cf. Seigneux de Correvon, *Notes sur Addison*, section VIII, § 5.

(3) Cf. Thomasius, *De cautelis circa historiam ecclesiasticam*, sectio IV, cap. 15.

(4) Cf. Mosheim, *Institutiones historiæ christianæ*, sect. IV, pars prima.

(5) Cf. Dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 3e série, notre article intitulé : *Pierre Bayle*.

(6) Cf. Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, article *Alypius*.

(7) Cf. Seigneux de Correvon, *Notes sur Addison*, section VIII, § 5 ; et Moyle, *Bible raisonnée*, t. XLII, part. II, 455.

(8) Cf. Bailly, *De religione*, II, *De templi hierosolymitani restauratione*. — L'opinion du théologien français est confirmée par celle du savant docteur Dœllinger. « Si l'on considère, dit-il, dans leur ensemble ces phénomènes et leurs effets, si l'on observe que les jets de flammes qui n'avaient jamais apparu auparavant en Palestine et qu'on n'y revit pas dans la suite, se renouvelèrent jusqu'à ce que les travailleurs eussent abandonné l'œuvre commencée ; que tout le théâtre de l'événement était renfermé dans le petit espace de collines qui entouraient le temple ; que l'histoire ne fournit pas un autre exemple d'une grande entreprise échouant de cette manière, alors on demeurera convaincu qu'il y a là un miracle et des plus remarquables. » Dœllinger, *Origines du christianisme*, II, chap. 3. — Ce paragraphe sur le Miracle du temple a paru pour la première fois dans les *Annales*.

(Le travail que nous donnons au public aurait présenté un plus grand intérêt, si nous avions pu analyser encore les réfutations du docteur Strauss publiées en Allemagne par le docteur Hug, Hoffmann, le docteur Steudel, le docteur Julius Muller, Wilke, Kern, le docteur Ullmann, Osiander, Schweizer, Tafel, Beck, Mack, etc. ; mais ce volume est déjà très-considérable, et le désir que nous avons d'y faire entrer quelques renseignements sur la bibliographie des apologistes (1), renseignements que nous croyons très-utiles, nous engage à terminer ici notre étude sur le docteur Strauss, après avoir ajouté quelques considérations sur les développements de son système.)

CHAPITRE XIX.

LES EXALTÉS.

L'abime attire.
(VICTOR HUGO.)

Jusqu'ici nous avons parlé des écrivains qui ont avec plus ou moins de résolution, d'une manière plus ou moins décidée, accusé le système mythique de déraison ou d'exagération. Maintenant, il faut parler de ceux qui accusent le docteur Strauss de timidité et de scrupules religieux.

« Au fond, dit un des rédacteurs les plus hardis de la *Liberté de penser*, David Strauss est un esprit essentiellement modéré (la Jeune-Allemagne dit timide). Lorsque les journaux nous ont appris, il y a quelques mois, que le christologue appelé par 303 sur 304 électeurs à jouer un rôle politique se rattachait presque à la droite conservatrice, on se demandait s'il fallait y voir une contradiction ou l'une de ces conversions dont les révolutions radicales offrent plus d'un exemple. C'était le développement naturel de son caractère ; Strauss est en critique et en théologie un libéral de l'extrême gauche et non un radical. A un certain jour on a brûlé le droit divin avec des façons toutes révolutionnaires, mais au fond on conserve quelque chose qui y ressemble. Les radicaux sont au delà, ils ne tarderont pas à venir.

« Strauss devait donc être dépassé, il l'a été ; quelques années ont suffi pour accumuler sur lui trois ou quatre couches d'ultra-hégéliens, qui ont mis la hardiesse et le paradoxe aux enchères. M. Bruno Bauer est venu d'abord, au nom de toute une école, qui s'est appelée positive, traiter l'auteur de la vie de Jésus d'orthodoxe timoré, qui a l'air de croire au Saint-Esprit. Puis M. Louis Feuerbach a reproché à Bruno Bauer de n'être lui-même qu'un théologien, un esprit lourd, qui ne savait pas comprendre le seul Dieu, le seul Christ qui est l'humanité et a tenu le sceptre de la hardiesse, jusqu'au jour où M. Max Stirner est venu dire à tous ses devanciers : Vous n'êtes que des bigots ; mettre l'humanité à la place de Dieu, c'est mettre une superstition à la place d'une autre. Il n'y a de sacré que l'individu. Le Christ humanité, comme le Christ historique, est une invention des capucins.

« Le grand défaut du développement intellectuel de l'Allemagne, c'est l'abus de la réflexion ; je veux dire l'application faite avec conscience et délibération à la production spontanée des lois reconnues dans les phases antérieures de la pensée. Le grand résultat de la critique historique du XIXe siècle appliquée à l'histoire de l'esprit humain est d'avoir reconnu le flux nécessaire des systèmes, d'avoir entrevu quelques-unes des lois d'après lesquelles ils se superposent, et la manière dont ils oscillent sans cesse vers la vérité, lorsqu'ils suivent leur cours naturel. C'est là une vérité spéculative de premier ordre, mais qui devient très-dangereuse dès qu'on veut l'appliquer. Car, conclure de ce principe : Le système ultérieur est toujours le meilleur ; que tel esprit léger et superficiel qui viendra bavarder ou radoter après un homme de génie lui est préférable, parce qu'il lui est chronologiquement postérieur, c'est en vérité faire la partie trop belle à la médiocrité. Et voilà pourtant ce que fait trop souvent l'Allemagne. Après l'apparition d'une grande œuvre de philosophie ou de critique, on est sûr de voir éclore un essaim de penseurs avancés qui prétendent la dépasser et ne font souvent que la contredire....

« La révélation, avait dit Strauss, n'est pas une inspiration du dehors, ni un acte isolé, elle est une seule et même chose avec l'histoire du genre humain. L'apparition de Jésus-Christ n'est plus l'implantation d'un principe divin et nouveau, c'est un rejeton sorti de la moelle la plus intime de l'humanité dotée divinement. » (Strauss, *Dogmatique chrétienne*, I, p. 68.) Tout cela ne fut aux yeux de la nouvelle école qu'une pompeuse rêverie ; elle prétendit tout expliquer par des moyens simples et naturels, et ramener la formation de la légende de Jésus aux proportions d'un fait très-ordinaire. Strauss avait tout attribué à l'action lente et cachée d'une tradition non consciente d'elle-même. La nouvelle école, au contraire, vit dans les Evangiles une œuvre tout individuelle.....

« M. Bruno Bauer est sans contredit l'esprit le plus distingué de la nouvelle école, à laquelle il ne se rattache du reste que par quelques tendances. Réaliste comme elle, il est loin de faire à l'histoire une aussi large part. (*Kritik der evangelischen Geschichte der synoptiker und des Johannes*, t. I, et II, 1841 ; t. III, 1842.)

« L'hypothèse de Strauss, dit Bruno, est mystérieuse, car elle est tautologique. Expliquer l'histoire évangélique par la tradition, c'est s'obliger à expliquer la tradition elle-même et à lui trouver une base antérieure. Le point de vue de Strauss est timide et orthodoxe, et cela devait être. La critique a, dans Strauss, livré son dernier combat à la théologie, tout en restant sur le terrain théologique. Toutes les fois que deux adversaires sont ainsi aux prises l'un avec l'autre, le vaincu fait toujours un peu fléchir le vainqueur. Au fond, il revient au même de dire que les Evangiles ont été inspirés par le

(1) *Voir*, plus loin, mon *Indicateur apologétique*, etc.

Saint-Esprit, ou qu'ils sont l'œuvre de la tradition. C'est également recourir à une cause transcendante, c'est également méconnaître la liberté et l'individualité de la conscience humaine.....

« Pour nous, dit M. Bruno Bauer, qui sommes définitivement émancipés et avons brûlé nos vaisseaux, ne reculons pas le mystère, en le reportant de l'inspiration à la tradition. Les Evangiles sont des livres comme d'autres, œuvres individuelles de tel et tel, auxquelles il ne faut pas chercher de trop profondes racines. Strauss suppose que tout le Nouveau Testament est basé sur l'Ancien, que les Juifs, à l'époque de Jésus, avaient une christologie complète, un type messianique arrêté, sur lequel le mythe évangélique a été calqué trait pour trait. Erreur : tous les actes par lesquels on nous montre Jésus accomplissant l'idéal messianique et cet idéal lui-même sont des inventions chrétiennes. Les Juifs n'avaient à cette époque aucune christologie : l'histoire de Jésus n'a donc pas été une création idéale, faite sur des types traditionnels. La foi au Messie, jointe à la croyance que tel ou tel est le Messie, est l'idée créatrice de l'Eglise chrétienne, ou plutôt ces deux faits, la formation de l'Eglise et l'apparition de cette idée sont un seul et même phénomène. Les Evangiles, en un mot, sont des œuvres chrétiennes et non judaïques, comme le voulait Strauss. Ce n'est pas le judaïsme qui a prêté au christianisme l'idéal messianique ; c'est, au contraire, l'apparition et le développement du principe chrétien, le combat de l'Eglise et de la Synagogue qui ont familiarisé les Juifs avec l'idée du Messie, et ont fait de cette foi la base de leur système religieux.

« Quant à la question du Christ historique, du personnage réel qui a porté le nom de Jésus, ce n'en est plus une, dit M. Bauer. Qui ne voit que tout ce qu'on en raconte appartient tout entier à l'idéal et n'a rien à démêler avec le monde réel? Il ne naît pas comme un homme; il ne vit pas comme un homme; il ne meurt pas comme un homme. C'est peine perdue que de faire la critique ou l'apologie de ses actes ; car, puisqu'il se pose en dehors des conditions de l'humanité, il doit avoir peu de souci des lois de la nature humaine. Bien plus, cette nature doit être par lui tournée en dérision et hardiment conspuée. De là ce contraste de l'humain et du divin qui fait la base de la morale évangélique; de là cette amère ironie de la nature qui éclate surtout dans l'Evangile de Jean ; de là enfin, cette raide et inflexible abstraction qui devint l'essence du Christianisme et alla peu à peu absorbant tout ce qu'il y a dans l'humanité de suave et de doux. Les religions de l'antiquité n'étaient que l'Etat, la famille, l'art, la morale, élevés à une haute et poétique expression. Elles ne connaissaient pas le mystère, le renoncement, la dévotion sombre et triste; c'étaient des liens, mais des liens de fleurs. Quand ces fleurs furent fanées, quand le terrible enchanteur qui fascina la conscience humaine l'eut éblouie d'elle-même, le vampire de l'abstraction vint achever l'œuvre. Il suça tout, jusqu'à la dernière goutte, dans la pauvre humanité ; suc et force, sang et vie, nature et art, famille, peuple, patrie, tout y passa, et sur les ruines du monde épuisé, il ne resta plus que le maigre fantôme du moi, chancelant et mal sûr de lui-même.

« S'il y eut un homme du nom de Jésus, continue M. Bauer, qui ait été la cause occasionnelle de la révolution qui en son nom a ébranlé le monde, il est certain qu'il n'a point dû être enchaîné dans les formes étroites du Christ évangélique. Le Christ évangélique, considéré comme un phénomène historique, serait une vision pénible devant laquelle on n'éprouverait qu'un sentiment de répugnance, un fantôme dont on se détournerait avec épouvante et horreur. A-t-il réellement existé? Question, dit M. Bauer, dont la réponse sortira de la critique des Epîtres, et pour laquelle les Evangiles ne fournissent absolument aucune preuve.

« On le voit, Bruno Bauer n'a pas cette haute placidité de la science qui fait la beauté du livre de Strauss. Pour paraître dégagé, il injurie, et, pour injurier, il embrasse tous les paradoxes qui peuvent servir sa colère. Il y a dans sa verve je ne sais quelle séve brutale et grossière : « Par où conclure? dit-il en terminant; faut-il nous jeter à terre et demander pardon à genoux, d'avoir conduit ces recherches d'une façon aussi radicale? Oui, quand les théologiens modernes auront prouvé qu'ils ont le droit de se débarrasser des questions les plus importantes avec un ou deux mots sans appel, qu'ils répètent avec une infatigable patience dans cent écrits ; oui, quand ils auront prouvé que celui qui veut définitivement résoudre un problème n'est pas tenu d'être radical sans ménagement ni composition..... Voyez comme la rancune théologique éclate dans leurs yeux. Ah! ah! tenez-vous dans vos mains le tonnerre? c'est bien heureux, misérables, qu'il ne vous ait pas été confié, etc. »

« Bruno Bauer fait évidemment son possible pour ne pas être traité de théologien. Eh bien! il n'a pas réussi. M. Feuerbach lui a jeté à la face l'injurieuse épithète et l'a accusé de raisonner encore à la vieille manière : c'est au moins de sa part une jolie malice, et, au fond, il a raison. « Si Bauer ne se tenait pas sur le même terrain que les théologiens, s'il sentait qu'il n'a affaire qu'à des morts ou à des gens qui, à son égard, sont d'un autre monde, il ne se mettrait pas si fort en colère. Sa rage indique des lieux secrets contre lesquels il se raidit. Lui qui prétend avoir passé le Rubicon, n'a pas remarqué qu'il y avait encore un pas à faire et un autre rôle à prendre; c'est le rôle de la critique froide et purement scientifique, qui ne s'inquiète pas plus des sottises débitées par les sots que le philologue ne s'inquiète des rêveries des érudits du vieux temps. » (*La Liberté de penser*, 15 avril 1849, Les historiens critiques de Jesus, § 3.)

Pour achever ce tableau des excès de l'exé-

gèse nouvelle, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques détails curieux qui complètent les renseignements fournis par M. R*****, et que nous trouvons dans un article de feu M. le comte d'Horrer :

« Bien que les trois coryphées du philosophisme teuton, dit le respectable écrivain, marchassent au même but, celui de la destruction radicale, non-seulement du Christianisme, mais aussi du déisme, ils s'étaient en quelque sorte (peut-être même involontairement) partagé ce rude labeur, en sorte que Strauss combattît premièrement la personnalité réelle, même humaine, du Christ, niant, par conséquent à la fois ses paroles et ses œuvres; que Bruno Bauer détruisît l'autorité, même simplement historique, des Evangiles et de leurs auteurs; que Feuerbach, enfin, dévoilât jusqu'en ses plus horribles profondeurs l'abîme de la négation la plus absolue, et, oserons-nous l'écrire?... *de la haine la plus effrénée contre l'idée même de Dieu !!* »

« Bruno Bauer a quelque chose qui lui donne, *en infernale caricature*, une sorte de ressemblance avec saint Paul, dans ce sens que, comme le grand Apôtre, mais par une marche absolument inverse, il devint le prédicateur de la doctrine qu'auparavant il avait haïe et combattue, et dont, plus tard, il se montra le plus ardent disciple et le plus hardi défenseur. Formé à l'école de Hégel, longtemps il lui déclara une guerre systématique au moins dans ce qu'il considérait comme ses excès. Il avait pris la défense du fait de la création, tel que le raconte la Genèse; il en soutenait même (ce que l'Ecriture ne dit ni n'indique) la révélation directe faite à Abraham, d'où elle fut transmise à Moïse. Il avait vivement et très-heureusement soutenu l'authenticité du Pentateuque contre Vatke; de même, il avait soutenu la conception surnaturelle du Christ au sein de la Vierge immaculée, contre Strauss, dont alors il était le plus ardent antagoniste.

« Et telle était l'idée qu'à cette époque on se faisait de l'orthodoxie philosophique de Bauer que, dans son histoire de la philosophie moderne, M. Michelet n'hésitait pas à prédire sa prochaine incorporation à l'école de Hengstenberg (1). Grande a été la jubilation des *Annales germaniques*, lorsque, pour la première fois, elles eurent découvert en lui des symptômes de défection de sa pseudo-orthodoxie et de ses naissantes sympathies pour le système de l'*entière liberté*.

« Des esprits de cette trempe ne s'arrêtent pas facilement dans la tâche de réparer leurs premiers égarements, en leur opposant leurs nouvelles convictions. Aussi Bauer fait-il des pas gigantesques dans la voie des négations. Nous ne parlerons ici que de l'écrit anonyme, mais avoué par lui : *De l'Eglise évangélique de Prusse, et de la science*, et de sa *Critique de l'Evangile de Jean*, nous réservant de parler plus en détail de son œuvre capitale : *La Critique des Evangiles des synoptiques*, dans lesquels il comprend tous les écrits apologétiques de la religion de Jésus-Christ, auxquels il déclare une guerre irréconciliable. Du reste, il nous promet, quant à cette religion, des *résultats positifs* et rigoureusement démontrés; mais jusqu'ici sa promesse n'a pas été, au moins que nous le sachions, remplie.

« Si, dit-il dans la préface de cet ouvrage, la négation devait paraître à quelques-uns trop hardie et poussée trop loin, nous leur rappellerions que ce qui est vraiment positif ne peut naître *que sur un terrain dénudé par la négation universelle. La putréfaction de la lettre ne peut s'établir et se consommer que lorsque l'esprit, sûr de sa cause, peut se liquidifier, se mouvoir, et lorsque ce mouvement même est dirigé contre le résidu qu'a laissé le procès résolutif de la putréfaction.* Comment la critique raisonnée pourra-t-elle parvenir à consumer tout ce qui paraît positif, et jusqu'à l'idée de l'attente d'un Messie, qui n'a pas eu une moindre durée que 2000 ans, et qui, portée par les traditions du peuple juif jusqu'aux bornes de l'univers connu, a fini par envahir le monde? Comment y pourra-t-elle parvenir si elle n'est pas certaine d'établir, au moyen de sa dialectique, des idées et des convictions qui, jusque-là, n'avaient pas été conçues, tant sur la personnalité du Christ que sur la puissance du principe chrétien? L'on finira par voir qu'il était réservé à l'ardent foyer d'une critique dévorante, de démontrer au monde l'impuissance réelle et improductive du Christ et de sa doctrine. Jusqu'ici le monde, témoin attentif et expectant du résultat final des critiques philosophiques, n'a rien vu encore que d'intentionnellement, mais non de réellement destructif du Christianisme, dans les savantes recherches de ces maîtres en fait de critique. Attendons donc encore, et dans cette attente, voyons comment s'y prend la critique des *écrivains synoptiques des Evangiles*, pour qu'il n'y reste plus de traces ni des paroles, ni des œuvres, ni des souffrances du Fils de Dieu !

« Bruno Bauer s'empressa d'adopter cette opinion et d'en faire le point de départ de sa critique des synoptiques. Selon lui, l'Evangile de Marc est le premier en date, *parce qu'il est le plus simple*, et qu'il ne s'y trouve pas encore de vestiges *des additions de toute espèce qu'y firent postérieurement admettre les imaginations des Eglises;* en sorte que, suivant Bauer, « les Eglises auraient enseigné aux apôtres l'histoire de Jésus-Christ, de sa vie, de ses miracles et de ses souffrances, et que ceux-ci n'auraient eu rien de mieux à faire que de consigner ces incohérentes rapsodies dans leurs écrits, et de s'en déclarer les auteurs ! » Ainsi, dit encore Bauer, Marc *ne sait rien encore* de la généalogie, ni de la naissance surnaturelle du Christ; ce qui fournit la preuve *la plus certaine* que, de son

(1) M. Hengstenberg est à Berlin le chef de ce que l'on y appelle l'école piétiste, c'est-à-dire orthodoxo-protestante ou évangélique. Il est propriétaire ou du moins rédacteur principal de la *Gazette ecclésiastique évangélique*, le plus important des organes de cette école.

temps, les Églises n'avaient point encore conçu la nécessité de le faire descendre, suivant la nature, de David, et de le faire engendrer de Dieu dans l'ordre surnaturel. Les idées qui formèrent le fond de ces imaginations n'ont pu que se développer, *beaucoup plus tard*, d'impulsions provenues de la *propre conscience des communautés chrétiennes*, et furent alors exploitées *en objectivités des faits ainsi supposés*.

« Il est absolument impossible que ces récits aient aucun rapport avec des faits réels, *puisqu'ils sont en contradiction avec l'idée absolue* (quel argument, et qui expliquera ce jargon ?), qu'ils sont en outre remplis de contradictions historiques, et, qu'en un mot, ils portent en tout le caractère de *productions purement littéraires* (de fictions poétiques) nées *de la propre conscience, encore plongée dans son immédiateté créative* (1). »

C'est d'un pareil galimatias que doit résulter la preuve que Marc a été le secrétaire rédacteur des premières Eglises; qu'il a eu pour copiste quelque peu infidèle Luc, et que Matthieu, dont le travail a été plus facile encore, a copié Marc et Luc, se réservant l'un et l'autre le droit de faire à leurs originaux des additions éventuelles, au gré de l'enfance des Eglises. C'est ainsi, dit le critique, qu'à force d'additions nouvelles, ils ont fini par environner leur maître d'un *brouillard mythique*, où ne se distingue plus aucun de ses traits; en quoi, toutefois, ils se sont montrés compositeurs aussi riches qu'habiles, et véritablement hommes de génie (2).

« Croyez-vous donc (c'est avec ces paroles de colère que le critique apostrophe évangélistes et apologistes), croyez-vous qu'il soit possible que le *moi* le moins éclairé de notre époque soit capable de goûter un cycle historique de l'espèce de ceux que nous donne Luc comme récit préparatoire à la naissance de son idole, et comme celle de l'étoile magique que nous présente Matthieu ! Aujourd'hui, sans doute, ils s'abstiendraient de nous proposer de pareils contes : car, pour y croire, il ne faut pas moins qu'une pensée religieuse *consciente d'elle-même*, mais encore engagée dans le cours de son développement créateur. »

« Nous avons donc, suivant Bauer, en Luc et en Matthieu, des personnalités ingénieuses, artistiques, et même très-réfléchies, mais non moins astucieuses. Vues sous leur autre face, cependant, elles sont stupides, confuses, maladroites, au point d'oublier un jour ce que la veille elles ont raconté. En se copiant alternativement elles brouillent toutes choses, confondant sans goût et sans esprit d'indigestes sentences et des faits controuvés, saisissant sans discernement la première matière que leur offre l'imagination déréglée de leurs disciples. Qui trouvera un point d'accord entre de si flagrantes contradictions !

« L'esprit religieux, dit-il, n'est autre chose que le *schisme intrinsèque de la conscience de soi même* (3). Avec l'idée d'une puissance supérieure à elle, cette conscience va se perdre dans la vaine considération de ce qui n'est pas elle : elle finit par se regarder elle-même comme *le néant* devant cette puissance, et ainsi l'humanité finit par s'abîmer en s'abjurant elle-même. La religion (ainsi conclut le philosophe) est donc l'état malheureux que produit le déchirement intérieur de la *conscience de soi-même*; elle est l'état de discorde de l'esprit avec lui-même, la renonciation du *moi* à sa valeur idéale et réelle. »

« Le résultat de la critique de Bauer peut se résumer en ce peu de paroles : il est impossible de tirer des Evangiles aucune idée positive sur la nature ni sur l'existence du Christ; ce que nous pourrions en conclure, et ce qu'une saine critique nous démontre, c'est qu'il y est *conçu* comme une éminente personnalité, et qu'en son nom une œuvre gigantesque a été, *l'on ne sait comment*, entreprise et accomplie. C'est tout ce qu'il est possible de retirer des récits évangeliques qui, au fond, ne sont que *le produit de fictions littéraires*.

« Deux faits lui paraissent impossibles à comprendre ou à expliquer : c'est de savoir d'abord comment les œuvres, les doctrines et les souffrances du Christ ont pu produire quelque chose d'aussi grand, d'aussi propre à faire époque dans l'histoire, non d'un peuple, mais de l'humanité, que le système religieux qui porte son nom, et puis, comment il a pu se faire que ce système ait pu si vite et si complétement s'effacer *de la conscience des siens* et de tous ceux qui, par eux, ont cru et croient encore en lui ; de sorte que l'impulsion qu'ils avaient originairement reçue de leur maître et seigneur, se changeant aussitôt en une impulsion contraire, ont prodigieusement débordé sa doctrine primitive (4). « C'est là, dit Bauer, un phénomène si étrange, que son analogue ne se

(1) Ces platitudes critiques ne seront guère comprises de nos lecteurs ; leur auteur les a-t-il mieux comprises? Quoi qu'il en soit, elles donnent une idée assez nette du degré d'avilissement où l'exégèse protestante et la critique philosophique ont fait tomber la Bible, proclamée par la réforme base et fondement unique de la foi.

(2) Si le mensonge historique (la poésie seule comporte la fiction) suffit pour constater le *génie* d'un écrivain, Bruno-Bauer a de grands titres à cet honneur, c'est pour cela peut-être qu'il a prononcé ce singulier jugement.

(3) Nos lecteurs nous pardonneront de ne pas leur donner la traduction textuelle de ce long passage qu'aucune plume ne pourrait rendre intelligible en langue française. Il se compose d'antithèses perpétuelles entre *conscience*, terme sous lequel est entendue la connaissance scientifique de ce qui est hors de l'homme, et la *conscience intime*, la connaissance de ce qui est en l'homme. La dernière seule est le guide et la lumière de l'intelligence humaine, et elle est contrefaite par la connaissance ou la *conscience de Dieu*, d'où naît la discorde, le schisme de l'homme en lui-même.

(4) Cela signifie tout simplement que la doctrine du Christ n'a aucune analogie avec les mystères de la Trinité et de la consubstantialité du Verbe, érigée non pas successivement, mais tout-à coup en dogmes fondamentaux du christianisme.

retrouve dans aucune autre *des sphères de la vie*, telles que sont les arts et les sciences, et ce résultat ne pourra jamais être ni expliqué ni compris. »

« Ce qui nous semble encore plus difficile à comprendre, c'est un philosophe qui entreprend la critique d'un code religieux, sans prendre la peine de le lire avec assez d'attention pour en comprendre la doctrine ; et qui, entraîné par ses préjugés, préfère admettre un fait unique, exceptionnel, et partant opposé à la nature des choses, plutôt que de reconnaître que, dans l'enseignement du Christ, de ses apôtres et de leurs successeurs, il y a toujours eu parfaite harmonie et identité absolue. Il refuse d'admettre des vérités dont la révélation dure et continue depuis dix-huit siècles ; mais il soutiendra ce que lui-même déclare incompréhensible : l'opposition radicale entre la doctrine du fondateur de la plus étendue et de la plus stable de toutes les religions de la terre, et le premier enseignement de ses disciples. »

CHAPITRE XX.

CONCLUSIONS.

C'est toujours sous prétexte de sauver la religion naturelle qu'on attaque et qu'on ruine le Christianisme. Cette prétention qui a été celle de tous les rationalistes se rencontre à un très-haut degré dans les écrits du docteur Strauss. Mais plus d'une fois l'expérience a montré combien cette chimère était vaine et dans quels abîmes tombaient nécessairement les prétendus restaurateurs de la religion naturelle. L'histoire philosophique du XVIIIe siècle et de la révolution française est, ce nous semble, assez instructive à cet égard, et l'on sait ce que devinrent les croyances religieuses dans les mains des Danton, des Hébert et des Chaumette. L'histoire de l'exégèse allemande au XIXe siècle n'est pas moins féconde en leçons pour les esprits sérieux. Vous entendrez dire tous les jours dans les publications universitaires que le docteur Strauss a rendu à la raison humaine des services inappréciables en réduisant la vie de Jésus à sa véritable valeur scientifique.

« Le docteur David-Frédéric Strauss, dit une revue universitaire, s'est fait une réputation européenne en présentant la théorie des mythologues avec plus de hardiesse dans son célèbre et admirable livre de la vie de Jésus. « L'ancienne interprétation de l'Eglise, « dit-il dans la préface de sa première édi- « tion, partait de deux suppositions : la pre- « mière, que les Evangiles renferment de « l'histoire ; la seconde, que cette histoire « est une histoire surnaturelle. Le rationa- « lisme, rejetant la seconde de ces proposi- « tions, ne s'en attachait que plus fortement « à la première, savoir qu'il se trouve dans « ces livres une histoire, mais une histoire « naturelle. La science ne peut ainsi rester « à mi-chemin, il faut encore laisser tomber « l'autre supposition; il faut rechercher si et « jusqu'à quel point nous sommes dans les « Evangiles sur un terrain historique ; c'est « là la marche naturelle des choses ; et, sous « ce rapport, l'apparition d'un ouvrage com- « me celui-ci est non-seulement justifiée, mais « encore nécessaire.»

« Strauss a raison ; il faut toute l'ignorance française en matière de théologie pour avoir entassé sur le nom de ce grand critique les malédictions qui reviennent à son école, et que d'ailleurs cette école ne mérite pas. Ceux qui vomissent contre lui des injures s'attaquent à la fatalité de la raison, à la marche nécessaire et légitime de la critique. Strauss est le corollaire de la science moderne. *Les Prolégomènes à Homère*, de Wolf, devaient nécessairement amener la *Vie de Jésus*. Si vous niez sa légitimité, réprouvez donc le rationalisme, c'est-à-dire, tout le développement de l'esprit européen depuis la renaissance; proclamez le moyen-âge ; que dis-je ? maudissez au moyen-âge ces hardies tentatives qui préludaient à l'esprit des temps modernes ; proclamez le règne sans contrôle de la superstition et de la crédulité.

« De tous les grands critiques de l'Allemagne, Strauss est peut-être le plus mal apprécié en France. La plupart ne le connaissent que par les injures des orthodoxes, et pour avoir entendu dire au catéchisme ou aux conférences religieuses qu'un extravagant de ce nom a nié l'existence de Jésus ; car c'est en ces termes absurdes que les apologistes, toujours habiles à présenter leurs adversaires comme des fous ridicules, contre lesquels il suffit de la plus légère dose de sens commun, ont résumé la théorie du grand critique de la *Vie de Jésus*. Sur quoi les simples d'esprit ne manquent pas de hausser les épaules et de remercier Dieu de ne les avoir pas faits savants à la façon de ces indécrottables Allemands, dont la paradoxale érudition ne tient pas devant le plus simple bon sens.» (*La Liberté de penser*, 15 mars 1849.)

Nous nous expliquons très-bien ce langage étrange dans la bouche du professeur qui s'est chargé, dans la *Liberté de penser*, d'expliquer naturellement les origines du Christianisme. Il sait fort bien que les lecteurs auxquels il s'adresse n'ont aucune idée de la véritable situation des esprits en Allemagne, et que ces éloges emphatiques accordés avec tant de générosité aux extravagances de la théologie hégélienne feraient reculer d'épouvante la plupart des lecteurs français, s'ils savaient quels maux ont attiré sur leur patrie les tristes novateurs dont on voudrait nous faire imiter les folies. En effet, toutes les armes dont on s'était servi contre le Christianisme, on les a retournées contre Dieu, contre la morale, contre la société et contre la propriété même. La folle critique qui avait servi à ébranler les bases du Christianisme ne s'est pas contentée de ses premiers triomphes. Elle a, avec une audace dont on doit maintenant comprendre la portée, éteint dans les âmes avec les dernières lueurs du Christianisme, les dernières résistances du sens commun. Strauss a préparé Bruno Bauer, et Feuerbach a été le précurseur de ces sectaires

qui viennent d'épouvanter l'Allemagne et l'Europe par tous les excès de la démagogie ou de l'irréligion. Puisse la leçon n'être pas perdue pour ceux qui voulaient, il y a quelques années, constituer la société sur le fondement ruineux de la *raison pure !* Mais pour que les lecteurs français puissent juger par eux-mêmes des derniers développements de l'exégèse et du rationalisme germanique, nous allons laisser parler un homme qui connaissait à fond l'état des esprits en Allemagne, qui avait pu juger lui-même par ses propres yeux toutes les conséquences anarchiques de certaines théories qu'on veut tantôt présenter comme des spéculations inoffensives, tantôt comme le résultat inévitable et providentiel de l'émancipation de l'esprit humain. Nous ne sommes pas, nous, des théoriciens chimériques, mais nous jugeons les doctrines, non pas par leurs fastueuses promesses, mais par les résultats qu'elles produisent sur les esprits et sur les cœurs.

Feuerbach, dit M. d'Horrer, laissant à son collègue en impiété le soin de combattre l'Evangile dans sa forme historique, et d'annuler ainsi son importance doctrinale, Feuerbach marchait droit au but de l'anthropolâtrie, en déclarant que *toute théologie devait se convertir en anthropologie.* Et telle était l'indécence de ses invectives à l'égard du Christianisme, que, dans sa *critique de la dogmatique*, Strauss lui-même crut devoir s'élever contre lui. Ainsi dans un de ses écrits intitulé : *De l'esprit du Christianisme*, cet effronté sophiste l'appelle *une plante parasite de l'humanité, une inépuisable mine de mensonges, d'impostures, d'illusions ou de démence. Il la qualifie d'opinion sale, parce qu'elle est entachée d'égoïsme, il s'en détourne avec dégoût comme de la femme lorsqu'elle obéit à l'impur instinct des plaisirs sensuels.*

Est-ce assez d'insolents outrages vomis, il faut bien le remarquer, non contre le Catholicisme, mais contre le Christianisme, quelle que soit sa forme, et même contre le théisme également coupable d'inspirer une sorte de piété qui, pour Feuerbach, n'est que de l'égoïsme ? Qu'ajoutera-t-il encore à ce débordement d'injures adressées à la foi de ses contemporains, aussi bien que de ses pères ; à cette foi qui couvre le monde de ses adhérents, et qui, la philosophie elle-même en a souvent fait l'aveu, a pendant une longue suite de siècles créé les institutions les plus utiles au genre humain et fourni d'incessantes preuves de sa bienfaisante puissance ? non ! après les injures viendront les expressions de mépris. Le Christianisme primitif, nous dira-t-il, et la piété qu'il inspirait à ses premiers sectateurs, n'était *qu'une innocente imbécillité.* Le Christianisme moderne, au contraire, se compose *de mensonges intentionnels ; c'est l'imposture faite à soi-même, c'est un système raisonné de perfidie et d'impudence.* Dès la préface de son *Essence du Christianisme*, il le définit *l'incurable syphilis des bigots, le contagieux cancer qui dévore jusqu'au talent des littérateurs et des poëtes modernes.* Il les accuse d'avoir assez peu de pudeur et d'honneur pour prendre la défense d'illusions dont ils connaissent la vanité, et dans cette catégorie il jette pêle-mêle tous les théologiens et tous les philosophes chrétiens (1). Qui le croirait, si ses écrits n'en faisaient foi ? Dans le délire de son impiété il défie chacun de lui démontrer sous une forme qu'il appelle empirique, l'existence du souverain Etre, et son sarcasme blasphématoire lui inspire cette exécrable question :

Est-il mâle ou femelle, ou bien hermaphrodite ?

L'indignation et le dégoût nous auraient depuis longtemps fait tomber la plume des mains, s'il ne nous avait paru nécessaire, ou au moins utile d'arracher le voile à ce philosophisme *sans nom* qui n'est que l'expression du mépris de toute foi, poussé jusqu'à la haine la plus effrénée du Créateur. Cet affreux phénomène qui épouvanterait l'enfer s'il n'était son œuvre, n'a rien qui doive nous étonner. Une longue et pénible expérience nous a appris *qu'il n'est point d'athées indifférents.* Ceux qui sont athées n'ont atteint à ce redoutable degré de démence, que parce que *l'idée de Dieu leur était devenue haissable;* en sorte qu'elle les anime d'une sorte de frénésie. Les déistes, les sceptiques peuvent tomber dans l'indifférence ; *les athées systématiques*, jamais ! Il est bon par conséquent de montrer dans son affreuse nudité ce fantôme infernal qui se voile du manteau de la philosophie, mais qui, lorsque l'indifférence publique semble les favoriser, éclate en paroles qui épouvantent le monde. Continuons donc puisque nous nous y trouvons engagé, à laisser parler le plus franc et le plus audacieux des philosophes sortis de l'école hégélienne, et, par l'exécrable audace de son langage, jugeons de ce qui se trouve au fond de ce fangeux océan.

« *La religion est le rapport de l'homme à sa propre essence* (2). C'est en cela seul qu'elle peut être une vérité ; supposer une autre essence distincte de lui et même de nature opposée à la sienne, là est la barrière et la *mauvaise nature de toute religion;* là est l'insalubre source du fanatisme religieux (3), là est

(1) Quelques-uns de nos lecteurs se refuseront peut-être à croire au cynisme philosophique de Feuerbach ; à ceux-là nous pourrions citer le professeur Vischer, de Stuttgard, qui, au mois de novembre dernier, chargé de prononcer le discours de rentrée des écoles, le termina par cette exclamation : *Je suis grossier et je veux l'être ; c'est par là que je constate ma conviction des choses que je viens de vous dire.* Le ministre voulait le destituer de sa chaire : mais il trouva dans la chambre des États une opposition qui l'obligea à se borner à une interdiction de deux années. *Aller plus loin parut à la Chambre un attentat contre la liberté de l'enseignement.*

(2) Jusqu'ici le bon sens avait fait penser que *la religion est le rapport de l'homme à son Auteur et à son Législateur.* A quel titre l'homme serait-il son propre législateur s'il n'est pas son propre auteur ? Or, qui oserait soutenir cette dernière proposition ?

(3) Le fanatisme philosophique est-il plus débonnaire ? que l'on en juge par ses emportements !

le principe suprême, le principe métaphysique des immolations humaines, la matière première de tous les forfaits, de toutes les scènes d'horreur qui composent la sanglante tragédie de l'histoire de la religion. »

La physionomie littéraire de Feuerbach présente quelques-uns des traits les plus saillants de Danton, dit un auteur contemporain, et cette comparaison n'a rien d'exagéré, si l'on compare son dévergondage irréligieux avec les emportements de ce trop fameux républicain. Quelquefois cependant le philosophe allemand rapetisse sa taille de tigre à celle du chat domestique, lorsqu'il veut non pas imposer, mais insinuer ses affreuses théories (1). Il sait alors emprunter au rhéteur son emphase, au poëte ses images, et dans un style plus ou moins fleuri, suivant les occurrences, mais toujours parfaitement diaphane, il fait entendre que l'idée même de religion manque de réalité, qu'elle est, comme son Dieu, le néant. Il est le coryphée de la métaphysique négative, la trompette du *nihilisme panthéistique*.

Dans son ouvrage intitulé : *De la mort de l'immortalité; extraits des papiers d'un penseur*, il célèbre en vers quelquefois pompeux le grand, *le tout-puissant néant*, lançant les plus amers sarcasmes sur *l'énorme scandale* du Christianisme biblique, ecclésiastique, politique, orthodoxe, piétistique, égoïste et même rationaliste, tel qu'il se mêle encore à la moderne philosophie (2). *Que Dieu se soit fait homme, dit-il quelque part, ânes! cela vous paraît un mystère? Il serait bien plus merveilleux qu'il ne l'eût jamais été, ou qu'il eût cessé de l'être!* Et ailleurs : *S'il est des interprètes conséquents et fidèles de la Bible, ce ne sont assurément que des insensés qu'un fol enthousiasme égare. Les deux qui, à coups de poings s'entr'expliquaient ce livre, l'ont assurément le mieux expliqué.*

Espèce d'encyclopédiste philosophique, Feuerbach s'était imposé la tâche d'examiner et de critiquer tous les ouvrages de philosophie moderne qui avaient acquis quelque célébrité avant lui. Industrieuse guêpe, il savait en tirer toutes sortes de sucs mortels pour en envenimer son dard. Ainsi, après s'être occupé des œuvres du grand Leibnitz, il en prend occasion de se livrer à une ardente polémique contre le point de vue théologique qui prédomine toujours dans la pensée de l'illustre philosophe. Là paraît la première indication de la distinction si futile et cependant si pernicieuse que plus tard il établit entre les points de vue *pratique et théorique* de la religion, assignant celui-ci exclusivement à la philosophie qu'il place ainsi fort au-dessus des conceptions religieuses, et réduisant la religion à la simple mise en œuvre d'une pensée pleine *d'égoïsme* : c'est que le désir du chrétien de plaire à son Créateur par les hommages qu'il lui rend dans la prière et par sa fidélité à accomplir sa volonté, n'est à ses yeux que l'effet d'espérances individuelles et par conséquent entachées *d'égoïsme*. Le philosophisme au contraire, n'ayant pas d'espérances à offrir à ses adeptes, est *plein d'abnégation et de générosité*.

Il devient plus acerbe encore dans son écrit sur Bayle; mais où il se déchaîne avec plus de véhémence contre toute religion, c'est dans une série d'articles, originairement quoique incomplétement insérés aux *Annales germaniques*, et que plus tard il réunit dans une brochure intitulée : *De la philosophie et du Christianisme*.

Ici il fait une seconde distinction qui doit encore profiter au philosophisme : il ne trouve dans la religion que *sentimentalité* (2) et *fantaisie*. Il s'ensuit que, dans les deux cas, l'homme est le jouet d'une certaine mollesse de l'âme, ou d'une surexcitation de la faculté imaginative, et que par conséquent la religion en lui n'est que le produit net de l'une ou de l'autre de ces infirmités de sa nature. Veut-il nous prouver la première partie de sa thèse, il a recours à la passion de Notre-Seigneur, et voici comment il raisonne :

« L'histoire de la passion du Christ étant de toutes les histoires la plus saisissante pour le cœur de l'homme, il en résulte, *de la manière la plus incontestable*, que rien n'y est exprimé, rien n'y fait tableau que *ce qui attaque le cœur*. » Donc le Christianisme n'est né que des sympathies (c'est-à-dire des faiblesses) du cœur humain. Il procède de la même manière lorsqu'il veut prouver que la foi en un Dieu créateur et maître de toutes les créatures n'est que l'effet d'une imagination *fantasque* et exaltée jusqu'au délire.

Sans doute les vérités surnaturelles et révélées d'une part, et de l'autre le souvenir des miséricordieuses souffrances du Sauveur produisent une profonde impression sur l'esprit et sur le cœur de l'homme, mais pour prouver que ces impressions sont abusives, il faudrait prouver qu'elles n'ont qu'un objet imaginaire et sans réalité, et le philosophe nous est redevable de cette difficile démonstration.

Un des faits les plus remarquables, quoiqu'il ne soit pas aussi rare qu'on le pense, c'est qu'avant de tomber si bas dans l'abîme du mépris et de la haine des vérités chrétiennes, les trois grands coryphées du rationalisme allemand étaient pieux à leur manière, et avaient donné dans le mysticisme protestant. Strauss était élève en théologie protes-

(1) Ainsi dans son *Histoire de la philosophie moderne, de Bacon de Vérulam jusqu'à Spinosa*, il semble parler avec beaucoup de respect de la religion chrétienne; l'on dirait qu'il est resté en lui quelque reste de foi. C'est un point de contact de plus qu'il a avec certains professeurs panthéistes de notre université; leurs insidieuses doctrines et le mielleux langage dans lequel ils les énoncent, nous en montrent bien d'autres.

(2) L'anathème s'adresse principalement à Schelling, le soi-disant philosophe de la révélation.

(3) Le texte allemand emploie un mot qui n'a pas son analogue en français. Par ce mot on entend en général une disposition du cœur entièrement indépendante de l'intelligence et de la raison. C'est une sorte d'instinct naturel qui prédispose l'âme aux affections douces et compatissantes.

tante, plus tard même ministre et professeur ou répétiteur de théologie luthérienne à l'université de Tubingue. Bruno Bauer avait, comme nous l'avons vu, commencé sa carrière littéraire par la défense de la plus rigide orthodoxie *évangélique*, et Feuerbach, comme nous venons de le dire, s'était livré aux égarements du mysticisme, avant de s'être jeté dans l'abîme de la négation absolue et du culte du néant. Comment, se demande-t-on, des hommes ainsi disposés sont-ils devenus les ennemis les plus acharnés, non-seulement de la foi chrétienne, mais même du déisme?

A moins de circonstances particulières qui exerceront une influence moins sinistre sur l'esprit de quelques-uns, il doit en arriver ainsi à tous les protestants d'une certaine portée d'esprit (1). Leur éducation aura été catholique dans ce sens qu'ils auront reçu les vérités chrétiennes *par forme d'enseignement*, c'est-à-dire *sous la garantie de l'autorité* de ceux qui les leur ont fait connaître. Mais un peu plus tard, lorsqu'ils auront compris toute la portée du principe de libre examen et d'indépendance absolue de l'esprit humain, dans l'exercice de ce droit, ou plutôt dans la pratique; de ce devoir à l'âge surtout de l'orgueil encore inexpérimenté qui est le dangereux apanage de l'adolescence, et lorsque l'éveil des passions les aura disposés à goûter le bonheur imaginaire d'être son propre maître, son propre législateur intellectuel et son propre juge en matière de croyance, comment pourront-ils se garder des attraits de l'athéisme et de la foi au néant, *si peu terrible lorsqu'il n'est vu encore que de loin?* Le protestant renaît et se sent sur son terrain, lorsqu'il entreprend de juger la question même de l'existence de Dieu et de la spiritualité, c'est-à-dire de l'immortalité de son âme. Il ne fait, en se décidant à sa guise, qu'user d'un droit que son éducation religieuse lui a fait connaître, il ne fait même qu'accomplir un devoir qu'elle lui a imposé. Sans doute le catholique peut s'arroger le même droit et arriver aux mêmes conséquences (de bien funestes exemples l'ont trop souvent prouvé), mais alors il a déjà renoncé au principe catholique de l'empire de l'autorité : il est devenu protestant de fait avant d'être athée, et la barrière qui le retenait une fois brisée, il n'est pas étonnant qu'il tombe dans l'abîme. Mais cet abîme était ouvert sous les pas du protestant, tandis qu'il a fallu que le catholique se le rendît accessible, et c'est ce qui différencie essentiellement la situation des deux individus : c'est aussi ce qui explique qu'aujourd'hui la grande majorité des protestants soit rationaliste jusqu'à *l'autolâtrie*, tandis que cette affreuse contagion n'infecte qu'un petit nombre encore de catholiques qui déjà n'avaient plus droit à ce beau nom.

Maintenant que par l'analyse des écrits des principaux docteurs du rationalisme germanique nous avons appris à connaître la nature de leurs doctrines et la profonde dépravation à laquelle l'intelligence et la raison humaine sont capables de parvenir, nous croyons utile de suivre encore dans leurs extravagances les *poëtes* de la secte; car le néant a parmi eux des chantres exaltés, et cette manière de faire goûter et de propager leurs noires doctrines ne pouvait ni échapper à ces hommes pervers, ni être négligée par eux. Les plus célèbres de ces poëtes sont Freiligrath et Herwegh; nous ne nous occuperons que de ce dernier, parce que quelques-unes de ses œuvres poétiques sont les seules de cette espèce qui soient tombées entre nos mains.

Herwegh est wurtembergeois de naissance. Soldat dans les troupes de son pays natal, un beau jour il profita du voisinage de sa garnison du territoire helvétique pour déserter ses drapeaux et y chercher un asile. C'est à Zurich, cette soi-disant Athènes du protestantisme suisse, qu'il s'établit; c'est là aussi qu'il publia les premiers essais de sa muse athée. A cette époque, le gouvernement zuricois avait jugé à propos d'appeler Strauss, que le gouvernement wurtembergeois venait de déposséder de sa chaire à l'université de Tubingue, pour lui en confier une à la faculté théologique de son académie. Herwegh, le poëte de l'irréligion, compatriote et fidèle Achate de Strauss, n'aurait pas manqué de prospérer sous son asile, si le peuple des campagnes, exaspéré par les prédications anti-straussiennes de ses pasteurs, n'avait pris les armes et chassé son gouvernement. La catastrophe, qui eut pour premier résultat l'expulsion de Strauss de sa chaire et du canton, n'exerça pas à la vérité une influence directe et immédiate sur les destinées de Herwegh, mais il en ressentit le contre-coup, et comme il continua de publier ses poésies de plus en plus révolutionnaires et impies, il reçut l'ordre de quitter le canton, et secouant de ses pieds la poussière helvétique, il alla exploiter l'Allemagne, où déjà ses compères lui avaient fait une réputation aussi gigantesque que peu méritée.

En Prusse il reçut un accueil que ni ses antécédents ni son plus que médiocre talent n'auraient dû lui procurer. Le roi même le reçut en audience particulière; et à la suite d'une controverse dans laquelle il s'était montré aussi radical en politique qu'en religion, et qui, suivant le récit du poëte, se serait terminée par ces paroles du roi : Eh bien! nous serons de loyaux ennemis! Frédéric-Guillaume lui accorda une pension viagère, que Herwegh n'avait pas même imaginé de demander, et dont il fut aussi étonné que le public prussien s'en montra surpris. Ce bienfait royal pesait cependant sur sa conscience radicale; peut-être aussi altérait-elle la confiance du radicalisme allemand, de sorte qu'après une jouissance qui ne paraît pas avoir dépassé le terme de six mois, Herwegh en renvoya le brevet au roi, avec une déclaration religieuse et politique dont

(1) *Voyez* notre article intitulé *Bayle*, dans les *Annales de philos. chrét.*

la franche hardiesse avait de quoi le surprendre, même après la conversation dont, bien mal à propos, il avait daigné l'honorer.

Herwegh s'était rendu à Kœnigsberg, où ceux qui depuis ont adopté la dénomination d'*Amis des lumières* lui firent le plus cordial accueil; et comme il y apprit que le gouvernement prussien venait d'interdire l'impression et le débit de ses ouvrages, il n'hésita pas à adresser directement au roi une lettre où l'on remarque ce sarcastique passage:

« Les livres défendus volent à travers les airs, et ce que le peuple veut lire, il le lit en dépit de toutes les défenses. Il y a quinze mois que les ministres de Votre Majesté ont mis mes poésies au nombre de ces livres, et voici que j'ai le plaisir d'en préparer une *cinquième édition*. Les ministres de Votre Majesté ont de plus ordonné la saisie de mes œuvres, et voici qu'en traversant vos Etats je les vois aux mains de tout le monde.

« Je ne puis, sans me condamner volontairement à une constante hypocrisie, continuer à habiter un Etat où la censure a cessé d'être une vérité (1), ce que démontrent les confiscations quotidiennes d'ouvrages qui ont passé à la censure. Mon cœur s'est senti pressé du besoin d'adresser à Votre Majesté cette dernière parole d'accusation, non pas tant du prince que de ses serviteurs. »

La grande célébrité de Herwegh en Allemagne n'a pas son principe dans un véritable talent poétique, mais dans l'incroyable témérité de ses pensées et de leur expression. Il est bien plus versificateur que poëte; ses vers manquent de dignité, son style bas et commun descend souvent jusqu'à la trivialité; mais il n'en plaît que davantage à la jeunesse et à la classe moins instruite de la société; quant aux savants ils la lui passent volontiers à cause de son *mérite pratique*.

Prédicateur du scepticisme systématique, il adresse *à la jeunesse, dans laquelle d'ailleurs* il voit le salut du monde, le conseil qu'il exprime dans l'avis suivant :

Doute, et doute toujours, sans croire ni savoir,
Dût ton cœur se briser sans foi et sans espoir.

Et ce doute perpétuel, irrémédiable, doit être le fruit d'un examen journalier, d'interminables recherches, qui ne doivent pas même trouver leur terme dans une conviction finale :

Eclaire ton esprit *à la lumière innée*,
Examine le soir, recherche le matin
Jamais ne sois content, et que le lendemain
Retrouve encor ta foi à ta barre citée !

Lui-même ne daigne pas aspirer à savoir ce qu'il doit penser et croire sur l'existence d'un Etre éternel et souverain; dans sa cynique nature il ne reconnaît de vérité que dans les jouissances sensuelles :

Qu'il soit un Dieu, qu'il n'en soit pas,
Eh ! qu'importe ce Dieu à qui croit au trépas ?
Ici toute clarté fait faute à mon désir,
Et rien n'est vrai que le plaisir !

Si, descendant des hauteurs de ses négations rationalistes, il vient, par la pensée, à rencontrer cette vaste société catholique dont la puissance est concentrée dans l'autorité divinement déléguée au prince des apôtres et à ses indéfectibles successeurs, il ne trouve en son cœur que des paroles de haine et de fureur.

Or, voici que j'apporte un dernier anathème,
Et puisse-t-il briser le triple diadème :
Rome, je te maudis ! sois maudit, fils de Pierre !

Cessons de souiller notre plume catholique de ces odieux extraits d'une versification qui porte tous les caractères de l'inspiration des enfers, et jetons un dernier regard sur la face politique que doivent nous découvrir ces emportements irréligieux; car, hors le miraculeux établissement de la foi chrétienne dans l'empire des Césars, il est sans exemple dans les fastes de l'histoire qu'un édifice religieux, bien que fondé sur l'erreur, ait été subitement renversé, sans que le système politique établi dans le pays l'ait suivi dans sa chute, ou sans que ses institutions en aient été profondément altérées et son pouvoir suprême transféré. C'est ce que savent fort bien les ennemis du Christianisme, et voilà pourquoi, avant de tenter d'arracher la couronne du front des rois, ils veulent arracher la croix du cœur des nations (2). Leur dernier mot est la *république*, entendue dans le sens parfaitement égalitaire, d'où doivent disparaître toutes les distinctions sociales (3). C'est ainsi que Herwegh, chantant un hymne à la république, le commence par ces mots :

O liberté ! parole de granit,
Que ne brisera pas le marteau des tyrans

Suit le développement des grands principes de *liberté*, c'est-à-dire de licence absolue et d'*égalité*, c'est-à-dire du nivellement social.

Herwegh les avait déjà proclamés dans une épître que, dans sa merveilleuse audace, il s'était permis d'adresser au roi de Prusse, et qu'il terminait par cette apostrophe :

O roi ! ton front rougit d'une vaine colère
Qui ne me fera pas abaisser la paupière,
J'ai fait ce que j'ai dû, et n'ai crainte de toi ;
Car qui insulta Dieu peut bien braver un roi !

Rien n'est plus vrai que cette déclaration aussi audacieuse qu'impie. Apprenez-y, maîtres de la terre, que qui méprise Dieu mé-

(1) Ici le poëte dit vrai ; la censure prussienne est de toutes les institutions du royaume la plus abusive, parce qu'elle est la plus partiale. Mais ce reproche serait mieux placé dans une bouche catholique que sur des lèvres rationalistes. N'a-t-on pas vu la censure prussienne laisser passer l'insolente lettre de Ronge à Mgr l'évêque de Trèves, ainsi que tous les injurieux commentaires dont la presse hétérodoxe l'a fait suivre, et biffer impitoyablement les réponses qu'y voulait faire la presse catholique ? *C'était*, disait on avec la plus rare impudence, *pour le maintien de la paix religieuse*. — (Cette note a été écrite avant 1848.)

(2) Rappelons ici qu'un écrivain rationaliste a récemment défini la croix, *l'épine qui fait suppurer le cœur de la société*.

(3) Une jeune dame de haute condition, que la prise de possession d'une succession considérable vient d'appeler à Kœnigsberg, écrivait récemment à une amie, à Paris, qu'elle venait de recueillir de vastes domaines et de beaux châteaux ; mais, *d'après ce que je vois ici*, ajoute la lettre, *je le demande : A qui tout cela appartiendra-t-il dans quelques années ?*

prise nécessairement ceux qu'il a faits chefs de la société humaine et dépositaires de sa puissance souveraine. Et quel est cet aveuglement qui vous porte à séparer sa cause de la vôtre, et à ne voir dans la négation de son Être qu'un vain débat de systèmes, un objet d'argumentation d'école, de laquelle même peuvent jaillir des lumières nouvelles? Tuteurs de la société, vous ne voyez pas les dangers qu'elle court, et vous avec elle? Prêtez au moins l'oreille à leurs aveux, qu'ils n'oseraient faire si déjà ils ne se sentaient ou ne se croyaient au moins assez forts pour neutraliser les efforts défensifs de la société! Écoutez Wilhelm Marr, ce professeur du radicalisme religieux et politique, qui vous apprend, en propres termes, *que les dogmes de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme ne sont que contes de vieilles femmes, que la raison a jetés au rebut.* Écoutez-le faisant l'application de ce principe, pousser l'effronterie du crime jusqu'à vous dire : « *Je veux de grands vices, des crimes sanglants, colossaux. Quand ne verrai-je plus cette morale triviale, cette vertu qui m'ennuie?* —M. Tchech, dit à l'appui de son effroyable vœu cet énergumène, M. Tchech *a voulu apporter quelque remède à cette monotonie, mais sa tentative a malheureusement échoué. L'acte de M. Tchech était un acte de vengeance, mais la vengeance est un acte de justice naturelle* (1). *Gare à toi, Majesté!* »

« *Il faut à l'Allemagne*, dit-il ailleurs, *une refonte radicale, religieuse et sociale; si, dans cette refonte, l'Église et l'État s'en vont en fumée, tant mieux : l'homme social n'en sortira que plus pur.* » Cette prétendue pureté sera celle du plus féroce des brigands, souillé de massacres et gorgé des dépouilles de ses victimes, et sa peine, dans ce cas, sera de trouver en d'autres ce même instinct de destruction et de pillage dont lui-même finira par tomber victime.

L'on s'étonnera peut-être que, du domaine de la prétendue philosophie athée et anthropolâtre de Prusse, nous ayons ainsi passé dans celui de la politique. C'est que l'expérience nous apprend l'intime liaison qui existe nécessairement entre un philosophisme qui nie Dieu, et, par une conséquence naturelle, réprouve le respect de la propriété, et la scélératesse la plus consommée dans l'ordre moral et politique. *Le malheur du genre humain*, a dit un écrivain de l'école néo-hégélienne, *a commencé le jour où l'homme a conçu un Être supérieur à lui; ce jour-là il a renoncé à son indépendance native; il s'est laissé imposer le joug d'une loi dont lui-même n'est pas l'auteur; il s'est laissé ravir un bien qu'il vient de réacquérir à tout jamais. Ce bien, ce droit imprescriptible c'est le penser, qui, n'ayant plus d'autre règle, d'autre loi que lui-même, est devenu notre absolue, notre unique autorité.* Et le fondateur de l'illuminisme, enseignait à ses disciples que *le premier ennemi du genre humain est celui qui a osé s'approprier une portion de terre et s'en constituer une propriété individuelle, contrairement au vœu de la nature, qui veut que tout serve et appartienne à tous.*

Avec l'introduction du philosophisme dans nos écoles, aurons-nous encore une fois le malheur de voir, comme on le voit en Allemagne, renaître les doctrines de Babœuf et consorts? Que la France y prenne garde! Ni jésuites ni ultramontains ne lui infligeraient une pareille calamité; elles ne peuvent sortir que des doctrines hautement professées par ceux qui se disent *Amis des lumières*, ou de ceux qui, moins sincères encore, les déguisent quelque peu, mais admirent et suivent plus ou moins patiemment, et avec une *ridicule dévotion*, ceux qu'eux-mêmes ont nommés leurs maîtres et leurs amis (2). »

Quant à nous, nous n'ajoutons, en 1849, qu'un mot : Que la France avise!

(1) Pour que la vengeance pût être un acte de justice naturelle, il faudrait (nous parlons humainement), 1° que l'offense fût grave et intentionnelle; 2° que l'offensé pût en juger sans passion; et 3° qu'elle gardât une très-exacte mesure entre le tort du l'un et l'acte de représailles de l'autre. Or, Dieu seul peut juger les trois questions avec une justice essentiellement impartiale : c'est pourquoi il se l'est réservée : *Mihi vindicta, dicit Dominus.* — Les notes qui accompagnent cette citation sont de M. d'Horrer.

(2) Le comte d'Horrer, dans l'*Université catholique*. Ces lignes étaient écrites bien avant 1848.

NOTICE SUR BOLGENI (1).

Bolgeni (Jean-Vincent), théologien jésuite, né à Bergame le 22 janvier 1733, enseigna pendant plusieurs années, d'abord la philosophie, puis la théologie à Macérata, et il semblait, par ses talents, devoir parvenir aux premiers emplois de la société, lorsqu'elle fut supprimée. Pie VI, instruit de son mérite, l'appela à Rome et le nomma son théologien-pénitencier. Bolgeni, dans ses controverses, attaquait avec tant de vivacité les doctrines opposées à celles des jésuites, que ses confrères se crurent plus d'une fois obligés de tempérer, en lui répliquant, l'effet produit par ses écrits. Néanmoins, en 1799, la république romaine ayant ordonné que les instituteurs et fonctionnaires publics prêtassent le nouveau serment civique, il publia en faveur de cette mesure un écrit intitulé : *Sentiments sur le serment civique prescrit*, Rome, 1799, in-8°. Cette brochure fut condamnée, et l'auteur adressa sa rétractation au sacré collége, alors assemblé à Venise pour l'élection d'un pape. Ses principaux ouvrages sont : *Examen de la véritable idée du saint-siége*, Macérata, 1785, in 8°, en réponse au livre de Tamburini, intitulé : *De*

(1) Cette notice devait précéder l'ouvrage de Bolgeni, *De l'économie de la foi chrétienne*, que nous avons donné au commencement de ce volume.

Les Éditeurs.

la véritable idée du saint-siége, dont le but est d'affaiblir l'autorité du pape; *Observations théologico-critiques* sur deux livres imprimés à Plaisance en 1784 sous ce titre: *Qu'est-ce qu'un appelant?* Ces deux livres étaient favorables à l'appel, et Bolgeni entreprit de les réfuter; *De l'état des enfants morts sans baptême*, Macérata, 1787, in-8°; *Traité des faits dogmatiques, ou De l'infaillibilité de l'Eglise pour décider sur la bonne ou mauvaise doctrine des livres*, Brescia, 1788, 2 vol. in-8°; et, avec des additions, Rome, 1795, 3 vol.; *Dissertation sur la charité ou l'amour de Dieu*, dissertation en quatre parties suivies d'un appendice, Rome, 1788, 2 vol. in 8°: cet ouvrage fut censuré par deux jésuites, Muzzarelli et Cortez, à qui Bolgeni répliqua par deux autres brochures dont la première, intitulée: *Eclaircissements pour la défense de la dissertation*, parut à Foligno, 1790, in-8°; et la seconde, intitulée: *Apologie*, fut publiée dans la même ville, 1792, in-8°; *De l'épiscopat ou De la puissance de gouverner l'Eglise*; Rome, 1789, in-4°: *Dissertation sur la juridiction ecclésiastique*, Rome, 1789, in-8°; *L'Economie de la foi chrétienne*, Brescia, 1790, in 8°: cet ouvrage, l'un des plus remarquables et des plus substantiels de Bolgeni, est celui que nous donnons au commencement de ce volume; *Traité de la possession, principe fondamental pour décider les cas moraux*, Brescia, 1796, in-8°. L'auteur y avait fait une suite qui parut sous le titre de *Seconde dissertation sur les actes humains*, Crémone, 1816, in8°. Bolgeni était mort à Rome le 3 mai 1811. Un article qui présente la liste à peu près complète de ses ouvrages lui a été consacré par Caballero dans le Supplément à la Bibliothèque du P. Southwell.

LES EDITEURS.

TABLEAU
DES APOLOGISTES CHRÉTIENS

DEPUIS LA RENAISSANCE JUSQU'A LA RESTAURATION,

COMPRENANT LES APOLOGÉTIQUES PHILOSOPHIQUES, SCIENTIFIQUES, HISTORIQUES ET THÉOLOGIQUES;

Suivi de l'Indicateur apologétique;

PAR M. L'ABBÉ FRÉDÉRIC-ÉDOUARD CHASSAY,

Professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux.

Mille clypei pendent ex ea
omnis armatura fortium.
CANT.

Préface.

Le travail que nous publions, quoique peu considérable en étendue, a causé à son auteur de longues recherches et de vives souffrances. Après l'avoir terminé, il a perdu pendant plusieurs années l'usage de la vue; et il conservera probablement pendant toute sa vie les traces des douleurs qu'il a endurées. Cependant, si cet ouvrage pouvait être utile à ceux de ses frères qui s'occupent comme lui de défendre l'Evangile contre les progrès toujours croissants des doctrines païennes, cette pensée adoucirait le souvenir amer des rudes épreuves qu'il a subies.

Sans doute les apologistes qui nous ont précédés dans la carrière sont loin de suffire aux besoins de la controverse moderne. Quel théologien oserait cependant s'occuper sérieusement de controverse, sans profiter des immenses études et de la science de nos glorieux devanciers? Qui pourrait combattre les rationalistes avec un certain succès, sans avoir étudié les travaux des Pressy, des Léland, des Bergier, des Lardner, des West, des Valsecchi, des Gerdil, des Paley, des La Luzerne, et de tant d'autres qui ont défendu les doctrines révélées avec tant de force et de véritable savoir?

Les abréviations qui suivent doivent être interprétées ainsi: Le signe ✱ précédant le nom d'un auteur ou d'un ouvrage, indique qu'il est estimé (1). Pour cette appréciation nous avons suivi Picot, Feller, M. Pérennès, la *Bibliothèque d'un littérateur et d'un philosophe chrétien* du P. Gloriot, le *Catalogue de livres choisis pour une bibliothèque ecclésiastique*, le *Guide du lecteur chrétien*, etc.

Le signe ÷ dans les mêmes circonstances indique qu'il y a dans l'auteur des choses à

(1) Nous n'avons pas donné notre opinion personnelle, qui diffère quelquefois de celle des écrivains que nous avons suivis. On trouvera cette opinion dans l'introduction du *Christ et l'Evangile*, dont deux publications viennent de reproduire une assez grande partie.

retoucher, ou bien qu'il appartient à quelque secte, quand cela n'est pas suffisamment indiqué par sa patrie et la date de sa naissance.

Il est clair qu'il serait inutile de mettre cette marque, par exemple devant les auteurs anglais qui ont écrit depuis Henri VIII; il en est de même des écrivains qui ont vécu dans les autres contrées séparées de la foi catholique. Il se peut fort bien faire qu'ils ne soient pas toujours protestants, mais il vaudra mieux ne les lire qu'avec précaution, ou pour mieux dire avant de les juger, ouvrir une biographie exacte. Nous n'avons donc généralement indiqué que les jansénistes et les constitutionnels, et quelquefois ceux qui sont suspects d'affection pour le rationalisme, les latitudinaires, par exemple. Les ouvrages marqués † sont indiqués comme des chefs-d'œuvre par la *Bibliothèque d'un littérateur chrétien* du P. Gloriot.

Les controversistes marqués ✠ sont ceux qui sont regardés par les meilleurs guides comme indispensables pour l'étude du protestantisme.

L'abbé Frédéric-Edouard CHASSAY,
Professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux.

MILLY, octave de l'Assomption, 1849.

A

✠ Abbadie, français. † *Vérité de la religion chrétienne*, 2 vol. in-12. ✠ *Traité de la divinité de Jésus-Christ*, 1 vol. in-12.

Agneaux de Vienne, français. *Lettres en forme de dissertation sur l'incrédulité*, 1756, in-12.

Aguesseau (d') *Voy.* D'Aguesseau.

Alméida, portugais. *Harmonie de la raison et de la révélation, ou Réponses philosophiques aux arguments des incrédules*, trad. par Reinard, 1823.

Ancillon, prussien. ✠ *Traité intitulé: Quels sont, outre l'inspiration, les caractères qui assurent à nos livres saints la supériorité sur les livres profanes*, 178...

Arnavon, français. *Discours apologétique de la religion chrétienne, du sujet de plusieurs assertions du Contrat social*, 1773, in-8°.

Aubry, français. ✠ *Questions philosophiques sur la religion naturelle*, 1783, in-8°. *Questions aux philosophes du jour*, 1791.

Aymé. ✠ *Fondements de la foi.*

✠ Audrein. *Apologie de la religion contre les prétendus philosophes*, 1797, in-8°. Constitutionnel.

Addison, anglais. ✠ *De la religion chrétienne*, trad. par G. Seigneux de Correvon. Lausanne, 2 vol. in-8°, 1757; 3e part., in-8°. Genève, 1772.

Alletz. ✠ *Le catéchisme de l'âge mûr*, in-12. ✠ *L'esprit des journalistes de Trévoux*, in-12.

Aymé. ✠ *Examen des faits qui servent de fondement au Christianisme.*

Argentan (d'). ✠ *Conférences théologiques sur les grandeurs de Dieu, de Jésus-Christ et de Marie*, 3 vol. in-4°.

Aubry. ✠ *Analyse de Boulanger, par un solitaire*, in-8°. ✠ *L'anti-souci, ou la folie des nouveaux philosophes dépeinte au naturel*, 2 vol. in-8° (1).

Anonyme. *Eclaircissements sur la tolérance*, Liége, 1782.

Anonyme, anglais. *L'incrédule convaincu*, trad. par Besset de La Chapelle, in-12.

Anonyme. *Méthode abrégée d'étudier la religion chrétienne*, in-12.

Anonyme. *Vérité de la religion prouvée par ordre géométrique*, in-12.

Anonyme. *Recherches sur la vraie religion*, 7 vol. in-8°.

Alix. ✠ *Réflexions sur l'Ecriture.*

Anonyme. *Essai sur la nécessité de la religion.*

Ansaldi, italien. *Nécessité et vérité de la religion, tant naturelle que révélée*, Vérone, 1755.

✠ André. *Réfutation de l'Emile*, 1762. Janséniste. *Divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de Rousseau*, 1763.

B

Bagot. ✠ *Apologeticus fidei*, Paris, 1645, 2 vol. in-folio.

Bailly. *Tractatus de vera religione*, 2 vol. in-12.

Balguy, anglais et latitudinaire. *Lettres à un deiste sur la beauté et l'excellence des vertus morales, et sur l'appui qu'elles trouvent dans la révélation chrétienne.*

Ball, anglais. *Traité concernant les fondements principaux de la religion chrétienne.*

Baltus. ✠ *Réponse à l'Histoire des oracles*, Strasbourg, 1707 ou 1708. ✠ *Défense des saints Pères accusés de Platonisme* (publiée sous le titre de *Pureté du Christianisme*, en 1838), 1711, in-4°. *Défense des prophéties de la religion chrétienne*, 1737, 3 vol. in-12. ✠ *La religion chrétienne prouvée par l'accomplissement des prophéties*, 1728, in-4°.

Bardou. *L'esprit des apologistes de la religion*, Bouillon, 1776, 3 vol. in-12.

Barruel. ✠ *Les Helviennes, ou Lettres provinciales philosophiques*, 1784, 5 vol. in-12.

Bastide. ✠ *De l'accomplissement des prophéties*, 1706, 2 vol.

Battes, anglais. *Discours sur la divinité de Jésus-Christ. L'harmonie des attributs divins dans la rédemption des hommes.*

Bauduin. *La religion chrétienne justifiée au tribunal de la raison et de la philosophie*, Liége, 1788

✠ Beattie, écossais. *Traité de l'évidence du christianisme.*

Beaumont (Christophe de). ✠ *Instructions pastorales contre le philosophisme.*

Beaumont (Mme Le Prince de). — *Américaines, ou Preuves de la religion chrétienne*

(1) Les mêmes auteurs sont quelquefois indiqués plusieurs fois pour différents ouvrages.

par les lumières naturelles, 6 vol. in-12.

Balguy, anglais. *Réfutations de Tindal et de Shaftesbury.*

Belin. *Preuves convaincantes de la vérité du Christianisme*, Paris, 1666, in-4°.

Bellet. *Des droits de la religion chrétienne et catholique sur le cœur de l'homme*, 2 vol. in-12. Premier discours seulement.

Benson, anglais. *L'établissement du Christianisme*, 1735, 2 vol. in-4°. *La religion chrétienne conforme à la raison*, 2 vol. in-8°.

Bentley, anglais. *Sermons contre les incrédules.* ✻ *Réfutation du discours de Collins sur la liberté de penser*, trad. en français sous le titre de *Friponnerie laïque*, 1738, in-8°.

✻ Bergier. ✻ *Dictionnaire de théologie*, 6 vol. in-8°. † *Le déisme réfuté par lui-même*, 1755, 2 vol. in-12. ✻ *Certitude des preuves du Christianisme*, 1767, in-12. ✻ *Apologie de la religion chrétienne, et réfutation des principaux articles du Dictionnaire philosophique*, 1769, 2 vol. in-12. ✻ *Examen du matérialisme contre d'Holbach*, 2 vol. in-12, 1771. *Réponse aux conseils raisonnables de Voltaire*, 1772. ✻ *Traité historique et dogmatique de la vraie religion*, 1780, 12 vol. in-12.

Boissière (de la). *Contradictions du livre intitulé : De la philosophie de la nature, par Delisle de Sales*, 1776, in-12.

Boonaerts, flamand. *Accord de la science et de la foi*, La Haye, 1765, in-4°.

✻ Bonnet, génev. ✻ *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme*, Genève, 1770, in-8°.

Borrel. ✻ *Dissertation sur l'arche de Noé.*

Boudier de Villemert. *Réflexions sur quelques vérités importantes attaquées dans plusieurs écrits de ce temps*, 1752, in-12. *L'irréligion dévoilée, ou La philosophie de l'honnête homme*, 1774.

✻ Boullier. *Exposition de la doctrine orthodoxe sur la Trinité*, 1734, in-12, Protestant. — *Lettres sur les vrais principes de la religion, où l'on examine le livre de la religion essentielle à l'homme*, 1741, 2 vol. in-12. ✻ *Court examen de la thèse de l'abbé de Prades, et examen de son Apologie*, 1753, in-12. *Lettres critiques sur les Lettres philosophiques de Voltaire*, 1754, in-12.

Boutauld. ✻ *Le théologien dans ses conversations avec les sages et les gens du monde.* Elémentaire.

✻ Boyle (Robert), anglais. ✻ *Le chrétien naturaliste.* ✻ *Considérations pour concilier la raison et la religion.* † *Discours sur la profonde vénération que l'esprit humain doit à Dieu. Recueil d'écrits sur l'excellence de la théologie, comparée à la philosophie naturelle.*

Brémont. *De la raison dans l'homme*, 1785, 3 vol. in-12.

Brown, irlandais. *Réfutation du Christianisme mystérieux de Toland*, Dublin, 1687, in-12. *Le progrès, l'étendue et les limites de l'esprit humain.*

✻ Buffier. *Examen des préjugés de Bayle.* ✻ *Exposition des preuves de la religion.*

Bulkley, américain. *Nécessité de la religion dans la société*, 1724.

Bullet, mort en 1775. ✻ *Réponse aux difficultés des incrédules contre divers endroits des livres saints*, 3 vol. in-12. *Voy.* Moïse. — ✻ *Histoire de l'établissement du Christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens*, 1764, in-4°.

Burgh (Will.), écossais. *Réfutation des objections contre la Trinité*, 1778.

✻ Burgh, écossais, né en 1714. *Le Christianisme démontré raisonnable*, 1760.

Burnet, anglais, 1635. *Traité de la Providence, et de la possibilité physique de la résurrection ;* la trad. française est in-12.

Buynand des Echelles, 1773, trad. d'Olavidé, Lyon, 1805, 4 vol. in-8°, et 1821, 3 vol. *Voy.* Olavidé.

Barruel. ✻ *Mémoires sur le jacobinisme*, 5 vol. in-8°.

Beaumelle (La). ✻ *Lettres à M. de Voltaire*, in-12. ✻ *Anecdotes sur la mort de Voltaire*, in-12.

Beauzée. ✻ *Exposition des preuves historiques de la religion.* Elémentaire.

Beurier. ✻ *Conférences sur la religion*, in-8°. Elémentaire.

Bougeant. ✻ *Exposition de la doctrine chrétienne*, in-4°. Elémentaire.

Berthier. ✻ *Remarques sur le Contrat social.* ✻ *Sur les Psaumes*, 5 vol. in-12. ✻ *Sur Isaïe*, 5 vol. in-8°.

Berthonie (La). ✻ *Ses OEuvres*, 3 vol.

✻ Bossuet. ✻ *Discours sur l'histoire universelle.*

✻ Bourdaloue. ✻ *Ses Pensées*, 3 vol. in-12. Quelques chapitres.

Bésombes. ✻ *Sentiments d'une âme pénitente revenue des erreurs de la philosophie moderne au joug de Jésus-Christ.*

Boudier de Villeneuve. ✻ *Pensées philosophiques opposées à celles de Diderot*, 4 vol. in-8°.

Blanchard. ✻ *Ecole des mœurs*, 3 vol. in-12.

✻ Bonald (de). ✻ *Théorie du pouvoir civil et religieux*, 3 vol. in-8°. ✻ *Ses OEuvres*, 12 vol. in-8°. Plusieurs de ses ouvrages ont paru avant la Restauration.

Bonnaud. ✻ *Hérodote historien du peuple hébreu sans le savoir*, 1786, in-8°.

Bouhours. ✻ *Pensées ingénieuses des Pères de l'Eglise*, in-12.

Burnet, anglais. *Défense de la religion, tant naturelle que révélée.* Latitudinaire.

Benoît (Elie). *Mélanges de remarques contre M. Toland.*

Billecocq. ✻ *De la religion chrétienne relativement à l'Etat, aux familles et aux individus*, in-8°.

Biret. *Le Christianisme en harmonie avec les affections de l'homme.*

Béraud. *Discours sur l'influence du christianisme.*

Bogue, anglais. *Essai sur la divine autorité du Nouveau Testament*, trad. in-12.

Borjin. *Politique chrétien*, in-8°.

Butler (Joseph). ✻ *Analogie de la religion naturelle et révélée*, trad. en 1821.

Bertier. *Histoire des premiers temps du monde, d'accord avec la physique et l'histoire de Moïse*, in-12.

Besplas. ✻ *Rituel des esprits forts.* Attribué aussi à Lefranc de Pompignan.

Bitaubé, *Examen de la confession de foi du vicaire savoyard, à la suite de l'Instruction de Pompignan sur la prétendue philosophie.*

Burnet (Gilbert), anglais. *Défense de la religion tant naturelle que révélée*, trad. La Haye, 1738.

Breintingerus, *Examen epistolarum de religione essentiali.*

Buddæus, *Programma de origine gentis Hebrææ adversus Tolandum.*

✠ Berkeley, irlandais, 1732. *Alcyphron ou le Petit philosophe.*

Blackall, anglais, mort en 1654. *Remarques sur le Christianisme sans mystères de Toland.*

Billinger, allemand, 1693. *Notes sur la méthode de Spinosa pour expliquer l'Ecriture. Discours sur les mystères du Christianisme en général.*

Belzunce (De), 1671. *Lettre pastorale contre l'incrédulité*, 1794

Boissière (De la). *Traité des miracles et défense*, 1767-69, 3 vol. in-12. *Traité de l'esprit prophétique*, 1767.

Barnard, anglais. *Divinité de Jésus-Christ démontrée contre Priestley.*

Bauduer, français, 1744. *Discours sur les moyens de se prémunir contre les objections des incrédules.*

Baudrand. *L'âme affermie dans la foi*, in-12.

Basedow (*Réfutations de*), par Gotze, Winckler, Zimmermann.

Bryant, anglais, 1724. ✠ *Traité de l'authenticité de l'Ecriture sainte et de la vérité de la religion chrétienne*, Londres. 1793.

Batalerius. *Vindiciæ miraculorum per quæ religionis veritas olim confirmata fuit, adv. tract. theol. pol. Spinosæ.*

Baudisson. ✠ *Union du Christianisme et de la philosophie.*

✠ Bossuet. *Sermon sur la divinité de la religion.*

✠ Bourdaloue. ✠ *Discours sur la divinité de la religion prouvée par sa propagation.*

C

Campbell, écossais, 1696. *Discours sur les miracles*, traduits en français par Jean de Castillon, Utrecht, in-12. *Vindicatio christianæ religionis*, 1736, in-8°.

Camuset, *Pensées anti-philosophiques contre Diderot*, 1770. *Principes contre l'incrédulité, contre d'Holbach. Pensées sur le théisme, contre Anacharsis Clootz*, 1785.

Carben, 1423, allemand. *Propugnaculum fidei christianæ instar dialogi, christianum et judæum disputatores introducens*, in-4°.

Cattenburg (van), hollandais. *Syntagma sapientiæ mosaicæ*, 1737, in-4°.

Ceillier, 1688. ✠ *Apologie de la morale des Pères*, 1718, in-4°.

Chambre (De la) 1698. ✠ *Traité de la vérité de la religion*, 5 vol. in-12. *Lettres sur les pensées philosophiques de Diderot et sur les mœurs de Toussaint*, 1749.

Chandler, anglais, 1693. M. de Robiano l'appelle l'illustre docteur. ✠ *Preuves de la résurrection de Jésus-Christ*, 1744, in-8°. ✠ *Réflexions sur la conduite des déistes modernes*, 1727, in-8°, *contre Collins. Discours contre Collins sur la nature des miracles et les preuves de la religion chrétienne*, 1725, in-8. *Défense de l'antiquité et de l'autorité des prophéties de Daniel, et de leur application à Jésus-Christ.*

Chassanis. (Ses ouvrages ne portent pas de nom.) *Du Christianisme et de son culte contre une fausse spiritualité*, 1802, in-12. *Essai historique et critique sur la vanité de la philosophie des anciens, comparée à la morale chrétienne*, trad. de Gaëtan Sertor, 1783, in-12. *Morale universelle tirée des livres sacrés*, 1791. Cet auteur est mort en 1802.

Chastelain, 1684. *Excellence de la religion chrétienne.*

Chaumeix (De), 17 . *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, 1758, 8 vol. in-12. *Les philosophes aux abois*, 1760, in-8°. *Sentiments d'un inconnu sur l'oracle des nouveaux philosophes*, 1760, in-12.

Chaumont (De), mort en 1697. *Réflexions sur le Christianisme*, 1693, 2 vol. in-12.

Cheffontaines (De). *Defensio fidei adversus impios*, etc., in-8°, mort en 1532.

Chevanes (De). *L'incrédulité ignorante*, Lyon, 1671, in-4°.

Choiseul du Plessis-Praslin (G. de). *Mémoires touchant la religion*, 3 vol. in-12.

Claparède, génevois, 1727. *Dissertations sur les miracles et sur l'authenticité des livres du Nouveau Testament.*

✠ Clarke, anglais, 1675. ✠ *Discours sur la vérité et la certitude de la révélation chrétienne*, trad. par Ricotier, Amsterdam, 1727, in-8°, Latitudinaire.

Clayton, irlandais. ✠ *Défense de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1752-59, 3 vol. in-8°

✠ Clémence, né en 1717. *Défense des livres de l'Ancien Testament contre la Philosophie de l'histoire*, 1768, in-8°, contre Voltaire. ✠ *L'authenticité des livres tant de l'Ancien que du Nouveau Testament démontrée*, etc. 1782, in-8°, contre Voltaire.

Cogan, anglais, 1736. *Recherches théologiques sur l'excellence caractéristique du Christianisme*, 5 vol. in-8°.

Colonia (De), 1660. ✠ *La religion chrétienne autorisée par le témoignage des auteurs païens*, Lyon, 1718, 2 vol. in-12.

Concina, allemand, 1686. ✠ *De la religion revélée*, Venise, 1754, in-4°. ✠ *Conférences entre un juif, un protestant et un docteur de Sorbonne*, in-8°. *Le Guide du lecteur chrétien* les attribue au P. Houbigant.

Constant de Rebecque, génevois, 1638. ✠ *Dissertation sur le passage de la mer Rouge.*

Contant de la Molette, 1737. ✠ *Œuvres diverses*, 16 vol. in-12.

Conybeare, anglais, 1692. ✠ *Défense de la religion révélée*, contre Tindall, Londres, 1732, in-8°. *Sermons sur les mystères, sur les miracles*, etc.

Cousin. *De fundamentis religionis rationes tres*, Douai, 1597, in-8°.

Crillon (Balberion), mort en 1789. ✠ *Mémoires philosophiques du baron de ***, 2 vol in-**, 177. et 1779.

Crousaz, suisse, 1663. ✠ *Examen du pyr-*

rhonisme contre Bayle, in-fol. ✱ *Examen du traité de la liberté de penser*, de Collins, in-8°. *Examen de l'Essai sur l'homme*, de Pope.

✱ Cudworth, anglais, 1617. ✱ *Commentaire sur la prophétie de Daniel touchant les 70 semaines*, 2 vol. in fol.

✱ Châteaubriand (de). † *Génie du Christianisme*, sans les romans.

Clausel de Montals. ✱ *La religion prouvée par la révolution.*

Coger. ✱. *Critique de Bélisaire*, 1767.

Crasset. ✱ *Dissertation sur les oracles des Sibylles*, Paris, 1678, in-12, 1684, in-8°.

Crévier. ✱ *Observation sur l'esprit des lois*, 1 vol. in-12.

Cyr (Saint-). ✱ *Catéchisme des Cacouacs.*

C. D. P. ✱ *Idée de la vérité et de la grandeur de la religion.*

Chapt de Rastignac. ✱ *Accord de la révélation et de la raison contre le divorce*, 1791, in-8°.

Caveirac. *Apologie de Louis XIV, avec une dissertation sur la journée de la Saint-Barthélemy*, 1758, in-8°.

Chalmers, anglais. *Des preuves de la revélation chrétienne*, in-8°, trad. de Vincent.

Caze. ✱ *Essai de philosophie religieuse sur les monuments astronomiques*, in-8°.

Clémence. ✱ *Les caractères du Messie vérifiés en Jésus-Christ*, 2 vol. in-8°.

Charron. *Les trois vérités contre les athées, les déistes et les juifs*, in-8°.

Castilhon. *Observations sur le système de la nature*, contre d'Holbach.

Curé flamand. *Démonstration de la vérité catholique*, contre le Vicaire savoyard.

Chardon de Lugny. *Traité de la religion chrétienne*, 3 vol. in-12.

Charpentier. *Lettres critiques sur divers écrits de nos jours*, 1751, in-8°.

Clarke, anglais, mort en 1701. *Traité de l'autorité divine de l'Ecriture.*

÷ Clerc (Jean le), génevois, né en 1657. *De l'incrédulité.* Socinien.

Clerc (Laurent le), 1677. *Lettre critique sur le Dictionnaire de Bayle*, La Haye, 1732, in-12.

Clerc (P. le). *Recueil de neuf écrits contre la thèse de de Prades.*

D

Dutertre. ✱ *Entretiens sur les vérités de la religion.*

Dalrymple, écossais, 1726. *Recherches concernant les antiquités de l'Eglise chrétienne*, contre Gibbon, Glascow, 1783 ✱ *Recherches sur les causes secondaires auxquelles Gibbon a attribué les rapides progrès du Christianisme*, 1785, in-4°.

Dangeau, 1643. *Dialogues sur la religion*, Paris, 1768, in-12.

David. (*Apologie de*), Paris, 1737, in-12.

Deforis. ✱ *Réfutation d'un nouvel ouvrage de J.-J. Rousseau, intitulé Emile*, Paris, 1re partie, 1762. IIe et IIIe parties : *La divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de J.-J. Rousseau.* IVe partie : *Le préservatif pour les fidèles contre les sophismes et les impiétés des incrédules, avec une réponse à la lettre de Rousseau à M. de Beaumont*, 1764, 2 vol. in-12. *Importance et obligations de la vie monastique, son utilité dans l'Eglise et dans l'Etat*, Paris, 1768, 2 vol. in-12.

÷ Degola, italien, 1761. *Instruction familière sur la vérité de la religion chrétienne catholique*, Gênes, 1799, in-12.

Delamare, 1700. ✱ *La foi justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison, et l'incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la raison*, avec une analyse de la foi, 1762, in-12.

Delany, irlandais, 1686. *Histoire de la vie et du règne de David*, contre Bayle, 1740, 3 vol. in-8°. *La révélation examinée avec candeur*, 1732, 3 vol.

✱ Deluc (François), suisse protestant. *Observations sur les écrits de quelques savants incrédules*, 1762, in-8°. *Lettre contre la fable des abeilles*, de Mandeville, in-12.

Desgranges, 1734. *Discours adressé aux juifs, et utile aux chrétiens pour les confirmer dans la foi*, Lyon, 1788, in-8°.

Dez, 1643. ✱ *La foi des chrétiens et des catholiques justifiée contre les déistes, les mahométans, les sociniens*, etc., 1714, 4 vol. in-12.

Ditton, anglais, mort en 1715. ✱ *La religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ*, trad. par La Chapelle, Paris, 1729, in-4°.

Dodwell (*Réfutation de*). Voyez Ruinart, Préface des Actes des martyrs.

Douglas, anglais, né en 1721. ✱ *Critérium des miracles* 1753, in-8°.

✱ Duclot, savoisien, 1745. ✱ *La sainte Bible vengée et justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison, avec les monuments de l'histoire, des sciences et des arts*, Lyon, 1816, 6 vol. in-8°.

÷ Dupin (*Ellies*). ✱ *Histoire d'Apollonius convaincu d'imposté*, in-12.

÷ Duguet, 1649. ✱ *Traité des principes de la foi chrétienne*, 3 vol. in-12.

Duncan, 1752. *Discours apologétiques publiés par M. G. S. Zamboni*, Florence, 1820, in-4°.

✱ Duvoisin. ✱ *Dissertation critique sur la vision de Constantin*, in-12. ✱ *L'autorité des livres du Nouveau Testament établie contre les incrédules*, Paris, 1775, in-12. ✱ *L'autorité des livres de Moïse établie et défendue contre les incrédules*, Paris, 1778, in-12. *Essai polémique sur la religion naturelle*, Paris, 1780, in-12. ✱ *De vera Religione*, Paris, 1785, 2 vol. in-12 ✱ *Démonstration évangélique*, suivie d'un *Essai sur la tolérance*, Paris, 1805, in-8°.

Delisle. ✱ *Défense de la vérité du martyre de la légion thébaine.*

Demarsis. ✱ *Discours pour convaincre l'incrédule*, in-8°.

Duguet. *Dissertation sur les exorcismes.* Voyez encore sur le sujet des possessions : Thyræus *de Dæmonib.*, cap. 23 ; Spondanus, ad an. 1566 ; Fallonius, *Excurs.* I *in lib.* II *Machabæorum* ; Berruyer, *Hist. du peuple de Dieu*, tom. Ier p. 199, édition de Besançon ; Hay. *Doct. de l'Ecrit.*, liv. II ; Collet, tom. II, *Tract. de Relig.* ; Théophile Raynaud, *Angelus malus hominem colaphizans* ; Joseph Benvenutus, *Dissert.* dans les Ephémérides de Rome, art. Lucca, 1776 ; Benoit XIV, *de Canonizat. sanctorum*, pars prima, c. 29 lib.

IV; Martin Gerbert, *Liturgiæ veteris alemannicæ pars* II, *disquis.* 7, *de Energumenis*; et, pour les possessions de l'Evangile, Jahn, *Archeol. bibl.* revue par Ackermann. *Voy.* aussi sur les possessions le P. Richard, Jacques Fontaine et Le François.

Delue, suisse. *Lettres sur le Christianisme au pasteur Teller*, in-8°.

✻ *Défense de la religion par les savants anglais Boyle, Clarke, Bentley, Derham, Woodward*, etc., 6 vol. in-12, trad. par Burnet.

Diessbach (le P. de), suisse. ✻ *Le chrétien catholique*, 1 vol. in-12.

Duhamel. ✻ *Lettres flamandes, ou Histoire des variations et contradictions de la prétendue religion naturelle*, Auxerre, 1752, in-12.

✻ D'Aguesseau. *Réflexions diverses sur Jésus-Christ, ou Caractères divins de Jésus-Christ dans sa doctrine et dans ses œuvres.*

Doddrige, 1702, anglais. *Dissertation sur l'inspiration du Nouveau Testament*, 1748.

Dugard, 1677. *Dissertations sur les principaux fondements de la religion*, 1774, in-4°.

Davis, anglais, 1756. *Examen de quelques assertions de l'histoire de la décadence d'E. Gibbon*. 1778, et ✻ *Réplique à la défense de Gibbon.*

Dodwell, anglais, 1701. *Libre réponse aux libres recherches de Middleton.*, 1749. *Réplique finale au docteur Middleton. Sermon*, contre son frère le déiste.

Dupin. *Observations sur l'Esprit des lois*, 3 vol. in-12.

E

Edelmann (*Réfutation d'*). Voir la liste qu'en a donnée Prakje. Hambourg, 1753.

✻ Emery, 1732. *Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale*, 1803, 2 vol. in-8°. *Le Christianisme de F. Bacon*, 1799, 2 vol. in-12. *Pensées de Descartes sur la religion et la morale*, Paris, 1811, in-8°.

Engel, suisse, 1702. *Essai sur cette question : Quand et comment l'Amérique a-t-elle été peuplée?* Amsterdam, 1767, in-4°.

Euler. ✻ *Essai de défense touchant la révélation divine*, in-8°.

F

✻ Fabricius, allemand, 1668. *Recueil des auteurs qui ont prouvé la vérité du Christianisme*, 1725, in-4° (en latin).

Fabry. ✻ *Sermons choisis sur la divinité de la religion.*

Farmer, anglais, mort en 1787. *Dissertation sur les miracles*, 1771.

Febvre ou Lefébure. *Bayle en petit ou Anatomie des ouvrages de Bayle*, avec une suite intitulée : *Examen critique des ouvrages de Bayle*, 1737, in-12. ✻ *La seule religion véritable démontrée contre les athées, les déistes*, Paris, 1744, in-8°.

Fell, anglais, mort en 1797. *Discours sur les preuves du Christianisme et Réfutations de Farmer dans la controverse sur les démoniaques.*

Ferrières (de), 1741. *Le Théisme*, 1791, 2 v. in-12.

Feuillet (Mlle). *Concordance des prophéties avec l'Evangile*, Paris, 1689, in-12.

Fiddes, anglais, 1671. *Traité de morale*, réfutation de Mandeville et de Shaftesbury, 1724.

Floris. ✻ *Les droits de la vraie religion soutenus contre les maximes de la nouvelle philosophie*, 1774, 2 vol. in-12.

÷ Formey, 1711. ✻ *Le philosophe chrétien*, Leyde, 1750-56, 4 vol. in-8°. *Discours moraux pour lui servir de suite*, 1765, 2 vol. in-12. *Pensées raisonnables opposées aux pensées philosophiques*, 1749 et 56, in-8°. *Anti-Emile*, 1762 et 1764, in-8°. *Essai de critique des Mœurs*, de Toussaint.

Franc (N. Le). *Conjuration contre la religion*, Paris, 1792, in-8°.

Franc de Pompignan (Georges Le), 1715. ✻ *Rituel des esprits forts.* ✻ *L'Avertissement du clergé*, en 1775. Le Rituel est aussi attribué à Besplas. ✻ *Réponses aux difficultés de J.-J. Rousseau.* ✻ *Questions diverses sur l'incrédulité*, in-12. ✻ *L'incrédulité convaincue par les prophéties*, Paris, 1759, 3 vol. in-12. ✻ *La religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même*, 1772, in-12. *La dévotion réconciliée avec l'esprit*, 1754, in-12.

✻ François (Le), 1698. *Lettres sur le pouvoir des démons*, in-4°. ✻ *Preuves de la religion de Jésus-Christ*, 1751, 8 vol. in-12. *Examen du catéchisme de l'honnête homme*, 1764, 1 v. in-12. *Réponses aux difficultés proposées contre la religion chrétienne, par J.-J. Rousseau*, 1765, in-12. *Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne*, 1767, 3 vol. in-12. *Réfutations du système de la nature et des trois imposteurs* [manuscrit].

÷ Fritz, 1758. *Animadversiones ad nonnulla Voltarii circa christianæ religionis asserta*, 1786. Protestant.

Faculté de théologie de Paris. ✻ *Censure de l'Emile.* ✻ *Censures de Bélisaire; de Raynal*; du livre *de l'Esprit.*

Feller (de). ✻ *Examen de Buffon*, 2 vol. in-12. ✻ *Catéchisme philosophique*, 3 vol. in-12. *Lettre sur le dîner du comte de Boulainvilliers*, de Voltaire.

Frayssinous. ✻ *Défense du Christianisme*, 3 vol. in-12.

Frassen. ✻ *Conciliatorium biblicum.*

Feller. *Entretiens de Voltaire et de M. P., docteur de Sorbonne.*

Ferrand, 1645. *Réflexions sur la religion chrétienne*, 1679, 2 vol. in-12.

Fay (Jacques du), *Défense de la religion, de Moïse et des juifs.*

Fontaine. *De signis magorum et vera possessione*, etc., Aix, 1611.

Forbes, anglais. *Pensées sur la religion naturelle et révélée*, trad. par Houbigant, in-8°.

Fabricy. ✻ *Des titres primitifs de la révélation*, 2 vol. in-8°.

Faldane, anglais. *Nécessité d'une révélation divine.*

Fèvre (Le). *Examen des ouvrages de Bayle*, (Déjà cité.)

Fletwood, anglais, 1656. *Essai sur les miracles.*

Foster, anglais. *Défense de l'utilité, de la rareté et de l'excellence de la révélation contre Tindall*, 1731.

⁂ Fénelon. *Plan de dissertations sur divers points de philosophie et de théologie. Lettres sur divers sujets de métaphysique et de religion.*

François (Le). *Observations sur la Philosophie de l'histoire et sur le Dictionnaire philosophique*, 2 vol.

G

Galatin. *De arcanis catholicæ veritatis*, Francfort, 1612, in-fol.

Galilée (*Procès de*). *Voy.* là-dessus la dissertation de Mallet du Pan, 1784.

✢ Gandolphy, mort en 1821. *Défense de la foi ancienne, ou Sermons sur les preuves de la religion chrétienne*, 1811, in-8°.

Garasse, 1586. ✢ *Doctrine curieuse des beaux esprits du temps*, 1623, in-4°.

⁂ Gauchat. *Lettres critiques, ou Analyse et réfutation des divers écrits contraires à la religion*, de 1655 à 1763, 19 vol. in-12. ⁂ *Monuments du temps contre l'irréligion*, in-12. ⁂ *Le philosophe du Valais*, in-12. *Catéchisme du livre de l'Esprit*, 1758. *Harmonie générale du Christianisme et de la raison*, 1766, 4 vol. in-12. *La philosophie moderne analysée dans ses principes*, in-12, etc.

Gauthier. ⁂ *Les lettres persanes convaincues d'impiété*, 1751, in-12.

Gérard. 1737, ⁂ *Le comte de Valmont ou les Egarements de la raison*, 6 vol. in-12. *L'esprit du Christianisme précédé d'un précis de ses preuves*, 1803, in-12.

⁂ Gerdil, savoisien, 1718. ⁂ *Introduction à l'étude de la religion avec la réfutation des philosophes anciens et modernes.* ⁂ *Exposition des caractères de la vraie religion*, trad. de Livry, Paris, 1770, in-8°. *Dissertations sur la nécessité de la révélation, Anti-Emile. Observations sur les époques de la nature*, de Buffon. *Discours sur la divinité de la vraie religion. Observations sur le sixième livre de l'histoire des deux Indes*, de Raynal. *Voir* ses œuvres, Bologne, 1784-91, continuées par Fontana et Scatti.

Gin. *De la religion, par un homme du monde*, 1778-80, 4 vol. in-8°.

Gioannetti, italien, 1722. *Leçons pastorales*, 1784.

Glanvill, anglais, 1636. *Eloge et défense de la raison en matière de religion, et divers écrits contre l'incrédulité.*

Gonzalès (Thyrse), espagnol, mort en 1705. *Veritas religionis christianæ demonstrata.*

Griffet. *Lettre d M. D. contre l'Emile.*

Gourju, 1762. *La philosophie du* XVIIIe *siècle dévoilée par elle-même*, Lyon, 1816, 2 vol. in-8°.

✢ Gourlin, né en 1691. *Ecrits contre l'abbé de Prades.*

✢ Gratien, piémontais, 1747. *Instruction pastorale sur la continence des ministres de la religion*, 1792, in-8°. Constitutionnel. *Vérité de la religion chrétienne démontrée par les miracles de Jésus-Christ*, Rome, 1795, in-8°.

Griffet, 1698. ⁂ *Insuffisance de la religion naturelle*, Liége, 2 vol. in-12.

⁂ Gœrres (Joseph). ⁂ *La mystique chrétienne*, 2 vol. in-8°.

Gros (F. Le), mort en 1790. *Analyse des ouvrages de J.-J. Rousseau et de Court de Gébelin*, 1785. *Analyse et examen de l'Antiquité dévoilée, du Despotisme oriental* (de Boulanger), *du Christianisme dévoilé*, 1788.

Grosier, 1743. *Examen critique du Dictionnaire des athées*, 1801, in-8°.

Grosteste de la Mothe, mort en 1713. *Traité de l'inspiration des livres sacrés*, Amsterdam, 1695.

Grotius, hollandais, 1583. ⁂ *De Veritate religionis christianæ liber*, Utrecht, 1692, trad. par Goujet.

Guadagnolo, italien, 1586. ⁂ *Apologie pour la religion chrétienne*, Rome, 1631, in-4°.

Guénard, 1726. ⁂ *En quoi consiste l'esprit philosophique.*

⁂ Guénée. † *Lettres de quelques juifs à M. de Voltaire, avec un petit commentaire extrait d'un plus grand à l'usage de ceux qui lisent ses œuvres, et des mémoires sur la fertilité de la Palestine.* Diverses trad. : *La conversion de saint Paul*, de Littleton ; *l'Excellence de l'Ecriture sainte*, de Seed ; *Observations sur la résurrection*, par Gilbert West.

Guérin du Rocher, 1731. ⁂ *Histoire véritable des temps fabuleux*, 1777, 3 vol. in-8°, avec *l'Histoire des temps fabuleux confirmée par la critique qu'on en a faite*, par Chapelle, 1779, in-8°.

Guidi, 1720. *Lettres au chevalier de ***, contre le Militaire philosophe.*

Gusta, espagnol, 1744. ⁂ *L'esprit du* XVIIIe *siècle*, Ferrare, 1792, in-8°.

Guyon, 1699. ⁂ *L'Oracle des nouveaux philosophes*, Berne, 1659-60, in-8°, etc.

Gibert. ⁂ *Lettres à Fréret sur l'histoire ancienne*, in-12.

Gazzara. ⁂ *Importance et avantages d'une morale politique*, 5 vol. in-12.

✢ Gousset, 1635. *Réfutation du Chisouck Emaunach*, 1712, in-fol.

Genlis (Mme de). *La Religion unique base du bonheur*, in-12.

Gosselin. *L'antiquité dévoilée au moyen de la Genèse*, in-8°.

⁂ Gerdil. ⁂ *Considérations sur l'empereur Julien. Essai d'instruction théologique contre Bayle, d'Holbach. Disputatio de religionis virtutisque politicæ conjunctione.*

⁂ Gérard. *Esprit du Christianisme.*

Gruner (Christ.), allemand. ⁂ *Vindiciæ mortis Jesu Christi veræ.*

Gruner (C. Fréd.), allemand. ⁂ *Commentatio de Jesu Christi morte vera.*

Gervais de la Prise. *Accord de la Genèse avec la géologie et les monuments.*

Guyon. *Bibliothèque ecclésiastique*, tom. III et IV, et t. Ier, n°s 1 à 12.

Gautier. *Réfutation du Celse moderne, ou Objections contre le Christianisme, avec les réponses*, Lunéville, 1753, in-12.

Gastrell, anglais. ⁂ *Nécessité de la religion*

en général. ✱ *Certitude de la révélation chrétienne.*

÷ Graverol, mort en 1636. *Moïse vengé.*

Grove, anglais, 1683. *Evidence de la résurrection de Jésus-Christ*, 1750.

✢ Gaultier. *Essai sur l'homme convaincu d'impiété*, contre Pope. *Réfutation de la Voix du sage et du peuple contre Voltaire.*

Guyon. *Suite de l'oracle*, in-8°.

H

Haller (de), suisse. ✱ *Lettres contre les incrédules*, 2 vol. in-8°. *Discours sur l'irréligion*, Lausanne, 1760. *Lettres sur les vérités les plus importantes de la religion*, Lausanne, 1772, in-8°.

Harel, 1749. ✱ *La vraie philosophie*, 1783, in-8°.

Hay, écossais, 1729. ✱ *Doctrine de l'Ecriture sur les miracles*, trad. par Nagot, 1808, 3 vol. in-12.

Hayer (Hubert), 1708. ✱ *Le charlatanisme des incrédules*, 1780. in-12. Avec Soret : ✱ *La religion vengée*, 1757-61, 21 vol. in-12. ✱ Seul : *L'utilité temporelle de la religion chrétienne*, 1774, in-12.

Hénichius, allemand, 1616. *De Veritate religionis christianæ*, in-12

✢ Herluison, 1759. *De la Religion révélée ou de la nécessité, des caractères et de l'authenticité de la révélation*, 1813, in-8°. Constitutionnel.

Hogue (de la), 1740. *Tractatus de vera religione*, Paris, 1815, in-12.

Haversant. ✱ *Défense des lettres de Pline sur les chrétiens*, Gœttingue, in-8°.

Hericy. ✱ *Remarques sur les lettres de Bolingbrooke*, in-12.

Houdart de la Mothe, 1672. ✱ *Plan des preuves de la religion.*

Houteville, 1688. ✱ *La vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits, précédée d'un Discours historique et critique sur la méthode des auteurs qui ont écrit pour ou contre le Christianisme, avec les Lettres de M. l'abbé D***** (le P. Hongnant et Desfontaines) *à M. l'abbé Houteville*, Paris, 1749, 4 vol. in-12.

✱ Huet. † *Demonstratio evangelica*, Paris, 1679, in-fol. *Quæstiones Alnetanæ de concordia rationis et fidei*, Caen, 1690, in-4°.

Hearn, anglais. ✱ *Principes fondamentaux du Christianisme.*

Holland. ✱ *Réflexions philosophiques sur le Système de la nature du baron d'Holbach*, in-12.

Hooke, irlandais, 1716. ✱ *Religionis naturalis et revelatæ principia*, Paris, 1754, 3 vol. in-8°.

Humbert. ✱ *Pensées sur les vérités de la religion.*

Haydot. *Christianisme et philosophie*, in-8°.

Holzklau, allemand. *Succincta diatriba de resurrectione Christi, ævi nostri incredulis opposita*, Witzeburgi, 1780. *Voy.* aussi sur la vérité de la résurrection, Goldhagen, *Introd. in sac. Script.*, *s.* I^a, *q.* VI^a, Thomas Cerboni, *Théologie révélée*, t. II, lib. III; Greg. Simon, t. III, *de Relig.*

Haldane, anglais. *Evidence de la divine révélation*, trad. en 2 v. in-12.

Hoornebeck, hollandais, 1617. *Disputationes decem antijudaicæ*, Leyde, 1644, in-4°. *De convertendis et convincendis Judæis*, Leyde, 1655, in-4°.

Haselbauer, allemand, 1677. *Idée exacte du Christianisme*, Prague, 1719, 2 v. in-8°.

Hespelle. *La Théotrescie, ou la seule véritable religion*, 3 vol. in-12.

Hugo. *Réfutation du système de Faydit sur la Trinité.*

Hallet, anglais, 1692. *Réfutations* de Tindal, de Morgan, de Chubb.

Hume (*Réfutations de*), par Adams, Beattie, Rutherforth, Warburton, Horne, Leland.

Highmore, anglais, mort en 1780. *Observations sur le Christianisme non fondé*, de Dodwell, 1765.

Horne, anglais, 1712. ✱ *Lettre à Smith contre Hume*, 1777. *Lettres contre l'incrédulité dirigées surtout contre Hume.*

I

Ibbot, anglais, 1680. *Sermons*, contre Collins.

J

÷ Jackson, anglais, 1686. *Défense de la liberté humaine contre Collins.—Remarques sur le Christianisme aussi ancien que le monde*, de Tindal. — *Adresse aux déistes pour prouver la religion par les miracles et les prophéties.* Latitudinaire.

÷ Jaquelot, 1647. ✱ *Conformité de la foi avec la raison*, in-8°. ✱ *Examen de la théologie de M. Bayle*, in-12. Protestant. ✱ *Réponses aux entretiens composés par Bayle*, in-12. ✱ *Dissertation sur le Messie*, La Haye, in-8°. ✱ *Traité de la vérité et de l'inspiration des livres sacrés*, Rotterdam, 1715, in-8°.

Jacques, 1736. *De religione*, 1 vol. in-12. ✱ *Preuves convaincantes du christianisme*, Dôle, 1812.

Jamin. 1730. ✱ *Pensées théologiques relatives aux erreurs de ce temps*, 1765, in-12.

Janssens. ✱ *Hermeneutica sacra.* Trad. par Pacaud, 2 vol. in-8°.

Jauffret. 1759. ✱ *Du culte public, ou de la nécessité du culte public en général, et de l'excellence du culte catholique*, 1795. 2 v. in-8°. *De la religion, discours philosophique et politique*, 1790, in 8°. *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion et de la philosophie à la fin du* XVIIIe *siècle*, 1803, 2 vol. in-8°.

Jenyns, anglais, 1704. ✱ *Examen de l'évidence intrinsèque du Christianisme*, trad. de Feller, Liége, 1779, in-12.

Joannet, 1716. *Lettres sur les ouvrages de piété contre l'incrédulité moderne*, 1754-64, 40 vol in-12.

Joly, (Louis). ✱ *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*, Dijon, 1752, 2 vol. in-fol.

Joly de Fleury, 1715. ✱ *Discours au parlement*, contre Bayle; le livre *de l'Esprit*, etc.

Judith (*Vérité de l'histoire de*). *Voy.* la

Dissertation de Montfaucon, 1688, 1 vol. in-12.

Jocchorus. *De examine paralogismorum T. Woolstoni de miraculis Christi.*

Jortin, anglais, 1698. *Sermons sur la vérité de la religion chrét.*, 1731.

Jones, anglais, 1693. *Défense de l'authenticité de la première partie de saint Matthieu.*

Jeffery, ang. *Vrais fondements de la religion contre Collins.—Revue de la controverse entre Collins et ses adversaires. — Le Christianisme, la perfection de toute religion.*

Jackson, anglais. Un écrit où il réfute les erreurs de la *Légation de Moïse*, de Warburton, 1745, et *Remarques sur la Libre recherche*, de Middleton, 1749.

Jones, anglais, 1726. *L'étudiant armé contre les erreurs du temps, ou Traités apologétiques de Leslie, Law, Norris, North, Horne.*

K

Kidder, anglais, 1649. *Démonstration de la venue du Messie*, 3 v. in-8°, 1700.

✱ Kircher, allemand, 1602. *Arca Noe*, in-fol. *Turris Babel*, Amsterdam, 1679, in-fol.

Knox, anglais, 1752. *Philosophie chrétienne*, 1795, 2 vol. in-12.

Kortholt, allemand, 1693. ✱ *Tractatus de calumniis paganorum in veteres christianos*, Kiel, 1672, in-4°. ✱ *Tractatus de origine et natura Christianismi ex mente gentilium*, Kiel, 1662, in-4°. ✱ *Tractatus de persecutionibus Ecclesiæ primitivæ*, etc., Kiel, 1689, in-4°. ✱ *De tribus impostoribus magnis liber, Ed. Herbert, Th. Hobbes et Ben. Spinosæ oppositus*, Hambourg, 1701, in-4°. Houtteville le trouve faible, Gloriot, bon.

Kerkherdère, 1678. ✱ *Essai sur les principales difficultés de l'Ancien Testament.*

L

Laberthonie, 1705. ✱ *Défense de la religion chrétienne contre les incrédules*, 1779, 3 vol. ✱ *Relation de la conversion et de la mort de M. Bouguer*, 1784.

✱ Laharpe, 1739. ✱ *Fragments d'une apologie de la religion.* Voir ses Œuvres publiées par M. Petitot, Paris, 1806.

✱ La Luzerne (De). ✱ *Dissertation sur la religion*, 2 vol. in-12. † *Instruction pastorale sur l'excellence de la religion*, Langres, 1786, in-12. — *Dissertation sur la loi naturelle*, in-12. — *Dissertation sur la révélation en général*, in-12. On a de lui d'autres ouvrages publiés depuis la Restauration.

÷ Lambert (Bernard). *Apologie de la religion chrétienne et catholique contre les blasphèmes et les calomnies de ses ennemis*, Paris, 1796, in-8°. — *La vérité et la sainteté du Christianisme vengées contre les attaques du livre intitulé : Origine de tous les cultes*, de Dupuis, 1796, in-8°. — *Manuel du simple fidèle, où on lui remet sous les yeux la certitude et l'excellence de la religion chrétienne*, etc., 1803. in-8°. — *Apologie de l'état religieux*, in-12, etc.

Lami (François), 1636. ✱ *L'incrédule ramené à la religion par la raison, ou Entretien sur l'accord de la raison et de la foi*, Paris, 1710, in-12.

Lami (Bernard). ✱ *Démonstration de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne*, 5 vol. in-12, 1706-16.

÷ Lamourette, 1742. ✱ *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité, ou Réflexions sur l'esprit et le dessein des philosophes irréligieux de ce siècle*, 1786, in-8°. — *Pensées sur la philosophie de la foi*, 1789, in-8°. ✱ *Les délices de la religion, ou le pouvoir de l'Evangile pour nous rendre heureux*, 1789, in-12. Constitutionnel.

Larcher, 1726. ✱ *Observations sur le Dictionnaire philosophique et la philosophie de l'histoire*, 2 vol. in-8°. — *Supplément à la philosophie de l'histoire*, in-12.

Lardner, anglais, 1684. ✱ *La crédibilité de l'histoire de l'Evangile*, 8 vol. in-12, 1755-56-57. ✱ *Le témoignage des anciens juifs et païens en faveur de la religion chrétienne*, 1763-67, 4 vol. in-8°.

Lasausse, 1740. *Homélies sur le philosophisme moderne*, trad. de Turchi, en 1816, in-12.

Laubrussel, 1663. *Traité des abus de la critique en matière de religion*, 1710. 2 v. in-12.

Laulahnier. *Essai sur la religion chrétienne et sur le système des philosophes modernes par un ancien militaire*, Paris, 1770, in-12. ✱ *Réflexions critiques et patriotiques pour servir principalement de préservatif contre les maximes de la philosophie*, 1780, in-12.

÷ Lecoz, 1740. *Défense de la révélation chrétienne et preuves de la divinité de Jésus-Christ contre le Mémoire en faveur de Dieu*, par de Sales, 1802, in-8°. — *Lettres à Real, à Rallier*, etc. *Réflexions sur la lettre de Rallier à Grégoire.* Constitutionnel.

Legris-Duval, 1765. *Le Mentor chrétien ou catéchisme de Fénélon*, 1 vol.

✱ Leibnitz, allemand, 1646. ✱ *Sacrosancta Trinitas per nova reperta logica defensa.* — *Voy.* Clayton et Malezieu dans Feller.

✱ Leland, anglais, 1691. ✱ *Examen des écrits des déistes* des XVIIe et XVIIIe *siècles*, 2 vol. in-8°. ✱ *Avantages et nécessité de la révélation chrétienne*, 1760, 2 vol. in-4°, dont la traduction parut à Liége en 1768, sous ce titre : ✱ *Nouvelle démonstration évangélique.* 4 vol. in-12.

✱ Lignac (de), mort en 1772. ✱ *Lettres à un Américain sur l'histoire naturelle de Buffon*, Hambourg, 1751-56, 9 vol. in-12. *Examen sérieux et comique du livre de l'Esprit*, 1759, 2 vol. in-12.

✱ Liguori (saint Alphonse de). *Vérité de la foi et réfutation du matérialisme et du déisme*, Venise, 1781, 2 vol. in 8°.

÷ Limborch (Van), 1633. *De veritate religionis christianæ amica collatio cum erudito judæo*, in-12. Socinien, ou peu s'en faut.

⁂ Lipse (Juste), 1547. *De una religione.*

⁂ Littleton, anglais, 1709. ⁂ *La Religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul*, 1747, trad. par Guenée, Paris, 1754, in-12.

⁂ Longueval, 1680. ⁂ *Dissertation sur les miracles*, in-4°.

Lowth, anglais 1661. ⁂ *Défense de l'autorité et de l'inspiration de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1692.

⁂ Luchi, italien, 1744. *La cause de l'Eglise défendue contre l'injustice de ses ennemis*, 1799.

⁂ Luchi, italien, 1700. *De trajectione maris Idumæi*, etc., Padoue, 1759.

Leballeur. *La religion révélée*, 5 vol. in-12.

Lettres pastorales les plus remarquables du dernier siècle sur l'incrédulité. ⁂ *Lettres pastorales de MM. les archevêques de Paris ;—de Lyon ; — d'Auch ; — de Vienne ; — de MM. les évêques de Lodève et de Marseille.*

Lucet. ⁂ *La religion catholique seule vraie, la seule qui réponde à la dignité de l'homme*, in-8°.

Lallemand. ⁂ *Entretiens familiers*, 4 v. in-12.

Laharpe. ⁂ *Réfutation du livre de l'Esprit* d'Helvétius, in-8°. ⁂ *Du fanatisme dans la langue révolutionnaire*, in-12.

La Tour du Pin (de). ⁂ *Alliance des sciences avec la religion*, in-12.

Latasse. *Le catholique instruit.*

Lignac (de). *Possibilité de la présence d'un homme en plusieurs lieux.*

Linguet. *Fanatisme des philosophes.*

Lacoste. *Preuves de la religion dans leur enchaînement.*

Lecordier. *Essai sur la vraie religion*, Caen, 1803, in-8°.

Leibnitz. † *Discours sur la conformité de la foi avec la raison*, à la tête de sa Théodicée.

Lardner. *Défense de trois miracles du Sauveur contre Woolston*, 1729, *Discours pour faire voir que l'état présent des Juifs est une preuve de la religion*, 1743.

Léland, anglais. *Réponse au Christianisme aussi ancien que le monde*, de Tindal, 1733. *Autorité divine de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1737, contre Morgan, 2 vol. *Lettres contre le Christianisme non fondé en preuves*, de Dodwell, 1742. *Réflexions sur les Lettres de Bolingbroke*, 1753.

La Berthonye. *Conférence avec un déiste.*

Labruyère. ⁂ *Caractères*, le beau chapitre des *Esprits-forts.*

Loison, mort en 1783. *Supplément aux Erreurs de Voltaire*, 1779.

Lupi, italien, 1720. *Dissertations sur les témoignages des païens touchant Jésus-Christ.*

Law, anglais, 1690. *Appel sérieux à ceux qui doutent de la vérité de l'Evangile.*

M

Macnight, écossais, 1721. *La vérité de l'histoire de l'Evangile.*

⁂ Malebranche, 1638. ⁂ *Conversations chrétiennes*, 1677, in-12, etc.

Malleville (de), 1699. *Religion naturelle et révélée, ou Dissertations philosophiques, théologiques et critiques contre les incrédules*, 1756-58, 5 vol. in-12. *Examen approfondi des difficultés de l'auteur d'Emile contre la religion chrétienne*, 1769, in-12.

÷ Mamachi, grec, 1713. *La prétendue philosophie des incrédules modernes, examinée et discutée*, Rome, 1769, etc.

Mangey, mort en 1755. *Remarques sur le Nazarenus*, de Toland.

⁂ Maran, 1703. ⁂ *Grandeurs de Jésus-Christ, défense de sa divinité*, 1756, in-12. ⁂ *La divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, 1751, 3 vol. in-12.

⁂ Marcuzzi, italien, 1725. *Dissertation sur les miracles*, Trévise, 1761.

Marin, 1697. ⁂ *Le baron de Van-Espen, ou la République des incrédules*, 5 vol. in-12.

Martin (Raymond). *Pugio fidei.*

÷ Martin (David), 1639. *Traité de la religion naturelle*, 1713, in-8°. ⁂ *Traité de la religion révélée*, Amsterdam, 1723, 2 vol. in-8°.

Massillon ⁂ *Discours sur la divinité de la religion.*

Mauduit, 1644. ⁂ *Traité de la religion contre les déistes, les athées et les nouveaux pyrrhoniens*, 1698.

Maurice, 1677. *Dissertation sur la résurrection.*

Maurice (*Martyre de saint*) *et de la légion Thébéenne.* Voy. sur cette matière le P. Rivaz. *Eclaircissements sur ces martyrs*, Paris, 1779, in-8°.

Menoux (de), 1696. ⁂ *Notions philosophiques des vérités fondamentales de la religion*, 1738, in-8°.

Merlin. *Réfutation des critiques de Bayle sur saint Augustin. Dissertation sur les miracles*, 1742.

Middleton, anglais, 1683. *Une Réfutation* de Tindal.

Mignot, 1698. ⁂ *Analyse des vérités de la religion chrétienne*, 1755, in-12. *Réflexions sur les connaissances préliminaires au Christianisme*, in-12.

Mœgling, allemand. *Palingenesis seu resurrectio plantarum ejusque ad resurrectionem corporum nostrorum applicatio*, 1683.

⁂ Moine (le), mort en 1760. *Traité des miracles contre Chubb*, 1747. *Réfutations de Middleton et de Bolingbroke.*

÷ Moise, 1742. *Continuation des réponses critiques de Bullet*, Paris, 1783, in-12. Constitutionnel.

÷ Molinelli, italien, 1730. ⁂ *Sur les sources de l'incrédulité et sur la vérité de la religion chrétienne*, Rome, 1777 in-4°.

⁂ Moniglia, italien, 1686. † *Dissertation contre les matérialistes et les autres incrédules*, Padoue, 1750, 2 vol. in-8°.

÷ Montazet (de), 1712. ⁂ *Instruction sur les sources de l'incrédulité*, 1776.

Montmorency (Félicité de), 1767. *Discours sur l'alliance des lettres et de la religion.*

÷ Mornay (de), 1549. *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, in-4°. Protestant.

Mourgues (Michel). ⁂ *Parallèle de la morale chrétienne avec celle des anciens philosophes*, 1669, in-12.

⁂ Mozzi, italien, 1746. *Les projets des incrédules pour la destruction de la religion, dévoilés dans les œuvres de Frédéric II, roi de Prusse, avec l'esprit du* XVIIIe *siècle*, Assise, 1791, in-8°.

Mulmann, allemand, mort en 1613. *Traité de la divinité de Jésus-Christ.*

Muratori, 1672. *Défense de saint Augustin contre J. le Clerc.*

Muyard de Vouglans, 1713. ⁂ *Motifs de ma foi en Jésus-Christ, ou Points fondamentaux de la religion chrétienne discutés suivant les principes de l'ordre judiciaire*, Paris, 1776, in-12. *Preuves de l'authenticité de nos Evangiles contre les assertions de certains critiques modernes*, Paris, 1785, in-12.

⁂ Muzzarelli, italien, 1749. *Emile détrompé*, Vienne, 1782, 2 vol.— Suite : *J.-J. Rousseau, accusateur des nouveaux philosophes*, Assise, 1798. *Dissertation sur l'embrasement des villes de la Pentapole. Religion du philosophe*, in-8°.

Mangel, anglais. *Remarques sur le Nazaréen*, contre Toland.

Mérault. *Les apologistes involontaires*, 1 vol. in-12. *Les apologistes, ou la Religion prouvée par ses amis et par ses ennemis.*

Muzzarelli. *Grégoire VII. — De l'inquisition. — De la tolérance. — Sainteté et divinité de l'Eglise.*

Monet. *Lettres d'une mère sur la vérité de la religion*, 3 vol. in-12.

Mérault. *Preuves abrégées de la religion*, 1 vol. in-12.

Mey (de). *Le Christianisme en action*, in-8°.

Mérault. *Conjuration de l'impiété contre l'humanité*, in-8°.

Marceille. *Examen de la profession de foi du Vicaire savoyard*, in-8°.

Martin. *Vérité de la religion chrétienne mise en évidence*, in-12.

Mérault. *Voltaire apologiste de la religion*, in-8°.

Moreau. *Mémoires pour servir à l'histoire des Cacouacs.*

M. D. G. *Le philosophe moderne, ou l'incrédule condamné*, in-12.

Motte (de la). *Curé du Bocage et ses conversations*, Caen, 1782.

Morin. *Lettre à M. Huet, touchant le livre de M. Tolandus, intitulé Adœisidæmon.*

N

Nadal, 1659. *Quelques pièces assez estimées contre le philosophisme, parmi lesquelles on distingue sa lettre à Pibrac sur les effets de l'incrédulité.*

Newcome, anglais, 1729. *Examen des principales difficultés de l'histoire de l'Evangile relativement à la résurrection*, 1792. *Observation sur la conduite de Notre-Seigneur et sur l'excellence de son caractère moral*, 1782, in-4°.

Newton (Thomas), anglais, 1704. ÷ *Dissertations sur les prophéties*, 2 vol. in-12. Ouvrage mêlé d'erreurs et de rêveries.

⁂ Nicolaï, italien, 1706. ⁂ *Entretiens sur la religion*, Gênes, 1769, 12 vol. in-8°.

⁂ Noghera, italien, 1719. *Réflexions sur la philosophie du bel esprit*, Bassano, 1778. *De la nature humaine et de la religion naturelle*, Bassano, 1780, 2 vol. in-8°. *De la religion révélée et en particulier du Christianisme*, Bassano, 1773. *Sur les caractères de divinité du christianisme et de son auteur*, Bassano, 1779.

⁂ Nonotte, 1711. ⁂ *Erreurs de M. de Voltaire*, Avignon, 2 vol. in-12. L'édition de 1820 a un troisième volume intitulé : *De l'esprit de Voltaire dans ses écrits.* ⁂ *Dictionnaire anti-philosophique pour servir de commentaire et de correctif au Dictionnaire philosophique et autres livres qui ont paru de nos jours contre le Christianisme*, 1768, in-8°. ⁂ *Dictionnaire philosophique de la religion, où l'on établit les points de doctrine attaqués par les incrédules et où l'on répond à toutes leurs objections*, 1774, 4 vol. in-12. ⁂ *Les philosophes des trois premiers siècles, ou Portrait historique des philosophes païens qui, ayant embrassé le Christianisme, en sont devenus les défenseurs par leurs écrits*, Paris, 1761, in-12, Voir ses *Œuvres*, Besançon, 1818, 7 vol. in-8°.

Neuville. ⁂ *La morale de l'Evangile*, 4 vol. in-8°.

Nesle (de). *Les préjugés des anciens et des nouveaux philosophes sur l'âme humaine*, 2 vol. in-12.

Norris, anglais, 1657. *Réponse au christianisme sans mystères*, de Toland.

O

Olavidé, comte de Pilos, péruvien, 1725. ⁂ *Triomphe de l'Evangile*, trad. par Buynand des Echelles. Lyon, 1821, 3 vol. in-8°.

O'Léary, irlandais, 1727. *Défense de la divinité de Jésus-Christ*, Cork, 1776.

Orsi, italien, 1692. *Dissertations savantes sur des matières de religion.*

Owen (Henri), anglais, 1719. *But et avantages des miracles de l'Ecriture*, 1774. *Observations sur les miracles de l'Ecriture.*

Orléans (Louis, duc d'), 1703. *Dissertations contre les Juifs*, en manuscrit, très-bonnes selon Ladvocat, et supérieures au livre faible de Gousset sur le même sujet.

P

Paley, anglais, 1743. ⁂ *Horæ Paulianæ*, ou *Vérité de l'histoire de saint Paul*, 1 vol. in-4°, trad. par Levade, 1809. ⁂ *Evidence du Christianisme*, 1794, trad. par Levade.

Palissot de Montenoy. ⁂ *Petites lettres sur de grands philosophes.* ⁂ *Lettres à M. de Voltaire.* ⁂ *Aménités littéraires.*

÷ Palmiéri, italien, 1753. *Analyse raisonnée des systèmes des incrédules*, 7 vol.

⁂ Papin (Isaac)), 1657.) ⁂ *La foi réduite à ses justes bornes*, in-12. ⁂ *Traité du tolérantisme*, in-12.

Parker, anglais, 1640. *Démonstration de l'autorité divine, de la loi naturelle et de la religion chrétienne.*

Pascal, 1623. † *Pensées sur la religion*, 1670, in-12.

Paulian, 1722. ⁂ *Dictionnaire philosophi-*

que et théologique, 1774, in-8°. ✱ *Véritable système de la nature*, Avignon, 1771, 2 vol. in-12 (contre d'Holbach).

✱ Pearce, anglais, 1690. *Défense des miracles de Jésus-Christ*, 1727-28, in-8°.

Pelletier (Jean Le), 1633. ✱ *Dissertation sur l'arche de Noé*, in-12.

Pernetty, 1696. *Dissertation sur la vraie philosophie.*

Pey, mort en 1795. ✱ *Le philosophe chrétien considérant les grandeurs de Dieu dans ses attributs et dans les mystères de la religion*, Louvain, 1773, in-8°. ✱ *Le philosophe catéchiste, ou Entretiens sur la religion entre le comte de X. et le chevalier de X.*, 1779, in 12. ✱ *Vérité de la religion chrétienne prouvée à un déiste*, 1770, 2 vol. ✱ *La loi de nature développée et perfectionnée par la loi évangélique*, Paris, 1781. *De la tolérance chrétienne opposée au tolérantisme philosophique.*

Pezron, 1639. ✱ *L'histoire évangélique confirmée par la judaïque et la romaine*, 1696, 2 vol. in-12.

Phanjas (Para du). ✱ *Philosophie de la religion*, 2 vol. in-8°. ✱ *Tableau historique et philosophique de la religion*, in-12.

Paul Didier. ✱ *Retour à la religion*, in-8°.

Palme (de la). ✱ *Principes de la doctrine catholique justifiés par eux-mêmes*, in-12.

Pichon, 1731. *La raison triomphante des nouveautés, ou Essai sur les mœurs et l'incrédulité*, Paris, 1758, in-12. *Examen de l'homme d'Helvétius.* — *Les arguments de la raison en faveur de la religion et du sacerdoce*, 1776.

✠ Pictet, 1655. *Traité contre l'indifférence des religions*, Genève, 1716, in-12.

Pinamonti, italien, 1633. ✠ *La synagogue détrompée.*

Pontas, 1638. ✱ *Scriptura sacra ubique sibi constans*, in-4°.

Pontbriand, mort en 1767 ✱ *L'incrédule détrompé et le chrétien affermi dans la foi*, 1752, in-8°.

Porchetti Salvagio, italien, 1515. *Victoria adversus Hebræos*, 1520, in-fol.

Portalis, 1746. ✱ *Traité sur l'usage et l'abus de l'esprit philosophique pendant le* XVIII*e siècle*, Paris, 2 vol. in-8°.

Porteus, anglais, 1731. ✱ ✠ *Heureux effets du christianisme sur la félicité temporelle du genre humain, prouvés par l'histoire et les faits; suivis des principales preuves de la vérité et de la divine origine de la religion chrétienne*, trad. par les éditeurs du *Monthly repository*, Paris, 1808, in-8°. — *Mandements sur l'incrédulité*, 1798-99.

✱ Poynter, anglais, mort en 1827. *Le Christianisme, ou Preuves et caractères de la religion chrétienne*, trad. par M. Taillefer, 1828, in-12.

Pressy (de), 1712. † *Instructions pastorales et dissertations théologiques sur l'accord de la foi et de la raison dans les mystères*, 2 vol. in-4°.

Price (Richard), anglais, 1723. *Dissertation sur l'importance du Christianisme*, Londres, 1762.

Prideaux, anglais, 1648. ✱ *L'Ancien et le Nouveau Testament accordés avec l'histoire des Juifs*, 2 vol. in-fol., Londres, 1720.

Priestley, anglais, 1733. Quoique socinien, il a combattu Volney, Gibbon et T. Payne.

Proyart, 1743. *Louis XVI et ses vertus*, Paris, 1808, 5 vol. in-8. Deux volumes presque entiers roulent sur les philosophes modernes.

Paterson, anglais. *Anti-Nazarenus*, contre Toland.

Paris. *La Religion vengée des impiétés de la thèse de de Prades*, Montauban, 1754, in-4°.

Pineault. *Trad. de la nouvelle philosophie dévoilée*, qui est peut-être de Pereira.

Pijon. *Témoignage de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Toulouse, 1792, in-8°.

Q

Querbœuf, 1626, *Observations sur le Contrat social de Jean-Jacques Rousseau.*

R

Ray, anglais, 1628. *Exhortation à la piété, le seul fondement du bonheur présent et futur*, contre Bayle, etc.

Régnier (C. S), 1718. ✱ *Certitude des principes de la religion contre les nouveaux efforts des incrédules*, Paris, 1778-82, 6 v., in-4°.

Reinhard, allemand, 1753. *Essai sur le plan formé par le fondateur de la religion chrétienne pour le bonheur du genre humain*, 1771; trad. par Dumas. *De Præstantia religionis christianæ in consolandis miseris.*

✠ Reynaud. 1717. *Lettres aux auteurs du Militaire philosophe et du Système de la nature*, 1775, in-12.

Riballier, 1712. *Lettres d'un docteur à un de ses amis au sujet de Belisaire de Marmontel*, 1768, in-12.

Richard (Le P.), 1711. *Dissertation sur la possession du corps*, 1746, in-8°. *Observations modestes sur les pensées de d'Alembert*, 1774, in-8°. *Défense de la religion, de la morale, de la vertu, de la société*, 1775, in-8°. *Réponse à la diatribe de Voltaire contre le clergé de France*, 1776, in-8°. *Voltaire de retour des ombres et sur le point de n'y plus revenir, à tous ceux qu'il a trompés*, Paris, 1776, in-12. Cet écrivain est jugé très-favorablement dans la Bibliothèque d'un homme de goût, t. III, p. 237. *Voy.* Feller, art. Richard. — *De la nature en contraste avec la religion et la raison*, contre Robinet, 1773, in-8°.

Roches (A. de), genevois. 1701. *Défense du christianisme, ou préservatif contre un livre intitulé: Lettres sur la religion essentielle à l'homme*, 1737, in-12.

Richard, mort en 1800. *Réflexions critiques sur le livre intitulé: Les Mœurs*, par Toussaint, 1748, in-12.

Rigoley de Juvigny, mort en 1788 ✱ *De la décadence des lettres et des mœurs*, 1726, in-8°.

Rivarol, 1757. *Lettre à M. Necker sur l'importance des opinions religieuses*, Berlin, 1787.

Rogers, anglais. 1679. *La nécessité d'une révélation divine et la vérité de la religion chrétienne démontrée.*

÷ Rose, 1714. *La morale évangélique comparée à celle des différentes sectes de religion et des philosophes*, 1772, 2 v. in-12.

Roustan, génevois, 1734. *Défense du Christianisme considéré du côté politique contre J.-J. Rousseau.—L'impie démasqué*, 1773, etc, *Examen critique de la deuxième partie de la profession de foi du Vicaire savoyard*, 1776.

Rutherforth, anglais, 1712. *Discours sur les miracles*, 1751, in-8°.

Rossi. ⁂ *L'attente vaine des Juifs concernant le Messie*, in-12.

Reiss (Udalricus), allemand. *Synopsis doctrinæ christianæ de veris falsisque miraculis*, 1780.

Roussel. *Principes de la religion*, in-18.

Ryan, anglais. ⁂ *Bienfaits de la religion chrétienne*, traduit en 1817, in-8°.

Rosset. *Théophile, ou la philosophie du Christianisme*, in-8°.

Régis. 1632. *Usage de la raison et de la foi*. in-4°.

Ramsay, écossais, 1686. *Principes philosophiques de la religion naturelle et révélée*, Glascow, 1749. Cet ouvrage est suspect.

Reeves, anglais. *Réfutation de la morale des Pères*, de Barbeyrac.

Rutherforth. *Lettre à Middleton sur les prophéties*.

Rodriguez, espagnol, 1705. *Demonstration des fondements de la religion*, 1762.

Reynaud. *Errata de la philosophie de la nature par un R. P. Picpussien*.

Rulié. ⁂ *La religion prouvée par un seul fait*.

S

Sanchez (P. Antoine), espagnol, 1740. *Traité sur la tolérance en matière de religion*, 1785, 3 v. in-4°.

Sauvigny (de), 1730. *La religion révélée, en réponse au poëme de la Religion naturelle de Voltaire*, Paris, 1758, in-8°.

Schnurrer, allemand, 1742. *Vindiciæ veritatis religionis christianæ revelatæ*, 1765, in-4°.

Schæenfeld, allemand, 1747. ⁂ *Influence des bons et mauvais esprits sur l'homme*.

Séguier (le président). *Discours au parlement contre l'histoire des Indes*, de Raynal, etc.

Sherlock, anglais, 1678. ⁂ *Sermon*, trad. par Abraham Le Moine sous ce titre : *De l'usage et des fins de la prophétie*, in-8°. ⁂ *Les témoins de la résurrection de Jésus-Christ examinés selon les règles du barreau*, contre Woolston, 1730, trad. par Le Moine.

Sigaud-de-Lafond, 1740. *La religion défendue contre l'incrédulité du siècle*, Paris, 1785, 6 vol. in-12, avec *l'Economie de la providence dans l'établissement de la religion*, 1787, 2 vol. in-12.

Sigorgne, 1719. ⁂ *Lettres écrites de la plaine en réponse à celles écrites de la montagne, par J.-J. Rousseau*, Amsterdam, 1765, in-12. ⁂ *Le philosophe chrétien, ou Lettres à un jeune homme entrant dans le monde sur la vérité et la nécessité de la religion*, 1765, in-12.

Simiane, italien, 1608. ⁂ *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, trad. par Bouhours, Paris, 1672, 1678 et 1687, in-12.

Sinsart. 1696. *Défense du dogme catholique de l'éternité des peines*, 1748, in-8°. *Sur l'utilité des moines*.

Skelton, irlandais, 1707. ⁂ *Le déisme révélé*, 2 vol. in-8°.

⁂ Spagni, italien, 1716. *De miraculis*, Rome, 1777.

Speed, anglais, 1552. *Nuée de témoins, ou généalogie de l'Ecriture confirmant la vérite de l'histoire sainte*.

Squire, anglais, 1714. *Défense de l'histoire des anciens Hébreux.—L'indifférence inexcusable en fait de religion*, 1748, in-18. *Principes des religions*, 1763.

Sykes, anglais, 1634. *Essai sur la vérité de la religion chrétienne, dans lequel on démontre comment elle est fondée sur l'Ancien Testament*, 1725, in-8°. *Réflexions sur les principes et la connexion de la religion naturelle et révélée*, 1740, in-8°. Latitudinaire.

Sicard. ⁂ *Dictionnaire généalogique et antique de l'Ecriture sainte*.

Stattler, allemand. *Démonstration évangélique*. — Ne passe pas pour être d'une théologie toujours exacte.

Shukhfort, anglais. *Connexion de l'histoire sacrée et de l'histoire profane*.

Sandbuchler (Aloysius), allemand. *Réfutation en* XXXI *lettres du livre Horus*.

Stackouse, anglais. *Le sens littéral de l'Ecriture défendu contre les incrédules*.

Sylvain. *Usage de la raison et de la foi*.

Summer, anglais. *Vérité de la religion prouvée par sa nature et son établissement*, trad. par Lanjuinais, in-8°.

Seed. *Discours sur l'excellence de l'Ecriture*, trad. par Guénée.

Sinsart, *Essai sur l'accord de la foi et de la raison touchant l'Eucharistie*, 1748, in-8°.

Solschi. *Lettres sur le déisme*.

⁂ Stollberg (F. de), allemand. ⁂ *Considérations sur l'Ecriture sainte*.

T

÷ Tabaraud, 1744. *Histoire critique du philosophisme anglais*, Paris, 1816, 2 vol. in-8°, etc. Janséniste.

÷ Tabourier, 1753. *De la divinité de la religion chrétienne*.

Talbot, irlandais, 1620. *Tractatus de religione et regimine*, in-4°.

Taylor, anglais. *Christus revelatus*, Leyde, 1668, in-12.

Thomas, 1732. *Réflexions philosophiques et littéraires sur le poëme de la Loi naturelle*. Devenu rationaliste.

Til (Van), hollandais, 1644. *Démonstration évidente de la divinité de la loi de Moïse*, Dordrecht, 1741, 2 vol. in-4°.

Tillet (du). *Traité de la religion chrétienne*.

Tillotson, anglais. *Traité de la règle de la foi*, 1665, contre les premiers incrédules anglais.

Titius, allemand, 1620. *De l'insuffisance de la religion purement naturelle et de la nécessité de la révélation*, 1667, in-4°.

⁂ Tournemine, 1661. *Sur les sources de l'incrédulité*, 1735.

Touron, 1616. ⁂ *La main de Dieu sur les*

incrédules, 1753, 3 vol. in-12. *Parallèle de l'incrédule et du vrai fidèle*, 1758, in-12.

Tricalet. 1696. *Les motifs de crédibilité rapprochés dans une courte exposition, prouvés par le témoignage des Juifs et des païens*, 2 vol. in-12.

÷ Turgot, 1727. ✱ *Discours sur les avantages que la religion chrétienne a procurés au genre humain*, 1750. Devenu rationaliste.

Turretin, génevois, 1671. ✱ *Sur la vérité de la religion judaïque et chrétienne*, trad. en partie par Vernet, 5 part. in-8°.

Tytler, écossais, 1747. *Réponse à la première partie de l'Age de raison*, par Thomas Payne, 1796. *Réponse à la deuxième partie* du même ouvrage.

Trembley. ✱ *Instructions d'un père à ses enfants*, 6 vol. in-8°.

Theil (Martin du). *J.-J. Rousseau apologiste de la religion*, in-8°.

Tilladet. *Dissertations sur diverses matières de religion*, etc., in-12.

÷ Tronchin. *Dissertation sur l'autorité de l'Ecriture.*

Tournemine. *De la liberté de penser sur la religion.*

Toustain. *Autorité des miracles.* D. Toustain est né en 1700.

V

Valois (de), 1694. ✱ *Observations curieuses sur ce que la religion a à craindre et à espérer des académies littéraires*, 1756, in-12. ✱ *Lettres d'un père à son fils sur l'incrédulité*, 1756, in-12. ✱ *Avis sur l'incrédulité moderne.* ✱ *Entretiens sur les vérités fondamentales de la religion*, 1747. in-12. Elémentaires.

✱ Valsecchi, italien, 1708. ✱ *Des fondements de la religion chrétienne et des causes de l'impiété*, Padoue, 1765, 3 vol. in-4°. ✱ *La religion vengée par rapport aux livres sur lesquels elle est fondée*, Padoue, 1776, 2 vol. Contre l'*Examen* faussement attribué à Fréret (1).

÷ Vassor (le), mort en 1718. *Traité de la véritable religion*, in-4°.

Veith, allemand, 1725. ✱ *Scriptura sacra contra incredulos propugnata*, Augsbourg, 1789-95. 8 parties.

Vernes, génevois, 1728. ✱ *Lettres sur le Christianisme de J.-J. Rousseau.* — *Dialogues sur le Christianisme*, 1763. ✱ *Confidence philosophique*, Genève, 1776, 2 vol. in-8°.

Vernet, génevois, 1698. ✱ *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, tiré de Turretin, Genève, 10 vol. in-8°.

÷ Versé (de). 1714. *Mémoires sur l'inspiration des livres sacrés.*

Villiers, 1730. ✱ *Apologie du célibat des prêtres*, Paris, 1761.

Viret. ✱ *Réponse à la philosophie de l'histoire.* — *Réponse au dîner du comte de Boulainvilliers*, in-12.

Vivès, espagnol. ✱ Cinq livres *Sur la vérité chrétienne.*

Valsecchi. *Acroasis de primæva hominum conditione, adversus Roussojum :* contre l'état de nature. Sur le même sujet, *Voyez* son ouvrage *sur les fondements de la religion*, liv. Ier, chap. VII, et Gerdil, *Discours sur l'homme relativement à l'état de nature.*

W

Wagenseil, allemand. 1633. ✱ *Tela ignea Satanæ*, Amsterdam, 1681, 2 vol. in-4°.

Walley, anglais, mort en 1790. ✱ *Défense de l'évidence et de l'authenticité des Evangiles*, in-8°.

÷ Wandelaincourt, 1731. *Preuves de la religion développées d'après le plan de Pascal.* Constitutionnel.

Warburton, anglais, 1698. *Dissertation sur l'union de la religion, de la morale et de la politique*, tr. Silhouette, 1742, 2 vol. in-12. ÷ *La légation divine de Moïse démontrée*, in-fol., avec la critique de Bott. ✱ *Dissertation sur le projet de l'empereur Julien de rebâtir le temple*, trad. Mazéas.

Waterland, mort en 1742. *Défense de l'Ecriture*, contre Tindal. ✱ *Importance du dogme de la Trinité défendue.*

Watrinelle, 1722. ✱ *Accord littéral de plusieurs contradictions apparentes qui se trouvent entre les passages de l'Ecriture sainte.*

Watson, anglais, 1737. *Apologie du Christianisme.* ✱ *Apologie de la Bible, ou Réfutation de l'Age de raison*, de Payne.

West (Gilbert). ✱ *Observations sur les preuves de la résurrection*, trad. par Guénée.

Wloiston, anglais, 1667. ✱ *Accomplissement des prophéties*, 1707, in-8°.

÷ Whitby, anglais, 1738. *Traité de la certitude de la religion chrétienne en général, et de la résurrection de Jésus-Christ en particulier*, 1671, in-8°. *Discours sur la vérité et la certitude de la foi chrétienne.* — *Discours de la nécessité et de l'usage de la révélation chrétienne.* — Cet auteur est latitudinaire.

Wiest. *Demonstratio evangelica religionis christianæ.*

Warburton. *Principes de la religion naturelle et révélée.* — Discours touchant l'influence que les sciences ont sur la révélation. Suspect de latitudinarisme.

Williams, anglais. *Idée générale de la révélation.*

Warner. *Bolingbroke, Dialogues sur l'origine et l'autorité de la révélation.*

Warburton. *Remarques sur l'Essai sur la religion naturelle*, de Hume, 1757.

Y

÷ Yvon, mort en 1784. A écrit dans l'Encyclopédie, partant suspect. *La liberté de conscience resserrée dans ses bornes légitimes*, 1754, in-8°. *Quinze lettres à J.-J. Rousseau pour servir de réponse à sa lettre contre le mandement de M. de Beaumont*, Amsterdam, 1760, in-8°. *Accord de la philosophie avec la religion*, 1785, 2 vol. in-8°.

Z

Zimmermann, allemand. *De causis magis magisque invalescentis incredulitatis*, dans ses Opuscules théologiques, tom. Ier, Tiguri [Zurich], 1751.

(1) Voyez sur ce point *le Christ et l'Evangile*, la France, notes de la 2e édition.

L'INDICATEUR APOLOGÉTIQUE.

PAR L'ABBÉ FRÉDÉRIC-EDOUARD CHASSAY.

Testimonia tua credibilia facta sunt nimis.
PSAL. XCII, 5.

DE L'INCRÉDULITÉ ET DES INCRÉDULES.

Bergier. *Traité de la vraie religion.* Introduction.

Contradictions de l'incrédulité. Le Franc de Pompignan, év. du Puy : *La religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même*, le vol. entier.

Des incrédules. *Démonstration de la vérité catholique contre le Vicaire savoyard*, par un curé flamand, tom. Ier, pag. 1-10. Dom Jamin. *Pensées théologiques relatives aux erreurs de ce temps*, chap. XIX.

Ses causes. *Sixième sermon de* Woodward, dans la *Défense de la religion tant naturelle que révélée par les savants anglais*, tom. IV.

Son imprudence. *Sermon* de Leng, sect. I-V, même ouvrage.

Sans excuse. Les seize *Sermons* de Brampton Gurdon, ibid., tom. V.

Préjugés légitimes contre elle. Pey. *Vérité de la religion*, tom. Ier, chap. Ier.

Sans base. Ibid., tom. II, chap. XII.

Ses dangers. *Avertissement du clergé en* MDCCLXX.

Vient de l'ignorance. Duguet. *Principes de la foi*, tom. III, chap. IX, IVe part.

Vraies causes de l'incrédulité. De Montazet, arch. de Lyon. *Instruction pastorale sur les sources de l'incrédulité*, etc., n. 1-15.

Ses sources et ses contradictions. Le Masson des Granges, *Le philosophe moderne*, première partie, p. 1-29.

Ses caractères. Le Franc de Pompignan, *Instruction pastorale sur la prétendue philosophie.*

Ses sources. *Instruction pastorale de M. l'évêque de Lodève.*

Ses variations et son impuissance. Pey, *Philosophe catéchiste*, premier et quatrième entretien.

Son esprit et sa bonne foi. 8e entretien.

Ses causes. Gauchat, *Lettres critiques*, lettre XL.

Sa témérité. Mauduit, *Traité de la religion*, Ire partie.

Ni désintéressée, ni raisonnable. M. Frayssinous. *Défense du Christianisme*, tom. III, pag. 209-223 et 251-278.

Préjugés légitimes contre elle. Tuvache, *Theologia Rothom., de vera religione, præmissa.* Valsecchi, dans le *Cursus theologiæ completus. De vera religione*, tom. Ier, Append.

Ses sources. *Ibid.*

Ses mœurs et ses doctrines. De Crillon, *Mémoires philosophiques du baron de ****, chap. I-VII et XII.

Déraisonnable et mal fondée. Jean le Clerc, *De l'incrédulité* (1).

Son origine, sa fausse sagesse, sa probité, ses dangers. Le Franc de Pompignan, *Questions diverses sur l'incrédulité*, le volume entier.

Causée par la passion. De la Marne. t. Ier, p. 402.

Sa honteuse histoire. Roselly. *Le Christ devant le siècle*, introd. Nettement, *Ruines intellectuelles et morales.*

Sa folie démontrée et prouvée mathématiquement. De la Marne, chap. II et chap. VIII, p. 427-454.

Ses sources honteuses. Valsecchi, *Des fondements de la religion chrétienne*, liv. III, t. Ier, ch. I, II, III, etc.

RELIGION.

Bergier, *Traité de la vraie religion*, Ire partie, chap. II, art. 1, 2, 3.

Sa nécessité. *ibid.*, chap. IX, art. Ier.

Contre l'indifférence de religion. *Ibid.*, art. 2.

Sa nécessité. Aymé, *Fondements de la foi*, I, 68, 79. — Régnier, *Certitude des principes de la religion chrétienne*, tom. Ier, sect. V.

L'indifférence en religion illicite. *Ibid.*, tom. Ier et II. — De la Mennais, *Essai sur l'indifférence*, tom. Ier. — Floris, *Droits de la vraie religion*, le tome entier. — Régnier, tom. VI, p. 330-674.

Sa nécessité. Abbadie, *Vérité de la religion chrétienne*, tom. Ier, première partie, sect. II, chap. Ier à X. — Lamy, *L'incrédule ramené à la religion par voie de démonstration*, Entretien IV. — Hespelle, *La Théotrescie*, tom. Ier, chap. X. — Jamin, *Pensées*, chap. II. — *Sermon* de Gastrell, dans la *Défense des savants anglais*, tom. Ier et tom. IV. — *Sermon* de Jean Leng, part. IIe, sect. I-III.

Contre l'indifférence de religion. Pascal, *Pensées*, chap. Ier.

Caractères de la religion. Monet, *Lettres d'une mère à son fils*, tom. Ier, lett. 3e. — Gauchat, *Lettres critiques*, lett. 179 et 18.

Sa nécessité. Frayssinous, tom. Ier, p. 309. 361. — Mgr Bouvier, *De vera religione*, pars Ia, cap. 1.

Contre l'indifférence. *Ibid.*, cap. III.

Sa nécessité. La Hogue, *De ver. relig.*, pars Ia, cap. II.

Sa nécessité et contre l'indifférence. Tuvache, pars Ia. — Bailly, *De vera relig.*, cap. XVI, pars IIa.

Contre l'indifférence et pour la nécessité de la religion, tom. I, pars Ia, cap. I.

Sa nécessité et ses caractères. Simiane, *Vérité de la religion chrétienne*, chap. III-VI.

DIEU.

DU PANTHÉISME.

Existence de Dieu. Bergier, Ire partie, chap. IV.

Ses attributs. Chap. V.

Du panthéisme. Chap. V, art. 5, paragr. 3.

Jaquelot. *Dissertations sur l'existence de*

(1) Cet écrivain est socinien.

Dieu, contre Epicure et Spinosa-Nieuwentyt, *Réfutation de Spinosa*. — F. Lami, *Le nouvel athéisme renversé*, contre Spinosa. — De Versé, *L'impie convaincu*, contre Spinosa.— Vittement, *Réfutation du système de Spinosa*. — Pritz, *Dissertation sur l'athéisme*.

Existence de Dieu. *Sermon* de Clarke, dans la *Défense des savants anglais*, tom. III.

Son existence prouvée et défendue. *Sermon* de Hancock, *Ibid.* — *Premier sermon* de Butler, *ibid.*, tom. IV. — *Sermon* de Leng, troisième partie, *Ibid.*, tom. V. — *Sermon* de Burnet, chap. I-IV, *ibid.* t. VI. — Grotius, *De veritate religionis christianæ*, lib. I, cap. I-XX.

Contre le panthéisme. Pluquet, *Examen du fatalisme*, tom. II, entier.

Existence et attributs de Dieu. Bullet. *Existence de Dieu prouvée par les merveilles de la nature*, les deux tomes.

Son existence. De la Motte, *le Curé du Bocage*, 26-51. — Duguet, *Traité des principes de la foi*, t. Ier, chap. III. — *Lettres sur la religion*, par un R. B., 1re lettre.

Son existence et ses attributs. Aymé. *Principes de la religion naturelle et de la foi chrétienne*, tom. Ier, chap. II-III.

De l'athéisme. Tournemine, *Réflexions sur l'athéisme*.

Son existence et ses perfections. Gauchat, *Lettres critiques*, lett. 99. — Duplessis-Mornay, *Vérité de la religion chrétienne*, chap. I-XVIII.

Existence de Dieu. Aymé. *Fondements de la foi*, tom. Ier, p. 1-47.— Le François, *Examen des faits*, tom. Ier, p. 1-132.

Son existence et ses attributs. *Démonstration par un curé flamand*, tom. Ier, p. 10-14. — Régnier, *Certitude des principes de la religion*, sect. I et IV, et tom. II.

Son existence. Abbadie, tom. Ier, p. 1-108.

Son existence et ses attributs. La Chambre. *Traité de la religion*, Ire partie, entière. — Lami, *L'incrédule ramené à la religion*, Entret. 2e, pag. 4-9. — Hespelle, *La Théotrescie*, chap. III-VI.—Gérard. *Comte de Valmont*, t. Ier, lettre 4.—Jamin, *Pensées*, ch. Ier. — Le François, *Preuves de la religion*, Ire partie, tom. Ier, sect. II, entière. — *Suite des preuves*, Ire partie, tom. II, chap. II. — *Réfutation de l'athéisme*, par Bentley, dans la *Défense des sav. angl.*, tom. Ier.

Réponse aux difficultés des athées. *Sermon* de Harris, *ibid.*, tom. Ier.

Dieu et sa providence. Frayssinous, 5e et 6e *Confér.*

Le théisme. De Crillon, *Mémoires philosophiques*, ch. XV. — Lenglet du Fresnoy, *Les Réfutations* et la *Vie de Spinosa* tirées de Fénelon, Lami, etc.

Existence de Dieu. Simiane de Pianesse. *La vérité de la religion chrétienne*, ch. I, II.

Spinosa réfuté. Malleville, *La religion naturelle et révélée*, diss. 4e, art. 2. Lami, *Réfutation du spinosisme*. Houteville, *id.*, t. Ier, p. CXCII. Cet auteur cite, comme l'ayant bien réfuté, Bayle lui-même, *Dict. crit.*, verb. *Spinosa*.

Existence et attributs de Dieu. Diroys, *Preuves et préjugés pour la religion chrétienne et catholique*, liv. Ier, ch. I-XII. De la Luzerne, *Dissertation sur l'existence et les attributs de Dieu*. Huber Hayer, *Traité de l'existence de Dieu*. Legrand, *Dissertations sur l'existence de Dieu et sur l'athéisme*.

Contre le panthéisme. Philatéthès, *Démonstration de la faiblesse de l'argument de Spinosa touchant la substance unique*. Poiret, *Fundamenta atheismi eversa, sive Specimen absurditatis atheismi spinosiani*. Wittichius, *Anti-Spinosa*. Jens, *Examen philosophi cum sextæ definit. partis primæ Ethices Ben. Spinosæ*. Cuper, *Atheismi arcana revelata*. Bredenbourg, *Enervatio tract. theol. pol. una cum demonstratione naturam non esse Deum*. Yvon, *L'impiété convaincue*, etc. *Existence de Dieu prouvée par les merveilles de la nature*. Voy. Derham. *Théologie physique, astronomique*, et *des insectes*; Fabricius, *Théologie de l'eau*; Cousin-Despréaux, *Leçons de la nature*; Sturm, *Considérations sur les œuvres de Dieu*; — Bernardin de Saint-Pierre, *Etudes de la nature*; Réaumur, *Mémoires sur les insectes*; Nieuwentyt, *Démonstration de l'existence de Dieu par les merveilles de la nature*; Pluche, *Spectacle de la nature*; Ray, *Existence et sagesse de Dieu*; Paley, *Théologie naturelle*; Bullet, *Existence de Dieu*; *Discours concernant l'existence de Dieu*; Fénelon, *Démonstration de l'existence de Dieu*; Malebranche, *Entretiens entre un Chinois et un athée*; Mauduit, *Traité de la religion contre les athées*. Desdouits, *Le livre de la nature*.

Réfutation de l'athéisme. Holland, *Réflexions philosophiques sur le système de la nature*; Paulian, *Véritable système de la nature*; Camuset, *Pensées sur le théisme*; Reynaud, *Errata de la philosophie de la nature*.

Dieu, ses attributs. Hooke, *Religionis naturalis et revelatæ principia*, pars Ia, sect. Ia-IIIa.

Du panthéisme, *ibidem*, sectio Ia, ann. in arg. 10.

AME.

Sa spiritualité. Bergier, *Traité de la vraie religion*, Ire part., ch. Ier, art. 1.

Sa liberté. *Ibid.*, art. 2.

Son immortalité. *Ibid.*, art. 3.

Sa liberté, son immortalité. Le François, *Examen des faits*, tom. Ier, p. 132-189.

Sa spiritualité, son immortalité. *Démonstrations par un curé flamand*, t. Ier, p. 50-59.

Son immortalité. Deforis, *Préservatif contre l'incrédulité*, p. 150.

Sa liberté. Régnier, *Certitude des principes*, sect. I; *de son immortalité*, sect. VI et t. II.

Sa liberté, son immortalité. La Chambre, *Traité de la religion*, IIe partie, 5e et 6e diss.

Sa spiritualité, sa liberté, son immortalité. Hespelle, *La Théotrescie*, ch. IX.

Sa liberté, sa spiritualité. Gérard, *Le comte de Valmont*, t. Ier, lett. 21 et 24.

Sa spiritualité, son immortalité. Le François, *Preuves de la relig.*, Ire part., tom. Ier, sect. Ier et III. *Id.*, *Suite des preuves*, t. Ier, ch. Ier, et tom. II, Ire part.

Son immortalité. *Deux Sermons* de Clarke, ch. VI-VIII, dans la *Déf. des sav. angl.* Grotius, *de Verit. relig. christ.*, lib. I, c. XXI-XXV.

Sa spiritualité. Hubert-Hayer, *Spiritualité de l'âme*, les deux premiers tomes.

Son immortalité. *Ibid.*, t. III.

Sa liberté. Pluquet, *Réfutation du fatalisme*, les trois tomes.

Sa spiritualité. *L'âme ou le système des matérialistes soumis aux seules lumières de la raison;* l'ouvrage entier.

Sa spiritualité et son immortalité. De Lamotte, *Le curé du Bocage*, p. 73-120. Monet, *Lettres d'une mère*, 4e et 5e lett., t. Ier. — *Lettres sur la religion, par un R. B.*, 2e et 3e lett.

Son existence. Gauchat, *Lettres critiques*, let. 184.

Son immortalité. *Ibid.*, let. 180.

Sa liberté. *Ibid.*, let. 186.

Son immortalité. Mauduit, IIe part., chap. VI-IX.

Sa spiritualité, sa liberté, son immortalité. Frayssinous, 8e, 9e, 10e Conférences.

Son immortalité. De La Luzerne, *Dissert. sur la loi naturelle*, ch. III, entier.

Spirituelle, libre, immortelle. Bailly, *de Religione*, t. Ius, *Quæstiones prævia*. — De Crillon, *Mémoires philos.*, chap. XIV. — Le Cordier, *Essai sur la vraie religion*, p. 33-44. — Malleville, *La religion naturelle et la révélée*, dissert. 2 et 3. — Diroys, *Preuves et préjugés*, liv. Ier, ch. 13 et 15-19. — La Luzerne, *Dissertation sur la spiritualité de l'âme.* — Gastrell, *Preuve morale d'un état futur.* — Pritz, *Dissertation sur l'immortalité de l'âme.* — Grove, *Essai sur la démonstration de l'immatérialité de l'âme*, et *Pensées sur la preuve d'un état futur.* — Tournemine, *Lettre sur l'immortalité de l'âme*, etc. — Astruc, *Dissertation sur l'immatérialité et l'immortalité de l'âme.* — Bailly, *De l'immortalité de l'âme*, le volume entier.

Spirituelle. Bergier, *Examen du matérialisme.* — Blaud, *Physiologie philosophique*, Ier vol.

Immortelle. S. Clarke, *Lettre à Dodwell.* — Cudworh, *Traité de l'immortalité de l'âme.* — Choisy, *Dialogues sur l'immortalité de l'âme.* — Hooke, *de Leg. nat.*, art. 3.

LES MYSTÈRES.

Bergier, Ire part., chap. VII, et IIIe part., chap. VII.

Aymé, *Fond. de la foi*, t. II, p. 257. — *Démonstr. par un curé*, t. Ier, p. 263, et t. III, p. 110. — Hubert-Hayer, *La religion vengée*, t. Ier, p. 337; t. II, lettres 1-9 et les tomes III et IV, en entier, avec les 2 premières lettres du Ve. — Lamare, *La foi justifiée*, les cinq premières propositions. — Deforis, *Préservatif contre l'incrédulité*, ch. XII; *ibid.*, p. 383-91. — Duvoisin, *Démonstr. évang.*, p. 270-287. — Abbadie, t. II, IVe sect., 8e et 9e tabl. — La Chambre, *Traité de la relig.*, 7e diss. — Lami, *L'incrédule ramené*, entr. 3, n. 3-7. — Hespelle, *La Théotrescie*, t. II, ch. XXV. — Gérard, t. II, lettre 31. — Jamin, *Pensées*, ch. XII. — Le François, *Preuves de la religion*, IVe part., t. III, sect, Ire. — *Sermon* de Stanhope, IIe part., dans la *Défense des sav. ang.* — Bergier, *Apologie de la religion*, t. Ier, ch. VII et VIII. — Pey, *Vérité de la religion chrétienne*, t. II, chap. XI. — Duguet, *Principes*, t. III, IVe partie, chap. VII. — De Montazet, *Instr. pastor.*, IIe part., n. 32-33. — Bardou, *L'esprit des Apol.*, IIe part., ch. Ier, sect VI. — Gauchat, *Lettres critiques*, lett. 103-108; lett. 173 et 174. — Mauduit, IIe part., chap. III-V et XII-XXI. — Frayssinous, *Conférences sur la rel.*, t. III, p. 1-32. — De Crillon, *Mémoires philos.*, ch. XVII. — Le Cordier, *Essai sur la vraie religion*, p. 189-236. — Simiane, *Vérité de la religion chrétienne*, chap. VII. — Diroys, *Preuves et préjugés*, liv. V, IIIe part., ch. II-IV. — *Annales de philos. chrétienne*, tom. VIII, p. 172. *Les mystères de la nature et les mystères de la religion.*

BIEN ET MAL.

Bergier, Ire partie, chap. VIII.

La plupart des apologistes disent qu'il existe une distinction essentielle entre le bien et le mal, indépendante de la volonté divine. Bergier paraît différer.

Régnier, *Certitude des preuves*, tom. Ier, IIe sect. — La Chambre, *Traité de la Religion*, IIe part., Ire diss. — Gérard, tome Ier, lett. 21. — Le François, *Preuves*, Ire part., t. Ier, sect. IV. — *Second sermon* de Clarke, chap. I-V, dans la *Défense des sav. ang.* — *Lettres sur la religion par un R. B.*, 4e lett. — Aymé, *Les principes de la religion naturelle et de la foi*, t. Ier, ch. Ier. — Gauchat, *Lettres critiques*, let. 100e. — Frayssinous, 9e *Confér.* — La Luzerne, *Dissert. sur la loi nat. et la révélat.*, chap. II, art. Ier. — La Hogue, pars Ia, cap. I. — Bailly, tom. Ius, Ia pars, c. II. — Malleville, *La religion naturelle et la révélée*, dissert. première. — Hooke, *De lege naturali*, art. 2, propos. 2.

TOLÉRANCE.

Bergier, Ire part., chap. VIII, art. 4. et IIIe part., chap. VII, art. 4.

Gauchat. *Lettres critiques*, let. 122; *Ibid.*, tom. XIII et XIV, en entier, et le XVe vol., p. 1-66. — Frayssinous, tom. III, p. 173-200. — Bailly, chap. XVI, IIe part. — *Censure de l'Emile*, n. L. — Duvoisin-Muzzarelli. — Cruice, *Vie de Mgr Affre.*

RÉVÉLATION.

Sa nécessité. Bergier, Ire part., ch. 12. Ses caractères, IIe part., chap. Ier.

Sa nécessité. Aymé. *Fondements de la foi*, t. Ier, p. 95-108. — Leland, *Démonstr.*, les quatre admirables vol. — Le François, *Examen des faits*, tom. Ier, chap. Ier. — *Démonstration par un curé flamand*, t. Ier, p. 82. — Régnier, *Cert. des principes*, t. II, p. 1-130. — Gérard, *Le comte de Valmont*, tome II, let. 27 et 28. — Jamin, *Pensées*, chap. IV. — Le François, *Preuves*, Ire part., t. Ier, sect. V. — Second *sermon* de Clarke, ch. IX-XI, dans la *Défense des sav. angl.* — *Ibid.*, *sermon* de Burnet, chap. VII-IX. — *Ibid.*, tome VI, premier et deuxième *sermons* de Berriman. — Duguet,

Principes de la foi, tome Ier, chap. IV. — De Montazet, *Instr. pastor.*, IIe part., n. 1. — Monet, *Lettres d'une mère*, tome II, 2e let. — *Lettres sur la religion, par un R. B.*, 5e let. — Guyon, *Bibliothèque ecclésiast.*, tom. Ier, *Première Instruction*, n. 111. — Gauchat, *Lettres critiques*, let. 49, p. 144. — Le Cordier, *Essai sur la vraie religion*, p. 300.

Ses caractères. Le François, *Examen des faits*, t. Ier, ch. Ier.

Son utilité, ses caractères. Vernet, *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, t. Ier et II, tout entiers.

Sa nécessité et son utilité. La Chambre, *Traité de la religion*, IIe part., 8e diss.

Sa possibilité et sa nécessité. Hespelle, *la Théotrescie*, t. Ier, ch. XIII.

Ses caractères. Gérard, t. II, let. 35.

Son utilité. Le François, *Suite des preuves*, t. III, p. 1-36. Affre, *Introduction*.

Son utilité vengée. Bergier, *Apologie du christianisme*, t. Ier, ch. V.

Son histoire. Aymé, *Principes de la relig. nat. et de la foi*, t. Ier, ch. IV, V, VIII, IX, et t. II, ch. XIII. — Beauzée, *Preuves de la religion*, ch. II et III.

Sa possibilité, son utilité, sa nécessité. Gauchat, let. 101. — La Luzerne, *Dissert. sur la révélation entière*.

Son utilité, sa possibilité. Mgr Bouvier. *De vera relig.*, pars Ia, c. II, et p. IIa, c. I.

Ses caractères. *Ibid.*, cap. III.

Sa nécessité, sa possibilité, ses caractères. La Hogue, pars IIa, c. I-III.

Sa possibilité, son utilité, sa nécessité, ses caractères. Tuvache, p. IIa, quæst. 1-3.

Sa possibilité, etc., et son existence. Bailly, IIa pars, c. I-III.

Son histoire. De Crillon, ch. XVIII-XX.

Sa nécessité et son existence. Riambourg, *Rationalisme et tradition*, Ire part., *Prélim.*

Sa nécessité et ses caractères. Diroys, *Preuves et préjugés*, liv. Ier, ch. II-XI.

Nécessité de la révélation chrétienne. Riambourg, *l'Ecole d'Athènes*, édit. Migne.

Son utilité, sa possibilité, sa recherche, ses caractères. Hooke, *De relig.*, Dissert. 1a-2a.

Préjugés en sa faveur. Hooke, *Principia relig. revel.*, t. III.

Son histoire. *Ibid.*, t. II.

Son histoire et celle de ses ennemis. Valsecchi, *De fundam. relig.*, lib. I. cap. I.

Sa nécessité. *Idem, ibid.*, lib. II, cap. 1 et seqq. — Plantier, *Conférences de N.-D.*

Sa possibilité, sa nécessité, ses caractères. *Censure de l'Emile*, n. 11-33.

MIRACLES.

Bergier, IIe part., ch. Ier, art. Ier.

Démonstration par un curé, t. Ier, p. 20. — Delamare, *La foi just.*, 8e prop. — Duvoisin, *Démonst. évangél.*, p. 10-24. — La Chambre, *Traité de la relig.*, IIIe part., 3e diss. et 4e diss., art. 5. — Hespelle, *La Théot.*, t. II, ch. XXIII. — Jamin, *Pensées théolog.*, ch. XVI. — Le François, *Suite des preuves*, t. III, sect. I, ch. I. — Second *Sermon* de Clarke, ch. XIX, n. 22 et 23, dans la *Défense des savants angl.* — *Ibid.*, *Sermon* de Long, IVe sect., t. V. — Bergier, *Apol. de la relig.*, tom. Ier, ch. Ier, art. I, parag. 11 et 12. — Pascal, *Pensées*, ch. 27. — Hay, *Doctrine de l'Ecrit.*, les trois tomes. — La Luzerne, *Dissert. sur la relig.*, t. II, 2e *Diss.*, Ire partie. — Gauchat, *Lettres critiques*, lett. 94, p. 212-237. — Mauduit, IIe part., ch. II. — Frayssinous, tom. Ier, p. 387. — Mgr Bouvier, pars IIa, cap. III, art. 1. — La Hogue, pars IIa, cap. III, art. 1. — Tuvache, pars IIa, quæst. 3, c. I. — Bailly, pars IIa, c. V-VII. — Malleville, *La religion naturelle révélée*, diss. 7. — Houteville, t. Ier, ch. VI. — Hooke, dissert. 2, cap. I. — *Censure de l'Emile*, n. 34.

PROPHÉTIES.

Bergier, IIe part., ch. Ier, art. 2.

Sherlock, *De l'usage et des fins de la proph.* — *Démonst. par un curé*, tom. Ier, p. 180. — Deforis, *Préservatif*, ch. V. — *Réponse aux objections contre les prophéties.* — La Chambre, *Traité de la religion*, IIIe part., 2e dissert. — Hespelle, t. II, ch. XVIII. — Jamin, *Pensées*, pag. 331. — François, *Suite des preuves*, tom. III, sect. 1, ch. II. — Second *Sermon* de Clarke, ch. XXI-XXII. — *Sermon* de Whiston, dans la *Défense des savants anglais*, t. III. — Bergier, *Certitude des preuves*, IIe part., ch. XII, § 2. — Bergier, *Apol.*, t. I, cap. VI, art. 2. — Gauchat, *Lett.* 96. — Bouvier, pars IIa, cap. III, art. 2. — La Hogue, pars IIa, cap. III, art. 2. — Tuvache, pars IIa, quæst. 3, cap. II. — Bailly, pars IIa, cap. VIII. — Malleville, *Dissert.* 14, art. 5-7, et *Dissert.* 15. — Houteville, t. II, ch. I-II. — Hooke, *Dissert.* 2, cap. II. — *Censure de l'Emile*, n. 38. — Hengstenberg, *Christologie*.

ANCIEN TESTAMENT.

Son authenticité et son intégrité. Bergier, IIe part., ch. II. Sa vérité, ch. III, IIe partie.

Son authenticité, son intégrité et sa vérité. Janssens, *Hermén.*, les deux prem. vol. de la trad.

Son authenticité et sa divinité. Aymé, *Fond. de la foi*, t. I, p. 117-173. — Le François, *Exam. des faits*, t. Ier, ch. III-VII.

Son authenticité, son intégrité. *Démonst. par un curé*, t. Ier, p. 109.

Sa divinité, *Ibid.*, 173. Sa vérité. Delamare, VIIe prop. — André, *Moïse révélateur*.

Son authenticité et sa véridicité défendues par Clémence. L'ouvrage entier.

Authenticité, vérité, inspirat. du Pentateuque. Duvoisin, *Autor. des livres de Moïse*. — Hespelle, *La Théot.*, t. Ier, ch. XV. — Gérard, t. II, lett. 35. — Le François, *Preuves de la relig.*, t. Ier de la IIe part. entier.

Antiquité et vér. du Pentat. Grotius, *de Vera relig.*, lib. I, c. XIV-XVI.

La vérité de l'Anc. Test. vengée, Bergier, *Cert. des preuv.*, IIe part., ch. XI, art. 1 et 9; *Id.*, *Apol.*, t. Ier, ch. II et X, art. 1.

Son authenticité et sa vérité. Pey, *Vérité de la relig.*, ch. II. — Pascal, ch. XI. — Dubois Delacour, *Discours sur les preuves des liv. de Moïse*, à la fin de *Pascal*, édit. de 1734.

Vérité de l'Anc. Test. Bullet, *Rép. crit.*, t. Ier, p. 1-288; t. II, p. 1-237; t. III, p. 1-99. — Moïse, *Suite des Rép.*, p. 1-94.

Son antiquité, sa vérité, son auth. Duguet,

Principes de la foi, t. Ier, sec. part., ch. Ier.

Son authenticité, son inspiration. De Montazet, IIe part., n. 3-5.

Sa vérité, son authent., son intégrité. Duclot *Bible vengée*, *Notes sur l'Anc. Test.* — Le Masson des Granges, *Le philosophe moderne*, IIe part., p. 139-152. — Monet, *Lett. d'une mère*, IIe tom., 6e-7e lett. — *Lett. sur la relig.*, *par un R. B.*, 6e lett. — *Principes de la religion naturelle et de la foi*, ch. VII.

Son authenticité, sa vérité, son inspiration. Bardou, l'*Esprit des apologistes*, Ire part. — Guyon, *Biblioth. ecclésiast.*, t. Ier, Ire instruct., n. 4-7. — Beauzée, *Preuves de la religion*, ch. IV, n. 1. — Frayssinous, t. II, pag. 1-72.

Authenticité, intégrité et vérité du Pentateuque et de l'Ancien Testament. Bouvier, pars IIIa, cap. II. — La Hogue, pars IIIa, c. I-II, art. 1, prop. 1a. — Tuvache, pars IVa, c. I-IV. — Bailly, pars IIa, cap. IX.

Vérité de la Genèse. Lambert, *La sainteté et la vérité du Christianisme vengées des blasphèmes de Dupuis*, c. IV-VI.

Authenticité, inspir., intégrité de l'Ancien Testament. Le Cordier, *Essai sur la vraie religion*, pag. 70. — Guyon, *Suite de l'Oracle*, ch. XIII-XIV.

Son antiquité. Malleville, *La religion naturelle et la révélée*, dissert. 14.

Authent. du Pentateuque. Chais, *Préface de la Bible*, t. Ier, p. CXXXIX. — Ceillier, *Suite des aut. ecclés.*, t. Ier, ch. Ier, art. 2.

Antiq. et insp. du Pentateuque. Houteville, t. II. — Hengstenberg, *Auth. du Pent.*

Sa supériorité sur les livres pseudo-sacrés. Riambourg, *Rationalisme et Tradition*, édit. Migne, Ire part., § 1. — André, *Moïse*.

Sa vérité, son intégr. Diroys, liv. II, ch. XVIII-XXI.

Auth., inspir. de l'Anc. Testament. Huet, *Démonst.*, prop. IV. — *Id.*, *Epil.*, prop. IX.

Date, authenticité, intégrité de Daniel et du Pentateuque. De la Marne, ch. X, pag. 90-140.

Crédibilité du Pent. *Ibid.*, p. 140-155.

Authenticité et intégrité du Pentat. Hooke, *Religion révélée*, Ire partie, art. 1. — F. Ranke, *Du Pentateuque*.

LOI MOSAIQUE.

Sa divinité. Bergier, IIe part., ch. IV, art. 1-2. Vengée et expliquée, chap. V.

Sa divinité. Aymé, *Fondements de la foi*, I, 176-189. — *Démonst. par un curé*, t. Ier, p. 217.

Défendue. Guénée, *Lettres de quelques juifs*.

Sa divinité. Deforis, *Préservatif*, ch. III-IV. — Abbadie, 3e sect., t. Ier, ch. I-XX. — La Chambre, *Traité*, Ve diss.

Expliquée et défendue. Hespelle, *La Théot.*, ch. 19, t. II.

Prouvée par les miracles, Bergier. *Apol.*, t. Ier, ch. VI, art. 1, p. 1-2. Prouvée par les prophéties et par d'autres considérations. Pey, *Vérité de la relig.*, t. Ier, ch. III. — Duguet, *Princ.*, t. Ier, IIe part., ch. III, VI et VII.

Prouvée par les miracles et les prophéties. Montazet, IIe part., n. 6-9. — Monet, 13e et 19e lett., t. II.

Vengée des sophismes de Voltaire, Monet, t. III, 23e et 29e lett.

Prouvée par les faits. *Lettres par un R. B.*, 7e et 8e lett.

Son esprit. Bardou, Ire part., sect. 4.

Conforme à la raison, — divine. Beauzée, ch. IV, n. 1-4. — Mgr Bouvier, pars IIIa, c. II. — Tuvache, pars IVa, quæst. 2.

Expliquée *Ibid.*, quæst. 4. La Hogue, pars IIIa, c. II.

Divine. Bailly, *De religione* (en 2 vol.), pars IIa, c. IX, prop. 7a. — Lambert, contre Dupuis, ch. III.

Expliquée et vengée. Guyon, *Suite de l'Oracle*, ch. XV-XVIII.

Sa sainteté. Roussel, *Principes de la relig.*, IIe part.

Sa divinité prouvée par les prophéties. Le Franc, *L'incrédulité convaincue par les prophéties*, Ire part. — Roselly, *Le Christ, les prophéties*. — Keith, *Evidence des prophéties*. Huet, prop. V-VI. — Par les miracles. Diroys, ch. XVI-XVII. — Prouvée par la conviction des Juifs, les miracles, les prophéties et l'excellence de la législation mosaïque. Hooke, *Relig. revel. principia*, pars Ia, art. 2, 3, 4.

LE MESSIE
OU L'ABROGATION DE LA LOI MOSAÏQUE.

Prédit. Bergier, IIe part., ch. VII, art. 2. Est Jésus-Christ, art. 3. — Perrone, *De Incarnat.*

Promis et venu, est Jésus-Christ; accomplissement des prophéties en Jésus-Christ. Aymé, *Fondements de la foi*, t. Ier, 193-277. — Le François, *Examen*, t. II, ch. X-XII. — *Démonst. par un curé*, t. Ier, 219-221. — Abbadie, t. Ier, IVe s., ch. I-XVI. — La Chambre, *Traité*, IIIe partie et 7e dissert. — Le François, *Preuves*, t. II, IIe partie, sect. 1, ch. II-III.

Est le Christ des chrétiens, et les Juifs doivent le reconnaître. *Sermon* de Kidder, dans la *Défense des savants anglais*, t. Ier. — *Sermon* de Stanhope, Ire partie, sect. 15, *ibid.*, t. II.

Figuré, est Jésus-Christ. *Sermons*, 19-15 de Berriman, *ibid.*, t. VI. Promis; est Jésus-Christ. Pey, *Vérité de la religion*, t. II, ch. XIX.

Devait abroger l'ancienne loi, figuré, venu, est Jésus-Christ. Duguet, *Principes*, t. Ier, IIe part., ch. VIII-XXVI, et t. II, IIIe part., ch. I-II.

Promis, est Jésus-Christ. De Montazet, IIe partie, n. 9-19 et 25.

Prédit, figuré, est Jésus-Christ. Monet, *Lett. d'une mère*, t. II, lett. 33-37.

Prédit, est Jésus-Christ. Hengstenberg, *Christologie de l'Anc. Testament*.

Prédit par Isaïe. Drach, 3e lettre, et *Harmonie*.

Promis et venu. *Principes de la religion naturelle et de la foi*, t. II, ch. XIV.

Accompliss. des prophéties en Jésus-Christ. Huet, *Parallélisme de l'Anc. et du Nouv. Testament*. — Bardou, IIe part., ch. Ier, sect. 2e.

Figuré, prédit, est Jésus-Christ. Guyon, *Biblioth.*, t. III et IV entiers. — Beauzée, ch. IV, n. 5 et 6.

Promis, venu, est Jésus-Christ. Duplessis-Mornay, *Vérité de la relig.*, ch. XXVIII-XXX. — Frayssinous, t. II, p. 319. — Bouvier, pars IIIa, c. III. — Tuvache, p. 5, *Dissert. præv.* — Bailly, pars IIa, c. XIII-XIV.

Promis, est Jésus-Christ. Roussel, *Princ. de la relig.*, IIIe part., ch. Ier. — Houteville, t. Ier, ch. VI-XVI. — Diroys, liv. V, IIe et IIIe part., ch Ier.

Prédit. Huet, *Démonst.*, prop. 7, 8 et 9. — Hooke, *Relig. revel.*, pars I^a, art. 5, arg. 2.

NOUVEAU TESTAMENT.

Son authenticité. Bergier. IIIe part., ch. 1er. Sa vérité, chap. 2.

Son authenticité, sa vérité, son intégrité, sa divinité. Aymé. *Fondements de la foi*, t. Ier, 345-394. Le François, *Examen*, t. II, ch. 8-9.

Son auth., sa div., son intégrité. *Démontré par un curé*, t. Ier, 266. — Addison, *De la relig. chr.*, t. II, n. 13.

Sa vérité prouvée par des témoignages extrinsèques. *Idem*, t. Ier.

Son authent. Verner, t. III; Duvoisin, *Dem.*, 24-52; Gérard, t. III, let. 45.

Son auth. Hug, *Introduction au Nouveau-Testament.*

Son authenticité, sa divinité, son intégrité, sa vérité. Abbadie, t. II, 2e sect., ch. 1-4, et ch. 13. — Duvoisin, *Autorité du Nouv. Test.* —Le François, *Preuves*, t. II, p. 2, sect. 2, ch. 1-7. — Id., *Suite des preuves*, t. III, sect. 2, chap. 1er, 2 et 3. — Grotius, lib. III. — Bergier, *Certitude*, Ire part., ch. 1-2.

Sa vérité et son authent. Bergier, *Apol.*, t. Ier, chap. x, art. 2. — Pey, *Vérité de la relig.*, t. Ier, chap. IV. — Bullet, *Répons. crit.*, t. Ier, p. 288-552; t. II, p. 337-523, et t. III, passim. — Moïse, *Suite des Réponses*, p. 202-380. — Duguet, *Princ. de la foi*, t. II, IIIe partie, ch. 3-7.

Sa vérité, son intégrité, sa divinité. De Montazet, *Instr. past.*, IIe part., n. 20-24.

Son authent., sa verité. *Lettres sur la relig.*, *par un R. B.*, 10e et 11e lettres.—*Princip. de la relig. nat. et de la foi*, t. Ier, ch. 10, 11, 12.— La Luzerne, *Dissert.*, t. Ier, 1re dissert. entière.

Sa notoriété et son orthodoxie. Bardou, IIe part., ch. Ier, sect 1re.

Son auth., sa vérité, son intégr., son inspir. Guyon, *Bibliot. ecclés.*, t. Ier, 1re inst. n. 9-12.— Gauchat, lett. 92, n. 154 et 188. — De Trévern, *Disc.*, 4e-6e disc.— Frayssinous, t. II, p. 98-160. — Mgr Bouvier, pars IV^a, c. 1.—La Hogue, pars IV^a, c. 1.—Bailly, pars II^a, c. 15, prop. 2-5.— Tuvache, pars V^a, quæst. 1^a, c. 1-3.—Lambert contre Dupuis, c. 8-10.

Son auth. et son intégr. Le Cordier, *Essai*, n. 82. — Malleville, dissert. x.

Sa vérité, sa divinité. Roussel, *Principes*, IIIe part., ch. 3. — Houteville, t. Ier, ch. 8-12.

Son auth., sa vérité et son intégr. Diroys, liv. IV, ch. 2-4. — Huet, *Dém.*, p. 1-3. — Duclot, *Notes sur le Nouv. Test.* — Janssens, t. III de la trad. — Cellérier, *Origine authentique et divine du Nouv. Test.*

Sa date, son authenticité, son intégrité, sa crédibilité. De la Marne, chap. x, p. 25-90.

CHRISTIANISME.

Ses preuves de fait ou extrinsèques. Bergier, IIIe part., chap. III, IV et V.

Prouvé par les miracles de Jésus-Christ et par ceux des apôtres. Duguet, t. II, IIIe part., chap. 8-20, et t. III, IIIe part., c. 21-29.

Par son établissement. *Ibid.*, IVe part., c. 1-4.

Prouvé par les miracles de Jésus-Christ, des apôtres, par les prophéties et son établiss. De Montazet, IIe part., n. 24-31.

Prouvé par son établiss., les miracles et les prophéties. Le Masson, *Le phil. mod.*, IIe partie entière.

Prouvé par les prophéties, les miracles. De la Motte, *Curé du Boc.*, 169.

Prouvé par l'anal. des Test., par les proph., les figures de l'anc. loi, les miracles de Jésus-Christ et des apôtres, etc. Monet, t. II, 33e-46e lettres. Gaume, *Catéchisme de persévérance.*

Prouvé par les miracles, les proph., son établiss. et l'état prés. des Juifs. *Lettres sur la relig. par un R. B.* 12e-14e lettres.

Prouvé par les prophéties. *Principes de la rel. et de la foi*, t. II, ch. 14. — Huet, *Parallélisme des deux Testaments.*

Par les miracles. La Luzerne, *Dissert.*, t. II, 2e diss., 2e part.

Par les miracles perpétués dans le Christ. *Ibid.*, t. III, 2e diss., ch. 3.

Par sa propag., t. IV, 3e dissert.

Par les prophéties et les miracles. Bardou, IIe part., sect. III-V.

Prouvé sommairement. Pey, *Le philosophe catéchiste*, VIIe entr.

Par les proph., les mir. Beauzée, c. IV, n. 6-8.

Par les faits évangéliques. Gauchat, *Lett. crit.*, let. 93 et 95.

Par les proph. *Ibid.*, lett. 96 et 97.

Par son établiss. *Ibid.*, lett. 98.

Prouvé par la divinité de son Auteur. Duplessis-Mornay, 33-34.

Prouvé par son existence actuelle. De Trévern, *Disc.*, 9e disc.

Prouvé par les miracles évangéliques, par sa propagation, par le courage de ses martyrs. Frayssinous, t. II, p. 131-265.

Prouvé par ses grands hommes. Frayssinous, t. III, p. 223-233, et *Biographie des croyants célèbres.*

Prouvé par les proph. de l'Anc. Test. accomplies, par l'anal. des deux testam., par la similitude des miracles qui prouvent les deux révélations, par l'état des Juifs, les prophéties du Christ, les miracles de Jésus-Christ, des apôtres, sa propagation, ses martyrs. Mgr Bouvier, pars IV^a, c. 2 (1). — La Hogue, pars IV^a, c. 2-4. — Tuvache, pars V^a, quæst. 2^a.—Bailly, pars II^a, cap. 15.—Prouvé par les faits. Le Cordier, p. 68.

Tellement prouvé qu'on ne peut ne pas être chrétien. Simiane, *Vérit. de la religion*, ch. 8.

Prouvé par les martyrs et l'état des Juifs. Malleville, *la Religion naturelle*, disc. 12-13.

Prouvé par les prophéties contre les interprètes rationalistes. Baltus, *La religion chrétienne prouvée par les prophéties et les miracles.*— Houteville, les deux volumes.

Par son établiss. Bullet, *Hist. de l'établ. du Christ.*

Par les prophéties. Le Franc, *L'incréd. converti par les prophéties*, IIe part.

(1) Les traités de Bailly et de Mgr Bouvier cités dans cet *Indicateur* forment des ouvrages séparés de leurs Théologies.

Prouvé par son établ., par sa conservation, etc. Aymé. *Fondem. de la foi*, t. II, p. 293-478.

Ses preuves. Le François, *Examen*, t. Ier, chap. 2, et t. II, IIe part., chap. 1-4.

Prouvé par son établiss. *Ibid.*, tome III, chap. 5 et 6.

Ses services. *Ibid.*, chap. 9-10.

Prouvé par le miracle des langues. Rulié, *La religion prouvée par un seul fait.*

Prouvé par les miracles. *Démonst. par un curé*, t. Ier, p. 279-308.

Prouvé par son établiss. *Ibid.*, t. II, p. 177.

Par la conviction de ceux qui l'embrassèrent, Addison, t. Ier, sect. IV.

Par le caractère de ses fondateurs. Vernet, tome III, liv. V.

Par les miracles. *Ibid.*, t. V, entier. — Deforis, *Préservatif*, p. 373.

Par les témoignages étrangers. Colonia, *La Religion chrétienne autorisée par le témoignage des auteurs païens*, les 2 vol.

Par les miracles. Régnier, *Certitude des principes*, t. III, p. 131-432, et t. IV, p. 1-578.

Par les proph., *Ibid.*, p. 578-674.

Défendu contre les objections. *Ibid.*, t. VI. p. 1-330.

Défendu de nouv. par les proph. *Ibid.*, t. V, p. 1-346.

Par son établiss. *Ibid.*, 347-492. — Duvoisin, *Démonstr.* 101.

Par les miracles de Jésus-Christ et des apôtres. Duvoisin, *Ibid.*, 97-132 et 162-181.

Vengé des objections, *Ibid.*, 214-270.

Prouvé par le témoignage de ses prédicateurs. Abbadie, t. II, IIe sect., chap. 1-4.

Par les proph., par son établ. et par les faits évangéliques. Abbadie, t. II, sect. II, ch. I-XIII, et IIIe sect. entière. — La Chambre, *Traité*, etc., IIIe part., 7e dist., ch. 1-5.

Par les miracles de Jésus-Christ, ceux des apôtres, les aveux des Juifs, les proph. Duvoisin, *Autor. du Nouv. Test.*, ch. 20-25.

Par l'enchaînement admirable des faits. Gérard, t. III, lett. 45.

Prouvé par les miracles de Jésus-Christ. Le François, t. II, sect. II, ch. 4-8, et par les proph. de Jésus-Christ et par les miracles faits en son nom. *Ibid.*, tom. II, part. IIe, sect. IV, entière.

Par les miracles, les prophéties, les témoignages, la tradition. *Sermon* de Stanhope, Ire part., dans la *Déf. des sav. angl.*, t. II.

Par les miracles. 2e *sermon* de Clarke, ch. 18, 20-24.

Par ses différentes preuves, 3e, 4e et 5e *sermons* de Woodward, par les miracles et les proph. *Sermon* de J. Leng. IVe part., dans la *Déf. des sav. angl.*

Par les miracles et sa propagat. Grotius, *de Ver. rel.*, lib. I, cap. 1-7, 18-19.

Par les miracles et l'empire sur les démons. Bergier, *Certit.*, ch. 3-5, Ire partie.

Par son établ., *Ibid.*, IIe partie, ch. 7.

Par la vérité des témoignages et par son établiss. Bergier, *Apol.*, t. Ier, chap. 3, p. 5-9-13-17.

Par les mir., t. Ier, ch. 6, art. 1.

Par les miracles. Pey. *Vérité de la rel.*, t. Ier, ch. 6.

Par son établiss. et par les miracles perpétués dans l'Eglise. *Idem*, t. II, chap. 7.

Par les miracles et son établiss. *Ibid.*, t. II, chap. 10, art. 2-4.

Par les proph., art. 5.

Prouvé par différentes considérations. Pascal, ch. 15-16, par le miracle de Migné, Vrindt, *La croix de Migné*, et M. de la Marne (1), *La Religion constatée*, tom. II, ch. 13, et *Voyage à Migné*, les deux tomes.

RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Dernière preuve de fait du Christianisme. Bergier, IIIe partie, chap. IV, art. 2.

Aymé, *Fondem. de la foi*, t. II, 48-156. — Sherlock, *Les témoins de la résurrection*, le vol. — Gilb. West, *Observations sur la résurrect.* — Duvoisin, *Démonst.*, 132-162. — Abbadie, t. II, sect. III, ch. III. — Hespelle, t. II, chap. XXIII. — Le François, *Preuves*, part. II, tom. II, sect. II, ch. VIII. — Grotius, lib. II, cap. VI-X. — Bergier, *Apol.*, t. Ier, ch. VI, art. 1, § 10. — Pey, *Vérité de la relig.*, t. Ier, ch. VI, art. 2 et 3; t. II, chap. X, art. 5. — Duguet, tom. II, IIIe partie, chap. VIII-XV. — De Montazet, IIe part., n. 26-27. — La Luzerne, *Dissert.*, t. III, 3e diss., IIe chap. — Bardou, IIe partie, chap. Ier, sect. V. — Guyon, *Biblioth.*, t. IV, n. 82-85. — Frayssinous, t. II, p. 160-192. — Olavidè, *Triomphe de l'Evangile*, lett. 9e — Mgr Bouvier, pars IV, c. II, art. 2. § 3. — La Hogue, p. IV, cap. II, art. 2. — Tuvache, p. V, quæst. 2, arg. 1, n. 6. — Bailly, pars II, cap. XV, prop. 6, arg. 4. — Jean Le Clerc, lett. 1re, à la suite de *l'Incrédulité*. — Diroys, liv. IV, ch. V. — Ditton, *La religion prouvée par la résurrection.* — Holklau, *Succincta diatriba de Resurrectione.* — Goldhagen, *Introd. in sac. Script.*, s. Ia, q. 6a. — Thomas Cerboni, *Theol. revel.*, t. II, lib. III. — Grég. Simon, t. III, *de Religione.*

CHRISTIANISME.

Ses preuves intrinsèques, ou Excellence de son dogme, de sa morale et de son culte. Bergier, IIIe part., chap. III, art. 1, et IIIe part., chap. VII.

Sa perfection. Aymé, *Fondements de la foi*, t. Ier, p. 463. *Démonstr. par un curé*, t. Ier, p. 258.

Sa perfection par rapport aux Etats. Hayer, *La relig. vengée*, t. XI, lett. 8-18.

Morale de l'Evangile vengée. Delamare, VIe prop. — Chassay, *La pureté du cœur.*

Excellence de sa doctrine. Vernet, t. IV.

Excellence de ses institutions positives. Duvoisin, *Démonstr.*, p. 87.

Sa perfection absolue. Abbadie, t. II, IVe sect. entière.

Excellence de sa morale et de ses institutions. Hespelle, *la Théotr.*, ch. 26-29.

Sa beauté. Gérard, t. III, lett. 4. — Chassay, *Manuel.*

Evidence de la morale chrétienne. Le François, *Preuves*, part. IVe, sect. II du t. III, entière. — Pey, *La loi de nature perfectionnée*, le vol.

(1) Cet auteur s'est écarté de l'orthodoxie dans quelques-uns de ses livres.

Crédibilité intrinsèque du Christianisme. *Sermon* de Bradfort, dans la *Déf. des sav. anglais*, t. II.

Convenance du Christianisme par rapport à Dieu et à l'humanité. *Sermon de* Stanhope, IIIe part., dans la *Déf. des sav. angl.*, t. II.

Son accord complet avec les lumières de la raison. 2e *sermon* de Clarke, chap. XII et XVII. — Lord Jenyns, *Evidence intrinsèque du Christian.* — Erskine, *Réflexions sur l'évidence intrinsèque du Christianisme.*

Grandeur de l'idée de la rédemption. *Sermon* de Turner, dans la *Défense des sav. angl.*, t. III.

Convenance et heureux effets des sacrements de l'Eucharistie et de la Pénitence. Gerbet, *Consid. sur le dogme générateur*, et *Cours d'intr. à l'étude des vér. chrét.*, dans *l'Université catholique.*

Supériorité de la morale chrétienne. Grotius, lib. II, cap. XI-XVI.

Supériorité de la doctrine du Christianisme. Bergier, *Certitude*, IIe part., chap. IX et X.

Justifiée. Bergier, *Apol. du Christian.*, tom. II, chap. IV; *ibid.*, ch. IX; *ibid.*, tom. II, p. 1-289.

Evidence de sa doctrine. Pey, *Vérité de la relig.*, t. Ier, chap. V, art. 2; t. II, chap. X, art. 1, et art. 5. — Pascal. *Pensées*, chap. III-VII et XX.

Sa morale supérieure à toute autre. Bautain, *la Morale de l'Evangile comparée avec celle des philosophes.*

Excellence du Christianisme. Duguet, *Princ. de la foi*, t. III, IVe part., ch. V et VII.

Evidence intrinsèque de la Rédemption et de la doctrine chrét. De Montazet, IIe part., n. 34-50.

Excellence et sublimité du dogme de l'Incarnation. Frayssinous, t. III, p. 291-319.

Autorité du Christianisme raisonnable. Le Masson Desgranges, Ve part., p. 401-414.

Son évidence intrinsèque. Monet, t. Ier, lett. 7e-33e. Vengée. *Ibid.*, t. III, 26e lettre.

Son évidence. *Lettres sur la religion, par un R. B.*, 9e lettre. — La Luzerne, *Instruction sur l'excellence de la religion*, le volume. — Bardou, IIIe part. entière. — Gauchat, lett. 102 et 146.

Ses bienfaits. De Trévern, 2e et 3e disc.

Excellence de sa morale et de son culte. Frayssinous, t. III, pag. 32-87. — Vengée, p. 87.

Son utilité et celle de son sacerdoce pour la société. Frayssinous, t. III, p. 359 et 414.

Utilité et bienfaits de son sacerdoce. Rubichon, *Influence du clergé.*

Excellence du Christianisme. Mgr Bouvier, pars IV, cap. II, art. 2, § 4. — Hearn, *Principes fondamentaux de la religion chrétienne.* — Tuvache, pars Va, quæst. 3a. — Bailly, pars IIa, cap. XV, arg. 11. — La Hogue, pars IVa, cap. IV, art. 1. — Le Cordier, IIe partie. — Bellet, *Les droits de la religion*, Ier disc. — Roussel, *Princ. de la relig.*, 243. — Diroys, liv. IIIe entier et liv. Ve, Ire part., chap. VIII-XVI,

Vengée des calomnies de Dupuis. Lambert, *La sainteté du Christianisme*, ch. XVIII-XX.

LE CHRIST.

Excellence de son caractère moral. Bergier, IIIe part., chap. III, art. 2.

Aymé, *Fondements de la foi*, t. Ier, pag. 411. Vernet, t. III, liv. V. — Duvoisin, *Démonstr.* 52-78. — Abbadie, t. II, sect. 2, chap. VIII. — Hespelle, *La Théol.*, t. II, chap. XXI. — Grotius, lib. II, chap. XVIII. — Bergier, *Apol.*, t. Ier, chap. III, § 1-4. — Pey, *Vérité de la relig.*, t. Ier, chap. V, art. 1. — Pascal, chap. XIV. — *Lett. par un R. B.*, 14e lett.

Bienfaiteur du monde, Frayssinous, t. II, p. 265-290. — Bailly, pars IIa, c. 15, p. VI, arg. 10. — Tuvache, pars Va, quæst. 2a, arg. 4, n. 1. — De la Marne, t. II, pag. 335, chap. XV.

CATHOLICISME.

Bergier, IIIe partie, chap. VIII. Ce chapitre forme la liaison nécessaire entre les apologistes chrétiens et les controversistes de l'Eglise catholique. Nous n'indiquons ici aucun controversiste, mais simplement ceux des apologistes qui ont cru devoir terminer le traité de la religion en menant leurs lecteurs jusqu'au sein du Catholicisme.

Son autorité divine. Aymé, *Fondements de la foi*, t. II, p. 485. — *Démonstr. par un curé*, t. II, p. 117. — Deforis, *Préservatif*, p. 391. — La Chambre, t. IV entier et t. V, 6e diss. — Hespelle, t. II, chap. XXXI-XXXIV. — Gérard, t. III, lett. 52. — Jamin, chap. V-VII et IX-X. — Duguet, chap. VIII. — Pey, *Philos. catéchiste*, 8e entret. — Frayssinous, t. III, p. 447-475. Lacordaire, *Conférences de N.-D.* De Ravignan, *Id.*

RÉFUTATIONS PARTICULIÈRES

DES PRINCIPAUX INCRÉDULES DU XVIIIe SIÈCLE ET DU XVIIe.

Quoique tous les ouvrages indiqués dans notre *Catalogue raisonné* réfutent *passim* les principaux arguments des incrédules, nous croyons devoir, pour plus de facilité, indiquer les apologistes qui les ont réfutés *ex professo*, ou qui ont consacré à les combattre une partie notable de leurs écrits.

Bayle. — Ce patriarche de l'incrédulité moderne, née du protestantisme, a été combattu particulièrement par Buffier, Crouzaz, Delany, Febvre, Jaquelot, Louis Joly, Joly de Fleury, Ray, King, Leclerc, D. Gaudin, Leibnitz, La Placette et Malebranche.

Bolingbroke. — L'anglais Bolingbroke a été réfuté particulièrement par Hervey et par Leland

Buffon. — Le système géologique de Buffon, en ce qui paraissait opposé aux croyances chrétiennes, a été examiné et combattu par de Lignac, Barruel, Royou, Viet, Feller, Howard, Gerdil, Deluc.

Boulanger. — Les principaux écrits qu'a publiés Boulanger avant sa conversion ont été réfutés par Bergier, Aubry et Legros.

Collins. — Collins, un des plus renommés *libres penseurs* d'outre-mer, a été combattu

surtout par ses compatriotes. Ses principaux adversaires sont : Bentley, Chandler, Crouzaz, Jackson.

Cherbury. — Kortholt, savant écrivain allemand, qui a réfuté Hobbes, compatriote de Cherbury, l'a aussi combattu dans son livre *Des trois imposteurs du* XVIIe *siècle*.

Dupuis. — Ce rêveur érudit a été réfuté par Brunet et Bernard Lambert, et surtout par une brochure spirituelle dans laquelle, en appliquant ses principes, on prouve que Napoléon n'a jamais existé.

D'Alembert. — Cet écrivain, un des moins fougueux du temps, a été réfuté par Richard.

Delisle de Sales. — Delisles de Sales, un des écrivains du parti rationaliste complétement oubliés, a été réfuté par Boissière et Lecoz.

Diderot. — Diderot a vomi plus d'injures atroces contre le Christianisme qu'il ne lui a opposé d'arguments. Il a été combattu par Boudier, Camuset et Formey.

D'Holbach. — D'Holbach a été un des enthousiastes les plus forcenés de la philosophie avilissante du dernier siècle. Quoiqu'il ne soit pas, tant s'en faut, un des plus remarquables libres penseurs de cette époque, il a peut-être dû à cela l'honneur d'avoir été réfuté par un assez grand nombre d'apologistes. Ses adversaires sont Bergier, Camuset, François, Duvoisin, Holland, Rochefort, Saint-Martin, Paulian, Reynaud.

De Prades. — La thèse scandaleuse de de Prades et son apologie ont été réduites à leur juste valeur par Boullier, Gourlin et Brotier.

Fréret. — *L'examen des apologistes* n'est pas de Fréret ; Feller l'attribue à de Burigny. Ce livre a été réfuté par Bergier, Clémence, Gibert, Valsecchi.

Gibbon. — Les sophismes de l'auteur de la *Décadence de l'empire romain* sur l'établissement du Christianisme ont été vigoureusement combattus par Dalrymple, Watson, White, Cheisam, Witaker, Prietley, La Hogue, Davis.

Helvétius. — Le système égoïste et matérialiste d'Helvétius a été combattu par Laharpe, Gauchat, de Lignac, Pichon et la faculté de théologie de Paris.

Hume. — Les objections de Hume ont été réfutées par le savant Leland.

Lessing. — Les fragments attribués à tort à Lessing ont eu pour adversaires Semler, Goëze et Daderlein.

Maillet. — Maillet, auteur de *Telliamed*, un des prédécesseurs de nos faiseurs de cosmogonies romanesques, a été réfuté par le célèbre Deluc, et parodié par Barruel.

Marmontel. — L'auteur de *Bélisaire*, avant sa conversion, avait donné dans les préjugés du temps. Il fut alors réfuté par Coger, Riballier et la faculté de théologie de Paris.

Montesquieu. — Quoique Montesquieu ait rendu maintes fois justice au Christianisme, cependant il a dans ses ouvrages des passages répréhensibles qui lui ont attiré les justes critiques de Crevier, Gauthier et Dupin.

Payne. — Thomas Payne a été combattu par ses compatriotes Watson, Tytler et Priestley.

Raynal. — Parmi les écrivains qui ont réfuté l'histoire prétendue philosophique des Indes, nous citerons le cardinal Gerdil, le président Séguier, Joly de Fleury et la faculté de théologie.

Robinet. — Robinet, oublié maintenant, a été réfuté par Barruel et par Richard.

J.-J. Rousseau. — Rousseau a été réfuté par Bergier, Arnavon, Berthier, Deforis, Formey, Le Franc, François, Gerdil, Legros, Malleville, Muzzarelli, Querbœuf, de Barante, de Boulogne, Roustan, Sigorgne, Vernes et par la faculté de théologie.

Toland. — L'auteur du *Panthéisticon* a été combattu par Brown et Paterson.

Tindal. — Les livres de Tindal sur le Christianisme ont été réfutés par ses compatriotes Jakson, Middleton, Conybeare, Foster, Leland et Waterland.

Volney. — Ce déclamateur a été réfuté par Priestley, par N.

Voltaire. — Parmi les écrivains du XVIIIe siècle qui ont combattu Voltaire, on peut citer Bergier, Boullier, Clémence, Fritz, Haller, François, Guénée, Nonotte, Larcher, Palissot, Richard, Sauvigny, Thomas, Viret, Le François, Loison.

LES RATIONALISTES ALLEMANDS.

Les *libres penseurs* de l'Allemagne pendant le XVIIIe siècle ont été réfutés dans les journaux du temps par le baron de Starck, le comte de Stollberg, le médecin Zimmermann, Voss, Jacobi de Zell, Klein, Schlösser et quelquefois par Wieland, malgré son rationalisme.

Ceux des rationalistes de ce siècle qui ont attaqué les prophéties ont été réfutés par Jahn, etc., quelquefois par Rosenmüller lui-même, et surtout par Hengstenberg.

Ceux qui ont nié la vérité de la mort du Sauveur ont été réfutés par Ritcher, les deux Gruner, Triller, Eschenbach, Scheuzer, Mead, Bartholinus.

DE LA RELIGION CONTRE LES ATHÉES.

D'Argentan, *Conférences théologiques sur les grandeurs de Dieu*, 3 vol. in-4°. Barruel, *Helviennes*, 3 vol. in-12. Baudrand, *L'âme contemplant les grandeurs de Dieu*, in-12. Bergier, *Traité de la religion*, 12 vol. in-12. Id., *Examen du matérialisme*. ✠ Bernardin de Saint-Pierre, *Etudes de la nature*. Bullet, *L'existence de Dieu prouvée par les merveilles de la nature*. Boissy, *L'Auteur de la nature*, 3 vol. in-8°. Choisy, *Dialogues sur l'immortalité de l'âme*, in-12. Clarke, *Discours concernant l'existence de Dieu*. Id., *Lettre à Dodwell sur l'immortalité de l'âme*, in-12. Deluc, *Lettres sur l'homme physique*, in-8°. Id., *Lettres sur l'histoire physique de la terre*, in-8°. Derham, *Théologie physique*, in-8°. Id., *Théologie des insectes*, in-8°. Id., *Théologie astronomique*, in-8°. Duguet, ✠ *Commentaire sur l'œuvre des six jours*, 6 vol. in-12. Dutertre, *En-*

tretiens sur la religion, 3 vol. in-12. Fabricius, *Théologie de l'eau*, in-8°. Fénelon, ✠ *Démonstration de l'existence de Dieu*. Id., *Lettres sur la religion*, in-12. Laharpe, *Réfutation du livre de l'Esprit*, in-8°. Hayer, ✠ *Traité de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme*, 3 vol. in-12. Holland, *Réflexions philosophiques sur le système de la nature*. Jacquelot, *Dissertation sur l'existence de Dieu*, 3 vol. Id., *Examen de la théologie de Bayle*. Cousin-Despréaux, *Les leçons de la nature*, 4 vol, in-12. Le Fèvre, ✠ *La seule religion démontrée véritable contre les athées*, in-8°. Legris-Duval, *Fondements de la morale*. Lignac, *Lettre à un Américain*, 2 vol. in-12. Id., *Examen sérieux et comique du livre de l'Esprit*. Charles Linné, *Nemesis divina*. Malebranche, *Entretiens entre un Chinois et un athée, sur l'existence de Dieu*. Cudworth, *Traité de l'immortalité de l'âme*. Mauduit, *Traité de la religion contre les athées*. Nieuwentyt, *Démonstration de l'existence de Dieu par les merveilles de la nature*, in-4°. Pluche, *Spectacle de la nature*, 9 vol. in-12. Pluquet, *Examen du fatalisme*, 3 vol. in-12. Réaumur, *Mémoires sur les insectes*. Royou, *Le monde de verre réduit en poudre*. Sturm, *Considérations sur les œuvres de Dieu*, 3 vol. in-8° Woodward, *Géographie physique*, trad. par Noguez, in-8° Ray, *Existence et sagesse de Dieu manifestée dans les œuvres de la création*, trad. de l'anglais, in-8°. Villiam Paley, *Théologie naturelle*, trad. par Pictet, in-8°. Hayer, *De l'existence de Dieu* in-12.

OUVRAGES ANCIENS ET MODERNES

QUI ONT TRAITÉ DE L'ACCORD DE LA BIBLE AVEC LES SCIENCES HUMAINES.

André de Gy, *OEuvres géologiques*. — Buckland, *Reliquiæ diluvianæ*. — De Bonald (Victor), *Moïse et les géologues*. — Boubée, *Géologie élémentaire*. — Bonnetty, *Annales de philosophie chrétienne*. — Chaubard, *Géologie mise à la portée de tout le monde*. — Bonnaire Mansuy, *Cosmogonie, ou de la formation de la terre et de l'origine des pétrifications*. — Cuvier, *Discours sur les révolutions du globe*. — Dolomieu, *OEuvres géologiques*. — Desdouits, *Soirées de Montlhéry*. — Deluc, *Lettres sur l'homme physique; Lettres sur l'histoire de la terre*. — Kirwan, *Dissertations sur le Déluge*. — Margerin, *Cours de géologie*, dans l'*Université catholique*, de 1836. — Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*. — Pluche, *L'histoire du ciel*, IIe partie. — Calmet, *Dissertation*. — Testa, Visconti, Saint-Martin, Poëzobut, Champollion, *Recherches sur l'antiquité du zodiaque de Denderah*. — Scheuchzer, *Musæum diluvianum*, etc. — Pelletier, Borrel, Kircher, Budée, Cumberland, Wilkins, *Sur l'arche de Noé*. — Feller, *Catéchisme philosophique ; Examen impartial des époques de la nature ; Journal historique et littéraire*, 1780, 1er mars. — De Genoude, *Prolégomènes du Pentateuque*. — Pini, *Réflexions analytiques sur les systèmes géologiques*. — De Lignac, *Lettres à un Américain sur Buffon*. — Gervais de la Prise, *Accord du livre de la Genèse avec la géologie et les monuments humains*. — Jehan, *OEuvres géologiques*. — Grosier, *Mémoire pour servir à l'histoire du globe terrestre*. — Royou, *Le monde de verre réduit en poudre*. — Forichon, *Examen des questions scientifiques de l'âge du monde, de la pluralité des races, et autres considérées par rapport aux croyances chrétiennes*. — De Paravey, *Aperçu sur l'âge des zodiaques*, 1821. — Engel, *Essai sur cette question: Quand et comment l'Amérique a-t-elle été peuplée?* — Buteo, *Traité de l'arche de Noé*. — De Guignes, *Recherches sur la navigation des Chinois du côté de l'Amérique* (pour expliquer sa population). — Greppo, *Essai sur le système hiéroglyphique de M. Champollion, considéré dans ses rapports avec l'Ecriture sainte*. — Demerson, *La géologie en 22 leçons*. — Hunter, *Disputatio quædam de hominum varietatibus et harum causis exponens*. — Ath. Coquerel, *Lettre sur le système hiéroglyphique de M. Champollion considéré dans ses rapports avec l'Ecriture sainte*. — Mgr de Bovet, *Des dynasties égyptiennes suivant Manéthon*. — Lyell, *Principes de géologie*, t. II, 1830, a réfuté le triste système de Lamarck, digne du XVIIIe siècle. — Desdouits, juin, 1837, dans l'*Université catholique*. — Barruel, *Les Helviennes*, t. Ier et t. II. — Deluc, *Traité élémentaire de géologie*. — Berthier, *Histoire des premiers temps du monde d'accord avec l'histoire de Moïse*. — Pour les rapports de la Bible avec les anciennes histoires, *Voy*. Baer, Guérin du Rocher, Bonnaud, Lachapelle, De Bovet. — Deluc, *Abrégé des principes et des faits concernant la cosmologie et la géologie. Introduction à la physique terrestre*. — André de Gy, *Théorie de la surface actuelle de la terre sans système et sans hypothèses*. — Letronne, *Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zodiacales*. — Halma, *Examen du zodiaque de Denderah*. — Gosselin, *L'antiquité dévoilée au moyen de la Genèse*. — Ampère, *Théorie de la terre*, dans la *Revue des deux mondes*. — Buckland, *De la géologie et de la minéralogie dans leurs rapports avec la théologie naturelle*. — De Bovet, *Des rois de Perse suivant le livre d'Esther et les livres prophétiques*. — Laffetay, *Eléments de géologie, à l'usage du séminaire de Villiers*. — Gauchat, *Lettres critiques*, t. XV, lettres 150-157. — De Paravey, *Nouvelles considérations sur le planisphère de Denderah*. — Machet de la Marne, *La Religion constatée*, t. Ier, chap. VII. — De Paravey, *Essai sur l'origine unique des hiéroglyphes, des chiffres et des lettres de tous les peuples*. — Huet, *Traité de la situation du paradis terrestre*. — Howard, *Lettres d'un voyageur sur les causes de la structure actuelle de la terre*. — Marcel de Serres, *De la cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques*. — Frédéric de Schlegel, *De la sagesse et de la langue des Indous*, où il prouve la révélation primitive. — Buckland, *Vindiciæ geologicæ*. — Faber, *Horæ mosaicæ*. — Maupied, *Physique sacrée* et *Prodrome*.

TABLEAU DES PRINCIPAUX AUTEURS

QUI ONT COMBATTU LE PROTESTANTISME DANS SES DIFFÉRENTES SECTES DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A NOS JOURS (1).

Wimpiana. Wichy. ✠ Wallembourg (Adrien et Pierre de). Wading. Vicaire. Vert (de). ✠ Véron. Varignon. ✠ Vivant. Turco. Tonti. Tonstall. Tipaldi. Thyrée (les deux). Térisse. Tapper. Trévern (de). Surius. ✠ Suarez. ✠ Starck (de). ✠ Stapleton. ✠ Soulier. Sonnius. Siusart. ✠ Sinnich. ✠ Simonis (François). Simonis (Pierre). Sergeant. Séméry. Ségui. Ségnéri. ✠ Séédorf. Sédulius. Scribani. Scioppius. Schencg. Schegk. ✠ Scheffmacher. Scheelstrate. ✠ Saumery. ✠ Sauderus. ✠ Stilting. ✠ Réal (Saint-). ✠ ✠ Renaudot. ✠ Ribadeneira. Roncaglia. ✠ Richardot. ✠ Richard (le Père). Richard. ✠ Rhay. Rescius. ✠ Ravestyn. Rainolds. Raconis. ✠ Papin. ✠ Pucci. Possevin. Porter. ✠ Polus. ✠ Richelieu. ✠ Pighius. Pichler. Petri. Petreius. ✠ Perron (du). Parkhurst. ✠ Paludanus. ✠ Palmiéri. Ouvrard. Otroktsiforis. Orsi. ✠ Orléans (d'). ✠ Oléarius. Oksky. O'Bryen. ✠ Nicéron. ✠ Niercassel. Nagot. Nouet. ✠ Noghera. ✠ ✠ Nicole. ✠ Neumayer. Nari. ✠ Marthe (de Sainte-). Malebranche. ✠ Maistre (de). Muzio. Mulmann (Jean et Jérôme). ✠ Mozzi. Mourgues (Matthieu de). ✠ Mœhler. ✠ Morus (Th.). ✠ Moore. ✠ Monozloi. ✠ Milner. ✠ Menestrier. ✠ Masius. Marius. Manning. ✠ Lignac. (de). ✠ Lessius. ✠ Lequien. ✠ Lenglet-Dufresnoy. ✠ ✠ Launoi. ✠ La Luzerne (de). ✠ Liguori. ✠ Laforest. Latasse. ✠ Kircher. Karg. ✠ Jérémie, pat. de C. T. N. P. ✠ Jacquet. ✠ Hayer. Hullinghoff. ✠ Harneg. ✠ Havensius. Hugon. ✠ Hosius. ✠ Havelange. Hervet. ✠ ✠ Hessels. Hertzig. ✠ Henry VIII. Hangest. Harvarden. ✠ Gerdil. ✠ Groteste Desmahis. ✠ Gros (N. le). ✠ Gropper. Grandet. Gould. ✠ Goter, ✠ Goutery. Guillois (Le). Gilbert. ✠ Geyssolm. ✠ Gerbert de Hornan. ✠ Garetius. ✠ Gardiner. Gallois. Gay Montaignac. ✠ Gaffarel. ✠ François de Sales (saint). ✠ Floyd. ✠ Forer. Filchius. ✠ Fèvre (Jacques le). Fagor. Feuardent. ✠ Faber. ✠ Eckius. Ebermann. ✠ Desmahis. ✠ Dez. Donato. ✠ Delan. Cloppenburch. ✠ Corgne. ✠ Coëffetau. ✠ Clement. ✠ Ceillier. ✠ Caveyrac (de). ✠ Campian (Edm.). ✠ Couturier. Constant. ✠ Cordemoy. Coster. Cochel. ✠ Coccius. Clichtove. Cheffontaines (de). ✠ Challoner. ✠ Brueys. ✠ Bonnand. ✠ Bossuet. ✠ Bellarmin. ✠ Bull. Boverius. Blache. Bizet. Asseline. ✠ ✠ Arnauld. ✠ Ferrand. ✠ Hagel. ✠ Klee. ✠ Roskowany (de). ✠ Wiseman. De Fénis. Bailly. Pélisson.

PLAN D'UN COURS D'APOLOGÉTIQUE.

PREMIÈRE ÉPOQUE : *Le polythéisme.*

Cette époque comprend les anciens apologistes chrétiens qui ont réfuté le paganisme et les sophistes païens.

DEUXIÈME ÉPOQUE : *Le protestantisme.*

Cette époque comprend les controversistes catholiques. Elle se divise ainsi : Ire partie : *De l'Eglise.* Ire série : *La révélation chrétienne n'existe que dans l'Eglise catholique.* IIe série : *De l'autorité de cette Eglise.* — IIe partie. *Des autres points controversés.* Ire série : *Controverse sur l'Eucharistie.* IIe série : *Sur les autres questions en litige.*

TROISIÈME ÉPOQUE : *Le rationalisme.*

Elle comprend les écrivains qui ont défendu la foi contre les rationalistes modernes.

Préliminaires sur l'athéisme, le panthéisme et l'indifférentisme. Ire partie : *Possibilité, nécessité, marques de la révélation.* — IIe partie : *De la révélation mosaïque.* Ire série : *La divinité de cette révélation établie historiquement et philosophiquement.* IIe série : *La divinité de la révélation mosaïque prouvée scientifiquement*, ou *Discussion sur plusieurs faits particuliers de cette révélation.* — IIIe partie. *De la révélation chrétienne.* Ire série : *Preuves historiques de la religion chrétienne.* IIe série : *La religion chrétienne prouvée par ses convenances*, ou *Accord parfait du Christianisme avec la raison, le cœur, la politique et l'art.* IIIe série : *La religion chrétienne prouvée par les égarements et les mœurs de ses adversaires*, ou *Désaccord entre l'incrédulité, la raison et la morale.*

LES ANCIENS APOLOGISTES CHRÉTIENS.

Les apologétiques de Quadratus, de Méliton, d'Apollinaire, perdues. — Saint Justin, ses deux *Apologies. Dialogue avec le juif Tryphon.* — Tatien, *Discours aux gentils.* — Hermias, *Satire contre les philosophes païens.* — Athénagore, *Ambassade pour les chrétiens.* — Saint Théophile, trois *Livres à Autolycus. Lettre à Diogénète.* — Clément d'Alexandrie, *Exhortation aux païens.* — Tertullien, l'*Apologétique ;* les livres *Aux nations* et *A Scapula.* — Arnobe, *Dispute contre les païens.* — Tertullien, *Contre les Juifs.* — Minutius Félix, le dialogue *Octavius.* — Julius Firmicus Maternus, *Erreurs des religions profanes.* — Origène, *Contre Celse.* — Lactance, *Institutions divines.* — Eusèbe, *Préparation* et *Démonstration évangéliques. Contre Hiéroclès.* — Saint Athanase le Grand, *Discours contre les païens.* — Théodoret, *Thérapeutique.* — Saint Cyrille d'Alexandrie, *Contre Julien.* — Saint Grégoire de Nazianze, *Discours contre Julien.* — Saint Cyprien, *Discours sur la vanité des idoles. Lettre à Démétrius.* — Saint Jean Chrysostome, *Discours contre les gentils et contre les juifs.* — Saint Augustin, *La Cité de Dieu. Traité de la vraie religion. Traité des mœurs de l'Eglise.* — Evagre, *Dispute entre le juif Simon et le chrétien Théophile. Consultations de Zachée, chrétien, et d'Apollonius, philosophe.* — Saint Fulgence, *Traité sur la foi.* — Saint Isidore de Séville, *Traités dogmatiques.* —

(1) On n'a pas indiqué les auteurs des traités de l'Eglise.

Saint Jean Damascène, *Traité de la foi orthodoxe.* — Théodore d'Abucara, *Dialogues entre un chrétien et un juif, un nestorien et un sarrasin.* — Saint Anselme, *Prologue et monologue.* — Pierre de Blois, *Contre les juifs.* — Saint Justin, *Discours exhortatoire aux Grecs.* Deux *traités* adressés aux gentils. *Traité de la Monarchie.*

Magny, dans l'octave de la Nativité de la B. Vierge Marie.

CONSPECTUS

DES DÉMONSTRATIONS ÉVANGÉLIQUES,

OU

DISPOSITION SYNTHÉTIQUE DES TRAITÉS QU'ELLES CONTIENNENT;

PAR LES ÉDITEURS.

NOTIONS PHILOSOPHIQUES PRÉLIMINAIRES.

Para du Phanjas. — Les principes de la saine philosophie conciliés avec ceux de la religion, ou la philosophie de la religion, X, 9-430. — Première partie. Philosophie théorique de la religion, 19. Section première. La certitude, ses principes et ses fondements, 20. — I. Définitions préliminaires. — Idée du scepticisme, 21. Absurdité, sens commun, 22. Erreur, préjugé, 23. Doute, doute méthodique, 24. Essence des choses. *ibid.* Evidence des choses, 25. Vérité expressive et objective, 26. Crédulité, incrédulité, impiété, 29. Hérésie, superstition, 31. Enthousiasme, fanatisme, 32. Désir des connaissances, 34. — II. Idée et division de la certitude. — La certitude dans son sujet, 34. Force de la vérité connue, 36. Certitude de témoignage, 37. Certitude de quelques faits historiques, 38. — III. Sources de la certitude. — Témoignage du sentiment intime, 40. Témoignage des sens, 43. Témoignage des hommes, 47. Révélation divine. Persuasions générales, 50. Jugements. Jugement d'analogie, 51. Certitude de la religion, 53.

D'Aguesseau. — Lettre VI. Sur la véritable notion du terme de substance, VIII, 793-813.

Para du Phanjas. — La philosophie de la religion. — Première partie, section II. — II. Substance, modification, matière, esprit, X, 91-93. Nature, idée de ce terme, 108. Ordre des choses, 109. Lois de la nature, *ibid.* Miracles, 110.

Euler. — Lettres à une princesse d'Allemagne, sur divers sujets de physique et de philosophie, XI, 761-833. — Lettre IX. Sur les événements naturels, surnaturels et moraux, 777-779. — Lettre XXX. Sur le véritable fondement de toutes nos connaissances. Sur les trois sources des vérités et sur les trois classes de nos connaissances qui en naissent, 821-823. — Lettre XXXI. Sur le même sujet, et en particulier sur les égarements dans la connaissance de la vérité, 823-825. — Lettre XXXII. Sur la première classe de nos connaissances, et en particulier sur la conviction qu'il existe réellement hors de nous des choses qui répondent aux idées que les sens représentent. Objection des pyrrhoniens contre cette conviction, et réponse à cette objection, 825-827. — Lettre XXXIII. Autre objection des pyrrhoniens contre la certitude des vérités aperçues par les sens. Réponse à cette objection, et sur les précautions qu'on doit observer pour être assuré des vérités des sens, 827-829. — Lettre XVII. Sur la conviction de l'existence de ce que nous apercevons par les sens. Des idéalistes, égoïstes et matérialistes, 795-797. — Lettre XVIII. Réfutation du sentiment des idéalistes, 797-799. — Lettre XXXV. Remarque sur ce que les sens contribuent à augmenter nos connaissances, et sur les précautions qu'on doit observer pour être assuré des vérités historiques, 831-833. — Lettre XXXIV. Sur la certitude démonstrative physique; en particulier sur la certitude morale, 829-831.

Massillon. — Pensées sur Dieu et la religion. — De la vérité. Considérations morales, VIII, 260-264.

Ditton. — La vérité de la religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ, VIII, 293-513. — Seconde partie, contenant les principes généraux sur lesquels le dogme de la résurrection de Jésus-Christ est fondé. *Force probante et caractères de la certitude morale*, 341-403. — Chapitre Ier. Où l'on définit et démontre en général la nature des preuves que l'esprit humain est obligé d'admettre, 341-346. — Chap. II. Où l'on fait voir qu'une preuve de la nature de celle qui a été définie met les hommes dans l'obligation d'y acquiescer, et qu'ils ne peuvent la rejeter sans se rendre coupables, 346-354. — Chap. III. Où l'on examine le pouvoir qu'ont les hommes de rejeter une preuve suffisante, malgré l'obligation naturelle où ils sont de la recevoir, 354-359. — Chap. IV. Où l'on fait voir qu'il est tout à fait conforme à la loi que le Créateur nous a donnée pour régler les opérations de l'entendement, et à la première destination de cette faculté, que nous recevions pour vrai

tout ce qui est appuyé sur une preuve telle que l'est celle qui a été définie, 359-361. — Chap. v. Où l'on montre que la preuve définie ne peut être rejetée sans détruire toute espèce de certitude morale, 361-363. — Chap. vi. Où l'on établit l'origine, la nature et les caractères de l'évidence morale, 363-386. — Chap. vii. Où l'on montre l'utilité et la nécessité d'admettre l'évidence morale dans les affaires de la vie, et l'embarras affreux où sa réjection doit tout mettre, 386-391. — Chap. viii. Où l'on montre le ridicule et l'iniquité du pyrrhonisme en fait d'évidence morale, 391-395.—Chap. ix. Divers avis et quantité de solutions à l'usage des personnes qui cherchent sincèrement la vérité, 395-402.—Chap. x. Chef général du plan de cet ouvrage, où l'on établit l'impossibilité qu'il y a que Dieu ait revêtu l'imposture de tous les caractères de la vérité, 402-403.

Pointer. — Le christianisme. — Première partie. Chap. ier. Définitions, observations préliminaires. Connaissance, vérité, certitude, évidence et ses différentes sources, XIII, 1219-1224. — Chap. ii. Considérations sur les garanties que peut offrir la raison humaine, comme guide sûr dans la connaissance des sciences morales et des naturelles, 1224-1226.

Buffier. — Exposition des preuves les plus sensibles de la véritable religion.—Dessein et division de l'ouvrage. — Divers sujets comportent des évidences différentes ; de la nature de la certitude morale et de son application à la religion, IX, 115-120.

Pascal, — Pensées. — De l'autorité en matière de philosophie. — Réflexions sur la géométrie en général (difficultés). — De l'art de persuader, III, 627-654. — Pensées diverses de philosophie et de littérature.—Sur Epictète et Montaigne, 690-703.

SECTION PREMIÈRE.

MOTIFS DE CRÉDIBILITÉ,

OU VÉRITÉS FONDAMENTALES QU'IL EST INDISPENSABLE D'ADMETTRE, POUR ARRIVER RATIONNELLEMENT A LA CONNAISSANCE DE LA RÉVÉLATION.

PREMIÈRE PARTIE.

Existence et attributs de Dieu.—Création et providence.— Idolâtrie et athéisme.

I. Clarke. — Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu, V, 947-1039.— Des causes de l'athéisme, 947-952. — Proposition ire. Quelque chose a existé de toute éternité, 952-954. — Prop. ii. Un être indépendant et immuable a existé de toute éternité, 954-957.— Prop. iii. Cet être immuable et indépendant existe aussi par lui-même, 957-973. — Prop. iv. L'essence de l'être qui existe par lui-même est incompréhensible, 973-975. — Prop. v. L'être qui existe par lui-même est nécessairement éternel, 975-977.— Prop. vi. Que l'être qui existe par lui même doit être infini et présent partout, 977-979.— Prop. vii. L'être par lui-même doit nécessairement être unique, 979-981. — Prop. viii. L'être existant par lui-même est un être intelligent, 981-989. — Prop. ix. L'être par lui-même doit être un agent libre, 991-999. —Prop. x. Que l'être existant par lui-même possède une puissance infinie, 999-1022. — Prop. xi. Que la cause suprême et l'auteur de toutes choses est un être infiniment sage, 1022-1026. — Prop. xii. Que la cause suprême, l'auteur de toutes choses, doit nécessairement posséder une bonté, une justice et une vérité infinies, et toutes les autres perfections morales, 1026-1034. — Conclusion dudit cours sur l'existence de Dieu, 1037-1038. Lettres d'un gentilhomme de la province de Glocester au docteur Clarke, au sujet de son traité de l'existence de Dieu, 1039-1074.

Descartes. — Pensées de Descartes sur la religion, par Emery, II, 1125-1338. —Existence et attributs de Dieu. — Importance de prouver par la raison l'existence de Dieu;— conseil de Descartes à l'égard des athées ; — idée de Dieu, 1211-1214. — Démonstrations de l'existence de Dieu, tirées de l'idée de Dieu considéré comme un être souverainement parfait. — Eclaircissements et réponses à diverses observations, 1214-1229.—Démonstrations de l'existence de Dieu, tirées de ce que l'existence est nécessairement renfermée dans l'idée de Dieu; —attributs de Dieu déduits des démonstrations, 1229-1236.—Les notions générales de l'idée de Dieu ne viennent point des sens;—justification des preuves de Descartes et de son doute méthodique; — de la connaissance de l'infini et des fins que Dieu s'est proposées en créant le monde, 1236-1247.—Dieu n'est point la cause de nos erreurs, mais il est celle de toutes les actions qui dépendent du libre arbitre de l'homme, 1247-1251.— De la certitude de l'existence de Dieu dépend nécessairement la certitude des autres choses, 1261-1263.— Nécessité du concours de Dieu pour la continuation de l'existence des choses une fois créées, 1263. — Existence des esprits, —caractère du premier principe, — les essences des choses ne sont point indépendantes de Dieu, 1263-1267. — Défense de Descartes contre l'accusation d'athéisme, 1267-1279.

Fénelon. — Lettres sur l'existence de Dieu. — De ma pensée, IV, 1171-1176. —De mon corps et de tous les autres corps de l'univers, 1175-1180. — De la puissance qui a formé mon corps, qui m'a donné la pensée, 1180-1181. — Sur l'idée de l'infini et sa nature, 1225-1231. — Il y a un Dieu infiniment parfait qui a créé l'univers, 1239-1240. — De la liberté de Dieu pour créer ou ne pas créer, 1231-1235. — Extrait d'une lettre au père Lami, sur la réfutation de Spinosa. 1221-1225.

Massillon. — Pensées sur Dieu et la religion. — De l'existence de Dieu, VIII, 255-258.

Duguet. — Diverses preuves de l'existence de Dieu, VI, 22-35.

Buffier. — Exposition des preuves les plus sensibles de la véritable religion. — Première partie. — Chap. ier. Il y a un Dieu. Preuve par le sentiment de tous les hommes; — preuve par l'ordre du monde ; — nécessité d'un premier être, la matière étant de soi indéterminée, IX, 119-122. — Preuves de

la Divinité évidemment plus sensées que ce qu'on y oppose, 122-122.

Dissertation. — Qu'il ne sert à rien de faire de grands raisonnements contre Spinosa, IX, 237-242.

J.-J. Rousseau. — De Dieu et de ses attributs. IX, 1215-1219. — Qu'il existe une intelligence suprême, 1219-1220. — L'existence de Dieu est inculquée surtout par le sentiment moral, 1220-1231.

Nicole. — Son Esprit. — Chap. Ier. De Dieu, de sa nature et de ses perfections, III, 1037-1049.

II. Bayle. — Nouvelle analyse de Bayle, par l'abbé Dubois de Launay, VI, 617-780. — De l'existence de Dieu. — I. Le premier des attributs de Dieu est son existence, 617-620. — II. Le monde n'est point Dieu, 621-622. — III-VIII. La connaissance de Dieu est à la portée de tout le monde, et en rend l'existence incontestable, 622-627. — IX-XII. De Dieu créateur du monde, 627-632. — XIII. Il existe un Dieu, qui est un être immatériel et intelligent, 633-634. — XIV-XXII. Dieu est un être infiniment parfait, unique, immortel, immuable et d'une sagesse infinie, 634-642.

Derham. — Théologie astronomique, ou démonstration de l'existence et des attributs de Dieu, par l'examen et la description des cieux, VIII, 565-673. — Des divers systèmes du monde et description des cieux, 567-590. — Livre Ier. De la grandeur de l'univers, et des corps qui y sont contenus, 589-597. — Liv. II. Le grand nombre des corps célestes, 597-606. — Liv. III. La situation convenable des corps célestes, 605-610. — Liv. IV. Des mouvements des cieux, 609-624. — Liv. V. De la figure des différents globes de l'univers, 625-635. — Liv. VI. De l'attraction ou gravité du globe terrestre et des autres globes, 635-643. — Liv. VII. Des moyens admirables par lesquels Dieu a pourvu à la communication de la lumière et de la chaleur par tout l'univers, 643-660. — Liv. VIII. Conséquences pratiques tirées de la contemplation ou description précédente, 661-672.

Analyse de la théologie physique, VIII, 673-687. — Conséquences pratiques tirées du système exposé, 687-702.

Fabricius. — Théologie de l'eau, ou essai sur la bonté, la sagesse et la puissance de Dieu, manifestées dans la création de l'eau, IX, 713-876. — Livre Ier. De la nécessité de l'eau, de sa nature, de sa quantité et de la profondeur de la mer, 715-765. — Liv. II. De la sage et libérale dispensation des eaux dans tout le monde, 765-823. — Liv. III. Du mouvement des eaux, 823-876.

D'Aguesseau. — Lettres sur Dieu et la religion, VIII, 705-827. — Lettre Ier. Vérités plus difficiles encore à découvrir que celle de la création, et cependant connues des anciens philosophes. Induction qu'on en tire pour établir qu'ils ont pu connaître le fait de la création, et qu'ils ont dû même le discuter avec d'autant plus d'activité qu'ils étaient privés des lumières de la révélation, 715-721. — Lettre II. La possibilité de la création nécessairement renfermée dans l'idée que nous concevons de la puissance divine. Sentiments d'Aristote et de Platon sur cette puissance, 721-725. — Lettre III. La création connue des anciens philosophes. Deux époques de la philosophie, dont la plus ancienne remonte jusqu'au temps d'Orphée, et la seconde au temps de Socrate. Discussion des opinions des philosophes de ces deux époques sur le fait de la création. Connaissance de ce fait transmise aux Grecs par les Egyptiens, qui l'avaient appris de Moïse. Raisonnement sur l'*unum et omnia* des pythagoriciens, 725-753. — Lettre IV. Sur le second livre de l'Anti-Lucrèce, où l'on traite de l'espace et du vide, 753-769. — Lettre V. Sur le mouvement des planètes, et de leur force centripète et centrifuge, 769-793. — Lettre VII. Explication de la manière dont les théologiens ont soutenu que le dogme de la création ne peut pas être démontré par la raison, 813-817. — Lettre IX. Sur un traité de l'infini créé, 825-827.

Grotius. — Vérité de la religion chrétienne, II, 993-1122. — Qu'il y a un Dieu, 1005. — Qu'il n'y a qu'un Dieu, 1008. — Que Dieu possède toutes les perfections, et qu'elles sont en lui dans un degré infini, 1009. — Que Dieu est la cause et le principe de tout ce qui existe, 1010. — Contre les deux principes, 1014. — Que Dieu gouverne le monde, 1015. — Preuves de la Providence, tirées des prédictions, 1026. — Réponses à quelques objections que l'on fait contre la Providence.

Massillon. — Pensées sur Dieu et la religion. — De la Providence, VIII, 258-260.

Bayle. — De la Providence de Dieu. Preuves qui l'établissent. — Réponses aux objections. — Admirables effets de la Providence, VI, 642-648.

Blair. — Sermon sur le gouvernement des affaires humaines par la Providence. — De quelle manière la Providence s'entremet-elle dans les affaires humaines ; par quels moyens influence-t-elle les pensées et les projets des hommes ; comment cette influence ne les prive-t-elle pas de la liberté de choisir et de vouloir? XII, 643-652.

Fénelon. — Pensées sur la Providence, XI, 1203-1220.

Pascal. — Pensées. — Quand il serait difficile de démontrer l'existence de Dieu par les lumières naturelles, le plus sûr est de la croire, III, 718-722.

Euler. — Lettre X. Sur la question du meilleur monde et sur l'origine des maux et des péchés, XI, 779-782. — Lettre XXV. Considérations plus détaillées sur l'origine et la permission du mal et des péchés dans le monde, 811-813. — Lettre XXVI. Sur les maux moraux et physiques, 813-815. — Lettre XXVII. Réponse aux plaintes des hommes contre les maux physiques dans ce monde, 815-817.

Para du Phanjas. — La philosophie de la religion. — Première partie. — Section II. — I. Idée de Dieu, X, 55-57. Délires de l'athéisme. 57-61. Idée de la Providence, 61. Exis-

tence de la Providence, 62-65. Difficultés contre la Providence, 65. Mal physique et moral, *ibid.* Economie générale de la Providence, 69-71. Inégalité des conditions, 71-73. Athéisme, déisme, 73-76.

II. Bacon. — Pensées sur la religion. — L'existence d'une première cause supposée dans la fable de Pan, II, 769. — Considérations sur l'athéisme, 769-776.

De Polignac. — L'Anti-Lucrèce, ou poëme fait contre celui de Lucrèce, dans le but d'établir l'existence de Dieu, ainsi que la spiritualité et l'immortalité de l'âme, VIII, 967-1268.

Bentley. — Réfutation de l'athéisme, IX, 591-645. — Prop. Ire. Le parti que prend l'athée est contraire à toutes les lois du bon sens, 590-595.— Prop. II. L'immatérialité de notre âme prouve l'existence de Dieu, 595-599. — Prop. III. La composition et l'origine du corps humain prouvent l'existence de Dieu, 599-620. — Prop. IV. L'origine et la disposition du monde inanimé prouvent démonstrativement l'existence de Dieu, 620-637. — Prop. V. Dans l'univers, tout publie la sagesse et la bonté d'un Dieu créateur, 637-645.

Montaigne. — Son *Christianisme*, par Labouderie, consistant surtout en une analyse de la *Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, II, 461-698. — De l'échelle de nature par laquelle l'homme monte à la connaissance de soi et de son Créateur, 524-528. — Divers sommaires de la théologie naturelle, 528-530. — Existence, éternité, unité et infinité de Dieu, 530-540. — Autres attributs de Dieu et degrés pour parvenir à sa connaissance. — De l'homme sans Dieu, sans religion, 540-558.

Massillon. — Pensées sur Dieu et la religion. — De l'idolâtrie. Considérations morales, VIII, 288-289.

Boyle. — Dissertation sur le profond respect que l'esprit humain doit à Dieu, IV, 5-50. — I. Dieu possède des attributs que nous ne connaissons pas, 7-9. — II. La connaissance que nous avons de certains attributs est très-imparfaite, 9-10.—Puissance de Dieu, 10-14. Sagesse de Dieu considérée dans les créatures matérielles, 14-23. Sagesse de Dieu considérée dans les créatures intelligentes, 23-47. Conclusion, 47-50.

Descartes. Etendue indéfinie du monde : on ne peut pas en conclure sa durée infinie. — L'univers fait pour l'homme, obligation de celui-ci d'aimer Dieu. — Connaissance de Dieu naturelle et intuitive, possibilité de cette dernière, 1309-1314.

SECONDE PARTIE.

De l'âme humaine et de ses prérogatives. — Liberté, simplicité et immortalité. — Véritable nature de l'homme.

I. Euler. — Lettres à une princesse d'Allemagne, sur divers sujets de philosophie, XI, 761-834. — Lettre première. Sur la nature des esprits, 761-764. — Lettre XIII. Eclaircissements ultérieurs sur la nature des esprits, 786-788. — Lettre XIV. Continuation sur le même sujet, et réflexions sur l'état des âmes après la mort, 788-790. — Lettre II. Sur la liaison mutuelle entre l'âme et le corps, 764-765. — Lettre III. Sur les différents systèmes pour expliquer l'union entre l'âme et le corps, 765-767. — Lettre IV. Examen du système de l'harmonie préétablie, et objections contre ce système, 767-769. — Lettre V. Autre objection contre ce système, 769-771. — Lettre XV. Considérations plus détaillées sur l'action de l'âme sur le corps, et réciproquement du corps sur l'âme, 790-793. — Lettre XIX. De la faculté de sentir. Sur la réminiscence, la mémoire et l'attention, 799-801. — Lettre XXIV. De l'impression des sensations sur l'âme, 809-811.—Lettre XVI. Sur les facultés de l'âme et sur le jugement, 793-795.—Lettre XX. Sur la division des idées en obscures et en claires, en confuses et en distinctes. Sur la distraction, 801-803. — Lettre XXI. Sur l'abstraction et les notions. Des notions générales et des individus. Des genres et des espèces, 803-805. — Lettre XXII. Sur les langages, leur essence, avantage et nécessité, tant pour se communiquer mutuellement ses pensées, que pour cultiver nos propres connaissances, 805-808. — Lettre XXIII. Sur les perfections d'une langue. Sur les jugements et la nature des propositions, qui sont ou affirmatives ou négatives, ou universelles ou particulières, 808-809. — Lettre VI. Sur la liberté des esprits, et réponse aux objections qu'on fait communément contre la liberté, 771-773. — Lettre VII. Sur le même sujet, 773-775. — Lettre VIII. Sur l'influence de la liberté des esprits dans les événements du monde, 775-777. — Lettre XII. Sur la liberté des êtres intelligents, et qu'elle n'est pas contraire aux dogmes de la religion chrétienne. 784-786.

II. Jaquelot. — Système abrégé de l'âme et de la liberté, VII, 157-172. — Préambules, 157-161. — De la volonté, 161-162. — De la liberté, 162-172.

Turgot. — Discours sur les progrès successifs de l'esprit humain, X, 467-484.

Clarke. — Lettres d'un théologien de Cambridge au docteur Clarke, avec les réponses de celui-ci sur la nécessité, et sur la liberté des actions humaines, V, 1061-1069.

Bayle. — Nouvelle analyse de Bayle, par l'abbé Dubois de Launay, VI, 617-780. — De la liberté. — Nier la liberté de la volonté humaine, c'est anéantir la religion, c'est anéantir la vertu même, 743-745.

D'Aguesseau. — Lettre VIII, sur l'accord de la liberté avec les attributs de Dieu, VIII, 817-825.

Montaigne. — Son *Christianisme*, par Labouderie, II, 461-698. — Diverses considérations sur l'homme, eu égard surtout à l'estimation de son âme, 558-567. — Spiritualité de l'âme, 567. — Excellence du libre arbitre, 568. — De l'immortalité de l'âme, 569.

Fénelon. — Lettres sur divers sujets de métaphysique. — L'âme de l'homme est immortelle, IV, 1197-1204. — Du libre arbitre de l'homme, 1204-1215.

Descartes. — Ses Pensées sur la religion, par Emery, II, 1125-1388. — Simplicité de

l'âme. — Distinction de l'âme et du corps et preuves de la simplicité de l'âme, et réponses à diverses objections, 1279-1292. — Méthode qu'a suivie Descartes pour prouver l'immortalité de l'âme. — La croyance de l'immortalité de l'âme ne peut pas autoriser le suicide, 1292-1294. — La simplicité de l'âme, considérée seule, n'emporte pas la certitude absolue de son immortalité, 1292-1295.

Ditton. — Dissertation où l'on examine si la pensée et la réflexion peuvent être le pur résultat de la matière et du mouvement, VIII, 513-560. — Vains efforts des déistes pour établir leur matérialisme, 513-519. On démontre par diverses propositions que la pensée ne peut être l'effet des qualités connues de la matière, 519-531. Tristes ressources des matérialistes — Immortalité de l'âme et Providence — Notions sur la nécessité et la liberté, 531-560.

De Tournemine. — Lettre à Voltaire sur l'immatérialité de l'âme et les sources de l'incrédulité. — Dieu ne peut communiquer à la matière la faculté de penser. — La gravitation de la matière, essentiellement divisible, ne suppose que du mouvement, IX, 583-590.

Para du Phanjas. — La philosophie de la religion. — *Première partie.* — Section II. — II. Idée de l'homme, X. 76. Spiritualité de l'âme humaine, 77. La pensée ou l'intelligence, 78-82. La faculté sensible et le sentiment, 82-86. L'union de l'âme et du corps, 86. Siége de l'âme, 87-89. Ame et instinct des brutes, 89-91. Liberté de l'âme humaine, 93-95. Immortalité de l'âme humaine, 95-99. Opinions des différentes nations sur la permanence de l'âme humaine après la mort, 99-102. Le dogme de la permanence de l'âme chez les anciens Hébreux, 102-106. L'esprit, le cœur, 106. La raison, 107.

Bayle. — De la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, VI, 716-724. — I. L'âme humaine pense, donc l'âme humaine n'est point matière, 716-718. — II. Il est non-seulement incompréhensible mais impossible que la matière pense, 718. — III. Les modifications de la matière ne peuvent pas être des pensées, des réflexions, des sentiments. Absurdité du matérialisme, 718-719. — IV. Ce qui pense est indivisible, donc ce qui pense n'est pas matière, 719-720. — V. Dieu est l'auteur de l'univers, de l'âme et du corps, 720-722. — VI. Le système des matérialistes conduit nécessairement à mille absurdités ridicules, 722-724.

Leibnitz. — Pensées sur la religion et la morale. — L'âme n'est pas une partie de Dieu, IV, 1114. — Immortalité de l'âme, 1116 et 1127. — La matière ne peut penser. — Constitution et activité de l'âme; franc arbitre. — L'esprit humain est incompréhensible, 1129-1131.

J.-J. Rousseau. — De l'existence de l'âme humaine, de son immatérialité et de son immortalité, IX, 1231-1243.

Bacon. — Pensées sur la religion. — De l'immortalité de l'âme, II, 779.

Clarke. — De l'immortalité de l'âme. — Que la croyance de l'immortalité des âmes humaines a été d'un grand usage aux sages du paganisme, V, 1155-1162.

Troisième défense du docteur Clarke, pour prouver l'immatérialité de l'âme et son immortalité, V, 1291-1316.

De Polignac. — L'Anti-Lucrèce, ou poëme fait contre celui de Lucrèce, dans le but d'établir la spiritualité et l'immortalité de l'âme, ainsi que l'existence de Dieu, VIII, 967-1268.

Blair. — Sermon sur l'immortalité de l'âme et sur son état futur. — 1° Nature de notre condition présente; 2° état futur, objet de l'espérance des justes; 3° fondement certain de leur espérance, XII, 625-636.

III. Pope. — Essai sur l'homme, VII, 635-674. — I. De la nature et de l'état de l'homme par rapport à l'univers, 635-644. — II. De la nature et de l'état de l'homme par rapport à lui-même, 644-652. — III. De la nature et de l'état de l'homme par rapport à la société, 652-661. — IV. De la nature et de l'état de l'homme par rapport au bonheur, 661-674.

TROISIÈME PARTIE.

De la religion naturelle.—Son fondement.—Divers objets de ses lois.—Son insuffisance.

I. Leland. — Discours sur la religion naturelle et la révélée, VII, 673-706. — De la religion en général, 679. Division de la religion en naturelle et en révélée, 679-680. — De la religion naturelle. — Système de religion naturelle compatible avec la révélation divine, 680-682. Système de religion naturelle exclusif de toute révélation divine, 682-684. Troisième système de religion naturelle, 684. Quelle est la force de la raison humaine en matière de religion, 684-688.

Bacon. — Pensées sur la religion. — Nature, objet et bornes de la théologie naturelle; recherches sur les anges et sur les démons, non étrangères à cette théologie, II, 777-779.

Para du Phanjas. — La philosophie de la religion. — *Première partie.* — Section III. — I. La religion naturelle, X, 111. Loi éternelle et naturelle, 112-114. Loi, droit, liberté naturelle et civile, 114-116. Division de la loi et du droit, 116-119. — Ignorance invincible, 119. Universalité de la loi naturelle, 120-123. Péché actuel, péché d'origine, péché philosophique, conscience, 123-127.

Seconde partie. — Premier discours sur la religion. — Nécessité et existence d'une religion, d'une religion révélée, X, 331-361.

Clarke. — Discours sur les devoirs immuables de la religion naturelle et sur la vérité de la religion chrétienne, V, 1073-1290. — Du déisme et de ses quatre espèces, 1080-92. — Proposition première. Que des différences éternelles et nécessaires des choses découlent naturellement et nécessairement certains devoirs de morale, que toutes les créatures

raisonnables sont tenues de mettre en pratique, antécédemment à toute loi positive et à toute attente de récompense ou de punition, 1092-1128. — Prop. II. Que ces devoirs éternels de morale, qui découlent des différences naturelles des choses, sont outre cela la volonté expresse de Dieu et la loi suivant laquelle il veut que toutes les créatures raisonnables se gouvernent, 1138-1145. — Prop. III. Que ces devoirs éternels de la morale, que toutes les créatures raisonnables sont obligées de pratiquer antécédemment à aucune vue de récompense ou de punition, doivent nécessairement être accompagnées de récompenses et de peines, 1145-1147. — Prop. IV. Que ces récompenses et ces peines n'étant pas dispensées aux hommes dans ce monde, il faut nécessairement qu'il y ait une vie à venir où la distribution en soit faite, 1147-1155. — Prop. V. La plupart des hommes, distraits par leur légèreté naturelle et par la préoccupation des affaires, en même temps qu'aveuglés par les préjugés et par les passions, sont incapables de découvrir clairement d'eux-mêmes ces grandes vérités, 1162-1168. — Prop. VI. Que les leçons des anciens philosophes païens étaient entièrement insuffisantes pour la réformation du genre humain, 1168-1183. — Prop. VII. Que le genre humain avait évidemment besoin d'une révélation, 1183-1193.

II. Derham. — Analyse de sa théologie physique, VIII, 673-687. — Conséquences pratiques tirées du système exposé, 687-702.

Fénelon. — Lettres sur divers sujets de métaphysique et de religion. — L'être infiniment parfait exige un culte de toutes les créatures intelligentes, IV, 1189-1197. — Du culte qui est dû à la puissance créatrice, 1181-1185. — Sur le culte intérieur et extérieur, 1215-1221.

Bayle. — Nouvelle analyse de Bayle, par l'abbé Dubois de Launay, VI, 617-780. — De la religion. — I. L'obligation d'adorer et de servir Dieu, enseignée par la nature, 648-649. — II. Epicure lui-même a reconnu l'obligation d'adorer Dieu et de le servir, 649-650. — III. Point de religion si l'on ne croit à la Providence, mais cette croyance conduit à la religion, 650-651. — IV. L'irréligion est de tous les crimes celui dont Dieu est le plus offensé, 651-653. — V. La religion, très-propre à rendre les hommes sages et heureux, 653-656. — VI. L'amour de la vertu ne suffit pas sans la religion pour rendre l'homme solidement vertueux, 656-657. — VII. Ce n'est point assez de connaître Dieu et sa providence pour être un honnête homme, il faut encore être pieux, 657-658. — VIII. Il faut de plus s'élever, autant qu'on le peut, à la perfection de la piété, 658. — IX. Le propre de la religion est de contenir les hommes dans le devoir, 658-662. — X. La religion contient en effet beaucoup de personnes dans le devoir, 662-665. — XI. La religion même des païens contribuait, au moins quelquefois, à arrêter leurs désordres, 665-666. — XII. Il est de l'intérêt du genre humain que les princes aient de la religion, 666-667. — XIII. Les véritables bonnes œuvres sont celles qu'on fait par religion, c'est-à-dire par la crainte de Dieu et pour son amour, 667-671.

De l'irréligion. — I. L'impiété volontaire est le plus haut degré de la malice humaine, VI, 690-692. — II. L'effet propre de l'irréligion est d'anéantir non-seulement toutes les vertus chrétiennes, mais encore toutes les vertus sociales, 692-693. — III. L'irréligion et le libertinage des peuples, présages certains de la ruine des Etats, 693-696. — IV. Funestes effets de l'irréligion, 696-697. — V. Tandis qu'on est jeune, on adopte, par légèreté, des systèmes d'irréligion, et lorsqu'on est devenu vieux, on y persiste par opiniâtreté et par vanité, 697-698. — VI. C'est une espèce d'athéisme que de vivre sans religion, 698-699. — VII. Mourir dans l'irréligion est la résolution la plus folle et la plus brutale dont l'homme soit capable, 699-700. — VIII. Le nombre des incrédules n'est pas si grand qu'il le paraît, 700-702. — IX. Les incrédules qui parlent, ne sont pas les vrais incrédules, 702-703. — X. La plupart des impies sont très-ignorants, 703-705. — XI. Quand il n'y aurait pas de religion instituée et positivement commandée, on ne serait pas dispensé pour cela d'être religieux, 705-707.

Gerdil. — Exposition abrégée des caractères de la vraie religion, pour servir d'introduction à la doctrine chrétienne. — Discours premier. Que l'homme est né pour la société, XI, 245-255. Disc. II. De l'égalité naturelle, 255-259. — Disc. III. Si l'état de nature est un état de guerre, 259-267. — Disc. IV. L'homme aurait-il dans l'état de nature les notions morales du juste et de l'injuste, 267-273? — Disc. V. Y a-t-il des devoirs moraux, 273-279? — Disc. VI. La règle de la moralité peut-elle s'accorder avec l'amour de soi-même, 279-287? — Disc VII. De la loi naturelle, 287-293. — Disc. VIII. Sanction de la loi naturelle, 293-301. — Disc. IX. Disposition de l'esprit et du cœur à l'égard des lois naturelles dans l'état présent de la nature, 301-303. — Disc. X. Nécessité de la religion, 303-317. — Disc. XI. Idée et division de la société, 317-321. — Disc. XII. La société, indispensable à l'homme par la nécessité de la coexistence, lui deviendrait inutile ou nuisible sans un ordre de coexistence, d'où dérive l'autorité publique, 321-325. — Disc. XIII. De l'autorité publique dans la société civile, 325-333.

Thomas. — Réflexions philosophiques et littéraires sur le poëme de la *Religion naturelle*, XI, 371-451.

III. Pascal. — Pensées. — Contrariétés étonnantes qui se trouvent dans la nature de l'homme à l'égard de la vérité, du bonheur et de plusieurs autres choses. — Nécessité d'étudier la religion, III, 707-718.

Euler. — Lettre XXVIII. Sur la vraie destination des hommes, et sur l'utilité et la né-

cessité des adversités dans ce monde, XI, 817-819. — Lettre XXIX. Sur la vraie félicité, et sur la conversion des pécheurs. Réponse aux objections qu'on pourrait faire sur cette matière, 819-821.

Duhamel. — Lettres flamandes, ou histoire des variations de la prétendue religion naturelle, XII, 9-69. — Lettre I. Existence de Dieu, 9-13. — Lettre II. La nature de Dieu, 13-14. — Lettre III. Même sujet, 14-17. — Lettre IV. Même sujet, 17-18.— Lettre V. Monde le plus parfait. Pascal, 18-20. — Lettre VI. Monde le plus parfait. Béatitude, espérance, 20-28. — Lettre VII. Monde le plus parfait. Vie future, 28-30. — Lettre VIII. Monde le plus parfait. Immortalité de l'âme, 30-33. — Lettre IX. Monde le plus parfait. Etat d'innocence, 33-41. — Lettre X. L'homme, les passions, la raison. Péché originel, ou labyrinthe, 41-56. — Lettre XI. Amour-propre. Loi naturelle, 56-63. — Lettre XII. La foi de Pope, 63-66. — Lettre XIII. Culte religieux, 66-68. — Lettre XIV. Incertitude des déistes, 68-69.

Statler. — Démonstration évangélique.— Chap. I. Principes généraux qui se trouvent d'ordinaire plus amplement développés dans la théologie naturelle, et sur lesquels repose toute notion générale de la religion, X, 493-502.—Chap. II. De la connaissance suffisante d'une religion, et de la nécessité d'une révélation à cet égard, 502-552. — Chap. III. De la possibilité d'une religion surnaturelle, et de la nécessité que Dieu nous la fasse connaître par la révélation, 552-577.

Duguet. — Insuffisance de la raison naturelle, et nécessité d'une révélation divine écrite, VI, 35-39.

Leland. — Nouvelle démonstration évangélique, VII, 707-1298. — *Première partie.* L'utilité et la nécessité de la révélation chrétienne démontrées par l'état de la religion dans le paganisme, relativement à la connaissance et au culte d'un seul vrai Dieu, 707-1019.— *Seconde partie.* L'utilité et la nécessité de la révélation chrétienne démontrées par l'état de la religion dans le paganisme relativement à la morale, 1019-1193. — *Troisième partie.* L'utilité et la nécessité de la révélation chrétienne démontrées par l'état de la religion dans le paganisme relativement à la croyance des récompenses et des peines de la vie future, 1193-1298.

QUATRIÈME PARTIE.

Nécessité d'une révélation. — Erreurs du paganisme. — Réfutation de l'incrédulité. — Rationalité de la foi.

I. Eusèbe. — Préparation évangélique, I, 497-1170.— Livre premier. Sujet du traité,— motifs raisonnables de conversion au christianisme.—Erreurs des Phéniciens, des Grecs et de toute l'antiquité, sur Dieu et l'univers, 497-532. — Livre II. Théologie erronée des Egyptiens, des Grecs et des Romains, 531-562.— Livre III. Absurdité de la théologie allégorique des Egyptiens et des Grecs, — principe réel des oracles, 561-596.—Livre IV. Fourberie des oracles.—Sacrifices offerts aux méchants démons. — Bienfaits de la doctrine évangélique, 595-636. — Livre V. Preuves de l'action des mauvais démons dans les divinations et les oracles.— Réponses bizarres et immorales des oracles, 635-678. — Livre VI. Prédictions des oracles d'après le cours des astres et les artifices de la magie.— Diverses réfutations de la doctrine du destin, 677-736. — Livre VII. Institutions, doctrines et mœurs pures des Hébreux, 735-770. Livre VIII. Législation religieuse de Moïse. — Traduction des ecritures des Juifs. — Vie et doctrine admirable de leurs philosophes, 769-814. — Livre IX. Auteurs grecs qui ont fait mention de la nation juive.— Auteurs étrangers qui ont parlé du déluge, de la tour de Babel, d'Abraham, de Jacob, de Joseph, de Job, de Moïse, de David, de Salomon, de Jerusalem, de Jerémie et de la captivité des Juifs, 813-852.—Livre X. Plagiat des écrivains grecs. — Antiquité des Hebreux, 851-890. — Livre XI. La philosophie de Platon est conforme à celle des Hebreux dans les points essentiels, 889-940. — Livre XII. De la nécessité de la foi d'après les Hébreux et Platon.— De la ressemblance de la doctrine du même philosophe avec celle des Ecritures juives, 939-994.— Livre XIII. Platon a releve les absurdités de la théologie des Grecs. — Il ne faut pas fuir la mort quand il s'agit de défendre les intérêts de la vérité.— Erreurs dogmatiques et morales de Platon, 993-1052.— Livre XIV. Parfait accord qui règne dans les doctrines des Hébreux. — Dissentiment des philosophes entre eux. — Leurs erreurs touchant la nature et la morale, 1051-1110. — Livre XV. Erreurs d'Aristote et des stoïciens tant en philosophie qu'en physique, 1109-1170.

Grotius. — Vérité de la religion chrétienne.—Réfutation du paganisme, II, 1075-1081. — On répond aux objections que font les païens en faveur de leur religion, 1081-1084. — Autres arguments contre la religion païenne : on prouve en particulier qu'elle ne s'est soutenue qu'autant qu'elle a eu des appuis humains, 1084-1087.

II. De la Bruyère. — Des esprits forts, IV, 1147-1166.— Faiblesse des esprits forts, qui sont incertains sur le principe de leur être, de leur vie, et sur leur fin. — Leur aveuglement sur l'auteur de la nature, et sur leur propre destinée, 1147-1166.

Massillon. — Pensées sur Dieu et la religion. — Des esprits forts. Leur dépravation, leur faiblesse et leur contagion. VIII, 289-294.

Guénard. — Discours sur l'esprit philosophique, XII, 545-556. — Caractères qui distinguent l'esprit philosophique, 547-551. — Ecueils qu'il doit éviter, bornes qu'il doit se prescrire, 551-556.

Lefranc de Pompignan. — La religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même, XII, 653-788.—Division de l'incrédulité en plusieurs branches, 653-655.— La religion vengee d'une raison indocile par les erreurs des théistes et des déistes, 655-675.—

La religion vengée du théisme et du déisme par l'athéisme, 675-701. — La religion vengée de l'athéisme par le pyrrhonisme, 701-739. Conclusion, 739-754.

Avertissement du clergé de France assemblé à Paris, aux fidèles du royaume, sur les dangers de l'incrédulité, 753-787.

Lamourette. — Pensées sur l'esprit et le dessein des philosophes irréligieux du XVIIIe siècle, XIII, 233-330. — Frivolité, perversité et caractère destructeur de l'incrédulité, 237-269. — Division des philosophes, nullité de leurs ressources, licence effrénée de leurs écrits, dureté et indécence de leurs calomnies contre la religion, 269-311. — Conclusion, 311-330.

Massillon. — Pensées sur Dieu et la religion. — De l'incrédulité. Ses errements et ses sources, VIII, 278-286.

De Crillon. — Mémoires philosophiques du baron de ***, *peignant les travers du philosophisme*, XI, 589-759. — Mémoires philosophiques, 593-632. — Régime et institut de la société philosophique, 631-660. — Esprit des philosophes modernes, extrait de leurs livres les plus renommés, avec commentaires, 659-760.

Leclerc. — Réfutation de l'incrédulité, VI, 785-922. — I. Des motifs d'incrédulité qui naissent de la disposition intérieure des incrédules, — leur appréciation, 789-839. — II. Des motifs d'incrédulité qui naissent des sujets que l'on donne aux incrédules de douter de la religion chrétienne, ou de la rejeter entièrement ;—leur réfutation, 839-922.

Para du Phanjas. — La philosophie de la religion. — *Seconde partie.* — Troisième discours. — Egarements de l'incrédulité, X, 389-429.

Choiseul. — Mémoire contre les athées, les déistes et les libertins. — Réponses à quelques objections, III, 457-492.

Euler. — Lettre XI. Connexion de quelques considérations philosophiques avec la religion, et réponse aux objections que presque tous les systèmes de philosophie fournissent contre la prière, XI, 782-784.

Bacon. — Pensées sur la religion. — Inconvénients de l'instruction donnée aux railleurs et aux impies, II, 776. — Mémoire de l'impie bientôt détestée. *Ibid.*

Duhamel. — Lettres flamandes, *ou réfutation de l'apologie de l'abbé de Prades*, XII, 69-132. — Lettre XV. Caractère de l'apologie de M. de Prades, 69-71. — Lettre XVI. Complot contre la religion, 71-76. — Lettre XVII. Impiété de la thèse de M. de Prades, 76-78. — Lettre XVIII. Ame de feu. 78-81. — Lettre XIX. L'homme factice, 81-84. — Lettre XX. La loi naturelle, 84-92. Lettre XXI. Existence de Dieu, 92-95. — Lettre XXII. Providence, 95-96. — Lettre XXIII. La société, 96-100. — Lettre XXIV. Théisme. Déisme. Ancienne alliance, 100-112. — Lettre XXV. Inspiration de l'Ecriture, 112-117. — Lettre XXVI. Inspir. de l'Ecrit. Chronol. de Moïse, 117-123. — Lettre XXVII. Chronologie des Chinois, 123-127. — Lettre XXVIII. Des miracles. 127-131.

III. Lami. — L'incrédule amené à la religion par la raison. IV, 509-618. — Préface, 509-512. — Premier entretien. Quelles études sont propres à former l'esprit, 511-530. — Entret. II. Renversement du scepticisme, de l'athéisme, du matérialisme et du destin, 529-544. — Entret. III. Réfutation du déisme et du socinianisme. — Peines et récompenses d'une autre vie, 543-554. — Entret. IV. La lumière de la raison appliquée à la nature divine peut mener à la découverte de la vraie religion, 553-562. — Ent. V. Nature de l'homme dégradée et réparée, 564-572. — Entret. VI. Nécessité de la satisfaction d'un médiateur d'un mérite infini, 573-578. — Entret. VII. Caractères de la vraie religion vérifiés en celle que Jésus-Christ a établie. — Véracité des historiens de Jésus-Christ, 579-591. — Entret. VIII. De l'usage de la raison dans les choses de la foi. — De l'infaillibilité de la tradition universelle, fondement de l'infaillibilité de l'Eglise, 591-606. — Entret. IX. Alliance de la raison avec la foi, — usage de la raison dans l'explication et l'exercice de la foi, 606-616.

Jaquelot. — Conformité de la foi avec la raison, ou défense de la religion contre les principales difficultés répandues dans le dictionnaire historique et critique de Bayle. VII, 9-157. — I. De la conformité de la foi avec la raison dans ses divers articles, 19-63. — II. Réponses aux difficultés que l'on forme contre la religion. 63-157.

Leibnitz. — Discours sur la conformité de la foi avec la raison. IV, 1265-1308.

Descartes. — Divers sujets religieux. — Différence entre les vérités acquises et les vérités révélées. — La foi, obscure dans son objet, claire dans son motif. — Office de la raison à l'égard de diverses vérités révélées. — Conformité de la philosophie avec la foi. II, 1295-1299.

Saint Liguori. — Vérité de la foi rendue évidente par ses motifs de crédibilité. XII, 133-201. — Six caractères du christianisme, qui en dénotent la vérité, 133-181. — Pratique et maximes pratiques de la foi. 181-187. — Manière abrégée de convertir un païen à la foi chrétienne, 187-201.

Fénelon. — Lettre sur les moyens donnés aux hommes pour arriver à la vraie religion. IV, 1259-1265.

D'Aguesseau. — Lettre X. Insuffisance de la raison pour la morale, et même pour les sciences naturelles. Rationalité des mystères, 827-835.

Bonnet. — Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme. XI, 453-587. — Chap. premier-XXVI. Principes préliminaires. — De Dieu. — De l'homme. — Des lois de la nature et des miracles. — De la preuve testimoniale. — Applications, 453-539. — Chap. XXVII-XLIII. Déposition écrite. — Prophéties. — Doctrine du fondateur et de ses disciples. — Eglise primitive. — Diverses considérations sur le christianisme, 539-587.

Delamare. — La foi justifiée de tout repro-

che de contradiction avec la raison, et l'incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la raison dans ses raisonnements contre la révélation. XI, 851-1008. — La raison veut qu'on reconnaisse une distinction réelle entre ce qui est au-dessus de la raison et ce qui est contre la raison, 861-873. — Sens véritable et application de cette distinction. — Exigences irrationnelles des incrédules et leur impuissance à opposer à la révélation, constatée par des faits, aucune objection insoluble, 873-974. — L'intolérance de l'Eglise catholique, essentielle et rationnelle, 973-981. — La foi et la raison se prêtent des secours mutuels, 981-988. — L'analyse complète de la foi n'est possible que dans l'Eglise catholique, 987-1008.

SECTION II.

DE LA RÉVÉLATION, ET DES MONUMENTS QUI LA CONTIENNENT.

PREMIÈRE PARTIE.

Autorité des livres saints démontrée par la critique.—Ancien Testament.—Nouveau Testament.—Inspiration.—Texte, chronologie et versions.

I. Statler. — Démonstration évangélique. X, 485-1018. — Chap. VIII. Preuves de la véracité et de l'authenticité parfaites des anciennes Ecritures judaïques contenues dans le canon des Juifs, et particulièrement du Pentateuque de Moïse, 942-1002.

Huet. — Démonstration évangélique. V, 7-936. — Quatrième proposition. Les livres de l'Ancien Testament sont authentiques. Preuve générale de leur antiquité, 81-82. — Des livres de Moïse. Leur authenticité prouvée par le témoignage des écrivains sacrés, 83-90. — Témoignages innombrables des auteurs profanes en faveur des livres de Moïse, 90-117. Presque toute la théologie païenne a sa source dans la personne de Moïse, dans les diverses circonstances de sa vie ou dans ses écrits, 117-237. — Plusieurs peuples ont tiré leurs lois, leur religion, leur histoire, des livres de Moïse, 237-247. — Comment les Grecs ont pu connaître les livres de Moïse,—de la traduction de ceux-ci, 247-252. — De la langue des Hébreux, 252-277.

De l'auteur, de l'authenticité et de l'antiquité de chacun des autres livres de l'Ancien Testament en particulier, 277-470.

Du canon des livres sacrés de l'Ancien Testament, 469-480.

Duguet. — Principes de la foi chrétienne. VI, 9-486. — *Seconde partie.* Preuves des principes de la foi chrétienne par les livres de l'Ancien Testament. Preuves de la vérité des Ecritures; leur antiquité, et divinité des livres de Moïse, 39-42. — Certitude des miracles rapportés dans les divers livres du Vieux Testament, 43-49. — Enchaînement des prophéties et preuves de leur vérité, 49-76.

Grotius. — Vérité de la religion chrétienne. II, 993-1122. — De la certitude des miracles qui se sont faits parmi les Juifs, 1017. — De la vérité et de l'antiquité des livres de Moïse, 1018. — De l'autorité des livres de l'Ancien Testament, 1071. — De l'autorité des livres du Nouveau Testament, 1059. — Réponse à quelques objections que l'on fait contre l'autorité des livres du Nouveau Testament, 1066.

H. Paley. — Tableau des preuves évidentes du christianisme, en trois parties, XIV, 675-945. — Part. Ire. Prop. I. Chap. IX. De l'authenticité des livres historiques de l'Ecriture, en onze sections, 733-783. — Citations des livres historiques de l'Ecriture par d'anciens écrivains chrétiens, 539-547. — Collation, distinction, lecture publique et commentaires de ces Ecritures, 757-766. — Réception par les anciens chrétiens de la plupart des livres du Nouveau Testament, 766-774. — De l'autorité de nos Evangiles actuels, à l'exclusion des livres apocryphes du Nouveau Testament, 774-783.

Bayle. — Nouvelle analyse de Bayle, par l'abbé Dubois de Launay. VI, 601-944. — Chap. V. L'Ecriture sainte et les miracles. La divinité de la sainte Ecriture est démontrée, et elle est indubitable, 707-710. — Nature et certitude des miracles, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. — De la vérité des prophéties, 710-716.

Porteus.—Résumé des principales preuves de la vérité et de la divine origine de la révélation chrétienne. XII, 1187-1227. — Prop. III. Les livres du Nouveau Testament ont été écrits par ceux-là mêmes à qui on les attribue, et contiennent une histoire fidèle du Christ et de sa religion. Ce que l'on y dit de l'un et de l'autre peut être admis avec sécurité comme une chose strictement vraie, 1193-1197. — Prop. IV. Les écrits composant l'Ancien Testament, liés avec ceux dont est composé le Nouveau, sont réellement les ouvrages originaux des auteurs dont ils portent les noms, et nous présentent un tableau fidèle de la dispensation mosaïque, ou de l'économie religieuse sous la loi de Moïse, aussi bien que des faits historiques, des commandements de Dieu, des préceptes moraux et des prophéties qu'ils contiennent, 1197-1202.

Chalmers. — Preuves miraculeuses et internes de la révélation chrétienne, autorité des livres qui la contiennent. XV, 473-702. — Livre I. Considérations préliminaires, où l'on traite surtout de la force du témoignage. 475-556. — Livre II. Des preuves miraculeuses de la vérité du christianisme. — Des principes de l'évidence historique, 555-563. — De l'authenticité des différents livres du Nouveau Testament, 570-582. — Des marques internes de vérité et d'honnêteté qui se trouvent dans le Nouveau Testament, 582-594. — Du rapport des témoins originaux en faveur de la vérité du récit évangélique. — Du rapport des témoins subséquents.—De la certitude de l'argument historique, 594-671. — Remarques sur l'argument tiré des prophéties, 671-702.

Huet. — Démonstration évangélique, V. 7-936. — Première proposition. Les livres du Nouveau Testament sont authentiques. Preuves pour chacun de ces livres en particulier, 41-53. — Deuxième proposition. Les livres du Nouveau Testament ont été écrits à l'époque qu'on leur assigne, 53-54. — Troi-

sième proposition. Les histoires du Nouveau Testament sont vraies, 53-82.

Statler. — Démonstration évangélique. X, 485-1018. Chap. VII. Autorité des livres protocanoniques du Nouveau Testament par leur réception dans les Eglises fondées par les apôtres et par leurs disciples, 802-841. — Examen critique des quatre Evangiles, 841-888. — Témoignage des apôtres confirmé par les témoignages profanes, 888-942.

Ditton. — La vérité de la religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ. — Troisième partie. Où l'on démontre les preuves du fait. *Autorité des faits rapportés dans le Nouveau Testament.* — Chap. I. Plan général de cette troisième partie. VIII, 403-405. — Chap. II. Certain ordre de faits dans l'histoire chrétienne, qui sont reconnus par les incrédules ou par les ennemis déclarés du nom chrétien, 405-414. Chap. III. L'authenticité des livres historiques du Nouveau Testament ne peut être raisonnablement contestée, 414-423.

Duvoisin. — Démonstration évangélique. — Chap. II. Authenticité des livres du Nouveau Testament, démontrée par la foi publique de l'Eglise chrétienne, par l'autorité des écrivains ecclésiastiques des premiers siècles, par les témoignages ou les aveux des anciens hérétiques, des Juifs et des païens, et par l'inspection seule de ces livres. XIII, 776-787.

III. Duguet. — Principes de la foi chrétienne. VI, 9-486. *Troisième partie.* Preuves des principes de la foi chrétienne par les livres du Nouveau Testament. Examen des livres que les chrétiens regardent comme divins, 203-216. — Preuves que les Ecritures des chrétiens n'ont rien que de véritable et de sincère, 216-222. — Caractère des évangélistes surnaturel et divin, commun à tous, mais qui ne convient qu'à eux seuls, 222-235. — Les évangélistes et les apôtres ont scellé de leur sang ce qu'ils ont écrit. — Caractères des Ecritures du Nouveau Testament, 235-242. — Preuves que le Nouveau Testament est divin, 242-252.

Du Pin. — Traité de la doctrine chrétienne orthodoxe. VI, 943-1272. — De l'autorité des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Qu'ils sont écrits par l'inspiration du Saint-Esprit. Décisions de plusieurs questions sur leur inspiration. Si les termes sont inspirés. Si toutes les choses qu'ils contiennent sont inspirées. De quelle nature est cette inspiration, 1009-1035. — Moyen de connaître les livres canoniques et divinement inspirés, et de les distinguer des autres, 1035-1044.

Dorléans. — Méthode courte et facile pour discerner la véritable religion chrétienne d'avec les fausses. XIV, 1069-1177. — Quatrième vérité contre les hérétiques. — De la parole de Dieu écrite. — Les différends sur la divinité des livres saints. — Différends sur les versions. — Différends sur le sens des textes, 1136-1141.

IV. Para du Phanjas. — Les principes de la saine philosophie conciliés avec ceux de la religion. X, 9-429. — *Première partie.* Section IV. Dépôt de la révélation. I. L'Ecriture. — L'Ancien Testament, le Nouveau Testament, 151-155. — Langues des livres saints, 155. — Auteurs de l'Ancien Testament, auteurs du Nouveau Testament, 156-161. — Versions de l'Ecriture. — La version des Septante, l'ancienne version italique, la Vulgate, 161-167. — Livres authentiques, canoniques, apocryphes, 167.

Section V. Chronologie des livres saints, 184. — I. La chronologie en général. Epoques principales, année astronomique, année civile, 184-186. — Epoque de la création. 187-189. — Epoque du déluge, vains systèmes sur le déluge, longue vie des patriarches, 189-201. II. Chronologies fabuleuses. Fables de la chronologie chaldéenne, fables de la chronologie indienne et chinoise, annales chinoises, 201-211. — III. Chronologie de Moïse, 211-221. — IV. Chronologie de la Vulgate et des Septante. Examen de cette double chronologie, 221-227.

Wiseman. — *Horæ Syriacæ*, ou dissertations sur la langue et les lettres syriaques, XVI, 9-124. — Notions philologiques pour servir à l'histoire des versions syriaques de l'Ancien Testament. — *Première partie.* Des versions syriaques en général, puis de la version *Peschito*, 55-79. — *Seconde partie.* Où l'on décrit pour la première fois la version *karkapheusienne*, 79-118.

Montaigne. — Son *Christianisme* par Labouderie. — Divers caractères de la Bible. — Considérations sur la parole de Dieu et respect qui lui est dû. — Nécessité d'un interprète infaillible pour en fixer le sens, II, 598-614.

SECONDE PARTIE.

Autorité des livres saints confirmée par les sciences profanes.—Géographie et géologie.—Histoire et monuments.—Sciences naturelles.—Philologie et ethnographie.

Le Coz. — Défense de la révélation chrétienne, et preuves de la divinité de Jésus-Christ, XIII, 651-761. — Art. VI. Examen de la prétendue antiquité de la terre et de ses habitants, au delà de l'époque indiquée par les livres saints, 730. — Accord réel des anciennes chronologies, 731-733. — Déplacement des mers, ancienneté des volcans, origine des fossiles, progrès des sciences et des arts, 731-739. — De l'argument des zodiaques, 739-747.

Brunati. — De l'accord des anciens livres de l'Inde avec les onze premiers chapitres de la Genèse. XIV, 445-456.

Marcel de Serres. — Note des éditeurs sur son ouvrage intitulé : *De la cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques.* — On y examine l'œuvre des six jours, XV, 215-224.

Buckland. — Note des éditeurs sur son ouvrage intitulé : *La géologie et la minéralogie dans leurs rapports avec la théologie naturelle.* — On y discute les divers systèmes de géologie dans leurs rapports avec la narration de Moïse, soit sur la création, soit sur le déluge, XV, 197-216.

Wiseman. — Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée, XV, 9-198, et 225-386. — Premier discours. Étude comparée des langues, 11-82. — *Première partie.* Introduction générale. Commencement de l'ethnographie et progrès successifs de cette science. — Deux résultats importants, 11-43. — *Seconde partie.* Troisième résultat, parenté entre les différentes familles des langues. — Accord des deux principales écoles ethnographiques. — Faits et témoignages qui confirment la narration mosaïque de la confusion du langage primitif au centre de l'Asie, 43-83.

Deuxième discours sur l'histoire naturelle de la race humaine, 83-141. — *Première partie.* Histoire de cette science.—Exposition et appréciation de plusieurs systèmes de classification des familles humaines. — Conséquences et réflexions sur l'identité des sentiments moraux dans toutes les races, 85-115. — *Seconde partie.* Résultats. — Origine de la race nègre. — Réponse aux objections. Connexions des différentes races. — Réflexions, 115-141.

Brunati. — De la médecine chez les Hébreux, et des guérisons miraculeuses racontées par les saintes Ecritures, XIV, 479-490.

Wiseman. — Troisième discours. Sur les sciences naturelles, 141-196. *Première partie.* Médecine : la réalité de la mort de Jésus-Christ établie sur des preuves médicales. — Géologie : classification des systèmes. — Points de contact entre la géologie et l'histoire sacrée. — Création, fossiles, élévation des montagnes, 141-173. — *Seconde partie.* Autre point de contact entre la géologie et l'Ecriture. Le déluge. — Appréciation de diverses théories. — Conclusion et remarques sur les sciences naturelles, 173-196.

Quatrième discours. Sur l'histoire primitive, 225-279. — *Première partie.* Indiens : preuves que leur antiquité a été exagérée. — Des autres nations asiatiques, 225-251. — *Seconde partie.* Egyptiens : excessive antiquité attribuée à cette nation. — Leurs monuments historiques. — Leurs monuments astronomiques, 251-279.

Cinquième discours. Archéologie, 279-305. — Médailles, inscriptions, monuments : éclaircissements qu'il fournissent pour le texte des Ecritures, 279-305.

Sixième discours. Etudes orientales, 305-365. — Première partie. Littérature sacrée. I. Science critique et ses heureux résultats. II. Philologie sacrée, grammaire hébraïque. — Etudes herméneutiques et leur usage, 305-341. — *Seconde partie.* Littérature profane orientale : explications de passages particuliers d'après des coutumes et des idées des Orientaux recueillies par les voyageurs. — Philosophie asiatique : confirmation qu'elle donne de divers principes de la foi. — Recherches historiques favorables à la révélation et au christianisme, 341-365.

Septième et dernier discours. Conclusion. — La religion fortement intéressée au progrès de toutes les sciences. — Avantages, plaisir et méthode de l'étude des sciences, 365-385.

TROISIÈME PARTIE.

De la tradition et de son autorité.—Traditions sous la loi ancienne.—Traditions sous la loi nouvelle.

I. Leland. — Nouvelle démonstration évangélique, VII, 707-1298. — *Cet auteur est, à notre avis, celui qui a le mieux apprécié la véritable origine des notions communes, attribuées par les esprits irréfléchis à je ne sais quelle loi ou religion prétendue naturelle. Il est donc le meilleur défenseur des traditions des temps anciens.*

Brunati. — La révélation répandue parmi les gentils avant la venue de Jésus-Christ, XIV, 489-516.

Kèble. — La tradition primitive retrouvée dans les saintes Ecritures. Sermon prononcé dans la cathédrale de Winchester, XVI, 623-644.

Schmitt. — Rédemption du genre humain, annoncée par les traditions et les croyances religieuses, figurée par les sacrifices de tous les peuples, XIII, 1080-1208.

Para du Phanjas. — Les principes de la saine philosophie conciliés avec ceux de la religion, X, 9-429. — *Première partie.* Section IV. Dépôt de la révélation. II. La tradition. — La tradition avant et après Moïse, la tradition depuis Jésus-Christ, 168-171. — Nécessité, certitude et stabilité de la tradition, 171-173. — Division de la tradition, 173. — La tradition historique, 174-176.

H. Dorléans. — Méthode courte et facile pour discerner la véritable religion chrétienne d'avec les fausses, XIV, 1069-1177. — Quatrième vérité contre les hérétiques. — De la parole de Dieu non écrite, 1141-1145.

Du Pin. — Traité de la doctrine chrétienne orthodoxe. VI, 943-1272. — De l'autorité de la tradition de l'Eglise pour l'établissement des dogmes, selon la doctrine des saints Pères et l'usage de l'Eglise. Règles et moyens pour connaître les véritables traditions, 974-1009. — Que les livres de l'Ecriture ne contiennent pas toutes les révélations que Dieu ait jamais faites aux hommes. — Que la tradition est nécessaire pour fixer le sens de l'Ecriture.— Qu'il y a dans l'Eglise des traditions de choses qui ne sont pas dans l'Ecriture, 1044-1065.

Lingard. — Défense de la tradition. Essai sur la vue comparative de l'Eglise anglicane et de l'Eglise de Rome, du docteur Marsh. XIV, 339-377. — Chap. premier. Objet de la vue comparative des deux Eglises d'Angleterre et de Rome.—Opinion du docteur Marsh sur l'Ecriture et la tradition.— On examine son raisonnement.—Ses accusations contre Bossuet. — Son explication du verset 15e du chap. II de la deuxième Epître aux Thessaloniciens. Réfutation de son opinion sur l'instabilité de la tradition, et sur la difficulté de la reconnaître quand on la trouve, 339-352. — Chap. II. Il n'y a point de preuve qui engage à croire que la parole écrite soit donnée pour seule et unique règle de la foi chrétienne, à l'exclusion de la parole non

écrite. — Les Ecritures ne se donnent nulle part comme telles.—La mission confiée aux apôtres n'était pas d'écrire, mais de prêcher. — La manière dont le Nouveau Testament est composé d'écrits de circonstance et sans liaison les uns avec les autres, montre qu'il n'était point destiné par les apôtres, ni par l'Esprit de Dieu, à être la seule règle de foi, 352-365. — Chap. III. Les Ecritures ne contiennent point toute la parole non écrite. — L'observation du dimanche.—La validité du baptême des enfants.—Le canon des Ecritures.—On n'en peut prouver l'inspiration dans l'hypothèse du docteur Marsh. Conclusion, 365-377.

QUATRIÈME PARTIE.

De la révélation considérée dans son ensemble, et en général.—Existence et objets.—Excellence, inspiration et interprétation des Ecritures.—Eclaircissements et défense.

I. Leland. — Discours préliminaire sur la religion naturelle et la révélée. VII, 679-706. — Section II. De la religion révélée. — Diverses espèces de révélations, 688. — Révélation divine extraordinaire et immédiate, 689. — Possibilité d'une révélation divine extraordinaire, 690-694. — Réponse à l'objection tirée de l'incertitude de l'évidence morale, 694-696. — Utilité et nécessité de la révélation pour faire connaître la nature de Dieu, 696. — Providence de Dieu, 697. — De l'espèce de culte religieux dû à Dieu. 698.— Dogme de l'immortalité de l'âme, *ibid.* — Du pardon et de l'expiation des péchés, 699. — Des devoirs moraux, 700. — La révélation a été donnée aux hommes pour développer et perfectionner leur raison, 701. — Abus que l'on a faits de la révélation, 702.— Conclusion, 705.

Haller. — Lettres sur les vérités les plus importantes de la révélation. VII, 365-440. — Lettre I. Nécessité de l'examen attentif des fondements de la foi, 367-372. — Lettre II. Nécessité de se précautionner contre la justice inexorable de Dieu, vu la corruption de notre nature, 371-378. — Lettre III. Bonté de Dieu considérée dans la rédemption du genre humain, 377-380. — Lettre IV. Caractères du médiateur envoyé de Dieu, 379-382. — Lettre V. Ce qu'était Jésus en lui-même, sa doctrine sur le renoncement aux simples désirs criminels, sur le pardon des injures, sur la charité universelle, sur la chasteté, sur l'éternité comme but unique vers lequel les hommes doivent tendre.— De la sincérité de Jésus envers ses disciples, 381-390. — Lettre VI. Des heureux commencements du christianisme et de la sainteté de son auteur, visiblement envoyé de Dieu, 389-394. — Lettre VII. Des prophéties qui annonçaient le Messie, et de leur accomplissement en Jésus-Christ, 393-402. — Lettre VIII. Les grandes suites qu'a eues la prédication de l'Evangile ont été surtout l'effet des miracles de Jésus-Christ, qui fournissent une preuve également intelligible et également forte pour tous les hommes, 401-406. — Lettre IX. De la résurrection de Jésus-Christ et de ses effets surprenants, 405-414. — Lettre X. Des dons surnaturels des apôtres et de leurs effets, 413-416. Lettre XI. De l'union de Jésus-Christ à la Divinité d'après ses propres paroles, ou exposé du mystère de l'incarnation, 415-424. — Lettre XII. Le Dieu-homme, Sauveur, a souffert et mérité pour nous, 423-428. — Lettre XIII. Sur la justification et les moyens de l'obtenir, 427-436. — Lettre XIV. Sur la grâce et la liberté, 435-440.

II. Saurin. — Sermon sur la suffisance de la révélation. — 1° Dieu a donné à la révélation qu'il nous adresse tous les caractères de vérité capables de convaincre toute personne raisonnable; 2° Dieu a appuyé les exhortations à la vertu de tous les motifs les plus propres à nous y faire soumettre. IX, 9-32.

Sermon sur les avantages de la révélation. — Parallèle entre un philosophe qui ne suit que les lumières naturelles et un disciple de Jésus-Christ. 1° Sur les attributs du Créateur; 2° sur la nature de l'homme; 3° sur les moyens d'apaiser les remords de la conscience; 4° sur l'économie qui suit le temps. IX, 31-56.

Massillon. — Pensées sur Dieu et la religion. — Des divines Ecritures. Sur leur excellence. VIII, 270-271.

Seed. — Discours sur l'excellence intrinsèque des saintes Ecritures. IX, 689-712. — Premier discours.On y considère l'excellence intrinsèque de la religion révélée, 1° dans les idées et les connaissances qu'elle nous donne de la Divinité; 2° dans le plan admirable de morale qu'elle nous propose, et les motifs puissants qu'elle nous présente pour nous encourager à y conformer notre conduite, 689-702. — Second discours. Preuves de l'inspiration des saintes Ecritures, tirées de leur excellence, 701-712.

Brunati. — Du système catholique d'interprétation des saintes Ecritures. XIV, 515-524.

Deluc. — Lettres sur le christianisme. XII, 945-1149. — Lettre III. Sur l'histoire de la nouvelle exégèse, ou interprétation de l'Ecriture sainte, 952-954. — Lettre IV. Sur la nouvelle exégèse, 954-963. — Lettre V. Sur l'interprétation vraie de l'Ecriture sainte, 963-969. — Remarque sur un article de la Gazette littéraire de Gottingue, 969-974. — Lettre VI. Application des principes posés dans les parties précédentes à la question : Si les Juifs peuvent devenir chrétiens quand ils ont abandonné la foi à l'Ancien Testament, 974-996. — Lettre VII. Application des mêmes principes à l'interprétation du Nouveau Testament en vue des Juifs, 996-1028. — Lettre sur l'essence de la doctrine de Jésus-Christ, adressée à M. J. W. G. Wolff, 1087-1119. — Appendice concernant quelques gazettes littéraires, 1119-1138. — Article tiré de la *Nouvelle Bibliothèque universelle germanique*, 1138-1146.—Copie d'une lettre écrite à M. le docteur J. G. Lenz, 1146-1149.

III. Bergier. — La certitude des preuves du christianisme. XI, 9-198. — Chap. XI. Réflexions sur l'Ancien et le Nouveau Testament. — Cause de l'obscurité des livres

saints, 161-163. — Sur les premiers chap. de la Genèse, 163. — Sur le déluge, 164-165. — Sur la chronologie chinoise, 166-168. — Des nègres, et de la manière dont l'Ecriture parle des animaux, 168-170. — Actions d'Ahod, de Jahel, de Judith, etc., 170. — Du livre de l'Ecclésiaste, 171. — Du Cantique de Salomon, 172. — Histoire de Tobie, d'Esther, difficultés de chronologie, 173-176. — De la morale de Jésus-Christ et de la fin du monde, 176-179. — Sur la défense faite au peuple de lire les livres saints, 179-181.

Jaquelot. — Conformité de la foi avec la raison, ou défense de la religion contre les principales difficultés répandues dans le dictionnaire historique et critique de Bayle. VII, 9-157. — *Première partie.* De la conformité de la foi avec la raison, 19. — Chap. I. Où l'on fait voir que les préjugés qui attaquent la religion sont injustes, et qu'on peut même s'en servir pour son établissement, 19-23. — Chap. II. Abrégé des preuves de l'existence de Dieu, 23-29. — Chap. III. De la preuve qu'il y a un Dieu, tirée de la révélation, 29-35. — Chap. IV. De la nature de la religion, 35-48. — Chap. V. De la connaissance que l'Ecriture nous donne de Dieu, 48-52. — Chap. VI. Des vérités révélées que la raison ne pouvait découvrir avec ses propres forces, et premièrement de la foi, 52-54. — Chap. VII. De ce que la révélation nous enseigne du mérite et de l'efficace de la mort de Jésus-Christ, 54-58. — Chap. VIII. De la divinité de Jésus-Christ et d'un seul Dieu en trois personnes, 58-63. — *Seconde partie.* Où l'on répond aux difficultés qu'on forme contre la religion, 63. — Chap. I. Réponse aux difficultés fondées sur la manière dont Moïse décrit la création de l'univers au chapitre premier de la Genèse, 63-69. — Chap. II. De l'économie de l'Ancien Testament sous la loi des cérémonies, 69-73. — Chap. III. De la liberté de l'homme, 73-81. — Chap. IV-XI. Du caractère d'un être libre, du mal, de l'accord de ce qui est nécessaire avec ce qui est libre, 81-144. — Chap. XII. De la prédestination, 144-154. — Chap. XIII. Histoire abrégée de la religion, où l'on voit que la religion s'accorde parfaitement en toutes ses parties, et qu'elle s'est toujours augmentée et perfectionnée dans le même plan, 154-157.

Euler. — Défense de la révélation contre les objections des esprits forts. XI, 833-850.

CINQUIÈME PARTIE.

De quelques points de la révélation, en particulier.—Législation mosaïque.—Incarnation, résurrection, etc., de Jésus-Christ. Divinité de Jésus-Christ.—Discussion et interprétation de quelques points.

I. Brunati. Critique des anciennes législations païennes, ou défense de la législation mosaïque. XIV, 457-480.

II. West. — Observations sur l'histoire et sur les preuves de la résurrection de Jésus-Christ, 1019-1172. — *Première partie.* Conciliation des contradictions apparentes des textes des évangélistes, 1023. — Chap. Ier. Observations sur le chap. XX de saint Jean, 1024-1026. — Chap. II. Observations sur le chap. XXIV de saint Luc, 1026. — Chap. III. Observations sur le chap. XXVIII de saint Matthieu, et sur le chap. XVI de saint Marc, 1027-1042. — Chap. IV. Observations sur la première partie du chap. XXIV de saint Luc, 1042-1048. — Chap. V. Observations sur la dernière partie du chap. XXIV de saint Luc. Liaison de toutes ses parties entre elles, 1048-1051. — Chap. VI. Qu'il y eut plusieurs apparitions de Jésus-Christ aux femmes, 1051-1054. — Chap. VII. Ordre dans lequel arrivèrent les divers incidents qui accompagnèrent la résurrection, 1054-1059. — *Seconde partie.* Preuves de la résurrection données aux apôtres, 1059. — Sect. I. Caractères et dispositions des apôtres, 1059-1062. — Sect. II. Ordre des preuves de la résurrection, ou manière dont elles furent proposées aux apôtres. 1062-1074. — Sect. III. Matière des preuves de la résurrection, ou faits d'où résultent ces preuves, 1074. — Chap. I. Apparitions des anges, 1074-1083. — Chap. II. Apparitions de Jésus-Christ, 1083-1095. — Chap. III. Examen des preuves de la résurrection de Jésus-Christ proposées aux apôtres, 1095-1127. — *Troisième partie.* Des motifs que nous avons actuellement de croire la résurrection de Jésus-Christ, 1127. — Chap. Ier. Témoignage des apôtres, premier motif de croire la résurrection de Jésus-Christ, 1127-1159. — Chap. II. L'existence de la religion chrétienne, second motif de croire la résurrection de Jésus-Christ, 1159-1171.

Leclerc. — Lettre où il prouve la sincérité des apôtres dans le témoignage qu'ils ont rendu à la résurrection de Jésus-Christ. VI, 921-933.

Ditton. — La vérité de la religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ. *Troisième partie.* Où l'on démontre les preuves du fait. — Chap. IV. Où l'on examine le nombre, le caractère et les qualités des témoins qui prêchèrent la résurrection de Jésus-Christ, VIII, 423-440.—Chap. V. Où l'on commence à presser contre les déistes le témoignage rendu par les apôtres à la résurrection de Jésus-Christ, en montrant qu'il a tous les caractères requis pour être reçu en preuve, 440-445. — Chap. VI. Deuxième preuve tirée du témoignage des apôtres en faveur de la résurrection de Jésus-Christ : s'il y avait eu de l'imposture, elle aurait été certainement et nécessairement découverte, 445-448. — Chap. VII. Troisième preuve : les Juifs furent eux-mêmes convaincus que cette résurrection était vraie, 448-453.—Chap. VIII. Quatrième preuve : il était impossible aux apôtres d'enlever par fraude le corps de leur maître, 453-459. — Chap. IX. Où l'on donne pour une cinquième preuve de la résurrection de Jésus-Christ les affreuses absurdités où l'on s'engage, en taxant d'imposture ou de vision le témoignage des apôtres, 459-469. — Chap. X. Où l'on examine et où l'on réfute les objections que font les déistes contre le témoignage rendu par les apôtres à la résurrection de Jésus-Christ, 469-490. — Chap. XI. Où la résurrection de Jésus-Christ

est démontrée par l'application des caractères de l'évidence requise à la preuve qui fonde le fait, 490-495. — Chap. XII. Avis donné aux déistes sur la méthode qu'ils sont obligés de suivre pour réfuter cette démonstration du fait, 495-497. — Chap. XIII. Où l'on tire de la résurrection de Jésus-Christ les conséquences qui en résultent tant pour la spéculation que pour la pratique, 497 513.

Saurin. — Sermon sur la résurrection de Jésus-Christ. 1° Preuves du fait de la résurrection; 2° sujets de triomphe qu'elle nous fournit, IX, 97-114.

Sherlock. — Les témoins de la résurrection de Jésus-Christ examinés et jugés selon les règles du barreau; pour servir de réponse aux objections de sir Wolston, VII, 527-594.

Duguet. — Principes de la foi chrétienne, IV, 9-486. — *Troisième partie.* Preuves des principes de la foi chrétienne par les livres du Nouveau Testament. Preuves de la résurrection de Jésus-Christ, 252-261. — Les apôtres peuvent-ils avoir été trompés au sujet de la résurrection de Jésus-Christ, 261-271. — Jésus-Christ a-t-il dû se montrer à d'autres qu'à ses disciples après sa résurrection, 271-275. — Il est invraisemblable et impossible que les apôtres aient eu dessein de tromper, 275-281. — Suite du même sujet, 281-299.

Certitude de l'ascension de Jésus-Christ, 299-309.

Vérité de la résurrection, de l'ascension et du suprême pouvoir de Jésus-Christ, démontrée par la descente du Saint-Esprit, 309-317. — Continuation des preuves de la descente du Saint-Esprit, 317-323.

III. Massillon. — Discours sur les caractères de la grandeur de Jésus-Christ. — Ces caractères sont une grandeur de sainteté, une grandeur de miséricorde, une grandeur de perpétuité et de durée, VIII, 197-206.

Saurin. — Sermon sur la divinité de Jésus-Christ. — 1° Jésus-Christ est souverainement adorable, il est souverainement adoré par les êtres les plus dignes de notre émulation; 2° il implique contradiction que Dieu communique les honneurs de la souveraine adoration à une simple créature; 3° nos idées sur cet article sont parfaitement conformes à celles des siècles dont l'orthodoxie est la mieux établie et la moins suspecte, IX, 55-78.

Le Coz. — Défense de la révélation chrétienne et preuves de la divinité de Jésus-Christ, XIII, 651-761. — Art. III. Défense de la révélation chrétienne, 670-678. — Art. IV. De la divinité de Jésus-Christ, et réfutation des blasphèmes de l'auteur du *Mémoire en faveur de Dieu*, contre Jésus-Christ, 678. — — Le Messie promis, attendu, prédit et figuré, 679-685. — Miracles de Jésus-Christ, entreprise et doctrine de ses disciples, 685-693. — Jésus-Christ s'est attribué la divinité, même langage des prophètes et des apôtres, 693 701. — Prédictions de Jésus-Christ, son admirable caractère, sa mort, sa résurrection, établissement de sa religion, 701-714. — Récapitulation, 714-724.

Massillon. — Discours sur la divinité de Jésus-Christ. — L'éclat du ministère de Jésus-Christ, qui est le fondement le plus inébranlable de notre foi, l'esprit de son ministère, qui est la règle unique de nos mœurs, établissent également et invinciblement la gloire de sa divinité, VIII, 171-198.

Tillotson. — Sermon sur la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Elle est fondée sur la notion que donne saint Jean de l'incarnation de la Parole, VII, 227-246. — Autre sermon sur le même sujet. — La Parole existait avant son incarnation et sa naissance de la bienheureuse Vierge, contre les sociniens, 245-270. — Sermon sur l'incarnation de Jésus-Christ. — Explication de cette expression : *La Parole a été faite chair.* — Réponse aux objections contre l'incarnation. — Raisons probables de la conduite de Dieu dans l'incarnation, 269-282. — Autre sur le même sujet, où l'on continue d'examiner les raisons de la conduite de Dieu dans l'événement de l'incarnation, 283-300. — Sermon sur le sacrifice et la satisfaction de Jésus-Christ, 299-318. — Sermon sur l'unité de la nature divine et la Trinité, 319 336.

IV. Lemoine. — Dissertation historique sur les écrits de M. Wolston, sa condamnation et les ouvrages qu'on a publiés contre lui. A M. Ruchat, professeur en belles-lettres dans l'académie de Lausanne. — Réfutation de l'interprétation allégorique des miracles, et même de la résurrection de Jésus-Christ, VII, 593-628.

Lingard. — Observations sur quelques manières nouvelles et à la mode d'interpréter l'Apocalypse, XIV, 439-444.

Wiseman. — Lettres sur le v. 7, du ch. Ier de la première Epître de saint Jean, à l'éditeur du *Catholic magazine*, XVI, 257-304. — Première lettre, 259-280. — Seconde lettre, 279-304.

SECTION III.

DIVINITÉ ET RATIONALITÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE EN GÉNÉRAL, ET DE LA RELIGION CATHOLIQUE EN PARTICULIER.

I. PARTIE HISTORIQUE.

Traditions, prophéties et oracles. — Divers points de vue de l'histoire de la religion, tant avant qu'après Jésus-Christ. — Etablissement et premiers temps du christianisme. — La religion catholique dans différents âges, et ses progrès dans les temps modernes. — Variétés historiques, et histoires de quelques membres de l'Eglise.

I. Schmitt. — Rédemption du genre humain, annoncée par les traditions et les croyances religieuses, figurée par les sacrifices de tous les peuples; ouvrage qui sert d'appendice aux *Soirées de Saint-Pétersbourg*, XIII, 1080-1208. — Discours préliminaire. Christianisme. — Religions autres que le christianisme, 1081-1085. — Introduction. Révélation primitive. — Son existence, sa transmission, ses altérations, traditions spécialement relatives à la rédemption, 1085-1101. — Doctrine de la réconciliation du monde, par l'entremise d'un divin Sauveur, attestée par les traditions de tous les peuples. — Chine, Inde, Perse, Mésopotamie, Egypte,

Grèce, Rome, Scandinavie, Judée, 1101-1192. — Des sacrifices. — Leur origine, leur usage chez les différents peuples, source de l'idée qui y donna naissance, efficacité des sacrifices pour les morts, leurs rapports avec d'autres institutions. Conclusion, 1191-1208.

Sherlock. — De l'usage et des fins de la prophétie dans les divers âges du monde, VII, 439-524. — Discours Ier. Explication du verset 19 du chap. Ier de la seconde Epître de saint Pierre, de laquelle il résulte qu'on ne peut conclure, comme font quelques-uns, que les prophéties forment le meilleur argument que nous ayons pour la vérité de l'Evangile, 441-454. — Discours II. Du caractère particulier de la prophétie, qui est l'obscurité, 454-464. — Disc. III. Du but que Dieu s'est proposé en donnant les anciennes prophéties, 464-478. — Disc. IV. De quelle manière la promesse faite à nos premiers pères se développa peu à peu dans la suite, 478-492. — Disc. V. On continue à développer les grandes fins de la prophétie dans les oracles donnés à Abraham, etc., 492-507. — Disc. VI. On recherche, en général, l'usage et les fins des prophéties qui se rapportent à l'alliance spirituelle traitée avec Abraham et sa postérité par Isaac, 507-524.

Keith. — Evidence de la vérité de la religion chrétienne, tirée de l'accomplissement littéral des prophéties, constaté principalement par l'histoire des Juifs et les découvertes des voyageurs modernes, XV, 385-474. — Introduction, 385-393. — Prophéties concernant le Christ et la religion chrétienne, 393-403. — Destruction de Jérusalem, 403-412. — Les Juifs, 412-428. — Prophéties concernant la Judée et les pays adjacents, 428-447. — Ninive, Babylone, Tyr, Egypte, 447-461. — Les Arabes et les Réchabites, 461. — Les sept Eglises d'Asie, 462-474.

Addison. — Dissertation sur les oracles des sibylles avant et après l'établissement du christianisme, IX, 1069-1096. — Des sibylles et de leurs oracles depuis leur origine jusqu'à l'embrasement qui les fit périr à Rome du temps de Sylla, 1070-1071. — Des oracles des sibylles depuis l'embrasement du Capitole jusqu'à la venue de Jésus-Christ, 1071-1089. — Des oracles des sibylles depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'au troisième siècle de l'Eglise, 1089-1093. — Des oracles des sibylles tels que nous les avons aujourd'hui, 1093-1096.

II. Para du Phanjas. — Les principes de la saine philosophie conciliés avec ceux de la religion. — *Première partie.* — Section III. — II. De la religion révélée. — Source et manière de la révélation. — La religion avant Jésus-Christ. — Le christianisme. — La religion depuis Jésus-Christ. — Nature et nécessité de la foi. — Foi explicite et implicite, X, 127-139. — La religion chez les nations infidèles. — La religion chez les mahométans. — La religion chez les hérétiques et les schismatiques. — La religion chez les Juifs modernes. — Le tolérantisme, 139-151.

Beauzée. — Exposition abrégée des preuves historiques de la religion chrétienne, X, 1173-1264. — Histoire de la religion sous la loi naturelle, 1177-1189. — Histoire de la religion sous la loi écrite, 1189-1209. — Histoire de la religion sous la loi de grâce, 1209-1239.

Dupin aîné. — Jésus devant Caïphe et Pilate. Réfutation du chapitre de M. Salvador, intitulé : Jugement et condamnation de Jésus. — Irrégularités et violences dans le procès intenté à Jésus, XVI, 727-754.

Buffier. — Dissertation. — Ce qu'on doit penser touchant la vérité du passage de Josèphe sur Jésus-Christ, X, 241-246. — Dissertation. — Ce qu'on doit penser au sujet d'Apollone de Tyane, IX, 245-248.

III. Pointer. — Le christianisme. — *Troisième partie.* Etablissement et propagation de la religion chrétienne. I. Promulgation primitive de la loi de Jésus-Christ, XIII, 1259-1264. — II. La révélation et l'établissement de la religion chrétienne sont une série et une collection de faits publics, 1264-1268. — III. Considérations sur les desseins et les œuvres de Dieu dans la préparation et l'exécution de l'établissement de la religion chrétienne, 1268-1274. — IV. Les bienfaits du christianisme répandus sur toutes les nations, 1274-1284.

Bullet. — Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens, où l'on trouve une preuve solide de la vérité de cette religion. XII, 387-542. — Discours sur cette histoire, 417. — Entreprise ou dessein de renverser l'idolâtrie. — Etendue, temps, moyens, auteurs de l'entreprise. — Obstacles de tous genres, 417-428. — Succès de l'entreprise formée par les apôtres, 428. — Lycurgue, Socrate, Platon, Aristote, Zénon, 429. — Apollonius de Tyane, 430. Les mahométans. — Des missions et des prédications. — Du jugement qu'un philosophe avait porté sur l'Evangile avant et après sa publication, 430-432. — Conversion de l'univers, effet d'une puissance surnaturelle. — Le christianisme est l'œuvre de Dieu. — Révolution la plus étonnante causée dans le monde par le christianisme, 432-433. — Les hommes qui ont converti l'univers étaient simples et sans instruction. — Objections et réponses, 433-542.

Bergier. — La certitude des preuves du christianisme. *Première partie.* — Chap. VI. Est-il vrai que le christianisme ne fut d'abord embrassé que par le peuple, XI, 103-115? — *Seconde partie.* — Chap. VII. Le christianisme doit-il son accroissement à la violence des empereurs chrétiens, 115-127? — Chap. VIII. Examen de l'argument tiré de la régularité de la conduite des premiers chrétiens, de leur attachement à leur religion et des malheurs arrivés à leurs persécuteurs, 127-138. — Chap. IX. Les hommes ne sont-ils pas plus éclairés qu'ils n'étaient avant l'Evangile, 138-147? — Chap. X. Les hommes sont-ils plus parfaits depuis l'avénement de Jésus-Christ, 147-160?

Turgot. — Discours sur les avantages que l'établissement du christianisme a procurés au genre humain. Les effets de la religion

chrétienne sur les hommes considérés en eux-mêmes. — Ses effets sur la constitution et le bonheur des sociétés politiques, X, 453-468.

Addison. — Dissertation sur la durée du pouvoir miraculeux dans l'Eglise au delà du temps des apôtres, IX, 1095-1106.

Tertullien. — Livre des Prescriptions, I, LXXVII-CIV. — Propositions préliminaires, sur l'existence, la fuite, la nature et les sources des hérésies, ainsi que sur la règle de la foi, LXXVII-LXXXVI. — Prescriptions contre les hérétiques. — Les hérétiques ne sont pas recevables à disputer sur les Ecritures. LXXXVI-LXXXVIII. — Doctrine de Jésus-Christ enseignée aux apôtres et communiquée par eux aux Eglises qui l'ont conservée uniforme, LXXXVIII-XCIV. — L'antiquité de notre doctrine, preuve de sa vérité. — La succession non interrompue de nos évêques, preuve de la vérité de notre Eglise.—La conformité de la doctrine de nos églises à la doctrine de nos apôtres prouve qu'elles sont apostoliques, XCIV-XCVII. — Condamnation par les apôtres, des hérésies anciennes, fausseté des nouvelles.— Vérité de notre doctrine, en tant qu'apostolique. Fausseté de celle des hérétiques, qui ont même corrompu l'Ecriture. — Contraste de la licence des Eglises des hérétiques avec la pureté des mœurs de l'Eglise catholique, XCVII-CIV.

Tertullien. — Apologétique. I, XVII-LXXVIII.—Injustice de la haine aveugle qui fait condamner les chrétiens pour leur nom seul. — Crimes imputés à tort aux chrétiens, erreurs des païens, XVII-XXI. — Faux dieux des païens traités indignement par eux-mêmes. — Idée du Dieu des chrétiens, XXI-XL. Dieu s'est fait connaître par les livres des Juifs plus anciens que les dieux des païens, et démontrés divins par l'accomplissement des prophéties qu'ils renferment. — Divinité de la religion des chrétiens, basée sur celle des Juifs, XL-XLVI. — De la fourberie des démons, fausseté des dieux du paganisme, liberté refusée aux seuls chrétiens, XLVI-LI. L'auteur de l'univers est seul l'arbitre des empires. — Fureur des démons contre les chrétiens. — De la dépendance des dieux des empereurs. — Invocation du vrai Dieu par les chrétiens, pour les empereurs, LI-LVII. — L'empereur est un homme; ceux qui lui prodiguent des honneurs superstitieux sont ses ennemis. — Les chrétiens ne se sont jamais vengés des injustices de leurs ennemis, et ce qui se passe dans leurs assemblées ne respire que l'union, LVII-LXI. On a tort d'attribuer aux chrétiens les calamités publiques : ils sont des citoyens utiles et d'une vertu supérieure à celle des philosophes qui ont corrompu la sagesse, LXI-LXXII. — Fondement de la résurrection et du jugement dernier. —Utilité des dogmes des chrétiens, leur courage inébranlable, LXXII-LXXVIII.

IV. Butler. — L'Eglise romaine défendue contre les attaques du protestantisme, dans une suite de lettres adressées à sir Robert Southey. — Lettre I. Propagation de la religion catholique romaine, XII, 210-212. — Lettre II. Premier établissement du christianisme, 212-213. — Lettre III. Les Anglo-Saxons, 213-227. Lettre IV. Causes qui ont favorisé la propagation du christianisme parmi les Anglo-Saxons, 227-230. — Lettre V. Religion des Danois, leur conversion, 230. — Lettre VI. L'Eglise anglo-saxonne. Saint Dunstan, 230-238. — Lettre VII. Imputations faites aux moines d'avoir arrêté le progrès des lumières et d'avoir eu de la disposition à une excessive sévérité. Investitures. Saint Anselme, 238-242. — Privilége de l'Eglise. Saint Thomas Beket, 242-248. — Lettre IX. Cession de la souveraineté de l'Angleterre au pape Innocent III, par le roi Jean. — Puissance temporelle du pape, 248-252.

Lettre XI. Origine de la réformation. Les ordres mendiants. Persécutions sous la maison de Lancastre, 277-288. — Lettre XII. Henri VIII, et effets de sa réformation. 288-305. — Lettre XIII. Edouard VI, 305-308. — Lettre XIV. La reine Marie, 308-318.— Lettre XV. La reine Elisabeth, et sa persécution contre les catholiques romains. — Introduction de la réformation protestante en Irlande, 318-346. — Lettre XVI. Jacques Ier, 346-350.—Lettre XVII. Charles Ier, 353-364.— Lettre XVIII. Charles II et Jacques II, 364-381.

Wiseman. — Stérilité des missions protestantes pour la conversion des infidèles, démontrée par ceux mêmes qui sont intéressés dans ces missions, XVI, 125-202. — Introduction, 127-129. — Moyens mis en œuvre par les Eglises protestantes pour la conversion des peuples infidèles, 129-136. — Histoire de quelques missions particulières, 136-140. — Succès des missions en général, 140-161. — Sur la manière d'évaluer les conversions rapportées par les journaux des missions, 161-185. — Cause de la stérilité des missions protestantes, 184-202.

Extrait du n° LXVII des Annales de la propagation de la foi. — Missions protestantes, 201-206.

Wiseman. — Sermon sur les progrès du catholicisme, XVI, 717-726.

L'évêque de Zimyra. — Extrait d'un discours prononcé à Paris, le 14 avril 1839. — Stérilité des missions anglicanes, XVI, 643-646.

Revue d'Edimbourg. — Extraits de 1840. — Progrès comparés du catholicisme et du protestantisme, XVI, 645-650.

Univers religieux. — Extrait du 13 avril 1841. — Mouvement catholique au sein de l'Eglise anglicane. Lettre d'un membre de l'université d'Oxford, XVI, 649-658.

Wiseman. — Sa lettre à lord Shrewsbury, sur la situation politique et religieuse de la Grande-Bretagne. XVI, 637-678.

Wiseman. — Compte rendu des Œuvres posthumes du révérend Richard H. Froude, ministre anglican, XVI; 608-623. — La tradition primitive retrouvée dans les saintes Ecritures. Sermon prononcé dans la cathédrale de Winchester, par le révérend Jean Kèble, 623-644. — *Tendance des Anglais vers le catholicisme.*

Brunati. — Notice sur les protestants con-

vertis à la religion catholique, de 1794 à 1837. XIV, 523. — France, 524. — Suisse, 530. — Allemagne et Pays-Bas, 533. — Angleterre, Irlande et Ecosse, 543. — Etats-Unis d'Amérique. 547.

V. Wiseman.— Fragment syriaque propre à jeter quelque lumière sur la chronologie de la XVIIIe dynastie des Egyptiens. Comparaison de ce fragment avec d'autres monuments, XVI, 119-126.

Wiseman.— Remarques sur les assertions de lady Morgan, touchant la chaire de saint Pierre, conservée dans la basilique du Vatican, XVI, 677-692.

Lingard. — Remarques sur le mandement de l'évêque de Durham.— Réfutation de ses assertions sur les causes qui ont amené la révolution française, XIV, 397-404.

Le Coz. — Défense de la révélation chrétienne, et preuves de la divinité de Jésus-Christ. — Lettre à M. Delisle de Sales, sur son *Mémoire en faveur de Dieu*. — Le *Mémoire en faveur de Dieu* est injurieux à la Divinité, XIII, 656-665. — Il est injurieux à la nation française, qu'il accuse d'athéisme. — Fausseté de ce reproche. — Décadi et Dimanche.— De l'athéisme prétendu des Egyptiens pendant plus d'un siècle, 665-670. — L'auteur du Mémoire complice des excès irréligieux et anti-sociaux qu'il déplore, 724-730. — Partialité de l'auteur du Mémoire dans ce qu'il écrit concernant la révolution française, concernant les prêtres toujours soumis au gouvernement, et les prêtres qui étaient ci-devant insoumis, 747-762.

Deluc. — Observations sur les savants incrédules et sur quelques-uns de leurs écrits, XII, 791-946. — Divinité de l'Ecriture sainte prouvée surtout par les causes de la calomnie des auteurs païens contre les Juifs. — Egarement étrange des auteurs du livre des *Mœurs* et des *Pensées philosophiques* sur l'Ecriture sainte, 795-803. — Il est très-essentiel d'enseigner aux enfants chrétiens ce que Dieu nous a révélé de ses perfections. — Sur quelques autres pensées philosophiques, 803-817. — Sur le 63e chapitre des *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, de Voltaire. — Sur les auteurs chrétiens qui pallient les mauvaises qualités de Julien l'Apostat, et sur plusieurs passages de *Julien*, 817-862. — Sur quelques *Pensées philosophiques*, 862-869.— Sur une brochure qui a pour titre : *Sermon du rabbin Akib*. — Sur la dernière des *Pensées philosophiques*, 869-872. — Rapport de la religion naturelle avec la religion révélée, et exposé de quelques dogmes de celle-ci. — Sur la religion essentielle et la fable des abeilles de Mandeville, 872-911. — Les sciences et les innocentes douceurs de la vie ne sont point incompatibles avec la vertu, 911-914.— Lettre à M*** sur Leibnitz. — Observations concernant les lettres philosophiques sur les physionomies, et l'Essai sur l'homme. — Sur l'homme machine. — Réflexions sur les principes de la *Philosophie morale*, et erreurs de ses auteurs.— Sur l'article de la chasteté dans le livre des *Mœurs*, 914-944

Wiseman. — Vie de saint Alphonse de Liguori, XVI, 315-343.— Vie de saint François de Girolamo, 343-373. — Vie de saint Jean-Joseph de la Croix, 373-403. — Vie de saint Pacifique de San Severino, 403-427. — Vie de sainte Véronique Giuliani, 427-455.

Wiseman. — Vie et pontificat de Grégoire VII, publiés par sir R. Griesley, baronnet, XVI, 577-592. — Défense de différents points de la vie de Boniface, VIII, 591-608.

II. PARTIE DOGMATIQUE.

CHRISTIANISME. — CATHOLICISME.

§ 1er. Christianisme. — Preuves qui ont trait au judaïsme. — Preuves directes du christianisme. — Preuves tirées de quelques faits en particulier. — Considérations diverses. — Solutions de quelques difficultés, principalement contre les incrédules.

I. Eusèbe. — Démonstration évangélique. Livre Ier. Caractères de l'ancienne et de la nouvelle alliance, II, 6-46. — Liv. II. Prophéties sur les Gentils, les Juifs, le Christ et l'Eglise. — Liv. III. Prophéties et autres témoignages sur le Christ, 45-116. — Liv. IV. Diverses considérations sur le Christ, caractérisé, ainsi que son Eglise, par les prophètes. — Liv. V. Témoignages sur le Verbe divin, par divers auteurs sacrés de l'Ancien Testament, 115-192. — Liv. VI. Avénement du Seigneur sur la terre pour le bonheur des nations, 191-226. — Livre VII. Circonstances de la venue du Seigneur parmi les hommes. — Liv. VIII. Epoque de la manifestation du Christ, 225-302.— Liv. IX. Œuvres du Verbe incarné, et circonstances concomitantes prédites par divers auteurs sacrés. — Liv. X. Plusieurs prédictions sur le traître Judas, sur l'éclipse de soleil et quelques autres circonstances de la passion de Jésus-Christ, 301-370.

Buffier. — Appendice aux preuves de la religion chrétienne, pour montrer sa vérité contre les Juifs, et que le Messie qu'ils attendaient est venu sur la terre, IX, 229-238.

Lesley. — Méthode courte et aisée contre les Juifs, IV, 959-992.

Fénelon. — Lettres sur la religion. — De la religion du peuple juif et du Messie. — De la religion chrétienne, IV, 1185-1190.

Huet. — Démonstration évangélique, V, 21-936. — Définitions et axiomes, 27-42. — Propositions.— Prop. Ire. Les livres du Nouveau Testament sont authentiques, 41-54.— Prop. II. Les livres du Nouveau Testament ont été écrits à l'époque qu'on leur assigne, 53-54.— Prop. III. Les histoires du Nouveau Testament sont vraies, 53-82.— Prop. IV. Les livres de l'Ancien Testament sont authentiques, 81-482.— Prop. V. On trouve un grand nombre de prophéties dans l'Ancien Testament, 481-482. — Prop. VI. Plusieurs prophéties contenues dans l'Ancien Testament se sont accomplies, 481-488. — Prop. VII. L'Ancien Testament renferme plusieurs prophéties concernant le Messie, 487-586. — Prop. VIII. Le Messie est celui à qui seul conviennent toutes les prophéties contenues dans l'Ancien Testament, 585-590. — Prop. IX. Jésus de Nazareth est le Messie, 589-934. —

Prop. x. La religion chrétienne est vraie. — Toutes les religions autres que la religion chrétienne sont fausses et impies, 933-936.

Pope. — Le Messie, églogue sacrée, à l'imitation du Pollion de Virgile, VII, 629-634.

II. Jacques.—Preuves convaincantes de la vérité de la religion chrétienne, XIII, 195-232. — Chap. premier. De la religion et de l'existence de Dieu, 195-200. — Chap. II. De la religion révélée, 200-201. — Chap. III. De l'ancienne loi, ou de la loi de Moïse, 201-203. —Chap. IV. De la religion chrétienne, 203-232.

Duguet. — Principes de la foi chrétienne, VI, 9-486.— *Première partie.* Motifs d'étudier sérieusement les principes de la foi chrétienne, et manière de se conduire dans cette étude. — Importance de la connaissance de la religion. — Preuves de l'existence de Dieu. — Nécessité d'une révélation divine, 9-39. — *Seconde partie.* Preuves des principes de la foi chrétienne par les livres de l'Ancien Testament. — Antiquité des Ecritures. — Certitude des miracles. — Vérité des prophéties. — Du Décalogue. — Du culte public. — Du Messie prédit et des figures de Jésus-Christ, 39-193. — *Troisième partie.* Preuves des principes de la foi chrétienne par les livres du Nouveau Testament. — Abrégé des preuves que Jésus-Christ est le Messie. — Autorité et divinité des preuves du Nouveau Testament. — Preuves de la résurrection de Jésus-Christ, certitude de son ascension et de la descente du Saint-Esprit. — Preuves des mystères de Jésus-Christ par les dons miraculeux accordés aux apôtres, par les miracles et les prophéties de Jésus-Christ, par l'établissement de sa religion, 193-486.

Burnet. — La vraie religion démontrée par un enchaînement de conséquences déduites de principes certains, IV, 617-688. — Chap. I-IV. De Dieu, de ses attributs et du gouvernement du monde, 619-633. — Chap. V-IX. De l'homme innocent, de l'homme déchu, de la nécessité d'une révélation et de ses caractères entièrement réunis dans celle de Jésus-Christ, 633-660. — Chap. X. La révélation chrétienne, suite de l'accomplissement de celle des Juifs, 660-661. — Chap. XI-XV. Histoire et effets de la chute de l'homme. — Conduite de la Providence envers le genre humain, et particulièrement envers la postérité d'Abraham, 661-683. — Chap. XVI. Utilité de la révélation accordée aux Hébreux pour la manifestation du Rédempteur et l'instruction des Gentils, 683-688.

Laharpe. — Fragments de l'*Apologie de la religion*, XIII, 477-648. — Chap. Ier. Prolégomènes philosophiques, 496-514.—Chap. II. Il y a certitude de faits dans la mission de Jésus-Christ et celle des apôtres; ces faits ne sont explicables que par l'opération divine; donc la religion chrétienne a été divinement établie, 514-545. — Chap. III. Des miracles, 545 597. — Chap. IV. Les mystères et les prophéties expliqués les uns par les autres; ils ne sont autre chose que l'histoire de l'amour divin, 597-648.

Porteus. — Résumé des principales preuves de la vérité et de la divine origine de la révélation chrétienne, XII, 1187-1227. — Vérité, nécessité et probabilité d'une révélation divine. — Apparition sur la terre de Jésus-Christ, fondateur de la religion chrétienne, 1187-1193.—Mission divine du Christ prouvée par son caractère et sa doctrine, 1201-1207. — Propagation rapide de l'Evangile. — Parallèle entre le Christ et Mahomet, 1207-1215. — Accomplissement en Jésus-Christ des prédictions des prophètes. — Prophéties, miracles et résurrection de Jésus-Christ, preuves de sa divinité et de la vérité de sa religion, 1215-1227.

Paley. — Tableau des preuves évidentes du christianisme, en trois parties, XIV, 675-944. — *Première partie.* De l'évidence historique et directe du christianisme, et de la différence qu'on allègue en faveur d'autres miracles, 681-805. — *Seconde partie.* Des preuves auxiliaires en faveur du christianisme, 805-899.— *Troisième partie.* Examen abrégé de quelques objections rebattues, 899-944.

III. Ditton. — La vérité de la religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ, VIII, 293-514. — *Première partie.* Où l'on prouve que c'est l'intérêt du déiste d'examiner la vérité de la religion de Jésus-Christ, 297-341. — *Seconde partie.* Contenant les principes généraux sur lesquels le dogme de la résurrection de Jésus-Christ est fondé, 341-403. — *Troisième partie.* Où l'on donne les preuves du fait, 403-514.

Littleton. — La religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul, IX, 645-690.—Objet de cette dissertation. 647-651.—Saint Paul n'a point été un imposteur, 651-660. — Si saint Paul eût été un imposteur, il lui aurait été impossible d'avoir le succès qu'il a eu, 660-674. Saint Paul n'a point été un visionnaire, un enthousiaste. —1° Que saint Paul n'avait aucune des qualités qui forment d'ordinaire les enthousiastes, 674-679.—2° Que quand saint Paul aurait eu toutes les qualités nécessaires pour former un enthousiaste, il n'avait pu se faire illusion sur le miracle qui causa sa conversion, 679-684. — Saint Paul n'a pu être trompé par les chrétiens, 684. — Conclusion, 685. — Réflexions sur les difficultés que présentent les mystères de la religion chrétienne, 686-690.

Leclerc. — Lettre où l'on fait voir ce que c'est qu'un miracle, et où l'on montre que l'on doit conclure de ceux de Jésus-Christ et de ses apôtres qu'ils ont été véritablement envoyés de Dieu, VI, 933-944.

Jennings. — De l'évidence de la religion chrétienne, considérée en elle-même. — 1° Il existe un livre qui a pour titre le *Nouveau Testament ;* 2° excellence de la doctrine de ce livre ; 3° excellence de la morale ; 4° cette doctrine et cette morale ne peuvent venir que de Dieu, XI, 1159-1200.

IV. Bourdaloue. — Sermon sur la religion chrétienne. — Prodige de puissance de la part de Dieu dans l'établissement du christianisme; prodige d'infidélité de la part des hommes, IV, 107-126.

Locke. — Rationalité de la religion chrétienne, telle qu'elle nous est présentée dans l'Ecriture sainte, IV, 241-508. — Chap. premier-III. Du péché d'Adam et de ses effets. — Des avantages que Jésus-Christ a procurés aux hommes. — De la loi des œuvres et de la loi de la foi. 241-255. — Chap. IV-XI. Ce qu'on est obligé de croire sans l'Evangile, c'est que Jésus-Christ est le Messie. — Désignation de la venue du Messie dans l'Evangile, 255-342. — Chap. XII. Jésus-Christ propose des lois à ceux qui veulent être ses disciples, 342-355. Chap. XIII-XV. Comment on pouvait être sauvé avant la venue de Jésus-Christ. — Comment pourront l'être ceux qui n'en ont aucune connaissance. — S'il faut chercher de nouveaux articles de foi dans les Epîtres des apôtres, 355-386. — Objections faites à l'auteur et réponses, 385-508.

Clarke. — Discours sur les devoirs immuables de la loi naturelle et sur la vérité de la religion chrétienne, V, 1073-1290. — Proposition VIII. La religion chrétienne peut seule se vanter de posséder la révélation divine. 1193-1194. — Prop. IX. Elle est divine, 1194-1195. — Prop. X. Rationalité de la morale chrétienne, 1195-1200. — Prop. XI. Sagesse des motifs que propose la religion chrétienne, 1200-1203. — Prop. XII. Rationalité des devoirs et des motifs qu'elle propose, 1203-1205. — Prop. XIII. Tous les dogmes de la religion sont conformes aux lumières de la droite raison, 1205-1231. — Prop. XIV. Les miracles de Jésus-Christ, l'accomplissement des prophéties et le témoignage des apôtres sont des preuves directes de la vérité de la religion chrétienne, 1231-1283. — Prop. XV. La corruption des incrédules les rend insensibles aux plus fortes preuves, 1283-1290.

Addison. — De la religion chrétienne, IX, 879-1070. — Section Ire. Considérations sur le témoignage des auteurs païens ou juifs, concernant quelques traités particuliers de la vie de Notre-Seigneur, 893-905. — Sect. II. Sur les faits de l'histoire de Notre-Seigneur que les historiens païens ont pu rapporter. 905-957. — Sect. III. Seconde classe d'auteurs païens qui ont rendu témoignage à Notre-Seigneur, 957-964. — Sect. IV. Caractère ou génie des temps dans lesquels la religion chrétienne s'est propagée, et de plusieurs qui l'embrassèrent, 964-978. — Sect. V. Que les savants païens avaient des moyens et des occasions de s'informer par eux-mêmes de la vérité de l'histoire de Notre-Seigneur, 978-996. — Sect. VI. Tradition des apôtres mise en sûreté par d'excellentes précautions, 996-1005. — Sect. VII. Que la vue des miracles qui se faisaient dans les premiers siècles portait d'une manière bien efficace les philosophes païens à la profession de la foi chrétienne, 1005-1025. — Sect. VIII. L'accomplissement des prophéties de Notre-Seigneur confirmait les païens dans la croyance de l'Evangile, 1025-1060. — Sect. IX. La vie des premiers chrétiens a été un autre moyen pour porter les païens éclairés à la foi chrétienne; les prophéties juives touchant Notre-Seigneur ont concouru au même but, 1060-1070.

Lamourette. — Pensées sur la philosophie de la foi, ou le système du christianisme entrevu dans son analogie avec les idées naturelles de l'entendement humain, XIII, 329-470. — Premier discours. Vue générale du système du christianisme. Exposition des idées naturelles de divers objets modifiées et complétées dans le christianisme, 335-346. — Second discours. La théodicée du christianisme. Considérations sur l'infini, la Trinité, les processions divines et leurs rapports avec les facultés humaines, 345-378. — Troisième discours. La cosmogonie du christianisme. Rapport essentiel du Verbe avec le système général de la création. — Soupçon confus de l'incarnation du Verbe, et langage de la foi. — Rapports de l'homme avec la terre, et de celle-ci avec les autres mondes. — Comment l'incarnation du Verbe communique à l'homme l'excellence divine, tendance indélébile de l'homme à l'infinité conforme à la philosophie du Christ. — Autres considérations sur la nature de l'homme et sur la manière dont l'incarnation du Verbe y correspond, 377-470.

Bayle. — Nouvelle analyse, par l'abbé Dubois de Launay. — L'incompréhensibilité des mystères de la religion n'est point une raison suffisante pour nous en détacher. — Toute science a ses mystères, VI, 683-687. — L'empire de la foi sur la raison, 687-690.

Bacon. — Diverses pensées sur les Ecritures, la religion et la philosophie religieuse, II, 780-837. — Unité dans l'Eglise. — De la théologie, 888-902. — Avis sur les controverses de l'Eglise d'Angleterre, considérations sur les moyens de pacifier et de réformer ladite Eglise, 902-944. — Dialogue sur la guerre sacrée, 945-963. — Justification des anciens Pères de l'Eglise et de saint Grégoire, par l'abbé Emery, 964-994.

V. Grotius. — Vérité de la religion chrétienne, — Livre II. Religion de Jésus-Christ véritable certitude de la résurrection de son fondateur. — Excellence de la religion chrétienne, sainteté de son auteur et de ses préceptes, divinité de son établissement, II, 1031-1058. — Livre V. Réfutation du judaïsme, perfectionnement de la loi par Jésus-Christ. — Le Messie est venu, c'est Jésus-Christ, 1087-1112. — Livre VI. Réfutation du mahométisme, son origine. — Il est bien inférieur au christianisme. — Conclusion. 1113-1126.

Stanhope. — Défense de la religion chrétienne contre les juifs et contre les faux sages tant païens que chrétiens, VI, 485-602. — *Première partie.* Défense de la religion chrétienne contre les juifs, où l'on répond aux difficultés qu'ils empruntent de leur loi contre l'Evangile, et l'on montre que ce dernier n'est en rien ni inférieur ni opposé à l'autre, 487-543. — *Seconde partie.* Défense de la religion chrétienne contre les faux sages, où l'on fait voir que cette religion ne nous prescrit rien ni de dogme ni de pratique qui, pris dans son vrai sens, répugne aux lumières de la saine raison, 543-585. — *Troisième partie.* On y montre

que la religion chrétienne, telle qu'elle se trouve dans les écrits du Nouveau Testament, convient mieux à la gloire de Dieu et aux intérêts du genre humain que ne l'aurait pu faire une religion formée sur le plan des juifs et des faux sages, 585-595. — *Quatrième partie.* On y démontre la divinité et l'excellence de la religion chrétienne par la manière dont elle s'établit autrefois dans le monde, 595-602.

Lesley. — Méthode courte et aisée contre les déistes, IV, 855-870.— Défense de la méthode contre les déistes, 871-80. — Lettre sur Sommonochodom, dieu des Siamois, 879-886. — Vérité de la religion chrétienne démontrée, ou dialogue entre un chrétien et un déiste, 885-944. — Lettre de l'auteur de la méthode courte contre les déistes, 945-960.

Saurin. — Sermon sur les difficultés de la religion chrétienne. — Quatre cas dans lesquels les mystères doivent rendre une religion suspecte : 1° quand ils cachent l'origine d'une religion ; 2° lorsqu'ils renferment quelque contradiction ; 3° lorsqu'ils servent à fomenter quelque pratique opposée aux bonnes mœurs ; 4° lorsqu'on trouve quelque système plus exempt de difficultés que celles que l'on veut combattre. — Application de ces principes protestants à la religion calviniste, à l'exclusion de la religion romaine, IX, 77-98.

§ 2. Catholicisme. — Vérité et triomphe du catholicisme. — Défense de quelques dogmes. — Controverse contre les protestants. — Dissertations et pensées sur divers sujets.

I. Origène. — Traité contre Celse. — Liv. Ier. Exposition et réfutation des premières accusations de Celse contre les juifs et les chrétiens. Feinte argumentation d'un juif contre Jésus-Christ. — Liv. II. Réfutation de ce que le juif de Celse objecte à ceux de sa nation qui se sont convertis au christianisme, I, 11-130.— Liv. III. Réponses à vingt-quatre objections, dont les principales attaquent la divinité de Jésus-Christ, la sainteté originelle du christianisme, son unité et la bonne foi des chrétiens. — Liv. IV. Réfutation de vingt-huit difficultés ou assertions opposées par Celse à nos croyances, et particulièrement au dogme de l'incarnation, 129-255. — Liv. V. Réfutation de dix objections, dont l'ensemble attaque l'incarnation, la religion judaïque, les Juifs convertis, les hérésies chrétiennes. —Liv. VI. Réponse à vingt-six objections, tendant à établir que les chrétiens n'ont d'original que de nombreuses absurdités, particulièrement sur la création et l'incarnation, et que les philosophes de l'antiquité ont un langage en tout point préférable à celui de l'Ecriture, 255-364.—Liv. VII. Réponses à onze objections tendant à annuler l'autorité des prophéties, à décrier les chrétiens comme des hommes charnels, à convaincre l'ancienne et la nouvelle loi de contradiction. — Liv. VIII. Réponses à vingt-cinq arguments ou assertions tendant à presser les chrétiens de prendre part aux cérémonies publiques, au culte des démons et aux charges de l'Etat, 263-474.

Saint Augustin. — Traité de la véritable religion. — La véritable religion peut seule procurer le bonheur. — Fausseté de la religion païenne. — La vraie religion ne se trouve que dans l'Eglise catholique, à laquelle tout homme raisonnable doit s'attacher. II, 373-384. — Pour connaître la doctrine chrétienne, il faut étudier l'Ecriture sainte et purifier son esprit. — L'Ecriture sainte enseigne, contrairement aux fausses religions, à n'adorer que Dieu, unique source de la vie, et à ne point s'incliner vers les corps. — Dieu dans l'incarnation a fait éclater sa bonté; aussi, les hommes doivent-ils le servir librement et par amour, sans s'attacher aux choses corporelles, qui cependant ne sont pas mauvaises, et ne deviennent nuisibles que par le déréglement des affections, 384-408. — Il y a deux voies pour guérir les âmes : l'autorité, qui enseigne les moyens à prendre, la raison, qui nous porte exclusivement vers Dieu. — La triple concupiscence dérègle l'homme, en lui faisant chercher dans les créatures ce qu'il ne peut trouver qu'en Dieu : sa punition dans les enfers. — Méditons l'Ecriture sainte, et embrassons la véritable religion, 408-462.

Buffier. — Exposition des preuves les plus sensibles de la véritable religion, IX, 113-230. — Dessein et division de l'ouvrage sur la certitude morale de la religion, 115-120. — *Première partie*, ou première proposition générale, savoir : Rien n'est plus raisonnable que de croire les choses quand c'est Dieu qui les a dites. — Chap. Ier. Il y a un Dieu, 119-25. — Chap. II. Dieu peut se faire entendre aux hommes et leur parler, 125-130. — Chap. III. Si Dieu parle aux hommes, ce qu'il leur dit est vrai, 130-131. — Chap. IV. L'impossibilité de comprendre les choses que Dieu a dites ne doit pas nous empêcher de les croire, 131-186. — *Seconde partie*, ou seconde proposition générale à prouver : Rien n'est plus raisonnable que de croire que Dieu a dit les choses, quand elles nous sont enseignées de sa part par un maître aussi autorisé de Dieu que l'a été Jésus-Christ. — Chap. Ier. La connaissance de ce qu'a été Jésus-Christ, et des miracles qui lui ont été attribués se tire de trois endroits, 135-154. — Chap. II. Conséquence qu'on doit tirer des faits miraculeux attribués à Jésus-Christ, savoir, qu'ils ont été de vrais miracles, 154-165. — Méthode particulière pour découvrir et reconnaître la vérité des faits miraculeux de Jésus-Christ rapportés dans l'Evangile. — Section Ire. Les faits ne sont évidents que d'une évidence morale, 165-167. — Section II. De toutes les choses qu'on croit sur le rapport d'autrui, nulle n'est plus avérée que celle-ci : savoir, que l'histoire du Nouveau Testament a été décrite au temps des premiers disciples de Jésus-Christ, 167-168. — Section III. Si l'histoire du Nouveau Testament a été écrite au temps des premiers disciples de Jésus-Christ, elle mérite toute sorte de créance, 168-198. — *Troisième partie*, et

troisième proposition générale à prouver, savoir : Rien n'est plus raisonnable que de croire que les choses sont enseignées de Jésus-Christ, quand elles nous viennent par le ministère établi de Jésus-Christ même, pour nous transmettre ses enseignements. — Chap. Ier. Les diverses sociétés chrétiennes ne suivent pas les enseignements de Jésus-Christ, 197-204. — Chap. II. Pour discerner les vrais enseignements de Jésus-Christ, ce n'est pas une règle suffisante que d'admettre l'Evangile seul à l'exclusion de toute autre règle, 204-208. — Chap. III. Qu'il faut remonter plus haut que le temps même de l'Evangile, pour discerner le vrai sens et la vraie doctrine de Jésus-Christ, 208-215. — Chap. IV. L'unique règle donnée par Jésus-Christ pour discerner sa vraie doctrine, est l'enseignement et la voix du ministère et du corps des pasteurs établi par Jésus-Christ même à cette fin, 215-230.

Pointer. — Le christianisme, ou preuves et caractère de la religion chrétienne, XIII, 1209-1313. — *Première partie.* Moyens d'établir la vérité des dogmes révélés du christianisme. — Chap. Ier-III. Observations préliminaires ;—considérations sur les garanties de la raison ;— moyens d'établir les dogmes révélés, 1219-1232. — Chap. IV-V. Certitude des preuves de la révélation au moyen de l'évidence extrinsèque et non de l'intrinsèque, 1232-1258. — Chap. V. C'est un fait que Dieu a révélé la religion chrétienne, 1238-1243. — *Seconde partie.* Moyens par lesquels on établit quelle est essentiellement la doctrine et quels sont les préceptes du christianisme. — Chap. Ier-III. Moyens d'établir en quoi consistent les dogmes, les préceptes et les observances;—examen de la compétence du jugement privé, conséquences qui résultent de ce principe, 1243-1252. — Chap. IV-V. Moyen unique dans l'autorité d'un ministère confié par Jésus-Christ à ses apôtres et à leurs successeurs, 1252-1259. — *Troisième partie.* Etablissement et propagation de la religion chrétienne. — Chap. Ier-IV. Promulgation et établissement du christianisme ;— desseins de Dieu dans la préparation et l'exécution de cet établissement ;— bienfait du christianisme, 1259-1283. — *Quatrième partie.* L'Eglise de Jésus-Christ, dépositaire et dispensatrice des mystères du christianisme. — Chap. Ier-V. Nature et caractères de l'Eglise de Jésus-Christ. — Les triples unité et universalité considérées dans l'Eglise de Rome et dans les Eglises séparées. — Véritable Eglise de Jésus-Christ, 1283-1313.

Du Pin. — Traité de la doctrine chrétienne orthodoxe, VI, 943-1272. — De la révélation comme fondement de la religion, et de la certitude de celle faite par Jésus-Christ et conservée dans l'Eglise par tradition, 947-974. — De l'autorité et de la nécessité de la tradition ; — de l'autorité des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, 974-1065. De l'autorité des Pères et de celle des conciles, 1065-1095. — De l'autorité du pape et de celle des jugements des évêques en matière de foi, 1095-1108. — Définition de l'Eglise autorisée par la tradition ; — des membres de l'Eglise ; —des notes de l'Eglise et de son infaillibilité ; — hors de l'Eglise point de salut, 1108-1183. — Méthode et autorité des théologiens ;— différentes sortes d'erreurs ; — de la manière d'étudier, d'enseigner et de traiter la théologie, 1183-1272.

Statler. — Démonstration évangélique, ou certitude de la religion révélée par Jésus-Christ, démontrée par une méthode suivie et par des preuves incontestables, contre les déistes, contre tous les philosophes anti-chrétiens anciens et modernes, contre les juifs et les mahométans, X, 485-1018.— Chap. IV. Possibilité du christianisme. Il a été révélé par Dieu lui-même, 577-661.—Chap. V. Existence et divinité de la religion chrétienne, 661-793.—Chap. VI. Impossibilité que la religion juive actuelle et la religion mahométane aient été révélées de Dieu, 793-802.— Conclusion et résumé de la démonstration évangélique.—Le salut n'est possible que dans la religion chrétienne; d'où il résulte que tous les hommes sont obligés de l'embrasser.—La félicité humaine n'est possible qu'avec cette religion, ce qui démontre qu'on ne doit pas tolérer les déistes dans un état chrétien, 1006-1018.

Para du Phanjas.— Les principes de la saine philosophie conciliés avec ceux de la religion, X, 9-430— *Première partie.*— Section IV. 111. L'Eglise de Jésus-Christ, ses caractères,— son infaillibilité.— Nature et objet de cette infaillibilité. — Inconséquences des protestants, 176-184. Section VI. Motifs de crédibilité dans le christianisme.—Les martyrs, les prophéties, les miracles et leur certitude, 227-252.—Section VII. La doctrine de la religion justifiée et vengée, ou moyens fondamentaux de l'incrédulité contre la religion, exposés et réfutés, 252-305.

Seconde partie.—Second discours. Divinité de la religion catholique.—Religion divine dans sa durée,—conséquences pratiques, X, 361-390.

Duvoisin. — Démonstration évangélique, XIII, 763-892.— Chap. Ier. Notions sur les miracles, 770-776.—Chap. II. Authenticité des livres du Nouveau Testament, 776-788.— Chap. III - VII. Caractère, miracles et résurrection de Jésus-Christ.—Caractère et miracles des apôtres, 788-841. — Chap. VIII-IX. Considérations sur l'établissement du christianisme. —Objections et réponses, 841-877. —Chap. X. Eclaircissements sur les mystères et les institutions positives du catholicisme, 877-889.

Dorléans.—Méthode courte et facile pour discerner la véritable religion chrétienne d'avec les fausses, XIV, 1069-1178. Première vérité, contre les athées. L'existence de Dieu, 1071-1078.—Seconde vérité, contre les déistes. Dieu a parlé, et outre la loi naturelle, il en a révélé une autre, qui est la chrétienne, 1078-1095.—Troisième vérité, contre les hérétiques.. La religion catholique, apostolique et romaine est la seule qui soit véritable; toutes les autres religions catholiques sont fausses, 1095-1135

— Quatrième vérité, contre les hérétiques. Les règles de la vraie foi. De la parole de Dieu écrite ou non écrite,— du juge de la foi et de l'infaillibilité de l'Eglise, 1135-1178.

Lami.—L'incrédule amené à la religion par la raison, IV, 511-618. — Entretien 1er. Quelles études sont propres à former l'esprit, 511-529. — Entr. II. Renversement des principaux obstacles à la religion, 529-543. — Entret. III. Du déisme, 543-553. — Entret. IV. Que la lumière de la raison peut mener à la découverte de la vraie religion, 553-564.—Entret. V. Comment l'homme, qui n'est fait que pour Dieu, n'a de penchant que pour la créature, 564-573.—Entret. VI. Satisfaire à Dieu pour le péché, vrai moyen de rentrer en grâce avec lui, 573-579.—Entret. VII. Caractères de la vraie religion, 579-591. —Entret. VIII. De l'usage de la raison dans les choses de la foi, 591-606.—Entret. IX. Qu'il est faux que la raison soit contraire à la foi, et qu'on ne puisse conduire à la foi par la raison, 606-618.

Saint Liguori.—Vérité de la foi rendue évidente par ses motifs de crédibilité, XII, 131-202.—Six caractères du christianisme : 1° la sainteté de la doctrine, 137-143; 2° la conversion du monde, 143-148; 3° la stabilité et l'uniformité des dogmes de l'Eglise catholique, 148-164; 4° preuves tirées des prophéties, 164-170; 5° des miracles, 170-176; 6° la constance des martyrs, 176-179.— Manière abrégée de convertir un païen à la foi chrétienne. Dialogue entre un prêtre catholique et un païen, 187-202.

Bergier. — La Certitude des preuves du christianisme, ou Réfutation de l'examen critique des apologistes de la religion chrétienne, XI, 11-198.—*Première partie.*—Chap. 1er. Les apologistes de la religion chrétienne ont-ils mal prouvé l'authenticité des Evangiles, 17-48?—Chap. II. Histoire de suppositions d'ouvrages faits dans les premiers siècles de l'Eglise, 48-64. — Chap. III. Y a-t-il eu des informations chez les juifs ou chez les païens pour s'assurer de la vérité des miracles de Jésus-Christ, 64-78?—Chap. IV. Si les aveux des juifs et des païens prouvent que Jésus-Christ ait fait des miracles, 78-93.— Chap. V. De l'empire que les chrétiens se sont attribué sur les démons, 93-103.— *Seconde partie.* —Chap. XII. Comment on peut concilier la nécessité d'une religion révélée avec l'ignorance de la plupart des hommes, et leur peu de capacité;—intelligibilité de la preuve de l'autorité de l'Eglise, 181-194. — Chap. XIII. Réflexions sur l'argument qu'il faut toujours prendre le parti le plus sûr, 194-198.

Diessbach.—Le chrétien catholique inviolablement attaché à sa religion, par la considération de quelques-unes des preuves qui en établissent la certitude, XIII, 9-192. — Chap. 1er-III Le désir du bonheur conduit l'homme à la recherche de la véritable religion,—éclaircissements préliminaires à cette recherche;— la religion chrétienne est la véritable religion, 9-26.— Chap. IV-X. Miracles de Jésus-Christ et des apôtres, leur certitude établie sur des autorités irréfragables, 26-104. — Chap. XI-XVI. Depuis l'établissement de la religion chrétienne, Dieu a opéré plusieurs miracles pour confirmer qu'il en est l'auteur.— Pères de l'Eglise témoins de ces miracles.—Certitude et surnaturalité des faits rapportés, 104-180. — Chap. XVII-XVIII. Causes de l'incrédulité, expédient qui peut contribuer à en arrêter les progrès, 180-192.

Moore.—Voyages d'un Irlandais à la recherche d'une religion, XIV, 9—288.—Chap. 1er-IX, Motifs pour embrasser le protestantisme, — disette de protestantisme dans les premier, second, troisième, quatrième et cinquième siècles,—témoignages protestants en faveur des doctrines catholiques, 9-50. — Chap. X-XVII. Eucharistie, Trinité, Incarnation, discipline du secret par rapport à certains dogmes dans les premiers siècles, son relâchement, 50-92. — Chap. XVIII-XX. Antiquité des cérémonies de la messe, — unité de l'Eglise catholique, 92-105. — Chap. XXI-XXVII. Les recherches à la suite du protestantisme sont suspendues,— désespoir de le trouver chez les orthodoxes, — résolution d'essayer des hérétiques, — examen de diverses sectes où l'on découvre le protestantisme, 105-134.—Chap. XXVIII-XXX. Autre recherche infructueuse du protestantisme parmi les orthodoxes;— retour aux hérétiques, — récapitulation, 134-146. — Chap. XXXI-XXXIII. Tentation d'embrasser le protestantisme à la vue d'avantages temporels, 146-59. — Chap. XXXIV-XXXVIII. Résolution d'un voyage en Allemagne;—antiquité apostolique de la doctrine catholique avouée par les protestants eux-mêmes; — calvinistes français, théologiens anglais, leur mépris pour les Pères;—Labadie et sa doctrine blasphématoire, 158-182.—Chap. XXXIX-XLVI. Première leçon du professeur protestant Scratchenbach. Rationalisme des hérétiques, Luther; —réflexions sur la leçon.— Seconde leçon. Doctrine de Luther comparée avec celles de Calvin et de Zwingle, père du rationalisme; — doctrines antitrinitaires;— effets du mode rationaliste d'interprétation en Allemagne; — réflexions, 182-236. — Chap. XLVII-XLVIII. Source de l'incrédulité en Allemagne;—naissance des opinions incrédules en Europe, 236-249.—Chap. XLIX— L. Retour en Angleterre;— recherches sur l'histoire du protestantisme anglais,—parallèle entre le protestantisme d'Allemagne et celui d'Angleterre, 249-76.—Chap. LI. Retour en Irlande.—Défaut de garantie des Ecritures comme seule règle de foi.— Autorité de l'Eglise.—Catholique ou déiste.—Résolution définitive, 276-288.

Gerdil.—Exposition abrégée des caractères de la vraie religion, XI, 333-370.—Origine et progrès de la religion depuis la création du monde,— divinité du christianisme, fondé par Jésus-Christ et étendu par les apôtres et leurs successeurs jusqu'à nos jours, 336-353.—Les caractères essentiels à la religion de Jésus-Christ sont permanents dans

l'Eglise, 353-357.—Le catholique seul a droit d'être tranquille sur sa croyance, 357-370.

Gérard. — Précis élémentaire des preuves du christianisme, XII, 1233-1240.

Choiseul. — Le vrai système de la religion chrétienne et catholique, III, 573-605.

Fénelon. — Plan d'un traité sur la religion chrétienne.—Existence d'un Dieu créateur. — Le seul christianisme est un culte digne de Dieu; — l'Eglise catholique seule peut enseigner convenablement ce culte. XI, 1199-1220.

Wiseman. — Sermon sur le royaume du Christ.—Caractères qui doivent servir à discerner ce royaume de Dieu sur la terre; détermination claire de la société dans laquelle il se trouve. XVI, 455-468.

Bossuet.—Sermon sur la divinité de la religion, prouvée par son établissement, par la sainteté de sa morale, par la bonté prévenante du Sauveur, IV, 87-102.

Massillon. — Discours sur la vérité de la religion. — La soumission à la religion est l'usage le plus sensé de la raison; elle est la démarche la plus glorieuse; elle est le sacrifice le plus indispensable; — d'où il suit que la religion est raisonnable, glorieuse, indispensable. VIII, 151-170.

Massillon. — Discours sur le triomphe de la religion. — Elle triomphe par Jésus-Christ, 1° de la malignité de l'envie; 2° du péché; 3° de la mort. VIII, 245-256.

De Bernis. — La Religion vengée, poëme en dix chants, IX, 1105-1196. — L'irréligion, l'idolâtrie, l'athéisme, 1113-1139. — Le matérialisme, le spinosisme, le déisme, le pyrrhonisme, 1139-1169. — L'hérésie, la corruption, 1169-83. — Le triomphe de la religion, 1183-1196.

Louis Racine. — *La Religion*, poëme en six chants. VIII, 11-92. — 1° Existence de Dieu, 15-28. — 2° Connaissance véritable de l'homme, 27-42. — 3° Recherche d'une révélation dont la raison a fait sentir la nécessité, 41-54. — 4° Venue d'un libérateur prédit et figuré, 53-66. — 5° Humiliation de l'esprit humain, par les mystères de la révélation et de la nature, 65-80. — 6° Attaque contre ceux qui ne sont incrédules que par lâcheté, — exhortation aux hérétiques, — consommation de la religion au dernier jour du monde, 79-92.

II. Massillon. — Pensées. — De la foi. Diverses considérations sur cette vertu. VIII, 274-278.

Bourdaloue. — De la foi et des vices qui lui sont opposés. — Accord de la raison avec la foi. IV, 127-136. — Union des œuvres avec la foi, 136-153. — La foi victorieuse du monde, — l'incrédule convaincu par lui-même, 153-166. — Naissance et progrès des hérésies, 166-171. — Pensées diverses sur la foi et sur les vices opposés, 171-178.

Arnauld. — Nécessité de la foi en Jésus-Christ. — Préface contenant la tradition des saints Pères de l'Eglise, III, 149-178. — *Première partie*. Qui contient les preuves de la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être sauvé, 177-240. — *Seconde partie*. Examen du sentiment des saints Pères et des scolastiques sur le salut des païens sans la foi en Jésus-Christ, 239-316. — *Troisième partie*. Réfutation des raisons alléguées en faveur du salut des païens sans la foi en Jésus-Christ.

Massillon. — Discours sur les doutes de la religion. — Trois sources de ces doutes : le déréglement qui les propose, sans oser les croire; l'ignorance qui les adopte, sans les comprendre; la vanité qui s'en fait honneur, sans pouvoir parvenir à s'en faire une ressource. VIII, 225-246.

Bayle. — Nouvelle analyse, par l'abbé Dubois de Launay. — L'homme, par le péché d'Adam, est déchu de l'état parfait de sa première origine. VI, 745. — Le dogme de la prédestination doit être adoré avec foi et avec respect, 745-747. — L'incompréhensibilité du mystère de la grâce divine doit arrêter toute dispute sur cette matière, 747-748. — Les calvinistes ont réellement enseigné le dogme affreux de la *réprobation absolue*, 748-749.

Nicole. Son Esprit. — Ch. Ier, § 11. De la sainte Trinité, III, 1049. — Ch. II. Des divers ouvrages de Dieu. — Ch. III. De l'homme et de ses deux états, 1050-72. — Ch. IV. De Jésus-Christ et de ses actions les plus éclatantes, 1073-85. — Ch. V-XI. Du Saint-Esprit. — De l'Eglise. — De la communion des saints. — De la mort. — Du jugement dernier. — De l'enfer. — Du paradis, 1086-1100. — Ch. XVI. De la grâce, 1221-1232. — Ch. XVII. Des sacrements, 1234-1282.

Louis Racine. — *La Grâce*, poëme en quatre chants, VIII, 117-150. — 1° Innocence et chute de l'homme, nécessité de la grâce, venue de Jésus-Christ, 117-124. — 2° Puissance de la grâce, laissant toutefois la liberté intacte, 123-134. — 3° Effets de la puissance de la grâce, malgré tous les combats des pécheurs, qui détruisent le système de la grâce versatile et de l'équilibre, 133-140. — 4° Mystère de la prédestination, gratuité de la grâce, 14..-150.

Wiseman. — La présence réelle du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la divine Eucharistie, prouvée par l'Ecriture. XV, 1159-1296. — Dissertation Ire. Exposition de la foi catholique, 1162-1182. — Dissert. II-IV. Cinq preuves en faveur de la présence réelle, tirées du chap. VI de saint Jean, 1162-1233. — Dissert. V. Preuve de la présence réelle tirée des paroles de l'institution. — Ces paroles ne doivent pas être prises au figuré, 1233-1254. — Dissert. VI. Nous ne sommes pas forcés de préférer l'interprétation figurée à la littérale, 1254-1269. — Dissert. VII. Réponse aux objections contre l'interprétation littérale, 1269-1285. — Dissert. VIII. La présence réelle prouvée par la doctrine de saint Paul, 1285-1296.

Horæ Syriacæ, ou Dissertations sur la

langue et les lettres syriaques. XVI, 9-124. — Dissertation philologique sur les objections contre le sens littéral des paroles de l'institution du sacrement de l'Eucharistie, tirées de la langue syriaque. — On y établit surtout que la langue syriaque est loin de manquer de termes pour exprimer l'idée de *figure* ou de *symbole*, 13-24.— Spécimen d'un supplément aux lexiques syriaques, 24-50. — De la langue de Jésus-Christ et des apôtres, 50-54.

Conférences sur les doctrines principales de l'Eglise catholique. XV, 965-1159. — Conférence XIV. Transsubstantiation. — *Première partie.* Paroles de la promesse de l'institution de l'Eucharistie, 1073-1103. — Conf. XV. — *Seconde partie.* Paroles de l'institution, 1103-1125. — Conf. XVI. — *Troisième partie.* Interprétation littérale des paroles, 1125-1160.

D'Aguesseau. — Fragments sur l'Eglise et les deux puissances. — Considérations sur l'Eglise, l'indépendance du pouvoir temporel et le droit. VIII, 835-842.

Massillon. — Pensées. — De l'Eglise. Son triomphe, sa supériorité, sa perpétuité. VIII, 271-74.

Wiseman. — Conférences sur l'Eglise. XV, 701-969. — Confér. Ier. De l'objet et de la méthode des conférences sur la règle de foi, 705-723. — Conf. II. De la règle de foi protestante. 723-749. — Conf. III. Exposition de la règle de foi catholique, 749-769. — Conf. IV. Autorité de l'Eglise, 769-797. — Conf. V. Démonstration plus ample de la règle de foi catholique, 797-833. — Conf. VI. Des succès obtenus par la règle de foi protestante dans la conversion des nations païennes, 833-869, — Conf. VII. Des succès obtenus par la règle de foi catholique dans la conversion des païens, 869-911. — Conf. VIII. De la suprématie du pape, 911-939. — Conf. IX. Résumé des conférences sur l'Eglise, 939-969.

Lingard. — Examen de certaines opinions avancées par le très-révérend docteur Burgess, évêque de Saint-David, dans une publication intitulée : *Le Christ et non saint Pierre est la pierre sur laquelle l'Eglise est bâtie.* — Primauté de saint Pierre. XIV, 377-382.

Maur Cappellari (Grégoire XVI).— Triomphe du saint-siége et de l'Eglise, ou les novateurs modernes combattus avec leurs propres armes, XVI, 753-1096. — Discours préliminaire. — Caractères et forme monarchique du gouvernement de l'Eglise ;— conséquences légitimes qui découlent de cette forme, dont la dernière est que le pape est infaillible, 753-834. — Traité sur l'infaillibilité du pape. — Chap. Ier. On répond aux arguments que Legros tire de l'Ecriture contre l'infaillibilité des pontifes romains, 835-842. — Ch. II-III. Véritable interprétation du texte : *Tu es Petrus*, d'après les Pères, 842-63. — Chap. IV-V. Prière de Jésus-Christ : *Ego rogavi pro te*, etc., et conséquences que des Pères en ont tirées, 863-893. — Chap. VI-VII. Du *confirma* adressé à saint Pierre, et du pouvoir des clefs, 893-919. — Chap. VIII-XV. Réfutation de l'objection contre l'infaillibilité du pape, tirée de l'obscurité de l'Ecriture ; — fausses distinctions ;— fondement de la favorable prévention des Pères envers les souverains pontifes ; — règles pour l'intelligence des Pères, et explication de quelques-uns de leurs procédés, 919-966. — Chap. XVI-XVIII. Examen du fait d'Honorius ; — danger de la doctrine de l'acceptation postérieure d'un concile ; — conduite de la faculté de théologie de Paris dans l'affaire de Montesson, 966-985. — Chap. XIX-XXII. Sur les oppositions que les papes ont quelquefois rencontrées, 985-1028. — Chap. XXIII. La nature des droits essentiels de la primauté prouve que le pape est infaillible, 1028-1034. — Chap. XXIV. Du pape comme pasteur de l'Eglise et parlant *ex cathedra*, 1034-1040. — Chap. XXV. Sur l'effet des excommunications, indépendant du consentement de l'Eglise, 1040-1096

III. Massillon. — Pensées. — De l'hérésie. Ses sources, ses contradictions, ses conséquences désastreuses. VIII, 286-88.

Choiseul. — Mémoire contre les hérétiques. — De l'Eglise. — De la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et de la transsubstantiation. III, 491-548.

Lingard. — Examen d'une brochure intitulée : *Réponse d'un protestant.* — Défense de la présence réelle. XIV, 390-391. — Remarques sur la doctrine de l'évêque de Durham touchant l'Eucharistie, 423-438.

Perrone. — Dissertation sur le titre d'Eglise catholique que s'attribuent les communions séparées de l'Eglise romaine. — 1° Le titre de catholique est uniquement propre à l'Eglise romaine ; 2° aucune communion séparée de Rome ne peut, sans une honteuse contradiction, s'arroger un tel titre; 3° la seule appropriation de ce titre constitue, de la part de ces sectes, et la preuve la plus irréfragable de la vérité de l'Eglise romaine, et la plus formelle condamnation de leurs propres Eglises. XIV, 1023-1048.

Wiseman. — Conférences sur les doctrines principales de l'Eglise catholique, XV, 969-1159. — Confér. X. Sur le sacrement de pénitence, 969-993. — Conf. XI. Sur la satisfaction et le purgatoire, 993-1021.

Pélisson. — Examen sur les différends de la religion, III, 827-1036. — Premier traité. Nécessité de l'examen des différends de la religion, difficultés et conseils, 827-854. — Remarques ou preuves pour ce premier traité, 865-889. — Du purgatoire, 877. — De la confirmation, de la pénitence, du sacrement de l'ordination, du sacrement du mariage, du sacrement de l'extrême-onction, 884-888. — Second traité. De l'Eucharistie, 855-859, et 937-1010. — Remarques ou preuves pour le traité de l'Eucharistie, 891-936, et 1013-36.

Richelieu. — Défense des principaux points de la foi. — Diverses plaintes des protestants au roi, et réponses, III, 9-50. — Justification

que font les protestants de leurs pratiques, ainsi que de leurs déclamations contre celles de l'Eglise romaine, et réponses, 50-123. — Vices de la religion prétendue réformée, 123-146.

Lesley. — Du jugement particulier et de l'autorité en matière de foi, avec des notes du traducteur, IV, 993-1020.

Bayle. — Nouvelle analyse, par l'abbé Dubois de Launay. — Nécessité d'un tribunal ecclésiastique ; — avantage du système catholique sur le système protestant ; — utilité du concert de la puissance séculière et de la puissance ecclésiastique. VI, 766-770. — De la tolérance et de ses règles, 770-782.

Butler. — L'Eglise romaine défendue contre les attaques du protestantisme, dans une suite de lettres adressées à sir Robert Southey. XII, 201-386. — Lettre X. Aperçu du système de l'Eglise catholique romaine. — Dévotion à la vierge Marie et aux saints, 253-255. — Du purgatoire et des prières pour les morts, de la confession auriculaire, des indulgences, 255-260. — De la grâce et du libre arbitre, de la transsubstantiation, 260-263. — De l'autorité du pape, des doctrines transalpine et cisalpine, défense de l'Eglise catholique romaine, 263-274.

Campieu. — Dix preuves de la religion chrétienne proposées aux universités d'Angleterre, XIV, 1177-1216. — 1° Les adversaires de la religion chrétienne falsifient les saintes Ecritures, 1183-1186. — 2° Le vrai sens de l'Ecriture, 1186-1188. — 3° L'Eglise visible, 1188-1190. — 4° L'autorité des conciles, 1190-1195. — 5° Le témoignage des Pères, 1195-1198. — 6° L'Ecriture selon qu'elle est expliquée par les Pères, 1198-1199. — 7° L'histoire ancienne, 1199-1200. — 8° Les paradoxes des sectaires, 1200-1206. — 9° Les sophismes et les faux raisonnements des sectaires, 1206-1207. — 10° Le témoignage de toutes sortes de personnes en faveur de l'Eglise catholique, 1207-1213.

Leibnitz. — Système de théologie, *très-favorable à la doctrine et aux pratiques de l'Eglise romaine*, IV, 1029-1104. — De Dieu ; — des anges, — de l'homme, — du péché originel ; — de la révélation, 1029-1036. — De la Trinité, — de l'incarnation, — de la rédemption, — de la justification, — de la grâce, — de la charité, — du mérite des bonnes œuvres, 1036-1047. — Des ordres religieux, — du culte divin, — des images, — des saints et des reliques, 1047-1071. — Des sacrements, — de la transsubstantiation, — de l'absolution, — de la messe, — de l'ordre, — de l'épiscopat, — des prêtres, — du mariage, — des vœux, 1071-1101. — De la vie future, — de la résurrection des corps, — du purgatoire, 1101-1104.

Fable de la papesse Jeanne. — Sur les mystères, IV, 1127-1129. — Prophétie impossible au démon, 1132. — Arnauld a complétement battu les calvinistes. — Le naturalisme sera la dernière des hérésies. — Christianisme motivé de Leibnitz. — Conciliation des catholiques et des luthériens sur la transsubstantiation, 1133-1139 et 1123.

Bossuet. — Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique sur les matières de controverse. IV, 49-88. — Les protestants avouent que l'Eglise catholique reçoit tous les articles fondamentaux de la religion chrétienne, 51-52. — Le culte religieux se termine à Dieu seul. — L'invocation des saints ; — les images et les reliques, 52-58. — La justification, le mérite des œuvres, les satisfactions, le purgatoire et les indulgences, 58-64. — Les sacrements, — la présence réelle ; — doctrine des calvinistes ; — transsubstantiation et adoration, 64-77. — L'Epître aux Hébreux ; — la communion sous les deux espèces, 77-81. — La parole écrite et la parole non écrite ; — l'autorité de l'Eglise, — l'autorité du saint-siége et de l'épiscopat, 81-88.

IV. D'Aguesseau. — Réflexions diverses sur Jésus-Christ, ou caractères divins de Jésus-Christ dans sa doctrine, dans ses œuvres, dans ses institutions, et surtout dans l'organisation de son Eglise. VIII, 841-957.

Pascal. — Pensées. — Marques de la véritable religion. — Véritable religion prouvée par les contrariétés qui sont dans l'homme, et par le péché originel. — Soumission et usage de la raison. — Image d'un homme qui s'est lassé de chercher Dieu par le seul raisonnement et qui commence à lire l'Ecriture. — Des Juifs considérés par rapport à notre religion. — Des figures de l'ancienne loi. — De Jésus-Christ. — Preuves de Jésus-Christ par les prophéties. — Diverses autres preuves. — Dessein de Dieu de se cacher aux uns et de se découvrir aux autres. — Que les vrais chrétiens et les vrais juifs n'ont qu'une même religion, III, 722-765. — Pensées sur les miracles, 768-778.

Descartes. — Divers sujets religieux. — De l'éternité des peines. — Justification de l'accusation de pélagianisme. — Sur une pierre prétendue miraculeuse. — Souhaits pour la réunion des Hollandais à l'Eglise romaine. II, 1300-1301. — Sur l'unité et la concorde dans l'ordre de la religion. — Différence entre les innovations en philosophie et les innovations en religion, 1314. — Certitude de la présence du corps de Jésus-Christ dans une hostie, 1301. — Manière dont les espèces du pain et du vin subsistent dans l'Eucharistie. — Système pour expliquer la transsubstantiation, 1314-1330.

Massillon. — Pensées. — De la Religion. But et caractères de la véritable religion. VIII, 264-266.

Jean-Jacques Rousseau. — Nécessité de la religion, — que la Bible est le fondement de la religion chrétienne, — de la loi de Moïse, IX, 1243-1245. — De l'Evangile et du respect qui lui est dû, — de Jésus, du christianisme et de son établissement, — divinité de la mission des apôtres, infaillibilité de l'Eglise, 1245-1257. — Heureux résultat de la confession ; — inconséquence de celui qui n'a pas de principes fixes ; — que la saine raison doit

être cherchée en Dieu ; parallèle de l'incrédule avec le croyant ;—hommage aux vérités reconnues dans tous les temps, 1257-1265. —Tort d'abandonner la religion catholique ; — que l'on ne doit pas rejeter tout ce que l'on ne comprend pas, 1265-1268.

De la Luzerne. — L'excellence de la religion. — Dogmes. — Caractères qui en fixent la vénération. Caractère de raison,— caractère de sagesse,— caractère de grandeur, — caractère d'utilité, — caractère d'unité et de force; — mérite de la foi. XIII, 895-922.

Bergier. — Réponse aux conseils raisonnables. — Sur divers sujets dogmatiques, critiques, historiques et moraux. XI, 199-234.

Perrone. — Réflexions sur la méthode introduite par Georges Hermès dans la théologie catholique. — 1° Hermès pose pour fondement du christianisme et du catholicisme un système qui entraîne dans l'incrédulité; 2° par ce principe il enlève tout moyen de prouver leur vérité historique; 3° enfin il se jette dans un système théologique qui renverse les doctrines les plus essentielles de la théologie catholique. XIV, 945-1024.

Montaigne. — Son *Christianisme* par Labouderie. — Révélation de l'immortalité de l'âme. — Innocence primitive de l'homme, sa chute, suites du péché originel. — Diverses considérations sur l'incarnation de Jésus-Christ et la rédemption. — Deux natures de Jésus-Christ, sa résurrection, sa divinité ; vérité de la religion chrétienne. II, 572-598. — Nécessité d'une autorité infaillible dans la religion. — Du salut; diverses considérations sur la foi; du mystère de la sainte Trinité. — Du culte extérieur; de l'oraison dominicale ; des sept sacrements, et principalement de l'Eucharistie, 615-649. — Résurrection de la chair, jugement général. — Paradis, enfer, purgatoire et prière pour les morts, 669-675. — Puissance du pape, pensées diverses, liberté de conscience, 681-691.

Wiseman. — Sermon sur la conversion de saint Paul. — Ce fait nous apprend, 1° que la régularité des mœurs sans la pureté de la foi est loin de justifier l'homme aux yeux de Dieu ; 2° qu'aucune considération ne doit empêcher d'embrasser la vérité quand une fois on l'a reconnue. XVI, 469-488.

Sermon sur l'épiscopat. — Chute et renaissance du catholicisme en Angleterre. — Sur le sacre d'un évêque, XVI, 707-716.

III. PARTIE MORALE.

DEVOIRS, VERTUS, PASSIONS, PÉCHÉS. — LOI CHRÉTIENNE, SON EXCELLENCE, SA BIENFAISANTE INFLUENCE. — SA PRATIQUE.

I. Para du Phanjas. — *Première partie.* — Section VIII. La religion pratique. — Amour-propre, passions. — Mœurs, caractères. — Gloire, honneur, orgueil, humilité. — La vertu en général. — Vertus morales et chrétiennes. — Droiture, équité, bienfaisance, humanité. — Habitudes naturelles et surnaturelles. — Piété chrétienne. — Fausse piété. — Vraie piété. — Piété envers les saints. — Morale de la religion, X, 305-330.

Silvio Pellico. — Discours sur les devoirs des hommes. — Importance et prix du devoir. — Amour de la vérité. — Religion. — Quelques citations. — Résolution à prendre sur la religion. — Philanthropie ou charité. — Estime de l'homme. — Amour de la patrie. — Le vrai patriote. — Amour filial. — Respect aux vieillards, aux ancêtres. — Amour fraternel. — Amitié. — Les études. — Choix d'un état. — Mettre un frein aux inquiétudes d'esprit. — Repentir et retour au bien. — Le célibat. — Honneur à la femme. — Dignité de l'amour. — Amours blâmables. — Respect aux jeunes filles et aux femmes des autres. — Le mariage. — Amour paternel, amour de l'enfance et de la jeunesse. — Des richesses. — Respect à l'infortune, bienfaisance. — Estime du savoir. — Aménité. — Reconnaissance. — Humilité, mansuétude, pardon. — Courage. — Haute idée de la vie et force d'âme pour mourir. XIV, 289-338.

Nicole. Son Esprit. — Chap. XII. Du péché et des passions. III, 1102-1141. — Ch. XIII. Des vices et des défauts spirituels. 1144-1156. — Ch. XIV. Des vertus chrétiennes, 1157-1184. — Ch. XV. Des principaux devoirs de la vie chrétienne, 1185-1220. — Ch. XVIII. De la prière, 1284-1290.

Pascal. — Pensées. — Connaissance générale de l'homme. — Vanité de l'homme, effet de l'amour propre. — Faiblesse de l'homme, incertitude de ses connaissances naturelles. — Misère de l'homme. — Raisons de quelques opinions du peuple. — Pensées morales détachées. III, 654-690. — On ne connaît Dieu utilement que par Jésus-Christ, 765-768. — Sur la condition des grands, 703-708. — Pensées diverses sur la religion. — Pensées sur la mort. — Prière. — Comparaison des anciens chrétiens avec ceux d'aujourd'hui. — Fragment d'un écrit sur la conversion du pécheur, 778-824.

Descartes. — Diverses pensées sur le fondement de la morale, et règles de conduite pour l'accomplissement de certains devoirs ainsi que pour diverses circonstances de la vie, II, 1302-1309 et 1329-1388.

Montaigne. — Son *Christianisme* par Labouderie. — Diverses considérations sur les devoirs de l'homme envers Dieu. — De l'amour du prochain et de soi-même ; du duel, du suicide ; pensées sur la mort. II, 649-669. — Sur le mensonge, la piété, la vertu et la philosophie, 675-681. — Plusieurs autres pensées morales, 691-698.

Bayle. — Obligation de la loi de la conscience reconnue par les païens eux-mêmes, VI, 724-729. — De la vertu et de la distinction du bien et du mal, 729-735. — Des passions et de leurs déréglements. — Insuffisance de la philosophie, et nécessité de la religion pour leur répression, 735-743. — De la concupiscence, des tentations et de la grâce, de la piété et de la dévotion, 749-753. — De l'influence de l'éducation chrétienne sur les mœurs. — De la modestie et de la pudeur, considérées surtout par rapport à la loi mosaïque et à la religion chré-

tienne. — Turpitude de la polygamie, 753-766.

Leibnitz. — Pensées très-variées sur la religion et la morale, IV, 1103-1114, 1114-1116, 1123-1127, 1131-1134 et 1139-1146.

Bacon. — Pensées très-variées sur la morale, II, 838-888.

II. Massillon. — Pensées sur Dieu et la religion. — Du véritable culte extérieur. — Excellence de la loi de Dieu, surtout à l'égard du bonheur de l'homme, 266-270.

Warburton. — Dissertations sur l'union de la religion, de la morale et de la politique. — Nécessité et utilité de la religion, de ses croyances et de ses institutions pour l'affermissement et le bien-être de la société civile, IX, 271-497. — Différence des sociétés religieuses d'avec les sociétés civiles. — Union de l'Eglise et de l'Etat. — Esprit de tolérance et de persécution, 497-582.

Tillotson. — Sermon sur l'utilité de la religion chrétienne par rapport aux sociétés. — I. La religion et la vertu contribuent plus que toute autre chose au bonheur des sociétés. II. Réponse aux fausses raisons que les athées allèguent pour décréditer la religion, VII, 171-184. — Sermon sur l'utilité de la religion par rapport à chaque particulier. — I. Utilité de la religion par rapport à cette vie. II. Avantages de la religion dans une autre vie, 183-196. — Sermon sur l'excellence de la religion chrétienne. I. Avantages de la religion chrétienne à l'égard de la connaissance qu'elle nous donne de la nature de Dieu, II. Avantages de la religion chrétienne à l'égard de la perfection de ses lois. III. Avantages de la religion chrétienne à l'égard des raisons qu'elle propose pour porter à l'obéissance. IV. Avantages de la religion chrétienne à l'égard des motifs qu'elle fournit à la patience, 195-212. — Sermon sur la facilité d'observer les préceptes de la religion chrétienne. — I. Que la nature même des lois de la religion les rend faciles. II. Facilité des lois de la religion par rapport aux forces de l'homme. III. Facilité des lois de la religion à cause des motifs puissants qu'elle fournit, 211-228.

Porteus. Heureux effets du christianisme sur la félicité temporelle du genre humain. — Section Ier. Influence du christianisme sur le bonheur du genre humain, dans tous les rapports de la vie domestique. — Section II. Bienfaisante influence du christianisme dans tous les intérêts majeurs et les transactions importantes de la vie civile et sociale. — Section III. Confirmation des arguments qui précèdent ; preuves que les améliorations signalées découlent naturellement de la religion chrétienne, et ne sont pas le fruit d'une philosophie humaine. — Notes et éclaircissements ajoutés, XII, 1149-1188.

Haller. — Discours sur l'irréligion, où l'on examine ses principes et ses suites funestes opposés aux principes et aux heureux effets du christianisme, VII, 341-366.

Bayle. — Nouvelle analyse par l'abbé Dubois de Launay. — Influence salutaire de la religion chrétienne tant sur la société que sur les individus. — Excellence et fruits de la morale évangélique. — Insuffisance de la philosophie humaine pour la direction véritable des mœurs. VI, 671-683.

Bourdaloue. — Sermon sur la sagesse et la douceur de la loi chrétienne. — *Première partie.* La loi évangélique est la plus raisonnable et la plus sage de toutes les lois. — La loi de Jésus-Christ est la plus aimable et la plus douce, IV, 203-220. — Sermon sur la sainteté et la force de la loi chrétienne. I. Sainteté de la loi chrétienne. II. Force de cette loi, 219-238.

III. Manzoni. — Observations sur la morale catholique. — Unité de la foi. — Influences diverses de la religion catholique selon les temps et les lieux. — Philosophie morale et théologie. — Decrets de l'Eglise, décisions des Pères et des casuistes. — Correspondance de la morale catholique avec les sentiments naturels. — Distinction des péchés mortels et des véniels. XIV, 557-587. — Haines religieuses. — Doctrine de la pénitence. — Retard de la conversion. — Moyens de subsistance du clergé justement appréciés. — Indulgences. — Choses qui décident du salut et de la damnation. — Préceptes de l'Eglise. — Médisance. — Motifs de l'aumône. — Sobriété, abstinence, continence, virginité. — Modestie et humilité. — Secret de la morale. — Fidèles scrupuleux et directeurs des consciences. — Réponse aux objections faites à la morale, déduites du caractère des Italiens, 587-676.

Caraccioli. — Le langage de la religion. — Religion. — Prééminence de l'Eglise sur toutes les sociétés. — Excellence de la foi. — Livres saints, XI, 1012-1029. — Charité. — Espérance. — Mystères. — Sacrements. — Commandements et cérémonies de l'Eglise. — Sanctification des fêtes. — Prières de l'Eglise. — Instructions. — Culte des saints. — Miracles, — Prestiges, 1029-1066. — Conscience. — Pénitence. — Fanatisme, 1066-1072. — Dernière fin. — Paradis. — Purgatoire. — Enfer, 1072-1079. — Devoirs du chrétien. — Respect envers les ministres de l'Eglise. — Respect dû aux souverains, 1079-1090.

La religion de l'honnête homme. — Intimité de la créature avec le Créateur. — Liens de la religion. — Nécessité d'un culte et son unité. — La religion chrétienne seule capable d'honorer Dieu, et attestée par les païens mêmes. — Le déisme anathématisé de toutes les nations. XI, 1091-1107. — Définition de l'honnête homme, qui ne peut être tel sans religion. — C'est manquer à la probité que de professer extérieurement une religion qu'on outrage par des paroles ou par des écrits. — Tout homme abandonné de Dieu est capable de tout excès. — On n'attaque la religion chrétienne que parce qu'on ne la connaît pas, 1107-1133. — Progrès et causes de l'irréligion. — Les incrédules qui écrivent ou parlent contre la religion violent les lois de l'Etat, et méritent d'être réprimés à titre de séditieux. — L'incrédulité conduisant au libertinage et au suicide est en partie cause

de la dépopulation, 1133-1146. — L'irréligion est le plus grand des malheurs. — La plupart des incrédules sont insociables et manquent aux bienséances. — L'honnête homme est facilement chrétien. — Les ouvrages des incrédules ne sont qu'un amas de contradictions, de mensonges et d'inepties. — Des vertus de l'honnête homme, 1146-1158.

Vauvenargues. — Méditation sur la foi, et prière, XII, 541-546.

Malebranche.—Conversations chrétiennes. —Il n'y a que Dieu qui agisse véritablement en nous, et qui puisse nous rendre heureux ou malheureux. — Ordre de la nature dans la création de l'homme. — Désordre causé par le péché originel. — Réparation de la nature par Jésus-Christ. — Vérité de la religion chrétienne. — Morale chrétienne très-utile à la perfection de l'esprit, nécessaire pour la conversion du cœur. — Nécessité de la grâce pour accomplir les préceptes de l'Evangile. — Succès et conclusion, IV, 689-826. — Méditations sur l'humilité et la pénitence. — De l'homme considéré comme créature. — De l'homme considéré comme fils d'un père pécheur. — De l'homme considéré comme pécheur. — De l'adoration en esprit et en vérité, 825-850.

Blair. — Sermons. — Premier, sur l'union de la piété et de la morale. — Deuxième, sur le bonheur de la vie future. — Troisième, sur la manière dont Dieu gouverne les passions des hommes. — Quatrième, sur les avantages que la connaissance de la religion procure aux hommes. — Cinquième, contre les railleries sur la religion. — Sixième, sur l'importance du culte public. — Septième, sur le grand danger de suivre la multitude dans le mal, XII, 557-626. — Neuvième, sur la folie de la sagesse du monde, 635-644.

Stanislas Leckzinski. — Le philosophe chrétien. — *Première partie.* On ne peut être parfaitement heureux qu'autant qu'on est vertueux et honnête homme. — *Seconde partie.* Règles de la vertu et de l'honnête, X, 431-450.

Gérard. — Esprit du christianisme. — Plan de conduite. XII, 1239-1270.

IV. PARTIE DISCIPLINAIRE.

CULTE ET OBJETS QUI S'Y RAPPORTENT. — PRATIQUES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

I. Massillon. — Discours sur le véritable culte. — I. Nécessité d'observer les pratiques extérieures de piété pour adorer Dieu en vérité. II. Nécessité d'accompagner les pratiques extérieures de la pureté du cœur et de la régularité des mœurs pour adorer Dieu en esprit, VIII, 205-226.

Pérennès (François). — De l'observation du dimanche. — *Première partie.* Influence bienfaisante de l'observation du dimanche sur l'hygiène publique. — *Seconde partie.* Son influence sur la morale. — *Troisième partie.* Influence sur les relations de famille et de cité, XIV, 1221-1270.

II. Wiseman. — Conférences sur quelques pratiques de l'Eglise catholique. — Conférence XII. Sur les indulgences. — Conférence XIII. Sur l'invocation des saints, leurs reliques et leurs images. XV, 1021-1072.

Pélisson. — Sur les différends de la religion. — De l'invocation des saints, du signe de la croix, des images, de la vénération des reliques, des autels, du sacrifice de l'Eucharistie, du carême et des jeûnes, du célibat, du vœu de continence, du monachat. III, 877-884.

Choiseul.—Mémoire contre les hérétiques. — Du sacrifice. — De la communion des laïques sous une seule espèce. III, 541-574.

Lingard. — Remarques sur le mandement de l'évêque de Durham.—Réfutation des assertions de ce prélat sur la doctrine de l'Eglise catholique touchant le culte des images, l'invocation des saints, l'usage de la coupe, les rites, les cérémonies et les œuvres de piété, les indulgences et l'usage dans le culte public d'une langue non vulgaire, XIV, 404-424.

Perrone. — Sur l'immaculée conception de Marie, et la fête qu'en fait l'Eglise, XIV, 1049-1068.

Wiseman. — Conférences sur les offices et les cérémonies de la semaine sainte. — Conf. Ire. Rapports extérieurs entre les cérémonies de la semaine sainte et l'art chrétien, XVI, 489-508. — Conf. II. Rapports essentiels et intimes de ces rapports avec l'art, 509-534. — Conf. III. Les cérémonies de la semaine sainte considérées dans leurs rapports avec l'histoire, 533-556. — Conf. IV. Point de vue religieux de ces cérémonies, 555-578.

Sermon sur le culte de la très-sainte Vierge, XVI, 693-706.

Sermon sur l'épiscopat, considéré par rapport à l'Eglise d'Angleterre, XVI, 707-716.

RÉVISION DES DÉMONSTRATIONS ÉVANGÉLIQUES,

SOUS LE RAPPORT DE L'ORTHODOXIE.

Ce petit traité comprend trois sections : dans la première, on présente des sommaires des doctrines hérétiques dont les erreurs sont disséminées dans le corps de l'ouvrage; la seconde comprend un sommaire raisonné de la doctrine catholique, sur les points contestés par les auteurs dissidents dont on a reproduit les écrits; on fait dans la troisième l'application des principes orthodoxes pour la réfutation des erreurs ou des inexactitudes qui se rencontrent, et l'on donne au besoin des explications ou même des dissertations particulières.

SECTION PREMIÈRE.

EXPOSITION DE DIVERSES DOCTRINES HÉRÉTIQUES.

NOTIONS PRELIMINAIRES.

1° Tous les protestants diffèrent des catholiques sur le contenu du canon des saintes Ecritures : ils n'admettent, en général, pour l'Ancien Testament, que les livres contenus au canon des Juifs, et rejettent comme apocryphes ceux qui sont connus sous le nom de deutéro-canoniques ; pour le Nouveau Testament, ils diffèrent les uns des autres, un grand nombre n'admettant que les livres proto-canoniques, quelques-uns reconnaissant aussi comme inspirés certains ou même tous les livres deutéro-canoniques. Tous rejettent quelques fragments deutéro-canoniques, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament.

2° Ils prétendent tous que l'Ecriture sainte est l'unique règle de la foi, et qu'il n'y a sur la terre aucune autorité vivante qui soit infaillible.

3° Ils ne veulent reconnaître d'autre interprète de l'Ecriture sainte que le sens privé de chaque fidèle, rejetant ainsi l'autorité de la tradition.

§ 1. DOCTRINE LUTHÉRIENNE,

Extraite en partie des propositions de Luther condamnées par Léon X.

1° Les sacrements de la nouvelle loi ne produisent pas par eux-mêmes la grâce de la justification. Il n'y a que le baptême, qui n'efface pas le péché, mais seulement le couvre, et l'Eucharistie (Luther semble admettre aussi la pénitence, mais il condamne l'usage des autres sacrements).

2° La concupiscence est un péché, et retarde par elle-même l'âme dans son entrée au ciel.

3° La charité imparfaite du moribond détermine une grande crainte, qui elle seule constitue la peine du purgatoire et empêche l'entrée dans le royaume.

4° La contrition, la confession et la satisfaction, comme parties de la pénitence, ne sont fondées ni sur l'Ecriture sainte, ni sur les écrits des anciens docteurs.

5° La contrition rend hypocrite; ni le prêtre ni le pénitent ne doivent en parler.

6° Prétendre confesser ses péchés véniels, et même tous ses mortels, est une présomption destructive de la miséricorde.

7° Les péchés sont remis à quiconque se croit absous, et ne le sont qu'à cette condition, soit qu'il y ait contrition et absolution, soit qu'il n'y ait ni l'une ni l'autre. Le pape ou l'évêque ne fait pas plus pour la remise de la faute que le simple prêtre, ou un chrétien quelconque en l'absence d'un prêtre ; tous les chrétiens, hommes, femmes ou enfants, étant également prêtres.

8° Les grandes pénitences sont inutiles : la meilleure pénitence est une nouvelle vie ; les trésors de l'Eglise ne sont point les mérites de Jésus-Christ ; les indulgences, qui sont de pieuses fraudes, n'ont aucune valeur pour la remise de la peine due aux péchés actuels, et ne sont nécessaires qu'aux endurcis qui ont commis des crimes publics.

9° La foi seule prépare à la réception utile de l'Eucharistie, que les laïques doivent recevoir sous les deux espèces. Le pain demeure avec le corps de Jésus-Christ, qui n'est présent que dans l'usage. Il n'y a ni transsubstantiation, ni sacrifice.

10° Les excommunications n'ont point d'effet spirituel, et doivent être plus désirées qu'appréhendées par les chrétiens.

11° Le pontife romain n'est pas le vicaire de Jésus-Christ pour toutes les Eglises du monde ; ces paroles : *Tout ce que vous lierez sur la terre*, etc., ne se rapportent qu'à saint Pierre.

12° Il n'appartient pas au pape ou à l'Eglise d'instituer des articles de foi, ni des lois morales ; il n'y a ni péché ni hérésie à penser contrairement au pape réuni à une grande partie de l'Eglise ; on peut contredire les actes des conciles, et juger leurs décrets.

13° Le juste pèche au moins véniellement dans toute bonne œuvre ; personne n'est certain, vu le vice occulte de l'orgueil, de ne pas pécher toujours mortellement.

14° La grâce, dans l'état d'innocence, était un appendice nécessaire de la nature humaine; le libre arbitre, depuis le péché, n'existe que de nom et n'entraîne qu'au péché, par rapport à la concupiscence; quoique Dieu, par une grâce toujours efficace, agisse dans l'homme sans l'homme lui-même.

15° Le purgatoire ne peut se prouver par l'Ecriture sainte canonique ; toutes les âmes du purgatoire ne sont pas sûres de leur salut ; il n'est pas prouvé qu'elles ne puissent mériter ; elles pèchent sans cesse quand elles cherchent le repos ; délivrées par les suffra-

ges des vivants, elles sont moins heureuses que si elles eussent satisfait par elles-mêmes.

§ 2. DOCTRINE CALVINISTE

Extraite en partie des Institutions de Calvin.

1° L'Ecriture sainte est la seule règle de la foi.

2° Le culte des images est défendu dans l'Ecriture.

3° Le péché originel a détruit la liberté.

4° Dieu a décrété de toute éternité tous les crimes des hommes et ceux des démons.

5° La concupiscence rend l'homme incapable de bien; d'ailleurs, il n'a de liberté ni pour le bien ni pour le mal.

6° La foi, qui emporte la ferme persuasion du fidèle sur son salut, le rend seul participant des mérites de Jésus-Christ. La foi et la justice sont le propre des élus, et sont inamissibles.

7° La pénitence est la conversion du pécheur à Dieu, produite par la crainte salutaire de ses jugements. Il n'est besoin ni de contrition, ni de confession, ni de satisfaction. Les œuvres satisfactoires n'ont aucun mérite; il n'existe ni purgatoire, ni indulgences : tout cela anéantit dans l'esprit du chrétien le prix de la rédemption de Jésus-Christ.

8° L'intercession des saints est une impiété.

9° La prédestination est la seule cause de la justification, et son défaut la seule de la réprobation. L'élection des fidèles précède toute prévision de leurs œuvres, et aucun péché ne leur est imputable. D'un autre côté, tout ce qui est dit bonnes œuvres souille et n'est digne que d'opprobre. Au reste, les préceptes divins sont impossibles à l'homme.

10° Les moyens extérieurs par lesquels Dieu fait entrer et conserve les élus dans la société de Jésus-Christ ou l'Eglise, sont la prédication de la parole divine et l'administration des sacrements. Les sacrements sont le baptême et la cène : le baptême n'est pas un moyen nécessaire au salut, et les enfants des fidèles morts sans ce sacrement seront sauvés; dans la cène, les fidèles ne sont unis à la chair de Jésus-Christ que par la foi.

Calvin n'a guère ajouté à la doctrine de Luther que les quatre points suivants : 1° Dieu est l'auteur du péché, et il a, d'une volonté antécédente, prédestiné ou damné les hommes, indépendamment de leurs œuvres. 2° Le Christ est mort pour les seuls prédestinés : il s'est désespéré sur la croix, et dans sa descente aux enfers il a subi les peines des damnés. 3° L'homme déchu, quoique péchant sans coaction, pèche nécessairement; mais aussi, sa volonté est nécessairement portée au bien par Dieu lui-même. 4° Il n'y a que deux sacrements, qui sont le baptême et la cène : l'un ne sert de rien, l'autre n'est que la figure du corps de Jésus-Christ

(1) Nous nous abstenons de tracer la doctrine du socinianisme, attendu qu'il ne se rencontre dans les Démonstrations que quelques principes sociniens qui seront signalés en leur lieu.

§ 3. DOCTRINE ANGLICANE (1),

Extraite des 39 articles de la constitution de Henri VIII.

Art. 6-8. L'Ecriture sainte suffit pour régler la foi et le culte des chrétiens.

Art. 9-18. Les actions faites avant la justification, quoique n'étant point des péchés, participent de la nature du péché.

Art. 19-24. L'Eglise est visible et dépositaire de la parole de Dieu, mais elle n'a pas le droit d'obliger à croire ce qui n'y est point renfermé, ses conciles n'étant point infaillibles. Le purgatoire, les indulgences, la vénération des reliques et des images, l'invocation des saints, sont rejetés comme inutiles. Un ministère perpétuel est reconnu nécessaire.

Art. 25-30. Dieu, par les sacrements, qui sont le baptême et la cène, opère en nous et confirme notre foi. Dans la cène, on mange le corps de Jésus-Christ par la foi; car on n'admet point la transsubstantiation. On veut la communion sous les deux espèces, et l'on nie que l'Eucharistie soit un sacrifice.

Art. 32-39. On condamne le célibat des ecclésiastiques; on rejette la nécessité et l'autorité de la tradition, sans accorder aux particuliers le droit de changer de culte; on confirme la suprématie spirituelle des souverains.

Il n'est point dans notre plan de rapporter les erreurs de tous ces hérétiques, touchant la morale et la discipline.

§ 4. DOCTRINES DES BAIANISTES ET DES JANSÉNISTES,

Extraites, tant de 79 propositions condamnées par Pie V, Grégoire XIII et Urbain VIII, que de celles censurées par Innocent X.

1° L'intégrité primitive de l'homme fut sa condition naturelle, et l'immortalité avec laquelle il fut créé ne fut pas un bienfait de la grâce; en sorte qu'il n'a pu être produit, comme il l'est aujourd'hui, sans la justice naturelle (prop. 26, 55, 78, 79).

2° L'élévation de la nature humaine à l'association de la nature divine fut une dépendance de l'intégrité de l'état primitif, et par conséquent doit être dite naturelle, et non surnaturelle (prop. 21, 23, 24).

3° Ni les mérites des anges, ni ceux du premier homme, ne doivent être appelés grâce, et si celui-ci eût persévéré dans son état primitif jusqu'à la fin de sa vie, la félicité eût été pour lui une récompense et non une grâce; attendu que par ce mot, dans le langage de l'Ecriture, on ne peut entendre que les dons qui sont conférés aux indignes par Jésus-Christ, et que la vie éternelle fut promise aux anges et à l'homme dans l'état d'intégrité, en vue de leurs bonnes œuvres, lesquelles, en vertu de la condition naturelle, sont suffisantes pour la faire obtenir (prop. 1, 3, 4, 5, 8, 9, 11).

4° Le mode de liberté, qui est dit de nécessité, ne se trouve point dans l'Ecriture sous le nom de liberté; mais on y rencontre seulement le nom de liberté dans le sens d'af-

franchissement du péché : ce qui se fait volontairement, quoiqu'il se fasse nécessairement, se fait cependant librement; et par conséquent l'homme pèche, même mortellement, dans ce qu'il fait nécessairement: bien plus, le volontaire n'est pas inclus dans l'essence du péché. (Les baianistes tirent de là plusieurs conséquences, relatives tant au volontaire du péché originel qu'aux funestes effets de la concupiscence, à l'infidélité négative et à la culpabilité des actions du pécheur [prop. 35, 39, 40, 41, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 67, 68, 73, 74, 75].)

5° Le libre arbitre de l'homme déchu, destitué du secours de la grâce, ne peut porter qu'au péché ; et c'est donner dans l'erreur de Pélage que d'admettre quelque exercice du libre arbitre qui ne soit pas mauvais, ou de dire qu'il puisse, soit faire éviter aucun péché, soit faire résister sans le secours de la grâce à aucune tentation, de telle sorte qu'il ne soit pas vaincu par elle. D'où il résulte que toutes les œuvres des infidèles sont des péchés, et les vertus des philosophes des vices (prop. 22, 25, 28, 29, 30, 37, 65).

6° Aucun péché n'est véniel de sa nature, mais toute œuvre mauvaise est digne de mort éternelle: de plus, elle souille son auteur et tous ses descendants de la même manière que la première transgression. De même, toute bonne œuvre, même faite sans la grâce d'adoption, est de sa nature digne de la vie éternelle, et ne tire pas son mérite de ce qu'elle se fait par l'esprit d'adoption résidant dans les cœurs des enfants de Dieu. Bien plus, les œuvres de justice et de tempérance que fit le Christ ne tirèrent pas leur plus grande valeur de la dignité de la personne de l'agent. Au reste, ce n'est pas une véritable obéissance à la loi que celle qui n'est pas le fruit de la charité (prop. 2, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 52, 53, 61, 62).

7° Tout amour de la créature raisonnable est, ou une cupidité vicieuse qui fait aimer le monde, et qui est proscrite par saint Jean, ou cette charité louable qui fait aimer Dieu en remplissant le cœur par l'opération du Saint-Esprit ; d'où il suit que la distinction de deux amours, dont l'un naturel porterait à aimer Dieu comme auteur de la nature, et l'autre gratuit fait aimer Dieu comme auteur de la béatitude, est vaine, mensongère. Cependant, la charité parfaite et sincère, qui est la plénitude de la loi, peut exister sans la rémission des péchés, et demeurer avec la peine encourue de la damnation éternelle, laquelle reste seule après l'acte du péché, et ne disparaît proprement que dans le sacrement de baptême ou par l'absolution du prêtre. Au reste, la contrition, même jointe à la charité parfaite, ne peut, hors le cas de nécessité ou celui du martyre, remettre le péché sans la réception actuelle du sacrement (prop. 31, 32, 33, 34, 36, 38, 56, 57, 58, 70, 71).

8° Néanmoins, il existe dans les hommes pénitents avant le sacrement de l'absolution, et dans les catéchumènes avant le baptême, une vraie justification, distincte toutefois de la rémission des péchés. Mais la justice qu'opère la foi dans l'impie consiste formellement dans l'obéissance aux commandements, qui est la justice des œuvres, et non dans quelque grâce infuse dans l'âme, par laquelle l'homme devient Fils de Dieu par adoption De même, les fidèles sont justifiés en vue des bonnes œuvres qu'ils font, seulement pour obéir aux commandements de Dieu, mais celles-ci ne produisent point en eux l'accroissement des vertus; et la satisfaction n'est pas le fruit des bonnes œuvres et des indulgences, mais elle ne doit être attribuée qu'aux mérites du Christ. Toutes les afflictions des justes mêmes sont des peines du péché, soit actuel, soit originel; d'où il suit que la sainte Vierge est morte à cause du péché d'Adam, et que Job, ainsi que les martyrs, ont souffert pour leurs péchés. Enfin, le sacrifice de la messe n'est pas plus sacrifice que toute bonne œuvre que fait l'homme, pour former avec Dieu une société sainte (prop. 10, 42, 43, 44, 45, 59, 60, 63, 64, 69, 72, 73, 77).

Les cinq propositions de Jansénius proscrites par Innocent X.

1° Quelques préceptes de Dieu sont impossibles aux justes, selon leurs forces présentes, quoiqu'ils souhaitent et tâchent de les observer; ils sont destitués de la grâce, par laquelle ces préceptes sont possibles.

2° Dans l'état de la nature corrompue, on ne résiste jamais à la grâce intérieure.

3° Pour mériter et démériter, dans l'état de nature corrompue, la liberté qui exclut la nécessité n'est pas requise en l'homme, mais il suffit d'avoir la liberté qui exclut la contrainte.

4° Les semi-pélagiens admettaient la nécessité d'une grâce intérieure, prévenante pour chaque action en particulier, même dans le commencement de la foi, et ils étaient hérétiques en ce qu'ils prétendaient que cette grâce fût de telle nature que la volonté eût le pouvoir d'y résister ou d'y consentir.

5° C'est une erreur des semi-pélagiens de dire que le Christ soit mort, et qu'il ait répandu son sang pour tous les hommes.

SECTION II.

SOMMAIRE RAISONNÉ DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE, SUR LES PRINCIPAUX POINTS ATTAQUÉS DANS LES DOCTRINES HÉTÉRODOXES PRÉCÉDENTES.

N. B. Cet exposé sera formé en partie de l'enchaînement des propositions contradictoires aux propositions condamnées, convenablement disposées et rapportées à certains chefs principaux. On renverra aux Démonstrations évangéliques elles-mêmes, quand les matières sur lesquelles roulera la controverse y seront traitées.

§ 1er. Règles de la foi.

1. La foi est réglée dans l'Eglise catholique soit par l'Ecriture sainte, soit par la tradition : mais l'un et l'autre dépôt est confié à la garde des premiers pasteurs chargés de paître le bercail de Jésus-Christ. Comme la règle de la foi doit être universelle, c'est-à-

dire s'étendre indistinctement sur tous les fidèles, ignorants ou savants, il s'ensuit qu'elle doit être proposée par une autorité universelle, dont l'infaillibilité soit la garantie. Voilà quel est le principe constitutif de l'enseignement dans l'Eglise catholique, laquelle seule possède avec l'infaillibilité l'élément essentiel de la sécurité religieuse. Voir les Démonstr. évang. t. IV, col. 49 et 993; IX, 204; XI, 181; XIV, 113; XV, 749, 797.

2. La détermination et l'appréciation des livres qui contiennent la parole de Dieu ne peuvent être laissées à l'arbitrage de chaque individu, mais il fallait qu'elles fussent confiées au jugement d'une autorité infaillible, afin que chaque fidèle pût savoir avec certitude ce qui émane ou n'émane pas de la volonté suprême. De là, la nécessité, dans la véritable Eglise, d'un canon des divines Ecritures. Le concile de Trente, en reproduisant et en complétant les canons dressés depuis longtemps, soit par les papes Innocent Ier et Gélase, soit par le concile de Laodicée, le troisième de Carthage et celui de Florence, nous a donné le catalogue le plus complet des livres saints qui sont aujourd'hui universellement reconnus comme tels. Ce catalogue a pour objet tous les livres contenus dans la nouvelle Vulgate et toutes les parties de ces livres, même celles dont la canonicité n'a pas toujours été universellement reconnue. Les protestants, ainsi que nous l'avons vu, contestent plus ou moins l'autorité des livres que les catholiques nomment *deutéro-canoniques*, bien qu'elle ait la même valeur que celle des *proto-canoniques;* ils contestent également la canonicité de quelques parties *deutéro-canoniques* de certains livres *proto-canoniques*. Voilà la liste exacte des livres et des fragments *deutéro-canoniques*, selon l'ordre dans lequel ils ont été écrits : Judith; Tobie; l'Epître de Jérémie; Baruch; dans Daniel, le Cantique des trois enfants et les deux derniers chapitres; dans Esther, les sept derniers chapitres; la Sagesse; le Ier livre des Machabées; l'Ecclésiastique; le IIe livre des Machabées; le dernier chapitre de saint Marc; l'histoire de la sueur de sang, dans le XXIIe chapitre de saint Luc; l'Epître de saint Jacques; l'Epître de saint Paul aux Hébreux; la IIe Epître de saint Pierre; l'Epître de saint Jude; l'Apocalypse; l'histoire de la femme adultère, dans le VIIIe chapitre de saint Jean; la IIe et la IIIe Epître de saint Jean. Tous ces livres et ces fragments, que la plupart des protestants rejettent en partie comme apocryphes, ont, aux yeux des catholiques, depuis le jugement solennel de l'Eglise, la même autorité que les livres *proto-canoniques*. Voir Dém. év. II, 1059, 1071; IV, 77; V, 53, 277; VI, 39, 1035; VIII, 141, 942; X, 151, 841; XII, 1193; XIII, 776; XIV, 539, 733, 774, 1136; XV, 570.

3. L'Ecriture sainte ne peut être prise comme juge des controverses en dernier ressort : elle a été écrite dans des langues devenues savantes, et par conséquent inintelligibles pour le plus grand nombre; elle présente dans la détermination de son sens, de graves difficultés, comme tout le monde en convient; il est donc nécessaire qu'il y ait, tant pour la fixation du sens que pour le choix des versions, un juge d'une autorité irrécusable : ce juge, c'est l'Eglise. Voir Dém. év. II, 598; IV, 993; XI, 181; XIII, 1243; XIV, 276, 1135, 1186.

4. Toutes les vérités révélées ne sont point consignées dans les saintes Ecritures; il en est qui ne nous ont été transmises que par la tradition; d'où il suit que celle-ci ne doit pas être méconnue dans la détermination des articles de foi, non plus que dans l'interprétation des livres saints. 1° Saint Paul, dans la seconde Epître aux Thessaloniciens (XI, 14), leur recommande de garder les traditions qu'ils ont reçues, soit par lettres, soit verbalement; dans sa première aux Corinthiens (XI, 2), il loue ces fidèles de ce qu'ils gardent les préceptes qu'il leur a transmis, il leur déclare (23) avoir reçu du Seigneur ce qu'il leur a transmis, et il leur promet (34) de régler ce qui ne l'a point encore été, quand il se rendra au milieu d'eux; dans sa seconde à Timothée (I, 13), il recommande à son disciple de se proposer pour modèle les saines instructions qu'il a entendues de sa bouche, il l'exhorte (II, 2) à donner en dépôt à des hommes fidèles qui soient eux-mêmes capables d'en instruire d'autres, les vérités qu'il lui a enseignées devant plusieurs témoins. Saint Jean, dans sa seconde Epître (12), avertit les fidèles auxquels il s'adresse qu'ayant plusieurs autres choses à leur écrire, il n'a pas voulu le faire sur du papier et avec de l'encre, parce qu'il espère aller les voir et les entretenir de vive voix. Il est clair, par tous ces textes, que l'on doit chercher et trouver ailleurs que dans l'Ecriture sainte des règles concernant aussi bien la foi et les mœurs que la discipline. 2° Jésus-Christ ne nous a laissé aucune Ecriture, contrairement à la pratique commune des législateurs et surtout des fondateurs de religions; de plus, il n'a point ordonné à ses apôtres d'écrire, mais seulement il leur a enjoint de prêcher l'Evangile à toute créature (*Marc.* XVI, 15), ce qu'ils se sont empressés de faire, soutenus par la puissance divine (20). Aussi, les Eglises primitives furent-elles fondées par la prédication, comme le constatent les Epîtres mêmes des apôtres. Ce ne fut en effet qu'environ onze ans après l'Ascension de Jésus-Christ, c'est-à-dire en l'an 44 de l'ère vulgaire, que saint Matthieu, le premier de tous, écrivit son Evangile, saint Jean ne donna le sien qu'en l'an 98. Assurément saint Pierre, dont nous n'avons que deux Epîtres, n'a pas gardé le silence pendant les sept années qu'il a siégé à Antioche, ni pendant les vingt-cinq qu'il a passées à Rome. Ne savons-nous pas que les apôtres saint André, saint Thomas, saint Barthélemy, saint Philippe, ont fondé et gouverné des Eglises? Quels sont les écrits qu'ils nous ont laissés? On ne peut donc nier qu'une partie de la doctrine de la foi puisse bien ne pas avoir été écrite et n'ait été transmise

que verbalement par les apôtres. 3° Il est de fait que toute la doctrine de Jésus-Christ n'a point été consignée dans l'Ecriture, comme il est certain d'après saint Jean (XXI, 25) que toutes ses actions mêmes ne sont point rapportées dans l'Evangile. Dans quel livre sacré en effet peut-on découvrir la perpétuelle virginité de la sainte Vierge, la descente de Jésus-Christ aux enfers, l'institution du baptême des enfants, la défense de réitérer la confirmation et l'ordre, etc., etc.? En vertu de quelle autorité écrite recevons-nous les saintes Ecritures elles-mêmes? Concluons donc que la tradition doit servir de règle aux fidèles tout aussi bien que l'Ecriture, et que dans la véritable Eglise elle est la seule règle universelle, comme étant seule à la portée de tous. Ajoutons qu'elle est nécessaire pour la fixation du véritable sens des Ecritures, et qu'elle est toujours appelée à éclairer le jugement des premiers pasteurs de l'Eglise. Voir Dém. év. IV, 81; VI, 947, 974; X, 168; XIV, 339, 1141, 1186, 1195.

5. L'Eglise, en tant que visible, universellement agissante et indéfectible, peut seule être juge en dernier ressort des controverses touchant le dogme, la morale et la discipline. Si ses premiers pasteurs réunis en assez grand nombre pour la représenter, ne jouissaient point du privilége de l'infaillibilité et n'avaient point qualité pour terminer tous les différends qui peuvent surgir dans son sein, il faudrait en conclure et que les promesses de Jésus-Christ sont illusoires, et qu'il n'existe sur la terre aucune autorité infaillible; ce qui consacrerait la nullité des fruits de la rédemption pour le plus grand nombre, si ce n'était pour tous. Mais l'Eglise vivant dans le sein de la société civile et ayant besoin, surtout dans les circonstances actuelles, du concours de celle-ci pour tenir des conciles œcuméniques, doit être et est en effet aussi infaillible dispersée qu'assemblée; autrement, la jouissance de sa prérogative fondamentale et l'exercice du droit qui lui est le plus essentiel seraient subordonnés à une volonté profane, et elle cesserait d'être ce qu'elle doit être. L'Eglise dispersée approuve donc ou réprouve infailliblement comme l'Eglise en concile, et cela, suivant la discipline actuelle, sur la proposition ou sur la décision de son premier pasteur, lequel est le centre nécessaire d'unité.

Voir Dém. év.: pour les caractères et les prérogatives de l'Eglise, III, 491; IV, 81; VI, 1108; XI, 181, 353; XIII, 1283; XIV, 1023, 1135, 1186, 1188; pour l'existence et l'autorité du ministère extérieur, IX, 197, 215; XIII, 1252; pour l'autorité des conciles, VI, 1065; XIV, 1190; XV, 769.

6. Il est impossible que la doctrine apostolique se conserve longtemps dans toute sa pureté sans un centre d'unité; aussi, l'Eglise romaine, qui seule la possède sans altération, seule aussi reconnaît un chef visible, qui, en qualité de successeur de saint Pierre, possède la primauté d'honneur et de juridiction sur tous les autres évêques, et même jouit dans certains cas, selon les ultramontains, du privilége de l'infaillibilité en matière doctrinale. Voir Dém. év., IV, 81; VI, 1095; XII, 253; XIV, 377; XV, 911; XVI, 753.

§ 2. De l'état d'innocence et de celui de l'homme déchu.

7. La concupiscence n'est point un péché, et par conséquent ne peut par elle-même retarder l'âme dans son entrée au ciel.

La grâce, même dans l'état d'innocence, était un pur don de Dieu et n'était point un appendice nécessaire de la nature humaine.

Le libre arbitre après le péché a conservé son activité, nonobstant l'entraînement de la concupiscence; d'un autre côté Dieu n'agit pas dans l'homme sans l'homme lui-même, par une grâce toujours efficace, quoiqu'il l'aide même pour le commencement de la foi, contrairement à la doctrine semi-pélagienne, d'une grâce toujours suffisante, à laquelle néanmoins l'homme peut résister.

Dieu n'a pas décrété de toute éternité les crimes des hommes et des démons quoiqu'il les ait prévus, et les fidèles ne sont pas élus d'une volonté antécédente avant toute prévision de leurs œuvres: cette prévision n'altère en rien la liberté. Par conséquent, aucun précepte divin n'est impossible à l'homme, quoiqu'il ne puisse pas aimer Dieu sans la grâce, laquelle ne lui est pas refusée s'il fait de son côté tout ce qui dépend de lui.

Les actions faites avant la justification, non plus que celles des infidèles, ne sont point des péchés par elles-mêmes, et ne participent point de la nature du péché. L'homme peut donc, sans la grâce habituelle, et même sans la grâce actuelle, produire des actes bons; il suffit pour cela que l'objet en soit au moins indifférent et que la fin n'en soit pas mauvaise.

L'intégrité primitive de l'homme fut un don surajouté à sa condition naturelle, et l'immortalité avec laquelle il fut créé fut un bienfait de la grâce.

L'élévation de la nature humaine à l'association de la nature divine n'étant point une dépendance de l'intégrité de l'état primitif, est surnaturelle et ne peut en aucune façon être dite naturelle.

Voir Dém. év. sur la grâce et le libre arbitre, IV, 1029; XII, 260.

§ 3. De la rédemption et de la justification.

8. Jésus-Christ est mort pour le salut de tous les hommes sans exception, et pas seulement pour celui des prédestinés. Il ne s'est point désespéré sur la croix, parce qu'il s'est immolé par amour pour tous; il n'a point subi, dans sa descente aux enfers, les peines des damnés, mais il a consolé dans les limbes les âmes des justes morts depuis le commencement du monde, en leur annonçant leur entrée prochaine dans son royaume.

Par les mérites de la rédemption, tous les hommes peuvent obtenir la justification, quoique par divers moyens, suivant la position dans laquelle ils se trouvent.

La foi s'acquiert avec la première justification, c'est-à-dire par le baptême, et non par une simple confiance dans les mérites de

Jésus-Christ. Ni l'une ni l'autre ne peuvent faire que le péché ne soit imputable; ni l'une ni l'autre ne sont inamissibles : la foi se perd par la chute dans l hérésie formelle; la justice ou l'état de grâce, par le péché mortel. La foi, qu'il ne faut pas confondre avec la confiance, n'emporte pas la ferme persuasion du fidèle sur son salut, qu'il doit toujours opérer *avec crainte et tremblement*, et seule elle ne le rend pas participant des mérites de Jésus-Christ.

La foi perdue se récupère par la production d'actes contraires à ceux qui l'ont fait perdre, c'est-à-dire que Dieu la rend comme en récompense de la fidélité à la grâce, qui a porté le failli à faire à Dieu le sacrifice de sa volonté propre; on recouvre la justice, soit par le sacrement de pénitence, soit par la contrition parfaite accompagnée du désir de la recevoir.

La prédestination n'est donc pas la seule cause de la justification, soit première, soit ultérieure, ni par conséquent son défaut la seule cause de la réprobation.

Il suit aussi de ce qui précède que la charité parfaite ne peut exister sans la rémission des péchés, ni demeurer avec la peine encourue de la damnation éternelle, laquelle est levée avec la rémission de la coulpe, en vertu de la contrition parfaite, et avant la réception soit du baptême, soit de l'absolution du prêtre, même hors le cas de nécessité ou celui du martyre. On ne peut donc dire qu'il existe dans les hommes pénitents avant le sacrement de l'absolution, et dans les catéchumènes avant le baptême, une vraie justification distincte de la rémission des péchés; ni que la justice ne soit pas uniquement le fruit de la grâce par laquelle l'homme devient fils de Dieu par adoption. Voir Dém. év., IV, 18, 1036.

RÉSUMÉ DE LA SAINTE DOCTRINE SUR LE SALUT DES PAIENS.

1° Aucun infidèle ne sera condamné à des peines éternelles, soit pour le péché originel, soit pour l'ignorance invincible de quelques points de la révélation dont la connaissance est nécessaire au salut selon l'ordre ordinaire établi librement par la Providence. S'il n'a rien de grave à se reprocher, c'est-à-dire, s'il a suivi dans les choses importantes sa conscience, même erronée, pourvu qu'elle le soit invinciblement, il sera traité comme l'enfant mort sans baptême, c'est-à-dire que non-seulement il ne subira pas la peine du sens, mais encore il jouira de Dieu comme auteur de la nature; attendu que nos premiers parents, en perdant la justice originelle, et en souillant ainsi toute leur postérité, n'ont été dépouillés, quant à ce qui regarde la vie future, que de l'état surnaturel auquel Dieu les avait élevés, leur accordant ainsi un bienfait qui n'était nullement dû à leur nature. 2° Cependant la volonté de Dieu est de sauver, c'est-à-dire d'élever à l'état surnaturel, tous les hommes sans exception; puisque Jésus-Christ s'est incarné et a mérité surabondamment pour la béatitude surnaturelle de tous. 3° Il est vrai que pour obtenir la béatitude surnaturelle, il faut croire en un redempteur, et au moins désirer l'application du principal moyen par lequel il veut nous sauver; mais il suffit que cette foi et ce d sir soient impl cites dans ceux qui n'ont aucune connaissance de la révélation, et cela aussi bien depuis qu'avant Jésus-Christ, dont l'arrivée, dit Bergier (*Dict. de Théol.*, Foi), n'a pas été un malheur pour les païens, en leur rendant le salut plus difficile qu'il ne l'était auparavant. (*Voy.* la Théol. de Thomassin, Habert, Sylvius, etc.) Or, cette foi implicite, d'après saint Thomas (2-2, q. 2, art. 7, ad 3um) et d'autres théologiens, ne consiste qu'à croire Dieu libérateur et rémunérateur surnaturel des hommes à la manière qu'il lui plaît. 4° Tous les infidèles peuvent très-bien obtenir cette foi par la tradition de révélations primitives, surtout par l'idée que tous ont attachée aux sacrifices en vertu d'une disposition providentielle admirable, par le désir de connaître la volonté de l'être dont ils croient dépendre, et la crainte d'en être punis, surtout s'ils suivent bien leur conscience quelle qu'elle soit. Voilà des moyens auxquels Dieu peut attacher la grâce de la foi comme à la prédication de l'Evangile; que faut-il de plus pour tout concilier?

Le Maître des sentences (lib. III, distinct. 25) dit que : *Comme dans l'Eglise quelques personnes qui sont peu éclairées, ne pouvant distinguer ni expliquer clairement les articles de foi, croient cependant tout ce qui est contenu dans le symbole, ajoutant ainsi foi aux choses mêmes qu'ils ignorent, et ayant une foi voilée et obscure : de même, en ce temps-là* (avant Jésus-Christ), *ceux qui étaient les moins éclairés adhéraient, par la révélation qui avait été faite* majoribus suis (aux principaux d'entre eux, ou à leurs ancêtres), *à qui ils s'en rapportaient pour leur croyance.* Ne peut-on pas garantir de la même manière la croyance implicite des païens au Rédempteur, puisque leur culte, leurs sacrifices n'étaient rassurants pour eux qu'autant que leurs prêtres (*majores*), qui connaissaient les vieilles traditions, les leur recommandaient comme révélés autrefois par les dieux eux-mêmes ou par leurs envoyés? Il est certain d'ailleurs que les ancêtres de tous les peuples (*majores*) ont eu une foi même explicite au Libérateur du genre humain, et que c'est sur ce fondement que se sont perpétués les sacrifices. Ce que je donne ici comme une conjecture très-plausible est affirmé par Lactance, qui reproche aux païens leur excès de confiance en leurs ancêtres : *Si vous leur demandez raison de leur croyance*, dit-il, *ils ne peuvent aucunement vous satisfaire, mais ils n'ont recours qu'à l'appréciation de leurs ancêtres, parce qu'ils ont été sages, parce qu'ils ont approuvé, parce qu'ils ont su ce qu'il y avait de meilleur. A quibus* (ethnicis) *si persuasionis ejus rationem requiras, nullam possint reddere; sed ad* majorum *judicia confugiant, quod illi sapientes fuerint, illi probaverint, illi scierint quid esset optimum.* Divin

instit. lib. v, cap. 20. *Voir*, pour les traditions répandues dans le paganisme, les Dém. év. VII, 707; X, 168; XIII, 1080; XIV, 480.

RESUMÉ EN QUELQUES POINTS DE CE QU'IL Y A DE PLUS RAISONNABLE A CROIRE, SUR LE NOMBRE RELATIF DES ELUS ET DES RÉPROUVÉS.

1° S'il s'agit de tous les hommes qui ont paru et qui doivent paraître sur la terre depuis le commencement du monde jusqu'à la fin, le sentiment commun des docteurs catholiques (que nous trouvons un sévère) est que le nombre des réprouvés sera beaucoup plus grand que celui des élus. 2° S'il n'est question que des chrétiens, catholiques ou hérétiques, morts ou devant mourir soit avant, soit après l'âge de raison, il paraît certain que le nombre des élus l'emporte sur celui des réprouvés. 3° Si l'on ne considère que les chrétiens adultes, et que l'on comprenne sous ce nom non-seulement les catholiques, mais encore les hérétiques, les apostats, les schismatiques, il semble plus probable, vu les grands abus de grâces commis par la plupart, que le nombre des réprouvés soit plus considérable que celui des élus. 4° Si l'on ne parle que des catholiques, soit enfants, soit adultes, comme il en meurt à peu près autant avant qu'après l'âge de discrétion, il est hors de doute qu'il y en aura plus de sauvés que de réprouvés. 5° Enfin, si l'on restreint la détermination aux seuls catholiques adultes, les théologiens catholiques sont partagés; cependant l'opinion la plus favorable nous paraît être beaucoup plus en harmonie, soit avec la miséricorde divine, soit avec la surabondance des mérites de Jésus-Christ et l'efficacité des sacrements, que la plupart reçoivent avant de mourir. Ainsi pensent Calini, Suarez, Lorinus, Marin, Alarcon et d'autres, dont plusieurs interprètent, dans un sens qui ne leur est pas contraire, certains textes de saint Grégoire, de saint Chrysostome et de saint Augustin, allégués par les partisans de l'opinion la plus sévère.

Quant au texte : *Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus,* on en donne plusieurs interprétations dans le sens de l'opinion la plus favorable. Nous nous contenterons de rapporter celle de Salmeron (t. VIII, *tract.* 33, n° 35), qui entend par appelés les prédestinés, et par élus ceux des prédestinés qui ont été doués de faveurs particulières, ou élevés à des fonctions extraordinaires. Voici ses paroles : *Hæc conclusio :* Multi sunt vocati, pauci vero electi, *multos terrere solet, sed meo judicio potius omnes consolatur..... Nam cum tam electi quam vocati donarium beatitudinis accipiant, et omnes in cœlestem gloriam recipiantur, non est quod quemquam perterrefaciat hæc sententia. Multi enim sunt vocati, id est, omnes operarii ad vineam vocati sunt colendam; pauci vero electi, quia pauci sunt habentes prærogativas et privilegia ministrorum Novi Testamenti.* Voyez aussi, pour l'interprétation avorable des textes de saint Matthieu, xx, 16 et xxii, 14, Ignaco Weitenauer, Calini, Jérôme Plazza et d'autres.

Nous donnerons notre propre interprétation de ces textes et de plusieurs autres cités par les jansénistes à l'appui de leur rigorisme, en réfutant les arguments de Nicole, reproduits t. III, col. 1232 et suiv.

§ 4. De la satisfaction et des bonnes œuvres.

Jésus-Christ a satisfait abondamment pour tous les hommes, qui eussent été incapables de le faire par eux-mêmes; mais le mérite de sa satisfaction n'est applicable qu'à ceux qui font leurs efforts pour faire pénitence autant qu'il est en eux. Nous obtenons la remise de la peine éternelle par les sacrements qui produisent la grâce satisfaisante, mais c'est à condition (ce qui est vrai au moins pour la pénitence) que nous l'expierons par des peines temporelles : c'est donc plutôt une commutation de peines qui nous est faite qu'une remise absolue.

Les œuvres satisfactoires n'ayant aucun mérite indépendant de celui de la satisfaction de Jésus-Christ, ne peuvent anéantir dans l'esprit du chrétien le prix de la rédemption. Cependant, elles sont non-seulement bonnes et utiles pour l'accroissement des vertus, mais encore nécessaires pour le salut.

Dieu se réserve de récompenser dans le ciel les bonnes œuvres faites en état de grâce, c'est pourquoi il se plaît souvent à éprouver les justes ici-bas par des tribulations. Ainsi, toutes les afflictions des justes ne sont point les peines du péché soit originel, soit actuel. Il est donc faux de dire que la sainte Vierge soit morte à cause du péché d'Adam, dont elle n'a point été souillée, et que Job ainsi que les martyrs aient souffert pour leurs péchés.

Les bonnes œuvres faites sans l'habitude de la charité ne sont pas dignes d'une récompense éternelle, mais elles ne sont pas mauvaises pour cela, et elles préparent à la rémission des péchés. Il est donc faux que toutes les œuvres des infidèles et des pécheurs soient des péchés, et que les vertus des philosophes païens n'aient été que des vices; on peut par conséquent rendre une véritable obéissance à la loi, quoique cette obéissance ne soit pas le fruit de la charité. Il n'est pas moins faux de prétendre que toute œuvre mauvaise soit digne de mort éternelle, et qu'aucun péché ne soit véniel de sa nature; attendu que le juste pèche sept fois le jour sans perdre la justice. Enfin, dans l'état actuel du genre humain, les descendants ne sont point souillés des fautes de leurs parents; et ce fut en vertu d'une disposition toute particulière de la Providence que la première transgression infecta tous les descendants d'Adam. Voir sur la satisfaction et les bonnes œuvres, Dém. év., IV, 58, 136, 1036; XV, 993.

§ 5. Des indulgences et du Purgatoire.

10. Après la seconde justification, comme la peine éternelle a été commuée en peines temporelles, il reste au pécheur pénitent à

racheter ces peines au moyen d'œuvres satisfactoires. Comme l'Eglise a reçu de son divin fondateur le pouvoir absolu de lier et de délier, elle en a usé de tout temps en faveur de ses enfants pénitents, en leur faisant l'application des mérites surabondants des martyrs et des autres saints, et en échangeant à son tour des œuvres satisfactoires pénibles contre des pratiques faciles. Voilà en deux mots la véritable notion des indulgences. Elle conserve sa juridiction sur ceux de ses enfants qui, étant morts en état de grâce, n'ont point encore satisfait entièrement à la justice divine, et elle leur dispense également les richesses du trésor qui est à sa disposition, ce qui explique suffisamment l'application des indulgences aux âmes du purgatoire, lesquelles sont encore soulagées par les prières et les autres bonnes œuvres des fidèles vivants, comme le prouve une pratique constante et universelle. *Voir* Dém. év. III, 50, 877; IV, 58, 1101; XII, 255; XV, 993.

§ 6. Des sacrements.

11. *Sacrements en général.* Il y a sept sacrements, qui sont : le Baptême, la Confirmation, la Pénitence, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage. Deux d'entre eux, le baptême et la pénitence, que l'on nomme sacrements des morts, produisent directement et par eux-mêmes (*ex opere operato*) la grâce de la justification, pourvu que les adultes apportent à leur réception les dispositions nécessaires. Les cinq autres sont dits sacrements des vivants et augmentent aussi par eux-mêmes la grâce sanctifiante, pourvu que ceux qui les reçoivent la possèdent : l'augmentation de la grâce sanctifiante est, pour son intensité, proportionnelle aux dispositions des fidèles (*ex opere operantis*). Néanmoins, l'effet secondaire de l'extrême-onction (*intentio secundaria*) est la rémission des péchés tant mortels que véniels, faite à l'homme pour la dernière fois; les quatre autres sacrements peuvent aussi, accidentellement cependant (*per accidens*), remettre même les péchés mortels. Trois sacrements, imprimant dans l'âme un caractère ineffaçable, ne peuvent être réitérés : ce sont le baptême, la confirmation et l'ordre. *Voir* Dém. év. III, 884; IV, 64, 1071.

12. *Baptême.* Le baptême, pris dans son sens le plus large, c'est-à-dire étendu au simple désir, au moins implicite, est absolument nécessaire au salut, soit aux enfants des fidèles, soit à ceux des infidèles. Il efface le péché originel et tous les autres dont un adulte peut se rendre coupable, puisqu'il n'y a pas de réserve pour ceux qui ne sont point encore enfants de l'Eglise; il remet toutes les peines dues au péché, en sorte qu'il n'y a aucune pénitence à imposer à l'adulte qui le reçoit; il fait naître dans l'âme les habitudes de la foi, de l'espérance et de la charité, ainsi que le commencement des sept dons du Saint-Esprit; enfin, il soumet indistinctement à la juridiction de l'Eglise tous ceux qui le reçoivent.

Le souvenir du baptême ne peut opérer la rémission des péchés, laquelle ne peut être l'effet que de la contrition parfaite ou du sacrement de pénitence.

13. *Pénitence.* La pénitence est un véritable sacrement de la nouvelle loi, institué comme les six autres, par Jésus-Christ lui-même. Il efface tous les péchés commis après le baptême; il remet la peine éternelle et une partie des peines temporelles proportionnelle aux dispositions du pénitent; enfin, il fait revivre les mérites des actions faites en état de grâce, lesquels sont sacrifiés par le péché mortel. Les parties matérielles de ce sacrement sont la contrition, la confession et la satisfaction (*in voto*), appelées les trois actes du pénitent; la satisfaction *in re* n'en est que partie intégrante, et l'absolution du prêtre en est la forme.

La contrition est la partie la plus indispensable du sacrement de pénitence, attendu que rien ne peut y suppléer : elle renferme essentiellement et la douleur d'avoir offensé Dieu, et le bon propos de ne plus l'offenser à l'avenir. La contrition est parfaite ou imparfaite selon qu'elle est le fruit de la charité parfaite, ou celui de la charité imparfaite : dans le premier cas, elle justifie le pécheur avant la réception du sacrement de pénitence, dont elle renferme le désir; dans le second, la justification n'est opérée qu'au moyen de l'absolution du prêtre. La crainte même servile des peines de l'enfer, non-seulement n'est point un péché, mais elle est salutaire et suffisante pour constituer la contrition imparfaite ou attrition, pourvu qu'elle renferme un commencement d'amour de Dieu, c'est-à-dire le désir d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, principalement comme auteur de la béatitude. La contrition, ainsi entendue, corrige le pécheur et le met en voie de progrès dans la vertu, loin de le rendre hypocrite; or, telle est la manière dont l'a définie le concile de Trente, fondé sur l'Ecriture et sur la tradition.

La confession est nécessaire, au moins dans les cas ordinaires, pour la rémission des péchés commis après le baptême : attendu que les prêtres, chargés par Jésus-Christ de lier et de délier, de remettre ou de retenir les péchés, ne pourraient remplir ces fonctions, soit comme juges, soit comme médecins spirituels, sans connaître par le pénitent lui-même et la matière du jugement à prononcer, et la nature des plaies à guérir. Il n'y a pas de prétention présomptueuse à vouloir confesser tous ses péchés, puisque l'on n'est obligé de confesser que ceux dont on se souvient après un examen auquel on a apporté une diligence morale, l'intégrité matérielle et mathématique de la confession n'étant point nécessaire. Il n'y a donc rien dans cette pratique, entendue comme l'Eglise l'entend, qui fasse injure à la miséricorde divine, à laquelle elle laisse tant à faire.

La satisfaction a pour objet l'expiation de la peine temporelle, en laquelle a été commuée la peine éternelle, après la seconde justification. Elle fait donc (*in voto*)

partie essentielle du sacrement de pénitence; et voilà pourquoi il faut qu'elle soit unie, sinon en réalité, du moins en désir, aux autres parties de ce sacrement. L'Eglise peut encore commuer les œuvres satisfactoires pénibles qu'elle imposait autrefois, en des pratiques plus faciles : c'est aussi ce qu'elle fait par la concession des indulgences. On voit qu'il ne suffit pas, après la seconde justification, de mener une nouvelle vie, mais qu'il faut se faire, par de bonnes œuvres, l'application pleine et entière des mérites de Jésus-Christ ; ces mérites ne nous étant appliqués dans toute leur étendue qu'avec la première justification. Il en résulte que tous les relaps sans exception sont obligés de satisfaire plus particulièrement à la justice divine.

L'absolution d'un prêtre pourvu d'une juridiction convenable peut seule, hors le cas de la contrition parfaite, déterminer la production de l'effet du sacrement. Il ne suffit donc pas de se croire absous pour l'être véritablement ; et l'absolution elle-même n'a de valeur, dans les cas ordinaires, qu'autant qu'elle est jointe à la contrition, à la confession et à la satisfaction (*in voto*) du pénitent. *Voir* sur le sacrement de pénitence Dém. év. III, 884 ; XV, 961.

14. *Eucharistie.* C'est un sacrement des vivants qui contient en réalité le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ sous les apparences du pain et du vin, pour être la nourriture des âmes fidèles. Cet admirable changement, que l'Eglise nomme transsubstantiation, s'opère au saint sacrifice de la messe, quand le prêtre prononce les paroles par lesquelles Jésus-Christ a institué ce sacrement, et il persévère après le sacrifice, jusqu'à l'altération notable des espèces du pain et du vin.

La transsubstantiation est tout à la fois un grand miracle et un profond mystère ; mais comme les paroles de Jésus-Christ sont formelles, douter du prodige, ce serait douter et de la puissance et de la véracité divines, ce serait par conséquent outrager la souveraine puissance dans sa souveraineté même. *Voir*, pour les preuves de la présence réelle et de la transsubstantiation tirées de l'Ecriture sainte et de la tradition, aussi bien que pour la solution des objections déduites principalement de l'herméneutique et de la philologie syriaque, les Démonstr. évang. II, 1314; III, 505, 855, 891, 937, 1013 ; IV, 67 ; XIV, 423 ; XV, 1073, 1103, 1125, 1159, 1182, 1199, 1215, 1233, 1254, 1269, 1285 ; XVI, 9.

PRINCIPES ET DOCUMENTS POUR LA SOLUTION DES OBJECTIONS TIRÉES DE LA PHYSIQUE, DE LA CHIMIE ET DE LA PHYSIOLOGIE.

Ces objections peuvent avoir trait, soit à la permanence de tous les accidents du pain et du vin après la transsubstantiation ; soit à la forme et aux proportions du corps de Jésus-Christ, relativement aux espèces sacramentelles considérées surtout dans leurs parties ; soit à la multiplication indéfinie du corps de Jésus-Christ, et à sa présence en une infinité d'endroits à la fois ; soit à la cessation de la présence réelle du corps de Jésus-Christ, après l'altération notable des espèces du pain et du vin. Ce qui nous détermine à distribuer nos principes et nos faits scientifiques en quatre séries.

I. 1° Comme la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie sous les apparences du pain et du vin est un mystère que Dieu a voulu soustraire à toutes les investigations humaines, sa toute-puissance supplée, en tout ce qui tombe sous les sens, au défaut de la substance de la matière éloignée du sacrement. Ce principe une fois admis, y a-t-il à s'étonner de trouver dans les espèces eucharistiques, et toutes les propriétés physiques du pain et du vin par rapport à la couleur, au goût, etc., et toutes leurs propriétés chimiques par rapport aux apparences de substances végétales et non animales, et toutes leurs propriétés physiologiques, par rapport aux effets produits sur le système digestif? Pourquoi l'auteur de la nature ne pourrait-il pas produire des phénomènes quelconques immédiatement, et sans l'intervention des causes ordinaires? On ne peut objecter qu'un tel principe n'est propre qu'à détruire toute la certitude du témoignage des sens ; car Dieu lui-même, en instituant l'Eucharistie, nous a suffisamment avertis que dans ce cas nous ne devons point, par exception, conclure des apparences à la réalité.

2° Pour répondre aux objections qui ont trait soit à la constitution intime, soit au goût des substances, il suffit de faire voir que l'une et l'autre dépendent de diverses conditions d'une appréciation très-difficile, et même opposent aux investigations humaines des mystères jusqu'à présent impénétrables. Or, il sera facile de déduire cette conséquence de quelques faits tirés des productions les plus récentes des sciences d'observation.

Une réunion d'atomes plus ou moins rapprochés en vertu de la force de cohésion forme une molécule, et les molécules groupées à leur tour de telle ou telle manière donnent au corps sa structure et son ensemble. Nous savons que l'augmentation ou la diminution de la quantité de chaleur intermoléculaire détermine une distance ou plus grande ou plus petite entre les molécules, et qu'un nouvel arrangement de celles-ci résulte souvent des variations correspondantes qu'éprouve le volume des corps. On sait aussi que les affinités et l'électricité jouent un rôle important dans la constitution des corps.

Les corps organisés ne renferment, comme parties constituantes essentielles, que quatre éléments, le carbone, l'oxygène, l'hydrogène et l'azote, lesquels donnent naissance à des quantités innombrables de corps organisés. D'après quel principe, se demande M. Becquerel, la matière passe-t-elle de l'état inorganique à l'état organique? Ce sont, répond-il, nous le répétons, des mystères que l'homme

n'a pu découvrir, et qui sont tellement impénétrables que si, par une cause quelconque, tous les corps organisés étaient réduits à leurs éléments simples, nous ne voyons pas comment les forces qui régissent la nature inorganique pourraient à elles seules reproduire les germes de ces corps (*Traité de physique considérée dans ses rapports avec la chimie et les sciences naturelles, t. Ier, p.* 298).

Deux substances organiques peuvent être composées des mêmes éléments en même proportion atomique, et cependant ne pas jouir des mêmes propriétés physiques et chimiques, comme le sucre et la gomme en sont des exemples. Dans ce cas, il faut que les mêmes éléments, en se groupant de diverses manières, donnent naissance à des molécules constitutives différentes. La nature inorganique nous offre des exemples semblables d'isomérie.

On sait que, comme l'a constaté M. Beudant, un sel que l'on fait dissoudre dans un liquide déjà saturé par un autre sel moins cristallisable se dépose bientôt en cristaux, qui, au lieu d'affecter la forme qui leur est particulière, prennent celle de l'autre sel. Ce savant est même parvenu à faire cristalliser une même substance dans trois systèmes différents, d'où sont résultées des formes identiques pour des corps différents. D'un autre côté, le dimorphisme résulte, dans des corps identiques, d'un simple changement de température, comme il serait facile d'en citer de nombreux exemples. Tous ces faits, conclut M. Becquerel, et bien d'autres que nous pourrions rapporter, prouvent que deux corps, identiques dans leurs propriétés chimiques, peuvent se présenter à nous avec des propriétés physiques différentes sous le rapport de la forme cristalline, de la densité, de la dureté, de la couleur et des propriétés optiques.

D'un autre côté, les phénomènes de la pétrification nous offrent mille exemples de substances inorganiques substituées à des substances organiques, soit vegetales, soit animales, avec persistance de la figure des organes et des tissus les plus délicats.

Nous pourrions citer un bien plus grand nombre de faits à l'appui de notre assertion : combien n'en rencontrerions-nous pas dans le domaine de la chimie organique, encore tout couvert d'épaisses ténèbres ? Nous avons signalé assez d'opérations secrètes de la nature, pour tenir tout esprit sage en garde contre les affirmations téméraires des demi-savants.

3° Nous allons étaler, relativement à la permanence de la couleur du pain et du vin dans les symboles eucharistiques, quelques faits analogues à ceux qui précèdent ; mais avec d'autant plus d'avantage, que les causes les plus légères et les moins appréciables déterminent des phénomènes de lumière très-différents.

La couleur n'est point dans les objets, elle n'est pas même à leur surface : ce n'est qu'une sensation produite par les rayons lumineux. Or, ces rayons lumineux, dont les uns sont plus ou moins absorbés, et les autres réfléchis de diverses manières, ne sont pas déterminés à produire leurs effets optiques à la première couche moléculaire des corps même les plus polis artificiellement, et les rayons réfléchis eux-mêmes pénètrent à une certaine profondeur les milieux sur lesquels ils tombent, avant que la force combinée des molécules en détermine l'angle de réflexion. Les couleurs des corps ne leur sont donc point inhérentes : elles ne résultent que de la disposition particulière des molécules, qui les rend propres à réfléchir en plus grande abondance les rayons d'une certaine couleur, et à transmettre, éteindre ou mieux absorber les autres. La preuve la plus directe de cette proposition, c'est que tous les corps, quelle que soit leur couleur quand on les voit à la lumière blanche, paraissent de celle des rayons du spectre auxquels on les expose ; seulement la teinte est d'autant plus vive que ceux-ci ont plus d'analogie avec la couleur qui est propre à ces corps.

Il n'est point, dans la nature, de corps ni entièrement diaphanes, ni absolument opaques, un corps quelconque n'étant visible que par les rayons qu'il réfléchit ; d'un autre côté, un corps ne devient coloré qu'autant que les rayons qui le rendent visible ont pénétré sa substance jusqu'à une certaine profondeur : car s'ils n'étaient que réfléchis à sa surface, ils paraîtraient blancs, et son amincissement ne pourrait influer sur sa coloration, comme l'expérience prouve qu'elle y influe. C'est donc tout simplement de l'inégalité d'absorption et de réflexion des rayons de lumière que dépend la coloration diverse des objets. D'où l'on voit que l'absorption n'est jamais qu'une diminution graduelle de l'intensité des rayons transmis à travers un milieu d'une transparence imparfaite.

Tout corps réfléchit les rayons de sa propre couleur en plus grande abondance que les autres rayons, et il prend sa couleur de cet excès dans la lumière réfléchie. Mais puisque la coloration dépend, en dernière analyse, de la disposition moléculaire, Dieu ne peut-il pas, sans laisser agir les forces qu'il a établies, produire des effets analogues ?

On ne connaît encore aucun corps dont le pouvoir absorbant soit le même pour tous les rayons lumineux ; si un tel milieu existait, il affaiblirait simplement le rayon lumineux sans le colorer. On ignore encore la cause qui fait que tel rayon est absorbé de préférence à tel autre. La même disposition moléculaire qui fait qu'un corps absorbant ne laisse pas passer tel rayon coloré au travers ou à côté de lui, peut constituer un obstacle *in limine* à la production de ce rayon.

M. Mitscherlich, en étudiant les propriétés optiques de la chaux sulfatée, a reconnu que, dans les lames cristallisées de cette substance, la structure intérieure change avec la tempé-

rature, sans qu'on puisse apercevoir à l'extérieur aucune modification sensible, ni sur les côtés, ni sur les faces polies de ces lames. D'autres substances cristallisées présentent des phénomènes analogues. La trempe et le recuit, surtout de l'acier, produisent des changements de structure inappréciables à la surface, en même temps que des couleurs très-variées. D'un autre côté, les changements d'état des corps, c'est-à-dire leurs passages de l'état solide à l'état liquide, de celui-ci à l'état gazeux et *vice versa*, nous fournissent d'étonnants exemples de corps qui conservent les mêmes éléments sous les formes les plus diverses.

D'ailleurs, il est des individus qui, par un léger défaut dans l'organisation, sont rendus incapables d'apprécier avec exactitude la différence entre les rayons, qui produit la diversité des couleurs. Herschell cite (*Traité de la lumière*, t. Ier, p. 305) un opticien pour qui toutes les teintes d'optique n'étaient que jaunes ou bleues. Il parle aussi d'autres individus dont la vue était bonne d'ailleurs, mais qui étaient entièrement dépourvus de toute idée de couleur, et ne distinguaient les différentes teintes que par leur éclat plus ou moins vif. Il peut même exister d'autres animaux incapables de percevoir les couleurs que nous connaissons, et dont toutes les impressions de lumière sont dues à une classe de vibrations hors des limites qui nous sont propres, comme le docteur Wollaston l'a ingénieusement imaginé, et nous pourrions presque dire prouvé.

D'un autre côté, tout le monde sait que le charbon animal, produit de la calcination de diverses substances animales avec du sous-carbonate de potasse ou de soude, produit, en raison de son grand état de division, des effets d'absorption sur les matières colorantes et odorantes. Les acides, les alcalis et certains chlorures produisent sur quelques substances des effets analogues.

Enfin, il est impossible d'expliquer, soit dans la doctrine corpusculaire, soit dans la doctrine ondulatoire, tous les phénomènes qui se rapportent à la lumière.

II. 1° C'est manquer tout à fait de logique ou de bonne foi, ou bien c'est faire preuve d'une coupable ignorance, que d'attaquer les vérités de la foi sans les considérer au point de vue sous lequel seul elles sont proposées à la croyance des fidèles. Cependant, les protestants, aussi bien que les incrédules, ont commis cette anomalie de raisonnement, en statuant sur le corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, d'après les lois ordinaires de la matière, et dans l'hypothèse d'un corps humain ordinaire. La plupart des controversistes catholiques les ont suivis avec trop de complaisance sur un terrain étranger, en cherchant à réfuter des objections que l'on prétendait être tirées des principes élémentaires de la physique ou des propriétés essentielles de la matière.

Pour nous, nous commençons par prendre notre position au point de vue catholique; et l'on va bientôt voir que nous y triomphons de bien des difficultés, sans même prendre la peine de les combattre.

L'Église, qui nous enseigne, d'après l'Ecriture sainte et la tradition, qu'après la consécration Jésus-Christ est présent sous les espèces du pain et sous celles du vin, nous avertit en même temps que, depuis la résurrection du Sauveur, il ne peut plus être question d'un corps matériel ordinaire, mais qu'il s'agit nécessairement du corps du chef des prédestinés, c'est-à-dire d'un corps glorieux et en quelque sorte spirituel. Nous pouvons nous former une idée suffisante de ce corps glorieux, en portant notre attention sur les quatre qualités que les théologiens y reconnaissent, d'après saint Paul, I Cor. xv, 42 seq. La première de ces qualités est l'*impassibilité*, qui fait qu'un corps glorieux est à l'abri de toute souillure, de tout outrage, de toute souffrance, de toute altération, et conséquemment de toute corruption. Qu'on vienne nous parler maintenant des opprobres de toutes sortes dont on prétend que le corps de Jésus-Christ pourrait être l'objet dans l'Eucharistie! Que l'on désorganise un corps glorieux, pour en faire l'analyse chimique! La seconde qualité est la *subtilité*. Cette perfection d'un corps glorieux le met entièrement à la disposition de l'âme, et lui donne, sans le secours d'aucun aliment, une souplesse parfaite pour toute espèce d'action organique. Saint Thomas, Sylvius et quelques autres théologiens, contrairement à l'opinion de Wiggers, de Néésen et de Daelman, ne rapportent pas précisément à la subtilité le pouvoir qu'auront les corps des bienheureux de pénétrer les autres corps, et ils en font un privilége particulier. Quoi qu'il en soit, il est certain que celui de Jésus-Christ jouit de cette prérogative depuis sa résurrection, puisqu'il vint trouver ses apôtres, bien que les portes fussent fermées. Saint Thomas attache à cette prérogative la faculté de n'être ni vu ni touché que dépendamment de la volonté (Suppl., q. 83, art. 5 ad 3, et q. 85, art. 3). La troisième qualité est l'*agilité*, qui soustrait le corps à l'action de la pesanteur, selon le bon plaisir de l'âme, et lui permet d'exercer toutes ses opérations sans fatigue ni peine, ainsi que de franchir en un instant les plus grandes distances. Après le simple exposé de ces deux autres qualités du corps glorieux de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie, je suis en droit de demander quelle peut être la valeur des objections tirées, soit de l'étendue, de l'impénétrabilité, de la pesanteur, de la résistance de la matière; soit de la couleur, de la forme, des dimensions, etc., du corps humain ordinaire! La quatrième qualité d'un corps glorieux est la *clarté*, laquelle le rend tout resplendissant de lumière. Le corps de Jésus-Christ ne se couvre de cet insigne de splendeur que dans le séjour de sa gloire. S'il s'en fût revêtu sur la terre après sa résurrection, ses disciples ne l'eussent point reconnu, et d'ailleurs ils n'eussent pu soutenir sa vue. Il s'en dépouille dans l'Eucharistie, où il ne veut paraître que sous les symboles de l'ali-

mentation ordinaire, pour signifier l'alimentation spirituelle des âmes, et où surtout il veut éprouver la foi de ses disciples, si solidement établie d'ailleurs.

Fondés sur les raisons ci-dessus exposées, quelques saints Pères et plusieurs docteurs catholiques disent que le corps de Jésus-Christ existe dans l'Eucharistie à la manière des esprits; mais une des propriétés des esprits, c'est d'exister dans un lieu sans exclure de ce lieu, ou un autre esprit, ou un corps quelconque. On peut donc soutenir que le corps de Jésus-Christ se trouve dans l'Eucharistie de telle sorte, qu'un nombre immense de parties élémentaires de ce corps existent miraculeusement dans un même espace sans s'exclure les unes les autres du même espace, qu'elles occupent chacune en entier.

D'ailleurs, pourquoi ne pourrait-on pas dire que le corps de Jésus-Christ est dans l'Eucharistie comme un arbre est dans le germe qui le produit, comme un nombre indéfini d'arbres reproduits par celui-ci se seraient trouvés dans le germe primitif, comme la multitude innombrable des enfants de Seth s'est trouvée dans le germe qui a déterminé la conception de ce fils d'Adam?

2° Aussi, par surabondance de droit, et pour raisonner dans l'hypothèse du jour où Jésus-Christ institua l'Eucharistie, nous allons rapporter quelques données scientifiques, au moyen desquelles il sera facile d'apprécier le peu de portée des objections que l'on prétend tirer de la physique.

Suivant Laplace, la forme qu'affecte un corps dépend du rapport de trois forces qui doivent être prises en considération : 1° de l'attraction de chaque molécule pour les molécules qui l'entourent, et dont l'effet est de les rapprocher sans cesse les unes des autres ; 2° de l'attraction de chaque molécule pour la chaleur qui entoure les molécules situées dans son voisinage; 3° de la répulsion entre la chaleur qui entoure chaque molécule, et celle qui enveloppe les molécules voisines, laquelle tend à les désunir. Dieu ne peut-il pas produire des effets analogues pour modifier la forme des corps, sans faire agir les causes ordinaires?

Quoique l'idée d'espace soit une idée complète, elle n'est point une idée exclusive, avec laquelle rien ne se puisse associer. Dans l'espace, nous pouvons concevoir l'impénétrabilité, et l'impénétrabilité c'est la matière. On n'a pas raison de dire que la matière a deux propriétés essentielles : l'étendue et l'impénétrabilité. Ce ne sont pas des propriétés : c'est une définition. On conçoit l'impénétrabilité ; on l'appelle matière, et voilà tout (M. Pouillet, *Eléments de physique expérim.*, t. 1er, p. 5, édit. 1844). On peut concevoir que l'impénétrabilité soit continue et inséparable, ou bien qu'elle soit discontinue, et par conséquent séparable. L'impénétrabilité inséparable est ce qu'on appelle un atome; car, toutes les données de l'expérience portent à conclure que la matière n'est pas divisible à l'indéfini, et le système des éléments simples est celui qu'on adopte exclusivement aujourd'hui.

Le volume réel d'un corps est celui qui n'est occupé que par la substance propre de ce corps; l'espace apparent, qui est limité par sa forme extérieure, est ce que l'on nomme le volume apparent. Ainsi, le volume réel est une chose que nous concevons très-facilement, mais que nous ne pouvons jamais trouver : c'est pourquoi, quand on parle d'un volume, c'est toujours du volume apparent qu'il doit être question.

Par suite des combinaisons chimiques, les propriétés du corps nouvellement formé sont tout à fait différentes de celles de ses parties, et en général ce corps occupe un volume moindre que celui de ses parties constituantes; d'où il suit que sa densité est plus grande. La saveur, l'odeur, la couleur du composé sont aussi souvent différentes de celles de leurs éléments.

La divisibilité, la porosité, la compressibilité, l'élasticité, la dilatabilité ne peuvent être dites rigoureusement des propriétés générales de la matière, car elles ne peuvent en aucune sorte appartenir aux atomes tels qu'ils doivent être conçus : ce sont des propriétés de l'ensemble, et non des propriétés des éléments.

Ce peu de principes suffisent pour faire voir quel fond on doit faire des objections tirées des prétendues propriétés essentielles à la matière, et combien il est absurde d'avancer que le corps, même matériel de Jésus-Christ n'aurait pu être dans l'Eucharistie sans qu'il y eût compénétration de ses éléments. Il est impossible à l'homme, vu la prodigieuse divisibilité de la matière, de déterminer le volume relatif d'espace vide qui se trouve dans les interstices des atomes, et même de se faire une idée de la petitesse du volume auquel un corps quelconque pourrait sans compénétration être réduit, par une force supérieure à la force de cohésion ordinaire ou de l'attraction moléculaire. Newton a même avancé qu'il n'y a pas de corps, si grand qu'il soit, qui ne puisse être réduit à un volume imperceptible.

III. Il résulte des principes et des faits rapportés ci-dessus que la science ne peut rien établir d'incontestable sur la localité des corps, puisqu'elle ne peut rien affirmer de positif, soit sur la nature de l'espace, soit sur les propriétés essentielles de la matière, soit par conséquent sur les rapports déterminés des volumes avec les lieux. De plus, on a vu qu'un corps d'une forme et d'une grandeur quelconques peut varier indéfiniment dans l'une ou dans l'autre par une cause supérieure aux causes ordinaires des phénomènes naturels. Mais ce qui a été dit touchant la réduction indéfinie du volume des corps peut être affirmé de son agrandissement indéfini. Comme la matière est divisible dans des limites que l'imagination la plus hardie ne peut déterminer, il s'ensuit qu'un corps ordinaire quelconque peut être résous en lames ou couches moléculaires extrêmement minces et indéfiniment nombreuses, lesquelles mises en contact ap-

parent (et il n'y en a point de réel dans la nature connue) pourraient constituer un volume incomparablement supérieur au volume primitif. Du volume factice indéfiniment agrandi ne pourrait-on pas faire quantité d'autres volumes de diverses grandeurs, de même forme que le volume primitif ou de formes différentes ? Nous pourrions faire l'application de notre hypothèse aux corps organisés eux-mêmes. Comme il s'agit, dans le principal objet qui nous occupe, du corps glorieux de Jésus-Christ qui se trouve dans l'Eucharistie à la manière des esprits, et non comme dans un lieu, et qu'il est impossible à l'homme de statuer quoique ce soit sur le mode de présence de ce corps, non plus que sur la nature et le mode de ses opérations dans l'espace, nous ne voyons pas que l'on puisse faire une objection tant soit peu fondée touchant sa multiplication et sa multilocation apparentes.

Nous allons cependant exposer brièvement le système de l'abbé de Lignac sur ce sujet, non pas que nous en adoptions toutes les parties, ni même qu'il nous paraisse se rapporter au véritable état de la question ; mais parce qu'il a fait beaucoup de bruit à l'époque où il a paru, et que depuis il a été cité avec éloge par beaucoup de théologiens.

Le titre de l'ouvrage où il se trouve développé est celui-ci : *Présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux, prouvée possible par les principes de la bonne philosophie.* L'auteur, relevant le défi d'un journaliste hollandais, dissipe toute ombre de contradiction entre les merveilles du dogme catholique de l'Eucharistie et les notions de la saine philosophie.

Il ne s'agit, selon lui, que de trouver une hypothèse possible (et réalisable par la puissance de Dieu) dans laquelle on puisse appliquer la doctrine des saints Pères touchant l'Eucharistie. Après avoir résumé cette doctrine en quelques points (desquels nous ne convenons pas avec lui) et déterminé le principe de l'identité humaine, qu'il fait consister dans le corps *prototype* provenant du père et de la mère et uni à l'âme, à l'exclusion des matières accidentelles qu'il s'assimile pour les rejeter ensuite, lesquelles par conséquent peuvent appartenir successivement à plusieurs corps, il se propose ce problème : la même âme pourrait-elle être unie à deux corps différents et distants l'un de l'autre ? Il le résout affirmativement au moyen de certains faits constatés par l'observation. Il examine ensuite si la même âme pourrait animer des corps identiques, et, pour arriver au résultat qu'il cherche, il se fonde sur l'analogie des animaux inférieurs, dont les âmes, quelles qu'elles soient, vraisemblablement sans l'intervention d'une nouvelle création, continuent à animer les diverses parties en lesquelles les corps ont été coupés. Enfin, il cherche un procédé au moyen duquel un corps humain pourrait être divisé en plusieurs qui lui fussent identiques dans le sens ci-dessus exposé, et il le trouve dans le dédoublement parfait de chaque organe, de chaque tissu et même des globules du sang, lequel dédoublement pourrait être opéré en un nombre indéfini de fois par la puissance divine, sans que les corps qui en résulteraient eussent cessé soit d'être identiques au corps primitif, soit d'être animés par la même âme. Dans cette hypothèse, dont toutes les conditions sont très-possibles, le même corps, animé de la même âme, pourrait être présent en un nombre indéfini de lieux dans le même espace de temps. L'auteur applique ensuite à la transsubstantiation son ingénieuse hypothèse, d'une manière très-heureuse, et fait observer que les miracles nécessaires pour sa réalisation ne consisteraient que dans les dédoublements et non dans l'identité de la personne sans chaque dédoublement; attendu que Dieu ne réitérerait pas, à l'occasion de chacun d'eux, l'union primitive de l'âme avec le corps prototype. Il conclut qu'il n'y a rien dans le dogme eucharistique qui répugne à la saine raison.

Des théologiens, même modernes, ont cité à l'appui du même dogme considéré sous le même point de vue, des phénomènes d'optique, tels que la multiplication de la vision du même objet rapporté à plusieurs lieux, au moyen de miroirs à facettes, de fragments d'une même glace, qui dans son état intégral ne réfléchit qu'une image du même objet, etc. Chacun peut apprécier le degré de justesse de semblables comparaisons.

IV. Quant à l'altération apparente des symboles eucharistiques et à la cessation de la présence réelle, on peut dire que Dieu n'a décerné la substitution du corps de Jésus-Christ à la substance du pain et du vin dans l'Eucharistie précisément que pour le temps qu'y auraient existé les substances du pain et du vin dans telles et telles circonstances, et qu'il a voulu rendre sensible la cessation de la présence réelle par des phénomènes d'altération de ces substances primitives. Et si les espèces du pain et du vin produisent les mêmes phénomènes de digestion que produiraient le pain et le vin, on peut admettre, outre ce que nous avons dit plus haut (I, 1°), que Dieu substitue au corps de Jésus-Christ ces substances dans un état d'altération, comme il le fait dans d'autres circonstances, au moment où le pain et le vin naturels auraient subi l'influence des causes ordinaires de corruption ou de changement d'état. On pourrait en dire autant dans le cas où des mains sacriléges soumettraient les espèces eucharistiques à l'analyse chimique, laquelle ne peut offrir de résultat qu'il n'y ait eu décomposition, et par conséquent altération préalable. D'où l'on doit conclure que l'analyse des espèces sacramentelles faite avant la résurrection de Jésus-Christ n'aurait pas plus satisfait la curiosité coupable de l'homme, qu'elle ne peut le faire depuis qu'un corps glorieux, et comme tel inaccessible aux sens, est substitué dans l'Eucharistie aux substances du pain et du vin.

SECTION III.

APPLICATION DES PRINCIPES ORTHODOXES A LA RÉFUTATION DES DIVERSES ERREURS OU INEXACTITUDES.

N. B. La section II est distribuée en 14 numéros, auxquels nous renverrons, pour éviter de nous répéter un grand nombre de fois. Nous donnerons au besoin des réfutations spéciales de certaines propositions erronées ou mal sonnantes, pour la rectification desquelles il eût fallu étendre considérablement le cadre que nous avons adopté pour notre seconde section. Enfin, nous citerons les Démonstrations évangéliques elles-mêmes, ainsi que nous l'avons fait dans la section précédente, quand nous trouverons que les doctrines catholiques contestées par les hétérodoxes sont convenablement développées dans ce précieux recueil.

TOME II.

Montaigne et Raymond de Sébonde. — Depuis la colonne 536 où l'on prétend prouver l'unité de Dieu, jusqu'à la colonne 675 où l'on tire encore de la *Théologie naturelle* les prières pour les morts, on a voulu fonder sur la raison les principales vérités de la religion. Montaigne savait mieux que personne quel immense succès pourrait résulter pour l'incrédulité de la nouvelle mise en scène de ces folles prétentions de la raison, et voilà le véritable motif qui lui fit traduire la *Théologie naturelle* de Raymond de Sébonde, qui n'était qu'une amorce que l'on pouvait détruire d'un seul coup de dent. Le parti catholique eut l'imprudence de donner dans le piége, en produisant quantité d'ouvrages du même genre, que le philosophisme du XVIIIe siècle ne tarda pas à dévorer, se flattant d'engloutir pour jamais les vérités révélées, avec le fondement ruineux sur lequel on les avait établies. Il est surprenant qu'après une si funeste expérience, la plupart des théologiens catholiques s'aveuglent encore au point de prétendre prouver par la raison (à l'aide de purs sophismes) des vérités que l'homme n'aurait jamais découvertes sans la révélation. *Voir* Démonstr. év., t. VI, col. 35; VII, col. 680 et 707; XII, 9.

Col. 640 et suiv. *Exemples explicatifs de la présence réelle...* — contre l'ubiquité; et les mauvaises comparaisons rapportées ici, *Voir* n° 14, col. 1003.

Col. 682 et suiv. — L'annotateur, après avoir rapporté la déclaration de 1682, déplore la *transplantation* en France des doctrines ultramontaines, et forme des vœux pour le maintien du gallicanisme. *Voir* pour l'opinion contraire l'ouvrage de Grégoire XVI, dans le tome XVI, colonne 765.

Bacon et l'abbé Emery, col. 697 et suiv. *Discours préliminaire sur Bacon.* — Jusqu'à quel point la prévention peut aveugler! Les incrédules savaient mieux juger Bacon que notre sulpicien; on en aura bientôt la preuve.

Col. 787, l. 48 : *Je crois que l'œuvre du Saint-Esprit...., quoiqu'elle ne soit liée à aucun moyen particulier dans le ciel et sur la terre, cependant s'accomplit ordinairement par la prédication de la parole et l'administration des sacrements... Tels sont les moyens plus ou moins efficaces dont Dieu se sert pour opérer et procurer la vocation et la conversion de ses élus, sans déroger cependant au pouvoir qu'il a, indépendamment de tous ces moyens, d'appeler immédiatement par sa grâce les hommes ..... dans tous les temps de leur vie, conformément à son bon plaisir.* — Cette doctrine de Bacon, quoique contraire à celle de la masse des théologiens catholiques, est très-rationnelle et s'harmonise parfaitement avec les articles de foi qui ont pour objet, soit l'universalité du but de la rédemption, soit la possibilité ordinaire de l'application de ses effets. Le concile de Trente a usé d'une sage réserve sur la question si délicate de la nécessité du grand moyen de salut (Pallavic., *Hist. du conc. de Trente, édit. Migne*, t. II, col. 358). *Voir* le n° 8.

Col. 788, l. 20 : *Cependant, elle* (l'Eglise) *a de plus le droit de les* (les Ecritures) *interpréter; mais cette interprétation doit être fondée sur les Ecritures elles-mêmes.* — Bacon exclut à tort le secours que tire l'Eglise de la tradition; plus haut, il fait également abstraction de ce second canal qui nous transmet les volontés divines. Voir n° 4.

Lig. 24 : *Je crois qu'il y a une Eglise de Dieu... composée des pères de l'ancien monde, de l'Eglise des Juifs... des hommes qui ne sont pas encore nés et qui sont déjà inscrits dans le livre de vie; qu'il y a aussi une Eglise visible.....* — Le philosophe anglais confond, sans paraître vouloir le faire, l'âme et le corps de l'Eglise, il ne caractérise bien ni l'une ni l'autre, et il omet dans les liens de l'Eglise visible l'unité de chef, ce qui ne surprend point dans un protestant. *Voir* n°s 5 et 6.

Lig. 36. *Qu'il y a aussi dans les prophètes du Nouveau Testament et les Pères de l'Eglise une sainte succession.....* — Il est évident que Bacon veut simuler la doctrine de l'apostolicité, dont il ne détermine pas et dont, dans son sens protestant, il ne pouvait déterminer le véritable objet, qui est la succession non interrompue des évêques, et surtout des pontifes romains. *Voir* n° 5.

Col. 789, l. 11 : *Contradictions apparentes dans les sentiments d'un chrétien.* — Cet article, donné sans aucune explication et sans déduction d'aucune conséquence, est plus qu'insignifiant : il est malicieux; le comte de Maistre le trouve impie.

Col. 803 et suiv. *Manière dont les habitants de la nouvelle Atlantide étaient parvenus à la connaissance du christianisme.* — Cet article est un des plus dangereux qui soit sorti d'une plume protestante, par les graves erreurs qui s'y trouvent déguisées d'une manière étonnamment adroite. On y découvre une prédisposition parfaite au discernement et à la lecture de la parole de Dieu sans crainte d'errer, et indépendamment de tout

ministère extérieur : ce n'est que l'œuvre immédiate de la grâce (col. 804, lig. 58 et suiv.). On y voit le christianisme établi sans la prédication apostolique, et par le seul secours de la Bible, absolument comme on prétend le propager par les missions protestantes. On retrouve dans le prétendu christianisme vierge la Bible telle que l'ont les anglicans, c'est-à-dire sans doute non encore altérée par l'addition des livres qu'ils qualifient d'apocryphes, altération prétendue dont ils accusent l'Église romaine. Dans cette Bible *miraculeuse* étaient contenues, chose étrange! non-seulement l'Apocalypse, mais aussi *les autres parties du Nouveau Testament, qui n'étaient pas encore publiées dans ce temps-là*. Le Saint-Esprit avait sans doute écrit ces livres par anticipation ; attendu que leurs auteurs ne les composèrent pour la plupart que postérieurement à l'époque assignée à ce christianisme *ex abrupto*. Enfin on y rencontre des *prêtres de Jésus-Christ*, c'est-à-dire un ministère visible improvisé par la lecture de l'Écriture sainte, attendant sans doute que Bacon vienne l'attacher à la chaîne de l'apostolicité. Voilà, j'espère, du véritable christianisme anglican que l'estimable abbé Émery aurait dû signaler! *Voir* n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Col. 806 et suiv. *Traits de religion et de morale renfermés dans la fable de Prométhée.* — « Sous l'apparence (807, l. 5) du double « sacrifice offert à Jupiter, nous voyons ingé- « nieusement représentée la personne d'un « homme vraiment religieux et celle d'un « hypocrite. » Cet hypocrite est visiblement le catholique romain, avec ses *rits purement extérieurs*, ses *cérémonies vaines et stériles, dont les hommes n'enflent et ne chargent que trop souvent le culte divin*..... lequel fait à Dieu la plus grave injure, en prétendant *qu'il les a choisis et prescrits lui-même*. *Voir* Dém. év. III, 877; IV, 52 et 1047; VIII, 205; XIV, 404; XV, 1021.

Col. 810 et suiv. *La superstition et le faux zèle contraires aux progrès de la philosophie, et la véritable religion favorable à ses progrès.* — L'auteur déclame contre la théologie scolastique, qui, par sa précision, est si propre à dévoiler les vains subterfuges des protestants. Ce petit article n'est d'ailleurs qu'un tissu de faussetés qu'il serait trop long de relever. *Voir* Dém. év., VI, 1183; XIV, 945. Lig. 51 : *voir* l'*Éclaircissement*, II, 964.

Col. 812. *Dangereux effets de la superstition.* — Cette superstition, que l'on fait plus funeste que l'athéisme, n'est encore que celle des théologiens scolastiques du concile de Trente, laquelle a pour *sources les cérémonies et les rits.... les exagérations d'une piété pharisaïque et purement extérieure, un respect outré pour les traditions* ; en un mot, tout ce qui déplaît aux protestants. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est le sens de la note du savant sulpicien, laquelle je m'abstiens de qualifier. *Voir* n° 4, et les passages ci-dessus indiqués des Dém. év.

Col. 814. *Erreurs sur la volonté de Dieu...* — L'auteur y attaque adroitement le libre arbitre. *Voir* n° 7.

Col. 816. *Apologie de la science....* — L'accusation portée contre les théologiens est trop générale pour être vraie. Il est évident d'ailleurs que l'auteur avait dessein de provoquer adroitement le divorce entre la philosophie et la religion. Il a même eu la témérité d'avancer que la théologie (il entend par là le christianisme), et surtout la morale, ont toujours nui aux progrès des sciences. (*Voir* sur cet article important la critique sévère, mais bien méritée, du comte J. de Maistre, t. IX de ses œuvres, Examen de la philosophie de Bacon, t. II, p. 254, édition de Lyon, 1839). *Voir* l'*Éclaircissement*, II, 972. *Voir*, pour la conformité de la foi avec la raison, Dém. év., II, 1295; IV, 606 et 1265; VII, 19 et 63.

Col. 835. *Causes finales et causes physiques...* — Bacon, qui ordinairement sait si bien déguiser sa sympathie irrésistible pour l'incrédulité, la dévoile ici d'une manière surprenante, malgré le zèle qu'il semble montrer pour le théisme. Il prétend faussement que la recherche des causes finales a fait négliger celle des causes physiques, comme si ces causes ne rentraient pas les unes dans les autres, et comme si l'investigation du but du Créateur n'était pas plutôt l'objet de la physique que celui de la métaphysique! Il préfère les théories de Démocrite et d'Épicure à celles de Platon et d'Aristote, *par cette raison seulement* que les premiers ne s'occupent *jamais des causes finales, et que Platon et Aristote s'en occupent sans cesse.* « Les causes finales, dit le comte de Maistre (*Examen de la philosophie de Bacon*, t. II, p. 179), étant le fléau du matérialisme, les philosophes modernes, dont Bacon est le chef incontestable, n'ont rien oublié pour se débarrasser d'un argument qui gênait si fort les matérialistes et même les philosophes qui, sans être précisément matérialistes, inclinaient cependant plus ou moins vers les doctrines matérielles. » (Lire sur cette matière tout le chapitre VI du tome II de l'ouvrage précité, où l'auteur prouve que par *causes finales* Bacon entendait et proscrivait la théologie, la religion, la morale, le spiritualisme, le christianisme et même le théisme.) *Voir* Dém. év., II, 1015, 1309; VI, 642; VIII, 565, 673; IX, 639, 765; X, 69 ; XI, 813.

Col. 837. *Éloge de la religion*, lig. 59. — « Il ne peut jamais y avoir d'excès dans la charité. » La condamnation du quiétisme prouve le contraire : *Erravit Cameracensis excessu amoris Dei.* Bacon, dans le même article, attribue faussement à la bonté les effets d'une déplorable monomanie. Quelle bonté dans les Turcs d'avoir voulu mettre en pièces un orfèvre vénitien, *pour avoir seulement mis un baillon dans le long bec d'un certain oiseau !* C'est une bienveillance aussi anormale que celle dont nous sommes l'objet tous les jours quand nous avons le malheur de pourvoir à notre sûreté en repoussant certains animaux importuns, dont les possesseurs ne tardent pas à nous accabler de

propos que leur suggère ce genre étrange de bonté. Plus loin, Bacon se jette dans une autre extrémité en signalant comme constituant le *suprême degré de la perfection*, et sans modificatif, le désir d'être anathème pour le salut de ses frères, ce qui renverse l'ordre de la charité : *Charitas bene ordinata*, disent les théologiens, *incipit a se ipso*. Et moi j'ajoute : *In medio stat virtus*.

Col. 839. *La charité chrétienne...* — Bacon renouvelle ici l'erreur que la charité n'est pas susceptible d'excès. Elle l'est comme toutes les autres vertus, soit qu'on la considère dans l'un ou l'autre de ses deux objets.

Col. 844. *Préférence du bien commun....* — L'auteur revient encore sur le désir *d'être effacés du livre de vie*, que, selon lui, ont eu quelques saints personnages, *si cela devait contribuer au salut de leurs frères*. Cela fait voir clairement, comme son analyste le déclare franchement (dans la note de la col. 845), que notre philosophe voulait, ainsi que les *humanitaires* modernes, un dévouement sans bornes à la chimère progressive qu'ils nomment *humanité*, et cela en faisant complétement abstraction de toute espérance d'une vie future. L'auteur du *Dictionnaire de la philosophie ancienne et moderne*, que l'abbé Emery blâme énergiquement dans une note d'avoir pris Bacon pour un hypocrite, un athée, etc., fait preuve en cette matière d'un discernement bien supérieur à celui du bon sulpicien, qui s'est laissé séduire par quelque apparence de christianisme, lesquelles ne sont dans le philosophe anglais que de véritables contradictions, ou plutôt de véritables artifices, que ne tardent pas à découvrir ceux qui ont l'habitude de raisonner. Ce charitable abbé s'indigne d'un tel *outrage* fait à un homme *qui a si fréquemment rendu hommage à la vérité du christianisme* : pauvre raison, qui n'en est une que pour ceux qui ne raisonnent pas, et qui fixent leur attention, non sur les choses, mais sur les personnes! Enfin, je n'exprime bien ma pensée qu'en répétant, dans un sens tout opposé, les propres paroles de notre *clairvoyant* panégyriste : *Il est vraiment pénible d'avoir à faire de semblables observations.*

Bacon (col. 846) ne partage pas le sentiment de Jésus-Christ relativement à la supériorité de la vie contemplative sur la vie active ; car, après avoir donné plusieurs aperçus sur des objets analogues, qui n'ont de commun que le nom ou une certaine apparence, il conclut contre la vie contemplative, que *la véritable théologie ne la reconnaît et ne l'approuve certainement pas* (lig. 60 et suiv.). *Voir* Dém. év. III, 883.

Col. 848. *Moyens honnêtes...* — Je m'abstiens de qualifier ce morceau, qui me rappelle si bien la manière de Bayle, dans son *Dictionnaire critique* ; car je pourrais dire, après le comte de Maistre, que le chancelier d'Angleterre y trace les moyens ignobles qu'il a mis en œuvre pour arriver aux honneurs et à la fortune.

Col. 853. *Excellence des œuvres de miséricorde...* — Article dangereux contre le culte extérieur et la vie monastique. *Voir* Dém. év., III, 877 ; IV, 52, 1047 ; VIII, 205 ; XIV, 404 ; XV, 1021.

Col. 856. *De l'innocence...* — Bacon veut ici que ceux qui aspirent à la bonté, non pas solitaire, mais sociale, s'exposent à tous les dangers de la corruption, se rassurant sur la puissance de Dieu. Ignorait-il cette maxime, dont l'expérience démontre tous les jours la vérité : *Qui amat periculum, in illo peribit* (*Eccli.* III, 27)?

Col. 880 et suiv. *Conseils donnés au duc de Buckingham...* — Le langage que tient ici Bacon ne me surprend nullement ; ce qui m'étonne, c'est que l'abbé Emery l'ait reproduit en publiant le prétendu *christianisme* d'un philosophe qui adaptait sa croyance aux circonstances, ce qui prouve qu'il n'en avait aucune. La note de la colonne 882 rend la conduite du bon sulpicien tout à fait inexplicable pour moi.

Col. 893. *De la théologie.* — Cet article renferme de grandes vues, dont la réalisation perfectionnerait beaucoup cette science. La seule chose qu'il y ait à y reprendre, c'est la négation d'*un rit*, comme faisant partie des *biens de la communauté chrétienne* (col. 899, l. 1). *Voir* les citat. ci-dessus indiquées.

Col. 903. *Genre des disputes...* — L'auteur y fait encore mépris de la discipline.

Col. 907-944. — Il s'agit de la situation et d'un projet de réforme de l'Eglise anglicane. Je ne vois pas pourquoi on attacherait plus de prix à tout cela qu'aux travaux analogues de Luther, de Calvin, etc. Pourquoi prétendre donner un *christianisme de Bacon* pour le donner erroné, ce qui ne pouvait être autrement?

Col. 1059 et suiv. — Cet auteur, comme tous les protestants, prétend à tort que toute la religion chrétienne est comprise dans les livres du Nouveau Testament. *Voir* ce que nous avons dit sur la tradition, n° 4. Il ne pouvait, dans ses principes, garantir l'autorité des écrivains inspirés ; aussi ne produit-il en sa faveur que des convenances plus ou moins bien fondées. *Voir* la nécessité de l'autorité de l'Eglise, n° 5.

Col. 1113 et suiv. — Lire les notes du traducteur.

Descartes. Col. 1211, l. 27 : *Il faut croire qu'il y a un Dieu, parce que les saintes Ecritures nous l'enseignent ; et, d'un autre côté, il faut croire aux saintes Ecritures parce qu'elles viennent de Dieu.* — Comme Descartes parle ici pour la masse des fidèles, il aurait dû motiver cette double croyance, et la seconde surtout, sur l'autorité de l'Eglise, selon cette maxime de saint Augustin : *Ego Evangelio non crederem nisi me commoveret Ecclesiæ catholicæ auctoritas. Voir* le n° 1, et Dém. év., XV, 757.

Col. 1214 et suiv. Je m'abstiens de qualifier les preuves que donne Descartes de l'existence de Dieu, lesquelles l'abbé Para du Phanjas traite de sophismes, dont on peut en effet donner une réfutation rigoureuse, et qui ont fourni une pâture si abondante à la philosophie dévorante du XVIIIe siècle.

Col. 1246. Note de l'abbé Emery, l. 31 : *Le sentiment de Descartes sur les causes finales est le même que celui de Bacon.* — Cela ne prouverait pas beaucoup en faveur de Descartes (*voir* ce que nous avons dit ailleurs) ; mais il n'en est rien : Descartes ne veut pas que l'on scrute dans la science divine pour chercher à en découvrir les secrets; Bacon veut anéantir toute espèce de relation de l'homme avec Dieu.

Col. 1314 et suiv. *Descartes explique comment les espèces du pain et du vin subsistent dans l'Eucharistie après la consécration.* — *Voir* Eucharistie, n° 14.

Col 1362. *Nous pouvons aimer Dieu par la seule force de notre nature.* — 1° L'amour de Dieu ne peut être méritoire sans la grâce; 2° sans ce secours surnaturel et sans la foi, il est impossible d'aimer Dieu comme auteur de la béatitude ; 3° on ne peut même aimer Dieu comme auteur bienfaisant de la nature, sans y être porté par la grâce, au moins actuelle. *Voir* n° 7.

TOME III

Arnauld. Col. 149 et suiv. *De la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être sauvé.* — L'auteur de ce traité fait tous ses efforts pour y prouver que les infidèles, purement négatifs, comme le prétendent les jansénistes, n'ont pu et ne peuvent être sauvés. J'ai cru devoir à ce sujet entrer dans quelques détails pour faire connaître la véritable doctrine de l'Eglise catholique. *Voir* n° 8, *Résumé*, etc.

Pour répondre aux arguments d'Arnauld, dont le résumé se trouve dans le chap. xvi de la première partie, il faut se rappeler : 1° que les moyens naturels et les autres secours généraux que Dieu met à la disposition de tout homme, dans quelque position qu'il se trouve, ne sont que des préliminaires auxquels la miséricorde divine ne manque pas d'attacher des grâces spéciales, et même celle d'une foi suffisante, en faveur de ceux qui font tout ce qu'il est en leur pouvoir de faire dans l'ordre moral; 2° que la révélation des dispositions providentielles sur le salut du genre humain n'a pas été le partage exclusif du peuple juif, mais a pu être connue de tous les peuples d'une manière suffisante, au moyen de traditions plus ou moins altérées, que l'on retrouve encore substantiellement chez les idolâtres modernes, quoique enveloppées dans une foule de fables. *Voir* Dém. év. VII, 707; X, 168; XIII, 1050; XIV, 489.

On peut très-bien expliquer dans le sens des considérations précédentes les passages des Pères et des scolastiques rapportés par Arnauld dans sa seconde partie. Thomassin offre sur ce sujet, dans son traité de la grâce, un recueil bien précieux de citations.

Mon Résumé sur le salut des païens détruit les raisons qu'allègue Arnauld dans sa troisième partie. *Voir* n° 8.

Pour répondre aux arguments développés dans la quatrième partie, il faut se rappeler ce qui est dit plus haut des moyens généraux et des traditions, lesquelles étaient d'autant plus pures qu'elles étaient plus rapprochées de leurs sources, et se reporter à ce que nous avons dit relativement à la nécessité du baptême, n° 12. Quant à ce qui concerne les philosophes païens, nous convenons très-volontiers que saint Paul les a eus en vue dans son Epître aux Romains; nous avouons que beaucoup d'entre eux, à en juger par les idées chrétiennes, ont réuni de grands vices à de belles vertus, et que l'orgueil et le respect humain ont dû former en eux des obstacles à la grâce ; mais c'est particulièrement à la multitude des simples que nous appliquons les principes posés n° 8, *Résumé*, etc.

L'addition (col. 443) renferme des concessions assez raisonnables ; mais les explications puériles et par comparaison, que l'on donne d'un texte de saint Jean Chrysostome, n'en diminuent nullement la force probante. *Voir* ce texte décisif, t. III, col. 449.

Choiseul. Col. 588, lig. 50 et suiv. — Il ne s'explique pas suffisamment sur le salut de ceux qui ont précédé ou suivi l'incarnation du Verbe, et *qui ont vécu selon la loi de Dieu.* Serait-ce pour ne point froisser les jansénistes, qu'il a été accusé d'avoir favorisés? Nous renvoyons le lecteur à la doctrine exposée n° 8, *Résumé*, etc.

Pascal. Col. 752, lig. 15 : *La conversion des païens était réservée à la grâce du Messie. Les Juifs, ou n'y ont point travaillé, ou l'ont fait sans succès.....* — Sans doute, on ne peut nier que *la grâce du Messie* n'ait été l'unique cause de la conversion ou de la justification des païens; mais il faut convenir qu'il y avait ou qu'il y a encore d'autres causes occasionnelles de la justification que celles assignées par notre philosophe : outre les Juifs et leurs prophètes, outre les sages, n'y avait-il pas, comme aujourd'hui encore, des moyens généraux, des traditions de la révélation, auxquels la miséricorde divine a attaché dans tous les temps des secours spéciaux, qui ont pu justifier les infidèles et les élever à l'ordre surnaturel?

Col. 753, l. dernière. *Depuis deux mille ans, le Dieu des Juifs était demeuré inconnu parmi l'infinie multitude des nations païennes.* — On peut juger, d'après ce que nous venons de dire, que l'affirmation est trop absolue.

Col. 761, l. 35 : *Il y a assez de clarté pour éclairer les élus....* —Pascal semble admettre le dogme désespérant de l'élection et de la réprobation antécédentes. *Voir* n° 8.

Col. 762, l. 22 : *L'abandon de Dieu paraît dans les païens.* — Cet abandon n'est qu'apparent, attendu que aucun païen n'a jamais été destitué des secours suffisants pour le salut. *Voir* n° 8.

L. 24 et suiv. : *Tout tourne en bien pour les élus.... et tout tourne en mal aux reprouvés.* — Il faut suppléer : parce qu'ils l'auront bien voulu; les uns en coopérant, les autres en résistant aux premières grâces.

Col. 763, l. 61 : *On n'entend rien aux ouvrages de Dieu, si on ne prend pour principe qu'il aveugle les uns et éclaire les autres.* —

Pour entendre ce principe dans le sens catholique, il faut se rappeler que Dieu n'aveugle personne directement, mais qu'il envoie moins de grâces et de moins fortes à ceux qui ont résisté aux premières, ce qui contribue à l'endurcissement. C'est ainsi qu'on doit le concevoir dans Pharaon, et plusieurs autres dont il est question dans l'Ecriture.

Col. 775, l. 31 : *Il y a maintenant les jésuites et ceux qu'ils appellent jansénistes qui contestent. Mais les miracles étant du côté des jansénistes....* Col. 776, l. 40 : *Dans la contestation présente, les uns disent : Cette maison n'est pas de Dieu, car on n'y croit pas que les cinq propositions sont dans Jansénius. Les autres : Cette maison est de Dieu, car il s'y fait de grands miracles. Lequel est le plus clair?* — Le solitaire de Port-Royal, pour déguiser le schisme, l'hérésie de ses sectaires, ne met en cause que les jésuites, qui s'attachèrent avec ardeur à dévoiler toutes les supercheries des jansénistes. Les miracles qu'il attribue à sa *sainte* maison ne sont rien moins que tels, et c'est probablement parce qu'il en sentait le côté faible, qu'il s'est abstenu de tracer les vrais caractères, soit des miracles réels, soit des miracles apparents. Toutefois, on peut rétorquer contre lui ce qu'il dit, ligne 11 de la même colonne : *Mais le schisme est plus marqué d'erreur que le miracle n'est marqué de vérité. Donc le miracle d'un schismatique ne peut induire à l'erreur.* Cependant les faux miracles des jansénistes ont retenu dans l'erreur bon nombre de fanatiques.

Col. 780, l. 9 : *Quand on dit que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous....* — Principe janséniste, que l'auteur entoure d'obscurités. *Voir* n°s 8 et 9.

Col. 781, l. 33 : *C'est l'Eglise qui mérite avec Jésus-Christ... la conversion....*—Jésus-Christ seul a mérité *ex condigno* et surabondamment la grâce de la justification pour tous les hommes ; les membres de l'Eglise méritent par leurs prières et leurs autres bonnes œuvres *ex congruo*, c'est-à-dire par les dispositions de la miséricorde divine, la conversion des infidèles et des hérétiques. Ainsi, Jésus-Christ seul a mérité la grâce en stricte justice, mais Dieu en fait des applications plus nombreuses et plus efficaces en vue des mérites de l'Eglise. Pourquoi confondre la cause efficiente avec une cause occasionnelle, surtout qui n'est telle qu'hypothétiquement? *Voir* n° 9.

L. 43 : *Toutes les vertus, le martyre, les austérités et toutes les bonnes œuvres sont inutiles hors de l'Eglise...* Hors de *l'âme*, et non pas toujours hors du *corps* de l'Eglise, les bonnes œuvres ne servent pas directement au salut, mais elles y disposent de loin par les grâces dont Dieu les récompense, et par conséquent ne sont point inutiles. *Voir* n° 9.

Col. 801, lig. 23 : *S'il ne fallait rien faire que pour le certain, on ne devrait rien faire pour la religion, car elle n'est pas certaine.* — Si l'auteur a voulu dire que toutes les preuves sur lesquelles repose la religion ne peuvent amener l'esprit à une certitude entraînante, semblable à celle que produisent les mathématiques (ce qui est vrai, puisque autrement la foi ne serait pas libre), il s'est mal exprimé ; s'il exclut de la certitude tout ce qui n'est fondé que sur le témoignage, il anéantit, autant qu'il est en lui, la certitude historique, et par conséquent la religion chrétienne, dont elle est le fondement.

Nicole. Col. 1059, l. 29 : *Enfin sa volonté devint impuissante pour y résister, par l'attache inflexible dont elle se lia aux créatures.* — La volonté, quoique affaiblie par le péché originel, n'est point devenue impuissante, et l'homme, quoique porté au mal par la concupiscence, n'a pas été dépouillé de son libre arbitre. *Voir* n° 7.

Col. 1221, l. 44 : *Sans ce don de Dieu* (la grâce) *rien ne mérite le nom de bien....* — L'homme peut, sans la grâce, produire des actes moralement bons, quoique non dans l'ordre du salut. *Sans l'amour de Dieu* (l. 56), il ne pèche pas nécessairement, bien qu'il ne puisse rien faire de méritoire sans l'habitude de la charité. *Voir* n° 9.

Col. 1222, l. 63 : *La charité étant la grâce, il s'ensuit qu'on ne saurait faire aucune bonne action sans la grâce.* — Si l'on restreint les effets de la grâce à la production de la charité parfaite, il sera vrai de dire qu'on ne peut faire aucune action méritoire sans la grâce ; mais qu'on entende la grâce (secours gratuit surnaturel) comme on voudra, il est faux que sans elle on ne puisse *faire aucune bonne action*, puisqu'il suffit pour qu'une action soit moralement bonne que l'objet en soit au moins indifférent et que la fin n'en soit pas mauvaise. *Voir* n° 9.

Col. 1223, l. 25 : *Il est de foi que nous ne pouvons rien faire de bon sans la grâce de Jésus-Christ : cette grâce est nécessaire pour toute bonne œuvre...* —Au contraire, cette proposition est hérétique, et la contradictoire est de foi. *Voir* n° 9.

Col. 1224, l. 7 : *Ils se seraient précipités dans la mort éternelle.* — Il est faux que tous ceux qui n'ont pas été chrétiens se soient *précipités dans la mort éternelle*. Voir l'exposition de la doctrine catholique sur les moyens de salut des païens, n° 8, *Résumé*, etc.

Col. 1227 et suiv. — L'auteur y expose le dogme désespérant de l'élection et de la réprobation antécédentes, et, chose étrange ! il le donne comme propre à inspirer de la confiance. *Voir* n° 8.

Col. 1229, l. 58 : *Ainsi on peut craindre avec raison que de toute cette foule de chrétiens.... il n'y ait quelquefois aucun adulte de sauvé.* — Voilà du rigorisme janséniste ! *Voir* n° 8, *Résumé*, etc.

Col. 1232, l. 6 et suiv. *Du petit nombre des élus... Il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus.* — Pour bien entendre ce passage de saint Matthieu (xx, 16), qui n'est qu'une conclusion de ce qui précède, comme le prouve la conjonction γάρ, *car*, il faut considérer attentivement les antécédents et les conséquents. Jésus-Christ venait de faire des promesses magnifiques à ses apôtres et à ceux qui,

comme eux, feraient de grands sacrifices pour le suivre. A cette occasion, il leur annonce qu'il ne suffit pas pour y avoir droit d'être du nombre soit des premiers appelés, soit des premiers qui ont coopéré à la grâce de leur vocation au christianisme ou au royaume des cieux ; puisque beaucoup qui étaient les premiers seront les derniers, et que beaucoup des derniers seront les premiers, proposition qu'il explique au moyen de la parabole des ouvriers, dont les derniers appelés ont été récompensés les premiers, et qu'il répète pour conclure. Il ajoute : *car beaucoup ont été appelés, et peu sont élus*, c'est-à-dire beaucoup ont entendu annoncer le royaume des cieux et ont été prévenus de la grâce de leur vocation, mais peu jusqu'à présent ont mérité la grâce de l'élection dans l'arche de l'Eglise; attendu que le nombre actuel de ceux qui me suivent est beaucoup moindre que celui de ceux qui ont entendu ma prédication, et qui ont été témoins de mes miracles.

Ce qui suit confirme encore ce sens. Le Sauveur, en se dirigeant ensuite vers Jérusalem, avertit secrètement ses disciples qu'il va être raillé, persécuté et mis à mort par les princes des prêtres et les scribes, c'est-à-dire par ceux qui étaient par la connaissance qu'ils avaient des Ecritures et de ce que Jésus avait fait et enseigné, les premiers appelés à reconnaître le Messie et à entrer dans le port du salut, et qui par leur endurcissement à la grâce, s'étaient privés jusqu'alors de la faveur de l'élection au nombre des croyants.

La même sentence se trouve encore rapportée dans un autre endroit du même évangéliste (XXII, 14), et ne peut y avoir que le même sens, si l'on considère aussi les antécédents et les conséquents. Les princes des prêtres et les pharisiens venaient d'entendre dire à Jésus-Christ, à la suite de l'explication d'un texte du psaume CXVII, que le royaume des cieux leur serait enlevé, pour être donné à une nation qui saurait en recueillir les fruits : voilà des grâces de vocation. Au lieu de croire en lui, ils cherchent à s'emparer de sa personne, mais ils n'osent le faire parce que le peuple le regardait comme un prophète. Voilà l'endurcissement pour lequel ces grâces leur sont enlevées pour être données à d'autres, qui appelés après eux, viendront s'asseoir au banquet de l'Eglise. La parabole des noces du fils du roi est donnée en confirmation de cette doctrine, et elle est terminée par ladite sentence, qui, ici encore, ne semble pas avoir d'autre objet que de signaler l'abus des grâces de la vocation à la foi, en punition duquel on est privé des fruits du royaume des cieux, c'est-à-dire des avantages attachés à l'annonce de la rédemption, ou à la prédication de l'Evangile. Le texte sacré ajoute que les pharisiens se retirèrent pour former le dessein de surprendre Jésus dans ses paroles, ce qui confirme qu'ils étaient loin de profiter de la prédication de l'Evangile, et que c'était en vain qu'ils avaient été appelés à entrer dans l'Eglise. Quant à celui qui fut mis dehors pour n'avoir point revêtu la robe nuptiale, il prouve tout simplement que parmi ceux mêmes qui entrent dans l'Eglise, il s'en trouve encore qui n'ont pas les dispositions nécessaires, et qui seront impitoyablement retranchés, au jour où le Père de la grande famille séparera la paille du bon grain.

L. 15 : *Que le chemin qui mène à la vie est étroit, et qu'il y en a peu qui le trouvent!* (Matth. VII, 14.) — Il ne s'agit ici que du chemin, ou des moyens à employer pour arriver au salut : personne ne peut ni le trouver ni le suivre sans un secours spécial de la grâce, quoique quelques-uns puissent l'entrevoir à l'aide des secours généraux qui sont mis, par la divine miséricorde, à la disposition de tous les hommes. La coopération à la grâce est nécessaire pour la poursuite de ce chemin; d'un autre côté, la prédication des faux prophètes peut, chez les simples, y opposer de grands obstacles. Voilà pourquoi Jésus-Christ avertit ses auditeurs de se mettre en garde contre ces faux prophètes, aussitôt après les avoir prévenus que le chemin qui conduit à la vie est étroit. Le Sauveur lui-même a confirmé cette interprétation avant de proposer à ses disciples la première des paraboles dont nous avons parlé ci-dessus. *Qui donc pourra être sauvé?* lui demandaient ses disciples. *Cela est humainement impossible*, leur répondit-il, *mais avec le secours de Dieu, toutes choses seront possibles* (Matth. XIX, 25, 26). Nicole cite encore deux autres textes, l'un de la première Epître aux Corinthiens (IX, 24), où il ne peut être question que de la difficulté qu'il y a à persévérer et des efforts qu'il faut faire pour cela, ce qui ne prouve rien en faveur de sa thèse ; l'autre de l'Epître aux Hébreux (III, 16), où l'Apôtre exhorte les fidèles à ne point s'endurcir à la grâce pour persévérer, en leur rappelant que ceux des Israélites qui moururent dans le désert, périrent en punition de leur incrédulité. Je ne vois pas ce que cela fait à la question que traite notre janséniste

Col. 1233, l. 1 : *Il* (Dieu) *laisse périr tous les idolâtres, tous les mahométans, tous les hérétiques, sans préjudice de sa miséricorde ; il peut donc bien.... en faire de même à l'égard de tous les catholiques....* — Nous retrouvons encore ici la doctrine désespérante des jansénistes. *Voir* l'exposition des vrais principes, n° 8.

Col. 1235, l. 2 : *Car on ne tomberait pas si l'on se préparait comme il faut à la réception de l'Eucharistie....* — Si d'un côté les jansénistes exigent comme préparation aux sacrements des dispositions que les sacrements seuls peuvent donner, d'un autre ils accordent trop à leur efficacité; car ces remèdes fortifient la volonté dans le bien, sans la rendre impeccable. *Voir* n°s 11 et 13.

Col. 1240, l. 8 et suiv. : *De la rareté de la grâce du baptême conservée.* — L'auteur est trop sévère pour les enfants, qui ne peuvent ni ne doivent prévoir les conséquences funestes de leur négligence dans le service de

Dieu, et surtout dans la production des actes de charité.

Col. 1247. — L'auteur exige, pour la communion, des dispositions que la plupart des chrétiens ne sauraient y apporter.

Col. 1251 et suiv. — L'auteur exagère étonnamment les difficultés de la conversion et de la véritable pénitence. Col. 1259 et suiv. *De la contrition. Voir* le n° 13.

TOME IV.

Locke. Col. 255 et suiv..... *Ce qu'on est obligé de croire sous l'Evangile, c'est que Jésus-Christ est le Messie.* — Ce que l'on est obligé de croire avant tout sous l'Evangile, c'est que Jésus-Christ est tout à la fois Fils de Dieu et fils de l'homme. La première de ces qualités lui est donnée dans les évangélistes par ceux qui font une profession énergique de leur foi, comme par exemple par saint Pierre, et Jésus se l'attribue lui-même sur l'adjuration que lui en fait le grand prêtre. Quant au titre de fils de l'homme, qui dans plusieurs endroits est évidemment synonyme de celui de Fils de Dieu, Jésus-Christ le prend très-souvent dans l'Evangile. Nous pourrions citer cent passages en confirmation de notre assertion; tout le monde peut les trouver facilement. Il est donc clair que Locke ne peut être excusé de socinianisme. Les chapitres suivants (col. 257 et suiv.) contiennent des erreurs du même genre qu'il est facile de réfuter pour peu qu'on lise les Actes ou les Epîtres des apôtres.

Col. 359 et suiv. *Comment ceux qui n'ont jamais ouï parler du Messie pourront trouver grâce auprès de Dieu.* — L'auteur ne peut résoudre d'une manière satisfaisante la difficulté qu'il se propose, en faisant une abstraction complète des secours de la grâce et des traditions de la révélation primitive. *Voir* n°s 7 et 8, et Démonst. évang., VII, 707; X, 168; XIII, 1080; XIV, 489.

Col. 378 et suiv. chap. xv. — L'auteur, dans ce chapitre, veut montrer que la religion doit être à la portée des plus simples. Il a très-bien prouvé précédemment la nécessité de l'autorité divine en matière de religion, surtout en faveur des simples; mais l'application qu'il fait de son principe n'est pas aussi heureuse. Quand il serait vrai, comme il le prétend faussement, que *toute la foi qu'il faut avoir pour être justifié devant Dieu, se réduit à croire que Jésus de Nazareth est le Messie* (col. 379, l. 2), il faudrait toujours, au moins pour les simples, une autorité visible, permanente et infaillible qui le proposât à la croyance commune; or, l'Eglise catholique offre seule cette indispensable ressource. *Voir* n°s 1, 3, 5.

Col. 386. *Première objection.*— Quoi qu'en disent le traducteur et Locke lui-même, il est incontestable que depuis l'établissement de l'Eglise il a toujours été nécessaire à la masse des chrétiens de croire avant tout à son autorité pour l'enseignement des doctrines révélées. *Voir* n°s 1, 3, 5.

Col. 400, l. 19 : *C'est pourquoi je vous somme encore un coup de me dire quels sont précisément les articles qu'il faut croire pour devenir chrétien.....* — Ces articles sont au nombre de douze, contenus au symbole des apôtres : ils ont toujours été et dû être proposés à la croyance de ceux qui voulaient donner leur nom au christianisme.

Col. 418, l. 58 : *Quant au christianisme que je reconnais, moi, pour règle de ma conduite et de ma foi, il est tout renfermé dans l'Ecriture sainte.* — C'est là le véritable langage du protestantisme. *Voir* n° 4 et 5, sur la tradition.

Col. 423, l. 54.... *Lorsque les hommes s'ingèrent d'établir d'autres articles fondamentaux de la religion chrétienne, que ceux qu'on trouve dans les prédications de Jésus-Christ et de ses apôtres, où s'arrêteront-ils?* — L'objection est insoluble dans toute communion qui ne reconnaît pas et ne possède pas une autorité infaillible vivante; mais elle n'offre aucune difficulté dans le système catholique. *Voir* n° 5.

Col. 424. — Pour apprécier à leur juste valeur les raisonnements rapportés dans la *Seconde objection*, il ne faut pas perdre de vue que le simple chrétien qui croit les articles consignés au symbole des apôtres, et admet généralement tout ce que l'Eglise propose de croire, croit par là même implicitement toutes les vérités révélées, lesquelles le corps des premiers pasteurs peut seul formuler et proposer à la croyance explicite des pasteurs et des autres chrétiens éclairés. *Voir* n° 5.

Col. 427. *Troisième objection.* — A l'aide des principes qui précèdent, il est facile de saisir le peu de portée des objections et des réponses.

Col. 470 et suiv. *Quatrième objection.* — L'auteur cherche d'abord assez indirectement à se mettre à l'abri du reproche de socinianisme; mais dans la colonne 476 et dans les suivantes il use de subtilités sociniennes pour établir, non-seulement que *Fils de Dieu* n'est que synonyme de *Messie*, mais même que tous ceux qui, au rapport des évangélistes, ont appelé Jésus *Fils de Dieu* n'ont nullement confessé sa divinité, ce qui est aussi contraire au bon sens qu'à la doctrine fondamentale du christianisme. *Voir* Dém. évang. VII, 227; VIII, 171; IX, 55; XIII, 678.

Col. 493 et suiv. *Cinquième et sixième objections.* — L'auteur a raison de n'y reconnaître ni orthodoxie proprement dite, ni système véritable de religion en dehors du privilége de l'infaillibilité; mais il n'était point logique de passer de cette considération à l'indifférentisme et à l'arbitraire individuel. *Voir* n°s 1, 3, 4, 5.

Col. 496 et suiv. *Septième objection.* — Le faible de tous les raisonnements qui s'y trouvent est une démonstration de la nécessité d'une autorité infaillible, soit pour la détermination des articles de foi, soit pour la fixation du véritable sens des saintes Ecritures. *Voir* n°s 4 et 5.

Burnet. Col. 617 : *La vraie religion est celle qui se tire de la nature des choses.* — On ne conçoit pas comment une religion pourrait

se tirer de la nature des choses, ni de quelles choses on la tirerait. La vraie religion doit posséder un culte par lequel on honore le vrai Dieu ; mais quelle pourra être la règle de ce culte? est-ce Dieu, est-ce l'homme qui la dictera? Comment celui-ci oserait-il exercer et proposer des pratiques qu'il ne peut savoir en aucune façon devoir être agréables à Dieu? Ce que je dis du culte doit s'appliquer également au dogme et à la morale. Il est donc nécessaire que la vraie religion soit révélée substantiellement par Dieu lui-même, et qu'une autorité visible, vivante, permanente et infaillible en soit la gardienne et la régulatrice. *Voir* n°s 1 et 5.

Col. 640, ch. VII : *Le monde païen avait besoin d'une révélation.* — L'auteur dépeint énergiquement l'état déplorable du paganisme, mais il affirme d'une manière trop absolue (col. 642, l. 9) qu'*il ne restait aux hommes ni espérance ni possibilité même de parvenir au véritable bonheur.* Il fait complétement abstraction des traditions de la révélation primitive, qui offraient aux infidèles de bonne foi une grande ressource dans l'ordre du salut. On pratiquait les sacrifices et d'autres cérémonies comme ayant été prescrits aux anciens par les dieux eux-mêmes. Aussi, les meilleurs usages religieux, au rapport des oracles mêmes, étaient-ils ceux qui venaient des ancêtres, comme nous l'apprend ce passage de Cicéron : *Cum consulerent Athenienses Apollinem Pythium quas potissimum religiones tenerent, oraculum editum est eas quæ essent in more majorum.* De leg. lib. II. *Voir* sur ce sujet, n° 8 et Dém. évang. VII, 707; X, 168; XIII, 1080; XIV, 489.

Col. 664, l. 44 : *Pour moi, je pense que ce* (la corruption et la mortalité universelles qui furent les effets du péché d'Adam) *fut un effet naturel. A mon avis, cet aliment contenait des sucs venimeux qui dérangèrent toute l'économie animale, qui irritèrent les passions, qui affaiblirent l'entendement, et qui portèrent enfin partout les principes du vice et de la mort.* — Tout le contexte prouve, au contraire, que les effets tant physiques que moraux de la chute du premier homme sont de l'ordre surnaturel, et par conséquent une véritable punition divine et toute spéciale. C'est aussi ce que confirme évidemment ce texte de saint Paul, *Rom.* v, 12 : *Per unum hominem peccatum intravit in mundum, et per peccatum mors : et ita in omnes homines mors pertransiit, in quo omnes peccaverunt.* Le concile de Trente est formel sur cette matière : *Si quis non confitetur primum hominem Adam, cum mandatum Dei in Paradiso fuisset transgressum, statim sanctitatem et justitiam, in qua constitutus fuerat, amisisse, incurrisseque per offensam prævaricationis hujusmodi iram et indignationem Dei, atque ideo mortem, quam antea illi comminatus fuerat Deus, et cum morte captivitatem sub ejus potestate qui mortis deinde habuit imperium, hoc est diaboli, totumque Adam, per illam prævaricationis offensam, secundum corpus et animam in deterius commutatum fuisse, anathema sit* (*Sess. V, can.* 1).

Le canon 2 contient la même doctrine, appliquée à la postérité d'Adam.

Leslie. Col. 893, l. 15 : *Il est vrai qu'on leur enseigne à ne recevoir les saintes Ecritures que sur l'autorité de l'Eglise....* — Cette doctrine est conforme à la maxime de saint Augustin rapportée ci-dessus : de plus, elle seule rend le christianisme accessible aux masses. *Voir* n°s 1, 4, 5. L'Eglise romaine, quoi qu'en dise l'auteur, ne propose comme de foi que les doctrines révélées, lesquelles sont consignées dans l'Ecriture et dans une tradition universelle et apostolique; mais elle ne gêne nullement la liberté individuelle de penser, relativement au degré de confiance que méritent les *légendes*, qu'elle abandonne toutes à la discrétion de la critique.

Col. 934, l. 48 : *Par ce vulgaire à qui l'on fait avaler, sans examen, toutes les légendes des papistes.* — Encore une fois, les *papistes* ne forcent personne à les *avaler*.

Col. 947, l. 13 : *Mais qui sont rapportées dans les saintes Ecritures.*—Ajoutez : *Et par la tradition.* Il y a plusieurs vérités et plusieurs pratiques que les protestants eux-mêmes admettent, et dont il n'est nullement question dans les Ecritures. *Voir* n° 4.

Col. 953, l. 23. *L'Eglise de Rome l'affaiblit* (la satisfaction) *par la doctrine des mérites. Voir* n° 9.

Col. 954, lig. 26: *Les évêques sont obligés de vivre en communion l'un avec l'autre... Toutes ces églises ensemble sont ce qu'on appelle l'Eglise catholique.*—1° Les catholiques, qui reconnaissent l'évêque de Rome comme centre d'unité, regardent comme nécessaire que tous les évêques vivent en communion avec lui. Qui ne sent l'impossibilité qu'il y a à vivre en communion les uns avec les autres, dans une Eglise où l'on ne reconnaît pas de primauté spirituelle comme centre d'unité? 2° C'est à tort que l'Eglise anglicane, qui s'est séparée de l'Eglise universelle pour former une secte particulière, usurpe le titre d'*Eglise catholique. Voir* n° 6.

L. 33 : *De l'évêque universel.*—Le traducteur relève en peu de mots les erreurs contenues en cet article. *Voir* n° 6.

Col. 955, l. 63 : *De l'infaillibilité de l'Eglise.*—*Voir* la note du traducteur et les n°s 1, 5.

Col. 958, l. 41 : *Il est à remarquer que les hérésies ont commencé par des révoltes contre la hiérarchie.*—Cette remarque est applicable à l'anglicanisme lui-même, dont le fondateur a commencé par secouer le joug du pontife romain.

Col. 993 et suiv. *Du jugement particulier et de l'autorité en matière de foi.* Lire attentivement les notes du traducteur, et voir n°s 3, 4, 5.

Leibnitz.—*Système de théologie.* Ce traité, quoique d'un luthérien, examiné au point de vue catholique, ne présente aucune proposition hétérodoxe proprement dite. Nous y relèverons néanmoins quelques expressions qui, prises isolément, peuvent blesser l'orthodoxie.

Col. 1032, l. 27 : ... *Dieu prévoyant et permettant le mal qui entrerait dans quelques parties de la création, devait en tirer un bien beaucoup plus grand qu'il ne l'aurait été sans ce même mal, en sorte que cette série serait en somme plus parfaite que toutes les autres.* — L'auteur raisonne ici selon les idées de son *optimisme*. Ce système, qui a été aussi enseigné par Malebranche, quoique d'une manière un peu différente, n'a jamais été censuré, bien qu'il semble peu favorable à la puissance et à la sagesse infinies de Dieu.

Col. 1038, l. 45 : *Il faut admettre avant tout que la nature de l'homme a été si corrompue par sa chute, que, sans le secours de la grâce divine, non-seulement il ne peut accomplir, mais il ne peut même commencer aucune œuvre bonne, aucun acte agréable à Dieu.*—Nous accordons que sans la grâce on ne puisse absolument rien faire dans l'ordre du salut; mais nous soutenons qu'on peut produire de bonnes actions. *Voir* nos 7, 8.

Col. 1041, l. 4 : ... *Mais qui pour être suffisante* (la vraie pénitence) *doit avoir pour motif un sincère amour de Dieu.*—C'est un peu sévère. *Voir* n° 13.

Col. 1046, l. 5 : ... *Cette charité d'après la bonté de Dieu est répandue dans l'âme par un seul acte de dilection, quoique d'ailleurs les habitudes ne s'acquièrent que par des actes réitérés.*—Ce n'est point par un acte de charité que l'on acquiert l'habitude de cette vertu, qui, comme la foi et l'espérance, est infuse : les habitudes qui s'acquièrent par la répétition des actes sont les vertus morales, et non les vertus théologales. *Voir* nos 11, 12, 13.

L. 20 : *Toutes les bonnes œuvres sont renfermées virtuellement dans cette même pureté d'intention et dans une sincère affection pour Dieu, et c'est la seule disposition nécessaire que le Christ déclare préférable à toute autre.* —Ce raisonnement subtil tendait à anéantir la pratique de la charité, et à ne faire admettre des bonnes œuvres que *in actu primo*, ou seulement dans l'intention. *Voir* n° 9.

Col. 1050, l. 58 : *On ne doit pas mettre au nombre de ces préceptes* (de ceux intimés par Jésus-Christ), *ainsi que l'ont cru quelques-uns, le support des injures, l'amour des ennemis et autres semblables, car depuis longtemps la loi morale ordonne d'aimer ses ennemis.* — Nous serions curieux d'apprendre dans quel code de morale antérieur à Jésus-Christ il était ordonné d'aimer ses ennemis : nous ne connaissons sur cet objet que ce précepte du Sauveur : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros* (*Matth.* v, 44); ou : *Sed vobis dico, qui auditis : Diligite inimicos vestros* (*Luc.* vi, 27), répété plus bas : *Verumtamen diligite inimicos vestros* (v. 35).

Col. 1072, l. 53 : *Dans l'ordre le rite est ... : La grâce est le pouvoir spirituel..... de remettre ou de retenir les péchés.*—Ajoutez : Et d'administrer les autres sacrements.

Col. 1073, l. 29 : ... *Tantôt tout fidèle* (est ministre), *comme dans le sacrement du baptême et du mariage.*—Le ministre extraordinaire du baptême, en cas de nécessité, est tout fidèle, et même toute personne qui a l'usage de la raison : ce n'est point dans le même sens qu'il est juste de dire que tout fidèle peut être ministre du sacrement de mariage : les parties contractantes seules en sont le ministre ordinaire, selon quelques théologiens catholiques; mais, selon beaucoup d'autres, le ministre est le propre prêtre dont la présence est d'ailleurs nécessaire pour la validité du contrat.

L. 51 : *On demande dans le ministre l'intention de faire ce que fait l'Eglise; car s'il est constant qu'il n'a fait l'action que par moquerie et en se jouant, il paraît qu'il n'y aura pas eu de baptême.*—Le baptême donné à saint Genet, sur la scène, en dérision des pratiques chrétiennes, fut cependant valide : le martyrologe romain rapporte encore d'autres exemples de ce genre.

Col. 1108, l. 56 : *Amour des ennemis prescrit par le droit naturel.*—On ne peut s'élever aux considérations que propose l'auteur qu'au moyen de la révélation ; on ne peut en être touché qu'en vertu d'un précepte divin positif; la volonté ne peut s'y rendre conforme sans un secours spécial de la grâce; d'où il suit qu'il n'y a rien de naturel dans l'amour des ennemis, soit du côté de l'intelligence, soit du côté de la volonté, soit du côté de l'action.

Col. 1112, l. 37 : ... *On conçoit par là comment il existe un amour non intéressé, c'est-à-dire qui fasse abstraction de la crainte, de l'espérance et de toute considération d'utilité.*— La définition que Leibnitz donne de l'amour, et dont il tire cette conséquence, ne peut avoir d'application dans l'homme, comme le démontrent et le sens intime et l'expérience. Aussi, Innocent XII a-t-il condamné en 1699 cette doctrine, contenue dans la première des vingt-trois propositions extraites de l'*Explication des maximes des saints*, par Fénelon. Le philosophe allemand semble se contredire dans la *Continuation du même sujet*, en s'élevant contre les quiétistes; mais il ne paraît pas qu'il se soit entendu avec lui-même sur cet objet.

Col. 1121, l. 42 : *Ce que je trouve de plus répréhensible dans Puffendorf et Thomasius, c'est qu'ils enseignent que l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses au delà de cette vie ne nous sont connues que par la révélation. Pythagore et les platoniciens ont eu sur ce point des sentiments plus sages.* Col. 1122, l. 5 : *Il aurait donc été permis aux hommes d'être athées avant la révélation, car ...* —Notre philosophe n'aurait pas rencontré tant de difficulté dans le sentiment qu'il combat, s'il eût fait attention que jamais l'homme ne fut sans révélation sur les vérités fondamentales de la religion, et que la révélation qui en fut faite se conserva substantiellement au moyen des traditions. *Voir* Dém. év. VII, 707 ; X, 168 ; XIII, 1080 ; XIV, 489.

Col. 1130, l. 11 et suiv. Leibnitz raisonne ici dans la double hypothèse et de son *harmonie préétablie* et de son *optimisme*.

TOME V.

CLARKE. Col. 954 et suiv. Ma tâche n'est point de dévoiler les sophismes de l'auteur sur les attributs de Dieu.

Col. 1055, l. 45 : *La même chose est arrivée à l'égard du dogme de la transsubstantiation...* Le dogme de la transsubstantiation et celui de la Trinité ont toujours été entendus comme ils le sont dans l'Eglise catholique : seulement, les hérésies qui se sont élevées ont déterminé les Pères des conciles à les exprimer en des termes qui fussent plus en harmonie avec les définitions de la philosophie qui régnait dans les écoles. *Voir* n° 14.

Col. 1059, l. 40... *N'est fondée que sur le jargon des scolastiques qui, pour soutenir la transsubstantiation à quelque prix que ce soit* ... *Voir* au n° 14, la réfutation des arguments déduits de la physique et opposés à la croyance catholique sur l'Eucharistie.

Col. 1076, l. 13 : ... *Qu'elles sont obligées à la pratique de certains devoirs, indépendamment d'aucune volonté positive ou d'aucun commandement de Dieu, comme aussi antécédemment à toute espérance ..... et à toute crainte .....* — Il est impossible d'établir par la raison cette prétendue obligation, qui du reste est en opposition avec l'économie de la Providence, laquelle n'a jamais laissé le genre humain sans la connaissance de ses devoirs et de sa fin, non plus que sans celle de la sanction apposée à l'accomplissement des préceptes imposés. L'auteur ne tient dans tout ce traité nul compte des révélations primitives ; et d'ailleurs, il bâtit un édifice sur des fondements ruineux, en cherchant à établir *les devoirs immuables de la religion naturelle*, qui, aux yeux des esprits attentifs, n'a jamais pu tirer son origine que de sources révélées. *Voir* Dém. év. VII, 707 ; X, 168 ; XIII, 1080 ; XIV, 489.

Col. 1128, lig. 46 : ... *Que le tout n'est pas plus grand que sa partie, ou qu'un corps peut être présent en un million de lieux à la fois.* — L'auteur socinien trouve ces deux propositions également absurdes. *Voir*, pour la défense de la seconde, n° 14.

Col. 1191, l. 22 : *Car si Dieu était tenu de le faire, il aurait dû se révéler à tous les peuples de la terre et dans tous les siècles...*—Dieu n'a pas manqué de révéler à nos premiers parents, soit avant, soit après leur chute, ce qu'ils avaient à faire pour parvenir à leur fin, il l'a fait encore en différents temps à d'autres hommes, lesquels en ont transmis à leurs semblables la connaissance, qui s'est propagée chez tous les peuples et perpétuée dans tous les siècles, quoique altérée par la malice des hommes, partout où elle ne fut pas conservée par un miracle providentiel. *Voir* les passages des Démonst. ci-dessus indiqués.

Col. 1206, l. 25 : ... *Qu'elle possède tous les attributs divins... à la réserve pourtant... de l'existence par soi-même.*—Le Verbe, ou seconde personne de la Trinité divine, quoi qu'en dise notre socinien, a, ainsi que le Père et le Saint-Esprit, *l'existence par soi-même*, comme participant à une même nature divine.

Col. 1209, l. 13 : ... *Il importe peu au jugement de la raison qu'on dise que le monde a été créé par Dieu lui-même immédiatement, ou qu'il a été fait par Dieu médiatement et par le ministère d'un second principe.* — Comme si le Verbe, que l'auteur appelle un *second principe*, n'était pas Dieu lui-même, qui a créé *immédiatement* le monde !

TOME VI.

DUGUET. Col. 88, l. 16:... *Que leur postérité naturelle ... fût la cause de la malédiction de tous les peuples.* — Les bénédictions accordées à la postérité d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, sont des faveurs particulières, qui ne doivent point faire conclure à la malédiction de tous les peuples, qui connaissaient par la tradition le grand moyen de salut. *Voir* n° 8, et les passages des Démonstr. ci-dessus indiqués.

Col. 438, l. 23: *Que les gentils étaient..... sans Dieu..... et sans Messie, puisqu'il leur était inconnu.* — L'auteur fait complétement abstraction des traditions, pour damner, en sa qualité de janséniste, plus facilement les païens. *Voir* n° 8, et les pass. ci-dessus indiqués.

Col. 474, l. 58: *Et qui n'avaient jamais ouï parler du Messie.* — D'après une tradition universelle, on attendait un grand bienfaiteur du genre humain au moment où la foi fut prêchée aux gentils, ce qui devait les disposer à la recevoir, quoi qu'en dise l'auteur. *Voir* les mêmes passages.

STANHOPE. Col. 512, l. 29: ... *De leurs sacrements, le baptême et la cène.* — On voit combien il était difficile de remplir les conditions de la fondation de Bayle : il n'est guère possible de défendre la religion chrétienne, dans une secte quelconque, *sans descendre à aucune des controverses qu'il y a entre les chrétiens eux-mêmes. Voir* n° 11.

Col. 561, l. 22:... *L'Ecriture ayant été donnée pour une règle de foi, proportionnée à toutes les capacités et à l'usage de tout le monde.* — *Voir* la réfutation de ce faux principe, n° 3, 4, 5.

BAYLE et son annotateur DUBOIS de LAUNAY. Col. 705. *Quand il n'y aurait pas de religion instituée et positivement commandée, on ne serait pas pour cela dispensé d'être religieux.* — On aurait dû dire sur quelle base on aurait pu établir cette religion imaginaire, quelles auraient pu être les règles du culte, comment elles auraient pu être observées avec sécurité, quelle aurait pu en être la sanction.

LECLERC. Col. 884, l. 6:... *Ils voient que ces derniers ruinent de fond en comble les dogmes particuliers de l'Eglise romaine. Ils en concluent avec raison qu'ils sont faux.....* — Ordinairement nous nous abstenons de répondre, quand nous rencontrons de pures déclamations comme celle-ci, où aucun dogme en particulier n'est attaqué.

Col. 888, l. 45: ... *Qu'on doit recevoir même les choses qui choquent le plus la raison,*

plutôt que d'abandonner le sens littéral. — L'auteur calviniste fait ici visiblement allusion au dogme de la présence réelle. *Voir*, pour la justification de cette croyance, n° 14.

Col. 889, l. 1 :... *Parce qu'on les doit supposer infaillibles, quoiqu'on n'en ait aucune preuve.* — *Voir*, pour la question tant de droit que de fait de l'infaillibilité de l'Eglise, n°s 1, 5.

Col. 890, l. 55 :... *Ce qu'on appelle présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ou transsubstantiation, et que l'on ne peut admettre sans renoncer à la raison, ni trouver dans les écrits des apôtres, en se servant des règles de la bonne grammaire.* — L'auteur est ici en contradiction avec ses propres principes : il suppose plus haut, et tous les calvinistes conviennent que le sens littéral de quelques passages du Nouveau Testament favorise la croyance catholique, mais ils soutiennent qu'il y a absurdité à entendre ces passages littéralement. *Voir*, pour la réfutation de ce passage, de ce qui précède et de ce qui suit, n° 14.

Col. 905, l. 53 : *Il suffit que l'on conçoive que Dieu a donné à la matière la forme qu'elle a présentement, pour lui rendre tous les devoirs qu'il demande de nous dans l'Evangile.* — L'auteur veut dispenser les simples de la foi à la création de la matière, faite de rien, contrairement aux définitions des plus anciens conciles. Le symbole de Nicée et de Constantinople, dont tout chrétien doit croire les articles, porte que Dieu est le créateur du ciel et de la terre ; mais, comme à défaut d'expression propre les Pères ont été contraints d'en employer une qui ne signifie que *faiseur*, ils ont ajouté : *de toutes les choses visibles et invisibles*, πάντων ὁρατῶν τε καὶ ἀοράτων ποιαντήν, ce qui repousse évidemment le sentiment erroné de Leclerc, puisqu'il n'y a pas de forme à donner aux choses invisibles, qui sont dites produites de la même manière que les visibles. Le IVe concile de Latran s'exprime encore plus clairement, en définissant que Dieu, au commencement du temps, a créé de rien les deux sortes de créatures, les spirituelles et les corporelles. *Deus... ab initio temporis utramque de nihilo condidit creaturam, spiritualem et corpoream* (*Cap. Firmiter*).

Col. 942, l. 3 : *Ainsi, ceux qui mettent entre les miracles du christianisme celui par lequel ils prétendent qu'un corps humain... soit en plusieurs lieux à la fois..... attribuent à la religion chrétienne un mystère absurde.....* — *Voir* la réfutation, n° 14.

Ellies du Pin. Col. 959, l. 54 : *Les Juifs prétendent qu'outre la loi que Moïse leur a laissée par écrit, il y a une autre loi orale....* — L'auteur nie trop légèrement l'existence des traditions véridiques chez les Juifs, parce que les pharisiens en avaient de fausses et d'une origine récente. Il y a des vérités au milieu des fables du Talmud, et les Targumim contiennent des traditions d'une autorité incontestable, dont il n'est nullement question dans les livres canoniques de l'Ancien Testament.

Col. 1095 et suiv. : *Que les décisions des papes, même en matière de foi, ne sont point infaillibles, quoique de grande autorité.* — Je ne trouve rien d'exagéré dans ce chap. XIV. Ceux qui voudront examiner les choses de près pourront comparer ce qui est dit ici avec ce qui se trouve de contradictoire dans l'ouvrage de Grégoire XVI, édité dans le seizième volume de cette collection.

Col. 1181, l. 53 et suiv. :... *Ceux qui sont dans l'ignorance invincible de fait..... ne seront point damnés pour ce sujet, quoique étant hors de l'Eglise ils ne puissent avoir part au salut.* — Ce principe tient de la rigidité janséniste. *Voir*, pour la réfutation, n° 8.

Col. 1182, l. 33 : *Enfin, quoique les hérétiques et les schismatiques qui sont de bonne foi dans l'erreur ..... ne soient pas excusables, ils sont toutefois moins coupables, et seront moins punis que les autres.* — S'ils sont dans une erreur invincible et suivent leur conscience, Dieu ne leur refusera pas les grâces nécessaires au salut. *Voir* n° 8.

TOME VII.

Jaquelot. Col. 70, l. 62 : *C'est peut-être ce que l'Ecriture veut nous faire entendre, quand elle nomme ces méchants des géants...* — Il n'est nullement nécessaire de recourir à l'allégorie pour déterminer la signification du mot *géants*, quand on se reporte aux traditions des plus anciens peuples, qui ne nous permettent pas de douter de l'existence de ces hommes extraordinaires dans des temps reculés.

Col. 134, l. 32 :... *Il fallait, avant toutes choses, leur* (aux Pyrrhoniens) *faire sentir l'infirmité de la raison, afin que ce sentiment les portât à recourir à un meilleur guide, qui est la foi.* — Ce raisonnement de Bayle est péremptoire contre les protestants, qui accordent tant à la raison ; aussi l'auteur n'y répond-il rien directement.

Col. 145, l. 15 : *Chacun convient aujourd'hui que sans la grâce de Dieu l'homme ne saurait rien faire de bien.* — Les catholiques n'en conviennent pas. *Voir* n° 7.

Col. 149, l. 10 : *Il n'est pas fort nécessaire de disputer s'il faut dire que Pierre conserve encore sa foi.* — La foi ne se perd pas par la chute dans le péché mortel, mais cette vertu demeure jusqu'à la production d'actes qui lui sont contraires. *Voir* n° 8.

Col. 151, l. 20 :... *Un homme qui est dans l'état dont parle l'auteur sacré peut s'assurer de son salut, ou il n'est pas possible d'en avoir aucune certitude.* — On ne peut jamais, quoi qu'en disent les calvinistes, à moins d'une révélation particulière, avoir la certitude de son salut. De plus, le texte de saint Paul a pour objet la perte de la justification et non celle de la foi. *Voir* n° 8.

Col. 153, l. 14 : *Pour revenir à la prédestination, on peut conclure que la connaissance la plus certaine qu'on en puisse avoir ne commence qu'au moment que le décret de Dieu*

s'exécute par la conversion de telle ou telle personne. — Le pécheur converti ne peut avoir aucune certitude de sa prédestination. D'ailleurs la justice n'est pas inamissible, ainsi que le prétendent faussement les protestants. *Voir* n° 8.

TILLOTSON. Col. 252, l. 58 :... *Les sociniens ont défendu la réformation contre les innovations et les altérations de l'Eglise romaine...; mais je suis fâché d'être bien fondé à dire qu'ils lui ont aussi fourni les meilleures et les plus fortes armes qu'elle ait jamais eues pour affaiblir et saper l'autorité de l'Ecriture sainte.* — L'Eglise romaine n'a rien ni innové, ni altéré, puisqu'elle seule est apostolique. Elle n'avait pas besoin de l'explication forcée et ridicule que donnent les sociniens à certains textes, pour constater la nécessité de la tradition, ou d'une autorité infaillible dans l'interprétation des saintes Ecritures.

Col. 268, l. 51 :... *Rien n'a donné plus de poids aux raisons dont ceux de l'Eglise romaine se servent contre la suffisance et la clarté de l'Ecriture sainte, que l'occasion que les sociniens leur ont fournie...* — Les raisons de l'Eglise romaine ont assez de poids sans l'exemple des sociniens; puisque sans la méthode d'autorité la plus grande partie des hommes seraient privés du bienfait de la révélation. *Voir* n°s 1, 3, 4, 5.

Col. 303, l. 30 :... *Ce fut pour abolir cette pratique* (des sacrifices), *et non pour la favoriser, que Dieu voulut bien s'accommoder à leurs préjugés, en ordonnant une expiation générale des péchés du genre humain par la mort de son Fils....* — Comme il est impossible que la raison humaine puisse découvrir que les sacrifices soient agréables à Dieu, il s'ensuit évidemment que le Créateur les a prescrits dès le commencement du monde, pour être la figure du grand sacrifice de la croix, lequel par conséquent n'a pas été ordonné en considération des préjugés des païens.

TOME VIII.

RACINE. Col. 121, note 1 et 2: *L'action d'un païen, quoique bonne en soi, ne pouvait être agréable à Dieu, puisque n'ayant pas Dieu pour fin, elle était gâtée dans son origine.... Les actions mêmes qui sont bonnes de leur nature, si elles ne naissent pas de la semence d'une foi véritable, sont des péchés qui rendent coupables ceux qui les font.* — Le poëte janséniste ne se trouva point satisfait de semer les erreurs de sa secte dans son poëme de *la Grâce*, son zèle le porta à expliquer sa théologie dans des notes. *Voir*, pour la réfutation, n° 7.

Col. 127, v. 21 :

Grâce qui, pour charmer, a de si doux attraits,
Que notre liberté n'y résiste jamais.

La grâce, quelque puissante qu'elle soit, ne neutralise jamais le libre arbitre; autrement, l'homme n'aurait aucun mérite d'y coopérer. *Voir* n° 7.

Note 3, l. 6 : *Le libre arbitre, qui est aveugle, ne fera aucun bien si la grâce ne le lui fait faire.* — Il ne fera aucun bien qui soit méritoire, ou directement dans l'ordre du salut, cela est certain; il ne fera aucun bien qui soit tel de sa nature, cela est faux. *Voir* les conditions requises pour qu'une action soit moralement bonne, n° 7.

Col. 128, v. 11 :

Si la grâce un moment abandonne son cœur,
Des dons qu'on a reçus la perte est assurée.

L'absence de la grâce, même habituelle, n'entraîne pas la perte des vertus que l'on a pu acquérir, quoiqu'elle cause celle des mérites des bonnes œuvres. *Voir* n° 8.

Col. 129, v. 10 :

Oui, l'homme qu'une fois la grâce a prévenu,
S'il n'est par elle encor conduit et soutenu,
Ne peut, à quelque bien que son âme s'applique...
Mais à ce mot j'entends crier à l'hérétique.
C'est là, dit-on, le jansénisme pur;
Dans ses expressions Luther est-il plus dur?

Ici l'auteur se juge lui-même. *Voir*, n° 7, la réfutation de tout ce passage.

Col. 134, v. 28 :

La grâce, dites-vous, vous paraît la contraindre (*la liberté*).

Voir n° 7.

Col. 137, v. 23 : *Que sert-il de prier?...* — Pour que Dieu incline profondément notre volonté vers le bien.

Col. 141-150. — *Voir* la véritable doctrine catholique sur la prédestination et sur le nombre relatif des élus et des réprouvés, n° 8, au *Résumé*, etc.

TOME IX.

SAURIN. Col. 15, l. 41 : *Avec un esprit médiocre, on peut reconnaître dans l'Ecriture que l'auteur de ce livre n'a voulu nous enseigner ni le culte des images, ni l'invocation des saints, ni la transsubstantiation, ni le purgatoire.* — Il est impossible qu'un esprit médiocre puisse juger par lui-même, non-seulement de ces divers objets, mais surtout de la vérité des Ecritures, et de la nécessité de les prendre pour juges, ce qu'il faudrait faire avant tout, et ce que peut cependant ont le loisir et la capacité de faire. Sans le système d'autorité, qu'adoptent les protestants tout en le rejetant, le christianisme ne serait accessible qu'à un bien petit nombre d'adultes. De plus, comment connaître des vérités qui ne sont que de tradition, et dont les protestants eux-mêmes reconnaissent plusieurs, telles que le baptême des enfants, la validité de celui donné par les hérétiques, la défense de réitérer ce sacrement? *Voir*, pour la nécessité d'une autorité infaillible, nos 1, 3, 5, et pour celle de la tradition, n° 4.

Col. 17, l. 20..... *Telles* (les fourberies) *que sont celles des monastères.* — Comme ce n'est ici qu'une pure déclamation sans allégation de faits, nous nous contentons de la signaler.

Col. 19, note 2. *Voir* le fondement de la doctrine de l'Eglise romaine sur les indulgences, n° 10.

Col. 51, l. 65 : *La religion naturelle a été insuffisante pour conduire les hommes au sa-*

lut. — Telle est la conclusion que tire l'auteur de l'examen de la question de droit sur le salut des païens. A l'expression *religion naturelle*, qui, en cet endroit, comme en mille autres de mille autres auteurs, ne signifie rien de précis, substituons *les vérités de tradition* (car la prétendue religion naturelle n'est formée que de tels éléments), et ne craignons point d'affirmer que la divine miséricorde n'a jamais manqué d'attacher des grâces spéciales de salut à ce moyen général qui, plus ou moins altéré, a toujours été à la disposition de tous. *Voir* n° 8.

Col. 78, l. 38 : ... *La religion romaine établit un dogme qui choque de front toutes les notions communes...* — L'auteur a en vue le dogme de la présence réelle ; mais ce dogme offre moins de difficultés à la raison que celui de la Trinité, qu'il admet. *Voir* n° 14.

Col. 84-86. — *Voir*, pour la réfutation de cette tirade virulente contre la transsubstantiation, n° 14.

Col. 107. — *Voir*, pour satisfaire au désir de l'annotateur, et faire justice de la diatribe de notre calviniste contre la présence réelle, n° 14.

Warburton. Col. 513, l. 43 : *Les ultramontains, habiles dans le choix des circonstances...* — Nous renvoyons, comme toujours, ceux qui aiment les opinions contraires, à l'ouvrage de Grégoire XVI, qui termine le tome XVI. On voit que toute cette dissert. xv est rédigée dans le sens des principes gallicans.

Col. 521, l. 30 : ... *Une société religieuse abandonnée à elle-même et jouissant de ses droits naturels, est très-exposée à s'éloigner de la vérité.* — Je conçois cela pour l'Eglise anglicane, mais non pour l'Eglise romaine, qui est pourvue d'un centre d'unité et d'une autorité infaillible. *Voir* nos 1, 5, 6.

Col. 517-564. — Toute la dissertation xv, quoique raisonnée d'une manière générale, semble n'avoir pour objet que la légitimation de l'Eglise anglicane dans sa prétendue constitution rationnelle. Le traducteur paraît avoir pris à tâche de *catholiciser* cette constitution, en la rapprochant très-fréquemment de celle de l'Eglise gallicane. Comme annotateur, il n'est point dans mes attributions de prononcer entre les gallicans et les ultramontains ; toutefois, je dois dire que tout homme qui réfléchira sans passion sera bientôt convaincu de l'incompatibilité des franchises et libertés de l'Eglise gallicane avec un nouvel ordre de choses où il n'y a plus de religion de l'Etat, et où, par conséquent, ces libertés deviennent nécessairement de véritables servitudes pour les catholiques.

Col. 581, l. 12 : *S'il est vrai, comme nous avons tâché de le prouver dans le cours de ces dissertations, que la religion ne saurait subsister longtemps sans le secours du gouvernement civil, on en doit conclure que les missionnaires ont commencé leur ouvrage par où ils auraient dû l'achever.* — 1° Dans l'hypothèse d'une Eglise indéfectible dans sa durée et infaillible dans son enseignement, la religion, pour *subsister*, n'a nul besoin *du gouvernement civil*. 2° Pourquoi les missionnaires commenceraient-ils par civiliser les sauvages, au lieu de commencer par les rendre chrétiens ; puisque l'on démontre jusqu'à l'évidence, l'histoire à la main, que tous les heureux effets de la civilisation moderne sont les produits du christianisme ?

Littleton. Col. 646, l. 20 : *Il est à regretter*, dit l'auteur du Dictionnaire historique, *que... jusqu'à assimiler les miracles de l'Eglise catholique aux scènes honteuses de saint Médard.* — Littleton trace le caractère des miracles de saint Paul ; il les fait contraster avec ceux attribués par les jansénistes à l'abbé Pâris, lesquels sont empreints du cachet de la fausseté ; je ne vois pas ce qu'il y a *à regretter* en cela. D'ailleurs notre auteur fait connaître (col. 672, l. 6) le motif de la comparaison qu'il a cru devoir établir : *Et voilà*, dit-il, *les miracles que les incrédules n'ont pas rougi de comparer et d'opposer souvent à ceux de Jésus-Christ et de ses apôtres ! C'est la raison qui m'a déterminé à en parler ici.* Il est donc clair que la censure du biographe est trop sévère.

Addison et son traducteur. Col. 1103, l. 20 : *On renverra dès là même des milliers de miracles avec ceux de Grégoire-Thaumaturge, de Félix de Nole et de l'ermite Antoine...* — Nous aurions pu relever plus d'une témérité de ce genre dans le cours de l'ouvrage ; mais nos annotations ont pour objet plutôt l'orthodoxie que la critique. Seulement, nous saisissons cette occasion pour avertir le lecteur de se tenir en garde contre bien des assertions hasardées dans ce traité où l'érudition est accumulée.

TOME XI.

Bonnet. Col. 575, chap. 39. — On ne peut résoudre d'une manière satisfaisante la difficulté proposée dans ce chapitre, que dans le système catholique, au moyen d'une autorité visible et enseignante.

Euler. Col. 807, ligne dernière : ... *Et que sans une langue nous ne serions presque pas en état de penser nous-mêmes.* — Bonald a affirmé cette proposition d'une manière plus absolue, en démontrant que si Dieu n'eût donné le langage à l'homme, celui-ci n'eût jamais pu penser.

TOME XII.

Deluc. Col. 873 et suiv. — L'auteur, que je crois socinien, en condamnant, dans les théologiens et dans saint Augustin lui-même, les termes de *personne*, d'*hypostase* et de *trinité*, condamne même les anciens conciles et le symbole de saint Athanase. Pour ne parler que de l'Ecriture, elle attribue au Père, au Fils et au Saint-Esprit des actions distinctes ; mais, comme parle l'école, *actiones sunt suppositorum* : voilà pourquoi les Pères des conciles, pour attacher à l'énonciation d'un mystère un sens qui concordât le mieux possible avec les expressions des auteurs sacrés, se sont servis des mots *personne*, *hypostase*, tout en déclarant que les trois personnes ou hypostases constituent une même

nature divine ou *Trinité*. Le ridicule de l'interprétation qu'il donne au célèbre texte de la première Epître de saint Jean, v. 7, saute aux yeux des moins clairvoyants.

Col. 877 et suiv. — L'auteur, dans le chapitre 26, semble ôter toute ressource aux sociniens en répétant plusieurs fois, après saint Paul, que *la divinité a résidé en Jésus-Christ avec toute plénitude;* mais il déclare en plusieurs endroits (col. 877, l. 66, et col. 881, l. 50) que la Divinité n'était en lui qu'*un préservatif continuel et nécessaire contre toutes sortes de tentations*. De plus, il ne veut entre la Divinité et Jésus-Christ qu'*une union d'harmonie* (col. 881, l. 16). C'est aussi parce qu'il ne reconnaît pas d'union hypostatique qu'il déclame avec tant de fiel contre ces expressions : *Un Dieu mourant pour notre salut* (col. 878-880) ; *l'Eglise de Dieu qu'il a acquise par son propre sang*. S'il fallait, comme il dit, col. 880, l. 6, *que Jésus-Christ fût homme pour mourir*, il fallait aussi qu'il fût Dieu, pour que sa mort fût d'un prix infini.

Col. 890, l. 14 et suiv. : *La rédemption des pécheurs qui se repentent...; la manifestation de la Divinité dans sa personne; l'existence du Père, du Fils et du Saint-Esprit...* — 1° Je n'ai pas encore signalé, dans ce chapitre 27, la première de ces trois expressions, parce qu'elle est donnée comme tirée de *la Religion essentielle*, que l'on prétend réfuter; mais je ne vois pas que l'auteur annule la restriction qu'une telle manière de s'exprimer appose aux fruits de la rédemption, lesquels ne sont pas seulement applicables aux pécheurs qui se repentent, mais s'étendent encore à plusieurs autres classes de personnes, soit qu'ils y produisent ou n'y produisent pas tous leurs effets. 2° Nous avons relevé plus haut l'erreur que renferme la seconde expression : *La manifestation...* 3° Pour rectifier les idées erronées de l'auteur, il faut ajouter à la troisième : *ou de trois personnes en la même essence.*

Col. 891, l. 48 : *Tels sont les mystères admis dans les communions protestantes.* — Ceux admis dans la communion catholique ne renferment pas plus de contradiction, et Leibnitz lui-même le démontre péremptoirement dans son *Systema theologicum*. *Voir* t. IV, col. 1029.

Col. 897, l. 9 : *C'est donc l'Ecriture-sainte qui fait la règle et le principe fixe...* — Cette règle est insuffisante pour le très-petit nombre des savants, et tout à fait nulle pour le très-grand nombre des idiots. *Voir* n° 3.

Lig. 64 : *Ne faisons point une religion pour les philosophes et une autre pour le peuple.* — Celle de l'auteur et de tous les protestants est, je le répète, insuffisante pour les philosophes et nulle pour le peuple.

Col. 898, l. 16 : ... *L'associe avec celui de trois personnes distinctes en Dieu.* — *Voir* ci-dessus.

Col. 948, l. 8 : ... *Il entreprend de leur faire voir que Bacon arrangeait des principes pour miner sourdement le sacerdoce et l'autel.....* Cet éditeur était plus clairvoyant que notre auteur, qui, dans son *Précis de la philosophie de Bacon*, que j'ai sous les yeux, a reconnu dans ce père de l'incrédulité moderne les intentions les plus chrétiennes. Nous avons déjà vu jusqu'à quel point l'abbé Emery lui-même s'est mépris sur le compte du philosophe anglais.

Col. 949, l. 21 : ... *Les communions romaine et grecque lui appartiennent essentiellement; et cette sainte religion y trouve, comme parmi nous* (protestants), *des défenseurs.* — Voilà un aveu qui, je pense, aura plus d'autorité qu'un *biographe*. Il est donc bien plus sûr de juger un homme par sa doctrine que par l'opinion : c'est ce que nous avons déjà fait pour Bacon. Deluc était protestant comme on l'est à Genève, c'est-à-dire plus que calviniste, et bon demi-socinien. En voilà plus qu'il n'en faut pour tenir le lecteur attentif en garde contre *la grande règle de l'Ecriture sainte*, au mépris de la tradition, et d'une autorité vivante infaillible, à la portée de tout le monde, et sans laquelle le christianisme serait inaccessible au peuple (mot d'une effrayante extension) et aux enfants. Après cet avertissement, nous pouvons nous abstenir de redresser mille passages hétérodoxes que l'on rencontre dans les lettres de l'auteur.

Col. 1079, note 1. — Pour suppléer à l'insuffisance de la note, *Voir* n°s 1, 3, 4, 5.

Porteus. Col. 1153, l. 6 : .... *Il* (le christianisme) *a restreint la dangereuse liberté du divorce au seul et unique motif qui puisse justifier la dissolution d'un nœud non moins étroit que sacré.* — L'Eglise catholique enseigne que l'adultère ne dissout pas le mariage, et elle prononce anathème contre quiconque soutiendrait qu'elle erre dans cet enseignement. Le canon 7 de la session XXIV du concile de Trente, qui contenait d'abord une disposition dogmatique plus absolue, subit cette modification sur la réclamation des ambassadeurs de Venise, en faveur d'une pratique tolérée chez les Grecs, ainsi que nous l'apprend Pallavicini.

TOME XIV.

Paley. Col. 771 et suiv. — *Voir*, pour le canon des Ecritures soit proto-canoniques, soit deutéro-canoniques, n° 2.

Col. 788, l. 5 : .... *Une grande partie de l'histoire légendaire des saints de l'Eglise romaine....* — Sans garantir ni l'authenticité, ni la véracité de toutes les légendes, nous pouvons affirmer prudemment que quand on procède à la canonisation d'un saint, on fait usage, relativement aux miracles, d'une critique si sévère, qu'il n'est pas possible que des faits du même genre de publicité produisent une certitude morale plus satisfaisante.

Col. 798, l. 6 et suiv. — L'auteur se montre ici mauvais critique, en mettant sur le même rang des faits dont les degrés de crédibilité sont très-disproportionnés.

Perrone. Col. 958, l. 13 : *On pourra bien dire, d'après lui* (Hermès), *que la science et l'intelligence de Dieu sont très-grandes; que*

Dieu est souverainement puissant, souverainement saint et bon; mais on ne pourra pas dire qu'il est d'une science, d'une puissance, d'une sainteté et d'une bonté infinies (ajoutez d'après Hermès [col. 958, note 1, l. 27] : *sans le secours d'une révélation surnaturelle*). Lig. 32 : *Ainsi s'est anéantie l'autorité infaillible de la vérité première, de Dieu révélateur, unique motif et objet formel, comme parlent les théologiens, de notre foi dans une révélation surnaturelle.* Col. 959, l. 18 : *Si ces principes sont vrais, il s'ensuit que le système d'Hermès rend impossible toute croyance au christianisme.* — Voilà qui prouve que le professeur de théologie du collége romain ne sait pas plus se rendre compte de ses idées en philosophie qu'en théologie. La question présente, qui, depuis la rupture décidée de ces deux sciences, est devenue la plus importante comme la plus difficile de toute la théologie, en renferme deux autres. La première : Quel est pour tout fidèle, sans exception, le véritable motif de la foi? La seconde : Quel est pour tout philosophe, soit incrédule, soit croyant, le véritable moyen de transition de l'ordre de raison à l'ordre de foi? Nous n'examinerons pas ici les différents systèmes des théologiens sur la dernière raison qui détermine un croyant à produire un acte de foi. Qu'il nous suffise de dire que ce ne peut être la souveraine véracité de Dieu connue par la raison, comme le veut le R. P. Perrone. Non, la foi au christianisme ne dépend pas d'une proposition de métaphysique que Descartes et ses disciples n'ont établie que sur des sophismes, ainsi que je l'ai démontré ailleurs. Pour le dire en passant, la souveraine véracité de Dieu, qui n'est ou que son immutabilité, ou que sa science et sa bonté infinies, est un point de vue de son infinité; mais son infinité ne peut être démontrée ni *a priori* faute d'un principe plus général, ni *a posteriori* faute d'un moyen terme légitime entre cette infinité et les observations faites sur les objets naturels; il s'ensuit donc que la souveraine véracité de Dieu, connue par la raison, ne peut être le dernier motif déterminant de la foi. D'ailleurs, comment ceux qui n'ont ni le loisir, ni la capacité d'être cartésiens (et c'est incomparablement le plus grand nombre) feraient-ils pour motiver leur foi? Cependant le christianisme est aussi pour eux. J'ajoute que l'amour de la vérité n'est pas plus puissant pour faire admettre à l'homme des dogmes qu'il ne comprend pas, que ne l'est l'amour du bon pour lui faire observer des préceptes dont il ne peut apprécier la sagesse. Y aura-t-il beaucoup d'idiots qui cherchent à connaître soit les *Eléments d'Euclide*, soit l'*Ethique de Platon*, parce qu'ils sauront que le premier de ces livres renferme des principes vrais, ou le second des règles sages? Ne nous y trompons pas : la dernière raison qui porte l'homme, quel qu'il soit, savant ou ignorant, à adopter soit les dogmes, soit les préceptes du christianisme, c'est l'autorité de celui qui les propose et dont il croit dépendre. C'est concurremment avec ce motif qu'agit la grâce qui prédispose à la foi. Le moyen d'éviter autrement l'erreur des semi-pélagiens? Voici en trois mots comment tout fidèle peut analyser sa foi : les motifs ordinaires de crédibilité lui font admettre l'autorité de l'Eglise; celle-ci lui propose les dogmes et les préceptes divins dont elle est la gardienne; aidé du puissant levier de la grâce, il embrasse les uns et les autres sur l'autorité de Dieu, qui lui est garantie avec toute la certitude qu'il puisse exiger. Je demande maintenant au P. Perrone ce qu'il prétend, en alléguant pour toute preuve de ses assertions dangereuses cette proposition, qui est la 21e de celles qui ont été condamnées par Innocent XI : *Assensus fidei supernaturalis et utilis ad salutem stat cum notitia solum probabili revelationis, imo cum formidine qua quis formidet ne non sit locutus Deus?*

Quant à la seconde question, qui a pour objet la détermination du véritable moyen de transition de l'ordre de raison à l'ordre de foi, elle exige des développements considérables et ne peut être traitée ici. Nous dirons seulement que ce moyen, qu'il n'a été nécessaire de trouver que depuis le XVIIIe siècle, ne l'a point encore été, malgré les tentatives des philosophes et des prédicateurs de l'époque.

Il est sans doute inutile de dire que je réprouve l'hermésianisme, qui n'est qu'un inconséquent rationalisme, et que si j'ai attaqué le P. Perrone sur le motif de la foi, j'attaque en sa personne toute l'école théologique moderne.

Pérennès (François). Col. 1224, l. 41 : . . *Hénoch, qui, suivant l'opinion commune et le sentiment général de l'Eglise, fut enlevé vivant dans le sein de Dieu, et par là libéré de la peine du péché.* — L'estimable auteur, qui cite une assertion d'Alexandre Guiraud dans un but très-louable, pense comme nous qu'on a tort de prétendre que par son enlèvement Hénoch fut *libéré de la peine du péché*, ou de la mort. Qu'il doive revenir sur la terre avec Elie à la fin des temps, c'est ce qui n'est pas absolument certain, nonobstant les paroles de Malachie, IV, 5, concernant ce dernier prophète. Mais ce qu'il y a d'incontestable, c'est que tous les descendants d'Adam sont morts ou mourront; attendu que la mort est une des peines du péché d'origine, et que d'ailleurs il faut que ce corps mortel et corruptible revête l'immortalité et l'incorruption, pour que la mort soit vaincue complétement, I Cor. XV, 53, 54. Saint Paul, dans son Epître aux Hébreux, IX, 27, enseigne de la manière la plus absolue qu'un arrêt de *mort* a été décrété contre les hommes; et dans celle aux Romains, V, 12, il charge le premier homme de la peine de *mort* qui a été portée contre *tous* ses descendants. Enfin, le concile de Trente anathématise quiconque prétendrait qu'Adam n'a pas transmis à tout le genre humain, avec son péché, *la mort* et les autres maux qui en furent le châtiment. Sess. V, c. 2.

Col. 1243, note 1. — Nous nous abstenons de réfuter les paradoxes qui s'y trouvent, relativement soit aux institutions morales et autres de Jésus-Christ, soit à l'oraison dominicale; attendu que l'auteur lui-même a cru devoir la supprimer dans sa troisième édition.

TOME XV.

Chalmers. Col. 689 et suiv. Chap. VIII. — L'auteur y soutient la doctrine d'une *religion naturelle et antécédente* nécessaire, même en cas de miracles, pour faire juger soit de la vérité d'une doctrine, soit de la bonté d'un précepte, en un mot de l'origine divine de l'une et de l'autre. Pour nous, qui ne pouvons admettre cette prétendue religion naturelle, ni surtout l'ériger en une règle au moyen de laquelle l'esprit privé s'établirait juge et de la rationalité et *de la moralité de l'Ecriture*, nous posons en principes : 1° qu'un phénomène reconnu comme surnaturel, c'est-à-dire comme ayant pour auteur celui qui est au-dessus des lois qui régissent cet univers, doit faire admettre, à quiconque veut agir avec prudence et dans ses véritables intérêts, les doctrines ou les préceptes en faveur desquels il est opéré; 2° que l'homme ne peut avoir d'autre règle, pour juger et de la vérité et de la bonté de dogmes et de préceptes surnaturels, que leur révélation bien constatée; 3° que la conviction de la vérité d'une doctrine et de la bonté absolue d'un commandement ne peut être un motif assez puissant pour déterminer l'homme à embrasser l'une et l'autre, comme nous l'avons fait voir ci-dessus; 4° qu'il n'est pas probable que la grâce, nécessaire pour porter l'homme à adopter l'une et l'autre, s'adjoigne aux dispositions plus ou moins vicieuses qui sont inséparables de cet esprit d'examen, ainsi que l'expérience ne le démontre que trop, surtout chez les hérétiques; 5° qu'on ne peut avec les seules lumières et avec les seules forces naturelles, c'est-à-dire sans le secours de la grâce, être pleinement convaincu, ni de la vérité ni de la bonté absolues des dogmes et des préceptes surnaturels, ni embrasser avec sécurité et résignation les uns et les autres; 6° enfin, que lorsqu'on a la conviction que les dogmes et les préceptes révélés émanent de l'Ordonnateur de cet univers, on est porté à juger, par analogie avec l'harmonie physique, que les uns et les autres n'ont rien de contraire soit à la raison, soit au bonheur de l'homme; l'autorité de leur auteur les rend respectables à quiconque a le sentiment de la dépendance : alors la grâce donne la certitude absolue des uns, et la volonté de pratique des autres.

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABETIQUE
DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES DIX-HUIT VOLUMES DES DÉMONSTRATIONS.

A

Aaron. — De qui il était l'image. T. II. 163.

Abadie. — Ce qu'il dit de l'authenticité du Nouveau Testament. T. XI. 40, 41. Et de ceux qui sont morts pour confirmer cette vérité. 42.

Abailard. — Est repris fortement par saint Bernard, de ce qu'en voulant faire paraître Platon trop chrétien, il se montrait lui-même presque païen. T. III. 427. N'a rien dit du tout du salut de ce philosophe. 428. Jugement qu'en porte saint Bernard. T. IV. 147.

Abbott (Georges), archevêque de Cantorbery. — Ce qui lui arriva au parc de lord Zouch. T. XVII. 61. Mort de Pierre Hawkins. *Ibid.* Terribles suites de cette malheureuse affaire. 62. Comment et par qui elle fut terminée. 63.

Abdias (le prophète). — Nous parle de deux Seigneurs, le Père et le Fils. T. II. 188. — Ce qu'était ce prophète. T. V. 233. En quel temps il a vécu. 436. Authenticité et antiquité de son livre. 437.

Abeilles (les). — Leur instinct ..... Elles font tout sans raisonnement. T. I. 242. Desseins de la Providence. *Ibid.* But de leurs travaux. *Ibid.* Fable des abeilles, par Mandeville. T. XII. 941. Paradoxes de cet auteur. *Ibid.* Réfutation de ses impies propositions. *Ibid* et pages suivantes.

Abel. — Ce que saint Chrysostome dit des sacrifices que ce juste offrait au Seigneur. T. II. 1094. Sa mort est une figure et une prophétie de celle de Jésus-Christ. T. VI. 177. Punition de son frère. *Ibid.*

Aben-Ezra, savant rabbin espagnol, nous apprend que les Egyptiens appelaient Moïse *Monios*. T. V. 125. Que la traduction de Monios était Moïse. *Ibid.* Ce mot signifie de l'*eau* ou *des eaux*. 126. De *Monimos* on a fait Monios. *Ibid.* Opinion de cet auteur sur la prophétie de Daniel touchant la mort du Christ. 655.

Abgare (roi d'Edesse). — Son histoire. T. IX. 902. Sa prétendue lettre à Jésus-Christ, et la réponse du Sauveur. *Ibid.* Discussion du fait. *Ibid.* Ce qu'en pensent plusieurs savants. 905. Lettre et réponse 904. Le savant Grabe les regarde comme authentiques. *Ibid.*

Abraham. — A le premier pratiqué la circoncision. T. I. 27. Ce qu'en dit Bérose. 824. Ce qu'en rapporte Nicolaüs de Damas, philosophe et historien. *Ibid.* Témoignage d'Eupolème dans son histoire des Juifs d'Assyrie. 825. — Saint Ignace dit qu'Abraham a été sauvé par la même foi par laquelle nous sommes sauvés. T. III. 177. A été justifié par sa foi et non par ses œuvres. 224. Melchisedech vient au devant de lui. 924. Participe au sacrifice du prêtre du vrai Dieu. *Ibid.* Son mérite selon l'Ecriture. T. IV. 125. Sa foi lui fut imputée à justice. 139. En quoi consistait cette foi? 253, 284. Il est choisi pour être le fondateur et le père d'un grand peuple. 672. Dieu renouvelle avec lui la première alliance. *Ibid* Conduite de la Providence à l'égard de sa postérité jusqu'à son introduction dans la Palestine. 673. L'ami de Dieu, le père des croyants 921. Examen de ce que lui promettait l'alliance que Dieu fit avec lui. T. VII. 155. Résultat de ces promesses 156. La réputation de sa sagesse et de sa vertu était grande non-seulement dans la Chaldée, mais chez toutes les nations. 984. Sa naissance.

T. XVIII. 473. Ce qu'il a été. *Ibid.* Sa foi. *Ibid.* De qui il fut le père. *Ibid.* Ses ancêtres. 503. Sa postérité. *Ibid.* Ce qu'il offrit à Dieu. *Ibid.*

Absolution des péchés. — Ce qu'en dit le cardinal Bellarmin. T. III. 887. Ce qu'en pensent les protestants. *Ibid.* Ce qu'en dit Leibnitz. 1086. Ses heureux effets. 123 et 1264. Réconcilie réellement le pécheur avec Dieu. *Ibid.* Il n'est pas nécessaire de différer l'absolution du prêtre suffit pour être sauvé. T. XIV. 633. Le docteur Milner explique la doctrine de l'Eglise à ce sujet. T. XVII. 922, 923. Doctrine du concile de Trente. 924. Des Pères. 930. Il est impossible que le dogme de la confession ait été introduit dans l'Eglise. 936.

Abstinence (l'). — Son origine, chez les païens, les juifs, les chrétiens. T. XI. 134. Justification de celle qu'imposait la loi de Moïse. T. I. 421. Avantages qu'elle procurait aux juifs. *Ibid.* Abstinences, mortification, tempérance. Leur nécessité, leurs heureux effets. T. XIII. 918. Opinion des stoïciens sur la nécessité de dompter sa chair, pour mortifier ses passions. *Ibid.* Ce que la religion nous enseigne à ce sujet. 919 Leurs effets. T. XIV. 650. Lois ecclésiastiques à ce sujet. *Ibid.* Elles sont un moyen pour faciliter l'accomplissement de la pénitence. *Ibid.*

Abstraction. — Ce qu'on entend par ce mot. T. XI. 804. Ce que l'abstraction produit en nous. *Ibid.*

Absurdité (l').—Sa définition. T. X. 22.

Abydène (historien célèbre). — Ce qu'il dit du déluge de Moïse. T. I. 822. De la tour de Babel. 823. Son erreur dans la fausse évaluation du *sare*, mesure de temps en usage chez les anciens Chaldéens. T. XIII. 731. Ce que nous en apprend Suidas. 732. Nom qu'il donne au patriarche qui fut sauvé du déluge avec sa famille. 737.

Acace. — Son excommunication par le pape Gélase. T. XVI. 1044.

Académiciens (les) -- Ce qu'en pense Cicéron. T. IX. 427. Lucien les regardait comme de vrais sceptiques. 429. En quoi consistait tout l'artifice de cette secte philosophique. *Ibid.*

Achaz. — Ce que le Seigneur lui dit. T. I. 37, 38. Son impiété. T. X. 856.

Acosta. — Ce qu'il nous dit de la croyance des peuples de l'Amérique. T. VII. 746. De leur fureur d'offrir des sacrifices humains. 809.

Actes (des martyrs). — Comment ils ont été écrits. T. XII. 487.

Actes de Pilate. — Leur authenticité. T. VIII. 481. Ce que nous en apprenons d'Eusèbe. *Ibid.* De Tertullien, de saint Justin, martyr. 482. De saint Epiphane. 483. Observations, *Ibid.* Ces actes ont été envoyés par ce gouverneur à Tibère. T. X. 939. Ce qu'en pense le P. Pétau. *Ibid.* Ce qu'en disent saint Justin et Tertullien. 951.

Action de grâces envers Dieu. — La reconnaissance des bienfaits de Dieu, devoir important. T. III. 1198. Ce que nous dit saint Paul. *Ibid.* En quoi consiste l'action de grâces. *Ibid.* Multitude des bienfaits de Dieu. 1199. Ce que nous devons faire pour reconnaître tant de bontés. *Ibid.* Notre ingratitude envers Dieu. *Ibid.*

Actions — Dieu fera peu d'attention aux actions des hommes. T. VI. 34. Leur prétendue nécessité. T. VII. 1132. Opinion de l'empereur Marc Antonin. *Ibid.* Ce que sont toutes nos actions si nous ne les rapportons pas à Dieu. T. XII. 963. Comment nous devons les faire. 1260.

Adam et Eve. — Comment ils furent créés. T. III. 1057. Avantages de l'état d'innocence. *Ibid.* Jouissaient d'une paix parfaite. 1058. Leur désobéissance. *Ibid.* Peine attachée à la transgression d'Adam, et ses effets. T. IV. 242. Comment la mort entra dans le monde. 244. Dans quel état le péché d'Adam nous réduit. 245. Avantages que Jésus-Christ a procurés aux hommes. 247. Raison pour laquelle Dieu a imposé au genre humain une loi si sévère, la mort et l'exclusion du ciel. 249. A mangé du fruit défendu par un excès d'amour et de complaisance pour sa femme. 748. Adam, avant son péché, n'avait point de concupiscence. 806. La malédiction de Dieu contre lui est tombée sur tous ses descendants. 831. C'est d'Adam et d'Eve que nous sont venus la vie et la mort. 921. Eve comparée à l'Eglise et Adam à Jésus-Christ. *Ibid.* Adam endormi, mystère de la mort du Sauveur caché dans le sommeil d'Adam et la naissance d'Eve. T. VI. 180.

Addison. — Sa vie. T. IX, 877-880. De la religion chrétienne. 879. Préface. *Ibid.* But et utilité de cet ouvrage. 883 891. Témoignage des auteurs païens ou juifs concernant la vie de Notre-Seigneur. 894, 895. Exemple tiré des actes de Ponce-Pilate. 896. Autres exemples d'Abgare, roi d'Edesse. 902. Faits de l'histoire de Notre-Seigneur que les historiens païens ont pu rapporter. 905-6. Comment Celse et les autres incrédules parlent des miracles de Notre-Seigneur. 931-34. Faits dont ils ont dû ne pas parler. 937. Seconde classe d'auteurs païens qui ont rendu témoignage à Notre-Seigneur. 957. Passage d'un savant Athénien. 958. Philosophe athénien converti au christianisme. 959-61. Leur témoignage conforme aux faits rapportés par les quatre Evangélistes. 962. Caractère ou génie des temps dans lesquels la religion chrétienne s'est propagée. 964. Conversion de Joseph d'Arimathie, de Denis l'Aréopagiste et du sénateur romain Flavius Clément. 966. Multitude innombrable qui embrassa le christianisme. 968. Noms de divers philosophes païens convertis. 970. Ils avaient des moyens et des occasions de s'informer par eux-mêmes de la vérité de l'histoire de Notre-Seigneur. 978 et suivantes. Comment se continua la succession de ces premiers apôtres et comment se perpétua leur tradition. 985. Quatre chrétiens illustres nous l'ont transmise successivement jusqu'à l'an 254 de Notre-Seigneur. 987. Leur croyance était la même que celle des Eglises d'Orient, d'Occident et d'Egypte. 990 et suivantes. Initiation ou introduction au christianisme. 993. Longue vie de plusieurs disciples de Jésus Christ. 994. Tradition des apôtres mise en sûreté par d'excellentes précautions. 996 et suivantes. Ce que nous racontent les évangélistes était parfaitement conforme à ce qui s'était transmis par la tradition. 1000 et suiv. Passage remarquable de saint Irénée. 1003. Registres qui ont servi dans les trois premiers siècles à confirmer l'histoire de Notre-Seigneur. *Ibid.* et 1004. Philosophes païens convertis par les miracles. 1005 et suiv. Le martyre était un miracle réel. 1015. Opinion des premiers chrétiens sur les martyrs. 1018 et suiv. L'accomplissement des prophéties portait les païens à croire à l'Evangile. 1025 et suiv. La vie des premiers chrétiens était un moyen de conversion pour les païens éclairés. 1 60 et suiv. Les prophéties juives touchant Notre-Seigneur ont fait une forte impression sur les sages du paganisme. 1064 et suiv. Oracles des sibylles avant et après l'établissement du christianisme. 1069 et suiv. Durée du pouvoir miraculeux dans l'Eglise après le temps des apôtres. 1095 et suiv. *Nota.* Cet auteur s'est trompé lorsque, sur la foi de certains antiquaires, il parle d'un morceau de marbre trouvé à Pouzzoles. 1041. Qu'il regarde comme le piédestal d'une statue érigée à Tibère. *Ibid.*

Adelung. (Jean-Christophe).— Son *Mithridates.* T. XV. 29. Ce qu'il contient. *Ibid.* Il peut être compté parmi les plus précieux et les plus brillants ouvrages d'ethnographie. *Ibid.* Son opinion sur l'origine des langues. *Ibid.*

Adonis. — C'est la même personne que Moïse. T. V. 120. Raison pour laquelle il est dit fils de sa sœur, 121. Macrobe dit qu'il est le soleil. 122. Raison pour laquelle les femmes pleuraient la mort d'Adonis. *Ibid.* Explication des mots HADON et HÉDEN. *Ibid.*

Adorateurs de Jésus-Christ. — Ils n'étaient pas tous des personnes ignorantes et grossières. T. II. 1052. Ses premiers apologistes. *Ibid.*

Adoration.— Ce qu'on doit entendre par ce mot. T. XVII. 821. Doctrine des catholiques. 822. Défense des catholiques dans l'adoration qu'ils rendent à Notre-Seigneur. T. III. 1018. Ce qu'en pensent plusieurs célèbres auteurs protestants. 1019. Ils avouent qu'on doit rendre une adoration divine à Jésus-Christ. 1020. — Sentiment des catholiques. *Ibid.* Ce que Walker dit être avoué par les protestants. 1024. Comment nous pouvons adorer Dieu en esprit. T. IV. 770. Ce qu'il faut pour l'adorer en esprit et en vérité. 771. Cette adoration recommandée par saint Jean. 842. L'obligation d'adorer et de servir Dieu enseignée par la nature. T. VI. 648. Epicure lui-même a reconnu cette obligation. 649. Sa nécessité pour l'homme. T. XII. 560. Elle est le principe des bonnes œuvres et doit y être unie. 562. Doit être rendue à Dieu. 561. Sa nécessité, son ancienneté, son universalité, sa rationabilité. 604, 610, 615.

Adoration des Mages. T. X. 1211.

Adrets (l'infâme baron des). — Sa conduite sanguinaire envers les catholiques. T. XVII. 1025.

Adrien.—Rescrit de cet empereur à Minutius Fundanus, proconsul d'Asie, en faveur des chrétiens. T. V. 74. Il fit ériger plusieurs temples où l'on ne voyait figurer aucune idole. 79. Précis de sa vie. T. IX. 939. Adonné à l'astrologie judiciaire. 940. Ne publia aucun édit contre les chrétiens. *Ibid.* Eut le dessein de mettre Jésus-Christ au rang des dieux. *Ibid.* Instruit des fondements de la religion chrétienne par divers apologistes. *Ibid.* Adressa un rescrit au proconsul Minutius Fundanus en faveur des chrétiens d'Asie. 94 et 960. Faux miracles qu'on lui attribuait. *Ibid.* et 1013. Défend aux Juifs, sous peine de

mort, d'en se reparaître dans Jérusalem. 1078. Il rebâtit cette ville. *Ibid.* Sa lettre à Servien. 482.

Adversités. — Leur utilité et leur nécessité. T. XI. 817. Elles peuvent nous conduire au véritable bonheur. 818.

Æchmalotarque. — Ce que les Juifs entendent par ce mot. T. V. 616. S'il en existe encore un aujourd'hui. 617. Fable inventée par les Juifs. *Ibid.*

Affaires (humaines). — Comment elles sont dirigées. T. XII. 647.

Affections paternelles. — Combien elles sont saintes et naturelles. T. XII. 907.

Affranchissement (chartes d). A quelle occasion s'accordait l'affranchissement. T. XVII. 1160.

Affranchissements. — A qui ils sont dus. T. XVII. 1091. Ce que défendit le troisième concile de Latran. *Ibid.* Affranchissement avant et après Constantin. *Ibid.*

Africain, historien chrétien. — Sa chronologie. T. I. 874. Ce qu'il dit de la captivité des Juifs. *Ibid.* Des événements antérieurs à Ogygès. 875. Des fables des Grecs. 877. Précis de sa vie. T. IX. 925. Preuve de la divinité de Jésus-Christ. *Ibid.*

Agapes (les). — Signification de ce mot. T. I. 65. Les Agapes attaquées par Celse, justifiées par Origène. 11-13.

Age d'or et âge de fer.—Ce qu'on entend par ces deux mots. T. VII. 482. A quelle époque il faut fixer ces deux âges. *Ibid.* Traditions d'un âge plus pur répandues dans le monde. T. XVIII. 551. Témoignages de la chute de l'homme. *Ibid.* L'âge d'or des poètes romains ne peut être placé sous le règne d'Auguste. T. XIII. 1149. Car il était loin de protéger l'Empire par son courage et de l'honorer par sa vertu. *Ibid.* Il dut tout à la fortune. 1150. L'âge d'or d'Auguste n'a été que l'âge de fer de l'immoralité. 1151.

Aggée (prophète). — Ce qu'il dit en parlant du second temple qu'on venait de bâtir. T. IV. 965. L'accomplissement de sa prophétie est une preuve que le Messie est venu et que Jésus-Christ est le Messie. T. VI. 104. Ce qu'il était. T. V. 455. Authenticité et antiquité du livre d'Aggée. 456.

Agneau. — Ce que signifiait l'agneau pascal. T. III. 932. Jésus-Christ vrai agneau de Dieu. *Ibid.* Immolé pour nous. *Ibid.* Il est pain vivant descendu du ciel. *Ibid.* Comment nous devons manger cet agneau. 933. Quels sont les membres de l'agneau de Dieu ? *Ibid*

Agneau pascal. — De qui il était la figure. T. V. 914. Ce qu'en dit Bochart dans sa Géographie sacrée. *Ibid.* Comment il devait être mangé. *Ibid.* et 915. Il est la figure de la mort de Jésus-Christ. T. VI. 189.

Agricola, disciple de Luther et fondateur des Antinomiens. T. XVII. 608.

Agrippa (le roi). — Il atteste l'innocence de Paul (saint). T. X. 905. Il souhaite presque de devenir chrétien. *Ibid.* Ce que lui dit saint Paul au tribunal de Faustus. T. XI. 66. Sa réponse au gouverneur romain, en faveur de l'Apôtre. 67.

Aguesseau (d'). — Lettres sur Dieu et la religion. T. VIII. 706. Discours préliminaire. *Ibid.* Lettre première, sur la création. 715. Lettre seconde, possibilité de la création. 721. Lettre troisième, la création connue des anciens philosophes. 725. Lettre quatrième, de l'espace et du vide. Lettre sur les ouvrages de l'auteur. 958.

Ahinsa. — Ce que les Indiens entendent par ce mot. T. XVIII. 449.

Ahoratri. — Ce que ce mot signifie dans la théologie indienne. T. XVIII. 449.

Aikin. — Ce qu'il pense des Sociniens T. XVII. 55.

Ailly (Pierre d'). — Son opinion sur l'autorité du pape. T. XVI. 979.

Air ou *éther* (l'). — Il est adoré sous le nom de Jupiter. T. VII. 753.

707. Ce qu'il avoue des perfections de Dieu. T. XIII. ges. T. XI. 157. Leurs crimes, leurs massacres et leurs profanations. T. XVII. 1021.

Albinos.— Ce qu'on entend par ce mot. T. X. 284. Et par les hommes connus sous ce nom. *Ibid.* Ce qu'en dit Mgr. Wiseman. T. XV. 99. Ce qu'ils sont. *Ibid.* Leur pays. *Ibid.*

Alcoran (l'). — Ce qu'il contient. T. II. 1116. Sa meilleure édition. *Ibid.* Ses absurdités. 1121. Son dogme, sa morale. T. XII. 140. Ses contradictions. 150. D'où Mahomet l'a tiré en partie. 674. Parallèle de sa doctrine avec celle de l'Evangile. 1209. La beauté de son style prouve-t-elle sa divinité ? 1214.

Alembert (d'). — Son éloge du chancelier Bacon. T. II.

Albigeois. Leurs cruautés, leurs massacres, leurs rava- 662.

Alexandre (le Grand). — Son courage lors qu'il but le médicament que lui présentait le médecin Philippe. T. XIV. 369. Ce qu'en dit J.-J. Rousseau. *Ibid.* Dissertation à ce sujet. *Ibid.*

Alexandre (de Pont). — Ce que Lucien nous raconte des impostures de ce fourbe. T. IX. 672. Ses prétendus miracles. *Ibid.* Moyens qu'il employait pour se faire donner de l'argent. *Ibid.* Son amitié avec Rutilianus, fameux général romain. 673.

Alexandre III (pape) — Ce qu'il pense de l'esclavage. T. XII. 251.

Alexandrie d'Egypte. — Ecole chrétienne établie dans cette ville, séminaire célèbre pour les sciences et la religion. T. IX. 977.

Ali, cousin de Mahomet. — Ce que Gibbon nous en rapporte. T. XIV. 895.

Allégories. — Goût des Juifs pour les allégories. T. V. 950. Les païens avaient aussi le même goût. 952.

Allegri. — Ce qu'il était. T. XVI. 551. Son *Miserere*, composition admirable. *Ibid.*

Allemagne (l'). Ses écrivains rationalistes. T. XVIII. 600. Système *mythique*. 601 et suiv.

Allemagne (la jeune). — Comment un de ses docteurs ose appeler la croix du Rédempteur. T. XVIII. 676. Ce qu'adore cette école. 678.

Alliance (ancienne). — Elle fut scellée par le sang des animaux T. VI. 190. Elle ne fut établie que pour un temps. *Ibid.* Paroles solennelles que prononça Moïse à cette occasion. *Ibid.* Ce que signifiait cette alliance. 191. et T. XII. 108. Les promesses que Dieu fait dans son alliance supposent toujours la condition de l'obéissance T. VII. 59. Ce que nous enseigne à ce sujet l'apôtre saint Paul. 41. Promesses que renfermait l'alliance que Dieu traita avec Abraham. 493. Il lui assura que toutes les nations seraient bénies en sa semence. 496. Cette promesse ne peut s'entendre d'une prospérité temporelle. 499. Ce qu'emportait la promesse faite à Abraham et à ses descendants par Isaac 501. Raison pour laquelle Dieu appela Abraham. 502. L'alliance spirituelle fut restreinte à la maison de Juda. 511. Ensuite à la famille de David. *Ibid.* A quelle époque furent données les prophéties qui regardent cette alliance. 512

Alliance (la nouvelle). — Ce qu'en dit Jérémie. T. II 20. Dieu distingue deux alliances. *Ibid.* Comment Isaïe appelle la nouvelle. 21. Son caractère. *Ibid.* Vie que le Christ a annoncée aux hommes en la nouvelle alliance. 23-29. Sa différence de l'ancienne. 30-32. Comment elle fut établie par Jésus-Christ. 33. Différence entre l'ancienne et la nouvelle. 36. Ce qui doit arriver dans la nouvelle alliance. 240 et suiv.

Alphabets. — La vérité a pu se conserver de mémoire sans alphabets ou lettres. T. XVIII. 507. Sentiment de Platon, de saint Irénée, etc. 556.

Alypius. — Ce qu'il était, et ce que lui ordonna Julien l'Apostat. T. XVIII. 845 et 846. Ouvrage de Warburton. *Ibid.*

Alzog (le docteur). Son Histoire universelle de l'Eglise. T. XVIII. 855.

Amalécites. — Leur défaite par les Hébreux et les prières de Moïse. T. VI. 174.

Ambition (l'). Fausses vues de l'ambition. T. II. 845.

Ambroise (saint), archevêque de Milan. Il refusa à l'empereur Théodose la participation aux saints mystères, et le soumit aux peines canoniques. T. XVI. 1071. Ce qu'il dit des anciens philosophes et surtout de Platon et de Socrate. T. III 397. Du salut de l'empereur Valentinien. 446. Accusé à tort de n'avoir pas désespéré du salut de Socrate. 447. Ce qu'il dit des nouveaux baptisés. 915. Ce qu'il dit de Satyre son frère. IV. 200. Témoignage qu'il rend à la sainteté des premiers chrétiens. 224. Comment il interprète certains passages de Salomon. 250. Sa vie T. XIII. 117. Il est le témoin des miracles. *Ibid.* Sa lettre à sainte Marcelline sa sœur. 118. Faits miraculeux qu'il rapporte. *Ibid* et 119-122. Sa lettre à Théodose le Grand. T. XII. 842. Sa belle conduite envers lui. *Ibid.* Son opinion sur l'eucharistie. T. XIV. 88. Dans son traité des sacrements, on trouve des preuves claires et convaincantes de la foi de ce Père au dogme de la Transsubstantiation. *Ibid.* Sa doctrine sur la présence réelle et la transsubstantiation T. XVII. 877. Il parle de la messe dans sa lettre à sa sœur Marcelline. 880. Exemples dont il se sert pour prouver la transsubstantiation. 881. Sa conduite envers l'empereur Théodose. 1151. Il s'oppose aux fureurs de l'empereur Valentinien II et de l'impératrice Justine. *Ibid.*

Ame (l'). — Ne peut être corporelle T. I. 1141. De ses parties. 1165. Division qu'en ont fait les philosophes. *Ibid.* Ses principales facultés. 1166 Est muable selon le temps, et immuable selon le lieu. T. II 588. Il faut qu'elle soit purifiée pour arriver à la connaissance des choses divines. 589. Comment elle devient charnelle et terrestre, et s'est précipitée dans les supplices. 591 et 95. Sa première cor-

ruption. 402. Elle ne peut aimer sans péché le bien qui est au-dessous d'elle. Moyens que saint Augustin indique pour guérir l'âme du péché. 408. Comment elle juge des choses. 417, 419. Elle n'est pas la plus excellente de toutes les natures. *Ibid.* En s'assujettissant à Dieu, toutes les choses lui seront sujettes. 440. Son union avec le corps. 563. Observations de Bossuet et de Fénelon. *Ibid.* Son influence sur la santé du corps. 1349. Son union avec le corps, doctrine des sages de l'Inde. T. XVIII. 571. Doctrine catholique. *Ibid.* Corrélation originelle entre l'âme et le corps. 589 et 590. Ses souffrances ne peuvent exister qu'avec le corps. XVIII. 377. Châtiments infligés par le ciel. *Ibid.* Joies de l'âme. *Ibid.* Doctrine chrétienne à ce sujet. 378. Passages des saints Pères, 596.—Ce que Tertullien pense de l'âme des païens. T. III 242. Ce qu'on entend par âme. 1055. Elle est souvent appelée esprit dans l'Ecriture sainte. *Ibid.* C'est un article de foi qu'elle est immortelle. *Ibid.* Rien de plus important que cette immortalité. 1056. Conséquences qu'il faut tirer de cette immortalité. *Ibid.* Préjugé de son anéantissement. T. IV. 548. Il n'y a que Dieu qui puisse agir dans l'âme. T. IV. 742. Elle est faite pour l'aimer. 749. Sa constitution. 1129. Son activité. *Ibid.* Son ignorance par rapport à la mécanique des mouvements qu'elle commande et qui suivent ses volontés. T. VI. 30. Elle est ennemie du sentiment de la douleur. 31. Dieu est l'auteur de l'union de l'âme avec le corps. T. VI. 720. Béatitude de l'âme, en quoi elle consiste. T. IV. 1113. Diverses opinions à ce sujet. 1114 L'âme n'est pas une partie de Dieu, mais son image. *Ibid.* Ses diverses opérations 1115. Sa nature suivant les pythagoriciens et les stoïciens. T. VII. 1255. Sa préexistence. 1257. Quelques philosophes l'ont crue naturellement et nécessairement immortelle. 1239. Elle est simple. 1128. Incorporelle et sans parties. 1129. Elle ne croît pas dans les enfants à mesure que les organes se développent. T. VIII. 1150. Elle s'aime d'un amour vif et constant. 1153. Sa définition. T. X. 77. Sa spiritualité. *Ibid.* Son union avec le corps. 86. En quoi consiste cette union. *Ibid.* Siége de l'âme. 87. Liberté de l'âme humaine. 93. Son immortalité. 95. Opinions des différentes nations sur la permanence de l'âme humaine après la mort. 99. Dogme de cette permanence chez les anciens Hébreux. 102. Son immortalité. T. XII. 14, 30, 652. Comment Jésus-Christ démontre son immortalité. 1101. Que nous en dit la saine raison. 660. Son immortalité reconnue nous prouve la nécessité d'une révélation. 694. Erreur des incrédules sur son existence, sa nature, son immortalité. 660, 714. Sous quelle influence ils la mettent. 715. Est immatérielle, spirituelle, distincte des corps. 78, 651, 628. Si elle pense toujours. 78. Si ses opérations dépendent de la conformation du corps. 926. Elle a le sentiment intime de son immortalité. T. XIII. 497. Les philosophes les plus distingués, surtout Platon, Aristote, Cicéron, ont compris que l'âme est une substance qui a en elle-même un principe d'action. 498. Ses prérogatives. T. XVIII. 13 du *Conspectus.*

Ame des bêtes (l'). — Ce qu'il faut en penser. T. IV. 775.

Ame du monde (l').— Combien ce système favorisait le polythéisme. T. VII. 911. On ne peut excuser les adorateurs du monde. 912. Absurdité de la doctrine de l'âme du monde. T. XII. 18.

Ame universelle. — D'où les Grecs ont tiré cette opinion si étrange. T. IX. 468. Ce qu'en dit Cicéron. T. IX. 471. L'opinion d'une âme universelle est une production des Grecs. 472.

Ames.— Leur état après la mort. T. XI. 788. Action de l'âme sur le corps, et réciproquement du corps sur l'âme. 799. Faculté de l'âme. 795. Impression de ses sensations. 809.

Amen. — Ce que signifie ce mot. T. XIV. 112. Dans quel sens Notre-Seigneur l'a employé. *Ibid.* Opinion de Bassage et de Johnson. *Ibid.*

Américains (les).—Leur race. T. X 282. Leurs traditions, ce qu'elles rapportent. T. XV. 74. Elles les représentent comme un peuple émigrant. *Ibid.* Ce qu'elles racontent de l'arrivée de Manco-Capac, fondateur de la dynastie et de la religion des Incas. 75. Leurs signes du zodiaque. *Ibid.* Leurs traditions si claires conservées en traits précis sur l'histoire primitive de l'homme, sur le déluge et la dispersion, si conformes à celles de l'ancien monde. 76. Peintures innombrables de tous ces événements. *Ibid.*

Amérique. — Ce que l'Eglise catholique a fait pour ce pays. T. XVII. 1163.

Amitié (l'). — Différence qui existe entre la bienveillance et l'amitié. T. XIV. 308. Définition de l'amitié. *Ibid.* Avec qui nous devons nous lier. *Ibid.* Heureux l'homme qui rencontre un ami digne de lui. 309. L'Ecriture nous en fournit de beaux exemples. *Ibid.* Opinion de saint François de Sales sur les amitiés. 310.

Ammien Marcellin, officier de la garde de Julien l'Apostat. — Ce qu'il rapporte de la reconstruction du temple de Jérusalem par l'ordre de son maître. T. II. 1105. T. V. 902 et 1215. T. IX. 147, 1049, 1050. T. XI. 86. Ce qu'il raconte de cet empereur à ce sujet. T. XVIII. 846. 847. Ce qu'on doit penser de son témoignage. *Ibid.* et 848. Ce qu'en dit Warburton. *Ibid.* Son ouvrage très-connu à Rome où il en faisait une lecture publique. 858. Eloge qu'en fait Libanius. *Ibid.* Constate l'édit de ce prince contre le christianisme. Sa fourberie, sa duplicité. T. XII. 812. Le miracle opéré à Jérusalem. 845. Discours qu'il met dans la bouche de Julien au moment de sa mort. 857.

Ammon.—Ecrivain le plus avancé de l'Ecole saxonienne. T. XVIII. 616. Ses œuvres semblables à celles de Strauss. 617.

Ammonius (philosophe chrétien). —Sa vie. T. IX 974. Discussion au sujet de ses ouvrages et de sa personne. *Ibid.* Son Harmonie des quatre Evangiles. T. XIV. 764.

Amos (prophète). — Prophétise la dispersion des Juifs et la vocation des Gentils. T. II. 53. Que le Christ sera reconnu de tous les peuples, et qu'il rejettera les Juifs. 147. Que notre Sauveur est Seigneur, et que le Père est Dieu. 188. Ce qu'était ce prophète. T. V. 433. Authenticité et antiquité de son livre. *Ibid.*

Amour. — Dieu a créé l'homme avec deux amours. T. III. 866. Nous ne devons aimer que ce qui est bon. T. IV. 795. Ce qu'on entend par aimer. 1112. Amour pur. *Ibid.* *Véritable amour* opposé au *mercenaire.* 1113. Comment on définit l'amour. 1159. Grand commandement de l'amour. 1256. Ce qu'en dit saint Augustin. *Ibid.* Ce qu'on doit entendre par la science de l'amour. *Ibid.*

Amour (l') *et la haine.* — Leurs définitions. T. II 1375. Distinction entre l'amour de concupiscence et les autres espèces d'amour. T. II. 1375.

Amour de Dieu (l'). — Celui qui aime Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même est véritablement invincible. T. II. 445. Celui qui veut être libre doit se délivrer de l'amour des choses périssables. 447. Ce que la théologie naturelle nous dit de l'amour de Dieu. 654. La seule lumière naturelle nous enseigne que nous devons aimer Dieu. 1362. C'est un pur don de la grâce du Sauveur qu'il ne donne qu'à ceux qui croient en lui. T. III. 326. Il est indubitable que l'amour de Dieu ne soit une obligation indubitable à tout chrétien. 1167. Erreur de beaucoup de chrétiens. *Ibid.* C'est l'amour qui domine le cœur de l'homme. *Ibid.* C'est l'amour qui dispose de toutes ses actions. *Ibid.* Injustice d'aimer la créature plus que Dieu. *Ibid.* La condition de l'homme est d'avoir Dieu ou rien. 1168. Comment nous devons aimer Dieu *Ibid.* Marques ordinaires de l'amour que nous avons pour Dieu. 1169. Cet amour est le fondement de la religion. T. IV. 742. Consolation intérieure que Dieu nous accorde lorsque nous l'aimons. 744. Son amour surpasse tous les autres amours. 1112. Nous devons aimer Dieu plus que nous-mêmes. 1261.

Amour de Dieu et du prochain. — Combien il nous est recommandé dans l'Ancien et le Nouveau Testament. T. XII. 797. En quoi il consiste. Ses heureux effets pour la société. 1242. Poésies sur l'amour de Dieu. 1269.

Amour de soi-même. — Ce que la théologie naturelle nous enseigne à ce sujet. T. II. 664. Commandement de s'aimer soi-même. T. VI. 18. Beaux passages de saint Augustin. 19. Erreur de prendre ses passions pour soi-même. 20. Remède efficace enseigné par la religion. 21. Ce que saint Augustin nous dit à ce sujet. *Ibid.*

Amour de soi et *amour-propre.* — Différence qui existe entre ces deux sentiments. T. XIII. 654.

Amour divin. — Ce que nous en apprend Fénelon. T. XIII. 622. Sentiment de saint Augustin et de Bossuet. *Ibid.*

Amour du prochain. — En quoi il consiste. T. II. 444. L'homme de bien est invincible dans l'amour même. 445. L'obligation d'aimer le prochain est engendrée de l'amour de Dieu. 662. Cet amour est nécessairement lié à l'amour du prochain. T. III. 1169. Aimer le prochain comme il faut c'est l'aimer par rapport à Dieu. *Ibid.* Celui-là seul accomplit la loi qui aime le prochain. 1170. Cet amour doit être actif et agissant. *Ibid.* Il n'est qu'une suite de l'amour de Dieu. 1171. En quoi consiste la charité envers le prochain. *Ibid.* Son salut vaut infiniment mieux que notre vie. *Ibid.*

Amour filial. — Ce qu'en dit Silvio Pellico. T. XIV. 305. Instinct de cet amour. *Ibid.* C'est un devoir de gratitude et de convenance. 304. Respect aux vieillards et aux ancêtres. 305.

Amour fraternel. — Ce que Silvio Pellico dit de cet amour. T. XIV. 307. Ce qui l'alimente. *Ibid.* Comment nous devons aimer nos frères et sœurs. *Ibid.*

Amour-propre (l'). — Son origine. T. III. 807. L'homme

naturellement s'aime soi-même. 1107. Veut dominer sur tout. *Ibid.* L'amour-propre est insatiable quand il se montre tel qu'il est. 1108. Il veut profiter de tout, même des dons de Dieu. *Ibid.* Définition de l'amour-propre. T. X. 305. Il est la seule base de la société d'après Spinosa. T. XII. 57 et 62. Il faut le sacrifier quelquefois. 58, 62. Il y en a de deux sortes : un bon. Quel est son principe et ses effets. 964. Un mauvais. 965. Ses dangers et ses tristes effets. 1247.

Amour des richesses. — T. III. 1111. Il n'est permis à personne de jouir des créatures, ni de les aimer. 1112. Illusions qu'on se fait à ce sujet. *Ibid.*

Amour de la vérité. — Toute vérité a Dieu pour principe. T. III. 1189. La vérité est le vrai bien de tous les hommes. 1190. Il faut écouter la vérité où elle nous parle. *Ibid.* Depuis son péché l'homme a naturellement de l'opposition à la vérité. 1191. Principal usage que nous en devons faire. 1192. Notre devoir est de la défendre. *Ibid.*

Amour de la vertu. — Ne suffit pas pour y porter le commun des hommes. T. XII. 127. Et du bien commun. *Poésies.* 1271.

Ampère. — Son ingénieuse hypothèse sur l'état gazeux qu'eurent primitivement les éléments du globe. T. XV. 222.

Amphiloque (saint), évêque d'Iconium. — Fut l'ami des saints Basile, Grégoire de Nazianze, Jerôme, etc. T. XV. 1149. On vient de découvrir un fragment de ses ouvrages, qui est d'un grand intérêt. T. XV. 1149.

Amphion. — C'est la même personne que Moïse. T. V. 209. Son histoire est une imitation de celle de Moïse. *Ibid.*

Anabaptistes. — Origine de ces sectaires. T. XVII. 600. Carlostadt. 601. Jean Bockhold. *Ibid.* Herman. *Ibid.* Leur doctrine. *Ibid. Familistes. Ibid.* Leur conduite en Angleterre. 602. Leur prétendue inspiration. *Ibid.* Protestation de Venner ; son supplice. *Ibid.* Muncer. 615. Sa doctrine et sa conduite. *Ibid.* Ils enseignent que Jésus-Christ n'a donné à ses disciples que du pain et du vin seulement. T. III. 901. Leur zèle pour la propagation des traductions des saintes Ecritures. T. XV. 817.

Ananie et Saphire. — Leur faute et leur punition terrible. T. VI. 354. Observations au sujet de ce miracle. 355. Ce qu'en dit Porphyre. T. V. 72.

Anarchie politique. — Les peuples y sont conduits par les principes de la réformation religieuse. T. XVII. 1169.

Anarchie religieuse. — Les principes de la réforme de Luther conduisent nécessairement à cette anarchie. T. XVII. 1166. Mélanchthon. 1168.

Anastase (le Bibliothécaire). — Passages de cet ancien écrivain. T. XVII. 88. Ce qu'il dit des actes du second concile de Nicée. *Ibid.*

Anaxagore. — Jugement qu'en porte Socrate. T. I. 1079. Ses idées saines sur la Divinité. 1082. Son témoignage en faveur des livres de Moïse. T. V. 96. Ce que nous en apprend Diogène Laërce. A puisé sa doctrine dans les livres du législateur des Juifs. 97. Ce que nous en apprend Cicéron. T. VII. 887. Ce qu'en dit Aristote. 888. Ce que lui reproche Socrate. *Ibid.*

Anaxagoras. — Ce qu'il dit des astres. T. VII. 752. Accusé d'impiété par les Athéniens. *Ibid.* Ce qu'en pense Platon. 753.

Anaxarque. — Ce qu'il dit au tyran Aristocréon. T. I. 403.

Anaximandre. — Son système sur l'origine du monde. T. I. 1077. Sur le soleil. 1152. Sur la mer. 1165. Ce qu'il pensait de la Divinité. T. VIII. 979. Ce qu'il dit de l'homme. *Ibid.*

Anaximène. — Son sentiment sur l'origine des choses. T. I. 1077.

Ancyre, ville de Grèce. — Son marbre contenant l'état des forces de l'empire sous Auguste. T. IX. 908.

Andreæ, célèbre écrivain allemand. — Ce qu'il dit des effets de la réformation. T. XIV. 253. De l'avarice et de l'inconduite du clergé protestant. 254.

Anges (les). — Leur existence. T. I. XXVI. Leur division. *Ibid.* Leur impuissance. 128. Ils sont bien supérieurs aux hommes. 201. Comment nous pouvons nous les rendre favorables. 258. Ce qu'ils font pour les hommes. 459 et suiv. Les nations dont la direction leur fut confiée n'adorèrent que les astres. T. II. 125. Ils sont muables par leur nature. 395. Des bons et mauvais anges. T. III. 1071. Dans quel état ils ont été créés. *Ibid.* Services que nous rendent les bons anges. 1052. Comment nous traitent les mauvais anges. *Ibid.* Prérogatives de la nature spirituelle des bons et mauvais anges. T. IV. 24. Comment nous les représentent les saintes Ecritures. 32. Ce que signifie le nom des anges. *Ibid.* Ils ne connaissent pas les profondeurs de Dieu. 48. Ce qu'en dit Leibnitz. 1052. Sont les premiers évangélistes de la résurrection de Jésus-Christ. T. VIII. 958. Leur invocation. Exemple de Jacob. T. XVII. 825. Tradition de l'Eglise universelle. *Ibid.* Doctrine du concile de Trente. 824. Admis par les peuples les plus anciens. T. XVIII. 251. Par les Védas et les Lois de Moïse. *Ibid.* Ils sont les gardiens et les protecteurs des peuples. 256. Anges surveillants chargés de l'exécution des desseins de la Providence. *Ibid.* Satan peut se transformer en ange de lumière. T. XVIII. 557. Passages des saints Pères à ce sujet. *Ibid.* Les démons imitent les anges. 340. Conduite des anges. 341. Ce que saint Ephrem dit des bons anges. 343. Ce qu'il a en vue. 344.

Angleterre. — Quand et par qui elle a été conquise. T. XII. 212. Trois fois convertie à la foi catholique. Par qui? *Ibid.* Ses premiers sièges épiscopaux. Ses premiers martyrs. *Ibid.* Cédée au pape Innocent III par le roi Jean. 248. Ce qu'elle a gagné à la réformation sous Henri VIII, tant au temporel qu'au spirituel, sous le rapport des mœurs et de la littérature. De 288 à 296. Petit nombre de catholiques romains qui s'y trouvent. 210. Leur éloge par Wyndham. 212. Leur persécution sous Elisabeth. 326. Etat de l'Angleterre sous Henri VIII. 288. Sous Edouard VI. 305. Sous la reine Marie. 308. Sous Elisabeth. 318. Sous Jacques Ier. 347. Promet d'émanciper les catholiques romains. S'unit l'Irlande. 366. Etat de l'Eglise anglicane. 205.

Anglo-Saxons. — Quand, comment et par qui convertis à la foi catholique. Vertus de leurs premiers apôtres. XII. 214. Devenus apôtres eux-mêmes. 215. Conformité de la foi qui leur fut prêchée avec celle que professe encore aujourd'hui l'Eglise romaine. 216. Miracles opérés par les missionnaires Anglo-Saxons. 220. Cause de la prompte conversion des Anglo-Saxons. 227.

Anglicane (Eglise). — Sa situation. T. XII. 205.

Animaux (les). — Ce que nous devons penser de leurs mœurs. T. VI. 762. Ce qu'en pensaient les philosophes païens. *Ibid.* Leur courage et leur fécondité. T. VIII. 19. Leur éducation. XVIII. 323. L'éléphant peut s'élever à un haut degré de douceur et d'utilité. *Ibid.* Services que les animaux des classes en apparence les plus viles peuvent rendre à l'homme. 324.

Animaux purs et animaux impurs. — XVIII. 319. Distinction supprimée. 320. Ce qu'en dit Morris. 321. Les animaux ont pu parler aux hommes. *Ibid.* Raison qui a fait représenter certains animaux comme impurs dans la loi de Moïse. *Ibid.*

Années (les). — Opinion des philosophes. I. 1163.

Anon. — Le Christ doit entrer à Jérusalem assis sur un âneon, selon la prophétie de Zacharie. II. 350.

Anselme (saint). — On lui attribue à tort d'avoir cru que les philosophes païens avaient pu être sauvés sans la foi en Jésus-Christ. III. 268. Les commentaires sur saint Paul ne sont pas de saint Anselme. 269. Ses vertus. XII. 241. Cause de sa dispute avec le roi d'Angleterre. 242.

Antechrist. — Ce qu'en pense Origène. I. 556, 557. Prédit par Jésus-Christ qui défend de le suivre. III. 771. Ses miracles ne nuisent point à ceux de Jésus-Christ. *Ibid.* Au temps de Moïse on ne croyait pas à l'Antechrist. 776. Après la conversion des Juifs, persécutera l'Eglise. 1035. Prodiges qu'il opérera pour tromper les hommes. *Ibid.* Jésus-Christ l'exterminera en venant juger l'univers. *Ibid.* Nous ne savons pas à quelle époque il doit paraître. VI. 1173. Son pouvoir. XIII. 536. Prodiges qu'il doit opérer. *Ibid.* L'évêque Warburton a fondé un sermon annuel pour prouver que le pape est l'Antechrist. XIV. 459. Le pape n'est pas l'Antechrist. XVII. 973. Assertions impies des protestants à ce sujet. 974. Doctrine de Sébastien Francus. 975. Et de plusieurs autres protestants. *Ibid.* Du luthérien Braunbom. *Ibid.* Doctrine catholique. 978. Réponse du docteur Milner aux objections du vicaire Grier. 980. Absurdités du système de ce dernier. 982.

Anthropolatrie. — Ce que d'Horrer dit de Feuerbach à ce sujet. XVIII. 871. Opinion de ce dernier sur l'Anthropologie. *Ibid.*

Anthropologie. — Ce qu'en pense Feuerbach. XVIII. 871. Doctrine de ce cynique et fanatique athée. *Ibid.* et 872.

Anticipation. — Ce qu'on doit entendre par ce mot d'après Cicéron. III. 459.

Anti-Lucrèce. — Second livre de l'espace et du vide. VIII. 755. Ce qu'on entend par espace et distance. 759. Ce qu'on doit penser des termes de *tissu*, de *contexte*, de *configuration*. 777.

Antimoniamisme. — Comment le définit Jean Wesley. XVII. 728. Ses bases principales. *Ibid.* Ce qu'en dit Fletcher. 729.

Antinomiens. — Ce qu'en dit Fletcher. XVII. 607. Leur fondateur. 608. Leur doctrine. *Ibid.* Leur passage dans la formalité judaïcienne. 612. Ce qu'en pense Fletcher. *Ibid.*

Antinomiens, ou *méthodistes rigides.* — XVII. 1018. Leur doctrine. *Ibid.*

Antioche. — Ses habitants presque tous chrétiens. XII. 499. Colère de Julien l'Apostat contre eux. Leur révolte. Manière dont il les traite. 830. Révolte contre Théodose le Grand; traitement qu'ils en reçoivent. 837.

Antipodes (les). — Les anciens Pères de l'Eglise n'ont pas condamné comme hérétique l'opinion philosophique des antipodes. II. 964. Eclaircissements sur cette question. *Ibid.* La tradition de l'Eglise n'a jamais été contraire à l'opinion des antipodes. 971. Remarques sur la lettre du pape saint Zacharie. IX. 1133.

Antiquité de la terre. — L'histoire n'offre aucun fait, aucun monument qui prouve que la terre ait une antiquité plus grande que celle que lui donnent les livres saints. X. 216.

Antitrinitaires. — Leur opinion sur les trois personnes divines. IV. 1036.

Antitrinitairianisme. — Son fondateur. XIV. 207 et 208. Mélanchthon prédit avec crainte que le mystère de la Trinité serait attaqué. *Ibid.* Progrès de l'antitrinitairianisme. 211-216.

Antonia, forteresse de Jérusalem. — Sa situation. XIV. 855. Sa garnison. 854. Saint Paul y fut conduit. *Ibid.*

Antonin (empereur). — Edit fameux de ce prince en faveur des chrétiens. IX. 954. Rejeté par divers savants. *Ibid.* XII. 398. Son édit aux états d'Asie. 862.

Anubis.—Est la même personne que Moïse. V. 159. Il était fils de Typhon, qui était le même que Moïse. *Ibid.*

Apelles (l'hérésiarque). — Son sentiment sur le tolérantisme. XI. 978. Ce que nous en rapporte Eusèbe. *Ibid.*

Aphrodisiennes (les fêtes). — Lieux où elles se célébraient. VII. 814. Ce qu'en disent Strabon et Hérodote. *Ibid.*

Apis et Mnévis. — Ils représentent Moïse. V. 137. Ce que Plutarque nous dit de l'origine du bœuf Apis. *Ibid.* On l'a souvent confondu avec Moïse. *Ibid.*

Apocalypse. — Ce qu'il contient. XVIII. 540. Par qui il fut écrit. *Ibid.* Sur quelques manières à la mode de l'interpréter. XIV. 439, 445. Manie apocalyptique. 441. Variétés de cette maladie. 442. Absurdités inouïes avancées par les réformés. *Ibid.* et col. suiv.

Apocryphes (Evangiles). Ce qu'en dit M. Coquerel, ministre protestant. XVIII. 684. Division de son ouvrage. 685. Livres apocryphes du Nouveau Testament. XIV. 780.

Apollinaire. — Ce qu'il était. VII. 228. Ses opinions erronées sur l'Incarnation. *Ibid.* Sa condamnation. *Ibid.*

Apollon. — Il ordonna d'offrir des sacrifices aux méchants démons. I. 629. L'ambiguïté de ses oracles cause la mort d'une infinité d'hommes. 659. Sa réponse équivoque cause la ruine de l'empire de Crésus. 661. OÉnomaüs lui reproche de l'avoir trompé. 662. Ses oracles touchant les Hébreux. 820. N'est autre que Moïse. V. 171. Leur ressemblance parfaite. 172. On leur attribue les mêmes faits. *Ibid.* Les différentes représentations d'Apollon ne sont que différentes formes d'un même type qui est Moïse. 173. Rendu muet. Pourquoi. XII. 496. Son temple incendié. Colère de Julien l'Apostat. 496. Ses oracles opposés aux prophéties. 511. Celui des Grecs tire son origine de l'Inde. XIII. 1142. Ce qu'on lui attribue. *Ibid.* Il était aussi l'un des principaux objets des mystères. *Ibid.* On l'adorait sous l'emblème du soleil. *Ibid.*

Apollonius de Thyane, fameux imposteur. — Ce qu'en a écrit Philostrate. IV. 85. Ce qu'en dit Origène contre Celse. 853. Il est à présumer que cet Apollonius n'a jamais existé. *Ibid.* Ses prétendus miracles ne sont qu'une chimère. 854. Ce qu'on doit penser de Charles Blount, nouvel éditeur d'Apollonius. *Ibid.* Sur une jeune fille ressuscitée par Apollonius. *Ibid.* V. 854. Ce qu'il disait du culte extérieur. VII. 946. — Ce qu'on doit penser de ses prétendues merveilles. IX. 245, 248. Comparées par Hiéroclès aux miracles de Jésus-Christ. 918. Etait l'idole de Porphyre. *Ibid.* Méprisé par Lucien. 918. Ses prétendus miracles ne méritent pas d'être mis au rang des illusions probables. 1015. Sa vie, ses prodiges. XII. 91. Racontée en entier. 466.

Apollos. — Prédicateur de l'Evangile. IV. 254. Ce que nous en dit saint Luc. *Ibid.*

Apologétique de Tertullien. — I. 1-75. Mérite supérieur de cet ouvrage, son but. *Ibid.* Même ouvrage. XVIII. 59 du *Conspectus.*

Apologistes de la religion. — Noms des anciens et des modernes. XI. 13. Fréret ose les accuser d'avoir voulu tromper. 34 et 35. Leur réfutation. XVIII. 79 du *Conspectus.*

Apologistes chrétiens, depuis la renaissance jusqu'à la restauration. XVIII. 881 et 883.

Apostasie. — Ce qu'en dit saint Paul. V. 1277.

Apostats. — Aucun des déserteurs du christianisme n'essaye jamais de signaler une seule fraude, un seul mensonge dans les faits attestés par les apôtres et les disciples. IV. 928. Impies accusations de plusieurs évêques anglicans pour prouver l'apostasie de la Rome papale. XVII. 973.

Apostolicité.—La vraie Eglise est apostolique. XVII. 777. Apostolicité du ministère catholique. 789. La mission apostolique manque évidemment à tous les protestants. 795.

Apôtres (les). Leurs noms et leur nombre. XVIII. 557. Leur vie et leur mort. *Ibid.* Leur mission. I. LXXXVIII. Ils prêchent la véritable doctrine. LXXXIX. Leur divin maître leur a enseigné toute vérité. *Ibid.* Prédiction de leur renoncement. 86-88. Ils réparèrent leurs faiblesses. 105. Leurs miracles quotidiens. 105. Sainteté de leur vie. II. 100. Leur mortification. *Ibid.* Leur charité. *Ibid.* Leur modestie. 101. Leur humilité. *Ibid.* Leur sincérité. 102. Leur vocation, leur caractère différent avant ou après l'ascension. IX. 978 et suiv. Leurs divers voyages. 981. Ils seront des juges. V. 905. Leur sincérité dans le témoignage qu'ils ont rendu de la résurrection de Jésus-Christ. VI. 922. Ils ont prêché toutes les vérités de la religion que Jésus-Christ leur avait enseignées pour en instruire les hommes. 963. De quelle manière la doctrine prêchée par les apôtres a été conservée dans l'Eglise par la tradition. 965. Leur témoignage prouve la vérité de la religion chrétienne. V. 1278. Ils n'ont pu se tromper ni vouloir tromper les autres. 1279. Leur témoignage est parvenu jusqu'à nous sans altération et sans falsification. 1281. Il est impossible que les apôtres aient eu dessein de tromper, en assurant, contre leur propre conscience, que Jésus-Christ était ressuscité. VI. 275 à 281. Préjugés généraux, mais invincibles, qui ôtent à un tel dessein toute vraisemblance. 282. Persécution et tourments qu'ils ont soufferts pour soutenir la vérité. 284. Vérité des faits prouvée par la simplicité avec laquelle ils les rapportent. 287. Ils étaient certains de la résurrection de Jésus-Christ. 292. Tous leurs écrits sont pleins de témoignages de la fermeté de leur foi. 293. Ils sont si éloignés du moindre artifice et de la moindre dissimulation. 296. Leur parole tue les menteurs, bien loin d'être l'organe du mensonge. 297. Avant de les soupçonner de fausseté, il faudrait avoir prouvé la fausseté de leurs miracles dont la certitude est évidente. 298. Leurs miracles. 347 et 348. Guérison d'un paralytique. 352. Résurrection de Tabithe. 353. Leurs miracles ne peuvent être attribués à la magie. 361. Pouvoir que leur donne Jésus-Christ de faire des miracles en son nom. 402. Il ne faut pas confondre leur courage et leur zèle avec la patience et le courage des autres martyrs. 477. Ils connaissaient parfaitement qu'ils ne pouvaient persuader par des voies humaines, la foi en Jésus-Christ crucifié. 481. Quoiqu'ils fissent des miracles, ils n'attribuaient qu'à la croix de Jésus-Christ le succès de leur parole. 482. Ils triomphent des oppositions de tout genre, et font en très-peu de temps un progrès inouï, sans employer aucun moyen humain. 483. Desseins de Dieu en n'employant que des hommes faibles et simples. 484. Aucun soupçon d'imposture ne peut tomber sur eux, ils n'ont pas voulu tromper. X. 896. Leur sincérité et leur simplicité. 897. Leur sagesse. 898. Leur sainteté consommée. 899. Ils ne pouvaient tromper. 900. Réponses aux objections. 903-906. Ne peuvent être soupçonnés de crédulité ignorante. 907. Malgré leur ignorance des lettres, ils ont été remarquables par une sublime sagesse. *Ibid.* Leur témoignage confirmé par les témoignages profanes. 917. Réponses aux objections. 922-930. Leurs caractères et leurs dispositions. 1059. Manière dont la résurrection fut proposée aux apôtres. 1062. Examen des preuves de la résurrection de Jésus-Christ proposées aux apôtres. 1095-1099. Ils sont véritablement les auteurs des livres reçus aujourd'hui sous leurs noms. 1127. Il est probable qu'ils ont laissé par écrit les preuves et les dogmes de la religion. 1128. Vérité du témoignage des apôtres. 1138. Preuves de la vérité de leur témoignage. 1139. Preuve positive. 1151. Ce qu'ils étaient avant leur vocation, d'après les juifs et les païens. XII. 460. Leur sainteté a converti le monde. Comment. 145. Moyens de le convertir. 423. Obstacles qu'ils ont eu à surmonter. 424 et suiv. Leur triomphe. 428. Ils n'étaient point magiciens, comme dit Celse. 455. Premiers disciples des apôtres. 456. Comment ils s'y sont pris pour convertir le monde dans l'exposition des vérités chrétiennes. 1008. Autorité de leurs décisions sur quoi basée. 1111. Combien sainte. 1112. Leur conduite à l'égard des maîtres et des esclaves. Comment ils les ont rendus libres. 1156. Succès de leur prédication. 1207. Force de leur témoignage en faveur des miracles de Jésus-Christ. 1220. Leur timidité. Leur courage. 1226. Leur caractère. XIII. 798. Combien ils sont différents d'eux-mêmes avant et après la mort de leur divin maître. 800. Leurs écrits. 801. Ce qu'ils

sont. *Ibid.* Ce qu'ils contiennent. *Ibid.* Différence entre leurs épîtres et les traités des philosophes. 802. Leurs miracles. 833. Prédication miraculeuse de saint Pierre. 834. Les apôtres propagent la loi de Jésus-Christ dans la Judée et dans le monde païen. 1264. Persécution qu'ils essuyèrent à Jérusalem. XIV. 702. Et partout où ils annoncèrent l'Evangile. 703, 704, 705. Ce que nous en ont conservé les écrits de leurs compagnons et de leurs disciples immédiats. 706, 707. Passage de saint Paul qui peint ses propres souffrances et celles des autres apôtres. 708. Opinions *erronées* qu'on leur attribue. 902. Réfutation. *Ibid.* Réponse à certaines objections sur leurs écrits. 917. Nous devons admettre leur témoignage dans les faits qu'ils rapportent. XV. 662.

Apparitions de Jésus-Christ aux femmes.—Il en eut plusieurs. X. 1051. Leur étroite liaison avec celle des anges. 1051. Il y en a deux qu'il est bon d'examiner. 1071. Les apparitions de Jésus-Christ aux femmes, et preuves de la réalité de ces apparitions. 1083-1091. Aux soldats romains. 1074-1077. Aux apôtres et aux disciples. 1092-1095. Observations sur ses apparitions en Galilée. 1117. Raison de ses apparitions fréquentes. 1122.

Apriès. — Ses vices le font haïr de ses sujets, et remplacer par Amasis, simple soldat. VI. 695.

Apulée.—Ce qu'il était. IX. 396. Sa grande dévotion pour le paganisme. 397. Sa haine pour la religion chrétienne. *Ibid.* Il est accusé de magie. 398. Ce qu'en pense saint Augustin. 402. Sa paraphrase de la fable de Lucius de Patras. *Ibid.* Récit de Lucius. 403. Véritable dessein d'Apulée. 409.

Aquila de Sinope. — Ce qu'il était. II. 231. Sa version de l'Ecriture. *Ibid.* Son apostasie. 1073, et V. 117. Adonné à la magie, et chassé pour cette raison de l'Eglise. IX, 939.

Arabes.—Religion des anciens Arabes. VII. 736. Ce que nous apprend le livre de Job. 737. Leur sabéisme. 751. De qui ils se disent descendre. XV. 461. Suites de la malédiction de Cham. *Ibid.* Expression conforme aux prophéties dont se sert Gibbon l'historien en parlant des Arabes. 462.

Arbitre (franc). — Ce qu'en disent les esprits forts. IV. 1129. Ce qu'en pensent les thomistes. 1130. Est seul et absolument la raison suffisante du mérite. X. 495.

Arbitre (le libre). — Ce qu'on entend par ce mot. II. 568. Ce qu'en pensait Jean Jacques Rousseau. 569. Dieu est la cause de toutes les actions qui dépendent du libre arbitre de l'homme. 1258. Conciliation du libre arbitre avec sa dépendance de Dieu. 1259. Ce qu'on entend par le libre arbitre de l'homme. IV. 1204. En quoi il consiste. 1205. Ce qu'en dit saint Augustin. *Ibid.* Il y a certaines actions que nous ne sommes pas libres de faire, et que nous évitons par nécessité. 1207. En quoi consiste la liberté? *Ibid.* Sur quoi est fondé son exercice. 1208. Si l'homme n'est plus libre dans ce qu'il fait, tout est désordre dans la société. 1209. On demande comment Dieu, dans sa sagesse, a pu créer des volontés libres laissées à leur propre choix entre le bien et le mal? *Ibid.* Réponse à cette objection. *Ibid.* Différence entre la perfection de l'ouvrier et celle de l'ouvrage. 1210. Dieu en faisant l'homme libre ne l'a point abandonné à lui-même. 1211. L'homme par sa liberté est l'image de la Divinité. 1212. Il était digne de Dieu de mettre l'homme, par cette liberté, en état de mériter. *Ibid.* Desseins de Dieu en donnant la liberté à l'homme. 1213. Le libre arbitre est incontestable. 1214. Il faut ou le supposer sans cesse, ou renoncer à la raison. *Ibid.* Doctrine de l'Eglise sur le libre arbitre. XII. 260. Il est nié par les athées. Preuve de son existence, et ses conséquences. 714. La théorie du libre arbitre ne présente pas de plus grandes difficultés que celle de la nécessité. XVIII. 419. Fausseté de la théorie de la préexistence, 420.

Arbre apostolique — Explication qu'en donne le docteur Milner. XVII. 779. Comment il prouve la succession des évêques de Rome. 780 790. Ornements de l'Eglise dans le siècle actuel. 788. Ce qu'en dit le docteur Milner. 999. Belles paroles de Tertullien à ce sujet. 1000.

Arc-en-ciel (l'). — Explication que Descartes a donné de ce phénomène de la nature. II. 1137.

Arcésilas. — Fondateur de la seconde Académie. I. 1062. Son portrait. *Ibid.*

Arche d'alliance. — Quoique si célèbre et si respectée dans l'ancienne loi, elle doit être pleinement oubliée dans la nouvelle. VI. 81. Ce qu'en dit le prophète Jérémie. *Ibid.*

Arche de Noé. — Ce qu'elle renfermait. XVIII. 305. Auteurs qui ont écrit sur sa structure, telle qu'elle est décrite par Moïse. IX. 814.

Archéologie. — Introduction. XV. 279. Médailles 281. Contradiction apparente entre la Genèse et les Actes des apôtres. *Ibid.* Application que fait Frédéric des médailles à la défense de la chronologie des Machabées. 283. Inscriptions, éclaircissements qu'elles fournissent pour le texte des Ecritures. 293 et 294. Vase curieux trouvé dans la campagne de Rome, et qui a rapport au déluge. 299. Conquête de la Judée par Sisthak, représentée à Karnak. 302.

Areopage. — Son établissement. IX. 575. Sentiments de Cicéron et de Plutarque. *Ibid.*

Arianisme. — Le pape Libère l'a-t-il approuvé à Rimini et à Sirmium? XII. 156.

Ariens.—Leurs fausses objections contre la doctrine du concile de Nicée. VI. 995. Ce que leur répond saint Hilaire. 966. Sentiment de saint Basile. 998. Ils ont ouvert le chemin à l'impiété en attaquant le terme *consubstantiel*. 999. Ils divisent l'Eglise. XII. 410.

Aristée. — Ce qu'il était. I. 772. Son fragment sur la traduction des Ecritures conservées par les Juifs. *Ibid.* Son témoignage sur Job. 855. On trouve Moïse dans Aristée. V. 198. Tout ce qu'on lui attribue n'est qu'une allusion plus ou moins éloignée à la vie de Moïse, 200. Sa prétendue résurrection. 830. Ce qu'en dit Hérodote. *Ibid.* Origène réfute ce récit fabuleux. 831. Heinsius nous apprend que toute l'histoire d'Aristée est une pure invention des pythagoriciens. *Ibid.*

Aristide (philosophe athénien converti). — Son apologie de la religion chrétienne adressée à l'empereur Adrien. IX. 959. Ce qu'en dit saint Jérôme. *Ibid.* Aristide associa le caractère de prêtre à celui de philosophe. *Ibid.*

Aristippe, fondateur de la secte cyrénaïque. — Ce qu'il pensait des plaisirs sensuels. VII. 1078. Sa morale n'aime. *Ibid.* Son système sur la fin de l'homme. I. 1091. Il soutient que les seuls objets connaissables sont le plaisir et la douleur. *Ibid.*

Aristobule (le philosophe). — Ses explications au sujet des membres attribués à Dieu dans les livres saints. I. 793. Ce qu'il dit des anciens philosophes juifs. 795-799. Il confesse que les Grecs ont puisé leur philosophie dans celle des Hébreux 1011.

Aristocles (philosophe). — Ce qu'il a écrit sur l'autorité du témoignage des sensations. I. 1084. Contre les philosophes sceptiques. 1086-1097. Ce qu'il dit de la volupté. 1097.

Aristote. — Ce qu'on a débité sur son compte. I. 1113. Ses calomniateurs. 1114. Combien ses doctrines diffèrent de celles des Hébreux et de Platon. 1115. Dispute d'Atticus contre lui. *Ibid.* Il place le bonheur dans la volupté et les richesses. *Ibid.* Il est très-opposé aux doctrines platoniques; il admet des bornes très-étroites à la puissance de la Providence. 1119. Sa doctrine est celle d'Epicure. 1120. Il ne veut point convenir que le monde ait été créé. 1122. Il reconnaît une cinquième essence. 1124. Son opinion sur les corps célestes. 1126. Il fait de l'âme un corps inerte et inanimé. 1128. Ce qu'il entend par esprit humain. *Ibid.* Ce qu'il pense du destin. 1135. Il tourne en ridicule la théorie des idées. *Ibid.* Ce qu'il pensait d'un affront. II. 1046.

Aristote. — Saint Clément d'Alexandrie le traite de prophète du démon, de père du mensonge. III. 204. Sa vie et sa doctrine. 429. Sa fuite en Chalcide. 430. Son hymne en faveur d'Hermias. *Ibid.* Ses manières de parler. 845. Ses axiomes. 866. Ce qu'il pensait de la Divinité. IV. 645-646. Ce qu'il dit des flatteurs et des humbles. 648. Sa philosophie. 1269. Il rejette la métempsycose. 1270. Ce qu'il pense de l'immortalité de l'âme. *Ibid.* Il n'a pas bien réfuté la métempsycose. *Ibid.* Ni prouvé l'éternité du genre humain. *Ibid.* Fut l'objet de la colère de Luther. 1272. Son témoignage en faveur des livres de Moïse. V. 105. Ce que nous apprend à ce sujet son disciple Clearque. *Ibid.* Il avait emprunté sa doctrine aux livres saints. 104. Il a été un des grands défenseurs de l'éternité du monde. 969. Il est celui de tous les philosophes pour lequel les anciens chrétiens ont eu le plus de mépris et témoigné le plus d'aversion. VI. 1241. Ses livres condamnés dans un concile tenu à Paris en 1209, et brûlés par la main du bourreau. 1242. Ce qu'il nous apprend des anciens philosophes. VII. 879. D'Anaxagore. 887. Son sentiment sur la Divinité. 895. Ses maximes immorales au sujet des enfants. 1053. Ce qu'il pensait de la vertu. 1155. De l'immortalité de l'âme. 1199. Sa classification des familles humaines. XV. 87. Ses erreurs à ce sujet. 88.

Arius. — Soutient que Jésus-Christ est une pure créature. III. 869. Il est le premier chanoine de l'église presbytérienne. XIV. 140. Ce qu'il ambitionnait. *Ibid.* Guerre qu'il déclara à tous les évêques. *Ibid.* Ses erreurs. *Ibid.* Son hérésie renouvelée par Eusèbe, évêque de Nicomédie, et Théognis, évêque de Nicée. XVIII. 189. Leur condamnation. 190. Comme ils expliquent leur doctrine. 191.

Arnaud. — Sa vie. III. 146. Avertissement. 149. Préface. 150. Tradition des Pères de l'Eglise sur la nécessité

de la foi en Jésus-Christ pour être sauvé. 150. Preuves de la nécessité de la foi en Jésus-Christ. 177-178. Les philosophes et les païens vertueux n'ont pu être sauvés par la connaissance de Dieu et de sa providence, sans la foi en Jésus-Christ. 179-180. Autres preuves tirées de la raison de l'incarnation. 181. Témoignage de saint Augustin. 182. Preuves tirées des témoignages de saint Pierre et de saint Paul sur la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être sauvé. 185-186. Ce que saint Paul dit des œuvres de la loi et des bonnes actions des Juifs prouve l'impossibilité du salut des païens par la seule connaissance de Dieu sans la foi en Jésus-Christ. 188. La condamnation des pélagiens est une preuve sensible de la fausseté de ce sentiment que les païens et les philosophes aient pu être sauvés par la connaissance de Dieu, sans la foi en Jésus-Christ. 190, 191 et suiv. L'humilité qui est une des dispositions du cœur qui doivent nécessairement accompagner la foi en Jésus-Christ et sans laquelle il est impossible d'être sauvé, ne s'est trouvée dans aucun de ces vertueux païens. 199-200 et suiv. L'humilité qui est nécessaire pour participer à la grâce d'un Dieu humilié, contient deux parties, et regarde également les péchés à effacer et les péchés à éviter. 208. Les païens n'ont pas obtenu, faute de cet esprit d'humilité, la rémission de leurs péchés, ni par conséquent le salut éternel. 209. Les païens, faute de cet esprit d'humilité, inséparable de la vraie foi en Jésus-Christ, n'ont point évité le péché. 214. Il est aisé de conclure des dispositions qu'on a fait voir nécessaires pour arriver au salut éternel, que les païens n'y sont point parvenus. 215. Les païens ne sont point entrés dans les sentiments d'une véritable pénitence, n'ayant aucune crainte des jugements de Dieu. 218. Les païens et les philosophes n'ayant point eu la connaissance de la chute de l'homme, n'ont pu entrer ni dans l'une ni dans l'autre partie de l'humilité chrétienne. 221. Ce qui a donné lieu d'avancer la maxime pernicieuse du salut des philosophes païens sans la foi en Jésus-Christ. 225. C'est, 1° l'attachement à la lecture des bons livres de ces philosophes qui fait momentanément oublier la doctrine de Jésus-Christ. 225. 2° Parce qu'on s'imagine qu'ils ont eu réellement la foi en Jésus-Christ. 227. On oublie que Dieu résiste aux orgueilleux, et ne donne sa grâce qu'aux humbles; car il n'y a point d'autre voie pour arriver à la vérité que celle que Jésus-Christ nous a tracée. 228. Dernière preuve de la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être sauvé. 235. Conséquence qu'on doit tirer des preuves qui précèdent. 240. Réfutation de ceux qui prétendent appuyer le sentiment du salut des païens par le témoignage de saint Justin. 239-240 et suiv. Il est matériellement faux qu'Eusèbe et saint Isidore de Damiette aient cru que les philosophes païens aient été sauvés sans la foi en Jésus-Christ. 252. Saint Jean Chrysostôme n'a pas été du sentiment que les philosophes pussent se sauver sans la foi en Jésus-Christ. 256. On a attribué à tort à saint Anselme et à saint Jean de Damas d'avoir cru que les philosophes païens ont pu se sauver sans la foi en Jésus-Christ. 268. Comme on justifie saint Clément d'Alexandrie d'avoir enseigné que les philosophes païens ont pu être sauvés sans la foi en Jésus-Christ. 274-275. Les qualités que saint Clément attribue à la philosophie païenne, sans lui attribuer aucune des prérogatives de la foi, font voir la pureté de sa doctrine sur le salut des païens vertueux. 278. Saint Clément n'approuvant aucune secte des philosophes en particulier, et les condamnant toutes en général, n'a pu accorder le salut à aucun de leurs auteurs ou de leurs sectateurs. 279. L'idée de la philosophie que saint Clément s'était formée n'empêchait pas qu'il ne fut persuadé que, quoique épurée des erreurs de toutes les sectes particulières des philosophes, elle était insuffisante pour le salut ainsi que la loi. 281. Il mettait une différence essentielle entre la connaissance que donne la philosophie même épurée, et la doctrine nécessaire pour le salut, c'est-à-dire la foi en Jésus-Christ. 285. En soutenant que Jésus-Christ est la porte par où l'on peut entrer dans le ciel, et que la foi est l'unique salut du monde, c'est très-faussement que les hérétiques le rendent coupable de l'erreur du salut des païens. 288. Dans quel sens saint Clément a dit que la philosophie justifiait les païens. Fausse accusation des hérétiques contre lui. 290. Le ministre Montaigu accuse très-faussement saint Clément d'avoir entendu, par la justice qu'il attribue à la philosophie, celle qui de pécheurs nous rend justes aux yeux de Dieu. 292. Ce qu'il faut entendre par les prophètes que saint Clément dit que Dieu avait envoyés aux Grecs pour les sauver. III. 295. Réponse à quelques passages des livres attribués à saint Denis, par lesquels on prétend qu'il a établi le salut des païens sans la foi en Jésus-Christ, et où l'on fait voir la témérité de ceux qui soutiennent que saint Augustin approuvait ce sentiment. 297. C'est sans fondement qu'on autorise le salut des païens par saint Thomas. 306. On ne peut tirer avantage du sentiment de Tostat pour prouver le salut des païens. 308. Réponse à l'autorité de Dominique Soto, qu'on prétend favorable au sentiment du salut des païens. 314. Réfutation du sentiment de ceux qui soutiennent que les païens ont pu être sauvés sans la foi en Jésus-Christ. 315. Réponse à la première raison tirée de la bonté de Dieu. 316. Réponse à la seconde raison qu'il n'y a point en Dieu acception de personne. 320. Réponse à la troisième raison, Dieu ne refuse jamais sa grâce à ceux qui font ce qu'ils peuvent. 321. Fausse prétention de dire que les païens n'ont pas été dépourvus des vertus théologales. 324. C'est avec justice que Dieu n'a donné que des récompenses temporelles aux païens. 327. Sagesse de Dieu qui n'a donné que des biens passagers à ceux qui n'en ont point désiré d'autres, et qui en faisaient leur béatitude. 234-235. C'est abuser jusqu'à l'impiété de la parole de Dieu que de prétendre autoriser le salut des païens par certain passage de l'Apocalypse. 336. Absurdité hérétique du sentiment du salut des païens, même depuis la venue de Jésus-Christ. Selon la doctrine des Pères, on ne peut être sauvé depuis l'avènement de Jésus-Christ, sans la foi des principaux points de la doctrine chrétienne. 343. Sentiment de saint Augustin. 345. Réfutation des principales erreurs et impiétés des auteurs du sentiment du salut des païens. 349. Il est faux que les premiers justes aient été plus vertueux que ceux des derniers temps. 350. C'est une erreur de soutenir qu'il y ait eu une infinité de personnes qui aient suivi, par la seule lumière naturelle, le chemin étroit du paradis. 353. Preuve de la nécessité de la foi en Jésus-Christ par la rémission du péché originel et du péché actuel. 357. Comme on doit entendre les malédictions que saint Paul a prononcées contre les païens. 359. Réponse à cette objection : Dieu serait injuste, s'il n'avait accordé les lumières de la foi et de la religion à toutes les nations. 360, 361. Sentiment de saint Thomas sur le salut de ceux à qui l'Evangile n'a point été prêché. 368-369. Orgueil de ceux qui prétendent que l'on peut être sauvé sans la foi en Jésus-Christ. 370. Sans la foi et la grâce de Jésus-Christ, un païen ne peut aimer Dieu ni se convertir à lui. 371. Les païens, destitués de la foi en Jésus-Christ, n'ont pas été en état de faire un acte de contrition qui efface le péché. 375. C'est être pélagien que de soutenir que la seule connaissance de Dieu suffit pour faire son salut. 380. La foi en Jésus-Christ ne s'étant point trouvée dans les païens, il n'y a point eu en eux de grâce spéciale pour leur salut. 385. Ce ne peut être que par un vain déguisement que les auteurs du salut des païens témoignent respecter l'abîme des jugements de Dieu. 388. Des vertus et des vices des païens. 392. Des vices des philosophes. 396. Les Pères ont eu raison de parler comme ils l'ont fait des païens. 403. Combien il est dangereux de louer trop les païens. 405. Réfutation des moyens dont on se sert pour justifier Socrate et les autres philosophes. 409 Jugement que les chrétiens doivent faire de Platon et de sa doctrine. 425. De la vie et de la doctrine d'Aristote. 429. Maximes impies de Diogène et des philosophes cyniques. 434. Dernière réponse à quelques objections que l'on peut encore faire contre la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour le salut. 443, 444 et suiv. Dernière réfutation du sentiment du salut des païens. 452-453. Appendice d'une conférence de Mgr Frayssinous. 455. Ecrit d'Arnaud pour prouver la tradition de l'Eglise sur le dogme de la présence réelle. XVII. 371. Auteurs qui ont écrit après lui sur le même sujet. 372. Il fut l'inventeur de la fameuse distinction entre le droit et le fait. 192. Ce qu'il dit de la doctrine de saint Augustin. XVIII. 201.

Arnobe. — Ce qu'il conseille à ceux qui peuvent avoir des doutes en matière de religion. V. 1289. Ce qu'ont dit à ce sujet Platon et Cicéron. 1290. Il réfute l'imputation de magie faite aux miracles de Jésus-Christ. IX. 914. Parallèle qu'il fait entre Jésus-Christ et les philosophes. 916. Pouvoir du nom de Jésus sur les malins esprits. 952. Ce qu'il dit des progrès étonnants du christianisme à la vue des miracles. 969. Autre passage à ce sujet. 970. Précis de sa vie. 975. Enumération des peuples convertis au christianisme. 1002. Pensée sur l'influence réciproque des miracles pour faire des martyrs, et des martyrs pour attester les miracles. 1022. Autre sur la constance des martyrs. 1023.

Arragon, ou *Aragon.* — Constitution libérale de ce pays. XVII. 1181. Le *Justiza. Ibid.* Serment des Arragonais, sa formule. *Ibid.*

Arrien, excellent auteur ancien. — Ce qu'il dit de l'obligation d'avoir soin de sa vie et de la prolonger le plus qu'on peut. V. 1118. Fait un magnifique éloge de la fermeté des chrétiens. 74.

Art oratoire. — Ses nombreux inconvénients. XIV. 622. Ses pernicieux effets quand il est mal dirigé. *Ibid.*

Arts (beaux-). — Influence de l'Evangile sur eux. XII.

599. Sont compatibles avec la vertu et la religion. 911-913.

Artapane (historien juif). — Ce qu'il raconte d'Abraham. I. 826. De Moïse. 834. Curieux fragment d'une histoire des Juifs. V. 115. Ce qu'il dit de Palménothis, roi d'Egypte. *Ibid.* Comment il raconte l'histoire de Moïse. 116. Fables et absurdités qui accompagnent ce récit. *Ibid.* Portrait qu'il nous a laissé de Moïse. *Ibid.* Il déclare reconnaître Moïse dans le Thoth des Egyptiens. 14. Selon lui, le Musée des Grecs est le même personnage que Moïse. *Ibid.*

Artaxercès (*Longue-main*). — Ce qu'il était. XI. 533. Ses vers on des livres sacrés des Hébreux. *Ibid.* Son édit pour relever les murailles de Jérusalem. VI. 99.

Articles de foi. — Articles fondamentaux dont la croyance est nécessaire pour rendre un homme chrétien. IV. 386. Il n'est pas permis de réduire le nombre des articles de foi. 424. Cet article : Jésus est le Messie, est souvent proposé dans le Nouveau Testament. 439. Tous les articles nécessaires au salut sont contenus dans l'Ecriture. 433. Pour être chrétien, il fallait croire que Jésus était le Messie. 435. Du temps de Notre-Seigneur, on ne proposait point d'autre doctrine. 439. Tout ce qui est révélé dans l'Ecriture doit être cru nécessairement par tous les fidèles. 461. Ce qui suffisait du temps de Jésus-Christ, pour faire un chrétien, suffit encore aujourd'hui. 470. Principaux articles de la foi chrétienne. V. 1205. Tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament. 1209. En quoi ils consistent. XVII. 724. Ils sont abandonnés par la majorité des protestants de nos jours. 725. Socinistes et ariens. *Ibid.* Ce qu'ils renferment. XVII. 711. Ils sont connus de tous les catholiques. *Ibid.*

Articles (les XXXIX) de l'Eglise anglicane. — A quelle époque ils furent rédigés. XVII. 711. Ce qu'ils contiennent. *Ibid.* Ce qu'en pense Paley. 712. Ce qui en a été le prototype. XVII. 935. Leurs principaux rédacteurs. *Ibid.* Ce que condamne le quarante-quatrième de ces articles. 958.

Artotyrites. — Ce qu'étaient ces hérétiques. XIV. 81.

Ascension de Jésus-Christ. — L'union des principales circonstances de ce mystère en prouve invinciblement la vérité. VI. 299. L'accomplissement des prédictions de Jésus-Christ à ses apôtres, avant de monter au ciel, démontre qu'il y est monté. 303. Son ascension prédite par les prophéties. *Ibid.* Injustice de ceux qui désirent qu'elle eût eu d'autres témoins que ses disciples. 304. Preuves particulières de la sincérité des évangélistes et des apôtres par rapport à ce mystère. *Ibid.* Modestie des évangélistes infiniment éloignée de la fiction et du mensonge. 306. Différence entre ce qu'ils en disent comme historiens, et quand ils instruisent les fidèles de la sublimité de ce mystère. 307. Impression vive et profonde que la certitude que Jésus-Christ était dans le ciel, et qu'il en devait un jour descendre, avait faite sur les apôtres et sur leurs disciples. 308.

Ascétique. — Vie ascétique et contemplative. IV. 1047.

Aspiration. — Ce qu'on entend par ce mot. XIII. 361. Ce qu'elle est. *Ibid.* Sa force. 362.

Assémani. — Savant prélat, très-versé dans les langues orientales. Son opinion sur les versions syriaques de l'Ancien Testament. XVI. 58. Ce qu'il dit de la version Karkaphensienne. 79.

Assemblées (chrétiennes). — Leur utilité, leur nécessité pour tous. XII. 612. Futilité des objections contre. 615.

Assemblées du clergé de France. — Leur avertissement aux fidèles sur les dangers de l'incrédulité. XII. 155. Leurs devoirs, ce qu'elles ont toujours fait. 753. Leur lettre circulaire à tous les archevêques et évêques absents, sur le même sujet. 787.

Astres (les). — Ce que Pascal nous apprend de leur nombre. VIII. 17. Ce que Moïse prédit touchant l'astre qui a apparu à la naissance de notre Sauveur. II. 303. Cause de son apparition. 304. Culte des astres. II. 125. Comment les hommes s'y sont tournés. *Ibid.* Leur culte introduit chez les Egyptiens et les Phéniciens. VII. 749. Ce que nous apprend Diodore de Sicile. *Ibid.* Même idolâtrie en vogue chez les Grecs. 752. Sentiment d'Anaxagoras. *Ibid.* Le culte des astres ne peut être disculpé du crime d'idolâtrie. 756. Ce que nous lisons dans le XLIVe chapitre du livre de la Sagesse. 757. — Le premier culte religieux rendu aux créatures a eu pour objet les corps célestes. IX. 495. N'ont aucune influence sur la religion. II. 1084.

Astrologie judiciaire. — Tout en elle est arbitraire ou fabuleux. IX. 604.

Athanase (saint). — Ce qu'il dit de la vertu du signe de la croix. XII. 484. Ce qu'il nous enseigne sur la tradition. VI. 995. Comment il parle de la loi en envoyant le symbole de Nicée à l'empereur Jovinien. 994. Sa lettre aux évêques d'Afrique. 995. Ce qu'il avance pour défendre la formule de Nicée. 1001. S'est moqué des auteurs qui soutenaient que Dieu avait pâti sans passion. IV. 1278. Son catalogue des livres du Nouveau Testament. XIV. 778. Ce qu'il dit à leur sujet. *Ibid.* D'où il était évêque. XVII. 997. Comment il appelle l'Eglise de Rome. *Ibid.* Ce qu'il dit du concile de Sardique. 998. Et de ce qui s'y passa. *Ibid.*

Athée (l'). — Sa conduite. XIII. 734. Son bonheur et ses espérances. *Ibid.* Ce que sont les hommes, d'après son système. *Ibid.*

Athées. — On demande s'il existe des athées par principe. II. 547. Ce qu'en pense le P. Tournemine. *Ibid.* Bacon. 769-772. Des sectes. 1215. Leur doctrine réfutée par Choiseul. III. 457-474. Doivent dire des choses parfaitement claires. 783. Système propre à rendre inutiles les efforts des athées. IV. 579. Leurs écrivains, et leur lâcheté. Combien différents des écrivains catholiques. XII. 677 et suiv. Réfutation admirable qu'ils font des déistes, des théistes et de leurs doctrines. 680 et suiv. Diverses remarques à ce sujet. 681 à 699. Leur dogme et ses conséquences. 700. Comment d'incrédule on devient naturellement athée. 696. Contradiction dans leur doctrine. 685, en note. Leur difficulté sur l'existence de Dieu. 704. Sont forcés de devenir *pyrrhoniens*. 705. Objections contre l'existence de Dieu réfutées. 715 et suiv. Ne reconnaissent ni bien ni mal moral, ni vice ni vertu. 711. Ce qu'ils mettent à la place. 712. Absurdité de leur principe. 713. Ce qu'ils pensent de l'âme humaine. Sous quelle influence ils la mettent. 714. Nient le libre arbitre et ses conséquences. Réfutation. 715. Enseignent la fatalité. 714. Et que tous les événements en subissent la loi. Conséquences de cette doctrine. 716 et suiv. Leur législation. 717. Leur opinion sur la législation ordinaire. 719. Accusent la société du mal qui se commet. *Ibid.* Ne reconnaissent ni les récompenses ni les châtiments éternels comme bons pour porter au bien et faire fuir le mal; comment ils les remplacent. 723. Quel effet la crainte de la mort produit sur eux. 727. Leurs accusations contre le christianisme et sa morale. 735. Absurdité de leur système. V. 963, 964. Ils ne peuvent s'appuyer sur le consentement des anciens philosophes. 971. Sa réfutation. 983. Leurs difficultés sur la notion des âmes humaines 1001. Fausses raisons qu'ils allèguent pour décréditer la religion. VII. 178. Aveux des plus célèbres athées modernes. XVII. 587. Leurs noms. 588.

Athéisme. XVIII. 11 du *Conspectus*. X. 55-61. Sa réfutation. IX. 591-615. Comment on y tombe. XII. 696. Son dogme et ses suites. 700. Ses contradictions. 685. Ses conséquences par rapport à la morale publique. 726. Ce qu'en dit J.-J. Rousseau. XIII. 662. Punition qu'il veut qu'on lui inflige. 663. Son système. IX. 591. Son choix contraire à la raison. *Ibid.* Il fortifie et augmente la crainte de l'enfer. 593. Il prive l'homme d'une infinité d'avantages que la vertu procure en ce monde. *Ibid.* Il prive la société des principales sources de la félicité publique. 594. Comment les athées expliquent l'origine humaine. 601-604. Ils attribuent tout au hasard. 622. Ils proposent divers systèmes sur l'origine de l'univers. 620. Leur hypothèse se détruit d'elle-même. 621. On ne peut attribuer l'éternité ni à la matière, ni au mouvement. 623. Délires de l'athéisme. X. 57. Ceux qui en font profession. II. 484. Ce qu'en dit Bayle. 770. Montaigne. 774. Sa définition. Sa réfutation. IV. 531. De ses causes. V. 947. Réfutation logique de Spinosa, le plus célèbre défenseur de l'athéisme. 965 et 982. Opinion de Bayle sur l'athéisme, IX. 288 et 291.

Athéisme et déisme. — Leur définition. X. 73. Leur étymologie. *Ibid.*

Athénagoras. — Vivait vers l'an 150; avoue que de son temps le célibat était pratiqué pour plaire à Dieu. III. 885.

Athénagore, philosophe païen, très-zélé et ensuite apologiste du christianisme. IX. 971. Son apologie pour les chrétiens. *Ibid.* Cite les quatre Evangiles et les Actes des apôtres. 972. Ce qu'il était. XIII. 71. Son apologie en faveur des chrétiens, adressée aux empereurs Marc-Aurèle et Commode. 75.

Athéniens. — Ils ont conservé plusieurs usages des Hébreux qu'ils avaient pris dans les livres de Moïse. V. 243. Leur respect pour tout ce qui tenait à la religion. VII. 857. Condamnation d'Alcibiade. *Ibid.* Serment sacré que chaque citoyen devait prêter. *Ibid.*

Atlantide (Nouvelle-). — Manière dont les habitants de cette contrée sont parvenus à la connaissance du christianisme. XVIII. 45 de la Révision. Manière dont les habitants de cette contrée sont parvenus à la connaissance du christianisme. II, 805. Chasteté des peuples de cette contrée. 865.

Atomes (les). — Leur seule combinaison ne peut avoir produit l'univers. IX. 624. Ce qu'il fallait que les atomes

fissent pour former la terre et les planètes était naturellement impossible. 629.

Atticus. — Sa dispute contre Aristote au sujet de Moïse et de Platon. I, 1115-1118. Autre dispute contre le même en tant que celui-ci diffère de Moïse et de Platon sur la question de la providence. 1119. De la création du monde. 1121. Sur une cinquième essence des corps. 1124. Sur les choses célestes. 1126. Sur la doctrine de l'immortalité de l'âme. 1128. Sa dispute contre Aristote en tant qu'il diffère de Platon sur l'âme de l'univers. 1133. Contre le même sur la théorie des idées. *Ibid.*

Attraction (l'). — Son utilité pour la conservation de la figure de la terre. VIII. 635.

Attributs (de Dieu). — La colère de l'homme sert à les manifester et à les glorifier. XII. 80 et suiv. Sont son essence. II, 541. Blasphèmes contre les attributs de Dieu. 556. Ils se déduisent facilement de la nécessité de croire aux mystères qu'il nous a revélés. 1235. Clarke. V. 947. L'être qui existe par lui-même est incompréhensible. 973. Il est nécessairement éternel. 975. Il est infini et présent partout. 977. Il est nécessairement unique. 979. C'est un être intelligent. 981. Il doit être un agent libre. 991. Il possède une puissance infinie. 999. Il est un être infiniment sage. 1022. Il possède une bonté, une justice et une vérité infinies, et toutes les autres perfections morales. 1026. Sa volonté est nécessairement juste et équitable. 1094. Il doit être nécessairement et infiniment saint. 1139. Comment les hommes sont venus de la connaissance des attributs de Dieu à la connaissance de sa volonté. 1141.

Aubertin, célèbre auteur protestant. — Publie plusieurs volumes sur l'Eucharistie. III. 863. Ses erreurs. *Ibid.* Accuse les Pères de l'Eglise de s'être trompés. 864. N'ose soutenir l'opinion de Calvin sur l'Eucharistie. 900. N'en manifeste aucune. 904. Divers passages de cet auteur. *Ibid.* Reconnaît que tous les Pères ont cru plus que lui. 905. Très-incertain s'il est de l'avis de Zuingle, ou de celui de Calvin. 954. Avoue que dans le 6e chapitre de saint Jean, il sagit de la véritable manducation de la chair de Notre-Seigneur par la foi. 995.

Auguste (César). — Son édit pour faire un dénombrement des habitants de toute la terre. VI, 422. A flétri par un bon mot la barbare cruauté d'Hérode. V. 56. Son mot historique sur le massacre des Innocents par Hérode. IX. 915. Livret écrit de sa main contenant un état abrégé des forces et des charges de l'empire. 906. Copie de ce livret conservé à Ancyre. *Ibid.* Oracle prétendu qui lui fut adressé par le Fils de Dieu. 951. Caractère du siècle d'Auguste. 965. Miracle attribué à ce prince. 1015. Quoique les poëtes aient fait son apothéose de son vivant, il n'était rien moins qu'un héros et un grand homme. XIII, 1150. Sa lâcheté dans plusieurs circonstances. *Ibid.* Il dut tout à la fortune et rien à son mérite. *Ibid.* Son âge d'or n'est que l'âge de fer de l'immoralité. 1151. Son discours aux chevaliers romains qui vivaient dans le célibat. 1152. Loi *Papia Poppæa.* Mauvais exemple de ce prince dans son propre palais. *Ibid.* Licence effrénée de sa fille Julia. *Ibid.* Principes énervants d'Epicure. *Ibid.* On ne peut pas placer l'âge d'or sous le règne de cet empereur. 1153.

Augustin (saint). — Sa vie. II. 270. Ses ouvrages. 371. De la véritable religion. 374. Ses sentiments à ce sujet. 384. Fondements qu'il assigne à cette religion. 385. Ce qu'il dit du péché. 394-396. Ce qu'il dit relativement au salut des païens et des philosophes. III. 191, 192 et suiv. Il soutient que les païens n'ont jamais connu l'humilité qui est une disposition du cœur qui doit nécessairement accompagner la foi en Jésus-Christ. 200, 201. Paroles qu'il adresse aux plus éclairés des philosophes païens sur l'humilité. 202-205. Ce qu'il dit de la grâce de l'Ancien Testament. 207. Ce qu'il entend par le déluge de plusieurs eaux. 217, 218. Passage remarquable sur la voie qui conduit à la vérité. 228. Assure que ce n'est que par la foi que les hommes peuvent être guéris et délivrés de la tyrannie du démon. 234. Ce qu'il enseigne relativement à la justification. 236. Il s'est toujours élevé contre ceux qui prétendaient que les bonnes œuvres sans la foi en Jésus-Christ fussent suffisantes toutes seules pour nous justifier devant Dieu. 303. Enseigne que l'homme commence à recevoir la grâce lorsqu'il commence à croire en Dieu et à avoir la foi. 308. Réponse aux pélagiens sur le salut des païens. 321. Dit que désirer la grâce est un commencement de grâce. 322. Beau discours sur les desseins de la Providence dans la prospérité temporelle de l'empire romain. 328, 329. Nous montre que Dieu récompense quelquefois des actions où se trouve du péché. 332. Ce qu'il dit de la perversité des premiers hommes. 332. De la foi qui obtient la grâce de la justification. 335. Plusieurs passages où il prouve que sans la foi et la grâce de Jésus-Christ on ne peut aimer Dieu, ni se convertir à lui. 371. Son sentiment sur les livres et les maximes des philosophes, 376, 377. Ce qu'il dit du péché originel. 449, 450. Ce qu'il nous dit de croire de tous les hommes qui n'ont jamais embrassé le christianisme, ni le judaïsme. IV. 1254. Comment il distingue les livres canoniques et apocryphes de l'Ancien Testament. VI. 1038. Ce qu'il professe sur l'autorité de l'Eglise. 1039. Ce qu'il dit des livres du Nouveau Testament. *Ibid.* Sa réplique à Fauste. *Ibid.* Règle qu'il établit pour distinguer les livres canoniques de ceux qui ne le sont pas. 1041. Son raisonnement polémique. XIII. 102. Sa vie. 129. Il est témoin des miracles. *Ibid.* Faits surprenants qu'il rapporte. 130-143. Son admirable passage sur les caractères de l'Eglise catholique, qui lui firent abandonner la secte à laquelle il était depuis longtemps si fortement attaché. XIV. 1047-48. Son raisonnement sur la véritable Eglise. XVII. 523 Sur les prétentions des donatistes. 525. Admirable passage de ce Père. 526. Comment il combat ceux qui se séparent de l'Eglise de Dieu. 528. Ce qu'il dit contre les donatistes. *Ibid.* Sens du mot *catholique.* 530. Critérium qu'il propose pour combattre les schismatiques. 531. Sa réponse à leurs propositions. 534. Sa conférence avec Fortunius. 536. Ce qu'il dit du baptême des schismatiques. 548. De la doctrine du baptême. 549. Sa doctrine sur la catholicité. 768. Ce qu'il disait aux sectaires de son temps. 771 et 779. Passage admirable au sujet de la tradition. 813. De la confession. 930. Son autorité particulière. XVIII. 125. Comment elle est approuvée par l'Eglise. 126. Son opinion sur le baptême. 128. Ce qu'il dit des enfants morts sans baptême. 130. Toutes les paroles de ce saint docteur ne sont pas infaillibles. 134. Sa doctrine n'est pas attaquée par les bulles des pontifes de Rome. 133. Son témoignage en faveur de la guérison de l'aveugle Sévère. XVIII. 833. D'une femme de Carthage. 835. Des prodiges opérés par les reliques du glorieux martyr saint Etienne. *Ibid.*

• *Augustin* (saint), moine, apôtre des Anglais. XII. 214, 217. Ses vertus et celles de ses disciples. 228. Ce qu'il exige des Welches. 229.

Aumône.—Sa vertu, sa nécessité. XII. 559. Doit être unie à la prière. 560. Ce qu'elle est sans elle. 562. Ses motifs. XIV. 649. Doctrine de l'Eglise, fondée sur l'Evangile. *Ibid.* Vaines objections des incrédules. 650. Avantages de l'aumône. 653. Ce que le chrétien se propose en la faisant. 654. D'où elle tire sa source. III. 1215. On doit donner aux pauvres son superflu. *Ibid.* Ce précepte regarde tout le monde sans exception. 1216. Avantages de l'aumône. *Ibid.* Règles à suivre dans la pratique de l'aumône. *Ibid.*

Aurélius (Victor).—Portrait qu'il fait de Théodose le Grand. XII. 856.

Ausone.—Ce qu'il nous apprend de la statue myobarbe de Bacchus. V. 126. Dispute entre les savants. *Ibid.* Selon Macrobe, Apollon et Bacchus étaient le même Dieu. 227. Nous verrons plus loin qu'Apollon et Moïse sont la même personne. *Ibid.*

Australes (terres).—Par qui elles ont été peuplées. X. 299.

Autels.—Ce qui se pratique à Rome pendant les ténèbres du jeudi saint. XVI. 550. Ce que saint Isidore de Séville rapporte de l'usage de laver les autels et même le pavé de l'église ce jour-là. *Ibid.* Il y avait des autels dans la primitive Eglise. III. 881. Ce qu'en dit Optat de Milève. *Ibid.*

Auteurs des traités (Université d'Oxford).—Voyez l'article *Temps.*

Auteurs païens.—Leur témoignage en faveur du christianisme. XII. 589-559, 868-860, 862. Témoignages qu'ils ont rendus à Jésus-Christ et à la religion qu'il a fondée. IX. 137 et suiv.

Authenticité.—Ce qu'on entend par livre authentique. V. 27 et 37. Authenticité de l'Ecriture sainte. XII. 116 et 117. De la foi. 136. 785. Du Nouveau Testament. 1193.

Autorité infaillible.—Sa nécessité en matière de religion. II. 615.

Autorité publique.—Sa nécessité. XI. 525. Ce qu'elle est dans son origine. 526. D'où dépend son droit. 527.

Autorité vivante.—Avantage et nécessité d'en avoir une. XVII. 656. L'Eglise catholique la possède. *Ibid* Les protestants en sont privés. *Ibid.* Ils n'ont ni paix ni sécurité dans leur communion. *Ibid.* Leur conduite au lit de mort. *Ibid.*

Avenir.—Ce que saint Jérôme nous dit de la connaissance de l'avenir. V. 41. La connaissance de l'avenir n'est pas en soi chose divine. I. 252.

Averroès (philosophe).—Etrange défaut qu'il trouvait dans la religion des chrétiens. IV. 726. Combat la conformité de la foi avec la raison. 1269.

Averroïstes.—Soutiennent que l'âme de l'homme est

mortelle selon la philosophie. 1272. Leur secte a subsisté longtemps en Italie. *Ibid.*

Aveugle de naissance. — Sa guérison. VI. 583. Circonstances particulières qui démontrent la vérité du miracle. 584. Les efforts des pharisiens pour obscurcir ce miracle en établissent la vérité. 585. Comment ils interrogèrent l'aveugle guéri. 586. Ce miracle est une preuve évidente de la divinité de Jésus Christ et de ses principaux mystères. 587. Interrogatoire qu'on lui fait subir après sa guérison. XI. 529. Sa réponse et celle de ses parents 530. Comment les sénistes le font découvrir. XVIII. 79. Son dialogue avec les pharisiens. 80. Remarque importante au sujet de cet aveugle. 82.

Avignon (archevêque d'). — Ses statuts conformes aux canons et à la discipline de l'Eglise. XVII. 1295. Il est accusé par M. Saint-Just. *Ibid.* et suiv.

Axiomes. — Sur l'authenticité des livres saints. V. 38.

B

Baal. — Ce qu'Elie dit de son idole. I. 40.

Babel (tour de). — Ce qu'en dit l'historien Abidène. I. 823. Comment en parle la sibylle. *Ibid.* Opinions de divers auteurs sur ses dimensions. IX. 800. Ce qu'en rapporte Moïse. 801. Sa hauteur. *Ibid.* But et dessein de ceux qui la construisaient. *Ibid.* Ce qui arriva à cette occasion. XVIII. 503. Intervention de Satan. 336.

Babylas (martyr). — Son corps rend muet l'oracle d'Apollon. XII. 497.

Babylone. — Anciens auteurs qui ont parlé de cette ville. XV. 449. Prophéties d'Isaïe relatives à sa ruine. 450. Comment elle fut prise. *Ibid.* Ce qu'elle est aujourd'hui. 451. Ce qu'en rapportent plusieurs voyageurs qui ont visité ses ruines. *Ibid.* Accomplissement des prophéties. 453. Ce qu'en dit le major Keppel. 454. Isaïe prédit sa ruine. X. 711. Sa décadence. *Ibid.* Ce qu'en dit Pausanias. Ce qu'elle était du temps de saint Jérôme. 712. Ce qu'en disent Plutarque, Appien et Philostrate. *Ibid.* Erreur de Lucanus. *Ibid.* Autre prophétie d'Isaïe. *Ibid.* Prophéties qui concernent cette ville. V. 1270. Leur accomplissement. *Ibid.*

Bacchus. — N'est autre que Moïse. V. 121. Est la même personne qu'Adonis. *Ibid.* Est le même qu'Osiris. *Ibid.* Sa naissance fabuleuse. 158. Explication qu'en donne Bochart. *Ibid.* Ce qui a donné lieu à la fable des Grecs, qu'il était sorti de la cuisse de Jupiter. V. 157. Il est le même que Moïse. 158.

Bacon. — Sa philosophie d'induction. XV. 652. Justification de sa marche prudente et sage. 653. Son opinion sur nos connaissances. 655. Sur le témoignage. *Ibid.* L'application de cette philosophie à l'étude de la nature fut une heureuse époque dans l'histoire de la science physique. 662. Ses vrais sentiments. XII. 916. Ce qui peut, d'après lui, résister aux passions. 930. Sa définition du miracle. 979. Son système de l'Eglise. 976 et suiv. Combien il respectait la Bible. 1083. Son observation judicieuse sur l'usage que nous devons faire de notre raison. VII. 1294. Son sentiment sur la théologie naturelle. II. 518. Sur la philosophie. 627. Eloges et discours sur ses ouvrages. 698-722. Sa vie. 751-768. Ses pensées sur la religion. 769 893. Analyse de sa philosophie. 718 et 722. Sa confession de foi. 782-789. Ce qu'il rapporte des contradictions apparentes dans les sentiments d'un chrétien. 789. Ses prières. 791-796. Son testament. 797. Vie et caractère des personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont vécu longtemps. 799. Son réquisitoire sur les duels. 869-875. Conseils qu'il donne au duc de Buckingham. 880-885. Ses considérations sur les moyens de pacifier et de réformer l'Eglise d'Angleterre adressées à Jacques Ier. 920-944. Son dialogue sur la guerre sacrée. 945-965.

Baïanistes et *Jansénistes.* — Leurs doctrines. XVIII. 6 de la *révision.* Condamnation des cinq propositions de Jansénius. IX. *Ibid.*

Baillet. — Ce qu'il dit de Descartes et de son projet d'une langue universelle. II. 1151. Il a écrit sa vie. 1152-1187. Relation qu'il donne de sa mort. 1207.

Bailly. — Son opinion sur les découvertes astronomiques des Hindous. XV. 226. Antiquité qu'il leur attribue. *Ibid.* Réfutation de son système par Delambre. 233. Par Montucla. 235.

Balaam. — Prédit l'étoile miraculeuse. I. 58. Que le Christ entrera en Egypte et qu'il en sortira. II. 506. Annonce le Messie sous le nom d'Etoile de Jacob. IV. 891. Dieu lui défend de maudire les Juifs. 987. Sa demeure. XIII. 1119. Comment il reçut l'envoyé de Balac, roi des Moabites. 1120. Il refuse de le suivre. *Ibid.* Nouvelles instances de la part de Balac. *Ibid.* Départ du prophète. 1121. Son ânesse. *Ibid.* Reproches de l'ange. *Ibid.* Balaam bénit Israël. Reproches de Balac. Nouvelles bénédictions répandues sur Israël. 1122. Prédictions du Messie. 1125. Étoile de Jacob. *Ibid.* Les trois Mages. 1124.

Balbi, actif et savant auteur. — Son Atlas ethnographique du globe. XV. 68. Son opinion sur l'authenticité et la véracité des livres de Moïse. 69. Sa division des langues américaines. 73.

Balbus (le stoïcien). — Ce qu'il dit de la Divinité. VII. 917. Du gouvernement du monde. *Ibid.* Du culte des dieux. 918 et 950. Ce qu'il pensait de la Providence divine. 958.

Balder, divinité des peuples du nord. — Ce qu'en dit l'*Edda*. XIII. 1161. Les Scandinaves l'honoraient dans le soleil. *Ibid.* C'est un être bienfaisant, doux, favorable aux hommes. *Ibid.* Il est l'emblème du Messie. *Ibid.* Un Dieu bon, ami des hommes. *Ibid.* Le plus aimable des enfants d'Odin. 1162.

Balguy, docteur en théologie. — Son Instruction au clergé de son archidiaconat. XVII. 625. Ses discours sur différents sujets. 624. Ce qu'il dit de l'obscurité des Ecritures. 629. Des xxxix articles. 648. Ce qu'il dit dans ses sermons des mystères de la Trinité et de l'Incarnation. 705 et 706. Sa doctrine approuvée par plusieurs docteurs protestants. *Ibid.* Sa doctrine sur le baptême. 751.

Bals et spectacles. — Le chrétien ayant, à son baptême, renoncé au monde et à ses pompes, ne peut rechercher le plaisir pour le plaisir. III. 1117. Les bals et les spectacles sont une école et un exercice de vice. 1119.

Balzer, professeur allemand. — Sa défense d'Hermès. XIV. 986. Réfutation. *Ibid.* Sa profession de foi contraire à la défense de l'hermésianisme. 987.

Bankes, célèbre et savant voyageur. — Ses observations sur les zodiaques égyptiens. XV. 274.

Baptême (le). — Ce que nous en enseigne la théologie naturelle. II. 637. Sa définition. III. 1255. Ce qu'il produit en nous. 1256. Ce que représente la cérémonie du baptême. 1257. Ce que nous promettons à Dieu dans le baptême. *Ibid.* Obligations que nous y contractons. *Ibid.* Sa nécessité absolue avouée par les luthériens. IV. 65. Son institution par Jésus-Christ. V. 845. Sa formule, erreurs à ce sujet. XII. 1007. Sa nécessité. XVII. 751. Reconnue même par les protestants. *Ibid.* Doctrine du docteur Balguy. *Ibid.* Doctrine catholique. *Ibid.* Le synode de Dordrecht en exempte les enfants. 752.

Baptême des hérétiques. — Ce qu'en pensait saint Cyprien. XVI. 997, 1004 et 1006. Sa validité. XVIII. 104. Opinion de saint Cyprien. *Ibid.* Discussion à ce sujet. *Ibid.* Ce qu'en disent les luthériens. *Ibid.* Concile de Carthage. 105. Ce qui s'y passa. *Ibid.* Opinion d'Agrippin, évêque de Carthage. 106. Pratique universelle de l'Eglise. 111.

Baptême de Jésus-Christ. — Témoignage que lui rend le Père éternel à cette occasion. VI. 440. Ce qu'en dit Jésus-Christ. *Ibid.* Circonstances qui ont préparé à ce témoignage. 441. Et qui l'ont accompagné. *Ibid.* Réponses à quelques objections. 442. Preuves de la vérité et de la certitude du témoignage du Père céleste. 444.

Baptisés. — Demandes et réponses dans le sacré baptistère, III. 915. Ce qu'on y voit. *Ibid.* Pourquoi on leur donne des habits blancs. 916. Un baptisé devient membre de Jésus-Christ, enfant de Dieu, etc. 1256. Vie que doit mener un chrétien baptisé. 1258. La concupiscence n'est pas entièrement détruite par le baptême. *Ibid.* Il doit renoncer à toutes les satisfactions des sens. 1259. Ne consulter que Jésus-Christ, et n'avoir recours qu'à lui. *Ibid.* Ses pensées et ses désirs doivent être dans le ciel. *Ibid.* Rareté de la grâce du baptême. 1240. Ce qu'on remarque dans la plupart des chrétiens. *Ibid.* Comment reçoivent-ils les sacrements? *Ibid.* Quelle part donnent-ils à Dieu dans leurs actions? 1241. Peuvent-ils prétendre au royaume des cieux? *Ibid.*

Barbarie des Romains. — Les meilleurs d'entre eux étaient cruels et inexorables pour leurs ennemis. VII. 555. Ils faisaient mourir les rois dont ils avaient triomphé. *Ibid.*

Barcochébas, ou *Barchocab.* — Cause la ruine des Juifs en les soulevant contre les Romains. IX. 1058. Cet imposteur entraîna la perte de quatre millions de personnes. *Ibid.*

Barhebræus (Grégoire). — Ce qu'il dit des versions syriaques de l'Ancien Testament. XVI. 58. Son *Trésor des secrets.* *Ibid.* Ce qu'en a publié Assémani. *Ibid.* Ce qu'il nous apprend des dialectes de la langue syriaque. 67. De la version karkaphienne. 79.

Barjesu. — Ce magicien frappé d'aveuglement par saint Paul. VI. 5 7. Conversion du proconsul Serge Paul. 558.

Barnabé (saint). — Ce que Dupin dit de son épître. XI. 57. Ce que Théodore, *le lecteur*, dit de ses reliques. X. 821. Et de l'Evangile de saint Matthieu qui y était joint.

Ibid. Ce qu'on dit de son épître. 945. Ce qu'elle démontre. 946. Ce qui lui arriva à Paphos. VI. 358. Il est mandé par le proconsul Serge Paul. *Ibid.* Son voyage à Lystre, en Lycaonie. 359. Il y est appelé Jupiter. *Ibid.* Il prêche les Lystriens. *Ibid.* Epître qu'on lui attribue. XIV. 739. Ce qu'elle contient. *Ibid.* Cette pièce est la production d'un homme qui vivait au temps des apôtres. XV. 530.

Barlow. — Incertitude sur la validité de son ordination. XVII. 793. Aveu de Richardson. *Ibid.*

Barneveldt.— Son supplice. XVII. 1187. Motif de sa condamnation. *Ibid.*

Barreaux (Des). — Ce que Bayle nous apprend de son incrédulité. VI. 700 et 702.

Barret (W.), théologien anglican. — Sa doctrine. XVII. 723. Sa comparution forcée devant le consistoire des docteurs et sa rétractation. *Ibid.* Ce qu'il est forcé de dire de Calvin, Pierre Martyr, Théodore de Bèze. *Ibid.*

Barrow Isaac (le docteur).—Son discours *utopique* sur l'*unité de l'Eglise.* XVII. 446. Il nous appelle schismatiques. 448. Ce qu'il dit de la liberté des Eglises. 452. Ce que sont les *criterium* qu'il propose. 536.

Barth. — Sa publication d'un écrit qui a pour titre : *Les mythes de la Vie de Jésus*, etc. XVIII. 653. Passages de l'auteur. 654. Critique de l'ouvrage de Strauss. *Ibid.*

Barthélemy (la Saint-). — Ce que tout esprit impartial en doit penser. VII. 360. Critique historique. *Ibid.* Ce qu'il faut en penser; à quoi doit-elle être attribuée. XII. 358. Comment le judicieux Raumer dévoile les mensonges tant de fois répétés à ce sujet. XVI. 584. Sa cause véritable. XI. 157. Elle ne fut point inspirée par la religion. *Ibid.* et 204.

Baruch. —Il est l'auteur des prophéties qui portent son nom. V. 401. La lettre en syriaque qui porte son nom n'est pas de lui. 402. Authenticité et antiquité du livre de Baruch. 403. Réponses à plusieurs objections. 404.

Basile (saint). — Poésies tendres de ce Père. XIV. 149. Ce qu'en dit Fénelon. 150. Sa réponse à Julien l'Apostat au sujet de l'ouvrage de Théodore de Tarse. XVIII. 858. Haute idée que le sophiste Libanius avait de son éloquence. *Ibid.*

Basilide (sectaire).—Sa doctrine. XIV. 132. Ce qu'en dit saint Clément d'Alexandrie. *Ibid.* Il soutenait l'esclavage de la volonté humaine. *Ibid.* Il rejetait l'économie judaïque. 767.

Bauer (Bruno). — Ce qu'il est. XVIII. 862. Son opinion sur le docteur Strauss. *Ibid.* Sur le Christ historique. 863. Ce qu'en pense Feuerbach. 864. Par qui il est attaqué. 865. Sa mauvaise foi. 866. Ce qu'il avance contre l'Evangile de saint Marc. *Ibid.* Autres absurdités. 867. Résultat de sa critique. 868. Sa *Mythologie* de l'Ancien et du Nouveau Testament. XVII. 601.

Baumgarten-Crusius. — Son *Manuel des dogmes chrétiens.* XVIII. 618. Sa dissertation. *Ibid.* Ce que le docteur Tholuck pense de ce théologien. *Ibid.* Son parallèle avec Semler. *Ibid.* Il prouve qu'il sympathise avec Strauss. 619.

Baxter (Richard), fameux théologien protestant. — Son *Repos éternel des saints.* XV. 752. Il soutient que les protestants les plus instruits, les membres même du clergé, ne sont pas capables de prouver la vérité des Ecritures. XV. 733. Ce qu'il nous apprend d'une assemblée de théologiens presbytériens sous Cromwel. IV. 422. Ce qu'il dit du résultat de cette assemblée. *Ibid.* Ce qu'il rapporte de Sympson. 423.

Bayle. — Ce qu'il dit de la raison et de la grâce. II. 512. Anecdotes sur les premiers temps de sa vie. IV. 1109. Souhaits de Leibnitz sur l'emploi de ses talents. *Ibid.* Soutient qu'une vérité de foi peut être sujette à des objections insolubles. IV. 1279. Sens qu'il donne aux objections insolubles. 1280. Ne veut pas qu'on puisse justifier la bonté de Dieu dans la permission du péché. 1282. Ce qu'il appelle le triomphe de la foi. 1287. Ce qu'il dit de la raison humaine. 1288. Il rapporte un passage du cardinal Cajétan. 1289. Il convient que nos mystères sont conformes à la raison. 1294. Distinction qu'il met entre les choses qui sont au-dessus de la raison et celles qui sont contre la raison. 1295-1305. Il avoue que les objections contre la foi n'ont pas la force des démonstrations. 1306. Préface de ses ouvrages. VI. 603. Sentiment de saint Jean Chrysostôme sur la Providence. 606. Ce que l'auteur dit du système des manichéens. 607. Sa réponse au consistoire de Rotterdam. 608. Sa nouvelle analyse. 613. Existence de Dieu. *Ibid.* Il accuse Spinosa d'athéisme. VII. 78. Il nie la liberté de l'homme. 79. Ses articles des *Manichéens*, des *Marcionites*, *Pauliciens*. 105. Il déclare la raison incompatible avec la religion. 111. Ses difficultés contre la liberté de l'homme. VII. 79. Il soutient que la religion est incompatible avec la raison. 111. Ridicule et extravagance du système des deux principes. 112. Ses objections contre les créatures. 116. Services que la raison rend à la foi. 124. Examen de ses sentiments sur les effets de l'athéisme à l'égard de la société. IX 271. Ce qu'il dit de la moralité des actions humaines. 277. Ce qu'il pense de l'espérance et de la crainte. 285. De l'athéisme. 288. Ce qu'il pense de l'âme des hommes et des bêtes. XII. 14. Ses objections contre l'établissement du christianisme réfutées. 438. Ses objections contre les mystères, réponse de Leibnitz, 923. Ses contradictions en soutenant son paradoxe contre la religion chrétienne. XVII. 1149. Ce qu'en pense Montesquieu. *Ibid.*

Bayley, savant docteur. — Sa conversion à l'Eglise catholique. XVII. 653. Ses écrits en faveur de cette Eglise. 654.

Béatification. En quoi elle consiste. XII. 350.

Béatification et *Canonisation.* — Principales différences entre ces deux mots. XVI. 306.

Béatitude de l'homme. — Fondement de cette béatitude. II. 1333. Examen du livre de Sénèque *de Vita beata. Ibid.* Sa manière de traiter la question du souverain bien et de la béatitude. 1335. Sur ce que Descartes a dit de la béatitude dépendante du libre arbitre. 1338. Elle ne doit pas être fondée sur notre ignorance. 1344. — En quoi consiste, d'après Pope et Voltaire, celle que nous devons attendre après la mort. XII. 20 - 27.

Béatitudes.—Sermon de Jésus-Christ sur les béatitudes. X. 1217.

Beau (le), historien. — Voy. *Histoire du Bas-Empire.* Ce qu'il rapporte, dans son *Histoire du Bas-Empire*, de Julien l'Apostat, de sa fourberie, de sa haine contre le christianisme, de son éducation, de sa mort. XII. 815-860.

Beau (le). — Notre penchant à le rechercher. II. 431. Moyens employés pour le trouver. *Ibid.* Il ne réside que dans la souveraineté de Dieu. *Ibid.* La beauté des corps nous avertit de la beauté de Dieu. 441.

Beaumont (Elie de). — Sa théorie sur l'élévation des montagnes. XV. 167. Son accord avec l'Ecriture. 168. Sur le subit soulèvement de quelques chaînes. 210.

Beauté du corps. — Elle est la dernière de toutes. II. 405. Il ne faut pas s'y attacher. 424. De quoi elle est l'objet. 433. Peines et amertumes que Dieu y a mêlées. *Ibid.* Empire que les démons ont sur les vicieux. 434.

Beauté souveraine (la). — Elle se trouve même dans le moindre petit ver. II. 436.

Beauzée. — Sa vie. X. 1171. Exposition abrégée des preuves historiques de la religion chrétienne. 1174. Livres dont se compose l'Ancien Testament. 1175. Table chronologique de ces livres. 1178. Table des livres du Nouveau. *Ibid* Histoire de la religion sous la loi naturelle. 1179. Sous la loi écrite. 1189. Sous la loi de grâce. 1209. Démonstration de la vérité de la religion chrétienne. 1239.

Bèche (de la). — Ses curieuses recherches et observations sur les preuves géologiques de l'existence d'un déluge. XV. 177 et 178. Son opinion sur les blocs erratiques des Alpes. 181.

Béelphégor. — Ce qu'il était. II. 303.

Bekker, théologien hollandais. — Il fut le premier des calvinistes sceptiques. XIV. 246. Système de ce rationaliste. *Ibid.*

Bélier (le) sacrifié par Abraham. — De qui il était la figure. V. 913. Où se fit le sacrifice d'Abraham. *Ibid.*

Bellarmin (le cardinal). — Il soutient que la grâce n'est due à personne, mais dépend uniquement de la pure volonté de Dieu. III. 318. Que l'homme ne peut par ses propres forces garder tous les préceptes de la morale. 322. Ce qu'il dit de l'absolution. 887. Sa doctrine sur le pape et sur son autorité. XII. 267. Explication de quelques-unes de ses expressions. 268. Accusé faussement à ce sujet par les protestants. 268. suiv.

Bénédictins (moines). — Substitués par saint Dunstan aux chanoines séculiers. XII. 234. Leurs vertus. Leur utilité sociale. Leurs travaux. 279.

Ben-Joseph. — Un des Messies qu'admettent les Juifs modernes. IV. 911. Il était de la tribu d'Ephraïm et destiné à souffrir. *Ibid.* L'autre, Ben-Juda, triomphateur glorieux. *Ibid.*

Benoît. XIII. (Pierre de Lune), pape douteux et schismatique. — Sa déposition. XVI. 809.

Bentley, critique anglais. — Son opinion sur la personne et les lois de Zaleucus. IX. 311. Il nie l'existence de ce législateur. 313. Il a contre lui toute l'antiquité. 314. Sa vie. 591. Réfutation de l'athéisme. *Ibid.* Ses observations sur l'astronomie indienne. XV. 236. Son *Coup d'œil historique sur l'astronomie hindoue.* 237. Ce qu'il dit de Krishna, l'Apollon indien 238. Comment il en détermine l'époque par un calcul astronomique. *Ibid.*

Bérenger, fameux hérésiarque. — Ce qu'il était. XVII. 886. Il ose attaquer formellement la doctrine catholique

sur la présence réelle. *Ibid.* Conciles tenus contre son impie nouveauté. *Ibid.* Sa rétractation sincère à l'heure de la mort. *Ibid.*

Berqier. — Sa vie. XI. 9. Certitude des preuves du christianisme. 11. Les apologistes de la religion chrétienne ont prouvé l'authenticité des Evangiles. 17. Les apôtres et les premiers disciples ont donné leur vie pour soutenir cette vérité. 75. Diverses réflexions sur l'Ancien Testament et le Nouveau. 161. Sa réponse aux conseils raisonnables. 199.

Berkley (le docteur), évêque protestant d'Irlande. — But qu'il se proposait en niant l'existence des corps. XII. 709. Sa doctrine sur un défaut dans la *mission* des ministres. XVII. 795.

Berlin. (Prétendu concile de). — Epoque, composition et but de ce concile. XVII. 329. Ses conclusions. *Ibid.* Dissolution de réforme protestante. *Ibid.* Ce que le célèbre Grotius dit des protestants. 330.

Bernard (saint). — Ce qu'il dit du mystère de la sainte Trinité. II. 491. Ce qu'il était. XIII. 143. Sa vie. *Ibid.* Ce qu'il fit pour l'ordre de Cîteaux. 144. Prédication de la croisade. 146. Il est appelé *le dernier des Pères.* 147. Il est témoin des miracles, en rapporte plusieurs et en opère lui-même un grand nombre. 148-169. Dans son traité du baptême il soutient que, même les plus simples (*simpliciores quique justi*) ont toujours eu besoin de la foi et de l'espérance en Jésus-Christ pour être sauvés. III. 174 et 175. Reprend fortement Abeilard de se montrer presque païen en voulant faire paraître Platon trop chrétien. 427, 428. Appelé par les protestants, savant et pieux docteur. 869. Grand défenseur de la présence réelle. *Ibid.* Ce qu'il dit d'Abeilard. IV. 147 ; d'Arnaud de Bresse. *Ibid.* Avis qu'il donnait aux peuples de Toulouse. 148. Parole célèbre de ce Père, qui prouve qu'il regardait l'infaillibilité du pape comme un effet de la prière de Jésus-Christ. XVI. 884, 892. Les plus célèbres protestants ont rendu justice à sa sainteté. XVII. 749. Ses miracles n'ont jamais été surpassés. 750. Leur nombre. *Ibid.*

Bernardin de Saint-Pierre. — Ce qu'il dit de la vie future, dans ses *Etudes de la nature.* XIV. 927. Son raisonnement n'est pas du tout catholique. *Ibid.*

Bernier. — Sa remarque sur l'opinion d'une âme commune qui absorbe toutes les autres, admise par les savants de la Perse et du Grand-Mogol, etc. IV. 1270.

Bernis (de). — Sa vie. IX. 1105. La *Religion vengée.* Chant : premier, l'*Irréligion.* 1113. Second, l'*Idolâtrie.* 1119. Troisième, l'*Athéisme.* 1125. Quatrième, le *Matérialisme.* 1129. Cinquième, le *Spinosisme.* 1147. Sixième, le *Déisme.* 1155. Septième, le *Pyrrhonisme.* 1161. Huitième, l'*Hérésie.* 1169. Neuvième, la *Corruption.* 1177. Dixième, le *Triomphe de la religion.* 1183.

Bérose. — Ce qu'il dit du déluge universel. I. 821. Ses ouvrages. II. 1022. Ce qu'il était. 1072. Statue que lui érigèrent les Athéniens. *Ibid.* Ce qu'il nous apprend du déluge. VII. 720. Ce qu'il soutient sur la fin du monde qui, selon lui, doit périr par un embrasement. 726. Son témoignage en faveur des livres de Moïse. V. 105. Ce qu'il dit dans son Histoire prouve qu'il avait quelque connaissance des livres du législateur hébreu. *Ibid.* A quelle époque il fait remonter l'histoire de Babylone. X. 206. Son pays. 998. Il parle du déluge de Noé et d'Abraham. *Ibid.*

Berruyer. — Ce qu'on lui reproche. XVIII. 35. Sa doctrine sur l'enseignement de l'Eglise. *Ibid.*

Berruyérisme. — Voy. *Berruyer.* XVIII. 35.

Bêtes (âme des). — Ce qu'il faut en penser. VIII. 339. Sentiment de Cicéron. *Ibid.* On ne peut expliquer les actions de la brute par les lois du mécanisme sans admettre une âme qui pense. 512. Leur mémoire, leur sentiment. 1141. On leur attribue certains vices et certaines vertus. 1142. Leurs ruses. *Ibid.* Leurs travaux. 1143. Leur langage. 1146. On demande si les bêtes ont une âme. 1148. Réponse à cette question. *Ibid.* Les animaux qui paraissent avoir le plus d'intelligence n'agissent que par mécanisme. 1154. Ce qu'il faut penser de leur instinct. 1161. On ne peut attribuer une âme aux bêtes sans dégrader la nature humaine. 1162. On ne peut accorder aux brutes que des sensations. *Ibid.* Différence entre l'homme et les animaux. 1169.

Bête féroce. — Saint Jean nous parle d'une bête féroce ou d'une puissance tyrannique. V. 1277.

Bêtes de trait. — Ce qu'en dit Platon. I. 972.

Béthel. — Ce que signifie ce mot. VII. 1000. D'où vient celui de Béthulie. *Ibid.*

Bèze (Théodore de). — Sa confession de foi présentée à Charles IX. III. 870. Ce qu'elle déclare au sujet de l'excommunication. *Ibid.* Sa profession de foi. 873. Ce qu'il dit de l'adoration de Notre-Seigneur. 1020.

Bible (la). — Son premier caractère. II. 601. Son second caractère. 603. Son troisième caractère. 607. Jean-Jacques Rousseau la regarde comme le fondement de la religion chrétienne. IX. 1244. Sa publication en langue française n'est pas un des bienfaits du protestantisme. III. 60. Ses éditions en langue vulgaire, s'il est vrai que l'Eglise catholique les condamne. XII. 207. Sa divinité. 795, 796. Son ancienneté. 797. Avec quel esprit il faut la lire. 868. Conformité de sa doctrine avec la doctrine de Jésus-Christ. 1096. Combien respectée par les juifs. 1189. Elle se défigure quand on écarte le flambeau de l'autorité ecclésiastique. XIV. 522. Ce qu'en dit saint Irénée au IIe siècle, en parlant de sa nécessité ou de sa non nécessité comme règle de foi. XV. 807. Le cri de tous les sectaires, et de tous les hérésiarques a toujours été : La Bible ! la Bible ! XVII. 334. Tronquée par les dissidents. 337. Abus monstrueux qu'on en a fait. 361. Elle est le jouet du libre arbitre. *Ibid.* Le clergé n'interdit pas la lecture de la Bible. 361. Elle est la parole de Dieu. 368. Ce qui le prouve. *Ibid.* Incertitude de la raison qui l'interprète. *Ibid.* Ce que certains protestants pensent de la lecture de la Bible. 370. Le monnier Fisch. 374. La Réforme ne saurait offrir une règle de foi dans son libre examen appliqué à la Bible. 376. Ce qu'elle contient. 433. Points fondamentaux. 434. Ce qu'on doit regarder comme article de foi. *Ibid.*

Bible protestante anglaise. — Le texte est quelquefois altéré. XVII. 894. Ce que le vicaire Grier cherche à justifier. *Ibid.*

Bible (Versions de la). — Voy. *Versions anglaises.*

Bible des évêques anglicans. — Ce qu'en dit le savant Broughton de Cambridge. XVII. 684. Opinion de Strype. *Ibid.*

Bibliothèque (Nouvelle) de Nicolaï. — Ses attaques contre Deluc au sujet de ses ouvrages géologiques et de ses discussions avec le pasteur Tiller. XII. 1138.

Bien commun (le). — On doit le préférer au bien particulier, selon les principes de la religion chrétienne. II. 844. Sentiment de Bacon et de l'auteur de l'*Analyse de sa philosophie.* 845. Préférence du bien public au bien particulier. 1345.

Bien public. — Préférence du bien public au bien particulier. II. 1345. Elle est avantageuse à chaque particulier. 1346.

Bien (Souverain). — Pensée de Descartes à ce sujet. II. 1329. Comment Sénèque traite cette question dans son livre *De Vita beata.* 1333 et 1335.

Bien. — Si tout est bien dans le monde. Erreur de Pope et de Voltaire. XII. 20. 55. *Bien moral* distinct du *bien physique.* 85. Indépendant des lois humaines. 85. Ce qui le constitue, conditions de son existence. Différe du *mal moral.* 710. Son existence niée par les athées. 711. Ce qui nous y porte. 724. Si son amour suffit pour nous le faire pratiquer. 726. Comment les incrédules prétendent porter les hommes au bien. 725. Bien commun. Son amour. Poésies. 1271.

Biens (Vrais). — En quoi ils consistent. Combien désirables. 630.

Biens de ce monde. — On ne doit les rechercher que par des moyens honnêtes. II. 848. Erreurs grossières de Machiavel à ce sujet. *Ibid.* Balance des biens et des maux de cette vie. 1347.

Biens de Dieu. — Inévitable besoin de ces biens. II. 653.

Biens corporels. — Ce que l'Ecriture nous en dit. II. 405. Ils ne sont pas mauvais, quoique passagers. 406. La vue des choses temporelles doit nous servir à nous élever à la connaissance des éternelles. 416. Leur emploi chez les païens. 1048.

Bienfaisance (la). — Sa définition. X. 318. Ses avantages. XIV. 230. Il est beau d'avoir pitié des infortunés. *Ibid.* Rien de plus doux que d'être miséricordieux. *Ibid.* Délicatesse de la bienfaisance. *Ibid.* Être attentif à tout ce qui peut soulager les malheureux. 551.

Bienveillance (la). — Les philosophes en parlent souvent. VII. 1102. Langage que Platon fait tenir à Socrate. 1105.

Bierlingius. — Sa correspondance avec Leibnitz sur le droit naturel et sur l'immortalité de l'âme. IV. 1116-1122. Ce qu'il dit des principes de Tomasius. 1117.

Bigot (le). — Sa dévotion. X. 524. Différence entre le bigot et le cagot. *Ibid.*

Bion. — Ce que fit ce fameux sophiste, étant tombé malade. VI. 701.

Blair (Hugues). — Ses sermons. XII. 552. 1er Sur l'union de la piété et de la morale. *Ibid.* 2e Sur le bonheur de la vie future. 567. 3e Sur la manière dont Dieu gouverne les passions des hommes. 579. 4e Sur les avantages que la connaissance de la religion procure aux hommes. 589. 5e Contre les railleries sur la religion. 601. 6e Sur l'importance du culte public. 609. 7e Sur le grand danger de suivre la multitude dans le mal. 619. 8e Sur l'immortalité

de l'âme et sur un état futur. 625. 9° Sur la folie de la sagesse du monde. 635. 10° Sur le gouvernement des affaires du monde par la Providence. 645.

Blasphémateurs. — Ce que la loi de Moïse ordonnait contre eux. IV. 909.

Bletterie (le P. de la). — Sur le dessein de l'empereur Julien de rebâtir le temple. IX. 1044. Croit indubitable le miracle qui rendit ce dessein inutile. *Ibid.* Excellente réflexion sur cette entreprise. 1045. Extrait de la vie qu'il a écrite de l'empereur Julien l'Apostat. 1° Il atteste sa fourberie, sa haine contre le christianisme. XII. 811 et suiv. Ses édits contre les chrétiens. 815. Ses cruautés. 816. Trop complaisant envers Julien l'Apostat; atténue un peu ses défauts. Observations à ce sujet. 822, 859.

Blondel. — Ce qu'il dit des sibylles et des vers sibyllins. III. 877, 880. Ce qu'il dit du transport des reliques du prophète Samuel. *Ibid.* Des autels dans les temples. 881.

Blumenbach. — Son opinion sur la physionomie des Egyptiens. XV. 88. Son erreur à ce sujet. *Ibid.* Ses objections contre le système de Camper sur la classification de la race humaine. 96. Nous lui devons la classification généralement suivie aujourd'hui, qui est déterminée par la forme du crâne, la couleur des cheveux, de la peau et de l'iris. *Ibid.* Sa division de la race humaine en trois classes. 97.

Bochart. — Ce qu'il nous apprend des plus fameux dieux de la Fable. V. 14.

Bockhold (Jean). — Ce qu'il était, ce qu'il fut. XVII. 601. Sa conduite à Munster. *Ibid.*

Boëce et *Cassiodore.* — Ont beaucoup contribué à réduire la théologie en forme de science, dans l'Occident. IV. 1269.

Boëtie (Etienne de la). — Ce que Montaigne dit de sa mort. II. 694.

Boiteux de naissance. — Sa guérison. XI. 524. Réponse des auteurs de ce miracle. *Ibid.* et XIII. 829. Ce que les scribes et les docteurs demandent aux auteurs de ce miracle. *Ibid.* Réponse de Pierre. *Ibid.*

Bold, savant théologien de l'Eglise anglicane. IV. 496. Ce qu'il dit de la croyance nécessaire pour rendre un homme chrétien. *Ibid.* Enseigne qu'on doit nécessairement croire autant d'articles de foi qu'on en trouve dans la doctrine de Jésus-Christ. 501. Fausse interprétation qu'on donne à ses paroles. 501.

Bolgeni (l'abbé Jean-Vincent). — Son *Economie de la foi chrétienne.* XVIII. 10. Ce qu'il dit de cette foi. *Ibid.* Comment il la définit. *Ibid.* Ce qu'il dit de la révélation. 11. Preuves qu'il en donne. 12. Manière infaillible de s'assurer de la révélation divine. *Ibid.* Exemples tirés des apôtres. 13. Des martyrs. 14. Autres témoins de la révélation. 15. Tradition de tous les siècles. 16. Pères apostoliques. 17. Evêques des premiers siècles, leur témoignage. *Ibid.* Plusieurs passages de Tertullien. *Ibid.* Sur quoi s'appuie la foi catholique. 18. L'auteur réfute les jansénistes d'après saint Augustin. 20. Passage de saint Cyprien. *Ibid.* Ce qu'il dit de Nicolas Fréret et de son *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne.* 23. *Différence entre les témoins vivants et les témoins morts. Ibid.* Réponses aux objections des jansénistes. 24. Ce qu'il dit de ses erreurs sur la grâce. 26. *Règle prochaine et universelle* de la foi catholique. 28. Distinction de la foi catholique et de la foi particulière. 37. Usages des règles prochaines et éloignées. 51. Application aux jansénistes de ce qui a été dit jusqu'ici. 55. Ce que l'auteur entend et comprend sous le nom de *jansénistes. Ibid.* Examen de la question du fait. Ce que les jansénistes y opposent. 63. Parallèle entre la conduite des Juifs envers Jésus-Christ et la conduite des jansénistes envers nous. 72. Analyse de la foi catholique. 93. Réponse aux objections. 98. De l'autorité des saints Pères. 103. Règle à suivre dans cette matière. *Ibid.* Règle appliquée aux saints Pères. 118. De l'autorité particulière de saint Augustin. 125. Du raisonnement humain. 137. Comment l'auteur dispute contre M. Gaudagnini. 139. Idée générale du livre de Guadagnini. 157. Ses *Trois observations sur le livre des Faits dogmatiques. Ibid.* Base sur laquelle ce livre repose. 163. Réfutation qu'en fait Bolgeni. *Ibid.* Sens précis des Faits dogmatiques. 165. Mauvaises doctrines contenues dans le livre de Guadagnini. 173. Pélagianisme des jansénistes. 178. Dogme catholique. 179. Quelques faits particuliers. 181. Le pape Honorius. *Ibid.* Sa lettre soutenue et approuvée par plusieurs théologiens catholiques. 182. Défense de ce pontife. 183. Du *fait* d'Eusèbe et de Théognis. 189. Du Journal de Saint-Amour. 193. De la pratique de l'Eglise dans les faits dogmatiques. 194. Infaillibilité de l'Eglise pour entendre et décider le véritable sens des conciles et des Pères. 200. *Inconséquences, fausseté*s, etc., *contenues dans le livre de M. Guadagnini* 202. Réponses à quelques demandes. *Projets pour terminer la présente controverse.* 213. Plan propre à servir de règle de conduite pour traiter les questions théologiques. 215. Notice sur la vie de Bolgeni. 879. Ses ouvrages. 880.

Bolingbroke. — S'est déclaré déiste et ennemi de la révélation. VII. 363. Ce qu'il dit de l'inspiration. 690. De l'existence d'une cause créatrice. 715. De l'adoration des idoles. 747. Ce qu'il pense du polythéisme. 802. De la croyance d'une providence particulière. 948. Il soutient l'évidence de la la loi naturelle. 1099. Sa morale perverse. 1112. Contraire à la loi naturelle. *Ibid.* Ce qu'il avoue du dogme de l'immortalité de l'âme. 1197. Comment il divise le Pentateuque, et conséquences qu'il en tire. XII. 122.

Bonald (de). — Son opinion sur les avantages de la confession. XVII. 1107. Ce qu'il dit des volontés dépravées. *Ibid.* Portrait qu'il trace de la Réforme et de ses pernicieux principes. XVII. 1174. Ce qu'il dit des Etats réformés. 1182. De l'Etat Romain. 1201. Des cérémonies publiques. 1287.

Bonaventure (Saint). — Son excès de zèle lui fit assigner à la sainte Vierge un rang beaucoup plus élevé dans l'échelle des êtres supérieurs, que la raison et la véritable piété ne le sauraient admettre. XIV. 37. Son Psautier est un monument d'un zèle extravagant. *Ibid.*

Bonheur (le). — Sa définition. IV. 1139. Opinion de Jean-Jacques Rousseau sur ce sujet. IX. 1355. Ce qu'on doit entendre par ce mot. VIII. 987. L'homme le poursuit sans cesse et ne le trouve jamais. 1256-1257. L'amour du bonheur fondement des lois naturelles de l'homme. XI. 484. Il est la grande fin de notre être. 484. En quoi consiste celui de l'homme; existe-t-il ici-bas. XII. 20. 559. Bonheur de ceux qui croient. 543. La connaissance de la religion peut seule faire ici-bas le bonheur de l'homme et de la société. 590. Combien la révélation y contribue. 792. Combien est vif le penchant qui nous y porte. Ses effets. 905. Bonheur de la vie future, en quoi il consiste. Combien désirable. Erreur de Pope et de Voltaire à ce sujet. 20. 568. Vrai bonheur, sa route (poésies). 1271.

Bonheur éternel. — Les philosophes le réservaient à un petit nombre d'âmes privilégiées. VII. 1243. Ce bonheur ne pouvait pas être vraiment éternel selon leur système. 1244. Dieu le promet et l'offre à tous les hommes. 1287, 1288. Fin dernière pour laquelle il nous a créés. X. 496. Le désir du bonheur est inné dans l'homme. XIII. 10. Suivi et approfondi, il le conduit à la recherche de la véritable religion. 15. Nos passions sont le plus grand obstacle à notre bonheur. 962.

Boniface VIII, pape. — Défense de différents points de sa vie, par le docte évêque Wiseman. XVI. 591. Récits mensongers de Mosheim et de Sismondi. 595. Il ne fut point le principal instigateur de la démission du pape Célestin. 596. Mauvaise foi de Sismondi. 597-598. Conduite de Boniface envers les Colonne, à Palestrine. 601. Sa mort. 606. 607.

Bonnet. — Sa vie. XI. 451. Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme. 454 et 461. Vœux qu'il forme pour la conversion des juifs. 574. Comment il explique le miracle de l'*aveugle-né.* XIII. 809. 810. Et la conduite des docteurs de la loi. *Ibid.* Comment il rapporte le fait. *Ibid.*

Bonté. — Bonté infinie du Sauveur pour tous les hommes. IV. 99. Sa miséricorde envers nous. *Ibid.*

Bonté de Dieu. — Comme elle paraît dans l'Incarnation. II. 396. Le Sauveur s'est montré Dieu par ses miracles, et homme par ses souffrances. *Ibid.* Elle est infinie. V. 1140. Ce qu'elle exige des créatures raisonnables. 1141. Fausse idée que les philosophes s'en étaient faite. VII. 1264. Divers passages de Cicéron. *Ibid.* Sentiment de Sénèque et de Marc-Antoine. 1265. Glorifiée par la colère de l'homme. XII. 583. Combien grande. Preuves tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament contre les incrédules. 799. Combien grande dans la rédemption des hommes. Ils doivent la méditer. 877. Doit nous porter à l'aimer 1211 et suiv.

Bopp. — Sa comparaison de la structure grammaticale des langues. XV. 32. Son analyse des pronoms sanskrits. *Ibid.*

Borchochébas, chef des Juifs révoltés contre les Romains. — Affreux tourment qu'il faisait souffrir aux chrétiens pour les forcer à renier Jésus-Christ. XIII. 74.

Bore ou *Boria* (Catherine de). — Ce qu'elle était. XIV. 251. Sa sortie du couvent. *Ibid.* Son mariage avec Luther. *Ibid.* Ce qu'un auteur protestant pense de son mariage avec Luther. XVII. 1172.

Bory de Saint-Vincent. — A quel nombre il a porté les familles de la race humaine. XV. 102. Selon son absurde système, la famille adamique ou les descendants d'Adam, constitue seulement la seconde division de l'espèce arabique. *Ibid.*

Bossuet. — Ce qu'il enseigne sur le mystère de la sainte

Trinité. II. 489. Sur l'existence de Dieu. 531. Sa vie. IV. 49. Ses ouvrages. 50. Exposition de la doctrine catholique. *Ibid.* Ses *Sermons*. 88. Ce qu'il dit de la Réforme au XVIe siècle. XII. 285. Eloge qu'en fait Deluc. 1113. Sa *Défense de la Déclaration du clergé français*. Ce qu'il dit au sujet des communes et des abus pernicieux. XVII. 248. Sa conduite dans ses discussions avec Fénelon. XVIII. 40.

Bouc émissaire. — Sa cérémonie. IV. 914. Ce qu'elle représentait. *Ibid.* Ce que faisait le grand prêtre. *Ibid.* Comment le bouc était conduit dans le désert. *Ibid.* Il est la figure de Jésus-Christ. V. 916. Cérémonie de l'expiation générale. VI. 184. Ce qu'elle signifiait. 185.

Bouchard, commentateur.— Eloge qu'il fait de la législation de Moïse. XIV. 450.

Bouddha (dieu). — Comment il se perpétuait sur la terre. XV. 361. Son arrivée dans l'Inde. 362. Ce que nous en apprend Abel Rémusat. *Ibid.* Et Jules Klaproth. *Ibid.* Tous les peuples ont été corrompus par les doctrines bouddhistes. XVIII. 454. Elles ont été le fondement des plus pernicieuses hérésies. *Ibid.*

Bouhier (le président). — Ce qu'il dit de Montaigne. II. 677-680.

Boulanger, philosophe incrédule. — Comment il soutient l'athéisme et combat le christianisme. XII. 736.

Bourdaloue. — Sa vie. IV. 103. Sermon sur la religion chrétienne. 107. De la foi et des vices qui lui sont opposés. 127. Loi chrétienne, sa douceur et sa sagesse (sermon). 202. Sainteté et force de la loi. 218. Ce qu'il dit de Mahomet et de Luther. 220.

Bourignon (Mlle). — Leibnitz approuve ses exhortations véhémentes à la vertu. IV. 1132.

Boyle (Robert), célèbre philosophe anglais. — Dissertation sur le profond respect qui est dû à Dieu. IV. 5 et 6.

Brahma. — Ce que lui attribuent les Hindous. XVIII. 416. Comment ils le représentent, ainsi que Vishnu et Siva. 429 et 431.

Brahmanes (les), prêtres indiens qu'on fait descendre de la tribu de Sem, qui était regardé comme le père de toutes les tribus sacerdotales de la terre. XVIII. 237. A qui fut confié le sacerdoce des différents dieux. 290. Leurs livres renferment des traces frappantes de la doctrine de Moïse. V. 157. Leurs fonctions. 158. Ce que Philostrate dit de leurs habits. *Ibid.* Ils ont le Décalogue. *Ibid.* Quelques auteurs prétendent que les brahmanes descendaient des dix tribus. 159.

Brahmines. — Leur ancienneté. XVIII. 249. Platon passait, d'après Eusèbe, pour avoir été leur disciple. 251. Ce qu'ils ont enseigné. *Ibid.*

Branca (Jean-Baptiste). — Ses éloges de la version latine de la Vulgate. XVI. 70. Ses hypothèses sur la version syriaque peschito. *Ibid.* Leur réfutation. *Ibid.*

Bretschneider.—Son traité sur l'Evangile de saint Jean. XIV. 64. Ce qu'il dit de l'hérésie des docètes. *Ibid.* Son livre des *Probabilia*. XVIII. 611. Sa réfutation. 612. Autre ouvrage de l'auteur. *Ibid.*

Bréviaire. — Excellence et beauté dans l'office du bréviaire. XVII. 466.

British-Critic (le), journal anglais. — Singulières expressions dont il se sert; les catholiques ne veulent pas les accepter. XVII. 427. Ce qu'il dit du sermon du révérend John Kèble, maître-ès-arts. *Ibid.* Déclaration de ce journal. 435. Ses aveux sur la Bible. 437. Il paraît parler un langage éminemment catholique. 434. Son projet d'assembler un synode national de l'Eglise anglicane. 444. Comment il devrait traiter Wesley. *Ibid.* Ce journal veut prouver que l'Eglise anglicane est en communion avec les autres églises du monde. 446. Il regarde les catholiques comme schismatiques. 447. Il les accuse de croire que leur Eglise peut *créer* des articles de foi. 454. Résultat de la réunion du synode qu'il propose. 456.

Brocchi, savant géologue italien. — Sa *Conchiliologia fossile subapennina*. XV. 155. Service qu'il a rendu à son pays, en énumérant une série d'écrivains géologues, traitant principalement des fossiles. *Ibid.*

Brongniart (Alphonse) — Ses ingénieuses recherches pour prouver qu'aux époques antédiluviennes l'atmosphère contenait beaucoup plus d'acide carbonique qu'elle n'en contient aujourd'hui. XV. 224.

Brooke (lord). —Son *Traité de la Science humaine*. XV. 384. Ce qu'il dit de l'usage que nous devons faire de la science. *Ibid.*

Brown (le docteur). — Ce qu'il dit de l'importance de la philosophie mentale. XV. 480. Extraits de sa dissertation. 481.

Brown (Jacques), écuyer. — Sa première lettre au docteur Milner. XVII. 581. Il lui envoie un essai du docteur Samuel Carey. 584. Autre essai sur la vérité de la religion chrétienne. 588. Lettre que lui adresse le docteur Milner, et conditions auxquelles il consent à entamer une correspondance. 593. Réponse de Jacques Brown. 595. Acceptation des conditions proposées. 596. Dispositions pour les recherches religieuses. Lettre que lui adresse le docteur Milner. *Ibid.* Règle ou méthode pour trouver la vraie religion. Autre lettre du docteur Milner. 597. Lettre VI du même docteur. Il lui explique la première fausse règle de foi. 599. Lui parle de Montan, Maximille et Priscille. 600. Anabaptistes. *Ibid.* Quakers. 602. Georges Fox. *Ibid.* Lettre VII écrite par le même docteur. Réponse aux objections. 609. L'*ami* Rankin. 610. Seconde règle trompeuse. Lettre VIII adressée par le même docteur. 611. Ce qu'il se propose. *Ibid.* Continuation du même sujet. Lettre IX. Ce que lui dit le docteur Milner. 625. Canon des Ecritures. *Ibid.* La vraie règle. Lettre X. Ce que lui dit le docteur Milner sur la *vraie règle*. 633. Ce qu'on entend par ces mots. Lettre XI. Suite du même sujet. 643. Réponse que lui fait le docteur Milner dans la XIIe lettre, au sujet de plusieurs objections qui lui ont été adressées. 656. Canon des Ecritures. Lettre XIII. Objections de M. Grier. 667. Versions anglaises de la Bible. Outrages que lui prodigue M. Grier. 677. Différence entre la Bible anglaise et le texte original. 687. Lettre XV. Ce que se propose le docteur Milner. 688. Fin de la controverse. — Seconde partie. Marques caractéristiques de la vraie Eglise. 697. Lettre XVI. Objet de cette lettre. *Ibid.* Lettre XVII. Le docteur Milner lui prouve que l'*unité* est la première marque de la vraie Eglise. 701. Désunion des protestants. Lettre XVIII. Comment le docteur Milner lui prouve le défaut d'unité parmi les protestants en général. 703. Unité catholique. Lettre XIX. Comment le docteur lui prouve cette unité. 709. Lettre XX. Jacques Brown au docteur Milner. Objections contre la prétention du salut exclusif. 713. Lettre XXI. Le docteur répond aux objections. 715. Lettre XXII. Seconde marque de la vraie Eglise, sainteté de doctrine. 719. Variations et impiété de la doctrine de Jean Wesley. 727. Des moyens de sainteté que possèdent les catholiques. 729. Sacrements. *Ibid.* Lettre XXIV. Le docteur Milner lui explique les fruits de la sainteté en lui prouvant que tous les saints ont été catholiques. 737. Lettre XXVI. Le docteur lui prouve que les miracles sont le *criterium* de la *vérité*. 743. Lettre XXVII. On lui démontre que les miracles faux et authentiques ne prouvent rien contre ceux qui sont vrais et authentiques. 757. Lettre XXVIII. On lui prouve que la vraie Eglise est catholique. 765. Lettre XXIX. Qualités de la catholicité. 767. Lettre XXX. L'existence d'une Eglise invisible est démontrée fausse. 775. Lettre XXXI. On lui montre l'apostolicité de l'Eglise catholique. 777. Lettre XXXII. Apostolicité du ministère catholique. 789. Lettre XXXIII. Réponse du docteur Milner aux objections de Joshua Clark. 799. Fin de la controverse. Lettre XXXIV. Jacques Brown rend compte au docteur de l'effet produit par les lettres précédentes sur son esprit et sur celui des autres membres de sa société. 810. Lettre XXXV. Le docteur combat les accusations dirigées contre l'Eglise catholique. 811. Lettre XXXVI. Le docteur lui parle de l'invocation des saints. 818. Lettre XXXVII. Il l'entretient de la doctrine et de la pratique de l'Eglise catholique sur les signes religieux. 825. Lettre XXXVIII. Réponse à ses objections. 831. Lettre XXXIX. Le docteur répond aux objections de M. Grier. 835. Lettre XL. Réponse aux nouvelles objections de M. Grier. 841. Lettre XLI, adressée à R. Robert Clayton, sur la transsubstantiation. 845. Lettre XLII. Le docteur Milner lui prouve la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. 850. Lettre XLIV. Il lui parle de la mauvaise foi de Grier et de plusieurs controversistes protestants au sujet de la présence réelle. 861. Lettre XLV, adressée par le même. Témoignages des anciens Pères en faveur de la présence réelle et de la transsubstantiation. 867. Lettre XLVI. Le docteur combat la prétendue origine du dogme de la transsubstantiation. 883. Lettre XLVII. Communion sous une seule espèce. 891. Lettre XLVIII. Réponse aux objections du vicaire Grier sur l'eucharistie et la communion. 896. Lettre XLIX, adressée par le même. Il lui parle du sacrifice de la loi nouvelle. 909. Lettre L. Le docteur lui donne la réponse aux objections de M. Grier. 915. Lettre LI. De l'absolution des péchés. 922. Lettre LII. Réponse aux objections de M. Grier sur la confession. 931. Lettre LIII, à Robert Clayton, sur les indulgences. 938. Réponse aux objections de Grier. Indulgences des protestants. 945. Lettre LV, au même. Il lui expose la doctrine du purgatoire et des prières pour les morts 951. Existence d'un lieu mitoyen. Lettre LVI, à Robert Clayton. 959. Lettre LVII, à Robert Clayton. Preuves de l'extrême-onction. 968. Lettre LVIII. Réponse aux objections de M. Grier sur l'extrême-onction. 971. Lettre LIX. Le pape n'est pas l'Antechrist. 974. Lettre LXI. Suprématie du pape. 985.

Lettre LXII. Réponse aux objections de M. Grier sur cette suprématie. 994.

Brown (Jacques), le Jeune. — Ce que lui écrit le docteur Milner au sujet de la liturgie, de la langue latine et de la lecture de la Bible. XVII. 1001. Réponse aux objections de M. Grier sur le même sujet. 1007. Persécution religieuse, doctrine de l'Eglise. 1018. Le docteur Milner lui fait une réponse aux objections de M. Grier sur les persécutions religieuses. 1034. Sur la continence cléricale. 1038.

Brunati. — De l'accord des anciens livres de l'Inde avec les onze premiers chapitres de la Genèse. XIV. 446. *Critique* des anciennes législatures païennes, et défense de la législation mosaïque. 458. De la médecine chez les Hébreux. 479. Guérisons miraculeuses racontées par les saintes Ecritures. 481. La révélation répandue parmi les gentils avant la venue de Jésus-Christ. 490. Réponse aux objections. 512. Système catholique d'interprétation des saintes Ecritures. 515. Notice sur les protestants convertis à la religion catholique. 1794-1837.

Brutes (les). — Les brutes ne sont pas de pures machines. VIII. 556. Degrés de culture qu'elles obtiennent. XVIII. 323. Les éléphants capables de recevoir une certaine éducation. *Ibid.* Animaux qui peuvent rendre d'utiles services. 324. Ce qu'en disent Cicéron et Salluste. 538. Sentiment de ceux qui prétendent qu'elles ont une âme immatérielle. 539 et 1165. Leur âme et leur instinct. X. 89. En quoi consiste cet instinct. 90-93.

Bruyère (Jean de la). — Ce qu'il dit des perfections de Dieu. II. 514. Ses *Caractères*. Des esprits forts. IV. 1147. Ce qu'il dit de Dieu. 1149. De l'homme. 1150. De la religion. 1152. Des courtisans. *Ibid.* Des libertins et faux dévots. *Ibid.* Du monde. 1153. De la vérité de la religion. 1154. De l'esprit et de la matière. 1155. De la pensée. 1156. De l'âme. 1157. De la lune. *Ibid.* De la terre, du soleil. 1158. De Saturne. *Ibid.* Des étoiles. 1159. Du ciron. 1161. Du microscope. 1162. Du monde entier. *Ibid.* De l'éternité de Dieu. 1163. Conclusion. 1164. Eloge qu'il fait de la religion et des preuves qui l'établissent. XIII. 674. Ce qu'il disait et pensait de la religion chrétienne. VI. 677. Passage remarquable de ce savant auteur. *Ibid.*

Brydone. — Son voyage en Sicile. XV. 156. Absurde récit qu'il fait de l'opinion du chanoine Récupero. *Ibid.* Son erreur sur les faits qu'il avance au sujet des couches alternatives de lave et de terre qu'on trouve près de Jaci. 157. Sa réfutation par Smith, Hamilton, etc. *Ibid.*

Bucer (Martin). — Ce qu'il était. XIV. 229. Son mariage, ce qu'en dit Bossuet. *Ibid.* Il épousa trois femmes. 230. Ce qu'il accorda au landgrave de Hesse. *Ibid.*

Buchanan (le docteur). — Ce qu'il rapporte des établissements de l'Eglise romaine dans l'Inde. XV. 884; et de ses missions dans l'Asie. 885.

Buffier. — Sa vie. IX. 113. Exposition des preuves les plus sensibles de la véritable religion. *Ibid.* Division de cet ouvrage. 115. Rien de plus raisonnable que de croire les choses quand c'est Dieu qui les a dites. 119. Rien n'est plus raisonnable que de croire que Dieu a dit des choses, quand elles nous sont enseignées de sa part par un maître aussi autorisé de Dieu que l'a été Jésus-Christ. 135. Connaissance de ce qu'il a été et des miracles qui lui ont été attribués. *Ibid.* Rien n'est plus raisonnable que de croire les choses que nous enseigne Jésus Christ, quand elles nous viennent par le ministère qu'il a établi lui-même à cet effet. 197. L'unique règle donnée par Jésus-Christ pour discerner sa vraie doctrine est l'enseigne de la voix du ministère et du corps des pasteurs établi par lui-même à cette fin. 215.

Buffon. — Sa belle description de l'homme. II. 560. Ce qu'il dit des missions. XI. 151. Ses *Epoques de la nature*. XV. 154. Base de sa théorie. *Ibid.* Elle est en contradiction directe avec les livres de Moïse. *Ibid.* Sa réfutation par Arago. *Ibid.*

Bukland (le docteur). — Son opinion sur les animaux fossiles. XV. 152. Sur les cavernes à ossements. *Ibid.* Sur la théorie, considérant les jours de la création comme des périodes. 169. Sur l'existence d'un déluge. 175. Son traité de la géologie et de la minéralogie dans leurs rapports avec la théologie naturelle. 198. Discours préliminaire. *Ibid.* Diverses hypothèses pour faire concorder les phénomènes géologiques avec la narration que Moïse nous a faite de la création. 200.

Bulle (la) *In Cœna Domini.* — Sa publication. II. 685.

Bullet (Jean-Baptiste). — Sa vie. Ses œuvres. XII. 385.

Burgess, évêque de Saint-David. — Ses opinions sur le roc (ou la pierre sur laquelle l'Eglise est bâtie). XIV. 378. Explication des paroles du Sauveur à saint Pierre. 380. Comment l'évêque de Saint-David traduit ce passage. 381. 382. Publication de ce prélat pour prouver que le *Christ*, et *non* Pierre, est le *roc*. XVII. 210. Ce qu'il dit de l'évêque de Rome. *Ibid.* De sa suprématie. *Ibid.* Conclusions extraordinaires. 211. Sens réel du texte : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*. 212. Il soutient que l'apôtre saint Paul a prêché l'Evangile dans les îles Britanniques. *Ibid.* Absurdité de son raisonnement. *Ibid.* Il s'appuie du témoignage de Gildas. 213. Premier témoignage. 215. Celui de saint Clément. 215. On peut contester le témoignage des auteurs qu'il cite. 217. Saint Jérôme n'a jamais attribué à saint Paul la conversion des Bretons. 219. Même assertion pour Théodoret. 220. Son erreur sur un passage de Fortunat. 222. Son erreur en cherchant à démontrer que la croyance des chrétiens du pays de Galles, dans les siècles d'ignorance, était la même que celle de l'Eglise anglicane de nos jours. 223. Son erreur sur l'archevêque Sulgen. 224. Sa mauvaise foi dans tout ce qu'il avance. 227.

Buridan (Anne de). — VI. 78. Ce qu'on entend par équilibre supposé parfait. *Ibid.* Sentiment de Spinosa à ce sujet. *Ibid.* Bayle le traite d'athée. *Ibid.*

Burnet. — Son Traité de la vraie Religion. IV. 618. On montre qu'il y a nécessairement un être existant par lui-même, qui a créé le monde et qui le gouverne. 619. Perfections ou attributs de Dieu. 622.

Burnet (Thomas), docteur anglais. — Son Archéologie philosophique. XIV. 267. Ses attaques contre le récit que fait Moïse de la création. *Ibid.* Son rationalisme. 268.

Butler. — Sa vie. XII. 201. Ses œuvres. *Ibid.*

C

Cabalistes. — Ce qu'ils se sont imaginés d'Enoch. II. 1112. On croit généralement qu'ils étaient panthéistes. XVIII. 442. Ce qu'il faut penser de l'opinion de Mohtor à ce sujet. *Ibid.*

Caërleon upon usk. — Quand et par qui érigé en évêché. XII. 212.

Cagot (le). — Sa dévotion. X. 324. Il y a une différence remarquable entre le cagot et le bigot. *Ibid.*

Cailliaud, intrépide voyageur. — Sa découverte d'une momie remarquable par plusieurs particularités. XV. 276.

Caïn. — Son crime. IV. 669. Sa longue et errante vie. 670. Titre qui distingua ses descendants. *Ibid.* Il porta partout l'image de la colère de Dieu. VI. 123. Fut errant et fugitif. *Ibid.* Sa punition. 177.

Caïnites. — Ce qu'ils étaient. XIV. 126. Leur accord avec les Ophites. *Ibid.*

Caïphe. — Conseil qu'il donne aux Juifs de faire mourir Jésus. VI. 398. Son mot devenu célèbre. *Ibid.*

Cajétan (le cardinal). — Son opinion sur la prophétie de Jacob. V. 606. Son erreur sur le mot *donec*. *Ibid.*

Calamités publiques. — Faussement attribuées aux chrétiens. I. LXIV.

Calcidius. — Parle de l'étoile qui attira les mages à Jésus-Christ. IX. 146.

Calcutta. — Sa société asiatique. XV. 27. Epoque de sa fondation. *Ibid.* Services qu'elle rend à l'étude comparée des langues. 28.

Calendrier de l'Eglise anglicane. — Noms des saints qu'il renferme. XVII. 737. Ils sont tous morts dans le sein de l'Eglise catholique. 738.

Calmet (Dom). — Soutient que l'immortalité de l'âme est un dogme fondamental de la religion juive et chrétienne. VII. 1202.

Calmus, célèbre philosophe indien. — Ce qu'il fit en présence d'Alexandre le Grand. VII. 1145.

Calomnies des païens contre les premiers chrétiens. XII. 424, 527. Des juifs contre les chrétiens. 426, 528.

Calomnies (grossières) des docteurs anglicans contre les catholiques. XVII. 814. Les évêques surtout se distinguèrent par les inventions les plus absurdes et les plus révoltantes. 815. De ce nombre est le docteur Wake, archevêque de Cantorbéry. 816.

Calvin. — Comment il explique l'opération miraculeuse de Dieu dans l'Eucharistie. III. 514. Comment il explique ces paroles : *Ceci est mon corps*. 517. Son sentiment contraire à la doctrine de Luther. *Ibid.* Comment le corps de Jésus-Christ est présent dans l'Eucharistie. 519. Soutient que l'Eucharistie est réellement du pain. 532. Ne reconnaît que l'Ecriture pour règle de foi. 831. Accuse les luthériens d'erreur grossière sur l'Eucharistie. 832. Sa révolte contre Luther et Zuingle au sujet de l'Eucharistie. 861 et suiv. Ce qu'il dit de l'extrême-onction. 889. Son

opposition aux luthériens au sujet de l'Eucharistie. 891. Soutient que l'erreur de Luther est plus grossière que celle de l'Eglise romaine. 893. Aubertin n'osé soutenir son opinion sur l'Eucharistie. 900. Ses opuscules. 901. Comment il explique le dogme de la présence réelle. 918. Est l'auteur du catéchisme de Genève. 931. S'approche souvent de l'opinion de Zuingle. *Ibid.* Impossibilité de soutenir l'opinion de Calvin et son merveilleux. 961. Calvin avouait qu'il ne pouvait la défendre. 966. Un dernier mot sur son merveilleux. 978. Le sens qu'il donne à l'Eucharistie ne se trouve pas dans l'Ecriture. 978 et 1008. Les calvinistes ont enseigné le dogme affreux de la réprobation absolue. VI. 748. Ses contradictions. XII. 152. Prêche sans mission. 155. Admet la tradition de l'Eglise catholique au sujet du purgatoire. 235. Son opinion sur les divisions qui existent parmi les Réformés. XVII. 617. Ce que Hevlin dit de son esprit brouillon. 621. Ses cruelles et atroces persécutions contre Servet et Gruet. 704. Ses lamentations au sujet des divisions des sectes protestantes. *Ibid.* Son impiété touchant la mort de Jésus Christ. 965. Il fut le champion de la persécution. 1024. Et de la guerre civile. 1170.

Calvinistes. — Leur doctrine sur la réalité de la présence réelle. IV. 70. Comment ils expliquent le sacrement de la Cène. 71. Ce qu'enseigne leur catéchisme. 72. Leurs doctrines professées par les valentiniens, les basiléens, les manichéens. XIV. 130. Le calvinisme n'est qu'une reproduction du gnosticisme. *Ibid.* Les Pères sont juste l'inverse des calvinistes. 134. Preuves. 135. Doctrines de Calvin comparées à celles de Luther. 199. Sa croyance par rapport à l'Eucharistie. 206. Il était incapable de réconcilier la foi avec la raison. 214. Impiété des doctrines de Calvin. 241. Déclin du calvinisme. 243. Comment Grotius représente la doctrine de Calvin. 263. Ce que dit des calvinistes le célèbre Grotius. XVII. 330.

Calvinistes anglais. — Leur mépris pour les Pères de l'Eglise. XIV. 160. Politique des théologiens de l'Eglise anglicane. *Ibid.* Leur prétendu respect pour les Pères est démasqué. 167-172.

Campanelle. — Ce qu'il enseigne sur la foi en Jésus-Christ. III. 453.

Campbell (docteur). — Ce qu'il dit de l'idolâtrie et de la révélation. VII. 730. Du culte des astres. *Ibid.* Sa controverse avec Hume au sujet des miracles. XV. 511. Sa réfutation n'est pas solide. 514. Objections contre son raisonnement. *Ibid.* Il attribue par erreur au témoignage en général ce qui ne doit être attribué qu'à une certaine espèce de témoignage. 525.

Camper (Pierre). — Son système de classification de la race humaine. XV. 95. Base de ce système. *Ibid.* Sa dissertation physique sur les différences réelles des traits du visage chez les hommes de différents pays. *Ibid.* Objections de Blumenbach. 96.

Campian, célèbre jésuite. — Sa conduite en Angleterre sous le règne d'Elisabeth, son procès, sa mort XII. 528 et suiv.

Campien, jésuite. — Sa vie. XIV. 1178. Dix preuves de la vérité de la religion chrétienne. 1179. Motifs qui ont porté les protestants à rejeter plusieurs livres de l'Ecriture. 1183. Vrai sens de l'Ecriture. 1186. Visibilité de l'Eglise. 1188. Autorité des conciles. 1190. Témoignage des Pères. 1193. L'Ecriture, selon qu'elle est expliquée par les Pères. 1198. Histoire ancienne. 1199. Paradoxes des sectaires. 1200. Leurs sophismes et leurs faux raisonnements. 1206. Témoignages de toutes sortes de personnes en faveur de l'Eglise catholique. 1207. Conclusion. 1213.

Cana (en Galilée). — Miracles qui y ont été opérés; leur symbole. II. 317-320, et VI. 364. Mystère de ce changement. 365. Description des six cruches de pierre dont parle l'évangéliste saint Jean. IX. 816.

Cannabich, théologien allemand. — Sa doctrine impie sur la Trinité, le péché originel, le baptême, la justification, etc. XIV. 223.

Canc (Melchior). — Ce qu'il dit de la raison. II. 487. V. *Canus*.

Canon des livres sacrés. — Auteur de ce Canon et époque où il a été dressé. V. 469. Combien il y a eu de canons avant Jésus-Christ. 470. Ce qu'était la grande synagogue. 471. Nouvelle édition d'Esdras. *Ibid.* A quelle époque furent terminées les recherches des livres sacrés. 473. De qui sont les inscriptions qu'on lit en tête des prophètes? 475. Par qui fut révisé le canon d'Esdras. *Ibid.* Où étaient enfermés les livres canoniques. 476. Réponses à plusieurs objections. 479. Conclusion. 480.

Canon des Hébreux. — Il est tout à fait certain que tous les écrits canoniques sont parvenus jusqu'à nous sans aucune altération essentielle. X. 838. Ce qu'il contient. 935. Tous les livres qu'il renferme sont cités par Jésus-Christ et par les Apôtres. 934.

Canons des Ecritures. — Ce que le docteur Milner reproche aux protestants à ce sujet. XVII. 625. A quelle époque ce canon a été fixé. 626. Aveux des protestants eux-mêmes. *Ibid.* Objections de M. Grier 667. Sur quoi les savants protestants fondent leur canon des Ecritures. 672. Version des Septante et version appelée la Vulgate latine. 680.

Canon de la messe.—Comment il est appelé dans les liturgies orientales. XIII. 1315. A quelle époque il fut mis en écrit. *Ibid.*

Canons pénitentiaux.—Leur institution. XV. 1004. Base de ce système. 1004. Son application. *Ibid.* Son antiquité. *Ibid.* Ce qu'en dit saint Cyprien. 1007. Textes des Pères qui ont écrit sur les *canons pénitentiaux*. *Ibid.* Doctrine du concile de Trente touchant la satisfaction. 1096.

Canonisation.—En quoi elle consiste. XII. 351. Sa plus ancienne forme. XVI. 305. Ce qui se pratique aujourd'hui. 307. Dans quelle Eglise elle doit avoir lieu. 310.

Canonisations (dernières).—Noms des nouveaux saints. XVII. 755.

Cantique.—Différence entre l'ancien et le nouveau. II. 20. Celui-ci annoncé à toutes les nations de la terre, l'autre aux seuls Hébreux. *Ibid.*

Cantique des cantiques.—Auteur du livre de ce nom. V. 369. Réponse à plusieurs objections. 370.

Cantique nouveau.—Chanté par les gentils, et non par les juifs. II. 195. Cantique de la nouvelle alliance. 196.

Canus (Melchior).—Son opinion sur le sentiment des anciens Pères dans les questions qui s'élèvent touchant la loi divine. XVIII. 109. Divers passages de ce théologien. *Ibid.* et 110. 128. 129.

Canut II, roi de Danemark.—Ce qu'il fit pour confondre ses flatteurs qui voulaient lui rendre des honneurs plus qu'humains. IX. 799.

Capharnaïtes.—Ce qu'ils étaient. XIV. 108. On peut les considérer comme les premiers protestants. *Ibid.* Ce que le Sauveur leur avait dit. 109. Sens qu'ils donnèrent à ses paroles. *Ibid.* Sentiments de saint Augustin, et de saint Cyrille d'Alexandrie. 110. Murmures des capharnaïtes, leurs idées grossières et charnelles. 111. Ce que firent quelques disciples après le discours du Sauveur. *Ibid.*

Capharnaum.—Discours que fit Jésus-Christ à ses habitants. VI. 367. Il leur dit clairement qu'il est le pain de vie, le pain descendu du ciel, qui donne la vie au monde. 368. Jalousie des habitants de Nazareth. 404.

Capiton, ministre de Strasbourg.—Sa lettre à Farel. XVII. 616.

Cappel (Jacques).—Sauve tout le monde, jusqu'aux Mahométans. III. 873 et 875.

Capréolus, évêque de Carthage.—Sa profession de foi adressée au concile d'Ephèse. VI. 1055.

Captivité de Babylone.—Par qui les juifs furent gouvernés pendant ce temps. IV. 908. Ce qu'en dit le prophète Ezéchiel. 909. Ce qu'en rapporte Esdras. *Ibid.* Combien de fois ils furent emmenés captifs. IV. 966. Durée de la captivité de Babylone. XVIII. Sa fin. *Ibid.* Quel fut l'instrument de la colère divine. *Ibid.*

Caraccioli.—Sa vie. XI. 1007. Le langage de la religion. 1010. La religion. 1012. L'Eglise. 1019. Excellence de la foi. 1022. Livres saints. 1025. La charité. 1029. L'espérance. 1031. Des mystères. 1035. Sanctification des fêtes. 1045. Prières de l'Eglise. 1048. Instructions. 1054. Culte des saints. 1056. Des miracles. 1060. Des prestiges. 1064. De la conscience. 1066. De la pénitence. 1068. Du fanatisme. 1070. Fins dernières. 1072-1078. Devoirs du chrétien. 1079. Respect dû à l'autorité. 1082 et 1086. *Religion de l'honnête homme.* 1090. Intimité de la créature avec le Créateur. 1091. Liens de la religion. 1094. Nécessité d'un culte et de son unité. 1097. La religion chrétienne attestée par les païens mêmes. 1101. Le déisme anathématisé de toutes les nations. 1106. Définition de l'honnête homme. 1107-1124. De l'irréligion. 1135 et 1146.

Caractère.—Définition du caractère. X. 510.

Caractère de Jésus-Christ.—Son uniformité. XIV. 839. Harmonie de l'enseignement du Sauveur. 840. Exemples qui confirment cette vérité. *Ibid.* 41. 42. Accord des évangélistes dans ce qu'ils rapportent de ses paroles et de sa conduite. 843. De ses communications avec ses disciples. 844. De sa douceur dans ses souffrances. 845. De son humilité. 847.

Caractères de la vraie Eglise.—Ils se trouvent dans la société des catholiques. IV. 591. La doctrine de l'Eglise catholique lui est venue de Jésus-Christ. *Ibid.* La tradition universelle. 595. La doctrine chrétienne n'a pu s'alté-

rer essentiellement par ce canal. 597. Son infaillibilité, sur quoi elle est fondée, 600.

Caractères hébreux et samaritains. V. 259. Leur origine. *Ibid.* Ce qu'en pense saint Augustin. 260. Sentiment de saint Jérôme. *Ibid.* Moïse n'a pas inventé les caractères hébreux. 261. Réponse aux objections des rabbins. 264. Autres réponses à plusieurs objections. 265-277.

Cardan (philosophe italien).—Son impiété. IX. 268. Il ose soutenir que la religion est préjudiciable à la société. *Ibid.* Comment il s'excusait de ses défauts. *Ibid.*

Carême.—Saint Irénée en parle comme d'une chose très-ancienne, et Origène fait mention des jours de carême consacrés aux jeûnes. III. 883. Ce qu'en dit Daille. *Ibid.*

Carême (petit).—Eloge de cet excellent ouvrage. XVII. 1136.

Carey (Samuel), docteur en droit.—Son *Essai sur l'existence de Dieu et la religion naturelle.* XVII. 584. Première preuve. 585. Autres preuves. 586. Aveux des athées modernes. 587. Second *Essai de la vérité de la religion chrétienne.* 588. Preuves *intrinsèques* et *extrinsèques.* 591.

Carlostadt.—Soutient qu'il n'y a que du pain et du vin dans l'Eucharistie. III. 891. Comment il explique les paroles de la Cène. 896.

Carnéade, fondateur de la troisième Académie. I. 1068. Ce qu'il disait de la justice. IV. 1104.

Carpocratiens.—Ce qu'en dit l'auteur de l'*Histoire du gnosticisme.* XIV. 131 et 133. En quoi consistait leur hérésie. XIV. 767. Ce que leur reprochent saint Irénée et saint Epiphane. 768.

Cartésiens (les).—Admettent la fluidité des étoiles fixes. IV. 12.

Casaubon.—Son erreur sur le salut des païens qu'il accorde par les seules lumières de la raison, sans la foi en Jésus-Christ. III. 252. Sentiment judicieux de ce savant sur les actes de Ponce-Pilate. IX. 899. Il a été un des premiers parmi les modernes, qui ait entrepris de rendre suspecte l'histoire de la prétendue lettre d'Abgare à Jésus-Christ, et la réponse du Sauveur. 903. Sa relation du phénomène des croix lumineuses vues en Angleterre. 1017.

Casuar (le docteur).—Sa vie de Luther soumise à un examen critique. XVIII. 626. Comment il parodie le système de Strauss. *Ibid.*

Casuistes.—Observations à faire sur les casuistes. XIV. 581. Sur quoi ils ont fondé leur morale. *Ibid.* Ce qu'en dit Fleury. *Ibid.* La morale fut absolument dénaturée entre leurs mains. 582.

Catacombes.—Fausse assertion de Burnet pour prouver que les chrétiens ne les ont possédées que depuis le IVe siècle. XV. 295. Il se trouve réfuté par plusieurs inscriptions. *Ibid.*

Catalogues des livres authentiques, dans lesquels sont compris nos livres saints du Nouveau Testament. XIV. 778.

Cataracte des fleuves les plus célèbres. IX. 847. Auteurs qui en ont parlé. *Ibid.*

Catéchisme.—Sa nécessité. XII. 1047 et suiv. Ce qu'il doit contenir. 1130.

Catéchisme antipapiste. XIV. 12. Comment il traite la religion romaine. *Ibid.*

Catéchismes.—Principaux catéchismes connus. XVII. 29. Catéchisme de Racow, ce qu'il contient. 70. Catéchismes anglais. Ce qu'ils renferment. 97. Comment ils parlent du culte des images. 98. Catéchisme de Luther. 99.

Catéchumènes (les).—Font-ils partie de l'Eglise? VI. 1127. Sentiments de saint Augustin et de saint Grégoire de Nazianze. *Ibid.*

Cathedra.—Règles pour reconnaître quand le pape a véritablement parlé *ex cathedra.* XVI. 1038. Ce qu'on doit entendre par parler *ex cathedra. Ibid.*

Catherine II.—Son ouvrage sur la comparaison des langues. XV. 27. Ses tables comparatives. *Ibid.* Elle les fait achever par le naturaliste Pallas. *Ibid.*

Catholicisme.—Sermon sur ses progrès, par le docte Mgr Wiseman. XVI. 718. Ses progrès. XVIII. 61 du *conspectus.*

Catholicité.—Troisième marque de la vraie Eglise. XVII. 765. Qualités de la catholicité. 768. Doctrine de saint Augustin. 769.

Catholique.—Que veut dire ce mot. Pourquoi donné à l'Eglise. XII. 145. Vérité de la foi catholique. 153. De sa doctrine. 180.

Catholique (Eglise).—Titre que s'attribuent illégitimement les sectes séparées de l'Eglise romaine. XIV. 1023. Savante dissertation du P. Perrone à ce sujet. 1024-1049.

Catholiques anglais.—Leur émancipation. XII. 366. Promesse qui leur en est faite. *Ibid.* Incapacités dont ils sont encore frappés aujourd'hui. XVIII. 170.

Catholiques romains.—Comment connaître leur foi. XII. 207. Combien nombreux. 210. Justifiés du crime d'idolâtrie et de superstition à eux donnés par les protestants. 370, 381.

Catholiques romains d'Angleterre. — Leur éloge par Wyndham. XII. 212. Cruauté de Henri VIII à leur égard. 297. Cruauté d'Edouard VI. 306. Injustice des protestants envers eux. 313. Ont désapprouvé la conduite de la reine Marie envers les protestants. 311. Sont persécutés sous Elisabeth. 326. Leur fidélité envers elle. 341. Récompense qu'ils en reçoivent. 343. Combien tolérants. 338. Leur conduite loyale sous Jacques Ier. 347. Accusés faussement du complot des poudres : suite fâcheuse de cette accusation. 348. Prêtent en grand nombre le serment qui leur est demandé. Franchise de leur conduite. 351. Leur dévouement à Charles Ier. 362. Calomnies dirigées contre eux. 354. Traitements qui en sont la suite. 355. Soutiennent Charles II. Promesse qu'il leur fait à Bréda. 365. Comment elles sont exécutées 366. Accusés d'avoir conspiré avec Cromwell. 368. Par le serment du test, sont privés de siéger au parlement. 370. Accusés du complot d'Oates. 378.

Caton d'Utique. — Sa conduite. VII. 357. Ce qu'on lui reproche. *Ibid.* Très-adonné à l'ivrognerie. 1140. Ce qu'en dit Sénèque. 1141.

Cattet (l'abbé), chanoine, ancien vicaire général. — Le protestantisme sans principe de foi et sans les éléments d'une religion divine. XVII. 254. Lettre sur la principale cause ou le principe de foi du ministre protestant (Fisch). *Ibid.* Condition qu'il met à une discussion et une réunion qu'il avait lui-même provoquées. *Ibid.* Ce qu'il propose n'est pas admissible. 257. Il y a une autorité visible prise en dehors de la Bible, pour l'interpréter et en fixer le sens. 259. Les réformés n'ont pu trouver dans la Bible à l'aide de leur simple raison, la foi qui doit les rendre chrétiens. 260. Les Livres saints ne présentent extérieurement ni intérieurement aucun signe frappant, visible de leur divinité. *Ibid.* Ils n'offrent au lecteur, sans capacité comme sans études, aucun caractère d'authenticité, de véracité, d'intégrité et particulièrement d'inspiration. 261. La Bible est l'unique règle de foi du ministre Fisch. 262. On ne peut faire un acte de foi bien ferme lorsqu'il faut l'appuyer sur les rêveries du sens individuel. *Ibid.* Ce qu'il dit d'une entrevue qu'il a eue avec M. de Saussure. 263. Résultat de cette polémique. 264. Réponse de M. Fisch. 265. Ce qu'il dit pour sa justification. 267. Première lettre pour réfutation, le ministre est dans l'impuissance de défendre son principe de foi. 269. Il soutient que le principe de foi, chez les réformés, est essentiellement un principe d'erreur. 270. Preuves de sa proposition. *Ibid.* L'Ecriture livrée au sens particulier n'est pas une règle de foi sûre et infaillible, 271. Comment les catholiques regardent les saintes Ecritures. 275. Le principe des protestants est insoutenable. 276. Deuxième lettre : toutes les raisons alléguées par le ministre sont autant d'arguments contre sa règle de foi. 277. Tribunal infaillible, 278, 279. Comment il prouve que son adversaire cherche à éluder la question. *Ibid.* Ce qu'avance le ministre mornier. 281. Il soutient que *les Ecritures sont la charte de l'Eglise. Ibid.* Il est combattu victorieusement par M. Cattet. 282. Réponse de M. Fisch. 283. Réplique du prêtre catholique. Les faux-fuyants, ou les inconséquences de la réponse du ministre. 291. Contre-sens de M. Fisch. 294. Comparaisons qu'il invoque. 295. Comment il défend ses principes de foi. 297. Il veut rendre son adversaire protestant. 298. Rationalisme de M. Fisch et des protestants. 299. Application de la règle protestante ou du sens individuel. 300. Sagesse de l'Eglise catholique. *Ibid.* Passage de Vincent de Lérins. 301. Question capitale appuyée sur quatre faits. 303. Réponse que lui fait son adversaire. 304. Il cherche en vain à vouloir lui prouver que la Bible est notre règle de foi. 305. Il nie l'autorité de l'Eglise. 309. M. Cattet réfute les erreurs dominantes de la lettre de M. Fisch. 310. Divagations et déviation du ministre. 312. On lui soutient que la Bible est un livre *muet.* 315. On lui pose une règle de foi infaillible. 319.— Deuxième réponse sur l'erreur particulière du ministre qui fait Jésus-Christ auteur du principe de foi de la réforme. 320. Il lui prouve que la plupart de ses arguments portent à faux. 320. M. Fisch nie qu'il y ait eu dans tous les temps une autorité pour régler la foi des enfants de Dieu et résoudre leurs doutes. 322. Condamnation du principe de la foi protestante. 324. Un dernier mot, complément des

réponses et résumé de toute la discussion. 327. Le christianisme a existé avant l'Evangile 330 Notre règle de foi doit être instituée, prescrite par Jésus-Christ. 331. Conclusion de l'auteur. 332. Lettre au ministre Fisch. *Ibid.* Le protestantisme sans les éléments d'une religion divine. *Ibid.* Altération de la Bible. 337. Son adversaire soutient que les portes de l'enfer peuvent prévaloir contre l'Eglise. 338. La vraie religion doit avoir Dieu pour auteur. 340. Rien de divin dans l'origine de la réforme *Ibid.* Rivalités et combats entre les chefs de la réforme. 341. La réforme n'a jamais rien réformé. 342. Elle succombe sous l'anarchie. 343. Réunion des communions protestantes. 347. Scandales de la réforme. 349. Ce qu'on peut reprocher aux momiers. 350. Conclusion. *Ibid.* *Post-scriptum.* 354. Trois lettres sur l'autorité en matière de foi de M. Fisch. 357. Réflexions piquantes de plusieurs célébrités de la réforme. 358. Première lettre. Sur l'autorité en matière de foi. *Ibid.* Mutisme de M. de Saussure. 360. Concile de Toulouse. *Ibid.* M. Fisch soutient que saint Pierre n'a jamais été à Rome. 362. Sa fausse logique. 363. Son autorité en matière de foi est un non-sens. 365. Une rétractation. *Ibid.* Deuxième lettre. Ecarts du ministre sur la première question. 366. Talent de M. Fisch pour déplacer la question. 367. Aveux de M. Fisch. 369. Ce qu'il dit de la lecture de la Bible. 370. Il reconnaît qu'il y a eu des peuples qui ont eu *une foi pure* sans avoir lu ni connu la Bible. 371. Le ministre accepte enfin la tradition. *Ibid.* Il convient qu'il faut s'en rapporter à une *autorité* en matière de foi. 372. Nouvelles contradictions. 373. Ce qu'il dit de la loi de Moïse. 374. La réforme ne saurait offrir une règle de foi dans son libre examen appliqué à la Bible. 376. Ce que M. Fisch a prouvé dans son *autorité en matière de foi.* *Ibid.* Troisième. lettre. Le ministre abandonne la défense de sa religion et son Eglise. 378. La réforme protestante n'est pas une religion. 379. Elle ne saurait formuler un symbole de doctrine. 379. A quoi elle réduit tout l'Evangile. 382. Comment il faut croire en Jésus-Christ. 382. A quoi M. Fisch réduit son symbole. 383. Sa réforme manque de tous les caractères d'une Eglise. 384. Ce qu'il pense de la succession des pasteurs légitimes et de l'unité de l'Eglise. 385. Paradoxes. 386. Conclusion. 387. — Portraits des méthodistes par le docteur Dauern. 389. Observations et dernier mot de réponse. 398. Conduite des momiers. 400. Faiblesse de M. Fisch ou de sa réforme jugée par les journaux protestants. 402. Ce que lui conseille le journal génevois. 405. Division au camp des prétendus réformés. 407.

Causes finales. — Leur accord avec les causes physiques. II. 858. On ne peut connaître toutes les fins que Dieu s'est proposées en créant le monde. II. 1245. Sentiment de Descartes sur les causes finales, 1246. Ce qu'en pensait Voltaire. XIII. 498. Sa tergiversation à ce sujet. *Ibid.*

Causes occasionnelles.—Système de Descartes. XI. 767. Comment il l'établit. *Ibid.*

Causes finales et *causes physiques.* XVIII. 45 de la *Révision.*

Cave (Guillaume). Soutient l'authenticité des lettres d'Abgare et de Jésus-Christ. IX. 903. Admet trop facilement des faits merveilleux. 900. Sur les oracles des sibylles. 1089.

Cécrops. — Il n'est autre que Moïse. V. 184. Toute son histoire est tirée de nos livres saints. *Ibid.*

Célibat. — Etat parfait que Saint Paul conseille. III. 594. Préférable à l'état du mariage. 604. Origène en fait une œuvre de perfection. 883. Saint Ignace en parle avec vénération. *Ibid.* Son mérite. IV. 1099. Ce qu'enseigne le concile de Trente. *Ibid.* Son antiquité. XII. 233. Ses avantages. XIV. 316. Ne pas s'y engager légèrement. *Ibid.* Maux qu'il peut produire. 317. Le célibat n'est pas contraire à la nature de l'homme. *Ibid.* Ni aux intérêts de la société. *Ibid.*

Célibat (Vœu de). — Doctrine de l'Eglise à ce sujet. XVII. 1014. Opinion de l'Eglise anglicane. *Ibid.*

Celse — Attaque les *agapes.* I. 12. Accuse les chrétiens de magie. 15. Porte la même calomnie sur Jésus-Christ lui-même. 16. Feint d'approuver les martyrs. *Ibid.* Sur quoi est fondé son *Je sais tout.* 20. Sa présomption. 20-42. Il proclame l'éternité du monde. 25. Ce qu'il dit de la circoncision. 27. Accuse Jésus-Christ d'être né d'une mère adultère. 33. 40. Ses calomnies contre les Juifs. 50. Contre la colombe qui descendit sur notre Sauveur lorsque Jean le baptisait. 42-44. Il reconnaît que Jésus-Christ a été prédit par les prophètes. 49. Confond les mages avec les Chaldéens. 57. Ses calomnies contre les apôtres. 60 et 63. Il attribue les miracles de Jésus-Christ à la magie. 66. Réfutation. *Ibid.* Ce qu'il dit des Juifs convertis. 69. Il accuse Jésus-Christ de vénalité, d'impiété : réfutation. 74. Accusation de trahison portée contre tous les apôtres 79. Il accuse Jésus de n'avoir donné aucune preuve de sa divinité. 96. Son objection contre les miracles évangéliques. 105. Il nie la possibilité de la résurrection en général. 111. Soutient que Jésus-Christ n'est qu'*un homme.* 120. (Pour ce qui suit, voir 1177-1189.) Il nie l'incarnation. 256 Ce qu'il dit des anges, 258 de Jupiter Ammon, des Egyptiens, des Arabes, etc. 280. Des prérogatives accordées au peuple juif. 285. Ses railleries au sujet des anges dont parlent les Ecritures. 296 Ses calomnies sur le culte des chrétiens 299-302. Sur les saintes Ecritures. 303. Ce qu'il rapporte des mystères des Perses. 319. De la malédiction du serpent. 325. Nouvelles injures contre les chrétiens 332. Il combat ceux qui soutiennent que ce qui est arrivé à Jésus-Christ avait été prédit par les prophètes. 364. Il prétend que les chrétiens ont pris dans Platon la connaissance d'une vie future. 384-387. Que certains philosophes ont montré plus de courage que le Sauveur des hommes. 401. Que pour être agréable à Dieu, il faut en servir plusieurs. 418. Qu'il faut recevoir l'usage des choses immolées aux idoles et prendre part aux sacrifices publics. 434. Ses injures et ses blasphèmes. 446. Ses calomnies sur la résurrection. 452. Ce qu'il dit des démons. 463. Convient de la réalité des miracles de Jésus-Christ. IV, 556. Son objection contre l'accord de la raison avec la religion. 1291. Absurdités et impiétés qu'il avance contre Jésus-Christ. VIII. 480. Il est le plus dangereux ennemi du christianisme. IX, 914. Avoue que Jésus-Christ a été en Egypte. *Ibid.* Fable monstrueuse qu'il bâtit là-dessus. *Ibid.* Comment il décrit les miracles de Notre-Seigneur. 921. Il les attribue à la magie. 952. Traite d'illusion le miracle de la multiplication des pains. *Ibid.* Ses calomnies. 945. Ne nie pas les miracles de Jésus-Christ, mais il les attribue à la magie. X. 931. Reconnaît les miracles de Jésus-Christ. XII. 458. Les attribue à la magie. 458. Tableau qu'il fait des premiers chrétiens. 433. Son premier ouvrage contre les chrétiens. 398. Tableau qu'il fait de Jésus-Christ et des apôtres. 434. Ses objections contre l'établissement du christianisme. 434. Oppose les oracles des dieux aux prophéties, 512. Explication qu'il donne des idoles. 529. Ses objections contre la foi chrétienne, réponse de Leibnitz, 922. Ses objections contre la divinité de l'établissement du christianisme réfutées. 434. Objections des païens contre la même vérité. 434. 435 et suiv. Objections de Bayle, 458. Des déistes, 668. Des athées contre l'existence de Dieu. 704 et suiv. Objections de Bayle contre le bien et le mal, contre les mystères, réponse de Leibnitz. 921. Objections contre l'*Imitation de Jésus-Christ* qu'on propose. 1025. Ce qu'il était. XIII. 819. Il avoue les miracles de l'Evangile, et a recours à la magie pour les expliquer. *Ibid.* Son traité contre le christianisme. XIV. 774. Réfutation qu'en fit Origène. *Ibid.* Comment s'exprime le juif qu'il fait parler, 775. Ses accusations contre les chrétiens. *Ibid.* Il convient que les livres du Nouveau Testament ont été écrits par les auteurs dont ils portent les noms. XV. 578.

Cène eucharistique. — Ce que les évangélistes assurent que Jésus-Christ a dit à ses apôtres. III. 511. Comment les protestants l'expliquent. 896. Comment Luther interprète les paroles de Notre-Seigneur. 898. Traité de Le Faucheur sur la cène, opposé à celui du cardinal du Perron. 902. Sentiment de la confession de Bâle sur la cène. 1015 et 1016. Des églises calvinistes de France. 1016. Ce qu'en dit Mart. Chemnitius. 1017. Ce qu'il enseigne sur la cène de Notre-Seigneur. 1031.

Centenier (Corneille). — Sa foi était, selon les saint-Pères, une foi divine, un don de la grâce, mais elle n'était pas encore assez parfaite pour lui donner part à l'héritage du ciel. III. 307.

Centons (les). — Ce qu'on doit entendre par ce mot. I. 6. Les *centons* d'Homère. 101. Ce qu'en dit saint Jérôme. *Ibid.*

Centre. — L'Eglise de Rome est le *centre* de la communion de l'Eglise universelle. XVI. 1069.

Cérémonial de la loi mosaïque. XVIII. 261. Il n'était pas l'objet réel que le législateur avait en vue. *Ibid.* La loi cérémonielle ne fut ajoutée qu'après coup à la loi morale. *Ibid.*

Cérémonies de la messe. — Leur antiquité. XIV. 94.

Cérémonies religieuses. — Leur utilité lorsqu'on les pratique avec esprit. IV. 562. Leur avantage. XIV. 1247. En usage chez tous les peuples dès la plus haute antiquité. 1248. Elles secourent la faiblesse de l'esprit et sont le symbole patent, matériel de l'unité de la grande famille chrétienne. *Ibid.*

Cérinthe. — Ses erreurs sur Jésus-Christ II. 22. Admettait l'Evangile de saint Matthieu tout entier. 39. Ce qu'il était. XVIII. 784. Sa doctrine combattue par l'apôtre saint Jean. *Ibid.*

Certitude (la). — Il n'y a de certitude que dans les choses de la foi. III. 844. Il n'y a de certitude divine qu'en admettant une infaillibilité. 853. Ses principes et ses fondements. X. 20. Idée et division de la certitude. 34. Certitude morale. 35. Certitude de témoignage. 37. Certitude de quelques faits historiques. 38. Sources de la certitude. 40. Certitude de la religion. 53. Sa définition. XIII. 1222. Il y en a trois sortes. 656.

Certitude des faits. — Règles générales sur la créance des faits. IV. 856. Ceux qui concernent l'histoire de Moïse. 857. Faits qui concernent Jésus et son Evangile. 862.

Certitude morale et *certitude absolue.* IV. 1268. Il ne faut pas confondre la certitude morale avec la certitude physique. II. 512 et 829. Explications détaillées de ces deux certitudes. X. 668, 677. Erreur grossière de David Hume. 678. Réponses aux objections. 682. Certitude démonstrative, physique et morale. XI. 829 et 3 du *Conspectus.*

Ceylan (île de). — Religion des habitants de ce pays. VII. 745. Ce que nous en apprend Knox. *Ibid.* Leur Dieu suprême n'a aucune espèce de culte. 746. Efforts qu'ont faits les Hollandais, en 1650, pour extirper le catholicisme de cette île. XV. 887; et pour forcer les habitants par les peines les plus sévères à souscrire à la profession de foi protestante. *Ibid.*

Chaire de saint Pierre. — Son histoire. XIV. 98. Chaire de saint Pierre, conservée dans la basilique du Vatican. Assertions mensongères de lady Morgan. XVI. 679. Leur réfutation par le savant Mgr Wiseman. 680. Celle du même saint conservée à Venise. 688.

Chalcidius (philosophe païen). — Ce qu'il dit de Jésus-Christ et de l'*étoile* miraculeuse qui annonçait sa venue. II. 1069. Des sages Chaldéens qui vinrent chercher ce Dieu sauveur, et lui offrir leurs hommages. *Ibid.* et IV. 894.

Chaldéen (dialecte). — Jésus-Christ devait parler cette langue qui était en usage parmi les Juifs à qui il s'adressait. XV. 1193. Tous les philologues conviennent aujourd'hui que notre Sauveur parlait le syro-chaldéen. 1273.

Chaldéens (les). — Furent les premiers qui altérèrent l'ancienne religion. VII. 735.

Chalmers (Thomas). — *Preuves miraculeuses et internes de la révélation chrétienne, autorité des livres qui la contiennent.* XV. 474. Connaissance qu'a l'esprit de ses procédés intellectuels. 475. Foi instinctive de l'homme en la constance de la nature. 497. Réponse aux objections de Hume contre la vérité des miracles. 511. *Preuves miraculeuses de la vérité du christianisme.* 555. Evidence historique, son application à la question de la vérité des miracles. *Ibid.* Nouveau Testament, son authenticité. 570. Certitude et force irrésistible de l'argument historique pour la vérité du christianisme. 642. Argument tiré des prophéties. 671.

Champollion. — Inventeur et restaurateur de la science hiéroglyphique. XV. 254. Son procédé. 256. Sa brillante découverte fut attaquée sous prétexte qu'elle pouvait combattre les annales de Moïse. 261. Approbation que lui donna le souverain Pontife. 262. Extrait d'une de ses lettres au duc de Blacas, à Rome. 265.

Chananéens. — Leur extermination. IV. 684.

Chancellerie romaine. — Ce qu'en dit l'Anglais le Mesurier. XVII. 59. Absurdités qu'il avance à ce sujet. 60. Institution de ce tribunal. *Ibid.* Avantages qui en résultent. *Ibid.* Ce qu'il faut penser du *Liber Taxæ cancellariæ.* 61. Ses principales éditions protestantes. *Ibid.*

Chanoines séculiers. —Leur conduite. XII. 234.

Chant ecclésiastique. — Son antiquité, ses caractères. XVI. 522. Chant grégorien. 523.

Chapelles Sixtine et Pauline. — D'où elles tirent leur nom. XVI. 492. Ce qu'on admire à la chapelle *Sixtine.* 498. Chapelle *Paulme.* 505.

Charbon de terre. — Son origine. XIII. 734. Ce qu'en dit Buffon. *Ibid.*

Charenton. — Ministres de Charenton. Ecrit qu'ils adressent au roi. III. 13. Réponse de Richelieu. *Ibid.* Ils vantent les services rendus à l'Etat, et surtout à Henri IV par les protestants. 14. Belle réponse du même. 15, 16, 18 et suiv. Ils soutiennent que leur religion n'est haïe que parce qu'elle ne veut pas recevoir d'autre règle de salut que la parole de Dieu, ni d'autre chef de l'Eglise universelle que Jésus-Christ, ni d'autre purgatoire que le sang du Sauveur, ni d'autre sacrifice propitiatoire que sa mort et passion. 25. Réponse générale. 25, 26 et suiv. Réponses spéciales. 27-33, 40-42, 46-47. Ils veulent que, conformément à la raison, le peuple puisse connaître lui-même la voie du salut, au lieu de s'en rapporter à autrui par une ignorance volontaire, que les catholiques couvrent du vain prétexte d'obéissance et de docilité. 50. Réponse. 51 60. Ils demandent que le service public se fasse en langue vulgaire. 60. Réponse spéciale. 60-61. Ils prétendent que le protestantisme apprend à mourir avec paix de conscience et assurance de son salut, fondée sur la promesse divine, qui assure la vie éternelle à tout pécheur qui se repent et croit en Jésus-Christ. 61. Réponse. 62-65. Autre réponse à leurs invectives contre l'Eglise romaine au sujet du purgatoire. 66-68. Les protestants font au sacrement de la cène comme Jésus-Christ a fait avec ses disciples. 72. Réponse. 73. Du sacrifice. 72. De l'hostie. 86. De la communion sous les deux espèces. 89. Les protestants prétendent qu'on les calomnie quand on dit qu'ils sont les ennemis des saints et de la bienheureuse vierge Marie; quand on avance qu'ils soutiennent que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires au salut, etc. 92. Réponse. 92 et suiv. On hait les protestants parce qu'ils maintiennent la dignité royale contre l'ambition des papes. 101. Réponse. 102 et suiv. L'ordre des jésuites est funeste à l'Etat et repose sur de mauvais principes; ils sont liés par une obéissance aveugle à leur chef, qui est étranger. Ils ont été condamnés par le parlement comme ennemis de la vie des rois et corrupteurs de la jeunesse. 108. Réponse. 109 et suiv. Ce sont les jésuites qui, sous prétexte de défendre la religion, excitent la haine et les persécutions contre le protestantisme. 112. Réponse. 112-113. Les catholiques ne peuvent reprocher aux protestants qu'aucun d'eux ait jamais tué son roi, ni qu'aucun ministre de la parole de Dieu, en secret ou en public, ait excité au regicide. 113. Réponse. *Ibid.* Les protestants se plaignent de ne pouvoir se défendre de vive voix, en présence du roi, et de maintenir publiquement la vérité de l'Evangile contre ceux qui la diffament. 115. Réponse. 116 et suiv. Les maux qui pèsent sur la France ne viennent que du mépris qu'on fait de la parole de Dieu et de l'oppression des protestants. 121. Réponse. 121 et suiv. Passages de trois ministres, Le Faucheur, Mestrezat et Aubertin. 902.

Charité chrétienne (la). Elle est supérieure à toute la philosophie morale. II, 839. Son plus haut degré source de toutes les vertus. III. 1165. Il faut agir par l'esprit de charité. 1166. Sans la charité on n'est rien. *Ibid.* Il faut qu'elle soit dans le cœur. *Ibid.* Fausse idée qu'on se fait de la charité. *Ibid.* La vie spirituelle et l'esprit de Dieu sont inséparables. *Ibid.* Par la charité nous voulons ce que Dieu veut. IV, 845. Ce qu'en dit Leibnitz. 1043. Eloge qu'en fait le Sauveur du monde. VI. 851. Passage admirable du grand apôtre. *Ibid.* Elle n'était pas totalement inconnue avant le christianisme. VII. 347. Menaces fulminantes que Dieu fit à son peuple. *Ibid.* La loi de l'Evangile d'accord avec la loi mosaïque. *Ibid.* Le mot charité inconnu aux Romains pour désigner la bénificence. 354. Elle doit sa perfection, et pour ainsi dire sa naissance, au christianisme. 355. Ce qu'en dit Julien l'Apostat. *Ibid.* Bel éloge qu'en fait Caraccioli. II. 1029. Charité éminente des premiers chrétiens envers tous les hommes. XII, 412. Julien l'Apostat veut inspirer cette vertu aux païens. 413. Son principe et ses premiers effets. XII. 1240. Ses œuvres; leur nécessité. 1252.

Charité fraternelle (la). — Elle est la base de la religion de Jésus-Christ. XIII, 978. Le signe distinctif de ses disciples, 979. Supérieure à cette humanité que la nature inspire et que préconise tant l'incrédulité. *Ibid.* Elle a son principe dans l'amour de Dieu. *Ibid.* Elle aime le prochain comme Dieu l'aime. 980. Elle ne connaît aucune exception. 981. Elle renferme tout. 982. Eloge qu'en fait Saint Paul. *Ibid.* Ce qu'en dit saint Augustin. XVIII, 90. Sur quoi est fondé le précepte de la charité. 92.

Charles Ier (roi d'Angleterre). — Son caractère. XI. . 354. Artifices des protestants contre les catholiques. 355. Traitements qu'endurent les catholiques; loi contre leurs prêtres; mort de Hugh Green, 356. Dévouement des catholiques envers lui dans son infortune. 361. Jugement solennel des archevêques et évêques d'Irlande, contre la tolérance de l'Eglise romaine. 363.

Charles II (roi d'Angleterre). — Promesse qu'il fait aux catholiques pendant son malheur à Bréda. XII. 365. Il y manque. 366. Les catholiques accusés d'avoir trempé dans la révolte de Cromwell. 368. Serment du test. 369. Les catholiques privés du droit de siéger au parlement. 370.

Charles le Téméraire. — Ce que le ministre protestant Mussard raconte de sa mort à la bataille de Nancy. XVIII. 623. Parodie du système de Strauss. *Ibid.* Auteurs qui ont parlé de cette mort. *Ibid.*

Charles-Quint. — Ce qu'il dit des passions lorsqu'il se dépouilla de tous ses états. VI. 735.

Charron. — Ses sermons sur l'Eucharistie. II. 643. Ce qu'il dit de l'incrédulité. VI. 701. Son erreur grossière à ce sujet. *Ibid.*

Chartes de communautés. — Ce qu'on entend par ces mots. XVII. 1161.

Chartreux. — Ce qu'il était. VII. 666. Sa conduite. *Ibid.* Son épitaphe. 666.

Charybde et Scylla. — Écueils périlleux. IX. 844 et 845.

Chartreux. — La différence qu'il y a entre lui et un soldat quant à l'obéissance. III, 790.

Chassay (l'abbé Fréd.-Ed.). — Ses dissertations sur les études cléricales. XVIII. 555. Première dissertation. Enseignement théologique. *Ibid.* Ce qui se pratique de nos jours. 558. Création d'*études théologiques supérieures.* 559. Seconde dissertation. Études ecclésiastiques. 578. Le docteur Strauss et ses adversaires en Allemagne. 582. M. Pierre Leroux et son école. 586. M. Salvador et ses doctrines. 588. La vie de Jésus-Christ par le docteur Strauss. 597. Le même docteur et les théologiens naturalistes. 610. Le docteur Paulus. 612. Le docteur Rohr. 614. Le professeur Krug. 616. Baumgarten-Crusius. 617. Le professeur Gfrorer. 619. Le docteur de Wette. *Ibid.* Le docteur Strauss et ses adversaires parodistes. 621. Parodies du système de Strauss. 622. Examen critique qu'en fait le ministre genevois Mussard. 623. Documents sur la vie de Luther. 628. Réfutation du docteur Strauss par le docteur Tholuck. 659. Le docteur Strauss et ses adversaires les théologiens spéculatifs. 655. Le docteur de Wette. 656. Opinion des *Revues* et analyse de quelques brochures. 612. Grolich, archidiacre de Torgau. 656. Son ouvrage pour combattre la doctrine de Strauss. 657. Gelpke. 660. Il combat dans un ouvrage la doctrine de Strauss. 662. Le docteur Sack en fait autant. 666. Il est imité par le docteur Harless, savant professeur à Erlangen. 674. Ardent scepticisme de Strauss. 677. Lange, pasteur évangélique. 682. Le docteur Klaiber, pasteur de la confession d'Augsbourg. 690. Vaihinger, J.-G., pasteur à Grettingue. Sa lettre à David-Frédéric Strauss. 695. Le docteur Tholuck. 705. Eschenmayer, sa biographie. 711. Comment il combat le docteur Strauss. 714 et suiv. Le docteur Kuhn. 730. La doctrine contraire au système de Strauss. *Ibid.* Authenticité des Évangiles. 750. Saint Mathieu. 735. Saint Marc. 741. Saint Luc. 752. Saint Jean. 759. Témoignage des hérétiques et des ennemis du christianisme en leur faveur. 765. Sectes gnostiques. *Ibid.* Leurs chefs. *Ibid.* Reconnaissance de la collection des Évangiles dans l'Église. 768. Conclusion. 770. Caractère historique des Évangiles. 771. *Qualités communes aux récits évangéliques. Ibid.* Propriétés distinctives. Saint Mathieu. 775. Caractère distinctif de l'Évangile selon Saint Jean. 779. Les Vies de Jésus par les adversaires du docteur Strauss. 787. Tentation de Jésus d'après Frédéric de Stolberg. 789. D'après le docteur Jean Kuhn. 791. D'après Eschenmayer. 815. D'après le docteur Néander. 821. Tentation d'après le docteur Sepp. 825. Faits surnaturels. 851. Guérison de Sévère. 852. Témoignage de saint Augustin. 855. Témoignage de Sulpice Sévère. 858. Miracle de Typasa. 840 et 841. Ce qu'en racontent Victor de Vite. *Ibid.* Enée de Gaze. 842. Procope. 843. Victor, évêque de Tunis. *Ibid.* Rulié, curé de Cahors. 844. *Julien* (l'empereur). *Ibid.* Miracle du temple de Jérusalem. *Ibid.* Julien l'Apostat. 845. Ammien Marcellin. 846. Témoignages des saints Pères. 851. De Sozomène. 854. Des critiques les plus distingués. 859. De Dœllinger. 860. Conduite de l'empereur Julien. *Ibid.* Les exaltés. 861. Ce qu'ils pensent du docteur Strauss. *Ibid.* Bruno Bauer. 862. Son école. *Ibid.* Conclusions. 869. Mauvaise foi des universitaires. *Ibid.* Doctrine de Feuerbach. 871. Son cynisme, son athéisme, son anatisme. 872. *Hermegh.* 876. Son scepticisme et son athéisme. 877. Marr Wilhelm. 879. Tchech. *Ibid* Illuminisme. 880. Catalogue raisonné des apologistes chrétiens. 882.

Chaster. — Livres qui renferment la religion des Indiens Guzarattes. V. 157.

Chasteté. — Combien sainte est cette vertu. Comment traitée par les philosophes impies. XII. 941. Ses précieux avantages. 1260.

Châteaubriand (le vicomte de). — Son parallèle du catholicisme avec le protestantisme. XVII. 1089. Prêtre catholique et ministre protestant. 1090. Ce qu'il dit de l'influence de la religion catholique comparée à la réforme sur la liberté politique des peuples. XVII. 1190. Sur la pompe des funérailles chez les catholiques. 1287.

Châtiments. — Pourquoi éternels. 197. Pourquoi infligés. Pour éviter le mal, et porter au bien. 721. Comment remplacés par les athées. 725. Leur crainte est salutaire. Erreurs des incrédules à ce sujet. 957. Châtiment que Jean-Jacques Rousseau voudrait voir infligé aux athées. 694.

Chénier. — Ses démarches pour faire accorder à Descartes les honneurs du Panthéon. II. 1175. Éloge qu'il en fit. 1176. Il est combattu par Mercier. 1178.

Ché de (poète grec). — Ce qu'il dit des Juifs. I. 820.

Cheseaux (Philippe de). — Belle réflexion sur l'obscurité de quelques endroits du code sacré. IX. 886. Observations sur l'époque des olympiades employées par Phlégon. 924, 925.

Chèvres (gardeurs de). — Ce que Celse entend par cette qualification. I. 27.

Chillingworth. — Son changement de religion. XVII. 615. Son apostasie. *Ibid.* Il tombe dans le scoutisme. *Ibid.* — Son opinion sur les Écritures. 655. Fameux champion des protestants, il prouve la nécessité de la confession. 925. Son témoignage sur le bonheur et les avantages d'une bonne confession. 952. Sa fausse représentation. 954.

Chinois et *Japonais.* — Ils ont profité des livres de Moïse. V. 161. Ils admettent son récit sur la création du monde. *Ibid.* Leur histoire sacrée. *Ibid.* — Coutumes des Chinois. 162. Ils ont les mêmes idoles que les Égyptiens. 163. On peut en dire autant des Japonais. *Ibid.*

Chinois (les). — Leurs lettrés ne sont pas athées. VII. 358. Ils adorent un seul Dieu créateur. *Ibid.* De qui ils tiennent leurs lois. *Ibid.* Leurs vices. 359. Fable de l'antiquité de cette nation. 753. Ce qu'en disent les Pères Ricci et Le Comte. 754. Leurs lois et constitutions politiques. 1062. Leur deuil. 1129. Ils ne croient pas à la vie future. 1214. Ils admettent la métempsycose. 1222. Ce qu'en dit l'abbé Renaudot. *Ibid.* Leur chronologie. VIII. 207. Leurs annales. 208, et XI. 166. Absurdités qu'elles contiennent. *Ibid.* Obscurité de leur chronologie, qui ne contredit point celle de Moïse. XII. 125. Comment ils tiennent à leur chevelure. Pourquoi ils portent un toupet sur le haut de la tête. 525. Leur origine. XIII. 1101. Sources de leurs notions sur les vérités révélées. *Ibid.* Rareté de leurs premiers ouvrages. 1102. Leurs croyances. 1105. Emblèmes et dogmes divers. 1104. Allégories du Messie. 1105. Contraste des deux religions de la Chine. 1109. Maintien partiel de l'ancienne croyance. *Ibid.* Apparition du christianisme. *Ibid.*

Choiseul (du Plessis-Pralin). — Sa vie. III. 458. Mémoires contre les athées, les déistes et les libertins. *Ibid.* Réponses à quelques objections contre le mémoire précédent. 483. Contre les hérétiques. 491. De l'Église. 492. Ce qu'il dit de l'eucharistie, du sacrifice de la messe et de la communion des laïques. 503 et 505. Présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. 506. Transsubstantiation. 515-516 à 515. Extrait d'une lettre de l'évêque de Lodève, en 1671, 517. Du sacrifice. 518. De la communion des laïques. 535. Plaintes injustes que les protestants adressent à l'Église romaine. 573. Vrai système de la religion chrétienne et catholique. 575.

Choses créées (les). — Nécessité du concours de Dieu pour la continuation de leur existence. II. 1263.

Chrétien (Le). — Sa science. II. 624. Il doit être solidement instruit de la religion. VI. 11. En connaître les preuves et les fondements. 13. Dispositions qu'il doit apporter à cet examen. 15. Ce que l'abbé de Prades demande de lui. XII. 76. Définition du vrai chrétien par saint Eloi. 219. Doit être instruit dès son enfance de Dieu et de sa nature. Avantage qu'il a sur les anciens philosophes. 802. Erreurs à ce sujet. 805. Ce qu'il a le plus à craindre. Comment éviter l'irréligion. 806.

Chrétien (le vrai). — Son bonheur consiste à unir la piété et les bonnes œuvres. XII. 560. et suiv. Comment il considère la société. 776. Ses vrais sentiments à la vue des livres impies. 795. En quoi consiste sa vraie foi. 892. Ses vrais sentiments puisés dans le christianisme. 1249.

Chrétiens. — Leur sainteté a converti le monde. XII. 145. Leur vie radieuse n'affaiblit pas les preuves de la foi. 146. Les premiers chrétiens accusés d'avoir incendié Rome. 391. Tableau qu'en fait Tacite. 391. Accusés de magie, brûlés par ordre de Néron, leur grand nombre. 391 et suiv. Leurs persécuteurs. 391. 393. Confondus avec les juifs, accusés d'athéisme. 393. Lettre de Pline à l'empereur Trajan à leur sujet. 394. Réponse de l'empereur. 395. Persécutés sous ce prince, favorisés par Adrien. 396. Bel éloge qu'en fait Antonin le Pieux. 398. Persécutés par lui. 399. Leur charité. 400. Persécutés par Marc-Aurèle. Obtiennent une pluie miraculeuse. 401. Persécutés par les empereurs ses successeurs. 402. Favorisés par Alexandre Sévère. 404. Persécutés de nouveau par ses successeurs. 405. Leur triomphe sous Constantin. 409. Persécutés de nouveau sous Julien l'Apostat. 411, 815. Accusés à tort par Licinius d'avoir comploté la mort de Julien. 814. Leurs vertus hospitalières. 412. Leurs serments. 420. Sont accusés de magie. 468. Méprisent la mort. 401, 485.

Leur fermeté dans la foi. 489. Accusés d'avoir incendié le temple de Daphné. 496. Perfection de leur morale. 519 et suiv. Parmi quels hommes ils se sont primitivement recrutés. 524, 526 et suiv. S'il y en a eu parmi les riches et les savants. 525 et suiv. Supplices de quelques-uns de ses martyrs. 530. Motifs de leur foi à l'Évangile et aux mystères. 671. Comment ils en reconnaissent la divinité. 672. Leurs crimes sont-ils imputables au christianisme? 738. Comment on doit les juger. 863. Quels doivent être leurs vrais sentiments. 1242. Haine des gentils pour le nom chrétien. I, XVII. Injustice de cette haine. *Ibid.* Ils sont condamnés sans être entendus. XIX. Étrange arrêt de l'empereur Trajan. XX. Injustices criantes dans les jugements qu'on porte contre eux. XXI. Crimes affreux qu'on leur impute. XXVI. Réfutation. *Ibid.* et suiv. Accusés d'idolâtrie. XXXVII. Réfutation. *Ibid.* Leur pouvoir sur les démons. XLIX-LI. Justifiés de l'accusation d'offense envers les dieux. LIII. De stupidité et d'entêtement. *Ibid.* D'imposture et de flatterie envers les empereurs. LVI-LVII. Cruautés exercées contre eux. LX. Leur nombre innombrable. *Ibid.* Ils sont ennemis des factions. LXI. Ils s'abstiennent des spectacles des païens. *Ibid.* Portrait des chrétiens. LXII. Leur charité. *Ibid.* Leur courage inébranlable. LXXV. Les crimes qu'on leur impute sont contre la nature et contre toute vraisemblance. 28. Ils sont très-éloignés d'être coupables des erreurs qu'on leur impute. 29. Ils ne rendent point de culte faux ni idolâtrique. 38. Leur Dieu est le Dieu de tous les hommes et de l'univers. 40. Il s'est fait connaître par les livres des Juifs qui sont entre les mains de tout le monde. 40. Leur religion est la même que celle des Juifs, peuple choisi, et dans la suite réprouvé de Dieu. 45. Ils sont injustement privés du droit naturel d'adorer le vrai Dieu. 50. Ils invoquent pour les empereurs le vrai Dieu. 55. Ils sont obligés par religion de prier pour tout le monde, pour leurs ennemis même, pour les princes en particulier et pour l'empire. 56. Ils ne sont ni ennemis, ni rebelles; ils sont pour les autres hommes ce qu'ils sont pour le prince, rendant à chacun ce qui lui est dû. 58. Malgré leur nombre infini, ils ne se sont jamais vengés des injustices et des cruautés, comme il leur serait si facile de le faire. 60. Il n'y a parmi eux ni cabales, ni partis; ils n'ont point d'ambition; ils évitent les spectacles. 61. Dans leurs assemblées, tout ne respire qu'union, innocence, piété, sobriété et modestie. *Ibid.* On a grand tort de leur attribuer les calamités publiques qui ont existé de tout temps. 64. Leur innocence et leurs prières détournent les fléaux du Ciel qu'attirent l'impiété et l'ingratitude des idolâtres envers le vrai Dieu. *Ibid.* Les chrétiens sont des citoyens plus utiles et de meilleure foi que les païens. 66. Il n'y a que le crime qui ne gagne rien avec les chrétiens. 57. Ce n'est que parmi eux que la vertu parfaite est connue et pratiquée. 58. Leur doctrine est bien supérieure à celle des philosophes. *Ibid.* Leurs dogmes sont utiles et nécessaires, puisqu'ils forcent les hommes à devenir meilleurs. 75. Leur courage inébranlable leur fait braver pour leur religion la mort et tous les supplices. *Ibid.* Leur exemple plus éloquent que tous les discours des philosophes. *Ibid.* Leur sang répandu est une semence de nouveaux chrétiens. *Ibid.* Leur pouvoir sur les démons. IV. 15. Leur doctrine accusée faussement par Celse d'être *une doctrine cachée*. 16. Elle ne craint pas l'examen et prouve sa divinité par ses bienfaits. 17. Elle guérit toutes les maladies spirituelles. 167. Leur morale n'est qu'une résurrection à la loi naturelle. 14. Les chrétiens ont fait une grande faute en supprimant les écrits de Porphyre, de Celse et d'autres. 917. Accusés de superstition et de magie, les Juifs et les païens convertis abjurent la magie. 938 et 939. Les chrétiens forçaient les démons à confesser leur imposture. 951. Appelés sibylliques par Celse et les païens. *Chrétiens des premiers siècles.* Leur régularité et leur conduite. II. 127. Leur témoignage. III. 65-70. Persécutions qu'ils eurent à essuyer de la part des empereurs. 70. Supplices horribles qu'on leur faisait subir. XIV. 691 et 694. Ce que nos écritures nous racontent des traitements qu'endurèrent les premiers chrétiens. 699. *Chrétiens* (demi-chrétiens), qui sont ceux qui méritent ce nom. III. 1135. Le cœur de l'homme ne peut servir deux maîtres. *Ibid.* Ses péchés d'habitude. 1146. Péchés de disposition. *Ibid.* États des demi-chrétiens. *Ibid.* On se corrige de certaines fautes grossières, mais on ne cherche jamais à changer son cœur. *Ibid.* Défaut de l'esprit de charité. 1147.

Christianisme (le). — Réputé secte de philosophie, réfutation. I. LXIX. Son établissement dû à une vertu divine. I. 60, 61. Sur quoi il est fondé. *Ibid.* Genre de culte qu'on y a introduit. II. 8. Il porte en soi un cachet particulier d'adoration. 8 et 9. Sa perfection, son double caractère. 30. Platon en aurait compris sans peine les vérités et la sainteté. 376-78. Ce que le christianisme nous enseigne touchant la nature de Dieu et des choses créées. 398. Sa conduite dans ses enseignements est un chef-d'œuvre. *Ibid.* Son utilité par rapport à la société civile. VII. 1295. Ce qu'en disait et pensait J.-J. Rousseau. IX. 1247. Sa définition. X. 131. Avantages que son établissement a procurés au genre humain. 454. Son origine et son caractère général. 577. Le christianisme expose de la manière la plus excellente tous les devoirs de l'homme envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même. 595. Il nous fournit des moyens certains et faciles d'accomplir toute la loi naturelle. 599. Il élève l'homme de l'état de religion naturelle à l'état infiniment supérieur de religion surnaturelle. 604. Il est digne de Dieu, de sa sagesse, de sa sainteté, par sa sublimité, sa sainteté et son utilité. 609. Il est le moyen par excellence de parvenir à la fin pour laquelle Dieu nous a créés. 612. Tel qu'il est, il a pu être réellement révélé par Dieu lui-même. 615. Il donne à tous les hommes des moyens suffisants de se sauver. 631. Réponse aux objections. 652-655. Arguments des déistes. 656-58. Propagation rapide du christianisme. 723-731. Christianisme et catholicisme. XVIII. 64 du *conspectus*. Christianisme, ses preuves évidentes. XVIII. 33, 35 et 67 du *conspectus*. Doctrine chrétienne. 39 du *conspectus*. 61 *idem*. Histoire de son établissement. 57 du *conspectus*. Il ne doit pas son accroissement à la violence des empereurs chrétiens. II. 115. Témoignages d'Eusèbe et de Pline. 116. De saint Justin et de saint Irénée. 117. De Tertullien. *Ibid.* D'Arnobe. 118. Des païens eux-mêmes. 119. Lorsque Constantin parvint à l'empire, il le trouva établi partout. *Ibid.* On ne peut lui reprocher de violences sanglantes. 122. Elles sont à peine une ombre légère de celles dont on avait usé contre les chrétiens. 124. Grands avantages que le christianisme a procurés à la société. 159. Preuve de sa divinité qui résulte des faits les plus notoires et incontestables. 350. Sa propagation chez les Anglo-Saxons. 214. Ce qui l'y favorise. 227. Ses bienfaits chez les Scandinaves. 230. Histoire de son établissement d'après les Juifs et les païens. 387 et suiv. Il pénètre dans la maison des empereurs. 394. Obstacles qu'il a eus à vaincre, d'abord du côté de l'idolâtrie. 417. Du côté des Juifs. 419. Son dogme, sa morale. 420. Calomnies des païens. 424. Des Juifs. 426. Persécutions contre lui. 427-550. Son triomphe. 428. Seul il a eu des apôtres. 428. La difficulté de son établissement prouve sa divinité. 452. Révolution qu'il opère dans les mœurs des hommes. 453. Seule elle prouve sa divinité. 453. Son établissement est surnaturel. 454 Sublimité de sa morale. 519. Les incrédules refusent d'y croire; leurs objections contre lui; réfutation de leurs calomnies. 667. Il protége les sciences et les arts; son heureuse influence sur eux. 599, 600, 673. Seul il peut revendiquer la gloire du martyre; ce qui constitue un vrai martyre. 668. Comment il porte les hommes au bien et les éloigne du vice. 724. Comment les athées veulent le remplacer. 725. Il est accusé par eux de favoriser le vice; réfutation. 736. Est-il responsable des crimes des chrétiens? 738. Eloge de sa morale. 755. Combien sa doctrine est rationnelle. 758. Témoignage des auteurs païens en sa faveur. 389-538, 862. Sa divinité n'en tire aucune force réelle. 866. N'est point opposé à la raison sous le rapport du dogme. 873. Rapports qui existent entre le Judaïsme et le Christianisme. 997 et suiv. Comment il faut le présenter aux Juifs. 998. Sur quoi fondé. 1110. Ses heureux effets pour la prospérité temporelle du genre humain. 1149. A réhabilité la femme. 1152. Détruit l'esclavage. 1155. Ses bienfaits sur la vie civile et sociale; réfutation des objections de la philosophie. 1162 et suiv. Preuves du Christianisme. 1189. Sa prompte propagation prouve sa divinité. 1207. Ses avantages sur la religion mahométane. 1209. Avantages qu'il tire des miracles de Jésus-Christ. 1220. Son esprit, par Gérard. 1233. Son caractère et ses preuves. 1234. Son esprit. 1239. Sentiments qu'il inspire aux hommes. 1242. Combien le Christianisme a contribué à la félicité temporelle. 1149. Heureux effets que produit l'amour de Dieu. 1242. Quels avantages ils retirent de la méditation de la doctrine de Jésus-Christ. 1244. Fâcheux effets de l'amour-propre. 1243. Réglement de vie. 1247. Christianisme rationnel; ce que c'est; ses dangers et ses suites. 1035. Ses progrès. XII. 65. Ce qu'en disent les auteurs profanes. *Ibid.* Les apologistes de la religion. 66. Manière dont il s'est établi. 91. Sa théodicée. 345. Sa cosmologie. 378. Considérations sur son établissement. 841. Ce qu'en rapportent les auteurs sacrés et profanes. *Ibid.* Il est en butte aux plus violentes persécutions. 843. Il est haï des Juifs et méprisé des chrétiens. 845. Cependant il est embrassé par des personnages de haute condition. 847, 48. Son établissement n'est pas l'œu-

vre du hasard. 853. Réponses à diverses objections. 854. Eclaircissements sur les mystères et les institutions positives du christianisme. 877. Ses bases préparatoires avaient été posées dès le commencement du monde. 1268. Desseins de Dieu dans la préparation et l'exécution de l'établissement du Christianisme. 1270. Ses bienfaits répandus sur toutes les nations. 1274. Activité et souffrances de ses premiers fondateurs. XIV. 683. Difficultés et périls qui ont accompagné la propagation de cette nouvelle doctrine. 684. La nouvelle religion était exclusive. 686. Evidence directe et historique du Christianisme. 786. Preuves auxiliaires en faveur du Christianisme. 906. Connexion du Christianisme avec l'histoire des Juifs. 905. Réponse à l'objection qu'il a été rejeté par plusieurs à l'époque où il parut. 907. Effet qu'on lui attribue. 929. Erreurs grossières à ce sujet. 933. Sur quoi repose la vérité du christianisme. 937. Son état réel. XV. 696. De quoi Butler l'a vengé. *Ibid.* Sa position avantageuse malgré toutes les attaques qu'on lui a livrées. 698. Sublimité de sa morale. *Ibid.* Son accord de la morale évangélique avec les miracles. *Ibid.* Etat du monde en l'an 4000 de la création. XVIII. 480. Naissance et influence du Christianisme. 481. Ses progrès. *Ibid.*

Christ (le). — Distinction de ses deux avénements, l'un dans les humiliations, l'autre dans la gloire. I. 54, 55. Embûches tramées contre lui. II. 49. Son règne. 50. La bénédiction de toutes les tribus du monde. *Ibid.* Sa manifestation, la destruction de l'idolâtrie. *Ibid.* Son avénement, bienfaits qu'il répandra sur les nations. 51. Il sortira de la tige de Jessé. *Ibid.* Sa manifestation et celle de son Eglise. 54. Il ne fut point un imposteur. 88. Dissertation à ce sujet. 89-91. Ses œuvres. 92. Les merveilles qu'on raconte de lui sont vraies, elles ne peuvent être celles d'un magicien. *Ibid.* 111. Sa double manifestation. 116. Il est l'image fidèle de la Divinité. 117. Fils unique d'un Père unique. 118. Il a préexisté à toute création. 120. Il est la puissance céleste qui domine la création. *Ibid.* Sa puissance est médiatrice entre les créatures et Dieu son Père. 122-124. Il préside dès l'origine du monde aux esprits, fidèles adorateurs du vrai Dieu. *Ibid.* Ce que signifie le nom de Christ. 130. Comment il est appelé par les prophètes hébreux. 134. Il est désigné comme l'objet des persécutions et des opprobres des méchants. 142. Il obtient de son Père ce qu'il demande. 144. Il a le Seigneur pour Père et pour protecteur. *Ibid.* Il a un jour véritablement grand, celui de sa résurrection. 145. Une maison de Dieu qui est l'Eglise. *Ibid.* Le Christ doit souffrir le mépris et l'outrage. 146. Il est sorti de la race de David, il en est appelé la corne. *Ibid.* Il est reconnu de tous les peuples et rejeté des Juifs. 147. Il est exalté par le Seigneur son Père. 149. Il préside toujours à son Eglise en esprit et en vérité. 149. Le Dieu tout-puissant appelle le Christ et Seigneur, Ange du Testament. 190. Soleil de justice. *Ibid.* Il doit naître en Ephrata. 253. Etre nourri à Nazareth. 255. De quelle race et de quelle tribu des Hébreux le Christ doit sortir, suivant le prophète. 256. Salomon et celui qui doit naître de sa race. 259. Nom nouveau qui doit être donné à ceux qui vivront sous la loi du Christ. 260-262. Le Christ naîtra de la tribu de Juda et formera l'attente des nations. 262. Epoque de la manifestation du Christ aux hommes. 266. Comme il a été prédit que le Christ entrera en Egypte et qu'il en reviendra. 306. Sa tentation après le baptême. 313. Les ennemis du Sauveur lui ont souvent donné le nom de *Christ*. V. 62, 63.

Christs. — Moïse donnait ce nom à ceux qui avaient reçu l'esprit divin. II. 135-137. Après avoir reçu l'onction des parfums. *Ibid.* Pourquoi les patriarches sont quelquefois appelés de ce nom. 137. Les Hébreux nommaient Christs tous les prêtres. 138. Moïse donne à Aaron le nom de Christ. 155.

Faux Christs.—Prédiction de notre divin Sauveur à leur sujet. IV. 903. Ce que nous rapporte l'historien Josèphe. *Ibid.*

Chronologie des livres saints. — Définition de la chronologie. X. 184. Epoques principales. *Ibid.* Année astronomique. 185. Année civile. 186. Epoque de la création. 187. Epoque du déluge. 189. Vains systèmes sur le déluge. 193. De Moïse. 311. De la Vulgate et des Septante. 221. Examen de cette double chronologie. 222-227. Il y en a trois diverses; laquelle est la meilleure; preuves à cet effet. XII. 117. Sa supériorité sur la chronologie chinoise. 125. La chronologie de l'Ecriture sainte, et surtout de la Genèse, est vraie et prouve la divinité. 955. Chronologie chinoise. Son incertitude. 125. Chronologie indienne, comment elle compte ses époques. XIV. 888. Fables de la chronologie égyptienne. X. 201. De la chronologie chaldéenne. 205. De la chronologie indienne et chinoise. 206.

Chronomètres. — Leur inventeur. XV. 192. Leur usage *Ibid.* Deltas. *Ibid.* Dunes. 193.

Chrysippe (le fameux stoïcien). — Ce qu'il dit de l'inceste. VII. 1139. Il proposa la communauté des femmes. 1140. Son ivrognerie lui donna la mort. *Ibid.* Il blâme Platon de proposer la crainte des dieux pour détourner les hommes du mal. 1117. Ce qu'en pense Plutarque. *Ibid.* Il s'égale aux dieux. 1119.

Chrysostome (saint Jean). — Ce qu'il dit des sacrifices offerts avant la loi. II. 1094. N'a pas été du sentiment que les philosophes païens pussent être sauvés sans la foi en Jésus-Christ. III. 256. Comment il explique le passage de saint Paul sur la foi. 257. Il parle de la foi des justes de l'Ancien Testament. *Ibid.* Explication qu'il donne de la venue de Jésus-Christ dans la plénitude des temps. 258. Il confirme ce que dit saint Paul, que la loi n'est pas détruite par la foi, mais plutôt établie et confirmée. *Ibid.* Que la loi sans la grâce produit la colère et expose à la malédiction de Dieu. 260. Beaux passages de ce saint docteur. 261, 262 et suiv. Application qu'il fait des paroles de saint Paul aux païens. 267. Soutient que toute la sagesse des philosophes n'est qu'une folie et une vaine ostentation d'orgueil. 267. Traite Socrate et Platon d'impies et d'idolâtres. 268. Représente les philosophes comme noircis de crimes. 268. Ce qu'il pense des anciens justes, Noé, Abraham, Lot, Moïse. 335. Du salut des gentils. 448-451. Son raisonnement polémique. XIII. 96-102. Son origine. XVII. 996. Ce qu'il dit du séjour de saint Pierre à Antioche. *Ibid.* Et de son départ pour son nouveau siége, celui de Rome. *Ibid.* Il s'oppose aux fureurs de l'impératrice Eudoxie. XVII. 1132. Adieux à son peuple en partant pour l'exil. *Ibid.*

Chubb. — Ce qu'il dit de la révélation. VII. 693.

Cicéron. — Soutient qu'il ne manquait jamais de repasser tous les soirs ce qu'il avait fait pendant la journée. III, 216. Assure que Dieu ne peut être touché de colère ni faire jamais de mal à personne. 219. Ose avancer, en parlant du serment, qu'il faut l'accomplir, sans avoir égard à la crainte de Dieu, incapable de punir le parjure. 219. Fausse humilité de ce sage païen. 231. Soutient que le monde est Dieu. 418. Ce qu'il dit des philosophes cyniques. 438. Ce qu'il appelle anticipation. 439. Ce qu'il dit de la nature des dieux. IV. 644. Et de la réponse de l'oracle de Delphes sur les usages religieux. 646. De l'usage de la religion. 647. Des livres sibyllins qui annoncent un monarque universel. 896. Ce qu'il nous dit de la vertu. V. 1124. Ce qu'il pensait de l'immortalité de l'âme. 1157-1160. Ce qu'il dit des passions, des erreurs, des préjugés. 1165. Ce qu'il enseigne au sujet de l'idolâtrie. 1175. Son embarras et ses doutes au sujet de l'immortalité de l'âme. 1178. Ce qu'il dit du fondement de toute législation. VI. 660. Son raisonnement sur la vie future. 669. Sa vanité et son amour-propre. VII. 558. Son sentiment sur le culte des grands hommes. 749 et 762. Sur les mystères des païens. 834. Ce qu'il dit de la philosophie. 864. Son traité de la Nature des dieux. 894. Il penchait pour la doctrine des stoïciens. *Ibid.* Tout en prouvant l'existence de la Divinité et de la Providence, il parle en polythéiste. 916 et 918. Son traité des Lois. 957. Ce qu'il dit du dogme de la Providence. 947. Ce qu'il dit de la religion des Juifs. 995. Des vices contre nature. 1057 et 1061. Ce qu'il pense de la pédérastie. *Ibid.* et 1062. Son éloge de la philosophie. 1069. Il raille les stoïciens sur le nom d'*amitié* qu'ils donnaient à leur amour pour les garçons. 1106. Ce qu'il pensait des courtisanes. 1110. Son opinion sur le suicide. 1147. Sur l'immortalité de l'âme. 1198. Il donne un abrégé de la doctrine de Socrate sur l'immortalité de l'âme. 1228. Son sentiment sur cette matière et sur la vie future. 1232. Sur la préexistence de l'âme. 1237. Ses doutes sur la vie future. 1247. Ce qu'il pense des peines et des châtiments d'une autre vie. 1261, 1262. Son raisonnement sur la création de l'univers. VIII. 610. Sur la régularité du mouvement des astres. 625. Ce qu'il dit du sentiment de la Divinité gravé dans le cœur de tous les hommes. IX. 119. Il appelait Platon son Dieu. 447. Peinture qu'il fait des hommes de son époque. XII. 533. Sur la cessation des oracles en vers. IX. 949. Se moque de la cause à laquelle on l'attribuait. *Ibid.* Passage qui prouve la nécessité d'une révélation, dès qu'il est sûr qu'il y a un Dieu. 952. Son idée sur la cause du silence des oracles. *Ibid.* Il les ménage et les consulte. 955. Quoique augure, il n'avait jamais lu le livre des sibylles. 1074. Fragment d'un oracle sur l'avénement d'un roi. *Ibid.* et suiv.

Ciel (bonheur du). — Incertitude des déistes à ce sujet. XII. 68. En quoi consiste ce bonheur. 868. Ses récompenses portent au bien. 724. Comment les athées le remplacent. 725.

Cieux. — Leur description. VIII. 587. Leur immensité. 593. Réflexions sur cette grandeur. 596.

Cinéas. — Ce qu'il disait à Pyrrhus. III. 674.

Circoncision (la). — Pratiquée par Abraham. I. 27. Ce qu'en dit Celse. *Ibid.* Dieu y soumit Abraham et ses descendants. II. 1099. Ce que Dieu lui dit à ce sujet au livre de la Genèse. *Ibid.* Ce qu'en rapporte saint Justin. 1100. Délibération des apôtres. III. 782. N'a été pratiquée que depuis Abraham. XI. 131. En usage chez les Egyptiens. *Ibid.* Ce qu'en disent Josèphe, saint Epiphane et saint Ambroise. *Ibid.* Plusieurs nations ont observé cette pratique; ce qu'en disent Hérodote, Phylon, Jérémie, etc. 421.

Ciron (le). — Ce que nous en apprend La Bruyère. IV. 1161.

Cîteaux. — Fondation de cet ordre. XIII. 144. Ses austérités. *Ibid.* Ce que fit saint Bernard pour l'illustration de cet ordre. *Ibid.*

Civilisation (la). — Elève l'homme au-dessus des autres animaux. I. 241.

Civilité chrétienne. — Ce qu'on entend par civilité. III. 1219. En quoi elle consiste. 1220. Utilité de cette pratique. *Ibid.* La civilité chrétienne doit être différente de celle des gens du monde. 1221.

Clarendon (assemblée de).—Où se trouvent Henri II et saint Thomas Becquet; articles qui y sont rédigés. XII. 244.

Clarke (Adam). — Ses objections contre l'Eucharistie. XV. 1117. Sa lettre à Mgr Wiseman. *Ibid.*

Clark (Joshua). — Impossibilité d'une *Eglise invisible*, telle qu'il l'entend. XVII. 773. Preuves que lui en donne le docteur Milner. 775. Réponse à ses objections. 799.

Clarke (Samuel). — Son traité de l'Existence de Dieu. II. 551. Avertissement du traducteur. V. 935. Préfaces. 943 et 946. Notice sur le docteur Clarke. *Ibid.* De l'existence et des attributs de Dieu. 947. Des causes de l'athéisme. *Ibid.* Quelque chose a existé de toute éternité. 952. C'est un être indépendant et immuable. 954. Qui existe par lui-même. 957. Son essence est incompréhensible. 973. Il est nécessairement éternel. 975. Il doit être infini et présent partout. 977. Et nécessairement être unique. 979. C'est un être intelligent. 981. Quelques réflexions ajoutées aux preuves précédentes. 989. L'être existant par lui-même doit être un agent libre. 991. Etant la cause suprême de toutes choses, il possède une puissance infinie. 999. Il est infiniment sage. 1022. L'Etre suprême doit être nécessairement infiniment bon, juste et véritable. 1026. Bonté de Dieu. 1034. Conclusion de tout ce qui précède. 1037. Lettres au docteur Clarke sur son traité de l'Existence de Dieu. 1039. Réponse. 1042. Autre lettre. 1044. Réponse. 1047. Plusieurs autres lettres et réponses. 1048-1062. Lettres d'un savant de Cambridge, avec les réponses de Clarke. 1061-1073. Discours sur les devoirs immuables de la religion naturelle, et sur la vérité et la certitude de la religion chrétienne. 1074. Plan de ce discours. *Ibid.* et 1075. Plusieurs espèces de déistes. 1080. Certains devoirs de morale que toutes les créatures raisonnables sont tenues de mettre en pratique découlent naturellement et éternellement des différences éternelles des choses. 1093. Règle de la justice à l'égard de Dieu. 1109. Devoirs immuables de la religion naturelle, vérité et certitude de la religion chrétienne. 1194. Preuves de l'immatérialité de l'âme et de son immortalité naturelle. 1291.

Claude (M.). — La présence réelle; ce qu'il dit contre la transsubstantiation, etc. III. 513. Entreprend de réformer la doctrine de l'Eglise romaine. 514. Ses réponses au livre de la *Perpétuité de la foi.* 541. Ce qu'il nous reproche. 544. Soutient à tort que les Grecs traitaient la présence réelle comme les calvinistes. 546. Croyait que l'opinion de Calvin était plus difficile à concevoir et à défendre que celle de l'Eglise romaine. 950 et 966.

Clausen (Henri). — Ses travaux pour venger saint Augustin des attaques des philosophes. XV. 330.

Clayton (Robert). — Le docteur Milner répond à ses objections. XVII. 851. Et les réfute. *Ibid.* Lettre XLI. Sur la transsubstantiation. 845. Nouvelle lettre que lui adresse le docteur Milner pour répondre à ses objections. 857. Nouvelle lettre que le docteur lui adresse, dans laquelle il lui explique la doctrine de l'Eglise sur l'absolution du péché. 922 et 923. Nouvelle lettre du docteur sur les indulgences. 938. Réponse aux objections de Grier; indulgences des protestants. 945. Nouvelle lettre; on y répond aux objections faites sur le purgatoire et sur les prières pour les morts. 951. Lettre LVI, au même. Preuves de l'existence d'un lieu mitoyen (purgatoire). 959. Lettre LVII, au même. Preuve claire du sacrement de l'extrême-onction et réfutation du docteur Porteus. 968. Autre lettre sur le même sujet; réponse à ses objections. 971. Lettre LIX. Objections absurdes et impies des protestants pour prouver que le pape est l'Antechrist. 974. Réponse aux objections contre la papauté. 979. Fanatisme religieux, ses différents effets. 995.

Clefs. — De la puissance ecclésiastique ou des clefs. III. 872. Pouvoir des clefs, à qui il a été conféré. XVI. 912. C'est un pouvoir primatial. *Ibid.* Il fut établi comme pierre et fondement. 913. Il donne à Pierre une autorité indépendante et souveraine. 916.

Clef de la maison de David. — Explication de cette prophétie d'Isaïe. V. 756.

Clémence (la). — Cette vertu n'était point inconnue à quelques sages de l'antiquité. XIII. 938. Ce que l'Evangile nous recommande au sujet du pardon des injures. *Ibid.* Il nous donne la mesure de la clémence, sans lui laisser aucunes bornes. *Ibid.* Il interdit jusqu'à la haine. 939. Il la chasse du cœur en y plaçant l'amour des ennemis. *Ibid.*

Clément (saint) d'Alexandrie. — Ce qu'il rapporte des auteurs qui ont fait mention du peuple juif. I. 818. Du plagiat des auteurs grecs. 854. De l'invention des arts. 864. De l'antiquité des Hébreux. 882. Des idées de Moïse sur la création. 922. Il prouve que tout ce qu'il y a de beau dans les écrits des Grecs est en harmonie parfaite avec les doctrines des Hébreux. 1014-1030. Sa justification contre ceux qui lui attribuent d'avoir enseigné que les philosophes païens ont pu être sauvés sans la foi en Jésus-Christ. III. 274. Ce qu'il dit dans ses Stromates. 275. Comparaison qu'il fait entre la philosophie et la loi. 276. Les qualités que ce saint attribue à la philosophie païenne, sans lui attribuer aucune des prérogatives de la foi, font voir la pureté de sa doctrine sur le salut des païens vertueux. 278. Saint Clément n'approuvant aucune secte des philosophes en particulier, et les condamnant toutes en général, n'a pu accorder le salut à aucun de leurs sectateurs. 279. L'idée de la philosophie que ce saint s'était formée n'empêchait pas qu'il ne fût persuadé que cette philosophie, tout épurée qu'elle fût des erreurs de toutes les sectes particulières des philosophes, était insuffisante pour le salut, ainsi que la loi. 281. Mettant une différence essentielle entre la connaissance que donne, selon lui, la philosophie même épurée, et la doctrine nécessaire pour le salut, c'est-à-dire la foi en Jésus-Christ, il fait bien voir que cette connaissance ne méritait pas le nom de foi. 283-284. Il ne reconnaissait aucune foi dans les philosophes païens. 286. Croire selon le langage des Pères, croire, à proprement parler, c'est croire en Jésus-Christ. 287. Ce grand saint soutenant que Jésus-Christ est la porte par où on peut entrer dans le ciel, et que la foi est l'unique salut du monde, c'est bien à tort qu'on veut le rendre coupable de l'erreur du salut des païens. 288 Sens dans lequel saint Clément a dit que la philosophie justifiait les païens. 290. Il distingue deux sortes de justice. 291. Ce qu'il faut entendre par les prophètes, que saint Clément dit que Dieu avait envoyés aux Grecs pour les sauver. 293. Comment il traite les plus fameux philosophes. 295. Ce qu'il nous enseigne sur la tradition. VI. 984. Son jugement sur les mystères des païens. VII. 859 et 862. Ce qu'il dit du dénombrement d'Auguste. IX. 910. Précis de sa vie. 975. Eloge et critique de son caractère. *Ibid.* Cite les quatre Evangiles et en parle avec la plus grande vénération. 974. Croyait que Dieu avait permis que les sybilles rendissent de vrais oracles. 1094.

Clément (saint), évêque de Rome. — Sa lettre à l'Eglise de Corinthe. VI. 926, 927. Ce qu'il dit de saint Pierre et de saint Paul. 929, 950 et 974. Ses épîtres regardées comme authentiques. X. 825 et 945. Ses écrits. XIV. 15. Comment il appelle le schisme de l'Eglise de Corinthe. *Ibid.* et XV. 650. Il fut le compagnon des travaux de saint Paul. *Ibid.*

Clément (Flavius), consul. — Ce qu'en dit Dion, dans la Vie de Domitien. XIII. 868. Il fut condamné à mort comme athée, parce qu'il était chrétien. *Ibid.* Flavia Domitilla, son épouse, reléguée dans une île pour la même cause. *Ibid.*

Cléomède (d'Astypalée). — Toute son histoire n'est qu'une fable. V. 832. Ce qu'en disent Origène et Plutarque. *Ibid.*

Cléophas. — Ce qu'il dit au Sauveur sur le chemin d'Emmaüs. VI. 256. Il paraît qu'il avait perdu tout espoir de le voir ressusciter. *Ibid.* Réponse de Jésus-Christ; ce qu'il leur reproche. 262.

Clerc (Jean le). — IV. 875. Ses ouvrages. VI. 876. De l'incrédulité. *Ibid.* Motifs d'incrédulité qui naissent de la disposition intérieure des incrédules. 790. Ceux qui naissent des sujets qu'on leur donne de douter de la religion chrétienne. 840. Sincérité des apôtres. 922. Des miracles. 934. Il rejette les actes de Pilate et la lettre à Tibère, tels qu'on prétend les avoir aujourd'hui. IX. 898. Assure qu'aucune éclipse ne pouvait durer trois heures. 922. Croit le

lut du démon de Socrate. 941. Sur le contraste des incrédules. 942. Sur la principale cause de leur incrédulité. *Ibid.* Se moque de ceux qui croient à la légion Thébéenne. 1015. Excellent passage de ce savant sur les miracles 1104.

Clergé. — Son enseignement. XIV. 619. Il ne cache pas la vérité. *Ibid.* Pureté de sa doctrine. 620. Ses moments de subsistance considérés par les incrédules comme cause d'immoralité. 624. Réponse à leurs objections. 626. Doctrine du concile de Trente sur certains profits illicites. 627. Fausse accusation contre le clergé du moyen âge. XII. 219. Clergé de France assemblé à Paris; son avertissement sur les dangers de l'incrédulité ; ses devoirs. 753. Sa circulaire aux archevêques et évêques du royaume. 787. Sa déclaration de 1682. IX. 547. Clergé irlandais ; son éloge. 228. Obligé au célibat, par qui. 253. Clergé catholique anglais ; sa belle conduite sous le règne d'Elisabeth. 326. Manière dont il en est traité. 337, 343. S'il est vrai qu'il ait conspiré contre elle. 341. Ce que le clergé pense des droits du pape sur le temporel des rois. 250. Avertissement du clergé de France sur les dangers de l'incrédulité. 753.

Clinias. — Ce qu'il dit sur l'existence de Dieu. VII. 741. Comment il prouve cette vérité. *Ibid.*

Cliniques (les). — Ce qu'ils étaient. XIV. 621. Ce qui leur mérita ce nom. *Ibid.*

Cobham. — Histoire de sa mort. XII. 302.

Codex Nazaræus. — Ce qu'on entend par cet ouvrage. XV. 349. Ce que produisit sa première publication. *Ibid.* Ce qu'il contient. 350.

Codex Vaticanus. — Ce qu'en dit Mgr Wiseman. XV. 318. Sa nouvelle publication par ordre de Léon XII, et par les soins du savant prélat Mai. 320.

Coetlogon (prédicateur). — Ce qu'il dit de la confession et des taxes de la chancellerie romaine. XVII. 923. Réfutation des absurdités qu'il avance. *Ibid.*

Cœur (le). — Sa définition. X. 100. Le cœur moral. *Ibid.*

Colebrooke. — Sa publication de traités mathématiques indiens. XV. 233. Ce qu'il dit du tableau de l'astronomie hindoue de Davis. 235. Sectes qui adorent exclusivement un seul Dieu. XVIII. 350. Principe admis par l'Eglise catholique. 351.

Colère. — Soulèvement de l'âme contre la personne dont on croit avoir reçu quelque injure. III. 1120. Danger de cette passion. *Ibid.* La religion nous fournit des armes propres à la combattre. 1130. Comment Dieu la fait servir à manifester sa puissance. XII. 580 ; sa sagesse. 581 ; sa justice. 582. A glorifier sa bonté. 583.

Colini (l'abbé). — Sa réponse à l'archiprêtre Guadagnini. XVIII. 173. Comment il le combat. 174. Comment il le traite. *Ibid.*

Cologna (de). — Célèbre rabbin de Mantoue, se distingua au sanhédrin de Paris. XVIII. 494. Ses poésies hébraïques en faveur de l'empereur Napoléon. *Ibid.*

Colomban (saint). — Abrégé de sa vie, ses lumières. XVII. Singulier article de sa règle sur la communion. *Ibid.*

Colombe. — Ce qu'elle marque. 916. Pourquoi le Saint-Esprit a pris la figure d'une colombe. III. 919. Colombe que Noé mit hors de l'arche. *Ibid.*

Colonia (le P.), savant jésuite. — Rejette la lettre d'Abgare, mais sur motif contesté. IX. 905. Juste observation sur le témoignage de Phlégon. 920. A cru légèrement que l'éclipse rapportée par cet historien arriva en pleine lune. 921. Opinion erronée sur l'usage de l'astronomie chinoise pour appuyer les faits des ténèbres miraculeuses. 923. Réfute la fable du martyre de Pline le Jeune. 930. Rejette le conte débité sur l'autel érigé par Auguste au Fils de Dieu. 931. Sur la colonne Antonine, preuve du miracle qui sauva l'armée de Marc-Aurèle. 1007 et 1010.

Colonne de feu dans le désert (la). — Elle était la figure de Jésus-Christ. V. 915. C'était une prophétie de l'avenir. *Ibid.* Elle montrait que Dieu lui-même servait de guide à son peuple. *Ibid.*

Colonne (famille des). — Ses démêlés avec Boniface VIII. XVI. 601. Sa mauvaise conduite envers ce pontife. *Ibid.* Ses calomnies. 602.

Colonnes de Mercure. — Ce qu'étaient ces colonnes. V. 99 et suiv. Elles contenaient la doctrine de Moïse transformé en Mercure, ce qui les a fait appeler colonnes de Mercure. 102. Ce qu'elles contenaient. *Ibid.* Ce qu'en dit Manéthon. 103. Ce que dit Josèphe de deux colonnes sur lesquelles les enfants de Seth inscrivaient leurs observations astronomiques. *Ibid.*

Coménius (Amos). — Ses sept preuves de la divinité de Jésus-Christ. II. 589.

Comètes. — Celles dont les périodes ont été découvertes par les astronomes modernes. VIII. 607. Nous ne connaissons pas leur route et la région qu'elles occupent. 1251. Leur orbite se perd dans l'immensité des cieux. 1252.

Commandements. — Dieu exige des hommes l'obéissance à ses commandements. VII. 36. Comment les catholiques, en se fondant sur l'autorité de saint Augustin, ont arrangé le décalogue. XVII. 21. Abrégé des commandements. *Ibid.* But que s'est proposé l'Eglise catholique. 30.

Commémoration. — Ce qu'on doit entendre par ce mot. III. 1010. Sens que les catholiques y attachent. 1011. La commémoration est extérieure, la réalité intérieure. *Ibid.* Ce qu'en dit Chemnitius. 1017.

Commentateurs de l'Ecriture sainte. — Ceux qui sont les plus estimés. XV. 552, 555.

Communauté (la première). — Comment elle a été formée. XVIII. 718. Puissant motif de foi. *Ibid.*

Communion. — L'Eucharistie, source de la vie. III. 1246. Effet de la communion dans nos âmes. *Ibid.* Manière dont on se prépare à recevoir l'Eucharistie. *Ibid.* Suites terribles du défaut de préparation. 1247. Dispositions nécessaires pour communier dignement. *Ibid.* Des messes où les assistants ne communient pas. 87, 88. Les fidèles peuvent-ils communier sous les deux espèces? 89, 90, 91. Reproches que nous adressent les protestants sur le retranchement de la coupe. 555 et suiv. Comment on doit interpréter ce passage de saint Jean : *Celui qui mange ma chair et boit mon sang aura la vie éternelle.* 558. Ce commandement était-il pour les laïques aussi bien que pour les prêtres. 560. La communion sous les deux espèces n'a été instituée que pour les prêtres. 561. Ce qu'on doit conclure du mot *tradidi*, je vous ai commandé. 562. La communion sous les deux espèces n'est pas nécessaire au salut. 563. Les laïques ont toujours communié sous les deux espèces. 564. Le Fils de Dieu communia les deux disciples qui allaient à Emmaüs, sous la seule espèce du pain. 566. La communion des chrétiens ne nous paraît que sous une seule espèce. 567. L'Eglise, en retranchant la coupe, n'a pas ôté la moitié du sacrement aux fidèles. 568. Injustice des reproches que nous adressent les protestants. 570. Motifs qui ont porté l'Eglise à ôter l'usage du calice. 572. Communion sous une seule espèce, commandée par l'Eglise. 575. Communion des saints ; ce qu'on entend par cette communion, et ce qu'elle comprend. 1090. Qualité de l'union que nous devons avoir avec les différentes églises. *Ibid.* A quoi nous oblige cette commune union. 1091. Communions séparées de l'Eglise romaine ; titre usurpé qu'elles s'attribuent. XIV. 1023. Le titre de *catholique* est incommunicable et propre uniquement à l'*Eglise romaine.* 1024. Aucune communion séparée de Rome ne peut, sans une honteuse contradiction, s'arroger un tel titre. 1028. La seule appropriation de ce titre constitue, de la part de ces sectes, la preuve la plus irréfragable de la vérité de l'Eglise romaine, et la plus formelle condamnation de leurs propres Eglises. 1041. Admirable passage de saint Augustin. 1047, 1048. Communion de l'Eglise de toutes les nations ; société de chrétiens qui se sont écartées de sa foi. XVII. 815. Sentiment de saint Augustin à ce sujet. *Ibid.* Opinion des Pères de l'Eglise. *Ibid.* Doctrine de l'Eglise sur la communion sous une seule espèce. 37, 38. Statuts de l'Eglise anglicane à ce sujet. 39. Opinion de Luther. 40. Sentiments de Tertullien et de saint Cyprien. 106. Doctrine de l'Eglise au commencement du Christianisme. *Ibid.* Communion des premiers temps de l'Eglise. 908. Comment elle avait lieu. *Ibid.* Communion sous une seule espèce ; ce n'est qu'une affaire de discipline. 891. Les apôtres administrèrent quelquefois la communion sous une seule espèce. 893. Témoignage des Pères en faveur de cet usage. 894. Fausse représentation de la doctrine catholique, par l'évêque de Lincoln et le docteur Hey. *Ibid.* Doctrine de Luther. 895. Des calvinistes français et de l'Eglise anglicane. 896. Des églises orientales. 905. Des Pères de l'Eglise. 905. Communions protestantes. Leur réunion en 1817. 547. Quel en était le but. *Ibid.* Quel en fut le résultat. *Ibid.* Ce qu'il faut en conclure. *Ibid.*

Communion (Lettre de). *Epistolæ formatæ.* — Leur usage. XVII. 558. Argument employé par saint Augustin. *Ibid.* Autre de saint Optat. 559.

Complot (le prétendu) *papiste.* — Ce qu'il coûta aux catholiques. XVII. 847. Par qui il fut inventé. 848. A quelle occasion. *Ibid.*

Complot (des poudres). — Sous Jacques Ier roi d'Angleterre ; ses suites funestes pour les catholiques, accusés à tort d'en être les auteurs. 547. D'Outes, si les catholiques y ont pris part. 578.

Conception de Marie. — Savante dissertation du cardinal Lambruschini à ce sujet. XIV. 1050. Ce qu'on doit entendre par conception immaculée de Marie. 1051.

Conciles. — De leur autorité en matière de foi. VI. 1077. Usage que l'on en a fait dans l'Eglise. 1078. Ce qui rend leurs décisions infaillibles. 1086. Des matières qu'on peut y traiter. 1089. De quelle nature doit être la décision d'un concile pour être infaillible. 1095. Leur autorité. XIV. 1190. Leurs pouvoirs; un concile peut ne pas employer les moyens nécessaires pour décider infailliblement un article de foi. XVI. 1060. Concile légitime et œcuménique; comment on peut le reconnaître. 971. L'acceptation postérieure n'est pas du tout nécessaire. 973. Preuve de cette vérité. 974. Les évêques n'ont pas le droit, malgré leur qualité de juges de la foi, de procéder à cet examen. 975.

Conciles de Jérusalem. X. 1229.

Concile de Chalcédoine (le).—Etait œcuménique quand il rendit et approuva le 28e canon annulé plus tard par saint Léon. XVI. 799, 800.

Concile de Nicée. — Ce qu'il enseigne. III. 501. Ceux qui le composaient. *Ibidem.*

Concile de Constantinople. — Déclaration des Pères de ce concile dans leur lettre à l'empereur Théodose. VI. 1000. ve concile tenu à Constantinople; examen des paroles de ce concile et du fait d'Honorius. XVI. 966.

Concile de Constance. — Ce concile ne décida pas que les papes soient subordonnés aux conciles œcuméniques. XVI. 806-815. Déposa-t-il les papes Grégoire XII, Clément VIII, Jean XXIII, Benoît XIII? *Ibid.*, 808.

Concile de Jérusalem (le). — Ne prouve rien contre l'infaillibilité du pape. 639. Il est faux que ce concile ait défini comme article de foi, que le pape est subordonné aux conciles œcuméniques. 806. Une telle décision ne peut s'entendre que des papes douteux. 814. L'histoire de ce concile est plutôt contraire que favorable aux novateurs. 815.

Concile de Constance et de Bâle. — On s'avise d'y soutenir l'infaillibilité des papes. VI. 1102. Tout le monde convenait auparavant que le pape pouvait errer. 1103. Sentiment de l'Eglise et du clergé de France. 1104. Ce qu'en pensait saint Bernard. 1105.

Concile d'Orange. — Ce qu'il dit des justes Abel, Noé, Abraham, Isaac, Jacob. III. 351. Son anathème contre la grâce donnée selon les mérites. 356.

Concile de Trente. — Ce qu'il dit de la justification. III. 210. Définition qu'il en donne. 211. Il explique quelles sont les dispositions nécessaires pour être remis en grâce avec Dieu. 211, 212. L'Eglise diffère sur ce sujet en deux points d'avec les hérétiques. 213. Met au nombre des dispositions nécessaires pour être justifié, un commencement d'amour de Dieu comme source de toute justice. 214. La foi est le principe de toute justification. 384. Plénitude d'autorité de ce concile. 502.

Conciles généraux (les). — En examinant et discutant des causes déjà jugées par le pape, ils n'ont pas prétendu déclarer par là le pape faillible. XVI. 942-946. Ni soupçonné l'erreur dans leurs décisions. *Ibid.*-950 et suiv. De quelle nature est leur examen dans la reproduction des causes déjà jugées par le pape. 960-962. Des dogmes déjà définis par l'Eglise dispersée y ont été aussi reproduits. *Ibid.* Ils ne sont pas absolument nécessaires, mais utiles. *Ibid.* Souscriptions des Pères aux lettres des papes. 963, 964. Les suffrages des Pères sont libres, quoiqu'ils ne puissent ne pas accepter les décisions des papes. 964-966. L'acceptation des conciles n'appartient pas à l'Eglise universelle. 971 et suiv. Conditions requises pour que les Pères d'un concile œcuménique soient les juges infaillibles de la foi. 1036-1038. Les excommunications des conciles ne sont que de simples déclarations avant d'être confirmées par le pape. 1047-1049.

Concluve. — Sagesse, modération, justice de l'élection faite par les représentants de la société religieuse. XVII. 1202.

Concupiscence (la). — Ses trois branches. II. 429. Ce que nous en dit saint Jean. 430. Remède contre les trois concupiscences. 431. Ce que nous en dit saint Augustin. 433. D'où vient le dérèglement des trois concupiscences. 434. Sa définition. III. 1064. Ses tristes effets. *Ibid.* Nous éloigne de Dieu pour nous attacher aux créatures. 1065. Un chrétien doit être exempt du règne de la concupiscence. *Ibid.* Elle nous abaisse continuellement vers la terre. 1066. Triple concupiscence. 1102. La concupiscence n'est pas entièrement détruite par le baptême. 1238. Elle est l'origine de tous nos maux. IV. 790. Où réside la concupiscence. 798. Secret pour lui résister. 799. Comment les hommes sont tentés. VI. 749. Elle n'est point inhérente à la nature de l'homme. XII. 54.

Conditions (les). — Leur inégalité. X. 71-73.

Conduite. — Plan de conduite pour toute la journée et même toute la vie, par Gérard. XII. 1247.

Confesseurs et *directeurs.* — Avantages d'un bon directeur spirituel. III. 1269. Qualités que doit avoir un bon confesseur. *Ibid.* Saint François de Sales veut qu'on le cherche entre dix mille. 1270. Demander à Dieu avec ardeur qu'il nous fasse distinguer ceux qui doivent diriger notre conscience. *Ibid.*

Confession (la). — En usage dans les premiers siècles de l'Eglise. III. 885. Ce qu'en dit saint Cyprien. *Ibid.* Saint Basile. *Ibid.* Aveu de Luther. 886. Ce qu'en pensent les auteurs protestants. 887. Sa définition. 1261. Conditions qu'elle doit avoir. 1262. Confession des péchés véniels. 1263. Sa nécessité et son efficacité. IV. 65. Ce qu'en pense Jean-Jacques Rousseau. IX. 1257. Ce qu'en pensent les sages protestants. XII. 256. Doctrine catholique à son sujet. 257. Doctrine du concile de Trente. XVII. 924. Opinion de Chillingworth. 926. Des luthériens. *Ibid.* Ce qu'on lit dans la liturgie anglicane. 927. Obligation de se confesser. 928. Sa nécessité. 929. Avantages d'une bonne confession. 932. Il est impossible que le dogme de la confession ait été introduit dans l'Eglise. 935 et 936. Ce qu'en dit M. de Bonald. 1007. Avantages que nous procure cette loi salutaire. *Ibid.* Eloge qu'en ont fait les vrais philosophes modernes. 1109. Ce qu'en pense lord Fitz William. *Ibid.*

Confession d'Augsbourg — Est présentée à l'empereur Charles-Quint, en 1530. III. 871. Tous les réformés peuvent se réunir à la confession d'Augsbourg. 1029.

Confession de foi des barons de Bohême. III. 872. Confession de Bâle et de Mulhausen. 1014. Des églises calvinistes de France sur l'eucharistie. 1016.

Confirmation (la).— Ce qu'en dit la théologie naturelle. II. 657. Ce sacrement est ancien dans l'Eglise. III. 884. Conféré par les évêques seuls, par l'imposition des mains et l'onction du saint chrême. *Ibid.* Ce qu'en pensent certains auteurs protestants. *Ibid.* Par qui ce sacrement a été institué. 1242. Effets qu'il produit dans nos âmes. *Ibid.* Dons du Saint-Esprit. 1243. Peu de préparation que les chrétiens apportent à la réception de ce sacrement. *Ibid.* Comment les apôtres confirmaient les fidèles contre les persécutions. IV. 65.

Confucius. — En quoi il fait consister la félicité de l'empire. VII. 351. Ne considérait la religion que sous le rapport politique. 938. Ne voulut rien changer dans le culte établi par ses ancêtres. *Ibid.* N'admettait pas de vie future. 1214. A quelle époque il vécut. XIII. 1170. Ce qu'il dit du Messie. *Ibid.*

Connaissance. — Nous avons deux manières naturelles de connaître : l'*intuitive* et la *réfléchie.* XI. 469. Leur définition. *Ibid.*

Connaissance (de la religion).—Ses heureux effets pour l'homme et la société. XII. 592 et suiv. Combien utile aux enfants. 803. Erreur à ce sujet. 804.

Connaissance (de Dieu).—Il y en a de trois sortes. XII. 657.

Connaissances humaines. — Tableau de ce que l'homme est capable d'exécuter. VIII. 1113. Son courage. 1114. Ses sublimes contemplations. 1115. Son esprit. 1116. Véritable fondement de toutes nos connaissances. XI. 821. Nos égarements dans la connaissance de la vérité. 823. Première classe de nos connaissances. 825. Leur principe. XII. 88.

Connaissances révélées. — Leur source. XVIII. 220. Les sens ne sont pas le principe de toute connaissance. 228.

Conscience. — Elle est le langage de la religion. XI. 1066. Ce qu'en pensait Caraccioli. *Ibid.* Il n'est pas toujours permis d'agir selon sa conscience. *Ibid.* Il est rare de trouver des hommes dont la bonne conscience fasse le bonheur. 1067. Liberté de conscience. II. 689. Ce qu'en pensait de Thou. 690. La loi de la conscience est une loi proprement dite. VI. 724. Sa voix est la voix de Dieu. 725. Celui qui pèche contre sa conscience, pèche contre Dieu. *Ibid.* Les païens ne reconnaissaient pas cette loi. Définition de la conscience. X. 126. Ses reproches et ses remords. V. 53. Elle nous porte à la pénitence et à la dévotion. VI. 750. Son témoignage intérieur ne suffit pas toujours pour nous porter au bien. XII. 732. Son tribunal; quelles sont ses fonctions par rapport à nous. 904. Comment elle les exerce. 904. Ce qu'on entend par fausse conscience. III. 1154. Raison pour laquelle on approuve les opinions relâchées. *Ibid.* On s'engage dans le monde sans scrupule. 1155. S'il est incertain qu'une chose soit permise, il est ordinairement certain qu'il est permis de s'en abstenir. *Ibid.*

Conseils évangéliques. — Leur défense. X. 647. Ce qu'en dit Montesquieu. 648. Réponse aux objections. *Ibid.* Gardons-nous de les confondre avec les commandements de

la loi. XIII. 959. Jésus-Christ a marqué la différence entre les obligations qu'il impose et les moyens de perfection qu'il présente. 960. Erreurs des philosophes qui traitent d'exaltation et de fanatisme les pratiques des conseils évangéliques. *Ibid.*

Consentement unanime (le). — Le consentement unanime de tous les hommes n'est pas en général un moyen apte à faire connaître les règles capitales de la vraie religion. X. 514-528.

Consoni.—Sa lettre à M. Lombroso. XVIII. 451. Ce qu'il dit de la religion à son ami qui est israélite. *Ibid.* Comment il lui prouve qu'on peut changer de religion. 453. Digression sur la loi de Moïse. 455. Il venge l'Eglise catholique des calomnies des rabbins. *Ibid.* Ce qu'il avance des grands hommes qui ont renoncé à l'erreur. 456. Science la plus nécessaire. *Ibid.* Il l'engage à renoncer au judaïsme et à embrasser le christianisme. 457-458. — Lettre que lui adresse Lombroso. 458. Il lui prouve que le christianisme n'est que le perfectionnement de la loi de Moïse. 459. Comment on peut détruire les préjugés des israélites et les réconcilier avec les chrétiens. 460. Le juif en se baptisant n'apostasie pas, mais il perfectionne sa religion. *Ibid.* On a grand tort de les persifler et de les insulter au lieu de les traiter avec charité. *Ibid.* et 461. Mlle Rachel. *Ibid.* Mission divine des Hébreux. *Ibid.* Cause de leur décadence. 462. Cause de leur avidité. 463. Pureté de leurs mœurs domestiques, éducation de leurs enfants. 464. — Lettre m à son ami Lombroso. 465. Il lui prouve que l'israélite, en embrassant la religion chrétienne, ne change ni de foi ni de croyance, mais qu'il remplit mieux ses devoirs religieux en marchant dans la voie du perfectionnement. 466. Sa ténacité pour sa loi. 467. Avantages que la civilisation procure journellement aux juifs. *Ibid.* Malédiction qui pèse sur eux. 468. Leur histoire. *Ibid.* Lettre de son ami Lombroso. 470. Il lui expose les difficultés qu'on rencontre lorsqu'on veut changer de religion. *Ibid.* Il lui fait la peinture des vicissitudes du peuple juif depuis les patriarches jusqu'à nos jours. 472.— Lettre de son ami Lombroso. 481. Ce qu'il lui dit au sujet des persécutions des israélites et des chrétiens. 482. Soulèvement général contre les juifs. 483-488. Cause de son isolement. 489. De sa haine pour ses oppresseurs. 490. — Nouvelle lettre que lui adresse M. Lombroso. 491. Il lui parle de ce que les empereurs Joseph II et Napoléon ont fait pour l'émancipation des juifs. 492-494. — Autre lettre qui lui est adressée par le même. Sur le Messie promis par les Ecritures des israélites. 499. —Ce qu'il écrit à son ami Lombroso. 511. Il le remercie des lettres qu'il lui a adressées. 512. Lui parle ensuite de l'émancipation des juifs. 513. Communion de foi entre les juifs et les chrétiens. 514. Ce qu'il lui dit de la révélation. *Ibid.* Sainteté des doctrines et dogmes de la religion mosaïque. *Ibid.* Il lui prouve clairement que les prophéties qui ont rapport au Messie se sont vérifiées dans leur moindre détail. 523. Il affirme qu'un israélite qui embrasse le catholicisme ne renonce pas aux dogmes de la loi mosaïque. *Ibid.* Nouvelle lettre au même. 524. Il lui parle des sibylles. *Ibid.* Ce qu'il en rapporte. 525. Il soutient que les juifs actuels sont la preuve la plus irrécusable de l'avénement du Messie. *Ibid.* Mission de Jésus-Christ sur la terre. 527. Son identité avec le Messie. 528.—Réponse que lui fait son ami Lombroso. 529. Ce qu'il lui dit de la venue du Messie. 530. Du Nouveau Testament. 531. Ce qu'il propose au mosaïte moderne pour éclaircir ses doutes. 533. — Nouvelle lettre que lui adresse M. Lombroso. 541. Il lui parle des persécutions contre les premiers chrétiens. 542. Cruelles souffrances des martyrs. 543 et suiv.—Dernière lettre que lui adresse son ami. Il reconnaît la vérité de la religion chrétienne, etc. 546 et suiv.

Conspiration philosophique. — Ce qu'en dit Laharpe. XIII. 486.

Constance (l'empereur). — Meurt à York. XII. 409. Son fils. 409.

Constance des chrétiens (la). — Elle est prise pour opiniâtreté. IX. 143.

Constantin (l'empereur).—Bel éloge qu'il fait de Moïse V. 117. Ce qu'il rapporte du témoignage des auteurs païens. *Ibid.* Trouva le christianisme établi et en progrès. XI. 119. Ce qu'il fit en sa faveur. 120. Résultat de ses lois. 121. Il succède à son père. XII. 409. Se fait chrétien. Seul maître de l'empire. Ses fils. 410. Sa victoire sur Maxence, reconnue miraculeuse par les païens et les chrétiens. 489. Monuments qu'il érige à Rome, 489. Annule, de concert avec Licinius, les édits contre les chrétiens. 492. Accusations de Voltaire contre lui au sujet de la mort de son beau-père, de sa femme et de son fils, etc. 847. Sa conduite envers son beau-père. 848. Combien loyale. 849. Trompé dans la mort de son fils. 855. Lois qu'il fit. 854. Jugement de M. Le Beau sur lui et ses lois, dans l'*Histoire du Bas-Empire* 853.

Constitution de l'Eglise catholique. — Elle repousse le despotisme. XVII. 1191. Puissantes barrières qu'elle lui oppose. 1202.

Consubstantiation. — Ce qu'on doit entendre par ce dogme, et ce qu'en pensent les prétendus réformés. III. 894.

Contentement. — Causes de notre contentement. II 1339.

Continence sacerdotale. — Conduite de l'Eglise à ce sujet. XVII. 1014. Ce qu'en a pensé l'Eglise anglicane. *Ibid.* Ce qu'en dit Luther. XVII. 1038. Doctrine de l'Eglise catholique. 1039. Réponse aux objections de Grier. *Ibid.* Qui l'attribue à Grégoire VII. 1040. Doctrine des conciles et des Pères. 1041.

Contingent. — Ce qu'on nomme contingent. XI. 476.

Contradictions apparentes des textes des Evangiles sur la résurrection de Jésus-Christ. X. 1027-1039. Contradictions de la religion naturelle. XII. 9. Des incrédules. 63.

Contrition (la). — Partie essentielle du sacrement de pénitence. III. 1259. Ses conditions. *Ibid.* Pour avoir une véritable contrition, il faut la demander à Jésus-Christ. 1260. Qualités de la véritable contrition. *Ibid.* Du ferme propos. 1261.

Controverse. — Quel en doit être le style. XII. 205 Controverse de Middleton au sujet des miracles. 222. Controverses qui troublent l'Eglise d'Angleterre. II. 907-912. Leur commencement et leurs progrès. 913. Conduite des évêques. Réflexions générales sur ces controverses. *Ibid.* Controverse puséyste. Prétentions de la haute église, ses théories en fait d'autorité dogmatique. XVII. 409.

Conversation. — Ses dangers. Nécessité qu'elle soit bonne. XII. 1250.

Conversion (la). — Conversion du pécheur. III. 819. Ce que peut une âme touchée de la grâce. 820. C'est la pénitence qui doit commencer la conversion. 1251. Manière ordinaire dont Dieu se sert pour convertir les âmes. 1252. L'amour de Dieu est le principe de la vraie conversion. 1252. On ne peut se convertir sans changer entièrement de conduite. 1253. On ne peut arriver à la conversion qu'avec le secours de la grâce. *Ibid.* Difficulté de la conversion. 1254. Il faut la demander à Dieu. *Ibid.* Ordre que Dieu garde dans la conversion des pécheurs. *Ibid.* Dialogue entre un prêtre catholique et un païen pour la conversion de celui-ci. XII. 187. De Deluc avec un théophilanthrope et un philosophe prétendu juif. 985. Extrait d'un dialogue de Critias et de Tryphon, par Lucien, pour se moquer de la doctrine chrétienne. 915.

Conversion du monde et établissement de la doctrine de l'Eglise. VI. 455. Jésus-Christ sort de l'obscurité de sa retraite. 457. Dès le commencement de sa manifestation, il donne à son dessein toute l'étendue qu'il a eue par le succès. 458. Il choisit des moyens contraires à la sagesse humaine. 459. Se soumet au baptême de saint Jean. 460. Choix de quelques pêcheurs pour apôtres. 461. Refuse la royauté offerte par le peuple. *Ibid.* Il reprend publiquement les prêtres et les pharisiens. 462. Il prédit sa mort prochaine. *Ibid.* N'emploie aucun moyen pour s'attacher ses disciples, ne leur prédit que les persécutions et la mort. 464. Certain du succès, il prédit que l'Evangile s'étendrait bientôt jusqu'aux extrémités de la terre. 465. Il prédit que la conversion des Gentils serait le fruit de sa mort. 466. Prédit que les Juifs seraient exclus du royaume des cieux et remplacés par les Gentils. 467. Il prédit la fermeté et le courage de ses apôtres. 469. Il leur prédit qu'ils auraient dans toutes les occasions une sagesse supérieure à celle de leurs ennemis, et que ce serait lui qui leur donnerait cette sagesse. 470. Accomplissement littéral de la prédiction du succès de l'Evangile. 472. Accomplissement de la prédiction de la foi des Gentils. 474. De la promesse, du courage et de la patience invincible des apôtres. 475. De leur donner une sagesse que tous leurs ennemis ne pourraient contredire. 478. La conversion du monde est un miracle perpétuel que jamais l'infidélité ne détruira. IV. 114. Il surpasse tous les autres miracles. 115. Il les présuppose nécessairement tous. 116.

Conversions. — Notice sur les protestants convertis à la religion catholique, de 1794 à 1857. XIV. 524. France. *Ibid.* Suisse. 530. Allemagne et Pays-Bas. 533. Angleterre, Irlande et Ecosse. 545. Etats-Unis d'Amérique. 547. Depuis quelque temps, on a vu embrasser le catholicisme à plusieurs personnages d'une haute distinction comme hommes de talents supérieurs et de profond savoir. XV. 716. Motifs de leur conversion. *Ibid.* et 719.

Conversion de saint Paul. — Dieu, en le convertissant et en l'appelant à l'apostolat, a ôté tout prétexte à l'incré-

dulité et à la défiance. VI. 337. Histoire de cette conversion. 338. Preuve de la religion chrétienne par la conversion et l'apostolat de saint Paul. 341. Cette conversion comparée avec la vocation et la conversion des gentils. 344. Avec la vocation et la conversion future des juifs. 346.

Convoitise. — Seule base de la société, d'après Spinosa. XII. 57. Il faut quelquefois la combattre. 60.

Copernic. — Son système de l'univers. IV. 11. 12. VIII. 570. Il est plus facile et plus conforme aux lois de la nature que celui de Ptolémée. VIII. 572. Objections tirées de l'Ecriture. 574. Réponses à ces objections. 575. Expériences de Galilée. 579.

Coquerel (Athanase), ministre protestant. — Sa spirituelle *Réponse au livre du docteur Strauss.* XVIII. 683. Bel éloge qu'il fait de l'apôtre saint Paul. *Ibid.* Sages réflexions à ce sujet. 684. Son opinion sur les Evangiles apocryphes. 685. Comment il traite cette importante matière. *Ibid.* Ce qu'il dit de l'origine du christianisme. 697. De l'époque de la mission des apôtres. 698. Du caractère investigateur et critique de la science de ce temps-là. 699.

Coquillages. — Controverse agitée en Italie pendant plusieurs années sur la question de savoir d'où provenaient ces vastes accumulations de coquillages et ces empreintes de poissons qu'on trouvait dans la pierre et dans la terre. XV. 161.

Coran (le). — Ce qu'il faut en penser. IV. 931. Comparaison de ce livre avec nos saintes Ecritures. *Ibid.* Ce qu'il dit de Jésus. 932. Il le reconnaît pour un prophète et pour le Messie. *Ibid.* Ce qu'il renferme. 933.

Cordemoy. — Ce qu'il était. II. 1298 Son opinion sur la religion de Descartes. *Ibid.* Sa lettre au P. Cossart. *Ibid.* Ses réponses à diverses objections. *Ibid.*

Coré, Dathan et *Abiron.* — Leur révolte et leur châtiment. VI. 44.

Corinthiens. — Instructions que leur donne saint Paul. VI. 329. Vérité et notoriété des dons miraculeux. 330. L'Apôtre leur en marque le prix et le véritable usage. 331.

Cork (Consécration de la chapelle de North, à). XVII. 949. Ce qu'en dit le vicaire Grier. *Ibid.* Ce qui s'y passa. *Ibid.*

Corneille. — Sa vision. I. 69. Effusion des dons du Saint-Esprit sur Corneille et sur sa famille. VI. 326.

Cornelius Lentulus. — Assez insensé pour se croire le désiré des nations que les oracles et les prophéties annonçaient. IV. 897.

Corps célestes. — Leur grandeur. VIII. 590. Vue générale de leur nombre. 598. De leur distance convenable et de leur éloignement prodigieux. 606. Merveilleuses et exactes proportions de leurs distances. 607. Le seul mouvement des cieux et de la terre est une démonstration de l'existence de Dieu. 609. Régularité des mouvements de chaque globe. 612. Leur mouvement diurne. 614. Régularité constante de tous les mouvements de la terre et des cieux. 623. Ce qu'en dit Cicéron. 625. Des lunes en général. 653. Des lunes, des jours et des saisons de Jupiter. 655. Des lunes, de l'anneau, des jours et des saisons de Saturne. 657. Raisonnement de Lactance pour réfuter la divinité des corps célestes. 668.

Corps (le). Son influence sur l'âme. II. 857. XII. 227. Existence et mouvement des corps. VI. 22 et 23. Structure du corps humain. VIII. 1192. Celle des animaux. *Ibid.* Sa composition et son origine prouvent l'existence de Dieu. IX. 599. Réponses aux diverses objections. 600. Comment les athées expliquent l'origine humaine. 601-612. Le corps est distinct de l'âme. Son état présent, son état futur. XII. 627 et suiv. Son influence sur l'âme. 652. Les pyrrhoniens nient leur existence. 708.

Corps spirituel. — Que doit-on entendre par ce mot? XVIII. 399. Anges, leur nourriture. *Ibid.* Passages de plusieurs saints Pères. 400.

Correction fraternelle. — Devoir important de la charité chrétienne. III. 1204. Discernement à l'égard des fautes qu'il faut reprendre. *Ibid.* Certaines conditions à observer dans la correction fraternelle. 1205. Prudence et charité qui doivent nous guider. *Ibid.* On ne doit s'y porter qu'avec beaucoup de précaution. 1206.

Corruption (la). — Elle est un mal. II. 401. Tous les biens sont d'eux-mêmes sujets à la corruption. *Ibid.* Première corruption de l'âme raisonnable. 402.

Corvin (Mathieu). Voir *Mathieu Corvin.*

Cosmologie du christianisme. XIII. 378.

Cotta. — Ce qu'il pensait de la providence divine. VII. 931. Absurdité du système des païens. *Ibid.* Ce qu'il dit de la doctrine des stoïciens. 959. S'avoue coupable d'un vice affreux. 1061.

Couleur (la). — Différence de couleur chez les hommes. X. 293. Changement d'une couleur en l'autre. 294.

Coupe de Joseph, dans laquelle il lisait l'avenir. XV. 343. Ce que nous lisons dans la Genèse à ce sujet. *Ibid.* Objection sérieuse relative à ce passage. *Ibid.* Réponse. *Ibid.*

Coupe divinatoire en usage en Egypte. XV. 343. Ce qu'en raconte Sylvestre de Sacy. *Ibid.* Exemple rapporté par la *Revue des Deux-Mondes. Ibid.* Cette espèce de divination très-commune dans tout l'Orient. 344. Ce que nous en lisons dans saint Ephrem. *Ibid.*

Coupe (la). — Reproches que les protestants font à l'Eglise romaine sur le retranchement de la coupe. III. 555. Ce qu'on leur répond à ce passage de saint Mathieu : *Buvez-en tous.* 556. A un passage de saint Jean. *Ibid.* Comment il faut interpréter ce passage : *Celui qui mange ma chair et boit mon sang aura la vie éternelle.* 558 560. Que devons-nous entendre par ces mots : *Quod et tradidi vobis* de saint Paul ? 562. La communion sous les deux espèces n'est pas nécessaire pour les laïques. 564. Jésus-Christ communia les deux disciples d'Emmaüs sous la seule espèce du pain. 566. Motifs raisonnables de l'Eglise dans le retranchement de la coupe. 567, 68, 69. Injustice des reproches des protestants sur ce retranchement. 570. 573.

Courtisanes (les). — Ce qu'en dit Ulpien. VII. 1109. Elles portaient, chez quelques nations, une espèce *de livrée.* 1110. Ce que Tacite dit de Vestilia. *Ibid.* Ce qu'en pensait Cicéron. *Ibid.*

Cousin (M.). — Ce qu'il pense du catholicisme. XVIII. 584. Ses efforts pour *remplacer* l'ancien dogme. 585.

Coutume et préjugés. — Difficulté de s'élever au-dessus de la coutume et du préjugé. III. 1150. Rien de si dur que la coutume n'adoucisse. 1151. On est souvent le jouet des opinions des autres. *Ibid.* On passe d'opinions en opinions, comme l'on passe d'âge en âge. *Ibid.* Les opinions corrompues sont une seconde concupiscence. *Ibid.*

Coverdale. — Sa traduction calviniste de la Bible. XVII. 680. Son supplice pour avoir trahi le gouvernement des Pays-Bas. 681. Ce qu'en dit Fulke. 682. Erreurs de Grier. *Ibid.*

Crainte. — Elle influe sur notre croyance aussi bien que notre désir. XIV. 560.

Crainte de Dieu. — Trois sortes de craintes de Dieu. III. 1164. Utilité de cette crainte. 1165. Le démon cherche à l'étouffer en nous. *Ibid.* Peu de chrétiens sont réellement touchés de cette crainte. *Ibid.* La crainte du Seigneur est, d'après le Psalmiste, le commencement de la sagesse. *Ibid.* Dieu mérite d'être craint; mais il n'est à craindre que pour ceux qui refusent de l'aimer. IV. 1189.

Cranmer (Thomas), archevêque de Cantorbéry. — Sa conduite étrange sous Edouard VI. XIV. 306. Et à sa mort, il veut faire régner Jeanne Gray. 314. Eloges que lui décernent les protestants; s'il les mérite. Sa mort. 315. Il fut le père de l'Eglise anglicane. XVII. Son impiété et sa barbarie. *Ibid.* Tant envers les protestants qu'envers les catholiques. 1028. Sa vie entière n'a été qu'une suite continuelle de libertinage, de parjures, de barbarie, etc., etc. XVII. 740. Son opinion sur l'ordination des prêtres et des évêques. 793. Sa décision sur l'épiscopat. 794. Eloge qu'il fait de Henri VIII dans une homélie. 85[illegible]. Ce qu'il fit pour la liturgie anglicane. 899. Il fut aussi l'instrument de Somerset. 900. Conseils qu'il donne à Henri. *Ibid.* Sa conduite en 1532 *Ibid.* Sa vie infâme. *Ibid.* Messe solennelle de *Requiem* qu'il chanta pour le repos de l'âme du roi de France. 964.

Cratès. — Exalté par les Grecs pour son désintéressement. II. 108.

Crawfurd. — Ses *Recherches asiatiques.* Ce qu'il y dit du kawi, langue de l'archipel Indien. XV. 51. Son opinion sur la marche des langues. 73. Sur celles du continent américain. *Ibid.*

Création (la). — Dieu a créé toutes choses de rien; toute créature tient son être de lui. II. 400. Par la connaissance des œuvres de la création, l'homme s'élève à la connaissance de l'éternel Créateur. 554. Son histoire a été connue des plus anciens peuples. VII. 738. Sentiments de plusieurs philosophes païens. 739. Les païens ont pu la connaître. VIII. 715. Elle est nécessairement renfermée dans l'idée que nous concevons de la puissance divine. 721. Sentiments d'Aristote et de Platon sur cette puissance. 722. La création connue des anciens philosophes. 725. Sa possibilité. 823. Dans l'univers tout publie la sagesse et la bonté d'un Dieu créateur. IX. 657-645. En quoi consiste son système général. XIII. 381. Conséquences 382 L'*infini* se trouve dans l'œuvre de la création. 386. Le Verbe peut y entrer. 587. Ses *Epoques,* selon Buckland et Marcel de Serres. XV. 202 et 218. Ré-

pouse aux difficultés fondées sur la manière dont Moïse décrit la création de l'univers. VII. 65. L'ancienne tradition altérée par les philosophes. 902. De la prétendue divinité du monde. 904. Ce que la loi nous enseigne sur la création du monde. III. 1050. Le monde n'est pas éternel. IV. 945. La création du monde considérée relativement aux perfections du Créateur. IV. 627 et suiv. Gouvernement du monde considéré dans les perfections infimes du Dieu qui le gouverne. 631. Importance de la doctrine de cette création. VI. 627. Profession de foi de Bayle par rapport à cette doctrine. 628. Ce qu'en dit Erasme. 650. Dieu a créé le monde pour lui et pour l'homme. *Ibid.* Pourquoi Dieu a créé dans le monde tant de choses que les hommes ne connaissent pas et qui paraissent inutiles. 651.

Création de l'homme. — Ordre de la nature dans cette création et dans les deux facultés de l'ame, l'entendement et la volonté. IV. 722. Ordre que Dieu s'est proposé. 785.

Crédibilité d'un fait ou d'un témoignage. — Ce qu'en dont en penser. VIII. 581. Elle ne doit rien perdre par la suite des siècles. 582. On ne peut fixer les degrés de crédibilité que perd le témoignage avec le temps. *Ibid.* La crédibilité d'un fait ne dépend que de la qualité du témoignage. 585. Avec le cours du temps, il peut y avoir de nouvelles raisons pour en confirmer la créance, pour en établir la vérité. 585. La crédibilité de la foi la rend évidente. XII. 155.

Crédibilité (Motifs de). — Ce qu'on appelle motifs de crédibilité dans le christianisme. X. 227. XVIII. 5 du *Conspectus*. Signes de crédibilité. XVIII. 98. Motifs. 99.

Crédulité (la). — Sa définition. X. 29. Les premiers chrétiens ne peuvent être accusés ni soupçonnés de crédulité ou d'ignorance grossière. X. 890. Nicodème, Joseph d'Arimathie, Gamaliel, Marc et Luc n'étaient pas des ignorants, des hommes grossiers. 893.

Crétois (les). — Ce que Diodore de Sicile dit de leurs mystères. IX, 552. Comment ils les célébraient. 555.

Crillon (Louis-Athanase Balbe Berton de). — Sa vie. XI, 587. Mémoires philosophiques du baron de ..., ou l'Adepte du philosophisme transmis à la religion catholique. 591 et 594. Réforme et restitution de la société philosophique. 631. L'homme de philosophie. 641. Les doutes. 645. La vraie philosophie. 651. L'origine des religions. 652. Esprit des philosophes modernes. 653.

Crimes de la Réforme. — Ceux des huguenots. XVII, 759. Des anglicans. *Ibid.* Horreurs sacrilèges. *Ibid.*

Crishna. — Son incarnation. XVIII. 508.

Crips Tobie. — Ses grossières et impies erreurs sur le salut. XIV. 195. Il fut un des fondateurs de l'antinomianisme en Angleterre. *Ibid.*

Critérium de Douglas, évêque de Salisbury. — Absurdités qu'il y entasse. XVII. 759-765.

Croisades. — Leur définition. XVII. 1161. Leur avantage. *Ibid.*

Croix (la). — Justification du culte qu'on lui rend. I. 39. Scandale de la croix. VI. 199. Le juif ne peut se résoudre à reconnaître pour le Messie celui qu'il a crucifié. *Ibid.* La mort et les ignominies du Messie prédites par les prophètes. *Ibid.* L'Eglise nous présente la croix partout. XIII. Nous ne faisons aucun pas qui ne nous montre le monument de notre rédemption, le gage de notre salut. *Ibid.* Le signe de la croix est la profession publique de nos mystères. 1077. Son culte. 1318. A quelle époque il remonte. *Ibid.* La sainte croix. *Ibid.* Respect qui lui est dû. Doctrine de l'Eglise catholique. XII. 255. Signe de la croix. Sa vertu. 484. Son apparition à Constantin. 489. Jésus Christ y est mort. 898.

Croix (Signe de la). — Ce qu'en disent Tertullien et Origène. III. 878. Ce qu'en disent les Centuriateurs de Magdebourg. *Ibid.* En usage depuis l'an 100. *Ibid.*

Croly (le docteur), écrivain visionnaire. — Attaque la science géologique comme essentiellement anti-chrétienne. XV. 155. Il nie que les jours de la création puissent signifier autre chose que l'espace de vingt-quatre heures. *Ibid.*

Cromwel (Thomas). — Mort catholique. XII. 305.

Croyance. — En religion on ne doit admettre qu'une seule croyance. XVIII. 153. Parti que doit prendre celui qui professe une fausse religion et aperçoit la vérité dans une autre. 454.

Crucifiement. — Supplice de la loi romaine. IV. 904. Raison pour laquelle Jésus-Christ y fut soumis. *Ibid.* La lapidation était selon la loi de Moïse. 909.

Crucifiement de Jésus-Christ. — Preuves et évidence de ce fait. II. 1051. Ce qu'en dit saint Justin. *Ibid.* Témoignage de Tertullien. 1052.

Cudworth. — Ce qu'il dit de la théologie païenne. VII. 65. Du nom de Jupiter. 761. Le Jupiter des poètes était le Jupiter du peuple. 769. Il ne convient pas que Jupiter Capitolin n'était pas le vrai Dieu. 773. Il prend vivement la défense du paganisme. 777. Ce qu'il dit de Sérapis. 778. De la méthaphorisation en usage chez les païens. 785. Ce qu'il pense de leur théologie. 803. Il s'efforce de faire voir que Platon reconnaissait Dieu pour créateur de la matière. 894. Ce qu'il pense des adorateurs du monde. 911. Examen de son système singulier sur la religion des païens. 968. Véritable sens d'un passage de saint Paul qu'il interprète mal. 970. Soutient que la théologie des anciens peuples vient des Egyptiens. 981. Réfutation de ce qu'il avance. *Ibid.* Ce qu'il pense de la création. VIII. 729.

Culte de Moïse. — Sa décadence. XVIII. 521. Main de la Providence pour disposer toute la terre à la réception de la loi nouvelle. *Ibid.*

Culte religieux. — Ce que l'Eglise catholique nous enseigne à ce sujet. IV, 32. L'idée qu'on se forme de Dieu est décisive de la nature de son culte. 555. Nature de ce culte. *Ibid.* Diversité d'idées dans le culte qu'on doit rendre à Dieu. 554. Il est permis à l'homme de s'approcher de Dieu et d'avoir commerce avec lui. 576. C'est un de ses principaux devoirs. 577. C'est en cela que consiste la nécessité de la religion et de son culte. 578. Tous les devoirs de la morale naissent de la nécessité de cette obligation. *Ibid.* En quoi consiste la vraie spiritualité. 579. Le culte complet demande que le corps y entre pour quelque chose. 580. Ce qu'en dit Leibnitz. 1051. Dieu exige un culte de toutes les créatures intelligentes. 1189. Car il doit avoir lui seul tout notre amour. 1192. Ce que saint Augustin dit du culte. *Ibid.* Le culte extérieur suit nécessairement le culte intérieur. 1192. Nécessité de ce culte. 1195. Dieu ne nous a créés que pour l'aimer. 1195. Les signes extérieurs sont nécessaires pour annoncer ce culte à ceux qui ne l'ont pas. 1214 et 1217. Preuve du culte intérieur. 1218. Quel est le peuple ancien qui a rendu à Dieu un culte digne de lui. 1220. En quoi consiste le vrai culte. 1221-1222. Il n'y a que le seul christianisme qui soit un culte digne de Dieu. 1240. Il n'y a que l'Eglise catholique qui puisse enseigner un culte proportionné au besoin de tous les hommes. 1242. Ce n'est pas pour sa gloire que Dieu exige nos adorations. XIII. 1029. Le culte est pour nous un devoir et un avantage. 1050. Sa nécessité. 1051. Consentement unanime de tous les peuples civilisés. 1052. Il faut à l'humanité un culte public et une loi suprême pour le régler, qui en détermine les formes. *Ibid.* En négligeant les pratiques du culte, nous tombons infailliblement ou dans l'irréligion ou dans la superstition. *Ibid.* Examen de notre culte. 1057. Chaque partie a son esprit propre. 1057.

Culte de l'Eglise catholique. — Avec quelle sagesse les dogmes y sont mêlés avec les institutions positives. XIII. 885. Rites journaliers et périodiques. 886. Ceux qui sont appropriés aux grandes époques de la vie. *Ibid.* Le culte de l'Eglise catholique anéantit le despotisme catholique. XVII. 1006. Ce qu'il embrasse. 1101. Fêtes et mystères. *Ibid.* Confession. 1107. Ce qu'en dit M. de Bonald. *Ibid.*

Culte extérieur. — Sa nécessité. II. 655. Sentiment de Leibnitz. II, 654. X. 558. Pourquoi on doit un culte à Dieu. III. 1185. Le culte intérieur produit nécessairement l'extérieur. 1186. Dieu a peu de véritables adorateurs. 1186. Il est adorable dans tout son être et dans toutes ses perfections. *Ibid.* Pourquoi y a-t-il des jours consacrés à son service. 1187. Ces jours doivent être des jours d'une sainte joie. *Ibid.* Discours de Massillon sur la vérité du culte. VIII. 206. En quoi elle consiste. 207. Ce qu'on entend par véritable culte. *Ibid.* Sa nécessité. 208. Ce que le même auteur dit du culte extérieur. 266. Dans tous les siècles, dans tous les climats, il y a eu des sacrifices, des autels, des cantiques sacrés, ou quelque signe extérieur de religion. XI. 386. Nécessité d'un culte et de son unité. 1097. Sentiments des philosophes païens. *Ibid.* Réponses aux objections de la philosophie moderne. 1101. Ses projets impies. *Ibid.*

Culte des héros et des grands hommes. — Introduction du culte des hommes deifiés. 758. Mélange de l'idolâtrie héroïque avec l'idolâtrie céleste. 759. Sentiment de Cicéron. *Ibid.* Preuves historiques de la deification des héros et des grands hommes. 761. Système qui fait des dieux héroïques des représentations du vrai Dieu. 762. Jupiter, le plus grand des héros déifiés. 765. Comment quelques titres donnés à la divinité ont pu être personnifiés et puis deifiés. 778. Leurs démenses. 780.

Culte des fausses divinités, aussi monstrueux qu'elles. IV. 1219. — Rempli partout de contradictions extravagantes. *Ibid.*

Culte des saints. — Raison pour laquelle nous les hono-

rons. XI. 1056. Leur culte établi dès le commencement du christianisme. 1057.

Culte public. — Preuves que le culte extérieur prescrit par Moïse n'a point de liaison nécessaire avec la religion, et qu'il n'est pas établi pour toujours. VI. 78. Comme Dieu en parle dans Isaïe. 79. Ce qu'en pensait David. 80. Le culte extérieur n'est point du premier dessein de Dieu, même à l'égard des juifs. 81. Il doit cesser dès que la véritable justice sera annoncée. 83. Preuves que le culte extérieur doit cesser à la venue du Messie. 89. Son utilité. Ses avantages. VIII. 699. Conforme à la nature. XII. 66. Son universalité, son ancienneté, sa rationabilité. 560. 604, 611, 615. Sa nécessité. 604. Nos rapports avec Dieu l'exigent. Nos besoins le demandent. 662. Son importance par rapport à Dieu. 610. Au monde. 612, 614. Sa nécessité prouve la révélation. 693. Jugement de Socrate, de Platon et de Ciceron par rapport au culte religieux. 536. Crimes de ceux qui s'en moquent. 605. Ce qui le nourrit et l'entretient. 650. 1048. Les protestants n'en ont bientôt plus. Pourquoi, d'après eux-mêmes. 948. 1046.

Culte public des païens. — Les jeux et les représentations scéniques entraient dans ce culte. VII. 805. Ce qu'en pense saint Augustin. *Ibid.* Ce qu'en dit Arnobe. 806. Leur théologie tendait à introduire l'esprit d'irréligion. 807. Leurs vices contre nature. 817. Ce qu'en dit saint Augustin. 818. Les philosophes se déclarèrent contre le culte extérieur. 944.

Culte secret. — Il existait chez les païens. IX. 317. Nom qu'on lui donnait. *Ibid.* Différent du culte public. *Ibid.* Rendu aux dieux païens. Il était encore plus solennel et plus religieux que le culte public. VII. 856.

Cultes. — Leur division en trois ordres. II. 31. Ses différentes espèces. X. 328. Culte de latrie. *Ibid.* Le culte catholique est pur et saint. 371. Chaque peuple sur la terre a son culte et sa religion. XI. 379.

Curiosité (la). —Ce que nous cherchons dans tous les objets dont la curiosité se repaît. II. 448. Il n'y a point de plus beau spectacle que la contemplation de la vérité. 449. La curiosité devient quelquefois pour nous une source d'erreurs. *Ibid.*

Cuvier. — Base de son merveilleux système sur les révolutions du globe et sur les animaux fossiles du monde primitif. XV. 163. Sa remarque sur le développement graduel d'organisation de ces animaux. 169. Sur la date de la dernière révolution du globe. 197.

Cynique (philosophes). — Leur licence était une abominable impudence. VI. 758.

Cyprien (saint).—Ce qu'il dit de la mesure de la foi et de la mesure des dons de la grâce. III. 385. Exhorte les prêtres de l'Eglise de Rome à la vénération des reliques. 880. Sa contestation avec le pape saint Etienne. VI. 990. Ce qu'il enseigne sur la tradition. 992. Ce qu'il raconte, dans son livre à Donat, du changement qui s'opéra en lui quand il reçut le baptême. XIII. 1282. Ce qu'il dit des Evangiles. XIV. 952. Son opinion sur la réitération du baptême des hérétiques. XVI. 997. Il regardait cette question comme de simple discipline. *Ibid.* Ce qu'il faut penser du décret qu'il rendit dans le concile d'Afrique. 998. Son opinion sur le baptême. XVI. 997; XVIII. 104. Il a pu errer. 1007. Il s'éloigne de la pratique universelle et très-ancienne reçue dans l'Eglise. XVIII. 106. Opinion de Vincent de Lérins. 108. Erreurs des luthériens sur les écrits de ce saint Père. *Ibid.* et 111. Comment saint Augustin l'excuse au sujet du baptême. 113. Réponse de saint Cyprien. 114. Preuve de la faiblesse de l'entendement humain. 117. Nécessité d'une règle de foi. *Ibid.* Juste valeur de l'autorité des saints Pères. *Ibid.*

Cyrille (saint) d'Alexandrie.—Ce qu'il dit du discours du Sauveur aux Capharnaïtes. XIV. 110. De la croyance de l'Eglise catholique sur l'Eucharistie. *Ibid.*

Cyrille (saint), patriarche de Jérusalem.—Catéchèse mystagogique du corps et du sang de Jésus-Christ. III. 907. Son témoignage en faveur de la présence réelle et de la transsubstantiation. XVII. 877 et 878.

Cyrille, évêque de Typasa.—Sa conduite envers les catholiques qui refusaient d'embrasser l'arianisme. XVIII. 841.

Cyrus.—Ce qu'il pensait de la vie future. VI. 669. Comment il se rend maître de la ville de Babylone. 695. Comme il nous est représenté dans son enfance. XVIII. 275. Il fut un type du Christ. *Ibid.* Ce qu'en raconte Arrien. *Ibid.* Deux passages de saint Cyrille d'Alexandrie. 275. Observations. 276.

D

Daillé.—Ce qu'il dit des prières faites pour les morts. III. 877. De l'invocation des saints. 878. Des jeûnes et du carême. 883. De la confirmation. 884. De la présence réelle. 1020 et 1021. Son traité de la foi fondée sur les Ecritures. IV. 51. Ce qu'il dit dans sa lettre à Monglat. 52. Son accusation contre saint Basile, saint Ambroise, etc. 53.

Damas (saint Jean de).—C'est à tort qu'on lui attribue d'avoir cru que les philosophes païens ont pu être sauvés sans la foi en Jésus-Christ. III. 268. Beaux passages de ce saint, et très-conformes à la foi catholique. 269, 270 et suiv. A beaucoup contribué, en Orient, à réduire la théologie en forme de science. IV. 1269.

Damase, évêque de Rome.—Ce qu'Ammien-Marcellin nous raconte de la manière dont il est parvenu à la dignité épiscopale. VI. 858. Sa correspondance avec saint Jérôme sur l'explication claire du mot *Hosanna*. XIV. 765. Annule les actes du concile de Constantinople contre les Eudoxiens. XVI. 799.

Damiron (M.).—Ce qu'il nous apprend de l'école éclectique française. XV. 13.

Damman (docteur).—Ce que signifie ce nom. XIV. 243. Impie doctrine de cet hérésiarque. *Ibid.*

Damnés.—Il y a inégalité de peines parmi les damnés. IV. 767.

Daniel (prophète).—Sa prophétie touchant l'abolition de l'antique sacerdoce des Juifs, leur défaite, leur dispersion et la réduction de leur saint temple à la dernière solitude. II. 277-294. Ses prophéties. V. 413. Ce qu'en dit Josèphe. *Ibid.* S'il était *eunuque*. 415. Est-il le même que le Bélésis de Diodore. *Ibid.* Où était située la tour qu'il fit bâtir d'après Josèphe et saint Jérôme? 416. Il n'y a pas eu plusieurs personnes du nom de Daniel. 417. Ordre dans lequel son livre a été composé. 418. Il est écrit en plusieurs langues. 419. Livres faussement attribués à Daniel. 421. Authenticité et antiquité du livre de Daniel. *Ibid.* Réponse à plusieurs objections. 428. Saint Matthieu lui attribue une prophétie qui est de Zacharie. 796. Sa prophétie des soixante et dix semaines. 1271. Preuves particulières de la vérité de ses prophéties. VI. 68. On ne peut soupçonner ces prophéties d'avoir été faites après l'événement. 74. Il prédit que le Messie sera mis à mort. 164. Sa prédiction des soixante et douze semaines données jusqu'à l'arrivée du Messie. X. 750. Accomplissement de sa prophétie. 755. Sa célèbre prophétie touchant le Christ. 1201. Commencement de ses soixante et dix semaines. 1205. Ce qu'il était; précis de sa vie. XI. 552. Ce qu'il dit du Messie. *Ibid.* Sa prédiction sur la mort du Messie, la ruine de Jérusalem et la destruction du temple. 1188-9990. Comment il appelle le Messie. IV. 891. Ses soixante et dix semaines. *Ibid.* Haine des Juifs modernes contre ce prophète et contre son livre. 911. Témoignage qu'en rend Ézéchiel. 912. Ce qu'il dit de la mort du Messie. 963. Ses prédictions renouent les fils épars de toutes les prophéties antérieures. XVIII. 516. Les soixante et dix semaines. *Ibid.* Ce qu'il dit de la mort du Messie. 519. Texte de sa prophétie. *Ibid.* Cessation du sacrifice et de l'oblation. *Ibid.*

Danois (les).—Leur religion, leur conversion au christianisme. XII. 230.

Dauern (le docteur).—Son portrait des méthodistes XVII. 389. Ce qu'il en dit. 391. Leurs missions. *Ibid.* Leurs principes. *Ibid.* *Voir* l'article *Méthodistes*. *Voir* ensuite celui qui a pour titre : *Observations et dernier mot de réponse*. 398.

David.—Il prédit que le Messie doit être attaché à la croix et y mourir. VI. 166. Il prédit aussi que la patience du Messie sera regardée comme une faiblesse, et sa confiance en Dieu comme vaine. 168. Malédictions qu'il prononce contre les auteurs de la mort du Sauveur. 233. Promesse que lui fait le Seigneur. II. 146. Le Christ doit naître de sa race. *Ibid.* Il reconnaît que le Verbe a créé le monde. 175. Il prédit l'avénement de Jésus parmi les hommes, l'abandon de l'ancien peuple et la vocation des Gentils. 192. L'ascension d'un Dieu qui était descendu sur la terre. 193. La connaissance du vrai Dieu répandue partout. 194. Ce que l'Esprit-Saint lui révèle en cherchant le lieu de la naissance du Messie. 252-255. Le Christ sortira de la race de David. 256. Ce que le Seigneur lui fit dire par le prophète Nathan. *Ibid.* Son successeur. *Ibid.* Premier roi de la tribu de Juda. IV. 907. Sacrifices des enfants juifs. 913. Alliance que l'Eternel a faite avec lui. 916. Après la venue du Messie, la lignée des autres fils de David s'est arrêtée. 917. Le Christ est appelé son fils. 923. Ce que signifie sa qualité de berger, de roi et de prophète. *Ibid.* Son règne glorieux. IV. 685.

David (Georges), célèbre prédicateur anabaptiste.—Sa doctrine. XVII. 601. Ses disciples en Angleterre. *Ibid.* Leur conduite. 602.

David Kimchi, rabbin.—Ce qu'il dit de la prophétie de Jérémie sur la nouvelle loi. V. 765.

Davis.—Son tableau de l'astronomie hindoue, d'après

les traités originaux. XV. 235. Ses recherches pour découvrir les procédés ou les formules par lesquelles les Indiens calculent leurs éclipses. 236.

Débats (Journal des).—Eloge qu'il fait de Gérard et de son *Esprit du christianisme*. XII 1231.

Décalogue.—Preuve de la vérité de la religion dans le premier commandement du Décalogue. VI. 76. Autre preuve de la vérité de la religion dans le dernier commandement du Décalogue. 78. Sa publication. IV. 676. Ce qu'il contient. *Ibid*. Lois rituelles, lois morales. 677. Sa sanction, son obligation XII. 1006. Ce que c'est. 955. Plusieurs novateurs, et entre autres Jean Huss et Martin Luther ont pensé que, dans des cas particuliers, il était à propos de faire des abrégés du Décalogue à l'usage des simples. XVII. 99. Autorité de saint Augustin. 100. Ce que nous apprend la sainte Ecriture. 100.

Dece (empereur).—Son édit contre les chrétiens. XII. 539.

Décisions de l'Eglise.—Elles sont une preuve de la révélation divine. XVIII. 46. Nécessité de l'intervention de l'autorité du pape. 48.

Découvertes.—L'humilité de l'esprit est avantageuse pour les découvertes. II. 827. Chaque science, chaque étude, à mesure qu'elle fait un pas, dans sa marche progressive ajoute à la masse des pièces confirmatives du christianisme. XV. 368 et 369.

Défication.—Défication des symboles et des images des dieux. VII. 780 Des êtres physiques. 781. De toutes les choses utiles aux hommes. 782. Défication des vertus et des vices, ainsi que des biens et des maux physiques. 783.

Déisme.—Est anathématisé de toutes les nations. XI. 1106. Ce que c'est que le déiste. *Ibid*. Quatre différentes espèces de déistes. V. 1080. Ils soutiennent qu'il n'était nullement besoin de révélation. 1187. Que la philosophie et la droite raison suffisent. *Ibid*. Définition du déisme. IV. 543. Ses erreurs. *Ibid*. De quelle source il procède. VIII. 321. Le libertinage du cœur en est presque toujours le premier motif. 322 Il rejette comme un joug la morale chrétienne. 326. Il est impossible qu'il respecte la loi naturelle. 328. On ne peut pas compter sur la probité du déiste. 329. Propositions blasphématoires du déiste. 330. Grossièreté de son sophisme. 331 et suiv. Malheur éternel du déiste. 334. Rien ne peut ni ne doit le rassurer. 335. Il pèche contre la religion naturelle et contre la religion révélée. 337. Différence qu'il y a entre lui et le chrétien. 338. Noirceur du déisme. 339. Rien de plus important pour le déiste que l'examen de la résurrection de Jésus-Christ. 3111. Les déistes qui se moquent de la crédulité des chrétiens sont eux-mêmes les plus crédules et les plus entêtés des hommes. 468. Réfutation de leurs objections contre le témoignage des apôtres au sujet de la résurrection de Jésus-Christ. 469. Quand le fait aurait été revêtu de toute l'évidence qu'ils demandent, ils n'en auraient pas cru davantage. 477. Avis qu'on leur donne sur la méthode qu'ils sont obligés de suivre pour réfuter cette démonstration de fait. 495. Afin de pouvoir nier l'existence d'une autre vie, ils ont imaginé l'âme matérielle et la matière capable de penser. 514. Ils ne croient rien de leur système. 517. Définition du déisme; sa distinction du théisme; son dogme. XII. 100. 653. Ses erreurs exposées et réfutées. 657. Ses difficultés, que la raison est dans l'impuissance de résoudre. IX 890.

Déiste (le). — Il cherche à combattre l'éternité des peines. XI. 440. Ce qu'en dit. *Ibid*. Ce qu'il pense de la manière dont on doit juger la bonté divine. 442. Il s'obstine à la juger par les idées naturelles que nous avons de cette vertu. 446. Accorde que des peines passagères ne répugnent pas à la bonté de Dieu. 447. Il est de son intérêt d'examiner la vérité de la résurrection de Jésus-Christ. VIII. 298. La vérité et la fausseté de cette résurrection décide finalement entre le chrétien et le déiste. 303.

Déistes.—Leur réfutation. III. 477-484 Ce qu'on entend par ce mot. IV. 403. Ce que reconnaissent les déistes. 866. Ils nient tous les miracles. 867 Ce qu'ils disent de toutes les révélations et des prêtres de toutes les religions. 869. Les arrêts qui suppriment et condamnent leurs écrits sont justes et sages. VI. 775. Ils ne peuvent, sans entrer dans une contradiction manifeste avec la raison, refuser d'examiner s'il y a une révélation, ni refuser de se rendre à l'évidence morale des preuves de la révélation divine. XI. 933. Ce qu'il faut entendre par le mot de déistes. XII, 655. Leur incertitude. 102. Combien coupables dans leurs railleries contre la religion chrétienne. 102. En quoi ils diffèrent des théistes. 663. Leurs erreurs contre la saine raison par rapport à Dieu et à ses attributs. 657. A la création. 659. A l'âme, à ses attributs et à son immortalité. 660. Par rapport aux devoirs que nous devons à Dieu et à son culte. 662 Par rapport aux vrais principes de la charité et de la bienfaisance sociale. Quels sont les leurs. 662 Réfutation de toutes ces erreurs aux mêmes pages. Ils refusent d'admettre le christianisme; raisons de leur refus. Leurs objections contre les mystères, contre nos preuves, et réponse à ces objections. 668 et suiv. Ils se vantent à tort d'avoir détruit l'athéisme, et sont débordés et admirablement battus par les écrivains athées sur tous les points de leur doctrine. Diverses remarques à ce sujet 678 à 699, 744. Leur profession de foi. XIII. 755. Ils n'admettent point de Providence. *Ibid*. Leur principe fondamental est l'*optimisme*. *Ibid*. Il peut justifier tous les crimes. *Ibid*. Méthode courte et aisée contre les déistes. XVIII. 75 du *Conspectus*.

Delambre.—Sa réfutation du système de Bailly, sur les découvertes astronomiques des Hindous. XV. 255.

De la Marc.—Sa vie. XI. 850. La foi justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison. 851. Sommaire de ce qui est contenu dans cet ouvrage. *Ibid* Analyse de la foi 859 et 987. Distinction entre ce qui est au-dessus de la raison et ce qui est contre la raison. 861. Les incrédules s'écartent de la raison, en exigeant qu'on leur prouve par la raison la conformité des dogmes et des mystères de la foi avec la raison 896-905. Il est impossible de faire contre la vérité de quelque mystère que ce soit de la révélation, aucune objection qui soit véritablement insoluble. 909. Les déistes ne peuvent refuser d'examiner s'il y a une révélation. 953. Ils ne peuvent, sans contredire la raison, refuser de se rendre à l'évidence des preuves de la révélation divine. 954. Eloges des livres de l'Ancien Testament et du Nouveau. 945. Des miracles. 959. La tolérance. 973. Accord et secours mutuels de la foi et de la raison. 984.

Deluc.—Sa vie, ses écrits. XII. 789. Son observation sur quelques savants incrédules. 791. Ses lettres. 946 Son dialogue avec un théophilanthrope et un philosophe prétendu juif. 985 Sa justification contre les assertions des journaux allemands au sujet de ses lettres au pasteur Tiller, et de ses systèmes géologiques 1120 Sa lettre au docteur Lenz sur les avantages des connaissances minéralogiques. 1146. Ses chronomètres. XV. 192. Ce qu'en pense Cuvier. *Ibid*. Leur résultat. 193. Son opinion sur l'ancienneté de notre globe. 194. Sur la date du déluge. *Ibid*.

Déluge.—Etat de la religion avant le déluge. VII. 479. Prédiction de Lamech touchant Noé. *Ibid*. Il le expliquait en partie l'oracle donné à nos premiers pères. *Ibid*. Cette explication est contraire à divers préjugés où l'on est à cet égard. 480. Réponses à plusieurs objections. 481. Etat de la religion après le déluge. 489. Bénédiction particulière que Noé donne à Sem. 491. Etat de la religion au temps d'Abraham. 493. Aucun fait ancien ne nous est aussi bien attesté que le déluge. VII. 720. Ce qu'en dit Josèphe. *Ibid*. Ce que nous en apprend Bérose *Ibid*. Sentiments de plusieurs auteurs, anciens et modernes. *Ibid* Colonnes élevées par les enfants de Seth. 725. Combien d'auteurs étrangers ont fait mention du Décalogue de Moïse I. 821-824. En quels termes Moïse et Platon en ont parlé. 951. Ce que dit Bérose du déluge universel. VIII. 47. Ce qu'en rapportent Abidenus et Plutarque. *Ibid*. Il est attesté par un grand nombre d'auteurs païens. *Ibid*. Ses médailles. *Ibid*. Preuves géologiques de l'existence d'un déluge. XV. 174. Ce qu'en dit Buckland. 175. Opinion de Pallas. 184. Sa date, opinions de Deluc, de Saussure, Dolomieu, Cuvier, etc. 194 et 195. Reconnu des athées eux-mêmes. XII. 680. Sa certitude. *Ibid*. Son époque. X. 1 9. Vains systèmes sur le déluge. 195. C'est le plus mémorable, le plus connu, le plus généralement attesté de tous les faits historiques. XIII. 738. Il a dû détruire tous les monuments humains antérieurs. 739.

Démérite (le) est nié par les athées. XII. 785.

Demerson.—Son admiration pour l'auteur de la Genèse, d'après ses études géologiques. XV. 171.

Démétrius de Phalère.—Son rapport à Ptolémée, roi d'Egypte. I. 775. Ce qu'il dit de Jacob. 828. De Moïse. 859.

Démocrite.—Ce que Sénèque et Cicéron nous rapportent de son désintéressement. II. 1049. Sa définition de l'homme. IX. 717.

Démon.—Moyen de résister à ses tentations. XII. 184. Les Juifs le chassaient 481.

Démons.—Ce qu'ils sont III. 1082. Le monde en est rempli. *Ibid*. Leur malice et leur astuce. 1084. Cherchent à nuire aux hommes et à les tromper. *Ibid* Confessent que Jésus-Christ est le Messie. IV. 476. Raison de cet aveu. *Ibid*. Ce qu'en dit Malebranche. 726-727. Ne peuvent pro-

phétiser. 1132. Ce que signifie le mot démon. VII. 237. Les païens les invoquaient. *Ibid.* Universalité de leur culte dans le paganisme. VII. 788. Empire que les chrétiens se sont attribué sur eux. XI. 93. Ce qu'ils font contre les hommes. I. 439. Manière dont ils opèrent leurs prestiges selon Porphyre. I. 631. Ils prennent toutes sortes de formes pour tromper les hommes. 633. Leur impuissance et leur chute devant la prédication de l'Evangile. 635. Comment s'exerçait leur action. 637. Les oracles et les prophéties des anciens peuples n'étaient que l'œuvre des mauvais démons. 640. Ils étaient les esclaves des passions. 645. Continuation du récit de Porphyre. 648-657. Ils cherchent à entraîner les nations dans leur ruine. II. 125. Moyens employés pour bouleverser le monde. 127. Mis en fuite par le Verbe de Dieu. 129. Par sa doctrine il détruit leur empire. *Ibid.* Comment le démon est devenu mauvais. 393. Empire qu'ont les démons sur les vicieux. 434. Leur nature, leur pouvoir, leurs fourberies... Leurs oracles. I. XLVI. Leurs opérations. XLVII. Leur fureur contre les chrétiens. LIII. Selon Origène ils ont une certaine liaison avec les animaux. 250. Leur nom est toujours appliqué aux esprits malfaisants. 258. Si, avant la venue de Jésus-Christ, ils exerçaient quelque pouvoir sur les hommes. IX. 941. Ce qu'en pensaient les Juifs. *Ibid.* Démon de Socrate. *Ibid.* Le démon reconnu par tous les Pères pour l'auteur de l'idolâtrie. 943. L'expulsion des démons fut un des arguments des apologistes en faveur de la religion chrétienne. 948. Aveu de leur décadence par les païens. 948 et 949. Leur pouvoir céda absolument à l'invocation de Jésus. 951. Dans quel sens on ne saurait contester que l'empire du démon ait été détruit par Jésus-Christ. 952. Les païens les adoraient. XVIII. 337. Preuves. *Ibid.* Plusieurs passages sur l'opération des démons. *Ibid.* Saints Pères qui ont écrit à ce sujet. *Ibid.* et suiv. Ce qu'en dit Celse. 341. Ils sont méchants. 349.

Démoniaques.—Ceux que Jésus-Christ a guéris étaient véritablement possédés. IX. 941.

Démonstration évangélique d'Eusèbe. II. 5-370. But et objet de cet ouvrage. 6-8. Genre de culte introduit dans le christianisme. 8-13. Nécessité d'une nouvelle loi. 14. Pourquoi, en acceptant les oracles des Juifs, nous rejetons leurs observances. 19-21. Caractère de la nouvelle alliance du Christ. 21-23. De la vie que le Christ a annoncée aux hommes en la nouvelle alliance. 23-33. C'est après avoir observé les traditions de Moïse que le Christ a institué une loi toute nouvelle. 33-36. La vie conforme aux préceptes du christianisme offre un double caractère. 36. Pourquoi nous ne songeons pas à multiplier notre race comme le faisaient les anciens. 36. Pourquoi il ne nous est pas permis de brûler ou d'immoler au Seigneur les biens de la nature. 39. Le Christ n'a pas été annoncé aux Juifs seulement, mais aussi à toutes les nations; toutes ont droit aux biens attendus du Christ. 45-46. Les prophètes anciens ont adressé leurs plus grandes promesses à nous, les Gentils. Récapitulation des principales prophéties qui justifient cette assertion. 45. Prophéties tirées de la Genèse; les nations bénies en Abraham et en Celui qui doit sortir de la race d'Isaac. La multitude des temples et des nations sortant de Jacob, quoique la nation juive seule descende de lui. 46-47. Prophétie tirée du Deutéronome; la joie toute divine des nations. 47. Prophéties tirées des psaumes; prédiction de la conversion et de la piété des nations. 47-48.

Démonstrations évangéliques.—Etendue gigantesque de cet ouvrage. I. I. Choix des matières, qualités et réputation des auteurs. I-IV. Démonstrations évangéliques, sous le rapport de l'orthodoxie. XVIII. 1 de la *Révision.*

Denis (Saint).—Réponse à quelques passages des livres attribués à ce saint, par lesquels on prétend qu'il a établi le salut des païens sans la foi en Jésus-Christ. III. 297. L'auteur du livre de la *Hiérarchie* enseigne une doctrine tout opposée à celle qu'on lui attribue. 299.

Dénudation (Vallées de).—Ce qu'on entend par ce terme. XV. 175.

Denys d'Alexandrie, évêque ou patriarche d'Alexandrie. Il combat les épicuriens qui nient la Providence et attribuent aux atomes la formation de l'univers. I. 1099. Réfutation de leur système. 1100-1107. Il prouve que l'exécution des ouvrages de Dieu n'a rien de pénible pour lui. 1108. Particularités sur sa vie et sur ses ouvrages. IX. 972.

Denys l'Aréopagite, premier évêque d'Athènes. — Confondu mal à propos avec saint Denis, évêque de Paris. IX. 967. Arrêt singulier du parlement de Paris au sujet du chef de Denis. *Ibid.*

Denys, évêque de Corinthe. — Précis de sa vie, ses ouvrages. IX. 971.

Derham. —Théologie astronomique. VIII. 563. Préface. 566. Discours préliminaire sur les systèmes des cieux, pluralité des mondes, etc. 567. Description des cieux. 587. Grandeur de l'univers et des corps qui y sont contenus. 590. Situation convenable des corps célestes. 606. La contemplation des merveilles du firmament nous conduit à la connaissance de Dieu et de ses perfections. 662. Analyse de la théologie physique. 675. L'Eglise et les deux puissances. 835. Réflexions diverses sur Jésus-Christ. 842.

Descartes. — Son opinion sur les erreurs de l'homme dans les sciences. II. 829. Ses pensées sur la religion. 1126. Discours préliminaire. *Ibid.* Sa lettre à Balzac. 1129. Sa réponse à l'accusation d'athéisme formée contre lui par Voétius. 1133. Son explication de l'arc-en-ciel et du flux et reflux de la mer. 1137. Sa lettre au P. Mersenne. 1144. Passage remarquable de Thomas. Ce que le P. Guénard dit de Descartes. 1163. Opposition de M. Huet à la doctrine de Descartes. 1164-66. Triomphe de la philosophie de Descartes. 1171. Chénier fit son éloge devant l'Assemblée nationale. 1175. Décret de cette Assemblée. 1178. Sa non-exécution. *Ibid.* Ce que devinrent les cendres de cet homme célèbre. 1179. Discours de Mercier. 1181. Vie religieuse de Descartes. 1187-1210. Ses Méditations. 1197-1200. Son zèle pour la religion et la conversion de la reine Christine de Suède. 1203. Ses pensées sur la religion. 1211. Existence et attributs de Dieu. *Ibid.* Ses conseils à l'égard des athées et son indignation contre eux. 1213. Son idée de Dieu. 1214. Démonstration de son existence. *Ibid.* Sa réponse à Gassendi. 1225. Raisons qu'il a eues de ne point insister sur l'argument tiré de la suite des causes efficientes. 1240. Sa méthode du doute. 1241. Son sentiment sur les causes finales. 1246. Sa défense contre l'accusation d'athéisme intentée par Voétius. 1267-1280. Comment il s'est confirmé dans la connaissance de la simplicité de l'âme. 1284. Sa défense de l'immatérialité de l'âme. 1286. Sa méthode pour prouver l'immortalité de l'âme. 1292. Divers sujets religieux. 1295. Conformité de sa philosophie avec la foi. 1297. Il se justifie de l'accusation de pélagianisme et d'avoir écrit contre les vœux. 1300. Son souhait pour la réunion des Hollandais à l'Eglise romaine. 1301. Ressource des grandes âmes dans les grands malheurs. 1302. Considération proposée à la princesse Palatine. 1303. Ses réflexions sur la mort de Charles Ier. 1306. Ce qu'il dit des sentiments et de la conduite convenables dans la perte d'un parent, d'un ami. 1308. De l'étendue indéfinie du monde. 1309. Son système des tourbillons. *Ibid.* Dans quel sens il est vrai de dire que tout l'univers a été fait pour l'homme. 1311. Ses sentiments sur l'unité et la concorde dans l'ordre de la religion. 1314. Comment il explique les espèces ou accidents du pain et du vin. — Subsistent dans l'eucharistie après la consécration. 1314. Son système pour expliquer la transsubstantiation. 1321. Réforme qu'a faite Varignon au système de son maître. 1323. Lettres de Descartes au P. Mesland. 1325-1330. Ses pensées sur la morale. 1329. Son opinion sur le souverain bien. *Ibid.* Ce qu'il dit de la béatitude dépendant du libre arbitre. 1338. Sur les causes de notre contentement. 1339. Sur quoi la béatitude doit être fondée. 1344. Préférence du bien public au bien particulier. 1345. Sa physique et sa morale. 1350. Son sentiment sur les passions. 1351. Ses maximes de morale. 1352. Son zèle pour les progrès de la médecine. 1357. Sa philosophie. 1358. Ce qu'il dit de la sagesse. 1363. De la lecture. 1365. De la correction fraternelle. 1368-1373. Son jugement sur la bonne éducation qu'on recevait chez les Jésuites. 1382. Voétius l'accuse d'être leur ami, il convient du fait. 1383. Son jugement sur le livre du Prince de Machiavel. 1384. Comment il est devenu savant dans la géométrie et la physique. IV. 791. Ce qu'en pense Fénelon. 1228. Ce qu'il dit de la possibilité d'accorder la liberté de notre volonté avec l'ordre de la providence éternelle de Dieu. 1298. Etrangeté de ce passage. *Ibid.* Son opinion sur la division de la matière à l'infini. 1299.

Désert de la Judée. — Ce qu'en dit Isaïe. II. 312.

Désirs. — Objet et règle de nos désirs. II. 1376. Désir d'un bien infini, nécessaire et que rien ne peut calmer. VI. 32. Injustice de nos désirs. 78.

Despote. — Sens que les théologiens donnent à ce mot. XVII. 1055. Ce qu'on appelle un évêque despote. *Ibid.* Un prince despote. *Ibid.*

Despotisme. — Favorisé par les incrédules, réprouvé et condamné par la religion. XII. 777-785. Ce que l'Eglise entend par ce mot. XVII. 1055. Il est repoussé et condamné par le dogme et la morale de l'Evangile. 1056. Ce qu'en dit l'Apôtre. 1060 et suiv. La constitution de l'Eglise le repousse. 1191. Ce qu'en pense Montesquieu. 1193. Le

despotisme règne hors de l'Eglise romaine. 1191. Eloges à accorder à Constantin pour l'avoir détruit. 1210.

Despotisme ecclésiastique. — Il est condamné par le dogme de l'Eglise catholique. XVII. 1215. Et par sa morale. 1229. Condamné et réprouvé par la tradition. 1241. Les statuts des évêques ne sont pas contraires à la liberté des prêtres. 1245. Le prêtre n'est pas esclave dans l'Eglise catholique, ni abandonné sans défense aux coups du despotisme ecclésiastique. 1306.

Despotisme politique. — Ce que l'Eglise catholique enseigne aux puissants de la terre. XVII. 1061. Doctrine du clergé de France. 1061. Principes de l'évêque d'Hermopolis, *Ibid.* Le despotisme condamné par la morale de l'Eglise catholique. 1083 et 1095. Il est anéanti par le culte catholique. 1096. Il est flétri et réprouvé par la tradition. 1120. L'Eglise catholique s'est toujours opposée au despotisme, et a défendu la liberté des peuples. XVII. 1128. Admirable conduite des évêques envers les princes. 1131. La résistance que l'Eglise oppose au despotisme politique n'autorise point la révolte ; elle conserve et commande l'obéissance aux puissances établies. 1159.

Destin (le). — Dispute touchant le destin. VII. 135. Ce qu'en dit Cicéron. *Ibid.* Opinion de Chrysippe. 136. Sentiment d'Eusèbe. 137. Ce que nous lisons dans Josèphe. *Ibid.* Du destin et de la nécessité. 960. Ce que Thalès disait de la nécessité. *Ibid.* Sentiments de plusieurs philosophes. *Ibid.* Fausses opinions des païens à ce sujet. I. 679-756. Ce qu'en pense Aristote. 1133. Les philosophes grecs ont combattu, par des raisonnements invincibles, la doctrine des dieux sur le destin. 694. Diogénien ne comprenait pas ce qu'Homère dit du destin. 700. Sentiment d'Alexandre d'Aphrodisée. 704. Réfutation de la doctrine du destin par des considérations mathématiques. 709. D'après des témoignages tirés de l'Ecriture sainte. 716. Réfutation du sentiment de plusieurs philosophes. 728.

Désunion des protestants. — Ce que le docteur Milner dit du défaut d'unité parmi les protestants en général. XVII. 703. Intolérance et persécutions. *Ibid.* Supplice de plusieurs de leurs coreligionnaires. 704.

Détermination. — Ce qu'on entend par détermination essentielle et par détermination accessoire. XIII. 390.

Deutéronome. — Moïse est l'auteur du commencement de ce livre. V. 84. Et Josué le continuateur. *Ibid.* Ce livre a été retrouvé dans le temple par le grand prêtre Helcias. 87. Il était comme le résumé de tous les autres livres. 88. Un abrégé de la loi. 89. Ce que signifie le mot Deutéronome. *Ibid.*

Devienne (Dom). — Sa dissertation sur la religion de Montagne. II. 497 et 499.

Devoirs (les). — Nécessité de comparer les devoirs avec les devoirs. II. 841. L'homme a des devoirs par rapport à Dieu. VI. 45. La seule raison naturelle ne peut pas les découvrir tous. 36. On ne les apprend point en consultant les autres hommes. 37. Il est absolument nécessaire que Dieu ait révélé à l'homme ce qu'il en exige. *Ibid.* Ce qu'on entend par devoirs. X. 499. Ce qu'on appelle règles des devoirs de l'homme. 501.

Devoirs du chrétien. — Ce que la religion nous enseigne à ce sujet. XI. 1079. Comment il doit commencer la journée. 1080. Sa soumission à l'autorité légitime. *Ibid.* Son respect pour la religion et ses ministres. 1082. Pour les souverains. 1086.

Devoirs moraux. — On demande s'il y en a. XI. 274. Réponse. *Ibid.*-278.

Dévotion (la). — Elle est condamnable lorsqu'elle est mêlée à une mauvaise vie. II. 634. La vraie dévotion est celle du cœur. VI. 751. Un chrétien doit être fervent et dévot. *Ibid.* Dédommagements qu'on trouve dans les douceurs de la piété. 752. Ce qu'en disait madame de Sévigné. 753.

Dévotion à la sainte Vierge et aux saints. XII. 253.

Dévotion (fausse). Ce qu'on doit entendre par ce mot. III. 1153. Illusion des personnes pieuses. *Ibid.* D'où viennent les dévotions bizarres et déréglées. *Ibid.* Ce qu'il faut pour une solide dévotion. *Ibid.* On s'attache plus à l'extérieur de la dévotion qu'à l'intérieur. 1154.

Dévots. — Accusations contre eux. XII. 801.

Diessbach. — Sa vie. XIII. 10. Le chrétien catholique inviolablement attaché à sa religion. *Ibid.* Le désir inné du bonheur, suivi et approfondi, conduit l'homme à la recherche de la véritable religion. *Ibid.* La religion chrétienne est la véritable. 24. Miracles de Jésus-Christ dûment attestés. 26. On peut en dire autant de ceux des apôtres. 55-179. Traits de l'histoire des martyrs. 82. Témoins des miracles. 100-179. Réflexions sur les causes et les progrès de l'incrédulité moderne. 180.

Dieu. — Preuves de son existence. I. XL. Il nous manifeste clairement sa volonté dans les saintes Ecritures. *Ibid.* Il est le dispensateur de tous les événements. LIII. Ses desseins secrets dans la dispensation des biens et des maux de cette vie. LXV. Il n'abandonne jamais les pécheurs. 184. En descendant sur la terre, il n'a pas quitté son trône. 185. Il est un *feu dévorant.* Explication. 189. Il est immuable. 190. *Sa bonté remplit toute la terre, et sa miséricorde s'étend sur toute chose.* 200. Sa colère n'est pas une passion. *Ibid.* Il n'est point l'auteur du mal. I. 543-44. Son repentir, son repos, ses ouvrages ; ce qu'il faut penser de ces expressions. 546-549. Comment nous devons le voir, le connaître et aller à lui. 588. Nos connaissances ne viennent pas des sens. 590. Dieu est au-dessus de tous les dieux. 419. Explication de ces paroles. *Ibid.* A lui seul nous devons les prémices. 441. Il protège les justes. 469. Sa providence dans le gouvernement du monde. 800. Dieu seul est *un.* 907. Toutes ses œuvres sont bonnes. 930. Son existence. II. 550. Degrés pour parvenir à la connaissance de Dieu et de son nom. 572. Considérations générales sur ce que nous lui devons. 631. Il y a un Dieu. 1005. Il n'y en a qu'un seul. 1008. Il est la cause et le principe de tout ce qui existe. 1010. Il gouverne le monde. 1015. Nous ne connaissons pas tous les attributs de Dieu. IV. 7. Cette connaissance est imparfaite. 9. Sa puissance. 10. Sagesse de Dieu. 14. Considérée dans les créatures matérielles. 15. Considérée dans les créatures intelligentes. 23 et suiv. *Profondeurs* impénétrables de cette sagesse. 29. Il connaît la nature intime des choses. 58. Nos sentiments et nos pensées les plus cachés. 59. Sa prescience des futurs contingents. *Ibid.* Il possède des perfections dont nous ne supposons pas même l'existence. 47. En quoi consiste la souveraine perfection de Dieu. 622. Création du monde considérée relativement aux perfections du Créateur. 627. Preuves de l'existence d'un Dieu créateur et législateur. XI. 473. Son existence. XII. 11, 544. Contre les athées. 704, 958. Sa nature. 13, 14. Distinct de la matière. 14. De la nature. 94. Son éternité. 188. Est créateur. 189. Son unité. 191. Sa providence gouverne le monde. Comment. 579, 647. Manière dont il gouverne les passions des hommes; les fait tourner à sa gloire. 580. Trois manières de le connaître. 657. Ce que la raison nous apprend de lui et de ses attributs. 657. Nos rapports avec lui : ce qu'ils exigent. 662. Il veut et mérite qu'on lui rende un culte public. 664, 662. Besoins que nous avons de Dieu. 665. Sa bonté. 799. On doit instruire les enfants de sa nature et de ses perfections. 802. Nécessité de l'aimer ; heureux effets qui en résultent. 1240. Erreurs de l'opé à son sujet. Sa liberté de faire des miracles. 25-64. Est au-dessus des passions humaines. 65. Existence de Dieu. III. 458 et 1057. Nécessité d'un être éternel. 1459. Rien de plus raisonnable que de confesser qu'il y a un Dieu. 460. Il faut nécessairement que son témoignage soit toujours véritable. 462. Nécessité de son existence. 589. Nous a prouvé, par l'accomplissement des prophéties, que Jésus-Christ est Dieu. *Ibid.* Nous devons croire son existence, quoiqu'il soit difficile de la démontrer par les lumières naturelles. 718. Son dessein de se cacher aux uns et de se montrer aux autres. 769. On ne le connaît utilement que par Jésus-Christ. 765. Devoir réciproque entre Dieu et les hommes. 770. Sa conduite dans ce qui concerne la religion. 778. Nous ne devons aimer que lui seul. 795. Ne regarde que l'intérieur. 796. Sa nature. 1040. Son éternité. 1041. Son immensité et ses autres perfections et attributs, pages suivantes. Ses ouvrages. 1050. Il n'y a que Dieu qui puisse agir dans notre âme. IV. 706. Pourquoi il n'a pas empêché la chute du premier homme. 715. Dieu agit toujours pour sa gloire. 717. Il règle tout ce qui se fait dans le monde. 721. Pourquoi a-t-il fait les esprits et pourquoi les conserve-t-il ? 724. Tout ce qu'il a fait, il l'a fait à son image. 726. Il ne nous fait et ne nous conserve que pour lui. 756. Il ne nous porte que vers lui. *Ibid.* Il n'y a que lui qui puisse agir dans notre âme. 759. Il n'y a que lui qui soit la vie et la nourriture de l'esprit. 740. Dieu n'est point clément comme les hommes. 750. Il faut qu'il soit bon aux bons et méchant aux méchants. *Ibid.* Tout est éminemment renfermé en Dieu. 1431. Comment le théologien *Jacques* prouve l'existence de Dieu. XIII. 195-200. Comment elle est prouvée par le P. Dorléans. XIV. 1071.

Dieux des païens. — Ce qu'ils étaient originairement. I. XXXI. Comment ils étaient traités par leurs sectateurs. XXXIV. Ils n'étaient pas dieux de leur propre aveu. L. On ne peut leur attribuer la grandeur de l'empire romain. LI. On trouve Moïse dans tous les dieux du paganisme. V. 225. Des passions et des actions vicieuses qu'on leur attribue. VII. 774. Examen de l'apologie du polythéisme faite par quelques anciens et quelques modernes. 776. Longue liste des dieux païens donnée par saint Augustin. 784.

Apologie vaine et subtile de ce polythéisme monstrueux. *Ibid.* Ce qu'ils étaient. XII. 194. Leurs autels abandonnés malgré tous les soins de Julien l'Apostat. 494. Leur dogme, leur culte, leur morale. 418, 591. Leur puissance, leurs oracles : combien consultés. 507, 511.

Différence entre l'ancienne et la nouvelle loi. VI. 320.

Diluvium. — Ce qu'il faut entendre par ce mot. XV. 209. Ses dépôts superficiels. *Ibid.* et 210.

Dimanche. — Son utilité. XII. 615. Depuis son établissement, l'Eglise consacre spécialement au culte divin un jour de chaque semaine XIII. 1058. Ce qu'on doit faire pendant ce saint jour. 1059. C'est le jour le plus utile à la société. 1040. Son observation. XIV. 1218. Ses avantages. 1220. Le repos du septième jour remonte à l'origine du monde. 1221. La célébration du dimanche a été universellement regardée comme d'institution apostolique. 1225. Le saint repos du dimanche met dans l'homme un principe de vie. 1227. Sa nécessité pour rentrer en soi-même, pour penser sérieusement aux intérêts de son âme. 1255. Voir F. Pérennès (Traité de l'observation du dimanche). XIV. 1218 à 1270.

Dioclétien. — Son règne, persécute les chrétiens. XII. 407. Ses édits contre eux; ses pompeuses inscriptions. 408. Son rescrit à Julien, proconsul d'Afrique, contre les manichéens. 488. Ce maître du monde veut anéantir la religion chrétienne. IV. 112.

Diocésains. — L'obéissance qu'ils doivent à leurs évêques, quoique de droit divin, est subordonnée à l'Eglise par l'intermédiaire du pape. XVI. 901-4. Mais elle n'est pas subordonnée au consentement de leur clergé. 904-6.

Diodore de Sicile. — Ce qu'il raconte au sujet de la théologie primitive des hommes. I. 519. De celle des Grecs, de leurs dieux et de leurs héros. 538. Démontre clairement que les Grecs ont tout appris des barbares. I. 863. Fait un bel éloge de Moïse. V. 109. Le regarde comme le premier législateur des Egyptiens. *Ibid.* Il cherche cependant à calomnier les juifs pour les rendre odieux. 110. Ce qu'il nous apprend des fêtes de Cérès. 7. 833. Ce qu'il reproche en général à la philosophie des Grecs. 877. Bel éloge qu'il fait de Moïse. XIII. 741.

Diogène. — Ses maximes impies et brutales, et celles des philosophes cyniques. III. 434. Ce qu'en dit Laërce. 439-441. Son libertinage. VII. 1108 et 1109.

Diogène Laërce. — Ce qu'il rapporte des philosophes cyniques. III. 439. Ce qu'il dit des maximes de Pythagore, de Cléanthe, Aristote, etc. IV. 649. Ce qu'il dit de la métempsycose. VII. 1217.

Dion (historien romain). — Ce qu'il rapporte du dénombrement fait par Auguste. IX. 907. Passage de cet auteur sur l'édit du vingtième des successions. *Ibid.* Il est appelé le *Tite-Live grec des Romains.* 1006. Il regardait comme miraculeuse la pluie qui sauva l'armée de Marc-Aurèle. *Ibid.*

Disciple (le) de la religion naturelle, et celui de la religion révélée. II 37-45.

Disciples des apôtres. — Ils en eurent qui tenaient un rang honorable, soit parmi les Juifs, soit parmi les Gentils. XI. 105. Ce qu'en disent Pline et Tertullien. 106.

Disciples du Sauveur. — Comment ils s'attachèrent à lui. II. 93. Science qu'il leur enseigna. 94. Le mépris des biens de ce monde. *Ibid.* L'amour de la vérité. *Ibid.* Ils donnent leur vie pour la soutenir. 95. Annoncent la bonne nouvelle à l'univers entier. 96-98. Leur fermeté, leur courage. 99. Leur sincérité dans ce qu'ils rapportent. 101-104. Changement qu'ils opèrent dans les mœurs des Gentils convertis. 107. Sainteté des premiers disciples. *Ibid.* Comment ils instruisaient les peuples. 112. Leur mission. *Ibid.* Esprit qui les animait. *Ibid.* Leurs prédications. 113. Pouvoirs extraordinaires que leur donna leur divin Maître. 114. Leur entreprise, favorisée par la puissance romaine. 115. Ils meurent pour celui qu'ils adorent sans se démentir. III. 848. Jésus ne choisit qu'un petit nombre de disciples. V. 703. Leurs miracles. 705. Sont appelés une lumière. 707. Germes, plantes, branches. 710. Leur paix et leur sécurité. 718. Ils sont méprisés. 736. Pauvres, humbles, etc. 739. Ils sont rois. 747. Leur splendeur et leur gloire. 750. Leur puissance, leurs richesses, leur force. 753, 754. Il leur envoie son Saint-Esprit. 856. Ils sont ses témoins. 870. Leur martyre 872. Leur union. 874. Leur témoignage prouve la divinité de la doctrine de Jésus-Christ. 1278. Ils demeurent fidèles à leur divin Maître, et rendent témoignage à sa résurrection, malgré les efforts de la nation juive. VI. 142. Ordre qui leur fut donné d'aller attendre Jésus-Christ dans la Galilée. 263. Raisons de cet ordre. 264. Pouvoir donné par Jésus-Christ aux soixante et douze disciples. 402. Il eut pendant sa vie des sectateurs distingués. XI 103. Leurs noms. 104. Leur doctrine. 562. Parallèle de ces disciples et des sages du paganisme. 563. Leur plénitude de doctrine. 564.

Discipline. — Culte, et objets qui s'y rapportent. XVIII. 101 du *Conspectus.* — Pratiques qui s'y rapportent. *Ibid.*

Discours libres (les). — Ils sont une école d'impudence blâmée chez toutes les nations. VI. 760.

Dispenses. — Les droits des dispenses auxquels les fidèles sont soumis dans l'Eglise catholique ne sont pas nuisibles à leur liberté. XVII. 1289. Les dispenses en usage dans l'Eglise catholique. 1291.

Distinction du bien et du mal. — Erreurs de quelques philosophes qui rapportaient cette distinction à la seule législation. VII. 1076. Passage de Platon. 1077. Réponse de Périclès à Alcibiade. 1077.

Ditton. — La Vérité de la religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ. VIII. 294 et 298. Principes généraux sur lesquels le dogme de la résurrection de Jésus-Christ est fondé. 342. Observations préliminaires. *Ibid.* et suiv. 1re partie, preuves du fait. 405. La pensée et la réflexion ne peuvent être le pur résultat de la matière et du mouvement. 514. De la nature de Dieu, de l'âme humaine et de l'univers en général. 559.

Divertissements. — Sont très-dangereux pour la vie chrétienne. III. 796. Un chrétien, ayant renoncé au monde dans le baptême, ne peut rechercher les plaisirs. III. 1117. Fausse illusion qu'on se fait à ce sujet. 1118. Faiblesse dans le goût que l'on a pour les divertissements. 1118. Considérations à ce sujet. *Ibid.*

Divinité (la). — Croyance des philosophes et des théologiens de la Grèce touchant le culte à rendre à la Divinité. I. 90 et 91. Le doute même de la Divinité est une preuve de son existence. V. 26. Différents sentiments qui divisent le genre humain à ce sujet. XIII. 18. Son existence. 22. La Divinité se communiqua sensiblement aux premiers disciples de Jésus-Christ après son ascension. 56. Culte de la Divinité. XVIII. 351. Plusieurs peuples n'ont eu ni images, ni autels en l'honneur des dieux. *Ibid.*

Divinité de Jésus-Christ. — Réflexions sur cette divinité et sur un seul Dieu en trois personnes. VII. 58. Démontrée par Saurin. IX. 55.

Divisibilité (la). — Ce qu'on entend par une séparation de parties. V. 978.

Divisions (les). — Celles qui sont entre les chrétiens ne doivent pas empêcher que l'on ne croie que la religion catholique est véritable. VI. 866. Elles ont été prédites par Jésus-Christ. 867. Ce que nous enseigne saint Paul. 868.

Divisions de la Réforme. — Ce que Calvin écrivait à ce sujet à Mélanchthon. XVII. 1168. Ce qu'en pensait Capiton *Ibid.*

Divorce. — L'Eglise peut-elle permettre le divorce? IV. 1096. Divers conciles semblent l'autoriser. 1097. Doctrine du concile de Trente. *Ibid.* Combien il était permis autrefois. Détruit par l'Evangile. XII. 1152. Sa dangereuse liberté. XVIII. 78 de la *Révision.*

Docètes ou *fantastiques.* — En quoi consistait leur hérésie. XIV. 16. Leur croyance par rapport à l'eucharistie. *Ibid.* Point capital de leur doctrine. *Ibid.* Cette hérésie prit naissance sous les yeux mêmes du Sauveur. 63. Ils sont les premiers hérétiques. 113. Divisés en plusieurs branches. *Ibid.* Ils refusaient de croire à la présence réelle. *Ibid.*

Doctrine. — Il ne faut pas suivre d'autre doctrine que celle des apôtres et de leurs successeurs, ni écouter d'autres docteurs. I. 88. La parfaite unité de doctrine dans les Eglises catholiques est une preuve de sa vérité, comme la diversité est la marque de l'erreur. 95. L'antiquité de notre doctrine est encore une preuve de sa vérité, comme la nouveauté de la doctrine hérétique est une preuve de sa fausseté. 94. La conformité de la doctrine de nos Eglises à la doctrine de nos apôtres prouve qu'elles sont apostoliques; l'opposition de la doctrine des Eglises hérétiques à celle des apôtres prouve qu'elles ne sont rien moins qu'apostoliques. 96. Parmi les hérésies, les unes ont été découvertes et condamnées par les apôtres, les autres, par là même qu'elles sont nouvelles et postérieures aux apôtres, sont convaincues de fausseté. 97. Notre doctrine est la véritable, puisqu'elle est conforme à celle des Eglises apostoliques, et en particulier à celle de l'Eglise de Rome. La doctrine des hérétiques est fausse par une raison contraire. 98. Les hérétiques qui ont corrompu l'Ecriture où se trouve la vérité, ne peuvent être que dans l'erreur; les catholiques qui l'ont conservée sans altération enseignent la vérité. 99. Elle guérit de toutes les maladies spirituelles. 167.

Doctrine catholique. — Son antiquité est une preuve de sa vérité. I. xciv. Sa conformité avec celle des apôtres prouve son apostolicité. xcvi. Sa vérité. xcviii. Son antiquité apostolique avouée par les protestants eux-mêmes.

XIV. 159. Preuves tirées des écrits des réformateurs. 160. Et des protestants plus modernes. 165

Doctrine (double). — La philosophie des Grecs admettait une double doctrine. IX. 417. Cette méthode leur venait des Egyptiens. *Ibid.* L'usage de la double doctrine ne fut inventé que pour l'amour de la société. 422. Estime qu'en fait Platon. 440.

Doctrine chrétienne. — Son union et son ensemble. XII. 755. Elle est orthodoxe. XVIII. 76 du *Conspectus.* Démonstration évangélique. 77. *Ibid.* Exposition de la doctrine catholique. 90. *Ibid.*

Doctrine de Jésus-Christ. — III. 1077. Son excellence. *Ibid.* Elle est intérieure et extérieure. 1078. Surpasse toutes celles des philosophes. *Ibid.* Nous devons la recevoir avec douceur. 1079. Elle est seule capable de nous conduire au bonheur éternel. *Ibid.* Elle réforme les mœurs. V. 888. Preuve de la vérité de la doctrine de Jésus-Christ par le témoignage de ses disciples. 1278. Argument remarquable d'Eusèbe. 1280. Principes et fondement de cette doctrine. VI. 947. Axiomes auxquels se réduisent les principes sur lesquels les dogmes de la foi sont appuyés. 972. Témoignages des Pères. 1000. Ce qu'en pense saint Augustin. 1003. Ce qu'en dit Vincent de Lérins. *Ibid.* Ancienneté de cette doctrine. IX. 209. Comment il pose le fondement de sa foi. 210. Sur quoi est fondée sa religion. Unique règle qu'il donne pour discerner la véritable doctrine. Il a fallu dans le christianisme un moyen infaillible de discerner les enseignements de Jésus Christ. 215.

Doctrines religieuses. — Leur incertitude. XIII. 1232.

Doctrines hérétiques. — Leur exposition. XVIII. 1 de la *Révision.*

Doctrine anglicane. — XVIII. 5 de la *Révision.*

Doctrine calviniste. — XVIII. 2 de la *Révision.*

Doctrine luthérienne. — XVIII. 2 de la *Révision.*

Doctrines. — Historiques et *doctrines métaphysiques.* XVIII. 558.

Doctrine (sainteté). — Ce qu'en dit le docteur Milner. XVII. 719. Elle manque aux différentes communions protestantes. 720. Au système de Luther et à celui de Calvin. *Ibid.* A l'Eglise anglicane. 722.

Dodwel (Henri). — Son opinion sur les miracles. XIII. 69. Faussetés et absurdités qu'il avance. *Ibid.* Sa réfutation par dom Ruinart. *Ibid.*

Dœllinger. — Ses Origines du christianisme. XVIII. 845. Ce qu'il raconte de la destruction du temple de Jérusalem. *Ibid.* et 855.

Dogmes (les). — Ceux des chrétiens traités de préjugés par les païens. I. LXXV. Tous les dogmes de la religion chrétienne sont conformes aux lumières de la droite raison. V. 1205. Principaux articles proposés à notre croyance tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. 1209. Ils ont tous beaucoup d'influence sur la réformation des mœurs. 1227. Tous les dogmes de la religion chrétienne, pris ensemble, composent un corps de doctrine, un système de foi très-suivi et très-raisonnable. 1230. Ils ne sont pas incompatibles avec les principes de la raison. X. 253. Ce qu'on entend par dogmes. *Ibid.* Envisagés avec un cœur droit, ils deviennent un vrai motif de crédibilité. 254. L'incompréhensibilité d'un dogme ne suffit point pour justifier le refus que l'on fait de le croire. VI. 547. Réponses à plusieurs objections. 549. Différence réelle entre les choses qui sont contre la raison et celles qui sont au-dessus d'elle. 550 et 552. Les dogmes incompréhensibles ne sont point d'invention humaine. 554 et 555. La religion chrétienne est plus relevée qu'affaiblie par l'incompréhensibilité de quelques-uns de ses dogmes. 592. Leur obscurité et leur opposition n'est qu'apparente. XI. 585. Leur accord avec la raison. 852. Il n'y a pas de contradiction dans ceux qui sont au-dessus de la raison. 873. Ce qu'en dit Saurin. *Ibid.* et pag. suiv. Les termes consacrés à énoncer les dogmes et les mystères ne sont pas des termes vides de sens et tout à fait inintelligibles. 904. Moyens d'établir la vérité des dogmes chrétiens avec une certitude absolue. XIII. 1226. Exemple du mystère de la sainte Trinité. 1228. De celui de l'incarnation. 1229 et 243. Deux méthodes proposées. *Ibid.* Le dogme catholique condamne le despotisme ecclésiastique. XVII. 1215. Ce qu'il ordonne aux évêques. 1216.

Dogmes des peines et des châtiments de l'autre vie. — Ce qu'en dit Montesquieu. VII. 1257. Ce qu'en pense Platon. 1258. Doctrine des anciens poètes. 1259. Passage de Philémon. *Ibid.* Ce dogme rejeté par les philosophes quoiqu'ils en sentissent l'importance. 1260. Les Athéniens ne croyaient plus aux châtiments de la vie future, même dès le temps de Socrate. 1268. Ils admettaient la doctrine de la mortalité de l'âme. 1269. Ce qu'en dit Polybe. 1270 et 1271. Nécessité des châtiments de l'autre vie. 1289 et 1290.

Doigt de Dieu. — Ce que ce mot signifie. XVIII. 306.

Dolomieu. — Justification du chanoine Récupero. XV. 157. Il établit qu'il n'existe aucune terre végétale entre les laves de Jaci. *Ibid.* Son opinion sur l'ancienneté de l'état actuel de nos continents. 194.

Dominiquains (religieux). — Leurs vertus, leurs travaux, leur utilité sociale. XII. 281.

Domitilla, femme de Flavius Clément. — Ce que nous en rapporte Eusèbe. V. 78

Donatistes. — De qui ils tiennent leur nom. XVII. 517. Ce que saint Optat dit de la cause de leur schisme. 518. Il peut être comparé à celui des anglicans. *Ibid.* Saint Optat les disculpe de toute erreur dans la foi. 520. Ces schismatiques revendiquent le titre d'Eglise catholique. *Ibid.* Leur Eglise n'était point regardée comme la véritable. 521. Ce que saint Augustin dit de la cause de leur séparation. 524. Raisonnement de saint Jérôme. 525. Passage de saint Augustin. 526 Critérium que ce Père propose pour combattre leur schisme. 531. Ils cherchent à échapper à l'application de ce critérium 534. Ce que saint Augustin dit de leur baptême. 548. Ce que leur disait saint Optat. 780.

Dordrecht (synode de).—Ce qu'on y enseigna. XIV. 243 Naissance des opinions incrédules en Europe aussitôt après ce synode. 245. Ses monstrueuses décisions. *Ibid.* Ce qu'on doit entendre par les remontrants et les contre remontrants. *Ibid.*

Dorléans (le Père).—Sa vie. XIV. 1067. Méthode facile pour discerner la véritable religion chrétienne d'avec les fausses qui prennent ce nom aujourd'hui. 1070 et 1071. Première vérité, existence de Dieu. *Ibid.* Loi chrétienne. 1078. La religion catholique, apostolique et romaine est la seule véritable; toutes les autres religions chrétiennes sont fausses. 1095. Règles de la vraie foi. 1135. Conclusion de ce traité. 1172.

Douglas, évêque de Salisbury. — Ce qu'il dit des miracles. XVII. Son critérium pour distinguer les vrais miracles des faux. *Ibid* Mauvaise foi de ce prélat. *Ibid.*

Douleur (la). — Son sentiment. VI. 31.

Doute (le). — Sa définition. X. 24. Ce qu'on entend par doute méthodique. *Ibid.* Les différents doutes en matière de religion, ce qu'ils prouvent 257. Ce qu'en dit Massillon. 259. L'on ne doit pas douter de la vérité de la religion, parce qu'il y a des gens qui la reçoivent bien plus par crédulité que par raison. VI. 859. Ce que nous conseille Arnobe. V. 1289. Sentiment de Platon. 1290. Ce qu'en pense Cicéron. *Ibid.* On peut aussi consulter Pascal et Locke. *Ibid.* Les doutes sur la religion n'existent réellement pas. VIII. 227. Sources ordinaires des doutes. 228. Déréglement, ignorance, vanité. *Ibid.* Doutes sur les mystères. 233.

Dracon. — Ce que Démade disait de ses lois. XIV. 463.

Droit (le).—Sa définition. IV. 1103. Différentes espèces de droit. 1105. Ses divers degrés. *Ibid.* Absurdité du système de Hobbes touchant l'origine du droit. V. 1128. Il soutient qu'il est permis à chacun de faire ce qui lui plaît. 1150. Sa définition. X. 116. Division de la loi et du droit. *Ibid.*

Droit divin. — Ce qu'en dit saint Paul. XVII. 1059. Explication de ses paroles. *Ibid.* Réponse aux objections. *Ibid.* Opinion d'un célèbre publiciste. 1060. Doctrine de l'Apôtre. *Ibid.*

Droit de la guerre et de la paix. — Ce qu'en dit Grotius. II. 1019. Traité qu'il a composé à ce sujet. *Ibid.*

Droit des gens. — C'est à la religion que nous le devons. XI. 584. En quoi il consiste. *Ibid.*

Droit naturel. — Ses trois grands principes et ses sources. IV. 1105. Il nous prescrit d'aimer nos ennemis. 1108. Ce qu'en disent Leibnitz et Bierlingius. 1110. Comment Tomasius appelle le droit naturel. 1117. Son fondement. 1127.

Droiture (la). — Sa définition X. 317.

Druidesses (les), dépositaires chez les Celtes du don de prophétie. IX. 1085. Exemple de Velléda et d'Aurinia. *Ibid.* et suiv.

Dubourg (Anne). — Accusé d'avoir eu part au meurtre du président Minard. XI. 295. Son supplice. *Ibid.*

Duc de Bourgogne (le). — Paroles admirables que lui adressa Fénelon le jour où il se présenta à l'autel pour sa première communion. 1092.

Duel. — Ce que J.-J. Rousseau en pensait; ce qu'il en dit. IX. 1537. Ce qu'en dit la théologie naturelle. II. 667. Sentiment de Bacon. 668. De saint Vincent de Paul. *Ibid.*

Mémoire présenté par Bacon à la chambre étoilée au sujet des duels. 869-875.

Dugald-Stewart. — Comment il considère la métaphysique. XV. 485. A quoi il la compare. *Ibid.* Ses conjectures sur la formation des idées abstraites et générales. 500. Ses assertions sont les principes générateurs d'une solide et profonde philosophie. 518.

Duguet. — Principes de la foi. VI. 10. Preuves de l'existence de Dieu. 22. Devoirs de l'homme par rapport à Dieu. 35. Preuves des principes de la foi chrétienne par les livres de l'Ancien Testament. 59. Vérité des Ecritures, leur antiquité. *Ibid.* Moïse est l'auteur des livres qui portent son nom. Certitude des miracles rapportés dans ces livres. 43. Certitude de la religion par les prophéties. 49. Observations importantes sur Jérémie. 63. On peut réduire à trois chefs ce qui est contenu dans les Ecritures : Décalogue, culte divin, promesse du Messie. 68. Il est certain que le Messie est venu, et que Jésus-Christ est le Messie. 93. Preuves de la foi chrétienne par les livres du Nouveau Testament. 194. Autre preuve par la conversion du monde et l'établissement de la doctrine des mystères et de l'Eglise de Jésus-Christ. 455.

Duhamel. — Sa vie; ses œuvres. XII. 9.

Dunes. — Ce qu'on entend par ce terme. XV. 193. Leur élévation. *Ibid.* Elles peuvent servir de chronomètre. *Ibid.* Ravages causés par celles des Landes. 194. Leurs progrès. *Ibid.*

Dunstan (Saint). — Histoire abrégée de sa vie. Sa jeunesse. XII. 230. Sa conduite envers les rois Edwin et Edgar. 232. Envers le clergé. 234. Ses miracles 236.

Dupin aîné. — Jésus devant Caïphe et Pilate. XVI. 727. Histoire des institutions de Moïse et du peuple hébreu, par Salvador. *Ibid.* Analyse du chapitre de l'administration de la justice. 730. Réfutation de ce qui concerne le jugement et la condamnation de Jésus. 734. Trahison de Judas. 737. Violences envers Jésus. 740. Position des juifs à l'égard des Romains. 744. Accusation portée devant Pilate. 747. On lui demande sa condamnation. 750.

Duplessis-Mornay. — Son erreur sur l'étoile miraculeuse. IX. 912. Réflexion importante qu'il fait en faveur de cette étoile par le fait du massacre des *innocents*. 913. Réflexion solide sur le procès fait à Notre-Seigneur. 955. Autre sur l'effet de la magie cultivée du temps de Jésus-Christ. 956. Vérité de la religion chrétienne. Argument très-fort pour prouver la réalité des miracles. *Ibid.* Pensée sur l'effet naturel que dut produire la constance des martyrs. 1025. Réflexion sur l'entreprise de l'empereur Julien. 1053. A cru trop légèrement à l'authenticité des livres sibylliques. 1075 et suiv.

Dupuis. — Son système sur le zodiaque. XIII. 743. Ce qu'en dit le docteur Priestley. *Ibid.* Son analyse. *Ibid.* Absurdités avancées par Dupuis. 744. Réfutation de son Origine de tous les cultes. XVIII. 621.

Durham (l'évêque de).—Ses accusations contre l'Eglise romaine. XIV. 385-397. Réfutation de son mandement contre les principaux dogmes de l'Eglise catholique. 398. Ses remarques sur sa doctrine touchant l'eucharistie. 423. Son mandement au clergé de son diocèse. XVII. 14. Défense générale des remarques sur ce mandement. *Ibid.* Observations du docteur Lingard. *Ibid.* Lettre d'un ministre de ce diocèse. 15. Erreurs qu'il avance. 16. 17 et suiv. Il ose nous contester le nom de catholiques. 19. Nous accuse d'idolâtrie. 20. Origine de cette accusation. 22. Réfutation. 23. 24. Sa mauvaise foi. 28. 29. Son subterfuge. 31. Ce qu'enseigne le catéchisme de Durham. 32. Déclaration contre la transsubstantiation. *Ibid.* Ce qu'il nous reproche sur l'invocation des saints. 35. Ce qu'il dit des prières des protestants. *Ibid.* Ses déclamations contre l'auteur des remarques. 37. Contre la communion sous une seule espèce. 38. Contradiction. 39. Futilité des preuves qu'il apporte. 40. Ses vaines objections sur les observances rituelles. 41. Sur les pèlerinages, le chapelet. *Ibid.* Sur les bonnes œuvres. 43. Sur les indulgences. 44-46. Sur la liturgie dans une langue inconnue. 47. *Voir* l'art. *Shute.*

Duvoisin. — Sa vie. XIII. 762. Démonstration évangélique. 763. Notions préliminaires. 767. Miracles. 770. Authenticité des livres du Nouveau Testament. 776. Caractère de Jésus-Christ. 788. Caractère des apôtres. 798. Miracles de Jésus-Christ. 806. Résurrection de Jésus-Christ. 821. Miracles des apôtres. 833. Etablissement du christianisme. 841. Ses mystères et ses institutions positives. 877. Conclusion. 890.

E

Eau (l') — Sa nécessité, sa nature, sa quantité IX. 715. Ses propriétés. 721. Effets de la chaleur et du froid sur l'eau. 731. Sa pesanteur. 736. Effet de son mélange avec d'autres substances. 743. Changement qui lui arrive dans la distillation. 747. Quantité d'eau qu'il y a dans l'univers. 761. Création et sage distribution de l'eau. 765. De l'eau qu'il y a sur la surface de la terre. 772. Sa nécessité absolue. 779. Eau qu'il y a sous la terre. 793. Bornes que Dieu a données à l'eau dans la nature. 798. Admirables passages de l'Ecriture. *Ibid.* Eau qu'il y a dans l'homme, dans les animaux et les végétaux. 817. Mouvement des eaux. 823 et 829. Ses vapeurs. 853. Mouvements des eaux par le moyen de l'art. 860. Usage que les anciens ont fait du mouvement de l'eau. 863.

Eaux (les). — Reconnues pour symbole des peuples. XVIII. 305. Ce qu'en dit Morris dans son *Essai pour la conversion de l'Inde philosophique. Ibid.* Les amas d'eaux faits de mains d'hommes. IX 790. Ce que nous en rapporte la théologie de l'eau. *Ibid.* Lac Mœris. *Ibid.*

Ebion — Ce qu'il était et ce qu'il enseignait. VII. 231. Ses erreurs. I. 97. Ce que signifie le mot Ebion. 69.

Ebionites (les). — Ce qu'ils admettaient du Nouveau Testament. X. 822 Convaincus d'avoir corrompu les Evangiles. 826. Florissaient vers l'an 73 de Jésus-Christ. rejetaient tous les prophètes postérieurs à Josué. 946. Leur doctrine. XIV. 127. Ce qu'ils pensaient du Christ et du diable. *Ibid.* Ils se servaient de l'Evangile hébreu de saint Mathieu. 129. Naissance de cette secte. XVIII. 783. Sa doctrine; en quoi elle consistait. 784. Saint Jean la combat dans son Evangile. *Ibid.* Comment ils comprenaient la mort du Messie. 786.

Ebionitisme. Voir *Ebionites.*

Ecclésiaste. — Auteur du livre qui porte ce nom. V. 361. Authenticité et antiquité du livre de l'Ecclésiaste. 363. Réponses à plusieurs objections. 364-369.

Ecclésiastique. — Auteur du livre de l'Ecclésiastique. V. 375. Comment il a été composé. *Ibid.* Jésus, fils de Sirach, est l'auteur de ce livre. 378. Authenticité et antiquité du livre de l'Ecclésiastique. 381. Réponses à plusieurs objections. 382. Ce qu'il contient. XI. 171.

Echelle de la nature (l'), — par laquelle l'homme monte à la connaissance de soi et de son créateur II. 524.

Eclectisme (l'). — Qualités que se donnent ses disciples. XVIII. 675. Vaines illusions du charlatanisme rationaliste. *Ibid.*

Eclipses (les). — De soleil. I. 1162. De lune. *Ibid.* Sentiments des philosophes anciens sur les éclipses. *Ibid.* Ce que le prophète Amos dit de celle qui arriva à la passion de notre Sauveur. II. 351. Ce que nous en apprend Zacharie. 352. Eclipse de soleil qui signala la mort du Sauveur. V. 56. Réponse à quelques objections. 57. Eclipses qui ont duré trois heures et plus. IX. 922.

Ecoles des prophètes.—En quoi elles consistaient. XVIII. 262. Perpétuation de ces écoles. 263. Genre d'éducation que recevaient les prophètes. *Ibid.*

Ecosse. — Ce qu'elle a perdu en devenant calviniste. XVII. 1186.

Ecosse (les réformateurs d'). — Leur barbarie envers le cardinal Beaton. XVII. 1026. Et envers tous les catholiques. *Ibid.* Leur apôtre. *Ibid.*

Ecriture (l'). — Ses livres historiques. XIV. 724. Leur authenticité. 733 et 738. Leur citation par d'anciens écrivains chrétiens. 739. Respect particulier qui accompagne ces citations. 755. Les livres du Nouveau Testament ont été réunis en un volume distinct dès le premier siècle du christianisme. 757. Nos saints livres ont été lus et expliqués publiquement dans les assemblées religieuses des premiers chrétiens. 761. Ils ont été reçus par les différentes sectes des anciens chrétiens, par les hérétiques aussi bien que par les catholiques. 766. Livres authentiques du Nouveau Testament. 771. Les plus anciens ennemis du christianisme ont attaqué nos livres historiques. 774. Nos livres actuels de l'Ecriture se trouvent compris dans tous les catalogues que l'on a publiés des livres authentiques. 778. Candeur des écrivains du Nouveau Testament. 833. Son autorité, comme règle de foi, est parfaitement compatible avec l'existence d'une autorité chargée d'enseigner. XV. 58. Notre Sauveur a communiqué à l'Eglise une autorité divine; l'Eglise, revêtue de cette autorité, sanctionne le livre des Ecritures. 759. Ce qu'en dit saint Irénée. XVII. 433 Conséquence qu'on doit tirer de son raisonnement. 434. Faux raisonnement qu'en tire M. Kèble. *Ibid.* Cause de l'obscurité des saintes Ecritures. 630. Les Ecritures entre les mains de toutes les personnes instruites. 653. Preuve de la vérité des Ecritures; leur antiquité VI. 39. Ce n'est que par elles qu'on a une connaissance exacte de l'origine des peuples et de leurs plus anciens monuments. 40. Leur vérité prouvée par les traditions communes à tous les peuples. 41. Liaison essentielle que les livres de l'Ecriture ont entre eux. 48. Liaison essentielle des faits miraculeux qui les autorisent. 49. A combien de chefs on peut réduire les anciennes Ecritures. 76. Nouvelle preuve

de la divinité des Ecritures. 87. La révélation du péché d'Adam et de la condamnation de sa postérité est une preuve que les Ecritures sont divines. 90. La révélation de la promesse du Messie est une nouvelle preuve de la vérité des Ecritures. 92. Elles marquent la véritable cause de l'aveuglement des juifs par rapport au Messie, qui est Jésus-Christ. 134. Vérité des Ecritures. 157. Elles seraient inintelligibles sans la lumière que la mort et les opprobres de Jésus-Christ y répandent. 170. L'Eglise a toujours discerné avec soin les écritures sincères des supposées. 208. Elle n'a jamais souffert que les vraies fussent altérées. 211. Elle n'a pu recevoir que celles qui étaient conformes à la doctrine des apôtres. 213. Certitude des Ecritures fondée sur la tradition. 214. Les Ecritures du Nouveau Testament sont divines et leurs auteurs ont été inspirés. 243. Il est essentiel aux Ecritures qui conservent le dépôt d'être divines. 251. Il n'est ni juste ni nécessaire, pour rendre la foi raisonnable, que l'interprétation de l'Ecriture soit assujettie à nos idées. 553. Sa divinité est démontrée; elle est indubitable. 707. L'Ecriture sainte contient les principaux dogmes de la foi. 1046. Témoignages des saints Pères. *Ibid.* et pag. suiv. Elle est le principe de notre foi. 1062. Divers sens de l'Ecriture. 1063. De la connaissance que l'Ecriture nous donne de Dieu. VII. 48. Pensées de Massillon à ce sujet. VIII. 270. Discours de Littleton en faveur de leur excellence intrinsèque. IX. 690-710. Incertitude et défaut de garantie des Ecritures comme seule règle de foi. XIV. 277. Preuves. 280. Autorité de l'Eglise. 284. Système catholique de leur interprétation. 515. Trois règles sur lesquelles se fonde tout ce système. 517. L'interprétation particulière des Ecritures ne peut conduire qu'à l'incertitude et à l'erreur. XIII. 1245 et 1247. La lecture et l'interprétation particulière de l'Ecriture sainte n'ont pas été désignées par Jésus-Christ comme le moyen de donner aux hommes une connaissance certaine de ce qu'ils doivent croire et pratiquer. 1249. L'Ecriture sainte est une règle infaillible de foi. III. 508. Est le dépôt du testament de notre Père commun. 600. Son unique objet est la charité. 749. N'est pas une science de l'esprit. 801. Toutes les choses contenues dans l'Ecriture sont d'autorité divine. IV. 467. Les vérités qui y sont contenues d'une manière claire doivent être crues explicitement. 468. Définition de l'Ecriture sainte. X. 151. Testament : étymologie de ce mot. *Ibid.* Ancien Testament : sa définition. *Ibid.* Nouveau Testament : sa définition. 153. Sentiment du citoyen de Genève sur le Nouveau Testament. 153. Auteurs de l'Ancien Testament. 156-159. Auteurs du Nouveau Testament. 160. Versions de l'Ecriture. 161-167. Livres authentiques, canoniques, apocryphes. 167. Véracité et authenticité des livres de l'Ancien Testament contenus dans leur canon, et particulièrement du Pentateuque de Moïse. 942. Témoignages rendus aux livres de l'Ancien Testament par les saints Pères et les auteurs ecclésiastiques des premiers siècles. 946. Le lien qui existe entre les livres de l'un et de l'autre Testament est un caractère évident de leur vérité et de leur authenticité. 978. Réponses aux objections. 982-9. Livres dont se compose l'Ancien Testament. 1175. Livres du Nouveau. 1178. Inspiration de l'Ecriture sainte. XII. 114. Sa chronologie. 117. A qui il appartient de l'expliquer. 158. Sa traduction en langue vulgaire approuvée et recommandée. 297. Sa divinité par son seul examen réfléchi. 795. Par les calomnies des auteurs païens contre le peuple hébreu. 796. Par ses prophéties, sans même le secours des auteurs païens. 866. Fausses accusations des incrédules contre elle. 797. Recommande l'amour de Dieu et du prochain. Fait ressortir sa bonté. 798. Prêche l'unité de Dieu. 880. Avec quel esprit il faut la lire. 868. 894. A un double sens, le naturel et le figuré. Manière de les distinguer. 897. Malheur de ceux qui abandonnent sa lumière. 935. Sa divinité. 958. Son accord avec la géologie. 970. Doit servir de base à l'éducation. 1068. Il est impossible de prouver l'inspiration de l'Ecriture sainte par la seule force des principes protestants. XV. 757. On a en vain recours aux miracles. *Ibid.* Et à l'argument tiré des prophéties. *Ibid.* Obstacles et difficultés qu'il faut surmonter pour recevoir la Bible comme parole de Dieu. 758. 759. Il n'a pas donné sa sainte parole pour être l'unique règle de foi à tous les hommes. 740. Allégories des Ecritures. I. 218-220. Respect que nous leur devons. II. 614. Sentiment de l'Eglise sur la manière de lire les livres saints. II. 1115. Ils n'ont pas été corrompus. 1116. Sage économie de l'Eglise relativement à leur lecture. XVII. 1004. Usage des Ecritures. 1007. Doctrine de saint Paul. 1008. Du concile de Trente. 1011. Livres canoniques et apocryphes de l'Ecriture. *Ibid.* Impossibilité de leur prétendue altération. 634. Ce que dit à ce sujet le savant docteur Bailey. *Ibid.* Opinion de Chillingworth. 635.

Ecrivains chrétiens. — Combien ils diffèrent des écrivains incrédules (Bibliothèque). XII. 678. Grand nombre d'écrivains incrédules. 745-755.

Ecrivains païens. — Témoignage qu'ils rendent à la vérité des faits rapportés par les évangélistes. XII. 1146. Parlent de Jésus-Christ. V. 53. Témoignages de certains de ces auteurs en faveur des livres de Moïse. 50 et 104.

Edda. — Nom d'une ancienne mythologie des peuples du Nord. IX. 1084. Autre Edda du XIIIe siècle. 1085. Celui des Islandais est le monument le plus remarquable des antiquités du Nord. XIII. 1169. Il contient une allusion directe au dogme de la Trinité. 1161. Comment il parle de *Balder*. *Ibid.* C'est un récit tout à fait tragique, empreint d'une sorte de tristesse. 1162.

Eden (l'). — Ce qu'il renfermait. XVIII. 502. Ce qui s'y passa. *Ibid.* Origine du péché. *Ibid.*

Edgar (roi). — Ses rapports avec saint Dunstan. XII. 233.

Edits (de persécution). — Des empereurs romains contre les premiers chrétiens. XII. 401 et suiv. Edits de Dioclétien et de Maximien. 408. De Décès. 554. De Julien l'Apostat. 815. Edit du dénombrement publié par César Auguste. IX. 906 et 911. Etabli par Sudas comme général dans tout l'empire. Démontre avoir été particulier à la Judée. 907 et suiv. Par le passage de saint Luc. 909. Par celui de plusieurs Pères de l'Eglise. *Ibid.* et suiv. Enfin par celui même de l'empereur Julien. 911.

Edouard VI (roi d'Angleterre). — Destruction des colléges et des hôpitaux. Etat de l'Angleterre sous son règne. XII. 306.

Education (l'). — Jugement de Descartes sur la bonne éducation qu'on recevait dans les colléges des Jésuites. II. 1382. Sans le secours de l'éducation il n'y a rien de plus corrompu que les hommes. VI. 755. Ils lui doivent tout ce qu'ils ont de vertu. 755. Il faut qu'elle forme le cœur et l'esprit des enfants. 756. Elle doit commencer par la religion. Education et instruction. VII. 1050. Préjugés de l'éducation dans toute religion. X. 275. Combien est importante l'éducation religieuse. Erreur à ce sujet. XII. 805. 955. Comment elle peut être donnée, d'où vient qu'elle est si négligée chez les protestants. 1065. Son fondement. 1068.

Edwin (le roi). — Sa mauvaise conduite et ses démêlés avec saint Dunstan. XII. 232.

Egalité naturelle. — En quoi elle consiste. XI. 255. Elle subsiste malgré les différences que l'ordre civil peut introduire. *Ibid.* Ordre établi sur les premières impressions de la nature. 258.

Egalité fraternelle. — Son dogme. XVII. 1115. Sa sanction. *Ibid.*

Egan (le moine). — Son livre *des taxes pour les indulgences*. XVII. 950. Son *Tableau des permissions et des dispenses*. *Ibid.*

Eglise (l'). — Dieu l'a établie la dépositaire infaillible et incorruptible de la vérité. XV. 720. Vaines et impies objections des protestants contre les pratiques de l'Eglise catholique. 723. Leur mauvaise foi trouve partout à reprendre. *Ibid.* Autorité de l'Eglise. 770. Saint Pierre a été chargé, après sa chute et sa conversion, d'être le fondement inébranlable de toute l'Eglise. 771. De quoi elle se compose, selon la croyance catholique. 773. Textes d'une prophétie d'Isaïe qui est la peinture de l'Eglise du Messie. 782. Témoignage direct rendu par Dieu à l'enseignement de son Eglise. 784. Promesse d'être avec elle jusqu'à la fin des siècles. 785 et 790. *Discipline du secret.* 810 (voir ce mot). Ce que saint Augustin dit de l'autorité de l'Eglise. 814. Opinions de saint Irénée et de Tertullien. 815. Doctrine d'Origène sur l'autorité de l'Eglise. 816. De saint Cyprien. 817. Méthode qu'a suivie l'Eglise quand elle s'est réunie en concile pour prononcer en matière de foi. *Ibid.* Objections contre les prétendues erreurs de l'Eglise romaine. 821. Réponse. 822. On ne peut préciser l'époque où la chose a dû avoir lieu. 825. Les protestants ne peuvent s'accorder à ce sujet. 824. Système de foi qui s'accorde le mieux avec l'institution divine. 828. Marques extérieures ou notes de l'Eglise. 956 et suiv. Sa doctrine sur le salut. 961. Sa constitution. XV. 945. Sur quelle base notre divin Sauveur l'a établie. *Ibid.* Promesse de communiquer le pouvoir de répandre et de propager l'Evangile. 944. Son autorité, d'après les prophéties, doit résider dans le sacerdoce. *Ibid.* Outre l'Ecriture, il y a encore une tradition orale. 946. Il en était ainsi dans l'ancienne loi. *Ibid.* On ne trouve que dans l'Eglise romaine seule la trace d'une institution basée sur l'ancienne loi et qui correspondait aux prophéties. *Ibid.* Avec la garantie de la perpétuité du royaume de Jésus-Christ. 946. Voir Mgr Wiseman, jusqu'à la fin de sa conférence à ce sujet. 947 et suiv. C'est dans l'Eglise catholique seule qu'on doit chercher la vraie religion. II. 581. Avan-

tages qu'elle tire des païens, des hérétiques, juifs et mauvais chrétiens. 382. Des gens de bien en sont quelquefois chassés : leur récompense. *Ibid.* L'Eglise est appelée catholique même par ses ennemis. 384. Le Fils de Dieu nous recommande, sous peine d'anathème, d'écouter l'Eglise. III. 492. Sa visibilité. 493. Son infaillibilité. *Ibid.* L'Eglise romaine est la véritable. 496. Ne peut pas être accusée d'idolâtrie, parce qu'elle adore l'eucharistie. 539. Ce qu'elle nous enseigne sur la célébration de l'eucharistie. 595. L'Eglise consiste dans l'unité d'esprit. 598. Les protestants ne voudraient qu'une seule langue dans toute l'Eglise. 599. Deux Eglises visibles s'excommunient l'une l'autre dans les règles établies. 857. Ancienne discipline à ce sujet. *Ibid.* L'Eglise croit aujourd'hui de l'eucharistie ce qu'elle en croyait du temps de saint Irénée. 968. L'établissement de l'Eglise est le plus grand des miracles. 1087. Notes de l'Eglise. *Ibid.* et 1088. Son indéfectibilité. 1089. Son autorité établie par Dieu même. IV. 82. Sentiments des protestants sur l'autorité de l'Eglise. IV. 83 et suiv. De l'Eglise et de la soumission qui lui est due. 178. Comment nous devons lui obéir. *Ibid.* Comme enfants de l'Eglise, nous devons l'aimer. 179. Comme ses membres, nous devons la soutenir. 181. Marque essentielle d'une vraie obéissance à l'Eglise. 183. Exemple remarquable d'obéissance de la primitive Eglise. 185. Prière d'une âme inviolablement attachée à l'Eglise. 187. Esprit de neutralité dans les contestations de l'Eglise. 190, 191 et suiv. Pensées diverses sur la soumission due à l'Eglise. 197. Zèle que nous devons avoir pour l'Eglise. 199. Bel exemple rapporté par saint Ambroise. 200. Véritable idée de l'Eglise. 954. Pouvoirs que Jésus-Christ lui a donnés. *Ibid.* Ses progrès, ses martyrs. V. 77. En quel sens il est vrai de dire que sans l'autorité de l'Eglise, on ne croirait pas à l'Evangile. VI. 214. Pensées de Massillon sur l'Eglise. 271. Sa durée. VIII. 835. Ses notes. IX. 226, 229. Marques caractéristiques de la vraie Eglise. XVII. 698 et 700. Unité de l'Eglise. Lettre XVII. Raisonnement du docteur Milner. 701 et 710. Lettre XXII. Seconde marque de la vraie Eglise : sainteté de doctrine. 719. Des moyens de sainteté. 729. Sacrements. *Ibid.* Catholicité de la vraie Eglise. 767. Son apostolicité. 777. Succession des évêques de Rome. 780. Symboles de l'Eglise primitive. XVII. 710. Dogme que l'Eglise catholique professe sur son infaillibilité. XVII. 456. Son droit de définir les points de foi en dehors de l'Ecriture. 440. Sa conduite envers les novateurs. 443. Son indéfectibilité. 449. Ce qu'elle croit de son autorité. 455. Parallèle entre l'Eglise catholique et l'Eglise anglicane. 460. Comment L. Sabatier la venge de toutes les calomnies des prétendus réformés et des impies modernes. 1053. Ce qu'elle enseigne aux rois. 1060. Ce qu'ils sont à ses yeux. 1064. Ce qu'elle leur ordonne. 1065. Elle enchaîne leur despotisme. 1075. On calomnie sa doctrine quand on lui prête d'autres sentiments. 1081. Sa morale condamne le despotisme politique. 1083. Elle n'a aucune distinction entre les hommes. 1086. Sa morale porte l'indépendance dans toutes les parties du monde. 1089. Opinion de Montesquieu. 1090. Elle s'est toujours opposée au despotisme, a défendu la liberté des peuples. 1128. Elle ne peut favoriser le despotisme. 1137. La résistance qu'elle lui oppose, n'autorise point la révolte; elle conserve et commande l'obéissance aux puissances établies. 1139. Son influence sur la liberté générale. Combien elle a concouru à l'émancipation des peuples. 1152. Ce qu'elle a fait pour détruire l'esclavage. 1156. Sa constitution repousse le despotisme. 1191. Ses caractères essentiels fondement de la liberté des peuples. 1204. Elle embrasse tous les peuples de la terre. 1208. Elle est ennemie du despotisme. 1211. Ne porte aucun germe de servitude dans son sein. 1317. Etablie par Jésus-Christ, prophétie et accomplissement. V. 858. Elle est infaillible. 863. Sa promulgation. 866. Sa définition. X. 176. Caractères de l'Eglise. *Ibid.* Son infaillibilité. 178. Nature et objet de cette infaillibilité. 181. Inconséquences des protestants. 182. Définition de l'Eglise autorisée par la tradition. VI. 1108. Celle qu'en donnent plusieurs saints Pères et docteurs. 1109 à 1114. Ceux qui font partie de l'Eglise. 1116. Les hérétiques ne sont pas de l'Eglise. 1119. Les schismatiques n'en font point partie. 1121 et 1124. Les excommuniés en sont exclus. 1126. On demande si les méchants en font partie. 1128. Sentiments des saints Pères à cet égard. 1131. Comparaison de saint Jérôme. 1133. Conclusion des passages des Pères. 1138. Hors de l'Eglise il n'y a point de salut. 1176. Ce que les saints Pères nous enseignent à ce sujet. 1177. Sentiments des théologiens. 1181. Méthode de traiter des matières de religion dans tous les siècles de l'Eglise. 1183. Ce que signifie le mot d'Eglise. XIV. 1058. Ce qu'on entend par Eglise catholique. *Ibid.* Les Eglises réformées ne peuvent prendre ce titre. *Ibid.* En l'usurpant, elles se condamnent formellement elles-mêmes. 1042. Quelques Pères, comme saint Jérôme, saint Grégoire et autres, entendent par l'Eglise la multitude des fidèles. XVI. 838. Ils ne prétendent cependant pas que le gouvernement ecclésiastique soit démocratique. *Ibid.* Prééminence de l'Eglise sur toutes les autres sociétés. XI. 1019. Noms que lui donne l'Esprit Saint. *Ibid.* Les commandements. 1039. Les cérémonies. 1042. Les prières. 1048. Son gouvernement (voir l'article *Gouvernement*). Sa visibilité. XVIII. 13 de la *Révision*. Conférences sur ce sujet. XVIII. 84 du *Conspectus*. 85, 87, 88 *ibid.* Marques de la sainteté de l'Eglise catholique, et de sa vérité. XII. 137. Sublimité de son dogme et de sa morale. 138, 139. Exempte d'erreurs. 142. A converti le monde. Le nombre des disciples de Mahomet, et des hérétiques ne prouve rien contre sa divinité. 147. Sa stabilité. 149. Son infaillibilité. Sa visibilité. 156. 157. Est seule interprète fidèle des saintes Ecritures. 158. A seule pour elle les vraies prophéties. 165. Seule possède de vrais miracles. 170. De vrais martyrs. 176. Preuves de sa vérité. 179. Hors de l'Eglise point de salut. 181. Défendue contre les attaques du protestantisme. 201. Son étendue. 210. Conformité de la foi qu'elle professe aujourd'hui avec celle qu'elle professait il y a douze cent ans. 216. A toujours joui de la faculté de faire des miracles : sa doctrine à ce sujet. 220. Sa doctrine sur la dévotion à la sainte Vierge, aux saints et à leurs reliques. 253. Sur le purgatoire et les prières pour les morts. 255. Sur la confession et les indulgences. 256. Sur la grâce et le libre arbitre. 260. Sur la transsubstantiation. 261. Sur la suprématie du Pape. 264. Défense de l'Eglise catholique par un catholique. 271. Combien zélée pour les sciences et les arts. 294, 307. Son zèle pour la réformation du clergé et du peuple. Témoignage que des protestants ont rendu à l'orthodoxie de son culte et à son zèle pour l'éducation de la jeunesse. 299 et suiv. Accusée de superstition et d'idolâtrie. 370, 381. Ce qui est laissé à son jugement d'après les protestants. 1111. Ce que la *Revue d'Edimbourg* dit de l'Eglise romaine. XVI. 646. Son opinion sur sa politique. 648.

Eglise de Jésus-Christ. — Ce qui constitue sa forme et sa nature. XIII. 1283. Elle se compose de deux classes. 1284. Ce que sont les pouvoirs spirituels. 1285. L'Eglise de Jésus-Christ destinée à être répandue chez toutes les nations et à durer dans tous les siècles. 1289. Caractères auxquels on reconnaît la véritable Eglise de Jésus-Christ. 1292. L'unité et l'universalité de foi, de communion et de gouvernement, se trouvent dans l'Eglise de Rome. 1297. Véritable Eglise de Jésus-Christ. 1311. Ses notes ou caractères essentiels. XI. 353. Elle est une. *Ibid.* Catholique. *Ibid.* Apostolique. 354. Elle est sainte. *Ibid.* Principes et mœurs de l'Eglise primitive. 565. Son autorité, sa tradition. XIV. 29. Sentiments de Tertullien, d'Origène, de Lactance, de saint Cyprien, saint Basile, etc. 30.

Eglise d'Angleterre. — Ses controverses et leurs causes. II. 908, 919. Moyens de la pacifier et de la réformer. 920. Mémoire adressé à Jacques Ier. *Ibid.* 927. Remarques sur la liturgie, les cérémonies et la souscription. 933.

Eglise anglicane. — Sa confession de foi au synode national tenu à Londres en 1562. III. 870. Ce qu'elle dit de l'excommunication. *Ibid.* Ses tergiversations sur le dogme de la présence réelle. 954. Mouvement catholique qui s'opère dans son sein. XVI. 650. Doctrines des théologiens de l'université d'Oxford. 662 et 667. Ce que ses plus savants théologiens ont pensé de la réformation. XVII. 419. Cette Eglise ne peut maintenir l'autorité en matière de foi. *Ibid.* Son impuissance à ce sujet. 420. Différence entre cette Eglise et celle de Rome. 421. En quoi elle fait consister l'infaillibilité. 456. Son opinion sur le purgatoire, les indulgences, etc. *Ibid.* L'Eglise anglicane, telle qu'elle existe, doit être rangée sous le titre général de protestantisme. 440. Cette Eglise est purement imaginaire. 442. Sa conduite envers les novateurs. 444. Ce que les théologiens anglicans enseignent sur l'Eglise. 445. Elle peut faillir. 446. Elle n'est pas en communion avec les autres Eglises. *Ibid.* Elle n'a pas le caractère d'indéfectibilité que lui prêtent ses sectateurs. 449. Elle ne fait pas partie d'une plus grande communion religieuse. 451. Se qu'elle a gagné par la réformation. 461. Tristes effets de la perte de l'autorité pratique dans l'épiscopat. 461. Mystères. 462. Changement du service divin quotidien. 468. Elle n'observe pas les jeûnes prescrits dans ses livres de prières. 473. Parallèle entre l'Eglise anglicane et l'Eglise catholique. 479. L'Eglise anglicane n'a pas droit aux priviléges de la succession apostolique. 487. Sa première consécration. 489. Elle a violé le décret du quinzième canon du concile de Nicée. 493. Nomination de ses évêques. 499. *Etat de schisme* dans lequel elle s'est jetée à la Réforme. 515. Son schisme peut facilement

être comparé avec celui des donatistes 518. Les théologiens désavouent le titre de protestants. 522. Le raisonnement de ses théologiens est le même que celui des donatistes. 529. La cause ne peut être jugée d'après les principes et la voix de l'antiquité. 537. Cette voix de l'antiquité la condamne. 550. Remarquable ressemblance entre les donatistes et les anglicans. 551. Elle n'a aucun droit à prétendre à l'unité, premier caractère, ou à la première marque de la vraie Eglise. 709. Elle a été calviniste jusqu'à la fin du règne de Jacques Ier. 710. Sociétés qui ne sont point en communion avec l'Eglise ostensible d'Angleterre. *Ibid.* Efforts de l'évêque Marsh et de ses théologiens modernes pour la laver de la tache de calvinisme. 722. Preuves de son intolérance primitive. 723. Elle nie que l'*ordre* soit un sacrement. 735.

Eglise gallicane. — Sa déclaration en 1682. XII. 352. Approuvée par un grand nombre de docteurs et d'universités. 357-384.

Eglise nationale. — De son établissement. IX. 517. Alliance de l'Etat et de l'Eglise. 521. Leurs forces mutuelles. 523. Priviléges que l'Eglise reçoit de cette alliance. 530. Droits de l'Eglise et de l'Etat. 535. Avantages qui en résultent pour l'Etat. 536. Opinion de du Tillet. 538. L'union de la religion avec le gouvernement a été en usage parmi toutes les nations. 560.

Eglise des gentils (l'). — Biens qui lui sont promis. II. 221.

Eglise grecque schismatique. — Sa séparation de l'Eglise latine. XI. 362 et 363.

Eglise de Rome. — Par qui elle fut fondée. X. 808. Saint Pierre la fonda et la consacra par le martyre, en compagnie de saint Paul, l'apôtre des nations. XI. 342.

Eglises (anciennes). — Leur témoignage en faveur des Evangiles. XI. 25. Tous les dimanches on lisait dans l'assemblée des fidèles les écrits des apôtres. 26. Il est constant que presque toutes les premières Eglises sont nées de la Synagogue. XVI. 65.

Eglises d'Asie. — Leur nombre. XV. 463. Titre qui leur est donné dans l'Ecriture. 464. Eglise d'Ephèse : où est située cette ville ; ce qu'en dit Strabon. *Ibid.* Cette Eglise accusée d'être déchue de sa première charité. *Ibid.* Son chandelier a été ôté de sa place, et la grande ville d'Ephèse n'est plus. *Ibid.* Smyrne. Il n'y a point de jugement porté contre elle. *Ibid.* La lumière à la vérité a été obscurcie, mais le chandelier n'a pas été tout à fait ôté de sa place. 464. Pergame est louée d'avoir conservé le nom du Seigneur, et de n'avoir pas renoncé à sa foi. *Ibid.* Dans l'Eglise de Thyatire, comme dans celle de Pergame, il se mêla bientôt de l'ivraie avec le bon grain. 465. Cette ville subsiste encore. *Ibid.* Sardes : c'est à cette Eglise que l'Esprit saint disait : *Je connais tes œuvres*, etc. *Ibid.* Il ne reste plus de cette opulente ville que quelques cabanes. *Nul chrétien ne réside en ce lieu.* 466. Philadelphie, qui avait *la clef de David*, est encore debout; les chrétiens sont encore nombreux. *Ibid.* Le nom d'Allah Shehr, *Cité de Dieu*, que porte maintenant Philadelphie, considéré dans son rapprochement avec la prophétie faite à cette Eglise, qui dit que le nom de *Cité de Dieu* sera inscrit sur ses membres fidèles, est une bien singulière coïncidence. *Ibid.* Eglise de Laodicée : il n'y a pas un mot d'approbation pour elle. *Je vous vomirai de ma bouche.* 467. Le caractère du chrétien tiède est un contre-sens de son nom. Il est rejeté de Dieu. 468. Telle était Laodicée, Eglise-mère de seize évêchés. 469. Aujourd'hui complétement désolée, sans aucun habitant. *Ibid.* *Parce que tu* es tiède, et *ni froid, ni chaud, je te vomirai de ma bouche.* Toutes les sept Eglises ont été exhortées en particulier par l'Esprit, chacune selon ses besoins. 470. Considérations sur le malheureux sort de ces Eglises. 471-474.

Eglises primitives. — Noms des principales fondées par les apôtres. X. 806. La première de toutes. *Ibid.* Autres Eglises fondées par les apôtres ou par leurs disciples. 809. Leur témoignage universel sur leur fondation. 812. Elles ont reçu comme authentiques les quatre Evangiles, ainsi que les Epîtres de saint Paul. 814. Témoignages des saints Pères et écrivains des premiers siècles. 815-825. Leur réserve et leur discernement pour ne reconnaître que les écrits authentiques et approuvés par les apôtres. 824. Sentiments de saint Irénée et de saint Polycarpe. 825 et 826. D'Eusèbe. 828. Les Eglises primitives des chrétiens ont eu un grand nombre de témoins oculaires et authentiques de tous les miracles de Jésus-Christ opérés dans la Judée. 837.

Eglises réformées. — Différence qui existe entre ces Eglises et l'Eglise catholique. XI. 997. Tendresse de l'Eglise de Jésus-Christ pour ses enfants. *Ibid.* Ce qu'en dit Caraccioli. 1012.

Eglise protestante. — Elle a perdu l'autorité épiscopale. XVII. 460. Conséquence de cette perte. 461. Différence entre la réforme catholique et la réforme protestante. 476. La réforme ne peut avoir aucun droit à notre estime. 485.

Eglise (Haute-). — Ses prétentions, ses théories en fait d'autorité dogmatique. XVII. 409. Premier article, à quelle occasion il a été publié. *Ibid.* Ce qu'elle prétend au sujet de la visibilité de la vraie Eglise. 414. Remarques sur le système présenté par l'organe de la Haute-Eglise. 440. Elle prétend que ses pasteurs particuliers sont les successeurs légitimes des apôtres. 450. Opinion de ses théologiens sur le dépositaire des interprétations de l'Ecriture. 451. Principes de la Haute-Eglise. 455. Publication des traités pour les temps. 458. Ce qu'on a gagné par la réformation. 461. Réforme ecclésiastique. 465. Mutilation des offices ou services divins. 464. Faux raisonnements suivis par les théologiens de la Haute-Eglise. 466. Relâchement sur le jeûne et l'abstinence. 475. Comment elle considère les décisions du concile de Nicée. 492 et 495. Comparaison de son schisme avec celui des donatistes. 518. Réfutation de ses théologiens. 529. Ce qu'ils disent de l'Eglise de Rome. *Ibid.* La voix de l'antiquité condamne les prétentions de la Haute-Eglise. 557-559. Ressemblance remarquable entre le schisme des donatistes et celui des anglicans. 551. Ses théologiens nous traitent de *schismatiques*. *Ibid.*

Eglises. — Leur utilité et leur nécessité. 610, 613. Pourquoi et comment il faut s'y rendre. 617.

Egoïsme. — Ses causes et ses suites. Ce qui le peut guérir. XII. 930.

Egypte (l'). — Isaïe avait prédit que le Seigneur devait y entrer corporellement et spirituellement. II. 305. Balaam prophétisa que le Christ entrerait en Egypte et qu'il en reviendrait. 306. Osée dit : *J'ai appelé mon fils de l'Egypte.* 309. Motifs de l'obscurité des antiquités égyptiennes. XIII. 1124. Ecriture littérale et hiéroglyphique. *Ibid.* Origine et nature des hiéroglyphes. *Ibid.* Leur interprétation. 1127. Leur composition. 1128. Leurs imperfections. 1129. Leur inutilité actuelle. *Ibid.* Mystères du culte. 1130. Osiris. *Ibid.* Livres d'Hermès. 1131. Rapport d'Osiris avec Jésus-Christ. 1133. Prophéties concernant l'Egypte. V. 1271. Leur accomplissement. *Ibid.* Son ancienne puissance. XV. 458. Nombre de ses villes. *Ibid.* Elle est encore pleine de merveilles. 459. Prophéties qui la concernent. *Ibid.* Ezéchiel prédit que *le sceptre d'Egypte disparaîtra* 460. Ce qu'en dit Volney confirme l'accomplissement de cette prophétie. *Ibid.* Destruction de la puissance des Mamelouks. *Ibid.* Religion des Egyptiens. VII. 736. Leur idolâtrie; son origine et l'apologie que quelques auteurs en ont faite. 789. Leur athéisme. 881. Vaine apologie de l'idolâtrie égyptienne. 943. Leur culte primitif. 1001. Ils furent les premiers à enseigner l'immortalité de l'âme. IX. 472. Ils en firent ensuite un Dieu parfait. *Ibid.* Hérodote ne trouve rien de certain dans leur histoire avant Psammétique. X. 994. Diodore de Sicile traite de fable ce qu'ils disent de la longue durée du gouvernement de leurs rois. *Ibid.* Ils ont pu facilement connaître la doctrine des Hébreux. V. 118. Ils ont fait un dieu de Moïse. 124, 144. Ils l'appellent Mercure ou Theuth. 125. Les habitants d'Alexandrie lui donnent le nom de Thoth, les Phéniciens celui de Taaute. *Ibid.* Ils avaient une haute idée de la sagesse et de la vertu de Moïse. 145. Etaient convaincus qu'il était un dieu. *Ibid.* Ils ont pu connaître la tradition de la création par les enfants de Noé. VIII. 741. Par le séjour des Hébreux dans leur pays. *Ibid.* Ils la communiquèrent ensuite aux Grecs. *Ibid.* Le dieu des Egyptiens était un dieu caché. 744. Il y a beaucoup de vérité dans leur doctrine. *Ibid.* Ils conviennent avec les Hébreux dans la notion et l'idée d'un Dieu auteur, père et maître de toutes choses. 745. Leurs superstitions. I. 51. Ils furent les premiers adorateurs des astres. I. 510. Leur théologie. 519 et 572. Son introduction chez les Grecs. 537. Leur théologie allégorique. 565 et 574. Sa réfutation. 586. Ils avaient connaissance de la tradition primitive. XVIII. 255. Qui est-ce qui la leur avait originairement enseignée. *Ibid.* Sentiments unanimes des apologistes de la religion chrétienne. *Ibid.* Priviléges des prêtres égyptiens. 281.

Eichhorn fils, professeur d'histoire. — Comment il trace le tableau du système féodal. XVI. 582. Comment il trace le portrait de Grégoire VII. 590. Sa tentative pour expliquer naturellement, par des considérations médicales, la cécité soudaine de saint Paul allant à Damas, et sa guérison par le ministère d'Ananie. XV. 142.

Elamites (les). — D'où leur venait ce nom. VII. 735. Ce qu'en dit Josèphe. *Ibid.*

Elcésaïtes. — Ce qu'ils étaient. XIV. 116. Leur doctrine. *Ibid.* Ce qu'ils pensaient du Saint-Esprit. 117. Nom que reçut cette secte. *Ibid.*

Eléazar, grand prêtre. — Sa lettre au roi Ptolémée. I. 775. Ses réflexions sur le sens allégorique des lois religieuses de Moïse. 788.

Election des évêques et des pasteurs. — Elle ne porte aucune atteinte à la liberté des fidèles. XVII. 1277. Discipline de l'Eglise. 1278. Erreur de Saint-Just dans son *Despotisme religieux*. *Ibid.* Election dans les premiers siècles de l'Eglise. 1279. Telle qu'elle existe aujourd'hui elle ne nuit point à la liberté des fidèles. 1282.

Eléphantis (ville d'). Son idole. I. 587.

Eléphants. — Leur éducation. XVIII. 323. Services qu'ils peuvent rendre à l'homme. *Ibid.*

Eli. — Ce que signifie ce mot hébreu. V. 672. Quel est son véritable sens. *Ibid.*

Eliacin, fils d'Helcias, est la figure de Jésus-Christ. V. 923.

Elie et Enoch.—Convertiront les Juifs à la fin du monde. III. 1095.

Elie. — Certitude des miracles au temps d'Elie. VI. 46. Ce qu'il fit sur le mont Carmel. 47.

Elisabeth. — Sa fécondité, quoique âgée et stérile. VI. 411. La parole rendue à Zacharie. *Ibid.*

Elisabeth de Hongrie (Sainte). — Pratiques de piété qu'elle remplissait pendant la semaine sainte. XVI. 560.

Elisabeth (Reine d'Angleterre). Sa conduite sous le règne de Marie, sa sœur. XII. 318. Sort de prison, monte sur le trône. 319. Couronnée par les évêques catholiques. 320. Rétablit la religion réformée. 321. Conduite des catholiques. 321. En quoi consiste sa modération. 322. Lois rendues sous son règne contre les catholiques romains. 322. Exécutions contre eux d'après le nouveau code. 326. Si on peut la justifier de cette conduite sanguinaire. 337. S'il est vrai que les catholiques aviaient comploté sa mort. 341. Leur conduite admirable, lors de *l'Armada* espagnole. 341. Excommuniée par Pie V et Sixte IV. 342. Manière dont elle récompense les catholiques de leur belle conduite. 343. Introduit la réformation en Irlande. 345. Sa réforme. XVII. 621. Sa conduite envers les évêques anglicans. *Ibid.* Sa mauvaise foi avec les catholiques. 888. Elle les force à assister au service religieux de la réforme. 889. Cruelles et barbares persécutions qui eurent lieu sous son règne. XVII. Nombre des victimes. *Ibid.* Barbares conseils de l'infâme archevêque Abbot. 1029. Conduite admirable des catholiques. 1030.

Eloi. (Saint). — Sa définition du vrai chrétien. XII. 219.

Eloquence. — Sa définition et en quoi elle consiste? III. 800. Elle est une peinture de la pensée. 801.

Elus. — Leur petit nombre. Vérité étonnante exprimée en termes clairs par le Saint-Esprit, et enseignée formellement dans l'Evangile par Jésus-Christ. III. 1232. Erreur de beaucoup de chrétiens au sujet du salut. *Ibid.* Ils croient marcher dans le chemin du ciel, et ils suivent celui de l'enfer. 1233. Le nombre des réprouvés est prodigieux. *Ibid.* Importantes réflexions à faire sur cette grande vérité. *Ibid.* Objection contre ce dogme effrayant. X. 276. Réponse. *Ibid.* Leur petit nombre. XVIII. 54 de la *Révision*.

Emancipation universelle des peuples. — Comment l'Eglise catholique coopéra à cette émancipation. XVII. 1152 et 1163.

Embrasement de l'univers. — Opinion des stoïciens à ce sujet. I. 1138.

Emmanuel. — Ce que signifie ce nom. II. 230, et XIII. 1177. A qui il convient. 1178.

Emmaüs. — Avec quelle lenteur les disciples qui allaient à Emmaüs cédèrent aux preuves de la résurrection du Sauveur. VI. 261. Reproches que leur adresse Jésus-Christ. 262. Ce qui arriva aux disciples qui se rendaient à ce bourg. X. 1048, 1049.

Empédocle (d'Agrigente). — Son opinion sur la formation de l'univers. I. 516.

Empereurs romains. — Persécutent les premiers chrétiens et le christianisme. XII. 394 à 530.

Empiricus (Sextus). Philosophe sceptique. — Prétentions et raisonnements de sa secte. X. 21.

Empire romain (l'). — Ce qu'il était lorsque Jésus-Christ vint au monde. VIII. 948. Ce qu'en dit Origène. *Ibid.*

Enéide (l'). — Ce que contient le sixième livre. IX. 357. Examen du caractère de ce poëme. 358. Véritable but de l'Enéide. 361. Beautés remarquables de cet ouvrage. 366-392. La descente d'Enée aux enfers n'est qu'une représentation de son initiation aux mystères. 393-396.

Enfants de Dieu et enfants des hommes. IV. 670.

Enfants (les). — Nécessité pour les pères et mères de les élever chrétiennement. IX. 1267. Opinion de Jean-Jacques Rousseau. *Ibid.* L'enfant chrétien doit être instruit de bonne heure de la connaissance de Dieu et des vérités de la religion. XII. 803. Avantages qu'ils ont sur les philosophes païens. Erreurs à ce sujet. *Ibid.* Ce qu'il y a le plus à craindre pour lui. Comment le préserver de l'irréligion. 806. Importance pour lui d'une bonne instruction religieuse. 933. Comment elle peut lui être inculquée. 1062. Combien le christianisme le protége. 1154.

Enfants morts sans baptême. — Ce qu'en dit Bolgeni. XVIII. 118. Son raisonnement sur l'autorité des saints Pères. *Ibid.* Distinction entre les dogmes et les preuves. 119. Opinion de Guadagnini. 120. Réponse à ses objections. 121. Sentiment de saint Augustin. 130. Réponse de saint Fulgence. *Ibid.* Opinion des théologiens. *Ibid.*

Enfer. — En quoi consistent les peines effroyables que les damnés souffrent en enfer. III. 1096. Le plus grand supplice des damnés. 1098. Nous devons penser sérieusement au feu éternel. *Ibid.* Effets salutaires de la crainte de l'enfer. 1099. Incertitude des incrédules et des déistes sur son existence. XII. 13 et 68. Eternité de ses supplices. 197. Sa crainte porte les hommes au bien. 724. Heureux effets de sa méditation. 1263. Comment les athées veulent le remplacer. 725. Le supplice de l'enfer destiné au crime doit être éternel. I. 68. C'est un feu véritable reconnu par les philosophes eux-mêmes. *Ibid.* Existence de l'enfer. XI. 1077. Ses tourments. 1078. Ce que nous enseigne la religion à ce sujet. *Ibid.*

Enfers (les). — Sentiment du peuple romain sur les châtiments de la vie future. VII. 1271. Ce qu'en pensaient Caton, Cicéron et Pline la Naturaliste. 1272.

Ennius (le poëte). — Nie l'existence de la Providence, tout en déclarant qu'il y a des dieux. VII. 953. Sur quoi il fonde son sentiment. *Ibid.*

Ennomiens (hérétiques). — Ce qu'ils pensaient du salut, et de la persévérance des élus. XIV. 139.

Enoch. — Ce que l'Ecriture sainte rapporte de lui. XIII. 1096. Enoch et Lamech se sont sanctifiés par la foi au Rédempteur futur, promis dès le commencement du monde. III. 724.

Enseignement de l'Eglise catholique. — Erreur fatale de ceux qui croient qu'elle enseigne l'impiété. XVII, 811.

Entendement. — Dieu seul peut l'éclairer. II. 625. En nous créant raisonnables, Dieu a dû donner des lois à notre entendement pour en régler les opérations. VIII. 347. Il n'a pas abandonné les hommes à eux-mêmes. 348. En formant le premier homme, il a donné à son entendement cette loi qui le dirige. 1350. Cet avantage n'aurait pu être suppléé ni par la tradition ni par l'infusion. 351. Ni par la méditation sur les objets dont ses sens étaient frappés. 352.

Enthousiasme (l'). — Sa définition. X. 33.

Enthymème. — Ce qu'on entend par ce mot. XIII. 514.

Entretiens (des). — Le langage commun de nos jours est ordinairement le langage de la concupiscence. III. 1120. Danger des entretiens mondains. 1121. On fait autre chose dans le monde que de porter dans l'esprit des autres l'image de ses passions. 1121. Manière de régler les entretiens. XII. 1250.

Envie. — Sa définition. III. 1124. Sa source est l'orgueil. *Ibid.* L'envie est un grand péché. *Ibid.* Passion d'autant plus dangereuse qu'il n'y a personne qui en soit entièrement exempt. 1125. Ses bons et ses mauvais effets. XIV. 816.

Eons. — Etres spirituels que les gnostiques supposaient venir par émanation de la source suprême de l'*être*. XIV. 118. Ce qu'en dit Valentin. *Ibid.* Leur famille. 19. Ce qu'ils produisirent. *Ibid.* Toutes les sectes des gnostiques avaient adopté le système des *Eons*. 120.

Epée (l'). —Ce qu'en dit Mahomet. XIV. 895. Eloge pompeux qu'il fait de ceux qui la portent pour la cause de Dieu et pour son service. *Ibid.*

Ephèse. — Effusion des dons du Saint-Esprit sur les fidèles de cette ville. VI. 327.

Ephod. — Ce qu'il faut penser de celui que Gédéon fit faire. VI. 120.

Ephraim, le Syrien, célèbre écrivain. — Ce qu'il dit des saintes Ecritures. XIV. 757.

Ephrata. — Ce que veut dire ce mot. II. 253.

Ephrem (saint), d'Edesse. — Passage intéressant de ce Père au sujet de la prière pour les morts. XIV. 33. Sa doctrine sur l'eucharistie. XIV. 85. Conseils qu'il donne de ne point chercher à sonder curieusement les mystères de la foi. *Ibid.*

Epictète. — Est un des philosophes qui ait le mieux connu les devoirs de l'homme. III. 696. Ses lumières. 697. Soutient avec ses sectateurs que Dieu est seul digne d'être aimé. 795. Son sentiment sur la divinité. VII. 919. Il parle tantôt d'un seul Dieu, tantôt de plusieurs. 920. Ce qu'il dit des philosophes qui admettaient le dogme de la Providence. 935. Ce qu'il dit des notions du juste et de l'in-

juste. 1098. Il s'élève à l'égal des dieux. 1118. Son arrogance extrême. *Ibid.* Ce qu'il dit de la prière. 1121. Son défaut d'humilité, sa présomption. 1122. Son orgueil. 1123. Ce qu'il dit de l'innocence. 1124. Son apathie. 1127. En quoi il fait consister la sagesse. 1128. Son opinion sur le pardon des injures. 1130. Réflexion de Miss Carter. *Ibid.* Ce qu'il dit de l'ignorance. 1131. Sur les offenses et les injures. 1135. Sa morale sur le suicide. 1142. La vertu selon lui suffirait pour nous rendre heureux. 1150. Ce qu'il pense d'un vrai stoïcien. 1158. De l'immortalité de l'âme. 1212. Ce qu'il était. II. 565. Abrégé de sa vie. *Ibid.*

Epicure. — Son système sur l'origine du monde. I. 516. Ce qu'il pensait de la Divinité. I. 1025. Son sentiment sur l'origine des choses. 1078. Sur la volupté. 1095. En quoi il faisait consister le souverain bien. VII. 1078. Examen de son système moral. 1079. Ses maximes perverses. *Ibid.* Observations d'Epictète. *Ibid.* Souverain bien d'Epicure. 1080. Ses leçons de morale et de tempérance. *Ibid.* Vice fondamental de son système moral. 1081. Ses ouvrages. 1082. Esprit de sa morale. 1085. De la nature du bonheur et des moyens d'y parvenir. 1084. Sa maxime sur la mort. 1085. Grandeur d'âme et mépris de la douleur. 1086. Sa vanité excessive. 1087. Son testament. 1088. Honneurs rendus à ce philosophe. *Ibid.* Ce qu'en dit Diogène Laerce. *Ibid.* Les épicuriens chassés de plusieurs villes. 1089. Epicure enseignait qu'on ne pouvait rien prouver en géométrie. V. 26. Justification de la sensualité que l'on impute à sa morale et à son école. VI. 585. Il a reconnu l'obligation d'adorer Dieu et de le servir. 649. Il niait la Providence et l'immortalité de l'âme, et il fit des livres de dévotion où il parle de la sainteté et de la piété. 705. Sa morale sur le suicide. VII. 1144. Précis de son système. VIII. 972. Ce qu'il dit de l'univers. 973. De l'homme. 974. De la religion. 975. Il regarde la volupté comme le souverain bien. 1005. Il en fait le fondement de sa morale. *Ibid.* Il nie l'existence de la Divinité, et soutient que les atomes et le vide ont produit tous les êtres. 1033. Ce qu'il dit des atomes. 1034. Selon son système, tous les êtres ne sont qu'ouvrage du hasard. 1035. La matière est par essence privée de sentiment. 1117. Ridicule opinion des épicuriens sur l'origine de l'espèce humaine. 1177. Il charge le hasard d'une foule d'opérations. 1180. Son erreur grossière sur les germes d'où sortent les animaux et les semences qui produisent les plantes. 1182. Montesquieu attribue à sa secte les malheurs de Rome. XI. 304. Elle était composée d'athées. 305. Epicure n'admettait qu'une divinité de nom. 308.

Epicuréisme moderne. VII. 1089. Son parallèle avec l'ancien. *Ibid.* Ce que l'auteur du livre *de l'Esprit* dit du plaisir. *Ibid.* Ses maximes perverses. 1090.

Epicuriens (les). — Ce qu'ils disent des atomes. IV. 1235. Leur système sur l'âme. VII. 1205. Ils niaient la Providence et attribuaient aux atomes la formation de l'univers. I. 1099. Réfutation de leur système. 1100-1107.

Epiménide de Crète. — Tout ce qu'on rapporte de lui n'est qu'une fable. V. 833.

Epiphane (saint). — Comptait déjà quatre-vingts hérésies. III. 844. Ce qu'il dit de celles de son temps. IV. 222. Ce qu'il rapporte dans l'hérésie des Anoméens. VI. 1017. Moyens qu'il donne pour découvrir la fausseté des Evangiles composés par les hérétiques. 1058.

Episcopat. — Son autorité. IV. 86. Nous lui devons soumission et obéissance. *Ibid.* Des évêques et de leurs pouvoirs. 1092. Sermon sur ce sujet par Mgr Wiseman. XVI. 707.

Epîtres des apôtres. — Faut-il y chercher de nouveaux articles de foi? IV. 378. A qui sont-elles adressées? 379. Comment les apôtres y expliquent les points fondamentaux de la religion. 381. Toutes les vérités qui y sont contenues ne sont pas articles de foi. 383. Leur témoignage en faveur des Evangiles. XV. 635. Par qui elles sont écrites. XVIII. 540. Leur nombre. *Ibid.* A qui elles sont adressées. *Ibid.*

Epîtres des Eglises primitives. — Celle de saint Polycarpe à l'Eglise de Philippes. X. 809. Celles de saint Ignace aux Eglises de Philadelphie, de Magnésie, de Smyrne. *Ibid.* Celle de saint Denis aux Corinthiens. 810. Ce que cet évêque en écrit à saint Soter. 825.

Epreuve. — Faire l'épreuve de son *innocence.* II. Ce que cette coutume avait d'absurde. II. 1027.

Equinoxes. — Ce qu'on entend par la précision des équinoxes. X. 205.

Equité (l'). — Sa définition. X. 318.

Erasme. — Ce qu'il dit de la doctrine de la création du monde et du commencement du livre de Moïse. VI. 650. Ce qu'il dit de la doctrine catholique sur l'eucharistie. XIV. 78. Peinture qu'il fait des mœurs des prétendus réformés. XII. 241. Reproches de son impie admiration de Socrate. III. 421. Comment il faut interpréter son sentiment. *Ibid.*

Ernesti. — Commentateur. Ce qu'il dit de saint Augustin. XV. 529. Des annotations d'Arnauld sur les psaumes 552.

Erreur (l'). — Sa définition. X. 25. Celle que les hérétiques imputaient à l'Eglise leur servant de prétexte pour élever un autel contre le monde catholique. XVI. 955.

Erreurs sur la religion. — Hérésies et schismes. VI. 1247. D'où vient le mot *hérétique.* 1248. Distinction entre les hérétiques et les schismatiques. 1249. Sentiment d'Optat de Milève. *Ibid.* Ce qu'en pensent plusieurs saints Pères. 1250. Ce qu'en dit saint Augustin en particulier. 1251 et suiv. Ce qui constitue l'hérésie suivant les canonistes. 1254. Considérations de Gerson à ce sujet. 1255. Ce qu'en pense Melchior Canus. 1256. L'hérésie est opposée à un dogme catholique. 1257. En combien de manières une proposition peut être contraire à une vérité de foi. *Ibid.* Cause générale des hérésies. 1261. D'où vient le terme hérésie. *Ibid.* Source et cause de toutes les hérésies. 1262. Dieu n'est point la cause de nos erreurs. Elles sont toujours volontaires. II. 1247-1254. Dieu ne peut vouloir nous tromper. 1254. Solution de quelques difficultés tirées de l'Ecriture sainte. 1255.

Eschenmayer, professeur à Tubingue. Sa biographie. XVIII. 711. Son ouvrage contre le docteur Strauss. *Ibid.* Sa préface. 712. Plan de l'auteur. 714. Première preuve. 715. Esprit du christianisme. 716. Deuxième preuve, formation des premières communautés. 718. Troisième preuve : l'épître saint Paul. 719. Quatrième preuve : caractère des évangélistes. 721. Cinquième preuve : temps messianiques. 725. Sixième preuve : œuvres et actes de Jésus. 727. Son livre de l'*Ischariotisme.* 787. But qu'il s'est proposé. *Ibid.* Ce qu'il dit de la tentation du Sauveur, comment il l'envisage. 815. Ce que renferme cette tentation. 818.

Esclavage. — Condamné par les papes. XII. 241. Son incompatibilité avec l'Evangile. 599. Combien commun dans le paganisme. 1155, 1185. Comment adouci et enfin aboli par le christianisme. 1156. Condition des esclaves chez les Romains. XVII. 1155. L'Eglise releva le genre humain de la servitude politique et morale. 1156. Loi de Constantin. *Ibid.* Influence de la doctrine de l'Eglise sur l'amélioration du sort des esclaves. 1156 et 1157. Leur exposition sur la place publique. 1158. Différents ordres de créatures dans le monde. XVIII. 324. Il a pu entrer dans le dessein primitif de la Providence qu'il y ait eu des esclaves dans différentes parties du monde. 325. Il a été détruit par le christianisme. *Ibid.*

Esclavage des Nègres. — Belle réflexion du docteur Paley. XIV. 931.

Esclaves. — Ce que dit Moïse au sujet de leur acquisition. I. 971. Combien nombreux dans le paganisme. XII. 1155 et 1185. Conduite des apôtres à leur égard. 1156 et suiv. Règles de conduite pour eux. 1157. Comment rendus libres. 1158. Causes de la cruauté des Romains envers les esclaves. XVIII. 325. Même cause pour la barbarie des Grecs. *Ibid.* Opinion d'Aristote. *Ibid.* Douceur des Egyptiens et bonté des Juifs pour les esclaves. 326. Bienfaits du christianisme. *Ibid.*

Esculape. — Guérisons qui lui sont attribuées par les auteurs païens. XII. 507. Jour de supplications ordonné à Esculape. IV. 872. Fable de sa métamorphose en serpent, rapportée par Freinshemius. *Ibid.* On trouve Moïse dans la fable d'Esculape. V. 179. Il est le même que Sérapis, qui n'est autre que Moïse. *Ibid.* Toute son histoire est tirée de la vie de Moïse. 180.

Esdras. — Auteur des livres d'Esdras. V. 517. Diverses opinions à cet égard. *Ibid.* Authenticité et antiquité des livres d'Esdras. 519. Néhémie est l'auteur du livre qui porte ce nom. *Ibid.* Réponse à diverses objections. 520 et suiv. Ce que Grotius dit des livres qu'on lui attribue. 1072. Sentiment d'Eusèbe, Irénée, Tertullien, etc. *Ibid.* Opinion de saint Jérome, saint Chrysostome, etc. *Ibid.*

Ésotérique et *exotérique* (doctrines). — Ce qu'on doit penser de cette doctrine par rapport à Jésus-Christ et aux apôtres. VIII. 456. Impertinences de Toland et d'autres incrédules. *Ibid.*

Eskimaux. — Leur race. X. 285.

Espèces, ou *accidents du pain et du vin.* — Opinion de Descartes sur la manière dont elles subsistent dans l'eucharistie après la consécration. II. 1511.

Espérance. — Ce que Caracciolo a écrit à ce sujet. XI. 1051. Quel est le gage de nos espérances. 1052. Vaine espérance de quelques pécheurs. VI. 54. Définition de l'espérance chrétienne. III. 1162. Excellence de cette vertu. *Ibid.* Dieu a promis son secours à ceux qui espè-

rent en lui. 1163. Désirer de posséder Dieu, c'est désirer la parfaite justice. *Ibid.* Solide fondement de l'espérance. *Ibid.* Mettre toute notre confiance dans l'amour de Dieu pour nous. 1164. L'espérance du ciel fait pratiquer le bien et fuir le mal. XII. 724. Comment remplacée par les athées. 725. Consolation qu'elle procure à l'homme. 769. Le ciel doit être le seul objet de nos espérances. II. 851.

Esprit. — Etudes propres à le former. IV. 511. Etude nuisible à sa justesse et à sa perfection. 515. En quoi consiste la vraie spiritualité. 559. L'esprit, distinct de la matière. XII. 31, 32. Notre âme est spirituelle. 78. Connaissance qu'a l'esprit de ses procédés intellectuels XV. 475. Marche réelle de l'esprit d'un enfant qui cherche à acquérir la connaissance des objets dont il est environné. 499. Conjectures de Dugald-Steward et de Turgot sur la marche de l'esprit humain dans la formation des idées abstraites et générales. 500. Définition de l'esprit. X. 106. Ses différentes acceptions. *Ibid.* Profond respect qu'il doit à Dieu. IV. 5 et 6. Dieu possède des attributs que nous ne connaissons pas. 7. Imperfection de la connaissance que nous avons de certains de ces attributs. Nature de l'esprit humain. IV. 1130. Ce qu'en pense Fontenelle. *Ibid.* Il la croit incompréhensible. 1131. Ses égarements en matière de religion. II. 615. Sentiment de Montaigne. *Ibid.* Beau passage de Gaillard. 616. Abandonné à lui-même, il s'égare sans cesse. 626. Il ne reçoit point de bornes dans ses découvertes. 689. Ses progrès successifs. X. 467, et XVIII. 14 du *Conspectus*.

Esprit intérieur (l'). — Fausse règle pour interpréter les Ecritures. IX. 207.

Esprit (Saint-). — Manière spéciale dont il est produit. XIII. 361. Sa procession du *Principe* et du *Verbe*. 362. Caractère qui différencie cette procession de celle du Verbe. 364. Sa descente sur les apôtres. X. 1226. Sa descente sur les apôtres est l'accomplissement de tous les mystères de Jésus-Christ. III. 1086. Ce qu'il produit dans nos cœurs. *Ibid.* L'esprit de Dieu est en même temps l'esprit de Jésus-Christ. 1087. Sa descente sur les apôtres le jour de la Pentecôte. VI. 310. Différence de ce mystère d'avec ceux qui n'ont eu pour témoins que les disciples de Jésus-Christ. *Ibid.* Préparation des apôtres. 311. Si l'événement de la descente du Saint-Esprit est certain, tout est certain à l'égard de Jésus-Christ. *Ibid.* Le don miraculeux des langues établit invinciblement la certitude de cette descente. *Ibid.* Le courage subit des apôtres en est une seconde preuve. 315. La connaissance sublime que les apôtres ont des Ecritures, et qui leur est donnée dans un même moment, est une troisième preuve aussi évidente de la descente du Saint-Esprit. 316. Docilité miraculeuse de plusieurs juifs pour la parole des apôtres. 317. Désintéressement soudain et miraculeux de l'Eglise de Jérusalem. 318. Accomplissement manifeste et sensible de ce que les prophètes avaient prédit d'une loi intérieure et nouvelle. 319. Différence entre l'ancienne et la nouvelle loi. 320. Multitude et variété de ces dons miraculeux, publics, extérieurs et par conséquent indubitables. 323. Effusion de ces dons sur Corneille et sur sa famille; conduite de saint Pierre. 326. Instructions que saint Paul donne aux Corinthiens sur le prix et véritable usage des dons du Saint-Esprit 329 à 334. Force d'un témoignage si sensible et si divin. 335. Dernière preuve de la vérité des dons miraculeux et de la religion chrétienne. *Ibid.*

Esprit de ténèbres. — Son influence. XIII. 1095. Ce que nous enseigne l'Ecriture sainte. *Ibid.*

Esprits (les mauvais). — Leur puissance. II. 128. Leurs ruses. XVIII. 308 et 309. Leurs doctrines d'incarnations. *Ibid.* Ils dérobent aux prophètes la connaissance de l'avenir. 336. Leur conduite envers les hommes. *Ibid.* Passages des saints Pères. 337.

Esprits forts. — Belles pensées de Massillon sur ces prétendus philosophes. VIII. 389. Ce qu'il dit de leurs efforts pour détruire la religion. 290-92. Liste de quelques-uns de ceux qui ont rendu hommage à la religion au moment de la mort. XI. 850.

Esprit philosophique (discours sur l'). XII. 545.—Ses caractères. 547. Ecueils qu'il doit éviter. 551. Comment il doit en agir avec la religion. 554. Caractères qui le distinguent. XVIII. 29 du *Conspectus*.

Esprit du christianisme, par Gérard. Son éloge dans le *Journal des Débats*, n° du 24 août 1813. XII. 1235, 1259.

Esprit Python.—Ce que dit saint Luc d'une servante qu'il rencontra à Philippe. VI. 362. Le démon condamné au silence par saint Paul. *Ibid.*

Esprits (les).—Combien l'Ecriture désigne de classes d'esprits. IV. 35. Tous les esprits sont essentiellement unis à Dieu. 786. Leur nature. XI. 761. Différence entre les corps et les esprits. 762. Liaison mutuelle entre l'âme et le corps. 764. Différents systèmes pour expliquer cette union. 765. Elle demeure toujours un mystère inexplicable dans la philosophie. 766. Ce qu'on entend par système d'*influx*. *Ibid.* Par système des *causes occasionnelles*. 767. Par système de l'harmonie préétablie. 767. Examen de ce dernier système. *Ibid.* Liberté des esprits. 771. Réponse aux objections. 772-774. Leur influence dans les événements du monde. 775.

Essai pour la conversion de l'Inde savante et philosophique, par le Rév. John Brande Morris, protestant converti en 1846. XVIII. 218.

Essence des choses.—Son étymologie et sa définition. X. 24. Ce qu'on entend par l'essence d'une chose. XI. 461 et 495. Les essences des choses ne sont point indépendantes de Dieu. II. 1265. Ce qu'en pensait Descartes. 1266.

Esséniens (les).—Ce qu'ils étaient. I. 795. Leur genre de vie. *Ibid.* Ils gardaient le célibat. 796. Ne possédaient rien en propre. *Ibid.* Leur nombre. 797. Leurs occupations. *Ibid.* Apologie qu'en fait Philon. 795 à 799. Ce qu'en dit Porphyre. 814.

Esther.—Livre qui porte ce nom. V. 329. Son auteur. *Ibid.* et 331. Authenticité de ce livre. 332. Sa version grecque. *Ibid.* Réponses à plusieurs objections. 333-335.

Etable de Bethléem.—Ce que nous en apprennent Origène et Eusèbe. V. 55.

Etat (choix d'un).—Rien de plus important. XIV. 342. Celui qu'on doit choisir. *Ibid.* Toutes les professions ont leur douceur et leur véritable dignité. *Ibid.*

Etat futur.—Sentiments des anciens philosophes. IX. 439. Ce qu'en pensaient Platon, Pythagore et Socrate. *Ibid.* Cicéron. 441. Sénèque. 442. Sentiments d'Aristote. 445. De Zénon. *Ibid.* De Cicéron. 446-451. Nier les châtiments d'une autre vie, c'est ôter au dogme d'un état futur toute son efficacité et son utilité. 455. Examen particulier des sentiments des quatre grandes sectes de l'ancienne philosophie sur la nature de l'âme. 464. L'état futur admis par les livres indiens. XVIII. 376. Par les écrivains païens, moralistes et poëtes. 395. Plusieurs passages à ce sujet. *Ibid.*

Etat de grâce.—Son importance à la mort. XII. 1262.

Etat d'innocence.—Son existence niée par Voltaire. XII. 33.

Etat mitoyen des âmes:—Preuves de son existence tirées de l'Ecriture et des saints Pères. XVII. 962. *Voir Purgatoire.* 955 et 959.

Etat de nature.—Ce qu'en pense Hobbes. XI. 259. Sentiment de Rousseau. 266. Dans cet état, l'homme aurait les notions morales du juste et de l'injuste. 267. Erreur de l'auteur d'*Emile*. *Ibid. Fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse*, est le premier principe de la loi naturelle. 270 et 272.

Etat (tiers).—Son origine. XII. 251.

Etats.—Combien la religion est utile à leur établissement et à leur maintien. XII. 782.

Eternité.—Quelque chose a existé de toute éternité. V. 952. L'éternité est difficile à concevoir. 953. Un être indépendant, immuable, a existé de toute éternité. 954. Cet être existe par lui-même. 957. Le monde n'est pas éternel. 968. L'essence de l'être qui existe par lui-même est incompréhensible. 973. L'éternité est le seul but vers lequel les hommes doivent tendre. VII. 388. Les plus sages philosophes du paganisme connaissaient peu la vie à venir. 389.

Eternité de Dieu.—Preuves de cette éternité. II. 532. Ce qu'en dit Fénelon. *Ibid.* et 533.

Ethnographie, ou étude comparée des langues. XV. 15. Nom que lui donnent les Français. *Ibid.* Son histoire par Mgr Wiseman. *Ibid.* Opinions de plusieurs auteurs. 17 et 18. Ce qu'elle doit au vaste génie de Leibnitz. 23. Etat présent de cette science. 29 et 44. Ses deux principales écoles. 45.

Eternité des peines.—Ce qu'en pensent les déistes. XI. 440. Leurs nombreuses objections contre cette vérité. *Ibid.* En examinant à fond ce qui concerne l'éternité des peines, on est obligé d'avouer que c'est un abîme qui absorbe, qui engloutit l'esprit humain. 450. Réponses à diverses objections à ce sujet. X. 644-647.

Etienne (saint), premier martyr.— Ce que nous rapporte saint Augustin des miracles opérés à Uzale, en Afrique, par les reliques de ce saint. XIII. 142, et XVIII. 835.

Etienne (saint), pape.— Sa contestation avec saint Cyprien et Firmilien. VI. 990. Ce qu'il dit de la tradition. *Ibid.* Son rescrit au sujet des *rebaptisants*. XVIII. 105. Il prouve qu'il ne faut point rebaptiser ceux qui ont été baptisés par les hérétiques. 107.

Etoile miraculeuse.— Ce qu'en dit l'empereur Julien. V. 56. Ce que nous lisons dans saint Matthieu. VI. 429. Ré-

flexions à ce sujet. 431 et 436. Celle qui guida les Mages. IX. 911. Elle n'est pas la même que celle qui fut vue du temps qu'Auguste présidait aux jeux. 912. Passage remarquable de Chalcide, philosophe platonicien (ive siècle). 193.

Etoile.—Sages du pays de l'Etoile.—Ce qu'on entend par ces mots XIV. 198. Etoile de Balaam. *Ibid.* Sentiments des interprètes. *Ibid.*

Etoiles.—Ce que sont les étoiles fixes. VIII. 199. Des nouvelles étoiles. 602. Leur lumière et leur chaleur. 643. Sentiment de plusieurs philosophes à ce sujet. I. 1154. Leur figure. 1155. Leur ordre. 1161. Leur mouvement. *Ibid.* Leur lumière. *Ibid.*

Etoiles fixes.—Leur extrême vitesse, opinion des plus célèbres astronomes IV. 12.

Etre (premier).—Sa nécessité. IX. 121. Une suite de causes à l'infini est incompréhensible. *Ibid.* Son éternité. 188. Distinct de la matière. XII. 189. Est créateur. 189. Son unité. 191 (Voir *Dieu*).

Etre (l').—De sa nature, d'après Moïse et Platon. I. 901. L'Etre bon, ce qu'en pense Numénius. 903. Réflexions de Plutarque. 904. L'Etre comparé au non-être. II. 550. Manière de prouver toute chose de l'être. 550.

Etre bon (l').—Son essence. I. 916. Ce qu'en dit Platon. 917. Sentiment de Numénius. 918.

Etre infini (l').—Son action intime. XIII. 353. Il est incompréhensible par sa nature. 909.

Etre libre.—De son excellence. VII. 81. Il doit être un esprit et non pas un corps. 83.

Etre mixte.—Ce qu'on entend par être mixte. XI. 461.

Etres.—Absurdité du progrès à l'infini dans la production des êtres. IV. 532. Absurdité de réduire tous les êtres à la matière. 533. Combien il y en a de sortes. VI. 905. Ce que la religion nous en apprend. *Ibid.*

Etres intelligents.—Leur liberté n'est pas contraire aux dogmes de la religion. XI. 784. Eclaircissements sur la nature des esprits. 786.

Etude (l').—Ses avantages. XIV. 310. Défauts des études superficielles. *Ibid.* Conseil de Sénèque. 311. Il faut se défier des systèmes. *Ibid.* Ne se livrer aux études qu'avec calme et réflexion. 312.

Etudes ecclésiastiques.—Nécessité de ces études. XVIII. 561.

Etudes théologiques supérieures.—Leur création nécessitée par les circonstances. XVIII. 559. Objet de ce cours. 564. Méthode suivie par l'évêque de Saint-Flour. 565.

Etudes orientales. — Littérature sacrée. XV. 306. Connexion de ces études avec la religion. *Ibid.* Science critique. 308. Son objet et ses principes. 309. Ancien Testament. 310. Le P. Houbigant. 311. Michaëlis. *Ibid.* De Rossi. 312. Nouveau Testament. 313. 314. 315. Avantages des études critiques. 316. Philologie sacrée, grammaire hébraïque. 321. Etudes herméneutiques. 328. Ecole rationaliste. 333. Retour aux vrais principes. 335.—Littérature sacrée orientale. 339 et 342. Coutumes et idées des Orientaux. *Ibid.* Ce qu'en rapportent les voyageurs. 343. Passage de la Genèse. *Ibid.* De saint Luc supposé contraire à tous les usages connus. 344. Passage de Dionysius, qui lève toute difficulté. 345. Eclaircissements géographiques fournis par Burton et Wilkinson. 345. Philosophie asiatique. 346. Remarque générale sur la confirmation qu'elle donne des principes fondamentaux de la foi chrétienne, par l'unité de ses conclusions dans les différentes contrées. 347. Philosophie orientale Son influence sur les doctrines juives. *Ibid.* Doctrines sabéennes. 348. Usage qu'on en peut tirer pour l'explication du Nouveau Testament. 349. Opinions des Samaritains qui expliquent un passage difficile de saint Jean. 351. Ecole chinoise de Lao-Tseu. 353. Sa doctrine de la Trinité empruntée probablement aux Juifs. 354. Philosophie indienne. 355. Excessive antiquité qu'on lui a attribuée. *Ibid.* Opinion des modernes. 357. L'Ezour-Vedam reconnu moderne. 358. Difficulté historique dans Isaïe écartée par un fragment de Bérose. 359. Objections sur l'origine des cérémonies chrétiennes tirée de leur ressemblance avec le culte Lamaïque. 361. Découverte de l'origine moderne de ce système. 364.

Eucharistie. — Sacrement institué pour notre sanctification. III. 508 et 1244. Ce que les évangélistes nous apprennent de son institution. 511-512. Est appelée pain dans plusieurs passages de l'Ecriture. 515. Ce qui ne l'empêche pas d'être le corps de Jésus-Christ. 516. Ce qui marque la présence du corps du Fils de Dieu. 520. Passages de saint Paul sur la présence réelle. 1521. Ce que l'Apôtre appelle pain est le corps de Jésus-Christ. 527. Agneau pascal, figure de l'eucharistie. 528. Jésus-Christ a dit que l'eucharistie est son corps et sa chair. 530. Témoignage des Pères des premiers siècles. 533 L'excellence de l'eucharistie consiste en ce qu'elle contient Jésus-Christ. 568. Les protestants ne peuvent, sans impiété, traiter d'idolâtrie l'adoration que nous rendons à l'eucharistie. 590 La célébration de l'eucharistie est un sacrifice commémoratif de la passion de Jésus-Christ. 595 Discorde entre les protestants touchant l'eucharistie, sentiments divers de Luther, Calvin, Zwingle 861. 862 et suiv. Du sacrifice de l'eucharistie, aveux des protestants. 881. Il existe depuis les premiers siècles. 882. Opposition des luthériens aux calvinistes. 891. Ceux-ci les traitent d'hérétiques. 893 Divers sentiments qui partagent le monde chrétien sur le sujet de l'eucharistie. 946. Ce que l'Eglise enseigne sur l'eucharistie, elle le croyait déjà au temps de saint Irénée. 968 L'eucharistie est une grande merveille, un grand mystère. 978. Uniformité des quatre évangélistes à rapporter les mêmes paroles de l'institution de l'eucharistie. 979. Ce qu'ils nous apprennent à ce sujet. 983. 984. Cette institution annoncée et promise par Notre-Seigneur au vi^e chapitre de saint Jean. 987. Nouvelles objections des protestants. 991 Réfutation facile. 992. Preuves en faveur de la présence réelle. 994 et suiv. Passage de saint Paul. 1003. L'eucharistie est pain et vin pour langage ordinaire des hommes 1012. Adoration de Notre-Seigneur. 1018 et 1022. Sentiment unanime des Eglises réformées 1025 et suiv. *Sacrement de l'eucharistie.* 1244 et suiv. Explication de l'Epître aux Hébreux. IV. 77. Rien de plus clair et de plus énergique que les paroles dont Jésus-Christ s'est servi dans l'institution de l'eucharistie. VIII. 942. Elle est le testament où Jésus-Christ manifesta ses dernières volontés. *Ibid.* Il paraît probable que du temps de saint Ignace, successeur de saint Pierre à Antioche, ceux qui communiaient étaient obligés de répondre expressément que l'eucharistie était le corps et le sang de Jésus-Christ. XIV. 17. Passage de saint Justin, martyr. 20. De saint Irénée. 22. Témoignages de plusieurs auteurs protestants en faveur de la doctrine catholique. 46. Qui est démontrée par saint Cyrille de Jérusalem, saint Cyprien, saint Jérôme, saint Chrysostome. Tertullien. 50 et 51-54. Passage remarquable de Pascal. 52. La mesure de police appelée discipline du secret a exercé une grande influence sur les écrits des saints Pères touchant le dogme de l'eucharistie. 62. Objections des théologiens de l'Eglise anglicane, 65. 66. Les saints Pères regardaient l'eucharistie comme une partie et une extension de l'incarnation. 67 et 68 Liaison entre l'eucharistie et le mystère de l'incarnation. 69. Les protestants rejettent la transsubstantiation. *Ibid.* On cacha la doctrine de l'eucharistie dans les premiers siècles de l'Eglise. 70. Avec quelle religieuse précaution on entourait ce mystère. *Ibid.* Malgré cette réserve, la doctrine catholique sur l'eucharistie avait assez transpiré pour éveiller l'imagination et la malveillance des infidèles. 71. On répandait toutes sortes de fables et de calomnies. *Ibid.* On cache l'eucharistie avec un soin plus grand dans le ive siècle. 73. Opinion des Pères du ive siècle sur l'eucharistie. 84. Ce que nous en dit la théologie naturelle. II. 678. Opinion de Charron. 643. Ce qu'il dit de l'union de l'âme dans l'eucharistie. *Ibid.* Ce qu'on allègue contre le mystère de la sainte eucharistie. X. 624. Réponses aux objections. *Ibid.* Opinion de Laud à ce sujet. XII. 265. Sa nécessité et vérité de la présence réelle. 1256. Ce qu'il faut faire pour le bien recevoir. 1257. Ce que l'Eglise anglicane enseigne sur la présence réelle XVII. 34 Acte du Parlement à ce sujet. *Ibid.* Comment elle prétend que Jésus-Christ est présent dans le sacrement de la cène. 134-142. Sentiment de Martin Luther. 835 De l'évêque Bramhall. 856. De Hooker et de l'évêque Cosin. *Ibid.* Objet et fin de l'institution de ce sacrement. *Ibid.* Réponse au docteur Porteus contre les objections de la doctrine catholique. 857. Continuation. 897.

Euclide. — A ôté à l'unité le nom de nombre. III. 643. 644. Comment il définit le point. V. 35. Comment il définit la ligne. *Ibid.*

Euhemerus. — Son traité des hommes devenus dieux. VII. 761. Il est vivement repris par Plutarque. 763. Ce qu'en dit saint Augustin. 773.

Euler. — Ce qu'il dit des caractères qu'on ne manque pas de trouver dans l'Ecriture sainte. II. 602. Ce qu'il pense des esprits malfaisants. 779. Sa vie. XI. 759. Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie. 762. Sur la nature des esprits. *Ibid.* Union de l'âme avec le corps. 765. Harmonie préétablie. 767. Liberté des esprits. 771. Leur influence dans les événements du monde. 775. Événements naturels, surnaturels et moraux. 777. Question du meilleur monde, origine des maux et des péchés. 779. Réponse aux objections contre la prière. 782. Liberté des êtres intelligents ;

elle est conforme aux dogmes de la religion. 784. Etat des âmes après la mort. 788. Action de l'âme sur le corps, et réciproquement. 790. Facultés de l'âme. 793. Des idéalistes, égoïstes et matérialites. 795. Faculté de sentir. 799. Division des idées. 800. Des genres et des espèces. 805. Langages, leur nécessité. *Ibid.* Maux moraux et maux physiques. 813. Utilité et nécessité des adversités. 817. Véritable fondement de nos connaissances. 821-832. Défense de la révélation contre les objections des esprits forts. 834-850.

Eumolpe. — C'est la même personne que Moïse. V. 209. On a copié son histoire sur les livres de Moïse. 210.

Eupolème, historien juif.—Comment il parle d'Abraham. I. 825. De David, Salomon et Jérusalem. 844. Son témoignage sur le prophète Jérémie. 849. On le croit fils de Jean que Judas Machabée envoya à Rome pour contracter alliance avec le peuple romain. V. 106. Il dit que Moïse fut le premier sage qui eût paru sur la terre. 107. Il lui attribue faussement l'invention des lettres chez les Juifs. *Ibid.*

Eunuque d'Ethiopie.—Confession de foi qu'il fit lorsque Philippe lui dit que s'il croyait, rien n'empêchait qu'il ne fût baptisé. IV. 479.

Euripe (l'). — Son flux et reflux. IX. 836. Opinions diverses des auteurs. *Ibid.* Sa description. 837. Ce que fit Aristote. 838.

Euripide. — Son système sur l'origine du monde. I. 513.

Europe païenne (l'). — Elle était partagée en deux systèmes religieux. XIII. 1160. Ce qu'en dit Mallet. *Ibid.*

Eusèbe, évêque de Césarée. — Notice sur sa vie et sur ses ouvrages. I. 475-497. Sa Préparation évangélique. 498. Sa Démonstration évangélique. II. 14. Il est faux qu'il ait cru que les philosophes païens aient été sauvés sans la foi en Jésus-Christ. III. 252. Son argument remarquable sur la doctrine et le témoignage des apôtres. V. 1280. Sur la précaution et la prudence assidue qu'ont mises les Eglises des premiers temps à ne recevoir que les écrits véritables des apôtres et de leurs premiers disciples. X. 828. Ce qu'il dit de l'Evangile de saint Jean. 820. De l'Evangile de saint Pierre. 828. Des livres dont on attaque l'authenticité. 829. Son témoignage sur la relation de Ponce-Pilate à Tibère. IX. 898. Sur les faux actes de ce gouverneur de la Judée, affichés par ordre de l'empereur Maximin. 899. Il est le premier qui ait fait connaître la lettre d'Abgare. 902. Accusé injustement d'avoir fabriqué cette lettre et la réponse. *Ibid.* et suiv. Fait mention du seul dénombrement pris en Judée. 910. Publie un discours contre Hiéroclès. 918. Paraît adopter l'histoire de Thamus. 950. Assure que les oracles n'étaient jamais demeurés muets avant la naissance de Jésus-Christ. 955. Explication pour concilier les différents sentiments à ce sujet. *Ibid.* Rapporte le rescrit d'Adrien en faveur des chrétiens 960. Remarques sur l'accord merveilleux de tant de témoins pour constater tous les faits qui servent de base au christianisme. 1001, et surtout 1002. Réflexion sur les obstacles qu'ont surmontés les disciples de Jésus-Christ. 1002. Assure avoir vu de ses yeux des Romains labourant avec des bœufs sur la montagne de Sion. 1043. Ce qu'il dit de l'Evangile de saint Jean. X. 820. Ce qu'il rapporte des tourments et des supplices qu'on faisait endurer aux martyrs. XIII. 83-88. Son raisonnement polémique. 94-95.

Eusèbe et *Théognis.* — Leur fait. XVIII. 189. Ce qui se passa au concile de Nicée. *Ibid.* Ce qu'ils étaient l'un et l'autre. *Ibid.* Leur condamnation. 190.

Eutique. — Ce qui lui arriva en écoutant la prédication de saint Paul à Troade. VI. 360. Sa mort et sa résurrection. *Ibid.*

Eutychiens. — En quoi consistait leur hérésie. XIV. 76. Leur condamnation dans le concile de Chalcédoine. *Ibid.*

Evandre. — Il y a en lui plusieurs points de ressemblance avec Moïse. V. 219. Une lecture attentive de son Histoire nous montre qu'elle est tirée de celle de Moïse. *Ibid.*

Evangélistes. — Leur uniformité à rapporter les mêmes paroles de l'institution de l'eucharistie. III. 979. Peu de choses sont rapportées par les quatre évangélistes ensemble. 980. L'ordre du temps où les Evangiles ont été publiés. 981. Preuves générales de la sincérité des évangélistes et des apôtres. VI. 216. Aveu de leurs fautes et de leurs faiblesses. 218. Ils conviennent tous dans ce qui est essentiel, mais cette conformité n'a point été concertée. 219. Contradictions apparentes. *Ibid.* Caractère des évangélistes surnaturel et divin, commun à tous. 223. Simplicité de leur récit. *Ibid.* Leur modération n'est pas l'effet de l'artifice, ni même d'une sincérité ordinaire, mais d'une conduite surnaturelle. 225. Leur simplicité et leur indifférence apparente en parlant de Jésus-Christ et de ses mystères. 228. On connaît leur ardent amour pour lui. 229. C'est un double prodige que tous les évangélistes aient un caractère si singulier. 230 Aucun des évangélistes n'a fait remarquer sa modération ni celle des autres. 231. Différence entre les prophètes pleins de réflexions et les évangélistes qui les suppriment. 232. Ils ont scellé de leur sang ce qu'ils ont écrit. 235. S'ils n'avaient pas été disciples de Jésus-Christ, ils ne mériteraient pas d'être crus. 237. Les miracles qu'ils rapportent ne doivent pas être suspects par cela seul qu'ils sont miracles. 239. Dieu a réuni dans les évangélistes tout ce qui est capable de former une persuasion pleine et parfaite. *Ibid.* Les Ecritures du Nouveau Testament sont tellement liées entre elles, qu'il faut ou les rejeter toutes, ou les recevoir toutes. 240. Elles n'ont pas été comme celles de l'Ancien Testament particulières à un seul peuple. 241. Les évangélistes et les apôtres n'imitent pas les anciens prophètes, en disant comme eux : Voici ce que dit le Seigneur. 242. Les Ecritures du Nouveau Testament sont divines, et leurs auteurs ont été inspirés. 243. Jésus-Christ a communiqué sa sagesse et son esprit à ses apôtres. 245. Ils n'ont rien mêlé d'humain dans leur doctrine de l'Evangile. 246. Ils assurent eux-mêmes qu'ils étaient inspirés, et ils condamnent le moindre doute sur ce point. 247. A quoi ils comparent la vérité de leurs paroles. 248. Saint Paul assure que l'Evangile qu'il a prêché n'a rien de l'homme, qu'il l'a reçu immédiatement de Jésus-Christ, et qu'on n'y peut faire aucun changement. 249. Certitude que les Ecritures du Nouveau Testament n'ont pas été altérées. 251. Il est impossible que les évangélistes et les apôtres aient eu dessein de tromper sur la résurrection de Jésus-Christ. 289. Les apôtres et les évangélistes qui, de vive voix et par écrit, ont rendu témoignage à la doctrine et aux miracles de Jésus-Christ, n'ont pas été des imposteurs. X. 889. D'où vient la différence de certaines circonstances rapportées par les uns et omises par les autres. 1029-1036. Faits ou circonstances sur lesquels ils s'accordent. 1037. D'autres sur lesquels ils paraissent se contredire. 1039. Les évangélistes sont véritablement les auteurs des livres reçus aujourd'hui sous leurs noms. 1127. Vérité de leur témoignage. 1141. Quels hommes sont les évangélistes; leur bonne foi et leur pleine connaissance de ce qu'ils écrivaient; combien ils méritent d'être crus. XII. 1195. Témoignage que rendent à leur histoire les écrivains païens. 1196.

Evangile (l').— Ce qu'on entend par ce mot. I. 497. Son esprit est un esprit de douceur, de pardon et de paix. III. 1007. Ce qu'on est obligé de croire sous l'Evangile, c'est que Jésus-Christ est le Messie. IV. 255. Ce que nous dit saint Jean. *Ibid.* La preuve extérieure de la divinité de l'Evangile se trouve dans les miracles dont l'authenticité détruit les prestiges des divinités païennes. 655. En quel sens il est vrai que, sans l'autorité de l'Eglise, on ne croirait pas à l'Evangile. VI. 214. Il ne prescrit rien que de très-juste et de très-raisonnable, dans ses lois, qui nous ordonnent la plus sévère abstinence. 582. Il convenait à la gloire de Dieu que la morale de l'Evangile fût sévère. 593. Elle démontre la vérité de la religion à tout esprit non prévenu. 678. Cette morale est si sainte, qu'elle sanctifierait infailliblement tous les chrétiens, s'ils la suivaient ponctuellement. 679. Par qui l'Evangile a été annoncé. 916. Son succès marque sensiblement le doigt de Dieu. 917. Les vérités de l'Evangile cachées aux sages du siècle. VIII. 873. Ce qu'il nous enseigne sur l'amour du prochain. 874. Sur les richesses. 883. Ses œuvres de miséricorde. IX. 1250. Sa morale. X. 1214. Ses progrès. 1227. Grands avantages qu'il a procurés aux hommes. XI. 145. Il a peuplé le monde de saints et d'hommes parfaits. 146. Supprimé ou adouci l'esclavage. *Ibid.* Beau passage de Rousseau en parlant de l'Evangile. *Ibid.* Les incrédules sont forcés de reconnaître la sublimité de son dogme et de sa morale. XII. 51, 57, 519. Il rend les hommes parfaits. 520. Perfectionne l'esprit et le cœur. 592. Console dans les peines, 594. Fait le bonheur de la société, détruit l'esclavage. 598. 1152, 1155. Réhabilite la femme, protége l'enfance. 1152, 1154. Son influence sur les arts et les sciences. 599. Ses bienfaits dans l'ordre civil et social. 1162. Nous trace le caractère de Jésus-Christ. 1202. Sa prompte et divine propagation. 1207. Comparé avec l'Alcoran, de combien il l'emporte. 1209. Eloge qu'en fait Bossuet. XVII. 1150. Ce qu'en dit saint Augustin. *Ibid.*

Evangiles. Leur grand nombre; quels sont les vrais et par qui ils ont été écrits. XII. 1193. Prouvés par les miracles. I. 46. Renferment d'admirables beautés. 141. Ont eu réellement pour auteurs ceux dont ils portent le nom. IX. 962. Date de chaque Evangile. 998. Julien, Celse et Porphyre reconnaissent leur authenticité. 962. Saint Irénée

nomme les quatre Evangiles. 1003. Origène les cite de même. 977. Plusieurs autres Pères les citent aussi. 990. Reconnus pour authentiques il y a plus de quinze siècles; usages des Eglises chrétiennes de les lire dans leurs assemblées publiques. 991. Vigilance des premiers chrétiens sur la conservation du texte sacré. 993 et suiv. C'est par leur secours que l'on confond les hérétiques. 996. Date de chaque Evangile, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Roi. 998. Par qui ils furent écrits. XVII. 614. A quelle occasion. *Ibid.* Evangile des Nazaréens ou des Hébreux, ce qu'en pensent saint Epiphane. XI. 54. Grand succès de cet Evangile et de celui des Egyptiens. *Ibid.* Evangile de saint Pierre; ce qu'en dit Eusèbe. X. 828. Evangile selon saint Jean. XVII. 779. *Sa propriété particulière externe. Ibid.* En quoi elle *convient*. 780. Conduite des Juifs à l'égard du Messie. 781. Faits mémorables de la vie de Jésus. 782. Ce qu'il rapporte de la mort du Sauveur. *Ibid.* Christologie contenue dans cet Evangile. 783. Cet Evangile est tout à fait *antijudaïque*. *Ibid.* Il combat l'ébionitisme et le gnostisme. 785. Cérinthe. *Ibid.* Séjour de Jean en Asie-Mineure. *Ibid.* Son Evangile justifie et explique la mort du Messie d'une manière tout à fait historico-pratique et théologique. *Ibid.* et 786. Comment il omet le baptême et la tentation de Jésus. 791. L'Evangile de saint Jean trouve en Allemagne de nombreux défenseurs. XVIII. 637. Auteurs qui ont écrit en sa faveur. *Ibid.* Par qui les Evangiles sont attaqués. 679. Leur authenticité. *Ibid.* Impossibilité d'une formation mythique. 680. Preuves de leur authenticité. 730. Saint Matthieu. 735. Saint Marc. 741. Saint Luc. 752. Saint Jean. 759. Témoignage des hérétiques et des ennemis du christianisme en leur faveur. 765. Conclusion. 770. Caractère historique des Evangiles. 771. Propriété distinctive des récits evangéliques. 773. Saint Matthieu. *Ibid.* Ils renferment d'admirables beautés. I. 141. Une tradition constante assurait au second siècle que les trois premiers Evangiles avaient été écrits du vivant de saint Pierre et saint Paul, et approuvés par eux. X. 859. Examen critique des quatre Evangiles. 841-846. Réponse aux objections. 847-871. Contradictions apparentes dans les quatre Evangiles. 872. Réponses. *Ibid.* — 887. Contradictions apparentes de certains textes sur la résurrection de Jésus-Christ. 1023-1059. Il est faux que les Pères des premiers siècles n'aient pas cité nos Evangiles. II. 26. Saint Barnabé, saint Clément, saint Ignace, etc., sont une preuve du contraire. 27, 28. Ce que saint Irénée dit de leur authenticité. 38. Evangiles apocryphes. Ce qu'ils contenaient. XI. 35. Ils étaient en grande vénération dans l'antiquité. *Ibid.* et 542. Trois moyens principaux pour discerner les écrits apocryphes. 543. Voy. *Apocryphes*.

Evangiles (faux), conservés jusqu'à ce jour. — Celui de la Nativité de la sainte Vierge. XI. 55. Celui de saint Jacques. *Ibid.* Celui de l'enfance, attribué à saint Thomas. *Ibid.* Celui de Nicodème. 56. Quels sont ceux qui méritaient ce nom de faux. II. 37. Ce qu'ils contenaient. *Ibid.* Leur conformité avec les nôtres. *Ibid.* L'histoire des faux évangiles démontre la vérité et l'authenticité des apôtres. 38. Le savant Fabricius en compte jusqu'à cinquante. 542. Voy. *Faux*.

Evangélique. — Importance que certaines sectes protestantes attachent à ce nom. XVII. 346. Abus de ce nom. *Ibid.* Lettre du feu roi Guillaume de Prusse. 347. Grande réunion des communions réformées. *Ibid.* Quel en fut le résultat. *Ibid.* Les momiers n'ont aucun droit au titre d'évangéliques. *Ibid.*

Evangélistes.— Leurs noms et leur nombre. XVIII. 573. Leur vie et leur mort. *Ibid.* et 359. Leur caractère. 721. Les personnages ont réellement existé, enseigné et agi. 722. Authenticité de leurs écrits. 730. Témoignage des hérétiques et des ennemis du christianisme en leur faveur. 765. Reconnaissance de la collection des Evangiles dans l'Eglise. 768.

Evénements naturels, surnaturels et moraux. XI. 777.

Evêques (les).—Leur succession, qui remonte jusqu'aux apôtres, est une preuve de la vérité de notre Eglise. I. xcv. Respect qu'on leur doit. II. 909. Circonstances de leur gouvernement. 927. De l'autorité de leur jugement en matière de foi. VI. 1106. Leur succession dans un diocèse. IX. 221. Ils ne sont pas les simples vicaires du pape. XVI. 819. Nature et principe de leur juridiction universelle et particulière. 822. Ils sont comme les juges naturels de la foi, mais ils ne jugent ni avec la même autorité, ni avec la même intention, ni de la même manière. 909. Leur excommunication. 1052. Elle diffère de celle des papes. *Ibid.* L'évêque qui excommunie n'impose aucune obligation aux autres évêques. 1054. Ils sont comme les papes les juges naturels de la foi. Cependant l'obéissance que nous leur devons n'exige pas une aveugle adhésion. 909. Ils ont été établis par les apôtres. X. 809 et 810. Ce qu'en dit saint Irénée. 811. Lettre circulaire adressée aux évêques de France au sujet du avertissement de l'assemblée du clergé sur les dangers de l'infidélité. XII. 787. Les évêques de Rome reconnus constamment dans les premiers siècles comme les chefs suprêmes de l'Eglise de Jésus-Christ. XIII. 1320. Comment ils ont exercé la primauté de juridiction spirituelle. *Ibid.* La tradition nous montre avec évidence que les évêques ont été considérés par l'Eglise comme les témoins authentiques de la doctrine de Jésus-Christ. XVIII. 13. Il leur donne un chef. 17. Leur nomination dans les premiers âges du christianisme et au moyen-âge. XVII. 240. Liberté de l'élection canonique. *Ibid.* Autriche, France, Espagne. *Ibid.* Italie, Suisse, Russie. 241. Royaume-Uni. 243. Sentiment de Ferdinand II d'Aragon. 244. Sentiment de Burke sur la nomination des évêques. *Ibid.* Origine et objet du *placet*. *Ibid.* Par qui ils doivent être nommés. *Ibid.* Ce que dit Burke à ce sujet. *Ibid.* Sentiment de sir J. Cox-Hippesley à la même occasion. 245. Evêques catholiques de Malte et du Canada. *Ibid.* Devoirs que l'Eglise trace aux évêques. 1219. Saint Paul à Timothée. *Ibid.* Doctrine qu'elle leur prêche. 1221. Ce qu'elle leur recommande. 1222. Ce qu'elle dit à chaque évêque. 1223. Anathème qu'elle lance contre eux. 1225. Chrétiens. 1226. Ce que l'Eglise leur apprend. 1229. Elle trace leur ministère pastoral. 1231. Elle leur recommande surtout de pratiquer eux-mêmes ce qu'ils enseignent aux autres. 1235. Elle réprime leur ambition. *Ibid.* Idée que la tradition nous donne de l'épiscopat. 1241. Doctrine des Pères de tous les siècles. *Ibid.* Ils leur apprennent à quelle fin ils sont évêques. 1248. L'esprit de domination leur est interdit. 1250. Respect qu'ils doivent avoir pour les prêtres qui leur sont soumis. 1252. On ne doit pas s'en rapporter à ses propres lumières. 1255. L'Eglise veut que la sévérité soit tempérée par la clémence. 1257. Décrets des conciles. 1259. Lois de l'Eglise. 1261. Leur pouvoir n'est jamais absolu et indépendant. 1265. Leur autorité, quelque grande qu'elle soit, est toujours soumise aux canons. 1268. Ils ne peuvent jamais être asservis par l'Eglise romaine. 1274. Juges des évêques. 1275. Leur élection, leurs oblations et les droits des dispenses autorisées dans l'Eglise catholique, ne portent aucune atteinte à la liberté des fidèles. 1277. Leurs statuts ne sont pas contraires à la liberté des prêtres. 1293. Il y a eu des évêques du temps des apôtres. 1301. Comment ils furent appelés. *Ibid.* Distinction de deux ordres. 1304. Doctrine des Pères. 1302. Des conciles. 1304. Evêques et prêtres, distinction des deux ordres. 1302. Ce qu'en dit saint Jérôme. *Ibid.* Preuve qu'en donne saint Ignace. 1305. Témoignage des Pères et des conciles. 1314. Ils sont obligés de vivre en communion l'un avec l'autre. XVIII. 61.

Evêques anglicans. — Comment ils furent nommés à leurs sièges. XVII. 449. Conduite de la reine Elisabeth. 500. Ce qu'ils enseignent sur l'évêque de Rome. 501. Les pontifes romains patriarches d'Angleterre. 504. Les évêques nommés par Marie n'étaient pas des usurpateurs. 510. Invalidité des élections anglicanes. 511.

Evêques irlandais. — Leurs résolutions en 1810. XVII. 200. Serment de fidélité. *Ibid.* Comment ils le considèrent. 201. Ils prouvent que la religion se concilie à merveille avec la fidélité la plus héroïque. *Ibid.*

Evidence (l'). — Dieu a gravé profondément dans nos âmes l'amour de l'évidence et de la liberté. VIII. 559. Cet amour inné de l'évidence est une loi donnée par le Créateur à l'homme pour se laisser conduire dans les opérations de l'entendement. 560. Etroite relation entre cette preuve et l'évidence morale. 561. On ne peut rejeter l'une sans détruire l'autre. 562. Ce qu'on entend par évidence morale. *Ibid.* Origine, nature et caractères de l'évidence morale. 563. On ne peut pas raisonnablement rejeter cette évidence. 573. Nécessité d'admettre l'évidence morale dans les affaires de la vie. 586. L'évidence de démonstration ne peut pas servir au commun des hommes de moyen pour reconnaître les caractères de la véritable religion. X. 508. Définition de l'évidence. X. 25. Sa division. 26. Quatre marques ou caractères auxquels on peut la reconnaître. IV. 886. Ces quatre conditions forment une démonstration aussi complète que possible. 887. On y joint encore quatre autres règles. 888. Ses différentes sources. XIII. 1222. Ce qu'on entend par évidence intrinsèque et par évidence extrinsèque. *Ibid.* Evidence historique, ses principes et leur application à la question de la vérité du christianisme. XV. 555. Certitude et force irrésistible de l'argument historique pour la vérité du christianisme. 642. Evidence morale; sa nécessité. XI. 585-591 et 4 du *Conspectus*. Evidence des sens; sa démonstration. XV. 554. Son usage. *Ibid.* Analogie qui existe entre l'évidence du témoignage et l'evidence des sens par rapport aux mira-

cles. *Ibid.* Combien le docteur Tottenham distingue de sortes d'évidences. XV. 735. Son erreur sur l'évidence expérimentale. *Ibid.* Ce qu'il entend par cette évidence. *Ibid.*

Evode (saint). — Ce qu'il était. XIII. 142. Ce que nous en rapporte saint Augustin au sujet des reliques de saint Etienne. *Ibid.*

Ewald. — Sa grammaire hébraïque; critique très-complète. XV. 327. Sa réfutation des principes de Gésénius. *Ibid.*

Exaltés (les). — Ce qu'on doit en penser. XVIII. 861. Comment ils regardent le docteur Strauss. *Ibid.* Opinion de Bruno Bauer. 862. Feuerbach. 864 et 870. Quel a été leur précurseur. *Ibid.* Excès de leur démagogie et de leur irréligion. 871, 870.

Examen. — Nécessité d'un examen pour les protestants et les hérétiques. III. 838. Difficulté de cet examen. 841-847.

Examen de conscience. — Comment on doit faire cet examen. III. 1263. Demander à Dieu la grâce de bien connaître les péchés que nous avons commis. 1264. Sur quoi il faut nous examiner. *Ibid.* Combien d'espèces d'examens de conscience. XII. 1248. Sa nécessité; sentiment de Pythagore à son sujet. *Ibid.*

Examen (libre). — En quoi consiste celui que Dieu permet de faire de la vérité de sa doctrine et combien il est facile. XII. 164. Examen critique des apologistes de la doctrine chrétienne; de qui est cet ouvrage. XVIII. 25. Ce qu'en dit Bolgeni. *Ibid.*

Excellence de la religion chrétienne prouvée par la considération de son auteur et par la manière dont elle s'est établie. II. 1052. Sa grande étendue dès le commencement même. 1052. Ce qu'en dit Tertullien. 1054. Ses premiers prédicateurs. 1055. Ses premiers fidèles. *Ibid.*

Excommunication. — A quelles conditions on la lève. XII. 247. Les protestants réclament le droit d'excommunier. 269. Effets de celles lancées par les papes. XVI. 1040. Elles doivent avoir une vertu absolue. 1049. Elles sont *irréformables*. 1051. Les évêques ne peuvent excommunier avec le même pouvoir que les papes. 1052. Les premiers chrétiens, jaloux de leur union, s'excommuniaient. III. 840. Discipline de l'Eglise à ce sujet. 841. Ce qu'en disent les réformés de France et d'Angleterre. 870. Des Pays-Bas, d'Augsbourg, de Bohême. 871. Abus de l'excommunication. II. 959. Quelle vertu les Pères reconnaissent dans les excommunications des papes. XVI. 947,948. Celles-ci sont absolues, et ont une efficacité intrinsèque qui ne dépend pas du consentement formel de l'Eglise. 1040-1048. Ce ne sont point de simples déclarations, comme celle des conciles avant la confirmation du pape. 1048,1049. Différence entre les excommunications des papes et celles des évêques. 1052-1055. Leur effet spirituel. XVIII. 3. Excommunication chez les protestants. Celle qui renferme la *mise hors de la loi*. XVII. 646. Souscription aux 39 articles. 647. Nombreuses réclamations contre ces articles. *Ibid.*

Excommuniés (les). — Ne font plus partie de l'Eglise. VI. 1126. Sentiment de saint Augustin. *Ibid.*

Exégèse (l') rationaliste allemande. — Son vain travail des commentateurs sociniens. XVIII. 673. Joie de M. Quinet à ce sujet. *Ibid.* Auteurs qui ont défendu ou attaqué les prophéties. *Ibid.*

Exégèse (l') moderne. — Auteurs partisans de cette doctrine. XVIII. 672.

Exégèse (l') naturaliste. — Sa tendance perpétuelle. XVIII. 676. Strauss ne fait que compléter et exagérer cette méthode. 677.

Exemple (bon). — Combien il est utile et désirable; les grands doivent le donner. XII. 614. On le doit au prochain. III. 1206. Importance de l'édification du prochain. *Ibid.* Difficulté de la pratique de ce devoir. *Ibid.* Avantages des bons exemples. 1207. Il nous est ordonné d'édifier le prochain afin de le porter à glorifier Dieu. *Ibid.* Il n'y a rien de plus édifiant que la charité. 1208.

Exemple (mauvais). — Ce qu'on entend par ce mot. III. 1136. Ce que produit le mauvais exemple. *Ibid.* Crimes et péchés qui en sont la suite. *Ibid.* Rien de plus commun que le mauvais exemple. 1137. Grand obstacle à notre salut. *Ibid.* Ses suites fâcheuses. XII. 614. Ses dangers; combien on s'y laisse facilement aller. 619. Moyens de nous en garantir. 621.

Existence de Dieu. — Comment on peut la prouver. IV. 695. Il y a un Dieu infiniment parfait qui a créé l'univers. 1259. Preuves qu'en donne Massillon. VIII. 255. Il existe par lui même. 957. Clarke. V. 947. Première certitude que nous avons de cette existence. 961, 962. Son essence incompréhensible. 973. Il est nécessairement éternel. 975. Il doit être infini et présent partout. 977. Et nécessairement être unique. 979. C'est un être intelligent. 981. Il doit être un agent libre. 991. Etant la cause suprême de toute chose, il possède une puissance infinie. 999. Il doit être infiniment sage. 1022. Infiniment bon, juste et véritable. 1026. Bonté de Dieu. 1034. Conclusion de tout ce qui précède. 1037. Preuves de l'existence de Dieu. VI. 22. L'idée seule de Dieu est une preuve qu'il existe. 27. Existence d'un premier modèle de perfection. 28. Le monde n'est pas Dieu. 621. Phénomènes et miracles utiles, mais non nécessaires, pour perpétuer cette connaissance. 622. Il est facile à tous de connaître que Dieu existe. 623. Et plus particulièrement encore au chrétien. 624. Idée de la Divinité imprimée dans tous les cœurs. 625. Nombreuses et fortes preuves que nous fournit la lumière naturelle. 626. Dieu est un être immatériel et intelligent. 633. Infiniment parfait. 634. Les miracles sont un témoignage incontestable qu'il existe un Dieu qui les opère et qui est au-dessus de la nature. 637. Abrégé des preuves de l'existence de Dieu par Jacquelot. VII. 23. Preuve de l'existence de Dieu tirée de la révélation. 29. Autres preuves tirées des pensées de Massillon. VIII. 255. Voy. l'art. *Dieu*. Elle est démontrée contre les athées. XII. 704. 978 et suiv. Preuves de cette existence. II. 530-532. Sublimité de Bossuet sur ce dogme fondamental. 531. Démonstration de cette existence tirée de l'idée de Dieu qui est en nous. 1214-1218. Autre démonstration. 1219. Eclaircissement sur quelques doutes proposés contre l'argument tiré de l'idée que Dieu est en nous. 1222. Démonstration tirée de son idée, éclaircie et confirmée. 1223. Nouvelle démonstration de l'existence de Dieu, tirée de ce que l'existence est nécessairement renfermée dans l'idée de Dieu. 1229. Comparaison de cette preuve avec une semblable apportée par saint Thomas. 1232. La nécessité d'exister est comprise dans la notion que nous avons de Dieu. 1233. Opinion de Fénelon à ce sujet. 1225. De la certitude de l'existence de Dieu dépend nécessairement la certitude des autres choses. 1261. Elle est prouvée par le sentiment de la Divinité gravé dans le cœur de tous les hommes. IX. 119. Ce qu'en dit Cicéron. *Ibid.* Preuve de la Divinité par l'ordre du monde. 120. Démonstration de l'existence de Dieu. V. 947-1039. Création, Providence, etc. *Ibid.* et 5 du *Conspectus*. Auteurs qui ont écrit sur cette matière. *Ibid.* et II. 1125-1388. D'où le docteur Samuel Carey en tire la première preuve. XVII. 585. Autres preuves. 586. Aveux des athées modernes. 587.

Exorcistes chrétiens. — Comment on peut expliquer leur pouvoir. XI. 100 et 102.

Expiation. — Ce qui arrivait dans l'ancienne loi le grand jour de l'expiation. IV. 914. Ce que signifiait cette cérémonie. *Ibid.*

Extrême-onction. — Ce que la théologie naturelle nous apprend à ce sujet. II. 645. Preuve claire de ce sacrement dans l'Ecriture. XVII. 967. Réponse aux objections du vicaire Grier et à celles du docteur Porteus. 971.

Ezéchiel (poëte grec). — Ce qu'il raconte de Moïse. I. 838.

Ezéchiel (prophète). — Grand témoignage qu'il rend du prophète Daniel. IV. 912. Ce qu'il dit du sabbat. 915. Ses propres prophéties. V. 407. Ce qu'était ce prophète. *Ibid.* Il est le même que Zarratus, maître de Pythagore. 408. Authenticité et antiquité des prophéties d'Ezéchiel. 410. Josèphe attribue deux livres de prophéties à Ezéchiel. 411. Réponses. 412. Preuves particulières de la vérité des prophéties d'Ezéchiel. VI. 65. Sa prédiction sur la ville de Tyr. 67.

F

Faber. — Un des plus virulents adversaires de l'Eglise romaine; comme il s'exprime à l'égard de la transsubstantiation. XV. 1127. Ses objections contre la doctrine de la présence réelle. 1245. Réfutation. *Ibid.* Il soutient que la doctrine de la transsubstantiation, comme celle de la Trinité, est une question de *pure évidence*. 1257. Réponse que fait le docteur Lingard à ses observations théologiques. XVII. 67. Son ouvrage sur les mystères des Cabires. *Ibid.* Ses déclamations contre les erreurs et les vices du papisme. 68. Ce qu'il dit du sociniansme. 69. De Lelius Socin. *Ibid.* Sa Vie. 70. Ce qu'il nous apprend de l'invocation des saints. 73. Pouvoir qu'il s'arroge. *Ibid.* Ce qu'il dit des démons. 74. Son opinion sur certaines prières de l'Eglise anglicane. *Ibid.* Sur quelques jeûnes de cette même Eglise. *Ibid.* Sur la prétendue apostasie de l'Eglise de Rome. *Ibid.* Fausse interprétation de l'Ecriture sainte. 75 Ce qu'il pense des indulgences et des bonnes œuvres. 76-78.

Fable (la). — Son origine. IX. 432. Opinions à ce sujet. *Ibid.* Usage qu'en firent les philosophes. *Ibid.* La fable n'est qu'une corruption de l'histoire sacrée. 433.

Fable des abeilles de Mandeville; réfutation des étran-

ges paradoxes qu'elle contient. XII. Propositions impies et ridicules de l'auteur. 901 et suiv. Leurs critiques. 902-913.

Fabricius. — Sa liste des auteurs qui ont écrit sur la vérité de la religion chrétienne. II. 1038. Sa Vie. IX. 711. Ses ouvrages. 713. Théologie de l'eau, ou essai sur la bonté, la sagesse et la puissance de Dieu dans la création de l'eau. 714. Nécessité de l'eau, sa nature et sa quantité. 715-765. Sage et libérale dispensation des eaux dans tout le monde. 766. Mouvement des eaux. 823. Du flux et reflux de la mer. 850-858.

Faculté de théologie de Paris. — Sa condamnation de la doctrine de Montesson XVI. 978. On ne peut rien conclure contre l'infaillibilité du pape dans cette affaire. 977 et suiv.

Faits dogmatiques.—Pratique de l'Eglise dans ces faits. XVIII. 194. Comment ils peuvent établir son infaillibilité. *Ibid*. Faits surnaturels. XVIII. 831. Guérison de Sévère. 832. Témoignage de saint Augustin et du diacre Paulin. 833. Autre témoignage de saint Augustin. 835. Témoignage de Sulpice Sévère. 838. Miracle de Typasa. 840.

Falingieri (savant italien). — Eloge qu'il fait du Décalogue. XIV. 458.

Famille païenne. — Ce qu'elle était en général. XII. 1156.

Fanatisme. — Erreur de ceux qui confondent la religion avec le fanatisme. XI. 1070. Il lui est entièrement opposé. *Ibid*. Douceur et charité de la religion. 1070. Ce qu'en dit Jean-Jacques Rousseau. IX. 1248. Ses différents effets. XVII. 993. Exemples qu'en fournissent certains protestants. 994. Sa définition. X. 33.

Fard (le). — Contraire à la raison et à la religion. II. 850.

Fatalisme enseigné par les athées, ses conséquences. XII. 23 et 64.

Fatalité enseignée par Pope. XII. 23 et 64.. Et par tous les athées en général; conséquences funestes d'une telle doctrine. 714-710.

Faune. — Il est facile de trouver Moïse dans ce dieu. V. 216. C'est le même que Pan, qui, lui aussi, n'est que Moïse. *Ibid*.

Faux témoignage des protestants contre les catholiques. XVII. 815. Conclusions du docteur Milner. 818.

Félicité de l'homme. En quoi elle consiste. XIII. 569. Félicité des saints. 568. Félicité éternelle, elle s'engendre de l'amour de Dieu. II. 671. Sa grandeur, 672. En quoi consiste la vraie félicité. XI. 819. Réponse à quelques objections. 820. Félicité temporelle du genre humain. Combien le christianisme y a contribué. XII. 1149.

Femmes (communauté des). — Ce qu'en dit Salvien. II. 1017. Sentiment de Platon. *Ibid*. Elle avait lieu chez plusieurs nations. VII. 1107. Opinion de Platon. *Ibid*. Ce qu'en rapporte Strabon; ce qu'on lit dans Puffendorf. *Ibid*. Lois de Lycurgue. 1108. Principes des stoïciens. 1109. Ce que fit Caton d'Utique. *Ibid*. Leur sort misérable avant le christianisme. XII. 1152-1183. Bonheur qu'il leur a procuré. 1155. Comment elles étaient traitées chez les Grecs. XVIII. 326. Abus qu'a fait cesser le christianisme. *Ibid*. Comment il les regarde. *Ibid*. Ce que leur défendent les livres sacrés des Indiens. *Ibid*.

Femmes (les saintes). — Leur rapport aux apôtres et aux disciples sur la résurrection de Jésus-Christ. X. 1042, 1045, 1046. Jésus-Christ leur apparut plusieurs fois. 1051. Apparitions des anges. 1077. Réflexions à ce sujet. 1079. Ces apparitions portent avec elles des caractères évidents de réalité et de vérité. 1082. Apparitions de Jésus-Christ, preuves évidentes de la réalité de ces apparitions. 1083. 1091. Leur pensée lorsqu'elles vinrent au sépulcre. VI. 154. Ce que les anges demandèrent à Madeleine. *Ibid*. Ce qu'elle répondit au Sauveur. *Ibid*. Les apôtres s'obstinent à ne pas croire ce qu'elles ont vu et entendu. 255. Ce que les anges les chargèrent de dire aux disciples. 265.

Fénelon. — Ce qu'il enseigne sur l'unité de Dieu. II. 555-556. Sur son essence. 542. Sur son existence. 1235. Lettres sur divers sujets de métaphysique et de religion. IV. 1171. Ce qu'on doit croire sur la religion. *Ibid*. Ce qu'il dit de la pensée. 1172. De son corps et de tous les autres corps de l'univers. 1176. De la puissance qui a formé ce corps et qui lui a donné la pensée. 1180. Du culte qui est dû à cette puissance. 1181. Cet être est tout, et nous ne sommes rien 1182. Dons qu'il nous a faits. *Ibid*. Nous lui devons tout puisque nous avons tout reçu de lui. *Ibid*. Ce culte d'amour ne doit pas être entièrement concentré dans notre cœur, il doit se manifester au dehors. 1183. Les hommes doivent s'aimer, s'entre-secourir. 1184. Religion du peuple juif et du Messie. 1185. *Lettre* II. Culte de Dieu, immortalité de l'âme, libre arbitre. 1190. *Lettre* III. Culte intérieur et extérieur et religion juive. 1215. *Lettre* III, au P. Lami, sur la réfutation de Spinosa. 1222. *Lettre* IV. Idée de l'infini et de la liberté de Dieu de créer ou de ne pas créer. 1226. *Lettre* V, sur l'existence de Dieu, le christianisme et la véritable Eglise 1235. Trois principaux points nécessaires au salut pour soumettre à la foi les esprits simples et ignorants. 1239. Il y a un Dieu infiniment parfait qui a créé l'univers. *Ibid*. *Lettre* VI. Moyens donnés aux hommes pour arriver à la vraie religion 1243. *Lettre* VII. Vérité de la religion et sa pratique. 1259. Discours : conformité de la foi avec la raison. 1266. Son plan d'un traité sur la vérité de la religion chrétienne. XI. 1199. Il n'y a que le seul christianisme qui soit un culte digne de Dieu. 1201. L'Eglise catholique peut seule l'enseigner d'une façon proportionnée au besoin de tous les hommes. 1202. Pensées sur la providence. 1205-1220. Ce qu'il dit en parlant de la règle protestante. XVII. 615. Sa conduite dans ses discussions avec le célèbre Bossuet. XVIII. 40.

Féodal (système). — Il peut être considéré sous deux points de vue différents. XVI. 581. Ce qu'en dit le savant professeur Charles-Frédéric Eichhorn fils. 582.

Fichte. — Son système philosophique. XIV. 948. Son scepticisme et son rationalisme. *Ibid*. Il combat la religion révélée. *Ibid*.

Fêtes des Juifs. — Elles sont une preuve authentique de la révélation. XI. 957. La pâque, la pentecôte. *Ibid*. La scénopégie ou la fête des tabernacles. 958. Il est probable que le paganisme a emprunté des Hébreux quelques fêtes et quelques cérémonies. *Ibid*. Fêtes du paganisme, sacrifices humains. VII. 809. Cérémonies barbares. 811. Licencieuses. 813. Honteuses. 814. Contre nature. 817. Rien ne peut les excuser. 822. Leurs excès scandaleux blâmés et pourtant maintenus par les sages et les politiques. 824. Fêtes de l'âne, des fous, des innocents; ce qu'il faut en penser. XIV. 1253. Elles se faisaient dans plusieurs églises dans des siècles d'ignorance. *Ibid*.

Festus, gouverneur de la Judée, traite saint Paul d'extravagant VI 821.

Feuerbach, célèbre professeur, le précurseur des exaltés allemands. — Ce qu'il a dit de Bruno Bauer. XVIII 864. Ce dont il l'accuse. *Ibid*. Comment il loue le docteur Strauss. 870. Son langage fanatique. *Ibid*. Ce qu'il a produit. *Ibid*. Ce qu'en dit d'Horrer. 871. Sa dangereuse doctrine. *Ibid*. Il marche au but de l'anthropolâtrie. *Ibid*. Son cynisme philosophique. 872. Son athéisme. *Ibid*. Son fanatisme philosophique. *Ibid*. Sa comparaison avec le farouche Danton. 873. Ses affreuses théories. *Ibid*. Son ouvrage qui a pour titre : *De la Mort, de l'Immortalité* *Ibid*. Son *Histoire de la philosophie moderne*. *Ibid*. Son écrit sur Bayle. 874. Ce qu'il trouve dans la religion. *Ibid*. Sa haine contre le christianisme. *Ibid*. Sa négation absolue du culte et du néant. 875.

Ficin-Marsile. — Son grand amour pour la philosophie de Platon. III. 421. Il propose la vie de Socrate comme un original parfait. *Ibid*. Il traite Mahomet de chrétier infidèle. 472. Prétend que tous les écrits de Platon lui ont été divinement inspirés. 871. Ce qu'il pense de son Traité des Lois. 957.

Fidèles. — En quel sens Origène les appelait la pierre de l'Eglise. XVI. 856, 857.

Filles des hommes. — Leur commerce avec les démons. XVIII. 320. Origine des géants. *Ibid*. Cause du déluge. *Ibid*. Ce qu'en pensent plusieurs saints Pères. 358. Opinion du docteur Pusey. *Ibid*.

Fils de Dieu (le). — En quel sens nous le disons engendré de Dieu avant toute créature. II. 117. Il est unique. 118. La création de l'univers exigeait l'existence antérieure de ce Fils unique. 120. Le fils de Dieu est l'image de son Père. *Ibid*. Il est éternel comme lui. *Ibid*. Le Verbe de Dieu se manifesta autrefois aux seuls Hébreux. 124. Loi qu'il leur donna. 128. Sa descente sur la terre. 130. Sa vie parmi les hommes. 131. Il manifeste ses deux natures. *Ibid*. Il se joue de la mort. *Ibid*. Il appelle à lui tous les hommes. 135. Il nous lègue l'espérance des biens éternels. 134. Châtiments réservés à ceux qui ne le reconnaîtront pas. 243. Il explique dans la synagogue la prophétie d'Isaïe. 320.

Fini et *infini*. — Leur distinction. XII. 81.

Fins dernières. — Consolation que nous procure la religion au moment de la mort. XI. 1072. Récompenses ineffables. 1074.

Firmament (Le). — La symétrie admirable des cieux et la régularité de leurs mouvements publient la sagesse, la puissance et la providence de Dieu. VI. 648.

Firmilien (évêque de Césarée). — Sa contestation avec le pape saint Etienne, touchant la rebaptisation des hérétiques. VI. 990. Ce qu'il convient de la tradition. 991.

Fisch (ministre protestant), chef des momiers de Lyon.

— Conditions qu'il met pour point de départ d'une conférence proposée par les catholiques. XVII. 255. Son libre examen n'est pas admissible. 257. Ce qu'il demande n'est pas possible dans l'état où se trouve la question. *Ibid.* Cette prétention de M. Fisch semble accuser ou sa logique ou sa bonne foi. 258. Il imite en cela Luther et les premiers réformateurs. 259. Au milieu des ruines amoncelées par la réforme, l'Ecriture est restée seule debout. 260. Erreur déplorable des protestants sur l'inspiration et la canonicité des livres saints. *Ibid.* Réponse de M. Fisch à M. l'abbé Cattet. 265. Il cite plusieurs passages de l'Ecriture. 267. Comment il prétend répondre à son adversaire. 268. Il est réfuté par M. Cattet. 259. Deuxième lettre de l'ex-grand vicaire. 277. Objections soulevées par M. Fisch. *Ibid.* Réfutation qu'en fait M. l'abbé Cattet. 278. Le ministre momier soutient que les Ecritures sont la charte de l'Eglise. 281. Il entend mal la tradition. 284. Sa réponse. 285. Il prétend que son adversaire n'a pas réfuté ses objections. 288. Réplique du prêtre catholique. Les faux-fuyants ou les inconséquences de la réponse du ministre. 291. Gros contre-sens de M. Fisch. 294. Comparaisons qu'il invoque. 295. Comment il défend ses principes de foi. 297. Il veut rendre son adversaire protestant. 298. Son rationalisme. 299. Ce qu'il dit de la règle protestante ou du sens individuel à l'endroit des Ecritures. 300. *Momiers*, nouvelle secte. 302. La Bible, jugée unique règle de foi parmi eux, n'est pas à la portée de toutes les intelligences. 303. Dernière lettre de M. Fisch. 304. Réponse à M. Cattet. *Ibid.* Il cherche en vain à lui prouver que la Bible doit être notre règle de foi. *Ibid.* Il nie l'autorité de l'Eglise. 309. M. Cattet réfute les erreurs dominantes de la lettre de M. Fisch. 310. Deuxième réponse de M. Cattet sur l'erreur particulière de son adversaire, qui fait Jésus-Christ auteur du principe de foi de la réforme. 320. La plupart des arguments de M. Fisch portent à faux. 321. Il nie qu'il y ait eu dans tous les temps une autorité pour régler la foi des enfants de Dieu. 322. Condamnation du principe de la foi protestante. 324. Ce qu'il dit des chrétiens de Bérée. 325. Résumé de toute la discussion. 327. Le christianisme a existé avant l'Evangile. 330. Par qui doit être instituée et prescrite notre règle de foi. 331. Conclusion. 332. Nouvelle lettre que lui adresse M. l'abbé Cattet. *Ibid.* Le protestantisme sans les éléments d'une religion divine. *Ibid.* Altération de la Bible. 337. M. Fisch soutient que les portes de l'enfer peuvent prévaloir contre l'Eglise. 338. Rien de divin dans l'origine de la réforme. 340. Rivalités entre les chefs de la réforme. 341. La réforme n'a rien réformé. 342. Elle succombe sous l'anarchie. 343. Scandales de la réforme. 349. Ce qu'on peut reprocher aux momiers. 350. Conclusion. *Ibid.* Postscriptum. 354. Comment la réforme regarde le baptême. 355. Trois lettres en matière de foi de M. Fisch. 357. Erreurs du ministre. 358. Il se pose en défenseur de la réforme. 359. Concile de Toulouse. 360. Veut soutenir que saint Pierre n'a jamais été à Rome. 362. Sa fausse logique. 363. Son autorité en matière de foi est un non-sens. 365. Sa rétractation. *Ibid.* Deuxième lettre. Les écarts du ministre sur la première question. 366. Talent de M. Fisch pour déplacer la question. 367. La raison qui interprète la Bible est incertaine. 368. Ses aveux. 369. Lecture de la Bible. *Ibid.* Contradiction à ce sujet. 370. Il reconnaît qu'il y a eu des peuples qui ont une *foi pure* sans avoir lu ni connu la Bible. 371. Il accepte la tradition. *Ibid.* Il admet une autorité en matière de foi. 372. Nouvelles contradictions. 373. Ce qu'il dit de la loi de Moïse. 374. La réforme ne saurait offrir une règle de foi dans son libre examen appliqué à la Bible. 376. Ce qu'il prouve par sa brochure, *l'autorité en matière de foi. Ibid.* Troisième lettre. Le ministre abandonne la défense de sa religion et son Eglise. 378. Il convient qu'il ne saurait formuler un symbole de doctrine. 379. Il réduit tout l'Evangile à recommander la foi au Sauveur. 382. Comment il faut croire en Jésus-Christ. 382. A quoi M. Fisch réduit son symbole. 383. Sa réforme manque de tous les caractères d'une Eglise. 384. Succession des pasteurs légitimes et unité de l'Eglise. 385. Paradoxes. 386. Conclusion. 387. Observations et dernier mot de réponse. 398. Conduite des momiers. 400. Faiblesse de M. Fisch ou de sa réforme, jugée par les journaux protestants. 402. Ce que lui suggère le *Journal de Genève*. 405. L'anarchie parmi les sommités de la nouvelle réforme. 407.

Fischer (docteur protestant). — Ce qu'il dit du christianisme. XVII. 343. Son mot d'ordre. 344.

Fitz William (lord). — Ce qu'il dit et pense des avantages de la confession. XVII. 1109.

Flambeaux célestes. — Ce que nous en apprend Moïse. I. 950. Erreurs de Platon à ce sujet. 1041. Moïse a défendu de leur rendre un culte. 1043.

Flatterie (la).—En quoi elle consiste. III. 1141. Combien on doit la craindre. *Ibid.* Usage qu'on doit en faire. *Ibid.*

Flavius Josèphe. — Son témoignage remarquable sur Jésus-Christ. V. 61. Réponses aux objections. 62 et suiv. Son témoignage en faveur des livres de Moïse. 111. Voy. *Josèphe*.

Fleming. — Son histoire d'un déiste converti à la vue des rochers du Mont-Calvaire. IX. 927.

Fléchier (Esprit), évêque de Nîmes. — Manière dont il raconte la révolte et la punition des Thessaloniciens dans la vie de Théodose le Grand. XII. 840.

Fletcher de Madeley, disciple de Jean Wesley.—Ce qu'il dit des principes et des pratiques des antinomiens. XVII. 607. Il soutient que Dieu ne voit point de péché dans les croyants, quelques péchés qu'ils puissent commettre. 608. Ses pernicieuses et immorales erreurs. *Ibid.* Alarmes des méthodistes. *Ibid.* Synodes ou *conférences*. *Ibid.* Ce qu'il dit des puritains et des premiers quakers. 612. Et des immoralités grossières d'une foule de méthodistes justifiés. *Ibid.* Le salut achevé parmi eux. *Ibid.* Ses sermons sur la conversion des Anglo-Saxons. XII. 214.

Fleuves (les). — Ce qu'en dit le célèbre Fabricius dans sa Théologie de l'Eau. IX. 775. Fleuves de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique. 780. Celui des Amazones. *Ibid.* Opinion de Salomon sur les fleuves. 782. Ceux qui arrosaient le paradis terrestre. 783. Droit que les hommes peuvent acquérir et exercer sur les fleuves. 806-816.

Flore (la déesse). — Ce qu'elle était. VII. 356. Son véritable nom. *Ibid.* Son héritier, etc. *Ibid.*

Floraux (jeux). — Comment on les célébrait. 356.

Flux et *reflux* de la mer. — Explication qu'en donne Descartes. II. 1137. Ce qu'en dit Fabricius dans sa Théologie de l'Eau. IX. 830. Observation de Louis Feuillée, savant dominicain. 831. Sentiment de Tite Live. 832. Du bénédictin Jacques Alexandre. 833. Auteurs qui ont écrit sur le flux et reflux de la mer. 834.

Foi (la). — Notre foi en Dieu est légitime. I. 154. Elle est un don de Dieu. II. 625. Sa gradation, selon le genre et la trempe des esprits. 627. L'orgueil nous éloigne de la foi. 629. Sentiment de Pascal. *Ibid.* Elle seule nous donne le moyen de nous former à toutes les vertus à la fois. 842. Quoique obscure dans son objet, elle est claire dans son motif. 1295. Sa définition. III. 1158. Trois sortes de foi. *Ibid.* Foi chrétienne. 1159. Ce qu'elle comprend. *Ibid.* Nécessité du don de la foi. *Ibid.* Il nous vient de Dieu. *Ibid.* C'est un grand péché de laisser perdre sa foi. 1160. Causes de l'affaiblissement de la foi. *Ibid.* Son accord avec la raison. IV. 127. Sans les œuvres la foi est stérile. 136. Ce qu'on doit conclure de la foi de la plupart des chrétiens. 137. Sans la foi les œuvres sont infructueuses pour la vie éternelle. 146. Elle doit opérer par la charité. 152. Sa victoire sur le monde. 153. Pensées diverses sur la foi et sur les vices opposés. 171. Par la foi nous pensons ce que Dieu pense. 841. Sa conformité avec la raison. 1266. Ce qu'on entend par la foi et ses rapports. VI. 10. Preuves des principes de la foi chrétienne. 39. La révélation du péché d'Adam et de la condamnation de sa postérité est une preuve de la vérité de la religion. 90 et 92. Principes de la foi chrétienne prouvés par les livres du Nouveau Testament. 194. Pensées de Massillon sur la foi. VIII. 274. Absurdité et impiété de ceux qui soutiennent que nous ne sommes obligés de croire que ce que nous sommes capables de comprendre. XIII. 600. Mystères de la nature. *Ibid.* Leur multitude. 601. La foi n'exclut pas la raison; l'une et l'autre ont leur usage dans la religion. 880. La foi est la base essentielle sur laquelle pose et s'élève tout l'édifice de l'Eglise. 1296. Son unité ne se trouve que dans l'Eglise catholique. XIV. 537. Sa nécessité pour vaincre nos passions, le démon et le respect humain. XII. 51, 83. Son accord avec la raison. 54, 886, 887. Ce que c'est, comment appelée, claire et obscure tout à la fois, pourquoi. 134. Il est convenable que Dieu l'exige des hommes. 135. Sa vérité rendue évidente par les preuves de sa crédibilité. 133. Ses caractères; preuves de son authenticité. 137. Foi chrétienne, en quoi elle consiste. 892. Manière d'y convertir un païen. 187. Un juif. 998. Obligation où nous sommes d'y conformer notre conduite. 180. Doit être unie aux bonnes œuvres. 561. Bonheur de ceux qui ont la foi. 541. Malheur de ceux qui l'ont perdue. 543. Objection de Celse contre la foi chrétienne réfutée par Leibnitz. 922. Maximes de foi qu'un chrétien doit toujours avoir devant les yeux. 184. Réflexions pratiques qu'elle peut tirer des objets visibles. 186. Foi d'un philosophe chrétien, ce qu'elle doit être. 908. Méditation sur la foi par Vauvenargues. 541. Manque de foi, cause ordinaire de nos péchés. 136. Dogmes de la foi. Ses mystères ne révoltent pas la raison. XI. 871-875. Il n'y a aucune contradiction entre ses dogmes et ses mystères. 873-895. Les incrédules s'é-

cartent de la raison lorsqu'ils exigent qu'on leur prouve par l'évidence la conformité positive des dogmes et des mystères de la foi avec la raison. 896. Il est impossible de faire contre la vérité de quelque mystère que ce soit de la foi, aucune objection qui soit véritablement irréfutable. 997. La foi et la raison, bien loin d'être opposées, se prêtent des secours mutuels pour conduire les hommes à la connaissance de la vérité et à l'amour de la vertu. 984. Analyse de la foi; on n'en peut faire une juste et complète que dans la seule Eglise romaine. 987-1008. Excellence de la foi. 1022. Grandeur de l'homme animé par la foi. 1023. Nature et nécessité de la foi. X. 135. Sa définition. *Ibid.* Différentes manières de l'envisager. *Ibid.* Ce qu'on entend par foi explicite et implicite. 137. Sentiment des théologiens sur la foi explicite. 138. Rationalité de la foi. XVIII. 32. du *Conspectus*. Sa nécessité. 85. *Ibid.*

Foi chrétienne. — Son excellence. XVIII. 94 du *Conspectus*. Doctrine catholique. *Id.* 10. Sur quoi elle s'appuie. 18. Règle prochaine et naturelle de la foi catholique. 28. Ce qu'en dit Tertullien. 29. Passages de saint Léon. 32. Distinction de la foi catholique de la foi particulière. 37. Opinion de saint Augustin. 41. Analyse de la foi catholique. 95. Mérite de notre foi. 98. Analyse d'un acte de foi. 99. Ses degrés de certitude. 101. Manière d'opérer de la grâce. 102. Ce que dit Bolgeni de la foi chrétienne. 9. En quoi consiste la règle de foi. 23. Objections des jansénistes. *Ibid.* Réponses qu'on y fait. 24. Sur quoi la foi s'appuie. 103.

Foi théologique. — Son motif prochain. XVIII. 98. Sa base et son fondement. *Ibid.* Acte de foi théologique. 99.

Foi catholique. — Sa règle. XV. 706. Savante conférence de Mgr Wiseman à ce sujet. *Ibid.* Comment il traite cette matière. 707. Conversions éclatantes à cette foi. 716. Dieu a établi son Eglise la dépositaire infaillible et incorruptible de la vérité, c'est-à-dire de la foi. 720. Exposition de la foi catholique. 750. Règle de foi qu'admet notre Eglise. 752. Ce qu'on entend par parole de Dieu *écrite* et *non écrite*. 753. Simplicité du principe catholique dans son application. 766. Rien de plus beau qu'une parfaite unité de croyance. 767. La foi, comme la vérité, est de sa propre nature une et indivisible. 769. Démonstration de la règle de foi. 798. Bases fondamentales de la foi catholique. 799. Ce que saint Paul recommande à son disciple favori Timothée. 802. 803. A Tite. 804. Sa doctrine est celle de l'Eglise catholique. *Ibid.* Profession de foi que les apôtres exigèrent des premiers fidèles. 807. Nous ne trouvons pas la plus légère preuve que l'Ecriture, le Nouveau Testament, dût servir de règle de foi. 809. *Discipline du secret.* 810. (V. *Discipline.*) Système de foi qui s'accorde le mieux avec l'institution divine. 828. Ce n'est certainement pas celui où l'homme est abandonné sans guide à son propre jugement, sujet à tant d'erreurs. *Ibid.*

Foi instinctive. — Ce qu'on doit entendre par ce mot. XV. 497.

Foi protestante. — Sa règle. XV. 723. Différence qui existe entre les prétendus réformés et les catholiques au sujet de la règle de foi. 727. Leur refus de soumission à l'Eglise. 728. Ils n'admettent aucun autre principe d'autorité que celui de l'Ecriture. 730. Et leurs plus célèbres théologiens conviennent que la manière d'établir cette autorité est pleine de nombreuses et graves difficultés. 731. 732. Ils ne peuvent d'après leurs principes prouver l'inspiration des Ecritures. 737. Dieu n'a pas donné sa sainte parole pour être l'unique règle de foi à tous les hommes. 740. La foi protestante ne s'est pas montrée appropriée à une foi unique 743. L'Eglise catholique a toujours été au premier rang dans la tâche de traduire les Ecritures. 746. Succès obtenus par la règle de foi protestante dans la conversion des nations païennes. 851. Première société des missions. 853. Sommes énormes consacrées à cette œuvre. 837. On n'en a obtenu aucun résultat favorable. 841 et suiv.

Foi aux hérétiques. — Il est faux qu'aucun pape, aucun concile ait enseigné qu'il ne faut pas garder foi aux hérétiques. XI. 154.

Foi en Jésus-Christ. — Tradition des saints Pères sur la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être sauvé. III. 150-177. Preuves de la nécessité de la foi en Jésus-Christ. 173-458. Célèbres passages de saint Augustin. 185. Témoignages de saint Pierre et de saint Paul sur la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être sauvé. 183. Saint Ignace déclare que tous les justes qui ont été sauvés avant la venue de Jésus-Christ, ne l'ont été que par la foi et l'espérance en sa venue. 189. Pernicieuse maxime de ceux qui osent avancer que les philosophes païens ont pu se sauver sans la foi en Jésus-Christ. 225. C'est à la foi chrétienne que nous devons attribuer toutes nos bonnes œuvres. 226. Selon saint Augustin, ce n'est que par la foi que les hommes peuvent être guéris de la tyrannie du démon. 244. Preuve de la nécessité de la foi pour être sauvé. 25[illegible]. La foi seule ne justifie pas à l'exclusion des bonnes œuvres. 256. La foi qui nous justifie est celle qui nous fait adresser à Jésus Christ, source de toute justice. 240. Orgueil de ceux qui prétendent qu'on peut se sauver sans la foi en Jésus-Christ. 570. Sans la foi et la grâce de Jésus-Christ, un païen ne peut aimer Dieu. 571. Elle ne s'est point trouvée chez les païens, il n'y a point eu en eux de grâce spéciale pour leur salut. 585. Gentils sauvés par la foi au Médiateur futur. 445. Voy. *Arnaud*.

Foi (règle de). — Ce que dit Tertullien de celle qui de son temps suffisait pour rendre un homme chrétien. IV. 491. L'Ecriture livrée au sens particulier, n'est pas une règle de foi sûre et infaillible. XVII. 271. Une règle de foi doit être à la portée de tous les hommes savants ou ignorants. 272. Opinion de plusieurs saints Pères. 273. Prédications des apôtres. 274. Vénération des catholiques pour les saintes Ecritures. 275. Le système catholique n'exclut pas les Ecritures, il les admet dans toute leur force. XV. 947. La parole de Dieu non écrite ne peut pas être l'unique règle de foi. *Ibid.* Faiblesse et impuissance de la thèse de Rome qui soutient le contraire. 948. Réponse aux objections tirées de quelques textes du Nouveau Testament, qui semblent indiquer qu'il est la règle de foi.

Foi (vie de la). — Son importance. III. 1160. Ce qu'on entend par vivre de la foi. *Ibid.* Toutes nos actions doivent être réglées par la foi. *Ibid.* Comment nous devons les faire. 1161. Le juste vit de la foi. *Ibid.* La foi jointe à la charité est proprement la vie de l'âme. *Ibid.* Il est rare de trouver des chrétiens qui vivent de la foi. *Ibid.*

Foé, auteur d'une grande secte de la Chine. — Son quiétisme. IV. 1271.

Fondamentaux (articles). Absurdité de la doctrine de Jurieu. XII. 11. 160.

Fontaines intermittentes. — Leur existence. IX. 833. Ce qu'en dit le célèbre Herman. *Ibid.*

Fontenelle. — Ce qu'il dit des preuves de la religion chrétienne. XV. 188. Son erreur sur les sentiments des Pères par rapport à l'influence des démons. IX. 945. Il reconnaît leur pouvoir du temps de Jésus-Christ. *Ibid.* Celui de tenter les hommes. *Ibid.* Il avoue que les démons se mêlent de la magie. 947, 948. Il établit que les oracles sont tombés par des voies naturelles. 949. Réfutation. *Ibid.* Il nie qu'il se soit fait aucun miracle pour les réduire au silence. *Ibid.* et 955. Réfutation. *Ibid.*

Forces centrifuges (les). — Elles sont combattues par des forces opposées. VIII. 1227.

Fornication (la). — Elle était permise parmi les païens. VII. 1109. Sentiments de Platon et de Démosthène. *Ibid.* Conduite de Diogène. *Ibid.* Ce qu'en dit Ulpien. *Ibid.* Sentiment de Cicéron. 1110. Des stoïciens. *Ibid.* Elle est condamnée par l'Evangile. 1111. Ce qu'en pensaient Pufendorf et Montesquieu. *Ibid.*

Fortia d'Urban (marquis de). — Il nie l'histoire de la dispersion des langues, telle qu'elle est racontée par Moïse. XV. 17.

Fortunatien (évêque). — Comment il interpelle les donatistes. XVII. 521.

Fortune. — Comment ce mot employé par Montaigne, dans ses Essais, a été blâmé par les censeurs romains. II. 547. Vraie notion de ce mot. 548-550. Ce qu'en dit Voltaire. X. 58.

Fossiles. — Opinion du docteur Buckland. XV. 152. Ce qu'il dit relativement aux fossiles antédiluviens des cavernes à ossements. *Ibid.* Opinion de Cuvier sur le développement graduel d'organisations dans les animaux fossiles du monde primitif. 169. Leur origine. XIII. 755. Erreur des incrédules à ce sujet. *Ibid.* Ce qu'il faut penser des arbres fossiles qu'on exploite en Angleterre. 754.

Fourmis. (les). — Leur instinct, leurs travaux. I. 242, 245.

Fourrier. — Ses erreurs sur les zodiaques. XIII. 737. Sur les anciens monuments. 742. Absurdité qu'il avance au sujet du zodiaque. 744.

Fox. (Georges) — Ce qu'il était. XVII. 602. Sa doctrine. *Ibid.* Secte de quakers. 605. Journal de Fox. *Ibid.* Prétendues inspirations. *Ibid.* Sa lettre au roi Charles II. *Ibid.* Ses amis, leur conduite. 604. Il blâme Naylor et Perrot. 610. Son opinion sur la manière de saluer ses semblables. 611.

France. — Son clergé s'assemble à Paris; avertissement de ce clergé aux fidèles sur les dangers de l'incrédulité. XII. 755. Elle est inondée de mauvais livres à la fin du dix-septième siècle. 730.

Franciscains (religieux). — Leurs vertus, leur utilité, leurs grands hommes. XII. 280.

François de Sales (saint). — Il reconnaît des vertus

morales et humaines dans les fidèles. III. 454. Son opinion sur la manière de traiter la controverse. XII. 206.

Fraternités. — Des trois fraternités des chrétiens. II. 663.

Frayssinous (Mgr). — Conférence sur les maximes de l'Eglise catholique, sur le salut des hommes. III. 455, 456. Considérations sur l'ouvrage d'Arnaud touchant la nécessité de la foi en Jésus-Christ. 455-458.

Frédéric-Auguste (Prince de Hesse Darmstadt). —Plan d'instruction à lui donné par W. Wolff. Erreurs qui s'y trouvent. XII. 1087.

Fréret.—Ce qu'il dit du nombre des sages. II. 14. Plan de son ouvrage contre le christianisme. 15. Ce qu'il dit des miracles de Jésus-Christ. *Ibid.* Des apologistes de la religion chrétienne. 17. Son erreur sur le commencement des hérésies. 20. Ses contradictions. 32. Il ose soutenir que saint Justin est le premier qui ait eu connaissance de nos quatre Evangiles. 26, 34. Ses sophismes. 43, 44. Ses objections sur les miracles de Jésus-Christ. 64. Sur le martyre des apôtres. 75. Il nie que les aveux des Juifs et des païens soient une preuve que Jésus-Christ ait fait des miracles. 78. Il accuse les chrétiens de s'être attribué un certain empire sur les démons. 93. Il soutient que le christianisme ne fut d'abord embrassé que par le peuple. 103. Il veut attribuer les progrès du christianisme à la violence des empereurs chrétiens. 115. Injustice de son parallèle entre les progrès de la secte protestante et ceux du christianisme. 125. Il accuse faussement les chrétiens d'inconduite. 129. Ce qu'il dit de la circoncision. 130. De l'abstinence. 132. Attaque la constance des martyrs. *Ibid.* La perfection de la morale évangélique. 139-146. Il nie les bienfaits de l'Evangile. 147. Ce que Bolgeni dit de son *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne.* XVIII. 23. Comment il combat ce philosophe. *Ibid.*

Frith. — La part qu'il prit à la traduction de la Bible de Tyndal. XVII. 681. Son supplice. *Ibid.* Cause de sa mort. *Ibid.*

Frœhlich (Erasme). — Application qu'il fait des médailles à la défense de la chronologie des Machabées. XV. 283.

Froude (Richard H.), ministre anglican. — Compte-rendu de ses œuvres posthumes par Mgr Wiseman. XVI. 608. Il fut un des plus ardents promoteurs du système théologique de l'université d'Oxford. 609. Son dégoût pour le protestantisme. 612. Il n'avait que du mépris pour les chefs de la réforme. 613. Ce qu'il pensait de l'Eglise romaine. 614, 615. Son opinion sur la messe. 616. Sur le célibat. *Ibid.* Sur l'autorité ecclésiastique tant en matière de juridiction qu'en matière d'enseignement. 618. Ses lettres à son ami Newman. 620, 622, 623. Ses œuvres posthumes. XVII. 555. Ce qu'il dit des prêtres et des catholiques romains. 558. *Peinture de Journal.* 559. Conséquences de toutes ses austérités mal dirigées. 561. Sa lettre à M. Kèble. 562. Son profond dégoût pour le protestantisme. 564. Ce qu'il pense des réformateurs. 565. Ses sentiments catholiques romains. *Ibid.* Ses dispositions à juger favorablement des pratiques catholiques. 567. Son admiration pour le Bréviaire. *Ibid.* Eucharistie : ce qu'il pense de la doctrine des protestants. 568. Célibat, il l'approuve. 569. Son désir de faire revivre la vie monastique. *Ibid. Oratorio* de saint Philippe de Néri. *Ibid.* Autre lettre à M. Kèble contre les prétentions des anglicans à l'autorité dans leur Eglise. 571. Arguments de son ami M. Newman. 574. Sa lettre à cet ami. 576. Conclusion *Ibid.*

Fulgence (saint). — Son voyage dans les déserts de la Thébaïde. XVII. 544. Belles paroles de l'évêque Eulalius. *Ibid.*

Funérailles (pompe des). — Ce qu'en dit de Bonald. XVII. 1287. Beau passage de Châteaubriand à ce sujet. *Ibid.* Obsèques du guerrier chrétien. 1288.

G

Gaëtan. — Avant lui il y a eu des Pères et des théologiens qui ont conclu de la prière de Jésus-Christ que le pape est infaillible. XVI. 875.

Gail. — Son système ; son absurdité. XII. 927.

Gaillard. — Son beau passage sur l'esprit humain. II. 616.

Galates. — Reproches que leur fait saint Paul. VI. 528.

Galère (empereur). — Cause de son édit en faveur des chrétiens. XII. 409. Son édit. 488.

Galgala. — Ce que signifiait ce monument de douze pierres dressé près du Jourdain, avec ordre aux pères d'apprendre à leurs enfants pourquoi il avait été dressé. IV. 860.

Galilée (la). — Les anges chargèrent les saintes femmes de dire aux apôtres non-seulement que Jésus Christ était ressucité, mais qu'il serait avant eux en Galilée. VI. 263. Raison pour laquelle le Sauveur les envoya en Galilée. 264. Souvenir de la pêche miraculeuse sur la mer qui porte ce nom. 267.

Galilée des nations. — Ce qu'Isaïe dit de ce pays. II. 317. Sa situation géographique. *Ibid.*

Galilée. — Ses expériences et ses réponses aux objections contre le système de Copernic. VIII. 579. Ce qu'il dit de la découverte des taches dans le soleil. 614.

Galiléens. — Les premiers chrétiens désignés sous ce nom. XII. 490 *et passim.*

Gallican (clergé). — Son admirable conduite à l'époque de la terreur. XVII. 1134.

Gallicanisme.—Ses doctrines. XII. 266. Approuvées par les Universités et une grande partie des docteurs catholiques. 352. 384.

Gallien (empereur). — Il succède à son père, et arrête la persécution contre les chrétiens. XII. 405. Philosophes sous son règne ; Plotin et Porphyre. 406. Peste. 407.

Gallus César (frère de Julien l'Apostat). — Lettre qu'il envoie à celui-ci. XII. 813.

Gamaliel. — Ce qu'il dit de Jésus-Christ et de ses apôtres. III. 469. Ce que cet homme inspiré de Dieu annonçait aux persécuteurs de l'Evangile est arrivé. 470. Conseille aux Juifs de laisser les apôtres en liberté. *Ibid.* Ce fut à ses pieds que fut élevé le grand apôtre. VI. 558. Conseil qu'il donne aux Juifs au sujet des apôtres. VII. 585. Ce qu'il était. XVI. 472. Sa profonde érudition. *Ibid.* Sa modération et sa tolérance. *Ibid.* Sage avis qu'il donne au sanhédrin. XIII. 709. Son portrait. 711. Ce qu'il fut pour saint Paul. *Ibid.*

Gange (le). — Ce qu'on dit de ce fleuve. XVIII. 306.

Gasparin (Agénor de). — Selon lui, l'Eglise ne serait qu'une petite chose. XVII. 407.

Gassendi. — Son éloge de Bacon. II. 700. Ses objections contre Descartes. 1225. Ses objections à ce dernier contre la simplicité de l'âme. 1289. Réponses de Descartes. 1292. Sa vie. *Ibid.*

Gataker. — Sa traduction des réflexions morales de Marc Antonin. VII. 1114. Ce qu'il dit du stoïcisme. *Ibid.*

Gaudence (saint), évêque de Bresce. — Sa doctrine sur l'Eucharistie. XIV. 88. Ce qu'il dit de la présence réelle. 90, et des paroles du Sauveur lorsqu'il institua l'Eucharistie. 115. Son sermon sur l'Exode. III. 931.

Gaulois (les). — Leurs sacrifices. I. xxx. Ils connaissaient et honoraient Moïse. V. 165. Leur culte pour Mercure. *Ibid.* Leur dieu Teutatès. 166. Le dieu Apis. *Ibid.* Ils sont défaits sous Brennus, au siége de Delphes. XII. 505.

Gaze (Enée de). — Ce qu'il dit de la servitude de la grande Libye sous les Vandales. XVIII. 842. Comment il raconte la cruelle persécution que ces tyrans firent subir aux catholiques. *Ibid.*

Gazette allemande. — Sa critique de Deluc et de ses œuvres. XII. 1121.

Gazette ecclésiastique évangélique de Berlin (la). — Ce qu'elle dit de l'ouvrage du docteur Strauss. XVIII. 644. Elle soutient que Strauss se fait une alliée de l'incrédulité de notre siècle envers l'Ancien Testament. 645.

Gémis (les). — Leur origine ; ce qu'en dit Révérend Morris. XVIII. 320, 358.

Gedaliah ben Joseph Jechaia (célèbre rabbin). — Son témoignage en faveur du miracle du temple de Jérusalem. XVIII. 850.

Gédéon. — Ce que lui dit l'ange du Seigneur. VII. 443.

Gélase (pape). — Passage de ce pontife relatif à la communion sous les deux espèces. XVII. 128. Il est altéré par Shute, évêque de Durham. *Ibid.* Sa conduite envers Acace. XVI. 1044. Il l'excommunie. *Ibid.* Affaire de Pierre d'Alexandrie. *Ibid.*

Gelpke (pasteur évangélique). — Son ouvrage pour combattre l'opinion de Strauss sur la Vie de Jésus-Christ XVIII. 662. D'où il tire ses preuves. 663. Sa discussion métaphysique sur la nature des miracles. 665.

Généalogies de Jésus-Christ. — Elles paraissent contradictoires au premier coup d'œil. XIII. 813. Elles sont différentes sans être contradictoires. *Ibid.*

Génération. — Ce qu'on entend par *être engendré.* XIII. 364. Le Verbe est véritablement engendré. 365. L'Esprit n'est point engendré. *Ibid.*

Générosité (la). — Caractère et effet de la générosité d'âme ou de la magnanimité. II. 1378-1381.

Genèse (la). — Faits extraordinaires qu'elle nous représente. I. 214. Elle a été crue d'abord en opposition avec la géologie ; effets que cette erreur produit chez les croyants philosophes. XII. 952. Erreurs de certains incrédules à son sujet ; leur réfutation. 954. Comment la géologie

exige qu'on interprète quelques-uns de ses chapitres; vérité de sa révélation divine. 965 et suiv.

Genève. — Dangereux effets qu'y produisit la réforme de Calvin. XVII. 1188. Ce qu'en dit un auteur protestant et genevois. *Ibid.* Opinion de Mallet (historien); ce que le célèbre Montesquieu dit de la liberté de cette ville. 1189.

Genevois (théologiens). — Ils ont de fait abandonné leurs doctrines calvinistes. XVII. 647. Leur serment. *Ibid.*

Génies. — Ce qu'ils étaient d'après Celse. XII. 529. Bons et mauvais génies; leur culte. VII. 786.

Génisse. — Son sacrifice, de quelle couleur elle devait être. VI. 186. Usage qu'on faisait de ses cendres. *Ibid.* Où cette hostie devait être immolée. *Ibid.* De qui cette victime était la figure. 187.

Genre humain (le). — Sa perversité. II. 127. On peut diviser le genre humain en deux parties. 413. Événement de sa chute. 574. Le Sauveur du genre humain est déjà venu. La multiplication du genre humain par Adam et Ève, comme nous l'enseigne la religion. X. 302. Réponse à diverses objections. *Ibid.* Heureux effets qu'a produits le christianisme pour la félicité temporelle du genre humain. XII. 1149.

Genres et *espèces.* — Ce qu'on entend par ces mots. II. 805. Ce qu'on nomme *individu. Ibid.*

Gentils (les). — Ce que saint Augustin dit de leur salut. III. 443. Quelques-uns ont été justifiés par la foi au Médiateur. 444. Moyens de salut qui leur sont offerts. VII. 984. Leur vocation prédite par Isaïe. II. 48, 49. Manifestation. 50. Leur religion. *Ibid.* Leur réunion. *Ibid.* Leur paix. 54. Leur vocation; prophétie et accomplissement. V. 875. Les juifs ne contestent pas ces prophéties. 886. Leur conversion est une démonstration que Jésus-Christ est le Messie. VI. 108. Il les a convertis par ses disciples. 110. Leur vocation et leur conversion comparées avec la conversion et la vocation de saint Paul. 344. Jésus-Christ prédit que leur conversion serait le prix de sa mort. 466. Pourquoi il a différé jusqu'après sa mort à leur faire annoncer l'Evangile. XII. 1106. La révélation répandue parmi eux avant la venue de Jésus-Christ. XIV. 490. Sa lumière ne fit pas défaut aux nations antédiluviennes. 492. Depuis Noé, il y a toujours des justes pour servir d'exemples à la gentilité. 494. Le peuple juif fut l'apôtre des autres nations. 499. Les gentils sont inexcusables de ne pas avoir glorifié Dieu après l'avoir connu. Beau passage de saint Paul. 513. Leurs rites. XVIII. 282. Ce que Moïse y a pu emprunter. *Ibid.* Ressemblance purement extérieure. *Ibid.* Leurs dieux. 548. Ce qu'ils étaient. *Ibid.* Ce qu'ils ont pu révéler aux hommes. *Ibid.* Opinion des saints Pères. *Ibid.* D'où vient le pouvoir de Satan et de ses anges. *Ibid.*

Gentilis Valentinus. — Ses erreurs sur la Trinité. XIV. 210.

Géologie. — Est-elle en opposition avec l'Ecriture sainte? XII. 947. Effets que produisit cette opinion sur l'esprit des philosophes théologiens. 952. Elle n'est point en opposition avec la Genèse; elle aide seulement à l'interprétation de certains passages. 961. Son accord avec la foi. 996, *note.* Elle peut être appelée avec vérité la science des antiquités de la nature. XV. 150. Elle est de toutes les sciences celle qui a le plus subi les déviations du cœur et de l'imagination de l'homme. 151. Théories de la terre. *Ibid.* Leur division en trois classes. *Ibid.* 1° Systèmes formés dans le dessein avoué de défendre l'Ecriture. *Ibid.* Anciennes théories de la terre. *Ibid.* Auteurs qui les ont défendues. 152. Bon mot de Voltaire à l'occasion de ces systèmes. *Ibid.* Leurs défauts. 154. 2° Systèmes opposés à l'Ecriture; Buffon et autres écrivains français. *Ibid.* 3° Recherches purement scientifiques. 155. Points de contact entre la géologie et l'histoire sacrée. 158. La création. *Ibid.* Préexistence d'un état de chaos. *Ibid.* Doctrine des révolutions successives. 159. Elle se trouve dans toutes les anciennes cosmogonies et dans les Pères de l'Eglise. 160. Fossiles; premières spéculations sur leur origine. 162. Découverte de Cuvier. 163. Constance et régularité de la cause employée dans de semblables révolutions. 164, 166. Théorie d'Elie de Beaumont sur la révolution des montagnes. 167. Son accord avec l'Ecriture. 168. Théorie considérant les jours de la création comme des périodes. 169. Opinions des géologues étrangers les plus récents sur l'harmonie entre la création mosaïque et les observations géologiques. 170. Second point de contact entre la géologie et l'Ecriture. 174. Le déluge. *Ibid.* Preuves géologiques de l'existence d'un déluge. 175. Vallées de dénudation. *Ibid.* Groupes de blocs erratiques. 176. Soulèvement des Alpes. 181. Théorie de Hutton. *Ibid.* Elie de Beaumont applique sa théorie à la cause du déluge. *Ibid.* Fragments d'animaux. 182. Animaux entiers trouvés dans le nord. 183. Cavernes à ossements, 184, et brèches osseuses. *Ibid.* Objections. 185. Unité du déluge, prouvée par l'uniformité de ses effets. 189. Date du déluge 191. Impression générale produite par l'observation des faits 192. Système de Deluc sur les chronomètres. 192 Deltas des rivières. *Ibid.* Progrès des dunes. 193 Jugement de Saussure, Dolomieu et Cuvier. 194. Conclusion et remarque sur les sciences naturelles. 195. Rapports de la géologie et de la minéralogie avec la théologie naturelle. 198. Ce qu'en a écrit le docte et illustre géologue Buckland. *Ibid.* Diverses hypothèses proposées pour faire concorder les phénomènes géologiques avec la narration que Moïse nous fait de la création. 200.

Géologues. — Les premiers ont prétendu que la Genèse n'était qu'une fable. Effets de leur assertion sur les théologiens. XII. 952.

Géométrie. — De la géométrie en général. III. 633. Définitions géométriques. 634. Espace, sa division. 610. Examen qu'en fait Montaigne. 690. Comment Descartes y est devenu savant. IV. 791. Démonstration géométrique. V. 25. Les philosophes de l'Académie contestent les principes de géométrie. 25, 26. Ce qu'enseignait Epicure. *Ibid.* Ce que Cicéron dit à son fils Marcus au sujet de la géométrie. *Ibid.* Ce qu'en dit Platon. 31.

Gérard (Philippe-Louis). — Sa vie, ses œuvres. XII. 1229. Son éloge dans le *Journal des Débats* du 24 août 1813.

Géraséniens (pays des). — Ce que saint Marc nous rapporte de la délivrance d'un homme possédé par une légion de démons. VI. 376. Ce qui arriva après cette délivrance. *Ibid.*

Gerdil (cardinal). — Sa vie. XI. 234. Exposition abrégée des caractères de la vraie religion. 239. L'homme est né pour la société. 246. De l'égalité naturelle. 255. L'état de la nature n'est pas un état de guerre. 259. Devoirs moraux. 274. La règle de la moralité peut s'accorder avec l'amour de soi-même. 279. Loi naturelle. 287. Sanction de la loi naturelle. 294. Dispositions de l'esprit et du cœur à l'égard des lois naturelles. 302. Nécessité de la religion. 303. Idée et division de la société. 318. La société indispensable à l'homme par la nécessité de la coexistence. 322. Elle lui deviendrait inutile ou nuisible sans un ordre de coexistence, d'où dérive l'autorité publique. *Ibid.* De l'autorité publique dans la société civile. 326. Exposition abrégée des caractères de la vraie religion. 331. Origine et progrès de la religion depuis la création du monde. 336.

Germains (les). — Ils connaissaient et honoraient Moïse. V. 164. Son culte leur est venu des Egyptiens. *Ibid.* Ce que nous en apprend Tacite. 165.

Germe de justice. — Ce que nous prophétise Jérémie à ce sujet. II. 260. Ce nom ne convient qu'au Désiré des nations. 261.

Gésénius. — Sa publication de la Grammaire hébraïque. XV. 324. Cet ouvrage avec son lexique forme une ère dans la littérature biblique. *Ibid.* Sa tentative pour affaiblir la phophétie d'Isaïe. 326. Réfutation de la règle qu'il a posée. 327. Sa découverte d'un fragment de Bérose, conservé dans la chronique d'Eusèbe. 339. Il est le plus savant des hébraïsants, et peut-être le plus habile à saisir le sens des langues sémitiques. 1194.

Gesner (naturaliste). — Son *Mithridate.* XV. 22. Ce qu'il contient. *Ibid.* Comment il y classe les langues. 23.

Gfrorer (le professeur). — Ses opinions théologiques. XVIII. 619. Son *Histoire du christianisme primitif. Ibid.* Il s'accorde avec Strauss. *Ibid.*

Ghalmah. — Vrai sens de ce mot hébreu. V. 655.

Gibbon. — Son observation judicieuse au sujet de la religion païenne. XIV. 689. Sur les différentes formes d'adoration usitées dans l'empire romain. *Ibid.* Ses impostures pour prouver que le christianisme n'a eu que peu de martyrs. XV. 293. Belle et savante réfutation de Visconti. 294.

Gildas (historien anglais). — Ce qu'il dit de l'introduction de l'Evangile dans ce pays. XVII. 213. Division de son ouvrage. 214.

Gilly (Bernard) le géant. — Sa taille. X. 295. Son mariage avec la Chabert. 296.

Gilly. — Ecrivain fantastique. XVII. 414. Il est victorieusement combattu par le révérend Jacques Wheeler. *Ibid.*

Giuliani (sainte Véronique). — Sa Vie, par Mgr Wiseman. XVI. 427.

Girolamo (saint François de), jésuite. — Sa Vie, par Mgr Wiseman. XVI. 345.

Glober. — Ce qu'il dit de la soumission aux canons de l'Eglise, même pour l'évêque de Rome. XVII. 1270.

Globe (le). — Ses révolutions. X. 297.

Globes de l'univers (les). — Leur figure. VIII. 626. Ils sont l'ouvrage de Dieu, et non celui du hasard ou de la nécessité. 630. Leur attraction ou gravité. 635. Avantages réciproques qu'ils se procurent l'un à l'autre. 650.

Gloire (la). — Sa définition. X. 311. Ce qu'en dit Voltaire. *Ibid.* L'homme n'y a aucun droit; c'est une usurpation lorsqu'il se la procure. II. 386. Il la recherche par intérêt et par besoin. 387.

Glossaire pour l'intelligence des termes indiens employés dans les Démonstrations évangéliques du révérend John Brande Morris. XVIII. 449.

Gloucester (évêque de). — Son mandement. XVII. 173. Ce qu'il dit de la persécution. *Ibid.* Il refuse aux catholiques le droit de se plaindre. 174. Fausse accusation contre les catholiques. 175. Ce qu'il dit de leurs persécutions. 180. Nouvel écrit. 187.

Gnosis. — Ce qu'on entend par ce mot. XIV. 131. Tous les peuples ont cherché à s'élever jusqu'à elle (la vérité). *Ibid.*

Gnosticisme (le). — En quoi consistait cette erreur judaïque. XVIII. 783. Elle est combattue par l'apôtre saint Jean. 784.

Gnostiques. — Leur chef. XIV. 114. Connaissances qu'ils avaient de l'Ecriture. 117. Leur sagacité à chercher des textes pour appuyer leurs erreurs. *Ibid.* Ce qu'en dit Erasme. *Ibid.* Leurs théories. 118. Leurs *éons*. *Ibid.* Ce système avait prévalu chez toutes leurs sectes. 120. Les gnostiques croient en deux dieux. 121. Leurs accusations contre le Jéhovah des Juifs. *Ibid.* Ils admettent deux sauveurs. 124. Leur haine pour le code des Juifs. 125. Les sectes gnostiques avaient chacune leur Evangile, 129. Chacune un canon particulier des Ecritures. *Ibid.* Saint Jean les attaquait ouvertement dans ses écrits. XV. 349. Motifs qui le portaient à agir ainsi. *Ibid.* A insister fortement sur l'infériorité de saint Jean-Baptiste. *Ibid.* Découvertes du protestantisme chez les gnostiques. 130. Ils sont les fondateurs du rationalisme. 184. Tous les gnostiques ne nient pas l'incarnation, la passion et la résurrection de Jésus-Christ. XI. 22. Ce qu'en dit saint Irénée. *Ibid.* Ce que signifie leur nom. 24. Chefs des gnostiques. XVIII. 765. Leurs écrits. 766.

Godwin (le docteur). — Sa prophétie sur la mort de Cromwel. XVII. 612. Son horrible blasphème à l'occasion de cette mort. *Ibid.*

Gœrres (Joseph). — Son opinion sur le rationalisme moderne. XVIII. 675. Son ouvrage sur la fondation de l'histoire universelle. *Ibid.*

Goguet. — Ce qu'il nous dit de la cérémonie qui obligeait toutes les femmes de se rendre une fois dans leur vie au temple de Vénus. VII. 815.

Goitres. — Leur définition. X. 286.

Gorgonie (sainte). — Ce que nous en rapporte saint Grégoire de Nazianze. XIII. 115. Eloge qu'il fait de cette sœur, sa guérison miraculeuse. *Ibid.* et 116.

Goronius-Becanus. — Ses efforts pour proclamer sa langue naturelle, le flamand, comme la langue du paradis terrestre. XV. 18, 21. Il était représentant de l'ancienne école de l'étude comparée des langues. 25.

Gother (Jean). — Son *bon Avis aux prédicateurs* n'est qu'un tissu de calomnies les plus grossières contre les catholiques. XVII. 814.

Goulianoff (comte). Son discours sur l'étude fondamentale des langues. XV. 62. Il était convaincu que toutes les langues doivent être considérées comme les dialectes d'une langue maintenant perdue. 63. L'académie de Saint-Pétersbourg partagea entièrement son avis. *Ibid.*

Gouvernement. — Idée naturelle de gouvernement. XIII. 337. Nuance qu'elle prend dans le système chrétien. 342. Différentes espèces de gouvernement. X. 115. Quels étaient ceux du paganisme; combien inférieurs à ceux du christianisme. XII. 1162. 1169. Forme de gouvernement; ce que pense le clergé de France à ce sujet. XVII. 1061. Discours de l'évêque de Hermopolis devant la Chambre des députés. *Ibid.* Doctrine de l'apôtre à ce sujet. *Ibid.* Et de l'Eglise catholique. 1062. Les gouvernements humains sont sujets à changer. XVI. 765.

Gouvernement ecclésiastique. — Son immutabilité. XVI. 765. Opinion de Tamburini. *Ibid.* L'ordre que Jésus-Christ a établi dans son Eglise doit être perpétuel. 767. La forme de ce gouvernement n'a pas été laissée indécise. *Ibid.* Car l'œuvre du divin fondateur serait imparfaite. 768. Dieu n'a pas donné à son Eglise le pouvoir d'y faire des changements essentiels. 769. Il a engagé sa toute-puissance à conserver toujours le même gouvernement. 771. Il ne peut absolument permettre qu'il s'y fasse aucun changement essentiel. 773. L'Eglise s'opposera toujours et invinciblement à toutes les modifications essentielles qu'on voudra y introduire. 774. La véritable Eglise sera celle qui les repoussera victorieusement. *Ibid.* Le gouvernement actuel de l'Eglise est essentiellement le même que le gouvernement primitif. 775. Calomnies des novateurs contre le gouvernement actuel. *Ibid.* Ils veulent faire regarder les tribunaux de l'Eglise comme illégitimes. 778. Artifices qu'ils emploient pour cacher leur véritable intention. 777. Le moyen le plus court et le plus sûr pour les réfuter, c'est de leur prouver que la forme extérieure de ce gouvernement est aussi perpétuelle et immuable. 778. En tant qu'elle en exprime l'essence. 779. Parce que sans cela on ne pourrait distinguer le gouvernement de Dieu de celui des hommes. 780. Parce que l'immutabilité de la forme intrinsèque deviendrait inutile, si l'Eglise ne pouvait exercer visiblement ses droits. 781. Car on ne peut pas dire qu'elle ait un gouvernement si elle ne l'exerce pas. 783. Donc le gouvernement de l'Eglise a toujours été essentiellement et visiblement le même que de nos jours. 784. Les novateurs avouent qu'il est, au temps actuel, essentiellement monarchique. 785. C'est en vain qu'on objecte la résistance de quelques Eglises pour prouver que la monarchie n'est pas reconnue universellement, car il faudrait prouver qu'elle est universellement rejetée. 786. On doit même, selon Tamburini, convenir qu'elle est universellement adoptée. 787. Les Eglises qui réclament ne peuvent représenter l'Eglise catholique. 788. Ni réclamer en son nom. *Ibid.* Ces Eglises se réduisent à celle de France. Caractères qu'elle devrait avoir dans l'hypothèse des novateurs. 789. Contraires à ceux que les novateurs eux-mêmes lui attribuent. 790. L'Eglise qu'ils proposent pour modèle a donc, d'après leurs propres principes, absolument cessé d'exister. *Ibid.* C'est en vain qu'ils s'appuient sur le principe erroné de l'obscurité de l'Eglise. 791. Récapitulation de ce qui a été prouvé jusque-là. 792. Autre moyen de découvrir les desseins des novateurs. Selon eux les églises qui ont déjà adopté la monarchie seraient formellement hérétiques. 793. Tamburini ne les justifie pas en disant qu'elles l'ont adoptée par ignorance. 794. Qu'elles n'ont pas cru aller contre une définition solennelle. 795. La monarchie ecclésiastique peut encore se prouver par la tradition. *Ibid.* Les hérétiques lui donnent une origine beaucoup plus ancienne que les novateurs. 796. Monuments du gouvernement monarchique de plusieurs papes des temps anciens; Sirice montre qu'il se croit supérieur aux conciles œcuméniques, en refusant de juger comme délégué du concile de Capoue. 797. Vaines objections opposées par les novateurs. 798. Saint Damase annule les actes du concile de Constantinople contre les eudoxiens. 799. Saint Léon annule de sa pleine autorité le vingt-huitième canon du concile de Chalcédoine. 799. On objecte vainement qu'il ne l'annula pas de lui-même, mais en s'appuyant de l'autorité du concile de Nicée. 802. Mais ce saint pape fait clairement entendre qu'il a agi de sa propre autorité. 803. La monarchie papale est encore confirmée par le fait du huitième concile œcuménique qui s'adressa au pape Adrien pour le rétablissement de Théodore dans son siége. 805. Procédés monarchiques de Grégoire XII, au concile de Constance, sans opposition de la part de ce concile. 806. S'il faut en croire les novateurs, ce concile aurait décidé comme article de foi, que le pape est subordonné au concile œcuménique. *Ibid.* Ce qui est très-faux. 807. Il n'accepta pas la renonciation de Grégoire de la même manière que celle de Clément VIII. 808. Comme Jean XXIII souscrivit le décret de sa déposition, on peut dire qu'il se démit volontairement. 809. Benoît XIII, qui était un pape douteux et schismatique, pouvait être légitimement déposé, sans préjudice pour la suprématie du pape. *Ibid.* Si les conciles ont le droit de déposer les papes, celui de Constance n'aurait pas dû déposer Benoît, puisqu'il l'avait déjà été par celui de Pise. 811. Quand même Martin V aurait confirmé les actes du concile de Constance, cela ne servirait de rien aux novateurs. 812. Supposé même que ce concile eût établi la supériorité des conciles, on ne serait pas obligé pour cela de regarder cette doctrine comme définie par l'Eglise universelle. 812. Et si l'on accorde que cette doctrine ait été réellement définie et universellement acceptée, elle ne doit s'entendre que des papes douteux. 814. L'histoire de ce concile est plutôt contraire que favorable aux novateurs. 815. Fausse idée de la monarchie des papes qu'ils nous attribuent. 816. Cette monarchie n'est pas despotique. *Ibid.* S'il y a des abus, ils ne détruisent pas le droit. 818. De ce que le pape est un vrai monarque, il ne s'ensuit pas que les évêques ne soient que ses simples vicaires. 819. Car on conçoit une autorité originelle et cependant subordonnée; et nos adversaires sont forcés de l'accorder, puisqu'ils ne nient pas que chaque évêque ne soit subordonné au corps de

te l'Eglise. 820. L'autorité du gouvernement n'est pas celle que les évêques ont reçue solidairement, car ce serait diviser la souveraineté qui est indivisible. 821. Funeste conséquence ! S'il suffisait, pour gouverner, d'être membre du corps souverain, on n'aurait pas besoin d'une mission spéciale. 822. Prétendue disparité qu'on voudrait établir entre le gouvernement ecclésiastique et tous les gouvernements humains, d'après la supposition chimérique d'une monarchie papale tempérée par l'aristocratie. 823. Les novateurs, en établissant cette disparité, n'ont d'autre vue que d'ôter à l'Eglise toute autorité indépendante, pour la livrer aux princes. 824. C'est la tentative criminelle dont s'est rendu coupable le conciliabule de Pistoie, en se soumettant pour tout et sans exception à l'approbation du prince. 826. Il ne s'est pas justifié, mais il a aggravé sa faute, en restreignant, comme il l'a fait, les pouvoirs de l'Eglise à *l'esprit*. *Ibid.* Car par là il détruit l'une et l'autre puissance, en dépouillant les princes du droit d'obliger moralement la volonté de leurs sujets. 828. On prouve d'ailleurs que, dans la supposition d'une monarchie tempérée par l'aristocratie, le pape ne perd pas absolument la qualité de monarque absolu, par ce que ce tempérament ne peut pas affecter la forme essentielle du gouvernement. 829. Vaines allégations qu'on peut faire à ce sujet. *Ibid.* Malgré leur invention d'une monarchie tempérée, les novateurs attribuent au concile l'autorité suprême. 830. S'ils veulent que le corps des pasteurs soit supérieur au pape, ils doivent appeler le gouvernement de l'Eglise *aristocratico-monarchique*. Si le pape n'avait qu'une monarchie ministérielle, le gouvernement de l'Eglise ne serait plus qu'un simple ministère. 832. Cette invention des novateurs attaque également les princes temporels. *Ibid.* Le pape est donc un véritable monarque ; donc il est infaillible. 834.

Grâce. — De la grâce considérée en elle-même. III. 1221. Diverses sortes de grâces. 1222. Sa nécessité. *Ibid.* Personne ne peut aimer Dieu sans la grâce. *Ibid.* Elle est nécessaire pour avoir la foi. 1223. Nous ne pouvons rien faire de bon sans la grâce de Jésus-Christ. *Ibid.* Sa gratuité. *Ibid.* Dieu ne nous doit pas sa grâce. *Ibid.* Ce qui accompagne la grâce chrétienne. 1224. Ce qui établit invinciblement la vérité de la gratuité de la grâce. *Ibid.* Nous ne saurions trop reconnaître les grâces que Dieu nous accorde. *Ibid.* De l'efficacité de la grâce. 1225. Ce qu'on appelle grâce efficace. *Ibid.* Toute grâce de Jésus-Christ est efficace. 1226. Dieu opère en nous le vouloir et le faire selon son bon plaisir. *Ibid.* La détermination de Dieu ne détruit pas notre liberté. *Ibid.* Comment nous pouvons faire un bon usage des vérités de la grâce. 1227. Nécessité de la grâce de Jésus-Christ pour accomplir les préceptes de l'Evangile. IV. 806. Toute grâce est efficace en ce sens qu'elle nous porte vers Dieu. 807. Dieu accorde aux justes des grâces qu'ils ne lui demandent pas. 810. Ce que Leibnitz nous apprend de la grâce et de ses différentes sortes. 1038, 1039. Sans la grâce l'homme ne peut comprendre les vérités de la religion. 1248. Ce que nous enseigne saint Augustin. 1249, 1250. Ce qu'il entend par grâce médicinale et libératrice. 1250. L'incompréhensibilité du mystère de la grâce divine doit arrêter toute dispute sur cette matière. VI. 747. Elle nous aide à surmonter les tentations. 750.

Grâce (dogme de la). — Ce qu'il nous révèle. XIII. 915. Sa nécessité. *Ibid.* Sa promesse. 916. La grâce de Jésus-Christ est de nécessité pour vaincre les passions. XII. 51. Elle est toujours accordée à l'homme qui la demande. 142. Doctrine de l'Eglise sur la grâce et le libre arbitre. 260. De la grâce. XVIII. 84 du *Conspectus*. Sa rareté. 56 de la *Révision*. Erreurs de Jansénius au sujet de la grâce. 26. Ce qu'il entend par grâce suffisante et grâce efficace. *Ibid.* Manière d'opérer de la grâce. 102.

Grâce (état de). — Comment on peut s'y mettre. XII. 1256. Combien nécessaire à l'homme et quand. 1258.

Grammaire hébraïque. — Son origine parmi les chrétiens. XV. 321. Ecole hollandaise. 322. Ecole allemande. 323. Ecole moderne. *Ibid.*

Grand prêtre. — La mort du grand prêtre était la figure de la mort de Jésus-Christ. V. 817

Grands. — Leur condition. III. 705. Il y a dans le monde deux sortes de grandeurs. 706. Les grands doivent donner le bon exemple ; suites fâcheuses de leur négligence à ce sujet. XII. 614.

Granville Penn. — Ses attaques contre les découvertes et les observations du docteur Buckland. XV. 152. Son opinion sur les jours de la création. 155.

Gravité (la). — Son utilité. VIII. 638-640.

Grecs (les). — Leur système sur l'origine du monde. I. 512. Ce que Diodore dit de leur mythologie sur les dieux et les héros. 558. Leur théologie naturelle. 561. Leur théologie allégorique. 574. Sa réfutation. 580. Division de leur théologie. 606. Ils ont appris des barbares les sciences les plus estimables. 851. Ils ont été plagiaires. 854-859. Ont tout appris des barbares. 863. L'histoire de leurs dieux ne renfermait que des fables obscènes. 1002. Ils ont eu connaissance de Moïse par Cadmus et Danaüs. V. 171. D'où venaient ces deux chefs. *Ibid.* Comment ils ont pu connaître les lois de Moïse. 217. Leurs pratiques religieuses sont en partie tirées des livres de Moïse. 240. Les douze peuples de l'Ionie. 241. Leurs dîmes. *Ibid.* Ce qui se pratiquait dans leurs sacrifices. 242. Ils ont été chercher la sagesse en Egypte. VIII. 742, 745. Les législateurs et les philosophes grecs allèrent puiser leur science en Egypte. IX. 419-421. Ils ont eu connaissance des Juifs et les ont plusieurs fois admirés et imités. XVIII. 303.

Grèce. — Brillants mensonges de sa mythologie. XIII. 1155. Traces des traditions orientales. *Ibid.* Mystères. 1134. On enseignait dans les mystères le dogme de l'immortalité de l'âme. *Ibid.* L'unité de Dieu. 1135. Opinions des poètes et des philosophes. 1137. Comparaison des dieux de la Grèce avec ceux de l'Orient. 1138. Comparaison d'Hercule avec Jésus-Christ. 1139. Dieux divers, Apollon. 1142.

Grecque (Eglise). — Son schisme a-t-il été constant et invariable ? XII. 149.

Grecque (langue). — Combien elle était répandue, et commune à Rome et même dans les Gaules. XII. 422, 523.

Gréen (Hugh), prêtre catholique anglais. — Son arrestation et sa mort sous Charles Ier, roi d'Angleterre. XII. 354.

Grégoire (saint). — Machiavel l'accuse d'avoir voulu anéantir tous les auteurs et tous les monuments de l'antiquité païenne. II. 972. Eclaircissements sur cette accusation. *Ibid.*, 995. Sa lettre à Didier. 984. Ce saint assure que la stabilité de l'Eglise dépend de celle de Pierre. XVI. 859.

Grégoire le Grand (saint), pape. — Sa doctrine sur la présence réelle et la transsubstantiation. XVII. 882. Miracle qu'il opéra. *Ibid.* Ce qui l'a fait surnommer l'*apôtre de l'Angleterre*. *Ibid.*

Grégoire de Naziance (saint). — Portrait qu'il a tracé de Julien l'Apostat. XIII. 42. Il est témoin des miracles. 111. Sa Vie. *Ibid.* Faits qu'il rapporte. *Ibid.* Il a testé en général que Dieu opérait des miracles par l'intercession des martyrs. 112. Il en cite plusieurs exemples. 113. Ce qu'il rapporte de l'empereur Julien, au sujet de la reconstruction du temple de Jérusalem. XVIII. 851.

Grégoire de Nysse (saint). — Son oraison catéchétique. III. 928.

Grégoire de Valence. — Ce qu'il nous dit des mystères. VI. 546.

Grégoire VII. — Sa vie et son pontificat par Sir Griesley. XVI. 578. Réfutation qu'en fait Mgr Wiseman. *Ibid.* Cette biographie n'est qu'un tissu de mensonges historiques. 580. Elle se trouve en opposition directe avec celle du savant professeur de Voigt. 586. Avec celle de Henri Luden, surnommé le Père de l'histoire en Allemagne. *Ibid.* et 587. Son portrait par de Voigt. 588-589. Luden fait l'éloge de ses desseins et de son caractère. 590. Ce que nous en dit le célèbre Eichhorn, dans son *Histoire d'Allemagne*. *Ibid.* Il est d'accord en cela avec plusieurs autres professeurs de son pays. 591. Les protestants lui attribuent l'institution de la continence cléricale. XVII. 1040. Réponse à leurs absurdes objections. 1041.

Grégoire XII (Ange Corario). — Ses procédés monarchiques au concile de Constance. XVI. 806. Sa renonciation à la papauté. 808.

Grégoire XVI (Maur Cappellari). — Triomphe du saint-siége et de l'Eglise. XVI. 754 et 765. Le gouvernement ecclésiastique est immuable dans sa constitution essentielle. *Ibid.* Dieu n'a pas donné à son Eglise le pouvoir d'y faire des changements essentiels. 769. Il est essentiellement monarchique. 785. Monuments du gouvernement monarchique de plusieurs papes des temps anciens. 797. Cette monarchie n'est pas despotique. 816. *Traité sur l'infaillibilité du pape*. 855. Solution de quelques objections contre l'infaillibilité du pape tirées de la raison. 1055. Exhortation d'un novateur moderne aux protestants. 1065. Réponse des protestants aux novateurs modernes. 1076.

Grenoble (société des sciences et arts de). — Matière de son concours en 1840. XVII. 1057.

Greppo (vicaire général de Belley). — Son *Essai* sur le système hiéroglyphique de Champollion le jeune, et sur les avantages qu'il offre au texte sacré. XV. 264.

Grier (vicaire de Templebodane). — Ce qu'il dit du canon des Ecritures. XVII. 667. Ce qu'il appelle la *tradi-*

tion du témoignage. 670. Ses fausses assertions. 671. Son mécontentement. 672. Son jargon absurde tiré d'un écrit de Richard-Mitward. 674. Ce qu'il fait dire à Lardner. *Ibid*. Ce qu'il appelle *tradition universelle*. 675. Outrages qu'il prodigue au docteur Milner. 677. Nouveaux efforts pour concilier ensemble les deux membres d'une proposition disjonctive. 689. Ses reproches aux évêques Tomline et Marsh. 692. Il cite les livres d'homélies. 835. Extravagances qu'il y débite. *Ibid*. Ce qu'il dit de l'invocation des saints. 836. Conduite des catholiques. *Ibid*. Ce que le vicaire Grier dit des sorciers et des sortiléges. 840. Réponse à ses objections. 841. Sa mauvaise foi. 861. Réfutation de ses objections. 862. Ce qu'il dit de l'autorité des Pères en faveur de la présence réelle. 870. Passages qu'il cite. 873, 874. Son audace pour interpréter les Pères. 875. Il tronque les textes. 876. Il les altère. 879. Témoignages en faveur du dogme qu'il combat. 881. Plusieurs évêques anglicans les admettent. 889, 890. Son erreur volontaire dans ce qu'il avance sur le concile de Constance et celui de Trente. 901, 902. Sur la doctrine des Eglises orientales. 903. Sur les Pères. 905. Il ose mettre en concurrence sa liturgie avec le sacrifice catholique de la messe. 919. Ce qu'il dit de la messe. 920. Nouvelle réponse du docteur Milner à ses objections sur le dogme de la confession. 931. Ses objections sur les indulgences; réponse du docteur Milner. 945. Il cherche à justifier l'indulgence solennelle accordée par Luther. 947. Absurdité qu'il avance au sujet de la taxe des indulgences. 950. Réparation qu'on lui demande. 951. Ses objections contre l'existence du purgatoire; réponse du docteur. 961. Autre réponse à ses objections contre l'extrême-onction. 971. Contre le pape, qu'il regarde comme l'antechrist. 980. Réponse à ses objections sur la suprématie du pape. 993. Sur la liturgie et sur l'usage de la langue latine. 1007. Usage des Ecritures. 1010. On répond à ses objections sur les persécutions religieuses. 1034.

Griesbach (Jean-Jacques). — Réformateur de la science critique. XV. 313. Il a posé les principes régulateurs qui depuis l'ont toujours dominée. *Ibid*. Sa division de tous les manuscrits connus en trois classes. 317. Il leur donna le titre de *Recensions d'Alexandrie, d'Occident* et de *Bysance*. *Ibid*. Nouvelle édition publiée par Griesbach. *Ibid*.

Griesley (sir R.), baronnet. — Sa Vie et son Pontificat de Grégoire VII. XVI. 578. Ce n'est qu'un tissu de mensonges historiques. 580. Sa réfutation par le savant évêque Wiseman. *Ibid*. Et par plusieurs célèbres professeurs allemands. 582, 584, 586, 588, 590, 591.

Grotius. — Son plan d'études à Dumaurier. II. 716. Ce qu'il dit des scolastiques. *Ibid*. Préface de son Traité de la Vérité de la religion. 993. Abrégé de sa Vie. 996. Catalogue de ses ouvrages. 1002. Vérité de la religion chrétienne. 1006. Il y a un Dieu. *Ibid*. Il admet l'existence et la réalité d'une relation primitive de Ponce-Pilate à Tibère. IX. 899. Son erreur au sujet des ténèbres miraculeuses sur la foi d'Africanus. 921. Il applique trop crédulement la IVe églogue de Virgile à Jésus-Christ. 1077. Il penchait à recevoir les oracles des sibylles. 1094. Ce que ce célèbre écrivain dit des protestants, et en particulier des calvinistes. XVIII. 339.

Grulich, archidiacre de Torgau. XVII. 656. Son écrit pour combattre l'ouvrage et la doctrine de Strauss. 657. Examen de la *Vie de Jésus-Christ*. 659. Ce qu'il dit de la théorie mythique. 660.

Gruner (père et fils). — Ce qu'ils rapportent de la mort du Sauveur pour combattre la tactique des incrédules anglais. XVIII. 661, 662.

Guadagnini (Jean-Baptiste). — Son jansénisme. XVIII. 78. Sa tradition pharisaïque. *Ibid*. Ses erreurs. *Ibid*. Ses réponses grossières et injurieuses. 82. Ce qu'il attribue aux molinistes. *Ibid*. Son opinion sur les enfants morts sans baptême. 119. Réponse à ses objections. 120 et suiv. Comment il explique certains passages des saints Pères. 122. Réfutation de ce qu'il dit de saint Augustin. 125 et 128. Sens qu'il donne à sa doctrine. 131. Ses expressions imprudentes et exagérées. 132. Comment il est réfuté par Bolgeni. *Ibid*. et suiv. Sa mauvaise foi. 136. Nouvelle réfutation. 139. Ce qu'il dit dans son ouvrage dédié à Mgr l'évêque de Vérone. 147. Ses attaques contre Bolgeni. *Ibid*. Celui-ci le réfute pleinement. 150. Faux raisonnement de Guadagnini. 151. Ce qu'il dit du pape Alexandre VII. *Ibid*. Réponse. 152, 153. Abus qu'il fait du raisonnement humain. 155. Ses erreurs, ses impertinences, ses impostures. 156. Idée générale de son livre. 157. But qu'il prétend se proposer. *Ibid*. Son *Livre des Secrets*. 159. Ce qu'en pense Bolgeni. 160. Ses observations sur le livre des *Faits dogmatiques* de l'abbé Bolgeni. *Ibid*. Réponse que lui fait l'auteur. *Ibid*. Il déclare sa doctrine impie et hérétique. 161. Il la réfute d'une manière victorieuse. 162. Base sur laquelle repose le livre de M. Guadagnini. 163. Sa réfutation. *Ibid*. Sens précis des *Faits dogmatiques*. 166. Distinction qu'il propose. 167. Condamnation de la doctrine du livre de Jansénius. 168. Elle est expressément hérétique. 169. Contraire à celle de saint Augustin. 170. Contraire à la foi catholique. 171. Mauvaises doctrines contenues dans son livre. 173. Comment il représente les bulles des pontifes de Rome contre les jansénistes. *Ibid*. Sa grave erreur. 176. Il est condamné par le concile de Trente. 177. Quelques faits particuliers de cet auteur. 181. Le pape Honorius. *Ibid*. Parti qu'il prétend tirer du *Journal* de Saint-Amour. 195. Pratique de l'Eglise dans les faits dogmatiques. 194. Raisonnement théologique de Bolgeni. 195. Faibles réponses de Guadagnini. 196. Inconséquences, faussetés, etc., contenues dans le livre de M. Guadagnini. 202. Demandes qu'il adresse à Bolgeni. 207. Réponses qu'il en reçoit. 210. Plan très-propre à servir de règle de conduite proposé par Bolgeni. 215. Ce qu'il exige de Guadagnini. 216.

Guerre (la). — Combien elle était cruelle chez les païens. XII. 1169-1185. Ce que les guerres civiles sont chez toutes les nations. XI. 156. Causes des guerres religieuses. XII. 1150. Leur fanatisme. XVIII. 485, 486. Atrocités dont les Juifs furent accablés. *Ibid*. Ils sont protégés par les papes. 487. Ce que ceux-ci firent en leur faveur. *Ibid*.

Guérison. — Guérison miraculeuse d'une jeune fille, arrivée à Paris. III. 474. Preuves de ce prodige. *Ibid*. Guérisons miraculeuses racontées par les saintes Ecritures. XIV, 488. Ce que rapporte le docteur Milner des guérisons miraculeuses. XVII. 755. Exemples qu'il cite. *Ibid*.

Guillaume (de Paris). — Ce que ce saint évêque dit de la profondeur et de la sublimité de nos mystères. IV. 226.

Guénard (le P.), jésuite. — Certitude des faits merveilleux qui servent de fondements aux vérités mystérieuses de la religion. IX. 887. Ce qu'il dit des mystères. 889. De la philosophie et de son flambeau. *Ibid*. Vie de Guénard; ses œuvres. XII. 545.

Guizot (ex-ministre). — Ce qu'il dit de la réforme en Allemagne. XVII. 1182 et 1194.

Guzarattes. — Ancienneté de leur religion. V. 157. Comment on appelle leur livre sacré. *Ibid*. Leur division en tribus. 158. Ce qu'en dit Mégasthènes. *Ibid*.

Gymnosophistes (de l'Inde). Ce qu'en dit Porphyre. VII. 1145. Leur morale sur le suicide. *Ibid*.

H

Habacuc (prophète).—De quel pays il était. V. 449. Opinions diverses sur l'époque de sa vie. *Ibid*. Livre apocryphe d'Habacuc. 450. Authenticité et antiquité de son livre. 451. Réponse à une objection; il prophétise que le Père délivrera le Christ qui, lui-même, délivrera ses christs. II. 148. Que la venue du ciel du Seigneur sera terrible. 206.

Habitudes. — Définitions des habitudes naturelles et surnaturelles. X. 319, 320. On peut toujours se corriger des mauvaises habitudes. I. 171.

Haco (roi de Norwége). — Comment il parvint à convertir ses sujets. XII. 215.

Haine. — Sentiment d'aigreur contre quelqu'un dont on croit avoir été offensé. III. 1127. Quand elle domine dans le cœur, c'est une marque de la mort de l'âme. *Ibid*. Ce qu'en dit l'apôtre saint Jean. 1128. Injustice de certains écrivains qui ont attribué aux catholiques seuls les horribles sentiments de haine religieuse et leurs effets. XIV. 589. Pureté et charité de la morale catholique. 590. La religion catholique n'a jamais agi et ne peut agir comme cause directe et naturelle des discordes. 593. Si on cite des exemples de cruauté commis sous le prétexte de la religion, on peut affirmer que ceux qui les ont commis étaient infidèles à la loi qu'ils professaient. 600.

Halicarnasse (ville). — Décret qui permettait aux Juifs d'y bâtir des oratoires. XIV. 854. Où ils devaient être placés. *Ibid*.

Haller (Albert de). — Discours sur l'irréligion. VII. 342. Ses tristes ravages. 345. Lettres sur les plus importantes vérités de la religion. 367-438. Ce qu'il dit de l'homme sans religion. II. 558. Ses principes religieux opposés à La Mettrie. XII. 928.

Hallifax (évêque anglican). — Son sermon impie pour prouver que le pape est un apostat et l'antechrist. XVII. 973.

Hammond (savant anglais). — Il prétend qu'il y avait déjà, avant Tertullien, une huile consacrée pour le baptême, et une autre pour le sacrement de la confirmation. III. 884.

Hamon (Jupiter). — D'où lui vient ce nom. VI. 41.

Hampden (le docteur). — Sa nomination à la chaire de théologie d'Oxford. XVII. 409. Grande polémique qu'elle excite. *Ibid.* Son discours d'inauguration. 410. Ce qu'il y dit de la Trinité, de la vertu des sacrements. *Ibid.* Opinion du docteur Pusey. 411. De plusieurs docteurs anglicans. *Ibid.* Rapport de la commission nommée par l'assemblée du corps. *Ibid.* Ce docteur cité plus tard devant un tribunal. 413. Qui sont ceux qui lui demandent compte de ses opinions. 414. Son crime capital. 415. Quelques passages du rapport de la commission. *Ibid.* Elle semble parler au nom de l'Eglise romaine. 416. Ce qu'il faut penser des théologiens qui l'ont censuré. 418. Sa profession de foi touchant l'Eucharistie. 424. Ses contradictions. *Ibid.* et suiv. On ne peut réellement lui faire un crime de ses opinions et de ses tergiversations. 425. Il a suivi les principes de l'Eglise anglicane. *Ibid.* Nombre des sacrements. *Ibid.* Pourquoi blâmer la nomination de ce docteur? *Ibid.*

Harless (le docteur), professeur à Erlangen. — Sa Vie de Jésus, par Strauss. XVIII. 674. Ce qu'il pense des rationalistes de notre temps. *Ibid.* Il s'étonne de voir le docteur Strauss et son école se déclarer théologiens. 675. Ce qu'il leur refuse. *Ibid.* Son but est de signaler les points fondamentaux du système mythique. *Ibid.* Vues qui ont présidé à la composition de son ouvrage. 676. Division de cet ouvrage. *Ibid.* Ce qu'il dit de Strauss et de sa manière d'écrire. 681. Examen de ses principes. 682.

Harmonie (l') *préétablie*. — Ce que nous montre ce système. IV. 1271. XI. 767. Objections. *Ibid.* Réponses. 769.

Harms (pasteur prussien). — Bon mot sur le protestantisme actuel en Allemagne. XVII. 329.

Hartley. — Ses remarques sur la difficulté de ramener l'homme de l'habitude du vice à celle de la vertu. XIV. 690.

Hartman (Jules). — Sa lettre aux amis de la vérité évangélique relative à une Vie de Jésus. XVIII. 655.

Hasard (le). — Ce qu'on doit entendre par ce mot. IX. 121. Il suppose une cause. *Ibid.* Les athées attribuent tout au hasard. 612. Ce que c'est que le hasard. 613. Ce qu'en dit Voltaire. X. 58.

Haute Eglise. Voy. *Eglise* (haute).

Héber (évêque anglican, inspecteur des missions). — Son compte-rendu sur les travaux des missionnaires. XV. 843. Leurs succès sont à peu près nuls. *Ibid.* Ce qu'il dit des conversions de l'Inde. 846. Ses remarques sur Calcutta et ses environs. 847. Ses aveux sur le peu de succès des missions qu'il a visitées. 848. Elles n'ont pas été plus heureuses dans l'Amérique. 853. Ce qu'il dit des catholiques de l'Inde. 882.

Hébreu (peuple). — Sa grandeur. I. 203.

Hébreu (langage). — De l'origine de cette langue. V. 252. Elle est la langue d'Adam et des premiers patriarches. *Ibid.* La langue hébraïque d'aujourd'hui n'est pas celle qu'on parlait avant la confusion de Babel. 253. Preuves de cette proposition. 254. Réponses à plusieurs objections. 256 et suiv.

Hébreux (les). — Leurs institutions. I. 735. Leurs mœurs; ce qu'ils ont pensé de l'auteur et créateur de l'univers. 738. Leur sentiment sur l'immortalité de l'âme. *Ibid.* Différence entre les Hébreux et les Juifs. 740. Mœurs des hommes religieux qui ont vécu avant le déluge et après, jusqu'à Moïse 741. Leurs préceptes dogmatiques. 746. Leur sentiment au sujet de Dieu. 749. Leur théologie. 751. Formation des créatures raisonnables. 754. Ce qu'ils disaient des puissances contraires. 757. De la nature de l'homme. 759. Antiquité des Hébreux. 851. Leur théologie préférable à la philosophie des Grecs. 859. Leur antiquité soutenue par Titien. 877. Par Clément d'Alexandrie. 882. Leur morale. 892. Leur dialectique. 893. Exactitude de la formation de leurs noms. 894-899. Leur physiologie. 899. Leur doctrine sur le second principe. 908. Sur l'immortalité de l'âme. 925. Accord parfait qui règne dans leurs doctrines. 1054. La connaissance du Dieu de l'univers leur fut autrefois manifestée. II. 124. Etymologie de ce nom. 473. Définition qu'en donnent les dictionnaires. 474. Propension de ce peuple à l'idolâtrie. 477. Sa séparation des autres peuples. IV. 675. Cette séparation devint parfaite dans le désert par le long séjour que les Hébreux y firent. 675. Longue suite de miracles en faveur de cette séparation. 676. Obéissance exigée des Hébreux. 677. La révélation accordée aux Hébreux servit à éclairer peu à peu les gentils. 683. Merveilles que Dieu fit en Egypte en leur faveur. 684. Moïse ne leur aurait jamais pu faire recevoir ses cinq livres comme vrais, si tout ce qu'il raconte était faux. 857. D'où vient le nom Hébreux. 908.

Hécatée (d'Abdère). — Ce qu'il rapporte des Juifs en général et de Mosomane en particulier. I. 817.

Heeren. — Ses travaux pour remonter jusqu'aux premières institutions des Hindous. XV. 243. Pour arranger et concilier les divers fragments qui restent des annales primitives. 244. Il trouve que le temps d'Abraham est l'époque historique la plus ancienne de l'Inde. 244.

Hégel. — Il est le fondateur de l'école des théologiens spéculatifs. XVIII. 639. Sa doctrine théologique. *Ibid.* Ce qu'en dit M. Ott. 640. Analogie frappante des principes philosophiques de Hégel et de Strauss. 648.

Hégélianisme (l'). Voy. *Hégel*.

Hégélienne (école néo-hégélienne). XVIII. 880. Voy. *Néo-Hégélienne*.

Hégésippe. — Ce qu'il rapporte d'un voyage qu'il fit de la Palestine à Rome. XIV. 746. Ce qu'il rapporte de la doctrine des Eglises des premiers siècles. X. 827. C'est un Juif converti au christianisme, et le premier historien ecclésiastique après les apôtres. IX. 1004. Ce qu'en dit saint Jérôme. XVIII. 740. Témoignage d'Hégésippe en faveur de l'Evangile hébreu de saint Matthieu. *Ibid.* Haute importance de ce témoignage. 741.

Heinroth (professeur). — Ce qu'il dit de l'ouvrage du docteur Strauss. XVIII. 650. Comment il combat sa doctrine. *Ibid.* Son opinion sur Jésus-Christ. 651. Son écrit *de la Vérité*. 652. Ce qu'en dit Zeller. *Ibid.*

Helcias (grand-prêtre). — Il n'a retrouvé dans le temple que le Deutéronome. V. 87-90.

Héliopolis. — Divinités de cette ville. I. 588.

Hellénisme (l'). Sa définition. II. 9. Ses erreurs. *Ibid.*

Hengstenberg. — Son savant ouvrage sur les prophéties. XV. 535. Tableau qu'il fait du protestantisme du siècle dernier. XVIII. 597. Ce que Edgar Quinet dit de sa sagesse profonde. 672. Ses ouvrages. *Ibid.* Il se montre ce qu'il est. 865. Son école. *Ibid.* Son journal. 866.

Hénoch. — Comment il fut enlevé vivant. XVIII. 82 de la *Révision*.

Henri IV. — Son assassinat. XI. 152. Quelques auteurs l'attribuent à la marquise de Verneuil. 200. Ce qu'en rapporte Sully. 201.

Henri II (roi d'Angleterre). — Ses démêlés avec saint Thomas Becquet, archevêque de Cantorbery. XII. 243.

Henri VII (roi d'Angleterre). — Eloge que Bâcon fait de sa piété. II. 879.

Henri VIII (roi d'Angleterre). — Sa cruauté. XII. 301. Portrait qu'en fait Southey. 309. Vandalisme sous son règne. 307. Ce qui occasionna la réforme en Angleterre. XVII. 620. Conduite de Henri avec les évêques de ce pays. *Ibid.* Ce qu'il exigea d'eux. *Ibid.* Supplice de Fisher. *Ibid.* Ce que rapporte Parker, archevêque. *Ibid.* Infâme rapacité de ce roi libertin et impie. *Ibid.* Ce que fit ce tyran licencieux pour s'emparer du pouvoir spirituel. 898. Sa conduite infâme. 900-901.

Henrion (avocat à la cour royale). — Sa traduction de la Rédemption du genre humain, de Schmitt. XIII. 1083. Discours préliminaire. *Ibid.*

Héraclite. — Sa lettre à Hermodore. VII. 1124. Son orgueil extrême. *Ibid.* Sa lettre à Amphidamas. 1125.

Hercule. — Ce personnage n'est autre que Josué. V. 288. Son histoire est calquée sur les livres hébreux. *Ibid.* Tout ce qu'on dit de lui se rapporte au successeur de Moïse. 289-294. Il n'y a eu qu'un Hercule. 295. Réponse à une difficulté. 297. Comparaison d'Hercule avec Jésus-Christ. XIII. 1139. Sa Vie. 1140. Il était le principal objet des mystères de la Grèce. 1141.

Hérès (de Pamphylie). — Ce que Platon nous en rapporte. V. 834. Ce qu'il en pense. *Ibid.*

Hérésiarques. — Ils ont tous prêché sans mission. XII. 155. Comment ils se sont formés. 874.

Hérésie. — Pensées de Massillon sur cette matière. VIII. 286. Ce qu'il dit de son origine. *Ibid.* Définition de l'hérésie. X. 31. Ce qui la constitue. XVIII. 41. Une doctrine ne peut être réputée hérétique qu'après le jugement de l'Eglise. *Ibid.* Effets des hérésies. I. LXXVII. Elles sont pires que la persécution. LXXX. Leurs deux sources principales. LXXXI. Règle de foi qu'il faut garder inviolablement. LXXXV. Doctrine que Jésus-Christ a enseignée à ses apôtres. LXXXVIII. Parfaite uniformité de cette doctrine dans les Eglises catholiques. XCIII. Erreurs des hérétiques. XCIX. Nous ne devons pas nous étonner qu'il y en ait, ni qu'elles puissent pervertir tous les états. I. 77. Nous devons les fuir. 80. En quoi consiste l'hérésie. 81. Ses deux principales sources. *Ibid.* Pour l'éviter nous devons garder inviolablement la règle de la foi. 85. Utilité que les hérésies apportent à l'Eglise. II. 386. Ce que dit saint Paul des hérésies. III. 491. Nécessité des hérésies. 494. Conduite de Dieu à l'occasion des hérésies. 501. Leur naissance et leurs progrès. IV. 166. Entêtement des novateurs. 167. Ses suites funestes. 168. Ce que saint Augustin dit des docteurs du mensonge et des partisans de l'hérésie. 177. C'est un faux zèle qui a fait naître les héré-

sies les plus opiniâtres. 209. Comment elles se sont répandues dans le monde. 254. Ce qu'en dit saint Paul. XI. 981. Leur commune origine. 148. Leur nombre, leurs contradictions mutuelles. XII. 151. Si elles ont eu des martyrs et lesquels. 178. Comment on connaît leur fausseté. 199. Elles furent un obstacle à la propagation de la foi évangélique. 426. Leur source, leurs suites fâcheuses. 874.

Hérétiques. — Leur doctrine. III. 491. Ils la tirent des Ecritures. 494. Luther et Calvin. *Ibid.* Ils veulent que l'Eglise soit faillible. 495. La doctrine qu'ils combattent est celle de l'Eglise universelle. 497. Hérétiques du XVIe siècle ; leur dogme. XII. 141. Cause de leur grand nombre. 148. Ils ne font pas partie de l'Eglise. VI. 1117. Ce qu'en pense Tertullien. 1118. Déclaration du concile de Sardique. 1119. Opinion de saint Augustin. *Ibid.* Parallèle des hérétiques d'aujourd'hui avec les anciens. XIV. 1112. Catalogue des anciens hérétiques, leurs sectes. 126. Religion des hérétiques et schismatiques. X. 146-148.

Hérésiarques. — Ce qu'ils ont fait pour troubler et désoler le monde. XIII. 527. Perversité de leur doctrine. 528.

Hermann (savetier d'Optzant). — Pour qui il se faisait passer. XVII. 51. Sa doctrine sur la manière de traiter les moines. *Ibid.* Il se déclare le Messie. 601. Sa doctrine. *Ibid.*

Hermas. — Sa vision. XIV. 18. Ce que les saints Pères pensent de son livre du *Pasteur*. *Ibid.* Ce livre est apocryphe, et son imagination une pure rêverie. III. 273. Il parle du purgatoire d'une manière très-claire. 877. Il est cité par plusieurs anciens Pères. *Ibid.*

Herméneutique (l'). — Ce qu'on entend par ce mot. XV. 328. Et par études herméneutiques. *Ibid.* Usage qu'on a fait de cette science pour attaquer les Pères. 329. Leur justification tirée des progrès même de cette science. 331. Les plus célèbres commentateurs. 332. Attaques contre l'Ecriture tirées de l'imperfection de l'herméneutique biblique. 333.

Hermès. — Ses livres étaient regardés comme sacrés par les Egyptiens. XIII. 1131. Il se nommait Thoth ; il est appelé Hermès par les Grecs et Mercure par les Latins. 1132.

Hermès (Georges). — Ce qu'il se propose pour but de ses investigations. XIV. 947. Sa méthode. *Ibid.* Elle conduit à l'incrédulité. *Ibid.* Ce qu'il choisit pour fondement de son système. 948. Ce qu'il exige de ses disciples. 949. Sa méthodologie. *Ibid.* Règle qu'il suit et qu'il prescrit à tous. *Ibid.* Sa division de la raison en théorique et pratique. 950. On la trouve dans saint Thomas ; ce qu'en dit le cardinal Gerdil. *Ibid.* Sa raison pratique. 951. Elle est un véritable germe de la doctrine de Kant et de Fichte. *Ibid.* et 952. Sa raison pratique et spéculative. *Ibid.* Sa certitude engendrée par le commandement de la raison pratique. 953. Il pose pour base de sa démonstration du christianisme et du catholicisme un doute positif, absolu, universel, etc. 954. Son système fait disparaître la certitude historique de la raison spéculative. *Ibid.* Ainsi que la foi théologique. 958. Son raisonnement sophistique sur la puissance et sur la science de Dieu. *Ibid.* Sur la mission divine de Jésus-Christ. 959. Son système rend impossible toute croyance au christianisme. *Ibid.* Il a tiré en grande partie de l'*autonomie* de la raison pratique du kantisme les principes dominants de la théologie de son invention. 960. Sa dogmatique. 963. Sa raison pratique ou morale est pour lui une règle universelle. 965. Doctrines herméneusiennes. 976.

Hermès trismégiste. — Ce qu'il était. IX. 474. Imposture des livres qu'on lui attribue. *Ibid.* Ils sont admis par les pythagoriciens et les platoniciens. *Ibid.* Singulière manière dont les premiers chrétiens se défendirent contre l'autorité de ces livres. *Ibid.* Nouveaux livres ajoutés à cette collection. *Ibid.* Ce que Casaubon pense des ouvrages d'Hermès. 475.

Hermogène. — Ses erreurs. I. XCVII.

Hermotime (de Clazomène). — Son histoire est des plus fabuleuses. V. 833. Elle est réfutée par Origène et Tertullien. *Ibid.*

Hernhutters, Hernhuties, ou Moraves. — Leurs doctrines. XIV. 197. Leur enseignement. XVII. 1048.

Hérode. — Principaux événements de son règne. II. 287-290. Sa cruauté. 309. Mort de Jean-Baptiste. 312. Comment il obtint le royaume de Judée. X. 1207. Sa politique cruelle et ambitieuse. 1208. Il ruine les fondements de la république hébraïque. *Ibid.* Il fait massacrer tous les enfants de Bethléem et des environs. 1211. Ce que dit Auguste au sujet de ce massacre. V. 668. Ce roi fait mourir par l'épée Jacques, frère de Jean. VI. 355. Il fait mettre Pierre en prison. *Ibid.* Il persécute l'Eglise. *Ibid.* Il fait donner la question aux gardes. 357. Jean-Baptiste le reprend d'avoir épousé Hérodiade. 418. Il est mis dans les fers. *Ibid.* Il est décapité. 419. Cruauté d'Hérode. 450. Sa cruauté envers les apôtres, martyre de saint Jacques. XIV. 702.

Hérodiade. — Ce qu'en rapportent les Evangiles, et ce qu'en dit l'historien Josèphe s'accordent parfaitement. XV. 587.

Hérodiens (les). — Leur secte montre que tous les Juifs attendaient le Messie. VIII. 863.

Hérodote. — Ce qu'il dit de la métempsycose. VII. 1217.

Héros. — Comparaison entre Jésus et les héros fabuleux. I. 65.

Hervas-y-Pandura (dom Lorenzo), jésuite. — Son idea del l'Universo. XV. 26. Son zèle infatigable et son activité à compiler. *Ibid.* Ses travaux sur l'étude comparée des langues. *Ibid.* Services qu'il a rendus à la science. *Ibid.* Sa collection d'oraisons dominicales. 28.

Hésiode. — Ce qu'il dit du septième jour ou sabbat. I. 1022. De Dieu. 1023. Ses ouvrages. II. 1020.

Heyne. — Son commentaire sur Virgile. XIII. 1148. Il cite avec bonne foi une foule d'écrivains anciens et modernes qui ont vu dans ce poëme quelque chose d'extraordinaire. *Ibid.* Ses vains efforts pour détruire cette croyance. *Ibid.* L'univers entier s'attendait à une prochaine et heureuse révolution. *Ibid.*

Hess. — *Sa Vie de Jésus.* XVIII. 717. Services rendus par son ouvrage. *Ibid.* Son ordre chronologique. *Ibid.*

Hesse (landgrave de). — Indulgence que lui accorda Luther. XVII. 45. Ce qu'il demanda à ce réformateur. 46. Par qui fut signée cette indulgence. *Ibid.*

Hey (le docteur). — Ce qu'il dit de la doctrine des réformés et des romains. XVII. 725. Son erreur au sujet des catholiques. 726. Ce qu'il dit des moines. 745.

Herwegh (poëte irréligieux). — Sa Vie. XVIII. 876. Ses prédications straussiennes. *Ibid.* Son expulsion du territoire helvétique. *Ibid.* Son arrivée en Prusse. *Ibid.* Interdiction de ses ouvrages. 877. Son scepticisme et son athéisme. *Ibid.* Ce qu'il écrivit au roi de Prusse. 878.

Hiéroclès. — Cet ennemi de l'Evangile convient de la réalité des miracles de Jésus-Christ. IV. 656. Mais pour les détruire sans les nier, il a voulu montrer qu'Apollonius de Tyane en a fait de plus grands. *Ibid.* Précis de la vie d'Hiéroclès. IX. 918. Son ouvrage. *Ibid.* Il compare les miracles de Jésus-Christ avec ceux d'Apollonius de Tyane. *Ibid.* Preuve qu'on en tire pour la vérité de ces faits miraculeux. *Ibid.* Il est combattu victorieusement par Eusèbe et par Lactance. *Ibid.* Lucien se moque ouvertement des prétendus miracles d'Apollonius de Tyane. *Ibid.*

Hiéroglyphes. — Comment cette science mystérieuse fut perdue par les prêtres Egyptiens. IX. 474. Moyen employé par leur collége pour y suppléer. *Ibid.* Leur origine et leur nature. XIII. 1125. Les anciens étaient sans doute faciles à comprendre. 1126. Leur interprétation. 1127. Composition de l'hiéroglyphe. 1128. Ses imperfections. 1129. Son inutilité actuelle. *Ibid.* Ils ont été longtemps des signes mystérieux et inconnus. XV. 254. Restauration de cette science par Champollion. *Ibid.* Opinions de Warburton et de Zoéga. *Ibid.* Savant et intéressant ouvrage de Quatremère sur la langue et la littérature de l'Egypte. 255. Procédé suivi dans la découverte des hiéroglyphes. 256. Ce que les *Stromates* de Clément d'Alexandrie rapportent des écrits hiéroglyphiques des Egyptiens. 260. Opposition contre la découverte des hiéroglyphes. 261. Applications de la chronologie découverte par ce moyen à la confirmation de l'Ecriture. 265.

Hilaire (saint). — Passage d'une lettre qu'il adresse à saint Augustin sur la doctrine des pélagiens. III. 347. Ce qu'il dit de la tradition. VI. 995. Sa réponse aux ariens. 996.

Hindous. — Leurs découvertes astronomiques. XV. 226. Antiquité extraordinaire que leur attribue Bailly. *Ibid.* Réfutation de son système. 233. Leurs plus célèbres écrivains en astronomie. 234. Leur plus ancienne division astronomique est la division en stations lunaires. 237. Ce qu'en dit Bentley. *Ibid.* et 238. Opinion de Laplace. 240. Toutes leurs connaissances astronomiques leur sont venues des Arabes. 240. Leur chronologie et leur histoire. 243. Leurs cérémonies du mariage. XVIII. 277. Ce que dit l'époux dans cette circonstance. *Ibid.* D'où vient cet usage. *Ibid.*

Hiram (roi de Tyr). — Ce qu'en raconte Jacques d'Edesse. XVI. 63. Son temple, ses sacrifices prescrits par la loi mosaïque. *Ibid.*

Histoire. — Idée de son étude et de sa science. IV. 424. Sa définition. V. 29. Qu'entend-on par une histoire vraie,

59. Histoire primitive des Indiens; idées exagérées qu'ils ont de leur antiquité. XV. 225. Leur astronomie. 229. Système de Bailly. 230. Sa réfutation. 233. Recherches sur l'histoire primitive des Arméniens, des Géorgiens et des Chinois. 246 Égyptiens : monuments historiques; mystères de ces monuments 253 Grands avantages que la religion a tirés des écrits et des découvertes de savants modernes qui s'occupent de sciences relatives à l'histoire primitive. 370-373. L'histoire abrégée de la religion s'accorde parfaitement en toutes ses parties. VII. 174. Histoire de l'établissement du christianisme d'après les auteurs juifs et païens. XII. 390. Discours sur cette histoire. 417. Témoignages que rendent Suétone, Tacite, Pline, Lucien, Julien et Celse, ennemis du nom chrétien. VIII. 412. Authenticité des livres historiques du Nouveau Testament. 414. Raisons qui confirment cette authenticité. 418. Fautes des copistes 419. La Providence n'a point dû intervenir par le miracle pour les empêcher. 422. Histoire des variations de la religion naturelle. XII. 9. Histoire du Bas-Empire de Le Beau; ce qu'elle raconte de Julien l'Apostat. 815-830. Ce qu'elle dit en divers endroits de Théodose le Grand. 831; de Constantin le Grand. 848. A quelle époque l'histoire du Nouveau Testament a été écrite. IX. 167. Son authenticité. 168. l'Évangile a été écrit par divers auteurs. 169. Temps où il a été écrit. *Ibid.* Les évangélistes s'accordent avec les autres historiens. 170. Les auteurs du Nouveau Testament ne pouvaient être trompés. 171; ni tromper les autres. **176. Le grand nombre de martyrs n'a pu s'en laisser imposer sur les faits miraculeux rapportés dans l'Évangile. 180. Si l'histoire du Nouveau Testament est véritable, celle de l'Ancien doit l'être aussi. VII. 31. L'histoire grecque paraît presque toute tirée des livres de Moïse. V. 253.** Ce que nous en dit Lactance. 254. Histoire légendaire des saints de l'Église romaine. XVIII. 79 de la *Révision*. **L'histoire hébraïque et évangélique a été attestée par des preuves infiniment plus grandes que toutes celles de l'histoire profane. X. 1001.**

Historiens. — **Ils sont d'autant plus croyables qu'ils ont moins de partialité. VI. 1230. Moyen de juger de la fausseté d'une histoire. 1231. Les historiens catholiques injuriés par Southey; leur justification. XII. 300. Leur témoignage suspecté par Voltaire et les autres incrédules. 808. Il est faux que les historiens profanes aient gardé perpétuellement le silence sur l'histoire des Juifs. X. 997. Leur mépris contre le peuple juif prouve la divinité de la doctrine de la Bible. XII. 796. Plusieurs d'entre eux rendent témoignage à la vérité du christianisme. 389, 538, 808, 862.**

Hiver. — **Cause de la différence qui se trouve entre la chaleur et le froid. VIII. 620. Direction oblique et direction perpendiculaire des rayons du soleil.** *Ibid.*

Hoadly (évêque). — Son sermon sur le royaume du Christ. XVII. **713.** Fameuse controverse de Bangor. *Ibid.* Quelle en fut la suite. 714.

Hobbes. — **Idées qu'il a données de l'état de nature dans son *Leviathan*. IV. 634. Ce qu'il enseigne sur la matière et son mouvement. VIII. 525. Fausseté de son système. 528. Absurdité de son opinion lorsqu'il prétend que la matière est capable de penser. V. 986, 987. Son sentiment sur la liberté de l'homme. 1008. Il cherche à anéantir le dogme de la liberté et de la volonté. 1009. 1010. Ce qu'il dit de la cause immédiate de la sensation. 1011 et suiv. Absurdité de son système quand il prétend qu'il n'y a aucune différence absolue entre le bien et le mal. 1096. Absurdité de son système sur l'origine du droit. 1128. Il soutient qu'il est permis à chacun de faire tout ce qui lui plaît. 1130. Ce qu'il entend par l'état de nature. 1155. Ce qu'il dit de l'origine de la justice et de la religion. VIII. 1020. Ce que dit Hobbes de l'état de nature. XI. 259. Le droit illimité de toutes choses et contre tous est une chimère. 262. Il avoue que ce qui constitue un droit, c'est la conformité à la droite raison. *Ibid.* Il reconnaît qu'une loi naturelle, antérieure aux conventions, oblige à garder ce dont on est convenu. 264. Ce qu'il pense de la volonté de nuire. 265. Il ne met aucune différence entre le juste et l'injuste. 599. Son système est impie, absurde et chimérique. 400. Il est fondé sur ce principe, que tous les hommes, égaux par la nature, ont un droit égal à tout ce qui est sur la terre. 401. Ce qui est entièrement opposé à la souveraine bonté de la Providence, et à l'ordre qu'elle a établi sur la terre *Ibid.* et 402. Réponse de Hobbes au sujet de tout le mal qu'il disait de l'homme. XIII. 597.**

Hoffman (Daniel). — **Ses emportements contre la philosophie. IV. 1273.**

Hœmnghans (célèbre protestant). — **Ce qu'il dit du protestantisme dans son ouvrage intitulé : *La Réforme contre la Réforme*. XVII. 277. Son opinion sur le libre examen.** *Ibid.* **Il soutient que la réforme ne regarde plus le baptême que comme une cérémonie. 355.**

Hollande (la). — **La république établie dans ce pays ne fut pas une création de la réforme. XVII. 1186.**

Homère et *Hésiode*. — **Ils sont les plus anciens écrivains de la Grèce. V. 91. Leurs ouvrages contiennent une infinité de passages tirés des livres de Moïse.** *Ibid.* **Homère a été le plus grand prédicateur du panthéisme en Occident. XVIII. 29.**

Homme (l'). — **Sa véritable nature. XVIII. 13 du *Conspectus*. Contrariétés qui se trouvent dans cette nature.** *Id.* **25. L'homme ancien et l'homme nouveau. II. 411. Ses divers âges en l'état de la nature corrompue.** *Ibid.* **Divers âges de l'homme nouveau. 412 L'homme terrestre. 414. L'homme spirituel juge de tout et n'est jugé de personne. 420. L'homme extérieur et corporel est laid en comparaison de l'intérieur. 435. L'homme de bien est invincible dans l'amour même. 445. Il doit commencer à se connaître soi-même et sa nature. 524 Comment il peut arriver à la connaissance du Créateur. 526-529 Comment il peut arriver à la connaissance de Dieu et de son nom. 552-554. Comment l'homme fait Dieu à son image. 555 De l'homme sans Dieu et sans religion. 557. De l'estimation de l'homme par la considération de son corps. 558. Différence particulière de l'homme et des êtres inférieurs. 561. L'homme bien traité par la nature.** *Ibid.* **De son prix par l'estimation de son âme. 562 Il est l'image de Dieu. 566. Dieu ne l'a pas produit en l'état que nous le voyons maintenant. 573 Cause de sa corruption.** *Ibid.* **Cause de son mérite. 576. Il fallait que Dieu préparât l'homme à recevoir dignement son Sauveur. 578. Il est tenu de croire ce qui lui est meilleur. 630. Sentiment de Pascal. 631. Il doit naturellement chercher son bien et éviter son dommage. 649. Son devoir. 650; envers Dieu, envers son prochain et envers lui-même. 645-653. On l'exhorte à reconnaître Dieu par le service des créatures. 658. Les hommes ne sont pas de toute éternité; ils sont tous issus d'un seul homme. 1013. Ce qu'en dit Sénèque.** *Ibid.* **Connaissance générale de l'homme. III. 154. Considéré en lui-même. 1054. Considéré dans l'infini. 655. Son intelligence. 656. Sans mains, sans pieds.** *Ibid.* **Idée de l'âme de l'homme; comment il faut considérer sa nature. 658. Sa vanité.** *Ibid.* **Faiblesse de l'homme. 661 Sa misère. 670. Contrariétés étonnantes qui se trouvent dans la nature de l'homme. 707. Il ne sait d'où il vient, ni où il va. 715. Ses grandeurs et ses misères 728. Prend souvent son imagination pour son cœur. 792 Est visiblement fait pour penser. 793. Guerre intestine au dedans de lui 797. Les hommes se haïssent naturellement. 799 L'homme tient le milieu entre la bête et l'ange. 1011. En quoi consiste son être. 1055. Quoiqu'il ne soit fait que pour Dieu, il n'a de penchant que pour la créature. IV. 364. Ces lois sont une suite de l'union de l'esprit avec le corps. 365 Ce qu'elles furent dans leur premier établissement. 368. Leur changement et leur funeste effet.** *Ibid.* **Ce changement nous fait reconnaître que nous sommes tombés dans la disgrâce de Dieu. 369. La raison nous fait voir que Dieu a pourvu à la réparation de son ouvrage et au rétablissement de la religion. 370. Comment on peut découvrir quelle est cette religion réparée. 371. Raison de l'homme. 608. De l'état de nature ou de celui d'innocence. 655 De l'homme dans l'état du péché et des moyens devenus nécessaires pour remédier à ses maux. 657. L'homme considéré comme créature. 825. Il n'est par lui-même que faiblesse, qu'impuissance. 827. Que ténèbres.** *Ibid.* **Il est insensible et comme mort. 828. Considéré comme fils d'un père pécheur. 829. Considéré comme pécheur. 831. Sa condition comme enfant d'Adam. 856. Ce qu'en dit Leibnitz. 1032 Comment l'homme le plus grossier peut comprendre les vérités de la religion. 1247. Ce n'est cependant qu'avec le secours de la grâce qu'il peut le comprendre. 1248. De la nature de l'homme et de son état par rapport à l'univers. VII 655. Par rapport à lui-même, considéré comme individu. 644. De la nature et de l'état de l'homme par rapport à la société. 652 Par rapport au bonheur. 661. Comment les hommes peuvent être heureux. 664. L'homme est né pour la religion. 708. Sa dépendance entière envers son auteur. 709. Dieu donna au premier homme les principes de la religion. 712. Les premiers hommes n'auraient pu aisément parvenir à la connaissance de Dieu par la seule force de la raison** *Ibid.* **Ce qu'en dit Montesquieu. 715. Première révélation qui lui fut faite. 715 Preuves tirées des livres saints. 716. Il lui défend de manger du fruit d'un certain arbre. 717. Sage motif de cette défense.** *Ibid.* **Sa première religion ne fut pas l'idolâtrie. 727 Il ne se suffit point à lui-même et la vertu seule ne saurait le rendre parfaitement heureux. 1153.**

En quoi consiste la perfection de l'homme. VIII. 898. De quoi il se compose. XVIII. 383. L'âme est son essence. *Ibid.* Passage de saint Paul à ce sujet. 404. Opinion de plusieurs saints Pères. *Ibid.* et suiv. Définition de l'homme. X. 76. Pour atteindre la fin pour laquelle il est créé, il doit avoir quelques notions des principaux préceptes de la vraie religion. 503. Est né pour la société. XI. 245. Qualité spécifique qui le distingue du reste des animaux. 252. La parole est en lui l'expression de l'intelligence et de la pensée. 255. Dans l'état de nature, il a les notions morales du juste et de l'injuste. 267. Rousseau prétend le contraire. *Ibid.* Premières maximes de la loi naturelle. 270-272. L'homme ne peut renoncer à l'amour de soi-même. 279. L'homme le plus sauvage montre quelque sensibilité pour l'ordre, la symétrie, la régularité. 280. Il est sensible à l'idée de perfection. 281. Sa nature. 461. Il est le plus perfectible de tous les êtres terrestres. 462. Il ne peut s'assurer par les seules lumières de sa raison de la certitude d'un état futur. 468. L'homme est un être mixte. 485. Son état d'innocence, sa chute. XII. 33. Peut être heureux et vertueux à la fois ici-bas. 40. Il a besoin de la foi et de la grâce pour vaincre ses passions. 56. Ce que c'est que l'homme d'après M. de Prades. 79. L'homme dans l'état de nature; effets du péché originel sur lui. 83. L'homme dans l'état actuel. 84. Il doit régler sa conduite sur les principes de sa foi. 180. Il n'est point éternel. 190. Ses passions s'opposent à l'établissement du christianisme. 435. Il n'est heureux qu'en réunissant la foi et la morale. 564. Ce qui pourrait faire son bonheur ici-bas; ce qui le fait dans le ciel. 569. Ce qui peut le porter à la vertu. 571. Tous les hommes peuvent devenir saints. 572. Cause de ses misères et de ses souffrances. 575. Comment Dieu gouverne ses passions, surtout sa colère, et sait les faire tourner à sa gloire. 580. Il doit se soumettre à la Providence. 588. Avantage qu'il retire de la connaissance de la religion. 590. Il est perfectionné par elle dans son esprit. 592. Dans son cœur. 594. Consolé dans ses peines. 596. Protégé dans la société. 598. Il doit un culte public à Dieu. 612. Il doit éviter les mauvais exemples. 614-619. Moyens qu'il a pour s'en garantir. 621. De quoi l'homme est composé. 627. Son état présent, son état futur. 628. Conséquences qu'il doit en tirer. 630. Est fait pour l'immortalité. 633. Portrait d'un sage selon les idées du monde. 637. Sa folie. 642. Bonheur de l'homme sage selon Dieu. 641, 643. Combien les jugements de l'homme diffèrent de ceux de Dieu. 635. Ses affaires terrestres sont dirigées par la Providence. 645. Quelle doit être sa conduite à son égard. 647. Il ne doit se mêler de rien. 647 et suiv. Ce que les athées pensent de son existence, de son âme, de sa liberté. 704-725. Motifs qui doivent, d'après eux, suffire seuls pour lui faire pratiquer la vertu et fuir le vice. 726. En quoi consiste le plus grand avantage. 755. Ses inquiétudes dans la vie. 766. Elles sont calmées par la révélation. 767. Consolation que lui procure la pensée de l'éternité. 769. Il est né pour le bonheur, pourquoi est-il malheureux? 791. Il n'a pas été exempté de faire de bonnes œuvres par la mort de Jésus-Christ. 884. Il exerce quelquefois des vertus morales; motifs qui l'y portent. 903. Heureuses influences qu'exercent quelquefois sur lui la conscience et les passions. 904. Il peut toujours vaincre ses passions. 927. Rapports de l'homme avec le globe qu'il habite. XIII. 400. Il est de sa nature de tendre à l'infinité. 412. Preuve métaphysique de cette tendance. 413. Preuve expérimentale. 414. Indélébilité de cette tendance. 418. Correspondance de l'incarnation du Verbe à ce caractère de la nature humaine. 421. Comment l'incarnation du Verbe couronne la tendance de l'homme à l'infinité. 424. Ses passions. *Ibid.* Considérations sur sa nature et sur la manière dont l'incarnation du Verbe y correspond. 450. Ses rapports essentiels avec Dieu 496. Sur la terre il est livré au malheur. 942. La philosophie est incapable de le soulager. 945. La religion lui apprend la cause de ses douleurs et leur usage. *Ibid.* Elle lui fait une source de mérite de la peine de son péché. *Ibid.* Ses passions sont le plus grand obstacle à son bonheur sur la terre. 962. Il ne peut le trouver que dans la religion. 975. Foi instinctive de l'homme en la constance de la nature. XV. 497. Son témoignage suffit pour prouver les miracles. 511. L'homme du monde aux approches de la mort; poésies. XII. 1271. Homme fossile; son existence. XV. 213. Opinions de plusieurs savants géologues. *Ibid.* et 214. Homme à queue; ce qu'en disent certains voyageurs. X. 285. Le livre de l'*Homme machine*, par La Mettrie; erreurs et absurdités qui s'y trouvent. XII. 927 *et suiv.* Homme porc-épic, ou la famille Lambert; quel fut l'auteur de cette race extraordinaire. XV. 111. Description qu'en fit Machin. *Ibid.* Autre description du docteur Tilésius. *Ibid.* Conclusion que Baker tire de ce phénomène extraordinaire. 112. Les hommes ont de tout temps offensé Dieu de plusieurs manières. I. LXV. Noblesse de l'homme. 198. Sa grandeur. *Ibid.*-202. Sa formation. 208. Son corps est l'ouvrage de Dieu. 222-224. Il a tout fait pour lui. 236. L'indigence rend l'homme intelligent. 238. Les hommes quelquefois appelés dieux; pourquoi. XII. 192. Sagesse des hommes; en quoi consiste-t-elle. Portrait de cette sagesse. 637. Le désir de leur estime ne suffit pas généralement pour porter au bien. 730. Ce qu'on entend par homme honnête. VI. 1107. Définition de l'honnête homme. *Ibid.* On ne peut l'être sans religion. 1110. L'honnête homme est facilement chrétien. 1150. Ses vertus. 1154.

Honneur (l'). — Sa définition. X. 312. En quoi il consiste. *Ibid.*

Honorius (pape). — Sa lettre à Sergius, évêque de Constantinople. XVIII. 141. Comment il condamne la doctrine de cet hérétique. *Ibid.* Grande difficulté contre l'infaillibilité de l'Eglise. 181. Catholicité de sa lettre. 182. Sa lettre renferme une faute de conduite et non d'enseignement. 184. Son orthodoxie. 185. Lettre du pape Léon II à ce sujet. 186. Il excuse Honorius. *Ibid.* Dans quel sens il faut prendre les paroles du VIe concile. 187. Il est condamné comme monothélite dans le sixième concile général. VI. 1101. Aveu que fait Adrien II de sa culpabilité. *Ibid.* Son excommunication. XVI. 968. Ses lettres n'étaient pas dogmatiques. *Ibid.* Cause de son excommunication. *Ibid.* Il n'est pas condamné de la même manière que les hérésiarques et sans distinction. 969.

Hooker. — Comme il abandonne sa règle de foi dans sa défense de l'Eglise anglicane. XVII. 623. Il reconnaît que le canon des Ecritures est fondé sur la tradition de l'Eglise. 626. Ce qu'il dit des Ecritures. *Ibid.* et 673. De la tradition. *Ibid.* Son opinion sur le ministère ecclésiastique. 790. Son témoignage en faveur de la présence réelle. 856.

Hôpitaux. — Leur fondation. VII. 355. Ce qu'en dit saint Basile. *Ibid.* Actes du concile de Chalcédoine. *Ibid.* Ce que rapporte l'empereur Justinien. *Ibid.*

Horrer (d'). — Ce qu'il dit de l'impiété de Feuerbach. XVIII. 871. De son anthropolâtrie. *Ibid.* De son athéisme. *Ibid.* De son fanatisme philosophique. 872.

Hosanna. — De l'acclamation Hosanna au fils de David. II. 232.

Hospitalité. — Des anges ont reçu l'hospitalité chez les hommes. XVIII. 320. Paroles du Visnu-Purana. 357. Passage de saint Paul aux Hébreux. *Ibid.*

Hospinien. Son Histoire sacramentaire. III. 899. Il rapporte la confession des Eglises de France. 902.

Hostie. — Elévation de l'hostie. III. 86-87.

Hottentots (les). — Notion d'une divinité retrouvée chez eux. VII. 744. Ce que nous en apprend Kolben. *Ibid.*

Houbigant (le P.). — Ses recherches et ses travaux pour purger le texte hébreu de l'Ancien Testament de toutes ses erreurs. XV. 311.

Houteville (l'abbé). — Il regarde la proposition de Tibère au sénat comme un fait certain. IX. 898. Il est réfuté par un savant anonyme. 899. Il blâme et loue Tertullien. 901. Il n'admet pas la lettre d'Abgare. 903. Il est critiqué sur cet article par l'anonyme. *Ibid.* Sur le merveilleux secours que reçut l'armée de Marc-Aurèle. 1010. Il se trompe sur le sens de la loi d'Ulpian et sur Marc-Aurèle-Antonin. *Ibid.* et suiv. Il admet trop facilement pour authentique la lettre qu'on attribue à cet empereur. 1011.

Howson, docteur et évêque anglican. — Ses menaces contre le pape. XVII. 132. Leur peu d'effet. *Ibid.*

Hunéric, roi des Vandales. — Persécution qu'il fait subir aux chrétiens de Typasa, ville de la grande Mauritanie. XVIII. 841. Ce qu'en dit Victor de Vite. *Ibid.* Témoignage de Procope. 843.

Hurter. — Conversion de ce pieux et profond savant. XVIII. 695. Son recueil. *Ibid.*

Huet, évêque d'Avranches. — Sa Vie. V. 6. Démonstration évangélique. 7-8. Justification de son ouvrage. 11-12. Ce qu'il dit des anciennes divinités. 14. De Moïse et de Zoroastre. *Ibid.* De Marie, sœur de Moïse. 15. Ce que Samuel Puffendorf pense de cette démonstration. 19. Introduction. 21-22. Définitions. 27. Axiomes. 37-38. Authenticité des livres du Nouveau Testament. 42. Réponses aux objections. 51-52. Les histoires du Nouveau Testament sont vraies. 54. Livres de Moïse. 82. La religion chrétienne est vraie. 933. Toutes les autres sont fausses et impies. 935. Erreur sur le dénombrement fait sous l'empire d'Auguste. IX. 908. Réflexions sur les beautés que les païens ont pu emprunter du code sacré des Juifs. 1066. Sur le rapport de certains traits des oracles des si-

bylles avec le langage des prophètes. 1073. Son jugement sur l'ancienne Edda. 1085.

Huguenots. — Leurs crimes affreux dans le Dauphiné. XVII. 759. Nombre des églises détruites par eux. *Ibid.*

Humboldt. — Sa récente théorie sur l'invention de la parole. XV. 16. Sur le Cantabre ou Biscayen. 29. Ses savantes, judicieuses et complètes recherches à ce sujet. 57. Son opinion sur les langues. XV. 62. Il soutient qu'il n'y en a eu primitivement qu'une seule. *Ibid.*

Hume. — Son Essai sur les miracles. XV. 491. Manière dont son argument a été traité en Angleterre et en Écosse. *Ibid.* Il n'a produit que peu d'impression sur les meilleurs écrivains. 495. Sentiment de Paley. *Ibid.* Conclusion qu'il en tire. 496. Il démontre clairement la fausseté du théorème de Hume. *Ibid.* Il aurait dû ne pas omettre de faire connaître les principes sur lesquels il est appuyé. *Ibid.* Ses objections contre la vérité des miracles. 511. Réponse du docteur Campbell. *Ibid.* Elle manque de solidité. 514. Réfutation qu'en fait Chalmers. *Ibid.* Ainsi que de l'argument de Hume. 515. Il accuse de fausseté le témoignage des hommes. 526. Il est réfuté par le docteur John-Cook. 532. Ses aveux sur la force que peut avoir le témoignage dans certaines circonstances particulières. 551. Système de Hume sur la première religion du genre humain. VII. 727. Dieu ne le laissa pas dans la dure nécessité d'être idolâtre. 730. Étrangeté de son système. 731. Il prétend que le polythéisme fut la première religion du monde. 748. Absurdité de cette proposition. *Ibid.* Grossière erreur dans laquelle il est tombé sur la certitude physique. X. 678. Ce qu'il dit des miracles de Vespasien. 695. Il exagère le miracle arrivé à César. 940.

Humanité. — Elle nous est recommandée par la voix de la nature. XI. 424. Erreur des hommes à ce sujet. *Ibid.* Ce qu'on entend par le mot *humanité.* XIII. 979. Différence qui existe entre l'amour fraternel et l'humanité. *Ibid.* Celle-ci est un sentiment plus ou moins ardent, toujours susceptible de relâchement. 980. Elle admet des exclusions. 981. Elle est nécessairement bornée dans ses effets. 982. Elle évite ce qui peut nuire; définition de l'humanité. X. 319.

Humilité. — Elle est le fondement de la véritable grandeur. VIII. 906. Elle ne s'est jamais trouvée dans aucun païen. III. 199. Selon saint Augustin, cette précieuse vertu ne se trouve que dans ceux qui sont parvenus à la connaissance de Jésus-Christ, soit par la révélation avant qu'il parût dans le monde, soit par la prédication de l'Évangile depuis qu'il y a paru. 201. Ce que saint Pierre et saint Paul nous enseignent à ce sujet. 201-202. Faute de l'esprit d'humilité qui est inséparable de la vraie foi en Jésus-Christ, les païens n'ont point évité le péché. 214. Personne ne peut aller au ciel que par l'humilité. 218. Le défaut d'humilité a éloigné les philosophes païens de la voie de la vérité. 228. Fausse humilité de Cicéron. 230. La justice de Dieu nous prescrit de nous humilier. 1173. Il n'y a point de devoir plus nécessaire à l'homme que l'humilité. *Ibid.* L'âme humble plaît au Seigneur. *Ibid.* Plus on est juste, plus on pratique l'humilité. 1174. L'humilité est souvent matière d'orgueil. 1175. Il n'y a rien de plus indépendant que celui qui est véritablement humble. *Ibid.* En quoi consiste l'humilité chrétienne. XIII. 935. Ce que la foi nous apprend à ce sujet. *Ibid.* Elle exclut tout retour de l'amour-propre. 736. Elle est infiniment supérieure à la modestie. *Ibid.* Elle ne rend l'homme indifférent ni à sa propre estime ni à celle du public. 938. Elle est fortement recommandée par l'Ecriture. XIV. 661. Son avantage dans l'adversité; définition de l'humilité chrétienne. X. 314. Calomniée par Julien l'Apostat. *Ibid.* L'humilité du cœur est une disposition essentielle pour lire et comprendre l'Ecriture sainte; son absence est cause de l'aveuglement des philosophes. XII. 972, 909 et suiv.

Humméric, tyran arien. — Supplice qu'il fit endurer à une congrégation de catholiques. XVIII. 748. Miracle opéré à ce sujet. *Ibid.*

Hus (Jean). — Son sauf-conduit. XI. 154. Ses erreurs. *Ibid.* Principale cause de son supplice. 155. Ses abus du sauf conduit. 202. Il avait mérité le dernier supplice. *Ibid.* et 229.

Hutchinson (lord). — Beau témoignage qu'il rend au catholicisme dans son discours à la Chambre des lords. XVII. 17, note 2.

Hutton. — Sa théorie; en quoi elle consiste. XV. 180. Il prétend que toutes les vallées ont été creusées par les rivières et les ruisseaux qui les parcourent. *Ibid.*

Huygens. — Son sentiment sur la lune. VIII. 649. Comme il raconte l'histoire de la découverte des satellites de Jupiter et de Saturne. 651. Ce qu'il dit de l'anneau de Saturne. 658.

Hydraparastates. — En quoi consistait leur hérésie. XIV. 81.

Hyperboréens (les). — Ce qu'ils étaient et le pays qu'ils habitaient. XVIII. 505. Ce qu'en dit Moïtor. 332.

Hypocrisie. — Apologie de ce vice par certains docteurs anglicans. XVII. 648. Le docteur Balguy. *Ibid.* et 649. L'évêque Hoadly. 650. En quoi elle consiste. III. 1151. Peu de chrétiens en sont exempts. *Ibid.* Toute action de piété faite par vanité est une hypocrisie. *Ibid.* Défaut assez habituel des jeunes personnes. *Ibid.* Ce qu'en dit J.-J. Rousseau. IX. 1295.

Hyrcan (Jean). — Ce qu'il était. XIV. 855. Ce qu'en dit saint Luc. *Ibid.* Ce qu'en rapporte Josèphe. *Ibid.*

I

Idéalistes. — Ce qu'on entend par ce mot. XI. 795. Réfutation du sentiment des idéalistes. 797-799, et XVIII. 2 du *Conspectus.*

Idées. — Idées pures et idées sensibles. IV. 790. Leur division. XI. 800 et 801. Les idées innées sont combattues par de Prades. 78. Leur existence. XII. 89. Consolation que les idées religieuses procurent. IX. 1260. Sentiment de Jean-Jacques Rousseau. *Ibid.*

Idolâtres. — Ils admettent encore aujourd'hui l'opinion de la métempsycose. VII. 1222. Rayons de la lumière révélée chez eux. XIII. 1099. Leurs livres prétendus sacrés. *Ibid.* Ce qu'ils contiennent. *Ibid.* et 1266.

Idolâtrie. — Absurdité des dieux du paganisme démontrée. I. XXXII. Les faux dieux ont tous été des hommes mortels, divinisés après leur mort. XXXIII-XXXV. Impiété des païens eux-mêmes à l'égard de leurs dieux. XXXVI. Son histoire. 554. Confection des statues et des idoles chez les anciens. 574. Divers degrés par lesquels les hommes sont tombés dans l'idolâtrie la plus dangereuse. 428. 429. Elle est l'ouvrage du démon. III. 470. Les protestants ne peuvent sans impiété et sans nier que Jésus-Christ soit Dieu, traiter d'idolâtrie, comme ils le font, l'adoration que nous rendons à l'eucharistie. 590. Les progrès de l'idolâtrie. IV. 671. Idolâtrie des Israélites. 915-920. Causes de l'idolâtrie. 973. Les philosophes ne firent et ne pouvaient rien faire contre les excès de l'idolâtrie. VII. 1005. Insuffisance des prêtres, des magistrats et des législateurs au même égard. 1006. Lois et coutumes de quelques nations idolâtres. 1005. Elle commença par le culte des astres. VIII. 49. Pensée de Massillon sur l'idolâtrie. 288. Ses excès. *Ibid.* Ses prestiges et ses superstitions. XI. 558. Son dogme, son culte, sa morale. XII. 417. Ses causes. 706. Difficulté de sa destruction. 437. L'Église catholique en est accusée par les protestants. 370-381. Julien l'Apostat veut la rétablir. 412. Origine de l'idolâtrie. X. 1182. Sa définition, XV. 1041. Calomnies des réformés qui blâment le culte que nous rendons aux saints. *Ibid.* Ils savent très-bien que nous ne les adorons pas. *Ibid.* Idolâtrie des anciens païens, en quoi elle consistait. IX. 303. Son origine. 492, 495. Idolâtrie des Juifs, conservation des hauts lieux. IV. 915. Ce fut l'idolâtrie qui leur attira plusieurs captivités. 920. Ils l'abjurèrent pendant les soixante et dix ans qu'ils passèrent à Babylone. 920. Ce que dit Thorndike de l'idolâtrie. XVII. 20. Éloge qu'il fait de l'Eglise de Rome. *Ibid.* Ses conclusions contre l'évêque anglican Shute. *Ibid.* Cet évêque accuse le second concile de Nicée d'avoir prescrit un culte idolâtrique. 87. Réfutation. 89. Ce qu'on entend par culte de *latrie* et celui de *dulie.* 94. Mauvaise foi et extravagance des protestants lorsqu'ils accusent d'idolâtrie les catholiques. 822. Opinion de Luther. 823. En quoi consiste l'essence de l'idolâtrie. XVIII. 312. Pouvoir magique des idoles. 313. Preuve frappante de l'existence d'un grand malin esprit. *Ibid.*

Idoles. — Leur destruction prophétisée et accomplie. V. 890. Le culte du vrai Dieu appliqué à de vaines idoles. VII. 747. Explication que Celse donne des idoles. XII. 529. Leur culte. XVIII. 311. Comment elles ont été établies. *Ibid.* Les Védas n'en font pas mention. 312. Ce qu'en disent nos livres saints. *Ibid.*

Idumée. — Son éternelle désolation. XV. 438. Ce qu'en prédit Isaïe. *Ibid.* Bornes de ce pays. 439 Prophéties relatives à sa désolation. 441 Il ne reste aucun vestige de ses anciennes villes. 442. Ruines remarquables dans le voisinage du mont Séir. *Ibid.* Les récits de tous les voyageurs confirment pleinement l'accomplissement des prédictions d'Isaïe sur ce malheureux pays. 445.

Ignace (saint), évêque d'Antioche. — Dans son épître aux Philadelphiens, il dit, en parlant des prophètes de l'Ancien Testament, qu'ils n'ont été sauvés que par leur foi en Jésus-Christ. III. 154. Dans sa lettre aux Magnésiens il déclare que tous les justes qui ont été sauvés

avant la venue de Jésus-Christ, ne l'ont été que par la foi et l'espérance en sa venue. 189. Exhortation qu'il adresse aux chrétiens avant son martyre, pour les attacher à la tradition des apôtres. XVII. 639.

Ignominies. — Les Juifs eux-mêmes connaîtront un jour le prix des souffrances et des ignominies de Jésus-Christ. VI. 169. Elles ont été prédites par les prophètes. 199.

Ignorance. — Combien grande chez les païens; elle prouve la nécessité d'une révélation. XII. 1190. Elle est la suite du péché. III. 1063. Ses tristes effets. *Ibid.* Ses faux jugements. 1064.

Ignorance invincible. — Sa définition. X. 119. Il n'y a point d'ignorance invincible sur les premiers principes de la loi naturelle. *Ibid.* Ignorance invincible. XVIII. 69 de la *révision.*

Iles flottantes. — Il y en a de deux sortes. IX. 874. Opinions de Pomponius Méla, Hérodote, Pline le Jeune. 875. Iles flottantes artificielles. 876.

Illuminisme (l'). — Ce qu'enseigne son fondateur. XVIII. 880.

Images. — Culte païen des images. VII. 1000. Son origine chez les Grecs, les Egyptiens et les Perses. 1001. Chez les Romains. 1002. Ce que nous apprend Lactance de la folie des païens pour les images. *Ibid.* De leur culte par les premiers chrétiens. III. 879. Ce qu'en disent les auteurs protestants. *Ibid.* Selon Eusèbe, au rapport des centuriateurs, les chrétiens conservaient, à la fin du IVe siècle, les images des apôtres. *Ibid.* Ce que Leibnitz dit du culte des images. 1054. Doctrine du concile de Trente au sujet des images religieuses. IV. 56. En quel esprit l'Eglise honore-t-elle les images, reliques, etc. 57. Corruption de l'Ecriture au sujet des images. 826. Plusieurs exemples tirés de la Bible anglaise. *Ibid.* Ce qu'en disent les protestants. 827. Conduite des anglicans au sujet des images. *Ibid.* Ce qu'en pense le docteur Porteus. 828. Ce qu'on voit en Angleterre. *Ibid.* Opinion du P. Pétau. 831. Celle de plusieurs saints Pères sur le même sujet. *Ibid.* Ce qu'enseigne le second concile de Nicée relativement au culte des images. XVII. 87. Décret doctrinal de ce concile. 89. Sentiment de saint Thomas. 93. De Bellarmin, de saint Bonaventure, etc. 94. Doctrine du catéchisme anglais. 97, 98.

Images (ou tableaux d'églises). — Le concile de Trente définit deux choses qui résument la croyance catholique sur ce point. XV. 1068. Les images et les tableaux ont été en usage dans la primitive Eglise. 1069. Il y a de très-anciennes images dans les catacombes de Rome. 1070. Ce que le concile de Trente recommande à ce sujet. *Ibid.*

Imagination. — Nous devons veiller sans cesse à la pureté de notre imagination. IV. 789. Lorsqu'elle est salie, l'esprit est rempli de ténèbres. *Ibid.* Se priver de tout ce qui peut la troubler. 798. Danger d'une imagination trop vive et trop délicate. *Ibid.*

Imitation. — Jésus Christ est proposé, quoique Dieu, à l'imitation des hommes. XII. 1023. Sa prétendue impossibilité réfutée. *Ibid.*

Immatérialité. — Les âmes humaines sont immatérielles. V. 1004, 1291. Sentiment de Locke. 1313. Les raisons qui prouvent l'immatérialité de notre âme prouvent aussi qu'elle ne meurt pas avec le corps. VIII. 543. Ce qu'en dit le P. Tournemine. IX. 583. Elle prouve l'existence de Dieu. 585. Opinion de Jean-Jacques Rousseau. 1231.

Immensité. — Ce qu'en pensent les cartésiens. V. 959.

Immensité de Dieu. — Dieu est partout, il remplit le ciel et la terre. III. 1045. Cette immensité doit servir à nous humilier. *Ibid.*

Immolations (sacrifices). — Pourquoi ne nous est-il pas permis, comme aux anciens, de brûler ou d'immoler au Seigneur les biens de la nature. II. 39-44.

Immortalité. — L'âme est immortelle. XIV. 30. Ce que nous enseigne la saine raison à ce sujet. 660. Son admission prouve la révélation. 694. Comment l'immortalité de l'âme est prouvée par Jésus-Christ. 1101. Le désir d'une immortalité terrestre est impuissant seul pour faire pratiquer le bien ici-bas et fuir le mal. 730. Immortalité de l'âme. XVIII. 15 du *Conspectus* et 17. *Id.* 18. *Id.* Doctrine des Hébreux et de Platon à ce sujet. I. 925. Sentiment de Porphyre. 927. De Boèthe. 928. Ce qu'en dit la théologie naturelle. 569. Preuves de ce dogme. *Ibid.* Dieu nous l'a révélé clairement. 572 et 1029. Auteurs à consulter. *Ibid.* Méthode suivie par Descartes pour prouver l'immortalité de l'âme. 1292. Cette immortalité est pour nous un motif de consolation. 1204. Sentiment de Jean Jacques Rousseau. 1231. Importance de ce dogme. III. 713. L'immortalité de l'âme est admise par les savants et les ignorants, par les peuples les plus civilisés et les plus barbares. V. 1155. Ce qu'en pensait Cyrus au rapport de Xénophon. *Ibid.* Ce qu'en croyait Cicéron. 1157-1160. Ce qu'en dit Platon. 1159. 1161. Elle a été d'un grand usage aux sages du paganisme. 1160. 1161. Le dogme de l'immortalité de l'âme avait besoin d'une révélation plus ample et plus claire que la doctrine des philosophes. 1177 et 1185. Immortalité naturelle de l'âme. 1291. Sentiment de Locke. 1313. Où conduit le système des matérialistes. VI. 722. Précis des preuves physiques et morales de l'immortalité de l'âme. VII. 1195. Combien la révélation ajoute à ces preuves. 1196. Ancienne tradition concernant cette immortalité. Son antiquité et son universalité. 1197. Ce qu'en pense Bolingbroke. *Ibid.* Le dogme de l'immortalité de l'âme faisait partie de la religion primitive. 1201; de la religion judaïque. *Ibid.* Ce qu'en pense dom Calmet. 1202. Des philosophes qui la nièrent. 1204. Entre autres Lucrèce. 1205. Doctrine des stoïciens. 1206. Sentiment de Socrate. 1226. De Cicéron. 1232. De Platon. 1229. De Plutarque. 1225. Nature de l'âme. 1235. L'âme crue naturellement et nécessairement immortelle par quelques philosophes. 1239. La croyance de l'immortalité de l'âme était presque nulle lorsque Jésus-Christ parut sur la terre. 1255. Jésus-Christ a mis ce dogme et celui de la vie à venir dans le plus grand jour. 1270. Ces deux dogmes faisaient partie de la religion des anciens patriarches. 1280. Certitude de la vie à venir suivant la doctrine évangélique. 1281. Immortalité de l'âme. IV. 1197. L'âme n'a pas en soi des causes naturelles de destruction. 1198. Union de l'âme avec le corps. *Ibid.* En quoi consiste cette union. 1199. L'âme n'est pas anéantie par sa séparation d'avec le corps. *Ibid.* De son côté, le corps n'est point anéanti. 1200. Rien ne peut être anéanti. *Ibid.* La *mort* n'est qu'un simple dérangement des corpuscules qui composent les organes. *Ibid.* L'âme n'a ni composition, ni divisibilité. 1201. Elle est simple et indivisible. *Ibid.* Où est contenue la doctrine de l'immortalité de l'âme. 1203. Quel est le livre qui la renferme? *Ibid.* Qu'est-ce que Dieu nous y déclare? *Ibid.* Indocilité et incrédulité des hommes sur leur immortalité. 1204. L'âme est immortelle, puisqu'elle n'a aucune cause de destruction en soi. 1214.

Immuable. — Il n'y a qu'un seul être immuable. XVIII. 415. Absurdité du système contraire. *Ibid.*

Immutabilité. — Ce qu'on doit entendre par ce mot. V 957.

Immutabilité de Dieu. — Tout passe, tout finit, rien n'est stable ici-bas. III. 1042. La mutabilité est naturelle à l'homme. 1043. Dieu seul est immuable. *Ibid.* Nous devons donc nous attacher uniquement à lui seul. *Ibid.*

Impassibilité de l'âme. — Elle est enseignée dans les *Védas.* XVIII. 405. Doctrine des Hindous. *Ibid.* Plusieurs passages relatifs à ce sujet. *Ibid.*

Impies (les). — Ce qu'en pense Salomon. II. 776. Ils blasphèment la religion chrétienne parce qu'ils la connaissent mal. III. 726. Font profession de suivre la raison. 782.

Impénitence. — Objet des menaces et des malédictions prononcées contre les pécheurs impénitents. VII. 1291.

Impiété. — Sa définition. X. 30. Son but. XII. 755. Ses contradictions. 755.

Impudicité. — Saint Paul ordonne avec raison qu'on n'entende point parler de ce vice parmi les chrétiens. III. 1113. Il ne faut en parler que par nécessité. *Ibid.* La privation des plaisirs illicites est un devoir de justice. 1114. Ceux qui s'y livrent sont les ennemis de la croix. 1115.

Incarnation (l'). — Assertions opposées par les ennemis de la primitive Eglise au dogme de l'incarnation. I. 181 et suiv. Réfutation de leurs objections. 255-256. Bonté de Dieu envers les hommes dans le mystère de l'incarnation. II. 396. Sa nécessité. 577. L'incarnation montre à l'homme la grandeur de sa misère. III. 754. Nature divine unie à la nature humaine. 1074. La puissance de Dieu se manifeste dans ce mystère. *Ibid.* Il nous apprend que le péché est contraire à l'ordre et à la justice de Dieu. 1075. L'incarnation nous fait mieux connaître la grandeur et l'amour de Dieu. *Ibid.* Sans une révélation expresse, la raison humaine n'aurait jamais pu comprendre le mystère de l'incarnation. V. 1216. Le dogme de l'incarnation contenu dans le Nouveau Testament. 556 et 559. Ce dogme n'est point contraire à la doctrine de l'Ancien Testament. 564. Il n'est pas non plus contraire à la raison. 565.

Incarnation et résurrection. — XVIII. 49 du *Conspectus.* Preuves de la résurrection. *Ibid.* 50. Ses témoins. 51. *Ibid.* Dessein de Dieu dans l'incarnation de son Fils. IV. 763. Ce n'est que par l'incarnation du Fils que le Père est adoré comme il le mérite. *Ibid.* Heureux effets de cette incarnation. 765. Ce que la foi nous enseigne sur ce mystère. 1056. Comment le Verbe a été fait chair. VII. 227. Sentiment d'Apollinaire. 228. Sa condamnation. *Ibid.* Raison du nom de *Parole* donné à Jésus-Christ. 229. Opi-

nions de plusieurs philosophes. 250 et suiv. Description de la personne appelée *Parole*. 255. Vérité et réalité de l'incarnation. 272. Réponse aux objections 277. Raisons de la conduite de Dieu dans l'incarnation 283. Explication du mystère de l'incarnation. X. 622. Réponse aux attaques des déistes. 623. Ce qu'on entend par le mystère de l'incarnation du Verbe. XIII. 581. En quoi il consiste. 582. Conséquences. 583. L'incarnation n'est pas en opposition avec l'immutabilité de Dieu. 587 Réponses à plusieurs objections sur l'incarnation. 592 (Pour tout ce qui concerne l'incarnation, Voy. *Lamourette*, même vol., 395-412 et 413-469.) Ce mystère nous apprend quel éloignement le péché avait mis entre l'homme et le Créateur. 627. Ce dogme était du nombre de ceux qui devaient être soumis à la discipline du secret. XIV. 62 et 65. L'Eucharistie était une partie, une continuation et comme une extension de l'incarnation. 67, 68. Liaison entre ces deux mystères. 69.

Incarnations (les). — Cette doctrine est très-répandue dans le monde. XVIII. 251. Notion païenne des incarnations. 272. D'où elle est venue. *Ibid.* On la trouve chez les Grecs. *Ibid* Ce qu'on attribue à Satan à ce sujet. 275. Ce qu'en disent plusieurs saints Pères. 274.

Incertitude des incrédules au sujet d'une autre vie. XII. 68. Incertitude de leurs principes 746. Incertitude du salut; peu d'impression que font sur la plupart des chrétiens les vérités de la grace et du salut. III. 1229. Insensibilité des hommes au sujet des menaces de l'enfer. *Ibid.* Cette incertitude est réellement incompréhensible. 1230. Ce qui affaiblit en nous la charité et la confiance. 1231. Danger que nous courons tous en oubliant les vérités éternelles. *Ibid.*

Inceste (l'). — Ce qu'en pense le fameux stoïcien Chrysippe. VII. 1139.

Incidents de la résurrection de Jésus-Christ. — Ordre dans lequel ils arrivèrent. X. 1054. Matin du premier jour de la semaine. 1055. Arrivée de Marie et Salomé. 1056. Celle de Jean et de Pierre. *Ibid.* Enfin celle des autres disciples. 1058.

Incrédules (les). — L'incrédule convaincu par lui-même. IV. 159. Il traite les vérités de la religion de *Chimères*. 160. Sa réfutation. *Ibid.* Il refuse de croire au mystère de l'incarnation. *Ibid.* Réponse à ses objections contre tous les mystères. 161. Il se scandalise de la diversité de religions. 172. Il est amené à la religion par la raison. 511. Le nombre des incrédules n'est pas aussi grand qu'il le paraît. VI. 700. Ce qu'en dit judicieusement Plutarque. *Ibid.* Sentiment de Charron. 701. Ceux qui parlent ne sont pas les vrais incrédules. 702. Ils sont pour la plupart très-ignorants. 705. Ils s'écartent de la raison lorsqu'ils exigent qu'on leur prouve par l'évidence la conformité positive des dogmes et des mystères de la foi avec la raison. XI. 836. C'est de leur part un abus manifeste du raisonnement d'opposer la religion naturelle à la religion surnaturelle. 919-932. Ils ne peuvent, sans entrer en contradiction avec la raison, prétendre anéantir la preuve des miracles. 930. Abus de leur raisonnement. 985. Leurs ouvrages ne sont qu'un amas de contradictions, de mensonges et d'inepties. 1152. Les incrédules ne se rendent pas aux preuves alléguées de la vérité de la religion chrétienne. V. 1285. Rien ne peut les toucher. 1285. La résurrection d'un mort ne pourrait les convaincre. 1287. La corruption et les passions sont les seules causes de l'obstination des incrédules. 1288 Ils rejettent nos dogmes et nos mystères, parce qu'ils manquent de sincérité et qu'ils cherchent à se faire illusion. *Ibid.* Bien des incrédules ne le sont que parce qu'ils ne savent pas raisonner. VI. 816, ou par leur négligence à l'égard de la vérité. 822. Ce que nous dit Tertullien. 824. La paresse entretient bien des gens dans l'incrédulité. 831. Les mauvaises mœurs ou l'ignorance de ceux qui témoignent quelquefois le plus de zèle pour la religion, ne doivent pas la rendre suspecte aux incrédules. 849. Ce que saint Paul disait aux juifs hypocrites. 850. Les incrédules ont tort de rejeter la religion chrétienne, parce qu'il y a souvent de l'avantage à témoigner un certain zèle pour ses dogmes. 855. Ils ne peuvent pas conclure que la religion chrétienne est fausse de ce que quelques théologiens répondent mal à leurs difficultés. 882. Leurs vaines objections contre la révélation. 907. Ils font grâce à la religion de Mahomet, pendant qu'ils insultent à celle de Jésus Christ 525. Leurs aveux au sujet de la résurrection. 405. L'incrédule amené à la religion par la raison. IV. 511, et XVIII. 78. Ecrits des incrédules, observation à leur sujet. XII. 791. Leurs contradictions au sujet de l'existence de Dieu. 12 et 685. Leur incertitude au sujet de la vie future 68. Combien ils sont criminels de se moquer de la religion, de son dogme, de sa morale, de son culte. 602. Leurs objections contre le culte public réfutées. 612, 615. Divisées en plusieurs branches et quelles elles sont. 657. Erreurs de chacune exposées et réfutées 657. Comment ils arrivent à l'athéisme. 696. Ce qui les flatte le plus. 695 Leur incertitude. Leur irrésolution. 742, 746. Leurs mauvais livres, combien on doit les lire. 747. Difficultés dans leur système; leur peu d'accord entre eux. 756, 757. Eloges qu'ils se donnent bien à tort; leurs écrits 762 Leur impuissance pour adoucir et calmer les peines et les chagrins des hommes. 768. Leur fâcheuse influence sur les mœurs publiques. 775. Ils ne donnent aucun frein aux passions. 775. Moyens qu'il donnent à la société pour forcer les hommes à remplir leurs devoirs 775 Ce qu'ils pensent de l'autorité et des lois. 778. Réfutation de leurs fausses accusations contre la religion. 785. Ils sont complaisants de favoriser le despotisme et la superstition. 786. Observations sur les savants incrédules et sur leurs écrits. 791. Pourquoi incrédules 795. Preuve contre eux de la divinité de l'Ecriture sainte. 795. Leurs erreurs au sujet de l'instruction religieuse. 805. Maux qu'ils causent à la jeunesse, qui sont ceux qu'elle doit le plus craindre. 805. Ils demandent à part l'autorité d'auteurs païens pour être convaincus de la divinité des Ecritures saintes. Ce qui peut les convaincre. 806. Combien ils ont tort de ne pas admettre les mystères quoqu'ils ne les comprennent pas Absurdités de leur raisonnement à ce sujet. 887 et suiv. Leurs objections contre l'Ecriture sainte et pour excuser leur incrédulité. 950-946. Comment les incrédules anglais attaquèrent la résurrection de Jésus-Christ XVIII 661

Incrédulité. — Elle est réfutée dans son principal retranchement. IV. 517. Préjugé de l'anéantissement de l'âme. 518. Quelle est la cause de l'incrédulité. 915. Elle conduit au libertinage et au suicide, et est en partie cause de la dépopulation. XI. 1145. Lettre du P. Tournemine sur cette matière. IX. 585. Sa définition. X. 50. Ses diverses attaques contre la religion. 505. Ses égarements. 590. Elle n'a rien de solide en de séduisant à opposer à la certitude et à l'évidence de la religion révélée. 416. L'incrédulité n'est qu'une misérable faiblesse de la raison. 659. Elle est le plus absurde moyen d'étouffer les remords de la conscience. *Ibid.* Comment on peut définir l'incrédule. 660. Ce que c'est que l'incrédulité; sa division en plusieurs branches. XII, 655. Première branche, le déisme; ses erreurs exposées et réfutées 657 et suiv. Cause de son progrès et de sa marche vers l'athéisme et le pyrrhonisme. 696. Ses dangers; avertissement du clergé de France à ce sujet. 755. Son but. 755 Combien impuissante pour calmer les peines et les chagrins des hommes. 768. Incertitude dans laquelle elle laisse l'homme et surtout le coupable. 770. Sa funeste influence sur les mœurs publiques. 775. Elle favorise le despotisme et la superstition. 777, 785. Résumé de sa morale et de ses dangers. 785. Sa réfutation. XVIII. 50 du *Conspectus*. Réflexions sur l'incrédulité moderne; ses causes et ses progrès. XIII. 180-185. Expédient qui peut contribuer à arrêter les progrès ultérieurs de l'incrédulité. 186. Ses projets, ses écrits. 227. Son scepticisme. 228. Frivolité des raisons qui engagent dans ce parti. 242. Perversité de son origine et de ses vues. 245 et 254. Son caractère destructeur et séditieux. 251. Indécence de ses calomnies contre la religion. 302. Danger des mauvaises lectures et des mauvais livres relativement à l'incrédulité. XII. 749, 786, 942, 1250.

Indéfectibilité. — Ce qu'on doit entendre par ce mot. XVII. 449 et suiv. Distinction établie par Tamburini entre l'infaillibilité et l'indéfectibilité. XVI 95. Les Pères reconnurent d'un commun accord que le privilége de l'indéfectibilité devait être accompagné d'une assistance spéciale. 954. Indéfectibilité et infaillibilité de l'Eglise. VI. 1161. Sur quel point elle est infaillible, et comment on peut connaître son sentiment. 1168. Ce qu'en dit saint Jérôme. 1170.

Indes. — Etat actuel de la tradition révélée. XIII 1110. Noms des divinités indiennes *Ibid.* Doctrine de l'incarnation. *Ibid.* Division du temps 1115. Introduction de l'évangile. *Ibid.* Comment la doctrine de Moïse a pu parvenir jusqu'aux Indes. V. 161. Leur commerce avec les Egyptiens et les Hébreux. *Ibid.* Les Indiens ont les mêmes idoles que les Egyptiens. 165.

Index (Elie). — De race rabbinique; attaque les justes et savantes remarques sur le mandement de l'évêque de Durham. XVII. 15. Il est réfuté par le docteur Liagard. 26. Ce qu'il dit de l'eucharistie. 125.

Indiens. — Ce qu'en dit Mégasthènes. II. 1030. Leur ancienne religion est jusée dans les livres de Moïse. V. 157. Ceux du Coromandel ont pris leur religion dans les livres de Moïse. 155. On croit même qu'ils lui donnent le nom d'*Ammra*. *Ibid.* Ce qu'ils nous disent de Brahma. 160. Ils admettent la métempsycose. 1223, 1224 et 1225. Idées exagérées sur l'antiquité des Indiens. XV. 235, 243.

Indiens d'Amérique. — Il est faux que des millions aient été tués *aux ordres de quelques moines.* XI. 230.

Indulgences. — Ce qu'on doit entendre par l'indulgence. XIV. 650. Sa concession. *Ibid.* Ses excès réprimés par les conciles. *Ibid.* La conversion du cœur est nécessaire pour les obtenir. 651. Opinions de Bossuet, de Massillon. *Ibid.* Pernicieux effets de leurs concessions excessives. 652. Doctrine du concile de Trente. *Ibid.* Doctrine catholique au sujet des indulgences. Conditions indispensables pour les gagner. XII. 258. Leur puissance. III. 69. 70. L'Eglise a accordé des indulgences dès le 1er siècle. 71. 72. Doctrine du concile de Trente sur les indulgences. IV. 63. Calomnies sans nombre débitées contre les indulgences. XV. 1022. Ce que signifie ce mot. *Ibid.* Preuves de la doctrine des indulgences. 1024. Conduite de saint Paul à l'égard de l'incestueux de Corinthe. 1025. Pénitences canoniques, en quoi elles consistent. 1026. L'Eglise s'était réservé le droit de les mitiger en diverses circonstances. 1027. Principal motif de la concession des indulgences ou de la relaxation de la pénitence. 1029. Tertullien, le plus ancien des Pères latins, est le premier qui fasse mention de cette pratique. *Ibid.* Dans la primitive Eglise, on relâchait quelque chose de la rigueur des canons pénitentiaux en considération de l'intervention des martyrs du Christ. 1030. Ce que sont les indulgences des temps modernes. 1031. L'église n'a point égard à la coulpe intérieure, c'est-à-dire à la peine éternelle encourue par le péché, mais seulement aux châtiments temporels et à l'expiation qu'ils exigent nécessairement. 1032. 1038. Inégalité dans la distribution des biens et des maux de cette vie. V. 1028. Réflexions judicieuses de quelques philosophes païens. *Ibid.* Fausse définition que Porteus, évêque de Londres, donne des indulgences. XVII. 958. Nouvelles calomnies de sa part. 959. Vraie doctrine catholique. 940. Conditions de l'indulgence. *Ibid.* Ce qu'on entend par indulgence. 941. Indulgences autorisées par les réformés de toutes les sectes. 943. Eclaircissement relatif à l'indulgence. 945. Indulgences des protestants. 946. Indulgences et purgatoire. XVIII. 23 de la *Révision.*

Indulgences protestantes, — La première publiée par Luther. XVII. 45. Ce qu'elle contient. *Ibid.* A qui fut accordée la seconde. *Ibid.* Ce que demandait le landgrave de Hesse. 46. Ce qu'il obtint. *Ibid.* Signataires de cette indulgence. *Ibid.* Indulgence solennelle accordée par Luther. 946. 947. Ce qu'en dit le vicaire Grier. *Ibid.* Calomnie au sujet de la prétendue indulgence offerte à Henri VIII. 948.

Infaillibilité. — Eglise à laquelle seule Dieu a communiqué ce don. XIV. 1147. Jésus-Christ l'a promise aux seuls premiers pasteurs de son Eglise. 1149. A quelles conditions il a promis l'infaillibilité aux premiers pasteurs. 1164 et 1167. En quoi consiste l'infaillibilité de l'Eglise. XVI. 772. Comment elle se prouve. XVIII. 100. L'église ne serait pas perpétuelle si elle pouvait faillir. III. 1089. En quoi consiste cette infaillibilité. *Ibid.*

Infaillibilité du Pape. — Réponses aux arguments que Le Gros tire de l'Ecriture contre l'infaillibilité des pontifes romains. XVI. 835. Le principe général, *omnis homo mendax,* ne s'oppose pas à l'infaillibilité du successeur de saint Pierre. *Ibid.* On ne peut prouver qu'il lui soit applicable en sa qualité de pasteur universel, aussi bien qu'en sa qualité d'homme privé. *Ibid.* Le précepte *si peccaverit in te,* etc., ne prouve rien contre l'infaillibilité de Pierre, parce qu'il ne regarde pas Pierre comme pasteur suprême de l'Eglise. 836. Nos adversaires allèguent pour prouver le contraire une ancienne leçon opposée. 837. Le péché dont il est parlé en cet endroit n'est pas une erreur contre la foi. *Ibid.* Parce que Jésus-Christ n'entend pas ici par l'église le corps entier des pasteurs. 838. Les adversaires ne peuvent se prévaloir du concile de Jérusalem. 839. Et encore moins des paroles de saint Grégoire à Jean de Constantinople. *Ibid.* Parce qu'elles ne regardent pas ses décisions dogmatiques. *Ibid.* Elles ne renferment qu'une menace de le dénoncer à l'Eglise qui ne déroge en rien à son autorité. 840. On peut en juger par deux autres faits, et par une lettre du même pape. 841. Le passage, *Tu es Petrus,* venge des fausses interprétations des adversaires. 842. Selon les novateurs, il faut entendre le texte, *Tu es Petrus,* de l'infaillibilité conférée, non à Pierre, mais à l'Eglise universelle. *Ibid.* Réfutation de cette fausse interprétation. *Ibid.* L'Eglise universelle qu'ils prétendent composer du corps des évêques séparés de leur chef, n'est pas la véritable Eglise, qui ne peut exister sans être actuellement unie à Pierre. 843. Il est vrai que c'est Jésus-Christ et non Pierre, qui est la *Pierre* essentielle, mais il faut distinguer l'essence de l'Eglise de son ministère visible, dont les apôtres sont le fondement. 845. Et Pierre le fondement principal. 846. Autrement le collége apostolique n'aurait pas représenté l'Eglise, comme ils l'avouent, et l'Eglise n'aurait plus cette unité, à laquelle selon eux, a été donnée l'autorité absolue. *Ibid.* D'ailleurs l'Eglise tire sa stabilité de son intime union avec Pierre, et cela est prouvé par la similitude employée par Jésus-Christ. 847. Et la nécessité du concours personnel de Pierre, pour que l'Eglise soit infaillible. 849. Réponse à ceux qui se forment une fausse idée de la qualité de chef dans le Pape, et abusent de l'autorité de Sixte III. 850. Et en particulier à Opstraet sur ses erreurs touchant le privilége de l'infaillibilité. 851. Discussion de quelques passages des Pères sur le texte que nous venons de citer (*Tu es Petrus*) 853. Assertions mensongères de Le Gros. *Ibid. Voy.* XVI. 1105-1112. Gaëtan n'est pas le premier des Pères et des théologiens qui aient conclu des paroles de Jésus-Christ, *Ego rogavi,* etc., que le pape était infaillible XVI. 875. Saint Léon. 876. Saint Agathon, saint Léon IX. Innocent III. 880. Doctrine de saint Thomas sur cette matière. 884. Nouvelles objections des novateurs. 922. Réponses. 925. Leurs assertions ne sont pas entièrement contraires à l'infaillibilité du pape. 940. Raison pour laquelle les Pères n'opposaient pas aux hérétiques l'infaillibilité du pape. 952. Solution de quelques objections contre l'infaillibilité du pape tirées de la raison. 1055.

Infaillibilité du pape et de l'Eglise. — Ce qu'on doit entendre par cette infaillibilité. XVI. 1056. C'est un miracle continuel. 1058.

Infanticide. — Combien il est criminel. XII. 906. Il régnait chez les païens. 1154. Il a été détruit par l'Evangile. 1155.

Infini (l'). — Notions que nous en avons. II. 1245. Réfutation de l'argument d'un athée. 1244. De la nature de l'infini. IV. 1229. Tout infini qui ne serait pas simple, ne serait pas véritablement infini. *Ibid.* Rien de plus faux qu'un infini borné. 1230. Il ne peut pas y avoir de x infinis. *Ibid.* Ce qu'on entend par *l'infini.* XIII 547. Considération préliminaire. *Ibid.* Unité de l'infini. 552. Action intime de l'être infini. 552-556. Ce que Cicéron dit de l'infini. 507. On ne peut raisonner sur l'infini. IX. 122.

Infinité de Dieu. — Preuves de cette infinité. II. 536-538.

Ingratitude. — Ingratitude du pécheur envers Jésus-Christ. IV. 100. Il pousse à bout la volonté divine. I. 1.

Initiations secrètes et mystères occultes du polythéisme. — I. 545. Tableau frappant que nous en trace Clément d'Alexandrie. *Ibid.* D'où vient le mot initiation. VII. 835. Ce qu'en pensait Plutarque. *Ibid.* Ce qu'en dit Cicéron. *Ibid.* Plutarque condamne cette doctrine comme favorisant l'athéisme. 840. Ce que nous lisons dans Warburton. 850. Très-commune à Athènes. 858.

Initiation aux mystères. — Explication de la descente fabuleuse des anciens héros aux enfers. IX. 558-595.

Injures. — De l'amour et du pardon des injures. Difficulté de remplir ce précepte. III. 1200. Vaines raisons qui peuvent nous porter à haïr nos ennemis. *Ibid.* Il faut aimer ses ennemis. 1201. Ce que nous devons pardonner aux autres. *Ibid.* Dispositions dans lesquelles nous devons être à l'égard de nos ennemis. *Ibid.* Il ne suffit pas de ne point leur faire de mal, il faut aussi leur faire du bien. 1202.

Injustice.—Sa distinction naturelle de la justice. XII. 55.

Innocence. (Etat d'). — Comment Dieu a créé Adam et Eve. — III. 1057. De l'homme dans l'état de nature et dans celui d'innocence. IV. 655. L'histoire prouve l'état d'innocence. XII. 55. Elle rend témoignage au Christianisme et montre combien il a contribué à la félicité temporelle du genre humain. 1175. De l'état d'innocence et de celui de l'homme déchu. XVIII. 16.

Innocent III (pape). — Le roi Jean lui cède la souveraineté de l'Angleterre. 948.

Innocent X (pape). — Déclare expressément avoir, par sa bulle contre les cinq propositions de Jansénius, condamné le sens de Jansénius lui-même. XVIII. 262.

Innovations. — Différence entre les innovations en philosophie et les innovations en religion. II. 1514.

Inscriptions. — Eclaircissements qu'elles fournissent pour le texte des Ecritures. XV. 291 et 295. Elles servent à prouver le nombre des martyrs. 294.

Institutions (les) de Moïse. — Elles ne concernaient qu'aux Juifs habitants de la Judée. II. 15. Elles ne pouvaient recevoir leur exécution que dans ce pays. *Ibid.*

Instituteur. — Nécessité qu'il y a qu'ils soient bien instruits des principes religieux. XII. 894. Devoir d'un bon instituteur. 806. 955. Cause de leur négligence dans l'accomplissement de leur devoir parmi les protestants. 1064. Combien l'instruction religieuse des enfants est nécessaire. 805. 955. Erreurs des philosophes à ce sujet. 894.

Instruments de musique. Voy. l'article *Musique.* XVIII. 265.

Intelligence (l'). — Ce qu'en dit Pythagore. XVIII. 407. Opinion de Platon et d'Aristote. *Ibid.* Doctrine chrétienne. *Ibid.* Présence de l'esprit du chrétien dans tous les actes de l'âme. 408. Effet de la séparation finale de l'esprit d'avec l'âme et le corps. *Ibid.*

Intelligence souveraine. — Dieu ou l'intelligence souveraine n'est pas le *grand tout,* comme le spinosisme le pense. VIII. 550. Il prétend qu'il ne peut y avoir qu'une seule substance, s'il y a une substance infinie. 557.

Intempérance dans le boire et le manger. — Ceux qui s'y livrent abusent des dons de Dieu. III. 1116. Il n'est jamais permis de boire ni de manger pour la seule volupté. *Ibid.* On pèche dans la recherche des aliments, même sans excès dans la quantité. *Ibid.*

Invention (bonne). — Voyage allégorique de la bonne intention à l'éternité; divers combats qu'elle a à soutenir. XII. 1027.

Intérêt personnel, donné par les athées comme principe de la morale. XII. 712. Réfutation de cette assertion. 713.

Intolérance. — Celle de l'Eglise catholique est essentielle à la vraie religion, et n'est opposée ni à la raison, ni à la charité. XI. 973. Doctrine de saint Paul et de saint Jean. 978. La tolérance n'est pas opposée à la subordination due aux puissances temporelles. 981. Beau passage de Tertullien. *Ibid.* La religion peut-elle être accusée d'intolérance. XII. 1150.

Intuitive (connaissance) de Dieu. — Différence entre cette connaissance et la naturelle. II. 1313.

Investitures. — Leur origine. XII. 240. Cause des démêlés des rois et des papes à ce sujet. 240.

Invocation de la bienheureuse Vierge Marie. — Ce qu'en disent saint Athanase et saint Ephrem. XIV. 33. 34. Elle était en usage dès les premiers siècles de l'Eglise. 36. Réponse aux objections du ministre Jurieu. *Ibid.* Excès où sont tombés quelques pieux enthousiastes, par rapport au culte de Marie. 37.

Invocation des saints. — Ce que l'Eglise nous enseigne à ce sujet. IV. 33. Doctrine du catéchisme du concile de Trente. 34. Culte qu'on rend aux saints. 288. Doctrine de l'Eglise à ce sujet. XII. 253. Est-ce une superstition et une idolâtrie? 370. 381. Sentiments d'Origène, de saint Cyprien, de saint Hilaire et de saint Basile, relativement à l'invocation des saints. XIV. 33. 34. Témoignages de plusieurs auteurs protestants en faveur de cet usage. 44. 45. Ce qu'en dit le docteur Milner. 818. Doctrine de l'Eglise catholique. 820. Ce qu'en pense l'évêque de Londres. 822. Ce qu'en dit l'évêque de Durham. *Ibid.* Doctrine de Luther. 823. Tradition de l'Eglise primitive et universelle. *Ibid.* Doctrine du concile de Trente. 824.

Ionie. — Ce que l'Ecriture nous apprend du nom donné à ce pays. VI. 40.

Irénée (saint). — Il établit que c'est par la seule foi en Jésus-Christ que les hommes ont toujours été sauvés. III. 154. 156. Qu'Abraham a été sauvé par la même foi par laquelle nous sommes sauvés. 157. 158. Ce qu'il dit de la tradition des apôtres. VI. 974 et 976. Du témoignage de l'Eglise de Rome. 978. Il l'appelle la porte et la vie. 979. Ce qu'en dit Tertullien. X. 825. Sa lettre au manichéen Florin. 826. Miracles faits de son temps au nom de Jésus. IX. 1014. Passage de ce Père sur les quatre Evangélistes. 963. Raison mystique de ce nombre. *Ibid.* Passage sur la tradition apostolique conservée dans chaque Eglise. 965. Caractère et ouvrages de saint Irénée. *Ibid.* Il a été le premier auteur qui ait écrit contre les hérétiques. 986. Il avait vu et ouï saint Polycarpe. 988. Passage curieux à ce sujet. *Ibid.* Réflexion sur l'uniformité de la doctrine évangélique chez tous les peuples. 994 et 1005. Sur le témoignage rendu à l'Evangile par les hérétiques. *Ibid.* Sur le temps auquel a pris fin le pouvoir miraculeux. 1014. Ce qu'était ce saint. XI. 567. Précis de sa vie. *Ibid.* Sa vie. XIII. 109. Il est témoin des miracles; ce qu'il en dit. 110. Son témoignage en faveur des livres historiques du Nouveau Testament. XIV. 747. 748. Ce qu'il dit sur la nécessité de s'attacher à la tradition apostolique. XVII. 659. Succession des principales Eglises. *Ibid.*

Irlandais (catholiques). — Leur belle conduite sous la reine Marie. XII. 318. Leur dévouement à Charles Ier, roi d'Angleterre. 365. Leur émancipation assurée. 366.

Irlande. — Eloge de ses habitants. XII. 339. La reine Elisabeth y introduit la réforme. 345. Jugement solennel de ses archevêques et évêques contre la tolérance de la religion catholique romaine. 365. Son union à l'Angleterre. 366. Maux affreux qu'elle a soufferts pour conserver sa religion. XVII. 1186.

Irréligion. — Elle est de tous les crimes celui dont Dieu est le plus offensé. VI. 691. La religion est seule propre à rendre les hommes sages et heureux. 635. L'amour de la vertu ne suffit pas sans la religion pour rendre l'homme solidement vertueux. 654. La piété volontaire est le plus haut degré de la malice humaine. 690. L'effet propre de l'irréligion est d'anéantir non seulement toutes les vertus chrétiennes, mais encore toutes les vertus sociales. 692. L'irréligion et le libertinage des peuples, présage certain de la ruine des états. 695. Funestes effets de l'irréligion. 696. Opiniâtreté et vanité de ceux qui y persistent. 697. C'est une espèce d'athéisme que de vivre sans religion. 698. Mourir dans l'irréligion est la résolution la plus folle et la plus brutale dont l'homme soit capable. 699. Principes et suites funestes de l'irréligion. VII. 342 et 245. Causes de l'irréligion de la jeunesse. XII. 805. Ce fléau est le plus mortel de tous. XIII. 482. Ses progrès et ses causes. XI. 1155. L'irréligion est le plus grand des malheurs. 1146. De l'irréligion. XVIII. 22 du *Conspectus.* 23. *Id.*

Isaac. — Toutes les nations de la terre doivent être bénies en celui qui sortira de sa race. II. 46. Il est héritier des promesses faites à Abraham. IV. 921. Analogie de son sacrifice avec la mort du Sauveur. *Ibid.* Ce que signifie le nom d'Isaac. 922. Son sacrifice est la figure de la mort de Jésus-Christ. VI. 178.

Isaïe ou *Esaïe.* — Il prédit la vocation des gentils, l'avénement du Christ. II. 51. 52. Que les vrais adorateurs seront honorés d'un nouveau nom. 75. Ce grand prophète a si clairement que Dieu est en Dieu comme la foi nous l'enseigne. 171. Il reconnaît deux Seigneurs, dont le second est le créateur du monde. 175. Prédication de Jean dans le désert. 310. Le prophète parle du fleuve du Jourdain, dans lequel Jean baptisait. 312. Passage de sa prophétie que Notre-Seigneur explique lui-même dans la synagogue des juifs. 320. Comment Isaïe appelle le Messie. IV. 891. Il prédit qu'il souffrira pour les péchés du peuple. *Ibid.* Ce qu'il dit des gentils. 892. Il est l'auteur du livre des prophéties qui porte son nom. V. 385. Authenticité et antiquité de ce livre. 385. Réponses à plusieurs objections. 286. Certitude des miracles approuvés de son temps. VI. 47. Défaite de Sennachérib. *Ibid.* Preuves particulières de la vérité de ses prophéties. 51. De la vérité des prophéties d'Isaïe on conclut nécessairement que toutes ses paroles sont divines. 55. Réponse étonnante qu'il reçut de Dieu en voulant annoncer à son peuple ce qu'il lui avait révélé. VI. 131. Ses prophéties sur l'aveuglement des Juifs. 132. 134. Il prédit clairement la mort et les ignominies du Sauveur. 138. Ce qu'était Isaïe. XI. 331. Ce qu'il annonce du Messie. *Ibid.* Sa célèbre prophétie sur la réparation du Christ. XIII. 1177. Splendeur du règne du Messie. 1181. Ses souffrances. 1184. Grandeur de l'Eglise. 1186.

Ischariotisme (l'). — Sa publication. XVIII. 716. Eschenmayer ne l'a pas terminé. 729. But que le philosophe s'est proposé en écrivant ce livre. 787.

Isidore (saint) de Damiette. — Il est clairement faux que ce saint ait cru que les philosophes païens aient été sauvés sans la foi en Jésus-Christ. III. 255. Il dit que la vertu est morte sans la foi. *Ibid.* Que les païens avant Jésus-Christ étaient sous la puissance du démon. 256. Comment il définit l'Eglise catholique. VI. 1115.

Isis et *Osiris.* — Leurs mystères. IX. 318.

Islandais. — Leur Edda. XIII. 1160. Ce qu'il contient. 1161. Insuffisance de toute autre interprétation de l'Edda. 1162.

Isle de Sales (de l'). — Son mémoire en faveur de Dieu. XIII. 654. Il est injurieux à la Divinité. 656. Outrageant pour la nation française. 665. Son mépris de la révélation chrétienne. 667. Ses blasphèmes contre Jésus-Christ. 678. Il affecte de donner au monde une ancienneté que lui refusent les livres saints. 730. Peinture qu'il fait de la Révolution française. 747.

Ismaël. — Ce que ce nom signifie. IV. 922.

Isnard (Maximin). — Comment il explique le mystère de la Trinité. II. 491.

Israel. — Ce que ce nom signifie. IV. 922. Ses premiers rois Saul et David. X. 1190. Salomon et Roboam. 1191.

Israël (les enfants d'). — Leur nombre. XVIII. 265. Ce que nous lisons dans Daniel. *Ibid.* Michel, ce qu'il était. *Ibid.*

Israélites. — Leur sortie d'Egypte. X. 1186. Publication de la loi. *Ibid.* Leur idolâtrie. 1187. Murmures dans le désert. 1188. Loi écrite par Moïse. *Ibid.* Leur entrée dans la terre promise. 1189. Leurs juges. *Ibid.* Leurs rois. 1190. Schisme des dix tribus. 1191. Royaumes d'Israel et de Juda. 1192. Captivité de Babylone. 1197. Leur retour. 1205. Reconstruction de Jérusalem. 1205. Comment on peut détruire les préjugés des israélites et les réconcilier

avec les chrétiens. XVIII. 460. Mission divine des Hébreux. 461. Pureté de leurs mœurs domestiques, bonne éducation de leurs enfants. 464. On prouve que l'israélite qui embrasse la religion chrétienne ne change ni de foi, ni de croyance, mais qu'il remplit mieux ses devoirs en marchant dans la voie du perfectionnement. 466. Ténacité des juifs pour la loi de Moïse. 467. Avantage que leur procure la civilisation. *Ibid.* Malédiction qui pèse sur eux. 468. Leur histoire depuis l'époque patriarcale. *Ibid.* Vicissitudes auxquelles ce malheureux peuple a été exposé jusqu'à nos jours. 472. D'où vient l'étymologie de leur nom. 473. Comment ce peuple perdit sa liberté et son indépendance. 479. Ses persécutions. 482. L'univers entier conjuré contre lui. 184 et suiv. Ce que l'empereur Napoléon fit pour les israélites. 494. Messie qu'ils attendent à une époque fixée par leurs Ecritures. 499. Ce qu'ils espèrent de ce Messie. 500. Ce qu'ils doivent croire. 503. Point cardinal de leur croyance religieuse. 504. Leurs prophètes. 505. Leurs livres sacrés. 507.

Ivrognerie (l'). — Vice commun parmi les stoïciens. VII. 1140.

J

Jacob (patriarche). — Sa prophétie à son lit de mort. I. 52. Ce qu'en rapporte Démétrius de Phalère. I. 828-830. Ce qu'en dit le poëte Théodote. 831. Promesse que lui fait le Seigneur. II. 22. Sa vision. 178. Sa lutte avec l'ange. 179. Sa prophétie. 266. Sa prophétie sur le Messie. IV. 891. Ce que signifie le mot *silo*. *Ibid.* Sa vision de l'échelle. 922. Sa lutte avec l'ange. *Ibid.* Son nom changé en celui d'Israël. *Ibid.* Ce qu'en prédit Jérémie. 974. Sa prophétie sur le Messie. X. 743. Elle n'a été accomplie que dans la dernière chute de Jérusalem, et lors de la dispersion des juifs. 747. Sa vision en allant en Mésopotamie. VII. 1000. Ce qu'il promit à Dieu par un vœu solennel. *Ibid.* Comment il alla en Egypte. XVIII. 473. Race israélite. 474. Signe annoncé par ce patriarche pour marquer l'époque de l'avénement du Messie. 515. Année de sa mort. 535.

Jacques (d'Edesse). — Ce qu'il raconte de Hiram, roi de Tyr. XVI. 63. Son catalogue des manuscrits du Vatican. 82. Son érudition. 92.

Jacques (saint) de Nisibe — Son mérite. XIV. 84. Son orthodoxie sur les mystères de la Trinité et de la présence réelle. *Ibid.* Ce qu'il dit de l'institution de l'Eucharistie. 85.

Jacques (saint) le Mineur, frère de Jésus.— Ce que Hégésippe dit de sa mort. V. 59. Meurtre de cet évêque. X. 806. Ce qu'en rapporte Josèphe. *Ibid.* Son successeur au siége de Jérusalem. Comment Luther traite son Epître. XVII 972. Ce qui le portait à la mépriser. *Ibid.*

Jacques, doyen de la faculté de théologie de Lyon.—Sa vie. XIII. 191. Preuves convaincantes de la vérité de la religion chrétienne. 195. Existence de Dieu. *Ibid.* Révélation. 200. Loi de Moïse. 201. Religion chrétienne. 203-231.

Jacques Ier (roi d'Angleterre). Complot des Poudres sous son règne, traitement qu'il fait subir aux catholiques. XII. 347. Serment qu'il en exige. 351.

Jacques II (roi d'Angleterre). — Sa conduite, ses projets de tolérance religieuse. XII. 380.

Jaïre. — Résurrection de sa fille. VI. 389. Ce que nous en rapporte saint Marc. *Ibid.*

Jamblique ou *Jambliclus.* — Sa vie de Pythagore de Samos. V. 94. Le Mochus dont il parle ne peut être que Moïse. *Ibid.* Ce qu'il dit de la source de sa philosophie. 96. Ce qu'il dit du prophète Bithin, qui avait expliqué au roi Ammon certain passage des livres de Mercure. 102. Il assure qu'Eudoxe avait appris la philosophie au moyen des colonnes de Mercure. 104. Ce qu'il rapporte de la doctrine de Pythagore. IX. 430. Son traité des Mystères. 474. Comment il le composa. *Ibid.*

Jammes (l'abbé). — Sa traduction du Triomphe de l'Eglise, par le pape Grégoire XVI. T. XVI. 754.

Jansénius. — Condamnation de ses cinq propositions véritablement contenues dans son *Augustinus.* XVI. 1067. Erreurs de ce livre. XVIII. 26. Ce qu'il entend par grace suffisante. *Ibid.* Par grâce efficace. *Ibid.* Réfutation des sophismes de ses partisans. 71. Comment l'Eglise a condamné ses cinq propositions et dans quel sens. 164. Jansénius les a enseignées. 165 Son fait dogmatique. 167. Condamnation de la doctrine de son livre. 168. Les cinq propositions s'y trouvent clairement renfermées. 169. Elles sont expressément hérétiques. *Ibid.* Le sens de ce livre n'est pas le même que le sens de la doctrine de saint Augustin. 170. Il ne faut pas confondre la conduite de Jansénius avec celle du pape Honorius. 186. Inutilité de la distinction du droit, ou le dogme, du fait. 201.

Jansénistes. — Ce qu'en dit Bolgeni. XVIII. 20. Il les condamne d'après saint Augustin, dont ils se disent les fidèles disciples. *Ibid.* Leurs objections sur la doctrine de l'Eglise. 23. Réponse de Bolgeni. 24. Erreurs de Jansénius sur la grâce. 26. Futur concile qu'ils réclament. 49. Leur erreur à ce sujet. *Ibid.* Ce que Bolgeni comprend sous le nom de jansénistes. 55. Ils n'ont pas la foi catholique. *Ibid.* Leurs subtilités et leurs sophismes. 56. Leur méthode insidieuse. 56 Ils prétendent ne pas se soumettre à la bulle *Unigenitus.* 58. Ils sont hérétiques. *Ibid.* Ils sont mauvais logiciens. 63. Ce qu'ils opposent dans la question du fait. 64. Ce qu'ils disent de la bulle *Unigenitus.* 68. Contre les jésuites. 69. Leur conduite à l'égard des catholiques est la même que celle des Juifs à l'égard du Sauveur. 74. Leur procédé est le même. 75. L'obstination incroyable des Juifs est surpassée par celle des jansénistes. 78. Ce qu'ils refusent aux bulles. *Ibid.* Leur raisonnement sur le molinisme. 79. Sur quoi ils se fondent pour l'interprétation des Ecritures. 84. Ils nient que le consentement des pasteurs se trouve dans la bulle *Unigenitus. Ibid.* Sur quoi ils pèchent. *Ibid.* Comment ils se vantent d'être inviolablement attachés aux Ecritures. 87. Ils ne croient sur plusieurs points ni aux Ecritures, ni à la tradition, ni aux conciles, ni aux Pères. 89. Qualités des jansénistes. 90. Celles qui leur manquent. 91. Nouveautés fatales qu'ils ont introduites dans l'Eglise. 92. Ce dont ils nous accusent. 93. Leurs furieuses déclamations. 94. Leur déchaînement contre la pratique de l'Eglise au sujet de sa discipline des pénitences canoniques. 112. Leurs déclamations 132. Comment ils interprètent saint Augustin. 133. Ils préfèrent son autorité à celle de l'Eglise. *Ibid.* Leurs contradictions. 141. Sur quoi ils s'appuient pour ne pas reconnaître la bulle *Unigenitus* 148. Enormes abus qu'ils font du raisonnement humain. 153. Combats qu'ils livrent aux jésuites. 158. Les jansénistes n'admettent pas l'infaillibilité du pape. 175. Pélagianisme des jansénistes. 178. Véritable dogme catholique. 179. Lettre du pape Léon II. 186. Il ne faut pas confondre la conduite du pape Honorius avec celle de Jansénius. 187. Fausse distinction entre le droit et le fait. 189. Les bulles des pontifes romains contre le jansénisme et le quesnellisme sont de véritables décisions de l'Eglise. 216.

Janus. — C'est la même personne que Moïse. V. 213. Ses deux visages ne sont qu'une allusion au voile dont Moïse se couvrait le visage en descendant de la montagne. 214. Comparaison de son temple avec celui de Salomon IV. 924. Il ne fut presque jamais fermé. *Ibid.* Son histoire tirée de celle de Noé. 930. Ce qu'est le Janus des gentils. VI. 41. Pourquoi on lui a donné deux visages. *Ibid.*

Janvier (saint).— Authenticité de son miracle. XII. 174. Il est reconnu par les protestants. 176.

Jaquelot. — Conformité de la foi avec la raison, ou défense de la religion contre les difficultés soulevées par Bayle. VII. X. 19. Réponses aux difficultés qu'on forme contre la religion. 64. De l'âme et de la liberté. 158.

Jean-Baptiste (saint). Sa prédication dans le désert. II. 310. Ce qu'en prédit Isaïe. *Ibid.* Ce qu'en dit Josèphe. 312. Ce saint avoue qu'il n'est pas le Messie. IV. 475. Il rend témoignage au Fils de Dieu. *Ibid.* Pourquoi a-t-il été envoyé? 814. Austérité de sa vie. 815. Ce qu'il prêchait. 943. Autorité de son témoignage par l'union et le concours de plusieurs circonstances qui en démontrent la vérité. VI. 410. Prédiction faite à Zacharie, qui demeure muet. *Ibid.* Jean caché dans le désert est certainement instruit par une lumière divine. 413. Son caractère personnel et l'idée qu'il a du Messie, sont des preuves que sa mission est divine. 414. Son refus constant de passer pour le Messie. 415. Ses sentiments par rapport à Jésus-Christ, dont il désire que la gloire augmente aux dépens de la sienne. 417. Son martyre met le sceau à son témoignage. 418. Il passe pour le Messie. 421. Sa nativité. X. 1209 Sa prédication. Ce que l'historien Josèphe dit de son baptême d'eau. XV. 395. Ce que son baptême a montré en Jésus. XVIII. 814.

Jean (saint), apôtre et évangéliste. — En quel temps il écrivit son Evangile. IX. 169. But qu'il se proposa en l'écrivant, et ce qu'en dit Eusèbe. X, 820. 865. Ce qu'il était. XVIII. 537. Son attachement à son divin Maître. *Ibid.* Son Evangile. 739. Son authenticité. 760. Ce qu'en rapporte saint Irénée. 762. Il est cité par Papias. 764. Par saint Ignace. 765. Ce que contient le VIe chapitre de son Evangile concernant le dogme de l'Eucharistie. XIV. 64. Ce qu'en pense le fameux Bretschneider. *Ibid.* Il est certain que ce chapitre ne fait que rapporter les instructions précédentes que le Seigneur avait faites à ses disciples. 112. Il enseigne le mystère de la sainte Trinité; explication du verset 5 du chapitre v de sa première épître. XII. 875.

Jean, patriarche de Constantinople. — Sa lettre au pape Hormisdas. XVII. 515.

Jean (le prêtre). — Ce qu'il était. XVIII. 741. Ce qu'il dit de saint Marc. *Ibid.* Ce qu'en rapporte Eusèbe. 742. De Wette. 745. Son témoignage en faveur des faits contenus dans l'évangile selon saint Marc. 749.

Jean XXIII (Balthazar Cossa). — Il souscrivit le décret de sa déposition. XVI. 809.

Jean-Jacques Rousseau (théiste). — Son caractère; sa doctrine; comment jugé par les autres philosophes incrédules; sa morale. XII. 665.

Jean (roi d'Angleterre). — Cède sa souveraineté au pape Innocent III. XII. 248. Comment cela se fit. 248.

Jéhojachim, roi de Juda. — Honneur que lui accorda le roi de Babylone. IV. 908.

Jéhovah Tsid Kenu, nom que le prophète Isaïe donne à l'Éternel. IV. 891. Ce que veut dire le mot Jéhovah. VI. 910. VII. 999. Le nom de Jehovah n'était pas inconnu aux païens. *Ibid.* Ce que les talmudistes attribuent à la prononciation de ce mot. IX. 155. 155. Ce qui empêchait les Juifs de prononcer ce nom. XII. 1164. Comment ils le remplaçaient. *Ibid.* Accusation des gnostiques contre Jéhovah. XIV. 121.

Jennings (Soame). — Sa vie. XI. 1157. De l'évidence de la religion chrétienne. 1161.

Jérémie. — Ce qu'il annonce dans ses Lamentations sur la manière dont le Christ sera reçu par les Juifs et par les nations. II. 148. V. *Lamentations*. Isaïe est l'auteur du livre de Jérémie. V. 587. Ses prophéties ont eu lieu successivement à différentes époques. 390. Elles ne sont pas rapportées dans l'ordre des événements. 391. Authenticité et antiquité de ces prophéties. 392. Réponses aux objections. 393. Preuves particulières de la vérité des prophéties de Jérémie. VI. 56. Pourquoi Dieu lui a révélé ce qui devait arriver à tous les peuples connus des Juifs. 60. Ce qu'il dit de la ruine de Jérusalem. 62. Trois observations importantes sur ce prophète. 65. Comment il appelle le Messie. IV. 891. Ce qu'il dit de la race de David. 909. Et de l'alliance que l'Éternel a faite avec lui. 916. Ce qu'il prédit de Jacob. 974.

Jéricho. — Ce que Jésus-Christ fit dans cette ville. VI. 220. Chez qui il logea. 221.

Jérombale, prêtre du dieu Jévo. — Il a fourni plusieurs renseignements à Sanchoniathon. V. 90. C'est le Gédéon de la Bible surnommé *Jérombaal*. *Ibid.* Les renseignements donnés à Sanchoniaton étaient les livres mêmes de Moïse. 120.

Jérôme (saint). — Ce qu'il dit des pélagiens au sujet du salut des païens. III. 388. Comment il juge de la canonicité d'un livre. VI. 1038. Ce qu'il dit du déclin du paganisme. XIV. 885. Du triomphe du Christianisme. *Ibid.*

Jérôme (de Prague). — Ses erreurs. XI. 205. Sa doctrine fanatique et séditieuse. *Ibid.* Sa rétractation et son désaveu. *Ibid.* Il avait mérité le dernier supplice. *Ibid.* et 229.

Jérusalem. — Etymologie de ce nom. V. 300. A quelle époque il lui fut donné. *Ibid.* Destruction de cette ville; prophétie et accomplissement. 900. Destruction de son temple. 901. Edit du roi Artaxerxès pour relever ses murailles. VI. 99. Ce que nous apprend Néhémias. *Ibid.* Comment elle est appelée dans les Ecritures. 103. Dieu avait marqué à David qu'il choisissait Jérusalem pour une demeure perpétuelle. 115. Lorsque Titus ordonna le sac de cette ville, il ne s'y trouva pas un seul chrétien. IV. 905. Prédiction que cette ville serait détruite. IX. 1039. Autre prédiction de tous les avant-coureurs de cet événement. 1040. Famine. *Ibid.* Tremblement de terre. *Ibid.* Peste. 1041. Signes du ciel. *Ibid.* Persécution des apôtres. *Ibid.* Adrien rebâtit cette ville. 1058. Dans quel triste état il l'avait trouvée. *Ibid.* Elle est détruite par Vespasien. XII. 592. Julien l'Apostat veut la rebâtir; prodige à ce sujet. 414. 498. 845. Prédiction de sa ruine; ce qui eut lieu alors. 478. Sa ruine totale. X. 1237. Son entière destruction. XV. 405. Lire les calamités des Juifs, c'est voir les jugements de Dieu. *Ibid.* Prophéties relatives au siège et à la destruction de cette ville. 404. Horrible famine. 408. Jérusalem dévouée à une ruine complète. 409. Tous les habitants massacrés. La charrue passa sur la place où elle avait existé. *Ibid.* Les prophéties qui la concernaient accomplies à la lettre avec la plus terrible rigueur. 410 et 454. Témoignage de Philon sur ses fontaines. I. 848. Prédiction de la destruction de cette ville et de son temple. II. 28. 55 et 56. Sa ruine définitive. 290. Sa destruction prédite par Jésus-Christ. XVIII. 525. Titus veut en vain sauver son temple. *Ibid.* Ce que Tacite raconte du siège de cette ville. *Ibid.* Nombre des Juifs qui périrent à l'occasion de la prise de cette ville. *Ibid.* Les vains efforts de Julien l'Apostat pour la reconstruction du temple. *Ibid.*

Jessé. — Ce qu'Isaïe nous en dit et de celui qui doit naître de sa race. II. 259. Ce que ce prophète annonce comme devant sortir du tronc coupé de Jessé. VI. 155. Qualités extraordinaires que doit avoir ce rejeton. *Ibid.*

Jésuites. — Éloges qu'en fait Montagne. II. 685. Ce qu'en dit Bacon. *Ibid.* et 876. Jugement de Descartes sur la bonne éducation qu'on recevait dans leurs collèges. 1782. Ce célèbre écrivain est accusé par Voëtius d'être l'ami des Jésuites. 1785. Attachement de Jean-Jacques Rousseau pour les jésuites. IX. 1511. Plaintes que les ministres de Charenton adressèrent contre eux à Louis XIV. III. 108. Réponse de Richelieu. 109 et suiv. Ce qu'en dit Pascal au sujet des filles de Port-Royal. 771-773. Il affirme que leur dureté surpasse celle des juifs. 777. Leur doctrine. XII. 535. Fausses accusations dirigées contre eux. 535. Marty s'sous Elisabeth d'Angleterre. 539. 545. Accusés du complot des Poudres sous Jacques Ier, roi d'Angleterre; tourments qu'ils endurent à ce sujet. 549. Ils sont attaqués par Guadagnini. XVIII. 158 et suiv.

Jésus-Christ. — Sa divinité, son histoire. I. XLIV. Sa doctrine; oppositions qu'elle a rencontrées. 52. Grandeur de ses œuvres. 53-55. Prédiction de sa naissance. 51. De sa passion. 53-54. Ses deux avènements. 55. Justification de sa fuite en Egypte. 64-65. Puissance de son nom. 66. Il avait un corps semblable au nôtre. 67-68. Il s'est livré volontairement à ses ennemis. 78-80. Il a réellement souffert dans son corps. 90. Merveilles opérées à sa mort. 96-98. Sa puissance dans l'établissement de son Eglise. 108. Il apparaît à ses apôtres après sa résurrection. 114-118. Raison de sa venue. 123. Il est descendu sur la terre. 216. Il est le seul qui ait paru sur la terre avec le nom de Fils de Dieu. 311. Formation de son corps. 357. Il a opéré la plupart de ses merveilles dans la Galilée des nations. II. 317. Il marche sur la mer. 325. Miracles qu'il a opérés. 324. Signes et prodiges qu'il a faits. 326. Obscurité dont il voulait s'envelopper en ses miracles. 327. Le peuple juif ne devait pas croire en lui. 329. Ce qui s'est passé en sa passion. 355-370. En quoi consiste la douceur de son joug. 426. Il est notre Rédempteur. 581. Ses bienfaits. 584. Mérites de sa mort. *Ibid.* Nécessité de sa mort. 585. De sa loi. 588. Preuves de sa divinité. 589. Il a été crucifié. 1031. Ce qu'étaient ses premiers adorateurs. 1032. Sa divinité. III. 462. A dit qu'il était Fils de Dieu. 465. Ses prophéties. *Ibid.* Ses miracles. 465 et 467. Les promesses faites à ses apôtres. 469. Réponse aux objections contre sa divinité. 479. A fait des miracles pour prouver sa divinité. 581. Fondement de son Eglise et instruction de ses apôtres. *Ibid.* De Jésus-Christ. 750. Preuves par les prophéties. 752-755 et suiv. Les Juifs le faisant mourir, lui donnent la dernière marque du Messie. 759. Diverses preuves de Jésus-Christ. 758. Tous les Juifs ne l'ont pas refusé. 759. Ce que les prophètes disent de Jésus-Christ. 762. Comment devait être le Messie. 765. Il nous fait connaître Dieu utilement. 765. Il a prouvé sa doctrine par ses miracles. 769. Il n'a point voulu du témoignage des démons. 787. Jésus-Christ considéré en lui-même. 1075. De son incarnation. 1074. Sa vie. 1076. Tout était sage en Jésus-Christ, tout était charitable. 1077. Sa doctrine. *Ibid.* Nous devons la recevoir. 1079. Sacrifice de Jésus-Christ. *Ibid.* Il mena une vie de souffrances et la consomma par la mort de la croix. *Ibid.* Sa mort. 1080. Toutes ses actions étaient d'un prix infini. 1081. Sa descente aux enfers et sa sépulture. *Ibid.* Sa divinité resta toujours uni à son corps. 1082. Sa résurrection. 1083. Son ascension. 1085. Il s'élève par sa propre force qui était celle de sa divinité. 1086. Justification de l'histoire de Jésus-Christ; ses historiens n'ont pu ni se tromper, ni nous tromper. IV. 586. Ce qu'il est venu évangéliser. 781. Ce qu'il est venu apporter au monde. 816. Il porte le signe du vrai Messie. 1187. Ecrivains profanes qui parlent de lui. V. 55. Honneurs divins rendus à Jésus-Christ par quelques empereurs romains. 78. Il ne peut être soupçonné d'avoir trompé ou de s'être trompé. X. 909. Réponses aux objections. 912. Accomplissement exact de tout ce qui est écrit de lui dans la loi de Moïse, dans les prophètes, dans les psaumes. 1106. Réflexions sur la preuve tirée de l'accomplissement des paroles de Jésus-Christ et tout ce qui avait été écrit de lui dans la loi. 1115. Ce qu'il prédit du temple. 1135. De la destruction de la ville. 1137. Sa doctrine. 1214. Ses miracles preuves de la vérité de sa doctrine. 1217. Ses prophéties. 1219. Prédiction des malheurs de Jérusalem. 1220. Sa passion et sa mort. 1221. Sa résurrection. 1224. Son ascension. 1226. Il a accompli en sa personne toutes les prophéties qui annoncent le Messie. 1232. Preuves de sa résurrection. 1253. Sa doctrine. XI. 535. Ce qu'elle proscrit. 556. Réponse à quelques objections. 538. Sa toute-puissance prouvée par ses miracles. XII. 1220. Il est de la famille

de Jessé et de David. Prophétie et accomplissement. V. 625. Il est de la race de Salomon. 629. Époque de sa naissance. *Ibid.* Il est né à l'époque où les Juifs et les païens attendaient le Messie. 631. La naissance du Messie coïncide avec la paix générale du monde. 633. Il est né après les soixante-dix semaines prédites par Daniel. 638. Application de la prophétie de Daniel à la personne de Jésus-Christ. 647. Diverses opinions des Juifs sur cette prophétie. 651. Il est né d'une vierge; prophétie et accomplissement. 654. A Bethléem. *Id. Ibid.* 653. Ce que signifie le nom de Jésus. 666. Celui d'Emmanuel. 667. Adoration des Mages. *Ibid.* Fuite en Egypte. *Ibid.* Massacre des Innocents. 668. Il est appelé Nazaréen. *Ibid.* Jean son précurseur; prophétie et accomplissement. 669. Le Saint-Esprit descend sur lui après son baptême. *Ibid.* Il a été oint par le Seigneur. 670. Il jeûne et il a faim. 671. Il est le Verbe de Dieu et son Fils. *Ibid.* Jésus est le premier-né. 674. Il est Dieu. 675. Jésus est homme. 680. Il est prêtre. 682. Il a été prophète. *Ibid.* Il est pasteur. 684. Il est servi par des anges. 685. Il converse souvent avec les hommes. 686. Il prêche, il est docteur et maître; prophétie et accomplissement. 687. Il a souvent recours à des paraboles. 689. Il fait des miracles et guérit toutes sortes de maladies. *Ibid.* Les Juifs reconnaissent ses miracles. 691. Les païens et les Mahométans le reconnaissent aussi. *Ibid.* Miracles qu'il opère, accomplissement des prophéties. 695-696. Il ressuscite les morts. 697. Il choisit ses apôtres et ses disciples parmi les Juifs. 699. Ses apôtres étaient des pêcheurs. 702. Petit nombre de disciples. 703. Les apôtres sont ses prédicateurs et ses messagers. *Ibid.* Ce qu'ils sont naturellement. 705. Ils font des miracles. *Ibid.* Jésus marche sur la mer. 706. Il est comparé à une lumière. *Ibid.* Ses disciples sont appelés une lumière. 707. Il est comparé à un feu dévorant. 708. A un soleil. 709. A une étoile. *Ibid.* A un germe, à une racine, à une fleur. *Ibid.* Ses disciples sont appelés des germes, des plantes, des branches, etc. 710. Il est appelé une fontaine. *Ibid.* Il est le médiateur et la fin de l'alliance éternelle de Dieu avec les hommes. 711. Il est l'homme de la paix. 713. Ce qu'on doit entendre par cette paix. 715. Paix et sécurité de ses disciples. 717. Il est comparé à un guerrier et à un vainqueur. 719. A une pierre, à une montagne. 722. Ses disciples comparés à des pierres. 723. Jésus est un sujet de scandale et de ruine. *Ibid.* Il est un chef. *Ibid.* Il est comparé à une porte. 724. Il est la voie, la vérité et la vie. *Ibid.* Il est la sagesse. 725. Le commencement et la fin, l'alpha et l'oméga. 726. Il est notre chef. 727. Dieu a tout fait en lui. 728. Il est l'élu de Dieu. *Ibid.* Notre justice. 729. Il est appelé le Juste par excellence. *Ibid.* Le saint par excellence. 730. Le témoin de Dieu. 731. Il est humble et peu considéré. 732. Il est méconnu. 737. Il est pauvre. 739. Il se fait le serviteur des hommes. 741. Ses travaux et ses fatigues. *Ibid.* Il est doux et miséricordieux. 742. Obéissant. 743. Comparé à un agneau, à une brebis. *Ibid.* A un lion, à un prince. 744. Il est seigneur et roi pour toute l'éternité. *Ibid.* Sa splendeur et sa gloire. 748. Sa force et sa puissance. 752. Il est riche. 754. Il est législateur. 755. Il porte la clef de la maison de David. 756. Il abroge la loi de Moïse. 757. Il sanctionne la nouvelle. 760. Son entrée à Jérusalem. 781. Comment il est accueilli. *Ibid.* Il condamne les vices des hommes. 782. Il chasse les vendeurs du temple. *Ibid.* Les princes des Juifs se réunissent contre lui. 783. Judas le trahit. 784. Il institue un sacrifice non sanglant. 785. Il est comparé à un pain. 786. Son agonie. *Ibid.* Il est saisi et garrotté. 787. Saint Pierre le renie. *Ibid.* De faux témoins l'accusent. 789. Il se tait. 790. Il est accablé d'outrages. *Ibid.* Battu de verges, vendu, etc. 795. Condamné à mort. 797. Cloué à une croix. 798. Crucifié entre deux larrons. 806. Il est un signe. *Ibid.* Suspendu à la croix, il est raillé par les passants. 807. Il demande à Dieu grâce pour ses ennemis. 808. Ses vêtements distribués au sort. *Ibid.* A sa mort, le soleil s'éclipse, la terre tremble. *Ibid.* En mourant, il implore le secours de son Père. 809. On lui présente à boire du fiel et du vinaigre. 811. Sa mort. 813. Elle est figurée dans l'Ancien Testament. 816. Témoignages confirmatifs de cette mort par des écrivains juifs et païens. 817. On ne rompt pas ses jambes, mais on perce son côté. 818. Joseph et Nicodème l'embaument et ensevelissent son corps. *Ibid.* Il est mis dans un tombeau. 819. Jésus descend aux enfers. *Ibid.* Il ressuscite. 822. Il efface les péchés des hommes. 835. Il porte leurs péchés. 840. Il rachète les hommes par son sang. 841. Il institue le baptême. 845. Il monte au ciel. 847. Il est à la droite de Dieu son Père. 855. Il envoie son Saint-Esprit à ses disciples. 856. Son Église. 858. Il institue un sacerdoce. 864. Promulgation de son Église. 866. Il est juge. 902. Il a reçu toute puissance de son Père. 905. Il est notre Sauveur. *Ibid.* Abel est aussi la figure de Jésus-Christ. 910. Noé, Melchisédech, Isaïe, sont la figure de Jésus-Christ. 911, 912. Moïse et Aaron sont encore la figure de Jésus-Christ. 917 et 918. Josué, Samson, Samuel, figurent Jésus-Christ. 919-921. Il est aussi figuré par David, Salomon et Jonas. 922, et par Jérémie et Zorobabel. 924. Il n'est pas nécessaire que tous ces personnages qui sont la figure de Jésus-Christ lui ressemblent en tout. 927. Jésus de Nazareth est le vrai Messie. 933. Il a prouvé la divinité de sa mission par les œuvres faites au nom de son Père. 1261. Date précise de sa mission et du commencement de son ministère public. VI. 100. Il est le Messie promis par les Ecritures, parce qu'en prédisant l'aveuglement des Juifs, elles ont prédit que les gentils croiraient en lui. 138. Il est prouvé que Jésus-Christ est le Messie, parce que les prophètes donnent aux restes d'Israël, au temps du Messie, des caractères qui conviennent tous aux restes d'Israël, au temps de Jésus-Christ. 139. Mort de Jésus-Christ sur la croix, sa sépulture, etc., prédite par les figures anciennes. 173. Preuves qu'il est le Messie promis. 197. Preuve de sa divinité par la multiplication des pains. 566. Il marche sur les flots, calme la mer et les vents. 571. Il est réveillé de son sommeil par les apôtres pendant une grande tempête qu'il arrête par ses menaces. 574. Sa naissance révélée par les anges aux pasteurs. 421. Réflexions à ce sujet. 423-429. Sa puissance clairement prouvée par le triomphe d'une sagesse qui ne paraissait qu'une folie. 480. Sa divinité prouvée par Tillotson. VII. 246. Preuves de sa divinité. VIII. 171. Caractères de sa grandeur. 198. Prodiges qui précèdent sa naissance. 841; qui l'accompagnent. *Ibid.* Qui la suivent. *Ibid.* Obscurité de sa vie. 843. Caractère du précurseur destiné à le faire connaître. *Ibid.* Ses prédictions et ses prodiges. 844. Ses prophéties et accomplissement des anciennes. 846. Sa doctrine. *Ibid.* Sa vie simple et pauvre. 848. Doctrine de la Trinité. 851. Pouvoir de remettre les péchés. 854. Ses paraboles. 855. Les démons reconnaissent sa divinité. 857. Il annonce qu'il doit un jour juger tous les hommes. 865. Il prédit sa mort et sa résurrection. 867. Sa doctrine ne respire que humilité et charité. 868. Comment il s'est formé des disciples. 878. Sa morale. 880. Il prouve sa divinité par ses miracles. 887. Il se déclare exempt de péché. 891. Ses promesses sont une preuve de sa divinité. *Ibid.* Sa doctrine infiniment élevée au-dessus de celle des meilleurs philosophes. 905. Il trouve sa gloire dans celle de son Père. 909. Il annonce la destruction des Juifs et la conversion des gentils. 911. Ses prophéties sur Jérusalem et sur son temple. 914. Sur la ruine de l'une et la prise de l'autre. *Ibid.* Il prédit la trahison de Judas. 917. Il veut qu'on ait la foi en lui comme en Dieu. 918. Il est la voie qui conduit à la vie. 919. Il nous apprend que souffrir et gémir est la condition de la vérité sur la terre. 921. Prière qu'il fait à Dieu son Père après la cène. 924. Ce que renferme cette prière. 926. Au temps de sa mort il s'approprie la qualité de Fils de Dieu. 950. Cette qualité traitée de blasphème par les Juifs. 932. Sa royauté sur la croix publiée et attestée par son juge. 934. Toute la nature annonce sa mort par des prodiges. 936. C'est en lui que toutes les prédictions, les figures et les sacrifices ont leur accomplissement. 937. Comment sa résurrection a été crue. 940. Miracles qu'il promet à ceux qui croiront. 944. Ce qui se passa après sa résurrection. 945 et suiv. Manière noble et simple avec laquelle il annonce sa doctrine à l'univers entier. 954. Le dénombrement fait en Judée sert à prouver sa naissance au temps désigné par les Evangiles. 910. Époque de cette naissance et réflexion sensée à ce sujet. 912. Son voyage en Egypte prouvé par l'aveu de Celse. 914. Ses miracles justifiés de l'imputation de magie. Son supplice attesté par Tacite. 915; et par les Juifs. *Ibid.* Son pouvoir surnaturel attesté par Porphyre. 916. Il fait cesser les prestiges des faux dieux. 917. Autre aveu de ses miracles par Hiérocles, philosophe païen. 918. Et par Celse. 919. Aveu des Juifs qui le blâment seulement de les avoir faits le jour du sabbat. *Ibid.* Témoignage rendu par Phlégon sur les ténèbres miraculeuses arrivées à sa mort. 920. Il a paru dans un siècle très-éclairé. 965 et 66. Son histoire rapportée par les quatre évangélistes, à moins de contradictions qu'aucune autre histoire. 990. Son règne plus étendu au bout de deux siècles que celui des Romains et d'Alexandre. 1002. Il a été annoncé à tous les peuples sous divers noms. 1002, 1080 et suiv. Divinité de Jésus-Christ prouvée par ses miracles. XII. 71, 444, 457. Divinité de l'Ecriture sainte prouvée par son seul examen. 795. Par les mépris et les calomnies des auteurs païens contre le peuple hébreu. 796. Divinité de Jésus-Christ prouvée par son caractère, d'après l'Evangile. 1202. Par la sublimité de sa doctrine et de ses pré-

ceptes. 1203. Par la prompte propagation de l'Evangile. 1207. Mort de Jésus-Christ; ses effets : elle a été propitiatoire et n'exempte pas les hommes de la pratique des bonnes œuvres 882. Elle a été libre. 895. Ce qu'il en a dit lui-même 1098. Elle ne peut pas être appelée un martyre. 899. Origine de Jésus-Christ d'après les païens et les Juifs 390, 441. Commencements de sa mission. 442. Ce que le Talmud raconte de sa mission et de sa mort. 445. Histoire de Jésus-Christ composée par les Juifs. 444, 555. Ses miracles sont reconnus par les Juifs. 445. Par les païens. 457. Par Celse. 459. Par Julien l'Apostat. 461. Ils surpassent ceux d'Apollonius de Tyane. 460. Ils sont attribués à la magie. 446, 458. Ils prouvent sa divinité 450 et suiv. L'empereur Adrien veut le faire mettre au nombre des dieux. 597. Témoignages au sujet de sa résurrection, 464. Divinité de sa religion prouvée par son établissement. 417. Témoignage de l'historien Josèphe. 465. L'accomplissement des prophéties, ses miracles, sa résurrection suffisent seuls pour convaincre les incrédules. 866. Objections contre sa divinité réfutées. 870. Sa divinité et son humanité ont réconcilié le monde à Dieu. Heureux effets que produit la méditation de cette vérité sur un chrétien. 877. Sa mort fut vraiment propitiatoire, quoiqu'elle ne dispense pas de faire pénitence. 882. Erreurs à ce sujet des hérétiques; leurs objections. 886. Il s'est offert volontairement. 887. Il a voulu le salut de tous les hommes. 899. Il n'a pu avoir d'autre but en mourant; combien sa mort diffère de celle des martyrs. 897 et suiv. Sa conduite pour la conversion des hommes. 1000 et suiv. Jésus-Christ nous est proposé comme modèle; en quoi et comment; sa divinité ne nous empêche en rien. 1023. Discours sur l'essence de sa doctrine. 1087. Comment il fait connaître Dieu son Père. 1092. Il se fait connaître lui-même. 1094. Ce qu'il dit de sa mort. 1097. Comment il enseigne l'immortalité de l'âme et la résurrection des morts. 1101. Comment il propose sa morale. 1104. Sur quoi il fonde le Christianisme. 1110. Combien il est vivement attendu. 1193. Ses caractères d'après l'Evangile, preuve de sa divinité. 1202. Sublimité de sa doctrine et de ses préceptes. 1204. Parallèle de Jésus et de Mahomet, ainsi que de leur doctrine réciproque. 1209. Prophéties qui l'annonçaient accomplies, preuves de sa divinité. 1216. Sa prescience. 1219. Sa toute-puissance. 1220. Ses miracles, leur vérité. 1221. Vérité incontestable de sa résurrection. 1223. Il est présent dans l'Eucharistie. 1226. Caractère de Jésus-Christ. XIII. 788. Sa morale. 790. Sa vie est austère comme sa morale. 791. Il est le premier qui ait conçu l'idée d'une vie parfaite et presque divine. 792. Sa vie entière n'est qu'un exercice de charité. 795. Elle est aussi pure que sa morale. 794. Ses miracles. 806. Leur importance et leur publicité. *Ibid.* Sa résurrection. 821. Ses prédictions concourant à l'établissement de sa religion. 851. Leur accomplissement littéral. 852. Divinité de Jésus-Christ. XVIII. 52 du *Conspectus*. Sur quoi elle est fondée. 53. *Id.*

Jésus (le grand prêtre). — Il guide les Juifs revenant de la captivité. De qui il est le symbole ou l'image, II. 153, 154.

Jésus (fils d'Ananus). — Il prédit la ruine de Jérusalem, sa conduite à cette occasion. XII. 478.

Jésus (fils de Sirach). — Il est l'auteur du livre de l'Ecclésiastique, qui a été traduit en grec par son neveu, Joseph, fils d'Ezéchiel. V. 378. Il paraît être la même personne que Ben-Sira. 379

Jeûne (le) — Le jeûne et l'oraison, moyens d'apaiser la colère de Dieu. III. 397. L'Ecriture sainte est toute pleine de la pratique et des éloges du jeûne. *Ibid.* Saint Irénée en parle comme d'une chose très-ancienne dans l'Eglise. 883. Sur quoi le jeûne est fondé. 1217. Nos fautes doivent nous engager à le pratiquer. *Ibid.* Ce qu'on entend par jeûne ecclésiastique. 1218. Rien de plus mal observé que les jeûnes prescrits par l'Eglise. *Ibid.* Personne n'est exempt de cette obligation 1219. Avantages du jeûne. XIV. 658. On le trouve partout dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau. *Ibid.* Ce qu'en dit Massillon. *Ibid.*

Jeûne de Jésus-Christ. — Ce qu'en dit le docteur Khun. XVIII. 802. Opinion du docteur Néander. 821. Idée que nous devons nous former de ce jeûne. 821. Comment il termine son examen de la tentation. 825. Ce que le docteur Sepp dit de ce jeûne. 826.

Jeune de saint Jean-Baptiste. XVIII. 805.

Jeunes gens. — Cause de leur irréligion XII. 805. Ce qu'ils doivent éviter. 806. Comment les préserver contre les doctrines anti-chrétiennes. 807 Combien l'éducation religieuse leur est nécessaire; d'où vient qu'ils en reçoivent si peu. 1062 et suiv.

Jeunesse. — Cause de son irréligion. 805. Combien elle doit éviter les philosophes incrédules. 806. Combien il importe de la diriger vers la religion. 955.

Jewell (docteur, évêque de Salisbury). — Son sermon devant la reine Elisabeth XII. 226 Ce qu'il dit pour excuser les variations avouées de son église VII. 713 Son erreur volontaire sur les saints Pères. 773. Ce qu'il dit à la reine Elisabeth des sorciers et des sorcières. 840.

Jeanne. — Son rapport aux apôtres et aux disciples. X. 102. Saint Pierre s'y trouva présent. 1042. Ce qu'elle lui dit. 1058. Elle fut la première qui annonça la résurrection du Sauveur. 1063.

Jeanna Southcote. — Ce qu'elle était. XVII. 605. Sa croyance. *Ibid.* Ses disciples. 606 Ses passeports *Ibid.* Ses sceaux. *Ibid.* Nouvelle inspiration. *Ibid.*

Jeanites (les). — Dieu ces sectaires tirent leur nom. XVII. 605. Leur nombre, leurs croyances singulières. *Ibid.*

Job. — Témoignage qu'en rend Aristée, cité par Polyhistor. I. 855 Il prédit la marche du Christ sur la mer. II. 325. Il a parfaitement connu la misère de l'homme et en a parlé éloquemment. III. 792 Le démon fit descendre le feu du ciel sur les troupeaux. IV. 873. Son livre. V. 355. Il est auteur de ce livre. 356. Preuves de l'opinion qui attribue ce livre à Moïse. *Ibid.* Vérité de l'histoire de Job. 358. Authenticité et antiquité du livre de Job. *Ibid.* Dans quel temps Job a vécu. 341. Réponses aux objections. 342. Son admirable passage sur la résurrection. 1251. Opinions diverses sur le livre de Job. VII. 737.

Joël (prophète). — Ce qu'il était. V. 429. Epoque où il a vécu. 431. Authenticité et antiquité de son livre. *Ibid.* Réponses aux objections. 432.

Johnson. — Comment il explique le discours du Sauveur à Capharnaüm. XIV. 109. Ce qu'il dit de l'Eucharistie. *Ibid.*

Joie intérieure (la).—Sentiment de Descartes à ce sujet, ce qu'il lui attribue. II. 1348.

Jonas (prophète). — Miracle de sa prédication. IV. 110. Ce que Jésus-Christ en disait aux Juifs 111. Ce qu'il figurait dans le ventre de la baleine. 924. De quel pays était ce prophète. V. 439. A quelle époque il vivait. *Ibid.* Authenticité et antiquité de son livre. 441 Réponse à une objection. 442. Jonas est la figure de la mort de Jésus-Christ. VI 175.

Jones (Jérémie). Célèbre théologien de l'église protestante. — Sa nouvelle et complète méthode d'établir l'autorité canonique du Nouveau Testament. XV. 731. Il prouve que l'autorité de l'Ecriture n'est pas facile à établir, que cette question soulève de graves et nombreuses difficultés *Ibid.* et suiv.

Jones (sir William), fondateur de la société de Calcutta. — XIV. 447. Sa déclaration de principes. *Ibid.* Il prouve que toutes les nations sont primitivement sorties d'une souche commune. 451 Ses recherches sur les études indiennes. XV. 242. Il prit pour base les listes généalogiques des rois. *Ibid.* Ses laborieux et infructueux travaux. *Ibid.* Il ne fait remonter les annales de l'Hindoustan qu'au temps d'Abraham. *Ibid.*

Jortin (savant anglais). — Ce qu'il dit du goût dépravé du siècle. IX. 882. Il prouve que l'état des démoniaques n'était ni démence ni maladie. 917. Qu'ils rendaient constamment témoignage à Jésus-Christ. *Ibid.* Sur le caractère bienfaisant de ses miracles. 919. Il rejette l'édit que l'on prête à Marc-Aurèle. 934. Son erreur sur le démon de Socrate. 941. Sur la constance des chrétiens persécutés. 1048. Sur la nature des miracles rapportés aux ier et iiesiècles; il n'admet pas l'exercice des dons miraculeux au delà de la fin du ier siècle. 1097.

Josedecim. — Ce que veut dire ce nom. II. 260. A qui on le donnait 261. Ce qu'en dit Jérémie. 262.

Joseph. — Il est la figure de la mort de Jésus-Christ. VI. 176. Il devient le sauveur de ses frères. *Ibid.* Il est la figure de Jésus-Christ. V. 915 Plusieurs traits de ressemblance avec le Sauveur des hommes. *Ibid.* Comparaison de Joseph avec le Sauveur du monde. IV. 922.

Joseph Ben-Gorion. — Il a fait une Histoire des Juifs. V. 64. Plusieurs savants soutiennent que le livre qu'on lui attribue n'est pas de lui. 65.

Joseph II, empereur. — Son catéchisme. XVII 235. Son projet de rompre avec la cour de Rome. 254. Sa manie d'innover *Ibid.* Conduite de son frère Léopold, grand duc de Toscane. 258 Il veut réformer l'éducation du clergé. 256. Ce qu'il a fait en faveur des Juifs. XVIII. 491. Leur émancipation. 492.

Josèphe (l'historien juif) — Il a reconnu que Jean était revêtu de l'autorité de baptiser. I. 47. Il attribue la destruction du temple à la vengeance divine. *Ibid.* Ses réflexions sur le gouvernement de Moïse. 781. Sur son dé-

luge. 822. Sur Abraham. 823. Sur l'antiquité des Juifs. 884. Sur le Christ. II. 104. Ce qu'il dit à Appion touchant les Ecritures. 1074. Ce qu'on trouve dans son Histoire par rapport à Jésus-Christ. VI. 238. Il a écrit qu'il était le Christ, et il n'a pas cru en lui. *Ibid.* Son silence sur le massacre des innocents. 433. Il avait négligé de s'instruire du christianisme. 824. Ce qu'il pense de la longue durée de la vie des patriarches. VII. 719. Ce qu'il dit des monuments élevés par les enfants de Seth 725. Son témoignage sur la résurrection de Jésus-Christ. VIII. 406. Il est cité par plusieurs anciens auteurs 407. Falsification de ses ouvrages. 409. Il parle de saint Jean-Baptiste. IX. 140 Il le traite de saint homme et attribue à sa mort la défaite d'Hérode par les Arabes. *Ibid.* Il parle aussi de saint Jacques, parent de Jésus-Christ. *Ibid.* Du Sauveur. *Ibid.* Importance de son témoignage pour tout ce qui concerne Jésus-Christ. 242. Réponses à certaines objections. *Ibid.* 243. Josèphe est le seul historien qui aurait pu parler du dénombrement de la Judée IX. 910 et 913. Il appelle Jésus *faiseur de merveilles*. 933. Sa remarque sur les Saducéens. 1029. Il nous a conservé les décrets de Délos, de Laodicée, de Sardes, etc. 1031. Il atteste l'entière destruction du temple. 1043. Son caractère et son éloge. 1042. Son récit est d'un grand poids. *Ibid.* Témoignage qu'il rend de Jésus-Christ. XII. 465. Ce qu'il raconte des prodiges qui précédèrent la destruction du temple de Jérusalem. 478. Cause qu'il donne de la résistance des Juifs aux Romains, lors du siége de Jérusalem. 515. Il fait mention de Jean sous le nom de Jean-Baptiste. XIV. 716. De sa prison et de la cause de sa mort. *Ibid.* Ce qu'il dit du Sauveur. *Ibid.*; et de sa résurrection. *Ibid.* Son Histoire s'accorde partout avec le récit des Evangélistes. 850. Comparaison qu'en fait Lardner. *Ibid.*

Joseph et *Nicodème*. — Ils embaument et ensevelissent le corps de Jésus. V. 818. Prophétie et accomplissement. *Ibid.*

Josué.—Livre de ce nom. V. 277. Doute sur son auteur et l'époque où il a été écrit. *Ibid.* Ce livre a été écrit par Josué. 279. Authenticité et antiquité de ce livre. *Ibid.* Réponses à plusieurs objections. 281 et suiv. jusqu'à 288. Les savants conviennent qu'il est l'Hercule de la Fable. *Ibid.* Il est la figure de l'abrogation de la loi de Moïse. 765. Certitude de ses miracles. VI. 45, 46. Prise de Jéricho. *Ibid.* L'Ecriture n'a pas menti quand elle a dit que le soleil s'arrêta à la voix de Josué III. 969. Josué est appelé aussi Jésus. IV. 923 Ce qu'il figure dans la défaite des ennemis d'Israël. *Ibid.*

Jouffroy (M.). — Ce qu'il dit dans son article : *Comment finissent les dogmes*. XVIII. 584. Son *Cours de droit naturel*. *Ibid.* Ses *Mélanges* 585. Ses principes qui devaient remplacer l'ancien dogme. *Ibid.*

Jourdain (fleuve du). — C'est celui dans lequel Jean baptisait; ce qu'en dit Isaïe. II. 312.

Journal des Débats. — Eloge qu'il fait, le 24 août 1813, de Philippe-Louis Gérard et de son Esprit du Christianisme. XII. 1231

Journaux allemands. — Leur critique de Deluc et de ses ouvrages de controverse contre Tiller, ainsi que de sa Géologie. XII. 1120 et suiv.

Journée. — Comment elle doit être employée pour qu'elle soit sainte. XII. 1248.

Jovinien Ebidius. — Grand ennemi de la virginité de Marie. III. 543. Sa condamnation par le pape Sirice notifiée à l'Eglise de Milan. XVI. 1041.

Juda (tribu de). — C'est d'elle que doit naître le Christ II. 262. Le sceptre ne doit pas sortir de Juda, ni le chef de sa postérité avant sa venue. 269. Diverses prophéties concernant cette tribu et celui qui devait en sortir. 273-276.

Juda. — Il donna son nom au pays et à la nation qu'il gouverna. IV. 908. C'était de Juda que les Juifs s'appelaient ainsi. *Ibid.*

Judas (l'apôtre). — Sa trahison prédite. I. 86-88. Ce que nous lisons dans le psaume XI de ce traître et de ceux qui se réunirent à lui dans la conspiration contre Notre-Seigneur. II. 334-339. Autre prophétie de David sur Judas et ses complices. 340-343. Sur les pièces d'argent qui furent le prix du Christ; sur la ruine des princes des Juifs et de ce peuple. 346-350. Le péché de Judas, selon Jérémie, est écrit avec une plume de fer. 350. Sa trahison, sa mort, sa damnation éternelle. V. 784 et 795. Etranges rêveries des Juifs à son sujet. XII. 446 et suiv.

Judas (le Galiléen). — Il était le chef d'une secte nombreuse parmi les juifs. I. 56. Il s'oppose au dénombrement du peuple. *Ibid.* Sa punition. *Ibid.* Ce qu'était ce Judas et ce qu'il fit. II. 1102.

Judas (le rabbin), fils de Lévi. — Ce qu'il dit de la venue du Messie. X. 787. Ce qu'il dit du Messie dans le *Talmud*. IV. 989. Calamités qui, selon lui, doivent fondre sur les juifs à son arrivée. *Ibid.*

Judaïsme (le). — Sa définition. II. 9. Raison pour laquelle nous le rejetons. 19-21. Sa réfutation. 1087. Jésus-Christ a été le consommateur de la loi. *Ibid.* Les juifs ne doivent pas douter des miracles de Jésus-Christ. *Ibid.* Comment ils ont été opérés. 1088. Différence de la loi de Moïse et de celle de Jésus-Christ. 1090. Le judaïsme n'était que l'ombre et la figure du christianisme. IV. 778. Les sacrifices de cette loi devaient être abrogés par celui de l'Agneau sans tache qui ôte les péchés du monde. *Ibid.* Ce que la loi charnelle et cérémoniale promettait aux Juifs. 776. Elle ne pouvait les justifier. 777. Toutes les promesses de la loi n'étaient que des figures. 778. Ce qu'était le judaïsme à la venue de Jésus-Christ; son dogme, sa morale, son culte. XII. 996. Ses rapports avec le christianisme. 998. Le judaïsme était la religion divine dans son origine, mais tout s'y rapportait au Messie promis. XI. 362.

Judée (la). — Grave erreur de ceux qui supposent que, dans la Judée, au sein même du peuple de Dieu, l'idée du Messie, comme Fils du Très-Haut, se trouvait enveloppée d'obscurités, et que la doctrine de la Trinité fut entièrement inconnue aux Israélites. XIII. 1163. Ils reconnaissaient l'unité de Dieu et avaient une idée de la Trinité, ce qui est prouvé par plusieurs textes de l'Ecriture. 1164, 1165. Plusieurs Juifs très-instruits croyaient à la divinité du Verbe. 1165. Prophéties qui concernent ce pays. XV. 428. Sa fertilité. *Ibid.* Excellence du climat. 429. Sa désolation avait été prédite, ainsi que la dévastation de ses villes. 430. Ce qu'en rapportent les voyageurs n'est que l'accomplissement des prophéties. 431. On y voit partout le châtiment du déicide. 433. Accomplissement des prophéties relatives à Samarie et à Jérusalem. 434. Désolation complète de la Judée. 436. Accomplissement des prophéties qui concernent les pays adjacents. 437.

Judith. — Auteur du livre qui porte ce nom. V. 325. Conjecture sur le livre de Judith; son authenticité, son antiquité. *Ibid.* Ce livre, comme celui de Tobie, est mis par les juifs dans leur agiographie. 326. Premières traductions de ce livre. 327. L'histoire de Judith arriva sous le roi Manassès. *Ibid.* Réponses à diverses objections. 328-330. Le livre de Judith est mis au rang des livres de l'Ecriture par le concile de Nicée. VI. 1038.

Jugement (le dernier). — Conformité de doctrine entre les Hébreux et Platon au sujet du jugement qui doit suivre la mort. I. 937. Ce qu'en dit le poète Diphile. 1026. Il faut admettre un dernier jugement. II. 129. Ce que l'Eglise nous enseigne à ce sujet. III. 1095. Signes qui doivent précéder le jugement dernier. *Ibid.* Ce jugement sera la consommation des mystères de Jésus-Christ et la décision de notre sort éternel. 1096. Ce qu'en pense l'auteur de la théologie naturelle. II. 679.

Jugement privé. — Ce qu'il faut en penser. IV. 994. Doit-on suivre son jugement particulier, ou se soumettre à l'autorité? 995 Infaillibilité et perpétuité de l'Eglise. 1001. Son autorité. 1005 et 1011. Elle est le seul juge souverain en matière de foi. 1014 Nous devons suivre ses décisions. 1015 et suiv. Ce qu'on entend par le mot *jugement privé*. XIII. 1245. Il n'est point un moyen sûr de déterminer avec vérité et certitude les vérités du salut. *Ibid.* Exemple du dogme de la Trinité. *Ibid* Il ne peut conduire qu'à l'incertitude et à l'erreur. 1246. Conséquences résultant du principe qui établit le jugement privé et l'interprétation particulière des saintes Ecritures comme règle et moyen de décider quels sont les articles de foi. 1248.

Jugements. — Combien les jugements de Dieu et ceux des hommes diffèrent entre eux. XII. 635.

Jugements et *soupçons téméraires*. — Ce qu'on entend par jugements téméraires. III. 1141. Ce que Dieu condamne dans les jugements téméraires. *Ibid.* Comment on peut les éviter. *Ibid.* Ils sont la source d'une infinité de péchés. 1142 Il y a péché dans les soupçons téméraires sans fondement. 1143. Les jugements téméraires sources de grandes fautes. 1143.

Jugements d'analogie. — Ce qu'on entend par ces mots. X. 51. Leur définition. 52.

Juges (livre des). — Auteur du livre qui porte ce nom. V. 297. Opinions diverses à cet égard. *Ibid.* Samuel est l'auteur du livre des Juges. *Ibid.* Réponses à plusieurs objections. 299 301 Ce que ce livre nous apprend de la captivité des Juifs à cause de leur idolâtrie. IV. 966.

Juggernaut. — Monstrueuse et infâme idole adorée dans l'Inde. XVII. 776.

Juifs (les).—Leurs prophètes. I. 39. A la fin des temps

les juifs seront sévèrement punis ; ils le sont déjà maintenant. 76. Dieu s'est manifesté à eux par des signes et des prodiges. 124-130. Prédictions de leurs prophètes. 129 131. Les Juifs n'étaient pas Egyptiens d'origine. 152. Ils n'étaient pas des esclaves fugitifs sortis de ce pays. 203-206. Leur captivité au temps de Nabuchodonosor. 849. Auteurs anciens qui ont parlé du peuple juif. 852. Leur antiquité. 884. Ils n'admettent pas la divinité de Jésus-Christ. *Ibid.* Leur attachement à la loi de Moïse II. 1017. Ce que nous en rapportent Tacite et Josèphe. *Ibid.* Quoqu'ils parussent animés de zèle pour la gloire de Dieu, ils ne pouvaient néanmoins avoir part à la justification, parce qu'ignorant que ce fût à Dieu à les rendre justes, ils voulaient établir leur propre justice en eux-mêmes III 224. Considérés par rapport à notre religion. 758. Ce que Dieu a fait pour eux. 759. Comme on doit regarder leur religion. 742. Deux sortes de Juifs. 743. Prédictions du prophète Osée. 748. Bénis en Abraham 752. En tuant Jésus-Christ, ils lui ont donné la dernière marque du Messie. 755. Leur religion consistait dans l'amour de Dieu. 761. Grande dispersion des Juifs avant Jésus-Christ. IV. 686. Il y en avait de deux sortes sous la loi. 779. Selon la chair et selon l'esprit. *Ibid.* S'ils avaient tous reçu Jésus-Christ dès qu'il a paru, les païens de nos jours auraient lieu de douter qu'il fût le vrai Messie. 782. Dispersion des Juifs. 917. Les prophètes ont annoncé l'état présent des Juifs avec la plus grande exactitude. *Ibid.* Combien de fois ils ont été dans la servitude. 966. Tous les temps marqués par les Juifs pour l'avènement du Messie sont passés. 1187. Ils rendirent à Dieu un véritable culte. 1220-1222. Le prophète Osée marque en détail l'état où ils seront réduits. VI. 119. Leur dispersion par toute la terre et le mépris où ils sont tombés sont une preuve manifeste qu'ils ont rejeté le Messie. 121. Ils portent partout comme Caïn l'image de la colère de Dieu. 123 Leur conservation, malgré leur dispersion, et le mépris où ils sont tombés sont une nouvelle preuve que Jésus-Christ est le Messie 125. Ils le reconnaîtront un jour. 128. Ce qui a le plus contribué à leur aveuglement aurait dû les éclairer 158. Leur incrédulité convertie en preuve. 198. La foi des nations les étonne sans les convertir. 199. Leurs calomnies en attaquant les miracles de Jésus-Christ en démontrent la vérité. 404. Ce que les Juifs croient comme nous. VI. 490. Ils n'admettent pas la révélation chrétienne. *Ibid.* Différence entre la religion judaïque et celle des chrétiens. 508. Ce qui n'empêche nullement que l'une et l'autre ne soit respectivement vraie et divine. 509. Ce qu'ils disent du sacrifice de la croix. 523. Ils trouvent mauvais que nous attribuions à Jésus-Christ la manifestation d'une éternité glorieuse. 526. Ils accusent les écrivains sacrés du Nouveau Testament de mal expliquer les oracles de l'ancienne alliance. 530. Leurs objections contre l'application des anciens oracles à Jésus-Christ sont destituées de toute solidité. 536. Invectives déraisonnables contre eux. VII. 986. Ce qu'en disent plusieurs docteurs anglais *Ibid.* Témoignages en leur faveur. 988. Ce qu'en dit Mégasthène. *Ibid.* Ce qu'en rapporte Porphyre. 990. Décret de la ville d'Halycarnasse. *Ibid.* Fausses imputations faites aux Juifs. 995. Sentiment de Cicéron. *Ibid.* Plutarque les accuse de la plus crasse ignorance. 996. Observations remarquables sur leur grand nombre, leur dispersion, leur attachement à la loi mosaïque. VIII. 45. Tacite en parle avec un souverain mépris. 51. Ils furent eux-mêmes convaincus de la vérité de la résurrection de Jésus-Christ. 418. Quoique formant toujours un peuple distinct, ils sont dispersés parmi toutes les nations, sans posséder une seule province. IV. Dieu ne leur a pas permis d'avoir, sur aucun point du globe, un chef de leur nation. *Ibid.* Leur état présent est annoncé et décrit par les prophètes. 918. Sans patrie, sans roi, sans sacrificateurs, sans temple, sans prophètes pour les consoler. 920. C'est le sang du Sauveur qui retombe sur eux. *Ibid.* Ils passaient chez les païens pour être très-crédules. IX. 805. Ils convenaient des miracles de Jésus-Christ, mais le blâmaient de les avoir faits le jour du sabbat. 919. Ils étaient très-enclins à la magie. 936. Ils employaient le nom de Jésus dans leurs conjurations. 938. Ce qu'ils pensaient des démons 941. Ils font élever une persécution contre les chrétiens. 1020. Les accusent d'athéisme. *Ibid.* Les Juifs haïs de tous les peuples. 1051. Edit en leur faveur. *Ibid.* Edit d'Auguste pour assurer l'envoi annuel de leur tribut à Jérusalem. 1052. Ils ne pouvaient être cités devant aucun tribunal romain le jour du sabbat. *Ibid.* Ils obtiennent le droit de bourgeoisie à Antioche et à Alexandrie. 1055. Persécution d'Antiochus Epiphane. 1055. Elle est suggérée et exercée par des Juifs turbulents. *Ibid.* Leur dispersion est un accomplissement continuel des prophéties. 1056 et 1057. Leur nombre. *Ibid.* Défense terrible que leur fait Adrien d'entrer à Jérusalem, sinon pour pleurer, et à prix d'argent 1058 Religion des Juifs modernes. X 148. Prophéties relatives à leur dispersion. 752-761. Les anciens Juifs contemporains de Jésus-Christ et ceux qui vécurent peu de temps après lui se sont tous accordés à comprendre les prophéties de l'Ancien Testament qui ont rapport au Messie dans le même sens que nous, chrétiens, nous les avons admises. 785. Les prophéties des livres des Juifs sont été entièrement accomplies dans la personne de Jésus-Christ. 788. La religion actuelle des Juifs ne peut être conforme à la révélation de Dieu. 793. Leur captivité à Babylone 1197. Leur état à Babylone. 1201. Leur retour de la captivité. 1205 Second temple. *Ibid.* Dernières prophéties sur le Messie. 1204. Commencement des soixante-dix semaines de Daniel *Ibid.* Jérusalem rebâtie. 1206. Différentes sectes parmi les Juifs. 1207. Commencement de leur guerre. 1255. Les Juifs ne comprennent point les prophéties. XII. 106. Ils avouent les miracles de Jésus-Christ. 170, 444. Ils sont protégés par les papes. 251. Fausses histoires qu'ils ont composées de la Vie de Jésus-Christ. 446 Ils l'accusent de magie, lui et ses premiers disciples. 459. Ils sont exterminés par Titus ; leur aveuglement. 592. 477 Reconnaissent Barcocheba pour le Messie ; suites fâcheuses pour eux. 594 Ils sont protégés par Julien l'Apostat ; pourquoi 414, 497, 845 Leurs calomnies contre le christianisme. 426 Quel Messie ils attendaient. 545. Leur dispersion prouve la divinité de Jésus-Christ. 870. Manière de les convertir au christianisme. 998. Leurs lois. 1021 Leur amour et leur attachement à leurs livres inspirés 1198. Les rébellions des Juifs sont occasionnées par de faux prophètes. XV 406 Leur massacre. 407. Les pestes, les famines, la mortalité. *Ibid.* Ce qu'en rapporte Josèphe. *Ibid.* Leurs persécutions contre les chrétiens. *Ibid.* Jésus crucifié, César remis, le sceptre échappa de leurs mains et les laissa sans chef et sans roi. *Ibid.* Guerres intestines. *Ibid.* Le pouvoir resta entre les mains des brigands. 408. Jérusalem dévouée à une ruine complète. 409. Les Juifs passés au fil de l'épée. *Ibid.* Leur dispersion. 412 Leurs fils et leurs filles livrés à un peuple étranger. 415. Toutes les prophéties qui les concernent exprimées avec la clarté de l'histoire et la confiance de la vérité. 415. Leurs souffrances et leurs calamités pendant une suite de siècles. 418. Ils sont la fable et le jouet de toutes les nations. 419. Cependant ils auront en héritage toutes leurs richesses. 420 Remarques dignes d'attention. 421 Leur inconcevable aveuglement. *Ibid.* Ils s'occupent de négoce sur toute la surface du globe, excepté dans la Judée. *Ibid.* On assure que, depuis quelques années, leur nombre s'est considérablement accru à Jérusalem. 422. C'est peut-être un signe des derniers temps. *Ibid.* A partir de l'époque de leur dispersion, ils n'ont jamais pu former un corps de nation dans le plus petit coin du globe. *Ibid.* Plusieurs prophéties qui leur sont relatives et qui présentent un sens plus favorable sont réservées pour servir de témoignage aux générations futures. 423. Leurs souffrances jusqu'à ce jour n'ont pas été l'effet du hasard, mais l'exécution d'un jugement. 426. Leur châtiment comme le crime a été écrit avec une plume de fer. *Ibid.* La race d'Abraham, dont l'origine remonte à la création, est devenue l'opprobre de la terre et l'ignominie de toute chair. 427. Toute histoire des Juifs est de nature à intéresser la curiosité. XV. 676. Elle est liée avec la défense et l'exposition de notre foi. *Ibid.* Nier sa vérité, c'est abandonner la seule explication qu'on puisse donner de ce qui concerne ce peuple miraculeux. *Ibid.* Ils avaient plus de dogmes capitaux qu'il n'y en a d'écrits dans l'Ancien Testament. 761. Leur conduite à l'égard de la doctrine de Jésus-Christ XVIII 75. Leur raisonnement 74 Leur obstination. 77. Leur réponse. 86 Leur conduite à l'égard des apôtres. 861 Les Juifs ont transmis aux Egyptiens la lumière, la science et les arts, par l'entremise de Joseph. 855 Défense de la religion chrétienne contre les attaques des juifs modernes. 72 du *conspectus*

Juifs (roi des).—Attente universelle tant dans l'Orient que dans l'Occident, d'un grand et puissant roi des Juifs. 895, 899.

Juifs (prétendus philosophes). — Leurs erreurs sur la Bible, et surtout sur la Genèse ; projets des protestants à leur égard. XII. 975.

Justification. — Quelle est sa source principale. XV. 976. Doctrine de saint Paul. *Ibid.* Opinion de Wiseman. *Ibid.* C'est-à-dire celle de l'Eglise catholique. *Ibid.* Doctrine de l'Eglise touchant la satisfaction 997.

Julien l'Apostat. — Ce cruel ennemi du nom chrétien convient que Jésus-Christ a fait des miracles IV. 656. Quoique initié aux dogmes du christianisme, il ne put jamais signaler aucun mensonge dans les faits annoncés

par l'Évangile. 928. Son ouvrage contre la religion chrétienne conservé par saint Cyrille. 1125. Ce qu'il dit de l'étoile miraculeuse. V. 56. Ses efforts pour rebâtir le temple de Jérusalem, pour donner un démenti formel à la prophétie de Jésus-Christ. VI. 118. Pour rendre les chrétiens ignorants et leur religion méprisable, il leur défendit la lecture des livres des auteurs païens. 1257. Témoignage que Julien l'Apostat rend à la divinité de Jésus-Christ et de ses miracles. IX. 155. Il atteste le dénombrement rapporté par saint Luc. 911. Aveu de l'étoile miraculeuse et de la venue des mages. 912. Aveu des miracles de Jésus-Christ. 916. Sa passion pour la magie. *Ibid.* Aveu des miracles de saint Pierre. 930. Éloge de la charité chrétienne. *Ibid.* Il convient que les écrits attribués aux apôtres étaient réellement leur ouvrage. 962. Expression énergique de cet empereur sur le courage des martyrs. 1025. Dessein de ce prince de démentir l'oracle de Jésus-Christ. 1044. Ses artifices pour l'exécuter de concert avec les Juifs. 1045. Son projet échoue absolument par un miracle. 1046-1050. Ce fait attesté par Ammien Marcellin. 1050. Par saint Chrysostome. *Ibid.* Témoignage de saint Ambroise à ce sujet. 1051. De Julien lui-même dans une harangue et dans une lettre. 1052. Julien ne fit que remplir plus exactement la prophétie. 1053. Aveu des rabbins. 1054. Portrait que nous trace saint Grégoire de Nazianze de Julien l'Apostat, son compagnon d'études. XIII. 42. Ce qu'en rapporte Ammien Marcellin. 43. Ses impiétés contre Jésus-Christ et sa doctrine. 44. Il est réfuté par saint Cyrille. *Ibid.* Julien l'Apostat n'a jamais nié ou révoqué en doute les miracles de Jésus-Christ. I. 80. Il entreprit de rétablir le paganisme. 121. Ses plaintes et ses insuccès. 122. Il reconnaît que les miracles confirment la doctrine d'une révélation. 219. Récit de la persécution que Hunéric, roi des Vandales, fit subir aux chrétiens d'Afrique. XVIII. 843. Ses efforts pour rétablir le temple de Jérusalem. 845. Ordres qu'il donna à Alypius, gouverneur de la province. *Ibid.* Ce que rapporte Ammien Marcellin. 846. Ce que Libanius dit de sa mort. 848. Comment Sozomène parle de la haine de cet empereur pour le christianisme. 854. Et de ce qui arriva à Jérusalem relativement aux fondations du nouveau temple. 855. Il favorise les chrétiens. XII. 409. Il reconnaît la vérité des miracles de Jésus-Christ. 461. Il monte sur le trône et va voir les philosophes. 411. Il persécute le christianisme, comment. 412, 810 et suiv. Il rétablit l'idolâtrie. 812. Avis qu'il donne aux prêtres des faux dieux. 413. Il veut rebâtir le temple de Jérusalem et favorise les Juifs. 414, 498, 849. Il écrit contre la religion. 416. Il meurt. 418, 826, 856. Songe qu'il eut la veille de son élévation à l'empire. Sa lettre au sénat d'Athènes. 494. Ses plaintes de ce que personne ne revient au culte des dieux. 494 et suiv. Sa colère contre les habitants d'Antioche à ce sujet; contre les chrétiens à cause de l'incendie du temple de Daphné. 495. Il avoue le prodige qui s'opéra quand il voulut reconstruire le temple de Jérusalem. 498. Son caractère. 810. Sa fourberie, sa duplicité. 811. Ses édits contre le christianisme. 811. Ses cruautés. 816 et suiv. Il est justifié par Voltaire, de 817 à 861. Sa première éducation fut chrétienne. 818. Ses premières années. 819. Ses blessures, quelles elles furent. 825. Observations de Libanius à leur sujet. 826. S'il est vrai que les chrétiens aient attenté à sa vie. 829. Sa conduite à Antioche, la révolte des habitants de cette ville et la manière dont il les traite. 830. Sa haine contre le christianisme et ses derniers moments, d'après Théodoret, Libanius et Ammien Marcellin; ce dernier a-t-il assisté à sa mort. 856. Jugement trop favorable de La Bletterie, son historien, en sa faveur. 822, 859.

Jupiter. — Le plus grand des héros déifiés. VII. 763. Étymologie du nom de Jupiter. 764. Il n'est point le vrai Dieu. 766. Il n'était que le Jupiter du peuple. 769. Il avait des associés à la divinité. 771. Les premiers chrétiens avaient son nom en horreur. 773.

Jupiter capitolin. — Ce qu'il était. VII. 770. Il avait des associés à la divinité. 771. Il n'était pas le vrai dieu. 775. Il protége Rome. XII. 503. Fontaine qui lui était consacrée. 513.

Jurieu (ministre calviniste). — Comment il explique le sacrement de l'Eucharistie. III. 955. Son livre sur l'accord entre les protestants. 1028. Sa distinction d'articles fondamentaux et non fondamentaux. XII. 160. Si elle est possible; en quoi différente des opinions théologiques. 161. Ce que dit Jurieu de l'esprit d'illusion. XI. 150. Et des martyrs. 156.

Juste (le) et l'*injuste.* — Notions générales. VII. 1098. Difficulté de les appliquer aux cas particuliers. *Ibid.* Ce qu'en dit Épictète. *Ibid.* Observations sur la différence qu'on rencontre dans les lois des nations sur le juste et l'injuste. V. 1098. Les plus scélérats n'ignorent pas entièrement la différence entre le bien et le mal. 1101, 1105 et suiv. Règles de la justice à l'égard de Dieu. 1109. A l'égard du prochain. 1110 et suiv. Règles de la justice pour ce qui nous regarde nous-mêmes. 1116.

Juste (le). — Il ne doit point se décourager à la vue de la prospérité du pécheur. XII. 577.

Justes (les). — Qu'est ce qu'un juste? III. 1184. Ses différents dons. *Ibid.* Bonheur inestimable des justes. *Ibid.* Ce qu'ils sont réellement. *Ibid.* Un juste connaît la justice et s'en nourrit. 1185. Il n'y a pas d'état plus estimable que celui du juste. *Ibid.* Récompense des justes. I. 455. Leur bonheur dans la vie future. VII. 1282. Ce que Jésus-Christ nous apprend à ce sujet. 1283. Ce que nous lisons dans saint Paul. *Ibid.* Ce que l'Évangile nous annonce. 1284, 1285. Résurrection des corps, commencement du bonheur des justes. 1286. Justes fidèles à la révélation; peuple de Dieu, Adam, Enoch, Noé, Melchisédech, Job, Abraham. XIII. 1096-1099.

Juste Lipse. — Ce qu'il dit de la patience. VII. 209. Son invocation. *Ibid.* Ce que nous en apprend Aubert le Mire. *Ibid.*

Justice (la). — Ce qu'on entend par la justice. III. 681. Elle est sujette à des disputes. 682. Sa définition. IV. 1104. Nom que lui donnent les Grecs. *Ibid.* Ce qu'en disait Carnéade. *Ibid.* Justice universelle. 1107. Notion générale de la justice. *Ibid.* En quoi elle consiste. XI. 417. Idée que nous en avons naturellement. XII. 85. Combien mal administrée chez les païens. 1168, 1184.

Justice chrétienne. — Sa définition. III. 1181. Royaume de Dieu, royaume de la justice. 1182. Le chrétien créé selon Dieu dans la justice. 1182. Justice que l'homme pratique envers Dieu. *Ibid.* Un chrétien doit s'efforcer d'avancer dans la sainteté et la justice. 1183. C'est un précepte de travailler à s'avancer dans cette justice. *Ibid.* Il est important d'avoir en soi la justice. 1184.

Justification. — La foi seule, à l'exclusion des bonnes œuvres, ne justifie pas. III. 236. Cause de la justification. *Ibid.* Sentiment de saint Paul sur la justification. 237. Ce que nous enseigne saint Augustin. *Ibid.* La prétendue foi implicite des païens n'a pu les justifier. 238. La foi qui justifie est celle qui nous fait adresser à Jésus-Christ. 240. Comment les protestants prétendent opérer leur justification. 889, 890. Doctrine du concile de Trente. IV. 58. Il n'y a que l'amour de Dieu comme source de toute justice qui nous rende justes. 802. Justification du pécheur. 1038. En quoi elle consiste. 1041. Doctrine de l'Église catholique. XVII. A qui elle en attribue la gloire. *Ibid.* Voyez *Trente* (concile de).

Justin (saint), philosophe platonicien converti. — Réfutation de ceux qui prétendent appuyer le sentiment du salut des païens par le témoignage de ce Père. III. 240 et suiv. Ce qu'il enseigne sur le salut des païens. 242. Il traite d'ignorants tous les anciens philosophes. 246. Divers passages de ce saint Père. 248, 249. Son véritable sentiment sur le salut des païens. 250. Il dit formellement que les chrétiens (n° siècle) ne reçoivent pas l'Eucharistie comme un pain commun, mais comme la chair de Jésus incarné. 55[illegible]. Il prouve que Moïse est le plus ancien historien. VIII. 550, 551. Il assure que de son temps on lisait publiquement les écrits des apôtres dans toutes les églises. X. 816. Son apologie à l'empereur Antonin. II. 1031, 1032. Témoignage de ce Père sur la relation de Pilate. IX. 897. Il informe l'empereur et le sénat du temps et du lieu de la naissance de Notre-Seigneur. 909. Son Apologie adressée à Antonin. 954. Tranquillité qu'il procura à l'Église. *Ibid.* Il fait mention des Évangiles comme généralement reçus de son temps. 965. Il atteste qu'on les lisait dans les assemblées publiques. 991 et 1001. Histoire de sa vie. 1029. Il atteste que la patience des martyrs assura sa conversion. *Ibid.* Ses idées sur la tolérance. 1021. Il assure que de son temps il se faisait encore des miracles. 1101. Extrait de son apologie. XIII. 72. Ce qu'elle contient. 74.

Justinien (l'empereur). — Ce qu'il dit des catholiques à qui Hunéric, roi des Vandales, arien obstiné, avait fait couper la langue. XI. 224.

Juvénal. — Ce qu'il dit de la cruauté qu'on exerçait contre les chrétiens. V. 77. Témoignage qu'il rend aux livres de Moïse. 111.

K

Kalika-Purana (le). — Ce qu'il reconnaît. XVIII. 215. Il est en contradiction avec *Manu*. *Ibid.*

Kaliyuga. — Ce qu'il dit du dernier âge. XVIII. 351. De la conduite de l'homme à cette époque. 352.

Kalpa. — Ce qu'on doit entendre par ce mot. XVIII. 328.

Kanada, philosophe. XVIII. 449.

Kant. — Sa doctrine philosophique. XIV. 948. Son scepticisme et son rationalisme. *Ibid.* Son hostilité à la religion révélée. *Ibid.*

Karkaphension (texte). — Existence et caractères de ce texte de l'Ecriture. XVI. 79. Où il est contenu. 81, 82. Il est cité par Bar-Hébræus. 84. Description de ce manuscrit. *Ibid.* Autres manuscrits de la même version. 96. Du caractère propre et spécial à cette version. 102. Quel en est l'auteur. 111. D'où lui vient son nom. 113. Choix critique et philologique des notes inscrites à sa marge. 114.

Kawi, langue de l'archipel indien. — Ce qu'en dit Crawfurd. XV. 51.

Kèble (John), maître ès-arts, ministre anglican et professeur à Oxford. — Son sermon sur la tradition primitive reconnue ou retrouvée dans la sainte Ecriture. XVI. 632, et XVII. 427. Texte de son sermon. XVII. 429. Ce qu'il dit de l'Ecriture. 439. De la tradition de l'Eglise. *Ibid.* Son sermon accusé de catholicisme. 431. Il soutient que la tradition a précédé l'Ecriture. *Ibid.* Son erreur. 432. Son raisonnement sur la Bible. 443. Comment il s'exprime sur Tertullien et saint Irénée. 439. Lettre que lui adresse M. Froude. 562. Autre lettre écrite par le même. 571. Ce qu'il lui dit. *Ibid.* Sa distinction de la parole de Dieu en *parole écrite* et *non écrite*. XVI. 634. Critique de son sermon. 635.

Keith.—Evidence de la Vérité de la religion chrétienne, tirée de l'accomplissement littéral des prophéties, constatée principalement par l'histoire des Juifs et les découvertes des voyageurs modernes. XV. 386. Prophéties concernant le Christ et la religion chrétienne. 393. Destruction de Jérusalem. 403. Prophéties qui concernent les Juifs. 412; et la Judée. 428. Ninive, Babylone, Tyr, l'Egypte. 447.

Kemnitus. — Ce que ce célèbre écrivain luthérien dit du défenseur de la polygamie. VI. 765. Il rejette plusieurs de nos livres du Nouveau Testament. XIV. 1137.

Kennedy (Vans), colonel. — Ses tables comparatives pour l'étude des langues. XV. 31. Ce qu'il dit des langues persane et allemande. 32. De la langue celtique. 55.

Kennicott Benjamin). — Il a travaillé plus de dix ans à sa grande Bible critique. XV. 311.

Kett (Henri). — Ce qu'il dit du règne de l'Antechrist. XVII. 975, 76, 77.

Kenyon (lord). — Son écrit sur la question catholique. XVII. 191. Ce qu'il dit des doctrines de l'Eglise de Rome. 193. De la défense du concile de Latran. 194. Sur le serment de fidélité. 195. Ce qu'il attribue au pape Innocent III. *Ibid.* Canons attribués au concile de Latran. 196. Fausse interprétation de ces canons. 198. L'Eglise catholique ne peut pas désavouer des doctrines qu'elle ne professe pas. 200. Ce qu'il dit du serment du clergé catholique. 202. Du pouvoir du pape. *Ibid.* Contradiction de l'auteur. 205. Son hostilité contre le clergé catholique. 204. Lettre de Butler. 206.

Keyserlingk (le docteur). — Ce qu'il dit de la *Vie de Jésus-Christ* du docteur Strauss. XVIII. 625. Comment il le combat. *Ibid.*

Khun (le docteur), savant professeur à l'université catholique de Tubingue.—Sa *Vie de Jésus* contre Strauss. XVIII. 730. Comment il combat le système mythique. *Ibid.* Exposition scientifique de la Vie de Jésus. 732. Authenticité des Evangiles. *Ibid.* Evangile de saint Matthieu. 735. Evangile de saint Marc. 741. De saint Luc. 752. Saint Jean. 759. Témoignages des hérétiques et des ennemis du christianisme. 765. 768. Reconnaissance de la collection des Evangiles dans l'Eglise. 768. Conclusion. 770. Caractère historique des Evangiles. 771. Propriétés distinctives des récits historiques. Saint Matthieu. 775. *Vie de Jésus au point de vue de la science*, de Khun. 788. Ce qu'en pense l'abbé Chassay. *Ibid.* Tentation de Jésus. 791. Son opinion à ce sujet. *Ibid.* Comment il en rapporte l'histoire. 794 et suiv.

King (le), ou écritures chinoises.—Son antiquité attestée pour les Védas. XVIII. 265. Ce qu'en dit Colebrook. *Ibid.*

Kingsborough (lord). — Sa magnifique collection des monuments mexicains. XV. 76. C'est un trésor de matériaux pour ceux qui se livrent à cette étude. *Ibid.* Ce qu'on y admire. *Ibid.* Type physionomique des sculptures. 77. Pyramides sur le modèle de celles d'Egypte. *Ibid.*

Klaiber (le docteur), pasteur protestant. — Ses *Remarques sur la Vie de Jésus au point de vue critique du docteur Strauss*. XVIII. 690. Comment Klaiber compte combattre le christianisme. 69. Ce qu'il dit de la méthode et de l'opinion *mythique* de Strauss. 692. Comment il la combat. 695. Le *Christ historique*, base de la révélation chrétienne. 694. Conclusion. 695.

Klaproth, savant distingué. — Ce qu'il dit, dans ses *Mémoires sur l'Asie*, des tables astronomiques des Indiens. XIV. 454. Son voyage au Caucase. XV. 55. Sa réfutation de Malte-Brun sur la marche de la famille indo-européenne, *Ibid.* Sa réfutation de certaines étymologies. 56. Leur évasion. *Ibid.* Son grand ouvrage sur l'affinité des langues. 65. Ce qu'en dit lui-même. *Ibid.* Ses essais pour fixer les dates où commencent l'histoire certaine et l'histoire incertaine des différents peuples de l'Asie. 249.

Kneller (Godefroy). — Rêve étrange qui lui est attribué. XIV. 12.

Kneph. — Ce que nous en dit Porphyre. VII. 849. Comment il était représenté par les Egyptiens. *Ibid.*

Knox (John). — Ce qu'il était. XVII. 1026. Sa doctrine barbare et impie. *Ibid.* Persécution qu'il suscite. 1027.

Koethen (concile de), tenu en 1845 par les *amis protestants*. XVII. 545. Le docteur Fischer. *Ibid.* Décision du docteur Uhlich, président; ce qu'il dit de l'Eglise protestante. 544. Actes de cet étrange concile. *Ibid.* Opinions de plusieurs autres sectes. *Ibid.* État normal du protestantisme de nos jours. *Ibid.*

Krishna (l'Apollon indien). — Comment Bentley détermine l'époque de son histoire par un calcul astronomique. XV. 238.

Krug (le professeur), successeur de Kant. XVIII. 616. Ses ouvrages. *Ibid.* Il blâme le livre de Strauss. Ce qu'il dit du *mythicisme*. *Ibid.* Il condamne le mythicisme de Strauss. 617. Il approuve le livre d'*Ammon* : Perfectionnement du christianisme. *Ibid.*

Kuffittaër, apologiste du système de Spinosa. VI. 652. Absurdité de tout ce qu'il avance pour le soutenir. *Ibid.*

L

Labadie. — Sa Vie, son libertinage, ses erreurs. XIV. 173, 174. Sa doctrine blasphématoire. 176.

Lacroix (saint Jean-Joseph de). — Sa vie, par Mgr Wiseman. XVI. 374.

Lacs et *Etangs*.—Ce qu'en dit la théologie de l'Eau. IX. 785. Les plus grands lacs connus. *Ibid.* Nombre des lacs et des étangs. 789.

Lactance. — Ce qu'il dit de l'usage qu'on doit faire des biens de ce monde. II. 1049. Lactance, pour défendre la véritable religion contre les erreurs du paganisme, a fait un livre intitulé : *De la Colère de Dieu*. III. 219. Ce qu'il dit des philosophes. 555. Il traite de folie l'action de Socrate, offrant à sa mort un coq à Esculape. 420. Ce qu'il dit de la loi évangélique. IV. 221. Ce qu'il nous enseigne sur la nature. VI. 621. Son raisonnement contre les dieux des païens. VIII. 668. Passage de ce Père sur les artifices dont se servent les démons pour jeter les hommes dans l'erreur. IX. 944. Il demande l'épreuve du pouvoir des chrétiens sur les démons. 951. Passage sur l'effet produit par le courage des chrétiens et des martyrs pour amener les païens à la foi. 1022. Belle peinture des mœurs des chrétiens et du changement produit en eux. 1061. Il rapporte avec trop de confiance les oracles des sibylles. 1095. Il est appelé le Cicéron chrétien; réflexion à ce sujet. *Ibid.* Ce qu'il dit de la vertu du signe de la croix. 485.

Lacys (philosophe).—Sa vie curieuse racontée par Numénius. I. 1065.

Laharpe. — Sa vie. XIII. 471. Fragments de l'Apologie de la religion. 477. Démonstration des rapports essentiels de l'homme avec Dieu. 496. Certitude des faits dans la mission de Jésus-Christ et dans celle des apôtres, annonçant la résurrection de Jésus-Christ : ils sont inexplicables autrement que par l'opération divine. 514. Des miracles. 545. Les mystères et les prophéties prouvés les uns par les autres. 597.

Lama. — Ce que signifie ce mot. XV. 362. Dynastie lamaïque. *Ibid.* Époque de son origine. *Ibid.* Du culte lamaïque et de sa ressemblance avec le culte chrétien. XV. 560. Hiérarchie des lamas, leurs institutions monastiques. *Ibid.* Savantes recherches d'Abel Rémusat. *Ibid.* Leur résultat en faveur de la religion catholique. 562.

Lamark. — Son système impie sur les races primitives. XV. 102. Il cherche à prouver que l'organisation corporelle de l'homme résulte d'une modification accidentelle, quoique naturelle, du singe. 105. Que les prérogatives de l'esprit humain ne sont que l'extension des facultés dont jouissent les brutes. *Ibid.* Tout son système n'est basé que sur l'impiété la plus révoltante. 104. Tristes résultats de sa théorie. *Ibid.*

Lambruschini (le cardinal).—Abrégé de sa dissertation polémique sur l'Immaculée conception de Marie. XIV. 1070.

Lamech. — Sa prédiction. VII. 479. Comment elle est expliquée par les interprètes chrétiens. 483. Par les juifs,

d'une manière conforme à l'Ecriture. 484. Allusions de l'Ecriture à l'alliance contractée avec Noé. 487. Elles supposent que la terre a été rétablie par le déluge. 489.

Lamentations de Jérémie.—Ce prophète en est l'auteur. V. 597. Ce livre n'est pas celui que le roi Joachim fit jeter au feu. 599. Qui a composé la préface? *Ibid.* Authenticité et antiquité des Lamentations de Jérémie. 400.

La Mettrie (de). — Ce qu'il dit de la vertu et de la vérité. 703. Auteur de l'Homme machine, erreurs et absurdités qui s'y trouvent. 927 et suiv. Cause de son irréligion. 953

Lami (le Père). — L'*Incrédule amené à la religion par la raison.* IV. 511. Etudes propres à former l'esprit. *Ibid.* Etude prématurée des faits nuisibles à sa perfection. 513. Mauvais effets des vastes lectures et des richesses de la mémoire. 515. Hommes d'érudition, grands discoureurs, mauvais raisonneurs. 517. Idée de la bonne théologie. 519. Une mémoire trop instruite s'allie rarement avec la justesse du jugement. 521. Solidité du jugement préférable au brillant de la mémoire. 523. Bornes et conditions de l'étude des faits. *Ibid.* Renversement des principaux obstacles à la religion et sa découverte. 529. Ruine de ces obstacles. 530. Nécessité d'une intelligence distincte de la matière et subsistante par elle-même. 540. Torrent des passions. 551.

Lamourette (évêque constitutionnel).—Sa Vie. XIII. 251. Pensées sur l'esprit et le dessein des philosophes irréligieux de ce siècle. 234 et 238. Frivolité des raisons qui engagent dans le parti de l'incrédulité. 242. Perversité de son origine et de ses vues. 245. Son caractère destructeur et séditieux. 259. Division des philosophes, ce qu'ils prétendent substituer à la foi. 270-297. Licence effrénée de leurs écrits. 298. Leurs calomnies contre la religion. 302. Conclusion. 311. Pensées sur la philosophie de la foi. 330. Système du christianisme. *Ibid.* Vue générale de ce système. 335. Théodicée du christianisme. 346. Sa cosmologie. 378.

Lampride (auteur païen). — Authenticité de son témoignage. V. 79. Ce qu'il nous dit des temples construits par Adrien, leur destination. 80. Ce qu'il dit de la vénération d'Alexandre Sévère pour Jésus-Christ. X. 932. Il avait voulu lui bâtir un temple. *Ibid.* Ce qu'il dit des empereurs romains qui voulaient faire adorer Jésus-Christ. XIII. 722. Cet auteur rapporte que les empereurs Adrien et Alexandre révéraient Jésus-Christ. IX. 145. Qu'il fut aussi regardé dans le paganisme comme une divinité. 146.

Lancastre (maison de). — Persécutions sous son administration. XII. 274.

Lance. — Le coup de lance qui perça le côté du Sauveur ne faisait pas partie de l'exécution de la sentence romaine. IV. 905. Il accomplit les prophéties. *Ibid.*

Landgrave (de Hesse). — Bucer lui accorda le droit d'avoir *deux* femmes, en considération des services rendus à la cause de la réforme. *Ibid.*

Langage de la religion. — Il est souvent opposé à celui de la nature. X. 260.

Langages. — Leur essence, leur avantage et leur nécessité. XI. 805. Sur les perfections d'une langue. 808.

Lange (pasteur évangélique). — Son livre contre la doctrine de Strauss. XVIII. 682. Ce qu'il dit des mythes. *Ibid.* De la mission des apôtres. 683. De l'authenticité des Evangiles. 685. De la mythique de Strauss. 687. Comment il venge l'Eglise chrétienne. *Ibid.* Comment il parle de la naissance et de l'enfance du Sauveur. 689. Conclusion. *Ibid.*

Langue de Jésus-Christ et des apôtres. — Savante dissertation de Mgr Wiseman à ce sujet. XVI. 50.

Langue celtique. — Elle ne forme plus avec ses nombreux dialectes qu'une branche de l'indo-européen. XV. 35. Puissants secours qu'elle lui a apportés. 39. Par le celtique seul on peut expliquer d'une manière satisfaisante plusieurs terminaisons des verbes dans les autres langues. *Ibid.*

Langue hébraïque. — C'est la langue des livres saints. X. 155. Son antiquité prouvée par les nombreux suffrages des savants. XV. 19.

Langue indo-germanique ou *indo-européenne.*—Ce qu'on entend par cette langue. XV. 30. Membres les plus considérables de cette famille. *Ibid.* La langue celtique avec ses nombreux dialectes ne forme plus qu'une branche de l'indo-européen. 35.

Langues des peuples représentées par les fleuves. XVIII. 305 et 306. Question sur l'origine des langues. 335

Langue orientale. — Erreurs des philosophes prétendus juifs à son sujet contre la Genèse. XII. 974 et suiv.

Langue sémitique. — Sentiments des auteurs sur son antiquité. XV. 18. Elle a conservé jusqu'à ce jour sa simplicité primitive. 48. Connexion incontestable entre son alphabet et l'alphabet démotique, et, par conséquent avec l'alphabet hiéroglyphique des Egyptiens. 59. Elle est privée de particules et de formes grammaticales propres à exprimer les relations des choses. 79.

Langue universelle. — Projet du Père Mersenne. II. 1150. Réponse que lui fit Descartes. *Ibid.* Ce qu'en dit Baillet. 1151.

Langues. — Leur antiquité soutenue par plusieurs savants auteurs. XV. 18. Longues discussions à ce sujet. *Ibid.* Recherches chimériques des anciens linguistes. *Ibid.* Leur ambition de connaître le langage primitif et de justifier l'histoire mosaïque. *Ibid.* Leur erreur dans la direction de l'étude comparée des langues. 19. Nécessité d'une nouvelle méthode pour cette étude. 21. Nombre des langues primitives. 25. Leibnitz. 23. Hervas. 26. Catherine II et Pallas. 27. Langue indo-germanique. 30. Affinité des langues. 31. Méthode qu'ont suivie les nombreux auteurs qui ont écrit sur l'affinité des langues. 31. Etat présent de la science. 44. Ses deux principales écoles. 45. Principaux partisans de ces deux écoles. *Ibid.* Nous refusons aux langues le pouvoir de se produire d'elles-mêmes, et d'altérer dans les circonstances ordinaires leur structure grammaticale. 50. Il n'y a eu originairement qu'une seule langue. 62. Comment cette langue unique s'est divisée en un si grand nombre d'autres si étrangement différentes. 66. Juste observation de Crawfurd sur la marche des langues. 73. Il y a dans l'histoire des langues bien des problèmes qui entrent dans les mystères de la nature. 77. But de la Providence dans la diversité des langues. 79.

Langues américaines. — La multiplicité des dialectes chez les naturels de l'Amérique est presque incroyable. XV. 69. Combien Barton et Vater en ont examiné. 70. Leur connexion avec ceux du continent. *Ibid.* Ce qu'en dit le savant de Humboldt. *Ibid.* Opinion de Maltebrun. 71. Toutes ces langues ne forment qu'une même famille. 72. Elles *ont toutes rayonné d'un centre commun de civilisation*, selon la remarque de Vater. *Ibid.* Balbi les a divisées en certaines grandes provinces. 75.

Laplace. — Opinion de cet auteur sur l'évidence des sens. XV. 537. Extrait de l'Essai philosophique sur les probabilités. *Ibid.* Il prétend que nous devons croire nos propres yeux. 538. Ses opinions antireligieuses. 553. Il se montre partout l'adversaire de la religion naturelle et de la religion révélée. *Ibid.*

Lapons. — Leur race. X. 283.

Lardner (savant anglais). — Il prouve que le dénombrement d'Auguste rapporté par saint Luc fut particulier à la Judée. IX. 908. Son sentiment sur Quadratus. 960. Sur ce qui a rendu les disciples de Jésus-Christ supérieurs aux plus grands philosophes du paganisme. 974, 975. Il croit authentique la lettre de saint Polycarpe. 989. Il rapporte plusieurs passages tirés des vers sibyllins. 1090. Son ouvrage de la *crédibilité de l'histoire de l'Evangile.* XIV. 848. Sa comparaison des écrits de l'historien Josèphe avec ceux des évangélistes. 849. Ses efforts et ses travaux pour recueillir tous les témoignages en faveur de l'authenticité du Nouveau Testament. XV. 625. Marche qu'il a suivie. 626. Il témoigne qu'il lui reste des doutes sur la vérité du prodige arrivé à la reconstruction du temple de Jérusalem. XI. 90-92.

Larron (*le bon*). — Il est tout à la fois le premier confesseur du règne céleste de Jésus-Christ, et le premier apologiste de son innocence crucifiée. VIII. 935.

Latimer (archevêque anglais). — Eloge qu'en font les docteurs protestants, les mérite-t-il; examen de sa conduite. XII. 316.

Latran (concile général de). — A quelle occasion il eut lieu. XVII. 1021. Décret de ce concile. *Ibid.*

Latrie et *dulie.* — Ce qu'on entend par ces deux cultes. XVII. 94. Sentiments de Bellarmin, de saint Thomas et de saint Bonaventure à ce sujet. *Ibid.* Erreurs de l'évêque de Durham sur cette question. 95. Etymologie du mot latrie. X. 528. Ce qu'on entend par culte de latrie. *Ibid.*

Laud (archevêque anglican).—Son discours sur l'Eucharistie. XII. 203.

Launoy. — Sa citation très-exagérée des Pères contre la primauté de saint Pierre. XVI. 868.

Lazare. — Sa résurrection; preuves certaines de sa mort. VI. 394. Circonstances de cette résurrection. 395. Preuves manifestes que Lazare est réellement ressuscité. 397. Conseil que tinrent les princes des prêtres et les pharisiens. 398. Ils veulent aussi le faire mourir. 399. Le miracle fait en sa faveur prouve que Jésus-Christ est la résurrection et la vie. 400.

Le Couvreur (Mlle). — Culte à elle rendu par Voltaire après sa mort. XII. 67.

Lecoz. — Sa Vie. XIII. 647. Défense de la révélation chrétienne et preuves de la divinité de Jésus-Christ. 651.

Lettre à de Lisle de Sales, ou réfutation du mémoire de cet incrédule en faveur de Dieu. 654. Ce mémoire est injurieux à la Divinité. 656. Il outrage la nation française. 665. Mépris de la révélation chrétienne. 667. Blasphèmes en faveur de Dieu contre Jésus-Christ. 678. L'auteur affecte de donner au monde une ancienneté que lui refusent les livres saints. 750. Peinture qu'il fait de la révolution française. 747. Athées, théistes, déistes. 751.

Lecture. — Réflexions au sujet de la lecture des livres impies. XII. 747.

Lectures (mauvaises). — Leurs dangers. II. 1566. Leur importance et leur influence. *Ibid.* Combien elles sont dangereuses; elles ne sont jamais permises. XII. 746 et suiv. 1251. Réfutation des faux prétextes qu'on apporte pour les lire. 749. 786. Leurs dangers. 942.

Lectures. (bonnes). — Leur importance. XII. 1251. Ce qui doit en faire l'objet. 1252.

Lee (le docteur). — Ses attaques contre les versions syriaques. XV. 1278. Son *Mensongeux Examen critique* des citations de Wiseman. 1280. Sa logique artificieuse. 1281.

Le Faucheur. — Son traité de la Cène du Seigneur, opposé à celui du cardinal du Perron. III. 992. Il explique l'opinion de Calvin. 994.

Le Franc de Pompignan.—Sa vie. Ses œuvres. XII. 651.

Légion thébaine. — Sentiments qu'expriment les soldats de cette légion, dans leur requête à l'empereur Maximien. XVII. 1147.

Législateurs. — Les sages législateurs ne négligent rien pour conduire l'homme à la vertu dès son enfance. IV. 1110.

Législation. — Sa définition. XIII. 339. Caractère que la législation contracte dans le christianisme. 343. Ce que Cicéron disait de la base de toute législation et du premier ressort des Etats. VI. 669. Ce qu'en pensait Plutarque. *Ibid.* Ce que pensent les athées de la législation. XII. 719. Celle qu'ils voudraient. 717.

Législation chinoise. — Sa barbarie envers les enfants. XIV. 461. Sa cruauté, son immoralité. *Ibid.*

Législation mosaïque. — Ce qu'en dit Bouchard. XIV. 459. Bel éloge qu'en fait Goguet. *Ibid.* Observation sur la dureté avec laquelle sont traités les vaincus. 466, 467. La servitude. 469. L'intolérance religieuse. 475. Sur le commerce. 476. La polygamie. 477. Vaines objections des incrédules qui soutiennent que les auteurs païens ne font pas mention du peuple hébreu. 512. Législation mosaïque. XVIII. 49 du *Conspectus.*

Législation du Christ. — Elle est prédite par Moïse qui annonce que Dieu doit susciter parmi les Juifs un prophète comme lui, législateur et docteur de la piété parmi les hommes. II. 521-23.

Législation humaine. — Son insuffisance pour porter les hommes à la perfection de la morale. VII. 1067.

Législation indienne. — Sa cruauté, sa barbarie, son immoralité. XIV. 459.

Législation juive. — Elle était naturellement imparfaite, autrement elle n'eût jamais besoin d'être remplacée. XV. 773. Dieu y avait préparé un remède en suscitant les prophètes. *Ibid.* Ils ont été les types de Jésus-Christ. *Ibid.* Et les langues de l'Esprit-Saint et l'Esprit-Saint lui-même descend sur son Eglise pour la guider en toute vérité, et enseigner toujours en elle. *Ibid.*

Législation romaine. — Son éloge. VII. 1058. Imperfection des lois des douze tables. 1059. Sentiment de Cicéron. *Ibid.* Barbarie de ces lois. 1060. Ce que nous apprend Térence sur la destruction des enfants. *Ibid.* Cruauté des Romains envers leurs esclaves. 1061. Spectacles sanglants des gladiateurs. *Ibid.* Ce qu'en dit Juste Lipse. *Ibid.* Le vice honteux de la pédérastie très-commun chez eux. *Ibid.* Passages de Cicéron et de Sénèque. 1062. Lois romaines sur le suicide. 1146.

Le Gros.— Ses objections contre l'infaillibilité des pontifes romains. XVI. 853. Réponses de Maur Cappellari (Grégoire XVI). *Ibid.* Ses assertions mensongères sur ces paroles. *Tu es Petrus.* 853. Leur réfutation. 854. Sa manière d'interpréter ces paroles : *Ego rogavi pro te.* 865 et 875. Ses diverses objections. 865 et 873, 878. Ce qu'il dit de l'affaire de Montesson. 977.

Leibnitz. — Son sentiment sur les trois personnes divines. II. 488. Ce qu'il dit des preuves de l'existence de Dieu de Descartes. 1254. Sa correspondance avec Bossuet. 1303. Son système de théologie. IV. 1030. De Dieu. *Ibid.* Des anges. 1032. De l'homme. *Ibid.* Du péché originel. *Ibid.* De la révélation. 1033. Ses caractères. 1034. De la Trinité. 1035. De l'incarnation. 1036. De la rédemption. 1038. De la justification ou pécheur. *Ibid.* De la grâce. *Ibid.* Différentes sortes de grâces. 1039. 1040. En quoi consiste la justification. 1041. 1042. De la charité. 1043. Du mérite des bonnes œuvres. 1045. Des ordres religieux. 1047. Du culte divin. 1051. Des images. 1054. Des saints et des reliques. 1055. Des sacrements. 1072. De la transsubstantiation. 1077. De la communion sous les deux espèces. 1084. De l'adoration. 1086. Du sacrifice de la messe. 1089. De l'ouïe. 1091. De l'ouïe. 1092. Des prières. 1094. Du mariage. 10.. Des vœux. *Ibid.* De la vie future. 1100. De la résurrection des corps. 1102. Du purgatoire. 1107. Pensées de Leibnitz sur la religion, la morale. 1108. Son jugement sur Locke. 1110. Son accusation contre Newton. 1111. De l'auteur désintéressé. 1112. Extraits de ses lettres de la collection de Feder. 1127. Lettres inédites à M. Arnaud. 1134. Il reconnaît que ce savant a complètement battu les calvinistes. *Ibid.* Il lui sous-traite tous les auteurs qui ont écrit contre la religion. 1137. Son plan de droit naturel et conséquences. 1139. Il estime les œuvres de sainte Thérèse. 1142. Conseils qu'il donne à Toland. *Ibid.* Extrait de son discours sur la conformité de la foi avec la raison. XII. 886. Il est accusé d'athéisme et vengé de cette accusation par une lettre de Bayle ; preuves du contraire. 914 et suiv. Motifs de cette accusation ; sa Théodicée. 916. Réponses aux objections de Bayle sur les mystères. 921 et suiv. Réponse à une objection de Celse contre la foi chrétienne. 922. C'est au vaste génie de Leibnitz que l'étimographie doit ses principes. XV. 23. Ce qu'il dit de l'avantage de l'étude des langues pour juger des connaissances des peuples. 24. Eloge qu'il fait de la confession. XVIII. 1129. Des avantages qu'en le procure aux vrais chrétiens. *Ibid.*

Leland. — De la religion naturelle et révélée. VII. 679. Première partie. Utilité et nécessité de la révélation chrétienne. 707. Révélation prouvée par le paganisme. 708. Seconde partie. Utilité et nécessité de la révélation, démontrée par l'état de la religion dans le paganisme, relativement à la morale. 1011. Troisième partie. Utilité et nécessité de la révélation chrétienne, démontrée par l'état de la religion dans le paganisme, relativement à la croyance des récompenses et des peines de la vie future. 1194.

Le Mesurier (Thomas), recteur de Newnton-Longville. — Sa brochure en faveur de l'évêque de Durham. XVII. 52. Réponse du docteur Lingard. 53. Son ardeur pour les discussions théologiques n'est pas couronnée d'un heureux succès. *Ibid.* Ce qu'il pense des sociniens. 53. Ses absurdes attaques contre le *papisme.* 54. Ce qu'il dit des incrédules. 55. Comparaison du peuple d'Angleterre avec celui de France. *Ibid.* Leur moralité. 56. Doctrine des deux Eglises. 57. Ce que Le Mesurier dit de l'absolution. 58. Ses préjugés. *Ibid.* Ses calomnies. *Ibid.* Comment il traite la chancellerie romaine. 59. Absurdités qu'il avance à ce sujet. 60. Sur le funeste esclavage et sur le despotisme de l'Eglise de Rome, 63. Erreurs dans lesquelles il tombe. 64. Sur la lecture des livres de controverse. *Ibid.* Haine théologique des anglicans. 65. Leur mauvaise foi dans ce qu'ils reprochent aux catholiques. *Ibid.* Ce qu'il conseille à l'évêque de Durham. 66.

Lemoine. — Dissertation historique sur les écrits de Wroolston. VII. 595.

Léo (H.), docteur. — Comment il combat le système de Strauss. XVIII. 648. Son opinion sur la langue latine. 649.

Léon (saint), pape. — Sa lettre aux évêques de Campanie sur les dangers de la confession publique de certains péchés. XV. 930. Il annule de sa pleine autorité le vingt-huitième canon du concile de Chalcédoine. XVI. 789. Il reconnaît expressément que Pierre a reçu une solidité à toute épreuve dans la foi, et que ses successeurs en ont hérité. 857 et 876. Son explication de ces paroles: *Aliud sunt sedes, aliud præsides.* 924. Son opposition annule le *brigandage* d'Ephèse. 971. Il le vingt-huitième canon de Chalcédoine. *Ibid.*

Léopold, grand duc de Toscane. — Son erreur, ses innovations, par le conseil de Ricci, évêque de Pistoie. XVII. 255.

Lèpre. — Ce qu'elle figure dans l'Ecriture. VI. 188. De quoi le lépreux est l'image. *Ibid.* Sacrifice offert pour sa guérison. *Ibid.*

Lepsius (le docteur). — Sa curieuse paléographie. XV. 57. Ressemblances ingénieuses et frappantes qu'il a établies entre le sanscrit et l'hébreu. *Ibid.* Son application à l'étude du copte. *Ibid.*

Lérins (Vincent de). — Comment il signale la manie des hérétiques de tous les temps, d'user ou d'abuser des Ecritures. XVII. 701. Passage admirable de ce savant écrivain. *Ibid.* Comment il définit la tradition apostolique. 572. Son célèbre *commonitorium* : ce qu'il y dit de l'autorité de l'Ecriture et de l'Eglise. 642.

Lesley ou *Leslie*, théologien protestant. — Méthode courte et aisée contre les déistes. IV. 855. Défense de cette

méthode. 871. La vérité de la religion chrétienne démontrée. 883. De l'évêque universel. 954. De l'infaillibilité de l'Eglise. 955. De l'épiscopat. 957. Méthode courte et aisée contre les Juifs. 959. Du jugement particulier et de l'autorité en matière de foi. 994. De sa méthode courte et aisée contre les déistes. XV. 640. Règles qu'il pose pour constater le témoignage d'un fait quelconque. *Ibid.* et 641. Ce qu'il dit des religions modernes et sur quel point elles diffèrent entre elles. 941.

Letronne. — Son opinion sur l'antiquité des zodiaques de Denderah et d'Esneh. XV. 274. Son examen approfondi de l'astronomie des anciens. 277.

Lettres (Belles). Leur renaissance est-elle due à la réforme protestante; quels en ont été les protecteurs. XII. 294. Voy. *Sciences.*

Lettres. — Lettres flamandes de Duhamel. XII. 10. Lettres de Butler à Robert Southey, pour la défense de l'Eglise romaine, contre les attaques du protestantisme. 201. Lettre de Pline à l'empereur Trajan au sujet des chrétiens. 394. Réponse à cette lettre. 395. Lettre de Tibérien au même et pour le même sujet. 538. Lettres sur le christianisme par Deluc. 915. Lettres au sujet de Leibnitz par le même. 914. Lettre sur l'essence de la doctrine de Jésus-Christ, adressée à M. Wolff par Deluc. 1087. Lettres sur les avantages de la minéralogie, par le même. 1146.

Lettre de Jérémie. — Par qui elle a été écrite. V, 405. Authenticité et antiquité de cette lettre. 406. Réponses aux objections. 407.

Lettres de communion. Voy. *Communion.*

Lettres pastorales des protestants. — Ces lettres prétendues pastorales ne tendent qu'à troubler les consciences. III. 576. Injustice de leurs plaintes. 577. Leurs prétendus miracles dans les Cévennes. *Ibid.* Punition de leur révolte. 578. L'auteur de ces lettres attaque particulièrement l'évêque de Meaux et d'autres savants catholiques. 579.

Lettres alphabétiques. — Leur invention. XVIII. 229. Affinités et ressemblances qu'ont entre elles toutes les lettres de tous les peuples de l'univers. *Ibid.* L'original de l'alphabet hébraïque a quelque chose d'hiéroglyphique. 258.

Lettrés chinois. — Ils ne reconnaissent d'autre agent dans l'univers qu'une nature aveugle. IV. 554. Faiblesse de ces philosophes dans la réfutation des athées. 555. Leur athéisme. VII. 882. Ils sont loués par Voltaire. 883. Cette secte nie l'immortalité de l'âme. 1213.

Lévi. — Le service du tabernacle était exclusivement attribué à cette tribu sacerdotale. IV. 888. Promesse du sacerdoce faite à Lévi. 969. De qui il était fils. *Ibid.*

Leviathan (le), ouvrage de Hobbes. — Ce qu'il y enseigne. VIII. 525. Fausseté de son système sur le mouvement de la matière. 528.

Leyden (Jean de). Comment il se fit roi de Munster. XVII. 51. Sa doctrine. *Ibid.*

Liaison (du monde). — On y cherche son bonheur et on y trouve son malheur. XII. 569.

Libanius (historien païen). — Ce qu'il raconte des premières années et de l'éducation de Julien l'Apostat. XII. 819. Ce qu'il dit de la blessure et de la mort de Julien. Accusations fausses contre les chrétiens à ce sujet. 825. Manière dont il raconte la révolte d'Antioche sous Théodose le Grand; ce qu'il dit du caractère de ce prince. 837 et suiv. Ce qu'il dit de la mort de Julien l'Apostat. XVIII. 848. Son erreur volontaire. *Ibid.* Eloge qu'il fait de l'ouvrage d'Ammien Marcellin. 858.

Libère (le pape). — A-t-il failli à Rimini et à Sirmium? XII. 156. Son opposition annula le concile de Rimini. XVI. 971.

Liberté (la). — Ce qui se passe au dedans de nous. VII. 162. En quoi consiste la liberté. 163. Empire de l'âme sur le corps. 165. Usage de la liberté. 166. Système des causes occasionnelles. 167. Nier la liberté de la volonté humaine, c'est anéantir la religion. VI. 743. Son accord avec les attributs de Dieu. VIII. 817. Elle n'est pas opposée à la prescience divine. 820. Tout annonce que nous sommes libres. 1154. Sans liberté la raison ne serait d'aucun usage ni d'aucun prix. 1155.

Liberté de Dieu, pour créer ou pour ne pas créer. IV. 1251. Dieu est libre d'une souveraine liberté. 1253. Il a pu créer le monde si tôt et si tard qu'il lui a plu. 1254. Ce que nous en dit saint Augustin. *Ibid.*

Liberté de l'homme. — Arguments contre la possibilité de cette liberté. V. 1016. Leur réfutation. 1017. Existence réelle de cette liberté. 1021. Liberté de l'homme. VII. 73. Comment on peut accorder ce qui est nécessaire avec ce qui est libre. 134. Disputes entre les Mahométans. 138. Ce que les saints Pères nous enseignent sur la liberté de l'homme. *Ibid.* Comment on peut accorder la direction souveraine de Dieu avec la liberté de l'homme. 141. L'homme a été créé libre, et sa liberté n'est point dans une dépendance nécessaire de l'entendement. VIII. 554. Dieu a gravé dans nos âmes l'amour de l'évidence et de la liberté. 559. Définition de la liberté naturelle et civile. X. 114. Ce que Montesquieu dit de la liberté civile. 116. Ce qu'a fait l'Eglise pour la liberté de l'homme en général. XVII. 1152, 1165. La prétendue réforme n'a rien fait pour la liberté. 1164. Ses principes lui sont contraires. 1165.

Liberté religieuse. — Ce qu'on doit entendre par cette liberté. XIII. 1255, 1256.

Liberté des fidèles. — L'élection des évêques et les droits des dispenses autorisés dans l'Eglise catholique, ne lui portent aucune atteinte. XVII. 1277.

Liberté des peuples. — L'Eglise a toujours défendu cette liberté. XVII. 1128. Sa conduite depuis le temps des apôtres. 1129.

Liberté politique des différents peuples de l'Europe. — L'influence de l'Eglise catholique comparée avec celle de la réforme. XVII. 1179. Ce que la première a fait pour la liberté. *Ibid.* Ce qu'en pensent Mallet, Sismondi, Robertson, etc. 1180 et suiv. Malheurs causés par la réforme. 1183 et suiv.

Libertinage. — Ce que Bourdaloue entend par libertinage de créance. IV. 120. Comment on y arrive. 121. Ses tristes suites. 122. Abandon de la foi. 123. Son impiété s'accorde avec le désordre de sa vie. 174. Le libertinage de l'esprit doit sa naissance au libertinage du cœur. VIII. 320. Celui-ci est presque toujours le premier motif du déisme. 322.

Libertins. — Ils nient la divinité de Jésus-Christ et le pouvoir des miracles. III. 474-477. Ce qu'en dit Labruyère. IV. 1152.

Libre arbitre. — Doctrine de l'Eglise. XII. 260. Il est nié par les athées; preuves de son existence, conséquence de la doctrine des athées. 714.

Licinius (empereur). — Il défait Maximin et est défait à son tour par Constantin. 410. Edit qu'il rend de concert avec Constantin en faveur des chrétiens. 492.

Lieu mitoyen. — Son existence. XVII. 959. Voyez aussi *Purgatoire.* 955.

Ligue (la). — Ce qui entretint et formenta ses fureurs. XI. 455. Il est injuste d'attribuer à l'Eglise les excès de quelques monstres fanatiques. *Ibid.* Guerres de la ligue. 156. Ce qu'en dit Maimbourg. *Ibid.* La religion n'en fut que le prétexte. *Ibid.*

Liguori (saint Alphonse de). — Sa Vie. XII. 131. Ses œuvres. 135. Sa Vie, par Wiseman. XVI. 315.

Limbe des enfants (le). — Ce qu'on entend par ce mot. IV. 1102. Opinion de l'Eglise à ce sujet. *Ibid.*

Lincoln (évêque de). — Son mandement. XVII. 169. Fausseté qu'il avance. 170. Sa prétendue tolérance. 171. Comment il définit la persécution. 173. Ses accusations contre les catholiques 175. Son peu de modération. 181.

Lingard (le docteur John). — Ses remarques au sujet des miracles. XII. 256. Il est accusé de mauvaise foi par Southey au sujet de la mort de Cobham; sa justification. 300. Jugement qu'il porte de Henri VIII, roi d'Angleterre. 301. Il justifie les catholiques des persécutions qu'ont endurées les protestants sous la reine Marie. 311. Défense de la tradition, essai sur la vue comparative de l'Eglise anglicane et de l'Eglise de Rome du docteur Marsh. XIV. 540. L'Ecriture n'est pas la seule et unique règle de la foi chrétienne. 552-562. Les Ecritures ne contiennent point toute la parole non écrite. 563. Examen de certaines opinions avancées par le docteur Burgess, évêque de Saint-David. 578. Examen d'une brochure qui a pour titre : *Réponse d'un protestant.* 583. Remarques sur le mandement de l'évêque de Durham, qui attaque la doctrine catholique dans ses principaux dogmes. 598-422. Sur sa doctrine touchant l'Eucharistie. 423. Observations sur quelques manières nouvelles et à la mode d'interpréter l'Apocalypse. 439. Sa réponse à une lettre d'un ministre du diocèse de Durham. XVII. 15. Ce qu'il pense de cet ecclésiastique. 16. Comment il traite certains anglicans. 17. Arrogance de l'auteur de la lettre. *Ibid.* Sa réfutation. 18. Ce que le docteur Lingard pense de l'esprit de controverse et des théologiens anglais en particulier. *Ibid.* Comment il venge l'Eglise catholique de l'accusation d'idolâtrie. 21. Origine de cette accusation. 22. Ce que nous lisons dans les livres saints. 23. Ce que les plus célèbres théologiens de l'Eglise de Rome enseignent sur le culte de *latrie.* 24. Réfutation de l'évêque de Durham sur l'accusation de suppression du second commandement de Dieu. 26. Conduite de l'Eglise. 29, 30. Mauvaise foi de l'évêque de Durham et de son ministre. *Ibid.* Comment il établit la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. 31. Ce qu'il dit de la doc-

trine protestante de la cène. 32. Ce qu'il dit des Pères de la réforme. 34. Sa réponse aux objections contre l'invocation des saints. 35. Ce qu'il dit de la pénitence de la primitive Eglise. 36. Comment il combat la doctrine de l'évêque de Durham. 37. Son opinion sur la communion sous une seule espèce. *Ibid.* Comment il réfute le ministre anglican. 38-40. Comment il parle des observances légales, du chapelet, etc. 41. Réponses à diverses objections. 45. L'indulgence n'est pas le pardon du péché. 44, 45. La doctrine de l'Eglise catholique n'est pas plus indulgente en faveur du pécheur que celle de l'Eglise protestante. *Ibid.* Les catholiques ont toujours déploré certains abus. *Ibid.* Ce qu'il dit des indulgences. *Ibid.* De la liturgie dans une langue inconnue. 47. Comment il réfute le ministre de Durham. *Ibid.* Ce qu'il pense du livre des prières de l'Eglise anglicane. 48. Des diverses traductions de la Bible. 49-52. Ce qu'il rapporte des extravagances de plusieurs protestants exaltés. *Ibid.* Sa réponse au révérend Thomas le Masurier, recteur de Newton-Longville. 53. Ce qu'il dit de son adversaire. *Ibid.* Comment il le combat. 54. Il fait ressortir ses contradictions. *Ibid.* Comparaison du peuple d'Angleterre avec celui de France. 55. Conduite de ces deux peuples. *Ibid.* Leur moralité. 56. Doctrines des deux Eglises. 57. Comment il combat les préjugés de Le Mesurier. 58. Ses calomnies. 59. Comment il défend la chancellerie romaine. 60, 61. Sa réponse aux absurdes objections des anglicans. 63-67. Réponse aux observations du révérend G.-S. Faber, vicaire de Stockton-sur-Tees. 68-75. Il combat ses erreurs sur les indulgences, les bonnes œuvres, la pénitence, etc. 76, 77. Lettre à un ministre du diocèse de Durham en réponse à sa seconde lettre à l'auteur des remarques sur le mandement de l'évêque de Durham. 78. Ce qu'il dit de l'infaillibilité. 80. Du mandement de l'évêque. *Ibid.* Contradiction de sa doctrine. 81. Sa défense de l'Eglise catholique au sujet du décalogue. 82. Il combat l'accusation d'idolâtrie. 84, 85. Ce qu'il rapporte du second concile de Nicée. 87. Il justifie la doctrine des Pères de ce concile. 90. Ce qu'il pense des scolastiques. 92. Comment il explique le culte de *latrie* et celui de *dulie*. 94. Réfutations de quelques nouvelles accusations de la part des protestants, 95, et en particulier de l'évêque de Durham. *Ibid.* Son opinion sur le Décalogue. 99. Ce qu'il rapporte de saint Clément, de saint Jérôme et de saint Augustin. 100. Comment il réfute les anglicans, 101, et en particulier l'évêque Shute sur l'adoration des images et sur l'Eucharistie. 102. L'invocation des saints. 104. La pénitence. 105. L'interdiction de la coupe sacramentale aux laïques. *Ibid.* Opinion de Tertullien et de saint Cyprien. 106. Doctrine de la primitive Eglise. *Ibid.* Immoralité de la doctrine protestante. 114. Comment il explique le concile de Trente. 115. La lecture des Ecritures. 117. Remarques sur la lettre au clergé de Durham. 119. Il est traité durement par l'évêque Shute. 121. Ce qu'il raconte de la séparation de l'Eglise anglicane. 125. Doctrine de l'Eglise catholique touchant l'Eucharistie. 126. Ce qu'il reproche avec raison à son adversaire. 127. Il combat la doctrine de l'Eglise anglicane sur la cène du Seigneur. 132. Il est honteusement accusé par son adversaire. 133. Son admirable défense. *Ibid.* Passage de saint Paul sur la communion indigne. 137. Variations doctrinales des anglicans. 138. Ce qu'en dit Burnet. *Ibid.* La doctrine de *donner* réellement le corps et le sang de Jésus-Christ aux fidèles dans le sacrement, se trouve dans plusieurs livres de prières et dans quelques catéchismes. 140. Comment il termine la discussion. 142. Ce qu'il dit d'un nouveau champion qui se présente en lice. 143. Nous sommes sauvés *par la foi qui opère par la charité*. 146. Sentiments des catholiques anglais dans les siècles passés sur le pouvoir des papes. *Ibid.* Documents antérieurs à la réforme. 147. Distinction entre la suprématie spirituelle et le pouvoir temporel du pape. 149. Documents postérieurs à la réforme. 151. Persécutions contre les catholiques. 152. Protestation de soumission du clergé catholique. 155. Conduite du roi Jacques, 154; de Charles II. 155. Remontrance irlandaise. 157. Déclaration de soumission des catholiques anglais. 160. Principes catholiques de lord Stafford. 162. Examen de certaines publications anti-catholiques. 165. Mandements des évêques de Lincoln et de Gloucester. 169. Incapacités dont sont frappés les catholiques anglais. 170. Examen des observations du très-honorable lord Kenyon sur la question catholique. 192. Ce qu'il avance sur les doctrines de l'Eglise de Rome. 195. Sur le concile de Latran. 194. Canons qu'il lui attribue. 196. Opinion des évêques irlandais sur le serment de fidélité. 200. Extrait d'une lettre de Butler. 206. Comment lord Kenyon explique ce passage. *Ibid.* Sa mauvaise foi est évidente. 208. Examen de l'opinion du docteur Burgess, évêque de Saint-David, dans une publication qui a pour titre : *Le Christ, et non Pierre, est le roc*. 210. 1re partie. *Ibid.* 2e partie. L'auteur soutient que saint Paul a prêché l'Evangile dans les îles britanniques. *Ibid.* Continuation de la réfutation de l'évêque de Saint-David. 215-222. 3e partie. Il démontre que la croyance des chrétiens du pays de Galles, dans les siècles d'ignorance, n'est pas la même que celle de l'Eglise anglicane d'aujourd'hui. 223. Essai sur la vue comparative de l'Eglise anglicane et de l'Eglise de Rome du docteur Marsh. 227. Observations sur les lois et réglements existant dans les Etats étrangers, relativement aux affaires religieuses des catholiques romains. 232. Joseph II, empereur. 234. Son frère Léopold, grand duc de Toscane. 235. Conduite de l'impératrice de Russie envers les catholiques de ses Etats. 237. Nomination des évêques. 240. *Placet*, son origine et son objet. 245. Sa véritable nature. 246. Cette doctrine n'a jamais été admise par les gallicans. 247-249.

Linus. — C'est Orphée, c'est-à-dire, la même personne que Moïse. V. 207. Ressemblance de Linus avec Moïse. 208. On lui attribue l'invention des caractères de l'alphabet, ce que les Egyptiens attribuent aussi à leur Mercure, c'est-à-dire à Moïse. *Ibid.*

Littleton. — Sa vie. IX. 645. La religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul. 647. Comment ce grand apôtre raconte sa conversion au roi Agrippa, et à Festus, gouverneur romain. *Ibid.* Discours sur l'excellence intrinsèque des saintes Ecritures. 690. Avantages éminents de la religion révélée et excellence intrinsèque des saintes Ecritures. *Ibid.* Autre discours sur le même sujet. 702. Preuves qu'on peut tirer de l'excellence des saintes Ecritures en faveur de leur inspiration. 703-710.

Littré. — Membre de l'Académie des inscriptions. — Son ouvrage intitulé : *Vie de Jésus-Christ*, ou examen critique de son histoire par le docteur Strauss. XVIII. 597.

Liturgies. — D'où nous vient la substance des anciennes liturgies. XIII. 1314. Quelle est la première de toutes? *Ibid.* Son nom. *Ibid.* Liturgies orientales. *Ibid.*, et 1316. Liturgie de Jérusalem, appelée aussi liturgie de saint Jacques. XV. 91. Ce que pensent les auteurs des *traités*. XVII. 470. Ce qu'ils disent du Missel romain. *Ibid.* Des points retranchés de la liturgie lors de la réformation. 471.

Liturgie romaine. — Son langage. XVII. 1001. Raisons qu'a eues l'Eglise de Rome de conserver la langue latine. *Ibid.* A quelle époque et par qui elle fut portée en Angleterre. XIII. 1318. En quelle année elle a été écrite. *Ibid.* Elle est aussi appelée liturgie de saint Pierre. XIV. 92.

Liturgie d'Alexandrie. — Elle est appelée aussi liturgie de saint Marc. XIV. 92.

Liturgie anglicane. Ses variations au sujet de l'Eucharistie. III. 1018. Ce qu'elle enseigne sur la présence réelle. 1023. Elle est toute empruntée au missel et au rituel catholique. XVII. 736. Ce qu'en dit le docteur Rennel. *Ibid.* Ce qu'en pensait Jacques. Ier. 737. Ce qu'en dit l'évêque de Lincoln. 771. Variation de cette liturgie au sujet de la présence réelle. 850. Prières pour les morts. 957. Celle de 1547 exprimait le dogme de la présence réelle. 888. Cranmer a été le principal auteur des articles de cette liturgie et de la réforme de l'Eglise anglicane. 889. Ce qu'on y lit au sujet de la confession. 927.

Liverpool (le comte de), président du conseil de S. M. Britannique.—Ce qu'il dit des explications données par les catholiques sur les doctrines religieuses qu'ils professent. XVII. 155.

Livres saints. — Qu'est ce qu'un livre authentique? V. 27 et 37. Qu'entend-on par livre contemporain? 29. Les livres du Nouveau Testament sont authentiques. 42. Authenticité des quatre Evangiles. 43. Des Actes des apôtres, etc. 44. et suiv. Authenticité des livres de l'Ancien Testament. 82. Livres de Moïse. *Ibid.* Leur authenticité prouvée par le témoignage des écrivains sacrés. 83. Moïse est l'auteur du Deutéronome. 84. Autorité des livres saints. VI. 1009. Ils sont écrits par l'inspiration du Saint-Esprit. *Ibid.* Témoignages des saints Pères. 1014. Décisions de plusieurs questions sur les inspirations. 1019. Si toutes les choses qu'ils contiennent sont inspirées. 1025. Il n'y a ni erreur ni contradiction dans aucun des livres sacrés. 1029. Réponses à plusieurs objections. 1030-1035. Imperfections et oppositions des livres saints. X. 262-267. Les livres saints démontrés par la critique. XVIII. 34 du *Conspectus*. Leur autorité. *Id.*, 35, 40. Cette autorité confirmée par les sciences profanes. *Id.*, *ibid.*

Livres de Moïse. — D'où ils sont tirés. XVIII. 232. Leur accord avec les Védas et Manu, ainsi qu'avec les anciens livres chinois. 233. Révélation faite à Moïse. 234. Coïncidence de la loi de Moïse avec celle de Manu. 235. Il y a dans

es deux codes une classe distincte à laquelle est attaché e sacerdoce. 236. Ce que les livres de Moïse disent de la vie future. 238 et 242. La loi de Moïse enseigne un système qui est plus vrai que celui des Védas. 244. Intervention d'une providence. 245. Différence entre les livres de Moïse, les Védas et Manu. 246. Infaillibilité des livres de Moïse. 252. Ils sont parfaitement d'accord sur certains points avec les Védas et Manu. *Ibid.* Durée permanente de la loi de Moïse. 245. Pourquoi elle n'est plus obligatoire aujourd'hui. 314. De quoi est composé le code de Moïse. 315. Ce qu'il renferme. 316. Ce qu'il prescrit. *Ibid.* et 317. Violations permises. 318. A quelle occasion. *Ibid.* Sens caché que renferme la loi de Moïse. 321. Ses livres ne renferment aucune trace de la doctrine des transmigrations. 417. Comment les Grecs ont pu les connaître. V. 247. Ils étaient traduits avant le temps d'Alexandre le Grand. 249. Il n'y a eu de traduit que quelques fragments du Pentateuque. 250. Preuves que Moïse est l'auteur des livres qui portent son nom. VI. 42. Ces livres sont divins. *Ibid.* Certitude des miracles qui sont rapportés dans les livres de Moïse. 45. Ce que cet historien rapporte. IV. 856. Règles générales sur la créance des faits. *Ibid.* Ils contiennent les lois judaïques et donnent l'histoire de leur établissement. 859. Ils n'ont pu être forgés après lui. 888. Marques ou caractères auxquels on peut reconnaître si un livre est divinement révélé. 886.

Livres sacrés des chrétiens. — Leur antiquité. I. XLI. Leur divinité. XLII. Tous les philosophes, les poëtes, les sophistes y ont puisé quelque chose. LXXI. Ils les ont défigurés. *Ibid.* Autorité des livres du Nouveau Testament. II. 1059. Meilleurs ouvrages à consulter à ce sujet. *Ibid.* Ceux qui les ont écrits ne peuvent être accusés ni d'ignorance ni de mauvaise foi. 1061. Miracles qu'ils ont opérés. 1062. Prédictions que ces livres renferment. 1063. Réponse aux sectaires qui ont rejeté quelques-uns de ces livres. 1064. Et à ceux qui s'élèvent contre l'autorité de ces livres. 1066.

Livres sacrés des Juifs. — Raison pour laquelle nous les avons reçus. II. 19. Vérité et antiquité des livres de Moïse. 1018. Ce qu'en disent Tacite et Josèphe. *Ibid.* Autorité de ces livres. 1071. Diverses traductions de ces livres. 1073.

Livres canoniques. — Moyens de connaître s'ils sont divinement inspirés et de les distinguer des autres. VI. 1035. Ce que saint Augustin dit des livres canoniques et apocryphes. 1038. Livres canoniques et apocryphes. XVII. 1011.

Livres canoniques des Juifs. — Par qui ils ont été écrits. X. 976. Leur authenticité. 977.

Livres du Nouveau Testament. — Il est constant que plusieurs peuples de la terre ont été introduits à la connaissance et à l'observance de toutes les lois de Jésus-Christ, avant qu'un seul livre du Nouveau Testament ait été écrit. XIII. 1252. Ce qu'en rapporte saint Irénée. *Ibid.* Son texte remarquable. *Ibid.* Tous les Livres du Nouveau Testament ont été écrits par les apôtres. V. 1282. Ce qui est confirmé par les saints Pères. *Ibid.* Autorité de ces livres. *Ibid.*

Livres chinois et *indiens.*—Tous ces livres s'accordent sur plusieurs points avec les livres de Moïse. XVIII. 233. Tradition primitive. *Ibid.* On la trouve chez les Egyptiens. *Ib.*

Livres (mauvais). — Leur grand nombre en France à la fin du dix-septième siècle, leurs dangers; faux prétextes pour les lire. XII. 747, 787. Réflexions sur les livres impies. 746, 785, 787. Leurs dangers. 942.

Livres sibyllins. — Leur origine. XIII. 1143. Combien on compte de sibylles. *Ibid.* Ce que contenaient ces livres. 1144. Dogme de la Rédemption. 1145. Ils prédisaient l'âge d'or. 1149. Ils étaient tracés sur la toile et conservés à Rome avec un religieux respect. 1154. Ils parlaient d'un monarque grand et pacifique, dont la naissance rétablirait le règne de la paix et de la justice. 1155. Leur authenticité. 1159. Leur antiquité. 1160. Certains vers sibyllins sont une copie d'Isaïe. 504.

Locke. — Réfutation de son opinion qui attribue aux sens les notions générales et l'idée de Dieu. II. 1257. Sa vie et ses ouvrages. IV. 237, 238. Rationalité de la religion chrétienne telle qu'elle nous est représentée dans l'Ecriture. 242. Jugement de Leibnitz sur Loke. 1110. Ce que ce dernier dit de la religion des païens. VII. 821. Ce qu'il pense de leur philosophie en fait de morale. 1073 et 1165. De leur doctrine sur la vérité et le mensonge. *Ibid.* Locke a cherché à prouver qu'il n'y a pas de règles de morale innées et naturellement gravées dans l'âme des hommes. XIV. 568.

Loi (la) en général. — Sa définition. X. 14. Division de la loi et du droit. 116. La droite raison n'est pas, à proprement parler, une loi. VII. 1091. La loi vient de Dieu. 1092. Connaissance de la loi. 1093. Elle est écrite dans le grand livre de la nature. 1094. Ce qu'en pense Cicéron. *Ibid.* Leçons des philosophes.

Loi ancienne. — Ce qu'en pensent les philosophes. XII. 107. Son but. 996, 1021. Par qui elle a été promulguée. XIII. 1253. D'où viennent ses préceptes. *Ibid.* Qui est-ce qui les a communiqués au peuple d'Israël? *Ibid.* De quel ministère Dieu s'est servi pour transmettre à Moïse les dogmes, les préceptes et les ordonnances de cette loi. 1255.

Loi cérémonielle. — Cette loi donnée comme caractère de distinction et comme type, n'était pas suffisante pour justifier l'homme pécheur. VI. 514. Dieu avait même prédit qu'elle cesserait un jour. 518. L'excellence de la religion chrétienne consiste en grande partie dans l'abrogation qu'elle a faite de la loi cérémonielle de l'ancienne alliance. 587. Les lois cérémonielles n'ont rien de contraire aux lois morales. 900. Il n'était pas facile de les retenir. 910. Economie de l'Ancien Testament sous la loi des cérémonies. VII. 69.

Loi chrétienne. — Elle fait des devoirs religieux de tout ce que la loi politique impose d'obligations. XIII. 986. Elle s'approprie toutes les vertus civiles, et les consacre par sa sanction. *Ibid.* Tous les rangs et toutes les conditions viennent puiser dans cette loi admirable les règles de leurs actions. *Ibid.* Elle est le joug des peuples et le frein des rois. 994. Elle assure le repos et le concert de toutes les parties de la société. 1001. Elle se concilie avec tous les gouvernements. 1002. Elle consolide tous les droits, elle les laisse tous à leur place. 1005. Son éloge. *Ibid.* On la regarde comme inutile, parce qu'elle n'empêche pas tous les crimes. 1025. Erreur grossière à ce sujet. *Ibid.* En quoi consiste la loi de Jésus-Christ. 1252. A qui il l'a révélée. 1254. Sa promulgation primitive. 1259. Sa propagation dans la Judée et dans le monde païen par le ministère des apôtres et des hommes apostoliques envoyés par eux. 1264. Douceur et sagesse de la loi chrétienne. IV. 201, 202. Elle est souverainement raisonnable. 203. En nous ordonnant de nous renoncer nous-mêmes. 205. En nous défendant la vengeance. 206. Observation de saint Augustin sur les hérésies opposées à la loi chrétienne. 209. Plus nous étudions cette loi, plus elle nous paraît sage. 210. Elle est souverainement aimable. 211. Idée complète de cette loi. 212. C'est une loi de grâce. 213. Ce qu'en pensait saint Augustin. *Ibid.* C'est aussi une loi de charité. 215. Avantages de cette loi. 217. Sa force et sa sainteté. *Ibid.* et 218. Dieu seul peut sanctifier les âmes. 219. Sainteté de la loi chrétienne. *Ibid.* Ce qu'en disait Lactance. 221. Perfection de ses conseils. 223. Humilité héroïque. 224. Ce qu'en dit saint Ambroise. *Ibid.* Heureux temps de cette loi. 225. Difficultés de ses mystères et ce qu'en dit Guillaume de Paris. 226. La loi évangélique est pure et sans tache. 227. Ce que dit saint Augustin de son attachement à cette loi. 228. Force de cette loi. 230. Comme elle s'est maintenue dans les persécutions. 232. Ce qui l'a soutenue. 233. Ce qu'en dit le roi-prophète. 234. Sa suprême domination reconnue de toute la terre. *Ibid.* Réflexions pratiques sur cette loi. 235. Elle a le pouvoir de nous convertir. 237.

Loi civile (la). — Sa puissance. IX. 261. Les peines civiles sont le seul soutien des lois. 265. Toutes les lois parlent de châtiment et n'offrent aucune récompense. *Ibid.* Ce qu'en dit Plutarque. 310.

Loi de Dieu. — Ce qu'en dit Massillon. VIII. 267. Elle n'ordonne rien qui ne soit conforme aux véritables intérêts de l'homme. 268. Ses avantages. 269.

Loi évangélique — Le perfectionnement moral n'est pas sa fin. XVIII. 427. Eclaircissement à ce sujet. *Ibid.*

Loi de Moïse (la). — A qui elle convenait. II. 13. Une nouvelle loi était nécessaire. 14, 15. Pourquoi on a oublié l'ancienne. 29. Différence entre la loi de Moïse et celle de Jésus-Christ. 1090. Il peut y avoir une loi plus parfaite que celle de Moïse. 1091. Jésus-Christ a observé la loi. *Ibid.* Ce qu'il en a retranché ne contenait rien que d'indifférent en soi-même. 1092. Ce que nous dit le théologien Jacques de la loi de Moïse. XIII. 201. Miracles rapportés par Moïse. 202. Elle fut donnée pour conduire à l'Evangile. IV. 678. Son abrogation. V. 757. Josué est la figure de cette abrogation. 765. Fin ou but de cette loi. XVIII. 318. Dans quel sens en parlent les prophètes. *Ibid.* Elle fut souvent violée. *Ibid.* Ce qu'elle annonçait ou figurait. *Ibid.* Conclusion qu'on doit en tirer. 319. Ce qu'on peut penser de la loi de Moïse. IV. 253. En quoi consistait la foi d'Abraham. *Ibid.* C'est aussi pour nous que la foi lui a été imputée à justice, selon la doctrine de l'Apôtre. 254. La loi de Moïse fait bien connaître un médiateur, mais elle ne le donne pas. 757.

Loi de la guerre (la). — Sa définition. X. 119.

Loi des œuvres et *loi de la foi.* — Ce qu'exige la loi des œuvres. IV. 250. Par qui elle a été donnée. 251. Comment les hommes peuvent-ils être pécheurs sans avoir reçu la loi? *Ibid.* Ce qu'on entend par loi des œuvres. *Ibid.*

Elle doit précéder la loi de la foi. 252. Différence entre ces deux lois. *Ibid.*

Loi des Juifs. — Comment elle leur fut donnée. IV. 889. Ce qu'en dit Pilate. 890. Depuis Jésus-Christ, Dieu a mis une entière impossibilité à l'exercice de la loi qui devait durer jusqu'au Messie. VI. 114.

Loi divine. — Sa nécessité. X. 341. Elle existe chez tous les peuples. *Ibid.*

Loi ecclésiastique (la). — Sa définition. X. 118.

Loi judaïque. — Son excellence. I. 287.

Loi mosaïque. — Depuis Jésus-Christ Dieu a mis une entière impossibilité à l'exercice de cette loi qui devait durer jusqu'au Messie. VI. 114. Ce qu'en dit le prophète Malachie. *Ibid.* La loi a été donnée par Moïse, mais la grâce et la vérité sont l'ouvrage de Jésus-Christ. 152. Le Messie a dû perfectionner cette loi, et Jésus-Christ l'a fait. 510. Son insuffisance pour justifier l'homme pécheur. 514. Les exemples de Jésus-Christ et de ses apôtres ne sont pas incompatibles sur ce sujet avec la doctrine chrétienne. 520. Les oracles qui promettent le rappel des Juifs ne prouvent point du tout la prétendue éternité de la loi rituelle. 521. Lois politiques des Hébreux. 908. État de la religion sous la loi mosaïque. 508. Raisons qui prouvent que la loi avait été destinée aux Juifs seuls. *Ibid.* De quel usage elle pouvait être pour l'établissement de l'Evangile. 510.

Loi politique (la). — Sa définition. X. 118.

Loi naturelle. — Elle est éternelle, universelle et immuable. V. 1109 et 1119. Passages remarquables de Cicéron. 1120. La loi de la nature est obligatoire antécédemment aux vues particulières de récompense ou de punition. 1122-1124. On ne peut effacer tous ses traits. VI. 32. Devoirs supérieurs à l'homme et indépendants des institutions humaines. 35. La loi naturelle n'est dans l'homme qu'une impression de la loi éternelle qui est en Dieu. XI. 289. Sa sanction. 294. Dieu a parlé à l'univers entier par son organe. 390. Définition de la loi naturelle. X. 112. Elle fonde et règle le droit des gens. 117. Universalité de la loi naturelle. 120. Ce qu'en dit Voltaire. *Ibid.* Il existe une loi naturelle gravée dans tous les cœurs. 122. En quoi les incrédules la font consister. XII. 58. En quoi elle consiste réellement. 85. Les athées en nient l'existence. 714. Qui la détermina. XVIII. 477. Combien de temps elle a duré. *Ibid.*

Loi nouvelle. — Elle est sanctionnée par Jésus-Christ. V. 760. Elle est une loi spirituelle qui doit durer à jamais. 768.

Lois civiles et institutions politiques des païens. — Ce qu'en pensaient Socrate et les plus célèbres philosophes. VII. 1045 Sentiment de Sénèque. 1046. Lois des Égyptiens. 1047. Vices et abus autorisés par leurs lois. 1048. Lois et constitutions politiques des Grecs. *Ibid.* Lois de Lycurgue. 1049. Lois contraires à l'humanité et aux bonnes mœurs. 1050. Insuffisance des lois humaines pour porter les hommes à la morale. 1067.

Lois de la nature. — Leur définition. X. 109. Son législateur peut les suspendre ou les modifier à son gré. XI. 487. Elles sont l'expression physique de sa volonté. *Ibid.*

Lois de la religion. — Leur facilité par rapport aux forces humaines. VII. 217. A cause des motifs puissants qu'elle fournit. 218.

Lois anglaises faites contre les catholiques de ce pays sous Elisabeth. XII. 310.

Lois ecclésiastiques. — Ce que L. Sabatier nous dit de l'application des lois de discipline ecclésiastique. XVII. 1309. Réponses à diverses objections. 1310. Difficultés qui s'opposent à l'application pleine et entière des lois ecclésiastiques. 1311. Les sentences ne sont pas sans appel. *Ibid.*

Lois grecques. — Elles étaient contraires à l'humanité et aux bonnes mœurs. VII. 817, 1047, 1050. Cette législation était tout à fait imparfaite par rapport à la morale. 1057. Lois d'Athènes et de Thèbes qui condamnaient le suicide. 1146.

Lois humaines. — Elles ont emprunté ce qu'elles ont de bon à la loi divine. I. LXVIII. Leur impuissance. *Ibid.* Elles ne récompensent pas la vertu, ce qui met une grande différence entre elles et la loi divine. XIII. 1020. Elles ne peuvent attaquer que l'action coupable, sans avoir aucune prise sur le sentiment qui en est le principe. 1021. Elles sont continuellement éludées. *Ibid.* Elles sont faibles et imparfaites, tandis que la loi divine est sainte, puissante et immuable. 1022. Les lois les plus admirées parmi les hommes n'approchent pas de la loi de Dieu. Pourquoi les lois humaines sont faites, leur base. XII. 62. Ce qu'en dit l'auteur du Livre de la Nature. 725. Secours qu'il en attend pour la morale publique. 726. Combien elles sont inférieures à la religion pour pousser la pratique du bien et la fuite du mal; leur fin. 779. Combien la religion sert pour les faire connaître et observer. 780. Remarques de Tertullien à ce sujet. 779. Les lois humaines sont de deux espèces. XVIII. Lois positives et lois morales. *Ibid.* D'où dépend la loi morale. 352. Ce qu'on entend par cette loi. 357.

Loi morale. — Ce qu'on doit entendre par cette loi. VI. 908. Elle est approuvée par les plus sages des législateurs et des philosophes païens. 909. Observations sur la loi morale. XVIII. 352. Est-elle éternelle et immuable? *Ibid.* Ce qu'on doit entendre par loi morale. 355. Ce qu'en dit le Psalmiste. *Ibid.* Peut-elle être changée? *Ibid.* Les grands saints d'autrefois étaient inspirés. 354.

Lois non écrites. — Ce qu'en dit Socrate. VII. 1096. Sentiment de Bolingbroke. *Ibid.* Observation de Plutarque. 1097. Loi universelle. *Ibid.* Loi naturelle oubliée par les sages du paganisme. 1098. Ce que saint Jérôme dit des mariages incestueux. *Ibid.*

Lois politiques des Hébreux. — Diverses choses à remarquer dans ces lois. VI. 908. Desseins de la Providence en leur donnant ces lois. 909. En quoi consiste leur excellence. *Ibid.*

Lollards. — Ce que c'était; leurs crimes. XII. 275 et suiv.

Lombard (Pierre), évêque de Paris, le Maître des sentences. — Il établit comme une vérité certaine en théologie que, sans la foi au médiateur, aucun homme, ni avant ni après sa venue, n'a pu ni ne peut être sauvé. III. 175, 176. Ce qui lui a valu le titre de Maître des sentences. VI. 1186. C'est à tort que les controversistes protestants prétendent qu'il a inventé plusieurs sacrements dans le XIIe siècle. XVII. 734.

Lombroso. — Des obstacles qui s'opposent à la conversion des Israélites, et des moyens de les surmonter. XVIII. 451. Lettre première : Ce que lui dit son ami Consoni au sujet de la religion chrétienne. *Ibid.* Lettre II à M. Consoni : il le loue sur son érudition et sur sa tolérance. 459. Il lui dit que le christianisme n'est que le perfectionnement de la loi de Moïse. *Ibid.* Préjugés des Israélites, comment on peut les détruire. 460. Différence qui existe entre eux et les chrétiens. *Ibid.* Ils n'apostasient pas en embrassant le christianisme. *Ibid.* On a grand tort de les persiffler et de les insulter, au lieu de les traiter selon le précepte de la charité. 461. Mademoiselle Rachel. *Ibid.* Causes de la décadence des Israélites. 462. D'où vient leur avidité. 462. Ce qu'il dit de la moralité et de l'éducation de la famille juive. 464. Lettre que lui adresse son ami Consoni. 465. Pour lui prouver que l'Israélite qui embrasse la religion chrétienne ne change ni de foi ni de croyance, mais qu'il remplit mieux ses devoirs religieux en marchant dans la voie du perfectionnement. 466. Avantage que le progrès de la civilisation a procuré aux Juifs. 467. Malédiction qui pèse sur eux. 468. Leur histoire. *Ibid.* Sentiments religieux de l'auteur; comment il parle de la mort des soldats. 469. Nouvelle lettre de M. Lombroso à son ami Consoni. 470. Il lui expose les grandes difficultés qu'on rencontre lorsqu'il s'agit de changer de religion. *Ibid.* Isolement anti-social des Israélites. 471. Histoire abrégée des vicissitudes de ce peuple depuis le temps des patriarches jusqu'à nos jours. 472. Combien de siècles embrasse cette période. *Ibid.* Temps de luttes et de persécutions depuis la destruction du temple de Jérusalem jusqu'au règne de Joseph II. *Ibid.* Faits historiques des premiers siècles de la création. *Ibid.* Ce qu'il dit de Moïse. 474. Dissertation sur l'usure. 475. Autre lettre à son ami Consoni. 481. Il lui parle des persécutions qu'ont essuyées les Israélites depuis la destruction du temple. 482. De celles des empereurs romains contre les chrétiens. *Ibid.* Déchaînement universel contre le peuple juif. 485-488. Cause de son isolement. 489. Du sentiment de haine contre ses oppresseurs. 490. Il écrit de nouveau à son ami Consoni. 491. Il lui parle de ce que l'empereur Joseph II a fait pour les Juifs. *Ibid.* De ce qu'a fait l'empereur Napoléon. 494. Lettre VII à son ami Consoni : il lui parle du Messie promis par les écritures judaïques. 499. L'avénement de ce Messie est un fait accompli. 500. Lettre que lui adresse M. Consoni; ce qu'il lui dit. 512. Revue des lettres précédentes. *Ibid.* Il lui prouve, 1° que les prophéties qui ont rapport au *Messie* se sont vérifiées dans leurs moindres détails. 525. 2° Que l'Israélite qui embrasse le christianisme ne renonce pas au dogme de l'Ancien Testament. *Ibid.* Son ami lui écrit une nouvelle lettre. 524. Ce qu'il lui dit des sibylles. *Ibid.* et suivantes. De la nation juive comme preuve irrécusable de l'avénement du Messie. *Ibid.* Il répond à son ami. 529. Ce qu'il lui dit. *Ibid.* Dogme du Messie. 530. Du Nouveau Testament. 531. Conseil qu'il donne au moséite moderne pour éclaircir ses doutes. 533. Ce qu'il pense du Nouveau Testament. 534. Nouvelle

lettre qu'il adresse à M. Consoni. 541. Ce qu'il lui dit des souffrances et de la constance des martyrs. *Ibid.* Conclusion qu'il en tire. 542. Il trace le tableau des persécutions contre le christianisme naissant. *Ibid.* Ce qu'il dit de Néron. 543. Différence entre les martyrs chrétiens et certaines persécutions contre les Juifs. 546. Dernière lettre de M. Lombroso à son ami M. Consoni. 546. Il convient que le Messie ou Sauveur promis aux Juifs est arrivé au temps marqué par les prophètes, selon la croyance des chrétiens. 547. Il tire ses preuves du Nouveau Testament. *Ibid.* Et conclut que Jésus-Christ est le rédempteur promis. *Ibid.* Il exhorte tous les Israélites à ouvrir les yeux à la lumière et à se faire chrétiens. 548 et suiv.

Londres (ville d'Angleterre). — Quand et par qui elle fut érigée en évêché. XII. 212.

Longin. — Sa réfutation de l'opinion des stoïciens sur l'âme. I. 1140. Ce qu'il était. II. 1025. Il fait un magnifique éloge de Moïse dans son Traité du Sublime. V. 113. Il est probable que le précepteur de Zénobie n'avait pas lu le texte même de Moïse, mais un simple fragment. 114.

Louanges. — Leurs dangers. III. 1139. Combien elles sont recherchées. *Ibid.* La vanité est jointe à l'aveuglement. 1140. Inutilité des louanges. *Ibid.* Usage que nous devons en faire. *Ibid.*

Louis XIV. — Trouble porté dans son cœur par la voix véhémente des orateurs de son siècle. XVII. 110.

Louvain (faculté de). — Eloge de sa sévérité. XII. 64.

Lycanthropie. — Ce qu'on entendait par cette maladie. IX. 434.

Lystre (ville de la Lycaonie). — Miracle éclatant qu'y opéra saint Paul. VI. 339. On le prend pour un dieu. *Ibid.*

Luc (saint). — En quel temps il écrivit son Evangile. IX. 169. Ce qu'il était. XVIII. 537. Sa conversion. *Ibid.* Son Evangile. 752. Témoignages en sa faveur. *Ibid.* Actes des apôtres. 755. Luc était l'ami, le compagnon, le collaborateur de saint Paul. 756. Ce que de Wette dit de cet évangéliste. *Ibid.* Sources où saint Luc a puisé. 758.

Lucien (de Samosate), philosophe païen. — Ce qu'il dit contre le philosophe Pérégrin, qui s'était fait chrétien. V. 76. Dans son dialogue intitulé : *Philopater*, il fait mention de Jésus-Christ, et rapporte plusieurs passages tirés du Nouveau Testament. *Ibid.* Il rapporte plusieurs faits tirés du récit de Moïse. 112. Il se moque ouvertement d'Apollonius de Tyane. IX. 918. Son caractère et ses traits hardis contre Jupiter. 930. Témoignage qu'il rend à Jésus-Christ et aux chrétiens. *Ibid.* Sa pensée sur le courage des martyrs. 1024. Il accuse les chrétiens de magie. XII. 483. Extrait de son dialogue de *Philopater*, où il se moque des chrétiens. 515.

Lucrèce. — Il cherche à prouver que l'âme périt avec le corps. VII. 1205. Son système impie ouvre la porte aux plus noirs forfaits. VIII. 1021. Ses contradictions grossières. 1037. Selon lui, la matière est par essence privée de sentiment. 1117. Il soutient que nos âmes sont mortelles. 1136. Il attribue tout au hasard. 1213. Ses sophismes absurdes. 1252. Ce qu'il dit des maux de cette vie. 1253.

Lumière (la). — La véritable est celle de la parole de Dieu. II. 437. Sa nécessité; comment le Créateur y a pourvu. VIII. 649. Dieu ne peut nous révéler une vérité qui soit en opposition directe avec quelque principe évident et démontré par la lumière naturelle de la raison. X. 564-567. Réponses à diverses objections. 567-575.

Lumière (la). — Comment elle se propage. XI. 485.

Lumières (progrès des). — Les moines n'y mirent point obstacle. XII. 238.

Lune (la). — Inégalités, vallées et montagnes qu'on y remarque. VIII. 627. Son utilité. 650. Sa lumière. 651. Ses révolutions mensuelles. *Ibid.* Des lunes, des jours et des saisons de Jupiter. 655. Sa lumière est un voile qui nous dérobe ce qu'elle est. 1245. Opinion d'Anaximandre sur la lune. I. 1154. Sa grandeur, sa figure. *Ibid.* Sa lumière. *Ibid.* Son éclipse. 1162. Son aspect. 1165. Sa distance du soleil et de la terre. *Ibid.*

Luther. — Comment il explique la présence réelle. III. 516. Sens qu'il donne à ces paroles : *Ce i est mon corps.* 517, 518. Les luthériens croient aussi bien que nous la présence réelle. 568. Calvin l'accuse d'erreur grossière au sujet de l'Eucharistie. 852. Sa controverse avec Calvin et Zuingle. 861, 862, 863. Il réduit les points fondamentaux du salut à deux. 874. Il traite le pape d'antechrist. *Ibid.* Ce qu'il dit de la confession secrète. 886. Son opposition aux calvinistes sur l'Eucharistie. 891. Ceux-ci traitent son opinion d'erreur plus grossière que celle de l'Eglise romaine. 893. Son opinion combattue par Zuingle. 896. Les admonitions qu'il lui adresse. 898. Liberté qu'il laisse à un chacun de croire ce que bon lui semble sur le dogme de la présence réelle. 947. Ce qu'il dit dans son traité de la captivité de Babylone. 1013. Ce que Bourdaloue dit de lui. IV. 220. Ce qu'il entendait par la philosophie. 1272. Sa colère contre Aristote. *Ibid.* Son livre contre Erasme. 1289. Ses prédications et ses ouvrages. XI. 204. Abus qu'il faisait des paroles de Jésus-Christ. 207. Ses contradictions avec lui-même et avec Calvin. XII. 152. Il a prêché sans mission. 155. Ses prophéties ne sont pas favorables à ses sectateurs. 170. Ce qu'il pense de l'invocation des saints. 253. Ce qu'il dit de sa vie monastique et de celle qui le suivit. 291. Sa controverse théologique avec le diable. XIV. 104. D'après ses aveux, Luther travailla longtemps à se débarrasser des témoignages en faveur de la présence réelle qu'il trouvait à la fois et dans l'Ecriture et dans les saints Pères. 166. Ce que dit Bayle de la lutte de Luther contre sa propre conscience au sujet de l'Eucharistie. *Ibid.* Sa doctrine blasphématoire au sujet du sacrifice d'Abraham. 178. Sincérité de sa foi à la présence réelle. 193. Consubstantiation. 194. Justification par la foi seule. 195. Asservissement de la volonté. 197. Ubiquité du corps de Jésus-Christ. 198. Son intolérance. 200. Ce qu'il dit de son ancien attachement à l'Eglise romaine. 214. Comment il veut qu'on traite les juifs. *Ibid.* Sa doctrine blâmée par Seckendorf. *Ibid.* Son mariage. 252. Chagrin qu'en ressentit Mélanchthon. *Ibid.* Indulgences qu'il accorde. XVII. 45. Ce qu'il dit du pape. 114. Ses propositions condamnées par Léon X. 117. Ce qu'il raconte d'une visite que lui fit Satan. 123. Ce qu'il lui apprit. *Ibid.* Autres visites qu'il reçut des habitants des régions infernales. *Ibid.* Condamnation de sa doctrine. 615. Il est accusé d'erreur par ses plus fameux disciples. 616. Son curieux défi à Carlostadt. *Ibid.* Il appelle le feu de l'enfer sur ses disciples. *Ibid.* Son principe fondamental. 617. Comment il le défend. *Ibid.* Ce qu'il avoue sur son changement de religion. 619. Sur les notes ou marques de la vraie Eglise. 699. Ses persécutions contre les sacramentaires et les zuingliens. 703. Il soutient que *Dieu opère en nous le mal comme le bien.* 720. La sainteté de doctrine manque à son système. 721. Saints qu'il reconnaît. 738. Il était le jouet de ses passions. 740. Son épitaphe. 778. Bulle et réforme de ce docteur. 792. Ce qu'il pense de l'invocation des saints. 823. D'après l'ordre et l'inspiration de Satan, il s'élève contre la messe. 922. Son opinion sur le purgatoire. 955. Mépris qu'il fait de l'Epître de saint Jacques. 972. De la continence cléricale. 1038. Il prêche la guerre civile. 1169. Luther s'élève surtout contre le pape. 1170. Ses invectives contre les législateurs et les lois. 1171. Liberté infâme qu'il prêcha. 1172. Jugement qu'un auteur protestant porte sur son mariage. *Ibid.* Comment Roberston justifie tous ses excès. 1176. Sa vie soumise à un examen critique par le docteur Casuar. XVIII. 626. Esquisse de cette vie attribuée à Mélanchthon. *Ibid.* Caractère mythique de plusieurs traits de sa vie. 629. Ce qu'en dit le docteur Tholuck. 630.

Luthériens. — Ils enseignent le dogme de la confession. XII. 256. Leurs prédications et les troubles qu'elles excitèrent. XI. 204, 205. Leurs excès. *Ibid.* Leur Eglise est la plus violemment intolérante. XIV. 224. Ses cruelles persécutions contre les réformés qui ne partageaient pas ses opinions. *Ibid.* Exemples nombreux qu'on peut citer à ce sujet. *Ibid.* Absurdité de quelques-unes de leurs doctrines. 240.

Luxe et *vanité.* — Ce qu'on entend par ces deux mots. III. 1109. Le luxe renferme un mauvais usage des biens de Dieu. *Ibid.* Il est presque toujours joint avec la vanité. *Ibid.* Avec l'oubli de soi-même, avec la dureté envers les malheureux. *Ibid.* Règle qu'on doit suivre à ce sujet. 1110.

Luzerne (de la), cardinal-évêque. — Sa Vie. XIII. 891. Excellence de la religion. 895. Dogmes. 901. Morale. 922. Culte. 1029.

M

Macédonius. — Ses erreurs sur le Saint-Esprit. XIV. 186. Sa condamnation par le concile de Constantinople. 187.

Machabées (les). — Leur courage et leur zèle pour la religion de leurs pères. X. 1206. Leurs victoires sur les Iduméens. *Ibid.* Mort héroïque de Judas. 1207. Son frère Simon jouit des droits royaux. *Ibid.* Son fils Jean Hircan porta très-loin ses conquêtes et commença la fondation du nouveau royaume des Asmonéens ou des Machabées. 1207. Leur origine. XVIII. 479. Leurs exploits. *Ibid.*

Machabées (livres des). — Premier livre, et explication d'un passage de ce livre sur la parenté des Juifs et des Lacédémoniens. V. 190. Celle qu'en donne Josèphe est fausse. 192. Ce qu'il faut penser du 1er livre des Machabées. 463. Authenticité et antiquité de ce livre. *Ibid.* Second livre des Machabées; de quoi il est composé. V. 465. Quel est son auteur? 466. Authenticité et antiquité de ce livre. 467. Réponses à plusieurs objections contre les témoignages de l'authenticité des livres sacrés. 468.

Macharty (le docteur). — Son zèle et sa mort. XVII. 949.

Machiavel. — Ses calomnies contre la religion chrétienne. II. 837. Ses erreurs grossières sur la poursuite des biens de ce monde. 848. Ses accusations contre saint Grégoire. 972-993. Jugement de Descartes sur son livre du Prince. 1384.

Macrobe. — Il soutenait, avec l'empereur Julien, que tous les dieux des anciens se rapportaient au soleil. III. 417, 418. Il déclare dans plusieurs endroits que tous les dieux n'en font qu'un. V. 18. Propos qu'il met dans la bouche d'Auguste au sujet d'Hérode. 668. Il parle du massacre qu'Hérode fit faire des enfants. IX. 147. Principaux traits de la vie de ce auteur. IX. 912. Ses ouvrages. *Ibid.* Ce qu'il rapporte du massacre des Innocents. 913. Son récit défendu par Lardner. *Ibid.* Il ne fut jamais chrétien. 914.

Madeleine. — Ce qu'elle vint dire à Pierre et à Jean. VI. 154. Ce qu'elle répondit aux anges. *Ibid.* Elle ne reconnaît pas le Sauveur. *Ibid.* Comment elle raconte l'apparition de Jésus-Christ. 257. Les apôtres ne sont nullement touchés de son récit. 258.

Mages. — Leur voyage est un fait surprenant. IV. 893. Fureur d'Hérode après le départ des mages. 894. Leur adoration. VI. 429. Ce qu'en rapporte saint Matthieu. *Ibid.* Réflexions sur le récit de leur voyage. 430. De quel pays ils venaient. 435. Mystère caché sous l'histoire de leur adoration qui en démontre la vérité. 438. Les mages admettaient la métempsycose. VII. 1222. Ils s'abstenaient de tuer des animaux. 1224.

Magiciens. — Leur grand nombre dans les trois premiers siècles du christianisme; lois qui furent faites contre eux. XII. 534. Conduite de Néron à leur égard. 535.

Magiciens de Pharaon. — Ils marquèrent bien la faiblesse du démon qui opérait en eux. III. 484. Il n'est pas raisonnable d'attribuer des miracles aux esprits des ténèbres. 485. Merveilles opérées par ces magiciens. X. 244. Ce qu'il faut en inférer. *Ibid.* Ce qu'il faut penser de leurs miracles. XIII. 595. Ils pouvaient le mal et non le bien. *Ibid.* Les démons confessèrent leur impuissance. 596.

Magie (la). — Elle est combattue par les premiers chrétiens. II. 107. Ce que nous en rapporte le livre des Actes. *Ibid.* Elle est très-connue des païens. *Ibid.* et suiv. Les moyens magiques sont rejetés par la doctrine du christianisme. *Ibid.* Tradition ancienne des Juifs qui conviennent des miracles de Jésus-Christ, mais qui les attribuent à la magie. VI. 405. Réfutation de leur calomnie. 406. La magie est imputée aux chrétiens par Celse. X. 931 et 933. Preuves de la vérité des prodiges. 931 et suiv. Judas n'accusa Jésus-Christ d'aucune imposture. 933. Nulle mention de magie dans le procès de Jésus-Christ. 935. Vanité de cet art reconnue du temps de Néron. *Ibid.* Il est très-cultivé cependant par les docteurs juifs. 936. Réflexions à ce sujet en faveur des vrais miracles. *Ibid.* Absurdité de l'imputation de magie. *Ibid.* Abjuration de la magie par les chrétiens nouveaux convertis. 938, 939.

Magie. — Jésus-Christ et ses apôtres en ont été accusés. XII. 446, 455. 468. Les philosophes païens qui ont combattu les apologistes de la religion, ont attribué les miracles du christianisme à la magie. XIV. 921.

Mahomet. — Dans quel dessein Dieu a permis les succès de cet imposteur. III. 471. Il loue Jésus-Christ dans son Alcoran. 472. Il l'appelle *l'âme et la vertu de Dieu.* *Ibid.* Mars le Fuein le traite de chrétien infidèle. *Ibid.* Ce que l'Alcoran dit de saint Matthieu. 769. Mahomet n'a point fait de miracles. *Ibid.* Jacques Cappel semble vouloir sauver les mahométans. 873 et 875. Ce que Bourdaloue dit de Mahomet. IV. 220. Ce qu'il faut penser de l'Alcoran. 775. Les impostures de Mahomet comparées avec les miracles de Moïse. *Ibid.* Ce qu'il promet dans la vie future. 778. Il ne s'est jamais donné comme un faiseur de miracles. 865. Sa religion. 951. Coran et légendes musulmanes. *Ibid.* Père et mère de Mahomet. 953. Son précepteur. *Ibid.* Sa doctrine n'est qu'un système de vieil arianisme. *Ibid.* Ce qu'il faut penser du culte et de la morale de sa religion. 947. Il a toujours respecté le caractère de la vierge Marie. V. 600. Sa religion. 1193. Disputes des mahométans touchant les décrets de Dieu et la liberté de l'homme. VII. 138. Sa religion n'a pas la plus petite apparence qu'elle ait été révélée par Dieu. X. 795. Ses vices honteux. 796. Absurdités de l'Alcoran. *Ibid.* Ses dogmes opposés à la raison naturelle. 799. En quoi il fait consister le bonheur. 800. Ce que Montesquieu dit de la religion de Mahomet. 802. Il enseigne ouvertement que Jésus-Christ a fait des miracles. XIII. 45. Mahomet mis en parallèle avec Jésus-Christ et convaincu de fourberie. 1209.

Mahométans. — Leur dogme, leur morale. 110. Leurs contradictions, leurs divisions. XII. 150. Leurs martyrs; ce que c'était. 157.

Mahométisme. — Son origine et ses impostures. XI. 359. Sa réfutation. II. 1113. Origine de cette secte. 1114. Elle est fondée sur une soumission aveugle. *Ibid.* Excellence de la religion chrétienne au-dessus de celle de Mahomet. 1115. Ses progrès. 1118. Absurdités des livres mahométans. 1121. Comment le mahométisme s'est propagé. XIV. 890 et 892. Ce qu'en dit Gibbon. 895. Sa doctrine fondamentale. 894.

Maimonides. — Ce qu'il était. II. 1022. Ce qu'il dit de la vie future. VII. 1036.

Mal (le). — Le péché est un mal volontaire. II. 394. Origine du mal. 402. Il n'est pas une substance. 405. Il n'y a point de mal dans l'état de la nature universelle. 407. Origine du mal. V. 1021. Distinction naturelle entre le bien et le mal. 1035. Absurdité de Hobbes et de ses sectateurs. 1036. Belle remarque de Platon. 1104. Sa source et sa permission. XI. 811. Maux moraux et physiques. 813. Réponse aux plaintes des hommes contre les maux physiques. 815.

Mal moral. — De sa cause. VII. 88. Du péché. 90. En combien de manières l'homme peut pécher. *Ibid.* Ce qu'il faut penser du mal moral. VIII. 557. Absurdité et impiété de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. *Ibid.* Fausse idée qu'on se fait de la liberté et de la nécessité. 559. Par quelle nécessité le monde a été créé. 560. Sa définition. X. 65. Son existence du mal moral. XII. 11. Sa distinction du mal physique. 85. Ses remèdes. 41. Voltaire l'admet. 55. Il est indépendant des lois humaines. 85. En quoi il consiste. Ce qui le différencie du bien moral. 195, 710. Dieu en est-il l'auteur. 193. Ce qui doit le faire éviter. 724. Ses remèdes d'après les athées. 725. La honte et le remords en sont-ils de suffisants? 726.

Mal physique. — Sa définition. X. 65. Sa distinction du mal moral. XII. 85. Afflictions, douleurs et peines. VII. 98. Des châtiments éternels réservés aux méchants. 100.

Malabar. — Ce que Leibnitz dit de la mission de Chine et du Malabar. IV. 1115.

Malachie (prophète). — Ce qu'était ce prophète. V. 459. Était-il un ange? 461. Est-il le même qu'Esdras? 462. Authenticité et antiquité du livre de Malachie. *Ibid.* L'accomplissement de sa prophétie est une preuve que le Messie est venu et que Jésus-Christ est le Messie. VI. 107. Sa prophétie de l'établissement d'un sacrifice offert dans tous les lieux du monde est une preuve convaincante que Jésus-Christ est le Messie. 111.

Maladies. — Nécessité et utilité des maladies. III. 1272. Elles purifient l'âme. 1275. Nous devons les offrir à Dieu. *Ibid.* Injustice de ceux qui s'impatientent dans les maux que Dieu leur envoie. *Ibid.* Comment un chrétien doit se comporter dans les maladies. 1274. Leur transmission. XVIII. 421. Maladies héréditaires. *Ibid.* Elles ne sont souvent que la suite du péché. *Ibid.* Doctrine chrétienne à ce sujet. *Ibid.* et 439. Opinions de plusieurs saints Pères. 440.

Malay (langue). — Ce qu'on entend par cette famille de langues. XV. 33. Nom qu'on pourrait lui donner. *Ibid.* Ce qu'est cette langue. *Ibid.* Elle est pauvre en formes grammaticales. 34.

Malebranche. — Conversations chrétiennes. IV. 690. Il y a un Dieu; lui seul agit puissamment en nous, et peut nous rendre heureux ou malheureux. *Ibid.* Objections et réponses. 705. Méditations sur l'humilité et la pénitence. 826. L'homme considéré comme créature. *Ibid.* Son langage sur les idées et la vision en Dieu, favorable à la piété. 1125. Sage réflexion qu'il fait au sujet de l'expérience en physique, et de l'évidence du témoignage en matière théologique. XIII. 551.

Malédictions. — Comment on doit entendre les malédictions que saint Paul a prononcées contre les païens. III. 759.

Mallet. — Son éloge de Bacon. II. 710. Ses invectives contre les papes. 715.

Mammouth, animal antédiluvien. — Ce que ce nom signifie. XV. 161.

Manavadharma-sastra (les). — Ils reconnaissent un Dieu éternel et existant par lui-même. XVIII. 257.

Manco-Capac. — Ce qu'il était; son arrivée au Pérou et au Mexique. XV. 75. Ce qu'il y fit. *Ibid.* D'où il pouvait venir. *Ibid.*

Mandeville, auteur de la Fable des abeilles. — Il soutient l'utilité des vices dans la société. IX. 294-299. De sa fable; ses paradoxes ridicules et odieux, ses idées sur le vice et la vertu. XII, 901. Ses dégoûtantes assertions sur l'infanticide. 906. Sottes assertions pour décider qui a le plus ou le moins de religion. 908. Qui a le plus de vertu. 911.

Manéthon. — Ce qu'il était. II. 1022. Dans son histoire

d'Egypte il a inséré plusieurs passages des livres de Moïse V. 106. On y trouve l'histoire du peuple de Dieu, écrite par Moïse, quoique défigurée. *Ibid.* Il nomme même le législateur des Hébreux. *Ibid.* Sa chronologie des rois égyptiens. XV. 119. Ses erreurs. *Ibid.*

Manichéens (les). — Leur doctrine. II. 387. Ils admettent deux âmes dans un seul corps. *Ibid.* Ils prétendent que le mal est une substance. 402. Réfutation de cette opinion. 403. Ce qu'ils adoraient. 429. Leurs principes. VII. 105. Réponse aux objections qu'on a faites en leur faveur. *Ibid.* Distinction des théologiens entre ce qui est simplement *volontaire* et ce qui est *libre*. 108. Diverses objections de Bayle. 110. Supposition de deux principes éternels. 112. Les décrets de Dieu ne détruisent pas la liberté de l'homme. 117. D'où sont venus les manichéens; lois contre eux. XII. 407, 487. Absurdité de leur doctrine. 193. Leur fondateur. XIV. 128. Ce qu'il dit et ce qu'il fit pour imiter le Sauveur. *Ibid.* Saint Augustin leur resta attaché jusqu'à sa trentième année. 129. Ce qu'ils disent de leurs élus. 133.

Manne (la). — Elle est la figure de l'Eucharistie. III. 522. Moïse en parle dans le même sens que saint Paul parle de l'Eucharistie. 524. Ce qu'elle figurait dans le désert. IV. 914. Elle est la figure de Jésus-Christ.

Manu (législateur).—Tradition primitive comparée aux lois de Manu et à celles de Moïse. XVIII. 235. Coïncidence de ces deux lois. 236. Il y a dans les deux codes une race distincte à laquelle est attaché le sacerdoce. *Ibid.* Ils supposent l'existence de quelque tradition à laquelle ils ont puisé. 238. Ce que Manu dit du dogme de la vie future. *Ibid.* A quelle époque on peut faire remonter les lois de Manu. 283. Analogie entre les impuretés spécifiées dans ses lois et la cérémonie de la purification. 286. Nombres de sacrifices appelés *mahayajna*. *Ibid.* Impureté provenant du sang. *Ibid.* De l'action de toucher un cadavre. *Ibid.* Singuliers passages qu'on lit dans Manu. 287. Il admet un état futur de tourments pour les méchants. 373. Depuis combien de temps règne un Manu. 449. Voy. *Manuvantara.*

Manumission. — Ce qu'on entend par ce mot. XVII. 1160.

Manzoni. — De la morale chrétienne. XIV. 551. Son excellence. 557. Où se trouve l'unité de la foi. *Ibid.* Influences diverses de la religion catholique. 562. Philosophie morale et théologie. 565. Doctrine morale. 611. Son examen. 612. Opinions. 617. Enseignement. 619. Indulgences. 629. Préceptes de l'Eglise. 635. Médisance. 642. Motifs de l'aumône. 649. Sobriété, abstinences, continence, virginité. 655. Sur les objections faites à la morale catholique, déduites du caractère italien. 672.

Maranatha. — Anathème, malédiction, termes employés dans les excommunications. III. 837.

Marc (saint). — En quel temps il écrivit son Evangile. IX. 169. Divers sentiments à ce sujet. X. 842. Il a été l'interprète de saint Pierre, selon Papias. 863.

Marc-Antonin. — Ce qu'il dit du démon ou génie que Jupiter donne à chaque homme. VII. 900. Prière qu'il adresse au monde. 910. Selon lui, la nature universelle est dieu. *Ibid.* Ses maximes philosophiques. 920 et suiv. Ce qu'il dit de la prière. 922. Examen de son polythéisme. 925. Passage remarquable d'Epicure qu'on trouve dans ses réflexions. 1086. Ce qu'il pense de la piété. 1115. Il prétend s'égaler aux dieux. 1119. Ce qu'il dit de la prière. 1121. De l'humilité. 1122. Son humanité. 1128. Ce qu'il dit de l'ignorance. 1131. Sur quoi il fonde le pardon des injures. 1132. Ce qu'il pense des offenses. 1133, 1134. Ses contradictions. 1135. Sa morale sur le suicide. 1145. Sur la douleur. 1155 et 1157. Ce qu'il dit du mensonge. 1162. Son opinion sur l'immortalité de l'âme. 1212. A quoi il attribue la constance des martyrs. 1256.

Marc-Aurèle. — Ce qu'il dit de la constance des martyrs. V. 75. Sa circulaire à tous les gouverneurs d'Asie, en faveur des chrétiens. *Ibid.* Victoire miraculeuse obtenue par les chrétiens. IX. 151. Lettre de cet empereur à ce sujet. *Ibid.* Ce qu'en pensent plusieurs auteurs. *Ibid.* Edit fameux de ce prince en faveur des chrétiens. IX. 934. Fruit incertain de l'apologie de Justin Martyr. *Ibid.* Pluie merveilleuse qui désaltéra son armée. 1005. Ce fait rapporté par plusieurs historiens païens. 1006; par une lettre de l'empereur même, témoin oculaire. *Ibid.* Divers sentiments à ce sujet. *Ibid.* et suiv. Colonne Antonine. 1008. Dissertation sur la lettre de Marc-Aurèle. 1011, 1012 et suiv. Ce prince persécute les chrétiens; pluie miraculeuse sous son règne; à qui elle doit être attribuée. XII. 402.

Marc (saint), évangéliste. — Ce qu'il était. XVIII. 537. A quelle époque il écrivit. *Ibid.* Ce qu'en rapporte le prêtre Jean. 741. Eusèbe et Papias. *Ibid.* Son Evangile cité par saint Irénée. *Ibid.* Ce qu'en dit de Wette. 743. Différence entre cet Evangile et celui de saint Mathieu et celui de saint Luc. 744. Synopse explicative. 745. Il est le point de liaison de tout ce qui est commun aux trois évangélistes. 746. Documents historiques de Papias. 747. La prédication de saint Pierre servait à Marc de point de départ. *Ibid.* Ce qu'en dit le prêtre Jean. 749. Témoignage de Clément d'Alexandrie. 750.

Marcion. — Ses erreurs. I. xcvi. Il est convaincu d'avoir falsifié les Ecritures. VI. 1037. Il altéra les écrits des apôtres. X. 817. Il n'admettait que l'Evangile de saint Luc. *Ibid.* Il vante un évangile de saint Paul. *Ibid.* Ce qu'il était. XVIII. 765. Il tronque l'Evangile de saint Luc. 765. Son séjour à Rome. 767. Ses écrits. *Ibid.* Il prétend que Jésus-Christ n'est point né de Marie. XI. 22. Il avait accommodé à ses erreurs l'Evangile de saint Luc. 37. Ce qu'était Marcion. XIV. 122. Base de son hérésie. *Ibid.* Ses *antithèses. Ibid.* Ce qu'il disait de l'Ancien Testament et du Nouveau. 123. Apelles, son disciple, admit deux sauveurs. 124. Haine des marcionites pour la religion juive. *Ibid.* Il se composa lui-même un Evangile en mutilant et altérant celui de saint Luc. 129. Il devint hérétique par orgueil. 140. Il est le fondateur du rationalisme. 184. Il rejetait l'Ancien Testament et tous les passages du Nouveau qui y avaient rapport. 770.

Marcosiens (secte des). — En quoi consistait leur hérésie. XIV. 127. Quel était leur fondateur. *Ibid.* Absurdité de son système. *Ibid.*

Marguerye (Mgr de), évêque de Saint-Flour. — Son *Aperçu théologique*. XVIII. 562. Sa réforme. 563. Méthode qu'il a suivie. 565.

Mariage (sacrement du). — Ce que la théologie naturelle nous enseigne à ce sujet. II. 647. Ce qu'en pensent les protestants 648. Définition. *Ibid.* Ce sacrement représente l'union de Jésus-Christ avec son Eglise. III. 888. Ce qu'en disent les auteurs protestants. *Ibid.* Définition du mariage. 1278. Sa perfection. *Ibid.* Conditions pour sa légitimité. *Ibid.* Disposition pour le recevoir. *Ibid.* Ordre ou désordre qui se rencontre dans les mariages. 1279. Ce qui fait pour l'ordinaire que les mariages ne réussissent pas. *Ibid.* Sainteté du mariage; comment traitée par les philosophes. XII. 942. Bonheur qu'on y goûte; comment troublé. 1152. Ce que le christianisme a fait pour lui. 1153. Ce que l'Eglise nous enseigne sur ce sacrement. IV. 1096. D'où vient sa sainteté. XVIII. 356. Rapports de sa nature. *Ibid.* Divorce, à quelle occasion il fut permis. *Ibid.* Union éternelle dont parle Osée. *Ibid.* Sa sainteté. 357.

Marie, sœur de Moïse. — On la retrouve dans plusieurs déesses du paganisme. V. 232. Etymologie du mot *Muses*. 235.

Marie, mère de Jésus. — Application de la prophétie d'Isaïe à Marie et à Jésus. V. 659. Réponse à plusieurs blasphèmes. 660. Son immaculée conception. Dissertation polémique du cardinal Lambruschini. XIV. 1059. Dans quel sens on doit prendre ici le mot *conception*. 1051. Opinion du concile de Trente sur l'immaculée conception. 1052. Sentiments de saint Thomas et de saint Bernard. 1054. Du célèbre cardinal Gerdil. 1056. Témoignage du Père Georges, du père Petau 1057. Erreurs d'Hermès. 1060. 1061. Passage remarquable de saint Bernard. 1065. De la légitimité du culte de Marie XII. 253 (Voy. *Culte* et *Dévotion*). Son immaculée conception. XVIII. 102 du *Conspectus*.

Marie-Madeleine. — Elle n'avait pas vu d'anges avant qu'elle allât trouver saint Pierre. X. 1024. Ce ne fut point par elle que fut fait le rapport dont il est parlé dans le chap. xxiv de saint Luc. 1026. Raison pour laquelle Jésus-Christ ne lui permit pas de le toucher. 1083.

Marie (reine d'Angleterre). — Conduite des protestants sous son règne, et persécutions qu'ils endurent. XII. 509. Comment elle est traitée par eux. 317. Ses persécutions. XVII. 1022. Son intolérance. *Ibid.*

Marmontel. — Il travestit l'histoire dans ses *Incas*. XIV. 595. Il attribue, à tort, au fanatisme la plus grande partie des cruautés dont les Espagnols se rendirent coupables. *Ibid.*

Marnas, dieu des habitants de Gaza. — C'est le Jupiter des Crétois, le même personnage que Moïse. V. 124.

Marr Wilhelm, impie rationaliste. — Sa doctrine. XVIII. 879. Ce qu'il dit de M. Tchech. *Ibid.*

Marsh (le docteur). — Son opinion sur l'Ecriture et la tradition. XIV. 339. Sa réfutation. 349. L'Ecriture n'est pas la seule règle de foi. 352. Le Nouveau Testament n'a pas été fait dans ce but. 360. Ses efforts pour découvrir l'origine de la substitution du dimanche au sabbat des Juifs. 364. Ce qu'il dit de l'Ecriture et de la tradition. 366-377 Son Essai sur la vue comparative de l'Eglise anglicane et de l'Eglise de Rome. XVII. 227. Ses objections et ses accusations contre le docteur Lingard. 230. Sa mauvaise

foi dans tout ce qu'il avance. 231. Ce qu'il dit de la création d'une papauté indépendante en Russie. 232.

Marsham (le chevalier Jean). — Fausse interprétation qu'il donne à la prophétie de Daniel. V. 1245. Ce qu'il dit des passions des philosophes anciens. VII. 1165.

Marthe. — Ce qu'elle dit à Jésus au sujet de son frère Lazare. IV. 177. Elle avoue que Jésus est le Messie, le fils du Dieu vivant. 178.

Martin (Aimé). — Ses essais sur Montaigne. II. 630.

Martin (saint), évêque de Tours. — Sa Vie. XIII. 1 2. Ses voyages et ses travaux. *Ibid.* Ce qu'il fit pour les Gaules. 123. Culte particulier que lui ont rendu les premiers Français. *Ibid.* Ce que son disciple Sulpice Sévère nous raconte de ses miracles. XVIII. 838, 839.

Martini (Martin). — Absurdité qu'il avance au sujet de l'histoire ancienne. X. 994.

Martyre (le). — Ce qu'on entend par ce mot. X. 228. Il fait la gloire du christianisme et lui est propre ; il y en a un vrai et un faux. Leur différence. XII. 668.

Martyre des premiers chrétiens. — Il se distingue de tous les autres genres de martyre par cette circonstance, qu'il ne prouve pas seulement la sincérité de la croyance du martyr, mais qu'il prouve aussi que ce qu'il croyait était la vérité. XV. 598.

Martyrs (les). — Leur sang devient une semence féconde. I. LXXVII. Leurs supplices. II. 1056. Leur nombre. *Ibid.* Réfutation de l'opinion de certains protestants. *Ibid.* Fermeté des martyrs. 1057. Il se passait des choses surnaturelles dans leur martyre. IX. 181. Ils ne manquaient pas d'intelligence. 182. Ils ne mouraient que par conviction. 183. Premiers qui souffrirent dans les Gaules sous l'empereur Marc-Aurèle. IX. 1017. Leur courage héroïque et miraculeux. *Ibid.* Exemple de deux chrétiens martyrisés à Lyon. *Ibid.* et suiv. Leur foule innombrable. 1019. Expression énergique de l'empereur Julien sur le courage et la constance des martyrs. 1023. Le but de Dieu en inspirant le martyre fut de porter les païens à embrasser le christianisme. 1020 et suiv. Différence entre les martyrs de la doctrine et ceux de l'histoire. 1018, 1025. Observations sur les martyrs des fausses religions. *Ibid.* Témoignage des martyrs. X. 228. Leur constance. XI. 132. Différence essentielle entre les martyrs du christianisme et ceux des autres religions. 134, 135. Il n'y a eu de vrais martyrs que chez les Juifs et les chrétiens. 136. Comment leurs actes ont été écrits ; foi qu'ils méritent. XII. 487. Ils sont la gloire du christianisme. Différence d'un vrai et d'un faux martyr. 668. Ce que c'est qu'un vrai martyr. 177. Comment jugé par M. De Prades. 76. Eloge des anciens et des nouveaux martyrs. 178. Il n'y a que l'Eglise catholique qui en ait de vrais. 128, 176. Les hérétiques n'en ont point. 178. Les martyrs d'Angleterre sous la reine Elisabeth et autres rois réformateurs. 327, 341. Leur nombre. 336. Quelques traits de l'histoire des martyrs. XIII. 82. Ce que nous en rapporte Eusèbe. 83-87. Lettres de plusieurs Eglises et actes des martyrs. 88. Ce qu'en dit Bolgeni. XVIII. 14. Comment ils servent de preuve à la révélation. *Ibid.* Martyrs chrétiens. *Ibid.* Premières persécutions. 542. Cruautés et atrocités de Néron. 543. Ce que les chrétiens eurent à souffrir dans toutes les parties du monde connu. 543.

Martyrs de l'erreur ou de l'opinion. XI. 519.

Marutbas (saint), évêque de Taugrite ou Taugrit. — Comment il expose les motifs de l'institution de l'Eucharistie. XV. 1277. Ce qu'il dit des paroles de Jésus-Christ. *Ibid.*

Masore (la). — Nom que lui donnent les juifs. VIII. 44. En quoi consiste *la haie de la loi*. *Ibid.*

Massillon. — Vérité de la religion. VIII. 151. C'est la foi et non la raison qui fait le chrétien. 155. La religion est nécessaire, raisonnable et glorieuse. *Ibid.* Avantages de la foi chrétienne. 164. Sur quoi est fondée la nécessité de la foi. 167. Divinité de Jésus-Christ. 171. Caractères de la grandeur de Jésus-Christ. 198. Vérité du culte. 205. Sur les doutes de la religion. 226. Triomphe de la religion. 246. Pensées sur Dieu et la religion. 255.

Masson (Jean). — Il soutient la vérité historique du massacre des Innocents. IX. 915.

Massorètes (les). — Ils sont les véritables auteurs des *points-voyelles* des Hébreux. VI. 897. Ce qu'en dit Louis Cappel. *Ibid.*

Mastodonte, animal antédiluvien. — Erreur de quelques géologues qui le considèrent comme appartenant exclusivement à l'Amérique. XV. 152, 153.

Matérialisme. — Absurdité de ce système. XVIII. 16 du *Conspectus*.

Matérialistes (les). — Leurs divers systèmes comparés à celui d'Epicure. VIII. 978. Absurdité de leur doctrine sur l'âme. XII. 50. Sur Dieu, le vice et la vertu. 702. Manière de la confondre. 802.

Matière (la). — Elle n'est pas incréée. I. 761. Ce qu'en disent Origène. 762. Philon. 765. Elle n'est point la source du mal. *Ibid.* Absurdité de l'éternité de la matière. IV. 573. Nécessité d'une intelligence distincte de la matière. 540. Comment Dieu a pu communiquer la figure et la divisibilité à la matière. V. 984. Son éternité soutenue par les philosophes. VII. 899. Si les philosophes qui croyaient la matière éternelle peuvent être réputés de vrais théistes. 900. Pensée de Sénèque. 902. Toland prétend que le mouvement est essentiel à la matière. VIII. 124. Les philosophes matérialistes ont recours au pouvoir de Dieu pour donner à la matière une capacité de penser. 553. Quelques philosophes ont cru la matière corporelle, d'autres l'ont regardée comme incorporelle. 780. Elle ne peut pas devenir pensante. IV. 1129. Ce qu'en dit La Bruyère. 1135. Quelques philosophes ont enseigné l'absurdité de son éternité. V. 970. Il est impossible que le monde ait été de toute éternité. 971. Création de la matière. 1001. Elle est incapable de pensée et de sentiment. VI. 28. Celui de la douleur n'est point sa propriété. 31. Il est non-seulement incompréhensible, mais impossible que la matière pense. 718. Ses modifications ne peuvent pas être des pensées, des réflexions, des sentiments. *Ibid.* Ce qui pense est indivisible, donc ce qui pense n'est pas matière. 719. Elle est distincte de Dieu. XII. 14. De l'esprit. 32. Elle n'est point éternelle ; absurdité de cette doctrine. 189. Sa porosité, sa compressibilité, sa divisibilité, etc. XVIII. 37 de la *Révision*. Rapports multipliés que l'esprit a avec elle. 301. Nous devons la considérer comme réelle. 310. Difficulté au sujet des impuretés résultant de la matière. 314. Les impuretés ou souillures légales n'étaient pas inhérentes à la matière. 321. Comment elle peut rendre les hommes et les animaux purs ou impurs. 367. Anciens systèmes de théologie. 368. Théorie intérieure de la loi de Moïse. 369. Système chrétien. *Ibid.* Union de l'âme avec le corps. 371. Dans quel sens on peut expliquer l'éternité de la matière. 372.

Matthieu (saint), évangéliste. — Ce que le professeur Eschenmayer nous en dit. XVIII. 735. Comment il est traité par le docteur Strauss. *Ibid.* Ce qu'était saint Matthieu. 737. Quand il écrivit. *Ibid.* Dans quelle langue il a écrit son Evangile. 737. Témoignages de Papias et de saint Pantène. 739. De Hégésippe. 740. Propriété distinctive des récits évangéliques de saint Matthieu. 773. Sa manière de traiter l'histoire. 774. Coordonnement des faits. 775. But qu'il se proposait en écrivant son Evangile. 777. Son caractère historique. *Ibid.* Assertion de Olshausen. *Ibid.* On ne peut l'approuver. 778. Comment saint Matthieu nous représente le Messie. 779. En quel temps il a écrit son Evangile. IX. 169. Sentiment de saint Irénée. X. 842.

Matthieu Corvin, roi de Pannonie. — Son épitaphe. V. 70.

Mauduit (le Père). — Il soutient qu'il faut toujours prendre le plus sûr. XI. 194.

Maupertuis. — Son opinion sur le langage primitif de la race humaine. XV. 17.

Maures. — Leur race. X. 282.

Maurice (saint). — Son martyre et celui de la légion qu'il commandait. XIII. 523. Vains efforts de Voltaire pour contredire ce fait et le révoquer en doute. *Ibid.* Relation authentique de saint Eucher, évêque de Lyon. 524. Il est aussi attesté et défendu par plusieurs écrivains distingués. *Ibid.*

Maux (les). — Balance des biens et des maux de cette vie. II. 1347. Il y en a deux dont tous les autres procèdent. 575.

Maxime (de Tyr). — Ce qu'il dit de l'histoire des dieux par Homère. VII. 796. Du polythéisme des pythagoriciens. 941. Ce qu'il pensait du destin. 961. Il soutient qu'il ne faut pas prier du tout. 964. Passage remarquable de cet auteur qui ne prouve rien. 976. Son opinion sur la vérité. 1162. V. *Tyr*.

Maximes de foi qu'un chrétien doit toujours avoir devant les yeux. XII. 184.

Maximien (empereur). — Sa persécution et ses édits contre les chrétiens. XII. 408.

Maximin (Joviens). — Sa lettre à Sabin. XII. 492.

Maximin (empereur). — Il est battu par Licinius. XII. 410. Crimes de Maximin. 486. Ses édits en faveur des chrétiens. 493.

Mechants (les). — Leurs châtiments. I. 455. Utilité et nécessité de les connaître. II. 854. Ce que Bayle dit au sujet de leur prospérité. XI. 1211. Elle ne doit point décourager le juste. XII. 577.

Médailles. — Application de la numismatique à la justi-

fication de la chronologie sacrée. XV. 282. Admirable travail d'Erasme Frœhlich, à ce sujet. 283. Il fait servir les médailles à la défense de la chronologie des Machabées. *Ibid.* Médailles *apaméennes;* leur histoire et leur comparaison avec d'autres monuments. 288. Ce qu'elles représentent d'après Eckhel. *Ibid.* Longues dissertations à ce sujet. 289, 290. Ce que peut attester la plus petite médaille. 383.

Médecine.—De son usage chez les Hébreux et des guérisons miraculeuses racontées par les saintes Ecritures. XIV. 479, et XVIII. 42 du *Conspectus.* Elle est illustrée par Notre-Seigneur. II. 853. Son importance pour la sagesse; zèle de Descartes pour ses progrès. II. 1357. La médecine est employée en Allemagne pour nier la résurrection de notre Sauveur. XV. 143. Efforts de plusieurs auteurs éminents, entre autres Gruner, père et fils, pour recueillir tout ce que les analogies médicales pouvaient fournir à la preuve de la réalité de sa mort. 146. Vérité de sa résurrection, établie par des médecins sur des preuves médicales. 147. Traduction du récit arabe d'un crucifiement. 148.

Médiateur. — Sa nécessité pour la réparation de la nature. IV. 755. Ce médiateur doit être Dieu et homme. 771.

Médisance. — Doctrine de l'Eglise relative à la médisance. XIV. 642. Pernicieux effet de ce vice détestable. 643. Son double préjudice. 644. Il est odieux à la religion. 645. Remèdes qu'elle lui oppose. 646.

Méditation. — De Vauvenargues sur la foi. XII. 541. Heureux effets que la méditation produit sur les hommes, surtout celle du mystère de la rédemption. 877. Effet que produit celle de toute la doctrine chrétienne. 1240. Méditation du matin, sa nécessité. 1247.

Mélanchthon. — Il soutient que les points fondamentaux pour le salut sont contenus au symbole et au décalogue. III. 873. Ce qu'il dit de l'absolution. 885. Ses petits systèmes des parties de la philosophie. 1273. Sa patience à endurer les mauvais traitements de Luther. XIV. 202. Ce qu'il en écrit à son ami Camerarius. *Ibid.* Sa superstition grossière. 204. Il prédit que le mystère de la Trinité serait attaqué comme celui de l'Eucharistie l'avait été. 208. Il est accusé de papisme. 214. Motifs de cette accusation. *Ibid.* Profond chagrin qu'il ressentit du mariage de son ami Luther. 232. Ce qu'il dit du purgatoire et des prières pour les morts. XVII. 956. Il soutient que la réforme conduit à l'anarchie religieuse. XVII. 1168. Ce qu'il dit des passions de Luther. 1173. Sa vive douleur au sujet des excès de ce réformateur. 1177. Il tremble avec raison sur l'avenir de la religion. *Ibid.*

Mégasthènes (historien grec). — Son Histoire ridicule. I. 819. Ce qu'il dit des Indiens. II. 1020.

Melchior Canus. — Ce qu'il dit de l'infaillibilité des Pères. VI. 1067. Distinction qu'il établit. *Ibid.* et 1068. Sa défense de la théologie scolastique. 1210. Juste comparaison des écrivains païens et des écrivains chrétiens. 1226.

Melchisédech. — Roi de justice et de paix, sacrificateur du Dieu vivant. IV. 921. Son sacerdoce supérieur à celui de Lévi. 969. Abraham lui paya la dîme et reçut sa bénédiction. 969. Melchisédech est sans père, sans mère, sans commencement, sans fin. III. 924. Il est l'image du Fils de Dieu, de qui le sacerdoce est éternel. *Ibid.* Il bénit Abraham, le père de tous les fidèles. *Ibid.* Qui il était et quel était son ordre. XVII. 913. Ce que saint Cyprien dit de son sacrifice. 918.

Mélèce, évêque de Lycopolis.—Sa conduite. XVII. 491. Décision du concile de Nicée. *Ibid.* et 502.

Méliton, évêque de Sardes. — Son apologie adressée aux empereurs Antonin, Aurèle et Vérus, en faveur des chrétiens. V. 74. Ce qu'il dit à l'empereur Marc-Aurèle. 76. Il nous fait remarquer que tous les empereurs qui ont eu la réputation d'hommes méchants et cruels ont persécuté les chrétiens. 79. Comment il appuie son catalogue des livres sacrés. VI. 1037. Il soutient que le poison des hérésies est puisé dans les anciens philosophes. 1236. Son témoignage en faveur du Nouveau Testament. XIV. 759.

Mémoire (la). — Une mémoire trop instruite s'allie rarement avec la justesse du raisonnement. IV. 521. La solidité du jugement préférable au brillant de la mémoire. 523.

Ménandre (poëte). — Ce qu'il enseigne sur la Divinité. I. 1025. Sa paraphrase de plusieurs sentences de l'Ecriture. 1026. Ce qu'il dit pour faire entendre que Dieu est bon. 1029.

Mendiants (religieux). — Leur éloge, leur utilité. XII. 280. Leur origine. *Ibid.*

Mennonites (sectaires). — Ce qu'ils enseignent sur l'office du magistrat civil. IX. 301.

Mensonge (le). — C'est un vice détestable. II. 675. Sentiment des stoïciens sur le mensonge. VII. 1161. Sentence de Méandre. *Ibid.* Opinion de Jean-Jacques Rousseau sur le mensonge. IX. 1292. Ce qu'il dit du mensonge officieux. *Ibid.* Terribles effets du mensonge. 1294. Sa définition. III. 1137. Tout mensonge est mauvais. *Ibid.* On doit la vérité au prochain lorsqu'on lui parle. *Ibid.* Il n'est jamais permis de mentir. 1138. Autre chose est de mentir, autre chose de cacher la vérité. *Ibid.* Restrictions mentales. *Ibid.* Le mensonge, même joyeux, est un péché. 1139.

Menzel (Guillaume).—Son journal de littérature. XVIII. 625. Ce qu'il rapporte. *Ibid.*

Mercier. — Il s'oppose aux honneurs qu'on veut rendre à Descartes. II. 1178. Passages remarquables de son discours. 1181-1184. Reproches qu'il adresse à Descartes. *Ibid.*

Mer (la). — Opinions des philosophes sur sa formation. 1165. Sa profondeur et quantité d'eau qu'elle renferme. IX. 761. Son fond. *Ibid.* Notre globe a plusieurs mers d'une immense étendue. 773. Possibilité de leur jonction. 803. Droits que les hommes peuvent acquérir et exercer sur les mers. 806-817. Son déplacement. XIII. 733. Rien ne prouve qu'elle ait changé de lit. *Ibid.*

Mercure. — On lui sacrifiait des hommes. I. xxx. Il était en grande vénération chez les Egyptiens. 533. D'où lui vient le nom d'Hermès. *Ibid.* Le Mercure des Grecs est le même personnage que le Taaut des Phéniciens, qui n'est autre chose que Moïse. V. 119. Ses colonnes avaient des inscriptions en caractères sacrés. *Ibid.* Il est le même que Moïse. 121. Teuth, ou Mercure, c'est encore Moïse. 123. Son nom vient de l'histoire de Moïse. 127. Jambram ou Mercure, c'est Aram ou Moïse, portant le nom de son père. *Ibid.* Le nom de Mercure vient de Moïse. *Ibid.* L'histoire de ces deux personnages est la même. *Ibid.* Les montagnes leur étaient consacrées. 128. Leur baguette ou caducée. *Ibid.* Enfin on voit que le Mercure des Grecs a été copié sur les livres de Moïse. 129, et suiv.

Mer d'airain, du roi Salomon.—Ce qu'elle contenait. IX. 816. Sa destination. *Ibid.* Liste des auteurs qu'on peut consulter touchant cette mer. 817.

Mer Morte. — Son existence, ce qu'en disent les voyageurs. IX. 858.

Mer Rouge. Voy. *Passage* (*de la*).

Merci (ordre de la). — A quelle époque et à quelle fin il a été institué. XVII. 1160.

Mères. — Combien leurs affections sont saintes; crime de l'infanticide. XII. 906.

Mérite. — Son existence niée par les athées. XII. 715.

Mersenne (le Père). — Ce qu'il dit de l'athéisme. II. 772. Son projet d'une langue universelle envoyé à Descartes. 1150. Lettre que lui adressa ce savant auteur sur les expériences. 1144. Sur l'autorité de l'Eglise. 1192. Opinion qu'il avait conçue de la religion de Descartes. 1199.

Meslier (Jean). — Observations au sujet du testament qui porte son nom. XII. 679.

Messe. — Son importance, comment il faut l'entendre et quand. XII. 1254. Messe des catéchumènes et messe des fidèles. XV. 1140. Distinction entre ces deux messes. *Ibid.* Elle est fondée sur la doctrine du secret. *Ibid.* Les protestants avouent qu'on célébrait la messe à la fin du IIe siècle. III. 882. Saint Irénée et saint Cyprien l'appellent un sacrifice. *Ibid.* Sacrifice de la messe. 1248. Le même que celui de la croix. 1249. Ce sacrifice universel comprend tout le culte que nous rendons à Dieu. *Ibid.* Manière d'offrir ce sacrifice. 1250. Comment nous devons assister à ce sacrifice. *Ibid.* Ce que l'Eglise nous enseigne sur la messe. IV. 1089.

Messie. — Le Messie promis par les prophètes, encore attendu par les Juifs, est venu. II. 1100. Ce que nous lisons dans Daniel. 1101. C'est à tort que les Juifs objecteut que l'avénement du Messie a été différé à cause des péchés du peuple. 1102. Le Christ était le véritable Messie. 1104. Preuves tirées des prophéties. *Ibid.* Réponse aux objections. 1105. Ce que c'est que le Messie. V. 30. La religion chrétienne est celle qui reconnaît Jésus de Nazareth pour le Messie. 31. Les païens s'en moquent, les philosophes en rient, les Juifs en ont horreur. III. 848. Il avait été annoncé par tous les prophètes. 1002. L'Evangile nous oblige de croire que Jésus-Christ est le Messie. IV. 255. Il faisait des miracles pour prouver qu'il était le Messie. 256. L'Evangile annonce avec soin que Jésus est effectivement le Messie. 257. Les apôtres ne proposaient pas autre chose à croire, sinon que Jésus était le Messie. *Ibid.* Discours de saint Pierre et de saint Etienne en faveur de cette vérité. 258. De saint Philippe, de saint Paul, etc. 259 et suiv. Ce qu'André dit à Simon, et Philippe à Nathanael du Messie. 266. Le peuple juif l'attendait. 267.

Jean-Baptiste prêcha le Messie. *Ibid.* Comment sa venue est désignée dans l'Évangile. 268. Doctrine du Messie. 270. Jésus-Christ ne disait pas ouvertement qu'il était le Messie. 271. Raisons de cette conduite. 272 et suiv. Il ne se fait reconnaître pour le Messie qu'à ses disciples. 278. Ce qu'il déclare à Nicodème. 280. Ses prédications et ses miracles pour prouver qu'il était le Messie. 281 et suiv. Il parle souvent du règne du Messie. 285 et suiv. Il ne déclare pas positivement à ses apôtres qu'il est le Messie. 291 et suiv. Marthe le reconnaît comme tel. 298. Il se fait reconnaître pour le Messie dans son entrée à Jérusalem. 300. Il donne à entendre aux scribes et aux pharisiens qu'il est le Messie. 305. Ce qui excite leur jalousie. 306. Il avoue devant Pilate qu'il est le Messie. 310 et suiv. Avant de mourir il n'ordonne à ses disciples de croire autre chose, sinon qu'il est le Messie. 318. Pendant qu'il mange la pâque avec ses apôtres, il leur donne à entendre qu'il est le Messie. 321 et suiv. Ils le reconnaissent comme tel. 324. Dans leurs prédications les apôtres ne proposent autre chose pour article de foi, sinon que Jésus est le Messie. 330. Objection contre cette croyance purement historique que Jésus de Nazareth est le Messie. 331. Réponse à cette objection. 335 et suiv. Jésus-Christ n'exigeait de ceux qui le croyaient le Messie autre chose que cette foi. 342. Il commença par leur ordonner de se repentir. 343. Il recommande de renoncer à soi-même, de souffrir sous peine de perdre son âme. 345. D'observer ses commandements. 349. C'est une condition de la nouvelle alliance. 350. En prêchant l'Évangile les apôtres exhortent les Juifs et les Gentils à se repentir et à croire que Jésus-Christ est le Messie. 351. Ce que le Messie dit du jugement dernier. 353. Comment pouvait-on être sauvé avant Jésus-Christ, puisque ce n'est qu'en croyant que Jésus-Christ est le Messie qu'on peut obtenir le salut. 335. Comment ceux qui n'ont jamais entendu parler du Messie pourront-ils être sauvés. 359. Nécessité de la venue du Messie, grands avantages qu'elle a apportés au monde. 361 et suiv. Les sentences des sages païens n'ont rien de comparable à la doctrine du Messie. 367. Défauts de la morale des païens avant la venue du Messie. 372. La venue du Messie a corrigé le culte extérieur. 374. Elle a porté les hommes à une bonne et sainte vie. 375. Promesse de Jésus-Christ de nous assister. 378. Tout ce qu'un chrétien est obligé de croire ne se réduit pas à cette proposition, *Jésus est le Messie*. 387. Symbole de notre croyance. 390 et suiv. Nous devons croire tout ce que le Nouveau Testament nous dit du règne du Messie. 403. Raison pour laquelle on a transcrit dans l'histoire de l'Évangile et des Actes cet article, *Jésus est le Messie*. 427. Le premier degré vers le christianisme consiste à croire que Jésus-Christ est le Messie. 430. Ce que saint Jean dit du Messie et de la nécessité de croire en lui. 436. Cet article, *Jésus est le Messie*, n'est omis nulle part. 440. La doctrine fondamentale des apôtres était de montrer que Jésus-Christ était le Messie. 441 et suiv. Pour devenir chrétien on était obligé de croire que Jésus-Christ était réellement le Messie promis. 444. Il n'avait été envoyé que pour annoncer ce Messie. 447. Il ordonne aux apôtres d'annoncer le Messie. 448. Il donne la même commission aux soixante-douze disciples. 450. Saint Pierre et saint Paul prêchent la pénitence et la foi au Messie. 452. Jésus-Christ ressuscité des morts était nécessairement le Messie. 454. Du temps de Notre-Seigneur, cette doctrine, *Jésus est le Messie*, était la seule qui fût proposée pour être chrétien. 457 et suiv. Nécessité et fin de la venue du Messie. 465. Messie signifie la même chose que Fils de Dieu. 475. Les démons eux-mêmes confessent que Jésus est le Messie. 476. Opinion que les Juifs avaient du Messie. 478. Jésus leur avoue qu'il est le Messie. 478. Il porte le signe du vrai Messie, puisqu'il attire à lui les Gentils. 1187. Belle définition du Messie. V. 30. Il n'y a pas eu deux Messies 734. Mélange de clarités et d'obscurités dans les prophéties relativement au règne du Messie. VI. 143. Il fallait promettre un roi que le peuple désirât, et un libérateur que les justes reconnussent. 144. Ce qui portait le peuple à l'espérer l'a empêché de le reconnaître. 145. Le Messie, tel que les Juifs l'espèrent, serait inutile et dangereux. *Ibid.* Fiction de deux Messies. 146. Ce que les prophètes ont prédit sur le règne du Messie. 147. Prophétie de Zacharie. *Ibid.* Règne éternel. 149. Sans l'éclat et sans l'appareil des autres rois. *Ibid.* Règne de grâce et de sainteté. 150. Règne invisible et intérieur. 151. Règne fondé sur le mépris que les disciples du Messie feront de l'or et des richesses. 152. Règne qui n'a rien de commun avec celui des mauvais princes. 153. Règne pacifique et sans victoires extérieures. 155. Règne chez les nations. *Ibid.* Règne qui consiste à rendre dociles les rois de la terre. 156. Règne parfait, mais après que le Messie se sera assis à la droite de Dieu. *Ibid.* Sa mort et ses ignominies clairement prédites par Isaïe. 158. Il doit être mis à mort selon la prophétie de Daniel. 161. Le Messie est nommé Daniel VI. 120. Jésus-Christ est le Messie promis par les Ecritures, parce qu'elles prédisent l'aveuglement des Juifs. 139. Il doit tenir lieu des victimes commandées par la loi. 171. Preuves que le Messie promis est venu. 193. Miracles opérés pendant sa vie. 364-401. Plusieurs des prédictions qui regardaient le Messie durent être obscures. 351. Cependant, malgré une certaine obscurité, elles furent suffisantes pour remplir les desseins de la Providence. 353. Son abaissement a été un des plus beaux endroits de sa religion. 358. Pour quelles fins il devait venir au monde. 389. Le Messie que les Juifs attendent est venu sur la terre. IX 230. Prophéties qui annoncent son arrivée, et leur accomplissement. 231 236. Son attente générale. X. 1207. Raison de cette attente. 1208. Son royaume devait être divin, spirituel et éternel. X. 767. Jésus-Christ a paru dans ce monde avec beaucoup plus de gloire et de dignité que les plus orgueilleux des Juifs n'en ont jamais attendu du Messie qui devait venir. 769. Il est sous mille rapports supérieur à Moïse. 774. Prophéties qui le concernent, leur accomplissement preuve de sa divinité. XII. 166 1216. Il est attendu des Juifs 514 De toute la terre. 1195. Ce que le Talmud en annonce. 514. Le temps de sa venue dans le monde prédit dans l'Ancien Testament est déterminé par un nombreux concours de circonstances qui le fixent à l'époque même où le Christ a paru. XV. 394. Mais toutes les marques et tous les signes qui annonçaient cette vue disparurent bientôt après la mort du Christ. 395. A quelle époque les Israélites devaient l'attendre. XVIII. 499. Son avènement est un fait accompli. 509. Preuves. 515. Les mosénes en opposition avec toute probabilité historique. 517. Accomplissement des prophéties. 518. Du Messie *Id.* 57 de la *Révision*.

Messies (faux). — Depuis la destruction de Jérusalem il y en a eu un très-grand nombre. IV. 905. Leur histoire publiée par Jean de Leut. *Ibid.* Les Juifs modernes ont imaginé deux messies, Ben-Joseph et Ben-Juda. IV 911. Absurdité de deux messies. VI. 146. On compte dix-sept faux messies différents. XIV. 278. Le premier fut Bar Barcochebaz, et le dernier Zabbathai Zevi. *Ibid.*

Mesopotamie. — Le prophète Balaam vient de ce pays vers Balac. XIII. 1119. Sa demeure. 1120. Comment il reçut les envoyés de Balac, roi des Moabites. *Ibid.* Sa réponse. *Ibid.* Son ânesse. 1121. Nouvelles bénédictions répandues sur Israël; prédiction du Messie. 1123. Les trois mages. 1124.

Mestrezat (Jean), ministre de Charenton. — De la communion à Jésus-Christ au sacrement de l'Eucharistie. III. 905. Il s'éloigne de l'opinion de Calvin. 904. Il est tantôt calviniste, tantôt zuinghien. 950.

Métamorphoses (les). — Leur origine. IX. 434. Ce qui contribua à en entretenir l'idée parmi les païens. *Ibid.* Le dogme de la métamorphose de nos ames une partie considérable de la théologie païenne. 435.

Métaphysique. — Ce qu'en pense Dugald Steward. XV. 485 A quoi il la compare. *Ibid.*

Métellus (le censeur). — Son raisonnement sur la vie future. VI. 668.

Métempsycose. — Son origine. IX. 434. Comment Timée, ancien pythagoricien, explique ce dogme populaire. 437. La métempsycose philosophique détruit le dogme des peines et des récompenses d'une autre vie. 438. Ce qu'en pensait Platon. 443. Ce qu'en dit Hérodote. VII. 1217. Cette doctrine répandue encore aujourd'hui parmi les idolâtres. 1221. Elle était admise par les mages. *Ibid.* Par les Indiens. 1222, 1223 et 1224. Par les pharisiens. 1225. Combien elle était contraire à la saine doctrine des peines et des récompenses futures. 1241. Elle est religieusement admise chez les païens. I. LXXII. Les chrétiens accusés de lui avoir emprunté leur dogme de la résurrection. 387.

Métensomatose. — Ce qu'on entend par ce mot. XVIII. 392. Selon Origène la métempsycose faisait partie de la science secrète des juifs. *Ibid.*

Méthode (la). — Ce qu'on entend par ce mot en philosophie. XIV. 945. Fausse doctrine à ce sujet. *Ibid.* Ce qu'elle est pour le savant. *Ibid.* Celle de Descartes; maximes de morale qu'il se forma. II. 1552. Critique de sa méthode. 1555-1557.

Méthodisme. — Secte connue sous ce nom. XVI. 638 Par qui elle fut fondée. 639. Ses progrès *Ibid.*

Méthodistes. — Leur portrait par le docteur Dauern. XVII. 589. Le méthodisme. 591. Méthodisme français et anglais. 592. Leur conduite. *Ibid.* Wesley, son idée dominante. 592. *Moyens*, ressources, *confessions*, *amazones* et *propagande* des méthodistes. 595. Caractère du méthodisme. *Ibid.* Ce qu'on entend par les regénérés. 594.

Scott Thomas. *Ibid.* Sa femme. 595. Collectes, monniers et pasteurs du témoignage. *Ibid.* Priviléges des régénérés. 596. Théorie du méthodisme. *Ibid.* Manœuvres des saints méthodistes. 597. Anarchie parmi les sommités de la nouvelle réforme. 407. Ce qu'en dit le docteur Milner. 606. Leur règle de foi. *Ibid.* Système latitudinaire de leur fondateur. *Ibid.* Naissance du méthodisme à Oxford. *Ibid.* et 607.

Métrie (La). — Ce qu'il était. VII. 340. Ce qu'il dit des remords. 344. Sa morale. *Ibid.*

Meurtre. Voy. *Pillage* et *Sédition.*

Meyer (Louis).— Son livre de la Philosophie interprète de l'Ecriture. IV. 1273.

Michaélis (Jean-Henri). — Il employa trente années d'un travail continuel, à une édition de la Bible avec des notes et des variantes. XV. 311. Réfutation d'une anecdote qu'il raconte. 319.

Michaélis (Christian-Bénédict).—Ses efforts et ses précieuses observations pour rendre méthodique la syntaxe hébraïque. XV. 323.

Michée. — Il prédit la naissance de Jésus-Christ à Bethléem. I. 51. Ses prophéties sur le Messie. II. 73. Sur la dispersion des Juifs. *Ibid.* Il annonce que cette nation est rejetée et les peuples de la terre adoptés. 200-202. Signe qu'il donne des temps de la descente du Seigneur parmi les hommes. 294. La connaissance du vrai Dieu annoncée à toutes les nations. 295. Profonde paix de tous les peuples. 296. Ce qu'il annonce du Messie. IV. 891. Ce qu'était ce prophète. V. 441. Authenticité et antiquité du livre de Michée. 443.

Michelet (M.). — Ses principes. XVIII. 585. Ce qu'il dit de l'Eglise. *Ibid.* Du christianisme. *Ibid.*

Microscope (le). — Singularité des merveilles qu'il fait apercevoir. VIII. 1198.

Middleton. — Son système et sa controverse sur les miracles. XII. 222. Il se montre l'ennemi capital des miracles. XVII. 760. Ses ouvrages à ce sujet. *Ibid.* Sa fausse et audacieuse assertion. 761.

MIGNE (l'abbé), éditeur des *Démonstrations évangéliques.* —Sa profession de foi. XVI. 5-8.

Milan (Eglise de). — Le pape Sirice lui notifia la sentence de condamnation de Jovinien. XVI. 1041.

Millenium. — Ce qu'on doit entendre par ce mot. XIV. 440 et 442.

Milner (Jean), docteur en théologie, vicaire apostolique, et évêque *in partibus.* — Fin de la controverse religieuse; correspondance amicale entre une société religieuse protestante et un théologien catholique. XVII. 577. Réfutation des objections élevées par le révérend Richard Grier. *Ibid.* Avis au lecteur. 578. Première partie. De la règle de foi, ou méthode pour découvrir la vraie religion. 581. Introduction. *Ibid.* Lettre Ire. *Ibid.* Jacques Brown, écuyer, à Jean Milner. *Ibid.* But de cette lettre. 582. Ses lettres à un prébendier. *Ibid.* Remarques sur sa lettre au docteur Sturges. 584. De l'existence de Dieu et de la religion naturelle, par le révérend Samuel Carey, docteur en droit. *Ibid.* Second essai; vérité de la religion chrétienne. 588. Lettre II, à Jacques Brown; conditions auxquelles le docteur Milner consent à entamer une correspondance. 593. Réponse et acceptation de Jacques Brown. 595. Dispositions pour les recherches religieuses; lettre IV, à Jacques Brown. *Ibid.* Dispositions qu'il exige d'eux. 596. Règle ou méthode pour trouver la religion; lettre V, à Jacques Brown, écuyer. 597. Première fausse règle de foi; lettre VI, au même. 599. Ce qu'il dit de Montan, Maximille et Priscille. 600. Anabaptistes. *Ibid.* Quakers. 602. Georges Fox. *Ibid.* Sa conduite. 603. Méthodistes. 606. Antinomiens. 607 et 608. Réponse aux objections; lettre VII, à Jacques Brown. 609. A quelle occasion elle a été écrite. *Ibid.* Examen des arguments de l'*ami* Rankin. 610. Seconde règle trompeuse; lettre VIII, au même. 611. Ce que se propose l'auteur. *Ibid.* Continuation du même sujet; lettre IX, à M. Brown. But de l'auteur. 625. Canon des Ecritures. *Ibid.* Conversions des protestants qui ont été d'ardents promoteurs de la réforme. 633. La vraie règle; lettre X, à Jacques Brown. Ce qu'on entend par *vraie règle.* 634. La vraie règle, suite; lettre XI : continuation du même sujet, il prouve que les protestants sont forcés en diverses occasions d'avoir recours à la règle catholique. 645. Réponse aux objections; lettre XII, à Jacques Brown. 658. Textes de l'Ecriture. *Ibid.* Réponse au docteur Porteus. *Ibid.* Canon des Ecritures; lettre XIII; objection de M. Grier. 667. Versions anglaises de la Bible; lettre XIV; outrage que lui prodigue le vicaire Grier. 677. Différence entre la Bible anglaise et le texte original. 688. Lettre XV. Erreurs combattues par l'auteur. *Ibid.* Il réfute M. Grier. 693. Fin de la controverse. — Seconde partie. Des marques caractéristiques de la vraie Eglise. 697. Unité de l'Eglise; lettre XVII. Elle est la première marque de la vraie Eglise. 702. Désunion des protestants; lettre XVIII, à Jacques Brown, pour lui prouver le défaut d'unité parmi les protestants en général. 703. Unité catholique; lettre XIX : Comment il lui prouve cette unité. 709. Lettre XX, Jacques Brown lui adresse des objections contre la prétention du salut exclusif. 713. Lettre XXI : Réponse aux objections. 715. Lettre XXII : Seconde marque de la vraie Eglise, sainteté de doctrine. 719. *Postscriptum* à la lettre XXII : Variations et impiétés de la doctrine de Jean Wesley. 727. Des moyens de sainteté. Lettre XXIII : Sacrements. 729. Fruits de sainteté; lettre XXIV. Il prouve à Jacques Brown que tous les saints ont été catholiques. 737. Réponse aux objections. Lettre XXV, à M. J. Toulmin. Faux exposé de l'état de l'Eglise avant la réforme. 741. De l'attestation divine de sainteté dans l'Eglise catholique; lettre XXVI : Il prouve à M. Brown que les miracles sont le *criterium* de la vérité. 743. Lettre XXVII; réponse aux objections : Le docteur démontre clairement que les miracles faux et non authentiques ne prouvent rien contre ceux qui sont vrais et authentiques. 757. Lettre XXVIII : Il prouve que la vraie Eglise est *catholique.* 765. Lettre XXIX : Qualités de la catholicité. 787. Réponse aux objections; lettre XXX : L'existence d'une *église invisible* est démontrée fausse. 773. Lettre XXXI : Preuve de l'apostolicité de l'Eglise catholique. 777. Lettre XXXII : Apostolicité du ministère catholique. 789. La mission apostolique manque évidemment à tous les protestants. 795. Lettre XXXIII : Réponse aux objections du docteur Clark. 799. *Postscriptum.* Récapitulation et conclusion 807. Fin de la controverse. — Troisième partie. Réfutation des erreurs commises à l'égard de l'Eglise catholique. 809. Lettre XXXIV : Jacques Brown lui fait part de l'effet produit par les lettres précédentes sur son esprit et sur celui des membres de sa société. *Ibid.* Des accusations dirigées contre l'Eglise catholique. 811. Lettre XXXV, à Jacques Brown : Impossibilité que la vraie Eglise en soit coupable. *Ibid.* Lettre XXXVI, au même. Il lui parle de l'invocation des saints. 818. Lettre XXXVII, au même. Doctrine et pratique de l'Eglise catholique sur les signes religieux. 825. Lettre XXXVIII, à R. Robert Clayton; réponse à ses objections. 831. Lettre XXXIX, à J. Brown; réponse aux objections de M. Grier. 835. Lettre XL, à M. Brown; réponse aux nouvelles objections de M. Grier. 841. Lettre XLI, à R. Robert Clayton; remarque importante tirée de Bossuet, sur la transsubstantiation. 845. Lettre XLII, à J. Brown; il lui prouve la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. 850. Lettre XLIII à Robert Clayton; réponse à ses objections. 857. Réponse aux objections de Grier. Lettre XLIV, à M. Brown; mauvaise foi de la plupart des controversistes protestants au sujet de la présence réelle, etc. 861. Témoignages des anciens Pères en faveur de la présence réelle et de la transsubstantiation. Lettre XLV, à J. Brown; témoignages des anciens docteurs de l'Eglise. 867. Prétendue origine du dogme de la transsubstantiation. Lettre XLVI, à M. Brown Le docteur combat les controversistes protestants et leurs vaines et ridicules objections. 883. Communion sous une seule espèce. Lettre à M. Brown. 891. Discipline de l'Eglise. *Ibid.* Lettre XLVIII : Réponse aux objections de M. Grier. 895. Inconséquence des protestants au sujet de l'Eucharistie. 896. Sacrifice de la loi nouvelle. Lettre XLIX, au même. 909. Excellence et institution du sacrifice. *Ibid.* Réponse aux objections de M. Grier. Lettre L. 915. Universalité du rite du sacrifice; ancienne promesse. 917. De l'absolution du péché. Lettre LI, à Robert Clayton. La doctrine de l'Eglise catholique horriblement défigurée. 922. Réponse aux objections de M. Grier. Lettre LII, à Robert Clayton. Dogme de la confession. 931. Des indulgences; lettre LIII, au même. Erreurs grossières des protestants sur les indulgences. 938. Réponse aux objections de M. Grier; lettre LIV, au même; indulgence des protestants. 946. Du purgatoire; lettre LV, au même. Il lui parle du purgatoire et des prières pour les morts. 951. Réponse aux objections de M. Grier; lettre LVI, à Robert Clayton : Preuves en faveur de l'existence d'un lieu mitoyen. 959. Extrême-onction; lettre LVII, au même. Preuve claire de ce sacrement, réfutation de l'évêque de Londres. 967. Lettre LVIII : Réponse aux objections de M. Grier et du docteur Porteus. 971. Cette lettre est adressée à Robert Clayton. *Ibid.* Si le pape est l'Antechrist; lettre LIX, au même. Le docteur réfute les impies et absurdes assertions des protestants. 975. Réponse aux nouvelles objections de M. Grier sur l'Antechrist. 979. Lettre LX, au même : Le docteur venge la papauté des fausses imputations des protestants. 980. Suprématie du pape; lettre LXI, à R. Robert Clayton. Définition de cette suprématie. 983. Lettre LXII, au même : Réponse aux objections du vicaire Grier sur la suprématie de l'évêque de Rome. 993. Fanatisme religieux. *Ibid.* Lan-

gage de la liturgie et lecture des saintes Ecritures 1001. Lettre LXIII, à M. Jacques Brown, jeune. *Ibid.* Liturgie et langue latine. *Ibid.* Lettre LXIV, au même; réponse aux objections de M. Grier. 1007. Lettre LXV, au même, sur diverses fausses représentations. 1011. Lettre LXVI, au même. Persécution religieuse; doctrine de l'Eglise à ce sujet. 1018. Lettre LXVII; réponse aux objections de M. Grier sur les persécutions religieuses. 1034. Lettre LXVIII, au même, *continence* cléricale. 1038. Les protestants l'attribuent à Grégoire VII. 1040. Absurdité de cette objection. *Ibid.* Conclusion. Lettre LXIX, à la société des amis de New-Cottage. 1043. Règle de foi. *Ibid.* Véritable Eglise de Jésus-Christ. 1044. Fausseté des accusations portées contre elle. 1046. Les membres réels de l'Eglise anglicane sont en petit nombre. 1047. Unité et catholicité de la grande Eglise primitive. 1048. La religion catholique a pour elle la même évidence morale que la religion chrétienne. 1049. Ce que Milner dit de l'Eglise catholique. XII. 310.

Mimansa (le) et le *Karmamimansa.* — Ce qu'on entend par ce double système. XVIII. 250.

Minéralogie. — Lettre à son sujet adressée au docteur Lenz, où l'on démontre ses avantages. XII. 1146.

Ministère ecclésiastique. — Doctrine de l'Eglise catholique. XVII. 789. Apostolicité du ministère catholique. 790 et 799.

Ministère évangélique. — Son utilité et sa nécessité. V. 1166, 1167. Les leçons des anciens philosophes étaient entièrement insuffisantes pour la réformation du genre humain. 1168. Le paganisme a eu d'excellents maîtres de morale. *Ibid.* Ces grands hommes paraissent avoir été suscités par la Providence afin d'instruire les nations, réprimer leurs vices et leurs superstitions. 1169. Ce qu'en ont dit certains Pères de l'Eglise. *Ibid.* Peu de personnes ont travaillé à la réformation du monde. 1170 et 1171.

Ministère pastoral. — Etabli par Jésus-Christ. IX. 215. Comment il a été institué. 216. A quelle fin. *Ibid.* Son unité. 217. Où il réside. *Ibid.* Crime de celui qui n'est pas soumis au ministère établi par Jésus-Christ. 218. Faux prétexte de ne pas se soumettre à ce ministère et à ses décisions. 219. Rien de plus raisonnable que son établissement. 220. Succession des évêques et des pasteurs. 221. Toutes les preuves de la religion catholique tirent leur force de la succession du ministère et des ministres établis par Jésus-Christ. 222-224. Unité de la religion attachée à un même ministère. *Ibid.* Comment l'Eglise trace le ministère pastoral. XVII. 1231.

Ministère sacerdotal. — De qui les ministres catholiques tiennent leurs pouvoirs. XIII. 1283. Ce que sont ces pouvoirs. *Ibid.* Jésus-Christ a établi une race sacerdotale, un ministère apostolique. 1288. Il ne devait pas rester stérile et sans fruits. *Ibid.* Ce ministère est le gardien de sa loi et le dispensateur de ses mystères. 1291.

Ministres de Genève. — Ce qu'en dit Grenus, ministre protestant. XIV. 223. Opinion de Rousseau sur les Génevois de son temps. *Ibid.*

Ministres de l'Evangile. — Ce que Jésus-Christ leur promet ici-bas. VI. 861. Ses prédictions ne sont pas vaines. 862.

Ministres des autels. — Leurs vices ne doivent pas être imputés à la religion. II. 646. Le péché d'un ministre ne blesse pas sa puissance. 647.

Minos. — On reconnaît Moïse dans la personne de Minos. V. 185. Minos vient de *Monios*, surnom donné à Moïse. 186. Toute son histoire n'est qu'une personnification de Moïse. 187-189. Il n'y a pas eu deux Minos. 189.

Miracles (les). — Ils sont une preuve de la providence. II. 1016. Certitude de ceux qui se sont faits parmi les Juifs. II. 1017. Attachement de ce peuple à la religion de ses Pères. *Ibid.* Objection qu'on ne voit plus de miracles. 1027. Preuves de la vérité des miracles de l'Evangile. 1033. Réfutation de l'opinion de Spinosa et de plusieurs incrédules. *Ibid.* Pensées de Pascal sur les miracles. 1035. Définition du miracle. X. 110. Théorie des miracles. 231. Leur existence, leur nature, leur fin. 232. Difficultés fondamentales contre leur autorité. 235. Effets peut-être fabuleux ou apocryphes. 238. Contre les lois de la nature. *Ibid.* Effets peut-être de la magie et des sortilèges. 241. Réponse à toutes ces objections. 238-247. Les miracles ne sont pas fondés sur des témoignages trompeurs. 248. Miracles attribués aux païens. 249. Miracles en faveur de l'ancienne révélation. 595. En faveur de la nouvelle. 594. Possibilité des vrais miracles. 665. Réponse aux objections. 667. Il existe un moyen suffisamment certain de distinguer les miracles divins de ceux de la nature et des prestiges du démon. 677-681. Réponses aux objections. 682. Les miracles qui servent à prouver l'ancienne religion juive et la religion chrétienne comme révélées, étaient réellement opérés par la main de Dieu. 684. Par des miracles opérés par Moïse et par Jésus-Christ. 691. Réponse aux objections. 693. Prétendus miracles attribués à Apollonius. 695. Miracles de Jésus-Christ avoués par Hiéroclès, Porphyre et Julien l'Apostat. 935. Réponses à plusieurs objections. 934-942. Il est possible qu'il y en ait quelques-uns d'imaginés par la simplicité des hommes, ou inventés par la cupidité ou l'orgueil. III. 473-474. Prétendus miracles des protestants dans les Cévennes. 577. Pensées de Pascal sur les miracles. 768 et suiv. Les miracles de Jésus-Christ ne sont point prédits par l'Antechrist, mais ceux de l'Antechrist sont prédits par Jésus-Christ. 771. Ce que Pascal dit des miracles de Port-Royal. 776. Ce qu'il reproche aux Jésuites. 777. Ce qu'on doit conclure des miracles de Port-Royal et de ceux des schismatiques. 776. Ce qu'on entend par non-miracle 777. Un miracle n'affermirait pas notre croyance. 789. Les protestants avouent qu'ils n'ont aucun miracle à nous opposer 849. La conversion du monde est un miracle perpétuel. IV. 114. Les miracles de Jésus-Christ ont été faits en public et sous les yeux de tout le monde. 862. Dieu peut dispenser les créatures des lois qu'il leur a prescrites. 1267. Il se peut qu'il y ait des miracles, que Dieu fait par le ministère des anges, ou les lois de la nature ne sont point violées. *Ibid.* Témoignages des auteurs païens sur les miracles opérés par les disciples de Jésus. V. 72. Les plus mortels ennemis de la religion chrétienne avouent la plupart des miracles de Jésus-Christ. 1221. Miracles de Notre-Seigneur. 1231. Des miracles en général. 1233. Définition du miracle. 1234 et 1235. Possibilité des miracles clairement démontrée. 1235. Moyens de distinguer les miracles faits par Dieu lui-même ou en son nom d'avec les tromperies du démon. 1238 et 1239. Ce qu'on doit penser des prétendus miracles d'Apollonius de Tyane, d'Aristée, etc. 1242. Réponses aux objections contre l'application des anciens oracles de Jésus-Christ. 1247. Certitude des miracles rapportés dans les livres de Moïse. VI. 43. De Josué. 45. D'Elie. 46. D'Isaïe. 47. Preuve complète de la vérité des miracles et de la conséquence qu'on en tire. 48. Les calomnies des Juifs en attaquant les miracles de Jésus-Christ en démontrent la vérité. 404. Ils sont l'œuvre de Dieu et ils manifestent sa gloire, sa bonté et sa justice. 710. Ils sont des signes divins envoyés par une providence particulière. 711. Moïse, les prophètes, les apôtres, les martyrs, ont fait une infinité de miracles. 712. Il était de la bonté de Dieu d'instruire les hommes par des miracles. 714. Lorsqu'il est une fois avéré que Dieu a fait un miracle, il ne faut plus demander pourquoi Dieu l'a fait. 715. Dieu n'est pas obligé de faire des miracles pour la conversion des incrédules de nos jours. 895. Nature des miracles. 934. Ceux de Jésus-Christ et des apôtres prouvent qu'ils ont été véritablement envoyés de Dieu. *Ibid.* Comment Celse décrit les miracles. 931 et suiv. Ceux faits au nom de Jésus-Christ. *Ibid.* Caractères distinctifs de ces miracles. *Ibid.* et suiv. Ils ne pouvaient être l'effet de la magie. 932-933. Les apôtres n'eussent pu, sans leur secours, opérer tant de conversions. 935. La conversion du monde par les apôtres est le plus grand de tous les miracles et sert de preuve à tous les autres. 936. Si les démons pouvaient opérer des espèces de miracles. 143 et suiv. Caractères des vrais et des faux miracles donnés par Dieu même. 945 et suiv. Le pouvoir miraculeux tenait lieu de lettres de créance aux apôtres. 982. Puissante efficacité de ce moyen. 983. Les faux miracles n'ont pu se soutenir; exemple de ceux qu'on attribue à trois empereurs. 935. De ceux d'Esculape ridiculisés par Lucien. 1016. Celui d'Attius Navius. *Ibid.* Le pouvoir des miracles a continué jusqu'au IIIe siècle. 1014. Le docteur Milner prouve qu'ils sont le *critérium* de la vérité. XVII. 715. Doctrine des Pères sur les miracles en général. 747. Miracles admis par les protestants. 748. Miracles des saints modernes. 749. De saint Bernard 750. De saint François Xavier. *Ibid.* Miracles de nos jours. 754. Les miracles faux et non authentiques ne prouvent rien contre ceux qui sont vrais et authentiques. 757. Examen sévère et rigoureux des miracles dont on fait le rapport à Rome. 758. Les miracles réfutés par le docteur Middleton et l'évêque Douglas; leur mauvaise foi. 759 et 760. Depuis l'établissement de la religion chrétienne, Dieu a opéré plusieurs miracles pour confirmer qu'il en était l'auteur. XIII. 104-108. Témoins des miracles; faits qu'ils rapportent. 109-116 et 117, 128, 129, 142, 145-168. Certitude de ces faits. 169-170. Ce qu'en dit Lamourette dans sa Philosophie de la foi. 457. Ce qu'en pense La Harpe. 848. Comment il définit le miracle. *Ibid.* Ce qu'il faut penser des miracles des magiciens de Pharaon et de ceux de l'Antechrist. 597. Ce que Duvoisin dit des miracles 770. Preuve non suspecte de l'opinion des anciens Juifs sur

les miracles de l'Evangile. 817. Opinion des païens. *Ibid.* Objection contre les miracles en général. 871. Réponse. *Ibid.* Observations sur les miracles. XIV. 796. Ceux du christianisme. 797. Ceux de Jésus-Christ en particulier. 798. Miracles de Vespasien. 800. Ceux du diacre Pâris. 803. Les miracles sont une preuve invincible de la véritable religion. 1088. Le témoignage des hommes suffit pour prouver les miracles. XV. 511. Objections de Hume contre leur vérité. Réponse du docteur Campbell. *Ibid.* Mauvaise foi des incrédules qui nous objectent sans cesse le silence gardé par les écrivains juifs et païens de cette époque, à l'égard des miracles du christianisme. 616. Ce silence, quand il existe réellement, est une interprétation juste et légitime, et tout en faveur de l'argument chrétien. 623. Base de la crédibilité des miracles évangéliques. 643. Rapports qui existent entre la vérité d'un miracle et la vérité de la doctrine à l'appui de laquelle il a été opéré. 689. Recherches sur la nature des miracles. XI. 487. Leurs caractères et leur but. 494. Leur opposition avec le cours de la nature. 502. Considérations sur les circonstances qui devaient les accompagner et les caractériser. 513. Réflexions sur l'amour du merveilleux; les faux miracles, etc. 516. Réponses aux objections. 577. Les déistes ne peuvent, sans entrer en contradiction manifeste avec la raison, prétendre anéantir les preuves des miracles. 950. Que faut-il entendre par miracle? 951. Ils ont été et sont encore nécessaires jusqu'à un certain point. 965. Ce qu'en dit Pascal. 966. Ils sont le langage expressif de la religion. 1060. Ce qu'en dit Caraccioli. *Ibid.* Miracles de Grégoire le Taumaturge, de Félix de Nole et de l'ermite Antoine. XVIII. 75 de la révision. Jugement de M. de Prades sur les miracles. XII. 77. Il n'y en a de vrais que dans la religion catholique. 127-171. Le protestantisme n'en a pas. 170. Miracles de Jésus-Christ reconnus des Juifs et des païens. 171. 444. 457. Miracles des païens : en quoi ils consistent. 175. 460. Les miracles de l'Eglise catholique continuent; pourquoi? 174. Miracles du royaume de Naples et de saint Janvier. 174. Exposition de la doctrine catholique au sujet des miracles. 220. Observation sur la foi à ajouter aux miracles du moyen âge. 225. Système de Middleton au sujet des miracles; controverse à ce sujet. 222. Miracles de saint Dunstan. 236. Celse et Julien l'Apostat avouent les miracles de Jésus-Christ. 458. 462. Miracles de Jésus-Christ attribués par les païens et les Juifs à la magie. 446. 458. Définition du miracle par Bacon. 979. Prétendus miracles de Vespasien. 476. Réfutation de la preuve que les païens tirent des miracles en faveur de leur religion. II. 1081. Absurdité de ces miracles. *Ibid.* Imposture de Philostrate en faveur d'Apollonius de Tyane. *Ibid.* Miracles attribués au paganisme. X. 249.

Miracles de Jésus-Christ. — Témoignage évident des miracles de Jésus-Christ. II. 92. Les disciples n'ont pu inventer tout ce qu'ils attribuent à leur maître. 94-100. Ceux qu'il a opérés. 324. Signes et prodiges qu'il a faits; obscurité dont il voulait s'envelopper en ses miracles. 327. Pourquoi il n'y a plus de miracles de nos jours comme autrefois. 410. Comment les miracles du Sauveur ont été faits. 1088. Preuve de la divinité de ces miracles. Les faits attribués à Jésus-Christ ont été de vrais miracles. IX. 154. Miracle de l'établissement et de la propagation du christianisme. 160. Méthode particulière pour reconnaître la vérité des faits miraculeux de Jésus-Christ. 166. Réponses à diverses objections qu'on fait contre les miracles. 187. Les miracles de Jésus-Christ prouvent sa puissance et sa divinité. Leur vérité bien attestée. XII. 1220. Leur certitude tirée des aveux de quelques-uns des plus anciens et des plus célèbres de nos adversaires. XIII. 40. Ils sont dûment attestés par le livre des Actes des apôtres et soutenus par la tradition. 56.

Miracles promis par les hérétiques. VIII. 461. Leurs efforts pour tromper la crédulité de ceux qui leur avaient accordé leur confiance. *Ibid.*

Miracles spirituels opérés par les prédicateurs de l'Evangile. I. 104. Autorité et certitude de ceux de Jésus-Christ. *Ibid.*

Miracles des apôtres. — Ils firent plus d'impression sur les Juifs que ceux de Jésus-Christ lui-même. VII. 885.

Miracles de la Providence. — Ce qu'on doit entendre par ce mot. IV. 1252. Ce que saint Augustin nous dit à ce sujet. *Ibid.* Sentiment de saint Thomas. 1253.

Miracles faux. — Ils ne prouvent rien contre ceux qui sont vrais et authentiques. XVII. 757. Examen sévère et rigoureux des miracles dont on fait le rapport à Rome. 758.

Mishna. — Ce qu'on entend par ce mot. XIV. 717.

Missel romain. — Ses collectes. XVII. 838. Absurdités qu'avance Grier. *Ibid.* Conclusions qu'il voudrait en tirer. 839.

Mission. — Certitude des faits dans celle de Jésus-Christ et des apôtres. XIII. 514. Tous les faits de cette mission ne sont explicables que par l'opération divine. 515. Où se trouve rapporté l'acte de la mission que Jésus-Christ a donnée à ses apôtres et à leurs successeurs. 1256-1260.

Mission. Sa nécessité pour prêcher l'Evangile. XII. 15. Les hérétiques en sont tous dépourvus. 155. Elle manque évidemment aux protestants. XVII. 795.

Missions catholiques pour la conversion des païens. — Congrégation de la Propagande. XV. 873. Association de la Propagation de la foi. 874. Faibles secours accordés aux missionnaires catholiques. *Ibid.* Malheurs qui ont frappé les missions. *Ibid.* Leurs succès dans l'Inde. 879. Efforts des Hollandais pour extirper le catholicisme de l'île de Ceylan. 887. Ils n'y ont réussi qu'en partie. 888. Missions de la Chine. 892. Portrait des missionnaires jésuites dans ce pays. *Ibid.* La religion persécutée dans ces contrées. 893. Ce qui ne ralentit pas le zèle des missionnaires. 895. Décret d'extermination contre le catholicisme. 897. Martyrs de la foi. 898. Missions de l'empire des Birmans. 902. Missions des deux Amériques. 903-907. Persécutions que les missionnaires protestants font éprouver aux catholiques. 907. Eloge que fait Buffon des missions. XI. 151. Leurs bienfaits sur la civilisation. *Ibid.* Comparaison entre elles et les missions protestantes pour la conversion des infidèles. XVII. 801-802.

Missions protestantes. — A quelle époque remonte la première société. XV. 835. Sommes consacrées aux missions. 837. Grands avantages qu'on offre aux missionnaires. 839. Les résultats obtenus sont presque nuls. 841. Compte rendu par l'évêque Héber. 843. On y trouve quelques passages vraiment frappants touchant les perspectives du succès de ces missions. 846. Ses aveux sur leur peu de succès. 848. Elles n'ont pas mieux réussi dans les deux Amériques. 853. Leur stérilité. XVI. 126. Moyens mis en œuvre par les Eglises protestantes pour la conversion des peuples infidèles. 127. Sociétés pour les missions. 128. Revenus dont elles jouissent. 129. Nombre des missionnaires employés. 132. Avantages dont ils jouissent. 133. Missions d'Asie. 134. D'Afrique. 137. Succès des missions en général. 138. Indes Orientales; missions anglaises. *Ibid.* Celles des anabaptistes et des indépendants dans le même pays. 147. De toutes les sectes dans l'Inde et dans l'Australie. 149. Des missions en Amérique. 150. Dans la Méditerranée. 158. Chez les Kalmoucks. *Ibid.* Aveux plus généreux des intéressés eux-mêmes sur la malheureuse issue de leurs efforts par tout le globe. 160. Manière d'évaluer les conversions rapportées par les journaux des missions. 161. Nombre de conversions dont ils se glorifient. 162. Calculs faits d'après le nombre de Bibles distribuées. *Ibid.* D'après le nombre des écoliers qui fréquentent les écoles des missions. 164. D'après ceux qui suivent les sermons. 167. Ce qu'on doit entendre par les termes *se convertir* ou *se faire chrétien*, dans la bouche de ces missionnaires. 169. Caractères de ceux qu'ils ont faits chrétiens. 171. Examen de leurs succès dans les îles de l'Océan pacifique. 177. D'où vient leur mauvais succès. 184. Elles n'ont pu réussir nulle part. 200. Ce qu'en rapportent les *Annales de la propagation de la foi.* 202. Extrait curieux d'un voyage du révérend M. Malcolm. *Ibid.* Ce qu'en dit l'abbé Dubois (des missions étrangères). 646. Leur stérilité pour la conversion des infidèles. XVIII. 61 du *Conspectus.*

Missionnaires. — On ne compte de martyrs parmi eux que chez les catholiques; les protestants n'en ont pas un. XVII. 803. Miracles des missionnaires anglo-saxons. XII. 220. Leurs vertus. 227.

Mithra. — Ce que Tertullien nous apprend de l'initiation du soldat de Mithra. I. 61. Ses mystères et ses cérémonies. I. 319. Dieu du soleil chez les Perses. XIII. 1198. Ses grottes ou cavernes avaient sept entrées. *Ibid.* On y sacrifiait des victimes humaines. *Ibid.*

Moab (princes de). — Ce qu'ils étaient. II. 303.

Mode. — Ses dangers. XII. 1037.

Modestie (la). — Ce qu'était la licence des Cyniques. VI. 758. La religion chrétienne proscrit toute impudicité. 763. La loi mosaïque était aussi très-sévère sur cet article. 764. La véritable modestie est jointe à l'humilité. XIV. 660. Sa définition. 661. Elle est une qualité rare et difficile. 663. Elle est la plus aimable de toutes. *Ibid.* Ses avantages. 664. Elle est l'humilité mise en pratique *Ibid.*

Mœris (lac). — Ce que nous en rapporte Hérodote. IX. 790. Pomponius Méla n'est pas du même avis. 791. Ce que valait la pêche de ce lac. *Ibid.*

Mœurs (les). — Leur définition. X. 509. Différence entre les lois et les mœurs. 510. Les mœurs de l'homme doivent être en rapport avec la croyance. XII. 189. 786. La religion seule règle les mœurs publiques et leur imprime son heureuse influence. 755. Influence pernicieuse qu'ont sur elles les incrédules. 775. La réforme, loin d'améliorer les mœurs du peuple, les a rendues beaucoup plus mauvaises. XVII. 740.

Moines. — Ils n'ont pas été un obstacle aux progrès des lumières; leur science et leur zèle a la propagé ont poli les mœurs. XII. 238 239 Les moines Bénédictins substitués aux chanoines réguliers par saint Dunstan. 254.

Moïse. — Il est supérieur aux sages de l'antiquité. I. 25-2 . Sa législation religieuse. 769. Réflexions du grand prêtre Eléazar sur le sens allégorique de ses lois religieuses de Moïse. 788. Plusieurs auteurs anciens ont parlé de lui. 834. 844. Son antiquité. 870. Ses idées sur le monde. 921. Ce qu'il dit de la formation de la femme 94 . Sa défense d'honorer les astres 10 . Preuves de sa véracité par les témoignages des auteurs étrangers. II. 1019. Il reconnaît manifestement et sans voile l'existence de deux seigneurs. II. 176. Ce qu'il raconte d'Abraham. 177. De Jacob. 178. Comment l'ange du Seigneur lui apparut. 180. Ce qui lui arriva sur le mont Horeb. 181. Le Verbe Dieu se manifeste à lui sous la forme d'une nuée. 182. Celui qui manifesta à Moïse les volontés du Seigneur fut un être supérieur à l'ange. 183. Dans ses communications avec Moïse, ce même seigneur reconnaît un autre seigneur bien supérieur à lui. *Ibid*. Les cérémonies de sa loi n'obligeaient que les Israélites et non les autres peuples. III. 316 Ce que Dieu lui promit pour le peuple d'Israël. 523. Depuis la création du monde jusqu'à Moïse, les hommes n'ont pas été sans religion 582. Il a été le premier écrivain. *Ibid* Son habileté. 744. Il a prédit Jésus-Christ. 771. Son cantique sur le passage de la mer Rouge. 916. Fontaine de Mara. 917. Son bâton devient un serpent. 925. Et ce serpent reprend sa première forme. *Ibid*. Comment Jésus-Christ explique la permission du divorce qu'il avait accordée aux Juifs. IV. 201. Examen de l'histoire qu'il nous a donnée de la chute de l'homme. 661. Effets et suites de cette chute 664. Sa loi. 678. Raison pour laquelle elle lui donnée. *Ibid*. Promesse d'un prophète tel que Moïse. 679. Confirmation de cette promesse. 680. Oracles qui caractérisent Moïse. *Ibid*. Accord des oracles concernant Moïse. 682. Accomplissement de ces oracles dans l'Evangile. *Ibid*. Loi charnelle et cérémoniale qu'il propose aux Juifs. 776. Elle ne pouvait purifier les hommes. 777. Récompenses qu'elle promet aux Juifs. 780. Le législateur des Hébreux n'aurait jamais pu faire recevoir comme vrais ses cinq livres, si tout ce qu'il raconte était faux. 857. Ces ouvrages n'ont pas été écrits après lui. 858. Devant qui il a opéré ses miracles. 874. Il prophétise la naissance de Jésus-Christ. 891. Eloge que les livres saints font de Moïse. V. 85-86-87. Moïse a passé pour le plus ancien législateur chez les Egyptiens. 102. Il a un grand nombre de noms. 123. Il est appelé Jekotiel. *Ibid*. Les Egyptiens le connaissaient sous le nom d'Homos. 124. Il est le même que Marnas, le Dieu des habitants de Gaza. *Ibid*. Les Egyptiens en ont fait un Dieu. *Ibid* Thenth ou Mercure est la même personne que Moïse. 125. Il est la même personne que Monimos, Monios. *Ibid*. Il est reconnu et honoré par les peuples du Nord et du Couchant. 163 Des Thraces. *Ibid*. Des Germains. 164. Des Gaulois. *Ibid*. Des Bretons. 167. Des Espagnols et des Américains. *Ibid*. Sa doctrine défigurée par les fables des Grecs. 170. Il est mis au nombre des constellations sous le nom de la Balance. 197. On trouve Moïse dans tous les dieux du paganisme. 223. Ses connaissances géographiques. 237. Plusieurs peuples ont tiré leurs lois, leur religion, leur histoire, des livres de Moïse. *Ibid*. Ses prophéties 1274 et 1275. Il est certain que le Messie est venu et que Jésus-Christ est le Messie. VI. 95. Preuves tirées de l'accomplissement de la prophétie de Jacob. 94. De celle de Daniel. 97. D'où il a tiré ses livres XVIII. 252. Leur accord avec les Védas et Manu. 253. Révélation faite à Moïse. 254. Voy. *Livres de Moïse*. Coïncidence de la loi de Moïse avec celle de Manu. 256. Raison pour laquelle la loi de Moïse n'est plus obligatoire. 314 Pourquoi il se couvrait le visage d'un voile. 361. Sa conduite en Egypte. 474. Comment il développa le culte du vrai Dieu. *Ibid*. Influence de sa loi. 475. Il ne permit pas l'usure avec les étrangers. *Ibid*. Son tout. 476. Il termina la période de la loi naturelle. 477 Ce qu'il ordonna au sujet de son corps après sa mort. *Ibid*. Année de sa naissance. 536 Il est l'auteur du Pentateuque. X. 1259. Conformité de sa chronologie avec l'expérience. 1241. Conformité de sa théologie avec la raison. 1244. Vérité des miracles qu'il rapporte. 1247. Divinité de la religion des Juifs. 1250. Sa loi; s'il était possible de se sauver sans elle. XII. 107. Ses livres sont attaqués. 116 Leur supériorité sur ceux des Chinois. 125. Dieu lui a parlé. 796 Divinité de son histoire 797. Erreur et injustice de quelques philosophes à son sujet. 954. 969. La révélation qui lui fut faite de la Genèse et du Pentateuque est évidemment divine. 964. Divinité de sa mission. 1066.

Molina — Sa doctrine. VIII. 157.

Molinisme. — Ce qu'en disent les Jansénistes. XVIII. 79.

Molitor, savant et judicieux auteur. — Son opinion sur la langue primitive du genre humain. XV. 19. Ce qu'il dit de la langue hébraïque. *Ibid*. Il parle d'une tradition sacrée des Juifs, qui renfermait plus de dogmes capitaux qu'il n'y en a d'écrits dans leur Code, c'est-à-dire l'Ancien Testament. XV. 761. Son ouvrage sur la *Philosophie de l'histoire et de la tradition*. *Ibid*.

Moloch. — Ce qu'était cette divinité; ce qu'on lui sacrifiait. VIII. 50

Moniers. — Ce qu'il faut entendre par ce nom. XVII. 302 Secte qui l'a adopté *Ibid*. La Bible est leur unique règle de foi. 305. Ils sont frappés d'anathème par le consistoire de Lyon et par la vénérable compagnie de Genève 336. Abus du livre d'évangéliques 347.

Momies égyptiennes — Elles prouvent l'erreur d'Aristote sur la classification des familles humaines. XV. 89. Ce qu'en dit Lawrence. *Ibid*.

Monarchie papale. — Monuments du gouvernement monarchique de plusieurs papes des temps anciens. XVI. 797. 799. 805. Procédés monarchiques de Grégoire XII au concile de Constance, sans opposition de la part de ce concile. 806. Cette monarchie n'est pas despotique. 816.

Monastères. — Doctrine qu'on y enseignait. XII. 218. Tableau plein de mauvaise foi qu'en font les écrivains protestants. 219.

Monde (le). — Son origine; ce que nous en apprend l'auteur de la Genèse. V. 1209. Tradition universelle de tous les plus anciens peuples sur la création. *Ibid*. Ce qu'en disent les auteurs profanes. 1213. De l'état du monde avant Jésus-Christ. III. 1072. Vains efforts de l'esprit humain pour trouver quelque lumière dans les ténèbres. *Ibid*. Vie du monde. 1144. Ses nombreux dangers. *Ibid*. Ses piéges et ses séductions. 1149. Il faut préparer son âme à la tentation. 1150. Le monde rempli d'erreurs les plus grossières. IV. 153. Nous pouvons nous sauver dans le monde, mais nous ne pouvons pas nous sauver sans haïr le monde. 816. Le monde tel qu'il est aujourd'hui a eu un commencement. VI. 905. Il y a un créateur du ciel et de la terre. 906. De son renouvellement périodique. VII. 1208. Sentiment des stoïciens. 1209. Le monde sera purifié par le feu. I. 266-267. Il a été créé. I. 929. Son altération et son changement. 931. Sur sa fin dernière. 933. Manière dont il a été formé. 1155. Les stoïciens ont déclaré qu'il n'y en avait qu'un seul. 1157. Il est animé et gouverné par une providence. *Ibid*. Il est incorruptible. 1158. A quelle époque remonte sa création. *Ibid*. Ordre du monde. 1159. Cause de son inclinaison. *Ibid*. Ce que l'Ecriture nous enseigne sur son origine. 852. Absurdité de son éternité. 1013-1014. Dieu gouverne le monde. 1015. Sa conversion au christianisme prouve la vérité de la foi. XII. 143. Quand, par qui, comment a-t-elle été opérée 144. Comment Jésus-Christ et ses apôtres s'y sont-ils pris pour l'opérer? 1000-1024. Motif de conversion pour un hérétique et un païen. 181. Manière de convertir un païen. 187. Un juif. 998. Motifs de conversion pour un pécheur. 658. Conversion du monde au christianisme; obstacles qu'il a fallu surmonter; succès. 417. Conversion des Anglo-Saxons. 214. Ses causes. 227. Conversion des Danois. 250. La sagesse du monde; ce que c'est. 657. Son néant. 1262 On cherche le bonheur dans la société. 569 Déceptions. 570. La providence dirige les affaires du monde; comment? 647. Ancienneté du monde. XIII. 750. Vains efforts des philosophes modernes pour contredire la version des Septante. 751. Voltaire admet la fabuleuse chronologie des Chaldéens. *Ibid*. On ne peut lui donner une antiquité supérieure à celle que Moïse lui assigne. 756. Le monde matériel ne peut être la cause originale et indépendante. V. 963. Sa forme n'est pas nécessaire, ni son mouvement non plus. 964. Réfutation du sentiment de Toland. *Ibid*. Réfutation du sentiment de Spinosa, qui n'admet qu'une seule substance. 965. Absurdités avancées par Ocellus Lucanus. 969. Sentiment de Platon. 970. Contingence du monde matériel. 989. Dans le monde matériel tout prêche hautement la sagesse du Créateur. 1154. Il n'est point éternel. XII. 189. Quel est le monde le plus parfait? 18 20. 28. 30. Exclut-il la vie future? 28. Est-ce le monde

actuel? Erreurs de Pope à ce sujet. 39. Son ignorance chez les païens démontre la nécessité d'une révélation. 189. Son état chez eux lors de la venue du Messie. 417. Sa vive attente d'un grand événement. 1195. Sa conversion; ce qui s'y opposait; ce qui l'a opérée. 145. 417. Ce dont il avait besoin. XVIII. 59 de la révision.

Monde (gens du). — Malheur de ceux qui n'ont pas la foi. XII. 543; et de ceux qui se laissent guider par ses exemples. 621.

Mongeron. — Sa publication des miracles du diacre Pâris. XIV. 804. Cause de son emprisonnement. 805. Ce qu'il dit de sa conversion. *Ibid.*

Monopsychites. — Leur doctrine sur l'âme unique. IV. 1270.

Monothélites. — Leur erreur et leurs sophismes. XI. 906. Leur condamnation. *Ibid.*

Montagnes. — Leur formation. XV. 167. Opinion d'Elie de Beaumont. *Ibid.*

Montague (évêque anglican). — Ce qu'il dit et pense des images. XVII. 25. Son opinion sur le pain de la cène. 140.

Montaigne. — Discours préliminaire sur cet auteur. II. 462. Sa traduction de la théologie naturelle de Raymond de Sebonde. 476. Dédicace. 477. Succès de cette traduction. 478. Ce qu'en dit Pascal. *Ibid.* Apologie de la théologie naturelle. 479. Montaigne classé, bien à tort, parmi les athées. 485. Ce qu'il dit de la sagesse. 494. Eloge de ses sentiments religieux par Dom Devienne. 497, 499. Ce qu'en rapportent les historiens de sa vie. 501. Montaigne n'a jamais pu être compté parmi les impies. 505. Son christianisme. 517-694. Sa préface de la théologie naturelle. 518. Son christianisme. *Ibid.* Son mot *fortune* censuré par la cour romaine. 547. Sa tolérance. 635. Son opinion sur le suicide. 668. Son voyage à Loretto. 676. Son récit d'un miracle. 677. Ses pensées morales. 691. Ce qu'en pense le Père Nicéron. *Ibid.* Ce qu'il dit de l'amour-propre. 694. Sa lettre à son père sur la mort d'Etienne de la Boétie. *Ibid.* Il fait profession de la religion catholique. III. 697. Ses Essais. 698. Il se moque de toutes les assurances. 698. Il demande si les animaux raisonnent, pensent et parlent. 699. Il examine les profondes sciences. *Ibid.* Sa comparaison avec Epictète. 701. Ses défauts. 787.

Montaigu (ministre anglican). — Il assure faussement que saint Clément d'Alexandrie avait entendu par la justice qu'il attribue à la philosophie, celle qui de pécheurs nous rend justes aux yeux de Dieu. III. 292. Horrible falsification de ce ministre sur un passage de saint Clément. 293.

Montan. — Il se fit passer pour le véritable paraclet ou consolateur. XIV. 128. Ses erreurs grossières. *Ibid.* Son libertinage. *Ibid.* Son orgueil. *Ibid.* Le savant Tertullien se laissa persuader que Montan était le paraclet promis par Jésus-Christ. 129.

Montanistes. — En quoi consistaient leurs erreurs. XIV. 127. Ce qu'était leur fondateur. 128. Nom de ses deux compagnes. *Ibid.* Cette secte était florissante et nombreuse. *Ibid.*

Montesquieu (de). — Eloge qu'il fait de la religion. VII. 342. Sa profession du christianisme. *Ibid.* Ce qu'il dit des courtisanes. 1111. Du stoïcisme. 1113. Du dogme des peines et des châtiments de l'autre vie. 1257. Jugement qu'il porte de l'empereur Julien; passage admirable de cet auteur sur l'établissement miraculeux de la religion chrétienne. IX. 1036. Cette religion rend l'homme heureux ici-bas. 1060. Perfection de la vertu. 1061. Son principe de l'influence de divers climats. 1062. Ce qu'il pense des priviléges du clergé. XII. 243.

Montesson. — Conduite de la faculté de théologie de Paris dans cette affaire. XVI. 977. Cet hérétique en appelle au pape. 978. Le jugement que Pierre d'Ailly porta sur la proposition de Montesson ne déroge en rien à l'infaillibilité du pape. 978.

Montucla. — Sa réfutation du système de Bailly sur les découvertes astronomiques des Hindous. XV. 235.

Moore. — Sa Vie. XIV. 10. Voyages d'un Irlandais à la recherche d'une religion. *Ibid.* Autorité de l'Eglise; tradition. 29. Prières pour les morts. 32. Invocation des saints et de la bienheureuse vierge Marie. 33. Discipline du secret. 53. On cache le dogme de l'Eucharistie avec un soin particulier dans le IIe siècle. 73. Cérémonies de la messe. Leur antiquité. 94. Unité de l'Eglise catholique. 97. Des premiers hérétiques. 113. Gnostiques. 114. Valentiniens. 117. Catalogue des hérésies. 126. Doctrines catholiques avouées par les protestants. 159. Esquisse sommaire de son caractère comme réformateur. 203-205. Doctrines antitrinitaires des réformateurs. 210. Rapports intimes entre le protestantisme anglais et le protestantisme allemand. 250. Incertitude et défaut de garantie des Ecritures comme règle de foi. 276.

Morale. — Ce qu'on entend en général par ce mot. IV. 1103. Grands principes de morale. Elle doit être soumise à la théologie. II. 834. Principaux devoirs de la morale. V. 1077, 1110, 1109. Ils sont à quelques égards antécédents à la volonté positive de Dieu. 1119, 1122. Dieu veut en outre que toutes les créatures raisonnables se gouvernent d'après les devoirs éternels de morale. 1138. Ils doivent nécessairement être accompagnés de récompenses et de peines. 1145. Les hommes ont un besoin extrême qu'on les instruise sur la morale. 1166. Les leçons de morale des anciens philosophes étaient insuffisantes pour la réformation du genre humain. 1168. Fondement de la moralité des actions humaines. VII. 1021. La loi n'est point naturellement et nécessairement connue. 1022. Du sens moral. 1024. Insuffisance du sens moral pour connaître toute l'étendue de la loi. 1025. Insuffisance de la raison pour former un système complet de morale. 1029. Révélation primitive des principaux articles de la morale. 1032. De la tradition. 1036. Récapitulation des secours offerts aux hommes par la Providence pour connaître et pratiquer leurs devoirs. 1039. Corruption de la morale. 1040. Nécessité d'une révélation universelle. 1042. Juste division de la morale. 1043. Eloge de la philosophie païenne et morale des anciens. 1068. Ce qu'en pense Cicéron. 1069. Système qui accorde beaucoup trop à la raison. 1070. Sentiments de Bolingbroke, Casaubon, etc. *Ibid.* De Sykes. 1071. Il est fondé sur une fausse supposition. *Ibid.* Insuffisance de la philosophie en fait de morale. 1073. Nul peuple n'a connu une morale parfaite et complète. VIII. 827. Vice de la doctrine. VII. *Ibid.* Beau passage de Locke. *Ibid.* Elle manque d'autorité. 1074. Ce qu'en pense Bolingbroke. 1075. Erreurs de plusieurs philosophes. *Ibid.* Socrate, père de la philosophie morale. 1076. Système qui rapportait la distinction du bien et du mal à la seule législation. *Ibid.* Qui faisait du plaisir le souverain bien. 1078. Excellence de la morale évangélique sur les injures. 1136. La morale des stoïciens était impie et contraire à la loi naturelle. 1160, 1161. Ils se trompèrent dans les matières de la plus haute importance. 1163. Sentiment de Locke. *Ibid.* L'idée de la morale ne fut pas moins défigurée chez les anciens philosophes que l'idée de la Divinité. X 352. Sa nécessité. XII. 560. Elle ne peut exister sans la foi et la piété. 562. Ce qu'il faut pour qu'elle fasse le bonheur de l'homme. 564. En quoi consiste la morale de l'Evangile; manière dont Jésus-Christ l'a enseignée. 1104. Sa sublimité. 519. Elle rend les hommes parfaits. 521, 735. Combien elle est supérieure à la morale judaïque. 1022. Idée naturelle de morale. XIII. 337. Comment elle se modifie dans le christianisme. 340. Elle condamne le despotisme ecclésiastique. XVII. 1229. De quelle manière. *Ibid.* Devoirs, vertus, passions, péchés. XVIII. 94 du *Conspectus.*

Morale de Jésus-Christ. — Son austérité répare les désordres de notre nature. IV. 581. Il nous soutient dans ces voies dures par la force de sa grâce. 582 Ce qu'en dit le grand Apôtre. VI, 793. Si les hommes vivaient selon ses préceptes, ils seraient très-heureux. 923.

Morale de la religion. — Devoirs qu'elle nous ordonne de pratiquer. XIII. 922. Sa loi. *Ibid.* Elle est universelle dans ses préceptes. 928. Tous ses commandements sont raisonnables. 929. Son esprit est la modération. 931. Elle réprime efficacement le vice. 932. A ses yeux le désir même est un crime. 933.

Morale catholique. — Elle est pure et sainte. X. 372. Toute la sagesse et la sainteté de Dieu y sont empreintes. 374. Observation à ce sujet. XVIII. 00 du *Conspectus.*

Morale chrétienne. — Elle est très-utile à la perfection de l'esprit. IV. 785. Elle prêche le renoncement aux objets de nos sens. 785. Elle est parfaitement conforme à la raison. *Ibid.* Tous les esprits sont essentiellement unis à Dieu. 786. L'union que nous avons avec Dieu, soutient notre être. 787. La morale chrétienne est absolument nécessaire pour la conversion du cœur. 793. Conformité de la morale chrétienne aux lumières naturelles et à la félicité du genre humain. V. 1195. Il convenait à la gloire de Dieu que la morale évangélique fût sévère. VI. 593. Où se trouve l'unité de la foi. XIV. 557. Influences diverses de la religion catholique. 562. Philosophie morale et théologie. 565. Décrets de l'Eglise; décisions des Pères et des casuistes. 580. Correspondance de la morale catholique avec les sentiments naturels et droits. 582. Doctrine morale. 611. Les concessions excessives des indulgences n'attaquent jamais les principes de moralité. 630. Préceptes de l'Eglise. 633. Elle n'a jamais proposé de substituer ses préceptes aux lois de la morale. 638 Médisance. 642. Modestie et humilité. 660. Objections faites à la morale catholique déduites du caractère italien. 672.

Morale évangélique. — Elle est si sainte, qu'elle sanctifierait infailliblement tous ceux qui croient à notre religion, s'ils n'étaient d'une excessive malignité. VI. 679. Son excellence. VII. 1166. Doctrine de l'Ecriture sainte sur la nature et les attributs de Dieu. *Ibid.* Divers passages. 1167. Préceptes évangéliques qui renferment nos devoirs envers Dieu. 1168. Ceux qui renferment les devoirs de l'homme envers lui-même. 1176. Avantages de la religion chrétienne. 1180. Preuve de la divinité du christianisme tirée de la pureté de sa morale. 1182. Ce qu'elle impose de plus pénible est relatif à l'attente d'une autre vie. VIII. 314, 315. Elle est propre à perfectionner la nature humaine. 317, 318. Mortification qu'elle exige de nous. 319. Elle nous oblige à la charité envers le prochain. 320. Rien de plus digne de notre étude et de notre vénération que la morale de Jésus-Christ. 951. Sa comparaison avec celle du paganisme. *Ibid.* La morale évangélique est une règle commune aux savants et aux ignorants, au peuple comme aux philosophes. XI. 145. Sa supériorité sur les doctrines humaines. 146. Sa simplicité. XIII. 790. Ses comparaisons, ses paraboles. *Ibid.* Ce qu'elle nous apprend. *Ibid.* Son austérité. 791. En quoi consiste la vertu. XIV. 814. Ce que l'auteur de l'*Evidence interne du christianisme* a écrit sur la morale de l'Evangile. *Ibid.* Vertus de la plus grande valeur intrinsèque que relève l'Evangile, et qui avaient été généralement méconnues et méprisées. *Ibid.* Raisonnement de l'auteur. 815. Cette morale règle nos pensées. 817. Elle est fondée sur la charité. 819. Sur l'humilité. 821. Discours du Sauveur. 825. Son caractère fait partie de la morale de l'Evangile. 830.

Morale païenne. — Ce qu'en dit Cicéron. XI. 143. Sentiment de Bayle. 144. Elle n'avait aucun rapport à Dieu, ni à la religion. *Ibid.* Désordres que saint Paul reproche aux philosophes païens. *Ibid.* Leur morale était insuffisante et sans principes. VIII. 951. Elle était sans autorité et sans sincérité. *Ibid.* Sans utilité. *Ibid.*

Moralité. — La règle de la moralité peut s'accorder avec l'amour de soi-même. XI. 279-287.

Moraves (frères). — Leur origine, leur fondateur. XVII. 604. Leur règle de foi. *Ibid.* Leur système d'illusion. 605. Ce que leur écrivit Wesley. *Ibid.* Ce qu'en dit Jean Nelson. *Ibid.* Prétendues révélations du baron de Swedenborg. *Ibid.* Sa *Nouvelle Jérusalem. Ibid.*

Morgan (Lady). — Ses assertions touchant la chaire de saint Pierre, conservée dans la basilique du Vatican. XVI. 678, 679. Sa réfutation par Mgr Wiseman. *Ibid.*

Moria. — Où était située cette montagne. VI. 178.

Morris (le révérend John Brande), protestant, converti en 1846. — Son Essai pour la conversion de l'Inde savante et philosophique. XVIII. 218. Préface. *Ibid.* Destination de ce livre. 219. Dialogue I, de la source des connaissances révélées. 220. Dialogue II, des rapports multipliés de l'esprit avec la matière. 301. Dialogue III, de nos relations plus immédiates avec la matière. 367. Dialogue IV, de la personnalité réelle de l'homme et des choses qui s'y rattachent. 411.

Mort (la). — Elle ne vient pas de Dieu, mais de la malice et de la dépravation de l'âme. II. 390. Ce que c'est que la mort. *Ibid.* Crainte de la mort. 664. Pensée de la mort. 665. Etranges paroles de Pascal à ce sujet. 667. Horreur de la mort. III. 807. Son origine. *Ibid.* Ce que la religion nous apprend sur la mort. 1092. Soins que mettent les hommes à éloigner d'eux la pensée de la mort. *Ibid.* Dessein de Dieu dans l'incertitude du temps de notre mort. *Ibid.* C'est sa justice qui nous condamne à la mort. *Ibid.* Témérité de ne pas penser à la mort. 1095. Ce qui arrive à la mort. *Ibid.* Conséquences de la mort et ses tristes effets. 1094. Sens des paroles du Sauveur : *O mort, je serai ta mort!* VI. 172. Ce qu'on doit entendre par la mort. XII. 28, 627. Mépris qu'en faisaient les premiers chrétiens. 401, 485. Sa crainte ne suffit pas pour faire pratiquer le bien à l'athée. 727. Pensées qui tourmenteront le pécheur à la mort. 1265. L'homme du monde à son approche, poésies. 1271. Un très-grand nombre de protestants, qui avaient été les plus violents dans leur langage et leur conduite contre l'Eglise catholique, se sont réconciliés avec elle à l'heure de la mort. XVII. 816.

Mort de Jésus-Christ. — Ce qu'en dit Aben Amram. VI. 523. Sa distinction entre la mort éternelle et la mort spirituelle. *Ibid.* Comment il explique le passage de saint Paul, dans lequel il avance que Jésus-Christ a détruit la mort. 524.

Mortalité de l'âme. — Cette doctrine était admise par les Athéniens et par leurs philosophes. VII. 1269-70.

Morts. — Dieu ne peut pas être le Dieu des morts, mais l'est le Dieu des vivants. V. 1249. Prières pour les morts. XI. 1077. Ce que nous enseigne l'Eglise. *Ibid.* Leur nécessité. *Ibid.* S'il faut prier pour eux ; doctrine de l'Eglise. XII. 235, 1234. Leur résurrection, comment elle est exposée et prouvée dans la sainte Ecriture. 1102.

Morus (Henri). — Question qu'il propose à Descartes sur l'existence des esprits et sur l'athéisme. II. 1263. Réponse de Descartes.

Moschus. — Il est le même que Moïse. V. 137. On a confondu Apis avec le législateur des Hébreux. 158. Ce qu'en dit Georges le Syncelle. 145.

Mosétes. — Nom qu'on devrait donner aux sectateurs de Moïse. XVIII. 499. Leur opposition avec toute probabilité historique. 517. Ce que leur propose Lombroso leur coreligionnaire. 532. Comment le mosète moderne peut éclairer ses doutes. 533. Examen des livres du Nouveau Testament. *Ibid.*

Mosomane (soldat juif). — Grande leçon qu'il donna à un devin qui se trouvait à la tête d'une armée. I. 817.

Mot (le dieu). — Son origine. I. 524.

Motifs de crédibilité de la foi. XII. 133. De conversion. 1265.

Moulins à eau. — Leur invention. IX. 867. Leur usage est très-ancien. 868.

Mouvement. — Son origine est due à une cause intelligente préexistante. V. 988. Il n'existe pas nécessairement et par lui-même. *Ibid.* Une puissance intime a donné à une créature le pouvoir de commencer le mouvement. 1006.

Moylan (le docteur), évêque catholique anglais. — Sa conduite en Irlande. XVII. 949. Son zèle et son beau dévouement. *Ibid.* Sa récompense. *Ibid.*

Multiplication des pains. — Ce qu'en rapporte saint Jean. VI. 366. Preuve de la divinité de Jésus-Christ. *Ibid.* Seconde multiplication des pains. 369. Ce que nous lisons dans saint Matthieu. *Ibid.*

Multitude. — Dangers de se laisser entraîner dans le mal à sa suite. XII. 619. Moyen de s'en préserver. 621.

Muncer. — Ce qu'il était. XVII. 615. Ce qu'il fut. *Ibid.* Sa doctrine. *Ibid.* Sa conduite envers les princes d'Allemagne. *Ibid.*

Musée. — Ce n'est pas un autre personnage que Moïse. V. 200. Son histoire est la même que celle de Moïse. 201. Tout ce qu'on a écrit de lui est tiré de la vie de Moïse. *Ibid.*

Musique (instruments de). — Ce que Morris dit des peuples qui les ont altérés. XVIII. 230. Sentiments des anciens touchant leur importance. 265. Usage religieux qu'on en faisait. *Ibid.*

Musique profane. — Le concile de Trente ordonna l'abolition de toute musique profane et lascive dans les églises. XVI. 527.

Mussard (Eugène). — Son examen du système mythique. XVIII. 607. Sa parodie du système de Strauss. 623. Réflexions sur son examen critique. 624.

Musulman. — Ce que signifie ce mot. VIII. 42.

Mystaqoque (le) de Thrace. — Ce que nous en rapporte Clément d'Alexandrie. IX. 330.

Mystère de la croix. — Ce mystère n'est pas une folie, comme le prétendent les philosophes et les païens. X. 628.

Mystères. — Ils sont admis dans les communions protestantes. XVIII. 78 de la *Révision*. Ce qu'on nomme mystères de la religion. X. 254. Quelle qu'en soit l'incompréhensibilité, ils n'ont rien qui doive révolter la raison. 255. Comment nous pouvons les connaître. II. 585. Leur éclaircissement. *Ibid.* Ce qu'en dit saint Thomas. 515. Si nos mystères n'étaient pas au-dessus de notre raison, il n'aurait pas fallu de révélation. IV. 948. Il y a dans la nature divine beaucoup de choses qui sont au-dessus de notre raison. *Ibid.* Toutes les choses révélées sont de ce nombre. *Ibid.* Il n'y a point de contradiction dans les mystères. 949. Ce qu'il y faut distinguer. 1128. Les esprits modérés trouvent toujours une explication suffisante pour croire les mystères. 1242. Une chose qui est au-dessus de la raison, n'est pas contre la raison. VI. 1204. En quel sens et à quels égards on peut dire que quelques-uns de ces mystères sont incompréhensibles. VI. 545. Ce qu'en a dit Grégoire de Valence. 546. Ce que nous enseigne saint Augustin. 547. L'incompréhensibilité d'un dogme ne suffit point pour justifier le refus que l'on fait de le croire. *Ibid.* Réponses à diverses objections. 549-555. L'incompréhensibilité des mystères n'est point une raison suffisante pour nous en détacher. VI. 683. Ce qu'en dit Plutarque. 685. Sentiment de Bayle. 686. Réflexions de Montaigne sur la même matière. 687. Empire de la foi sur la raison. *Ibid.* Ce qu'en dit Platon. 688. Opinion de Leibnitz. 689. On n'a jamais entrepris de prouver nos mystères par la raison naturelle. 1196. On se contente de montrer qu'ils sont révélés par l'Ecriture sainte. 1197. Le *quo modo* de nos mystères est une ques-

tion oiseuse. 1202. Conduite des saints Pères dans l'explication des mystères. 1205. Ils ne peuvent rendre notre religion suspecte. IX. 77-84. Il n'y a aucune contradiction dans nos dogmes. 84. Sublimité de nos mystères. 92. Ils sont au-dessus de la raison et ne lui sont pas contraires. XII. 142. Ils ne sont pas contradictoires. 874. Ce qui nous les fait croire et admettre. 603, 671. Leur obscurité fut un obstacle à la conversion du monde. 419. Trinité, doctrine de l'Eglise sur ce mystère. 875. L'incompréhensibilité des mystères ne doit pas les faire rejeter. Faux raisonnements des incrédules réfutés. 887. Objections de Bayle contre eux ; réponse de Leibnitz. 927. Considérés par la foi, les mystères expliquent tout le système de l'homme et du monde, et ne sont autre chose que l'histoire de l'amour divin. XIII. 597. Leur esprit. 603. Mystères de l'incarnation et de la Trinité. 617. Ils ne sont pas contraires à la raison. *Ibid.* Economie éternelle sagement répandue dans les mystères de la foi. 621. Ce qu'il faut entendre par mystère en matière de religion. 877. A quoi ils se rapportent tous. 881. Avantages qui naissent de leur manifestation. 883. Idées sublimes et consolantes qu'ils nous inspirent de la divinité. 884. Tout est plein de mystères. 910. Ils nous attachent davantage à la religion, loin de nous en éloigner. 912. Leur obscurité ne nous prive d'aucun bien. 919. Les mystères et les prophéties prouvés les uns par les autres. XIII. 597. Considérés par la foi, ils expliquent à la raison tout le système de l'homme et du monde. 598. Les mystères de la foi ne révoltent pas la raison. II. 871. On ne peut démontrer de contradiction dans les dogmes et les mystères qui sont au-dessus de la raison. 873 Il est impossible de faire, contre la vérité de quelque mystère que ce soit de la révélation, aucune objection qui soit réellement insoluble. 909. Ce qu'en dit Carraccioli. 1033.

Mystères de la nature. —Celui qui en a le mieux parlé. XIII. 600. Ce qu'en dit le Psalmiste. 601. Nous sommes environnés de phénomènes inexplicables. *Ibid.* Raison pour laquelle le Très-Haut a voulu être pour nous un Dieu caché. 602.

Mystères païens. — Leur apologie par le docteur Warburton. VII. 827. Hymnes sur l'unité de Dieu. 829. Mystères célébrés chez presque tous les peuples païens. 830. Initiation aux mystères. *Ibid.* L'hiérophante. 832. Ce que nous en apprend Diodore de Sicile. 833. Ce qu'en pensait Cicéron. 834. Ce qu'ils enseignaient par rapport au dogme des récompenses et des châtiments d'une vie future. 835. Les mystères peu favorables aux mœurs. 836. Erreurs du polythéisme. 838. Des mystères relativement au dogme de l'unité de Dieu. 842. Nouvelles observations sur un hymne attribué à Orphée. 846. Les mystères, quels qu'ils fussent, étaient incapables de réformer les mœurs et les erreurs du peuple. 849. Leur secret en rendait la doctrine inutile pour le peuple. 851. Ils n'étaient pas institués pour détruire le polythéisme vulgaire. 853. Objet et but primitif de l'institution des mystères. 855. Le fait prouve que les mystères n'avaient aucun pouvoir pour ramener les peuples de l'idolâtrie. 857. De la mauvaise opinion qu'en eurent les chrétiens. 858 Jugement de Clément d'Alexandrie. 859. Examen du témoignage des Pères contre les mystères. 860. Ils furent plus nuisibles qu'utiles aux mœurs. 1067. De leurs représentations. 1273. Ce qu'en disent les philosophes. 1274. Leur établissement et leur utilité pour la société. IX. 318. Les plus anciens. *Ibid.* Les plus fameux. 319. Le culte des mystères étendu partout. *Ibid.* On y enseignait le dogme d'un état futur. 320. Les initiés devaient être d'une réputation sans tache. 321. Toutes les cérémonies de l'initiation étaient mystérieuses. 323. En quoi consistait le secret des grands mystères. 324. Ce qu'en dit Varron. *Ibid.* Ce qu'on y enseignait. 325. On y découvrait la fausseté du polythéisme. 326 et 329. Leur but et leur usage. 331. Ce qu'en pensaient Socrate, Isocrate, Cicéron. 333. Abolition des mystères. 335. Ce qui contribua à leur corruption. 336. Ce qu'en dit Leclerc. 337. Ils eurent une origine politique. 339. On n'y recevait ni les esclaves ni les étrangers. 340. Ce qu'on enseignait à tous les initiés. 341. Observations sur l'explication que donne l'abbé Pluche des mystères de la mythologie païenne. 342. Initiation aux mystères. 358. Leur utilité prouvée par l'explication de la métamorphose de l'âne d'or d'Apulée. 395.

Mystères des Grecs.—Ce qu'on y enseignait. XIII. 1134. Notions des initiés sur la divinité. *Ibid.* Sur l'immortalité de l'âme. *Ibid.* Ce qu'en pensait Cicéron. *Ibid.* Eloge qu'il fait de l'initiation. 1134. Origine des mystères. 1136. Ces institutions viennent de l'Orient. *Ibid.* Opinions des poëtes et des philosophes. 1137.

Mystiques (les). — Ils admettent une âme commune qui absorbe toutes les autres. IV. 1270. Leur édification. 1271.

Mythique (système). — Par qui il fut inventé. XVIII. 601. Auteurs qui l'ont soutenu et propagé. *Ibid.* Comment il est combattu par le professeur Eschenmayer. 727. Sur quoi repose ce système. 730.

Mythologie. — Ce qu'on doit penser de l'histoire mythologique des païens. IV. 930. Combien ils comptaient de dieux. *Ibid.*

Mythologie des anciens. — Divers systèmes pour l'expliquer. VII. 760. Ce que Pausanias nous apprend à ce sujet. 761. Vaines tentatives pour l'expliquer allégoriquement. 798. Observations judicieuses d'Eusèbe et de Denis d'Halicarnasse. 799. Ce qu'est la mythologie ; quelles sont ses bases. XII. 970.

Mythologues (les). — Leur point de départ ne soutient pas l'examen de la science. XVIII. 678.

N

Naaman.—Ce qu'il était. III. 917. Ce que lui ordonne le prophète Elisée. *Ibid.*

Nabuchodonosor.—Fondation de Babylone. Ce qu'en rapporte Mégasthènes. I. 850.

Nahum (prophète).—Sa patrie. V. 445. Epoque où il aurait vécu. 446. Authenticité et antiquité du livre de Nahum. 447. Réponses à plusieurs objections. *Ibid.*

Naïm, ville de Galilée.—Résurrection du fils unique d'une veuve de cette ville. VI. 392. Ce qu'en rapporte l'évangéliste saint Luc. *Ibid.*

Naissance de Jésus-Christ.—Sagesse de Dieu dans le choix du temps auquel il l'a envoyé au monde. VI. 911. Grandeur de la puissance romaine à cette époque. 912. Elle s'étendait sur les contrées les plus peuplées de l'Europe et de l'Asie. 914. Naissance de Jésus-Christ. X. 1210. Son enfance. 1211. Son baptême. 1212. Sa retraite dans le désert. *Ibid.* Sa morale et sa doctrine. 1214. Ses miracles. 1217. Ses prophéties. 1219. Sa passion et sa mort. 1221. Sa résurrection. 1224.

Naples.—Miracles qui s'y opèrent chaque année. XII. 174. Miracle de saint Janvier; dissertation à son sujet. *Ibid.*

Napoléon.—Parodie qui prouve que l'empereur Napoléon n'a jamais existé. XVIII. 621. Sa Vie soumise à un examen critique. 631. Dans quel but cette Vie a été composée. *Ibid.* Idée de cette Vie soumise à un examen critique. 632. Conclusion. 633.

Nathanael.—Ce qu'il dit à Jésus-Christ en le reconnaissant pour le Messie. IV. 279. Ce que lui promet le Sauveur en le confirmant dans cette croyance. 476.

Nation juive (la).—Elle existait plusieurs siècles avant Jésus-Christ, qui lui-même en était sorti. X. 950. Pays qu'elle a habité depuis la mort de Moïse jusqu'à celle de Jésus. *Ibid.* Auteurs profanes qui en ont parlé. 997. Son incrédulité. XIII. 855. Avantages que prétendent en tirer les incrédules. *Ibid.* Réponse à leurs objections. 856.

Nations (les).—Elles devaient toutes être bénies à la venue du Messie. II. 46. Leur joie toute divine. 47. Ce que nous lisons à ce sujet dans la Genèse, dans le Deutéronome et les Psaumes. 47, 48. Royaume universel de Dieu. *Ibid.* Piété des nations, cantique nouveau. *Ibid.* Isaïe annonce la promesse des faveurs de Dieu à toutes les nations. 56. Leur vocation. 296. La venue du Sauveur doit renverser toutes les superstitions des nations. 306. Leur conversion, selon la prophétie de Jésus-Christ. X. 722. Toutes les nations reconnaissent un Dieu et la nécessité de l'adorer. XII. 561.

Nations idolâtres.—Leurs lois et leurs coutumes. VII. 1065. Ce qui se pratique à Siam, au Tonkin, à l'île Formose. 1065. Chez les Giagues, au Congo, à Pégu, etc. *Ibid.*

Naturalisme.—Ce que Leibnitz pense d'une religion purement naturelle. IV. 1154. Comment il la définit. *Ibid.* Voy. *Théologiens naturalistes*, et XVIII. 610.

Nature divine (la).—Elle est ineffable. I. 906. Dieu seul est un. 906.

Nature.—Ce que Haüy dit de ce mot. II. 562. Nécessité de l'étudier avant d'inventer des systèmes. 829. La loi sommaire qui régit toute la nature est incompréhensible à l'homme. 831. La nature prouve invinciblement qu'il y a un Dieu. III. 848. Ce que nous en dit Lactance. VI. 621. La nature est un mot vague. *Ibid.* Ce que Sénèque reprochait aux athées de son temps. 622. Le spectacle de la nature est suffisant pour faire connaître que Dieu existe. *Ibid.* Il rend les païens et les athées absolument inexcusables. 625. La lumière naturelle nous fournit de très-fortes preuves de l'existence de Dieu. 626. Stupidité de ceux qui ne reconnaissent dans l'univers qu'une nature aveugle. IV. 533. Ce que soutiennent les Chinois. 534. L'homme dans l'état de nature ou dans celui d'innocence 633. Si nous ne connaissons pas le pouvoir de la nature

nous connaissons la nature de plusieurs choses. 866. Celle de Dieu et celle de l'âme. IX. 451. Aveuglement des anciens sur la nature de l'âme. 460. Idée du mot nature. X. 108. La nature prouve l'existence de Dieu. XII. 12 et 705. Nature de Dieu. 17. La nature désire l'immortalité. 68. Elle est distincte de Dieu. 94. Sentiments qu'elle inspire au chrétien qui la contemple (poésies). 1275. Nous lui devons les principes du vrai et ceux de l'équité. VIII. 1251. Sentiments que le spectacle de la nature inspire au chrétien (poésies). 1275.

Nature (livre de la).—Il réfute le déisme et le théisme en poussant à l'athéisme; ce qu'il dit de la religion chrétienne. XII. 678-700. Sa doctrine sur Dieu, sur l'âme, le libre arbitre et le fatalisme; exposé et réfuté par Lefranc de Pompignan. 701-711.

Nature (état de).—L'homme dans cet état. XII. 1273.

Natures (les deux).—Exemple pour éclaircir leur union en Jésus-Christ. II. 598.

Navarette (le Père).—Ce qu'il nous apprend des lois et constitutions politiques des Chinois. VII. 1062. De leur barbarie pour les enfants. 1063. Leur haine et leur vengeance. 1064. Il assure que Confucius ne croyait point à la vie future. 1214.

Naylor (Jacques).—Ce qu'il était. XVII. 604. Sa présomption et ses blasphèmes. *Ibid.* Sa punition. *Ibid.* Ses disciples. *Ibid.* Il est blâmé par Georges Fox. 610. Ses extravagances. 51. Son entrée à Bristol. *Ibid.* Comment il y fut reçu. *Ibid.*

Nazaréen.—Ce que signifie ce mot. XVIII. 803. Ce nom devait être donné au Christ. II. 255. Raison pour laquelle il lui fut donné. *Ibid.*

Nazareth.—Explication du nom de Nazaréen que saint Matthieu donne à Jésus-Christ d'après les prophéties. X. 861.

Nazareth.—Jalousie des habitants de cette ville, de ce que Jésus-Christ ne faisait pas des miracles chez eux. VI. 404.

Néander, célèbre professeur d'histoire ecclésiastique à Berlin. XVIII. 645. Son opinion sur l'ouvrage du docteur Strauss. *Ibid.* Sa foi au Christ historique. *Ibid.* Sa *Vie de Jésus.* XVIII. 701. Ce qu'il dit de l'histoire de l'Evangile. *Ibid.* De l'incarnation en particulier. 702. Ce qu'on peut reprocher à ce savant docteur, à ce célèbre théologien protestant dans sa *Vie de Jésus.* 787. Tentation; ce qu'il en dit. 821. Néant des choses du monde. III. 1070. Les hommes ne sont rien à l'égard de Dieu. 1071. Ce que nous voyons dans le monde. *Ibid.* Attachement que nous avons pour des choses périssables. 1072. Combien on doit penser au néant des choses de ce monde. XII. 1262.

Nécessaire.—Comment on définit en métaphysique le *nécessaire.* II. 475. Ce qu'on entend par être *nécessaire. Ibid.*

Nécessité.—Les athées prétendent que toutes nos actions en subissent la loi. Conséquences de cette atroce doctrine. XII. 715.

Nécessité logique ou métaphysique.—Ce que les philosophes entendent par ce mot. IV. 1277. Et par celui de nécessité physique. *Ibid.*

Nécessité physique.—Sur quoi elle est fondée. IV. 1267. En quoi elle consiste. *Ibid.*

Nègres.—Leur race. X. 281. Leurs maladies. 284. Nègres blancs. *Ibid.* Combien leur sort est à plaindre, et combien la traite qu'on en fait est coupable. XII. 1160. Moyen d'améliorer leur sort. 1161.

Négrillons (les).—Leur couleur en venant au monde. X. 291. Leur marque distinctive. 292.

Néhémie.—Il est l'auteur du livre qui porte ce nom. V. 319. Authenticité et ancienneté de ce livre. *Ibid.*

Néohégélienne (école).—Ce qu'en dit l'abbé Chassay. XVIII. 880.

Néron.—Après avoir fait mettre le feu en divers endroits de Rome, il en accusa les chrétiens. VI. 925, et XII. 391. Supplices horribles qu'il leur fit subir. VI. *Idem.* Il les fait brûler comme magiciens. XII. 591. Ce qu'il pensait des magiciens. 535. Son inscription. 536. Ses cruautés envers les chrétiens. XIV. 691. Ce qu'en disent Tacite, Suétone et Juvénal. 692 et 693. Sa barbarie envers le christianisme. XVIII. 543. Incendie de Rome. *Ibid.* Ses atrocités inouies. 544.

Nestoriens.—Ils soutenaient qu'il y avait deux natures en Jésus-Christ. III. 780.

Nestorius.—Ce qu'il était. XI. 906. Ses erreurs. *Ibid.* Sa condamnation dans le concile d'Éphèse. *Ibid.* Ses erreurs sur les deux natures de Jésus-Christ. XIV. 186. Sa condamnation par les Pères d'Éphèse. *Ibid.* Ce qu'il était. XVIII. 45. Son opinion sur la sainte Vierge. *Ibid.* Ses homélies. *Ibid.* Ses attaques contre saint Cyrille. 44. Ses calomnies, ses intrigues, etc. *Ibid.*

New-Cottage (société d'amis formée à).—Ce qu'en dit M. Brown, curé. XVII. 551. Conditions que lui propose le docteur Milner. 555. Il lui recommande le conseil de Tobie à son fils. 668. Félicitations qu'il lui adresse. 697, 698. Il lui prouve la fausseté des accusations dirigées contre l'Église catholique. 811. Dernière lettre que lui adresse le docteur Milner; récapitulation des points prouvés dans toutes les précédentes lettres. 1043.

Newman, célèbre docteur et théologien anglican.—Ses prônes; comment il parle de la bienheureuse Vierge. XVI. 636. Son histoire des ariens. *Ibid.* Ses *Traités pour les temps présents.* 652. Ce qu'il dit du concile de Trente, de l'invocation des saints, du purgatoire, etc. *Ibid.* Ce qu'il dit de la discipline du secret *dans les ariens du quatrième siècle.*

Newton.—Ce qu'il dit de la force de résistance. VIII. 771. Objections contre son système. 772. Ses réponses. *Ibid.* et 775. Ce qu'il pense des atomes. 777. De la force centripète et de la force centrifuge. 785. Des rayons de la lumière. 789. Il regarde le vide comme nécessaire aux mouvements célestes. 1050. Il est accusé par Leibnitz de ne pas avoir une assez haute idée de la sagesse de Dieu. IV. 1111.

Nicanor, général d'Antiochus Epiphane.—Ce qu'il disait de la protection que Dieu accordait aux Juifs. XIV. 509. Le même fut reconnu et avoué par Lysias. *Ibid.*

Nicée (le concile de).—Décret de ce concile relatif au culte des images. XVII. 89. Ce qu'il recommande aux fidèles. *Ibid.* C'est à tort que les protestants accusent les Pères de ce concile d'avoir prescrit un culte idolatrique. *Ibid.* Sa décision sur la consécration des évêques. 492. Ce que porte son quinzième canon. 495. Ce qu'enseigne ce concile pour l'élection des évêques Méléciens. 502.

Nicodème.—C'est par les miracles de Jésus-Christ qu'il reconnaît que sa doctrine est de Dieu. III. 769.

Nicolaï.—Article de sa nouvelle bibliothèque attaquant Deluc au sujet de sa géologie et de ses discussions avec le pasteur Tiller, réfuté. XII. 1138.

Nicolaüs, de Damas.—Ce qu'il nous apprend d'Abraham. I. 824.

Nicole.—Son parallèle de Jésus-Christ et de Mahomet. II. 1121. Sa vie. III. 1055. Ses ouvrages. 1057. Son esprit. 1058. Existence de Dieu. *Ibid.* Sa nature. 1040. Son éternité et ses autres attributs. 1041 et suiv. Ses ouvrages. 1050. De l'homme. 1054. De l'état d'innocence. 1057. Du péché originel. 1058. Des suites du péché originel. 1061. Esclavage du péché. 1062. Ignorance et concupiscence. 1063, 1064. Misères extérieures de la vie. 1066. Des nécessités de la vie. 1068. Des maux et du travail. 1069. Du néant des choses de ce monde. 1070. Etat du monde avant Jésus-Christ. 1072. De Jésus-Christ. 1075. Son incarnation, sa vie et ses mystères. 1074 et suiv. Du Saint-Esprit. 1086. De l'Église. 1087. Communion des saints. 1090. De la mort. 1091. Du jugement dernier. 1095. De l'enfer. 1096. Du paradis. 1099. Du péché et des passions. 1102. Du péché. *Ibid.* De l'orgueil. 1103. De l'amour-propre. 1107. Du luxe et de la vanité. 1109. De l'amour des richesses. 1111. De la vie sensuelle. 1113. De l'intempérance. 1116. Des divertissements, bals et spectacles. 1117. Des entretiens. 1120. Des visites. 1122. De l'envie. 1124. De la haine et des injures. 1127. De la colère. 1129. De la vengeance. 1131. De la paresse. 1133. Du scandale et du mauvais exemple. 1135. Du mensonge. 1137. Des louanges et de la flatterie. 1139. Des jugements et des soupçons téméraires. 1141. Des vices et des défauts spirituels. 1144. De la vie du monde. *Ibid.* Des demi-chrétiens. 1145. Des obstacles du salut. 1147. Des tentations. 1153. Des coutumes et préjugés. 1150. Des sécheresses et de l'insensibilité. 1151. De la fausse dévotion et de l'hypocrisie. 1155. De la fausse science. 1154. Idée des pécheurs. 1156. Vertus chrétiennes : de la vertu considérée en elle-même. 1157. De la foi. 1158. De la vie de la foi. 1160. De l'espérance. 1162. De la crainte de Dieu. 1164. De la charité. 1165. De l'amour de Dieu. 1167. De l'amour du prochain. 1169. De la piété. 1171. De l'humilité. 1173. De la patience. 1176. De la tempérance chrétienne. 1178. De la vertu de pénitence. 1180. De la justice chrétienne. 1181. Idée des justes. 1184. Principaux devoirs de la vie chrétienne : du culte qui est dû à Dieu. 1185. De la parole de Dieu. 1187. De l'amour de la vérité. 1189. Soumission à la volonté de Dieu. 1195. Rapport des actions à Dieu. 1196. De l'action de grâces envers Dieu. 1198. Amour et pardon des ennemis. 1200. Support et tolérance du prochain. 1202. Correction fraternelle. 1204. Du bon exemple. 1206. De la vigilance chrétienne. 1208. Du bon emploi du temps. 1209. Règlement de vie. 1211. De la retraite. 1213. De l'aumône. 1215. Du jeûne, de la civilité chrétienne. 1219. De la grâce considérée en elle-même. 1221. De sa néces-

sité. 1222. Gratuité de la grâce. 1223. De son efficacité. 1225. De la prédestination. 1227. Incertitude du salut. 1229. Du petit nombre des élus. 1232. Des sacrements : des sacrements en général. 1234. Du baptême. 1235. Vie que doit mener un chrétien baptisé. 1238. De la rareté du baptême conservée. 1240. De la confirmation. 1242. De l'eucharistie. 1244. De la communion. 1246. Du sacrifice de la messe. 1248. De la pénitence. 1250. De la conversion. 1251. De la difficulté de la conversion. 1254. De la fausse pénitence. 1256. De la contrition. 1259. De la confession. 1261. De l'examen de conscience. 1263. De l'absolution. 1264. De la satisfaction. 1267. Des confesseurs et des directeurs. 1269. De l'extrême-onction. 1271. Des maladies. 1272. De l'ordre. 1274. Du mariage. 1278. Devoirs des pères et mères envers leurs enfants. 1280. De la vocation à un état. 1281. De la prière considérée en elle-même. 1284. Des conditions de la prière. 1286.

Nicomède.—Paroles que Jésus-Christ lui adresse. III. 319. Il lui déclare que quiconque croirait au Messie aurait la vie éternelle. IV. 280.

Nil (fleuve).—Ses cataractes. IX. 846. Auteurs qui en ont parlé. 846.

Ninive.—Ce qu'en rapporte Keith. XV. 447. Sa description. *Ibid.* Prophéties relatives à la destruction de cette ville.

Noé.—Son arche. I. 212. Sa longue vie. VII. 720. Ses conversations. *Ibid.* Révélation transmise jusqu'à lui. 719. Seconde révélation qui lui fut faite. 1034. Il est le prédicateur de la justice dans le monde antédiluvien. IV. 921. Se retrouve dans le dieu Janus à deux visages. 930. Ce qu'en dit l'Ecriture. XIII. 1096. Comment Dieu lui annonça le déluge universel. 1097. Ce qui arriva ensuite. *Ibid.* Son ivresse. *Ibid.* Malédiction de Chanaan, bénédiction qu'il donna à Sem et à Japhet. *Ibid.*

Nom de Jésus.—Son invocation redoutable aux démons. II. 110. Puissance de ce nom auguste. 112. Conversion de l'univers. 113. Ce qu'il signifie. 130.

Norwége (royaume de).—Comment ses habitants furent convertis par leur roi Haco. XII. 215.

Notes de l'Eglise marquées dans le symbole.—Comment l'Eglise est une. VI. 1139. Sentiments des saints Pères. 1140. Causes qui la rendent une. 1142. Comment elle est *sainte*. 1146. *Catholique*. 1147. Ce qu'en dit saint Pacien. *Ibid.* Ce que signifie le mot catholique. 1148. Ce que nous enseignent les saints Pères. 1150. Etendue de l'Eglise dans tout le monde. 1151. Remarques sur cette étendue de l'Eglise. 1156. *Apostolicité* de l'Eglise. 1158. Comment elle peut être ainsi appelée. *Ibid.*

Nous.—Ce que les Valentiniens entendaient par le mot *nous*. XIV. 118, 119.

Nouveau monde.—L'existence des hommes et des animaux dans ce pays n'est pas un fait inconciliable avec l'histoire de la création et du déluge. X. 296.

Novateur moderne (le).—Son exhortation aux protestants. XVI. 1063. Leur réponse. 1076-1095.

Novateurs (les).—Ils ont mauvaise grâce à demander qu'on les tolère. VI. 772. Ils sont responsables des troubles qu'ils font naître. 779. Leurs erreurs. XI. 364, 365. Réflexions sûres contre eux. 366. Leurs calomnies contre le gouvernement de l'Eglise. XVI. 775. Leur dessein. *Ibid.* Ils avouent cependant qu'il est essentiellement monarchique. 785. L'Eglise qu'ils proposent pour modèle a, d'après leurs propres principes, absolument cessé d'exister. 790. Moyen de les découvrir. 793. Fausse idée de la monarchie des papes qu'ils nous attribuent. 816. Cette monarchie n'est point despotique. *Ibid.* Comment ils prétendent qu'il faut entendre le texte : *Tu es Petrus*. 842. Leurs excès, leurs crimes. XVIII. 1175.

Novatianus ou *Novatien.*—Ses opinions trop sévères au sujet de ceux qui avaient renié la foi. XIV. 769. Il est le fondateur d'une secte nombreuse. *Ibid.* Sa consécration comme évêque. XVII. 492. Etat de ceux qui l'ont ordonné. *Ibid.* Ce qu'on doit en penser. *Ibid.* Opinion des Pères. 493. Ce que saint Cyprien dit de la nature de ses erreurs. 1017.

Novatiens.—Ce qu'ils étaient et ce que saint Cyprien dit de leur fondateur. XIV. 138. Ce que leur reproche saint Pacien. *Ibid.*

Novatus ou *Novat.*—Ce qu'il était. XIV. 756. Comment il parle des saintes Ecritures. *Ibid.*

Numénius, philosophe grec d'une rare érudition.—Il parle de Moïse en termes clairs et formels et lui emprunte plusieurs points de sa doctrine. V. 113. Ce qu'il dit des Juifs. I. 819. De Moïse. 820. Son traité sur l'Etre bon. 903. Sur le second prince ou le Verbe. 912. Sur l'Etre bon. 918. Sur les premiers successeurs de Platon. 1059. Ce qu'il dit de Lacys. 1065. Et de plusieurs autres. 1068-1070.

O

Oatès (complot d'). Les catholiques en sont accusés. XII. 378. Ce qu'en dit le *célèbre* Fox. *Ibid.* Ce qu'il faut en penser. XVII. 1031. Barbarie exercée envers ceux qu'on voulait perdre. *Ibid.* Ce qu'en dit le docteur Milner. 1037.

Obéissance. — Nous devons au pape une obéissance régulière et canonique, XVI. 904.

Objets visibles. Réflexions pratiques qu'on peut en tirer. XII. 186.

Oblations. — Elles ne sont pas contraires à la liberté des fidèles. XVII. 1224. Elles sont moindres et moins vexatoires chez les catholiques que chez les protestants. 1289.

Obligation (l'). — Celle que nous avons à Dieu à cause de son amour surpasse toutes les autres. II. 652. L'obligation résulte de la nature de la loi. V. 289. Sentiment de Puffendorf et de Barbeyrac. *Ibid.* Ce qu'on entend par le mot d'obligation. 290. En quoi consiste le sentiment de l'obligation. *Ibid.* Conditions qu'exige Puffendorf. *Ibid.* et 291, 294.

Obligations mutuelles des hommes. — Sur quoi elles sont fondées d'après les incrédules. XII. 663. Leur vrai fondement. 662. et suiv., 770.

Obscurité des saintes Ecritures. — Cause qui peuvent la produire. XVII. 630. Aveux des protestants. *Ibid.* Il n'est pas évident d'après l'Ecriture seule que le Christ soit Dieu. 632. Instruction pastorale de l'évêque Watson à son clergé. *Ibid.*

Obstacles qui s'opposent à la conversion des israélites, et des moyens de les surmonter, par MM. Lombroso et Consoni. XVIII. 451. Toutes les créatures sont un obstacle au salut. III. 1147. Leur jouissance affaiblit l'âme et l'amollit. 1148. Toutes les affaires, les occupations séculières sont autant d'obstacles au salut. *Ibid.*

Ocellus Lucanus. — Il est un des plus anciens défenseurs de l'éternité du monde. V. 969. Absurdité de son système. *Ibid.*

Octavius. — Ce qu'il dit des progrès du christianisme. XI. 117.

Odin. — Sa mythologie. XIII. 1160. Sa nature. *Ibid.* Son fils Balder, emblème du Messie. 1161. Dieu, bon ami des hommes; les délices des habitants du ciel. *Ibid.* Les peuples du nord regardaient Odin comme l'aïeul des héros, le père des dieux et de la lumière. 1162.

OEaque. — Ce troisième juge des enfers représente aussi Moïse. V. 194. On voit que les principaux traits de sa vie sont tirés de l'histoire du législateur des Hébreux. *Ibid.*

OEcolampade. — Comment il est traité par Luther. III. 892. Ce qu'il soutient au sujet des paroles de la cène de Notre-Seigneur. 898. Son mariage. XIV. 229. Ce qu'en dit Erasme. *Ibid.* Sa première profession. *Ibid.* Ce qu'il était. XVII. 615. Son apostasie. *Ibid.* A qui Luther attribue sa mort. *Ibid.*

OEcuménique (évêque). — Refus de saint Grégoire le Grand de prendre ce titre. XVII. 998. Absurdités qu'avancent les protestants au sujet de ce titre. 999.

OEnomaüs. — Il s'élève avec une liberté audacieuse contre les prétendus oracles chez les Grecs. 662-695. Il combat la doctrine des dieux sur le destin. 694.

OEuvres de Dieu (les). — On ne saurait s'en former une trop haute idée. II. 837, 1245. Elles sont grandes et magnifiques. VIII. 688. Excellentes. 689. On doit les méditer sérieusement. *Ibid.* Elles se manifestent visiblement. 690. Elles doivent nous exciter à le craindre et à lui obéir. 692. Nous porter à la reconnaissance. 693. Nous devons lui rendre nos hommages et nos adorations, particulièrement le dimanche. 695.

OEuvres de l'homme (les). — Elles prouvent l'existence d'un Dieu très-puissant, très-sage, très-juste. II. 540, 857. Par nos œuvres nous pouvons conclure le paradis et l'enfer. 670.

OEuvres de miséricorde. — Leur excellence. II. 853, et XVIII. 47 de la *Révision*.

OEuvres (bonnes). — Les véritables sont celles qu'on fait par religion, c'est-à-dire par la crainte de Dieu et pour son amour. VI. 667. Les païens ont pu faire des actions moralement bonnes. 728. Quelle est la plus belle moralité. *Ibid.* Leur nécessité, leurs conditions. XII. 559. Elles font le bonheur de l'homme. 564. Malheur de celui qui n'en fait point. 560. La mort de Jésus-Christ ne nous exempte pas de leur obligation. 883. Les œuvres de l'homme doivent être en rapport avec sa foi. 180. 786.

OEuvres méritoires. — Doctrine de l'Eglise sur le mérite des œuvres. IV. 59. Ce qu'en dit le concile de Trente. 60. Doctrine de la justification. 61. Sans la foi, les œuvres sont sans mérite pour la vie éternelle. IV. 146. Doctrine du mérite des bonnes œuvres. 1045.

OEuvres de charité. — Leur importance, leur nécessité,

moyen de les faire par où il faut commencer. 1252.

Œuvres de pénitence. — Satisfaction envers Dieu par ces œuvres. XIV. 31. Opinion de saint Cyprien et de saint Ambroise. *Ibid.*

Offices divins, il faut y assister et comment. XII. 1254. Changements opérés par la réformation. XVII. 467. Perte du service quotidien. 468. Office de la cène du Seigneur. 468. Rites ou pratique du sacrement de l'Eucharistie. *Ibid.*

Oiseaux. — Harmonie de leur chant. II. 438.

Ombre. — L'ombre de saint Pierre guérit plusieurs maladies. VI. 383.

Onction (extrême-). — Ce sacrement en usage du temps des apôtres et continué dans l'église jusqu'à nous. III. 888. Ce qu'en dit Calvin. 889. En quoi consiste ce sacrement. 1271. Quand faut-il le recevoir ? 1272. Quels sont ses effets. *Ibid.* Dispositions nécessaires pour le recevoir avec fruit. *Ibid.* Doctrine du concile de Trente. IV. 66.

Onction (l') des parfums. — En quoi elle consistait chez les Hébreux. II. 135 et 136. Son origine et son but. *Ibid.*

Ophites ou *Serpentiniens.* — En quoi consistait leur hérésie. XIV. 81. Respect qu'ils avaient pour les ennemis de Dieu depuis le commencement du monde. 125. Le grand objet de leur culte était l'antique serpent. *Ibid.* Leurs absurdes rêveries à ce sujet. *Ibid.* Leur vénération pour Caïn et Judas. *Ibid.* Saint Ephrem de Syrie maudit cette secte. 126.

Opinion (l'). — Sa définition. X. 27.

Opposition. — Celle de saint Paul à saint Pierre, des Asiatiques au pape Victor, des Africains à saint Etienne, à Zozime de Maxence, à Félix III et à Hormisdas. XVI. 987. Ce qu'en dit Tamburini. 987.

Opprobres de Jésus-Christ. — Ces opprobres qui semblent le cacher et l'obscurcir, le font au contraire reconnaître et répandent la plus grande lumière sur les Ecritures. VI. 170.

Optat (saint) de Milève. — Ce qu'il était. XIV. 1196. Il convainquit d'hérésie les Donatistes. *Ibid.* Il leur prouva qu'ils étaient schismatiques. *Ibid.* Ce qu'il reprochait aux hérétiques de son temps. XVI. 1085.

Optatat. — Ses erreurs sur l'infaillibilité du pape. XVI. 851. Réponse. 852. Il accuse à tort les catholiques romains de s'attacher servilement, dans les paroles des Pères, au sens littéral. 862. Il cherche à prouver qu'on ne peut pas invoquer l'autorité de saint Thomas en faveur de l'infaillibilité du pape. 887. Réfutation de son objection contre l'infaillibilité du pape tirée de l'obscurité de l'Ecriture. 919. Ses reproches mal fondés adressés aux théologiens catholiques. 862. Ses objections contre la doctrine de saint Thomas. 887. Comme il résume le schisme des donatistes. XVII. 518. Il les disculpe de toute erreur dans la foi. 520. Comment il prouve qu'aucune Eglise nationale ne peut être catholique. 522. Son argument fondé sur l'Ecriture. 523. Son argument pour prouver le schisme des donatistes. 539. Ce qu'il dit du siége de Rome. 540. Il distingue deux formes de schisme. *Ibid.* Comment il combat les donatistes. 541.

Optique. — Ses phénomènes. XVIII. 40. de la *Révision.*

Oracles (les). — Leur fausseté, leurs mensonges. I. 595. On ne peut les attribuer qu'aux artifices des démons. 596. Les réponses des oracles ne sont qu'un tissu de fables. 599. Elles sont toujours vaines et inutiles. 602. La doctrine évangélique nous a délivrés de toutes ces misères. 605. Sacrifices qu'il faut offrir aux dieux d'après l'oracle d'Apollon. 609. Des plus célèbres oracles connus dans l'ancienne Grèce. 657. Leur réponse aux Lacédémoniens. 666. Aux habitants de Cnide. 667. Ce qu'Œnomaüs dit de la réponse faite à Lycurgue. 669. De leur réponse. 670-677. Les oracles ne sont que des démons. 679-694. Ils se turent du moment que la parole de l'Evangile se fit entendre chez les nations. II. 157. Les démons qui répondaient aux hommes par les oracles se sont toujours montrés les auteurs des maux du monde. 158, 159. Leur vanité. 1082. Tournés en ridicule par Cicéron, Œnomaus, Porphyre. *Ibid.* Les oracles rendaient un témoignage honorable à Jésus-Christ, selon l'aveu de Porphyre. IX. 917. Leur artifice propre à favoriser les erreurs et les vices du paganisme. 945. Les Pères ont cru que le démon en était l'auteur, de même que des prestiges des faux miracles. 944 et suiv. Leur cessation prédite par Zacharie. 945; par Jésus-Christ. *Ibid.* Oracles d'Héliopolis. 946. Oracles de Mopsus. 947. Autre oracle rendu à Crésus, etc. par Apollon de Delphes, *Ibid.* Leur silence attribué unanimement à Jésus-Christ par les premiers chrétiens. 948. Ce silence attesté par les païens. *Ibid.* Examen de l'objection tirée de l'imposture des prêtres. 955. Seconde objection tirée de ce que les oracles ont dû tomber à mesure que les hommes s'éclairaient. 954. Réponse. *Ibid.* Vénération des Romains les plus éclairés pour les oracles, et des sectes les plus célèbres des philosophes. *Ibid.* Les oracles étaient donc bien éloignés de leur chute à la venue de Jésus-Christ. 955. Troisième objection : ils n'ont pas cessé à la venue de Jésus-Christ. 955 et suiv. Réponses. *Ibid.* Sentiment d'Eusèbe, 956; de saint Athanase. *Ibid.* Oracles des Sibylles : s'il y en a eu de véritables. 1069. Ce qu'ils étaient depuis Tarquin jusqu'à Sylla. 1070. Depuis Sylla jusqu'à Jésus-Christ. 1071. La nouvelle collection fut bientôt altérée, selon Vossius, par les Juifs. 1072. Oracle sibyllique sur l'avènement d'un roi. 1074. Appliqué sans fondement au Messie. 1076. Examen des sources des livres sibylliques. 1078 et suiv. Ils ont pu être tirés d'une tradition orale très-ancienne. *Ibid.* et suiv. Vérités sublimes qui ont pu être l'objet de cette tradition d'origine divine. 1080. Idée d'un libérateur. *Ibid.*; reçue chez les plus anciens peuples sous divers noms. 1081. Les premiers hommes et les patriarches l'ont transmise aux autres hommes. 1082 et suiv. Ils ont passé dans la mythologie des peuples du Nord appelée Edda. 1084 et suiv. Rapport de ces vérités traditionnelles avec celles que développent les auteurs sacrés. 1086 et suiv. Comment les livres sibylliques furent altérés, décrédités et enfin brûlés par ordre d'Honorius. 1088. Ce qu'étaient les oracles des sibylles depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'au IIe siècle. 1089. Nouveaux oracles forgés dans le IIe siècle. *Ibid.* et suiv. Défendus comme authentiques par quelques Pères de l'Eglise. 1092. Fausses prophéties tirées de ces livres. 1094 et suiv. Des oracles des sibylles tels que nous les avons aujourd'hui. 1093. Ils nous fournissent la preuve de l'existence des Evangiles au IIe siècle. On se trompe quand on suppose que les anciens oracles étaient destinés principalement pour le temps du christianisme. VII. 460. La vérité des événements miraculeux rapportés dans l'Evangile ne dépend point de l'évidence des oracles qui les ont prédits. *Ibid.* Du fameux oracle de la Genèse. *Ibid.* et 469. Comment il devait être entendu. 471. Ce qu'il marquait. 472. Malgré son obscurité, il fournissait des espérances suffisantes pour entretenir la religion dans le monde. 475. Les anciens oracles sont de deux sortes. 502. Ce qu'étaient les oracles du paganisme et des sibylles. V. 935. Les philosophes en faisaient beaucoup de cas. VII. 939, surtout Socrate. *Ibid.* Ils cessèrent environ ou un peu après la venue du Sauveur. 1016. Les oracles des faux dieux étaient opposés aux prophéties par les païens. XII. 510. Oracle d'Apollon; combien consulté et par qui. 511. Cessation des oracles depuis la venue de Jésus-Christ. IX. 152. Témoignage de Porphyre, philosophe païen. *Ibid.* Ce qu'en dit Eusèbe. 153.

Oracles relatifs au Christ. — Les dieux ont publié sa profonde religion. II. 111. Ils n'ont parlé de lui qu'avec respect. *Ibid.* Les apôtres répandus dans tout l'univers pour annoncer le Rédempteur promis. 112-115. Quelque obscurité qu'on y remarque, dans les oracles, ils furent cependant suffisants pour remplir les desseins de la Providence. VI. 553. Les objections des Juifs contre ces oracles et contre leur application à Jésus-Christ sont destituées de toute solidité. 556. La preuve que nous tirons des anciens oracles en faveur de Jésus-Christ et de sa religion est telle que les juifs ne peuvent l'éluder. 542.

Oracles de l'Ancien Testament. — Ils ne prouvent pas également pour les juifs et pour les gentils. VII. 515. Ils étaient pour les juifs la première preuve en faveur du christianisme, et pour les gentils la dernière. 517. Fameux oracle du chapitre XVIII du Deutéronome. 519.

Oraison dominicale (l'). — Ce qu'en pensent Montaigne, Bossuet, Nicole. II. 635. Collections de cette admirable prière. XV. 28. La plus importante est celle d'Hervas. *Ibid.* Défauts et erreurs de plusieurs. *Ibid.* *Mithridates* de Jean-Christophe Adelung. *Ibid.* Cet ouvrage, malgré ses imperfections, doit être compté parmi les plus précieux et les plus brillants ouvrages d'ethnographie. 29.

Ordination. — C'est un vrai sacrement. III. 887. Sa nécessité. 888. Ce qu'en pensent les auteurs protestants. *Ibid.* Ce qu'on reçoit par le sacrement de l'ordre. 1274. Combien il y a d'ordres. 1275. Qualités nécessaires pour être promu aux ordres. *Ibid.* Des prêtres, prédicateurs, etc. 1276. Fonctions des ministres du Seigneur. 1277. Grâces qu'ils reçoivent dans l'ordination. IV. 66. Doctrine de Leibnitz sur le sacrement de l'ordre. 1091. Doctrine de l'Eglise catholique sur l'ordination du clergé. XVII. 789. Celle de l'Eglise anglicane sur le même sujet. 790. Plusieurs célèbres théologiens de cette Eglise sont contraires à l'ordination. 792. La validité des ordinations anglaises peut être revoquée en doute. 789. Distinction entre l'ordination et la consécration. 790. Discipline de l'Eglise à ce sujet. *Ibid.* Ce qu'il faut penser des évêques anglicans. 791. Faux raisonnements des théologiens. *Ibid.* 8e canon

du concile de Nicée. 492. Violation de ces canons. 495 et 497. Décrets des grands et saints conciles. 502. Les évêques de Rome patriarches d'Occident et d'Angleterre. 504. Les ordinations anglaises sont pour le moins excessivement douteuses. 795. Opinion de Granmer. *Ibid.* Sur quoi repose la validité de l'ordination de Barlow. *Ibid.* Celles de Mathieu Packer et des autres évêques. *Ibid.* Reproches que leur adressaient leurs condisciples. *Ibid.* Fausseté du registre sur lequel s'appuient les évêques. 794. L'Église anglicane a changé la formule employée dans l'ordination des prêtres et le sacre des évêques. 795. Il manque à l'Église anglicane une succession apostolique de *mission* ou d'autorité. *Ibid.*

Ordre (sacrement de l'). — Sa nécessité. II. 645.

Ordre dans la hiérarchie des premiers siècles. — XVII. 1304. Distinction des évêques et des prêtres. *Ibid.* Ce qu'en dit saint Jérôme. *Ibid.* Saint Ignace. 1303.

Ordre (l'). — Sa définition par Formey. XI. 441. Ce qu'on entend par ordre physique et ordre moral. 504. Ce qu'on entend par ordre essentiel, en philosophie. XIII. 497. Ce que c'est que l'ordre de choses, et ce que veut dire ce mot. X. 109.

Ordres religieux. — Leur utilité; avantages qu'ils procurent à la société. IV. 1047, 1048. Observation de Bacon au sujet des ordres mendiants. II. 876.

Organisation (l'). — L'organisation des plantes et des animaux est l'ouvrage d'une intelligence souveraine. VIII. 1184.

Orgues à eau. — Usage qu'en ont fait les anciens. IX. Auteurs qui ont traité de cette matière. 864.

Orgueil (l'). — Ce que nous en dit saint Augustin. II. 442. Comment il le définit. *Ibid.* 448. Il est une image de la véritable liberté et de la véritable royauté. *Ibid.* Il nous éloigne de la foi. 629. Définition de ce vice. III. 1105. En quoi il consiste. *Ibid.* Injure qu'il fait à Dieu. *Ibid.* L'orgueilleux s'élève contre Dieu. 1106. Il se trouve souvent abaissé. *Ibid.* C'est ordinairement ce péché qui nous empêche de nous rendre aux preuves de la vérité de la religion. VI. 799. La définition de l'orgueil. X. 512. L'orgueil et la sensualité sont les deux tyrans du monde. XIII. 1094. L'amour de soi bien entendu nous fait tendre de tout notre être vers la Divinité, *ibid.*; mais lorsqu'il est influencé par les sens, il se soustrait volontiers à l'ordre général, à la loi divine. *Ibid.*

Orient (l'). — A qui ce nom a été donné. II. 154. Ce qu'il signifie. *Ibid.* Plusieurs prophètes l'ont employé pour désigner le Messie. IV. 892. C'est Jésus-Christ, et non saint Jean, qui est appelé Orient. VI. 412. Il fut le berceau de la religion, de la science et des arts. VII. 723. Philosophie traditionnelle des Orientaux. 724. Les Grecs tirent la plupart de leurs connaissances théologiques de l'Orient. 726.

Orientaux (les). — Leurs coutumes et leurs idées. XV. 343. Leurs manières de prédire avec une coupe. *Ibid.* Ce que nous lisons à ce sujet dans les voyages de Norden. *Ibid.* Ce qu'en rapporte saint Éphrem. *Ibid.*

Origène. — Sa Vie. I. 5. Son traité contre Celse. XI. Ce qu'il pense de l'Antechrist. 336-338; de la matière. 762; des athées de profession. 727. Il n'a pas du tout favorisé la doctrine de Pélage. III. 445. Il a été persuadé que ni les juifs ni les gentils ne pouvaient être sauvés sans la foi en Jésus-Christ. *Ibid.* Ce qu'il dit du signe de la croix. 878. Il parle des jours de carême consacrés aux jeûnes. 883. Ce qu'il pense de l'accord de la raison avec la religion. 1290. Sa doctrine sur la tradition. VI. 986, 989. Il parle du dénombrement d'Auguste en Judée. IX. 910. Il cite Phlégon sur les ténèbres miraculeuses arrivées à la mort de Notre-Seigneur. 923. On présume qu'il s'est trompé sur le tremblement de terre arrivé en Bithynie. 927. Il prouve la nécessité des miracles pour opérer tant de conversions. 935, 936. Pouvoir du nom de Jésus invoqué même par les méchants. 931. Cite les quatre évangélistes. 963. Il fut disciple de Clément d'Alexandrie. 975. Précis de sa Vie. 975. Il reconnaît l'authenticité des livres sacrés. 977. Passage excellent sur l'esprit de tolérance des premiers chrétiens. 1028. Autre sur l'accomplissement des prophéties de Notre-Seigneur. 1027. Sur la prédiction de Jésus-Christ touchant la destruction de Jérusalem. 1039. Il ose assurer que le peuple juif ne serait jamais rétabli dans son premier état. 1036. Sur le pouvoir miraculeux de la religion chrétienne pour la correction des mœurs. 1063. Il défendait les oracles des sibylles dans son livre contre Celse. 1092, 1094. Ce qu'il dit des Évangiles et des épîtres de saint Paul. X. 819.

Orphée. — Ce qu'il pense de la création. VIII. 730. Cause de ses voyages. 732. Son expression que Dieu est *un* et *toutes choses*. 734. Observations sur un hymne qu'on lui attribue. VII. 846. Ce qu'en pense Clément d'Alexandrie. *Ibid.* On attribue à Orphée une partie de l'histoire de Moïse. V. 201. Tout ce qu'en disent les poëtes est tiré de la Bible. 202. Il est facile de reconnaître qu'il est la même personne que Moïse. 203.

Orphiques (vers). — Ce qu'ils contiennent. II. 1020.

Orose (Paul). — Ce qu'il dit de la proposition de Tibère au sénat, de mettre Jésus-Christ au rang des dieux. IX. 898. Des sentiments de l'empereur Adrien sur la religion chrétienne. 559.

Orus. — C'est la même personne que Moïse. V. 138.

Osée (prophète). — Sa prédiction sur la cessation des sacrifices dans le temple de Jérusalem. IV. 916. Il marque en détail toutes les circonstances de l'état où les juifs sont réduits. VI. 119. Il nous parle du Dieu Verbe et du Père Seigneur. II. 188. Ce qu'il était. V. 429. Authenticité et antiquité du livre d'Osée. *Ibid.*

Osiris, ou Bacchus. — C'est la même personne que Moïse. V. 133. L'un est appelé Moïse, l'autre Misis. 134. On les représente tous deux avec des cornes à la tête. *Ibid.* Bacchus et Mercure sont le même personnage qu'on a vu être Moïse. 135-136. Rapports d'Osiris avec Jésus-Christ. XIII. 1133. C'est un dieu bienfaisant que nous trouvons chez tous les peuples. *Ibid.*

Osius. — Il menaça Constance de la colère divine dans le cas où il se serait ingéré dans les affaires ecclésiastiques. XVI. 1071.

Ossements (cavernes à). — Ce qu'en dit le docteur Buckland. XV. 152. Description qu'il en fait. 185.

Oupnekat (l'). — Ce qu'on entend par ce terme. XV. 352.

Ouvrages supposés. — Histoire de ceux qu'on suppose avoir été faits dans les premiers siècles de l'Église. XI. 48-63.

Ovide (poëte latin). — Ce qu'il dit de l'adultère. II. 1086; d'une femme qui n'est chaste que par nécessité. *Ibid.* Ses *Métamorphoses*. IX. 431. De quelles sources il a tiré les matériaux de son poëme. 436.

Oxford (université d'). — Voyez *Hampden*.

Oxford (théologiens d'). — On découvre dans leurs doctrines un rapprochement journalier vers l'Église romaine. XVI. 662. Leurs sentiments exprimés en faveur du retour de l'Église anglicane à l'unité se répandent de plus en plus. 667.

P

Pacien (saint). — Ce qu'il dit de la catholicité de l'Église. XV. 958. Son opinion sur la confession des péchés. 989. Il enseigne qu'il faut les confesser tous sans aucune exception. 990.

Pacôme (saint). — Conversion de ce brave et généreux soldat. IV. 225.

Paganisme (le). — Sa réfutation. II. 1075. Absurdité du culte des esprits créés. *Ibid.* Le paganisme ne s'est soutenu que tant qu'il a eu des appuis humains. 1081. Corruption déplorable des mœurs du paganisme. VII. 1165. État du monde païen à la naissance du christianisme. 1164. Dogme du paganisme, son culte, sa morale. XII. 137, 417. Comment il fut détruit et par qui. 145. Ses lois, combien elles étaient barbares. 1164. Cruauté de ses guerres. 1169. Son rapport avec la philosophie moderne. 1174. Sa cruauté, son insensibilité. 1175. L'ignorance où il avait plongé le monde démontre la nécessité d'une révélation. 1189. Erreurs du paganisme. XVIII. 27 du *Conspectus*.

Païens (les). — Ils sont coupables de toutes les erreurs qu'ils imputent aux chrétiens. I. 29. Leur cruauté. 506. Les esprits adorés par les païens étaient les démons. II. 1076. Impiété de ce culte. *Ibid.* De celui qu'ils rendaient aux héros après leur mort. 1077. Aux astres et aux éléments. 1078. Aux animaux. 1079. Culte que les païens rendaient aux passions. 1080. Les païens vertueux n'ont pu être sauvés par la connaissance de Dieu et de sa providence sans la foi en Jésus-Christ. III. 177, 179. Preuves diverses tirées des paroles de Jésus-Christ. 179, 180. Ce qu'enseigne saint Augustin à ce sujet. 185. On ne trouve dans aucun de ces vertueux païens l'humilité qui est une des dispositions du cœur qui doivent nécessairement accompagner la foi en Jésus-Christ. 190 et suiv. Ils n'ont pas eu connaissance du péché originel. 221. Leurs maximes. 222. Ce qu'on doit penser des anciens païens. 235. Ils n'ont pu être sauvés par la foi implicite qu'on suppose qu'ils aient eue. 238. Ce que saint Justin enseigne sur le salut des païens. 239. Ce que Tertullien dit de leur âme. 242. Il n'y a que Casaubon et quelques hérétiques qui aient voulu accorder le salut des païens sans la foi en Jésus-Christ. 252. En contemplant la bonté de Dieu, ils n'ont point eu l'espérance qu'il leur ferait miséricorde. 325. C'est anéantir la croix de Jésus-Christ que d'accorder le salut à un païen qui n'a pas eu connaissance de cette croix. 346. Sans la foi et la grâce de Jésus-Christ, ils n'ont pu aimer Dieu ni se convertir à lui. 371. Destitués de la foi

en Jésus-Christ, ils ne sont pas en état de faire un acte de contrition qui efface leurs péchés. 375. Des vices et des vertus des païens. 392. Il est bien dangereux de les louer trop. 403. Les vertus des païens n'ont pas toujours été fausses IV. 1108. Sévérité de saint Augustin à leur égard. *Ibid.* Notion d'une divinité suprême conservée parmi eux. VII. 740. Il leur eût été aisé de profiter des lumières de la révélation judaïque. 991. Patience de Dieu à les supporter malgré leur corruption et leur idolâtrie. 997. Auteurs païens qui ont rendu témoignage à Notre-Seigneur. IX. 957. Ils étaient très-enclins à la magie du temps de Jésus-Christ. 936. Païens illustres convertis au christianisme. 968. Ils avaient quelques connaissances des prophéties qui concernaient le Messie. 1026, 1064, 1065 et suiv. Ce qui est prouvé par la mythologie de tous les peuples. 1080 et suiv. Indices tirés des dogmes reçus chez les Egyptiens, les Perses, etc. 1080. Témoignages formels des auteurs païens. 1083. Ils donnaient aux chrétiens le nom de philosophes. 1063. Ils avaient recueilli avec empressement les livres sacrés du peuple juif. 1065. Ils étaient vraiment polythéistes. VI. 640. Ils s'efforcèrent en vain de montrer que tous les dieux pouvaient se réduire à un. *Ibid.* C'est une impiété d'avancer que c'est la crainte qui a établi la créance de la Divinité. *Ibid.* Les principes des mœurs conservés parmi eux, sont une preuve sensible de la providence de Dieu conservée sur le genre humain. 647. Ils ont pu faire des œuvres moralement bonnes. 728. En quoi consiste la plus belle moralité. *Ibid.* Manière de les convertir à la foi chrétienne. XII. 187. Leurs docteurs reconnaissent la vérité des miracles de Jésus-Christ. 457. Ils accusent Jésus-Christ et les premiers chrétiens de magie. 391, 458. Leurs calomnies contre le christianisme. 424, 528. Ce qu'ils pensaient du signe de la croix. 483 et suiv. Pourquoi Jésus-Christ ne leur a pas annoncé de suite son Evangile. 1106. Ils étaient insensibles aux maux qui affligent l'humanité. 1179. Combien leurs lois étaient barbares. 1163, 1164. Elles étaient inférieures à celles du christianisme. 1165. Leur témoignage en faveur du Nouveau et de l'Ancien Testament. 1193 et 1198. Ils confondent le judaïsme et le christianisme. 393. Leurs actions. XVIII. 71 de la *Révision*.

Paix (la). — La paix avec Dieu et la paix avec le monde sont incompatibles. VIII. 877.

Paix intérieure. — Comment saint Augustin la définit. XIII. 972. L'homme livré à ses passions ne la connaîtra jamais. *Ibid.* La paix avec Dieu est le fondement de la paix avec soi-même. 973. Rien n'altère le bonheur intérieur du parfait chrétien. 974.

Palestrina. — Ce qu'il était, son génie. XVI. 526. Ses vicissitudes. *Ibid.* Son élévation. 527. Son histoire écrite par Baini. 528. Caractère de sa musique. 529. Ses lamentations. 530. Sa mort. 531. Ses pompeuses funérailles. *Ibid.*

Paley (le docteur). — Sa Vie. XIV. 675. Tableau des preuves évidentes du christianisme. *Ibid.* et 682. *Son évidence directe et historique et sa différence d'avec celle qu'on allègue en faveur d'autres miracles.* 682. Preuves des souffrances des premiers prédicateurs du christianisme. 691. Livres historiques de l'Ecriture. 724. Leur authenticité. 733 et 738. *Evidence directe et historique du christianisme.* 786. *Preuves auxiliaires en faveur du christianisme.* 806. Morale de l'Evangile. 812. Examen abrégé de quelques objections. 899. Son opinion sur l'enfer et le paradis. XVII. 958.

Pan. — Dans Pan, dieu d'Arcadie, il est facile de reconnaître Moïse. V. 175. Fonctions qu'on lui attribue. 176. Son bâton est la verge de Moïse. *Ibid.* Ce n'est pas seulement un berger, c'est un guerrier. 177.

Pantænus ou *Pantène* (saint). — Ce qu'il était. IX. 999. Eloges qu'en font plusieurs Pères. 1000. Précis de son histoire. XVIII. 739. Son témoignage en faveur de l'Evangile hébreu de saint Matthieu. 740.

Panthéisme. — Sa réfutation. XII. 14, 17. Son antipathie pour toute grande personnalité historique. XVIII. 648. Mot spirituel de M. Edgard Quinet. *Ibid.* Son opinion sur le panthéisme. *Ibid.*

Papauté. — Assertions impies des protestants à ce sujet. XVII. 974. Réponse aux objections du vicaire Grier sur le même sujet. 979.

Pape. — Sa puissance est éternelle en ce monde. II. 681. Sentiment de Bossuet. 682. Déclaration de l'Eglise de France. *Ibid.* Jésus-Christ l'a établi juge souverain de la foi. III. 120. Il est le premier juge. 799. Du pouvoir des clefs. 872. Les papes ne se sont jamais donnés pour évêques universels. IV. 954. Papes qui ont cultivé la poésie. 1110. De l'autorité du pape. VI. 1095. Ses décisions ne sont pas infaillibles. *Ibid.* Comment les saints Pères interprètent la promesse de Jésus-Christ à saint Pierre. 1098. Rien dans l'Evangile n'établit l'infaillibilité des pontifes romains dans leurs jugements. 1099. Les évêques dans l'antiquité n'ont pas cru que les jugements des papes étaient infaillibles. Déclarations des Pères à ce sujet. 1101. Les conciles ont reconnu que les papes étaient sujets à l'erreur. *Ibid.* Discussions du pape au sujet des investitures. XII. 241. Ce qu'il faut penser de sa puissance temporelle. 249. Ce qu'en pense Voltaire. Combien elle est utile. 250. Eloge que Voltaire fait des papes. 250. Ils protégent les sciences, les arts, la liberté, les Juifs, les peuples, et condamnent l'esclavage. 251. Doctrine de l'Eglise sur sa suprématie et son autorité. 263. Opinions des théologiens à ce sujet. 265. Explication de certains noms et titres qui lui ont été donnés; réfutation des accusations des protestants à ce sujet. 287. Son zèle pour l'Eglise et sa réformation. 300. Son infaillibilité; quand ses décisions le sont-elles? 352. Le pape a-t-il le droit de déposer les rois? 352. Son pouvoir sur le temporel des rois improuvé par l'Eglise gallicane et les universités. 384. Le pape défend aux catholiques anglais de prêter serment au roi d'Angleterre. A-t-il été obéi? 351. Primauté du pape. XIV. 40. Grotius reconnaît où elle repose sur une base canonique. *Ibid.* Ce qu'en disent plusieurs auteurs protestants. 41. Ce qu'en dit Wiseman à ce sujet. XV. 911. Sur quoi elle est fondée. *Ibid.* Prérogatives accordées par les catholiques au souverain pontife. 915. Comme successeur de saint Pierre. 914. Pouvoir que Jésus-Christ a accordé à saint Pierre. 915-919. Raison pour laquelle les protestants rejettent la suprématie du pape. 922. Notre divin Sauveur a jugé l'institution d'une suprématie nécessaire pour conserver l'unité dans son Eglise. 926. Cette autorité devait être perpétuelle. 927. Témoignage des Pères et de l'antiquité à ce sujet. 928. Par la suprématie donnée à Pierre, tout est conséquent, tout est merveilleux, tout est sublime dans la religion. 934. La liberté avec laquelle certains Pères écrivaient au pape ne prouve pas qu'ils le regardaient comme sujet à l'erreur. XVI. 947. Ils reconnaissaient dans leur anathème une vertu qui ne peut être que l'effet et la conséquence de l'*infaillibilité* du pape. *Ibid.* Autorité du pape et celle de l'Eglise, abstraction qu'en fait saint Augustin. 956. Les oppositions que les papes ont quelquefois rencontrées ne prouvent pas qu'on fût généralement persuadé que leurs jugements fussent réformables. 985. On est fondé à distinguer dans le pape la personne privée et le pasteur de l'Eglise. 1034. Règles pour reconnaître quand il a véritablement parlé *ex cathedra*. 1038. Excommunications lancées par les papes, leur effet. 1040. Il ne dépend pas du consentement formel de l'Eglise, mais de leur force intrinsèque, et prouve par conséquent qu'ils sont infaillibles. *Ibid.* Privilége du pape, en quoi il consiste d'après la doctrine de l'Eglise. XVII. 1268. Chaînes que l'Eglise impose aux pontifes romains. *Ibid.* Sa conduite tracée par les canons de l'Eglise. 1269. Les évêques et les fidèles ne peuvent jamais être asservis par l'Eglise romaine. 1274.

Papes (les). — Leur souveraineté temporelle. Ce qu'en pense le président Hénaut. XI. 228. Leur autorité, ce qu'en disent les savants Raumer et Novalis. XVI. 584. Le pape réunit réellement dans sa personne toutes les prérogatives de l'Eglise. 1031. Le pouvoir des papes d'après les sentiments des catholiques anglais dans les siècles passés. XVII. 146. Documents antérieurs à la réforme. 147. Distinction entre la suprématie spirituelle et le pouvoir temporel du pape. 149. Documents postérieurs à la réforme. 151. Les vices d'un certain nombre de papes ne prouvent rien contre la sainteté de l'Eglise. 742. Le pape n'est pas l'antechrist. 974. Absurdités avancées contre la papauté. 976. Suprématie du pape. 983. L'union du pontificat et de l'empire dans l'Etat romain ne peut nuire à la liberté des peuples. 1199. Ni à la liberté générale. 1201.

Papesse (la) Jeanne. — Fable ridicule composée par les protestants. IV. 1127. Ce qu'en dit Leibnitz. *Ibid.* Fausseté évidente de ce conte. XVII. 800. Ce qu'en disent Blondel et Bayle. *Ibid.* Inventeur de cette fable. *Ibid.*

Papias, évêque phrygien. — On le croit disciple de saint Jean. X. 815. Ce qu'il dit des Evangiles. *Ibid.* Surtout de celui de saint Marc, interprète de Pierre. 863. Ce qu'était cet évêque. XVIII. 735. Ce qu'en rapporte le professeur Eschenmayer. *Ibid.* Ce qu'en dit Strauss. *Ibid.* Ce que Papias nous a laissé des écrits de saint Matthieu. 738. Opinion de Oredner. *Ibid.* Ce qu'il rapporte de l'Evangile de saint Marc. 742.

Papin. — Comment il prouve que Jésus-Christ a réellement enseigné ce qu'on nous dit être sa doctrine. II. 1051. Ce qu'il était. 1125. Son sentiment sur les saintes lettres. *Ibid.*

Pâque (la). — De quelle manière il faut la manger. III. 952. Sens spirituel de sa célébration. *Ibid.* La pâque de la nouvelle loi. *Ibid.* Comment nous devons la manger.

933. Institution de la pâque. IV. 913. Sa figure. *Ibid.* Question touchant sa célébration. VI. 1059. Sentiment de saint Clément d'Alexandrie. *Ibid.*

Paraboles de Jésus-Christ. X. 1216.

Para du Phanjas. — Sa Vie. X. 9. Principes de la saine philosophie conciliés avec ceux de la religion. *Ibid.* Philosophique théorie de la religion. 19. Objet de la religion. 55. Nature de la religion. 111. Dépôt de la révélation. 151. Chronologie des livres saints. 184. Chronologies fabuleuses. 201. Celle de Moïse. 311. Celle de la Vulgate et des Septante. 221. Du martyre et des martyrs. 228. Des prophéties et des prophètes. 229. Théorie des miracles. 251. La doctrine de la religion justifiée et vengée. 252. Religion pratique. 305. Discours philosophiques et chrétiens sur la religion. 331. Nécessité et existence d'une religion révélée. *Ibid.* Divinité de la religion catholique. 362. Egarements de l'incrédulité. 390.

Paradis (le). — Ce que Moïse nous en apprend. I. 948. Première vie des hommes. 949. Ils conversaient avec les autres animaux. 950. C'est une chose étonnante que les chrétiens soient si peu touchés des récompenses célestes. III. 1099. Ce que l'Ecriture nous dit du bonheur du ciel. *Ibid.* Ce que nous y verrons. 1100. Ce que le grand apôtre nous dit des joies des élus. *Ibid.* Occupations des bienheureux dans le séjour de la gloire. 1101. Eternité des récompenses du paradis. XII. 197. Voy. *Ciel.*

Paradoxe. — Etymologie de ce mot. X. 252.

Paraguay. — Services éminents que les jésuites rendirent aux peuplades de ce pays. XVII. 1163. Ce qu'en dit Robertson. *Ibid.* Civilisation de cette province. *Ibid.*

Paralipomènes. — Auteur de ces livres. Opinions diverses à cet égard. V. 313. Authenticité et antiquité des livres des Paralipomènes. 313. Réponses à diverses objections. 316-318.

Paralytique. — Ce que nous lisons dans saint Luc de celui qui fut présenté à Jésus-Christ par l'ouverture d'un toît. VI. 382. En le guérissant, le Sauveur prouva son pouvoir de remettre les péchés. *Ibid.*

Paramatma. — Ce qu'il faut entendre par ce mot. XVIII. 450.

Pardon des injures. — Examen de ce que la seule raison a dicté à ce sujet. VI. 577. Ce qu'en dit Aristote. 578. Remarque de Cicéron dans une lettre à Atticus. *Ibid.* Sentiment de Juvénal. *Ibid.* De Maxime de Tyr. 579. Sentiment des anciens philosophes. VII. 1103. Ce qu'en pensaient Platon, Maxime de Tyr, Epictète, Marc Antonin. *Ibid.* Opinion de Cicéron. *Ibid.* De Socrate. 1104. Excellence de la morale évangélique sur le pardon des injures. 1136. Le pardon des injures recommandé. XII. 800.

Paresse (la). — Sa définition. III. 1133. Ses dangers. *Ibid.* Elle nous détourne de la voie du salut. 1134. Elle nous conduit aux plus grandes fautes. *Ibid.* Elle entretient bien des gens dans l'ignorance, dans les doutes et dans l'incrédulité. VI. 831.

Pâris (le diacre). — Ses prétendus miracles. IX. 671. Pasquinade ingénieuse. *Ibid.* Par qui ses miracles sont attestés. X. 945. Ils sont condamnés comme faux. *Ibid.* Mauvaise foi de plusieurs écrivains protestants qui reprochent aux catholiques les fourberies pratiquées par les jansénistes au tombeau de ce diacre. XVII. 764. Guérisons prétendues miraculeuses qu'on lui attribue. XIV. 803. Observation à ce sujet. *Ibid.* Ses prétendus miracles n'ont séduit personne. XI. 110. Les attestations produites en leur faveur portaient un caractère de fausseté et de séduction. *Ibid.* Ces prétendus miracles ont cessé au tombeau de Pâris, dès que l'autorité publique en a fait fermer l'entrée. 111.

Parker (Matthieu). — Incertitude sur la validité de son ordination. XVII. 793. Le registre dont parle Masson n'est qu'une fausseté qu'il a inventée. 794.

Parlement de Henri VIII. — Décret de cette vile assemblée pour satisfaire le tyran fondateur de la nouvelle Eglise. XVII. 1190.

Parodies (les). — Leur grande valeur contre certains systèmes et certaines idées. XVIII. 621. Celle qui a pour titre : *Comment Napoléon n'a jamais existé. Ibid.* Parodies du système de Strauss, 622 et suiv. Parodies proprement dites contre le système mythique. 624.

Parole (la). — Son invention. Ce qu'en pensent de Bonald, Johnson, Anton, Humboldt, Smith, Herder, de Brosses. XV. 16. Opinions de Maupertuis, Volney, Charles Nodier, etc. 17.

Parole de Dieu (la). — Il faut y croire pour l'amour de lui-même. II. 598. Comparaison des paroles de Dieu avec ses œuvres. 599. Effets de cette parole et obéissance que nous lui devons. 612. Elle a besoin d'un interprète infaillible. 614. Ce que nous enseigne cette parole. III. 1187. Où elle est contenue. *Ibid.* Respect particulier que nous devons avoir pour cette divine parole. 1188. Comment on doit la recevoir. *Ibid.* Elle doit être notre règle, notre loi, notre lumière. 1189. Elle nourrit et fortifie notre âme. *Ibid.* Dieu peut se faire entendre aux hommes et leur parler. IX. 125. Il n'est pas indigne de lui de vouloir nous parler. *Ibid.* Motif qu'il a eu en nous formant. 126. Ce qu'il fait dans la conduite des hommes. 127. Il est très-digne de lui de se faire entendre. 128. Il a des moyens de se faire entendre et de nous parler. 129. Il nous parle par la voie des miracles. *Ibid.* Il peut déclarer ses volontés. 130. Si Dieu parle aux hommes, ce qu'il leur dit est vrai. *Ibid.* Il doit être écouté quand il parle. 131. Il est la source de toute raison. 132-134. Parole de Dieu écrite et non écrite. XIV. 1136. Différends des livres saints sur la divinité. 1137. Sur les versions. *Ibid.* Sur le sens des textes. 1138. Parole de Dieu non écrite ou tradition. 1141. Juge de la foi outre l'Ecriture. 1143. Ce qu'en dit Mgr Wiseman. XV. 752. Importance et utilité de la parole écrite. IX. 213. Son usage, son prix et sa nécessité dans les livres du Nouveau Testament. 214. Il n'y a point de preuves qui engagent à croire que la parole écrite soit donnée pour seule et unique règle de la foi chrétienne, à l'exclusion de la parole non écrite. XIV. 332. Différence qu'il y a, entre la parole de Dieu écrite et la parole vivante de l'Eglise. XVIII. 145.

Parole écrite et parole non écrite. — Exposition de la doctrine catholique à ce sujet. IV. 81. La parole non écrite a été la première règle du christianisme. XIV. 332. Opinions de l'Eglise anglicane et de l'Eglise romaine. 333. Erreur des réformés. *Ibid.*

Parthes (les). — Leur manière de combattre. XII. 828. Ils ont certainement tué dans le combat Julien l'Apostat 827.

Participation. — Grandes disputes des protestants entre eux au sujet de la participation du corps de Jésus-Christ. IV. 1275. Dogme de la participation réelle et substantielle. 1275. Comment les philosophes ont expliqué ce dogme. *Ibid.*

Pascal. — Ce qu'il dit de l'accord de la raison avec la foi. II. 486. De Montaigne. 495. Du pyrrhonisme. 510. 511. Sa vie. III. 606. Préface, dessein et dernières années de l'auteur. 614. Ses pensées, celles qui se rapportent à la philosophie, à la morale et aux lettres. 628. Sur la géométrie en général. 633. Art de persuader. 646. Règle pour les définitions. 649. Règles pour les axiomes. 650. Connaissance générale de l'homme. 654. Vanité de l'homme. 658. Faiblesse de l'homme. 661. Sa misère. 670. Raisons de quelques opinions du peuple. 676. Pensées morales détachées. 680. Pensées diverses de philosophie et de littérature. 690. Sur la condition des grands. 703. Pensées relatives à la religion. Nécessité d'étudier la religion. 712. Nous devons croire l'existence de Dieu quoiqu'il soit difficile de la démontrer par les lumières naturelles. 718. Véritable religion prouvée par les misères de l'homme et par le péché originel. 728. Soumission et usage de la raison. 734. Image d'un homme qui s'est lassé de chercher Dieu par le seul raisonnement, et qui commence à lire l'Ecriture. 735. Les Juifs considérés par rapport à notre religion. 738. Ce que Dieu a fait pour le peuple juif. 739. Comment on doit regarder la religion juive. 742. Des figures; que l'ancienne loi était figurative. 745. De Jésus-Christ. 750. Preuves de Jésus-Christ par les prophéties. 752. Autres preuves. 758. Dessein de Dieu de se cacher aux uns et de se découvrir aux autres. 760. Les vrais chrétiens et les vrais juifs n'ont qu'une même religion. 764. On ne connaît Dieu utilement que par Jésus-Christ. 765. Pensée sur les miracles. 768. Pensées diverses sur la religion. 778. Pensées sur la mort. 802. Sa prière pour le bon usage des maladies. 810. Comparaison des anciens chrétiens avec ceux d'aujourd'hui. 817. Conversion du pécheur. 819. Ce qu'il dit des étoiles. VIII. 17. Du péché originel. 46. De la grandeur de l'homme. 120. De la gloire. 127. Du témoignage des hommes. XIII. 517. Passage remarquable de cet auteur sur l'Eucharistie. XIV. 51. Comment il défend la foi catholique et confond l'hérésie. *Ibid.* Jugement de Voltaire sur *Pascal.* XII. 19.

Pascase. — Voy. *Robert Pascase.*

Passage de la mer Rouge par les Israélites. XI. 939. Historique de cet événement. *Ibid.* Conclusions. *Ibid.* Objections des incrédules contre ce passage. 971.

Passereaux. — Ce qu'ils figurent dans le sacrifice offert pour la guérison du lépreux. VI. 188. Raison pour laquelle on donnait la liberté à celui qui était vivant. *Ibid.*

Passion de Jésus-Christ. — Prophétie qu'il a faite sur les circonstances de sa passion et de sa mort. X. 731. Ce que nous en rapportent les évangélistes. *Ibid.*

Passions (les). — Nous devons faire tous nos efforts pour

les surmonter. II. 456. Leur désordre est venu du péché 441. Sentiment de Descartes sur les passions. II. 1551. Leur remède. 1576. Remède général contre les passions. 1581. Elles se justifient toutes naturellement. IV. 784. Ceux qui les suivent sont incapables de reconnaître les vérités de la religion. 786. On ne goûte pas les plaisirs impunément. 789. Les passions violentes troublent la mémoire et l'imagination 790. Leur mortification absolument nécessaire pour découvrir les vérités salutaires au salut. 795. Il faut renoncer à sa propre volonté. 795. Ce qui cause les passions. 797. Elles rendent les hommes malheureux. VI. 755. Nous devons nous en défier. 756. Elles nous cachent nos devoirs et nous les font violer. 757. La religion nous arme contre elles. 758. 742 De leur gouvernement. VII. 1165. Morale des anciens philosophes. *Ibid.* Ce qu'en dit le chevalier Marsham. *Ibid.* Morale des stoïciens. 1158. Le sentiment des passions obscurcit l'entendement. VIII. 356. Fâcheux résultat. 357. Moyen de prévenir ce malheur 358. Ne jamais abuser de sa liberté. *Ibid.* Définition des passions. X. 308. Etrange idée de Pope et de Voltaire à leur sujet. XII. 41. Elles sont une preuve du péché originel. 47. Elles ne peuvent être vaincues par la seule raison, ni même guidées. 50. 773. Moyen de les vaincre. 185. 561. Elles étaient favorisées par le paganisme; elles furent un obstacle à la conversion du monde. 418. Manière dont Dieu les gouverne et les fait servir à sa gloire. 579. Surtout la colère. 580. Elles sont surmontées et réglées par la religion. 771. Leur remède. 950. Elles ont quelquefois un bon résultat pour l'homme. 904. On peut toujours les vaincre; comment. 927. Elles sont le plus grand obstacle au bonheur de l'homme sur la terre. XIII. 962. La loi qui lui ordonne de les combattre ne le condamne pas au malheur. 971. L'habitude seule de bien vivre rend aisée la pratique de la vertu. *Ibid.* L'homme livré à ses passions ne connaîtra jamais la paix intérieure. 972.

Pasteur (le) d'Hermas. — Questions qu'on peut faire à ce sujet. XI. 55.

Pasteurs. — La naissance de Jésus-Christ leur est annoncée par les anges. VI. 423. Paroles de l'ange. *Ibid.* Leur conduite après que les anges se furent retirés. *Ibid.*

Pasteurs protestants. — Reproche que leur fait leur coreligionaire Deluc; ils sont accusés d'avoir détruit le culte public; comment. XII. 950. La piété. 1046 et suiv. Leur ignorance cause de l'irréligion. 1048 et suiv. Combien ils négligent leur devoir dans l'instruction de la jeunesse. 1064.

Patagons. — Leur race. X. 283.

Paternité. — Comment elle est sanctifiée par la religion chrétienne. XII. 1154.

Patience (la). — Justice des peines que Dieu nous envoie. III. 1176. Comment un chrétien doit les accepter. *Ibid.* Il trouve sa joie dans les souffrances. 1177. La loi nous ordonne de souffrir avec patience. *Ibid.* C'est l'espérance qui nous rend patients. *Ibid.* Deux sortes d'espérances; l'une qui précède l'espérance, l'autre qui la suit. 1178.

Patriarcat de Constantinople. — Ce qu'en dit le docteur Wiseman. XVII. 496 et 498. Ce que décide le concile général de Chalcédoine. 502.

Patriarches (les premiers). — Leur longue vie. III. 44, et X. 198. Leur vie ambulante. IV. 648.

Patriarches (les). — Leur approbation pour la nomination des évêques. XVII. 503. Les pontifes romains patriarches d'Occident, par conséquent d'Angleterre. 504.

Patrick, évêque anglican d'Ely. — Ce qu'il dit du Messie et de Jésus-Christ. IV. 475. Comme on interprète ses paroles. 474.

Patrie — Ce que Silvio Pellico dit de l'amour de la patrie. XIV. 300. C'est un sentiment noble. 302. Le vrai patriote. *Ibid.*

Patriotisme. — Erreur de ceux qui osent soutenir que la religion chrétienne n'est pas favorable au patriotisme et qu'elle n'est propre qu'à faire des esclaves. XI. 582. Sentiment de Montesquieu. *Ibid.*

Patripassiens. — En quoi consistait cette hérésie. XI. 905.

Paul (saint). — Son autorité doit être notre règle. LXXXVII. Sa conversion prouve la divinité du christianisme. 62. Ce que renferment ses Epîtres. 141. Son sentiment sur les prétendus sages qui n'ont point glorifié Dieu. I. 304 et suiv. Son témoignage sur la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être sauvé. III. 185-187. Ce qu'il dit des œuvres de la loi et des bonnes actions des Juifs prouve l'impossibilité du salut des païens par la seule connaissance de Dieu, sans la foi en Jésus-Christ. 188. Il enseigne que l'humilité nous oblige d'estimer les autres au-dessus de nous, d'après l'exemple de Jésus-Christ. 201. Ce qu'il dit sur la loi de grâce. 205. Il nous marque, dans son Epître aux Romains, que nous sommes justifiés gratuitement par la grâce de Dieu, par la rédemption qui est en Jésus-Christ. 209. Il établit comme article de foi que l'on ne peut être justifié devant Dieu que par la loi de la foi, et non par la loi des œuvres. 215. Il dit que les Juifs, quoiqu'ils paraissent animés de zèle pour la gloire de Dieu, ne peuvent néanmoins avoir part à la justification. 224. Ce qu'il nous enseigne sur la justification. 257. Il nous avertit que nous ne sommes plus sous la loi qui ne faisait que commander, mais sous la loi de grâce qui remet les péchés. 290. Comment on doit expliquer son passage : Dieu veut que tous les hommes soient sauvés. 319. Il soutient que les philosophes qui ont connu Dieu ne l'ont pas loué comme Dieu. 325. Ce qu'il enseigne sur la grâce. 383. Divers passages sur la présence réelle. 521 et 1003 Ce qu'il dit de la résurrection du Sauveur. VI. 291. Reproches qu'il fait aux Galates. 528. Instructions qu'il donne aux Corinthiens sur les dons miraculeux. 529. Sa conversion 558. Preuve de la religion chrétienne par son apostolat. 541. Il frappe d'aveuglement le magicien Bérésu. 558. Miracle éclatant qu'il opère à Lystre. 559. On le prend pour un Dieu. *Ibid.* Il ressuscite un jeune homme à Troade. 560. Il condamne le démon au silence. 562. En quel temps il écrivit ses épîtres. IX. 169. Ce qu'il nous dit sur le fondement de la foi. 211. Comment il raconte sa conversion au roi Agrippa. 647. Il n'a point été un imposteur. 651. Il n'avait aucun motif de l'être. *Ibid.* 657. Différence entre le saint apôtre et les premiers réformateurs des peuples sauvages. 658. Différence entre les autres apôtres. 659. S'il avait été un imposteur, il lui aurait été impossible d'avoir le succès qu'il a eu. 660. Déclaration qu'il fit aux juifs de Damas de sa conversion. 661. Ce qu'il fit après sa conversion. 663 Il résiste en face à Céphas. *Ibid.* Obstacles qu'il rencontre de la part des païens et des magistrats 664. De l'orgueil et de la fausse sagesse des philosophes 667. Moyens qu'il emploie dans la conversion des Gentils. 669. Il n'a point été un visionnaire et n'avait aucune des qualités qui forment d'ordinaire les enthousiastes. 674-678. Ses dispositions en allant à Damas. 679-685. Il communiquait aux fidèles le don des miracles. *Ibid.* Conclusion. 685-689. Ses voyages. X. 1251. Ce qu'était ce saint. XI. 526. Sa conversion. *Ibid.* Comment il la raconte devant ses juges. 527. Ses travaux, ses souffrances. *Ibid.* Sa conversion, comment il la rapporte, en parlant aux juifs de Jérusalem. XIII. 857. Il en fait aussi le récit devant le roi Agrippa et le proconsul Festus. 858. Comment il énonce la glorieuse trinité de vertus par lesquelles l'homme s'unit avec Dieu. XV. 773. Ce qu'il recommande à son cher disciple Timothée. 802. 803. A Tite. 804. Sermon sur la conversion de cet apôtre par Mgr Wiseman. XVI. 470. Les vertus et le zèle de Saul ne le justifient point aux yeux du Tout-Puissant, tant qu'il est en opposition avec la foi. 471. Il nous prouve par sa conduite qu'il se crut rigoureusement tenu d'embrasser cette foi aussitôt qu'il fut convaincu. 478.

Paul (saint), ermite. — Précis de sa Vie. IX. 990. Ce qu'en dit saint Jérôme. *Ibid.* Combien de temps il passa sur la terre. *Ibid.*

Paul de Samosate. — Son erreur. VI. 1001. Son hérésie XIV. 758 Ce qu'en disent saint Epiphane et Vincent de Lérins *Ibid.*

Paulicions — Ce qu'en dit Bayle dans son Dictionnaire. XI. 915 En quoi consistait leur système. *Ibid.*

Paulin (saint). — Ce qu'il était. XIII. 128. Sa guérison par saint Martin. *Ibid.*

Paulus, professeur de théologie protestante. — La grossière et impie explication qu'il donne des miracles de Jésus-Christ. XIV. 222. Il soutient que tout miracle ne doit son origine qu'à une préposition mal traduite. *Ibid.* Ce qu'il dit de la mort du Sauveur. *Ibid.* Ce qu'est Paulus. XVIII. 612. Sa biographie. *Ibid.* Ses *Commentaires* sur le Nouveau Testament. 615. Son opinion sur l'ouvrage de Strauss. *Ibid.*

Pausanias. — Ce qu'il nous apprend de la mythologie des anciens. VII. 761.

Péagers. — Ce qu'ils étaient et de quelle nation. XIV. 860. Ce qu'en disent saint Luc et Josèphe *Ibid.*

Péarson, évêque cellébre. — Ce qu'il enseigne sur l'unité de l'Eglise. XVII. 505.

Pêches miraculeuses Sur le lac de Tibériade. VI. 266. Sur la mer de Galilée. 267.

Péché (le). — Chacun porte la peine due à son péché I. 445. Le péché doit être volontaire. II. 594 Remarque de saint Augustin *Ibid.* Sa punition. 595 En quoi consistait celui des premiers hommes. 428. Source de tous les

péchés. 429-431. Saint Augustin et saint Thomas enseignent clairement que Dieu récompense quelquefois des actions où se trouve du péché. III. 332. Esclavage du péché. 1062. Ses suites. 1063. Misères extérieures de la vie. 1066. Tous les maux de la vie ne sont que les suites du péché de l'homme. 1069. Racine du péché des hommes. 1102. Difformité du péché. 1103. Péchés spirituels. *Ibid.* La permission du péché n'est pas incompatible avec la bonté de Dieu. XI. 415.

Péché d'Adam (le). — La révélation du péché d'Adam et de la condamnation de sa postérité est une preuve de la vérité de la religion. VI. 90. Ce péché est une faute actuelle qui nous appartient moralement. X. 635. Les thomistes sont d'un sentiment différent. 636. Réponse à diverses objections. 637-644.

Péché originel. — Ses suites. II. 575. Les philosophes et les païens n'ont pas connu le péché originel. III. 221. Ce péché a été la cause et la raison de la damnation des païens. 316. Sentiment de saint Prosper. 367. De saint Augustin. 450. Le péché originel est une folie devant les hommes. 731. Il doit son origine à l'orgueil. 1058. Ses effets. 1059. Sa certitude clairement établie par l'Ecriture. 1059. Ses suites funestes. 1061. Peines dont Dieu le punit. *Ibid.* Désordre de la nature causé par ce péché. IV. 740. Comme on explique la transmission de ce péché. 752. Comment l'explique saint Augustin. 754. Réparation de la nature par Jésus-Christ. 755. Lui seul était capable de faire la paix entre Dieu et l'homme. 757. Ce que nous en dit Leibnitz. 1032. Par le péché d'Adam, l'homme est déchu de l'état parfait de sa première origine. VI. 735. Sa transmission est un mystère. XI. 417. Cependant elle peut seule expliquer les contrariétés étonnantes que l'on remarque dans la nature de l'homme. *Ibid.* Ce mélange inouï de misère et de grandeur. 418. Origine de ce péché. XVIII. 502. Ce que l'histoire sainte nous en apprend. X. 123. Pélage nia son existence. 124. Ce que l'orthodoxie de la foi chrétienne nous apprend du péché originel. 631. Discussion entre les théologiens pour savoir en quoi consiste la culpabilité originelle proprement dite. 633. Réponses à diverses objections. 636-644. Son existence; ce qu'en disent les incrédules. XII. 47. Sa nécessité pour expliquer les contradictions qui se trouvent dans l'homme. *Ibid.* Ses effets. 89. Il a été effacé, comment. 882. 895. Ce qu'en dit Voltaire. XIII. 605. Tous les peuples ont cru qu'originairement l'homme avait été et avait dû être innocent et heureux. *Ibid.* Où ils ont puisé cette croyance. 606. Ce qu'en ont pensé les anciens philosophes et surtout Cicéron. *Ibid.* Réponse à l'objection des impies : Est-il de la justice de Dieu de condamner à jamais tout le genre humain par la faute d'un seul homme? 611. Ce que ce péché nous explique. 917. Il concilie la supériorité des maux sur les biens. *Ibid.*

Péché philosophique. — Ce qu'en dit Para du Phanjas. X. 125. Origine et idée du péché philosophique. 126.

Péché mortel. — Horreur que nous devons en avoir. III. 1103. Nous nous rendons l'ennemi de Dieu. *Ibid.* Un seul suffit pour perdre notre âme. 1104. Distinction entre les péchés véniels et les péchés mortels. XIV. 584. Ce qu'en dit saint Augustin. 585.

Péché véniel. — On le commet très-souvent. 1104. On doit s'en purifier sans cesse et chercher à l'éviter. 1105.

Péché actuel. — Sa définition. X. 123. Sa cause ordinaire. XII. 136. Il empêche le bonheur de l'homme. 573. Comment on peut l'effacer et en obtenir le pardon. 576. 1255.

Péché d'infirmité. — Ce qu'on entend par ce péché. VII. 41. Dieu le pardonne facilement. *Ibid.*

Pécheurs (les). — Leur portrait. III. 1156. Le pécheur est un aveugle puisqu'il ne participe pas à la lumière. *Ibid.* Sa pauvreté. *Ibid.* Son esclavage. *Ibid.* Sa nudité. *Ibid.* C'est un homme mort. 1157. Ce que c'est qu'une âme dans le péché. *Ibid.* Dieu punit les grands pécheurs s'il ne se repentent. VII. 43. Il accorde à une véritable repentance le pardon des péchés. *Ibid.* Ce qu'on entend par véritable repentance. 47. La prospérité des pécheurs ne doit point décourager le juste. XII. 977. Motifs qui peuvent aider leur conversion. 638. Ils ont été rachetés de leur péché; comment. 882. Dieu veut leur salut. 895. A quelle condition. 896. Comment ils peuvent rentrer en grâce avec Dieu. 1255. Craintes du pécheur au moment de la mort. 1263.

Pédérastie (la).—Julius Firmicus nous assure qu'elle était pratiquée de son temps dans les temples de Junon. VII. 817. Très en usage chez les Grecs. 1051. Surtout chez les Lacédémoniens et les Crétois. 1065. Ce que nous en apprend Maxime de Tyr. 1056. Ce qu'en dit Cicéron. 1057 et 1061. Sentiment de Xénophon. *Ibid.* Celui de Plutarque. 1055, 1056. Ce qu'en pensait le grand apôtre. 1058. Ce vice honteux en usage chez les Romains. 1061. Passages de Cicéron et de Sénèque. *Ibid.* et 1062. Très-commun à la Chine. 1063. Railleries de Lucien. 1106.

Peines.—Leur éternité. VII. 104. Réponse à quelques difficultés. *Ibid.* Les peines et les récompenses seront éternelles. XII. 197. Combien il est heureux et salutaire d'y penser. 124, 1262, 1266, 769. Les athées nient ce dogme; ce qu'ils mettent à sa place pour porter l'homme au bien 725. Sentiment du théologien Jacques à ce sujet. XIII. 199. Eternité des peines. XVIII. 91 du *Conspectus.*

Pélage II, pape.—Sa lettre aux évêques d'Istrie. VI. 1091.

Pélage (hérésiarque).—Ce qu'il était. VIII. 125. Ses erreurs. *Ibid.* Il surprend Zosime, qui le condamna plus tard. *Ibid.* Son origine. XII. 260. Parallèle avec saint Augustin. 261.

Pélagianisme des jansénistes.—Ce qu'en dit l'abbé Bolgeni. XVIII. 178. Comment il le prouve. *Ibid.* Evidence du pélagianisme des propositions jansénistes. 179. Dogme catholique. *Ibid.*

Pélagiens.—Ces hérétiques soutenaient qu'avant l'incarnation on pouvait être sauvé sans la foi en Jésus-Christ, sauveur et médiateur des hommes. III. 190. Leur condamnation est une preuve sensible de la fausseté de ce sentiment, que les païens et les philosophes aient pu être sauvés par la connaissance de Dieu sans la foi en Jésus-Christ. 190 et suiv. Ils enseignent que la grâce et l'assistance divine se donnent selon les mérites acquis par les seules lois de la nature. 321. Que la loi naturelle se peut accomplir par les seules forces du libre arbitre et de la raison. 322.

Pellisson.—Sa vie. III. 823. Préface. 825. Réflexions sur les différends de la religion. 827. Obligation indispensable à nos frères d'un profond examen de leur religion. 828. Réponses aux objections des protestants. 830 841. Difficulté de cet examen. 842 et suiv. Conseils qu'il donne aux protestants. 847 et suiv. Pas de certitude divine si on n'admet pas une infaillibilité. 853. *De l'Eucharistie.* 855. Preuves diverses. 856. Controverse entre les prétendus réformateurs, Luther, Calvin, Zuingle. 861 et suivants. Axiomes d'Aristote. 866. Ce que les diverses églises réformées enseignent touchant l'excommunication. 870-873. Divers passages rapportés par Richelieu sur la profession de foi de plusieurs protestants. 873. Du purgatoire et de l'invocation des saints. 877. Du signe de la croix. 878. Opposition des luthériens aux calvinistes au sujet de l'eucharistie. 891. Ce que ceux-ci reprochent aux luthériens. 893, 895. Efforts inutiles pour réunir ces diverses opinions. 898. Aubertin n'ose soutenir l'opinion de Calvin sur l'eucharistie. 900. Passages de trois auteurs ministres de Charenton. 902. Preuves du traité de l'eucharistie. 907 et suiv. Saint Ambroise sur les nouveaux baptisés. 915. Oraison catéchétique de saint Grégoire de Nysse. 928. Saint Gaudence, évêque de Bresse. Sermon sur l'Exode. 931. Pellisson dédie au pape son traité de l'eucharistie. 937. Préface. 939. Traité de l'eucharistie. 941. De la vraisemblance, possibilité ou impossibilité. 945. Questions à examiner à ce sujet. 946 et suiv. Examen de l'opinion de Zuingle sur l'eucharistie. 958 et suiv. Observations sur le merveilleux. 962. Impossibilité de soutenir l'opinion de Calvin. 964. Objections sur la transsubstantiation. 967. Présence d'une substance corporelle en divers lieux. 971. Preuves de la foi catholique par l'Ecriture sainte. 976 et suiv. Notre-Seigneur annonce et promet l'institution de l'eucharistie dans le chapitre vi de saint Jean. 987. Conséquences à tirer de ce chapitre pour la présence réelle. 994 et suiv. Passage de saint Paul. 1003. L'opinion de Zuingle, ni celle de Calvin ne se trouvent pas dans l'Ecriture sainte. 1008. Autres preuves pour l'eucharistie. 1014. Défense des catholiques pour l'adoration de l'eucharistie. 1018. Réponse aux protestants. 1022. Sur l'union de l'église évangélique et réformée. 1025.

Pénates (dieux) et *dieux Lares.* — Nous devons voir Moïse dans la personne de ces dieux. V. 220. Leur histoire est empruntée aux livres de Moïse. 221.

Penchants.—Opinion de Spinosa relativement à nos penchants. XII. 61.

Pénitence (sacrement de).—Ce qu'en dit la théologie naturelle. II. 644. Ce que les réformés enseignent sur la pénitence. III. 872. Sacrement de pénitence. 1250. Vertu de la pénitence. *Ibid.* Comment on peut obtenir la rémission de ses péchés. *Ibid.* Absolution du prêtre. 1251. Fausse pénitence. 1256. Rien de si commun et de si dangereux que la fausse pénitence. *Ibid.* Ce que l'Eglise pense des faux pénitents. 1257. Faux innocents et faux pénitents. *Ibid.* Ils se contentent d'abandonner les vices grossiers. 1258. Nécessité, qualité et effets du sacrement de pénitence. XII. 1255. Sa doctrine. IV. 601. Pouvoir de remettre et de retenir les péchés, accordé aux ministres,

dans l'Evangile. 602. Définition que l'Eglise donne de la contrition. 603. Formes pénitentielles : confession et satisfaction. 605. A quelle condition l'Eglise accorde le pardon. 607. Pénitence différée. 619. Sentiments de plusieurs célèbres orateurs. *Ibid.* Conférence de Mgr Wiseman sur le sacrement de pénitence. XV. 970. Doctrine de l'Eglise catholique relative à l'existence de l'institution pour la rémission des péchés. 973. Parties que contient l'institution laissée par notre divin Sauveur. *Ibid.* Qualités qu'elles doivent avoir. 974. Confession. 978. Cette institution est la plus appropriée aux besoins de la nature humaine, soit que nous la considérions dans sa constitution primitive ou après sa chute. 979. Belles réflexions de Pascal sur ce sujet. 980. Institution de ce sacrement. 982. Pouvoirs accordés au sacerdoce. 983. Le péché doit être remis par les pasteurs de l'Eglise, en conséquence de l'institution de Jésus-Christ. 985. Il n'y a pas de pardon à espérer autrement que par la déclaration du péché, que les prêtres de l'Eglise seuls ont le droit de donner. *Ibid.* Doctrine des Pères de l'Eglise des quatre premiers siècles. 986. La doctrine de la confession est très-ancienne dans l'Eglise. 991. Elle n'a pas été introduite par le concile de Latran. *Ibid.* En quoi consiste le sacrement de pénitence. XVIII. 734. Ce qu'en dit le docteur Milner. *Ibid.* Avantages qu'il procure. *Ibid.* Son institution. *Ibid.*

Pénitence (la).—Ce que nous recommande l'Evangile à ce sujet. XI. 1068. Il n'y a point de vérité que la religion nous prêche plus souvent que la pénitence. *Ibid.* Sa nécessité. 1069. Témoignages de plusieurs protestants en faveur de ces doctrines catholiques. Sur la pénitence et la confession. XIV. 41, 42.

Pénitence canonique.—Ce que nous apprend à ce sujet l'historien Socrate. XIV. 48. Elle était en vigueur dès les premiers temps du christianisme. *Ibid.* Ce qu'en dit saint Ambroise. *Ibid.* Opinion de saint Grégoire de Nysse. 49. Ce qu'il faut entendre par ce mot. XV. 1026. Ce qui lui a valu ce nom. *Ibid.* En quoi consistait cette pénitence. *Ibid.* Ce que nous en apprend Tertullien. 1026. Discipline de cette pénitence. XVIII. 112. Furieuses et indécentes réclamations des jansénistes à ce sujet. *Ibid.* Langage hérétique de ces sectaires. *Ibid.*

Pensée (la) ou l'intelligence.—Ce qu'on entend par pensée; définition de ce mot. X. 79. Ce que c'est que le *moi*, qui pense, connaît et ignore. IV. 1172. Qui se connaît et se gouverne soi-même. *Ibid.* Ce *moi* a-t-il toujours été? 1173. Comment a-t-il commencé à penser? *Ibid.* Quel est l'être supérieur qui m'a donné cette faculté? 1175. Indépendance de la pensée à l'égard des organes corporels. VI. 30. Elle ne peut être l'effet des qualités connues de la matière. VIII. 519. Les philosophes ont recours au pouvoir de Dieu pour donner à la matière une capacité de penser. 533.

Pensées.—Le Sauveur nous ordonne de les régler. XIV. 817. Divers passages de l'Evangile servent de preuve à cette vérité. *Ibid.* Opinions de plusieurs savants. 818.

Pensées diverses sur Dieu, de Montaigne. II. 544.

Pensées philosophiques.—Idée de l'ouvrage. Ses accusations contre l'Ecriture sainte, réfutées. XII. 797. Contre les dévots. 801. L'auteur ne voudrait pas qu'on instruisît les enfants de la nature ni des perfections de Dieu. 802. Il veut justifier Julien l'Apostat. 808. Il n'ajoute point foi aux historiens chrétiens. 809.

Pentateuque de Moïse.—Sa véracité et son authenticité. X. 943. Moïse en est réellement l'auteur, il mérite toute espèce de foi humaine et historique dans tout ce qu'il raconte. 952-957. Il n'a pas voulu tromper. 958-963. Le Pentateuque n'a pas pu être altéré par quelque imposteur. 964-973. Il est le véritable ouvrage de Moïse, et tous les livres canoniques des Hébreux méritent une foi authentique. 976. Il n'a pu être composé par un imposteur quelconque. *Ibid.* Moïse en est l'auteur. 1239. Raison pour laquelle les Juifs le reçoivent comme authentique. IV. 774. Son authenticité, son inspiration, sa chronologie attaquée et défendue. XII. 114-117. Ce que ce livre contient. XVIII. 671. Auteurs qui l'ont attaqué ou défendu. 672. Erreurs de M. Quinet. *Ibid.* Savant ouvrage de l'abbé André. *Ibid.*

Pentateuque des Samaritains.—Son témoignage en faveur des livres de Moïse. V. 92. Il est le même que celui des Hébreux, quoique écrit en caractères différents. X. 969.

Péraira.—Son opinion sur la prophétie de Jacob. V. 596. Il attaque Eusèbe. 597. Son opinion modifiée par Casaubon. 598. Réponse à une difficulté faite par ce savant. 624.

Perdition (le fils de).—Ce que nous en dit l'apôtre saint Paul. V. 1277.

Pérégrin (philosophe chrétien).—Abrégé de sa Vie. XII. 400.

Pérennès.—De l'observation du dimanche considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité. XIV. 1215. Première partie : physiologie. 1222. Seconde partie : morale. 1235. Troisième partie : influence du dimanche sur les relations de famille et de cité. 1251.

Pères apostoliques.—D'où leur vient ce nom. XV. 631. Combien on en compte. 632.

Pères de l'Eglise.—Leur tradition sur la nécessité de la foi en Jésus-Christ. III. 150-178. Ce qu'ils enseignent sur l'ignorance involontaire de la vraie religion. 361. Raison qu'ils ont eue de parler comme ils ont fait des païens. 403. Ce qu'ils pensent de la damnation de Socrate. 409. De leur autorité. VI. 1065. Le sentiment d'un ou de plusieurs Pères n'est pas infaillible. 1067. Ce qu'ils nous enseignent eux-mêmes. 1073. De leur consentement unanime. 1075. Ils ont souvent allégué des témoignages des philosophes et des poëtes. 1254. Les premiers écrivains du christianisme citaient continuellement les auteurs païens. 1255 et suiv. Les anciens Pères étaient très-versés dans la lecture des philosophes. 1257. Leur témoignage; ce qu'en dit Campien. XIV. 1195. Vains efforts des théologiens protestants pour faire servir les écrits des Pères à la défense de leur cause. XVII. 637. Ce qu'en dit le savant Casaubon. 638. Leur témoignage en faveur de la présence réelle et de la transsubstantiation. 867, 868. Saint Justin, saint Cyprien. 871. Origène, saint Cyrille, saint Ambroise. 877. Saint Grégoire le Grand. 881. Doctrine des Pères sur la communion sous une seule espèce. 894 et 905. Sur quoi était fondée leur prévention favorable envers les souverains pontifes. XVI. 932, 933. Ils reconnurent d'un commun accord qu'il était convenable que le privilége de l'indélectibilité fût accompagné d'une assistance spéciale qui n'est autre chose que l'infaillibilité. 934. La liberté avec laquelle quelques Pères écrivaient aux papes ne prouve pas qu'ils les regardassent comme sujets à l'erreur. 947. Quoiqu'ils n'aient point opposé aux hérétiques l'infaillibilité du pape, aucun d'eux n'a nié ce privilége. XVI. 952, 953. Leur autorité en matière de foi. XVIII. 103. Règle à suivre dans cette matière. *Ibid.* Elle est clairement enseignée par saint Augustin, saint Cyprien, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome. 104. Distinction entre les Pères comme témoins de la tradition et entre les mêmes comme dissertateurs et philosophes. 110. Leur conduite dans l'éclaircissement des dogmes historiques. *Ibid.* Nécessité d'une règle de foi. 117. Juste valeur de l'autorité des saints Pères. *Ibid.* Règle qui leur est appliquée. 118. Ils ne sont pas toujours témoins de la tradition. 123. Autorité particulière de saint Augustin. 125. Les pères pris isolément ont erré en quelque chose, qui plus, qui moins. 134. Comment ils ont attaqué les hérésies. 145.

Pères et *mères.*—Leurs devoirs à l'égard de leurs enfants. III. 1280. Toute leur autorité doit cesser quand elle est en concurrence avec celle de Dieu. *Ibid.* Soins qu'ils doivent avoir de leur conserver l'innocence. *Ibid.* Ils doivent consulter Dieu avant de choisir un emploi et une vocation à leurs enfants. 1281. Ne pas s'opposer au choix de Dieu quand il est marqué. *Ibid.*

Pères.—Les affections paternelles, combien elles sont saintes; crime de l'infanticide. XII. 906. Comment elles sont réglées par l'Evangile. 1154.

Perfectibilité (la).—Cette qualité ne réside que dans l'homme seul. XI. 252. Elle forme un nouveau lien de société. 254.

Perfections de Dieu.—Il les possède toutes dans un degré infini. II. 1009. Il est la cause et le principe de tout ce qui existe. 1010.

Périclès.—Sa réponse à Alcibiade au sujet de la loi. VII. 1077.

Perkins.—Dans son *Catholique réformé* il réduit les points fondamentaux pour le salut au seul symbole. III. 875.

Permission du mal.—Ce que Bayle dit, à ce sujet, de la sagesse divine. IV. 1282. Dieu l'a fait, donc il a bien fait. 1283.

Perpétuité de la foi (la).—Nombreuses conversions que cet ouvrage a opérées. XVII. 855.

Perron (cardinal du).—Son traité de la Cène combattu par Lefaucheur. III. 902.

Perrone (le Père), célèbre jésuite, professeur du collége romain.—Ses réflexions sur la méthode introduite par Georges Hermès dans la théologie catholique. XIV. 946. Examen de la théologie hermésienne. 960. Sa dogmatique. 965. Il démontre ce que fait Hermès pour éluder tous les passages de nos Ecritures qui prouvent que la cause finale dans Dieu, c'est sa propre gloire. 9. 7. Erreur de ce sectaire sur la justice de Dieu. 971. Perrone combat les doctrines hermésiennes. 976. Leur système sur l'état de

l'homme avant sa chute. 979. Il réfute les attaques d'Hermès contre les théologiens catholiques. 981. Il montre le venin de sa doctrine par rapport à la grâce sanctifiante. 985. Comment il parle des anges. 989. Ce qu'il dit du péché originel. 990. Il prouve qu'Hermès tombe dans le rationalisme. 991. En quoi, selon celui-ci, consiste la grâce sanctifiante. 996. Il confond l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. 994. Prétendues vérités théologiques qu'il enseigne avec emphase. Perrone combat son système sur la nature du péché originel. 999. Condamnation de ces doctrines par le concile de Trente. 1001. Le savant jésuite poursuit ce qu'il dit sur l'essence du péché. 1002, 1004. Ses absurdes accusations contre saint Augustin. *Ibid.* Ce qu'il avance sur le dogme catholique de la satisfaction. 1007. Il démasque ses erreurs théologiques, qui tendent à détruire la grande œuvre de la satisfaction et de la rédemption. 1010, 1011. Ce qu'il dit sur la descente de Jésus-Christ aux enfers. 1012. Dogme de cet hérétique sur la justification. 1015. En quoi il fait consister la justification habituelle. 1017. Dissertation de Perrone sur le titre d'*Eglises catholiques* que s'attribuent les diverses communions séparées de l'Eglise romaine. 1023. Abrégé en forme d'analyse de la dissertation de S. Em. le cardinal Lambruschini, sur l'immaculée conception de Marie. 1050. Lettre du père Perrone à M. l'abbé Chassay. XVIII. 554.

Perrot (J.).—Sa mission à Rome avec J. Love, pour convertir le pape au quakérisme. XVII. 610. Sa conviction sur l'usage du chapeau. *Ibid.* Celle de Georges Fox sur le même sujet. 611.

Persécuteurs.—Fin tragique des persécuteurs du christianisme. XI. 137. Fables des réformés, qui prétendent que leurs ennemis et leurs persécuteurs ont été punis par la justice divine. 137. Sur la mort du cardinal de Lorraine. 138.

Persécutions (les).—Différence entre les persécutions endurées par les chrétiens et celles souffertes par les philosophes. I. 14. Celles que l'Eglise chrétienne eut à essuyer dès sa naissance servirent à en rendre la foi plus sûre et plus ferme. VI. 597. Elles servirent aussi à serrer les nœuds de l'union fraternelle entre les membres de l'Eglise naissante. 598. Elles couronnèrent d'honneur l'Eglise en animant et en épurant sa vertu. 599. Combien on compte de persécutions. XI. 124. Leur violence. *Ibid.* Prédictions de Jésus-Christ à ses disciples relatives aux souffrances qui leur étaient réservées. XIV. 696. Les écrits des apôtres sont pleins d'exhortations à la patience. 97. Fureur de la première persécution à Jérusalem. 701. Cruauté d'Hérode Agrippa. 702. Persécution en Angleterre. XII. 215. Sous la maison de Lancastre. 274. Des protestants sous la reine Marie. 309. Des catholiques romains sous la reine Elisabeth. 322. Sous Jacques Ier. 347. Sous Charles Ier. 354. Sous Trajan. 394. Sous les autres empereurs romains. 401. Sous Dioclétien et Maximien. 408. Persécution des ariens. 411. De Julien l'Apostat. 412. Persécution contre le christianisme. 427-530. Contre les apôtres. XVIII. 542. Contre les chrétiens. *Ibid.* Atrocité de Néron. 543. Tout ce qu'il fit endurer aux fidèles. *Ibid.* et suiv.

Persécution religieuse.—Doctrine de l'Eglise catholique. XVII. 1018. Ce que dit Bergier de la conduite des protestants. 1023. Calvin, champion de la persécution. 1024. Persécution en Angleterre sous Cranmer. 1027. Sous Elisabeth. 1028. Elle est suscitée par les protestants. 1033. Preuves des persécutions qui ont été exercées par les protestants contre les catholiques et contre les protestants eux-mêmes. 618 Ce qu'en dit Bergier. 620. Défaut d'unité entre les protestants en général. 703. Leurs cruelles persécutions entre eux. *Ibid.* Leur intolérance envers les autres sectes protestantes. 704. Persécutions antichrétiennes excitées par l'envie et l'avarice des Hollandais. 803. Par les calvinistes de tous les pays. 804.

Persée. — Il a plusieurs traits de ressemblance avec Moïse. V. 197.

Perses (les).—Ils ont pu connaître facilement les livres de Moïse par leurs rapports avec les Hébreux. V. 118. Leur ancienne religion a sa source dans les livres de Moïse. 146. Ils reconnaissent un seul Dieu éternel. *Ibid.* Ils racontent l'histoire de la création du monde de la même manière que Moïse. *Ibid.* Ils mettent Tauthe au premier rang des dieux qu'ils honorent. 147. Il paraît qu'ils adoraient un seul Dieu. VII. 735. Leur oubli de la loi naturelle et universelle. 1097. Leur religion primitive. XIII. 1114. Ils rendaient un culte divin au feu. *Ibid.* Leur Zoroastre. *Ibid.* Points principaux de leur système théologique; deux principes. *Ibid.* et 1115. Doctrine d'un âge d'or. 1116. Leur dieu Mithra, intermédiaire entre le bon et le mauvais principe. *Ibid.* Prédiction du Messie, Mithra en est l'emblème. Sentiment d'Albufarage à cet égard. 1117. Fondement du système de Zoroastre. *Ibid.* Ses conséquences ultérieures. 1118.

Perspicuité de l'Ecriture.—Système hétérodoxe de cette perspicuité. XVI. 920.

Petau (le Père), savant jésuite.—Qui a osé mettre en doute la divinité de Jésus-Christ. IX. 60. Son raisonnement à ce sujet. 66. Sa judicieuse observation sur le commencement du règne d'Artaxercès Longuemain. X. 756. Sa chronologie. 757.

Peuple (le).—A-t-il plus de religion que les savants et les riches. XII. 908. On trouve des traces et même des preuves des emprunts que les peuples anciens ont faits aux livres de Moïse dans leurs lois, leur religion, leur histoire, etc. V. 257.

Peuple choisi. — Dieu a formé un peuple pour la naissance du Messie. II. 579.

Peuple juif.—Son endurcissement, sa perfidie, son aveuglement. V. 891. Dieu le rejette; sa dispersion; abolition de ses sacrifices. 895. Aveux favorables de la part des juifs. 899. Ils ont perdu tout espoir de voir rebâtir leur ville et leur temple. 902. Comment les Romains anéantirent sa liberté et son indépendance. XVIII. 479. La royauté enlevée aux Asmodées. 480. Fin de l'histoire glorieuse de ce peuple. *Ibid.* Ses différentes phases. *Ibid.* Ses persécutions et sa constance. 482. Sa dispersion. 484. Cruautés qu'on exerça contre lui. 485. Fanatisme des guerres religieuses. 486. Ce peuple protégé par les papes. 487. Par plusieurs docteurs de l'Eglise. 488. Son émancipation. 491. Ce que Napoléon fit pour lui. 494. Habitudes des Israélites. 498.

Pezron, savant et zélé patron de la langue celtique. XV. 18. Son *Antiquité de la nation et de la langue celtique.* Ibid.

Pharaon.—Ce qui se passa au sujet de ce prince. VII. 152. Comment Dieu endurcit son cœur. *Ibid.* Miracles opérés en sa présence. 153.

Pharisiens.—Leurs pratiques minutieuses et hypocrites. XIII. 858. Ce qu'ils étaient. XIV. 855. Ils ne mangeaient point sans laver leurs mains jusqu'au coude. *Ibid.* Traditions de leurs pères qu'ils enseignaient au peuple. *Ibid.* Ce qu'en rapporte Josèphe. *Ibid.* Leur opinion sur l'âme et sur les peines de la vie future. *Ibid.* Saint Paul, pour soutenir le dogme de la résurrection, que niaient les Sadducéens, déclare qu'il est pharisien, fils de pharisien. XV. 763. Leur conduite à l'égard de la doctrine du Sauveur. XVIII. 74. Réponse de *Nicodème. Ibid.* Leur dialogue avec l'aveugle-né. 80. Leur endurcissement. 81. Leur conduite. 83.

Phéniciens (les). — Ils furent les premiers adorateurs des astres. I. 510. Leur théologie. 519 et 524. Leur cosmogonie. *Ibid.* à 531. Absurdité de leur théologie. 532. Les phéniciens étaient voisins du peuple de Dieu, ils ont aisément emprunté quelques-uns des dogmes de Moïse. V. 118. Leur théologie est tirée des livres saints. 119. Ils étaient, ainsi que les Chananéens, plongés dans les horreurs de la plus grossière idolâtrie. VII. 736.

Phérécyde de Syrie.—Cicéron dit qu'il fut le premier qui enseigna l'immortalité de l'âme. VII. 1199. Explication du passage où il rapporte ce fait. 1200.

Phlégon, affranchi d'Adrien.—Ce qu'il était. II. 1063. Ce qu'il dit de Jésus-Christ et des apôtres. *Ibid.* Son témoignage sur l'éclipse de soleil et le tremblement de terre qui signalèrent la mort du Sauveur. V. 56-59. Précis de la Vie de cet auteur. IX. 919. Son aveu des prédictions de Notre-Seigneur. 920. Examen de ce témoignage. *Ibid.* Eclipse mémorable rapportée par ce savant païen. 145 et 921. Dans quel sens Phlégon s'est servi du terme d'éclipse. 922. C'est probablement l'obscurité miraculeuse arrivée à la mort de Notre-Seigneur. 925 et suiv. Il parle aussi d'un tremblement de terre. 145 et 926. Objection de Bayle à ce sujet. *Ibid.* Ce que dit Phlégon des prédictions de Jésus-Christ. X. 932. Des ténèbres qui arrivèrent au moment même de la mort de Jésus-Christ. 932.

Philanthrope et *philanthropie.* — Ce que signifient ces mots. XIII. 228.

Philémon. — Son passage remarquable sur les peines et les châtiments de la vie future. VII. 1259.

Philologie sacrée. — De la grammaire hébraïque. XV. 321. Son origine parmi les chrétiens. *Ibid.* Application des dialectes de la même famille. 322. Etudes herméneutiques. 328. Attaques contre l'Ecriture, principalement contre les prophéties. 333. Ecole rationaliste. *Ibid.* Application pratique de la philologie à la réfutation des objections faites contre certains passages de Job. 336-338.

Philon. — Son sentiment sur le second principe. I. 753. Sur l'âme. 759. Sur la matière. 765. Ses réflexions sur la sortie d'Egypte 776. Sur la législation religieuse de Moïse. 778. Ce qu'il dit de Dieu et de la création du monde. 799-

812. Son témoignage sur Abraham. 827. Il parle avec éloge de Moïse dans ses savants ouvrages. V. 111. Il a composé en grec le livre de la Sagesse sur un recueil des écrits de Salomon. 371. Comment il est appelé par les critiques. VI. 1225. Nom qu'il donne au Messie. VII. 229. Ce qu'il attribue à la *parole* ou *raison*. 255.

Philosophe (le vrai). — Pour l'être, il faut être bon chrétien. XII. 795. Quelle est sa loi. 892. Ses avantages sous ce rapport. 908. Voy. *Chrétien*.

Philosophes (les). — Ils ne sauraient être comparés aux chrétiens. I. LXIX. LXXX. Leurs opinions sur la formation de l'univers. 514-518. L'existence des philosophes grecs postérieure à toute l'histoire des Hébreux. 886. Aristobule avoue qu'ils y ont puisé toute leur philosophie. 1011. Dissentiment des philosophes entre eux. 1055. Leurs disputes de mots et leurs erreurs. 1071. Leurs opinions au sujet des dieux. 1081. Des astres. 1152 à 1154. Sur la manière dont le monde a été formé. 1155-1159. Sur le ciel, les démons, la matière. 1160. Sur l'idée. *Ibid*. Leur condamnation. II. 381. Ils n'ont pu être sauvés par la seule connaissance de Dieu et de sa providence, sans la foi en Jésus-Christ. III. 177, 178. Preuves tirées des paroles de Jésus-Christ. 179, 180. Sentiment de saint Augustin. 185. Les philosophes n'ont jamais connu l'humilité. 199. Ils n'avaient aucune crainte de la colère de Dieu irrité contre leurs péchés. 220. Ils ont ignoré le péché originel. 221. Dangereuses maximes des philosophes. 222. Le défaut d'humilité les a toujours éloignés de la vérité, par conséquent de la voie qui conduit au salut. 227. Définition que Tertullien donne d'un philosophe païen. 229. La vie des plus innocents philosophes a été souillée de crimes. 229. Leur conduite particulière, leur vie privée démentait à chaque instant les vertus éclatantes qu'ils affichaient publiquement. 229. Réfutation de leur fausse humilité. 231-233. Ce que dit saint Augustin des philosophes païens. 234. Artifices du démon au sujet des anciens sages et philosophes. 235. La prétendue foi implicite qu'ils ont eue n'a pu les justifier. 238. Cette foi n'était qu'imaginaire. 239. Selon saint Jean Chrysostome, toute la prétendue sagesse des philosophes n'est qu'une folie et une vaine ostentation d'orgueil. 267. Dieu ne leur devait aucune récompense. 335. Des vices des philosophes. 392. et V. 1172. Témoignage de Cicéron. *Ibid*. Malgré les lumières de la raison, il leur était impossible de connaître et d'expliquer la nature et les attributs de la Divinité. 1175. Ils ignoraient ce qu'il importe le plus à l'homme pécheur de savoir, c'est le moyen de rentrer en grâce avec Dieu quand on a eu le malheur de l'offenser. 1176. Ils n'avaient pas pour but de rendre les hommes meilleurs en les instruisant. 1179. Beaux passages de Lactance. 1180. Aucun des philosophes n'a jamais pu changer le train ordinaire du monde, ni réformer le genre humain, comme Jésus-Christ et ses apôtres l'ont fait par leurs prédications. 1182. Examen des sentiments de ceux qui étaient réputés pour les plus excellents moralistes. VII. 1091. La raison n'est point, à proprement parler, une loi. *Ibid*. La loi vient de Dieu. 1092. Leurs leçons. 1095. Ils sont peu d'accord entre eux sur l'essence de la vertu. 1096. Sur la piété. 1099 et 1159. Examen de leurs sentiments sur un état futur. IX. 425 et 439. Sur la nature de Dieu et sur celle de l'âme. 451. Ce qu'en ont pensé les quatre grandes sectes philosophiques. 464. Les philosophes sont les auteurs du polythéisme par leur langage. VII. 914. On ne doit point juger de la doctrine des païens sur des idées prises dans le christianisme. 925. Ce qu'ils pensaient des oracles. 930. Leur maxime et leur conduite à l'égard de la religion nationale. 934. Le polythéisme adopté et établi par les philosophes législateurs. 935. Platon, Cicéron, Confucius. 935 et 937. Ce qu'en dit Origène. 937. Ils furent les apologistes du paganisme. 939. Ils se déclarèrent contre le culte extérieur. 944. Leur système sur la Providence. 952. Ceux qui la niaient. 953. Ceux qui l'admettaient. 955. Raisons de leurs contradictions sur l'immortalité de l'âme et de la vie future. 1248. Ils firent peu d'usage de la doctrine d'un état futur dans leur morale. 1250. Ils aimèrent mieux dire que la vertu se suffisait à elle-même sans aucune autre récompense. 1251. Ils soutenaient que la durée ne rendait pas le bonheur plus grand. 1253. Utilité du dogme de la vie future reconnue par les philosophes. 1254. Fausse idée qu'ils se faisaient de la bonté divine. 1264. Leurs contradictions difficiles à accorder. 1265. Leurs nombreux systèmes, contradictoires la plupart du temps. XII. 736. Leur aveuglement et leur égarement. IX. 475. Ce qu'en dit saint Paul. 477, 178. Opinion de Tertullien. *Ibid*. Ils ignoraient les vrais principes de la religion, et ceux de l'origine de l'obligation et de la conséquence de l'obéissance. 481. Leurs erreurs grossières. XI. 139. Leurs contradictions. 141. Leur conduite suffisait pour décréditer leur doctrine. *Ibid*. Ce qu'en dit Cicéron. 143. Désordres abominables dont saint Paul les accuse. 144. Ce qu'ils n'ont pu faire, Jésus-Christ l'a opéré. 145. Comment ils ont été égarés par la raison; ils sont moins coupables que les philosophes modernes. XII. 747. Désaccord et incertitude de tous les philosophes anciens, sur tous les points principaux. 756, 765. Leur ignorance et leur impuissance pour instruire la multitude. 1100. Les philosophes et les législateurs anciens ont tous emprunté au peuple juif et à ses livres sacrés des idées de révélation et de doctrine primitive. XIV. 503 et 504.

Philosophes cyniques. — Leur libertinage. VII. 1108. Le plus célèbre d'entre eux fut Diogène. *Ibid*. Ils pensaient que les femmes devaient être communes. *Ibid*. C'était une loi de Lycurgue. *Ibid*. Conforme aux principes des stoïciens. 1109.

Philosophes théistes. — Quelle était l'espèce de providence qu'ils admettaient. IX. 457. Leur aveuglement sur la nature de l'âme. 460. Ce qu'ils ont pensé sur l'origine de la religion. 463.

Philosophes sceptiques (principaux). — Ils sont réfutés par Aristoclès. I. 1091. Ce qu'en dit Para du Phanjas. X. 21.

Philosophes modernes. — Leur morale. VII. 1112. En quoi ils font consister la religion. *Ibid*. Ce qu'ils disent de la vertu. *Ibid*. Ils ouvrent la porte au libertinage et à l'impureté. 1115. Ils ont puisé dans la révélation ce qu'il y a de beau et de clair dans leur système. IX. 48. Leur union avec l'abbé de Prades. Ce qu'ils pensent de son apologie. 74. Ils attaquent la révélation. 114. Raison de la régularité de leurs mœurs. 405. Leur ouvrage contre le christianisme. 427. Combien ils sont criminels dans leurs railleries contre la religion. 602. Leurs objections contre le culte public et les bienfaits du christianisme exposées et réfutées. 611, 615, 1174. Où ils ont puisé la connaissance de la Divinité. 1192. Leur désaccord entre eux et ses conséquences. 757. Éloges qu'ils se donnent; leurs écarts. 762. Leur triste influence sur les mœurs publiques. 774. Absurdité de leur raisonnement pour ne pas admettre ce qu'ils ne comprennent pas. 887. Rapprochement qui existe entre leur doctrine et celle du paganisme. 1174. Plusieurs d'entre eux ont reconnu leurs erreurs au sujet de la religion qu'ils avaient outragée, et sont morts dans son sein. XIII. 759-762. Voy. *Incrédules*.

Philosophie (la). — Son étymologie et sa définition. X. 10. Sa division. 11. Ce qu'on doit entendre par la vraie philosophie. 12 et 17. Par qui son nom fut inventé. I. 861. Celle de Platon conforme à celle des Hébreux, dans les points essentiels. 889. Caractères du vrai philosophe selon Platon. 965-966. On ne doit pas chercher de véritable philosophie, ni de véritable sagesse hors de l'Église de Jésus-Christ. II. 581. Ce que pense Montaigne de la philosophie. II. 679. Rousseau. 681. Combien on en distingue de sortes. 777. Sentiment de Rousseau sur les secours que la religion peut tirer de la philosophie. 991. Son utilité pour régler nos mœurs. 1358. Fruits que nous pouvons en tirer pour nous conduire dans cette vie. *Ibid*. 1361. Ce que dit saint Cyrille de cette science. XI. 1128. Son insuffisance pour rendre l'homme bon et heureux. VI. 682. Nécessité de la religion pour régler les mœurs. *Ibid*. Ce qu'en dit Montaigne. *Ibid*. Ce qu'on entend par philosophie de la religion. X. 12. Son but général. 14 et 17. De l'usage de la philosophie dans la théologie. IV. 1265. Confusion dans les expressions de ceux qui confondent ensemble la philosophie et la théologie. 1268. Platon et Aristote. 1269. Philosophie de ce dernier. *Ibid*. La question de l'usage de la philosophie dans la théologie a été fort agitée parmi les chrétiens. 1274. Philosophie des sociniens. 1275. Elle ne suffit pas pour nous défendre contre nos passions. VI. 759. Ce qu'elle était du temps de saint Paul. IX. 33. Nom qu'il donnait à ceux qui la pratiquaient. 34. Comment il faut expliquer ces paroles de son Épître aux Colossiens : *Que nul ne vous séduise par une vaine philosophie*. *Ibid*. 37. Sa définition de la vraie philosophie. XII. 557. Ses caractères, ses écueils. 551. Comment elle doit traiter la religion. 554. Ses dangers et ses suites. 1050. Ses rapports avec l'ancien paganisme. 1174. En quoi elle consiste. XIII. 1095. Elle peut dégénérer aisément et tomber dans d'étranges erreurs. *Ibid*.

Philosophie ancienne. — Deux âges différents dans cette philosophie. VIII. 727. Grande différence entre ces deux âges. 728. Divers systèmes des philosophes sur le bonheur de l'homme. XIII. 11. En quoi ils le font consister. *Ibid*. Il n'y a ni unité, ni concert dans leur enseignement. 270. Ce qu'ils prétendent substituer à la foi. *Ibid*.

Philosophie moderne. — Extraits des livres de ses adeptes les plus renommés. XI. 659. Hymne à la philosophie. *Ibid*. Les rois. 661. Existence de Dieu. 662. Âme. 665. Christia-

nisme. 665. La morale. 666. Amour filial. 668. Reconnaissance. 669. Le bonheur. *Ibid.* Le remords. 670. Le monologue. 671. De l'immortalité. 673. Le théisme. 681. Le bien et le mal physiques et moraux. 692. Les mystères. 697. La religion du vieillard. 704. Le règne du Christ, suite de la religion du vieillard. 719. Tradition ou première révélation. 726. Les aveux d'un juif converti. 738. Le zèle. 748. La convalescence du vieillard. 750. Sa mort. 757. Notions de philosophie religieuse. X. 9-430 et 1re page du *Conspectus*. Auteurs qui ont écrit sur cette matière. *Ibid.* Philosophie de la religion. X. 91-93. De l'autorité en matière de philosophie. III. 627-654. Philosophie de la foi. XVIII. 71 du *Conspectus*.

Philosophie asiatique. — Comment elle peut être considérée. XV. 346. Sa nature, son mysticisme. *Ibid.* Ses systèmes. 347. Le principal est connu sous le nom de *philosophie orientale*. *Ibid.*

Philosophie grecque. — Comment elle peut se diviser. IX. 425. Ce que dit Cicéron de celle de Socrate. *Ibid.* Absurdités de la philosophie grecque. 451. Son attachement aux principes méthaphysiques. 453. Examen des sentiments des quatre grandes sectes de l'ancienne philosophie, sur la nature de l'âme. 464.

Philosophie inductive, ou d'induction. — Ce qu'elle est. XV. 652. Infaillibilité de ses procédés dans son application aux phénomènes de la nature extérieure. *Ibid.* C'était la philosophie de Bacon. *Ibid.* et 653. Justification de sa marche prudente et sage. *Ibid.*

Philosophie païenne. — Source d'où elle tira ses premières lumières. IV. 686. Elle prépara les gentils à la réception du grand Rédempteur. *Ibid.* Son éloge. VII. 863. Comment les stoïciens la définissaient. *Ibid.* Ce qu'en dit Cicéron. 864. Mépris des philosophes pour le peuple. 867. Insuffisance de la philosophie pour ramener les hommes de l'idolâtrie au théisme. *Ibid.* Obscurité affectée de la philosophie ancienne des Egyptiens. 869. Obscurité de la philosophie platonicienne. 870. Inconvénients de cette obscurité. 872. Plaintes des anciens philosophes sur la faiblesse de l'entendement et l'incertitude des connaissances de l'homme. 875. Opinions des anciens philosophes concernant la nature des dieux. 878. Ceux de la Grèce faisaient de la matière le seul principe des choses. 879. Leur athéisme déguisé. 880. Athéisme des Egyptiens. 881. Philosophes théistes. 883. Les systèmes des philosophes étaient peu capables de détruire l'idolâtrie. 895. Tentatives inutiles pour relever son crédit. 1007. Elle reconnaît la nécessité d'une révélation divine. 1009.

Philosophie pythagoricienne. — Principale énigme de cette doctrine. VIII. 733. *Monade* et *dyade*. *Ibid.* Mystères de cette philosophie. 734. L'*unum* et *omnia* des pythagoriciens. 736. Ce qu'ils enseignaient sur l'âme du monde. *Ibid.*

Philosophie sceptique. — Nous trouvons rarement ses adeptes sur le terrain de l'évidence historique. XV. 661. Comment ils prononcent sur la révélation chrétienne. *Ibid.*

Philosophie scolastique. — Principes de cette philosophie. VI. 1213. Son utilité. 1214. Ses abus. 1215. Déclamation des saints Pères contre la dialectique. 1216. Ce qu'en dit saint Paul. *Ibid.* Saint Clément d'Alexandrie. 1217. Bon usage qu'on doit en faire. 1224.

Philostrate (philosophe). — Abrégé de son Histoire d'Apollonius de Tyane. XII. 469. Ce qu'il nous apprend de ce personnage. IV. 851. Ses ouvrages. 852. Ce qu'en pensent quelques savants. 853. Réflexions sur sa Vie d'Apollonius. V. 848. Son ouvrage ne s'appuie sur aucun témoignage digne de foi. 849. Des motifs qui ont pu le porter à écrire cette Vie. 850. Il attribue à Apollonius plusieurs traits de la vie de Jésus-Christ. *Ibid.* On voit qu'il a copié l'histoire du Sauveur. 851. Il est menteur et crédule. 854. Ce qu'on doit penser d'Apollonius de Tyane. *Ibid.*

Photiniens (les nouveaux). — Leurs maximes. IV. 1274.

Photius. — Il a douté, avec saint Jérôme, de la seconde lettre de saint Clément. XI. 59 et 60.

Phraséologie. — Examen de celle qu'a employée le Sauveur dans la dernière partie de son discours (saint Jean, ch. vi). XV. 1185. Cette phraséologie renferme plusieurs particularités. 1186. Objections des protestants. 1189. Réponses. 1190.

Physique. — Elle est un des fondements de la morale de Descartes. II. 1350.

Pie IV. — Son symbole. XII. 206.

Pie VII, pape. — Son admirable conduite et sa fermeté dans ses démêlés avec Napoléon. XVII. 1135. Il est outrageusement calomnié par plusieurs membres du parlement britannique. *Ibid.*

Pierre (saint). — Sa première instruction aux juifs déicides. XIII. 57. Conversions qu'elle opéra. 58 et 1262. Ses miracles. *Ibid.* Soumission à son autorité. *Ibid.* Sa seconde prédication. 1265. Sa réponse au grand prêtre et aux docteurs de la loi. *Ibid.* Pouvoirs que lui conféra Jésus-Christ. 1286. Il l'a établi le fondement inébranlable de toute l'Eglise. XV. 771. Sur quels fondements il établit l'autorité de sa prédication. *Ibid.* Ce que le nom de Pierre signifie. XV. 915. Dans quel sens Jésus-Christ l'a employé en établissant cet apôtre chef de son Eglise. *Ibid.* Voir ce qu'en dit Wiseman. 916-930. Le devoir qui lui est imposé de confirmer ses frères est accompagné du droit d'exiger leur soumission à ses décrets. XVI. 893. Le pouvoir des *clefs* lui a été conféré. 912. Ce pouvoir lui donne une autorité souveraine et indépendante. 916. Donc il doit être infaillible dans l'exercice de ce pouvoir. 918. Son jugement était infaillible dans le concile de Jérusalem. 965. Témoignage de saint Pierre sur la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être sauvé. III. 186. 187. Ce qu'il nous dit de l'humilité. 202. Il nous assure qu'elle ne peut s'obtenir que par Jésus-Christ, qu'en croyant à Jésus-Christ. 209. Ses miracles. VI. 348. Guérison d'un paralytique et résurrection de Tabithe. 352. Punition d'Ananie et de Saphire. 354. Sa délivrance miraculeuse. 355. Comment les Actes rapportent ce fait. *Ibid.* Jésus-Christ le fait marcher sur les flots. 371. Devoirs que la primauté impose à saint Pierre et à ses successeurs. 943. Le ministre momier Fisch soutient que cet apôtre n'a jamais été à Rome. XVII. 362. Sa suprématie. XVII. 995. Elle est passée à ses successeurs sur le siége de Rome. 966. Témoignage de plusieurs Pères, entre autres de saint Chrysostome. *Ibid.* Martyre de saint Pierre et de saint Paul. X. 1232. Ce que saint Pierre publie au milieu de Jérusalem. XI. 65. Conversions qu'il opère. *Ibid.*

Pierre (la). — Celle du mont Horeb qui donna de l'eau à la prière de Moïse. IX. 777. Celle de Cadès où s'opéra le même prodige. *Ibid.*

Pierre fondamentale. — Dans quel sens Origène donne ce titre aux apôtres et aux fidèles. XVI. 856.

Pierre de la Ramée. — Sa philosophie fit du bruit en Allemagne. IV. 1273.

Piété (la). — Sa définition. I. 497. Unie aux bonnes œuvres, elle fait le bonheur de l'homme. XII. 564. Nécessité de cette union. 560. Point de piété sans morale. 559. La piété, ce qui la détruit, ce qui la donne; elle est le principe du culte public. 949. Lectures de piété; leur importance. 1251. Piété chrétienne, sa définition. X. 321. Fausse piété, sa description. *Ibid.* Ce qu'on entend par vraie piété. 323. Ce qui nous excite à la piété envers les saints. 327. Manière dont nous les honorons. 328. En quoi consiste la véritable piété. III. 1171. Dieu habite dans ceux qui agissent par la foi et qui ont le plus de charité. *Ibid.* Celui qui aime Dieu de toute son âme et le prochain comme lui-même, celui-là est véritablement pieux. 1172. Le chrétien qui a de la piété cherche toujours son avancement spirituel. 1173. La perfection de la piété consiste à obéir à Dieu. *Ibid.* Il ne suffit pas de connaître Dieu et sa providence, pour être honnête homme, il faut encore être pieux. VI. 657. Il faut de plus s'élever, autant qu'on le peut, à la perfection de la piété. 658. Le propre de la religion est de contenir les hommes dans le devoir. *Ibid.* Quand il n'y aurait pas de religion instituée et positivement commandée, on ne serait pas pour cela dispensé d'être religieux. 705. Importance des devoirs de l'homme envers la Divinité. VII. 1099. Préceptes des stoïciens. *Ibid.* Ce qu'en pensaient les autres philosophes. 1100.

Piétistes. — Ce qui a donné naissance à cette secte. IV. 1274.

Pigafetta, amusant et crédule auteur. — Son voyage autour du monde. XV. 21. Ce que nous offre son journal au sujet des langues. 22.

Pilate (Ponce). — Tertullien l'a cru converti au christianisme. IX. 897. Actes attribués à ce gouverneur de la Judée. *Ibid.* Ils sont traités de douteux et d'invraisemblables par Du Pin, Basnage, Thomasius, Le Clerc. 898. Selon Grotius, il y en a eu de vrais et d'autres supposés, dans le ne siècle. 899. D'autres fabriqués par les païens. *Ibid.*

Pin (Louis Ellies du). — Son traité de la Doctrine chrétienne et orthodoxe. VI. 947.

Piscine probatique. — Son pouvoir miraculeux. XVII. 745.

Pistoie (conciliabule de). — Sa tentative criminelle en se soumettant pour tout et sans exception à l'approbation du prince. XVI. 745. Il ne s'est pas justifié, mais il a aggravé sa faute, en restreignant, comme il l'a fait, les pouvoirs de l'Eglise à l'esprit. *Ibid.*

Pithou (jurisconsulte). — Son opinion sur les prélats du royaume. XVII. 245.

Pitié (la). — Origine, étendue et règle de la pitié. II.

438. Platon. *Ibid.* Comment il parle de la vertu divine. *Ibid.* Piété des stoïciens. 1114.

Pitt (ministre anglais). — Son opinion sur les catholiques et sur la tolérance religieuse. XII. 366.

Placet. — Ce qu'on entend par ce mot. XVII. 245. Son origine et son objet. *Ibid.* Causes qui lui donnèrent naissance. 246. Sa véritable nature. *Ibid.*

Plaisanterie (la). — Son indécence dans les matières de religion. II. 905.

Plaisirs. — On ne les goûte pas impunément. IV. 789. Comparaison du plaisir et de la douleur. 790. Les plaisirs troublent la paix de l'esprit. *Ibid.* Ils captivent le cœur. 796. Rien de plus dangereux que de jouir des plaisirs sensibles. 802. Système qui en faisait le souverain bien. VII. 1078. Ce qu'en pense Cicéron. *Ibid.*

Planètes (les). — Opinions des anciens philosophes sur les planètes. I. 1154. Mouvement annuel et périodique de celles de la première grandeur. VIII. 619. Mouvement périodique de celles du second ordre. 621. Planètes du second ordre qu'on remarque autour de quelques-unes du premier. 653. Leur mouvement et leur force centripète et centrifuge. 770.

Plantes (les). — Leur utilité, leur fécondité. VIII. 18.

Platon. — Son sentiment sur la théologie des anciens. I. 557. Sa philosophie conforme à celle des Hébreux. 889. Comme il la divise. *Ibid.* Sa doctrine sur le second principe. 910. Comment il reproduit le dogme des trois substances primitives. 916. Ce qu'il dit de l'être bon. 917. Ses idées. 919. Sa doctrine sur l'immortalité de l'âme. 923. Sur la fin dernière du monde. 903. Il reconnaît que des morts ont été rappelés à la vie. *Ibid.* Il parle comme les Hébreux de la terre céleste. 935. Eloge qu'il fait de la foi. 940. Il soutient que nous devons ajouter foi à tout ce qui nous est enseigné au sujet de l'âme et des autres dogmes. 941. Ce qu'il dit de l'instruction des enfants. 942. Fermeté de sa foi. *Ibid.* Immortalité de l'âme. 945. Il veut qu'on ne confie la magistrature qu'à ceux qui connaissent les lois de la morale. 946. Ce qu'il dit du juste. 947. De la formation de la femme. 949. En quels termes il parle du déluge. 951. Ce qu'il enseigne sur l'éducation religieuse des enfants. 953. Sur la bonne instruction. 954. Ce qu'il pense des choses d'ici-bas. 955. Conseils qu'il donne au sujet des cantiques pieux qu'il faut apprendre aux jeunes gens. 956-957. Il n'appartient pas à tout le monde de les composer. 958. Ce qu'il recommande au sujet des repas. 959-961. Il ne permet pas à tout le monde de boire du vin. 960. Il veut qu'on combatte les passions. 961. Comment il explique les oracles contenus dans les Proverbes de Salomon. 970. Ce qu'il dit des bêtes de trait. 972. Il s'est servi des mêmes similitudes que les livres Hébreux. *Ibid.*-975. A l'imitation du peuple hébreu, il divise les citoyens en 12 tribus. *Ibid.* Il répudie le mode d'enseignement usité chez les Grecs comme étant pernicieux. 976. Il combat le sentiment des athées. 979. Sa manière de s'exprimer sur Dieu. 981. Comment il démontre que Dieu prend soin de l'univers. 987-993. De quelle manière il relève les absurdités de la théologie des Grecs. 995. Il prouve que Dieu n'est pas l'auteur des maux. 995-1001. Que l'histoire des dieux de la Grèce ne renfermait que des fables obscènes. 1002. Que les Athéniens firent mourir Socrate parce qu'il ne croyait pas à leurs dieux. *Ibid.*-1005. Ses maximes sur l'injustice. 1006. Sur la mort. 1007-1009. Sur la manière d'honorer ceux qui firent une fin glorieuse. 1010. Raison pour laquelle nous nous sommes écartés de la philosophie de Platon. 1031. Il n'est pas toujours exempt d'erreur. 1034. Ses opinions sur l'âme ne sont pas aussi saines que celles des Hébreux. 1035-1038. Ses erreurs sur la nature de l'âme. 1039. Sur le ciel et les flambeaux dont il est parsemé. 1041. Ses erreurs sur les femmes. 1044. Sur un amour infâme. 1047. Sur les lois relatives au meurtre. 1049. Sa manière de critiquer les philosophes qui l'ont précédé. 1055. Ses premiers successeurs. 1059. Il avait soin de purifier les âmes pour les rendre capables de contempler les vérités divines. 576-579. Platon est traité d'impie et d'idolâtre par saint Jean Chrysostome. III. 268. Il est traité de faux sage, de faux prophète, de père du mensonge, par saint Clément d'Alexandrie. 294. Ce qu'en pense saint Ambroise. 397. Jugement que les chrétiens doivent faire de Platon et de sa doctrine. 425. Sa manière d'honorer et de faire adorer les dieux. IV. 645-646. Ce qu'il dit du Messie ou du législateur qui doit être envoyé du ciel. 935. Qualités qu'il lui donne. *Ibid.* Portrait qu'il en fait. 936. Comment ce philosophe représente le genre humain, dans sa République, lorsqu'il veut exprimer l'imperfection de l'intelligence humaine. 1246. Ce qu'il dit de la géométrie. V. 31. Son témoignage en faveur des livres de Moïse. 97. Il est accusé par Théodoret d'avoir volé les livres de Moïse. *Ibid.* Il est certain qu'il y a puisé sa doctrine. 98. Il a vu dans Moïse que l'homme était créé à l'image de Dieu. *Ibid.* Il avait bien étudié les livres de Moïse. 99. Son sentiment sur l'origine de la matière. 970. Ce qu'il dit de la vertu. 11. 6-1107. Ce qu'il pense de l'immortalité de l'âme. 1159 et 1161. Sa grossière erreur lorsqu'il ordonne d'adorer les démons et les génies. 1174. Passage remarquable sur la révélation. 1186. Ce qu'il dit de la théologie poétique. VII. 795. Il est surnommé le divin philosophe. 892. Ce qu'il pense de la Divinité. *Ibid.* Il parle des dieux selon les principes du polythéisme. 895. Tout en prouvant l'existence de la Divinité, il parle en polythéiste. 916. Ce qu'il pensait des oracles. 952. Il n'a jamais voulu rétablir la religion naturelle. 957. Son traité des Lois. 955. Il n'y dit pas un mot du Dieu suprême. 957. Ce qu'il avance sur la providence divine. 949. Il reconnaît la nécessité d'une révélation. 1009. Sa morale licencieuse. 1106. Ses préceptes immoraux. 1107. Ses lois contraires à la nature. *Ibid.* Son opinion sur le mensonge. 1161. Sur l'immortalité de l'âme. 1198. Sa doctrine sur cette matière. 1229. Ce qu'il fait dire à Socrate. 1230. Il soutient mal cette immortalité. 1240. Ses doutes sur la vie future. 1246. Ce qu'il dit des peines et des châtiments. 1257-1261. Sa philosophie peut être considérée sous deux différents aspects. IX. 427. Son estime pour la double doctrine. 440. Son opinion sur la métempsycose. 443. Il avance que les tourments de l'enfer sont des opinions fabuleuses. 444. Sa philosophie. XVIII. 28 du *Conspectus*. Son Ethique. 81 de la Révision. Il reconnaît le besoin de l'intervention divine pour la réforme des mœurs. XII. 533. Ce qu'il pense de la piété. 533.

Platoniciens (les). — Leur adoration. II. 428. Ils croyaient que Dieu est seul digne d'être aimé. III. 795. Ils reconnaissaient plusieurs dieux créés et subalternes. IV. 641. Leur système sur la Divinité. VII. 940. Il est très-favorable au polythéisme. *Ibid.* Ce qu'ils pensaient de la Providence. *Ibid.*

Plérome. — Ce que les Valentiniens entendaient par ce mot. XIV. 118. La brillante région du Plérome. 119. Nom de son gardien. *Ibid.*

Pline (le Jeune). — Son rapport à l'empereur Trajan sur les chrétiens. I. xx. Comment il parle des dieux du paganisme. V. 18. Sa lettre à l'empereur Trajan est un puissant témoignage en faveur des chrétiens. 73. VI. 926. IX. 142. Il rend la plus exacte justice à leur innocence. IX. 929. Observations sur cette lettre. *Ibid.* Ce qu'elle produisit sur l'esprit de l'empereur. *Ibid.* Fable de la conversion de Pline. 930. Ce que lui rapportent des apostats. IX. *Ibid.* Il parle de la constance des chrétiens; les traite de superstitieux. *Ibid.* Réponse de Trajan. *Ibid.* Sa lettre à Trajan, touchant la ville d'Amastris, en Paphlagonie. 815. Il écrit à l'empereur Trajan au sujet des chrétiens. XII. 394. Réponse à sa lettre. 395. Son jugement monstrueux au sujet des chrétiens. XIV. 688. Réponse de Trajan. *Ibid.* Témoignage qu'il rend de la conduite des chrétiens de son temps. 711.

Plotin (le philosophe). — Extrait de son livre sur l'immortalité de l'âme, contre Aristote. I. 1130. Il prouve que celle-ci ne peut être corporelle. 1141-1152. Il paraît faire le plus grand cas des prêtres égyptiens. VII. 943. Son orgueil fastueux. 1125. Ce qu'il dit du sage. *Ibid.* Sa réponse à Amélius. *Ibid.* Epoque où il vivait; ses écrits. XII. 403.

Pluche (l'abbé). — Explication qu'il donne des mystères de la mythologie païenne. IX. 342. Observation sur cette explication. *Ibid.* Son système sur l'origine de l'idolâtrie. XIII. 149. Il est attaqué par l'incrédulité de la philosophie moderne. *Ibid.*

Pluie (la). — Comment quelques endroits sont dédommagés du manque de pluie. IX. 820. Ce qui arrive le long des côtes de Coromandel. 821.

Plutarque. — Ce qu'il dit des statues et des idoles chez les anciens. I. 574. Ses réflexions sur l'être. 904. Il reconnaît que des morts ont été rappelés à la vie. 954. Ce qu'il dit du sentiment des philosophes sur l'origine des choses. 1077. Et au sujet des dieux. 1081. Portrait qu'il nous trace des sectateurs de Xénophane. 1084. Il a emprunté aux livres de Moïse la plupart des faits qu'il rapporte. V. 111. Tout ce qu'il dit de Typhon, dans son livre d'Isis et d'Osiris, s'applique à Moïse. *Ibid.* Ce qu'en pense Théodoret. *Ibid.* Ce que Plutarque dit des impies qu'il a eu connus. VI. 641. Ce qu'il avance au sujet du fondement de toute législation. 660. Son raisonnement sur la vie future. 669. Son opinion sur l'adoration des astres. VII. 755. Du Jupiter des Crétois. 770. Comment il divise toute la doctrine du culte des dieux. 786. Ce qu'il nous apprend de l'adoration de Typhon. 787. Des habi-

tants de la Thébaïde. 791. Ce qu'il raconte des sacrifices humains. 810. De l'initiation aux mystères. 840. Il admet deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. 898. Son polythéisme lorsqu'il parle de la Divinité. 928. Ce qu'il dit de la Providence. 956. Il admet deux principes éternels, l'un bon, l'autre mauvais. 977-978. Passage de cet auteur bien propre à faire sentir quelle est la force du préjugé. 1016. Il condamne l'amour contre nature. 1105. Son opinion sur l'immortalité de l'âme. 1190 et 1233. Sur les peines et récompenses futures. *Ibid.* Ses doutes sur la vie à venir. 1248. Son opinion sur les peines futures. 1263.

Poésies diverses sur l'amour de Dieu. XII. 1239. Sur l'homme du monde aux approches de la mort. Sur la route du vrai bonheur. 1271. La poésie a un objet tout religieux. XIII. 1091. Ses élans vers la Divinité. 1092. Elle traduit au dehors la piété intérieure. *Ibid.* Elle invite l'homme à la contemplation. *Ibid.*

Poëtes. — Evêques, cardinaux et papes poëtes. IV. 1110. Témoignages en faveur de l'inspiration divine des poëtes. VII. 796. Explication physique de la mythologie des poëtes. 942. Leur morale. 1275. Idée de la rédemption reproduite chez les poëtes romains. XIII. 1158. Une ode d'Horace renferme l'idée qu'un Dieu seul peut expier le crime des hommes. *Ibid.* Virgile parle de la naissance d'un enfant divin. 1145. Ce qu'il dit des actions du fils de Pollion. *Ibid.*

Pointer (de). — Sa vie. XIII. 1207. Le Christianisme ou preuves et caractères de la religion chrétienne. *Ibid.* Introduction. 1211. Moyens d'établir la vérité des dogmes révélés du christianisme. 1219. Moyen de l'établir avec une certitude absolue. 1226. Incertitude dans les doctrines religieuses. 1232. Dieu a révélé la religion chrétienne. 1238. Doctrine et préceptes du christianisme. 1243. En quoi consiste la loi de Jésus-Christ. 1252. Etablissement et propagation de la religion chrétienne. 1259. Propagation de la loi et de la religion de Jésus-Christ. 1264. Considérations sur les desseins et les œuvres de Dieu dans la propagation et l'exécution de l'établissement de la religion. 1268. Bienfaits du christianisme répandus sur toutes les nations. 1274. Eglise de Jésus-Christ dépositaire et dispensatrice des mystères du christianisme. 1283. Son unité et son universalité. 1297. Elles ne se rencontrent dans aucune des communions séparées de l'Eglise romaine. 1304. Véritable Eglise de Jésus-Christ. 1311.

Poiret, célèbre protestant. — Son opinion sur la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. III. 956. Son livre *La Paix des bonnes âmes*. 1031. Comment il explique la présence réelle. 1031. Ses pensées sur la transsubstantiation. 1034.

Poisson (le Père). — Son apologie de la méthode de Descartes. II. 1353.

Polignac (cardinal de). — L'Anti-Lucrèce : discours préliminaire. VIII. 967. Précis du système d'Epicure. 972. Ce que l'auteur pensait de la loi naturelle. 983. Précis de la doctrine établie dans l'Anti-Lucrèce. 985. Son système de physique. 990. Forme et style de l'ouvrage. 991. Son histoire depuis la mort de l'auteur. 998. Livre premier : On combat la morale d'Epicure. 1005. Le cardinal démontre clairement qu'il n'y a de véritable bonheur ici-bas que dans la pratique de la religion. 1023. Livre II : l'auteur combat la physique des épicuriens, qui est le pur matérialisme. 1031. Livre III : Il détruit le système d'Epicure sur les atomes. 1058. Livre IV : Il traite du mouvement et substitue à la fausse théorie d'Epicure des principes tirés d'une plus saine physique. 1079. Livre V : Nature de l'âme; jugement porté sur Lucrèce. 1109. Livre VI : Spiritualité de notre âme; question de l'âme des bêtes. 1139. Livre VII : Principe du renouvellement de différents êtres. 1174. Livre VIII : Il recueille et développe les preuves les plus frappantes de l'existence de Dieu. 1211. Système du monde. 1213. Livre IX : Examen des minéraux, fossiles, plantes marines, etc. 1241.

Politique. — Pensées sur la politique. II. 686. En quoi consiste la politique. XIII. 339. Comment l'idée naturelle de politique se complète dans la philosophie du christianisme. 343. Politique de l'Eglise catholique. XVII. 1204. Politique de l'hérésie. 1206.

Polybe. — Ce qu'il pense du dogme des peines et des récompenses d'une autre vie. IX. 411.

Polycarpe (saint), disciple de saint Jean. — Précis de sa Vie. IX. 988. Directeur des Eglises d'Asie. *Ibid.* Ses discours sur saint Jean. *Ibid.* Son épître aux Philippiens; doute à ce sujet. *Ibid.* Relation de son martyre. 989. Ce qu'en rapporte Eusèbe est considéré comme la plus belle pièce de l'antiquité. *Ibid.* Actes de son martyr. X. 826. Ce qu'il était. XI. 568. Précis de sa vie. *Ibid.*

Polygamie (la). — Son origine est honteuse; celle de la monogamie est divine. VI. 765. Maux que la polygamie causerait. XII. 196. Autrefois elle était permise; elle a été abolie par l'Evangile. 1152. Comment Moïse a pu la permettre. XIV. 476. Monogamie d'Adam et d'Eve. 477. Tristes effets de la polygamie. *Ibid.* Plusieurs saints Pères l'ont flétrie. *Ibid.*

Polyhistor (Alexandre.) — Son témoignage sur Abraham. I. 824. Sur Job. 833. Sur Moïse. 834. Ce qu'il nous a transmis au sujet de Moïse. *Ibid.* Il a inséré dans son histoire plusieurs passages de celle de Moïse. V. 109. Ce qu'il a tiré de divers auteurs *Ibid.* Il nomme Moïse législateur des Juifs; absurdité qu'il avance en disant que le livre de Moïse avait été écrit par une femme nommée Moso. *Ibid.*

Polynésie. — Ce que sont les Papous. XV. 73. Leurs différents dialectes; ce qu'en dit le docteur Leyden. *Ibid.*

Polythéisme (le). — Ses mystères. I. 545. Ce que nous en apprend Clément d'Alexandrie. *Ibid.* Il fut le fondement de la religion civile des Romains. VII. 802. Ses erreurs. 858. Tout le monde connaît le polythéisme sans fin des Gentils. IV. 641. Distinction à faire entre le vulgaire et les philosophes. *Ibid.* Réfutation du polythéisme. XII. 191-194. Les Védas n'en font pas mention. XVIII. 312. Ce qu'en dit le Code mosaïque. 350. Son triste état à la fin de l'empire romain. 480. Causes de sa décadence. *Ibid.*

Pompignan (Le Franc de).—Sa Vie, ses œuvres. 651.

Pomponace ou *Pomponat* (Pierre). — Ce qu'il pensait de la nécessité de la religion pour la société. IX. 268-269. Ce qu'il dit de l'immortalité de l'âme. *Ibid.* Des peines et des récompenses. *Ibid.* Ses erreurs et ses impiétés. X. 565.

Pontbriant (l'abbé de). — Il se trompe dans le sens qu'il donne à l'expression de Suétone *impulsore Chresto*. IX. 915 et suiv. Réflexions sur le pouvoir d'une religion qui subjugue l'esprit et le cœur. 969. Autre sur le caractère des chrétiens qui craignaient le péché bien plus que la mort. 1023. Sur la dispersion des Juifs; leur nombre. 1057.

Pontifes (chez les Juifs). — Différents pontifes qui ont gouverné les Juifs. II. 286-287. Hérode trouble l'ordre des pontifes établis par Moïse. 287.

Pontifes romains. — Chaînes que l'Eglise leur impose. XVII. 1268. En quoi consiste leur autorité. 1269. Doctrine des papes. *Ibid.* Leur autorité. 1271.

Pontificat. — La réunion du pontificat et de l'empire dans l'Etat romain ne peut pas nuire à la liberté des peuples. XVII. 1199. Ni à la liberté générale. 1201. Opinion de M. de Bonald. *Ibid.*

Pope. — Son églogue : *Le Messie*. VII. 630. Lettre du chevalier de Ramsay au sujet de l'*Essai sur l'homme*. 634. Ce qu'il dit de la nature dégradée. *Ibid. Essai sur l'homme*. 635. Analyse de cet ouvrage; son opinion sur la nature de Dieu. XII. 15. Sur l'âme de l'homme. 17. Sur le monde. 19. Sur le bonheur. 22. Sur la vie future. 28. Sur l'immortalité de l'âme. 30. Sur l'état d'innocence. 36. Sur l'homme, sur ses passions, sa raison; sur le bien et le mal. 41. 65. Sur la loi naturelle. 58. Sur Dieu, la religion et l'Evangile. 65-66. Sa foi; a-t-on bien traduit son *Essai ?* 64.

Porphyre. — Ce qu'il dit de la philosophie. I. 573. Des démons. 640-654. Des Juifs et des esséniens. 814. Sa lettre à l'égyptien Necténabo. 1071. Ses réponses à Boëthe sur l'âme. 1072. Sa réfutation des stoïciens au sujet de Dieu. 1136. Son témoignage sur la sainteté et la divinité de Jésus-Christ. II. 112. Ce qu'il dit de l'histoire de Moïse. V. 114. Il l'appelle le Législateur. *Ibid.* Il assure qu'il y a des démons nuisibles. VII. 787. Et que les hommes leur rendent un culte religieux. *Ibid.* Ce qu'il dit des sacrifices qu'on offrait aux démons. 788. Ce qu'il nous apprend de Sérapis. *Ibid.* Des sacrifices humains des Romains. 810. Louanges exagérées qu'il donne à la piété des prêtres égyptiens. 945. Ce qu'il dit des Juifs. 990. Ce qu'il dit du dieu Sérapis. 1015. Aveu qu'il fait du pouvoir miraculeux de Jésus-Christ. IX. 916. De la cessation du pouvoir des dieux. 917. Discours que lui attribue saint Augustin. *Ibid.* Précis de son caractère et de sa vie. *Ibid.* Perte de ses écrits par le zèle imprudent des chrétiens. *Ibid.* Il avoue que les démons s'enfuyaient au nom de Jésus-Christ. *Ibid.* et 938. Il admet les prophéties de l'Ancien Testament. 1027. Il est frappé de celle de Daniel. *Ibid.* Epoque de la vie de ce philosophe, ses écrits. XII. 406. Son traité volumineux contre la religion chrétienne. XIV. 776. Ses diverses objections. *Ibid.* Elles prouvent qu'il avait lu attentivement les Ecritures. *Ibid.*

Porteus (évêque anglican). — Sa Vie, ses ouvrages.

XII. 1149. Sa fausse opinion sur la tradition. XVII. 651. Ses déclamations contre la prétendue ignorance et les vices des catholiques. 653. Ses plaintes illusoires. 658. Milner lui prouve qu'aucune prophétie de l'Ecriture ne doit être expliquée par une interprétation particulière. 659. Ses vaines objections tirées de saint Luc. 660 ; de saint Paul à Timothée. 661. Ses faux arguments contre l'infaillibilité de l'Eglise, etc. 663. Ses stupides et fanatiques avis aux simples et aux ignorants. 664. Son calomnieux pamphlet. *Plus de papisme*. 814. Absurdes accusations qu'il y entasse contre les catholiques. *Ibid.* Sa *Réfutation du papisme* répandue en vain dans tous les coins du globe par les soins et avec l'argent des sociétés protestantes. 817. Ce qu'il dit de l'invocation des saints. 821 ; des images. 828. Sa mauvaise foi lorsqu'il parle des formules extravagantes des prières à la sainte Vierge. 833. Ses arguments contre l'Eucharistie. 857. Prétendues contradictions qu'il nous objecte. 859. Absurdité qu'il trouve dans la transsubstantiation. 860. Il nie que les apôtres aient donné la communion sous une seule espèce. 895. Ses accusations contre le concile de Constance. 894. Ce qu'il dit de la confession. 925 et 929. Violence qu'il fait à l'Ecriture pour le dogme de l'Eucharistie. 931. Fausseté qu'il avance sur les indulgences. 937. Ses objections contre le purgatoire. 955. Fausseté qu'il avance. 955. Son impiété dans le mépris qu'il fait du sacrement de l'extrême-onction. 969. Réponses à ses vaines objections. 971. Ce qu'il dit du célibat. 1016. De la persécution religieuse. 1019. Absurdités et calomnies qu'il avance. 1032.

Possédés du démon. — Pourquoi leur nombre était plus grand au temps de Jésus-Christ et de ses apôtres que de nos jours. VI. 579. Ce qu'il arriva à saint Paul dans la ville de Philippes. XI. 100. Ce que raconte saint Paulin. *Ibid.* Sulpice Sévère. 101. Fait rapporté par Fernel et Ambroise Paré. *Ibid.*

Possibilité physique. — Ce qu'on entend par ce mot. VIII. 576. Sur quoi elle est fondée. *Ibid.* Possibilité physique d'être trompé sur des faits. 578.

Pont-Serrho (pont). — Ce que les Mahométans et les Persans entendent par ce pont. IX. 1250. Ce qu'en dit Jean-Jacques Rousseau. 1251.

Pouvoir des clefs. — Il a été conféré directement à saint Pierre, qui dans l'exercice de ce pouvoir n'a aucun supérieur. XVI. 912. Il lui donne une autorité indépendante et souveraine. 916. Pierre doit être infaillible dans l'exercice de ce pouvoir. 918.

Poynder (Jean). — Son ouvrage intitulé : *Le Papisme en alliance avec le Paganisme*. XVI. 206. Lettres que lui adressa à ce sujet Mgr Wiseman. *Ibid.*

Prades (l'abbé de). — Son apologie lue à la Sorbonne. XII. 63. Caractère de cette apologie. 69. Ce qu'il faut en penser. 70. Jugement de la Sorbonne, du parlement et des évêques. 71. Il est convaincu d'avoir comploté avec les philosophes contre la religion. 72. Ce qu'il pense du témoignage des hommes. 76. Impiété de sa thèse ; ce qu'il y dit du martyre et des miracles. 127. Ce qu'il exige de tout chrétien. 76. Ce qu'il pense de l'âme. 78, 90. De l'homme actuel, de l'homme dans l'état de nature. 82. De la Sorbonne. 83. De la loi naturelle, du bien, du mal, du juste, de l'injuste. 85. De l'existence de Dieu. 93. De la Providence. 95. De la société, de la révolte des peuples. 96. Du théisme de la loi ancienne. 100. Du Pentateuque, de la révélation. 114. De son inspiration et de sa chronologie. 116, 117. Enfin, ce qu'il dit de la chronologie chinoise. 125.

Pragmatique de saint Louis. — A quelle occasion et à quelle fin il la donna. XVII. 1275. Ce qu'elle contient. 1275, 1279.

Praxéas. — Il apporta le premier d'Asie à Rome l'hérésie des patripassiens. XI. 905.

Préceptes de l'Eglise. — Elle n'en donne aucun qui ne prescrive une action vertueuse. XIV. 625. Leur sanction est la même que celle des commandements de Dieu. *Ibid.* La religion n'ordonne que des choses saintes. 656. Elle n'a jamais proposé de substituer ses préceptes aux lois de la morale. 658. Réponse aux objections des incrédules concernant les hommes pervers qui observent certains préceptes de l'Eglise. *Ibid.* La sublimité des préceptes de l'Evangile prouve la divinité de son auteur. XII. 1204.

Prédestination. — Sa définition. III. 1227. C'est un mystère où la raison ne peut atteindre. *Ibid.* En quoi consiste ce dogme. *Ibid.* Il est établi dans l'Ecriture. 1228. Preuve décisive de la certitude de la prédestination gratuite. *Ibid.* Ce que ces terribles vérités ont de consolant pour nous. *Ibid.* De la part de Dieu elle est toujours fondée en raison. IV. 1412. Ce qu'en dit saint Paul. *Ibid.* Nous devons adorer avec foi et avec respect le dogme de la prédestination. VI. 745. Remarques essentielles sur cette question. VII. 144. Sans la grâce de Dieu on ne saurait rien faire de bien. 145. Ce que Dieu fait dans la conversion de l'homme. 146. On demande si l'élu pour le fait par un décret absolu, ou si ce décret est fondé sur la prescience de la foi. 148.

Prédestinés. — L'Eglise n'est pas composée d'eux seuls. XII. 157.

Prédication. — Sa nécessité. XII. 1018. Combien elle est négligée par les pasteurs protestants. 1020 et suiv. Prédication des apôtres ; son efficacité. 1207. Son ministère. II. 956.

Prédicateurs (premiers) du christianisme. — Preuves de leurs souffrances. XIV. 682. Preuves puisées dans le témoignage des auteurs profanes. 691. Dans l'Ecriture et dans d'autres ouvrages des chrétiens. 695. L'histoire pour laquelle ont souffert les premiers prédicateurs de la religion était miraculeuse. 711. Cette histoire était bien essentiellement celle que nous avons aujourd'hui. 713. Preuves tirées des livres historiques de l'Ecriture. 724.

Prédictions de Jésus-Christ. — V. 1245. Passage d'Ammien Marcellin. *Ibid.* Accomplissement de celles qu'il avait faites aux apôtres. X. 1099.

Préexistence (la). — Cette théorie n'implique pas nécessairement la théorie de la transmigration. XVIII. 235. Théorie de la préexistence. 330. Difficultés à ce sujet. *Ibid.*

Preissac (de), soldat philosophe. — Il soutient le système d'une âme unique et universelle. IV. 1271.

Préjugés. — Injustice de ceux qui attaquent la religion. VII. 19. Certains préjugés qui peuvent être faux empêchent souvent les incrédules de se rendre aux vérités de la religion. VI. 808. Définition du préjugé. X. 25. Préjugés de l'éducation dans toute religion. 275.

Préparation évangélique. — I. 498.

Presbytériens ou non conformistes. — Ce qu'ils pensent de la satisfaction et des bonnes œuvres. IV. 957.

Prescience divine. — Argument qu'on en tire contre la possibilité de notre liberté. V. 1018. Sa certitude ne ruine pas la liberté des actions humaines. 1020. La prescience de Dieu connaît de toute éternité tout ce qui doit arriver. X. 702. Celle de Jésus-Christ est démontrée par l'accomplissement de ses prophéties, et prouve sa divinité. XII. 1216.

Prescriptions. — XVIII. 58 du *Conspectus*.

Prescriptions. — Traité des Prescriptions de Tertullien contre les hérétiques. I. LXXVII-CIV. Mérite, but de cet ouvrage. V-VII. Nous ne devons pas nous étonner qu'il y ait des hérésies, ni qu'elles aient le pouvoir de pervertir les hommes, ni qu'elles en pervertissent en effet de tous les états. LXXVII. Nous devons fuir les hérésies, qui sont pires que la persécution et les schismes. LXXX. L'hérésie consiste à choisir, c'est-à-dire, à inventer ou à adopter de soi-même la doctrine de la foi. LXXXI. Les deux principales sources des hérésies sont une philosophie téméraire, une curiosité déréglée. *Ibid.* Quelle est la règle de la foi ; il faut la garder inviolablement, sans qu'il soit jamais permis de disputer sur ce qu'elle renferme. LXXXV. Les hérétiques ne sont pas recevables à discuter sur les Ecritures. LXXXVI. Jésus-Christ a enseigné sa doctrine à ses apôtres, qui l'ont communiquée aux Eglises comme ils l'avaient reçue ; il ne faut donc pas écouter d'autres docteurs que les apôtres et leurs successeurs. LXXXVIII. La parfaite uniformité de la doctrine, dans les Eglises catholiques, est une preuve de sa vérité, comme la diversité est la marque de l'erreur. XCIII. L'antiquité de notre doctrine est encore une preuve de sa vérité ; autrement il s'ensuivrait une absurdité bien injurieuse pour Jésus-Christ ; c'est que tout aurait été faux, vain, sacrilége dans son Eglise jusqu'à la naissance des hérésies. XCIV. La succession non interrompue de nos évêques, qui remonte jusqu'aux apôtres, les envoyés de Jésus-Christ, les fondateurs et les pontifes de son Eglise, ou jusqu'aux hommes apostoliques, est une preuve de la vérité de notre Eglise, comme le défaut de cette succession prouve la fausseté des églises hérétiques. XCV. La conformité de la doctrine de nos églises à la doctrine de nos apôtres prouve qu'elles sont apostoliques. L'opposition de la doctrine des Eglises des hérétiques à celle des apôtres prouve qu'elles ne sont rien moins qu'apostoliques. XCVI. Parmi les hérésies de nos jours les unes ont été découvertes et condamnées par les apôtres ; les autres, par la même qu'elles sont nouvelles et postérieures aux apôtres, sont convaincues de fausseté. XCVII. Notre doctrine est la véritable, puisqu'elle est conforme à celle des Eglises apostoliques et en particulier à celle de l'Eglise de Rome. La doctrine des hérétiques est fausse par une raison contraire : ils ne peut pas que chrétiens, puisqu'ils ont abandonné la doctrine de Jésus-Christ. XCVIII. Les hérétiques qui ont corrompu l'Ecriture

où se trouve la vérité, ne peuvent être que dans l'erreur; les catholiques qui l'ont conservée sans altération, enseignent la vérité. XCIX. La vérité ne peut se trouver au milieu de la licence et du désordre qui règnent partout dans les églises des hérétiques. On peut juger de leur foi par leurs mœurs et leur discipline; au contraire, l'admirable pureté des mœurs, la sage et vigoureuse discipline qui distinguent l'Eglise catholique, sont une dernière preuve de la vérité de sa croyance. CII.

Présence réelle (la). — Ce que nous en dit la théologie naturelle. II. 639. Exemples explicatifs de cette présence. 640. Ce que croient les catholiques. III. 505. Ce que soutiennent les protestants. 506. Ce que nous enseigne l'Ecriture sainte. 511. Figures de l'Ancien Testament et du Nouveau. 512. La présence réelle est établie par l'Ecriture sainte. 976. Par l'uniformité des quatre Evangélistes. 979. Par le VIe chapitre de saint Jean. 994. Par un passage de saint Paul. 1003. Présence réelle et adoration de l'hostie. 1022 Personnages illustres de l'Eglise romaine accusés de n'avoir pas cru à la présence réelle. *Ibid.* Doctrine de l'Eglise touchant la présence réelle. IV. 67. Explication de ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi.* 69. Réfutation de la doctrine calviniste. 78. La présence réelle et la transsubstantiation n'ont rien qui répugne. 1156. La présence réelle du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, prouvée par l'Ecriture. XV. 1159. Exposition de la foi catholique. 1162. Systèmes des autres communions. 1163. Méthode à suivre dans l'examen du sujet. 1173. Argument tiré du discours du Sauveur au chapitre VI de saint Jean. 1176. IIe dissertation : première preuve en faveur de la présence réelle, tirée du même chapitre de saint Jean. 1182. IIIe dissertation. 1199. Deuxième preuve en faveur de la présence réelle, tirée du même chapitre ; prévention des Juifs à l'égard de la chair et du sang humain. 1200. Troisième preuve, tirée de la manière dont les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ furent comprises par les Juifs. 1204. Réfutation des objections. 1214. Quatrième preuve de la présence réelle, tirée du chapitre VI de saint Jean, d'après l'analyse de la réponse de notre Sauveur aux Juifs, et leur incrédulité. 1215. Cinquième preuve, fondée sur la conduite qu'il tint à l'égard de ses disciples et de ses apôtres. 1218. Réponse aux objections. 1223. Paroles de l'institution de la divine Eucharistie ; preuve de la présence réelle tirée de ces paroles. 1234. Décision du concile de Trente. 1235. Examen du second point débattu entre les catholiques et les protestants par rapport aux paroles de l'institution. 1254. On examine le sujet sous le point de vue herméneutique. 1260. Réponse aux objections contre l'interprétation littérale des paroles de l'institution. 1269. Doctrine de saint Paul : la présence réelle prouvée pour cette doctrine sur les effets de ce sacrement. 1286. Objections générales contre la doctrine catholique, qu'on prétend tirer des Ecritures. 1291. Remarque sur la connexion entre la présence réelle et la transsubstantiation. 1295. Opinion de Laud, archevêque anglican, sur la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. XII. 263. Vérité de ce dogme. 1256. Variations de l'Eglise protestante à ce sujet. XVII. 849. Variations de sa liturgie. 850. Ce que dit l'évêque de Lincoln. 853. Doctrine des Pères. Ce qu'en pensait Luther. 855. Comme il traitait ceux qui niaient ce dogme. 856. Opinion de Bramhall, Cosin, Hooker. *Ibid.* Mauvaise foi de Grier et de plusieurs controversistes protestants au sujet de la transsubstantiation et de la présence réelle. 862. Ce dogme est admis par les sectes séparées de nous dès les premiers siècles de l'Eglise. 864. Témoignages des anciens Pères. 867. Objections de Grier. 870. Ce dogme était exprimé dans la liturgie anglicane de 1547. 888. Plusieurs évêques anglicans ont professé le dogme de la présence réelle. 889-890. Doctrine des Eglises orientales. 905.

Présomption. — Ce que les jurisconsultes entendent par ce mot. IV. 1283.

Prestiges. — Leur existence. X. 246. Ce qu'en pense Caraccioli. XI. 1065. Pouvoir du démon. *Ibid.* Leur influence. 1064. Ce que nous enseigne l'Eglise à ce sujet. 1065. Moyen certain de distinguer les prestiges du démon des miracles divins. X. 677-681. Réponses aux objections. 682.

Prêtre (le grand). — Sous l'ancienne loi, il n'entrait qu'une seule fois par an dans le Saint des saints. IV. 924. Comment et pourquoi il y entrait. *Ibid.*

Prêtre (le) — Différence, dans le sacerdoce chrétien, entre le prêtre et l'évêque. IV. 1094. Comment le prêtre peut faire régner la piété. XII. 1046. Quel motif peut le diriger dans l'exercice de ses fonctions. 1048. Mal que produit son ignorance. 1049 et suiv. Ses études ecclésiastiques. XVIII. 572. Comment il doit employer son temps. 574. Conférences. 578. Il n'est pas esclave de l'Eglise catholique. 1306. Il ne l'est pas parce qu'il est amovible. 1307. Ni parce qu'il peut être censuré par son évêque. 1308. S'il est puni injustement il peut se justifier. 1309. Les évêques doivent respecter dans les prêtres le sacerdoce qui leur est commun avec eux. 1252. Opinion de plusieurs saints Pères à ce sujet. *Ibid.*

Prêtres égyptiens. — Leur caractère. IX. 418. Ce qu'en rapporte Elien. *Ibid.* Ce que nous apprend Clément d'Alexandrie. *Ibid.* Ils ont formé les mages, les druides et les brahmanes. *Ibid.* Ils oublièrent la science simple de leurs ancêtres pour s'occuper de philosophie. 473. Ils perdirent la connaissance des hiéroglyphes. 474. Comment ils y suppléèrent. *Ibid.* Leur erreur sur le nombre de leurs rois. X. 202.

Preuves de la religion par des faits certains. IV. 772. Miracles de Moïse. 773. Mis en comparaison avec les impostures de Mahomet. 775. Diverses preuves de la religion. 856. Règles générales. *Ibid.* Pour ce qui regarde Jésus et Moïse. 857. Livres de Moïse. 859. Faits qui concernent Jésus et son Evangile. 862. Autres preuves de la religion. 864.

Priape. — C'est Moïse. V. 178. Il est la même personne que Pan. *Ibid.* Comme on le représentait. *Ibid.* Il est encore le même qu'Orus, que Mercure. *Ibid.* Prière qu'on lui adressait. *Ibid.*

Prière (la). — Son efficacité. I. 472 et suiv. De la prière considérée en elle-même, ce qu'elle comprend. III. 1284. En quoi elle consiste. *Ibid.* Son but. 1285. Ce qu'on doit demander à Dieu. *Ibid.* Conditions de la prière. 1286. Ce qu'elle doit renfermer pour être bonne et utile. *Ibid.* Ses conditions sont au nombre de sept. *Ibid.* Son usage chez les païens. VII. 963. Ce qu'enseigne Socrate. *Ibid.* Doctrine de l'Evangile sur la prière. 964. Ce qu'en pensent nos déistes modernes. *Ibid.* Réponse aux objections des philosophes contre la prière. XI. 782. Sa définition par saint Augustin. XII. 1248. Sa nécessité. 560, 1247. Elle doit être unie aux bonnes œuvres. 563. Bonheur qu'elle procure à l'homme. 564. Comment il faut prier. 1248. Belle prière de Vauvenargues. 544. Prière de Jésus-Christ : *Ego rogavi pro te.* XVI. 863. Objections de Le Gros. 865. Distinction du double effet de cette prière. 869. En l'an 200, on priait pour les morts. III. 843. Dès l'an 138, on priait pour eux. 877. Doctrine de l'Eglise à ce sujet. XII. 255. Son ancienneté, sa nécessité. 1254. Ce qu'en disent saint Cyrille de Jérusalem, saint Ambroise, saint Epiphane, saint Chrysostome. XIV. 32. Passage remarquable de saint Ephrem, d'Edesse. 33. Sur quoi est fondé l'usage de prier pour les morts. 39. Nous en trouvons des traces dans les plus anciennes liturgies. *Ibid.* Plusieurs protestants très-instruits avouent que les prières pour les morts sont très-anciennes dans l'Eglise. 43. Témoignage des luthériens et des prélats anglicans en faveur des prières pour les morts. XVII. 956. Consolations que nous procurent ces prières. 959. Messe de *Requiem* chantée par l'archevêque Cranmer. 964. Abrogations de ces prières par Cranmer et Ridley. 964. Opinion de plusieurs Pères. 965. Surtout saint Ambroise. *Idem.* Saint Augustin. 966. Doctrine d'Usher. *Ibid.*

Prières des païens. — Ce qu'ils demandaient aux dieux. VII. 1121. De leur humilité. *Ibid.*

Priestley (le docteur). — Son système de religion chrétienne. XII. 1060.

Primauté du pape. — Objets pour lesquels elle a été établie. XVI. 971. La nature des droits de la primauté du pape prouve son infaillibilité. 1028.

Princes (les) de la terre. — Ce que l'Eglise catholique leur enseigne. XVII. 1060. Doctrine de saint Paul. 1061. Ce qu'ils sont aux yeux de l'Eglise. 1064. Ce qu'elle leur ordonne. 1065. Ce que leur prescrit la loi du Seigneur. 1066. Ce qu'ils doivent faire pour être justes. 1068. Ce qui leur est défendu. 1070. Comment elle enchaîne leur despotisme. 1076. Elle leur défend d'opprimer le peuple. 1079. Elle leur ordonne de le respecter. 1088. Ce que leur inspire le culte catholique. 1096. Ce qu'on leur apprend dans le baptême. 1097. Dans l'explication des mystères et des fêtes. 1101. Ce que pensent des bons princes Synésius. 1120. Cassiodore. 1121. Plusieurs saints Pères. 1122. Doctrine de saint Augustin. 1125.

Principe (premier). — Dans quel sens l'existence de Dieu peut être regardée comme premier principe. II. 1255. Second principe, ou le verbe, sentiment des anciens philosophes à ce sujet. I. 751. De Philon. 753. D'Aristobule. 754. De Platon. 910. De Plotin. 911. De Numénius. 912. Troisième principe. Trois substances primitives. I. 916. Comment Platon a reproduit ce dogme. *Ibid.*

Principes (les deux). — Réfutation de l'objection qui admet deux premiers principes. II. 1014. Sentiment de Plutarque à ce sujet. VII. 898. Où il fait remonter l'antiquité de son système. *Ibid.* Selon Diogène Laërce, les stoïciens

admettaient deux principes dans l'univers. 900. En quoi consiste ce dogme capital des mages. XIII. 1114.

Principes orthodoxes. — Leur application à la réfutation des diverses erreurs ou inexactitudes. XVIII. 41 de la révision.

Privilèges ecclésiastiques.—Ce qu'en pense Montesquieu. XII 245.

Probabilité (la). — Sa définition. X. 27.

Procession. — Celle de l'Esprit. XIII. 361. Celle du *Verbe* 364. Conséquences des processions divines. 366-371. Leurs rapports avec les facultés humaines. 372.

Prochain (le). — Son amour. Combien il nous est recommandé dans l'Ecriture sainte. XII. 798. Ce que l'amour de Dieu nous inspire pour lui, 1242.

Procope. — Ce qu'il raconte des injustices, des violences et des cruautés que le roi Vandale Hunéric exerça contre les chrétiens. XVIII. 843.

Proculus. — Il traite ses éléments de théologie et de physique à la manière des géomètres. V. 26.

Prodige. — Ce qu'on entend par ce mot. X. 663.

Production. — Considération sur l'idée de produire. XIII. 356. Manière spéciale dont le Verbe est produit. 358. Dont l'Esprit est produit. 361.

Profanation des temples. — Comment elle était punie chez les païens. XII. 505.

Promesses. — La plus ancienne est celle du Messie. VI. 87. Renouvelée à Abraham et fixée à la tribu de Juda. 88. La révélation de la promesse du Messie est une preuve de la vérité de la religion et des Ecritures. 92. Promesse d'un Messie. X. 1180. Seconde promesse du Messie. 1182. Nouvelle promesse de Jésus-Christ. 1185. Promesses faites par Jérémie et par Malachie. VI. 910. Celles d'Isaïe et de Zacharie. 911.

Prométhée (fable de). — Traits de religion et de morale qu'elle renferme. II. 806. L'histoire de ce personnage est une personnification de Moïse. V. 181. Il a été confondu avec Esculape, qui n'est autre que Moïse. *Ibid.* Tout ce qu'on lui attribue est imité de Moïse. 182-184.

Propagande (congrégation de la). — Idée de cet établissement. XV. 873. Sa destination. *Ibid.* Ses revenus. 874. En quoi ils consistent. *Ibid.* Elle ne publie aucun rapport et ne fait jamais d'appel au public. 877.

Propagation du christianisme. — Ce qu'en dit Paley. XIV. 872. A quelle époque l'Evangile fut prêché aux gentils. 875. Témoignages des auteurs païens. 879. Des Pères de l'Eglise. 881. Obstacles nombreux qui s'opposaient à la propagation de l'Evangile. 885, 886, 887.

Propagation de l'Evangile. —Combien elle fut prompte. XII. 1207.

Prophètes (les) hébreux. — Leur antiquité. I. 870. Leur science profonde. 900. C'est aux gentils qu'ils ont adressé leurs plus grandes promesses. II 45. Toutes les nations de la terre devaient être bénies comme le fut Abraham. 46. Ils annoncent la venue du Messie, l'endurcissement des Juifs, leur dispersion, leur destruction, la vocation des gentils, la réunion de toutes les nations, etc. 62-78. Ils ont parlé de l'Evangile en annonçant le Christ. *Ibid.* Ils ont prédit le Christ. 79-87. Les prophètes s'accordent tous à reconnaître le Fils de Dieu et l'appellent Christ. 166 et 191. Les prophètes sont pleins des promesses que Dieu a faites d'un Messie. III. 465. Marques qu'ils nous donnent de ce Messie. 464. Ce qu'ils en ont écrit. *Ibid.* Réponse à certaines objections sur les prophètes. 465. Ce qu'ils avaient prédit des Juifs. 468. Miracle étonnant que plusieurs prophètes, séparés par les lieux et par les temps, aient pu prédire tout ce que Jésus-Christ a fait et souffert. VI. 201. Par l'accomplissement de leurs prophéties, tous les séducteurs, ou passés ou futurs, sont convaincus d'imposture. 202 La preuve fondée sur l'accomplissement des prophéties acquiert tous les jours une nouvelle force, et démontre de plus en plus que Jésus-Christ est le Messie. 203. L'Eglise catholique peut seule revendiquer pour elle les prophètes. XII. 164, 169. Dans quel ordre les douze prophètes ont écrit leurs livres. V. 427. Authenticité et antiquité des livres des douze prophètes. 428. Ce qu'étaient leurs auteurs. X. 1197. Leur genre de vie, leur habillement. *Ibid.* Leurs écrits. *Ibid.* Leurs écoles. XVIII. 262. Manière d'élever et de former ceux dont on voulait faire des prophètes. 263. Ce qu'on doit entendre par fils de prophètes. *Ibid.* Comment ils transmettaient la tradition. *Ibid.* Leur nombre. XVIII. 505. Ce qu'ils étaient. *Ibid.* Leur mission. *Ibid.* Grands prophètes. *Ibid.* Epoque de leur existence. *Ibid.* Lieux où ils ont prophétisé. *Ibid.*

Prophétesse. —Ce qu'en dit Isaïe. II. 240. Comment elle doit concevoir et enfanter un fils qui sera le salut des nations. *Ibid.* Nom merveilleux que recevra cet enfant. 245 248. Lieu où il doit naître. 249.

Prophétie. — Ce qu'on entend par une prophétie vraie. V. 40. D'où vient le don de prophétie? *Ibid.* L'accomplissement des prophéties, touchant Notre-Seigneur, est une preuve positive de la divinité de la religion chrétienne. 1245. Réponse aux objections des impies. 1246 et suiv. Diverses prophéties concernant le Messie. 1257 Prophéties particulières qui, à cause de leur singularité, méritent d'être pesées avec attention 1270 et suiv. Prophéties de Moïse. 1274 et 1275. Définition de la prophétie. X. 701. Prescience de Dieu. 702. Elle est niée par Cicéron. *Ibid.* Preuves de la révélation divine du christianisme et de l'ancienne loi judaïque, par les prophéties. 704. Dans une prophétie il y a trois choses bien distinctes. 706. Trois principales prophéties de Jésus-Christ 713. 1° L'obstination du peuple juif. 713-721. 2° La conversion des nations abandonnées aux honteuses et abominables superstitions de l'idolâtrie. 722. 3° Les circonstances de sa passion et de sa mort. 731. Les prophéties que Jésus-Christ a faites sont revêtues de tous les caractères d'une origine divine. 791. Idée générale des prophéties et des prophètes. 169.

Prophéties (les). — Elles contribuent utilement à la démonstration de l'Evangile. II. 5. Ce qu'elles annoncent aux Juifs. 6. Prophéties anciennes. 46-82. Les faveurs du ciel et le salut sont annoncés à toutes les nations. 45-47. Les prophéties tirées de la Genèse. 46. Du Deutéronome. 47. Des Psaumes. *Ibid.* De Zacharie. 48. D'Isaïe. *Ibid.* et 51. D'Amos. 55. D'Isaïe sur la ruine des Juifs. 54-60. Ce que dit Bacon de l'histoire des prophéties. 780. Prophéties relatives au Messie ou au Christ. IV. 891. De Moïse, Jacob, Balaam, Daniel, David, Isaïe, etc. *Ibid.* Elles s'adressaient aussi aux gentils. 892. Ce que saint Pierre dit des prophéties. 900. Leur accomplissement. 901. Celles qui prédisent la destruction de Jérusalem. 902. Celles qui annonçaient sa mort. 904, 905. Ce qu'en disent les Juifs. 911. Elles annoncent le lieu de la mort du Messie. 916. Vérité des prophéties des saintes Ecritures. *Ibid.* Elles annoncent avec exactitude l'état présent des Juifs. 917. Moïse appelle le Christ un prophète. 923. Diverses prophéties concernant la venue du Messie. 934. On trouve un grand nombre de prophéties dans l'Ancien Testament. V. 482. Plusieurs se sont accomplies. *Ibid.* Il y en a un grand nombre qui concernent le Messie. 487. Deux espèces de prophéties. 490. Réfutation de Grotius au sujet des prophéties. 492 et 493. Ceux qui rejettent les prophéties. 498. Prophéties tirées de la Genèse. *Ibid.* Prophéties concernant le Messie tirées du livre des Nombres. 500. Mêmes prophéties tirées des autres livres de l'Ancien Testament. 502-519. Celles des grands prophètes. 520-566. Celles des douze prophètes. 566-582. Celles du premier livre des Machabées. *Ibid.* Toutes les prophéties de l'Ancien Testament conviennent au Messie. 586. Jésus de Nazareth est le Messie. 590. Parallèle entre les prophéties de l'Ancien Testament et leur accomplissement démontré par le Nouveau. *Ibid.* Preuve que celle de Jacob concerne le Messie. 592. Opinions diverses des commentateurs. 595-625. Preuves que les prophéties concernent le Messie, et leur accomplissement. 626-909. Celles qui concernent ses disciples. 705. Nature des prophéties, leur force et leur usage. 925. Elles doivent être considérées dans leur ensemble. 926. Différence entre les prophéties et les centons. 928. On doit ajouter foi aux prophéties malgré certaines obscurités. *Ibid.* On trouve trois sortes de prophéties dans l'Ancien Testament. 929. Trois degrés de prophéties. VI. 49. Certitude de la religion par les prophéties. *Ibid.* Leur accomplissement. 50. Preuves particulières de la vérité des prophéties d'Isaïe. 51. Celle qui concerne le roi de Babylone. 52. Il annonce aussi très-clairement la ruine de Babylone. 54. Accomplissement de la prophétie d'Aggée. 104. La preuve des prophéties est la meilleure que nous ayons en faveur du christianisme. VII. 412. Sur quoi est fondée l'autorité de la prophétie. *Ibid.* Son caractère particulier. 454. Les écrivains sacrés eux-mêmes nous montrent qu'elle est obscure. *Ibid.* A les considérer en elles-mêmes, elles ne sont pas plus claires après l'événement qu'auparavant. 456. D'où vient leur obscurité. 457. Elles désignent des événements naturellement incroyables. 458. L'événement les rend souvent plus intelligibles. 458. Réponse aux objections qu'on pourrait faire que les prophéties sont inutiles aujourd'hui. 461. Leur utilité 462 But que Dieu s'est proposé en donnant les anciennes prophéties. 464. Ce que l'Ecriture nous apprend de l'origine de la prophétie. 467. La prophétie faite à l'occasion de la chute de nos premiers parents se trouve pleinement accomplie en Jésus-Christ. 474. Style figuré des prophéties. 503. Celles qui se rapportent à l'alliance temporelle. 504. Les oracles qui regardaient l'Evangile contribuaient efficacement à entretenir la piété et la religion chez les Juifs. 514. Il y avait une tradition chez les Juifs que le Messie créerait du pain. IX. 935. Celle de Za-

charie sur la cessation des oracles à la venue de Jésus-Christ. 945. Prophéties de l'Ancien Testament repandues chez les nations païennes. 1026 et 1065. Exemples de diverses prophéties célèbres, et accord parfait des prophètes avec les historiens. *Ibid.* Accomplissement de celles de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 1027. Porphyre et Julien convenaient des prédictions incontestables contenues dans les saintes Ecritures. *Ibid.* Prophéties qui annonçaient que les chrétiens seraient persécutés. *Ibid.* et suiv. Prophétie étonnante de la destruction de Jérusalem. 1039. Celle des signes et des avant-coureurs formidables de cette désolation exactement accomplie. 1040 et suiv. Prophétie de Zacharie. 1039. De Jérémie, d'Osée, de Daniel sur le renversement de Jérusalem. 1044. Autres prophéties qui annonçaient l'avénement du Messie. 1056, 1059 et 1064. Ce que l'on entend par prophéties. XII. 164. Authenticité et intégrité des prophéties de l'Ancien Testament. 165. Accomplies dans la personne du Messie. 166, 1216. Leur accomplissement est la preuve qu'elles sont divines. 866. Prophéties de Jésus-Christ, leur accomplissement est aussi une preuve de sa divinité. 167, 1219. Prophéties qui prouvent que la religion chrétienne a été divinement révélée. XIV. 1081-1087. Elles sont un genre de preuve que le christianisme a grandement droit de révendiquer. XV. 671. Leur langage symbolique, usage qu'on doit en faire. 682. Quelques-unes admettent un double sens et une double application. 684. Prophéties concernant le Christ et la religion chrétienne. 393, 394. Les Juifs les retiennent encore. 398. Elles nous représentent le caractère de l'Evangile aussi bien que celui de son auteur. 399. Elles nous prédisent à la lettre l'opposition que l'Evangile doit trouver dans les puissances humaines, et sa propagation finale sur toute la terre. 401. Multitude de prophéties. 402. Prophéties particulières. Celles relatives au siége et à la destruction de Jérusalem. 404. Celles qui concernent les Juifs. 412. Celles qui ont pour objet la Judée et les pays adjacents. 428. Prophéties touchant la venue du Verbe de Dieu sur la terre pour guérir les hommes de leurs iniquités. II. 196, 197. La vocation des Gentils, la manifestation de Dieu, le chant de la nouvelle alliance. 197, 198. La parole de Dieu envoyée à la terre et répandue rapidement parmi les hommes. 198, 199. Le Seigneur se met à la tête des nations et repousse le peuple juif. 199. Le Seigneur vient habiter parmi les hommes. 199-200. La nation juive est rejetée, les peuples de la terre sont adoptés. 200-204. Le Verbe de Dieu va venir et ne tardera pas. 204-206. La venue du Seigneur sera terrible, la doctrine du Nouveau Testament se répandra parmi les hommes, et la terre retentira de louanges. 206-208. Le Seigneur tout-puissant est envoyé pour détruire les vices par un autre Seigneur également tout-puissant. 208, 209. Le Seigneur viendra parmi les hommes et sera envoyé par un autre seigneur plus puissant que lui. 209, 210. Les circonstances de la passion du Fils de Dieu. 210-217. Dieu est annoncé comme devant se rendre visible sur la terre et vivre parmi les hommes. 217, 218. Circonstances diverses de l'avénement du Christ, son voyage en Egypte, vision contre l'Egypte. 218-221. Biens promis à l'Eglise des gentils, miracles pour le salut des hommes. 221-222. Le Verbe de Dieu est envoyé par le Seigneur son Père. 222. Les Juifs n'écouteront pas la voix du Christ. — Ce que le Christ souffrira de ce peuple. 222, 223. Comment le Seigneur doit se rendre sensible aux yeux et être connu des nations. 223, 224. Le Seigneur viendra et réunira les nations. 224-226.

Propitiatoire. — La mort de Jésus-Christ l'a été. XII 882.

Propositions. — Celles qui sont téméraires, mal sonnantes, etc. VI. 1259. Scandaleuses. 1260. Impies. *Ibid.* Blasphématoires. 1261. Séditieuses ou schismatiques. *Ibid.*

Prosper (saint). — Ce qu'il enseigne sur le salut des païens. III. 346. Plusieurs passages de ce saint docteur. 347. Son poëme contre les ingrats, c'est-à-dire contre les ennemis de la grâce. 348. Sa réponse aux semi-pélagiens. 351. Ce qu'il reprochait à Cassien. 356. Ce qu'il dit du péché originel. 367. De la grâce de Jésus-Christ. 378. De la mesure de la foi et de la mesure des dons de la grâce. 385. L'état de justice est incompatible avec les vices. 393.

Prospérité. — La prospérité temporelle des méchants n'est point contraire à la justice de Dieu. VI. 643. Ce qu'en dit Leibnitz. 644.

Prostituées. — Ce que nous apprend Strabon du nombre de celles qui étaient vouées au temple de Vénus à Corinthe. XVII. 589. Leurs prières. 590.

Prostitution (la). — Ce qu'Athénée nous apprend de celle qui était pratiquée en l'honneur de Vénus. VII. 814 Ce qu'en rapporte Goguet. 815.

Protagoras (d'Abdère). — Son sentiment sur les sensations et les perceptions extérieures. I. 1093. Ce qu'il disait de la pensée. VII. 642.

Protée. — On trouve Moïse dans ce dieu aux mille formes. V. 195. Tout ce qu'on lui attribue est tiré de Moïse. 196.

Proverbes. — Auteur du livre des Proverbes. V. 355. Par qui ils ont été mis en ordre. 358. Authenticité et antiquité du livre des Proverbes. 359. Réponses à diverses objections. 361.

Protestants. — Ils ne peuvent tirer aucun avantage de leurs persécutions; leurs souffrances ne témoignent ni de leur piété, ni de leur courage, mais de leur perfidie. III. 21. Ils enseignent qu'il faut bannir et punir les hérétiques. 24. Ils rejettent la loi de Dieu non écrite. 29. Ils contredisent l'Ecriture et la corrompent 30, 31 et suiv. Ils demandent que l'Ecriture soit traduite et l'office public célébré en langue vulgaire. 60, 61. Ils soutiennent que Dieu est l'auteur du péché. 97. L'Ecriture qu'ils admettent n'est pas authentique, mais mutilée et corrompue. 119. Injustes reproches qu'ils adressent à l'Eglise romaine. 573. Des prétendus miracles qui ont été faits dans les Cévennes. 577. Ils ne veulent reconnaître que l'Ecriture sainte pour règle de la foi. 831. Leur apologie par Daillé n'a aucun fondement raisonnable. 833. Ils conviennent qu'on peut se sauver dans l'Eglise romaine. 834. Leur erreur sur le salut. 836. Ils refusent tout examen. 838. Il leur est pourtant bien nécessaire. 840. Il n'y a chez eux aucune certitude. 844. Ce que leur confession de foi enseigne sur l'ex-communication. 870 et suiv. Ce qu'ils enseignent sur la pénitence. 872. Ce que leurs auteurs disent du purgatoire. 877. Du signe de la croix. 878. Des images. 879. Des reliques. 880. Des autels. 881. Du sacrifice de l'eucharistie. *Ibid.* Du carême et des jeûnes. 882. Du célibat et des vœux. 883. De la confirmation. 884. De la pénitence. 885. De l'ordre. 887. Du mariage. 888. De l'extrême-onction. *Ibid.* Comment ils prétendent opérer leur salut. 889. 890. Ils peuvent tous souscrire à la confession d'Augsbourg. 1029. Ils avouent que l'Eglise catholique reçoit tous les articles fondamentaux de la religion chrétienne. IV. 51. Leurs disputes acharnées entre eux au sujet de la cène et de la participation au corps de Jésus-Christ. 1275. Comment ils se sont séparés de l'Eglise romaine. XII. 148. Leur impossibilité pour interpréter les Ecritures et décider même un seul article de foi. 159. Ils prêchent sans mission. 155. Ils n'ont ni prophéties, ni miracles à offrir en leur faveur. 166, 172. S'ils ont eu des martyrs. 177. Comment ils jugent la foi des catholiques. 207. Leurs mœurs d'après leurs propres écrivains. 294. Ils n'ont bientôt plus de culte public. La cause d'après eux-mêmes. 948. Auteurs protestants, leurs erreurs au sujet des Juifs. 974 et suiv. Combien l'éducation est négligée chez eux; cause de leur négligence à cet égard. 1068 et suiv. Leurs erreurs sur les membres de l'Eglise. 1080. De quoi ils laissent l'Eglise libre de juger. 1111. Les protestants d'Angleterre, leur conduite sous le règne de la reine Marie; ils sont persécutés. 309. Leur triomphe sous la reine Elisabeth. 319. Leurs lois et leurs persécutions contre les catholiques. 322 et suiv. Leur intolérance; leur mauvaise foi. 337 et suiv. Leurs propres écrivains reconnaissent la fausseté des accusations d'idolâtrie et de superstition adressées aux catholiques. 378-381. Exhortation que leur adresse un novateur moderne. XVI. 1063. Ils ne veulent reconnaître dans saint Pierre et dans les pontifes romains qu'une primauté d'ordre et non de juridiction. 1089. Leur réponse au novateur moderne. 1076, 1095.

Protestantisme. — Son dogme. XII. 141. Le grand nombre de ses adhérents ne prouve rien contre la conversion du monde au catholicisme. 147. Sa doctrine actuelle. 162-163. Ses effets en Angleterre sous le rapport temporel, spirituel et moral. 288. Ses progrès. Il marche vers l'incrédulité; pourquoi? En quoi ils sont distincts du catholicisme. 695, Ses erreurs, sur quoi il fonde sa foi. 1082. Sa ruine prochaine et ses causes. 1068. Son état présent. XIV. 217. Surtout en Allemagne. *Ibid.* Ce qu'en dit le baron Starke. *Ibid.* Opinion du docteur Pusey. *Ibid.* Sentiment de l'avocat Rose. 218. L'inspiration des Ecritures rejetée. *Ibid.* L'authenticité des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament mise en question. 219. Ils attribuent au magnétisme animal les guérisons miraculeuses opérées par le Christ. 222. Ressemblance qui existe entre le protestantisme d'Angleterre et celui d'Allemagne. 251. On y trouve le même égoïsme et la même hypocrisie. *Ibid.* Même servile complaisance que montrèrent les réformateurs des deux pays. 252. Facilité à se rétracter et à se parjurer. 255. Même lenteur, même tergiversation, même résistance à abandonner le grand

mystère de la présence réelle. 235-238. Mêmes témoignages en faveur de la doctrine catholique. 239-261. Théologiens anglais sceptiques. 266. Ironies incrédules. *Ibid.* Ouvrage extraordinaire du docteur Burnet. 267. Son rationalisme. 268. Hoadly et Bolgey cherchent à *socianiser* l'Église anglicane. 269. Témoignages attestant les progrès de l'irreligion en Angleterre. 274.

Providence (la). — Preuves de son existence. II. 855 et 1015. Ce qu'en disent saint Jean-Chrysostome, Théodoret, Le Tourneux, etc. 1017. Autres preuves tirées des prédictions. 1026. Objections contre la providence; réponses. 1028. Confiance dans la providence. 1574. La providence divine; exposition de ce que la foi nous apprend de cette providence. III. 1046. Dieu auteur des biens et des maux. 1047. Soumission à la conduite de la providence. *Ibid.* Elle pare les fleurs des champs et nourrit les oiseaux du ciel. *Ibid.* Nous devons mettre en elle toute notre confiance. 1048. Comment elle maintient dans l'état où ils sont, d'une manière merveilleuse, tous les êtres qu'elle a créés. V. 1142. Il y a une providence, et ce n'est pas à l'homme à la juger. VI. 642. Elle agit toujours avec une souveraine sagesse. 644. Les grands avantages qu'elle procure à l'homme. 645. La plupart des maux de la vie ne sont point l'ouvrage de Dieu, mais celui des passions humaines. Conduite de Dieu envers les hommes par ses châtiments et ses récompenses. *Ibid.* La croyance en la providence conduit à la religion. 650. De la providence. IV. 945. Qui est-ce la nier? *Ibid.* Sagesse et toute-puissance de Dieu dans les effets de sa providence. 946. Nous trouvons dans tout ce qui nous concerne des marques particulières de la providence. *Ibid.* Ce qu'en pensait Jean-Jacques Rousseau. IX. 1275. Utilité de ce dogme; notions qu'en avaient les païens. VII. 947. Ce qu'en disent Cicéron et Plutarque. *Ibid.* Notions populaires de ce dogme. 948. Différentes sources de la corruption du peuple sur la providence. 950. Les païens admettaient deux providences. 952. Système des philosophes sur le même dogme. *Ibid.* Plusieurs le niaient. 955. D'autres l'admettaient. 955. Ce que nous apprend Épictète. *Ibid.* Doctrine de l'Écriture sur la providence de Dieu. 961. Objection que l'on tire des progrès de l'idolâtrie contre la providence divine. 982. Moyens de conversion offerts aux Gentils. 984. Invectives déraisonnables contre les Juifs. 986. Témoignages en leur faveur. 988. Il eût été aisé aux païens de profiter des lumières de la révélation judaïque. 991. Patience de Dieu à supporter les païens malgré leur corruption et leur idolâtrie. 997. Ce que Massillon nous dit de la providence. VIII. 278. Son empire s'étend sur toutes les créatures. 555. Différentes manières de la considérer. X. 61. Son existence. 62. Difficultés contre la providence. 65. Mal moral et mal physique. *Ibid.* Économie générale de la providence. 69. Pensées de Fénelon au sujet de la providence. XI. 1205. Fin que Dieu se propose dans les grandes révolutions. 1214. L'idée d'une providence qui gouverne le monde et celle d'un Dieu rémunérateur et vengeur sont les seules qui puissent nous guider dans le sentier de la vertu, et nous écarter de la voie du crime. 1217. Existence de la providence. Niée par les incrédules. XII. 15-95. Preuve de cette existence. 581. Soumission qui lui est due. 588. Conduite que doit tenir l'homme à son égard. 647. Elle fait servir à ses desseins les projets des sages du monde. 641. Elle dirige les affaires humaines et comment. 645. De la providence. XVIII du *conspectus*; VI. 642-648; X. 61-71.

Psaumes. — Auteur du livre des Psaumes. V. 545. Tous ne sont pas de David. *Ibid.* Par qui ils ont été composés. *Ibid.* Esdras en a fait un choix. 548. Leur classement. 550. Authenticité et antiquité des Psaumes. 551. Réponses à diverses objections. 554-556. Le psaume xc indique l'existence de deux seigneurs. II. 187. Psaume xlix, prédiction claire de la venue de Dieu sur la terre et de la conversion des hommes. 194. Éclaircissements du psaume xxi appliqué à la personne de Jésus-Christ. V. 792. Réponses à plusieurs objections. 795. Prédictions contenues dans les Psaumes. XIII. 1171-1177.

Psychologie. — Ce qu'on entend par ce mot. XI. 489.

Ptolémée Philadelphe. — Sa lettre au grand prêtre Eléazar. I. 774. Réponse d'Eléazar. 775.

Ptolémée (Claude). — Son système de l'univers IV. 12, et VIII. 570 et 1220. Objections. *Ibid.* Réponses. 1221.

Puffendorf. — Ce qu'il enseigne sur l'immortalité de l'âme. IV. 1121. Raison pour laquelle il a circonscrit la philosophie morale dans la félicité de cette vie. 1122. Ce qu'il dit de la démonstration de Huet. V. 19. Ce qu'il dit du juste et de l'injuste. VII. 1050. Ce qu'il y a de répréhensible en lui. XVIII. 64 de la *Révision*.

Puissance. — Puissance de Dieu. II. 542. Ce qu'en dit Newton. 545. Graves erreurs sur cette puissance. 814. Il n'y en a qu'une seule qui donne la création. II. 120. Toute la nature manifeste cette puissance, qui est le Verbe de Dieu. *Ibid.* Dieu est tout-puissant par sa seule volonté. III. 1045. Aucun corps ne se meut même que par l'impression qu'il reçoit de Dieu. 1046. Il crée continuellement les âmes qu'il joint au corps. *Ibid.* Craignons donc d'offenser un Dieu si puissant. *Ibid.* Puissance de Dieu manifestée par la colère de l'homme. XII. 580. La puissance de Jésus-Christ, prouvée par ses miracles et sa résurrection, démontre sa divinité. 1279.

Puissance infinie. — Ce qu'on entend par cette puissance. V. 1042. Quel est son pouvoir. *Ibid.* Objections des athées. 1043. Possibilité du pouvoir de commencer le mouvement. *Ibid.* Une puissance infinie peut revêtir une créature de la faculté de vouloir et de vouloir avec liberté. 1098.

Puissance souveraine (la). — Sa définition. X. 115. Sur quoi elle est établie. XI. 528. Autorité d'un prince légitime. 550. D'où vient toute puissance. XVII. 1055. Ce que dit l'Apôtre à ce sujet. 1061. Doctrine de l'Église au sujet de l'obéissance qu'elle exige. XVII. 1159. Cette obéissance et cette soumission n'ont rien à la force, à l'énergie, à l'héroïsme de sa liberté. 1146.

Puissance obédientielle. — Ce que les scolastiques entendent par ce mot. IV. 1257.

Puissances (les deux). — Ce que Jésus-Christ nous enseigne à ce sujet. VIII. 558. Elles sont toutes deux d'origine divine. IX. 497. Leur fin ou leur but. 500. Leurs bornes sont clairement marquées dans l'Évangile. 505. Ce qu'en dit du Tillet. 576. Leur séparation. XVII. 1195. Opinion de Montesquieu. *Ibid.* De Voltaire, de Châteaubriand. 1195. De Bossuet. 1196. Cette séparation contribue à la liberté des peuples. 1197. Opinion de Grotius, Leibnitz. 1198.

Puissances nuisibles. — Doctrine des Hébreux et de Platon à ce sujet. I. 925. Le genre humain séduit par leur influence. II. 125.

Puits (les). — Premier endroit de l'histoire où il en est fait mention. IX. 795. Puits de Joseph. *Ibid.* Celui de Belmese ou de Rogéos. 842.

Purimas, livres de l'Inde. — Ce que signifie ce mot. XIV. 445. Différence qu'on y remarque; à quoi il faut les attribuer. XVIII. 522.

Pureté. — Sa nécessité, ses avantages. XII. 1280.

Purgatoire. — Ce que la théologie naturelle nous apprend à ce sujet. II. 674. Ce que l'Église nous enseigne sur son existence. III. 595. On en parlait déjà clairement en l'an 158. 845-877. Les protestants avouent que la doctrine du purgatoire remonte aux premiers siècles de l'Église. 877. Nécessité du purgatoire et son efficacité. IV. 65. Ce que l'Église nous enseigne. XI. 1078. Peinture que nous en font les Pères de l'Église. *Ibid.* Sentiments de Caracciolo. *Ibid.* Prières pour les morts. 1077. Doctrine de l'Église sur le purgatoire, admise par les protestants. XII. 255. Son existence. 1254. Ce qu'en pensent quelques théologiens protestants. XIV. 39. Sentiments des docteurs Paley et Jonhson. 40. Aveux de plusieurs autres. 43-44. Conférence de Mgr Wiseman sur la satisfaction et le purgatoire. XV. 994. Reproches que les protestants adressent aux catholiques au sujet de la justice. 997. Doctrine catholique touchant le purgatoire. Son fondement. 1008. Passages de l'Écriture qui confirment cette vérité. 1009. La doctrine professée par Judas Machabée longtemps avant la venue du Sauveur, nous montre que la tradition juive admettait l'existence du purgatoire. 1010. Passages du Nouveau Testament en faveur de cette doctrine. 1011. Opinion des anciens Pères de l'Église. 1012, 1016. Toutes les liturgies les plus anciennes, surtout les orientales, ordonnent au clergé des prières pour les morts. 1017. On en trouve une preuve dans les tableaux appelés *diptyques*. *Ibid.* Noms que les Pères de l'Église donnent au purgatoire. *Ibid.* Erreur du docteur Pusey sur cette doctrine. 1019. Réponse aux objections du docteur Portens, évêque de Lincoln, sur le purgatoire. XVII. 955. Preuves de ce dogme tirées de l'Écriture. *Ibid.* Des Pères. 956. De plusieurs chefs de la réforme et évêques anglicans. 956. Preuves en faveur de l'existence d'un lieu purgatoire. 962. Opinion de l'évêque Tomline. 965. De Cranmer et de Ridley. 964. De plusieurs autres Pères, surtout saint Ambroise. 965. Saint Augustin. 966. Considérations que retirent les catholiques de leur foi à ce dogme. 967. Du purgatoire. XVIII. 25 de la *Révision*.

Purifications légales. — Elles étaient en usage chez les Hébreux et chez les Égyptiens. XI. 420. Ce qu'en disent

Hérodote et Porphyre. *Ibid.* Raisons qu'on peut en donner. *Ibid.*

Pusey (le docteur). — Ce qu'il dit au sujet du professeur Hampden. XVII. 411. Ses écrits sur le jeûne et les autres austérités. 472. Plusieurs passages. 473. Son opinion sur ce qu'il appelle les vaines distinctions des viandes. 474. Il soutient que le jeûne est du papisme. 475. Comment il définit l'ordination. 476.

Puseystes. — Leur doctrine. XVII. 409. Voy. *Controverse.*

Pyrrhon (d'Elée). — Son scepticisme; il soutient que rien n'est compréhensible. I. 1086. Absurdité de son système. 1087. Il va consulter la Pythonisse. 1088. Il enseigne qu'il faut régler sa vie selon la nature. 1089. Ce qui est contraire à la raison. 1090. Il s'est souvent trouvé en contradiction avec lui-même. *Ibid.* Il est réfuté par Aristoclès. 1091.

Pyrrhoniens. — Leurs principales raisons. III. 708. La nature les confond. 710. Leur faux système. 711. Il a servi à la religion. 778. Ce que Bayle avance dans l'article Pyrrhon. VII. 128. Objection de la Trinité. 132. De l'Incarnation. *Ibid.* Réfutation du pyrrhonisme. 134. Pyrrhonisme mitigé. VII. 874. Son ridicule et son iniquité en fait d'évidence morale. VIII. 391. Le pyrrhonien est si fort dans le système du doute qu'il n'explique jamais clairement sa pensée. 393. Comment on peut le confondre. 394. Il soutient que la matière n'existe pas, que les corps ne sont que des ombres. 1123. La profession de foi des pyrrhoniens. XII. 703-744. Ils nient l'existence des corps; force de leur raisonnement contre les athées. 708-744. Ils ne nient pas leur propre existence. 709.

Pyrrhonisme. — Sa définition. XII. 654. Ce qu'il est aux yeux de la raison. 744. Deux espèces de pyrrhonisme, ses suites. 745.

Pythagore. — Il inventa le nom de la philosophie. I. 861. Saint Clément d'Alexandrie le met au rang des faux sages et des faux prophètes. III. 297. Ce qu'il pensait des dieux. IV. 645. Son témoignage en faveur des livres de Moïse. V. 94. Ses dogmes sont tirés de ceux de Moïse. 95. Ses principes sur la divinité. 96. Sa doctrine est puisée dans les livres de Moïse. *Ibid.* Plusieurs saints Pères pensent que ce philosophe était d'origine juive. 96. Sa doctrine. VII. 886. Ce qu'en pense Clément d'Alexandrie. *Ibid.* Son système de la métempsycose. 1217. Ce qu'il enseigne à ce sujet. 1218. Sa doctrine incompatible avec celle des récompenses et des peines futures. 1219. Il prétendait même que les âmes se joignaient aux arbres et aux plantes. 1225. Ce qu'il pense des peines de l'autre vie. 1260. Son système d'une âme universelle. VIII. 552. Ce qu'il dit de la terre. 570. Ce qu'il entendait par monde et *dyade* 735. Sa doctrine de la métempsycose. IX. 425. Examen de ses sentiments. 429. Sa doctrine secrète. 430. Récit de Jamblicus *Ibid.* Sa réputation et son autorité. 431. Sa défense de maltraiter les animaux. XVIII. 824. Sur quoi il fondait son raisonnement. *Ibid.*

Pythagoriciens (les). — Leur système de la divinité. VII. 940. Ils admettent le polytéisme. *Ibid.* Leur doctrine sur l'âme. 1216. Sur sa nature. 1235.

Pythie (la). — Ses oracles sur les dieux. IV. 646.

Python. — Son esprit et celui des pythonisses. IX. 944. Il est chassé par saint Paul. *Ibid.*

Pythonisse (la). — Elle fit voir à Saül le prophète Samuel après sa mort. III. 484.

Q

Quadratus. — Ce qu'il était. XIII. 70. Son Apologie à Adrien en faveur des chrétiens. *Ibid.* Elle n'est pas parvenue jusqu'à nous. *Ibid.* Il est le premier apologiste de la religion chrétienne. IX. 958-959. Ce qu'il dit du caractère des miracles de Jésus-Christ. *Ibid.* Sentiment de saint Jérôme sur cet apologiste. *Ibid.* S'il y a deux Quadratus. 960. D'après le témoignage d'Eusèbe, il porta les Evangiles avec lui dans les voyages qu'il entreprit pour prêcher Jésus-Christ. XIV. 758. Ce qu'il dit des œuvres du Sauveur. XV. 600. Qualités de son témoignage. *Ibid.*

Quain (docteur). — Son Anatomie. XVIII. 559. Comment il explique la formation de certains animaux. 560.

Quakers. — Origine de cette secte. XVII. 602. Georges Fox. *Ibid.* Sa doctrine. *Ibid.* Sa conduite. 605. Ses amis. *Ibid.* Leurs extravagances. *Ibid.* Ce que Echard dit de cette secte. 604.

Quesnel (le docteur). — Bulle dogmatique contre sa doctrine. XVIII. 55. Les jansénistes prennent sa défense. 56-58. *Ses réflexions morales.* 59. Il attaque la bulle. 79.

Quiétisme. — Sa réfutation complète. IV. 1115. Il néantit tout ce qui nous appartient. 1271.

Quinet (Edgar). — Ce qu'il pense de l'ouvrage de Strauss. XVIII. 609. Ce qu'il dit du panthéisme. 648. Son raisonnement à ce sujet. *Ibid.* Ce qu'il pense de l'exégèse allemande. 667. Son erreur. 668. Sa confiance dans les exégètes allemands. 669. Ses erreurs sur l'authenticité du Pentateuque. 672. Ses paroles à ses auditeurs du Collége de France. 677. Ses opinions sur la formation mythique. 680. Comment il attaque la théologie allemande au sujet de la mort du Sauveur. 681. Ce qu'il dit des mythes de Strauss. 687.

R

Rabbi (Eliézer), Savant docteur juif. — Ce qu'il pense de la lecture de l'Ancien Testament. VI. 540.

Rabbins (les). — Comment ils interprètent les Ecritures. IV. 907. Ils sont loin d'être d'accord. *Ibid.* Ce qu'ils disent du tabernacle de Silo. *Ibid.* Ce que quelques-uns pensent du sceptre ou de la domination de Juda. 908. Leur tradition au sujet du temple de Jérusalem. XII. 479.

Racine. — Poëme de la Religion. VIII. 11. Préface. *Ibid.* Chant ier. Existence de Dieu, et preuves de cette vérité. 15. Chant II. Nécessité de se bien connaître soi-même pour bien connaître Dieu. 27. Chant III. Deux religions partagent la terre. Ce que nous apprend l'Ecriture sainte. 42. Chant IV. La venue d'un libérateur tant de fois prédit et si souvent figuré dans l'ancienne loi. 54. Chant V. Mystères qui humilient notre orgueil et paraissent contredire notre raison. 66. Chant VI. L'auteur combat les incrédules qui ne le sont que par lâcheté, et montre la conformité de la morale de la raison avec celle de la religion. 79. Jugement de Rousseau. 91. Son épître à Racine. 94. Réponse de l'auteur. 102. Poëme de la Grâce. Préface. 110. Chant ier. 118. Chant II. 123. Chant III. 134. Chant IV. 142.

Races humaines. — Il n'y a sur toute la surface connue du globe qu'une même et unique espèce d'hommes. X. 278. Elle est unique pour le fond des constitutifs et caractéristiques, et divisée en plusieurs races accidentellement différentes. 280. Ces variétés peuvent toutes dériver de l'influence des causes physiques. 289. La race blanche et la race noire peuvent évidemment avoir eu une même origine. 294. Histoire naturelle de la race humaine. XV 83. Ses divisions. 87. Races égyptiennes. *Ibid.* Tout ce qui nous en reste est opposé aux assertions des classiques. 89. Comme le prouvent les momies. *Ibid.* Scythes; Hérodote a clairement distingué deux races occupant les vastes régions de la Scythie asiastique. 90. Ce qu'en dit Adamantius. 91. Opinion d'Abel Rémusat. 92. Les tribus de la race indo-européenne, ou indo-germanique, ont été les premiers habitants de l'Asie centrale. *Ibid.* Race des Thraces; ce qu'en dit Aristote. 95. Ce qu'en rapporte Homère. 94. Ils ne formaient pas un peuple unique, mais une collection de tribus. *Ibid.* La race humaine fut divisée pendant longtemps en trois classes ou zones. 95. Diverses classifications proposées dans le dernier siècle. *Ibid.* Systèmes de Pownalt. *Ibid.* Celui de Camper : en quoi il consiste. *Ibid.* Celui de Blumenbach suivi presque généralement aujourd'hui. 96. Sa division de la race humaine en trois classes : la *caucasienne* ou centrale, l'*éthiopienne* et la *mongole*. 97. Et deux familles intermédiaires, la race malaise et la variété américaine. 98. Ce que comprennent ces diverses classes. 99. Théorie de Lamark. 102. Résultats. 103. Examen éloigné du sujet par l'analogie des plantes et des animaux. 105 et 106. Exemples dans ceux-ci des variétés d'un caractère semblable à celles qu'on observe dans l'homme. *Ibid.* Examen direct des phénomènes sur une moindre échelle. 107. Tendance d'une famille à produire des variétés possédant les caractères d'une autre famille. 109. Exemples de particularités plus extraordinaires se produisant parmi les hommes. 110. Réflexions sur l'identité des sentiments moraux dans toutes les races, comme applicables à la preuve de leur commune origine. 113 et 114. Preuves que des nations dont les langues indiquent l'origine commune, ont dévié du type de famille dans la race mongole et dans la race caucasienne. 118. Origine de la race nègre. 120. Le climat cause insuffisante. 121. Collections de faits prouvant la possibilité d'un changement de couleur jusqu'au noir. 122. Effets de la civilisation. 127. Connexions des différentes races. 130. Type de l'art national. 136 et 139. Histoire naturelle de la race humaine. XVIII. 42.

Rachel (Mlle), célèbre tragédienne. — Ce qu'en dit son coréligionnaire Lombroso. XVIII. 461. Comment elle a été traitée par les feuilles publiques. *Ibid.*

Radbert Pascase, religieux de Corbie, en Allemagne. — Erreurs de Claude qui l'accuse d'avoir inventé le dogme

de la transsubstantiation. XVII. 884. Ces erreurs adoptées par plusieurs protestants. *Ibid.* Dans son commentaire sur saint Matthieu, il soutient que c'est la foi seule en Jésus-Christ qui justifie. III. 173. *Voy. Pascase.*

Railleries (les). — Celles qui sont contre la religion ne doivent pas être tolérées. — VI. 775. Les codes païens étaient très-sévères sur cet article. *Ibid.* Ce qu'en pensaient Aristote, Platon et d'autres philosophes 777.

Combien sont criminelles celles qui s'adressent à la religion chrétienne. XII. 602

Raison (la). — Elle n'est pas inutile à la foi. II. 486. Ce qu'en dit Pascal. *Ibid.* Opinion de Saint-Augustin. 487. Ce qui est contraire à la raison ne saurait résoudre certaines difficultés du déisme. 890. Bien moins encore celles qu'elle rencontre dans les mystères de la religion. 891. La raison et l'intelligence de ceux qui doutent de la foi ou qui lui résistent. VI. 26. Elle a ses mystères comme la religion. VIII. 827. Elle est naturelle à l'âme comme les sens le sont au corps. 1248. Soumission et usage de la raison. III. 734. Son accord avec la foi. IV. 127. Il faut raisonner, mais jusqu'à un certain point. *Ibid.* S'en tenir à la loi de Jésus-Christ. 732. La raison doit se soumettre à la foi. 134. Sa lumière peut mener à la découverte de la vraie religion. 535. Son usage dans les choses de la foi. 591. Nécessité du raisonnement pour la religion. 593. La raison n'est pas contraire à la foi. 606. On peut conduire à la foi par la raison. *Ibid.* Ce que la plupart entendent par raison. 607. Raison de l'homme. 608. La foi et la raison n'ont rien d'opposé. 610. Sentiments différents sur leur mutuelle exclusion. *Ibid.* Diverses preuves de leur alliance. 611. Chacune doit être resserrée dans son ordre et dans sa sphère. 612. Pour croire d'une manière salutaire, la raison ne suffit pas sans un secours surnaturel. 614. Il n'y a point de foi sans raison. 615. Notre religion est à l'épreuve de ce que la raison a de plus fort. *Ibid.* On peut convaincre un incrédule qu'il doit croire. 616. Sans le secours de la révélation la raison ne pouvait rien pour le bonheur de l'homme. 642. Il fut réellement impossible à la raison de donner un système fixe et parfait de morale épurée. 648. Sa conformité avec la foi. 1266. Deux sortes de vérités de la raison. *Ibid.* Distinction à faire entre ce qui est au-dessus de la raison, et ce qui est contre la raison. 1278. Triomphe de la véritable raison. 1289. Elle n'est point contraire à la foi. VII. 122. Il faut s'en servir pour connaître les preuves de la divinité de la révélation. 124. Services qu'elle rend à la foi. 124. La religion est conforme à la raison. 128. L'immortalité de l'âme n'est point contraire à la raison. 129. De la raison. VII. 1026. Son insuffisance pour former un système de morale. 1029. Son insuffisance dans les matières de religion et de morale, lorsqu'elle est abandonnée à elle-même. 1293. Observations judicieuses de Bacon sur l'usage que nous devons faire de notre raison. 1294. Sa définition. X. 107. Ses principes compatibles avec les dogmes de la religion. 253. Avec ses mystères. 255. Moyen d'apprécier au juste sa force réelle. VII. 1004. Elle n'est point, à proprement parler, une loi. 1091. Ce que pensent de la raison Bayle, Jurieu, fameux ministre de Hollande. XI. 443. Saurin, Luther, Mélanchthon, Calvin, Abbadie, Régis 444. Simon, Nicole, Arnaud, Malebranche, saint Augustin, etc. 445. Raison naturelle, son insuffisance ; nécessité d'une révélation. XVIII. 26. du *conspectus*. Les dogmes et les mystères qui sont au-dessus de la raison ne sont pas en contradiction avec elle. XI. 852. C'est au déiste à prouver qu'il y a de la contradiction dans la révélation. 853. Il lui est impossible de faire quelque objection véritablement insoluble. 855. Il y a une distinction réelle entre ce qui est au-dessus de la raison et ce qui est contre la raison. 861. Sentiment de Bayle. 863. Vice radical de son raisonnement. 867. Opinion de Saurin. 873. De saint Bernard. 877. Les incrédules s'écartent de la raison lorsqu'ils exigent qu'on leur prouve par la raison ou par l'évidence la conformité positive des dogmes et des mystères de la foi avec la raison. 896. Il y a une distance réelle entre ce qui est au-dessus de la raison et ce qui est contre. 919. Loin d'être opposées à la foi, elles se prêtent des secours mutuels pour conduire les hommes à la vérité et à la vertu. 984. Son insuffisance pour diriger l'homme et le faire triompher de ses passions. XII. 48, 775. Pope et Voltaire la rejettent. 49, 53. Son accord avec la foi. 54. Elle n'est point contraire aux mystères. 142. Ni à la foi catholique. 605. Ce qu'elle peut connaître en fait de religion, ou elle s'arrête, ou elle s'égare. 759. Ce qu'elle nous enseigne de Dieu et de ses attributs. 657. De la création. 659. De l'âme et de ses attributs. 660. De l'immortalité. 661. Elle nous apprend que nous avons des devoirs à remplir envers Dieu; lesquels? 662. Elle nous apprend quel est le fondement de la vraie charité. 663 Elle est le fondement des lois humaines. 62. L'abbé de Prades ne veut pas qu'on la condamne. 77. Erreurs des philosophes incrédules à son sujet. 656. Injures qu'ils lui font. 741. Son insuffisance pour instruire l'homme et le rendre heureux. 763. Pour faire seule le bonheur de la société. 771. Elle est impuissante pour faire connaître le culte que nous devons à Dieu, et notre véritable fin. 643. Elle ne doit pas refuser de croire, quoiqu'elle ne comprenne pas. 887. Si elle peut égarer les hommes. 741. Effets de son indociliité. 656, 759, 745. Son éloge par Pluche. 934 Les grands philosophes de l'antiquité ont soutenu qu'elle ne devait nullement intervenir dans les affaires de religion. XIV. 183. Opinion de Cicéron et de plusieurs autres. *Ibid.* Beau passage de Cicéron. *Ibid.* On trouve la même doctrine dans Arius et dans Nestorius. 185.

Raison (droite). — Ce qu'on entend par droite raison. IV. 1295. XI. 275. Ce n'est pas un terme vague 276. Différence qui existe entre une vérité de spéculation et une vérité de pratique. *Ibid.* Maxime de la droite raison. 288 et 290. On comprend ces maximes sous le nom de lois naturelles. *Ibid.* et 294. Insuffisance de la raison humaine relativement à la religion naturelle, à la morale et à l'ordre physique de l'univers. XIII. 1224 et 1233. En quoi consiste la raison suffisante, réelle et dernière. X. 662. En quoi elle consiste. X. 662. Explication. *Ibid.* Raison suffisante première. *Ibid.* Où réside la raison première des idées. 663.

Raisonnement. — Ses principes immuables. VI. 28. Ce que Jésus-Christ nous a enseigné relativement à ce raisonnement humain dans ce qui regarde la religion révélée. XVIII. 157. Plainte de Tertullien. 158. Ce qui peut servir de règle au raisonnement humain dans les matières qui regardent la religion révélée. 142. Différence qu'il y a entre la parole de Dieu écrite et la parole vivante de l'Eglise. 145. Enorme abus que les jansénistes font du raisonnement humain. 155.

Rameaux (dimanche des). — D'où lui vient ce nom. XVI. 491. Cérémonie de ce jour. *Ibid.* L'*Hosanna filio David*. 514. A quelle époque remonte la procession de ce jour. 515.

Ramsay (le chevalier de). — Sa lettre à Racine au sujet de l'*Essai sur l'homme* de Pope. VII. 634. Il accuse les prêtres chrétiens d'injustice envers le polythéisme. 978. Son système sur l'origine des vérités fondamentales répandues dans les livres païens. IX. 1079. Révélation primitive. 1080. Source de la tradition orientale. *Ibid.*

Rancé. (l'abbé de). — Sa conversion. VIII. 133. Ce qui y donna lieu. *Ibid.*

Rapport. — Obligation pour nous de rapporter à Dieu toutes nos actions. III. 1196. Conseil que nous donne l'Apôtre. *Ibid.* En quoi consiste ce rapport. *Ibid.* Toutes nos actions doivent être des prières et des sacrifices. 1197. Nous devons être les imitateurs de Dieu. *Ibid.* C'est une injustice que de désobéir à Dieu. *Ibid.* Quand on a la charité dans le cœur on rapporte facilement toutes ses actions à Dieu. 1198. Nous avons des rapports avec Dieu ; conséquence de cette vérité. XII. 682. Nous en avons avec le prochain ; leurs vrais fondements, 663. Leur principe d'après les incrédules, 664.

Rational du grand prêtre.—Oracle qui en sortait. II. 1026.

Rationalisme. — Il a pris naissance chez les écrivains gnostiques. XIV. 184. Surtout dans la doctrine de Marcion. *Ibid.* Zwingle, père du rationalisme 207. Ses tristes effets en Allemagne. 217. Blasphèmes des rationalistes. 236. Par qui il fut importé et propagé en Angleterre. XVII. 414. Var. Son accord avec le naturalisme. XVIII. 618. Le rationalisme et les docteurs allemands. 861-875. Comment ils traitent la croix. 878. Ce qu'ils pensent de la morale et de la vertu. 879.

Rationalistes modernes. — Ce qu'en pense le savant docteur Harless. XVIII. 674. Il soutient que la science profonde est du côté de la révélation. 675. Efforts des rationalistes français pour populariser chez nous l'exégèse allemande. 666. Passage de M. Edg. Quinet, un des chefs du rationalisme contemporain. 667. Ecole rationaliste, ses adversaires. 550.

Ravignan (le R. P. de). — Il a démontré clairement que les preuves de l'Eglise sont celles du christianisme. XVIII. 657.

Rebaptisants. — Leurs erreurs. XVIII. 104. Ils ont été condamnés par les évêques d'Afrique et d'Orient. *Ibid.* Rescrit du pape saint Etienne. 105. Pratique universelle de l'Eglise. 106. Opinion de saint Cyprien. *Ibid.* D'Agrippin, évêque de Carthage. *Ibid.* Aveux des évêques rebaptisants de l'Orient et de l'Afrique. 107. Raisons apportées par saint Cyprien. 108. Ce qu'enseigne Vincent de Lérins.

Ibid. Raison principale donnée par les rebaptisants. 115. Réponse. 116.

Réaumer, célèbre historien. — Comment il dévoile les mensonges tant de fois répétés sur Philippe II et sur le massacre de la saint Barthélemy. XVI. 584. Ce qu'il dit des papes *Ibid.*

Rébellion. Voy. *Sédition*.

Réchabites. — Ils se glorifient de descendre de Réchab, et professent le judaïsme pur. XV. 462. Prophétie de Jérémie qui les concerne. *Ibid.* Pays qu'ils habitent. *Ibid.*

Récompenses et punitions. — En quoi consiste le pivot de tout gouvernement civil. IX. 262. Les punitions sont le seul soutien des lois. 265. Dieu ne peut pas récompenser ceux qui ne l'ont point servi et qui n'ont suivi que leurs passions. III. 227. C'est, avec justice que Dieu n'a donné que des récompenses temporelles aux païens. 327. Eternité des supplices et des récompenses. IV. 549. De la vie future. 1100. Elles ne sont pas entièrement inutiles à la vertu. V. 1125-27. Dieu aimant naturellement et nécessairement les hommes, doit récompenser ceux qui l'imitent et se conforment aux règles éternelles. 1145. Les récompenses sont nécessaires pour le maintien de sa gloire et de la majesté de ses lois. 1146. Les récompenses n'étant point dispensées aux hommes dans ce monde, il faut nécessairement qu'il y ait une vie à venir, où la distribution en soit faite. 1147. Pourquoi elles seront éternelles. XII. 197. Elles sont promises pour porter au bien et détourner du mal. 724. Comment les athées les remplacent. 726. Leur espoir est très-utile à l'homme; erreurs des philosophes à ce sujet. 938.

Réconciliation. — Empêchement de notre réconciliation avec Dieu. II. 576. Comment la réconciliation du monde avec Dieu a été opérée; bonté de Dieu à notre égard. XII. 877. Utilité de sa médiation. 878. Elle n'a pu avoir lieu que par Jésus-Christ, Homme-Dieu. 882.

Récréations.— Elles sont quelquefois permises et nécessaires; moyen de les sanctifier. XII. 1249.

Recupero, chanoine sicilien. — Opinion peu catholique que lui prête Brydone, relativement aux couches alternatives de lave et de terre qu'on trouve près de Jaci. XV. 156. Ce qu'en dit Dolomieu. 157.

Rédempteur. — Promesse d'un rédempteur. IV. 566. Conduite de la Providence depuis la première promesse d'un rédempteur, jusqu'au renouvellement que Dieu en fit au patriarche Abraham. 669. Avénement du Rédempteur dans un temps également convenable pour les Juifs et pour les gentils. 687.

Rédemption. — Point de rédemption sans la foi. II. 582. Sur quoi est fondée sa doctrine. IV. 242. Comment s'est opéré ce mystère. 1038. Rédemption du monde; grande bonté de Dieu; combien les chrétiens la doivent méditer; la divinité et l'humanité de Jésus-Christ l'ont opérée. XII. 877. Elle n'a pu avoir lieu que par Jésus-Christ juste. Elle est propitiatoire et n'exempte pas des bonnes œuvres. 882 et suiv. Son incompréhensibilité ne doit pas nous empêcher d'y croire. 887. A été le seul but digne de la divinité mourante. 898. Rédemption du genre humain. Comment Schemitt B.-J. traite cette matière XIII. 1082. Rédemption annoncée par les traditions. 1086. Justes fidèles à la révélation. 1095. Peuple de Dieu. *Ibid.* Traditions spécialement relatives à la rédemption. 1101. Doctrine de la réconciliation du monde par l'entremise d'un divin sauveur, attestée par les traditions de tous les peuples. 1102-1142. Par les livres sibyllins. 1143-1153. Leurs prédictions sur la naissance, les miracles, les souffrances et la mort de Jésus-Christ. 1155 et 1157. Idée de la rédemption reproduite par les poètes. 1158. Cette idée n'apparaît tout à fait d'une manière éclatante et positive que dans nos livres sacrés. 1163. Universalité de la doctrine de la rédemption prouvée par l'effusion du sang. 1191. Rédemption du genre humain. XVIII. 54 du *Conspectus*. Rédemption et justification. 16 de la *Révision*.

Réflexions piquantes de plusieurs célébrités de la réforme, par l'abbé Cattet. XVII. 557

Réformateurs (les prétendus). — Ils se sont séparés de la vraie Eglise. III. 498. Condamnation de leur doctrine. 499. Leur confession de foi présentée par Théodore de Bèze 870. Ce qu'elle dit de l'excommunication *Ibid.* Leurs accusations réciproques d'altérer la parole de Dieu. XIV. 278. Les premiers réformateurs jugés par leurs disciples. XVII. 1173. Ce qu'on leur reproche. *Ibid.* Leurs excès. *Ibid.* Ce qu'ils disent de leur doctrine et de leur vie licencieuse. 1174.

Réformation de l'Eglise.—Sa nécessité et désir qu'on en avait au XVe siècle. XII. 283. En quoi consistait ce besoin de réformation. 283.

Réforme. — Origine de la réforme. XII. 275. Ses effets en Angleterre. 288. Son effet sur les mœurs publiques et sur les lettres. 291. Sentiment de Platon à cet égard. 535. Les Pères de la réforme ont pu s'accorder à répudier la doctrine catholique, ils n'ont pu s'accorder à lui en substituer une autre. XVII. 34. Ils furent attentifs à justifier ou à pallier leur schisme. 42 Ce qu'on a gagné par la réformation. 461. Ses tristes effets. 462. Réforme ecclésiastique. 463. Changements opérés dans l'office divin. 467. Négligence de l'obligation du jeûne. 473. On n'a rien gagné à la réforme relativement à la discipline. 480. Son œuvre n'a été qu'une œuvre incomplète. 483. Concile de Berlin. XVII. 329. Rien de divin dans l'origine de la réforme. 340 Ses résultats. 342. Elle succombe sous l'anarchie. 343. Concile de Korten. *Ibid.* Proposition du docteur Uhlich. 341. Actes de cet étrange concile. *Ibid.* Etat normal du protestantisme. *Ibid.* Synodes, pasteurs protestants de France. 345. Impossibilité de formuler un symbole de croyance. *Ibid.* La réforme est désertée aujourd'hui par une foule d'hommes distingués de tous les pays. 363. Elle est une religion sans preuve. 354. Comment elle regarde le baptême. 355. La réforme protestante n'est pas une religion. 379. Preuves de cette vérité. *Ibid.* Division au camp des prétendus réformés. 407. Anarchie parmi les sommités de la nouvelle réforme. *Ibid.* Quelle en fut la cause en Angleterre. 620. Dans plusieurs Etats du nord de l'Europe. 621. Ce qu'en pensent Moshein et Hume. *Ibid.* Loin d'améliorer les mœurs du peuple, elle les a rendues plus mauvaises. 740. La réforme de Luther n'a rien fait pour la liberté générale, pour l'émancipation des peuples. XVII. 1164. Ses principes leur sont contraires. 1165. Elle enfante l'anarchie religieuse. 1166. L'anarchie politique. 1169. Excès de la liberté qu'elle prêcha. 1172. Ce qu'on lui reproche. 1173. Ce qu'en dit M. de Bonald. 1174. Comment il dépeint les barbares excès des enfants de la réforme *Ibid.* Opinion de Châteaubriand sur le même sujet. 1175. Malheurs qu'elle a causés dans tous les Etats. 1183 et suiv. Caractère véritable de ce qu'on appelle la réforme. XVIII. 628.

Refuge. — Ce que la loi judaïque ordonnait relativement aux villes de refuge. IV. 924.

Regius. — Il soutient que les notions générales et l'idée de Dieu nous viennent des sens. II. 1236. Impuissance de l'attaque qu'il livre aux preuves de l'existence de Dieu inventée par Descartes. 1239.

Règlement de vie.—Nécessité de ce règlement. III. 1211. Partage du temps. *Ibid.* Choix des livres. *Ibid.* Avantages du travail. 1212. Le règlement doit retrancher tout ce qui est inutile. *Ibid.* Il doit aussi diriger toutes nos actions vers l'accomplissement de la volonté de Dieu. 1213. Règlement de vie, par Gérard. XII. 1247.

Règle (la vraie). — Comment l'explique le docteur Milner. XVII. 633 et 635, 643. Conclusion. 657. Règle de l'Ecriture, interprétée par le jugement privé de chaque personne; cette règle est trompeuse. XVII. 657. Celle de toute la parole de Dieu non écrite aussi bien qu'écrite, conjointement avec l'autorité des pasteurs, a été établie par Jésus-Christ lui-même. *Ibid.* Ce que dit Milner de la règle catholique. XVII. 651. Opinion du docteur Marsh, aujourd'hui évêque. *Ibid.* Celle du docteur Porteus, évêque de Londres. *Ibid.* Cette règle conservée par les patriarches. 652, 698, 699. Sainteté de sa doctrine. 725. Ce qu'elle enseigne. 726.

Règle protestante. — Ce qu'en dit l'illustre archevêque de Cambrai. XVII. 615.

Règles de foi.— Règle prochaine et universelle de la foi catholique. XVIII. 28. Usage des règles prochaines et éloignées. 31. Différence de ces deux règles. 33.

Reims. — Etudes théologiques et philosophiques de ce diocèse. XVIII. 561.

Reinhard, vertueux protestant, célèbre théologien. — Sa lutte énergique contre les envahissements du rationalisme dominant. XVIII. 657.

Réitération du baptême. — Comment saint Cyprien regardait cette question. XVI. 997.

Relation. Celle qui fut envoyée à Rome, à Tibère, par Ponce Pilate. VIII. 481. Ce que nous en rapporte Tertullien. 482.

Religieux (culte). — Il est conforme à la nature. XII. 67. Sa nécessité, raison de cette nécessité pour nous. 560, 604, 610, 662. (Voy. *Culte*).

Religieux (ordres). — Ils sont agréables à Dieu. XII. 279. Leur utilité. 298. Leur conduite a-t-elle justifié leur abolition. 297. Travaux des bénédictins; leur vertu; leur utilité. XII. 279. Utilité et vertu des ordres mendiants, XII. 280 et suiv.

Religieuses (les). — Leurs vertus héroïques; leur but social. XII. 281.

Religion (la). — Examen du sentiment de ceux qui prétendent qu'elle est une invention politique. IX. 481. Pas-

sage de Critias qui partage cette opinion. 485. Le premier culte rendu aux créatures a eu pour objet les corps célestes. 493. Ce qu'on entend par religion. XIII. 195. Idée naturelle de religion. 333. Comment elle se modifie dans le système de christianisme. 340. Elle fait partie de la nature humaine. 401. Des diverses religions qui partagent le monde ; l'incrédule s'en scandalise et les rejette toutes. IV. 172. Combien on en compte. 928. Christianisme. *Ibid.* Paganisme. 929. Sa mythologie. 950. Mahométisme. *Ibid.* Coran. 931. Légendes des musulmans. *Ibid.* Ce que le Coran dit du Messie. 932. Sa doctrine n'est qu'un système du vieil arianisme. 933.

Religion primitive. — Les poëtes ont beaucoup contribué à défigurer et à corrompre la vraie religion primitive. VII. 743. Explication de la religion avant Jésus-Christ. X. 130. La religion de Moïse et celle des gentils. 131. Religion éternelle et temporelle ou séculaire ; ce qu'on entend par ces mots XIII. 392. Religion naturelle ; devoirs immuables de cette religion. V. 1075. Ce qu'en ont pensé les plus sages et les plus habiles d'entre les païens de tous les siècles. 1141. Son système compatible avec la révélation divine. VII. 680. Il y a un système de religion naturelle exclusif de toute révélation divine. 682. Force de la raison humaine en matière de religion ; preuve de l'insuffisance de la raison en matière de religion. 686. Sa définition. X. 111. Elle n'est point une religion suffisante. 556. Sa différence d'avec la religion surnaturelle. 553. La première religion des hommes ne fut pas l'idolâtrie. 727. Ses obscurités. VIII. 475, 476. Explication de la religion depuis Jésus-Christ. X. 133. Ce qu'en dit l'illustre auteur de l'*Esprit des lois*. 134. Ce qu'on entend par religion surnaturelle. 553. Ce que dit Denis d'Halicarnasse de la religion des anciens Romains. VII. 1002. La religion païenne ne s'est soutenue qu'autant qu'elle a eu des appuis humains. II. 1084. Livres à consulter au sujet du paganisme. 1088. Cette religion remplie d'incertitude. III. 858. La pluralité des dieux une fois reçue, faisait que tous les faux dieux pouvaient être véritables. 859. Cette religion a toléré et permis tous les crimes. IV. 222. Comment elle s'est établie. 234. Impureté de sa morale et de son culte. 947. Elle contribuait au moins quelquefois à arrêter les désordres des païens. VI. 665. Pratiques et cérémonies barbares de cette religion. VII. 811. Licence des fêtes de Bacchus. 812. Lupercales. 813. Des Lupercales, Kotytia, etc., des aphrodisiennes. 814. La morale n'entrait pour rien dans la religion païenne. 819. On ne peut excuser la cruauté et l'obscénité de quelques fêtes religieuses du paganisme. 822. Etat de la religion dans l'ancien monde païen. 965. Etat déplorable de la religion des païens selon l'Ecriture. 966. La religion judaïque réduite à un petit coin du monde. III. 848. Ce qu'en dit Fénelon. IV. 1183. Le peuple juif circoncis a dans sa loi une circoncision du cœur dont celle du corps n'est que la figure. 1156. Elle n'était que le commencement imparfait de l'adoration en esprit et en vérité, l'unique culte digne de Dieu. 1257. Ce qu'est aujourd'hui la religion judaïque. V. 1193. La religion juive rendit les Hébreux supérieurs aux nations les plus éclairées. XIV. 905. Elle était exempte de toute impureté, de toute cruauté et de toute superstition. *Ibid.* Barrière qui existe entre ces deux religions. XVIII. 531. Comment Lombroso traite cette question. *Ibid.* Son raisonnement fondé sur l'histoire des Juifs. 532.

Religion (la). — Son histoire sous la loi naturelle. Création de l'univers. X. 1179. Péché d'Adam ; promesse d'un Messie. 1180. Corruption des hommes. 1181. Déluge universel. 1182. Vocation d'Abraham. 1182. Moïse ; sortie des Israélites de l'Egypte. 1185. Publication de la loi de Dieu. 1186. Idolâtrie des Israélites. 1187. Loi écrite par Moïse. 1188. Son histoire sous la loi écrite. 1189. Captivité de Babylone. 1197. Ministère des prophètes. *Ibid.* Perpétuité de la religion. *Ibid.* Prophéties sur l'état des Juifs. 1198. Sur Jésus-Christ. 1199. Retour de la captivité. 1203. Second temple. *Ibid.* Jérusalem rebâtie. 1205. Son histoire sous la loi de grâce. 1209. Naissance de Jésus-Christ. 1210. Vocation des apôtres. 1213. Justification de la doctrine religieuse. X. 252. Ses dogmes ne sont pas incompatibles avec les principes de la raison. 253. Son langage souvent opposé à celui de la nature. 260. Réponse aux objections de la multiplication du genre humain par Adam et Ève comme la religion nous l'enseigne. 302. Sa morale. 329. Nécessité d'une religion unique. 346. Divinité de la religion catholique. 362. Son excellence et son utilité pour expliquer les dogmes de la seule religion naturelle. 594. Examen des principaux dogmes de la religion. 616. Admirable comparaison que fait de la religion Mgr Wiseman, dans sa Démonstration évangélique. XV. 566. D'où elle tire le principe naturel et nécessaire de sa vitalité. 367. Elle n'a aucun intérêt à comprimer l'étude des sciences et de la littérature. 575.

Religion chrétienne. — Sous quel empereur a commencé la religion chrétienne. I. xxvii. Son efficacité. 204, 205. Elle doit à Dieu son établissement. 504. Ses effets. 505. Ses précieux bienfaits. 506-510. Ses avantages II. 274. Sa fin. *Ibid.* Grandes marques de la fausse religion. *Ibid.* Vices qui détournent les païens d'embrasser la religion chrétienne. 379. Où l'on doit chercher la vraie religion. 381. Premier fondement de cette religion. 384. Pourquoi il y a des erreurs dans la religion. 388. Son ancienneté. 389. En quoi consistent la fausse et la vraie religion. *Ibid.* Perfection de la religion chrétienne dans l'art d'instruire. 398. Elle a eu pour disciples les plus distingués entre les philosophes. 461. On ne doit pas décider de sa religion, par ce qui se pratique en son pays. 622. Ce qu'en pense Pascal. 625. Quels esprits sont plus capables de religion. 626. Tous les anciens Pères ont soutenu contre les Pélagiens que, quelque involontaire que pût être l'ignorance de la vraie religion, elle ne pouvait empêcher la damnation éternelle. III. 361. Ce que dit saint Augustin à ce sujet. 362, 363. Vrai système de la religion catholique. 601. Nécessité de l'étudier. 712. Marques de la véritable religion. 722. Vérités qu'elle enseigne aux hommes. 726. Sa perpétuité. 728. Véritable religion prouvée par les contrariétés qui sont dans l'homme, et par le péché originel. 728. L'état où l'on voit les Juifs est une grande preuve de la religion. 739. Les vrais chrétiens et les vrais juifs n'ont qu'une même religion. 764. La religion chrétienne a quelque chose d'étonnant. 779. Elle est proportionnée à toutes sortes d'esprits. 782. Sa divinité ; beau discours de Bossuet. IV. 87. Elle bannit le monde de notre cœur. 155. Ceux qui l'attaquent sont en général corrompus dans le cœur et de mœurs déréglées. 173. Elle doit être à la portée des plus simples. 378. Caractère de la vraie religion. 576. Elle répare les désordres de notre nature. *Ibid.* Elle seule peut découvrir les moyens de le faire. 578. Ils conviennent à la religion chrétienne. *Ibid.* Idée de cette religion. 580. Elle enseigne et donne les vrais moyens de rentrer en grâce avec Dieu. *Ibid.* Les vérités de la religion chrétienne, quelque surprenantes qu'elles soient, sont liées à des faits incontestables. 585. La vérité de la religion chrétienne prouvée par plusieurs raisons. 769. De toutes les religions qui ont régné sur la terre, pas une n'a obtenu un si beau triomphe que celle de Jésus-Christ. 904. Vérité de la religion et sa pratique. 1259. Toute la religion consiste à connaître et à aimer Dieu. *Ibid.* Quelle est la vraie religion? V. 30. Ce qu'admet la religion chrétienne. 31. La religion chrétienne est vraie. 935. Toutes les autres religions sont fausses et impies. 935. Vérité et certitude de la religion chrétienne. 1193. Elle est la seule des religions qui puisse se vanter de posséder la révélation divine. *Ibid.* Elle a tous les caractères de divinité auxquels on peut reconnaître une religion venue de Dieu. 1194. Les motifs qu'elle propose à l'homme répondent parfaitement bien à la sagesse de Dieu et aux espérances naturelles de l'homme. 1200. Tous les devoirs et les motifs qu'elle propose s'accordent avec les lumières de la droite raison et de la pure nature. 1203. L'accomplissement des prophéties et le témoignage des apôtres sont des preuves certaines de la vérité de la religion chrétienne. 1231 et 1245. Il importe de bien connaître l'intérêt qu'a l'homme à la religion. VI. 15. Elle n'est pas opposée à ses désirs essentiels. 17. Ce que saint Augustin nous dit à ce sujet. *Ibid.* Elle exhorte l'homme à les approfondir pour en discerner les véritables. *Ibid.* Elle ne lui commande que d'être heureux, et ne lui défend que d'être misérable. 18. Remède efficace qu'elle nous enseigne de demander à Dieu qu'il se fasse plus sentir que les autres biens. 21. Il est essentiel à la vraie religion d'être divine. 251. La vérité de la religion chrétienne est fondée sur des faits certains. 253. Preuve de la religion chrétienne par la conversion et l'apostolat de saint Paul 341. Sa divinité et son excellence prouvées par la manière dont elle s'établit dans le monde. 593. A la petitesse des instruments qui servirent à établir la religion chrétienne, on ne peut que reconnaître l'ouvrage et la sagesse de Dieu. 600. Sans religion point de véritable vertu. 654. Elle contient beaucoup de personnes dans le devoir. 662. Il est de l'intérêt du genre humain que les princes aient de la religion. 666. Elle ferait le bonheur du monde si ses maximes étaient observées fidèlement. 671. Plus on aura de religion, moins on sera disposé à devenir vicieux. 675. Il y a une religion véritable, et c'est Dieu qui l'a enseignée aux hommes. La religion chrétienne est la seule véritable. 677. Il est injuste et déraisonnable de la rejeter parce qu'elle est contraire à la disposition dans laquelle on se trouve. 790. Remarque de saint Augustin. *Ibid.* Passage

de Quintilien. 191. C'est l'orgueil qui nous empêche de nous rendre aux preuves de la religion. 799. Elle a été révélée non pour un seul peuple, ni pour certains lieux, mais pour toutes les nations et pour toute la terre. 873. Les difficultés qu'on peut rencontrer dans la religion ne doivent pas faire douter de sa vérité. 899. De la nature de la religion. VII. 35. Elle est la source du bonheur public et de la prospérité des nations. 173. Son utilité. 183. Ses avantages pour l'autre vie. 192. Son excellence. 195. De la religion révélée, par Leland. Diverses espèces de révélations. VII. 688. Révélation divine, extraordinaire et immédiate. 689. Possibilité d'une révélation divine extraordinaire. 690. Utilité de la révélation. 696. Sa nécessité. *Ibid.* Providence de Dieu. 697. Culte religieux dû à Dieu. 698. Dogme de l'immortalité de l'âme. *Ibid.* Du pardon et de l'expiation du péché. 699. Des devoirs moraux. 700. La révélation a été donnée aux hommes pour diriger et perfectionner leur raison. 701. Abus qu'on en a fait. 702. Première révélation transmise jusqu'à Noé. 719. Seconde promulgation des principes religieux. 720. Conservation des connaissances religieuses parmi les hommes. 721. Tous les derniers platoniciens et pythagoriciens convenaient de la nécessité d'une révélation. 1011. La révélation chrétienne préparée par la révélation judaïque. *Ibid.* Prédictions qui regardaient le Messie. 1012. Publication de l'Evangile. 1013. Combien la révélation chrétienne était propre à convertir les idolâtres. 1014. Faiblesse apparente des moyens dont Dieu se servit pour l'établissement du christianisme. 1015. Elle fut faite aux hommes dans le temps le plus convenable à leurs besoins. 1018. Actions de grâces que nous devons rendre à Dieu. 1025. La religion chrétienne, par Buffier. Son autorité authentique. IX. 162. Prérogative de son autorité. 163. Son utilité pour la société, prouvée par les soins des législateurs pour établir les dogmes d'une providence et d'un état futur. 299. Supercherie des législateurs. 307. De la religion par Caraccioli. Sa nécessité. XI. 303. Son origine et ses progrès depuis la création du monde. 336. Sa naissance. 369. Grandeur, rapidité et durée de ses progrès. 370. Obstacles à vaincre. *Ibid.* Réponses à plusieurs objections et difficultés proposées. 372-386. Sa définition. 1094. Ses liens. *Ibid.* Serment. 1095. La mort ne fait que resserrer les liens religieux. 1097. Il n'y a que la religion chrétienne qui puisse honorer Dieu. 1103. Elle est attestée par les païens eux-mêmes. 1104. On ne peut être honnête homme sans religion. 1110. Comment saint Thomas définit la religion. *Ibid.* On n'attaque la religion que parce qu'on ne la connaît pas. 1124. L'irréligion. 1133. Culpabilité de ceux qui attaquent la religion. 1139. Sentiment de J.-J. Rousseau. 1139 et 1141. De l'évidence de la religion chrétienne 1161. La religion, par Deluc; que signifie ce mot. XII. 984. La religion naturelle; ses variations, ses contradictions. 9. Ce que c'est. 100. Peut-on s'y sauver? 108. Singulière distinction entre la religion naturelle et surnaturelle. 107. Il y a deux sortes de religion naturelle: l'une conforme à la révélation que découvre la raison; l'autre du monde, introduite par la corruption et l'ignorance. 872. Rapport de la vraie religion naturelle avec la religion révélée. 872. Si toutes les religions sont bonnes. 199. Quelle est la vraie? Ses preuves et ses caractères. 157-170. La religion catholique romaine est la seule vraie. 180-198. La vraie religion doit être une. 195. Elle doit unir la prière et les bonnes œuvres. 560. Elle doit être respectée par les philosophes. 554. Bonheur que procure sa connaissance. 543, 590, 767. Perfectionne l'esprit de l'homme. 592. Son cœur. 594. Elle le console dans ses peines. 596. Son influence sur la société; protége l'homme. 598. Les arts, les sciences y détruisent l'esclavage. 599, 600, 673. Elle est le fondement de toutes les vertus. 606. Crime et folie de ceux qui s'en moquent. 602. Elle agrandit les idées de l'homme. 760. Qui sont ceux qui ont le plus de religion. 908. Quelle est sa sublime origine 1115. Divinité de la religion chrétienne prouvée par l'histoire de son établissement. 417. Par sa prompte propagation. 1207. Par les miracles de Jésus-Christ. 1220. Par sa résurrection. 1222. Ses caractères et ses preuves. 1234. Son esprit. 1239. Complot de l'abbé de Prades et des philosophes contre elle. 72. Elle est vengée de l'incrédulité par l'incrédulité même. 633. Elle n'est opposée ni aux arts, ni aux sciences, ni à la raison. 673, 674. Objections des incrédules contre elle exposées et réfutées. 667-782. Comment elle porte au bien les hommes et leur fait éviter le mal. 727. Elle retire l'homme du désespoir; comment. 770. Elle fait le bonheur de l'homme. 766. De la société. 771. Elle règle les mœurs publiques. 772. Elle établit la vraie égalité. 775. Idée qu'elle donne de l'autorité 777. Combien elle est supérieure aux lois humaines pour faire opérer le bien; comme elle en aide l'accomplissement. 779. Combien elle est utile à l'établissement et à l'existence des Etats. 781. Ses heureux effets pour la société et surtout pour la femme. 1152. Pour l'enfance. 1154. Elle a adouci et détruit l'esclavage. 1158. Ses bienfaits pour la vie civile et sociale; lois qu'elle a données au monde. 1162. Combien elle l'emporte sur le paganisme et la philosophie. 1164-1185. Son parallèle avec la religion mahométane. 1209. Combien il est nécessaire d'en instruire l'enfance. 803. Selon Diesbach, elle est la véritable. XIII. 24. Elle s'est établie par des miracles qui prouvent qu'elle a Dieu pour auteur. 26. Ils sont dûment attestés. *Ibid.* Les disciples n'ont pu ni se tromper, ni vouloir tromper. 30 et 31. Sentiment d'Eusèbe, évêque de Césarée. 35-38. Certitude des miracles de Jésus-Christ prouvée par les aveux des adversaires du christianisme. 40. Depuis son établissement, Dieu a opéré plusieurs miracles pour confirmer qu'il en était l'auteur. 104. Ce que le théologien Jacques nous dit de la religion chrétienne. 203. Evangile. *Ibid.* Miracles. 205. Divinité de la loi ancienne. 210. Prophéties. *Ibid.* Doctrine et morale de l'Evangile. 212. Martyrs. 215. Mystère de la Trinité. 221. Salut éternel. 24. La religion prescrit toutes les vertus, reprouve tous les vices. 228. Son excellence. 895. Ses dogmes. 901. Sa morale. 922. C'est un fait certain que Dieu l'a révélée. 1258. Ses influences diverses selon les temps et les lieux. XIV. 552. Son plan est divin. 1078. La manière dont cette doctrine a été révélée est divine, ce qu'on peut prouver par les prophéties et par les miracles. 1081. Les effets qu'elle a produits sont divins. 1091. Fausseté des autres religions. 1093. Marques de la véritable religion. 1098-1103. L'Eglise romaine est la seule qui porte l'Evangile aux infidèles et qui convertisse les idolâtres. 1103. Son flambeau n'a jamais été éteint dès qu'il a été une fois allumé par Jésus-Christ. 1107. Sa conformité avec la primitive Eglise. 1111. De toutes les religions professées dans le monde, il n'y en a point qui puisse disputer la préférence à la religion catholique. 1093. Toutes les autres sectes chrétiennes sont fausses. 1095. Elles n'ont aucune marque de vérité. 1115. On y découvre au contraire des marques de fausseté. 1120. La religion juive actuelle ne peut être conforme à la révélation de Dieu. X. 793-795. Comment on prouve que le mahométisme n'est qu'une grossière imposture. VIII. 324. Ce qu'en disent les incrédules. 325. Témoignage des mahométans relatif à la résurrection. 406. Comment cette religion mahométane a été établie. Le grand nombre de ses sectateurs ne nuit point à la catholicité chrétienne. XII. 147. En quoi elle consiste. 180, 199. D'où Mahomet a tiré sa doctrine. 674. Son établissement mis en parallèle avec celui du christianisme. 1209. La religion prétendue réformée est digne de haine, parce qu'elle fait schisme dans l'Eglise. III. 123. Parce qu'elle renouvelle les anciennes hérésies. 130. Parce qu'elle bannit toute vertu. 136. Parce qu'elle ouvre la porte à tous les vices. 138. Parce qu'elle enseigne qu'aucun prince spirituel ou temporel ne peut obliger en conscience. 141. Ce qu'elle enseigne au sujet de l'excommunication. 870. Tous les réformés peuvent se réunir à la confession d'Augsbourg. 1029. Explication de la religion chez les nations infidèles. X. 139. Ce que Dieu exige de tous les hommes. *Ibid.* Sentiments des théologiens sur le salut des infidèles. 140. Sentiment de saint Thomas. 142. Les religions fausses; leur caractère. XII. 180. Si toutes les religions sont bonnes. 199. Combien on compte de fausses religions. XI. 357. Livre de la religion essentielle; ses erreurs sur la trinité, l'incarnation, la rédemption, l'Ecriture sainte et son interprétation. 882-900. Fondement de la religion naturelle. XVIII. 18 du *Conspectus*. Nécessité de la religion. 19. *Id.* Caractère de la vraie religion. 24 *Id.* Fondement de la religion naturelle et son insuffisance. 18, 19, 24. *Id.* Rationnalité de la religion chrétienne. 54. *Id.* Ses preuves historiques. 89. *Id.* Son utilité. 97. *Id.* Inefficacité de la religion naturelle. 73 de la *Révision*.

Reliques. — De leur vénération depuis l'an 200, par les auteurs protestants. III. 880. Ce qu'en dit saint Cyprien. *Ibid.* Ce que nous enseigne l'Eglise. IV. 1065. Ce que l'Eglise nous enseigne au sujet des reliques des martyrs. XIII. 112. Miracles opérés par leur moyen. *Ibid.* Culte des reliques et des images. Ce qu'en pensent plusieurs saints Pères. XIV. 34 et 35. En quoi consiste la croyance catholique à l'égard des reliques des saints. XV. 1061. Exemples tirés de l'Ecriture. 1062. Les anciens chrétiens croyaient à l'égard des reliques ce que nous croyons. 1064. Vigilantius condamné comme hérétique pour avoir dit qu'on ne devait pas honorer les reliques des saints. 1067.

Remontrance irlandaise. — Ce que contient cet acte de soumission. XVII. 157. Ce que ce peuple fidèle demandait à son roi. *Ibid.* Ses justes plaintes. 158. Le clergé catho-

tique d'Angleterre approuve la protestation des Irlandais. 160.

Remords. — Ce qu'en pensent Hobbes et Spinosa. XI 379. Nos passions nous font oublier nos devoirs ; nous en retrouvons la règle au fond de nos cœurs. *Ibid* Ce cri de la conscience nous empêche de nous absoudre de nos crimes. 598 Le remords que les athées donnent pour faire éviter le mal est insuffisant. XII. 726. Ce qu'il est ; ses effets. 752.

Réminiscence. Mémoire, attention. — Ce qu'on entend par ces mots. XI. 799. Idées simples et composées. *Ibid.*

Rémunération (la) des bons et punition des méchants. I. LXXIV. Ce que nous apprend ce dogme. *Ibid.* Dieu étant infiniment bon, juste et saint, doit récompenser les bons et punir les méchants. V. 1145. Ces récompenses et ces peines nécessitent l'existence d'une autre vie. 1147. Il est prouvé qu'il y a des récompenses annexées à la vertu et des peines attachées au vice. 1149. L'immortalité de l'âme prouve aussi la certitude d'un état futur de peines et de récompenses. 1155. Sentiment de Montesquieu. VII. 1257. Peines et châtiments de l'autre vie. *Ibid.* Opinion de Platon. 1258. Doctrine des anciens poètes à ce sujet. 1259. Le dogme des récompenses et des peines d'une autre vie est absolument nécessaire pour la justification de la providence et de la bonté de Dieu. IX. 267. Sentiments des philosophes sur la nécessité et la vérité du dogme des peines et des récompenses d'une autre vie. 410. Ce qu'en pensait Polybe. 411. Opinion de Strabon à ce sujet. 413.

Remusat (Abel). — Ce qu'il dit des langues tartares. XV. 52. La distinction des personnes y est inconnue. *Ibid.* Les participes et les gérondifs jouent le principale rôle dans les idiomes tongouses et mongols. *Ibid.* Sa connaissance profonde des langues de l'Asie orientale. 67. Il admettait l'unité originaire du langage. *Ibid.* Ses sentiments sur la concordance de l'ethnographie philologique avec l'histoire sacrée. *Ibid.* Il pense que la famille des nations gothiques a occupé autrefois une grande partie de la Tartarie. 92. Sa classification de la race tartare. 100. A quelle époque il fait remonter l'histoire des Chinois. 251. Ses recherches sur l'histoire de la hiérarchie lamaïque. 361.

Renaudot (l'abbé). — Ce qu'il rapporte de la doctrine de la métempsycose chez les Chinois. VII. 1222.

Renommée (la). — Elle était le principal but des païens. XI. 1180. Différence entre l'esprit de la philosophie païenne et celui du christianisme. *Ibid.* *Renoncement* à soi-même. Ses avantages, sa nécessité, moyen de le mettre en pratique. XII. 1250.

Repentir. — Ce qu'on entend par ce mot. XI. 1177. Sa nécessité. *Ibid.* Ce qu'il produit en nous. *Ibid.* Ses heureux effets. *Ibid.* Nous devons toujours être attentifs à nos fautes et nous en repentir. XIV. 314. Ecouter la voix de notre conscience. 315. Ne pas nous contenter d'éviter le mal, mais faire le bien. *Ibid.*

République (la) de Platon. — Sa comparaison avec l'Evangile. IV. 805.

Repos. — La nécessité d'un jour de relâche sur sept a été reconnue par les observateurs les plus attentifs, comme une loi impérieuse. XIV. 1227. L'observation du dimanche doit donc être acceptée non-seulement parmi les devoirs religieux, mais parmi les devoirs naturels. *Ibid.*

Respect humain. — Son crime, moyens pour le surmonter. XII. 185.

Restes. — Ce qu'il faut entendre par les restes d'Israël. VI. 139. Restes de Jacob. 140. Ils doivent annoncer à toute la terre la gloire du Messie. *Ibid.* A quoi l'on peut comparer les restes d'Israël. 141.

Restrictions mentales. — Ce qu'on entend par ces mots. III. 1138. Les restrictions mentales sont des péchés. 1139. Tout mensonge même officieux, et celui qu'on appelle joyeux, n'est pas exempt de faute. *Ibid.* Il faut donc nous en abstenir. *Ibid.*

Résurrection des corps. — Ce que Tertullien dit de la résurrection de la chair. I. LXXIII. Ce dogme est fondé sur la justice et la toute-puissance de Dieu. LXXIV. Réfutation des objections contre la résurrection. Doctrine de l'Eglise catholique sur la résurrection des corps. IV. 102. Ce qu'en pensaient les épicuriens et les stoïciens. VII. 1276. Les Juifs l'admirent longtemps avant Jésus-Christ. 1277. Corruption de ce dogme. 1278. Usages barbares de plusieurs peuples des Indes Orientales. *Ibid.* Ce qu'en dit Montesquieu. *Ibid.* Commencement du bonheur des justes. 1285 et suiv. La raison nous en assure la possibilité. VIII. 90. Elle nous dit qu'aucune substance n'est anéantie. *Ibid.* L'attente de notre résurrection est un puissant motif pour nous rassurer contre les frayeurs de la mort. 501. C'est une consolation dans nos afflictions. 502 505. Elle nous anime à la vertu par la certitude de la récompense. 506 Comment la résurrection des morts est prouvée par Jésus-Christ et la Bible XII. 1102. Tous les miracles déposent pour la foi qui prêche la résurrection des corps. XIII. 141. Défense de ce que l'Evangile nous apprend de la résurrection de la fille de Jaïre, du fils de la veuve de Naïm et de Lazare. VII. 618. Réponses aux objections absurdes de Woolston. *Ibid.* Dogme essentiel et fondamental de l'Eglise sur la résurrection. XVIII. 371, 376. Nombreux passages des Pères à ce sujet. 389. Ce dogme est antérieur au christianisme. *Ibid.* Avec quels corps les hommes doivent-ils entrer dans le ciel? 381. L'homme doit exister dans un état futur. *Ibid.*

Résurrection (la) de Jésus-Christ. — Sur quoi elle est fondée. I. LXXII. Son dogme. LXXIII. Preuves sensibles de cette résurrection. LXXIV. Divers passages de l'Ecriture. 268 Il fallait que Jésus-Christ ressuscitât. II. 587. Ce que la théologie naturelle nous apprend sur la résurrection de la chair. 669. Cette résurrection est appuyée sur des témoignages authentiques. 1035. Réponses à quelques objections. 1038. Possibilité de la résurrection. 1041. Ce qu'en pensaient les anciens philosophes. 1045. Aucun des faits certains et indubitables n'a autant de preuves de certitude que cette résurrection. VI. 255. On ne peut soupçonner les apôtres, ni aucun des disciples, d'une crédulité précipitée. 254. Ils ne firent aucun cas, dans le commencement, des témoignages les plus précis. 255. Preuves convaincantes multipliées dans l'apparition de Jésus-Christ à ses apôtres le jour de sa résurrection, auxquelles ils ne se rendent qu'avec peine 258. L'apparition de Jésus-Christ sur le rivage du lac de Tibériade prouve sa résurrection. 266-268. Amas de preuves dans les apparitions de Jésus-Christ pendant quarante jours. 270. Examen du sentiment de ceux qui soutiennent qu'il aurait dû se montrer à d'autres qu'à ses disciples, et justification de la conduite qu'il a tenue. 271-275. Il est contre toute vraisemblance, et même impossible que les apôtres aient eu dessein de tromper, en assurant contre leur propre conscience que Jésus-Christ était ressuscité. 275 La résurrection du Sauveur était certaine dès le matin du dimanche, et le mensonge publié par les soldats commis à la garde de son tombeau en est une preuve invincible. 289. Les apôtres étaient éloignés de rendre un faux témoignage contre Dieu même, en assurant contre leur conscience qu'il avait ressuscité Jésus-Christ. 290. Ce que saint Paul nous dit de la résurrection. 291. Quels sont les témoins de la résurrection de Jésus-Christ. VII. 5-27. Précautions inouïes que prirent les Juifs pour s'assurer que le corps de Jésus ne serait pas enlevé clandestinement. 545. Ceux-là même qui publièrent ce prétendu enlèvement n'en croyaient rien. 555. Nature du témoignage sur lequel est fondée la créance de la résurrection de Jésus-Christ. 558. Apparitions du Sauveur. 559. Réponses aux objections. 561. Nature du corps de Jésus après sa résurrection. 565. Jésus-Christ avait deux offices distincts. 572. Témoignages des saintes femmes. 575. Souffrances des apôtres et des disciples du Sauveur. 577. Les témoins de la résurrection de Jésus-Christ ne sont point coupables de faux témoignage. 579. L'enlèvement publié par les Juifs n'est qu'une fable. 584. Vérité de la résurrection de Jésus-Christ. VII. 503, 704. Indifférence de l'incrédule pour cette vérité. 506. Conséquences qu'on doit tirer de cette vérité. 508-510. Obligations qu'elle impose au chrétien. 512. Evidence des preuves de la résurrection. 345. Cette évidence met les hommes dans l'obligation d'y acquiescer. 346. Nombre, caractère, qualités des témoins qui prêchèrent la résurrection de Jésus-Christ. 423 et suiv. Ils attestent la résurrection dans le lieu même, et le plus tôt possible 427. Grand éclat qu'ils donnent à leur témoignage. 428. Ces témoins sont tous d'une vertu sans tache et non suspecte. 430. Rien ne peut prévenir en leur faveur que la force de la vérité. 431. Ils n'avaient aucun intérêt temporel à rendre ce témoignage. *Ibid.* Tous les préjugés de la naissance et de l'éducation durent les détourner de ce ministère. 433. Ils avaient de la conscience, ils n'étaient ni scélérats ni athées. 435. Ils étaient convaincus de la vérité de ce qu'ils prêchaient. 437. Ils ne furent ni visionnaires ni fous. 438. Le témoignage rendu par les apôtres à la résurrection a tous les caractères requis pour être reçu en preuves. 440 On ne peut le rejeter sans nier toute évidence morale. 441 Le témoignage n'en est pas moins digne de foi pour concerner la résurrection d'un mort. 443. S'il y avait eu de l'imposture, elle aurait été certainement et nécessairement découverte. 445. Les Juifs furent eux-mêmes convaincus que cette résurrection était vraie. 448. Il était tout à fait impossible aux apôtres d'enlever par fraude le corps de leur maître. 455. Précautions prises

pour empêcher cette fraude. 457. Affreuses absurdités où l'on s'engage, en taxant d'imposture ou de vision le témoignage des apôtres. 463. Réfutation des objections contre le témoignage des apôtres sur la résurrection. 469. Cette résurrection est suffisamment attestée. 486. Elle est démontrée par l'application des caractères de l'évidence requise à la preuve qui fonde le fait. 490. Conséquences que l'on tire de la résurrection de Jésus-Christ. 497 et suiv. Observations sur l'histoire et les preuves de cette résurrection. X. 1019 et 1023. Preuves de cette résurrection données aux apôtres. 1059 et 1122. Motifs que nous avons de croire à cette résurrection. 1127. L'existence de la religion chrétienne est un motif de croire la résurrection de Jésus-Christ. 1159. Preuves de cette résurrection. 1255-1262. Comment ce fait est attesté. X. 530. Simplicité et timidité des témoins. 531. Conséquence du fait. 534. Réponses aux objections. 535. Oppositions entre les pièces de la déposition. 537. Résurrection de Jésus-Christ. Fable des Juifs relativement à la résurrection de Jésus-Christ. XII. 449 et suiv. Preuves de sa vérité. 867. Elle prouve la divinité de Jésus-Christ. 868, 1222. Elle est incontestable. 1223. Ce qu'en disait saint Paul aux fidèles de Corinthe. XIII. 821. Les témoins de cette résurrection sont Jésus-Christ qui l'a prédite, les apôtres qui l'ont publiée, les Juifs qui l'ont combattue. 824. Le Sauveur avait déclaré qu'elle serait un acte de sa pleine volonté. 1241. Certitude de cette résurrection. 1242. Histoire de la résurrection du Sauveur. Ce qu'en dit le savant Paley. XIV. 869.

Retraite.—Elle est nécessaire à tout chrétien. III. 1213. Elle nous fait résister aux tentations en éloignant les occasions. 1214. Rien de plus propre à nous faire rentrer sérieusement en nous-mêmes que la retraite. *Ibid.* Ses avantages. IV. 817.

Retz (cardinal de).—Ce qu'il raconte d'un miracle opéré dans l'église de Sarragosse. XIV. 802.

Réunion des catholiques avec les luthériens. — Pensées de Leibnitz à ce sujet. IV. 1123.

Révélation primitive.—Existence d'une tradition primitive et universelle. XIII. 1086. Ce qu'en dit Jean Muller. 1089. Nécessité d'une révélation et d'une tradition. 1090. Altération qu'elles ont subies. 1091. Les justes sont fidèles à la révélation. 1095. Peuple de Dieu. *Ibid.* Patriarches. *Ibid.* Différents sentiments qui partagent ceux qui affirment son existence. XIII. 24. Il y a une révélation. 25. Preuves. 220. Révélation et tradition. 1089. Leur nécessité. 1090. C'est un fait certain que Dieu a révélé la religion chrétienne. 1258. La révélation répandue parmi les gentils avant la venue de Jésus-Christ. XIV. 490. Le peuple juif fut l'apôtre des autres nations. 491. On est obligé de se soumettre avec foi à toute révélation divine. IV. 419. Alliance de l'obscurité de la foi avec l'évidence de la révélation. 601. Nécessité d'une révélation avant la venue de Jésus-Christ, surtout par rapport au monde païen. 640. La raison ne pouvait rien pour le bonheur de l'homme sans le secours de la révélation. 642. Caractère requis dans la révélation qui était nécessaire pour la réformation du monde païen. 651. Ils se trouvent tous réunis dans la révélation de Jésus-Christ. 655. La révélation chrétienne a été l'accomplissement de celle que les Juifs avaient eue avant l'avènement de Jésus-Christ. 660. Rapport parfait entre ces deux révélations. *Ibid.* Dieu n'a jamais accordé au monde qu'une seule révélation. 936. Il est impossible de la confondre avec ce que l'esprit humain a tenté d'y substituer. 937. Il n'y a que la révélation qui puisse nous apprendre les choses célestes. 947. Ce qu'en dit Leibnitz. 1033. Ses caractères. 1034. Nécessité de la révélation pour sortir le genre humain de la corruption dans laquelle il se trouvait. V. 1183. Beau et remarquable passage de Platon. 1186. Les déistes modernes la rejettent. 1187. Réfutation de leurs objections. 1188. Preuves de sa nécessité et de son utilité. 1189. Dieu n'était pas obligé de se révéler aux hommes. 1191. La religion chrétienne est la seule qui puisse se vanter de posséder la révélation divine. 1193. Toute religion qui n'est pas fondée sur la révélation divine ne mérite pas d'examen. VI. 38. Facilité de découvrir la révélation divine. *Ibid.* Nécessité que cette révélation ait été écrite. *Ibid.* Preuve qu'elle s'est conservée pure dans les Ecritures. 39. La révélation de la promesse du Messie est une preuve de la vérité de la religion et des Ecritures. 90 et 92. La révélation chrétienne aussi bien attestée que celle des Juifs. 490. Par les miracles. 491. Par les prophéties. 498. Par le témoignage écrit. 500. Par la tradition. 503. Elle est le principe sur lequel est fondée la certitude des vérités de la religion. 948. Dieu ne peut tromper les hommes en leur révélant des fausses vérités pour des vérités. 951. Des révélations que Dieu a faites aux hommes avant Jésus-Christ. 956. De celle faite par Jésus-Christ. 960. Les livres de l'Ecriture ne contiennent pas toutes les révélations que Dieu ait jamais faites aux hommes. 1044. De ce qu'elle nous enseigne du mérite et de l'efficace de la mort de Jésus-Christ. VII. 54. De notre destinée véritable. 350. Utilité et nécessité de la révélation chrétienne. 1020. Bienfaits de la révélation par rapport à la vie future. 1286. Son excellence. 1294. Ce bienfait inestimable mérite toute notre reconnaissance. 1298. Preuves d'une révélation tirées du simple bon sens. IX. 1080. Révélation traditionnelle transmise par les patriarches en Chaldée et par Abraham en Egypte. 1081. Transmise aux Grecs par les Egyptiens. 1082, 83. On la trouve de même établie chez les anciens peuples du nord. 1084. Par la mythologie appelée Edda. *Ibid.* Monuments qui contiennent la révélation. XVIII. 34. Ce qu'en dit Bolgeni. 11. Comment il la prouve. 12. Les évêques seuls considérés par l'Eglise comme témoins authentiques de la doctrine de Jésus-Christ. 16. Distinction de la foi catholique de la foi particulière. 41. La voix de l'Eglise par rapport à la révélation. 42. Définitions expresses de l'Eglise. 46. Rapports qui lient entre elles la révélation *primitive*, la révélation mosaïque et la révélation chrétienne. 666. Où sont contenus les points les plus importants de l'histoire de la révélation. 670. Dieu nous oblige de nous y soumettre. IX. 195. Elle est nécessaire pour que tous les hommes en général puissent acquérir une connaissance suffisante d'une religion véritable. Quelconque. X. 533. Ce qu'on entend par révélation de Dieu. 534. Réponses aux objections. 538-544. Nécessité de la révélation. 550. Avantages qu'elle a procurés au genre humain. XI. 1185. Insuffisance de la raison pour offrir aux hommes une religion parfaite. 1186. Réponses aux objections des incrédules. 1187-1199. Elle est attaquée. XII. 114. Sa nécessité. 194. 763. Elle est prouvée par le besoin d'un culte religieux. 693. Par l'aveu de l'immortalité de l'âme. 694. Son utilité. 764. Ses heureux effets. 765. Malheur de ceux qui en sont privés. 745. Ses caractères. 766. Combien elle contribue au bonheur de l'homme et comment. 767. 792. Celle de la Genèse est évidemment divine. 968. Sa divinité confirmée par le simple récit de la Bible. 1109. Comment les philosophes cherchent à diminuer sa divine autorité. 893. L'ignorance du monde païen sans elle démontre sa nécessité. 1189.

Révolte. — Est-elle permise? XII. 98.

Révolution (la) française. — Elle a été prédite par J.-J. Rousseau. IX. 1360. Des révolutions générales, soit dans la nature, soit dans la religion. II. 881. Tous les plus illustres géologues s'accordent à admettre de grandes révolutions antérieures à celles du déluge. XV. 153.

Rhadamanthe. — C'est la même personne que Moïse. V. 195.

Riccioli, mathématicien exact. — Son opinion sur la vitesse des étoiles fixes. IV. 12.

Ricci (Scipion de), évêque de Pistoie. — Ce qu'en dit Bolgeni. XVIII. 60. Son synode. 61. Doctrine de ce prélat janséniste. 62.

Richard (Simon). — Ce qu'en dit M. Edgar Quinet. XVIII. 673, 74. Il est partisan de l'exégèse nouvelle. *Ibid.* Son opinion sur le prophète Isaïe. *Ibid.*

Riche (le mauvais). — Comment Saurin explique la parabole que Jésus-Christ proposa à ce sujet. IX. 11.

Richter (Georges).—Ce qu'il nous rapporte des circonstance de la mort du Sauveur. XVIII 661.

Richelieu (le cardinal de). — Sa vie. III. 5. Sa lettre au roi. 9. Avis au lecteur. 11. Réponse à l'écrit des ministres de Charenton. 13, 14, 15. Voy. pour les autres réponses, l'art. *Ministres de Charenton*, *id.* 16. Il rapporte plusieurs passages des protestants sur leur confession de foi. 873.

Richesses (les). — Jésus-Christ apprend aux hommes à les mépriser. II. 397. Elles sont un grand obstacle au salut. VIII. 899. Promesses que Dieu fait à ceux qui les méprisent. 900. Ce qu'en dit saint Cyrille. XI. 109. Comment on doit les posséder. XIV. 326. Leur usage. *Ibid.* Avantages de l'inégalité de la fortune. 327. Conduite que doivent tenir les riches. *Ibid.* La bienfaisance doit s'accroître en proportion de la prospérité. 328.

Rieff. — Ecrivain de l'école néo-hégélienne. Sa doctrine. XVIII. 880.

Rimini (concile). — L'Eglise y a-t-elle failli. XII. 158. Ce concile est annulé par le pape Libère. XVI. 971.

Rites judaïques. — Leur abrogation complète. II. 295. Rite du sacrifice, son universalité. XVII. 916, 917.

Robertson. — Ce qu'il dit de l'accusation d'intolérance portée contre l'Eglise romaine, au sujet de la destruction des Américains. XIV. 594 et 595.

Rochefoucault (La). — Ses Maximes. II. 650.

Rocher. — Celui d'où jaillissent les eaux dans le désert est la figure de Jésus-Christ. V. 916.

Rohr (le docteur). — Ce qu'il est. XVIII. 614. Sa *Biblio*

thèque critique pour les prédicateurs. *Ibid.* Son opinion sur le livre de Strauss. *Ibid.* Différence énorme qu'il établit entre le système naturaliste et le système mythique. *Ibid.* Ce qu'il dit du rationalisme. 615.

Rois d'Israël. — Le premier et le second. XVIII. 478. Séparation des dix tribus. *Ibid.*

Rois (livre des). — Livres qui portent ce nom. V. 507. Auteur de ces livres. *Ibid.* Diverses opinions à cet égard. *Ibid.* Esdras les a composés avec d'anciens recueils. 509. Authenticité et antiquité des livres des Rois. 510. Témoignages des auteurs profanes en faveur de ces livres. 511. Réponses à plusieurs objections. 512. Allusions fabuleuses faites par les auteurs profanes aux récits contenus dans les livres des Rois. 513.

Rois (les). — Leurs pouvoirs, de qui ils les tiennent; peut on se révolter ? XII. 96 et suiv.

Romains (les). — Leur théologie. I. 559. Toute cette théologie leur vient de l'Arcadie. V. 212. Cette contrée fut le berceau de la plupart de leurs dieux. *Ibid.* La fable les avait composés d'après l'histoire de Moïse. *Ibid.* Ils ont emprunté aux livres de Moïse des pratiques, des lois religieuses et autres. 244.

Romaine (Eglise). — Marques de sa vérité. XII. 137, 147. Sa stabilité. 149. Elle possède seule les vrais prophéties et les véritables miracles. 164-169. Témoignage qui lui est rendu par les protestants. 1078.

Romanisme. — Définition de ce mot. XVII. 557. Système romanisme suivant certains théologiens de l'Eglise anglicane. *Ibid.* Dialogue entre un romaniste et un anglican. 573.

Rome. — A qui elle est redevable de l'empire de l'univers d'après les païens. XII. 503. De qui elle reçut ses lois. 504. Vestiges de la tradition touchant la réconciliation du monde ou la rédemption du genre humain. XIII. 1142-1143. Origine des livres sibyllins. *Ibid.* Leur contenu. 1144. Dogme de la rédemption. 1145. Age d'or. 1149. Vespasien regardé comme l'objet des prophéties. 1155. Prédictions des livres sibyllins sur Jésus Christ. 1155 et 1157. Idée de la rédemption reproduite chez les poètes. 1158.

Romulus. — On trouve dans son histoire plusieurs traits de celle de Moïse. V. 221. Il y a même entre eux une ressemblance frappante. 222. Sa loi concernant l'exposition des enfants malades ou difformes. VII. 1060. Elle est confirmée par une constitution des douze tables. *Ibid.*

Rosellini, compagnon de Champollion dans son expédition scientifique. — Il fut le premier à faire connaître sa découverte en Italie. XV. 261. Sa magnifique et consciencieuse publication sur les monuments égyptiens ; ses listes de leurs rois. 265. Son opinion sur l'origine et la vraie signification du titre de Pharaon. 266. Il fixe la sortie d'Egypte sous la dynastie de Ramsès. 268. Ses monuments ajoutés à ceux déjà fournis par Champollion. 271.

Rosen müller (père). — Il attaque saint Augustin d'une manière injurieuse. XV. 329. Il ne lui accorde ni pénétration ni talent. 330. Sa réfutation par Clausen. *Ibid.* Ses attaques contre saint Jérôme. *Ibid.* Son fils le réfute noblement. 331.

Rosen müller (fils). — Il se montre très-opposé aux censures injurieuses et inconvenantes que son père a prodiguées à plusieurs saints Pères. XV. 331.

Rosette (la pierre de). — Sa description. XV. 257. Sa découverte. *Ibid.* Ses inscriptions. Travail de l'illustre Sylvestre de Sacy. *Ibid.*

Rossi (Bernard de), pauvre et modeste professeur de Parme.—Ses peines, ses travaux, ses dépenses pour réunir la collection des manuscrits et des éditions rares du texte hébreu. XV. 312. Il réussit dans son dessein au delà de toute espérance. *Ibid.* Il avait en sa possession 680 manuscrits hébreux. 613. Ses admirables variantes. *Ibid.*

Rothelin (l'abbé). — Ce qu'il fit pour l'anti-Lucrèce de Polignac. VIII. 998. Il révisa et corrigea cet ouvrage. 999. Ses succès. 1000.

Rousseau (Jean-Baptiste). — Son jugement sur le poëme de la religion. VIII. 91. Son épître à Racine. 94. Réponse à cette épître contre les esprits forts. 102.

Rousseau (Jean-Jacques). — Son éloge de la religion. II. 385. Ce qu'il dit du libre arbitre. 568. Sa vie. IX. 1195. Apologiste de la religion chrétienne. 1203 et 1215. De Dieu. 1217. Il existe une intelligence suprême. 1219-1230. Existence de l'âme humaine, de son immatérialité et de son immortalité. 1231. De la vérité d'une autre vie. 1240. Nécessité de la religion. 1243. La Bible est le fondement de la religion chrétienne. 1244. Loi de Moïse. *Ibid.* De l'Evangile. 1245. De Jésus. 1247. Du christianisme. Du fanatisme. 1248. Etablissement de la loi nouvelle, sainteté des apôtres. 1252. Attachement de J.-J. Rousseau pour la religion chrétienne. *Ibid.* Divinité de la mission des apôtres. 1255. Infaillibilité de l'Eglise. 1256. Conversion d'un jeune homme par Rousseau. 1257. Ce qu'il dit de la confession. *Ibid.* Dieu seul est la base de la vertu. 1259. Consolation des malheureux. 1260. On ne doit pas rejeter ce qu'on ne comprend pas. 1261. Nécessité d'accomplir la loi d'amour sur la croix, d'élever chrétiennement ses enfants. 1267-1275. De la providence. *Ibid.* Confiance qu'on doit avoir en elle. 1276. La vertu. 1277. Elle est préférable à tout et rend l'homme heureux. 1278, 1282. L'immortalité de l'âme est l'unique fondement solide de la vertu. 1283. Nécessité de la prière et ses précieux effets. 1285. Ce qu'il faut faire pour arriver au bonheur éternel. 1289. De la vanité et de la liberté. 1290. Vrai moyen d'avoir l'âme en paix. *Ibid.* Du ridicule et du mensonge. 1292. De l'hypocrisie. 1295. Punition des méchants. 1296. Sentiment de piété. 1298. De l'aumône. 1300. De l'humanité. 1302. De la bienfaisance. 1305. Attachement de Rousseau pour les jésuites. 1311. Ce qu'il dit de Voltaire. 1316. Des philosophes et de leurs doctrines. 1318. Réfutation de la doctrine de Voltaire. 1321. L'*Emile* condamné par Rousseau. 1331. Le suicide. *Ibid.* Le duel. 1337. Sur le suicide. 1342. Les avantages de la retraite. 1348. Les plaisirs terrestres ne peuvent contenter notre cœur. 1350. L'homme n'est pas heureux ici-bas. *Ibid.* Vanité des choses terrestres. 1353. Bonheur. 1355. La révélation française prédite par J.-J. Rousseau. 1360. Il attaque la révélation transmise par des hommes. X. 268. Réponse. 269. Ses objections contre les prophéties. 1011. Contre la révélation. 1015. Il est théiste; son caractère, sa doctrine, sa morale ; jugement qu'en ont porté les autres philosophes incrédules. XII. 65. Châtiments qu'il voudrait voir infliger aux athées. 694. Ses objections contre les miracles. XIII. 52. Absurdité qu'il avance au sujet de la religion catholique, lorsqu'il la compare à celle des Lamas et à celle des Japonais. XVII. 1192.

Route (la) du vrai bonheur, poésies. XII. 1271.

Roux (Pierre Le). — Ce qu'il pense de l'établissement du christianisme. XVIII. 381. Son école. 386. Son *Encyclopédie*. *Ibid.* Son panthéisme bâtard. *Ibid.* Son éclectisme. *Ibid.* Ce qu'il dit du dogme primitif. 387. Son système sur Jésus-Christ. *Ibid.*

Royaume. — Celui de Jésus-Christ est spirituel et ne finira jamais. V. 775. Sermon de Mgr Wiseman sur ce sujet. XVI. 455. Caractères qui doivent servir à la discerner sur la terre. 457. Dans quelle société il se trouve. 461. Le royaume d'Israël, ses révolutions. X. 1192. Suite de ces révolutions. 1194. Sa fin. 1195. Abia, Asa, Josaphat, rois de Juda. X. 1192. Joram, Ochosias, Joas, Amasias, Ozias, Joathan, Achaz, roi de Juda. 1193. Suite des mêmes rois. 1195. Captivité de Babylone.

Ruf (Saint-).—Au IXe siècle, les chanoines réguliers de cet ordre furent envoyés en Afrique pour convertir les Arabes. XIV. 1105. Au XIIe, ils passèrent en grand nombre dans la Morée, par ordre d'Innocent III. *Ibid.* Leurs succès. *Ibid.*

Rufin, prêtre d'Aquilée. — Son catalogue des livres du Nouveau Testament. XIV. 779. Comment il s'exprime à ce sujet. *Ibid.*

Rulié, curé de Cahors. — Ce qu'il raconte de la persécution que Hunéric, roi des Vandales, fit subir aux chrétiens d'Afrique. XVIII. 844.

Rusbrock, auteur mystique. IV. 1271.

Ruth. — Son livre. V. 501. Ce qu'en disent Origène et saint Jérôme. *Ibid.* L'histoire de Ruth fait partie du livre des Juges. 502. Authenticité de ce livre. *Ibid.*

S

Sabaoth. — Signification de ce mot. II. 238.

Sabatier (L.). — L'Eglise catholique vengée du reproche de favoriser le despotisme politique et ecclésiastique. XVII. 1031. Préface. *Ibid.* Critique de cet ouvrage. 1037. Première partie ; chapitre premier : Le despotisme politique est essentiellement opposé au dogme de l'Eglise catholique. 1060. Chap. II : Le despotisme politique condamné par la morale de l'Eglise catholique. 1085. Chap. III : Le despotisme politique anéanti par le culte catholique. 1096. Chap. IV : Le despotisme politique flétri et réprouvé par la tradition. 1120. Chap. V : L'Eglise catholique s'est toujours opposée au despotisme, et a toujours défendu la liberté des peuples. 1128. Chap. VI : La résistance que l'Eglise oppose au despotisme politique n'autorise point la révolte ; elle conserve et commande l'obéissance aux puissances établies. 1159. Chap. VII : L'obéissance et la soumission à la puissance, même injuste, que l'Eglise commande au catholique n'ôte rien à l'héroïsme de la liberté. 1146. Chap. VIII : Influence de l'Eglise catholique sur la liberté générale ; combien elle a concouru puissamment à l'émancipation des peuples, depuis Jésus-Christ jusqu'au moment où parut la réforme. 1152. Cap. IX : Les

principes de la réforme sont contraires à la liberté des peuples : ils conduisent à l'anarchie, à la ruine de la société religieuse et politique. 1165. Chap. x : De l'influence de l'Eglise catholique comparée à celle de la réforme sur la liberté politique des différents peuples de l'Europe. 1179. Chap. xi : La constitution de l'Eglise repousse le despotisme. 1191. La réunion du pontificat et de l'empire dans l'Etat romain ne peut pas nuire à la liberté des peuples. 1199. Elle ne peut pas nuire non plus à la liberté générale. 1201. Caractères essentiels de l'Eglise; fondement de la liberté des peuples. 1204. Conclusion de la première partie. 1210. Seconde partie; chapitre premier : Le despotisme ecclésiastique condamné par le dogme de l'Eglise catholique. 1215. Chap. ii : Le despotisme ecclésiastique condamné par la morale catholique. 1229. Chap. iii : Le despotisme ecclésiastique condamné et réprouvé par la tradition. 1241. Chap. iv : Nul pasteur, quelque éminent que soit son siége, n'a dans l'Eglise un pouvoir absolu et indépendant; son autorité, quelque grande qu'elle soit, doit être soumise aux canons, ce qui assure la liberté des fidèles et rend leur servitude impossible. 1268. Chap. v : L'élection des évêques et des curés, les oblations et les droits de dispense autorisée dans l'Eglise catholique, portent-ils atteinte à la liberté des fidèles? 1277. Les oblations imposées aux fidèles sont-elles contraires à leur liberté? 1284. Les droits des dispenses auxquels les fidèles sont soumis dans l'Eglise catholique sont-ils nuisibles à leur liberté. 1289. Chap. vi : Les statuts des évêques ne sont pas contraires à la liberté des prêtres. 1295. Le prêtre n'est pas esclave dans l'Eglise catholique, ni abandonné sans défense aux coups du despotisme ecclésiastique. 1306. Conclusion de la seconde partie. 1318.

Sabbat, ou septième jour, observé non-seulement par les Hébreux, mais encore par les Grecs. I. 1021. Ce qu'en disent Hésiode. 1022. Homère. *Ibid.* Callimaque. *Ibid.* Solon. *Ibid.* Platon. *Ibid.* Le sabbat est appelé une ombre du Christ. IV. 915. Violation de la loi du sabbat. 970. Ce que Josué fit le jour du sabbat. *Ibid.* Anciennes traditions du sabbat. VII. 738. Comment Dieu prescrit aux Juifs de le sanctifier. XIV. 1251. Comment cette sanctification fut violée par Josué. XVIII. 318. Ce qu'en disent plusieurs saints Pères, entre autres saint Augustin, saint Grégoire de Nysse, saint Ephrem, etc. 357. Sanctification du septième jour. XVII. 644. Tradition de l'Eglise catholique. *Ibid.* La manière de sanctifier n'est point ordonnée par l'Ecriture. 645.

Sabbatique (année). — D'où lui vient ce nom. XIII. 1189.

Sabbatique (fleuve). — Ce que rapporte Josèphe à ce sujet. IX. 838. Sentiment des talmudistes. *Ibid.* De Casaubon. *Ibid.* De Pline. 839.

Sabéens modernes. — Ce qu'en rapporte le P. Ignace, jésuite. XV. 348. Leur vénération pour saint Jean-Baptiste. *Ibid.* Toute leur croyance est fondée sur les émanations. *Ibid.* *Codex Adam* ou *Codex Nazareus*. 349. Doctrine de ce livre. 350. Les nazaréens plaçaient saint Jean-Baptiste au-dessus de Jésus-Christ. *Ibid.* Les opinions de cette secte paraissent descendre de ceux qui ne reçurent que le baptême de Jean. 351.

Sabéisme des Arabes et des Perses. — En quoi il consistait. VII. 751.

Sabelliamisme. — Ce qu'en dit saint Grégoire de Nazianze. XVI. 280. Sa naissance. *Ibid.*

Sabelliens. — Leurs erreurs. XIV. 769. Ce que saint Epiphane nous dit de Sabellius. *Ibid.*

Sacerdoce. — Celui de Jésus-Christ. III. 555. Le sacerdoce a été institué par lui. V. 864. Les apôtres sont pasteurs et docteurs. 865.

Sacs (les). — Ce qu'ils étaient, leur origine. XVIII. 332. D'où vient le mot *sacer*. *Ibid.*

Sack (le docteur). — Son apologétique chrétienne. XVIII. 866. Sa Vie de Jésus-Christ pour combattre le docteur Strauss. *Ibid.*

Sacrements (les). — Ce que nous en dit la théologie naturelle. II. 635. Opinion de M. de Châteaubriand. 636. Auteurs qui ont écrit sur les sacrements. *Ibid.* Leur définition et leurs effets. 635-648. Des sacrements en général. III. 1254. Ce qu'on entend par sacrements. *Ibid.* Grande négligence dans la réception des sacrements. *Ibid.* Combien il y en a. 1255. Leurs différents effets. *Ibid.* Sacrements de la nouvelle-alliance. IV. 64. Ce que nous enseigne Leibnitz 1072. Motif de leur institution. XIII. 1041. Ce qu'ils sont pour la communauté des fidèles. 1045. *Baptême* : avantages qu'il nous procure. *Ibid.*, 1046. C'est un pacte entre Dieu et l'homme. *Ibid.* Cérémonies que l'Eglise emploie dans ce sacrement. *Ibid.* *Confirmation* : Il est le complément du baptême; ses admirables effets. 1048. *Eucharistie* : Le sacrifice de l'autel est le même que celui de la croix. 1049. Sur l'autel comme sur le Calvaire, ce grand sacrifice réunit tous les caractères annoncés et figurés par les sacrifices de l'ancienne loi. *Ibid.* Jésus-Christ descend au dedans de nous pour nous appliquer les mérites de la rédemption. 1050. L'Eucharistie attache le fidèle à la vertu, elle exige qu'il soit saint pour le rendre plus saint encore. 1051. La miséricorde du Seigneur est sans bornes, mais sa patience a un terme. 1055. Nous devons donc avoir recours à la pénitence pour nous réconcilier avec lui. 1055. Conditions nécessaires pour obtenir la rémission de ses péchés. 1056. Avantages de la confession. 1059. Comme l'homme n'a pas été créé pour vivre seul. 1060. Institution du mariage que Jésus-Christ a élevé à la dignité de sacrement. *Ibid.* Il n'y a point de religion sans sacerdoce, point d'Eglise sans ministre. 1065. Ceux que l'Eglise de Jésus-Christ sépare pour cette œuvre sainte elle les consacre par l'onction céleste. *Ibid.* Quand l'homme se trouve aux prises avec l'infirmité et en danger de mort, l'Eglise envoie ses ministres lui porter les secours et les consolations de la religion. 1070. Ce dernier sacrement rapproche les deux termes de la vie par la profession de la foi que nous avons reçue en naissant, et nous réparons dans l'extrême-onction l'innocence que nous avions acquise dans le baptême. 1072. Conduite de l'Eglise dans la doctrine des sacrements. XIV. 609. Ils tendent tous à sanctifier le cœur. *Ibid.* Les sacrements sont des moyens de sainteté. XVII. 729. L'Eglise anglicane les réduit à deux. 730. Leur origine. 731. Baptême. *Ibid.* Ignorance de l'évêque de Lincoln à ce sujet. *Ibid.* Erreurs des protestants sur Pierre Lombard. 734. Des sacrements. XVIII. 24. de la *Révision*. Contrition. *Ibid.* Sacrements des protestants. *Id.*, 66.

Sacramentaires ou *Zuingliens*. — Ce qu'ils enseignent sur l'Eucharistie. III. 891. Luther traite leur doctrine d'horrible hérésie. 892. Histoire sacramentaire; sa conclusion. 839. Comment ils expliquent le dogme de l'Eucharistie. 918. Ils nous accusent d'être dans l'erreur au sujet de l'Eucharistie. 960.

Sacrifices. — Ce que saint Chrysostome dit de ceux qu'on offrait à Dieu avant la loi. II. 1004. Oblation du sacrifice. III. 78-83. Ce qu'on entend par sacrifice en général. 547. L'Eucharistie est un vrai sacrifice. 549. Sacrifice de la croix. 550. Ce que Calvin dit du sacrifice. 551. La célébration de l'Eucharistie a toutes les conditions du sacrifice. 552. Le sacrifice ancien étant changé, la loi est aussi changée. 555. La célébration de la messe avait lieu, à la fin du 1er siècle, de l'aveu même des protestants. 882. Plusieurs passages des Pères à ce sujet. *Ibid.* Du sacrifice de Jésus-Christ. 1079. Sa vie entière n'a été qu'un sacrifice. *Ibid.* Le prophète Malachie a prédit l'établissement d'un sacrifice offert dans tous les lieux du monde. VI. 111. Ce sacrifice universel doit être visible et faire une partie essentielle de la religion publique. 115. L'Eglise ne reconnaît qu'un seul sacrifice. VIII. 941. Du sacrifice de la loi nouvelle; son excellence, son institution. XVII. 910. Ce qu'en dit saint Justin. 911. Doctrine des Pères. *Ibid.* Universalité du rite du sacrifice. 915. Ancienne promesse. 917. Témoignage des Pères. 918. Du sacrifice de la croix; différence qu'il y a entre ce sacrifice et celui de la messe. 920. Doctrine des Pères sur le sacrifice de la messe. 911. Raison que donne Luther de sa suppression. 912. Déception dont se rendent coupables ceux qui parlent de la messe papiste. 914. Invectives impies du docteur Hey contre la sainte messe. 916. Ce qu'en dit le vicaire anglican Grier. 919 et 920. Ce sacrifice est le même que celui de la croix. *Ibid.* Perfection de ce sacrifice. 921. Satan est le premier qui se soit formellement élevé contre la messe. 922.

Sacrifices anciens. — Les sacrifices des animaux sont une injustice, une impiété, un crime digne de toutes les imprécations. I. 614. Les Grecs ne les offraient pas aux dieux, mais aux démons. 616. Origine des sacrifices. II. 39 42. Pourquoi nous n'en faisons plus de sanglants. *Ibid.* Ils n'étaient que l'ombre et la figure du grand sacrifice de la croix. III. 989. Tous les sacrifices de la loi nous annonçaient une victime. 1002 Dieu institua des sacrifices après la chute du premier homme. IV. 912 Il y en avait de plusieurs espèces. VI. 182. Quelques-unes des cérémonies figuraient la mort du Sauveur. 183. Ce que signifiait celui qui était offert pour la guérison du lépreux. *Ibid.* Opinion généralement répandue sur les sacrifices. VII. 286. Ils furent en usage de suite après la chute. 477. Tous les peuples, toutes les religions ont eu des sacrifices. XIII. 1048. La religion catholique a le sacrifice de l'autel, qui est le même que celui de la croix. 1049. Origine des sacrifices. XIII. 1191. Sacrifices sanglants. 1195. Universalité de la doctrine de la rédemption par l'effusion du sang.

1191. Sacrifices humains. 1196. Ils étaient en usage chez tous les peuples. 1197-1198. Chaldéens, Égyptiens, Romains, Carthaginois. 1199-1202. Scythes, Gaulois, Germains, Américains. 1203, 1204. Source véritable de l'idée qui donna naissance aux sacrifices. 1205 Mérite particulier de l'intervention de l'innocence. *Ibid.* Efficacité des sacrifices pour les morts. 1206.

Sacrifices humains.—Sentiment de Porphyre à ce sujet. I. 617. Ce qu'en dit Philon. 619 Les anciens sacrifices humains abolis par la doctrine évangélique. 625. Leur fréquence chez les païens; leur abolition par le christianisme. XII. 1173. Qui leur servit de victime. IV. 913. Sacrifices volontaires. *Ibid.* Sacrifices humains des Juifs. *Ibid.* Ce qu'en rapporte le roi-prophète. *Ibid.* Leur origine. VII. 787. Ils doivent être mis au nombre des plus cruelles cérémonies. 809. Chez quels peuples ils étaient en usage. *Ibid.* Ce que Plutarque nous apprend des Romains. 810. Ce qu'en dit Porphyre. *Ibid.* Ils ont été en usage chez presque tous les peuples de la terre. XIII. 1196-1197.

Saducéens (les). — Ce qu'en dit Josèphe. XIV. 855. Ils n'admettaient ni résurrection, ni ange, ni esprit. *Ibid.* Ils ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme. *Ibid.* Ce que nous dit d'eux saint Jérôme. II. 1039. Ils étaient les épicuriens du judaïsme. XIII. 858. Leur croyance. *Ibid.* Leur mépris pour le peuple. *Ibid.*

Sage (le). — Portrait qu'en font les stoïciens. VII. 1151. Ce qu'en dit Zénon. *Ibid.* Leur erreur grossière. *Ibid.* En quoi ils font consister son bonheur. 1152. Doctrine de Théophraste. *Ibid.* Portrait du sage selon le monde. XII. 637.

Sages (les) du paganisme. — Leur parallèle avec les disciples de Jésus-Christ. XI. 563. Ils n'avaient point atteint cette plénitude de doctrine qui brille dans les ouvrages des apôtres. 564. Les sages de l'Orient, leurs maximes de morale. VII. 1038. Elles avaient pour origine une ancienne tradition. *Ibid.* C'est Joseph, fils de Jacob, qui a originairement enseigné toute vraie sagesse aux sages de l'Egypte. XVIII. 233.

Sagesse (la). — Conduite que doit tenir le sage. II. 1363. Nature de la sagesse. 1364. Elle est accessible à tous les hommes. *Ibid.* On doit exécuter promptement ce qu'on a délibéré avec sagesse. 1374. Ce qu'on doit entendre par cette sagesse divine. IV. 312. Dieu, l'auteur de toutes choses, doit être infiniment sage. V. 1022. Cette sagesse se fait remarquer dans tous ses ouvrages. *Ibid.* Gallien l'admirait dans la construction du corps humain. 1023. On la remarque surtout dans la direction du mouvement des astres. 1025. Cette sagesse manifestée par la colère de l'homme. XII. 582. Elle fait le bonheur de celui qui la possède, en quoi elle diffère de celle des hommes. 641-643. La sagesse infinie du Créateur nous est prouvée par la simplicité et l'uniformité des lois générales de la nature. VI. 637. Tout dépend de la loi générale. 638. Ce qu'on entend par ce mot sagesse du monde. XII. 637. Portrait d'un sage selon le monde. 638. C'est une folie devant Dieu, pourquoi? 640. Combien elle est funeste à l'homme. 641. La sagesse humaine n'est qu'une folie devant Dieu. I. 312.

Sagesse. — Auteur du livre de la Sagesse. V. 371. Il a été composé par Philon l'Ancien. *Ibid.* Authenticité et antiquité du livre de la Sagesse. 374. Réponses aux objections 376.

Saint-Just. — Son écrit *sur le despotisme religieux.* XVII. 1277. Ses erreurs sur l'élection des évêques. *Ibid.* Ses plaisanteries sur les dispenses. 1291. Il voit partout du despotisme. 1293-1294. Il se moque des cérémonies de l'Eglise. 1296. Il calomnie les évêques. 1300. Il dit que le prêtre est serf et vilain. 1314.

Sainteté. — Dieu, étant nécessairement saint, doit aussi vouloir que toutes ses créatures soient saintes. V. 1139. La sainteté est la première vérité de l'Eglise catholique. XII. 136. Il n'y a eu de saints que dans l'Eglise catholique. XVII. 737. Ce que dit Milner à ce sujet. *Ibid.* Comparaison des protestants célèbres avec les catholiques de leur temps. 739. Sainteté de l'Eglise catholique. 719. Sainteté de sa doctrine. 725. Ce qu'en disent quelques théologiens protestants. 726. Entre autres le docteur Hey. *Ibid.* Ce qu'enseigne l'Eglise catholique. *Ibid.* Moyens de sainteté. 729. Les protestants n'en possèdent aucun. 730.

Saint-siége. — Son triomphe. XVI. 766. Son gouvernement est immuable dans sa constitution essentielle. *Ibid.* Ce qu'en dit Tamburini. *Ibid.* L'ordre établi par Jésus-Christ dans son Eglise doit être perpétuel. 767.

Saints (les). — C'est une illusion de dire que nous adorons les saints quand nous les prions d'intercéder pour nous. III. 592. Expressions en quelque manière hyperboliques dans les prières que l'Eglise adresse à la sainte Vierge. 593. L'Ecriture sainte nous fournit des expressions extraordinaires. *Ibid.* Ces manières de parler ne doivent pas être prises à la lettre. 594. Nous honorons les images des saints comme on honorait l'arche. *Ibid.* Nous honorons les reliques par rapport aux saints dont elles sont les dépouilles. *Ibid.* De leur invocation dans l'Eglise par les auteurs protestants 877. Culte que nous leur rendons. IV. 1065. Bonheur des saints dans la vue de Dieu et de l'univers. 1126. Leurs miracles. XIII. 532. Objections des impies. 635. Réponses. *Ibid.* Rapport que les saints ont avec les divinités subalternes, au dire des anciens philosophes. XII. 194. Est-il permis de les invoquer? 235. Ce qu'en pense Luther. 254. Est-on idolâtre en les invoquant? 370-381. Ce qui fait leur bonheur dans le ciel. 569. Si tous les hommes peuvent le devenir? 570 et suiv. Honneur et vénération que l'Eglise catholique rend aux saints de Dieu, et plus particulièrement à celle que nous appelons la reine des saints. XV. 1039 et 1041. Communion des saints. Ce qu'on entend par ces mots. 1044. Doctrine de l'Eglise dans les premiers siècles. 1049. Sentiments des saints Pères. 1051. 1052-1056.

Saintes Ecritures. — Leur interprétation. XVIII. 47. Voy. *Ecritures.*

Saisset (M.), de l'Ecole normale. — Eloge absurde qu'il fait du livre de Strauss. XVIII. 675.

Sales (saint François de). — Ce qu'il pensait de l'amour de Dieu II. 659.

Salomon. — Sa lettre à Vaphrès, roi d'Egypte. I. 845. Sa lettre au roi de Tyr. *Ibid.* Réponses. 846. Construction du temple. *Ibid.* Ses ouvrages et sa sagesse. 899. Ce qu'il dit de l'opulence et de la pauvreté. 970. Comment il appelle le Verbe, Fils unique de Dieu. II. 161. Salomon et celui qui doit sortir de sa race. 258. Ce qu'il dit des richesses. 868. Il a le mieux connu la misère de l'homme et en a le mieux parlé. III. 792. Ce qu'il dit de la route d'un vaisseau voguant sur la mer. IV. 230. Comment saint Ambroise explique ce passage. *Ibid.* Son règne glorieux. 685. C'est le plus sage des hommes. 923. Ce qu'il représente. *Ibid.* Comment il bâtit son temple. *Ibid.* Comparaison de ce temple avec celui de Janus des Romains. 924.

Salomé. — Ce qu'en rapporte saint Marc. X. 1028. Ce qu'elle annonça aux disciples. *Ibid.* Ce qu'elle dit de particulier à Pierre. 1065. Ange qui lui apparut. 1077. Raison pour laquelle Jésus-Christ lui permit, ainsi qu'à Marie, d'embrasser ses pieds et de l'adorer. 1086.

Salvator. — Son histoire des *Institutions de Moïse et du peuple hébreux.* XVI. 727. Son chapitre sur l'administration de la justice. 730. Ce qu'en dit Dupin aîné. 731. Sa réfutation du chapitre intitulé Jugement de Jésus. 734. Ce qu'il est XVIII. 588. Son livre sur les *Institutions de Moïse. Ibid.* Autre livre, *Jésus Christ et sa doctrine. Ibid.* Système de l'auteur. *Ibid.* Sa réfutation. *Ibid.* Ses arguments contre l'Evangile. 589. Il suit à peu près le système d'argumentation du docteur Strauss. 590. Ce qu'il pense de l'Evangile et des faits qu'il rapporte. *Ibid.* Ce qu'il dit des miracles. 591. Son faux raisonnement. *Ibid.* Ses contradictions, sa doctrine sur Jésus-Christ. 592. Il copie l'histoire critique. *Ibid.* Absurdités qu'il avance. 593. Il combat jusqu'aux faits historiques. 594. Ses suppositions mensongères. 595 Il attaque sans cesse la vie de Jésus-Christ. *Ibid.* Son système mystique. 596. Ce qu'il avance sur le dogme chrétien. *Ibid.* Son opinion sur saint Pierre et saint Paul. *Ibid.* Son livre vanté par les journaux rationalistes. 597. Ce qu'en a dit la *Presse. Ibid.*

Salvien. — Ce qu'il dit du libertinage et de la corruption. IV. 225.

Salut. — Comment Dieu a voulu que ce qu'il a fait pour le salut des hommes en général fût connu de la postérité. II. 409. Dieu veut que nous sovons tous sauvés. 616. Impossibilité de se sauver sans la foi en Jésus-Christ; tradition des saints Pères. III. 150. Les philosophes et les païens vertueux n'ont pu être sauvés par la connaissance de Dieu et de sa providence sans la foi en Jésus-Christ. 179-180. La foi nécessaire au salut ne se rencontre que dans ceux qui ont la véritable humilité. 239. Ce qu'enseigne saint Justin relativement au salut des païens. 242. Sentiment de saint Thomas touchant le salut de ceux à qui l'Evangile n'a point été prêché 368. Sans la foi et la grâce de Jésus-Christ un païen ne peut ni aimer Dieu, ni se convertir à lui. 371. Beau passage de saint Augustin. 372-373. Comment les protestants prétendent opérer leur salut. 889-890. Hors de l'Eglise point de salut; conduite de l'Eglise. VII. 387. Sa réprobation n'atteint que la mauvaise foi. *Ibid.* Le salut est impossible avec la seule loi naturelle. XII 108 Sa source. 137. Il n'y en point hors de l'Eglise catholique. 180. Dieu veut le salut de tous les

sommes; ce qu'il a fait pour cela. 894. Le salut doit être libre de la part de l'homme. 895. Son importance, motifs propres à nous porter à y travailler. 1266. Ce qu'il faut penser du salut de certains païens vertueux et bienfaisants. XI. 429. Sentiment des théologiens sur la damnation. XIII. 224. Doctrine de l'Eglise à ce sujet. *Ibid.* Décision du concile de Trente. 225. Salut des infidèles. *Ibid.* Les hommes ont pu être sauvés par les mérites de Jésus-Christ longtemps avant son sacrifice. 615 Réponse à ceux qui demandent si Dieu n'avait pas d'autres moyens de sauver le genre humain qu'en immolant son propre Fils. 626. Comment il se fait qu'après un si grand sacrifice le monde entier ne soit pas sauvé. 638. Pour être sauvé par les mérites de Jésus-Christ, il n'est pas nécessaire de l'avoir connu lui-même et sa loi de grâce. 640-648. Ce que Simon le Magicien pensait du salut. XIV. 131. D'où il dépend. 633. Erreur de ceux qui croient que l'absolution du prêtre suffit pour être sauvé. *Ibid.* Doctrine de l'Eglise à ce sujet. XV. 961. Sa confession de foi. *Ibid.* L'enseignement des doctrines qui y sont comprises est essentiellement nécessaire au salut. *Ibid.* La doctrine du salut exclusif enseignée par les anglicans qui font un crime à l'Eglise romaine de l'admettre. 962. La doctrine du salut final des méchants est condamnée par le quatrième article de l'Eglise anglicane. XVII. 958. Ce que certains théologiens anglicans enseignent sur les sacrements et les mystères dont la croyance est nécessaire au salut. 706. Doctrine de plusieurs de leurs évêques sur ce qu'il faut regarder comme nécessaire au salut. 707. Objections contre la prétention du salut exclusif. 714. Le docteur Milner prouve que l'Eglise a des droits exclusifs à cette prétention. 718. Salut des païens, résumé de la saine doctrine à ce sujet. XVIII. 17 de la *Révision.*

Samarie. — Prophéties qui la concernent. XV. 434. Ce qu'elle est aujourd'hui. *Ibid.* Les menaces de Michée sont accomplies. *Ibid.*

Samaritains. — Ils étaient moitié païens, moitié juifs. III. 849 Eclaircissement à ce sujet. X. 966. Livres qu'ils admettaient. *Ibid.* Leur haine contre les Juifs. *Ibid.* Leurs efforts pour empêcher la reconstruction du temple de Jérusalem. 967. Leur Pentateuque est conforme à celui des Juifs. *Ibid.* Doctrine et croyance de cette secte. XV. 963. Leur erreur. *Ibid.* Leur charité. *Ibid.* Conversation du Sauveur avec une femme de cette nation. *Ibid.* Ce qu'il lui dit. 964. Sa réponse. *Ibid.*

Samosate (Paul de). — Il ruinait le christianisme en soutenant que Jésus-Christ était une pure créature. III. 869.

Samson. — Ce que signifient sa force personnelle et sa valeur. IV. 923 Nous trouvons dans Samson mourant la figure du Christ. *Ibid.*

Samuel. — Il a sacrifié à Maspha et bâti un temple à Rama. IV. 971. Livres qui portent son nom. V. 301. Par qui ils ont été écrits 303. Authenticité et antiquité des livres de Samuel. *Ibid.* Réponses à plusieurs objections. 304-307. Allusions fabuleuses faites aux livres de Samuel par les auteurs profanes. 308. Ce qu'il faut penser de son évocation par la pythonisse d'Endor. XI. 963 C'est un prodige aussi étonnant qu'il est incontestable. *Ibid.*

Sanchoniaton. — C'est le plus ancien des historiens phéniciens. II. 1019. Ce qu'en disent Suidas, de Sainjore, Philon de Biblos. *Ibid.* Ce que cet auteur a écrit sur l'origine du monde. I. 522. Son témoignage en faveur des livres de Moïse. V. 90. Il avait obtenu des renseignements de Jérombale, prêtre du dieu Jévo. *Ibid.* Ses ouvrages rappellent en plusieurs endroits la doctrine de Moïse. 91. Il l'a souvent falsifiée. 119-120.

Sanction d'une loi. — Sa définition et son objet. XI. 294-301.

Sang (le). — Comment les anciens le regardaient. XIII. 1194 Aucun peuple n'a douté que son effusion n'eût la propriété d'expier le crime. *Ibid.* Universalité de la doctrine de la rédemption par l'effusion du sang. 1194 et 1205.

Sanhédrin (de Paris). — A quoi il bornait ses recherches religieuses. XVIII. 493. Inauguration de son ouverture. 494. Rabbins qui s'y distinguèrent. *Ibid.* A quelle époque il fut convoqué. *Ibid.*

Sannyasi. — Ce que signifie ce mot dans la théologie indienne. XVIII. 450.

San-Severino (saint Pacifique de). — Sa Vie par Mgr Wiseman. XVI. 403.

Sanskrit. — Langue sacrée de l'Inde. XV. 30. Analyse de ses pronoms. 32. Elle est considérée par les ethnographes comme la forme la plus ancienne et la plus pure.

Sanskrite (langue). — Possibilité qu'elle donne de découvrir et d'éclaircir beaucoup de choses dans les langues de l'Europe. XVIII. 307.

Sardique (concile général de). — De combien d'évêques il était composé. XVII. 998. Ce qu'on y décida. *Ibid.*

Sare, mesure du temps. — Erreur d'Abydène à ce sujet. XIII. 731. Ce que nous en apprend Suidas. 732.

Sarisbéry (Jean de). — Il s'élève avec force contre les astrologues et les devins. II. 975. Il soutient que saint Grégoire a brûlé la bibliothèque Palatine. *Ibid.* Son erreur. 977.

Sarum (missel de cette Eglise). — Ce qu'en pensent les théologiens orthodoxes. XVII. 71. Ce que le vicaire anglican Faber prétend en tirer. 72.

Sarragosse. — Miracle arrivé dans cette ville sur un nommé Michel Pellicer. XVII. 764. Ce qu'en disent Douglas et Campbell. *Ibid.*

Satan. — Titre que lui donne le Sauveur du monde. IV. 25. Comment l'appelle le grand apôtre 26. Caractère attribué aux démons. *Ibid.* Son intervention dans le monde avant Jésus-Christ. XVIII. 336. Sa manière d'agir avec les individus. *Ibid.* Son gouvernement. 337. Textes de l'Ecriture qui prouvent que Satan était adoré des païens. *Ibid.* Comment il peut se transformer *Ibid.* Ses oracles. 343. Passages des Pères sur le même sujet. *Ibid.* et suiv. Pouvoirs de Satan. 348. D'où vient sa puissance. 349.

Satisfaction. — Sa définition. III. 1267. Sa nécessité. *Ibid.* Anciennes pénitences de l'Eglise. 1268. Doctrine du concile de Trente. *Ibid.* Erreur de ceux qui croient qu'on peut remettre à satisfaire à Dieu dans le purgatoire. 1269. Comment pouvons-nous satisfaire à Dieu? IV. 62. Ce dogme est contenu dans le Nouveau Testament. 556 et 567. Ce dogme n'est point contraire aux doctrines de l'Ancien Testament. 571. Il ne répugne point à la saine raison. 572. Observations. 573. Satisfaire à Dieu pour le péché est le vrai moyen d'entrer en grâce avec lui. IV. 573. Dieu peut pardonner mais sans préjudice de sa justice. 574. Une satisfaction infinie demande un médiateur d'un mérite infini. 575 La découverte de ce médiateur est un vrai moyen d'allier la justice avec la miséricorde. 576. La satisfaction est le fondement de la religion chrétienne. 951. Sa nécessité. 952. Les sociniens la rejettent. *Ibid.* La satisfaction de Jésus-Christ était nécessaire. 760. La moindre souffrance de l'Homme-Dieu pouvait satisfaire pleinement pour tous nos crimes. *Ibid.* Jésus-Christ ne mérite notre salut et ne satisfait dignement à son Père que parce qu'il est son Fils. 762. Il n'y a pas d'autre médiateur que Jésus-Christ 763. Car il est cet homme pour lequel Dieu a tout fait. *Ibid.* La nécessité de la satisfaction de Jésus-Christ vient de la corruption générale de la nature et de l'inimitié qui est entre Dieu et l'homme. 768. Ce que Wiseman enseigne au sujet de la satisfaction. XV. 994. Doctrine de l'Eglise catholique. 997 et 998. Dieu visite les péchés des hommes sur leur tête. 999. Nécessité des expiations des œuvres de pénitence et de mortification. *Ibid.* Objection dirigée contre la satisfaction humaine, son origine. 1001. La satisfaction était un précepte de l'ancienne loi. *Ibid.* Passage de saint Paul. 1002. Doctrine tirée de la parole de Dieu. 1003. Elle renferme l'enseignement de l'Eglise catholique. *Ibid.* Rang que la satisfaction tient dans le sacrement de pénitence. *Ibid.* De la satisfaction. XVIII. 22 de la *Révision.*

Saturne. — Sacrifices qu'on lui offrait en Afrique. I. XXXIX. Il est le plus ancien des dieux. XXXII. Le Saturne de Sanchoniaton est le même personnage qu'Abraham. V. 120. Tout ce qu'il lui attribue n'est que l'histoire exacte des livres de Moïse. *Ibid.*

Satyakalpa (le). — Ancienne tradition sur la distinction des classes. XVIII. 237. Comment on peut supposer que le satyakalpa représente l'époque antédiluvienne. *Ibid.*

Saumaise. — Réfutation de son opinion sur la résurrection de Jésus-Christ. V. 828. Il soutient que le tombeau n'était pas taillé dans le roc. 829.

Saurin. — Sa Vie. IX. 9. Ses ouvrages. 10. Sermon sur la suffisance de la révélation. *Ibid.* Comment il explique la parabole du mauvais riche. 11. Ce qu'il dit des incrédules. 15-27. Sermon sur les avantages de la révélation. 31. Sermon sur la divinité de Jésus-Christ. 55. Sur les difficultés de la religion. 77. Sur la résurrection de Jésus-Christ. 97. Preuves de cette résurrection. 103. Déclamations indécentes de Saurin contre la présence réelle. 107.

Saussure (de). — Secret de son mutisme. XVII. 360. Il a été réduit au silence par l'abbé Cattet. *Ibid.* Ses injustes plaintes. *Ibid.*

Sauvages (les). — On a retrouvé chez eux quelques notions d'une divinité. VII. 744. Observation de Lafiteau sur leurs mœurs. 746.

Savants (les). — Ont-ils plus ou moins de religion que les ignorants. XII. 908. Quels sont ceux qui en ont le plus. 909. Des savants incrédules; observation à leur égard et

au sujet de leurs écrits 791. Preuves contre eux de la divinité de l'Ecriture sainte. 795. *Voy.* Incrédules.

Savonarola (dominicain). — Son traité de la Réforme de l'Eglise. XIV. 155. Sa condamnation et son supplice. *Ibid.*

Saxons. — Leurs premiers rois, leur situation géographique; comment et quand ils sont venus en Angleterre. II. 215.

Scaliger (Joseph). — Ce qu'il dit à la première page de ses Canons pagogiques. V. 17, 18. Il s'est trompé en parlant de Phlégon. 58.

Scandale. — Sa définition. III. 1155. Grande erreur au sujet du scandale. *Ibid.* Il est inséparable de tous les péchés. *Ibid.* Ses suites pernicieuses. *Ibid.* Rien de plus commun que le scandale. 1157.

Scandinaves. — Brouillants du christianisme chez eux. XII. 259.

Scandinavie. — Mythologie d'Odin. XIII. 1160. Sa nature. *Ibid.* Dogmes divers. 1161.

Scévola (pontife romain). — Comment l'appelle Cicéron. VII. 825.

Schelstrate. — Son opinion sur l'origine apostolique de la doctrine du secret. XIV. 56. Il soutient que ce n'est qu'au 5e siècle qu'on trouve quelque mention des sept sacrements. 57.

Scepticisme. — Sa définition et son renversement. IV. 531. Son étymologie et son appréciation. X. 21.

Sceptre. — La maison de Juda; prophétie de Jacob. IV. 891. Ce qu'on doit entendre par le mot *sceptre* qui ne doit pas sortir de cette famille. 907. Il se trouve des rabbins qui disent que le sceptre n'a pas été ôté de Juda. 908. Il y a longtemps que le sceptre n'est plus dans Juda. 962.

Sceva (pontife). — Ses fils tentent de faire des miracles au nom de Jésus-Christ. IX. 958.

Schiloh. — Ce que signifie ce Schiloh qui devait venir. V. 1255.

Schismatiques. — Ils ne peuvent être considérées comme faisant partie de l'Eglise. VI. 1121. Ce qu'en pense saint Cyprien. *Ibid.* Sentiments de plusieurs saints Pères. 1123. Tradition de l'Eglise. 1124.

Schismes. — Leur première cause. XII. 148. Le schisme grec n'a été ni constant ni invariable. 149. Ce qu'on entend par le mot schisme. XVII. 516. L'Eglise d'Angleterre est fondamentalement dans un état de schisme. *Ibid.* Comparaison du schisme des donatistes et de celui des anglicans. 518. Prétexte et raisonnement des schismatiques. 524. Opinion de saint Augustin. 550 et 551. Saint Optat distingue deux formes de schisme. 540. Bases sur lesquelles l'ancienne Eglise appuyait principalement une accusation de schisme. 541-546. Ce que les Pères disent du schisme. 547. Celui des dix tribus. X. 1191. Formation des royaumes d'Israël et de Juda. 1192.

Schlegel (Fréd.). — Mérite de cet auteur. XV. 64. Son traité sur la langue et la sagesse des Indiens. *Ibid.* Il rejette avec indignation l'idée que le langage serait une invention de l'homme dans un état sauvage. *Ibid.* Il croit qu'il n'y a eu originairement qu'une seule langue. 65. Ce qu'il dit de la dégradation de l'homme comme déchu de sa vertu première. 115.

Schleiermacher. — Il est le fondateur de l'école de certains théologiens spéculatifs. XVIII. 656.

Schmitt (B.-J.), auteur allemand. — Rédemption du genre humain. XIII. 1082. Elle est annoncée par les traditions et les croyances religieuses, figurée par les sacrifices de tous les peuples. *Ibid.* Discours préliminaire. *Ibid.* Existence d'une tradition primitive et universelle. 1086. Révélation et tradition. 1089. Leur nécessité. 1090. Altérations qu'elles ont subies; causes de ces altérations. 1091. Poésie. *Ibid.* Philosophie. 1095. Orgueil et sensualité. 1094. Les justes fidèles à la révélation. 1095. Rayons de la lumière révélée chez les idolâtres. 1099. Utilité de ces rayons. 1100. Traditions spécialement relatives à la rédemption. 1101. Doctrine de la réconciliation du monde par l'entremise d'un divin Sauveur, attestée par les traditions de tous les peuples. 1102. Les Chinois. *Ibid.* L'Inde. 1110. Les Perses. 1114. La Mésopotamie. 1119. L'Egypte. 1124. La Grèce. 1135. Rome. 1142. Judée. 1165.

Schultens (Albert). — Sa profonde connaissance de la langue arabe. XV. 522. Il fut le fondateur de l'école hollandaise de littérature sacrée. *Ibid.*

Schurman (Anna-Maria). — Ce qu'elle était. XIV. 173. Son histoire. *Ibid.* et 174.

Science. — Celle de Dieu est sa propre essence et s'étend à tout. III. 1045. Dieu pénètre tous les replis de notre cœur. *Ibid.* Il voit toutes nos actions. 1046. Objet de la science critique, ses principes. XV. 508. Pensées sur les sciences. II. 687. Apologie de la science. 816. Règle qu'on doit y observer. 818. La dignité de la science prouvée par l'Ecriture. 820. Fruit de la science. 825. La clef des sciences, ou la science universelle. IV. 425. Elles ont suivi l'influence de l'Evangile. XII. 549. Elles ne sont incompatibles ni avec la vertu ni avec la religion. 911, 912. La religion n'a aucun intérêt à comprimer ces études. XV. 375. Elle n'a aucun moyen d'en étendre la diffusion, tant qu'elles seront accompagnées de l'attention due aux principes de la morale et de la pureté de la foi. *Ibid.* Opinion de Clément d'Alexandrie. *Ibid.* De saint Basile. 374. Des saints Grégoire de Nysse et de Naziance. *Ibid.* De saint Jérôme et de saint Augustin. 375. De plusieurs savants distingués. 377. Ce que nous enseigne saint Bernard à ce sujet. 378. Devoir pour les ecclésiastiques de s'appliquer à l'étude pour combattre toutes les objections. 378, 380. Usage qu'on en doit faire. 383. Rapports des sciences naturelles avec la religion révélée. 142. Remarques sur ces sciences. 196, 197. Propagation de la science sacrée dans le monde. XVIII. 306. Comment l'explique le révérend John Brande Morris. *Ibid.* Apologie de la science. 44 de la *Revision.*

Scipion (l'Africain). — Sa conduite en Espagne. VII. 336. Plusieurs anciens révoquent en doute sa continence. *Ibid.*

Scultet (Daniel-Severin), célèbre protestant. — Il veut réunir par la tolérance les divers partis de ceux qui errent. III. 955. Il soutient que le pain de l'Eucharistie est le symbole du corps de Jésus-Christ, etc. *Ibid.* Ses remarques sur le livre de Pierre Jurieu. 1025.

Sebond (Raymond). — Sa Vie. II. 465. Sa théologie naturelle. *Ibid.* Abrégé qu'en fit Jean-Amos Comenius. 464. Jugement qu'en porta Bayle. 465. Ce qu'en ont pensé plusieurs savants. 466. Traduction qu'en a fait Montaigne. 476. Critique de cet ouvrage. 478. Son apologie. 479. Son prologue de la théologie naturelle. 521. Ce qu'il dit de l'amour de Dieu. 657.

Sécheresse et insensibilité. — Langueur et maladie de l'âme. III. 1151. Divers degrés de sécheresse et d'insensibilité. 1152. Ce qui conduit à cet état. *Ibid.* Danger de cette situation. *Ibid.* Raison pour laquelle Dieu y réduit certaines âmes. *Ibid.* Ses desseins cachés. 1152.

Scott (Thomas). — Il est mis au nombre des saints par les méthodistes. XVII. 394. Sa vie et sa mort. *Ibid.* Jeanne sa femme. 395. Ce qu'il dit dans son essai sur le jugement. 306.

Secret (discipline du). — Ce qu'on entend par ce mot. XIV. 53. Ce système forme un trait remarquable dans les annales de la primitive Eglise. 54. Plusieurs pensent qu'il est d'origine apostolique. *Ibid.* C'était une initiation. 54. On avait établi une série de degrés que les catéchumènes et les pénitents étaient obligés de parcourir à pas lents. *Ibid.* But principal de cette stricte réserve. 55. On y cachait la doctrine de la présence réelle. *Ibid.* Époque pendant laquelle la discipline du secret a été le plus observée. 55. Le dogme de la Trinité fut compris dans cette discipline. 57. C'est à l'observation de cette discipline qu'on doit attribuer le silence absolu des anciens Pères sur les sept sacrements. 57. Les écrivains qui ont fleuri avant la fin du second siècle s'astreignirent beaucoup moins aux règles sévères de cette singulière discipline. 58. Hétérodoxie apparente des Pères du troisième siècle. *Ibid.* L'action naturelle de cette sage discipline a répandu sur les écrits des saints Pères ces difficultés et ces inconséquences apparentes que nous y remarquons. 62. On cache le dogme de l'Eucharistie avec un soin tout particulier dans le troisième siècle. 75. Ce qu'en dit Tertullien au sujet des mystères. 74. Relâchement dans la discipline du secret sur le dogme de la Trinité. 79. Saint Augustin sévère observateur du secret. 82. On croit que le symbole des apôtres était un des signes du secret au moyen duquel les initiés, ou ceux qui avaient reçu le baptême, se reconnaissaient les uns les autres. 91. Ce que l'on entend par discipline du secret. XV. 810. Qui sont ceux qui y étaient soumis. *Ibid.* Raisons qui ont donné lieu à cette discipline. *Ibid.* On trouve dans saint Paul quelques indices de ce système. *Ibid.* But qu'on se proposait. 811. Principe qui peut justifier et expliquer cette discipline. 812. Ce qu'en dit Newman d'Oxfort dans les *Ariens du quatrième siècle.* 812. Comment cette discipline était praticable. 813. Il est constant que les chrétiens des premiers siècles n'étaient initiés aux dogmes importants de la religion qu'après le baptême. 814.

Scythes. — Leur race; ce qu'en dit Aristote. XV. 89. Il les divise, avec Hippocrate, en deux races distinctes. *Ibid.*

Sdraddha. — Ce que signifie ce mot. XVIII. 450.

Sectaires. — Leurs paradoxes. XIV. 1200. Ils ont changé

ou aboli tous les sacrements. 1204. Leurs sophismes et leurs faux raisonnements. 1206.

Sectes. — Les diverses sectes qui partagent le christianisme ne prouvent rien contre lui. I. 156. Leur grand nombre. XII. 151. Contraste frappant entre la religion des premiers siècles et les noms mêmes dont les sectes modernes se sont glorifiées. XV. 960. Les chrétiens des premiers âges aimaient à s'appeler *apostoliques*; les nouveaux préfèrent le nom d'*évangéliques*. *Ibid.*

Séditions et rébellions occasionnées dans tous les pays où le protestantisme a été prêché. XVII. 985. Meurtres, pillage et dévastations. *Ibid.*

Seed. — Son discours sur l'excellence intrinsèque des saintes Ecritures. IX. 690. Autre discours sur le même sujet. 701.

Ségneri, orateur italien. — Ce qu'il pense de la conversion différée à l'article de la mort. XIV. 620. Des souffrances et de la charité. 654.

Sem. — Sa famille séparée des autres pour être le ministre spécial de Dieu. XVIII. 237.

Semaines (les LXX) de Daniel. — Ce que forment les soixante et dix semaines d'années. II. 277. Terrible accomplissement de cette prophétie. 278-290. Fin des soixante-douze semaines d'années prédites par Daniel. X. 750. Accomplissement de cette prophétie. 755. C'étaient des semaines d'années. XVIII. 516. Preuve. *Ibid.* A quelle époque elles devaient commencer. *Ibid.* Les Moséites en opposition avec toute probabilité historique. 517. Reconstruction de Jérusalem. 519.

Semaine sainte.—Conférences sur les offices et les cérémonies de cette semaine. XVI. 490. Rapport de ces cérémonies avec l'art chrétien. 496. Réflexions sur l'architecture chrétienne. 504. Poésie de ces cérémonies. 510. Leur disposition dramatique. 511. Processions. 515. Passion. 516. Distribution de tout l'office. *Ibid.* Leur musique. 517 et 521. Chant particulier du chœur de la chapelle papale, spécialement dans la semaine sainte. 524. Allegri, son *Miserere*. 531. Caractère monumental des cérémonies de l'Eglise 534. Souvenir des premiers âges. 537. Office de la nuit. 539. Pouvoir symbolique donné aux rites suggérés par la nécessité. 541. Souvenir des triomphes du christianisme. 542. Adoration de la croix. 544. Adoption du trisagion sous Théodose. 546. Souvenirs du moyen âge. 547. Rites autrefois généraux. 549. Rapports avec l'Eglise grecque. 552. Influence de la semaine sainte sur la morale publique, sur la conduite des princes. 555. Pardon des injures. 563. Son influence civilisatrice pendant le moyen âge. *Ibid.* Son action s'étend jusque sur tout le reste de l'année. 565. Trève de Dieu. 567. Influence de la célébration de ces cérémonies sur la vie intérieure. 569. Dévotion à la croix. 575. Il n'est permis à personne à Naples d'aller en voiture pendant les derniers jours de la semaine sainte. 560. Le roi et la famille royale se conforment à cet usage. *Ibid.*

Séminaires.—Les catholiques anglais sont obligés d'en établir à l'étranger, pourquoi? fausses accusations dirigées contre eux. XII. 555. Nécessité de leur venir en aide. 1253. Surtout à celui de Saint-Sulpice. 1252. Enseignement théologique dans les grands séminaires. XVIII. 555. Etudes ecclésiastiques après le séminaire. 572.

Semler, un des pères du rationalisme allemand.—Ce qu'il dit de la résurrection du Sauveur. XIV. 222. Il fut le fondateur de l'école des incrédules. 247. Ses efforts pour propager ce qu'il appelait l'interprétation libérale des Ecritures, c'est-à-dire la négation de l'inspiration divine XV. 533. Il paraît avoir trouvé le premier l'idée fondamentale du système mytique. XVIII. 601. Ce que le docteur Tholuck pense de cet auteur. 618. Son talent critique. *Ibid.* Son opinion sur le docteur Strauss. 619.

Sénèque.—Examen de son livre *de Vita beata*. II. 1533 Comment il traite la question du souverain bien et de la béatitude. 1535. Il parle ainsi de lui-même : *Tous les soirs je plaide ma cause devant moi-même*, etc. III. 216 Ce qu'il pensait de la théologie physique des Stoïciens VII. 909. Son sentiment sur la providence divine. 959. Il témoigne beaucoup de prévention contre les juifs. 992. Son opinion sur les peines et les récompenses. 1117 Sur la crainte des dieux. *Ibid.* Il prétend être leur égal. 1119. Sa présomption excessive et déraisonnable. 1120. Ce qu'il dit de la vertu. 1121. De la prière. *Ibid.* De la miséricorde. 1137. Il fait l'apologie de l'ivrognerie. 1140. Du suicide. 1142. Ses contradictions au sujet de l'immortalité de l'âme. 1209-1211. Ses doutes sur la vie à venir. 1247 Ce qu'il disait de ses peines et de ses châtiments. 1262 De la bonté de Dieu. 1265. Sa plainte contre les chrétiens V. 77.

Sens.—Conditions qui rendent leur témoignage infaillible. IV. 583. La certitude de ce témoignage est toujours dépendante de quelque raisonnement. 584. Leur témoignage. X. 43. Sa définition du sens commun. X. 23. Ce que nous révèle le sens intime. 505. Où il faut chercher le vrai sens. IX. 212. Erreur des calvinistes. *Ibid.* Ce que nous devons à nos sens. XVIII. 309. Comment ils nous conduisent à la connaissance des vérités surnaturelles. *Ibid.* Leur usage. 311.

Sensations et *sentiments.*—Ce qu'on doit entendre par ces mots. X. 82. Leur définition. *Ibid.* Leurs effets. XII. 89. Sont-elles cause de nos connaissances; observation à ce sujet. 685.

Séphora.—On trouve Séphora, femme de Moïse, dans toutes les déesses du paganisme. V. 228.

Sepp.—Ses immenses travaux chronologiques. XVIII. 715. Eloge de ce savant docteur et célèbre théologien, relativement à sa *Vie de Jésus* contre le docteur Strauss. 788. Ce qu'il dit de la tentation de Jesus. 825.

Septante (version des). — Son origine. I. XLI. Lettre de Ptolémée Philadelphe à ce sujet. 774. Réponse du grand prêtre Eléazar. 775. Histoire de cette version. X. 161, 162. Sa chronologie. 221-227.

Séraphins.—Pope en reconnaît l'existence. XII. 55.

Sérapis.—Il est le même que Moïse. V. 158. D'où lui vient ce nom. *Ibid.* Ses attributs. *Ibid.* Plutarque s'est trompé sur l'étymologie du mot Sérapis. *Ibid.* Sa statue dans le temple d'Isis. *Ibid.*

Sérapion.—Ce qu'il dit pour prouver la supposition de l'Evangile attribué à saint Pierre. VI. 1037.

Serge ou *Sergius Paulus* (Paul), proconsul —Sa conversion à la vue de l'aveuglement du faux prophète Barjésu. VI. 558. Il se convertit à la vue d'un miracle de saint Paul. II. 962.

Sergius, évêque de Constantinople.—Sa lettre au pape Honorius. XVIII. 141. Sa doctrine impie et hérétique. *Ibid.* Il attribue deux volontés à Jésus-Christ. *Ibid.* Sa réfutation. 142. Son artifice contribua à l'établissement du monothélisme. 184. Il abuse de la lettre d'Honorius, et le sixième concile le condamne comme hérétique. 185.

Serment (le).—Ce qu'on entend par ce mot. VII. 1101. Défense de la loi mosaïque. *Ibid.* Les philosophes et les moralistes païens ne défendaient pas de jurer par les créatures. *Ibid.* Epictète et Marc-Antonin jurent souvent par tous les dieux. 1102. Sentiment de Pythagore. *Ibid.* Ce que dit Hiéroclès sur le serment. *Ibid.* Il est établi par toutes les nations comme le dernier sceau de la conviction et de la vérité. XI. 1095. Sa sainteté. XII. 609. Elisabeth, reine d'Angleterre, le demande aux catholiques romains. 522. Jacques Ier le demande aussi, et plusieurs le prêtent sans arrière-pensée. 551. Serment du test; en quoi il consiste. 570. Formule de serment imposée aux catholiques anglais en 1791. 584. En quoi consiste le serment de suprématie chez les anglicans. XVII. 797.

Sermons.—Leurs effets, leurs avantages XII. 618.

Serpent (le).—Ce qu'en dit Philon. I. 530. Nom que lui donnent les Phéniciens. *Ibid.* Quel est le plus divin *Ibid.* Saint Augustin nous apprend qu'il y a dans chaque homme un serpent, une Eve, un Adam. III. 809. Comment il porta Eve à violer les commandements de Dieu? 1058. Ce que le Seigneur dit à nos premiers parents. VI. 171. Par qui il doit être écrasé. *Ibid.* Sa défaite. *Ibid.* Inimitié entre le serpent et la race de la femme. XIII. 614. Il est le plus odieux de tous les animaux. *Ibid.* Le plus haï de l'homme. *Ibid.* De qui il est la figure. *Ibid.*

Serpent d'airain.—De qui il était l'emblème. IV. 914. Raison pour laquelle Moïse l'élève dans le désert. *Ibid.* Il est la figure de Jésus-Christ. V. 916. Sa vue seule suffisait pour guérir les morsures des serpents. *Ibid.* Il figurait la mort du Sauveur. VI. 173.

Serres (Marcel de).—Sa cosmogonie de Moïse comparée aux faits historiques. XV. 215. Analyse de la théogonie de Moïse. *Ibid.* Ce qu'il dit de l'état chaotique de la terre à son origine. 217. Epoques de la création. 218. Son système sur la création et sur la succession des êtres. 222.

Servet (Michel).—Il fut brûlé vif à Genève par l'ordre de Calvin. III. 840.

Servitude.—Par qui elle a été abolie pour toujours XVII. 1091. Canon du IIe concile de Latran. *Ibid.*

Sévère (Alexandre).—Il favorise les chrétiens; idée de sa manière de vivre, sa grande douceur, son excessive justice. XII. 404.

Sévère (Septime). — Il persécute les chrétiens; ses cruautés. XII. 405.

Sévère, aveugle de Milon.—Sa guérison. XVII. 852. Témoignage de saint Ambroise, de saint Augustin et du diacre Paulin, 853.

Sévère (Sulpice).—Ce qu'il était. XIII. 122. Son histoire de la Vie de saint Martin. 123. Ouvrage remarquable. 124. Miracles qu'il rapporte. 125-128.

Sévigné (madame de).—Ce qu'elle disait de la dévotion. VI. 713.

Sewell, anglican d'un grand mérite.—Ce qu'il pense du sort qui attend son Eglise nationale. XVI. 637. Portrait qu'il trace de main de maître de son état actuel. *Ibid.* et 638.

Shaftesbury.—Ce qu'il dit de l'homme par rapport à la religion. VII. 711.

Sherlock.—De l'usage et des fins de la prophétie. VII. 459. Son caractère particulier. 454. But que Dieu s'est proposé en donnant les anciennes prophéties. 464. De quelle manière la promesse faite à nos premiers pères se développa peu à peu dans la suite. 478. Fin de la prophétie dans les oracles donnés à Abraham. 492. Usage et fins des prophéties qui se rapportent à l'alliance spirituelle traitée avec Abraham. 507. Les témoins de la résurrection de Jésus Christ examinés et jugés selon les règles du barreau. 527.

Shrewsbury (lord).—Sa lettre aux catholiques anglais. XVI. 657. Ce que lui écrit Mgr Wiseman sur la situation politique et religieuse de la Grande-Bretagne. 658.

Shute, évêque de Durham.—Son mandement. XVIII. 10. Sa réfutation de la doctrine catholique sur l'Eucharistie. *Ibid.* Seconde édition de ce mandement. 12. Remarques sur ce mandement. 14. Leur défense générale. *Ibid.* Ses accusations contre le clergé catholique. 26. Il condamne sa doctrine. 36. Son opinion sur la pénitence. 37. Où il fait résider l'infaillibilité de l'Eglise catholique. 80. Erreurs que renferme son mandement. 81. Sa doctrine est contraire à l'antiquité ecclésiastique. *Ibid.* Ce qu'il pense de ces paroles du décalogue : *Tu ne te feras point d'images taillées.* 82. Conduite des protestants. *Ibid.* Exemples tirés de l'Ancien Testament. 83. Idolâtrie de Jéroboam. 85. Il accuse le second concile de Nicée d'avoir ordonné un culte idolâtrique. 89. Réfutation de cette accusation 90-96. Ce que l'évêque avance sur la médiation de Jésus-Christ. 104. L'invocation des saints. *Ibid.* Il adopte les révélations que Satan fit à Luther. 123, 124. Séparation de l'Eglise anglicane, sa cause. 125. Doctrine de l'évêque de Durham touchant l'eucharistie. 126. Il altère le témoignage de l'antiquité. 128. Il est démasqué par le docteur Lingard. 131. Comment il s'en venge. 132. Il l'accuse d'être blasphémateur, sacrilége, idolâtre, ignorant, etc. 133. Explication qu'il donne de la doctrine de son Eglise sur la cène, sur ce qu'elle contient. 134. Ce qu'il entend par manger le Christ. 135. Principes de son Eglise. *Ibid.* Croire en Jésus-Christ et manger le corps de Jésus-Christ sont deux expressions synonymes. 136. Ce qu'enseigne le symbole de l'Eglise anglicane. 138. Lettre protestante à lord Sommers par l'évêque de Gloucester. 187. Comment il parle des catholiques d'Irlande. 190. Examen des observations du très-honorable lord Kenyon sur la question catholique. 191. Ce qu'il dit de l'interdiction de la coupe sacramentale aux laïques. 105. Injuste accusation portée contre les catholiques. 108. Comment il interprète l'Ecriture. 110. Ses objections contre le chapelet. 112. Contre les indulgences accordées par plusieurs papes. 117. Il accuse les catholiques de soustraire les Ecritures à la connaissance des laïques. *Ibid.* Il ferme les portes du paradis à la grande majorité du monde chrétien. 121. Comment il traite l'auteur des remarques. *Ibid.* Autorité des écrivains qu'il cite. 122. Voy. *Durham*.

Sibylles ou *devineresses*.—Combien on en compte. XIII. 1143. Ce que Blondelle dit des sibylles et des vers sibyllins. III. 877. Oracles des sibylles sur un roi des Romains. IV. 896. Ce qu'en dit Virgile dans sa quatrième églogue. 897. Les chrétiens accusés à tort d'avoir falsifié les livres des sibylles. 898. Ce que Cicéron dit des sibylles. V. 954. Ce qu'en disent Blondel et Vossius. II. 1083. On prétend que les livres des sibylles ont été forgés dans le second siècle. *Ibid.* Précis de leur histoire et de celle de leurs oracles depuis leur origine jusqu'à l'embrasement du Capitole. IX. 1070. Leurs livres consultés dans les calamités publiques. *Ibid.* Ils ne pouvaient être lus que par les colléges des *quindecim viri*. 1071. Des oracles des sibylles depuis l'embrasement du Capitole jusqu'à la venue de Jésus-Christ. 1071. Moins respectés et suspects de mélange depuis que la première collection fut réduite en cendres. 1072. Cicéron, quoique augure, n'avait pas lu les livres des sibylles. 1074. Sibylles du nord. 1084. Des oracles des sibylles depuis la venue de Jésus-Christ jusqu'au IIe siècle. 1089. Des oracles des sibylles tels que nous les avons aujourd'hui. 1093. Ils nous fournissent la preuve de l'existence des Evangiles au IIe siècle. 1094. Il est faux que saint Justin leur ait donné autant d'autorité qu'à l'Ecriture sainte. XI. 60. On en peut dire autant des auteurs ecclésiastiques. *Ibid.* Leurs oracles. XVIII. 51 du *Conspectus*. Ce qu'elles étaient. 525. Comment elles déclamaient leurs prédictions. *Ibid.* Comment elles étaient considérées par les Gentils et même par les premiers chrétiens. *Ibid.* Leur origine. 524. Noms et nombre des sibylles. 525. Celle de Cumes ; ce qu'elle était. XIII. 1143. Ce que nous en apprend Tite-Live. *Ibid.* Elle possédait les livres sibyllins. *Ibid.*—La sibylle d'Erythrée mérite de fixer l'intérêt. 1144. Ce qu'on fit sur la proposition du consul Caius Curio. *Ibid.* Nombre de vers prophétiques qu'on rapporta à Rome. *Ibid.* On en composa plus tard les livres sibyllins. *Ibid.* La sibylle annonce la naissance d'un enfant divin. 1156. Comparaison des vers sibyllins avec certains passages de l'Ecriture. *Ibid.* L'oracle de la sibylle montre le juste opérant des miracles, ce qui avait été prédit par Isaïe. *Ibid.* Ce que la sibylle annonce au sujet de la multiplication des pains et des poissons. 1157. Elle indique les mauvais traitements, les injures, les chagrins que le Messie aura à supporter. *Ibid.* Ce que Cicéron et Varron nous disent de cette sibylle. 1159. Elle prédit elle-même qu'on l'accuserait de folie et de mensonge. *Ibid.*

Saint-Siége.—Son autorité ; par qui elle a été établie? IV. 86. Il faut reconnaître un chef établi de Dieu pour le gouvernement de son Eglise. *Ibid.* Sa suprématie. XIV. 21. Comment Mgr Wiseman traite cette importante matière dans sa huitième conférence. XV. 912. Pour quels motifs les protestants rejettent la suprématie de Pierre. 922. Absurdités de leurs objections qui tendent à prouver que cette suprématie est contraire à la loi divine. 934. Indéfectibilité du siége apostolique. XVI. 955. Elle est reconnue par les Pères. 954. Ses droits ont un fondement inaltérable. 1029.

Signes.—Signe de la croix ; ce qu'en disent saint Cyrille et saint Augustin. XIV. 26. Ce qu'on entend par signes religieux. XVII. 825. Opinion de Luther. *Ibid.* Doctrine de l'Eglise catholique. 826. Concile de Trente. 827. Exemples tirés de l'Ancien Testament. 842. Ce que défend le premier commandement. 845.

Sinésius (le philosophe).—Ce qu'il était et ce qu'il devint. VII. 129. Ce qu'il disait de la philosophie. *Ibid.*

Silo.—Ce qu'on doit entendre par ce mot. 907. Fausse interprétation des rabbins. *Ibid.* David et Salomon ont mis Jérusalem à la place de *Silo*. 971.

Siloé (piscine de).—Pourquoi Jésus-Christ y envoya l'aveugle-né après sa guérison. VI. 584 et 585.

Siloh.—Ce mot est difficile à expliquer. X. 746. Ce qu'en ont pensé les anciens rabbins. *Ibid.*

Silvain.—Il est le même que Pan, par conséquent la même personne que Moïse. V. 218. Tout ce qu'on lui attribue est tiré de nos livres saints. *Ibid.*

Silvio Pellico.—Discours sur les devoirs des hommes. XIV. 290. Amour de la vérité. 291. Religion. 292. Résolution à prendre. 295. Philanthropie ou charité. 297. Estime de l'homme. 298. Amour de la patrie. 300. Le vrai patriote. 302. Amour filial. 303. Respect aux vieillards et aux ancêtres. 305. Amour fraternel. 307. Amitié. 308. Etudes. 310. Choix d'un état. 312. Mettre un frein aux inquiétudes de l'esprit. 314. Repentir et retour au bien. 314. Célibat. 316. Honneur à la femme. 318. Amours blâmables. 320. Respect aux filles et aux femmes des autres. 321. Mariage. 323. Richesses. 326. Respect à l'infortune. 328. Amitié, reconnaissance. 333. Humilité, mansuétude. 334. Courage et force d'âme pour mourir. 337.

Siméon, appelé le frère du Seigneur.—Il est élu évêque de Jérusalem. IX. 996. Précis de sa vie. *Ibid.* Sa mort à l'âge de 120 ans. *Ibid.* Son martyr. XIII. 1135. Son long épiscopat et son grand âge. *Ibid.* Ce qu'en dit Eusèbe. *Ibid.*

Simon (le Magicien).—Son étonnement et son désir d'acheter le pouvoir de communiquer les dons miraculeux. VI. 527. Son pays. VII. 231. Ce qu'il proposa aux apôtres. *Ibid.* Ses disciples. *Ibid.* Ce qu'en dit saint Irénée. 232. Il fut le premier hérétique. X. 1228. Il se fait admirer à Rome par divers prestiges. 1232. Sa chute et sa mort. *Ibid.* Ce que les historiens disent de lui et de sa compagne. XIV. 114. Ses erreurs. *Ibid.* Ses démons familiers. 115. On le regarde comme l'inventeur de la magie noire. *Ibid.* Sa morale. *Ibid.* Sa doctrine. *Ibid.* Ce qu'il dit des bonnes œuvres. *Ibid.* C'est de lui qu'est née la secte des docètes ou fantastiques. 116. Il est auteur du calvinisme. 130.

Simplice, pape.—Sa lettre à l'empereur Zénon. XVI. 1011. Ce qu'il recommande à ce souverain. 1042.

Singe (le).—Ce qu'en dit le Père le Cointe. X. 287.

Sion.—Au temps de David, Dieu marqua nettement à ce prince qu'il choisissait Jérusalem ou Sion pour une demeure fixe et perpétuelle. VI. 115.

Sirice, pape.—Il se croit supérieur aux conciles œcuméniques en refusant de juger comme délégué du concile de Capoue. XVI. 797. Il notifia à l'église de Milan la sentence

de condamnation de Jovinien. XVI. 1041. Diverses objections à ce sujet. *Ibid.*

Sirmium (concile de).—L'Église et le pape Libère y sont-ils tombés dans l'arianisme? XII. 158.

Sismondi, célèbre historien. — Son peu de sincérité et la mauvaise foi dans ce qu'il rapporte du pape Boniface VIII. XVI. 595 et 597, 598. Et surtout dans ce qui concerne sa mort. 607, 608. Ce qu'il dit de l'influence de la religion catholique sur la liberté politique des peuples. XVII. 1179. Et en particulier de l'autorité du pape. 1182.

Simplicité de l'âme.—Distinction de l'âme et du corps. II. 1279. Sentiment de Descartes. 1282. Preuve de la simplicité de l'âme. 1283. Réponse de Descartes aux objections de Gassendi contre la simplicité de l'âme. 1289. La simplicité de l'âme considérée seule n'emporte pas la certitude absolue de son immortalité. 1294. La simplicité antique des habitants des montagnes; ce qu'en dit le cardinal Gerdil. XI. 249. Elle nous retrace l'âge d'or. *Ibid.* et 258.

Siva. — Ce qu'il est. XVIII. 411. Sa doctrine. *Ibid.* Ce qu'il produit. 413. Fruit de sa volonté. *Ibid.* Absurdité de ce système. 415.

Sixte V (le pape). — Sa réponse à un noble romain accusé d'avoir trois femmes à la fois. XVII. 60. Il le fait condamner à mort pour crime de polygamie. *Ibid.*

Smith (Adam). Selon son opinion, qui est celle des philosophes écossais, la foi au témoignage est un principe indépendant de notre nature. XV. 516. Passage de cet auteur sur la foi qu'on doit accorder au témoignage. *Ibid.*

Sobriété. — Doctrine de l'Église catholique à ce sujet. XIV. 656. Ce que les aliments produisent sur l'âme. *Ibid.* Grands avantages de la sobriété. 657.

Socinianisme. — Ce qu'on entend par ce mot. IV. 545. Faiblesse des objections sociniennes. 546. Les sociniens ou unitaires rejettent la sainte Trinité et la satisfaction de Jésus-Christ. 952. Leur doctrine ne nous donne ni consolation, ni assurance. 953. Elle est indigne de Dieu. 1141. Philosophie des sociniens. 1275. L'Église anglicane est justement accusée de partager les erreurs de Socin. XIV. 216.

Société (la). — Son premier objet. XI. 319. Son second objet. 320. Elle est indispensable à l'homme par la nécessité de la coexistence. 322. Comment elle est formée. XII. 1021. Sa base d'après Pope, Voltaire et les incrédules; son origine et ses droits. 61-96. Les incrédules la rendent coupable du mal qui s'y fait. 719. Son impossibilité avec l'athéisme. 725-774. Elle n'est possible qu'avec la religion. 772. Malheur d'une société irréligieuse. 719. État de la société lors de la venue de Jésus-Christ. 417-533. Heureuse influence exercée sur elle par le christianisme. 598. Comment le chrétien sincère doit la considérer. 776. Nature de la société civile. IX. 259. Comment elle a été inventée. 260. Son établissement. *Ibid.* Son fondement. 262. Sa fin ou son but. 500, 501-503. Elle doit à l'Église toute sa perfection. XVII. 1163. Des diverses sociétés chrétiennes; leurs enseignements sont contradictoires. IX. 199. Il n'est pas indifférent de suivre ou l'une ou l'autre de ces sociétés. 201. On doit craindre de suivre une société qui n'ait pas le vrai enseignement de Jésus-Christ. 202. Ce n'est pas un motif prudent pour demeurer dans une fausse société, que de s'y trouver engagé. *Ibid.* Ou par ce qu'elle est suivie par de savants hommes. 203. On doit éclaircir les doutes légitimes contre une religion suspecte. 204. Si chacun s'en tient à son jugement sur l'enseignement de Jésus-Christ, c'est comme s'il n'avait rien enseigné. 205. L'Évangile ne suffit pas seul pour en interpréter le vrai sens. 206. L'esprit intérieur, fausse règle pour interpréter l'Évangile. 207. Différence des sociétés religieuses d'avec les sociétés civiles. IX. 498. Leur fin ou leur but. 500 et 507. Leur nécessité. 510 et 511. Leur pouvoir. 514. Vaines prédictions de réforme et de conversions par les sociétés bibliques. XVII. 805. Elles n'empêchent pas les crimes. 806. Leurs inconséquences. 1005. La société des hommes n'offre que déceptions à ceux qui y cherchent le bonheur. XII. 569. Dangers des mauvaises sociétés. 1251.

Socin (Fauste). — Sa doctrine. III. 502. L'antechrist. de nos jours. 840. Sa doctrine. XIV. 210. Ses côtés faibles. 211. Absurdité de son système. *Ibid.* Ses blasphèmes. 212.

Sociniens (les). — Disputes entre eux et les orthodoxes. VII. 238. Comment ils expliquent *in principio erat Verbum. Ibid.* Ce qu'en dit Faber. XVII. 69. Leur origine. *Ibid.* Lelius et Fauste Socin. *Ibid.* Leur vie. 70. Cathéchisme de Racaw. *Ibid.* Les sociniens sont les enfants légitimes de la réforme. 71. Ce qu'ils ont défendu. XVIII. 70 de la *Révision.*

Socrate (philosophe). — Il se moquait des dieux. I. XXXVII. Condamné à mort pour n'avoir pas cru à ceux des Athéniens. 1002. Ce qu'il pensait de la géométrie, de l'astronomie et de l'arithmétique. 1073. De la gymnastique et de la musique. 1075. Son jugement sur l'opinion d'Anaxagore. 1079. Éloge qu'en fait Xénophon. 1166. S'est moqué de la superstition des païens, tout en adorant les idoles avec le peuple. II 375. Rapprochement de Socrate et de Jésus-Christ. Le premier dédaigne d'échapper aux rigueurs de l'ostracisme, le second méprise et attend sans se plaindre les tourments et la mort qu'il a prévus. I. 86. Comme il prouvait qu'il n'y a qu'un seul Dieu. *Ibid.* Ce qu'il pensait de la vie future. 1040. Ce que Tertullien dit à ce sujet. *Ibid.* Ce que lui reproche saint Augustin. 1052. Il fut un adorateur de Dieu et non un déiste. X. 356. Il assure qu'il repassait tous les soirs ce qu'il avait fait pendant le jour. III. 216. Il est traité d'impie et d'idolâtre par saint Jean Chrysostome. 267. Saint Clément d'Alexandrie le traite de faux sage, de prophète du démon, de père du mensonge. 294 Son blasphème lorsqu'il dit qu'il ne doit pas s'estimer moindre que Dieu. 334. Ce qu'en dit saint Ambroise. 397. Ce qu'en pense saint Jean Chrysostome. *Ibid.* Accusé de crimes infâmes selon Diogène Laërce. 401. Il n'a pas été martyr du Messie à venir. 405. Ce que les saints Pères pensent de sa damnation. 409. Il est demeuré toute sa vie dans le culte extérieur de la religion païenne. 412. Son idolâtrie. 413, 414. On ne peut pas l'excuser. 416. Son opinion sur les dieux. IV. 644. Son crime fut l'entreprise d'innover dans la religion populaire. 647. Il est le plus sage et le meilleur des philosophes. VII. 889. Ce qu'en rapporte Xénophon. 890. Sa conversation avec Aristodème. *Ibid.* Avec Euthydème. 891. Passage remarquable de Socrate. 891. Il s'exprime souvent en polythéiste. 915. Remarque de Xénophon. *Ibid.* Ce qu'il pensait des oracles. 930. Ses conseils à Euthydème. 931. Ce qu'il disait de la prière. 963. Il est accusé d'un vice infâme. 1056. Il est considéré comme le père de la philosophie morale. 1076. Son amour infâme pour Alcibiade. 1106. Son opinion sur l'ignorance. 1131. Son opinion sur le suicide. 1146. Sur l'immortalité de l'âme. 1198. Sa doctrine sur l'immortalité de l'âme. 1226. Beaux passages à ce sujet. 1230. Son incertitude sur le dogme de la vie à venir. 1245. Sur les peines et les châtiments réservés aux méchants. 1261. Ce que Lactance lui reproche au sujet du coq qu'il avait voué à Esculape. V. 1174. Ce qu'il disait sur le point de mourir. 1177. Son embarras, ses doutes, lorsqu'il parle de l'immortalité de l'âme. 1178. Il semble attendre une révélation. 1186. Il enseignait que Dieu est essentiellement parfait et heureux. VI. 635. Il reconnaît la nécessité de l'intervention divine pour la réforme du monde. XII. 532.

Socrate (l'historien). — Ce qu'il dit des Goths convertis par Ulphilas, évêque arien. VI. 1182. Il en fait de vrais martyrs de la foi de Jésus-Christ *Ibid.*

Sodome et *Gomorrhe.* — Leur destruction. I. LXIV. Réflexions de Burnet relatives à l'horrible corruption de ces villes. IV. 671.

Soldat. — Sa comparaison avec un chartreux quant à l'obéissance. III. 790.

Soleil (le). — Il ne doit point être adoré. I. 261-264. Opinion des philosophes naturalistes au sujet du soleil. 1152. Sa grandeur, sa figure. 1153. Il a été adoré comme le plus grand des dieux. VII. 754. Ce qu'en dit Macrobe. *Ibid.* Culte qu'on lui rend dans la Tartarie orientale. 755. Il était la principale divinité de l'ancien et du nouveau continent. 758. Sa lumière et sa chaleur. VIII. 643. Sa situation et sa distance convenables de ses planètes. 646. Est-ce lui ou la terre qui tourne. XII. 116. Sa grosseur. XIII. 658. Ce qu'elle est en comparaison de l'immense étendue des cieux. *Ibid.*

Sollicitudes (nos). — Leurs bornes. II. 840.

Solution des objections tirées de la physique, de la chimie et de la physiologie. XVIII. 28 de la *Révision.*

Sommeil des âmes. — Réfutation du système de ceux qui veulent qu'à la mort les âmes tombent dans un état de sommeil jusqu'à la résurrection générale. VIII. 545. La saine philosophie ne s'accorde pas mieux que l'Evangile avec le sentiment qui condamne l'âme au sommeil. 548. Absurdité du système du sommeil des âmes. 549.

Sommerset (Seymour, duc de). — Comment il parvint au pouvoir. XVII. 620. Son ambition, son avarice. *Ibid.* Ses changements dans le culte public. *Ibid.* Ce qu'il fit en faveur de la réforme. 899. Ce qu'en dit Fuller. *Ibid.* Quel fut son instrument. 900. Origine de sa fortune et de son opulence toute princière. 964. Conduite de Cranmer et de Ridley. *Ibid.*

Sommonwchodom, dieu des Siamois. — Sa naissance. IV. 873. Lettre sur cette divinité. 879.

Sophie Achamoth. — Sa naissance et ses malheurs,

XIV. 119. Ses productions. 120. Son mariage avec Jésus. 126. Ode qui se rapporte expressément à ce mariage. *Ibid.* Ce qu'était cette Sophie des gnostiques. 118. Ses souffrances. 119. Sa fille. *Ibid.* Ce qu'en disent les Homélies de saint Clement. 129.

Sophismes. — Ce qu'en disent nos livres saints. I. 967. Ceux en usage parmi les hommes. *Ibid.*

Sophiste (le). — Il n'a rien de commun avec le philosophe. X. 9.

Sophonie (prophète). — Il annonce la manifestation du Christ, la destruction de l'idolâtrie, la religion des gentils. II. 50. De quel pays il était. V. 451. Epoque où il a vécu. 452. Authenticité et antiquité du livre de Sophonie. 454.

Sorbonne. — Thèse impie soutenue devant elle. XII. 62. Son éloge par M. de Prades. 82. Ce qu'en pensait alors l'évêque d'Auxerre. 82 et 83.

Sorciers et *Sorcières.* — Ce que le docteur Jewel dit à ce sujet dans un sermon prêché devant la reine Elisabeth. XVII. 841. Il soutient les avoir vus. *Ibid.* Acte du parlement pour les punir. 842.

Soto (Dominique), savant théologien. — Où l'accuse d'être favorable au sentiment du salut des païens. III. 314. Sa justification est facile, car il n'a rien écrit de ce qu'on lui attribue. *Ibid.* Passage de son traité de la Nature et de la grâce. 315.

Souffrances. — Leur nécessité. IV. 789. Surtout pour satisfaire à la justice de Dieu. *Ibid.* Comparaison entre le plaisir et les souffrances. 790. Nos souffrances doivent être jointes à celles de Jésus-Christ pour être méritoires. 804. Cause des souffrances de l'homme. XII. 515. La religion nous apprend à les supporter, l'incrédulité nous enseigne à les éviter en cessant de vivre. XIII. 1017. Elle affranchit de toute peine l'attentat sur soi-même, la religion montre qu'il est le commencement du malheur éternel. 1018.

Soumission (la). — Elle fait seule l'homme de bien. II. 628. Soumission à la volonté de Dieu; deux manières de la considérer. III. 1193. Noms que lui donne l'Ecriture. *Ibid.* Quelle est cette volonté? *Ibid.* Comment les hommes justes croissent en justice. 1194. L'amour de la loi de Dieu est le fondement de la piété chrétienne. *Ibid.* C'est une obligation pour nous de nous conformer à la volonté divine. 1195. Elle doit être la règle de notre conduite. *Ibid.*

Southcote (Joanna). — Voy. *Joanna.*

Southey (Robert). — Lettres que lui a écrites Charles Butler pour la défense de l'Eglise romaine contre les attaques du protestantisme. XII. 202. Ses accusations contre le catholicisme et ses assertions en faveur du protestantisme, exposées et réfutées dans ses lettres. 203-384.

Southwelle (savant jésuite). — Sa mort sous la reine Elisabeth d'Angleterre. XII. 643.

Souveraineté. — Ce que c'est. XII. 248. Jean, roi d'Angleterre, cède la sienne au pape Innocent III. 248.

Sozomène. — Ce qu'il rapporte au sujet de la construction du temple de Jérusalem par ordre de Julien l'Apostat. XVIII. 854. Son témoignage confirmé par Rufin. 856.

Spaletti ou *Spoletti* (l'abbé). — Anecdote fabuleuse sur son compte, racontée par Michaélis et Marsh. XV. 518. Leur réfutation par de Rossi. 19. Spaletti était un savant d'un grand mérite. *Ibid.*

Spinosa. — Sa réfutation. IV. 1222. Son système. 1235. Ce qu'en dit Fénelon. *Ibid.* Il ne reconnaît qu'une seule substance dans le monde. 1271. Il est le plus célèbre défenseur de l'athéisme. V. 965. Absurdités qu'il avance. 966 et 980. Ce qu'il dit de l'origine du mouvement. 989. Il soutient que l'être existant par lui-même est un agent nécessaire sans liberté. 991, 993-998. Son sentiment sur la liberté de l'homme. 1008. Il veut détruire le dogme de la liberté et de la volonté. 1010. Absurdité du spinosisme. VI. 632. Dieu est un être immatériel et intelligent. 633. Infiniment parfait. 634. Immortel et immuable. 635. Ces principes réfutent parfaitement le système de Spinosa. 638. Il est le plus grand athée qui ait jamais été. 699. Il a jeté les bases de l'exégèse moderne. XVIII. 669. Ce qu'en dit M. Edgar Quinet. *Ibid.* Opinion de M. l'abbé Chassay. *Ibid.* Spinosa n'a rien inventé. *Ibid.* Selon lui tout est Dieu. Dieu est le seul être et tous les êtres à la fois. VIII. 1075. Il confond Dieu même avec ce que la nature engendre de plus vil. *Ibid.* Moyens de prouver l'inutilité de raisonner beaucoup contre lui. IX. 258. Son obscurité. *Ibid.* La meilleure réfutation des spinosistes est de dire que leur principe répugne au sens commun. 239-241. Définition que Spinosa donne de la loi et du droit naturel. XII. 58.

Spinosisme. — Ses objections viennent d'un principe absurde. IX. 124. Il est inutile de raisonner beaucoup contre Spinosa. *Ibid.*

Spiritualité de l'ame. — Preuve de cette vérité. II. 567. L'âme humaine pense, donc l'âme humaine n'est point matière. VI. 716.

Stafford (lord). — Ses principes catholiques. XVII. 162. Ce qu'il dit de la soumission au pape. 163.

Stanhope. — Défense de la religion chrétienne contre les Juifs et les faux sages. VI. 486. Introduction. *Ibid.* Ce que la religion nous prescrit dans ses dogmes et dans sa morale ne répugne nullement aux lumières de la saine raison. 543. La religion chrétienne, telle qu'elle se trouve dans les écrits du Nouveau Testament, convient mieux à la gloire de Dieu et aux intérêts du genre humain, qu'une religion formée sur le plan des Juifs et des faux sages. 585. Excellence et divinité de la religion chrétienne par la manière dont elle s'établit autrefois dans le monde. 595.

Stanislas Ier. — Sa Vie. X. 430. Le philosophe chrétien. 431. En quoi il fait consister sa vie. 439. Ce qu'il dit de l'honnête homme. 445. De l'étude de soi-même. 445. Utilité de la philosophie chrétienne. 447.

Statler. — Sa Vie. X. 483. Démonstration évangélique, ou certitude de la religion révélée par Jésus-Christ. 485. De la connaissance suffisante d'une religion et de la nécessité d'une révélation à cet égard. 502. Possibilité d'une religion surnaturelle et nécessité que Dieu nous la fasse connaître par la révélation. 552. Possibilité du christianisme en particulier; c'est Dieu lui-même qui révèle. 577. L'existence de la révélation divine, au sujet de la religion chrétienne, est démontrée hypothétiquement par les caractères ou les signes de vérité extérieurs immédiats dont elle est revêtue. 661. Les miracles qui servent à prouver l'ancienne religion juive et la religion chrétienne comme révélées étaient réellement opérés par la main de Dieu. 689. Des prophéties. 701. Certitude de la révélation divine de la religion chrétienne par les caractères de vérité médiats et extrinsèques qu'elle a dans le Nouveau Testament. 802. Véracité et authenticité des anciennes Ecritures judaïques, et particulièrement du Pentateuque de Moïse. 942. Conclusion et résumé de tout l'ouvrage. 1006-1018.

Stebbin (le docteur). — Examen des miracles de Jésus-Christ. VII. 619. Sa réfutation de Voolston. 620.

Stendel (le docteur). — Son ouvrage sur l'appréciation de la base historique ou mythique de la Vie de Jésus. XVIII. 715.

Stephenson (Georges), ancien membre du collége Sainte-Madeleine, curé anglican. — Il a composé plusieurs sermons dans le but charitable de dévoiler les abominations de l'Eglise de Rome. XVII. 49. Grandes absurdités qu'il avance. 50.

Stoïciens (les). — Leur sentiment sur l'univers. I. 270 et suiv. Plagiats qu'ils ont faits à la philosophie des Hébreux. 1014. Leur définition de la nature. 1019. Du bon. 1023. Leur opinion sur Dieu. 1083. Leur philosophie. 1155. Leur opinion au sujet de Dieu et de la formation de l'univers. *Ibid.* Leur réfutation par Porphyre. 1156. Ce qu'ils pensent de l'embrasement de l'univers. 1158. De sa résurrection. *Ibid.* Leur opinion sur l'âme. 1159. Réfutée par Longin. 1140. Ils convenaient qu'on ne peut être heureux sans la vertu. 1040. Ridiculité et fausseté de tous leurs raisonnements. III. 711. Leur doctrine sur le dogme de la providence. VII. 957. Ils assuraient que l'univers serait détruit par un embrasement général. VII. 724. Ils étaient d'une ignorance grossière sur la physique. 725. Leur système de l'âme du monde. 906. Origène les accuse de soutenir que Dieu est corporel. 907. Leur spinosisme. 909. Ils sont raillés par Cicéron de leurs vices contre nature. 1106. Ils admettaient la communauté des femmes. 1109. Leur système préférable à celui des autres philosophes. 1115. Ce qu'en dit Montesquieu. 1113. Sentiment de Gataker. 1114. Leur piété envers Dieu. *Ibid.* Leur crainte de la divinité. 1115. Leur prétendue grandeur d'âme. 1116. Leurs erreurs sur la bonté divine. 1116. Ils n'admettent point de sanction de peines ou de récompenses. *Ibid.* Ce qu'en pense Sénèque. 1117. Indépendance absolue affectée par leurs sages. 1118. Leur présomption excessive et déraisonnable. 1120. Ils étaient sans humilité intérieure. 1121. Parallèle entre l'humilité stoïcienne et l'humilité chrétienne. 1122. Leur orgueil fastueux. 1123. Leur apathie. 1126. Ce qu'en apprend Sénèque. *Ibid.* Ils étouffaient tout sentiment d'affection naturelle. 1128. Leur insensibilité. *Ibid.* Ils se roidissaient contre les sentiments les plus naturels. 1129. Leur doctrine sur le pardon des injures. 1130. Leurs faux principes. 1131. Prétendue nécessité des actions humaines.

1132. S'il est vrai qu'un homme ne puisse pas en offenser un autre. 1133. Si rien n'est mal par rapport au tout. 1134. contradiction des stoïciens. 1135. Leur rigorisme. 1137. Leur morale sur le gouvernement des passions. 1138. Leur ivrognerie. 1140. Leur doctrine du suicide. 1141. But de leur philosophie. 1150. Portrait de leurs sages. 1151. Leur indifférence pour les biens et les maux temporels. 1154. Leurs maximes rectifiées par l'Evangile. 1156. Leurs principes étaient impraticables dans le commerce de la vie. 1157. Incertitude des notions philosophiques sur l'essence de la vertu. 1159. Leur doctrine sur la vérité et le mensonge. 1161. Sur l'âme. 1206. Ils ne la croyaient pas absolument immortelle. 1209. Renouvellement périodique du monde. *Ibid.* Leur doctrine sur la nature de l'âme. 1235.

Stolberg (le comte de). — Son génie, sa conversion. XV. 966. Belle réponse qu'il fit à son souverain qui le blâmait d'avoir quitté la religion de ses pères. 967. Ce qu'il dit de la tentation du Fils de Dieu. XVIII. 789. Comment il l'explique. 790.

Strabon. — Ce qu'il était. II. 1011. Ce qu'il dit de la providence. *Ibid.* Il parle de Moïse avec une grande franchise. V. 110. Ce qu'il dit de sa retraite en Judée avec un grand nombre de personnes pieuses. 111. Son sentiment sur le dogme des peines et des récompenses d'une autre vie. IX. 415-467.

Straton (de Lampsaque). — Ce qu'il pensait de la divinité. VIII. 980.

Strauss (le docteur). — Son impiété. XVII. 382. Elle est soutenue par l'université de Wurtemberg. 383. Sa doctrine et celle de ses adversaires en Allemagne. XVIII. 582. Sa Vie de Jésus-Christ. 597. Ce qu'il dit de l'Evangile. 599. Son système de théologie. *Ibid.* Dissolution du système naturaliste. 600. Sources de son système. 601. Système mythique. *Ibid.* Epoque où parut sa Vie de Jésus. 602. Impression profonde que ce livre fit en Allemagne. 602. Il fut un grand événement. 603. Strauss a été le Voltaire du protestantisme allemand, moins le talent. *Ibid.* Son livre peu estimé en France. 603. Le docteur a brutalement supprimé de l'histoire du christianisme tout ce qui est merveilleux. 604. Ses blasphèmes sur Jésus-Christ. *Ibid.* et suiv. Il nie l'authenticité des Evangiles et surtout leur divinité. 606. Côté historique du système de Strauss. 607. Système dogmatique. 608. Son dogme n'est qu'un rêve panthéistique. *Ibid.* Son absurde raisonnement. 609. Ses adversaires les théologiens naturalistes que les Allemands appellent rationalistes. 610. Son opinion mythique. 615. Il est blâmé par le professeur Krug. 616, 617. Baumgarten-Crusius. *Ibid.* Le professeur Gfrorer. 619. Le docteur de Wette. *Ibid.* Le docteur Strauss et ses adversaires parodistes. 621. Parodies de son système. 622. Examen critique qu'en fait le ministre génevois Mussard. 623. Réfutation du système de Strauss, par le docteur Tholuck. 630. Le docteur Strauss et ses adversaires les théologiens spéculatifs. 633. Le docteur de Wette. 636. Hégel. 639. Dogmatique de Strauss. 641 et 642. Opinion des revues et analyse de quelques brochures. *Ibid.* La Gazette ecclésiastique évangélique de Berlin. 644. Le docteur Tholuck. 646. Grulich, archidiacre de Torgau. 656. Gelpke, comment il combat la doctrine de Strauss. 662. Celui-ci nie la résurrection comme impossible. *Ibid.* Le docteur Sack. 666. Ses ouvrages. *Ibid.* Le docteur Harless, professeur à Erlangen; son ouvrage contre le livre de Strauss. 674. Ardent scepticisme de Strauss. 677. Ce qu'est son livre. *Ibid.* Ses blasphèmes contre la Providence. 678. Sa manière de contester tous les détails de l'histoire de l'Evangile. 681. Triste résultat de la méthode protestante. 682. Où elle conduit ses sectateurs. *Ibid.* Ce qu'il dit des évangiles apocryphes. 685 et 686. Sa doctrine combattue par le célèbre professeur Eschenmayer. 711. Preuves qu'il apporte. 715 et suiv. Adversaires de Strauss. 729. Le docteur Kuhn. 730. Authenticité des Evangiles. *Ibid.* Témoignage des hérétiques et des ennemis du christianisme en leur faveur. 765. Caractère historique des Evangiles. 771. Vies de Jésus par les adversaires du docteur Strauss. 787. Tentation du Sauveur. 792 et suiv. Réponse à ses objections. 796. Ce qu'il dit des trois premiers Evangiles. 797. Tentation d'après Eschenmayer. 815. Ce que demande Strauss. 819. Il est loué par Bruno Bauer et par tous les exaltés. 862. Ce qu'avance Bruno Bauer. 863. Le docteur Strauss loué par les universitaires allemands et autres. 869. Par Feuerbach. 871.

Stromates de Clément d'Alexandrie. — On y voit ses efforts pour concilier la littérature, les sciences et la philosophie avec la théologie chrétienne. XV. 373. Plusieurs passages de cet éloquent docteur. *Ibid.*

Subordination des évêques au pape. — Ils lui sont essentiellement subordonnés en matière de foi. XVI. 894 et 897.

Substance (la). — Véritable notion de ce terme. VIII. 795. Usage qu'en fait la saine métaphysique. 799. Caractère de la substance. 801. Il ne peut y avoir qu'une seule substance s'il y a une subsance infinie. VIII. 553. Elle doit être présente partout et coexistante avec toutes choses 554.

Successeurs de saint Pierre. — Leur infaillibilité. XVI. 871.

Succession apostolique. — Ce qu'en disent les auteurs des *Traités pour les temps.* XVII. 488. La succession de nos évêques qui remonte jusqu'aux apôtres, est une preuve de la vérité de notre Eglise. Comment le défaut de cette succession prouve la fausseté des Eglises hérétiques. I. 95.

Sudras. — Ce qu'on doit entendre par ce mot. XVIII. 326. Comment ils sont regardés et traités par les Indiens. 327.

Suétone. — Ce qu'il rapporte de l'effroi du sénat au sujet de l'oracle des sibylles sur le nouveau roi des Romains. IV. 897. Edit barbare de la destruction de tous les enfants qui naîtraient dans le cours de cette année. *Ibid.* Ce que cet auteur dit de l'attente générale où l'on était alors d'une grande révolution qui devait rendre les Juifs maîtres du monde. 964. Ce qu'il nous apprend du caractère irréligieux de Tibère. IX. 898. Ce qu'il dit des dénombrements faits par ordre de l'empereur Auguste. 906. Il parle d'un *Chrestus* qui n'est pas le même que Jésus-Christ. 915. Il appelle les chrétiens une secte d'enchanteurs. 935. Il confond les juifs avec les chrétiens. 158. Son témoignage que de son temps Jésus-Christ avait déjà à Rome un grand nombre de disciples. *Ibid.* Ce qu'il rapporte du songe d'Auguste et de Jupiter Capitolin. 466.

Suicide (le). — Ce qu'en dit Montaigne dans ses Essais. II. 668. Sentiment de Jean-Jacques à ce sujet. 669. Opinion des anciens. IV. 1109. Ce qu'en pensaient les stoïciens. VII. 1141. Sentiment de Zénon. *Ibid.* De Caton. *Ibid.* Ce qu'en dit Sénèque. 1142. Doctrine des anciens Romains. *Ibid.* Ce que nous lisons dans les deux Pline. *Ibid.* Morale d'Epictète. *Ibid.* de Marc Antonin. 1143. Celle d'Epicure. 1144. Le suicide approuvé par les gymnosophistes de l'Inde. 1145. Ce qu'enseignent les brahmines. *Ibid.* Philosophes anciens qui le condamnèrent. 1146. Contradictions de quelques-uns. 1147. Le suicide est contraire à toutes les lois naturelles, divines et humaines. 1148. Opinion de J.-J. Rousseau sur le suicide. IX. 1342. Il est excusé et justifié par les athées. XII. 720. Conséquence de cette doctrine. 721, 780.

Suidas. — Ce qu'il rapporte de la vierge Marie et de l'enfant Jésus. V. 600, 601.

Suisse (la). — Ses cantons populaires ou démocratiques repoussent la réforme. XVII. 1190.

Suisses (les). — Leur confession de foi par les ministres confédérés en 1566. III. 870.

Sulgen, évêque de Saint-David. — Ce qu'en dit le docteur Burgess. XVII. 223. Son erreur sur son orthodoxie. 224.

Sulpice Sévère. — Son témoignage en faveur des miracles opérés par saint Martin. XVIII. 838. Ce que cet écrivain nous dit du saint évêque de Tours. *Ibid.* Voy. *Sévère.*

Summer (le docteur). — Comment il énumère les questions sur lesquelles peuvent être discutés les rapports entre la géologie et l'histoire mosaïque. XV. 158.

Superstition. — Elle est contraire aux progrès de la philosophie. II. 810. Ses dangereux effets. 812. Sa définition. X. 32. Les catholiques en sont-ils coupables. XII. 370-381. L'Eglise ne la favorise pas. 780. Les incrédules la favorisent au contraire. 785. Ses dangereux effets. XVIII. 44 de la *Révision.*

Supplice éternel. — Sa grandeur. II. 673, et IV. 549. Rapports qu'ont les supplices des méchants avec les vices et les passions des hommes. II. 455.

Supplice des criminels. — Doctrine de l'Eglise envers les condamnés par la justice humaine. XIV. 623. Sage conduite qu'elle tient à leur égard. *Ibid.* Zèle admirable de ses ministres. *Ibid.* Réponse aux objections des incrédules. *Ibid.*

Support ou *tolérance* du prochain. — Charité qu'on doit avoir pour son prochain. III. 1202. Cette tolérance est absolument nécessaire. *Ibid.* Moyen facile de souffrir les défauts et les imperfections des autres. *Ibid.* Patience à l'épreuve de tout caprice. 1203. Couvrir leurs imperfections du manteau de la charité. *Ibid.*

Suprématie du pape sur le temporel des rois. — Elle n'est pas admise par l'Eglise catholique, ni par les universités. XII. 65, 382, 384. Elle est condamnée par l'Eglise de France. 783. Sa définition. XVII. 983. Contestation de

saint Grégoire avec le patriarche de Constantinople. 991. Henri VIII défendit cette suprématie. 992.

Suprématie (serment de). — En quoi consiste le serment de suprématie. XVII. 797. Prédiction de l'évêque Fisher. 798. Absurdité de ce pouvoir réuni à celui de la couronne. *Ibid.*

Suron, roi de Tyr. — Sa réponse à Salomon. I. 846.

Swedenborg (le baron de). — Ses prétendues révélations. XVII. 603. Ses communications imaginaires avec Dieu. *Ibid.* Sa *Nouvelle Jérusalem*. *Ibid.*

Sykes (le docteur). — Ce qu'il pense des anciens philosophes. VII. 896. Des païens, de la révélation et de la tradition. *Ibid.* Passage remarquable. 897. Il prétend que les païens s'élevèrent à la connaissance des perfections de Dieu par la seule lumière naturelle. 977. Que la doctrine de l'unité de Dieu était générale parmi eux. 980. Réfutation d'une opinion particulière de ce docteur au sujet des Juifs. 993. Il convient de l'utilité et de la nécessité de la révélation. 1007.

Syllogisme (le). — Ce qu'en pensait Leibnitz. II. 748.

Symbole (le). — Celui des apôtres, ce qu'il contient. X. 1229. Ce qu'en dit Tillemont. XI. 58. A-t-il bien réellement été composé par eux. XII. 10. Les protestants l'admettent. 1111. Conséquences qu'ils en tirent. 1114. Le symbole de Pie IV. XII. 206. Celui des juifs composé par Maimonides. IV. 685. Celui de saint Athanase : les anglicans l'omettent souvent dans l'office public. XVII. 708. Acte du parlement à ce sujet. *Ibid.* Ce que rapporte Paley. 712. Symbole des réformés et ce qu'en dit le docteur Uhlich. 344. Impossibilité parmi eux de formuler un symbole de croyance. 345. Les symboles de la grande et primitive Eglise. 710.

Symmaque de Samarie. — Il a traduit en grec les livres saints sous Commode et Septime-Sévère. V. 117. Sa version de l'Ecriture. 1074.

Symmaque (le préfet). — Il fait un discours à l'empereur Valentinien au nom des païens de Rome, pour lui demander le rétablissement de leurs autels. III. 414. Réponse que lui adresse saint Ambroise. 415.

Synagogue (la). — Elle était la figure de l'Eglise. III. 746. Elle avait aussi ses sacrements. 924. Elle n'a tiré son origine que de la loi de Moïse, et ne peut être comparée à l'Eglise de Jésus-Christ, dont les sacrements sont plus anciens. *Ibid.* Jésus y explique une prophétie d'Isaïe dans la synagogue. II. 320. Ce qu'était la grande synagogue. V. 471. D'où elle a tiré son nom. *Ibid.* A quelle époque elle a été fondée. *Ibid.* Canon des livres sacrés qu'elle adresse. 475. On trouve dans l'Ancien Testament des figures de la Synagogue et de l'Eglise. V. 887.

Syncelle (Georges). — A quelle époque il vivait. X. 204. Fragments de l'histoire de Bérose. 205, 206.

Synesius. — Ce qu'il dit du vrai caractère de la dignité royale. XVII. 1120. Ce qui distingue le bon roi du tyran. *Ibid.*

Synode. — Synode tenu à Rome. XVII. 505. A qui appartient le droit de convoquer un synode. *Ibid.* Ce qui se pratiquait dans les anciens synodes. 506. Interrogatoire. *Ibid.* Synode métropolitain. 507. Le synode de Dordrecht, motif de sa convocation. XVII. Part qu'y prit le roi Jacques Ier. *Ibid.* Ce qui s'y passa. *Ibid.* Résultats des décrets de ce synode. *Ibid.* Ce qu'il dit du baptême. 732. Synode des pasteurs protestants de France en 1845. XVII. 345. Résultat de cette assemblée. *Ibid.* Impossibilité de formuler un symbole de croyance. *Ibid.*

Synopse, ouvrage attribué à saint Athanase. V. 345.

Synoptiques (les). — Ce qu'ils nous montrent. XVIII. 820. Evangiles synoptiques. *Ibid.*

Syriaque (langue). — Une des plus estimées. XIV. 766. On la parlait en Palestine à l'époque de l'établissement du christianisme. *Ibid.* Ce que nous en apprend Mgr Wiseman. XVI. 10. Son utilité. *Ibid.* Dissertation tirée de cette langue. XIV. Avantages qu'on peut tirer de cette langue. 48. Version syriaque de l'Ecriture. 60. Il est certain que cette langue était en usage dans les écoles publiques au IVe et au Ve siècle. 74. Du temps de saint Ephrem elle était la seule en usage parmi les gens du vulgaire. 74.

Syriens (les). — Leur opinion sur l'embrasement du monde. VII. 725. Ancienneté de cette doctrine. *Ibid.* Sur quoi elle était fondée. 726.

Système. — Sa définition. X. 28. Celui de Copernic. *Ibid.* De la grâce. 29. Le livre du système de la nature réfute très-bien les déistes et les théistes, en établissant l'athéisme. XII. 678. Sa réfutation en ce qui concerne l'existence de Dieu, de l'âme, du libre arbitre, du bien et du mal moral. 704-738. Systèmes de vitesse pour les grands globes qui composent l'univers. IV. 11. Copernic, Tycho-Brahé, Muller, etc. 12. Ce qu'en pensent les savants modernes. 34. Grands avantages du système chrétien. XVIII. 423. Absurdité du système indien. *Ibid.* Où le système chrétien se trouve renfermé. 433. Ce qu'annoncent les prophéties. *Ibid.* Corruption des peuples par les doctrines de Bouddha. 434.

T

Taaut. — Ce qu'il était. I. 522. Nom que lui donnent les Egyptiens. 523. Sa cosmogonie. 524. Comment il est appelé par les Grecs. 526. Ce qu'en dit Philon. 530.

Taaute, dieu des Phéniciens. — Ce qu'il était dans son origine. V. 119. Sa grande réputation de sagesse. *Ibid.* Sanchoniaton consulta ses écrits. *Ibid.* Taaute a attribué aux serpents une vertu surnaturelle. 120. Ce Dieu prétendu n'est que le Moïse des Hébreux. *Ibid.* et 125.

Tables (lois des douze). — Leur imperfection. VII. 1059. Ce qu'en pense Cicéron. *Ibid.* Elles autorisaient l'idolâtrie et le polythéisme. *Ibid.* L'exposition des enfants. 1060.

Tables astronomiques indiennes. — Elles ont deux époques principales. XIV. 455. Ce qu'en pensent les savants. *Ibid.* Opinion de Klaproth. 454. Celle de Cuvier. *Ibid.*

Tacite. — Son témoignage sur la mort du Sauveur. V. 56. Ce qu'il dit du supplice des chrétiens. 77. Ce qu'il rapporte de la femme de Plaute. 78. Il a déligaré toute l'histoire de Moïse. 112. Il nous assure que *Néron*, après avoir fait mettre le feu en divers endroits de Rome, en accusa les chrétiens. VI. 925. Comment il parle de l'origine du christianisme. *Ibid.* Il niait le dogme de la providence. VII. 953. Il accuse les Juifs d'adorer l'image sacrée d'un âne. 995. Ce qu'il dit de la persécution de Néron contre les chrétiens. IX. 138 et 139. Il parle d'un livret ou abrégé de l'empire, écrit de la main d'Auguste. 906. Tableau qu'il fait de Jésus-Christ et des premiers chrétiens. XII. 391. Ce qu'il rapporte des cruautés de Néron. XIII. 69. De sa persécution contre les chrétiens. *Ibid.* Son récit de l'incendie qui éclata à Rome et des soupçons que l'on eut que l'empereur pouvait en être l'auteur. XIV. 691. Ce qu'il dit des horribles tourments qu'on faisait endurer aux chrétiens. 692. Son erreur stupide et grossière lorsqu'il traite le christianisme de superstition pernicieuse. 913.

Taïti. — Comment cette île a pu être peuplée. X. 300.

Talent. — Ce que signifie le talent dont il est parlé dans l'Evangile. IV. 142. Pourquoi Dieu doit-il réprouver le serviteur négligent? II. 143.

Talion (peine du). — Ce qu'on entend par ce mot. XIV. 474. Elle existait avant Moïse. *Ibid.*

Talmud (le). — Ce qu'il rapporte de Jésus-Christ. III. 759. Ce qu'il dit du temple de Jérusalem à l'époque de la venue du Messie. 919 et 925. Ce qu'il annonce de l'arrivée du Messie. 989. Ce que signifie ce mot. XI. 563. Ce que contient cet ouvrage. *Ibid.* On en distingue deux. *Ibid.* Son origine, son dogme, sa morale. XII. 140. Ce qu'il dit de Jésus-Christ. 443. Il rend témoignage à ses miracles. 467. Il annonce ce qui doit accompagner la venue du Messie. 480. Quel doit être le Messie d'après le Talmud. 514. Ouvrages qui portent le même titre. XVIII. 509. A quelle époque ils ont paru. *Ibid.* Docteurs Amoraïm. 510. Ce que le Talmud dit de la venue du Messie. 521.

Talmudistes (les). — Ils attribuent les miracles de Jésus-Christ au secret qu'il possédait de bien prononcer le mot Jéhova. IX. 153 et 155. Leurs ouvrages. XVIII. 510. Ce qu'ils renferment. *Ibid.* Comment ils amplifièrent et dénaturèrent la loi mosaïque. 452.

Tamburini (Pierre). — Ce que Bolgeni dit de son analyse du livre des Prescriptions de Tertullien. XVIII. 86. Ses lettres d'un théologien de Plaisance. 81. Il attaque les bulles. 148-149. Sa réfutation. *Ibid.* Ce qu'il dit de l'immutabilité du gouvernement de l'Eglise. XVI. 765. Ses contradictions sur son gouvernement monarchique. 786. Il est forcé de convenir qu'il est universellement adopté. 787. Il soutient que les Eglises ne l'ont adopté que par ignorance. 794. Réfutation de la distinction qu'il établit entre l'infaillibilité et l'indéfectibilité du pape. 930. Sa distinction entre l'infaillibilité et l'indéfectibilité du pape. XVI. 930. Règles qu'il a établies pour apprécier les résistances opposées au pape. 1016. Son opinion sur la manière dont l'unité doit se révéler à nous. 1018. La nature du droit de la primauté d'après son explication prouve l'infaillibilité du pape. 1028.

Tannequi Lefèvre. — Ses objections sur le témoignage de Josèphe en faveur de Jésus. V. 67 et suiv.

Tartares. — Leur race. X. 281.

Tatien, disciple de saint Justin. — Il rend témoignage à l'antiquité des Hébreux. I. 877. Précis de sa Vie. IX. 992. Ses erreurs et ses ouvrages. *Ibid.* Son oraison con-

tre les Grecs et les Gentils. *Ibid.* Ce fut le premier acte d'hostilité des chrétiens contre l'idolâtrie. *Ibid.* Passage admirable sur les mœurs des premiers chrétiens. *Ibid.* Ce qu'il était. XIII. 779. Comment il composa son évangile. XIV. 129. Ses opinions extravagantes. 768. Il est le fondateur de la secte des Eucratites, 768.

Tau (le). — Celui dont parle Ezéchiel dans sa prophétie est la figure de la croix du Sauveur. V. 802. Il faisait partie des caractères samaritains. *Ibid.*

Taylor (Isaac). — Ses travaux pour démontrer la force des preuves historiques de l'authenticité du Nouveau Testament. XV. 571.

Teller, pasteur protestant. — Aperçu de ses erreurs et de ses discussions avec Deluc. XII. 1121. Ses accusations contre lui. 1131.

Telli med. — Son roman de la Nature. X. 193. Absurdité de son système. *Ibid.*

Témoignage. — Sa certitude. X. 37. Témoignage du sentiment intime. 40. Des idées. 41. Des sens. 43. Des hommes. 47-50. L'autorité du témoignage des hommes n'est pas un moyen certain de juger en matière de religion, et il n'est pas à la portée du commun des hommes. 529-533. Ses conditions essentielles. XI. 499. Réponses aux objections contre le témoignage, tirées de l'opposition des miracles avec les lois de la nature. 502. Autres objections contre le témoignage. 508. Elles sont tirées de l'idéalisme et des illusions des sens. *Ibid.* Dernière objection contre la preuve testimoniale. 510. Ce qu'on entend par témoignage écrit. XI. 545, 546. Ce témoignage est le même que les apôtres prêchèrent et écrivirent. *Ibid.* Variantes, réponses aux objections. 547. Le témoignage des hommes suffit pour prouver les miracles. XV. 511. Origine de notre foi au témoignage. *Ibid.* Fondement de cette foi. 521. Hume lui oppose la supériorité de l'expérience. 522. Force de l'évidence du témoignage. 524. Notre foi au témoignage se résout en notre foi à l'expérience. *Ibid.* La force même d'un seul témoignage peut accréditer des événements improbables ou singuliers. 533. Evidence du témoignage démontrée par l'évidence des sens. 534. Opinion de Laplace; extrait d'un de ses ouvrages. 537. Force qui réside dans le concours de divers témoignages distincts. 546. Il y a deux objets distincts à considérer dans le témoignage. 580.

Témoignages. — Leur autorité en matières religieuses. XIII. 1243. Faits historiques à l'appui de cette vérité. 1244.

Témoins (les) de l'Evangile. — Est-il probable qu'ils aient été trompeurs ou trompés? XI. 506. Leur caractère et celui de leur déposition écrite. 521. Réflexions sur cette déposition et sur la manière dont elle est circonstanciée. 522. Son authenticité. 539. Différence entre les témoins vivants et les témoins morts. XVIII. 23. Doctrine de Bolgeni à ce sujet *Ibid.*

Tempérance chrétienne. — En quoi elle consiste. III. 1178. Quiconque use des choses de la vie pour son plaisir abuse des dons de Dieu. *Ibid.* La privation des créatures fortifie l'âme. *Ibid.* Il faut de nécessité être tempérant. 1179. Avantages que nous procure la tempérance. *Ibid.* Elle règle nos passions corporelles, etc. *Ibid.*

Temple (le) de Jérusalem. — Ce qu'il signifiait. IV. 915. Dessein de la Providence en ne permettant pas les sacrifices hors de Jérusalem. *Ibid.* Prédiction de Daniel. *Ibid.* Prophétie d'Osée sur la cessation des sacrifices dans Jérusalem. 916 En quels termes Jesus-Christ prédit la destruction de ce temple. X. 1155. Accomplissement de cette terrible prédiction. *Ibid.* Sa ruine entière par Tite. XII. 392. Ce qui s'y passa quelque temps avant. 478. Julien l'Apostat veut le reconstruire. 414-497. Prodige qui s'y fit à cette occasion. 498. 845. Son érection et sa magnificence. XVIII. 478. Nombre des ouvriers qui y travaillèrent. *Ibid.* Sommes énormes qu'on y dépensa. *Ibid.* Sa destruction. *Ibid.* et 479. Par qui il fut détruit. 521. Titus veut en vain le sauver. 525. Ce que fit Julien l'Apostat pour le rebâtir. *Ibid.* Son triste aveu. 526. Miracle au sujet de sa reconstruction. 844. Ce que cet empereur ordonna à Alypius. 845. Ce qu'en dit Ammien Marcellin. 846. Conséquence qu'en tire le savant Warburton. 847. Comment en parle le célèbre sophiste Libanius. 848. Témoignages de plusieurs saints Pères. 851. Entre autres saint Grégoire de Nazianze. *Ibid.* Comment Sozomène raconte le fait. 854. Son témoignage est confirmé par Rufin. 856. Ce qu'en dit Warburton. *Ibid.* Opinion de Grotius. 859. Ce qu'en pensent les critiques les plus distingués. *Ibid.* Conduite de l'empereur Julien. 860.

Temple (le chevalier) — Ce qu'il dit du vin et des liqueurs fortes. VII. 362. Les dangers qu'il signale. *Ibid.*

Temps (le). — Ce qu'il faut faire pour bien employer son temps. III. 1209. Quel est le temps favorable pour opérer le salut. *Ibid.* Un chrétien doit faire un bon usage du temps. 1210. En combien de manières l'on perd son temps. *Ibid.* Comment il faut racheter le temps. *Ibid.* Aveuglement de la plupart des hommes à cet égard. *Ibid.* Prix du temps. III. 1155. Ce qui nous le fait perdre. *Ibid.* Grandeur de cette perte. *Ibid.* Regret que nous en aurons un jour. *Ibid*

Temps (traité pour les). — But de ces traités; par qui ils ont été écrits. XVII. 458. Leurs résultats. *Ibid.* Ce qu'ils disent des Pères de la réforme. 459. De ses effets. *Ibid.* Ce que les auteurs de ces traités pensent de l'autorité épiscopale. 460. On n'a rien gagné par la réformation. 461. Abandon de l'enseignement traditionnel. 462. Réforme ecclésiastique. 463. Mutilation des offices ou services divins. 464. Liturgie, et missel romain. 470. La messe est la même que du temps de saint Grégoire le Grand. 470. Les auteurs déplorent amèrement le rejet du rituel romain. 472. Leur opinion sur le jeûne, etc. *Ibid.* Sur l'ordination. 476. Leur erreur sur l'Eglise catholique, et leur aveuglement sur l'Eglise anglicane. 483. Celle-ci ne possède pas l'autorité par voie apostolique. 487. La validité des ordinations anglicanes peut être révoquée en doute. 489. Leurs écrits en contradiction avec les canons du concile de Nicée. 495. Avec la conduite des évêques de l'antiquité. 497. Leur mauvaise foi lorsqu'ils parlent des actes libres et délibérés du clergé. 502. Cinquième article des réponses du docteur Wiseman. 514. Il prouve que l'Eglise anglicane est fondamentalement et essentiellement schismatique 515 Leur raisonnement est le même que celui des donatistes. 529 On trouve leur réfutation dans saint Augustin. 530 et 535. La voix de l'antiquité condamne les anglicans comme schismatiques. 550. Les théologiens anglicans traitent les évêques catholiques comme des intrus. 552. Noms nationaux d'africains et d'anglicans 553. Idées émises par les auteurs des traités au sujet de la succession apostolique. 554. Sixième article. 555. Œuvres posthumes de M. Froude. 556. Il attaque le raisonnement des traités. 571. Le droit d'enseigner avec autorité. 572.

Tentation de Jésus (histoire de la).—D'après Frédéric de Stolberg. XVIII. 789. D'après le docteur Jean Kuhn. 791. Elle est omise par l'évangéliste saint Jean. *Ibid.* Argument de Strauss. 796. Comment l'histoire de cette tentation est racontée par les trois premiers évangélistes. 798. Sur quoi est fondé le caractère historique de la tentation. 804. Manière d'expliquer l'histoire de cette tentation. 806. De quel principe il faut partir. 807. D'où viennent à Jésus la tentation et le tentateur. 808. Diverses tentations rapportées par les évangélistes. 809. Ce qu'il faut penser de l'explication par le mythe. 810. Les trois tentations. 812. Ce que signifie la tentation au point de vue chrétien. 813. La tentation d'après Eschenmayer. 815. La vie de l'homme est une tentation continuelle III. 1148. Si on néglige les chutes légères, on tombe dans les grandes. 1149. Piéges que nous tend continuellement le démon. *Ibid.* Le monde plein de piéges et de séductions. *Ibid.* Il est important de préparer son âme à la tentation. 1150.

Teraphim.—Dans quel sens il faut prendre ce mot. VI. 120. Ce qu'il signifie. *Ibid.*

Terrain.—Ce qu'on entend par terrain diluvien. XV. 208. Par terrain de transition. 205. Ce qu'en disent Marcel de Serres et Buckland. *Ibid.* et 208.

Terre (la).—Opinion des philosophes. I. 1164. Sa configuration, sa situation, son mouvement. *Ibid.* Inégalités, montagnes et vallées qu'on y remarque. VIII. 627. Son antiquité. X. 216-220. S'il est vrai qu'elle tourne. XII. 116. Son rapport avec les autres mondes. XIII. 402

Testact.—Ce qu'on entend par ce mot. XVII. 1031. Conséquence de cet acte. *Ibid.* Ce qu'en dit Milner. 1057.

Tertullien.—Sa Vie. I. xiv. Son Apologétique. xviii. Violation des lois dans le jugement des chrétiens. xix. Traité des Prescriptions. lxxxviii. Ce qu'il dit de l'âme des païens. III. 242. Ce qu'il dit du discours de Socrate. 246. Et de son sacrifice à Esculape. 420, 421. Ce qu'il dit du signe de la croix. 878. Il fait mention expresse du vœu de continence. 883. Ce qu'il dit des progrès et de l'étendue de la religion. II. 1054. Ce qu'il dit de la règle de la foi. IV. 491. Dans son apologie à tous les chefs de l'empire, il parle de l'autorité de la lettre de Marc-Aurèle au sénat, au sujet du miracle arrivé dans son armée en faveur des chrétiens. V. 73. Ce qu'il nous enseigne sur la tradition. VI. 980 et suiv. Son témoignage sur la relation de Ponce-Pilate. IX. 897. Doute de M. Tennegui Lefèvre sur ce passage. *Ibid.* Son caractère et son intolérance. 901. Sa diction manque de clarté. *Ibid.* Sa droiture et ses lumières. *Ibid.* Ce qu'il dit du dénombrement fait en Judée. 910. Et sur la preuve qu'on en tire pour le fait de la naissance de

Notre-Seigneur. *Ibid.* Argument qu'il emploie contre les Juifs en faveur des miracles de Jésus-Christ. 922. Sur les ténèbres miraculeuses. 926. Dilemme qu'il fait contre la réponse de Trajan à Pline le Jeune. 929. Il provoque les païens à faire devant les tribunaux l'expérience du pouvoir miraculeux des chrétiens. 931. Soin des Églises pour la conservation des livres apostoliques. 994. Passage dans lequel il établit que tous les ordres et tous les corps étaient remplis de chrétiens. 969. Autre sur l'harmonie, qui se trouve dans la croyance de tous les peuples convertis, sur les faits et les dogmes de l'Évangile. 994. Observation de ce Père sur l'étendue prodigieuse de l'empire de Jésus-Christ. 995. 1002. Passage sur la victoire de Marc-Aurèle. 1009 et suiv. Son idée sur le martyre. 1022. Sur la patience des chrétiens. 1023. Sur le jugement que les païens portaient de la pureté de leurs mœurs. 1063. Son témoignage en faveur des progrès inouïs du christianisme. XI. 117. Ses remarques sur la loi de Dieu comparée aux lois humaines. XII. 779. Son apologie en faveur des chrétiens. XIII. 76-82. Il se laissa persuader que Montan était le Paraclet promis par Jésus-Christ. XIV. 129. Ce qu'il dit de la règle de la foi. XVI. 959. Elle ne peut jamais être trouvée fausse ni révoquée. *Ibid.*

Testament (l'Ancien et le Nouveau).—Diverses réflexions à ce sujet. XI. 161-180. L'examen des livres de l'Écriture et de la doctrine révélée est une voie impraticable au commun des hommes. 188. L'Ancien Testament, sa divinité prouvée par son examen et par les mépris et les calomnies des auteurs païens. XII. 795. Son ancienneté. 797. Son authenticité; combien il est cher aux Juifs; sa divinité et son rapport avec le Nouveau. 1198. De quels livres se compose ce dernier; sa véracité, son authenticité, sa divinité. 1195. Son rapport avec l'Ancien. 1198. La sublimité de sa doctrine et de ses préceptes prouve sa divinité. 1203. Les livres de l'Ancien Testament sont d'inspiration divine. V. 953. Quelques-uns ont été perdus. 1268. Authenticité des livres du Nouveau Testament. V. 42. Les histoires du Nouveau Testament sont vraies. 54. Témoignages contemporains en faveur de plusieurs personnes nommées dans le Nouveau Testament. 55. Preuves de la foi chrétienne par les livres du Nouveau Testament. 194. Les auteurs de ces livres sont tous contemporains. 204. Ils ont tous été témoins oculaires et ils ont eu part à beaucoup de choses. 205. Ils n'avancent rien qui puisse en faire douter. 206. Tous les faits historiques et toutes les circonstances prouvent qu'ils sont contemporains. 207. Leurs livres ont été cités par des auteurs contemporains des apôtres. 208. Si l'histoire du Nouveau Testament est véritable, l'histoire de l'Ancien doit l'être aussi. VII. 31. Nouveau Testament. Authenticité des livres qui composent le Nouveau. XV. 570. Ils ont réellement été écrits par les auteurs dont ils portent les noms. 574. Aveux de Celse. 578. Témoignage des Pères. 579. Marques internes de vérité et d'honnêteté qui se trouvent dans le Nouveau Testament. 582. Rapport des témoins originaux en faveur de la vérité du récit évangélique. 594. Rapport des témoins subséquents. 603. De combien de livres se compose le Nouveau Testament. 627. Authenticité de ses livres par Duvoisin. XIII. 776. Ce qu'il contient. XVIII. 538. Par qui il fut écrit. *Ibid.* Dans quelle langue. 539. Évangélistes. *Ibid.* Épîtres apostoliques. 540. Leur nombre. *Ibid.* Apocalypse de saint Jean. *Ibid.* Comment le Nouveau Testament s'est propagé dans toutes les parties du monde habité. 541. Diversité des deux Testaments. II. 398. Ils ont le même Dieu pour auteur. 399. L'Ancien est fondé sur les observances légales. IV. 29. Le Nouveau est fondé sur la grâce et sur l'amour. *Ibid.* Accord de l'Ancien avec le Nouveau. XV. 943. L'harmonie qui existe entre ces deux lois est évidente dans le système catholique. *Ibid.* Elle nous conduit naturellement à la constitution de l'Église. *Ibid.* La constitution intérieure est essentielle telle qu'elle est établie par notre divin Sauveur. *Ibid.*

Teutonique (ordre).—Avantage que cet ordre procura à la Prusse avant la réforme religieuse. XVII. 1185.

Thabithe ou *Dorcas*.—Sa résurrection miraculeuse par saint Pierre. VI. 555.

Thalès.—Son ignorance sur la Divinité. I. LXIX. Son système sur la formation de l'univers. 514. Son sentiment sur l'origine des choses. 1077. Sur les astres. 1154. Sur l'éclipse de soleil. 1162. Sur la terre. *Ibid.* Sa réponse à Crésus qui lui demandait ce que c'était que la Divinité. IX. 51. Son témoignage en faveur des livres de Moïse. V. 95. Sa définition de Dieu. *Ibid.* Il est le premier qui ait reconnu l'immortalité de l'âme. *Ibid.* Ce qu'en dit Cicéron. VII. 881. Sa doctrine. *Ibid.* Ce qu'en pense Minutius Félix. 883. Bon mot de ce philosophe rapporté par Diogène Laërce. *Ibid.* Ce qu'il disait de la nécessité. 960.

Thamar.—Comment saint Ephrem justifie sa prostitution. XVIII. 537. Opinion de plusieurs saints Pères à ce sujet. 558.

Thammuz (le) d'Ézéchiel.—C'est le même que Moïse. V. 122. Car il est appelé Tethmosis, nom qui ressemble beaucoup à Thammuz. *Ibid.* Tammuz ou Thémos, ou Thetmosis, est le roi d'Égypte sous lequel Moïse est né. 123.

That.—Ce que ce mot signifie. XVIII. 441. Doctrine du Védanta. *Ibid.* Ce qu'on trouve chez les Égyptiens, les Juifs, etc. 442.

Théisme.—Ce que c'est. XII. 100, 653. En quoi il diffère du déisme; s'il est vrai que ce fut la religion primitive et qu'il subsiste encore au salut. 100, 653, 665. Ses erreurs contre le christianisme exposées et réfutées. 667. En quoi il consiste. XIII. 736. Croyance des théistes. *Ibid.* Ils ne veulent pour règle et pour guide que les décisions de leur raison. 757. Le théisme se conserva longtemps parmi les plus anciennes nations. VII. 733. Examen du prétendu théisme universel chez toutes les nations. 976.

Théistes.—Ce qu'on entend par ce mot. XII. 653. En quoi diffèrent-ils des déistes; leur dogme. 665. Leurs erreurs contre le christianisme exposées et réfutées. 667. Ils se vantent à tort d'avoir détruit l'athéisme, et sont débordés et admirablement battus sur tous les points par les athées; remarques à ce sujet. 680 à 699, 744. Leurs erreurs réfutées. 989 et suiv.

Themestius (le philosophe).—Il recommande à l'empereur Jovien l'indifférence de toutes sortes de religions. III. 414. Ce qu'il raconte de Théodose le Grand. XII. 833.

Théodicée (la).—Ouvrage de Leibnitz qui porte ce titre. IV. 1124. Ce qu'en disait Charles Bonnet de Genève. *Ibid.*

Théodicée (la) du christianisme. XIII. 346. Exposition de la pluralité divine. *Ibid.* En quoi elle consiste. *Ibid.*

Théodoret.— Il établit, dans ses commentaires sur saint Paul, que ce n'est que par la foi en Jésus-Christ que les hommes peuvent obtenir la justice. III. 169. Que ce n'est que par Jésus-Christ que les nations ont reçu la bénédiction promise à la postérité d'Abraham. 170. Ce qu'il pense du salut des Gentils. 451. Ce qu'il nous apprend des livres historiques de la Bible. VI. 1018. Accusation de Voltaire contre lui. XII. 857. Ce qu'il rapporte de Julien l'Apostat. 858.

Théodose (le Grand).—Injustice de Voltaire à son égard. XII. 850. Ses qualités, ses vertus, d'après les auteurs païens. 833. Son portrait par Sextus Aurelius Victor. 856. Révolte d'Antioche et de Thessalonique contre lui; sa conduite à leur égard. 837-840. Sa clémence. 838. Sa cruauté envers les Thessaloniciens; conduite de saint Ambroise à son égard. 842. Sa pénitence. 844.

Théodotion (apostat).—Il a traduit les livres sacrés en grec sous Marc-Aurèle ou sous Commode. II. 1074; V. 117.

Théognis et *Eusèbe*.—Leur fait. XVIII. 189. Ce qui se passa au concile de Nicée. *Ibid.* Ce qu'ils étaient l'un et l'autre. *Ibid.* Comment ils furent condamnés. 190.

Théologie (la).—Son usage légitime. II. 895. Éloge de cette science. *Ibid.* Usage de la raison dans les choses divines. *Ibid.* Idée de la bonne théologie. IV. 519. De l'usage de la philosophie dans la théologie. 1265. Confusion dans les expressions de ceux qui commettent ensemble ces deux sciences. 1268. La question de l'usage de la philosophie dans la théologie a été fort agitée. 1274. Origine de la théologie. VI. 1184. Distinction de la théologie positive et de la scolastique. 1188. Définition de la scolastique. 1189. Son ancienneté. *Ibid.* De l'usage et de l'abus qu'on peut faire de la raison naturelle. 1190. Méthode des saints Pères pour l'explication de nos mystères. 1193 et suiv. Abus de la théologie. 1206. Théologiens sophistes et fantastiques. 1208. Défense de la scolastique par Melchior Cano. 1210. Grégoire IX donne d'excellents conseils aux théologiens de son temps. 1220. Sentiment de saint Augustin. 1221. De Lactance. *Ib.* Ce que prescrit la religion. 1223. Bon usage qu'on doit faire de la théologie. 1224. Et de toutes les sciences. *Ibid.* L'histoire est nécessaire à un théologien. 1225. Règles de prudence que prescrit Baronius. 1228. On ne doit pas employer dans la théologie l'autorité des philosophes. 1253. Elle est cependant souvent citée par les saints Pères. *Ibid.* L'étude et la lecture des auteurs profanes sont d'un grand usage pour les théologiens. 1258. Mais ils ne doivent pas en abuser. *Ib.* De la manière de l'étudier, de l'enseigner et de la traiter. VI. 1267. Théologie astronomique, systèmes des cieux, pluralité des mondes. VIII. 367. Description des cieux. 387. Corps célestes. 490. Immensité des cieux. 595. Situation convenable des corps célestes. 605. Mouvements des cieux. 610. Figure des différents globes de l'univers. 626. Les globes célestes sont l'ouvrage de Dieu, et non celui du hasard ou de la nécessité. 630, 631. Attraction ou gravité des globes.

635. Moyens admirables par lesquels Dieu a pourvu à la communication de la chaleur et de la lumière par tout l'univers. 643. Des lunes, jours et saisons de Jupiter. 655. Des lunes et de l'anneau de Saturne. 657. Les ouvrages des cieux nous conduisent naturellement à la connaissance de Dieu et de ses perfections. 662. Les païens en avaient tiré la même conséquence. 663 et suiv. L'examen de la beauté des cieux nous porte à ne pas trop estimer le monde. 669. Réflexions des auteurs païens. *Ibid.* Le ciel est notre véritable demeure. 672. Théologie biblique et théologie de la nature. XV. 650. Il n'existe entre elles ni incompatibilités, ni contradictions. *Ibid.* Examen de la théologie hermésienne par Perrone. IV. 960. Savants auteurs qui ont écrit sur la théologie naturelle. II. 493. Sommaires de cette théologie. 528-530. Ce qu'elle nous apprend de la Trinité. 618. Des sacrements. 635-648. De l'amour de Dieu et du prochain. 654-663. Objet et bornes de la théologie naturelle. 777. Théologie naturelle de Raymond Sebonde. Montaigne a fait une traduction de la théologie naturelle de Raymond de Sebonde. 462. Apologie de cet ouvrage. *Ibid.* Sommaire de cette théologie. 528. Ce qu'elle enseigne sur les sacrements. 635-648. La théologie civile des païens fut la religion publique, la religion de l'Etat. VII. 806. Elle fut exaltée par les auteurs. 801. Liaison entre la théologie poétique et la théologie civile des païens. 804. Sénèque s'élève avec force contre la religion nationale. 808. La théologie païenne a sa source dans la personne de Moïse, dans les différentes circonstances de sa vie ou dans ses écrits. V. 117. Toute la théologie des Grecs leur vient d'Egypte. 137. Platon, Diodore, Plutarque, etc., en font souvent l'aveu. *Ibid.* Celle des Romains leur vient de l'Arcadie, 212. On trouve Moïse dans tous les dieux du paganisme. 223. Inconstance de cette théologie. VI. 762. De quelques notions de cette théologie secrète et mystérieuse. 772. Sa division en trois différentes espèces. 792. La théologie poétique blâmée par les philosophes païens. *Ibid.* On doit avoir égard à la théologie mythologique dans l'examen de la religion païenne. 793. La théologie poétique était celle du peuple. 795. Les sages la blâmaient, mais n'étaient pas d'avis qu'on la rejetât. 797. Vaines tentatives pour expliquer allégoriquement la mythologie des poëtes, 798. Observations judicieuses d'Eusèbe sur la mythologie païenne. 799. La théologie païenne tendait à introduire l'esprit d'irréligion et à corrompre les mœurs. 807. Théologie des Phéniciens. I. 519 et 524. Des Egyptiens. 532. Des Grecs. 538. Des Romains. 559. Réfutation de toutes ces absurdités. 571. Théologie des Hébreux. 751. La théologie poétique était celle du peuple. VII. 795. Les sages la blâmaient comme absurde, sans cependant la rejeter. 797. Analyse de la théologie physique. VIII. 675. Combien les œuvres de Dieu sont grandes et excellentes. 689. Elles se manifestent visiblement. 690. Nous devons le craindre, lui obéir. 692. Lui rendre nos hommages et nos adorations. 695. Surtout le dimanche. 697. Ce qu'on doit entendre par théologie spéculative. XVIII. 635. Principaux théologiens spéculatifs. *Ibid.* Ce qu'a produit la théologie spéculative. 636. De la théologie et de son système. 62 de la *Révision*. Théologie astronomique, *Idem*. De l'eau. 8 du *Conspectus*. VIII. 565-673. IX. 713-765. Théologie naturelle. XVIII. 12, 26 du *Conspectus*. Théologie catholique. 92 *id*. Théologie physique. 22 *id*.

Théologie de l'Eau. — Ouvrage du célèbre Fabricius. IX. 714.

Théologiens. — Les théologiens rationnaux et non rationnaux. IV. 1274. Les théologiens scholastiques; jugement qu'en porte Bacon. II. 876. Leur autorité. VI. 1243. Ils ne sont point les dépositaires de la tradition. *Ibid.* Belle remarque de Melchior Canus. 1245. Explication de la manière dont ils ont expliqué et soutenu que le dogme de la création ne peut pas être démontré par la raison. VIII. 813. Leur embarras à l'apparition de la science géologique. XII. 952. Embarras des théologiens protestants au sujet des miracles. 221. Ce que les plus savants théologiens anglais ont pensé de la mission de la réformation. XVII. 419. Comment les théologiens actuels conçoivent l'Eglise dominante. *Ibid.* Conséquences logiques de leurs principes. 423. Ce qu'ils enseignent sur l'Eglise. 445. Leur doctrine sur ce qui a rapport au salut. 706. Ce que les évêques anglicans enseignent au clergé sur cette matière. 707. Opinion de plusieurs célèbres docteurs. 708. Les théologiens de l'école d'Oxford et leurs *traités pour les temps*. XVII. 457. Les théologiens français du XVIIIe siècle. XVIII. 555. Les théologiens naturalistes. 609. Leur conduite. 611. Les théologiens spéculatifs; noms des principaux chefs de cette école. XVIII. 635. Leur doctrine. 636. Fondateurs de cette école. *Ibid.* et 639.

Théophilantropie. — Absurdité de cette doctrine. XII. 985 et suiv.

Théophile, évêque d'Antioche. — Comment il parle des saintes Ecritures. XIV. 755. Il cite l'évangile de saint Matthieu sous le titre de *Voix évangélique*. 761.

Théophraste. — Son opinion sur les Juifs. I. 813.

Théorie philosophique. — Ce qu'on doit entendre par la théorie philosophique de la religion. X. 14-16. Sa division. 19.

Théorie de la terre. — Elle est divisée en trois classes. XV. 151. La première embrasse ceux qui ont admis la cosmogonie de Moïse et le déluge comme des points démontrés. *Ibid.* Curieuses observations à ce sujet. *Ibid.* La seconde classe comprend ceux dont les théories sont posées en contradiction directe avec les livres inspirés. 154. La troisième et la plus importante classe de géologues comprend ceux qui, sans construire positivement des théories, se sont contentés de recueillir des faits, de les classer et de les comparer. 155.

Thérèse (sainte). — Ce que ses écrits nous disent de l'amour de Dieu. II. 657-658. Ce qu'elle disait des souffrances. IV. 836. Leibnitz estime ses œuvres et en a tiré quelque avantage. 1142. Sa maxime sur les souffrances. 836. Ce qu'elle pense de la foi. XII. 136. A quoi elle attribue les péchés des hommes. 136.

Thessaloniciens. — Leur révolte contre Théodose le Grand, sa cause et ses suites fâcheuses pour eux. XII. 840. Ce qu'ils pensaient du jugement dernier d'après la lettre de saint Paul. XVIII. 27. L'Apôtre, dans une seconde lettre, les instruit plus clairement sur ce sujet. *Ibid.*

Thessalonique (massacre de). — Conduite de saint Ambroise envers l'empereur Théodose. XVII. 1131.

Theudas (imposteur). — Chef d'une secte parmi les Juifs. I. 56. Ce qu'en dit Josèphe. IV. 866. Quel est celui dont parle Gamaliel. *Ibid.* Opinion d'Usher. *Ibid.*

Thirlby (docteur anglais). — Excellentes réflexions qu'il fait sur les progrès rapides et miraculeux du christianisme. IX. 1037.

Tholuck (le docteur). — Son ouvrage contre le système du docteur Strauss. XVIII. 598. Remarquable passage de son livre. *Ibid.* Son âme vraiment chrétienne. 599. Son opinion sur le système naturaliste; il réfute le docteur Strauss. 601. Continuation. 603. Ce qu'il dit des hypothèses théologiques. 608. Ses jugements sur le livre de Strauss. 646. Il démontre la légèreté et la partialité de la critique de Strauss. *Ibid.* Immense talent de critique positive et de solide érudition familier au docteur Tholuck. 647. Histoire qu'il fait des antécédents du système mythique. 668. Il est l'apologiste célèbre de l'histoire évangélique de l'époque contemporaine. 705. Son ouvrage intitulé : *Crédibilité de l'histoire évangélique*. 711. Sa profonde connaissance de l'exégèse. *Ibid.* Citation d'un de ses discours de controverse contre les mythologues. 759.

Thomas (saint). — Son incrédulité est contrainte de céder à l'évidence. VI. 260. Réponse du Sauveur. *Ibid.* Son incrédulité et sa conviction. VII. 569, et XIII. 1242. Il a été le dernier à croire et le premier à confesser la divinité de Jésus-Christ depuis sa mort. VIII. 940.

Thomas (saint) d'Aquin. — Il soutient que depuis le péché il est nécessaire de croire explicitement le mystère de l'Incarnation. III. 151. Il doute fort s'il y a eu des gentils sauvés sans avoir connu le Messie par révélation. 152. Regarde comme un principe indubitable que la foi en Jésus-Christ, fondée sur la révélation, a toujours été nécessaire pour le salut. 177. Déclare qu'il ne peut y avoir de justification dans les adultes sans un mouvement de foi et d'amour. 209. C'est sans fondement qu'on autorise le sentiment du salut des païens par saint Thomas. 306. Il soutient que c'est la grâce qui donne le pouvoir d'implorer la grâce. 322. Il est faux que ce saint accorde aux païens une foi implicite. 324. Il enseigne que Dieu récompense quelquefois des actions où se trouve du péché. 332. Son sentiment touchant le salut de ceux à qui l'Evangile n'a point été prêché. 368. Sa parole mémorable sur la bonté de Dieu pour le salut des hommes. 458. Sa doctrine sur l'infaillibilité du pape. XVI. 884, 890.

Thomas Becquet (saint), archevêque de Cantorbéry. — Sa Vie, ses démêlés avec Henri II, roi d'Angleterre; sa mort. XII. 242. Louanges que lui donnent les protestants. 247.

Thomas (Antoine-Léonard). — Son éloge de Descartes. II. 1158. Ce qu'il pensait de la religion de Descartes. 1200. Sa Vie. XI. 369. Réflexions philosophiques et littéraires sur le poëme de la Religion naturelle. 371. Introduction. 375. Analyse de ce poëme. 378. Premier chant : existence d'une loi naturelle. 383. 2e chant : réfutation des objections que l'esprit humain forme contre cette loi. 390.

nº chant : l'auteur cherche à établir que la religion naturelle est la seule qui soit utile aux hommes 149. Le IVe chant contient des préceptes pour les rois au sujet des disputes de religion. 434.

Thomasius (jurisconsulte et critique allemand). — Ce qu'il a enseigné sur les fondements du droit naturel et du droit des gens. IV. 1116. Ce qu'en dit Bierlingius. 1117. Comment il appelle le droit naturel. *Ibid.* Ce qu'il enseigne sur l'immortalité de l'âme. 1121. Idée qu'il nous donne de la divinité. VI. 619. Ce qu'il dit de l'athéisme. 692. Et de ses sectateurs. 693. Il rejette les actes de Pilate et le fait de la proposition de Tibère au sénat comme fabuleux. IX. 898. Son opinion sur le voyage des apôtres. 981. Il réfute l'histoire de la légion fulminante, mais non le miracle en lui-même. 1013.

Thorndike, savant théologien protestant. — Ce qu'il dit de l'Eglise de Rome, que les anglicans accusent d'idolâtrie. XVII. 20.

Thrace (la). — Les peuples de cette contrée ont reconnu et honoré Moïse. V. 163. Ce que nous lisons dans l'histoire de ce pays. *Ibid.* Moïse y a reçu les honneurs divins. 164.

Thraces (les). — Ce qu'en dit Aristote dans sa distribution de l'espèce humaine. XV. 93. Peinture qu'en fait Homère. 94.

Tibère (l'empereur). — Il rend compte au sénat des preuves de la divinité de Jésus-Christ. I. xxv. Il est instruit par Pilate des actions merveilleuses de Jésus ; il proposa au sénat de le mettre au rang des dieux. V. 78. Refus du sénat. *Ibid.* Tibère persiste dans son opinion. 79. Ce fut sous son empire que Jésus-Christ fut mis à mort. VI. 925-926. Il veut mettre Jésus-Christ au rang des dieux. IX. 148. Ce fait est indubitable. 149. Sa proposition au sénat relative à Jésus-Christ. IX. 897. Examen de ce fait. *Ibid.* Dissertation sur sa proposition au sénat. XI. 51-52.

Tibériade (lac de). — Apparition de Jésus-Christ sur le rivage du lac de Tibériade. VI. 266. Rapport de deux pêches miraculeuses. *Ibid.* Ce qui suivit cette apparition et qui est particulier à saint Pierre. 268. Preuve certaine de la résurrection du Sauveur. *Ibid.*

Tillemond.— Conjecture que Phlégor et Thallus avaient tirée ; leur récit de la relation de Ponce-Pilate. IX. 925. Son jugement sur Aquila. 959. Sur l'établissement merveilleux de la religion chrétienne comparée à la philosophie païenne qui n'a pu se maintenir. 1038.

Til et (Jean du). — Ce qu'il était. IX. 530. Son sentiment sur les deux puissances. *Ibid.* et 545, 550-554.

Tillotson (Jean). — Sermon sur l'utilité de la religion chrétienne par rapport aux sociétés. VII. 172. La religion et la vertu sont les grandes sources du bonheur public et de la prospérité des nations. 173. Utilité de la religion par rapport à chaque particulier. 183. Par rapport à cette vie. *Ibid.* Avantages de la religion pour l'autre vie. 192. Excellence de la religion. 195. Ce qu'elle nous révèle de la nature de Dieu. 197. Perfection de la loi chrétienne. 199. Raisons qu'elle nous propose pour nous engager à obéir aux lois qu'elle nous prescrit. 204. Elle nous excite à la patience. 205. Facilité d'observer les préceptes de la religion. 211. Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 227. Divinité de Jésus-Christ. 246. Son incarnation. 270 et 283. Sacrifice et satisfaction de Jésus-Christ. 290. Unité de la nature divine, Trinité. 319. Origine et Vie de cet auteur. XVII. 995. Sa conduite lors de l'exécution de lord Roussel. 996.

Timée (philosophe pythagoricien). — Comme il explique le dogme populaire de la métempsycose. XI. 437. Ce dogme détruit celui des peines et des récompenses d'une autre vie. 438.

Timothée. — Ce qu'il était. XV. 802. Ce que lui recommande saint Paul. *Ibid.* Il lui confie la règle de la foi catholique en quittant Ephèse. 803. Motifs qui dictaient la conduite du grand apôtre. *Ibid.*

Tirésias. — Il est le même que Moïse. V. 210. Tout ce qu'on lui attribue est tiré de l'histoire de Moïse. 211.

Tite (fils de Vespasien). — Il extermine les Juifs. XII. 392. Sa conduite et ses discours à cette occasion. 479.

Tobie. — Auteur du livre qui porte ce nom. V. 321. Authenticité et antiquité du livre de Tobie. *Ibid.* Sur les trois éditions en hébreu de ce livre. 323. Sur la version grecque. 324.

Tochon, d'Annecy en Savoie. — Ses objections sur l'époque de la mort d'Antiochus Evergète, que les uns veulent prouver par le témoignage des historiens et les autres par des médailles. XV. 286-287.

Tod (James), lieutenant-colonel anglais. — Ses *annales* et ses *antiquités du Bajasthan.* XV. 245. Sa rectification des listes dynastiques de l'Inde. *Ibid.* Ses connexions historiques entre les Indiens primitifs et les tribus de l'Ouest. 246.

Toland (Jean), philosophe anglais. — Sages conseils que lui donne Leibniz de distinguer la vraie religion d'avec la superstition. IV. 1142. Il maltraite le savant Huet dans son ouvrage. 1143. Il veut nous persuader que le monde est Dieu. *Ibid.* Son raisonnement pour prouver que le mouvement est essentiel à la matière. V. 964-981. Il prétend que le dogme de l'immortalité de l'âme est une invention des Egyptiens. VI. 717. Ce qu'il dit de l'Evangile prétendu des mahométans. VIII. 406. Ses impertinences sur la doctrine *ésotérique* et *exotérique* de Jésus-Christ et des apôtres. VIII. 856. Il a voulu prouver que le mouvement est essentiel à la matière. 524.

Tolérance (la). — Le dogme de la tolérance n'est d'aucune utilité. VI. 770. Aveuglement étrange de certains politiques. IX. 563. Motifs de tolérance. *Ibid.* Erreurs grossières dans lesquelles on est tombé au sujet de la tolérance reconnue par les païens. 465. L'origine de la persécution fut précédée par celle des principes d'intolérance. 572. Les lois d'Athènes ne souffraient aucun culte nouveau, aucun dieu étranger sans l'approbation de l'aréopage. 575. Les Romains avaient une loi pour le même effet. 576-579. Nature de la tolérance parmi les païens 580. Ce que c'est que la tolérance. XII. 338. S'il faut l'admettre. 339. Ce qu'en pense l'Eglise catholique. 340. Intolérance des protestants. 341. Les catholiques sont faussement accusés d'intolérance. 341. Tolérance des catholiques et des protestants. 364. Tolérance de l'Evangile. 1150. Ce que dit Pélisson de la tolérance des religions. II. 1119.

Tolérantisme (le). — Sa définition. X. 149. Ses égarements. 348.

Tombeaux (les). — Ils ont été les premiers temples des dieux. I. 553.

Tomlin (évêque). — Son opinion sur l'existence d'un état mitoyen des âmes. 963.

Tonnerre (le). — Comment il se forme. VIII. 1121.

Torrent des passions. IV. 551. Remède contre ce torrent. *Ibid.*

Tosini (l'abbé).—Ce qu'il dit de ceux qui sont opposés à l'infaillibilité du pape. XVI. 991.

Tostat (Alphonse), évêque d'Avila. — On l'accuse d'avoir enseigné que Socrate et Platon et quelques autres philosophes ont pu faire leur salut sans observer le sabbat. III. 308. Doute sur cette doctrine. 309. Il traite la loi des Juifs de tyrannie insupportable. 311. Fausse créance que saint Augustin était de son sentiment. 312. Evidence de son erreur. 313.

Totteham, évêque anglican. — Son erreur au sujet de l'évidence expérimentale. XV. 735.

Toulmin. — Lettre que lui adresse le docteur Milner sur le faux exposé de l'état de l'Eglise avant la soi-disant réforme. XVIII. 741.

Toulouse (concile de). — Canons de ce concile. XVII. 360.

Tourbillons. — Système de Descartes à ce sujet. II. 1309.

Tournemine (de). — Sa Vie. IX. 582. Lettre sur l'immatérialité de l'âme et les sources de l'incrédulité. 583.

Tout. — D'où viennent ces expressions : *Dieu est tout, et tout est Dieu.* IX. 475.

Tradition. — Sentiments de plusieurs saints Pères au sujet de la tradition non écrite. VI. 1059. Ce que nous enseigne saint Augustin. 1061. C'est la tradition qui a soutenu la religion depuis la création du monde jusqu'à Moïse, qui a été le premier écrivain. III. 382. Depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ *Ibid.* Et depuis Jésus Christ jusqu'aux évangélistes. 383. Les protestants sont très-opposés à la tradition. *Ibid.* C'est par la tradition et par l'Ecriture que Jésus-Christ nous apprend qu'il y a trois personnes en Dieu. 385. Ce qu'elle nous a appris de la désobéissance du premier homme. 386. Par la tradition, par l'Ecriture et par son Eglise, Jésus-Christ nous apprend tout ce qui doit nous conduire à la vie éternelle 387 et suiv. Tradition perpétuelle de l'Eglise. 390. La doctrine prêchée par les apôtres a été conservée dans l'Eglise par la tradition. VI. 965. Autorité de la tradition de l'Eglise pour l'établissement des dogmes, selon la doctrine des saints Pères et l'usage de l'Eglise 974. Règles et moyens pour connaître les véritables traditions. 1000. Il y a dans l'Eglise des traditions qui ne sont pas dans l'Ecriture. 1054. Sentiments de saint Justin et de saint Irénée. 1057. Tradition non écrite. 1059 et suiv. Sa définition de la tradition. X. 168. Tradition avant et après Moïse. 169. Tradition depuis Jésus-Christ. *Ibid.* Ce qu'enseigne le con-

cile de Trente à ce sujet. 170. Nécessité de la tradition. 171. Sa division. 173. Tradit on historique. 174. Nécessité de la reco naître, même chez les protestants. XII. 224 et suiv. Ce qu'en dit le docteur Lingard. XIV. 42. Ses arguments par lesquels il prouve que, sans l'aide de la tradition, l'inspira ion même de l'Ecriture ne saurait être démontrée, sont absolument sans réplique. *Ibid.* Opinion de plusieurs protestants en faveur de la tradition. 43. Tradition orale et tradition écrite. XVIII. 229. Peuple qui a le plus fidèlement conservé la tradition orale. *Ibid.* Il possédait également une tradition écrite. *Ibid.* Tradition orale chez les Juifs. 261. Manière par laquelle la tradition orale s'est perpétuée. 308. Ce que nous dit Morris de la tradition primitive chez plusieurs peuples. 231. Ecrits de Moïse. 232. D'où ils ont été tirés. *Ibid.* Tradition patriarcale antérieure aux livres de Moïse. *Ibid.* Tradition par l'ouïe. 308. Ce que dit saint Irénée de la tradition apostolique. 18. Son autorité sous la loi nouvelle et la loi ancienne. 43 du *Conspectus*. Ce qu'en dit le docteur Milner. XVII. 638. Témoignage des disciples des apôtres et des saints Pères de la plus haute antiquité. 639 et 641. Sanctification du sabbat. 644. Admirable passage de saint Augustin à ce sujet. 813. Les protestants ne croient pas à la tradition comme à une règle de foi. 655. Opinion des catholiques. *Ibid.* Elle condamne et réprouve le despotisme ecclésiastique. 1241. Doctrine des Pères de tous les siècles. *Ibid.*

Traite (la) des nègres. — Combien elle est coupable. XII. 1160.

Traités pour les temps. XVII. 458. Voy. l'art. *Temps*.

Trajan (l'empereur). — Son arrêt contre les chrétiens. I. xx. Bonté de cet empereur. IX. 928 Sa réponse à Pline le Jeune. 929. Fable sur la délivrance de l'âme de ce prince par l'intercession de saint Grégoire. 930. Il consulte l'oracle d'Héliopolis. 946. Lettre à lui adressée par Pline, proconsul dans la Bithynie, au sujet des chrétiens. XII. 394. Réponse à cette lettre. 395. Autre de Tibérien, président de la première Palestine, sur le même sujet. 538.

Transfiguration. — Promesse de ce miracle faite dans des circonstances importantes. VI. 417. Accomplissement de cette promesse. 448. Certitude de ce miracle. 449. Nouvelles preuves de ce miracle. 450. Non-seulement ce mystère a été véritable et réel, mais il a dû l'être. 452.

Transformations. — Celle du corps naquit de celle de la transmigration des âmes. IX. 435.

Transmigration des âmes. — Explication de cette doctrine. IX. 435. Absurdité du système admis par les Indiens. XVIII. 372. Comment il est réfuté par Morris. 373. Opinion d'Aristote. 391. Croyance des anciens. 392. Doctrine des druides. *Ibid.* Ce qu'Origène dit de la métempsycose chez les Juifs. *Ibid.* Sentiment de plusieurs saints Pères. *Ibid.* Où cette doctrine a pu prendre naissance. 359. Abus des symboles. *Ibid.*

Transsubstantiation (la). — Ce que la théologie naturelle nous enseigne à ce sujet. II. 638. Système de Descartes pour expliquer la transsubstantiation dans l'Eucharistie. 1321. Ce que l'Eglise entend par là. III. 513 et suiv. Embarras de Luther au sujet de la transsubstantiation. 516. Calvin la nie formellement. 517 et suiv. Ce que les évangélistes nous enseignent de la transsubstantiation. 520. Clairement démontrée par plusieurs passages de saint Paul. 521-528. Elle est prouvée par plusieurs textes de l'Ecriture. 530-531. Ce que les catholiques entendent par ce dogme. 893. Comment ils l'expliquent. 946. L'Eglise a toujours regardé la transsubstantiation comme un article capital de la foi. 958. Le mot transsubstantiation paraît blesser l'esprit des protestants. 967. Ce terme a été consacré par le IVe concile de Latran. 969. Nette e plication de ce mot. 970. Ce qu'en dit le ministre anglican Walker. 1022. Ce qu'en dit Jurieu. 1029. Ce qu'en pense Poiret. 1034. Ce que nous enseigne l'Eglise. IV. 76 et 1077. Sa défense par Leibnitz. 1136. Remarque de Bossuet à ce sujet. XVII. 845. Reproche que les réformés adressent aux catholiques. 847. Leur mauvaise foi et leur injustice. 848. Opinion des luthériens. *Ibid.* Des calvinistes. 849. Ils sont loin d'être d'accord entre eux. *Ibid.* Témoignage des anciens Pères en faveur de ce dogme. 868. Sa prétendue origine. 883. Preuve du contraire. 884. Doctrine de l'Eglise sur la transsubstantiation. XII. 261. Serment exigé contre ce dogme par le parlement anglais. 262, 370. Si l'on est idolâtre en l'admettant. 370, 381. Les protestants la rejettent. XIV. 60. Sur quoi ils se fondent. *Ibid* Opinion de saint Ambroise sur ce dogme si important. 88. Témoignages de plusieurs autres saints Pères. *Ibid.* Des liturgies des premières Eglises. 90. Ce qu'en dit Tillotson. 110. Conférence de Mgr Wiseman sur la transsubstantiation. XV. 1074. Doctrine de l'Eglise catholique. *Ibid.* Expression dont se sert le Sauveur, de *boire son sang et de manger sa chair*. 1088. Divers passages de l'Ecriture qui expliquent la réalité de ces expressions. 1092-1096. Dans quel sens on doit les prendre. 1097. On ne peut suivre le sens naturel des disciples, qui s'écrient : *Cette parole est dure*. 1097. Réponse à plusieurs objections des protestants. 1101. Doctrine catholique sur ces deux formes de consécration : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*. 1104. Nouvelles objections de nos adversaires. 1107. Réponses. 1108. Menaces de saint Paul fondées sur la doctrine de l'Eucharistie. 1135. Antiquité de cette doctrine. 1140. Témoignages des saints Pères. *Ibid.* Discipline du secret. *Ibid.* Ce qu'ils disent du corps et du sang de Jésus-Christ. *Ibid.* Toutes les liturgies en parlent comme étant véritablement et réellement présents. 1151. Le langage unanime des Grecs, des nestoriens, des monophysites de l'Abyssinie, est une preuve de l'antique croyance de l'Eglise sur la transsubstantiation. *Ibid.*

Travail. — Il faut le regarder comme une pénitence que Dieu a imposée à l'homme. III. 1069. La charité doit en être le principe. 1070.

Tremblement de terre arrivé à la mort du Sauveur. — Témoignage qu'en rend Phlégon. V. 56. Réponse à plusieurs objections. 57.

Tribu de Juda. — Promesse particulière faite à cette tribu. VII. 513. Pourquoi elle fut rétablie après la captivité de Babylone. 213.

Tribunal ecclésiastique. — Sa nécessité. VI. 766. Avantages qu'y trouvent les catholiques dans les disputes de religion. *Ibid.* Les protestants ne peuvent pas se servir de cette voie. 767.

Tribus. — Captivité des douze tribus. IV. 685. Effet qu'elle produisit sur les Juifs transportés dans la Chaldée. *Ibid.*

Trinitaires (ordre des). — Son but et son institution. XVII. 1160.

Trinité (la). — Connaissance de ce dogme. II. 384. Ce qu'il nous apprend. 385. Attributs divers des trois personnes de la sainte Trinité. 461-462. Ce qu'en pense Leibnitz. 488. Sentiment de Bossuet. 489. Ce qu'en ont écrit saint Bernard, saint Augustin, Tertullien. 491. Ce qu'enseigne la théologie naturelle. 618. L'incompréhensibilité de ce mystère ne nous doit pas empêcher de le croire. 622. La foi nous apprend qu'il y a en Dieu trois personnes, quoiqu'il n'y ait qu'une seule nature divine. III. 1049. Ce qui est marqué clairement dans l'Ancien Testament. 1050. Ce mystère distingue les chrétiens des juifs. *Ibid.* Le dogme de la Trinité parfaitement d'accord avec celui de l'unité de Dieu. V. 980. Dogme de la Trinité contenu dans le Nouveau Testament. VI. 556 et 557. Distinction réelle des trois personnes. *Ibid.* Ce dogme n'est point contraire à la doctrine de l'Ancien Testament. 563. Il n'est pas non plus contraire à la raison. 565. Il est un des plus incompréhensibles. 1115. Ce qu'on doit croire. VII. 327. Ce que c'est que la Trinité. 329. Les Juifs ont eu quelque idée d'une Trinité. *Ibid.* Doctrine de la Trinité. VIII. 851. Ce grand mystère clairement révélé dans le saint Evangile. 922. Doctrine de ce mystère. IV. 948. Il y a dans la nature divine beaucoup de choses qui passent notre raison. *Ibid.* Il n'y a point de contradiction dans ce mystère. 949. On peut trouver dans notre nature quelque ressemblance avec la sainte Trinité. *Ibid.* Examen des facultés de notre âme. 950. Elle n'est pas opposée à la doctrine de Moïse. 972. Explication de ce mystère. 1035. Il est attaqué par les déistes. X. 617. Il n'a rien qui soit en opposition avec la métaphysique. 618. Jésus-Christ nous l'a révélé. 621. Doctrine de l'Eglise ; d'où sont venues les erreurs à ce sujet ; explication du verset 5 du chap. v de la Ire Epître de saint Jean. XII. 874. Comment on explique ce mystère. 192. Trinité divine. XIII. 357. Forte objection contre la Trinité. *Ibid.* Manière spéciale dont le Verbe est produit. 358. Dont l'Esprit est produit. 361. Les anciens Juifs ont eu une idée de la doctrine de la Trinité. 1164, 65, 66. Le dogme de la Trinité était soumis à la protection de la discipline du secret. XIV. 57. (Voir cet article.) Un des principaux motifs de ce silence était la crainte qu'avaient les chrétiens d'attirer sur eux, de la part des Gentils, l'accusation de polythéisme. 60. Doctrines anti-trinitaires des réformateurs. 210. Dogme de ce mystère. XVIII. 429. Hautes doctrines qui y sont contenues. *Ibid.* Vérités pleines de difficultés. *Ibid.* Dieu n'est qu'une seule essence. *Ibid.* Mais il y a en lui trois personnes. *Ibid.* Tous les peuples ont eu quelques légers vestiges des dogmes de la Trinité et de l'incarnation. 450. Les Sabelliens niaient le dogme de la Trinité. 444.

Trisméqiste. — Ce que signifie ce mot. XIII. 1132.

Troglodytes (les). — Ce qu'ils étaient ; ce qu'en dit Pline. VII. 348.

Tryphon. — Conseil qu'il donne à saint Justin. XII. 480.

Tubero (Horatius), philosophe. — Il soutient et excuse, dans ses dialogues sceptiques, les brutalités de Diogène et des philosophes cynique. III 438. 454.

Turgot. — Sa Vie. X. 449. Avantages que l'établissement du christianisme a procurés au genre humain. 454. Progrès successifs de l'esprit humain. 467.

Turner Sharon. — Son histoire. XII. 216-230.

Turnus Rufus — Il fait passer la charrue sur les fondations du temple de Jérusalem. IV. 902.

Tyane (Apollonius de). — Ses prétendus miracles n'ont au'un fondement. X. 695. On lui en attribue une multitude. 696. Voy. *Apollonius.*

Tybérien, président de la première Palestine. — Sa lettre à l'empereur Trajan, au sujet des chrétiens. XII. 538.

Tycho-Brahé. — Son système de l'univers. IV. 12.

Tyndal. — Sa traduction de la Bible. XVIII. 678. Ce qu'on lui reproche. 679. Ce qu'en pense M. Grier. 680.

Typasa (ville de la grande Mauritanie). — Miracle qui s'y est opéré. XVIII. 840. Comment il est raconté par l'abbé Chassay. 841. Martyrs de cette province. 842. Ce qu'en rapportent plusieurs historiens. 842, 844.

Typhon. — Il est la même personne que Moïse. V. 144.

Types.—Figures et manières de parler allégoriques. V. 1263. Rapports entre les types et les antitypes. 1265.

Tyr (ville). — Ezéchiel prédit que Nabuchodonosor se rendrait maître de cette ville, l'une de plus riches et des mieux fortifiées. VI. 67. Ce que ce prophète a annoncé concernant cette cité. XV. 435. Sa destruction complète prédite; accomplissement littéral de cette prophétie. 436. Ce que rapporte Volney du village de Tyr. *Ibid.* Suite de la prophétie. 457. Conformément à la parole du Seigneur, les pierres, les bois et la poussière de l'ancienne Tyr ont été jetés au milieu des eaux. *Ibid.*

Tyr (Maxime de). — Ce qu'il dit du peu d'accord des philosophes sur les règles les plus communes des mœurs. IV. 649. Sa dissertation sur la question de l'injure. VI. 579.

Tyrannie. — Ce qu'en pense Voltaire. XVII. 1195.

U

Ubiquité. — Défenseurs de l'ubiquité de la nature humaine de Jésus-Christ. III. 896. Cette opinion est combattue. 899. Elle est soutenue par Brentius. *Ibid.* Les ubiquitaires détruisent la nature humaine de Notre-Seigneur comme Eutychès. 955.

Ulpien. — Ce qu'il dit des courtisanes. VII. 1109.

Ultramontanisme. — Ce qu'il faut en penser. XII. 265. Ses opinions sur l'infaillibilité du pape. 352.

Uniformité de la religion sous la loi de nature, sous les patriarches, sous Moïse, et la loi écrite, sous David et les prophètes, enfin sous la loi évangélique. XI. 391.

Unigenitus (la bulle).—Présentée à un janséniste. XVIII. 56. Approuvée par le consentement et l'enseignement du corps épiscopal, uni au pontife romain. 57. Ce qu'en disent les jansénistes. 68. L'Eglise a condamné comme hérétiques les cinq fameuses propositions dans le sens de Jansénius. 164. Sa doctrine contraire à celle de saint Augustin. 170. Contraire à la foi catholique. 171.

Union de l'âme avec le corps. XVIII. 471, 374. Ce que nous dit la révélation à ce sujet. 374. L'âme peut agir sans organes. 375. Résurrection. 376.

Union (l') de l'homme et de la femme. — Ce qu'en pensaient les païens. II. 1017. Elle est d'institution naturelle pour la conservation du genre humain. XI. 247.

Union des églises réformées. — Remarques sur le livre de Pierre Jurieu. III. 1025. Réunion entre les protestants et les réformés. *Ibid.*

Unitaires. — Histoire de leurs doctrines. XIV. 211-214. Position de l'unitairianisme dans l'échelle des symboles chrétiens. 216.

Unité de Dieu. — Il ne saurait y avoir qu'un seul être très-parfait. III. 1049. D'où vient l'opinion de la pluralité des dieux. *Ibid.* La doctrine évangélique a établi la croyance de l'unité de Dieu. 1049. Un être existant par lui-même doit nécessairement être unique. V. 979.

Unité dans l'Eglise. — Ses avantages. II. 888-892. Cette unité est la première marque de la vraie Eglise. XVII. 701. Preuves qu'en donne le docteur Milner. 702. Unité de l'Eglise catholique dans sa doctrine, sa liturgie, son gouvernement et sa constitution. 709. L'unité de la foi ne se trouve que dans l'Eglise catholique. XIV. 537. Ce qu'en dit saint Paul. 538. Il n'y a rien de plus beau dans la conception d'une Eglise chrétienne qu'une parfaite unité de croyance. XV. 767. Avantages du principe d'unité. *Ibid.* Il unit les hommes comme membres d'un seul corps mystique. *Ibid.* La foi est une : car elle est la vérité qui, de sa nature, est une et indivisible. 769. L'unité et l'universalité de foi et de doctrine ne se rencontrent dans aucune des Eglises séparées de communion avec l'Eglise romaine. 1304. L'unité souveraine est au-dessus de tous les corps, les temps et de tous les lieux, et ne peut se voir que par les yeux de l'esprit. II. 421-423. Comment il faut rechercher l'unité souveraine qui est Dieu. 426. Cette unité suprême est imitée et égalée par le Verbe divin. 427. Preuves de cette unité. 533.

Univers (l'). — Sa conversion étonnante. X. 728. Ce que nous en apprend le célèbre Bossuet. *Ibid.* La liaison et le mutuel rapport de toutes ses parties. VI. 24. Corps organisés. 25. Nouveau système de l'univers. VIII. 581. En quoi il consiste. *Ibid.* Sa démonstration physique. 582. Ce qu'on peut penser d'un aussi grand nombre de planètes. 585.

Universitaires. — Leur mauvaise foi. XVIII. 869. Absurdités qu'ils avancent. *Ibid.*

Universités. — Ce qu'elles pensent de la puissance temporelle des papes. XII. 382, 383.

Urim-Thumim. — Marque distinctive que le grand-prêtre avait sur la poitrine. IV. 859.

Usher, archevêque. — Sa doctrine sur le purgatoire et les prières pour les morts. XVII. 966.

Usure (l'). — Erreur de ceux qui croient que la loi de Moïse permettait l'usure avec les étrangers. XVIII. 475. Dissertation à ce sujet. *Ibid.* Ce que fit Moïse. 476.

V

Vaihinger (J.-C.), pasteur protestant. — Sa lettre au docteur David-Frédéric Strauss. XVIII. 695. Ce qu'il pense du système mythique. 697. Contradictions de l'ouvrage de Strauss. 697. Opinion de M. Athanase Coquerel. *Ibid.* Comment Vaihinger démontre le désaccord de l'hypothèse mythique avec les données les plus positives de l'histoire. 702. Vie de Jésus-Christ et caractère de ses miracles. 703. Conclusion. 704 et 705.

Vaisseaux. — Ce qu'on raconte de celui que Sésostris dédia à Osiris. IX. 813. De celui d'Archimède. 814. De celui de Lucullus. *Ibid.*

Valentin (sectaire). — Ses erreurs. I. xcvi. Son système. XIV. 118. Ce qu'en dit saint Irénée. *Ibid.* Ses *Eons.* 119. Sophie. *Ibid.* Sa fille Acamoth. *Ibid.* Récit imaginaire donné par Valentin. *Ibid.* et 120. A quelle époque disparut cette secte. *Ibid.* Elle avait été adoptée par une grande partie du monde chrétien pendant le IIe et le IIIe siècle. Ce qu'était ce sectaire. XVIII. 765. Son maître. 766. Ses disciples. *Ibid.*

Valentin Vegelius. Comment il explique la vie bienheureuse par la transformation en Dieu. IV. 1114.

Valentiniens. — Leur théologie fantastique. XIV. 120. Ce qu'en rapporte saint Ephrem. *Ibid.* En quoi consistait leur hérésie. 767. Ce qu'en dit saint Irénée. *Ibid.* Leur Evangile, différent des nôtres, renfermait des blasphèmes. XI. 23. Valentin recevait nos quatre Evangiles. 39.

Valérien (empereur). — Il persécute les chrétiens; il est pris par les Perses. XII. 405.

Valroger (l'abbé de). — Sa traduction française du docteur Tholuck. XVIII. 712.

Valverde, prêtre espagnol. — Sa conduite dans la conquête du Pérou. XIV. 595. Atrocités qu'il autorisa. *Ibid.* Ce qu'en dit Roberston. *Ibid.*

Vampires. — Leur histoire. IX. 45.

Vanini (César). — Ce qu'il était. VII. 280. Sa mort. *Ibid.* Ses opinions. *Ibid.*

Vanité des choses terrestres. Ce qu'en dit J.-J. Rousseau. IX. 1353.

Variations de la religion naturelle. XII. 9.

Varignon. — Réforme qu'il a faite au système de Descartes son maître, sur la transsubstantiation. II. 1523. Réfutation de l'abbé Duguet. 1524.

Varron. — Ce qu'il appelle la théologie naturelle. II. 429. Ce qu'il dit des philosophes et de leurs différentes opinions. IV. 640. Ce qu'en rapporte saint Augustin. *Ibid.* Ce qu'il dit de son catalogue des dieux. VII. 826. Ce qu'il appelait la théologie physique. 906. Ce qu'il pensait de l'âme du monde. 911. Ce qu'il dit du culte des juifs. 989.

Vasquez. — Il est injustement accusé par les protestants. XVII. 16. Passage qui le justifie. *Ibid.* Ce qu'il dit des bonnes œuvres. *Ibid.*

Vasselage. — En quoi il consiste. XII. 248.

Vatican. — Sa basilique; cérémonies qui s'y accomplissent. XVI. 496.

Vaughan (de Leicester), fameux théologien anglais. — Son zèle à prêcher sur l'autorité en matière de foi dans la

haute Eglise. XVII. 423. Conséquence de ses prédications. *Ibid.* Aveu d'un nouveau catholique. *Ibid.*

Vauvenargues (Luc Clapiers, marquis de). — Sa Vie, ses œuvres. XII. 541.

Vaux, exilé anglais. — Son catéchisme. XVII. 27, 28. Ce qu'il renferme. *Ibid.* Ce qu'il dit de l'idolâtrie et du culte des images. *Ibid.*

Védanta. — Sa philosophie peu pratique. XVIII. 310. Nous sommes dépendants de nos sens. *Ibid.* Réfutation du système védanta. 411.

Vedantistes (les). — Ce qu'ils font profession de croire. XVIII. 369. Ils n'admettent pas l'existence du monde des sens. 370. Leur erreur. *Ibid.*

Védas (les), livres de l'Inde. — Ce que signifie ce mot. XIV. 445. Comment ce livre tomba entre les mains d'un démon et quelles en furent les conséquences. 350. Par qui les védas furent rédigés par écrit. XVIII. 223. Ils sont venus d'une tradition orale. 229. Ce qu'ils rapportent. 230. Tradition primitive. 231. Tradition patriarcale. 232. Leur accord avec les livres de Moïse. 233. Ce qu'ils reconnaissent. 237. La loi de Moïse enseigne un système qui est plus vrai que celui des védas. 244. Différence entre les livres de Moïse, les Védas et Manu. 245 et 46. Déclarations des védas. 250. Esprits supérieurs ou anges. 251. Inspirations des védas. *Ibid.* Il n'y est point parlé d'incarnation. *Ibid.* Tradition primitive. *Ibid.* Infaillibilité des livres de Moïse. 252. A quelle époque remontent les védas. 283. Ils ne font pas mention des idoles. 312. Ils n'enseignent pas parfaitement toute la loi morale. 316. Ce que *Sayana* dit des femmes et des sudras au sujet des védas. 326. L'impassibilité de l'âme enseignée dans les védas. 403. Ce qu'on entend par les védas. 451.

Vengeance. — Causes ordinaires qui donnent lieu à la vengeance. III. 1131. La religion nous défend de nous venger. 1132. En se vengeant on se fait du mal à soi-même. *Ibid.* Dieu s'est réservé la punition et la vengeance. 1133. Ce que dit Bacon de l'histoire des vengeances divines. II. 781.

Venner. — Ce qu'il était. XVII. 602. Sa protestation et son supplice. *Ibid.*

Vents (les). — Il y en a de réglés qui mettent l'eau en en mouvement dans la mer et dans les fleuves. IX. 856.

Venue (la) du Seigneur. — Caractère de cette venue. II. 229. Exposé de ce qui la concerne. 229-240. Signes du temps de la venue du Verbe-Dieu parmi les hommes. 296. Signes des temps de la venue du Seigneur prédits par Isaïe. 300. Reconnaissance du Seigneur des prophètes par les Egyptiens. Sa venue doit renverser toutes les superstitions des nations. 306.

Vénus. — Son culte. XII. 501.

Verbe (le). — Son anéantissement dans l'incarnation. I. 190-192. Pourquoi il fut appelé Fils de l'homme. II. 130. Il reçoit de son Père les nations et toute la terre en héritage. 145. Comment il est appelé par Salomon. 161. Il a reçu de la main du Créateur universel l'onction spirituelle et céleste. 166. Il est visible à Israël. 184. Il s'est montré sous une forme humaine à Jésus, successeur de Moïse. 185. Il a parlé à Job, et s'est offert à lui sous une forme sensible. 186. Châtiments réservés à ceux qui le méconnaîtront. 210. Il est désigné comme Dieu, ange du grand conseil. 245. Il doit naître à Bethléem. 248. Il doit entrer en Egypte. 300. Il doit y entrer corporellement et spirituellement. 306. Il imite parfaitement et égale l'unité suprême. 427. Manière spéciale dont il est produit. XIII. 358. Sa procession différente de celle de l'Esprit. 364. Il est véritablement engendré. 365. Son rapport essentiel avec le système général de la création. 380.

Vérité (la). — Elle ne peut se trouver au milieu de la licence et du désordre qui règnent dans les Eglises hérétiques. I. cii. Il n'y a point de plus beau spectacle que la contemplation de la vérité. II. 448. Nous devons nous y élever peu à peu par la foi et par l'autorité. 450. Plusieurs sortes de vérités. 861. Pour la recevoir, le cœur a besoin d'être bien préparé. IV. 942. Ce qu'on entend par vérité. VIII. 260. Ce qu'en dit Massillon. *Ibid.* Divers avis et quantité de solutions à l'usage des personnes qui cherchent sincèrement la vérité. VIII. 395. Dieu ne peut pas avoir revêtu l'imposture de tous les caractères de la vérité. 402. Définition que Bossuet donne de la vérité chrétienne. IV. 90. Ses œuvres. *Ibid.* Ce qu'elle opère sur la terre. 92. Disproportion entre la grossièreté de l'esprit de la plupart des hommes et la hauteur des vérités que nous enseigne le christianisme, 1243. La vérité de la religion chrétienne démontrée. IV. 883. Quatre règles ou caractères auxquels on peut reconnaître la véritable religion. 886. Quels sont, en saine logique, les moyens de reconnaître une vérité. X. 503. Il y a des vérités concernant Dieu qui sont nécessaires et qu'on ne peut démontrer avec le seul secours de la raison naturelle. 555, 558. La vérité de la foi rendue évidente par ses motifs de crédibilité. XII. 133. Ce que pensent les pyrrhoniens de la vérité. 703. Sa connaissance est le plus grand bien qu'on puisse procurer aux hommes. 755. Il y a des vérités incompréhensibles aux hommes aussi bien dans l'ordre naturel que dans le surnaturel. 886. Ce qu'on entend par vérité *objective, logique, morale.* XIII. 1221. Différence qui existe entre le système de vérité et une erreur spécieuse. XV. 367. A quoi on peut comparer la vérité. 368, 713. Définition de la vérité expressive et objective. X. 26. Différence qu'il y a entre les vérités acquises et les vérités révélées. II. 1295. Abus qu'on peut faire des dernières. *Ibid.* Office de la raison à l'égard de diverses vérités révélées. 1297. Quelles sont les vérités dont la connaissance est plus nécessaire pour notre conduite et notre bonheur. 1341. Les vérités de foi ne peuvent jamais être sujettes à des objections insolubles. IV. 1279. La plupart des hommes, distraits par leur légèreté naturelle, aveuglés par les préjugés et les passions, sont incapables de découvrir d'eux-mêmes les grandes vérités du christianisme. V. 1162. Beau passage de Cicéron. 1163. Sentiment de Platon et de Sénèque. 1164, 1167. Ce qu'on entend par vérités contingentes. X. 558, 559.

Versions de l'Ecriture.—Combien on en compte. X. 161. Version des Septante. *Ibid.* Son origine. 162. Version Italique. 164. La Vulgate. 163. Ce qu'on doit entendre par version Italique. XVI. 259. Ce qu'en dit Mgr Wiseman. *Ibid.* Sens du passage de saint Augustin. *Ibid.* On ne doit pas regarder l'*Italique* comme le nom d'une version spéciale. 273. Explication des sentiments et des expressions de saint Augustin par rapport à la version Italique, *Itala.* 275. Version karkaphensienne. Ce que signifie ce mot. XVI. 79. Où est contenu le texte karkaphensien. 81. Description de ce manuscrit. 84. Quel est l'auteur de cette version. 111. Origine de son nom. 113. La version *Peschito*, ou simple; origine et patrie de cette version syriaque. 62. Son âge. 68. Versions syriaques de l'Ecriture, ce qu'en dit Mgr Wiseman. 60. Notions tirées de saint Ephrem. 73. Versions du texte dit *Peschito.* 78. Autres manuscrits de la même version que le manuscrit karkaphensien. 96. Versions anglaises de la Bible. XVII. 678. Ce qu'en pense le docteur Milner. *Ibid.* Celle publiée par le roi Jacques Ier. 686. Elle est défendue par le docteur Ryan et le vicaire Grier. *Ibid.* Falsification de quelques passages. 687.

Vertu (la).—Elle est estimée de tous les hommes, quelle que soit leur conduite, V. 1106. Belle remarque de Platon. *Ibid.* Ce qu'en dit Cicéron. 1124. Ce que les Stoïciens enseignaient sur la vertu. 1126. L'amour de la vertu ne suffit pas sans religion pour rendre l'homme solidement vertueux. VI. 654. Ce qu'en dit Montaigne dans ses *Essais.* II. 679. En quoi consiste la vertu chrétienne. III. 1157. Les vertus ne sont bonnes que lorsqu'elles ont la charité pour principe. *Ibid.* Sans la charité les œuvres sont mortes. *Ibid.* Vertus brillantes et vertus cachées. 1158. Il n'y a que Dieu qui soit le véritable juge de la vertu. *Ibid.* Dieu veut que tout homme soit vertueux. VI. 729. La vertu se connaît par elle-même. 730. Ce qu'en dit Sénèque. 731. Elle est aimable par elle-même. 733. L'ordre de Dieu ou sa défense rend bonnes ou mauvaises les choses qui en elles-mêmes sont indifférentes. *Ibid.* Autre passage de Sénèque. 794. La vertu seule ne saurait rendre l'homme parfaitement heureux. VII. 1153. Ce qu'en pensait Aristote. 1155. Incertitude des notions philosophiques sur l'essence de la vertu. 1159. Les philosophes n'ont jamais donné une véritable définition de la vertu. 1160. Ce qu'en pensait Jean-Jacques Rousseau. IX. 1277-1282. L'immortalité de l'âme est son unique fondement solide. 1283. Sans la religion chrétienne, il n'y a pas de vertu. VIII. 28. Il y a un degré de perfection dans la vertu, auquel on ne peut parvenir par les seules forces de la raison. 827. La vertu est-elle compatible avec le bonheur? XII. 40. Elle est impossible sans principes religieux. 561. Ce qui nous y porte. 571. En quoi consiste la vraie vertu. 604, 1041. Ses effets heureux pour l'homme et la société. 576, 598, 605. Crime de ceux qui s'en moquent. 608. Ce que La Mettrie en pense. 703, 710. En quoi distincte du vice. 710. Les athées nient son existence. 711. Comment ils la remplacent. 712. Loi qui nous en est faite. 711. Liberté de la pratiquer. 714. Ce qui la sanctionne. 724. Ce qui nous y porte d'après les athées. 725. Si son amour suffit pour la faire pratiquer. 726. Elle n'est point opposée ni aux sciences ni aux arts. 911. Combien elle est aimable. 912. Elle fait le bonheur de l'homme. 913. Fondement des vertus chrétiennes. 1267. Erreur de Mondeville au sujet des vertus morales; leurs vrais principes. 903. Ce qui porte l'homme à les pratiquer. 904. Elles sont compatibles

avec les sciences et les arts. 911. Définition de la vertu en général. X. 316. Définition des vertus morales et chrétiennes. 316. La vertu parfaite n'est pratiquée que parmi les chrétiens. I. LXVIII. Vertu de pénitence. III. 1180. Quelle est sa source. *Ibid.* Nécessité de la punition du péché. *Ibid.* Cette vertu est nécessaire à tout le monde. *Ibid.* Pénitence imposée à tous les hommes. *Ibid.* Arrêt de Dieu. 1181. L'homme naturellement ennemi de la pénitence et de la mortification. *Ibid.* Pratiquer la vertu universelle c'est contribuer au bien de l'univers entier. V. 1148. Des vertus purement humaines ou philosophiques. XII. 1058. Ce qui les constitue; leurs dangers. *Ibid.* Leurs noms. 1059.

Vertumne. — Ce qu'en dit Annus de Viterbe. V. 215. Il est facile d'en conclure que c'est une personnification de Moïse. 216.

Vespasien (l'empereur). — Miracles qu'on lui attribue. X. 695. Ce qu'en dit David Hume. *Ibid.* Miracles qui lui sont attribués. XII. 476. Temps et lieu où ils arrivèrent. *Ibid.* Josèphe avait prédit son élévation. XIII. 1174. Ce qu'annonçaient les anciens livres des prêtres. *Ibid.* La Judée devait donner des maîtres à l'univers. *Ibid.* Ce que fit Vespasien après la conquête de Jérusalem pour détruire la postérité de *David*. Cette dure persécution fut continuée par ses successeurs. 1155.

Vestales (les). — Leur institution. XI. 438. Leur nombre. *Ibid.* Leurs obligations. *Ibid.* Leur punition en cas d'infraction. *Ibid.* Obligées à la virginité. XII. 506.

Viandes. — Quelles étaient celles qu'il était défendu aux Juifs de manger. XVIII. 387. Plusieurs textes de l'Écriture à ce sujet. *Ibid.*

Vices. — Les athées et les pyrrhoniens en nient l'existence. XII. 710. Ce qui le constitue. Que faut il pour qu'il existe? *Ibid.* 724. Ce qui doit le faire éviter dans le système des athées. 725. La honte et les remords suffisent-ils? 727. Ses vrais remèdes. 904. Ceux des chrétiens ne doivent pas être attribués au christianisme. 758.

Vices contre nature. — Ils sont traités de pratiques indifférentes par les anciens philosophes et les principaux stoïciens. VII. 1139.

Victor, évêque de Tunis. — Ce qu'il rapporte de la persécution de Honéric, roi des Vandales. XVIII. 845.

Victorin, évêque de Petaw, en Allemagne. — Ce qu'il dit des quatre Evangiles. XIV. 753. Ses Commentaires sur l'Evangile de saint Matthieu, 764.

Vie (la). — Avantages d'une vie longue et ses bénédictions. II. 859. Ses misères extérieures. III. 1066. Aveuglement des hommes. *Ibid.* Ils ne connaissent point du tout la plus grande partie de leurs maux. *Ibid.* Ignorance où ils sont de la plupart de leurs misères. 1067. Nécessités de la vie. 1068. Souffrir ces nécessités, puisque Dieu le veut. *Ibid.* Les maux de la vie ne sont que la suite du péché. 1069. Dangers d'une vie sensuelle. 1113. Ce que nous recommande saint Paul. *Ibid.* La vie sensuelle est la maladie de l'âme et du corps. 1114. La mortification des sens est un devoir de justice. *Ibid.* Vie du monde. 1144. Ses dangers. *Ibid.* Ses piéges, ses séductions. 1149. Tout homme est obligé d'avoir soin de sa vie et de la prolonger le plus qu'il lui est possible. V. 1116. Sentiments de Platon, de Cicéron et de plusieurs autres philosophes anciens. 1117. Ce qu'en pense Pythagore. *Ibid.* Beau passage d'Arrien, excellent auteur ancien. 1118. Nécessité de conformer notre vie aux principes de notre foi. XII. 181. En quoi consiste l'état actuel de la vie. XII. 627. Ses peines, leur cause et leur adoucissement, 22, 1152.

Vie future. — Son existence prouvée par la justice des récompenses et des peines. V. 1145 et 1147. Il n'y a point dans ce monde de distinction suffisante entre la vertu et le vice. 1150. Elle est encore prouvée par l'immortalité de l'âme. 1155. Ce que les philosophes païens pensaient de la vie future, leur raisonnement à ce sujet. VI. 668. Ce que pensaient les anciens Romains de la vie future. VII. 378. Importance du dogme d'une vie à venir. 1195. Ce que les philosophes pensaient du bonheur éternel. 1243. Ils soutenaient qu'il était réservé à un petit nombre d'âmes privilégiées. *Ibid.* Incertitude de Socrate sur le dogme de la vie à venir. 1245. Doute de Platon. 1246. Utilité du dogme de la vie future reconnue par les philosophes. 1254. Sa certitude selon la doctrine de l'Evangile. 1281. Bonheur de l'autre vie. La vie future est le fondement de notre espérance et l'adoucissement des peines de la vie présente. XII. 21, 22. Elle existe réellement. 28. La nature la désire. 68. Elle fait le tourment des incrédules. 68. Ce qui la rend heureuse. En quoi elle consiste. 565, 630. Doctrine de Jésus-Christ sur la vie future. 1102. De tout temps les Juifs ont été instruits de l'existence d'un état futur après la mort. XVIII. 241. Les Egyptiens mêmes admettaient ce dogme. 242. Il était enseigné par la loi de Moïse. *Ibid.* Le chemin qui mène à la vie est étroit. 55 de la *Révision.*

Vies de Jésus (les). — Auteurs adversaires du docteur Strauss. XVIII. 787. Ouvrage le plus important qu'on ait composé à ce sujet. 788. La tentation de Jésus, d'après Frédéric de Stolberg. 789. D'après le docteur Jean Kuhn. 791. D'après Eschen-Mayer. 815. D'après le docteur Néander. 821. D'après le docteur Sepp. 825. Faits surnaturels. 851.

Vieramarken. — Son histoire et celle du Mandiram. VII. 1224.

Vierge (la sainte). — Ce qu'en dit Isaïe. II. 230 et 231. Comment elle doit concevoir et enfanter le Désiré des nations. 240. Lieu où ce fils doit naître. 248. Ce que Jésus-Christ lui répondit au festin des noces. VI. 227. Haute idée que nous en donne saint Luc. 228. Il avoue cependant qu'elle ne comprit pas la réponse que lui fit son divin Fils lorsqu'elle l'eut trouvé dans le temple. *Ibid.* Ce que dit saint Ephrem de la Vierge Marie. XV. 1056. Comment saint Augustin parle de son culte; sermon de Mgr Wiseman à ce sujet. XVI. 694. Droit qu'a Marie à notre gratitude et à notre vénération. 695. Epîtres qu'on attribue à la sainte Vierge. XI. 59. Sentiment du jésuite Inchofer. *Ibid.* Son titre de Mère de Dieu attaqué par Nestorius. XVIII. 43. Conduite de l'évêque Dorothée. *Ibid.*

Vieux de la Montagne. — Ce qu'on en raconte. XIII. 540. Cette histoire n'est pas très-authentique. *Ibid.*

Vigilance sur soi. — Sa nécessité. XII. 1260.

Vigilance (sectaire). — Ce qu'il dit des reliques et du culte des saints. XIV. 141. Sa doctrine combattue victorieusement par saint Jérôme. *Ibid.*

Vigile, pape. — Sa conduite au cinquième concile de Constantinople. XVI. 966. Il se croyait supérieur au concile. 967.

Villes. — Reproches que Jésus-Christ adresse à celles où il avait fait plusieurs miracles. VI. 405.

Villes de refuge choisies par ordre de Dieu. VI. 189. Leur nombre. *Ibid.* Conditions imposées à ceux qui s'y retiraient. *Ibid.* Ce qu'elles figuraient. 190.

Vin. — Certains auteurs ont avancé, d'après Hérodote, que l'usage du vin n'était pas connu en Egypte; leur but était de contredire le texte sacré. XV. 297. Cotaz, Jomard, Champollion, Rosellini, ont prouvé le contraire par les monuments égyptiens qui existent encore. 298.

Vincent de Lérins. — Comment il prouve la vérité de la foi catholique. VI. 1003. Ce qu'il nous apprend de l'Ecriture sainte. 1004. De la Tradition. *Ibid.* Il rejette toute doctrine nouvelle. 1005. Ce qu'il dit contre les hérésies. 1006 et 7. Ce qu'il soutient sur l'autorité de l'Eglise. 1030. Ce qu'il pense des saints Pères dans les questions qui s'élèvent touchant la loi divine. XVIII. 108. Distinction entre les Pères comme témoins de la tradition et entre les mêmes Pères comme dissertateurs et philosophes. 110.

Violence contre les rois. — Quand elle est permise. XII. 915.

Virgile.—Semble s'accorder avec Isaïe pour annoncer le Désiré des nations destiné à ramener l'âge d'or. IV. 897. Comme il nous peint les homicides volontaires. VII. 1146. Il a emprunté aux livres sibyllins l'idée de la naissance d'un fils de Dieu, d'un règne futur de justice, de paix et de bonheur. XIII. 1145. Ce qu'il dit des actions du fils de Pollion. *Ibid.* et suiv. Il a pu aussi puiser dans les livres des Hébreux ce qui forme le sujet de ses prédictions. 1148. Rien de plus remarquable que le commentaire de Heyne sur Virgile. *Ibid.* Ce poëte place l'âge d'or sous la domination d'Auguste. 1149.

Virginité. Voy. *Chasteté* et *Pureté.* — Les vestales y étaient obligées. XII. 506. Généralement, parmi toutes les nations, on attacha le plus grand prix à la virginité. XIII. 1108. Elle est louée et conseillée par saint Paul. XIV. 660.

Vishnu-Purana. — D'où il tire le récit de la création des éléments. XVIII. 298. Déviation des dogmes primitifs des Hindous. *Ibid.*

Visibilité de l'Eglise. — Ce qu'en dit Campien. XIV. 1188.

Visconti. — Ses soins et ses peines pour recueillir dans les volumineux ouvrages de l'antiquité chrétienne les inscriptions qui indiquent le nombre de ceux qui versèrent leur sang pour le Christ. XV. 294.

Visites. — Faites comme il faut, elles sont des devoirs de charité. III. 1122. Ces devoirs de la vie civile peuvent se pratiquer saintement et utilement. *Ibid.* Veiller sur ce que l'on dit aux autres et sur ce qu'on nous dit. 1125.

Vite (Victor de). — Ce qu'il raconte de la persécution des Vandales à Typasa. XVIII. 841.

Volcans.— Leur ancienneté est loin d'exiger le nombre de siècles qu'on leur suppose. XIII. 733.

Vocation d'Abraham. X. 1182. Sa postérité. 1184.

Vocation à un état. — Toutes nos actions doivent être rapportées à Dieu, puisque nous dépendons de lui. III. 1281. Difficulté dans le choix d'un état. 1282. On a besoin de la grâce de Dieu. *Ibid.* Toujours donner la préférence à celui où l'on peut faire son salut plus facilement. *Ibid.* Dans quelque état qu'on soit, il y a toujours une voie par laquelle on peut retourner à Dieu. 1283.

Voëtius Gisbert. — Son accusation d'athéisme intentée contre Descartes. II. 1267. Il l'accuse encore auprès des magistrats d'Utrecht d'être l'ami des jésuites. 1383.

Voleurs (des). — Ce qu'en dit Moïse. I. 972.

Volney, écrivain incrédule. — Ce qu'il rapporte de la fertilité de la Judée. XV. 428. De sa dévastation. 430. De l'importance de ses villes. *Ibid.* De l'état déplorable où s'y trouve l'agriculture. *Ibid.* Des brigandages qui s'y commettent. 431. De l'affreux despotisme qui y règne. 432. De la désolation de l'Idumée. 438. Il rend un témoignage involontaire à la vérité des étonnantes prophéties relatives à ces contrées. 440. Ce qu'il dit de la ville de Tyr. 456.

Volonté (la). — Nulle volonté ne saurait être bonne si elle ne s'accorde avec celle de Dieu. II. 649. Ce qu'on appelle volonté. VII. 161. Deux actes de l'âme. *Ibid.* Ce que dit M. de Bonald des volontés dépravées. XVII. 1107. Comment elles peuvent être combattues. *Ibid.*

Volonté de Dieu. — Erreurs sur cette volonté. II. 814. La volonté de Dieu n'a jamais manqué de se faire connaître aux hommes justes et pieux. IV. 1258. Le salut n'a donc jamais manqué à celui qui en était digne. 1258. Elle exige de nous l'observation de tous les grands devoirs de morale. V. 1143. Car la félicité commune du genre humain en dépend. *Ibid.* Sans elle il n'y a point de bonheur à espérer dans la vie. 1144.

Voltaire. — Son Eloge du chancelier Bacon. II. 704. Ce qu'il pense de la nature de Dieu. XII. 16, 17, 18. Du monde. 19. Du bonheur. 22. De la vie future, 28. 68. De l'immortalité de l'âme. 30. De l'état d'innocence. 33. De l'homme, de ses passions, de sa raison, du bien et du mal. 41 à 56. Hymne de Voltaire en l'honneur de Mlle Le Couvreur; culte qu'il lui rend. 66. Ce qu'il pense de la chronologie et de l'inspiration du Pentateuque. 119. Il défend Bolingbroke. 122. Ce qu'il pense du temporel des papes. 249. Eloge qu'il en fait. 251. Il est injuste envers Théodose le Grand. 832. Ses accusations contre le grand Constantin. 846. Contre Théodoret. 856. Eloge qu'il donne à Julien l'Apostat en le justifiant. Observation à ce sujet. 850 à 861. Son *Epître à Uranie.* XIII. 658. Ce qu'en rapporte Laharpe. *Ibid.* Ce qu'elle contient. 639. Ses inquiétudes au moment de la mort. 759.

Volupté (la). — Ce qu'en pensaient les épicuriens. I. 1096. D'où viennent ses déréglements. II. 453. Elle est la première branche de la concupiscence. II. 431. Ce que nous en dit saint Augustin. *Ibid.* Nous devons surmonter cette passion dangereuse. 436-441. Moyen de résister à ses tentations. 851.

Vœu de continence et *vœu monastique.*—Tertullien en fait mention. III 883. La vie monastique était en honneur au IIe siècle. 884.

Vœux. — Doctrine de l'Eglise. IV. 1096.

Vorstius. — Ce qu'il était. XVII. 724. Ce qui se passa au synode de Dordrecht. *Ibid.* Comment il fut traité par le roi Jacques Ier. *Ibid.*

Vossius. — Il prouve clairement qu'Hercule n'est autre que Josué. V. 14. Ce qu'il dit des autres dieux de la Fable. *Ibid.* D'Osiris. 15.

Voyage allégorique du pèlerin Bonne-Intention. XII. 1027.

Vrai (le) et le *Faux.*— Folie de ceux qui le rapportent à leur suffisance. II. 623.

Vraie foi.— Ses règles. XIV. 1135. Juge de la foi. 1143. Ce qu'il est, ses qualités. 1146.

Vrais adorateurs. — En comparant toutes les religions anciennes qui ont existé sur la terre, on ne trouve qu'un seul peuple qui ait rendu à Dieu un culte digne de lui. IV. 1220. En quoi consistait ce culte? *Ibid.* et suiv.

Vraisemblance (la). — Sa définition. X. 27.

Vulcain.— Ce célèbre dieu des Egyptiens n'est pas autre chose que Moïse. V. 139. Il est la même personne qu'Osiris. *Ibid.* Dissertation du savant Kircher. *Ibid.* Il est le même que Phtha, c'est-à-dire le Taaute des Phéniciens, le Thoth des Alexandrins, le Mercure des Grecs, leur Suadas. *Ibid.*

Vulgate (la). — Ce qu'on entend par cette traduction. X. 163. Sa chronologie. 221-227.

Vyasa, compilateur (supposé) des Védas et des Puranas XVIII. 249.

W

Wake, archevêque de Cantorbéry.— Son opinion sur la présence réelle. XVII. 140. Son catéchisme. 141. Ambiguïté de sa doctrine. *Ibid.* Son ridicule *Commentaire* sur le catéchisme XVII. 816. Sa déclaration du docteur Du Pin. *Ibid.* Peines et dépenses des sociétés protestantes pour répandre cet écrit. *Ibid.* Absurdités qu'il avance sur l'invocation des saints. 819.

Walafride Strabon. — Sa définition de l'Eglise. VI. 1144.

Walker, ministre anglican, fait l'histoire de l'origine de la transsubstantiation. III. 1022. Sa réfutation. *Ibid.* Il croit que les réformés n'ont jamais changé de sentiment. 1024. Ce qu'il dit de l'adoration de Jésus-Christ. *Ibid.*

Walson, évêque anglican. — Son mépris pour les Pères de l'Eglise. XIV. 1043.

Warburton, savant évêque de Glocester. — Son Apologie des mystères païens. VII. 827. Examen de son système. 851. Ce qu'il dit de la doctrine secrète des écoles de philosophie. 853. Des mystères des païens 859. Sa Vie. IX. 247. Ses dissertations. 249. Origine de la nature de la société civile; nécessité de la religion pour en affermir l'établissement. 258-270. De l'établissement des mystères et de leur utilité pour la société. 317. Examen des sentiments des philosophes sur la nécessité et sur la vérité des peines et des récompenses d'une autre vie. 409. Explication de la doctrine de la métempsycose et l'origine des métamorphoses. 426. Examen des sentiments des philosophes sur un état futur. 425 et 439. Sur la nature de Dieu et sur celle de l'âme. 451. Sentiment de ceux qui prétendent que la religion est une invention politique. 481. Eglise nationale. 518. Son alliance avec l'Etat. *Ibid.* Lettre de l'empereur Julien aux Juifs. 1045. Sur l'oracle que ce prince disait avoir découvert pour rebâtir Jérusalem. *Ibid.* Sur les croix lumineuses qui parurent lo sque le feu du ciel détruisit les travaux et les ouvriers. 1046. Sur les croix de Wels. 1047. Il justifie diverses contradictions apparentes des saints Pères. *Ibid.* et 1051. Admirable conclusion. 1054. Sa fondation d'un sermon annuel pour prouver que le pape est l'Antechrist. XIV. 439. Ce qu'il rapporte de l'empereur Julien. XVIII. 846, 847. Son témoignage en faveur du temple de Jérusalem. 850, 856.

Ward (Thomas). — Ses *Errata.* XVII. 682. Prétendue réponse de M. Grier. 683. Ses *Chants sur la réforme.* *Ibid.* Ce qu'ils produisirent. *Ibid.*

Wartbourg (le moine saxon de). — Ce que fit sur lui l'esprit tentateur. XVIII. 830. Comment il le corrompit. 831.

Watson, évêque anglican. — Ses principes religieux. XVII. 694. Son incertitude. *Ibid.* Ce qu'en dit le docteur Milner. 695. Sa doctrine sur la prétention du salut exclusif. 714. En voulant prouver trop, ne prouve rien. 715. Son faux et impie raisonnement. 717. Instruction pastorale qu'il adresse à son clergé. XVII. 632. Il avoue qu'il ne peut lui dire quelles sont les doctrines du christianisme. 633.

Welches. — Pureté de leur foi. XII. 229. Leur refus de recevoir saint Augustin pour leur métropolitain. 229.

Werdin (Jean), connu sous le nom de P. Paulin de Saint-Barthélemy. — Ses ouvrages sur la grammaire sans rite. XV. 28. Sur l'histoire, la mythologie et la religion des Indous. *Ibid.* Justice rendue à sa réputation par Abel Remusat. *Ibid.*

Wesley (Jean). — Secte qu'il a fondée. XVI. 649. Ses progrès rapides *Ibid.* Ses prédicateurs. *Ibid.* Pouvoir despotique et absolu du fondateur. *Ibid.* Schisme dans sa secte. 640. Guerre intestine. *Ibid.* Son idée dominante. XVII. 392. Il ne fut pas heureux dans son intérieur. 394. Sa lettre à l'*Eglise de Dieu* d'Hernuth. 605. Ce qu'il reproche aux *Moraves* *Ibid.* *Article de foi* qu'il propose à ses disciples 606. Son *Papisme considéré avec calme.* Ce qu'il y dit de l'Eglise de Rome. *Ibid.* Ce qu'il était avant sa liaison avec Pierre Bohler. 607. Ce qu'il entend par chrétien. *Ibid.* Ce qu'il dit de sa vie passée. *Ibid.* Sa nouvelle profession de foi. 608. Sa Vie; par qui elle fut écrite. 727. Variations et impiété de sa doctrine. 728. Ce qu'il dit de l'antinomianisme. *Ibid.* Il prétendit pouvoir ordonner des prêtres et des évêques 792.

Wesleyens. — Ce qu'ils sont XIV. 196. Leur doctrine impie et immorale. *Ibid.* Ce qu'en rapporte Fletcherr.

West (de). — Sa Vie. X. 1018. Observations sur l'histoire et sur les preuves de la résurrection de Jésus-Christ. X. 1019 et 1023. Preuves de la résurrection de Jésus-Christ donnée aux apôtres. 1059. Motifs que nous avons actuellement de croire la résurrection de Jésus-Christ. 1127.

Wette (le docteur de). — Sa Mythologie de l'Ancien Testament. XVIII. 601. Son Commentaire. 602. Son *Examen critique* du système de Strauss. 619. Ce qu'en dit Edgar Quinet. 620. A quelle école il appartient. *Ibid.* et 636. Ce qu'il a fait en faveur du système mythique. *Ibid.* Sa Dogmatique. 637. Comment il traite l'histoire du christianisme. *Ibid.* Son ouvrage le plus marquant. 658. Ce qu'il dit de l'Évangile de saint Marc. 748, 746. Son opinion sur les écrits de saint Luc. 755, 756. Sur la tentation du Sauveur. 794.

Wheeler (Jacques). — Sa réponse à l'ouvrage du docteur Gilly. XVII. 414.

Whitby (Dan.) — Ce qu'il dit de la nécessité et de l'utilité de la révélation. IV. 640. Description qu'il donne des jeux floraux et des bacchanales. 641.

White. — Voy. *Winefride White.*

Wickliffe. — Sa doctrine et ses suites. XII. 276. Douceur du clergé catholique à son égard. 277.

Wilfort. — Ses efforts pour mettre quelque ordre dans les dynasties hindoues. XV. 242. Ce qu'il rapporte des saints hommes de l'Inde qu'il a associés à ses travaux. 243. Leur orgueil et leur mauvaise foi. *Ibid.*

Wilfrid (saint). XII. 215.

Willibrod (saint). XII. 215.

Willinod (saint). XII. 215.

Wilmot (Jean), comte de Rochester. — Son génie et ses erreurs. VII. 362. Sa conversion. *Ibid.*

Windischmann (Frédérick). — Ses profondes connaissances dans la littérature sanscrite et dans la philologie. XV. 356.

Winefride White. — Sa guérison miraculeuse. XVII. 764. Ce qu'en dit Pierre Robert. *Ibid.* Son opinion sur les miracles. *Ibid.*

Wischnou, divinité des Indiens. — Sa comparaison avec Jésus-Christ. XIII. 1111. Sous quelle forme il s'incarna. 1139. Où il passa sa jeunesse. 1142.

Wiseman (Mgr). — Avis sur la division de ses œuvres en trois séries. XV. 8. Discours sur l'étude comparée des langues. 11. Introduction générale. *Ibid.* Rapport de ce discours avec les preuves du christianisme. 12. Etat présent de l'ethnographie. 20. Parenté entre les différentes familles des langues. 44. Etat présent de la science. 45. Ses deux principales écoles. *Ibid.* Il n'y a eu originairement qu'une seule langue. 61, 62. Langues américaines. 69. *Sur l'histoire naturelle de la race humaine.* Première partie. 83. Divisions des familles humaines. 84. Classification d'Aristote. 87. Système de Lamark. 102. Résultats. 103 et 104. Examen éloigné du sujet par l'analogie des plantes et des animaux. 105, 106. Seconde partie. Application de l'ethnographie linguistique à cette étude. 115. Troisième discours : sciences naturelles. 142. Première partie. Points de contact entre la géologie et l'Ecriture. *Ibid.* Seconde partie. 174. Second point de contact entre la géologie et l'Ecriture. *Ibid.* De la géologie et de la minéralogie dans leur rapport avec la théologie naturelle. 198. Analyse de la cosmogonie de Moïse comparée aux faits historiques de Marcel de Serres. 215. Quatrième discours : histoire primitive. 226. Idées exagérées sur l'antiquité des Indiens. 228. Egyptiens : monuments historiques, leur mystère. 231. Monuments astronomiques : zodiaques. 272. Observations du critique anglais. 277. Cinquième discours : archéologie. 279. Sixième discours : études orientales. Première partie. Littérature sacrée. 306. Philologie sacrée. 321. Etudes herméneutiques. 328. Seconde partie. Littérature profane orientale. 339 et 342. Dernier discours : conclusion. 366. Caractère de l'évidence confirmative obtenue par tous ces travaux littéraires. 366. La religion fortement intéressée au progrès de toutes les sciences. 373. Opinions de plusieurs saints Pères. *Ibid.* Controverse catholique. 702. Conférences sur les doctrines et les pratiques de l'Eglise. *Ibid.* Première conférence. Objet et méthode des conférences sur la règle de foi. 706. Foi catholique. *Ibid.* Foi protestante. 725. Autorité de l'Eglise. 770. Démonstration de la règle de foi catholique. 798. Succès obtenus par la règle de foi protestante dans la conversion des nations païennes. 851. Missions catholiques pour la conversion des païens. 870. Suprématie du pape. 911. Sacrement de pénitence. 970. Satisfaction et purgatoire. 994. Indulgences. 1022. Invocation des saints ; leurs reliques et images. 1030. Transsubstantiation ; première partie. 1074. Deuxième partie. 1105. Présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, prouvée par l'Ecriture. 1159. Paroles de l'institution de la divine Eucharistie. 1255. Doctrine de saint Paul, ses paroles. 1285. *Horæ syriacæ*, ou dissertation sur la langue et les lettres syriaques. XVI. 10. Dissertation philologique sur les objections contre le sens littéral des versets 26-28 du chapitre XXVI de saint Mathieu, etc., tirées de la langue syriaque. 14. De la langue de Jésus-Christ et des apôtres. 96. Notions philologiques pour servir à l'histoire des versions syriaques de l'Ancien Testament. 55. Versions syriaques en général, version Peschito. *Ibid.* Seconde partie. Notions pour servir à l'histoire de la version karkaphensienne. 79. Fragment syriaque propre à jeter quelque lumière sur la chronologie de la 28e dynastie des Egyptiens. 118. Stérilité des missions protestantes pour la conversion des infidèles. 123. Histoire de quelques missions particulières en Asie et en Afrique. 134. Le peu de succès des missions en général. 138. Aveux des intéressés eux-mêmes sur leur malheureuse issue dans tout le globe. 160. Manière d'évaluer les conversions rapportées par les journaux des missions. 161. D'où vient le mauvais succès des missions protestantes. 184. Extrait des *Annales de la propagation de la foi.* 202. Lettres à Jean Poynder. 206-238. Lettre respectueuse adressée au révérend J. M. Newman sur quelques passages de sa lettre au révérend docteur Jelf. 239. Lettres sur le verset 7 du chap. I de la première Epître de saint Jean à l'éditeur du *Catholic Magazine.* 258. Sa dissertation sur la version *italique.* 259. Vie des saints dont la canonisation a eu lieu le dimanche de la Trinité, le 26 mai 1839. 305. Dissertation sur la béatification et la canonisation. 395. Notice sur le cérémonial de la canonisation. 309. Saint Alphonse de Liguori, évêque de Sainte-Agathe des Goths. 315. Saint François Girolamo. 345. Saint Jean-Joseph de la Croix. 374. Saint Pacifique de San Severino. 403. Sainte Véronique Giuliani. 427. Sermon sur le royaume du Christ. 455. Sur la conversion de saint Paul. 470. Conférences sur les offices et cérémonies de la semaine sainte. 487. Première conférence. Rapport extérieur entre les cérémonies de la semaine sainte et l'art chrétien. 490. Deuxième conférence. Rapports essentiels et intimes de ces offices avec l'art. 510. Troisième conférence. Ces cérémonies considérées dans leur rapport avec l'histoire. 534. Quatrième conférence. Point de vue religieux de ces cérémonies. 555. Vie et pontificat de Grégoire VII, par Griesley. 578. Défense de Boniface VIII. 591. Compte rendu des œuvres posthumes du révérend Richard Froude, ministre anglican. 608. La tradition primitive retrouvée dans les saintes Ecritures. 625. Sermon du révérend Jean Kèble. 632. Extrait d'un discours prononcé à Paris par Mgr l'évêque de Zamma. 643. Extraits de la revue d'Édimbourg. 646. Eloge qu'elle fait de l'Eglise romaine. *Ibid.* Mouvement catholique au sein de l'Eglise anglicane. 650. Lettre de Mgr Wiseman à lord Shrewsbury sur la situation politique et religieuse de la Grande-Bretagne. 658. Remarques sur les assertions de lady Morgan touchant la chaire de saint Pierre conservée dans la basilique du Vatican. 678. Sermon sur le culte de la Vierge. 694. Lettre au très-révérend Thomas Joseph, évêque d'Apollonie, vicaire apostolique du pays de Galles. 706. Sermon sur l'épiscopat. 707. Sur les progrès du catholicisme. 717. Sa controverse puséyste. Prétentions de la haute Eglise. XVII. 409. Introduction à plusieurs articles sur les controverses d'Oxford. *Ibid.* Premier article, publié à l'occasion de la polémique excitée par la nomination du docteur Hampden à la chaire de théologie d'Oxford, en 1836. *Ibid.* Son discours d'installation. 410. Ses opinions religieuses. *Ibid.* Ce qu'en pensent plusieurs docteurs de l'Eglise anglicane. 411. Ce qu'il faut penser des articles de foi anglicans. 412. Le docteur Balguy. *Ibid.* Commission pour l'examen de la conduite ou plutôt de la doctrine du docteur Hampden. 415. Faits singuliers. 416. Tendances du parti d'Oxford. 417. Ce qu'il faut penser des théologiens qui ont censuré le docteur Hampden. 418. L'Eglise anglicane ne peut maintenir l'autorité en matière de foi. 419. Différence entre l'Eglise anglicane et celle de Rome. 421. Ce qui s'est passé à Strasbourg. 422. Réflexions. *Ibid.* Conséquences logiques des principes des théologiens anglais. 423. Deuxième article ; à quelle occasion il fut publié. 427. Ce qu'il pense de la doctrine de R. John Kèble. 428. Analyse de son sermon. 429. Kèble est ouvertement accusé de catholicisme. 431. Il reconnaît que la tradition a précédé l'Ecriture. *Ibid.* Comment il prétend qu'elle a perdu ses prérogatives. 432. Faux raisonnement de M. Kèble sur l'Ecriture, la Bible et saint Irénée. 434. Dogme de l'Eglise catholique sur l'infaillibilité. 436. Auteurs que cite le docteur Wiseman. 438. Ce qu'il faut penser de l'Eglise anglicane telle qu'elle existe. 440. Théologiens de la haute Eglise. 453. Troisième article, occasionné par la publication des *Traités pour les temps.* 458. Ce que nos adversaires pensent de l'autorité apostolique. 459. Ce qu'on a gagné par la réformation. 461. Réponses aux objections sur l'office ou service divin. 465. Bréviaire. 466. Changements opérés dans l'office divin. 468. Liturgie, Missel romain. 470. Conclusion générale qu'il tire des divers *traités.* 477. Paral-

lèle des réformateurs catholiques et des réformateurs anglicans. 479. L'œuvre de la réformation a été incomplète et mal digérée. 483. Erreurs des auteurs des *traités*. 484. Leur déplorable aveuglement. 485. Quatrième article. 487. A quelle occasion il a été publié. *Ibid.* But de l'auteur. *Ibid.* Consécration épiscopale dans l'ancienne Eglise. 492. Faux raisonnements des écrivains des *traités*. 496. Ordinations anglaises, élections, etc. 500. Décrets des grands et saints conciles. 502. Nullité de la nomination des évêques sans l'approbation de leurs patriarches respectifs. 503. Synodes. 505, 506. Cinquième article, occasionné par la publication des *traités pour les temps*. 513. Ce que se propose l'auteur. 514. L'Eglise d'Angleterre est essentiellement schismatique. 515. Plusieurs passages de saint Augustin. 523. *Criterium* qu'il propose. 531. Autre *criterium* proposé par saint Jérôme. 533. Réponse de saint Augustin aux propositions des donatistes. 535. Second *criterium* de la vraie Eglise. 537. Saint Optat. 539, 540. Passage de saint Ambroise. 543. Opinion des Pères sur le schisme. 547. Points remarquables de ressemblance entre le schisme des donatistes et celui des anglicans. 551. Sixième article; occasion de sa publication. 555. OEuvres de M. Froude. 556.

Wittemberg (théologiens de). — Leur réfutation contre le consentement orthodoxe de l'ancienne Eglise. III. 1017. Ce que dit Wurm, dans sa parodie du système de Strauss, du moine de Wittemberg. XVIII. 626.

Wolff.—Lettre que lui adressa De Luc sur l'essence de la doctrine de Jésus-Christ. XII. 1087. Plan d'instruction qu'il donna au prince Frédéric-Auguste de Hesse-Darmstadt; erreurs qui s'y trouvent. 1088.

Woolston (Thomas). — Sa biographie. VII. 523. Réponses à ses diverses objections. 527. Réfutation de ses ouvrages. 594. Réponse aux objections qu'il fait contre les miracles de Jésus-Christ. 616. Ses brochures impies. 368. Sa condamnation. *Ibid.* Comment il attaqua la résurrection du Sauveur. XVIII. 661. Par qui il fut combattu. *Ibid.*

Wurm (Frédéric). — Sa publication de la *Vie de Luther soumise à un examen critique*. XVIII. 623 et 626. Quelques passages de cet auteur. 627.

X

Xavier (saint François-). — Ses miracles. XVII. 750. Faits pour prouver sa mission aux Indiens. 761. Belle réponse des Paravas du cap Comorin. *Ibid.* Conversions qu'il a opérées dans l'Orient. IV. 113.

Xénophane. — Il soutient que la raison est l'unique *criterium* de la vérité. I. 1084. Il rejette le témoignage des sens. *Ibid.* Il attribue l'immutabilité en toutes manières à l'être infini et éternel. VI. 632. Impiété de son sentiment sur la nature de Dieu. *Ibid.* Base de son système. 633.

Xénophon. — Ce qu'il dit de Socrate sur la géométrie, l'astronomie, etc. I. 1073. De ceux qui se vantaient d'expliquer la nature. 1074. Comment il les traite. 1166. Eloge qu'il fait de Socrate. *Ibid.* Ce qu'il dit de ceux qui négligeaient la philosophie claire et simple de Socrate. VII. 870. Ce qu'il rapporte de Socrate. 890. Il suivit sa doctrine. 892. Ce qu'il dit de l'invocation des dieux. 950. Et de ce que Socrate recommandait à ses disciples. *Ibid.*

Xerxès. — Il fit détruire les temples des villes grecques d'Asie par zèle pour la religion des mages, dans laquelle il avait été instruit. V. 1175.

Y

Yeux. — Les yeux du Seigneur; ce qu'ils sont. XVIII. 267.

York, ville d'Angleterre.—Quand et par qui elle fut érigée en siége épiscopal. XII. 212. Constance, père de Constantin, y meurt. 409.

Young (docteur).—Ses travaux sur les études égyptiennes. XV. 257. Sur la découverte d'un alphabet hiéroglyphique. 259.

Z

Zabulon.—Où est située cette terre. II. 317. Promesses qui lui furent faites. *Ibid.* Grande lumière répandue sur ce pays. 319. Ce qu'on doit entendre par les princes de Zabulon et ceux de Nephthali. 320.

Zacharie. — Il nous parle de deux seigneurs, l'un supérieur à l'autre. II. 189. De la vocation des gentils. *Ibid.* Sa prophétie sur le Christ. 257. Comment il appelle le Messie. IV. 892. Il parle du champ du potier, acheté 30 pièces d'argent. 906. Ce qu'il était. V. 457. Ce qu'était Addo, son aïeul. 458. Quel était Barachie, père de Zacharie. 459. Authenticité et antiquité du livre de Zacharie. *Ibid.* Ses prophéties se rapportent au Messie. 802. Il prédit que son règne sera sans richesses. VI. 147. Il annonce qu'on évaluerait le Seigneur à 30 pièces d'argent, et que cette somme retournerait à un potier. XIII. 1187. La prise, les souffrances et les blessures du Sauveur. 1188. Quel est celui qui fut tué par ordre du roi dans le parvis de la maison de l'Eternel. XIV. 866. Diverses opinions à ce sujet. 867. Fonctions de Zacharie; sa famille. VI. 410. Prédiction qui lui est faite; il demeure muet. *Ibid.* La parole lui est rendue. 411. Prédiction claire du ministère futur de son fils. 412. Réflexions sur plusieurs traits de sa vie. 420.

Zaleucus. — Ce qu'il dit dans la préface de ses lois. VII. 741. Par qui ce fragment nous a été conservé. *Ibid.* Préambule de ses lois nié par Bentley. IX. 311. Ce qu'il contient. 314. Il est imité par plusieurs législateurs. 316.

Zanchius, calviniste. — Sa doctrine sur la prédestination. XIV. 242. Ce qu'il dit des réprouvés. *Ibid.* Ses plaintes contre ses collègues de la réforme. XVII. 109. Passage admirable. *Ibid.* Il avoue que leur pratique familière est de tromper, de calomnier, d'injurier. *Ibid.*

Zander. — Son Passage des Alpes par Annibal. XVIII. 622. Ce que nous apprend cet ouvrage. *Ibid.* Ce qu'en pense le docteur Tholuck. 623.

Zapata. — Absurdité de ses objections. X. 873. Ses sarcasmes insignifiants. 881. Ce qu'il dit de la fuite en Egypte. 882. De la statue de sel en laquelle fut changée la femme de Lot. 986, et de plusieurs autres passages de l'Ecriture. *Ibid.* Son ignorance et ses mensonges. 989.

Zélande (Nouvelle). — Comment cette île a pu et dû être peuplée. X. 300.

Zélés (faux). — Leur conduite entièrement opposée aux principes de l'Evangile. VI. 851. Ce qu'en dit Jésus-Christ. *Ibid.* Passage admirable du grand Apôtre. *Ibid.* Ce que nous enseigne saint Jacques. 854. Suites funestes d'un zèle outré. II. 886.

Zeller. — Ce qu'il dit de la doctrine de Hégel. XVIII. 641, et de l'opinion de Bruno Basser et du docteur Rozen Kranz. 642. Ce qu'il dit du but du docteur Tholuck. 647. De l'écrit du professeur Heiroth. 652.

Zénon, philosophe naturaliste.—Son opinion sur l'âme. I. 1139. Il fut le chef des stoïciens et il enseigna à ses disciples qu'ils pouvaient se détruire eux-mêmes. IV. 649. Il fonda la secte des stoïciens; ce qu'en dit Feller. XIV. 514. Selon ce philosophe, le nom de Jupiter comprenait toutes les autres divinités. III. 417, 418. Il soutenait que les principes de la géométrie étaient inexacts. V. 26. Comment il prétend prouver qu'il n'y avait pas de mouvement. 1002. Comment il définit la piété. VII. 1115. Ce qu'il pense de la crainte de Dieu. *Ibid.* Malgré sa prétendue vertu et sa rare sagesse, il se livrait aux vices les plus infâmes. 1139. A l'ivrognerie. 1140. Ce qu'il dit du suicide. 1140. Sa mort. 1144. Il prétendait que tout était corporel. VIII. 981. Il admettait deux principes. *ibid.*

Zerducht ou *Zoroastre.* — Combien on en compte. XIII. 1114. Fondement de son système. 1117.

Zinzendorf (le comte). — Ce qu'il était. XVII. 604. Sa règle de foi. *Ibid.* Obscénités et blasphèmes de ses écrits théologiques. 605.

Zodiaque de Denderah et celui d'Esneh. — Absurde antiquité qu'on leur assigna. XV. 273. On sut plus tard qu'ils ne remontaient qu'au règne d'Adrien ou à celui d'Antonin le Pieux. 274. Opinion de M. Letronne sur l'antiquité de ces monuments. *Ibid.*

Zoroastre.—C'est la même personne que Moïse. V. 147. Les Perses mettent Tauthe au premier rang des dieux. *Ibid.* Ils vénèrent Zoroastre comme leur législateur. *Ibid.* On n'est pas d'accord sur l'origine de ce personnage. *Ibid.* Il est probable que Zoroastre n'est qu'un être imaginaire. 148. Nom que lui donnent les Perses. 149. Les lois de Zoroastre et de Moïse ont plusieurs points de ressemblance. 154. Son passage sur la divinité. VII. 735. Ce qu'en dit Eusèbe. *Ibid.*

Zorobabel.—Il versa des larmes en voyant la pauvreté du nouveau temple. II. 1101.

Zuingle.—Profession de foi qu'il adresse au roi François Ier. III. 378. Sa controverse avec Luther et Calvin sur la présence réelle. 861 et suiv. Son opinion admise par les réformés. 863. Luther traite ses sectateurs de transdiablés. 893. Ce qu'il dit de la consubstantiation. 894. Il combat l'opinion de Luther. 896. Comment il explique les paroles de la cène. 898. Sa manière d'expliquer l'eucharistie. 951 et suiv. Examen de son opinion. 958. Elle ne se trouve dans aucun endroit de l'Ecriture sainte. 1008. Sa doctrine comparée avec celle de Luther. XIV. 199. Ses idées au sujet du sacrement de la cène. 200. Il fut le plus éclairé des réformateurs. 205. Sa doctrine sur la cène du

Seigneur et le baptême. 206. Il est le père du rationalisme. 207. Il a été suivi par Socin. 209 Analogie entre la transsubstantiation et la Trinité *Ibid.* Ses qualités comme réformateur. 215. Sa confession de foi adressée à François Ier. 226. Son opinion sur l'eucharistie. XVII. 127. Comment elle lui fut inspirée. *Ibid.* Le parlement anglais l'a confirmée. 128. Il est traité de païen par Luther. 145.

Zozime, historien païen.—Ce qu'il raconte de Constantin le Grand. XII. 850. Sa réfutation. 851.

TABLE ANALYTIQUE DES AUTEURS.

Nota. *Cette table ne doit pas être confondue avec la précédente, qui offre l'analyse générale des matières contenues dans les dix-huit volumes des* Démonstrations. *Nous mettons ici sous les yeux du lecteur, par ordre alphabétique, le nom des auteurs et l'analyse abrégée des ouvrages que nous leur avons empruntés. — Les chiffres romains désignent les volumes, et les chiffres arabes, la pagination.*

A

Addison. *De la religion chrétienne.* IX, 879. Témoignage des auteurs païens ou juifs concernant la vie de Notre-Seigneur, et raisons de leur silence à cet égard. Notes critiques sur les *Actes de Ponce Pilate*, et sur la *Lettre d'Abgare à N.-S., et la réponse* de celui-ci. 94 et suiv. Faits de l'histoire de N.-S. rapportés par les auteurs païens: cessation des oracles des faux dieux. 905 et suiv., 941. Témoignage de plusieurs philosophes convertis au christianisme. 958 et suiv. 970. Moyens qu'avaient les savants païens de connaître l'histoire de N.-S. Conduite et miracles des premiers Apôtres. 978, etc. Tradition orale : cinq générations pouvaient suffire jusqu'à la fin du IIe siècle. 984, etc. Tradition écrite. 998. Motifs de leur conversion : les miracles, 1003; la vue des martyrs, 1015; les prophéties de N.-S. et celles des Juifs sur N.-S. 1025, 1064; la vie des premiers chrétiens, 1060. Dissertation sur les oracles des sibylles, et sur la durée du pouvoir miraculeux dans l'Eglise. 1069, 1095.

Aguesseau (d'). VIII. *Lettres sur Dieu et la religion.* 705, etc. Possibilité de la création. 721. Le fait de la création connu des plus anciens philosophes, transmis aux Grecs par les Egyptiens, qui l'avaient appris de Moïse. 725. Accord de la liberté avec les attributs de Dieu. 817. Nul peuple n'a connu, en dehors de la révélation, une morale parfaite et complète : deux sortes d'évidence : la raison a ses mystères comme la religion : le fait de la révélation prouvé, il ne peut y avoir que des contradictions *apparentes* dans nos mystères. 827 et suiv. *Fragments sur l'Eglise* et *les deux puissances.* 855. *Réflexions diverses sur J.-C.* 842. Caractères divins de sa personne, de sa doctrine, de ses miracles, de ses prophéties. 842 et suiv. *passim.* L'Eucharistie, miracle perpétuel que la Divinité seule peut opérer. 917. Diverses circonstances de la passion de J.-C. prouvent sa divinité. 929 et suiv. Publication de la loi nouvelle et ses succès incroyables; bel éloge ou tableau de J.-C. 946-47 et suiv.

Arnaud. *Nécessité de la foi en J.-C. pour être sauvé.* III, 145. Les philosophes et les païens vertueux n'ont pu être sauvés par la seule connaissance de Dieu et de sa providence, sans la foi en J.-C. 177. et suiv. C'est à tort que l'on prétend appuyer le sentiment contraire sur des passages de quelques SS. Pères et de quelques scholastiques. 239 et suiv. Réfutation des raisons théologiques alléguées en faveur de ce sentiment. 315. *Appendice* (nécessaire à l'ouvrage d'Arnaud) *tiré d'une conférence de M. Fraysinous* sur cette matière. *Maximes de l'Eglise catholique sur le salut des hommes.* 435.

Augustin (Saint). *Traité de la véritable religion.* II. 369. La véritable religion seule voie du bonheur. 374. Ne se trouve que dans l'Eglise catholique, ainsi nommée même par ses ennemis, et de laquelle on ne doit jamais se séparer. 381, 383 et 384. La religion païenne convaincue de fausseté par cela seul que les philosophes, quoique ne partageant point les superstitions populaires sur les dieux, prenaient cependant part aux cérémonies de leur culte. 374, 375-381. Bonté de Dieu dans l'incarnation de son Fils. 396. Deux voies pour conduire à la religion, l'autorité et la raison. Les miracles ont cessé d'être nécessaires après l'établissement du christianisme. 408-9-10-15, etc. On ne peut douter qu'il n'y ait une vérité. 432 et 33. Ordre admirable de la Providence dans les plus petites choses, le ver de terre, les semences, le chant du rossignol, etc., et dans la punition des pécheurs. 436-37 38. La véritable force, la véritable liberté, la vraie royauté, consistent à aimer Dieu de tout son cœur et le prochain comme soi-même. 443-48 Rapport des supplices des méchants avec leurs vices et leurs passions, 455. Exhortation à embrasser la véritable religion. 456.

B

Bacon. Son *Christianisme*, par M. Eméry. II, 697 et suiv. Considérations sur l'athéisme. 769. Théologie naturelle. 777. Confession de foi, diverses prières, et extrait du testament de Bacon. 782, 791, 797. Manière dont les habitants de la Nouvelle-Atlantide sont parvenus à la connaissance du christianisme : chasteté de ces peuples. 803, 805. Dangereux effets de la superstition. 812. Apologie de la science. 816. Eloge de la religion chrétienne. 837. La médecine illustrée par Notre-Seigneur. 858 L'amour, passion funeste. 865. Les suites d'un zèle outré; unité de l'Eglise; de l'usage légitime de la raison dans la théologie. 886, 888, 893. Indécence de la plaisanterie dans les matières de religion. 905. Moyens de pacifier et de réformer l'Eglise d'Angleterre. 920.

Bayle. *Nouvelle analyse de Bayle*, par l'abbé Dubois de Launay. VI, 617. Vie de Bayle, son caractère, son esprit sceptique : il doute, objecte et dispute plutôt qu'il n'enseigne et dogmatise : lui-même avertit ses lecteurs, de ne pas le croire en tout, 601, 605 et suiv.—Sentiments orthodoxes de Bayle sur l'existence de Dieu 617 et suiv. La création du monde. 627. et suiv. Les perfections infinies de Dieu et l'absurdité du spinosisme. 632-34-36, etc. La Providence de Dieu. 642 et suiv. La religion enseignée par la nature, et appui de la société, 648 et suiv., 653 et suiv. 694, etc. Les avantages de la religion chrétienne. 671. L'insuffisance de la philosophie humaine pour les mœurs. 682. La foi aux mystères. 683 et suiv. Les funestes effets de l'irréligion. 694. L'Ecriture sainte et les miracles, 707 et suiv. La spiritualité et l'immortalité de l'âme. 716 et suiv. La conscience et ses remords. 724 et suiv. La vertu. 729. Les passions. 735. La liberté, le péché originel, la prédestination. 745, etc. L'éducation. 755. La modestie et la pudeur. 758. La tolérance. 770-772. Les railleries contre la religion, 775, etc. Doutes, sophismes et contradictions de Bayle sur plusieurs des articles ci-dessus. 623, 626, 633, 645, 648, 653, 667, 671, 677, 687, 737, 746, 750, 758, 760 et *alibi passim.*

Beauzée. *Abrégé des preuves historiques de la religion chrétienne.* X, 1173. Histoire de la religion sous la loi naturelle. 1179 et suiv. Sous la loi écrite. 1189. Ministère des prophètes; perpétuité de la religion. 1197. Sous la loi de grâce. 1209. Démonstration de la vérité de la religion : Moïse, auteur du Pentateuque; sa chronologie, sa théologie, ses miracles; prophéties faites avant J.-C., et accomplies en sa personne; sa résurrection. 1239 et suiv.

Bentley. *Réfutation de l'athéisme.* IX, 591. L'athéisme contraire au bon sens. 591. Existence de Dieu prouvée par l'immatérialité de notre âme, la composition et l'origine du corps humain, l'origine et la disposition du monde inanimé 595 et suiv. Sagesse et bonté de Dieu, prouvées par les corps célestes et leurs révolutions. 657.

Bergier. *Certitude des preuves du christianisme.* I 11 (contre M. Fréret). Authenticité des Evangiles. 17 et suiv. Supposition de quelques ouvrages dans les premiers siècles : faux évangiles, actes de Pilate, lettres de J.-C. et de la sainte Vierge, pasteur d'Hermas, vers sibyllins, etc. 48 et suiv. Miracles de J.-C. examinés et avoués par les juifs et les païens convertis : empire des chrétiens sur les démons : fausses possessions. 64 et suiv. Etablissement surnaturel du christianisme non-seulement parmi le peuple, mais encore dans une foule d'hommes lettrés et de toute condition. 105 et suiv. Réponse à l'objection des miracles du diacre Pâris. 109. Accroissement du christianisme dû à l'action divine, non à la violence des empereurs chrétiens. 115 et suiv. Conduite des premiers chrétiens; martyrs, etc. 127 et suiv. Doctrine et morale de J.-C., supérieures à celles des anciens philosophes. 138 et suiv Disputes et guerres de religion. 149, 155. Obscurité des livres saints; déluge; chronologie chinoise, etc. 161 et suiv Preuves de la religion par l'autorité, à la portée de tous 187-88 et suiv. — *Réponse aux conseils raisonnables.* 199. Vrais auteurs de la mort d'Henri IV, supplice de Jean Hus, cause de la Saint-Barthélemy, Eusèbe digne

de foi... Puissance temporelle des papes, etc., etc. 200 et suiv.

Bernis (de). *La Religion vengée*, poëme en dix chants. IX, 1105. L'irréligion, l'idolâtrie, l'athéisme, le matérialisme, le spinosisme, le déisme, le pyrrhonisme, l'hérésie, la corruption, le triomphe de la religion. *Ibid.* et suiv.

Blair. *Dix sermons.* XII, 557. Vie future. 567. Avantages de la religion. 589. Importance du culte public. 609. Immortalité de l'âme. 625. Folie de la sagesse du monde. 635. Gouvernement des affaires humaines par la Providence. 643.

Bolgeni. Notice sur Bolgeni. XVIII, 880. *Economie de la foi chrétienne*, son objet, son motif. XVIII, 10 et suiv. La révélation divine est un fait; ses caractères ou ses preuves; sa transmission par l'épiscopat. 11 et suiv. La foi catholique s'appuie sur l'autorité, non sur les raisonnements. 18. Différence entre les témoins vivants et les morts. 23. Règle *prochaine, immédiate* et *universelle de la foi catholique* : c'est la parole vivante ou l'enseignement oral et actuel de l'Eglise, et non pas la sainte Ecriture et la tradition écrite, qui ne sont qu'une règle *éloignée, médiate* et inaccessible au plus grand nombre des chrétiens. 28. La première seule peut fonder *la foi catholique et obligatoire;* la seconde ne peut fonder qu'une *foi particulière* et non universellement obligatoire. 37 et suiv. Pour former une décision de l'Eglise, l'intervention de l'autorité du pape est indispensable. 48. Usage des règles de foi *prochaine* et *éloignée*. 52. Application des principes ci-dessus aux jansénistes par rapport à la bulle *Unigenitus*. 55 et suiv. Parallèle entre la conduite des juifs envers J.-C., et la conduite des jansénistes envers les catholiques. 72 et suiv. Les jansénistes ne croient, sur plusieurs points, ni aux Ecritures, ni à la tradition, ni aux conciles, ni aux Pères, ni à saint Augustin lui-même. 89. Analyse de la foi catholique et divine : réponse à l'objection du *cercle vicieux*, qui consisterait à prouver l'infaillibilité de l'Eglise par l'Ecriture sainte, et l'Ecriture sainte par l'infaillibilité de l'Eglise. 95 et suiv. L'acte de *foi catholique et divine* a pour objet les choses révélées de Dieu, pour motif la parole de Dieu, et pour principe intérieur et générateur la grâce de Dieu : mais il est toujours précédé d'un acte de science ou de *foi humaine* basée sur une certitude de fait ou sur des *signes de crédibilité* qui nous rendent certains, à n'en pouvoir douter, de la révélation divine. 98 et suiv. *Item.* 71. Autorité des SS. Pères en matière de foi : ils peuvent être considérés ou comme *témoins* de la foi catholique, ou comme *théologiens* et *dissertateurs:* dans ce dernier sens leur autorité n'a de poids que selon les raisons ou les preuves qu'ils apportent : application de cette règle à la célèbre dispute agitée du temps de saint Cyprien, sur la validité du baptême des hérétiques. Les évêques d'Afrique et d'Orient n'attaquaient pas la validité de ce baptême comme *témoins* de la tradition, mais par des raisonnements faibles et quelquefois absurdes. 103 et suiv. Application de la même règle à saint Augustin; diverses erreurs du saint docteur dans quelques preuves ou raisonnements ou explications de l'Ecriture. 125 et suiv. Du raisonnement humain : bon et mauvais usage que l'on peut en faire dans les matières qui concernent la religion : application des règles à suivre là-dessus à divers hérétiques et notamment aux jansénistes. 137 et suiv. Réfutation directe et détaillée d'un livre de M. Guadagnini sur le fait dogmatique de Jansénius. 155 et suiv. Juste idée d'un fait dogmatique. 166 et suiv.

Bonnet. *Recherches philosophiques* sur les preuves du christianisme. XI, 453. Dieu créateur et législateur. 468. Les miracles. 487. Le témoignage en matière de faits. 497. Les témoins de l'Evangile. 506 et suiv. Doctrine des premiers disciples de J.-C. 562. L'Eglise primitive, ses principes, ses mœurs. 563. Réponse à diverses difficultés sur le peu d'extension de la lumière de l'Evangile, le peu de progrès des chrétiens dans la vertu, la difficulté pour un grand nombre de saisir les preuves du christianisme, la liberté humaine, etc., etc. 573 et suiv.

Bossuet. *Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique.* IV, 49. Culte, mérite des œuvres, indulgences, sacrements, parole de Dieu, autorité de l'Eglise, autorité du saint-siége et de l'épiscopat. *Ibid.* et suiv. — *Sermon sur la divinité de la religion.* 90. Moyens par lesquels elle s'est établie; sainteté de la morale chrétienne. Bonté du Sauveur; ingratitude des hommes. Vie de Bossuet. 87.

Bourdaloue. *Sermon sur la religion chrétienne.* IV, 101, etc. Prodige de puissance de la part de Dieu dans son établissement; prodige d'infidélité de la part des hommes. 109, etc. *De la foi et des vices qui lui sont opposés.* 127. Accord de la foi et de la raison. L'incrédule convaincu par lui-même. 139, etc., etc. — *De l'Eglise et de la soumission qui lui est due.* 177. *Sermon sur la sagesse et la douceur de la loi chrétienne.* 203. *Sermon sur la sainteté et la force de la loi chrétienne.* 219.

Boyle. *Dissertation sur le respect dû à Dieu.* IV, 5. Nous ne connaissons qu'imparfaitement les perfections divines; puissance de Dieu. 10. Sagesse de Dieu considérée dans les créatures matérielles. 15. Sagesse de Dieu considérée dans les créatures intelligentes. 23.

Brunati (contemporain). XIV, 446. *Accord des anciens livres de l'Inde avec la Genèse. Critique des anciennes législations païennes et défense de la législation mosaïque.* 457. *De la médecine chez les Hébreux, et guérisons miraculeuses.* 479. *La révélation répandue parmi les gentils avant N.-S.* 489. *Du système catholique d'interprétation des saintes Ecritures.* 515. Notice sur les protestants convertis. 523 et suiv.

Bruyère (La). *Des esprits forts.* IV. 1145.

Buckland. XV. *Géologie et minéralogie dans leurs rapports avec la théologie naturelle.* 197. Diverses hypothèses sur la formation *des couches stratifiées*, sur des périodes indéfinies précédant la Genèse mosaïque, sur la *durée* des six jours, etc. *Ibid.*

Buffier. IX, 113. *Preuves les plus sensibles de la véritable religion. Rien n'est plus raisonnable que de croire les choses, quand c'est Dieu qui les a dites.* 119. Il y a un Dieu; preuves de son existence. 120 et suiv. Dieu peut parler aux hommes et se faire entendre. 125 et suiv. Dieu ne peut dire aux hommes que des choses vraies, quand même elles seraient pour eux incompréhensibles. 130 et suiv. *Rien n'est plus raisonnable que de croire que Dieu a dit les choses, quand elles nous sont enseignées de sa part par un maître aussi autorisé de Dieu que l'a été J.-C.* 135. Ce qu'a été J.-C.; ses miracles; témoignages des auteurs chrétiens, des auteurs juifs, des auteurs païens. *Ibid.* et suiv. Vérité de ces miracles. 154 et suiv. Etablissement et propagation du christianisme. 160 et suiv. *Méthode particulière pour découvrir et reconnaître la vérité des faits miraculeux de J.-C.* 165 et suiv. Ce qui a empêché les juifs et les infidèles de se convertir en masse au christianisme. 185. Réfutation des objections contre les faits miraculeux du christianisme. 187 et suiv. *Rien n'est plus raisonnable que de croire que les choses sont enseignées par J.-C., quand elles nous viennent par le ministère établi de J.-C. même pour nous transmettre ses enseignements.* 197. Les diverses sociétés chrétiennes ne suivent pas toutes les enseignements de J.-C. Il ne peut être indifférent de suivre l'une ou l'autre des sociétés chrétiennes; la bonne foi d'un particulier est suspecte dans une fausse religion; règles pour discerner les vrais enseignements de J.-C. 199 et suiv., 215 et suiv. Ministère des apôtres et des évêques, leurs successeurs, centre des preuves de la religion. 217 et suiv., 224 et suiv. Appendice contre les juifs. 229 et suiv. *Qu'il ne sert de rien de faire de grands raisonnements contre Spinosa.* 237 et suiv. La meilleure réfutation des spinosistes est de dire que leur principe répugne au sens commun. 239. Ce qu'on doit penser du passage de Josèphe sur J.-C. 241 et suiv. Ce qu'on doit penser au sujet d'Apollonius de Tyane. 245 et suiv.

Bullet. XII. *Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens.* 387. Etendue de l'entreprise, moyens employés, obstacles vaincus, succès. 421 et suiv. Conversion de l'univers, effet de la puissance divine; christianisme œuvre de Dieu : objections. 452 et suiv.

Burnet. IV. *Vraie religion demontrée*, etc. Existence de Dieu, ses perfections. 619 et suiv. De la création du monde et de son gouvernement. 627 et suiv. De l'homme dans l'état d'innocence et dans l'état du péché. 633 et suiv. Nécessité et caractères de la révélation. 640 et suiv. La révélation chrétienne, suite de celle qu'avaient eue les juifs avant J.-C. Conduite de la Providence depuis la première promesse d'un Rédempteur jusqu'à l'entière manifestation du grand Rédempteur, qui est J.-C. 669 et suiv.

Butler. XII, 201. *L'Eglise romaine défendue contre les attaques du protestantisme.* Propagation de la religion catholique : premier établissement du christianisme dans la Grande-Bretagne : Anglo-Saxons : religion des Danois. 210 et suiv. Saint Anselme, saint Thomas de Cantorbéry, saint Dunstan; imputation faite aux moines d'avoir arrêté le progrès des lumières. 230 et suiv. Culte et doctrine des catholiques romains. 252 et suiv. Origine de la réforme protestante : l'Angleterre y a-t-elle gagné en prospérité temporelle, en sagesse spirituelle, en amélioration des mœurs nationales? 288 et suiv. La renaissance des lettres est-elle due à la réformation? Ordres religieux. 294 et suiv. Henri VIII, Edouard VI, la reine Marie, Cranmer, la reine Elizabeth. 288, 305 et suiv. Introduction

de la réforme protestante en Irlande. 345. Jacques Ier, Charles Ier, Charles II. 346 et suiv.

C

Campien. XIV, 1177. *Dix preuves de la religion chrétienne exposées aux universités d'Angleterre.* Les adversaires de la religion falsifient les Ecritures. 1185. Autorité de l'Eglise. 1188 et suiv. Histoire des premiers siècles de l'Eglise. 1199. Témoignages de toutes sortes de personnes en faveur de l'Eglise catholique. 1207.

Caraccioli. XI, 1007. *Le langage de la religion.* Prééminence de l'Eglise sur toutes les autres sociétés. 1017. Excellence de la foi 1020. Mystères, sacrements, commandements, cérémonies, miracles, fanatisme, paradis, purgatoire, enfer, devoirs du chrétien. 1035 et suiv. — *La religion de l'honnête homme.* 1050. Nécessité d'un culte : religion chrétienne attestée par les païens eux-mêmes. 1097, 1104. Définition de l'honnête homme : on ne peut être honnête homme sans religion. 1107 et suiv. C'est manquer à la probité que de professer extérieurement une religion qu'on outrage par des paroles ou par des écrits. 1119. On n'attaque la religion chrétienne que parce qu'on ne la connaît pas. 1124. Les incrédules qui écrivent ou parlent contre la religion violent les lois de l'Etat et méritent d'être réprimés comme séditieux d'après J.-J. Rousseau. 1139. L'incrédulité conduisant au libertinage et au suicide, cause de la dépopulation. 1143. Vertus de l'honnête homme. 1154.

Cattet (l'abbé), chanoine de Lyon, contemporain. *Correspondance d'un ancien vicaire général* (de Lyon) *avec le ministre Fisch.* XVII, 254. Le protestantisme *sans règle de foi. Ibid.* L'Ecriture jugée et interprétée par le libre examen, ou le sens individuel ne saurait être l'unique règle de foi, parce que cette règle ne serait ni infaillible, ni claire, ni à la portée de la plupart des intelligences, et qu'elle n'est ni instituée ni prescrite par Jésus-Christ. 263, 270 et suiv. Diverses lettres de M. Cattet et de M. Fisch à ce sujet. *Ibid.* — Le protestantisme *sans éléments d'une religion divine.* 331 et suiv. Il ne peut formuler ses doctrines, ni avoir un enseignement uniforme : il est réduit à prêcher sans cesse la lecture de la Bible, impossible à la classe ouvrière; encore ne peut-il lui en donner avec certitude le véritable sens. *Ibid.* Les ministres ne peuvent produire aucun titre de mission ordinaire ou extraordinaire. Le protestantisme ne présente *aucun caractère de religion divine*, ni dans son origine, ni dans ses moyens d'établissement, ni dans ses résultats. 340 et suiv. Diverses lettres de M. Fisch sur l'autorité en matière de foi. 357 et suiv. La réforme de M. Fisch manque de tous les caractères d'une Eglise, savoir : de la visibilité, de l'apostolicité et de l'unité. 384 et suiv. Portrait des méthodistes, des évangélistes ou des momiers. 390 et suiv.

Chalmers (Thomas). XV, 473. *Preuves miraculeuses et internes de la révélation chrétienne.* Le témoignage de l'homme suffit pour prouver les miracles; objections de M. Hume contre la vérité des miracles : force du témoignage. 511 et suiv. Evidence historique, preuve de la vérité du christianisme. 565, 642. La géologie moderne n'a rien qui soit contraire à la Genèse mosaïque. 645, 647, 650.

Chassay (l'abbé), contemporain, professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux. XVIII, 555. *Etudes cléricales.* Nécessité de donner de l'*extension aux études philosophiques*, et de *créer des études théologiques supérieures*, pour que le clergé soit à même de combattre le rationalisme et autres adversaires modernes. 555 et suiv. *Objet, forme et méthode* d'un cours de hautes études théologiques. 564 et suiv. En quelle *langue* devra-t-il se faire? 570 et suiv. Les études ecclésiastiques doivent se continuer après le séminaire, même dans le clergé des campagnes : conférences cantonales; le programme des questions devrait avoir plus d'*actualité* et être plus en rapport aux discussions de la controverse contemporaine; formation de bibliothèques cantonales; l'évêque doit être là, comme partout, le point de départ et le centre du mouvement, il peut être utilement secondé par des membres de son chapitre. 572 et suiv. — *Le docteur Strauss et ses adversaires en Allemagne.* 581. Le christianisme a toujours eu à soutenir les oppositions de la science et de la philosophie : le rationalisme populaire, formé par l'enseignement universitaire, forme, contre l'église, une masse intelligente et compacte : appréciation des doctrines de MM. Cousin, Jouffroy, Michelet, Pierre Leroux et Salvador. 581 et suiv. La Vie de Jésus par le docteur Strauss : d'après lui, l'histoire chrétienne est un mythe. 597, 603. Panthéisme de Strauss. 608. Le docteur Strauss et les théologiens naturalistes d'Allemagne. 610 et suiv. Le docteur Strauss et ses adversaires parodistes. 621 et suiv. Application à Luther et à Napoléon du système mythique de Strauss sur Jésus-Christ. 627, 631. Le docteur Strauss et ses adversaires les théologiens spéculatifs. 635. Ce que c'est que les théologiens spéculatifs; quelques mots sur MM. Cousin, Damiron, Saisset, Michelet, Quinet, Hegel, Schelling, de Wette. *Ibid.* et suiv. Opinion des *Revues* et analyse de quelques brochures contre le système mythique de Strauss. 642 et suiv. — *Considérations rassurantes sur la dernière tentative faite pour transformer la Vie de Jésus en légende*, par Grimm; l'incertitude est comme le fond du protestantisme; il n'est pas placé sur un terrain solide pour saper l'exégèse des rationalistes et des mythologues. 656 et suiv. — *Opinion de Strauss sur la vie de Jésus* : ce qu'elle a d'très intensible, etc., par Gelpke; raisons exégétiques, psychologiques et historiques en faveur de la résurrection de Jésus-Christ. 660 et suiv. — *La Vie de Jésus traitée au point de vue de la critique du docteur Strauss*, par le docteur Sack; rapports qui lient entre elles la révélation *primitive*, la révélation *mosaïque* et la révélation *chrétienne*. 665 et suiv. — *La Vie de Jésus par Strauss, examinée au point de vue de sa valeur scientifique*, par le docteur Harless. Les rationalistes modernes ne sont ni plus profonds, ni plus savants que ceux du XVIIe siècle. 674 et suiv. — *Examen du point de vue mythique de Strauss*, par le pasteur Lange. 682 et suiv. — *Remarques sur la Vie de Jésus au point de vue critique du docteur Strauss*, par le docteur Klaiber. 690 et suiv. Le Christ n'est pas une *abstraction platonicienne*, ni une *entité de la scolastique*, c'est un fait réel, il n'y a pas de christianisme sans le *Christ historique. Ibid.* — *Des contradictions dans lesquelles s'engage l'interprétation mythique des Evangiles*, par le pasteur Vaihinger. 695 et suiv. — *Crédibilité de l'histoire évangélique*, par le docteur Tholuck. 710 et suiv. Idée du Messie réalisée en Jésus-Christ et six preuves contre le système mythique, par Eschenmayer. 714 et suiv. — *Vie de Jésus au point de vue de la science*, par le docteur Kuhn; authenticité des Evangiles. 730 et suiv. Caractère historique des Evangiles. 771 et suiv. Propriétés distinctives des récits évangéliques. 773. — Diverses *Vies de Jésus*, par les adversaires de Strauss. 787. Réflexions apologétiques sur le fait de la *tentation de Jésus-Christ* dans le désert 789 et suiv. Opinions diverses des apologistes allemands sur ce *fait évangélique*, et dans un sens partie littéral, partie figuré. *Ibid.* Les *faits surnaturels* que confirment les Evangiles, démontrés possibles et vrais par d'autres faits miraculeux de l'histoire de l'Eglise, contre Strauss; guérison de l'aveugle Sévère à Milan. 832 et suiv. Miracle des confesseurs et martyrs de Typasa, ville d'Afrique, sous Hunéric, roi des Vandales. 840 et suiv. Miracle du temple de Jérusalem, sous Julien l'Apostat. 844 et suiv. Les exaltés de l'école germanique dépassant Strauss et l'accusant de timidité et de scrupules religieux. 862 et suiv. Conclusions sur les principaux docteurs du rationalisme germanique et les *poètes* de la secte. 869 et suiv.

Choiseul (de). III, 457. *Mémoire en faveur de la religion* contre les athées, les déistes et les libertins; contre les hérétiques. 491. Présence réelle, communion sous une seule espèce. 535, 555.

Clarke. V, 936. *Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu.* 947. Causes de l'athéisme, la stupidité, la corruption des mœurs, la fausse philosophie. *Ibid.* Réfutation de Spinosa. 964, 980. Liberté de l'homme concilie avec la prescience divine. 1018. *Lettres diverses au docteur Clarke et ses réponses.* 1059. *Discours sur les devoirs de la religion naturelle et la vérité de la religion chrétienne.* 1073. Différence entre le bien et le mal moral : devoirs éternels et immuables. 1092 et suiv. Insuffisance des leçons des anciens philosophes pour la réformation du genre humain. 1168. Nécessité d'une révélation divine. 1185. Religion chrétienne, religion de Mahomet, religion des juifs d'aujourd'hui. 1194 et suiv.

Crilon. XI, 587. *Mémoires philosophiques du baron de ***, ou l'Adepte du philosophisme ramené à la religion.* 589. Entrevue d'un philosophe; le dîner; les prôneurs, les saturnales, régime et institut de la société philosophique; esprit des philosophes modernes; la religion du vieillard; le règne du Christ, etc., etc 595 et suiv.

D

Delamare. VI, 849. *La foi conciliée avec la raison*, ou *La foi justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison*, et *l'incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la raison*, sommaire de cet ouvrage. 851. Développements 861 et suiv.

Deluc (contemporain). XII, 789. *Observations sur les ta-*

vants incrédules et sur quelques-uns de leurs écrits. Ibid. Lettres sur le christianisme. 945 et suiv. Divinité de l'Ecriture sainte. 795 et suiv.; rapport de la religion naturelle avec la religion révélée. 872. Sur la *fable des abeilles* et l'*homme-machine*. 901, 927. Histoire de la nouvelle exégèse ou interprétation de l'Ecriture sainte: jours de la création, etc. 952 et suiv., 966 et suiv.

Derham. VIII, 562. *Théologie astronomique*, ou démonstration de l'existence et des attributs de Dieu par l'examen et la description des cieux. *Ibid.* Systèmes des cieux, pluralité des mondes; si les planètes sont habitables. 567 et suiv. Grandeur de l'univers et des corps qui y sont contenus. 589 et suiv. Grand nombre des corps célestes. 597 et suiv. Situation convenable des corps célestes. 605 et suiv. Mouvements des cieux. 610 et suiv. Figure des différents globes de l'univers. 625 et suiv. Attraction ou gravité du globe terrestre et des autres globes. 635 et suiv. Moyens admirables par lesquels Dieu a pourvu à la communication de la lumière et de la chaleur. 643 et suiv. Conséquences pratiques de la contemplation ou description précédente. 661. Analyse de la théologie physique. 675 et suiv.

Descartes. II, 1125. *Pensées de Descartes sur la religion*, par M. Emery. Importance de prouver l'existence de Dieu par la raison. 1211. Idée de Dieu. 1215 et suiv. Méthode du doute de Descartes justifiée contre ses calomniateurs. 1241. Défense de Descartes contre l'accusation d'athéisme intentée contre lui. 1267. Simplicité de l'âme. 1279. *Divers sujets religieux*. 1295. La foi chrétienne obscure dans son objet, claire dans son motif. *Ibid.* Eternité des peines. 1300. Système de Descartes sur l'Eucharistie et la transsubstantiation. 1314, 1321.

Diessbach. XIII, 9. *Le chrétien catholique inviolablement attaché à sa religion*, etc. Le désir inné du bonheur conduit l'homme à la recherche de la vraie religion. Jésus-Christ a opéré des miracles qui sont dûment attestés. 26 et suiv. Les apôtres ont confirmé la prédication de l'Evangile par des miracles. 55 et suiv. Depuis l'établissement du christianisme, Dieu a opéré plusieurs miracles pour prouver qu'il en est l'auteur. 55. Pères témoins des miracles, depuis saint Irénée jusqu'à saint Bernard. 104 et suiv.

Ditton. VIII, 294. *La religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ.* Importance du fait de la résurrection de Jésus-Christ, soit pour le chrétien, soit pour le déiste; diverses conséquences de ce fait pour le chrétien et pour le déiste; source ordinaire de l'incrédulité; mauvaise foi des incrédules. 297 et suiv. Principes généraux sur lesquels repose le dogme ou le fait de la résurrection de Jésus-Christ. Evidence morale, son origine, sa nature, ses caractères, sa force, sa nécessité. 341, 365, 386 et suiv. Preuves de fait de la résurrection : nombre, caractère et qualités des témoins; force des témoignages, réfutation des objections. 423 et suiv. — *Dissertation sur la pensée et la réflexion*, comme ne pouvant être l'effet des qualités connues de la matière; sur la nature de Dieu, l'âme humaine et l'univers en général. 515 et suiv.

Dorléans. XIV, 1067. *Méthode courte et facile pour discerner la vraie religion*, contre les athées. 1071 et suiv. Il y a un Dieu; contre les déistes, Dieu a parlé, et révélé une religion; cette religion est la chrétienne; prophéties, miracles, etc. Contre les hérétiques, la religion catholique est la seule véritable; marques de vérité et règles de la vraie foi. 1069 et suiv.

Duguet. VI, 6. *Principes de la foi chrétienne.* Motifs d'étudier sérieusement les principes et les preuves de la religion. 9 et suiv. Dix-sept preuves de l'existence de Dieu; loi naturelle. 21 et suiv. Nécessité d'une religion révélée. 36 et suiv. — *Preuves de la foi chrétienne par les livres de l'Ancien Testament* : vérité des Ecritures; certitude des miracles, accomplissement des prophéties de l'Ancien Testament : le Messie est venu, et c'est Jésus-Christ. 59 et suiv., 97 et suiv., 147 et suiv. Mort de Jésus-Christ, sa sépulture, sa résurrection, sa gloire, prédites par les figures de l'Ancien Testament. 173 et suiv. — *Preuves de la foi chrétienne par les livres du Nouveau Testament* : certitude des livres du Nouveau Testament. 205 et suiv. — *Preuves de la résurrection de Jésus-Christ.* Certitude de son ascension, descente du Saint-Esprit, dons miraculeux accordés aux Eglises fondées par les apôtres; conversion et vocation de saint Paul. 252 et suiv., 299 et suiv., 325 et suiv., 357 et suiv. Détail et certitude des miracles opérés par Jésus-Christ. 365 et suiv. Mystères de sa naissance, et de sa transfiguration. 421 et suiv. Prédictions faites par Jésus-Christ, leur accomplissement. 465 et suiv.

Duhamel. XII, 10. *Lettres flamandes*, ou *histoire des variations de la prétendue religion naturelle.* Existence de Dieu, sa nature : monde le plus parfait; l'homme, la raison, le péché originel : culte religieux; incertitude des déistes; complot contre la religion; la société; inspiration de l'Ecriture; chronologie de Moïse; chronologie des Chinois; des miracles, etc., etc. 10 et suiv., 117 et suiv.

Dupin aîné (contemporain). XVI, 727. *Jésus devant Caïphe et Pilate.* Réfutation du chapitre de M. Salvador, intitulé : *Jugement et condamnation de Jésus. Ibid.* et suiv.

Du Pin (Louis-Elies). VI, 943. *Traité de la doctrine chrétienne orthodoxe.* La certitude des vérités de la religion est fondée sur la révélation divine. 948. Révélations faites avant Jésus-Christ. Revélation faite par Jésus-Christ, et prêchée par les apôtres. 956 et suiv. Autorité de la tradition de l'Eglise; autorité des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. 974 et suiv. Autorité des Pères, des conciles, du pape, des évêques. 1065 et suiv. Membres de l'Eglise, ses Notes d'après le symbole, son indélectibilité, son infaillibilité; hors de l'Eglise point de salut. 1108 et suiv. Théologie positive et théologie scolastique. 1183 et suiv. Hérésie et schisme. 1247. Manière d'étudier, d'enseigner et de traiter la théologie. 1266.

Duvoisin. XIII, 762. *Démonstration évangélique.* Notions sur les miracles. 770. Authenticité des livres du Nouveau Testament. 776. Caractère de Jésus-Christ. 788. Caractère des apôtres. 798. — Miracles de Jésus-Christ. 806. Sa résurrection. 821. Miracles des apôtres. 823. Considérations sur l'établissement du christianisme; objections et réponses. 841 et suiv. Mystères et institutions positives du christianisme. 877.

E

Euler. XI, 759. *Lettres sur divers sujets de physique et de philosophie*, et *défense de la révélation* contre les objections des esprits forts. 761 et 833. Nature des esprits. Union de l'âme et du corps; liberté des esprits et son influence sur les événements du monde. *Ibid.*, et suiv. Etat des âmes après la mort. 788 et suiv. Des idéalistes, égoïstes et matérialistes. 795 et suiv. Sur les langages, leur essence, leur avantage, leur nécessité. 805 et suiv. Sur les maux moraux et physiques. 811 et suiv. Vraie destination des hommes, leur vraie félicité. 817. et suiv. Sur la certitude contre les pyrrhoniens. 825 et suiv.

Eusèbe (saint), évêque de Césarée. I. *Préparation évangélique.* 476. Ce n'est point sans examen ni sans de graves motifs que les premiers chrétiens ont abjuré les superstitions païennes pour embrasser l'Evangile. 501 et suiv., 550, 571, et *alibi passim.* — Théologie primitive des Phéniciens et des Egyptiens; système des Grecs sur l'origine du monde, mythologie des Grecs sur les dieux et les héros : sentiments de Platon sur la théologie des anciens. 510 et suiv., 558 et suiv. 557. Théologie des Romains. 561. Théologie naturelle des Grecs. 5 5. Théologie allégorique des Egyptiens. 565 et suiv. Des oracles, tissu de fables et d'impostures, d'ambiguïté et de cruauté en exigeant des sacrifices humains. 595 et suiv., 617, 629, 658 et suiv. Réfutation de la doctrine du destin. 709, 716. Institutions des anciens Hébreux; leurs livres sacrés, leurs mœurs, leur théologie, leur législation religieuse; auteurs grecs qui ont fait mention de la nation juive. 755 et suiv., 746 et suiv., 769 et suiv., 851 et suiv. La philosophie de Platon conforme à celle des Hébreux dans les points essentiels. 890 et suiv. Platon a relevé les absurdités de la théologie des Grecs. 995. Doctrines peu orthodoxes de Platon sur divers points, entre autres sur les femmes et l'amour infâme. 1044 et suiv. Dissentiment des philosophes entre eux. 1051 et suiv. Doctrines d'Aristote, combien elles diffèrent de celles des Hébreux et de Platon. 1115 et suiv. Philosophie des stoïciens. 1155 et suiv. Opinion des philosophes naturalistes ou physiciens sur le soleil, la lune, et autres astres; le monde, sa formation, ses mouvements, etc., etc. 1152 et suiv. — *Démonstration évangélique.* II, 5. La loi de Moïse ne pouvait convenir qu'aux Juifs habitant la terre promise, et demandait un autre prophète, une loi nouvelle. 15. Caractère de la nouvelle alliance du Christ. 21. La vocation et conversion des gentils objet des principales prophéties. 45 et suiv. Le Christ prédit par les prophètes avec tous les caractères qui conviennent à sa personne et à sa mission, et toutes les circonstances de sa naissance temporelle, de sa vie, de sa mort, et les destinées de son Eglise. Moïse reconnaît la divinité du Verbe qui est apparu aux patriarches. 77 et suiv., 177 et suiv. Époque de la manifestation du Christ. Œuvres du Verbe incarné. 266 et suiv., 505 et suiv.

F

Fabricius. IX, 711. *Théologie de l'eau*, ou Essai sur la bonté, la sagesse et la puissance de Dieu, manifestées dans la création de l'eau. Nécessité de l'eau, sa nature, sa quantité, la profondeur de la mer, etc. 715 et suiv. De la sage et libérale dispensation des eaux dans tout le monde. 765 et suiv. Eau qui se trouve dans l'homme, les animaux et les végétaux. 817. Du mouvement des eaux, des goulfres, rochers, écueils, vapeurs; de la transpiration. 825 et suiv.

Fénelon. IV, 1166. *Lettres sur divers sujets de métaphysique et de religion.* L'existence de Dieu et la religion; le christianisme et la véritable Eglise. 1171, 1235. De la pensée; des corps et de la puissance qui les a formés. 1172. Du peuple juif et du Messie, du culte de Dieu. 1185 et suiv., 1215 et suiv. Immortalité de l'âme, libre arbitre. 1197 et suiv. Idée de l'infini et liberté de Dieu. 1225 et suiv. Il n'y a que l'Eglise catholique qui puisse enseigner le culte digne de Dieu. 1242.

G

Gérard. XII, 1230. *L'esprit du christianisme*, précédé d'un précis de ses preuves, et suivi d'un plan de conduite. Le *Journal des Débats*, du 24 août 1813, a fait l'éloge de ce court mais intéressant opuscule. *Ibid.*, et suiv.

Gerdil (cardinal). XI, 234. *Caractères de la vraie religion.* L'homme né pour la société; de l'égalité naturelle. Devoirs moraux. Loi naturelle, 245 et suiv. Nécessité de la religion : société indispensable à l'homme; autorité publique dans la société civile. 303 et suiv. Origine et progrès de la religion depuis la création du monde; divinité du christianisme; caractères essentiels à la religion de Jésus-Christ, permanents dans l'Eglise : le catholique seul a le droit d'être tranquille sur sa croyance. 356 et suiv.

Grégoire XVI (Maur Capellari), pape. XVI, 755. *Triomphe du saint-siége et de l'Eglise*, ou *Les Novateurs modernes* (1) *combattus avec leurs propres armes.* Discours préliminaire : Le gouvernement de l'Eglise est *essentiellement* immuable; Dieu n'a point donné à l'Eglise le pouvoir d'y faire des changements *essentiels;* il a donc été toujours *essentiellement* et *visiblement* le même. 765, 769, 784. Les Eglises qui réclament contre la monarchie du gouvernement ecclésiastique ne peuvent représenter l'Eglise catholique; la monarchie ecclésiastique peut se prouver par la tradition. Vaines objections des novateurs. 788, 795, 798 et suiv. Fausse idée de la monarchie des papes; nature et principe de la juridiction des évêques; les novateurs, et particulièrement le conciliabule de Pistoie, ôtent à l'Eglise toute autorité indépendante et la livrent aux princes séculiers. 816, 822, 824 et suiv. Le pape est un véritable monarque; *donc* il est infaillible. 834. *L'infaillibilité du pape :* Réponse à divers arguments des adversaires; examen des passages : *Tu es Petrus*, etc. *Ego rogavi pro te*, etc. *Tibi dabo claves regni cœlorum*, etc. 855, 865, 912 et suiv. On a tort de distinguer, dans les jugements dogmatiques, le siége de celui qui siége, et l'indéfectibilité de l'infaillibilité. 922 et suiv. Les évêques ne jugent de la foi ni avec la même autorité, ni avec la même intention, ni de la même manière que le pape, et par conséquent ne peuvent exiger la même obéissance. 901, 909 et suiv. Examen de plusieurs passages des SS. Pères, du ve concile général, du fait du pape Honorius, et de la conduite de la faculté de Paris dans l'affaire de Montesson, par rapport à l'infaillibilité des papes. 854-857, et 859, 875 et suiv., 952 et suiv., 966 et suiv., 977 et suiv., 997 et suiv. Règles pour connaître les cas où le pape parle *ex cathedra*. 1054 et suiv. Solution de quelques objections tirées de la raison. 1035 et suiv.

Grotius. II, 993. *Vérité de la religion chrétienne.* Dieu, son unité, ses perfections, sa providence. 1003 et suiv. Vérité et antiquité des livres de Moïse. 1017, 1018. La religion chrétienne est la véritable religion; résurrection de Jésus-Christ. Excellence de la religion chrétienne. 1031 et suiv. Autorité des livres du Nouveau Testament. 1039. Réfutation du paganisme. 1075 et suiv. Réfutation du judaïsme. 1087 et suiv. Réfutation du mahométisme. 1115 et suiv.

Guénard. XII, 545 *Discours sur l'esprit philosophique.* Ses caractères : Réfléchir, penser d'après soi-même, saisir les principes généraux et enchaîner les idées entre elles; modèle proposé : Descartes. Ses écueils, par rapport aux ouvrages de goût, avec qui rarement il s'allie, et surtout par rapport à la religion dont il doit bien se garder de vouloir sonder les mystères. *Non plus sapere quam oportet sapere.* Ibid. et suiv

(1) Les jansénistes de Pistoie.

H

Haller (de). VII, 377 *Dix ours sur l'irréligion :* Ses principes et ses suites funestes opposés aux principes et aux heureux effets du christianisme. 341 et suiv. L'irréligion détruit toutes les vertus privées, domestiques et sociales. *Ibid., passim.*

Huet. V, 5. *Démonstration évangélique.* Notions préliminaires sur l'authenticité d'un livre, un livre contemporain, l'histoire, une prophétie : caractère de la religion chrétienne et du Messie. 27 et suiv. Les livres du Nouveau Testament sont authentiques; les histoires du Nouveau Testament sont vraies. 41 et suiv., 54 et suiv. Les livres de l'Ancien Testament sont authentiques. Livres de Moïse : témoignages des écrivains sacrés et des auteurs profanes. 81 et suiv., 90 et suiv. Presque toute la théologie païenne a sa source dans la personne de Moïse. 117. Moïse connu des Phéniciens. 119. Des Egyptiens 124. Des Perses. 146 Des Indiens, Chinois et Japonais. 157 et suiv. Des Germains, Gaulois, Bretons, Espagnols. 163 et suiv. Des Grecs. 170. Des Romains. 212 et suiv. Comment la doctrine de Moïse a pu arriver jusqu'aux Indes. 163. Comment les Grecs ont pu connaître les livres de Moïse. 247. De la langue hébraïque et de ses caractères. 252 et suiv. Authenticité de tous les autres livres de l'Ancien Testament. 277 et suiv. Canon des livres sacrés des Juifs. 470 et suiv. Prophéties de l'Ancien Testament, concernant le Messie, et accomplies en Jésus de Nazareth. 487 et suiv., 589 et suiv. Miracles de Jésus-Christ et des apôtres. 691, 705 et suiv. Mort de Jésus, sa résurrection, son ascension; établissement et promulgation de l'Eglise. 813, 822, 847, 866. Destruction des idoles, destruction de Jérusalem et du temple. 890-900. Diverses figures de Jésus-Christ dans l'Ancien Testament. Conclusion : La religion chrétienne est vraie. 934 et suiv. Témoignage remarquable de Josèphe sur Jésus-Christ. Témoignage de Lampride : des faux Messies. Opinion de l'auteur sur Apollonius de Tyane et réflexions critiques sur sa Vie écrite par Philostrate. 61, 79, 586, 848, 851.

J

Jacquelot. VII, 10. *Conformité de la foi avec la raison*, ou *Réfutation des principales difficultés répandues dans le Dictionnaire historique et critique de Bayle* Préjugés injustes contre la religion. 19. Preuves de l'existence de Dieu; Dieu exige des hommes l'obéissance à ses commandements; il pardonne facilement les péchés d'infirmité. 25 et suiv. Des vérités révélées : Divinité de Jésus-Christ et Trinité. 48 et suiv. De la liberté de l'homme : du mal moral et du mal physique; de la prédestination. 73, 88 et suiv., 144 et suiv. Réponses à diverses difficultés. 63, 105. Système abrégé de l'âme et de la liberté. 157.

Jacques (contemporain). XIII, 191. *Preuves convaincantes de la vérité de la religion chrétienne.* 195. De la religion et de l'existence de Dieu; de la religion révélée; de l'ancienne loi; de la religion chrétienne. *Ibid.* et suiv.

Jennings. XI, 1157. *Existence de la religion chrétienne, considérée en elle-même* 1161. Plan d'un traité sur la vérité de la religion chrétienne, par Fénelon. 1200. Pensées sur la Providence. 1204.

K

Keith. XV, 385. *Evidence de la vérité de la religion chrétienne prouvée par les prophéties, l'histoire des Juifs et les découvertes des voyageurs modernes.* Destruction de Jérusalem : Les Juifs; Ninive, Babylone, Tyr, l'Egypte, les Arabes, les sept Eglises d'Asie. *Ibid.* et suiv.

L

Laharpe XIII, 471. *Fragments de l'Apologie de la religion.* 477. Rapports essentiels de l'homme avec Dieu. 496. Certitude de la mission de Jésus-Christ et des apôtres. 514. Miracles. 545. Prophéties et mystères prouvés les uns par les autres. 597

Lami. IV. *L'incrédule amené à la religion par la raison.* 507. Etudes propres à former l'esprit; mauvais effets de certaines lectures; idées de la bonne théologie; justes bornes de l'étude des faits. 511, 515, 519, 523. Renversement du scepticisme et de l'athéisme. 531 et suiv. Le déisme; sa réfutation. 543 et suiv. La raison peut con-

duire à la vraie religion et en quel sens. 555 et suiv., et 616. La raison nous convainc de notre chute et nous fait entrevoir notre réparation. 570 et suiv. Caractères de la vraie religion. 579 et suiv. Usage de la raison dans les choses de la foi. 591 et suiv.

Lamourette. XIII, 231. *Pensées sur l'esprit et le dessein des philosophes irréligieux de ce siècle.* Frivolité des raisons qui engagent dans le parti de l'incrédulité; perversité de son origine et de ses vues; son caractère destructeur et séditieux. 237 et suiv. Division des philosophes; licence de leurs écrits séditieux; leurs calomnies contre la religion. 269 et suiv. — *Pensées sur la philosophie de la foi.* 329. Vue générale du système chrétien. 329 et suiv. Propriété du système chrétien. 316 et suiv. Théodicée du christianisme. 315 et suiv. Soupçon d'une trinité divine; génération du Verbe; procession du Saint-Esprit; conséquences des processions divines. 357 et suiv. Cosmologie du christianisme; rapport du Verbe avec la création; soupçon confus de l'incarnation du Verbe; langage de la foi conforme aux idées naturelles qu'on vient d'exposer; correspondance de l'incarnation du Verbe à divers caractères de la nature humaine. 377 et suiv., 380 et suiv., 387, 397, 421, 450.

Leclerc. VI, 781. *De l'incrédulité.* 785. Motifs *intérieurs* et *extérieurs* d'incrédulité : Orgueil, préjugés, ignorance de plusieurs incrédules. 799 et suiv. La crédulité de quelques chrétiens, leurs mauvaises mœurs, leur ignorance; la difficulté à résoudre certaines questions des incrédules n'autorise point ceux-ci à rejeter la religion chrétienne. 839 et suiv. Sincérité des apôtres; miracles de Jésus-Christ et des apôtres. 922 et suiv.

Lecoz. XIII, 647. *Défense de la révélation chrétienne et preuves de la divinité de Jésus-Christ.* Réfutation d'un mémoire en faveur de Dieu, injurieux à Dieu et à la nation française; décadi et dimanche. 656 et suiv. Révélation chrétienne; divinité de Jésus-Christ, Messie promis et attendu généralement à l'époque de la venue de Jésus-Christ; miracles de Jésus-Christ. 670 et suiv. Antiquité prétendue de la terre et de ses habitants au delà de l'époque indiquée par les livres saints; accord des anciennes chronologies; volcans, fossiles, zodiaques, etc. 750 et suiv.

Leibnitz. IV, 1019. *Système théologique.* 1027 et suiv. — *Pensées sur la religion et la morale.* Principes et sources du droit naturel. 1105 et suiv. Sentiment des anciens sur le suicide et la fatalité. 1109. Anecdotes sur Bayle; jugement sur Locke, sur Newton. 1109 et suiv. Conseils sur la mission de la Chine et du Malabar. 1115. Fable de la papesse Jeanne. 1127. D'après Leibnitz, Arnaud, dans le livre de la *Perpétuité de la foi*, a complétement battu les calvinistes. 1133. Leibnitz croit que l'athéisme, ou du moins le naturalisme (c'est-à-dire une religion purement naturelle), sera la dernière des hérésies. 1134. La présence réelle et la transsubstantiation n'ont rien qui répugne; doctrine des sociniens indigne de Dieu; Leibnitz estime les œuvres de sainte Thérèse. 1136, 1141, 1142.

Leland. VII, 673. *Discours sur la religion naturelle et révélée.* Insuffisance de la raison humaine en matière de religion. 684. Nécessité de la révélation. 696, 701. — *Nouvelle démonstration évangélique.* 707. Utilité et nécessité de la révélation chrétienne démontrées par l'état de la religion dans le paganisme. *Ibid.* L'Orient, berceau de la religion, des sciences et des arts, les Grecs en tirèrent la plupart de leurs connaissances théologiques. 725 et suiv. Système de Hume sur la première religion du genre humain. 728. Notions de la divinité chez les plus anciennes nations : les Chinois, les Perses, etc., retrouvée chez les sauvages, les Hottentots, les Indiens, les peuples de l'Amérique. 733 et suiv. Origine du culte des astres, la plus ancienne idolâtrie. 749. Introduction du culte des héros et des grands hommes déifiés. 758 et suiv. Progrès du polythéisme et ses divers objets, ses fêtes, ses sacrifices, etc. 779 et suiv. Mystères païens peu favorables aux mœurs. 836, 851, 858. Insuffisance de la philosophie païenne pour ramener les hommes au théisme. 863, 868, 877 et suiv. Opinions et erreurs des anciens philosophes. 878 et suiv., 898 et suiv., 914 et suiv. 930 et suiv. Notions défectueuses de la Providence chez les païens. 947 et suiv. L'idolâtrie s'accrut parmi les nations à mesure qu'elles devinrent plus savantes et plus policées. 998. Ni les philosophes, ni les prêtres, ni les magistrats, n'étaient capables de procurer la conversion du monde païen. 1004. La révélation chrétienne, convenable aux besoins du genre humain, préparée par la révélation judaïque. 1011. État de la morale chez les païens, et nécessité de la révélation pour la réformer. 1021 et suiv. Croyances imparfaites et traditions obscurcies chez les païens sur les récompenses et les peines de la vie future, mises dans le plus grand jour par Jésus-Christ. 1193 et suiv., 1279 et suiv. Excellence de la révélation chrétienne en elle-même; son utilité par rapport à la société civile. 1294 et suiv.

Lemoine. VII, 593. *Dissertation historique sur les écrits de M. Woolston* (auteur anglais, qui avait écrit contre les miracles du N. T.), et sa *condamnation.* Vérité des miracles du Nouveau Testament. *Ibid.* et suiv.

Lesley. IV, 849. *Méthode courte et aisée contre les déistes.* 855. Lettre sur Sommonochodon (dieu des Siamois). 879. Vérité de la religion chrétienne démontrée, ou dialogue entre un chrétien et un déiste. 885. Création, Providence, révélation, Trinité, Eglise de Rome, infaillibilité de l'Eglise, épiscopat. 945 et suiv. Méthode courte et aisée contre les juifs. 959. Du jugement particulier, et de l'autorité en matière de foi. 994.

Liguori (saint). XII, 131. *Vérité de la foi rendue évidente par ses motifs de crédibilité.* 133. Sainteté de la doctrine chrétienne; conversion du monde; stabilité et uniformité des dogmes de l'Eglise catholique; prophéties, miracles, constance des martyrs. *Ibid.* et suiv. Manière abrégée de convertir un païen à la foi chrétienne. 187.

Lingard (contemporain). XIV, 339. *Défense de la tradition* (contre le docteur Marsh). La parole écrite n'est pas donnée comme règle unique de foi. 352. Les Ecritures ne contiennent point toute la parole divine; observation du dimanche; baptême des enfants; canon des Ecritures; réfutation d'un mandement de l'évêque de Durham sur les causes auxquelles il attribue la révolution française, et sur plusieurs points de la doctrine catholique, le culte des saints, la présence réelle, etc. 397 et suiv. — *Examen des motifs pour lesquels l'Eglise d'Angleterre s'est séparée de l'Eglise de Rome.* XVII, 120. Documents pour reconnaître quels étaient les sentiments des catholiques anglais, dans les siècles passés, sur le pouvoir des papes. 146 et suiv. Saint Paul a-t-il prêché dans les Iles Britanniques? 211.

Littleton. IX, 645. *La religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul.* Histoire de la conversion de saint Paul. 647. Il n'a pas été un imposteur. 651. S'il avait été un imposteur, il lui aurait été impossible d'obtenir le succès qu'il a eu. 660. Miracles de saint Paul. 669. Miracles (prétendus) de l'abbé Pâris et d'Alexandre de Pont. 671 et 672. Saint Paul n'a point été un visionnaire, un enthousiaste. 674. Il n'a pu se faire illusion sur le miracle qui causa sa conversion, ni sur les autres miracles opérés par lui, etc. 679, 682 et suiv. Saint Paul n'a pu être trompé par les chrétiens. 684. Réflexions sur les mystères. 686.

Locke. IV, 257. *Rationalité de la religion chrétienne telle qu'elle nous est représentée dans l'Ecriture sainte.* Péché d'Adam, ses effets; avantages que Jésus-Christ a procurés aux hommes; loi des œuvres et loi de la foi. 241 et suiv. Ce qu'on est obligé à croire sous l'Evangile, c'est que Jésus-Christ est le Messie. 255 et suiv. Pourquoi Jésus-Christ ne disait pas ouvertement qu'il était le Messie. 271 et suiv. Objection sur ce qui a été dit, que tout ce qu'on est obligé de croire se réduit à ce point : Jésus-Christ est le Messie. 331. Comment avant Jésus-Christ pouvait-on être sauvé? 355 et suiv. Observation sur la doctrine de l'auteur par rapport aux articles fondamentaux de la foi, et modification de quelques-unes des assertions ci-dessus énoncées. 385 et suiv.

Lombroso et Consoni (contemporains). *Des obstacles qui s'opposent à la conversion des Israélites.* XVIII, 451. Lettre Ire. S'il est vrai que l'*homme d'honneur ne doive jamais changer de religion :* quelques mots sur les derniers moments de Murat; l'israélite, en embrassant le catholicisme trouve dans la nouvelle loi l'accomplissement de l'ancienne et des promesses de Dieu. *Ibid.* et suiv. Le christianisme n'est que le perfectionnement de la loi de Moïse, 459. Opinion injuste et malheureusement universelle que l'on a du peuple juif, et son isolement au milieu des autres peuples, obstacle à sa conversion. Mœurs domestiques des Israélites. 460 et suiv. Fragment de l'histoire du peuple juif depuis la création jusqu'à Jésus-Christ, époque à laquelle il perdit sa nationalité; seul il garda le dogme de l'unité d'un Dieu créateur, ce qui lui valut la haine et le mépris des nations idolâtres; règles de fraternité données par Moïse; rectification, d'après l'hébreu, du sens donné généralement au passage : *Non fenerabis fratri tuo, sed alieno* (*Deut.* XXIII, 19); distinction de l'usure et de l'intérêt légal. 472 et suiv. Fragment d'histoire du peuple juif, depuis la destruction du temple de Jérusalem jusqu'au règne de Joseph II, empereur d'Autriche; naissance du christianisme; intrépidité des martyrs; dispersion des

[illegible] ; persécution de tout genre dont ils sont l'objet pendant [illegible] de treize siècles; l'Église seule et ses [illegible] pontifes condamnent les violences exercées contre eux. 152 et suiv. Émancipation des Israélites commencée en Allemagne par un décret de Joseph II, en 1781, continuée en France en 1791, puis sous Napoléon ; divers sanhédrins tenus à Paris en 1806 et 1807. L'isolement du peuple juif, utile et nécessaire au temps de Moïse, est maintenant nuisible et funeste; habitudes des Israélites à réformer par leur rapprochement de la civilisation de notre siècle. 491 et suiv. Foi du moséte aux faits consignés dans ses livres saints; énumération de ces livres; le moséte consciencieux trouve bien dans ses livres saints que le Messie devait paraître; mais il ne peut déterminer, à l'aide de ces seuls livres, *comment* et *quand* il a paru. 510 et suiv. Jésus-Christ a tous les caractères prédits pour le Messie; témoignage des philosophes et écrivains du paganisme, de Mahomet, de Flavius Josèphe, des sibylles. 515 et suiv. Divinité de Jésus-Christ, sa doctrine, ses miracles; sainteté de l'Évangile. 525 et suiv. Authenticité des livres du Nouveau Testament. 555 et suiv. Histoire abrégée des persécutions et des martyrs chrétiens. 541 et suiv.

Luzerne (cardinal de la). XIII, 891. *Excellence de la religion.* 895. Dogme, morale, culte. 901, 922, 1029.

M

Malebranche. IV, 689. *Conversations chrétiennes :* il y a un Dieu ; ordre de la nature dans la création de l'homme; désordre causé par le péché; réparation par Jésus-Christ. *Ibid.* et suiv. Vérité de la religion chrétienne, utilité de la morale chrétienne. 769 et suiv. *Méditations sur l'humilité et la pénitence.* 825 et suiv.

Manzoni. XIV, 551. *De la morale catholique* (contre diverses accusations de l'auteur de l'Histoire des républiques italiennes du moyen âge). Unité de foi; influences diverses de la religion sur les temps et les lieux ; haines religieuses. *Ibid.* Moyens de subsistance du clergé, considérés comme une cause d'immoralité. 624. Préceptes de l'Église ; sobriété et abstinences, etc. 635 et suiv. Objections contre la morale catholique, déduites du caractère des Italiens. 672.

Massillon. VIII, 149. *Discours sur la vérité de la religion, la divinité de Jésus-Christ, les caractères de la grandeur de Jésus-Christ, le véritable culte, les doutes au sujet de la religion, le triomphe de la religion.* 151 et suiv. — *Pensées sur Dieu et la religion.* 255 et suiv. Foi incrédulité, hérésie, esprits forts, etc. *Ibid.*

Milner (contemporain). XVII, 577. *Règle de foi* ou *Méthode pour découvrir la vraie religion.* 581. Existence de Dieu, religion naturelle, vérité de la religion chrétienne. 584, 588. Jésus-Christ a laissé une règle pour trouver la vraie religion; cette règle doit être sûre, infaillible et à la portée des intelligences les plus vulgaires. 597. Fausses règles : l'inspiration privée et l'Écriture interprétée selon le jugement privé de chacun. 599, 611. Vraie règle : Toute la parole de Dieu, tant celle qui *n'a pas été écrite*, que celle qui *a été écrite*, soumise à l'interprétation de l'Église. 655. Versions anglaises de la Bible; leurs différences avec le texte original. 677, 687. Marques caractéristiques de la véritable Église : l'unité catholique. 701. La sainteté de doctrine, moyens de sainteté, fruits de sainteté, attestation divine de sainteté. 719, 729, 737, 745. La catholicité. 765. Enfin l'apostolicité. 777. L'Église romaine a toutes ces marques dont ne peut se glorifier l'Église protestante. *Ibid., passim.* Réponse aux accusations dirigées contre l'Église, sur l'invocation des saints, les signes religieux, la transsubstantiation, la présence réelle, la communion sous une seule espèce, le sacrifice, l'absolution des péchés, les indulgences, le purgatoire, l'extrême-onction, le pape, la langue liturgique, l'usage des Écritures, la persécution religieuse, la continence cléricale. 811 et suiv.

Montaigne. II, 461. *Le christianisme.* Échelle par laquelle l'homme monte à la connaissance de soi et de son créateur. 524 et suiv. Dieu et ses attributs. 550 et suiv. Le mot *Fortune* blâmé par les censeurs romains. 547. De l'homme sans Dieu, sans religion. 557. Du prix de l'homme par l'estimation de son âme. 562. Péché originel et ses suites. 573 et suiv. Nécessité de l'incarnation du Fils de Dieu. 577. Jésus-Christ est notre Rédempteur. 581 et suiv. Preuves de sa divinité et de la vérité de sa religion. 589 et suiv. La Bible, respect qui lui est dû. 601 et suiv., 614 et suiv. Mystère de la sainte Trinité. 618. Oraison Dominicale et sacrements. 635 et suiv. Par nos œuvres nous pouvons conclure le paradis et l'enfer. 670. Prière pour les morts. 675. Voyage de Montaigne à Lorette. 676. De la philosophie. 680. La puissance du pape est éternelle en ce monde. 681. Bulle *In cœna Domini* ; éloge des jésuites ; liberté de conscience. 687 et suiv.

Moore (Thomas) (contemporain). XIV, 9. *Voyages d'un Irlandais à la recherche d'une religion.* Étude des Pères des premiers siècles, pour y découvrir la vraie religion. La doctrine catholique sur l'eucharistie, la tradition orale, le culte des saints, la vénération des reliques, le jeûne, le signe de la croix, la prière pour les morts, la primauté de saint Pierre et de ses successeurs, le purgatoire, la pénitence, la confession, etc., se trouve dans les Pères des premiers siècles. 12 et suiv. — 2e siècle, le pape saint Clément, saint Ignace Martyr, vision d'Hermas. 14 et suiv. 3e siècle, saint Justin Martyr, saint Irénée. 20 et suiv. 3e et 4e siècles, saint Cyprien, Origène, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Basile, saint Chrysostome, etc. 28 et suiv. Témoignages protestants, anciens et modernes, en faveur des doctrines catholiques, telles que la primauté du pape, la confession, etc. 40 et suiv., *note* ; 139 et suiv., et 257 et suiv. L'eucharistie, la Trinité, l'incarnation : la *discipline du secret* par rapport à ces dogmes, son origine, ses variations et sa durée. 54 et suiv. Liaison entre l'eucharistie et le mystère de l'incarnation. 69. Antiquité des cérémonies de la messe : cierges, encens, eau bénite; usage de se frapper la poitrine. 92 et suiv. Les Capharnaïtes premiers protestants. 108. Les gnostiques et autres hérétiques. 115, 117, 126. Découverte du protestantisme chez les gnostiques. 130. Les Pères sont juste l'inverse des calvinistes. 134. Accusations des protestants contre l'Église romaine, semblables à celles des hérétiques et même des païens des premiers siècles. 137. Antiquité apostolique de la doctrine catholique avouée par les protestants eux-mêmes. 159. Rationalisme chez les anciens hérétiques, Marcion, Arius, Nestorius, etc. 182 et suiv. Luther, son aptitude au rôle de réformateur. 189. Ses doctrines, son intolérance; Calvin et Zuingle. 192, 199. Zuingle, père du rationalisme, suivi par Socin; analogie entre la transsubstantiation et la Trinité. 205. Le socinianisme, ses côtés faibles, ses progrès. 210. Mariages des réformateurs; blasphèmes des rationalistes; naissance des opinions incrédules en Europe. 227, 276, 245. Recherches sur l'histoire du protestantisme anglais; ses rapports avec celui d'Allemagne. 249 et suiv. Conclusion : *Catholique ou déiste*, disait Fénelon, *il n'y a pas d'autre alternative.*

Morus (contemporain). *Essai pour la conversion de l'Inde savante et philosophique.* XVIII, 218 et suiv. — Dialogue 1er. De la source des connaissances révélées. 220 et suiv. Les poètes et les philosophes grecs ont tiré leur doctrine de l'Inde ; le Seigneur fait usage des sens pour communiquer ses révélations à l'homme. 225. Tous les peuples ont puisé à une tradition primitive. 230 et suiv. Les anciens livres chinois et les plus anciens livres indiens s'accordent avec les livres de Moïse sur l'unité de Dieu. 253. C'est des Juifs que la vérité est venue aux autres peuples. *Ibid.* Divers points de ressemblance entre la loi de Moïse et celle de Manu. 255 et suiv. Doctrine de Moïse sur l'état futur et sur la création; prétendues périodes de la durée du monde inventées et admises chez plusieurs peuples. 258 et suiv. La révélation donnée à Moïse est beaucoup plus pratique qu'aucune autre des révélations supposées. 248. — Dialogue II. Des rapports multipliés de l'esprit avec la matière. 302. Cause des ressemblances entre la loi de Moïse et celle des autres nations. 307 et suiv. Ce qu'il faut penser du culte des idoles ou du polythéisme ; pourquoi la loi de Moïse n'est plus obligatoire pour les chrétiens dans sa partie cérémonielle. 311 et suiv. Esclavage, condition des femmes; traitement des nations vaincues chez les peuples anciens; influence du christianisme pour améliorer la condition de ces diverses classes : il a pu entrer dans le dessein primitif de la Providence qu'il y eût des esclaves. 325 et suiv. — Dialogue III. De nos relations plus immédiates avec la matière. 367. Parallèle du système indien et du système chrétien par rapport aux relations de notre âme avec notre corps. 370. La transmigration des âmes dans d'autres corps beaucoup plus improbable, à ne consulter même que l'expérience, que la résurrection admise par les chrétiens. 372 et suiv. Dépendance de l'âme par rapport au corps, dans son état présent et même dans son état futur. 376 et suiv. — Dialogue IV. De la personnalité distincte de l'homme et des choses qui s'y rattachent. 411. L'homme, étant un être libre, a sa personnalité distincte de l'Être suprême. *Ibid.* Vestiges des dogmes de la Trinité et de l'incarnation chez tous les peuples. 428 et suiv.

N

Nicole. III, 1035. *Esprit de Nicole sur les vérités de la religion.* De Dieu, de sa nature et de ses perfections. 1037

et suiv. Des ouvrages de Dieu. 1050. De l'homme, du péché originel, des misères de la vie. 1054 et suiv. De Jésus-Christ et des divers articles du symbole. 1075 et suiv. Du péché et des passions; des vices et des défauts. 1102 et suiv., 1144 et suiv. Des vertus chrétiennes; des principaux devoirs de la vie chrétienne. 1157 et suiv., 1184 et suiv. De la grâce, des sacrements, de la prière. 1221 et suiv., 1254 et suiv., 1284 et suiv.

O

Origène. I, 5. *Traité contre Celse*, ou Réfutation des accusations de Celse (philosophe païen) contre les juifs et les chrétiens (1). Justification des assemblées chrétiennes: la doctrine chrétienne ne craint pas l'examen; elle prouve sa divinité par ses bienfaits. 12, 17. Accusation contre la naissance de Jésus, et la vertu de sa sainte mère. 32 et suiv. Prophétie de Jacob; adoration des mages, massacre des innocents, conversion de saint Paul, miracles de Jésus-Christ, supériorité du christianisme sur la philosophie humaine pour la réforme des mœurs. 52, 57, 60, 62 et suiv. Justification des Juifs convertis. 69 et suiv., et 279 Accusation de mauvaise foi et d'altération des Evangiles. 93. La résurrection de Jésus-Christ assimilée aux prétendus voyages dans les enfers de quelques héros païens. Pourquoi Jésus-Christ ne s'est pas fait voir à ses ennemis, etc. 111, 116, et suiv. Diverses objections contre la divinité de Jésus-Christ, la sainteté originelle du christianisme, son unité et la bonne foi des chrétiens. 129 et suiv. Les juifs et les chrétiens comparés par Celse à des chauves-souris ou à des fourmis, etc. 196 et suiv. Déluge, arche, etc. 212. Contre la dignité de l'homme et sa supériorité sur les autres animaux. 238 et suiv. Les philosophes de l'antiquité mis au-dessus de l'Ecriture. 301 et suiv. La création du monde et ses circonstances, d'après les chrétiens. 339 et suiv. Les chrétiens devraient prendre part aux cérémonies du culte des dieux, et aux charges de l'Etat. 417 et suiv.

P

Paley. XIV, 675. *Preuves évidentes du christianisme, évidence historique et directe du christianisme et de ses miracles, et différence d'avec celle qu'on allègue en faveur d'autres miracles.* 677. Souffrances des premiers martyrs ou témoins des miracles du christianisme. 682 et suiv. Authenticité des livres historiques du Nouveau Testament. 733 et suiv. *Preuves auxiliaires en faveur du christianisme :* Prophéties, caractère de Jésus-Christ; histoire de sa résurrection; propagation du christianisme, succès du mahométisme. 805 et suiv. Diverses objections et réponses. 900 et suiv.

Para du Phanjas. X, 9. *Philosophie de la religion.* Sa certitude, ses principes et ses fondements; scepticisme; doute méthodique; division de la certitude, ses sources. 19 et suiv. Objet de la religion; Dieu et sa providence; l'homme et ses facultés. 55 et suiv. Religion naturelle, religion révélée. 111 et suiv. Dépôt de la révélation; livres de l'Ancien et du Nouveau Testament : la tradition, l'Eglise de Jésus-Christ. 131 et suiv. Chronologie des livres saints; chronologies fabuleuses. 184 et suiv. Motifs de crédibilité dans le christianisme : martyrs, prophéties, miracles. 227 et suiv. Doctrine de la religion justifiée; petit nombre des élus; diversité des races humaines; existence d'hommes et d'animaux dans le Nouveau-Monde. 252 et suiv. La religion pratique : mœurs, passions, vertus. 305 et suiv. *Discours* sur la nécessité et l'existence d'une religion révélée; sur la divinité de la religion catholique; sur les égarements de l'incrédulité. 531 et suiv.

Pascal. III, 606. *Pensées* sur la philosophie, la morale et les belles-lettres. 627 et suiv. *Pensées* sur la religion : nécessité de l'étudier, ses marques : ancienne loi figurative; Jésus-Christ, prophéties, miracles, etc. 707 et suiv.

Pélisson. III, 823. *Réflexions sur les différends de la religion.* Obligation indispensable pour les protestants de se livrer à un profond examen de leur religion; difficultés, insurmontables pour le très-grand nombre, et impossibilité de cet examen; nécessité de reconnaître une autorité infaillible. 828 et suiv. De l'*Eucharistie.* 835. De l'antiquité des dogmes et pratiques de l'Eglise catholique. 877 et suiv. Diverses confessions de foi des réformés. 869 et suiv., 1552 et suiv.

Pérennès (contemporain). XIV, 1215. *L'Observation du dimanche, considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité.* Le culte religieux aussi ancien que le monde. 1218. Le culte du septième jour de la semaine en vénération chez tous les peuples, monument de la création. 1222 et suiv. Le repos du septième jour, et non du dixième, en rapport avec les forces des hommes et des animaux; témoignages de quelques philosophes à ce sujet, et réfutation de quelques autres. 1226 et suiv. Utilité morale du dimanche, en donnant à l'homme le temps et le moyen de réfléchir sur Dieu, sur soi-même, sur tous ses devoirs; observation sur les déplorables effets d'un travail excessif dans les ateliers; beau spectacle et efficacité de la prière publique. 1235 et suiv. Le dimanche, bien de famille et de société : réunions et récréations innocentes; quelques mots sur les danses et contre les spectacles. 1251 et suiv.

Perrone (contemporain). XIV, 945. *Sur la méthode introduite par Hermès dans la théologie catholique.—Sur le titre d'Eglise catholique que s'attribuent les sectes séparées de l'Eglise romaine.* 1025. *Abrégé de la dissertation du cardinal Lambruschini sur l'immaculée conception de Marie.* 1049.

Pointer. XIII, 1207. *Le christianisme*, ses preuves et caractères. 1209. Vérité, certitude, évidence : l'évidence *intrinsèque* n'est pas applicable aux vérités révélées; la révélation se prouve par une évidence *extrinsèque.* 1219 et suiv. Méthode du témoignage seule admissible; méthode d'examen privé, source d'incertitudes et d'erreurs. 1243 et suiv. Etablissement et propagation de la religion chrétienne, ses bienfaits. 1259 et suiv. L'Eglise de Jésus-Christ dépositaire et dispensatrice des mystères du christianisme. 1285. L'Eglise connue sous le nom de catholique romaine est la véritable Eglise de Jésus-Christ. 1311 et suiv.

Polignac (cardinal de). VIII, 963. *Anti-Lucrèce.* Système d'Epicure et des autres matérialistes; réfutation de la morale des épicuriens 1005 et suiv. Réfutation de leur système physique. 1031 et suiv. La nature de l'âme. 1109 et suiv. De l'âme des bêtes. 1159. Reproduction des espèces, preuve de la sagesse et de la puissance du Créateur. 1073 et suiv. Preuves de l'existence de Dieu, tirées du grand spectacle de l'univers. 1211 et suiv.

Pompignan (Le Franc de). XII, 651. *La religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même.* 655.

Pope. VII, 627. *Le Messie*, églogue sacrée. *Essai sur l'homme.* 655. La nature et l'état de l'homme par rapport à lui-même, par rapport à l'univers, par rapport à la société, par rapport au bonheur. *Ibid.* et suiv.

Portets (contemporain). XII, 1149. *Heureux effets du christianisme sur la félicité temporelle du genre humain. Ibid.* Bienfaits du christianisme dans les rapports domestiques, en détruisant la polygamie et le divorce, en réglant les droits de la paternité et préservant les enfants des pratiques barbares de l'exposition, de l'infanticide, etc., en réglant les droits des maîtres à l'égard des serviteurs, et détruisant peu à peu l'esclavage. 1150 et suiv. Bienfaits du christianisme dans les rapports de la vie civile et sociale, en faisant jouir les peuples d'une sage liberté, de lois plus justes et plus humaines, en diminuant de beaucoup le fléau des guerres injustes, et abolissant les sacrifices humains. 1162 et suiv. L'amélioration des mœurs publiques ne peut être attribuée qu'aux sages préceptes du christianisme, et non pas à la *philosophie humaine.* 1174 et suiv. Vérité et origine de la révélation chrétienne; nécessité d'une révélation; avénement de Jésus-Christ; livres du Nouveau Testament; leur liaison avec ceux de l'Ancien Testament; caractère de Jésus-Christ et de sa doctrine; parallèle entre Jésus-Christ et Mahomet; prophéties, miracles, résurrection de Jésus-Christ. 1187 et suiv.

R

Racine. VIII, 9. *La Religion*, poëme en six chants. *La Grâce*, poëme en quatre chants. *Ibid.*

Richelieu (cardinal de). III, 5. *Défense des principaux points de la foi;* réponse à diverses plaintes des ministres protestants. *Ibid.* Indulgences, messes, communion sous une seule espèce. 69 et suiv. Jésuites. 109 et suiv. La religion prétendue réformée fait schisme dans l'Eglise, etc. 125 et suiv.

Rousseau (Jean-Jacques). IX, 1203. *Jean-Jacques Rousseau apologiste de la religion chrétienne*, ou Apologie tirée des écrits de Jean-Jacques Rousseau. Dieu, l'âme humaine. 1215, 1251. Nécessité de la religion, Bible, respect de Rousseau pour l'Evangile. 1243 et suiv. De Jésus, du christianisme, des apôtres. 1247 et suiv. Attachement de Rousseau à la religion, conversion d'un jeune homme par Rousseau. 1252, 1257. Vertu, dévotion, les jésuites. 1282 et suiv., 1311 et suiv. De Voltaire. 1317. Le

(1) Ces accusations ou objections sont les mêmes qui ont été reproduites par les philosophes modernes, lesquels n'ont eu ni la gloire de les inventer, ni la bonne foi d'en tirer la réfutation.

suicide, le duel. 1337, 1342 Les douceurs de la religion. 1359. La révolution française prédite par Rousseau. 1360.

S

Sabatier (contemporain). XVII, 1051. L'Eglise catholique vengée du reproche de favoriser le despotisme politique et ecclésiastique. L'Eglise catholique s'est toujours opposée au despotisme politique, et a défendu la liberté des peuples, sans néanmoins autoriser la révolte. 1128, 1139 et suiv. Le despotisme ecclésiastique est également condamné par le dogme, par la morale, et par la tradition de l'Eglise catholique. 1215, 1229, 1241 et suiv.

Saurin. IX, 9. *Sermons sur la suffisance de la révélation, ses avantages, la divinité de Jésus-Christ, les difficultés de la religion chrétienne, la résurrection de Jésus-Christ. Ibid.* et suiv.

Schmitt (contemporain). XIII, 1081. *Rédemption du genre humain* annoncée par les traditions et les croyances religieuses de tous les peuples; révélation primitive. 1085. Doctrine de la réconciliation du monde, par l'entremise d'un divin Sauveur, attestée par les traditions de tous les peuples. 1101. Chine, origine des Chinois, etc. *Ibid.* Inde, état actuel de la tradition révélée, etc. 1110. Perse, les deux Zoroastre, etc. 1114. Mésopotamie, Balaam, etc. 1119. Egypte, obscurité des antiquités égyptiennes, etc. 1124. Grèce, sa mythologie, etc. 1133. Rome, ses traditions, livres sibyllins, l'âge d'or. 1142. Scandinavie, mythologie d'Odin, etc. 1160. Judée, unité de Dieu, Trinité, prédictions du Messie, etc., etc. 1163. Des sacrifices sanglants et humains chez tous les peuples païens; leur origine, leur source véritable dans l'idée de rédemption par l'effusion du sang. 1191 et suiv.

Seed. IX, 690. *Excellence intrinsèque des saintes Ecritures;* excellence de la révélation dans les idées qu'elle nous donne de Dieu, et dans le plan admirable de sa morale. 691 et suiv. Cette excellence prouve l'inspiration des saintes Ecritures. 703 et suiv.

Serres (Marcel de) [contemporain]. XV, 215. *Cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques.*

Sherlock. VII, 439. *Usage et fins de la prophétie dans les divers âges du monde. Ibid.* Les témoins de la résurrection de Jésus-Christ examinés et jugés selon les règles du barreau. 527.

Silvio Pellico (contemporain). XIV, 289. *Devoirs des hommes;* le vrai patriote. 300. Repentir et retour au bien. 314. Respect à l'infortune, estime du savoir. 328 et suiv. Pardon, duel et vengeance. 335.

Stanhope. VI, 485. *Défense de la religion chrétienne contre les juifs et les faux sages, tant païens que chrétiens.* La révélation chrétienne est aussi bien et même mieux attestée que celle des Juifs, du côté des miracles, des prophéties, du témoignage écrit et de la tradition. 490. La loi cérémonielle des Juifs ne devait pas durer toujours. 518. La religion chrétienne n'enseigne ni ne prescrit rien de contraire à la saine raison. 543 et suiv. La religion chrétienne convenable à la gloire de Dieu et aux intérêts du genre humain. 585 et suiv. Divinité et excellence de la religion chrétienne prouvée par la manière dont elle s'établit autrefois dans le monde. 595 et suiv.

Stanislas Ier (roi de Pologne). X, 431. *Le Philosophe chrétien;* le bonheur ne se trouve que dans la vertu. Caractères de l'honnête homme. *Ibid.* et suiv.

Statler. X, 483. *Démonstration évangélique :* nécessité d'une révélation; consentement unanime des hommes en matière de religion. 502 et suiv. Excellence et utilité de la religion chrétienne. 594 et suiv. Miracles, prophéties, etc. 661 et suiv. La religion actuelle des Juifs ne peut être conforme à la révélation de Dieu. 793. Les faits évangéliques attestés verbalement et par des écrits authentiques. 805 et suiv. Examen critique des quatre Evangiles. 841 et suiv. On ne doit espérer le salut éternel que par Jésus-Christ. 1015 et suiv.

T

Tertullien. I, 1. *Apologétique.* XVII. Injustice de condamner la religion des chrétiens sans la connaître. *Ibid.* Dieux des païens originairement des hommes. XXXI. Livres des Juifs plus anciens que tous les livres et monuments des païens. XLI. Nombre et patience des chrétiens, leur fidélité aux lois de l'empire. LVI et suiv. Leur innocence et leur vertu. LXVI et suiv. *Prescriptions.* LXXVII. Les hérétiques ne sont pas recevables à disputer sur les Ecritures. LXXXVI. La doctrine des chrétiens leur vient de Jésus-Christ par les apôtres, est uniforme dans toutes les Eglises catholiques unies à celle de Rome. Succession non interrompue des évêques catholiques. Licence et désordre dans les Eglises des hérétiques. *Ibid.* et suiv.

Thomas. XI, 369. *Réflexions philosophiques et littéraires sur le poème de la Religion naturelle* (de M. de Voltaire). 371.

Tillotson. VII, 170. *Sermons sur l'utilité de la religion chrétienne par rapport aux sociétés. Ibid.* Sur son utilité par rapport à chaque particulier. 185. Sur son excellence dans ses dogmes et ses préceptes. 195 et suiv. Sur la facilité d'observer ses préceptes. 211. Sur la divinité de Jésus-Christ. 215. Sur l'incarnation. 249. Sur la satisfaction de Jésus-Christ. 289. Sur la Trinité. 319.

Tournemine. IX, 581. *Lettre sur l'immatérialité de l'âme et les sources de l'incrédulité.*

Turgot. X, 449. *Avantages que le christianisme a procurés au genre humain. Progrès successifs de l'esprit humain.*

V—W

Warburton. IX, 217. *Union de la religion, de la morale et de la politique.* Origine et nature de la société civile; utilité de la religion pour la société; utilité des mystères; sentiments des philosophes anciens sur un état futur, sur Dieu, sur l'âme. *Ibid.* et suiv. La religion n'est cependant pas une invention de la politique. 481 et suiv. Nature des sociétés religieuses; leur différence d'avec les sociétés civiles. 497. Sur l'établissement d'une religion nationale (ou de l'Etat). 517. Sur l'esprit de tolérance et de persécution. 563.

Vauvenargues (marquis de). XII, 541. *Méditation sur la foi et prière.*

West. X, 1018. *Preuves de la résurrection de Jésus-Christ :* histoire de cette résurrection et conciliation des divers textes des évangélistes sur ce sujet. 1025. Les apôtres ont eu une certitude entière de la résurrection de Jésus-Christ. 1050. Motifs que nous avons actuellement de croire la résurrection de Jésus-Christ. 1127.

Wiseman (Mgr), évêque de Mélipotamos, coadjuteur de Birmingham, contemporain. XV, 9. *Rapports entre la science et la religion révélée. Etude comparée des langues* (ou ethnographie); recherche de la langue primitive; formation des familles de langues, etc. 11 et suiv. Parenté entre les différentes familles des langues, puissance des circonstances extérieures pour altérer la structure grammaticale d'une langue; langues américaines, ramenées à une unité de famille et à une commune origine asiatique. *Ibid.*, 43 et suiv. *Histoire naturelle de la race humaine :* système de classification des familles humaines; leur unité d'origine. *Ibid.*, 85 et suiv. Origine de la race nègre; causes diverses de la diversité de couleur; l'influence du climat, de la civilisation, des habitudes, etc. *Ibid.*, 115 et suiv. *Sciences naturelles :* médecine appliquée à constater la réalité de la mort de Notre-Seigneur; géologie, divers systèmes : la création, chaos, révolutions successives; jours de la création, époques indéterminées; harmonie entre la création mosaïque et les observations géologiques, etc. *Ibid.*, 141 et suiv. Le déluge, ses preuves et ses effets géologiques. *Ibid.*, 173 et suiv. — *Histoire primitive :* Indiens, leur antiquité exagérée, etc. 225 et suiv. Egyptiens, monuments historiques, recherches de Champollion, Coquerel, Greppo, Bovet, Rosellini, Letronne; monuments astronomiques, zodiaques de Denderah et d'Esneh; absurde antiquité qu'on leur a attribuée. *Ibid.*, 251 et suiv. Archéologie, médailles, inscriptions, monuments, vase trouvé près de Rome, etc., etc. 279 et suiv. *Etudes orientales :* littérature sacrée; Ancien et Nouveau Testament; philologie sacrée, grammaire hébraïque, etc. 305 et suiv. Littérature profane orientale, usages des Orientaux : philosophie asiatique, école chinoise de Laotseu; philosophie indienne, recherches historiques. 341 et suiv. Conclusion des travaux littéraires précédents : la religion, *confirmée par la nature des faits examinés*, et *des autorités invoquées*, ne peut qu'être fortement intéressée au progrès des sciences. 365 et suiv. — *Conférences sur les doctrines et les pratiques principales de l'Eglise catholique.* 701. Règle de foi protestante, 725; autorité de l'Eglise. 769. Suprématie du pape. 911. Sacrement de pénitence, confession, purgatoire, indulgences, etc. 969 et suiv. — *Présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie prouvée par l'Ecriture.* 1139 et suiv. Transsubstantiation. 1073 et suiv. — *Dissertation sur la langue et les lettres syriaques.* XVI, 9 et suiv. Objections tirées de cette langue contre l'Eucharistie. 15 et suiv. De la langue de Jésus-Christ et des apôtres. 30. Versions syriaques de l'Ancien Testament. 35 et suiv. — *Stérilité des missions protestantes démontrée* par ceux-mêmes qui sont intéressés dans ces missions. 125 et suiv. — Lettres sur un ouvrage intitulé : *Le papisme en alliance avec le paganisme.* 205 et suiv. — *Vies des saints canonisés le dimanche de la Trinité.* 1859 : saint Liguori, saint François de Girolamo, saint Jean-Joseph de la Croix, saint Pacifique de San-

Severino, sainte Véronique Giuliani. 303 et suiv. *Sermon* sur le royaume du Christ; autre sur la conversion de saint Paul. 455 et suiv. *Conférences sur les offices et cérémonies de la semaine sainte* : leurs rapports avec l'art chrétien; leur poésie, leur musique. 487 et suiv. Leurs rapports avec l'histoire, leur point de vue religieux. 533 et suiv. Vie et pontificat de Grégoire VII, et quelques points de la vie de Boniface VIII, 577 et suiv. Mouvement catholique au sein de l'Eglise anglicane. 649. *Sermons* sur le culte de la Vierge, l'épiscopat et les progrès du catholicisme. 693 et suiv. — Controverse puséyste. XVII, 409. Série d'articles sur la controverse d'Oxford. Les théologiens d'Oxford sont forcés de chercher un abri dans les principes catholiques. *Ibid.* Réfutation de leur théorie sur l'autorité de l'Eglise. 427. L'Eglise anglicane a perdu l'autorité épiscopale, ainsi que les pratiques et les cérémonies du culte de l'ancienne Eglise. 457. Elle ne peut prétendre à la succession apostolique. 487. Elle est non-seulement schismatique, mais même hérétique. 513. Tendance de M. Froude vers le catholicisme : son dégoût pour la réforme anglicane; ses aveux au sujet des pratiques catholiques; son admiration pour le célibat ecclésiastique. 555.

TABLE ABRÉGÉE DES MATIÈRES

Nota. *Cette table sommaire des* matières *se rapporte à la table précédente des* Auteurs, *et se complète par la table particulière et détaillée de chaque volume.*

A

Ame humaine. Spiritualité et immortalité de l'âme (Bayle). VI, 716 et suiv. Immortalité de l'âme (Blair). XII, 625. Simplicité de l'âme (Descartes). II, 1279. Union de l'âme et du corps, liberté des esprits, état des âmes après la mort (Euler). XI, 762. Immortalité de l'âme, libre arbitre (Fénelon). IV, 1197. De l'âme et de la liberté (Jacquelot). VII, 157. Prix de l'homme par l'estimation de son âme (Montaigne). II, 562. L'homme et ses facultés (Para du Phanjas). X, 76. Nature de l'âme contre les matérialistes (de Polignac, *Anti-Lucrèce*). VIII, 1109. Immatérialité de l'âme (Tournemine). IX, 581.

Ame des bêtes. (Bentley). IX, 598. (Ditton). VIII, 557. (Para du Phanjas). X, 90. (de Polignac). VIII, 1159. Leur infériorité à l'homme (Origène contre Celse). I, 238 et suiv.

Antiquité des Chinois, des Indiens, des Egyptiens, faussement exagérée (Bergier). XI, 166. (Duhamel). XII, 123. (Schmitt). XIII, 1101. (Wiseman). XV, 225 et suiv. Antiquité de la terre et de ses habitants (Lecoz). XIII, 750 et suiv. Accord des anciennes chronologies. *Ibid.* Voyez l'art. *Chronologie.*

B

Bayle. Ses sentiments orthodoxes sur divers points; ses doutes, ses sophismes, ses contradictions sur d'autres points. VI, 617 et suiv., 623 et suiv.

C

Certitude. Certitude des preuves du christianisme (Bergier). XI, 11. Sur la certitude et ses diverses sources (Euler). XI, 821 et suiv. (Para du Phanjas). X, 20. Diverses sortes d'évidence, l'intrinsèque, l'extrinsèque (Pointer). XIII, 1219. Evidence historique et directe du christianisme (Paley). XIV, 677.

Christianisme. Le christianisme de Bacon (Eloge de la religion chrétienne). II, 769 et suiv., 837 et suiv. Etablissement et accroissement surnaturel du christianisme (Bergier). XI, 103, 115 et suiv. Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme (Bonnet). XI, 453 et suiv. Histoire de l'établissement du christianisme; le christianisme œuvre de Dieu (Bullet). XII, 387 et suiv. L'esprit du christianisme et précis de ses preuves (Gérard). XII, 1230. Divinité du christianisme (Gerdil). XI, 336 et suiv. Théodicée du christianisme et sa cosmologie; son analogie avec les idées naturelles de l'entendement humain (Lamourette). XIII, 329, 345, 377 et suiv. Le christianisme de Montaigne : Dieu et ses attributs; l'homme et ses facultés; Jésus-Christ et sa religion; mystères, sacrements, etc. II, 461, 517 et suiv. Preuves évidentes du christianisme (Paley). XIV, 675. Le christianisme, ses preuves, ses caractères (Pointer). XIII, 1207. Ses heureux effets pour la félicité temporelle du genre humain (Porteus). XII, 1149. Ses avantages (Turgot). X, 454. Crédibilité de l'histoire évangélique établie contre le système mythique de Strauss (l'abbé Chassay). XVIII, 690 et suiv.

Chronologie. Chronologie des livres saints et chronologies fabuleuses (Para du Phanjas). X, 184. Accord des anciens livres de l'Inde avec la Genèse (Brunati). XIV, 446. Chronologie des Chinois, des Indiens, des Egyptiens, etc. Voyez l'art. *Antiquité.*

Confession. Doctrine catholique sur les diverses parties du sacrement de pénitence; convenances de la confession; son institution divine prouvée par l'Ecriture et les Pères des quatre premiers siècles (Wiseman). XV, 970 et suiv. (Butler). XII, 256.

Cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques; création de la matière primitive; état du chaos; jours de la création pris pour des époques indéterminées; observations d'Herschell et hypothèse de M. Ampère (Marcel de Serres). XV, 215 et suiv. Voyez l'art. *Création*

Création. — Le fait de la création connu des plus anciens philosophes (d'Aguesseau). VIII, 725. (Bayle). VI, 627. (Brunati). XIV, 446. De la création du monde et de son gouvernement (Burnet). IV, 627. Réfutation des objections de Celse sur la création du monde en six jours (Origène). I, 339, 347. Création du monde au point de vue géologique; divers systèmes de géologie, création d'une matière primitive, chaos, révolutions successives, jours de la création, époques indéterminées; harmonie entre la création mosaïque et les observations géologiques; le déluge, ses preuves, ses effets géologiques, etc., etc. (Wiseman). XV, 141 et suiv., 173 et suiv. (Deluc). XII, 790, 960, 966. (Buckland). XV, 197. La géologie moderne n'a rien qui soit contraire à la Genèse mosaïque (Chalmers). XV, 643 et suiv. (Lecoz). XIII, 750 et suiv.

D

Déluge, au point de vue historique et géologique (Bergier). XI, 164. (Buckland). XV, 198. (Lecoz). XIII, 750. (Wiseman). XV, 173.

Dieu. Considérations sur l'athéisme (Bacon). II, 769. Diverses preuves de l'existence de Dieu et réfutation de l'athéisme (Bayle). VI, 617. (Bentley). IX, 591. Dieu créateur et législateur (Bonnet). XI, 468. Dieu, sa sagesse, sa puissance, respect qui lui est dû (Bayle). IV, 5. Démonstration de l'existence de Dieu et de ses attributs (Clarke). V, 947. (Duhamel). XII, 10. *Théologie astronomique*, ou preuve de l'existence de Dieu par la description des cieux (Derham). VIII, 562, et (Bentley). IX, 637. *Théologie de l'eau*, ou preuve de l'existence de Dieu par la création et la dispensation des eaux (Fabricius). IX, 711. Dieu, son unité, ses perfections, sa providence (Grotius). II, 1005. Preuves de l'existence de Dieu (Jacquelot). VII, 23. Notions de la divinité chez les plus anciens peuples retrouvées chez les sauvages (Leland). VII, 733. Existence de Dieu (Malebranche). IV, 689. Dieu, ses attributs, ses ouvrages, sa providence (Montaigne). II, 550. (Nicole). III, 1037. (Para du Phanjas). X, 55 et suiv.

Dieux du paganisme. Les philosophes païens en reconnaissaient la fausseté, et cependant ils prenaient part à leur culte (saint Augustin). II, 374. (Leland). VII, 930. Théologie primitive des Phéniciens, des Egyptiens, des Grecs, des Romains; oracles et sacrifices païens (Eusèbe). I, 510 et suiv. Les dieux des païens étaient originairement des hommes (Tertullien). I, xxxi.

Dimanche. Importance du culte public (Blair). XII, 609. Décadi et dimanche (Lecoz). XIII, 656. Repos du septième jour connu et en usage chez tous les peuples (Schmitt). XIII, 1222. L'observation du dimanche considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité. Déplorables effets d'un travail excessif dans les ateliers (Pérennès). XIV, 1215, 1235.

E

Eau. Théologie de l'eau, ou puissance et sagesse de Dieu dans la création et la dispensation des eaux dans tout le monde; propriétés de l'eau en général; sa distribution sur la surface de la terre, mers, fleuves, lacs; eaux souterraines, sources, puits, fontaines; mouvement des eaux, flux et reflux de l'Océan, débordement du Nil, gouffres, écueils de Scylla et de Charybdis; vents réglés, machines hydrauliques, vapeurs; usages de l'eau pour la cuisine et la chimie, etc. (Fabricius). IX, 715 et suiv.

Eglise. L'Eglise catholique ainsi nommée même par ses ennemis (saint Augustin). II, 381. Sur l'Eglise et les deux puissances (fragments, d'Aguesseau). VIII, 835. Règles pour connaître la véritable Eglise; obligation de s'y attacher (Bullier). IX, 198. L'Eglise romaine défendue contre les attaques des protestants (Butler). XII, 201. Prééminence de l'Eglise sur toutes les autres sociétés; mystères, sacrements, etc. (Caraccioli). XI, 1007. Infaillibilité de

l'Eglise (Du Pin). VI, 1108. Le catholique seul a droit d'être tranquille sur sa croyance (Gerdil). XI, 357. Dogmes, pratiques et cérémonies de l'Eglise prouvés par la tradition des Pères depuis le 1er siècle (Moore) XIV, 9 et suiv. Signe de la croix. 25 Prière pour les morts, invocation des saints. 52 Confession. 41. Cérémonies de la messe, cierges, encens, eau bénite, usage de se frapper la poitrine. 92 et suiv. Antiquité des dogmes et pratiques de l'Eglise catholique (Pelisson). III, 877 et suiv. L'Eglise romaine est la véritable Eglise de Jésus-Christ (Pontier). XIII, 1511 Méthode du témoignage seule admissible en matière de religion. *Ibid.* et 1215. Prescriptions contre les hérétiques (Tertullien). I, LXXVII. Dissertation sur la religion *nationale*, ou l'alliance de l'Eglise et de l'Etat (Warburton). IX, 518. Différence entre les sociétés religieuses et les sociétés civiles (*Idem*). 497. Conférences sur les doctrines et les pratiques principales de l'Eglise catholique (Wiseman). XV, 701. (*Idem*). Sur les offices et cérémonies de la semaine sainte, et leurs rapports avec l'art chrétien et avec l'histoire. XVI, 487. (*Idem*). Sur le culte de la sainte Vierge, l'épiscopat et les progrès du catholicisme. XVI, 695, 707, 717. Témoignages de toutes sortes de personnes en faveur de l'Eglise catholique (Caumen). XIV, 1207. La religion catholique est la seule véritable (Dorléans). XIV, 1069 et suiv. L'Eglise catholique vengée du reproche de favoriser le despotisme politique et ecclésiastique (Sabatier). XVII, 1051 et suiv. Marques de la véritable Eglise (Milner). XVII, 701 et suiv. L'Eglise romaine a toutes ces marques. *Ibid.* Pour une décision de l'Eglise il faut l'intervention du pape. (Bolgeni). XVIII, 48.

Eucharistie. Présence réelle et transsubstantiation (Nicole). III, 1244. (Wiseman). XV, 1073 et suiv. (Pélisson). III, 940. Traité de l'Eucharistie contre les protestants (Richelieu). III, 72. Cène des protestants, messes, communion (Choiseul). III, 505

F

Foi. Nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être sauvé (Arnaud). III, 159. Sens de cette maxime : *Hors de l'Eglise point de salut*, d'après M. Fraysinous. *Ibid.*, et 455. Comment, avant Jésus-Christ, pouvait-on être sauvé (Locke). IV, 555. — Exposition de la doctrine catholique (Bossuet). IV, 49. Accord de la foi et de la raison (Fourdaloue). IV, 159. La foi concilée avec la raison (Delamare). XI, 849. La foi obscure dans son objet, claire dans ses motifs (Descartes). II, 1235. Principes et preuves de la foi chrétienne (Duguet). VI, 9. L'Ecriture sainte n'est pas la seule règle de foi (Lingard). XIV, 339. Traité de la doctrine chrétienne orthodoxe : manière d'étudier et d'enseigner la théologie (Du Pin, Louis-Elies). VI, 945. Conformité de la foi avec la raison (Jacquelot). VII, 10. L'incrédule amené à la religion par la raison (Lami). IV, 507. Vérité de la foi rendue évidente par les motifs de crédibilité (saint Liguori). XII, 151. Défense des principaux points de la foi (Richelieu). III, 5. De la foi et des vices qui lui sont opposés (Bourdaloue). IV, 127. Excellence de la foi chrétienne (Caraccioli). XI, 1020.—Rationalité de la religion chrétienne (Locke). IV, 257. *Economie de la foi chrétienne* (Bolgeni). XVIII. 9 et suiv. Foi catholique appuyée sur l'autorité et non sur les raisonnements. *Ibid.*, 11. Règle *prochaine* de la foi catholique, la *décision de l'Eglise*; règle *éloignée*, l'*Ecriture sainte* et *la tradition écrite*. 28. Analyse de la foi catholique; elle ne suppose point de cercle vicieux. 95 et suiv.

G

Géologie. Géologie et minéralogie dans leurs rapports avec la théologie naturelle (Buckland). XV, 197. Cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques (Marcel de Serres). XV, 215. (Chalmers). XV, 645-47-50. Discours sur les sciences naturelles : géologie (Wiseman). XV, 141 et suiv. Voy. art. *Création.*

H

Hébreu. Langue hébraïque et ses caractères (Huet). V, 252. Grammaire hébraïque, etc. (Wiseman). XV, 321, et XVI, 9. Voy. l'art *Juifs.*

Homme. Dignité de l'homme et sa supériorité sur les animaux (Origène contre Celse). I, 258 et suiv. Essai sur l'homme considéré au point de vue individuel, social, etc. (Pope). VII, 655. Diversité des races humaines; leur origine commune; comment l'Amérique et les îles ont pu se peupler d'hommes et d'animaux (Para du Phanjas). X, 278 et suiv, 296 et suiv. Histoire naturelle de la race humaine, ses familles, ses classifications, son unité d'origine, etc. (Wiseman). XV, 83 et suiv.

Idolâtrie. Son origine, les premiers objets de son culte ses progrès, ses mystères, etc. (Leland). VII, 719 et suiv. Ses fêtes et pratiques impures *Ibid.*, 807 et suiv. Théologie et culte du paganisme, oracles, sacrifices, etc. (Eusèbe). I, 510 et suiv.

Incarnation. Bonté de Dieu dans l'incarnation de son Fils (saint Augustin) II, 795 Rapports de l'incarnation avec l'ordre surnaturel; *discipline du secret* concernant ces dogmes (Moore) XIV, 54, 59. Soupçon confus de l'incarnation du Verbe, langage de la Bible comme aux idées naturelles (Lamourette). XIII, 277 et suiv. Traditions païennes sur l'incarnation (Sommat). XIII, 1119 et suiv.

Incrédulité. Les incrédules violent les lois de l'Etat; l'incrédulité source de libertinage, cause de suicide et de dépopulation; point d'honnête homme sans religion (Caraccioli). XI, 1107, 1159, 1145. Causes de l'athéisme, la corruption, une fausse philosophie, etc. (Clarac). V, 947. Mémoire contre les athées, les déistes et les libertins (de Choiseul). III, 491. Discours sur l'irréligion, ses principes et ses suites (de Haller) VII, 537. Frivolité des motifs qui attachent à l'incrédulité, son origine, ses vices, etc. (Lamourette). XIII, 257 et suiv. De l'incrédulité, ses motifs (Leclerc). VI, 785. Discours sur les égarements de l'incrédulité (Para du Phanjas). X, 531. La religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même (Le Franc de Pompignan). XII, 651. Lettre sur les sources de l'incrédulité (Tournemine). IX, 581.

Indiens, Indous. Leur prétendue antiquité. Voyez les art. *Antiquité*, et *Livres sacrés.* Accord des anciens livres de l'Inde avec la Genèse (Brunati). XIV, 445. Essai pour la conversion de l'Inde savante et philosophique. XVIII, 218 et suiv. (Morris).

J

Jansénistes. Les jansénistes, et généralement tous les opposants aux bulles pontificales contre les doctrines de Baius, de Jansénius et de Quesnel, *n'ont pas la foi catholique* (Bolgeni). XVIII, 55 et suiv. Leur conduite, à cet égard, mise en parallèle avec celle des Juifs à l'égard de Jésus-Christ. 72 et suiv. Ils peuvent être convaincus de ne croire, sur plusieurs points, ni aux Ecritures, ni à la tradition, ni aux conciles, ni aux Pères, ni à saint Augustin lui-même. 81.

Jésus-Christ. Témoignages des auteurs juifs et païens sur la vie de Notre-Seigneur; notes critiques sur les *Actes* de Ponce Pilate et sur la lettre d'Abgare à Jésus-Christ, et la réponse de celui-ci (Addison). IX, 894 et suiv. (Buffier). IX, 157. Lettre (prétendue) de Jésus-Christ à la sainte Vierge (Bergier). XI, 48 et suiv. Résurrection de Jésus-Christ preuve de la religion (Ditton). VIII, 294. Jésus devant Caïphe et Pilate (Dupin aîné). XVI, 727. Divinité de Jésus-Christ (Lecoz). XIII, 670. Discours sur la divinité de Jésus-Christ et les caractères de sa grandeur (Massillon). VIII, 171. (Saurin). IX, 9. Preuves de la résurrection de Jésus-Christ (West). X, 1025. Sermon sur la divinité de Jésus-Christ (Tillotson). VII, 245 Caractère de Jésus-Christ et de sa doctrine, parallèle entre Jésus-Christ et Mahomet (Porteus). XII; 1187. Caractère de Jésus-Christ (Duvoisin). XIII, 788. Réflexions diverses sur Jésus-Christ. Caractères divins de sa personne, de sa doctrine, de ses miracles, etc.; éloge ou tableau de Jésus-Christ (d'Aguesseau). VIII, 842 et suiv., et 947. Jésus-Christ est le Messie : pourquoi il ne le disait pas ouvertement (Locke). IV, 255 et suiv., 271. Témoignages de Josèphe et de Lampride sur Jésus-Christ (Huet). V, 61. Objections de Celse contre la divinité de Jésus-Christ, sur sa naissance et la vertu de sa sainte mère (Origène). I, 52 et suiv., 129 et suiv.

Juifs ou *Israélites.* Institutions des anciens Hébreux, leurs mœurs, leurs livres sacrés, leur théologie, leur législation, etc. (Lesche). I, 755 et suiv. Témoignages des auteurs païens sur la nation juive et son antiquité. *Ibid.*, 815 et suiv., 884. Du peuple juif et du Messie (Feneelon). IV, 1185. Réfutation du judaïsme (Grotius). II, 1087, et (Gerdil), VI, 3[illegible]2. La religion actuelle des juifs ne peut être conforme à la révélation divine (Stadler). X, 795. Des moyens de convertir les Israélites (Lombroso et Corsini). XVIII, 451 et suiv. Divers obstacles à cette conversion; mœurs domestiques des Israélites; fragments de l'histoire du peuple juif à diverses époques jusqu'en 1807. *Ibid.*, 460 et suiv.

L

Livres saints (Ancien et Nouveau Testament). Authenticité des Evangiles (Bergier). XI, 17. Accord de la Genèse avec les anciens livres de l'Inde (Brunati) XIV, 446. Authenticité des livres du Nouveau Testament (Duvoisin). XIII, 762. (Du Pin). VI, 974. Vérité et antiquité des livres de Moïse; autorité des livres du Nouveau Testament (Grotius). II, 1017, 1075. Authenticité et vérité des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament (Huet) V, 41, 81. Ca-

non des livres sacrés. *Ibid.* 470. Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament (Para du Phanjas). X, 151 et suiv. Livres du Nouveau Testament : leur liaison avec ceux de l'Ancien Testament (Porteus). XII. 1187. Respect de Jean-Jacques Rousseau pour la Bible et l'Evangile. IX, 1214 et suiv. Les faits évangéliques attestés par des écrits authentiques : examen critique des quatre Evangiles (Statler). X, 805 et 841. Les livres des Juifs plus anciens que tous les livres et monuments païens (Tertullien). I, XLI. Excellence intrinsèque des saintes Ecritures (Seed). IX, 690. Littérature sacrée : Ancien et Nouveau Testament : philologie sacrée (Wiseman). XV, 303 et suiv. Système catholique d'interprétation des saintes Ecritures (Brunati). XIV, 515. Crédibilité de l'histoire évangélique établie contre le système mythique de Strauss (l'abbé Chassay). XVIII, 690 et suiv.

Livres apocryphes ou *incertains*. Faux Evangiles, actes de Pilate, lettres de Jésus à la sainte Vierge, Pasteur d'Hermas, vers sibyllins, etc. (Bergier). XI, 48 et suiv.

Livres sacrés (des païens), et traditions des Chinois, des Indiens, des Persans, des Egyptiens, des Grecs, des Romains, des Scandinaves, etc., et leurs rapports à la doctrine de la réconciliation du monde tombé, par l'entremise d'un divin Sauveur ; comparaison de plusieurs personnages du paganisme avec Jésus-Christ ; fragments de Confucius, les Védas, le Zendavesta, les livres sibyllins, etc. (Schmith). XIII, 1085 et suiv. Sacrifices païens. *Ibid.* Accord des anciens livres de l'Inde avec la Genèse (Brunati). XIV, 446.

M

Mahomet. Ses succès (Paley). XIV, 805. Réfutation du mahométisme (Grotius). II, 1115. (Gerdil). XI, 359.

Marie (la sainte Vierge). Accusation de Celse contre sa vertu (Origène). I, 32 et suiv. Son immaculée conception (Perrone). XIV, 1030. Idée traditionnelle chez les Indiens, les Chinois, les Egyptiens, de l'enfantement d'une vierge : leur vénération pour la virginité (Schmitt). XIII, 1108.

Miracles de Jésus-Christ et des apôtres (Addison) IX, 978, 1005. (Bergier). XI, 64. (Buffier). IX, 54. (Chalmers). XV, 473. (Diessbach). XIII, 9. (Dorléans). XIV, 1087. (Duguet). VI, 39. (Duvoisin). XIII, 806. (Lemoine). VII, 594, 612. (Para du Phanjas). X, 257 et *alib. passim*. Voyez l'art. *Religion*, ses preuves. Les miracles ne sont plus nécessaires depuis l'établissement du christianisme (saint Augustin). II, 408. Durée du pouvoir miraculeux de l'Eglise (Addison). IX, 1095. — *Faux miracles :* diacre Pâris, Apollonius de Tyane, etc. (Bergier). XI, 109. (Huet). V, 848. (Littleton). IX, 671. (Para du Phanjas). X, 259. Magiciens de Pharaon, Simon le Magicien. *Ibid.* 242. (Buffier). IX, 189, 190, 245.

Moïse. Législation mosaïque et législations païennes (Brunati). XIV, 454. Moïse auteur du Pentateuque, sa chronologie, etc. (Beauzée). X, 1239. Législation de Moïse, son antiquité et celle des prophètes hébreux (Eusèbe). I, 761, 870. Témoignages des auteurs profanes en faveur des livres de Moïse (Huet). V, 90. Presque toute la théologie païenne a sa source dans la personne de Moïse. *Ibid.*, 117 et suiv. La géologie moderne n'a rien découvert qui soit contraire à la Genèse de Moïse (Chalmers). XV, 643 et suiv. (Wiseman, de Luc, Buckland). Voyez l'art. *Création*.

Mystères. La raison a ses mystères comme la religion (d'Aguesseau). VIII, 827 et suiv. Les mystères du christianisme n'ont rien de contraire à la raison ; ils sont même des motifs de crédibilité (Para du Phanjas). X, 254 et suiv. Réponse aux objections contre la croyance des mystères (Stanhope). VI, 549. (Littleton.) IX, 686.

Mythologie des Chinois, Indiens, Perses, Egyptiens, Grecs, Romains, Scandinaves et autres peuples du Nord, et ses rapports aux dogmes principaux du christianisme (Schmitt). XIII, 1081, 1099 et suiv.

P

Papes. Puissance temporelle des papes (Bergier). XI, 227. Triomphe du saint-siége et de l'Eglise (contre les novateurs modernes) ; gouvernement de l'Eglise et ses droits ; fausse idée de la monarchie des papes (Grégoire XVI). XVI, 735 et suiv. Traité de l'infaillibilité du pape. *Ibid.*, 834 et suiv. Suprématie du pape (Wiseman). XV, 911. La puissance du pape est éternelle en ce monde (Montaigne). II, 681 et *note* de Bossuet. Pour former une décision de l'Eglise, l'intervention du pape est indispensable (Bolgeni). XVIII, 48. Sentiments des anciens catholiques anglais sur le pouvoir des papes (Lingard). XVII, 143 et suiv.

Péché originel. Péché d'Adam ; ses effets (Locke). IV, 241. (Mallebranche.) IV, 717. Idée générale, ou traditions de tous les peuples sur la chute ou la déchéance du genre humain, et la nécessité d'une réparation ou rédemption ; rapport de ces croyances religieuses au dogme chrétien (Schmitt). XIII, 1086, 1102 et suiv.

Pères (saints). Ne sont pas infaillibles comme docteurs particuliers, ni même dans les raisonnements ou explications qu'ils apportent pour prouver des points de foi (Bolgeni). XVIII, 103, 108. Diverses erreurs, en ce genre, de saint Cyprien et de saint Augustin. 108, 125.

Philosophes anciens. Ils pratiquaient extérieurement le culte des dieux dont ils se moquaient en secret (saint Augustin). II, 374. (Leland.) VII, 930. Insuffisance de la philosophie pour réformer le genre humain dans ses erreurs et ses vices ; opinions et erreurs des anciens philosophes sur divers points (Leland). VII, 865 et suiv., 1004 et suiv. (Clarke). V, 1168. Doctrines des principaux philosophes, Socrate, Platon, Aristote, Zénon, etc., sur divers points (Eusèbe). I, 1051 et suiv. *passim*. Conformité de la doctrine de Platon avec celle des Hébreux dans les points essentiels. *Ibid.* et 889. Divers sentiments peu orthodoxes de Platon, entre autres sur les femmes, l'amour, le meurtre, etc. *Ibid.*, 1044 et suiv. Des vertus et des vices des païens ; des vices des philosophes (Socrate, Platon, etc.). Ce qu'il faut penser, avec l'Eglise et les SS. Pères, du salut de ces philosophes (Arnaud). III, 392 et suiv. *passim* (saint Augustin). II, 374 et suiv.

Philosophes modernes. Esprit des philosophes modernes (Crillon). XI, 660. Discours sur l'esprit philosophique (Guénard). XII, 545. Pensées sur l'esprit et le dessein des philosophes (Lamourette). XIII, 257. Observations sur les savants incrédules et sur quelques-uns de leurs écrits (de Luc). XII, 789. Lettres flamandes, ou variations de la prétendue religion naturelle : incertitude des déistes (Duhamel). XII, 10. Idéalistes, égoïstes et matérialistes (Euler). XI, 795. Insuffisance de la philosophie (Bayle). VI, 682.

Prophéties. Voyez l'art. *Religion*, ses preuves. — Usage et fins de la prophétie dans les divers âges du monde (Sherlock). VII, 439. Oracles des sibylles avant et après l'établissement du christianisme (Addison). IX, 1069. Cessation des oracles depuis la venue de Jésus Christ (Buffier). IX, 152. (Addison.) IX, 941.

Protestants, pères des rationalistes modernes. Unité de l'Eglise (Bacon). II, 888. Moyens de pacifier et de réformer l'Eglise d'Angleterre. *Ibid.*, 920. Causes de la Saint-Barthélemy (Bergier). XI, 200 et suiv. L'Eglise romaine défendue contre les attaques du protestantisme (Butler). XII, 201 et suiv. Premier établissement du christianisme dans la Grande-Bretagne ; origine de la réforme protestante d'Angleterre ; la renaissance des lettres est-elle due à la réformation ? etc., etc. *Ibid.* Dix preuves de la religion chrétienne proposées aux universités d'Angleterre (Campien). XIV, 1177. Voyages d'un Irlandais à la recherche d'une religion ; étude des Pères de tous les siècles ; chefs du protestantisme, leurs vie et mœurs ; blasphèmes des rationalistes (Moore). XIV, 9 et suiv. Doctrine et pratiques principales de l'Eglise catholique dès les premiers siècles. *Ibid.*, *passim*. L'examen privé des protestants, nécessaire dans leur système, et démontré impossible (Pélisson). III, 828 et suiv. (Pointer). XIII, 1245. La voie d'autorité ou de témoignage seule admissible en religion. *Ibid.* (Pointer). Motifs pour lesquels l'Eglise d'Angleterre s'est séparée de l'Eglise de Rome (Lingard). XVII, 120 et suiv. Sentiments des anciens catholiques anglais sur le pouvoir des papes. 143 et suiv. Le protestantisme *sans principe de foi, sans éléments ni caractères d'une religion divine* (Cattet). XVII, 254, 551, 540, 584. L'Eglise anglicane a perdu l'autorité épiscopale ainsi que les pratiques du culte de l'ancienne Eglise (Wiseman). XVII, 447 et suiv. Réponse aux accusations des protestants contre l'Eglise romaine (Milner). XVII, 811 et suiv.

R

Rationalistes allemands et français. Le docteur Strauss et son système mythique ; Hégel, Schelling, de Wette, etc. Appréciation des doctrines de MM. Cousin, Jouffroy, Michelet, Pierre Leroux, Salvador, Damiron, Saisset, Quinet (l'abbé Chassay). XVIII, 551 et suiv., 655. et suiv. Réfutation du système mythique de Strauss. 642 et suiv.

Religion en général. La Religion vengée, poème en dix chants (de Bernis). IX, 1114 et suiv. Religion de l'honnête homme ; point d'honnête homme sans religion (Caracciolli). XI, 1080. L'homme sans Dieu, sans religion (Montaigne) II, 557. *Pensées* sur la religion (Pascal) III, 707 et suiv. Philosophie de la religion (Para du Phanjas). X, 9 et suiv. Religion naturelle, religion révélée. *Ibid. La Religion*, poème (Racine). VIII, 9. Le phi-

losophe chrétien (Stanislas Ier). X, 451. — Pensées de Descartes sur la religion. II, 1125. — Nécessité de la religion et ses caractères (Gerdil). XI, 234. (Lami) IV, 555 et suiv. — Utilité de la religion pour la société civile (Warburton). IX, 258. *Dissert.* sur une *religion nationale*, ou l'alliance de l'Église et de l'État. *Ibid.*, 318. Méthode pour découvrir la vraie religion (Milner). XVII, 381 et suiv.

Religion chrétienne. Ses preuves. Témoignages des auteurs juifs et païens (Addison). IX, 879. Abrégé des preuves historiques de la religion chrétienne (Beauzée). X, 1175. Certitude des preuves du christianisme (Bergier). XI, 11. Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme (Bonnet). XI, 435. Sermon sur la religion chrétienne (Bourdaloue). IV, 101. Preuves les plus sensibles de la véritable religion; témoignages des auteurs juifs et païens sur Jésus-Christ et ses miracles, etc. (Buffier). IX, 115, 157. — Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens (Bullet). XII, 587. Vraie religion démontrée (Burnet). IV, 617. Preuves miraculeuses et internes de la révélation chrétienne (Chalmers). XV, 473. La religion de Jésus-Christ prouvée par les miracles, etc. (Diessbach). XIII, 26. La religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ (Ditton) VIII, 294. Méthode courte et facile pour discerner la vraie religion (Dorléans). XIV, 1067. Preuves de la foi chrétienne par les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament (Duguet). VI, 39. Démonstration évangélique (Duvoisin). XIII, 762. Préparation et démonstration évangélique (Eusèbe). I et II. — Vérité de la religion chrétienne (Grotius). II, 993. — Démonstration évangélique (Huet). V, 5.— Religion chrétienne évidemment prouvée par les prophéties, l'histoire des Juifs et les découvertes des voyageurs modernes (Keith). XV, 385.— Preuves convaincantes de la vérité de la religion chrétienne (Jacques). XIII, 195. Evidence de la religion chrétienne considérée en elle-même (Jennings). XI, 1157. Fragments d'apologie de la religion (Laharpe). XIII, 471. Défense de la révélation chrétienne (Lecoz). XII, 654. Son utilité, sa nécessité (Leland). VII, 696. Nouvelle démonstration évangélique. *Ibid.*, 707. Méthode courte et aisée contre les déistes; vérité de la religion chrétienne; méthode courte et aisée contre les juifs (Lesley). IV, 855, 885, 959. Manière abrégée de convertir un païen à la foi chrétienne (saint Liguori). XII, 187.— La religion chrétienne démontrée par la conversion de saint Paul (Littleton). IX, 647. — Vérité de la religion (Massillon) VIII, 149. — Le christianisme (Montaigne). II, 577 et suiv. — Réfutation du philosophe Celse (Origène) I, 5. — Preuves évidentes du christianisme (Paley). XIV, 677. — Motifs de crédibilité du christianisme (Para du Phanjas). X, 227 et suiv. — Le christianisme, ses preuves, ses caractères (Pointer) XIII, 120. (Porteus.) XII, 1187. — Défense de la religion chrétienne (Stanhope). VI, 485. Démonstration évangélique (Statler). X, 483. — Apologétique de Tertullien. I, 1. — Réponses à diverses objections contre le christianisme (Bonnet). X, 575 et suiv. Apologie de la religion chrétienne tirée des écrits de J.-J. Rousseau. IX, 1205.

Religion chrétienne. Son excellence, son utilité. Éloge de la religion chrétienne (Bacon). II, 857. Avantages de la religion chrétienne reconnus par Bayle. VI, 671. (Blair.) Discours. XII, 589. — Excellence de la révélation chrétienne en elle-même; son utilité par rapport à la société civile (Leland) VII, 1294. (De la Luzerne.) XIII, 895. — Sainteté de la doctrine chrétienne (saint Liguori). XII, 155. Influences diverses de la religion sur les temps et les lieux (Manzoni). XIV. 551. — Heureux effets du christianisme sur la félicité temporelle du genre humain (Porteus). XII, 1149.—Excellence de la révélation chrétienne dans les idées qu'elle nous donne de Dieu, et dans le plan de morale qu'elle nous propose (Seed). Discours. IX, 690. — Utilité de la religion par rapport aux sociétés et aux particuliers, et son excellence dans ses dogmes et ses préceptes (Tillotson). VII, 170 et suiv. — Avantages procurés par le christianisme (Turgot). X, 449. — La religion chrétienne convenable à la gloire de Dieu et aux intérêts du genre humain (Stanhope). VI, 585 et suiv. — Excellence et utilité de la religion chrétienne (Statler). X, 594 et suiv.

Religions, ou sociétés chrétiennes. Il ne peut être indifférent de suivre l'une ou l'autre des sociétés chrétiennes; règles pour discerner la vraie religion ou Église de Jésus-Christ (Buffier). IX, 198 et suiv. — Fausses religions : l'idolâtrie, le judaïsme, le mahométisme, et les diverses sectes d'hérétiques (Gerdil). XI, 358 et suiv. (Grotius.) II, 1075 et suiv.

Résurrection de Jésus-Christ. Preuves de la résurrection de Jésus-Christ (West) X, 1018. — Les témoins de la résurrection de Jésus-Christ examinés et jugés selon les règles du barreau (Sherlock) VII, 527. Voyez les diverses *preuves de la religion*. — Sermon sur la résurrection de Jésus-Christ (Sacrin). IX, 97.—Pourquoi Jésus-Christ ressuscité ne se montra-t-il pas à ses ennemis, etc. (Origène contre Celse)? I, 116.

Sacrifices. Leur origine et leur source véritable dans l'idée primitive, et commune à tous les peuples, d'une rédemption ou expiation nécessaire (Schmitt). XIII, 1191 sqq.

S

Socrate. Voyez l'art. *Philosophes anciens.* (Saint Augustin). II, 574. (Eusèbe). I, 1079 et suiv.; 1166 Ce qu'il faut penser de son salut, d'après les SS. Pères (Arnaud). III, 592 et suiv. *passim*. Erreurs, vices, et morale licencieuse des païens en général, et même de la plupart de leurs philosophes (Leland). VII, 865, 878, 950, 1004, 1042, 1098, etc., etc.

Spinosa, père des panthéistes modernes Son erreur sur l'unité de substance : il enseigne que le monde matériel, dans son tout et dans chacune de ses parties, est un être existant par lui-même, et qu'il n'y a point d'autre dieu que l'univers; réfutation de cet absurde système (Clarke). V, 965, 979. (Buffier.) IX, 257 et suiv. (Bayle.) VI, 652 et suiv. (De Polignac.) Antilucrèce, *passim*. VIII, 972, et dans tout le cours de cet ouvrage, contre les matérialistes.

T

Témoignage, Témoins. Témoignages des auteurs juifs et païens sur la vie de Notre-Seigneur (Addison). IX, 894, 958 et suiv. (Buffier) IX, 157. Le témoignage en matière de faits; conditions pour qu'il soit recevable (Bonnet). XI, 49[illegible] et suiv. Force du témoignage; évidence historique (Chalmers). XV, 511 et suiv., 555. Evidence morale, sa force, sa nécessité (Ditton). VIII, 341, 363 et suiv. Témoignages de toutes sortes de personnes en faveur de l'Église catholique (Campien). XIV, 1207. Méthode du témoignage seule admissible en religion (Pointer). XIII, 1245 et suiv. Témoins de la résurrection de Jésus-Christ (Sherlock). VII, 527. (West). X. 1050.

Théologie. Théologie naturelle (Bacon). II, 777. La théologie positive et la scolastique : manière de l'étudier (Du Pin). VI, 1185, 1266. Théologie astronomique (Derham). VIII, 562. Théologie de l'eau (Fabricius). IX, 711. Méthode introduite par Hermès dans la théologie catholique (ou l'hermésianisme) (Perrone). XIV, 945. Idée de la bonne théologie (Lami). IV, 511. Usage légitime de la raison dans la théologie (Bacon). II, 886 et suiv.; l'histoire ecclésiastique propre à former un théologien. *Ibid.*, 869. Théologie primitive des Phéniciens, des Égyptiens, des Grecs, des Romains, des Hébreux, etc (Eusèbe). I, 510 et suiv. *passim*. Voy. art. *Mythologie*, *Théologie* et *Philosophie* païenne (Leland). VII, 792, 800, 855, etc. Extension à donner aux études cléricales : hautes études théologiques, leur objet, leur forme, leur méthode (l'abbé Chassay). XVIII, 555 et suiv.

Tolérance. Divers passages de Bayle contre la tolérance de l'irréligion. VI, 770 et suiv. Les railleries contre la religion ne doivent point être tolérées. *Ibid.*, 775. L'intolérance de l'Église catholique est essentielle à la vraie religion (Delamare). XI, 858 et 975. Dissertation sur l'esprit de tolérance et de persécution (Warburton). XI, 563.

Tradition de l'Église catholique. Tradition orale : cinq générations ont pu suffire jusqu'à la fin du 1er siècle ; tradition écrite (Addison). IX, 984, 998. Autorité de la tradition de l'Église, des Pères, des conciles, du pape, des évêques (Du Pin). VI, 974, 1065. Défense de la tradition : l'Écriture n'est pas la seule règle de foi (Lingard). XIV, 559 et suiv. Les Écritures ne contiennent pas toute la parole divine. Observation du dimanche, validité du baptême des enfants, canon des Écritures, etc. *Ibid.*, 565. La doctrine catholique établie par la tradition constante des Pères, depuis le 1er siècle (Moore). III, 9. Méthode d'examen privé, source d'incertitudes et d'erreurs (Pointer). XIII, 1245.

Traditions religieuses des anciens peuples. La révélation répandue parmi les gentils avant Notre-Seigneur (Brunati). XIV, 189, 446 Traditions confuses sur la création, le déluge, la chute de l'homme, l'incarnation, le Messie ou Rédempteur (Schmith). XIII, 1085 et suiv., 1099 et suiv. (Morris) XVIII, 259 et suiv., 428 et suiv. Sur le repos du septième jour (Pérennès). XIV, 1222 et suiv. (Leland) VII, 758.

NOMENCLATURE

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES

CONTENUS

DANS LES DIX-HUIT VOLUMES DES DÉMONSTRATIONS.

TOME PREMIER.

TERTULLIEN. — Apologétique, *colonne* I. — Des Prescriptions, LXXVII.
ORIGÈNE. — Traité contre Celse, 5.
EUSÈBE. — Préparation évangélique, 471.

TOME SECOND.

EUSÈBE. — Démonstration évangélique, 5.
SAINT AUGUSTIN. — Traité de la véritable religion, 369.
MONTAIGNE. — Son *Christianisme*, par Labouderie, 461.
BACON. — Son *Christianisme*, par Emery, 697.
GROTIUS. — Vérité de la religion chrétienne, 993.
DESCARTES. — Pensées de Descartes sur la religion, par Emery, 1135.

TOME TROISIÈME.

RICHELIEU. — Défense des principaux points de la foi, 5.
ARNAUD. — Nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être sauvé, 145.
CHOISEUL. — Mémoire en faveur de la religion contre les athées, les déistes et les libertins, 457. — Le vrai système de la religion chrétienne et catholique, 576.
PASCAL. — Ses *Pensées*, 605.
PÉLISSON. — Réflexions sur les différends de la religion, 823. — De l'examen en général, 865. — De l'Eucharistie, 941.
NICOLE. — L'esprit de Nicole sur les vérités de la religion, 1035.

TOME QUATRIÈME.

BOYLE. — Dissertation sur le profond respect que l'esprit humain doit à Dieu, 5.
BOSSUET. — Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique sur les matières de controverse, 49. — Discours sur la divinité de la religion, 87.
BOURDALOUE. — Discours sur la religion chrétienne, 101. — Sur la foi et les vices qui lui sont opposés, 127. — Sur l'Eglise et la soumission qui lui est due, 177.—Sur la sagesse et la douceur de la loi chrétienne, 203. — Sur la sainteté et la force de la loi chrétienne, 219.
LOCKE. — Rationalité de la religion chrétienne, telle qu'elle nous est représentée dans l'Ecriture sainte, 237.
LAMI. — L'incrédule amené à la religion par la raison, 507.
BURNET. — La vraie religion démontrée par un enchaînement de conséquences déduites de principes sûrs et incontestables, etc., 617.
MALEBRANCHE. — Conversations chrétiennes, 689. — Méditations sur l'humilité et la pénitence, 825.
LESLEY. — Méthode courte et aisée contre les déistes, 855. — Défense de la méthode courte et aisée, 871. — Lettre sur Sommonochodom, 879. — Dialogue entre un chrétien et un déiste, 885. — Lettre de l'auteur contre les déistes, 945.—Du jugement particulier et de l'autorité en matière de foi, 993.
LEIBNITZ. — Système de théologie, 1027.— Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale, 1103. — Discours sur la conformité de la foi avec la raison, 1265.
LA BRUYÈRE. — Des esprits forts, 1147.
FÉNELON. — Lettre de Fénelon sur divers sujets de métaphysique et de religion, 1165.

TOME CINQUIÈME.

HUET. — Lettre de Samuel Puffendorf, 19. — En quoi consiste l'authenticité d'un livre, 27. — Les livres du Nouveau Testament sont authentiques, 41. — Les livres de l'Ancien Testament sont authentiques, 81. — L'Ancien Testament renferme beaucoup de prophéties, plusieurs se sont accomplies; toutes les prophéties de l'Ancien Testament conviennent au Messie. — Jésus de Nazareth est le Messie, 481. — La religion chrétienne est vraie, 933.
CLARKE. — Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu, 947. — Lettres d'un gentilhomme de la province de Glocester au docteur Clarke, 1039. — Autres lettres d'un théologien de Cambridge avec les réponses de l'auteur sur la nécessité et la liberté des actions humaines, 1057. — Discours sur les devoirs immuables de la religion naturelle et sur la vérité de la religion chrétienne, 1069. — Défense du docteur Clarke pour prouver l'immatérialité de l'âme et son immortalité, 1291.

TOME SIXIÈME.

DUGUET. — Principes de la foi chrétienne, 9. —
STANHOPE. — Défense de la religion chrétienne contre les Juifs et contre les faux sages, tant païens que chrétiens, 485.
BAYLE. — Nouvelle analyse de Bayle, par l'abbé Dubois de Launay, 617.
LECLERC. — De l'incrédulité, 785.
DU PIN. — Traité de la doctrine chrétienne orthodoxe, 947.

TOME SEPTIÈME.

JACQUELOT. — Conformité de la foi avec la raison, ou Défense de la religion contre les principales difficultés répandues dans le Dictionnaire historique et critique de Bayle, 9. — Système abrégé de l'âme et de la liberté, 157.
TILLOTSON. — Sermons, 171.
HALLER. — Discours sur l'irréligion, où l'on examine ses principes et ses suites funestes opposés aux principes et aux heureux effets du christianisme, 341. — Lettres sur les plus importantes vérités de la révélation, 365.
SHERLOCK. — De l'usage et des fins de la prophétie dans les divers âges du monde, 439. — Les témoins de la résurrection de Jésus-Christ, examinés et jugés selon les règles du barreau, pour servir de réponse aux objections de sir Woolston, 527.
LEMOINE. — Dissertation historique sur les écrits de Woolston, sa condamnation et les ouvrages qu'on a publiés contre lui, 593.

POPE. — Le Messie, églogue sacrée, à l'imitation de Pollion de Virgile, 629. — Lettre du chevalier de Ramsay à L. Racine, au sujet de l'*Essai sur l'homme*, 633. — Essai sur l'homme, 635.

LELAND. — Discours préliminaire sur la religion naturelle et révélée, 679. — Nouvelle démonstration évangélique, 707.

TOME HUITIÈME.

LOUIS RACINE. — La Religion, poëme, 11. — La Grâce, poëme, 109.

MASSILLON. — Discours et pensées, 151.

DITTON. — La vérité de la religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ, 293. — Dissertation où l'on examine si la pensée et la réflexion peuvent être le pur résultat de la matière et du mouvement, et où l'on parle aussi de la nature de Dieu, de l'âme humaine et de l'univers en général, pour servir de supplément à la démonstration de la religion chrétienne, 513.

DERHAM. — Théologie astronomique, ou Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu par l'examen et la description des cieux, 563.

D'AGUESSEAU. — Lettres sur Dieu et la religion, 705. — Fragments sur l'Eglise et les deux puissances, 836. — Réflexions diverses sur Jésus-Christ, ou caractères divins de Jésus-Christ dans sa doctrine et dans ses œuvres, 841.

POLIGNAC. — L'Anti-Lucrèce, 967.

TOME NEUVIÈME.

SAURIN. — Sermons, 9.

BUFFIER. — Exposition des preuves les plus sensibles de la véritable religion, 113.

WARBURTON. — Dissertations sur l'union de la religion, de la morale et de la politique, 249.

TOURNEMINE. — Lettre sur l'immatérialité de l'âme et les sources de l'incrédulité, 383.

BENTLEY. — Réfutation de l'athéisme, 391.

LITTLETON. — La religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul, 645.

SEED. — Premier discours sur l'excellence intrinsèque des saintes Ecritures, 689. — Second discours, 701.

FABRICIUS. — Théologie de l'eau, ou Essai sur la bonté, la sagesse et la puissance de Dieu manifestées dans la création de l'eau, 713.

ADDISON. — De la religion chrétienne, 879.

DE BERNIS. — La religion vengée, poëme en dix chants, 1105.

J.-J. ROUSSEAU. — Apologie de la religion chrétienne, 1203.

TOME DIXIÈME.

PARA DU PHANJAS. — Les principes de la saine philosophie conciliés avec ceux de la religion, ou la Philosophie de la religion, 9.

STANISLAS Ier. — Le philosophe chrétien, 431.

TURGOT. — Premier discours sur les avantages que l'établissement du christianisme a procurés au genre humain, 453. — Second discours sur les progrès successifs de l'esprit humain, 467.

STATLER. — Démonstration évangélique, ou Certitude de la religion révélée par Jésus-Christ, démontrée d'après une méthode suivie, et par des preuves incontestables contre les déistes, contre tous les philosophes antichrétiens anciens et modernes, contre les Juifs et les Mahométans, 485.

WEST. — Observations sur l'histoire et les preuves de la résurrection de Jésus-Christ, 1019.

BEAUZÉE. — Exposition abrégée des preuves historiques de la religion chrétienne, 1173.

TOME ONZIÈME.

BERGIER. — La certitude des preuves du christianisme, ou Réfutation de l'examen critique des apologistes de la religion chrétienne, 11. — Réponse aux conseils raisonnables, 199.

GERDIL. — Exposition abrégée des caractères de la vraie religion, pour servir d'introduction à la doctrine chrétienne, 279. — Exposition des caractères de la vraie religion, 555.

THOMAS. — Réflexions philosophiques et littéraires sur le poëme de la religion naturelle, 571.

BONNET. — Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme, 455.

CRILLON. — Mémoires philosophiques du baron de ***, ou l'Adepte du philosophisme ramené à la religion catholique par gradation et au moyen d'argiments et de preuves sans réplique, 589.

EULER. — Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie, 761. — Défense de la révélation contre les objections des esprits forts, 853.

DELAMARE. — La foi justifiée de tout reproche de contradiction avec la raison, et l'incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la raison dans ses raisonnements contre la révélation, avec une Analyse de la foi, 891.

CARACCIOLI. — Le langage de la religion, 1009. — La religion de l'honnête homme, 1089.

JENNINGS. — De l'évidence de la religion chrétienne, 1159.

TOME DOUZIÈME.

DUHAMEL. — Lettres flamandes, ou Histoire des variations et contradictions de la prétendue religion naturelle, 9.

SAINT LIGUORI. — La vérité de la foi rendue évidente par ses motifs de crédibilité, 155.

BUTLER. — L'Eglise romaine défendue contre les attaques du protestantisme dans une suite de Lettres adressées à sir Robert Southey, 201.

BULLET. — Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens, où l'on trouve une preuve solide de la vérité de cette religion, 587.

VAUVENARGUES. — Méditations sur la foi et Prière, 541.

GUENARD. — Discours sur l'esprit philosophique, 545.

BLAIR. — Dix sermons, 557.

LEFRANC DE POMPIGNAN. — La religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même, 653.

DELUC. — Observations sur les savants incrédules et sur quelques-uns de leurs écrits, 791. — Lettres sur le christianisme, 945.

PORTEUS. — Heureux effets du christianisme sur la félicité temporelle du genre humain, 1149.

GERARD. — L'esprit du christianisme, précédé d'un Précis de ses preuves et suivi d'un plan de conduite, 1255.

TOME TREIZIÈME.

DIESSBACH. — Le chrétien catholique inviolablement attaché à sa religion par la considération de quelques-unes des preuves qui en établissent la certitude, 9.

JACQUES. — Preuves convaincantes de la vérité de la religion chrétienne, 195.

LAMOURETTE. — Pensées sur l'esprit et le dessein des philosophes irréligieux du dix-huitième siècle, 255. — Pensées sur la philosophie de la foi, ou le système du christianisme entrevu dans son analogie avec les idées naturelles de l'entendement humain, 329.

LAHARPE. — Fragments de l'Apologie de la religion, 477.

LE COZ. — Défense de la révélation chrétienne, et preuves de la divinité de Jésus-Christ, ou Lettres à M. de l'Isle de Sales, sur son mémoire en faveur de Dieu; réfutation des principales erreurs de ce mémoire contre la saine philosophie, l'histoire, la morale, la religion et spécialement contre la divinité de Jésus-Christ, 655.

DUVOISIN. — Démonstration évangélique, 765.

DE LA LUZERNE. — L'excellence de la religion, 895.

SCHMIT. — La rédemption du genre humain annoncée par les traditions et les croyances religieuses, figurée par les sacrifices de tous les peuples, ouvrage qui sert d'appendice aux *Soirées de Saint-Pétersbourg*, 1081.

POINTER. — Le Christianisme, ou Preuves et caractères de la religion chrétienne, 1209.

TOME QUATORZIÈME.

MOORE. — Voyages d'un Irlandais à la recherche d'une religion, 9.

SILVIO PELLICO. — Discours sur les devoirs des hommes, 289.

LINGARD. — Défense de la tradition. Essai sur la vue comparative de l'Eglise anglicane et de l'Eglise de Rome, du docteur Marsh, etc., 359. — Remarques sur le mandement de l'évêque de Durham. Réfutation des assertions de l'évêque de Durham sur les causes qui ont amené la révolution française, et sur la doctrine de l'Eglise catholique par rapport au culte et à l'invocation des saints, à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, à la pénitence et aux indulgences, etc., 397.

BRUNATI. — De l'accord des anciens livres de l'Inde avec la Genèse, 445. — Critique des anciennes législations

païennes et défense de la législation mosaïque, 457. — De la médecine chez les Hébreux et des guérisons miraculeuses racontées par les saintes Ecritures, etc., 479.

MANZONI. — Observations sur la morale catholique, 551.

PALEY. — Tableau des preuves évidentes du christianisme, 675.

PERRONE. — Réflexions sur la méthode introduite par Georges Hermès dans la théologie catholique, etc., 945. — Dissertation sur le titre d'Eglise catholique que s'attribuent les communions séparées de l'Eglise romaine, 1025. — De l'immaculée conception de Marie, 149.

DORLEANS. — Méthode courte et facile pour discerner la véritable religion, 1069.

CAMPIEN. — Dix preuves de la vérité de la religion chrétienne, proposées aux universités d'Angleterre, 1177.

PERENNÈS. — De l'observation du dimanche, considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité, 1215.

TOME QUINZIÈME.

WISEMAN. — Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée, 9. — Conférences sur les doctrines et les pratiques principales de l'Eglise catholique, 701. — Dissertations sur la présence réelle prouvée par l'Ecriture, 1159.

BUCKLAND. — La géologie et la minéralogie dans leurs rapports avec la théologie naturelle, 197.

MARCEL DE SERRES. — Analyse de son ouvrage intitulé : *De la cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques*, 215.

KEITH. — Evidence de la vérité de la religion chrétienne, tirée de l'accomplissement littéral des prophéties, constatée principalement par l'histoire des Juifs et les découvertes des voyageurs modernes, 385.

CHALMERS. — Preuves miraculeuses et internes de la révélation chrétienne, autorité des livres qui la contiennent, 473.

TOME SEIZIÈME.

WISEMAN. — *Horæ Syriacæ* ou Dissertations sur la langue et les lettres syriaques, 9. — Fragment syriaque propre à jeter quelque lumière sur la chronologie de la dix-huitième dynastie des Egyptiens. Comparaison de ce fragment avec d'autres monuments, 119. — Stérilité des missions protestantes pour la conversion des infidèles, démontrée par ceux mêmes qui sont intéressés dans ces missions, 125. — Lettres à M. Jean Poynder sur son ouvrage intitulé : *Le papisme en alliance avec le paganisme*, 205. — Lettres sur le septième verset du chapitre premier de la première Epître de saint Jean, 257. — Vies des saints canonisés le dimanche de la Trinité le 26 mai 1839, 365. — Conférences sur les offices et les cérémonies de la semaine sainte, 487. — Vie et pontificat de Grégoire VII, publiés par sir R. Griesley, baronnet, 577. — Défense de plusieurs points de la vie de Boniface VIII, 591. — Compte-rendu des OEuvres posthumes du révérend R. H. Froude, ministre anglican, 608. — La tradition primitive retrouvée dans les saintes Ecritures. Sermon prononcé dans la cathédrale de Winchester, par le révérend Jean Kèble, 623. — Extrait d'un discours prononcé à Paris dans l'église paroissiale de Saint-Louis-d'Antin, le dimanche du Bon-Pasteur, le 14 avril 1839, par Mgr l'évêque Zimyra, coadjuteur d'Edimbourg, 643. — Mouvement catholique au sein de l'Eglise anglicane. Lettre d'un membre de l'Université d'Oxford, 649. — Lettre de Mgr Wiseman à lord Shrewsbury sur la situation politique et religieuse de la Grande-Bretagne, 657. — Remarques sur les assertions de lady Morgan touchant la chaire de saint Pierre, conservée dans la basilique du Vatican, 677. — Sermon sur le culte de la Vierge, 693. — Sermon sur l'épiscopat, 707. — Sermon sur les progrès du catholicisme, 717.

DUPIN AINÉ. — Jésus devant Caïphe et Pilate, réfutation du chapitre de M. Salvador, intitulé : *Jugement et condamnation de Jésus*, 727.

S. S. GRÉGOIRE XVI. — Triomphe du Saint-Siége et de l'Eglise, ou les novateurs modernes combattus avec leurs propres armes, 753.

TOME DIX-SEPTIÈME.

LINGARD. — COLLECTION DE TRAITÉS SUR PLUSIEURS SUJETS QUI SE RATTACHENT AUX PRINCIPES CIVILS ET RELIGIEUX DES CATHOLIQUES.

Remarques sur un mandement de Shute, évêque de Durham, à l'occasion de la visite ordinaire de son diocèse, en 1806. *Col.* 13. — Examen d'une brochure intitulée : *Réponse d'un protestant. Ibid.* — Défense générale des Remarques sur le Mandement de l'évêque de Durham. *Ibid.* — Lettre à un ministre du diocèse de Durham, en réponse à sa seconde lettre à l'auteur des Remarques sur le Mandement de l'évêque Shute. 77. — Remarques sur une brochure de Shute, évêque de Durham, publiée sous le titre de : *Nouvel examen des motifs pour lesquels l'Eglise d'Angleterre s'est séparée de l'Eglise de Rome.* 119. — Remarques sur la doctrine de l'évêque de Durham touchant l'Eucharistie. *Ibid.* — Remarques sur l'explication donnée par l'évêque de Durham de l'antépénultième réponse du catéchisme de l'Eglise anglicane. 131. — Documents pour reconnaître d'une manière certaine quels étaient les sentiments des catholiques anglais, dans les siècles passés, sur le pouvoir des papes. 145. — Examen de certaines publications anticatholiques émanées du clergé anglican. 165. — Examen de certaines opinions avancées par le très-révérend docteur Burgess, évêque de Saint-David. 209. — Essai sur la *Vue comparative de l'Eglise anglicane et de l'Eglise de Rome* du docteur Marsh. 227. — Observations sur les lois et règlements existant dans les Etats étrangers, relativement aux affaires religieuses des catholiques romains. 251.

CATTET. — Le protestantisme sans principe de foi et sans les éléments d'une religion divine (correspondance d'un ancien vicaire général avec le ministre Fisch). 253. — Trois lettres sur l'autorité en matière de foi, de M. Fisch, suivies de réflexions piquantes de plusieurs célébrités de la réforme touchant la secte et la brochure du ministre. 357.

WISEMAN. — CONTROVERSE PUSÉYSTE. — Prétentions de la haute Eglise, ou série d'articles sur la controverse d'Oxford touchant la théorie de la haute Eglise en fait d'autorité dogmatique, les prétentions des anglicans à la succession apostolique, etc. 403.

MILNER. — Fin de la controverse religieuse, dans une correspondance amicale entre une société religieuse protestante et un théologien catholique ; divisée en trois parties, et dans laquelle on a fait entrer la réfutation des objections élevées par le révérend Richard Grier, M. A. 577.

L. SABATIER. — L'Eglise catholique vengée du reproche de favoriser le despotisme politique et ecclésiastique, par l'abbé L. Sabatier, chanoine honoraire de Montpellier, curé de Sainte-Anne de la même ville, etc. 1051.

TOME DIX-HUITIÈME.

BOLGENI. — Economie de la foi chrétienne.

MORRIS. — Essai pour la conversion de l'Inde savante et philosophique.

LOMBROSO et CONSONI. — Des obstacles qui s'opposent à la conversion des Israélites et des moyens de les surmonter.

CHASSAY. — Le docteur Strauss et ses adversaires en Allemagne, histoire critique du système mythique. — Catalogue raisonné des apologistes chrétiens depuis la Renaissance jusqu'à la Restauration.

LES ÉDITEURS. — Conspectus des *Démonstrations évangéliques*. — Révision des *Démonstrations évangéliques* sous le rapport de l'orthodoxie. — Table analytique et alphabétique des matières. — Table analytique des auteurs. Table abrégée des matières. — Nomenclature des auteurs et des ouvrages contenus dans les dix-huit volumes des *Démonstrations*.

Ainsi les DIX-HUIT volumes des DÉMONSTRATIONS en contiennent environ 175, dont 4 in-fol., 2 in-4°, 115 in-8°, 49 in-12 et 2 in-18. Chacun de nos 18 tomes est fort, par conséquent, de 10 volumes entiers. Mais ce n'est pas seulement le nombre des volumes absorbés intégralement par notre publication qu'il faut considérer, c'est encore la rareté de plusieurs, c'est l'excellence et la valeur du plus grand nombre. Nous ne croyons rien exagérer en affirmant qu'aux prix de la librairie ils coûteraient plus de 1200 fr., si toutefois on pouvait les trouver sans avoir besoin d'en copier une dizaine à la main, d'en traduire au moins un tiers, et de passer un an à les connaître et à les découvrir tous. Or, ces transcriptions, ces traductions et ces recherches, réunies aux droits d'auteurs vivants et de propriété non prescrite, nous reviennent à nous-mêmes à 36,000 fr. en dehors des frais ordinaires d'impression et d'exploitation. Qu'on juge s'il nous était possible de donner chacun de ces volumes à 5 fr., comme ceux des *Cours complets d'Ecriture sainte* et de *Théologie*, dont le plus grand nombre n'était guère qu'à réimprimer purement et simplement. Nous profitons de la circonstance pour dire une bonne fois que lorsqu'un de nos volumes dépasse le prix de 5 fr., cela tient, non-seulement à son étendue, mais encore aux dépenses de traduction, de transcription, d'annotations, de variantes et surtout d'achat de droits de propriété qu'il a fait subir. Ainsi s'expliquent les prix des *Catéchismes*, de la *Liturgie*, de *Tertullien*, etc.

AVIS ESSENTIEL.

Lorsque parut celui de nos *Prospectus* qui annonçait les *Démonstrations* en 15 vol., cette publication ne devait contenir que les auteurs suivants: Tertullien, Origène, Eusèbe, Saint-Augustin, Descartes, Montaigne, Bacon, Grotius, Richelieu, Arnauld, Newton, Pascal, Pélisson, de Choiseul-du-Plessis-Praslin, Nicole, Bayle, Bossuet, Bourdaloue, Huet, Clarke, Locke, Lami, Burnet, Malebranche, Leclerc, Bonnet, Labruyère, Leibnitz, Boyle, Jacquelot, Duguet, Fenélon, Dérham, Du-Pin, Lesley, Buffier, de Polignac, de Tournemine, Fabricius, Massillon, D'Aguesseau, Addison, Ditton, Sherlock, Saurin, Stanislas I, Pope, Léland, Racine, Warburton, Jennyngs, Euler, Linnée, Statler, Littleton, de Haller, J.-J. Rousseau, de Pompignan, Butler, Beauzée, Bergier, Gerdil, de Crillon, de Luc, Turgot, Porteus, Necker, Thomas de la Luzerne, West, Laharpe, Paley, Maury, Duvoisin, Poynter, Moore, Riambourg, Manzoni, S. S. Grégoire XVI, Moehler, Chalmers, Lingard, Keith, Dupin aîné, Wiseman, c'est-à-dire 85 en tout, au lieu de 118 que nos *Démonstrations* en contiennent maintenant; et ceci (qu'on veuille bien y prêter quelque attention) sans augmentation ni de volumes ni de prix.

Les noms distraits sont ceux de Newton, Necker, Moehler et Riambourg; quatre, ni plus ni moins. Les noms introduits sont ceux de Lemoine, Bentley, de Bernis, Para du Phanjas, Delamare, Caraccioli, Duhamel, Vauvenargues, Guénard, Séed, Diessbach, Lamourette, Jacques, Gérard, Lecoz, Schmitt, Brunati, Perrone, saint Liguori, Campien, Dorléans, Pérennès, Buckland, Marcel de Serres, Cattet, Milner, Sabatier, Morris, Bolgeni, Lombroso, Consoni et Chassay.

Nous nous étions arrêtés à 85 apologistes, pensant que ce nombre absorberait tout l'espace dont 18 volumes nous permettaient de disposer. Mais, en ne laissant aucune page blanche, et surtout en ajoutant à chaque volume une centaine de colonnes en sus des 1200 promises, nous avons vu avec bonheur que nous pouvions reproduire les 32 auteurs nommés en dernier lieu. Or, nous avons tenu à devoir de le faire, bien que cette dispendieuse augmentation rendît nécessaires mille souscripteurs de plus pour couvrir nos frais.

Du reste, les motifs qui nous ont engagés à éliminer les quatre apologistes dont mention plus haut, sont au nombre de trois. Le 1er se tire du non-achèvement de la version de Moehler: or nous ne pouvions attendre les traducteurs sans lasser la patience des souscripteurs. Le 2me vient de ce que Riambourg n'était pas encore tombé dans le domaine public. Le 3me tient à la quantité d'ivraie mêlée à leur bon grain par Newton et Necker. Ou il eût fallu tronquer ces deux auteurs, ou reproduire quantité de paroles blasphématoires, pour quelques belles pages en faveur du christianisme. La chose étonnera peut-être, mais on se figurerait difficilement jusqu'où Newton et Necker ont porté, l'un le fanatisme protestant, l'autre l'esprit *philosophique*.

Est-ce à dire pour cela que nous renoncions pour toujours à la publication de ces célèbres écrivains? Nullement, nous expurgerons les deux derniers à l'instar de ce qu'ont fait MM. Emery et Labouderie pour Bacon et Montaigne. Nous patienterons quelques années pour donner au plus récent le temps de sortir du domaine privé. Enfin, nous presserons la traduction du premier : ainsi, tous paraîtront dans un second ouvrage analogue à celui-ci, et intitulé : *Nouvelles Démonstrations*. Là figureront plus de cent autres apologistes, tant anciens que modernes, tant français qu'étrangers. De ce nombre seront, pour l'Italie : Rosmini, Peralti, Tassoni, Trombelli, Valsecchi, etc.; pour l'Angleterre : Lardner, Milman, Anderton, Beattie, Erskine, Sumner, etc ; pour l'Allemagne : Kuhn, Gœrres, Dœllinger, Tholuck, Muller, Heugstemberg, Klee, Günther, Schlegel, Drey, etc.; pour la France : Gauchat, Houteville, Lefebvre, François, Papin, Barruel, Régnier, Pontbriant, Beurier, Bouhours, etc. ; pour les premiers temps de l'Eglise : Minucius-Felix, Arnobe, Lactance, Théodoret, etc.; pour le moyen âge : S. Anselme, S. Thomas, Raymond Lulle, etc.; pour la renaissance : Marsile Ficin, Savonarole, Du Perron, Vivès, de Mornay, Eckius, Coton, Morus, etc., etc.

Si nous ne présumons trop de nos forces, il nous semble que nous reproduirons, *in extenso* et en peu d'années, les plus célèbres défenseurs de notre foi, en quelque partie du temps et du monde qu'ils aient vécu; bien plus, nous croyons que dix ans ne se passeront pas que nous n'ayons terminé cette série de *Cours* sur chaque partie de la science ecclésiastique que nous avons tant à cœur de produire. Pour cela, nous ne demandons à Dieu, qu'une chose, de vivre, et nous osons nous charger du reste. Oui, à l'aide d'une volonté forte et persévérante, nous espérons, non-seulement triompher des obstacles de toutes sortes qui nous ont constamment assaillis, mais les convertir en moyens. Encore donc quelque temps, et ceux-là même qui doutaient de nous, qui nous blâmaient, seront probablement nos plus chauds partisans. Nous avons pleine foi dans l'avenir, parce que nous savons que rien de grand, rien de vraiment salutaire à la religion n'a été entrepris, sans être attaqué, calomnié, persécuté dans son principe.

On nous a demandé pourquoi nous imprimions Bossuet, Bourdaloue, Fénélon et Massillon, que tous les prêtres possèdent : c'est que, si ces grands orateurs sont familiers aux prêtres, ils ne le sont pas aux gens du monde; ceux-ci n'en savent guère que le nom. Or, comme nos *Démonstrations* sont surtout faites pour les laïques, il devenait indispensable d'étaler à leurs yeux les sentiments de ces hommes illustres touchant la religion. D'ailleurs, ne leur ayant emprunté que ceux de leurs discours qui avaient trait à la vérité de notre foi, à peine en avons-nous formé le tiers d'un seul de nos volumes. On a été également surpris de ne pas voir figurer au rang de nos apologistes les Abbadie, les Guénée et quelques autres. Mais qui ne sait que les ouvrages de ces écrivains sont entre les mains de tout le monde? Ne voit-on pas qu'ils auraient considérablement augmenté le nombre de nos volumes, et qu'ainsi les *Démonstrations* auraient trouvé beaucoup moins de lecteurs, peu de personnes voulant réacheter ce qu'elles possèdent déjà. D'ailleurs, on ne l'a pas assez remarqué : nos *Ateliers catholiques* ont surtout été fondés pour produire ce que nul éditeur n'oserait entreprendre. Quelle nécessité de nous mettre à dos quelques supérieurs, et la masse des libraires, pour n'opérer que ce que l'on opérerait sans nous? Quels secours prêterions-nous à nos confrères? Quels services rendrions-nous à l'Eglise? De même, que servirait d'éditer de bons livres, si nous ne les mettions à la portée des plus humbles bourses? Aussi n'est-il presque pas un seul de nos volumes, avec la matière duquel nous n'eussions pu constituer six ou sept in-8° ordinaires, et vendre ceux-ci 30, 40 ou 50 fr. comme la plupart des marchands qui font de la librairie religieuse. Mais en agissant ainsi, nous eussions craint d'exploiter la Religion et le Clergé. Pourquoi en ferions-nous plus longtemps un mystère? C'est l'exploitation perpétuelle et presque universelle d'une mine aussi sacrée qui nous a constamment révoltés, qui nous a mis les armes à la main et nous a fait fonder notre œuvre sur ce double pivot : *du bon, à bon marché*. Que le Clergé se serre donc autour de confrères qui ont sacrifié pour lui repos, place et honneur : il verra ce qui sortira de nos presses sur les diverses matières qu'il lui importe le plus de connaître. Si on nous persécute, qu'il ne tremble pas pour nous : forts de son concours actif, loin de nous décourager, nous tiendrons bon à tous les orages, parce que d'ailleurs nous puisons notre force dans la pureté de nos motifs et dans le bien qu'une correspondance avec le monde entier nous dit découler de nos publications déjà faites ; si on continue à nous calomnier, nous continuerons à ne pas nous défendre, et nous n'attendrons notre justification que du temps et des faits. Notre idée fixe est d'accabler, pour toute vengeance, nos adversaires, de tant de bonnes actions, qu'à la fin peut-être ils nous pardonneront le crime, jusqu'ici irrémissible, d'éditer à bas prix les divers chefs-d'œuvre du Catholicisme.

Il est temps maintenant que nous avertissions nos lecteurs de ce qui suit. Ceux d'entre eux qui voudront savoir d'une manière certaine ce que contiennent nos *Démonstrations*, ne le sauront qu'imparfaitement, s'ils se contentent de parcourir les noms portés sur la couverture ou sur le grand titre de la plupart des volumes. La raison en est qu'au moment du tirage de ces couvertures et de ces titres, nous ne pouvions prévoir au juste ce que les recherches et les réflexions, les conseils et les indications, nous forceraient d'admettre ou d'élaguer; d'où il suit, que, pour bien connaître la teneur de la présente publication, il est nécessaire de se reporter à l'élenchus particulier de chaque volume, et mieux à l'élenchus général qui se trouve avant l'*avis* actuel. Sans cette précaution, on verrait, sur beaucoup de volumes, 4 noms que nos *Démonstrations* ne renferment pas, et on n'en verrait point 32 qui y sont intégralement, sauf pourtant Marcel-de-Serres, Buckland et Vauvenargues, dont nous n'avons pu donner que l'analyse ou des extraits, pour des raisons semblables à celles déclinées ci-dessus.

Au reste, dans nos prospectus, comme dans la préface qui se lit en tête du premier volume de cet ouvrage, nous avons averti, non-seulement de la possibilité, mais encore de la probabilité de substitution de certains noms à certains autres. Dans toute œuvre de longue haleine, il est des nécessités pratiques, qui dépassent toute prévision. L'expérience seule les fait découvrir ; et c'est un bonheur quand on peut en profiter.

AVERTISSEMENT.

En dehors des motifs que nous avons donnés çà et là relativement à la reproduction de quelques ouvrages échappés à des noms célèbres sans doute, mais qui ne sonnent pas toujours un catholicisme bien pur, il est, de notre conduite, d'autres raisons que nous croyons devoir agglomérer dans ce dernier volume.

La première est que nos *Démonstrations* étant surtout destinées aux gens du monde et même aux adversaires du catholicisme, tombent par là même entre les mains de personnes qui, connaissant les difficultés opposées à notre foi, ne soupçonnent rien des solutions données. Les quelques pages un peu hardies que l'on a été forcé de conserver, pour ne point tronquer le texte, ou ne pas se priver d'aveux précieux et d'arguments solides, ne sauraient donc avoir des conséquences bien graves, surtout quand, dans les ouvrages précédents et subséquents, les principes les plus sains sont exposés dans toute leur force. Que ceci ne sorte point de l'idée de ceux qui seraient contraires à notre manière de voir sur ce point : il n'est pas une seule objection, sur quelque matière que ce soit, qui ne soit pulvérisée en plus de cinquante endroits de cette publication. L'athlète d'une erreur se trouve constamment aux prises avec les plus vigoureux défenseurs de la vérité contraire, et il est impossible que quelques légères traces d'un esprit un peu indépendant ne soient promptement et entièrement effacées par les doctrines de la plus parfaite orthodoxie sans cesse répétées. A plus forte raison les lecteurs véritablement instruits et les bons catholiques ne peuvent-ils ressentir une fâcheuse influence.

La seconde raison est que la vérité a une force bien plus puissante quand elle sort d'une bouche ennemie, ou simplement suspecte, que de celle d'un écrivain qui semble en être tellement le patron né, que chacun crierait au scandale, s'il parlait autrement qu'en apologiste. C'est ici, mais dans un sens différent, la conversion d'un seul pécheur qui cause plus de joie que la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes.

La troisième raison est que nos *Démonstrations* sont un traité de religion, un cours de théologie, une bibliothèque de controverse et d'apologétique : or, dans quel traité de religion, dans quelle théologie, dans quel livre de controverse et même d'apologétique, établit-on les bonnes doctrines sans exposer les adverses ? Partout et toujours on a réfuté, sans les déguiser, les objections les plus fortes des schismatiques, des hérétiques et des incrédules ; pour mieux dire, nous ne concevons pas qu'il soit possible d'imaginer autrement un ouvrage de polémique. En effet, ne pas retracer les sophismes d'un adversaire, c'est ne pas lui en faire voir le faux, ou plutôt c'est ne pas le combattre, ne pas vouloir le convaincre : c'est lui paraître de mauvaise foi et lui faire dire que l'on chante sur lui un triomphe imaginaire. Les Bergier, les Guénée, les Barruel et cent autres ont-ils craint d'étaler avec toutes leurs couleurs les difficultés de la philosophie du XVIIIe siècle ? Les professeurs ne mettent-ils pas tous les jours dans les mains d'une jeunesse, sur qui les impressions premières sont si profondes, les sophismes de Bayle sur la prescience et de Jean-Jacques sur le déisme, et cependant ces objections sont les plus insolubles que l'esprit de l'homme ait jamais tirées de l'inspiration de son cœur ? Ni Warburton, ni Tillotson, ni Saurin, ni Dupin, ni aucun des auteurs reproduits ici, ne peuvent exercer une influence grave : pourquoi donc exiger de nous que nous respections davantage des hommes faits, et nous obliger à dédaigner des armes si puissantes que des génies égarés sur quelques points, nous prêtent sur mille autres ?

La quatrième raison, en effet, est que, pour une tirade contre une croyance et souvent contre une opinion catholique, un apologiste simplement chrétien, ou simplement philosophe de bonne foi, fait ressortir une foule de vérités inconnues, niées ou méprisées par cette masse de déistes, d'éclectiques, de progressistes, de fatalistes, de matérialistes, de pyrrhoniens et de panthéistes qui pullulent de nos jours. Et plût à Dieu que tous fussent déjà montés jusqu'à la croyance, et même jusqu'au simple respect des vérités générales du Christianisme ! la voie des conséquences les aurait bientôt entraînés vers le Catholicisme. Au reste, si nous nous trompions en cette manière de voir, voici notre profession de foi :

PROFESSION DE FOI.

Je remets au jugement du Saint-Siége, dans les sentiments de la plus sincère et de la plus humble soumission, ces DEMONSTRATIONS ÉVANGÉLIQUES ; et si, par suite de l'entraînement d'une célérité excessive, de l'insuffisance de ma faible érudition, ou de la multiplicité des affaires qui m'accablent et des matières qu'il m'a fallu embrasser, il s'était glissé dans cette publication quelque chose qui pût porter atteinte, même de loin, soit à l'exactitude du dogme, soit à la sainteté de la morale, soit à la pureté de la discipline de l'Église catholique, je prononce moi-même un anathème inexorable contre une erreur qui, quelle que puisse être sa nature, a certainement été involontaire de ma part. Que la voix de l'auguste pontife dont l'univers chrétien admire les vertus et bénit l'heureux gouvernement, que la voix de Grégoire XVI se fasse entendre : j'approuve d'avance ce qu'il approuvera, je condamne d'avance ce qu'il signalera comme peu exact : je reconnais dans le Saint-Siége mon maître, mon docteur et mon juge ; ma faible science s'éclipse devant la sienne, comme la lueur d'un flambeau devant le soleil en son midi. Car à mes yeux, comme aux yeux de tout homme entièrement catholique, la sainte Eglise romaine, que le souverain pontife, son seul chef visible et immédiat, gouverne sous la direction de son chef invisible, Jésus-Christ ; la sainte Eglise romaine, dis-je, est pour moi la mère et la reine de toutes les Eglises, le centre de l'unité, la source de toute juridiction, l'interprète de la vérité, l'organe de la morale, la règle de la justice, l'arbitre de toutes les controverses, la gardienne infaillible et indéfectible de la saine doctrine : or ces sublimes prérogatives, en revêtant l'Eglise romaine des titres les plus glorieux et les plus imprescriptibles à la souveraineté spirituelle et aux hommages de la chrétienté, m'imposent par la même le devoir rigoureux d'un profond respect et d'une obéissance sans bornes.

En effet, si elle est la mère des autres Eglises, brebis fécondes du Sauveur, à plus forte raison doi-

je la respecter comme ma mère, moi le moindre d'entre les agneaux du troupeau divin, incapable de rien produire de moi même et par mes propres forces. Oui, l'Eglise romaine est ma mère, et elle l'est plus véritablement que la femme n'est mère de l'enfant qu'elle a conçu : car si ce dernier ne peut se passer du sein maternel pour venir au monde, bientôt ses forces, croissant avec ses membres, le mettent à même de subvenir à ses besoins ; au lieu que, sans l'Eglise romaine, je ne puis pas plus vivre que je n'ai pu naître. Comme on voit le bourgeon de la vigne se dessécher et périr si la séve qui lui donna naissance ne continue à l'alimenter : ainsi dès que ma vie s'isole de la vie de l'Eglise romaine, mon âme se flétrit et je meurs.

Mais si l'Eglise romaine est ma mère, ma conduite envers elle doit donc être celle d'un fils : il faut que son nom soit toujours sur mes lèvres, son amour dans mon cœur, ses bienfaits dans mon souvenir ; il faut que je me réjouisse de ses triomphes et que je m'affige de ses douleurs.

Si elle est la reine des autres Eglises, à plus forte raison est-elle la souveraine d'un pauvre prêtre ! je dois donc me montrer docile à ses conseils et à ses préceptes ; je dois donc puiser ma science à la source de sa science, ma sagesse dans les trésors inépuisables de sa sagesse.

Si elle est le centre de l'unité, je dois donc repousser tout ce qu'elle repousse, m'attacher à tout ce qu'elle consacre par son enseignement ; hors de son sein l'unité est rompue et profanée par le schisme, qui déchire ses entrailles maternelles, ou par l'hérésie, qui foule aux pieds la vérité et distille le venin de l'erreur.

Si elle est la source de toute juridiction, je ne puis donc m'envoyer moi-même ; je dois me tenir étroitement uni à elle, et ne reconnaître de véritable pouvoir que celui qu'elle a médiatement ou immédiatement conféré.

Si elle est l'interprète de la vérité, je dois donc lui soumettre toutes mes pensées, croire et accepter comme vrai tout ce qu'elle aura déclaré tel, regarder comme faux et détester tout ce qu'elle aura déclaré suspect, ou frappé d'anathème.

Si elle est la règle de la justice et l'organe de la morale, je dois donc lui soumettre toutes mes actions, approuver ce qu'elle aura proclamé *bien*, rejeter et fuir ce qu'elle aura proclamé *mal*.

Si elle est l'arbitre des controverses, je dois donc humblement déposer à ses pieds toutes mes difficultés et tous mes doutes, et tenir pour certains et irrévocablement fixés tous les points sur lesquels elle aura prononcé : *Rome a parlé, l'affaire est décidée.*

Si elle est la gardienne infaillible du dépôt sacré de la foi, je dois donc croire à la justice souveraine de ses décisions, soit qu'elles aient consacré et approuvé, soit qu'elles aient condamné et flétri certaines doctrines. Je dois, de plus, n'écouter qu'elle seule : parce que elle seule peut délivrer mon âme des angoisses du doute, dissiper les nuages qui obscurcissent mon intelligence et mettre un terme aux aberrations de mon esprit vacillant et irrésolu, en lui montrant la vérité tout entière dans les articles de foi qu'elle lui propose ; parce que elle peut seule aussi donner la paix à mon cœur, en lui offrant dans la pratique de ses préceptes moraux les joies ineffables d'une conscience pure et à l'abri du remords.

Si elle est indéfectible, elle n'animait donc point ces sectes qui, depuis dix-huit siècles, ont paru et disparu tour à tour sur la scène du monde, toujours flottantes entre la vie et la mort. Toute société qui cherche la vie hors du sein de cette Eglise lutte en vain contre sa ruine : elle doit succomber tôt ou tard.

O sainte Eglise romaine ! oui l'économie de la religion vous réclame, telle que vous êtes, avec toutes les prérogatives et tous les titres que le Christ a attachés à votre constitution ; vous êtes tellement nécessaire, que si la main de Dieu ne vous eût point établie les hommes auraient dû vous inventer pour gouverner et diriger le monde intellectuel. Que tous les hommes s'attachent donc à vous du fond de leurs cœurs ; que tous rendent grâces de votre existence au Dieu qui vous a fondée !

O sainte Eglise romaine ! mes presses auront bientôt reproduit, je l'espère, tous les miracles que vous avez rendus depuis l'ascension de votre divin époux, et présenté au respect et à l'admiration de tous les hommes les richesses inépuisables de votre sagesse, de votre prudence, de votre sainteté.

O sainte Eglise romaine ! que ma langue s'attache à mon palais, qu'elle soit maudite comme la langue d'un parricide, si elle ose jamais proférer la moindre parole qui puisse vous offenser : que ma main droite se dessèche, si jamais elle trace une ligne qui renferme la moindre atteinte à vos droits ! ce serait enfoncer un fer homicide dans le sein de ma mère.

O sainte Eglise romaine ! comme mon cœur tressaille de joie quand j'entends raconter les bénédictions que le Seigneur se plaît à répandre sur vous ; quand j'entends dire qu'un peuple naguère assis à l'ombre de la mort s'est enfin levé à votre lumière, qu'un pécheur célèbre vous a demandé son pardon, ou qu'un écrivain jadis acharné à votre ruine (comme si vous pouviez jamais périr) tourne contre vos ennemis les armes dont il décorait votre cœur maternel ! Au contraire, si l'impiété arme contre vous la calomnie ou la plume empoisonnée d'un écrivain sacrilège, si je vous vois persécutée ou abandonnée, oh ! alors, mon âme est plongée dans un abîme de douleur : mais plus on vous outrage, plus je vous honore ; plus on vous trahit, plus je vous aime : mon amour croît avec la rage de vos persécuteurs, mon respect et ma soumission toute filiale avec le mépris qu'ils font de votre autorité sainte, en effet, ô ma mère, ce mépris ne fait qu'ajouter l'auréole du malheur à l'éclat de votre grandeur outragée, et un précieux fleuron à votre immortelle couronne. Je couvre vos blessures de baisers et de larmes, et je nourris en moi la douce espérance que de ces combats, comme autrefois de la lutte des martyrs, vous sortirez plus glorieuse et plus belle. Et que vous font, après tout, les persécutions, les trahisons, les apostasies ? Ce que font au soleil les nuages que le vent chasse sous son disque étincelant : ils voilent un instant ses rayons, sans pouvoir les obscurcir, et l'astre radieux, continuant sa carrière, s'élance à pas de géant dans l'espace, fier comme l'époux qui sort du lit nuptial. Vous unissez la vigueur de la jeunesse à la majesté d'une vieillesse de dix-huit siècles : et sur votre front glorieux, comme sur celui de votre céleste époux, rayonne une beauté toujours ancienne et toujours nouvelle.

O sainte Eglise romaine ! je vous ai ouvert le fond de mon cœur ; vous connaissez ses dispositions, vous savez si elles sont pures. Il est vrai que je ne suis rien, que je ne puis rien par moi-même ; mais la force, la sagesse et la science me viendront d'en haut, car la fin que je me propose n'est autre que la gloire de Dieu et de la Vierge Marie, la vôtre, o Eglise romaine ! l'honneur du clergé catholique et le salut de mes frères.

Que la grâce de Dieu me soit en aide, que la protection de la Mère Immaculée du Sauveur me soutienne, que la pensée des grands intérêts de la propagation de la foi m'anime, enfin que la sainte avidité du clergé pour les études religieuses m'encourage, et on me verra, bravant les persécutions, la jalousie, les calomnies, les mépris, les humiliations et les jugements téméraires, reproduire successivement, avec une ardeur infatigable et *à bas prix*, tous les chefs-d'œuvre du catholicisme sur les diverses branches de la science ecclésiastique.

L'ABBÉ MIGNE.

BIBLIOTHECA Ottaviensis

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 001910529b

BX 1752 .M53 1843 V18
MIGNE, JACQUES PAUL.
DEMONSTRATIONS EVANGEL

CE BX 1752
.M53 1843 V018
C00 MIGNE, JACQU DEMONSTRAT
ACC# 1351102

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 10 04 05 03 05 8